This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

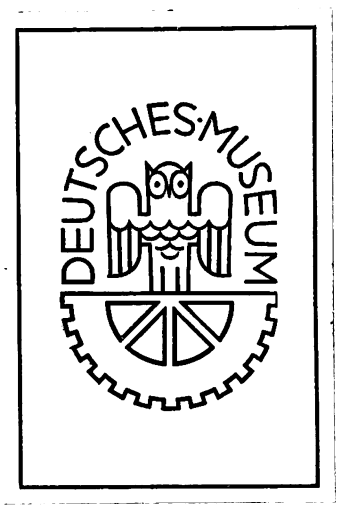

ZC 1845 (31..1558

Bibliothek des Deutschen Museums
057001318239

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL

Digitized by Google

PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRERES, FILS ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE

RUE JACOB, 56

Digitized by Google

Digitized by Google

DEUTSCHES MUSEUM

Z 9l 1845

Digitized by Google

Digitized by Google

chemin de fer de Carmaux à Albi. — La cassette, tableau du Titien. *Gravures* : 1838. Entre saint Sylvestre et saint Basile. — Les sentinelles de Saturne, dessins de Gavarni. — Les étrennes, par Damourette. — Vues générales extérieures et intérieures du palais pompéien du prince Napoléon et détails divers. — Arrivée du baron Gros, ambassadeur de France, à Macao. — Le jour de l'an des nègres dans la Guyane. — Jeune fille à la cassette ou la fille du Titien, d'après le *tableau du maître*. — Echecs. — Rébus.

Histoire de la Semaine.

La dépêche télégraphique que nous avons donnée dans le dernier numéro, sans pouvoir l'accompagner de détails, n'était malheureusement que trop exacte. On ne connaît pas encore le nombre des victimes de la catastrophe qui a changé en ruines plusieurs cités florissantes du royaume des Deux-Siciles. Le désastre est surtout immense entre Potenza et Valle di Diana. Potenza n'existe plus en partie, heureusement les habitants ont pu se sauver. Le pays de Tito entre Potenza et Valle di Diana a presque entièrement disparu, et presque tous les habitants au nombre de 4,000 ont été tués. On ne voit, disent les correspondances, que d'énormes fissures et des monceaux de ruines, là où étaient Laurenzona, Auletta et d'autres pays. Padula, Polla, Aletta, sont presque entièrement détruites. D'après le *Journal officiel* de Naples, la deuxième secousse du tremblement de terre a été terrible à Potenza. Pas un édifice n'est resté intact, et il est impossible d'espérer leur réédification. Le 17 on retirait encore les victimes de dessous les ruines. Devant une pareille calamité, les accidents particuliers dus à la même cause, sur différents points moins éprouvés, perdent de leur importance, de même que la terreur assez naturelle dont toutes les populations furent frappées pendant trois jours; il suffit de les signaler. Dans cette triste circonstance, le gouvernement a fait son devoir en distribuant aussitôt des secours aux familles sans ressources et en ordonnant la construction immédiate de baraques qui devaient momentanément abriter des misères que la générosité publique peut seule soulager.

Au moment où nous écrivons, il nous arrive de Naples des vues photographiques de ces lieux désolés. Nous en commencerons la publication dans notre prochain numéro.

Les dernières nouvelles de l'Inde annonçant la prise de Luknow ont ramené la confiance dans le langage tenu par les feuilles anglaises. Cette fois, l'espérance de voir l'insurrection terminée par la destruction des rebelles, est bien près de se réaliser, et les victoires de sir Colin Campbell qui se résument en un seul fait, la prise de Luknow, confirment nos appréciations exprimées avant le résultat que, sans trop nous compromettre, nous pouvions prévoir.

C'est le 11 que le général en chef quitta Cawnpore. Il marcha pendant cinquante milles dans la direction de Luknow. Les malades et les blessés d'Allumbagh furent envoyés au camp, pour de là être dirigés sur Cawnpore.

Le 15, les rebelles, après un combat de deux heures, abandonnèrent la position de Dilkosha et la Martinière ; ils voulurent se rallier et attaquer la position anglaise, mais ils furent énergiquement repoussés.

Le 16, l'armée passa le canal qui sépare Allumbagh de Luknow, et emporta Secunderbagh après un violent combat. Après avoir placé garnison dans tous les points occupés, le général attaqua Séemuch, et s'en empara après une terrible canonnade et après une lutte que sir Colin Campbell lui-même qualifie d'horrible. Le 17 au matin, on put approcher de la valeureuse garnison enfermée depuis le 25 septembre, et la jonction des généraux Outram et Havelock s'opéra avec l'armée de sir C. Campbell.

Les femmes et les enfants furent immédiatement dirigés sur Canwpore. Trente-deux officiers anglais ont été blessés dans ces affaires. et trois cents soldats ont péri.

La formidable agglomération des insurgés à Luknow, qui faisait craindre une seconde représentation de la tragédie de Canwpore, a donc été balayée par l'armée anglaise maintenant maîtresse du pays. Tant de coups ont frappé l'insurrection, qu'il est difficile de lui supposer une réorganisation quelconque, et, après une série continuelle de combats, parmi lesquels les cipayes ne comptent pas un seul succes, il est permis de supposer que la continuation de la lutte n'aura plus pour motif de secouer le joug d'une puissance avide et cruelle, mais reposera sur la crainte du châtiment qui doit les atteindre tôt ou tard.

Vingt-quatre membres secondaires de la famille du roi de Delhi ont été condamnés et exécutés. Le vieux roi est toujours à Delhi, et on se plaint beaucoup dans l'Inde de l'humanité montrée envers ce vieillard, qui, pendant le siége, a commandé des massacres en y assistant lui-même, et en y apportant des raffinements de barbarie inconnus aux tourmenteurs du moyen âge. Il insulte, paraît-il, les officiers qui vont lui rendre visite, et son plus jeune fils, âgé de dix-huit ans, se promène dans les rues de Delhi monté sur un éléphant de parade, accompagné de deux officiers anglais pour escorte. Sans demander des rigueurs inutiles, on peut s'étonner qu'un pareil spectacle soit offert aux yeux des Anglais rassemblés dans Delhi, quand les plaies sont encore saignantes, et quand la ville est encore pleine des blesses du siége.

Des versions nouvelles circulent toujours sur les phases dans lesquelles sont entrées les questions relatives aux Principautés. Quelques feuilles prétendent que les difficultés sont arrangées par le renoncement de la France à l'union, et qu'il ne serait plus question que d'une organisation administrative de nature à satisfaire les vœux des deux provinces. Un journal de Vienne annonce que la Porte ottomane s'occupe d'un plan de réorganisation sur les bases suivantes : nomination des hospodars par les divans, la Porte se réservant le droit de les confirmer ; similitude dans l'administration militaire, douanière, postale et télégraphique des deux provinces. On comprendra que nous ne nous portions pas garants de ces bruits qui peuvent parfaitement être des vérités ; mais cette question délicate en est au même point depuis si longtemps que nous n'avons pas vu un seul des arrangements présentés comme assez officiels pour être discutés.

Au reste, le départ de lord Strafford de Redcliffe de Constantinople, de quelque manière qu'on l'envisage, aura nécessairement pour effet de laisser le terrain presque libre à la politique française, et si le gouvernement est toujours, comme on peut le croire, dans les dispositions favorables à l'émancipation des populations roumaines, nous aurons à enregistrer bientôt une nouvelle combinaison plus en rapport avec les vœux exprimés par les divans de Jassy et de Bucharest.

Des lettres de Vienne affirment que l'accueil fait à lord Redcliffe par M. de Buol et les autres personnages du gouvernement, a été assez froid.

La réconciliation, souvent démentie et annoncée, de M. Thouvenel avec Rechid-Pacha, est maintenant, paraît-il, un fait accompli; elle a eu lieu dans une entrevue chez Aali-Pacha. On parle aussi d'un rapprochement entre l'ambassadeur de France et le représentant de l'Autriche. Si ces nouvelles sont vraies, et on n'en saurait douter, chacun doit se féliciter du départ de lord Redcliffe, et nous pouvons espérer que cet unique et fougueux adversaire du percement de l'isthme de Suez ayant disparu, il sera possible d'obtenir du Sultan des pouvoirs suffisants.

La nouvelle Chambre des représentants belges, après s'être constituée et avoir voté le budget de l'année prochaine, s'est séparée le 24, en ajournant la reprise de ses travaux au 19 janvier. S'il avait fallu en croire les feuilles cléricales, qui ont accusé le parti libéral de n'avoir dû son triomphe qu'à la pression ministérielle, au souvenir de l'émeute et au travail des sociétés secrètes, on aurait eu à enregistrer de nombreux et regrettables incidents dans la courte session qui vient de se terminer. Il n'en a rien été, au grand désespoir de ces mêmes feuilles.

La chambre a procédé paisiblement à la vérification des pouvoirs, et pas une voix de la droite ne s'est élevée pour signaler les actes arbitraires dont la presse catholique accusait le ministère.

Le parti vainqueur et le parti vaincu ont montré une grande modération dont la nation belge sera reconnaissante. On peut donc prévoir que les accusations ridicules dirigées contre le gouvernement tomberont d'elles-mêmes chez les esprits les plus prévenus, et qu'il n'y aura plus à crier au scandale par ceux-la qui ont imaginé vainement d'en créer de factices.

La chambre des députés sardes présente le même spectacle que l'assemblée belge : le grand nombre d'élections contestées faisait craindre des incidents orageux, mais grâce à l'attitude du ministère qui s'est prononcé pour la validité de toutes les élections non radicalement irrégulières des membres de la majorité ou des membres de l'opposition, les appréhensions des amis du parlementarisme ne se sont pas réalisées.

A propos de l'élection du marquis Orso Serva, membre de la majorité libérale, les diverses fractions de la chambre ont pu essayer leurs forces, La chambre s'est prononcée avec le ministère, pour la validité de l'élection, à une forte majorité. Le côté droit tout entier, ainsi que les membres du parti radical, ont voté contre.

Le ministre de l'intérieur, M. Rattazzi, à la suite d'un discours du principal orateur de l'extrême gauche, M. Brofferio, a promis de faire connaître le programme politique du ministère après la constitution de la chambre.

Le roi Frédéric-Guillaume manifeste très-vivement, paraît-il, le désir de reprendre l'administration des affaires à l'expiration du mandat confié au prince de Prusse, dont les pouvoirs expirent le 23 janvier prochain; mais le conseil des médecins est d'avis que le roi accompagne en Italie sa sœur l'impératrice douairière de Russie, afin d'y rétablir sa santé.

Nous allons recommencer à nous occuper de Walker, et si nous ne partageons pas ses opinions sur la propriété d'autrui, nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver une certaine curiosité devant la volonté, l'énergie et le courage montrés par ce type des flibustiers américains.

Walker, disent les dernières nouvelles, a débarqué à Punta-Arenas (Nicaragua), le 25 novembre, avec 150 hommes, en plein jour : on n'a pas tenté le moindre effort pour le repousser. Le Nicaragua le considère-t-il déjà comme un redoutable adversaire a opposer aux Costa-Ricains? La corvette américaine *Saratoga* était dans le port, et le *Fashion* qui portait Walker, a passé devant lui à toute vapeur. Après avoir mis son monde a terre, le *Fashion* a fait route vers Aspinwall, où le commodore Paulding, commandant la frégate américaine *Vasbah*, voulut le saisir; mais comme ses papiers étaient *parfaitement en règle*, on le laissa libre de faire son charbon.

Ce petit récit n'a pas besoin de commentaires, il suffit de se rappeler le passage du message du président Beauharnais, relatif aux flibustiers.

Une autre dépêche fait débarquer Walker à Grey-Town, avec 400 hommes. Quel que soit le point choisi par Walker, ce qui paraît certain, c'est qu'il est sur le sol du Nicaragua. Attendons-nous donc à avoir bientôt de ses nouvelles.

En vertu d'un décret publié par le *Moniteur*, le sénat est convoqué pour le 18 janvier, le même jour que le Corps législatif. M. Troplong est nommé président du sénat pour la session prochaine. Les quatre membres qui remplissaient les fonctions de vice-président sont maintenus dans leurs fonctions.

Un autre décret nomme trois nouveaux sénateurs; ce sont : MM. Leroy de Saint-Arnaud, conseiller d'Etat, le vice-amiral Grivel et M. Hubert-Delisle, gouverneur de l'île de la Réunion.

La Banque de France vient d'abaisser à 5 pour 100 le taux de son compte. Cette mesure a été interprétée comme une marque de sécurité envers la crise financière.

La médecine et l'armée viennent de faire une perte en la personne de M. Baudens, médecin-inspecteur, membre du conseil de santé des armées, mort cette semaine à Paris, en laissant un vide dans les rangs de la société savante cruellement éprouvée cette année.

Les arts aussi ont été frappés en la personne de M. Achille Deveria. Nous nous réservons de parler bientôt de ce regrettable artiste, en accompagnant sa notice biographique de son portrait comme d'un hommage rendu à sa mémoire.

V. PAULIN.

Œuvres nouvelles de Gavarni.

Ce ne sont pas les éditeurs qui parlent dans l'intérêt de la cause. Lisez :

« ..... Ce qui n'étonnera personne, et ce qui va bien étonner les beaux esprits et les parodistes de profession, c'est qu'à eux tous (ils sont vingt peut-être, en tout comptant), même du coté ironique et plaisant, et pour le bon mot diguement attaché à l'image grotesque, *à la figure innocente* et niaise où tout vous dit : *Attrapez-moi!* il y a chez nous un homme, un inventeur, un bel esprit, et, comme on dit, un pince-sans-rire appelé Gavarni, qui en sait, à lui tout seul, du coté de l'image et du coté de l'esprit, pour la parole et pour le costume, avec tant de verve et d'intime bonne humeur, beaucoup plus que n'en sauront jamais les chanteurs de couplets et les faiseurs de malice! Eh oui! Lassagne et Leclère, Hyacinthe et Grassot, Brasseur et Luguet, et Gil Pérès, et la race des brocardeurs, au delà de la race élégante, *hominum venustiorum*, et dans la famille des brocardeuses galantes, sans parler de celles qui sont jeunes et bien faites, les Rose, Irma, Nelly, Mlle Scriwaneck elle-même, en ses trois habits galants et dansants, ils n'ont rien inventé de mieux, elles n'ont rien dit de plus joli, ces pantagruélistes des deux sexes, que notre ami Gavarni dans sa dernière et désopilante mascarade, au beau milieu de l'*Illustration*, sa complice. Il n'y a rien de plus joli que ce nouveau carnaval de Gavarni! Le masque ici, dans les nouvelles Revues de Gavarni, est à coté du visage, et qui voit l'un voit l'autre; et vraiment voilà bien tout à fait ce visage à ce masque et ce masque à ce visage! Au milieu d'un petit appartement de garçon ils sont deux, assez jeunes et causant : « Rien au monde, vois-tu, n'est charmant comme la femme!... — *Oui, répond son camarade*, la femme d'un autre. — Vous avez des états, dit l'épicier voisin, où avec rien que de l'intelligence un jeune homme qui voudra arriver arrivera... dans l'épicerie, c'est pas ça! — Ma toile est chère, bourgeois, dit un peintre au bourgeois, mais il y a toile et toile, il y a *les toiles écrues*... et *l'étoile polaire*, bourgeois. » Vous voyez d'ici l'artiste et sa toile. Un autre artiste, *un ténor incompris!*... s'il eût été compris, il aurait au jour d'aujourd'hui cent mille livres de rentes : *Incompris!* En voilà un qui joue aux dames : « Une dame à garder, voyez-vous, ça ne serait pas la mer à boire, mais ça veut se faire prendre!... » Eh! que de rires et que de tristesses dans les images de Gavarni! Celui-ci, en haillons, voit passer une crinoline : « Euh! dit-il, il me faudrait une petite mère comme ça qu'aurait soin de mon linge! » Or il n'a pas ça de linge, le malheureux! Celui-là s'en va à l'armée, il a déjà fait un quart d'heure sur ses sept ans! La jolie et charmante femme, Mme Beauminet! elle ressemble à la nonchalance en personne, et rêveuse, elle songe... à tout, quand monsieur son mari lui vient dire : « Ta majesté a-t-elle daigné visiter les boutons des caleçons de papa! »

« Vous parlez d'habits, de costumes, de déguisements, et vous faites des *revues* tout exprès pour en montrer tant que les yeux en peuvent supporter... Gavarni, d'un coup de son crayon, excelle à montrer toutes sortes de dames et de messieurs de la campagne et de la ville en leur petit déshabillé. — Un boulanger *sans crinoline* accompagne agréablement la *boulangère aux écus*. La pauvre bonne! Elle est sans nouvelles du 3e de ligne! — Et ce vieux édenté, la *moustache ébouriffée* et le front pelé : — « C'est égal, dit-il, mon escadron était un joli escadron! » Avez-vous flairé cette odeur suave d'ambre et de muguet? Les beaux cheveux! les grands yeux noirs! Ceci vous représente *Mme Lélia*, mais Mme Lélia *née Gassine!* Et ce bandit en haillons! *il a eu des hauts et des bas*... il n'en a plus, de bas! Vous avez aussi *l'Enfant de Paris*, « pas méchant, mais vif; » *la Bohème* « a eu calèche! » *la marchande de citrons, le papier à lettres*, la rentière *qui a joué à la Bourse* (on le voit bien). Celui-là qui fume et qui boit lentement sa bonne bière de mars, *il n'aime pas les débardeuses!* Avez-vous vu dans cette loge au rez-de-chaussée la vieille dame et le petit M. Paul? Gavarni appelle cela : *Phèdre au théâtre; débuts de M Paul dans le rôle d'Hippolyte*. « On a toujours été aristocrate dans la nouveauté, s'écrie un vieux garçon de magasin; *y a trente ans que nous portions des éperons!* » Celui-ci, à coté d'une *brune à l'eau de vie*, s'écrie, un poing sur la hanche : « Des femmes qu'ont peur d'un verre de vin, c'est pas des femmes! » Pourtant, on le voit encore, l'amour a parlé dans ce sourire; une larme a brillé dans ces yeux morts! C'est le secret de Gavarni, c'est sa force! Il est souvent cruel, il n'est jamais impitoyable! Au contraire, il a parfois des tendresses inattendues, temoin *son traducteur de Tibulle* : « Ah! le pauvre diable! est-il à plaindre! est-il désolé et malheureux! »

« Laissez-moi cependant contempler cette jolie femme et M. Pipauthard : « Vous m'affichez, monsieur Pipauthard! » Et cette mère heureuse et fière parce que sa fille a chanté; et le père inquiet de sa fille qui n'a pas encore dansé dans ce bal où il l'a menée. — Et voilà Mme Beaumont penchée à l'oreille du mari de Mme Octave! Et celui-ci, le propriétaire, écoutant les déclarations de son locataire. — Et..... votre état! — Réaliste! — Comment? — Comme tout. — Je vous demande votre profession? — Monsieur, je professe l'amour du vrai! — Plaît-il, Monsieur? « Le vrai seul est aimable! » Allez donc lutter, beaux esprits de profession, et vous, les faiseurs de *revues*, je ne dis pas avec l'image, avec le dialogue de Gavarni!

O l'homme heureux! inépuisable! O plume et crayon si *bien faits l'un pour l'autre*, que c'est un crime, un vrai crime de les séparer. » JULES JANIN, *Journal des Débats*.

« Sous le titre de : *Par-ci par là*, Gavarni vient de publier, à la librairie Paulin et Le Chevalier, une nouvelle série de *masques et visages* qui sont les visages et les masques de la société contemporaine. Ce Gavarni, avec son crayon, est tout simplement le plus grand philosophe d'aujourd'hui. Il sait tout, il comprend tout, il explique tout. La rue lui appartient et aussi la pensée la plus intime et la plus cachée des passants. Les bourgeois, les artistes, les financiers, les grandes dames, les gens du peuple, les en-

Digitized by Google

fants, il a jeté la sonde au fond de tous ces abîmes. Il a élevé un monument éternel, un monument qui s'appellera, dans l'avenir, la comédie du dix-neuvième siècle. Prenez un des dessins de la publication nouvelle qu'il intitule : *Par-ci par-là*, le premier venu, et, pour peu que vous ayez quelque finesse dans l'esprit, vous resterez un quart d'heure à méditer sur ce dessin, tant l'artiste a mis d'intention et d'accent dans le visage, la pose et l'allure de ce personnage qui en dit plus à lui tout seul qu'un gros livre. Voilà de la vraie gaieté, de la vraie tristesse, de la mélancolie, de l'ironie, de l'épigramme, voilà de l'enseignement! Et la légende! aussi spirituelle, aussi incisive que le dessin. Si bien qu'on se demande si Gavarni n'est pas un aussi grand écrivain qu'il est un grand dessinateur. » E. TEXIER, *le Siècle*.

Six dizains des *Œuvres nouvelles* de Gavarni sont en vente, savoir : deux dizains sous le titre de *Masques et visages;* quatre, sous le titre suivant. Le quatrième, qui est le sixième de la collection, porte pour légendes :

PAR-CI, PAR-LA.

4e *dizain.*

31. Paul et Virginie.
32. « Ne faut pas qu'on l'ostine! »
33. Les robe' à fla-flas, vois-tu, Sandrine, c'est toujours les mêmes qui les chiffonnent et les mêmes qui les savonnent.
— Pa' ce que les hommes sont bêtes!
34. — Viens ça Pyrame! Allons! laissons la plaine aux moutons du Monsieu. Chacun sa pitance. Avec le pain, moi, j'ai le sel, et puis trois oignons. Et Pyrame? Il a pour lui que nulle brebis ne peut dire avoir vu un chien de berger souper d'une côtelette.
35. — Oh! je aimez le vin de France très-beaucoup! Un Anglais qui n'aimez le vin de France..... n'êtes pas un Anglais.
36. — Tu ne connais pas la tante à Dachu?... et tu dis que tu connais les femmes!
37. Ne lui parlez pas des gendarmes!
38. La chasse à l'autographe.
39. La chasse au mouchoir.
40. ..... Jolie femme!... C'est une princesse?
— C'est une drôlesse.

Courrier de Paris.

Un bruit assez étrange est venu sans doute jusqu'à vous; il s'est dit que cette année il n'y aurait rien à dire du jour de l'an. L'enfant chéri des dames et des bambins semble résigné à venir au monde sans trop de bruit, c'est la faute des petites chroniques qui avaient fini par lui rendre la vie extrêmement dure. Ce n'était pas leur sourire que le pauvre poupon rencontrait en mettant le nez hors de son berceau, ses bonbons étaient devenus des pilules, on lui cassait à coups de raillerie tous ses joujoux entre les doigts. Ce premier né de l'année pouvait déjà dire, comme ses cadets : « Dès que je naquis, je pleurai, et chaque heure de ma courte existence me dit pourquoi. » Ce pourquoi, c'est que chacun de ses bourreaux se regarde comme sa victime.

Cette manie de prendre en grippe le jour de l'an, ou du moins d'en médire, est d'invention moderne; nos pères, sur ce point, avaient le goût meilleur, comme dit le misanthrope. De cet anniversaire patriarcal, ils auront gardé pour eux la plus belle part, qui fut le plaisir, et qu'il nous a plu de transformer en corvée. Autrefois c'était un devoir pour les plus mélancoliques eux-mêmes, et les plus *grognons* d'afficher ce jour-là un front souriant se soumettaient avec la meilleure grâce du monde à toutes les obligations qu'il impose. Quand le cœur se dilate, la bourse s'ouvre aisément, et l'on fait volontiers largesse de son superflu à ceux qui manquent du nécessaire. C'est par la visite aux pauvres que s'ouvrait cette journée de bénédictions. L'aumône faite à la paroisse, la seule municipalité en ce temps-là, ne dispensait pas la charité mondaine d'arriver jusqu'à la misère en son taudis. On se disait à peu près partout ce qu'une dame disait hier à son mari quelque part : « Mon ami, je viens de me donner de belles étrennes : j'ai sauvé la vie à toute une famille. »

Il est vrai que le jour de l'an de nos pères n'était pas en butte à cette mendicité parasite que le nôtre suscite de tous les côtés. On dirait que la moindre gratification semée par la ville fait sortir de chaque pavé un nouveau mendiant. Sous prétexte d'étrennes, on ne rougit pas de tendre la main à son voisin peut-être plus pauvre que soi. J'ai entendu des hommes graves, très-affectés de cette disposition déplorable dans un peuple si généreux, discourir moins gravement du remède à lui appliquer, ce serait de constituer un *bureau d'étrennes*, où chacun serait libre d'aller demander les siennes. Les frais de cette nouvelle taxe des pauvres seraient aisément couverts par une cotisation volontaire, qui mettrait désormais tous et chacun à l'abri des réclamations d'une foule d'importuns. L'expédient est trop ingénieux pour être praticable, et il n'empêcherait guère les plus audacieux de vous offrir leurs vœux et leurs compliments de bonne année à bout portant, comme on demande la bourse ou la vie. Que n'imite-t-on plutôt l'exemple charitable et encore plus économique donné par MM. les boulangers, lesquels ont converti en bons de pains, qui se délivrent dans les mairies, les étrennes qu'un usage immémorial semblait assurer à leurs clients?

Cette vieille année, qui s'en va en pleine crise, ne promet pas de belles étrennes à sa jeune héritière. Où sont les hommes de bonne volonté qui ne s'en servent pas comme d'un prétexte pour manquer à leur premier devoir envers la compagne de leur vie? C'est le pavillon sous lequel les généreux eux-mêmes font passer d'assez vilaines marchandises qu'ils ne rougissent pas de présenter comme de magnifiques cadeaux. Nous pourrions citer et nous ne citerons pas de célèbres richards qui, assez peu soucieux de faire aller le commerce, comme on dit, se sont contentés d'orner de fleurs la demeure conjugale. — « Mais, ma chère, disent les bourreaux à leurs victimes nécessairement exaspérées, Tatius, ce puissant roi des Sabins qui inventa les étrennes, ne donnait qu'une branche d'arbre à sa femme, et ses sujets avaient le bon goût de l'imiter : demandez plutôt au précepteur de votre fils. » Mais trêve à l'apologue, et surtout à la moralité qu'il est si facile d'en tirer : *l'enlèvement des Sabines*. Romulus, en effet, dut offrir à Hersilie quelque chose de mieux qu'un rameau de chêne, ces Sabins de maris n'y songent pas.

A quel point périclitent les coutumes les plus touchantes consacrées par ce beau jour, c'est ce qu'une annonce vous aura peut-être appris. Il en résulte qu'un industriel fera circuler dans les rues, la veille et le jour du 1er janvier, une liste manuscrite où chacun sera libre de s'inscrire : plus de cartes de visite et même plus de visites; la liste en tiendra lieu; mais comment parviendra-t-elle à ceux qu'elle intéresse? Par la voie des petites-affiches; c'est là que seront recueillis, d'une manière impérissable, les noms de tous les *visiteurs*, et les *visités* sont priés d'y aller voir. Telle est pourtant la force de l'usage ou de la routine, que l'on ne discontinue guère d'envoyer chez les concierges ces petits morceaux de carton qui ont l'air de dire : « Je pense à vous, pensez à moi. » Que si, par hasard, la politesse tend à s'effacer de nos mœurs, il serait bon peut-être d'en conserver ce simulacre innocent. Il est remarquable que les plus impitoyables railleurs de l'usage ne sont ni les moins empressés à s'y soumettre, ni les moins offensés de toute infraction. « La carte de visite! disait encore l'autre jour l'un des survivants du beau monde d'autrefois, c'est peut-être le dernier certificat de l'ancienne sociabilité française. Tâchons donc de le déchirer le plus tard possible. »

Vous ne sauriez plus avoir l'étrenne des nouvelles qui constituent nos autres nouvelles d'étrennes, mais on peut vous donner quelques petites informations qui sont de circonstance à toutes les époques de l'année. Ainsi un prince de la finance aurait accordé la main de sa fille à un prince de race, et dans des conditions on ne peut plus honorables des deux côtés. On n'a pas été séduit par l'éclat d'un titre, dont la conquête remonte à peu près au temps des croisades et là bas on ne s'est pas rendu aux beaux yeux d'une cassette : l'amour, qui est un don autant qu'une destinée, a tout fait. Quelques amis du financier, qui sont ses rivaux de bourse, supportent difficilement de le voir ainsi *enducaillé*. L'un d'eux qui, suivant la rumeur publique, cherche en vain depuis longtemps un aussi illustre placement pour les millions dont sa fille sera dotée, s'étant permis de dire à l'heureux père et beau-père : « quand aurons-nous l'honneur de recevoir votre gendre, monsieur Poirier? » celui-ci aurait répondu : « Quand vous nous présenterez le vôtre, monsieur Mercadet. »

Certain événement qui vient de se passer dans le Midi rappelle plus ou moins le drame dont le dénoûment a eu lieu naguère à Evreux. Un Roméo de village, qui escaladant nuitamment le balcon de Juliette, a payé de sa vie cet acte licencieux. Plus résolu que le Capulet de Shakspeare, le père outragé avait armé lui-même le bras de son fils contre le séducteur. Cet autre exemple de *vendetta* promet des émotions fortes à ceux qui les aiment.

Nous croyons savoir avec tout le monde que ce triste procès d'Evreux a eu des suites funestes pour la principale accusée. Mme de Jeufosse, dit-on toujours, serait dans un état alarmant. Et comme si ce nouveau malheur n'était pas une expiation suffisante, on ajoute des renseignements d'une tout autre nature et qui n'ont rien de fondé. On a dit, par exemple, et on pouvait fort bien se dispenser de dire, qu'un Anglais était venu tout exprès de son pays pour épouser la plus jeune et la plus intéressante victime de la publicité donnée à ces débats.

Il semblera plus convenable et surtout plus opportun d'avoir fait venir d'Amérique un jeune et savant médecin, que son art mettrait à même de guérir la phthisie pulmonaire. Puisse-t-il arriver assez promptement auprès de Mlle Rachel pour la conserver à ses amis, que les dernières nouvelles reçues ne peuvent rassurer complétement. Hélas! il nous serait trop facile d'attrister un peu plus cette petite chronique; les arts viennent de faire une nouvelle perte. Achille Deveria aura déployé jusqu'au dernier moment un zèle et des lumières que son successeur, quel qu'il soit, ne saurait effacer.

Avec cette fin d'année s'en vont aussi toutes sortes de petits journaux, ce qui est infiniment moins regrettable. En réalité, ces feuilles lilliputiennes étaient un peu la même feuille qui sortait chaque matin du ruisseau pour éclabousser les gens. *Morituri te salutant,* elles voulaient absolument tirer leur révérence, à tout le moins une fois la semaine, au public, qui ne leur rendait jamais le salut de l'abonnement. Lieu d'asile et maison de refuge pour les victimes de la profession, ce qui est leur seul mérite, ces feuilles s'ouvraient peut-être trop bruyamment à ce journalisme ambulant et sans talent ni conviction, si ce n'est celle de son importance, lequel se fait de l'envie un aiguillon pour percer la langue du voisin qu'on écoute et qui est soupçonné de réussir.

En général, pour les plus doux de ces jeunes ou vieux plumitifs, la campagne se borne le plus souvent à une simple prise d'armes, ils ont amassé un peu de poudre que naturellement ils sont très-impatients de brûler, ils ont fait feu de leur *premier article*, — ce fameux premier article qu'on a si longtemps promené dans tous les bureaux de placement littéraire, — cela suffit à leur gloire inédite. D'ailleurs ils n'ont fait que passer, et déjà la feuille qui reçut leurs prémices n'existe plus. Rien ne les presse de planter leurs choux dans leur champ de roses, et ils attendent patiemment le passage d'un autre carrosse de louage pour s'y jeter à corps perdu avec leur prose innocente. Ce sont les moutons du troupeau, mais le troupeau a ses singes qui montrent parfois des griffes de tigre à la faveur de l'anonyme. Pauvres gens plus à plaindre qu'à blâmer, s'ils se résignaient à la destinée des fruits secs du roman et du théâtre; mais ils ont bu à la coupe du petit journal, et son vin bleu leur porte à la tête, ils ne demandent qu'à s'y griser. Malheureusement, cabaret ou boutique, toutes les places sont occupées, et, là comme partout, il y a beaucoup d'épelés et peu de lus. On a eu beau faire preuve d'aptitude en criant *haro* sur divers baudets, et en jetant des trognons de pommes à d'honnêtes gens qui dédaignent de les ramasser : on se voit réduit à faire la parade sur les tréteaux on ne peut plus chancelants du journal sans abonnés. Hélas! combien de ces comiques à la recherche d'un engagement qui leur échappe toujours! Cela est triste à penser, et plus triste à dire. Aussi, tout en reconnaissant que ce journalisme enfariné, s'il vient à succomber, n'a que ce qu'il mérite, on doit convenir que, pour ses victimes, il y aurait *quelque chose à faire*. N'avons-nous pas une littérature nationale dont les origines sont encore à l'état de terrain vague? N'avons-nous pas une langue à défricher, un dictionnaire à construire, et notre histoire gallo-franque ne ressemble-t-elle pas à ce Niger africain, aux eaux abondantes, aux rives immenses, mais dont la navigation est circonscrite, parce que personne encore n'a pu remonter jusqu'à sa source? Que de pareils travaux soient décrétés, à l'instant même s'éclaircissent les rangs de la petite presse, les plus immodérés de ses écrivains se modèrent, se discipl*i*nent et rétablissent l'ordre dans leur esprit. Le respect d'autrui rend le respect de soi-même à ceux qui semblent l'avoir perdu, et, puisqu'il y a bataille, le combat finit faute de combattants.

Passons à une résurrection. La *Revue germanique* va paraître ou reparaître. Les nouveaux fondateurs de ce recueil sont des écrivains distingués, qui se proposent d'en faire pour la littérature et la science de l'Allemagne ce qu'est la *Revue britannique* pour la littérature et la science anglaises : une tribune périodique, un salon permanent, une exposition résumée et complète. Ludwig Bœrne a comparé la pensée allemande à ces contrées des hautes Alpes où l'on jouit de la lumière la plus pure; mais il s'agit d'y arriver. Faciliter l'accès de ces hauteurs à l'esprit français, en éclaircir les brouillards et favoriser ainsi la circulation des idées entre les intelligences des deux pays; tel est le but de cette revue. Une fois par mois, elle fera faire à l'imagination de son lecteur le voyage le plus agréable et le plus instructif. Vienne, Berlin, Dresde, Leipzig, Iéna, Bonn et Munich: voilà les capitales de l'intelligence allemande où elle le conduira en train direct, mais avec des lignes d'embranchement qui lui permettront de parcourir aussi la Suisse et la Hollande; elle pourra même aller jusque chez les peuples scandinaves, *ultima Thule*, si bon lui semble.

Au théâtre, point d'autre nouveauté que les *Fausses bonnes femmes* que l'on joue ce soir au Vaudeville. C'est vers la mi-janvier seulement que le théâtre donnera des étrennes : trois actes de M. Scribe à la Comédie-Française, la *Jeunesse*, de M. Augier, à l'Odéon, et l'*Enfant naturel*, de M. Dumas fils, au Gymnase. Le théâtre nous en réserve de belles (étrennes) comme vous voyez.

C'est sans doute afin de laisser souffler un peu Sisyphe et son rocher, que l'Odéon a repris la *Mère coupable*. Sauf une réapparition furtive au répertoire de la Comédie-Française en 1850, le drame ou mélodrame de Beaumarchais n'avait pas été joué depuis cinquante ans. Il est connu seulement de réputation, presque personne ne l'a vu et ne se soucie peut-être de le voir. Sous l'Empire, une de ces reprises produisit un tel effet qu'un chroniqueur de 1810 crut devoir le constater en ces termes à peu près : « Il a été impossible d'arriver hier jusqu'à la fin de la *Mère coupable :* les cris et les sanglots interrompaient à chaque instant le spectacle. Plusieurs dames ont été emportées hors de leur loge dans un état de désolation vraiment effrayant pour leurs maris. » On nous mande de la rive gauche que la représentation de samedi n'a pas eu cet effet foudroyant : le calme au contraire a été si profond que la pièce n'a plus reparu sur l'affiche.

La *Berline de l'émigré* (théâtre de la Gaîté) est une autre reprise qui pourrait servir de leçon aux dramaturges d'aujourd'hui. *Et vos intelligite!* comprenez par cet exemple d'histoire ancienne, et qu'il vous instruise à construire, à déduire et même à écrire un mélodrame selon toutes les règles de l'art. Un gentilhomme de 93 va monter dans la berline de l'émigration qui l'emportera au-delà du Rhin avec toute sa fortune, six cent mille francs en or, qui sont dans les coffres de la voiture. Mais un jeune gredin a dénoncé le fugitif aux autorités pour lui dérober son argent. Le marquis échappe à la guillotine par un heureux hasard; un deuxième hasard aussi propice lui rend sa fortune; enfin, troisième et dernier bienheureux hasard, le criminel est puni comme il le mérite. Tel est l'événement peut-être vulgaire, dont M. Mélesville a fait une pièce très-intéressante, très-amusante, et qui, malgré son grand âge, vous paraîtra beaucoup plus jeune que la plupart de nos *jeunesses* d'aujourd'hui.

Aimez-vous les revues? On en a mis partout : les *Vaches landaises, O hé! les p'tits agneaux*, c'était le commencement du défilé qui s'allonge et se prolonge jusqu'au boulevard Beaumarchais, dont le théâtre a la sienne. Aux Folies-Dramatiques, *En avant! marche;* aux Délassements-Comiques, *Suivez le monde.* Toutes ces étourdissantes revues sont un peu la même revue : partout ce sont les mêmes quolibets qui s'échangent, les mêmes couplets qui éclatent, et les mêmes bonbons dramatiques qu'un public idolâtre croque à belles dents. Quelque chose d'ausi-amusant et de plus original sans contredit, c'est le *Réveil*s *lon des bébés*, mélodieux et délicieux tohu-bohu musical, exécuté de la façon la plus charmante au théâtre des Folies-Nouvelles, par sa jeune et infatigable troupe au grand complet.

PHILIPPE BUSONI.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES ÉTRENNES, par Damourette.

Etrennes à conserver.

Etrennes à briser.

Etrennes à manger.

Etrennes à boire.

Digitized by Google

Chronique littéraire.

Voyage d'une femme autour du monde, par Mme Ida Pfeiffer, traduit de l'allemand par M. W. de Suckau.

Nous vous parlions, il y a quelques mois, de Mlle Ida Pfeiffer, et de son irrésistible désir de se faire manger par les cannibales. Mais ne croyez pas que cette ambition lui soit venue tout d'un coup et sans gradations. L'esprit humain ne procède point ainsi. Notre célèbre voyageuse a eu d'abord des goûts plus simples, plus modestes. On peut se donner des émotions à moins, et son amour inné du péril a trouvé, dans le principe, à se satisfaire à des conditions moins exorbitantes. Elle a dû commencer par se contenter de dangers imaginaires. Enfant, elle ne voyait pas passer une chaise de poste sans s'élancer aussitôt dedans en idée; jeune fille, elle s'associait avec délices à toutes les épreuves subies, tant sur terre que sur mer, par les fortunés voyageurs dont elle dévorait les *récits*. La vue des montagnes qui se perdaient dans le lointain suffisait pour lui faire verser des larmes, c'est elle qui nous le dit. Mariée, elle put préluder à ses expéditions futures en accompagnant M. Pfeiffer dans quelques courses d'assez longue haleine. Mais ce n'est que lorsqu'elle fut veuve, et qu'elle eut établi ses enfants, qu'elle put enfin se livrer sans contrainte à la passion qu'elle avait nourrie, à ce peu de frais, dans la première partie de sa vie. Elle avait alors quarante-sept ans, l'âge où l'on entre, quant on le peut, dans le repos; mais Mme Pfeiffer a horreur du repos. Munie d'une faible somme, qu'elle économisait depuis vingt ans, probablement à cette intention, la voilà qui, seule et sans guide, part pour la terre sainte. Elle a publié la relation de ce voyage sous le titre : *Reise einer Wienerin in das heilige Land.* (*Voyage d'une Viennoise dans la terre sainte*), Vienne 1844; 2 vol. 4e édition, 1856. Mais qu'est-ce que c'est pour elle que d'avoir traversé la Turquie, la Palestine et l'Egypte? Ce n'était évidemment que pour se mettre en haleine : il faut maintenant qu'elle aille au Nord. Elle a souffert de la chaleur, il faut qu'elle se donne la jouissance de souffrir du froid; elle a grillé, il faut qu'elle gèle. A cette idée, les dents lui claquent de plaisir, et vite elle se met en route pour la Suède, la Norvége, la Laponie et l'Islande (*Reise nach dem scandinavischen Norden und der Jasel Island im Jahr* 1845. — *Voyage au nord de Scandinavie et en Islande, dans le cours de l'année* 1845, — Pesch, 1846; 2 vol. 2e édition, 1855.

Vous sentez bien que si elle revient chez elle, ce n'est que pour se donner la satisfaction de repartir. Elle a vu le Midi, elle a vu le Nord : que va-t-elle voir maintenant? Où va-t-elle aller? Elle va aller partout, elle va tout voir, elle va faire le tour du monde.

Ce tour du monde n'est pas celui auquel nous faisions allusion au commencement de cet article. Avant ce grand voyage, elle en avait fait un autre, et, si nous n'avons pas suivi l'ordre chronologique, prenez-vous-en à l'éditeur des traductions, à qui Mme Pfeiffer aura sans doute inoculé sa passion pour les anthropophages, et qui n'aura pu résister à la tentation d'intervertir cet ordre.

Car, dans le voyage dont nous avons à vous rendre compte, nous ne voulons pas vous prendre en traître, il n'est pas question de cannibales. Vous partirez de Hambourg pour le Brésil, vous aborderez à Rio de Janeiro, vous doublerez le cap Horn, toucherez à Valparaiso, visiterez Taïti, et débarquerez à Canton. Après avoir vu de la Chine le peu qu'il est permis d'en voir, même à Mme Pfeiffer, vous arriverez dans l'Inde, dans ce merveilleux pays sur lequel le monde entier a les yeux fixés aujourd hui. Et remarquez, en passant, comme l'éditeur a bien fait d'intervertir l'ordre de ses publications. Pour avoir été publié en second, le premier de ces voyages se trouve avoir pris un intérêt de circonstance. Le dernier n'en avait pas besoin. La mangera-t-on? ne la mangera-t-on pas? Ce genre d'intérêt-là n'a pas de date. Une émotion de cette espèce réalise toutes les conditions de l'art dramatique. C'est l'idéal de la terreur et de la pitié. C'est Melpomène en personne; tandis que l'autre voyage, pour qu'il obtint le même succès, il fallait l'insurrection de l'Inde, et l'on serait tenté de soupçonner la maison Hachette, qui a des relations avec le monde entier, d'avoir été dans le secret des cipayes; car, pourquoi aurait-elle attendu jusque-là pour imprimer cette première relation? Nous appelons sur ce point toute l'attention de l'Angleterre.

Mais, réflexion faite, le plus probable, c'est que Mme Pfeiffer elle-même aura donné ce conseil. C'est elle qui, depuis son séjour dans l'Inde, se sera ménagé des intelligences avec les indigènes; car évidemment elle n'aime pas beaucoup les Européens, et en particulier les Anglais, et elle a au contraire, un faible pour tout ce qui se rapproche plus ou moins de l'état sauvage. Cela perce à tout instant dans ses livres. Il faut croire qu'elle a eu la main malheureuse avec les Anglais, car une déterminée voyageuse comme elle s'accommode facilement de tout; et pourtant elle a souvent à se plaindre d'eux et en particulier des capitaines de vaisseau. Celui avec qui elle part de Rio de Janeiro manque sans se gêner aux conventions qu'il a faites avec elle. Il ne devait point s'arrêter à Santos, et il l'y retient trois semaines. Un autre, avec qui elle s'embarque à Singapore, lui donne d'autres sujets de mécontentement. « Je n'étais guère mieux dans ce vaisseau que dans l'autre navire anglais. Nous étions quatre passagers. Un d'entre eux, passager de première classe, avait été relégué parmi nous, parce que, à ce qu'on prétendait, il avait l'esprit un peu à l'envers, et qu'il ne savait pas toujours ce qu'il disait ou faisait. Comme les personnes des premières savent toujours exactement ce qu'elles font, le pauvre homme était pour elles un sujet de scandale, et un ordre du capitaine le fit descendre au milieu de nous. Mais je dois faire remarquer qu'on n'en garda pas moins le prix payé pour la première classe. » Les officiers du vaisseau avaient pour domestiques des hommes de couleur. La manière dont on les traitait « ne me parut nullement conforme à la charité chrétienne. On ne leur épargnait jamais les paroles dures, les bourrades ni les coups de pied; jusqu'au dernier mousse qui européen se permettait vis-à-vis d'eux les injures les plus grossières et les plus mauvaises plaisanteries. Pauvres créatures! comment est-il possible que ces malheureux aient de l'amour et du respect pour les chrétiens! » Vraiment elle joue de malheur, car elle part de Ceylan sur un troisième navire anglais, un vapeur de la force de 500 chevaux, le *Bentinck*, qui lui fournit de nouveaux griefs. « Assez tard dans la soirée, il vint encore à bord une femme indigène avec deux enfants. Elle avait payé une place de seconde classe, et on lui assigna une sombre petite cabine non loin des premières; par malheur, le plus jeune de ses enfants toussait très-fort, ce qui troubla le sommeil d'une riche anglaise qui avait également un petit garçon avec elle. La tendresse exagérée que cette dame portait à son fils lui fit sans doute croire que cette toux pouvait être contagieuse. Aussi le lendemain n'eut-elle rien de plus pressé que de prier le commandant de reléguer sur le pont la pauvre mère avec ses enfants. Cet homme généreux et compatissant n'hésita pas un instant à lui donner cette satisfaction. Ni la dame ni le capitaine ne s'inquiétèrent de savoir si cette malheureuse avait une chaude couverture pour garantir son enfant malade contre la pluie qui tombait souvent avec beaucoup d'intensité.

« Si l'enfant de l'Anglaise était tombé malade et qu'elle eût été jetée elle-même dehors au milieu de la nuit et des brouillards, elle eût pu se rendre compte de la douceur de ce traitement! C'est presque à rougir de faire partie d'une classe d'hommes qui est surpassée en humanité et en bonté naturelle par des malheureux qu'on appelle sauvages et païens. Jamais un sauvage n'aurait chassé une mère avec un enfant malade; il aurait, au contraire, pris soin de tous les deux. Il n'y a que les Européens, élevés dans la religion chrétienne, qui s'arrogent le droit de disposer des hommes de couleur, selon leur caprice et leur bon plaisir.

Sur le Gange, elle essaye d'un quatrième navire, et la chance ne lui est pas plus favorable. « Quand le soir nous retournâmes à notre bateau, nous y trouvâmes autant de mouvement que dans un camp. Tous les articles imaginables y avaient été apportés et étalés. Parmi les marchands se distinguaient surtout les cordonniers, dont les chaussures paraissaient belles et solidement établies, et étaient excessivement bon marché. Une paire de bottes d'hommes, par exemple, coûtait une roupie et demie ou deux, mais on en demandait toujours le double. Je vis à cette occasion comment les marins anglais faisaient le commerce avec les indigènes. Un des machinistes, ayant voulu acheter une paire de souliers, offrit le quart du prix exigé. Le vendeur n'accepta pas cette offre, et reprit sa marchandise. Mais le machiniste la lui arracha des mains, lui jeta quelque bois de plus que la somme offerte, et retourna dans sa cabine. Le cordonnier courut après lui, et réclama ses souliers. Mais on lui donna à la place quelques coups de poing, en le menaçant de le faire partir immédiatement du bateau, s'il ne se tenait pas tranquille; et le pauvre diable s'en retourna à ses marchandises.

« Le même soir, un jeune garçon hindou apporta une boîte pour un des voyageurs, et réclama une bagatelle pour sa peine; mais on n'y fit pas attention. Le garçon ne s'en alla pas et renouvela sa demande à plusieurs reprises. Alors, on le chassa, et, comme il tardait à s'en aller, on le rudoya. Par hasard le capitaine survint, et demanda ce qu'il y avait. Le garçon raconta en sanglotant sa mésaventure. Le capitaine haussa les épaules, et le petit malheureux fut expulsé du bateau.

« Que de traits de ce genre et d'autres bien plus déplorables n'ai-je pas vus! Si les peuples que nous appelons *barbares* et *païens*, nous haïssent et nous détestent, ils ont parfaitement raison. Partout où arrive un Européen, il ne veut pas payer, mais seulement régner et commander, et d'ordinaire sa domination est bien plus vexatoire que celle des indigènes. »

Ne croyez pas, toutefois, que ce soit un parti pris chez Mme Pfeiffer de mal parler de tous les Anglais et de tous les capitaines de vaisseau. Quand elle rencontre d'honorables exceptions, elle sait bien leur rendre justice. Voyez ce qu'elle dit du capitaine Lichfield, en compagnie duquel elle a fait la traversée de Bombay à Bassora. « Je ne pus me défendre d'une certaine émotion en prenant congé du bon capitaine, dont je n'oublierai jamais l'amabilité et la complaisance! C'était réellement un excellent homme, et cependant les pauvres matelots, la plupart Hindous et nègres, étaient traités sur son bateau plus mal que partout ailleurs. C'était le fait des deux pilotes qui accompagnaient presque chaque parole de coups de poing et de bourrades. A Mascate, trois de ces malheureux matelots s'enfuirent. L'Européen chrétien est au-dessus de l'Hindou païen et du Musulman, pour les connaissances et les lumières; mais que ne lui ressemble-t-il un peu pour la bonté et la bienveillance! »

Nous insistons sur ces détails, parce qu'ils nous semblent de nature à expliquer tout aussi bien peut-être que de hautes considérations politiques, l'insurrection qui a éclaté contre la domination anglaise dans l'Inde. Ces renseignements acquièrent d'autant plus de valeur qu'ils n'ont pas été écrits pour la circonstance, et que Mme Pfeiffer jouit à juste titre d'une grande réputation de bonne foi et d'impartialité. Elle vous a donné un échantillon des civilisés; en voici un des barbares.

La scène se passe dans l'Inde, dans la petite ville de Notara, non loin de Kottah, la capitale du royaume de Radjpatan :

« Un âne estropié, soit de naissance, soit par accident, se traînant avec beaucoup d'efforts, mit plusieurs minutes à traverser la rue. Quelques hommes arrivant avec leurs bêtes de somme s'arrêtèrent et attendirent avec la plus grande patience, sans proférer le moindre cri et sans lever la main pour exciter la pauvre bête à presser le pas. Plusieurs habitants sortirent de leurs cabanes et lui jetèrent de la nourriture; chaque passant s'empressa de lui faire place. Cette délicatesse me toucha infiniment. Dans quelques grandes villes de l'Inde, il y a même des hôpitaux fondés pour des animaux vieux ou invalides; on les y soigne jusqu'à la fin de leur vie. » Quels barbares que ces gens-là! Nous serions curieux de savoir ce que pense d'eux, en Angleterre, la Société protectrice des animaux.

Le contraste entre ces mœurs et les nôtres continue à se produire sous la plume de Mme Pfeiffer, et cela sans préméditation. « Je fus très-contente de mon domestique et de mon voiturier, comme en général de tout le voyage (un voyage de treize jours, de Delhi à Kottah). Les propriétaires des séraïs ne m'avait pas demandé plus qu'aux indigènes, et ils avaient eu pour moi toutes les complaisances qui pouvaient se concilier avec les sévères préceptes de leur religion. J'avais passé les nuits dans des cellules ouvertes de toutes parts, et quelquefois même sous la voûte du ciel, entourée de gens de la dernière classe, et je n'avais jamais été offensée ni par des paroles outrageantes, ni par des gestes menaçants. Jamais on ne m'enleva rien, et quand je donnais une bagatelle à un enfant, un morceau de pain, du fromage ou quelque chose de semblable, les parents cherchaient aussitôt à me témoigner leur reconnaissance en me faisant d'autres dons et en me rendant toute espèce de petits services. Ah! si les Européens savaient combien il est facile de s'attacher par de bons procédés ces hommes si doux, véritables enfants de la nature! Mais malheureusement ils veulent régner par la violence, et ils traitent ce pauvre peuple avec mépris et avec dureté. »

Les missionnaires eux-mêmes, qui pouvaient rendre de si grands services à la cause de la civilisation, et réconcilier les indigènes avec la domination anglaise, les missionnaires ne paraissent pas, à Mme Pfeiffer, avoir bien compris leur devoir. Leur devoir était de vivre au milieu du peuple, de travailler avec lui, de partager ses joies et ses peines, et, après se l'être attaché par une vie modeste et exemplaire, de lui faire comprendre peu à peu le christianisme par une instruction appropriée à son intelligence. Au lieu de cela, « ils vivent comme des gens aisés; leurs habitations sont très-confortables et pourvues des meubles les plus somptueux. Ils reposent sur des divans moelleux, tandis que leurs femmes font les honneurs du thé, et que les enfants ne se refusent ni gâteaux ni friandises. La vie des missionnaires est plus agréable et plus heureuse que celle du plus grand nombre des hommes attachés à d'autres professions. Loin de se donner beaucoup de mal, ils n'en prennent qu'à leur aise..... Je ne crois pas que de cette manière les missionnaires parviennent à gagner facilement la confiance du peuple. Le costume étranger, l'élégance d'une vie recherchée, font trop sentir au pauvre la ligne de démarcation qui existe entre lui et le prêtre, et lui inspirent plutôt de la crainte et de la réserve que de l'amour et de la confiance... Les missionnaires disent qu'ils sont forcés de s'entourer de cette pompe pour imposer et se faire respecter; mais je crois qu'on inspire du respect par une noble conduite, et que l'on doit chercher à gagner l'homme par la vertu et non par l'éclat extérieur.

« Beaucoup d'entre les missionnaires croient avoir rendu des services extraordinaires quand ils ont prêché dans la langue du pays, et qu'ils ont répandu des écrits religieux dans les villages et dans les villages. Ils font les rapports les plus enthousiastes sur la quantité prodigieuse d'hommes accourus pour entendre leurs sermons et pour recevoir leurs brochures. A en juger par ces descriptions, qui ne s'imaginerait qu'au moins la moitié des auditeurs se soient convertis au christianisme? Mais des prêtres chinois, indiens et persans, n'auraient-ils pas également la même affluence s'ils prêchaient en France et en Angleterre dans la langue du pays, et s'ils se montraient, en outre, dans leur costume national? Partout ils seraient suivis de la foule empressée à recevoir les livres et brochures distribués gratuitement, quand même elle ne saurait pas les lire. »

« Partout où je me suis informée des succès obtenus par les missionnaires, on m'a assurée que le baptême d'un indigène était une des choses les plus rares. Ainsi, les quelques chrétiens de l'Inde, qui forment par-ci par-là de petits villages de vingt à trente familles, doivent leur origine à de pauvres orphelins recueillis et élevés (Mme Pfeiffer aurait bien pu ajouter ou achetés, car elle en cite elle-même ailleurs un exemple) par les missionnaires, mais auxquels on est obligé de procurer de l'ouvrage, et qu'il faut toujours surveiller pour qu'ils ne retombent pas dans leur idolâtrie. »

Ces remarques sont d'autant plus dignes d'attention, que Mme Pfeiffer professe une grande estime pour les missionnaires, et déclare que tous ceux qu'elle a connus étaient des hommes excellents et de bons pères de famille. Elle n'a eu, pour son compte, qu'à se louer d'eux, et partout ils l'ont comblée de bontés et de prévenances. Ces remarques, dirons-nous encore, sont d'autant plus dignes d'attention que Mme Pfeiffer ne se contente pas d'indiquer ce qu'on devrait faire; elle sait très-bien le faire elle-même dans l'occasion, car elle a au service d'une charité véritable une infatigable activité. Ainsi, est-elle retenue quatre jours dans un misérable trou du Kourdistan à attendre une caravane, ne croyez pas que, parce qu'il n'y a rien qui puisse servir d'aliment à sa curiosité dans le pays, elle y va perdre son temps. En ces quatre jours, elle fera plus pour civiliser ces grossiers habitants, et pour leur donner une bonne idée des Européens, que tous les missionnaires avec leurs sermons et leurs brochures. « Les femmes rôdaient toute la journée autour de moi; quand elles ve-

Digitized by Google

naient de dormir ou de bavarder, elles se disputaient avec les enfants. Elles aimaient mieux courir en haillons sales que de raccommoder et de laver leurs effets. Les enfants tyrannisaient singulièrement leurs parents, que pourtant ils ne battaient pas; mais quand ils voulaient quelque chose, et qu'on ne le leur donnait pas, ils se roulaient par terre, frappaient autour d'eux des mains et des pieds, criaient et hurlaient jusqu'à ce qu'on les eût contentés. » En quatre jours, Mme Pfeiffer réussit à corriger la fille de son hôtesse, une enfant de sept ans, et de sa méchanceté et de sa malpropreté. « J'eus autant de succès auprès des femmes. Après leur avoir montré leurs robes déchirées, j'allai chercher une aiguille et du fil, et je leur appris à les raccommoder. Elles goûtèrent ma leçon, et bientôt il y eut une petite école de couture organisée autour de moi. » Après ces heureux résultats si vite et si facilement obtenus, Mme Pfeiffer n'est-elle pas en droit de s'écrier : « Que de bien on pourrait faire dans ce pays si on en savait la langue, et si on avait la ferme volonté de répandre l'instruction parmi ces infortunés!... Quel beau champ s'ouvrirait aux missionnaires s'ils pouvaient se résoudre à vivre parmi ces hommes et tenter de triompher de leurs défauts par la charité et la patience! » Mais la patience et la charité ne sont peut-être pas une grace d'état, et nous avons même un peu peur qu'ici comme dans bien d'autres cas le métier ne gâte tout. Nous nous représentons la charité comme une vertu ardente, et même fiévreuse, allant au devant du sacrifice, et, s'il le faut du martyre. Nous avons peine à la personnifier dans un père de famille tel que le décrit Mme Pfeiffer, s'isolant systématiquement des indigènes qu'il est chargé de convertir, comptant sur son luxe et ses airs de gentleman pour se faire respecter d'eux, et croyant avoir satisfait à ses devoirs et gagné loyalement ses honoraires, lorsqu'il a prêché un certain nombre de fois et distribué une certaine quantité de brochures. Il est vrai que des brochures sont plus faciles à répandre que de bons exemples, et que, si rare que soit l'éloquence, cette éloquence-ci est peut-être la plus difficile à rencontrer.

Mais, tandis que nous nous attardons à discuter cette grave question, l'active Viennoise est déjà bien loin. Elle n'est plus dans l'Inde, elle n'est plus en Perse ni en Géorgie; elle est à Odessa, elle est à Constantinople, elle est de retour en Autriche. Heureusement nous avons déjà eu occasion de vous parler d'elle, à propos de la première traduction de M. de Suckau. Telle vous l'avez vue alors, telle vous la retrouverez aujourd'hui, aussi sincère, aussi dénuée de forfanterie, aussi sensible aux souffrances des autres que dure pour elle-même et intrépide en face du danger. Le danger ici, nous vous en avons prévenus, ne revêt pas de formes aussi exceptionnelles; mais, pour ne pas avoir affaire à des amateurs de chair fraiche, elle n'en est pas moins exposée à des périls très-sérieux, auxquels elle n'échappe qu'à force d'énergie et de sang-froid, et moins peut-être par cet instinct qui nous porte à éviter la mort, — car elle n'a pas l'air de la craindre beaucoup, — que parce qu'elle prévoit d'autres aventures plus terribles, d'autres émotions plus violentes encore auxquelles elle est bien aise de se conserver.

Léon de Wailly.

Gazette du palais.

Ecrire une *Gazette du palais* le 1er janvier, sans pronostiquer un peu les événements de l'année nouvelle, serait manquer aux règles les plus élémentaires de la chronique et aux plus simples convenances. Par malheur, les étoiles de la dernière nuit de 1857 ont disparu du firmament sans que nous ayons songé le moins du monde à les consulter. Nous croyons pouvoir cependant hasarder les prédictions suivantes pour l'année judiciaire 1858 : des maris plaideront contre leurs femmes, des femmes plaideront contre leurs *maris*; — des laitiers seront accusés d'avoir mis de l'eau dans leur marchandise; *ils se défendront* en alléguant l'accroissement énorme de la population parisienne... et seront condamnés; — des tapissiers et des couturières demanderont le payement de fournitures faites à Mmes Amanda, Irma, Clara, Anna, Camilla; MM. Ernest, Gaston, Gontran, Georges, Raoul seront appelés en garantie; — les rédacteurs des débats de police correctionnelle ajouteront quelques ornements aux *dépositions* des témoins, et quelques fleurs aux *réponses* des prévenus; — plusieurs avoués aimeront mieux les états de frais en vingt rôles qu'en vingt lignes; — certains avocats endormiront la cour; certains autres ne la réveilleront pas; — des femmes de magistrats donneront à leurs maris des avis sur les procès qu'ils auront *à juger*; il se pourra faire que ces avis ne soient pas mauvais; — de *jeunes* stagiaires disputeront devant leur glace la tête d'un client hypothétique à un procureur général imaginaire, et s'intimideront de leur *reflet*; — il fera chaud dans les salles d'audience et frais dans la salle des Pas-Perdus; cette différence de température causera des rhumes; — les travaux du palais ne seront pas terminés; — des étrangers admireront le monument élevé à Mal sherbes.

Après ce coup d'œil hardi jeté sur l'avenir, parlons du passé.

Le passé c'était hier. On plaidait devant la seconde chambre du tribunal un procès dont l'intérêt est minime en apparence, mais d'où est sortie tout armée une menaçante question. Cette question intéresse non pas telle famille, telle association privée, telle catégorie imperceptible d'individus; mais toute une classe de notre société moderne, classe que distinguent des caractères spéciaux, une physionomie à part, des mœurs tranchées, des sentiments qui lui sont propres; classe puissante, nombreuse, qu'on pourrait appeler un peuple, le peuple des gens de bourse.

Aucun bruit précurseur n'avait annoncé ce procès. La salle était presque vide lorsque Me Sénard exposa les faits. De quoi s'agissait-il? M. Vauloup s'est reconnu débiteur d'une somme de 25,000 fr. envers sa fille. — Que nous importe? — M. Duboy, son gendre, a cru savoir que M. Moreau, agent de change, était détenteur de fonds appartenant à M. Vauloup. Il a envoyé un huissier à l'officier public, et lui a fait défense de verser en d'autres mains que les siennes les sommes dont *il* pourrait être débiteur vis-à-vis de M. Vauloup. — Cela n'a rien de bien piquant. — Patience. — M. Moreau a déclaré que, bien loin d'être le débiteur de M. Vauloup, il était son créancier. Cette déclaration n'a pas satisfait M. Duboy, qui dit aujourd'hui à l'agent de change : « Vous avez prêté votre ministère à des opérations fictives que la loi prohibe, qu'elle punit, qu'elle annule. La nullité de ces opérations doit s'étendre à toutes leurs conséquences, et notamment aux payements volontaires faits par les joueurs. En concourant à des marchés proscrits, vous êtes devenu responsable des sommes englouties dans ces marchés; vous êtes tenu de les restituer. »

Ces mots : jeux de bourse, responsabilité des agents de change, restitution de différences volontairement payées, ont produit un effet magique : l'attention s'est éveillée; la salle s'est remplie. L'écho des paroles prononcées dans une étroite enceinte a retenti au loin; jamais dénoûment d'un drame mystérieux et palpitant ne fut plus que la solution de cette question de droit, l'objet d'une fiévreuse attente. De mauvaises langues répetent à qui veut l'entendre que la même émotion agite et les hauts barons de la grande bourse, et les cadets en quête d'aventures de la bourse demi-monde; que des *agentes* effrayées font des neuvaines, et que des *marronnes* en proie à l'épouvante brûlent des cierges afin de décider le ciel en leur faveur. Je crois ces bruits fort exagérés. L'inquiétude des desservants parasites de l'action et de l'obligation se comprend; mais pourquoi les pontifes consacrés par l'onction officielle trembleraient-ils? — Ne seraient-ils pas sans reproches?

La plaidoirie de Me Sénard a excité, j'en suis sûr, bien des étonnements. Tout le monde sait que la loi ne reconnaît pas les jeux de bourse; mais combien de gens ignorent qu'elle les punit? Certains joueurs, qui tripotaient dans l'innocence de leur âme, en voudront cruellement à Me Sénard d'avoir troublé leurs illusions. Quant aux femmes, *plutôt* que de croire à l'existence de l'art. 421 du Code pénal, elles nieront le Code pénal tout entier; et si vous leur montrez l'insolent article, elles déchireront la page, vous en jetteront les morceaux à la figure, et vous écraseront de quelque raisonnement sublime dans le genre de celui-ci : « Mon mari un criminel, allons donc; mais ce sont « ses différences du mois dernier qui ont payé la parure que « voici, monsieur; mais si la liquidation de décembre nous « est propice, *il me donnera une voiture*... une voiture « doublée en satin cerise, monsieur; mais si l'année 1858 « nous sourit comme l'année 1857, l'hiver prochain il me « fera bâtir un petit hôtel, monsieur; — sont-ce là des « crimes? — Vraiment vos articles me font rire. » Après une pareille apostrophe, il y aurait quelque témérité à apprendre à ces dames que l'anathème lancé contre les jeux sur les effets publics remonte à 1785, et que des arrêts du conseil ont flétri ces spéculations de la façon la plus énergique. Les sages ou les sots (je laisse le choix au lecteur) qui songent plus à philosopher qu'à s'enrichir, et à étudier l'histoire de leur pays que la cote de la Bourse, trouveront dans ces monuments législatifs des détails curieux sur les motifs auxquels les excès de l'agiotage étaient attribués. « Sa Majesté, » ai-je lu dans l'arrêt du 7 août 1785, « a reconnu que ce n'est qu'en éludant les sages disposi« tions qui proscrivent toute négociation faite hors de la « Bourse, et par des personnes sans qualité, qu'on est « parvenu à établir dans des cafés et autres lieux ce jeu « effréné, consistant en paris et compromis clandestins sur « les effets publics, lequel, dans les pays même où il est « toléré, paraît avilissant aux yeux de tout négociant ou « banquier jaloux de conserver sa réputation. »

Ainsi tout le mal venait des négociations faites hors de la Bourse par des personnes sans qualité. Je me plais à croire que les agents de change ont infiniment de plaisir à lire cet arrêt; il est pour leur compagnie un titre de noblesse, un hommage rendu à l'exactitude avec laquelle leurs anciens remplissaient leurs devoirs. Les désordres qu'il s'agissait de réprimer ne pouvaient être imputés qu'à des personnes dépourvues de tout caractère officiel; donc les agents de change de 1785 étaient innocents de ces désordres. Cette pensée doit être pour leurs successeurs un sujet de légitime orgueil, un encouragement à mériter que l'histoire leur rende, à eux aussi, un semblable témoignage; elle serait aussi un motif de consolation si, par malheur, il arrivait qu'un membre de leur compagnie s'écartat des obligations qui lui sont imposées.

L'arrêt du conseil de 1724, qui avait créé la Bourse de Paris, permettait aux nobles d'exercer la profession d'agent de change sans déroger, et imposait aux candidats les conditions de moralité les plus sévères, de sorte qu'on pouvait dire à la vue d'un agent de change : « C'est peut-être un prince, c'est très-probablement un saint. » Si quelques-uns des soixante ont l'abord *un* peu hautain, leur excuse est dans la grandeur de pareils souvenirs.

C'est par les traditions que les compagnies, comme les familles, se maintiennent, se fortifient et s'enrichissent. Nos agents de change ont le respect des traditions.... Voilà pourquoi les charges qui se vendaient 400,000 fr. sous la Restauration, se vendent aujourd'hui 1,800,000 f. Je fais des vœux bien sincères, en dépit des envieux et des médisants, pour que l'an de grâce 1858, qui commence aujourd'hui, ne s'achève pas sans que nous apprenions que l'honneur d'entrer au parquet a été payé 2 millions et plus.

A beau mentir qui vient de loin, est un proverbe vrai, au delà comme en deçà de la Manche. Il est difficile de le prouver mieux que ne l'a fait John Mobley, dont les journaux anglais racontent les exploits. Echappé de la colonie pénitentiaire d'Australie, il revient en Angleterre, se présente tout d'abord chez une pauvre femme et lui déclare qu'il n'est autre que son fils, déporté depuis vingt-deux ans. Il se fait héberger pendant quelque temps, et disparaît un jour, emportant tout ce que possède la malheureuse. Puis il s'adresse successivement à deux femmes, et se fait passer pour leur mari; l'une d'elles le trouve bien un peu changé, mais elle ne l'a pas vu depuis trente ans, et trente ans laissent leur trace sur le visage d'un homme. Mobley est reçu avec tous les honneurs et tous les égards dus à l'époux légitime. Bientôt il se lasse de son bonheur conjugal. Des émotions de famille d'un autre genre lui sont devenues nécessaires, et il est en train de se jeter dans les bras d'un prétendu frère, qui les lui ouvre fort tendrement, lorsque la police met très-mal à propos un terme à ses effusions. Le tribunal de Srafford a condamné Mobley, à un an de travaux forcés.

Il ne s'en fût pas tiré à si bon marché, il y a trois ou quatre siècles. On l'eût très-vraisemblablement étranglé, pendu et ensuite brûlé. Ainsi fut puni, en l'an 1560, un imposteur dont Denis Papon nous a conservé la curieuse histoire. Il s'appelait Arnould du Tilh, et s'était mis en tête de jouer le rôle d'un sien camarade, nommé Martin Guerre, laissé pour mort sur un champ de bataille. Chacun donna dans le panneau, et dame Guerre la première. Au bout de quelques années on eut quelque soupçon de l'imposture, et Arnould fut mis en jugement. Il répondit si pertinemment à toutes les questions que les juges étaient fort empêchés. Le retour de Martin Guerre, qui fut reconnu par ses sœurs et par sa femme, les tira très-heureusement d'embarras; mais ce qu'il y eut de plaisant, c'est que le vrai mari parlait d'événements survenus dans son ménage avant son absence, moins exactement que ne le faisait son audacieux Sosie. — Il paraît que Martin Guerre ne prit pas trop philosophiquement son parti de ce qui s'était passé pendant son interrègne, et que dame Guerre n'en fut pas quitte sans une verte semonce.

Ce procès eût figuré à merveille parmi les causes facétieuses réservées autrefois pour l'audience du mardi gras. Le débat auquel nous avons assisté il y a quelques jours n'eût pas été non plus une cause grasse à dédaigner. Nos grands-peres s'y seraient pâmés de rire, et les avocats, nos devanciers, l'auraient largement assaisonnée de cette bonne grosse gaieté dont on ne s'effrayait pas jadis. Comme Rabelais, chargé d'une chronique judiciaire, l'eût gaillardement contée! Hélas! nous sommes prudes aujourd'hui, et je vais être obligé d'envelopper mon récit de toutes sortes de voiles. Comment dire...? Enfin, essayons. M*** laisse tomber sa montre... *Où la laisse-t-il tomber?* A moi l'artifice oratoire! Vous rappelez-vous la ballade du *Plongeur*, de Schiller et sa légende du *Gant*. Le roi jette un gobelet d'or dans le gouffre de Charybde : Quel écuyer hardi, quel chevalier sans peur disputera la coupe aux vagues furieuses? Ecuyers et chevaliers restent muets; mais un petit page, à l'œil doux et fier à la fois, sort du milieu de la foule, et de l'air le plus naturel du monde se jette dans l'abîme écumant. — Ainsi commence la ballade. — Dame Cunégonde laisse tomber son gant dans l'arène. — « Chevalier Dé« *lorges, si votre amour* est aussi ardent que vous me le « jurez, allez ramasser mon gant. » Il y avait dans l'arène un lion, un tigre et deux léopards. — Le preux n'hésite pas. — Ainsi commence la légende, certes, le page et le chevalier étaient deux braves, — auraient-ils eu le courage de ravir au gouffre qui la recèle peut-être encore, la montre de M. ***? je ne voudrais pas l'affirmer. D'ailleurs il n'était plus temps de s'adresser à eux, et M. *** honora de sa confiance certains personnages qui portent de grandes bottes... et qui ne sont pas des cavaliers.

Ces messieurs se *mirent* à l'œuvre. Lorsqu'ils eurent terminé leur pénible mission, ils affirmèrent que leurs recherches, si délicates et si minutieuses qu'elles eussent été, n'avaient amené aucun résultat. M. *** s'adressa alors à l'habile industriel de qui relevent les hommes à grandes bottes. « Ma montre n'a pas été retrouvée, lui dit-il, veuillez m'en payer la valeur. » — « Mais prouvez-moi d'abord, « monsieur, que votre montre est tombée là où vous dites? « Avez-vous des témoins? » — M. *** fut obligé de convenir qu'il n'en avait pas. Néanmoins le juge de paix, appelé à se prononcer, lui accorda une indemnité de 200 francs. — Devant le tribunal, la question fatale : « Avez-vous des témoins? » a été posée de nouveau. — Cette fois M. ***, pour n'avoir pu y répondre affirmativement, a vu condamner sa prétention.

Mme *** n'aura pas manqué sans doute d'offrir, ce matin 1er janvier, une montre à son mari, en lui recommandant bien de ne pas la perdre.

Henrys.

Hotel pompéien

DE S. A. I. LE PRINCE NAPOLÉON, A L'AVENUE MONTAIGNE, AUX CHAMPS-ÉLYSÉES.

Nous vivons dans un temps d'effroyable gâchis. L'architecture en particulier semble à bout de ressources et d'invention. Souvent, pour expliquer la pauvreté des fantaisies modernes, nous avons entendu dire que nos architectes manquaient de science. Cette affirmation, pour le moins singulière dans la bouche des critiques, est-elle vraie? Non, sans doute. Nous le voyons assez par les travaux des architectes à chaque exposition, à chaque envoi de Rome. Au besoin ils reconstruiraient ce qui n'a jamais existé. Jamais peut-être à aucune époque, même au siècle où les grands et illustres artistes de la Renaissance, Alberti,

Digitized by Google

Piranèse, Serlio, Scamosi, Palladio, s'inspiraient de la beauté des ouvrages antiques, l'antiquité ne fut mieux connue et mieux appréciée. Ce n'est pas de nos jours qu'un architecte accouplerait impunément, comme Mansard de Jouy, un fronton grec à une cathédrale renaissance. Le siècle des Visconti, des Lebas, des Lassus, des Normand, des Viollet-Leduc, n'est point un siècle d'ignorance et de barbarie.

Dans cette pauvreté d'invention moderne, dans cette richesse de science architectonique, que devait faire un prince, ami des arts, désireux d'élever un monument de son goût et de sa fantaisie? Evidemment c'était de retourner à la source d'un art qui trouva sa plus glorieuse période à la principale de ses origines; c'était d'instaurer chez nous l'*andronitis* grec, la maison romaine, ou du moins cette heureuse altération du type grec par le type romain, telle que Pompéi nous en a gardé de si délicieux modèles. Assez d'autres seraient tentés d'édifier pour leurs besoins ou leurs plaisirs le manoir féodal, le château Louis XIII, le palais Louis XIV, la petite maison Louis XV, le temple Directoire, ou, qui pis est, la bâtisse moderne, sans style et sans caractère. Le prince Napoléon ne pouvait agir ainsi. Emporté peut-être à son insu par un goût archaïque assez vif, il a repris, mais en l'épurant, la tradition architectonique de l'Empire. Ce style fier et solide convient tout à fait à une famille qui tire ses origines d'elle-même, et joint à travers les siècles la tradition française à la tradition romaine. On sait quelle imposante grandeur Napoléon Ier imprima aux monuments de son règne. Les hippogées de l'Egypte, les ruines grandioses de l'Italie, avaient déposé des traces profondes dans cet esprit qui modelait les monuments et les hommes à sa pensée génératrice. Si lourd qu'on le veuille dire, on ne comprend guère pour l'Empire un autre style que le style dont il s'est servi.

L'hôtel du prince Napoléon a donc, à nos yeux, le premier avantage d'être conforme à une tradition de famille. C'est plus, c'est

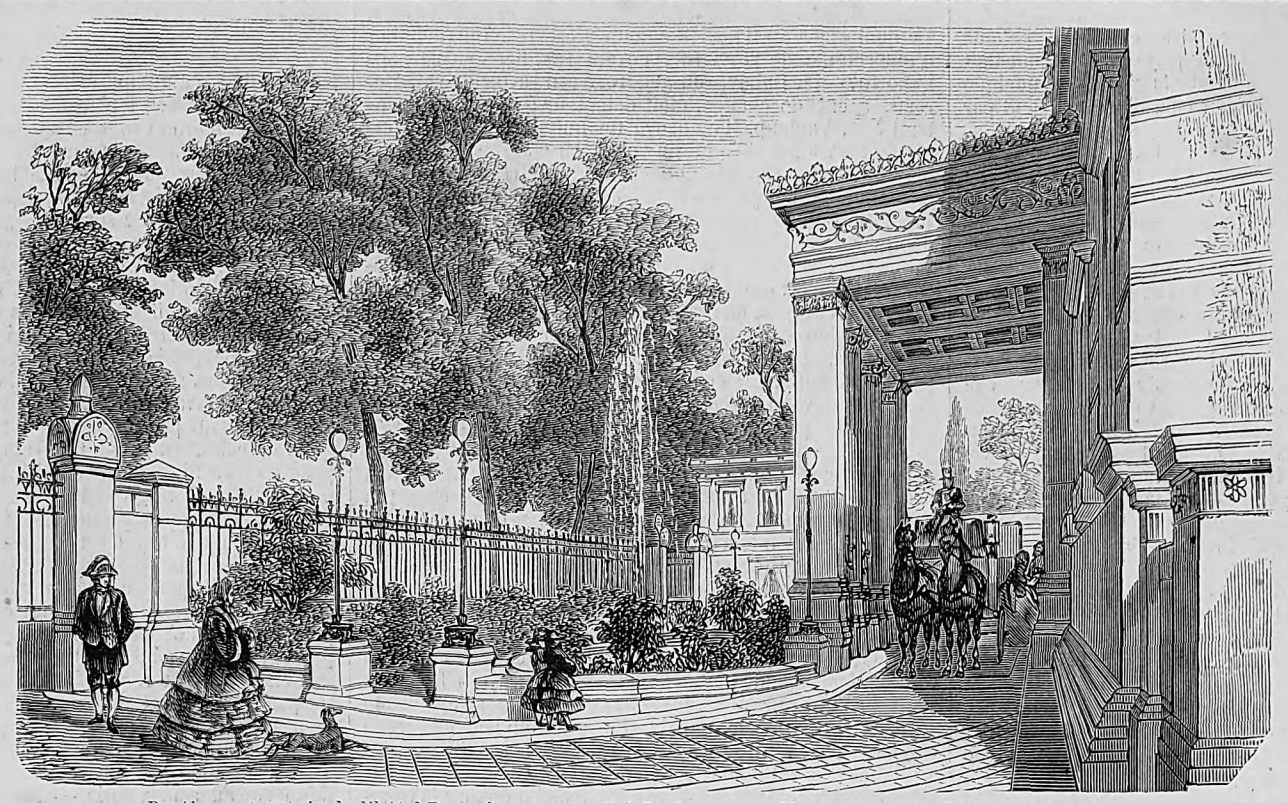

Portique et entrée de l'hôtel Pompéien construit à Paris, avenue Montaigne, pour le prince Napoléon.

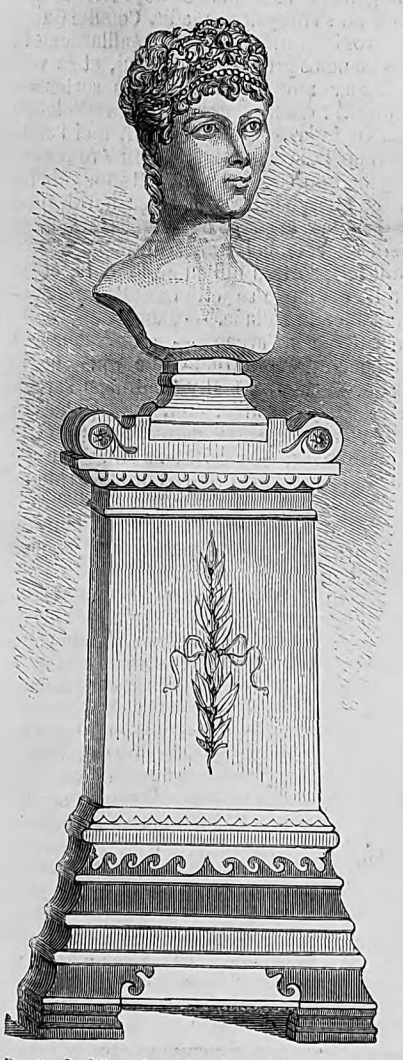

Buste de l'impératrice Joséphine, dans l'atrium.

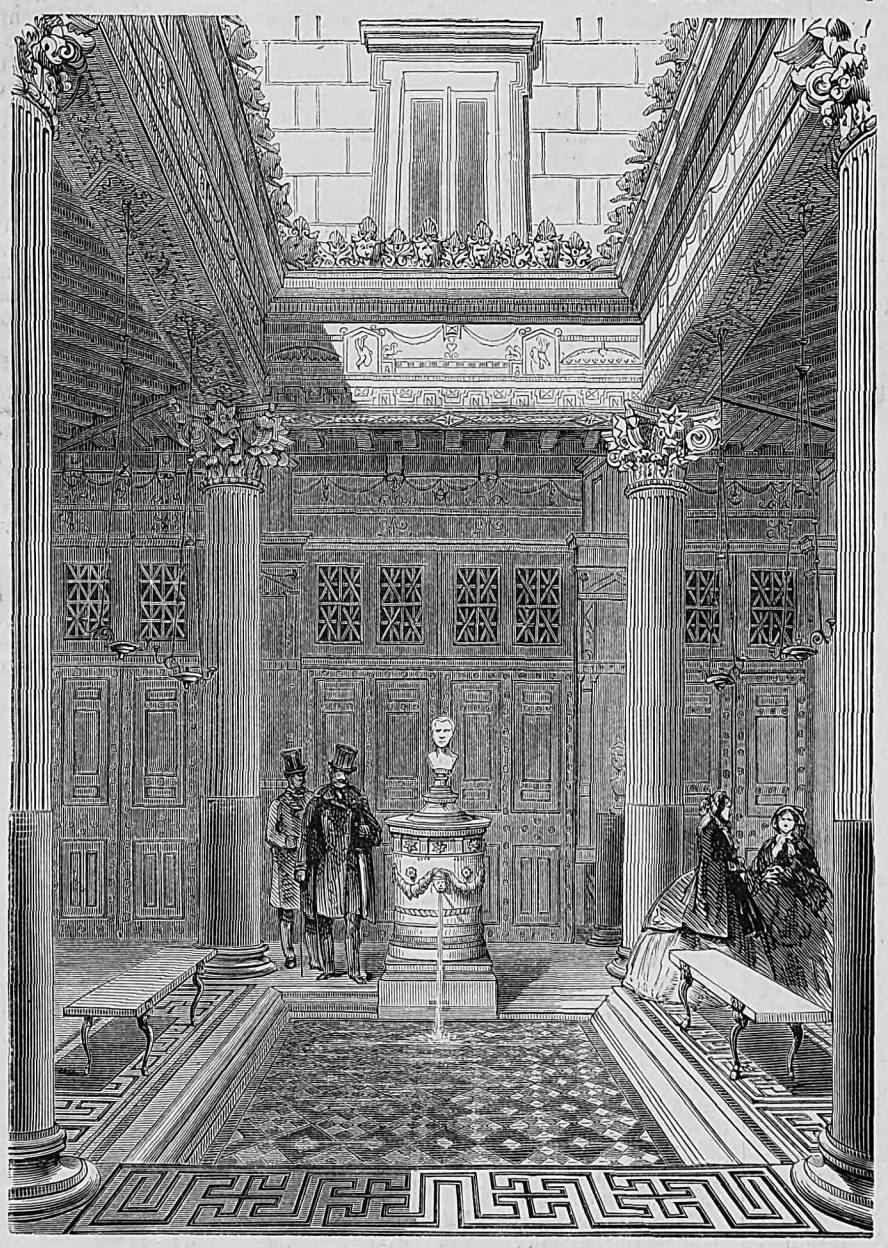

L'atrium.

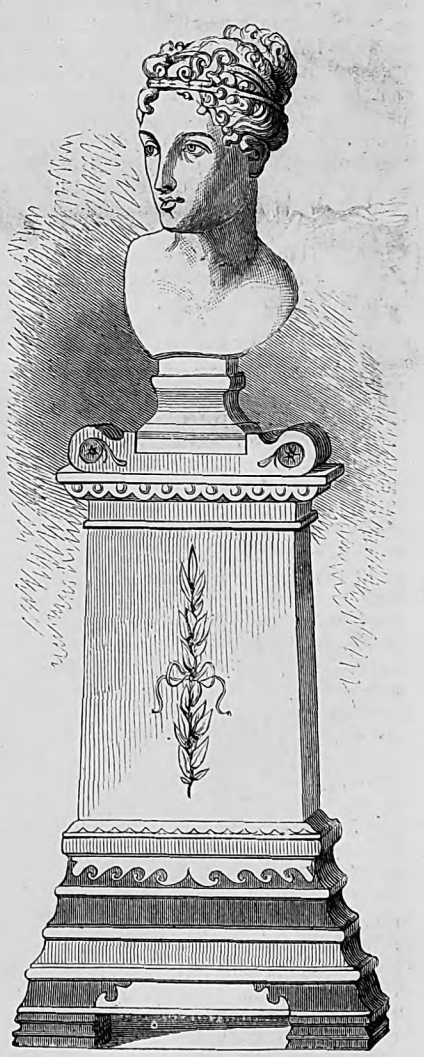

Buste de la princesse Pauline, dans l'atrium.

La création de l'homme, frise peinte dans l'atrium, par M. Cornu.

Digitized by Google

autre chose qu'une curiosité fastueuse, autre chose qu'une fantaisie d'antiquaire. C'est un souvenir et c'est un hommage. C'est un palais votif, si je puis m'exprimer ainsi. Il appartenait au prince Napoléon de nous donner ce premier modèle d'une maison pompéienne ; — car nous ne pouvons accepter comme telle le joujou que les Anglais ont érigé à l'intérieur du palais de Sydenham, et que nous avons visité en 1854. Le roi de Prusse, qu'un goût si vif de l'antiquité domine, a bien, sur un théâtre improvisé, restitué la tragédie à la scène grecque, mais personne, nous le répétons, n'avait imaginé d'installer sa vie dans l'une de

Passage latéral de l'hotel Pompéien, conduisant au bain turc.

Le combat des Titans.

Un chasseur.
(Peintures décoratives par M. Cornu.)

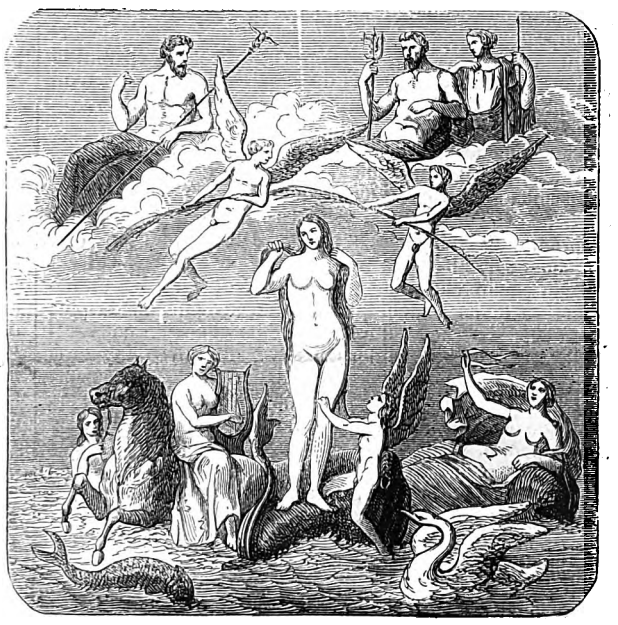

La naissance de Vénus.

ces constructions qui forment *la Ville des morts*, comme Walter Scott appelait Pompéi. L'inclémence du ciel cisalpin, l'insalubrité, l'incommodité prétendues d'une pareille installation, l'uniformité de nos mœurs, la vie commune du mari et de la femme, — autant d'obstacles allégués par la mauvaise foi, la routine et l'ignorance, autant de préjugés à combattre et à renverser par un grand exemple. Nous nous en félicitons pour notre part. Car, tout intérêt d'antiquaire mis de côté, il nous semble que l'agrandissement de la chose domestique est aussi une conquête pour l'esprit humain, et que l'intelligence s'élève avec la hauteur des lambris. La médiocrité des fortunes fait la médiocrité des sentiments.

C'est M. Normand, l'heureux et habile architecte, qui fut choisi par le prince pour élever la maison pompéienne qu'il avait en vue. M. Normand, dans la collection des quatre-vingt-trois maisons d'Herculanum et de Pompéi que la terre avare a rendues au jour, ne manquait certainement pas de types excellents et d'admirables modèles. Il pouvait choisir indifféremment la maison du poëte ou celle de Diomède, le palais de Scaurus, décrit avec un soin si minutieux par Mazois, ou la maison de M. Lucretius, déblayée en 1847, et commentée par M. Ernest Breton, dans son beau livre de *Pompéia*, le plus récent travail publié sur la question (1) ; mais il ne fallait pas non plus que l'exactitude archéologique devînt une tyrannie. Un prince français, avec sa maison militaire, ne peut être logé comme un bourgeois de Rome venant chercher l'ombre et le frais à sa villa d'Herculanum ou de Pompéi. D'autre part, le terrain de l'avenue Montaigne était exigu, et les développements de la maison du Faune, avec ses larges péristyles et ses vastes jardins entourés de portiques, étaient absolument impossibles ; il fallait, non pas opter entre deux partis extrêmes, mais concilier des difficultés particulières avec les difficultés générales résultant de la différence de nos mœurs d'avec les mœurs romaines. C'est ce que M. Normand a fait avec un grand goût ; et si nous avons des critiques à lui adresser, elles ne porteront jamais sur l'ensemble des travaux, mais sur des détails qui peuvent facilement être remaniés. Examinons donc cet hôtel ou plutôt cette maison qu'un hasard piquant et singulier a faite voisine d'un château féodal bâti par le prince Soltikoff.

Quand on descend vers le fleuve, au n° 27

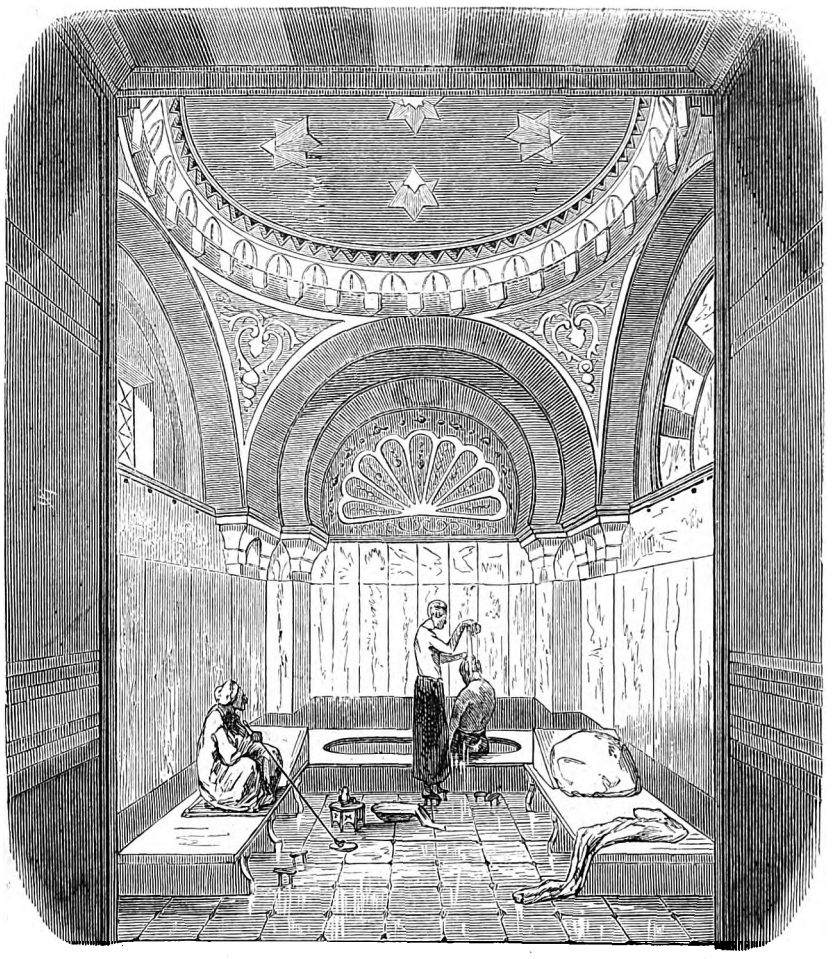

Vue intérieure de la salle du bain turc.

de l'avenue Montaigne, sur la gauche, on s'arrête, non sans un sentiment de surprise, devant une maison précédée d'un portique, et peinte à l'extérieur d'après la chromolithie des anciens. Le rouge, le vert et l'ocre sont les bases de l'ornementation picturale. Ces vives couleurs commencent par réjouir nos yeux accoutumés au sombre manteau que la pluie, la poussière et le brouillard ont jeté sur nos monuments. Dans ces heureux pays, qu'un chaud soleil baigne d'un éternel bain d'or, la peinture se marie naturellement à la lumière, dont elle est un reflet irisé. C'est le même rayonnement et la même joie sous un double aspect.

L'hôtel est séparé de la rue par une grille dont le moindre mérite est d'être un produit médiocre de la fonte moderne. A droite et à gauche, deux pavillons identiques pour les concierges, pavillons à terrasse, avec des mufles de lion servant de gargouilles pour les eaux pluviales, et percés de trois fenêtres que surmonte un attique très-simple. Déjà se montre dans ces loges le système de l'ornementation qui prévaut dans l'édifice. Les roses de galerie, les initiales du prince, la division des assises de pierre par un trait rouge, relient ces édicules à la maison principale. On sait d'ailleurs que chez les anciens la loge de l'*ostiarius* était à droite du *prothyrum* et faisait partie de l'*ædes*. Quand la porte d'airain avait roulé sur les gonds et que les verrous perpendiculaires avaient été poussés, le logis avait refermé sur lui-même toute la chose domestique du maître. Janus, Forculus, Limentinus et la déesse Cardea, étaient chargés du soin de veiller pour tout le monde endormi.

Le jardinet et le vivier qui précèdent le portique ne sont guère conformes à la tradition antique. Nous avons remarqué quatre charmants lampadaires supportés par des colonnettes dont les chapiteaux sont des têtes

(1) Voir vol. XXV, n. 621, page 35 ; vol. XXVI, n. 665, page 309 ; vol. XXVII, n. 671, page 15.

Digitized by Google

de pavots renversés. Ils ont été moulés par les soins de M. Rossigneux, et exécutés sous ses yeux, ainsi que tous les objets d'ameublement intérieur. A cet effet, tous les musées d'Europe ont été fouillés : tous ont apporté leur tribut.

Mais voici le portique ; il est soutenu par quatre pilastres droits, dont deux sont engagés, et par quatre colonnes composites.

Les chapiteaux des colonnes sont de l'ordre ionique ; les pilastres sont décorés à leur sommet de palmettes et d'ornements imités de ceux du temple de l'Erecthée à l'acropole d'Athènes. Tous ces ornements sont rehaussés de filets de diverses couleurs. Dans l'entablement, une frise, bronze et or, prend naissance au centre, dans une large feuille; des ornements en forme de palme et des rosaces alternées portent les initiales dorées du prince.

Au-dessus du portique sont des fenêtres étroites plongeant sur la rue. C'était autrefois le *gynécée* ou l'appartement des femmes.

A droite et à gauche, le corps du logis, jaune et rouge, avec de larges caissons à fleurs dorées, et dans des niches, sur fond rouge, les deux statues en bronze antique de Minerve et d'Achille, symboles de la prudence et du courage. On a peint sur le grès du portique le molosse, sévère gardien de la maison, avec l'inscription fatidique : *Care canem !* Une mosaïque rudimentaire aurait pu reproduire ce détail familier de la vie domestique des anciens.

Cinq degrés séparent le portique du vestibule. Montons-les du pied droit, pour ne pas faire injure à l'inscription *salve* qui nous accueille au seuil du logis. Salut à la deesse Panthée, protectrice de la maison, qu'une main pieuse a peinte sur un panneau, à droite de la porte de l'atrium.

La déesse Hygie, à gauche, est représentée sous la forme d'un serpent qui prélibe sa part d'un sacrifice champêtre. Que ces deux divinités nous assistent et nous voient d'un œil favorable, car l'*ostiarius* est dur à l'étranger !

Le pavé du vestibule est en marbres de diverses couleurs découpés en losanges. Trois marches et une balustrade ornée de vases étrusques, de lampes et de fleurs, séparent la partie inférieure d'une sorte de *tablinum* plus élevé, d'où partent les appartements du prince, l'*œcus* privé, l'*atrium domestique*, si je puis m'exprimer ainsi.

Ici commencent les peintures imitées de l'antique. Ce sont des fresques dans une gamme claire et lumineuse qui séduisent tout d'abord, avant qu'une patiente analyse en ait démontré l'ordonnance ingénieuse, le goût parfait, l'appropriation exacte. Elles sont de M. Sébastien Cornu, et lui font honneur. Fils de la tradition archaïque, ce peintre a religieusement emprunté aux arts grec, étrusque et romain, ce qu'ils avaient produit de plus pur ou de plus charmant. Pour nous, qui nous faisons gloire de nous rattacher à la tradition latine, nous avons été ravis de ce retour sincère et pur à la cosmogonie pélasgique. Il y a peut-être pour l'avenir, dans cet art naïf, plus d'émotion sincère que dans les combinaisons frelatées, épuisées de l'art contemporain.

Les deux panneaux, à droite et à gauche du vestibule, personnifient les *Saisons*. Chacun d'eux se subdivise en trois sujets : un sujet principal sur fond rouge, et deux figures dansantes sur fond bleu. Ici l'*Automne s'endort dans les bras de l'Hiver*. Suivent un berger et une danseuse. La danseuse est une charmante figurine que Papéty nous a léguée comme un souvenir de son passage en Italie.

Là, le *Printemps couronne l'Été de fleurs*. Cette *oaristys* annuelle a pour témoins une bacchante et un chasseur dont nous reproduisons le type fier et élégant.

Comment décrire maintenant les peintures accessoires qui accompagnent ces grands sujets et forment la décoration générale. C'est principalement dans l'ornement que l'art antique brille par la délicatesse, l'esprit, la grâce, les mille inventions d'un génie facile, heureux et toujours pur. Ces rinceaux deliés, ces figurines, ces oiseaux, ces animaux, ces épis, ces guirlandes retenues par un nœud, c'est la fantaisie qui les produit, et c'est la fantaisie seule qui peut les concevoir. Ces transitions de couleur, noire, rouge, bleue, c'est l'harmonie souveraine, et l'harmonie s'entend ou se juge, mais ne se décrit pas. Consultez, à défaut de renseignements, les gravures des Cabinets de Pompéi et d'Herculanum, dans quelques-uns de ces beaux livres, qui sont des modèles de typographie et de gravure : votre esprit comprendra de reste.

Le plafond, caissonné largement, est peint de rouge et de bleu. Au fond du vestibule supérieur dont j'ai parlé, sur la droite, est un corridor (*fauces*), donnant naissance à l'escalier d'honneur qui conduit au premier étage. Un sphinx de marbre blanc déploie ses ailes et supporte une torchère.

De ce côté, occupant l'avant-corps de la maison, un cabinet destiné aux aides de camp.

De l'autre côté, un cabinet de réception correspondant avec la bibliothèque et commençant la série des appartements du prince.

Devant nous, les portes en chêne, érable, citronnier et amarante de l'Atrium, portes à deux battants, à panneaux, ornées de bulles et de roses en bronze. La garde est en ivoire et en cuivre. L'antiquité aurait trouvé moyen de placer là quelque merveille de fonte, un de ces accessoires que le génie de la nation a élevés au rang de précieux bijoux, malgré l'indignité de la matière, tant l'art doit ennoblir les moindres choses et leur donner une physionomie particulière !

C'était la portion la plus significative du logis antique, celle qui le distinguait si profondément du nôtre. L'*atrium* ou *cavædium* attestait tout d'abord par ses mosaïques et ses fresques la magnificence du maître. Cour rectangulaire intérieure, il était soutenu par des colonnes de porphyre soutenant un portique doré. Le centre en était entouré par un bassin de marbre blanc ou *compluvium*. Le compluvium recevait les eaux de l'*impluvium*, partie découverte d'où coulait l'eau du ciel par des mufles d'animaux en gargouilles.

Donc voici l'atrium de la maison du prince. Il est d'une richesse que l'antiquité n'aurait pas trouvée exorbitante, mais qui frappe toujours d'étonnement et d'admiration nos yeux, accoutumés à l'indigence des habitations modernes.

A la tête du compluvium, sur une sorte d'autel ou cippe en marbre qu'entoure une guirlande de fleurs et de fruits coloriés, se dresse comme un dieu le buste de Napoléon Ier, du chef de la famille impériale. Il est entouré de ses frères et sœurs, dont les bustes en marbre blanc, portés sur de petites colonnes, font aux quatre côtés du portique une décoration solennelle. Il semble que ces figures romaines soient enfin chez elles, et qu'elles délibèrent en commun sur quelque importante affaire domestique. Ces bustes, copies de statues du temps, ont toutes ce profil antique si pur chez l'auguste matrone, Mme Letizia, la reine-mère, et chez l'auteur commun, Charles Bonaparte, beau comme Lucius Vérus. Suprême encore chez l'Empereur, bien que souligné par la mode et la flatterie du temps, ce grand type se retrouve, à de moindres degrés, chez ses frères et chez ses sœurs, jusqu'à s'évanouir dans le type autrichien du roi de Rome. Quoi qu'il en soit, voici, en commençant par la droite, les bustes des princes représentés. Nous citons les inscriptions mêmes :

1° Jérôme.
2° Charles Bonaparte.
3° Louis.
4° Lucien.
5° Joseph.
6° Caroline.
7° Pauline.
8° Elisa.
9° Joséphine.
10° Létizia.

Il faut y joindre quelques bustes qui n'ont pu prendre place :

Napoléon-Louis fils.
Prince Jérôme fils.
Hortense.
Le roi de Rome.

Nous n'avons pas à nous prononcer sur la valeur de ces bustes, dont quelques-uns sont de Canova. Le style et la fermeté n'étaient pas précisément les qualités de ce sculpteur, qui restera grand malgré ses défauts. Toutefois la tête de Mme Létizia est fièrement modelée; la couronne, les perles et les cheveux sont entremêles avec un goût sans afféterie. Nous ferons encore remarquer le profil de Diane, de la princesse Pauline.

Toutes ces images (*majorum species*) étaient renfermées jadis dans le *tablinum*, partie supérieure de l'Atrium. On y joignait les figurines des dieux lares. Les ancêtres ne sont-ils pas, eux aussi, les protecteurs de la maison ?

Mais je reviens à l'atrium et à son ornementation. Il est tétrastyle, c'est-à-dire supporté par quatre colonnes composite d'un goût très-pur. Le piédestal en est simple ; il se compose d'un socle, d'une plinthe et d'un tore. Le premier tiers de la colonne est sans moulure et revêtu d'un stuc imitant le porphyre. Les deux autres tiers sont cannelés à vives arêtes et revêtus d'un stuc de couleur ocre. Le chapiteau n'est séparé que par un rang d'olives et quelques astragales. Il se compose de feuilles d'olivier, dont les extrémités sont peintes en vert. La fleur du lotus sert de rose au tailloir sur les quatre côtés.

Entre chaque colonne sont des bancs de marbre blanc, qui reposent sur des têtes et des pieds de bœuf en bronze. Le tout porte sur un pavé d'entrelacs rouges et blancs.

Le compluvium a son pavement en marbre, disposé en petites losanges tour à tour blanches, jaunes et vertes. De grandes losanges noires relient le tout, et s'harmonisent de la façon la plus heureuse. L'eau du bassin en adoucit encore les teintes.

Le pavé du portique est entièrement en marbre. On regrette l'absence des mosaïques qui décoraient les plus humbles maisons pompéiennes. Mais, hélas ! l'art des mosaïstes a bien dégénéré depuis cette époque, et peut-être M. Normand a-t-il eu raison d'y renoncer.

On sait qu'à Pompéi, une des maisons fut trouvée pourvue encore d'une portion de châssis qui supportait un vitrage, selon toute apparence. Des blocs de matière vitreuse calcinée par le feu de la grande éruption de l'an 79 après Jésus-Christ attestent que l'art du verrier n'était pas aussi complétement étranger aux anciens que certains auteurs voudraient le faire entendre. C'est aux vitres déjà mentionnées par Pline le Jeune que Sénèque fait allusion lorsqu'il parle de pièces de verre nommées *specularia*, à travers lesquels arrive la lumière. Ce seul exemple aurait suffi pour légitimer le châssis vitré qui, dans la maison du prince, abrite contre les intempéries d'un climat hyperboreen l'atrium et le solarium, c'est-à-dire la promenade en terrasse qui recouvre le portique de l'atrium. Cette terrasse, ornée de gargouilles peintes, est dominée par les fenêtres du premier étage. On comprend ainsi l'esclave qui, dans Térence, s'excuse d'avoir regardé chez le voisin par l'ouverture de l'Impluvium.

La corniche de l'étage supérieur reproduit l'initiale du prince.

Quant aux murs, ils sont partout couverts de peintures, de feuillages, oiseaux, chimères, masques, guirlandes, d'attributs et d'ornements qui font du moindre coin un objet de curiosité et de joie pour les yeux.

Mais nous voici arrivés à la partie la plus importante de cette description, c'est-à-dire aux peintures murales de l'atrium. M. Séb. Cornu a résumé dans son travail la théogonie d'Hésiode. Les symboles du polythéisme grec y sont reproduits avec un pinceau savant, qui s'inspire des précieux débris de l'art pélasgique. Ici la matière est vivifiée par l'esprit, et l'âme de l'homme s'élève à la compréhension de l'âme universelle. C'est ainsi que, commentant les divins poëmes des mythologues, les peintres de la Grèce primitive durent se montrer les auxiliaires de la civilisation en conduisant les hommes de l'idée du fini à l'idée de l'infini. Pour eux, comme pour les rhapsodes de la poésie iératique, Vénus est la matière aimante, et Minerve l'esprit.

Dans six grands panneaux et les six frises correspondantes, M. S. Cornu a retracé les symboles mythologiques de l'air et du feu, de la création et de la mort, de l'eau et de la terre, de la douleur et de la joie, de la matière et de l'esprit, du repos et du travail, vaste synthèse théogonique qu'aurait célébrée le poëte des *Œuvres et des Jours*. Nous ne sommes point Hésiode, et, loin de la rendre, nous avons reçu l'impression générale de ces fresques. Nous en reproduisons deux seulement, le panneau à gauche, celui de la bibliothèque : Jupiter, aidé de Minerve et d'Hercule céleste, foudroie les Titans. La Victoire conduit son char, la tête couronnée de fleurs, vêtue d'une longue robe blanche, les ailes repliées. La Victoire fouette l'attelage divin, tandis que Zeus dirige les carreaux de la foudre olympique contre les fils aînés de la Terre. La première révolte de l'homme contre le ciel sera repoussée, car Minerve, c'est-à-dire l'esprit, et Hercule, c'est-à-dire la force, combattent pour le maître du monde.

Dans la frise au-dessus, Prométhée, sous l'inspiration de Minerve, crée l'homme. Némésis et les Parques, Cybèle, Neptune et Mercure assistent à la création. Mercure Psychopompe, c'est-à-dire conducteur des ames, tient par les ailes une figurine de femme : c'est l'âme sous une forme matérielle et charmante. La statue qui sera l'homme est encore travaillée par le divin ouvrier. Dans une corbeille sont les pains de terre glaise qu'il emploie.

Dans le second panneau reproduit par nous, Vénus Anadyomène sort du sein des eaux. Eros et Antéros se disputent la palme. Himéros est aux pieds de la déesse. Jupiter, Neptune et Amphitrite assistent à sa naissance. Toutes les grâces mythologiques, toutes les séductions de la forme, charment l'œil dans cette composition, qui fait rêver involontairement à deux peintures fameuses, le *Triomphe de Galatée*, de Raphaël, et la *Vénus Anadyomène*, de M. Ingres.

Dans la frise, Vénus et l'Amour unissent Pâris et Hélène. La jeune épouse de Ménélas semble hésiter encore ; la main sous le menton, émue, elle regarde venir le plus beau des hommes. Vénus lui parle à l'oreille. Une jeune fille chante l'épithalame des noces criminelles.

Terminons : au fond de l'atrium est une porte à quatre vantaux, qui conduit au grand salon, richement décoré.

La salle à manger n'est peut-être pas assez spacieuse. Le plafond à caissons octogones est superbe. Partout sont les attributs accoutumés : poissons, gibier, fruits. Une cheminée en marbre blanc, fort étonnée de se rencontrer dans une maison pompéienne, occupe le fond de la salle à manger. On a renoncé au triclinium. Un *monopodium* ingénieux remplacera le lit antique que la corruption romaine avait empruntè à Carthage.

La bibliothèque est à gauche de l'atrium. Un très-beau buste du roi Jérôme occupe la cheminée de cette salle merveilleusement garnie de livres. Ici encore il a fallu faire des sacrifices aux temps modernes. Les rouleaux de papyrus sont si peu notre fait !

Les appartements du prince occupent tout ce côté de la maison. Le côté de droite est indépendant, et sera sans doute inoccupé. Le prince y a mis ses objets d'art, marbres et tableaux. On sait qu'il a de très-belles choses, notamment le *Galilée* et le *Christophe Colomb* de Marechal (de Metz), le *Venereum* de Gérôme, la *Bataille de l'Alma* de Vernet, le *Débarquement d'Old Fort*, par Pils, le *Marat* de L. David, la *Revue du Sultan*, par E. Lami, et quantité d'autres toiles fameuses dont il n'a pas voulu se priver dans son nouvel intérieur.

Nous comprenons la décision du prince. On ne peut se dissimuler toutefois que c'était peu la peine de peindre les murs à fresque, si c'était pour les couvrir par ces horribles *bordures* en or moulé que ne connaissaient pas les anciens. Ils avaient des tableaux sans doute, et ils y attachaient un grand prix, mais ils les réunissaient dans un bâtiment spécial, dans la *pinacothèque*. Le prince, qui possède déjà de charmants bains turcs, fait construire au fond du xyste une salle de natation pour l'hiver. Ne serait-ce pas plutôt l'emplacement d'une pinacothèque, qu'on pourrait approprier aux toiles et aux tableaux modernes? Nous le pensons, sans oser le décider.

La charmante édicule que ces bains turcs du prince ! On y arrive par une allée de statues ou par un couloir formé de quatre pilastres, couronnés d'une treille. Les parements des murs sont en onyx translucide algérien. Les coupoles en stuc bleu, les étuves, les divans, la fontaine aux ablutions reproduisent exactement les thermes, si chers aux Orientaux.

Derrière le salon ou *œcus*, sont des serres vitrées. Dans la plus grande est l'eau qui chante. Une fontaine de marbre blanc, ombragée par des orangers, en occupe le fond. La plus petite servira de fumoir.

Le *viridarium* ou jardin est petit, trop petit même, mais il était difficile d'en tirer meilleur parti que ne l'a fait M. Normand. Cet architecte et le décorateur, M. Chauvin, à qui nous devons déjà la reproduction des Loges de Raphël à l'école des Beaux-Arts, ont justifié la confiance que le prince avait mise en leurs talents. Il nous paraît plus difficile de mieux concilier le goût antique et le confort moderne, la civilisation de la Grèce et la délicatesse française.

ALFRED BUSQUET.

Digitized by Google

La dame aux trois amours.

Dans un de ces petits villages que la fantaisie et l'oisiveté s'amusent, chaque année, à construire sur les bords de l'Océan, très-étonné de ces fêtes inattendues, le hasard, le plaisir, la causerie, et même un peu de névrose, avaient appelé une vingtaine de jeunes femmes élégantes, qui se plongeaient, chaque matin, une ou deux minutes dans ce flot salutaire, et qui passaient le reste du jour à s'habiller, à se déshabiller, à se rhabiller, et surtout à babiller. Elles étaient jeunes, curieuses, assez jolies; elles étaient arrivées, en pleine paresse, en plein été, avec des maris ou de simples amis, qui les quittaient le lundi, et revenaient le samedi, pour passer le dimanche au bord du flot sonore et grondeur! Ainsi elles donnaient tout ce dimanche aux souvenirs de Paris; mais, sitôt que ces messieurs étaient partis, elles s'abandonnaient, en véritables filles d'Ève, à toutes les puérilités innocentes, voire légèrement défendues, et, chose incroyable, à cette défense elles trouvaient un certain plaisir.

Un jour de l'été brûlant, ces dames qui avaient batifolé sur cette grève innocente, jusqu'à midi, virent arriver, dans une de ces jolies cabanes en coutil bleu et blanc, qui recèlent tant d'élégances, une dame âgée et sérieuse. Elle avait toutes les apparences d'une femme de qualité; sa tenue était sévère, et pourtant, à la beauté du visage, à la vivacité de ses deux grands yeux pleins de feu, à sa démarche, à sa voix, à sa parole, aux déférences dont les gens qui l'accompagnaient entouraient cette dame sérieuse, on comprenait que la vie et les passions n'avaient pas été lettre close à ce regard intelligent. Rien qu'à la voir, chacune de ces petites maîtresses se sentit prise, et presque à son insu, d'un sincère et profond respect. C'est si beau, la vieillesse accorte et fière, et l'on est si content de se dire à soi-même, à l'aspect de certains vieillards : Voilà comment je serai quelque jour, si je reste un esprit libre, honoré, fidèle, et l'ami des honnêtes gens!

La dame avait, à ses côtés, une enfant de cinq ou six ans, qui l'appelait sa marraine, et qui se tenait glorieusement à cette ombre maternelle, car l'enfance est un instinct, et cet instinct sait à merveille où donc il faut se tenir, pour rencontrer aide, appui, tendresse, amitié, protection. Plus l'enfant est faible et timide, et plus il se presse à l'ombre heureuse et clémente de la force et de l'amour maternels. Cette enfant était pâle, et pâlie encore par un mal invisible. Elle ne courait pas; elle ne riait guère, et sa marraine, inquiète à la voir si faible, était venue demander à l'Océan, la force et la santé qui manquaient à cette enfance étiolée. Aussi l'une et l'autre elles s'entendaient à merveille, et d'un mot, d'un regard, d'une même pensée, elles se disaient tant de choses! On les regardait, on les saluait, et deux jours durant elles furent les deux lionnes de ce rivage hospitalier.

A l'abri de la falaise, au coude où le flot bleu s'arrête et frémit à peine, on avait élevé un petit pavillon très-modeste, et sous cet abri gracieux les dames venaient, chaque jour, montrer leur parure, écouter la causerie, et travailler à l'aiguille. Il n'y a pas d'occupation plus douce à qui n'a rien à faire, à qui ne pense à rien, à qui s'amuse à vivre uniquement pour le bonheur de vivre, et de respirer l'air vivifiant que le flux de l'onde amène, et laisse au rivage en partant. Dans ce pavillon jeté sur les galets luisants, les langues et les aiguilles piquaient tout à la fois, et Dieu sait que les dames ont autant de plaisir à ourler leurs manchettes qu'à déchirer leurs prochain. C'étaient des confidences, des extases, des rêves, des mystères, des bavardages, des médisances... La chose est ainsi : on en fait plus, en huit jours, au bord de cet Océan jaseur, qu'en six semaines au beau milieu d'un salon parisien.

La vieille dame à l'enfant venait chaque jour à cet assemblée; elle avait un livre, elle avait son ouvrage, elle avait une enfant, et ces trois occupations semblaient lui suffire. Elle embrassait l'enfant, elle ouvrait le livre, elle essayait une broderie, enfin elle rêvait, et ses grands yeux semblait demander aux flots mouvants des regrets cachés dans l'immensité. Parfois la dame (on le voyait sans peine) était prête à pleurer... le flot flottant de la mer lui donnant le vertige, et la tenant immobile et charmée à son bruit.

Naturellement, et bien vite, on voulut savoir le nom, l'état, la pensée et l'action de cette dame, et très-facilement on apprit qu'elle était veuve, et fort riche, et qu'elle s'appelait Mme la comtesse de Stains. Elle habitait, en Normandie, à vingt lieues de cette poétique échancrure de l'Océan, un beau château de son hoirie. Elle était la grand'mère de cette jolie enfant orpheline, elle avait soixante et deux ans, elle était bonne aux pauvres gens, affable à tous, accessible à peu, grande aumônière et grande amie et confidente de feu monseigneur l'évêque d'Evreux, l'ancien évêque. Il était son conseil, et chaque année, à la fin de l'automne, après la visite pastorale, il venait passer quatre ou cinq jours chez son amie, Mme de Stains.

Voilà tout ce qu'on apprit à ces femmes curieuses; elles n'en demandaient pas davantage, elles n'en demandaient pas tant. Désormais la dame leur était connue, et, sans un petit accident qui survint le quatrième jour de sa présence aux bords de la mer, elle fût arrivée, elle fût partie avec aussi peu de cérémonie à l'aller qu'au départ.

Or voici cet accident, puéril en apparence, et qui ne vaut l'honneur d'un récit que par l'espèce de petit drame auquel ce léger oubli de la dame a donné lieu.

Certes elle était vêtue avec la recherche et l'extrême élégance des femmes les mieux parées, mais elle ne portait qu'un seul bijou, d'un sombre aspect, un bracelet. Dans ce bracelet trois médaillons contenaient trois différentes mèches de cheveux : une blonde, une brune, et la troisième était d'une couleur moins recherchée, elle était d'un rouge ardent. L'or du bracelet était de l'or bruni; l'habile ouvrier l'avait entouré de perles noires, de diamants noirs. Le bijou représentait, sans nul doute, un bijou précieux, mais la dame ne voyait ni les perles, ni les ciselures, ni les diamants du bracelet; elle ne voyait que ces fines et soyeuses chevelures; de temps à autre, et quand personne, et pas même son petit enfant ne pouvait la voir, elles les touchait de ses lèvres... un doux sourire à sa lèvre, une larme dans ses yeux!

Un soir, cependant, la dame oublia son bracelet sur la table banale du Casino, où elle l'avait déposé; elle sortit, tenant par la main sa petite-fille... au bout de dix minutes, on la vit revenir inquiète, agitée, et se demandant où donc elle avait oublié son bracelet?

Quand elle l'eut retrouvé, elle se prit à respirer avec beaucoup plus d'aise et de contentement, puis elle rentra d'un pas sûr, et par le plus long chemin dans la petite maison qu'elle habitait sur la grève; une reine en habit de cour n'a pas plus de grâce et plus de majesté. Elle avait remis à son bras le précieux bracelet avant de quitter le Casino, non pas sans faire à ces dames un beau salut, tout empreint d'un certain air de hauteur qui ne lui était pas habituel.

Cette hauteur indisposa définitivement deux ou trois baigneuses assez maussades, qui ne demandaient pas mieux que de se fâcher, et qui d'ailleurs avaient passé l'âge heureux de l'indulgence; aussitôt donc que la dame ne fut plus à portée de les entendre et de les voir : — Eh bien! firent-elles à la baigneuse diligente qui avait eu le temps d'étudier le bracelet, dites-nous ce qui est écrit autour de ces trois médaillons?

— Autour de ces trois médaillons, Mesdames, sont inscrits très-lisiblement, les trois noms que voici : Paul, Victor, Edmond, à ces trois noms charmants, nous ajouterons, s'il vous plaît, trois dates charmantes : 1836, 1847, 1848, puis sur un ruban, émaillé par Froment-Meurice, à coup sûr, il est écrit : « *Mes trois amours!* » Voilà, mesdames, ce qu'il y a sur ce bracelet dont l'absence a tant troublé cette dame, il n'y a qu'un instant.

— Ma foi, reprit la première des deux pécores, cette dame nous la donne belle avec ses *trois amours*, ses trois passions, ses trois chevelures et son orgueil! Comment donc, nous nous fatiguons à lui sourire, à la saluer, à l'écouter; tout ce qu'elle fait est charmant; tout ce quelle dit est pour nous une parole d'Évangile, et tant d'hommages, de salutations et de petits soins, pour arriver à ceci, je vous prie, *à trois amours!* Ma foi, mesdames, je ne suis pas plus sévère qu'une autre femme, et je comprends certes bien des faiblesses, mais ces trois amours a si peu d'intervalle, il me semble à moi, qu'il n'y a pas là de quoi nous tenir la bride en main, comme a fait cette orgueilleuse; elle part demain, et tenez-vous pour certaines que moi, qui vous parle, eh bien! je lui dirai tout net ma façon de penser sur ses trois amours.

A ces mots cruels, ces dames se séparent; on était justement au samedi, le jour de ces messieurs, et ces dames, ce jour-là, n'avaient pas d'autre souci que de se mettre sur leurs gardes-meurtrières : sauve qui peut! C'était le mot d'ordre du samedi... le samedi et le dimanche appartenaient à ces Messieurs.

Mais quoi! le dimanche en question, ce même Océan qui avait été, jusqu'à présent, tout sourire et toute placidité, fit entendre au loin un grand murmure; il se lamentait sous la pression de la main divine, et son flot rude et tranchant venait briser la grève que tout à l'heure encore il touchait à peine. On a beau jouer avec ce grand Océan et se plonger, chaque matin, dans son flot paisible, il a des retours qui font peur aux âmes les plus confiantes; tout à l'heure il vous portait comme un chien fidèle, et maintenant il se fâche en hurlant, si bien que le chien devient tigre, et voilà nos sceptiques qui font le signe de la croix! Comptez aussi les soudaines tristesses qui s'emparent de l'âme humaine, à ces lointaines lamentations; et la pluie, et le froid, et l'isolement! Soudain vous êtes enfermés dans une montagne écumante et hurlante! Vous restez muets, pâles et tremblants; vous avez froid, vous avez peur!

Semblables à des tourterelles qui ont pressenti le vol ardent des vautours, les habitantes de cette plage dévastée en si peu d'instants s'étaient réunies le soir du dimanche, abandonnées par les visiteurs de Paris que l'orage avait chassés un peu plus tôt que d'habitude, et déjà elles se trouvaient toutes changées. Ce n'étaient plus le même Océan, ce n'était plus la même attitude et la même causerie; on eût dit que sa colère et sa menace étaient passées dans ces petites âmes frileuses : une coquette a côté de l'Océan! un ver luisant à côté d'une étoile! un mauvais petit faiseur de cantates à côté de Victor Hugo!

Après les premiers frissons, la dame aux trois amours fut reprise en sous-ordre, et ces petites dames frileuses se mirent à débiter, à ce propos, toutes sortes de menteries et de fadaises philosophiques. Elles ne comprenaient pas, non certes, qu'une femme eût trois amours. Le premier amour, passe encore; on est jeune, on est faible, et le diable est si fin! mais trois passions dans sa vie..... Ah! fi! Notez qu'une de ces dames était veuve, en ce temps-là, de son second mari; qu'une autre, avant d'être une baronne, avait chanté l'opéra, au grand Opéra de Paris; une troisième appartenait à une mère qui avait écrit ses *Mémoires*, et qui s'était peinte un peu plus bas que le buste; une autre obéissait, pour son propre compte, au démon poétique; elle écrivait des odes et ballades; elle tournait l'élégie; elle excellait dans le rondeau; elle n'avait pas sa pareille aux bouts-rimés; dans ses contes, peu vêtus, elle faisait parler toutes sortes d'amoureux et d'amoureuses; elle racontait mille aventures décolletées dans sa course des mille et une matinées. Que dis-je? Elle avait été couronnée rosière à l'Académie française; en un mot, elle avait subi toutes les épreuves qui charrient les âmes flexibles aux plus violentes tentations. Eh bien, cette même femme, poète et rosière, elle était si loin de croire à un troisième amour, qu'elle ne croyait même pas à son premier amour!

C'est ainsi que ces dames fortifiées se glorifiaient et se posaient en belle apparence, et dans le plus beau jour, sur un piédestal de leur propre architecture! Et comme, une fois lancé, l'amour-propre de ces dames poétiques et légères ne s'arrête pas, il advint bientôt que la dame aux trois amours, au bel enfant, fut traitée aussi mal, par ces grandes connaisseuses en petites vertus, que si elle avait comparu naguère sur quelque banc de la police correctionnelle, un gendarme à sa main gauche, et son adultère à sa main droite. O ciel! est-ce possible! une seule femme... et trois amours?

Sur l'entrefaite entra Mme la comtesse de Stains; elle venait pour prendre congé de ces dames, et les remercier de toutes les déférences qu'elles lui avaient témoignées. — « Mais, mesdames, reprit la comtesse, on dirait que les unes et les autres, vous avez été frappées de stupeur, et c'est à ne plus vous reconnaître, à vous voir inquiètes et troublées; qu'y a-t-il? Est-ce l'orage? Est-ce la tempête? Enfin pourrait-on savoir le sujet de vos chuchotements? »

Il y avait dans cette assemblée une toute jeune femme enjouée, avenante et gaie; elle avait bien entendu les perfidies de ces austères baigneuses, mais elle eût rougi d'en accepter la moindre part.

— « Madame, dit-elle à la comtesse de Stains, il faut nous pardonner si nous sommes un peu troublées; c'est la mer qui en est la cause; elle gronde, elle se fâche, elle arrive en mugissant, et ça nous rend, si vous le permettez, un peu méchantes, un peu médisantes, et de mauvaise compagnie. Ah! fi! l'Océan qui gronde! Il me semble que j'entends mon mari, qui frappe à ma porte, un jour de garde, et qui vient chercher son briquet. Comme tu sens la pipe, ô mon mari! » Elle était très-jolie, elle parlait à merveille, et souriait à l'avenant, cette aimable petite femme-là.

Si donc l'on eût laissé dire et laissé faire, en se jouant, cette jeunesse, elle arrangeait toute chose, et la dame aux trois amours n'eût jamais soupçonné la méchanceté de ces méchantes; mais la pécore au teint verni, et la grande sèche aux cheveux noircis, l'une et l'autre revêches, maussades et pointues, ne voulurent pas avoir le dernier mot.

— Nous disions, quand vous êtes entrée ici, madame la comtesse, que nous ne comprenions pas.....

— Vous disiez des folies, madame, reprit la petite bourgeoise, est-ce qu'on répète ces choses-là? Quand on a le malheur de les avoir dites, on les oublie, et l'on fait bien. Quel paradoxe, après tout, un amour, deux amours, trois amours..... Qui vous le demande, et qui voudrait faire, après votre hostile addition, la preuve de vos méchants calculs?

— Que parlez-vous de trois amours? répondit Mme de Stains d'une voix sérieuse, en se tournant d'un air dédaigneux vers la dame teinte en noir, et vers la dame vernie en blanc. — Est-ce qu'à notre âge on parle encore de ces choses-là, mesdames? Puis, s'adressant à la jeune femme, à la bourgeoise aux yeux pers, — c'est bien à vous, mignonne, et cela convient à vos vingt ans, de parler de ces belles choses printanières. Vous êtes fort jolie, et vous ne le savez pas; vous êtes bonne, et vous ne vous en doutez guère; vous avez bien de l'esprit, avec bien de la délicatesse, en cet esprit charmant. Vous êtes honnête assurément, et c'est pourquoi vous avez pris, j'en suis bien sûre, et hautement contre ces dames les sévères, la défense et la protection de l'amour.

Ayant ainsi parlé, et voyant que l'opposition était muette en ce moment, mais furieuse, elle prit place au fauteuil (c'était le seul fauteuil de l'établissement), et bien assise, et ses vêtements faisant de beaux plis autour de sa personne, et elle se prit à regarder son bracelet. — J'ai cependant, dit-elle en s'emparant de l'attention générale, j'ai cependant, mesdames, trois amours dans ma vie, et loin de les calomnier, j'en suis heureuse et j'en suis fière... écoutez-moi!

II.

Mon premier amour..... je vivrais cent ans, je me souviendrais, jusqu'à mon dernier moment, de la minute heureuse où je le vis, pour la première fois! J'étais folle de joie, et je compris d'un coup d'œil toutes les tendresses à venir. Il était beau comme un ange; il avait de longs cheveux blonds, un grand œil bleu : il était un poète, il était un rêveur. Hélas! l'ingrat, il ne m'a pas tout de suite aimée; il a résisté longtemps à ma tendresse; il ne voulait pas me reconnaître; il hésitait à lire au fond de mon cœur. Que de peines je me suis données pour obtenir un premier sourire! Et pendant qu'il hésitait à m'aimer, je n'hésitais pas, moi, je l'aimais déjà de toutes les forces de mon cœur.

C'était, je vous l'ai dit, une belle et charmante créature, un peu dédaigneuse et d'un accès difficile; il fuyait le monde, il cherchait la solitude, il aimait les beaux espaces pleins d'ombre et de soleil; il honorait le printemps, mais l'automne avait pour lui de grands charmes. Que de choses il entendait, il voyait dans l'espace, et qui échappent à nos sens mortels!

A la fin, cependant, il m'a aimée autant que je l'aimais, et ce fut alors, entre lui et moi, des bonheurs ineffables. Il me disait qu'il m'aimait de toutes les forces de son âme, et souvent, dans la pleine campagne, il m'arrêtait pour me le dire; il m'écrivait des élégies; il me chantait de ravissantes chansons; il me disait que rien ne valait ma tendresse, et qu'il mourrait plutôt que de la perdre. Hélas! le cher poète, il rêvait les grandeurs de la poésie, uniquement pour orner mon front du laurier poétique. Il était l'enfant de Virgile, il était le fils adoptif de Lamartine; Victor Hugo l'appelait « son frère! » Et tant d'images qui traversaient les inspirations de ce jeune homme! Un jour il me prit à part, et, m'entraînant au fond d'un bois, il me fit asseoir sur le bord d'un fossé, et lui, il se mit à me lire

Deutsches Museum
Digitized by Google

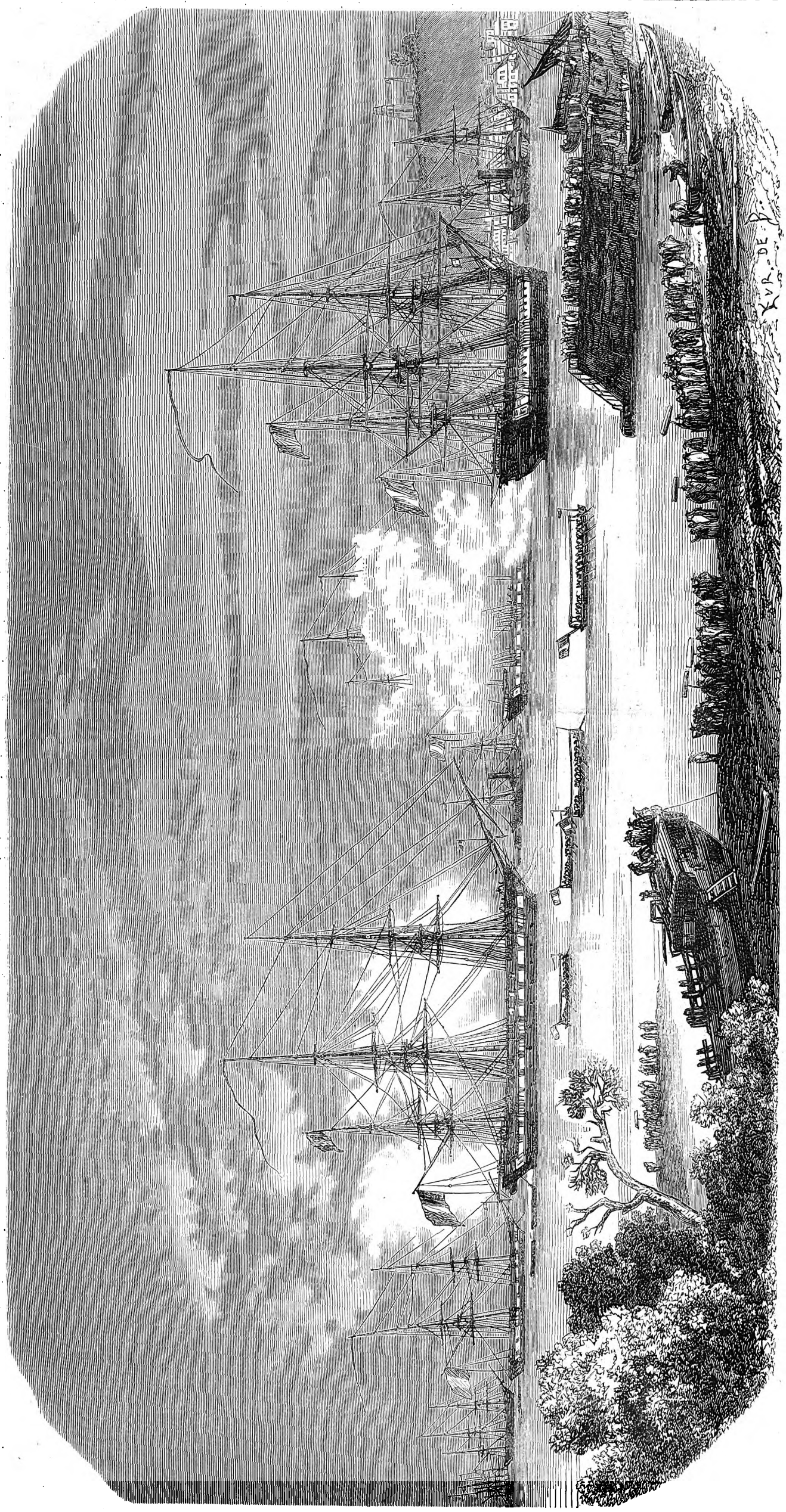

Arrivée de la mission extraordinaire de M. le baron Gros à Macao.

un beau drame, où toutes les douleurs se confondaient avec toutes les pitiés. La parole obéissait à cette voix souveraine ; il avait l'accent des grandes passions. Il avait mis au monde une ingénue, et il la parait de toutes les blancheurs virginales. Le beau drame ! Et moi, étonnée, épouvantée, heureuse à la façon des reines, je pleurais de sympathie, et de joie, et d'orgueil.

Tel il était. Je l'aimais autant que lui-même il aimait la gloire. Il me disait souvent qu'il me ferait immortelle, et véritablement, lui et moi, s'il eût vécu, nous serions aussi connus que Dante et Béatrix. Mais la mort était là, jalouse, inquiète, inexorable.

O Mort ! qui me prenais ce jeune homme, et me laissais seule en ces déserts du monde ! O Mort ! qui me l'a pris sans miséricorde et sans pitié ! Je l'ai vu mourir, à vingt ans ; il est mort dans mes bras, les yeux tournés vers moi qui l'appelais... Ma main a fermé ses yeux, mon cœur a reçu son dernier soupir ! On eût dit que la terre en deuil pleurait et se lamentait à cette perte irréparable... un poëte de vingt ans !

Ici la dame à l'enfant se mit à contempler l'Océan qui se lamentait tout au loin, comme s'il eût partagé ce grand deuil, et qu'il eût été de moitié dans ces douleurs.

Elle essuya ses larmes, et, quand elle fut un peu calmée, elle reprit son récit commencé.

JULES JANIN.

(*La suite au prochain numéro.*)

Arrivée du baron Gros à Macao.

La frégate l'*Audacieuse*, qui transporte l'ambassade extraordinaire de France en Chine, est entrée, le 14 octobre, dans la rivière de Canton. Elle est venue mouiller en rade de Castle-Peak-Bay, petit port situé entre Macao et Hong-Kong, au milieu de l'escadre de l'amiral Rigault de Genouilly. L'arrivée de l'ambassadeur extraordinaire de l'Empereur a été saluée de dix-neuf coups de canon par la *Némésis*, frégate amirale. En même temps, les matelots des autres bâtiments, en grande tenue et debout sur les vergues, l'ont accueilli par le cri cinq fois répété de *Vive l'Empereur!* Le lendemain, tous les commandants de l'escadre, réunis à bord de la *Némésis*, ont été présentés par l'amiral à l'ambassadeur.

Le baron Gros, accompagné de l'amiral, s'est rendu le jour même à Macao pour visiter le ministre de France, M. de Bourboulon. La visite de l'ambassadeur à Macao n'avait aucun caractère officiel. Le gouverneur a néanmoins voulu que la batterie du fort saluât l'arrivée du représentant extraordinaire de la France sur le territoire portugais. Le soir même, M. de Bourboulon, a réuni dans un dîner l'ambassade, l'amiral et le commandant de l'*Audacieuse*, au personnel de la légation de France.

Le lendemain matin, 17 octobre, le baron Gros s'est rendu à Hong-Kong, où il a reçu des diverses autorités anglaises l'accueil le plus cordial et le plus empressé. A peine l'*Audacieuse* avait-elle jeté l'ancre, que l'ambassadeur a été salué de dix-neuf coups de canon par l'amiral Seymour et par une frégate anglaise, une corvette américaine et une corvette hollandaise. Le baron Gros s'est rendu immédiatement à bord de l'*Ava*, sur lequel flotte le pavillon de lord Elgin, et il est resté plusieurs heures en conférence avec l'ambassadeur extraordinaire d'Angleterre. Dans la journée, lord Elgin et l'amiral Seymour sont venus lui rendre visite à bord, ainsi que tous les commandants des bâtiments de guerre en rade et les consuls étrangers.

Lorsque le baron Gros est descendu à terre pour rendre visite au gouverneur, il a trouvé au débarcadère sir John Bowring, qui l'attendait avec sa voiture. L'état-major de la place est venu également le recevoir au débarcadère.

Digitized by Google

Toutes les troupes de la garnison étaient sous les armes, tant sur la route qu'il devait suivre, que dans la cour de l'hôtel du gouvernement. En même temps l'artillerie du fort saluait de dix-neuf coups de canon l'arrivée de l'ambassadeur.

Le lendemain, sir John Bowring et le général Ashburnam sont venus à bord de l'*Audacieuse* rendre officiellement la visite qu'ils avaient reçue la veille.

Avant de quitter Hong-Kong, le baron Gros a assisté à un banquet donné en son honneur par le gouverneur de la colonie. Parmi les invités, on remarquait le commissaire extraordinaire de Sa Majesté Britannique en Chine et toute son ambassade, le commandant en chef des troupes anglaises, le lieutenant gouverneur, les commandants français, le docteur Parkes, consul d'Angleterre à Canton, et l'élite de la société de la ville. Sir John a porté un toast à S. M. l'Empereur des Français; M. le baron Gros y a répondu en portant la santé de Sa Majesté Britannique.

Après cinq jours passés en rade de Hong-Kong, le baron Gros est retourné à Castle-Peak-Bay rejoindre l'escadre française. Malgré une longue navigation de quatre mois et demi, la santé de l'ambassade, de l'état-major et de l'équipage ne laissait rien à désirer.

Le jour de l'an

DES NOIRS DANS LA GUIANE HOLLANDAISE.

Surinam, 15 octobre 1857.

Monsieur,

On va, sous peu, discuter en Hollande la question de l'émancipation des noirs et mettre un terme à leur esclavage. — A cette occasion, je prends la liberté de vous envoyer l'esquisse ci-jointe. — La scène qu'elle représente, et qui, depuis que la colonie existe, est, aunouvel an et à chaque habitation, invariablement la même, va, avec la liberté, disparaître de notre scène; elle a donc, outre le mérite de l'à-propos, puisqu'elle vous parviendra pour le 1er janvier, l'avantage d'être la dernière expression d'un système réprouvé par tout le monde dans les Pays-Bas. Grâce, en effet, aux mesures que les chambres vont prendre, le chant des psaumes va remplacer le *bagna* nègre, et l'Africain, devenu l'égal du blanc, pourra, comme lui, porter des bottes et manger des cornichons.

Voici maintenant l'explication de mon esquisse.

Le 1er janvier, à neuf heures du matin, tous les nègres de l'habitation, jeunes et vieux, hommes et femmes, envahissent la maison du gérant pour lui souhaiter une bonne année; un nègre à cheval sur un *dron* (tambour), dont il bat, avec les mains, la peau à coups redoublés, précède cette foule qui, à cause de la solennité, s'est mise en frais de toilette. — Le gérant, invité à s'asseoir sur un fauteuil, est enlevé par les négresses; celles qui n'ont pu trouver à s'employer comme porteuses s'emparent de ses jambes, et c'est dans cette position, le plus souvent assez gênante, que le gérant, entouré d'autres femmes qui l'éventent, fait le tour du salon, ou plutôt d'une table qui en occupe le milieu, et qui est chargée de vin pour les hommes et de punch ou de liqueur pour les dames.

Les porteuses font trois ou quatre tours en criant à tue-tête:

NIOV IARI MASTRA EH. — *Nouvel an, maître, eh!*

NIOV IARI MASTRA OH. — *Nouvel an, maître, oh!*

WI WENS' WI MASTRA NIOV JAR' OH. — *Nous souhaitons notre maître, nouvel an, oh!*

Puis elles déposent le fauteuil à terre. Alors commencent une foule de souhaits, dans lesquels l'argent et la santé jouent le principal rôle, et qui durent autant que le contenu des bouteilles.

Pour donner une idée du vacarme qui accompagne cette démonstration, j'ajouterai qu'indépendamment du tapage occasionné par le tambour, et des cris qu'elles poussent, presque chaque négresse est munie d'un chapelet d'écailles de noix, ou d'un *saka*

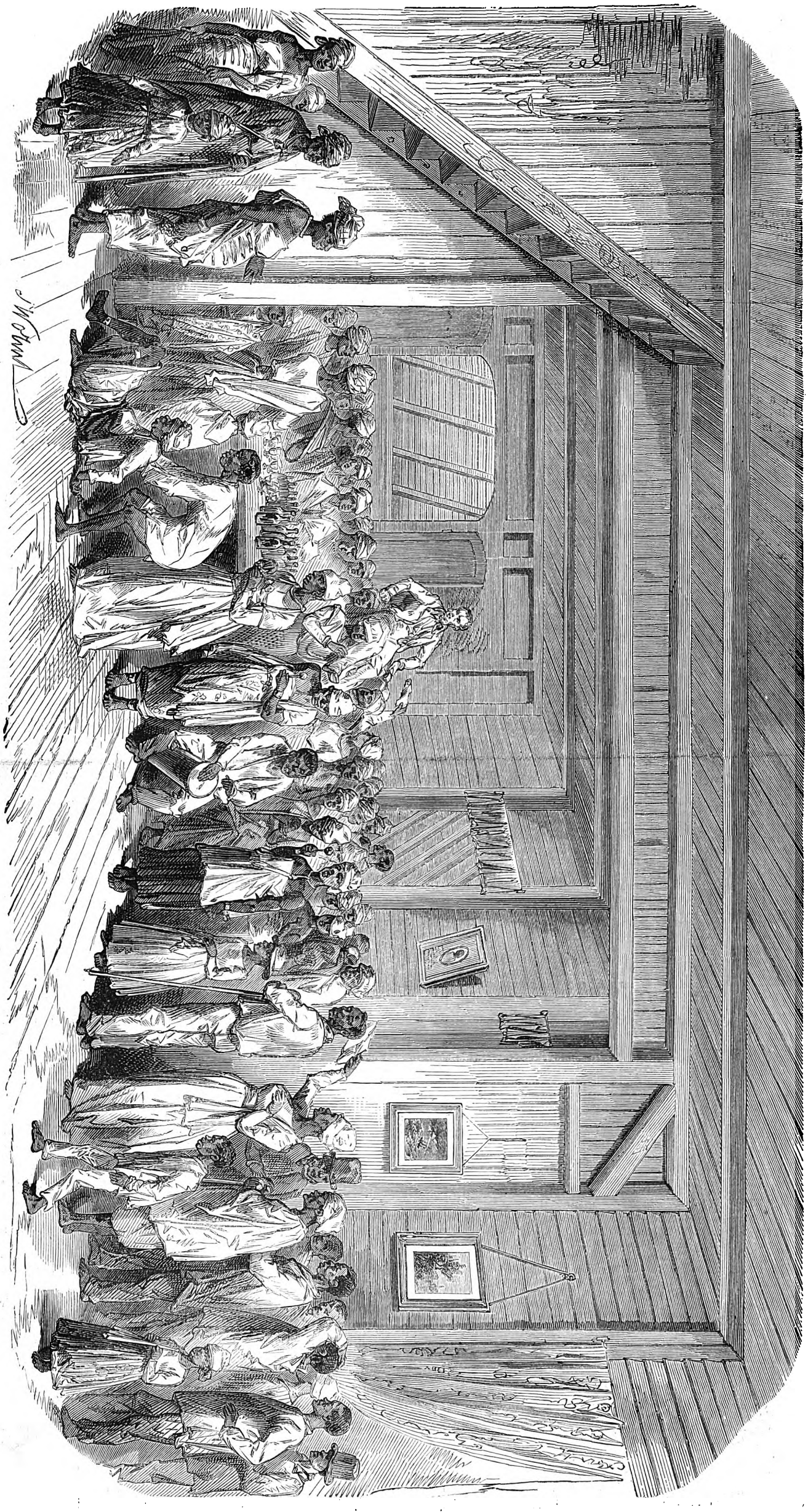

Célébration du jour de l'an par les nègres, dans une habitation des colonies. — D'après un dessin envoyé par M. Théodore Bray.

Digitized by Google

ou hochet à moitié plein de grosses perles, et que c'est en secouant l'un et l'autre, et en frappant le plancher à coups redoublés de leurs talons, qu'elles portent le gérant en triomphe.

L'esquisse représente deux chambres en enfilade; dans la première, à gauche, sont, dans un coin, une femme enceinte, deux vieilles femmes et un enfant qui ont choisi ce poste pour être à l'abri des coups de pied ou des chocs qui sont le résultat de toute tendresse nègre. Plus loin, une femme ivre est ramassée par son mari, qui va la conduire en sûreté; enfin, à droite, sont d'autres nègres, trop vieux, trop jeunes ou trop raisonnables pour partager l'ivresse commune.

Dès que les bouteilles sont vides, tous *quittent* la maison pour aller devant la porte danser le *bagna*. Cette danse, qui dure généralement huit jours, commence le matin à huit heures pour finir à midi, et recommence l'après-dîner à quatre heures pour se terminer à minuit.

Pendant ces saturnales, hommes et femmes boivent à discrétion, et je crois être modéré en fixant à deux par jour le nombre de bouteilles que boit chaque nègre, tandis que chacune de ces dames emploie la même quantité de punch pour se rafraîchir.

Votre serviteur, THÉODORE BRAY.

La population en Chine.

Tous les ouvrages publiés sur la Chine signalent l'immense population de cet empire. Sir John Bowring, gouverneur actuel de la colonie anglaise de Hong-Kong, a recueilli sur cet important sujet des informations curieuses qu'il a accompagnées d'observations sur les mœurs et les habitudes du pays. Nous pensons qu'on ne lira pas sans intérêt la traduction du travail de sir John Bowring.

Il n'y a pas eu de recensement officiel de la population chinoise depuis le règne de l'empereur Kia-King (vers 1812). A cette époque, on a évalué la population à 362,447,183 âmes; mais l'exactitude de ce chiffre a été contestée. Je crois cependant que la connaissance plus intime que nous avons acquise sur la condition intérieure du Céleste Empire confirme l'estimation officielle de 1812, et que nous pouvons croire à un chiffre de population variant de 350 à 400 millions d'âmes. Les lois pénales de la Chine prescrivent un système général de recensement; des châtiments corporels, ordinairement cent coups de bambou, sont infligés à ceux qui négligent de se livrer à ce travail. Le recensement est confié aux anciens du district, et il doit être fait chaque année. Je ne saurais cependant affirmer que la loi est strictement exécutée et que les contraventions sont punies.

On trouve le passage suivant dans l'*Histoire de la Chine*, du P. Alvarès Semedo (traduction anglaise publiée à Londres en 1655) : « Cet empire est tellement surchargé de population que, même après un séjour de vingt-deux ans, j'étais aussi surpris à mon départ qu'à mon arrivée du nombre immense de ses habitants. La vérité dépasse certainement tout ce que l'on peut imaginer : non-seulement dans les villes et dans les grands centres, mais encore sur les routes, il y a autant de foule qu'on en voit aux jours de fête dans les rues d'une ville d'Europe, et si nous nous reportons au registre du recensement, qui ne comprend ni les femmes, ni les enfants, ni les eunuques, ni les professeurs, nous trouvons un chiffre de 58,055,104 habitants. » Cette énumération minutieuse semblerait indiquer que le P. Semedo avait sous les yeux un document officiel.

Je crois que la plus sûre méthode de raisonnement consiste à remonter du particulier au général, du connu à l'inconnu; aussi ai-je profité de toutes les occasions que m'ont offertes mes nombreux rapports avec les Chinois, pour obtenir des notions, si non absolument exactes, du moins approximatives, sur la statistique du pays. On peut affirmer sans hésitation que, dans les cinq ports et dans les districts voisins où les Européens ont accès, la population est assez nombreuse pour justifier l'opinion que le chiffre des habitants, pour l'empire entier, excède de beaucoup le chiffre marqué dans les tableaux officiels. Ces localités ne peuvent être considérées comme fournissant une base normale d'appréciation; car évidemment l'accroissement du commerce y a attiré des flots de peuple, et il est probable que les anciens marchés ont vu s'éloigner, en perdant leur trafic, une partie de leurs habitants; il est toutefois permis de douter que les éléments de déperdition qui ont agi sur certains points de l'empire aient pu compenser l'extrême fécondité de la race chinoise, observée dans son ensemble.

Il y a quelques années, j'ai eu l'occasion de m'entretenir de la population du Céleste Empire avec le mandarin de Ningpo, qui était chargé de procéder au recensement de ce district. Ningpo n'est point une ville en voie de développement. Je me suis assuré, néanmoins, que le chiffre *réel* de la population dépassait, dans une proportion considérable, le chiffre *officiel*. J'ajoute qu'en évaluant à 1,348,870 *milles* carrés la superficie de la Chine, on obtiendrait, d'après le recensement de 1812, 268 habitants par *mille* carré; ce qui est fort au-dessous des résultats que présentent les régions les plus peuplées de l'Europe.

Suivant d'anciens usages, la population de la Chine se divise en quatre classes, à savoir : 1° les lettrés; 2° les agriculteurs; 3° les artisans; 4° les marchands. Il y a, en outre, de nombreuses professions qui ne sont point *classées*, et dont il n'est probablement pas tenu compte lors du recensement; les comédiens, les mendiants, les libérés, *etc.*, sont dans ce cas. D'autre part, il est à supposer que, dans les districts ruraux, le fonctionnaire chargé du recensement se contente de prendre les moyennes des localités les plus accessibles et les plus peuplées.

Je ne possède point les éléments nécessaires pour établir exactement la proportion entre les différents âges, ni pour déterminer la mortalité moyenne aux diverses périodes de la vie; on sait toutefois que les Chinois appliquent à chaque décade une désignation particulière : ainsi, l'âge de dix ans s'appelle premier degré; — vingt ans, fin de la jeunesse; — trente ans, force et mariage; — quarante ans, aptitude aux fonctions officielles; — cinquante ans, prudence; — soixante ans, clôture du cycle; — soixante et dix ans, oiseau rare; — quatre-vingts ans, décadence; — cent ans, limite extrême de l'âge. — Les Chinois mesurent le respect au nombre des années. J'ai connu, il y a quelques années, un prêtre de Bouddha qui vivait dans le couvent de Tien-Tung, près de Ningpo. Il avait plus de cent ans, et les hauts dignitaires venaient lui rendre visite afin de lui témoigner leurs respects et d'obtenir de lui un autographe. Il eut la bonté de me donner un bel échantillon de son écriture. Non-seulement il existe en Chine un grand nombre d'établissements où sont recueillis les vieillards; mais encore le Code pénal édicte des châtiments sévères contre ceux qui refusent de venir en aide aux vieillards dans le besoin. L'âge est également, en matière criminelle, une circonstance atténuante. Parfois des décrets impériaux accordent des présents à tous les vieillards de l'empire. Je ne sache point qu'il y ait eu, postérieurement à un état dressé sous Kang-hi (1657), une statistique exacte des individus admis à recevoir ces présents. En 1785, l'empereur Kien-long régla ainsi l'importance des cadeaux : pour les vieillards de 60 à 80 ans, cinq boisseaux de riz et une pièce de toile; — de 80 à 90, dix boisseaux de riz et deux pièces de toile; — de 90 à 100 ans, trente boisseaux de riz et deux pièces de soierie commune; — au-dessus de 100 ans, cinquante boisseaux de riz et deux pièces de soiries, l'une commune, l'autre fine. Kien-long fit recenser les vieillards qui étaient à la tête de cinq générations, et on en trouva 192. En vue de rendre grâces au ciel, il accorda à 3,000 vieillards un cadeau impérial, qui consistait en bourses brodées, sur lesquelles était inscrit le caractère *chao*, qui signifie *longevité*.

... Toutes les statistiques démontrent qu'il y a en Chine exubérance de population, et que le pays souffre plus ou moins de l'insuffisance des denrées alimentaires. A certaines époques, des récoltes extraordinaires ont permis aux Chinois de transporter d'une province à l'autre, parfois même d'exporter à l'étranger, le riz, qui est le principal aliment du peuple; mais, depuis quelques années, les importations du dehors ont été énormes, et la Chine a dû tirer des détroits, des îles Philippines, de Siam, etc., de vastes quantités de riz, nécessaires pour combler le déficit de sa production. La famine n'en a pas moins causé d'affreux ravages, et les approvisionnements mis en réserve dans les greniers impériaux ont été tout à fait insuffisants. Il est vrai que les désordres intérieurs, les inondations, les incendies et d'autres causes accidentelles ou transitoires ont gêné les travaux de l'agriculture ou détruit une partie des récoltes. Mais je crois, en outre, qu'il y a eu, dans le chiffre de la population, une progression plus rapide que dans la production des denrées alimentaires. Pendant que la population s'accroît ainsi dans une forte proportion, les causes de destruction pour les denrées, telles que débordements des fleuves, incendies, invasions d'insectes, mauvaises saisons, etc., défient tous les calculs et tous les efforts de l'homme. D'un autre côté, il serait difficile d'imaginer comment on arriverait à augmenter la puissance productive du sol; car il n'y a pas de jardin qui soit cultivé avec plus de soin que ne l'est le territoire du Céleste Empire.

Ce qui atteste encore l'excès de population, c'est que l'émigration suit en Chine un courant régulier, tandis que l'immigration y est complétement nulle. Les émigrants appartiennent presque exclusivement aux deux provinces de Canton et du Fokien, qui comptent ensemble de 34 à 35 millions d'habitants. J'estime que le nombre des émigrants de ces deux provinces, établis à l'étranger, se rapproche plutôt de 3 millions que de 2 millions. Dans le royaume de Siam, on compte 1,500,000 Chinois, dont 200,000 habitent la capitale, Bangkok. Les Chinois peuplent toutes les îles de l'Archipel indien. Il y en a 106,000 à Java. Ils sont très-nombreux en Cochinchine. Il y a constamment dans le port Hong-Kong un, deux ou trois navires qui chargent les émigrants pour la Californie et d'autres destinations. Les Chinois se rendent en masse aux Philippines, aux îles Sandwich, en Australie, à la côte ouest d'Amérique; quelques-uns ont fait route vers l'Inde anglaise. L'émigration vers les Antilles anglaises a été considérable; vers la Havane, elle a été plus forte encore. Chaque année, il arrive à Singapore 10,000 Chinois, et on n'en compte guère que 2,000 qui retournent dans leur pays. Indépendamment de cette émigration énorme qui s'effectue par mer, il s'est établi, par terre, un mouvement considérable qui entraîne les Chinois dans la direction de la Mantchourie et du Thibet. Enfin les grandes et fertiles îles de Formose et d'Haïnan ont été en grande partie peuplées par des arrivages successifs de colons chinois qui ont peu à peu évincé les indigènes.

L'émigration n'enlève à la Chine que la population mâle; on ne compte pas une femme sur 10,000 individus qui émigrent. Il ne semble pas, néanmoins, que ce courant continuel de population qui s'échappe hors du pays diminue le chiffre de la population qui reste. — Très-peu de Chinois s'expatrient sans conserver l'idée de retour; ils espèrent qu'ils reviendront accomplir leurs dévotions dans la salle des ancêtres, et offrir les sacrifices sur les tombeaux de leurs pères. Mais il est fort douteux qu'il y en ait un sur dix qui revoie la terre natale. Les maladies, les naufrages, mille autres accidents, déciment, dans une proportion effrayante, les malheureux émigrants.

Une foule de familles ne vivent, en Chine, que des produits de la pêche. Ce fait atteste non-seulement que le sol est cultivé jusque dans ses moindres parcelles, mais encore qu'il ne peut nourrir tous ses habitants. L'agriculture, on le sait, est tenue en grand honneur, et le cultivateur, dans la hiérarchie sociale, se trouve classé immédiatement après les lettrés. On a évalué que près d'un dixième de la population vit de la pêche. Des milliers de bateaux forment, en quelque sorte, une ceinture autour des côtes de Chine; les uns pêchent par groupes, les autres naviguent isolés. Il n'existe certainement pas d'engin à prendre le poisson qui ne soit appliqué avec succès en Chine : on y fait usage de tous les filets, depuis la vaste seine, dont les mailles couvrent plusieurs *milles*, jusqu'au filet à la main que manœuvre un enfant. On pêche la nuit et le jour; — on pêche au clair de lune, à la lueur des torches, comme dans la plus profonde obscurité; — on pêche dans des bateaux de toute espèce; ici, c'est une chétive embarcation qui demeure continuellement amarrée aux rochers du rivage; là, une barque audacieuse qui s'aventure pendant des semaines entières dans les hautes régions de l'Océan; — on pêche avec des cormorans, avec des oiseaux plongeurs; — on pêche avec des lignes, avec des paniers; — en un mot, on pêche avec tout et partout. Chaque rivière est parsemée de pieux ou jalons à l'usage des bateaux pêcheurs. — Dans les lacs et dans les étangs, le poisson abonde. Une pièce d'eau a presque autant de valeur qu'une pièce de bonne terre. — Dès le matin, toutes les villes sont pleines de marchands qui vendent le poisson vivant; celui-ci est porté dans des baquets d'eau; on a soin de remettre dans l'étang le poisson qui n'a pas été vendu, et que l'on ne veut point conserver pour le lendemain. Les lacs et étangs de la Chine ne produisent pas seulement du poisson; ils produisent, en outre, des quantités considérables de plantes et de racines aquatiques dont le peuple fait une grande consommation.

Traduit de l'anglais de sir JOHN BOWRING.

C. L.

(*La suite au prochain numéro,*)

Bibliographie.

MÉMOIRES DE RABUTIN, COMTE DE BUSSY.

Nouvelle édition, augmentée de fragments inédits, suivie de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, avec une préface et des notes, par LUDOVIC LALANNE, 1 vol. in-18.

La vanité du célèbre cousin de Mme de Sévigné serait singulièrement flattée s'il pouvait savoir, par delà la tombe, le retentissement qui se fait en ce moment autour de son nom et de ses écrits. Outre deux éditions récentes de son *Histoire amoureuse des Gaules*, outre sa *Correspondance inédite*, voici une nouvelle édition de ses *Mémoires*, collationnée par M. Ludovic Lalanne, et augmentée de fragments importants d'après le seul manuscrit connu actuellement, et appartenant à M. le marquis de Laguiche. Ces Mémoires, où le comte de Bussy se complaît à raconter seulement ce qui a pour lui un intérêt personnel, outre l'amusement des récits, ont de la valeur comme peinture des mœurs du temps. Lui-même est un type de la gaieté étourdie, frivole, indiscrète, frondeuse, satirique de l'ancien esprit français. Son esprit mordant s'exerce aux dépens de ses supérieurs aussi bien que de ses égaux, et il lui suscite de nombreuses et opiniâtres inimitiés. Quelques couplets de sa jeunesse, quelques portraits écrits par lui avec malignité dans son *Histoire amoureuse des Gaules*, des pamphlets même qui lui furent attribués et dont il était innocent, soulevèrent contre lui des haines redoutables, et lui attirèrent un exil qui dura dix-sept ans : la sévérité et la rancune de Louis XIV ne se laissèrent fléchir ni par l'intercession de ses amis, ni par les requêtes poétiques et louangeuses qu'il lui adressa lui-même :

> Grand roi, le plus galant, et *le mieux fait du monde*,
> (Car nous laissons à part les autres qualités
> Qui vous font respecter sur la terre et sur l'onde)...

Quoiqu'il eût rendu des services à la cause royale lorsquelle était menacée, il ne put obtenir, malgré ses demandes assidues au roi pendant les dix-sept années que dura son exil, de faire partie des campagnes qui eurent lieu dans cet intervalle. Il avait servi avec un certain éclat sous Condé, et ensuite sous Turenne; et il se brouilla successivement avec chacun d'eux. Son esprit indépendant et frondeur déplut à Turenne. S'il est vrai que celui-ci répondit à ses sarcasmes par une épigramme cruelle, en signalant Bussy dans un rapport au Roi comme « le meilleur officier de son armée pour les chansons, » il commit une injustice contre un officier qui s'était fait distinguer par sa bravoure. Toutefois Bussy, dans le portrait qu'il trace de Turenne, rend pleinement justice à ses éminentes qualités; mais en même temps, en parlant des faiblesses du héros, il nous le montre sous un aspect inaccoutumé. « La postérité, comme dit très-bien M. Ludovic Lalanne dans son intéressante notice, n'aime pas à être troublée dans l'admiration qu'elle a vouée aux grands hommes. Elle s'en fait bien vite un idéal que chaque génération épure davantage. Mais ces grands hommes avaient aussi leurs faiblesses et leurs défauts, et les contemporains qui ont eu à en souffrir sont excusables d'en avoir gardé quelque rancune. » Bussy se brouille avec Fouquet, qui lui avait prêté de l'argent pour acheter, au prix énorme de 270,000 livres, la charge de mestre de camp général de la cavalerie; il se brouille avec sa cousine, Mme de Sévigné, qui, conseillée par son oncle l'abbé de Coulanges, fit quelques difficultés de lui prêter 10,000 écus (valant aujourd'hui environ 60,000 fr.) pour entrer en campagne, et bientôt il se vengea d'elle par le portrait satirique qu'il en fit dans la *Gaule amoureuse*.

Les mémoires de Bussy, écrits avec sincérité, sont une révélation ajoutée à celles qu'on possède déjà sur ce qu'était souvent alors la vie d'un gentilhomme. Il est brave, il a des duels, il est joueur et gagne des sommes considérables, il est dissipateur, il est galant et fait la cour à toutes les belles; puis un jour, mêlant l'intérêt de sa fortune à ses intrigues amoureuses, il enlève une veuve ayant quatre cent mille écus de bien, Mme de Miramion, qui proteste contre cette violence; et il ne lui reste de cette aventure où l'avait embarqué à la légère le confesseur de la dame et sa propre fatuité, qu'un peu de honte et un procès. Il a de l'esprit; tout le monde le dit, et il le proclame le premier; il chansonne le tiers et le quart; il se livre avec ardeur aux plaisirs, et ne les choisit pas toujours délicats. Cependant il ne suit pas la jeune noblesse dans tous ses écarts. Ces vanriens ont, en effet, dans leurs heures de folle gaieté de singuliers divertissements : au siége de Lerida ils tirent de la tombe d'une église ruinée un cadavre qu'ils se mettent à faire danser avec l'accompagnement des petits violons du prince de Condé. Cela fit horreur à Bussy, qui les força à reporter ce cadavre dans son tombeau. L'un des compagnons de cette triste orgie sort un instant, et est tué sur la tranchée. « Nous achevâmes de dîner comme si de rien n'eût été, » dit Bussy. Son fidèle ami Jumeaux meurt bientôt des suites d'une débauche; il lui avait promis de venir lui apporter des nouvelles de l'autre monde; « je l'attendais sans frayeur toutes les nuits; mais enfin je vis bien qu'on ne faisait pas toujours ce qu'on voulait, quand on était mort. » Plus tard, une autre partie de plaisir, faite pendant la semaine sainte au château de Roissy avec quelques jeunes libertins, attira encore une disgrâce sur Bussy, étourdi émérite, — il avait alors quarante-un ans, — qui s'y était mêlé. Le bruit s'en répandit et se grossit d'accusations d'impiété. « Prenez garde désormais à votre conduite, lui dit le cardinal Mazarin, car les dévots sont alertes. » Si Bussy n'avait pas la perversité de ses compagnons de plaisirs, l'imprudente légèreté de sa conduite contribua, avec les ennemis qu'il se fit par son esprit railleur, à préparer des mécomptes à son ambition.

Au milieu de cette vie dissipée et sans dignité, on s'étonnerait de voir l'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules* nommé, sans l'avoir sollicité, membre de l'Académie française, si l'on ne connaissait le faible des académies pour appeler dans leur sein des gens de cour, n'ayant aucun titre à cette distinction; chose honteuse pour ceux qui accordent cette faveur, et ridicule de la part de ceux qui s'en laissent gratifier! Du moins Bussy avait-il le renom d'homme d'esprit; ses chansons et son *Histoire amoureuse des Gaules* (ses *Mémoires* ne parurent qu'après sa mort) lui avaient fait une réputation d'écrivain correct, et dont le style était original et plein d'une grâce négligée. Aujourd'hui les éditeurs consciencieux, qui recueillent ses écrits en grossissant son bagage littéraire, justifient à un certain point l'Académie. Une chose bien plus singulière que de voir l'Académie française ouvrir sa porte à Bussy, c'est la façon dont il y entra. Il fit le discours le plus *cavalier* du monde, en quelque sens qu'on l'entende. On pourrait dire qu'il y entra botté et éperonné comme Louis XIV entrait au parlement,

Digitized by Google

son fouet à la main. Bussy nous a conservé cet étonnant discours : « Messieurs ! si j'étais à la tête de la cavalerie, et que je fusse obligé de lui parler pour la mener au combat, la croyance où je serais qu'elle aurait quelque respect pour moi, et que, de tous ceux qui m'écouteraient, il n'y en aurait peut-être guère de plus habile, me le ferait faire sans être fort embarrassé. Mais, etc... On ne peut être plus que je suis, Messieurs, votre très-humble et très-obéissant serviteur. » Dans ses mémoires et dans sa correspondance, il se met davantage en frais d'esprit qu'il ne le fit ce jour-là pour son discours de réception.

A. J. Du Pays.

L'Ondine

DU BARON FRÉDÉRIC DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Parmi les nombreux ouvrages que l'Allemagne nous a envoyés à l'occasion du jour de l'an, nous avons remarqué à la librairie de MM. *S. Bohné et Schultz*, le célèbre conte du baron de la Motte-Fouqué, un des héros de l'école romantique de l'Allemagne. L'éditeur de cet ouvrage, M. Henri Matthes, à Leipsig, a, en publiant cette traduction française, qui émane de la femme même du poëte, rempli les vœux les plus ardents de ce dernier.

Ce poëme a été déjà traduit dans presque toutes les langues de l'Europe; mais aucun des traducteurs n'est parvenu à faire un ouvrage que le poëte eût voulu reconnaître comme sien. Plusieurs de ces traductions ont même entièrement défiguré l'original. On a bien su rendre les mots, mais non pas ce charme mystérieux qui caractérise l'Ondine allemande : on n'a pas su rendre ce délicieux coloris dont Fouqué a empreint toute son œuvre.

La traduction française qui existe déjà mérite surtout le reproche que nous venons de signaler, circonstance d'autant plus fâcheuse que le français seul aurait pu servir en quelque sorte de médium pour la propagation universelle de l'ouvrage. Ce fut donc un des plus beaux jours dans la vie du poëte que celui où sa femme lui fit la surprise de lui présenter la traduction de la première partie de son poëme, et ce fut avec une joie véritable qu'il y reconnut l'exacte reproduction de sa poésie. Le poëte mourut avant que sa femme eût pu terminer sa traduction; et c'est aujourd'hui seulement, après des travaux préparatoires des plus minutieux, que l'ouvrage complet a pu être livré à la publicité.

Le célèbre professeur Zahn de Berlin, auteur du fameux ouvrage : *L'art à Pompéi,* et à l'examen de qui on a soumis les illustrations du livre, en a fait le plus grand éloge.

En ce qui concerne le poëme lui-même, les plus grandes autorités de l'Allemagne l'ont salué d'un unanime accord : Gustave Schwab l'appelle « le conte fantastique le plus ravissant et le plus profond, l'expression la plus pure de la poésie romantique et de la nature spiritualisée; » Gervinus dit que « Fouqué a remporté avec ce poëme le prix de la poésie fantastique. » Nous n'en finirions pas si nous voulions citer toutes les louanges que les autorités littéraires de tous les pays ont prodiguées à l'œuvre immortelle de Fouqué.

Les illustrations de ce livre, dédié à la princesse royale d'Angleterre, sont de vrais chefs-d'œuvre, et, grâce à cette ravissante édition, le poëme toujours jeune de Fouqué aura désormais accès dans le monde lettré de toutes les nations.

D. B.

VARIÉTÉS.

Singularités météorologiques

DE L'ANNÉE 1857.

Mon cher Directeur,

En dépouillant les tables météorologiques dressées pendant l'année qui finit, j'ai remarqué quelques anomalies assez curieuses pour mériter, peut-être, d'occuper un petit coin de votre *Illustration*.

Il s'agit de la température moyenne, *maxima* et *minima* de cinq villes françaises, villes bien connues et s'échelonnant franchement du nord au midi.

Considérée en elle-même, la température de chacune de ces villes n'a rien offert d'extraordinaire dans le cours de l'année; mais, si l'on compare entre elles, mois par mois, les températures auxquelles ces villes ont été soumises, on se trouve en face des résultats les plus singuliers, les plus imprévus. En voici la preuve :

JANVIER.

Température moyenne du mois (*minima*).

Paris	+ 0,39	Marseille	+ 1,46
Lille	— 0,42	Alger	+ 6,7
Bordeaux	+ 3,6		

Température moyenne du mois (*maxima*).

Lille	+ 4,01	Marseille	+ 7,11
Paris	+ 3,40	Alger	+ 10,7
Bordeaux	+ 6,3		

Rien ou presque rien à dire pour le mois de janvier. En partant de Lille, point extrême vers le nord, la température moyenne *minima* s'adoucit graduellement pour les villes situées plus au sud; celle *maxima*, au contraire, s'élève dans une progression régulière et normale. Remarquons, néanmoins, que la température *maxima* de Lille est de près d'un degré plus élevée que celle de Paris.

FEVRIER.

Température moyenne du mois (*minima*).

Lille	+ 0,19	Marseille	+ 5,33
Paris	+ 0,21	Alger	+ 9,7
Bordeaux	+ 4,8		

Moyenne *maxima* du mois.

Lille	+ 6,27	Marseille	+ 10,41
Paris	+ 5,18	Alger	+ 15,5
Bordeaux	+ 9,3		

Même remarque que pour le mois précédent. Lille jouit d'une température plus douce que Paris.

MARS.

Température moyenne du mois (*minima*).

Lille	+ 1,43	Marseille	+ 6,98
Paris	+ 2,05	Alger	+ 10,7
Bordeaux	+ 7,2		

Température moyenne du mois (*maxima*).

Lille	+ 9,23	Marseille	+ 12,66
Paris	+ 8,8	Alger	+ 16,81
Bordeaux	+ 13,0		

Notons que dans ce mois de mars la température *minima* de Bordeaux est moins basse que celle de Marseille; que la température *maxima* de Bordeaux est également plus élevée que celle de Marseille; que la température *maxima* de Lille est plus élevée que celle de Paris.

AVRIL.

Température moyenne du mois (*minima*).

Lille	+ 4,03	Marseille	+ 8,8
Paris	+ 5,6	Alger	+ 12,5
Bordeaux	+ 10,04		

Température moyenne du mois (*maxima*).

Lille	+ 12,02	Marseille	+ 14,8
Paris	+ 12,00	Alger	+ 19,2
Bordeaux	+ 14,9		

Pendant le cours de ce mois, la moyenne de Bordeaux est encore plus élevée que celle de Marseille.

MAI.

Température moyenne du mois (*minima*).

Lille	+ 8,36	Marseille	+ 12,2
Paris	+ 10,2	Alger	+ 14,5
Bordeaux	+ 13,3		

Température moyenne du mois (*maxima*).

Lille	+ 19,25	Marseille	+ 18,7
Paris	+ 18,8	Alger	+ 21,5
Bordeaux	+ 19,4		

La moyenne *minima* de Bordeaux est plus élevée que celle de Marseille. — La moyenne *maxima* de Lille est plus élevée que celle de Paris. — La moyenne *maxima* de Bordeaux est plus élevée que celle de Marseille.

JUIN.

Température moyenne du mois (*minima*)

Lille,	+ 11,99	Marseille	+ 16,11
Paris,	+ 13,00	Alger	+ 18,4
Bordeaux	+ 19,4		

Température moyenne du mois (*maxima*)

Lille	+ 22,86	Marseille	+ 23,45
Paris	+ 21,2	Alger	+ 23,5
Bordeaux	+ 24,3		

Pendant ce mois les anomalies abondent; ainsi nous remarquons :

1. La température *minima* de Marseille est plus basse que celle de Bordeaux (de 2 degrés 93).

2. La température *maxima* de Marseille est plus élevée que celle d'Alger.

3. La température moyenne *maxima* de Bordeaux est plus élevée que celle de Marseille et d'Alger.

4. Enfin la température *maxima* de Lille est plus haute que celle de Paris.

JUILLET.

Température moyenne du mois (*minima*).

Lille	+ 13,8	Marseille	+ 19,30
Paris	+ 15,3	Alger	+ 18,9
Bordeaux	+ 21,3		

Température moyenne du mois (*maxima*).

Lille	+ 24,2	Marseille	+ 29,55
Paris	+ 22,7	Alger	+ 26,9
Bordeaux	+ 28,9		

1. La température *minima* de Marseille est moins basse que celle d'Alger.

2. La température de Bordeaux est moins basse que celle de Marseille et d'Alger.

3. La moyenne *maxima* de Lille est plus élevée que celle de Paris. — La moyenne *maxima* de Marseille est de deux degrés et demi plus élevée que celle d'Alger.

AOUT.

Température moyenne du mois (*minima*).

Lille	+ 14,50	Marseille	+ 18,6
Paris	+ 15,3	Alger	+ 21,00
Bordeaux	+ 21,5		

Température moyenne du mois (*maxima*).

Lille	+ 24,95	Marseille	+ 25,1
Paris	+ 23,2	Alger	+ 28,3
Bordeaux	+ 26,1		

1. La moyenne *minima* de Bordeaux est moins basse que celle de Marseille et d'Alger

2. La moyenne *maxima* de Bordeaux est plus élevée que celle de Marseille.

SEPTEMBRE.

Température moyenne du mois (*minima*)

Lille	+ 12,15	Marseille	+ 17,6
Paris	+ 12,8	Alger	+ 20,6
Bordeaux	+ 18,2		

Température moyenne du mois (*maxima*)

Lille	+ 21,24	Marseille	+ 23,9
Paris	+ 19,7	Alger	+ 28,4
Bordeaux	+ 22,6		

1. La moyenne *minima* de Lille est moins basse que celle de Paris.

2. La moyenne *minima* de Bordeaux est moins basse que celle de Marseille.

3. La moyenne *maxima* de Lille est de deux degrés plus élevée que celle de Paris.

OCTOBRE.

Température moyenne du mois (*minima*)

Lille	+ 8,58	Marseille	+ 13,9
Paris	+ 8,9	Alger	+ 17,00
Bordeaux	+ 13		

Température moyenne du mois (*maxima*)

Lille	+ 16,14	Marseille	+ 19,2
Paris	+ 14,01	Alger	+ 23,3
Bordeaux	+ 16,7		

Rien à noter, sauf la légère différence entre la moyenne *minima* de Paris et de Lille.

NOVEMBRE.

Température moyenne du mois (*minima*)

Lille	+ 4,25	Marseille	+ 10,00
Paris	+ 5,1	Alger	+ 16,3
Bordeaux	+ 9,7		

Température moyenne du mois (*maxima*)

Lille	+ 10,38	Marseille	+ 14,8
Paris	+ 9,4	Alger	+ 21,5
Bordeaux	+ 12,9		

Notons seulement pour ce mois que la température moyenne *maxima* de Lille est d'un degré plus haute que celle de Paris.

Je me garderai bien, mon cher Directeur, de chercher à tirer de toutes ces comparaisons la plus timide conclusion; je craindrais de dire quelque énormité et d'attraper une semonce de la part des pères de la science météorologique, pères d'autant plus jaloux de leur enfant qu'ils ont plus de peine à l'élever.

De Chavannes.

Inauguration du chemin de fer d'Albi à Carmaux (Tarn).

De toutes parts s'établissent, en France, des tronçons de chemins de fer destinés, soit à relier à de grandes lignes préexistantes, des localités jusqu'alors déshéritées des bienfaits de cette rapide locomotion, soit à doter de vastes exploitations industrielles des moyens de transports prompts et économiques dont elles manquaient pour conduire leurs produits sur les marchés auxquels ces produits ne pouvaient arriver qu'avec une grande dépense de temps et d'argent.

C'est dans cette dernière catégorie que doit être placé le tronçon de chemin de fer qui vient d'être inauguré pour transporter à Albi, indépendamment des voyageurs, les produits des riches houillères de Carmaux.

Ce chemin, qui dans un parcours de 17 kilomètres seulement a nécessité le percement de deux tunnels importants, va devenir, pour le vallon de Carmaux qu'il traverse dans toute son étendue, la source d'une grande prospérité; son inauguration, à laquelle assistaient les autorités et les notabilités du département du Tarn, s'est accomplie dans des conditions qui ne laissent dès à présent aucun doute sur l'avenir d'une ligne inévitablement appelée à se relier plus tard aux voies ferrées qui l'avoisinent.

G. F.

PAULIN ET LECHEVALIER, RUE RICHELIEU, 60.

CHARLET, SA VIE, SES LETTRES; suivie d'une description raisonnée de son œuvre lithographique, par M. DE LA COMBE, ancien colonel d'artillerie. — Orné d'un portrait de Charlet. — 1 vol. grand in-8°; broché, 5 fr.

LES CAUSES CÉLÈBRES, illustrées, vont commencer leur deuxième année. Les 15 et 31 de chaque mois, une livraison de 16 pages; 25 livraisons par an, un volume. Le premier volume contient : les Chauffeurs, Papavoine, Lacenaire; Mme Lafarge, de Praslin, de Bocarmé; Mingrat, Contrafatto, Léotade, Verger; Damiens, Louvel, Fieschi, Louis XVI, Chansons de Béranger, etc. — *En préparation* (2e volume) : Doineau, de Jentosse, La bande Lemaire. Testament du prince de Condé, Mme Lacoste, Callas Cartouche, etc. — Abonnement annuel, un volume : Paris, 6 fr.; département, 7 fr. On souscrit chez les éditeurs, LEBRUN ET COMP., rue des Saints-Pères, 8. — *Chez les mêmes :* LE MUSÉE UNIVERSEL, histoire, littérature, voyage; magnifique volume in-4°, 408 pages, 283 belles gravures et portraits sur acier, papier de luxe, imprimé par Claye; broché, 6 fr.; relié, 7 fr. 50 c. (*franco-poste*, 1 fr. en sus).

CAISSE DES CAPITAUX ET DES TITRES UNIS. — A. BRUNEAU et Comp., 38, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris.

La CAISSE DES CAPITAUX ET DES TITRES UNIS distribue aux souscripteurs des opérations du 4e trimestre *cinq francs cinquante centimes* pour *cent francs* pour *trois mois*.

La souscription aux opérations du trimestre janvier, février et mars 1858, ouverte dès ce jour, sera fermée le 10 janvier.

Les conditions de la souscription se distribuent dans les bureaux de la CAISSE DES CAPITAUX ET DES TITRES UNIS, rue Notre-Dame-des-Victoires, 38.

Adresser les fonds et les titres, par Messageries ou lettres chargées, à MM. A. BRUNEAU et Comp., banquiers, rue Notre-Dame-des-Victoires, 38, à Paris.

FABRIQUES DE DENTELLES. — Diminution considérable de prix. — Maison FRAINAIS ET GRAMAGNAC, 32, rue Feydeau, et 82, rue Richelieu.

Fabriquant et vendant elle-même ses dentelles, cette maison supprime tout intermédiaire entre le producteur et le consommateur, ce qui lui permet de les offrir à des prix *extraordinairement bon marché* :

Dentelles noires (hauteur 10 à 12 c.).	3 50 à	4 50
Dentelles noires (hauteur 13 à 15 c.).	5 50	6 50
Voilettes dentelle noire.	10 »	20 »
Barbes dentelle noire.	3 50	4 50
Barbes dentelle noire.	5 50	6 50
Cols application.	4 »	8 »
Manches application (par 1m,50).	9 »	12 »
Manches application (par 1m,50).	15 »	20 »
Mouchoirs application.	18 »	22 »
Valenciennes (grandes quantités).	» 35	» 45
Valenciennes id. id.	» 50	» 75

Toutes ces dentelles sont fraîches, nouvelles et d'excellente qualité.

Les dentelles riches sont vendues dans les mêmes proportions de *bon marché*.

Maison de gros à Bruxelles, 21, rue de Malines.

Médaille 1re classe. Expos. univ. (*à titre de fabricant*).

CAOUTCHOUC. — Chancelières à eau bouillante, manteaux, chaussures. — LARCHER, 7, Fossés-Montmartre.

La Cassette,

GRAVURE D'APRÈS UN TABLEAU DU TITIEN, REPRODUITE EN RELIEF PAR LE PROCÉDÉ DE M. H. HEIMS.

Le tableau célèbre que nous reproduisons ici au moyen d'un procédé nouveau, dont vient de s'enrichir l'art de la gravure, faisait partie, avant la Révolution, de la précieuse galerie du duc d'Orléans (Philippe-Egalité), qui fut vendue et dispersée en Angleterre. Il fut gravé par François Guibert dans le recueil illustré de cette galerie (vol. II, p. 85). Cette charmante toile, perdue pour la France, et qui appartient aujourd'hui au comte de Grey, a été momentanément offerte à l'admiration publique à la grande exposition de Manchester (1857), sous le n° 277. On la regarde comme un portrait de la fille du Titien. L'illustre artiste Vénitien, s'inspirant de sa beauté, s'est plu à la peindre plusieurs fois, tenant tantôt, comme ici, une cassette de bijoux, tantôt un bassin ou un panier de fleurs. On sait qu'elle se maria à l'âge de vingt-cinq ans à Cornelio Sarcinelli; mais on varie sur ses noms : les uns l'appellent Lavinia, Giovanna, Cornelia; d'autres la désignent sous le nom de Violante ou de Flora. C'est sous ces derniers noms d'ailleurs qu'est le plus communément connue la beauté vénitienne, souvent introduite dans les peintures du Titien. Si l'on se rappelle cependant, d'un autre côté, que le peintre Palma Vecchio eut aussi une fille nommée Violante, célèbre par sa beauté, et qui, s'il faut en croire la chronique scandaleuse du XVIe siècle, aurait été la maîtresse du Titien, on est obligé d'avouer qu'il y a dans tout cela un peu d'obscurité. Probablement on aura confondu sous une même dénomination deux personnes différentes.

La facilité avec laquelle s'admettent et se perpétuent les fausses désignations, dans la description des tableaux, est vraiment incroyable. Il y aurait à ce sujet une histoire très-curieuse à écrire, si on la savait. Pour ne citer qu'un exemple, n'est-il pas singulier que pendant un si long temps les amateurs les plus distingués, les artistes eux-mêmes, aient bénévolement consenti à prendre pour le portrait de la Fornarina la splendide figure de la tribune de Florence, gravée sous ce nom par Raphaël Morghen lui-même, malgré les différences caractéristiques des traits de cette figure avec les portraits de la Fornarina des galeries de Rome, et surtout qu'on ait attribué cette peinture à Raphaël, nonobstant le caractère du coloris et le mode de

Digitized by Google

l'exécution, qui seuls auraient dû éveiller fortement le doute. Cette erreur, qui a pris rang et notoriété, ne continue-t-elle pas à être répétée, quoique l'on ait découvert (M. Constantin de Genève, le premier, je crois), dans le musée de Modène, le portrait original de cette puissante beauté, qui fut aussi la maîtresse d'un grand peintre, du Giorgion, mais qui lui fut infidèle... et il en mourut!

Pour le portrait qui fait l'objet de notre gravure, on peut s'en tenir à la tradition qui le donne pour celui de la fille du Titien. La tête de cette blonde jeune femme respire l'animation et la vie. A travers la traduction refroidie du graveur on retrouve les traces du système adopté dans ses portraits par le peintre, qui accentuait plus particulièrement les yeux, le nez et la bouche, et modelait plus faiblement les autres détails, de manière à donner à ses têtes un effet plus saisissant.

Tout en admirant cette gracieuse composition, on s'étonne un peu de la futilité du motif. Avec quelle rapidité le sensualisme a envahi l'art vénitien! Eh! quoi! il y a quelques années à peine qu'il s'est dégagé de la roïdeur et de la monotonie liturgique des Byzantins; peut-être, au moment où Titien peint cette jeune femme à la cassette, Jean Bellin, Cima da Conegliano, achèvent quelques-unes de leurs suaves et froides madones, immobiles sur leur trône de marbre; les Zuccati terminent leurs sévères mosaïques dans la basilique de Saint-Marc.... Et à côté de cet art religieux, voici qu'un art mondain se produit sans autres lois que sa fantaisie et son plaisir. A côté des mystiques contemplations, à côté des images austères du christianisme, voici que s'introduit un autre culte qui aura les aspirations les plus ardentes des artistes. Cette divine superfluité de ce monde qui s'appelle LA BEAUTÉ, telle sera désormais le rêve éternel de leurs désirs et de leur adoration. Ce culte interrompu ou plus ou moins négligé pendant les temps de barbarie et pendant le moyen âge, et que la Grèce antique avait conçu dans sa simplicieé et son idéale grandeur, les artistes modernes s'y précipitent avec un attrait irrésistible, Quelques-uns seulement sauront garder la mesure; mais beaucoup seront des enfants prodigues. Les maîtres vénitiens, particulièrement, excelleront dans cet art de charmer, d'enchanter la vue, le plus souvent sans parler au cœur, ou sans élever la pensée.

A. J. DU PAYS.

Jeune femme à la Cassette, — dite la fille du Titien, gravure en taille-douce, reproduite en relief par un nouveau procédé.

PROBLÈME N° 67.

PAR « L'ANONYME DE LILLE. »

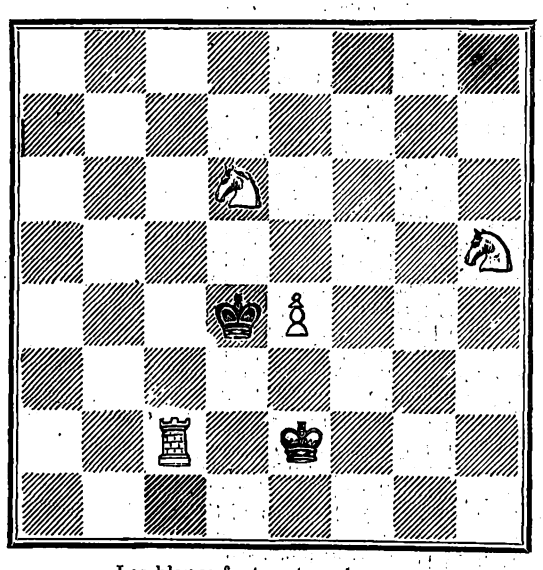

Les blancs font mat en 4 coups.

J. L. B. (Brest). Vous avez raison sur tous les points; envoyez-nous vos problèmes, et nous leur accorderons une attention particulière.

M. Grosdemange (Condé), anonyme de Lille, J. Thuillier. Les problèmes envoyés seront publiés; recevez nos remercîments.

Loëventh... (Era). Le livre que vous faites est du plus haut intérêt pour les amateurs d'échecs, et nous tâcherons de vous faire avoir des notes sur ces trois grands joueurs. A bientôt une lettre détaillée.

*** M. Preti vient de mettre en vente le second volume de son excellent *Traité sur les fins de partie*; adressez (franco) chez l'auteur, rue Paradis-Poissonnière, 8, et au café de la Régence, rue Saint-Honoré, 161.

J. A. de R.

ABONNEMENTS, VENTE ET RÉCLAMATIONS.

Messieurs les abonnés sont priés de vouloir bien adresser leurs demandes de renouvellement huit jours au moins avant l'époque d'expiration de l'abonnement courant, indiquée sur leurs bandes.

L'administration a encore quelques collections complètes des 30 volumes.

Elle ne peut céder séparément les volumes I, VI, XVII, XVIII, qu'elle reprend, en bon état et brochés, en échange d'un abonnement semestriel.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées à M. Paulin.

Les réclamations au sujet du service, ainsi que les demandes d'abonnement, doivent être adressées à M. A. Le Chevalier.

On s'abonne aussi près des principaux libraires tant de la France que de l'étranger.

Pour l'*Allemagne*, l'*Autriche*, la *Prusse* et la *Russie*, on peut s'abonner par l'entremise de la direction des postes de *Cologne* et *Sarrebruck*.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Chaque 1 prêche pour son seing.

PAULIN.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

Digitized by Google

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

9 JANVIER 1858

TIMBRE IMPÉRIAL

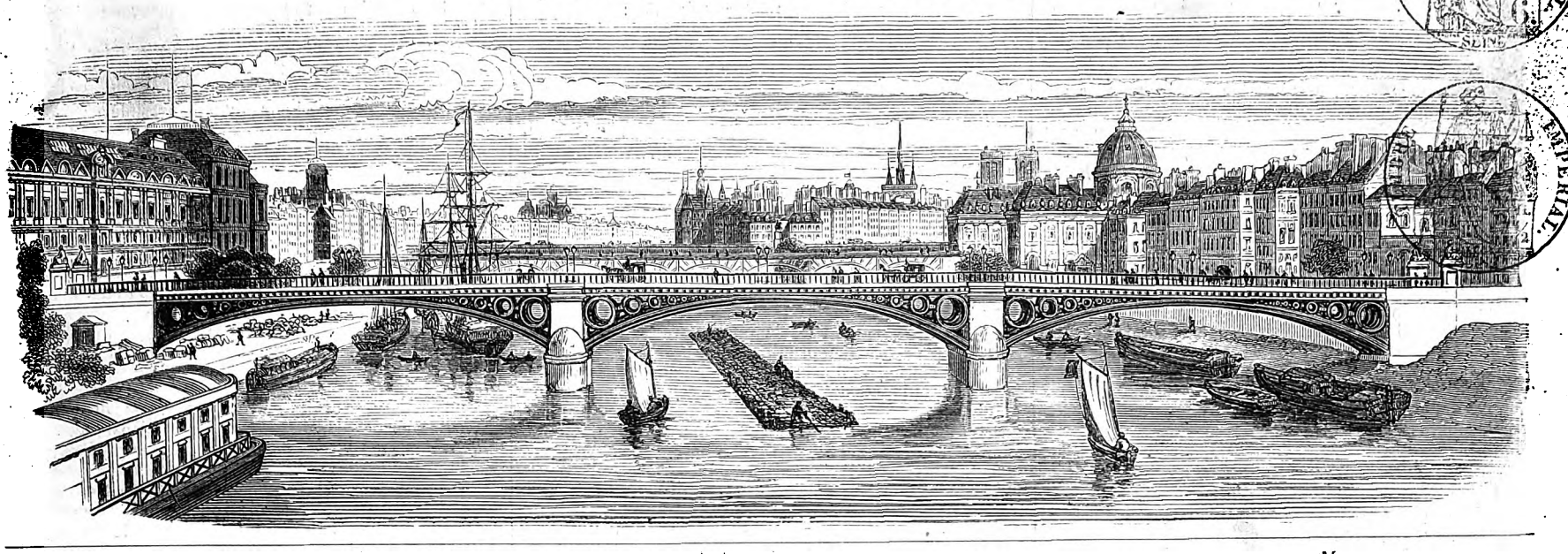

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS :
3 mois, 9 fr.; 6 mois, 18 fr.; un an, 36 fr.; le numéro, 75 c.; la collection mensuelle, 3 fr.; le volume semestriel, 18 fr.

N° 776. — VOL. XXXI. — BUREAUX : RUE RICHELIEU, 60.

Vu les traités internationaux, les éditeurs se réservent le droit de reproduction et de traduction à l'étranger.

ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Par an, 36 fr.; plus les droits de poste, qui varient de 5 f. 20 à 22 f. 88 c. par an, suivant les indications données au n° 722.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Chronique musicale. — Courrier de Paris. — Revue littéraire. — La population en Chine. — Le tremblement de terre de Naples. — La dame aux trois amours. — Variétés. — Naples. — Étude sur le cheval. — Gazette du palais. — Achille Devéria. — Échecs. — Annonces et avis divers.

Gravures : Un cipaye du 40e régiment révolté à Dinapoor, et cavalier du 5e régiment irrégulier dans le pays des Santals. — Théâtres Variétés : *Oh! les p'tits agneaux*, revue de l'année 1857. — Réception militaire du 1er janvier 1857 au palais des Tuileries. — Tremblements de terre dans le royaume de Naples; entrée de Pertosa; intérieur de la commune; taverne sur la route de Polla; crevasses et rochers tombés sur la route; entrée de la ville; ruines du palais du duc, côté méridional de la ville, campement des habitants. — Vue générale de la ville de Naples. — Revue des grands théâtres, par Marcellin, quinze gravures. — Squelette du cheval. — Achille Devéria. — Échecs. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Il a été souvent question du sort réservé à la famille royale de Dehli, et nous avons ici même enregistré les plaintes de la presse anglaise, au sujet de la bienveillance avec laquelle on traite ce pauvre fétiche de la puissance royale, et celui de ses fils qui a été épargné dans les châtiments qui ont frappé sa famille presque tout entière. Il est vrai que les journaux anglais, puisant leurs renseignements à des sources diverses, ne sont, comme nous, que des échos de bruits qui se contredisent. Le *Times* du 31 décembre publie l'extrait d'une lettre particulière qui semble plus exacte que les récits et les réflexions qui ont eu cours jusqu'ici. La lettre est datée du palais de Dehli, 16 novembre :

« Nous avons vu le roi captif et la famille royale; ils sont dans de petites chambres délabrées, situées à l'une des portes du palais. Le vieux roi paraît fort débile; son œil est blanc et fixe comme celui d'un homme dont la vie va s'éteindre. Il est certainement trop âgé pour être responsable de rien de ce qui a été fait; ses fils sont beaucoup plus coupables; on en a fusillé quelques-uns, ainsi que vous l'avez peut-être lu, mais quelques autres ne sont point encore pris. Le plus jeune nous a paru avoir quinze ans; on dit qu'il en a dix-huit. Son aspect est audacieux et rude. Il est l'unique enfant de la reine, avec laquelle plusieurs de nos dames ont eu un long entretien. Elles l'ont trouvée assise sur une couchette commune, vêtue de coton blanc, portant quelques ornements sans valeur, car on lui a pris tout ce qu'elle avait de plus précieux. On la représente comme replète et de petite taille, âgée de plus de trente ans, avec un visage rond et animé, qui n'est pas du tout joli, mais elle a de charmantes petites mains potelées. Elle avait autour d'elle une trentaine de femmes, parentes et domestiques. Elle manifeste la plus profonde horreur contre le 3e de cavalerie, auquel elle attribue tous ses malheurs. Le roi, dit-elle, a été impuissant à les réprimer, et lorsque ce régiment, à son arrivée, a mis Delhi en état d'insurrection contre les Anglais, elle eût été la victime de ses pillages aussi bien que toute autre personne. Elle dit que les insurgés ont pillé le palais, et que ce n'est qu'en les enfouissant en terre qu'on a sauvé ses bijoux. Elle ne paraît point nous reprocher sa captivité. Elle comprend la nécessité de procéder à une enquête pour savoir qui sont les coupables ou les innocents; mais elle ne semble pas affirmer l'innocence du roi autant que la sienne propre; elle a dit avoir été entre les mains de mauvaises gens.

« Il y avait, à ce qu'il a paru, d'effroyables rivalités parmi les femmes. Elle a, dit-on, elle qui est la dernière épouse, incri-

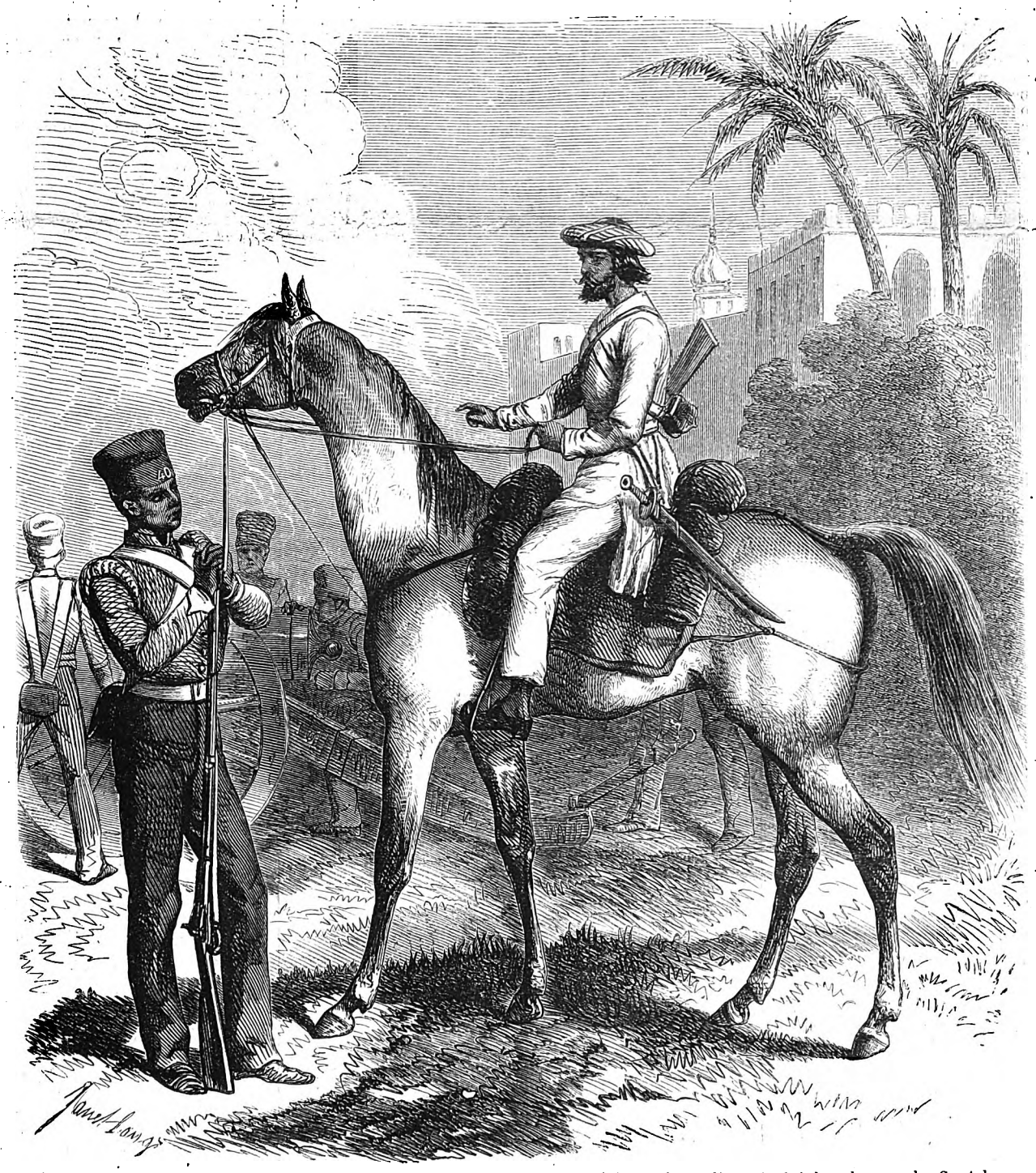

Cipaye du 40e régiment indien, révolté à Dinapoor, et cavalier du 5e régiment irrégulier, révolté dans le pays des Santals.
(D'après un dessin envoyé par M. V. Roquet.)

Digitized by Google

miné les fils de celles qui l'ont précédée. On fait de sa sœur un portrait beaucoup plus flatteur. Elle a une fille de treize ans, *mariée* au plus jeune fils du roi, dont j'ai déjà parlé, et qui passe pour être très-beau. Nos dames disent qu'elle a de grands et superbes yeux, ainsi qu'une belle petite bouche, mais sa figure est trop plate et trop massive. Quelques-unes des femmes leur ont dit qu'après le massacre, elles avaient retiré dans le palais des dames anglaises et des enfants dans l'espoir de leur sauver la vie, mais que les insurgés les leur avaient demandés, et qu'il leur avait été impossible de résister. Elles disent que les cipayes se plaignaient de ce que le roi avait délicatement nourri des femmes anglaises, tandis qu'il ne leur a donné qu'un gramme de nourriture. Dieu sait si la famille royale a ou n'a pas le cœur et les mains pures. Je ne tiens point, à son égard, le langage du sentiment, mais j'ai pitié d'elle.

Cette semaine n'a apporté aucun changement important dans les nouvelles déjà passées en fait. Nous donnons plus loin, ainsi que nous l'avons annoncé, une première relation accompagnée de vues photographiques des principaux désastres causés par le tremblement de terre à Naples. Nous en publierons la suite.

Au moment où les Etats-Unis préparent une expédition contre les Mormons, il n'est pas sans intérêt de connaître l'origine de ces grotesques sectaires, de donner une idée de leur ville principale, en y ajoutant quelques traits de leurs mœurs et de leur vie intérieure. Nous empruntons ce détail à la *Tribune de New-York*.

« La ville des saints, comme on l'appelle, est entourée d'une haute muraille, d'un fossé profond et de bastions crénelés. Les maisons, surtout celles des faubourgs, sont peu brillantes; ce sont des cabanes en bone *fort sales*. Le centre de la ville est mieux bâti. Le nombre des habitants est de 15,000 environ. La plupart sont des Anglais et des Ecossais, quelques Américains, beaucoup d'hommes du pays de Galles et quelques Danois. Les Américains, surtout ceux des frontières occidentales des Etats-Unis, quoique formant moins du tiers de la population, ont le monopole du pouvoir. Ils sont presque tous polygames et d'une ferveur ardente pour leur doctrine. Les maisons sont confortables; on remarque surtout celles d'Elder Benson et de ses quatre femmes, de Brother Grant et de ses cinq femmes, de S. Richard's et de ses onze femmes. Le grand apôtre H. C. Kimball n'a que dix-huit ou vingt femmes. Sa résidence est celle d'un prince. Sur le frontispice on a sculpté un lion endormi. Le palais a coûté 30,000 l. st. Au haut de ce palais est un observatoire surmonté du symbole de l'industrie des mormons, une ruche. Les mormons aiment beaucoup la danse, et Brigham lui-même ne dédaigne pas les mystères de Terpsichore. Ils aiment surtout les cotillons et les gigues, mais ni polkas, ni schottisches, ni valses, parce que les danseuses y sont trop rapprochées des cavaliers. Le tabernacle, qui est d'un aspect imposant, peut contenir 2,000 personnes. Les réunions commencent par des chants et des prières; suivent des instructions sur la maçonnerie, la confection des habillements, etc. Les représentations théâtrales commencent par des prières, et les acteurs sont souvent congédiés avec une bénédiction. »

Le capitaine du bâtiment le *Saratoga*, qui a laissé débarquer Walker, a été rappelé, et des mesures ont été prises pour empêcher tout secours de lui parvenir. On a reçu de Saint-Louis des nouvelles datées du 18 décembre sur l'expédition du colonel Johnson. Il était parvenu près du fort Bridger sans nouvel obstacle.

Aujourd'hui que l'Angleterre paraît rassurée sur les suites de l'insurrection de l'Inde, il commence à être question de la Chine. Cette fois le concours de la France accroît l'intérêt des préparatifs qui s'organisent, et l'attaque dirigée contre Canton va renouveler la curiosité qui attirait, il y a deux ans, les regards vers la Crimée.

Une correspondance de Constantinople, publiée par le *Times*, appelle l'attention du congrès de Paris sur les travaux de l'une des deux commissions nommées pour régler la navigation du Danube. La seconde de ces commissions, qui est exclusivement composée des représentants des États riverains du fleuve, a terminé son travail. Elle a rédigé les règles qui doivent à l'avenir gouverner la navigation du fleuve, et les a réunies sous la forme d'une convention entre les États riverains; convention qui doit être ratifiée par ces États pendant le mois de janvier 1858, indépendamment de l'acceptation des grandes puissances. En un mot, ce serait une affaire de famille entre les États riverains du Danube.

En voulant affranchir le fleuve de l'influence russe, on n'aurait fait que substituer une tutelle à une autre. Cette convention, que les États riverains ne sont pas disposés à soumettre au congrès de Paris, est conçue, à ce qu'on assure, dans l'esprit le plus exclusif; elle contiendrait une série d'articles destinés à fermer en réalité le Danube à toute puissance non riveraine. Pendant la discussion qui a précédé l'adoption de ces règlements, la Bavière, le Wurtemberg et la Servie se sont montrés favorables à l'ouverture sincère et pratique du Danube à la navigation étrangère; mais l'influence de la Turquie et de l'Autriche, auxquelles se sont ralliés les délégués de la Moldo-Valachie, l'a emporté dans le sein de la commission. Il reste à savoir si la commission gagnera sa cause devant le Congrès de Paris, ou si elle pourra persister dans la prétention qu'on lui attribue de ne pas même la lui soumettre.

Dans sa séance du 31 décembre, la Chambre des députés de Turin, votant sur une proposition du président du conseil des ministres, a décidé qu'une enquête aurait lieu pour rechercher l'abus des influences religieuses dans les dernières élections. Une majorité de 88 voix contre 35 a adopté la proposition du président du conseil qui a paru nécessaire à la suite des faits portés à la connaissance de la Chambre pendant la discussion des élections contestées.

Le premier jour de cette semaine a été, suivant l'usage, un jour de réception officielle et de visites privées qui n'intéressent l'histoire qu'au point de vue de la représentation et de l'étiquette, qui varient avec le développement de la puissance et de la majesté du trône, et, chez les particuliers, avec les changements survenus dans les mœurs et dans l'accroissement de la richesse. On jugera de la différence à deux époques séparées par deux siècles et demi, 1608 et 1858. Nous laissons au lecteur le choix; mais nous sommes de notre siècle, et l'on trouvera à la page 21 dans ce numéro, un tableau de la réception des corps militaires par l'Empereur, réception bien différente de celle que les archives municipales conservent dans le récit du prévôt des marchands, de sa visite à Henri IV, récit emprunté à la *Gazette municipale* du 1er janvier 1858 :

« Notables bourgeois de Paris, hier, premier de janvier 1608, vos magistrats sont allez complimenter le Roy, sa gracieuse Majesté, et lui souhaiter une bonne et jubilante année.

« Ce cher Syre, après avoir donné réception aux grands dignitaires de l'Estat, m'a faict signe de l'œil et de la main, puys m'a dict : « Compère Jacques Sauguin, vous resterez « à dîner avecques nous en famille; » ce qui m'a emmotionné d'une douce joye. Pour lors, notre bon roy Henri a faict demander les Enfants de France, qui sont accourus toût sautillants et guillerieux; puys le Roy a déposé dans un coing son manteau fleurdelysé avec sa dignité royalle, et a joué au cheval fondu. — « Compère, avez-vous des « enfants? m'a dict Sa Majesté qui estoit à quatre pattes! « — Mon doulx Syre, j'en ay cinq. — Alors faictes comme « nous. » J'ay mis ma robe de velours avecque le manteau du Roy, et déposé ma prud'hommie mesmement avecque sa Majesté Royalle. Pour lors, le gentil Dauphin m'a grimpé sur le dos et le duc d'Anjou a sauté à califourchon sur son père.

« On a servi une collation aux Enfants de France, ores, pendant que le Dauphin croquait une oublie (espèce d'écaudé) en regardant sur le quay, vint à passer une pôvre mendiante portant un tout petit estre qui grelottait de misère et de froidure. Pour lors, le Dauphin avait disparu, et, comme le Roy cherchoit son fils bien aymé, j'aperçus le petit prince qui couroit sur le quay après la mendiante. S'arrestant tout soufflet eux, le Dauphin donna l'oublie à l'enfant et sa bourse pleine d'or à sa mère!... Le Roy avait vu, une larme de joye perla sur sa barbe grise.

« Au dîner le Roy a bu au bonheur de la France, j'estois à la droite de la Reyne, c'est mon droit et mon honneur. Comme le cher Syre me disoit de lui faire raison, ma coupe pleine, j'ai obéi avecque tant de jubilation, que, quand je suys *sorti* du palais, j'ay cru que j'y avois laissé mes jambes.

« Mes bons amis, l'année commence gratieusement. Henri le quatriesme, notre bon maistre, triche toujours au jeu, boit avecque délices l'hypocras et autres pétilleux, et fait de l'œil flambant aux jolies filles, donc la France se porte à merveille!...

« Pour ce, vive le Roy!... allons nous esbattre avecque nos amys et caresser nos femmes toutte cette septemaine, si faire se peut.

« Messire Jacques Sauguin (1),
» *Prévôt des marchands de la ville de Paris.* »

Parmi les personnages célèbres que la mort a frappés depuis huit jours, la mort de Mlle Rachel a été la plus éclatante. Elle est morte le 5 janvier, près de Cannes, dans une villa mise à sa disposition par M. Sardoux. Nous avons publié une vue de cette résidence (n° 767, 7 novembre 1857). Notre prochain numéro contiendra une notice illustrée sur cette grande tragédienne. Son corps est ramené à Paris pour être inhumé.

M. le marquis de Dalmatie, fils du maréchal Soult, vient de mourir à Paris. Ses obsèques ont eu lieu le 4 janvier.

Un libraire-éditeur, M. Lefèvre, dont le nom a été attaché aux publications les plus belles et les plus soignées de notre librairie, vient de mourir dans un âge avancé.

Le maréchal comte *Radetzki*, pris d'une fluxion de poitrine le 30 décembre, a reçu de l'archiduc gouverneur une visite dans sa villa près de Milan. Le 5, il est mort à huit heures du matin, à la suite d'un refroidissement, éprouvé pendant une revue qu'il a passée dernièrement à Milan.

V. Paulin.

L'*Atlas universel*, publié par l'*Illustration*, vient de mettre en vente la Carte de l'*Amérique du Nord*, la 19e de la publication, qui se composera de 40 cartes. — 2 fr. 50 en noir. — 3 fr. coloriée.

(1) Assemblée générale du 2 janvier 1608, compte rendu de la réception du roy, *arch. municip.*

Chronique musicale.

Le grand succès du moment, c'est *Don Bruschino*, joué aux Bouffes-Parisiens, *Don Bruschino*, dont les paroles sont de M. Deforges, et la musique de Rossini. *Don Bruschino* est une imitation, un arrangement d'un opéra en un acte, d'une *farza*, comme disent les Italiens, écrite par Rossini, à Venise, vers la fin de 1812. Il avait alors vingt ans tout juste, et venait de faire l'*Inganno felice*, où se trouve ce charmant trio : *Quel sembiante e quello sguardo*, que tous les amateurs savaient par cœur il y a un quart de siècle.

Rossini n'avait encore travaillé que pour le petit théâtre de *San-Mosè*. Après le succès de l'*Inganno felice*, l'*impresario* du Grand-Théâtre de Venise, *la Fenice*, voulut essayer ce jeune *maestro* qui donnait tant d'espérances, et lui demanda un opéra sérieux, — ce que nous appelons un *grand* opéra. Rossini ne demandait pas mieux, comme de raison. Mais le directeur de *San-Mosè* ne vit pas sans un amer dépit le génie adolescent qu'il exploitait lui échapper si vite, et il résolut de se venger. Rossini, aux termes d'un traité signé antérieurement, lui devait encore un ouvrage. Il recommanda à son poëte, — chaque théâtre d'Italie avait alors son poëte attitré, comme il avait son chef d'orchestre, son régisseur, son souffleur, etc., — il recommanda à son poëte de faire le plus mauvais *libretto* possible. Le poëte obéit, mais probablement il parla. Quand il eut terminé son œuvre, qui s'appelait *I due Bruschini, o il figlio per azzardo*, l'*impresario* dit à Rossini :

— Voilà votre *libretto*, mon cher. Il n'est pas bon, je le reconnais, et je voudrais bien pouvoir vous en donner un meilleur : mais je n'en ai pas d'autre pour l'instant. Heureusement que votre talent, votre génie...

— N'ayez aucune inquiétude ni aucun remords, interrompit Rossini. La musique sera plus mauvaise que les paroles.

Le rusé *impresario* avait compté diminuer le *jeune maestro* dans l'opinion, et discréditer par avance son grand ouvrage, qui fut tout bonnement *Tancredi*. — Comment admettre qu'un compositeur de vingt ans, sifflé à *San-Mosè*, fût capable d'écrire pour *la Fenice*? Le plan était habile, et plein de cette astuce qui est particulière aux gens de théâtre. Mais Rossini échappait au piége en proclamant d'avance la résolution de se faire siffler.

Il le fit comme il l'avait dit, et l'on put s'en apercevoir dès l'ouverture, où les violons frappaient à chaque instant, du bois de leurs archets, les réflecteurs en fer blanc de leurs pupitres. Dans le courant de la pièce, le fils Bruschini demandait pardon à son père de ses nombreux méfaits :

Padre mio, son pentito, etc.

Le compositeur lui faisait chanter d'un ton lamentable :

Padre mio, mio, mio,
Son pentito, tito, tito.

Tout était à l'avenant. — « Il y avait, nous disait Rossini la veille même de la première représentation de *Don Bruschino*, il y avait lutte entre le directeur, le poëte et le musicien, à qui ferait le plus mal, et je crois que c'est le musicien qui a mérité le prix. » On a le droit de présumer que les acteurs ne restèrent pas en arrière. Le public prit cette farce au sérieux. Il se fâcha, il murmura, il siffla, il rugit. Nous ne sommes pas sûr que la pièce ait été entendue jusqu'au dénoûment, mais nous pouvons affirmer qu'elle n'a pas été jouée une fois de plus en Italie. Sa seconde représentation a eu lieu aux Bouffes-Parisiens, entre le passage Choiseul et la rue Monsigny, le 28 décembre 1857.

Il était très-curieux de voir comment Rossini s'y était pris pour « mal faire. » On reconnaît dès les premières mesures qu'il est bien décidé à écrire tout ce qui lui viendra à la tête. Mais la nature est plus puissante que sa volonté. Ce qui lui vient à la tête, ce sont des idées. Elles coulent avec l'encre le long de sa plume, et malgré lui s'étalent sur le papier. Il s'en aperçoit, les arrête dans leur développement, les mutile, les défigure; il change de voie à chaque instant, et semble jouer aux *propos interrompus*. Mais malgré qu'il en ait, ces *propos interrompus* sont toujours ceux d'un homme de génie, et l'on trouve dans cette ébauche destinée, selon son expression, à « n'être jouée qu'une fois, » le germe de vingt motifs qui ont brillé depuis dans ses meilleurs ouvrages. Le plus reconnaissable, comme le plus saillant, est le trait de violon, en notes répétées, qui sert d'accompagnement au duo du *Turc en Italie : Per piacere alla signora*, qui est tout entier et plusieurs fois reproduit dans un des morceaux d'ensemble des *Deux Bruschini*. Combien de compositeurs célèbres, et que leur science a conduits chez nous à l'Institut, auraient été heureux s'ils eussent rencontré pendant toute leur vie autant de mélodies que l'auteur de cette partition en a indiqué ou évité pendant les quatre ou cinq jours qu'il a mis à l'écrire!

Nous sommes tellement sevrés d'idées chantantes, depuis quelques années, et tellement saturés de musique *bien faite*, que *Don Bruschino*, si mal mené jadis par les Vénitiens, et si dédaigné aujourd'hui encore par son auteur, a obtenu un succès fou. — Fou est le mot, dirait Rossini, qui assure n'y rien comprendre. — On voit bien qu'il ne connaît pas tout ce que la muse française a produit depuis dix ans! Que nous importe, à nous, qu'un morceau soit régulièrement coupé, que toutes ses parties se tiennent et forment un ensemble harmonieux, que la mélodie soit élégante, originale, que nous importe ceci et cela? La masse des auditeurs apprécie peu ces beautés. Elle hésite devant le *Comte Ory*, ne comprend rien à *Guillaume Tell*, et applaudit *Don Bruschino* avec un indescriptible enthousiasme. Et qui oserait l'en blâmer? Ses applaudissements sont sincères, et proportionnés au plaisir qu'elle a éprouvé.

M. Deforges, qui s'était chargé de *rafistoler* le livret des *deux Bruschini*, s'est acquitté d'ailleurs fort heureusement de cette tâche, et a montré une fois de plus combien il est homme de talent et d'esprit. Mme Dalmont, la *prima donna*, était cruellement enrhumée le jour de la première représentation, ainsi que M. Guyot. Sans doute aucun obstacle n'empêche plus aujourd'hui le public de jouir complétement du talent de ces deux virtuoses. M. Duvernoy, qui a débuté dans le rôle du père *Bruschino*, a de l'intelligence scénique, une voix de basse remarquable, une excellente prononciation : il chantera tout à fait bien quand il criera moins.

— La *Demoiselle d'honneur* vient de réussir au Théâtre-Lyrique. C'est une pièce mieux faite et beaucoup plus raisonnable qu'on ne nous les donne habituellement dans ce pays-là. L'histoire y est bien étudiée, la couleur du temps fidèlement reproduite, à cela près qu'il n'y est pas dit un seul mot des querelles religieuses qui ont ensanglanté le seizième siècle. Mais cette omission est volontaire, et il faut louer les auteurs, MM. Kauffmann et Mestépès, d'avoir évité ce qui aurait assombri leur sujet. Il y a de la hardiesse, de l'originalité dans leur allure dramatique, dans leur mise en scène et dans leur tour de style. Enfin leur ouvrage n'a pas été jeté dans le moule banal d'où sont sortis, depuis quinze ans, tant d'opéras-comiques. C'est une qualité précieuse, et qui ferait pardonner bien des défauts. On leur reprochera peut-être d'avoir mis trop de temps à leur exposition, d'avoir un peu abusé de l'épée, que l'on voit dégainer à tout moment, et sans aucune utilité la première fois; d'avoir

Digitized by Google

donné un rôle trop effacé à leur *prima donna*, dont l'aventure devrait exciter, plus que tout le reste, l'intérêt du spectateur. Mais nous sommes tous mortels, et la perfection absolue n'est pas de ce monde. Il doit suffire au critique, comme il suffit au public, que le second acte soit accidenté, plein de mouvement et de vie, et que le troisième dénoue heureusement le nœud serré au second. Ce troisième acte est d'ailleurs très-vivement coloré, et s'écarte, plus que tout le reste, de l'ornière où tant d'opéras-comiques se sont embourbés.

Faut-il vous conter que la scène est à Bayonne, pendant la célèbre entrevue de Catherine de Médicis avec sa fille Elisabeth, reine d'Espagne? qu'Elisabeth a, parmi ses demoiselles d'honneur, une héritière des Mendoza? que M. de Tavannes, fils du maréchal, amant aimé d'Hélène de Mendoza, l'a demandée en mariage, et, n'ayant pu l'obtenir, l'a épousée en secret, pendant la nuit, dans une chapelle perdue au milieu des bois? qu'elle lui a été enlevée par la famille aussitôt après le mariage, et que cette famille intraitable veut absolument donner à la jeune femme un autre époux? que Tavannes la retrouve à Bayonne, tente de l'enlever à son tour, reçoit du marquis de Mendoza un grand coup d'épée, est condamné à la Bastille par Catherine, est sauvé par son ami Pardaillan, et rentre en possession de sa belle Espagnole au moment même où il croit l'avoir perdue pour toujours? que tout cela est mêlé d'intrigues amoureuses, de scènes burlesques, de scènes terribles, de rendez-vous ridicules, de mystifications, de mystères, de déguisements, d'un bal masqué, d'une chasse aux flambeaux, etc.? Non. Nous vous laisserons tout le plaisir des surprises que vous promet cette lanterne magique. Nous vous dirons seulement que les décors sont très-beaux et tout à fait dignes du sujet, surtout le troisième, qui représente une forêt des Pyrénées, et que la partition est de M. Théophile Semet, qui a déjà donné au même théâtre, il y a huit mois, les *Nuits d'Espagne*.

Nous avons vivement applaudi, à cette époque, la facilité et l'originalité mélodiques dont M. Semet avait fait preuve dans plusieurs morceaux de son premier ouvrage. Il n'a point tenu cette fois, ce nous semble, toutes les promesses de son début. Peut-être faut-il s'en prendre à l'exécution, qui a souvent été défectueuse. Mlle Amélie Rey, M. Grillon, M. Audran, victimes des brouillards et de la gelée, n'avaient ni toute la force ni toute la verve qu'il aurait fallu, et leur voix était sensiblement altérée. Quoi qu'il en soit, le premier acte a paru froid et lourd, riche d'accompagnement, mais pauvre de mélodies. Le second est un peu mieux partagé. On y a remarqué un air de danse à deux temps, très-original, et qui a beaucoup de couleur; un chœur de voix féminines, accompagné par deux cloches. — Ce sont les demoiselles d'honneur qui s'entretiennent des plaisirs que leur promet le bal masqué. Pendant qu'elles se livrent à ces pensées mondaines, l'*Angelus* vient à sonner, et la *camarera mayor* leur ordonne de faire leur prière. Elles obéissent; mais bientôt l'idée du bal vient les distraire. En vain l'inflexible duègne les rappelle au devoir, le démon de la vanité a toujours le dessus, et cette lutte produit des alternatives de chant religieux et de chant profane, puis un mélange de l'un et de l'autre, dont l'effet est très-piquant. Ce morceau est conçu avec esprit et habilement traité.

Hélène chante, avant le bal, la chanson si connue de Ronsard : *Mignonne, allons voir si la rose*, etc., mise en musique, bien entendu, par M. Théophile Semet. La mélodie dont il a orné ces jolies vers est un peu contournée peut-être : mais elle a certainement de la distinction, de la fraîcheur, de la grâce, et l'accompagnement, réservé aux cors et aux bassons de l'orchestre, lui donne une couleur fort originale.

On a beaucoup applaudi un trio qui suit, et dont le dernier mouvement est remarquable par sa vivacité. Il mériterait, en effet, ces applaudissements si l'orchestre y laissait les voix plus à découvert. Notre langue est si lourde et si peu accentuée que les mélodies syllabiques disparaissent sous l'accompagnement, si l'accompagnement n'y est pas d'une extrême simplicité.

Le duo d'Hélène avec son mari nous a paru démesuré, et l'on ne comprend rien, d'ailleurs, à la résistance d'Hélène, que Tavannes veut emmener. Pourquoi, lui répond-elle, comme la Vestale : *Non! jamais!* Et pourquoi répète-t-elle si souvent, et avec tant d'obstination, ce que la Vestale elle-même ne dit qu'une fois? Que peut-elle craindre, puisqu'elle est mariée? Elle sait que son affreux oncle n'est jamais bien loin, et qu'il ne tardera pas à paraître : veut-elle donc absolument devenir veuve? Le musicien aurait dû, ce nous semble, glisser rapidement sur cette scène, au lieu de s'y complaire et d'y séjourner. Mais, cette part faite à la critique, nous reconnaîtrons volontiers qu'il y a au milieu de ce duo un passage mélodieux, expressif, et où les deux voix sont très-bien ajustées.

Le troisième acte nous paraît bien mieux inspiré, bien plus riche d'idées, bien plus facilement écrit que les deux premiers. Une jeune cantatrice, chargée d'un rôle épisodique, Mlle Faivre, y chante, tout au commencement, avec une voix fraîche et beaucoup de grâce, deux couplets légers, piquants, pleins de gaieté et de malice, auxquels le public a pris tant de goût qu'il les a redemandés. Puis Mlle Reinette, sœur de lait de Tavannes, et qui est, à proprement parler, la cheville ouvrière de cette intrigue compliquée, exécute un air à deux mouvements, dont l'*andante* est écrit avec autant de simplicité que d'élégance, et dont l'*allegro* est une vraie *cabalette* italienne, gracieuse, coquette, sémillante, comme on voudrait que M. Semet en eût mis beaucoup dans sa nouvelle partition. Il y a encore, dans ce troisième acte, un chœur de chasseurs plein de contrastes pittoresques, et d'un caractère mystérieux tout à fait en situation, un de ces morceaux trouvés sans effort, écrits tout d'un trait, et où le compositeur révèle, sans s'en douter, le secret de son génie.

Nous avons indiqué déjà tout ce qui a manqué à l'exécution, sans qu'il y ait eu de la faute de personne. Il nous reste à dire que M. Balanqué, qui se portait bien, a bien joué, et chanté encore mieux, le rôle du marquis de Mendoza, et à parler de Mlle Marimon, qui a débuté dans celui de la rusée et fringante Reinette. Mlle Marimon a dix-sept ans, un frais et piquant minois, un œil fripon, une physionomie tout à la fois naïve et fine. Sans avoir encore beaucoup d'expérience scénique, — où en aurait-elle acquis? — elle n'a pas commis, dans le cours de ces trois actes, une seule maladresse, et plus d'une fois elle a montré une vive intelligence dramatique. Sa voix n'est pas très-forte; — elle le deviendra plus tard; — mais elle est étendue, bien timbrée, souple, agile; elle se produit naturellement, et s'élève sans effort jusqu'aux intonations les plus aiguës. Mlle Marimon a obtenu, dans sa cavatine du troisième acte, un succès brillant et mérité; elle est élève de M. Duprez, et lui fait honneur.

— On a repris au Théâtre-Italien la *Sonnambula*, qui a été chantée par M. Belart et Mlle de Saint-Urbain. Mlle de Saint-Urbain était malade apparemment, et l'on ne peut que la plaindre d'avoir été soumise à une pareille épreuve. M. Belart a fait entendre, dans le rôle d'Elvino, des *la* et des *si* de poitrine qu'on ne lui connaissait pas; mais il lui reste à étudier le style de Bellini, le caractère tendre, suave et mélancolique de ses mélodies. Cette suavité, cette tendresse a manqué d'ailleurs à l'exécution de ce délicieux ouvrage dans toutes ses parties. L'orchestre et les chœurs semblaient lutter de rudesse avec M. Angelini. Pourquoi travestir ainsi ce pauvre Bellini, dont la mollesse et la grâce féminines ont été le plus grand charme?

— Nous avons entendu dernièrement à Saint-Eustache une belle messe de M. Benoist, également remarquable par la science, le goût et la noble simplicité du style. On nous croira sans peine : personne au monde, assurément, ne conteste le talent tout à fait magistral de M. Benoist. Son œuvre importante a été fort bien rendue par l'orchestre et les chœurs, — que M. Hurand, maître de chapelle de Saint-Eustache, dirige fort habilement, — ainsi que par les solistes, qui étaient M. Bussine et Mme Falconi. Cette cantatrice, quelques jours auparavant, avait chanté avec un brillant succès à Bruxelles, où elle avait recueilli les applaudissements les plus flatteurs et les plus augustes suffrages. Elle est maintenant en Hollande, où pleuvent sur elle bravos et florins. Et comment parler de ces étoiles errantes sans penser à Mme Viardot? L'éloignement n'y fait rien. Mme Viardot fait éclater à Varsovie de tels applaudissements, de tels trépignements, de telles clameurs, que le bruit en retentit jusqu'ici, pour peu que le vent porte...; et si le vent ne porte pas, les journaux du pays nous l'apportent. Mme Viardot a chanté *Norma*, *Cenerentola*, le *Barbier*, des *boléros*, des *mazurkas*, puis enfin la *hulanka* de Chopin, en polonais! Jugez de la joie, de l'enthousiasme, du délire de tous ces Slaves, en entendant leur langue slave dans la bouche d'une Espagnole née à Paris! Un dernier détail en dira plus que tous les autres aux lecteurs de ce temps-ci : une loge au théâtre de Varsovie se paye, en ce moment, 25 roubles d'argent, ou cent francs de notre monnaie. — Que pourrions-nous ajouter à cette démonstration?

A la liste des albums dont notre dernière chronique a parlé il faut adjoindre ceux de M. Eugène de Lonlay, et de M. Paul Henrion. M. Henrion, dont la verve ne tarit pas, a publié, chez l'éditeur Colombier, douze romances, mélodies ou chansonnettes, écrites de ce style simple, naturel et plein de grâce qui, depuis bien des années, est si justement apprécié par les amateurs de salon. Nous ne parlerons d'aucune de ces petites pièces en particulier : il faudrait les citer toutes. Nous ferons remarquer seulement que les paroles de toutes ont un sens, et reposent sur une idée morale : c'est ce qui se voit rarement, et ce qui double, à notre avis, la valeur du recueil de M. Henrion.

Celui de M. de Lonlay se présente sous un point de vue spécial et assez nouveau : c'est une collection de mélodies et de chants populaires russes. Le gracieux poëte qui les publie s'est borné à y ajuster des paroles françaises, et les donne d'ailleurs tels que la Russie les a produits. Il y en a de charmants, et plusieurs ont le caractère de mélancolie résignée qui rend la physionomie du paysan russe si intéressante. Le recueil de M. de Lonlay aura donc un intérêt tout particulier pour ceux qui savent que la musique d'un peuple est l'expression la plus naïve et la plus sincère de son génie.

G. HÉQUET.

Courrier de Paris.

Voulez-vous, pour commencer, une information tout à fait rassurante et à peu près certaine? de tous les côtés on nous promet de beaux jours et de plus belles nuits. La nouvelle année ressemble à ces princesses des contes de fées, qui, dès le berceau, se trouvaient dotées de toutes les grâces imaginables. Ses premiers pas dans le monde ne se font point sans qu'on y pense, on la fusille de compliments, on l'étouffe de caresses et de friandises; c'est une si charmante enfant et qui donne tant d'espérances! elle est bénie entre toutes les autres; ses premiers bégayements sont des traits d'esprits, on ne saurait trop la flatter puisqu'elle sera riche, ni trop l'embellir puisqu'elle est si belle. Aussi suffit-il d'avoir lu les premières pages de son histoire pour se croire au beau milieu d'un roman, et le sien aura trois cent soixante-cinq livraisons, — autant qu'il y a de jours dans l'année, — de sorte que les malveillants disent déjà que l'intérêt ne se soutiendra pas jusqu'à la fin.

Du moins ne sauraient-ils nier les louables efforts tentés cette semaine pour assurer au jour de l'an un lendemain digne de lui. Les bals, les soirées, les galas, tous ces jeux ruineux pour ceux qui les donnent, commencent à pleuvoir sous la forme d'invitations et de circulaires. L'homme de la situation, ce n'est plus M. Marquis, le chocolatier, ou M. Boissier, le confiseur, c'est Strauss ou Musard. Ces deux grands promoteurs de l'allégresse publique ont chacun leur jour, M. Musard reçoit le mardi dans la salle des Concerts de Paris, et M. Strauss donne à danser le samedi dans la salle de l'Opéra. Dans les meilleures maisons, on n'a pas toujours le monde que l'on voudrait avoir; à l'Opéra, au contraire, il semble qu'on avait trop d'un certain monde dont on ne veut plus : c'est pourquoi l'*entrée libre* a été supprimée pour les dames en liberté, de même que pour celles qui sont au bras d'un cavalier. Ce rétablissement de l'ancienne taxe ne sera peut-être pas très-fructueuse pour l'administration, mais la morale s'en réjouit, il faut si peu de chose pour la contenter. Pour épurer sa clientèle, l'Opéra n'a rien trouvé de mieux que d'en éclaircir les rangs. Sa détermination est vertueuse, mais son raisonnement est peut-être vicieux. Dans sa sainte horreur du vide, il a cherché aussi les moyens de remédier aux trop grandes réductions que la susdite mesure pourrait opérer dans sa clientèle, et il a découvert que si trop peu de personnes vont frapper à la porte de son paradis qui ressemble tant à l'enfer, c'est que la plupart craignent de n'en pas revenir. Passé minuit les voitures se font rares, et les cochers deviennent de plus en plus récalcitrants. Ils ont perdu la bonne habitude de passer la nuit sur leurs siéges en attendant l'ami Pierrot et sa compagnie; leurs coursiers sont *là bas qui dorment sous la neige*, comme ceux de la ballade; mais que Pierrot se rassure, on les a réveillés, et désormais l'Opéra lui garantit l'*aller et le retour* aux prix les plus modérés.

Ailleurs, la grippe à désorganisé les quadrilles, ils toussent tous! voilà le vrai mot de la situation; il est bien décourageant pour la petite chronique, la voilà réduite à ne pouvoir dire selon son usage en janvier, et avec l'assurance qui distingue cette institution : « On danse partout, à tout prix, à tout âge, à tous les étages, dans les quartiers les plus opposés et les plus lointains. » Quelques présomptueux n'en proclament pas moins que le plaisir est en hausse comme la Bourse, et en effet il n'est pas difficile d'inventer des étrangers qui sont *censés* donner de grands bals. L'un d'eux, qui est une noble étrangère, ayant eu l'imprudence de compter sans notre hôte qui est *l'influenza*, s'est vu dans la nécessité de faire remplacer par des boissons sudorifiques le souper somptueux préparé pour la compagnie. Une tentative de concert n'a pu être suivie d'aucune espèce d'exécution; l'assistance était encore plus enrhumée que les chanteurs. Là ou ailleurs, un virtuose presque célèbre, engagé pour charmer la société et n'ayant pas réussi pour cause de grippe, n'en réclame pas moins une somme ronde en récompense de ses efforts. La dame résiste et le virtuose insiste : C'est-à-dire, aurait-t-elle répliqué dans un moment d'abandon furieux, c'est-à-dire que Monsieur, n'ayant plus de voix, voudrait me faire *chanter!*

A ce sujet, ou plutôt sans trop de sujet, on parle d'une association qui se propose de mettre un frein aux exigences de quelques chanteurs et cantatrices. L'association s'organise en ce moment à Dresde, sous le nom de congrès, et la plupart des grandes entreprises lyriques de tous les pays y ont envoyé des plénipotentiaires. Ces messieurs sont chargés de ramener la question des appointements dans des limites qui ne soient plus ruineuses pour personne. Mais comment toucher à l'arche sainte sans s'aliéner les intéressés? On ne voit pas trop quel résultat décisif pourrait avoir cette campagne dirigée contre nos plus grandes célébrités chantantes, tant qu'on n'en aura pas inventé de nouvelles. Et puisque *les chants ont cessé* en musique, pourquoi ce congrès en train de réforme ne pousserait-il pas à la suppression des cris? Il y aurait là certainement une économie profitable pour tout le monde.

Où ne se réunit-on pas en congrès maintenant sous prétexte de réformer quelque chose? Une société de linguistique, dont le siége est à Paris, en veut surtout aux langues, qu'elle réduirait en cendres très-volontiers pour se donner le plaisir d'en extraire un nouvel idiome. Cette langue universelle et unique, chacun finirait nécessairement par s'en servir, sans autre risque pour les parlants que celui de ne plus s'entendre. Il lui semble urgent surtout de réduire à une seule expression les formules de salutation en usage chez les différents peuples de l'univers. Naguère, un de ces réformistes se trouvait dans un salon diplomatique où la circonstance du jour de l'an avait réuni des complimenteurs de tous les pays, et voici, disait-il, un échantillon des gracieusetés que la maîtresse de la maison aura dû subir : un *Anglais* : « Comment vous *comportez*-vous? Dieu vous sauve, madame! — un *Hollandais* : Comment *voyagez*-vous? — un *Suédois* : Comment *pourez*-vous? — un *Danois* : Vivez bien, madame; — un *Slâve* : *Etes*-vous gaie? — un *Arabe* : Comment va la transpiration? — un *Chinois* : Votre estomac est-il en bon état, ou bien encore : Avez-vous mangé votre riz? » L'honnête réformiste était indigné.

L'indignation d'un autre savant nous semble beaucoup mieux motivée. Dans une excavation dont la largeur n'excède pas deux mètres, sa science l'avait mis à même de découvrir un cimetière mérovingien, les murs d'une chapelle, un baptistère avec sa cuve, une crypte ou confessionnal, item beaucoup d'inscriptions tumulaires; mais une société plus ou moins savante que lui, au lieu de s'émerveiller à la vue de tant de belles choses découvertes dans un si petit espace, vient de lui signifier par brochure qu'il était dupe d'une mystification, et de cette fabuleuse trouvaille il ne resterait déjà plus qu'un four à chaux : quelle chute! Elle ne saurait d'ailleurs endommager beaucoup la réputation d'un homme qui a fait ses preuves sur le terrain de l'érudition. Lequel de ses confrères voudrait lui jeter la pierre? Celui-là seulement qui aurait oublié que la

Digitized by Google

science n'est guère autre chose que l'erreur en grande toilette. Ainsi que l'astrologue de la fable, l'érudit côtoie toujours le puits où les plus clairvoyants finissent par se laisser choir. Il n'y a pas longtemps qu'un savant célèbre, ayant convoqué plusieurs de ses collègues pour fouiller une tombe celtique, y découvrit un petit vase tatoué de caractères grecs. Grande émotion dans l'assistance. On recueille le précieux vase, et il devient le texte d'un mémoire où l'on prouve que les Grecs ont habité la contrée et qu'elle leur doit de nombreuses fondations. Les savants de Paris s'en mêlent, et, après une discussion approfondie, la trouvaille prend sa place dans les fastes de l'archéologie, je crois même qu'elle l'y a gardée malgré le dénoûment que voici : Le vase n'avait rien de grec, pas plus que son inscription. C'était l'œuvre d'un mystificateur qui eut la cruauté d'en informer l'érudit, en lui prouvant à son tour que le mot diabolique pour lequel tant de savants s'étaient démenés n'était que son propre nom retourné.

Cette semaine n'est pas plus amusante à fouiller que des tumulus gaulois, et on pourrait laisser tomber la pierre de l'oubli sur ses trouvailles. Deux charmantes actrices ont vendu leur mobilier, et personne, sauf les chroniques, ne s'en est ému. Suivant le bruit public, Mlle Scriwaneck se défait de ses meubles parce qu'elle se marie, et Mlle Duverger abandonne les siens quoiqu'elle ne se marie pas. Mais le bruit public se mêle ici de ce qui ne le regarde guère : l'une a trop de talent pour renoncer au théâtre, et l'autre a de trop beaux yeux pour ne plus les montrer derrière la rampe ; voilà l'essentiel à savoir. Nous n'irons pas cependant jusqu'à dire que le mariage ou tout autre événement qui enlèverait à la scène des comédiennes distinguées serait un deuil pour tout le monde.

Il paraît que les journaux en seront pour leurs fanfares au sujet de la pièce attribuée à un publiciste fameux ; c'était beaucoup de bruit pour rien (1). Après avoir voyagé du salon au théâtre, et s'être vue ballottée entre les Français et le Vaudeville, la *Fille du millionnaire*, cette fille un peu trop fière du succès de confiance qu'on lui avait fait, s'estime très-heureuse d'épouser un journal tout neuf. Elle aurait trouvé dans M. le docteur Véron un Mécènes, un patron, et même un acquéreur. L'auteur des *Mémoires d'un bourgeois de Paris* redevient journaliste pour présenter dans le monde des lettres cette bruyante pupille. La *Fille du millionnaire* sera le prospectus de *l'intelligence* de M. Véron.

Une autre revue hebdomadaire vient de s'inaugurer, non par une comédie mais par un article de M. Granier de Cassagnac. *Silence à l'orgie*, tel est l'intitulé de ce manifeste où le journalisme en masse est rappelé à l'ordre d'une façon fougueuse et désordonnée. L'auteur ne demande que quatre hommes dont il sera le caporal pour faire rentrer tous et un chacun dans la ligne du devoir. Nul mieux que lui ne fait le coup de plume et ne s'entend à sonner le tocsin avec des grelots; mais quand donc M. G. de Cassagnac aura-t-il fini de brûler les cendres de tout ce qu'il adora? On veut que les lauriers présumés du père de la *Fille d'un millionnaire* l'empêchent de dormir, et M. G. de Cassagnac serait aussi, depuis hier, un auteur comique. Nous ne demandons pas mieux.

(1) Ceci nous rappelle assez mal à propos que quand l'empereur du Monomotapa éternue, son entourage est tenu d'applaudir, et l'applaudissement se propage ainsi par toute la ville. Combien d'éternuements nous sont ainsi transmis par la presse !

THÉATRE DES VARIÉTÉS. *Ohé les p'tits agneaux*, revue de l'année 1857. Tableau de la vendange, 2e acte.

Bien que la mendicité soit interdite, on croit savoir que divers individus de rangs divers vivent assez confortablement de cette profession. L'un d'eux vient d'honorer la sienne par un trait plus touchant encore que celui qui nous a valu l'exclamation de Molière. Ce vertueux pauvre qui fonctionne à la porte d'une de nos paroisses, ayant appris la déconfiture d'un homme bienfaisant qui figure dans sa clientèle, s'est empressé de mettre à sa disposition ses petites économies. On en verra peut-être un jour, à moins qu'on ne l'ait déjà vu, des mendiants doter des rosières, tester en faveur des hospices et fonder de nouveaux prix Montyon.

Pourquoi ne trouverait-on pas la vertu nichée dans les conditions subalternes? on y découvre bien le génie. Un simple ouvrier cordonnier, M. Rigaut, vient d'adresser à l'Académie des sciences un mémoire dont les conclusions, très-approuvées par ce docte et illustre corps, simplifient l'arithmétique, au point de la supprimer au profit de la géométrie. Nous possédons des poëtes boulangers et coiffeurs, des cordonniers mathématiciens, des chiffonniers qui composent de la musique; mais qui se serait jamais douté qu'un épicier brillerait dans les arts comme connaisseur? Un de ces honorables commerçants, qui exerce en Belgique, met en vente sa collection de tableaux, estimée cinq cent mille francs. Quelques personnes s'étonnent qu'il veuille la vendre, un plus grand nombre s'étonnera peut-être qu'il l'ait achetée.

Les siècles passés ont découvert le nouveau monde, l'imprimerie, la boussole, la vapeur, et enfanté une foule de chefs-d'œuvre en tous genres et qui sont dans toutes les mains. Outre les prodiges de la chimie et les merveilles de la chaîne électrique, les siècles futurs devront au nôtre d'avoir fait marcher les fiacres à l'heure et d'arrêter instantanément les chevaux. Cette dernière découverte est du moins à l'étude, et passera bientôt de la théorie à la pratique. Ne disons donc plus que la marche de l'esprit humain n'est que le tâtonnement d'un aveugle.

Un bruit de palais est arrivé jusque dans les salons. On parle d'un procès en captation ou revendication d'héritage intenté à un magistrat illustre, et l'on ne se tait pas du reste, mais nous nous taisons, en renvoyant le dossier de cette affaire à notre confrère de la Gazette du palais.

La revue qui se joue aux Variétés a cru devoir mettre en scène l'*Illustration* dans une attitude tapageuse, et l'*Illustration* à son tour fait à cette revue les honneurs paisibles de son musée. Nous avons suffisamment *chroniqué* la pièce, et il faudrait rééditer nos compliments, ce qui nous semble parfaitement inutile. Il serait malséant d'ailleurs de casser l'encensoir sur le nez des gens auxquels on donne l'hospitalité.

L'unique nouveauté dramatique de la semaine, c'est la reprise du *Collatéral* à l'Odéon. Cette joyeuse pièce du bon Picard a été revue avec un plaisir extrême; c'est un des plus charmants échantillons de la comédie à la mode il y a cinquante ans, et qu'on ne fait plus comme la faisaient nos pères.

A propos de Picard, un de ses plus spirituels et plus habiles collaborateurs, son disciple chéri, l'héritier le plus direct de sa verve, de sa façon et de son originalité, M. Mazères, veut bien nous adresser le recueil de ses propres œuvres, qu'il intitule, avec une modestie du meilleur goût : *Souvenirs et comédies*. M. Mazères est un de ces rares auteurs dont les productions se liront longtemps et avec un plaisir où se mêle le regret de ne pas les voir jouées plus souvent. Aussi leur devons-nous quelque chose de mieux que cette mention écourtée, et nous tâcherons de vous dire très-prochainement, dans un article à part, tout le bien que nous en pensons.

PHILIPPE BUSONI.

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue littéraire.

Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon, sur le siècle de Louis XIV et la Régence, collationnés sur le manuscrit original, par M. Chéruel.

(Premier article).

Ne vous est-il jamais arrivé, en visitant ce vaste et inutile palais de Versailles, de souhaiter que quelque baguette d'enchanteur, rajeunissant le monde de deux siècles, repeuplât tout à coup cette solitude, ressuscitât pour un instant cette fameuse cour de Louis XIV, qui tient une si grande place dans nos souvenirs; que cette galerie vivante remplaçât, dans ce musée créé pour elle, cette autre galerie postiche, improvisée à grand renfort de cadres, à une époque d'art bourgeois et de luxe économique? Eh bien! ce souhait chimérique, il ne tient qu'à vous de le réaliser. Vous avez sous la main l'enchanteur et vous avez la baguette. Nous vous en parlons sciemment, car nous arrivons de Versailles, de Versailles repeuplé, de Versailles rendu à toute sa gloire. Nous avons vu le grand roi, au milieu de son splendide entourage; et tout ce beau monde, nous ne l'avons pas aperçu de loin, en passant, comme font les gens de rien : nous avons vécu avec tous ces dieux et tous ces demi-dieux; nous faisions nous-même partie de cet Olympe.

Se contenter de la lecture de l'histoire, de l'histoire proprement dite, de l'histoire officielle et superficielle, c'est, en effet, rester confondu dans la foule. Il n'est que les Mémoires, ceux du duc de Saint-Simon surtout, pour vous ouvrir toutes les portes, pour vous donner les entrées, petites et grandes, pour vous faire toucher du doigt ces mille rouages cachés qu'il faut absolument connaître sous peine de ne pas comprendre le jeu de la grande machine.

Vous dire qu'à pénétrer dans les coulisses, vous ne perdrez pas quelque chose de l'illusion du spectacle, ce serait faire injure à votre sagacité. Mais qu'importe? La vérité ne vaut-elle pas le sacrifice de quelques illusions, et avez-vous ce sybaritisme mal entendu qui ferme, de parti pris, les yeux à la lumière? « Nous devons, dit Saint-Simon (*Introduction*, page 53), nous instruire pour n'être pas des hébétés, des stupides, des dupes continuelles... Connaissons donc tant que nous pourrons la valeur des gens et le prix des choses; la grande étude est de ne s'y pas méprendre au milieu d'un monde la plupart si soigneusement masqué. »

Mais les Mémoires, objectera-t-on, sont-ils la vérité? Placée à une distance des faits qui lui permet d'en embrasser l'ensemble, et isolée des intérêts qu'elle doit peser dans sa balance, l'histoire n'offre-t-elle pas seule des garanties suffisantes d'impartialité?

Suffisantes? en vérité, non. Dût notre réponse vous scandaliser, nous n'en avons pas d'autre à faire. Laissons d'abord ce terme abstrait d'histoire qui fausse l'idée. L'histoire n'est pas l'œuvre d'un pur esprit, d'un corps glorieux. Tout comme les Mémoires, elle a pour père un simple mortel, accessible aussi à toutes les faiblesses de l'humanité. Car l'historien a beau ne pas être contemporain des événements qu'il raconte, est-ce que l'histoire, à l'instar de notre globe, ne roule pas toujours dans le même cercle? Est-ce que, sous des noms et des costumes divers, ce n'est pas toujours le même drame qui se joue? Est-ce que ce drame n'a pas l'unité d'action que doit avoir toute œuvre bien faite? Qu'on dise esclavage, servage ou prolétariat, est-ce que ce n'est pas toujours la même lutte d'idées et d'intérêts, la grande guerre, la guerre éternelle de la liberté contre l'oppression, du droit contre le privilége, de la lumière contre les ténèbres, du progrès contre l'immobilité, quelles que soient les armes et quels que soient les auxiliaires? Impartial entre deux causes pareilles, comment l'être? Tout historien est et doit être homme de parti. Le plus clair peut-être de la différence qui existe entre lui et l'auteur de Mémoires, c'est que cette promesse illusoire d'impartialité que vous fait le premier, l'autre ne vous la fait pas: il ne se pose pas en arbitre désintéressé; il se présente à la barre comme témoin à charge ou à décharge, pour déposer des faits venus à sa connaissance. Vous savez qui il est: c'est à vous de vous méfier de lui. Mais plus vous avez lieu de suspecter sa parole, plus nous vous conseillerons de la recevoir vous-mêmes, directement et sans intermédiaire. Point de ces juges d'instruction, qu'on appelle historiens, préparant leurs enquêtes et rapports à huis clos dans leur cabinet. La vérité s'accommode mal du huis clos. Ouvrez, ouvrez les portes; et que le passé, cet éternel inculpé, comparaisse au grand jour de l'audience. C'est ainsi que se fait en Angleterre l'instruction des procès criminels. C'est le jury qui instruit, comme c'est le jury qui juge. Constituez-vous donc, à son exemple, en jury d'instruction. La connaissance du passé intéresse trop votre avenir pour que *vous vous reposiez sur* personne d'un soin si important. Mandez vous-mêmes tous ces témoins à votre barre, afin de démêler à leur maintien, à leur accent, quels sont ceux qui disent la vérité; interrogez-les, confrontez-les; ne voyez que par vos yeux, n'entendez que par vos oreilles, si vous ne voulez pas être, comme l'a dit Saint-Simon, « des hébétés, des stupides, des dupes éternelles! »

Mais la partialité n'exclut pas la bonne foi, sans laquelle il est impossible que des mémoires obtiennent la confiance relative qu'ils demandent. Or les *Mémoires du duc de Saint-Simon* sont-ils d'un homme sincère? Telle est la première question que nous avons dû nous adresser pour arriver à une saine appréciation de son œuvre; car, si admirablement posé qu'il soit pour bien savoir, si admirablement doué pour bien dire, ces magnifiques avantages de situation et de nature, sans véracité, seraient comme de précieuses semences jetées sur le sable.

C'est donc avec cette préoccupation que nous venons de relire de suite, dans l'excellente édition nouvelle qu'en publie la maison Hachette, les neuf premiers volumes de ces mémoires; et, après cette longue épreuve, après cet examen très-attentif, en dépit de toutes les accusations auxquelles le duc de Saint-Simon a été en butte, nous n'hésitons pas, pour notre part, à l'absoudre sur ce chef.

Nous y avons d'autant moins d'hésitation que nous ne nous sentons pas suspect de partialité à son endroit, et que le personnage, à plusieurs égards, ne nous est pas précisément sympathique. Nous avons, sur certains points capitaux, des idées diamétralement opposées aux siennes; il a des défauts et même des vertus qui nous repoussent.

Si sa probité, sa grande netteté de mains, comme on disait dans cette cour où les occasions de le dire n'étaient pas assez fréquentes; si la dignité de son attitude vis-à-vis du maître devant lequel tant de gens étaient à plat ventre; si le respect de soi-même qui retint toujours son ambition dans les bornes de l'honnête; si, d'autre part, les belles parties de son intelligence, sa rare sagacité d'observation, les grandes allures de ce style si plein d'aisance, si incisif, qui va droit à l'idée; si ses qualités de grand écrivain sans le savoir nous attirent, nous sommes loin d'éprouver le même entraînement pour le glorieux duc et pair, si infatué des prérogatives de sa caste, pour ce grand maître officieux des cérémonies, pour ce fanatique du rang et de la préséance, pour ce défenseur à outrance des priviléges de sa dignité, pour ce Jérémie pleurant sur les ruines de la duché-pairie.

Ce n'est pas que ses prétentions nous paraissent aussi ridicules qu'elles l'ont été jugées de nos jours par bien des partisans de l'égalité. Ces prétentions n'étaient rien moins que frivoles. Elles couvraient des intérêts très-sérieux. Le duc de Saint-Simon luttait à sa manière contre la politique de Louis XIV, qui, aussi, ne le voyait pas de fort bon œil. Il s'opposait, de toute sa faible force, à ce qu'il considérait comme les usurpations du pouvoir absolu; il se tenait sur la brèche, défendant pied à pied les derniers retranchements de la féodalité. Il songeait même à reconstituer une monarchie aristocratique, et en avait préparé le plan et l'organisation tout entière en vue de l'avénement au trône du duc de Bourgogne. Mais, frivole ou non, ce n'est pas par ce côté qu'il peut nous séduire. Nous n'avons pas non plus d'affinité avec son génie d'intrigue, avec sa prudente et persévérante habileté stratégique dans ce feu croisé d'intérêts, quoique les armes dont il se servait ne fussent pas déloyales.

Enfin, nous l'avons dit, il n'est pas jusqu'à certaines de ses vertus qui ne nous inspirent quelque éloignement. Il est, entre autres, trop raisonnable. Il n'a pas de jeunesse, ce jeune homme. Adolescent encore, et déjà maître de ses actions, quel usage va-t-il faire de son indépendance? Ne redoutez pas pour lui la fougue des passions; il ne songe qu'à se marier. Mais quel mariage fera-t-il? Un mariage d'amour? Que vous le connaissez mal! Un mariage d'argent? Fi donc! il en est également incapable. Quel mariage donc? Un mariage de convenance, un mariage de raison. Ce n'est pas le choix d'une femme qui l'occupe, c'est le choix d'une famille; une famille considérable par la naissance et par les alliances, par le rang et par les emplois, une famille bien en cour; mais, ajoutons-le à sa décharge, d'une moralité égale à la fortune.

Rien de caractéristique comme la démarche qu'il fait auprès du duc de Beauvilliers pour lui demander la main d'une de ses filles, n'importe laquelle; et, lorsqu'à défaut de cet ami du roi, de ce gouverneur du duc de Bourgogne, il est forcé de se contenter d'épouser le maréchal duc de Lorges, — un bon et digne parti aussi, — en la personne de sa fille cadette, ne vous alarmez point sur le sort de cette union, notre jeune duc n'a pas simplement de raison ce qu'il faut pour adopter une résolution pleine de sagesse, il en a de quoi la suivre jusqu'au bout; et, si son mariage exemplaire ne vous dégoûte pas à jamais de tout mariage d'inclination, c'est que vous aurez, comme nous, le préjugé de n'en point admettre d'autres.

Avec tout cela, et tout en rendant justice à ce qu'il y a de sain et d'honnête dans ce côté de sa vie, à tout ce qu'offre de sécurité et de bonheur paisible un tel empire sur soi, nous avouons à notre honte ne pouvoir nous empêcher de lui vouloir un peu plus d'élan à cette jeune tête, dût-elle donner un peu de travers. Une dose d'étourderie n'irait pas mal à son âge. C'est trop de vertu, pour notre goût, ou du moins cette vertu-là est un anachronisme.

Ce n'est pas qu'il fût dépourvu de passions: demandez-le aux imprudents qui osèrent s'attaquer aux droits de la duché-pairie; demandez-le à Louis XIV lui-même, qui lui reprocha plus d'une fois de ne pas savoir tenir sa langue, qui le trouvait glorieux, frondeur et plein de vues. Mais ces passions-là le préservaient des autres; et il semblait que, prédestiné à écrire ses Mémoires, il n'eût que celles qui pouvaient concourir à l'édification de cet incomparable monument.

Écrire ses Mémoires était tellement sa vocation que c'est dès l'âge de dix-huit ans qu'il en a conçu l'idée et commencé l'exécution. Il est vrai que, fils d'un père presque septuagénaire, il est, comme on vient de le voir, né vieux à plusieurs égards. La vieillesse est conteuse; et son père, favori de Louis XIII, avait beaucoup vu, beaucoup su, et avait beaucoup à dire. A cette école, l'enfant apprit à s'enquérir et à raconter aussi; et de là lui vint cette curiosité sans laquelle, si bien placé qu'on soit, on ne sait jamais grand'chose; non pas cette curiosité banale de commère, qui ne veut savoir que pour savoir et répéter, mais cette curiosité réfléchie qui veut être au courant de tout pour être à portée de tout, qui, sur le terrain glissant de la cour, veut savoir où il faut mettre le pied. Ne disons donc pas curiosité; c'est faire tort à cette sage disposition que de lui appliquer ce terme improbatif; disons plutôt soif de s'instruire. Il n'est pas curieux, ce digne jeune homme; il est studieux; il étudie les hommes; il s'initie à la science du monde, à la science de la cour, sans laquelle il ne saurait faire son chemin; car tout est relatif; on a beau être né duc et pair, on n'en a pas moins son chemin à faire sous un régime où la noblesse, déprimée de plus en plus, n'est désormais que chose qu'à raison de ses emplois et sous le bon plaisir du monarque. Il a d'autant plus besoin de bien connaître le jeu et les joueurs, qu'au contraire de tant d'autres, il veut gagner loyalement la partie, et qu'avec cette probité gênante, il a reçu en patrimoine cette coûteuse fierté qui fit qu'à trente ans son père se retira dans son gouvernement de Blaye, et qui fera que lui-même, plus jeune encore de quelques années, pour un passe-droit il quittera brusquement le service militaire; et l'on sait que ces sortes de désertions ne plaisaient guère au maître. Savoir pour s'agrandir, s'agrandir pour savoir, voilà sa vie. Ce double dérivatif le met à l'abri des autres faiblesses humaines. Aussi la plupart de ses amis ont deux fois son âge, tous gens de bon renom et en bonne position. Au surplus, dans son septième volume, à la fin du dix-septième chapitre, il entre, à ce sujet, dans quelques confidences qui sont de nature à bien faire connaître l'homme et le degré d'intérêt que peuvent offrir ses mémoires, comme le degré de confiance qu'ils méritent.

« Entièrement uni aux ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, et à presque toute leur famille, lié intimement à Chamillart jusque dans sa plus profonde disgrâce, fort bien avec les jésuites et avec Mgr le duc de Bourgogne; bien aussi, quoique de loin et par les deux ducs, avec M. de Cambrai, sans connaissance immédiate, mon cœur étoit à cette cabale, qui pouvoit compter Mgr le duc de Bourgogne à elle envers et contre tous.

« D'autre part, dépositaire de la plus entière confiance domestique et publique du chancelier et de toute sa famille, en continuelle liaison avec le duc et la duchesse de Villeroy, et, par eux, avec le duc de la Rocheguyon, qui n'étoit qu'un avec eux; en confiance aussi avec le premier écuyer, avec du Mont, avec Bignon, lui et sa femme dans toute celle de Mlle Choin, et ces derniers de la cabale de Meudon...; j'en savois beaucoup plus par le chancelier et par le maréchal de Boufflers que par les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, peu vigilants, souvent ignorants.

« A ces connaissances sérieuses, j'ajoutois celles d'un intérieur intime de cour par les femmes les plus instruites et les plus admises en tout avec Mme la duchesse de Bourgogne, qui, vieilles et jeunes en divers genres, voyoient beaucoup de choses par elles-mêmes, et savoient tout de la princesse, de sorte que jour à jour j'étois informé du fond de cette curieuse sphère, et fort souvent par les mêmes voies, de beaucoup de choses secrètes du sanctuaire de Mme de Maintenon. La bourre même en étoit amusante, et parmi cette bourre rarement n'y avoit pas quelque chose d'important et toujours d'instructif pour quelqu'un fort au fait de toutes choses.

« J'y étois mis encore quelquefois d'un autre intérieur, non moins sanctuaire, par des valets très-principaux, et qui, à toute heure dans les cabinets du roi, n'y avoient pas les yeux ni les oreilles fermés.

« Je me suis donc trouvé toujours instruit journellement de toutes choses par des canaux purs, directs et certains, et de toutes choses grandes et petites. Ma curiosité, indépendamment d'autres raisons, y trouvoit fort son compte; et il faut avouer que, personnage ou nul, ce n'est que de cette sorte de nourriture que l'on vit dans les cours, sans laquelle on n'y fait que languir. »

Si ce n'est pas là le langage de la passion, nous n'y entendons rien; et cette passion, la postérité en profitera plus encore que le duc de Saint-Simon lui-même; car tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend, tout ce qu'il puise à de si nombreuses et de si abondantes sources, tout ce miel qu'il récolte avec une infatigable activité, il l'emmagasine avec une patience, avec une exactitude qui ne se démentent jamais; et quand vient la vieillesse, au temps des loisirs et de l'expérience, du refroidissement des passions et de la maturité des idées, il en compose cet immortel chef-d'œuvre qui n'a point son pareil ni dans aucun temps, ni dans aucun pays, et il acquiert, sans y songer, un titre et un rang un peu plus honorables et solides, et plus à l'abri des usurpations que ceux dont, toute sa vie, il s'est montré si jaloux.

Ceux qui, de nos jours, se sont efforcés de mettre en doute la sincérité du duc de Saint-Simon, n'étaient pas tous, nous le craignons, très-sincères eux-mêmes. Le grief réel qu'ils avaient contre lui n'était pas tant peut-être d'avoir dénaturé la vérité que de l'avoir dite trop indiscrètement. On s'était entendu pour relever le culte un peu compromis de la monarchie, — de la vraie monarchie s'entend, la seule digne de ce nom, la monarchie absolue et légitime; — on avait fait de Louis XIV le type de cette monarchie, et on l'avait grandi de dix coudées, et son siècle en proportion, afin que le socle fût en rapport avec la statue, lorsqu'un beau jour, voilà qu'une main sacrilége renverse toutes ces échasses, et ramène ces grandeurs factices à leurs véritables dimensions. O scandale! la vérité s'est glissée au petit-lever! le franc-parler tient ses assises à l'Œil-de-Bœuf! Rien ne l'arrête, le profanateur. Ce grand roi que les portraits du temps nous représentent si bien cambré et le jarret si bien tendu, si imposant, si majestueux; Louis XIV, l'Hercule de la porte Saint-Denis, ce demi-dieu, est devenu, sous cette plume, un mortel tout comme un autre. On a osé voir des taches dans ce soleil. Ce monarque, si jaloux de sa gloire, si soigneux de son prestige, que personne, pas même son plus intime valet de chambre, ne le vit onques sans sa perruque, on l'a déshabillé de la tête aux pieds. On a osé dire à la postérité de combien de pouces cette majesté s'était exhaussée sur ses talons rouges. Mme de Maintenon n'est plus cette sainte sans défaut que nous dépeint son petit-neveu, M. le duc de Noailles. Mme Scarron a eu bien des faiblesses dans son jeune âge, bien des torts

Digitized by Google

envers ce pauvre Scarron; et la gouvernante des bâtards de Mme de Montespan n'est pas arrivée à supplanter sa protectrice et à s'asseoir sur le trône de France par le seul ascendant de son génie et de sa vertu; elle y a joint beaucoup d'intrigues pour y parvenir, beaucoup d'intrigues pour se maintenir à cette hauteur, pour gouverner sournoisement le roi, et, par le roi, la France; et de ce pouvoir mal acquis, elle est loin d'avoir fait un usage irréprochable.

Fénelon lui-même, cet autre saint du calendrier monarchique, n'est pas tout à fait cette figure angélique et immaculée devant laquelle on a tant prosterné notre enfance. Le touchant martyr, écrasé sous les foudres du terrible aigle de Meaux, a aussi ses petites infirmités morales. Il doit beaucoup à sa disgrâce, car il était dévoré d'ambition dans son exil de Cambrai, et il a fait de nécessité vertu.

Ainsi des autres. Encore un coup, rien ne l'arrête, ce téméraire, ni la couronne ni la mitre, ni l'opinion ni la gloire. Et ce qui aggrave encore le crime, c'est que le coupable n'est pas un profane qui s'est introduit subrepticement dans le sanctuaire, un de ces gens de bas étage que l'envie pousse à tout décrier, afin de tout ravaler jusqu'à leur néant. C'est un homme de la maison, un grand seigneur, un duc et pair, un très-dévoué serviteur de l'autel et du trône. Ce n'est pas un curieux qui, n'écoutant qu'à travers les portes, ne regardant que par les trous de serrure, vous laisse la ressource de l'accuser de mal voir et de mal entendre; c'est, vous le savez, un homme admis à tous les secrets, au fait de toutes les intrigues, un homme ayant toutes les qualités et tous les défauts qui peuvent concourir à former un excellent auteur de mémoires.

Le duc de Saint-Simon avait porté la main sur l'arche sainte: tant d'audace ne pouvait pas rester impunie. Il fallait décrier cet indiscret, ce révolutionnaire sans le vouloir, afin d'ôter tout crédit à sa parole. Malheureusement, quelque édifiantes que fussent ces intentions, quelque chaleureux et persévérants qu'aient été les efforts qu'on a faits pour noyer la vérité dans ces clameurs, la vérité, pour cette fois, a surnagé, et le public, ce juge suprême, a mis à néant l'accusation. Si incontestable que soit le mérite littéraire des *Mémoires du duc de Saint-Simon*, leur vogue éclatante, confirmée, acquise désormais et inaliénable, ne s'expliquerait pas suffisamment si la déposition de cet éloquent témoin n'inspirait pas de confiance. Si le duc de Saint-Simon n'était qu'un esprit jaloux, envieux, haineux, plein de fiel, abusant de sa plume acérée pour déchirer tout ce qui n'était pas de sa coterie, comme on a essayé de le dépeindre, ses *Mémoires* auraient pu avoir un succès momentané, un succès de malignité, de scandale; mais ce succès ne se serait pas soutenu, loin de grandir comme il lait et comme il fera de plus en plus. L'achat, et, plus que cela, la lecture de vingt volumes de cinq cents pages, sont des preuves de confiance qui ne se donnent pas avec cette obstination à des libellistes, à des calomniateurs. On serait bien plus dans le vrai, bien plus dans le juste, si l'on se contentait de crier à la médisance.

LÉON DE WAILLY.

La population en Chine.

(Suite et fin. — Voir le précédent numéro.)

Il y a, dans le Céleste Empire, une population très-nombreuse qui vit en bateau. Ces singuliers habitants naissent, se marient, élèvent leur famille et meurent dans leur barque; ils commencent et terminent leur existence sur l'eau; ils n'ont jamais connu ni même rêvé d'autre abri que leur cabine, et leurs pieds n'ont guère foulé que le pont de leur habitation flottante. A Canton, on compte une population de 300,000 âmes qui vit ainsi sur le fleuve. Les bateaux couvrent une étendue de plusieurs milles, et ils sont approvisionnés par des marchands ambulants qui parcourent incessamment les rues ménagées à travers cette cité mouvante. Quelques-uns se font remarquer par le luxe de leurs décorations extérieures; ils sont consacrés aux plaisirs et réjouissances de toute sorte: théâtres, concerts, salons de jeux, etc. D'autres, constamment en course, transportent des marchandises ou des passagers; d'autres encore demeurent à l'ancre, pendant que leurs habitants passent la journée à terre, où ils louent leurs services comme ouvriers ou domestiques. Les professions des individus qui composent cette population étrange sont au moins aussi multiples et aussi diverses que celles de la population qui encombre la terre ferme.

Je ne sache pas que l'on ait jamais décrit exactement l'immense variété d'embarcations que l'on rencontre dans les eaux du Céleste Empire. On voit d'énormes navires qui servent de magasins à riz ou à sel: d'autres sont aménagés à l'intérieur pour transporter des familles entières avec tout leur personnel de domestiques et avec toutes les commodités de la vie. Voici des barques, nommées *centipèdes* (parce qu'elles doivent avoir cent rameurs), qui portent rapidement, des entrepots de la ville aux navires étrangers mouillés dans les ports, de riches cargaisons. Ici, d'immenses et lourdes jonques qui rappellent l'arche de Noé, et dont les formes grossières remontent aux temps les plus reculés: là, de frêles planches de bois sur lesquelles vogue solitairement un pauvre lépreux; partout enfin des myriades de bateaux de toute espèce, portant une population incalculable que l'on pourrait appeler amphibie et même aquatique.

On voit encore des Chinois habiter des îles artificielles qui flottent sur les lacs; — de véritables îles avec des jardins et des maisons supportées par de fortes solives qui sont liées ensemble, et sur lesquelles on cultive ce qui est nécessaire pour la vie de chaque jour: volaille, légumes, fleurs, etc., tout y est, jusqu'à l'image des dieux du foyer.

Dans les diverses parties de la Chine où nous avons accès, on a remarqué que non-seulement la culture occupe toute l'étendue du sol, mais encore que cette culture est aussi soignée que celle d'un jardin. Les flancs des montagnes les plus abruptes sont utilisés au moyen de terrassements pénibles; les plus étroites parcelles sont labourées, et, en même temps, on apporte le plus grand soin à recueillir tout ce qui peut servir d'engrais. On enlève constamment les boues des rues; les cultivateurs afferment les latrines publiques ou privées, et les quartiers les plus populeux sont parfois rendus très-incommodes à parcourir et à habiter, par suite des procédés que l'on emploie pour conserver les dépots d'engrais humains. Vous trouvez presque toujours, auprès d'un champ, de grands vases de terre à l'usage des voyageurs et des passants; vous ne pouvez entrer dans une grande ville sans rencontrer des bandes de femmes et d'enfants qui portent aux champs ou aux jardins du voisinage le produit des dépots dont nous venons de parler.

Rendre le sol productif, aussi productif que possible, c'est pour les Chinois un devoir politique et social. Un ancien sage, Yungchin, a dit: « Qu'il n'y ait dans les champs aucune parcelle sans culture, ni dans les villes aucun bras sans emploi. »

La 4e maxime de l'édit sacré de Kang-hi, qui doit être lu dans tout l'Empire le 1er et le 15 de chaque mois, en présence de tous les fonctionnaires, est ainsi conçue: « Que l'agriculture occupe le premier rang avec la production du mûrier, afin que la nourriture et le vêtement du peuple soient assurés. » Shin-ming, nom de l'un des empereurs les plus anciens et les plus vénérés, signifie: « Le divin laboureur. »

Les procédés de drainage et d'irrigation, les divers modes appliqués à la préparation, à la conservation et à l'emploi des engrais, en un mot, tous les détails de l'agriculture chinoise sont également remarquables, et ils attestent à quel degré la production naturelle du sol demeure au-dessous des besoins immenses de la consommation. Les Chinois n'ont d'ailleurs aucun préjugé en ce qui touche leur nourriture. Chiens, rats, souris, singes, serpents, etc., tout leur est bon: on voit chez les bouchers de grands chiens écorchés qui sont suspendus à coté de boucs et de porcs. La limace de mer est un mets aristocratique et très-coûteux, qui figure, avec le nid d'hirondelle, dans tout repas où l'on veut faire honneur à ses hotes. Les œufs de poule et de canard sont très-goûtés, même les œufs pourris. Le poisson paraît meilleur lorsqu'il est très-avancé, et donne ainsi plus de goût au riz. Quant aux breuvages des Chinois, ils sont également très-économiques. L'ivresse est presque inconnue en Chine, où la consommation des spiritueux est très-restreinte. Le thé, voilà le breuvage national, universel; le thé commun ne coûte pas plus de 30 à 60 centimes par livre anglaise (453 grammes): dans les contrées éloignées des districts à thé, le peuple boit des infusions de plantes encore moins coûteuses.

Les Chinois sont, en général, très-tempérants; ils ne font que deux repas par jour: « le riz du matin, » à dix heures, et « le riz du soir, » à cinq heures. On ne mange jamais de lait; c'est le seul mets contre lequel j'aie remarqué, en Chine, quelque répugnance. Ce dégoût est d'autant plus extraordinaire que pendant de longues années les habitudes tartares ont été dominantes dans le pays. Je n'ai jamais vu ni beurre, ni crême, ni lait, sur la table d'un Chinois.

Au milieu de tant d'éléments pour la reproduction et la nourriture de la race humaine, il n'y a probablement pas de pays au monde où les moissons de la mortalité soient plus abondantes et creusent de plus larges vides. Des multitudes meurent de faim: les inondations détruisent des villes entières; les ouragans et les typhons, qui dévastent les côtes, engloutissent par centaines et par milliers les bateaux et les jonques. La guerre civile doit avoir déjà coûté la vie à des millions d'hommes. Les exécutions seules arrivent à un chiffre vraiment effrayant de victimes; il y a eu des moments où quatre à cinq cents têtes tombaient chaque jour sous la main du bourreau de Canton.

Dans un pays où la vie est si exubérante, le respect pour la vie de l'homme n'existe pas. On ne s'occupe pas d'un cadavre; on ne songe même point toujours à l'enlever de la place où il se putréfie. J'ai vu souvent des cadavres étendus sous des tables de joueurs: j'en ai heurté du pied au seuil des maisons. Dans un grand nombre de districts, il y a des tours en brique ou en pierre où les nouveaux-nés, principalement les filles, sont jetés par leurs parents à travers un trou pratiqué dans un coté de la muraille. Les opinions varient quant à l'extension de l'infanticide en Chine: mais il est certain que, dans plusieurs provinces, c'est une coutume très-ordinaire. L'un des auteurs chinois qui ont le plus éloquemment écrit contre l'infanticide, Kwei-Chung-Fou, déclara avoir été particulièrement inspiré par le « dieu de la littérature, » dans les efforts qu'il a tentés pour combattre cette coutume inhumaine, et il ajoute que, pour le récompenser, ce dieu a comblé sa maison d'honneurs et lui a accordé des enfants *lettrés*. Cependant ses prédications se bornent à dénoncer les pères qui détruisent les filles que leurs ressources leur permettraient de nourrir et d'élever; voici quelques-uns de ses arguments, qui paraîtront assez étranges:

« Détruire les filles, dit-il, c'est faire la guerre à l'harmonie du ciel; plus vous noierez de filles, plus vous en aurez; et l'on n'a jamais vu que la destruction des filles entraîne la naissance d'un plus grand nombre de garçons. »

Il recommande d'abandonner les enfants dans les tours plutot que de les noyer; « car il y a des exemples d'enfants ainsi exposés qui ont été nourris et élevés par des tigres. » — « Où serions-nous, ajoute-t-il, si nos aïeules et nos mères avaient été noyées dans leur enfance!... » — Le père Ripa a déclaré que le nombre des enfants abandonnés, baptisés par les Jésuites, s'élevait, pour Pékin seulement, à trois mille par année.

Il n'est pas rare de voir transporter des malades à une petite distance des villes: on place auprès d'eux un pot de riz, puis on les laisse mourir de faim. En Chine, plus qu'ailleurs, la vie et la mort semblent en perpétuel travail. Les habitudes du peuple, la tradition, les principes des sages, tout imprime à la multiplication de la race une prodigieuse impulsion. Ne point avoir d'enfants, ce n'est pas seulement un malheur, c'est presque une honte. Les moralistes chinois ont établi pour principe qu'une femme qui ne donne pas d'enfants à son mari est tenue de lui faciliter l'entretien d'une concubine, afin de perpétuer son nom et d'assurer à ses mânes les honneurs funèbres. Voici comment s'exprime, à ce sujet, l'un des écrivains les plus populaires:

« Il y a des femmes qui, n'ayant encore eu ni garçon ni fille, alors que leur mari a atteint l'âge de quarante ans, défendent à celui-ci de recevoir dans sa maison une concubine ou d'entretenir une servante, en vue de s'assurer une postérité... Hélas! ignorez-vous combien le temps est rapide! Vos mois, vos années, fuient comme des flèches; quand la force virile et le sang généreux de votre époux seront épuisés, il ne pourra plus avoir d'enfants, et alors, vous, son épouse, vous aurez interrompu sa génération et arrêté les sacrifices dus aux ancêtres; alors votre repentir, exprimé de mille manières, viendra trop tard; son corps mourra; ses biens n'iront point à ses enfants; ils seront partagés entre une foule de collatéraux et d'amis; vous n'aurez pas seulement fait tort à votre mari; vous souffrirez vous-même; car, qui prendra soin de votre cercueil et de votre tombe? qui offrira pour vous des sacrifices? Hélas! vos mânes, orphelines, passeront les nuits dans les larmes. Douloureuse pensée! Il y a des femmes qui, imposant silence à leur jalousie, permettent à leur mari de prendre des concubines, mais elles n'agissent ainsi qu'à regret, comme si elles buvaient du vinaigre ou mangeaient des acides; elles battent les servantes de la concubine pour se venger de la concubine; la paix est bannie du ménage. Croyez-moi, conduisez-vous comme il convient à de sages et vertueuses femmes. Si vous n'avez pas d'enfants, fournissez ouvertement, honnêtement, une concubine à votre mari. Si cette concubine lui donne des enfants, votre mari vous devra de voir se perpétuer les artères et les veines de ses ancêtres; ses enfants vous honoreront comme si vous étiez leur mère. N'en serez-vous pas heureuses? Loin de vous la méchante jalousie d'une femme sans cœur! Ne vous préparez point, pour vos vieux jours, d'amers remords. »

Le plus souvent, toutefois, la femme s'accorde volontiers avec son mari pour admettre dans la maison autant de concubines que celui-ci peut en entretenir; car elle exerce sur elles une autorité incontestée, et l'enfant d'une concubine doit avoir pour la première épouse plus de respect que pour sa mère. Les Chinois, qui aiment à exprimer par des images tout ce qui se rattache aux relations de famille, disent que le mari est le soleil, que la femme est la lune, et que les concubines sont les étoiles et les planètes du firmament domestique.

Bien que les Chinois puissent être considérés comme un peuple sensuel, on a remarqué qu'ils n'ont point déifié les images grossières qui remplissent les panthéons classiques et les temples de plusieurs religions de l'Orient. Il est rare de trouver dans leurs livres d'histoire ou dans leurs légendes des récits d'amours attribués à leurs dieux ou à leurs héros. Les vêtements et la tenue des femmes, en Chine, sont généralement modestes. Les affections de famille sont vives et solides. Les parents aiment beaucoup leurs enfants, ils en sont fiers: les enfants respectent leurs parents. D'après Confucius, l'ordre est la première loi; l'autorité et la soumission sont le sommet et la base de la pyramide sociale.

Le sentiment de déshonneur attaché à l'extinction d'une famille, à défaut d'enfants qui puissent honorer les mânes des ancêtres, n'existe pas seulement dans les classes élevées. Une de nos domestiques soi-disant chrétienne, exprimait un jour l'ardent désir de voir son mari prendre une autre femme en son absence, et elle parut très-surprise que l'on eût l'idée de critiquer cette combinaison. Le mariage des enfants est, pour les familles, une très-grave affaire. A peine un enfant a-t-il franchi le premier âge, que son futur mariage devient un fréquent sujet de discussion. Il existe une nombreuse corporation d'entremetteurs qui arrangent les préliminaires, mettent les choses en train, règlent les questions de douaire, aplanissent les différends, font connaître le *pour* et le *contre* des alliances projetées. Il n'y a pas en Chine d'honneurs héréditaires, à l'exception de ceux que fait remonter jusqu'à son père, à son aïeul et à toute la ligne des ancêtres un homme remarquable par son courage et par son génie; ce sont les descendants qui anoblissent les ascendants. Les distinctions de castes sont dès lors inconnues, et un étudiant, heureux dans les concours, peut aspirer à la main de la jeune fille la plus riche et la plus distinguée. Les lois sévères, qui interdisent les mariages entre parents jusqu'à certains degrés tendent à rendre les mariages plus féconds et à produire des enfants plus sains. — Les soldats et les marins peuvent se marier. Je suppose que, par suite de l'émigration, qui n'enlève que la population mâle, et des accidents qui frappent les hommes plus fréquemment que les femmes, il y a une grande disproportion entre les sexes, ce qui tendrait à déprécier les femmes: mais on ne possède point à ce sujet de documents statistiques bien précis.

On voit, d'après les explications qui précèdent, que le nombre des célibataires, en Chine, est très-restreint. Tout le monde s'occupe de faire des mariages. Les personnes d'un âge mûr et les vieillards n'y prennent pas moint d'intérêt que les jeunes gens. Le mariage est la grande affaire des Chinois, et cet acte si important de la vie donne lieu, en Chine, à plus de négociations, de formalités, de correspondances, de visites, de protocoles, de contrats, qu'en aucun autre pays.

Traduit de l'anglais de sir JOHN BOWRING.

C. L.

Le tremblement de terre de Naples.

Naples, 29 décembre 1857.

A M. Paulin, directeur de l'*Illustration*.

Les journaux, Monsieur, ont dû vous parler déjà de la catastrophe. Ce fut la nuit, du 16 au 17 décembre, à dix heures du soir. Naples allait tranquillement s'endormir, grace à la neuvaine de Noël, qui tenait les théâtres fermés et prohibait les réunions bruyantes, lorsque tout à coup la ville se sentit osciller de telle sorte que chaque Napolitain et surtout chaque Napolitaine, ne dormant encore que d'un œil, crut avoir un voleur sous son lit. Mais deux minutes après, juste le temps d'allumer une bougie et de passer un peignoir, ce mouvement souterrain recommença d'une telle violence et d'une telle durée (vingt-cinq secondes, qui suffisent, quand tout danse autour de vous, pour vous faire croire à la fin du monde) que pêle-mêle, en foule, grandes dames, filles du peuple, lazzaroni, gentilshommes, bourgeois, lettrés, en robe de chambre, en chemise même, avec une confusion et une terreur qui furent moins grandes en l'année des révoltes, faces pâles, consternées, cris déchirants, prières et litanies entonnées tout haut, — se précipitèrent dans les rues, s'entassèrent sur les places et y passèrent la nuit. Les gens qui font carrosse, comme on dit ici, envoyèrent chercher leurs voitures, qui furent traînées, poussées et alignées à bras d'hommes sur la place du Château et devant le palais du roi. Tous ces véhicules sans chevaux formaient un spectacle insensé; l'on eût dit un encan nocturne. En même temps le peuple allumait de grands feux de distance en distance, et s'accroupissait autour, transi de froid et de peur, invoquant sainte Anne, qui avait sauvé Naples d'un désastre pareil, il y a quelque cinquante ans, et causant de Melfi détruite en 1852 par des

Digitized by Google

secousses moins violentes. Toute la ville était sur pied, et il y avait dans la population une véritable émulation d'épouvante. La frayeur (nous n'exagérons pas) était tournée en vertu; ceux qui ne tremblaient point passaient pour lâches; ceux qui allaient se coucher dans leurs lits étaient méprisés pour cette outrecuidance exorbitante : on les accusait de braver Dieu.

La nuit suivante, même spectacle. On s'attendait à une nouvelle secousse, mais il n'en fut rien, et les alarmistes se retirèrent chez eux le matin, un peu désappointés, et tremblant encore. Naples ne s'est pas rassurée de si tôt; à chaque nuit, nouvelle alerte. Des femmes m'ont assuré que le sol n'a pas cessé d'osciller pendant huit jours. A vrai dire, il y eut encore deux petits mouvements assez généralement sentis, le 19, à six heures du soir, et le 22, vers une heure de l'après-midi, mais si légers tous les deux qu'on ne s'en serait point aperçu en temps ordinaire. — Je m'étais laissé dire que la peur vient d'une vive imagination, mais je me suis convaincu ces jours-ci que, bien au contraire, aux gens les plus positifs, une vive imagination peut venir d'une grande peur.

Cependant la pluie, implorée par des prières publiques, est tombée à torrents sur la ville rassurée. On attribuait le tremblement de terre au vent du nord, dont le souffle sec et frais nous avait donné un mois de décembre magnifique. Aussi la population plus tranquille a-t-elle levé au ciel avec bonheur ses parapluies ouverts. Enfin, l'autre jour, le patron de Naples, saint Janvier, a fait exceptionnellement son miracle. Le sang caillé du martyr s'est liquéfié tout à coup dans la main du prêtre qui tenait la fiole consacrée. Dès lors chacun est retourné à ses affaires, et, sauf quelques commotions cérébrales et force fluxions de poitrine produites par les nuits passées à la belle étoile, beaucoup de murs lezardés, mais qui l'étaient déjà avant le tremblement, et un redoublement de superstition chez les femmes et le menu monde, Naples n'a pas eu, grâce à Dieu, d'accident sérieux a deplorer.

Par malheur, il n'en est pas ainsi dans les provinces. Prenez une carte du royaume, mettez le

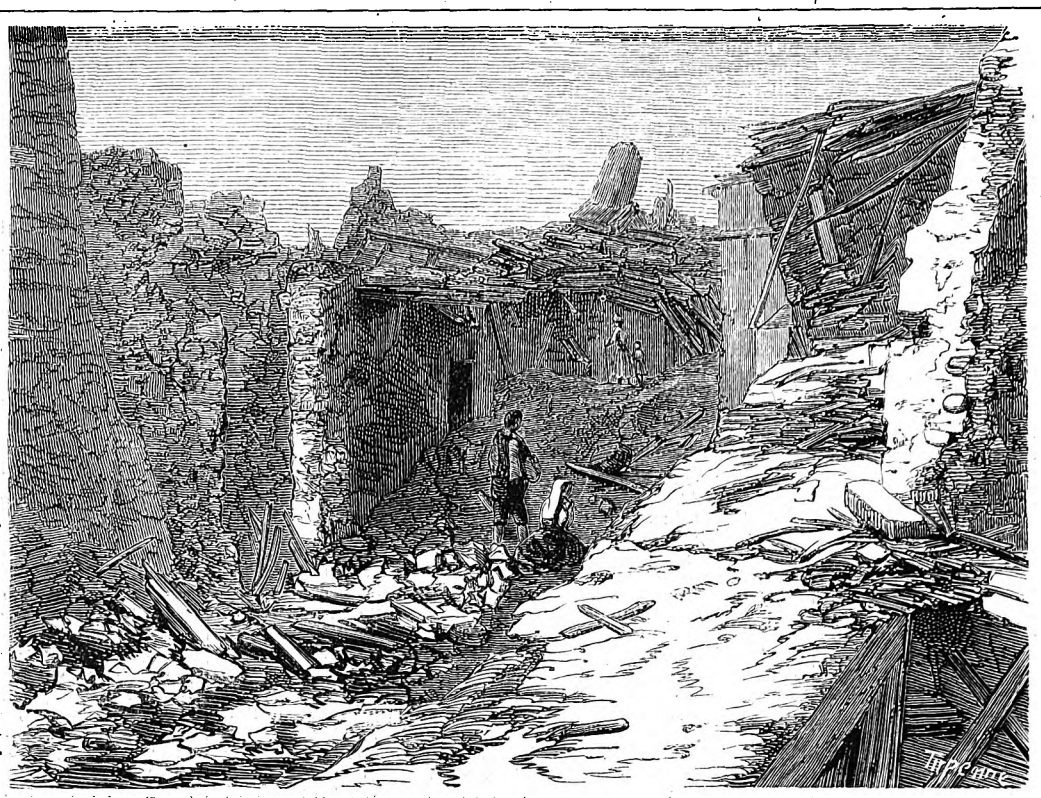

Tremblement de terre dans le royaume de Naples. Entrée de la commune de Pertosa.

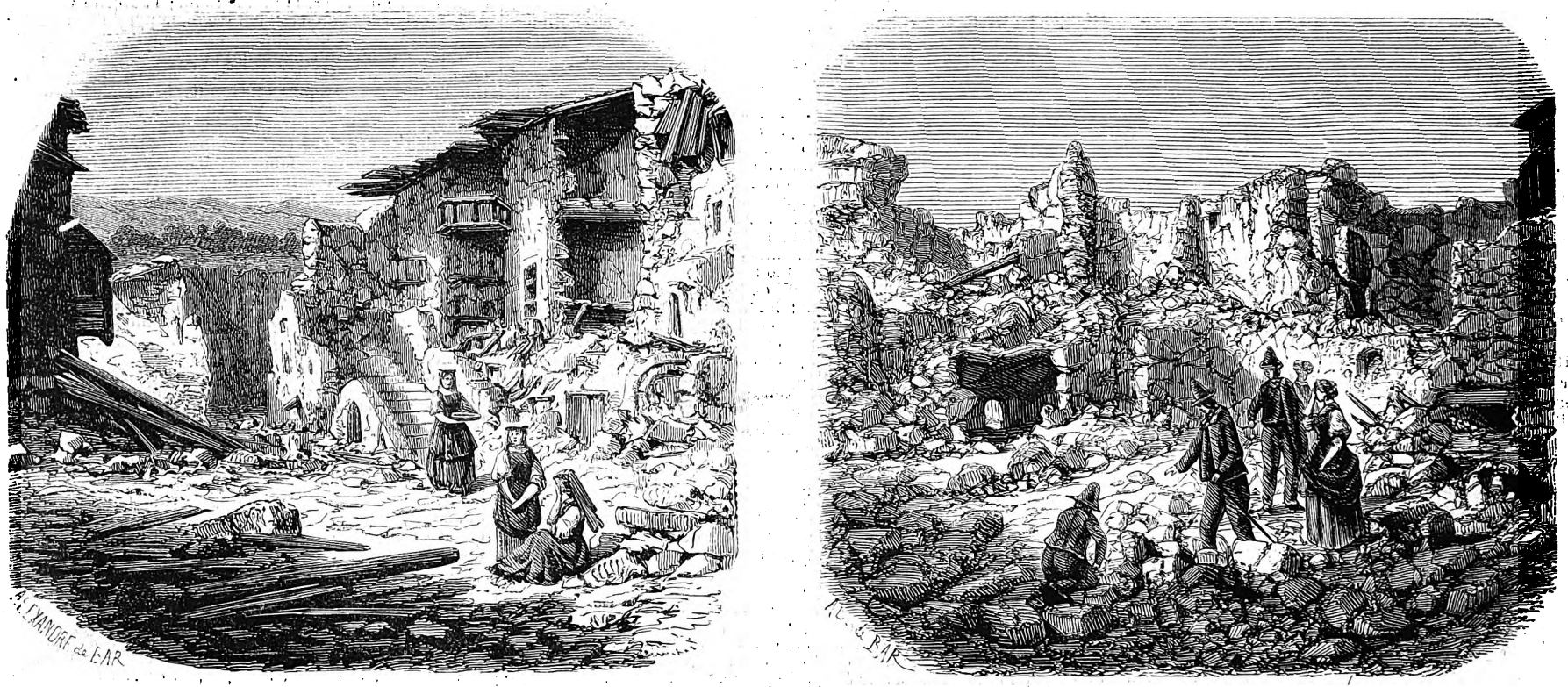

Parties centrales de Pertosa.

doigt à la cambrure du pied, entre Pæstum et le golfe de Tarente, sur les excroissances des Apennins : tout ce pays, de Salerne à Tarente et de la Capitanata jusqu'aux Calabres, a été horriblement ravagé par cet ébranlement. On dit qu'on l'a senti tout le long des Apennins, et jusqu'à Brescia; j'en doute. — Quoi qu'il en soit, le littoral a été épargné, et Naples est le dernier point, en remontant au nord, où le sol ait tremblé dans cette nuit terrible. Gaëte, résidence actuelle du roi, ne s'est doutée de rien.

L'endroit le plus maltraité a été Polla, qu'on nomme aussi la Polla, dans la Principauté citérieure. C'est une ville de six mille habitants environ; elle a croulé à la première secousse, qui fut à la fois une ondulation et un tressaillement. Deux mille morts sont restés sous les décombres. Ce n'est plus maintenant qu'un monceau de ruines. Un photographe d'une grande habileté, M. Bernoud, de Genève, attaché aux cours de Sardaigne et de Naples, et médaillé à l'Exposition universelle de 1855, s'est immédiatement transporté dans la ville détruite. Il en est revenu hier avec plusieurs épreuves stéréoscopiques tirées à la hâte : je vous

Taverne de Pertosa, sur la route de Polla.
(D'après les épreuves photographiques envoyées par M. A. Bernoud, photographe de la cour de Naples.)

envoie la plus caractéristique. Elle présente les ruines du château du Duc. M. Bernoud retourne aujourd'hui, mieux approvisionné, dans cette contrée malheureuse. Il y prendra, avec plus de soin, des vues d'ensemble, et me promet de vous les envoyer (1).

La Basilicata a aussi beaucoup souffert du tremblement de terre. Il s'est annoncé par des grondements souterrains qui, grâce à Dieu, ont averti la population; elle a pu se sauver à temps sur les places publiques et bientôt dans la campagne : il y a eu comparativement moins de morts. On a compté jusqu'à quinze secousses; les deux premières, les plus terribles, ont offert toutes les horreurs des grands désastres de Lisbonne et de la Guadeloupe. Oscillations, *sussultations* qui lançaient dans l'air les meubles légers et déplaçaient les plus lourds, palpitations continuées, convulsions du sol en délire qui entrechoquaient les murs des maisons croulantes, gouffres ouverts sur les places et sous les habitations, terres soulevés d'un saut, là où la terre était plane, incendies allumés (à Vigiano, par

(1) Nous les avions reçues même avant la lettre de M. Marc-Monnier. M. Bernoud nous en a promis la suite.

Digitized by Google

Digitized by Google

l'administration, un témoin m'a rapporté que, sous ses yeux, le troisième jour, des centaines de pauvres n'avaient pas encore mangé un morceau de pain.

Maintenant les tentes arrivent, les colonies s'organisent, les baraques se dressent, les décombres s'enlèvent, les terreurs se calment, et les tribunaux de Potenza sont déjà rétablis. On ne sait pas le chiffre des morts et des innombrables malheureux qui, riches hier, sont maintenant sans feu ni lieu, mais voici un fait consolant que je traduis littéralement du *Journal officiel* (numero d'hier) :

« Dans la prison centrale de Foggia, tous les détenus, « hommes et femmes, firent des illuminations spontanées « devant les images sacrées du Rédempteur et de la très- « sainte Vierge; ils se mirent à genoux pour réciter le saint « rosaire et implorer le secours divin, et, avec une dévo- « tion résignée, ils demandèrent le saint sacrement de la « pénitence. »

MARC-MONNIER.

La dame aux trois amours.

(Suite et fin. — Voir le précédent numéro.)

II.

Mon second amour... je dis bien : *mon second amour*: il était moins tendre, il était moins beau que le premier! Véritablement je n'éprouvais pas le même orgueil et les mêmes transports a sa vue, et cependant je l'aimais bien! Celui-là n'était pas un poëte; au contraire il n'a jamais envisagé que les sévérités de la vie. Il n'avait rien de ces tendresses charmantes, de ces grâces, de ces poésies que j'aimais tant dans mon poëte! Et pourtant il m'aimait, à sa manière. Il m'aimait, disait-il, d'une tendresse jalouse et farouche, et chaque fois qu'il m'avait à son bras, pour peu qu'un passant m'eût jeté un coup d'œil, j'avais peur qu'il ne cherchât une querelle à ce passant. Il était né soldat; de bonne heure il avait aimé le bruit des armes; il se plaisait aux clameurs turbulentes des trompettes et des tambours; il saluait le drapeau, il s'inquiétait des régiments qui étaient en Afrique; il portait déja une epée à l'age où l'on apprend a la porter. Je ne vous dirai qu'un mot à sa louange : il était connu de M. le duc d'Aumale, il était à la Smala, il fut mis a l'ordre du jour en même temps que le jeune capitaine : ce fut seulement a son retour de l'Afrique, et lorsqu'il eut conquis sa seconde epaulette, qu'il fut assidu et presque tendre auprès de moi. Il avait jusqu'alors trop aimé la guerre et ses travaux pour s'aimer autre chose. A la fin il eut confiance en moi, quand il vit combien je l'aimais; alors le voila qui me racontait ses batailles, ses dangers, les bonnes paroles de son général, la vie arabe et les fêtes silencieuses du grand désert. Vous le savez, Mesdames, les femmes sont toujours un peu de grands enfants; elles se prennent au bruit des armes, aux richesses de l'uniforme, aux couleurs du drapeau; elles trouvent un certain enivrement dans l'odeur de la poudre, et le bruit du canon même ne leur déplait pas. J'étais ainsi faite, et j'écoutais complaisamment mon jeune héros. Il parlait bien; c'était encore, après tout, de la poésie, et je l'écoutais en songeant aux drames d'autrefois.

Bientôt je m'aperçus, avec une joie infinie et cet intime contentement dont nous autres femmes nous avons le secret, que mon brillant capitaine était fier de ma personne et de ma présence. Il était heureux s'il me trouvait parée à son gré, mais il ne me trouvait jamais assez parée, et c'étaient, chaque jour, de nouveaux présents qu'il m'apportait, heureux et fier de me les offrir. Certes, mesdames, vous êtes jeunes, vous êtes belles, vous êtes dans l'âge des aimables passions, mais pas une de vous ne peut se glorifier de trouver a son lever des fleurs plus belles et de plus fraîches couronnes. — Vous vous ruinez, lui disais-je. Il me répondait, en me baisant la main, qu'il voudrait être un maréchal de France afin que je fusse la plus élégante des duchesses. Il m'emmenait partout avec lui, aux concerts du Conservatoire, où il avait découvert Beethoven, au Théâtre-Italien, où chantait *Julia Grisi*; à l'Opéra de Meyerbeer; il me conduisait souvent au bal, fier de moi, comme j'étais heureuse et fière aussi de mon beau cavalier. Il aimait la musique, il aimait la danse et pourtant, même au bal, il ne me quittait pas, moi qui ne dansais guère. Et que vous dirai-je? il n'y avait pas dans ces fêtes de la suprême élégance une coquette en sa Jouvence, une fille a marier, une veuve a consoler, qui, très-volontiers, n'eût accepté les assiduités de ce jeune homme! Eh bien! ni le rang, ni l'âge et la fortune de mes rivales, n'eurent cette puissance un seul instant de le retarder quand il savait que je l'attendais. Moi-même, une ou deux fois, je le mis à l'epreuve, et je lui disais : *La*, voyons Victor, mon ami, ne soyez pas obstiné comme vous l'êtes : voici des yeux bien charmants qui se tournent de ce côté. Il riait de mes discours, il disait qu'il n'y croyait guère, et que véritablement, s'il me prenait au *mot*, je serais une femme à plaindre. — « Et par qui donc, s'écriait-il, me remplaceriez-vous, madame? et qui vous dit que vous trouveriez un chevalier mieux obéissant à vos moindres désirs? Vos caprices même, on les respecte; malheureusement vous n'avez pas de caprices. » Il disait ces choses-la d'un ton sérieux, d'un air riant, et moi je comprenais qu'il disait vrai, qu'il avait dit juste, et que je ne me passerais pas, maintenant que j'y étais faite, de ces chères assiduités.

Cependant son congé militaire, son congé de six mois, touchait a son terme, il fallait partir, et ce départ nous affligeait profondément l'un et l'autre. — Ah! disait-il, c'est bien beau, certes, la guerre et la vie errante; mais être ici, près de vous, près de toi, ne pas vous quitter, et savoir que je suis toujours le bienvenu, que pas un ne m'est préféré, moi, vous préférant même à l'ambition, même à la gloire, ah! c'est beau, cela! En même temps il redoublait ses tendresses, il ne me quittait plus, il ne pouvait plus me quitter; on ne voyait que nous deux aux Champs-Elysées, au bois de Boulogne, et chacun, nous voyant, se disait : Sont-ils heureux!

L'avant-dernier jour de ce départ, qui nous brisait l'âme, il voulut me conduire à l'Opéra. On jouait un nouveau ballet où la Carlotta Grisi devait paraître; enfin c'était une fête, et il avait tant fait qu'il s'était procuré un belle loge a la première galerie. Elles sont très-maussades, ces loges de la première galerie; une honnête femme y est trop en vue; en revanche, elle ne voit pas assez l'acteur qui chante et la femme qui danse. Il faut parfois qu'elle se penche en avant, quand l'applaudissement du parterre indique une chose à voir; mais qu'importe? Il était si content de me conduire, il était si fier, et j'étais moi-même heureuse à tel point, que cet inconvénient de la loge nous apparut a peine. Il portait, comme un galant bien élevé, mon bouquet et mon éventail; il eut soin que je fusse assise à l'angle, et bien à l'aise; il voulut poser lui-même le petit banc sous mes pieds frileux. Que vous dirai-je? il mentoura de soins et d'attentions de toutes sortes, se tenant derrière moi, et me racontant les mille petites fantaisies, aventures et scandales de ce monde à part, qu'il connaissait sur le bout de son doigt. Il savait, en effet, tout ce que l'on peut savoir, honnêtement, dans les histoires élégantes de Paris. Comme il était fort beau et bien fait, comme il avait de beaux cheveux bouclés, une moustache en croc, un ruban rouge, et tout neuf, et bien gagné, à la boutonnière, il attira bientôt le regard des belles dames assises en face de notre loge, et moi, comprenant qu'il etait admiré, j'étais contente; il revenait de l'armée, il y rentrait, et il n'avait pas vingt-cinq ans!

J'ai oublié le titre et le sujet du nouveau ballet que dansait, ce soir-la, Mme Carlotta Grisi; ce ballet etait une véritable odyssée. On y voyait des montagnes, des océans, des chaumieres, des châteaux, des paysannes, des duchesses, des houris, des sénateurs, des sorciers; mais la danseuse était leste et jolie, et s'accordait assez bien avec la musique. Aussi je regardais, et j'écoutais sans fatigue et sans grande attention; mon chevalier causait avec moi, et tout haut, sans remarquer une certaine impatience parmi les spectateurs assis à la galerie au-dessous de la loge où nous étions.

Un de ces hommes qui m'avaient regardée effrontément lorsque j'étais entrée et que je m'étais assise, était une espèce de militaire assez vieux, assez laid, vêtu pauvrement, et tout disposé à quelque mauvaise entreprise. Il venait à l'Opéra peut-être pour la première fois de sa vie, et se trouvait mal à l'aise et gêné sous cette lumière éclatante qui se projetait sur sa vilaine figure. Evidemment il tenait a la race mécontente, à la race inintelligente des capitaines manqués, qui se sont vus vieillir dans une guerre obscure, hommes à demi, qui tiennent de la bête féroce, et qui regardent comme un grand exploit de tuer un homme au coin d'un bois. A l'aspect de ce vaurien, mon instinct de femme avait été tout de suite en éveil, et je m'étais bien promis de le surveiller, et de me tenir à distance et de façon à ne pas en être approchée et même regardée. Lui-même, après son coup d'œil insolent, il s'était retourné du côté de la salle; même il semblait nous avoir perdus tout à fait de vue; et, quand la toile, enfin, se levant sur ces masses dansantes, fit briller aux yeux de cet ignorant toutes les splendeurs du ballet, il ne se tint pas de joie! Il criait, il riait, il applaudissait, il demandait le nom de la danseuse, il s'emerveillait de la façon la plus grotesque. On riait a l'entendre, et beaucoup riaient à le voir. Soit qu'il fût absorbe dans sa joie, ou qu'il se fût bien promis de prendre sa revanche, il laissa les gens rire à leur aise et se moquer de son admiration; mais, tout d'un coup, à la fin du premier acte, il posa son chapeau sur sa tête osseuse et pelée, d'un geste convulsif, et, se tournant vers nous, les bras croisés, le dos appuyé sur la galerie, il reprit un air sauvage et si farouche, avec des yeux si furieux et si menaçants, que j'en prouvais un véritable frisson.

En ce moment de l'entr'acte, notre loge s'ouvrit, et le vénérable M. d'Hervey, l'avocat général, qui est un peu notre parent, vint pour m'apporter un bonsoir amical. M. d'Hervey a toutes les apparences d'un magistrat; son aspect est sérieux, sa tête est calme et fière; on reconnait, même dans son sourire, un homme habitué à toutes les déférences, à tous les respects.

A peine il avait pris et lâché ma main qu'il fut frappé de la figure étrange de ce soudard mal vêtu, et qu'il jeta sur cette espèce de bandit un regard tout rempli d'un mépris suprême. Il se disait tout bas qu'il avait vu quelque part cette figure étrange, et il cherchait a se souvenir si c'était sur le banc de la cour d'assises, ou sur le banc de la police correctionnelle? Il ne l'avait vu que là, ou là.

Le regard de M. d'Hervey sembla peser sur cet homme à la façon d'une honte ou d'un remords. Alors, vaincu par ce mépris suprême, il se retourna brusquement, et se rassit sur sa banquette, en regardant autour de lui toutes sortes de gens qui ne s'inquiétaient guère du sourire arrogant de ses lèvres et de la menace de ses yeux.

M. d'Hervey prit congé de nous au moment où commençait le deuxième acte; en homme bien appris, mon jeune officier reconduisit le digne magistrat jusqu'à l'orchestre. Ainsi, je restai seule une ou deux minutes, pendant lesquelles l'homme à l'habit boutonné jetait sur moi des yeux furieux, remplis de haine et d'envie, et de toutes les plus mauvaises passions du cœur humain.

Au moment où mon cher compagnon rentrait, la porte de notre loge fit un peu de bruit en se refermant, et l'homme, impatienté, fit entendre un *chut!* si violent que soudain tous les regards se tournèrent sur nous. J'eus tant de peur que j'en laissai tomber mon éventail, ce qui fut un accident très-heureux, car mon jeune cavalier, en le ramassant, oublia ce *chut!* qui d'abord l'avait fait bondir comme un lion.

Cependant j'étais mal à l'aise, et je pressentais une catastrophe imminente. Evidemment nous étions devenus, pour le spectateur de la galerie, une espèce de point de mire; il s'agitait, il se démenait, et de loin, déjà, il nous cherchait une querelle.

« — Il est temps, mon ami, dis-je à mon compagnon, de nous retirer; je me sens un peu souffrante, et d'ailleurs ce ballet est triste et n'en finit pas; si donc vous le voulez, nous partirons sans attendre la fin de ces insipides inventions. »

Etonné et mécontent de mon caprice, il répondit en s'inclinant, et il s'en fut chercher mon manteau qu'il posait sur mes épaules, lorsque mon pied fit tomber le banc sur lequel il reposait; aussitôt, la même voix, qui avait déja dit *chut! cria silence!... à la porte!...* et, pour le coup, les regards de ces deux hommes se heurterent dans un choc mortel.

« — Etes-vous donc si pressée? me dit mon jeune héros; voyez, nous faisons scandale et nous déplaisons a ce monsieur; » et, d'un doigt dédaigneux, il désignait l'homme de la galerie. En même temps il s'asseyait sur le devant de la loge, et, l'ironie a la lèvre, le mepris dans les yeux, il rendait a ce bandit provocation pour provocation.

Pour moi, j'etais comme insensée et stupide; je comprenais sans rien comprendre, et je voyais tout sans rien voir. A la fin, cet eternel ballet tira sa derniere fusée, et nous sortîmes de cette loge au moment où les spectateurs de la galerie se hataient aussi de sortir. Ce qui se passa, en ce moment, je l'ignore; il me sembla cependant que je sentis frémir le bras sur lequel je m'appuyais. Cependant, tout redevint calme autour de nous. Nous descendîmes tranquillement le vaste escalier; je trouvai ma voiture au bas du perron, et mon cavalier, très-paisiblement, me ramena chez moi, disant que sans la Carlotta Grisi ce méchant ballet ne serait pas supportable. Arrivés chez moi, il me conduisit dans mon petit salon, où il prit congé de la façon la plus naturelle, en me promettant de me revoir, le lendemain, avant son départ.

Le lendemain, ô misere! ô désespoir! ô deuil! que je porte au fond de mon âme, et dont rien n'a pu me guérir!... On me le rapporta percé d'un coup d'épée, et il mourut en baisant mes deux mains.

Telle fut, mesdames, l'histoire de mon second amour.

III.

Quand elle eut ainsi parlé, Mme de Stains ne pleura pas; elle joignit, l'une a l'autre, ses belles mains amaigries, diaphanes, et ces dames, qui l'ecoutaient sans la comprendre, étonnees, respectaient son silence et sa douleur.

Bientôt, cependant, le sang revint a sa joue et l'intelligence a son regard. Elle avait une ame forte, et son intelligence était fière; en la voyant, silencieuse et quasi mourante sous le faix de son intime douleur, son pale enfant s'était rapprochée de sa mère, et ses deux grands yeux, pleins de flammes, se plongeaient dans ces yeux clairs qui avaient tant pleuré.

Ses forces etant revenues avec son courage, et comme elle vit qu'elle était encore écoutée, elle reprit en ces termes son funeste récit :

«—Hélas! disait-elle, il faut pourtant me croire, et me prendre en pitié... Je n'etais vraiment pas au bout de mes passions, de mes peines, de mes douleurs, et ce grand amour n'était pas mon dernier amour. Cependant j'avais perdu ma jeunesse et ma beauté dans les larmes, lorsque soudain je me sentis remuée et prise au cœur d'un incroyable amour, pour un être a moitié né. C'était un jeune homme, avec toutes les apparences d'un enfant! Dans les premiers jours de sa naissance, il avait été affligé de tous les maux; une nourrice imprudente avait laissé tomber ce malheureux dans les flammes d'un foyer; on l'en avait retiré brûlé, défiguré, boiteux! Chaque maladie avait laissé sur cet affreux visage, ou parfois se montrait encore une élégance extrême, son stigmate et sa tache indélébile! On voyait, en même temps, que ce corps contrarié était la demeure impuissante d'une ame aux inspirations les plus viriles; l'ame d'Ajax dans le corps d'un Thersite; le cœur d'un géant dans le corps d'Esope. C'était comme un contraste a l'infini, entre ce souffle olympien et cette machine ridicule. O mon Dieu! seul, vous savez quel charme et quel épouvante il était pour moi, qui l'aimais tant, et dont il était le dernier amour. Tantôt je l'adorais comme un Dieu; tantôt il me semblait moins qu'un homme. Il avait des vices qui me faisaient horreur, il montrait parfois des vertus surnaturelles; c'était un monstre et c'était un héros; il eût ri de pitié en voyant passer Alexandre ou Jules César, et soudain ses yeux de chat-tigre étaient remplis de larmes, s'il voyait passer une légitime, une profonde douleur. Autant il détiait les hommes, autant il était humble et doux avec les enfants.

Il avait, disait-on de toutes parts, autant d'esprit que Voltaire, un esprit de raillerie et de dénigrement de la pire espece; il riait tout, même le bon Dieu, même les affections les plus saintes; il se moquait de son pere; il trainait dans un ridicule immense, abominable, ses prétendus aïeux, dont il faisait des charges bouffonnes qu'il avait étudiées dans les vieux portraits de sa famille. Il y avait dans ce jeune homme un comédien sublime, un saltimbanque effronté; il tenait du paillasse, il tenait de Talma. Un jour qu'il avait vu Talma dans le rôle de Richard III : — « Ça, Richard III! disait-il; ça, la bête féroce! Il n'y a que moi, aujourd'hui, qui pourrais représenter cet abominable homme; aussi bien les chiens aboient quand je passe! » Et, tout boiteux, il se trainait dans le salon, les dents grinçantes et le visage bouleversé. « Je comprendrais que Néron, disait-il, eût l'envie et la rage de couper, d'un seul coup, la tête du genre humain, si Néron eût été aussi laid que *moi!* »

Le sentiment de sa laideur physique avait fini par le condamner à la laideur morale; en devenant un homme, il avait compris l'horreur qu'il inspirait aux honnêtes gens

Digitized by Google

qui le voyait pour la première fois ; après avoir lutté généreusement contre ces répugnances injustes, il avait fini, comme ont fait tant de méchants, par en prendre son parti, et même il se complaisait dans les épouvantes qui l'entouraient. Il lui semblait que la haine publique le grandissait à ses propres yeux, et que la mauvaise opinion que l'on avait de son âme, et l'horreur que l'on avait de son corps, lui servaient de piédestal. Tel est le triste penchant de l'espece humaine; elle a besoin de louange et d'admiration. L'homme, ici-bas, est un grand artiste, il faut le pousser à bien faire; oubliez, un seul instant, de vous étonner de ses œuvres, aussitôt il se décourage, et le voila soudain dans l'abîme. Hélas! moi qui l'aimais tant, j'assistais a ses dégradations morales, impuissante a rien arrêter, à rien corriger; ainsi chaque jour apportait à ce malheureux un nouveau vice; il s'esseyait, chaque jour, à un nouveau crime.

Il perdit au jeu toute la fortune de son père, et si vous saviez les nuits que je passais alors ! les cris que j'entendais dans ma maison, car il logeait chez moi; les scènes impitoyables, jusqu'au meurtre! Aujourd'hui, le délire et la folie ardente du joueur qui a tout gagné; le lendemain, les rages et les malédictions du joueur qui a tout perdu. Il me prenait mon argent pour le jouer; il vendait mes colliers, il me dépouillait de mes hardes, et puis, si je pleurais, il me traitait comme un créancier, sans pitié! Il me disait que j'étais la cause et l'occasion de son malheur, il me chassait de sa présence avec une malédiction, et moi je l'aimais toujours !

Un matin, j'étais dans ma chambre à rêver... il entra brusquement, et jetant sur mon lit, tout l'argent qu'il m'avait emprunté, tous les diamants qu'il avait engagés : — Tenez, me dit-il, je ne veux rien devoir à qui pleure et se lamente! Allons ça, que pleurez-vous? j'ai regagné tout ce que j'avais à vous, le voici, reprenez-le; à dater de ce moment je ne jouerai plus! Son serment était écrit dans son regard, je compris qu'il le tiendrait, et j'allais en remercier le ciel, lorsqu'il me sembla que cette étrange résolution me cachait un nouveau malheur.

Ma conscience était d'accord avec la réalité; le joueur était mort, mais le vice allait reparaître au milieu des plus abominables orgies. Le jeu, le beau jeu, comme ils disaient, l'avait mis en rapport avec les jeunes gens à la mode, et moitié sérieux, moitié bouffon, protégé tantôt par son épée et tantôt par son esprit, il avait copié avec son ironie et son mépris implacables, les belles manières de ces messieurs. Quel monstre il était, lorsqu'il se fut affublé de ces bouffonneries élégantes. En huit jours il était devenu... le marquis de Moncade. Il se fit habiller par les grands tailleurs; il acheta ses chevaux dans les célèbres écuries; boiteux comme Byron, il monta à cheval en bouffonnant. Il avait joué naguere, contre un diplomate du dernier ordre, une vingtaine de louis contre un ordre étranger, et voyez le ridicule, il portait cet ordre en sautoir, comme un dentiste! Il était marquis par son père, il se faisait appeler le commandeur, par la grace de Dieu et d'un prince de la Confédération du Rhin. Non, rien de plus hideux ne s'est présenté a un cœur bien épris que ce don Juan bruyant, ce Lovelace endimanché, ce Richelieu de hasard, ce Richard III sous l'habit de chérubin ! Il exhalait autour de lui une abominable senteur d'ambre et de tabac. Ses poches étaient bourrées de portraits, de cheveux, de gages touchés, de petits billets, qu'il laissait trainer de la cave au salon, en dépit de mes mépris, de mes jalousie et de mon orgueil. A toute heure on sonnait a sa porte, et la rue entiere voyait entrer quelqu'une de ces dames errantes, chargées de leurs falbalas; alors c'étaient des rires, c'étaient des cris! On s'adorait, on se battait! Et moi, patiente, éperdue et brisée en ces disgraces, j'assistais, de loin, à ces luttes honteuses de jupes souillees.

Que de fois deux rivales se sont rencontrées dans ma rue et sous ma fenêtre, avec des cris, avec des rages, avec des scandales dont je rougis encore! Oh! faiblesses du cœur des femmes, tortures infinies, misères sans noms! Il m'avait brisé le cœur a ce point, que je voyais aller et venir ses maitresses, indifférente à mon propre tourment !

Je ne sais pas comment, difforme, hideux et brutal comme il était, ce jeune homme, en si peu de temps, fut accepté comme le miroir de la mode et l'arbitre de l'élégance parisienne. Il était vraiment couru des dames, et c'était, parmi les Celimènes de contrebande, a qui l'attacherait une heure a son char. Lui-même il affichait ses amours d'affiches et de théâtre : il était l'attentif de Marton, l'amoureux de Lucinde et le dédaigné de Florise; il passait incessamment de la danse à la chanson, de la comedie au mélodrame et de l'opéra-comique au ballet. Il ne dédaignait pas de promener ces belles fardées dans les cavernes dramatiques où sa simple attention donnait la gloire et faisait des renommées! Même, il avait fini, le croirait-on? par surprendre la curiosité de plusieurs belles dames de notre cercle et de notre voisinage, qui s'étaient mis en tête de lutter avec ces infantes en habit zingolin, et de l'emporter sur les Cydalises des petits théâtres. Moi qui le connaissais si bien, quand on me racontait ses bonnes fortunes, ses dédains, ses mépris, ses étranges préférences, ses refus incroyables, et qu'il était aux pieds de Margot, quand chez lui la duchesse d'Espars faisait antichambre... à chaque nom propre, à chaque honte, à chaque victoire, il me semblait qu'on abusait de ma patience et de ma crédulité.

Naturellement sa vie appartenait à l'orgie, aux longs soupers, aux fêtes nocturnes. Il avait beau se mentir à lui-même et farder son visage, on le voyait revenir pâle, effaré, tout courbé sous la fatigue immonde, ivre à demi; la mort le tenait déja sous sa main froide, et moi, qui n'osais pas le réveiller, moi qu'il a battue, oui, battue indignement, moi, lâche et faible et mourante à mon tour, je pleurais, je me lamentais, je mourais à petit feu.

Il finit cependant par se lasser de ces adultères, de ces hontes, de ces passions verreuses, de ces prostituées qui lui voulaient voler son nom, de ces misérables à qui il promettait qu'il les ferait marquises, de ces chevaliers d'industrie et de ces spadassins dont il avait fait sa société la meilleure; il se vit enfin, tel qu'il était, le jouet des prostitutions publiques, le camarade et le complaisant de ce qu'il y a de plus lache et de plus abject dans le monde, à savoir les proxénètes, les prêteurs de serments et les fauteurs de toute espèce de trahisons; alors il se prit en haine, en honte, en dégoût, et, brisant sa chaine, il me revint... pour toujours, disait-il, pour toujours!

— Tenez, me disait-il, voila mon gage ! En même temps, il me présentait, enveloppée dans un voile de dentelles, une enfant de huit jours, une enfant si débile..... Et voila tout ce qu'il avait sauvé de son vice! — Et la mère de cette enfant, lui répondis-je, où la prendre? — Elle est perdue, elle est morte, elle est dans les abîmes, répondit-il, c'est une abandonnée, une épave, un feu follet.

A dater de ce jour, sa rupture avec le monde galant fut complète. Il oublia ses tristes amours, comme il avait oublié le jeu même; il rentra chez lui, dans l'ombre, et il se cacha, muet, silencieux, honteux, souriant parfois a sa fille, et parfois la rejetant comme un souvenir importun.

Cependant, quand je songeais aux miseres qu'il avait supportées, aux hontes que j'avais tolérées, et dont je m'étais faite la complice, il me semblait que j'étais moins malheureuse. Il ne riait plus; il ne sentait plus; il n'était plus le jeune homme, il n'était plus le tyran; il était une ombre austère, et que je croyais malheureuse. Alors je le plaignais, je le consolais, je lui parlais de sa fortune et je lui parlais de l'avenir. Lui cependant me regardait, il m'écoutait sans rien entendre et sans rien voir. Parfois même il touchait mon front brûlant de ses lèvres glacees, et c'était un heureux moment dans ma vie. Hélas! lui et moi, étions-nous malheureux!

Nous durames ainsi encore toute une année; il allait en silence, il marchait dans l'ombre; on le voyait, on ne le voyait plus. Quant a moi, je n'avais jamais renoncé aux habitudes anciennes; j'allais chez mes amis, et je les recevais comme a l'ordinaire. Evidemment j'étais pour eux un profond sujet de sympathie et de pitié; mais ils me plaignaient tout bas, ils savaient que ma peine était fiere, que ma douleur était orgueilleuse et n'acceptait pas de consolation.

Il y eut cependant une après-midi ou Mme d'Autun, mon amie, arriva chez moi d'un pas timide. Elle était toute chagrine; elle m'apportait un roman nouveau qui faisait grand bruit depuis huit jours, et dont s'occupait la ville entière. Après toutes sortes de précautions prudentes, Mme d'Autun m'apprit que dans ce livre, où tous les gens de notre société étaient traînés dans toutes les immondices, dans toutes les calomnies de la biographie immonde, un infame écrivain, dont on ne disait pas le nom, me vouait a tous les ridicules, a tous les mépris des gens qui ne me connaissaient pas !

Je remerciai Mme d'Autun de cette preuve d'amitié; je la priai de me laisser seule avec cette infame biographie, et me voila épelant ce livre affreux tout rempli de mes peines cachées, de mes hontes secretes, de mes malheureuses complaisances, que je n'avais dites a personne! Ce livre était d'un démon, tant la torture en était vive et profonde, tant l'habileté était grande à me déshonorer et à déshonorer les gens que j'aimais le plus. Ce misérable écrivain n'épargnait ni mon pere ni ma mere, et pas un de mes amis. Mais celui de tous les miens qui était le plus insulté dans ce livre, et dont la vie et la démence remplissaient les pages les plus cruelles, c'était ce malheureux dont j'avais caché avec tant de soin, avec tant de zele et tant d'amour, les crimes et les hontes, les vices et les perfidies ! — Allons, me dis-je en pleurant, lui et moi, nous sommes dévoilés, il n'y a plus qu'a mourir.

En ce moment, je vis entrer ce grand coupable; à peine aurait-on pu le reconnaître; il était pale et livide, et sa tête avait pris soudain tout l'aspect d'une tête de mort. — Ainsi, me dit-il, impassible, ainsi vous avez lu ces confessions suprêmes? — Oui, lui dis-je, et si j'avais une grace a vous demander, si j'avais quelque autorité sur votre esprit, je vous supplierais, au nom de ma tendresse et de tout ce que j'ai fait pour vous, de ne pas rechercher l'auteur de ce livre, et de ne pas vous venger. Cet homme est sans pitié, mais en ce qui nous concerne, il est juste, il est vrai; il nous a traités, vous et moi, selon nos mérites; il nous a dit des vérités cruelles, il a pesé vos erreurs et vos violences, et dans sa justice, il les a trouvées a peine suffisantes a expier mes lachetés et mes faiblesses. Humilions-nous, croyez-moi, sous cette main pesante, et cachons-nous jusqu'au jour de l'expiation.

Il me prit la main, il la baisa. — Je connais, me dit-il, l'auteur de ce livre, et, je vous le jure ici, il n'échappera pas longtemps au châtiment qui lui revient. Son livre est juste, je le sais, mais ses jours sont comptés. Vous avez été faible avec moi, et pour vous j'ai été sans pitié... Nous sommes quittes. Adieu, *ma mère!*

A ce cri : *Ma mère!* Eh quoi! madame, eh quoi! s'écrierent toutes ces dames haletantes, en prenant la main de la comtesse, eh quoi! c'étaient *vos fils?* — Oui, reprit la dame en levant les mains au ciel, c'étaient mes fils, mes trois enfants, *mes trois amours.*

Et elle s'éloigna, tenant par la main la fille de ce joueur, de ce débauché, de ce pamphlétaire, de ce *biographe* hideux, qui s'était fait justice, l'enfant de ce Richard III, dont la laideur, l'esprit, les passions et la mort funeste au bout d'une corde sont passés à l'état d'une légende.

Hélas! les voilà bien, les pauvres femmes, les voilà toutes; voila pourtant, quel que soit le sentier choisi par elles, comment elles se perdent, avec tous leurs amours! JULES JANIN.

Variétés.

L'*Almanach de Gotha,* pour l'année 1858, contient les noms de 47 empereurs, rois, princes, grands-ducs et ducs régnants en Europe, y compris l'empereur du Brésil. Le plus âgé, parmi toutes ces têtes couronnées, est le grand-duc de Mecklembourg-Strélitz, né le 15 août 1779, et, après lui, le roi de Wurtemberg, né le 27 septembre 1784. Le prince qui compte le plus d'années de règne est le prince de Schaumbourg-Lippe, dont l'avénement date du 13 février 1781, le prince étant encore enfant. Le plus jeune des souverains est le roi de Portugal, né le 17 septembre 1837, et le duc de Parme, né le 9 juillet 1848, et représenté aujourd'hui par la régente, sa mère.

— Depuis un siècle et demi, l'Espagne n'avait pas célébré la naissance d'un prince des Asturies, c'est-à-dire depuis Louis Ier, qui prit ce titre en naissant, en 1707, fut institué en 1709, et mourut en 1724. Ferdinand VI naquit Infant en 1713. Charles III reçut le même titre en 1716, année de sa naissance, et mourut en 1788. Charles IV naquit en 1760, pendant que son père était roi de Naples. Ferdinand VII, né en 1784, du vivant de son aïeul, Charles III, revêtit le titre d'Infant, son père Charles IV ayant les prérogatives des princes des Asturies.

— M. le docteur Medlock, après de longues et ingénieuses recherches sur l'action chimique des différentes eaux sur le cuivre, a été conduit aux conclusions suivantes qui intéressent particulièrement l'économie domestique : en premier lieu, que l'action de l'eau sur le cuivre est due entierement à la présence des acides nitreux et nitriques qui se forment par la décomposition des matières organiques et de l'ammoniaque contenue dans l'eau; ensuite, que les eaux privées de ces acides et des substances pouvant les produire n'ont aucune action sur le cuivre, et peuvent être conservées en toute sécurité dans des vases ou réservoirs de ce métal.

— Un savant italien, récemment arrivé d'un voyage autour du monde, pendant lequel il s'est occupé avec un soin particulier de toutes les langues du globe, annonce qu'il a découvert dix-sept idiomes inconnus jusqu'ici. Il porte a 587 le nombre des idiomes et dialectes généraux usités en Europe; à 937, ceux de l'Asie; à 226, ceux de l'Afrique, et les variétés parlées, en Amérique, à 1,264; en tout : 3,000 langues environ. Il n'hésite pas à reconnaître des racines primitives, communes à cette multitude de langages. Les sons monosyllabiques, d'après lui, seraient les sons primitifs, et les composés syllabiques le résultat des relations de peuple à peuple. Ainsi les langues sont monosyllabiques a leur origine et n'expriment que des idées génériques. Ainsi le chinois, le grec, l'hébreu et l'allemand sont formés sur ce principe. Le chinois compte 214 radicaux, représentés par autant de signes; les autres mots sont formés synthétiquement de ces radicaux. Le même savant évalue les mots de la langue anglaise à 25,000; à 20,000 ceux de l'espagnol; le latin aurait 25,000 mots; le français, 30,000; l'hindou, 45,000; le grec, 50,000; l'allemand, 80,000. Si son calcul ne renferme pas d'erreur, l'hébreu ne contiendrait pas moins de 1,700 radicaux. Le nombre des lettres employées dans les alphabets des différentes nations est établi ainsi qu'il suit : Italien, 20; espagnol, 27; anglais, 26; français, 23; allemand, 26; slave, 27; russe, 41; latin, 22; grec, 24; hébreu, 22; arabe, 28; persan, 30; chinois, 214.

— M. Herman Schlagintweit, qui a parcouru en 1855 les provinces au nord-ouest du Bengale, a visité particulièrement la chaine de l'Himalaya afin de s'assurer de la hauteur de ces montagnes et de leurs principaux caractères. Il a reconnu que la plus haute est la montagne de Nepaul, que le colonel Waugh a récemment appelée mont Evarest, du nom de son prédécesseur. Cette montagne, qui s'élève de beaucoup au-dessus de six mille mètres au-dessus du niveau de la mer, est la plus haute montagne du globe. Les habitants du Nepaul la nomment Gorishanta, dénomination mythologique; elle est connue parmi les populations du Thibet sous le nom de Chingofunmara.

— Béranger a dit avec infiniment de sens et de malice :

Nul n'est content de son chapeau,
Chacun voudrait une couronne.

On verra que cette ambition n'est pas tout à fait déraisonnable, et qu'il est peu de *gibus* qui vaille la coiffure d'un souverain. Voici, d'après la dernière estimation qui en a été faite, la valeur de la couronne royale d'Angleterre. Avec toutes ses pierreries : vingt diamants ornant le bandeau, a 37,500 fr. l'un, 750,000 fr.; deux gros diamants au milieu, 100,000 fr.; quarante-quatre roses entourant les deux précédents, 2,500 fr.; quatre croix, de vingt-cinq diamants chacune, 300,000 fr.; quatre gros diamants à la pointe des croix, 1,000,000; douze diamants dans la fleur de lis, 250,000 fr.; dix-huit plus petits dans la même, 50,000 fr.; perles, diamants, etc., sur les arcs et les croix, 250,000 fr.; cent quarante et une roses, 12,500 fr.; vingt-six diamants sur la croix terminale, 7,500 fr.; deux bandeaux de perles pour bord, 7,500 fr. Total pour les pierreries, sans tenir compte du métal, 2,797,500 fr.

— La guerre de l'Indépendance, en Amérique, qui a révélé de grandes capacités militaires, a prouvé d'une manière éclatante que, sous l'impulsion d'un patriotisme ardent, les citoyens les plus obscurs peuvent s'élever à de grands talents dans les armées. Washington était d'abord arpenteur, et, plus tard, il devint fermier; Knox était relieur et papetier; Morgan, bouvier; Greene exerça l'état de forgeron, et de plus il était quaker; Arnold était épicier et garde-magasin a New-Haven, où l'on peut voir encore son enseigne; Gates, qui fit éprouver des pertes nombreuses au corps du général Burgoyne, était un vrai soldat; mais, après la révolution, il se fit cultivateur; Warrin était médecin et donna un bel exemple de dévouement en prenant les armes; Marion, surnommé le Renard, était vacher, et Sumpter, le « Coq des batailles, » avait été berger dans sa jeunesse.

Naples.

La nature a tout accordé à ce petit coin de l'Italie, sur lequel se tourne l'attention publique, et l'on chercherait vainement en Europe une ville qui puisse soutenir la comparaison avec Naples. Ses monuments ne sont pas d'un goût irréprochable, son industrie est peu considérable : mais son soleil est splendide; son golfe, sillonné de mille navires, ressemble à un vaste lac creusé pour le plaisir des bruyants habitants de ses rives. La promenade qui longe le rivage, la *villa Reale*, est une création française; mais les mœurs napolitaines n'ont pas pu s'accommoder à

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE DES GRANDS THEATRES, par Marcelin.

(*Chatterton : Geffroy.*)
... Sa botte mal cirée
Semble se conformer à sa triste (pensée.

(*Ketty Bell : Mme Plessy.*)
Mme Plessy exécutant une variation brillante sur le mot : Bonjour ; trente-trois soupirs à la clef.

COMÉDIE-FRANÇAISE. — *Chatterton.*

Le bon quaker.
Samson a toujours quelque chose de bien pathétique dans le nez !

(*Lord Talbot : Mirecourt.*)
Le dernier des heureux coquins.

Le fruit défendu.
— Que dites-vous du fruit défendu ?
— Hum ! c'est bien doucet !

OPÉRA. — *La Somnambule.*
Quelle mime adorable que Mme Rosati ! Il ne lui manque que la parole !

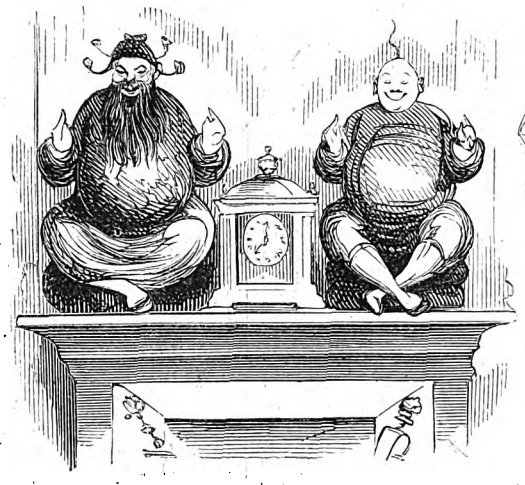

La direction utilisant ses deux ténorettini. Marié et Boulo.

OPERA. — *Le Cheval de bronze.*
Ce jeune Cainois résiste aux séductions de Mme Ferraris et du corps de bal ; ce n'est donc pas un homme !

ITALIENS. — *Ernani.*
Les conspirateurs du 4e acte.
Qu'on se rassure ! La police a l'œil sur eux !

ITALIENS.
Mario dans Rigoletto.
« Sempre amabile ! »

ITALIENS.
Mario dans Don Pasquale.
« Com' è gentile ! »

ITALIENS.
— Une attention bien délicate de la direction, de nous distribuer ainsi le programme !
— Oui ! le programme du lendemain !

OPERA-COMIQUE. — *Le Carnaval de Venise.*
Ce n'est pas une pièce, c'est une partie de dominos, — gagnée par Mme Cabel.

ODEON. — *Tartuffe joué à la moderne.*
Où allons-nous ! ! ! Saint-Aulaire et Michelot à la rescousse !

ODEON. — *Tartuffe.*

Tartuffe : Fechter.
« ..... Eheu ! quantum mutatus ab illo
« Duvale ! »

Dorine : Mme Thierret.
La vraie servante de Molière !
— Oui, pour fendre son bois.

Digitized by Google

Etude sur le cheval.

L'*Extérieur du cheval, par le général Morris*, tel est le titre d'un livre, plein d'intérêt pour le cavalier et l'éleveur, publié à la librairie d'agriculture de Mme Huzard.

Désireux de donner des bases fixes à son enseignement sur les proportions qu'on doit rechercher dans le cheval, le maître fameux Bourgelat imagina d'imiter ce que le statuaire fait pour l'homme. Il prit la longueur de tête pour unité de mesure, et indiqua dans quel rapport chaque partie de l'animal doit se trouver avec elle pour réaliser un bel ensemble, l'ensemble désirable. Malheureusement il étudia sur le cheval qu'il avait sous les yeux, le cheval qui était alors de mode en France, le cheval de manége, tel que l'avaient fait des croisements peu heureux de certaines de nos races avec certaines races du Nord. Voulez-vous une idée du type idéal construit selon les proportions calculées par Bourgelat, regardez la statue équestre de Henri IV sur le pont Neuf, ou celle de Louis XIV dans la cour du palais de Versailles; car les principes du maître ont fait loi dans nos écoles jusqu'à l'époque assez récente où ces œuvres d'art ont été produites. Ils n'ont commencé à rencontrer des esprits sceptiques que depuis l'expédition d'Egypte et surtout celle d'Alger, à mesure que les communications sont devenues de plus en plus intimes avec l'Orient.

En 1840, M. Gouin, ministre de l'agriculture, et M. Billault, sous-secrétaire d'Etat, reprenant une idée utile qu'avait eue Napoléon Ier, fondèrent l'école des haras du Pin, et M. Richard (du Cantal) fut appelé à y remplir une chaire d'histoire naturelle appliquée au perfectionnement des animaux domestiques. Homme de conscience et d'initiative, il enseigna pendant sept ans ce qu'il croit être la vérité, et cette vérité heurte de front la doctrine admise en France depuis près de deux siècles.

Son *étude du cheval de service et de guerre* fut donnée d'abord par fragments dans les *Annales des haras et de l'agriculture*, à partir de 1845. Il l'a plus tard publiée en un volume qui est aujourd'hui à sa seconde édition, avec des additions notables.

Il examine l'une après l'autre dans le plus grand détail chaque partie du cheval, suivant les lois de la mécanique appliquée à la physiologie. Il ne dit pas : telle partie doit-elle avoir telle longueur déterminée? mais il se demande d'une manière moins stricte : telle partie est appelée à remplir telle fonction; ne la remplira-t-elle pas d'autant mieux qu'elle aura plus de longueur, donc elle ne saurait être trop longue; telle autre partie, au contraire, saurait-elle être trop courte? N'importe à quelle race le cheval appartienne, qu'il soit français, anglais ou oriental, il faut exiger d'abord qu'il soit aristocrate dans sa race, qu'il ait du *sang*, c'est-à-dire une bonne qualité de la matière composant l'organisme, muscles, os, tendons, ligaments, aponévroses, etc., et de plus un riche fluide nerveux qui mette bien en jeu la force et la résistance de ces appareils de la locomobile.

Il se trouve qu'après avoir soulevé soigneusement et approfondi chacune de ces nombreuses questions de détail, le professeur est conduit à constater que les Arabes ont, depuis des siècles, conçu précisément de la même manière les qualités de conformation du cheval. C'est ainsi qu'ils demandent les oreilles courtes et mobiles, les os lourds et minces, les joues dépourvues de chair, c'est-à-dire bien musclées, mais sans empâtement; les *naseaux larges comme la gueule du lion*; les yeux beaux, noirs et à fleur de tête; l'encolure longue, le poitrail avancé (condition qui résulte nécessairement d'une bonne disposition musculaire de cette région et de l'obliquité des épaules, qui fait porter leur pointe en avant. — Aussi ajoutent-ils : le cheval dont le poitrail est enfoncé et les épaules perpendiculaires, fuis-le comme la peste); le garot saillant, les reins ramassés, les hanches fortes, les côtes de devant longues et celles de derrière courtes, le ventre évidé, la croupe arrondie (c'est une bénédiction quand la croupe est aussi longue que le dos et le rein réunis); les rayons supérieurs longs comme ceux de l'autruche et garnis de muscles comme ceux du chameau; les saphènes (veines des jambes) peu apparentes, la corne noire d'une seule couleur, les crins fins et fournis, la chair dure, et la queue très-grosse à sa naissance, déliée à son extrémité. — Le cheval doit avoir en résumé :

QUATRE CHOSES LARGES:	QUATRE CHOSES LONGUES:	QUATRE CHOSES COURTES:
le front,	l'encolure,	les reins,
le poitrail,	les rayons supérieurs,	les paturons,
la croupe,	le ventre,	les oreilles,
et les membres.	et les hanches,	et la queue.

M. Richard pense que les Arabes n'ont pas d'autres lois de proportions que celle-ci. Lorsqu'un cheval a plus d'étendue du sommet du garot au bout du nez, que de cette partie à la pointe du tronçon de la queue, le cheval est dans de bonnes proportions; il n'en est pas de même dans le cas contraire. Il déclare ne pas plus approuver que condamner ce système réduit à une si simple expression.

Voici donc l'ancien cheval classique renversé de son piédestal, et brisé comme verre sous la judicieuse critique du rude démolisseur du vieil enseignement. La scolastique de Bourgelat a fait son temps, elle éprouve le sort de celle d'Aristote : elle est condamnée à aller sommeiller dans la poussière des bibliothèques. Cependant la pensée de créer un type idéal, un ensemble où toutes les parties se présenteraient chacune dans sa dimension désirable, un ensemble réalisant les proportions harmoniques dans une perfection accomplie, cette pensée ne peut manquer de se reproduire dans quelque bon esprit. Le démolisseur lui-même, éprouvera, j'en suis sûr, le besoin de reconstruire. Ce ne sera plus le cheval Bourgelat, soit; on aura mis à profit les lumières qui se sont faites dans la science depuis l'époque où le fondateur jeta des bases qui viennent d'être reconnues non satisfaisantes; mais enfin ce sera un cheval modèle, dont les proportions pourront être déterminées en adoptant une unité quelconque de longueur à laquelle rapporter les dimensions de chacune des parties de l'animal.

En attendant ce grand jour qui ne peut tarder, M. le général Morris a pris les devants. Je dois même dire que la première édition de son livre date d'une vingtaine d'années. Il avait compris, lui aussi, que le cheval Bourgelat laisse à désirer; cependant il pense que l'on peut continuer à admettre quelques-unes de ses proportions principales. C'est ainsi que nous avons vu, après la condamnation de la doctrine aristotélique, certains principes de l'antique philosophe repris par les maîtres modernes.

La loi génératrice de l'ensemble des proportions les plus convenables à la force et la vitesse, loi qui supporte une rigoureuse démonstration mathématique, se trouve dans la direction des *rayons articulaires*. — Notons que, pour le général, l'ensemble d'un rayon articulaire se compose, non-seulement de l'os, mais des ligaments et des muscles. Ce n'est pas l'os dans sa forme et dans sa direction absolue qu'il considère, c'est uniquement sa direction apparente, celle qu'on voit ou plutôt celle qu'on devine sous la masse des tissus lorsque le cheval est en action.

1° Le parallélisme parfait doit exister entre les directions de la tête, de l'épaule, de la cuisse et des paturons. — 2° Il en sera de même entre les directions de l'encolure, du bras, de l'os de la hanche et de l'os de la jambe. — Toutes ces directions parallèles doivent former, avec la verticale, des angles de 45 degrés; de cette manière, ceux qu'elles déterminent par leurs intersections sont droits. (Ni la tête, ni l'encolure ne forment réellement des rayons articulaires, mais le général considère leurs directions comme telles, pour mieux faire saisir sa démonstration).

Cette loi génératrice posée, voici comment il procède à la construction statique du cheval vu de profil, en conservant certains des principes enseignés par Bourgelat. (Voir le dessin ci-joint).

Soit AC une ligne horizontale ou ligne de terre; au point A élevons la perpendiculaire AB, et prenons sur cette dernière une longueur AE, égale à *deux fois et demie* la ligne XX', mesure imaginaire d'une tête. Cette longueur AE représente, d'après Bourgelat, la hauteur du cheval, mesurée du sommet du garrot à terre. — En menant par le point E une parallèle à la ligne horizontale, et prenant ED égale à AE, nous achevons le carré AEDC, qui doit renfermer la masse générale du cheval, tronc et membres en projection verticale. (Nous croyons, dit le général, cette dimension de longueur un peu courte, mais d'une si petite différence en plus sur la hauteur qu'on peut la négliger, au moins pour la clarté de la démonstration. Une longue série d'expériences a conduit M. le vétérinaire Vallon à penser que la longueur du cheval pouvait excéder sa hauteur d'un quinzième.) — Ensuite nous mesurons sur la même verticale AB une longueur égale à *trois têtes et un tiers*, ce qui nous donne la hauteur de la nuque à terre. Au point B, nous formons, avec la ligne AB, un angle de 45 degrés, la moitié d'un angle droit, ce qui nous donne l'inclinaison de la tête dans l'attitude naturelle. C'est celle du cheval de pur sang, lorsque son attention est éveillée par une cause quelconque.

Pour avoir la direction de l'encolure, nous menons BF perpendiculaire à la ligne BG', direction de la tête, et le point F, intersection de la ligne BF avec l'horizontale ED, déterminera le sommet du garrot, car BF se trouve être de la longueur d'*une tête plus un sixième*, proportion de l'encolure adoptée par Bourgelat. On voit qu'il n'est fait aucune attention à la courbure des vertèbres cervicales dans leur trajet de la tête au garrot; car il ne faut pas perdre de vue que le but est de déterminer uniquement la direction des forces qui agissent sans s'attacher aux seules formes respectives de l'ossature.

Par le point F, sommet du garrot, nous tirons FK parallèlement à la direction de la tête, et nous obtenons celle de l'épaule. — Pour avoir la direction du bras, au point K représentant la pointe de l'épaule, nous traçons la ligne KI parallèle à BF direction de l'encolure.

Adoptant le principe de Bourgelat, qu'il doit y avoir *une* longueur de tête du garrot aux premières vertèbres lombaires, nous prenons sur l'horizontale ED une longueur de tête FL. Le point L déterminera la partie antérieure du sommet de l'os de la hanche, et, en tirant par ce point L une parallèle à la direction de l'encolure, nous aurons celle du rayon de la hanche LH, et ensuite celle de la cuisse en menant par le point H, intersection de la direction du rayon de la hanche avec la verticale, une ligne HI parallèle à la direction de l'épaule. (Remarquons ici que le point H ne représente nullement la pointe de la fesse, mais seulement le point de rencontre des deux directions de la hanche et du fémur.)

La ligne PR représente la direction de l'os de la jambe. Pour obtenir sa position réelle, nous remarquerons que les proportions admises par Bourgelat sont d'*une* longueur de tête depuis la pointe de la hanche jusqu'à la rotule suivant une ligne verticale. Mesurant alors une longueur égale à une tête sur la verticale abaissée du sommet L de l'os de la hanche, nous menons par l'extrémité P de cette ligne une ligne PR parallèle à l'une des trois directions du bras de l'encolure ou de la hanche. Cette nouvelle parallèle déterminera la direction de l'os de la jambe considéré comme rayon articulaire et non pas seulement comme *os*, c'est-à-dire que cette ligne PR sera tangente à la partie antérieure de la rotule et passera par la région médiane du jarret.

Nous avons élevé la ligne *a' b'* faisant avec le sol un angle de 45 degrés. Elle figure la direction naturelle de l'os du paturon. Cette ligne prolongée coupe à angle droit la direction de la jambe. En prenant les deux lignes PR et *a' b'* pour les directions de deux puissances égales, qui sont, d'une part, la contraction musculaire, de l'autre, la résistance du sol, on peut considérer ces deux puissances comme appliquées, suivant les mêmes angles, sur le canon considéré comme une barre inflexible; on trouve alors, d'après la direction de ces puissances, que leur résultante est et doit être une horizontale.

Jusqu'ici nous avons considéré les directions des quatre rayons supérieurs, épaule et bras, hanche et cuisse, comme situés dans le même plan, considération physiquement impossible, puisque l'épaule a sur les côtes une autre inclinaison que l'os de la hanche sur les muscles de la croupe : nous ne l'avons fait que sous le simple rapport de leur action, et non sous celui de leur position telle qu'elle existe. Maintenant rétablissons les faits comme ils se passent dans la nature, et disons : le mouvement de la marche s'exécute par *bipèdes diagonaux* (membre antérieur de droite et membre postérieur de gauche, et réciproquement); mais, leur direction de mouvement étant la même de chaque côté du corps du cheval, il suffira d'un plan pour donner exactement la formule des directions. Le travail que nous venons de tracer sur un côté du cheval, supposons-le transporté parallèlement à lui-même de manière à partager le corps dans le sens de sa longueur en deux parties égales, supposons que notre plan passe par la coupe médiane et longitudinale, et prolongeons les quatre directions de manière à former le rectangle KIGH; nous reconnaîtrons que ce rectangle jouira d'une propriété bien importante : c'est que ses deux diagonales KH et IG ont leur point d'intersection précisément dans la région où plusieurs anatomistes, entre autres Borelli, placent le centre de gravité de l'animal. — Les côtés du rectangle représentent des forces qui, dans leur action, sollicitent le centre de gravité d'après la même loi, puisqu'elles sont parallèles entre elles. — Ces côtés fournissent les conditions d'ensemble et d'harmonie.

Qu'on ait conservé du respect pour quelques doctrines de l'ancienne école ou qu'on penche vers le radicalisme exclusif, il est impossible de ne pas reconnaître tout ce que la construction du cheval statique du général Morris a d'ingénieux,

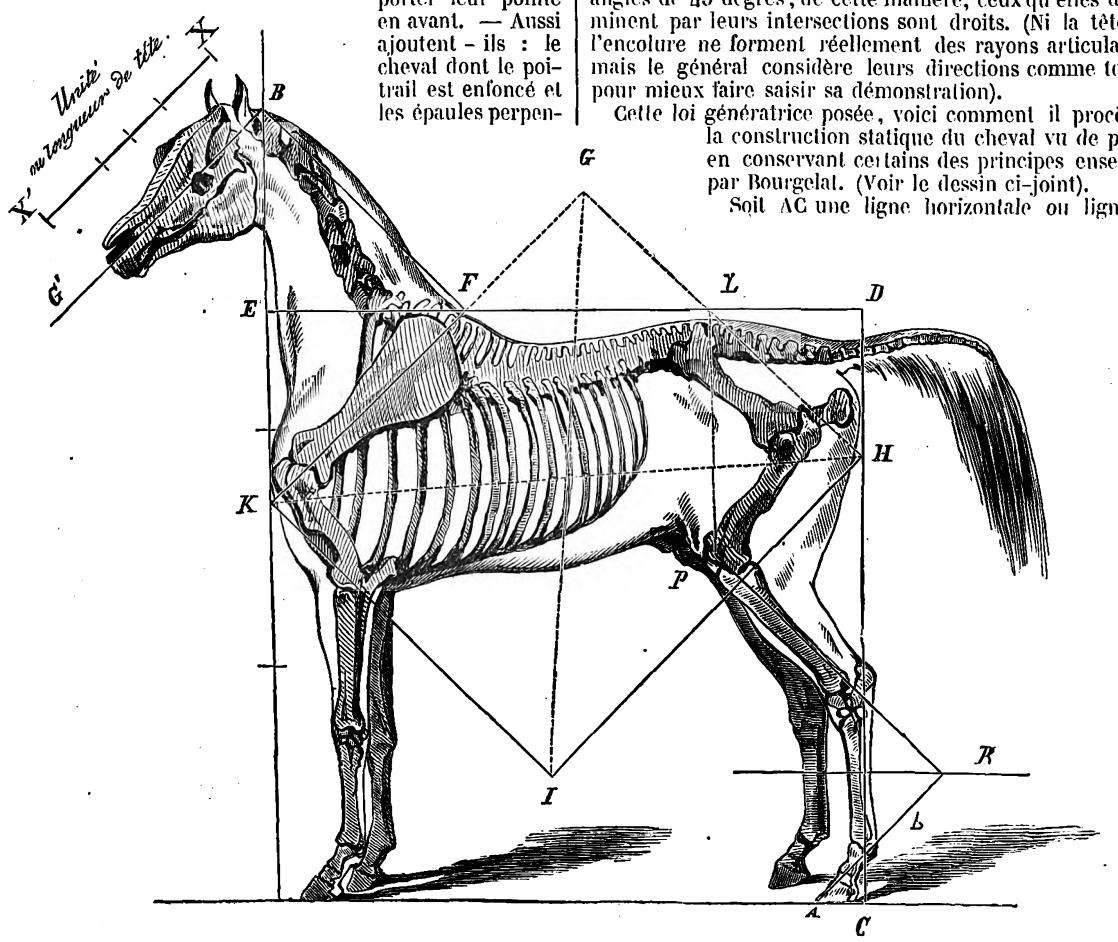

Digitized by Google

et combien elle est propre à faire comprendre à l'instant même, aux intelligences les plus bornées, un bel ensemble des proportions convenable pour la vigueur et la vitesse. « Ce qu'il y a de particulier, raconte-t-il, c'est qu'en faisant dessiner avec une scrupuleuse exactitude le fameux arabe Massoud, qui a fait longtemps la gloire du haras du Pin, nous avons reconnu chez lui l'application entière de notre théorie. »

Le général a la conviction que la loi du parallélisme des rayons articulaires, qui, pour lui, est la base fondamentale, doit s'appliquer à tous les chevaux, par la raison que la résultante des mouvements des angles articulaires à 45 degrés est une horizontale, et que, soit pour se porter en avant, soit pour transporter des fardeaux, toute résultante parallèle à l'horizon est la plus favorable; que l'effort d'un cheval de course, poussé à la dernière limite de son énergie et tendant à rapprocher toute sa masse sur la même horizontale, n'est pas différent de l'effort d'un limonier: c'est toujours d'employer l'action de la détente, de la résultante des forces qui passe suivant le plan horizontal par le centre de gravité. Il est donc vrai de dire que la construction du cheval est une; elle peut être modifiée par le climat, par le sol, par le régime et surtout par un métissage mal entendu; mais les lois qui font agir la machine sont les mêmes pour tous, elles s'appliquent à tous. A l'appui de son assertion, il donne dans son livre le dessin d'un cheval percheron de pur sang. La masse des muscles est plus forte que chez l'arabe, mais les directions de rayons sont les mêmes ainsi que les proportions rapportées à la tête comme unité de longueur. — Ce qu'il y a de curieux, c'est que la même observation s'applique aux œuvres antiques des artistes grecs et romains : aux chevaux du Parthénon, à ceux de Corinthe, au cheval de Marc-Aurèle, statue équestre qui décore la façade du Capitole, au cheval d'Antonin le Pieux, dans la villa Mattéi sur le mont Célio, à celui d'une prétendue statue de César trouvée dans une fouille faite à Rome en 1850. Il y a là matière à beaucoup réfléchir; Bourgelat aurait-il donc entrevu un coin de la vérité? Ce serait déjà quelque chose. Heureux qui découvrira le reste!

Le général a écrit un admirable livre élémentaire avec les vues élevées, avec la concision d'un savant homme de guerre, et, de plus, avec la verve la plus propre à faire aimer le cheval.

Quand on songe que le manuscrit de cette seconde édition, refaite en entier, porte la date : 1er *mars, sous Sébastopol,* on se sent pénétré d'un respectueux attendrissement. Au bruit de la canonnade incessante, la même main tenait, pendant le jour, l'épée qui châtia le Russe, et, pendant les veilles, la plume qui traçait un enseignement pour l'agriculteur français.

SAINT-GERMAIN LEDUC.

Gazette du palais.

Dans la nuit du 30 au 31 décembre de l'année qui vient de finir, sur la grande route qui traverse les plaines du Santerre, une voiture, escortée de pelotons de cavalerie, roulait au grand trot des chevaux, entre les longues rangées d'arbres dépouillés qui bordent le chemin, sous un ciel clair et glacial. Cette voiture emportait vers l'échafaud Lemaire, Bourse et Villet, les assassins de Vrély. Une file d'hommes, de femmes et d'enfants, qui s'allongeait à chaque village que traversait le lugubre cortége, suivait en courant. Ils allaient tous voir mourir les condamnés. Quelques-uns se rendaient en carriole à la fête.

L'exécution a eu lieu à un kilomètre environ de Rosières. Lemaire a été calme jusqu'à la fin. Bourse et Villet sont tombés au dernier moment dans un état d'affaissement affreux. Nous ne détaillerons ni les tremblements de leurs membres, ni les rougeurs ou les pâleurs de leurs fronts, ni les contractions de leurs bouches; nous n'avons pas de goût pour les agonies.

C'est à dix heures du matin que justice a été faite, à la clarté d'un magnifique soleil. Les spectateurs étaient au nombre de quarante à cinquante mille. Chaque fois que le couteau faisait son office, un immense cri sortait de la foule. Qui pourrait ou qui oserait analyser tout ce qu'il y avait dans cette clameur d'une multitude? Une femme jeune et belle, en calèche découverte, au premier rang, a vu tomber les trois têtes sans sourciller et sans baisser les yeux. Il est bien à regretter que l'acte de clémence qui a commué la peine de Hugot ait enlevé à cette jolie dame le quart de son plaisir. Et puis, la chose a été si vite finie! M. le bourreau, ne pouviez-vous, — par galanterie, — guillotiner un peu plus lentement.

Cinquante mille personnes au plus assistaient à l'exécution de Rosières; cent mille, deux cent mille peut-être seraient accourues à la sanglante expiation, et un nombre prodigieux de jolies dames auraient souri au couteau si les idées religieuses de certain écrivain avaient été mises en pratiques depuis une dizaine d'années seulement. Tel eût été infailliblement sur la sensibilité publique l'effet de ces aimables théories.

Avez-vous lu le livre de M. Martin?..... Non. Je ne m'en étonne point. Il y a des titres qui arrêtent le passant distrait, qui le retiennent, qui le forcent à ouvrir le volume exposé aux étalages des libraires; il y en a d'autres, au contraire, qui le laissent continuer paisiblement sa route, parce qu'ils n'offrent à son esprit aucune idée originale ou nouvelle. Voilà sans doute pourquoi vous n'avez pas daigné accorder un regard à une brochure que le parquet a jugée digne d'une attention toute particulière. Ces mots, imprimés en grosses lettres sur la couverture : *Vrais et faux catholiques*, ne vous ont point attiré. Vous vous êtes dit : L'auteur ne m'apprendra rien de neuf : Molière et la Bruyère ont écrit là-dessus d'excellentes choses, et je sais parfaitement à quoi m'en tenir. Eh bien, vous vous trompiez : vous auriez lu du nouveau, je vous assure. La vraie piété, suivant Molière et la Bruyère, est douce, patiente, miséricordieuse, nullement outrée; elle ne brûle personne. Suivant M. Martin, elle est emportée, violente, furieuse; elle brûle beaucoup.

La doctrine de M. Martin pourrait se réduire en un petit cathéchisme à l'usage des enfants. On y verrait des demandes extrêmement curieuses et des réponses tout à fait édifiantes. Exemples : Qu'est-ce que l'Eglise gallicane? — Une hérésie véritable. — Quel est le père du tolérantisme? — L'athéisme des institutions civiles et politiques. — Quelle est la mère du tolérantisme? — La liberté des cultes. — La cour de Rome a-t-elle le droit d'intervenir, en France, dans le gouvernement temporel? — Oui, sans aucun doute. — Quelle punition faut-il infliger à ceux qui reçoivent l'enseignement de laïques non autorisés par l'Eglise? — Il faut les déclarer exclus de tous les sacrements? — Quel est le devoir de l'Eglise? — De persécuter les hérétiques. — Citez-nous une manière efficace d'apaiser la colère divine? — C'est de massacrer des peuplades entières pour la plus grande gloire du Seigneur. — Que pensez-vous de l'inquisition, du supplice du feu, des auto-da-fé, du massacre des juifs avant le départ pour la croisade? — Que c'étaient des exécutions inspirées par une piété fervente. — Quel est le résultat infaillible de la vue de ces supplices? — D'enfoncer en quelque sorte profondément la foi avec la terreur dans le cœur des assistants.

Avec un pareil catéchisme, nous pourrions être bien tranquilles, il n'y aurait plus de « faux catholiques » comme Fénelon, saint Vincent de Paul, saint Charles Borromée, Belsunce, *e tutti quanti*, et les beaux temps de la Ligue seraient proches.

Par malheur, la justice ne paraît pas très-disposée à se prêter à l'inauguration du règne des « vrais catholiques. » Le tribunal de police correctionnelle a relevé trois genres de délit dans le livre de M. Martin, et a condamné l'écrivain à six mois de prison et 2,000 fr. d'amende.

Les hommes infectés de tolérantisme ont eu la faiblesse de se réjouir en entendant les magistrats proclamer que la liberté des cultes était un grand et salutaire principe, et les « faux catholiques » n'ont pas rougi d'applaudir à un jugement qui qualifie l'ouvrage poursuivi « d'exposé de doctrines mauvaises et dangereuses, préjudiciable aux intérêts de l'Eglise, que l'auteur calomnie en lui prêtant ses opinions, et qu'il est du devoir de la justice de défendre contre le zèle fanatique et intolérant de faux amis. »

Nous avons entendu soutenir ce paradoxe : que le livre de M. Martin est une ironie, un enseignement imité de la méthode des Spartiates. L'ironie, en tout cas, n'a point semblé assez transparente; pris au sérieux par les juges, il faut que M. Martin se montre résigné, et qu'il renonce pour le moment à l'espoir de voir brûler vifs les catholiques tièdes, les protestants et les juifs. Il se consolera en songeant qu'il est un martyr ou un railleur incompris.

Nous parlions de titres attrayants et de titres qui ne le sont pas. Résisteriez-vous à celui-ci : *les Normands et la chicane?* Non, vous liriez, comme nous l'avons fait, l'article très-curieux que M. Duverdy a publié il y a quelques jours dans la *Gazette des Tribunaux*. L'auteur examine quelle est l'origine de cet ancien dicton : *chicaneur comme un Normand*, et, preuves en main, il démontre que la passion des Normands pour la chicane n'est pas (qu'on nous permette ces expressions empruntées au vocabulaire philosophique) une passion innée, mais une passion acquise. Comment ces pauvres gens ne seraient-ils pas devenus processifs sous l'empire d'une loi qui punissait les transactions d'une amende laissée à l'arbitraire du juge, alors que les gens du duc ou du roi, les avocats et les procureurs ne négligeaient rien pour faciliter les procès et multiplier les procédures? — M. Duverdy, qui a l'air de vouloir rendre service aux Normands d'autrefois, me paraît en réalité leur jouer un assez mauvais tour. Ils n'avaient pas un goût naturel pour la chicane, mais ils étaient avares et corrompus: les voilà absous d'un défaut et convaincus de deux vices. M. Duverdy est un faux ami des Normands.

La Roche Flavin, avec plus de malignité apparente, est au fond moins dur pour les descendants de Rollon, lorsqu'il raconte « qu'aucuns Normands sont si jaloux de leurs pro-« cès, que s'en allant au Parlement de Rouen pour plaider, « ils ayment mieux exposer leurs personnes au péril et dan-« ger de l'eau, y allant en bateau, que leurs procès qu'ils « font apporter par leurs lacquais, par terre. »

A en croire, du reste, le spirituel auteur des treize livres des parlements de France, l'humeur processive des Poitevins, des Limousins, des Auvergnats de la Limagne, des Percherons, des Manceaux et des Angevins, ne le cédait guère à celle des Normands. Quant aux Albigeois, « ils « estoient anciennement, dit-il, estimés si grands plaideurs, « qu'on disoit qu'ils naissoient avec un libel appellatoire a « la main : voulant dire qu'ils ne se tenoient pour vaincus, « pour la première ou seconde sentence et qu'il n'y eust « un arrest. »

M. Rouy est-il Normand? Je l'ignore; mais, à coup sûr, M. Millaud ne l'est point, et pourtant il ne me semble pas haïr trop les procès!

Nous avons rapporté les petites escarmouches auxquelles s'étaient amusés les duumvirs, en attendant le jour de la bataille décisive, qui devait se livrer au tribunal de Commerce. La bataille s'est donnée. M. Rouy avait écrit sur son drapeau : Rouy, cogérant et corédacteur en chef! A bas les délibérations du conseil des intéressés! On lisait sur l'oriflamme de M. Millaud : Millaud seul gérant, seul rédacteur en chef! Vive les délibérations du conseil des intéressés. L'étendard de très-Haut et très-Puissant Seigneur le Conseil des intéressés portait ces mots en lettres couleur de feu : Article Peyrat! Suspension de la Presse! Rouy responsable! Deux cent mille francs de dommages-intérêts! Millaud pour toujours!!!

Le choc a été rude; la lutte acharnée.

La fortune a souri à M. Millaud, qui reste seul et unique rédacteur en chef; elle n'a point maltraité M. Rouy, qui demeure cogérant, et a été déclaré innocent des faits qui ont amené la suspension du journal.

Les juges du camp ont prononcé sur les combattants le *Par robiscum.* — Les combattants ont-ils répondu *Amen?* C'est ce que l'avenir nous apprendra.

HENRYS.

Œuvres complètes de Gavarni.

MASQUES ET VISAGES.

PHYSIONOMIES PARISIENNES.

3e *dizain* (7e *de la collection*). — *L'œuvre sera composée de* 100 *dessins divisés en dizains.*

21. Cantonnier. — Le Macadam est sale? belle malice!... Tant que la police laissera le monde abîmer les chemins du gouvernement!...
22. Caporal et chemisier de Monsieur.
23. Petit commerce. — La monnaie d'un ballon.
24. Commerce des Muses. — Rien n'est beau que le laid.
25. Petite servante. — Deviendra maîtresse.
26. Le propriétaire. — Aujourd'hui le quinze.
27. A la halle. — Forte-en-gueule et bonne enfant.
28. Le lundi. — Jour de friture au Grand-Vainqueur: au Mouton-Noir, le rigodon.
29. Le lundi. — Philosophie et lapin sauté.
30. Hommes de Bourse. — La rente remonte.

Caisse commune.

A. POUSSINEAU ET COMP.

Le dividende trimestriel de la *Caisse commune*, s'élevant à 6.10 p. 100, sera payé à bureau ouvert à partir du 6 janvier, au siége de l'administration.

Les versements pour participer aux opérations du premier trimestre 1858 seront reçus jusqu'au 10 de ce mois.

Adresser les fonds et valeurs par lettres chargées à MM. A. Poussineau et comp., banquiers, 42, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Et, dans les villes où la Banque de France a des succursales, verser au crédit de MM. A. Poussineau et comp.

GUÉRIR sans opération les dents malades et remplacer avec art celles qui manquent, tel est le but du dentiste; pour remplir ce double objet, mille moyens sont chaque jour vantés par le charlatanisme et adoptés par l'ignorance. Un médecin-dentiste habile, bien connu déjà pour la perfection et le bon marché de ses dents artificielles, vient de découvrir une préparation qui guérit sans la moindre douleur les dents les plus malades. Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à M. D'ORIGNY, médecin-dentiste, passage Véro-Dodat, 33, à Paris.

DENTELLES MONARD. — Les vraies dentelles, comme les vrais diamants, sont le plus bel ornement de la toilette des dames; aussi celles qui veulent faire des économies dans leurs dépenses ornent leurs robes ou leurs mantelets avec la dentelle Monard, qui imite, à s'y tromper, la dentelle de Chantilly. Nous devons dire qu'elle a même un avantage incontestable sur la véritable Chantilly, puisque le réseau en est plus solide. On comprend aisément le grand succès que ce nouveau système de fabrication a obtenu depuis qu'on a pu l'admirer à la dernière exposition universelle; on le comprend surtout à cause de son prix minime. Beaucoup de dames élégantes prennent cette dentelle de préférence à toute autre pour les grands bals où les toilettes risquent d'être froissées dans la foule.

VINAIGRE COSMACETI, supérieur par son parfum et ses propriétés lénitives et rafraîchissantes; 55, rue Vivienne.

CAOUTCHOUC. — Chancelières à eau bouillante, manteaux, chaussures. — LARCHER, 7, Fossés-Montmartre.

CAISSE DES CAPITAUX ET DES TITRES UNIS. — A. BRUNEAU et Comp., 38, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris.

La CAISSE DES CAPITAUX ET DES TITRES UNIS distribue aux souscripteurs des opérations du 4e trimestre *cinq francs cinquante centimes* pour *cent francs* pour *trois mois.*

La souscription aux opérations du trimestre janvier, février et mars 1858, ouverte dès ce jour, sera fermée le 10 janvier.

Les conditions de la souscription se distribuent dans les bureaux de la CAISSE DES CAPITAUX ET DES TITRES UNIS, rue Notre-Dame-des-Victoires, 38.

Adresser les fonds et les titres, par Messageries ou lettres chargées, à MM. A. BRUNEAU et Comp., banquiers, rue Notre-Dame-des-Victoires, 38, à Paris.

Notice nécrologique.

ACHILLE DEVERIA.

Un artiste fécond, peintre, dessinateur et lithographe, et qui particulièrement, en cette dernière qualité, a eu une grande célébrité, Jacques-Jean-Marie-Achille DEVERIA, vient d'être enlevé, à l'âge de cinquante-sept ans, à l'affection de sa famille et à celle de ses nombreux amis. Il était né à Paris, le 6 février 1800. De bonne heure, il manifesta un goût très-vif pour le dessin. Il étudia sous M. Lafitte et sous Girodet, et il semble qu'il ait retenu de cette première direction le caractère facile et la grâce un peu superficielle de ses compositions. Il exposa pour la première fois, comme dessinateur, en 1822. Depuis il continua jusqu'en 1850 à envoyer à toutes les expositions du salon des dessins, des aquarelles ou des peintures à l'huile, la majeure partie étant des tableaux religieux. En 1848, il exposa une grande toile représentant une descente de croix; il n'exposa pas en 1849; en 1850, dernière année où il ait exposé, il envoya quatre ouvrages : le mariage de la Vierge; Antiope; Charité; Périclès chez Aspasie, recevant de Phidias son esquisse de la Minerve du Parthénon. Outre ces travaux, Achille Deveria s'était, dès ses premiers débuts, adonné au genre des vignettes; et, sur la demande de quelques éditeurs, il avait illustré avec succès des éditions de Rabelais, de Racine, de Molière, de J. J. Rousseau, de Voltaire.

Le nombre de ses dessins lithographiques surtout est très-considérable; la partie recueillie de son œuvre à la bi-

Digitized by Google

bliothèque impériale des estampes occupe onze grands volumes. Son crayon souple et facile aborde tous les genres : les sujets de sainteté, les compositions religieuses ou les scènes familières; les chroniques de l'histoire de France; celles de l'Angleterre (les six femmes de Henri VIII); la mythologie ou les sujets bourgeois de la vie parisienne (1830); les types ethnographiques : anglais, italiens, tyroliens, persans, circassiens, mexicains, etc,... Les costumes, les portraits des personnages du temps : Victor Hugo (1829), Lamartine, de Vigny, Alexandre Dumas, Lablache, Rubini, etc..., les actrices des principaux théâtres (1831), ou bien des groupes poétiques : Pétrarque et Laure; Dante et Béatrice; Francesca di Rimini et Paolo... Le dessinateur affectionne particulièrement cette disposition par couple, parce qu'elle se prête à sa préoccupation constante de n'offrir au public que des images agréables. Son crayon se complaît surtout à caresser les sujets féminins. La femme est pour lui un type d'une grâce uniforme, une fois entrevu dans l'atelier de Girodet sans doute, et auquel il s'est tenu, qu'il a répété sans lassitude et marqué pour ainsi dire de son estampille. Ceux qui dans l'avenir voudront étudier notre époque de 1830 à 1850 devront, parmi les types contemporains, chercher la *femme-Deveria* : de même qu'ils devront recourir au théâtre du Gymnase de M. Scribe, s'ils veulent se rendre compte du goût dominant dans une certaine classe de la société pendant cette période. A cet égard, la suite si nombreuse des compositions légères, qui forment une partie de l'œuvre du dessinateur, ont une valeur historique contemporaine, tant à cause du goût public qu'elles reflètent, qu'à cause de l'influence qu'elles ont exercée elles-mêmes.

L'année 1849-1850 nous montre encore Achille Deveria fidèle au genre qu'il avait adopté; sous un nom nouveau (*les filles d'Eve*) ce sont toujours les mêmes airs, les mêmes sourires, la même beauté féminine : les *Trois vertus* cherchent à plaire autant que les *Trois grâces;* la figure de la *République*, que quelques-uns se sont évertués à faire si farouche, n'y prend pas le moindre accent viril; c'est une bonne douce fille qui ouvre ses bras à ceux qui viennent momentanément s'y abriter; elle n'a absolument que cela d'historique; du reste ce n'est qu'une odalisque de plus dans un harem de beautés imaginaires; les emblèmes eux-mêmes n'ont aucun caractère déterminé; ils consistent en une lyre déposée à ses pieds.

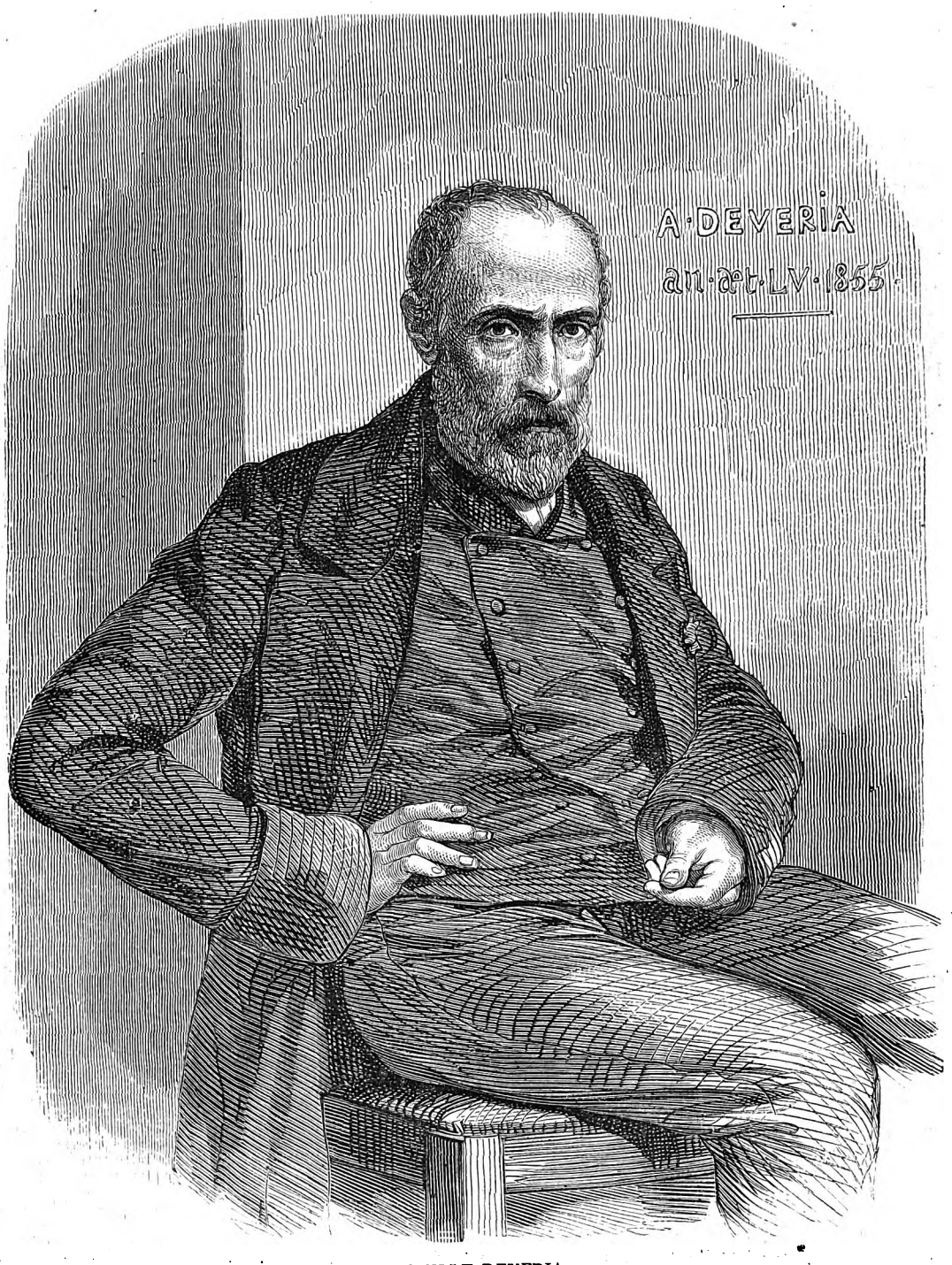

ACHILLE DEVERIA.

A côté de ces productions si variées, d'une verve qui s'épanchait au courant du jour, et qui ont conquis une grande popularité au nom d'Achille Deveria, le talent de l'artiste s'exerçait dans des compositions plus sérieuses. Ses peintures religieuses sont de ce nombre, et, entre autres, des cartons de vitraux dessinés par lui pour l'église de Saint Louis, à Versailles, exécutés en 1848, à la manufacture de Sèvres; et pour les églises de Dreux, d'Auray, de Boulogne-sur-Mer. Ici l'artiste est encore un interprète parfaitement en rapport avec la nature du sentiment religieux de son temps.

Enfin nous citerons, en terminant cette revue rapide d'un talent qui s'est exercé sur des sujets si divers, un recueil photographique, publié en collaboration avec M. L. Rousseau, et consacré à la reproduction d'objets d'histoire naturelle; reptiles; crustacés; insectes; coquilles; zoophytes; fossiles...

Une récompense honorifique (des médailles d'or de seconde classe) fut accordée à Achille Deveria en 1836 et 1837. Enfin, en 1848, il fut nommé conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale. En 1855, à la mort de M. Duchesne aîné, il lui succéda comme conservateur; et au milieu du riche dépôt confié à ses soins, il étendait chaque jour davantage ses études et sa connaissance acquise des estampes.

A force de soins et de patientes recherches, Achille Deveria avait lui-même formé une collection importante de gravures, se composant de plus de 112,000 pièces, classées dans près de 600 volumes. Le classement méthodique et intelligent de cette précieuse collection ajoute encore à sa valeur. L'histoire, la topographie, les vues de villes et de monuments; l'ethnographie; les types de différentes races, les usages, les costumes, en constituent une des principales divisions. La portion relative à l'histoire de France est d'un grand intérêt, à cause de l'abondance des renseignements qu'elle contient et de l'ordre chronologique qui préside à leur distribution. Une seconde division, d'une haute importance également, est consacrée à l'histoire de l'art; elle se recommande par son étendue, sa méthode de classement et par le bon choix d'une partie des épreuves dont elle se compose. Enfin une dernière division comprend les pièces relatives à l'histoire naturelle.

Cette collection si volumineuse, et qu'Achille Deveria a rassemblée avec un goût si éclairé, est l'unique patrimoine de la nombreuse famille que le laborieux artiste laisse après lui. La faveur qui depuis quelque temps s'attache aux estampes ne ferait sans doute pas défaut, dans une vente, à ce vaste recueil. Mais, aux enchères publiques, sa valeur principale, celle qui tient à son classement, à la solidarité qui lie entre elles cette multitude de pièces réparties en séries historiques et chronologiques, en groupements de renseignements particuliers, s'anéantirait d'une manière regrettable; et il serait bien à désirer qu'un ensemble aussi riche et aussi curieux, au lieu d'être dispersé, pût être conservé dans son intégrité à nos collections publiques.

A. J. Du Pays.

Echecs.

PROBLÈME N° 68,

PAR HERR CONRAD BAYER.

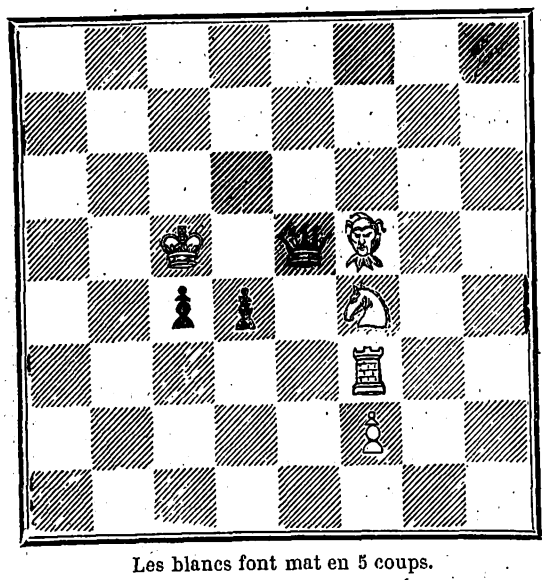

Les blancs font mat en 5 coups.

Cet ingénieux stratagème est un de ceux qui ont obtenu le premier prix dans le tournoi de « l'Era, » organisé par M. Lowenthal; la collection de tous les problèmes de ce tournoi a été réunie en un joli volume édité par Herr Lowenthal, qui l'a enrichi d'une préface.

J. A. de R.

ABONNEMENTS, VENTE ET RÉCLAMATIONS.

Messieurs les abonnés sont priés de vouloir bien adresser leurs demandes de renouvellement huit jours au moins avant l'époque d'expiration de l'abonnement courant, indiquée sur leurs bandes.

L'administration a encore quelques collections complètes des 30 volumes.

Elle ne peut céder séparément les volumes I, VI, XVII, XVIII, qu'elle reprend, en bon état et brochés, en échange d'un abonnement semestriel.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées à M. Paulin.

Les réclamations au sujet du service, ainsi que les demandes d'abonnement, doivent être adressées à M. A. Le Chevalier.

On s'abonne aussi près des principaux libraires tant de la France que de l'étranger.

Pour l'*Allemagne*, l'*Autriche*, la *Prusse* et la *Russie*, on peut s'abonner par l'entremise de la direction des postes de *Cologne* et *Sarrebruck*.

Rébus.

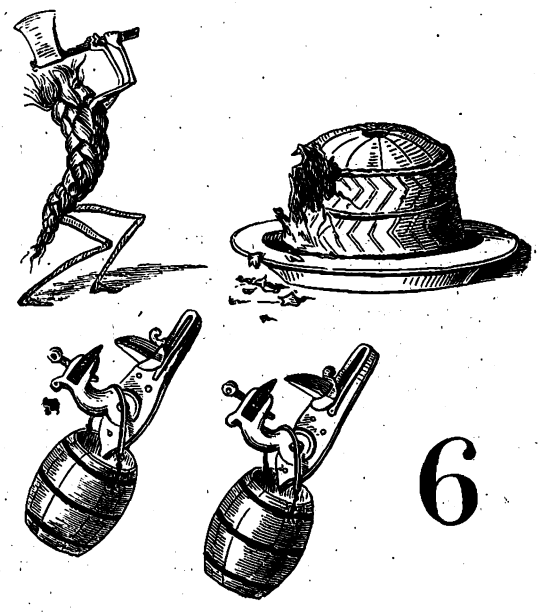

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Ainsi que la Fortune, l'Amour a ses revers.

PAULIN.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

Digitized by Google

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

16 JANVIER 1858.

TIMBRE IMPÉRIAL. COTE 16.

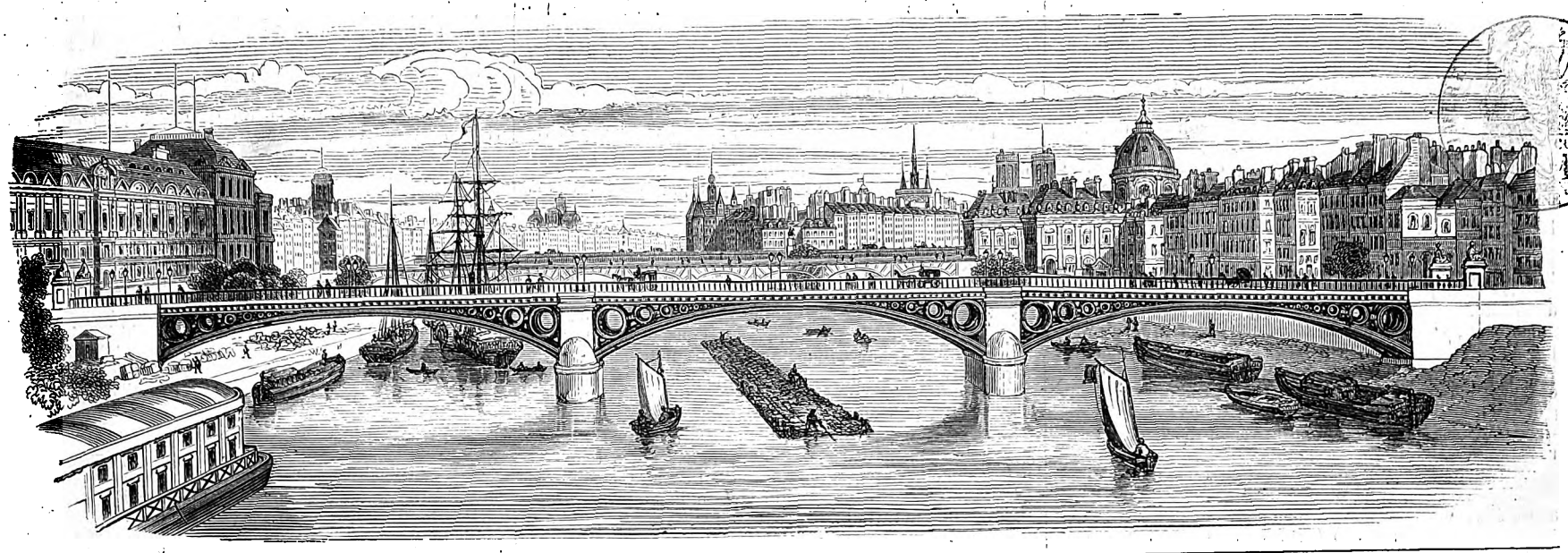

TIMBRE IMPÉRIAL. COTE 1½

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS :
3 mois, 9 fr.; 6 mois, 18 fr.; un an, 36 fr.; le numéro, 75 c.; la collection mensuelle, 3 fr.; le volume semestriel, 18 fr.

N° 777. — VOL. XXXI. — BUREAUX : RUE RICHELIEU, 60.

Vu les traités internationaux, les éditeurs se réservent le droit de reproduction et de traduction à l'étranger.

ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Par an, 36 fr.; plus les droits de poste, qui varient de 5 f. 20 à 22 f. 88 c. par an, suivant les indications données au n° 722.

SOMMAIRE.

Le général Havelock. — Histoire de la semaine. — Chronique musicale. — Courrier de Paris. — Classe à l'ours en Russie. — L'Afrique du sud. — Gazette du palais. — L'Inde anglaise. — Le tison du diable. — Histoire du gouvernement parlementaire. — Le roi des gnomes. — Les marais aux canards. — Revue agricole. — L'insecte. — Variétés, etc.

Gravures : Le général Havelock ; portrait. — Mademoiselle Rachel. — L'Empereur de Russie à la chasse à l'ours ; capture d'un ours vivant. — Temples indiens ; sculptures ; maison européenne, l'hôtel anglais à Benarès. — Le roi des gnomes, quatre gravures. — La chasse aux canards, bords du Rhin. — Catastrophe de Saint-Sulpice. — Échecs. — Rébus.

Le général Havelock.

L'armée anglaise vient de faire une perte sensible dans la personne du général sir Henri Havelock, commandant d'une des divisions anglaises qui opèrent dans l'Inde. Le général est mort d'une dyssenterie, le 25 novembre dernier, laissant inachevée la pacification générale des provinces insoumises que fait présager la réduction de Lucknow, à laquelle il avait si vaillamment contribué.

Henri Havelock était né le 5 avril 1795. Des revers de fortune, qui frappèrent sa famille, le forcèrent, à la fin de ses études, à entrer dans la carrière du barreau ; mais sa véritable vocation devait bientôt lui faire abandonner une profession peu en rapport avec ses qualités actives et énergiques, et le tourner vers les armes. Après la campagne de Waterloo, il entra au service avec le grade de lieutenant en second, et tint garnison successivement en Angleterre, en Ecosse et en Irlande. En 1823, peu satisfait de cette vie de garnison, il passa au 13e de ligne, et s'embarqua pour l'Inde, qui devait être le théâtre de ses talents militaires.

L'année suivante vit éclater la première guerre contre les Birmans. Havelock fut nommé adjudant, et assista aux actions de Napadee, Patanayoh et Pagham, qui furent des plus brillantes pour les armes anglaises. A la cessation des hostilités, il fut adjoint à la mission du capitaine Lumsden, à la cour d'Ava, avec laquelle il s'agissait de préparer les bases d'une alliance. En 1827, Havelock, mettant à profit les loisirs de la paix, écrivit une relation de la campagne d'Ava, qui fut publiée à Londres l'année suivante. Cette même année, il fut attaché au dépôt militaire qui venait d'être formé à Chinsureh ; puis, à la levée du dépôt, il retourna à son régiment et se rendit à Calcutta.

Ce fut seulement en 1838, c'est-à-dire après vingt-trois ans de service, que Havelock fut pourvu d'une compagnie. Lorsque le gouvernement de l'Inde entreprit d'envahir l'Afganistan, Havelock fut compris dans la formation du corps d'invasion, et fut attaché à l'état-major du général Willoughby-Cotton. Il prit part, en cette qualité, au bombardement de Ghuznee et à l'occupation de Caboul. Cette brillante campagne a eu pour historien Havelock lui-même ; la relation qu'il en a donnée restera comme un document précieux pour une histoire générale de la domination militaire de l'Angleterre dans l'Inde. Havelock fut ensuite détaché dans le Punjaub, près du major général Elphinston, comme interprète pour la langue persane. Il fut présent au passage du Khoord (passe de Caboul), à la bataille de Tezeen, et à d'autres faits d'armes qui signalèrent la marche d'Elphinston dans le Caboul.

L'étude approfondie qu'Havelock avait faite

Le général Havelock, décédé dans les Indes anglaises, le 24 novembre 1857.

Digitized by Google

des principaux dialectes indiens, le rendait précieux pour les relations avec les indigènes. En 1842, il fut encore attaché en qualité d'interprète à l'expédition du général Pollock, et plus tard à celle de sir John M'Caskill dans le Kohistan, et eut occasion de se distinguer à Istaliff.

L'année suivante, Havelock fut promu au grade de major, et resta attaché comme interprète au commandant en chef sir Hugh-Gough. En 1843, il marcha avec le corps d'armée qui opéra contre la redoutable forteresse de Gwalior, dans l'Indoustan, et assista à la mémorable bataille de Maharajpore. Ses longs et brillants services dans l'armée de l'Inde furent récompensés, en 1843, par le grade de lieutenant-colonel. La révolte des Sickhs, en 1845, lui offrit une nouvelle occasion de déployer son activité et sa bravoure; il eut deux chevaux tués sous lui à l'affaire de Moodkee, et trois dans l'engagement de Sobraon. Ces actions d'éclat lui valurent, à la fin de la campagne du Sutlej, le grade de député adjudant général dans les troupes de la Reine. Il fit la seconde campagne contre les Sickhs, et eut la douleur de perdre dans cette expédition son frère, le colonel William Havelock. En 1849, il retourna en Angleterre pour y raffermir sa santé ébranlée par un service aussi actif.

En 1851, Havelock retourna à Bombay, et fut, peu après, promu au grade de colonel. Lors de l'expédition contre la Perse, l'année dernière, il fit partie de la seconde division et commanda à Mohammerah. Les forces navales de l'Angleterre rétablirent promptement les relations avec la Perse. Havelock retourna dans l'Inde, où venait d'éclater l'insurrection qui dure encore.

C'est surtout dans le cours de cette guerre difficile, où les troupes anglaises, abandonnées par leurs alliés et leurs auxiliaires, ont eu à combattre en petit nombre et avec des ressources mal assurées contre des forces supérieures, que Havelock, élevé au grade de général de brigade, a donné des preuves de sa capacité militaire. A la tête d'une colonne mobile, il a attaqué les révoltés successivement à Futtaypore, à Aoung, à Cawnpore, où il a eu un cheval tué sous lui. Il s'est emparé de Ooanao et de Busseerut, et enfin, assisté du général Outram, il est entré le 25 septembre dernier dans Lucknow. La rapidité et l'énergie avec lesquels il a opéré ces divers mouvements, faisaient présager que, sous un chef aussi résolu, la guerre ne traînerait pas en longueur. Une mort accidentelle a arrêté Havelock au milieu de ses brillants succès. Dans des circonstances ordinaires, la perte de ce brave officier général eût été pour l'armée anglaise un juste sujet de regret; elle est un deuil véritable aujourd'hui pour les troupes dont Havelock avait su mériter la confiance, et un deuil pour la nation anglaise, qui voyait avec orgueil la réputation d'un de ses généraux grandir dans cette lutte héroïque. FERRÉ.

Histoire de la semaine.

Le succès qui avait jusqu'à présent accompagné les armes anglaises dans la répression de la révolte indienne vient de subir un retour cruel, par suite d'une défaite dont l'effet, sur un autre terrain et avec d'autres ennemis, serait de peu d'importance, mais qui, dans cette guerre extraordinaire, prend les proportions d'une catastrophe. La révolte était presque étouffée : la prise de Delhi, la délivrance de Luknow, les nombreuses victoires de l'infortuné général Havelock, mort sur le sol indien la veille du jour où la récompense nationale de 1,000 livres lui était parcimonieusement accordée, et l'activité de sir Colin Campbell, avaient réduit les cipayes désorganisés à fuir dans toutes les directions en abandonnant leurs armes et leur artillerie. Encore quelques renforts, et c'en était fait de l'insurrection, quand tout à coup un des corps dont il semblait n'y avoir rien à craindre, après avoir vingt fois refusé la bataille offerte par le général Windham, prend l'offensive, et d'une façon si violente et si heureuse que tout semble remis en question. Nous ne reviendrons pas sur des événements que nos lecteurs connaissent déjà par les récits des *journaux quotidiens*; nous ne raconterons pas comment le général Windham, qui s'est si vaillamment comporté en Crimée, a pu se laisser battre, à la tête de 2,000 Anglais, par un corps de troupes indiennes fort de 8,000 hommes; l'événement parle de lui-même assez haut sans qu'il soit besoin de le discuter. Le général en chef, il est vrai, a vengé la défaite de son collègue par une victoire brillante, remportée sur les vainqueurs de la veille, mais l'effet est produit, et les Indiens savent maintenant qu'avec de l'énergie, du courage et des armes, les Anglais ne sont pas invulnérables à leurs coups!

Malgré les efforts de la presse anglaise pour atténuer la portée de ce malheur, les dernières nouvelles ne nous permettent pas de partager ses illusions. La situation est empirée, car le contingent de Gwalior, celui dont nous venons de parler, et les insurgés d'Oude, ont opéré leur jonction, et les insurgés ont repris le dessus dans l'Inde Centrale, puisque les communications entre Bombay et Calcutta sont de nouveau interrompues.

L'événement politique de cette semaine est la mort de Reschid-Pacha, qui a concordé si extraordinairement avec le départ de lord Redcliffe, c'est-à-dire justement quand la présence de ce diplomate allait être si indispensable aux intérêts de l'Angleterre.

La disparition de Reschid-Pacha de la scène politique intéresse la France, et surtout l'Angleterre, qui avait en lui son plus ferme soutien en Orient. A un point de vue plus général, cette mort est regrettable encore, parce qu'elle enlève à la Turquie le seul homme qui ait essayé de la sortir de son apathie en la poussant par des réformes insensibles à rentrer dans le concert des nations civilisées. Quoique Reschid se fût presque toujours montré hostile à l'influence française au profit de l'influence anglaise, sa mort est considérée partout comme un malheur politique, car les intérêts qui se débattent en Orient sont plus délicats que jamais, et il aurait toujours mieux valu pour la France trouver à Constantinople un ennemi intelligent que recommencer une politique nouvelle avec des hommes nouveaux. Cet événement va nécessairement ramener lord Redcliffe à Constantinople, et l'Angleterre est trop habile pour ne pas comprendre qu'il faut en ce moment auprès du Sultan un représentant connaissant à fond les usages, les mœurs et la politique orientale, afin de contre-balancer l'influence que la France ne peut manquer d'obtenir dans les circonstances actuelles.

En attendant que nous connaissions les fils que l'on va faire jouer dans la lutte qui se prépare, voici la nouvelle composition du ministère ottoman : Aali-Pacha, grand vizir; Fuad-Pacha, ministre des affaires étrangères; Méhémet-Kiprili-Pacha, au tanzimat.

Le Divan de Bucharest s'est ajourné au 3 janvier, sur la proposition de M. Demet Bratiano, chef du parti unioniste.

La commission européenne à Bucharest vient de terminer le rapport destiné à la conférence de Paris. M. de Talleyrand a quitté Bucharest le 5 janvier, et M. Libmann, le commissaire autrichien, est attendu à Vienne. Nous saurons bientôt, sans doute, le résultat de tant de pourparlers, de négociations et d'oppositions, et si une fâcheuse réalité ne brisera pas l'espérance que nous avons nous-mêmes partagée, de voir satisfaire aux vœux des populations roumaines.

Les ratifications du traité relatif à la libre navigation du Danube ont été échangées au ministère des affaires étrangères à Vienne, le 9 janvier. Cette nouvelle met fin aux bruits accrédités à Paris, à Londres et à Munich, touchant le conflit soulevé par cette question au sein de la commission. C'est le *traité ratifié* qui sera soumis au congrès de Paris, et non le travail de la commission, car, comme le fait justement remarquer le correspondant de *l'Indépendance*, si des changements devaient être apportés au traité, la Bavière et le Wurtemberg, signataires du traité, ne pourraient prendre part à la discussion, n'étant pas représentés dans les conférences. Un journal allemand affirme que le baron Hübner prépare un mémoire fort étendu qui sera soumis à la conférence de Paris, sur la question de savoir si cette conférence a le droit d'examiner et d'approuver l'acte de navigation du Danube. Le cabinet de Vienne se prononce pour la négative.

Avant de quitter l'Autriche, nous dirons deux mots d'un article du *Spectateur* (*ancienne Assemblée nationale*), affirmant qu'un traité secret existe entre l'Angleterre et l'Autriche, ces deux puissances, s'engageant mutuellement à s'assister en cas de besoin. La presse ministérielle française nie le fait, et le *Globe*, organe semi-officiel du cabinet de Londres, le nie également. Le *Spectateur* reste ferme devant ces démentis presque officiels, et persiste dans son affirmation. D'un autre côté, comme il s'agit d'un *traité secret*, il est impossible que la lumière vienne d'un des organes où la discussion s'est élevée ou continuée, mais cette discussion aura certainement pour effet d'amener des interpellations dans les Chambres anglaises et de faire connaître la vérité. Les membres du cabinet se sont réunis le 14 janvier. Cette réunion, causée en partie par les dernières nouvelles de l'Inde, avait pour but aussi, paraît-il, de s'entendre sur les réformes impérieusement demandées par l'opinion publique. Déjà le peuple, froissé de la lenteur apportée à récompenser le général Havelock sorti des rangs de la bourgeoisie sacrifiée au monopole aristocratique, commence à craindre d'être pris pour dupe par le cabinet, et de n'obtenir que des semblants de bon vouloir. Des meetings s'organisent partout, les chefs réformateurs et surtout M. Cobden, semblent vouloir agiter le pays si lord Palmerston ne tient pas sa parole, et ces symptômes, plus ou moins fondés, réclament en ce moment toute l'attention et l'habileté du gouvernement.

Les derniers ordres expédiés de France à l'amiral Rigault de Genouilly, commandant les forces navales en Chine, lui enjoignent, paraît-il, de cesser d'agir avec les Anglais, pour tourner ses forces contre la Cochinchine et notamment dans la baie de Touranne avec le concours de l'Espagne. Du reste, les instructions dont nous parlons ne devant arriver que dans deux mois, rien n'est changé aux opérations commencées de concert avec les Anglais, et d'ici là un coup décisif aura été tenté qui permettra aux forces françaises de se transporter là où le gouvernement juge leur présence plus importante.

Une nouvelle curieuse est arrivée de New-York. Walker s'est rendu avec tout son monde à un détachement de marine des Etats-Unis, envoyé à terre par le commodore Paulding. Il s'est embarqué sur parole pour New-York, où il s'est remis prisonnier entre les mains des autorités, et le général Cass l'a fait remettre en liberté après une longue conférence. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que le gouvernement de Washington désapprouve la conduite du commodore Paulding, et veut le traduire en jugement pour n'avoir pas retenu Walker prisonnier. On se demande alors *pourquoi* le général Cass l'a mis en liberté? Il est facile de voir que le gouvernement américain n'a pas le courage de son opinion, et qu'il eût été très-satisfait de voir Walker réussir, sauf à désavouer l'instrument, une fois le fait accompli!...

Les pouvoirs temporaires dont le prince de Prusse était investi, et qui expirent le 23 de ce mois, viennent d'être renouvelés pour un terme de trois mois, par un ordre du cabinet du roi daté du 6. Le roi ayant exprimé le désir que le prince de Prusse allât assister à Londres au mariage de son fils, S. A. R. doit quitter Berlin le 17. Quand le moment sera venu, nous parlerons des fêtes dont cette alliance avec une princesse d'Angleterre sera le motif.

Nous terminons par un affreux récit emprunté aux journaux anglais, et dont la lecture amène de tristes réflexions: Un croiseur anglais, *Sapho*, ayant vu sur la côte occidentale d'Afrique un bâtiment suspect, d'environ mille tonneaux, lui donna la chasse et l'obligea de s'échouer près de la côte. Ne pouvant arriver près de lui à cause du peu de profondeur de l'eau, le *Sapho* mit ses chaloupes à la mer. Mais l'équipage du négrier s'enfuit aussitôt à terre avec les embarcations, après avoir jeté 800 noirs à la mer. Les chaloupes du *Sapho* abordèrent le navire abandonné, et y trouvèrent encore 400 noirs qu'on n'avait pas eu le temps de jeter par-dessus le bord. La moitié environ des noirs jetés à la mer a nagé jusqu'à terre, le reste s'est noyé; ceux qu'on a trouvés à bord du négrier ont été transportés à Sierra-Leone et le navire a été brûlé.

Cet événement, moins rare qu'on ne pourrait se l'imaginer, fait que l'on se demande si le but des philanthropes demandant l'abolition de la traite a été bien atteint. Il arrive souvent que des négriers poursuivis ont leurs papiers parfaitement *en règle*; ils se débarrassent de leur cargaison comme on vient de le voir, en prenant, quand ils le peuvent, la précaution de s'éloigner du point où ils ont jeté les noirs à la mer, sauf à retourner sur la côte d'Afrique jusqu'à ce qu'ils aient pu passer à travers les croiseurs anglais. De plus, les tribus guerrières de l'Afrique, ne pouvant plus se débarrasser de leurs prisonniers, les tuent ou les mangent, suivant les localités. L'humanité y perd beaucoup, mais la société se console par un mot : « Il n'y a plus d'esclaves. » V. PAULIN.

P. S. Ce numéro était déjà sous presse lorsque nous avons lu dans le *Moniteur* un article qu'on trouvera plus loin, page 47, sur un attentat dont les abords de l'Opéra ont été le théâtre, le 14 au soir.

Chronique musicale.

Fra Diavolo a été repris à l'Opéra-Comique avec tout le succès qu'on avait pu espérer. Cet ouvrage a été joué pour la première fois en 1829.

Fra Diavolo est dans l'origine un très-grand succès. La pièce est gaie, vive, spirituelle, simple, et n'est pas surchargée d'incidents comme celles que l'on fabrique aujourd'hui. Quoi qu'il y ait trois bandits sur le théâtre, trois vrais bandits, armés de poignards, et très-disposés à s'en servir, le mélodrame n'y fait qu'une très-courte apparition. C'est au moment où Zerline est couchée, endormie, où les trois vauriens entrent dans sa chambre, entourent son lit, et veulent s'assurer de sa discrétion à leur manière. Et encore voyez avec quel art le poëte a su égayer ce sombre tableau!

— Mais cette jeune fille
A son secours peut appeler.
— Beppo par la prudence brille.
— Que faire?... commençons par elle... le veux-tu?
— C'est dommage! — Qu'ai-je entendu?
Le capitaine y met de la délicatesse!
— Moi, faquin! pour qui me prends-tu?
Allons! frappe, et point de faiblesse.

Malgré ces plaisanteries, un frisson parcourt la salle quand Beppo s'approche du lit, le poignard levé. Heureusement Zerline repète, en rêvant, sa prière à la madone. Beppo, dévot comme tout brigand italien doit l'être, se signe, tombe à genoux, et la pauvre fille est sauvée.

Le musicien a compris et exécuté cette scène en maître, n'y touchant, en quelque sorte, que du bout des doigts, écartant de son tableau les teintes sombres, faisant taire à l'orchestre les instruments bruyants, peignant la pantomime des acteurs par des traits de violons d'une finesse extrême, n'indiquant ce que la situation a de terrible que par deux ou trois modulations un peu brusques, et quelques dissonances très-légèrement accusées : en un mot, il n'a pas cessé un moment de faire de l'Opéra-Comique, et cependant il a tout rendu.

On est étonné, en écoutant cette partition, de la grâce, de la fraîcheur, de l'originalité des motifs, et surtout de leur abondance. Le chant y semble jaillir d'une source intarissable. C'est de la mélodie à jet continu. Croit-on pour cela l'auteur moins pourvu de ce que l'on est convenu d'appeler, en musique, de la science? Hélas! il en a plus, à lui seul, que tous les musiciens *savants* réunis. Mais il s'en sert comme on doit s'en servir, pour donner une forme régulière aux idées mélodiques, pour en diriger le développement, jamais pour y suppléer.

Nous n'entrerons pas dans le détail des morceaux de ce charmant ouvrage : ils sont connus de tout le monde. Qui n'a chanté ou entendu chanter cent fois les couplets : *Je volais pas*, la ballade, la barcarolle du second acte, l'air de Zerline : *C'est demain*, qui malheureusement commence par une faute de prosodie, — on sait que M. Auber est peu scrupuleux à cet endroit, — les deux trios, le quintette du premier acte, et le chœur si pittoresque, si piquant, du troisième : *C'est grande fête, etc.* L'auteur a grossi sa partition d'un air de ballet, et d'un trio pour trois voix d'hommes, lequel est extrait des *Chaperons blancs* : il ne nous a point paru aussi élégant, aussi frais, aussi fin de mélodie que le reste; il n'a guère que du mouvement et des effets de force — et c'est peut-être pour cela qu'il a réussi.

M. Barbot, qui est chargé du rôle de Diavolo, le chante fort bien, et le joue assez médiocrement, ce qu'il faut déplorer : quiconque n'est pas un peu comédien ne sera jamais un chanteur dramatique.

Les concerts du Conservatoire ont recommencé. La belle symphonie en *mi bémol* de Beethoven a ouvert la marche. Elle n'avait jamais été exécutée avec plus d'ensemble, de verve et d'éclat. L'auditoire qui, là, ne se renouvelle que peu à peu, lentement, et seulement par la mort, connaissait depuis longtemps les magnificences de cette musique sublime, qu'il a saluée avec enthousiasme. On a remarqué à l'orchestre un nouveau corniste, M. Baneux le fils, pour sa belle qualité de son, et sa facilité à produire les notes éle-

Digitized by Google

vées. Il n'est pas donné à tout le monde de monter jusqu'à l'*ut* sur le cor en *mi bémol*.

Le chœur où Mozart a peint la consternation des Crétois quand ils apprennent que la victime réclamée par Neptune est leur héros Idamante a fait son effet accoutumé, et même a excité plus d'émotion qu'autrefois, grâce à M. Paulin, qui dit le récitatif et le solo du grand prêtre avec plus d'expression et un meilleur style que ne faisait M. Alexis Dupond. Puis Mme Borghi-Mamo a chanté une des six *canzone* d'Alexandre Stradella, que viennent de publier MM. Escudier, et qu'ils ont découvertes, à Venise, dans la bibliothèque de Saint-Marc, où elles étaient enfouies. Cette musique, qui date du milieu du dix-septième siècle, a le même style que celle de Lulli, avec des formes plus arrêtées et une allure beaucoup plus franche. Rien de plus noble, de plus expressif, et, en même temps, rien de plus nouveau pour nos oreilles. Quand la voix récitante a fini, elle recommence, accompagnée par un chœur d'une très-belle harmonie. Ce morceau, admirablement exécuté par Mme Borghi-Mamo, a été suivi d'applaudissements et d'acclamations, et redemandé. On l'entendra sans doute plus d'une fois encore, d'ici au printemps : ce sera l'un des *chevaux de bataille* de tous nos contraltos de concert. C'est M. Halévy qui en a écrit l'accompagnement pour l'orchestre, sur la basse chiffrée de l'original. Il s'est acquitté de cette tâche délicate avec autant de goût que d'habileté, bien que l'orchestre ait fait, çà et là, un peu trop de bruit. L'orchestre du Conservatoire a une sonorité puissante, qui est une de ses qualités dans la symphonie, et qui est parfois son défaut dans l'accompagnement. Mais nous ne croyons pas que M. Halévy ait écrit rien de trop pour un orchestre ordinaire.

G. HÉQUET.

Courrier de Paris.

La mort de Mlle Rachel est encore l'événement du jour. A l'occasion de ses funérailles, il s'est fait un bruit qui semble tenir lieu de tous les autres. Au théâtre, dans les salons, partout il a été parlé de cette perte irréparable, presque autant que dans les feuilletons. Chacun veut relire une légende déjà connue, et qui se trouve avoir été écrite un peu par tout le monde. L'origine, la destinée, la vie et les aventures de Mlle Rachel, ses victoires et conquêtes dans un art dont elle fut, de nos jours, la plus grande interprète, quel charmant et quel douloureux chapelet à égrener! Hélas! le succès, la jeunesse, la beauté, la gloire même, encore une fois tout cela n'est donc rien puisque Mlle Rachel est morte.

Nul ne saurait plus ignorer que ses commencements furent des plus obscurs et des plus pénibles. Elle vint au monde le 28 février 1821 (et non le 20 février 1820, selon la plupart de ses historiographes), sur un grand chemin, dans une charrette, comme les héros du *Roman comique;* il lui fallut traîner longtemps son enfance vagabonde, tantôt à Lyon et le plus souvent à Paris, sans autre compagne et sans autre nourrice que la misère. Jusqu'à l'âge de quinze ans, on peut regarder sa vie comme un champ d'épines; pas le moindre bluet, pas la moindre rose à y cueillir ou recueillir. Il fut bien dur d'abord à la pauvre enfant, ce pavé de la grande ville qu'elle allait fouler dans un char de triomphe. Bien que sa misère eût le haillon très-pittoresque, peu de passants s'arrêtaient pour la contempler et encore moins pour la secourir. Quelques-uns seulement se rappellent une petite fille au regard fauve, qui leur tendait la soucoupe de la chanteuse des rues, en récitant des vers; la voix était vibrante, l'accent nerveux, le geste sobre; il y avait de quoi s'étonner, d'autant plus que l'attitude ou la pose de l'enfant avait quelque chose d'olympien. Au temps des métamorphoses, on l'eût prise pour une déesse déguisée en bohémienne.

On dit, ou plutôt on n'a pas encore dit, qu'Achille Ricourt fut le premier qui reconnut la déesse a sa démarche, et qui l'ait signalée au monde inattentif. L'étincelle avait brillé; mais qui recueillerait la flamme pour l'autel et le sanctuaire? C'est à Choron qu'appartient cet honneur. Mais Choron ne put que soustraire l'enfant sublime aux humiliations de la rue. Le véritable point de départ de l'odyssée de Rachel, c'est l'école de M. Saint-Aulaire. On sait le reste : ses débuts au Gymnase, dans la *Vendéenne* (1837), avec cinquante-quatre francs de recette, puis sa présentation au comité de la Comédie-Française, et la prédiction de Mlle Mars : *Rachel grandira!* Confiée aux soins intelligents de M. Samson, Mlle Rachel, en effet, grandit si vite qu'après quelques mois de répétition, elle fut admise à débuter le 12 juin 1838, dans le rôle de *Camille* des *Horaces*. Pour parler l'argot du théâtre, ses débuts ne firent pas d'argent, malgré le faste de leur mise en scène, c'est-à-dire le nom en vedette, le feuilleton à son poste, etc. La tragédie, ou du moins ses interprètes, étaient suspects au public. Mlle Rachel eut à lutter pendant six mois contre des préventions qui finirent par se traduire en ce chiffre d'enthousiasme : six mille francs de recette! De ce jour, le Théâtre-Français put compter une gloire définitive de plus.

Vous trouverez ailleurs la nomenclature des rôles établis ou rétablis par elle au répertoire avec un succès inouï : notre tâche doit se borner ici à encadrer le portrait d'une illustration dramatique. Si Mlle Rachel a fait parler d'elle sous d'autres rapports, cela ne nous regarde pas davantage. Il faut laisser à ceux qui l'ont plus particulièrement connue le soin de persécuter ou de déshonorer sa mémoire par leurs anecdotes. Peu de temps avant sa mort, elle écrivait à un ami : « Il fait bon mourir en ce temps-ci pour s'assurer une bonne oraison funèbre; selon les journaux, ceux qui s'en vont sont toujours des gens dignes de Plutarque. » Pauvre femme, n'allez pas revenir, vous seriez peut-être détrompée. Il est vrai qu'on ne saurait guère apprécier le génie de cette femme extraordinaire sans toucher un peu à sa personne.

Dans les derniers temps de cette brillante carrière, que les tourments de l'imagination ont abrégée plus que ceux de la maladie, elle n'apportait plus guère à la scène que les restes d'un zèle qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint. « Quand je prends un rôle et que je me remets à l'étudier, disait-elle, mon imagination cherche trop à creuser toute chose, et cela me jette du noir dans l'âme. » C'est qu'elle était un peu trop désabusée, — je n'ose pas dire blasée, — de tout. Avant de mourir de la poitrine tout d'un coup, hélas! notre grande Rachel se mourait peut-être en détail, et se mourait d'ennui. Telle est l'explication qu'on peut donner en manière d'excuse de ses caprices et de ce besoin insatiable de courir jusqu'au bout du monde à la poursuite de la fortune qui l'attendait dans son lit. On n'a guère été plus juste en lui reprochant son âpreté au gain, ce vice de famille ou de race, dont sa générosité sut faire une vertu. A ce cœur à peine refroidi, il faut épargner enfin l'imputation de ne pas avoir été aussi grand que sa fortune. Si tant d'honneurs inespérés ont d'abord tourné la tête à Mlle Rachel, l'enivrant effet de cette promotion extraordinaire n'a pas duré longtemps. C'est bien naturellement que la reine tragique voulait être traitée en reine; hommages ou redevances, elle recevait le tout, sans orgueil et comme accoutumée à de pareils présents. Nul sobriquet ne lui était plus agréable que celui de *Bon Enfant*. Quelqu'un qui fut de son intimité nous atteste qu'il lui est arrivé plus d'une fois de regretter sa bourbe, à l'exemple d'Esther-Maintenon. Ces jours-là, son entourage apparemment l'ennuyait un peu plus que de coutume.

Ne serait-ce pas aussi dans quelqu'un de ces moments-là que l'idée de se marier lui serait venue? Toujours est-il que les petits ou grands journaux qui se mettent volontiers à l'affût, ont fait lever à son intention toutes sortes de prétendants : c'est une très-longue liste où l'on trouve un peu de tout, depuis le diplomate jusqu'au comédien, et depuis le membre de l'Institut jusqu'au quart d'agent de change. Mais l'histoire des mariages qu'aurait rêvés Mlle Rachel n'est pas plus vraie que l'histoire de sa conversion. Une si belle conquête aurait-elle tenté un noble duc très-orthodoxe et une gracieuse dame retirée du monde dans les austérités de l'abbaye aux Bois? Trêve aux conjectures, puisque Mlle Rachel est morte dans la religion de ses pères.

On a dit sur tous les tons : La tragédie vient de mourir en elle et avec elle. C'est là une vieille formule d'éloge qui n'a fait plus servi depuis les obsèques de Talma. Ce que Mlle Rachel emporte malheureusement dans la tombe, c'est la vie d'un jour, cette vie de la scène que son art avait su rendre à des chefs-d'œuvre qui ne mourront pas. Avec un admirable instinct, elle en avait dégagé l'idéal et se l'était incorporé. Bien plus que l'actrice, c'est la femme exceptionnelle qu'on allait voir, ou du moins l'admiration et l'enthousiasme s'adressaient à la tragédienne et non a la tragédie, dont elle n'a pas le moins du monde ressuscité le goût. Ces résurrections-là ne sauraient être l'œuvre du génie d'un seul, si grand qu'on l'imagine; c'est l'affaire de tous, et l'atmosphère où nous vivons est médiocrement propice à l'épanouissement des grandes œuvres tragiques. Le génie en sèmerait la graine sur un sol trop ingrat, et la société a bien d'autres chimères à poursuivre que la chimère de l'idéal.

Il en résulte que l'apparition de Mlle Rachel aura été un effet sans cause appréciable, un accident sans conséquence. Elle est venue par hasard, comme vient le génie, et disparaîtra sans laisser de traces. L'astre s'est trompé de route et semblait destiné à éclairer d'autres cieux. Quel grand poëte dramatique a-t-elle suscité? puisqu'on veut absolument lui attribuer une mission, je n'en vois pas d'autre possible, et elle ne l'aura pas remplie. Mais le public n'est pas aussi exigeant qu'on se plaît à l'imaginer. La vogue de la tragédienne n'a peut-être été si grande et si durable que parce qu'elle l'a servi selon son tempérament et dans la mesure de son goût. Admirable diseuse et plus admirable *poseuse*, la nature l'avait dotée des qualités les plus saisissantes de l'emploi. Sa beauté plastique parlait aux sens plus vivement qu'à l'âme, et rien que sa vue était déjà un magnifique spectacle. Tous les portraits à la plume qu'on en pourrait tenter resteraient bien au-dessous de vos souvenirs. Elle peuplait la scène française d'apparitions homériques, et rendait à Phèdre et à Hermione leur vie *virante*, ce que n'a jamais pu faire la statuaire grecque. Chacun de ses rôles, même le plus chaste, amoureusement sculpté, semblait appartenir à une série de bas-reliefs antiques. Aussi rien de plus expressif que son silence Elle avait ce *faire étonnant* dont parle Diderot à propos de peinture, et qui lui permettait d'obtenir ses plus grands effets sans ouvrir la bouche. La plupart de ses admirateurs ont été pris ainsi par les yeux; on ne se lassait jamais de la regarder jouant la tragédie de toute sa personne; venait-elle à faire entendre la musique de sa voix, il semblait à quelques exclusifs que le charme était rompu. Cependant, depuis Talma, personne n'avait mieux dit le vers en le détachant de la tirade pour lui donner plus de force et d'expression. L'auditoire ne manquait jamais de bondir au contre-coup de ses imprécations et de ses apostrophes. Il n'y a de chutes possibles que pour ceux qui rampent, et Mlle Rachel voulait s'élever toujours. Aussi, après être monté jusqu'au sublime d'un vigoureux coup d'aile, lui arrivait-il de retomber sur un terrain qui n'était plus tout à fait celui du rôle. Parvenait-elle à s'y replacer, c'était pour aller tenter la foudre de nouveau. Jeu terrible où son talent se retrempait sans doute, mais qui lui a pris ses forces et qui lui aura coûté la vie.

Éloignée de la scène française depuis deux ans, et consumée par un mal qui ne pardonne guère, Mlle Rachel n'avait pas perdu cependant tout espoir d'y reparaître; elle supportait impatiemment de voir attribuer l'aggravation de son état à son expédition d'Amérique. « Le mal dont je meurs, disait-elle, c'est le mal de Paris. » Et comme si l'amour de l'art qui lui donna la gloire eût été la dernière illusion qu'elle dût perdre, peu de jours avant sa mort elle faisait écrire à un auteur célèbre : « Dites bien à mon ami X. que lui seul est capable de me faire ma pièce de rentrée, si Dieu veut que je rentre! Et s'il lui faut le sujet du drame, vous lui raconterez mes trois années de tortures morales et physiques. Seulement, si je ne peux pas jouer, qu'il ne me fasse pas de procès. »

Après cela, nous reprenons la grande question : Quoi de nouveau sous le soleil de Paris? Rien; éclipse totale! cependant la presse ne cesse de gémir, et vingt nouvelles qui sont un peu la même nouvelle ne cessent de circuler d'une feuille à l'autre. Telle est, par exemple, l'affaire pendante entre deux puissances : un prince et un journaliste, lesquels vont se faire la guerre ou signer la paix par devant les tribunaux. Le prince a trouvé mauvais, — c'est son droit, — que le journaliste rendît compte d'une partie d'échecs jouée dans sa loge aux Italiens pendant la représentation : et le journaliste, à son tour, ne trouve pas bon qu'on lui demande la somme de 10,000 fr. en réparation de ce délit. Si la partie n'est pas égale, la question est nettement posée. Ce sont là *jeux de prince*, et le journaliste aura juré, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus. Il est si facile de ne pas rendre compte d'une partie d'échecs.

Un jeu qui menace de devenir à la mode un peu partout, ainsi qu'au temps jadis le jeu d'oie, c'est ce qu'on appelle *faire une patience*. Le divertissement, si c'en est un, est plus particulièrement à l'usage des dames. Il faut bien, disent les beautés arrivées à l'âge de raison, prendre la grippe en patience; les plus jeunes seraient plutôt tentées de prendre cette *patience* en grippe. Vous savez ou vous ne savez pas que ce jeu essentiellement solitaire peut se commettre à deux, à quatre, à vingt même; on s'y amuse à part et chacun de son côté. Les réussites donnent le droit d'imposer de petites corvées sous le nom de gages aux joueurs qui échouent. La corvée est parfois pour les gagnants, qui doivent se creuser la tête pour imaginer des peines originales. Exemple unique : la lecture du protocole qui dans le *Moniteur* précède le texte du traité d'alliance conclu entre la France et le royaume de Siam. Tous les noms que possède Sa Majesté siamoise y sont relatés, il y en a une soixantaine, qui doivent être bien embarrassants à porter ou à lire par un homme seul. L'autre jour, quelque part, on se récriait quelque peu de cette abondance de vocables en usage chez les naturels de Siam, lorsqu'un personnage affligé d'un nom trop court, et qui voudrait bien l'allonger, ne fût-ce que d'une particule, prit hautement la défense de la coutume siamoise; son discours, trop long pour être rapporté, finissait à peu près ainsi : « Là-bas du moins les noms donnent la mesure de l'importance d'un homme; ce n'est pas comme en France, où, même au sein des honneurs, on a tant de peine à s'en faire un qui soit présentable. »

Nous cherchons toujours des nouvelles, et nous ne trouvons que des annonces. Quelques-unes sont des plus rassurantes pour l'humanité. Elle n'aura plus à redouter la peste et les tremblements de terre. On vient de trouver le moyen de prévenir l'une au moyen du gaz qui n'empestera plus, au contraire. Quant aux autres, — les tremblements de terre, — voici le procédé qui doit les anéantir : c'est de creuser un tunnel sous la montagne soupçonnée de boucher le cratère de quelque volcan. Le reste ne vaut pas la peine d'être... annoncé.

Le théâtre du Vaudeville est une autre montagne en travail qui vient d'accoucher d'une souris, autrement dit les *Fausses bonnes femmes*. Qu'est-ce qu'une fausse bonne femme? une grande ou petite personne sucrée, qui, sous le masque de la bienveillance, commet toutes sortes de petites lâchetés. Cette définition n'est pas celle que les auteurs ont développée dans leur pièce. La plupart de leurs fausses bonnes femmes sont des anges. Du diable, elles n'ont que la beauté, qui est la jeunesse. Mme Herminie du Tremblay, leur doyenne, est une jeune veuve très-éprise d'un monsieur indigne de son amour, puisque, après lui avoir demandé sa main, il est en train de se marier avec une autre, et c'est pour persécuter cette rivale que la pauvre abandonnée se pose un moment en fausse bonne femme. Mais ce vilain rôle répugne bien vite à son cœur, et elle a réparé le peu de mal qu'elle a fait par le plus grand des sacrifices. Impossible d'en douter; le prétendu vient d'épouser la rivale. Tout le long de la pièce, aux personnages innombrables et aux complications infinies, on demande les *Fausses bonnes femmes* promises par l'affiche, et on ne les voit pas venir. Est-ce Mme Diane de Lestang? mais elle rit de trop bon cœur pour être méchante. Est-ce Mme Maugrain? celle-là aime tant sa fille qu'elle ne fera jamais des noirceurs qu'à son gendre. Serait-ce Mme Caroline d'Athys? peut-être, si ce n'était pas une femme beaucoup trop séparée de son mari pour en vouloir aux maris qui sont en puissance de leurs femmes. Serait-ce enfin Mlle Augustine de Permon, la dame de compagnie des amours de ces dames? Pas davantage. Cette demoiselle est trop franchement médisante pour faire croire à sa bonhomie.

Cette comédie est donc, ou très-peu s'en faut, une comédie manquée, et pourtant on ira la voir avec plaisir, comme une fausse bonne pièce qu'elle est. Les auteurs, MM. Barrière et Capendu, ne pouvant la faire belle, l'ont faite riche en traits d'esprit. Les bons mots y tiennent lieu de scènes intéressantes, et les épigrammes de situations. Les rôles d'hommes, sauf le rôle de M. Félix, qui donne toujours du montant au sien, n'offrent rien de bien saillant, et j'attendrai une meilleure occasion de rendre justice à un jeune acteur, M. Aubrée, qui a fait ici tout ce qu'il pouvait faire, en montrant de l'intelligence et de la distinction.

PHILIPPE BUSONI.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

l'homme, à moins que des blessures ne le rendent furieux, chaque année de nombreux accidents témoignent du danger qu'offre la prise d'un tel gibier. Il est d'une force prodigieuse, et d'une agilité qu'on ne soupçonnerait pas à cette lourde masse. Il a d'ailleurs des armes puissantes; et ce ne sont pas ses dents qu'il faut le plus redouter, mais ses bras et ses griffes. Quand l'ours se dresse sur ses pieds de derrière et s'élance au devant de l'ennemi, s'il parvient à le serrer contre sa poitrine, c'est pour lui briser infailliblement les côtes; et s'il lui passe amicalement la main derrière le chignon, c'est pour lui ouvrir le crâne comme une tabatière.

Un autre risque de la chasse à l'ours est d'avoir le nez gelé, ou les oreilles, ou les joues, ou les doigts des mains et des pieds; car elle se fait au cœur de l'hiver, quand trois mois de gelée ont amassé trois pieds de neige, quand le thermomètre descend à 25 ou 30 degrés, et que ce froid rigoureux produit les plus singuliers phénomènes. Le matin, quelquefois, on voit lever le soleil entre deux autres soleils plus pâles, ou entre deux colonnes de feu qui montent de l'horizon jusqu'au zénith; puis, le soir venu, la nuit s'éclaire des feux bizarres et fantastiques que jettent les aurores boréales. Alors l'air coupe le visage comme des lames de rasoir; les dents ont froid dans la bouche; les cils des yeux se couvrent de givre, les paupières se collent; on est tantôt borgne, tantôt aveugle, et les chasseurs doivent charitablement se regarder les uns les autres au visage, pour s'avertir des dégâts de la *gangrène blanche*. Heureusement que le remède à ce mal est facile quand on sait l'employer à temps. Dès que le bout du nez, de l'oreille ou du doigt blanchit et se cadavérise, il faut le frotter avec de la neige, *similia similibus*: par l'effet d'une subite réaction, le sang et la vie reviennent aussitôt.

C'est au cœur des forêts les plus sauvages, les plus sombres, les plus désertes, loin de l'habitation et du contact des hommes, sous des troncs abattus et des souches arrachées, que les ours creusent les grottes d'anachorètes où ils s'enferment dès que l'hiver commence. Là, couchés en rond, et le museau sur le ventre, ils passent tout le temps des grands froids sans plus remuer que des marmottes, et ne vivant que de leur propre substance. Pour toute nourriture, et pour toute occupation, l'ours suce alternativement ses quatre pattes. Les femelles viennent de mettre bas à l'époque où elles s'enterrent toutes vives comme des vestales prévaricatrices, et d'habitude on les trouve en compagnie de deux petits oursons, qu'elles aiment tendrement et qui sont *bien léchés* dans leur première enfance. Mais un fait singulier, un trait de mœurs ignoré des naturalistes, c'est que la mère s'enferme aussi quelquefois avec un autre ours, jeune encore, d'un à deux ans par exemple, et qui n'est pas toujours de la même race qu'elle. Les paysans russes le nomment *l'amant* ou le *précepteur*: l'amant, parce qu'il ne peut pas être le père des petits; le précepteur, parce qu'à défaut de la mère, si elle périt, c'est lui qui se charge d'élever les enfants.

Lorsqu'une tanière est découverte par les paysans des villages enclavés dans les immenses forêts de la Russie du Nord, et que, trahi par ses traces, qui ressemblent aux pas d'un jeune garçon marchant pieds nus, l'ours est dénoncé et vendu aux chasseurs de Saint-Pétersbourg, on vient faire le siége de la place. On marque en silence une enceinte aussi étroite que possible, où de nombreux traqueurs, très-rapprochés l'un de l'autre, ne laissent vide que la place occupée par les tireurs. Puis le signal est donné. Aux clameurs bruyantes qui s'élèvent tout à coup, au bruit épouvantable qui trouble sa retraite, l'ours s'éveille, se secoue, ôte ses pieds de sa bouche et décampe au galop, cherchant une issue. Mais il ne s'enfuit pas toujours d'une course directe et rapide. Souvent il rôde en sournois dans l'enceinte, le nez au vent, l'oreille au guet, sans se résoudre à percer la ligne. Souvent aussi (surtout quand c'est une femelle avec ses oursons) il s'obstine à rester dans son trou, répondant aux cris des traqueurs par des grognements sourds et menaçants; il faut alors s'approcher tout près de lui, tirer des coups en l'air, lâcher des chiens qui le harcèlent, et même le pousser avec des bâtons; quelquefois les chasseurs sont contraints de l'attaquer en face dans sa forteresse, et de le tirer quand il s'élance sur eux. Il y a, dans ce cas, plus de difficultés et de périls. Les approches de la tanière sont presque impraticables, défendues par des arbres renversés, par des fondrières pleines de neige, et l'on s'expose, sur ce difficile terrain, à toute la colère d'un animal redoutable, que poussent à bout sa peur, sa rage et son danger.

C'est une de ces belles chasses à l'ours, si remplies d'émotions, que représentent nos deux fidèles gravures. Dans l'une, la mère ourse vient d'être frappée par la carabine impériale:

Vous lui *fîtes*, seigneur,
En la tuant beaucoup d'honneur;

dans l'autre, on présente au tzar, pour dépouille opime de sa victoire, un des deux petits oursons trouvés au fond de la tanière. Mais ici, le *précepteur* manque, et la défunte ne laisse aucune prise aux mauvaises langues. L'empereur est entouré du prince de Meklembourg, du général Moerder, du comte Lieven, du comte Baranoff et du comte Fersen, grand maître des chasses, qui sait à merveille les organiser et les conduire. L. V.

Chronique littéraire.

Missionary Travels and Researches in South Africa (*Voyages et recherches d'un missionnaire au sud de l'Afrique*), par David Livingstone, L. L. D.

Voici le grand succès du jour en Angleterre. Il n'y en a pas eu de pareil depuis l'*Histoire* de Macaulay, — Lord Macaulay, comme on vient de le nommer, mais dont le plus beau titre sera toujours d'être appelé de son vivant Macaulay tout court. Que le titre de missionnaire ne vous effraye pas. M. Huc aussi est un missionnaire, et vous n'en avez pas moins lu avec plaisir ses relations de voyage, son voyage au Thibet surtout. Le docteur David Livingstone, d'ailleurs, est protestant; et, missionnaires ou même prêtres, vous savez que les protestants sont toujours plus ou moins mondains. M. Livingstone est marié et père de famille; c'est même en compagnie de sa femme et de ses enfants qu'il a passé les onze premières années de son séjour en Afrique. C'est seulement alors que, s'étant décidé à une longue et plus périlleuse exploration, il a jugé prudent de les renvoyer en Angleterre, où il s'était promis de les rejoindre dans deux ans, mais où il ne put rentrer qu'après *cinq* ans d'absence. Nous n'avons pas besoin de vous dire que M. Livingstone est un homme déterminé, rempli de courage et de persévérance. Cette partie de l'Afrique, jusqu'ici réputée inaccessible, il s'est mis en tête de l'ouvrir à l'Angleterre, au christianisme; réussir ou périr est sa devise, et il s'est mis en route, sa Bible sous le bras, comme tous les missionnaires protestants, mais emportant autre chose que sa Bible. M. Livingstone est un homme prévoyant, qui se doute bien qu'il lui faudra autre chose qu'un livre, tel saint qu'il puisse être, s'il veut convertir des gens qui ne savent pas lire, pour qui un livre est un objet mystérieux qui leur fait peur, ne comprenant pas que ces taches noires sur ces feuilles blanches puissent révéler des faits qui se sont passés dans un autre temps, dans un autre lieu; et, comme il a juré de les convertir, il ne recule devant aucun moyen, — aucun moyen honnête, bien entendu. Ainsi, par exemple, là où la Bible a manqué son effet, il montre à ses ouailles la lanterne magique: mon Dieu, oui! ne sont-ce pas des enfants? ne faut-il pas s'adresser aux sens et à l'imagination, lorsqu'on ne peut pas parler à l'intelligence? Cette réflexion, il l'a faite avant de partir, et il s'est muni de ce moyen original de conversion. Il les étonne, il les subjugue en leur faisant voir le sacrifice d'Abraham plus grand que nature. Mais souvent l'effet de cette représentation est trop violent, il dépasse le but, il épouvante: alors le missionnaire met en jeu un autre ressort. Il s'attaque à leur coquetterie. De cette poche où il a remis sa Bible, il tire de la verroterie, — quand elle est rose et verte, quelle séduction! — ou mieux encore, un mélange de beau et d'utile, *utile dulci*, l'irrésistible attrait d'un mètre ou deux de calicot.

De calicot!!! comprenez-vous maintenant la vogue de ce livre? Cette vaste contrée, les géographes, du coin de leur feu, l'avaient déclarée sans verdure, sans eau, sans air respirable, un désert inaccessible. Les Portugais et les métis qui occupent les côtes, avaient confirmé, propagé ces mensonges pour en écarter les étrangers, et continuer sans concurrence leur trafic d'esclaves et d'ivoire. Mais à Glasgow, dans un magasin de thé, il était dit que ce siècle aurait l'honneur de voir naître l'enfant qui devait démentir tous ces faux bruits, et constater par seize années de séjour et d'exploration que l'intérieur de l'Afrique, au contraire, est un pays éminemment fertile, arrosé de rivières navigables, habité par des populations de mœurs généralement assez traitables, et — qu'on se le dise à Manchester! — très-susceptibles d'être dressées à la culture du coton.

Le docteur Livingstone, qui, tout docteur qu'il est, est avant tout missionnaire, ne voit dans le coton qu'un auxiliaire de la Bible; mais nous serions fort surpris que le *Board of trade* ne renversât pas les termes de la proposition. Au surplus, ce n'est qu'une question de préséance, et l'essentiel est qu'ils entrent en Afrique l'un et l'autre.

Don Pascal Zapata,
Ou Zapata Pascal, car il n'importe guère
Que *Pascal soit* devant ou Pascal soit derrière.

C'est à cette tâche, bien faite pour stimuler son zèle, que M. Livingstone a consacré seize années de sa vie, de 1840 à 1856, et c'est le résultat de ses efforts qu'il a consigné dans son très-intéressant volume.

Dans ce voyage si long, si pénible et si périlleux, où il a passé tour à tour par toutes les épreuves de la faim, de la soif, de la fièvre, des moustiques, des bêtes venimeuses et féroces, par celles plus rudes encore de l'exil et de l'absence, savez-vous ce qui lui a le plus coûté? C'est la rédaction même de ce voyage. « Je crois, dit-il, que j'aimerais mieux traverser de nouveau le continent africain que d'entreprendre d'écrire un autre livre. Il est bien plus aisé de voyager que d'écrire ses voyages. » Chacun son goût. Peut-être aurions-nous été de son avis avant de l'avoir lu; mais après... la chose demande réflexion. Songez donc que, dès la douzième page, un dessin de sa façon nous le représente sous la griffe d'un lion énorme. On ne court pas de ces dangers-là à écrire un livre. Il est vrai qu'il y a les éditeurs!...

« Etant à trente pas de lui, je le visai bien au corps, à travers le buisson, et lui lâchai mes deux coups. Les hommes s'écrièrent: « Il est touché! il est touché! » D'autres dirent: « Il a été touché par un autre homme aussi: allons sur lui! » Je n'avais pas vu d'autre que moi le tirer; mais je distinguais la queue du lion dressée de colère derrière le buisson, et, me tournant vers mes gens, je dis: « Attendez un peu que je recharge mon arme. » Comme je bourrais mon fusil, j'entendis un grand cri. Ayant tressailli et regardé de côté, je vis le lion qui s'élançait sur moi. J'étais sur une petite butte; il me saisit à l'épaule, et nous roulâmes tous deux au bas. Avec un rugissement horrible à mon oreille, il me secoua comme un terrier fait un rat. Cette secousse produisit en moi une stupeur pareille à celle que doit éprouver une souris houspillée par un chat. C'était une sorte de somnolence sans aucun sentiment de douleur ou d'effroi, quoique avec la conscience de tout ce qui se passait. C'était en partie ce qu'éprouve, sous l'influence du chloroforme, le patient qui voit toute l'opération et ne sent pas le fer du chirurgien... Ce singulier état doit se produire chez tous les animaux que tuent les carnivores; et, s'il en est ainsi, c'est un décret miséricordieux de notre bienveillant Créateur, afin d'adoucir les souffrances de la mort. M'étant retourné pour me dégager de son poids, car il avait une de ses pattes sur le derrière de ma tête, je vis que ses yeux étaient dirigés sur Mebalwe, qui le mettait en joue à une distance de dix à quinze pas. Le fusil, qui était à pierre, rata des deux coups: aussitôt le lion me quitta, et, attaquant Mebalwe, le mordit à la cuisse. Un autre homme, à qui j'avais sauvé la vie précédemment, essaya de percer le lion de son épieu tandis qu'il mordait Mebalwe. L'animal quitta Mebalwe et saisit cet homme à l'épaule; mais en ce moment les balles qu'il avait reçues firent leur effet, et il tomba mort. »

N'espérez pas que nous allons vous énumérer toutes les tribulations auxquelles l'intrépide Ecossais est en butte dans le cours de ses voyages. Nous nous bornerons à vous en citer une d'un tout autre genre, et qui, pour n'avoir rien de tragique, n'en dut pas être moins sensible à son cœur de missionnaire.

« Les Bakalahari, qui vivent aux eaux de Motlatsa, ont toujours été très-bien disposés pour nous, et écoutent attentivement l'instruction que nous leur faisons dans leur langue. Mais il n'est pas facile pour un Européen de s'imaginer le peu d'effet que cet enseignement produit; il faudrait pour cela se rendre compte de la dégradation où leurs esprits ont été plongés par des siècles de barbarie et par les rudes efforts auxquels les condamne la seule nécessité de vivre. Comme bien d'autres, ils écoutent avec respect et attention. Mais, quand nous nous mettons à genoux, et que nous nous adressons à un être invisible, cet acte et cette posture leur paraissent souvent si ridicules, qu'ils ne peuvent s'empêcher d'éclater de rire. Il faut plusieurs services pour qu'ils parviennent à maîtriser cette tendance. J'étais présent un jour qu'un missionnaire essaya de chanter au milieu d'une tribu païenne de sauvages Béchuanas, qui n'avaient aucune organisation musicale. L'effet en fut si comique, qu'à force de rire toutes les joues littéralement étaient inondées de larmes. »

Mais ceci n'est qu'une affaire de formes, une question d'habitude: l'essentiel est qu'ils aient l'instinct religieux, le sentiment inné de la Divinité, et ils l'ont, ils l'ont tous, nous voulons le croire, puisque le docteur Livingstone le dit; seulement nous craignons bien qu'il ne rencontre des esprits récalcitrants qui ne trouveront pas ses preuves très-concluantes. « L'absence de toute espèce de culte public, d'idoles, de prières et de sacrifices, porte à croire les Caffres et les Béchuanas les êtres les plus irréligieux qui soient au monde. Quoiqu'ils aient tous l'idée distincte d'une Divinité et d'un état futur, cette idée se manifeste par si peu de révérence et de signes extérieurs, qu'il n'est pas étonnant qu'on les ait supposés dans une ignorance complète à cet égard. A Lotlakani, nous rencontrâmes un vieux Bushman qui semblait d'abord n'avoir aucune idée quelconque de moralité. Quand son cœur fut réchauffé par nos présents de viande, il se mit près du feu à nous raconter les aventures de sa jeunesse, qui étaient, entre autres, d'avoir tué cinq Bushmen. « Deux, dit-il en comptant sur ses doigts, étaient femelles, un mâle, et les deux autres des veaux (*calves*). — Quel misérable vous êtes de vous vanter d'avoir tué des femmes et des enfants de votre propre nation! Qu'est-ce que Dieu dira quand vous comparaîtrez devant lui? — Il dira, répliqua-t-il, que j'ai été un fier gaillard. » Cet homme me semblait alors sans conscience, et, par conséquent, sans responsabilité; mais, en essayant de l'éclairer encore, je découvris que, bien qu'il employât le mot dont se servent les Backwains lorsqu'ils parlent de la Divinité, il ne voulait parler que d'un chef qui l'avait envoyé contre un parti de rebelles. »

Avions-nous tort de dire que la preuve n'était pas très-concluante? Celle-ci l'est-elle davantage? — « Quand ils (les Backwains) parlent d'un mort, — quoiqu'il n'y ait rien dans l'apparence physique du défunt qui justifie l'expression, — ils disent: « Il s'en est allé vers les dieux, » leur phrase étant identique avec *abiit ad plures*.

Voyez pourtant ce que c'est que les idées préconçues. On pose en principe, à priori, qu'il n'est pas d'homme au monde, si sauvage qu'il soit, qui n'ait quelque notion instinctive d'un Être suprême, et de bonne foi l'on cite comme argument le quiproquo de ce vieux Backwain; on est membre de la société de médecine et de chirurgie de Glasgow, membre correspondant de la société de géographie et de statistique de New-York, et des sociétés de géographie de Londres et de Paris; on est L. L. D., c'est-à-dire *legum doctor*; ayant un titre latin, on doit savoir le latin, et voilà le sens qu'on donne à *plures!* Ce comparatif ne signifie plus: il est allé vers le plus grand nombre, les morts étant plus nombreux que les vivants; il est allé, comme on dit en France, où nous allons tous. *Abiit ad plures* signifie: il est allé vers les dieux! Voilà, il faut l'avouer, un latin et une logique qu'on ne saurait comprendre sans avoir été élevé dans un séminaire.

Mais pourtant que l'étrangeté de cette traduction ne vous fasse pas mettre en doute la sincérité du traducteur; M. Livingstone en donne des preuves, très-décisives cette fois, dans son livre. Nous en citerons une, entre autres, qui est très-remarquable dans la bouche d'un missionnaire, car elle tendrait à établir que les religions ne sont pas une garantie de la morale.

« Un des hommes d'Intemese vola un poulet qui m'avait été donné par la maîtresse du village. Sur la plainte de ce vol, ce fut, parmi les gens d'Intemese, à qui protesterait le plus haut de son innocence, et s'indignerait du soupçon... Un de mes hommes, Loyanke, alla au village, en ramena la maîtresse qui m'avait fait présent du poulet, afin qu'elle le reconnût, puis indiqua la hutte où on l'avait caché. Les Balonda s'attroupèrent autour de lui, en témoignant une grande colère; mais Loyanke saisit sa hache d'armes, et, se plaçant sur une petite butte, il leur eut bientôt fait baisser

Digitized by Google

le ton. Intemese alors m'invita à envoyer un de mes gens faire des perquisitions dans les huttes, si je soupçonnais les siens. L'homme envoyé ne fut pas long à trouver le poulet, et le rapporta, à la confusion d'Intemese et aux éclats de rire des nôtres. Cet incident est cité pour faire voir que la superstition plus grande qui règne ici ne conduit pas à la pratique des vertus... D'autres faits ultérieurs m'ont prouvé, aussi bien que celui-ci, que les idolâtres ne sont pas aussi vertueux que ceux qui n'ont pas d'idoles. »

Mais il y a religion et religion. La remarque de l'auteur, cela va sans dire, ne s'applique point au christianisme, et n'infirme en rien, dans sa pensée, la salutaire influence de la Bible. La Bible et la civilisation sont deux termes identiques; la Bible, c'est le rachat des âmes; *la civilisation*, le rachat des intelligences. Donc, à l'un ou l'autre de ces titres, ou sceptique ou dévot, l'univers tout entier doit applaudir aux efforts du docteur Livingstone, et s'associer, ne fût-ce que par des vœux, *à leur succès*... Applaudissons donc, et associons-nous!... Et cependant, s'il faut tout dire, une inquiétude subite vient refroidir notre enthousiasme.

Ces sauvages, M. Livingstone nous les dépeint, pour la plupart, *comme de si braves gens*, que l'Angleterre, qui, depuis l'insurrection de l'Inde, éprouve plus que jamais le besoin de répandre au loin sa civilisation, n'aura pas grand'peine à leur faire accepter, l'un portant l'autre, son calicot et ses bibles. C'est du côté de la Chine qu'elle tourne ses vues pour le moment; mais les Chinois *sont remplis de préjugés* à l'endroit des Anglais, et cette race opiniâtre et insociable ne semble pas apprécier, comme elle le devrait, les avantages des relations commerciales qu'on leur propose. Les peuplades *africaines* qu'a visitées M. Livingstone, au contraire, sont, en général, d'assez facile composition; et, n'ayant ni civilisation, ni religion, ni industrie, bonne ou mauvaise, n'ont pas les mêmes motifs que l'Asie pour repousser les importations de la Grande-Bretagne. Elles se laisseront donc tour à tour visiter, endoctriner, prêcher, baptiser, éduquer, civiliser, protéger, administrer, gouverner, dresser à la culture du coton et à la consommation des colonnades, taxer, enrégimenter, cipayser. Mais en seront-elles plus heureuses? et *comment tout cela finira-t-il*? car la fin trompe souvent les prévisions, et les transitions aussi sont bien difficiles.

Ah! si ces honnêtes barbares pouvaient arriver rapidement à ce degré de perfection morale où nous voyons l'Angleterre, si nous étions bien sûr qu'une fois en état de lire la Bible, ils ne confondraient pas la religion et la superstition, la morale et l'hypocrisie; s'il était possible de leur garantir, en leur révélant tout le prix du coton, la même somme de *bien-être dont jouissent les populations ouvrières* de Manchester, et, une fois vêtus de calicot, autant de bonheur qu'en ont ceux qui le fabriquent, alors nous n'hésiterions pas! Mais auront-ils l'intelligence nécessaire pour apprécier ce genre tout nouveau de félicité? Et si un beau jour, à force de lire et de faire la charge en douze temps, il leur venait à l'idée qu'on les exploite; si, ayant un fusil en main, ils songeaient à le tourner, les ingrats, contre ceux qui leur auraient appris à s'en servir! si, dans l'insuffisance de leurs lumières, se croyant des griefs et invoquant les droits sauvages de la vengeance, ils se livraient à d'horribles excès qui détourneraient d'eux la pitié des neutres et les exposeraient de la part de leurs civilisateurs à de terribles représailles, quels *regrets n'aurait pas le docteur Livingstone*! et, s'il en devait être ainsi, ne penserait-il pas avec nous que, pour peu que les fabricants de Manchester ne soient pas trop pressés de leur faire lire la Bible, il serait peut-être plus humain d'ajourner le bienfait?

Franchement, plus nous recueillons de renseignements sur les peuples sauvages, moins nous nous sentons de fanatisme pour notre civilisation. Avant de songer à convertir et à civiliser les autres, ne ferions-nous pas mieux de nous convertir et de *nous civiliser nous-mêmes*? Nous rions, nous nous ébahissons, nous nous scandalisons des superstitions, des préjugés, des sottises et des vices qui règnent chez les barbares; et l'habitude nous aveugle sur tout ce que nos mœurs offrent d'équivalent. Mais aveuglés, *le sommes-nous*? nos politiques, du moins, le sont-ils? Quand ils ont à la bouche ce grand mot de civilisation, est-il un autre qu'un sauvage qui puisse s'y laisser prendre? En conscience, — il n'y a pas de sauvages ici et l'on peut parler en toute liberté, — la civilisation, n'est-ce pas le prétexte? la réalité, n'est-ce pas le coton?

M. Livingstone raconte qu'une des choses qui étonnaient le plus en lui les sauvages, c'étaient ses cheveux lisses. « Sont-ce des cheveux? *Nous croyions* que c'était une perruque; nous n'avons jamais rien vu de pareil; cet homme blanc doit être de l'espèce qui vit dans la mer... Regardez ses cheveux; c'est l'eau de la mer qui les a rendus tout roides. »

L'idée de ce missionnaire transformé en sirène a sans doute quelque chose de grotesque; mais qu'on ne se presse pas trop d'en rire; elle n'est pas si absurde. Cet homme blanc à cheveux plats que l'Océan a vomi sur le rivage africain, c'est bien une *sirène*. Méfiez-vous, innocentes peuplades, de sa douce voix, méfiez-vous de ses dons et de ses promesses. Il vous montre, ô grands enfants, la lanterne magique; il vous apporte toutes sortes de beaux jouets, et de la verroterie, et des cotonnades, et de *vieux* fusils. Il vous enseignera à lire de merveilleuses histoires dans son gros livre; il vous enseignera à faire pousser dans vos champs du calicot pour vous vêtir. Mais prenez garde, enfants, prenez bien garde, qu'une fois à son école, vous ne regrettiez vos doux loisirs d'autrefois et votre chère indépendance, et qu'après avoir abattu vos belles forêts séculaires pour y semer les graines que l'aimable et bon missionnaire aura tirées pour vous de ses vastes poches, vous ne reconnaissiez un peu tard que vous vous êtes attelés au même joug que ces grands buffles mélancoliques, esclaves d'un esclave, condamnés désormais par vous et avec vous à alimenter de coton les insatiables fabriques de la Grande-Bretagne.

LÉON DE WAILLY.

Gazette du palais.

De toutes les réclamations sur lesquelles la justice est appelée à se prononcer, il n'en est peut-être pas de plus dignes de respect que celles qu'inspirent le *sentiment* élevé de l'honneur de la famille et le besoin de venger une chère mémoire, un nom vénéré. Quand ce nom a été mêlé à des événements considérables, la cause cesse d'être une cause privée pour devenir une cause *publique*; l'histoire est intéressée au jugement. Alors les esprits se passionnent, la question franchit l'étroite enceinte des tribunaux et se discute partout. Qui n'a pas plaidé et jugé, l'année dernière, le procès intenté à M. *Perrotin* par les héritiers du prince Eugène? Les débats d'une affaire de même nature ne tarderont pas à s'ouvrir devant la première chambre.

M. Rapetti a publié dans le *Moniteur universel* une série d'articles bibliographiques sur les *Mémoires du maréchal Marmont*. Dans un de ces articles on lit : « Un g- « néral a eu la malencontreuse idée de laisser dans ses « papiers une défense, une apologie de la conduite de M. de « Raguse en 1814; du moins le général Pelleport s'écrie : « C'est aux militaires seuls qu'il *appartient de juger*. » Et M. Rapetti ajoute en note : « Le général Pelleport a oublié « de laisser dans ses papiers toutes les raisons pour excu- « ser la défection d'Essonne, notamment celle-ci, c'est qu'il « avait été *lui-même de cette défection*. Le nom de Pelle- « port figure un des premiers, avec la qualité de général « de brigade, sur un acte d'adhésion à la défection d'Es- « sonne, dont nous avons entre les mains une copie authen- « tique. »

La veuve du général et son fils ont protesté contre ces accusations, et sollicitent du tribunal une décision qui les autorise à faire insérer au *Moniteur* une note rectificative. Me Desèze doit exposer la demande; Me Gustave Chaix-d'Est-Ange est chargé, nous assure-t-on, de lui répondre.

Dans la feuille même qui a publié les articles dont certains passages ont éveillé de pieuses susceptibilités, un éminent écrivain associait, quelques mois auparavant, le souvenir de M. de Pelleport à celui du général Drouot. Parlant de ces hommes qui s'effacent partout, « hormis devant le « feu, » « C'est, disait-il, à cette race avant tout honnête, « intègre, scrupuleuse autant qu'intrépide, qu'appartient le « général de Pelleport. »

Lequel de M. de Sainte-Beuve ou de M. Rapetti s'est trompé? Les débats nous l'apprendront sans doute.

On traite peu de questions de droit dans les ateliers de peintres, et la *Gazette des tribunaux* entre rarement dans ces sanctuaires. Elle y a pourtant pénétré ces jours derniers. Un jugement rendu par le tribunal de Lyon a divisé les artistes en deux camps. Les uns criaient au vandalisme, se frappaient la poitrine, s'arrachaient la barbe, juraient qu'ils briseraient leur appuie-main; — c'étaient assez généralement les hommes d'avenir qui n'ont été admis qu'à l'Exposition de 1848, et dont les toiles ne sont pas achetées par le marquis de Hertford; — les autres ne poussaient pas de *hurlements*, *continuaient tranquillement* le tableau commencé, et ne dissimulaient qu'à moitié un sourire malin, — c'étaient les peintres décorés ou médaillés, tous gens à commandes, qui entrent au Salon comme chez eux.

Que racontait donc la *Gazette des tribunaux*?

Un bon curé était ambitieux. Son rêve était d'orner de fresques, certaine chapelle de son église, et ce rêve troublait son somme. Mais des fresques, cela se paye, et même assez cher. Eh bien! on payera. Et voilà notre curé thésaurisant. Il thésaurisa si bien qu'au bout de quelques années il avait amassé la somme énorme de quatorze cents francs. « Avec cela, j'aurai ma fresque, se dit-il; les peintres ne me manqueront pas » et il se frottait les mains. Pourquoi ne s'*adressa-t-il ni* à M. Ingres, ni à M. Eugène Delacroix, ni à Paul Delaroche? Nous n'en savons rien. Ce ne fut pas la question d'argent qui le retint : n'avait-il pas quatorze cents francs? Mais peut-être ne connaissait-il pas ces messieurs, et il connaissait M. Frénet. Ce fut donc à M. Frénet qu'il confia le soin de peindre la chapelle de Sainte-Blandine.

Le travail fut achevé en 1852, et M. le curé retrouva le sommeil; il avait une fresque, et une fresque à l'italienne, s'il vous plaît. Survint, à quelque temps de là, *un* inspecteur des monuments historiques. Cet inspecteur vit les peintures de M. Frénet, et prit la peine d'en parler à M. le ministre. Ce ne fut pas sans doute avec beaucoup d'enthousiasme; car, lorsque le ministre promit à la fabrique de l'église d'Ainay de contribuer pour une somme de 15,000 fr., à des frais de réparation et d'embellissement, il mit à ses libéralités la condition que les murs de la chapelle de Sainte-Blandine seraient rendus à leur blancheur primitive. Le pauvre curé *soupira*, s'attendrit sur ses illusions perdues, et finit par courber la tête. Bientôt il n'exista plus de la fresque qu'un souvenir.

Cependant M. Frénet savourait délicieusement l'ineffable jouissance d'avoir fait de la *grande* peinture, de la peinture murale. Un jour il apprit l'horrible vérité. Le lendemain il envoyait du papier timbré à la fabrique et demandait vingt-cinq mille francs de dommages-intérêts.

Les fabriciens s'émurent. — « *Des dommages-intérêts*! « Comment cela? La fresque ne vous a-t-elle pas été payée? « N'est-elle pas devenue la propriété de l'église? N'avions- « nous pas, dès lors, le droit d'en disposer à notre gré, et « de l'anéantir s'il nous en prenait fantaisie? » — « Vous « n'aviez pas le droit de briser mon avenir, de m'enlever la « possibilité de reproduire mon œuvre, de passer le badi- « geon sur ma gloire. La justice prononcera. » — Telle fut la réponse de l'artiste.

La justice a prononcé; elle a repoussé la prétention de M. Frénet.

L'esprit est une excellente chose, mais il est dangereux d'en trop avoir; Mme Bertaux *doit en être convaincue* aujourd'hui. Les journaux ont raconté l'histoire de certain groupe exposé chez MM. Bisson frères, et représentant une jeune femme assise près de son enfant. La dame avait une chaîne au cou, et sur une pancarte *on lisait ces mots* : « Mère, où « sommes-nous? — En prison pour dettes, mon enfant : « les dentelles sont si chères! » Et plus bas : « Bertaux « *fecit*. » En bon français, cela voulait dire : « Mme Ver- « naud, la jeune *femme que vous voyez là*, m'a commandé « ce groupe. Elle n'a pas voulu me le payer; je la livre à la « risée et aux quolibets des passants. »

Ce qui semblait une vengeance était peut-être un calcul, que la justice a *déjoué*. Mme Vernaud, au lieu d'offrir une rançon pour voir tomber sa chaîne, se borna à déclarer que jamais elle n'avait commandé le groupe. En référé, elle obtint de M. le président mainlevée de son écrou, et le plâtre dut *disparaître* de la vitrine de MM. Bisson.

C'était là une mesure d'urgence. Mme Vernaud crut pouvoir demander une réparation plus complète. Elle intenta un procès en diffamation. Samedi dernier l'affaire a été appelée devant la septième chambre.

A côté de Mme Bertaux étaient assis M. Bertaux, son mari, et M. Coulon, gérant de la maison Bisson. Les prévenus n'avaient pas de chaîne au cou. Voici comment la justice a réglé la part de chacun d'eux dans les frais de la petite plaisanterie dont elle avait à apprécier la valeur légale. Mme Bertaux : pour avoir joué le rôle principal dans ladite plaisanterie, 500 fr. d'amende; — M. Bertaux : pour y avoir participé en forgeant les fers de la victime, 200 fr. d'amende; — M. Coulon : pour avoir exposé *ladite victime* aux regards des passants, 200 fr. d'amende. — Les trois prévenus, ensemble : pour le préjudice causé à la plaignante, 500 fr. de dommages intérêts, à payer par toutes les voies de droit et *même par corps*.

La suppression et la destruction de la chaîne et de l'inscription diffamatoire ont été ordonnées par le tribunal.

Mme Bertaux fera bien, lorsqu'il lui plaira désormais d'*exercer la contrainte par corps en effigie*, d'enfermer tout bonnement les plâtres de ses prétendus débiteurs dans son armoire. Ils s'ennuieront davantage, et ils n'auront pas le droit de se plaindre.

Mardi dernier, quelques clercs d'avoués causaient près de la porte encore close de la cinquième chambre. Un monsieur d'une soixantaine d'années s'approcha d'eux. Il avait la figure pleine et inexpressive, quoique souriante; ses gros yeux ronds abritaient leur regard terne sous des lunettes à branches d'or; sa main gauche jouait avec des breloques, à la mode sous la Restauration; il tenait son chapeau de la main droite. Les bouts très-longs de sa cravate blanche agaçaient la batiste d'un jabot à petit plis. Il portait un habit noir, un pantalon noir, un gilet de satin noir, des bas de coton blancs et des escarpins. « Messieurs, dit-il aux « jeunes gens, serait-il indiscret de vous demander l'heure « à laquelle le tribunal entre en séance? — Onze heures et « demie. — Mille grâces, Messieurs. Nous n'avons donc, en « admettant que nous puissions nous fier à l'exactitude de « cette horloge, que onze minutes et demie à attendre. » — Après une pause. — « Vous vous préparez, Messieurs, à « entrer dans une belle carrière. Vous serez les desser- « vants de Thémis, comme aurait dit l'illustre auteur des « *Jardins*. — J'ai connu fort intimement feu Davraincourt, « un avoué très-occupé, ma foi. Il me répétait sans cesse, « *quoique avoué*, — *je dis* : quoique avoué, — ce dicton de « nos aïeux : « Un mauvais arrangement vaut mieux qu'un « bon procès. » Aussi n'ai-je jamais plaidé. — La recon- « naissance me fait une loi d'assister aujourd'hui aux dé- « bats d'une *affaire qui intéresse un homme* d'un grand « mérite, qui veut bien me témoigner quelque affection. « Vous connaissez certainement, de réputation au moins, « Henri Monnier, comédien fort remarquable, dessinateur « charmant, auteur de scènes *où le naturel le dispute à la* « vérité, et qui font de lui, j'ose le dire, l'émule de Picard. « S'arrachant au culte des arts et des lettres, il a fait assi- « guer MM. Jacottet et Bou d'illat en payement de seize des- « sins que ces Messieurs, — il me l'*assurait encore hier* au « soir, — ont commandé à son spirituel et facile crayon... »

A ce moment la porte s'ouvrit; le Monsieur aux lunettes d'or entra gravement dans la salle d'audience en faisant un salut plein de dignité aux fauteuils des magistrats.

Une heure après, il sortit d'un air fort ému et en s'essuyant le front. Il se parlait à lui-même : « Débouté!... Cou- « damné aux dépens... dont distraction. Triste! fort triste! » Et il soupirait. Vint à passer un invalide saute-ruisseau, *qui* a deux jambes de bois. Notre homme l'arrêta : « Glorieux « débris de nos armées, lui dit-il, mon ami Henri Monnier, « comédien fort remarquable, dessinateur charmant, au- « teur de scènes où le naturel le dispute à la vérité, *et qui* « *font* de lui, j'ose le dire, l'émule de Picard, Henri Mon- « nier vient de perdre son procès. Le ciel sait si mon cœur « est affligé de ce revers; mais soyez témoin que, malgré « sa douleur, Joseph Prudhomme ne s'incline pas moins « avec *respect* devant les arrêts que prononce la justice de « son pays. » Et il descendit à pas lents le grand escalier du palais.

Je ne sais trop quelle est l'opinion de M. Joseph Prudhomme sur les *bergers d'à présent*. J'imagine bien qu'il ne croit pas très-fermement aux vestes de satin, aux houlettes fleuries, aux frais chapeaux de paille ornés de rubans de couleur tendre; mais je ne serais point surpris qu'il fût, aujourd'hui encore, *convaincu de l'innocence* et de la simplicité des *pasteurs*. S'il a gardé, à cet égard, les illusions de sa jeunesse, puissent ses yeux ne pas tomber sur le récit d'une scène champêtre dont la cour d'assises de Mende a eu à s'occuper; mais la place nous manque pour la raconter.

HENRYS.

Digitized by Google

Digitized by Google

finements de l'architecture indienne. Il est à deux étages surmontés d'une coupole, et contenant plusieurs salles, des escaliers, des ornements de tout genre à profusion; en un mot, c'est un prodige de travail et de patience. Les grottes d'Adjunta sont plus simples et plus petites; mais le travail en est plus soigné, les ornements sont de meilleur goût, et les figures d'un dessin et d'un modelé plus parfaits. La solitude et le silence qui y règnent ordinairement contribuent encore à augmenter l'intérêt de ce spectacle, et font rêver aux événements qu'ont dû voir ces monuments d'un autre âge. Si ces quelques détails, que nous devons à l'obligeance de l'auteur même des photographies ci-contre, n'ont fait qu'exciter la curiosité de nos lecteurs, ils en trouveront d'autres dans le *Voyage autour du Monde* de Mme Ida Pfeiffer, dont il a été rendu compte dans l'avant dernier numéro de l'*Illustration*.

La ville d'Adjmir remonte également à une haute antiquité. Bâtie au centre d'une plaine vaste et fertile, au bord d'un beau lac, capitale d'un état riche et puissant, tout concourait à lui marquer sa place parmi les importantes cités de l'Inde. Malgré la décadence du pays dont elle est la capitale, elle conserve de nombreuses traces de son ancienne splendeur. La maison d'un riche banquier, que nous donnons aujourd'hui, en est un curieux spécimen. On ne peut rien voir de plus élégant que le plan général et les ornements de la façade. Cette construction a été faite à la fin du siècle dernier, dans le style mixte, moitié indou, moitié arabe, qui règne dans tout le Bengale.

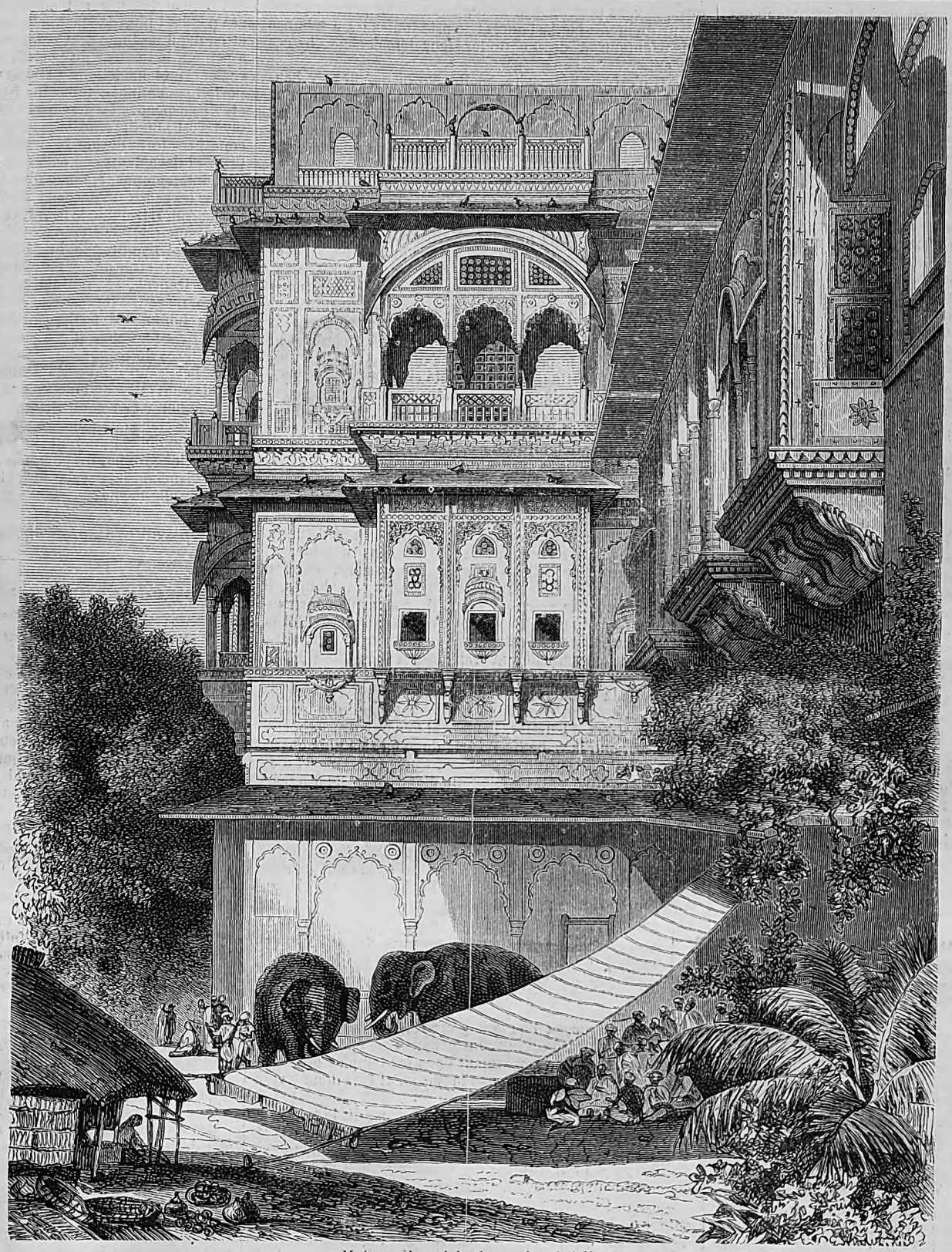

Maison d'un riche banquier, à Adjmir.

On peut y remarquer, en effet, l'ogive surbaissée et tourmentée, et la décoration des panneaux, qui appartiennent à l'art arabe; tandis que les toits courbes, qui surmontent les différentes avancées, sont purement indous. Cette combinaison des deux styles a produit presque partout des monuments d'une rare élégance.

Les toits de cette maison sont couverts de pigeons sacrés, qui sont nourris par le public et respectés par tout le monde. On en voit des milliers dans toutes les villes du Radjpoutana, ce qui donne à ces villes un aspect assez caractéristique.

Les architectes anglais, quoiqu'ils s'inspirent aux sources classiques, ne brillent pas auprès des artistes indiens. Rien de plus froid que ces constructions grecques égarées sur le sol du Bengale. L'hôtel anglais, *primitivement* construit pour être le siége de la banque de Bénarès, est un fidèle *spécimen* des habitations anglaises dans l'Inde.

BRASSEUIL.

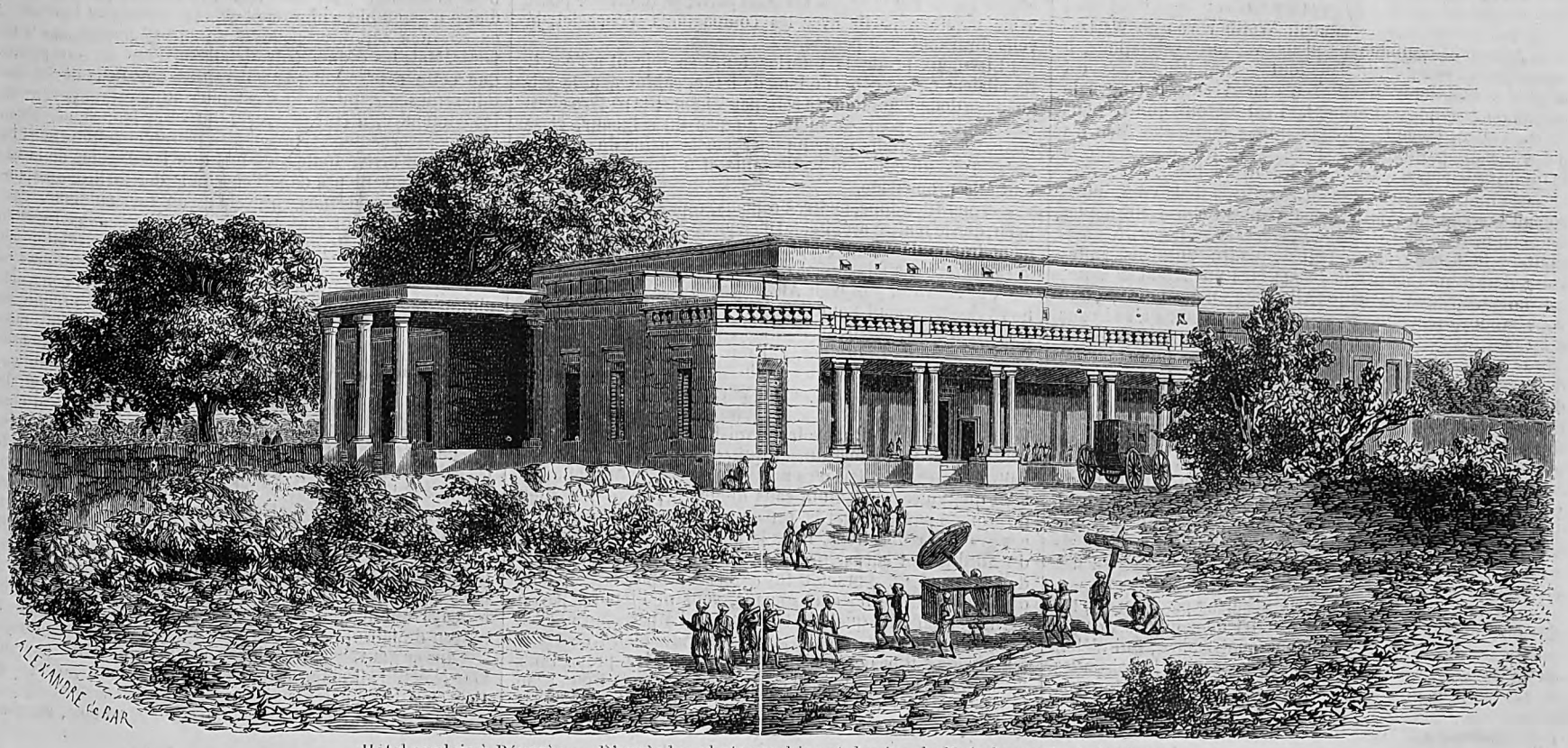

Hôtel anglais à Bénarès. — D'après les photographies et dessins de M. le baron A. de la Grange.

Le tison du diable.

Le vingt-troisième jour de juin de l'an de grâce 1305, la ville de Strasbourg était en liesse. La petite république impériale, gouvernée par le bâton de son évêque, allait célébrer la fête de saint Jean, un saint du calendrier spécialement chargé de relever de sa trop longue faction le demi-dieu qui jadis annonçait aux Romains le solstice d'été. Un grand feu de bois était préparé sur la place même de la cathédrale, et les bourgeois, assemblés dans les *gasthaus* ou groupés sur le pas des portes, n'attendaient que la sortie du

Digitized by Google

clergé pour se joindre aux polissons et aux commères garnissant la place. C'était un spectacle récréatif que celui de cette foule bigarrée. Le moyen âge aima toujours fort les couleurs vives, et la barbarie des teinturiers ne reculait devant aucun des tons les plus contraires. Les pourpoints extravagants, les surcots saugrenus, se mêlaient aux longues vestes grises des bourgeois et à l'éclat des cuirasses de gens d'armes rangés autour du foyer pour en éloigner la foule. Les femmes portaient comme aujourd'hui ces longues jupes en futaine rouge, dont les plis semblent des tuyaux d'orgue. Un tablier non moins rouge, chastement croisé sur leur poitrine, cachait leurs formes opulentes, et sur leur coiffe tressée d'argent quelque ruban aux longues ailes voltigeait dans les airs, papillon d'azur, phalène aux antennes d'or.

A travers les jambes des chevaux, poussant la ligne des gens d'armes et la faisant reculer, joyeux, indisciplinés, farouches, les gamins couraient, s'appelant et criant : *Noël!* mais ne recevant que des horions et des taloches en guise de dragées. A leurs cris, les mélancoliques cigognes dressaient la tête hors du nid où elles couvaient pour regarder curieusement à l'horizon, et le père, qui sommeillait tout à l'heure sur une patte, prenait son vol à travers les airs pour aller à la découverte. Satisfait de voir que toute cette clameur n'était que clabauderie enfantine, l'oiseau protecteur de Strasbourg, rasant les groupes du vent de son aile, remontait jusqu'au pignon de cheminée qui lui sert de guérite et d'observatoire.

Il faisait d'ailleurs un temps merveilleux. Le ciel était pur, un léger vent du sud-est, passant sur les sapins de la forêt Noire, répandait dans l'atmosphère une vague odeur résineuse. Tout à coup le soleil, qui commençait à décliner, vint à tourner le pignon d'un édifice communal, surchargé, selon les règles de l'architecture allemande, de cinq à six rangs de greniers superposés l'un à l'autre. Les rayons flamboyants de l'astre divin s'abattirent sur le portail gigantesque de l'église, allumant toutes les girandoles de la rosace nouvellement installée, piquant la profondeur des feuillages en pierre, évidant les minces colonnettes en faisceaux de lumière, et jetant sur l'édifice ce manteau de pourpre que les verriers répandent sur les épaules de l'homme-Dieu. Ce fut comme un éblouissement et une transfiguration rapide de la pierre en monolithe d'or. Bientôt les tons rouges firent place aux tons roses. Le portail devint une fleur mystique à trois lobes, qui, comme l'héliotrope, sembla rechercher les yeux du soleil. Dans cette rapide communion du ciel et de la terre, il y eut une minute d'extase et de béatitude. L'ombre reprit peu à peu la place qu'occupait tout à l'heure la lumière, comme on voit l'enthousiasme et la foi se retirer devant le doute, et le monument gigantesque, masse encore informe, inachevée, redevint ce qu'il était une minute auparavant, l'ébauche d'un chef-d'œuvre, la pensée première d'un architecte de génie.

Si grossière qu'on suppose une multitude, la sublime beauté de la cathédrale n'échappa pas aux bourgeois de Strasbourg. Au moyen âge, le peuple avait la foi, et la foi ouvre l'intelligence de l'homme. Un cri d'admiration sortit de toutes les bouches. « Quel dommage! entendait-on dire de tous côtés.

— Oui, quel dommage, maître Vospicus, dit un bourgeois obèse, qu'à sa longue robe bordée d'un galon d'or et à son justaucorps écarlate, on pouvait aisément reconnaître pour un des plus considérables de l'assemblée, quel dommage que notre Munster soit frappé de l'œil malin. Il est à craindre que la huitième merveille du monde ne puisse jamais être terminée. Ah! les gens de Freyburg ont raison de se moquer de nous. Dans la construction de leur église tout marche au gré de leurs vœux, tandis que nos efforts et nos sacrifices semblent frappés d'avance de stérilité. Pourtant nous avons le même architecte, le grand Herwyn, et le Bressac est un pauvre pays en comparaison de notre Stra-burg, la ville souveraine du fleuve Rhin, la capitale d'un évêché qui va de pair avec les trois évêchés électeurs!

— Que voulez-vous, seigneur Walther von Schwartzenech, répondit l'humble Vospicus avec force salutations, il n'y a pas de notre faute dans tout ceci. Maître Satanas est plus fort que nous. L'Église n'a point encore trouvé le moyen de refréner ce méchant. Il est à croire que nos ancêtres avaient commis quelque grosse faute que Dieu n'a point encore pardonnée. Car ce n'est pas d'hier que la main du Seigneur s'est retirée de cette église...

— J'en ai lu le récit dans les archives de la ville, interrompit le seigneur Walther, mais ce sont choses mirifiques que l'on peut entendre plusieurs fois sans se lasser. Narrez-nous-le tout sans rien omettre, maître Vospicus. Faites comme si je n'avais pas lu; vous êtes un savant homme, un professeur que la haute Allemagne nous envie, et je vous écoute, pour ma part, autant et mieux que si vous étiez messire Platon en personne ou le divin Aristotélès.

— Ce m'est trop d'honneur, dit Vospicus humblement, de me comparer à ces génies, et j'estime que le plus grand de nos docteurs n'est guère en état de nouer les sandales de ces illustres personnages. En toute science humaine et divine, plastique et théologique, le Grec le plus mince en aurait remontré au plus docte de ces pays occidentaux.

— Oh! oh! fit von Schwartzenech avec un air de suffisance et d'incrédulité, votre thèse est absurde, mon cher! Pensez-vous que M. le grand primicier n'aurait pas plus vite exorcisé l'architecte de cette église, ce pauvre et malheureux Herwyn, qu'un philosophe d'autrefois, eût-il usé cent paires de souliers dans les jardins d'Académus?

— Je dis ce que je sais, s'écria Vospicus piqué au vif, et, dût monseigneur l'évêque me mander demain avant l'aube à sa cour de justice, je prétends que Chalcas, qui n'était qu'un païen et un idolâtre, eût vite amené à la raison les mauvais esprits qui s'opposent à l'édification de ce Munster, comme il mit en fourrière les vents ennemis qui retenaient la flotte grecque aux rives de l'île Eubéas, en Béotie. Remarquez, je vous prie, que je ne nie pas le saint pouvoir exorciseur du bras ecclésiastique, et je prie toutes les personnes qui m'entourent de me prêter leur témoignage, le cas échéant.

— Il n'est pas nécessaire, maître Vospicus, fit avec hauteur le puissant personnage qui l'écoutait. Notre protection vous est un meilleur soutien que le témoignage de tous ces manants. Mais dites-nous, je vous prie de nouveau, les phases malheureuses à travers lesquelles a marché la construction de ce Munster.

— Volontiers, seigneur Walther. La cathédrale, ainsi que vous le voyez en considérant le vaisseau avec attention, est bâtie sur trois plans : le chœur, la nef, le portail et la tour. Klodowig et les deux premiers Karlovingiens ont d'abord construit le chœur. Ce fut l'embryon, l'idée mère. Le sang des Saxons a scellé la première pierre de l'édifice. Mais, outre que nous ne pouvons applaudir à la défaite de notre aïeul Witikind, bien qu'il fût idolâtre, croyez-vous de bonne foi que le manquement de parole fait aux successeurs d'Herman ait pu complaire à un Dieu de miséricorde et de pardon? Vous ne le pensez pas, sans doute. Aussi le feu du ciel dévora-t-il cette œuvre d'iniquité en l'an de N. S. 807. J'en atteste le témoignage d'Ermoldus Nigellus, notre compatriote et prédécesseur en la gaie science, homme docte et pieux, dont j'ai lu la chronique rimée. Après ce premier désastre, qui n'atteignit pas la crypte, il y eut de nouvelles constructions. Mais la justice de Dieu n'était pas satisfaite. Un incendie plus violent, arrivé en 873, rasa jusqu'à terre l'orgueilleux monument. Ce fut en 1015 que l'archevêque Wernher de Habsbourg, ayant pris connaissance des difficultés de cette œuvre, commença d'édifier la nef actuelle, non sans avoir eu recours aux purifications d'usage, et, après quantité de belles et pieuses processions, dont il fut grandement question dans tous les pays catholiques, il eut la joie, avec la grâce de Dieu, de pousser la construction jusqu'à la toiture. Le diable n'abandonna pas si tôt la partie engagée, et nous retrouvons sa main dans quatre incendies qui se succédèrent rapidement de 1130 à 1176. Voulez-vous une autre preuve de sa malice? Vous remarquerez que la colonne dans l'aile du Septentrion est unie, tandis que la colonne dans l'aile du Ponant est profondément cannelée. C'est Fleuretty, lieutenant général des cohortes infernales, qui, la veille de Pâques de je ne sais plus quelle année, avait entrepris avec Balhim, Pursan et Abigar, d'émincir les soutiens du temple, afin d'écraser les fidèles pendant le saint sacrifice de la messe. Vous savez que Fleuretty n'a de pouvoir que dans les ténèbres. Avec l'aide de ses pernicieux compagnons, il avait déjà fort avancé l'ouvrage, quand un diacre possédé de l'amour du Seigneur, et voulant que toute chose fût en bon ordre le saint jour de Pâques, s'avisa de pénétrer dans l'église avec un cierge. Force fut bien au malin de déguerpir, ce dont il enragea fort, car il avait reçu des ordres très-précis de Belzébuth. S'il eût pu canneler les colonnes jusqu'au tuf, il s'y serait pris de façon à ce qu'aucun œil mortel ne pût pénétrer le mystère de son travail nocturne, et, monté sur la toiture avec sa bande, il aurait tout culbuté durant la messe. Vous pouvez vous assurer de la véracité de mon récit; rien n'est plus authentique, et l'on doit y croire. Car quel architecte aurait eu la pensée d'introduire dans une église de Dieu les ornements qu'on remarquait dans les temples du paganisme? Evidemment cela passe la raison. Il faut donc y voir la main du diable.

— Je suis de votre avis, maître Vospicus, dit le seigneur Walter von Schwartzenech, et tout homme qui dirait le contraire passerait pour sot à mes yeux. Mais comment expliquez-vous l'interruption des travaux actuels et la maladie de ce pauvre Herwyn, notre glorieux architecte!

— Chut! interrompit maître Vospicus en jetant les yeux autour de lui. Le maître a trop de partisans ici. Les tailleurs d'images me regardent d'un mauvais œil : les huchiers, les tabletiers, les tourneurs, les larmiers, les ciseleurs seraient enchantés de me faire un mauvais parti; je ne veux point avoir maille à partir avec les compagnons. Venez ici, je vous dirai toute ma pensée.

Et les deux prudents interlocuteurs se mirent à l'écart. Ils allaient côte à côte, de long de large, cahin-caha, le seigneur se dodelinant dans sa robe patricienne; le pauvre clerc marchant vite pour se mettre au pas du seigneur, et se hissant à son oreille pour lui épargner la peine de se pencher. Tels un chien de haute taille et un roquet se délectent à la promenade.

— Vous dites donc, maître Vospicus, reprit von Schwartzenech, que le maître architecte Herwyn de Steinbach est justement frappé dans son corps et dans son esprit. Quelle est la cause de cet affaissement qui lui a fait suspendre ses travaux et renvoyer jusqu'en Allemagne les compagnons venus volontairement pour l'aider?

— L'orgueil, seigneur Walther, l'orgueil, cette tige du jardin d'iniquité; l'orgueil, qui mit la confusion aux langues quand les constructeurs de Babel voulurent édifier leur tour jusqu'au ciel. Dieu ne permet pas qu'on s'approche de trop près des nuages sur lesquels repose sa gloire. Vous conviendrait-il d'avoir un voisin dont les jours plongeraient sur votre maison, et qui, grâce à ces jours, connaîtrait votre vie intérieure mieux que votre femme et aussi bien que votre valet. Non, sans doute. Et, bien que Dieu ne craigne pas les regards profanes, il ne saurait admettre ces grandes édifications. Dans la pensée d'Herwyn, la tour du Nord devait surpasser les pyramides du pays d'Egypte de sept coudées. Lorsqu'il fut admis à proposer ses plans, dès l'année 1275, il s'était engagé, vous ne l'ignorez pas, à garder la nef telle quelle. Et, de fait, il l'a parachevée avec un grand bonheur, et pour la plus grande gloire de Dieu. Mais voilà-t-il pas qu'au lieu de conserver les proportions voulues dans son portail, il a exhaussé ce portail de façon immodérée, voulant en faire comme le liminaire gigantesque de son œuvre. Parallelement il élevait la tour, et jetait des fondations qui ont absorbé nos meilleures ressources pendant plus de vingt ans. Malgré cette grosse dépense, et en dépit de toute prévision humaine, la tour, qui s'élève à peine a la hauteur du portail, menace ruine elle-même; ces énormes fondations paraissent encore trop faibles. Le portail se fendille comme un habit trop étroit, et force a été de suspendre les travaux. Vaincu dans sa superbe, Herwyn s'est humilié sous la main de Dieu : on dit qu'il a reconnu ses torts devant la chambre de saint Luc assemblée et aussi devant ses compagnons. Depuis ce jour les travaux sont interrompus, comme vous le voyez. Herwyn, en proie à tous les maux du corps et de l'esprit, n'ose pas sortir de sa maison. Il tremble la fièvre, et n'attend sa délivrance que de la mort.

— C'est une grande humiliation pour notre ville, interrompit, en forme de commentaire, le seigneur Walther von Schwartzenech, et un grand malheur pour la famille de ce maître maçon. Nous serons forcés de faire venir quelque habile homme pour suppléer à l'impéritie de ce malheureux. Grâce au ciel, il y a encore des architectes dans les monastères de Saint-Gaal, de Cluny et du mont Cassin. On parle beaucoup d'un certain Henri de Narbonne. Les Normands sont aussi de bons compagnons. Encore devons-nous leur préférer nos compatriotes les Allemands, si faire se peut. Le ciel nous guidera dans ce choix. Mais quelle est cette jeune fille que tout le monde salue, et qui passe à travers les groupes du populaire, pareille à un ange de pureté, blanche sous ses voiles, et charmante comme sainte Bathilde elle-même?

ALFRED BUSQUET.

(*La fin au prochain numéro.*)

Histoire du gouvernement parlementaire en France, par M. Duvergier de Hauranne.

« L'on n'est pas tenu de faire réussir la cause à laquelle « on est dévoué; on est tenu, surtout quand elle a succombé, « de l'honorer par sa conduite. Grâce à Dieu, ce devoir n'a « point été méconnu, et, cinq ans après sa défaite, le gou« vernement parlementaire peut encore montrer à ses ad« versaires comme à ses partisans une phalange honorable « de défenseurs désarmés, mais persévérants, et que même « l'indifférence publique ne saurait ébranler.

Ces sentiments, si simplement mais si noblement exprimés, qui terminent la préface de l'auteur, sont la cause de son livre. Les partisans du régime vaincu, condamnés par leur conscience à l'inaction politique, n'ont qu'une manière d'utiliser leurs loisirs : c'est de rappeler les grands principes sur lesquels repose le gouvernement parlementaire, c'est de discuter la valeur des garanties politiques qu'ils regardent comme indispensables à son existence, c'est d'exposer à la génération qui s'élève toutes les données du problème politique qu'elle sera plus tard appelée à résoudre. Car, la souveraineté nationale admise, les questions de forme sont transitoires, et la constitution reste toujours susceptible des modifications les plus radicales.

L'auteur a donc voulu rechercher dans l'histoire de nos institutions depuis 1789, quelles étaient les conditions du gouvernement de son choix; sous l'empire de quelles nécessités il s'était formé; comment il a succombé dans une lutte engagée d'abord pour assurer sa sincérité.

Tel est le travail dans lequel nous allons suivre M. Duvergier de Hauranne à partir de la convocation des états généraux jusqu'au milieu des Cent jours, période embrassée par les deux premiers volumes de son ouvrage.

Que doit-on entendre d'abord par les mots gouvernement parlementaire? car, ainsi que le fait observer l'auteur, cette expression a été longtemps l'équivalent de gouvernement représentatif, pour désigner, en opposition au gouvernement absolu, celui dans lequel la nation, par l'intermédiaire d'assemblées librement élues et délibérant librement, exerce une action prépondérante sur la gestion de ses affaires. Mais les événements, depuis soixante ans, ont prouvé que cette expression pouvait représenter deux idées bien différentes. Or, puisqu'il n'est plus aujourd'hui permis de les confondre, il faut essayer de préciser leur signification.

Le gouvernement représentatif peut n'être que consultatif; ce qui arrive toutes les fois que les députés de la nation ne trouvent pas dans l'ensemble des institutions politiques la force de faire prévaloir l'opinion publique, dont ils sont ou doivent être les organes. C'est le gouvernement qui a existé de fait en Angleterre avant la révolution de 1688; c'est le gouvernement qui a présidé aux destinées de la France de 1800 à 1814 : c'est une monarchie conseillée plutôt que tempérée par un corps délibérant produit de l'élection, investi d'attributions réglées par la loi, mais dont la mission trouve son terme dès que le pouvoir exécutif, en dissidence avec lui, persévère dans sa résolution, sans tenir compte des avertissements qui lui ont été prodigués. Nous trouvons l'exemple le plus frappant de cette situation dans les événements de 1813. La nation épuisée, mécontente, demandait par l'organe du Corps législatif et la paix et la réforme d'abus administratifs; l'Empereur voulait continuer la guerre, et refusait d'abandonner à l'intérieur et son système et ses agents. Il fit taire l'opposition qui le contrariait, en renvoyant le Corps législatif, obtenant du Sénat ou ordonnant de sa seule autorité les levées d'hommes et d'argent dont il avait besoin. Trois mois après il succombait, mais entraînant dans sa chute le pays qui n'avait pas trouvé dans les institutions le moyen de faire prévaloir ses légitimes et salutaires désirs.

Dans ce gouvernement, le dernier mot appartient au pouvoir exécutif; il aboutit donc nécessairement à une révolution ou à la monarchie absolue.

Le gouvernement parlementaire, au contraire, est celui

Digitized by Google

dans lequel, en cas de conflit entre les pouvoirs établis par la constitution, le dernier mot appartient légalement au parlement, c'est-à-dire à la nation appelée à se prononcer. C'est là ce que voulait l'Assemblée constituante. Car, ainsi que le fait observer M. Duvergier de Hauranne, le gouvernement où le roi doit céder au vœu du pays, régulièrement constaté par une élection libre, avait alors pour défenseur, non-seulement Mirabeau, mais encore Cazalès, qui, aussi loyal qu'éclairé, acceptant le principe du gouvernement représentatif, en acceptait franchement aussi toutes les conséquences.

Malheureusement cette illustre assemblée fut dans l'impuissance de réaliser la forme de gouvernement entrevue par les esprits les plus éminents qu'elle renfermait. En ne laissant pas à la royauté la part d'autorité nécessaire à l'exécution des lois et à la défense de la société; en ne lui accordant pas la faculté d'en appeler à la nation par la dissolution du Corps législatif; en méconnaissant le rôle conciliateur que le ministère, nommé par la couronne, mais obligé de s'appuyer sur la majorité de l'Assemblée, est appelé à jouer entre les pouvoirs rivaux, l'Assemblée constituante sortit des conditions essentielles de l'ordre de choses qu'elle voulait fonder: elle créa un antagonisme politique et une anarchie administrative qui, indépendamment des circonstances, devaient rendre sa constitution inexécutable. Les passions et les méfiances rendaient la conciliation difficile; mais l'imperfection des institutions ajoutait encore à cette difficulté. L'on avait élevé des barrières contre le retour des privilèges et du pouvoir absolu, mais on n'avait pas constitué un gouvernement.

La première organisation réelle et pratique du régime parlementaire est donc contenue dans la charte de 1814. Mais cette charte, dit l'auteur, ne fut que le résultat et, en quelque sorte, le résumé d'idées antérieurement émises et de systèmes déjà produits; aussi a-t-il regardé comme utile de rechercher ces idées, d'étudier ces systèmes, non-seulement dans les constitutions votées, mais encore dans leurs discussions préliminaires, et de saisir ainsi à leur origine, de suivre dans leurs phases diverses les questions principales qui, pendant plus de trente ans, ont agité et divisé les hommes et les partis politiques.

Tel est le but de son introduction, qui remplit tout le premier volume. C'est une véritable histoire constitutionnelle, où sont exposées, avec une rare clarté et une sagacité remarquable, les causes de l'adoption ou du rejet des principales dispositions législatives, ainsi que les influences diverses et momentanées qui ont empêché de donner aux lois politiques toute la perfection dont elles étaient susceptibles. L'histoire de l'Assemblée constituante surtout est un précieux enseignement; on y voit, au milieu de l'inexpérience générale et de la confusion des esprits, poindre des éclairs lumineux indiquant la route qui sera parcourue plus tard. On comprend que cette Assemblée n'ait pas pu faire mieux qu'elle n'a fait. Elle était entraînée par les passions ardentes, ne laissant ni au public, ni à la majorité de ses membres, la liberté de leur jugement; elle avait à se défendre contre les systèmes tranchés, saisissant fortement les esprits par leur nouveauté et leur apparente netteté; elle était, comme tout le monde, dans l'ignorance du véritable mécanisme de la constitution anglaise, qu'on lui proposait pour modèle sans la bien connaître; enfin son vote fut souvent faussé par la tactique pessimiste des royalistes, redoutant l'amélioration de la constitution, parce qu'ils attendaient la contre-révolution de l'excès du mal.

L'auteur a surtout réfuté avec un admirable bonheur cette prétention née d'hier, qu'il existait, avant 1789, une constitution française qui, modifiée d'accord avec le roi, aurait pu devenir la charte du pays. Car il n'y avait en France que des pouvoirs politiques ne connaissant ni le commencement ni le terme de leur puissance; en lutte perpétuelle entre eux; usurpant alternativement ou abandonnant des attributions et de prétendus droits qu'aucune loi précise ne déterminait, qu'aucun usage constant n'avait légitimés. Amalgame incohérent de ruines et de reconstructions, qui formait l'édifice politique si bien caractérisé par Montlosier. On avait bien tort, écrivait ce publiciste féodal, de dire que la France n'avait pas de constitution; puisqu'elle en avait huit ou dix, entre lesquelles chacun restait maître de choisir; soit qu'il préférât le despotisme ou la monarchie tempérée, soit qu'il ne voulût pas de contre-poids au pouvoir de la couronne, soit qu'il réclamât celui des États généraux, des parlements ou de la cour des pairs.

Louis XVI d'ailleurs, animé de bonnes intentions, voulait accomplir, en vertu de sa seule autorité, le bien qu'il rêvait, mais que sa faiblesse l'empêchait de réaliser, se refusant à tout partage des droits que lui avaient transmis ses ancêtres. Il n'y avait donc possibilité, ni de ressusciter et de modifier une constitution qui n'avait jamais existé, ni de s'entendre avec un roi qui n'accorda qu'à la force et presque jamais définitivement les concessions réclamées.

Il fallut que la nation emportât de haute lutte les institutions qui devaient lui assurer une légitime intervention dans le gouvernement, et c'est l'irritation même causée par une aveugle résistance, qui l'entraîna trop loin et lui fit dépasser le but qu'elle voulait atteindre.

Aussi, comme le dit M. Duvergier de Hauranne, on ne doit pas juger l'assemblée constituante par les imperfections de son œuvre principale, mais sur les principes qu'elle a proclamés, sur les abus qu'elle a détruits, sur les améliorations qu'elles a faites ou préparées dans toutes les branches de l'administration publique; en un mot, sur l'ensemble de ses actes et sur l'impulsion qu'elle a donnée. Ainsi jugée, ajoute-t-il, elle reste la plus grande assemblée que les temps modernes aient connue.

Dans le chapitre consacré à l'Assemblée législative, l'auteur est disposé à croire que la meilleure constitution n'eût pu amortir le choc des passions, auxquelles trois années d'une lutte ardente avaient donné une intensité incalculable; et cependant, au moment où l'assemblée constituante se retira, le parti constitutionnel, celui qui ne voulait ni la contre-révolution, ni le renversement de la monarchie, était loin d'être sans puissance. Il avait à peu près pour lui toutes les forces légales du pays, la majorité des corps électoraux, presque tous les directoires de département et de district, la plupart des juges de paix et des tribunaux, les états-majors des troupes de ligne et des gardes nationales, enfin les municipalités les plus importantes, celle de Paris notamment. Comment, avec de pareilles ressources, ce parti succomba-t-il en quelques mois? Voilà ce dont on devrait à bon droit s'étonner, si l'on ne trouvait l'explication de cette prompte défaite dans les institutions autant que dans les emportements de l'époque.

Si la constitution eût alors permis au roi de s'appuyer sur un ministère pris dans les membres influents de l'assemblée, ou parmi les plus illustres vétérans de la liberté, inspirant assez de confiance pour adoucir les frottements, éviter une partie des conflits en obtenant des concessions réciproques; si, au lieu d'une seule chambre entièrement composée d'hommes nouveaux, livrée sans obstacle et sans frein à l'impulsion de ses propres passions et des passions du dehors, l'on suppose deux chambres dans lesquelles auraient eu accès une partie des membres de l'assemblée constituante, chambres appelées à s'éclairer, à se modérer l'une l'autre; enfin, si à la place d'une royauté avilie, impuissante, exaspérée par cette impuissance même qui la livrait désarmée aux insultes et aux attaques de ses ennemis, on avait eu une royauté réellement investie du pouvoir exécutif, plus résignée à cette situation nouvelle, qui aurait été plus supportable, les constitutionnels, ralliant autour de la monarchie cette partie bien intentionnée, mais sans énergie, si nombreuse dans toutes les assemblées, ne se seraient-ils pas trouvés en mesure de dominer les partis extrêmes? Dans des conditions si différentes, l'issue du combat aurait-il été le même?

Nous posons ce grave problème sans avoir la prétention de le résoudre. Mais M. Duvergier de Hauranne a donné l'exemple d'une grande et utile discussion que nous voudrions voir acceptée par le public; celle de l'influence des institutions sur nos destinées depuis soixante-dix ans. Sans prétendre, en effet, qu'une constitution soit un talisman qui ait, par sa vertu propre, la puissance de prévenir ou de guérir tous les maux du corps social, on peut du moins affirmer que l'imperfection de nos lois politiques a souvent influé d'une manière décisive sur les événements. Telle est la vérité qu'il faut proclamer et faire pénétrer dans l'esprit de tous, en opposition à la tendance fataliste qui réduit l'homme à n'être, en quelque sorte, que le témoin inerte, l'acteur involontaire des révolutions dont il est la victime.

En France, sous l'impulsion d'une observation superficielle et des assertions bruyantes des partis vaincus, niant et leurs fautes et leurs résultats, on ne croit pas assez à la puissance des institutions. L'on s'incline devant le fait accompli comme devant l'inévitable conséquence d'une force mystérieuse que l'on ne se donne pas la peine de chercher à éclaircir; l'on accepte plus volontiers l'action déterminante des individus; mais l'on ne comprend que peu ou point l'influence des lois politiques, que l'histoire de l'antiquité nous montre si décisive sur les destinées et même sur le caractère des nations. Cependant, avec un peu de réflexion et de bonne foi, il serait facile de se convaincre qu'une simple modification à la législation constitutionnelle aurait souvent fait prendre un tout autre cours aux événements.

Il y a là tout à la fois une erreur et un péril; car cette incrédulité détourne de l'examen des questions gouvernementales. L'on se dispense de rechercher à quelles conditions peut fonctionner et durer le régime sous lequel on vit, ou celui que l'on désire, et l'on ne saurait dès lors se créer une forte conviction sur la nécessité de certaines formes, de certaines garanties; de se passionner enfin pour leur réalisation. Il ne suffit pas cependant de vouloir vaguement l'ordre et la liberté; il faut encore se rendre compte des moyens de satisfaire à ces deux besoins des sociétés civilisées. Or c'est à cette foi dans l'efficacité de ses lois, à cet attachement raisonné pour les garanties qu'elles consacrent, que l'Angleterre doit et sa liberté, et sa puissance, et la stabilité dont elle a fait preuve depuis soixante-dix ans, au milieu du bouleversement général.

Si quelque chose doit faire bien comprendre la valeur des institutions, c'est la constatation des malheurs enfantés par leur imperfection ou leur absence. A ce point de vue, l'étude de l'Assemblée législative et du Directoire sont des plus instructives, des plus propres à éclairer sur les conditions non-seulement de la monarchie constitutionnelle, mais sur celles du pouvoir exécutif, quelle que soit sa forme, partout où l'on veut que la société soit défendue sans que la liberté soit étouffée.

L'établissement du gouvernement républicain rencontrait, entre autres, deux graves difficultés. La première était celle de l'organisation du pouvoir exécutif, la plus grande que présente cette forme de gouvernement. Nous ne déciderons pas si la solution trouvée était la meilleure; mais on avait du moins évité la faute commise en 1848, et c'était le Corps législatif qui nommait les membres du Directoire. La seconde difficulté consistait dans la nature des rapports des deux pouvoirs législatif et exécutif. Ici, de même que dans la constitution de 1791, on avait cru, en précisant les droits et les obligations des grands corps de l'État, rendre les conflits impossibles, et l'on ne s'était nullement préoccupé du moyen constitutionnel de les terminer. La permanence du Corps législatif, l'impossibilité où se trouvait le Directoire d'en appeler par la dissolution à la nation elle-même, l'absence d'un conseil des ministres responsable de l'ensemble de la politique, ne laissaient aucune issue légale aux dissensions possibles; et cependant il était facile de prévoir que l'accord ne pouvait toujours subsister entre deux pouvoirs rivaux où se trouvaient en présence et les proscripteurs et les proscrits, et les républicains et les royalistes.

Les membres du Directoire pouvaient, il est vrai, être mis en accusation; mais la responsabilité, reportée sur les chefs de l'État, devient complétement illusoire, puisqu'elle ne peut guère s'exercer qu'au moyen d'une révolution.

Deux tendances sont bien remarquables dans cette constitution, et prouvent que l'expérience du passé avait profité aux législateurs; ainsi ils avaient fait au Directoire une part d'autorité encore insuffisante, mais cependant plus grande que la part accordée à la royauté en 1791. Puis l'on voit surgir ce principe, non proclamé, il est vrai, mais appliqué, qui doit dominer tout notre système électoral jusqu'à la république de 1848, que l'électorat est une fonction et non un droit: que le législateur reste donc libre d'imposer à son exercice les conditions qu'il croit les plus convenables pour assurer et l'intelligence et la sincérité des votes. La république, non plus que la royauté constitutionnelle, n'acceptait le suffrage universel et direct.

En se rappelant les imperfections de la constitution de l'an III, nous trouvons que M. Duvergier de Hauranne s'est montré peut-être trop sévère dans le jugement qu'il porte sur le 18 fructidor. Ce coup d'État fut sans contredit un immense malheur, parce qu'il brisa la constitution et détruisit les idées de légalité par un nouveau recours à la force et aux moyens révolutionnaires. Mais le péril n'était-il pas plus grand que l'auteur ne l'a pensé? Le Directoire, instruit de la trahison de Pichegru, sans pouvoir ni la prouver ni la dénoncer, n'était-il pas fondé à croire que la majorité, acceptant la direction du correspondant de l'émigration, partageait ses intentions et ses espérances?

En présence de l'hostilité systématique de l'un des conseils et de la levée de boucliers du parti royaliste agitant le Midi, proclamant partout son triomphe prochain, le Directoire n'était-il pas excusable de croire que la révolution tout entière était menacée par ceux mêmes qui devaient la défendre? Cette crainte était partagée par les plus purs, les plus dévoués républicains, et cette circonstance commande la réserve dans l'appréciation de ce coup d'État.

Mais M. Duvergier est avant tout l'homme du droit, de la légalité; partout où il voit la loi foulée aux pieds, il sent, avec raison, que la liberté est compromise, et pousse aussitôt un cri d'alarme. Ce sentiment si juste, si élevé, qui domine et réchauffe son récit, trouble aussi parfois son jugement, et lui donne une certaine âpreté.

L'auteur raconte en détail le 18 brumaire et l'enfantement de la constitution consulaire. Cette conception de Sieyès séduisit des hommes de bonne foi par sa bizarre nouveauté, mais surtout par l'ascendant qu'exerçait son auteur. Telle qu'elle était sortie de son cerveau, elle aboutissait à une oligarchie; modifiée par le génie pratique du général Bonaparte, elle devint un redoutable instrument de despotisme. Dans cette constitution, en effet, l'intervention du pays avait été soigneusement écartée, et il n'existait aucune pondération des pouvoirs. Il n'en est que plus curieux de suivre le premier consul, puis l'Empereur détruisant successivement les faibles garanties qui pouvaient gêner son absolutisme, arriver enfin à disposer arbitrairement de la fortune et de la liberté des citoyens, à casser les arrêts des tribunaux, à se passer du Corps législatif en édictant seul des délits et des peines, et percevant des impôts non votés. Mais, à mesure que le pouvoir impérial se fortifiait en apparence, la nation se séparait de son chef. Aussi, lorsqu'en 1815, éclairé par le malheur, il eut à résister à l'Europe en armes, ce fut à l'opinion publique, à l'influence vivifiante des assemblées, en un mot à la forme parlementaire, que Napoléon demanda la force que le pouvoir absolu était impuissant à lui assurer. Telle fut l'origine de l'acte additionnel qui consacrait la plupart des garanties qu'avait réclamées l'Assemblée constituante: la liberté de la presse et de la tribune, l'interprétation des lois, le vote de l'impôt et des levées d'hommes appartenant au Corps législatif, enfin la responsabilité des ministres.

Or les anciens et fervents admirateurs du gouvernement parlementaire, devenus aujourd'hui ses détracteurs acharnés, devraient au moins se rappeler, avant de lancer contre lui leurs dédaigneux anathèmes, la constitution qui inaugurait ce régime. Elle formait le pacte en vertu duquel devait régner le fils du grand Empereur, dont la popularité a rappelé sa dynastie après trente années d'exil.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans l'historique de la charte de 1814. C'est plus tard, en la voyant fonctionner, en disant les luttes que produisit son interprétation, que nous reviendrons sur ses dispositions.

En proclamant nos sympathies et pour le talent et pour le caractère de l'auteur, nous ne saurions trop insister sur la haute utilité de son livre. Nous avions l'histoire de nos guerres et de nos troubles, de notre administration et de notre diplomatie; nous aurons maintenant l'histoire raisonnée de nos institutions et de notre esprit public dans ses trop nombreuses variations: car, derrière les lois dont M. Duvergier raconte l'origine et l'enfantement, il fait sentir les palpitations de l'opinion qui les a inspirées; tantôt libre, fière, et confiante jusqu'à la témérité; tantôt abattue, découragée, reniant ses dieux de la veille, et se réfugiant dans le repos et l'abstraction.

Nous attendrons la suite de cet ouvrage avec une juste impatience. Un pareil travail ne saurait demeurer inachevé, ni dans l'intérêt de la réputation de l'auteur, ni dans celui, bien autrement puissant à ses yeux, de l'instruction constitutionnelle du pays.

La faveur avec laquelle son livre est accueilli doit lui prouver, du reste, que l'opinion à laquelle il s'adresse n'est ni aussi faible ni aussi isolée que certaines gens se plaisent à le proclamer.

JOUBERT.

Digitized by Google

Le roi des Gnomes.

RÊVE D'UN PEINTRE.

Ce jour là, par une chaleur accablante, je poursuivais un superbe chamois, qui, pour me narguer, semblait-il, se montrait tantôt sur la crête d'une montagne, tantôt sur l'anfractuosité d'un roc, pour disparaître un instant après comme un fantôme. Je lui avais envoyé plus de cinquante coups de carabine; à chaque détonation il me semblait entendre au loin de grands éclats de rire, et je voyais à travers l'air toutes sortes de signes de moquerie, venant je ne sais d'où, et disparaissant de même.

Vers le soir, enfin, fatigué, harassé, exténué, car je n'avais pris aucune nourriture depuis douze heures, et manquant complétement de poudre, je tombai sur la pelouse moelleuse d'une vallée étroite et verdoyante, entre deux rangées de montagnes boisées. Au bout de quelques minutes je m'endormis profondément à côté de ma carabine et de ma gibecière vide.

Quand je me réveillai, le ciel était cloué d'étoiles d'or; des étincelles s'en détachaient par groupes et vibraient dans l'air comme des notes de musique; les pâles rayons de la lune, immense globe d'argent, se mariant harmonieusement avec l'or des étoiles, éclairaient le vert sombre des forêts de hêtres sur les deux promontoires.

J'étais émerveillé de ce spectacle extraordinaire : on eût dit la nature donnant une fête en l'honneur de son Créateur. Bientôt toute la vallée s'animait; des milliers d'ombres dansaient une ronde aux sons d'une musique dont je ne percevais que des échos lointains.

D'abord je pris ces ombres pour les reflets raccourcis des arbres gigantesques, qui miraient leur sévère élégance dans le disque de la lune; mais bientôt le doute ne fut plus possible. C'étaient bien des êtres vivants, mouvants, qui, du fond de la vallée, se dirigeaient en rangs serrés vers l'endroit où je m'étais endormi.

A mesure qu'ils s'approchaient, je faisais de vains efforts pour me lever, et j'étendais la main pour saisir ma carabine, lorsqu'un de ces êtres, suivi de trois ou quatre de ses semblables, s'approcha de moi et me dit :

— Sois le bienvenu, mortel égaré; c'est moi qui t'ai fait venir ici : tu es dans la vallée des Gnomes. Nul étranger ne pénètre ici sans mon consentement, car je suis le roi des gnômes, et dans mon royaume il n'y a jamais eu ni révolte, ni famine, ni misère, ni crise financière, ni la moindre résistance à ma volonté.

— Heureux roi! me disais-je, en osant le regarder.

C'était un monarque petit, trapu, avec une figure carrée, aux traits fortement accusés, un peu vieillots, un nez bourbonien et une barbe patriarcale. Ses trabans n'étaient pas plus grands que lui, seulement ils avaient des barbes longues, pointues, et sur la tête ils portaient une cape que les Allemands appellent *brouillarde*.

— Le chamois que tu as poursuivi, me dit ce roi, était un cerf dix-cors, un de mes gnomes métamorphosé. Il avait ordre de t'amener ici, car les bêtes bienfaisantes et intelligentes nous obéissent à la parole. Les hommes sans cœur les chassent et les tuent. Les gnomes, qui sont des êtres sensibles, les chérissent et vivent avec eux.

— Et pourquoi, lui dis-je, m'as-tu fait venir? Quel service puis-je te rendre? puisque tu es si puissant sur les bêtes, le monde est à toi.

— Regarde, répondit cette majesté, voici quatre de mes fidèles serviteurs qui t'apportent la palette enchantée. Nul humain ne pourrait la soulever. Tu vas assister à mon couronnement. Demain on fête mon millième anniversaire. J'ai encore autant d'années à vivre sur cette terre. C'est moi qui ai servi le grand Barberousse dans sa grotte impériale, au Harz. C'est moi qui ai apporté de la nourriture au grand Luther sur la *Warthe*, et lui ai tenu l'encrier pour traduire la Bible. C'est moi aussi qui, à Sainte-Hélène, ai présenté, de temps en temps, à l'Empereur Napoléon, un verre de vin français. Les gnomes viennent de m'élire roi. Depuis que j'existe, je n'ai jamais fait une action intéressée, et qui ne fût un dévouement pour mes frères et pour les hommes. Dans le royaume des petits gnomes, les grands cœurs seuls sont rois! Je t'ai donc fait venir ici, afin que tes pinceaux immortalisent ce jour, afin que tu racontes ma gloire à tes semblables. Ils ne sont ni assez heureux ni assez bons pour se passer des grands exemples de nous autres petits.

— Si tu es roi élu ou héréditaire, m'écriai-je, prouve-moi d'abord ta puissance.

— Ma puissance! je vais t'en donner une preuve. Entends-tu ce hallali? C'est la musique d'un de tes frères. C'est un chasseur du grand-duc qui se donne le sot et cruel plaisir de chasser le cerf avec un chien : deux animaux qui ont des larmes comme l'homme, et que l'homme dresse à se poursuivre, à s'entre-tuer, à s'entre-dévorer. La bête la meilleure, quand elle approche de l'homme, devient ou sa victime ou sa complice.

Je vis, en effet, déboucher d'un hallier un chasseur en livrée, conduisant un chien.

— *Maher! maher!* s'écria le roi :

A l'instant un cerf dix-cors s'avança à pas lents. Il était monté par un gnome assis comme un paysan sur sa mule, les deux jambes du même côté. Le cerf était suivi de trois biches qui ne semblaient pas plus effrayées ni plus pressées que leur maître; un autre gnome poussait une quatrième biche, détournant la tête pour regarder le chasseur auquel le petit être assis sur le cerf faisait un signe de gamin de Paris pour le railler.

— Tu le vois, me dit le roi : sur une seule de mes paroles, ces gnomes, ces bêtes, et la nature elle-même exécutent mes ordres. Tu vas voir : le chien du chasseur même sera rebelle à son maître, et obéira à ma voix, car mon pouvoir s'étend à tout ce qui n'est pas méchant. Le méchant seul est en dehors de mes attributions; il est sourd, puisqu'il n'entend pas, comme le bon, par le cœur. La nature elle aussi sent et entend. Vois, et grave-toi bien ce tableau dans la mémoire.

Là bas, je te présente la grande différence qui existe entre les gnomes et les hommes. Regarde cette éclaircie sous ce chêne séculaire; tu peux voir, grâce à la pleine lune, un pré immense sur lequel mes sujets prennent leurs ébats et se réjouissent en l'honneur de mon avénement.

A quelques pas de là, de misérables braconniers se sont bâti une hutte pour voler des bêtes que je veux bien leur abandonner. Ils ont allumé un feu de brandes pour se chauf-

Digitized by Google

fer; mais, comme leur conscience n'est pas nette, ils se cachent de frayeur dans leur méchant abri. Ce sont des malfaiteurs que je livrerai à la justice humaine. Tant qu'ils ne cherchent qu'à subvenir aux besoins de leur vie, j'ai pitié d'eux, à cause de leurs enfants; mais hier l'un d'eux a tué un garde, et c'est pour se soustraire au châtiment qu'ils passent la nuit dans ce fourré. Un de mes gnomes prendra les traits d'un bûcheron et les dénoncera à la justice; car, demain, j'amnistie tous les délits, excepté le meurtre. Va, prends tes pinceaux et ta palette : l'aube va venir; j'entends déjà les musiciens de mon orchestre qui préludent.

, A l'œuvre ; sois digne de toi, et le roi des gnomes te récompensera royalement.

Il disparut un instant. Sur ces entrefaites, j'essayai d'esquisser au crayon les deux tableaux qui venaient de passer sous mes yeux.

Tout à coup la scène changea. Je me trouvai sur une verte pelouse, aux pieds d'une montagne boisée. Un large plateau dominait la montagne ; on entendait de loin le doux murmure d'une cascade. Le roi, une couronne d'or sur la tête, était assis sur une biche royale, qui semblait être fière de son glorieux fardeau. A côté du roi se tenait debout le cerf dix-cors, le mâle fidèle de la biche, et qui dès lors était devenu sacré. Il semblait avoir conscience de sa grandeur.

A droite et à gauche étaient assis sur la pelouse les hauts dignitaires du royaume, premiers électeurs, qui se distinguaient par des bérets retroussés, élégants, et des barbes soigneusement écourtées. A quelque distance se trouvaient les gnomes inférieurs avec leurs barbes touffues et leurs *brouillardes*. Mais ce qui me charma et m'étonna à la fois, ce fut de voir un petit homme au nez droit et mince, qui, de sa baguette, dirigeait tout un orchestre de gnomes musiciens, sans barbe et sans cape, exécutant gravement un hymne symphonique composée par ce chef, en l'honneur du roi et de son avénement. C'était une musique suave, tendre et mélancolique. Une chose qui m'étonna encore plus, ce fut de voir que le chef avait devant lui de véritables notes pendant que ses musiciens jouaient de mémoire. J'adressai cette question à un des gnomes, qui la transmit au roi. Sa Majesté daigna me faire savoir que ce chef d'orchestre était un homme, un artiste comme moi, qu'il avait fait venir par le même moyen, et qu'il avait chargé de composer une symphonie en l'honneur de son couronnement. Les gnomes, sachant et devinant tout par instinct, exécutaient sa composition sans étude préalable.

Phot. R. JOURDAIN. SC

Ce tableau dura assez longtemps pour que j'eusse le temps de le dessiner; puis, le travail achevé, tous les gnomes vinrent me complimenter.

—Eh bien, direz-vous encore du mal des gnomes? me dit le roi. Croyez-vous encore qu'ils soient des êtres dégradés, vivant dans les creux des montagnes et dans des grottes souterraines ? Vous le voyez, nous sommes sensibles à tout ce qui est beau et grand ; nous aimons les arts et les artistes. Nous sommes des enfants de Dieu, et dans mon royaume il n'y a pas de différence de religion. Tout être qui a un cœur, qui fait le bien, qui travaille pour la gloire, est fils de Dieu.

— Bah ! leur dis-je. Vous avez une belle nature, des cerfs et des biches à volonté; vous aimez la peinture et la musique ; mais vous êtes néanmoins des êtres déchus, dignes de votre réputation. Vous n'avez pas de femmes.

Un long éclat de rire retentit dans la vallée, et je m'éveillai.

ALEXANDRE WEILL.

Les canards sauvages

SUR LES BORDS DU RHIN.

Les îles marécageuses du Rhin offrent dans la saison d'hiver, à toutes les sortes

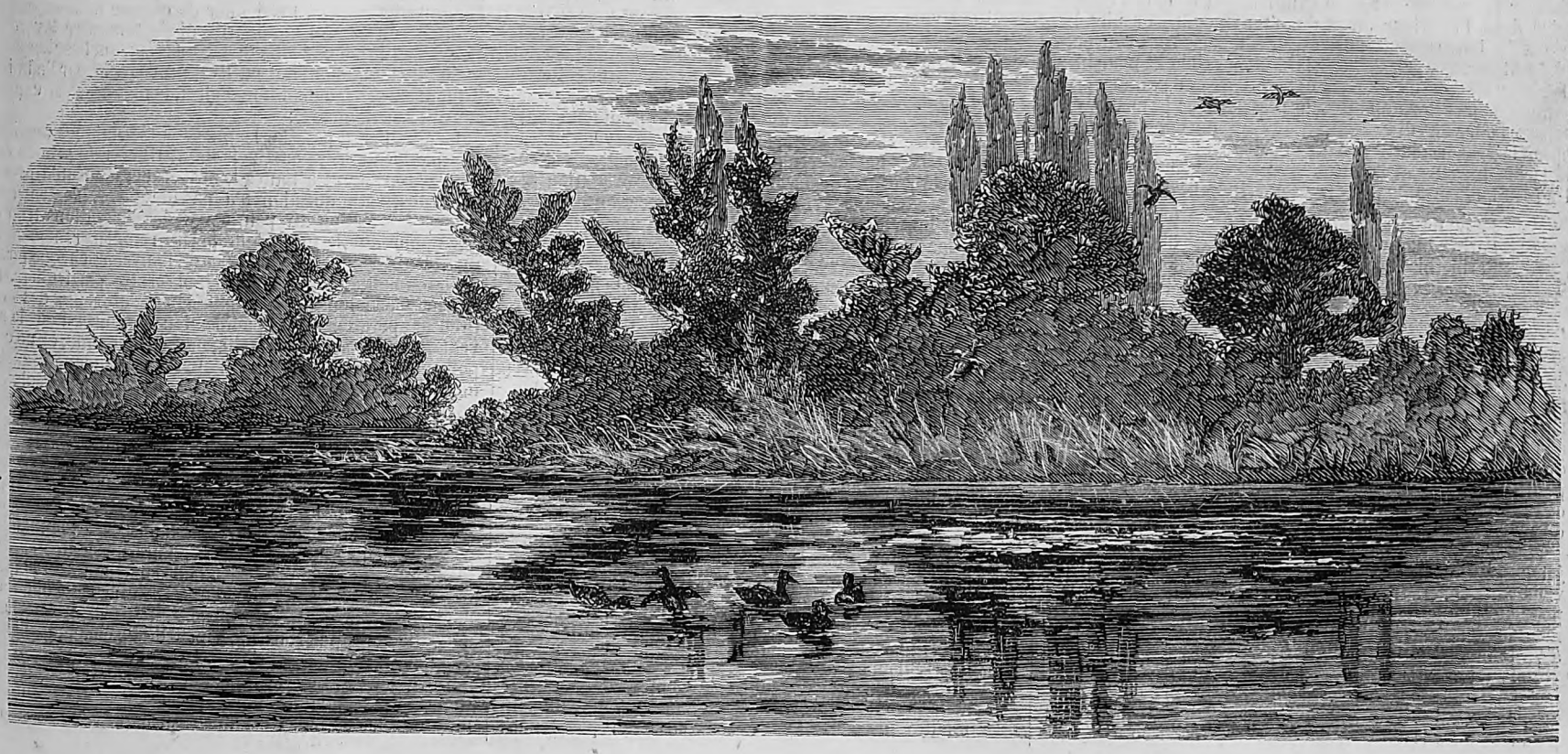

Digitized by Google

de gibier aquatique, un refuge aussi favorable à ces espèces voyageuses qu'apprécient les chasseurs.

Les canards sauvages surtout s'y arrêtent dans leurs migrations annuelles. Le mâle a la tête et le cou d'un vert très-foncé; un collier blanc au bas du cou, et les parties supérieures rayées de zigzags très-fins, d'un brun cendré et d'un gris blanchâtre; la poitrine est marron foncé; le reste des parties inférieures est gris-blanc, varié de brun cendré; le miroir de l'aile est d'un vert violet, bordé en dessus et en dessous d'une bande blanche; le bec d'un jaune verdâtre; les pieds orangés. La femelle a le plumage varié de brun sur un fond grisâtre.

Cette espèce, à l'état sauvage, est le type des races que nous nourrissons à l'état domestique; elle habite le nord des deux continents, elle est de passage dans presque toutes les contrées de l'Europe où il se trouve des rivières, des lacs ou des marais.

Les canards sauvages ont le vol très-élevé, et ils ne s'abattent jamais avant d'avoir fait plusieurs circonvolutions au-dessus du lieu où ils veulent se poser; ils vivent en société et voyagent par troupes nombreuses; on les recherche à cause de leur chair savoureuse, mais il est difficile de les tuer avec le fusil, parce que, le plus souvent, ils partent de loin, et que l'épaisseur de leur plumage les garantie contre le plomb déjà amorti par la distance. Cependant, lorsque la gelée a solidifié les étangs et les marais, ils sont obligés de se retirer sur les rivières et les eaux vives, où sont mises en usage une foule de ruses que promet de nous faire connaître, plus tard, le correspondant auquel nous devons l'aspect des lieux qui servent de refuge à cet intéressant gibier d'hiver. G. F.

Revue agricole.

La boulangerie a ses mystères qui ne sont pas moins difficiles à pénétrer que ceux de sa sœur la boucherie. Là aussi il se rencontre des novateurs qui veulent travailler en grand, en manipulant des millions. Ils sollicitent des monopoles bien autrement étendus que les mesquins monopoles actuels, fi donc! il va sans dire, à les en croire, que c'est le consommateur qui y trouverait son intérêt, et que la chose tournerait à l'utilité générale. Quatre questions sont soulevées :

Première question. — Y a-t-il lieu de reviser les bases de la taxe, de substituer le prix du blé à celui de la farine, comme prix régulateur du pain?

Tout d'abord, vous serez tenté de dire avec M. Gosset (j'ai sous les yeux une brochure pleine de faits curieux, publiés par lui), le pain étant issu du blé, la farine n'étant qu'une provenance de cette matière première, elle ne doit pas être un corps saisissable, détaché et déterminant un cours. — Cependant les lumières officielles, ayant été consultées à ce sujet par le ministre de l'agriculture, ont reconnu, dans un mémoire, qu'il était difficile de bien saisir, de préciser le prix réel du blé. Nos marchés publics n'ont plus, en aucun centre, de l'importance; les transactions se font presque toutes en dehors; il est donc beaucoup trop possible à la spéculation d'établir un cours fictif, conforme, favorable à certains intérêts privés. — A cela on répond que la matière farine donne lieu à des opérations, à des spéculations, à des affaires à terme et fictives, qui ne sont pas moins nombreuses que celles qui portent sur le blé. — Placées dans cette alternative, les lumières officielles opinent cependant pour que l'on continue à taxer le pain d'après le prix de la farine. — Nous pensons qu'elles ont raison, aussi longtemps que la meunerie sera une industrie distincte et bien séparée de la boulangerie : pour cette seconde industrie, la *farine* est la matière première, la base le plus à portée pour les calculs de la panification.

Deuxième question. — Y a-t-il lieu d'introduire dans la consommation de Paris un pain réglementaire fabriqué avec de la farine blutée à 25 pour 100 d'extraction?

La mouture perfectionnée actuelle ou à gruau consiste d'abord à écraser et à concasser le grain, de manière à enlever l'enveloppe corticale extérieure et celle qui est repliée dans l'intérieur du grain, et à moudre ensuite les gruaux soigneusement purifiés. Les meules sont convenablement écartées pour écraser le blé déjà criblé et pour bien détacher les gruaux. — Sans entrer dans le détail des opérations, nous dirons qu'après le passage sous la meule, qui sépare la farine dite *petit-blanc* ou de *vermicelle*, et après le repassage des gruaux qui donnent successivement la farine blanche et la farine bise, on obtient en moyenne les résultats suivants dans la meunerie française :

Fleur de farine.	20	3
Farine blanche.	38	1
Farine bise..	19	1
Issues.	22	5
Total.	100	»

M. Chevreul admet des résultats plus parfaits : d'après ce savant chimiste, 100 parties de blé donneraient 70 de farine de première marque (c'est-à-dire fleur de farine, farine de premier gruau blanc, farine de second gruau blanc), ce qui constitue la farine blutée à 70 pour 100. Le reste du blé se composerait de 10 de gros son, moyen son et petit son, plus 20 de gruau bis, renfermant 3 de son fin et 17 de farine. Le pain blanc de Paris se fait avec la farine de première marque.

Maintenant l'on dit : en extrayant du blé, pour les rejeter dans les services inférieurs, 30 parties pour 100, vous allez trop loin; vous pourriez ne rejeter que 25 pour 100, et conserver pour la fabrication du pain réglementaire cinq parties panifiables de plus. Le pain obtenu à 75 pour 100 est un pain beau, bon et nourrissant.

Mais on n'est pas de cet avis dans les bureaux du ministère. Le mémoire officiel maintient le chiffre de 70 pour 100. Les parties de farine qui sont rejetées ne sont pas perdues; elles retombent dans la consommation de quelques pauvres contrées, dont les habitants acceptent volontiers le pain bis.

La question a été portée à une commission du département de la Seine qu'on a invitée à faire toutes les recherches et toutes les expériences nécessaires. Cette commission composée d'hommes appartenant à l'édilité parisienne, connaissant les affaires administratives et privées, représentant les sciences, l'industrie et le commerce, avait pour la diriger le célèbre chimiste *M. Dumas.* — Elle n'a point partagé l'opinion exprimée dans le mémoire officiel.

Sur quoi, le ministre a renvoyé la question à une nouvelle commission, prise parmi les administrateurs et dans les bureaux. Celle-ci avait à sa tête *M. Payen;* elle a formulé des conclusions autres.

La Commission départementale a été d'avis que le pain obtenu de farine traitée à 75 pour 100, diffère très-peu du pain produit après un blutage à 70 pour 100, comme blancheur, comme goût, comme saveur, et qu'il est tout aussi bon et aussi nourrissant. — Elle a pensé qu'il pouvait résulter de son adoption générale par la consommation, une économie de *cinq* centimes par kilogramme, toutefois *en adoptant les moyens de le produire en grand.*

La commission ministérielle, au contraire, a constaté que la farine blutée à 75 pour 100 rend un pain plus mat, plus lourd, moins nourrissant, aspirant moins le bouillon. Quant à l'économie, elle l'a réduite à une fraction de centime seulement.

Voilà deux grandes autorités scientifiques en présence: de quel côté se trouve la vérité?

Remarquons, en passant, que les deux commissions ne semblaient pas s'être beaucoup préoccupées de l'invention de M. Mège-Mouriez, invention qui a fait cependant un certain bruit et à laquelle un troisième chimiste non moins célèbre, M. Chevreul, a accordé les honneurs d'un rapport à l'Académie des sciences, il n'y a guère plus d'un an. Ce quatrième chimiste, M. Mège-Mouriez, a découvert sous le péricarpe, dans la partie interne du périsperme du grain, un principe actif ou ferment, qu'il a appelé *céréaline.* Il attribue à cette matière, par la manière dont elle agit sur les divers principes du froment, la propriété de produire le pain bis, tandis que la farine blanche de laquelle ont été extraites mécaniquement les parties de blé qui contiennent la céréaline, donne un pain blanc. Si on trouve le moyen de détruire ou de neutraliser l'action de la céréaline, on obtiendra, pour produire du pain blanc, beaucoup plus de parties d'une farine; on ne sera plus obligé de s'astreindre à n'employer que de la farine blanche. De là, cette première conséquence, qu'il y aura une simplification dans les procédés de mouture. Il ne s'agit plus que d'un seul passage sous les meules et d'un seul blutage qui ne donne que trois produits : fleur de farine avec les gruaux blancs, les gruaux bruts ou bis, et les sons gros, moyens et petits. « Cette simplicité, dit M. Chevreul, est favorable à ceux qui donnent du blé à façon, puisque, sauf un très-léger déchet qu'il est très-facile d'apprécier, la somme des trois produits doit représenter le grain, et d'un autre côté leurs proportions respectives se contrôlent mutuellement. Elles sont en moyenne pour 100 de blé : farine blanche 72, gruaux bruts ou bis 15, sons divers 13. C'est donc de la farine à 72, c'est-à-dire un intermédiaire entre les deux chiffres qui font question, 70 et 75 pour 100.

Mais, dans la panification, l'inventeur emploie simultanément la farine blanche et les gruaux bis. Une fermentation préalable, qu'il obtient par une faible addition de glucose, ou même simplement d'acide tartrique ou d'acide citrique, ou même de vinaigre, suffit pour neutraliser l'action de la céréaline contenue dans les gruaux bis : le pain obtenu est d'une entière blancheur. M. Chevreul affirme qu'avec ces nouveaux procédés combinés ensemble, de mouture et de panification, on tire de 100 kilogr. de blé 86 à 88 parties de farine propres à faire du pain blanc, et l'on a 18 kilogr. de pain blanc en plus que par l'ancienne méthode. — Les deux pains contiennent, du reste, sensiblement la même quantité d'eau.

Comme on le voit, il y a place pour une troisième opinion entre les deux émises par les deux commissions, et chacune des trois opinions a son rude jouteur, son chimiste en grande renommée.

Reconnaissons toutefois que sous le drapeau Chevreul, abritant l'idée Mège-Mouriez, il s'agit d'une révolution radicale tant dans la mouture que dans la panification. — Sous le drapeau Dumas, il s'agirait d'une simple exaltation des pouvoirs producteurs à l'aide du capital concentré pour travailler en grand, tout en conservant les procédés ordinaires. — Sous le drapeau Payen, on peut continuer à vivre dans le *statu quo.*

Troisième question. — Y a-t-il lieu d'établir à Paris de *grandes manutentions* dans lesquelles l'industrie de la meunerie serait réunie à celle de la panification?

La boulangerie des grandes villes peut être organisée de plusieurs manières. La première serait la libre concurrence : point de taxe, point de limitation du nombre des boulangers, pas d'autre intervention administrative que la surveillance du délit relativement à la qualité et au poids du pain. C'est ainsi que la boulangerie s'exerce en Angleterre, en Belgique.

Notons que Londres a une population presque double de celle de Paris, et dans laquelle les classes voisines de l'indigence et les classes dites *dangereuses* sont dans une proportion beaucoup plus forte que les nôtres : les réglementations en matière de substances alimentaires y sembleraient donc plus indispensables.

Mais, en France, la loi de 1791 a établi en principe que les maires ont le droit de taxer le pain; nos codes autorisent les tribunaux à prononcer des peines de simple police contre les boulangers qui vendent le pain au delà du prix fixé par la taxe légalement faite et publiée. La taxe du pain est un fait anti-économique malheureusement passé dans nos mœurs; elle est réclamée à la fois, tant est grand le préjugé, par le consommateur et par le boulanger.

Le droit de taxer le pain emporte-t-il celui d'organiser la boulangerie, de la limiter, de lui imposer des charges particulières? Cette conséquence paraît très-contestable aux économistes (l'*Echo agricole* a souvent traité cette question avec son bon sens ordinaire et sa grande connaissance des faits); on peut supposer très-bien une taxe de pain sans limitation du nombre des boulangers. La loi de 1791 l'avait très-probablement compris ainsi. Comme exemple à citer, nous voyions, il y a quelques années, dans la banlieue de Paris et de Lyon, l'application de ce système. La municipalité taxait le prix du pain, et s'établissait qui voulait en se conformant aux prescriptions de la taxe : le nombre des boulangers n'était pas limité.

Mais sur d'autres points, et notamment à Paris, on a voulu, en limitant le nombre des boulangers, restreindre leurs frais généraux; on a pensé qu'en posant une limitation calculée sur l'importance de la population, on donnait satisfaction complète au consommateur, et qu'en même temps on créait une boulangerie assez forte pour avoir des réserves en magasin, accorder les crédits suffisants aux familles nécessiteuses, et présenter à l'autorité toute garantie dans les moments difficiles.

Ce mode est celui qui a été organisé par le premier consul Bonaparte, par arrêté du 11 octobre 1801, confirmé, sauf quelques modifications sans importance, par les gouvernements qui se sont succédé depuis, et sanctionné enfin par le décret impérial du 1er novembre 1854, tant pour Paris que pour la banlieue, et par celui du 7 février 1857, relatif à la boulangerie de Lyon.

Voilà donc un monopole qui a été créé et livré, quant à la ville de Paris, à 1,200 boulangers. Aujourd'hui des spéculateurs se présentent, qui demandent qu'on ordonne en leur faveur une concentration cent fois plus restreinte, et que le monopole soit double; monopole de panification et monopole de transformation du grain en farine pour la consommation parisienne.

Il paraîtrait que le conseil municipal a émis des vœux favorables à ces établissements que les spéculateurs appellent *Meunerie-boulangerie.* — Il en a développé les avantages et l'utilité; il a pensé que le nombre pour Paris pourrait être fixé à quarante-huit ou même à cinquante. — Il a exprimé, en outre, l'opinion que leur création ne changerait pas sensiblement le système actuel de la boulangerie, par cette raison que les boulangers titulaires pourraient se réunir, monter et diriger ces établissements, et qu'ainsi entendue, cette combinaison aurait le mérite de régénérer tout en conservant.

Eh bien, messieurs les spéculateurs ne sont pas satisfaits de cette modération du conseil municipal. Le nombre de cinquante établissements dans Paris, disent-ils, serait beaucoup trop élevé; il provoquerait des opérations trop restreintes; il affaiblirait trop sensiblement le principe économique.

Une grande *meunerie-boulangerie* dans chaque arrondissement. Douze grands meuniers-boulangers seraient les maréchaux de l'alimentation parisienne; chacun commanderait une armée de cent mille bouches, et les douze armées recevraient l'impulsion d'un grand chef. Les affaires ne marcheront bien qu'avec cette limitation. — On cite un spéculateur arrivé tout récemment à Paris dans le but de concentrer au plus haut degré. Il s'agirait de fonder une société centrale des manutentions civiles. Un seul généralissime commanderait toutes les bouches de France. — Quant à l'idée conciliatrice exprimée par le conseil municipal, de rallier la boulangerie actuelle à un système nouveau véritablement régénérateur, ces messieurs déclarent que c'est une illusion ou une irréflexion.

Les boulangers actuels deviendraient de simples dépositaires; les douze grands fabricants de la farine et du pain, établis aux extrémités de la ville, enverraient le pain dans les différents dépôts en quantité suffisante pour fournir à l'approvisionnement particulier de chaque consommateur.

A côté du conseil municipal qui s'est montré favorable, M. le préfet de police a fait entendre sa voix, qui l'est beaucoup moins. Des enquêtes ont eu lieu, provoquées par l'administration, et voici, dans l'une d'elles, comment s'est exprimé ce haut fonctionnaire :

« Je ne pense pas que les moyens mécaniques appliqués à la panification, et auxquels on attribue une grande économie, répondent à toutes les espérances. Jusqu'à présent du moins, cette question n'a pas été favorablement résolue. La fabrication du pain exige des opérations trop variées pour que la mécanique puisse remplacer, non-seulement les bras, mais l'expérience de l'ouvrier; chaque forme, chaque qualité de pain demande des soins particuliers. Les pétrins mécaniques n'accomplissent qu'un seule des nombreuses opérations de la panification; ils nécessitent la surveillance constante et l'intelligence de l'homme, et ne comportent aucune suppression d'ouvriers et aucune réduction de salaires. — Je crains, ajoute-t-il, que les spéculateurs ne s'abusent sur les frais de transport, de location, de personnel qu'exige cette vaste entreprise. La multitude des agents, dont le travail ne pourrait être contrôlé, entraînerait des pertes de temps considérables, se traduisant en déficit pour la société. — Un autre inconvénient, c'est la vente du pain au poids. Chaque dépositaire en recevra une certaine quantité pesée ensemble; mais, dans l'intervalle de la manutention à la vente, l'évaporation produira une réduction, et il n'en faudra pas moins livrer au consommateur un poids intégral. La société sera obligée de supporter cette différence, dont elle ne pourra rendre un compte exact, et ce sera une nouvelle déception sous le rapport de l'économie, une sorte de *coulage*, en termes de pratique. »

Quelques esprits accommodants soutiennent la thèse passablement sceptique qu'il ne s'agit pas de discuter les moyens d'exécution, c'est une affaire qui regarde les inté-

Digitized by Google

ressés. Qu'on laisse essayer, si le système est mauvais, toutes choses reviendront en état; il y a eu seulement des actionnaires ruinés.

Au point de vue de l'ordre public, M. le préfet de police demande, au contraire, ce qu'il arriverait si les prévisions des entrepreneurs ne se réalisaient pas, si, après être entrée en fonction, la compagnie était obligée, pour une cause ou pour une autre, de suspendre ses opérations, alors qu'une partie des fonds de boulangerie aurait été ruinée par cette concurrence ou supprimée par la compagnie elle-même. « En 1848, ajoute-t-il, lors des événements de février et de juin, les tristes prévisions que je viens d'exprimer se seraient infailliblement réalisées. Il y aurait eu là un moyen puissant de soulever la partie de la population restée calme. Les voitures de l'entreprise auraient été pillées, ceux qui auraient attendu le pain au dépôt se seraient portés à des actes de violence contre les dépositaires demunis; tandis qu'au contraire, le service du pain, se trouvant réparti dans tous les quartiers, s'est fait avec la plus grande régularité, même sur les points livrés à l'insurrection. »

C'est là le côté politique de la question. Plaçons-nous maintenant à un autre point de vue; considérons la satisfaction du consommateur. Avec le monopole concentré dans une douzaine de mains sous la direction d'une seule tête, le conservateur sera-t-il mieux qu'avec le monopole actuel confié à douze cents têtes différentes, assuré d'avoir un pain dont le degré de cuisson, dont la saveur lui plaisent? Évidemment non. Douze cents confectionneurs se prêteront mieux qu'un seul, ou même qu'une douzaine, à satisfaire toutes les variétés de goûts. Des fournées d'un petit nombre de pains seront plus faciles à diriger et à mener à bien que des fournées d'un nombre très-considérable. La panification a cette analogie avec les opérations culinaires, que, lorsqu'on veut y introduire de l'économie en travaillant en grand, le produit est nécessairement moins bon parce que la répartition de la chaleur est moins facile a obtenir égale, et que les actions et réactions des substances que l'on combine sont plus difficiles à surveiller. Dieu nous garde d'un bouillon fait dans une immense chaudière! Dieu nous garde d'un pain fabriqué dans ce four colossal dont on a fait l'essai a New-York, et où l'on cuit d'une même fournée près de deux mille pains de quatre à cinq livres.

Terminons par la quatrième question. — Y a-t-il lieu d'augmenter le nombre des numéros de boulangerie dans Paris, selon la proportion de l'accroissement de sa population? — Le mémoire officiel établit, constate que le pouvoir n'est point engagé à laisser sans modification le système actuel. Cette liberté qu'il a de faire, il peut l'interpréter, l'étendre, selon que l'intérêt général le lui suggérera.

Nous avons exposé la situation; s'il nous était permis d'exprimer notre opinion, nous dirions qu'elle est contraire au monopole, même à celui qui existe; contraire aussi au système des réserves imposées et à la taxe du pain. Les réserves ont le fâcheux résultat d'empêcher les grains d'affluer de préférence sur le marché parisien aussi volontiers qu'ils le feraient sans cela; la taxe empêche les gros capitaux de se porter vers cette industrie, il n'y viendra jamais que ceux qui ne trouvent pas facilement d'autre emploi. Avec la liberté, nous aurions plus de chances que par le monopole de voir s'organiser une sérieuse production en grand qui essayerait de satisfaire avec économie aux besoins des consommateurs dont la bourse est modeste ou le goût peu difficile, tandis que des boulangers-artistes courraient après des bénéfices dans une autre voie, celle de flatter le palais des gourmets.

SAINT-GERMAIN LEDUC.

L'Insecte, par J. Michelet (1).

Nous ne voulons point parler du nouveau livre de M. Michelet. A peine avait-il paru que notre habile collaborateur, M. Léon de Wailly, signalait aux lecteurs de l'*Illustration* cette « belle et bonne œuvre » de « l'artiste-historien éminemment artiste, habile à marier la poésie à l'observation; » et la recommandait par le moyen le plus efficace et le plus impartial, une large citation prise au cœur du sujet, *in medias res*. Nous demandons seulement la permission d'ajouter quelques mots à propos du livre de M. Michelet.

Vauvenargues aurait dû, ce nous semble, étendre et généraliser son mot célèbre; il pouvait dire : Tout ce qui est grand vient du cœur, pensées, actions, écrits, discours, œuvres d'art, tout ce que fait l'homme s'adressant à l'homme. C'est par le cœur que M. Michelet est devenu un grand penseur, un grand écrivain, qu'il s'est fait un style parfaitement original, une éloquence à part, une langue propre; c'est par le cœur qu'il a donné à l'histoire une couleur nouvelle, un mouvement inattendu, une forme et un charme qu'elle n'avait pas eus jusqu'à lui; c'est par le cœur aussi qu'il a fait une heureuse excursion dans le domaine des sciences naturelles, et que, laissant reposer un moment les austères pinceaux de la muse historique, il a pris plaisir à tracer, d'un crayon fin et délicat, ces deux charmantes esquisses qui sont dans toutes les mains, l'*Oiseau* et l'*Insecte*. Mais le cœur, dit-on, comme tout guide impressionnable et passionné, peut conduire à l'erreur; l'amour, même quand il s'appelle charité, a souvent un bandeau sur les yeux. Trompé dans son généreux dessein, M. Michelet n'a pas fait de l'histoire naturelle, mais un roman dans l'histoire naturelle, comme Montesquieu, au dire de Voltaire, avait fait de l'*Esprit sur les lois*. Il a fait enfin le roman de l'*Oiseau* et de l'*Insecte*.

Voilà le reproche; nous l'acceptons, certains que M. Michelet lui-même ne le repousse pas, car il a dit : « C'est un livre qui n'a aucune prétention scientifique, livre d'ignorant dédié aux ignorants. » Mais, est-ce qu'un roman bien fait n'est pas de l'histoire? Est-ce que des personnages inventés, s'ils sont peints avec les vraies passions et les vrais sentiments de la nature humaine, dans certaines sociétés et à certains moments, avec ses vertus et ses vices, avec ses beaux côtés et ses laids travers, ne sont pas historiques à l'égal des personnages revêtus de noms propres et consacrés? Ne sont-ils pas aussi doués de la vie, qu'ils tiennent, sinon d'eux-mêmes, au moins de leurs auteurs? Pour ne prendre en exemple qu'un seul livre par nation, n'avons-nous pas tous vécu avec Julie et Saint-Preux, avec Charlotte et Werther, avec Clarisse et Lovelace? Pouvons-nous croire que don Quichotte et Sancho Pança n'ont pas existé réellement, qu'ils n'ont pas été de chair et d'os, de corps et d'âme, comme Alexandre ou César, et que Cervantès n'est pas historien comme Quinte-Curce ou Suétone? Passons donc aisément condamnation; disons, si l'on veut, roman pour histoire, et tenons M. Michelet pour le Cervantès de l'*Insecte* et de l'*Oiseau*.

Mais, qu'il soit devenu romancier au lieu de rester historien, il s'agit de présenter sur son système ce que nos anciens appelaient une apologie; il s'agit d'expliquer et de justifier les sympathies qu'il montre pour ses brillants amis de l'air, pour ses modestes amis de la terre et des eaux. « Dans l'*Oiseau*, disait tout récemment M. de Wailly à cette même place, perce déjà l'amour du faible et du petit; dans l'*Insecte*, cette tendre compassion ne fait que croître. Même en prenant parti pour l'insecte contre l'oiseau, l'écrivain sera plus que jamais fidèle à ce sentiment, car, au petit et au faible ce sera préférer le plus faible et le plus petit. » Cette apologie, nous l'essayerons, sans nulle autorité pour la faire, à vrai dire, car nous sommes au nombre des ignorants à qui le livre est dédié, mais aussi sans nous permettre autre chose qu'une seule considération générale, de celles que le simple bon sens peut suggérer, que le simple bon sens peut comprendre.

Buffon eut plus de génie que de science, parce que le génie naît plus vite que la science ne se forme. Au milieu de suppositions hasardées, d'aperçus plus spécieux que solides, il a trouvé, *à priori* et par intuition, des idées, non-seulement grandes, mais justes et vraies, qu'ont ratifiées depuis les expériences scientifiques. Telles sont ses *Époques de la nature*, acceptées dans leur ensemble par la géologie et la zoologie; telle est aussi la grande loi de l'*unité* dans les œuvres de la création, qu'il semble avoir entrevue le premier. Partant de ce point de vue de Buffon, de cette révélation intérieure du génie qui devine et crée, Geoffroy-Saint-Hilaire lui a donné les développements et les démonstrations qui pouvaient la fonder et la répandre; il en a fait la clef de voûte d'un vaste système général, la pierre angulaire d'une science nouvelle, où l'ont immédiatement suivi Audouin et Serres en France, et Gœthe en Allemagne. Cuvier, il est vrai, a combattu Geoffroy-Saint-Hilaire, tenant le monde en suspens; mais peut-être y eut-il plutôt, dans cette lutte mémorable, rivalité de personnes qu'antagonisme de doctrines; et voilà que M. Flourens, qui les continue l'un et l'autre, va démontrer péremptoirement, dit-on, que toutes les belles et savantes analyses de Cuvier ne font que conduire ou ramener à la haute et profonde synthèse de Geoffroy-Saint-Hilaire. Dès lors, *non plus sub judice lis est;* tout procès a cessé, la sentence est rendue. Une loi générale, uniforme, adéquate, s'étend des soleils à l'infusoire microscopique; il n'y a plus, sous l'extrême diversité des formes apparentes, qu'une forme fondamentale commune à tous les êtres; il n'y a plus qu'un *patron* unique de la vie. A cet incommensurable univers, où pauvres atomes, nous vivons une minute entre l'éternité du temps et l'infinité de l'espace, et à toutes choses dans cet univers, entre l'infiniment grand et l'infiniment petit, le tout-puissant constructeur des mondes a donné la même règle d'art que, sur notre globe, l'architecte donne à son édifice, le peintre à son tableau, le statuaire à son groupe, le compositeur à sa pièce de musique : la variété dans l'unité.

S'il en est ainsi, pourquoi cette règle de la vie physique ne s'étendrait-elle pas à la vie morale? Pourquoi l'unité ne serait-elle pas complète, et la même en tous sens? Si tous les animaux, en somme, ont la même structure et les mêmes organes que nous, pourquoi n'auraient-ils pas, en somme aussi, et toute proportion gardée, les mêmes facultés, les mêmes passions, sentiments, joies et douleurs? Ne trouvent-ils pas, dans le don de se mouvoir et d'agir, un certain libre arbitre? Dans la nécessité de se nourrir, et dans l'attrait de la reproduction, tous les éléments de drames analogues à ceux qui remplissent l'histoire et la société? Si tous les animaux, du haut en bas de l'échelle des êtres, sont pourvus d'un cerveau et d'un appareil nerveux, au moins à l'état rudimentaire, n'ont-ils pas une sensibilité relative et proportionnelle? Si, dans un prodigieux travail d'observations consignées en deux gros volumes, Strauss a démontré que le hanneton a un cœur, ne doit-on pas conclure que, suivant la place qu'il occupe dans cette échelle des êtres, l'humble insecte bourdonnant possède à son degré tout ce que le cœur donne à l'homme dans sa sphère sublime et souveraine? Alors M. Michelet est justifié, et, avec lui, la Fontaine, Montaigne, tous ceux qui ont donné de *l'esprit aux bêtes*.

Alors aussi, de cette grande loi de l'identité des formes et des organes, partant des sensations, des facultés et des sentiments, naîtrait une autre grande loi de morale pratique : l'homme devrait, dans tous les animaux, et quel que soit leur degré d'infériorité, reconnaître jusqu'à certain point des semblables; il devrait, en quelque sorte, étendre jusqu'à eux le sentiment de la fraternité. Tous sont créatures de Dieu, fils du même père. La loi de douceur, de bonté, d'amour à leur égard, deviendrait plus stricte, plus impérieusement commandée; et, voyant que les animaux, dans leur structure plus imparfaite que la notre à des degrés divers, dans leur instinct plus borné que l'intelligence, participent cependant, au physique et au moral, de la nature humaine, l'homme se convaincrait que le bien qu'il leur fait ou le mal qu'il leur épargne, rentre dans ce vaste et universel devoir qui se nomme *humanité*. Alors, enfin, s'étendrait bien au-delà de notre espèce, et du sommet de la création jusqu'à ses plus infimes limites, la belle règle de charité : Fais à autrui ce que tu voudrais qui te fût fait.

LOUIS VIARDOT.

(1) Librairie L. Hachette et comp.

Variétés.

Combien n'a-t-on pas constaté de crimes accomplis au moyen de la pâte phosphorée qui sert à fabriquer les allumettes chimiques! Les drames judiciaires qui se déroulent devant les cours d'assises montrent que la science est souvent impuissante à constater la nature du poison qui cause la mort des victimes, et pour cela même elle est incertaine dans les traitements à employer pour combattre les terribles ravages du toxique sur nos organes. D'un autre côté, si, comme dit le proverbe, *il ne faut qu'une étincelle pour allumer un incendie*, les allumettes phosphorées deviennent terribles entre les mains criminelles des incendiaires, ou causent d'affreux malheurs dans le sein des familles par la double imprudence des enfants et des parents. A la suite de nombreux sinistres, quelques États interdirent la fabrication, la circulation et la vente de ces instruments de destruction; mais l'usage triompha de la prévoyance des administrateurs, et l'on plaça au centre du foyer domestique, à portée de toutes les mains, une cause permanente de ruine et de deuil.

L'Allemagne nous avait envoyé le mal; il est juste qu'elle ouvre le remède. Un chimiste allemand, M. Schrotter, découvrit, il y a quelques années, qu'en soumettant pendant plusieurs jours le phosphore à la température voisine de son ébullition, cette substance subit une transformation complète. Ainsi, de blanc, mou et transparent, il devient brun, opaque et dur comme du verre. Son inflammation, qui se produisait au contact de l'air, n'a plus lieu que vers 180°; il perd entièrement son odeur pénétrante et malsaine. Mais la qualité la plus essentielle qu'il acquiert dans sa transformation, c'est sa parfaite innocuité sur nos organes.

Cependant le problème n'était que posé; des difficultés assez graves s'opposaient à la substitution du phosphore rouge ou amorphe au phosphore blanc en usage chez les fabricants d'allumettes chimiques. Ces difficultés viennent de disparaître, grâce à une ingénieuse disposition des substances propres à donner la lumière. M. Landstrom, industriel suédois, pulvérise le phosphore rouge, et le fixe, à l'imitation du papier de verre pilé, sur un corps uni qui se trouve sur un des côtés de la boîte d'allumettes chimiques. Les allumettes sont trempées dans une pâte de chlorate de potasse, qui a besoin, pour prendre feu, d'enlever une portion du phosphore rouge étendue sur la boîte.

Rien ne s'oppose donc plus aujourd'hui à faire disparaître de la circulation ces dangereux brandons, causes quotidiennes d'accidents déplorables; une petite ordonnance de police peut rendre un grand service à l'économie domestique, à l'humanité et à l'hygiène publique.

— La fonte employée dans les œuvres d'art, quel que soit d'ailleurs le mérite de l'œuvre et de celui qui l'a fondue, offre deux vices radicaux : sa couleur et son oxydabilité. Aussi, pour masquer l'une et pour combattre l'autre, on la recouvre d'abord de plusieurs couches de minium, puis d'une couleur qui imite le bronze tant bien que mal. Ces couches successives empâtent les finesses du modèle, qui n'est pas toujours très-fin, ont un aspect rugueux désagréable, et demandent à être souvent grattées et renouvelées lorsque la pièce est exposée à l'air. C'est ce qui arrivait aux fontaines de la place de la Concorde et des Champs-Elysées, qui, ayant été grattées et repeintes en 1856, « sont déjà recouvertes d'un limon qui ne céderait qu'au grattage à vif de la fonte. » Aussi, sur la proposition de l'ingénieur en chef des promenades et plantations de Paris, qui s'exprimait ainsi dans un rapport au préfet de la Seine, celui-ci a-t-il autorisé un essai de cuivrage galvanique sur la fontaine de Vénus élevée dans le carré des Ambassadeurs, aux Champs-Elysées. Cette opération, qui a été confiée à M. Oudry, a donné des résultats fort satisfaisants à l'œil, car la fontaine, remise en place depuis quelques jours et exposée avec son cuivre naturel, semble plus fine dans ses détails que les autres fontaines voisines, encore empâtées de plusieurs couches de couleur. Une patine de bronze antique obtenue par des procédés chimiques, comme cela se pratique pour le laiton des bronziers modernes, donnera à tout l'ensemble la couleur agréable qui lui manque aujourd'hui, et trompera le public sur la nature du métal employé. Mais ce n'est pas ce résultat seul, quelque important qu'il soit, qui a guidé l'administration dans l'essai qu'elle a tenté. Elle a espéré donner de la durée à la fonte en dépensant en une fois le capital dont l'entretien périodique formait la rente. Si le cuivre avait été déposé directement sur la fonte, les deux métaux juxtaposés eussent formé une pile sous l'influence de l'humidité qui aurait traversé sur un point la mince couche de cuivre, et les deux métaux eussent mutuellement hâté leur décomposition.

Pour obvier à cet inconvénient, M. Oudry recouvre d'abord la fonte d'un enduit préservateur qui empêche qu'elle ne soit même attaquée dans le bain de sulfate de cuivre acide où elle est plongée, sous l'influence d'une pile galvanique, pendant l'opération du cuivrage. Le cuivre se dépose sur cette couche isolante, de telle sorte qu'il n'y a aucun contact entre les deux métaux.

Le *Moniteur* du 15 publie l'article suivant sur l'attentat annoncé à la fin de l'histoire de la semaine :

Paris, le 14 janvier. — Ce soir, à huit heures et demie, au moment où LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice arrivaient à l'Opéra, trois détonations, provenant de projectiles creux, se sont fait entendre. Un nombre considérable de personnes qui stationnaient devant le théâtre, des soldats de l'escorte et de la garde de Paris ont été blessés, deux mortellement.

Ni l'Empereur ni l'Impératrice n'ont été atteints. Le chapeau de l'Empereur a été percé par un projectile, et le général Roguet, aide de camp de Sa Majesté, qui se trouvait sur le devant de la voiture, a été légèrement blessé à la nuque. Deux valets de pied ont été blessés. Un cheval de la voiture de Sa Majesté a été tué et la voiture brisée par les projectiles. L'Empereur et l'Impératrice ont été accueillis, à leur entrée dans la salle de l'Opéra, par le plus vif enthousiasme. La représentation n'a pas été interrompue.

En apprenant cet événement, LL. AA. II. le Prince Jérome Napoléon et le Prince Napoléon, S. A. I. la Princesse Mathilde, LL. AA. les Princes Murat, les ministres, plusieurs maréchaux, le maréchal commandant l'armée de Paris, plusieurs grands fonctionnaires, des membres du Corps diplomatique, les préfets de la Seine et de police, le procureur général près la cour de Paris, le procureur impérial, se sont rendus auprès de Leurs Majestés. L'instruction a été commencée immédiatement et plusieurs arrestations ont eu lieu.

Leurs Majestés ont quitté l'Opéra à minuit. Les boulevards avaient été spontanément illuminés, et une foule considérable a fait entendre, sur le passage de l'Empereur et de l'Impératrice, les acclamations les plus enthousiastes et les plus touchants. — A leur arrivé aux Tuileries, Leurs Majestés y ont trouvé un grand nombre de personnes, parmi lesquelles étaient l'ambassadeur d'Angleterre, le président du Sénat, des membres du Corps diplomatique et plusieurs sénateurs.

Digitized by Google

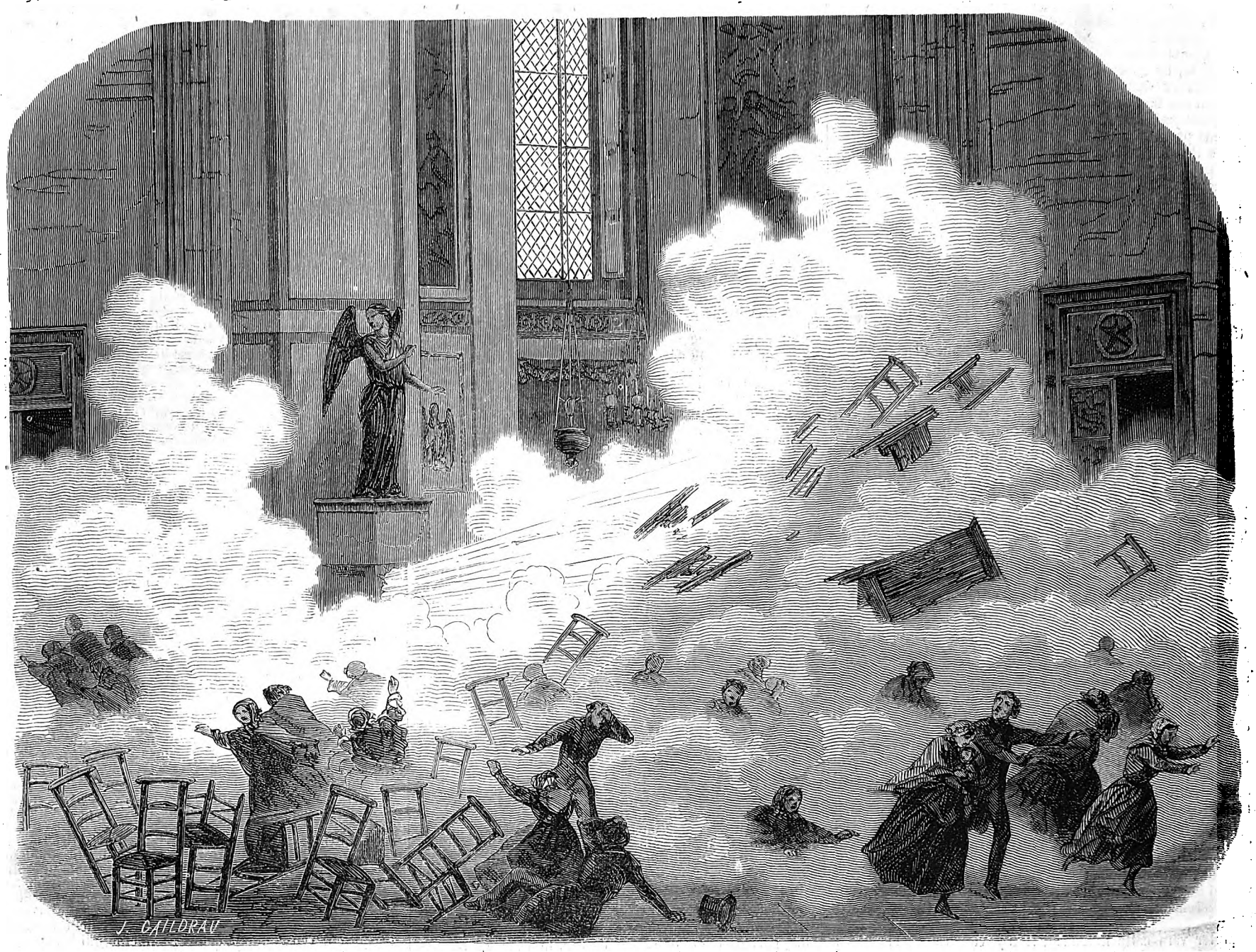

Explosion d'un calorifère dans l'église de Saint-Sulpice, le 8 janvier 1858.

Un événement des plus déplorables est arrivé le 8 janvier dans l'église Saint-Sulpice. Entre dix heures et demie et onze heures, un prêtre venait de célébrer la messe en présence d'une assistance assez nombreuse, dans la chapelle de la Vierge, située derrière le maître-autel de cette église, quand soudainement une détonation terrible s'est fait entendre. Au même instant deux panneaux du piédestal en fonte sur lequel est placé un ange, à l'entrée de la chapelle à gauche, ont volé en éclats. Huit personnes atteintes par les débris ont été renversées sans mouvement sur le carreau, inondé par le sang qui s'échappait en abondance de leurs profondes blessures. La chaire de l'Evangile, placée près de ce piédestal, a été renversée et presque pulvérisée. Plusieurs autres personnes ont encore été plus ou moins grièvement blessées, et pendant quelques instants le surplus de l'assistance s'est trouvé comme foudroyé. C'était l'un des tuyaux du calorifère passant dans le piédestal de gauche qui venait de faire explosion, et avec tant de violence que des débris de ce tuyau et ceux des panneaux, indépendamment des ravages que nous venons de mentionner, ont été briser le pied de l'ange qui se trouvait en face, de l'autre côté de la chapelle, et une plaque en marbre formant panneau derrière.

Après un premier moment de terreur bien naturelle, les personnes qui n'avaient pas été blessées se sont jointes aux ecclésiastiques pour relever les victimes et les porter dans la sacristie, où plusieurs médecins, appelés en toute hâte par l'officier de paix du 11e arrondissement, sont venus leur donner les secours de l'art. Ils ont constaté que deux d'entre elles avaient été tuées sur le coup, et qu'une troisième avait été également blessée mortellement. Cette dernière a succombé à ses blessures une demi-heure plus tard. Les cinq autres ont recouvré peu à peu l'usage de leurs sens; mais leurs blessures sont tellement graves qu'on a des craintes très-sérieuses de ne pouvoir les conserver à la vie. Trois d'entre elles, Mme Fort, Mlle Fougeron et Mlle Perlé, ont été transportées à leur domicile, dans le quartier; les deux autres, deux femmes également, une des deux d'origine anglaise, dont le domicile était inconnu, ont été portées à l'hôpital de la Charité. Les autres personnes blessées, au nombre de sept ou huit, ont pu retourner chacune à son domicile, et leurs blessures ne paraissent devoir amener aucune suite funeste.

Les trois victimes qui ont succombé sont une demoiselle Lefauconnier, une autre femme et un homme, tous deux inconnus. Dans l'ignorance du domicile de ces trois personnes, leurs cadavres ont été transportés à la Morgue et déposés provisoirement dans une pièce réservée.

Au premier avis de ce triste événement, le commissaire de police de la section du Luxembourg, M. Monvalle, s'est rendu sur les lieux, et a ouvert une enquête; le maire du 11e arrondissement s'y est rendu également, et ils ne se sont retirés l'un et l'autre qu'après le transport des morts et des blessés.

L'église a été fermée immédiatement pour éviter l'encombrement, et un peu plus tard on s'est occupé de relever les débris et de laver le carreau de la chapelle de la Vierge, rougi par le sang des victimes. De nombreux groupes stationnaient aux abords du temple, et là comme dans tout le quartier chacun paraissait consterné.

Dès le lendemain, tout avait été remis en place, et il ne restait de la catastrophe que les morts et les blessés.

Echecs.

PROBLÈME No 69,

PAR « L'ANONYME DE LILLE. »

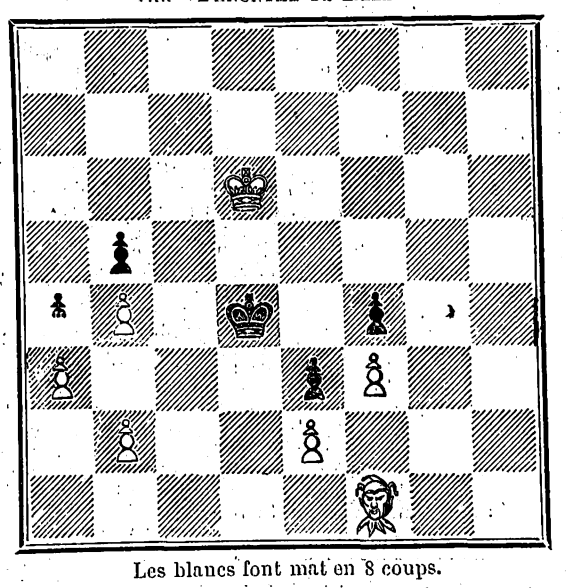

Les blancs font mat en 8 coups.

∴ Dans notre dernier problème (no 68), le compositeur a placé par erreur une Dame noire où doit être le Roi noir.

J. A. DE R.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

N'attache pas tes chiens avec des saucisses.

PAULIN.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

Rébus.

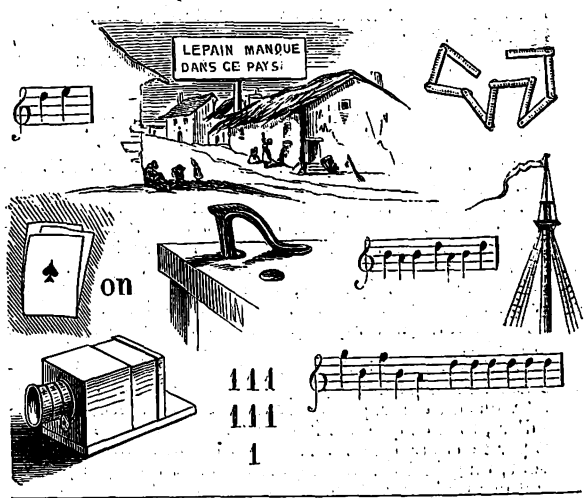

ABONNEMENTS, VENTE ET RÉCLAMATIONS.

Messieurs les abonnés sont priés de vouloir bien adresser leurs demandes de renouvellement huit jours au moins avant l'époque d'expiration de l'abonnement courant, indiquée sur leurs bandes.

L'administration a encore quelques collections complètes des 30 volumes.

Elle ne peut céder séparément les volumes I, VI, XVII, XVIII, qu'elle reprend, en bon état et brochés, en échange d'un abonnement semestriel.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées à M. Paulin.

Les réclamations au sujet du service, ainsi que les demandes d'abonnement, doivent être adressées à M. A. Le Chevalier.

On s'abonne aussi près des principaux libraires tant de la France que de l'étranger.

Pour l'*Allemagne*, l'*Autriche*, la *Prusse* et la *Russie*, on peut s'abonner par l'entremise de la direction des postes de *Cologne* et *Sarrebruck*.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'incendie du passage Jouffroy. — Vue de Grey-Town, — La rade de Hong-Kong. — Corricolo de la route de Naples à Portici. — La diligence de Salerne à Cosenza. — Familles anglaises fuyant devant les cipayes. — Peintures murales de l'église de Pierrefitte. — Un sipistre en mer. — Un dessin de Gavarni. — Figures de l'exploration des profondeurs de la mer. — Astronomie. — Echecs. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Paris, la France, l'Europe entière sont encore sous l'impression de l'horrible attentat dont le péristyle de l'Opéra a été jeudi le théâtre. A l'heure où nous écrivons, et quoique huit jours aient déjà passé sur ce déplorable événement, l'émotion est encore aussi vive qu'aux premières heures où la nouvelle s'est répandue, plus vive même en raison des appréhensions légitimes que la réflexion permet de concevoir dans le cas où les assassins auraient atteint celui qu'ils voulaient frapper. Ces réflexions, chacun les a faites, et, en dehors même de l'horreur que doivent inspirer et inspireront toujours de semblables crimes, l'intérêt de tous parle trop haut dans la conscience publique, pour qu'il soit nécessaire d'expliquer la solidarité qui existe entre la nation et le souverain qu'elle s'est donné, si ce n'est l'expression d'une indignation sincère partagée par tous les honnêtes gens de tous les partis. Nous nous dispenserons d'entrer dans le détail des événements qui auraient été la conséquence de la réussite du complot ; les gouvernements européens ont assez fait voir par leurs manifestations empressées tout ce qui était à craindre, et ce qu'un miracle de la Providence a permis d'éviter.

Jeudi soir, à huit heures et demie, au moment où les voitures de la cour s'arrêtaient devant l'Opéra, trois détonations successives se faisaient entendre, suivies bientôt de cris déchirants de la foule qui cherchait à refluer sur le boulevard.

On venait d'attenter à la vie de l'Empereur ; mais, en même temps que l'explosion portait la terreur dans les rangs de la foule, des personnes emportant les blessés purent aussitôt rassurer les esprits inquiets au sujet de LL. MM.

Trois bombes, dont on trouvera la description plus loin, avaient été lancées par des assassins mêlés à la population pressée sur le trottoir de la rue Lepelletier. Quelques secondes après l'explosion, un homme aux traits couverts de sang, dans un état d'exaltation visible, se précipita à la

La voiture de LL. MM., avec les déchirures produites par les projectiles.

portière du côté de l'Impératrice. Etait-ce un défenseur ou un nouvel assassin? Le doute de Sa Majesté ne fut pas de longue durée : c'était Alessandri, qui, quoique blessé en trois endroits, n'avait voulu laisser à personne le soin de défendre LL. MM. L'Empereur avait son chapeau traversé par un projectile et le bout du nez légèrement écorché par un éclat. Le général Roguet, qui accompagnait LL. MM., a reçu une blessure, que l'on considérait d'abord comme légère, mais qui malheureusement a pris depuis de la gravité, sans mettre toutefois la vie du général en danger. LL. MM. entrèrent à l'Opéra sans précipitation, par la grande porte du contrôle ; l'Empereur se retournant souvent pour demander des renseignements sur les blessés et recommander que de prompts secours fussent apportés. Dans la salle, où les trois explosions avaient été mises, par quelques personnes, sur le compte d'une fuite de gaz, le bruit de l'attentat se répandit comme l'éclair, et quand LL. MM. parurent au-devant de la loge impériale, des cris nombreux et énergiques de l'assemblée montrèrent à l'Empereur et à l'Impératrice l'horreur qu'inspirait un tel crime, en même temps qu'elle exprimait son bonheur de voir LL. MM. saines et sauves. La représentation continue ensuite comme si rien ne s'était passé.

Mais si dans la salle tout était tranquille, il n'en était pas de même dans la rue Lepelletier. Les bombes qui avaient miraculeusement protégé LL. MM., éclatant en mille morceaux au moment où elle rencontrèrent la terre, portèrent la mort et la souffrance dans les rangs d'une foule inoffensive dont la terreur fut au comble quand elle crut s'apercevoir que le gaz était éteint. On supposait que les assassins avaient coupé les tuyaux afin d'agir dans l'ombre et au milieu du désordre ; mais l'illumination de la façade ayant reparu complète au bout de quelques instants, et le bruit s'étant répandu que les meurtriers étaient arrêtés, le calme revint peu à peu dans les esprits, et chacun se précipita pour dévorer les moindres détails de ce drame qui n'avait pas duré plus de 4 à 5 secondes.

On put voir alors étendue sur la terre humide de sang, des blessés, des chevaux morts, des débris de voiture et des hommes frappés dont le sang coulait et dont les cris douloureux disaient assez leurs souffrances. La première bombe en éclatant sous les pieds des chevaux de la voiture impériale, avait tué le porteur de gauche par deux fragments, dont le dessin ne peut être reproduit, non plus que celui de cette machine infernale.

L'autre cheval, frappé au poitrail, s'est jeté en avant quand il s'est senti atteint ; sous l'impulsion vigoureuse de ce cheval et malgré les efforts du cocher, blessé lui-même, la voiture entraînée a eu sa flèche brisée contre le pilier de la porte du vestibule.

Les deux autres bombes en éclatant faisaient de nombreuses victimes dans la foule et parmi les agents de service.

La voiture impériale est criblée de 43 trous formés par les éclats de la première bombe ; nous avons pu la voir au moment où on la remisait dans la cour de l'hôtel des commissaires-priseurs, et le dessin que nous donnons et qui la représente est d'une exactitude parfaite comme tous les autres.

Le relevé du *Moniteur* portait, mardi, le nombre des blessés à 125. Les médecins de service à l'Opéra et à l'Opéra-Comique ont été appelés immédiatement pour donner leurs soins aux victimes, dont les blessures sont affreuses ; elles sont à dentelures profondes et font énormément souffrir. Au nombre des personnes blessées, que nous ne pouvons toutes nommer, on cite M. Hébert, officier de paix ; M. Lanet, commissaire de police de la section de l'Opéra ; M. Roussel, officier de paix ; M. Hébert, inspecteur du château des Tuileries ; un agent (treize blessures, dont six graves) ; un sergent de ville, atteint mortellement, a succombé pendant la nuit. Le peloton de lanciers, dont l'Empereur, d'abord, ne voulait pas accepter l'escorte, a fait une excellente contenance pendant la bagarre ; aucun des cavaliers n'a bougé. Quand le silence a été rétabli, lisions-nous dans un récit, le commandant a dit à haute voix : « Quelqu'un est-il blessé? — Moi, mon commandant! » a répondu un lancier qui n'avait pas quitté son cheval et qui leva alors la main. Quelques instants après, il s'évanouissait gravement blessé, et la nuit le voyait mourir. Hélas! bien d'autres victimes sont allées le rejoindre! Dans les lanciers de la garde, douze hommes ont été atteints, dont sept grièvement ; trois des valets de pied qui se trouvaient derrière la voiture de l'Empereur ont été atteints de plusieurs projectiles. Le personnel de la Préfecture ne compte pas moins de vingt-neuf blessés, parmi lesquels un commissaire de police, un inspecteur divisionnaire et douze ou quinze agents ont des blessures graves. Nous ne reviendrons pas sur des détails déjà bien connus, et qui allongeraient ce récit sans lui donner plus d'importance comme document historique dans la collection qui est l'objet principal de l'*Illustration*.

LL. MM., accompagnés du duc de Saxe-Cobourg, déjà arrivé dans la loge au moment de l'attentat, sortirent de la représentation de l'Opéra quand elle était presque terminée, et après avoir reçu les félicitations des membres de la famille impériale, de beaucoup de personnages auxquels la nouvelle était parvenue. Le boulevard et les rues avoisinantes avaient été spontanément illuminées, et, malgré l'heure avancée de la nuit, la population échelonnée sur les trottoirs exprimait sa sympathie et son indignation par des acclamations et des vivats.

Plus de vingt-sept arrestations étaient opérées pendant la nuit ; mais, parmi les individus arrêtés, la plupart ne sont pas directement inculpés. Les plus compromis sont au nombre de sept, parmi lesquels un nommé Pierri, Italien d'origine comme tous les autres, qui fut arrêté d'une manière extraordinaire, justement quelques minutes avant le crime qu'il paraissait devoir diriger. M. Hébert, officier de paix, le reconnut, dit-on, dans la rue de Provence, malgré son déguisement, et quoiqu'il ne l'eût plus vu depuis cinq années.

Cette arrestation importante empêcha probablement le complot de réussir, en enlevant un chef aux conjurés. Pierri, établi à Paris avant 1848, a servi dans l'armée romaine sous les ordres de Garibaldi. Il est plein de détermination et de sauvage énergie. Un des conjurés demeurait rue Lepelletier, les trois autres rue Montmartre, *hôtel de France et de Champagne*, où ils ont été arrêtés dans la nuit du crime ; on les a trouvés couchés tout habillés et armés.

L'homme le plus compromis, après Pierri, est un comte Orsini, autrefois commissaire général de Mazzini dans la province d'Ancône, où sa seule présence mit fin aux brigandages, et qui, après avoir conspiré en Autriche et s'être échappé avec adresse de la prison où il était détenu, vint à Londres, où il gagna, dit-on, une centaine de mille francs par des conférences publiques. C'est là qu'il se sépara de Mazzini, qu'il accusait de faiblesse.

Deux autres personnes, arrêtées aussi, sont moins connues ; l'un, le comte Della Sylva, d'une excellente famille vénitienne, vivait à Paris en grand seigneur ; l'autre, Goméz, est un domestique napolitain au service d'Orsini.

On a saisi toute la correspondance des conjurés ; on sait leurs antécédents, leurs affiliations, leurs relations, et on suppose qu'ils étaient une vingtaine sur le lieu du crime.

Digitized by Google

Tous ces individus sont du parti opposé à Mazzini, qu'ils regardent comme faible et traitent de femme. Ils s'appellent, eux, des gens d'action!

La presse entière de France, comme de l'étranger, s'est associée à l'indignation éprouvée à Paris; aux premières nouvelles de l'attentat, et à l'heure où nous écrivons, cette indignation n'est pas encore apaisée. De tous les gouvernements sont parvenus à l'Empereur des compliments et l'expression d'une satisfaction certainement sincères. Déjà les grands corps de l'Etat ont présenté des adresses à LL. MM., et leur exemple a été et sera suivi par tous ceux qui, de près ou de loin, tiennent à la France impériale.

La première liste des blessés, publiée le 16 par le *Moniteur*, portait un chiffre de 106 personnes; la seconde en comprenait 16, et la troisième 19; cela donne un chiffre total de 141 personnes.

On peut dire que jamais crime plus horrible ne fit éclater de si grandes démonstrations d'intérêt et d'affection. On comprendra que nous ne puissions donner la liste de tous les corps qui ont présenté leurs félicitations à LL. MM. sur le péril auquel elles ont échappé, et ce soin est d'autant plus inutile, qu'en joignant à ceux qui ont pris l'initiative ceux qui la suivront, tout le monde voudra faire acte de sympathie près d'un trône que des malheureux ont essayé d'ébranler, et qui est sorti plus puissant d'une lutte dans laquelle il n'a rien perdu, en gagnant certainement l'appui de ceux même qui s'en tiennent éloignés. Une rumeur qui présente quelques probabilités prétend qu'une Note doit être remise au cabinet britannique dans le but de demander des modifications à la législation sur les étrangers. Quel droit fera l'Angleterre à cette prétention!

En attendant que l'opinion publique se prononce, le *Times* et le *Globe* déclarent qu'en respectant les lois du pays, le gouvernement ne doit refuser à aucun gouvernement étranger le droit de faire suivre ses propres investigations, ainsi que celles de sa police. Dans ces termes, la question nous semble à peu près résolue.

A côté de cet attentat, qui rappelle les plus mauvais jours de conspiration, : la machine infernale de la rue Saint-Nicaise et l'horrible appareil de Fieschi, les autres faits n'ont plus qu'un médiocre intérêt. C'est pourquoi nous les renvoyons plus loin. V. PAULIN.

(*Pour les nouvelles diverses, voir page* 59.)

Courrier de Paris.

Voici un hiver bien agréable, sans qu'il y paraisse. Il ne s'agit plus de s'endormir à l'ombre du brouillard et de soigner sa grippe, janvier est le mois des réveils et des réveillons. Ce grand poëme de la vie parisienne, chacun veut le réciter à sa manière, partout on le met en musique et on le traduit en ballets. Malheureuse chronique, et plus malheureux chroniqueurs, les voyez-vous écrasés sous les roses de l'information et chargés de plus de messages et de réclames que leur dada n'en saurait porter? Quelle belle occasion pour eux de conjuguer le verbe le plus fatigant de la langue : on a dansé, on danse, on dansera.

Ordinairement la Chaussée-d'Antin ouvrait le bal, mais la crise a entamé son coffre-fort. Dans ce quartier de la richesse, il est d'usage de se dire un peu ruiné; c'était donc à la rive gauche de mettre en train la rive droite, et le faubourg Saint-Germain a prêché d'exemple en montrant comment il faut s'y prendre pour amuser sa société. Une de ces soirées, entre vingt autres, a enlevé tous les suffrages par l'originalité de son programme, et ce programme a tenu tout ce qu'il promettait, c'est-à-dire la haute et basse comédie admirablement joués par des comédiens du grand monde, avec des exercices de somnambulisme pour intermèdes. On se croyait quitte de cette charmante fantasmagorie depuis la disparition de M. Home : erreur; le personnage a perdu son prestige, mais le phénomène subsiste toujours. Les esprits reviennent maintenant sous forme de bêtes, des oiseaux ont reçu le don de prophétie, certains quadrupèdes se piquent de nécromancie, le fameux Munito est effacé par un caniche somnambule qui fait tourner les tables et les têtes. On veut, par satiété, de tout essayer de tout pour se distraire.

Une distraction encore plus à la mode fort heureusement, c'est celle de faire du bien à ceux qui souffrent. Dans aucun temps on n'aura compté plus de sociétés de bienfaisance que de nos jours, et j'en conclus que ces entreprises charitables réussissent toujours. Assurer autant que possible un toit et du pain aux nécessiteux, tel est le but que se proposent principalement la plupart de ces associations, il faut bien courir au plus pressé. Une association nouvelle, l'*Œuvre de Bethléem*, réclame pour les pauvres quelque chose de mieux que cet ordinaire : elle aspire à monter leur garde-robe, et même à les mettre dans leurs meubles, s'il est possible. « Songez, dit-elle aux bonnes âmes et même aux âmes indifférentes, dans un langage très-propre à les toucher, songez qu'au sein de ce brillant Paris, un quart de la population en est réduit à coucher sur la paille, sans autre couverture ni linge que d'horribles lambeaux. Donnez-donc, donnez à ces malheureux de quoi couvrir leur dénûment; les rebuts de votre aisance seront une bonne fortune pour une si grande misère. » Meubles, vêtements, literies, tous ces dons en nature doivent être adressés à l'Œuvre de Bethléem, dont le siége est rue du Bac, 39. N'est-ce point la plus douce distraction pour le salon que de pouvoir adoucir les souffrances de la mansarde? La vertu y grelotte parfois sur le même grabat que l'indigence.

C'est là, dit-on, que le testament d'une brillante actrice aurait été chercher une pauvre famille, laquelle, par un sentiment de délicatesse surhumain, a répudié l'héritage. Ces braves gens n'ont pas trouvé que la fortune de leur parente fût assez purifiée par cette destination dernière. Il ne suffit pas d'admirer un si magnifique désintéressement, il faudrait y croire, et beaucoup ont le malheur d'en douter. Dans tous les cas, l'histoire n'est pas neuve, si elle est consolante. O vertu! ne serais-tu qu'un nom! s'écriait il y a cent ans, d'après Brutus, un philosophe de la secte incorrigible des sceptiques, en repoussant les mêmes avances que venait de lui faire la fortune. Bien que je ne sois pas Diogène, — continuait cet honnête homme, — les malveillants voudront voir mon orgueil à travers les trous de mon manteau, et leurs malices trouveront aisément pour frapper le défaut de ma vertu. La mienne d'ailleurs se comporte volontiers en folle du logis, elle me possède ou m'abandonne, selon le temps qu'il fait et le vent qui souffle, selon que ma cheminée fume et que j'ai bien ou mal digéré. Tel de mes habits me rend fequin; tel autre m'inspire de la modestie. Si le vin de Bourgogne m'inspire des sentiments généreux, le champagne m'égaye jusqu'à la médisance. La vue d'un ballet d'opéra m'a souvent fait perdre mes idées les plus philosophiques, et je n'ai pas toujours là le théâtre des marionnettes pour me les rendre. N'est-ce point une chose effrayante qu'il suffise d'une réflexion, d'une fantaisie et du moindre caprice pour nous faire bons ou mauvais. Notre âme, docile à l'impulsion d'un ressort inconnu, ou s'élève jusqu'au bien, ou tombe à plat dans le mal. La machine fait tout.

On allait vous parler comme tout le monde d'un mariage dont les clauses sont assez singulières pour faire du bruit, mais je m'avise qu'il ne saurait être aussi mémorable que la simple circulaire d'un monsieur porteur d'un titre nobiliaire et d'un beau nom historique. « Je voudrais, dit-il sous le voile de l'anonyme, trouver une femme, bonne, aimante, dont la situation de fortune me permette d'achever des travaux littéraires et philosophiques qui me donneront un des plus beaux noms des temps modernes. « Dans cet appel en masse aux veuves ou demoiselles en disponibilité, il n'y a d'exclusion pour personne. Le prétendant ou prétendu au nom historique ne fait aucune restriction d'âge, de figure ou d'origine, ce n'est pas de ce côté-là qu'il se réserve le bénéfice d'inventaire. Il s'offre tout simplement pour succéder à un mari quelconque, en laissant la veuve inconsolable libre de continuer son commerce. Il y a un dernier paragraphe encore plus explicite : Si la personne demandée ne voulait épouser le monsieur historique que pour son nom, et non pour l'habitation commune, elle pourrait compter sur les engagements qu'elle lui ferait prendre. » (S'adresser rue Servandoni pour l'entrevue; rien des bureaux.)

Tout le monde n'en est pas réduit à demander une femme comme on demande l'aumône. La simple profession de fiancé suffit parfois pour faire vivre son homme, mais on en vit si mal qu'elle sera toujours répudiée par les honnêtes gens. Une aventure récente a fait connaître la tactique de ces terribles épouseurs qui n'épousent jamais. Leur point de mire en apparence, c'est la main de quelque demoiselle en pleine maturité, pauvre Paméla fort impatiente de voir sa vertu enfin récompensée. L'épouseur est jeune, le monstre! peut-être beau, et dans tous les cas exilé, et il laisse bientôt voir à Paméla qu'elle pourrait lui tenir lieu de la patrie absente. Les bouquets s'ensuivent, puis les confidences, et le roman se continue par lettres jusqu'au jour de la déclaration qui est la préface des fiançailles. L'épouseur est millionnaire, c'est la moindre des choses, mais ses biens sont confisqués... provisoirement, et il lui faudrait de l'argent pour attendre auprès de Paméla des temps meilleurs. Vous connaissez la fin de l'aventure : Paméla, fatiguée d'attendre, a arrêté les frais et réclamé le remboursement, et c'est ici que la profession se dessine : on demandait des comptes au fiancé, il a fait le sien. « Note de mon tailleur, achat de bijoux, *item* d'une guitare, bouquets, friandises, heures de voiture et accessoires, total égal à la somme réclamée : cent napoléons. »

Ces menus propos ne sont pas d'un intérêt palpitant, et je les abrége en considération de cette information capitale. Dimanche dernier M. le Président du Sénat recevait dans ses salons une société d'élite, et, pour ajouter au charme de la soirée, S. Exc. y avait admis un enchanteur. Tout ce que l'art de la prestidigitation peut offrir de plus surprenant, Edouard Brunnet l'a exécuté avec une dextérité qui n'eut das de modèle et qui reste sans égale. Il est doué d'une force de divination vraiment effrayante; j'en pourrais citer des exemples, s'il était permis de raconter l'impossible. C'est bien là le sorcier que l'on eût brûlé au moyen âge, comme atteint et convaincu de faire sortir le monde de ses gonds. S'il nous faut quelque preuve de sa puissance, sachez que pendant une heure Ed. Brunnet a tenu sous le charme les personnages les plus graves et des intelligences illustres. Ces génies étonnés tremblaient devant le sien.

L'Académie des sciences morales — ceci n'a plus rien de magique, — vient de renouveler son bureau. Un jurisconsulte célèbre était sur les rangs pour le fauteuil de la présidence, mais c'est un économiste un peu moins célèbre qui l'a emporté. M. Dupin reste ci-devant président comme devant; on ne peut pas tout avoir.

Cette semaine encore, les morts vont vite. Les arts déplorent la perte d'Emile Seurre, le statuaire, et de Garneray, le frère du peintre célèbre, et peintre distingué lui-même; la Banque a perdu M. d'Argout, et la chansonnette, M. Chaudesaigues. Le manque d'espace ne nous permet pas de donner plus de développements à nos regrets. Il nous tarde, au surplus, de proclamer le nouveau triomphe de M. Alexandre Dumas fils au Gymnase.

Le *Fils naturel* est la bataille la plus décisive qu'il ait gagnée, mais nous n'oserions dire que c'est la plus belle. Drame romanesque ou roman dramatisé, la pièce débute par un lendemain de séduction. L'auteur montre ce fils illégitime au berceau et au moment où son père l'abandonne sans l'avoir reconnu; l'enfant de la pauvre ouvrière Clara Vignot n'aura point d'autre nom que celui de sa mère. Nous sommes d'ailleurs complétement rassurés sur l'avenir de ces abandonnés; ce Sternay le séducteur est plutôt un homme faible qu'un père dénaturé; et, avant de partir, il assure leur sort. En outre, leur infortune a déjà des amis: c'est M. Lucien, un amoureux platonique et poitrinaire de Clara, et qui s'apprête à lui laisser tous ses biens: c'est surtout Aristide Fressard, le parrain de l'enfant, et qui sera pour lui, jusqu'au jour de la majorité, la providence même sous les traits d'un honnête notaire. Le sujet du drame est nettement posé par ce prologue, dont l'exécution déguise à merveille la vulgarité.

Vingt ans s'écoulent, et Clara Vignot, grâce au million légué par son ami Lucien, a élevé son fils dans l'opulence. Jacques ignore le secret de sa naissance ; pour lui sa mère est veuve, veuve d'un M. de Boisseny, et c'est sous ce nom d'emprunt que dès son entrée dans le monde il se met à aimer une jeune fille, riche et de famille patricienne ou peu s'en faut. La grand'mère d'Hermine se donne du moins pour une marquise d'Orgeval, et son père était aussi un Sternay. Le hasard vient de conduire Jacques dans la propre famille de l'homme auquel il doit la vie, et qui lui a refusé son nom. Mais voilà qu'en un clin d'œil l'orgueilleuse marquise, qui s'était montrée favorable à M. de Boisseny, ne veut plus entendre parler de M. Jacques, son orgueil se revolte d'une mésalliance. Au moment de conclure, il fallait bien révéler ce grand mystère : Jacques est un fils naturel: c'est Fressard, le notaire, qui s'est confessé pour son pupille, et qui vient de l'éclairer lui-même sur sa véritable position. Jacques aussitôt court chez Sternay pour le sommer de lui rendre un père, et Sternay, qui est marié, refuse de reconnaître Jacques pour son fils. La scène est belle, et si habilement conduite, qu'on n'a pas le temps de s'apercevoir que la situation est des plus pénibles.

L'action ainsi engagée, le drame ne marchera plus seulement, il va courir. La société a mis Jacques hors la loi: eh bien, il se fera le nom que la loi lui refuse, il emportera d'assaut la position qu'on lui dispute, et ces beaux résultats, qui sont ceux de toute une vie de patience et d'efforts, Jacques les atteindra bien vite, car ce déshérité en apparence est vraiment l'enfant gaté du hasard. Il est riche, il aime, il est aimé : la nature lui a mis au front ce signe qui distingue ses privilégiés : il a l'intelligence, la volonté et la grâce. Accordez-lui quelques mois, un jour, une heure, moins que rien, et il aura fait son chemin, que dis-je? il aura assuré la paix du monde aux conférences de Constantinople de l'an 1840, et il en reviendra aussi célèbre que décoré.

C'est pourquoi, dans l'intervalle d'un acte à l'autre, la face des choses a bien changé; les rôles sont intervertis, le fils a reçu l'eau bénite du succès, il n'a plus d'état civil à réclamer, et c'est le *Père naturel* qui va implorer l'adoption qu'il n'a pas voulu donner. A toutes ses faiblesses, ce M. Sternay ajoute celle de l'ambition : il voudrait arriver comme un autre, c'est son dada. Or Jacques est en faveur, il a l'oreille du ministre. En outre M. Sternay voudrait être comte, parce qu'il a un oncle marquis, et c'est bien le moins que, pour commencer, on en lasse un député. Voilà le feu d'artifice qu'il tire sous les yeux de Jacques afin de le décider à se laisser reconnaître; mais Jacques n'est pas ébloui le moins du monde. La famille ne vient-elle pas de lui accorder la main d'Hermine? Son ambition est satisfaite, et quand Sternay vient lui dire: Embrassons-nous, mon fils, Jacques répond en ricanant: Merci, *mon oncle!*

Au bout de cette rapide analyse, nous ne saurions avoir la prétention de juger la pièce en quelques lignes, il ne suffit pas pour cela de l'avoir vue une fois. Tous ce qu'il nous est possible de constater aujourd'hui, c'est que l'impression a été vive et le succès incontestable.

Le *Fils naturel* est un ingénieux roman supérieurement intrigué et dialogué avec beaucoup d'esprit; mais est-ce bien là la comédie qu'on attendait de M. Dumas fils, et que lui seul peut-être est capable de nous donner aujourd'hui? C'est ce que nous nous proposons d'examiner, en rendant justice aux acteurs, qui doivent avoir leur part de ce grand succès.

Nous serons plus expéditifs pour la nouvelle féerie qui se joue au Cirque. *Turlututu*, un simple mortel, a donné son nom à cette immense machine; mais c'est encore le diable qui en est la cheville ouvrière. Satan, ou Belzébuth, est brouillé avec sa compagne Phosphorielle; leur ménage est devenu un enfer plus désagréable que l'autre. Il s'ensuit une rupture éclatante. Satan est parti pour coqueter auprès des filles des hommes, après avoir jeté sa femme à l'eau dans une bouteille phosphorique; mais *Turlututu* la tire de l'abîme, et, en reconnaissance du bienfait, Phosphorielle le gratifie d'un chapeau magique. Tel est le point de départ de cette diablerie, que l'esprit des auteurs a su rendre très-divertissante, et dont l'esprit du machiniste et du décorateur fait un magnifique spectacle.

PHILIPPE BUSONI.

Incendie au passage Jouffroy.

Un violent incendie a éclaté dans la nuit du 16, à une heure du matin, au passage Jouffroy, dans l'atelier de photographie centrale. Cet atelier, situé au deuxième étage, à droite du passage en entrant par le boulevard, occupe la presque totalité du passage, depuis le nº 40 jusqu'au restaurant.

Le feu a éclaté avec une telle violence que les locataires de cette partie du passage ont eu à peine le temps de fuir en toute hâte. C'est un locataire du premier étage qui s'en est aperçu d'abord et qui a donné l'alarme. Eveillé par le craquement des poutres que le feu consumait, il a prévenu ses voisins; mais déjà le feu avait fait de tels progrès que, lorsque les secours sont arrivés, ils ont dû se borner à circonscrire l'incendie dans son foyer et à préserver le voisinage. A deux heures et demie, on y était déjà maître du feu.

On ignore encore la cause de l'incendie; on pense que

Digitized by Google

le feu couvait depuis longtemps, car il s'est déclaré avec la même intensité que dans l'incendie de la maison du pont de Fer, qui a eu lieu il y a quelques mois.

Presque toutes les vitres de la galerie du passage ont été brisées. La circulation a été interdite sur ce point jusqu'à dix heures du matin.

Le gardien du passage, André Chassant, et surveillant de la maison n° 12, s'est fait remarquer dans cette triste circonstance par son zèle, son activité, son dévouement. Il est un de ceux qui ont le plus contribué à empêcher que le désastre n'eût des conséquences plus fâcheuses.

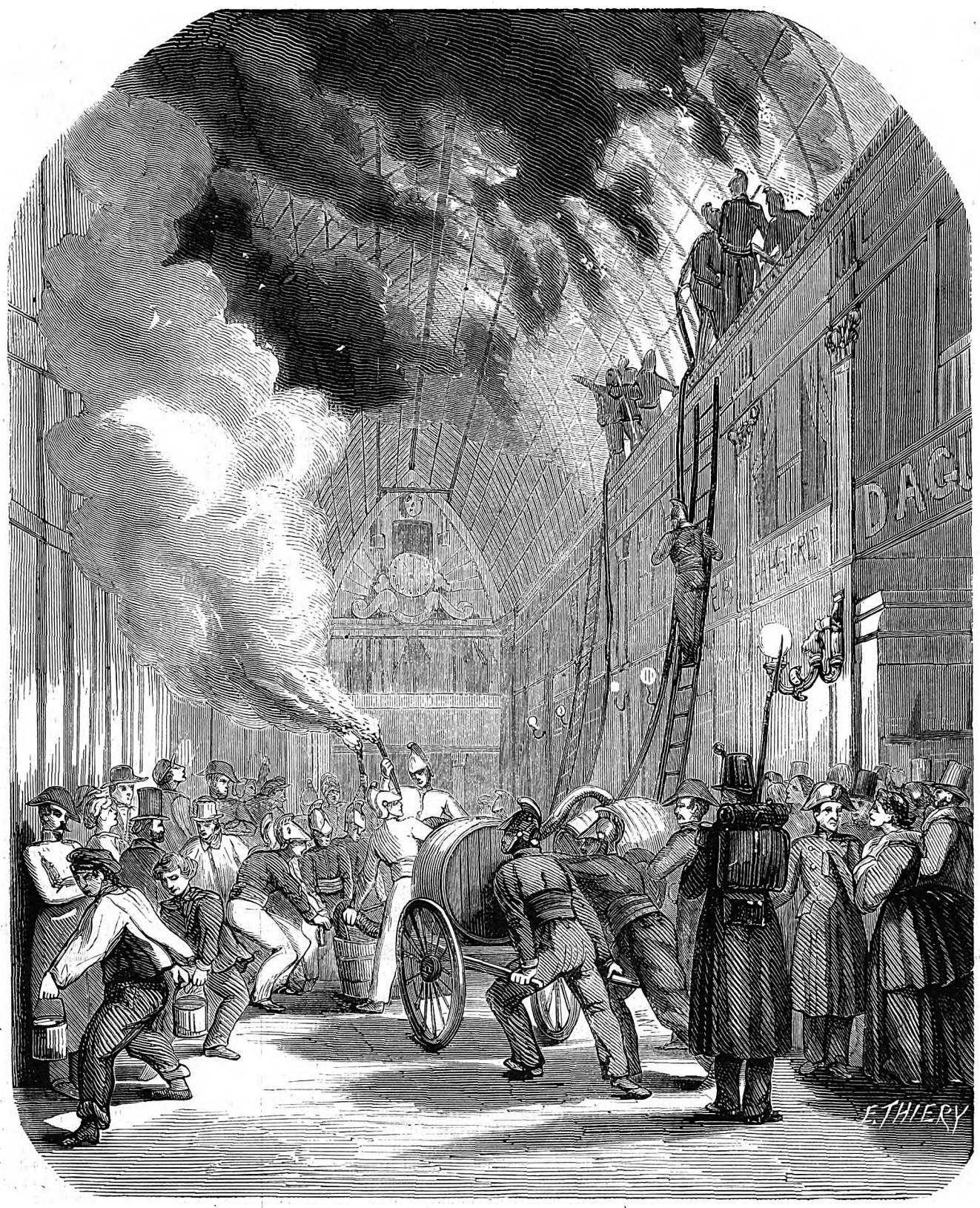

Incendie au passage Jouffroi, dans la nuit du 15 janvier 1858.

ARRESTATION

de Walker

ET DE SA BANDE.

Le gouvernement des États-Unis vient enfin de repousser d'une manière éclatante, aux yeux du monde et de ses propres citoyens, les soupçons qu'avait fait peser récemment sur lui la seconde expédition de Walker au Nicaragua et l'attitude passive de la corvette *Saratoga*, sous les canons de laquelle les flibustiers avaient débarqué à Punta-Arenas. Il a agi promptement et énergiquement pour réparer l'incurie ou la complicité de quelques-uns de ses employés fédéraux, et l'entreprise qui avait pu être organisée et recevoir un commencement d'exécution sur le territoire des États-Unis est allée avorter en plein sur les rivages auxquels elle était destinée, mais où l'a suivie et atteinte la justice nationale.

Dès le lendemain apparurent devant Grey-Town deux navires de guerre anglais et deux bâtiments américains dont l'un était commandé par le commodore Paulding. Fidèle à son ancien système de mensonge, le chef des flibustiers répandit alors parmi ses hommes le bruit que les navires américains n'avaient d'autres mission que d'empêcher les Anglais d'intervenir et de protéger ainsi leur propre camp. — Cependant un officier walkériste, ayant voulu traverser la baie en canot, en fut empêché par les embarcations américaines qui lui ordonnèrent de rebrousser chemin, et lorsqu'il voulut aller demander l'explication au commodore, la seule qu'on lui donna fut de le retenir prisonnier, tandis qu'un corps de débarquement descendait dans les chaloupes, qu'on armait plusieurs d'entre elles d'obusiers, et que l'on rapprochait les steamers.

Cinq cents marins américains débarquèrent sans résistance, pendant que les bâtiments se tenaient prêts à faire feu de toutes leurs pièces. Mais ces précautions étaient inutiles. Le camp fut environné en quelques minutes, et Walker, sommé de se rendre avec tous ses hommes, ne fit aucune difficulté. Son pavillon fut amené et tout fut dit. Les prisonniers furent immédiatement embarqués à bord du *Saratoga*, qui les transporta à Norfolk. Walker, ayant des raisons particulières de redouter un voyage à bord du *Saratoga*, obtint du commodore Paulding de se rendre isolément, sur parole, à New-York, s'engageant à se constituer prisonnier dès son arrivée, entre les mains du maréchal des États-Unis.

Il s'est, en effet, livré à l'autorité, et le maréchal, ne sachant trop quelles mesures prendre à l'égard du prisonnier qui lui tombe ainsi à l'improviste sur les bras, s'est décidé à partir avec lui pour Washington.

La seconde expédition de Walker au Nicaragua s'est donc bornée à une promenade en mer. Seuls, les cinquante hommes commandés par le colonel Anderson restent à Castillo, où il n'est pas à croire qu'ils se maintiennent longtemps. Le sort de Walker ne leur laisse aucune espérance.

Le dessin de Grey-Town publié ici, représente, sur le premier plan, le principal hôtel de la ville (*hôtel Saint-Nicolas*); dans le lointain on voit, au nord, un volcan peu incandescent.

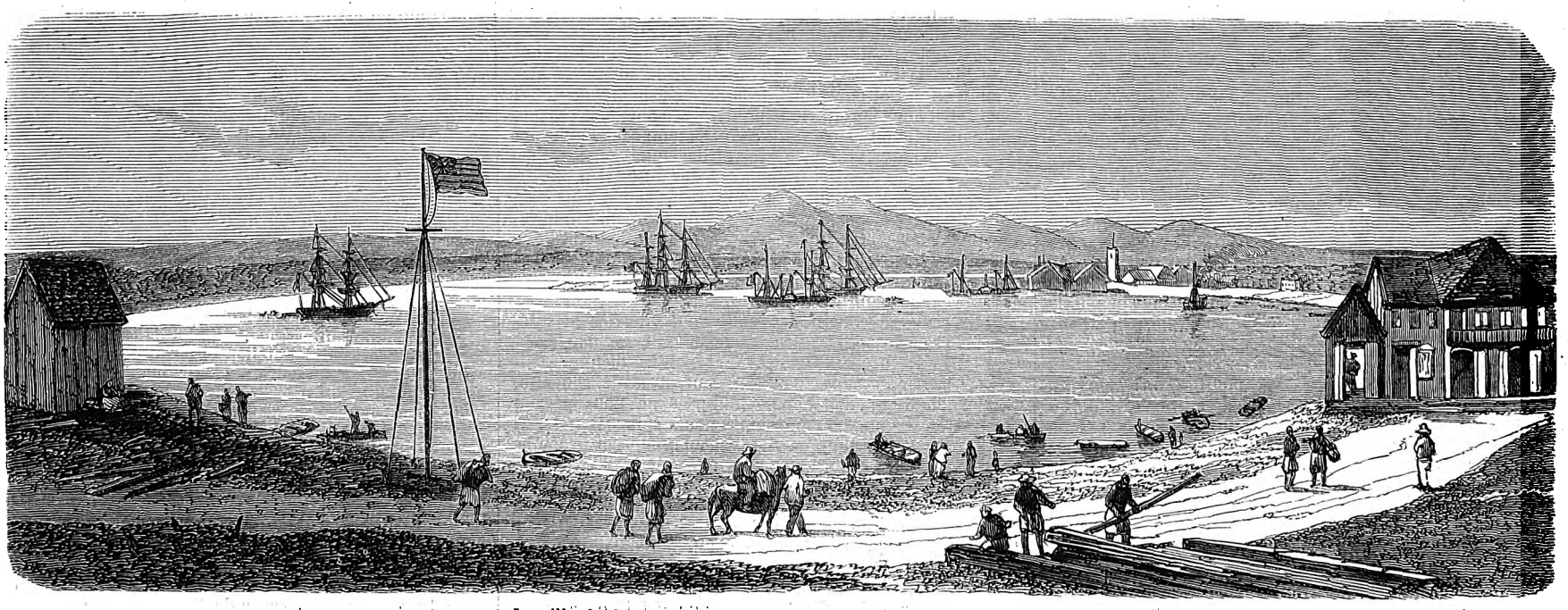

La ville de Grey-Town. — D'après un dessin de M. Lorette.

Digitized by Google

L'île anglaise de Hongkong.

Si la science et l'industrie peuvent se glorifier, à juste titre, d'un nombre prodigieux de découvertes et de progrès récents, le domaine de la géographie a fait aussi, depuis peu d'années, plusieurs conquêtes de la plus haute importance dans les relations du genre humain.

Il y aurait, à cet égard, des choses très-curieuses à raconter sur Suez, Aden, Singapore, Panama, San-Francisco, Greytown, Halifax et bien d'autres points, aujourd'hui célèbres, dont on ignorait presque le nom il y a une vingtaine d'années; mais nous devons nous borner ici à l'île de Hongkong, que naguère personne ne connaissait et qui est devenue le centre de l'action européenne dans l'extrême Asie.

La clandestinité illégale avec laquelle se faisait le commerce de l'opium sur toute la côte Est de Canton, avait porté les capitaines anglais à chercher, loin des villes maritimes, des mouillages déserts où il leur fût possible d'attendre, en toute sûreté, les contrebandiers chinois qui venaient nuitamment échanger leurs lingots de *Saï-si*, contre le poison dont raffolent les habitants de l'Empire du milieu.

Dans le labyrinthe des îles qui forment un vaste archipel à l'entrée de la rivière de Canton, un port magnifique réunissait toutes les conditions désirables pour la contrebande de l'opium; il était formé, d'un côté par une péninsule se détachant de la terre ferme, et de l'autre par une île rocailleuse et sauvage, d'environ 15 lieues de circonférence, qu'on appela *Hong-Kong*, du nom du torrent principal qui descend de ses sommités escarpées.

Les marchands d'opium prirent ce mouillage en affection et s'y réunissaient quelquefois en grand nombre; mais ni les navires de guerre, ni ceux de la Compagnie des Indes ne s'y rendaient. Ce ne fut qu'en 1839 qu'à l'occasion du meurtre d'un Chinois par des matelots anglais pris d'ivresse, le capitaine Charles Elliot, obligé, en sa qualité de surintendant britannique, d'aller sur les lieux examiner les circonstances du crime, appela l'attention de son gouvernement sur la valeur exceptionnelle de Hongkong au point de vue maritime.

Ce marin-diplomate, envoyé en Chine par son cousin lord Minto pour y faire, comme on dit, son chemin, s'était pris du plus vif enthousiasme pour Hongkong, et, dès ses premières altercations avec le commissaire impérial Lin, il proclama hautement que l'Angleterre devait s'en emparer, prédisant que cette colonie deviendrait l'*Emporium* du commerce du monde en Asie.

Aussi, dès les premiers succès remportés sur les Chinois par les armes anglaises, le capitaine Elliot demanda-t-il au commissaire impérial Ki-chèn, la cession absolue de l'île de Hongkong. Ki-chèn en fit l'abandon sans trop de difficulté, au grand mécontentement de l'Empereur, qui ne voulut d'abord pas ratifier ce morcellement de l'empire; mais les revers postérieurs firent taire ces répugnances, et le traité de Nankin annexa définitivement à la couronne d'Angleterre le port et l'île, dont d'ailleurs elle avait déjà pris matériellement possession.

Lorsque le pavillon anglais fut arboré pour la première fois à Hongkong (25 janvier 1841), on ne comptait dans l'île que quelques pauvres hameaux habités par des pêcheurs ou des contrebandiers. L'agriculture y occupait peu de bras, le pays étant hérissé de hautes montagnes arides et inaccessibles. Du côté du port, le terrain ne semblait même pas susceptible de recevoir des habitations, sa pente étant très-rapide depuis le bord de la mer jusqu'au pied des roches escarpées qui s'élèvent jusqu'aux nues.

Mais l'esprit entreprenant des Anglais ne se laissa point effrayer par ces difficultés plutôt apparentes que réelles. Des ventes successives de terrains furent faites aux enchères publiques par ordre du gouvernement, moyennant une simple redevance annuelle : les négociants s'y portèrent avec avidité, les constructions commencèrent à s'élever sur une foule de points, des routes parallèles à la mer s'ouvrirent pour faciliter les communications, et en peu d'années, une ville importante, à laquelle on donna le nom de Victoria, se posa fièrement en rivale de Canton et de Macao sous le rapport commercial, tandis qu'elle se posait en dominatrice de tout l'extrême Orient sous le rapport politique.

Mais là, comme partout, on eut l'occasion d'appliquer le toujours vrai *Sic vos non vobis!* Le capitaine Elliot qui avait *inventé* Hongkong, qui avait rêvé peut-être d'en devenir le *lord* titulaire, n'eut même pas la satisfaction d'y planter sa canne. Ce fut sir Henry Pottinger qui eut la gloire d'en être le premier gouverneur, et sa succession fut recueillie d'abord par sir John Davis, puis par sir George Bonham, et enfin par le plénipotentiaire actuel, sir John Bowring, qui a su amener les événements décisifs auxquels Hongkong devra probablement son complet abandon au profit de conquêtes bien plus importantes pour la Grande-Bretagne.

On ne peut pas nier, en effet, que, malgré l'excellence de son mouillage, Hongkong ne soit dans une situation défavorable au commerce anglo-chinois, trop éloigné qu'il est des grands centres d'industrie et du courant naturel que suivent les produits et les marchandises, tant à l'exportation qu'à l'importation.

Les Anglais eux-mêmes n'ont pas tardé à s'apercevoir de ce grave désavantage : aussi quinze ans se sont à peine écoulés qu'ils ont fait naître de nouveaux griefs à l'égard des Chinois pour s'emparer de la ville de Canton, dont ils doivent être en possession à l'heure qu'il est.

Canton! voilà une ville admirablement située, sous quelque point de vue qu'on l'envisage. Si, à l'issue du grand débat qui vient de s'ouvrir, elle reste la propriété de l'Angleterre, les villes fameuses de Bombay, Madras et même Calcutta deviendront des places d'un ordre secondaire pour

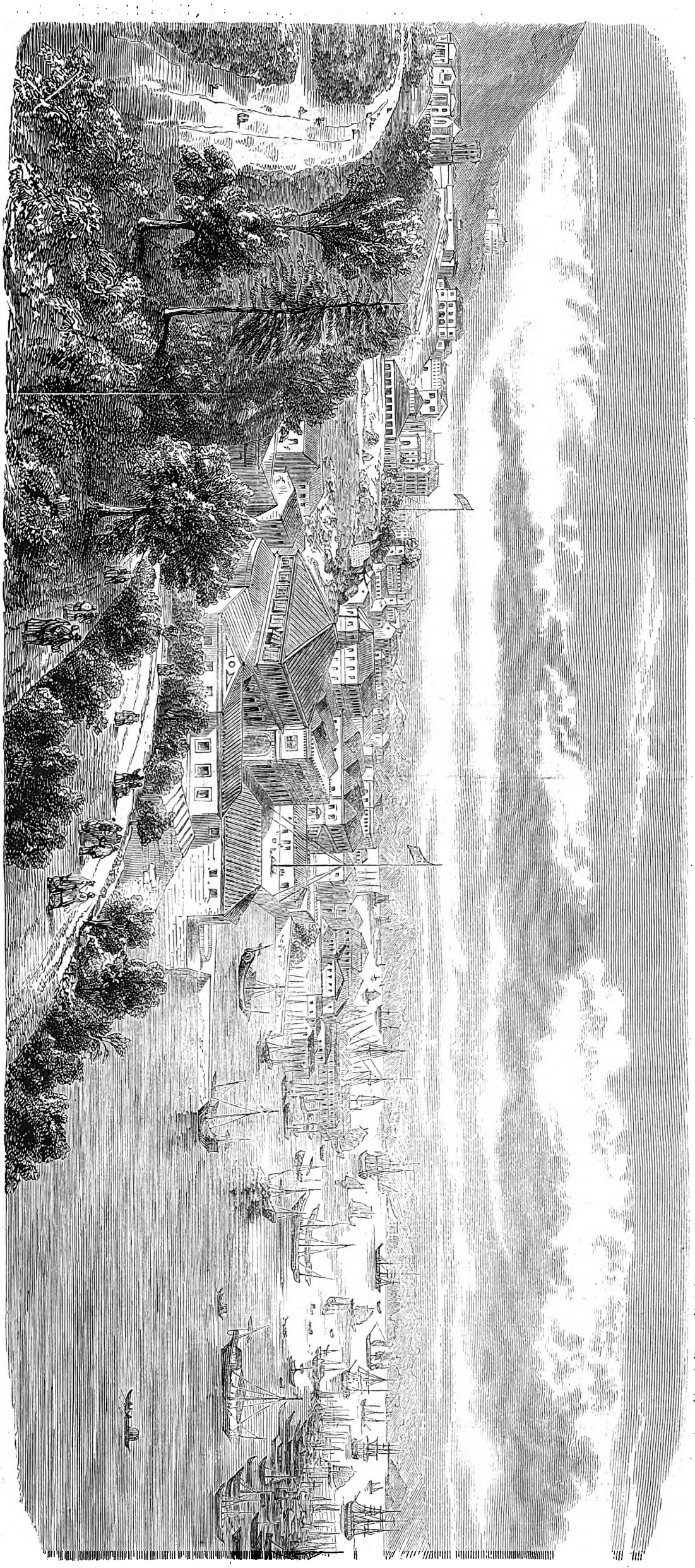

La rade de Hong-Kong. — D'après un dessin de M. L. Chamberyron, lieutenant de vaisseau.

Digitized by Google

le commerce britannique, mais alors Hongkong perdra toute valeur, et ne pourra servir, tout au plus, que d'arsenal maritime et de lieu de refuge aux navires chassés par la tempête.

J. M. C.

Chronique littéraire.

Bibliothèque des meilleurs romans étrangers, publication de M. Ch. Lahure. — *Le neveu de ma tante*, de Ch. Dickens, traduit par M. Amédée Pichot. — *Les Contes des montagnes*, par M. Alfred Michiels.

C'est bon signe quand les peuples éprouvent le désir de se connaître les uns les autres; ce désir est tout à la fois un symptôme et un moyen de civilisation. Voyager, c'est perdre ses préjugés sur la route; c'est s'élargir le cœur et l'esprit; c'est travailler à l'éclaircissement de tous les malentendus internationaux; c'est contribuer, pour sa petite part, au futur triomphe de la paix, de la concorde, de la fraternité, de la sainte alliance universelle.

Le malheur est que les voyages exigent qu'on ait du temps et de l'argent de trop: deux choses également rares à notre époque, où la vie se complique de tant de devoirs et de besoins factices; et quoique la locomotion soit devenue un peu moins coûteuse et beaucoup plus rapide, cette curiosité si légitime doit le plus souvent chercher ailleurs sa satisfaction, et c'est à l'imprimerie surtout qu'est réservé l'honneur de cette conquête sur le temps et sur l'espace.

Voyager, c'est se rendre service à soi-même; publier la relation de ses voyages, c'est rendre service aux autres. Apprendre une langue étrangère est encore une autre manière de voyager; traduire, c'est associer au bénéfice de ce voyage ceux qui n'ont pu le faire eux-mêmes.

Il faut, sans doute, une certaine dose de modestie pour se contenter d'être l'écho d'autrui; mais, si le rôle est modeste, il est encore plus utile; et plût à Dieu qu'on pût décerner la même épithète à tant d'auteurs ambitieux qui, pour parler en leur propre nom, n'en sont pas plus originaux!

Mais ce n'est pas seulement un rôle utile, c'est un rôle difficile aussi, lorsqu'on se propose d'être un écho fidèle; et une reproduction de cette espece, s'il s'agit d'un livre qui en vaille la peine, peut vraiment être elle-même une œuvre d'art. Il y faut un écrivain également maître des deux idiomes, et qui ne connaisse pas simplement la langue, mais les mœurs, mais les usages, mais les lieux, mais le pays tout entier, hommes et choses, de l'auteur dont il se fait le truchement. A ces connaissances spéciales il faut joindre une grande pénétration d'esprit, une grande souplesse de main, une faculté de transformation toute particulière, cet oubli de soi-même qui est la qualité la plus essentielle, et peut-être la moins fréquente, des auteurs dramatiques. Il faut être un pilote habile pour garder le juste milieu entre l'esprit et la lettre. En un mot, il faut tant de genres de mérite que ce phénix est encore peut-être à trouver.

Et cela se conçoit. Ce travail, pour atteindre le degré de perfection dont il est susceptible, demande beaucoup de temps. Jadis, lorsque tout se faisait posément, à loisir, le traducteur était dans de très-bonnes conditions pour bien faire; mais le système de traduction était mauvais. On était inexact de propos délibéré. On n'estimait complétement que son pays et sa littérature. L'auteur auquel on faisait l'honneur de le traduire n'était qu'une espèce de barbare ou de rustre qu'il était indispensable de débarbouiller et d'habiller à la française, avant de l'introduire dans la bonne compagnie. Aujourd'hui qu'on est revenu à des idées plus saines, et qu'on a perdu cette fatuité patriotique, c'est le temps qui manque. Le loisir et ses deux enfants, le soin et la patience, ont payé leur dette à la nature le jour où naquirent la vapeur et l'électricité. Tout s'improvise à présent. Il ne s'agit plus de bien faire, mais de faire vite, mais de faire à bon marché. Le bon marché, voilà le dieu du jour. Est-ce la faute des éditeurs? est-ce la faute du public? C'est un peu la faute de tous deux peut-être. Le public devrait commencer à comprendre que le bon marché est une chimère, et que, si peu qu'il paye, il n'en a jamais que pour son argent, et tout au plus. Les éditeurs, de leur côté, ne croient point assez à leur initiative, et oublient trop que le public, n'ayant pas la faculté de commander son menu, est bien forcé de se contenter de ce qu'on lui sert.

Il y aurait beaucoup de choses à dire sur cette influence des éditeurs, directeurs de journaux et de théâtres, et autres intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs intellectuels. Ce que nous avons pu acquérir d'expérience, pour notre part, nous porte à craindre que, trop exclusivement occupés de la question commerciale, ils ne se fassent pas une idée assez avantageuse de leur clientèle; et que, soit esprit d'économie, soit esprit de routine, ils n'aient trop de tendance à se méfier de l'intelligence humaine.

Cela se voit continuellement au théâtre; mais ces réclamations nous entraîneraient trop loin; et ce n'est pas de théâtre qu'il s'agit, mais de livres. Ce n'est même que de romans; des romans, traduits de l'étranger, dont M. Ch. Lahure travaille activement à nous composer une bibliothèque.

En tous cas, il serait injuste de rendre M. Lahure responsable de cet état de choses. La librairie à trop bon marché n'est pas de son invention; il la subit. A force d'imprimer pour le compte des autres, le successeur de Crapelet a éprouvé le désir assez naturel d'imprimer aussi pour son compte, — de se faire éditeur, voulons-nous dire: auteur, la fantaisie lui en viendra probablement plus tard; on ne saurait tout faire en un jour. — Éditeur donc et imprimeur, nul n'était plus à même de satisfaire cette monomanie de bon marché dans les limites du possible, et sa collection le prouve.

Et voyez comme les idées ont leur logique et leur enchaînement à notre insu! En nous laissant aller à vous parler de théâtre et de voyage, nous avions l'air de nous être écarté bien loin de notre objet; mais point du tout. Le roman ne tient-il pas du théâtre par la peinture des passions et des caractères? ne tient-il pas du voyage par la description des lieux et des mœurs? et l'attrait qu'ajoute à ce genre d'exploration sa forme dramatique, ne permet-il même pas de le ranger dans la classe des trains de plaisir?

Une collection des *meilleurs romans étrangers* était donc un annexe indispensable de la *Bibliothèque des chemins de fer*. Les meilleurs, c'est là un superlatif ambitieux dont on ne se fait pas faute d'user dans le commerce de la librairie, comme dans tous les autres commerces; mais ici, du moins, nous devons le reconnaître, la prétention qu'on affiche est réellement justifiée. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir la liste des trente et quelques volumes qui ont déjà paru; il suffirait même d'en citer les auteurs. Ce sont bien à peu près les meilleurs dans chaque genre, les plus célèbres, les plus populaires, puisque, pour l'Angleterre, par exemple, qui occupe à bon droit la première et la plus large place dans cette collection, c'est Charles Dickens, Thackeray, Bulwer, Mme Gaskell, Currer Bell (miss Bronte), lady Georgiana Fullerton et Harrison Ainsworth; vous voyez qu'il y en a pour tous les goûts.

Dickens! est-il besoin de redire ce que c'est que Charles Dickens? Nous en sommes un peu honteux; mais, entre nous, la précaution n'est peut-être pas encore tout à fait inutile. Au fait, pourquoi aurait-il le privilége d'être apprécié ici à sa juste valeur, de son vivant, lui étranger, lorsque le vrai mérite, même français, a parfois tant de peine à obtenir son rang dans notre chère France? D'ailleurs le moyen de l'apprécier dans les traductions, volontairement ou non, si infidèles qu'on en avait données jusqu'ici!

Il est vrai qu'entre tous il semble né pour le désespoir de ses interprètes, et que c'est surtout pour le traduire qu'il faut être doué à un degré suprême de toutes les qualités que nous récapitulions tout à l'heure. Son instrument a tant de cordes; son diapason est si étendu! Jamais à plus de sensibilité on n'a joint plus d'esprit et plus de comique. Jamais, depuis que le monde est monde, écrivain n'a plus fait rire et n'a plus fait pleurer. Pleurer et rire, non pas seulement tour à tour, mais très-souvent tout ensemble. Or la partie sérieuse peut encore se rendre à la rigueur; mais cette subtile essence de l'esprit, comment la transvaser sans qu'il s'en évapore rien? Mais cette phrase si ingénieusement enchevêtrée, si fantasquement entrecoupée d'incidences? Quel cavalier il faut être pour franchir après lui et comme lui tant de haies et de fossés! Et son comique?... *there's the rub!* voilà surtout le côté désespérant! Vous savez votre vocabulaire anglais sur le bout du doigt; mieux que cela, vous avez longtemps vécu en Angleterre, et vous vous croyez en état de comprendre Dickens et de le traduire. Prenez bien garde! Quand êtes-vous arrivé d'Angleterre? Est-ce d'aujourd'hui? est-ce à la minute? car la langue dont il se sert, ce grand comique, ce n'est pas celle du vocabulaire; ce n'est pas même la langue parlée de tous les temps, la langue de ce siècle, de cette année; c'est celle de la semaine, c'est celle du jour, cette langue qui se fait et se défait tous les matins; cette langue qui est une allusion continuelle à l'événement, à l'idée, à la mode du moment; cette langue méconnaissable, tant, pour exciter le rire, elle aime à se grimer, à se tordre tous les traits du visage. Là où les idées n'ont pas d'équivalent, comment trouver l'équivalent des mots? Et quelle difficulté énorme encore à ne pas tomber dans la vulgarité, en voulant rendre au naturel tous ces personnages vulgaires que l'auteur met en scène avec une si spirituelle adresse! Nous nous rappelons d'avoir vu jadis des traductions qui avaient donné tellement en plein dans cet écueil qu'elles avaient fait de ce délicieux écrivain, *proh pudor!* une espèce de Paul de Kock!!!

Celles qui se font aujourd'hui sous l'intelligente direction de M. P. Lorain, sans dispenser quiconque en est capable, de lire l'original, serviront, du moins, à réhabiliter Charles Dickens aux yeux de ceux qui ont le malheur, — nous dirions le tort, si la punition n'était pas au bout de la faute, — de ne pas savoir l'anglais. Ils n'auront pas tout Dickens; c'est impossible; mais ils en auront ce qu'en peut donner une traduction française, et c'est déjà plus qu'il n'en faut pour défrayer le succès de dix romanciers.

Charles Dickens est du très-petit nombre des écrivains dont il nous est impossible de parler sans enthousiasme, et nous nous croirions ingrat si nous laissions échapper cette occasion de le remercier, pour notre compte, de tout le plaisir, — ce n'est point assez, — de tout le bonheur dont nous lui sommes redevable depuis que nous le lisons, c'est-à-dire depuis qu'il écrit, de toutes les tendres et douces émotions, de toute la franche et irrésistible gaieté dont il nous a rafraîchi le sang. Pour la première fois de notre vie, nous nous félicitons de ne le point connaître, — ou quasi point, ne l'ayant jamais rencontré que deux fois, il y a une quinzaine d'années, à Londres, chez Macready; — car nous en sommes plus à l'aise pour proclamer ici, en toute indépendance, notre sympathie profonde, très-instinctive et très-réfléchie, pour son merveilleux talent, et pour l'emploi si vraiment moral qu'il a toujours fait de cette arme puissante.

Tandis que tant d'autres vont cherchant le succès à tout prix, et frappent à la porte de toutes les passions et de tous les intérêts dominants du jour pour se recruter une clientèle, Dickens a courageusement, noblement consacré sa plume à la défense de tous les faibles, de tous les opprimés; il a déclaré la guerre à tous les préjugés, à tous les abus; et, ceci soit dit à l'éloge de l'Angleterre, qui cependant, par habitude sans doute, prend très-bien en patience les abus et les préjugés; ceci soit dit surtout à l'éloge de cet irrésistible enchanteur, qui vous désarme et vous conquiert, malgré qu'on en ait, et par le rire et par les larmes, — cette généreuse imprudence, qui l'aurait cru? n'a point nui à son succès.

En voulez-vous la preuve, mais une preuve décisive, de ce genre de preuves qui sont si goûtées de nos jours? Savez-vous ce que chacun de ses romans lui est acheté? Trois cent mille francs. Vous trouvez cela prodigieux. Eh bien? il y a quelque chose de plus prodigieux encore peut-être que de les obtenir, c'est de les mériter; c'est qu'il ne les doive à aucune concession de principes, à aucune capitulation de conscience, ni en morale, ni en politique, ni en littérature. Comme cet éclatant et persévérant hommage rendu à un talent si foncièrement honnête est d'un bon et consolant exemple! Espérons qu'il fera école et enfantera beaucoup d'imitateurs. Dans ce mois où l'on échange tant de souhaits, celui-ci en vaut bien un autre.

Des fâcheux vous diront peut-être que Dickens pourrait mieux composer, que son style manque de pureté classique et de *gentility*, que parfois il tombe dans la manière, et qu'il lui arrive de dépasser les bornes de la vraie sensibilité et de pousser le comique jusqu'à la caricature. Mais ce qu'on devrait surtout vous dire, et ce que vous devez surtout croire, c'est qu'il n'existe pas, c'est qu'il n'a jamais existé, c'est qu'il n'existera... non, n'ajoutons pas qu'il n'existera jamais, — il ne faut pas décourager la nature, — un romancier qui ait été doué à son berceau par la fée, sa marraine, de tant d'adorables qualités. Dickens n'est pas de ces écrivains qui se discutent; on l'aime, on l'aime à la passion; cela dit tout.

La satisfaction très-mélangée que nous venons d'éprouver de ne pas être des amis de M. Charles Dickens, nous ne l'avons pas avec Thackeray, et nous voilà aux regrets, — regrets très-mélangés aussi, — des agréables relations que nous avons eues avec lui, puisqu'elles nous ôtent la liberté d'exprimer toute l'admiration dont nous sommes pénétré pour son talent. Nous nous voyons même doublement dans l'embarras; car, sur les cinq volumes de lui qui ont déjà paru dans la *Bibliothèque* de M. Lahure, nous en avons traduit deux; et si nous nous laissions aller à dire que l'un de ces deux ouvrages, *Henry Esmond*, est, à notre avis, son chef-d'œuvre, vous qui ne pouvez pas savoir que nous n'avons aucun intérêt à préférer ce roman aux autres, vous vous diriez que nous le trouvons le meilleur parce que nous l'avons traduit, tandis que la vérité est que nous l'avons traduit parce que nous le trouvions le meilleur. Empêché de la sorte de rendre justice à l'auteur et de rendre justice à ses œuvres, nous nous bornerons à ce seul mot qui, du reste, en dit assez: Thackeray est, en Angleterre, le rival de Dickens. Ils se ressemblent en ce que ce sont deux grands moralistes, deux esprits très-libéraux; ils diffèrent en ce que Thackeray est plus âpre dans sa satire et plus classique dans son style.

Avant ces deux romanciers, M. Bulwer était en possession de la vogue; et c'est beaucoup que de s'être maintenu au rang qu'il occupe encore, ayant eu affaire à ces deux terribles jouteurs. Il n'est représenté jusqu'à présent dans cette collection que par les *Aventures de Pisistrate Caxton*, roman qui est un hommage rendu au *Tristam Shandy* de Sterne; car l'imitation peut s'appeler un hommage que le talent rend au génie. La traduction de ce roman, qui est un des derniers de l'auteur, et un de ceux qui ont été le plus goûtés en Angleterre, n'est, du reste, qu'un prélude: nous apprenons que l'éditeur a traité avec M. Bulwer, et aussi avec M. d'Israeli, pour la publication de leurs œuvres complètes. Et à ce propos nous ne pouvons qu'engager M. Lahure à continuer de confier la traduction des autres romans de M. Bulwer à la plume qui a traduit *Pisistrate Caxton*. Nos lecteurs comprendront pourquoi quand ils sauront que cette plume est celle de M. Scheffter, qu'ils ont eu si souvent l'occasion d'apprécier dans ces colonnes mêmes. A cette raison toute spéciale et suffisante, nous en ajouterons une autre plus générale, savoir, l'avantage qu'il y a, au point de vue de l'unité, à ce qu'un même traducteur soit chargé de toute l'œuvre d'un même écrivain.

L'Allemagne aussi, mais dans une proportion bien moindre encore, a fourni son contingent à cette *Bibliothèque*, où nous avons remarqué, entre autres, deux romans fort intéressants à divers titres: *Afraja*, par Th. Mügge, qui offre une peinture très-vraisemblable des mœurs de la Norwége et de la Laponie; et *Doit et avoir*, par Gustave Freitag, qui a su résoudre le problème d'être vertueux sans ennuyer, d'être détaillé sans paraître long, d'avoir de la sensibilité sans fadeur, de la bonhomie sans niaiserie, enfin d'extraire la poésie du commerce, et quel commerce! celui de l'épicerie.

Puisque nous tenons les traducteurs, profitons d'un reste d'espace pour dire un mot de deux ouvrages qui ne font pas partie de la collection précédente. Le *Neveu de ma tante* n'est autre chose que le *David Copperfield* de Dickens, et son meilleur roman peut-être, le mieux composé du moins. Le traducteur, M. Amédée Pichot, est trop connu pour que nous ayons la fatuité de joindre à son nom un éloge. Nous préférons, — ce sera plus piquant, — lui chercher une querelle. Pourquoi d'abord changer le titre de l'ouvrage? Quand un titre n'a point d'équivalent en français, comme *Old Mortality* de Walter Scott, ce changement s'explique; mais ici à quoi bon dépayser si gratuitement les lecteurs, en substituant aux deux noms propres de l'original cette phrase d'un goût douteux? Ce n'est pas tout; nous avons encore un autre grief contre M. Pichot, et même un grief plus sérieux. David Copperfield est une œuvre de très-longue haleine, et nous comprenons qu'il n'ait pas été possible de le faire paraître sans coupures dans la *Revue britannique*. Nous-mêmes, si ennemis que nous soyons de ces mutilations, nous avons dû soumettre *Henry Esmond* à une opération chirurgicale de cette espèce, afin de pouvoir l'insérer dans le *Journal pour tous*. Mais, lorsqu'il s'est agi de le publier en volume, nous l'avons fidèlement rétabli dans son entier. M. Amédée Pichot

Digitized by Google

devait la même réparation au beau roman de Dickens, à ce roman dont l'auteur écrivait au traducteur : « David Copperfield est l'enfant de mon cœur. » L'admiration que M. Pichot professe pour l'œuvre et l'amitié qu'il professe pour l'auteur étaient deux raisons pour une; mais il en avait une troisième. Quand on fait comme lui des livres, et de bons livres, on a tout intérêt à donner l'exemple des égards dus à la pensée des écrivains. Si la loi internationale ne protége que la partie pécuniaire de la propriété littéraire, c'est à nous de la compléter en en protégeant, par notre respect, la partie la plus imposante, la partie intellectuelle.

M. Alfred Michiels prendra sa petite part de ces observations, car il s'est permis aussi quelques libertés du même genre dans ses *Contes des montagnes;* et cependant l'auteur du *Capitaine Firmin*, cet émouvant tableau de la vie des nègres en Afrique, qui est comme le revers de la médaille frappée en leur honneur par Mme Beecher Stowe, à raison de cette œuvre originale et de plusieurs autres, aurait le même intérêt que M. Amédée Pichot à respecter, à charge de revanche, les ouvrages qu'il traduit. Mais M. Alfred Michiels est un des collaborateurs de la *Revue britannique*, et ses infidélités sont probablement un sacrifice fait aux exigences de ce journal, une habitude contractée dans ses bureaux.

Le livre de M. Michiels est une espèce de colosse de Rhodes. Il a un pied en Angleterre et un pied en Allemagne. Il est moitié original et moitié traduction. Les nouvelles auxquelles nous donnerions la préférence seraient *une Guerre domestique*, que M. Michiels a traduite littéralement, et le *Phare d'Eddystone*, qu'il avoue avoir traité avec moins de réserve. M. Pichot et M. Michiels nous trouveront probablement bien rigoriste dans nos remarques; et le public, qui demande avant tout qu'on l'amuse, ne manquera pas de leur donner raison. Ainsi soit-il! Nous devions défendre les principes; mais le public est l'arbitre suprême; il a le pouvoir de lier et de délier; et, en cette circonstance moins que jamais, nous ne voulons la mort du pécheur.

LÉON DE WAILLY.

Bibliographie.

Traité pratique du droit industriel, ou *Exposé de la législation et de la jurisprudence sur les établissements industriels, les brevets d'invention, la propriété industrielle, artistique et littéraire,* etc., etc., *avec un répertoire alphabétique et les formules des principaux actes industriels*, par M. Ambroise Rendu, docteur en droit, avocat à la Cour de cassation et au Conseil d'Etat, avec la collaboration de M. Ch. Delorme, avocat à la Cour impériale de Paris. — 1 vol. in-8°.

« Nul en France n'est censé ignorer la loi; fiction nécessaire sans doute, mais fiction, s'il en fut, en ce qui concerne l'industrie. De toutes les parties du droit, aucune peut-être ne présente un plus grand nombre de dispositions législatives et réglementaires se modifiant, se complétant, se remplaçant les unes les autres, offrant au jurisconsulte des problèmes ardus à résoudre, au fabricant, au manufacturier, des difficultés d'application continuelles. Il n'est pas non plus de prescriptions dont l'observation soit plus strictement exigée, dont la transgression, même par ignorance, entraîne des répressions plus rigoureuses. Tantôt c'est le droit administratif sanctionné par l'exercice de ce pouvoir discrétionnaire, qui, par de simples contraventions, peut supprimer une industrie en pleine activité; tantôt c'est la loi pénale repoussant, en pareille matière, les excuses tirées de la bonne foi du prévenu; le plus souvent ce sont des lois spéciales dont il faut concilier les règles exceptionnelles avec les principes du droit commun. »

Telles sont les situations diverses qui sont faites, à chaque instant de la vie, au fabricant, à l'artiste, au négociant. — Le livre que nous recommandons comme le meilleur guide pratique de droit industriel n'est pas un simple recueil de lois et de faits; c'est encore un livre qui se propose la recherche de la loi morale comme règle des solutions judiciaires. — Les auteurs, en divisant leur ouvrage en trois parties distinctes, ont rendu les recherches plus faciles; et la disposition matérielle d'un travail de ce genre n'est point une chose indifférente.

« ... L'esprit qui nous guide ne paraîtra ni équivoque ni timide. Placés ici entre l'idée conservatrice de la propriété et les idées subversives qui ébranlent la nation du droit jusque dans ses bases, nous nous sommes gardés de ces théories douteuses, de ces doctrines complaisantes, qui énervent tout sous prétexte de tout concilier. Nous avons arboré hautement le drapeau de la propriété, repoussant avec énergie les transactions dangereuses qui, en affaiblissant le sentiment du juste et du vrai, en rendant toutes les solutions incertaines, n'expliquent que trop les hésitations, les variations de la jurisprudence. »

Certes on ne peut qu'applaudir à la lecture d'un programme aussi nettement énoncé; il ne reste plus qu'à faire des vœux pour que de tels sentiments d'honneur se propagent, et que la société, sous l'influence de ces principes régénérateurs, entre sans hésitation dans une voie nouvelle.

La première partie du livre traite de tout ce qui a rapport à la création et à la mise en activité des ateliers soumis à l'autorisation et à la surveillance administrative (établissements insalubres, usines sur les cours d'eau, industries relatives à la presse, aux subsistances, etc.).

La seconde partie est consacrée à la série des droits qui constituent, à divers titres, le principe de la garantie de la propriété industrielle (brevets d'invention, dessins, marques de fabrique, noms et autres désignations des produits, enseigne, achalandage, propriété artistique et industrielle, usurpation d'enseigne, ou de toute imitation de nature à tromper le public, en vue de nuire à une entreprise quelconque, etc.).

La troisième partie, sous le titre d'*Obligations industrielles,* comprend l'ensemble des obligations qui naissent même de l'industrie, soit qu'elles résultent de contrats particuliers aux professions industrielles, soit qu'elles proviennent des faits auxquels donnent lieu ces mêmes professions; — les rapports entre les maîtres et les personnes placées à divers titres sous leur dépendance : apprentis, enfants, ouvriers, ainsi que la juridiction spécialement établie pour régler les rapports dont il s'agit; enfin les rapports des industriels entre eux et avec le public.

L'ensemble de cet ouvrage, largement conçu, est simple, clair, et offrant une recherche facile, grâce à une table alphabétique des questions de droit industriel placées en tête du volume. Tout le monde peut y lire sans études préalables; les intérêts privés et la morale publique ne peuvent qu'y gagner.

Carte topographique de la lune,

PAR M. BULART.

Nous espérons que les lecteurs de l'*Illustration* n'ont pas oublié les beaux dessins et la description topographique de la lune qui les accompagnait, et dont M. Bulard a enrichi notre collection. M. Bulard est le vœu réalisé d'Arago, regrettant qu'il ne se rencontrât pas un artiste et un observateur réunis dans la même personne. L'Almanach de l'*Illustration*, qui est spécialement astronomique, est une nouvelle preuve de ce double talent, constaté dernièrement dans une séance de l'Académie des sciences par un rapport de M. Faye, dont nous reproduisons la substance.

A l'aide d'une lunette grossissant douze ou quinze cents fois, M. Bulard a fait un grand nombre de dessins de la lune.

Ces dessins, mélangés d'ombre et de lumière, étaient une véritable carte topographique, où l'intensité des ombres pouvait, jusqu'à un certain point, donner la mesure approximative des reliefs et des dépressions.

Sur ces mesures, M. Bulard, après bien des tâtonnements, est parvenu à construire enfin son relief, puis il a eu l'idée d'en faire une image photographique dont l'aspect, à sa grande surprise, s'est trouvé presque identique avec celui des dessins faits à l'aide de la lunette.

La conclusion est toute simple. Si les dessins sont bien l'image de la lune, et si l'image du relief reproduit exactement les dessins, le relief doit être effectivement celui de la lune elle-même. C'est ce qu'a pensé M. Faye, qui a présenté le travail, dont la conséquence est que les géologues se trompent en considérant la lune comme un sol éminemment volcanique, où les forces volcaniques ont pu s'exercer librement en l'absence de toute pression, et par suite de la faiblesse de la pesanteur.

Il paraîtrait, au contraire, que sans éruptions violentes, sans dislocations analogues à celles qui ont produit les grandes chaînes de montagnes terrestres, sans explosions résultant de gaz ou de vapeurs comprimées dont la lune semble dépourvue, la réaction de l'intérieur sur l'écorce se serait accomplie lentement et régulièrement, tant qu'aurait duré l'inégalité primitive entre la rotation et la révolution.

Nécrologie.

Une perte infiniment regrettable est celle de M. de Poncharra, ancien colonel d'artillerie, dont les travaux sont fort appréciés dans ce corps savant. M. de Poncharra laisse manuscrite une *Histoire des armes de guerre*, que la mort l'a empêché de publier, mais qui le sera bientôt et qui restera, après les services militaires de l'auteur et les rares qualités qui le rendaient cher à sa famille et à ses amis, un titre glorieux à la reconnaissance et au respect du public.

Une des publications historiques les *plus* importantes de notre époque est celle que MM. Firmin Didot nous ont données sous le titre d'*Univers pittoresque*.

Cette histoire universelle, dont chaque volume forme un tout, a été composée par nos littérateurs et savants les plus distingués, la plupart membres de l'Institut. Le grand nombre de planches qui accompagnent les volumes, contenant chacun la matière de deux ou trois volumes, ajoute l'agrément à l'instruction. C'est à la fois un livre de bibliothèque et un livre de voyage. Tout ce qu'offre de plus remarquable et de plus intéressant les grands et dispendieux ouvrages publiés par les gouvernements s'y trouve résumé. Selon les événements du jour, qui se manifestent sur telle ou telle partie du globe, il suffit de recourir à l'un des volumes de l'*Univers*, publiés par MM. Didot, pour y trouver des renseignements précis sur l'histoire, les mœurs, les coutumes, la statistique, la géographie et la représentation des sites, monuments, costumes, etc. Le prix de chaque volume met cet ouvrage à la portée de toutes les fortunes.

Le corricolo. — La diligence napolitaine.

Qu'as-tu fait, Paris, de ces humbles véhicules campagnards, si sales, si étroits, si incommodes, qui, il y a quelques années, transportaient pendant l'été une partie de la population à Saint-Cloud, à Versailles et aux autres points de ton horizon champêtre? La gaieté moqueuse de tes habitants les désignait sous un nom bizarre : celui de *coucous*, lorsqu'elle ne s'oubliait pas jusqu'à leur donner une désignation plus vulgaire et moins polie? C'était un reste de rouille gauloise. S'ils parlaient peu respectueusement de la voiture, les voitures se traitaient assez lestement eux-mêmes : ils consentaient à se considérer comme des *lapins*, quand ils montaient à l'extérieur à côté du cocher; position inférieure dans le classement social des voyageurs, qui avait son dédommagement dans un léger abaissement du prix du transport. A l'intérieur les jambes ne trouvaient où se loger, les genoux, les coudes et les épaules étaient meurtris, mais la gaieté compensait les ennuis du voyage, la longueur de l'attente avant le départ, la lenteur de la marche et la courbature causée par le séjour dans une boîte aussi mal imaginée. Avant le coucou, si médiocre moyen de transport, la route de Paris à Versailles avait vu le *carrabas*, décrit par Mercier, longue cage d'osier, où s'entassaient vingt personnes, et qui, tiré par huit chevaux, faisait quatre lieues en six heures et demie. Personne ne se rappelait le carrabas, quand régnaient les coucous; bientôt ceux-ci furent détrônés par les *célérifères* et les *gondoles;* à leur tour ces derniers l'ont été par les chemins de fer. Ainsi passent les gloires de ce monde.

Serais-tu aussi destiné à bientôt disparaître, heureux *corricolo* napolitain, au nom poétique et qui semble courir? Déjà la civilisation, malgré les résistances et les lenteurs que lui oppose l'Italie méridionale, a étendu le niveau de ses chemins de fer sur un côté des rivages du golfe de Naples. Le corricolo ne parcourt plus aussi fréquemment qu'autrefois le trajet entre Naples et Portici, Torre del Greco, Torre dell' Annunziata et Pompéi. Ce n'est plus lui qui transporte les touristes de toutes nations aux merveilleuses ruines de la ville ensevelie. Aujourd'hui le voyageur arrive à toute vapeur à l'antique municipe romain, à la vieille ville campanienne occupée par les Osques et les Samnites, et il descend de wagon pour se rendre à cette villa où Cicéron recevait Octave, quand celui-ci n'en était encore qu'au commencement de sa fortune politique.

Si le chemin de fer a chassé en partie le corricolo des routes au sud du Vésuve jusqu'à Castellamare, ou jusqu'à Nocera et à la Cava, cette verdoyante vallée, si hyperboliquement vantée par l'amour des Napolitains, il règne seul encore sur les fortunés rivages qui, au-dessus de Naples, s'étendent jusqu'à Pouzzoles, Baïa et le cap Misène. Il n'y a pas d'instant où la grotte de Pausilippe, antique tunnel creusé par les mains d'un peuple inconnu, ne soit traversé par ces légères voitures, soit chargés de *contadini* se dirigeant vers Naples, soit emmenant de Naples quelques touristes vers le lac Agnano, le lac Lucrin et le rivage de Baïa, ce lieu de délices où les riches Romains avaient des maisons de campagne, où ils venaient *prendre les eaux*, et s'abandonner à toutes les voluptés d'une vie dissolue. Aujourd'hui cette mer azurée n'est plus sillonnée par des barques dorées et aux voiles de pourpre; elle ne retentit plus de concerts, de chants d'allégresse; mais ces rives muettes et solitaires n'ont rien perdu de la beauté de leurs flexibles contours : elles sont toujours inondées d'une admirable lumière; c'est toujours la même terre enchantée, et, comme dit le poète Sannazar :

Un pezzo di cielo caduto in terra,

« Un morceau du ciel tombé sur la terre! » Et quiconque a visité ces lieux en conserve une si poétique impression que, les eût-il parcourus dans le plus dur corricolo de tout le royaume de Naples, il étend jusqu'à lui le charme de ses souvenirs. Et cependant le corricolo n'est qu'une sorte de *coucou* italien. Seulement, au lieu d'être une voiture fermée, c'est un cabriolet découvert, où rien ne gêne la vue, et plus ou moins bien suspendu sur deux roues élevées qui en font une machine très-roulante. Parfois il ne manque pas d'une certaine recherche décorative; mais souvent il présente l'aspect de l'abandon et de la décrépitude; et le cheval qui y est attaché est un de ces chevaux impossibles, un de ces animaux apocalyptiques, qui ne semblent même plus bons à être envoyés à l'équarrisseur. Malgré cette apparence désolée, si vous ne tenez pas au luxe, ne faites pas fi, au besoin, de ce sordide équipage. Ce cheval, qui semble ne pas avoir la force de mourir, a encore celle de galoper; cette voiture, toute désarticulée par suite des cahots et des secousses qui ont éprouvé sa longue existence, est solide encore; elle chemine et roule parfaitement. Peut-être vous secouera-t-elle un peu rudement, si vous l'occupez seul ou à deux seulement. Mais laissez-y monter tous les piétons que vous rencontrerez le long du chemin, — ne vous inquiétez pas du nombre, — personne n'empiétera d'une manière incommode sur la place à laquelle vous avez droit. Ils s'assiéront trois ou quatre, hommes et femmes, sur les brancards; il grimperont et se tiendront, tout autant, derrière le corricolo; grooms d'une nouvelle espèce, très-mal, très-peu ou même à peine vêtus; bonnes gens du reste, qui ne vous adresseront pas la parole si vous n'êtes pas en humeur de jaser, mais qui, par-dessus votre tête, engageront de sonores colloques avec le cocher. Quand la voiture sera au grand complet, si quelque campagnard attardé y demande place encore, ne protestez pas davantage. Lui aussi il trouvera à se loger sans vous importuner : il va se glisser dans la manne de joncs suspendue sous la voiture. Et maintenant, fouette cocher! Ce bucéphale échauffé a retrouvé toute sa généreuse valeur, et le *corricolo*, bien lesté, n'a plus de cahots; il roule rapide vers Naples en soulevant la poussière des voies antiques.

Dès qu'il ne s'agit que de rayonner autour de Naples, le *corricolo* est pour le voyageur le véhicule le plus commode. Au sud de Salerne, le terme de ses courses est Pæstum, dont les temples antiques, encore debout dans leur majestueuse solitude, impressionnent si vivement, même après avoir vu Pompéi. Au delà, l'Italie est très-peu connue, et cependant elle offre des scènes pittoresques d'un grand caractère; mais il faut acheter ces impressions au prix de privations et des fatigues d'un voyage qui exige huit à dix journées de voitures, si de Naples on veut s'avancer jusqu'à l'extrémité de la Calabre, de ce Brutium, où Annibal se maintint comme dans une citadelle, défiant la fortune de Rome, sa haine et sa colère. Quoi qu'on quitte ici les voies fréquentées, les moyens de transport ne font pas défaut; outre les voiturins, outre la *rettura corriera*, qui porte les dépêches, on trouve des diligences allant dans diverses directions, et, au besoin, elles sont accompagnées de quelques hommes armés, pour les protéger contre les attaques des bandits, qui, depuis les temps antiques, ont été la terreur traditionnelle, et souvent exagérée, de la contrée. Que les peintres, que les romanciers se hâtent d'aller chercher de poétiques inspirations et recueillir de dramatiques récits dans ces contrées encore un peu sauvages! car la civilisation s'avance, et dans quelques années, sans doute, le gouvernement napolitain songera à rattacher à l'Italie la Sicile, en prolongeant un chemin de fer jusqu'en face de ses rivages; et toute cette partie de l'Italie méridionale, interdite aujourd'hui à la curiosité prudente des touristes, deviendra, grâce aux wagons et à la vapeur, le but ordinaire et bientôt banal de leurs excursions.

A. J. DU PAYS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Le tison du diable.

(Suite et fin. — Voir le précédent numéro.)

— Ne la connaissez-vous pas, seigneur? fit Vospicus. C'est la fille d'Herwyn de Steinbach, c'est la douce et belle Sabine. Jamais enfant n'eut l'âme plus chrétienne, et son père est bien heureux de l'avoir pour veiller à ses besoins. Voyez, qu'elle est jolie sous son aumuse! Quelle démarche et quel air de tête! Elle rentre sans doute au logis paternel après être allée quérir des drogues chez le médecin pour le soulagement de son père. Un si bon cœur et un si grand esprit! Vous voyez cette fillette! eh bien, elle a les doigts d'une fée, et plus d'un tailleur d'images serait fier de travailler comme elle. On dit que Mgr l'évêque l'a choisie pour faire la statue de la sainte Vierge qui décorera le maître-autel. Elle devait se marier, la pauvre enfant, avec un maître sculpteur originaire d'Italie; mais, quand l'imagier a vu la débâcle, il a quitté précipitamment la ville afin de ne point contracter alliance avec un homme déshonoré. On dit qu'il travaille à Cologne. Qui peut le *savoir*?

— J'ignorais ces détails, maître Vospicus. Je n'avais jamais connu qu'un fils à l'architecte Herwynn, un petit garçon très-joliet et que Monseigneur traîne à sa suite.

— Vous voulez parler du petit Jehan, un enfant de chœur, toujours fourré, houssé, coiffé d'un chaperon d'agneau et rose à faire pâlir les pommes de chêne, joli cœur, ma foi, et qui revient toujours à la *maison* les mains pleines de pièces de monnaies, de chandelles et de pâtisseries. C'est un grand clerc, a ce qu'on dit, un prodige de science et de piété dans sa petite taille. La maîtrise voudrait l'accaparer,... car il a une voix superbe, mais son père prétend le retirer de l'Eglise pour lui apprendre les premiers rudiments de son art. Saint Thomas doit céder le pas à Vitruve. Ce n'est pas sans peine que Mgr l'évêque doit rendre le fils au père; car il espérait beaucoup d'honneur de cet enfant pieux qui serait peut-être devenu un grand saint, tandis que le diable a beau jeu avec les compagnons de la grande cognée.

Comme il terminait cette longue période, maître Vospicus reçut une bousculade dans *le flanc*, et vit flamboyer deux yeux qu'il reconnut aussitôt pour appartenir à l'un des chefs de la maîtrise calomniée. Il n'était pas sans quelque appréhension sur les suites de cette rencontre et de son bavardage; heureusement pour lui, la procession commençait a sortir de l'église avec ses croix et ses bannières, précédée des confréries, escortée de tous les moines et gens d'Eglise réguliers et irréguliers. Il se fit un grand brouhaha, et maître Vospicus se vit séparé par le flot ondulant de la foule, non-seulement de son redoutable ennemi, mais encore de son protecteur et interlocuteur, Walther von Schwartzenech.

Tandis que la procession fait plusieurs fois le tour du feu Saint-Jean, quittons, s'il vous plaît, la place de la Cathédrale, et disposons-nous à monter l'escalier de maître Herwyn de Steinbach. Il occupe un assez vaste logis dans cette maison communale que nous vous avons signalée au début de ce récit. Car ç'a été une des conditions de son marché avec la ville, qu'il serait logé pour rien pendant le temps qu'il emploierait à ériger le Munster. Voici donc vingt-huit ans passés qu'il occupe une partie de cette maison; il s'y est marié, il y a perdu sa femme et sans doute il y terminera une vie glorieusement utile. Thann, Freyburg et Strasbourg attestent sa prodigieuse aptitude et son dévouement à l'art. Eh bien, toute cette gloire est à la veille d'être compromise par un de ces accidents qu'il n'est pas permis à la science de prévoir. Les coupes, plans et élévations sont conformes aux règles les plus strictes de l'art. Il n'a point outrepassé les lois de la plus grande arcadure possible. Les contre-forts sont puissants et en assez grand nombre. Pourtant la tour, à peine élevée à la hauteur d'un premier étage, menace de s'effondrer, entraînant le portail dans sa chute, et probablement toute la partie inférieure de la nef.

Le grand Herwyn est profondément triste. Depuis un mois il tremble la fièvre, et tous les maux du corps ne sont rien en comparaison des angoisses de son esprit. Assis, ou plutôt accroupi dans une haute *stalle* en chêne, il médite auprès d'un feu pétillant qui ne peut même le réchauffer. Sur la table, le long des murs, par terre, sont des lavis, des écritures, des calculs, des plans géométriques qui attestent chez l'architecte une recherche sévère et le plus scrupuleux examen de son œuvre. Un lit non dérangé sous ses courtines en brocart d'Arras atteste qu'il n'a pas pris de repos au moins depuis vingt-quatre heures et peut-être davantage. L'horloge à roue, qui babillait sur le chambranle de la haute cheminée, s'est arrêtée à l'heure de minuit, et nous voici au coucher du soleil. Une tasse en terre commune, remplie d'un breuvage réparateur, est là sur sa table, témoignant que le maître n'a pas souci de son corps. Le front dans les mains, il médite profondément, et deux petits coups frappés sur la porte de la chambre, comme avec le fer d'un marteau, n'ont point eu le pouvoir d'interrompre sa rêverie. Preste comme le vent Eurus, un personnage nouveau s'est glissé par l'huis à peine entrebaillé : il est vêtu d'un habillement mi-parti rouge et jaune, avec de grandes manches de parade doublées en soie de Lucques. Son chaperon est en drap noir de Londres, et sort évidemment de la main d'un bon couturier. Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire dans la toilette de ce personnage, ce sont ses souliers à tête de taureau, avec deux petites cornes pareilles aux crocs des souliers à la poulaine. Cette singularité nouvelle, qui distingue les gens de la cour de France, la chaîne d'or qui brille sur sa poitrine, son surcot doublé de vair, et pardessus tout son assurance, témoignent assez que le visiteur n'est point un homme ordinaire, un simple bourgeois de la ville.

Il s'avance vers la haute chaise d'Herwyn, et, bien qu'il prenne les plus grandes précautions pour dissimuler une claudication à peine sensible, on s'aperçoit, avec un peu de malice, qu'il boite légèrement. Debout, derrière l'architecte, un bras fièrement campé sur la hanche, il touche de la main gauche l'épaule du maître, et lui garde le plus aimable sourire pour le moment où, retournant la tête, il se verra face à face avec son visiteur. Herwyn a bondi comme sous une force inconnue; il se dresse de toute sa taille amaigrie, et les yeux ardents, les lèvres blêmes : « Que voulez-vous, seigneur? » lui a-t-il dit.

Un rire strident, sec, métallique, lui répond. Le visage de l'inconnu prend, en se dilatant, la forme de ces mascarons à barbe de bouc que nous avons copiés sur les monuments de l'Etrurie. Le dédain, le cynisme et la raillerie se jouent sur des lèvres minces, promptes sans doute à lancer l'insulte. Quand il a donné largement cours à son hilarité :

— Pardon, maître Herwyn, lui dit-il avec assurance;... pardon de cette présentation, au moins singulière; mais la frayeur, qui vous a pris en m'apercevant, donnait à vos traits une expression si comique que je n'ai pu m'empêcher de rire... Vous pâlissez affreusement; seriez-vous malade?... Puis-je vous être utile à quelque chose?...

— Merci, monseigneur;... mais saurai-je ce qui m'offre l'heur de vous voir, et de quel nom dois-je vous appeler?...

— Maître, dit l'inconnu, je me nomme Simon de Sikingeh, comte de Gonsenheim, burgrave de Monbach et seigneur de Carthaüser-Hoff. J'ai appris vos mérites énormes par la commune renommée, et comme je veux pour ma seigneurie une église magnifique, aussi belle que le Munster de Thann, je n'ai pas cru devoir m'adresser à d'autre qu'a vous. Ne me dites pas que c'est impossible. Je vous assurerai d'avance tout ce qu'il conviendra pour vous et les vôtres. J'ai conquis de grandes terres au pays mahométan, et j'ai tant de richesses en or, cinabre, encens et benjoin, que je pourrais substituer une église à chaque burg couvrant les récifs du Rhin, si jamais la fantaisie m'en prenait. Allons, c'est entendu; j'ai votre parole, maître...

— Je vous prie de m'excuser, seigneur comte, répondit Herwyn; je ne suis guère en état, comme vous le voyez, d'entreprendre l'érection de quelque nouvelle église. Outre que je suis malade de corps et d'esprit, j'ai la douleur de voir mon dernier ouvrage s'écrouler avant le temps, sans pouvoir y porter secours, et sans qu'il me soit possible de deviner la cause de cette catastrophe... Il ne manque pas d'ailleurs d'architectes habiles en ce pays de chrétienté, et, pour peu que Votre Seigneurie veuille s'informer, elle trouvera sans peine un maître plus *habile que moi*. Il m'est dur d'arriver à ces aveux avec votre Seigneurie; mais je suis trop honnête homme, ou plutôt j'étais hier encore trop honnête homme, pour abuser de sa confiance. Je suis déshonoré désormais, et je n'ai plus qu'à demander au Seigneur de me retirer de ce *monde*.

Herwyn, comme accablé par ces paroles, se laissa choir dans la stalle, et cacha sa figure dans ses mains pour pleurer. Simon de Sikingeh, s'emparant d'un escabeau, l'approcha du feu et s'assit dessus, sans plus de cérémonie que s'il n'était pas un très-haut et très-puissant seigneur.

Il jeta dans l'âtre une poignée de sarments, et du bout de *son soulier* remua la cendre chaude pour aviver la flamme, qui s'élança, rapide et folle, avec des sifflements extraordinaires. Puis reprenant la parole :

— Vous vous affligez a tort, maître Herwyn, lui dit-il, et peut-être sans vous être rendu bien compte des difficultés qui vous paraissent insurmontables. Vous savez que, de toutes les règles, les lois d'équilibre sont les plus inexplicables, témoin la tour de Pise, au pays italien, que j'ai vue immobile dans la position verticale *inclinée*. Votre tour n'est peut-être pas si malade que vous le supposez. Avez-vous fait une neuvaine à sainte Odile?

— J'ai fait mieux, Seigneur; j'ai repris un par un tous les travaux d'art de cette construction maudite; j'ai recommencé mes plans, mes épures; j'ai refait tous mes calculs, depuis les fondations; j'ai revu les comptes de mes aides; j'ai frappé du marteau toutes les pierres et toutes les briques. Bref, j'ai pris toutes les précautions imaginables, et toujours l'affreuse vérité s'est reproduite devant moi, avec son inflexible logique : *ou je* dois démolir ma tour, ou bien elle croulera, à moins que Dieu ou le diable n'y mette la main.

— Oh! oh! maître Herwyn, savez-vous bien que, pour un architecte de cathédrales, voilà des propos assez impies? Tout a l'heure vous refusiez l'assistance de sainte Odile, prieuresse du moutier d'Hohenberg, ma mouvance, et voici maintenant que vous ne reculez pas devant l'aide du Malin. Après tout, vous avez raison; qu'importe d'où vienne le secours, s'il vient à *point*, et moi-même, quand je combattais pour la délivrance du saint sépulcre, j'aurais plus d'une fois subi la male mort si je n'avais été protégé par la clavicule du roi Salomon.

— Cette clavicule, dit Herwyn anxieux et tout troublé, n'est-elle pas la formule d'un pacte mystérieux grâce auquel on peut acquérir toute espèce de connaissances, posséder beaucoup d'or et *jouir* de toutes les femmes? N'est-ce point *ainsi* que le fils de David se fit aimer à distance de la fameuse reine de Saba?

— C'est ainsi, et non autrement; car il n'est pas probable qu'une reine si puissante et si belle se serait enamouré d'un roitelet juif qu'elle ne connaissait pas.

— Et, grâce à ce charme, je pourrai raffermir mes contre-forts ébranlés ou trop faibles? ma tour se projettera dans le ciel à des hauteurs que l'art égyptiaque n'a point connues?

— Vous le pourrez et vous le verrez...

— Quel malheur qu'il faille se donner au diable...

Un rire strident répondit aux prudentes réserves de l'architecte.

Quand il eut donné cours à son hilarité :

— Vous êtes bien encore de votre siècle, maître fou, s'écria Simon de Sikingeh, pour vous imaginer que le diable a besoin de votre sotte carcasse. Quel profit si grand Belzebuth tirerait-il de votre âme, quand chaque minute lui envoie des milliers d'infidèles et même de chrétiens? Ses chaudières ne sont plus assez grandes pour faire cuire ces espèces, et souvent il est forcé de refuser du monde. C'est ainsi que plusieurs arrivent au paradis qui ne méritaient pas d'y entrer. Belzébuth n'est pas si noir que vous le supposez. Il se plaît au contraire a obliger ses amis, et moi qui vous parle, je lui dois le succès de mes entreprises. Il s'agit seulement de le déterminer à vous être utile. C'est l'affaire d'une évocation...

— Vous croyez donc à la toute-puissance des abraxas?

— Si j'y crois!... Mais j'y crois absolument, aussi bien qu'aux mains de gloire, aux microcosmes, à la verge foudroyante, à la poule noire, au dragon rouge et aux autres grimoires de la kabale. Ignorez-vous que, par la clavicule, Salomon trouva le moyen d'enfermer dans une bouteille de verre noir *un* million d'esprits infernaux avec soixante-douze de leurs rois, dont Bileth était le premier, Bélial le second, et Asmodée le troisième? Grégoire de Nice et saint Anastase aidant, nous savons aujourd'hui que les légions infernales ont bien comblé le déficit. Quantité de gens très-doctes et très-pieux ont laissé de fort gros traités sur la matière. Il faut y recourir, mon cher... Vous vous en trouverez bien.

— Oui; mais l'on assure que, par le seul fait d'avoir communiqué avec le diable et d'en avoir reçu quelque service important, on se trouve en grand péril de male mort.

— Il est certain que le diable est souvent dupé. L'homme est si fourbe!

— Mais, enfin, me dira-t-il en quoi pèche ma construction?...

— Tenez, mon cher, finissons. Je vous ai donné un bon avis. Profitez-en. Je ne puis demeurer davantage. Voici que la procession va sortir, et je n'aime pas a me trouver au milieu des porteurs d'eau bénite.

En effet, Simon de Sikingeh paraissait fort anxieux. Penché à la fenêtre sur la place, il suivait les détails de la fête avec inquiétude. Puis il revenait s'asseoir, agitant les cendres du foyer avec le bout d'un orteil, insensible à l'action du feu. Herwyn s'en aperçut, et, considérant plus attentivement le personnage, il demeura convaincu qu'il avait affaire au diable. Comme c'était un homme adroit et prudent, il résolut de le congédier, mais non sans en avoir obtenu ce qu'il lui importait tant de connaître.

— Je m'engagerais bien volontiers à devenir homme-lige du diable, s'il commençait par me dire gratuitement ce qu'il faut faire pour solidifier ma tour.

— Vous parlez toujours de solidifier, maître; mais qui dit solidifier dit également allourdir. Or votre nef manque précisément de force pour supporter toute cette maçonnerie. A votre place, je percerais le premier étage du Munster strasbourgeois de fenêtres presque aussi hautes que ce même étage, je les ornerais à leur extrémité d'accolades fleuries et entrelacées. Puis, terminant par une galerie, j'y établirais la naissance de voûtes sur lesquelles j'édifierais ma plate-forme supérieure. Pour couronnement, une tourelle octogone avec huit escaliers extérieurs. En somme, cinq cent quatre-vingt-quatorze pieds d'élévation : cent cinquante pieds de plus que la pyramide la plus haute.

Sur ces entrefaites, Sabine entra.

— Voilà une *jolie* demoiselle, dit Simon avec une grimace...

— Continuez, maître, continuez, s'écria Herwyn, debout, effaré, les yeux démesurément grands et pleins de fièvre. Vous êtes un sublime artiste... De quelque nom qu'*on* vous appelle, je veux être votre serviteur. Herwyn de Steinbach et Guillaume de Marburg, certes, sont des architectes, mais auprès de vous, Seigneur, ce sont deux maçons infimes, deux apprentis compagnons indignes de vous tendre la truelle. Permettez-moi de vous baiser la main pour le service éminent que vous m'avez rendu. — Ma fille, approchez : voici notre sauveur.

Sabine fit une profonde révérence, et, prenant le manteau du personnage, elle en porta le bord à ses lèvres. Mais elle le laissa retomber soudain avec un cri. Elle venait d'apercevoir l'appendice caudale de Belzébuth, la marque immonde de la dégradation séraphique.

Le diable, — car c'était lui, — se vit deviné par la jeune fille, et, s'adressant à l'architecte plongé dans l'extase :

— Ne pourriez-vous éloigner cette enfant, lui dit-il; je n'aime pas à causer des secrets de mon art devant tout le monde.

On entendit une voix dans l'escalier. C'était le petit Jehan qui rentrait de la procession. Il chantait de sa voix la plus claire une chanson qu'il avait composée, — car il était de gaie science, — et qui avait reçu la haute approbation de Monseigneur.

Les compaignons du comte de Champaigne
S'en revenoient du pays sarrazin
En grand mes chief... Thibaut les accompaigne,
Tête baissée et la douleur au sein;
Il n'est pour lui chanson ne melodie
Qui lui pourroit apaiser son remord,
La soif le brûle ainsi qu'un incendie :
Ha! dit Thibaut, je voudrois être mort!

C'est grand'pitié de voir mes gentilshommes
Se débandant ainsi par les chemins;
Soudan maudit! malheureux que nous sommes!...
Et ce disant il se tordoit les mains.
Il ajouta : Par la soif que j'endure,
J'ai bien gaigné, je crois, le paradis;
Mais je le cède, et je ne m'en dédis,
A qui me baille une goutte d'eau pure.

— « Livrez le gant et le baston aussi.

Digitized by Google

Dit un baron tout vestu d'écarlate.
— « Je te le livre, a dit Thibaut : voici
Que sous ses pieds une fontaine éclate ;
Petits poissons y reluisoient dans l'eau,
Rouges et vifs, ainsi que salamandres...
« Mes compaignons, s'est écrié Thibaut,
Dans ce ruissel j'aperçois des filandres ;

Ne beuvez pas ! Or ça, monsieur l'abbé,
Bénissez-nous cette eau contre nature.
L'abbé bénit... Mais voici l'aventure :
Le noir baron soudain s'est dérobé,
Car c'était lui, Satanas en personne,
Qui s'était plu dans ce tour familier.
Le comte en rit..... et tous, comme à la tonne,
Ont bu de l'eau du diable sommelier.

Tous écoutaient avec admiration la voix enfantine qui devenait plus claire de degrés en degrés, et qui, s'exaltant jusqu'à la foi religieuse, prenait, dans cette circonstance, une signification si précise. Evidemment, Dieu veillait sur les siens.

— « Peuh ! fit avec une grimace le seigneur Simon de Sikingeh, voici une ballade malhonnête, et que quelque Lombard aura rapportée du pays Maugrabin. C'est vraiment chose commode et plaisante de payer ses dettes par l'ingratitude et la calomnie !

— Cette chanson est de mon frère, interrompit Sabine avec hauteur, et je ne sache pas qu'elle puisse provoquer l'ire des honnêtes gens ; car elle est toute à la gloire de Dieu.

Sur ces entrefaites, le petit Jehan poussa la porte. Il portait dans une bassine quelques charbons enflammés, débris bénits du feu Saint-Jean.

— Père, dit-il, père, je t'apporte ces charbons de la part de Mgr l'évêque. Ils défendent du tonnerre et protégent contre le malin. Es-tu content, père, que nous ayons songé à toi ? Quel malheur que tu n'aies pas vu la fête. Et comme les chats qu'on a brûlés dans leur cage étaient amusants à voir ! En voilà du moins qui n'iront point au sabbat. Saint Jean les fera jouer avec son mouton.

Le diable s'était assis de fort mauvaise humeur. Du bout de l'orteil à tête de taureau il agitait convulsivement les charbons, car le feu sollicite les hôtes de l'enfer et les attire invinciblement. Sabine, profitant du moment, s'empara de la bassine sacrée que portait son frère et en jeta le résidu sur le pied du diable. Celui-ci poussa un cri de douleur.

Il s'éleva une grosse fumée dans la chambre, laquelle s'évapora prestement par la cheminée, mais non sans laisser une forte odeur de soufre après elle.

Le petit Jehan s'était refugié dans les bras de son père, et Sabine s'était jetée à genoux.

— Mes enfants, s'écria Herwyn de Steinbach en les attirant sur son cœur, nous sommes sauvés. Gloire à Dieu ! Toi, Sabine, tu sculpteras le tentateur tel qu'il nous est apparu au-dessus de la porte de l'aile méridionale du Munster.

— Et toi, Jehan, fit-il en le poussant vers la porte, va dire aux compagnons de la grande cognée et aux confrères de Saint-Luc que je fixe à demain sans faute la reprise des travaux trop longtemps interrompus. ALFRED BUSQUET.

Nouvelles diverses.

La session du Corps législatif a été ouverte par l'Empereur en personne, le 18. Le discours de Sa Majesté était attendu avec une certaine curiosité.

« L'Empereur déclare qu'il ne s'immiscera pas dans la question des duchés qui agite l'Allemagne, et que, s'il est intervenu dans l'affaire de Neuchâtel, c'est parce que le roi de Prusse avait réclamé les bons offices de la France. Quant aux Principautés, tout en protégeant, autant que les traités le permettent, les vœux des populations, la France apportera un esprit de conciliation dans les conférences qui vont s'ouvrir à Paris.

« L'une des parties les plus importantes du discours de l'Empereur est celle qui traite de la situation du pays, des principes qui conduiront le gouvernement dans sa politique intérieure, et d'une modification proposée à la loi électorale. »

Deux journaux, la *Revue de Paris* et le *Spectateur* (ancienne *Assemblée nationale*, viennent d'être supprimés.

Les dernières nouvelles de l'Inde confirment la défaite du général Windham, auquel il ne faudrait pas, d'après les dépêches, attribuer le malheur qui a terni ses armes. Entourés d'ennemis dix fois plus nombreux ; tombant dans les embuscades, les Anglais combattirent en défendant le terrain pied à pied, et, s'ils ne pouvaient compter sur la victoire, ils pouvaient du moins espérer se retirer en bon ordre, quand au milieu de la fumée et de la fusillade, deux canons furent tournés par les Anglais contre leurs propres troupes, et leurs ravages, dont surent profiter les cipayes, amenèrent en partie les désastres que nous avons racontés.

Les communications sont toujours interrompues dans l'Inde centrale, mais le contingent de Gwalior est presque entièrement dispersé depuis les victoires de sir Colin Campbell et du général Grant.

En Piémont, M. Ratazzi a décidément donné sa démission de ministre de l'intérieur qui a été acceptée. Devant les regrets de la Chambre, M. Ratazzi a déclaré qu'aucun dissentiment politique ne le séparait de ses ex-collègues, et qu'en s'éloignant du ministère, il restait fermement attaché à la ligne politique défendue par lui jusqu'à ce jour, avec la certitude que sa retraite laisserait le ministère plus libre et moins exposé aux haines qu'il avait assumées sur lui pendant la dernière session.

Le ministère espagnol a remis sa démission entre les mains de la Reine, et, malgré les efforts de S. M. près de l'amiral Armero pour le faire rester au pouvoir avec les siens, un autre cabinet dut être formé par M. Isturitz, le nouveau président du conseil. L'ancien ministère demandait la dissolution des Cortès. La Reine répugnait à signer le décret ; mais enfin, reconnaissant la nécessité de cette mesure, elle venait de satisfaire au vœu exprimé par le président du conseil, quand M. Armero vint remettre sa démission entre les mains de S. M., « ne pouvant, disait-il, rester au pouvoir en présence d'une opposition dont le foyer est au palais même, et qui viendrait créer des obstacles au moment où le ministère a le plus besoin d'une confiance illimitée. » On accorde, à Madrid, deux mois au ministère Isturitz.

De grands préparatifs ont lieu à Londres et à Berlin pour le mariage du prince de Prusse avec la princesse royale d'Angleterre.

Le Portugal prépare également des fêtes pour le mariage de son jeune roi.

Une nouvelle révolution vient d'éclater au Mexique ; Comonfort est nommé dictateur. Les principaux personnages ont été mis en prison. Ce malheureux pays court de révolutions en révolutions et de dictatures en dictatures, sans trouver la tranquillité et la liberté. V. PAULIN.

Chronique musicale.

Le *Médecin malgré lui*, mis en musique par M. Gounod, a obtenu, vendredi dernier, 15 janvier, un brillant succès au Théâtre-Lyrique. M. Gounod ne s'était signalé jusqu'à présent que par des œuvres sérieuses, des morceaux de musique religieuse, des symphonies, les chœurs d'*Ulysse*, *Sapho* et la *Nonne sanglante*, jouées au Grand-Opéra. Ce dernier ouvrage avait même été considéré assez généralement comme une exagération du genre sérieux. Il y avait donc bon nombre de sceptiques qui doutaient que M. Gounod pût réussir dans une œuvre comique, et s'abaisser, des lyriques élans de Sapho, à la gaieté passablement grivoise de Sganarelle. La chanson avinée du premier acte.

Qu'ils sont doux,
Bouteille jolie,
Qu'ils sont doux
Vos petits gloux-gloux.

a promptement rassuré ces messieurs, auxquels il n'est plus resté aucun scrupule après le trio de Valère et de Lucas avec Sganarelle, l'air de Jacqueline :

D'un bout du monde à l'autre bout
Croyez ce que dit la sagesse,

la scène de la consultation, et le quintette du troisième acte :

Bien vite donnez-lui Léandre, etc.

Nous ne prétendons pourtant pas que M. Gounod soit gai comme Cimarosa ou Paisiello, qu'il ait été destiné par la nature à faire un pendant à l'*Italienne à Alger*, que sa rivalité puisse troubler un jour l'auteur du *Barbier de Séville* dans ce sommeil béat dont il jouit depuis trente ans. Chaque artiste a sa vocation, conséquence du génie particulier que lui a donné la nature. Celui de M. Gounod est un génie de combinaison et de détail. Il excelle à former un ensemble curieux, piquant, parfois même original, d'une foule de petites choses ingénieuses en elles-mêmes, et très-habilement ajustées. Cela ne peut se faire sans travail, et ce travail exclut la spontanéité, la chaleur, l'abandon, sans lesquels on ne saurait concevoir le genre bouffe. Quand l'attention du spectateur est attirée par le dialogue du premier violon et de la flûte, la marche savamment dessinée de la basse, du second violon et de l'alto, il est vivement intéressé, il éprouve un plaisir très-délicat, et qui n'est pas à la portée de tout le monde ; mais il ne rit point. Il faut, pour rire, oublier tout ce qui n'est pas l'objet plaisant ou ridicule qui nous est montré ; il faut surtout s'oublier soi-même. L'esprit le plus inculte jouit des pièces de Molière presque autant que le plus cultivé : mais on ne peut comprendre tout le mérite de M. Gounod si l'on ne sait pas un peu de contrepoint.

Ceci est une appréciation, et non une critique. Il y aurait de l'absurdité à blâmer M. Gounod d'être ce qu'il est. C'est un talent fin, distingué, ingénieux, un habile ciseleur ; il tient de Benvenuto Cellini plus que de Michel-Ange. Voyez ce petit air de la bouteille : quel art précieux et raffiné dans l'arrangement de tous ces *gloux-gloux* de l'orchestre, dans ces notes d'une sonorité voilée qui s'échappent comme des gouttes du goulot des clarinettes, dans ce *pizzicato* des violons, dans ces demi-gammes chromatiques des flûtes ! et nous omettons assurément plus de la moitié des détails de ce joli morceau, que nous n'avons entendu qu'une fois. Et quelle vérité d'expression dans le chant vocal lui-même ! C'est, nous le reconnaissons, de la déclamation plutôt que de la mélodie proprement dite. Mais comme cette déclamation rend bien les sensations de Sganarelle et son caractère indiqué, son esprit railleur, son humeur joviale, fruit de son égoïsme, son insouciance de tout ce qui est étranger à ses jouissances personnelles, et cette émotion presque larmoyante d'un ivrogne qui a le vin tendre ! Ce morceau est peut-être celui de tout l'ouvrage qu'on a le plus goûté : on l'a applaudi à outrance, on l'a redemandé, — non pas les drôles à battoirs apostés pour cela, mais toute la salle, — et nous ne croyons pas qu'il y ait eu rien d'e agéré dans les démonstrations du public.

L'air de Jacqueline, au deuxième acte, a eu aussi beaucoup de succès. Il est plein de rondeur et de jovialité campagnarde. Il répond on ne peut mieux à ces types d'esprit naturel, de franchise rustique et de bon sens gaulois créés par Molière, Jacqueline du *Médecin malgré lui*, Martine des *Femmes savantes*, Nicole du *Bourgeois gentilhomme*. Il rappelle, par le style, les maîtres français du dix-huitième siècle, et surtout Monsigny, lorsqu'il s'égayait. En revanche, l'air qui précède, et que chante l'amoureux Léandre du bord de la coulisse, affecte le tour mélodique et les cadences finales usitées au temps de Lulli. L'accompagnement lui-même, formé d'un dessin exécuté *pizzicato* par les violons, pour imiter la mandoline, rappelle jusqu'à un certain point cette époque. Il a d'ailleurs de la grâce, de la tendresse et du charme, ce qui vaut mieux, à notre avis, que cette reproduction assez facile des formes d'un art dont nous avons tant de monuments sous la main.

Il y a, au troisième acte, un petit duo entre Sganarelle et Jacqueline, qui nous a paru charmant. Le chant en est spirituel et expressif, et l'accompagnement fort piquant. Le chœur des paysans qui viennent consulter Sganarelle sur la santé de leurs femmes, et à qui Sganarelle donne, pour unique médicament, un morceau de fromage composé des ingrédiens les plus précieux du monde, a une tournure assez originale, du mouvement, de la verve, et beaucoup d'effet. On y a remarqué une très-jolie phrase de Sganarelle, sur cette conclusion de l'ordonnance : « Si néanmoins elle vient à mourir, pleurez-la bien, et l'enterrez proprement. »

Les morceaux d'ensemble sont bien en scène, et le dialogue y marche assez rapidement. Il nous semble pourtant que l'élément mélodique y est un peu trop négligé, sauf dans le dernier, où la phrase : *Bien vite, donnez-lui Léandre*, est très-chantante, et agréablement présentée. Les formules anciennes y sont reproduites avec une certaine obstination, ainsi que dans l'intermède qui sert de final au second acte. C'est un *parti-pris* qu'on ne peut désapprouver : il donne de l'unité à l'ouvrage. Le style de Molière ne pouvant se plier à nos habitudes d'oreille et d'esprit, M. Gounod s'est plié au style de Molière, et le public du dix-neuvième siècle a jugé qu'il avait eu raison.

M. Meillet chante avec talent le rôle de Sganarelle. Son jeu n'est-il pas quelquefois un peu trop chargé ? Mlle Faivre s'est fait remarquer et applaudir, comme actrice surtout, dans le rôle de Martine. Ceux de Jacqueline et de Lucas sont remplis le plus agréablement du monde par Mlle Girard et M. Girardot. Quant à l'orchestre et à son habile chef, M. Deloffre, on ne saurait les trop louer pour la précision, la netteté, la finesse, la délicatesse de nuances, et, de temps en temps, l'éclat et la vigueur qu'ils mettent à l'exécution d'une œuvre où la partie instrumentale occupe une si grande place. L'orchestration de M. Gounod est habilement travaillée, fine, nuancée, pittoresque, mais très-sobre, et jamais bruyante. Elle ressemble beaucoup à celle de Cherubini. M. Gounod a banni les trombones de sa partition. Aura-t-on jamais assez d'admiration pour un acte aussi héroïque ?

— Mme Salvini-Donatelli a débuté dernièrement au Théâtre-Italien, dans *Don Pasquale*. C'est une femme très-agréable à voir et une cantatrice habile, qui a eu longtemps de grands succès en Italie, et s'y est fait une brillante réputation. Malheureusement, l'Italie, qui était autrefois le pays des roulades, est devenue, depuis quinze ans, le pays des cris, et Mme Salvini a dû nécessairement subir la loi commune. Sa voix avait certainement, il y a quelques années, une sonorité plus pleine, plus fraîche, plus éclatante qu'aujourd'hui. Mais son talent, du moins, n'a rien perdu, et c'est sans doute le point essentiel.

— MM. Dufour et Brandus viennent de publier trois œuvres nouvelles de M. Meyerbeer : un chœur à huit voix, sans accompagnement, et deux *lieder* pour ténor, ornés d'une partie concertante, exécutés ici par la clarinette, la par le violoncelle. L'auteur aurait pu se dispenser d'y mettre son nom. L'originalité du chant, l'élégance recherchée des harmonies, l'art ingénieux avec lequel les deux parties vocale et instrumentale sont agencées, se croisent, se répondent, manœuvrent l'une à côté de l'autre, — n'auraient pas permis un seul instant de le méconnaître. Le chœur à huit voix, — *Adieu aux jeunes mariés*, — est une sorte d'épithalame hébraïque remarquable surtout par la suavité de l'harmonie.

— Nous sommes en arrière avec la *Société des jeunes artistes*, qui a déjà donné trois séances, et fait entendre des œuvres d'une importance extrême, une symphonie de M. Gounod, la symphonie en *si bémol* de Beethoven, la symphonie en *la mineur* de Mendelssohn, l'ouverture de *Jubel*, de Weber, celle de *Struensée*, de Meyerbeer, etc. Nous y avons même entendu celle du *Matrimonio segreto*. Entendu est le mot propre, car, depuis quinze ou vingt ans, l'orchestre du Théâtre-Italien joue ce morceau si rapidement qu'il en devient presque inintelligible. M. Pasdeloup a rétabli le vrai mouvement. Les violons ont eu, cette fois, le temps nécessaire pour articuler nettement les huit croches de chaque mesure, et l'on a pu savoir ce qu'avait voulu dire Cimarosa. L'exécution instrumentale des *jeunes artistes* est presque toujours excellente, — nette, nuancée, très-animée, pleine de verve. Il y a dans Paris une foule d'amateurs qui n'ont pas de place au Conservatoire, et qui devraient, ce nous semble, considérer l'institution de ces six concerts annuels comme une bonne fortune inespérée.

— Un jeune compositeur peu connu jusqu'ici, M. Edouard Garnier, vient de publier en un seul recueil, formant un petit volume, 26 morceaux de salon, dont il a fait, — chose assez rare, — les vers et la musique. Musique et poésie rêveuses, habituellement mélancoliques, et souvent très-distinguées. M. Garnier est un harmoniste élégant, et parfois un peu recherché. Nous ne savons s'il est élève de M. Halévy, mais il appartient évidemment à son école, et c'est de ce maître qu'il s'inspire. Son chant est toujours vocal, ce qu'on ne saurait trop encourager par le temps qui court. Si l'on avait un conseil à lui donner, ce serait de se préoccuper à l'avenir un peu moins de l'accompagnement, et un peu plus du tour mélodique, dont il sacrifie souvent le naturel et la grâce à l'amour excessif des modulations.

— M. Aristide Hignard a un style mélodique plus facile, plus net, plus varié, plus individuel, et n'est pas pour cela moins bon harmoniste. Il a fait graver douze morceaux intitulés *Rimes* et *Mélodies*, parmi lesquels nous avons particulièrement remarqué le numéro 2, — *Tout simplement*, *La douce attente* et *La chanson de ma mie*, trois petites pièces pleine de fraîcheur, de grâce et d'originalité.

— Les séances de musique de chambre ont recommencé.

Digitized by Google

Le quatuor Maurin et Chevillard est resté fidèle aux derniers quatuors de Beethoven, tout en descendant parfois de ces âpres sommets dans les riantes vallées qu'habite la muse de Mozart. MM. Armingauld et compagnie font flotter plus haut que jamais la bannière de Mendelssohn. Une autre société vient de se former, sous les auspices d'un amateur distingué, M. le baron de Ponnat. Celle-ci se consacre plus spécialement à l'étude et à l'interprétation des quintettes. Boccherini, Onslow, Fesca sont ses patrons. Cependant elle se permettra de temps en temps le quatuor, et qui sait? peut-être le trio.—*Paulò majora.* — Nous voyons figurer parmi ses auteurs de prédilection M. Adolphe Blanc, jeune compositeur, Français de naissance, Allemand par le talent, mais Allemand de l'école de Haydn et de Mozart, qui marche d'un pas très-ferme dans la voie ouverte par ces grands maîtres, et qui est capable d'aller loin, si Dieu lui prête vie. Nous avons déjà rendu justice au très-remarquable talent de M. Adolphe Blanc, et nous aurons sans doute plus d'une occasion d'y revenir.

G. HÉQUET.

Peintures murales exécutées par M. Timbal, dans l'église de Pierrefitte, près Paris.

LA NOUVELLE ÉGLISE

de Pierrefitte,

Peintures murales par M. Ch. Timbal.

L'architecture chrétienne, surtout dans nos climats, ne peut guère choisir qu'entre deux sortes de style, le roman et le gothique, inspirés l'un et l'autre par la pensée catholique à ses temps de ferveur. Le gothique, même le plus simple, le moins fleuri, coûte encore des sommes énormes. Le roman, qui se passe plus aisément des richesses de la sculpture, est à meilleur marché. Il convient mieux, par conséquent, pour une église de campagne élevée en grande partie aux frais des habitants.

C'est ce qu'a compris M. Lequeux, architecte de la nouvelle église de Pierrefitte. Ce monument, sans prétention à la nouveauté, et où la tradition est suivie avec une fidélité intelligente, est, au point de vue de l'art, digne d'attention, et d'ailleurs très-bien approprié à sa destination. C'est une simple basilique à voûte plate, supportée par des murs reposant sur des arcades et des colonnes d'un goût irréprochable. L'abside est formée par une demi-coupole sous laquelle est placé l'autel.

L'espace qui s'étend entre l'autel et la partie inférieure de la coupole est rempli par une composition due au pinceau de M. Ch. Timbal, qui s'est fait remarquer à nos expositions de peinture par plusieurs toiles de valeur, notamment par son portrait de Mgr le cardinal Donnet, par sa Vierge au pied de la croix, et son saint Jean prêchant à Ephèse. Le tableau du maître-autel de Pierrefitte représente le Christ glorifié bénissant les hommes de bonne volonté, pendant que les Apôtres, placés des deux côtés, lui offrent des palmes et des couronnes, et chantent : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux!* La composition de ce tableau est savante et harmonieuse. Les figures des Apôtres sont bien posées, dans des attitudes habilement variées. Leurs têtes sont vivantes, leurs visages expressifs. La figure du Christ est d'un galbe pur et respire une bonté pleine de mansuétude. Le style est à la fois suffisamment conforme à la tradition et exempt d'archaïsme. Pour faire à la critique la part qu'elle réclame, nous reprocherons un peu de roideur à l'un des Apôtres, le second, je crois, à gauche du spectateur. Mais, en somme, ce tableau dénote de fermes et sérieuses qualités, et promet à la peinture religieuse un représentant d'un vrai talent.

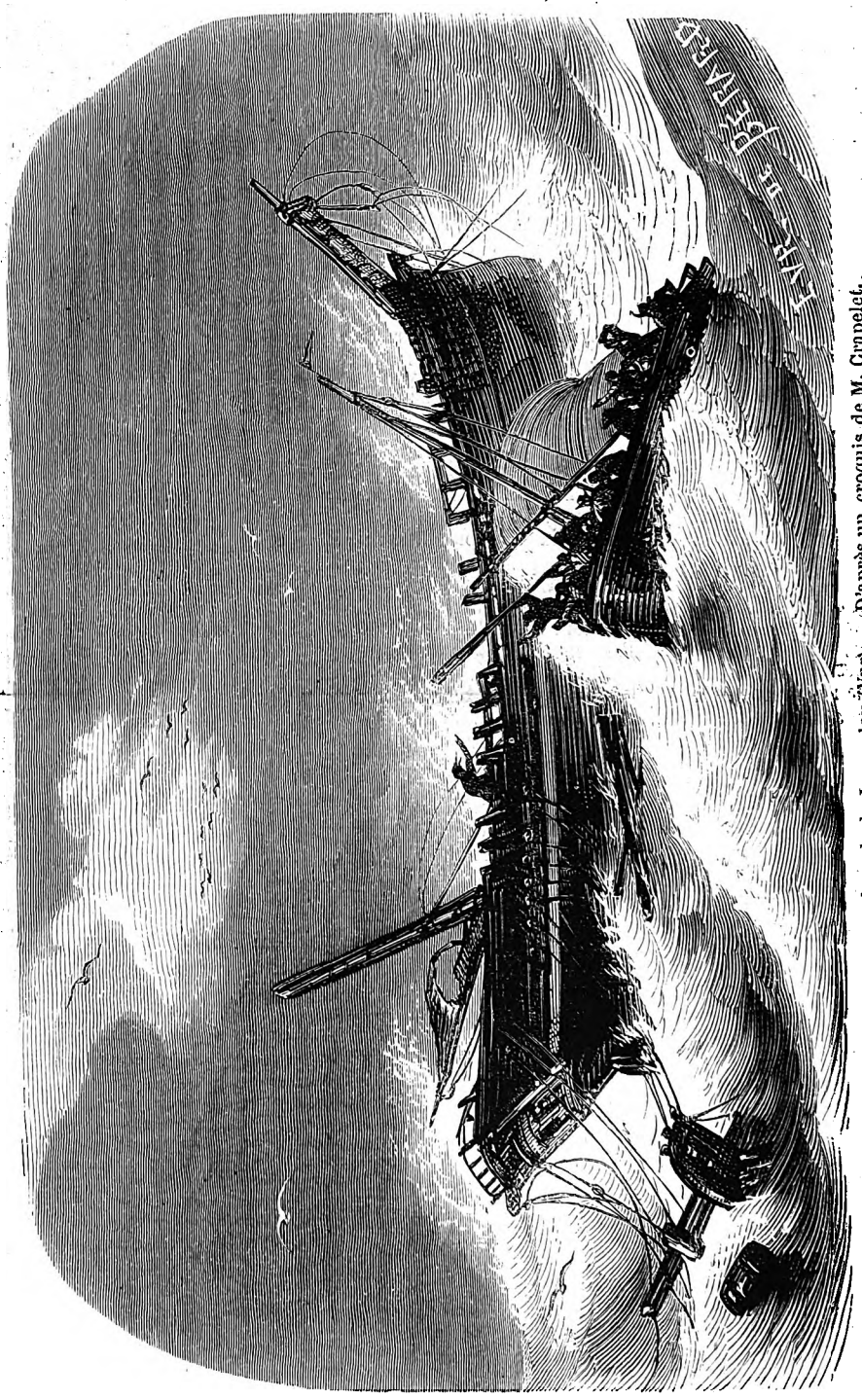

Perte d'un bâtiment sur la rade du Lavandou (Var). — D'après un croquis de M. Crapelet.

Sinistre en mer (côtes de Provence).

Dans la soirée du mercredi 6 janvier, le vent soufflait avec une violence extrême, la mer était haute et les vagues se brisaient avec un bruit épouvantable.

Pendant cette affreuse tempête, un navire, monté par neuf hommes, avait jeté l'ancre sur cette rade inhospitalière; aussi les signaux de détresse furent-ils bientôt aperçus, et le navire ne tarda pas à ne pouvoir presque plus tenir la mer.

En présence d'un danger aussi imminent, les braves marins du Lavandou, pleins de dévouement et de courage, auraient voulu pouvoir gagner le large pour aller porter secours à des infortunés sur le point de périr. Mais tous les efforts auraient été impuissants, car les bateaux dont se servent ces marins sont si petits qu'il n'y avait pas la moindre chance de succès.

La nuit se passa dans les alarmes, et le lendemain, quand il fut permis de distinguer les objets, on aperçut le navire échoué à 2,000 mètres environ du rivage, et l'équipage cramponné aux débris que les flots achevaient de détruire.

Les marins du Lavandou, au péril même de leur vie, veulent arracher à une mort certaine les malheureux, qui font entendre des cris de désespoir. Plusieurs bateaux, luttant contre la fureur des vagues, s'avancent vers les naufragés qui s'étaient mis à la nage pour arriver au plus tôt au terme du salut.

Quatre hommes seulement ont pu être conservés à la vie; cinq autres ont disparu, et le malheureux capitaine du bord, qui n'avait plus qu'à étendre la main pour arriver au bateau qui venait le sauver, a été subitement englouti par le choc d'une énorme pièce de bois.

Digitized by Google

Œuvres nouvelles de Gavarni.

VIII.

Aristocrate?... Quoi! vraiment, Copineau, vous ressentiez déjà des bouffées de vanité dans ces temps où, simple commis de la maison Grondard et Cie, on vous voyait, juché dans les gouttières, enguirlander d'un madapolam fané la pimpante façade des magasins courus de la *Vestale?* Je sais bien qu'un jour la Fortune fit fructifier votre lésine et sourit à vos calculs ambitieux; vous devintes M. Copineau, patron du *Diable couleur de rose*, qui a longtemps joui d'une vogue méritée pour ses cotonnades irréprochables.

On semblait croire alors que votre faible pour les marquises et les duchesses était inspiré par l'amour du lucre; on calomniait vos instincts de patrice, qui vous destinaient à figurer dans le livre d'or des nobles de cloche du dernier règne, sous le nom sonore de Copineau de L'Aune, et plus tard, par contraction, sous celui de de L'Aune tout court.

Vos débuts dans le monde faisaient présager cette grandeur future. Vous avez raison de rappeler que, dans la guerre mémorable que votre ordre eut autrefois à soutenir contre l'esprit du temps, et que l'on a appelée la *Guerre des calicots*, vous avez chaussé l'éperon des chevaliers; vous êtes le digne fils des preux de la Table Ronde.

Il y a cependant des méchantes langues qui disent que vous sortez de robe, parce que vous appartenez par hasard à la « Nouveauté. » C'est un pitoyable abus d'un esprit pitoyable.

Laissez dire : les généalogistes du pur sang signeront, les yeux fermés, que vous êtes de race.

Voici la vérité :

Votre goût délicat vous appelait à vivre dans le velours et la soie; vous en avez chiffonné plus qu'un Montmorency et qu'un la Trémouille. Nulle aristocratie n'est mieux assise que la vôtre.

En Angleterre, où le préjugé de la naissance a maintenu une féodalité puissante, il a fallu créer une noblesse à part pour les aristocrates de votre rang : on appelle ceux-ci les Lords du Coton. On arrive à cette noblesse-là avec de grosses mains et de vilains pieds. Une grâce d'état vous élève, ô Copineau, au-dessus de cette caste; vous êtes la fleur des pois des hommes de goût : il n'est pas de meilleure noblesse.

Je conçois votre satisfaction et votre orgueil. Outre les dons de nature qui font le charme de votre personne; outre les agréments d'esprit que vous avez puisés dans la pratique d'une profession qui comporte l'urbanité et les belles façons, vous avez encore les solides avantages d'une fortune qui peut rivaliser avec celle des hauts barons de la finance. On dira de vous que vous êtes un parvenu; c'est le refrain dont l'envie à pied salue le mérite en voiture. N'ayez garde de vous en chagriner, et prenez toujours du galon, on n'en saurait trop prendre. Un jour viendra où vous serez M. de l'Aune pour tout de bon, comme si vous datiez des Croisades.

BARGÉ.

Dans la nouveauté on a toujours été... aristocrate. Y a trente ans, nous portions des éperons. — Dessin par Gavarni.

Végétation et profondeur de la mer.

Les découvertes hydrographiques intéressent tellement toutes les nations qui ont pris part au congrès scientifique de Bruxelles, en 1853; elles excitent en ce moment la curiosité publique à un si haut point, que, pour satisfaire nos lecteurs, nous n'hésitons pas à emprunter au journal l'*Ingénieur* un article de M. Aristide Mérille, relatif aux beaux travaux de M. le lieutenant Maury, directeur de l'Observatoire de Washington, aux Etats-Unis (1).

« Se plonger dans le cristal liquide de l'océan Indien, c'est entrer tout à coup dans le domaine des enchantements les plus merveilleux et des réalisations les plus splendides, dont les fées de l'enfance et les rêves de la jeunesse savent à peine donner l'idée.

« Dans ce domaine limpide et mystérieux, à chaque pas se découvrent les choses les plus étranges et les plus inattendues. Ici, des bocages fantastiques portent des fleurs vivantes. Là, des *meandrinas* et des *astræas* magnifiques opposent leurs masses épaisses aux calices feuillus des épanouissements de l'*explanaria*. Plus loin, les madrépores, aux ramifications complexes, aux doigts étendus, tantôt se dressent en troncs assemblés, et tantôt, avec élégance, projettent dans l'espace leurs rameaux enlacés.

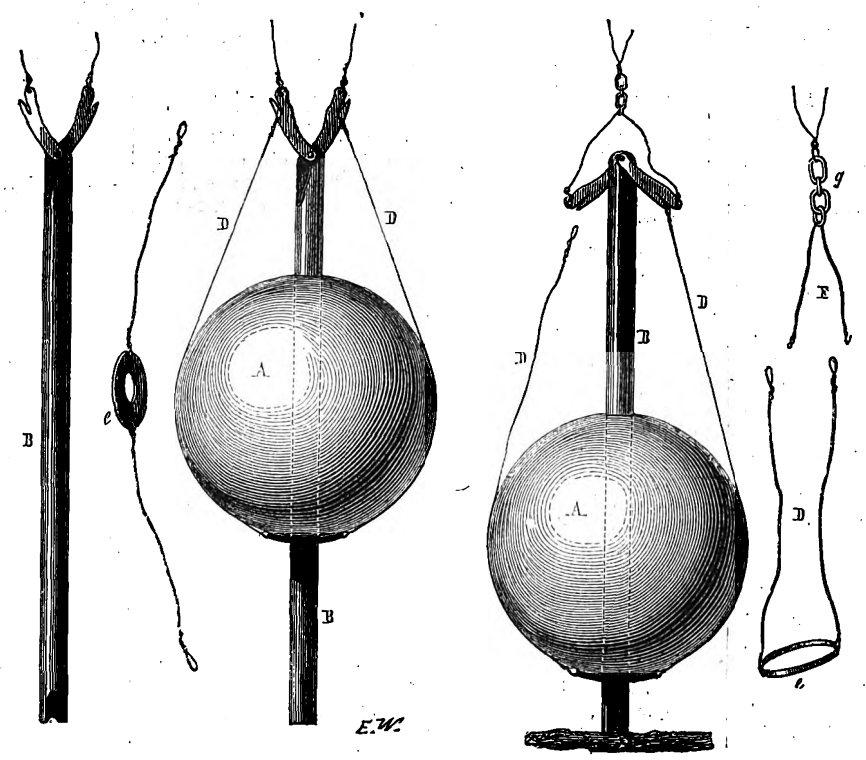

Partout la couleur éblouit, étincelle et se réflète. Les verts les plus tendres et les plus vifs s'étalent, çà et là, près des jaunes les plus riches et des bruns les plus transparents; les pourpres de tous les tons, les rouges de toutes les teintes passent harmonieusement jusqu'aux bleus les plus sombres et les plus vaporeux.

« Les millépores de rose et d'or, ou nuancés comme le fruit savoureux du pêcher, s'élancent des végétaux flétris qu'ils recouvrent avec grâce, et se parent eux-mêmes des perles nacrées des rétipores courant autour de ceux-ci en festons d voire capricieusement roulés.

Près de la vague qui mollement les berce, les gorgones agitent leurs éventails jaunes et lilas, plus artistement travaillés qu'un tissu de filigrane. Le sable du sol est jonché par milliers de hérissons et d'étoiles de mer, aux formes bizarres et curieuses. Les *flustras*, comme des feuilles, et les *escharas*, comme des mousses ou des lichens, adhèrent aux projections des coraux, pendant que les patélies jaunes, vertes et tachetées de pourpre, se cramponnent furtivement sur leurs bancs.

« Pareilles à des fleurs gigantesques d'impossibles cactus et peintes des couleurs les plus ardentes, les couronnes tentaculaires des anémones marines ornent fièrement les roches brisées par la tempête; ou bien, plus modestes, consentent à couvrir le fond des eaux d'un tapis émaillé comme un lit de renoncules. Et pour animer ces paysages de corail, le colibri de l'Océan, beau petit poisson vêtu tour à tour de minium ou d'azur, d'or, d'émeraude, ou de l'argent le plus pur, folâtre et bourdonne joyeusement sous les berceaux ravissants de ces régions inexplorées.

« Légères comme l'esprit des abîmes liquides, les fragiles clochettes bleues ou

(1) A, est un boulet de canon, perforé de part en part pour laisser passer la tige B. Une figure représente la tige B, isolément prise; *l*, est l'étrier. La figure B, D, D, représente la tige B, supportant le boulet à l'aide de l'étrier *l*, dans la descente de la sonde. La figure DDBA, montre l'appareil au moment de son contact avec le sol de la mer, et comment ce boulet se détache par le dérapement des deux ailettes de la tige B. Au bas de celle-ci est une cavité circulaire en forme de dé à coudre, pourvue d'un enduit de suif ou de savon. Par le choc de la sonde, la tige pénètre dans le sol, et des spécimens des profondeurs de l'océan sont ainsi amenés à la surface des eaux pour être livrés à l'investigation de la science. Personne avant cette invention si simple qui ne coûte par sondage que la perte d'un boulet de canon, n'avait encore, réussi à sonder les hautes mers A. M.

Digitized by Google

blanches des *physalies* flottent dans les espaces de ce monde enchanté. L'*isabelle* violette, verte dorée, et luisante, y dispute sa proie à la *coquette*, orange, noire et mouchetée de vermillon. Les bandes de mer, rampantes comme des serpents, moirées comme des rubans d'argent à reflets roses et bleus, traversent rapidement les clairières et disparaissent sous les massifs. Puis voici la sèche fabuleuse, drapée des couleurs et des nuances de l'arc-en-ciel, qui brillent de place en place sur son corps, sans y garder de limites définies. La sèche va, vient, paraît, disparaît, se joint aux groupes de poissons, les quitte pour les croiser en tous les sens et les laisser encore. Sa course vagabonde, surprenante, imprévue, est vraiment indescriptible à force de rapidité et des effets superbes de la lumière et des ombres, effets changeant à tous les souffles de la brise, à toutes les ondulations de la lame amollie. Quand le jour décline et que les voiles de la nuit s'étendent sur les eaux, ces jardins féeriques sont illuminés de splendeurs nouvelles.

« Des millions d'étincelles enflammées, qui ne sont autre chose que des méduses et des crustacés microscopiques, dansent dans l'obscurité qu'elles éclairent comme des lucioles. Les gorgones qui, dans le jour, aiment à s'habiller du cinabre pompeux, deviennent alors verdâtres, phosphorescentes et lumineuses. Chaque retraite luit, chaque saillie rayonne. Les endroits qui, dans la journée, ternes et indécis, n'appelaient pas le regard, dardent dans l'ombre leurs feux multicolores en gerbes éblouissantes. Et pour couronner les prestiges innombrables des nuits fascinatrices des profondeurs immenses de l'océan Indien, le peuple aquatique voit dans son firmament semé d'étoiles se promener majestueusement une Phœbé marine! Cette lune, d'un nouveau genre, comme l'astre des nuits terrestres, a son disque argenté; elle est suffisamment large et lumineuse pour remplir ses hautes fonctions. Les humains la connaissent comme un poisson de six pieds de diamètre, et l'ont baptisée du nom *charmant* et *poétique* d'*Orthagoriscus mola*.

« La végétation si luxuriante des forêts tropicales des continents terrestres, totalement impuissante à produire des formes si belles, si riches, si gracieuses, si variées dans leurs contours, est encore ici bien autrement surpassée par les magnificences de la couleur que par celles de la ligne. Cela tient à ce que les pelouses, les parterres et les bocages des jardins océaniques n'ont pour toutes plantes que des animaux. Et quoique dans les zones tempérées le développement extraordinaire de la végétation soit un des caractères les plus frappants du lit de la mer, les faunes marines atteignent dans les ondes tropicales une telle ampleur, une telle multiplicité, que la supériorité du règne animal demeure, dans ces dernières régions, incontestable et incontestée.

« Tout ce qui est beau, merveilleux ou rare dans les grandes classes des poissons, des échinodermes, des physalies, des polypes et des mollusques de toute espèce, pullule dans les eaux chaudes et cristallines de l'océan tropical, — repose dans ses sables blancs, envahit ses roches rugueuses et ses précipices abruptes, dispute la place occupée, rampe pour vivre aux dépens du premier venu, comme les parasites de tous les âges et de tous les pays; — nage sur les bas-fonds ou plonge dans les abîmes; — tandis que les masses végétales au milieu desquelles ces créatures résident sont comparativement de dimensions très-inférieures à celles des habitants.

« Cette singularité provient d'une loi également valable à terre et dans les eaux, et qui veut que le règne animal, mieux adapté aux circonstances extérieures, étende ses variétés sur de plus vastes espaces que le règne végétal.

« C'est ainsi que les mers polaires abondent en baleines, en phoques, en oiseaux aquatiques, en multitudes innombrables d'êtres inférieurs; qu'on les rencontre même dans les latitudes où l'eau refroidie ne nourrit plus la sève des herbes marines, où toute trace de végétation a depuis longtemps disparu, enfouie sous les glaces éternelles. C'est aussi la raison qui fait que la vie végétale s'éteint bien avant la vie animale dans les directions de la mer perpendiculaires à l'horizon, et qu'à partir de ces profondeurs où le plus faible rayon de lumière est incapable de pénétrer, jusqu'au sol, la sonde amène à la surface des milliers d'infusoires vivants, dont le nombre et l'existence surprennent l'explorateur.

« Les plus grandes profondeurs de la mer, connues jusqu'à ce jour, résultent des sondages exécutés par la marine américaine avec l'appareil ingénieux de M. Brooke. Ces sondages révèlent, dans le nord de l'Atlantique, une hauteur moyenne d'environ 7,000 mètres.

« Laplace a dit que la profondeur moyenne de l'Océan est du même ordre que la hauteur moyenne des continents et des îles au-dessus de son niveau. On saura bientôt la valeur de cette hypothèse, généralement adoptée à l'époque où elle fut émise. L'Himalaya compte bien 7,821 mètres, et l'endroit le plus profond de l'Atlantique (qu'on suppose se trouver au sud des grands bancs de Terre-Neuve, entre le 35e et le 40e degré de latitude nord) ne dépassera probablement pas la hauteur de cette montagne; mais, quoiqu'on ignore quelles découvertes l'avenir réserve à la solution de ce problème, il est presque déjà certain que les 1,000 mètres, moyenne conjecturale du savant Laplace, seront de beaucoup surpassés. »

Gazette du palais.

On raconte que jeudi dernier, vers trois heures et demie de l'après-midi, les scènes les plus touchantes se passaient sur le grand escalier de la Bourse. C'étaient des félicitations mutuelles et chaleureuses, de cordiales poignées de main; les visages respiraient la plus vive allégresse; des *marrons* s'embrassaient. C'est qu'une heureuse nouvelle épanouissait tous les cœurs : M. Moreau avait gagné son procès contre M. Duboy.

Nous avons parlé, il y a quelques temps, des questions posées devant le tribunal. Les joueurs malheureux ou leurs créanciers doivent-ils être admis à réclamer des différences volontairement payées? L'agent de change est-il responsable, si le recouvrement de ces différences est impossible en fait? Ces deux questions venaient d'être résolues négativement. Voilà pourquoi sur les degrés du temple de la Bonne et de la Mauvaise Fortune on s'abandonnait à la joie.

Le jugement est très-court et très-net. Un jeune avocat, qui a prêté serment à la Saint-Jean d'été et qui a moins d'assurance à la cour d'assises que dans un salon, l'expliquait ainsi, l'autre soir, à sa danseuse qui n'avait pas saisi certains termes juridiques. « Je suppose, madame, qu'un « sot ait parié dix louis contre moi que vous ne seriez pas « la plus belle du bal. Vous entrez; il a perdu. Si je lui « demandais dix louis en justice je ne les obtiendrais pas; « mais si, me les ayant donnés de bonne grâce, il prétendait plus tard se les faire rendre par les tribunaux, il en « serait pour ses peines. Eh bien! madame, la deuxième « chambre a jugé qu'il en devait être des paris faits à la « Bourse, comme des paris faits dans le monde, et par ce « motif M. Duboy a perdu son procès. »

Savez-vous ce qui a le plus excité la curiosité au palais la semaine dernière? Ce n'était ni un assassinat, ni une poursuite en diffamation, ni une séparation de corps, mais une discussion de droit devant toutes les chambres de la cour de cassation, réunies en audience solennelle.

Il est rare que la foule se presse dans l'auditoire de la vieille grand'chambre. Dans cette vaste salle au plafond bas, au jour douteux, on se sent comme enveloppé d'une atmosphère de gravité qui agit sur l'orateur, l'empêche d'élever sa voix, de précipiter son débit, de brusquer son geste. Assis sur des fauteuils largement espacés, des magistrats, qui presque tous ont les cheveux blancs, écoutent dans le calme et presque dans la solitude. De temps à autre, quand la saison des voyages amène à Paris les étrangers, quelques Anglais ou quelques Russes franchissent le seuil de la porte surmontée d'une justice sculptée en bas relief, ayant à ses côtés deux lions bons enfants, ornés d'une crinière frisée à la façon des favoris de nos incroyables. Un guide leur dit à l'oreille : « C'est ici que fut cassé le testament de Louis XIV, « ici que siégea le tribunal révolutionnaire, ici que furent « condamnés à mort Charlotte Corday, la reine Marie-Antoinette et les Girondins; » et ils sortent, les uns indifférents, les autres émus.

Pourquoi donc cette affluence extraordinaire et cet empressement inusité? Si le public assiégeait hier le sanctuaire habituellement peu fréquenté de l'ancien parlement, était-ce pour savoir à qui le titre la femme, après la dissolution de la communauté, exerce les prélèvements autorisés par les articles 1470 et 1493 du Code Napoléon? Non vraiment! Sans doute c'est une question importante et controversée, qui touche aux intérêts les plus respectables, à ceux du fisc, par exemple; mais elle exhale un parfum juridique plus propre à éloigner la foule qu'à l'attirer. Où donc était le charme tout-puissant? la séduction irrésistible? — M. Dupin l'aîné, l'avocat des chansons de Béranger, l'ami du roi Louis-Philippe, le président de l'assemblée législative, le procureur général de l'Empire, devait porter la parole. C'était pour l'entendre qu'on s'étouffait aux portes.

L'éminent jurisconsulte a témoigné quelque crainte au moment de rentrer dans la carrière de la discussion orale après une interruption de six années. Il a, comme un avocat débutant, sollicité « l'indulgence de la cour et sa bienveillante attention. » L'attention ne lui a pas manqué : pendant deux heures et demie, il a su la commander, ou, ce qui vaut mieux, la captiver. C'était le bon moyen de n'avoir pas besoin d'indulgence. L'argumentation de M. Dupin a été ce qu'elle était dans ses meilleurs jours, pleine de logique, de clarté, et, qu'on nous permette le mot, de cette bonne humeur qui ne gâte jamais rien. En terminant ses conclusions, l'orateur s'est excusé avec une grâce charmante et une modestie toute spirituelle d'avoir combattu l'opinion du savant magistrat qui saluait, il y a un mois, dans un discours fort remarqué, son retour à la cour de cassation.

L'*Annuaire de la noblesse* de M. Borel d'Hauterive et l'*Almanach Didot* sont déférés à la justice civile. Il n'est personne qui ne connaisse le dernier de ces ouvrages et qui ne l'ait maintes fois feuilleté. Je n'oserais en dire autant de l'*Annuaire de la noblesse*. Les vrais nobles savent en général à quoi s'en tenir sur leurs propres généalogies et sur les titres et les alliances des gens qu'ils voient; aussi ne serais-je point étonné que le livre de M. Borel d'Hauterive ne fût guère consulté que par les bourgeois gentilshommes, auxquels manque l'éducation première. Il est vrai qu'au temps où nous sommes cela peut faire encore une assez jolie clientèle.

Avertis par certains bruits de salons, des membres de la famille de Brancas ont jeté les yeux sur l'*Annuaire;* ils y ont lu cette mention : « Ferdinand de Hibon, comte de « Frohen, substitué par contrat de mariage aux noms, ti« tres et armes de Brancas, et héritier testamentaire du « duc son beau-père. » Ils n'en ont point été édifiés. Ils ont ouvert l'*Almanach Didot :* encore Hibon duc de Brancas; l'*Almanach de Gotha*, le *Dictionnaire* de M. Bouillet, toujours Hibon, duc de Brancas. Ainsi bourgeois roturiers et bourgeois gentilshommes, empereurs et collégiens, voilà tout le monde bien et dûment averti : M. de Hibon, comte de Frohen, est duc de Brancas. Cela ne convient point aux descendants de l'illustre distrait qui a servi de type à la Bruyère. M. Hibon a épousé la petite-nièce de M. Albert de Brancas Villars, duc de Céreste, aujourd'hui décédé, cela est vrai; mais l'intérêt du nom doit passer avant les considérations de famille. Mme veuve de Brancas-Villars, duchesse de Céreste, M. le duc d'Arenberg, M. le marquis Sinety et M. le marquis Brancacio sollicitent en conséquence du tribunal un jugement qui fasse disparaître des publications de M. Borel d'Hauterive et de M. Didot une mention qu'ils déclarent inexacte.

Me Berryer a été assez cruel vis-à-vis de M. Ferdinand de Hibon. Non-seulement il a fait de son mieux pour le dépouiller du titre de duc de Brancas, mais il lui a, pardessus le marché, contesté très-vivement celui de comte de Frohen. — Eh! quoi! ni Brancas ni Frohen? — Non vraiment : Hibon, tout court, et c'est déjà bien assez. Pierre Hibon, votre trisaïeul, était un des hommes courageux qui allèrent, sous Louis XIV, coloniser l'île Bourbon; ses enfants et ses petits-enfants ont poursuivi son œuvre sans trêve ni relâche. De bons agriculteurs, qui travaillent au loin à la prospérité de la mère-patrie, ne sont pas des ancêtres à dédaigner.

Me Dufaure plaidera pour l'*Annuaire* et pour l'*Almanach*, c'est-à-dire pour M. Ferdinand de Hibon. Menacé devant la justice dans son titre de duc de Brancas seulement, M. de Hibon n'en voudra pas moins, sans doute, défendre devant l'opinion son écusson de Frohen; un bel écusson, ma foi! *d'argent, à trois bustes de reine de carnation couronnées d'or.* Ces splendides armoiries paraissaient, en sortant des mains de Me Berryer, avoir un peu perdu de leur éclat.

Les titres de noblesse de l'artiste, ce sont ses ouvrages. La phrase est un peu vieillote; mais c'est une transition, et les transitions sont trop rares dans notre *Gazette du palais* pour que nous renoncions à celle-ci. Le peintre s'émeut des injures matérielles que subissent ses tableaux, comme le comte ou le baron s'indigne des outrages faits à son blason. Le temps est le grand insulteur des œuvres d'art. Les maîtres anciens ne négligeaient rien pour lutter avec avantage contre ce puissant ennemi. Ils poussaient parfois le scrupule jusqu'à préparer eux-mêmes leurs toiles et broyer leurs couleurs. De si minutieuses précautions ne sont plus en usage. M. Théodore Gudin a eu à se repentir de ne pas les avoir prises. Il semblait récemment que toutes ses marines fussent atteintes d'une sorte de maladie endémique. Une *Vue des côtes d'Asie* s'est si vite gercée et craquelée que l'acquéreur l'a renvoyée au peintre, qui, en échange, a renvoyé 8,000 francs à l'acquéreur. Une *Eruption du Vésure*, destinée au Musée de Versailles, et une *Prise de la Dominique* n'ont pas eu un meilleur sort. Ces deux tableaux n'ont pu même être terminés; ils s'écaillaient sur le chevalet. La gloire de M. Gudin a eu naturellement à souffrir de ces accidents. Il calcula qu'il y perdait en outre une vingtaine de mille francs, et il demanda ces vingt mille francs à M. Ottoz, qui lui avait fourni des toiles couvertes d'un enduit de blanc de zinc, cause probable du désastre. Le pauvre marchand a fait un bond en arrière et s'est laissé assigner. Vainement à l'audience il a essayé d'attribuer tout le mal aux procédés particuliers de l'artiste, à ses empâtements excessifs, à l'avare emploi qu'il fait de l'huile de lin. Un rapport émané de trois experts avait répondu d'avance à ces explications quelque peu intéressées, et les toiles vendues par M. Ottoz ont coûté 12,000 francs... à M. Ottoz.

L'espace nous a manqué, samedi dernier, pour vous raconter l'histoire de deux bergers de la Lozère, *aussi abrupte que leurs rochers*, comme disait l'Audience. La voici en deux mots. Ces deux bergers, au lieu de soupirer des vers alternés, de sculpter de petits chalets suisses, de tresser des corbeilles pour y mettre leurs fromages, de s'adonner enfin aux *gaietés champêtres* permises, assommèrent leur camarade à coups de bâton. On rechercha le motif du crime. C'était sans doute un affront à venger, une trahison à punir. — Point : une rivalité avait armé le bras des meurtriers. — Une rivalité d'amour? — Pas le moins du monde : une rivalité à propos du droit de faire paître le troupeau communal. Voilà où l'on en est au hameau. La cour d'assises a condamné les deux Tircis aux travaux forcés à perpétuité.

Les villageoises elles-mêmes sont perverties. Elles avaient peur du diable autrefois; elles jouent son rôle aujourd'hui, et de façon à rendre jaloux M. Home. La maison d'un pauvre vieillard a été le théâtre d'extravagances, qui, d'ordinaire, sont l'œuvre du malin. Les rideaux des lits glissaient d'eux-mêmes sur leurs tringles; les lumières s'éteignaient tout à coup; des pièces de monnaies se mettaient à valser en mesure, comme au bruit d'un archet invisible, des voix mystérieuses se faisaient entendre dans la nuit, et les portes des armoires sortaient de leurs gonds et tombaient avec fracas. Le bonhomme croyait sa maison hantée par les esprits. Or toutes ces impertinences étaient le fait d'une servante qui peut-être eût été bien aise d'éloigner de son maître deux nièces qui lui portaient ombrage.

Gessner, où allons-nous? où allons-nous, Florian? O décadence des mœurs pastorales! Les bergères font le sabbat; les bergers s'assomment entre eux. Il n'y a plus d'innocent que les moutons.

HENRYS.

Théâtre grec.

Du théâtre grec en France depuis cinquante ans. 1° Patin, *Etudes sur les tragiques grecs*, 2e édition. 4 volumes. 2° Artaud, *Théâtre de Sophocle, d'Euripide, d'Aristophane*. 3e, 4e et 5e édition, 3 volumes.

Il y a dans les *Femmes savantes* une scène qui m'a toujours donné à réfléchir; c'est celle où le bonhomme Chrysale, n'osant dire à l'altière Philaminte ce qu'il a sur le cœur, se tourne vers la vieille Bélise, et lui crie de toutes ses forces :

.... C'est à vous que je parle, ma sœur.

Il me souvient, en lisant ce vers, que chaque matin la critique littéraire joue précisément le même jeu que le débonnaire mari. A-t-elle quelque avertissement à donner au public, elle s'en prend aux auteurs. Comme eux, pourtant, le public est notre justiciable : c'est en vain que nous crions à tue-tête qu'un livre est bon, quand personne ne nous entend, quand tout le monde fait la sourde oreille, alors, c'est le public qui manque à ses devoirs; c'est lui qui doit être rappelé à l'ordre. Par contre, devance-t-il notre jugement, son instinct, plus sûr que toutes nos théories, le pousse-t-il aux solides écrits, il faut lui savoir gré de son initiative. Chaque fois que l'opinion publique donne signe de vie, elle mérite notre respect, et nous ne devons pas craindre de l'en féliciter tout haut, ne fût-ce qu'à titre d'encouragement. Aussi, avant de juger les réimpressions dont j'ai à parler, je commencerai par rendre au public pleine et entière justice; il s'est, cette fois, comporté en public intelligent; il avait affaire à de modestes écrivains,

Digitized by Google

trop savants et trop consciencieux pour faire sonner, en faveur de leur œuvre, les fanfares de la presse; il a eu le bon goût d'aller au devant d'eux; cette notoriété, qu'ils avaient la pudeur de ne pas solliciter, il l'a octroyée de lui-même; et voilà comment de sérieux ouvrages, où il n'est parlé que d'art, d'antiquité et de bon goût, sont arrivés à deux, à trois, à quatre et même à cinq éditions, sans réclames, sans affiches et presque sans articles de journaux ou de revue. Quelquefois je vois des mises à l'ordre du jour accordées dans l'armée à des faits bien moins méritoires que celui-là.

La question du théâtre grec, depuis deux siècles, n'a cessé de rester sur le tapis, et d'intéresser la curiosité d'un certain nombre de gens d'esprit et de gens du monde dans notre pays. Au dix-septième siècle, Racine, au milieu du petit cénacle d'Auteuil, chez Boileau, ravissait ses amis en leur traduisant de vive voix les plus belles scènes de l'*Œdipe roi*. Plus tard, en pleine régence, à cette cour de Sceaux qui était la miniature de Versailles, à cette cour de Sceaux où l'on conspirait pour se désennuyer, où Voltaire était toujours le bienvenu, qu'il apportât une tragédie en cinq actes, un fin madrigal, ou l'un de ces romans pour lesquels je donnerais la plus grosse moitié de la littérature contemporaine: à Sceaux, dis-je, un des habitués de la maison, M. de Malézieux, lui aussi, improvisait d'énergiques traductions de Sophocle; elles ne valaient certainement pas en fidélité ni en élégance celles de M. Artaud; ces belles infidèles, telles qu'elles étaient, avaient le don d'émouvoir jusqu'aux larmes tous ces raffinés d'esprit qui n'avaient des Athéniens que la fine ironie, que le persiflage incessant, que le besoin surtout de traverser le plus gaiement possible ces jours désœuvrés et ces nuits blanches auxquelles les condamnait la spirituelle et tyrannique duchesse du Maine.

Dans le cours du dix-huitième siècle, il y eut aussi des essais de traduction du théâtre grec (les hommes de quarante ans ont tous au collége copié leurs versions grecques dans la traduction du jésuite Brumoy); il y eut surtout des dissertations à perte de vue, à l'Académie des inscriptions et ailleurs, sur les tragiques grecs. Mais ni les traducteurs ni les discoureurs ne nous donnaient le goût du théâtre grec: les premiers comme les seconds n'avaient voulu y voir que des arguments plus ou moins spécieux à jeter dans la querelle des anciens.

A notre siècle était réservé le privilége d'une impartialité qui ne serait pas de l'indifférence. Quand notre ami, M. Rigand, donnera le pendant du beau volume qu'il a publié l'an dernier sur cette grosse question de perfectibilité littéraire, quand il fera pour le dix-neuvième siècle ce qu'il a fait pour le dix-huitième, ce sera un beau chapitre que celui où il racontera la fortune du théâtre grec, en France, depuis cinquante ans.

Sous l'Empire, il n'y avait eu que les hommes de l'opposition pour aimer la langue de Démosthène et de la liberté; après Paul Courrier, Chateaubriand et Royer-Collard, personne, excepté d'obscurs savants, ne se soucie du grec. Sous la Restauration, on avait autre chose à faire que de rompre des lances pour les contemporains de Périclès; mais ce qui fait qu'une époque est libérale en politique la rend libérale en littérature: la France lettrée n'attendait qu'une occasion pour revenir à la Grèce classique, comme déjà ses sympathies étaient revenues à la Grèce asservie. Quelques-unes de ces leçons de M. Villemain, où courait tout Paris, suffirent pour rajeunir la vieille question; grâce à lui, elle put sortir de l'école, elle fut remise sous les yeux des gens d'esprit. N'en déplaise aux obscurs grimauds qui depuis un mois taillent des plumes plus ou moins sincères pour en donner sur les doigts de M. Villemain, pour faire croire, à la grande satisfaction de M. Veuillot, qu'un ennemi des jésuites ne doit pas savoir le grec, et qu'il fait des contresens: n'en déplaise, dis-je, à ces critiques zélés qui, lorsque M. Villemain était ministre, ne trouvaient jamais d'hyperbole assez grosse pour le glorifier, ni d'épithète assez énergique pour manifester leur enthousiasme: le fait est que le secrétaire de l'Académie française suit le grec en perfection: il le sait en helléniste; il le sait en homme d'esprit; il le sait en artiste. Sophocle, Euripide, Aristophane, dans sa bouche, restent grands poëtes et deviennent des contemporains. La vieille question une fois sortie de dessous le boisseau, il ne manquait plus au théâtre grec que de trouver un traducteur tout à fait compétent et qui se dévouât, corps et âme, à sa gloire. Cette bonne fortune ne se fit pas longtemps attendre: au plus fort de la lutte entre les romantiques et les pseudo-classiques, en 1828, paraissait la première édition d'une nouvelle traduction de Sophocle.

L'auteur, M. Artaud, était un savant helléniste: non-seulement la langue des Grecs, mais leur histoire, mais leur génie, lui étaient familiers.

Il avait assisté aux enthousiasmes intelligents qu'excitait la parole de M. Villemain; il avait vu les engouements irréfléchis qui avaient accueilli le cours de littérature dramatique de W. Schlegel; de tout cela il conclut que le meilleur service à rendre aux tragiques grecs, dans notre pays, c'était de les bien traduire, de les faire connaître, non plus seulement aux beaux endroits, mais dans la totalité, et il nous donna successivement de Sophocle, d'Euripide et d'Aristophane, des traductions que personne ne recommencera, parce que, à chaque édition, lui-même les remanie et les améliore avec ce scrupule qui est la probité des vrais savants, comme la clarté est la bonne foi des philosophes.

On ne recommencera pas la traduction de M. Artaud, parce que lui-même se charge de ce soin à chaque nouvelle édition. J'aurais pu en donner une autre raison qui, pour ressembler à un éloge, n'aurait pas été moins vraie, c'est que cette traduction tend à devenir définitive, pour une raison bien simple: l'auteur n'apporte aucun parti-pris systématique. Le système est l'écueil de presque toutes les traductions, qu'elles aient pour objet un étranger moderne ou un classique ancien. Les unes sont barbares à force d'exactitude; les autres, à force d'élégance, oublient d'être exactes. Quand on traduit une œuvre dramatique, le danger est double en quelque sorte. M. Artaud a fait de l'éclectisme entre tous les systèmes; c'était une manière de n'en adopter aucun. Il a eu le bon esprit de penser que ce qu'il importe, surtout de conserver quand on traduit les anciens, c'est l'originalité de leurs tours, c'est le mouvement de leur imagination. Aussi n'a-t-il pas craint de leur laisser de temps à autre certaines nuances un peu heurtées, certains sentiments tant soit peu brutaux qui déconcertent le savoir-vivre moderne. Quand l'auteur était trop antique, quand par exemple, dans l'*Antigone*, Sophocle raconte qu'Hémon crache au visage de son père, ou ailleurs, lorsque Electre, à propos des clameurs de Clytemnestre, dit qu'elle aboie, alors, dans une courte note, l'interprète reproduit la crudité du texte que la susceptibilité des convenances françaises l'ont contraint d'adoucir.

Mais il s'est gardé aussi de murer l'esprit du poëte dans une exactitude littérale; quand il l'a fallu, il n'a pas craint d'expliquer, de compléter ce que les mots du texte ne faisaient qu'indiquer, et qui restait d'une parfaite obscurité pour le lecteur français. Ainsi lorsqu'Antigone, se comparant à Niobé changée en rocher, dit sans plus d'explications: « *Le sort m'endort très-semblable à elle.* » M. Artaud sait bien que personne ne perdra de soi-même le nuage ou plutôt le vague de cette expression, et il traduit: « Ainsi qu'elle, le sort va m'endormir sous un linceuil de pierre. » Enfin, il faut aussi lui savoir gré de ne pas avoir oublié que la simplicité antique a toujours une certaine élégance visible ou cachée; quand elle se cachait, il l'a laissée entrevoir. Si un beau style n'est que le reflet de l'âme d'un grand écrivain, l'en dépouiller c'est le défigurer. Aussi M. Artaud a tout fait pour être simple sans trivialité: si bien que le génie antique a été accessible pour nous; Sophocle, Euripide et Aristophane ont gardé leur génie et leur attitude grecque. Seulement leur robe, au lieu d'avoir été taillée par un ouvrier d'Athènes, l'a été par un artiste de Paris. Mais ce que je dis là, le public l'a dit sans doute bien avant moi, puisque cette traduction est arrivée aux honneurs de la cinquième édition, et qu'elle a été plusieurs fois contrefaite en Belgique. C'est elle surtout qui a répandu dans le public lettré qui s'occupe d'art, mais qui sait peu le grec, ce goût de théâtre antique à la suite duquel devenait indispensable le solide ouvrage de M. Patin sur les tragiques grecs.

La traduction de M. Artaud nous les donnait dans leur majestueuse et solennelle beauté; M. Patin nous a fourni, si je puis employer une expression un peu familière, les moyens de nous en servir: il nous a montré que la vie circulait aussi ardente, aussi passionnée sous cette attitude de statue, que dans les drames les plus riches en incidents et les plus convulsivement pathétiques de la scène contemporaine. Là où M. W. Schlegel avait mis des points d'exclamation, l'auteur de l'*Étude sur les tragiques grecs* a donné de bonnes et solides raisons. Il y a bien certaines questions qui restent encore un peu obscures pour le lecteur français: aussi M. Patin, pour faire autrement que Schlegel, ce qui était un bien, a peut être glissé trop vite sur certaines idées importantes développées par le critique allemand. Il ne nous dit pas, par exemple, les heureux fruits que l'art dramatique retira de l'absence de toute censure officielle: il est remarquable que la décadence du théâtre grec commence à partir du jour où, au lieu de relever purement et simplement de l'opinion publique, il eut à compter avec une loi instituée contre les délits dramatiques par le despotisme militaire de Lysandre et de ses soudards, pour parler comme le bon Amyot dans sa traduction de Plutarque. M. Patin ni M. Artaud ne nous ont donné là-dessus de renseignements suffisants: le second nous les donnera peut-être dans l'*Histoire de la comédie grecque* qu'il est en train de préparer.

Je pourrais signaler encore quelques lacunes dans l'ouvrage de M. Patin: je pourrais dire que l'auteur abuse un peu de la méthode analytique, qu'il n'abrége pas assez ses phrases, que certaines habitudes du professorat le suivent un peu trop souvent; mais ces minuties de la critique n'empêchent pas son livre d'être un des meilleurs de ce temps. La preuve, c'est qu'après l'avoir lu, on comprend que la meilleure manière pour nos poëtes de ressembler aux Grecs, ce serait peut être de ne plus les imiter: voilà l'enseignement qui ressort de ces quatre volumes si instructifs et si curieux, malgré leur allure un peu trop didactique. Quel plus bel éloge pourrais-je faire du livre d'un professeur et d'un académicien, que d'y voir la glorification de l'originalité, la théorie du libéralisme littéraire? Si nous sommes indifférents aux autres, gardons au moins celui-là: la censure n'a pas d'avertissement à donner aux poëtes; aussi, ce que l'art a de mieux à faire, c'est d'écouter ces voix intelligentes et amies qui lui conseillent de toutes leurs forces de se raviver, de se retremper, non pas en puisant chez les Grecs, mais en puisant à la source éternelle où puisèrent, sans pouvoir l'épuiser, les grands poëtes de la Grèce et de Rome, c'est-à-dire dans la nature, dans la vérité ramenée à un certain idéal.

Il est curieux de constater ce qui se passe depuis un demi-siècle dans la république des lettres: tandis que les poëtes se sont obstinés à imiter les uns l'Allemagne, les autres Shakespeare, quelques-uns la Grèce ou bien Racine et Corneille, une portion notable de la critique s'est enrouée à les rappeler à l'originalité et à l'indépendance. Et, chose piquante, c'est précisément de l'université, c'est-à-dire du camp de la tradition, qu'est presque toujours sorti, depuis le commencement du siècle, ce cri de guerre contre l'esprit de routine et de servilisme littéraire.

M. Patin, qui est aussi ingénieux que savant, a été un des plus ardents, un des plus intelligents champions de ce que j'appelais tout à l'heure le libéralisme en matière d'art. Pour le prouver, je n'ai qu'à citer l'épilogue de son livre sur les tragiques grecs: ce sera le meilleur, le seul moyen d'obtenir grâce pour ce chapitre d'archéologie littéraire. Ecoutez donc l'aimable savant:

« On ne sait pas, disait Hésiode aux hommes du vieux « temps, ce qu'il y a de richesses dans les plantes les plus « viles, dans la mauve et dans l'asphodèle. Nous aussi nous « ignorons quels trésors de beauté et d'émotions dramati- « ques se trouvent encore dans ce qu'on croit épuisé et vul- « gaire, les affections générales de l'âme, les relations ordi- « naires de la société, un ordre simple et naturel d'aven- « tures. Combien au contraire sont indigentes ces sources où « l'on puise à l'envi, les complications romanesques, les ac- « cidents étranges, les mœurs de fantaisie, les passions, les « caractères d'exception, les monstruosités morales, ce qui « n'est point l'homme, ce qui n'est point la vie, ce qui n'ap- « partient ni a la nature ni à l'histoire. Les tragiques grecs, « qui nous ont tant appris, peuvent nous apprendre cela « encore: c'est une des leçons qu'ils nous gardent, et que « l'auteur de ces *Études* voudrait avoir fait sortir de leurs « œuvres. »

Puisse cette page excellente encore qu'un peu traînante, comme Voltaire dit de Fénelon, servir d'excuse à toute cette causerie archéologique! puisse-t-elle surtout nous dégoûter de faire, de lire ou de regarder les tragédies qui sont faites ou qui se feront à l'instar des tragédies grecques ou latines! C'est, au retour de la nouvelle année, ce que je puis encore te souhaiter de plus heureux, ami lecteur.

LISTER.

Variétés.

— M. Bayard Taylor, dans la relation de ses voyages en Orient, rapporte une singularité dont il a été frappé à Alep. « Une des curiosités les plus remarquables de cette ville, dit ce voyageur, est sans contredit l'hôpital des Chats. Cet établissement, fondé il y a longtemps par un riche musulman, amateur passionné des chats, est certainement une des institutions de bienfaisance les mieux dotées de la ville d'Alep. L'édifice est une ancienne mosquée que l'on a accommodée à sa destination présente. L'administration de l'hôpital est confiée à un bureau composé de plusieurs membres. Les chats malades y reçoivent des soins spéciaux; les chats errants y trouvent un asile, et ceux qui sont avancés en âge, une retraite paisible pour leur vieillesse. L'effectif des bénéficiaires est de plusieurs centaines, et, ajoute l'auteur, c'est un coup d'œil des plus singuliers, que de voir les corridors et les terrasses de la vieille mosquée fourmillant de chats. » On évalue à 8,000 au moins les chats d'Alep, et cela semble peu quand on songe à l'action énergique que cette institution libérale doit nécessairement imprimer au développement de l'espèce.

— Un musicien allemand, M. Willem Striby, a publié récemment, en Allemagne, un système universel de notation qui présenterait, au jugement des meilleures autorités, des avantages considérables sous le rapport du progrès des études musicales. Son système faciliterait la lecture de la musique, et, à ce point de vue, abrégerait le temps des études élémentaires. La musique déjà gravée pourrait servir au système nouveau moyennant un procédé fort simple. Un pianiste habile peut, après une courte pratique, déchiffrer les compositions les plus difficiles. Le système se composant d'une gamme unique, le plus grand obstacle à la rapidité de la lecture se trouve ainsi supprimé. M. Striby emploie les mêmes notes pour les deux mains et pour toutes les clefs. On assure que cette ingénieuse combinaison, qui doit faire une révolution dans l'enseignement musical, a reçu l'approbation la plus complète de la part de Rossini, Meyerbeer, et de quelques exécutants, notamment de M. Herz.

Echecs.

PROBLÈME N° 70,

PAR J. L. B.

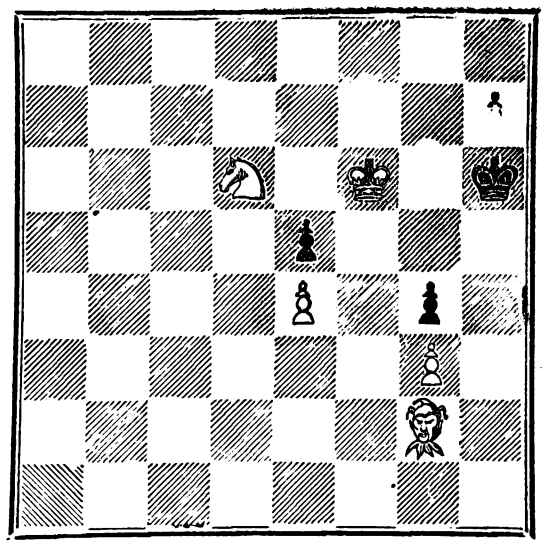

Les blancs font mat en 6 coups.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Remy, disait un maître à son valet, si la cire est là, cirez ma chambre: c'est un sol si facile à cirer!

TABLEAU ORIGINAL DE GUIDO RENI. Dans la ville de Plaisance, duché de Parme, rue Guasto, n° 83, est à vendre un tableau original de *Guido Reni*, représentant un Christ. Hauteur, 2m,70: largeur, 1m,65. Tableau magnifique.

Astronomie.

Nous nous proposons de faire passer successivement sous les yeux de nos lecteurs, en vue de leur donner le goût d'une étude pleine de charme et d'utilité, les tableaux que M. Bulard a dessinés et décrits, pour en composer l'*Almanach de l'Illustration* de 1858. Nous consacrerons, chaque mois, une page à cette démonstration des phénomènes célestes.

Notre intention n'est point de traiter scientifiquement la question: nous ne voulons que provoquer le désir de pénétrer la nature et le sens du paisible et sublime spectacle qui s'accomplit tous les jours devant nous.

Mouvement diurne. En observant la marche des étoiles pendant une ou plusieurs nuits, l'observateur remarquera que chaque étoile, tant qu'elle reste sur l'horizon, semble décrire un cercle dans le ciel: mais que les cercles ainsi décrits diffèrent considérablement de grandeur, selon la situation des étoiles par rapport à l'horizon. Si l'observateur a la patience de veiller pendant toute la durée d'une longue nuit d'hiver, depuis le premier instant où les étoiles apparaissent jusqu'au lendemain à la pointe du jour, il verra les mêmes étoiles, qui s'étaient couchées le soir à l'ouest, se lever le lendemain, vers l'est, à l'heure où celles qui s'étaient levées le soir seront déjà couchées. Il reconnaîtra qu'une grande partie de l'hémisphère, qu'il avait au-dessus de lui, est maintenant sous ses pieds, qu'elle est remplacée par une autre portion du firmament non moins riche en étoiles, signalée de même par des groupes parfaitement reconnaissables.

Zodiaque. Les anciens, pour mieux calculer les mouve-

Digitized by Google

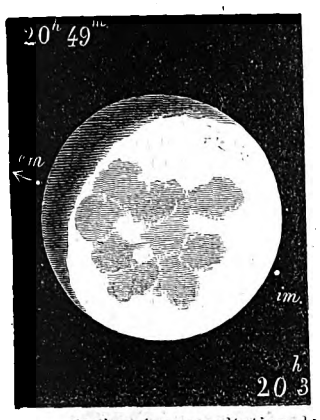

1. — 1er janvier, occultation de 88 q. Ecrevisse 6e.

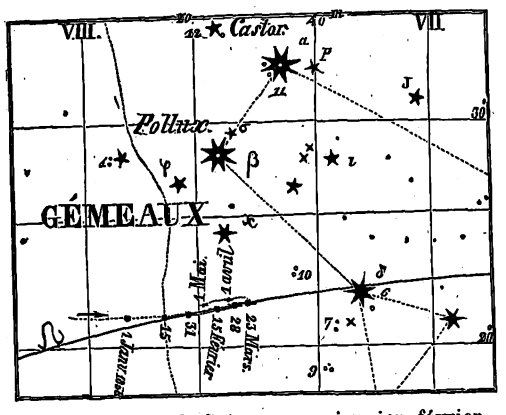

4. — Positions de Saturne pour janvier, février, mars, avril, mai.

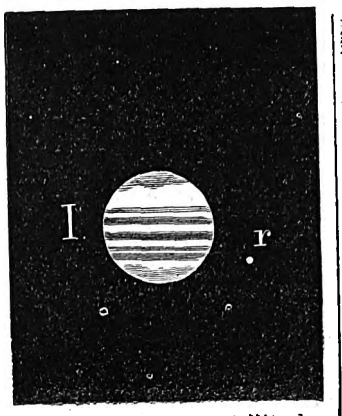

7. — Phases du 1er satellite de Jupiter.

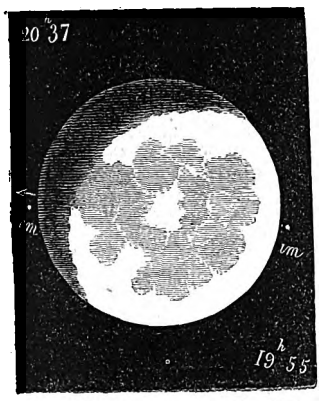

2.—3 janvier, occult. de 59 c. Lion 4, 5.

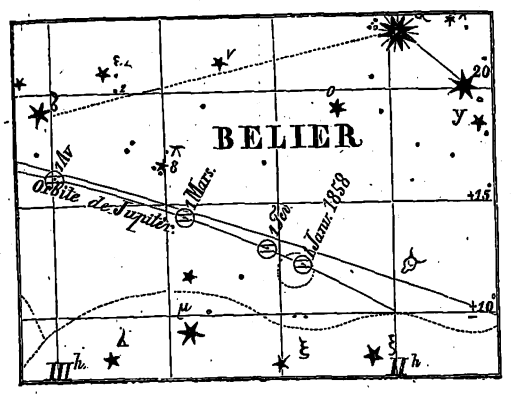

5. — Positions de Jupiter pour janvier, février, mars, avril.

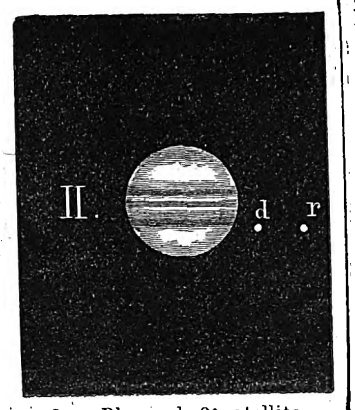

8. — Phases du 2e satellite.

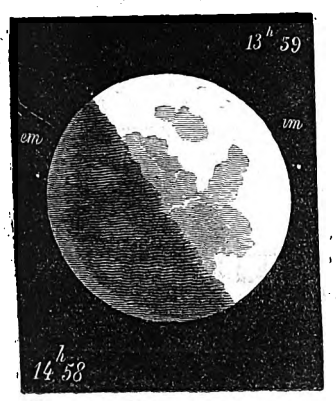

3. — 6 janv., occ. de 50 Vierge 6.

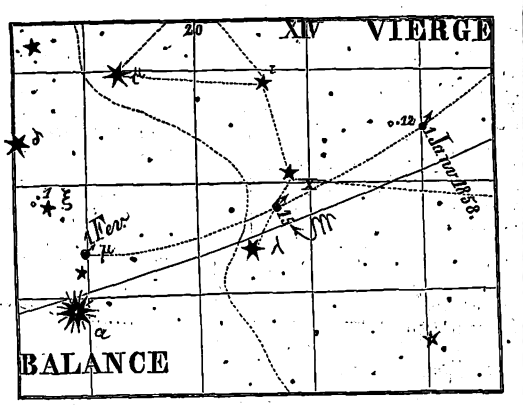

6.—Position de Mars pour janvier, février.

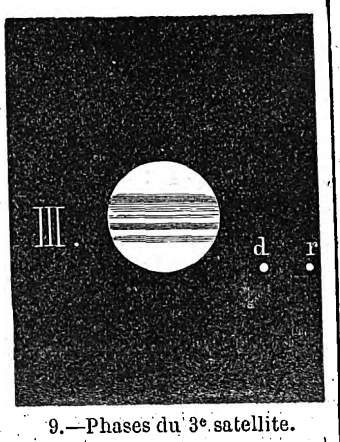

9.—Phases du 3e satellite.

JANVIER 1858. — CONFIGURATION DES SATELLITES DE JUPITER, à 8 h. du soir, temps moyen de Paris.

1	.2 ⊖ 3. .1 4.	9	.4 3. 1. ⊖ .2	17	3. ⊖ .1 2. 4.	25	.4 .3 2. 1. ⊖
2	3. 1. 4. ⊖ .2 .	10	●4 3. ⊖ 2. .1	18	.3 2. .1 ⊖ 4.	26	.4 .2 .3 ⊖ 1.
3	3. 4. ⊖ 2. 1.	11	.3 2. .1 ⊖ .4	19	4. .2 .3 ⊖ 1.	27	●3 .1 ⊖ .4 .2
4	4. .3 2. .1 ⊖	12	●3 .2 ⊖ 1. .4	20	4. .1 ⊖ .2 .3	28	⊖ 2. 1. .4 3.
5	4. .2 ⊖ .3	13	.1 ⊖ .2 .2 .4	21	4. ⊖ 2 1. 3.	29	.2 .1 ⊖ 3. .4
6	.4 .1 ⊖ 2. .3	14	1○2○ ⊖ 3. .4	22	●1. 4. .2 ⊖ 3.	30	1○ ●2 ⊖ .4 3○
7	1○ .4 2. ⊖ 3.	15	.2 ⊖ .1 3. 4.	23	.4 3. 1. ⊖ .2	31	3. ⊖ .1 2. 4.
8	.4 .2 ⊖ .1 3.	16	3. 1. ⊖ .2 4.	24	.4 3. ⊖ .1 2.		

ments apparents du soleil, le rapportèrent aux constellations ou groupes d'étoiles fixes que cet astre paraît traverser successivement, et qui sont au nombre de douze :

Le Bélier,	Le Taureau,	Les Gémeaux,
Le Cancer,	Le Lion,	La Vierge,
La Balance,	Le Scorpion,	Le Sagittaire,
Le Capricorne,	Le Verseau,	Les Poissons.

Temps astronomique. Sans nous occuper des causes des irrégularités de la révolution solaire, il convient de bien saisir la distinction qui existe entre le jour civil et le jour astronomique : le jour civil qui commence à minuit, et se compte de douze heures en douze heures ; le jour astronomique qui commence à midi et compte les heures de 0 à 24.

Éclipses des satellites de Jupiter. — Toutes les fois que l'on dirigera un télescope vers Jupiter, à 8 heures du soir, on verra ses satellites comme on les représente dans le tableau ci-joint. Les points noirs représentent les satellites ou lunes, et les chiffres représentent les noms ainsi que le sens de la marche qu'ils suivent : ainsi, le 1er janvier, à 8 heures, T. M. de Paris, le 2e satellite, représenté ici par 2, signifie qu'il se dirige vers la planète, parce que le chiffre a été placé exprès entre le satellite et la planète. Il en est de même pour le 3e et le 4e, mais le 1er s'en éloigne.

Les disques blancs que l'on trouvera à gauche des configurations signifient que l'un des satellites est sur la planète ; les noirs indiquent que le satellite est derrière et dans l'ombre.

Toutes les fois qu'il y aura éclipse ce mois-ci, le 1er satellite de Jupiter reparaîtra à droite de la planète, comme l'indique la figure 7 ; *r* est l'endroit de la réapparition ; de même pour le 2e et le 3e satellite (voir les figures 8 et 9).

La figure 9 montre une immersion du 3e satellite. Il est important de savoir l'endroit de l'immersion et de l'émersion, sans quoi on peut manquer l'observation.

Si l'observateur n'est pas situé sous le méridien de Paris, il aura soin de tenir compte de la différence de temps entre Paris et le lieu de l'observation. Par exemple, si l'observation a lieu à Brest ou à Lyon, il y aura une grande différence entre les heures de l'observation. Si l'on est à Brest, il faut bien se rappeler que toutes les horloges et pendules qui marquent l'heure de Brest sont toujours en retard sur celles de Paris de 27 m. 19 s. ; tandis qu'à Lyon elles sont toujours en avance de 9 m. 57 s. sur le temps de Paris, parce que Brest est à l'ouest de Paris, et que Lyon est à l'est. Si donc on veut voir de Brest le phénomène que l'on voit de Paris à telle ou telle heure, il faudra, si on est à Brest, s'y prendre 27 m. 19 s. à l'avance, et, au contraire, si on est à Lyon, il faudra retarder de 9 m. 57 s. sur l'heure de Paris pour l'observer. Le même raisonnement servira pour toutes les villes du monde ; il n'y aura que les nombres qui changeront.

Pour que les personnes peu habituées à ces sortes de calculs puissent se familiariser avec eux, nous donnerons ici un exemple. L'émersion du 1er satellite de Jupiter, observée le 6 janvier à 11 h. 47 m. 31 s. à Paris, était visible à Brest 27 m. 19 s. plus tôt, et à Lyon 9 m. 57 s. plus tard qu'à Paris.

Il est bon de s'y prendre à l'avance, si l'on n'est pas absolument sûr de l'heure. Le moment où l'étoile disparaît derrière le bord de la lune est le moment décisif. Le chronomètre doit marquer 8 h. 3 m. ; dans le cas contraire, on constate la différence, et avec certitude on peut observer l'émersion qui a lieu à l'autre bord de la lune, à 20 h. 49 m. ou 8 h. 49 m., près de l'endroit indiqué sur le dessin fig. 1. L'étoile reparaîtra subitement, mais on a soin à l'avance de savoir la minute et de compter la seconde ; si on a un chronomètre, c'est une chose fort simple : la seconde qui compte au moment même de l'apparition de l'étoile, est l'heure cherchée. Si on se trouve sous un autre méridien que celui de Paris, on a soin de tenir compte de la différence du temps.

Phénomènes de janvier. Les occultations des étoiles par la lune sont des observations très-intéressantes, d'une exécution facile, et qui ne demande qu'un télescope.

Les occultations visibles à Paris, pendant le mois de janvier, ont été celles du 1er, du 3 et du 6, dont nous donnons l'image véritable avec les heures de l'immersion et de l'émersion. Il est à remarquer toutefois que les objets sont représentés ici comme on les voit dans une lunette astronomique, c'est-à-dire renversés. Si on se servait d'une simple lunette terrestre, il faudrait tenir compte de cette particularité, du renversement de l'image.

Exemple. Le 1er janvier, à 20 h. 3 m., c'est-à-dire le 2, à 8 h. 3 du matin, l'étoile de 6e grandeur, appelée 83 de l'Ecrevisse, a été éclipsée par la lune.

Tout ne se borne pas à observer les satellites. Leurs éclipses sont très-fréquentes, et l'on s'en sert pour trouver l'heure du lieu où l'on observe ainsi que la longitude à l'est et à l'ouest de Paris.

A 15 h. 51 m. avant le 1er janvier 1858, la TERRE se trouve située à sa plus petite distance du Soleil, c'est-à-dire à environ 15,093480 millions de myriamètres (37,7 millions de lieues). Aussi le Soleil nous apparaît-il sous son plus grand diamètre, qui est de 32′ 36″,4. La figure 53 fait voir la position H que la Terre occupe en ce moment dans son orbite par rapport au Soleil.

Le SOLEIL est situé dans le signe du Capricorne et se lève, le 1er, par 36° d'amplitude, c'est-à-dire à 36° du point Est de l'horizon ; le 27, par 30°, et, le 31, par 28°, se rapprochant sensiblement de l'Est.

La LUNE se trouve, le 1er, dans la constellation du Cancer, et passe successivement dans les constellations du Lion le 3, de la Vierge le 6, dans la Balance le 10, dans Ophiucus le 12, dans le Verseau le 18, dans la Baleine le 19, dans les Poissons le 21, dans le Bélier le 22, dans le Taureau le 24 et le 26, dans les Gémeaux le 27, dans le Cancer le 28 et le 29, dans le Lion le 30.

Elle est près de Mercure le 8, près de Vénus le 14, près de Mars le 15, près de Jupiter le 22, à 15 heures, près de Uranus le 23, à 21 heures, et près de Saturne le 27, à 18 h. 32 m.

MERCURE se lève, le 1er, à Paris, à 9 h. 11 m. du matin ; le 12, en même temps que le Soleil, et, le 30, 1 h. 25 m. avant celui-ci.

Il passe à son nœud ascendant le 3 ; il est stationnaire le 5. Il passe à son périhélie le 8, c'est-à-dire à sa plus courte distance du Soleil, qui est de 48 millions de kilomètres (12 millions de lieues) ; il se trouve près de la Lune le 14, près de Vénus le 18, en conjonction inférieure avec le Soleil le 14, et stationnaire le 26.

Le 15, Mercure passe au méridien presque en même temps que le Soleil.

VÉNUS se lève, le 1er janvier, 1 h. avant le Soleil, et, le 31, seulement 13 minutes avant lui ; elle présente plus des 9 dixièmes de son disque éclairés, mais elle est plongée dans le crépuscule. Elle passe par son nœud descendant le 5 ; elle est près de la Lune le 13. Position peu favorable pour l'observation.

MARS se lève, le 1er janvier, à 1 h. 35 m. du matin, passe au méridien à 6 h. 57 m. du matin, et laisse voir les 9 dixièmes de son disque éclairés. Il est près de la Lune le 7, à 19 h.

On trouvera ci-joint, au n° 6, une petite carte représentant les positions de Mars pour janvier et février 1858.

JUPITER se lève, le 1er janvier, à 0 h. 35 m. de l'après-midi ; il est visible, après le coucher du Soleil, jusqu'à deux heures du matin. (Voir n° 5.)

SATURNE passe au méridien de Paris, le 1er janvier, à 13 heures 11 minutes ; il est encore favorablement situé pour qu'on observe ses anneaux, ses bandes et ses satellites. Il est en opposition avec le Soleil le 14, à 18 h. 33 m., c'est-à-dire que le Soleil, la Terre et Saturne sont tous les trois sur la même ligne. (Voir n° 4.)

NEPTUNE est situé, le 1er, par 23 h. 25 m. 42 s., 62 ; déclinaison, — 4° 58′ 41″,4. Il passe au méridien à 4 h. 41 m., 6. Le 31, par 23 h. 28 m. 25 s., 68 ; déclinaison, — 4° 36′ 39″,8. Il passe au méridien à 2 h. 46 m.,3.

Rébus.

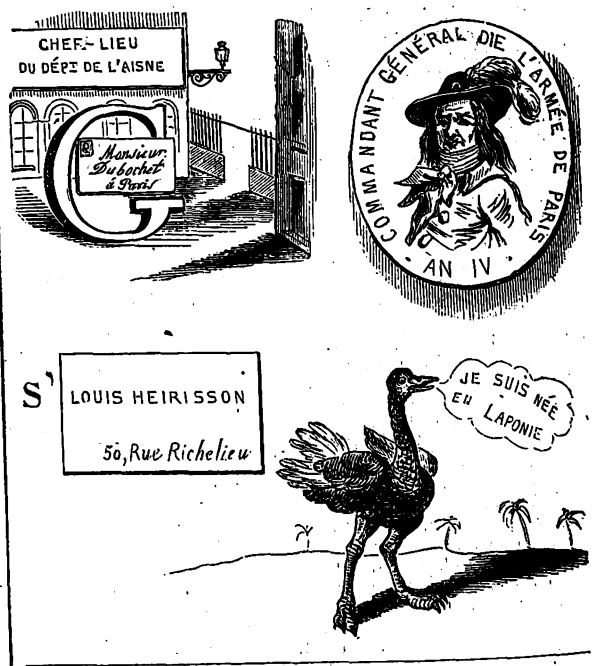

PAULIN.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

Digitized by Google

Digitized by Google

formes octroyées par le bey de Tunis; remise de la grand-croix de la Légion d'honneur au bey de Tunis, par M. Léon Roches. — L'éventail de la princesse Victoria. — Inauguration du nouveau pont de Pont-de-l'Arche. — Les Touaregs; le voyageur Richardson. — *Le Grillon*, yacht du prince de Prusse. — Le jardin des Plantes de la Martinique. — Echecs. — Rébus.

La ville de Tien-sing (séjour céleste), sur la rivière de Pé-king.

La ville de *Tien-sing* est destinée à acquérir une grande célébrité européenne dans la guerre ou dans la paix avec les puissances jalouses du commerce de la Chine.

C'est dans cette ville que fut reçu, au nom de l'empereur du Céleste Empire, il y a soixante ans, lord Macartney, dont l'ambassade fait époque en Angleterre. C'est là aussi qu'en 1816 lord Amherst perdit le fruit de son voyage par les vaines discussions qu'il soutint à l'occasion du *kotheou*, sur les prosternations à faire devant la tablette, symbole de la majesté impériale ou plutot de la puissance paternelle du chef de la Chine. C'est dans cette ville encore que seront reçus les ambassadeurs européens, si l'empereur *Suan-phin* se décide à recevoir les représentants des nations étrangères dans sa capitale. C'est dans *Tien-sing* enfin que commenceront les pompes de la réception impériale.

Tien-sing (séjour céleste) est une des plus curieuses et des plus importantes villes de la Chine, à cause de son commerce de transit, de ses richesses industrielles, de sa grande population, de la force et de l'étendue de ses murs, de la variété et du nombre des troupes qui la surveillent à l'intérieur et à l'extérieur. Elle est assise sur la rive gauche du *Pey-ho* (rivière blanche). Elle est traversée par le canal impérial, dont les eaux viennent se mêler à celles du *Pei-ho*, après un cours de six cents lieues. Elle est sillonnée par d'autres affluents qui vont encore grossir le courant de la rivière qui descend par mille sinuosités de Pé-king à la mer Jaune.

Au siècle dernier, la population de *Tien-sing* a été évaluée à sept cent mille âmes. Il n'y a pas dans le monde de ports visités par un plus grand nombre de navires, si l'on ne tient pas compte de la capacité du tonnage et de la différence entre les navires européens et les jonques de la Chine. On voit dans *Tien-sing* les plus grands magasins de l'empire. Les ressources alimentaires de Pé-king et du nord de la Chine, les marchandises de toutes les villes manufacturières, et celles de l'Europe, sont accumulées sur ses quais, où viennent les décharger près de dix mille jonques. Il y a plus de ponts dans cette ville que n'en ont jamais fait construire tous les *pontifes*. Un palais impérial étale ses colonnades de bois laqué pour recevoir le fils du ciel dans les rares apparitions qu'il fait hors de sa capitale. Les rues de *Tien-sing* contiennent le plus curieux assemblage de véhicules et de transports qu'on puisse imaginer au monde, depuis la voiture à voile jusqu'aux palanquins à dos de chameaux, la chaise à porteur et la brouette à chiens. Les rues marchandes offrent un spectacle intéressant par la variété des produits et les richesses commerciales qui sont incessamment étalées aux yeux du voyageur. Le commerce, le concours de tant d'étrangers, ont amené un affaiblissement dans la moralité de la population. *Tien-sing* est renommé pour les douceurs et les voluptés qu'y procure la vie chinoise. Les nombreuses fortunes qui s'y amassent avec facilité y donnent des primes à la corruption. On voit à quelles sources vont puiser leur félicité ces visages à triple étage, ou ces mines amaigries par le sensualisme le plus effréné, à côté des raffinements les plus variés de la table, colportés dans les rues, depuis les nids d'hirondelles des rochers de Java jusqu'aux limaces de mer et aux coquillages; on voit courir d'élégantes chaises, où, sur des lits de velours, se soulèvent mollement de nonchalantes odalisques venues des villes le plus en renom pour la beauté du sang, l'élégance et les talents. Elles se dirigent vers ces habitations somptueuses environnées de hauts murs, ou vers ces villas coquettes éparses dans la campagne, où des allées ménagées avec art conduisent mystérieusement à l'ombre de saules séculaires.

Si la guerre prévaut, *Tien-sing* étalera de grandes ressources stratégiques, ses milliers de jonques porteront à l'arrière ces filets destinés à paralyser les abordages ennemis et à couvrir des entraves de leurs mailles, les efforts des assaillants. Ses murs se couvriront de défenseurs, son château-fort, que nous avons dessiné, semblable à un Kremlin tartare, au milieu de la rivière, vomira des projectiles asphyxiants du haut de ses embrasures, tandis que le ban et l'arrière-ban des cavaliers mongols et mandjours couvriront la campagne environnante de leurs escadrons qui rappellent si bien les hordes de Timour et de Gengis-Kan. Les gongs et les tam-tam retentiront comme un glas funèbre sur le front de toutes les batteries du fleuve, et ameuteront toutes les populations riveraines contre les barbares étrangers.

De *Ta-cou* (qui veut dire *grande embouchure*) parce que cette ville est à l'entrée du *Pei-ho*, jusqu'à *Tien-sing*, on compte dix-huit lieues; mais le fleuve décrit de nombreux et de décevants contours, et cache une grande quantité de bas-fonds; à son embouchure il ne mesure que treize pieds de profondeur. Les Chinois d'ailleurs, fertiles en moyens défensifs, sèmeront ses bords de surprises et de redoutes, souleveront dans le courant des obstacles artificiels. et opposeront à la navigation la mâture des jonques coulées et ces radeaux immenses qu'ils attachent avec des crampons de fer à des digues de granit.

Si *Tien-Sing* était prise, Pé-king ne tarderait pas à succomber au milieu du sauve-qui-peut de la ville qui est son grenier d'abondance. La disette et la faim seraient les redoutables auxiliaires d'un ennemi entreprenant. Non-seulement *Tien-Sing* nourrit Pé-king, mais elle alimente aussi les nombreuses citadelles du *Pé-tché-si* (province de Pé-king), l'immense population que forment les voituriers, les mariniers et les haleurs du *Pei-ho* viendrait grossir le nombre des malheureux que ferait la guerre, et la faim fait rarement de terribles adversaires!

Ces haleurs et tous ces mariniers sont une des grandes curiosités de la rivière de Pé-king, par leur nombre, leur force athlétique, et par l'adresse toute spéciale des manœuvres à l'aide desquelles ils font remonter les jonques de Tien-sing jusqu'à Toug-cheou-fou, le véritable port de Pé-king. Pendant le jour, ils animent le paysage par leur multitude échelonnée en pelotons sur les rives du fleuve; ils font retentir la campagne de la cadence de leur marche, de l'accent de leurs efforts, et des chants par lesquels ils égayent la monotonie du halage. Ces chants curieux célèbrent les beautés de Tien-sing, les merveilles naturelles de la rivière qui répand la fécondité sur les terres environnantes, et qui, chargée de navires portant partout l'abondance, étalent à tous les yeux, au milieu de champs couverts de riches moissons, les brillantes couleurs de leurs pavillons, tandis que la nuit ils sèment d'une traînée de feux les eaux du fleuve avec les lanternes suspendues à tous les mâts; les chants des haleurs s'animent à la vue du vaste panorama que présente à l'horizon la chaîne bleuâtre des montagnes de la Tartarie, sur lequel ressort la tour magnifique de la pagode de Toug-cheou-fou, que l'on voit à quatre lieues de distance.

A *Toug-cheou-fou*, tous les navires s'arrêtent; le gouvernement chinois n'a jamais voulu laisser creuser un canal qui aurait permis aux jonques d'arriver sous les murs de Pé-king, parce que ce canal aurait enlevé le travail à cette foule de familles qui vivent du transport des marchandises de Toug-cheou-fou à la capitale. Entre Tien-sing et Toug-cheou-fou, ce sont les mariniers et les haleurs qui trouvent à gagner leur subsistance dans le travail que présente le fleuve; entre Toug-cheou-fou et Pé-king, ce sont les voituriers, les chameliers et les muletiers.

Chez les Chinois, le travail est en honneur, il peut se multiplier sous les formes les plus variées : on dirait que l'immensité du travail humain crée et protége l'immensité de la population. C'est le travail manuel qui honore; les princes cherchent à se distinguer par le choix d'une profession utile au plus grand nombre. Les Chinois n'ont d'autres moyens d'échanges que l'or et l'argent en barre; la menue monnaie de cuivre est réservée aux moindres besoins. Le luxe est réglé à la Chine : la honte suit celui qui ose l'afficher. Les Chinois vivent en société depuis cinq mille ans; ils ont été les contemporains de la puissance des Assyriens et des Mèdes, du faste des Perses, des œuvres gigantesques des Egyptiens, de la civilisation de la Grèce, de la presque universalité de l'empire des Romains.

MARCHAL (de Lunéville).

(*Extrait inédit d'un voyage en Chine.*)

Histoire de la semaine.

Tous les journaux français et étrangers sont encore remplis cette semaine de l'événement qui a failli dernièrement changer la face de l'Europe. Nous ne reviendrons pas sur l'horreur que nous inspire l'attentat de la rue Lepelletier; l'opinion publique a assez hautement exprimé son indignation pour qu'il nous soit désormais inutile de nous faire davantage l'écho de sa juste colère. L'instruction des assassins se poursuit rapidement, quoiqu'elle doive être terminée moins promptement qu'on ne le supposait. Aucune détermination n'est encore prise relativement à la présidence de l'affaire ni au jour de l'audience, lequel pourrait bien ne venir que dans la seconde quinzaine de février. La justice possède, dit-on, par suite de ses investigations et des communications parvenues de l'étranger, des documents qui constatent des ramifications au complot à l'intérieur et à l'extérieur.

La question du régime des étrangers et de la police des réfugiés continue à fournir un aliment à la discussion des journaux anglais.

Le *Morning-Post*, qui passe pour être à Londres l'organe de l'ambassade française, déclare que, si une partie de la presse française défend d'une manière dangereuse pour le repos public des intérêts opposés à ceux de la dynastie régnante, le gouvernement a le droit de supprimer des organes dont le but est si dangereux. Le *Times*, restant dans le milieu de ses appréciations nationales, dit que les réfugiés doivent observer les lois de l'Angleterre en s'abstenant de préparer des expéditions armées, et en n'organisant pas l'assassinat.

On aura peine à prétendre, ajoute le *Times* en parlant d'Orsini, que nous eussions dû le saisir et le livrer, soit à l'Autriche, soit à la France, avec laquelle, soit dit en passant, nous n'avons pas même de traité d'extradition en vigueur. Cette affirmation si précise, fait remarquer le *Journal des Débats*, ne peut manquer d'être relevée et appelle un éclaircissement qui ne se fera sans doute pas attendre.

On espère que les nombreuses victimes atteintes par les éclats des bombes meurtrières, en seront quittes pour des contusions ou des blessures légères.

LL. MM. se sont rendues plusieurs fois auprès des blessés le plus grièvement atteints, et leur ont fait envoyer des secours de toutes sortes que réclamait leur état.

Parmi les questions auxquelles avaient trait certains passages du discours de l'Empereur, il en est une, celle des Principautés danubiennes, qui paraît proche d'une solution définitive.

Dans le document où le divan moldave a prononcé la clôture de ses séances, le 2 janvier dernier, l'assemblée rappelle qu'elle doit son origine au traité de Paris, et que, pendant les trois mois de son existence, son attitude a prouvé la prudence et la modération en même temps que son patriotisme. Elle constate cependant qu'elle a été en butte aux attaques du dehors surtout de la part du ministère ottoman, qui a cherché à la représenter comme divisée par l'intrigue et amie du désordre. L'assemblée a respecté les droits du sultan d'après les anciennes capitulations, elle a fidèlement exprimé les vœux des populations roumaines. L'assemblée termine en remerciant les grandes puissances. Elle déclare qu'elle n'a en vue que les grands et véritables vœux de la nation, en demandant la réunion des deux principautés sous un prince étranger et l'institution d'une représentation nationale.

L'Europe prendra en considération l'état anormal du pays; les lois, dont la révision a été décidée en principe, ont par là perdu de leur vigueur, l'administration est désorganisée, et on aspire à sortir d'un état bien fait pour susciter de vives inquiétudes.

Cette opinion est sans doute partagée par les gouvernements européens qui président à la destinée des principautés, car la *Gazette de la croix* affirme que la France a présenté un nouveau projet d'organisation, et que les parties les plus importantes de ce projet, telles que l'union administrative, et une représentation nationale où toutes les classes et tous les intérêts seraient représentés, ont déjà réuni l'assentiment des puissances, y compris l'Autriche et la Turquie.

Quoique le jour où se réuniront les conférences pour juger en dernier ressort les points en litige ne soit pas encore désigné, on suppose que, devant l'accord général des parties intéressées, il ne saurait être bien éloigné.

Les nouvelles de l'Inde sont arrivées cette semaine; elles rectifient quelques détails importants, sans apporter de faits capitaux. En somme, la situation des Anglais est bonne relativement. De nou eaux renforts étaient attendus à Calcutta; un corps de 9,000 Gorchkas a quitté le Népaul pour servir sur le territoire britannique. Ce sont des hommes dévoués et courageux. Quelques soulèvements, aussitôt réprimés, n'ont en rien empiré la situation, de nombreux avantages partiels, remportés par les Anglais, font voir que l'énergie est aussi grande en ce moment qu'au premier jour, et la dispersion des insurgés dans toutes les directions assure, autant que les probabilités permettent d'en juger, la fin prochaine de cette lutte désespérée.

La Compagnie des Indes semble devoir être décidément déchue de ses droits.

Dans la pétition qu'elle vient d'adresser au gouvernement, elle combat à la fois l'utilité et l'opportunité de remettre entre les mains du gouvernement anglais l'administration de l'Inde. Elle demande une enquête préalable. Elle fait remarquer qu'un conseil nommé par le ministère, et soumis aux divers mouvements des partis, n'aura pas l'indépendance et l'esprit de suite qui font la force de la Compagnie. Elle représente enfin, dans les termes les plus forts, les graves inconvénients d'un pareil changement dans les circonstances actuelles, et conclut à la nécessité d'une enquête.

Les directeurs ont vainement tenté, jusqu'à présent, d'entrer en communication sur ce grave sujet avec le premier ministre. On a remarqué que lord Palmerston, si empressé ordinairement d'exposer ses desseins, a simplement répondu à leurs demandes, que cette affaire s'expliquerait mieux devant le parlement.

Cette réserve implique que le bill sera présenté sans que les intéressés en connaissent les dispositions, et, par suite, qu'ils ne pourront les discuter.

Les journaux américains nous ont apporté, cette semaine, les documents relatifs à l'affaire Walker.

C'est d'abord une lettre du célèbre flibustier adressée à M. Buchanan, et qui est bien le chef-d'œuvre le plus complet de l'impudence, jointe à l'insolence du langage. Walker établit la régularité de son départ sur un navire expédié en douane et visité par un inspecteur public. Dès ce moment il se considéra comme citoyen du Nicaragua. Il raconte l'histoire de son débarquement et de son arrestation par le commodore Paulding, et somme le président de lui rendre justice.

Il ajoute qu'on ne découragera ni lui ni ses amis, et qu'il met sa confiance en Dieu pour le succès de ses projets.

Le flibustier nous rappelle, par cette dernière phrase, les bandits d'autrefois dont chaque coup de poignard était accompagné d'une prière à la Vierge, et chaque assassinat d'un vœu s'il était heureusement accompli.

Le président a adressé au Sénat un message spécial sur cette affaire. Il déclare que le commodore Paulding a commis une grave erreur en arrêtant Walker; mais ses motifs étaient légitimes, et il a cru servir son pays. D'ailleurs le Nicaragua aurait seul le droit de réclamer; il ne l'a pas fait et ne le fera certainement pas, et ce n'est pas à ceux qui envahissent un pays à se plaindre en son nom.

Le président déclare qu'il est décidé à faire respecter les lois de neutralité de la république; de plus, ajoute-t-il, de telles entreprises retardent l'accomplissement de « la destinée de la race américaine; » et si la moitié des compagnons de Walker, qui ont péri misérablement dans la dernière expédition, s'était établie au Nicaragua comme émigrants paisibles, le but que tous ont en vue se trouverait atteint depuis longtemps.

M. Buchanan déclare donc en terminant, dans ce message très-habile, que sa politique est d'ouvrir au besoin et de protéger toutes les routes de transit à travers l'isthme, et que cette politique, qui commençait à produire de bons résultats, est contrariée par des expéditions semblables à celles de Walker.

Ne ne pouvons qu'applaudir à un langage aussi modéré, et nous désirons ardemment, pour l'honneur de la république américaine, que dorénavant les faits répondent mieux aux programmes du gouvernement.

Le projet de loi portant fixation au budget général des dépenses et des recettes de l'exercice de 1859 a été présenté au Corps législatif à la fin de la semaine dernière.

Les *dépenses* ordinaires et extraordinaires présumées pour l'exercice de 1859 s'élèvent à 1,766,707,277 fr.

Les *recettes* ordinaires et extraordinaires se montent à 1,773,919,114 fr.

L'excédant de recettes est donc de 7,211,837 fr.

Le budget définitif de l'exercice 1855 est ainsi réglé :

Dépenses ordinaires et extraordinaires, 2 milliards 392,957,000 fr.

Recettes provenant de diverses sources, 2 milliards 787,013,000 fr.

L'excédant de recettes pour cet exercice est donc de 394,056,000 fr., qui demeure transporté au budget de l'exercice 1856, en accroissement de ses ressources.

Les recettes pour cet exercice avaient été évaluées, net, par la loi des finances, à la somme de 1,558 millions. — Les recettes se sont principalement accrues des plus-values et reports de fonds affectés aux services spéciaux et départementaux, 26 millions environ; — de l'excédant du produit des impôts et revenus, 81 millions; — enfin du produit des emprunts porté à 1,134,500,000 fr.

Digitized by Google

Un décret du 27 janvier 1858 établit la division des troupes stationnées dans l'intérieur de l'Empire en cinq grands commandements confiés à des maréchaux de France, qui reçoivent le titre de *commandant supérieur* des troupes stationnées dans les divisions du nord, de l'est, du sud-est, du sud-ouest et de l'ouest.

Le premier commandement a son quartier général à Paris;

Le second à Nancy;

Le troisième à Lyon;

Le quatrième à Toulouse;

Le cinquième à Tours.

Il a été présenté, par M. le président du conseil d'Etat, l'exposé des motifs d'un sénatus-consulte portant que les candidats au mandat de député au Corps législatif devront, huit jours au moins avant l'ouverture du scrutin, déposer à la Préfecture un écrit contenant le serment formulé dans l'article 16 du sénatus-consulte du 25 décembre 1852.

V. PAULIN.

Courrier de Paris.

Le carnaval sera des plus bruyants, s'il est permis de le juger d'après son prologue. On ne réveille pas impunément le bal qui dort; c'est la faute des nouvellistes sans nouvelles. Toutes ces belles promesses qu'ils faisaient un peu en l'air, le salon ne s'est-il pas avisé de les tenir? On ne vit plus qu'aux bougies; on ne se promène plus qu'en cadence, et l'on n'échappe à un quadrille que pour tomber dans cent autres. Le monde entier se met de la partie, puisque les arrivages de l'étranger n'ont pas cessé. Paris est mieux que la Mecque la ville des pèlerinages; on y vient de tous les pays faire ses dévotions à l'autel du plaisir.

Parmi tant d'illustres hôtes de passage, il en est un qui, malheureusement, aura passé trop vite; c'est la reine d'Oude. Descendue à l'hôtel Laffitte, où Sa Majesté logeait en garni avec sa suite, elle ne sera venue à Paris que pour y mourir. On dit même qu'elle était à peu près morte avant que d'y arriver; le mal du pays avait fini par l'étouffer au milieu des brouillards de Londres. Souveraine assez déchue, puisque le branle des événements a mis ses Etats sous le séquestre, elle se dérobait obstinément aux regards sans décourager la curiosité, ce premier et dernier courtisan du malheur. C'est une histoire que nous renvoyons, avec accompagnement d'images, au prochain numéro.

Voici quelque chose d'aussi mémorable dans un autre genre, et qui appartient à la chorégraphie de cette semaine, c'est l'institution des bals de domestiques. Puisque dans beaucoup de maisons on leur supprime le dimanche, cette compensation leur était bien due, il faut bien que tout le monde danse. Cette idée n'est pas aussi carnavalesque et bouffonne qu'elle en a l'air, et la philanthropie doit s'en réjouir. L'initiative aurait été prise par de grandes dames dans un but de moralisation. Non content d'imposer comme une loi aux maîtres ce qui ne peut être qu'une tolérance de leur part, la gent domestique, — sa plus belle moitié surtout, — avait fini par prolonger jusqu'au lendemain la *permission de dix heures*. Ce grand scandale a trop duré, et l'on vient de signifier à une infinité de Frontins et de Lisettes qu'à l'avenir ils doivent se résigner à ne plus se divertir qu'au logis. Il ne tiendrait qu'à nous de désigner la maison, — une grande maison, — où l'institution est en vigueur, à la plus grande satisfaction de ses patrons. Ce qui explique au besoin l'information captieuse lancée par un journaliste étranger : Il s'est donné au faubourg Saint-Germain un bal de *cordons bleus*.

Après une soirée aussi originale, rangeons-nous pour laisser passer les autres sans phrases. Malgré sa bonne volonté, la Chronique ne saurait les décrire, elle renonce même à ses droits d'enregistrement; il y a longtemps d'ailleurs qu'elle a fait cette grande découverte; à savoir, que la plupart de ces magnifiques soirées sont, à peu de chose près, la même et unique soirée. — Pourtant on y joue, çà et là, la comédie de société? — Sans doute, mais cette comédie se commet à huis clos, et c'est un plaisir de privilégiés, comme tout le reste. On observe généralement que l'exercice sourit médiocrement à la partie la plus jeune et la plus fringante de la société. Un autre amusement qui n'amuse plus guère, c'est la nécromancie. On a fini par s'apercevoir que les morts qu'on évoque se ressemblent tous. Ils ne variaient plus du tout leurs moyens d'effet. Avis aux magiciens qui jouent toujours la même pièce de leur répertoire.

Vous connaissez ce magicien immortel qui s'appelait Pétrarque; mais ce que vous ignorez sans doute, c'est qu'on va vendre une de ses défroques, autrement dit cette veste de velours noir dont on l'a toujours vêtu dans ses portraits, et sur l'envers de laquelle le poète avait pour habitude d'écrire ses sonnets. Cette rareté était la propriété d'un personnage qui vient de mourir dans l'ignorance de son trésor. Bien que des archéologues d'une certaine force aient démontré l'authenticité de la relique, elle a trouvé des incrédules. Ce poétique vêtement leur semble trop bien conservé pour son âge. Il est difficile en effet de s'expliquer comment il a pu traverser impunément tant de siècles. Les rêveurs qui, en pareil cas, sont toujours les croyants, attribuent le miracle aux vers du poète qui lui auraient servi de talisman. L'autre jour, l'acquisition était offerte à un ami peu éclairé des arts : « Mais, répondit-il, j'ai déjà ses grands hommes. » — Il confondait Pétrarque avec Plutarque.

On parle d'une autre vente pour cause de rupture de bans. Le prétendant était un jeune homme de lettres et la prétendue une jeune veuve très-riche. L'écrivain s'étant déclaré après les délais convenables : « Faites-vous un nom, lui fut-il répondu. » Le sien pourtant n'était plus à faire littérairement, mais ce n'était pas ainsi qu'on l'entendait. La dame, en se remariant, perdait la particule, et elle y tient. Voilà un homme au désespoir, sa conscience eut beau se révolter et jeter les hauts cris, l'amour la fit taire si bien qu'il ne tarda pas à mettre aux pieds de l'idole et en tête de ses œuvres la particule demandée. La dame était satisfaite... à moitié, car un nom galonné ne lui suffisait déjà plus. — « Et vos aïeux? dit-elle. — Que je me fabrique des ancêtres! y pensez-vous, Madame? Voulez-vous que je fasse dire du corps auquel j'ai l'honneur d'appartenir, ce que Montesquieu a écrit des financiers de son temps? — Et qu'en a-t-il écrit, ce Montesquieu? — Que le corps des financiers était devenu une pépinière de grands seigneurs de contrebande. » Mais la dame haussa les épaules d'une manière si expressive que l'écrivain se mit à courir éperdûment les portraits de famille chez les marchands de bric-à-brac. Dans ces derniers temps, il donnait à ses acquisitions une direction qui alarmait ses amis. Il avait rempli son appartement d'images de bonshommes bardés de fer ou en perruques à marteau, et il s'évertuait à leur attribuer un air de famille. Telle est la collection précieuse dont le possesseur est impatient de se défaire, en vertu d'un dernier caprice de la dame. Toute réflexion faite, elle a résolu de n'accorder sa main qu'à un homme pourvu d'ancêtres de meilleure fabrique.

C'est demain, jeudi, qu'aura lieu, à l'Académie française, la réception de M. Emile Augier. L'Académie s'occupera ensuite, — c'est-à-dire dans quinze jours, — de remplacer ses derniers morts. Tel avait des chances et ne se présente plus; tel autre n'en eut jamais, et se présente toujours. L'attitude de la majorité semble avoir découragé ceux des candidats dont le seul titre au fauteuil est d'avoir figuré parmi les naufragés politiques d'une autre époque. On ne tient plus pour des présomptueux les simples lettrés qui leur font concurrence. Les candidats qui vont courir la bague sont décidément MM. Laprade, Mazères, de Marcellus, Sandeau, Halévy et de Carné. Pourquoi, au lieu de deux fauteuils, l'Académie n'en a-t-elle pas une demi-douzaine à décerner; cela lui épargnerait l'embarras du choix. Tel de ces candidats méritants doit être un remords pour elle, et il y a lieu de s'étonner qu'elle ait pu le laisser si longtemps en souffrance. Si nous ne le désignons pas par son nom, c'est que tout le monde va le reconnaître.

Alphonse Karr, qui n'a pas cessé de tailler ses rosiers à Nice, vient d'écrire de sa meilleure encre au journal l'*Univers;* c'est une réponse très-digne au *factum* qu'il a plu à M. Veuillot de diriger contre M. de Lamartine. Très-peu de personnes assurément auraient eu connaissance de cette nouvelle diatribe, sans le concours de publicité officieuse que des feuilles trop complaisantes lui ont prêté. Une loi, longtemps en vigueur dans les anciennes républiques de la Grèce, faisait un devoir à tout citoyen honnête de n'entretenir aucun commerce et de n'échanger aucune parole avec un homme assez malheureux pour insulter les gloires de son pays; eh bien! mon cher Karr, même après votre lettre, je ne saurais croire à l'efficacité d'un autre châtiment. Reste à savoir si certains journalistes ne trouveront pas qu'il leur coûterait trop cher d'en essayer.

L'éclatant succès du *Fils naturel* au Gymnase a été confirmé par les feuilletons du lundi. Seulement la critique devait se montrer un peu moins enflammée que le public, elle a mis une sourdine à son enthousiasme. M. Dumas fils lui a donné le droit d'être exigeante et elle en use. Le *Fils naturel* est une pièce charmante, un vrai bijou aux mille facettes, taillé pour la scène avec une habileté prodigieuse et admirablement monté. Est-ce l'œuvre d'un esprit supérieur? J'en suis convaincu; est-ce une bonne pièce dans la rigoureuse acception du mot? Je ne le crois pas. Nous voilà bien loin du chef-d'œuvre dont on couronne sa jeunesse, et que le succès l'autoriserait à s'attribuer, si M. Dumas fils ne savait mieux que personne à quoi s'en tenir sur la valeur réelle du compliment. J'ignore s'il y a des chefs-d'œuvre possibles en dehors de la comédie de caractère, telle que la conçut Molière, ou après la comédie de mœurs telle que l'exécuta une fois l'auteur de *Turcaret;* mais ce qu'il est facile de voir, c'est que jusqu'à présent M. Dumas fils n'a essayé ni de l'une ni de l'autre. L'architecture de ses pièces est de l'ordre composite; elles appartiennent au genre mixte, et s'y rattachent par tous les bouts: composition, procédés, exécution. Le romanesque n'y laisse jamais ses coudées franches à la comédie, mais de son côté la comédie n'y empêche pas toujours le romanesque de dégénérer en sensiblerie. L'art suprême d'un auteur du genre mixte consiste à marcher sans encombre entre ces deux écueils, comme le funambule sur la corde roide, et sans autre balancier que le tact de sa fantaisie ou de son expérience. Loin d'avoir donné le moindre chef-d'œuvre au Théâtre-Français, le genre mixte ne figure guère dans ses annales que par ses deconfitures. La Chaussée fut son plus brillant interprète, jugez du reste.

Il serait puéril de comparer M. Dumas fils à la Chaussée, tous deux ne se ressemblent que par le succès. L'instinct dramatique de la Chaussée ne l'emportait pas, comme notre jeune contemporain, vers la comédie. L'auteur de *Mélanide* avait la fibre pathétique, et, parce qu'il transportait à la scène les émotions du roman, son public crut qu'il avait renouvelé la poétique théâtrale. Ces méprises sont assez communes dans tous les temps. La satiété du mauvais et même du bon fait prendre aisément pour réformateur tout écrivain qui a l'air de quitter les sentiers battus et traditionnels de la comédie. Hors de ces sentiers-là, néanmoins, il n'y a pas de salut pour elle, et ce n'est pas dans les chemins de traverse que se trouvent les chefs-d'œuvre.

Il y a de tout un peu, et même beaucoup dans le *Fils naturel :* il y a du roman, il y a de la fantaisie, il y a des mœurs et même des caractères; c'est l'unité de composition qui manque; mais ce vice fondamental de l'ouvrage est déguisé avec une habileté extrême. La comédie est si bien la vocation de M. Dumas fils et son vrai lot, que c'est elle qui lui a fait trouver les meilleures parties du *Fils naturel*, qui en contient d'excellentes. Quoi de plus franc et de plus incisif que les personnages du notaire Fressard et de la marquise d'Orgeval? quoi de mieux réussi et même de plus neuf que les deux derniers actes, qui ne s'écartent guère des exigences de la comédie? Le reste, c'est-à-dire la question sociale, la thèse, ainsi que les personnages qui sont chargés de la plaider, rentre dans les conditions du genre mixte, et ce *reste*, bien que supérieurement traité, est beaucoup moins satisfaisant. Quant au langage que M. Dumas fils prête à son monde, il a beaucoup de flamme, de rapidité et de naturel. Le jeune auteur est déjà reconnaissable à son style, preuve qu'il est parvenu à s'en faire un; et le style, même au théâtre, sera toujours la marque la plus distinctive du génie.

A défaut de l'auteur, les acteurs auraient fait le succès de la pièce. Il serait difficile d'imaginer une exécution plus brillante. M. Geoffroy, M. Lagrange, M. Dupuis, M. Derval, Mmes Rose-Chéri, Delaporte et Mélanie, chacun tenait à se distinguer dans l'ensemble, et tout le monde y a réussi.

Une réussite, peut-être moins brillante, quoi qu'elle le soit encore passablement, c'est la réussite de *Feu Lionel*, comédie de MM. Scribe et Potron, jouée samedi au Théâtre-Français. *Qui vivra verra* est le second titre de la pièce, comme si les auteurs voulaient montrer le bout de l'oreille du proverbe sur la tête de la comédie. *Feu Lionel* d'Aubray est un de ces aimables jeunes gens qui, dès leur entrée dans le monde, n'ont rien de plus pressé que de se ruiner. Il a perdu sa fortune au service d'une charmante baronne, très-coquette et très-joueuse, qui ne veut pas pour mari d'un soupirant sans le sou. Feu Lionel n'est pas mort du coup, mais il n'en vaut guère mieux. Il s'est jeté dans la Seine, où on l'a repêché avec une écaille d'huître entre les dents, si bien qu'en revenant dans ce bas monde, Lionel a changé de nom, il s'appelle Rigaut. C'est sous ce déguisement qu'il vient de sauver la vie à M. Bremontier, un notaire de Rouen, qui l'emmène à la campagne pour lui présenter sa fille. Il va sans dire que le vieux notaire se propose de marier son Alice à son maître clerc, Montgiron, mais l'arrivée de feu Lionel dérangera bien d'autres projets.

Notre Lionel se met donc tout de suite à aimer Alice, et il en est aimé aussi promptement. Il vient de retrouver dans Montgiron un ami d'enfance qui achève à peine de pleurer sa mort; peu importe, Lionel lui enlèvera sa fiancée, et, si par hasard survient quelque obstacle, Montgiron sera là pour les lever. Le premier obstacle est considérable; c'est presque une rupture. Lionel devait se montrer au bal du préfet pour complaire à Alice, et il n'y a pas paru; il a craint d'y rencontrer la baronne, qui ne manquerait pas de divulguer sa résurrection; de sorte qu'Alice, extrêmement courroucée, fait mine de vouloir épouser Montgiron; mais celui-ci s'empresse de disculper Lionel. Comment Lionel s'y prendrait-il pour demander la main d'Alice; il n'a plus ni état civil, ni papiers; il est mort légalement, et s'il ne peut venir à bout de ce deuxième obstacle, il est résolu à mourir une seconde fois. « Allons, l'ami Montgiron, tâchez de tirer feu Lionel de ce nouveau danger; vous lui ferez après votre harangue. » Montgiron aime mieux faire la sienne tout de suite. Lionel ne se tuera pas; merci, mon Dieu! Son décès d'ailleurs manquerait essentiellement d'à propos. Feu Lionel ne vient-il pas d'hériter? Des millions lui arrivent du ciel, et ce mort dans l'embarras ne s'en trouve que plus embarrassé. Un sien cousin, maquignon enrichi et sportman ridicule, vient d'arriver pour hériter en son lieu et place; cependant Lionel hésite plus que jamais à se déclarer vivant; il a peur du ridicule, et, comme il est toujours pour les moyens violents et déraisonnables, cette grande question de sa vie ou de sa mort, il incline à la trancher par un duel. Il reste donc à l'ami Montgiron de le tirer de ce mauvais pas, et Montgiron exécute ce dernier *sauvetage* avec un succès complet.

Cette fable, un peu confuse, est débrouillée par les auteurs avec un art infini. On y trouve beaucoup d'invraisemblances, mais beaucoup d'esprit, ainsi que beaucoup d'explications, mais toutes ces explications sont amusantes. Comment d'ailleurs le public n'eût-il pas été conquis par avance? il savait, depuis l'année dernière, que la pièce est de M. Scribe. Le rôle de Montgiron semble avoir été fait exprès pour M. Régnier, et il y excelle; Mlle Fix et Mlle Figeac sont charmantes, et MM. Got et Monrose très-divertissants. On les a applaudis tous, on les a rappelés tous! C'est une réussite complète.

Il se joue depuis hier, à l'Odéon, un tout petit acte qui se trouve en grande faveur auprès du parterre : *le Bonheur chez soi* est l'histoire d'un mari dérangé qui est rentré dans le devoir. Une intrigue très-suffisante, de très-jolis vers, un rôle piquant, le rôle de la femme; un rôle amusant, le rôle du mari; il n'en faut pas davantage pour être applaudi. L'auteur est M. Victor Duhamel.

PHILIPPE BUSONI.

Les ravages du tremblement de terre dans le royaume de Naples.

Naples, 11 janvier 1858.

Vous avez déjà publié, Monsieur, les premiers détails qui vous sont parvenus sur ce grand désastre. Vous avez donné même quelques vues de Polla, ville de six mille âmes, abattue en quelques secondes par la première secousse. 710 morts ont été retirés des décombres jusqu'à

Digitized by Google

ce jour, mais il doit en rester encore plus de deux cents : les premiers rapports officiels parlaient de deux mille victimes. Une jeune fille, déterrée au bout de neuf jours, était encore vivante, et elle vit toujours. Quand aux gens du pays on demande qui l'a sauvée, ils répondent que chaque jour une femme vêtue de noir descendait à travers les pans de murs croulés jusque vers la vierge ensevelie, et lui apportait du pain. Une trouvaille moins poétique déconcerte un peu ceux qui voudraient croire à ce miracle. Vingt et un jours après l'écroulement, on a sauvé sous les ruines d'une étable un certain nombre de porcs un peu maigris, mais pleins de vie, et qui ne devaient probablement pas leur salut à la femme vêtue de noir.

Puisque vous voulez bien, Monsieur, encourager M. Alphonse Bernoud à vous envoyer les épreuves photographiques qu'il tire, lui premier, et lui seul dans les provinces dévastées, permettez-moi d'ajouter à son envoi quelques notes explicatives qui intéresseront peut-être vos lecteurs. Une catastrophe si terrible vaut la peine d'être racontée en deux ou trois fois, et mérite la place que vous consentirez peut-être à lui donner. Les dessins que

Tremblement de terre dans le royaume de Naples.
Eglise de San Angelo de la Carità, à Potenza.

voyons deux vues : l'une représente ce qui reste de l'église de S. Angelo alla Carità ; l'autre, la porta Salsa qui n'existe plus, avec les maisons écroulées ou démolies. Vous verrez là ce que le tremblement de terre a fait dans les pays qu'il a relativement épargnés.

A neuf kilomètres au sud de Potenza, s'élève une petite ville de cinq à six mille âmes, qui fut autrefois le chef-lieu de la province : c'est Vignola, dont on admirait autrefois les monuments. Ils sont maintenant détruits ou chancelants : l'église de l'Annunziata est renversée d'un côté, comme vous le voyez dans l'épreuve photographique. De Vignola, je vous envoie aussi l'église de Sainte-Marie-Majeure, dont le toit s'est effondré et le clocher fendu. Un troisième dessin vous donne l'aspect de la ville vue du levant : ce ne sont que des ruines.

A gauche de Vignano, dans les montagnes, au bout d'une petite ligne qui, sur la carte, indique un sentier pénible, perchait, le 15 décembre, une commune de cinq mille âmes qu'on appelait Tito. Le 17 décembre, ce n'était plus qu'un amas de décombres couvrant plus de trois cents morts. En

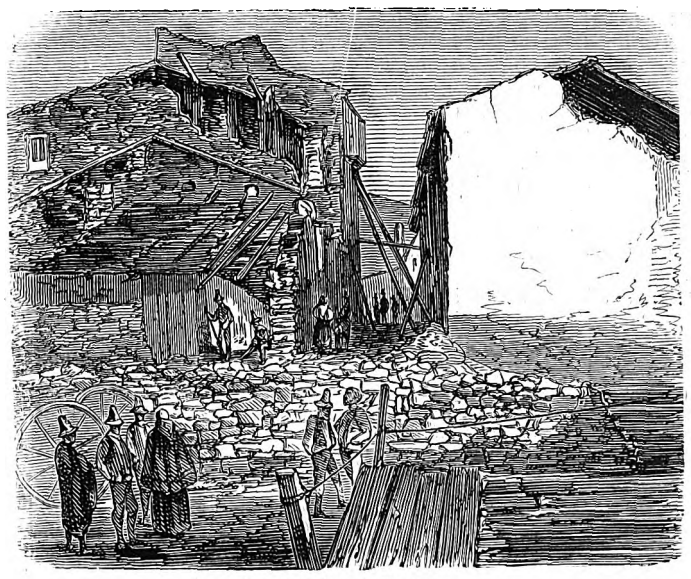

Porta Salsa, à Potenza.

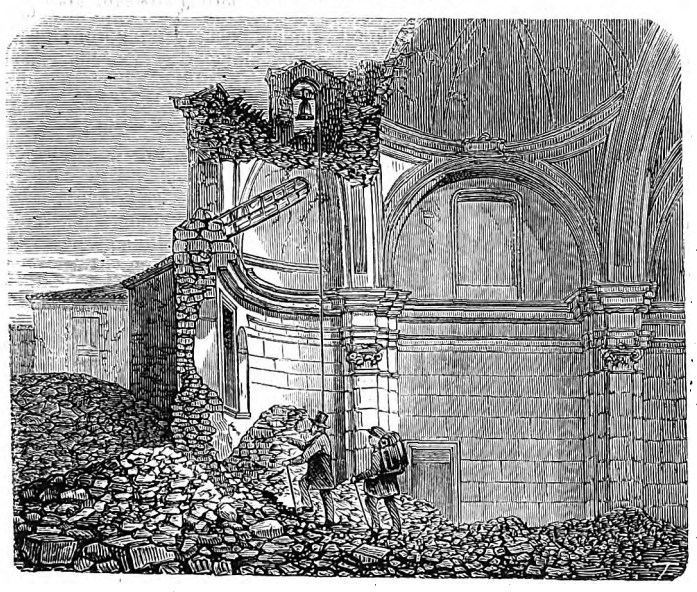

Eglise de Santa-Maria-Maggiore, à Vignola.

je vous adresse ont été pris en des lieux presque inaccessibles, où le photographe n'est parvenu que sur la recommandation du comte d'Aquila, frère du roi, et protecteur zélé des tentatives scientifiques. M. Bernoud a dû se faire escorter par la gendarmerie royale pour n'être pas molesté dans ses excursions : encore ces protections n'ont-elles pas toujours suffi dans certains villages perdus au fond des Apennins, et perchés de manière à effrayer les mulets, et régis par des autorités qui ne savaient pas lire. Les habitants regardaient le photographe comme une bête curieuse et malfaisante qui leur aurait été jetée par une secousse du tremblement.

L'aspect général du pays est triste. Les endroits ravagés sont, en général, des villages adossés aux pentes des montagnes, ou jetés sur des rochers à pic, ou dégringolant d'eux-mêmes dans les vallées, tous exposés de manière à recevoir en plein le coup de cette ondulation formidable, qui roulait, en oscillant du midi au nord. La ville de Sala, dans la principauté citérieure, a dû à son exposition différente le peu de mal qu'elle a souffert. Les maisons sont, en général, mal construites, et le trop peu d'encastrement dans les poutrelles qui forment les planchers et les plafonds a, pour le moins, centuplé le nombre des victimes. Ajoutez que, sur ces hauteurs sans routes, les secours sont très-difficiles à arriver : il n'y a pas de véhicule qui puisse escalader ces pentes roides et rocailleuses, et voilà comment il se fait qu'aujourd'hui, vingt-sept jours après cette épouvantable révolution de la nature, ceux qui ont échappé n'ont pas encore déterré tous leurs morts.

Grâce à Dieu, il n'y a qu'une ville importante qui ait été sérieusement atteinte par le fléau : c'est Potenza, chef-lieu de la province de Basilicata. Encore le mal n'y est-il pas si grand qu'on l'avait cru, et qu'on le croit encore à Naples. Les édifices sont tous abattus ou ébranlés, et un grand nombre de maison détruites, mais la ville est encore habitée, déjà réparée en partie, et les places publiques sont couvertes de tentes et de baraques où ceux qui tremblent chez eux peuvent dormir. On n'a encore officiellement compté que vingt et une victimes dans cette population de douze à quinze mille âmes, et l'alarme commence à cesser, bien que les secousses continuent et recommencent jusqu'à huit fois par jour.

Ces dernières secousses ne sont rien en comparaison des commotions violentes du 16 décembre ; cependant, au jour de l'an, une forte oscillation a achevé Polla, dont quelques maisons restaient debout. Maintenant cette pauvre ville est tellement ruinée que les rues mêmes ont disparu sous les décombres. Les passants ne peuvent plus distinguer si à la place où ils marchent, il y eut, avant le désastre, des toits ou des pavés.

De Potenza nous vous en-

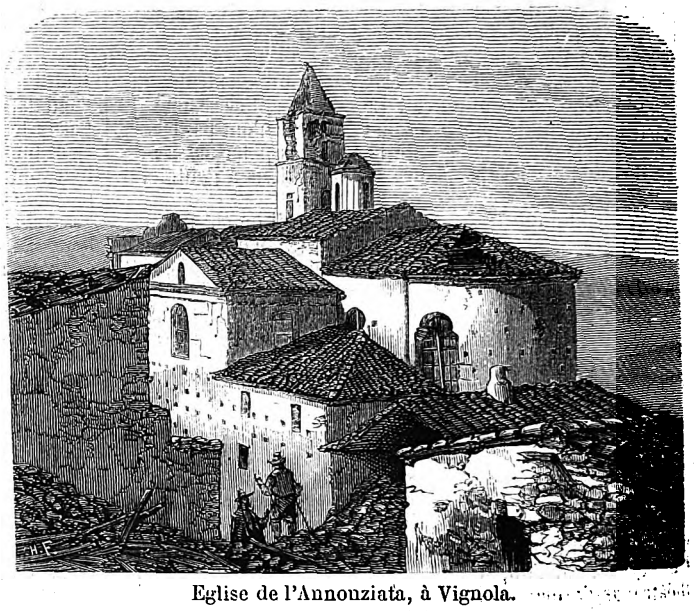

Eglise de l'Annonziata, à Vignola.

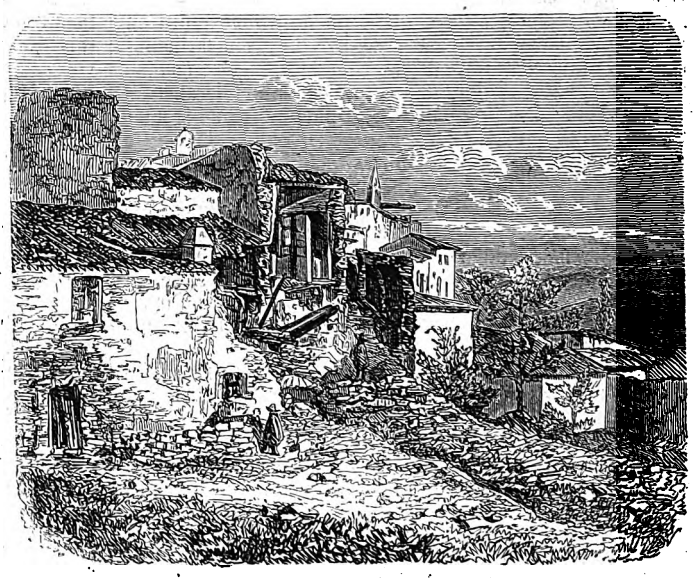

Vue de Vignola, prise du Levant.

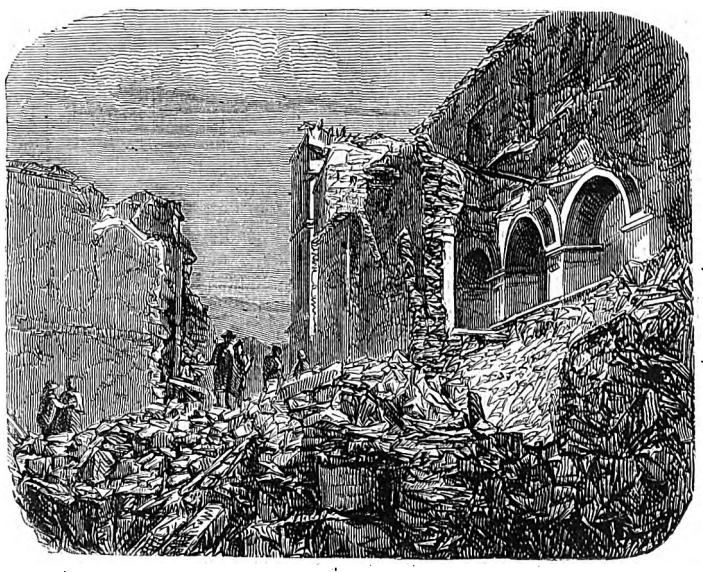

Madre Chieza, cathédrale de Tito.

cet endroit, les secousses furent terribles. Un homme voulut sortir de sa maison avec sa femme et ses enfants ; par miracle, il ne put ouvrir sa porte. En levant la tête, il vit les poutres du plafond qui sortaient de leurs trous et y rentraient avec des craquements épouvantables. Une ou deux secondes de plus, et, l'écartement des parois extérieures continuant avec l'oscillation, le plafond effondré engloutissait encore une famille. C'est ce qui est arrivé presque partout, avec le défaut d'encastrement que je vous signalais tout à l'heure. Les quatre murs restaient debout, mais tout l'intérieur des maisons croulait.

Enfin, après la secousse, l'homme dont je vous parlais finit par entr'ouvrir sa porte, et il bénit Dieu de n'avoir pu sortir plus tôt. Un entassement de décombres obstruait la rue. Toutes les maisons voisines étaient tombées du coup.

Je vous envoie la cathédrale de Tito, telle qu'on la voit maintenant : c'est une belle ruine ; je doute qu'on la relève jamais.

Entre Potenza et Picerno, et entre Tito et Brienza, la terre s'est ouverte en plusieurs endroits, puis refermée, en laissant sur la route un affaissement de 40 centimètres et des crevasses qui fendaient les champs à perte de vue.

Digitized by Google

Brienza, vue d'ensemble.

tes. — Le lendemain de la grande secousse, à Marsico-Nuovo, l'on trouva une porte lancée sur un toit, comme par une trombe. La terre s'est ouverte dans la ville, les sources ont tari dans les environs pour rejaillir après, triplées de force et d'abondance. Cinq ou six sources d'eaux sulfureuses se sont formées tout à coup, d'abord bouillantes, maintenant tièdes. — Une nouvelle secousse peut les faire disparaître, comme il advint en Calabre et ailleurs. La végétation est très-avancée dans tout le pays : les bruyères sont déjà vertes et les amandiers fleuris; les sauterelles grésillent dans les oliviers qui inaugurent leur nouvelle pousse. — Les paysans se croient au mois de mai.

Sous Marsico-Nuovo, il y a un village complétement rasé, Pa-

Marsico-Nuovo, vue d'ensemble.

A Brienza, d'immenses rochers se sont détachés de la montagne, et les dernières secousses achèvent la destruction. Le 2 janvier, M. Bernoud avait noté, dans cette ville de cinq mille âmes, un campanile charmant qu'il s'était promis de reproduire le lendemain. Mais le lendemain, plus de campanile. Le photographe s'est vengé de ce malheur en prenant la jolie vue d'ensemble que je vous envoie. Ne vous étonnez pas d'y voir tant de maisons debout; ce sont les décombres intérieurs qui les soutiennent. On en a retiré plus de deux cents morts.

J'en dirai autant pour la vue de Marsico-Nuovo. On croit voir un amphithéâtre assez bien conservé, mais les trois quarts de ces maisons, qui paraissent debout, sont en ruines. Il est arrivé en cet endroit un fait encore plus extraordinaire que le miracle de Polla : un enfant de six mois a survécu huit jours sous les débris amoncelés. On l'a rendu à sa mère vivant encore, mais la mère avait trop de lait ou l'enfant avait trop faim : il est mort étouffé.

Cette ville possède un maire, ou un syndic, pour parler plus exactement, qui est un homme de cœur, M. Giuseppe Michele Rossi. A la première secousse, il s'élança hors de sa chambre, mais la pièce où il allait entrer s'écroula devant lui. Il revint alors sur ses pas, et se précipita vers une autre issue, mais il dut rebrousser encore, car tout un corps de logis s'effondrait de ce côté-là. Le syndic resta donc enfermé entre deux écroulements, mais le plancher qui le portait ne branla pas. A peine délivré, M. Rossi ne pensa qu'aux victimes, et se mit aussitôt à les chercher sous les murs abattus. Fouilles douloureuses qui, pour un vivant sauvé, rapportaient vingt cadavres!

On délivra le corps d'une pauvre fille qui n'avait pas voulu quitter sa chambre, parce qu'elle dormait nue, comme tous les gens du peuple dans ce pays nécessiteux. Elle était broyée. D'autres, et en grand nombre, avaient péri en voulant fuir; on ne sait que faire en de pareils moments; il y a des hasards terribles : ici, des familles entières saines et sauves; dans la maison voisine, un monceau de morts!

Sont-ce les demeures solides qui résistent? Mais à Marsico-Nuovo des masures ont résisté au naufrage, tandis que des murailles de deux mètres d'épaisseur se sont écroulées.

Le tremblement de terre, en cette contrée, est riche en phénomènes que la science devrait étudier. Il fut annoncé par un *aremuoto*, un tremblement d'air. Les feuilles frissonnaient comme elles ne font pas même aux bises les plus violen-

Vue prise de la place de Santa-Croce (Marsico-Nuovo.)

Source sulfureuse formée par le tremblement de terre.

Eglise de San-Giovanni, à Paterno.

Atena et sa cathédrale.

Intérieur du château d'Auletta.

terno; cent trente-cinq morts. Vous recevrez un dessin de la principale église (San Giovanni).

Et maintenant rentrons dans la principauté citérieure. Nous n'avons, cette fois, que deux vues à vous offrir de cette malheureuse province. L'une est d'Atena, commune à peu près détruite; vous voyez au fond ce qui reste de la cathédrale : un campanile mutilé. L'autre ressemble à un intérieur de masure un lendemain d'incendie. A la place où s'entassent ces monceaux de pierres, ces planches disjointes et ces poutres qui ne tiennent plus à rien, se dressait un jour une salle de château, résidence du marquis d'Auletta. Cette salle était debout il n'y a pas encore un mois, et quelques secondes en ont fait une ruine qui paraît vieille de dix siècles.

Hélas! ce n'est pas tout encore. M. Bernoud retourne aujourd'hui dans les provinces ravagées. Il est loin d'avoir achevé sa tâche ardue. Il lui reste à voir bien des communes horriblement secouées par les convulsions de la terre qui tremble toujours : Montemurro, ville ruinée, où les morts se comptent par milliers, et toutes les contrées qui, de Sapri, montent aux Apennins; Padula entre autres, dont la magnifique Chartreuse est lézardée, mutilée, ébranlée jusqu'en ses fondements. C'est dans cette ville, au couvent de Saint-François, qu'une seule secousse ouvrit un mur et lança par la brèche, dans le jardin du monastère, un moine et le lit où il dormait. Voilà des sujets de vues et d'articles qui nécessiteront peut-être un troisième envoi, si vous continuez, Monsieur, de vous intéresser à cet affreux désastre. Il ne s'agit pas d'une simple *nouvelle diverse*, mais d'une catastrophe qui a tué plus de 20,000 hommes et dévoré plusieurs centaines de millions.

Naples est maintenant rassurée et a repris sa vie ordinaire; il est vrai qu'elle ne connaît qu'une bien petite partie de ces malheurs : elle les apprendra par l'*Illustration*. On s'occupe cependant ici des malheureux innombrables qui errent maintenant sans feu ni lieu, et qui gèlent, la nuit, sous des tentes. Des souscriptions sont ouvertes partout, jusqu'en Angleterre et en Belgique, en faveur de ces misères qui ne se consoleront jamais. A Naples, la charité publique est à l'œuvre : les banquiers Rothschild et Meuricoffre ont fait de larges aumônes; un pharmacien, dont je regrette de n'avoir pas gardé le nom, vient d'ouvrir son laboratoire à deux battants aux blessés et aux malades; les femmes du monde vont quêter de porte en porte, et tous, jusqu'aux détenus politiques, ont beaucoup donné. Mais le

Digitized by Google

don le plus généreux est celui de Polichinelle. Un ancien acteur de San Carlino, un vieillard, qui a légué le masque à son fils et qui est pauvre comme Job, s'est inscrit sur la liste en des termes touchants qui veulent être répétés :

« Salvatore Petito, en souvenir de l'accueil qu'il reçut comme bouffe dans la Basilicata, — ducats : 7, 50. »

MARC-MONNIER.

Chronique littéraire.

Le Mexique, par M. Mathieu de Fossey.

A beau mentir qui vient de loin, est un proverbe que Sancho Pança va être forcé de rayer de sa liste. Les voyageurs deviennent véridiques. Il est vrai que le mot *loin* lui-même est à rayer du vocabulaire. Rien n'est plus loin; tout le monde va partout; et sous ce contrôle incessant, universel, mentir devient impossible et la sincérité n'a plus de mérite. Les dessinateurs eux-mêmes, qui, — oserons-nous le dire ici? — sont les plus exagérés de tous les reproducteurs de la nature, sont rappelés à la modération par la photographie. Plus nous lisons de voyages, plus nous sommes frappé de cette tendance à se maintenir dans les limites de la vérité. Le docteur Livingstone et Mme Pfeiffer, dont nous vous parlions récemment, en sont deux exemples; et M. Mathieu de Fossey peut également être inscrit dans cette honorable et de plus en plus nombreuse catégorie.

C'est, du reste, un témoignage qu'il se rend lui-même dans sa préface, à l'imitation de Montaigne. « Ce que j'ai vu, dit-il, ce que j'ai senti, je l'ai écrit : ainsi est né cet ouvrage. » Son livre est même plus qu'un livre de bonne foi; c'est un livre d'une franchise un peu crue souvent, un peu verte. Mais tant mieux, au moins pour le lecteur, s'il redoute, autant que nous, ces écrivains qui, sous prétexte de modération, affadissent tout, et n'exceptent de leurs ménagements que la vérité.

M. Mathieu de Fossey ne mérite pas ce reproche. Il ne recourt pas à des circonlocutions pour dire ce qu'il pense de défavorable aux autres, et même de favorable à lui. Dès la première phrase nous en avons la preuve. « On a publié beaucoup de livres sur le Mexique : archéologie, histoire naturelle, politique, ethnographie, mœurs, usages, religions, commerce, industrie, ce beau, ce riche pays a été étudié sur toutes les faces, et cependant on peut dire qu'à part le grand ouvrage de M. de Humboldt, un de ces monuments qui honorent un siècle, le Mexique n'a inspiré aucune œuvre, scientifique ou littéraire, vraiment digne de rester. » Et après avoir si nettement fait la part de ses prédécesseurs, voici ce que, sans fausse modestie, il dit de lui-même : « Ce livre aborde presque toutes les questions. L'homme politique et l'économiste ne le liront pas sans fruit; le commerçant y trouvera des avertissements utiles; le colon, des renseignements importants; l'archéologue et le touriste, des notions qui les guideront dans leurs voyages; enfin le naturaliste pourra y recueillir bien des faits non encore observés. »

Comme cette appréciation si nette et si complète de son œuvre nous laisse peu de chose à dire de lui, continuons de voir ce qu'il dit des autres. Nous n'aurons pas besoin de chercher bien loin, car le livre est en parfaite harmonie avec la préface, et dès la seconde page, à propos de la jonction de l'Atlantique au Grand Océan par un canal, voici comme il s'exprime sur le compte d'un capitaliste de Mexico, qui avait obtenu une vaste concession de territoire sur les bords du Goatzacoalco, à la condition d'y porter une colonie et d'y ouvrir une communication entre les deux mers; « Cette entreprise toutefois était au-dessus des forces d'un spéculateur vulgaire : aussi M. Garay ne songea-t-il qu'à réaliser des bénéfices sur la vente de son privilége. »

Nous n'avons qu'à tourner un feuillet, pour trouver un autre jugement formulé avec moins d'ambages encore. « M. Laisné de Villevêque venait de publier ses brochures sur la colonie du Goatzacoalco, et de tous les points de la France des colons de conditions diverses accouraient au Havre, enthousiastes de cette terre promise, pour laquelle ils quittaient leur patrie, qu'un si grand nombre d'entre eux ne devaient plus revoir! Je fus séduit à mon tour par les promesses de ce questeur de la Chambre des députés, à qui je supposais honneur et bon sens, et je me rendis au Havre avec MM. Gabard, de Bourges, pour veiller au chargement du navire qui devait nous porter au Mexique. »

Le capitaine de ce navire n'oblient pas une meilleure note. « Le capitaine nous dispensa de la cérémonie ridicule et grossière du baptême. C'est, à peu de chose près, tout ce qu'il fit de bien pendant tout le temps que nous passâmes ensemble. » Du reste, M. Mathieu de Fossey ne le considère pas comme une exception dans la marine marchande. « Ce sont de bons praticiens et de braves marins, dit-il; mais ils manquent totalement d'éducation. Or l'éducation ne consiste pas seulement dans les dehors polis et les manières élégantes : son but le plus noble est de développer dans l'homme le sentiment et l'amour de ce qui est bien, en lui donnant la force de sacrifier tout intérêt sordide à l'observance des lois de la délicatesse et de l'honneur.

« Il résulte de cette absence d'éducation chez les capitaines de navires marchands, que les passagers à leurs bords ont à souffrir encore plus de leur défaut de probité que de leur ignorance des règles du bon ton. » Après avoir motivé cette accusation par quelques détails sur leur manque de foi, l'auteur ajoute : « C'est un abus de confiance, une action hideuse dont ces hommes se rendent coupables envers leurs hôtes passagers; et cependant ils s'en vantent quelquefois entre eux comme d'une innocente rouerie. Dès leur enfance, ils ont été accoutumés à bord aux actes de brutalité et d'injustice, de sorte qu'ils n'y mettent aucune importance; et tel qui vole un passager sur le prix de sa nourriture ne croit pas mériter le nom de malhonnête homme, et réprouverait tout vol dont l'idée se présenterait à lui sous un autre aspect. » C'est, malheureusement, l'histoire de bien des professions, tant sur terre que sur mer. Quant à la brutalité, c'est un délit plus spécial, et M. Mathieu de Fossey a mille fois raison de demander qu'un code de marine règle enfin d'une manière précise l'étendue du pouvoir d'un capitaine à son bord, et la limite de sa brutalité envers ses subordonnés.

Les déceptions de toute espèce qui attendent les malheureux colons, et dont M. Mathieu de Fossey parle en connaissance de cause, ne pouvaient pas échapper à la plume vengeresse de Charles Dickens. Il y avait là des opprimés à défendre, et il leur a consacré une partie de son roman de *Martin Chuzzlewit*, dont la traduction n'a pas encore été publiée, et dont le livre que nous avons sous yeux contient, en quelque sorte, les pièces justificatives.

Il est bien des genres de courage. Tel homme qui osera s'attaquer à toute une corporation sera plus timide vis-à-vis de certains individus. M. Mathieu de Fossey a tous les genres de courage; et, après les capitaines de la marine marchande, M. Michel Chevalier et Chateaubriand lui sont une occasion nouvelle de prouver toute l'indépendance de son caractère et de son langage.

« M. Michel Chevalier, dans ses *Lettres sur le Mexique*, signale un autre vice qui aurait gagné toutes les castes de la nation : c'est la manie de voler. Eh bien! il est de notre devoir de le dire : en généralisant son observation, M. Michel Chevalier a tout simplement calomnié la nation mexicaine, surtout les dames de la haute société, qui, selon lui, ne se feraient pas un cas de conscience de subtiliser à un marchand un éventail ou une paire de boucles d'oreilles. Ses lettres sont une satire, et non une peinture exacte des mœurs de ce pays. »

Notre voyageur reconnaît bien, il est vrai, que les Mexicains méritent encore le reproche d'être trop peu scrupuleux dans les questions qui touchent à l'honneur, à la loyauté, de manquer de franchise, d'énergie soutenue, de noblesse. Cependant leur caractère lui paraît tendre à une amélioration rapide, et il met les femmes bien au-dessus des hommes. Il leur accorde un fonds naturel d'équité et de bonté, beaucoup plus de bon sens, d'esprit et de tact.

Quant aux *leperos*, ces lazzaroni mexicains, il le reconnaît, sont pétris de vices, et voleurs par excellence; mais voleurs seulement par amour du jeu et de l'ivrognerie, et nullement par besoin de vivre avec plus d'aisance. Il est vrai que c'est au climat qu'il reporte l'honneur de ce genre de tempérance et de sobriété.

Mais, quelque impatience qu'on puisse éprouver de la lenteur avec laquelle avance la civilisation dans ce beau pays, on ne peut disconvenir qu'elle n'ait fait d'immenses progrès, lorsqu'en visitant avec M. Mathieu de Fossey le musée national de Mexico, contenu dans le palais de l'Université, on se reporte, comme lui, aux mœurs des anciens Mexicains.

« On a rassemblé pêle-mêle, dans un coin de la cour, les grandes idoles, les figurines de pénates et de héros, des imitations d'animaux, des armes de ville, etc.; les unes sont en porphyre, les autres en serpentine. Parmi ces antiquités se trouve la statue de Téoymaqui, déesse de la guerre et de la mort; elle est haute de huit pieds. C'est moins une figure qu'un horrible assemblage des attributs de la guerre et de la vengeance; le carnage, la cruauté, les tortures et la mort y sont représentés en hiéroglyphes effrayants. Cette hideuse déité porte sur la poitrine une tête de mort suspendue à un collier de cœurs et de mains coupés; sa jupe est faite de serpents entrelacés; ses bras sont figurés par les ongles du tigre; les serres de l'aigle forment ses pieds; une tête de hibou surmonte tout cet ensemble. »

Ne voilà-t-il pas une charmante divinité, et qui devait, comme le Jupiter Olympien de Phidias, augmenter la religion parmi les hommes? Ce n'était qu'un symbole, direz-vous; mais étaient-ce de purs symboles aussi que les sacrifices qu'on lui faisait?

« Devant cette idole se trouve la *pierre triomphale*, de forme ronde, ayant sept pieds de diamètre et deux de hauteur. Elle est ornée, dans son pourtour, de bas-reliefs représentant un guerrier vainqueur de quatorze champions. Une rigole, qui paraît y avoir été pratiquée pour l'écoulement du sang des victimes, lui a fait donner vulgairement le nom de *pierre des sacrifices;* mais, d'après ce qu'on connaît des sacrifices des anciens Mexicains, la pierre sur laquelle la victime était immolée était toute différente de celle-ci. Longue de cinq pieds, haute de quatre et large de trois, elle était convexe à sa partie supérieure. Les prêtres sacrificateurs, au nombre de six, étendaient dessus la victime; les uns lui tenaient les pieds et les bras, les autres lui maintenaient la tête avec un instrument de pierre ou de bois, de telle sorte que le corps était arqué et incapable de mouvement. Alors s'avançait le *topiltzin*, ou grand prêtre, vêtu d'un surtout rouge et couronné de plumes vertes et jaunes; il lui ouvrait la poitrine, d'un seul coup, avec un couteau d'obsidienne, lui arrachait le cœur, et l'offrait tout palpitant à l'idole en l'honneur de laquelle se faisait le sacrifice, soit en le jetant à ses pieds, soit en le brûlant devant elle; après quoi on précipitait le corps du haut du Téocali sur les marches inférieures, d'où il était emporté par celui à qui l'homme immolé avait appartenu vivant.

« Si c'était un prisonnier, on lui coupait la tête pour en orner les murs du temple, puis on jetait le corps sur le parvis. Le guerrier auquel il appartenait s'en emparait alors, et l'emportait chez lui pour le faire cuire et le manger dans un banquet solennel avec ses amis. On ne servait que la chair des jambes, des cuisses et des bras; on brûlait le reste, ou on le gardait pour la nourriture des animaux carnassiers des ménageries royales. Les Otomites mettaient la victime en morceaux, et en vendaient la chair au marché... Le nombre des victimes immolées dans l'empire mexicain variait chaque année : il était subordonné à celui des prisonniers faits dans des guerres presque continuelles que les rois de Mexico entretenaient à dessein. Néanmoins ce nombre n'était jamais au-dessous ni beaucoup au-dessus de vingt mille, à moins qu'il n'y eût quelque cérémonie extraordinaire, comme celle de la dédicace du grand Téocali, où le nombre des victimes excéda même les bornes de la vraisemblance. »

Pour trouver des mœurs analogues à celles de cette civilisation-là, — car c'en était une, — il faut les aller demander aux peuplades les plus barbares. Dans ses notes, que nous engageons fort à lire, attendu qu'elles ne sont pas la partie la moins curieuse et la moins instructive de l'ouvrage, M. Mathieu de Fossey montre toute la différence qui sépare les Indiens sauvages des Indiens cultivateurs; combien les premiers sont guerriers et féroces, les autres pacifiques et doux. Quant à cette troisième catégorie d'Indiens, dont le type se trouve dans les livres de Chateaubriand, M. Mathieu de Fossey, qui pourtant a parcouru plusieurs fois le pays dans tous les sens et a pénétré jusque dans les plus profondes solitudes, déclare ne l'y avoir jamais rencontré. « L'Européen qui ne connaît les mœurs des sauvages de l'Amérique que par les peintures de M. de Chateaubriand, dit-il avec cette netteté d'expressions que nous avons déjà signalée, en a une idée aussi fausse que celui qui prêterait au bouillant Ajax ou à la belle Nausicaa le langage et les mœurs de la cour de Louis XIV. » — Si M. Mathieu de Fossey n'a pas dit : « Aussi fausse que Racine, » avec l'indépendance que nous lui connaissons, soyez sûr que c'est tout simplement parce que les noms d'Ajax et de Nausicaa lui sont venus à l'esprit au lieu de ceux d'Achille et d'Iphigénie. — « Outougamiz, Céluta, Mila, le vieux Sachem, nous représentent l'amitié fidèle, l'amour malheureux, la finesse et l'enjouement, la morale et la sagesse, telles que nous concevons ces passions, ces qualités, ces vertus, telles qu'elles se développent dans nos cœurs; mais au fond des forêts et dans les prairies du Nouveau Monde, plus rien de cela n'existe sous la forme qui nous est familière. Là, les liens de fraternité se resserrent entre des guerriers par intérêt personnel, et non par instinct sympathique. L'amour est un enfant charnel qui ne laisse dans le souvenir ni plaisirs ni regrets. La finesse d'intelligence qui s'exerce sur les moyens de conservation de soi-même ou de destruction de son ennemi se trouve développée à un haut degré dans l'esprit du sauvage; mais jamais à aucun âge on ne remarque d'enjouement ni dans ses paroles ni dans ses actions : sa danse est sérieuse, son ivresse est triste. L'enfant est grave comme son père... Le voyageur qui a reçu l'hospitalité chez les Peaux-Rouges, soit aux Etats-Unis, soit au Mexique, et qui n'a jamais rien vu parmi eux qui ressemblât, même de loin, à la délicatesse des sentiments de l'amante de Chactas ou de l'épouse de René, ne peut jouir à cette lecture que de la beauté du langage et du charme de la fiction. Le reste ne lui offre que peu d'intérêt, parce qu'il est forcé de s'écrier à chaque page, avec cette créole de la Nouvelle-Orléans : *Oh! comme c'est mensonge, ça!* »

Au début de son livre, M. Mathieu de Fossey a promis de donner d'utiles renseignements de toute espèce à ses lecteurs, et ce que cette promesse semble avoir de présomptueux s'atténue, il faut le reconnaître, à l'épreuve. Les ethnographes, par exemple, y trouveront traitée la question encore incertaine de l'origine des premiers habitants de l'Amérique. L'auteur avait d'abord cru pouvoir les rattacher à la grande famille mongolienne, dont quelques membres auraient franchi le détroit de Behring ou l'archipel des îles Aléoutiennes; mais, après un plus ample examen des types asiatiques et américains, il a changé d'avis. Rien, chez aucune peuplade du Mexique, ne lui a rappelé, même de loin, les traits des races asiatiques. Il repousse donc cette hypothèse, sans oser néanmoins en adopter une autre, et affirmer que la race des habitants primitifs soit propre à ce continent isolé.

Les spéculateurs tentés par l'appât des mines d'or et d'argent sont mis en garde contre cette séduction par des avertissements salutaires. Ce n'est pas que les montagnes de ce pays privilégié de la nature ne recèlent d'incalculables richesses. M. Mathieu de Fossey déclare que le Mexique n'est, pour ainsi dire, qu'une seule mine, depuis Oaxaca jusqu'à Chihuahua; que non-seulement l'or et l'argent abondent au sein des montagnes, et souvent à leur superficie; mais que les rivières, les torrents charrient de l'or, et que le sable et la terre en contiennent en grande quantité. Il admet que ceux qui fondent l'espoir de leur fortune sur la découverte d'une mine d'or ou d'argent, sont certains d'en trouver au Mexique sans se donner la peine d'en chercher; qu'il y en a mille à la disposition de qui veut les exploiter, et que les trois quarts renferment des richesses immenses. Seulement, il vous prévient que la découverte des filons riches est un pur effet du hasard, et qu'avant que ce hasard vous favorise, il y a mille à parier contre un que vous vous serez ruinés en frais d'exploitation.

Enfin aux hommes politiques l'auteur offre un tableau de l'état présent du Mexique et des considérations sur son avenir, qui, selon lui, est étroitement lié à l'avenir même de l'Europe. L'exposé n'est pas rassurant. « On a vu souvent depuis trente ans les affaires du Mexique fort embrouillées; mais on entrevoyait toujours un remède au mal. Le sort de cette nation n'était jamais si désespéré qu'on ne pût tracer aux chefs du gouvernement une ligne de conduite qui en assurât la tranquillité intérieure et l'indépendance. Mais aujourd'hui le mal paraît incurable aux plus clairvoyants. Le Mexique semble être dans une de ces dernières convulsions qui amènent l'agonie et la mort. Déjà la gangrène a gagné tout le corps social : la démoralisation est partout. Le clergé, comme toujours, agit sans prudence et contrairement à ses véritables intérêts. Les militaires, prenant pour modèles les prétoriens de Rome dégénérée, vendent le secours de leur épée au plus offrant, et se font

Digitized by Google

un jeu du parjure. Les revenus de l'Etat n'ont jamais été plus dilapidés que depuis 1852... Enfin les citoyens qui sont sortis sans tache du pêle-mêle politique, et ceux qui ne prennent aucune part aux affaires publiques, sont découragés, et s'enferment dans un profond égoïsme. »

Quel sera le messie qui sauvera la nation? Sera-ce le géant américain? On ne prévoit guère que lui; mais il absorbera dans son intérêt propre, dans l'unité de sa puissance, les rêves des partis, les intérêts généraux, les intérêts privés, la religion de l'Etat, l'indépendance nationale. Par une distinction que d'aucuns trouveront un peu subtile, M. Mathieu de Fossey reconnaît que le Mexique gagnerait beaucoup à passer sous la domination anglo-saxonne, mais que les Mexicains eux-mêmes y perdraient infiniment. Les Anglo-Américains, dit-il, sont intolérants en matière de religion, et les Mexicains sont le peuple le plus tolérant du monde: ils sont grossiers de ton et de manière, et personne n'est plus poli qu'un Mexicain; ils n'ont pas la moindre disposition pour les arts libéraux, et les Mexicains ont l'instinct du beau parfaitement développé; ils ont l'esprit spéculateur, et les Mexicains ont l'imagination poétique; enfin ils apporteraient avec eux l'esclavage, et les Mexicains verraient avec horreur fouetter des hommes qu'ils sont déjà habitués à regarder comme des frères.

L'équilibre du monde, d'ailleurs, ne serait-il pas détruit du jour où les Etats-Unis seraient maîtres de tout le continent américain? M. Mathieu de Fossey en est convaincu, et il adjure la France, l'Angleterre et l'Espagne de se concerter pour prévenir tout nouvel empiètement de cette puissance ambitieuse sur le territoire de l'ancienne colonie espagnole. Cette intervention non-seulement sera bénie par les Mexicains et par tous les peuples de l'Amérique depuis Guatimala jusqu'au Rio de la Plata; mais elle méritera la reconnaissance de l'Europe elle-même, car elle la préservera des désastres qu'un défaut de prévoyance ou d'énergie ne manquerait pas de lui attirer, et dont l'auteur fait une sombre énumération à laquelle nous renvoyons nos lecteurs, faute d'espace.

LÉON DE WAILLY.

Gazette du palais.

Il y avait autrefois deux merveilleux enchanteurs. Rien ne résistait à leur pouvoir: la terre et ses profondeurs, la mer et ses abîmes leur étaient soumis. Sur un signe de leur main, les torrents se précipitaient en écumant, les fontaines épanchaient leurs claires eaux sur la mousse, les flancs des rochers se creusaient en épouvantables cavernes, les pelouses se couvraient de fleurs; de hideuses masures sortaient du sol qu'elles tachaient comme une lèpre, des palais de marbre dessinaient dans le bleu du ciel leurs profils grandioses. Et mille créatures terribles ou charmantes peuplaient les palais, les masures et les cavernes, escaladaient les rochers, couraient sur l'herbe des pelouses.

Comme les chevaliers se jetaient gaiement dans la mêlée, faisaient brèche aux murailles et galopaient par monts et par vaux! Comme les écuyers buvaient gaillardement, en caressant le menton des filles d'hôtellerie! Comme les aubergistes joufflus bavardaient au feu de leurs broches! Comme les belles coquettes tendaient négligemment à leurs cavaliers servants le bout de leurs doigts à baiser! Comme les jeunes amoureuses savaient d'un regard de flamme exciter aux grands coups d'épée leurs hardis capitaines! Comme tout ce monde riait, pleurait, chantait, parlait, aimait, agissait, doué d'une robuste santé et d'une inépuisable vie! Oh! les adorables enchanteurs! Ils s'appelaient l'un Alexandre Dumas, l'autre Auguste Maquet; une amitié de frères les unissait, ils ne se quittaient pas et le même hippogriffe les emportait étroitement embrassés dans les domaines sans limites de la fantaisie.

Et maintenant que font-ils? Ils griffonnent sur du papier timbré des citations, des assignations, des articulations, des conclusions et des significations; ils élèvent des monuments de procédure, ils évoquent des huissiers, des avoués, des avocats, des greffiers et des juges; ils plaident enfin.. et ils plaident l'un contre l'autre! hélas!

Que disent-ils? Ecoutons.

Je reconnais la voix de l'enchanteur Maquet. Il a pris la forme de Me Marie, afin d'être dispensé de couper ses moustaches.

« Maître, dit-il à celui qui fit *Antony*, maître, vous vous « en souvenez, *Athos, Aramis, Porthos, d'Artagnan*, « *Bragelonne* et *Dantès* sont mes fils aussi bien que les « vôtres; je suis autant que vous le père d'*Ange Pitou* et « d'*Olympe de Clèves:* j'ai fait beaucoup pour le *Bâtard* « *de Mauléon*, pour *Un fils du régent*,, pour ce brave « *Chevalier de Maison-Rouge* et pour ces coquins de « *Quarante-Cinq;* la *Reine Margot* et la *Dame de Mon-* « *soreau* me doivent bien quelque chose; *Sylvandire* et « le *Chevalier d'Harmental* étaient déjà grandelets quand « je vous les présentai; la *Tulipe noire* est éclose grâce « à nos philtres combinés; j'ai jeté mon brandon dans la « *Guerre des femmes*, et si l'*Ingénue* a rougi, vous ne « l'avez pas fait rougir tout seul. Maître, vous vous sou- « venez de tout cela. Jusqu'ici je n'en avais parlé à « personne; les Parisiens le savaient, et quelques ma- « lins de la province s'en doutaient un peu, mais ce n'é- « tait pas ma faute; je vous avais juré de garder le silence « et je tenais ma promesse. Certes, j'y perdais; et, auprès « de bon nombre de gens, je passais pour le premier sot « venu, tandis que j'aurais pu faire claquer mon fouet tout « comme un autre et lire mon nom imprimé en grosses let- « tres, à côté du vôtre, sur les couvertures jaunes ou roses « dont on habille nos productions. Maître, que ce pronom « possessif ne mette pas un vilain pli à votre front et à vos « lèvres: si j'ai quelque orgueil, n'en êtes-vous pas la cause? « n'est-ce pas vous qui m'écriviez au temps jadis: « Mon « cher ami, vous inventez tous les jours quelque chose...; « mon cher ami, je ferai la scène ainsi que vous le dési- « rez...; mon cher ami, je vous assure qu'avec la meilleure « volonté du monde, je ne saurais me tirer de la *Dame de* « *Monsoreau;* je ne sais où donner de la tête. » Et ces cris « de détresse, qui donc les poussait: « du *Chicot!* du *Chicot!* « de la copie! de la copie!.. Plus de Chicot. Montjoie et Saint- « Denis, à la rescousse! » Et ces lignes désolées, qui « donc les traçait d'une main fiévreuse? « On a perdu vo- « tre rouleau, c'est infâme, ma parole d'honneur... refai- « tes, cher ami? » Eh bien! j'ai consenti à faire le modeste « dans le monde, à vous céder la gloire, la renommée et les « profits; mais en échange, le 10 février 1848, vous avez « daigné apposer votre majestueuse signature à un petit « acte vulgairement appelé sous-seing privé, où on lit cette « phrase: « La présente cession est ainsi faite, moyennant la « somme de 145,200 francs que M. Dumas s'oblige à payer « sans intérêts à M. Maquet, à Paris, au *Théâtre-Histori-* « *que,* sis boulevard du Temple, dans le délai de onze an- « nées à partir du premier janvier dernier, » Or ces « 145,200 francs, il s'en faut de beaucoup que je les aie « touchés. J'ai longtemps attendu: mais il n'est rien qui « fatigue comme l'attente, et aujourd'hui, m'armant de cer- « taine clause, dite par les procureurs résolutoire, qui est « insérée dans l'acte, je revendique mon nom, mes lauriers « et la moitié... du reste; ce qui doit faire un beau denier, « car nos livres se vendent bien. — Maître, j'ai dit. »

L'enchanteur Dumas se lève à son tour. Il a emprunté les traits de Me Duverdy, pour n'être pas reconnu par Me Lacan, qui lui donna jadis sujet de se repentir d'avoir ambitionné les triomphes oratoires. Mais le premier mot de son exorde le trahit.

« Cruel enfant, dit-il en se tournant vers Maquet, lors- « que tu vins à moi, m'apportant une nouvelle imperce- « tible de soixante-dix pages, dont Buloz n'avait pas voulu, « je t'accueillis avec bonté, et consentis à faire de ton ché- « tif opuscule un honnête roman bien nourri, en quatre vo- « lumes, qui pouvait se présenter décemment en société. « Bientôt, je n'eus plus de secrets pour toi; tu fus le con- « fident des rêves de mon imagination; je te permis de dis- « cuter avec moi mes plans et mes personnages, et je pous- « sai la condescendance jusqu'à te laisser remplir les cha- « pitres dont j'écrivais les titres piquants. Tu me punis « bien de ma faiblesse. A t'entendre, j'aurais eu à mes œu- « vres moins de part que toi. Voilà une étrange outrecui- « dance! Quelle page as-tu écrite où je n'aie empreint le « sceau de mon originalité? Quelle scène as-tu esquissée « dans laquelle je n'aie jeté le mouvement et la couleur? « J'en atteste tous les imprimeurs, tous les protes, tous les « metteurs en page et tous les compositeurs de Paris, est-il « un mot signé de mon nom qui n'ait été composé sur de « la copie tracée de ma belle main ou de celle de mes scribes « ordinaires, sur ce magnifique papier bleu qui est connu du « monde entier. A qui persuaderas-tu que Dumas, Dumas « d'*Antony*, d'*Angèle*, de *Henri III* et de *Caligula*, s'a- « baisse à transcrire ou à faire transcrire servilement la « prose d'autrui. Tu m'accuses de te dérober ta gloire et « de n'avoir pas récompensé tes services. La prétention est « nouvelle autant qu'étrange. Je ne me soucie guère de ton « acte sous seing privé de 1848 et de sa clause résolutoire. « Ne te souvient-il pas que cet acte, qui réglait en appa- « rence le passé, pour cause de créanciers, s'appliquait en « réalité à l'avenir? Le passé! Il était liquidé, comme on « dit à la Bourse, et toi-même avais pris soin de me le dire « dans une lettre de 1845, pleine de cette modestie qui « sied à la jeunesse, et dans laquelle j'aime à relire ce pas- « sage: « Libre à vous de me faire illustre, non pas de « me rendre deux fois; ne m'avez-vous pas déjà désinté- « ressé quant aux livres que nous avons faits ensemble? Si « je n'ai pas de contrat de vous, vous n'avez pas de reçus « de moi; or, supposez que je meure, cher ami, un farou- « che héritier ne peut-il venir, votre déclaration à la main, « réclamer de vous ce que vous m'avez déjà donné? » — « Suivait une renonciation en fort bons termes à tous droits « de propriété et de réimpression. Ta lettre se terminait « ainsi: — « Gardez cette lettre si vous pouvez, cher ami, « pour la montrer à l'héritier farouche, et dites-lui bien « que de mon vivant je me tenais fort heureux et fort ho- « noré d'être le collaborateur et l'ami du plus brillant des « romanciers français. » — Oh! le beau temps de 1845, où « Maquet n'était pas un ingrat! — Et moi aussi j'ai dit. »

Dans quelques jours, le tribunal prononcera la sentence. Quoi qu'il arrive, ô vous, les amis d'autrefois, qui n'aviez qu'une voix et qu'un cœur, quand vous aurez franchi le seuil de l'audience, oubliez votre querelle, l'erreur d'un moment, tendez-vous la main, allez faire un pèlerinage aux lieux où fut *Monte-Cristo*, et, au retour, contez-nous une de ces histoires que vous contez si bien.

M. Maquet revendique ses titres à la noblesse littéraire. M. Hibon de Frohen, nous vous l'avons dit, veut être Brancas, duc et grand d'Espagne.

Me Dufaure s'est livré, vendredi dernier, à une dissertation sur la grandesse, qui aurait très-sûrement intéressé Saint-Simon. Me Berryer l'a suivi sur ce terrain passablement aride. Les douairières se pâmeront d'aise en lisant dans les journaux judiciaires ces débats palpitants.

Saint-Simon, que nous venons de nommer, s'exprime d'une façon assez malicieuse au sujet de la grandesse du marquis de Brancas, celle dont M. Hibon de Frohen se prétend le légitime héritier. « Le marquis de Brancas, dit-il, « à qui un voyage en Espagne avait valu la Toison, y re- « tourna ambassadeur, avec stipulation expresse à M. le car- « dinal Fleury et à Chauvelin, son garde des sceaux et ad- « joint au principal ministère de n'être point grand; mais, « y ayant trouvé sa belle, il s'y fit faire grand malgré eux, « et s'en tira après comme il put, après avoir essuyé la plus « triste disgrâce. »

L'illustre écrivain n'a pas d'ailleurs pour la grandesse une vénération excessive; il nous apprend que cette dignité s'achetait comme autre chose. Même il ajoute: « Quand « cela se fait, c'est tout uniment. On n'y met ni voile pour « le temps, ni masque pour l'avenir. On traite tout simple- « ment; on convient du prix, et ce prix est toujours fort; « l'argent en est porté dans les coffres du roi, qui, au même « instant, confère la grandesse. » Voilà qui est clair; le trésor royal gagnait à ces marchés; l'importance de la distinction y perdait; c'était double profit pour les rois d'Espagne.

Peut-être n'a-t-on pas oublié que Me Berryer contestait à M. Hibon de Frohen même la noblesse de sa famille. « Vos ancêtres, lui disait-il, étaient des ouvriers qui allèrent « coloniser l'île Bourbon. » — « Soit, a répondu Me Du- « faure au nom de son client, c'étaient des ouvriers, mais « des ouvriers nobles; d'Hozier, l'infaillible d'Hozier, l'at- « teste. » Voilà qui est sans réplique.

HENRYS.

Tunis.

Tunis, le 9 janvier 1858.

A Monsieur le Directeur de l'*Illustration*.

Monsieur,

L'Europe civilisée s'est vivement préoccupée d'un acte de barbare fanatisme commis, il y a six mois environ, par le gouvernement tunisien.

C'était chose insolite, en effet, qu'un auto-da-fé en 1857, à quelques lieues des possessions de la France en Afrique. Mais, dans toutes choses ici-bas, le mal est souvent l'origine du bien. Aussi l'exécution du pauvre juif blasphémateur a-t-elle été le point de départ d'une nouvelle ère pour la régence de Tunis, qui, jusqu'à ce jour, était restée en dehors du mouvement civilisateur que les grandes puissances avaient provoqué en Orient. Le journal l'*Illustration*, sur les pages duquel nous voyons chaque jour la représentation pittoresque des grands faits qui se passent dans l'univers, n'a reproduit encore aucun des épisodes intéressants dont nous sommes les témoins depuis quelque temps. Nous croyons donc être agréables à nos coabonnés en vous transmettant, Monsieur le Directeur, le résumé des événements qui se sont produits à Tunis, ainsi que les dessins des principales cérémonies auxquelles nous avons assisté.

Vous savez déjà que l'intervention des représentants des puissances chrétiennes auprès du bey de Tunis, et notamment celle du chargé d'affaires de France, à l'occasion de l'exécution du juif blasphémateur, fut bientôt appuyée par l'arrivée dans les eaux de Tunis de l'escadre française. Cette démonstration, qui n'avait aucun caractère menaçant, donna au bey la force morale nécessaire pour imposer à son peuple et à quelques personnages égarés par leur fanatisme des réformes devenues désormais indispensables.

Ce fut en présence de l'amiral Tréhouart, commandant l'escadre, accompagné de soixante officiers de la marine impériale, que le bey, entouré du corps consulaire résidant à Tunis, des ulémas et de tous les hauts dignitaires de la régence, jura solennellement de respecter desormais la vie et la propriété de tous ses sujets, et d'accorder à tous les habitants de son pays, quelle que fût leur religion et leur nationalité, égalité de droits et de protection. Le dessin n° 1, que nous vous envoyons, représente cette cérémonie au moment où les ulémas, après avoir reçu le serment du bey, font une invocation à Dieu et demandent au Très-Haut de bénir les résolutions du prince tunisien.

C'est le 9 septembre qu'avait lieu cette imposante cérémonie, c'est-à-dire il y a quatre mois; vous ne serez donc pas étonné d'apprendre que la constitution octroyée par le bey et les réformes décrétées par lui ne sont pas encore mises à exécution.

L'empereur Napoléon est tellement persuadé de la loyauté des intentions de Sidi-Mohammed-Bey, qu'il vient de lui envoyer, et comme récompense et comme encouragement, le grand cordon de l'ordre impérial de la Légion d'honneur.

Sa Majesté a voulu sans doute rehausser encore l'éclat de cette distinction en ordonnant que les insignes de cette décoration fussent enrichis de brillants. Nous venons d'assister à la remise du grand cordon, et nous sommes encore tout émus de cette cérémonie, qui forme le sujet du dessin n° 2.

Pour témoigner hautement de ses sentiments de reconnaissance et de respect à l'égard de l'Empereur, le bey a voulu donner le plus d'éclat possible à la remise de la décoration dont il est si justement fier.

Son Altesse avait convoqué, en son palais du Bardo, tous les consuls étrangers et tous les grands dignitaires de son pays.

M. Léon Roches, chargé d'affaires de France, accompagné des officiers de la légation, des députés et des notables de la nation française, s'est rendu au palais dans des voitures de la cour.

Toutes les troupes disponibles formaient la haie, depuis l'entrée du Bardo jusqu'au salon Français, où a eu lieu la réception.

Introduit par le ministre des affaires étrangères, M. le comte Raffo, M. Roches, après avoir annoncé à Son Altesse la faveur dont il était l'objet, le revêtit lui-même des insignes de grand-croix, portés sur de riches coussins par les officiers de la légation, et lui donna l'accolade, cérémonial inusité jusqu'à ce jour, et qui a produit un grand effet sur l'assemblée musulmane. Sidi-Mohammed avait peine à contenir l'émotion et la joie qu'il ressentait; il les maîtrisa pourtant, et, dans sa réponse au chargé d'affaires, il témoigna hautement de sa reconnaissance envers la France et

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

déric-Guillaume de Prusse avec la princesse Victoria-Adélaïde d'Angleterre, nous mettons sous les yeux de nos lecteurs une œuvre d'art commandée à Paris et exécutée avec un admirable talent par Mlle E. Roberts : l'éventail de la princesse, que l'artiste a bien voulu nous permettre de copier.

Le sujet représente, sur le premier plan, les falaises de l'Angleterre ; l'Aurore indique de la main droite la terre lointaine de Prusse, de la main gauche elle tient deux étoiles réunies par des anneaux : l'union des deux destinées. Le soleil se lève à l'horizon. Au centre, les initiales de la princesse et du prince sont entourées de fleurs : la rose, le chardon et le trèfle, symbole des trois royaumes unis.

Au dos de l'éventail, l'artiste a peint les armes de Prusse et d'Angleterre sur un fond qui rappelle ses précieux travaux dans l'ornementation des Missels. Nous avons publié, dès le mois de juin 1857 (voir le n° 747, vol. XXIX), deux beaux portraits des deux fiancés qui viennent d'être unis à Londres le 25 de ce mois.

Amour allemand.

PREMIER SOUVENIR.

L'enfance a ses souvenirs et ses miracles. Qui peut les conter? Nous avons tous passé par cette forêt enchantée. Au sortir de cette rêveuse félicité, la réalité de la vie déferlait à flots pressés sur *notre* âme. Nous ne savions pas où nous étions, ni qui nous étions. Le monde était à nous, et nous appartenions au monde. C'était une vie éternelle, sans commencement et sans fin, sans arrêt et sans douleur. Dans notre cœur, un ciel de printemps avec un parfum de violettes, une vie de fête éternelle.

Qu'est-ce qui trouble cette paix divine de l'enfant? Ne dites pas que c'est le péché. L'enfant peut-il pécher? Dites plutôt que nous ne le savons pas.

Est-ce le péché qui de la feuille fait pousser la fleur, de la fleur le fruit, et qui réduit tout en poussière?

Est-ce le péché qui métamorphose la chenille en chrysalide, la chrysalide en papillon et le papillon en poussière?

Est-ce le péché qui de l'enfant fait un homme, de l'homme un vieillard, et du vieillard quelques grains de poussière?

Nous n'en savons rien.

Pourtant il est si beau, si doux de se rappeler le printemps de la vie! Même en plein été, en automne et jusqu'au cœur du froid hiver, il est des jours où l'on se dit : Je me sens d'une humeur printanière.

Je me trouve dans un jour semblable. Me voici étendu sur un moelleux tapis de mousse, au milieu d'une forêt pleine d'âcres parfums. A travers la ramée, je contemple le ciel bleu, en me disant : Qu'était-ce donc que mon enfance? où commençait-elle?

Je crois pouvoir me rappeler le moment où j'ai vu les étoiles pour la première fois.

C'était par une froide soirée. Couché dans le giron de ma mère, je frissonnais, j'avais peur ; il se passait en moi quelque chose d'extraordinaire pour un si petit être, lorsque ma mère me montra les étoiles scintillantes du ciel. Je les admirai et me dis : Ma mère a très-bien fait cela ; puis je m'endormis.

Je me rappelle encore qu'une fois j'étais étendu sur l'herbe, et tout, autour de moi, me saluait avec de doux bourdonnements. Tout un essaim de petits insectes s'était posé sur mon front et sur mes yeux fermés. Ma mère, en m'apercevant, s'écria : « Pauvre enfant! comme les mouches l'ont arrangé! » Dans sa main, elle tenait un bouquet de fraîches violettes, et il me sembla voir un parfum bleu pénétrer dans ma tête. Depuis ce jour, lorsque je vois des violettes, je ferme naturellement les yeux, afin de revoir dans mon âme ce ciel bleu de ma première enfance.

Je me rappelle encore qu'un monde tout nouveau venait d'éclore, un monde plus beau que le ciel étoilé et le parfum des violettes. C'était le jour de Pâques ; il avait plu de grand matin ; le soleil venait de se lever dans toute sa splendeur. La vieille église, avec son toit d'ardoises, sa flèche surmontée d'une croix dorée et ses fenêtres en ogives, était étincelante de lumières. Tout à coup les lumières se mirent à vaciller à travers les fenêtres ; je ne pouvais plus les regarder. Tout, autour de moi, resplendissait, et j'entendis des chants qui me semblèrent célestes. Dès lors je devins un autre homme. Et quand je demandai à ma mère ce que c'était, elle me répondit que c'était une hymne de Pâques. O quelle hymne! Jamais je n'en ai plus entendu de pareille ; aujourd'hui encore, quand j'écoute un *adagio* de *Beethoven*, un psaume de *Marcello*, un chœur de *Haendel*, ou quand, en Tyrol, en Ecosse, j'entends un simple chant de montagnard, il me semble revoir notre église avec ses lumières fulgurantes, avec ses sons d'orgue frissonnants, et je revois un coin de ce nouveau monde plus beau que le ciel étoilé et plus parfumé que les violettes.

Voilà les premiers souvenirs de mon enfance.

Ajoutez-y la douce figure de ma mère, le regard à la fois tendre et sévère de mon père, un jardin, une treille, une pelouse verte et un livre d'images.

Peu à peu le jour se fait. Je vois des figures autres que celles de mon père et de ma mère ; des frères, des sœurs, des amis, des professeurs et des étrangers.

DEUXIÈME SOUVENIR.

Non loin de notre maison, en face de la vieille église à la croix dorée, se trouvait un grand édifice, plus grand que l'église et surmonté de plusieurs tours. Sur ces tours se dressaient des aigles de pierre, et, sur la plus haute, élevée au-dessus de l'entrée principale, flottait un grand drapeau bleu et blanc. Deux soldats à cheval gardaient toujours le large escalier qui conduisait aux appartements. La maison avait beaucoup de fenêtres derrière lesquelles on voyait des rideaux de soie relevés par des glands d'or. Dans la cour, de vieux tilleuls couvraient les murs de leur vert feuillage, et jonchaient, au printemps, le sol de leurs blanches fleurs parfumées. Bien des fois j'ai regardé ces fenêtres, et, pendant la nuit, j'ai vu des ombres passer aux sons d'une musique harmonieuse qui pénétrait jusqu'à moi. De belles voitures arrivaient avec fracas dans la cour, des hommes et des femmes en descendaient et se précipitaient vers l'escalier. Les hommes portaient des étoiles sur la poitrine, et les femmes des fleurs dans les cheveux. Que de fois je me disais : Comme c'est beau! et que je serais heureux de monter là-haut!

Un jour mon père, me prenant par la main, me dit : Tu viendras avec moi au château, mais il faut que tu sois gentil ; quand la princesse t'adressera la parole, tu lui baiseras la main.

J'avais six ans. Qu'on se figure ma joie! Tant de choses merveilleuses me parlaient dans ces ombres parées que j'avais entrevues à travers les fenêtres éclairées! j'avais entendu dire tant de bien du prince et de la princesse, de leur bonté, de leur charité, de leur amour pour le malheureux! mon père avait dit tant de fois qu'ils étaient élus par la grâce de Dieu pour protéger les bons et punir les méchants, qu'il me semblait voir en eux de vieilles connaissances, comme mes beaux soldats de plomb.

En montant l'escalier, je sentis mon cœur palpiter. Mon père me recommanda d'appeler le prince et la princesse : *Altesses.*

Les deux battants de la porte s'ouvrirent, et je vis devant moi une grande et belle dame aux yeux étincelants. Elle parut aller au-devant de moi et me tendre la main en souriant avec une bonté maternelle.

Pendant que mon père se tenait courbé à la porte, je ne savais pas pourquoi, mon cœur bondit violemment, et, m'élançant vers cette belle femme, je lui sautai au cou et l'embrassai comme si elle eût été ma mère. La dame, qui se laissa embrasser, me caressa la chevelure et sourit. Mais mon père, me saisissant soudain par la main, m'arracha de ses bras, en me disant que j'étais un garçon mal élevé, et qu'il ne m'amènerait jamais nulle part.

Je devins pourpre. Le sang me monta au visage. Je sentis que mon père était injuste à mon égard.

Je regardais la princesse comme pour la prier de me défendre, mais sa figure ne reflétait qu'un sentiment de douce gravité. J'interrogeais du regard les messieurs et les dames qui se trouvaient dans le salon, espérant qu'ils viendraient à mon secours, mais ils riaient de moi. Alors les larmes me vinrent aux yeux, et d'un bond je courus vers la porte, me précipitant comme un forcené vers les marches de l'escalier que je descendis quatre à quatre pour me jeter dans les bras de ma mère en sanglotant.

— Que t'est-il arrivé, mon enfant? dit-elle.

— O ma mère! j'étais chez la princesse, une bonne, une belle femme, absolument comme toi : je lui ai sauté au cou et l'ai embrassée.

— Tu n'aurais pas dû faire cela, mon enfant ; car ce sont de grands seigneurs et des étrangers.

— Mais qu'est-ce donc que des étrangers? Est-ce qu'il m'est défendu d'aimer les hommes qui me regardent avec des yeux doux et bons?

— Il t'est bien permis de les aimer, me dit ma mère, mais il ne faut pas le leur montrer.

— Ma mère, c'est donc mal que d'aimer les hommes, puisqu'il ne faut pas le leur montrer?

— Il faut faire ce que ton père te dit. Quand tu seras plus grand, tu comprendras tout seul pourquoi tu ne peux pas sauter au cou de toutes les femmes aux yeux doux.

Ce fut là une triste soirée. Mon père, en rentrant, soutenait que j'étais un garçon mal élevé. Ma mère me coucha, mais il me fut impossible de prier ; je pensais toujours à ces étrangers qu'il était défendu d'aimer.

Pauvre cœur humain! C'est ainsi qu'au printemps de la vie on fane tes fleurs, on arrache les plumes de tes ailes! Quand le premier incarnat de la jeunesse ouvre le calice de l'âme, tout est parfumé d'amour. On nous apprend à marcher, à danser, à parler et à lire, mais personne ne nous apprend à aimer. L'amour est inné en nous comme la vie même. Comme les astres du ciel, s'approchant, se penchant, se mouvant par les lois de l'attraction, les âmes célestes se penchent l'une vers l'autre, s'attirent et s'attachent par la loi éternelle de l'amour.

Une fleur ne saurait fleurir sans soleil, et un homme ne saurait vivre sans amour. Le cœur de l'enfant se faneraît par le premier souffle froid du monde si les chauds rayons des yeux du père et de la mère ne le faisaient éclore à l'amour. Puis l'aspiration vers l'infini qui s'éveille dans l'enfant, cette soif d'aimer l'univers entier, cet éclair qui flambe partout où deux yeux s'allument dans son regard ; ce cœur qui jubile partout où il entend une voix humaine, tout cela, c'est l'amour incommensurable, incompréhensible, un puits profond qu'aucun plomb n'a encore sondé, une source de richesses inépuisables. Quiconque connaît cet amour sait qu'il n'a pas de mesure et qu'on ne peut aimer que de tout son cœur, de toute son âme et de tout son pouvoir.

Hélas! combien peu en reste-t-il avant que nous soyons arrivés à moitié chemin de notre existence. L'enfant apprend qu'il y a des étrangers! La source de l'amour est d'abord couverte, puis comblée tout à fait. Nos yeux ne brillent plus, et nous passons froidement l'un devant l'autre ; à peine nous saluons-nous, car nous savons qu'un salut non rendu est un coup de poignard dans le cœur, et combien il est douloureux de quitter ceux dont nous avons pressé la main. Les ailes de l'âme perdent leurs plumes, les feuilles de la fleur sont arrachées et se fanent, couchées à terre ; du puits inépuisable de l'amour il ne reste que quelques gouttes, juste assez pour rafraîchir les lèvres afin qu'elles ne dessèchent pas. Ces gouttes, nous les appelons encore l'amour, mais ce n'est plus l'amour pur, suave, enfantin, c'est l'amour aux angoisses, le feu dévorant de la passion corrosive ; l'amour qui se consume lui-même, comme la goutte de pluie sur le sable brûlant ; l'amour qui désire, non l'amour qui donne ; l'amour qui demande : « Veux-tu être à moi? » non l'amour qui dit : « Il faut que je sois à *toi* ; » l'amour égoïste et désespérant. C'est cet amour que chantent les poëtes, et auquel croient les jeunes gens et les jeunes filles. Un feu roulant qui flambe et pétille ; un feu qui ne réchauffe pas, et ne laisse que fumée et que cendres. Nous tous nous avons cru que ces fusées étaient des rayons de l'amour éternel ; mais, plus la lumière était vive, plus noire était la nuit qui suivait.

Puis, quand tout autour de nous prend une couleur sombre, quand nous nous sentons seuls, et que, devant nous, les hommes passent sans nous reconnaître, un sentiment oublié s'élève parfois dans notre poitrine. Ce sentiment nous est inconnu, car ce n'est ni l'amour ni l'amitié. On voudrait demander à chacun de ces indifférents : « Ne me connais-tu pas? » On sent alors que l'homme est plus proche de l'*homme* que le frère du frère, que le père du fils, que l'ami de l'ami. On dirait un vieux conte qui résonne dans notre âme, une voix qui nous dit que ces étrangers sont de seconds *nous-mêmes*. Pourquoi alors passer silencieusement devant eux! Nous l'ignorons et nous nous résignons. Essaye, sur deux rails de fer, d'un convoi à l'autre, de tendre la main à un ami qui passe ; essaye, et tu comprendras peut-être pourquoi ici-bas l'homme passe silencieusement devant un autre.

Un vieux sage a dit : J'ai vu les épaves d'une barque naufragée flotter sur la mer. Pendant quelques minutes, elles nageaient l'une à côté de l'autre ; puis les vagues les lançaient l'une à l'est ; l'autre à l'ouest, et jamais plus elles ne se rencontreront.

Il en est de même de l'homme ; mais personne encore n'a vu le grand naufrage!

Sans nom d'auteur.

Traduit de l'allemand par ALEXANDRE WEILL.

(*La suite au prochain numéro.*)

Œuvres complètes de Gavarni.

MASQUES ET VISAGES.

PHYSIONOMIES PARISIENNES.

3e *dizain* (7e *de la collection*). — *L'œuvre sera composée de 100 dessins divisés en dizains.*

21. Cantonnier. — Le Macadam est sale? belle malice!... Tant que la police laissera le monde abîmer les chemins du gouvernement!... — 22. Caporal et chemisier de Monsieur... — 23. Petit commerce. — La monnaie d'un ballon. — 24. Commerce des Muses. — Rien n'est beau que le laid. — 25. Petite servante. — Deviendra maîtresse. — 26. Le propriétaire. — Aujourd'hui le quinze. — 27. A la halle. — Forte-en-gueule et bonne enfant. — 28. Le lundi. — Jour de friture au Grand-Vainqueur ; au Mouton-Noir, le rigodon. — 29. Le lundi. — Philosophie et lapin sauté. — 20. Hommes de Bourse. — La rente remonte.

PAR-CI, PAR-LA.

5e *dizain* (8e *de la collection*).

41. La « biche » au bois. — 42. A fait bien des malheureuses! — 43. « ... Nous n'avons donné à personne le droit de douter de la sincérité de nos manifestations. Eh bien! aujourd'hui, nous dirons nettement : Non! l'attitude de la Prusse n'a rien qui nous inquiète! » — 44. « Voir aux annonces » (pour l'édification des jeunes personnes.) — 45. Av'ons fini! — 46. Mes locataires du cintième, eux, mariés?... comme les hannetons. — 47. Mosieu de Montmorency? s'il vous plaît... — Nous n'avons pas ça ici. — 48. Le lion devenu vieux. — 49. J'ai été bien calomniée, mon cher, mais on a fini par me rendre la justice... — Qu'on devait à ton mari. — 50. La fin d'un roman.

Revue économique.

Essai sur le progrès des institutions économiques, par Hamon. — *Théorie de l'équilibre économique,* ou *Esquisse d'une base nouvelle d'économie sociale,* par Lebastier.

Dans notre civilisation, modifiée par un siècle de luttes et de polémique, il faut que l'esprit d'examen se fasse jour en s'exerçant sur un sujet quelconque.

Cette réflexion nous est inspirée par la multiplicité des publications sur l'économie sociale ; et nous allons examiner en quoi les deux ouvrages que nous annonçons participent au côté utile et au côté dangereux de cette polémique.

L'auteur de l'*Essai sur le progrès des institutions* signale la tendance qui porte la société vers les réformes économiques ; tendance remarquable, selon lui, en ce qu'elle n'afficherait plus la prétention de reconstruire l'édifice de fond en comble, mais d'en corriger seulement les parties défectueuses. Au milieu de tant d'institutions discutées, l'organisation du crédit lui paraît la plus attaquée, celle qui fait éclore le plus grand nombre de projets. Cette défaveur est-elle méritée? Cette aspiration confiante vers un avenir meilleur est-elle justifiée par l'exposition de plans mieux en harmonie avec les besoins nouveaux? M. Hamon paraît disposé à le croire, avec la réserve toutefois que lui impose un bon jugement fortifié par des études sérieuses.

Afin d'établir les imperfections actuelles et de rechercher les améliorations désirables, il s'est proposé de passer en revue ce qui a été tenté ou accompli jusqu'ici. Mais il établit d'abord que les réformes proposées se rattachent toutes à deux écoles procédant, l'une de l'individualité, l'autre de la collectivité ; c'est-à-dire aux doctrines économistes ou socialistes.

La première école, caractérisée par un axiome fameux : « Laissez faire et laissez passer, » abandonne l'homme à lui-même, et fait de son indépendance absolue la condition de son initiative et de sa force. Elle ne réserve à la société qu'une part d'intervention et d'autorité si faible, si imperceptible, que l'on est fondé à se demander, comme aux Etats-Unis, si le gouvernement existe ou n'existe pas.

L'antagonisme effréné des intérêts individuels, avec toutes ses conséquences morales et économiques, est le résultat de ce système poussé à sa dernière expression.

Digitized by Google

La seconde école, s'appuyant sur la fraternité ou la solidarité qu'elle proclame la loi de l'avenir, invoque l'autorité, afin d'empêcher les écarts individuels et de régulariser ce régime de travail et d'efforts communs destiné à mettre un terme aux misères actuelles. Entrée dans cette voie, elle a été fatalement amenée à réglementer tous les actes de la vie humaine; elle a réduit ainsi l'individu à n'être plus que l'un des rouages d'une immense machine, ne lui laissant ni spontanéité, ni libre arbitre, ni responsabilité; c'est-à-dire rien de ce qui constitue sa puissance morale. Elle lui garantit comme compensation la satisfaction des besoins matériels, c'est-à-dire qu'elle le réduit à la vie animale.

M. Hamon est convaincu que ces deux principes, impuissants dans leur isolement, sont loin d'être inconciliables. Entre les deux termes absolus, dit-il, il existe un terme moyen, et la civilisation n'apparaît que comme une série de transactions entre la liberté et la solidarité.

A l'appui de son opinion, il examine les systèmes exclusifs qui ont essayé d'établir leur domination. Les utopies de Babeuf, de Saint-Simon, de Louis Blanc, basées sur le recours volontaire ou fatal à l'autorité : les tentatives de Fourrier, d'Owen, reposant au contraire sur l'association spontanée, dans laquelle le dividende remplace le salaire, sont discutées par lui avec une grande sagacité. Leurs avantages, leurs inconvénients et leurs inévitables conséquences sont parfaitement démontrés, et il arrive à cette conclusion, que leurs promesses d'un avenir meilleur sont également décevantes. Il établit surtout, par les faits accomplis autant que par le raisonnement, que dans les derniers systèmes, basés sur la réciprocité de l'intérêt exclusif du sacrifice et du dévouement, la faiblesse du contrat privé de sanction, qui relie entre eux les membres de l'association, conduit inévitablement à l'anarchie.

La banque du peuple de Proudhon trouve seule grâce devant lui : après avoir toutefois démontré l'incompatibilité de cette institution avec le principe sur lequel ce réformateur la fait reposer, M. Hamon déclare cette combinaison la plus propre à régénérer les conditions du crédit et de l'échange.

Nous ne saurions partager cette opinion : il serait peut-être facile de trouver dans les autres parties du même livre la critique la plus fondée de ce système de banque à la fois d'échange et de circulation. Aussi nous croyons cette appréciation le résultat de préventions et d'entraînements, qui ont obscurci un jugement ordinairement si lucide.

L'auteur expose ensuite le mécanisme des diverses institutions de crédit, en disant leur origine, les transformations qu'elles ont subies, les imperfections et les avantages qu'il leur reconnaît.

Malheureusement après cet instructif examen, où nous n'avons à reprendre que certaines attaques peu raisonnées, l'auteur n'arrive pas à formuler une conclusion. Il avait établi dès ses premières pages que l'alliance des deux principes doit produire l'amélioration espérée : aussi, après la critique de ce qui existe, nous attendions-nous à lui voir indiquer les concessions réciproques au prix desquels cette alliance pourrait s'opérer.

Mais il n'a pas essayé d'indiquer les restrictions à apporter à l'absolutisme des deux principes. Il a bien dit ce qu'il ne voulait pas, il n'a pas fait connaître ce qu'il voulait.

A travers ses hésitations, M. Hamon laisse cependant percer son désir et son espoir de voir constituer le crédit personnel. Il rentre ici malheureusement dans les théories hasardeuses. Ce crédit, réalisable tout au plus pour de petites sommes, dans une localité restreinte, cesse d'être praticable sur une grande échelle. Ce qui se passe en ce moment même aux Etats-Unis est la démonstration la plus évidente de cette assertion. La facilité avec laquelle les banques américaines ouvrent des crédits sans garantie matérielle, est une des causes les plus puissantes de la crise actuelle. Le président de la république a été amené à reconnaître l'urgence d'une modification à l'organisation des banques dans le sens restrictif; c'est-à-dire à demander ce qu'il y a de plus antipathique aux habitudes et aux principes de ses commettants. M. Hamon a un esprit trop accessible à toutes les vérités pour que nous ne le regardions pas comme éclairé par une expérience si concluante.

Nous comprenons les sentiments généreux qui font désirer la constitution du crédit personnel. Mais la ruine générale ne doit pas être la conséquence des facilités offertes aux individus qui n'ont pas su ou pu se créer un capital. Ce crédit peut être le résultat de la confiance personnelle qu'inspire l'emprunteur au prêteur; il ne saurait entrer dans les combinaisons d'une institution de crédit.

En résumé, nous reprochons à M. Hamon l'absence d'une conclusion attendue, certaines critiques et quelques aspirations très-contestables; mais il a fait justice de bien des utopies, celle, entre autres, de la substitution de la monnaie de papier à la monnaie métallique. A nos yeux, la somme du bien l'emporte de beaucoup, dans son livre, sur celle du mal. Mais, pour le lire avec fruit, il ne faut pas se laisser décourager par quelques chapitres d'une généralisation un peu abstraite; par des expressions peu claires, et il faut se tenir en garde contre des entraînements d'école ou de secte que n'a pu complétement dominer le bon jugement de l'auteur.

M. Hamon doit au public une seconde édition de son ouvrage, dégagée des erreurs que lui indiqueront l'expérience de ces derniers temps et une réflexion plus froide. Il peut faire un travail complétement utile, mérite bien rare par ce temps de rêveries et de projets trop souvent basés sur l'ignorance et l'irréflexion.

Le titre de l'ouvrage de M. Lebastier semble annoncer la solution du problème le plus difficile que présente la réunion des hommes en société. Voyons si l'auteur a tenu cette promesse.

M. Lebastier est convaincu que l'économie politique manque d'une base fondamentale qui donne quelque certitude à ses prévisions, à ses préceptes : il s'est donc mis à la recherche de cette vérité première, de laquelle doit découler toute la science économique, et croit l'avoir trouvée dans l'équilibre à établir entre la nature des richesses et la nature des besoins.

Ainsi que M. Hamon, il est ennemi et de ce qu'il appelle l'anarchique laissez faire et Laissez passer, et de l'abrutissante protection que le socialisme veut imposer à l'homme. Il explique le succès du socialisme en ce que, plus préoccupé des misères sociales que l'économie politique, en effaçant de sa bannière le mot de *liberté*, il l'a remplacé par le mot non moins sacré de *protection*, si attrayant pour les malheureux et les opprimés. Aussi M. Lebastier, tout en repoussant cette intervention exagérée de l'Etat qui enlève et la liberté et la responsabilité à l'individu, demande que le gouvernement, partant de la vérité fondamentale qu'il croit avoir découverte, détermine, par l'ensemble de la législation et des mesures administratives, un équilibre rationnel des forces productives, une équitable distribution des fruits du travail et une juste répartition des charges communes.

Ces résultats, tout le monde les désire; le difficile, c'est de trouver les moyens de les obtenir, et l'auteur ne les indique pas.

Pour expliquer ce qu'il entend par équilibre économique, l'auteur est parti d'une vue juste, neuve même par les développements qu'il donne à l'appui. Il faut distinguer soigneusement, dit-il, deux espèces d'équilibre : la balance à établir entre les richesses générales et les besoins généraux d'un pays; puis la balance, plus difficile, à obtenir entre le salaire et le prix des choses nécessaires à la vie.

Car il est très-vrai, comme il le dit en l'appuyant de chiffres incontestables, que la misère de certaines classes s'accroît à mesure que la richesse générale se développe, et que cette misère se révèle avec plus d'intensité chez les nations les plus actives et les plus industrieuses. C'est que la production, abandonnée aux inspirations de l'intérêt personnel, ne porte pas ses forces sur les objets les plus indispensables, mais sur ceux qui promettent des bénéfices à la fois plus prompts et plus élevés. Il résulte de cette fausse direction que les denrées alimentaires ne suivent pas, dans leur accroissement, la progression des besoins et de la population, et que leur prix s'élève dans une proportion plus rapide que les salaires. Dès lors l'augmentation de la production générale, dont la science se glorifie; la baisse même du prix des denrées industrielles, que les économistes exaltent comme une preuve de l'excellence de leurs doctrines, sont, pour les classes pauvres, comme non avenues. Les individus qui les composent, parias de la civilisation, restent condamnés aux privations les plus pénibles au milieu de cette richesse croissante et de ce luxe qui les entoure et les exaspère.

Il est incontestable que la science économique, en présentant le développement illimité de la production comme le remède aux misères sociales, en repoussant toute intervention de l'Etat dans la direction de cette production, a contribué à cet accroissement simultané de la richesse apparente et de la misère réelle; mais les gouvernements n'ont pas moins de reproches à se faire que la science. Séduits par cette théorie commode et par le prestige qui s'attache aux entreprises grandioses, dominés par le désir d'expédier à l'étranger des produits au plus bas prix possible et de couvrir les mers de leur marine marchande, ils ont encouragé la production industrielle par toutes les mesures à leur disposition; ils ont attiré dans les villes les ouvriers et les capitaux, au grand détriment de l'agriculture.

Cette industrie nourricière, sans argent, privée de bras, a vu s'accroître et ses frais et ses difficultés : elle n'a donc pu étendre ses opérations dans la mesure des besoins, et, loin de réduire ses prix de vente, elle a dû les élever chaque jour davantage.

Nous sommes donc d'accord avec M. Lebastier sur la nécessité de donner une vive impulsion à la production alimentaire, de rétablir l'équilibre détruit entre l'action des deux industries agricole et manufacturière. Nous le félicitons d'avoir insisté sur cette vérité trop méconnue quoique banale, que le taux des salaires n'a aucune signification absolue, mais une valeur relative déterminée par le prix des subsistances. Il a d'ailleurs le mérite d'avoir confirmé cette vérité par des documents aussi curieux qu'instructifs.

Malheureusement le fait d'avoir formulé plus nettement une vérité déjà connue ne constitue pas une découverte. L'auteur n'est pas le premier qui ait signalé cette urgence d'un meilleur équilibre entre les ressources et les besoins des classes ouvrières : il n'est pas le premier qui ait adjuré les gouvernements d'employer tous les moyens que leur offrent la législation fiscale et les encouragements dont ils disposent pour relever l'agriculture sacrifiée à l'industrie d'exportation, de s'occuper moins de s'ouvrir des débouchés extérieurs que d'assurer la vie à bon marché au dedans.

Ce qui appartient à l'auteur, ce sont les développements fournis à l'appui de ces vérités; c'est une habile démonstration des conséquences fatales et démoralisantes des abus des doctrines économiques, du vide des axiomes dogmatiques opposés avec dédain aux faits les plus évidents. L'auteur a de plus un grand mérite à nos yeux : on ne trouve dans son livre aucune aspiration entachée de socialisme nuageux et de théorie abstraite : s'il ne propose rien de précis, il ne réclame au moins rien d'impraticable.

Mais, si M. Lebastier n'a peut-être pas tenu tout ce que semblait promettre son titre, il n'en sera pas lu avec moins d'intérêt ni moins de fruit par les personnes qui, recherchant la vérité dans ces matières, ne se regardent pas comme inféodées aux doctrines exagérées des économistes de l'école moderne.

Ce qui ressort de plus remarquable de l'ensemble de ces deux ouvrages et d'autres publications de même nature, c'est une tendance à l'éclectisme en économie politique. La foi dans le fameux axiome qui résumait naguère toute cette science semble bien ébranlée. L'on comprend qu'une formule destinée à combattre dans le passé l'abus des règlements et des corporations ne saurait être dans l'avenir la règle unique et absolue des rapports économiques. L'impuissance du laissez-faire et du laissez-passer a amélioré le sort des classes ouvrières, fait chercher une autre formule, ou du moins fait se demander quelles restrictions doivent être apportées à une généralisation trop absolue : non que la liberté ne doive rester le principe de notre organisation industrielle; mais en économie politique, comme en politique, comme en droit civil, tout principe est susceptible des dérogations qu'impose la nécessité démontrée. Quelles seront les exceptions à la règle du laissez-aller? On est loin d'être d'accord à cet égard; il n'y a d'ailleurs aucune indication générale possible, car il faudra consulter, à mesure qu'ils se modifieront, les besoins et les possibilités de chaque société. C'est une affaire d'application.

C'est beaucoup cependant que de ne plus croire qu'un axiome résume toute la science gouvernementale, et puisse être opposé comme une fin de non-recevoir aux réclamations des intérêts en souffrance.

La société a deux devoirs à remplir : laisser une liberté suffisante à l'individu pour qu'il conserve l'initiative et la responsabilité qui constituent sa force et sa dignité; mais ne pas abdiquer la protection que réclament au moins actuellement les classes pauvres qui soutiennent une lutte acharnée à armes inégales. Ce droit, de venir en aide au plus faible et de sauvegarder l'intérêt général par une sage réglementation, n'a jamais été abandonné ni par les Anglais ni par les Américains eux-mêmes, si jaloux de leur liberté, si antipathiques à l'immixtion du gouvernement dans les relations industrielles. Il faut que la reconnaissance de ce droit détruise l'infaillibilité de l'axiome économique, et mette dans la nécessité de discuter chaque question et chaque réclamation se rattachant à cet ordre d'idées, au lieu de les étouffer sous l'inflexible niveau d'un principe.

JOUBERT.

Inauguration du nouveau pont de Pont-de-l'Arche.

La bonne ville du Pont-de-l'Arche, comme l'appelait Henri IV, est une de ces cités qui eurent, à l'époque de nos guerres civiles et de nos luttes du moyen âge, une existence brillante et agitée. Fièrement assise au milieu de ses remparts, elle avait pour mission de défendre la Seine, l'une des plus importantes voies stratégiques. Un pont de pierre, jeté sur le fleuve, servait de clef à la navigation. Son fondateur, Charles le Chauve, avait eu la satisfaction de le voir remplir parfaitement le but qu'il se proposait, en le destinant à servir de barrière aux agressions réitérées des Normands. L'antique cité a vu disparaître peu à peu, sous le marteau de la civilisation, ces murailles glorieuses dont la solidité, jointe à la valeur des assiégés, avait repoussé tant de fois d'énergiques assauts. Son vieux pont restait encore, et l'on pouvait espérer que ses services, devenus pacifiques, lui permettraient de redire à l'avenir les histoires du passé. Mais il était écrit que ses arches nombreuses, qui, tout en protégeant le fleuve contre l'ennemi, avaient su lui résister, périraient fatalement condamnées par le progrès moderne. Encore quelques années, et l'on chercherait vainement ailleurs que dans les pages de notre histoire la trace de ces faits glorieux qui feront vivre à jamais le nom de Pont-de-l'Arche. Maintenant cette ville se repose ensevelie dans les souvenirs de sa vie guerrière. Aussi était-on surpris, le 17 de ce mois, de la voir sortir tout à coup de cet aspect calme et triste, qui lui est devenu habituel, pour prendre une physionomie riante et animée. Les maisons étaient pavoisées, et les habitants des villes voisines circulaient à grand'peine dans les rues étroites et tortueuses. On inaugurait pompeusement un nouveau pont de pierre, et l'on s'apprêtait à fêter dignement le successeur du vétéran disparu.

A deux heures de l'après-midi, le cortége officiel, composé de MM. les maires de la ville et du canton de Pont-de-Larche, MM. les ingénieurs des ponts et chaussées, les membres du conseil général de l'Eure, et le barreau de Louviers, accompagné des sapeurs-pompiers, des médaillés de Sainte-Hélène et d'un détachement du 81e de ligne, est allé recevoir à l'entrée de la ville Mgr de Bonnechose, évêque d'Evreux, M. Janvier, préfet de l'Eure, et M. le sous-préfet de Louviers. L'arrivée de ces fonctionnaires a eu lieu au bruit des salves d'artillerie, auxquelles se mêlaient les cris de Vive l'Empereur! M. Thorel, maire de la ville, dans son allocution à M. le préfet, a payé un juste tribut de regrets au vieux pont « l'un des plus anciens monuments de la Normandie, a-t-il dit, dont tous les amis des arts déplorent vivement la perte encore récente. » On s'est ensuite dirigé vers l'église, où l'on a entonné un *Te Deum* d'actions de grâces pour remercier Dieu d'avoir préservé les jours de Napoléon III. Après cette cérémonie religieuse, le cortége s'est mis en marche vers le nouveau pont pavoisé d'oriflammes et de drapeaux aux couleurs nationales. MM. Merri, ingénieur en chef, Saint-Yves, ingénieur, et Leclerc, conducteur des ponts et chaussées, en ont fait les honneurs. M. l'ingénieur en chef, s'adressant à M. de Bonnechose, a prononcé alors un discours, qui résume à la fois les griefs reprochés au vieux pont du moyen âge par le corps des ponts et chaussées et les améliorations apportées dans la construction du nouveau.

Un ouvrier du chantier de construction a lu un compliment à M. le préfet, et lui a offert un bouquet. Ensuite Mgr de Bonnechose est entré sur le pont en ouvrant la barrière qui le fermait, avec une clef trouvée sous l'une des

Digitized by Google

Digitized by Google

de l'Orient. Cette description tomba sous les yeux de James Richardson, Anglais qui se trouvait alors à Alger, et il résolut d'aller à son tour visiter cette ville peuplée de marabouts, de saints hommes, tout confits, non pas de la Bible comme les fils d'Albion, mais de Koran et d'intérêts commerciaux. N'y avait-il pas là plus d'un motif à un lien sympathique, et nous verrons qu'en effet M. Richardson fut très-sympathiquement reçu à Ghadamès. Tous les braves gens s'entendent sur terre.

Du reste, ce n'était pas la science qui poussait M. Richardson dans le Sahara ; les Anglais ne sont pas aussi désintéressés, mais bien le commerce, et il lui tardait de voir ce qui était advenu de cette fameuse mesure de l'abolition de la traite, à laquelle l'Angleterre porte trop de sollicitude pour que nous puissions croire qu'elle soit libre de toute arrière-pensée. Et puis il lui tardait de voir aussi ces fameux Touâregs entrevus plutôt qu'étudiés par ses compatriotes Lyon, Denham et Clapperton. En ceci il avait véritablement raison: ce peuple singulier mérite bien qu'on aille le visiter chez lui. De tout ce que j'ai vu en Afrique jusqu'à ce jour, j'avoue que peu de choses m'ont autant frappé que ces hommes étranges, tout noirs, et des pieds à la tête habillés de noir ou d'un bleu noir, alors que tout ce qui les environne est blanc ou d'un jaune blanchâtre, sortes d'apparitions fantastiques auxquelles leurs armes et leurs montures, ces agiles et grands chameaux bariolés de bizarres ornements, donnent une apparence plus surprenante encore.

Les Touâregs sont sans aucun doute, à l'heure qu'il est, le peuple le plus important du continent africain, sur lequel ils occupent un territoire à peu près égal, en étendue, à quatre fois celui de la France, sur lequel vit une population d'à peu près cinq cent mille âmes.

Quelques mots sur ce que l'on sait de leur histoire nous prépareront aux récits intimes de Richardson.

A une époque dont nul n'a gardé le souvenir, et qui laisse bien loin en arrière les dates les plus confuses de l'histoire, cette grande région qui enserre, au midi, le flot méditerranéen, fut envahi par un peuple nouveau; les *Berbères*, auxquels on donne, en Algérie, le nom plus spécial de *Kabyles*, ou plutôt *K'ebaïls*. Alors elle était au pouvoir des nations nègres, car, en cet âge de l'humanité, l'Afrique était un tout aussi complet sous le rapport des formes que sous celui des races qui l'habitaient. Les envahisseurs, montant des rivages dans les hautes vallées, des plaines sur les pentes des plateaux, chassant devant eux tout ce qui fuyait, anéantissant tout ce qui résistait, se firent bientôt une large place au milieu de pays dévastés. — Mais, soit que les Berbères fussent poussés par d'autres, soit que par la suite des temps leurs tribus se fussent agrandies et multipliées, ils finirent par n'être plus à l'aise dans le massif de l'Atlas; les Sanhadja, une de leurs branches mères, finit par émigrer dans les grandes solitudes sahariennes, et s'avança jusqu'aux rives du Niger et du Sénégal.

Richardson.

Mais en quittant les fraîches vallées du Tell, les ombres des forêts et des bois, en se plaçant dans un milieu bien différent de celui qu'ils quittaient, il leur fallut modifier leur manière de vivre et leurs vêtements. Passant d'une atmosphère pure et légère dans ces landes sans limites, où la terre, brûlée par les rayons solaires, jette aux cieux ses ardeurs embrasées, où les vents roulent d'un horizon à l'autre en soulevant une poussière impalpable qui reste en suspension dans l'air, ils adoptèrent, entre autres habitudes, celle de placer devant leur visage une sorte de voile qui leur laissait à peine les yeux libres; ce voile, fait d'un morceau d'étoffe bleu indigo, attaché derrière la tête, ou ce qu'on appelle le *litsam.* Montés sur des chameaux rapides qui leur permettaient de se porter en quelques heures à des distances énormes, enveloppés de vêtements qui leur serraient le corps et facilitaient leurs mouvements, ils devinrent bientôt, sous le nom de *Moletsnîne* (les Voilés), l'effroi de tous les peuples qui les environnaient, et qui s'étaient d'abord cru, par leur éloignement, à l'abri de leurs coups inévitables.

Ces *Moletsnîne*, ces gens du voile, se composaient de sept fractions, parmi lesquelles figuraient les Touâregs, qui ont fini par voir les six autres perdre toute importance, alors qu'eux-mêmes, grandissant tous les jours, ont enfin conquis une puissance et une influence considérables.

Pour nous, leur importance est réelle, car les Touâregs occupent tout l'immense espace qui sépare l'Algérie de l'Afrique centrale, et c'est par leurs mains que doit nécessairement passer tout le commerce que la France est appelée à faire avec cette vaste et populeuse région.

A. Mac-Carthy.

Le yacht royal le Grillon.

Le yacht de plaisance de S. M. le roi Frédéric-Guillaume de Prusse, le *Grillon*, en ce moment en armement dans le bassin du Roi, au Havre, fera partie de l'escadre d'honneur qui doit accompagner le prince héréditaire de Prusse et sa jeune épouse à leur départ d'Angleterre. L'escorte se composera du yacht royal *Victoria-and-Albert*, dont l'*Illustration* a donné un dessin (1); du yacht de l'Amirauté anglaise, *Osborne*, et de deux vaisseaux de ligne.

(1) Voir l'*Illustration* du 8 septembre dernier.

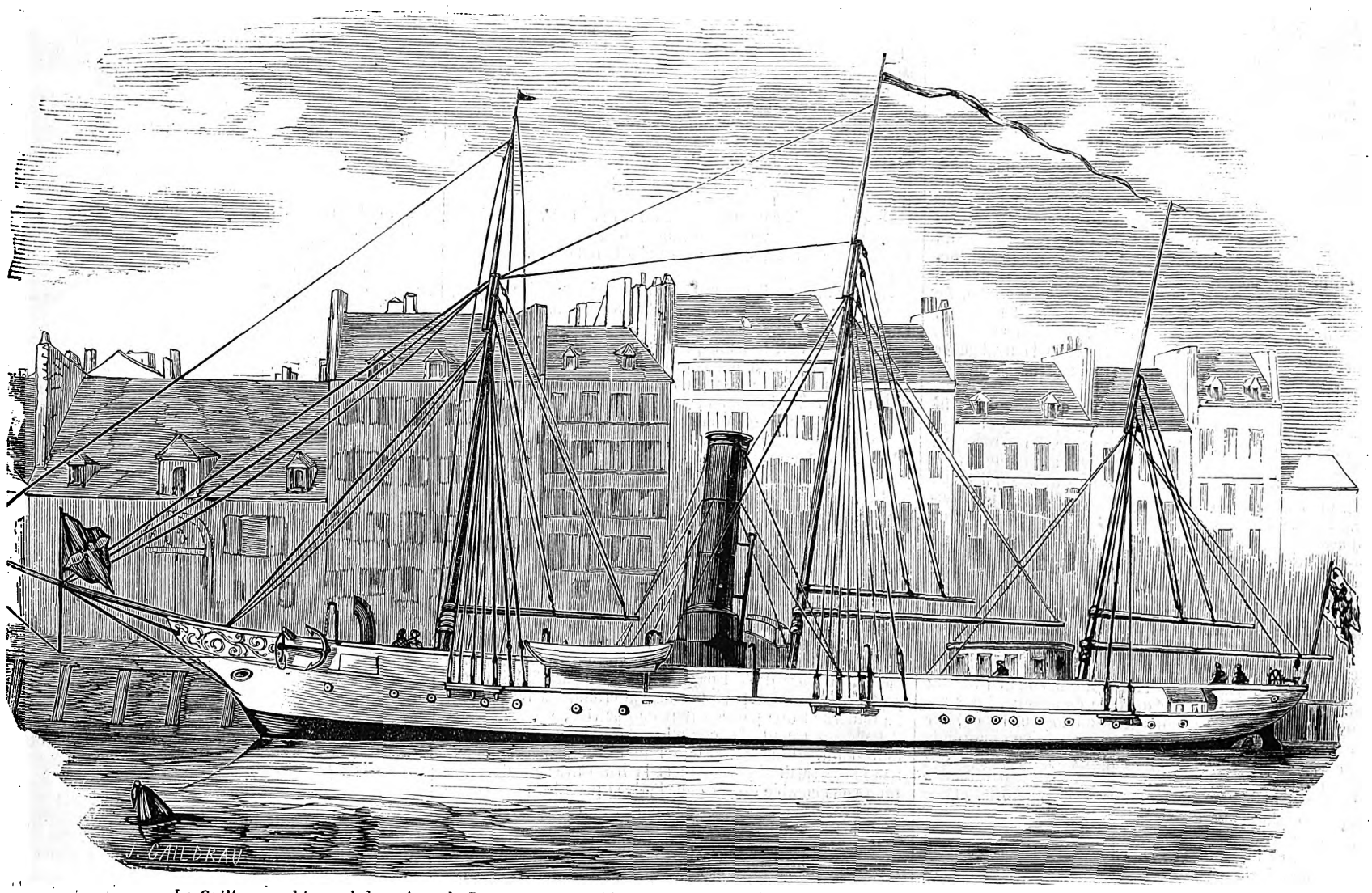

Le *Grillon*, yacht royal du prince de Prusse, commandé par M. le comte de Bothwell, et construit au Havre par M. A. Normand.
(D'après un dessin fait dans le bassin du Roi, par M. G. Barbin.)

Digitized by Google

Le *Grillon* est un magnifique steamer à hélice, construit par M. Normand, du Havre, dont la réputation, comme constructeur, est depuis longtemps et très-justement établie. Mis à l'eau le 8 septembre dernier, ce superbe yacht n'a pas encore terminé ses installations, et doit, après son voyage dans le Nord, revenir à son port d'armement pour recevoir le complément de son équipement.

Le *Grillon* mesure 54 mètres de longueur de tête en tête, sur 7 mètres 40 cent. de largeur principale. Sa machine a une force nominale de 160 chevaux, pouvant être portée à 300; elle été construite à Greenwich, en Angleterre.

Les membrures du yacht sont en chêne, et le *bordé* se compose de trois épaisseurs de bordage en acajou d'Honduras. Le *Grillon* est gréé en trois-mâts-goëlette. Quant à la dénomination française du nouveau yacht, ce nom lui a été donné par le roi Frédéric-Guillaume, en souvenir d'une comédie jouée, l'année dernière, avec succès sur le théâtre de Berlin. Le commandement du yacht royal est confié à M. le baron de Bothwell.

Esquisses américaines.

PENDLAM LE RÉFORMATEUR.

Mon ami, vrai pilier de théâtre, s'arrêta tout à coup au milieu de sa critique sur l'actrice nouvelle, et, rabaissant le ton, il me frappa sur le bras, et, indiquant en même temps du bout de sa canne : « Voyez!... le révérend John Henri Pendlam! »

— Eh! mais il vient de la buvette!... ho! ho! M. le Révérend!

Mes paroles avaient une expression de gaieté; mais, au fond, je ressentais une indéfinissable tristesse. Ce John Henri Pendlam m'intéressait, non pas précisément en raison de sa réputation comme prédicateur éloquent et du fanatisme qu'il avait montré au début de son ministère, mais à cause de son prochain mariage avec la cousine issue de germain de mon ami, avec Suzanne D..., que j'avais manqué d'épouser. J'éprouvais une sorte de curiosité à l'égard de mon successeur.

— Il n'est pas ici pour son amusement, répliqua Horatio. Il vient faire fructifier l'orthodoxie dans cette caverne. Les petites brochures que vous voyez dans ses mains sont des traités dogmatiques. Voulez-vous que je vous présente?

Mais avant que j'eusse pu refuser positivement, — car il me répugnait de lier connaissance avec un homme qui allait épouser Suzanne, — Pendlam aperçut mon ami et se précipita vers nous.

— Ne cherchez pas à m'échapper, s'écria le jeune ministre saisissant Horatio au collet; je vous tiens, mécréant! et il lui mit une de ses brochures sous la gorge, ainsi qu'il aurait fait d'un pistolet.

— Je me rends, dit Horatio; ne tirez pas, comme dit le lièvre au chasseur.

— Ne croyez pas me désarmer par une plaisanterie, répliqua Pendlam brandissant son arme spirituelle. C'est mon sermon contre le Théâtre, que je vous avais engagé à venir entendre; je l'ai fait imprimer tout exprès pour vous.

— Vraiment, s'écria Horatio avec malice, j'avais tout à fait oublié ma promesse. De plus, j'étais engagé... voyons, il y a deux dimanches de cela, n'est-ce pas?... Eh bien! j'étais engagé à dîner chez miss Kellerton.

— Une actrice! un dimanche! dit Pendlam avec un sentiment d'horreur. Mais vous pourrez l'entendre demain.

— Demain, nous montons à cheval avec mon ami.

Je savais que c'était une défaite, et je ne soufflai mot, afin de ne pas motiver une présentation. J'étais resté un peu à l'écart et m'amusais à observer. J'avais, figurément parlant, un œil sur Pendlam et l'autre sur Suzanne. Je comparais le ministre à moi, et j'avais une pauvre idée du goût de Suzanne, qui trouvait cet homme mieux tourné. Il était de taille moyenne, d'une structure grêle, d'un tempérament délicat, l'œil vif et brillant, le geste animé. Le caractère prédominant de sa physionomie était l'activité. Cette disposition se trahissait dans la pétulance de ses mouvements, l'emphase de sa parole, dans la négligence de l'ajustement, qui indiquait un homme préoccupé de soins plus importants.

Pendlam débrida contre la corruption des temps, principalement contre l'immoralité du théâtre, et noya le pauvre Horatio dans les flots de son éloquence. En ce moment, un homme s'approcha du réformateur, et, avant que j'eusse pu préjuger son intention, il tira une cravache qu'il tenait cachée et en frappa l'infortuné Pendlam avec fureur. J'accourus pour le délivrer, mais déjà Horatio s'était saisi de la cravache.

— Je vous ferai vous mêler de mes affaires, s'écriait le frénétique, et détourner ma clientèle; je vous ai promis du nerf de bœuf, en voilà!

Pendlam essuya ces mauvais traitements avec une extrême mansuétude : — Tenez, dit-il au bourreau, prenez ce petit traité sur les dangers de la colère, et le lisez avec attention dans vos moments de loisir.

Nous sortîmes avec lui, et la foule, qui nous suivait du regard, semblait croire à une querelle de buvette. Nous accompagnâmes le ministre jusqu'à son logement, et, sur son invitation, nous entrâmes. Je sentais que ma répugnance pour le futur de Suzanne avait disparu. Je lui trouvais un zèle exagéré, fanatique même, mais je pardonnais volontiers à un homme qui montrait de la générosité et des convictions sincères.

La conversation s'engagea. Horatio tira de sa poche un manuscrit, et lut pour la vingtième fois une appréciation critique de miss Kellerton, s'arrêtant par moments pour entendre nos observations. J'eus l'honneur de différer d'opinion avec le ministre sur les points les plus importants. La discussion resta cependant dans les termes d'une courtoisie parfaite, et, lorsque nous nous séparâmes, je ne pus m'empêcher de lui tendre la main. Horatio me demanda comment je trouvai Pendlam.

— C'est un homme de bonne foi, répondis-je; voilà tout. Je ne crois pas qu'il soit l'époux qu'il faut à Suzanne.

— Voilà votre jalousie! répliqua Horatio.

— Non, pas le moins du monde; je suis frappé seulement par un contraste.

Horatio me pressa de questions auxquelles je refusai de répondre par un sentiment de discrétion. Il regarda ensuite à sa montre.

— Nous avons, dit-il, encore le temps de voir miss Kellerton dans le dernier acte de l'*Etrangère*, où elle est d'un pathétique sublime.

— Quoi! avec le sermon imprimé de Pendlam dans la poche?

Horatio éclata de rire. — Je le lirai pendant le ballet, me répondit-il.

Je laissai mon ami entrer seul au théâtre.

Peu de temps après cette rencontre, je reçus une lettre de mariage; ce qui m'obligea à une visite aux nouveaux époux. Suzanne rougit et sourit avec modestie en me voyant. De mon côté, je fus très-réservé, presque froid.

— Nous serons de bons amis, n'est-ce pas? lui dis-je. Nous avons pu croire autrefois que nous serions plus que deux amis, mais nous avons pris de l'âge et nous sommes devenus plus raisonnables. Il faut savoir s'accommoder de ce qui est, et, au lieu d'en concevoir du chagrin, pensons que tout est pour le mieux.

— Oui, peut-être, murmura Suzanne.

— Soyons francs; c'est incontestablement le mieux avisé. Sommes-nous amis, Suzanne?

— Ho! sans doute!

— Merci, Suzanne, si vous permettez à l'amitié de vous appeler encore de ce nom. Je connais votre époux et lui ai voué mon affection. Je vous félicite d'avoir un aussi noble époux.

Suzanne soupira; elle essaya de cacher une larme qui roulait dans son œil. Pendlam entra en ce moment. Il paraissait abstrait. Il fit un tour dans la chambre, puis, m'apercevant avec une expression de surprise, il me sourit avec grâce et me donna une cordiale poignée de main. Nous conversâmes une heure durant, pendant laquelle j'oubliai tout au monde dans le charme de sa conversation. J'oubliai même Suzanne : pauvre Suzanne! Le mal était qu'elle ne ressentait point les jouissances de l'esprit ou de l'imagination. C'était une nature à plat, matérielle, chez laquelle les mouvements instinctifs prédominaient. Pendant cette heure mémorable, elle ne desserra pas les dents. J'essayai d'étudier sa contenance; je vis qu'elle nous considérait d'un air distrait et ennuyé.

— Qu'en pensez-vous? s'écria Pendlam en s'adressant à Suzanne. Celle-ci sourit avec douceur, et déclara ingénûment qu'elle avait à peine compris ce que nous avions dit.

Je remarquai que Pendlam était un peu choqué de cette naïveté. C'était la première fois que le ministre en était frappé. Pour ma part, j'avais autrefois constaté la simplicité d'esprit de Suzanne, et, me reportant au temps où la beauté de cette femme me semblait incomparable, je m'étonnai de mon illusion. Pendlam et moi, nous demeurâmes glacés. La conversation prit un tour moins relevé. Suzanne se dédommagea de son long silence, et jasa à perte de vue de l'église neuve, des gens qu'elle y voyait le dimanche. Elle parut heureuse et fière des compliments que je lui fis sur ses cadeaux de noce, qu'elle étala avec une joie enfantine.

Il se passa plusieurs semaines avant que je revisse Pendlam, lorsqu'un jour j'allai l'entendre prêcher, avec Horatio. Son discours me surprit étrangement. La plupart des idées que j'avais soutenues contre lui dans notre entretien, étaient reproduites presque mot à mot dans ce discours. Horatio me dit à l'oreille : — Voilà Pendlam qui amplifie sur votre thème.

Je fus flatté de l'emprunt, flatté aussi de l'observation d'Horatio; j'y voyais le signe d'un amendement dans les idées du ministre.

Le service fini, le jeune prédicateur sortit de l'église environné d'une foule nombreuse. — Combien je désirais vous voir, me dit-il en me tendant la main. Vous avez dû être un peu ébahi de mon sermon?

— Et très-charmé, répondis-je.

Les traits délicats et expressifs de Pendlam se couvrirent d'une charmante rougeur.

— Je devine à votre sourire que vous trouvez mes convictions modifiées. Il n'en est rien; seulement j'ai progressé.

— Je suis heureux de ce progrès.

— Oui, ajouta Pendlam, j'ai progressé dans la même voie... pas à pas, pas à pas!

Une jeune femme s'approcha du ministre, et remercia le digne pasteur avec des larmes dans les yeux des vérités radieuses qu'il avait prêchées ce jour-là. Un diacre grisonnant aborda le ministre à son tour : — Frère Pendlam, dit-il, quant à la forme, je trouve votre sermon passablement bon, mais il n'est pas de vos meilleurs. S'il eût été prononcé par un autre que vous, je craindrais même qu'il ne renfermât une petite erreur de doctrine.

Pendlam rougit. Le compliment ne lui agréait pas de tout point. Il ne savait que répondre, quand une vieille femme se saisit de sa main et la baisa avec effusion : — Dieu vous comble de ses bénédictions pour les paroles que vous avez prononcées! elles m'ont fait un bien infini, monsieur le Révérend.

Il y avait tant de componction dans la piété et la reconnaissance de la bonne femme, que les larmes en vinrent aux yeux de Pendlam. Le diacre tourna sur ses talons d'un air moqueur et en hochant la tête.

Horatio avait rencontré Suzanne. Pendlam prit mon bras et nous marchâmes ensemble. Nous pûmes recueillir, dans la foule, des avis fort divers sur les mérites du fameux discours. Je remarquai que le ministre était embarrassé et fort ému. — Vous voyez, me dit-il, à quoi est exposé un ministre.

Nous arrivâmes au presbytère. Horatio y était rendu avant nous avec Suzanne et sa mère. Cette dernière parut mal à l'aise en me voyant; je le conçois : elle me haïssait cordialement depuis ma rupture avec sa fille.

— J'espère, John Henri, dit-elle avec aigreur, que, tant que je vivrai, vous ne nous ferez plus de sermon aussi long. Votre discours n'avait ni tête ni queue.

La bonne dame se mit à ramasser ses effets du dimanche qu'elle avait retirés en entrant dans le parloir. Son air scandalisé provoqua un rire général, et Pendlam lui-même sourit comme tout le monde.

— Voyons, Horatio, dit le ministre, et vous, que pensez-vous de mon sermon?

— Je le goûte fort.

— Bon! qu'est-ce qui vous a plu?

— C'est que vous n'avez pas dit un mot du théâtre. Je tremblai que vous ne vinssiez sur ce chapitre, car il y avait dans l'assistance un personnage éminent au théâtre.

— En vérité?... Je ne l'ai pas remarqué... qui donc?

— Miss Kellerton, elle-même.

— Est-il possible? Pendlam n'en pouvait revenir de surprise; Suzanne témoignait une grande curiosité, et, quant à mistriss D..., elle continuait à ranger ses effets et se récriait d'étonnement,

— Elle m'avait annoncé, ajouta Horatio, qu'elle irait vous entendre; elle espère que vous lui rendrez cette politesse et que vous assisterez à son bénéfice.

Pendlam resta muet dans son embarras. Suzanne prit la parole : — Pourquoi donc ne me l'avez-vous pas montrée? Je suis si curieuse de la voir.

— C'est elle que j'ai accostée au sortir de l'église.

— Elle!... une actrice! grommela mistriss D.... J'en suis honteuse pour vous, Horatio. Vous ne m'eussiez pas prise à me montrer avec vous dans la rue, si je l'avais su.

— Voilà qui est très-flatteur, répliqua Pendlam qui avait recouvré ses esprits. Je me demande quel sermon je prononcerai dimanche prochain...

Nous fûmes invités à la collation. Horatio accepta l'invitation; pour moi, je déclinai la politesse et pris congé, au grand contentement, je suppose, de la mère de Suzanne.

Plusieurs mois s'écoulèrent depuis cette entrevue avec les Pendlam. Je rencontrai le ministre dans la rue. Je remarquai qu'en venant à moi il avait l'air absorbé; sa figure avait l'expression animée qu'elle revêtait à la moindre excitation de ses pensées.

— Quoi de nouveau? lui demandai-je.

— Une petite difficulté avec mes paroissiens. Pendlam accompagna ces mots d'un sourire forcé. Je sors d'une réunion; elle a été terriblement chaude!

— J'espère qu'il ne s'agit pas d'une difficulté sérieuse?

— Oh! non; seulement, — voilà ce qui va bien vous étonner, — mes prédications ont paru un peu trop hardies.

— Comment! m'écriai-je; mais, cher Monsieur, si j'ai bonne mémoire, vous demandiez le rétablissement des formes strictes de la religion; vous demandiez qu'on raccourcît la bride et qu'on serrât la sangle!

— Très-certainement!... C'est bien cela! Je travaille à ramener, pas à pas, le principe constituant de la centralisation, qui est l'âme de toutes les religions. Vous savez quel il est : l'amour! Voilà quel était le texte de mon sermon. Je prêcherai cette vérité jusqu'à mon dernier soupir. Les persécutions même ne m'arrêteront pas. Je connais mes devoirs, et les remplirai à mes risques.

J'étais transporté d'admiration à cette foi si vive et à cet héroïsme. Mais, en même temps, Pendlam me sembla dans cet état intermédiaire, plein de périls pour certaines intelligences, qui sépare du domaine des idées reçues le vaste champ des spéculations aventureuses; je me sentis ému d'une commisération profonde pour cet homme qui s'égarait insensiblement en croyant « progresser pas à pas, » comme il le disait lui-même.

C'était l'automne dernier; nous nous rendîmes, Horatio et moi, à une assemblée réformiste. L'auditoire était pressé et les orateurs nombreux. L'estrade était criblée de réformistes des deux sexes, parmi lesquels je reconnus mon ami Pendlam... Comme nous entrions, une dame célèbre par ses harangues se rasseyait, et Pendlam allait prendre la parole. Un murmure flatteur circula dans l'auditoire; sur l'estrade, ce fut un frémissement d'aise. L'orateur, vivement impressionné par ces manifestations, hésita d'abord un moment; puis les idées affluèrent et se précipitèrent comme un torrent de feu, auquel se mêlaient, par malheur, des nuages de fumée. Pendlam développa son thème favori sur le principe centralisateur. Son discours fut rapporté tout au long dans les journaux. Le pauvre ministre fut bientôt débarrassé du soin de son troupeau et perdit son bénéfice. Bon nombre de ses camarades se rallièrent autour de lui; ce fut un schisme dans l'Eglise, et, le printemps suivant, une nouvelle congrégation se forma et eut pour chef Pendlam.

J'allai voir l'ancien ministre. De grands changements étaient survenus depuis ma dernière visite. Je fus frappé de l'altération des traits de Suzanne. Elle était mère et avait tous les soucis de la maternité. La fleur de jeunesse de la mariée s'était fanée, et n'avait pas été remplacée, hélas! par la beauté plus expressive d'une heureuse mère. Mistriss D... était près d'elle. L'excellente dame m'accueillit avec une surprenante politesse et me présenta le petit Pendlam.

— Est-il possible, Suzanne, m'écrai-je, que cette merveille vivante, si mignonne, vous appartienne?

Digitized by Google

— Je le suppose du moins, répliqua Suzanne en rougissant.

— Où est son père? demandai-je, car je n'avais pas encore vu John Henry.

— Il n'a pas de père, soupira mistriss D... avec un amer sarcasme! Un homme ne peut être à la fois prédicateur réformiste et père de famille. Les sermons, les instructions et les conventicules sont pour lui une trop importante affaire pour qu'il puisse songer à sa femme et à son enfant.

Je vis la pauvre Suzanne torturée par l'effet de ces poignantes récriminations. Un soupir s'échappa de sa poitrine, et une larme tomba de son œil sur le petit bébé qu'elle venait de prendre des mains de sa grand'mère.

— Je parlerai à M. Pendlam, dit Suzanne en sortant brusquement.

— Combien je suis heureuse que vous soyez venu, me dit mistriss D... en se laissant tomber sur le sopha; combien je suis aise de voir encore quelqu'un dans cette maison, à laquelle on ne reprochera pas d'être ouverte à la corruption du monde. J'ai tant entendu parler de cette corruption, que j'en ai des nausées Pendlam ne parle guère d'autre chose, ainsi que le dit Suzanne : c'est ce qui a fait son malheur; et tant que je vivrai je ne lui pardonnerai jamais d'avoir abandonné son église,

Mistriss D... devint plus expansive et se répandit en injures contre son gendre, de telle sorte qu'on ne pouvait augurer favorablement de la paix du ménage pendant les visites de l'irascible belle-mère. Son indignation contre Pendlam avait effacé ses ressentiments contre moi. Elle alla même jusqu'à me témoigner ses regrets de ce que Suzanne n'avait pas épousé un homme d'un jugement solide et de sens rassis (allusion transparente qui s'adressait à moi), au lieu d'un réformateur dont le cerveau était brûlé.

Suzanne rentra: — M. Pendlam, dit-elle, est fort occupé; cependant il va descendre. — Elle soupira de nouveau et s'assit. Mistriss D... continua de vilipender son gendre en présence de sa fille; ce que je trouvais d'assez mauvais goût, pour ne rien dire de plus. Suzanne n'articula pas un mot à la défense de son mari; elle resta immobile sur son siége, et se contenta de soupirer. J'essayai de justifier mon ami, et je fis son éloge. Cet acte de dévouement ne me valut même pas un regard reconnaissant de la part de Suzanne, mais seulement les mépris et les railleries de la mère.

Pendlam entra à ma grande satisfaction. Il avait les traits abattus, fatigués. L'expression de son visage était plus morne que d'habitude; elle se ranima un peu à ma vue. — Pardon, me dit-il, je suis tout joyeux de vous revoir. J'étais enfoncé dans le travail. Posez votre main sur mon front; vous me débarrasserez de l'oppression qui pèse sur ma poitrine. Ma mission ne s'est pas encore entièrement révélée, tout est matière à réforme, à réforme. J'ai marché pas à pas dans cette voie... Votre fluide magnétique est vraiment calmant... Le vieil édifice lézardé des croyances et des sectes doit être abattu, et le terrain passé par la charrue et la herse.

Ici un autre profond soupir de Suzanne. Mistriss D... secouait dédaigneusement la tête, et témoignait son mépris de mille façons. — Ces beaux sentiments ne vous ont guère profité, dit la belle-mère.

— Au contraire, j'en ai retiré un bien immense.

— C'est-à-dire que vous considérez comme un bien d'être retranché de l'église, d'avoir perdu une belle position et un salaire certain, de vous être aliéné tous ceux dont le respect mérite d'être recherché.

— Si ces contrariétés me sont suscitées à cause de mon amour pour la vérité, je dis que c'est un bien. — Le visage du réformateur s'illumina d'un vif enthousiasme à ces paroles.

— J'estime, répliqua mistriss D..., que toute bonne réforme, comme la charité, commence par soi-même. Vous parlez de vos devoirs envers l'humanité; je pense que les premiers devoirs d'un homme sont ceux de la famille. Je ne fais pas grand cas d'une mission qui comprend le genre humain, quand le missionnaire oublie sa femme et ses enfants.

Pendlam sourit selon son habitude, et opposa une sérénité parfaite à ce débordement d'injures. Suzanne, de son côté, commença ses criailleries.

Cette scène était si pénible pour moi que je me levai, et, après quelques paroles affectueuses à ces époux mal assortis, je pris congé d'eux.

L. ROSIER.

(*La suite au prochain numero*)

UNIVERS PITTORESQUE. — Histoire et description de tous les peuples, de leurs religions, mœurs, coutumes, etc. — Soixante-cinq volumes in-8°, avec plus de 3,000 gravures représentant les sites principaux, les monuments anciens et modernes, les costumes, meubles, objets d'art et autres.

Publié par FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET COMP., *imprimeurs de l'Institut de France*, 56, *rue Jacob*.

EUROPE. (Complet en 40 volumes.)

Grèce ancienne, par M. Pouqueville (de l'Institut). 1 vol. et 114 planches. — 6 fr.

Grèce sous la domination romaine, byzantine, turque et régénérée, *Illyrie, Servie, Valachie, Moldavie*, etc., par M. W. Brunet de Presle. 18 liv. ont paru.

Italie ancienne, par MM. Duruy, Filon, Lacroix et Yanoski, professeurs de l'Université. Première partie, *Annales*. 1 vol., 64 planches et 2 cartes. — 6 fr.

— Seconde partie, *Institutions, mœurs et coutumes*. 1 vol., 64 planches et 5 cartes. — 6 fr.

Italie et *Sicile*, par M. le chev. Artaud (de l'Institut), ancien chargé d'affaires à Florence et à Rome. 1 vol. et 98 pl. — 6 fr.

Suède et *Norwége*, par M. Le Bas, membre de l'Institut, etc. 1 fort vol. et 56 planches. — 6 fr.

Allemagne, par le même. 2 vol. et 200 gravures. — 12 fr.

Autriche, Bohême, Hongrie, Prusse, Saxe, Bavière, Hanovre et petits Etats de l'Allemagne, par le même. 1 vol. et 76 pl. — 6 fr.

Danemark, par M. Eyriès, de l'Institut. 1 vol. et 24 pl. — 4 fr.

Suisse et *Tyrol*, par M. de Golbéry, corresp. de l'Institut. 1 fort vol. et 92 gravures. — 6 fr.

Russie et *Sibérie*, par M. Chopin. *Crimée* et provinces asiat. *Circassie* et *Géorgie*, par M. C. Famin, consul de France, et *Arménie*, par M. Boré, orientaliste. 2 vol. et 150 pl. — 12 fr.

Contrées de l'Europe orientale, par MM. Chopin et Ubicini (l'Albanie, le Montenegro, Valachie, Moldavie, etc.) 1 vol.

Iles de la Grèce, par M. F. Lacroix, membre de l'Université. 1 vol. et 32 pl. — 6 fr.

Turquie, par M. Jouannin. 1 vol. — 6 fr.

Pologne, par M. Ch. Forster, ancien secrétaire du vice-roi de Pologne. 1 vol. et 50 gravures. — 4 fr.

Angleterre, par MM. Galibert et Cl. Pellé, rédacteurs de la Revue britannique. 3 vol. et 136 gravures. — 18 fr.

Ecosse, Irlande. — 1 vol. et 72 gravure . — 6 fr.

Villes anséatiques, par M. Roux de Rochelle, prés. de la Soc. de géogr., ministre plénipot. à Hambourg. 1 vol. et 24 planches. — 4 fr.

Belgique et *Hollande*, par M. Van Hasselt, membre de l'Académie royale de Bruxelles 1 fort vol. et 60 pl. — 6 fr.

Espagne, par MM. Guerrault, consul de France, et Joseph Lavallée 1 vol. in-8 et 52 planches. — 6 fr.

Espagne (suite de l'). *Iles Baléares et Pithyuses*, *Sardaigne* et *Corse*, par MM. Joseph Lavallée, Frédéric Lacroix, de Grégory et Friess de Colonna. 1 vol. et 51 planches. — 6 fr.

Portugal, par M. Ferdinand Denys, bibliothécaire de Sainte-Geneviève. 1 vol. et 32 planches. — 4 fr.

France, par M. Le Bas (de l'Institut).

Ire Partie. *Annales historiques*. 2 vol. avec 33 cart. hist. col., dressées par M. Dussieux. — 12 fr.

IIe Partie, comprenant le *Dictionnaire encyclopédique de l'histoire de France*. 12 vol., avec 620 gravures représentant tout ce que la France a de remarquable.

Texte des 12 gros volumes : 55 fr.

Planches, 3 volumes: 25 fr.

AFRIQUE. (Complet en 7 volumes.)

Tableau général de l'Afrique ancienne, et *Histoire des Vandales*, de l'*Afrique chrétienne, Cyrénaïque, Carthage, Numidie, Mauritanie*, par MM. Davezac, garde des archives de la marine; Dureau de la Malle, membre de l'Institut. 1 vol. — 6 fr.

Egypte ancienne, par M. Champollion-Figeac, conservateur à la Biblioth. impériale. 1 fort vol. et 92 gravures. — 6 fr.

Egypte sous la domination arabe, française et sous Mehémet-Ali, par MM. Marcel, memb. de l'expédition d'Egypte, et Prisse d'Avesne. 1 fort volume et 76 planches. — 7 fr.

Alger, par M. le capitaine Carette. *Tunis*, par M. Marcel, *Tripoli, Fezzan*, par M. Hoefer, 1 volume. — 6 fr.

Sénégambie et Guinée, par M. A. Tardieu, bibl. de l'Institut. *Nubie*, par Cherubini, membre de l'expédition en Egypte. *Abyssinie*, par M. Noel Des Vergers, orientaliste, 1 fort volume et 38 gravures et cartes. — 6 fr.

Afrique australe, Cap de Bonne-Espérance, Congo, etc. *Afrique orientale*, Mozambique, Monomotapa, Zanguebar, Gallas, Cordofan, *Afrique centrale*. Darfour, Soudan, Bornou, Tombouctou, désert de Sahara. *Empire de Maroc*, par M. le docteur Hoefer. 1 volume et 21 gravures et carte. — 4 fr. 50 c.

Iles de l'Afrique, Malte, Açores, Madère, Canaries, Cap-Vert, Fernando-Po, Ascension, Sainte-Hélène, Bourbon, de France, Madagascar, Comores, Amirantes, Socotora, et Iles de la mer Erythrée, par MM. d'Avezac, garde des archives de la marine; de Froberville, F. Lacroix, Maccarty, etc. 1 fort volume et 69 planches. — 7 fr

ASIE (Complet en 11 volumes.)

Chine ancienne, par M. Pauthier, orientaliste. 1 volume et 73 planches — 6 fr.

Chine moderne, par le même.

Japon, empire Birman et d'Anam (Cochinchine, Siam, Camboge, etc.), Tonkin et Ile de Ceylan, par M. Dubois de Jancigny, aide de camp du roi d'Onde, etc. 1 volume, 20 planches et 4 cartes. — 6 fr.

Inde, par le même et X. Raymond, attaché à l'ambassade de Chine. 1 volume et 88 gravures. — 6 fr.

Perse, par M. Dubeux, professeur au Collége de France, 1 volume et 88 gravures. — 6 fr.

Arabie, par M. Noel Des Vergers, orientaliste, 1 vol. et 45 planches. — 6 fr.

Syrie ancienne, par M. Yanoski, professeur d'histoire au collége de Henri IV, et *Syrie moderne*, par M. J. David, orientaliste. — 6 fr.

Palestine, par M. Munck, orientaliste de la bibliothèque nationale. 1 très-fort volume et 71 gravures. — 7 fr.

Chaldée, Assyrie, Médie, Babylonie, Mésopotamie, Phénicie, Palmyrène, par M. Lenormant, membre de l'Institut, et M. le docteur Hoefer. — 6 fr.

Asie mineure, par M. Le Bas, membre de l'Institut. 2 livraisons ont paru.

Tartarie. grande et petite, Mongolie. Turcomans, Boukarie. Kirguis, Beloutchistan, Caboul, Afghanistan, Kalmoukie, Népaul, Thibet, Dahourie, Mantchourie, par M. Dubeux, professeur au collége de France.

AMÉRIQUE. (Complet en 5 volumes.)

Etats-Unis, par M. Roux de Rochelle, ancien ministre, etc. 1 volume et 96 gravures. — 6 fr.

Brésil, par M. Ferdinand Denys, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Colombie et Guyane, par M. César Famin, consul de France. 1 volume et 100 gravures. — 6 fr.

Buénos-Ayres, Paraguay, Uruguay, Chili, par M. César Famin. Terres polaires, Iles de l'Océan, par M. le col. Bory de Saint-Vincent, membre de l'Institut, et par M. Frédéric Lacroix. 1 vol. et 88 pl. — 6 fr.

Mexique, Guatimala et Texas, par M. de la Renaudière, vice-président de la Société de Géographie. Pérou, par M. Lacroix, 1 volume et 88 planches. — 6 fr.

Antilles, possessions russes et anglaises au nord de l'Amérique. Canada, etc. Suites des *Etats-Unis*. Les *Californies*, l'*Orégon*, etc., par MM. Ferdinand Denys, Elias Regnault et Frédéric Lacroix. 1 fort volume et 29 planches. — 6 fr.

OCÉANIE. (Complet en 3 volumes.)

Malaisie et *Polynésie*, précédées du Tableau général de l'Océanie, par M. de Rienzi, voyageur en Océanie. 2 forts volumes et 304 planches et cartes. — 12 fr.

Mélanésie, Australie et fin de l'Océanie. 1 très-fort vol. et 106 planches et 1 carte. — 6 fr.

Environs de Saint-Pierre (Martinique).

JARDIN DES PLANTES.

Parmi les promenades des environs de Saint-Pierre, cette reine des petites Antilles, la plus agréable, la plus pittoresque, celle qui offre les points de vue les plus gracieux et les plus poétiques, est, sans contredit, le jardin des Plantes.

On se tromperait singulièrement en se figurant, à cette dénomination, un jardin tel qu'on est accoutumé à en voir en Europe, où tout présente une uniformité qui fatigue l'œil et ne dit rien à l'imagination; un jardin traversé par des allées bien sablées, rempli d'arbres taillés avec une telle symétrie que pas une de leurs branches ne dépasse sa voisine, arrosé par une rivière microscopique, accidenté par des éminences lilliputiennes et par de charmantes grottes qui n'ont qu'un seul défaut, celui d'offrir au promeneur assez naïf pour chercher à pénétrer dans leur intérieur, la chance de se briser le front contre leur voûte.

Tout cela est sans doute fort joli; mais combien on prend en pitié notre nature européenne si mesquine, si guindée, si civilisée, lorsqu'on a eu la bonne fortune d'admirer la nature grandiose des tropiques! Là, tout est borné; les horizons y sont restreints; l'air même y est partagé avec parcimonie; tout y est marqué au coin de notre civilisation si envahissante, grâce à laquelle, dans un ou deux siècles, l'Europe sera convertie en une immense usine. Ici, au contraire, de vastes horizons, une végétation d'une séve, d'un luxe incroyable, des mornes couronnés de forêts vierges, des savanes à perte de vue, des vallons riants, des gorges d'une beauté sombre, des précipices où l'œil se perd, enfin la nature primitive dans tout ce qu'elle offre de plus gracieux et de plus sauvage.

Hélas! à une époque plus ou moins reculée, le nouveau monde lui-même perdra sa physionomie si originale et si pittoresque pour devenir semblable à la vieille Europe. Bientôt les forêts vierges seront remplacées par des villes; les immenses savanes, si imposantes dans leur solitude, seront converties en champs de canne ou de manioc; les fleuves, si beaux sous leurs dômes de verdure, tout étonnés d'être arrachés à leur solitude de cinq mille ans, ou seront détournés de leur cours pour se répandre par mille canaux dans les campagnes et fertiliser les plantations des hommes, ou deviendront le domaine de la vapeur qui les sillonnera de ses paquebots; en un mot, ces immenses contrées seront à leur tour civilisées. Certes c'est une bien belle chose que la civilisation; elle a produit des merveilles, et elle est loin d'avoir dit son dernier mot; mais, tout en rendant justice à ce qu'elle a enfanté de merveilleux et d'utile, n'est-il pas juste de ressentir quelque peu de douleur en songeant que, dans un certain nombre d'années, l'artiste et le poëte ne pourront plus s'inspirer pour leurs œuvres de la véritable nature, mais d'une nature de convention? n'est-il pas permis de regretter que les esprits, tournant de plus en plus au positif, perdent le sentiment de l'art tel que le comprenaient nos aïeux? que tout se résoudra bientôt par cette question : A quoi cela sert-il? et que cet esprit de positivisme, de terre à terre, menace de devenir l'esprit de toute la génération présente? Heureusement qu'il existe encore quelques coins de terre où la nature est restée telle qu'elle est sortie des mains du Créateur, et garde dans toute sa splendeur, sa beauté primitive à laquelle l'art, en se dissimulant, ne fait qu'ajouter de nouveaux charmes. Tel est le jardin des Plantes de Saint-Pierre.

Pour ceux qui ne voient dans un arbre que du bois à couper, dans une pièce d'eau qu'un beau vivier, dans un torrent que de l'eau propre à faire marcher les roues d'un moulin, pour les personnes enfin dont l'esprit positif ne sait pas, sinon s'élever dans les hauteurs de l'art ou de la poésie, mais du moins arriver à une certaine intuition de la véritable beauté, pour ces personnes, le jardin des Plantes n'offre rien de remarquable, et même il doit leur paraître bien inférieur aux jardins qu'elles voient tous les jours, attendu qu'il ne s'y trouve ni statues de faunes ou de bergères, ni jets d'eau renvoyant à une hauteur de cinq ou six pieds un mince filet liquide, ni charmilles taillées méthodiquement, enfin rien de tout ce qu'on est convenu d'appeler joli. Mais pour un amant de la véritable nature, pour un esprit quelque peu artiste ou poétique, rien n'est comparable aux différents aspects que présente ce beau jardin; on y marche d'enchantement en enchantement.

Et d'abord ne vous le représentez pas enfermé entre quatre murs; oh non! ce serait lui faire injure. Ses limites sont : ici les eaux, tantôt calmes, tantôt bouillonnantes, d'un torrent; là, des mornes, dont des forêts, où jamais pied humain n'a laissé sa trace, défendent l'approche; d'un autre coté, des rochers dont l'aspect seul effraye : suspendus sur votre tête, ils menacent à chaque instant de vous broyer dans leur chute, et on ne comprend réellement pas par quel miracle d'équilibre ils se tiennent depuis si longtemps immobiles sur leur base. Voilà quelles en sont les limites; elles valent bien les murs blanchis à la chaux des parcs d'Europe : que vous en semble?

Représentez-vous maintenant, enclavés dans ces limites naturelles : ici, des paysages d'une grâce, d'une fraîcheur dont on ne peut avoir une idée qu'en contemplant les tableaux du Poussin : là, des sites d'une beauté sombre, sauvage, et dignes du pinceau de Salvator-Rosa; ce contraste jette l'âme, tantôt dans une douce rêverie qui, flottant d'un objet à l'autre, vous rappelle le souvenir de vos jeunes années, des personnes aimées, de tout ce qui a contribué à jeter une joie sur votre vie; tantôt dans une vague frayeur, une espèce d'horreur, sentiment semblable à celui que devaient éprouver les anciens quand ils pénétraient dans ces mystérieuses forêts, siéges des oracles et des sombres cérémonies du paganisme.

A quelque moment que l'on contemple ce magnifique jardin, il offre des beautés toujours nouvelles; mais, si vous voulez l'admirer dans toute sa splendeur, allez-y à six heures du matin, marchez les yeux baissés, ne regardez ni à droite ni à gauche, jusqu'à ce que, débouchant par une allée, vous soyez arrivé au bord du lac : levez les yeux; vous serez ébloui de la magnificence du tableau qui se présentera à votre vue. A vos pieds, une pièce d'eau dont le soleil levant fait scintiller les ondes ressemblant, sous cette pluie de feux, à autant de diamants, parsemée d'îlots, immenses corbeilles où s'épanouissent mille fleurs, depuis la rose et le dalhia d'Europe jusqu'au magnolia blanc et bleu des tropiques, fouillis charmants dont l'œil se détourne avec regret; mais d'autres objets appellent son attention : se terminant aux bords du lac, vous apercevez des allées touffues dont les unes, semblables à d'énormes serpents, montent avec des sinuosités le long d'une éminence, et paraissent, quelques instants après, se confondre avec les forêts dont le jardin est entouré, tandis que d'autres, descendant insensiblement, vont se perdre dans une obscurité complète. Au loin, de quelque coté que vous tourniez la vue, vous ne voyez qu'une mer de feuillage, et enfin, bornant l'horizon et regardant par-dessus les arbres, se dressent des mornes élevés, les uns nus et pelés, les autres couronnés d'une luxuriante verdure.

Et quelle vigoureuse végétation! quelle séve puissante! quels arbres! quelle variété de plantes! La nature semble s'être épuisée pour orner cette terre de sa prédilection : ici, s'allonge, au bord de la rivière, une longue avenue de ces élégants palmiers dont la galanterie orientale a fait un type : là se pressent, les uns contre les autres, l'imposant manguier qui le dispute au chêne pour son élévation et l'épaisseur de son feuillage, le cocotier dont le front se couronne d'un feuillage en éventail, le cactus gigantesque, l'aristoloche aux larges feuilles; plus loin le flexible bambou se balance sur un précipice; et tant d'autres! Des lianes se groupent au pied des arbres, s'entrelacent, montent le long de leur tronc, atteignent leurs branches, courent jusqu'au sommet, et joignent les arbres les uns aux autres en formant de véritables ponts suspendus.

Le soleil levant jette un charme magique sur cette admirable scène; il fait resplendir d'un éclat éblouissant la pièce d'eau qui apparaît comme une vaste nappe d'argent d'où

Digitized by Google

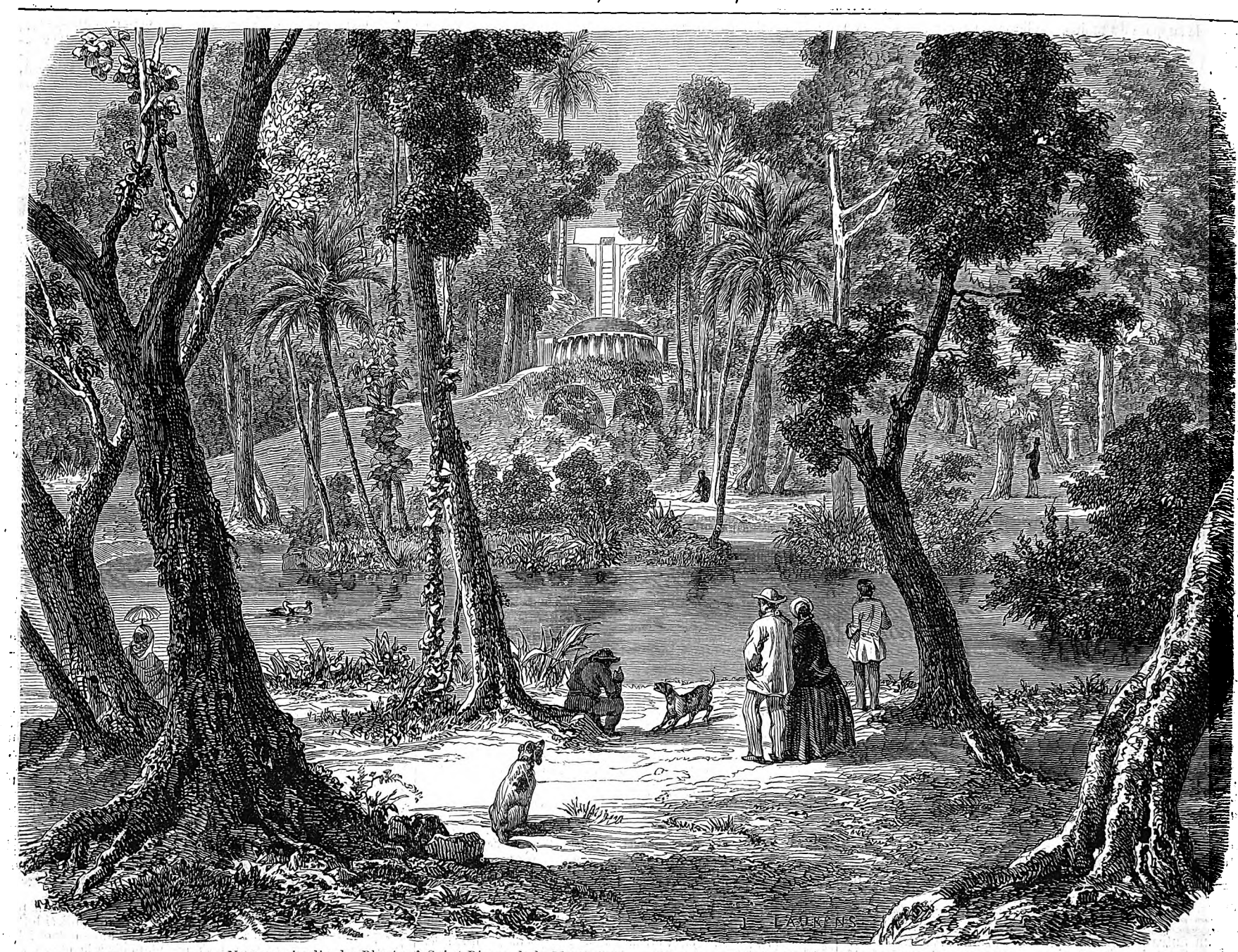

Nouveau jardin des Plantes à Saint-Pierre de la Martinique. — D'après un dessin de M. Edouard Hommaire de Hell.

sortent mille lueurs, mille couleurs produites par les rayons solaires se brisant sur l'or et le pourpre des fleurs; et, pour animer le paysage, des colibris, des oiseaux-mouches, ou plutôt de légers nuages nuancés des couleurs les plus harmonieuses, voltigent de fleurs en fleurs en en pompant le calice. Le rossignol salue de ses chants le lever du soleil; à chaque pas que vous faites, vous voyez s'enfuir et se cacher sous les feuilles une foule de petits lézards de toutes couleurs, effrayés par votre approche; enfin, tandis qu'auprès de vous tout brille sous les rayons du soleil, la goutte de rosée se balançant semblable à une perle liquide à l'extrémité des feuilles, eaux, oiseaux, insectes, feuillage, les montagnes qui dominent le jardin, projettent sur les objets plus éloignés une ombre immense qui les plonge dans une mystérieuse obscurité.

Après avoir admiré les bords du lac, prenez une des allées qui y aboutissent: à mesure que vous avancez, un bruit, d'abord faible et indistinct, puis grossissant de plus en plus, frappe vos oreilles: encore quelques pas, et vous vous trouvez en face d'une chute d'eau, mais d'une vraie chute d'eau, se précipitant d'une hauteur de trente pieds dans un vaste bassin, d'où elle s'échappe pour se jeter à vos pieds dans une profonde ravine, encaissée entre des rochers énormes et dominée par des arbres *géants* aussi vieux que la terre qui les porte: c'est la *cascade*.

Jusqu'à *présent*, la main des hommes, quoique habilement dissimulée, a apparu de temps en temps, non dans la disposition générale du jardin, dont la nature seule s'est chargée, mais dans quelques détails; mais si vous êtes amateurs de belles horreurs, et si vous n'avez pas une trop grande frayeur des serpents, qui sont au reste beaucoup moins communs qu'on ne le croit, en quittant la cascade, aventurez-vous dans un sentier presque entièrement envahi par les herbes: au bout de quelques pas, votre attente sera surpassée par l'aspect du *Trou-Serpent*. La parole est impuissante à analyser les sentiments dont on est saisi à la vue de ce paysage: c'est un mélange d'admiration, de frayeur, d'isolement, qui plonge l'âme dans une profonde mélancolie; on s'y trouve comme perdu, à mille lieues de toute communication avec les hommes; le bruit des pas, le son de la voix fait tressaillir. C'est une solitude d'un calme, d'une majesté indicibles, mais en même temps qui fait peur et lasse l'admiration pour faire bientôt place à un vague effroi; en un mot, c'est une sublime horreur. Or l'esprit se fatigue bientôt des beautés de ce genre et s'en détourne pour se reposer sur une nature plus riante et plus gracieuse.

La disposition du paysage y est à peu près la même qu'à la cascade: il s'y trouve de part et d'autre une chute d'eau se changeant en un torrent qui coule dans le fond d'une gorge, dominée par de hautes falaises couronnées d'arbres gigantesques. D'où vient donc alors que l'âme ressent à la vue du Trou-Serpent des sentiments que l'aspect de la cascade ne lui fait pas éprouver? C'est que là l'art se fait sentir: on y arrive par une allée entretenue avec un certain soin; les eaux y sont reçues dans un bassin construit par la main des hommes; une partie se distribue par un aqueduc dans tout le jardin; le reste s'échappe par un passage artificiel pour devenir le torrent. Ici, au contraire, la nature a fait tous les frais: l'eau, se jetant d'une hauteur de vingt pieds, n'étant pas contenue, déborde de tous côtés du bassin naturel dans lequel elle est reçue, bondit, tourbillonne de rocher en rocher, forme un peu plus bas une nouvelle chute d'eau, disparaît un moment, reparaît, et enfin finit par se perdre sous les mangles et les arbres qui forment le fond du tableau. Les arbres qui planent sur la scène y paraissent plus vieux et plus élevés; leur feuillage plus touffu; enfin les hautes montagnes qui l'entourent, ne permettant aux rayons du soleil d'y pénétrer qu'au milieu de la journée, le laissent presque toujours dans un demi-jour mystérieux: c'est bien un désert dans toute sa sauvage grandeur. Le Trou-Serpent est l'extrême limite du jardin, après lui c'est l'inconnu; il n'a pas encore été possible de pénétrer dans les bois qui y aboutissent.

Croirait-on que ce beau jardin est entièrement dédaigné par les habitants de Saint-Pierre? qu'il est presque toujours abandonné à la solitude? Quelques rares promeneurs apparaissent de temps en temps dans ses allées, et cela à de certaines époques; il est des moments pendant l'année où le promeneur peut être considéré comme un être fantastique sur lequel il est impossible de mettre la main. Cette indifférence s'explique jusqu'à un certain point: les créoles sont blasés, si cela peut se dire, sur les beautés de la nature; leur admirable pays présente tant de sites pittoresques, tant de paysages enchanteurs, qu'ils y sont habitués, et ne jettent plus qu'un coup d'œil indifférent sur ce qui excite l'enthousiasme d'un Européen. Il faut aussi attribuer l'abandon dans lequel on laisse ce jardin, et en général toutes les promenades, à l'absence du beau sexe: les dames créoles sont loin d'être passionnées pour la promenade; il leur en coûte beaucoup d'abandonner leur intérieur pour se livrer à une excursion d'une ou deux heures dans les environs de la ville; or une promenade sans femmes, c'est un parterre sans fleurs. Les hommes, qui ne se promènent guère non plus, et qui, comme je l'ai dit, sont rassasiés de beaux paysages, ne se soucient guère d'aller là où ils sont sûrs de ne voir que des pantalons et des habits, ainsi qu'une nature qu'ils connaissent par cœur.

A part la partie pittoresque dont nous venons de parler, il existe aussi un véritable jardin des plantes dont le reste n'est que le complément; il est dessiné sur le modèle des jardins des plantes de France, et renferme un grand nombre de productions, non-seulement du nouveau monde, mais encore de l'ancien continent. Nous laissons à d'autres, plus compétents que nous, la tâche de faire la description et l'analyse de toutes les richesses qu'il renferme; disons seulement que, sous l'habile administration de son directeur, M. Bellangé, dont la réputation, comme voyageur et naturaliste, n'est plus à faire, ce jardin est dans une voie de progrès inconnue jusqu'alors, et est devenu d'une utilité incontestable.

EDOUARD HOMMAIRE DE HELL.

Atlas universel de géographie physique, historique et politique, ancienne et moderne; 40 cartes, dont 21 sont en vente. Il en paraît une chaque mois. La *Carte générale de la Russie européenne et asiatique* vient de paraître rue Richelieu, 60.

Rébus.

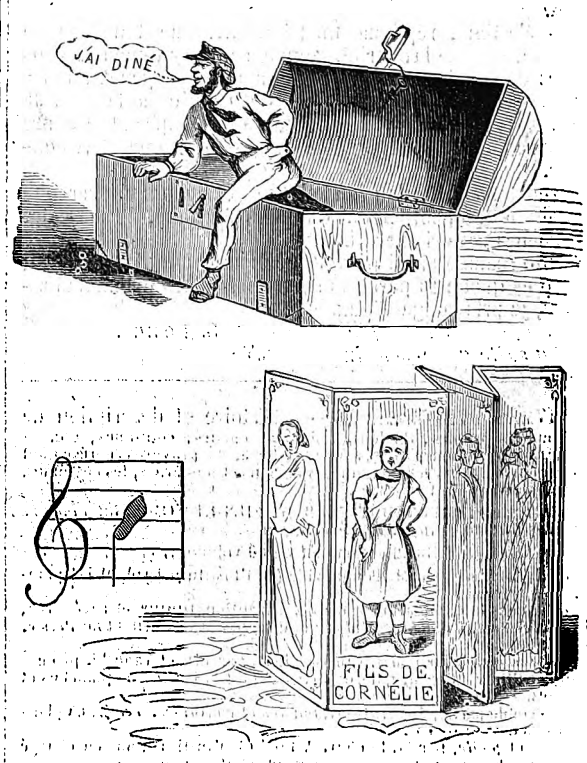

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'étranger, dans l'embarras s'adresse au truchement.

PAULIN.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56

Digitized by Google

Digitized by Google

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Le mariage du prince de Prusse et de la princesse Victoria d'Angleterre. — Courrier de Paris. — Distribution des prix des Associations polytechniques. — Le Rhin à sec. — Les canardières, vallée du Rhin. — Revue littéraire. — La reine d'Oude. — Théâtre de M. Mazères. — Gazette du palais. — La France illustrée : Vaucluse. — Amour allemand. — Astronomie. — Tempête dans la rade de Bone. Avis divers.

Gravures : Mouillage de la division française à Boca-Tigris, le 11 décembre 1857. — Vue générale de Macao. — Distribution des prix au cirque Napoléon. — Le pont de Kehl. — Les canardières : aspect intérieur ; aspect extérieur ; prise des canards à l'extrémité de la canardière. — Cérémonies diverses de la mort et de l'inhumation de la reine d'Oude ; portraits des principaux personnages, dix gravures. — La France pittoresque : aqueduc de Galas ; villa de la Beaume ; colonne de Pétrarque à Vaucluse ; maison de Pétrarque ; la gorge de la Sorgues ; la fontaine de Vaucluse ; tombeau de saint Véran. — Astronomie ; neuf gravures. — Tempête dans la rade de Bone. — Echecs. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Divers décrets dont les dispositions étaient à peu près connues depuis quelques jours viennent de paraître au *Moniteur*, concernant la régence et les mesures de sûreté générale.

Dans la séance du 1er février, le ministre d'État a donné communication au Sénat d'un message en vertu duquel l'Empereur désigne, pour exercer la régence, S. M. l'Impératrice, et, à son défaut, les Princes français, suivant l'ordre de l'hérédité à la couronne.

Après cette communication, le ministre d'Etat a donné lecture au Sénat d'un décret qui institue un conseil privé qui, avec l'adjonction des deux princes français les plus proches dans l'ordre d'hérédité, deviendra conseil de Régence. Le conseil se compose : du cardinal Morlot, archevêque de Paris ; de M. le maréchal duc de Malakoff ; de M. Achille Fould ; de M. Troplong ; de M. le comte de Morny ; de M. Baroche, et de M. le comte de Persigny.

Par un autre décret en date du 2 février 1858, le prince Jérôme Napoléon est investi du droit d'assister aux réunions ordinaires et extraordinaires des conseils pendant l'absence de l'Empereur.

Dans la séance du 1er février, M. Achille Fould, ministre d'Etat, a exposé devant le Corps législatif l'exposé des motifs d'un projet de loi relatif à des mesures de sûreté général.

S'appuyant sur l'odieux attentat qui vient de mettre en péril l'autorité, l'ordre et le repos public, et sur les nécessités d'armer le gouvernement contre les fauteurs de désordres, le ministre d'Etat a soumis à l'approbation du Corps législatif un projet de loi, délibéré et adopté par le conseil d'Etat, dans la séance du 28 janvier 1858, sous la présidence de M. Baroche.

Nous le publierons après le vote du Corps législatif et l'adoption par le Sénat.

Au Corps législatif, une commission a été immédiatement nommée pour l'examen du projet et présenter son rapport.

Le *Moniteur* continue à publier les adresses de l'armée, de la marine et des municipalités, adresses empreintes d'un profond dévouement pour l'Empereur, pour l'Impératrice et le Prince Impérial.

Le *Moniteur* contenait, en outre, cette semaine un article ayant pour but de faire ressortir avec quelle unanimité de sentiment l'attentat du 14 janvier a été condamné en Europe et surtout en France.

Le journal officiel conclut de ces manifestations que l'ordre ne repose pas sur une seule tête, et qu'il ne suffirait pas de renverser l'Empereur pour ébranler le trône de son héritier.

Le *Birmingham-Post* annonce que, par suite d'informations prises par l'intendant général, M. Stephen, il est reconnu que les grenades qui ont servi à l'attentat du 14 janvier ont été fabriquées, Broad-street, à Birmingham. L'industriel chez lequel ces machines ont été exécutées a donné à l'intendant en chef une copie des instructions qui lui avaient été transmises pour la fabrication. Le journal ajoute qu'il n'est pas en mesure de dire quels ont été les clients du fabricant. L'instruction des accusés continue.

Il est question, mais non d'une manière officielle, d'une dépêche adressée par M. Walewski aux agents diplomatiques français accrédités à Berne, Bruxelles, Londres et Turin, concernant les réfugiés politiques. Le gouvernement français appelle l'attention des gouvernements amis sur le danger que présente une hospitalité trop large accordée aux refugiés. On ne sait encore quelle a été la réponse de l'Angleterre ; mais, en Suisse, les autorités locales ont présenté des rapports qui disculpent entièrement les refugiés du soupçon de participation au complot qui a abouti à l'attentat du 14 janvier.

Depuis que les nouvelles de l'Inde arrivent en Europe quatre fois par mois, l'intérêt qui s'attache à la guerre que soutiennent les Anglais n'est plus soutenu par les faits importants qui nous arrivaient à des intervalles assez éloignés. Il est évident, du reste, que l'extinction de la rébellion indienne n'est plus qu'une affaire de temps, et, en attendant que quelque événement nouveau ravive l'attention publique, nous croyons plus intéressant d'entretenir nos lecteurs des événements qui se préparent et qui viennent de se passer en Chine.

La rade de Macao, si calme d'habitude, nous écrit-on de Boca-Tigris, le 13 décembre 1857, a présenté pendant plusieurs jours le spectacle le plus animé : des bâtiments de toutes les nations s'y étaient donné rendez-vous. Jamais la ville portugaise n'avait abrité des hôtes aussi illustres. Elle a vu dans ses antiques remparts le baron Gros, ambassadeur de France ; lord Elgin, ambassadeur d'Angleterre ; l'amiral Poutiatine, plénipotentiaire russe, et M. Read, ministre des États-Unis.

L'escadre française vient de passer quinze jours devant Macao. Cette courte relâche avait pour but de terminer les approvisionnements nécessaires à l'expédition projetée. Notre division, sous les ordres du contre-amiral Rigault de Genouilly, se compose des frégates *la Némésis*, *l'Audacieuse*, les corvettes *la Capricieuse*, *le Phlégéton* et *le Primauguet*, des gabarres mixtes *la Durance* et *la Meurthe*, des canonnières *la Mitraille*, *la Fusée*, *la Dragonne*, *l'Avalanche*, *le Marceau* et *le Lili* ; ce dernier steamer, de faible échantillon, fera le service entre la division et les points de ravitaillement.

Les affaires de l'Inde ont réagi d'une manière fâcheuse sur l'expédition de Chine. Les Anglais, qui comptaient diriger sur Canton 15,000 hommes environ, ont dû borner leurs moyens d'action à 3,000 marins. Avec d'aussi faibles ressources, la division française devait faire tous ses efforts pour offrir à nos alliés une coopération aussi efficace que possible. L'amiral Rigault de Genouilly, le même qui, devant Sébastopol, commandait les batteries et le camp des marins, s'est préoccupé avant tout de l'instruction militaires des équipages. Pendant quatre mois, la division navale, mouillée devant Castle-Peach, à l'entrée de la rivière de Canton, s'est familiarisée avec toutes les manœuvres de l'infanterie. Aujourd'hui nos marins ne seraient point déplacés à côté des soldats les mieux exercés. Deux bataillons ont été organisés, et ce n'est qu'à force d'industrie qu'on a réussi à les pourvoir de leur matériel de guerre. Le 12 décembre, la déclaration du blocus de la rivière de Canton par la France a été notifiée. L'escadre française vient de rallier la division anglaise commandée par l'amiral Seymour. Des opérations vont être dirigées contre Canton par les escadres combinées.

Je vous écris ces détails du mouillage de Boca-Tigris. Demain tous les navires appareillent pour franchir les passes de la rivière, et se rapprocher de Canton autant que leur tirant d'eau le leur permettra. Aussitôt que les opérations de guerre auront commencé, je m'empresserai de vous en faire part. J'ai l'intime conviction que vos abonnés s'associeront avec intérêt à tous les travaux que nous sommes appelés à accomplir dans ces parages éloignés.

Depuis que cette lettre nous est parvenue, des dépêches arrivées en France nous font connaître que l'amiral Rigault de Genouilly, en vertu des pouvoirs qui lui appartiennent, et agissant de concert avec les Anglais, a signifié le blocus de la rivière, des ports et des dépendances de Canton. Les hostilités ont dû commencer peu après, et la ville doit être prise à l'heure où nous écrivons. Mais, si les Chinois n'ont pas cédé avant, ils ne cèderont probablement pas après, et la guerre prendra sans doute une tournure plus décisive et plus directe.

Le *Times* avait annoncé que la réponse du mandarin Yeh, à l'*ultimatum* du plénipotentiaire anglais, avait été tant soit peu dédaigneuse et moqueuse ; mais cette version est démentie par un journal du soir, qui affirme qu'au départ du dernier courrier, Yeh n'avait fait aucune réponse. Quoi qu'il en soit, il est fort probable que cette réponse ne sera pas satisfaisante.

Les nouvelles de la Cochinchine et de Tonking sont tristes. Les persécutions contre les chrétiens sont aussi violentes qu'aux plus mauvais jours. Le gouvernement anamite a établi déjà dans la capitale un haut tribunal chargé de la direction des poursuites contre les chrétiens. Les mandarins, sous cette pression, exercent des actes de persécution sur les populations.

Un grand nombre d'individus, considérés comme suspects, ont été soumis aux plus cruelles tortures pour n'avoir pas fait connaître la demeure du missionnaire. Le pays, du reste, est complétement désorganisé, et des bandes de pillards venus de la Chine ravagent les provinces du Sud.

Il est grand temps que des mesures énergiques soient prises dans ces contrées éloignées, car, en dehors de l'intérêt que porte la France à ses missionnaires persécutés ainsi qu'à leurs adhérents, chaque violence nouvelle enlève du prestige au nom français chez des populations qui n'aperçoivent en tout que le fait, et qui se croient éternellement défendues par la distance.

Un journal allemand annonce que la Turquie, prise d'émulation devant les mesures annoncées par le gouvernement russe pour l'abolition du servage, prépare un projet de réforme pour améliorer la situation des paysans dans les Principautés danubiennes. Seulement, le gouvernement est d'avis d'accomplir cette émancipation graduellement, et non par voie de mesure générale et simultanée. Nous souhaitons vivement que le journal allemand dise vrai, et que cette réforme s'accomplisse plus sérieusement que toutes celles dont on attend encore les effets.

Les journaux autrichiens continuent leur campagne sur la question relative à la navigation du Danube. Le ton de la *Gazette autrichienne* surtout est très-explicite. Cette feuille prétend que l'acte de navigation est conclu et qu'il aura force de loi dans quelques jours. Elle ne reconnaît au congrès de Paris, comme nous l'avons déjà fait remarquer, que le droit de prendre acte de cette convention, sans avoir à s'occuper de savoir si le règlement est conforme aux vœux du congrès de Paris. Si le congrès de Paris, dit la *Gazette*, ne le trouve pas en rapport avec les principes établis dans l'acte final du congrès de Vienne, en ce cas, mais en ce cas seulement, il pourra demander la modification de ce règlement. Le journal autrichien termine en affirmant que la Turquie, ainsi que les autres puissances riveraines, ont donné leur ratification pure et simple à ce projet.

Le *Moniteur de la flotte*, sur des informations venues de Londres, annonce que la difficulté pendante entre l'Angleterre et la Porte, au sujet de l'île de Périm, est sur le point d'être définitivement arrangée. Une indemnité, déjà proposée par l'Angleterre, serait acceptée par la Turquie ; en outre, le port de l'île de Périm serait soumis à des travaux d'amélioration et deviendrait un port libre. Les droits de la Turquie sur cette petite île seraient donc reconnus par l'Angleterre, et la question principale se trouverait vidée.

Dans l'Herzegovine et la Bosnie, les esprits sont très-excités contre les Turcs. Déjà la première de ces provinces a été le théâtre de luttes sanglantes dans lesquelles les chrétiens l'ont emporté sur leurs ennemis. Les Turcs se plaignent de ce que les chrétiens ne descendaient plus de cheval quand ils rencontraient un des leurs et qu'ils fumaient le chibouk, prérogative des musulmans.

La nature de la réclamation montre le véritable caractère de cette agitation. On voit que la Turquie a encore énormément à faire pour entrer dans le concert des nations civilisées, et que la volonté des hommes intelligents qui veulent sincèrement le bien du pays, viendra se briser longtemps encore contre le fanatisme et les préjugés des populations ottomanes qui ne peuvent s'habituer à traiter les chrétiens comme des hommes et des égaux.

Les flibustiers qui étaient restés dans l'Amérique centrale sous le commandement du colonel Anderson, et après le départ de Walker, ont dû se rendre au capitaine Sands, de la frégate des Etats-Unis *le Susquehanna*. Conduits à Greytown, les flibustiers ont été embarqués sur le *Fulton* pour Aspinwall, pour de là être dirigés sur New-York. La rivalité de Costa-Rica et du Nicaragua était éteinte par suite de l'abandon, par la première de ces deux républiques, de ses prétentions sur le département de Guanacaste et les forts de San-Carlos et Castillo,

C'est le 4 février que le Parlement anglais a repris ses délibérations, suspendues pendant deux mois. Aux mesures annoncées par le discours d'ouverture, au mois de décembre, il faut ajouter celles qui seront sans doute proposées sur la question relative aux réfugiés ; et, en y joignant la question du gouvernement des Indes, on peut prévoir que les premiers jours de la session offriront un grand intérêt politique.

S'il faut en croire l'*Express*, la grande réforme du gouvernement des Indes, si bruyamment annoncée, se réduirait à des proportions très-ordinaires. Les cours suprêmes, le service civil et l'autorité vice-royale ne subiraient aucune atteinte. Le règlement des revenus territoriaux serait laissé à la discrétion des hommes d'Etat indiens ; enfin, la balance des revenus et des dépenses ne figurerait pas dans le budget de la métropole.

Le Léviathan est décidément lancé ; il est maintenant solidement mouillé sur ses énormes ancres. Il restera dans cette position au moins trois mois, temps nécessaire à son arrangement intérieur, son armement, etc. Voilà déjà une partie de cette grande entreprise couronnée de succès, nous saurons plus tard si la seconde partie, la plus importante, aura un aussi heureux résultat.

Nous venons de recevoir un beau dessin de ce navire au mouillage de Depford.

V. PAULIN.

Mariage de la Princesse Royale d'Angleterre.

*A M. le Directeur de l'*ILLUSTRATION.

Monsieur, c'est à tort que l'on nous représente toujours les Anglais comme un peuple affairé ou mélancolique. Il manque de divertissements et ne sait pas s'en créer ; mais qu'on lui offre une occasion de quitter son comptoir et de courir à des réjouissances, il n'est pas de nation, et je n'excepte pas même la nôtre que l'on dit si légère, qui soit portée d'un plus beau feu vers les amusements.

Le lundi 25 janvier était un jour de liesse pour les habitants de Lon es. On n'aurait pas trouvé ce jour-là à traiter la plus ince affaire dans la Cité. La population valide s'était poi e avec un respectueux empressement sur le lieu de parcours du cortége royal. L'attachement du peuple anglais pour sa souveraine rappelle fort bien l'amour des abeilles pour leur reine. La curiosité avait aussi sa part dans cet empressement, et les bons badauds de Londres n'étaient pas fâchés de compter les broderies de l'époux et de voir trembler la couronne de myrte et d'oranger au front de la mariée.

Dès avant le jour, une cohue immense, réduite à l'état peu confortable des confortables produits de M. Chollet, encombrait les abords des palais de Buckingham et de Saint-James. Cependant le cortége ne s'est mis en marche qu'à midi. Six voitures de la cour, magnifiquement attelées, contenaient les principaux témoins de la cérémonie nuptiale. Six chevaux blancs, d'une rare beauté, traînaient le carrosse de la mariée, près de laquelle était le roi des Belges, son grand-oncle. Les dernières voitures portaient les grands officiers et dames du pal is, le duc, la duchesse de Cambridge et la princesse Marie, leur fille. Le carrosse de la reine, avec son superbe attelage isabelle, fermait la marche. A l'exception d'un détachement des gardes, il n'y avait aucun déploiement militaire.

Les voitures sont arrivées au Palais de Saint-James, que l'on avait remis à neuf pour la circonstance. La reine est entrée la première dans la chapelle avec toute sa maison, puis l'époux, accompagné de S. A. R. le grand-duc de Bade, enfin la mariée ; et le prince Consort, son père, suivie de huit demoiselles d'honneur, appartenant à la haute aristocratie du royaume.

Je ne vous décrirai pas, Monsieur, la cérémonie religieuse. L'office a été dit par le très-révérend Primat d'Angleterre. La remise de l'anneau a été précédée de l'adjuration solennelle consacrée par la rubrique de l'église épiscopale ; à quoi l'époux a répondu selon l'usage. Puis, prenant la main de la mariée, il a ajouté à voix basse : « Moi, Frédéric-Guillaume-Nicolas-Charles, je te prends, « Victoire-Adélaïde-Marie-Louise, pour ma légitime épouse, « pour être indissolub ement unis ensemble à partir de ce « jour, heur ou malheur, riche ou pauvre, en état de ma- « ladie ou de santé, pour t'aimer et te chérir jusqu'à ce « que la mort nous sépare, conformément aux saintes lois « de Dieu, à l'assurance de quoi je t'engage ma vie. »

Digitized by Google

Lorsque le prince a passé l'anneau au doigt de la mariée, il a dit d'une voix accentuée : « Je m'unis à toi par « cet anneau; je te consacre mon être et te dote de tous « mes biens terrestres; au nom du Père, du Fils et du « Saint-Esprit. Ainsi-soit-il. »

L'assemblée était profondément émue pendant l'accomplissement de ce cérémonial, qui a été suivi des félicitations mutuelles des membres des familles royales d'Angleterre et de Prusse.

A deux heures le cortége s'est remis en marche pour retourner au palais de Buckingham. Les époux occupaient le même carrosse, et ont été salués sur le passage par des acclamations enthousiastes. Un peu après leur retour au palais, le prince de Prusse et sa royale épouse se sont présentés au balcon au milieu des vivat. La Reine elle-même, accompagnée du prince Consort a paru à son tour et à remercié gracieusement le peuple des sentiments de dévouement qu'il venait d'exprimer si chaleureusement.

Immédiatement après, la famille royale, les nouveaux époux et les princes étrangers invités au mariage se sont réunis pour déjeuner.

La cérémonie publique du mariage était terminée. Les réjouissances de famille devaient avoir pour théâtre le magnifique palais de Windsor, où la cour et les augustes invités se sont transportés à quatre heures. Les fêtes ont eu cet apparat qui distingue particulièrement les réceptions d'Etat en Angleterre. La ville de Windsor avait été splendidement illuminée. Des salles de bal et de concert s'étaient ouvertes en différents endroits. Le spectacle qu'offrait la vieille cité était féerique; on pouvait se croire transporté dans l'île des Lanternes.

Londres n'était pas resté en arrière de ces démonstrations; mais un vent glacial du nord et la neige fondue dans les rues favorisaient médiocrement l'enthousiasme. Les principales rues, les monuments publics, les clubs et les institutions particulières, étaient décorés de guirlandes de gaz et de devises lumineuses, d'un goût généralement un peu fade, telles qu'un confiseur ou un faiseur d'épithalames peut les rêver.

L'énumération des cadeaux de noces devait avoir sa place dans une relation bien faite; les journaux anglais n'ont eu garde de manquer à ce point important. Vous savez sans doute, Monsieur, et vos lecteurs ont pu l'apprendre, les rares magnificences qui ont été offertes à la mariée avec une générosité qui ressemble à un faste. On évalue à plus d'un million les petitprésents que la princesse a reçus à l'occasion de son miage, sans y comprendre une trousse de toilette d'un moitre prix sans doute, mais qui paraît avoir son importance, j'en juge par le dessin que les journaux illustrés de Londn ont cru devoir en donner tout particulièrement.

Puisque je suisur le chapitre des détails privés et confidentiels, je cro devoir ajouter qu'en raison du haut rang auquel est apelée la princesse, on estime que le Parlement s'est monré d'une parcimonie presque sordide à propos de la dotatn : cent mille francs de pension et un million pour trousau! Nous avons en France des financiers qui seraient hnteux de marier leurs filles à si peu de frais, et cependanielles ne sont pas princesses! Les Anglais ont, comme vus voyez, des idées particulières sur la dignité de la courone. En retour, ils l'honorent d'un si profond respect qun peut bien lui passer une méchante économie. *(Voir la gravure encartée dans ce numéro.)*

Agréez, Monsieu etc.

C. MAGÉ.

Courrier de Paris.

Grâce au carnaval, nus voici en pleine féerie d'hiver. C'est l'époque chère aux entrepreneurs de plaisirs et aux marchandes de modes : tout le monde sait cela, puisqu'il y a eu des bals pour tout le nonde. Il n'y a pas, en ce moment, de quartier si abanlonné, de rue si lointaine, de maison si patriarcale, où l'on n'essaye un peu de se divertir à outrance. Chaque nouvlle aurore trouve ces dames encore sous les armes, et leur matinée est pleine de métamorphoses. Toilette pour le sirmon, toilette pour le spectacle, et toilette pour le bal, ane femme comme il faut ne doit se refuser aucun de ces trois martyres. C'est une ardeur que la grippe elle-même ne saurait calmer; on combine ses effets de toilette entre deux quintes, et, plutôt que de céder la victoire sans avoir combattu, la Parisienne se ferait porter mourante sur le champ de bataille.

On parle encore et on parlera longtemps de la plus éclatante de toutes ces fêtes de nuit, c'est le bal offert par lord Cowley à Leurs Majestés Impériales. La circonstance aggravante du carnaval n'y était pour rien, comme chacun sait : le mariage de la princesse Victoria d'Angleterre avec le prince Frédéric de Prusse en aura été l'occasion. Quelque vastes que soient les salons de l'ambassade, Sa Grâce a dû se résigner au regret d'avoir à refuser du monde. Divers nouvellistes ont parlé de mille invitations ainsi restées en souffrance, mais il ne faut jamais croire que la moitié de ce qu'ils disent. Il en est résulté un effet nouveau et du meilleur goût; les toilettes y avaient leurs coudées franches; point d'obstacles à la circulation : on arrivait sans encombre, et l'on pouvait sortir sans embarras. Autre innovation charmante : ce ne sont pas les violons qui présidaient à la danse, les mouvements en étaient réglés par des voix mélodieuses; c'est une importation britannique qui sera bientôt à la mode à Paris. Il faudrait le pinceau magique du Véronèse pour donner une idée de la fête et de sa vue, prise au moment du souper. Deux cents dames, de toutes nations et de toute beauté s'y sont assises dans leurs dentelles et dans leurs diamants. Par une attention toute gracieuse, S. M. l'Impératrice avait mêlé à ses rubans les couleurs écossaises : c'était s'associer de la manière la plus délicate à la satisfaction que nos fidèles alliés éprouvent de l'heureux événement dont quelques-uns de leurs journaux s'évertuent à faire, — on ne sait trop pourquoi, — un texte de bravades contre la France.

Il y a eu précisément hier cent ans que le gouvernement anglais, au lendemain d'un événement moins heureux pour lui et où sa presse l'avait entraîné, signifiait au grand Frédéric un refus de concours par la bouche de son ambassadeur lord Mitchel : — « Dorénavant, disait-il au vaillant roi de Prusse qui avait l'Europe sur les bras, nous laisserons faire *Dieu.* — Ah ! je ne vous connaissais pas cet allié. — C'est le seul à qui nous ne payons pas de subsides, répondit l'ambassadeur. — Aussi est-ce le seul qui ne vous assiste pas, répliqua Frédéric. » — Mais ne touchons pas à la politique, et rentrons dans la danse, uniquement pour constater que si le monde comme il faut a rompu avec le bal masqué public, le travestissement en famille est toujours de son goût. J'en sais un pour le charme duquel la fantaisie de l'*amphitryone* se promettait de faire du réalisme en y conviant les nobles Indiens de passage à Paris, mais c'était compter sans ses hôtes.

Il y a eu, jeudi, beaucoup de monde et un très-beau monde à la réception de M. Émile Augier, et le discours du plus jeune de nos immortels a parfaitement justifié un empressement aussi flatteur. L'honorable M. de Salvandy n'ayant liguré dans le ciel académique que comme une étoile de moyenne grandeur, il devenait difficile de célébrer ses œuvres sans tomber dans la déclamation; mais, à côté de l'écrivain dont la gloire est discutable, il y avait l'homme dont les qualités privées méritent un éloge sans restriction. De très-bonne heure armé chevalier par les lettres pour la politique, l'auteur de l'*Histoire de la Pologne* et même l'auteur d'*Alonzo* aura fait toute sa vie son stage d'homme d'Etat dans la carrière littéraire. Sa plus grande aptitude fut pour les affaires et pour le pouvoir où il n'aura fait que passer comme tant d'autres, mais sans en recueillir d'autre trophée que le souvenir du bien qu'il y avait accompli. Peu de ministres ont montré autant de bienveillance pour les victimes d'une profession dont lui-même peut-être, dans d'autres temps, eût été aussi le martyr. Dans son discours, M. Émile Augier a développé ce sous-entendu avec un tact infini. Cela lui a fourni l'occasion d'un nouveau parallèle entre la littérature et la politique, tout à l'avantage de la première bien entendu. L'auditoire a battu des mains, tandis que, par son attitude, l'Académie semblait dire avec Athalie :

Ce sont deux puissants dieux!
— Il faut aimer le mien,
Lui seul est dieu, Madame, et le vôtre n'est rien.

Sans reprendre d'une manière aussi décidée cet argument à la Joas, M. Lebrun en a usé dans sa réponse au récipiendaire. Il n'a envisagé dans M. de Salvandy que l'auteur d'*Alonzo*, comme si l'homme d'Etat n'avait été que la petite monnaie de l'écrivain. A cet éloge obligatoire, il a ajouté l'éloge d'Alfred de Musset et celui de Béranger. M. Lebrun a très-éloquemment déploré pour l'Académie que la gloire du chansonnier manquât à la sienne. Peu s'en faut même qu'il n'ait félicité tout à fait le récipiendaire d'avoir été, comme eux, tout simplement un homme de lettres. Outre le talent et l'esprit qui brillent dans le théâtre de M. Emile Augier, ce théâtre se distingue encore par sa moralité ; aussi M. Lebrun a-t-il insisté avec raison sur ce genre de mérite, le *cas rare* par la littérature qui court. Elle est en proie et elle sera la victime d'un dévergondage de sentiments et de langage dont M. le directeur a essayé de faire justice. On ne saurait dire plus clairement aux coryphées de cette littérature qui aspirent à être de l'Académie : « Laissez toute espérance d'y entrer! » *Et vos intelligite...* comprenez bien la portée de l'*ultimatum*, messieurs du réalisme ou de la fantaisie.

Une autre solennité aussi intéressante avait attiré, dimanche dernier, un monde un peu moins brillant peut-être au Cirque-Napoléon. Il s'agit de la distribution des prix décernés aux ouvriers qui suivent les cours de l'*Association Polytechnique* de Paris. M. le ministre de l'instruction publique avait voulu présider la séance et remettre lui-même les prix aux lauréats. Les applaudissements les plus vifs ont accueilli Son Excellence, dont l'allocution à cet auditoire de travailleurs peut se résumer ainsi : « L'instruction qu'on vous donne ici peut vous ouvrir toutes les carrières. » Il résulte, en effet, d'un autre discours prononcé par M. Perdonnet, le fondateur principal de l'association, que ces cours, si justement populaires, ont été maintenus depuis vingt ans au niveau des progrès si rapides de la science et de l'industrie. Un résultat plus satisfaisant encore, s'il est possible, c'est que beaucoup d'ouvriers, sortis des conditions les plus modestes, ont pu, grâce à l'instruction que la Société polytechnique offre gratuitement à tous, conquérir des positions importantes dans le monde. Voltaire semble avoir entrevu ce résultat, lorsqu'il dit, par la bouche de je ne sais plus quel personnage de ses tragédies humanitaires :

Les mortels sont égaux ; ce n'est pas la naissance,
C'est la seule vertu qui fait leur différence.

Malheureusement l'Association polytechnique n'existe encore qu'à Paris, et il serait temps d'en étendre le bienfait par toute la France.

Le renseignement suivant a bien aussi son intérêt. La population de la France s'élève, — suivant le dernier recensement, — à un peu moins de trente-six millions d'individus, et elle offre cette particularité que le nombre des femmes l'emporte sur celui des hommes. La différence est d'un centième à peu près en faveur de la plus belle moitié du genre humain, qui, pour peu que la progression continue, en deviendrait bientôt les trois quarts. Il n'en faut pas davantage pour déranger un peu le système de Buffon, lequel, d'accord avec la statistique de son temps, a proclamé qu'il naissait toujours dans notre Occident un peu plus de garçons que de filles (voir les conséquences qu'il en tire dans son *Histoire naturelle*). Les partisans du grand homme en concluront sans doute que le dernier recensement est fautif; mais peut-être est-il plus sage de croire que le grand homme s'est trompé. Il résulte du même recensement que la population de l'empire s'est beaucoup accrue dans cette dernière période quinquennale. Les naissances augmentent, les décès diminuent; la vie fait enfin reculer la mort, nous sommes dans la voie de longévité indiquée par M. Flourens. Le monde commence à s'encombrer de centenaires que le fait-Paris, ce grand nouvelliste, enterre journellement avec une facilité si déplorable que beaucoup de ces phénomènes ne cessent de réclamer contre l'annonce de leur trépas prématuré.

Encore une forte nouvelle : l'apparition de deux comètes vient d'être signalée dans l'espace : l'une a été découverte par un savant qui habite l'Allemagne, l'autre aurait été aperçue en Amérique par un flâneur. Si ces deux comètes sont la même comète, ainsi qu'il est permis de le supposer, le flâneur l'ayant vu le premier, c'est à lui que revient le brevet d'invention. Afin de paraître aussi bien informé que le premier venu, il faut vous dire aussi qu'on vient de trouver, dans un pays qui n'est pas précisément le pays des chimères, le moyen de transporter les lettres à la minute et à des distances insensées. Il n'y a pas de lettre chargée que l'inventeur ne se flatte de faire parvenir à l'autre bout de notre continent dans l'espace de quelques heures. Que le fil électrique n'ait plus la prétention d'être seul à *dévorer l'espace,* on va lui enlever le monopole de la vitesse. La mécanique du projet est d'une simplicité telle qu'un enfant la comprendait; son côté faible, c'est qu'il faudrait une infinité de millions pour la faire aller. Il est douteux qu'elle trouve beaucoup de souscripteurs, même parmi les cœurs sensibles pour qui

L'absence est le plus grand des maux.

L'affiche du théâtre n'est pas longue, et nous l'écourterons autant que possible. Par exemple, il nous serait difficile, malgré votre bonne volonté et la nôtre, de discourir longuement des *Fiancés d' Albano*, de la Gaieté. C'est une histoire de vendetta, tirée des causes célèbres de la Corse, et que les auteurs ont mis sur le compte de deux familles de la Calabre. Les Viterbi ont juré haine à mort aux Freddiani, et *vice versâ.* On se cherche mutuellement pour s'exterminer, c'est élémentaire; mais l'événement, d'abord brutal comme un coup de couteau, ne tarde pas à se compliquer. L'amour d'une jeune fille, Andréa Frediani, vient se jeter au milieu du massacre; le Roméo de cette Juliette, c'est Micaël Viterbi, et l'on espère un moment que, grâce à cet amour providentiel, les deux familles vont s'embrasser. Hélas! Andréa est trop belle pour que cet inévitable dénoûment ne se fasse pas attendre un peu plus longtemps. Micaël a pour rival déclaré un insigne scélérat nommé Delmonte, et pour rival secret son propre frère Mario, un ange plutôt qu'un Calabrais, et qui cache ses ailes sous le froc d'un moine. C'est pour mieux étouffer son amour que Mario s'est fait dominicain. La fatalité, qui se mêle de tout, amène bientôt aux pieds de Mario un meurtrier. Cet homme, qui ne peut être que Delmonte, fait au moine sa confession du crime qu'il a commis, il a tué Micaël ou peu s'en faut. Presqu'au même instant, et toujours sous l'empire de la *vendetta*, Delmonte commettait un autre crime pour lequel il s'est passé de l'absolution, et, la victime n'ayant pas eu le temps de désigner son assassin, la justice croit le trouver dans Micaël. Le moine seul pourrait la détromper, mais il n'en sera rien, il faudrait briser le sceau de la confession. Evidemment le drame, très-bien échafaudé et chargé d'incidents à n'en plus finir, n'a été fait que pour cette situation. Pour la faire accepter jusqu'au bout, les auteurs ont compté sur leur propre habileté et un peu sur la patience du public, et ils ne se sont guère trompés. La pièce très-écoutée a été très-applaudie comme un bon mélodrame qu'elle n'est pas. La tirade y exerce ses ravages encore plus que la vendetta. La plupart de ces tirades sont d'ailleurs très-bien écrites, comme si le style de M. Dennery avait été revu et corrigé par une plume exercée. La direction a traité les auteurs en enfants gâtés par le succès; les costumes et les décors sont tout *battant neuf.* Enfin M. Laferrière, dont le talent toujours jeune et infatigable ne connaît pas d'obstacles, et M. Paulin-Ménier, chargé d'égayer ces belles horreurs, s'acquittent de leurs rôles avec une distinction parfaite.

Quant à *Marcassin*, du théâtre du Palais-Royal c'est un *drôle de corps* qui avait manqué jusqu'à présent à sa collection de comiques. Marcassin est amoureux des femmes mariées, à l'exclusion des autres. Le motif de cette préférence coupable, c'est la ladrerie de M. Marcassin autant que sa stupidité. Il s'imagine qu'une femme mariée ne coûte guère que la peine de l'aimer; point de cadeaux à faire, point de réparation à offrir, si ce n'est au mari, et un mari est si *bon enfant.* Mais la logique de Marcassin ne vaut pas mieux que sa morale. C'est ce que le mari de Mme Franconville lui démontre aisément avec accompagnement d'éclats de rire. — « Ah vous m'avez pris ma femme, lui dit cet homme bien avisé, eh bien, mon cher, gardez-la. » Voilà Marcassin en proie à tous les ennuis du ménage sans pouvoir en goûter les agréments, puisque Mme Franconville vient de tirer le verrou sur ses importunités. Il se jette dans la gueule de tous les loups qui rôdent autour d'un ménage : les fournisseurs et les créanciers se succèdent, il faut acquiter leurs mémoires, si bien que Marcassin s'enfuit et court encore. L'aventure n'est peut-être ni très-comique, ni tout à fait inédite mais M. Ravel s'est chargé de mettre un nouvel air très-divertissant à cette ancienne chanson.

PHILIPPE BUSONI.

Digitized by Google

Digitized by Google

Les canardières de la vallée du Rhin.

A quelques kilomètres de Kehl, à peu de distance du Rhin et au milieu d'une immense plaine, il est un endroit où règne constamment le silence le plus absolu. C'est un vaste enclos qui renferme un étang. Aussi loin que peut porter le regard, on n'aperçoit ni chevaux, ni voitures; pas de passants, pas de chasseurs. Si, par nécessité, un paysan s'en approche avec sa charrue, il aiguillonne ses bœufs en silence, et les quelques personnes qui y pénètrent prennent toutes sortes de précautions pour passer inaperçues. — Pourquoi cet abandon absolu? pourquoi ce silence lugubre? — C'est que cet endroit est le théâtre de massacres en masse; c'est que les assassins ne veulent pas être dérangés dans leur horrible besogne; c'est qu'il ne faut pas que les victimes soient averties par le moindre signe du danger qui les menace.

Cet enclos est une canardière; ces massacres ont lieu presque journellement, et les victimes en sont d'innombrables canards, attirés par ce silence absolu, garantie menteuse d'une parfaite sécurité!

Ces précautions si grandes ne sont pas exagérées. Le canard est extrêmement défiant; le moindre bruit l'effraye; la vue d'un homme le met en fuite; un coup de fusil l'éloigne à jamais (1). Lorsque en 1815 les alliés vinrent dans le département du Haut-Rhin, la canardière de Guémar fut ruinée pour deux années. — Deux années de calme complet, il n'en faut pas moins pour donner confiance aux canards.

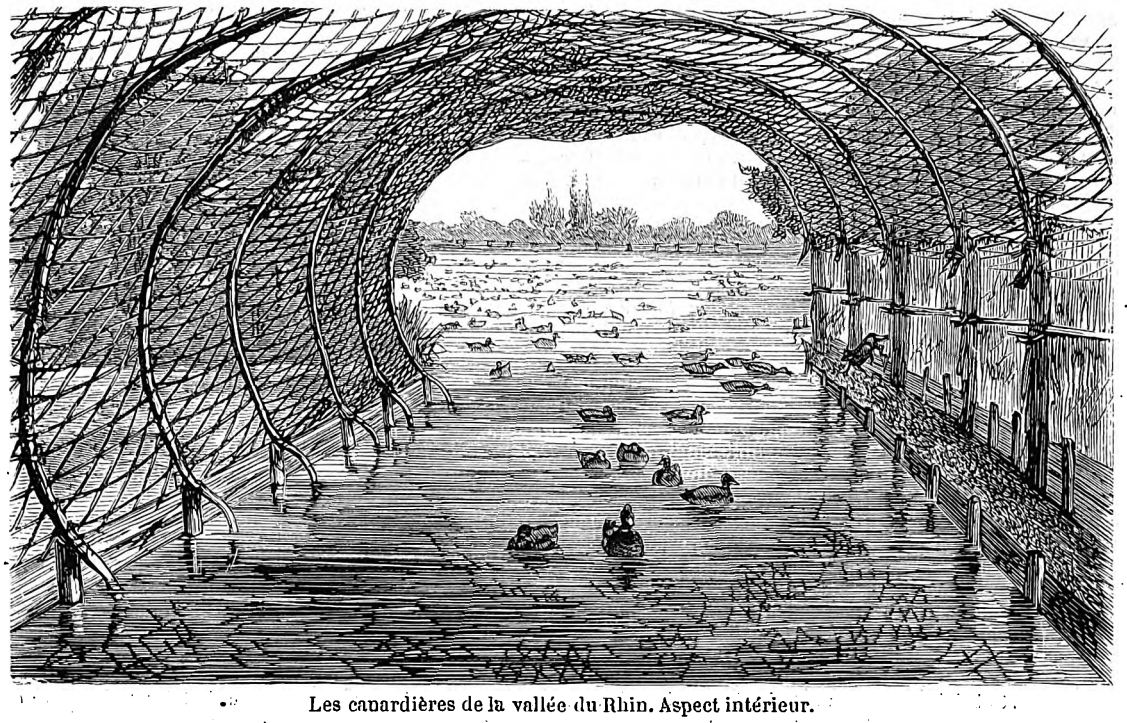

Les canardières de la vallée du Rhin. Aspect intérieur.

(1) « On ne dit pas bête comme un canard, et l'on a parfaitement raison; car le canard est un animal plein de ressources et de malices, et qui cache parfaitement son jeu quand il a intérêt à le cacher. » TOUSSENEL, *le Monde des oiseaux*, t. I, p. 277.

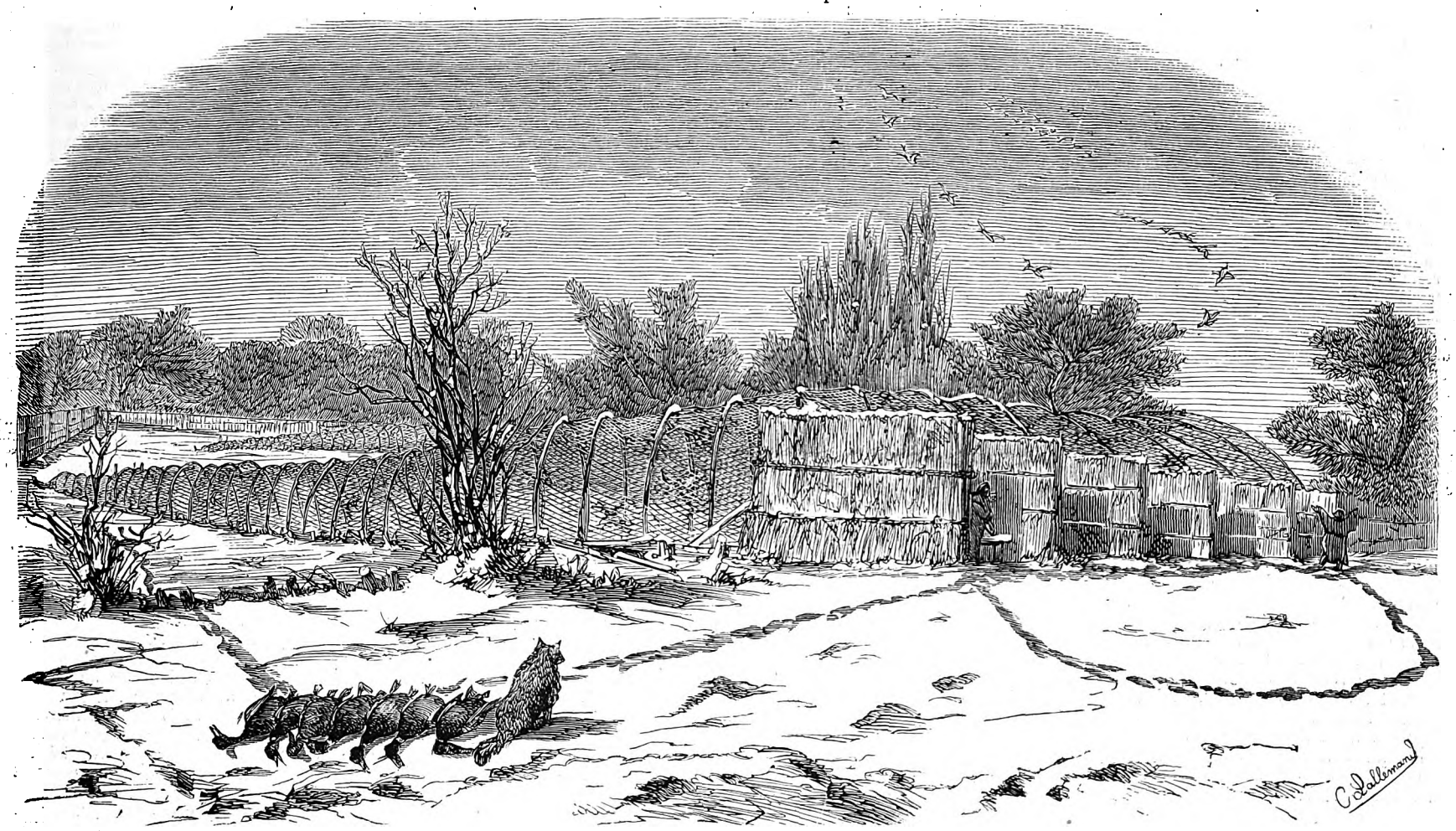

Aspect extérieur d'une canardière.

Le canard a non-seulement de bons yeux et de bonnes oreilles, il a de plus l'odorat d'une extrême finesse. Un jour le propriétaire d'une canardière voulut faire assister un ami à une chasse. Ils pénétrèrent dans l'enclos, à pas sourds, par une petite porte habilement masquée. Ils n'avaient pu être ni vus, ni entendus, et cependant, tout à coup les mille à douze cents canards qui se trouvaient sur l'étang s'élevèrent en tourbillonnant dans la nue avec un bruit effroyable..... L'ami fumait un cigare, et les canards en avaient eu le vent!

Pour venir à bout des canards, il a donc fallu ruser avec eux, et d'expériences en déceptions, l'on en est arrivé à organiser les canardières telles que nous allons les décrire et que nos dessins les représentent.

Nos dessins représentent la canardière de Kemprechtshoffen, située à deux kilomètres du Rhin.

Là, au milieu d'une zone de terrains dont il est défendu d'approcher, existe un enclos de plusieurs hectares, fermé par des planches. Au centre se trouve un étang carré d'un hectare environ, dont les bords sont garnis d'une cloison de roseaux et plantés d'arbres. Cette disposition permet de circuler autour de l'étang, entre l'enclos de roseaux et l'enclos de planches, sans être aperçu des canards. A chaque coin que forme le carré de l'étang, se trouve un petit canal large de trois à quatre mètres à son embouchure, et qui se termine en pointe à une distance d'environ vingt mètres. Ainsi que l'indique notre second dessin, ces canaux sont recouverts de filets, espèces de verveux gigantesques. Les filets, tendus en arcades au-dessus des canaux, se terminent en pointe à dix mètres au-delà de l'extrémité du canal, recouvrant ainsi, non-seulement le canal dans toute sa longueur, mais encore une languette de terre formant entonnoir avec la pointe du filet. De chaque côté des canaux, depuis leur embouchure jusqu'à leur extrémité, sont établies des coulisses en paillassons de roseaux disposées de façon qu'un homme qui se met entre deux de ces coulisses puisse voir jusqu'au fond du canal et du filet, et être vu de là, mais qu'il reste invisible à tout ce qui se trouve soit sur l'étang, soit sur la partie du canal entre l'étang et la coulisse où il est posté.

Prise des canards à l'extrémité de la canardière.

Sur l'étang flânent, dorment, plongent, sifflent ou jabotent de cinq cents à deux mille canards. Au milieu de cette multitude sans défiance, un œil très-exercé peut seul reconnaître une quarantaine de canards domestiques. Leur habit est le même, et la grosseur de la tête est le seul signe distinctif de leur domesticité. Cette grosseur particulière de la tête est évidemment

Digitized by Google

produite par la bosse du crime; car ces canards jouent en réalité le rôle de traîtres et d'agents provocateurs.

Leur maître les a dressés à venir manger quelques poignées d'orge au fond de celui des petits canaux d'où part un coup de sifflet. Il a soin de donner ce signal lorsque les canards domestiques se trouvent du côté opposé à lui ou au milieu de la bande des canards sauvages,

Les traîtres alors se mettent tout doucement en route vers le petit canal d'où le coup de sifflet est parti. Ils caquètent tout le long du chemin, cherchant à persuader à ceux qu'ils coudoient de l'aile, qu'ils vont faire un brillant festin, et entraînent ainsi les plus inexpérimentés et les plus gourmands.

Accompagnés d'un cortége de trente à quarante malheureuses dupes, ils arrivent à l'embouchure du canal. Mais l'aspect des filets étonne leurs camarades plus sauvages : ils s'arrêtent... C'est là le moment critique! Comment leur faire franchir ce point fatal? comment vaincre leur méfiance?

Le canardier, qui, entre nous soit dit, est encore un plus grand traître que ses auxiliaires volatiles, a imaginé un moyen incroyable pour entraîner les canards jusqu'au fond du filet. Ayant remarqué que les canards s'élancent en masse sur l'ennemi commun : renard, fouine, loup, belette, chat..., il s'est avisé du stratagème que voici. Il prend un petit chien qui, par son poil, ressemble à un renard, et, à ce moment critique, le fait paraître aux yeux des canards sauvages, à la hauteur de la coulisse la plus rapprochée de l'embouchure du canal, où la méfiance a arrêté leur pérégrination gastronomique. A cette vue, les canards se précipitent tous vers le petit chien, le bec ouvert et l'aile déployée. Le petit chien est rappelé et se montre aussitôt près de la seconde coulisse. Nouveau mouvement en avant des canards. Ce manége continue sans leur laisser un instant de répit. La méfiance s'efface devant le danger commun, et les canards arrivent ainsi à plus de dix mètres sous le filet. Alors le canardier se hâte de regagner la première coulisse. Là il se montre : les canards de l'étang ne le voient pas, ceux du canal l'aperçoivent, s'élèvent à quelques pieds au-dessus de l'eau, et s'enfoncent toujours de plus en plus dans la nasse. Le canardier les suit de coulisse en coulisse, jusqu'à ce que tous les canards se trouvent refoulés dans l'entonnoir formé par le filet et la languette de terre qui s'étend au-delà de l'extrémité du canal. D'ordinaire une trentaine de canards se trouvent ainsi pris, et il ne reste plus qu'à détacher l'extrémité mobile du verveux, pour les envelopper et leur tordre le cou, un à un.

Chose inconcevable! ce massacre s'accomplit sans que les victimes poussent un cri. Il faut croire que la frayeur leur ôte la voix. Le silence n'est pas troublé même par un gémissement; et à quelques pas de là deux mille canards ne se doutent pas que trente des leurs sont odieusement égorgés. Aussi, dix minutes après le canardier recommence le même tour.

Mais, nous dira-t-on, que deviennent dans cette bagarre les canards domestiques? — Ils s'arrêtent sagement à l'extrémité du canal, mangent sans remords l'orge qu'on y a jetée, et justifient ainsi, une fois de plus, le proverbe qui dit que la vertu trouve toujours sa récompense.

La chasse se fait dans l'un ou l'autre des quatre canaux, selon le vent, selon la position des canards domestiques, selon la disposition des canards sauvages à se porter vers telle ou telle direction. Très-souvent les meilleures combinaisons stratégiques sont déjouées et quelquefois les bonnes chasses se font à mauvais vent. Cela s'explique facilement. Lorsque les canards n'ont pas le vent du côté où on les attire, la chasse, relativement au chasseur, se fait à bon vent, et pourtant les canards se montrent défiants. C'est qu'ils comprennent parfaitement que, dans ces conditions, un ennemi peut se trouver tout près sans que le vent leur en apporte le sentiment. Au contraire, quand le vent vient vers eux du côté où ils se dirigent, le chasseur se trouve à mauvais vent, et cependant la chasse réussit souvent fort bien, parce que les canards s'avancent de confiance, persuadés que la moindre brise leur apportera l'avertissement du danger.

La chasse est quelquefois contrariée par la présence d'oiseaux de proie qui planent dans les airs. Alors il est impossible d'attirer les canards vers les petits canaux. Ils se serrent les uns contre les autres au milieu de l'étang, chacun espérant dissimuler son individualité dans la masse compacte de tous les canards réunis.

Dans une bonne canardière, l'on prend de cent à deux cents canards par jour. Les principales sont celles de Guémar, dans le département du Haut-Rhin, celle de Kemprechtshoffen, que représentent nos dessins, et celle des environs de Carlsruhe. Celle de Guémar produit jusqu'à dix mille canards par an ; les deux autres de deux à cinq mille. Cette différence provient de ce que celle de Guémar est la plus isolée, la plus silencieuse.

Il existe encore d'autres canardières moins importantes. Nous citerons une espèce de canardière que l'on voit en assez grand nombre sur les îlots de sable que le Rhin laisse à nu en hiver. Un grand filet en forme de natte est étendu sous l'eau et peut se fermer au moyen d'une corde. Autour de ce filet on place des morceaux de bois figurant de loin des canards. A quarante pas de ce piége se trouve une petite hutte en roseaux dans laquelle se cache le canardier en compagnie d'une douzaine de canards privés. Dès qu'une bande de canards sauvages est attirée par l'aspect des faux canards, il lâche les canards domestiques qui vont tournoyer en l'air en jetant des cris d'appel. Cette conversation aérienne se prolongue pendant quelque temps, puis les canards domestiques piquent droit vers le filet près duquel ils ont l'habitude de trouver leur pâture. Quelques canards sauvages s'égarent toujours sur l'endroit dangereux. Le canardier tire la ficelle, leur tord le cou et ramène les canards privés dans la hutte pour recommencer le même manége au premier vol qu'il apercevra. Cette chasse peut produire jusqu'à quinze canards par jour, et l'on compte une trentaine de canardières de ce genre dans la vallée du Rhin.

La chasse au moyen des canardières fournit un contingent assez considérable à l'alimentation publique, le mode de capture est original et même dramatique, et, à tous ces titres, nous avons pensé que les canardières méritaient les honneurs d'un article et de quelques dessins.

MAURICE ENGELHARD.

Chronique littéraire.

Les *Pigeons de la Bourse*, par M. Paul Deltuf. *Couronne*, par M. Alexandre Weill. La *Petite Comtesse*, etc., par M. Octave Feuillet.

Nous avons fait, il y a quinze jours, une grande consommation de romans étrangers; mais, en France, il ne se publie plus que des nouvelles ou de gros mélodrames, délices des antichambres. On n'écrit plus de romans, si par ce mot nous entendons une œuvre qui ait tout à la fois de l'ampleur et de la portée. Nos voisins mènent encore à grandes guides; nous en sommes réduits à la demi-fortune. Quant aux pourvoyeurs des cabinets de lecture, ce n'est point aller à quatre chevaux que de conduire une diligence.

Les écrivains dont nous avons à vous parler cette semaine ne sont point des mélodramaturges : — Quelle vilain mot et quelle vilaine chose! — Mais ce ne sont pas non plus des romanciers, tels que nous avons essayé de les définir. Du moins, ils ne le sont pas dans les ouvrages que nous avons sous les yeux.

Mais laissons-là ces distinctions rigoureuses, pour ne pas dire pédantesques. M. Paul Deltuf, par exemple, que les *Pigeons de la Bourse* soient un roman ou non dans le sens emphatique du mot, n'en a pas moins fait un livre fort agréable qui ne manque pas d'observation; un livre qui a de la gaieté, chose précieuse et beaucoup trop rare; et de l'esprit, chose qui n'est pas non plus aussi commune qu'ont l'air de le croire beaucoup de gens qui trouvent plus facile de le dire que de le prouver; un livre enfin où l'on sent le goût de la bonne compagnie, quoique ce goût s'y manifeste plus heureusement dans la création des personnages vulgaires que dans celle, entre autres, du héros qui prend un peu trop au sérieux, il nous a paru, sa gentilhommerie, pour être donné, au temps où nous sommes, comme un modèle de tact, de savoir-vivre et de distinction parfaite. Et ce cas n'est pas le seul où l'auteur, comme tant d'autres pères, se montre un peu trop indulgent envers les enfants de son cerveau. Il lui arrive plus d'une fois de les féliciter de qualités dont il a négligé de les pourvoir, et de mots spirituels qu'ils ont oublié de dire. Exemple :

« Le faubourg Saint-Germain? reprit Aurélie; mais c'est que je ne l'aime pas du tout, moi, le faubourg Saint-Germain que vous me vantez à tout propos.

— Vous ne l'aimez pas? Je vous demande pourquoi... Vous ne le connaissez pas!

— Eh! dit spirituellement Aurélie, c'est peut-être pour cela que je l'ai pris en grippe... »

Spirituellement! est-ce qu'on doit parler ainsi de ses enfants, même quand cela serait vrai?

En général, la partie sérieuse de l'ouvrage n'est pas celle qui nous plaît le mieux. L'héroïne est une de ces frêles créatures, comme on en a déjà tant vu, prédestinées à se mourir d'amour contrarié jusqu'à ce que le dénoûment les achève ou les sauve, et nous vous avons dit tout à l'heure ce que nous pensions du jeune premier. Son ami, homme très-sage en théorie et pour les autres, voulant lui épargner les dangers qu'il affronte assez volontiers pour son compte, s'est mis en tête de le marier, et le présente, — d'une façon assez saugrenue, par parenthèse, — à une famille d'anciens commerçants retirés avec force écus. Mais le marquis Fabrice de Guéringer, n'ayant que vingt-deux ans, ne comprend pas la nécessité de faire une fin avant d'avoir commencé; et, au lieu de tomber amoureux de la blonde sylphide que son prudent ami lui destine, il se laisse captiver par les attraits d'une Mme Sinclair, née Clorinde Beauvisage, dont le mari, qui est coulissier, le ruine en opérations de Bourse. Le marquis de Guéringer, qui n'a pas été sans voir le *Gendre de M. Poirier*, — une très-charmante pièce, — s'engage dans un régiment d'Afrique, est blessé, revient à Paris, où il retrouve sa blonde sylphide qui se consume d'amour en son absence. L'ex-commerçant, M. Destrem, qui n'est pas un père féroce, et qui, quoique riche, n'est pas très-intéressé, serait tout disposé à sauver la vie à sa fille en prenant pour gendre ce marquis ruiné. Mais un obstacle insurmontable l'arrête : comment oser proposer à un gentilhomme de refaire sa fortune par un mariage? Cela ne s'est jamais vu dans le faubourg Saint-Germain. On laisse donc dépérir la pauvre Aurélie, et le marquis lui-même, de son côté, tombe malade, et plus malade qu'elle s'il est possible, d'amour et de désespérance. Mais vous, ô sensibles lecteurs, ne vous laissez point aller à ce funeste exemple. Nous vous l'avons dit, l'auteur est bon père. Au moment où le marquis vient de faire ses adieux à la vie, voilà que son raisonnable ami qui était allé montrer la patrie de la Taglioni à une danseuse de l'Opéra, revient à point nommé pour l'arracher au désespoir et à la tombe, en lui apprenant qu'une vieille chanoinesse, dont le marquis a été le locataire avant sa déconfiture, vient de mourir, elle, pour tout de bon, et lui a laissé (au marquis), voyez comme cela se trouve! cinquante mille livres de rente, à l'aide desquelles lui-même il arrache à la tombe et au désespoir la tendre personne que vous savez. Tout cela, vous le voyez, est assez commun et assez invraisemblable, ce qui signifie à peu près la même chose aujourd'hui. Mais cette insuffisance est amplement rachetée par une vive satire des tripoteurs de la Bourse, et par les deux excellentes figures de Sinclair et de sa Clorinde, qui sont pleines de vie et de gaieté.

C'est également dans la peinture des mœurs, — celles des juifs de l'Alsace, que gît le principal mérite du livre de M. Alexandre Weill. Car, sauf la différence très-notable de ces mœurs, *Couronne* est un peu sœur d'Aurélie Destrem. Aurélie est une blonde aux yeux bleus, pâle, mince et même un peu frêle, pleine d'élégance; c'est la beauté virginale dans son éclat voilé. Dans *Couronne*, « tout est voilé, discret; on dirait une pâle lithophanie, à laquelle il faut un rayon de lumière pour resplendir aux yeux des profanes; car, pour le connaisseur, Couronne est un diamant dans sa gangue. Elle a des cheveux châtains et des yeux bleus dont toute la beauté est dans le regard lent, velouté, mais pénétrant et se gravant dans la mémoire. Quand elle sourit, la phosphorescence de son sourire, aspirant, pour ainsi dire, une étincelle de son âme, illumine toute sa figure, d'ordinaire d'un pâle mat. Elle est plus délicate, plus fluette que sa sœur. » Rien qu'à ce signalement, vous devez deviner tout de suite que Couronne, comme Aurélie, est destinée à dépérir d'amour. Effectivement, la voilà qui tombe malade quand celui qu'elle aime, perdant l'espoir de l'obtenir, prend le parti d'aller en Algérie. C'est de Couronne, entendez-vous, qu'il s'agit et non pas de Mlle Destrem; car ce départ de leurs amoureux pour l'Afrique est entre elles un point de ressemblance de plus. Seulement, ce n'est pas d'un jeune et beau marquis que Couronne s'est éprise, c'est d'un jeune et laid maître d'école dont M. Weill nous fait le portrait que voici :

« Il était aussi maigre que petit, avec des bras, de vrais fuseaux, et des jambes pas beaucoup plus grosses que celles d'une cigogne. Il avait le nez étroit et petit, un avorton de nez; la bouche large et les lèvres minces, mais ses dents étaient courtes, serrées, blanches, et sa main, quoique amaigrie, était belle de ton et d'harmonie. Pourtant, malgré sa main, ses dents et sa chevelure assez abondante, il eût été un monstre de laideur sans la beauté de ses yeux, qui, très-vifs d'expression, avaient un regard bleu dénotant une grande volonté tempérée par une grande douceur. Toutefois, pour distinguer cette beauté, il eût fallu le coup d'œil d'un grand connaisseur. » Ce grand connaisseur, Couronne l'était apparemment; car, presque à première vue, « la jeune fille, comme fascinée et clouée sur la marche, ne sut ni reculer ni avancer. Elle baissa d'abord ses beaux yeux; mais comme Seibel, non plus, ne bougea de sa place, leurs regards, malgré eux, se rencontrèrent. Ce fut comme un éclair électrique traversant et liant à la fois deux âmes. »

Si nous ne craignions d'être entraîné trop loin, nous aurions bien quelques réflexions à vous soumettre sur cet amour si subit pour un être si disgracié de la nature. Qu'à la longue la beauté morale et intellectuelle fasse oublier la laideur physique, cela se conçoit, bien que nous eussions encore quelque réserve à faire, et qu'en fait de sujets de cette espèce, nous n'en connaissions qu'un qui nous laisse l'âme parfaitement satisfaite, celui de *la Belle et la Bête*, où le monstre se change en un beau prince au dénoûment. Mais, sous prétexte d'une beauté intérieure que rien n'a pu trahir, s'éprendre, *ex abrupto*, de cette laide enveloppe, c'est, en vérité, beaucoup de clairvoyance, et l'on serait tenté plutôt de croire à de l'indélicatesse. Supprimer d'une façon si complète l'entremise des sens, c'est abuser du spiritualisme; c'est tomber dans la déclamation; car le fait, dans l'art dramatique, peut être aussi déclamateur que la parole.

Il est vrai que Couronne pourrait bien être un peu sorcière, étant venue au monde avec les yeux, le nez et les mains d'un sorcier que sa mère avait été consulter étant grosse d'elle. Ce qu'il y a de certain, c'est que la chère femme, n'ayant, quant à elle, aucun instinct divinatoire, et craignant apparemment que le maître d'école ne lui donnât des petits enfants trop laids, mit, en vraie matérialiste, cette belle âme à la porte; et il ne fallut rien moins que la la soumission, la douceur, la patience et le respect de cette fille, un peu trop parfaite peut-être, — ajoutons-y, avec l'auteur, « la volonté qui donne la force magique, » autre héritage du sorcier, et les menaces effrayantes de la mort, toujours prête à porter aux parents obstinés les sommations respectueuses de l'amour, — il ne fallut rien moins que tout cela pour triompher de la résistance maternelle.

Cette mère est, de beaucoup, le meilleur rôle de l'ouvrage; elle est peinte dans sa grossièreté naïve, avec une âpre franchise, et nous n'aurions que des éloges à donner à ce caractère, si, vers la fin, il ne se démentait pas tout d'un coup. Cette femme acariâtre, orgueilleuse, brutale, qui bat sa fille et qui la fait espionner par une petite sœur de huit ans, dès qu'elle a consenti au mariage, excite un peu vite l'admiration de Couronne et de son mari. Si cette admiration n'avait pour but que de faire ressortir l'excès de leur contentement, ce serait fort bien; mais c'est que l'auteur lui-même la partage; c'est qu'après avoir fait de cette femme grossière un éloge pompeux par la bouche de sa fille et de son gendre, il la proclame lui-même un être d'élite.

« Incline-toi, ma femme! s'écria Elias (Seibel). Vis-à-vis de ta mère, nous ne sommes que des êtres inférieurs. Elle seule connaît l'amour, elle seule est grande!

Et ces trois êtres d'élite, par un pacte solennel, se promirent de ne plus jamais se quitter! »

En conscience, la conversion est beaucoup trop brusque pour qu'il soit possible au lecteur d'y croire, et l'auteur a peint ce caractère de couleurs trop vives pour qu'elles ne percent pas le badigeon dont il a cru devoir le recrépir au dénoûment.

Nous n'adresserons pas le même reproche à M. Octave Feuillet; il n'a pas fait abus de morale dans son volume. Où allons-nous, justes dieux? où allons-nous? Que va devenir

Digitized by Google

l'école dite du bon sens? M. Emile Souvestre est mort, et M. Octave Feuillet la déserte! Le Musset des familles a jeté le froc aux orties! La société deviendra ce qu'elle pourra : M. Feuillet est las de veiller à la garde du ménage. Il a bien le droit de l'être après tout ce que, dans ses fictions, il a converti de voltairiens, tout ce qu'il a rappelé à leur devoir d'épouses chancelantes et d'époux volages, tout ce qu'il a arraché de libertins au suicide, sacrifié de célibataires aux pères de famille et d'artistes aux bourgeois, à l'aide d'édifiantes tirades, de pieux mensonges et d'innocentes supercheries, d'invraisemblables stratagèmes et d'impossibles travestissements! A d'autres la besogne. Quant à lui, il y a trop longtemps qu'il exploite cette veine, il n'en peut plus tien tirer. Désormais il renonce à prêcher, il renonce à convertir. Il a pris la vertu en dégoût et la morale en horreur. Il se sent un besoin irrésistible d'écrire quelque chose qui ne prouve rien, qui ne contienne pas le moindre enseignement, quelque chose même d'assez échevelé. En un mot, il passe à l'ennemi.

Ce que c'est que la souplesse du talent! Voyez comme il est à son aise sous son nouvel uniforme! La littérature, décidément, n'a rien à envier à la politique. Sa *Petite Comtesse* est une veuve de vingt-cinq ans qui, se trouvant à la campagne avec un archéologue de trente-cinq, fait la coquette avec lui, se pique au jeu de voir qu'il lui résiste, et, dans son dépit de ne l'avoir point fait tomber à ses genoux, se perd, du soir au lendemain, — littéralement, — avec un autre, le premier venu, un comparse. Vous voyez que nous sommes loin de la littérature morale et édifiante, et que voilà une histoire qui ne renferme pas d'enseignement pédantesque; car M. Feuillet n'a pu vouloir faire une obligation aux archéologues de trente-cinq ans de tendre la main, par-devant notaire, à toutes les folles qui les menaceront, en cas de refus, de se précipiter dans l'abîme. Nous ne prenons pas non plus pour une leçon de moralité la mort de cette petite comtesse. Après un pareil coup de tête, la malheureuse était devenue impossible, et M. Feuillet la tue pour s'en débarrasser. Et même, comme, l'héroïne morte, il ne sait plus que faire du héros, il le tue aussi, mais d'une autre façon, virilement, en duel.

A l'exception de ce dénoûment, que nous trouvons un peu trop sanguinaire, la nouvelle de M. Feuillet est charmante; elle est neuve et piquante de détails, et spirituellement contée. Son apostasie lui a porté bonheur; mais nous l'engageons à ne pas pousser trop loin son zèle de néophyte. Qu'il laisse, entre autres choses, aux écrivains vulgaires cet abus de l'homicide. Nous saisirons même cette occasion pour demander, à tous les auteurs dramatiques qui se respectent, de vouloir bien, une fois pour toutes, renoncer au duel, au moins dans les sujets contemporains. L'art, ce semble, doit être un reflet de la réalité; et cette réalité-là ne tient heureusement pas dans notre existence la place qu'ils lui attribuent.

M. Feuillet a encore un duel dans la seconde de ses nouvelles, qui a pour titre *Onesta*, et même un duel à quatre mains. Mais comment s'abstenir de ferrailler un peu dans une histoire de cape et d'épée qui se passe à Venise?

Au surplus, si M. Feuillet s'est contenté de ce poncif, ç'a été en parfaite connaissance de cause, et pour laisser un jour de congé à son imagination, car il va de lui-même au-devant du reproche. Venise, il en convient, est usée, archiusée. « C'est aujourd'hui un ridicule entaché de niaiserie que d'y aller... Venise, la place Saint-Marc, le conseil des Dix, le doge, le Bucentaure, sont autant d'objets comiques dont le touriste le plus éhonté n'ose plus faire mention qu'à la condition de les accabler de quolibets. » Et cependant il reprend Venise au sérieux, comme si cette précaution oratoire avait suffi pour la réhabiliter. Venise, à l'entendre, n'existe même plus; « elle s'est engloutie triomphalement dans la mer, — un soir de carnaval, — avec ses courtisans, ses nobles et ses palais, — toute éclatante de lumières, de satin, de velours broché d'or, et de Turcs fumant, accroupis sur la Piazzetta. Elle a dû mourir le jour où la dernière plume blanche a flotté sur le dernier feutre retroussé; » et la conclusion qu'il en tire, c'est qu'il va y mener son lecteur.

Quoique, au lieu de s'en prendre à ses confrères de l'abus qu'ils ont fait de cette pittoresque cité, M. Feuillet préfère accuser les Français d'inconstance, nous lui avouerons que tout son savoir-faire ne nous a pas réconcilié avec ce lieu de scène banal qui entraîne à sa suite une foule d'autres banalités. La moindre esquisse d'après nature eût fait bien mieux notre affaire que ce pastiche, que cette reproduction un peu chargée de mœurs qui ont été trop souvent décrites, et qui, s'il faut dire toute notre pensée, ne nous font pas l'effet de l'avoir été jamais avec vérité.

Cette seconde histoire n'est pas plus écrite dans une intention morale que la première; c'est une justice à rendre à M. Feuillet. Mais, après ce double gage de sa conversion, nous croyons que, sans retomber dans ses anciens errements, il pourrait ne pas s'astreindre avec cette rigueur à ne composer que des choses si complétement exemptes de toute utilité. Sans doute, il faut se bien garder de la fausse morale, et respecter religieusement les droits imprescriptibles de l'art et de la vérité; mais l'art vrai s'accommode parfaitement de la vraie morale; et sans être géomètre, nous ne voyons aucun inconvénient à ce qu'un livre mette en lumière une bonne et saine idée, qu'il en sorte sans pédantisme, sans déclamation, sans hypocrisie, un enseignement, une moralité. Après avoir pris le contrepied de la littérature de 1830, M. Feuillet a fait, dans ce volume, de la réaction contre lui-même. Mais il faut espérer qu'à la suite de ces violentes oscillations, il va trouver son centre de gravité.

LÉON DE WAILLY.

Funérailles de S. M. la Reine d'Oude.

Avant l'ouverture de la guerre entre les Anglais et les natifs de l'Hindostan, peu de personnes, en France, et même en Angleterre, s'intéressaient au royaume d'Oude. Encore aujourd'hui, l'histoire de cette contrée, l'un des plus anciens et des plus beaux fleurons de la puissance britannique, est presque étrangère au public. Ne fût-ce donc que pour épargner d'ennuyeuses recherches à une lectrice affairée ou curieuse, nous en indiquerons rapidement les principaux événements.

L'Oude est un royaume situé dans le nord-ouest de l'Hindostan. Il est borné au nord et au nord-est par le Népaul; à l'est par le district anglais de Goruckpore; au sud-est, par les districts britanniques d'Azimburgh et de Jounpore; au sud, par le district anglais de Allahabad; au sud-ouest, par le Doab, comprenant les districts britanniques de Futtehpoor, de Cawnpore et de Furrukhabad; et au nord-ouest par Shahjehanpoor.

L'Oude est compris entre les latitudes nord 29° 6′ — 25° 34′, et 79° 45′ — 83° 11′ longitudes est du méridien de Greenwich. Il a 270 milles de longueur du sud-est au nord-ouest, et 160 de largeur. La superficie est de 23,923 milles carrés; la population de 5,000,000 habitants; ce qui fait environ 250 personnes 5/6 par mille carré. Le revenu, avant ses rapports avec l'Angleterre, égalait 75,000,000 fr. Aujourd'hui il est réduit à 24,750,000 fr.

Le territoire d'Oude est un des plus fertiles du globe.

Vers la fin du douzième siècle, après la conquête de Canouj par les musulmans, l'Oude fut subjugué par Kuttbuddin-Aibuck, vice-roi de l'Inde pour Mohummud-Ghori, sultan de Ghuznee. Devenu partie intégrante du royaume de Delhi lors de la conquête de cet Etat par Baber, il fut aisément soumis. Shooja-ood-Dowlah fut créé vizir de l'empire des Moguls vers la fin de 1760.

Les premières relations politiques de la Compagnie des Indes avec l'Oude commencèrent, en 1765, par le traité de Allahabad. Depuis cette époque, jusqu'à présent, les rois d'Oude se sont toujours montrés amis et alliés fidèles, justifiant ainsi pleinement l'éloge que le marquis de Dalhousie en a fait dans son rapport au gouvernement anglais, du 18 juin 1855, section 53, page 184. Le nombre des traités passés entre l'Oude et la Compagnie s'élève à seize en tout. Ces conventions ont produit à la Compagnie près de 1,000,000,000 francs, soit en subsides, en emprunts ou en dons territoriaux. C'est à cet argent que les Anglais sont en partie redevables de leurs succès dans les guerres avec les Tippoos, les Marhattas, les Népaulèses, les Burmèses, le Bhurtpore, l'Affghanistan, le Gowalior, etc.

Ces traités juraient une union sincère et perpétuelle, et furent toujours ratifiés de la manière la plus irrévocable. Les rois d'Oude, confiants dans l'inviolabilité de ces traités, se doutaient peu qu'ils auraient un jour maille à partir avec leurs amis jurés.

Voici la liste des souverains d'Oude :

1711. Saadat Khan.
1739. Suffder Jung.
1756. Shooja-ood-Dowlah.
1775. Asoph-ood-Dowlah.
1797. Vizir Allie (Bâtard détrôné en faveur de Saadat Allie).
1798. Saadat Allie.
1814. Ghazee-ood-Deen Hyder.
1827. Mohummud Allie Shah.
1842. Soorie-a-Jah-Amjud Allie Shah.
1847. Wajid Allie Shah.

Par degrés, la Compagnie des Indes, à l'aide d'empiétements et d'interventions habiles, acquit bientôt une grande puissance dans le royaume. Un chargé d'affaires, officier nommé par elle à la cour d'un prince du pays pour lui servir de conseiller, le conseilla, en effet, mais au profit de la Compagnie. On sait aujourd'hui le résultat de ces avis, qui amèneront peut-être le renversement de la puissance anglaise dans les Indes orientales.

Les principaux traités sont ceux de 1801 et de 1837; c'est sur leur interprétation que repose toute la légalité de la réunion de la royauté d'Oude à la couronne anglaise. Par l'article 6 du traité de 1801, Saadat Allie Khan consentit à réformer son système d'administration; mais aucune amende ou punition ne fut stipulée dans le cas où il n'y réussirait pas. Pour remédier à cette absence on fit le traité de 1837. Si ce dernier traité n'est pas rédigé en *bonafide*, la faculté d'intervenir n'existe pas; tandis que s'il est exécutable, annexer le royaume d'Oude à l'Angleterre, c'est en violer les conditions les plus essentielles, les articles 7 et 8 indiquant clairement la marche à suivre en toute circonstance.

Les Anglais, dans le procès dont il s'agit, procès qui a conduit à Londres la reine d'Oude, Son Altesse Royale Mirza, frère du roi, et le prince Mirza Mohummud Hamid Allie, fils aîné et héritier présomptif de son père, Sooltan Mohummud Wajid Allie, roi d'Oude, maintenant interné à Calcutta, doivent donc établir, pour justifier l'annexion, que le traité de 1801 n'a pas été exécuté, et que celui de 1837 leur donne le droit de s'emparer du royaume.

Cette question sera bientôt vidée. Il est à craindre que l'état d'insurrection du royaume d'Oude n'autorise les Anglais à confirmer l'acte spoliateur qu'ils ont déjà commis.

Le procès s'est ouvert à Londres, le 25 mai 1857, devant la chambre des communes, par une pétition de sir Fitzroy Kelly, en faveur du roi.

Revenons à Paris. C'est le 21 janvier que la reine d'Oude y arriva, à une heure du matin. Du chemin de fer à l'hôtel Laffitte, elle fut portée sur les épaules de ses serviteurs, dans un riche palanquin. Cette entrée aux flambeaux, dans un moment silencieux de la nuit, dut lui sembler d'un solennel augure. A la même heure, mais au milieu du jour, la mort devait la frapper quelques instants plus tard.

Sa Majesté Jenabi Auliah Tajara Begum, reine d'Oude, selon la déclaration faite à la mairie du deuxième arrondissement de Paris, avait cinquante-trois ans. Elle était née à Luknow. Se sentant mourir, frappée dans ses affections de reine, de mère et d'épouse, par un sentiment plein de grandeur, elle voulut quitter l'Angleterre « pour ne pas, dit-elle, expirer et dormir à jamais dans la terre de ses ennemis. »

Elle eut juste assez de vie pour franchir la mer et revoir la terre de France, toujours ouverte et sympathique aux grandes infortunes.

Elle rendit l'âme dimanche 24 janvier, à une heure après midi, entre les bras de Mme Papy, accourue pour la secourir. Les femmes de la reine, toutes présentes, montrèrent un désespoir qui se traduisait par les sanglots et les gestes les plus déchirants. Tout le monde aimait Sa Majesté, elle était bonne et généreuse; la douleur fut générale parmi les gens de sa suite. Elle le sera plus encore parmi ses sujets.

Les docteurs Cabarrus et Rayer, Mme Lecharrier, directrice de la Maternité, ont été appelés près de la reine d'Oude à ses derniers moments. Il était trop tard, « le malheur était écrit, » dit le prince son fils, en apprenant la fatale nouvelle.

La reine avait une dame d'honneur qu'elle aimait beaucoup. Cette personne, durant leur voyage à Londres, vint à précéder sa maîtresse bien-aimée au tombeau. La reine d'Oude pleura cette amie; il lui semblait que sa perte était un avertissement d'Allah. L'enfant de la dame d'honneur, une petite fille charmante de quatre ou cinq ans, fut prise en affection par Sa Majesté et adoptée par elle. C'est cette jolie *baby*, deux fois orpheline, que représente le dessin n° 4. Elle s'appelle Kunneezi Hoosain.

La suite de la reine d'Oude se composait d'une cinquantaine de personnes. Parmi elles on comptait dix-huit femmes.

Voici les noms des principaux personnages non déjà cités dans cette notice :

1. Moulvee Mohummud Hoosain, le Mooj Tehid ou prêtre. C'est lui qui récitait les prières, faisait les ablutions et présidait aux cérémonies religieuses, On le voit dans la gravure de ce journal intitulée : Lamentations des femmes avant la levée du corps.

2. Navab Julleessood, Dowlah Bahadoor, Ædicon, c'est-à-dire compagnon de la reine.

3. Nawah Mehdee Koolie, Khan Bahadoor, petit-fils du dernier empereur Nadir-Shah de Perse et Ædicon de la reine d'Oude.

4. Nawaur Nazir Joorut Allie, Khan Bahadoor, chef des eunuques.

5. Mean Khoorshaid Allie, deuxième chef des eunuques.

6. Meer Dillawaur Allie Delhutz, secrétaire.

Son Altesse Royale le prince Mirza est venu d'Angleterre, accompagné de Syed Abdoollah, natif de Perse, interprète versé dans les langues hindoue, sanscrite, arabe et anglaise. C'est un homme d'une grande activité et d'une vive intelligence. Il porte le costume des attachés d'ambassade orientaux, c'est-à-dire qu'il est vêtu à l'européenne, à l'exception d'une toque de velours violet brodée d'or en relief. Il a écrit un volume de trois cents pages intitulé la « *Spoliation d'Oude.* »

Le prince et les personnes de la suite s'abstiennent de vin et de liqueurs fermentées. Beaucoup se nourrissent de riz, de poisson et de fruits. La plupart observent les usages de leur religion avec ponctualité.

A deux heures du matin (nuit du dimanche au lundi), on descendit solennellement le corps de la reine dans une salle du rez-de-chaussée de l'hôtel. Dans la cour on fit un grand feu, on alluma une multitude de bougies en guise de cierges; une garde d'honneur fut établie pour veiller nuit et jour sur la défunte jusqu'au moment des funérailles. Tous les dignitaires ayant pris place, les femmes de la reine procédèrent à l'ensevelissement de leur royale maîtresse.

Une draperie cachait aux yeux profanes la salle mortuaire; cependant quelques personnes purent voir ce qui s'y passait.

Le corps, étendu d'abord sur une large table inclinée, fut dépouillée de ses vêtements. Des vases de terre neuve, au nombre de neuf, servirent à l'arroser de l'eau froide et purifiante des ablutions. Puis, l'ayant soigneusement essuyée, on introduisit dans la bouche une substance liquide et odorante, on scella cette bouche, les yeux, les narines et les oreilles avec de la cire rouge et l'empreinte du sceau royal d'Oude.

La toilette de la défunte commença selon l'usage de l'Orient. On la fit belle pour la tombe. Les couleurs les plus brillantes réparèrent sur ce visage les outrages de la douleur et de la mort. Des parfums exquis oignirent ce corps qui révélait encore les formes élégantes des races primitives du centre de l'Asie, puis de riches vêtements, simplement drapés, complétèrent sa parure. A voir cette femme dans ce splendide costume, au milieu des mille lueurs fantastiques qui se jouaient sur sa figure ovale, aux grands yeux bordés de longs cils noirs et veloutés, à voir cette bouche animée d'un sourire étrange et doux, on eût pu croire au tranquille sommeil d'une vie heureuse et calme, prêt à s'interrompre sous l'agréable impression d'un songe ou de la parole aimée d'un fils ou d'un époux.

La reine couchée sur le lit de parade, les formalités du culte musulman furent remplies, les prières récitées, l'encens brûlé, un prêtre et des veilleuses s'installèrent dans la salle funèbre, et psalmodièrent en langue hindoue des chants d'une harmonie sombre, dont le caractère rappelait un peu celui de la mélopée grecque, qui se récite encore dans nos églises.

Pour accomplir ces tristes devoirs, les femmes de la reine avaient ôté leurs sandales et leurs vêtements supérieurs, et c'est pieds nus et demi-nues qu'elles versaient l'eau glacée et s'exposaient, aux dépens de leur santé, à une température de six ou sept degrés au-dessous de zéro. On

Digitized by Google

Veille des gens de la suite de la reine d'Oude, dans la cour de l'hotel Lafitte, pendant les ablutions du corps.

Nawah Mehdee Koolie Khan Bahadoor.

Lamentations des femmes avant l'enlèvement du corps.

Kunneezi Hosain, enfant d'adoption de la reine d'Oude.

Transport du cercueil au char mortuaire. — D'après les croquis de Mlle Nélie Jacquemard et de M. de Bérard.

Digitized by Google

Digitized by Google

trouverait rarement de telles marques de respect en Europe.

Son Altesse Royale prince Mirza Mohummud Jowaad Allié Sekunder Hushmut Bahadoor, frère de Sa Majesté le roi d'Oude, arriva de Londres le mardi matin. Il avait été mandé par dépêche télégraphique le dimanche, à trois heures de l'après-midi.

Ce prince est un homme de trente et un ans, d'assez haute taille et de forte corpulence; sa personne ne manque pas d'une certaine dignité. Son teint cuivré, ses cheveux crépus, ses sourcils prononcés, ses yeux noirs, vifs et pénétrants, ses moustaches et ses favoris taillés à l'européenne lui donnent l'aspect d'une personne depuis longtemps habituée aux mœurs anglaises. Il porte le costume somptueux de son pays.

Le prince est, dit-on, fort adonné aux pratiques de la secte d'Ali, à laquelle il appartient comme sa mère. Il fait peu de dépense, et vit fort retiré, malgré l'affluence des visiteurs qui continuellement assiégent sa demeure.

Le principal personnage de la suite du prince est Son Excellence Mirza Mohummud Musseehood-Deen, Khan Bahadoor, agent accrédité du roi d'Oude. C'est un homme d'une cinquantaine d'années, autant qu'on en peut juger à l'aspect de son visage noirâtre un peu déteint sous la pâle lumière de nos régions tempérées qu'il habite depuis un certain laps de temps. L'expression de sa physionomie est noble, douce et pénétrante. Il semble doué d'une grande capacité. Du reste, les documents historiques hindous le représentent comme un homme fort lettré et profondément versé dans la politique des cours de l'Asie. Il a écrit un ouvrage remarquable ayant pour titre : « *Oude, ses princes et son gouvernement vengés de la calomnie,* »

Son costume et ses manières sont simples ; et, si ce n'était la richesse des cachemires et les trois grands sceaux de l'Etat appendus à sa ceinture, on ne le supposerait pas, à première vue, un personnage aussi considérable, proche parent du roi, jouissant d'une grande fortune, et chef lui-même d'un petit Etat tributaire d'Oude.

Ceux qui ont vu le cortége des funérailles l'auront remarqué, car lui seul était porteur du turban. Son portrait (dessin n° 7) est fort exact, grâce au crayon féminin qui l'a saisi en passant.

La journée du mardi se passa en négociations et pourparlers entre les ambassades des différents gouvernements, afin d'obtenir pour Sa Majesté la reine les honneurs publics dus à son rang. Des considérations importantes empêchèrent que cette dernière faveur ne fût accordée.

Le mercredi, à deux heures de l'après-midi, tout était prêt pour les funérailles. Son Altesse Royale le prince Mirza descendit cérémonialement à la tête des dignitaires de sa maison, et se rendit près du corps de sa mère. Tous les Hindous étaient parés de leurs vêtements de fête. Après quelques prières et ablutions, on procéda à la levée du corps. La reine était couchée toute habillée dans un cercueil de *bois blanc* très-large, sans clous ni ornements de garni d'une couche épaisse de coton. Un simple voile s'étendait sur elle. Cette bière ou plutôt cette couche était dérobée aux regards des curieux, sous un catafalque décoré d'une étoffe de soierouge et or. Quatre longs bâtons, dans leur gaîne de velours pourpre, supportèrent la bière et le catafalque sur les épaules de huit dignitaires. Ceux-ci déposèrent leur fardeau sur le char funèbre. Nous ne décrirons pas ce char. Tous ceux qui ont habité Paris quelques jours dans leur vie peuvent s'en faire une idée quand ils sauront que. drapé d'argent et de soie blanche, il était traîné par six magnifiques chevaux noirs caparaçonnés, tenus en main par des valets de deuil.

Dans la voiture qui précédait le char était le Mooj Téhid, ou prêtre de la reine, récitant des prières.

A pied, derrière le char, marchait Son Altesse Royale le prince Mirza Mohummud Jowaad Allie Sekunder Hushmut Bahadoor. Les bras étendus vers le ciel, en témoignage de soumission aux volontés d'Allah, étaient supportés, à droite, par le général d'Orgoni, et, à gauche, par le capitaine Lynch. Le prince et sa suite restèrent à pied durant toute la marche funèbre.

Les douze voitures de deuil renfermaient de nombreuses sommités dans les sciences, les arts, la littérature, le corps diplomatique et l'armée. Les voitures des ambassadeurs des pays étrangers et les attachés d'ambassades, accompagnaient le convoi de Sa Majesté la reine d'Oude à sa dernière demeure.

La foule était immense. Morne et silencieuse, elle s'inclinait devant cette reine de l'Orient qui n'avait pu trouver sous le soleil de sa patrie une oasis pour y mourir. Il était réservé à cette grande infortune de reposer, la première de l'Asie, dans la terre froide de nos cimetières. Sans doute, même dans la mort, sa grande âme a besoin d'une vaste solitude pour y cacher l'immensité de ses douleurs !

Arrivé au Père-Lachaise, la suite du prince se rangea en cercle autour de lui. Le prince ôta sa riche coiffure et ses sandales. Le Mooj Tehid récita les versets du Koran, les ablutions furent renouvelées, un chant funèbre éleva ses phrases mélodiques sous la voûte sonore de la mosquée musulmane, et, pour la dernière fois, appela sur la royale morte la bénédiction d'Allah et celle du prophète Ali.

Une vaste nappe fut étendue sur le sol; le prince et sa suite s'y assirent à la façon des Orientaux. Ils s'entretinrent de la reine, de ses qualités, racontant combien elle leur était chère et combien son esprit serait toujours présent parmi eux.

Au soleil couchant, l'entretien et les chants cessèrent. Le catafalque fut, en grande pompe, porté sur le bord de la fosse. Deux eunuques, qui avaient suivi le char funèbre, dont ils avaient tenu les cordons, descendirent pieds nus dans le sépulcre. Ils y couchèrent la reine et l'arrangèrent avec soin pour l'éternité. Au-dessus du corps, un plancher fut construit de manière à laisser un vide entre la reine assise dans la tombe et les pelletées de terre dont le fosseyeur allait bientôt la couvrir.

Le prince jeta un dernier regard sur cette tombe entr'ouverte qui, sans pitié, lui ravissait sa mère. Puis la foule, émue et muette, se retira, touchée au cœur de ce qu'elle avait vu ! Elle savait une fois de plus, cette foule, que les chagrins et les larmes sont pour les hommes de tous les rangs et de tous les pays.

Depuis ce moment, le prince, retiré dans ses appartements, reste plongé dans le deuil. Personne n'a pu l'approcher, quels que soient les motifs qu'ils aient eus pour demander audience (1).

Le prince et sa suite ont quitté Paris le 1er février, à minuit. Ils retournent à Londres. L'héritier présomptif de la couronne d'Oude doit venir à Paris dans le courant de mars prochain. Ce dernier prince est âgé de dix-huit ans. Le roi, son père, en compte trente-six.

Il nous reste à remercier les personnes qui ont bien voulu communiquer à l'*Illustration* des renseignements. Nous mettrons en première ligne Mme Papy, propriétaire de l'hôtel Laffite ; sans elle, M. Léon Coignet, Mlle Nelly Jacquemard, son élève, et M. de Bérard, un de nos spirituels dessinateurs, n'auraient pu se procurer les intéressants dessins que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs.

ARISTIDE MERILLE.

(1) Cependant, dans son affliction, le prince Mirza n'oublia pas les devoirs de la reconnaissance. Le jour de son départ de Paris, Son Altesse Royale envoya chercher Mlle Papy, et lui remit, avec tout le cérémonial des cours asiatiques, un magnifique cachemire des Indes.

Comédies et souvenirs

PAR M. MAZÈRES (1).

« Au déclin de cette vie si rapide, un moment vient où l'homme d'étude et de travail, l'auteur comique surtout, éprouve le besoin de se recueillir, de regarder en arrière, de régler, pour ainsi parler, ses comptes avec le passé, et quelquefois dans le but avoué d'une ambition assez élevée pour remplacer ou couronner toutes les autres, de rassembler les titres épars qui, dans leur temps, lui concilièrent la bienveillance du public; c'est ce qui m'arrive aujourd'hui. »

Ainsi s'exprime M. Mazères au début de sa publication; c'est l'ensemble de ses *comédies* qu'il vient soumettre au jugement de nos contemporains, en y joignant ses *souvenirs*. Ces souvenirs sont des explications et parfois des critiques de la pièce qui suit; ils en sont le feuilleton en quelque sorte; ils en racontent l'origine, la fortune et la destinée. L'auteur n'a pas eu ici d'autre prétention que celle de procéder à l'inventaire de ses pièces; mais tel est le privilége de sa sincérité qu'en croyant peut-être ne crayonner que des souvenirs personnels, M. Mazères écrit çà et là un véritable chapitre de mœurs. Il nous y montre l'étoffe dont sa comédie fut faite, et je comprends jusqu'à un certain point qu'il en conseille la lecture, de préférence à ses pièces même. Cette lecture, instructive à plus d'un titre, l'est surtout au point de vue du théâtre. Quels obstacles la comédie et ceux qui la tentaient eurent à surmonter à une époque de transition, mais d'une transition ardente; et combien, le pouvoir d'abord, et tout le monde ensuite, leur faisaient la vie dure au temps de la restauration; voilà ce qu'on y apprend. La société était en proie à une agitation peu favorable à l'épanouissement de la comédie; les visages portaient un masque qu'il lui était défendu de soulever pour les peindre. Les poëtes comiques cherchaient des caractères, et ne trouvaient plus que des professions; on ne leur permettait que les ridicules méconnaissables. Faute d'une liberté suffisante, ils durent se jeter dans l'allusion et recourir à l'*à peu près*. Les vieux types comiques étaient usés ou bien leurs originaux avaient disparu, et cette société, en train de se renouveler, s'obstinait à dissimuler les siens. Il y avait bien encore des marquises de Pretintaille, des bourgeoises de qualité, des Tartufes et des Turcarets; mais, pour toutes sortes de motifs assez contradictoires, il était défendu d'y toucher. L'esprit de parti viciait la comédie à sa source. En littérature, l'esprit de secte ne se montrait pas moins tyrannique: il ne se trouva personne pour mettre en scène la querelle des classiques et des romantiques. Quant aux Lorettes, elles étaient encore sans nom et partant sans importance. Il arriva pourtant, vers 1825, que la vraie comédie du jour fut entrevue par un jeune homme; ce jeune homme, c'était précisément M. Mazères, et la comédie c'était le *Charlatanisme*. Il en apporta l'idée et même le plan à un écrivain de son âge fort occupé alors de renouveler la comédie à sa manière, et d'en changer la stratégie. M. Scribe, — ce ne pouvait être que lui, — ébloui du sujet, en fit un vaudeville charmant, avec l'aide de celui qui l'avait trouvé. La tentative n'alla pas plus loin.

Un homme des anciens temps restait pourtant encore à la comédie en désarroi; mais, soit découragement, soit toute autre cause, sa verve semblait s'éteindre; il avait tant regardé et tant observé avec les yeux de son intelligence, que sa vue s'était affaiblie. L'excellent Picard était alors comme ces tireurs trahis par l'âge, et qui, pour tuer le gibier, ont besoin qu'on le place au bout de leurs fusils. Picard en était arrivé à ne plus chercher la comédie que dans l'anecdote; c'était un peu tirer sa poudre aux moineaux. On lui offrit la collaboration de M. Mazères pour le rajeunir, et il en résulta *l'Enfant trouvé*, puis *Heritage et Mariage*, et enfin *les Trois Quartiers*, un grand succès du temps et de tous les temps. M. Mazères avait mûri très-vite.

A ce sujet, M. Mazères rapporte une anecdote qui ajoute à la pièce une scène comique de plus. Un de ses amis, tout à fait grand seigneur par son nom et ses dignités de cour, ayant voulu connaître le manuscrit des *Trois Quartiers*, lui en fit compliment en ces termes, après l'avoir lu : « Vos deux premiers actes sont étincelants de vérité, mon pauvre ami, et vous ne tomberez que par le troisième, qui est faux d'un bout à l'autre. Où avez-vous pris que le faubourg Saint-Germain eût tant de ridicules?— Jugez de mon malheur, répliqua l'auteur; j'ai communiqué ce même manuscrit à M. Laffitte, et son jugement a été bien différent du vôtre : le premier et le troisième actes sont charmants, m'a-t-il dit; mais le deuxième prête à la finance des monstruosités impossibles, et il n'ira pas jusqu'à la fin. Vous le voyez, mon cher comte, pour peu que j'aille en sortant d'ici à la rue Poissonnière, chez M. Aubertot, voilà notre pièce entière condamnée à une chute complète. »

Encore une anecdote pendant que nous y sommes, c'est à l'occasion du *Jeune Mari*, dont l'idée première se trouve dans le *Chevalier à la mode* de Dancourt. *Madame Patin* n'était pas morte, puisque M. Mazères l'a retrouvée de nos jours. « Certaine veuve opulente, dit-il, donnait des bals très à la mode; un ami commun lui demanda une invitation pour moi. — Pour M. Mazères, l'auteur du *Jeune Mari*, je l'accorde volontiers, répondit-elle, et assurez-le bien que je serai fort aise de causer avec lui. — J'arrive, et je suis accueilli par l'allocution suivante, débitée au milieu d'un cercle d'amies intimes que je surprends aussitôt à rire sous leurs éventails. — Vous êtes mon sauveur, Monsieur! Je ne suis plus dans mon printemps (elle aurait pu ajouter : ni même dans mon été), j'ai de la fortune, j'aime le plaisir, je cherche le bonheur, et je croyais le trouver dans un second mariage, mais j'ai vu votre pièce et j'en ai reçu une leçon qui me sera profitable. Oh! point d'excuses, ne niez rien, je me suis bien reconnue, j'eusse été aussi ridicule que Mme de Beaufort. Je le répète, vous êtes mon sauveur, et je resterai veuve. Amusons-nous, amusons-nous, mais ne nous marions pas! » — Un mois après, elle épousait un jeune et brillant militaire. C'est ainsi que la comédie corrige les mœurs en riant.

C'est du *Jeune Mari* que date la brillante réputation de M. Mazères, qui sut se faire une personnalité distincte entre ses collaborateurs, devenus célèbres tous, et dans tous les cas, académiciens. Il est juste de rappeler à ceux qui seraient tentés de l'oublier trop vite que son bagage littéraire se compose de quinze pièces, et qu'aucune espèce de succès ne lui a manqué : succès d'estime pour l'homme, succès de vogue pour ses œuvres et succès d'argent pour les théâtres qui se le disputaient. Collaborateur de M. Scribe dans ses premières esquisses du Gymnase, qui sont encore les plus heureuses, il a fait la comédie enjouée avec Picard, la comédie sérieuse avec M. Empis, et *seul* cinq ou six comédies de mœurs, dont la plupart tiennent encore bon contre le flot qui en submergea tant d'autres. Comptez un peu les pièces d'hier ou d'aujourd'hui qui, comme le *Jeune Mari*, lequel se joue toujours, ou comme le *Collier de perles* que le Théâtre-Français s'est donné le tort de ne pas jouer, pourraient affronter l'épreuve de la reprise au bout de vingt ans et plus. N'en déplaise aux fantaisistes, il est de la meilleure trempe le talent qui résiste si obstinément aux changements de mœurs, aux variations du goût et aux inconstances de l'opinion en matière dramatique. En parcourant son théâtre, je suis frappé du nombre d'idées de pièces que M. Mazères a répandues ou suggérées, et dont il a ainsi préparé l'éclosion. Après le *Charlatanisme*, qu'on a tenté si souvent et que l'on tentera encore, je citerai une *Liaison*, qui compte une lignée si nombreuse, depuis la *Chaîne* de M. Scribe jusqu'au *Demi-Monde* de M. Dumas fils. Ce qu'on aime dans ce talent, auquel il n'aura manqué que l'occasion de se produire dans une originalité plus complète, c'est l'absence de prétentions, une gaieté sans labeur, une grâce sans apprêt, et de l'esprit argent comptant. J'insisterai sur un dernier mérite de M. Mazères, parce que ce mérite n'est plus guère apprécié aujourd'hui : il lui est arrivé parfois de mettre du roman dans ses pièces, mais ses pièces ne cessent jamais d'être des comédies.

Après l'écrivain, si l'on veut connaître l'homme, on relira ces souvenirs qui semblent dictés par le cœur autant que par l'esprit. En voici une preuve éclatante : M. Scribe jugé par M. Mazères! c'est par ces lignes que l'auteur termine son livre, et nous ne saurions trouver mieux pour clore cet article :

« L'ignorance ou la malignité ont souvent répété, surtout en province : « L'heureux M. Scribe! on lui apporte des « pièces toutes faites, et il se donne à peine le temps de « les signer, » et mille autres commérages semblables... Il faut le dire nettement, l'invention d'autrui ne va pas à M. Scribe ; elle stimule ses idées, les féconde et les vivifie, mais il ne saurait l'accepter sans lui imposer une transformation complète. La nature lui a donné un esprit créateur à toute heure, à tout instant, et celui de ses associés ne lui sert que d'aiguillon. On s'abuse en présumant qu'il arrange, il produit toujours. Pour moi, il m'en souvient, à l'exception de nos couplets que nous frappions joyeusement ensemble, combien de fois n'ai-je pas vu, pendant nos causeries, mon travail se fondre insensiblement et s'évaporer à la chaleur de ses inspirations toujours nouvelles... tranchons le mot, M. Scribe n'est pas un collaborateur, c'est un magicien complaisant qui, tout aussitôt que vous vous livrez à lui, vous fait, du bout de sa plume, très lestement disparaître, et vous rappelle en un tour de main au partage d'une meilleure vie, la sienne. Vous jouissez de cette moitié d'existence triomphante, vous en savourez l'honneur et les profits, mais examinez-vous attentivement, en conscience, vous n'êtes plus *vous*, vous êtes *lui*. C'est le *moi qui n'est pas moi*, de Sosie. En résumé, sa supériorité, qu'il dissimule avec une délicatesse exquise, vous rend toujours son obligé, qui que vous soyez, et jamais il n'est le vôtre. »

PHILIPPE BUSONI.

(1) 3 volumes in-8°, à la librairie Hachette.

Gazette du palais.

En 1800, un prêtre, M. Coudrin, et une sainte femme,

Digitized by Google

Mme Aymer de la Chevalerie, réunissaient quelques personnes pieuses et formaient, avec elle, la congrégation de l'*Adoration perpétuelle des sacrés cœurs de Jésus et de Marie*. Les fondateurs s'étaient proposé de symboliser les quatre âges de la vie du Sauveur : son enfance par l'éducation des enfants, sa vie cachée par l'adoration perpétuelle de jour et de nuit du Saint-Sacrement; sa vie évangélique par des missions en France ou dans les pays lointains; sa vie crucifiée par des mortifications. L'abbé Coudrin fut le supérieur général des frères; Mme Aymer de la Chevalerie fut la supérieure générale des sœurs. —En 1804, la congrégation acheta une maison à Paris, rue de Picpus.

Tels furent les humbles commencements d'un institut qui a maintenant des établissements jusque dans le nouveau monde.

La congrégation de Picpus n'a pas d'existence légale, car elle n'a jamais été autorisée; mais elle est née depuis longtemps déjà à la vie judiciaire. Plaider n'est pas, à coup sûr, une des fins spirituelles qu'elle a en vue, mais c'est une nécessité qu'elle accepte avec beaucoup de résignation. Nous la trouvons aujourd'hui devant la première chambre de la Cour, luttant contre une demande en restitution de 1,200,000 fr. Le chiffre est passablement effrayant; eh bien! la communauté est émue, mais elle n'est pas épouvantée; elle courbe assez la tête pour prendre le maintien modeste qui sied aux vierges, mais elle a aussi toute la fermeté qui convient aux martyrs.

Le 2 août 1819, la congrégation comptait une sœur de plus, la sœur Esther. Celle qui allait s'appeler ainsi désormais devant Dieu s'était appelée dans le monde Mme de Guerry. Elle était la petite-fille du duc d'Avaray, et Louis XVI, avec les plus grands personnages de sa cour, avait signé au contrat de mariage de son père, le marquis de Grave. Pendant la révolution, sa famille avait émigré. Le marquis était tombé mortellement frappé à l'attaque de Quiberon. En 1803, Mlle de Grave avait épousé le marquis de Guerry, qui, en 1815, mourait à son tour les armes à la main en défendant la cause royaliste.

Ce fut seulement douze années après avoir prononcé ses vœux, quand son beau-père et sa belle-mère eurent cessé de vivre, que Mme de Guerry, libre d'obéir entièrement au désir de son cœur, se retira dans la maison de Picpus. La paix y régnait; la guerre allait bientôt y entrer.

Le P. Coudrin mourut, et Mgr Bonamie lui succéda en qualité de supérieur général des frères. D'abord évêque de Bagdad, puis évêque de Smyrne, enfin, archevêque de Chalcédoine, Mgr Bonamie songea à déployer dans ses nouvelles fonctions toute l'activité que ses dignités *in partibus* n'avaient que très-imparfaitement occupée. Il conçut le dessein de substituer le régime constitutionnel au gouvernement absolu que la communauté avait jusque-là subi sans se plaindre. Cette idée était bien naturelle : on était en 1837; Monseigneur voulut davantage encore. En avance de dix ans sur l'opinion d'alors, il rêva le suffrage universel,... à deux degrés il est vrai; mais c'était déjà beaucoup, et certes l'opposition n'en était pas là à la Chambre des députés. Le supérieur général se préoccupait aussi du bien-être matériel des frères et des sœurs; il ajoutait un plat au repas; il effaçait cette prescription de l'ancienne règle : *La nourriture grasse sera, comme celle en maigre, conforme à l'esprit de pauvreté*, et la remplaçait par celle-ci : *La nourriture grasse sera, comme celle en maigre, saine et suffisante*. Peut-être Monseigneur avait-il été tenté d'écrire saine et abondante; mais cela eût un peu senti la pension bourgeoise, et cette réflexion l'avait arrêté sans doute.

Le projet de règle modifié fut soumis aux maisons de la communauté. Neuf cents voix l'adoptèrent; une minorité de deux cent vingt-deux voix la repoussa. L'opposition venait des religieuses. N'est-il pas étrange que deux cent vingt-deux votantes aient préféré le suffrage restreint au suffrage universel offert, le gras « conforme à l'esprit de pauvreté, » au gras « suffisant? » Non vraiment, la servitude volontaire et la mortification ont des attraits que les personnes du monde ne s'imaginent point. Et puis, il faut dire que le projet donnait au supérieur général une autorité directe sur les sœurs. Elles lui juraient obéissance; il présidait à l'élection de la supérieure générale, approuvait la nomination des supérieures locales et pouvait les destituer après une visite. Que les gens qui veulent à toutes les actions humaines des motifs humains s'expliquent par là l'indifférence dans laquelle l'appât de la liberté et des droits électoraux laissa les religieuses de Picpus.

Mgr Bonamie partit pour Rome afin de soumettre à la sanction du souverain pontife la charte qu'il voulait promulguer. Grégoire XVI se montra extrêmement gracieux, joua agréablement sur le nom du prélat en l'appelant *buon amico*, et rendit un décret par lequel il refusait son approbation à toute innovation pour le présent.

Monseigneur ne perdit pas courage. Mais le décret pontifical avait rassuré les sœurs; elles étaient pleines d'énergie. La fermeté de Mme de Viart, la supérieure générale, à maintenir ses prérogatives était admirable, et son langage puisait dans les sentiments qui le dictaient une éloquence simple, forte et touchante à la fois. Un jour, combattant le projet d'exiger des novices une dot de 3,000 fr., elle écrit : « Le voilà donc arrivé le temps où, perdant la simplicité et « cette confiance en Dieu qu'avaient nos saints fondateurs « et leurs premiers enfants, nous n'allons plus admettre à « la vie religieuse que celles qui seront favorisées de la for« tune, et non les épouses pauvres de Jésus-Christ. Je ne « croyais pas voir de mon vivant ce triste temps, et qu'il « arrivât si tôt. » Une autre fois, elle déclare à Mgr de Chalcédoine qu'elle ne se laissera pas entraver dans les nominations qu'il lui appartient de faire : « Je ne puis agir, dit« elle, de manière que celles qui me succéderont aient à « me reprocher avec raison cette faiblesse. Je ferai donc « appel au saint-siége de cette opposition et de la privation « des sacrements dont vous me menacez, si vous me l'im« posez. » Ecoutons Mme de Viart encourageant, dans une autre lettre, un père de la Congrégation : « N'avez-vous « pas le droit de défendre ce que vous croyez plus vrai, sans « qu'on puisse vous taxer de rébellion? Si les supérieurs « cherchaient à vous humilier pour vous éprouver, comme « faisaient les anciens et bons religieux, il faudrait sans « doute se soumettre avec la grâce de Dieu. S'il était ques« tion encore de châtiments pour des fautes de conduite, « vraies ou calomnieuses même, on devrait, pour les pre« mières, les subir avec justice, en esprit de pénitence; « dans le second cas, par humilité et abnégation de soi« même. Mais il s'agit ici de causes justes et importantes à « défendre; il ne faut pas, dans ce cas, souffrir en silence « les mépris, les humiliations qui peuvent retomber sur les « causes qu'il faut, au contraire, défendre. Ce serait, je « crois, une vertu hors de saison. Il faut les soutenir avec « humilité, mais avec dignité, sans orgueil, mais sans fai« blesse, ce qui pourrait paraître pusillanimité. Ne retrouvez-vous point dans ces belles paroles l'écho vibrant du dix-septième siècle? La femme qui écrivait ces lignes n'était pas assurément une femme ordinaire, et l'on comprend aisément l'influence qu'elle exerçait sur ses religieuses.

Un évêque, de beaucoup d'esprit et de beaucoup de science, la soutenait de ses conseils; c'était Mgr de Chartres, commissaire du pape en cette affaire. Ce prélat avait pour Mme de Viart une estime singulière; il l'appelait une heroïne chrétienne, et l'appuyait auprès de la cour de Rome avec une chaleur extrême. Il est très-difficile de défendre ce qu'on croit être la bonne cause sans attaquer un peu ce qu'on pense être la mauvaise. Cela eût été absolument impossible à Mgr de Chartres; aussi ne ménageait-il pas les réformes proposées par son confrère d'Asie Mineure, et traitait-il parfois assez durement le confrère lui-même. Dans un accès d'humeur il écrivait : « Je suis persuadé que « M. Bonamie fera toutes les promesses qu'on voudra, et « que, soit illusion, soit défaut de bonne foi, il n'en tiendra « aucune. Il ira son train et se contentera de couvrir de « quelques vains palliatifs les mesures ennemies qu'il pren« dra à l'égard des sœurs que nous estimons. Je ne puis « plus rien dans cette affaire. J'ai envoyé, il y a trois mois, « mon rapport définitif. Rien ne m'autorise à croire qu'on « ait goûté ma conclusion, qui a été constamment la paro« die du mot de Caton : *Amoreatur dominus Bona« mie.* »

Mme de Viart mourut en 1850. Mme de Guerry, son amie, sa confidente, celle que l'on appelait la providence temporelle de la communauté, fut nommée supérieure générale; mais elle ne voulut point accepter ces fonctions. Le 5 août 1853, un décret du pape Pie IX sanctionna une partie des innovations conçues par Mgr de Chalcédoine. Le 19 décembre, Mme de Guerry sortit accompagnée de soixante autres sœurs de la maison de la rue de Picpus, et alla habiter avec elles la maison de la Trinité, qui était restée fidèle à l'ancienne règle. Une supérieure générale fut nommée et reçue par l'archevêque. L'*Union* et l'*Univers religieux* annoncèrent que la séparation était approuvée.

En 1856, un nouveau décret pontifical permit aux sœurs dissidentes de demeurer en communauté; mais à la condition de n'admettre aucun sujet au noviciat ou à la profession, et de ne former aucun établissement nouveau.

Nous avons raconté avec quelque détail ce qu'on pourrait appeler le procès spirituel. Ce débat, il nous semble, ne manque pas d'intérêt; nous ne pouvions d'ailleurs le passer sous silence, car le procès sur lequel la cour doit statuer en est sorti.

La séparation une fois accomplie, restait le règlement des intérêts temporels. Des propositions furent échangées, elles ne furent suivies d'aucun résultat. Mme de Guerry se décida alors à demander à la justice la restitution d'une somme de 1,200,000 francs à laquelle elle évalue ce qu'elle a versé dans la communauté depuis qu'elle y est entrée. Sa réclamation, fondée sur cette raison de droit, que la congrégation de Picpus, n'ayant jamais été autorisée, était incapable de recevoir, fut repoussée par le tribunal.

Me Emile Ollivier a reproduit devant la cour la thèse que les premiers juges ont refusé d'admettre. Nous ne savons quelle impression sa plaidoirie a faite sur les magistrats; mais elle a valu au jeune avocat, dans la salle des Pas-Perdus et ailleurs, des éloges qu'on est heureux de donner à une pensée toujours élevée, à une logique pressante, à une parole émue, qui, dans une cause pleine de périls, sait tout dire sans blesser aucune convenance. Me Ollivier s'est montré digne de lutter contre l'adversaire que lui oppose la congrégation de Picpus, et cet adversaire s'appelle Berryer.

Les débats ont mis au jour des faits regrettables. Nous n'hésitons pas à en parler parce qu'ils sont publics maintenant, et que d'ailleurs ils portent leur enseignement avec eux. « La fin justifie les moyens, » a toujours été une détestable maxime; le procès de Picpus montre jusqu'où elle peut égarer des esprits simples, honnêtes et pieux. Est-ce bien une religieuse qui a écrit les lignes suivantes : « Je « crois qu'il ne serait pas inutile, avant de faire faire des « procurations, de m'en dire un mot, car souvent c'est « des doubles frais et des ruses de la part des parents pour « nous mettre dans des mauvaises affaires... Il faut bien se « tenir en garde contre les réclamations et jérémiades des « parents... Vous ne pouvez vous faire une idée de tout ce « que les parents de sœur C... font pour s'assurer son hé« ritage... Il ne faut point écrire... afin qu'on ne puisse « produire aucun écrit relatif à cette affaire... Il faut éviter « de dire si nous sommes approuvées ou non. » Encore une fois, sont-ce là les préoccupations qui conviennent à une religieuse? Est-ce là le langage qu'elle doit tenir à sa supérieure? Et la supérieure devrait-elle l'entendre sans le blâmer?

C'est une des gloires du catholicisme d'avoir préparé des refuges à toutes les douleurs. Que les couvents ouvrent leurs cloîtres obscurs et silencieux à ceux qui sont fatigués du bruit et de l'éclat du monde, aux désespérés de la vie qui n'espèrent plus qu'en l'immortalité, aux âmes que l'amour humain a desséchées ou que le divin amour consume; qu'ils soient des asiles sacrés où l'on prie, où l'on pleure, où l'on médite sur les choses du ciel et non des écoles dangereuses où l'on apprenne à écrire des modèles de testaments inattaquables, à faire d'utiles réticences, à rédiger des contrats ambigus et des contre-lettres frauduleuses.

HENRYS.

La France illustrée.

(Sous ce titre : la *France illustrée*, nous publierons un tableau historique, descriptif et pittoresque dont les lecteurs de l'*Illustration* auront la primeur. Un de nos collaborateurs est chargé de recueillir, dans un voyage entrepris à nos frais, tout ce qui peut être le sujet d'un dessin intéressant et propre à faire connaître l'aspect des lieux et les monuments qui se rattachent à notre histoire. Avec les trésors dont notre collection s'est enrichie depuis quinze ans, nous espérons pouvoir composer un livre unique, et dont le prix sera accessible à toutes les fortunes.

En attendant l'annonce prochaine de cette publication, nous accueillerons avec intérêt et la plus vive reconnaissance tous les renseignements, avis ou conseils de nature à donner à notre œuvre, sous tous les rapports, la plus grande autorité qui se puisse souhaiter dans un inventaire destiné à devenir le point de départ des transformations dont on voit déjà les plus merveilleux effets.)

VAUCLUSE.

Le voyageur qui sort d'Avignon par le nord-est suit une route gaiement accidentée par des beautés naturelles d'une grâce ou d'un pittoresque infinis. Cette partie du Comtat est incomparablement la plus intéressante pour le touriste. Des sites délicieux, magnifiquement encadrés par les exubérantes productions de la nature méridionale et le charme des souvenirs historiques, impriment un attrait particulier à la belle et fertile vallée qu'arrosent la Sorgues et la Durance.

Au delà de Morières et de Chateauneuf, deux villages bien bâtis et assis dans une riante situation, la route conduit à la petite ville de Thor, qui offre à la curiosité de l'archéologue et aux études de l'artiste un monument précieux, Notre-Dame-du-Lac. Plus loin, les ruines du château de Touzon, célèbre dans les guerres de religion, inspirent des pensées graves et un sentiment pénible par les souvenirs qu'elles réveillent. Enfin, la petite ville de l'Isle, qui doit son nom à sa position au milieu des eaux de la Sorgues, s'étale au milieu des vergers et plaît par la simplicité de ses grâces rustiques.

Au-dessus de l'Isle, des aspects d'un caractère sévère succèdent aux peintures agrestes. Les montagnes se rapprochent et resserrent le paysage. L'aqueduc de Galas, le plus important ouvrage d'art du canal d'irrigation de Carpentras, traverse la vallée de l'Isle. Cette utile construction témoigne de la force de l'association, et mérite d'être proposée comme modèle à ceux de nos départements où les irrigations naturelles manquent au développement de l'agriculture (1).

Le canal de Carpentras prend son origine à la Durance, au pied du rocher de Mérindol. Il emprunte d'abord, sur une longueur de 18 kilomètres, le canal de Cabidan-Neuf, construit en 1780, aux frais des communes de Cavaillon et des Taillades; puis, sur une longueur de 6 kilomètres, le canal de l'Isle, construit en 1851, par une association de propriétaires. En quittant le canal de l'Isle, il traverse la route impériale n° 100 de Montpellier à Digne, longe les coteaux de la commune de Lagnes, et franchit le petit vallon de Saint-Nicolas, sur un pont-aqueduc de deux arches et de 11m,60 de hauteur. Bientôt après, il traverse la vallée de Vaucluse et la route de l'Isle, à la fontaine de ce nom, sur un pont-aqueduc de treize arches, qui porte le nom de pont-aqueduc de Galas. Cet ouvrage, le plus important du canal, comme nous l'avons dit, a 160 mètres de longueur, 24m,30 au-dessus des plus hautes eaux de la rivière de Vaucluse, et 5m,21 d'épaisseur entre les têtes. Il est formé de treize arches en plein cintre, de 9 mètres d'ouverture. Malgré la masse imposante qu'il présente, ce pont ne coûtera que 120,000 ou 130,000 fr. Placé à l'entrée du vallon de Vaucluse, dont il justifie tout à fait le nom (*Vallis Clausa*), le pont-aqueduc de Galas ajoute encore à l'agrément du site par son élégance. En quittant le vallon de Vaucluse, le canal de Carpentras se développe sur la pente des collines de Saumanes, l'Isle, Villeron et Pernes, dont il embrasse tous les replis, et vient traverser le boulevard de la ville de Pernes. Il passe ensuite le torrent de la Nesque, sur un pont-aqueduc à deux arches, et s'étend dans les plaines comprises entre Pernes et Carpentras.

Il se prolonge sous Carpentras au moyen d'un souterrain de 350 mètres de longueur, franchit le torrent du Lauson sur un aqueduc à deux ouvertures, et va se développer sur les coteaux de Carpentras, Loriol, Aubignan, Beaume de Venise, Vacqueyras et Surrians en traversant dans son parcours, au moyen de siphons en béton, la route de Carpentras à Orange et les torrents de Mèdes, Brégoux et Salettes; au moyen de ponts aqueducs, les torrents de Lauchun et Syrel. Enfin un souterrain de 1100 mètres de longueur conduit le canal à travers la montagne qui longe la rivière d'Ouvèze. Il devra passer plus tard cette rivière pour arroser la commune de Jonquières, et probablement les communes de Travaillans, Camaret et Orange. La dépense totale est évaluée à 2,400,000 francs.

Les travaux du canal principal sont très-avancés, les projets des autres parties sont dressés, et tout porte à croire que les évaluations des ingénieurs ne seront pas dépassées.

Le canal de Carpentras est construit par une association

(1) Les détails que nous publions ici ont été fournis par M. Cousin, conducteur des ponts et chaussées, chargé de la direction des travaux.

Digitized by Google

de propriétaires qui payent au prorata des terres qu'ils veulent arroser à raison de 375 francs par hectare une fois payés. Monsieur le ministre des travaux publics a bien voulu intervenir dans l'œuvre par une subvention de 200,000 francs. L'association est administrée par un syndicat formé de 11 membres, un pour chacune des communes intéressées. Les membres de ce syndicat sont pris parmi les plus forts imposés de l'association. M. Giraud, notaire à Pernes et membre du conseil général de Vaucluse (frère de l'ancien ministre de l'instruction publique) est le directeur de ce syndicat. Les travaux sont dirigés par MM. Perrier, ingénieur en chef de Vaucluse et contre-ingénieur ordinaire chargé du service spécial des irrigations du département. C'est aux soins et au zèle de ces deux ingénieurs, que l'on doit la constitution de l'association du canal de Carpentras et celle de l'association pour la construction du canal de l'Isle, qui fonctionne depuis 1852.

Au sortir de l'Isle, la route longe la Sorgues dont les eaux coulent avec un doux murmure sur un lit de cailloux. De belles plantes aquatiques croissent sur les

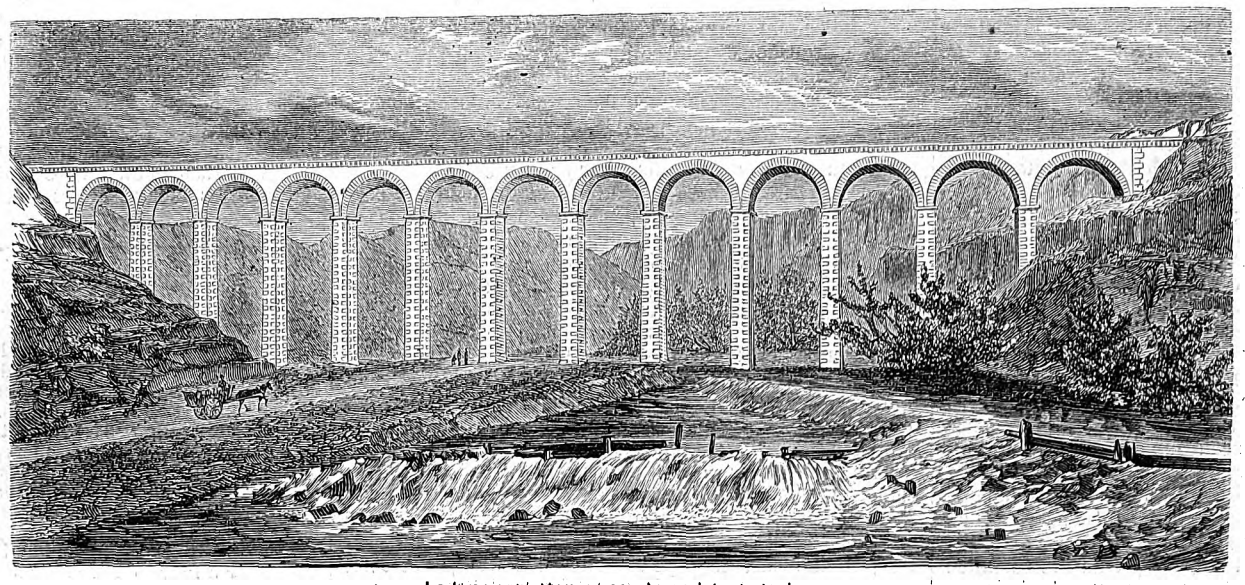

La France pittoresque. Aqueduc de Galas.

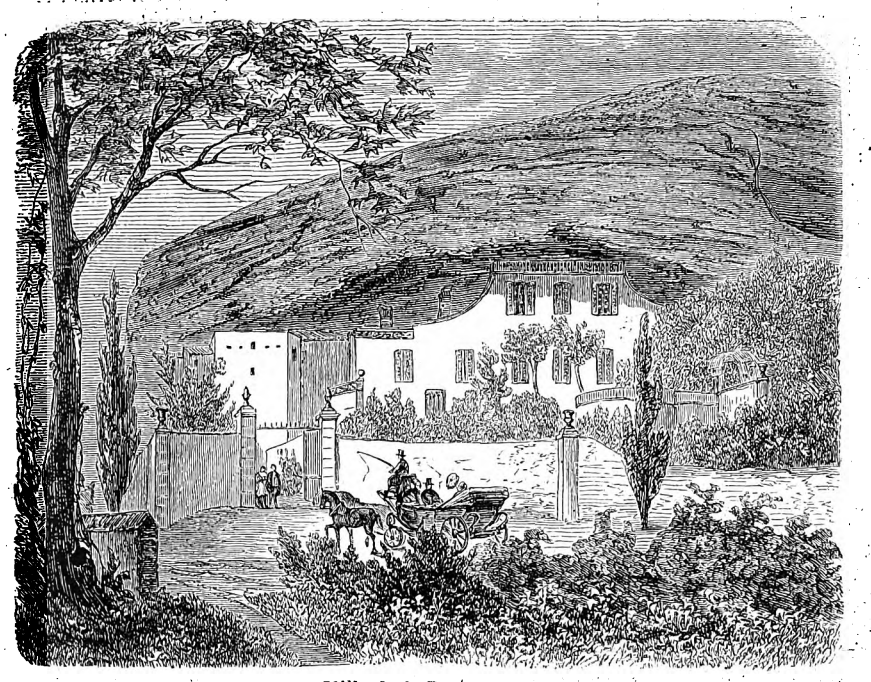

Villa de la Baume.

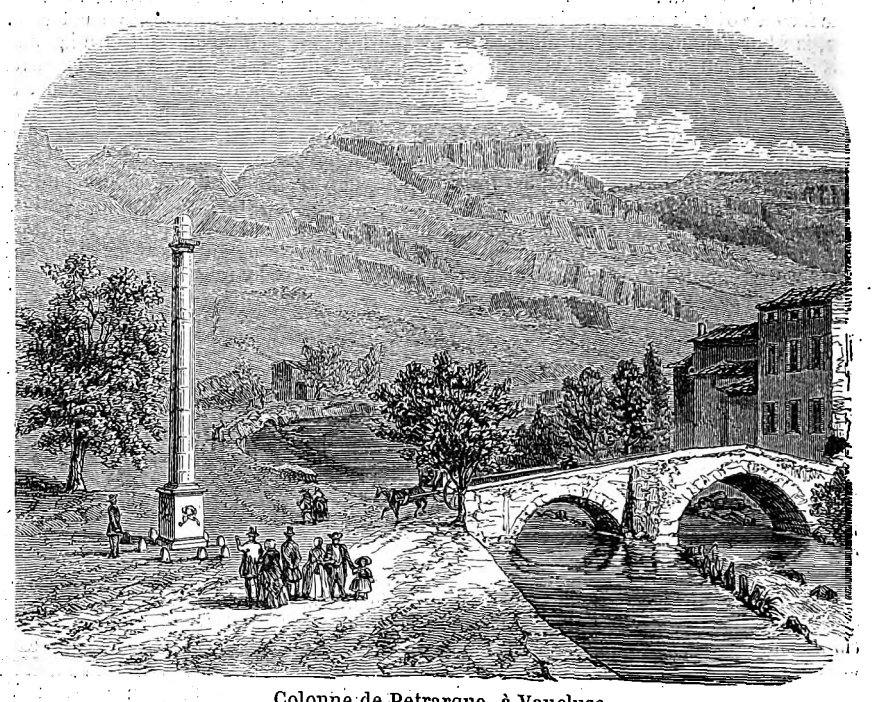

Colonne de Petrarque, à Vaucluse.

bords de la rivière. A une petite distance de l'aqueduc de Galas, on s'arrête avec plaisir devant la charmante villa de la Beaume, construite à moitié dans le rocher, et où l'art a fait concourir aux embellissements de ce délicieux ermitage les accidents d'une nature pittoresque.

On arrive à Vaucluse par une sorte de défilé. Les montagnes, qui vont se rapprochant vers le nord-ouest, s'élèvent comme une haute muraille à gauche du chemin et montrent leurs crêtes arides. L'effet de ces masses calcaires est imposant et morne ; il forme un contraste saisissant avec la Sorgues qui coule à droite, et dont les eaux transparentes et rapides rappellent le mouvement et la vie dans ces gorges profondes d'où la vie végétale même a presque complètement disparu.

Vaucluse est un village peu remarquable, situé au pied de la montagne de ce nom, sur la rive droite de la Sorgues. Il n'est pas possible de visiter ces lieux sans se souvenir des noms de Laure et de Pétrarque. Tout autre intérêt s'efface devant ces deux immortelles renommées. Une colonne commémorative avec cette inscription : « A Pétrarque, » rappelle tout d'abord en arrivant à Vaucluse l'illustre poëte qui a chanté avec tant de constance et d'une façon si peu discrète ses amours un peu mystiques avec la belle Laure. Pétrarque a eu le singulier bonheur de naître dans un temps où le langage de la passion n'avait pas de fadeurs. Beaucoup des *concetti* qui parlent ses sonnets seraient infailliblement renvoyés aujourd'hui au *Fidèle Berger*. Un point fort obscur de la biographie du poëte italien se rapporte à son état. On a quelques raisons de penser qu'il fut engagé dans l'ordre ecclésiastique ; mais, quoiqu'il fût chanoine et archidiacre, il paraît néanmoins qu'il n'avait pas reçu les saints ordres. Cette circonstance a suggéré aux commentateurs et aux scoliastes des doutes sur la personne de Laure. Les uns ont pensé que sous ce nom le poëte avait allégorisé la religion, la vertu, la philosophie ; d'autres, l'Italie dominée par la faction des Guelfes et des Gibelins. Toutes ces suppositions ne sont guère vraisemblables. Pétrarque eût été certainement moins embarrassé de ses *Rime*, qu'il appelait les bagatelles de sa jeunesse, si l'objet dont elles s'inspiraient eût été moins frivole que le sentiment de l'amour. Nous constatons avec étonnement que le poëte qui soupira si mollement ne sut pas trouver dans le tour particulier de son talent de mâles accents pour chanter la liberté romaine pour laquelle il se passionna à l'exemple de son ami Rienzi ; preuve évidente que la muse de Pétrarque ne fut en réalité qu'une rêveuse maladive, nourrie du bel esprit de son temps ; et, par ce motif, elle excella à bien rendre les sentiments vagues et les quintessences d'une passion extatique. — La colonne qui décore la place de Vaucluse avait été érigée primitivement à l'entrée de la grotte d'où s'échappent les eaux de la Sorgues. Plus tard, selon le vœu de la duchesse d'Angoulême, elle fut transportée à l'endroit où elle est aujourd'hui.

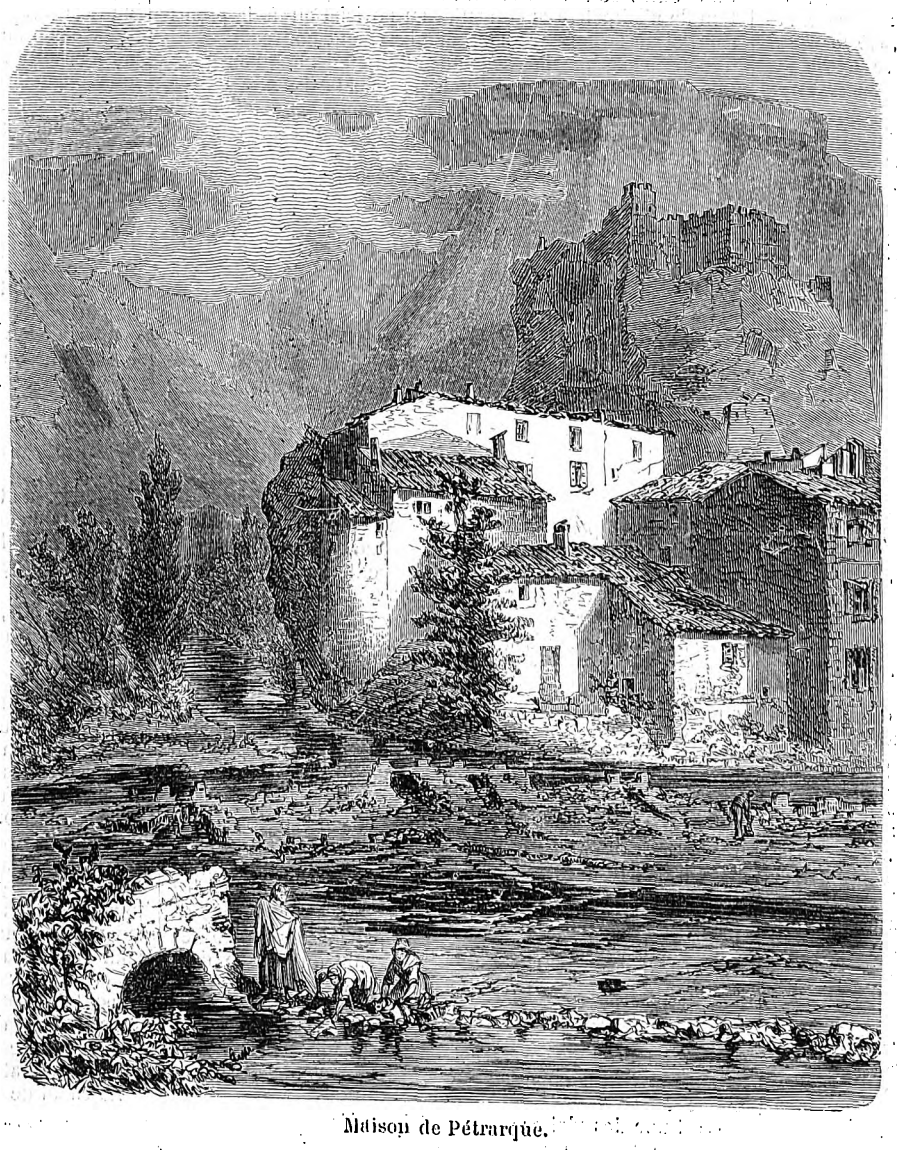

Maison de Pétrarque.

La mémoire des deux amants de Vaucluse est encore consacrée par un établissement, nous dirons presque par un monument d'un autre genre ; nous voulons parler de l'auberge de *Laure et Pétrarque*, que l'on trouve à Vaucluse. Cette touchante conservation est presque un acte de reconnaissance ; Pétrarque, qui a chanté tout ce que le vallon de Vaucluse renferme de remarquable, n'a pas omis les excellentes truites de la Sorgues, dont on aura un spécimen appétissant à l'auberge de Laure et Pétrarque.

Vaucluse a quelques antiquités d'un plus grand prix. La chapelle de Saint-Véran, que recommande une dévotion particulière des habitants, a été construite sur les débris d'un ancien temple romain que l'on croit avoir été dédié au Génie de la fontaine de Vaucluse. M. Tirpenne, auquel nous devons les dessins

Digitized by Google

Digitized by Google

cription qu'il a donné de ce manoir ne laisse aucun doute sur son identité. C'est donc improprement que ces ruines pittoresques ont reçu le nom de château de Pétrarque.

Pour se rendre à la maison de Pétrarque, on passe sous le rocher creusé par les Romains pour conduire les eaux à Arles, par un canal dont la principale rue de Vaucluse, aussi taillée dans le roc, était bâtit. On voit encore le vivier, le jardin qu'il cultivait, et dans ce jardin un laurier qui serait le dernier de la collection que le poëte avait formée de tous les lauriers connus à cette époque et qu'il aimait sans doute comme le symbole de son amour pour la belle Laure. C'est dans cette retraite, qu'il appelait son Parnasse transalpin, qu'il vint pleurer son amie et composer la dernière partie de son *Canzoniere*, monument immortel de ses longs regrets.

La fontaine est une des curiosités naturelles les plus surprenantes et les plus dignes d'admiration. Au fond de la gorge formée par la chaîne du Ventoux, au Lubaron, s'élève une roche verticale, à 654 mètres au-dessus du niveau de la mer. Une excavation profonde règne dans les entrailles de la montagne; c'est de cette chambre souterraine que s'échappe la Sorgues. La source s'élève à l'intérieur en une nappe tranquille. Quand les eaux sont basses, le niveau de la nappe est de 20 mètres au-dessous du bord du bassin de la source. On peut descendre alors jusqu'au niveau de l'eau. On n'a pas encore sondé la profondeur de cet abîme, qui s'alimente par des canaux invisibles. A l'équinoxe du printemps et après la fonte des neiges, la masse des eaux se soulève, bouillonne, se précipite au dehors en fureur, franchit impétueusement les digues qu'elle a amoncelées elle-même, et bondit en cascades dans le lit qu'elle s'est creusé.

Les croyances populaires, avivées par la grandeur de ce spectacle sublime, devaient peupler ces lieux des fantômes d'une imagination naïve; elles ont imaginé que la figure de Laure errait parmi ces belles scènes naturelles, languissamment appuyée au bras de son poëte, s'enivrant de son encens et de la douce musique de ses vers, puissance du génie, qui a fait revivre l'image de celle qui avait rempli sa vie des décevantes illusions d'un amour extatique !

FERRÉ.

Amour allemand.

(Suite. — Voir le précédent numéro.)

TROISIÈME SOUVENIR.

Les nuages au ciel de l'enfance ne sont pas de longue durée. Un peu de pluie de larmes, et ils ont disparu. De nouveau je retournai au château, et la princesse me tendit la main que je baisai, puis elle me conduisit auprès des jeunes princes et princesses avec lesquels je jouai comme si nous nous connaissions depuis six ans.

Que d'heures de bonheur! quand, en sortant de l'école (car j'allais déjà à l'école), il m'était permis de me rendre au château pour jouer avec les princes! Nous avions tout ce qu'un enfant peut désirer; des joujoux que ma mère me montrait quelquefois aux vitrines des boutiques, si chers, disait-elle, qu'avec l'argent qu'ils devaient coûter une famille eût pu vivre une semaine entière. Je les trouvais au château. La princesse m'autorisait même à les emporter pour les montrer à ma mère, souvent pour les garder. Il m'était permis de feuilleter, durant de longues heures, dans de beaux livres d'images que j'avais entrevus avec mon père chez les libraires de la ville. Tout ce qui appartenait aux jeunes princes m'appartenait, je le croyais du moins. Non-seulement je pouvais emporter ce qui me plaisait, mais le donner à d'autres enfants plus pauvres. Bref, j'étais un jeune communiste dans toute l'acception du mot.

La princesse portait autour du bras un serpent d'or qui se tortillait; on l'eût cru vivant. Un jour elle nous donna ce bijou pour nos jeux. En m'en allant je mis le serpent à mon bras, disant que j'allais effrayer ma mère. Chemin faisant, je rencontrai une pauvre femme curieuse, qui, après l'avoir regardé, s'écria: Avec cet or je délivrerais mon mari de la prison. Sans hésiter un instant, je lui laissai mon bracelet et me sauvai. Le lendemain, cette pauvre femme fut amenée au château sous l'accusation d'avoir volé le serpent d'or. J'accourus, plein d'indignation, m'écriant, avec un sang-froid imperturbable, que je lui en avais fait cadeau pour délivrer son mari de la prison. Je ne sais pas si on le lui laissa, mais je me rappelle que dès lors je montrais à la princesse tout ce que j'emportais de chez elle.

Je n'avais pas la moindre notion du *tien* et du *mien*, et il m'a fallu du temps pour arriver à cette distinction. La dernière fois où l'on se moqua de moi, ce fut à l'occasion de pommes. Je venais d'acheter à une pauvre marchande de fruits pour un demi-gros de pommes en lui donnant un gros. Ah! dit-elle, je n'ai point encore étrenné, mon enfant, et je ne puis pas vous rendre un demi-gros, car je n'en ai pas. Je ne savais pas tout d'abord comment résoudre ce problème; mais, me rappelant que je possédais encore un demi-gros, je le lui remis en m'écriant tout joyeux: Tenez, madame, voici de quoi me rendre! La pauvre femme, ne me comprenant pas, me rendit le gros et garda le demi-gros. Mon père en riait à se tenir les côtes.

Dans ce temps où j'allais presque tous les jours au château, soit pour jouer, soit pour prendre des leçons de français avec les jeunes princes, une figure de jeune fille se présente à ma mémoire. C'était la fille du prince, la comtesse Maria. Sa mère était morte peu de temps après l'avoir mise au monde, et le prince s'était remarié en secondes noces. Je ne saurais préciser le moment où elle m'apparut pour la première fois; sa figure émerge lentement des bords de ma mémoire, d'abord comme une ombre transparente qui gagne de plus en plus en expression, puis dans toute sa pâle beauté, comme la lune, dans une nuit orageuse, sortant de dessous un nuage, et le rejetant, en guise de voile, derrière la tête.

Elle était toujours souffrante et silencieuse. Je ne l'ai jamais vue autrement qu'étendue sur son lit de repos; deux porteurs posaient ce lit dans la chambre et revenaient le prendre quand elle se sentait fatiguée. Elle était toujours vêtue d'une robe blanche aux larges plis, les mains jointes l'une dans l'autre; sa figure était à la fois pâle, douce et expressive; ses yeux étaient profonds, impénétrables. Debout devant elle, absorbé dans des rêveries, je me demandai plus d'une fois si elle était bien aussi une étrangère. Parfois elle posait sa jolie petite main sur ma tête; alors je sentais quelque chose ruisseler dans tous mes membres; je ne pouvais ni la quitter, ni lui dire ce que je ressentais auprès d'elle, et je restais le regard fixé sur le sien. Elle parlait peu, mais de ses regards elle suivait nos jeux, et, si fort que fût le tapage que nous faisions, jamais elle ne se plaignit. Posant ses mains sur son front blanc et mat, elle fermait les yeux comme si elle dormait. Quand elle se trouvait mieux, elle se mettait sur son séant; ses joues se coloraient alors d'une légère teinte rosée, et elle nous racontait des histoires merveilleuses que nous écoutions avec une pieuse admiration. Quel âge avait-elle alors? Je ne saurais le dire. Elle était faible comme une enfant; mais, à la voir si silencieuse et si sensée, on sentait bien qu'elle n'était plus tout à fait une enfant. Quand on parlait d'elle, on adoucissait instinctivement sa voix. On l'appelait simplement l'*Ange*. Souvent, en la voyant étendue, sans remuer un membre, et songeant que jamais elle ne pourrait marcher, qu'elle était condamnée à passer sa vie sur un lit de repos, je me demandais pourquoi elle était née, pourquoi elle avait quitté le monde des anges qui la portaient sur le duvet de leurs ailes, comme j'en avais vu dans mes livres d'images. Dans ces moments, j'aurais voulu prendre pour moi la moitié de ses souffrances, afin de la soulager. Mais je ne pouvais pas lui dire ce que je pensais; je ne savais pas m'en rendre compte moi-même. Plus d'une fois j'avais eu envie de lui sauter au cou, mais j'avais peur de lui faire mal; puis, en la quittant, je priais pour elle, implorant Dieu pour la délivrer de ses douleurs.

Un jour, c'était une belle journée de printemps, on venait de la porter dans notre chambre. Elle était bien pâle, et ses yeux étaient plus profonds, plus transparents qu'à l'ordinaire. Après s'être mise sur son séant, elle dit: « C'est aujourd'hui l'anniversaire de ma naissance, et je viens de faire ma première communion; » puis, regardant son père avec un sourire mélancolique, elle ajouta: « Le bon Dieu m'appellera bientôt à lui, bien que je désire rester encore près de vous. Mais, comme je ne voudrais pas être oubliée de vous, je vous ai apporté à chacun une bague que vous porterez d'abord à l'index, puis, plus tard, au petit doigt; mais vous me promettrez de la porter pendant toute votre vie. »

A ces paroles, elle prit cinq bagues qu'elle portait à ses doigts, et, fermant les yeux, elle feignit un sourire pour cacher ses pleurs. Puis elle remit la première bague à son frère aîné qu'elle embrassa; elle donna la seconde et la troisième aux princesses, la quatrième au plus jeune prince, les embrassant tour à tour. J'étais là, debout, le regard fixé sur sa blanche main où se trouvait une cinquième bague. Elle se pencha en arrière, mon œil rencontra le sien. Elle me comprit, non pas que je tinsse à posséder la bague, mais l'idée d'être pour elle un étranger, de lui être moins cher que ses frères et sœurs, me navrait. Je sentis une douleur dans ma poitrine, comme si une veine s'était brisée, comme si l'on m'eût coupé un nerf. Je ne savais plus où tourner mes regards.

Alors, se redressant et posant sa main sur mon front, elle plongea son œil dans le mien, et je sentis que je n'avais pas une pensée qu'elle ne devinât. Elle retira lentement la bague de son doigt, me la remit, et me dit: « J'eusse désiré emporter celle-ci avec moi, mais il vaut mieux que tu la portes et que tu penses à moi quand je ne serai plus de ce monde. Lis les mots qui y sont gravés : COMME DIEU VEUT. Tu as un cœur à la fois doux et sauvage. Puisse l'avenir t'apprendre à le dompter sans l'endurcir. » A ces paroles, elle me donna un baiser comme à ses frères.

Ce qui se passa en moi, il m'est impossible de me le rappeler. J'étais déjà un grand garçon, et la douce beauté de l'*Ange* souffrant n'était pas sans charmes pour mon cœur. Je l'aimais autant qu'un enfant de mon âge pouvait aimer. Bien peu d'adolescents conservent cet amour pur, vrai, intime, qui distingue cet âge d'éclosion et d'aspiration. Je croyais qu'elle appartenait à la classe d'étrangers à laquelle il est défendu de dire qu'on les aime. Je ne compris pas tout de suite les paroles sérieuses qu'elle venait de m'adresser, mais je sentis que mon âme touchait la sienne et que les deux n'en faisaient qu'une. Toute amertume avait disparu de mon cœur; je ne me sentais plus seul, étranger, exclu, mais avec elle, à côté d'elle, en elle.

Alors, voyant qu'elle me faisait un sacrifice en me donnant la bague qu'elle désirait emporter dans la tombe, je lui dis : « Garde-la, car ce qui est à moi est à toi, et ce qui est à toi est à moi. » Elle jeta sur moi un long regard d'étonnement et de tendresse, puis, remettant la bague à son doigt, elle me donna un second baiser sur le front et me dit de sa voix la plus douce :

« Tu ne sais pas ce que tu dis, apprends à te comprendre : tu seras heureux, et tu feras le bonheur de tous ceux que tu aimeras. »

QUATRIÈME SOUVENIR.

Toute vie a ses années durant lesquelles on avance comme sur une allée poudreuse, sans savoir d'où l'on est, et dont il ne reste dans le souvenir que le triste sentiment qu'on a vieilli. Tant que le fleuve de la vie roule sans obstacles; celles-là change d'aspect, il reste le même; le paysage seul aux bords; mais soudain on arrive aux rochons de la mer se gravent dans la mémoire. Nous entendre encore le bruissement et les bourdonnements des premières cascades de la vie. Nous sentons même que la force qui vivre qui reste en nous y a sa source.

La vie du collége était passée, de même l'ivresse des premières années de la vie universitaire. Maints beaux rêves avaient disparu. Une seule chose m'était restée, la foi en Dieu et aux hommes. La vie était autre que mon cerveau d'enfant se l'était imaginée; en revanche, tout avait revêtu une haute consécration, car ce fut précisément l'incompréhensible de la vie qui fortifia en moi la croyance d'un Dieu présent sur la terre.

Je revis ma ville natale pendant les vacances d'été. Quelle joie que le revoir! Personne encore n'a su l'expliquer. Se revoir, se retrouver, se ressouvenir, voilà le secret de toute joie, de toute jouissance! Ce que l'on entend, l'on voit, l'on goûte pour la première fois peut être beau, grand, agréable, mais le nouveau nous surprend trop; l'effort que l'on fait pour jouir est plus grand que le plaisir. Mais, entendre après des années un vieil air de musique dont on croit avoir oublié toutes les notes, et le saluer comme une vieille connaissance, se retrouver après une longue absence devant la madone de San Sisto, dans la galerie de Dresde, respirer le parfum d'une fleur qu'on a aimée, dîner d'un plat qu'on n'a pas mangé depuis la sortie de la pension, voilà de véritables joies! On ne sait si l'on se réjouit de la sensation présente ou du souvenir passé. Qu'on revienne après des années dans sa ville natale; l'âme, à son insu, nage dans une mer de souvenirs. L'horloge de la tour sonne l'heure pour se rendre à l'école. On frissonne de peur d'être en retard, puis l'on se réjouit en se disant : mais je ne vais plus à l'école! Un chien passe, jadis il nous faisait peur. Voilà encore la vieille marchande de fruits dont les pommes nous ont tant de fois tenté; aujourd'hui encore, ces pommes, quoique couvertes de poussière, nous paraissent les meilleures du monde. Là, une maison a été démolie, une autre a été élevée à la place. Ici se trouve la demeure de notre vieux maître de musique; il est mort. Que de belles soirées d'été nous avons passées sous ses fenêtres, en l'écoutant, improvisant sur son instrument. Dans ce petit passage est le berceau (il me paraissait plus grand), sous lequel j'ai rencontré la jolie fille de mon voisin. Dans ce temps, je serais mort plutôt que d'oser l'aborder; pourtant dans nos classes nous parlions souvent d'elle, nous l'appelions *la jolie blonde*. Quand je l'apercevais de loin dans la rue, j'étais si heureux que j'oubliais de la suivre. Ce fut dans ce passage, qui conduit au cimetière, que je la rencontrai un soir, nez à nez. Je rougis jusqu'aux oreilles, mais elle prit mon bras et me dit : « Vous me reconduirez chez moi, je vous le permets. » Ce fut [illegible]. Pendant le trajet nous n'échangeâmes pas une parole, mais j'étais si heureux, qu'à l'heure qu'il est, après de longues années, je ne me figure pas de plus grande félicité que de me promener silencieusement au crépuscule à côté de *la jolie blonde*.

Ainsi d'un souvenir en jaillit un autre, jusqu'à ce que les vagues se joignent par dessus notre tête et qu'un long soupir, échappé à notre poitrine, nous rappelle qu'à force de penser, nous avons oublié de respirer. Puis tout ce monde de rêves disparaît comme des ombres ressuscitées, au premier chant du coq.

En passant devant le château, ses tilleuls, ses tours et ses factionnaires à cheval, les vieux souvenirs me remuaient l'âme. Que de changements, mon Dieu! La princesse était morte, le prince avait abdiqué et s'était retiré en Italie. Le jeune prince, mon compagnon de jeux, lui avait succédé. Il était entouré d'officiers et de gentilshommes, et ne voyait plus ses camarades de jeunesse. Moi, à mon tour, je ne tenais pas à le revoir; mes principes politiques, que j'avais puisés à l'Université, ne devaient pas lui plaire. Et pourtant, dans ce château, vivait un être dont je prononçais le nom presque tous les jours, et dont la figure ne s'était jamais effacée de ma mémoire. Depuis bien longtemps je n'étais plus habitué à la pensée que je ne la reverrais jamais, je ne croyais même plus à la réalité de cette vie, je ne croyais même plus à la réalité de son existence. Elle était devenue mon ange gardien, un serviteur, auquel j'adressais la parole quand je me sentais seul, sans savoir comment cela s'était fait, car je la connaissais à peine. De même que l'imagination se taille des images dans les nuages, de même mon esprit avait évoqué cette apparition aérienne au ciel de mon enfance, et s'était créé un portrait de fantaisie.

Toutes mes pensées n'étaient en réalité qu'un long dialogue avec elle. Tout ce qui en moi était bien, toutes mes aspirations, toutes mes croyances, tout mon meilleur *moi* enfin, lui appartenait, émanait d'elle, — mon ange gardien.

A peine de retour à la maison paternelle, je reçus, un matin, le billet suivant, écrit en anglais :

« Cher ami,

J'apprends que vous êtes ici pour peu de temps. Nous ne nous sommes pas vus depuis bien des années, et si cela vous est agréable, je serai charmée de revoir un vieil ami. Vous me trouverez seule dans le chalet suisse cette après-dînée.

« Votre sincère, MARIA. »

Je répondis également en anglais que j'irais lui présenter mes hommages.

Le cottage suisse formait une aile du château, au bout du jardin, où l'on pouvait pénétrer sans passer par la cour. Il était cinq heures quand je m'en approchai. Combattant mes sentiments, je me préparais à une conversation de convention. Je cherchais à me convaincre que mon bon ange, ma propre création, n'avait rien de commun avec cette grande dame. Et pourtant j'étais inquiet, mon cœur rougissait de timidité. Enfin, prenant mon courage à deux mains, je frappai à la porte qui était entre-baillée: une dame, que je n'avais jamais vue, me dit en anglais que la comtesse allait venir, puis elle me laissa seul.

Digitized by Google

Les parois de la chambre étaient lambrissées de bois de chêne et tapissées de feuilles de lierre entrelacées. Tables et chaises en chêne sculpté, le parquet en bois de liége.

Je trouvai là des objets qui dataient du temps de nos joyeux ébats; mais ce qui me surprit, ce fut de retrouver les mêmes gravures que je possédais à l'Université; les portraits de Beethoven, de Hændel et de Mendelsohn; dans un coin, la Vénus de Milo, que j'ai toujours considérée comme la plus belle statue de l'antiquité; puis, épars sur la table, Dante, Shakspeare, les poésies de Rukert, Tennyson, Burns, et le *Past and present* de Carlyle, tous des livres qui se trouvaient dans mon cabinet d'étude, et que je tenais naguère entre les mains. Tout cela me donnait à penser, lorsque les mêmes porteurs que j'avais vus tant de fois entrèrent, et posèrent à terre la chaise longue sur laquelle reposait la comtesse.

Quelle apparition! Elle resta silencieuse et calme jusqu'à ce que les porteurs eussent disparu; puis tournant ses yeux, toujours aussi profonds, vers moi, et souriant de toute sa figure, elle me dit : — Nous sommes de vieux amis; je crois que nous ne sommes pas changés. Je ne saurais vous parler sans vous tutoyer; si je ne puis vous dire *toi*, je serai forcée de parler anglais. *Do you unterstand me?*

Je n'étais pas préparé à un tel accueil. Evidemment il n'y avait là ni masque ni convention. C'était une âme qui aspirait vers une autre âme; c'était le salut de deux amis qui se reconnaissent au regard. Je saisis la main qu'elle me tendit, et lui dis : — Quand on parle aux anges, on ne dit pas *vous*.

Et pourtant quelle force dans les conventions sociales de la vie, et qu'il est difficile de parler la langue de la nature! La conversation s'arrêta un instant, et nous sentîmes tous deux l'embarras du moment. Enfin, interrompant le silence : — Les hommes, dis-je, sont habitués, dès leur jeunesse, à vivre dans une cage. Même dans l'air libre, ils n'osent pas déployer leurs ailes, et craignent de se heurter au moindre essor.

— C'est vrai, répondit-elle, et il est bon qu'il en soit ainsi. On désire bien quelquefois vivre comme les oiseaux dans le bois, qui, perchés sur les branches des arbres, chantent en chœur sans aucune répétition et sans être présentés l'un à l'autre. Mais, mon ami, parmi les oiseaux, il est aussi des hiboux et des moineaux, et il est heureux dans la vie de pouvoir passer devant eux comme si on ne les connaissait pas. Il en est de la vie comme de la poésie. Semblable au poëte, qui dit le vrai et le beau dans une forme donnée, restreinte, l'homme doit conserver la liberté de la pensée et des sentiments, malgré les entraves de la société. Moi, poursuivit-elle avec un sourire douloureux, j'ai un privilége; je suis paralysée. Que de fois j'ai plaint les jeunes gens et les jeunes filles qui ne peuvent se lier d'amitié sans que leurs parents ou eux-mêmes pensent à l'amour! Ils y perdent beaucoup. Les jeunes filles ne connaissent pas ce qui sommeille dans leur âme, et que l'initiative d'un noble ami pourrait éveiller. Les jeunes gens gagneraient plus d'une vertu chevaleresque, si les femmes pouvaient être les spectatrices des combats intérieurs de leur esprit. Hélas! cela ne se peut pas; car l'amour, ou ce que l'on appelle ainsi, s'en mêle. Les battements rapides du cœur, les vagues orageuses de l'espoir, la joie de regarder une belle figure, la douce sensibilité, peut-être aussi le calcul égoïste, bref, tout ce qui trouble ce calme de l'âme qui, seul, représente l'amour pur et humain. Puis, s'interrompant subitement et changeant de traits, elle ajouta : J'ai trop causé aujourd'hui; mon médecin me défend de parler. Je voudrais entendre une romance de Mendelsohn, le *duo*. Mon jeune ami savait jouer cela en perfection, n'est-ce pas?

Dans le moment où elle cessa de parler, elle joignit ses mains, et à son petit doigt j'aperçus la bague qu'elle m'avait donnée, et que je lui avais rendue. Tant de pensées agitaient mon âme que je ne trouvai pas une réponse, et m'approchant du piano, je jouai le duo.

Après l'avoir joué, je la regardai et lui dis : — Que de choses on peut se dire sans parler!...

— C'est vrai, dit-elle, j'ai tout compris. C'est assez pour aujourd'hui, car je deviens plus faible tous les jours. Une pauvre solitaire malade a droit à l'indulgence. A demain soir, à la même heure!

Je saisis sa main pour la baiser; mais, serrant la mienne, elle me retint d'un regard, et me dit : *C'est bien comme cela*, Good bye!

Traduit de l'allemand par ALEXANDRE WEILL.

Astronomie.

Le SOLEIL passe du signe du Verseau dans celui des Poissons. Sa déclinaison, le 1er, est de 17° 5′ sud; le 15, elle est de 12° 39′ sud; et, le 28, elle est de 7° 57′ sud. Le 16, il se lève, à Paris, par 20° d'amplitude sud.

La LUNE se lève, le 1er, à 9 h. 1 m. du soir, et se trouve dans la constellation du Lion; le 2, elle passe dans celle de la Vierge; le 5 et le 6, dans la Balance, dans le Scorpion le 7, dans Ophiuchus le 8, dans le Sagittaire le 9 et le 10, dans le Capricorne le 12 et le 13, dans le Verseau le 14, dans les Poissons le 15, dans la Baleine le 16, dans les Poissons le 17 et le 18, dans le Bélier le 19, dans le Taureau et près des Pléiades le 20 et le 21, sur les limites du Taureau et du Cocher le 22, dans les Gémaux le 23 et le 24, dans le Cancer le 25 et le 26, et, enfin, dans le Lion le 27 et le 28.

Elle est à son apogée ou à sa plus grande distance de la Terre le 7, et en périgée ou à sa plus petite distance de la Terre le 22.

La LUNE est près de la Terre, le 5, à 7 h. 47 m. du soir; près de Mercure, le 11, à 11 h. 47 m.; près de Vénus, le 13, à 2 h. 2 m. soir; près de Jupiter, le 19, à 2 h. soir; près d'Uranus, le 20, à 3 h. 42 m.; près de Saturne, le 24, à 11 h. 54 m. matin; le 27, elle est éclipsée à 7 h. 56 m. pour Paris. Nous donnerons, dans le numéro qui précédera l'éclipse, l'explication et la vue de de ce phénomène.

MERCURE se lève, le 2 février, à 1 h. 24 m. avant le soleil; le 8, il est à sa plus grande *élongation*, c'est-à-dire à sa plus grande distance angulaire du soleil, vu de la terre; il se lève à 7 h. 14 m. avant le soleil, et, le 26, il le précède de 31 m. Il passe à son nœud descendant le 11, à 3 h. Il est près de la lune le 11, à 11 h. du soir (invisible pour Paris); le 21, à 7 h. du soir, il est en *aphélion* ou à sa plus grande distance du soleil, qui est de 64 millions de kilomètres et à 176 millions de kilomètres de la terre.

VÉNUS se lève, le 5 février, 7 m. avant le soleil; le 17, 2 m. avant lui, elle est donc invisible. Le 28, elle est en conjonction avec le soleil, c'est-à-dire qu'elle est sur la même ligne qui joint la terre au soleil, et, de l'autre côté du soleil, elle est à peu près à sa plus grande distance de la terre, qui est de 260 millions de kilomètres, ce qui est équivalent à la distance de la terre au soleil, plus celle de Vénus au soleil.

MARS se lève, le 5, à 0 h. 54 m. Il passe au méridien à 5 h. 46 m. matin; il est visible pendant tout le mois vers l'est, dans la constellation de la Balance. Il est à 6° nord de la lune, le 5, à 7 h. 47 m. soir. Visible dans cette position en Sibérie et aux Indes orientales (fig. 3).

SATURNE, favorablement situé pour l'observation, passe au méridien, le 9, à 10 h. 20 m. soir, et laisse voir, pendant les belles soirées de ce mois, ses anneaux, ses bandes et ses satellites.

URANUS est visible le soir; il passe au méridien à 6 h. au commencement du mois. Stationnaire le 1er, il est à 5° sud de la lune, le 20, à 3 h. 42 m. soir (fig. 8).

NEPTUNE est dans la constellation des Poissons. Il passe au méridien le 5, à 2 h. 18 m., et, le 25, à 1 h. 2 m.

JUPITER est encore visible le soir après le coucher du soleil. Le 1er, il passe au méridien à 5 h. 36 m. soir, et, le 25, il se couche à 11 h. 26 m. Il se trouve à 5° sud de la lune, le 19, à 2 h. 13 m. (fig. 7).

	ÉMERSION du 1er satell.		ÉMERSION du 2e satellite		IMMERSION du 3e satellite		4e SATELLITE.
	h. m. s.		h. m. s.		h. m. s.		
FÉVR. 7	* 8 29 36	24	* 7 49 17	17	* 9 25 54		Il n'y aura pas d'éclipse du 4e cette année.
14	* 10 25 35						
23	* 6 50 33						

FÉVRIER 1858. — CONFIGURATION DES SATELLITES DE JUPITER, à 8 heures T. M. de Paris.

1	.3	1.2.	⊖		4.	8	4.	.3	1.2.⊖			15	2○	3.	1.	⊖		.4	22	1○		3.	4.⊖	2.	
2		.2.3	⊖	1.	4.	9	.4		:2 :3	⊖	.1	16		.3	.2	⊖	.1	.4	23	4.		.3.2⊖		.1	
3		.1	⊖	.3	.2 4.	10	.4	.1	⊖		.3 .2	17		1.		⊖	.3	.2 4.	24	●3	4.		1.⊖		.2
4			⊖	4.	2. 1. .3	11		.4	⊖	2. 1.	.3	18				⊖	1.	2. .3 4.	25	.4			⊖	.1 2.	.3
5		2.4.	.1⊖		3.	12		2.	.4.1⊖		3.	19		2.	.1	⊖	3.	4.	26	.4		2. .1	⊖	3.	
6	1○	4.		.2⊖	3.	13			.2	⊖	1. 3. .4	20			.2	⊖	1.	3. 4.	27	.4		.2	⊖	1.	3.
7	4.	3.	⊖	.1	2.	14	●1	3.	⊖	2.	.4	21	4○	3.	.1⊖		.2		28		.4	3..1⊖		.2	

ATMOSPHÈRE. — La plus grande hauteur, au-dessus des mers, à laquelle l'homme se soit jamais élevé est de 7,600 mètres. Ce voyage fut exécuté par MM. Gay-Lussac et Biot. Pour apprécier la hauteur de leur ascension, les deux savants se servirent d'un instrument bien connu, le baromètre, dont on connaît la sensibilité pour mesurer la diminution de la quantité d'air contenu dans un espace déterminé. L'expérience prouve qu'à une hauteur de 300 mètres, on a au-dessous de soi environ la trentième partie de toute la masse atmosphérique; qu'à 3,200 mètres, hauteur un peu moindre que celle de l'Etna, on a le tiers de la masse d'air au-dessous des pieds; qu'enfin, vers 3,600 mètres, qui est à peu près la hauteur de Catopaxi (Amérique du Sud), on atteint la moitié en poids de l'air qui recouvre la terre. L'air se comprimant et diminuant de volume sous le rapport de la pression qu'il supporte, il est aisé de comprendre que si nous nous élevons continuellement sur les montagnes, la quantité d'air qui passera sous nos pieds

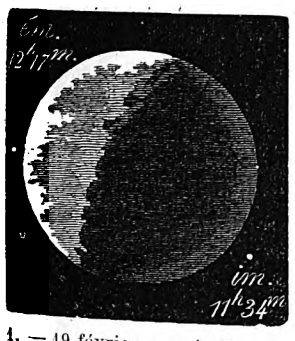

1. — 19 février, occultation de 48 g. Bélier 4, 5.

2. — 20 février, occultation de 16 g. Pléiades 5e.

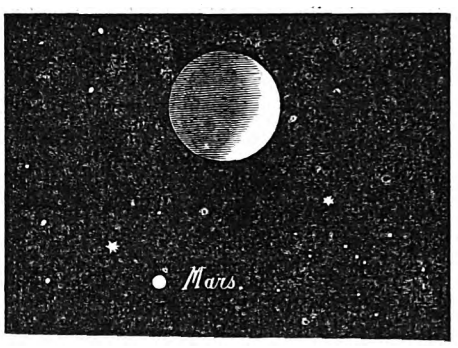

3. — 5 février, 17 h. 47 m., conjonction de Mars avec la Lune, 6° 16′ N.

4. — 20 février, occultation de 19 e. Pléiades 4, 5.

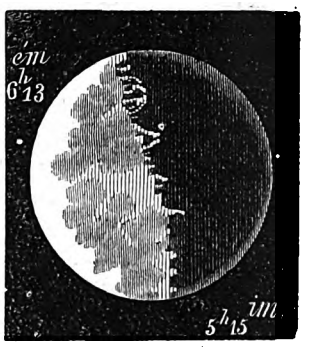

5. — 20 février, occultation de 20 e. Pléiades 4, 5.

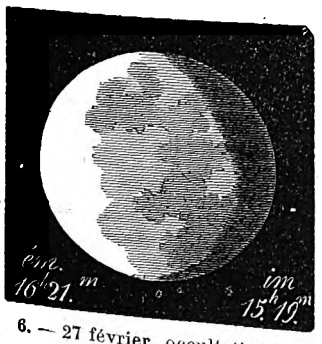

6. — 27 février, occultation de 59 c. Lion 5e.

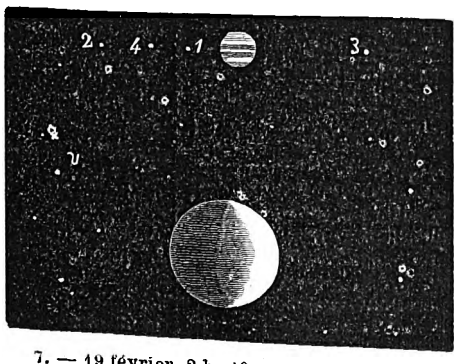

7. — 19 février, 2 h. 13 m., conjonction de Jupiter avec la Lune, 5° 28′ S.

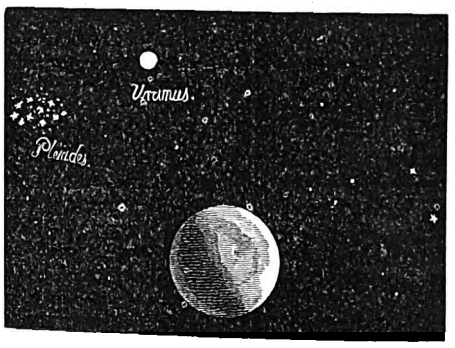

8. — 20 février, 3 h. 42 m., conjonction d'Uranus avec la Lune, 5° 16′ S.

9. — 23 février, occultation de 47 Gémeaux 6.

Digitized by Google

ira en diminuant rapidement, et d'autant plus que la hauteur absolue sera grande. La densité de l'air, à la hauteur des nuages (1600 mètres), est d'environ la huitième partie de sa densité au niveau des mers. L'atmosphère, avec ses nuages, forme donc une couche d'une épaisseur uniforme qui enveloppe le globe terrestre.

RÉFRACTION. — L'air, comme tous les milieux transparents, possède la propriété de réfracter les rayons de lumière, c'est-à-dire de les détourner de leur chemin rectiligne. Cette propriété de l'air nous fait voir les objets situés dans une direction oblique par rapport à l'atmosphère, dans une position toute autre que si l'atmosphère n'existait pas. Il y a donc erreur dans la vraie position de ces objets. Il est indispensable de connaître le sens et la valeur de ce déplacement. A cet effet on a dressé des tables de réfractions, et c'est un des éléments les plus indispensables pour l'observation.

(Tiré de l'*Almanach de l'Illustration.*)

Tempête dans la rade de Bone, le 12 janvier 1858.

La rade de Bone a toujours été un épouvantail pour nos marins et pour nos assureurs maritimes; il n'est pas d'années où, dans cette saison, on n'ait à signaler des naufrages plus ou moins considérables. Cette année n'a pas fait exception à la règle générale. Voici ce que rapporte une correspondance particulière du 12 janvier :

« Notre rade a reçu cette nuit la visite périodique que la tempête lui fait au moins une fois par an, et sept navires broyés contre nos côtes témoignent une fois de plus de l'urgence et de l'indispensable nécessité de la création du port que réclament depuis si longtemps la sûreté des nombreux équipages qui fréquentent nos parages et les intérêts du commerce qui prend chaque jour de plus grandes proportions.

« Pendant toute l'après-midi, la mer battit de ses flots furieux les navires qui se roidissaient sur leurs amarres, et une grande partie de la population, avide d'émouvants spectacles, a pu assister à cette lutte gigantesque de laquelle les éléments devaient nécessairement sortir victorieux.

« A la tombée du jour, les nuages chargés de grains, la mer grossissant de plus en plus et le vent redoublant d'intensité, ne laissaient aucun espoir sur le sort des bâtiments livrés à la merci de la tourmente, et, en effet, le lendemain matin nos plages, jonchées de débris, nous apprenaient la grandeur du désastre qu'une nuit affreuse avait dérobé aux yeux de tous. Cinq navires ne présentaient plus que d'informes épaves; ils avaient péri au Casarin, après avoir rompu leurs amarres.

« Voici les noms des navires naufragés :

« Vapeur, *Glaneuse*, capitaine Guiol, du port de Cette, chargé de vieux matériaux, etc.;

« Brick-goëlette français *Jason*, capitaine Fouque, du port de la Seyne, chargé de 120 tonneaux de minerai pour Bastia;

« Brick toscan *Amicizia*, capitaine Depalma, charbon de bois, eaux-de-vie, etc.;

« Brick français *Quatre-Frères*, capitaine Hermette, du port de Cette;

« Brick français *Bonne-Désirée*, capitaine Audibert, du port de Brest;

« Brick français *Nicolas*, capitaine Combes, du port d'Agde;

« Brick français *Trois-Sœurs*, capitaine Hiblot, du port de Marseille. »

Étude.

PAR HERR HORWITZ.

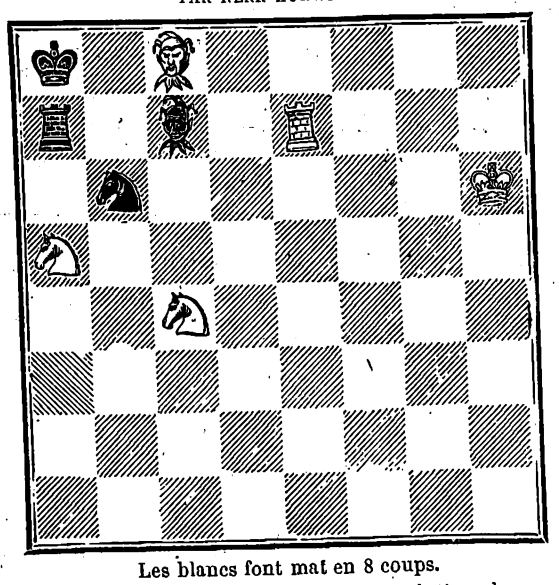

Les blancs font mat en 8 coups.

∴ Le prochain numéro contiendra la solution des problèmes précédents.

L'abondance des matières nous a forcé d'ajourner au prochain numéro la *Chronique musicale*, dont le sujet principal est le compte rendu d'un nouvel opéra-comique, *les Désespérés*, musique de M. Bazin, représenté il y a huit jours.

Collection de l'Illustration.

L'*Illustration*, qui a paru au commencement de 1843, se compose, à la fin de 1857, de trente volumes à raison de deux volumes par année.

Chaque volume étant au prix de 18 francs, la collection coûte 540 francs.

Il n'en reste qu'un petit nombre d'exemplaires.

On en propose la vente avec de *grandes facilités de payement*.

Par exemple, dix-huit mois de terme, moyennant *trente francs* par mois.

L'*Illustration* sera l'histoire complète racontée et figurée de son temps. On ne doute pas que sa collection ne devienne, à ce titre, un monument qui manque aux époques précédentes et qui serait aujourd'hui d'une valeur inestimable.

TABLEAU ORIGINAL DE GUIDO RENI. Dans la ville de Plaisance, duché de Parme, rue Guasto, n° 83, est à vendre un tableau original de *Guido Reni*, représentant un Christ. Hauteur, 2m,70; largeur, 1m,65. Tableau magnifique.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'homme sortant d'une grande maladie, n'est pas si gras qu'auparavant.

Rébus.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56

PAULIN.

Digitized by Google

L'ILLUSTRATION,

13 FÉVRIER 1858.

JOURNAL UNIVERSEL.

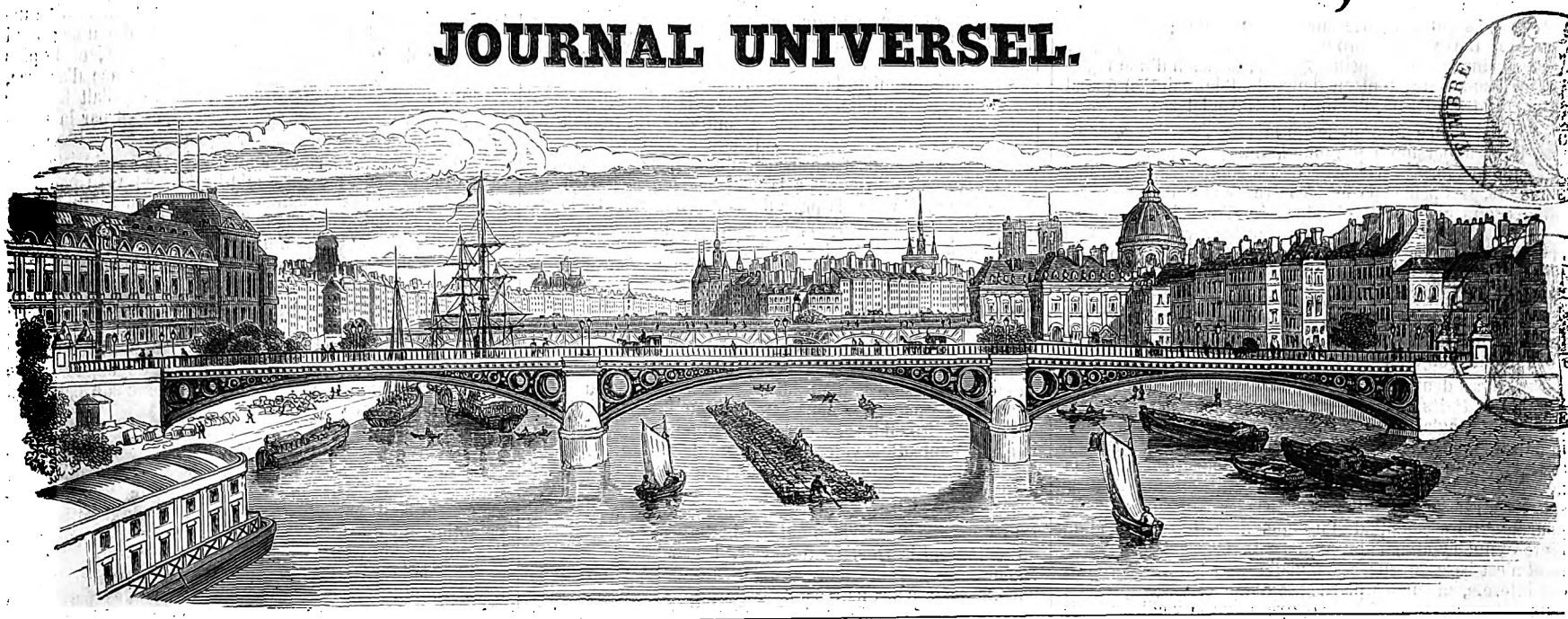

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS :
8 mois, 9 fr.; 6 mois, 18 fr.; un an, 36 fr.; le numéro, 75 c.; la collection mensuelle, 3 fr.; le volume semestriel, 18 fr.

N° 781. — VOL. XXXI. — BUREAUX : RUE RICHELIEU, 60.

Vu les traités internationaux, les éditeurs se réservent le droit de reproduction et de traduction à l'étranger.

ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Par an, 36 fr.; plus les droits de poste, qui varient de 5 f. 20 à 22 f. 88 c. par an, suivant les indications données au n° 722.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Courrier de Paris. — Gazette du palais. — Tunis — Les immortelles. — Esquisses américaines; Pendlam, le réformateur (suite et fin). — Lancement du *Léviathan*. — Une grande battue de lièvres en plaine. — Chronique littéraire. — Louis Lablache. — Nouveau pont à Genève. — J. B. Oudry. — Chronique musicale. — Chronique agricole. — Modes. — Annonces et avis divers.

Gravures. Le vice-roi de Canton, portrait. — Sidi Mohammed, bey de Tunis; fête donnée au consul de France à Tunis. — Culture de l'immortelle dans le Midi; récolte de l'immortelle; château d'Ollioules; jeunes filles d'Ollioules tressant des couronnes d'immortelles. — Le *Léviathan* au mouillage de Depford. — Une battue de lièvres en Alsace. — Portrait de Lablache. — Pont de la Coulouvrenière à Genève. — La surprise du renard, d'après le tableau de J. B. Oudry. — Modes. — Rébus.

Histoire de la semaine.

C'est dans le *Moniteur*, aujourd'hui, que nous trouvons la partie la plus intéressante de notre chronique politique. Quelques jours avant que le fait parût dans le journal officiel, on savait que, par suite de mesures qui devaient amoindrir l'étendue des pouvoirs du ministre de l'intérieur, et renforcer l'action de surveillance de cette institution, le ministre de l'intérieur avait offert sa démission de ce poste important, et que cette démission avait été acceptée; mais l'événement a prouvé que le public était dans l'ignorance la plus absolue du choix de son successeur. Plusieurs noms avaient été mis en avant, et il n'était de rien moins question que d'un remaniement ministériel complet, qui s'est réduit au remplacement de M. Billault par le général Espinasse, aide de camp de S. M.

Une circulaire du nouveau ministre de l'intérieur explique la véritable signification de l'avénement d'un militaire à des fonctions purement civiles. Après avoir rappelé l'odieux attentat du 14 janvier, et la nécessité de donner au pays les garanties qu'il réclame contre les entreprises du parti révolutionnaire, le ministre déclare qu'il « n'est question ni de mesures discrétionnaires, ni de rigueurs superflues, mais seulement d'une surveillance attentive, empressée à prévenir, prompte à réprimer. » Le général Espinasse termine en demandant le concours énergique et soutenu des préfets à qui cette circulaire est adressée, en les assurant qu'ils peuvent compter sur son appui.

M. Cornuau, préfet des Landes, devient secrétaire général du ministère de l'intérieur.

Une grande ambassade a, paraît-il, été offerte à M. Billault; mais, jusqu'à présent, elle n'a pas encore été acceptée par l'ancien ministre.

Yeh, vice-roi de Canton, gouverneur général des deux Kouangs. — D'après le dessin de M. le marquis Napoléon de Trévise, attaché à la mission extraordinaire en Chine de M. le baron Gros.

M. Piétri, préfet de police, avait aussi remis sa démission entre les mains de Sa Majesté; mais il paraît certain que l'Empereur laissera ce fonctionnaire à la tête de cet important service. C'est le 4 février que le Corps législatif a abordé, dans ses bureaux, l'examen préalable du projet de loi de sécurité publique dont nous avons parlé dans notre dernier numéro. M. le comte de Morny a été nommé rapporteur de cette commission, qui a écarté tous les amendements présentés, sauf les amendements relatifs à la durée de la loi.

Dans sa séance du 8 février, le Sénat a adopté le projet de sénatus-consulte ayant pour but d'exiger le serment des candidats à la députation. Les 129 membres présents à la séance ont adopté le projet à l'unanimité.

Il paraîtrait que l'ouverture des débats sur l'attentat de Pierri, Orsini, etc., aurait lieu le 22 février, et que Me Liouville, bâtonnier de l'ordre des avocats, serait chargé d'office de la défense d'Orsini.

Les premières séances du parlement anglais ont été fort intéressantes. On connaît maintenant, par suite du dépôt, sur le bureau de la Chambre, des pièces relatives à la question des réfugiés, le sens de la dépêche adressée le 20 janvier, par M. Waleski à M. de Persigny, notre ambassadeur à Londres.

Cette dépêche, communiquée au cabinet anglais, ne contient pas, comme on l'avait prétendu, d'expressions blessantes pour la législation de la Grande-Bretagne, non plus que des propositions incompatibles avec les traditions si libérales de ce pays. Elle se borne à signaler à son attention la nécessité de prendre des garanties contre les individus qui abusent de l'hospitalité britannique pour préparer des assassinats sur le continent.

Le *Morning-Post* exprime la croyance que le gouvernement anglais a reçu une seconde dépêche française donnant des explications sur les adresses de l'armée que le *Moniteur* a insérées dans sa partie non officielle, et dont la publication a produit en Angleterre une profonde sensation.

En rendant compte des débats soulevés dans la Chambre des lords et la Chambre

Digitized by Google

des communes, le *Moniteur* constate qu'à l'exception de M. Roebuck, dont les paroles violentes ont été relevées aussitôt et avec modération par lord Palmerston, les autres personnages qui ont parlé sur cette délicate question, tels que lord Derby, lord Brougham, etc., etc., se sont montrés conciliants sur le principe de la révision d'une législation insuffisante, tout en demandant le maintien quand même du droit d'asile, l'honneur de l'Angleterre.

Dans la séance du 8 février, à la Chambre des communes, lord Palmerston a présenté le bill pour la répression des complots formés par les réfugiés contre les souverains étrangers. Les peines portées contre ceux qui seraient reconnus coupables varient de cinq ans d'emprisonnement à la déportation perpétuelle. Les complices seraient punis de la peine des travaux forcés dans une maison de détention.

Dans la même séance, les deux Chambres ont voté des adresses de remerciement à l'armée de l'Inde et au gouverneur général, lord Canning, qui vient d'envoyer à Londres un mémoire pour se justifier des attaques injustes dont il était l'objet.

Quand ces deux questions du droit d'asile et de la Compagnie des Indes auront reçu leur solution, il restera au Parlement anglais à s'occuper d'intérêts au moins aussi importants pour le pays. La presse anglaise est unanime avec le cabinet et l'opinion publique pour reconnaître la nécessité de la réforme électorale; il suffit, en effet, de consulter les renseignements fournis par les journaux anglais, pour se rendre compte de l'urgence de cette réforme et de l'intérêt qui s'y attache en Angleterre. Le mécanisme électoral n'est basé ni sur la population, ni sur l'importance des intérêts, ni sur les priviléges d'une classe; il procède d'une série de franchises, appuyées sur la vieille constitution, suivant des causes particulières, sans rapport avec les intérêts généraux du pays. Voici, en effet, les anomalies que nous trouvons dans un journal du soir, et qui, mieux que toutes les discussions, permettront de mettre le doigt sur la plaie :

Shetford, qui compte 214 électeurs, envoie deux représentants à la chambre des communes, c'est-à-dire autant que Liverpool et Manchester, qui ont chacun 18,000 votants; que Bristol qui en a 16,200; que Marylebone, district de Londres, qui en a 20,850; que Lambeth, qui en a 20,012; que Finsburg, qui en a 21,861 et Towerhamlets, dont le nombre des électeurs atteint le chiffre de 28,000.

Le plus grave inconvénient de ce régime est la corruption électorale. Il est évident que, dans les bourgs à 2 ou 300 électeurs, les votes sont régulièrement le partage de quelques familles qui les achètent, et il ressort clairement d'un ordre de chose si contraire à une bonne administration que la Chambre des communes ne peut représenter dans leur ensemble les grands intérêts particuliers de l'Angleterre, tout en représentant admirablement ses grands intérêts généraux.

C'est à ces abus, et à d'autres que nous ne pouvons signaler, que les discussions du Parlement doivent apporter remède; mais une question aussi complexe ne se décide pas en une seule session, et nous avons trop de confiance dans le bon sens de la nation anglaise pour ne pas être assuré que les améliorations réclamées par tous seront accomplies avec le temps au milieu de l'ordre et de la tranquillité générale.

En Espagne, la discussion de l'adresse continue au milieu des récriminations et des personnalités. Le ministre de la justice, M. Ferdinand de la Hoz, a renouvelé la déclaration déjà si souvent faite au nom du cabinet: « que son unique programme était la constitution de 1845 et l'union du parti modéré. » A la fin de son discours, l'orateur du cabinet promet que les deux principales questions politiques du moment, celles qui concernent la presse et le désamortissement, seront résolues dans la session actuelle.

Les journaux piémontais nous ont apporté cette semaine le résultat des élections destinées à remplacer les députés, dont la nomination avait été annulée par la chambre. L'opinion libérale a triomphé d'une manière éclatante. A la place des membres du parti clérical, qui avaient été élus au mois de novembre, ce sont des députés connus par leur dévouement à la politique conservatrice du ministère, qui ont été choisis à une majorité considérable.

A Berlin, la population est en fête depuis l'arrivée du prince de Prusse et de sa jeune épouse, dont le voyage, depuis Potsdam, a été une véritable ovation. Il y a dans tout le pays une explosion d'enthousiasme due en partie aux brillantes qualités du prince et aux grâces de la princesse, et surtout à l'espérance de voir une ère nouvelle s'ouvrir pour la Prusse, par cette union, remplie de promesse pour ses libertés. Dans notre prochain numéro, nous pensons offrir à nos lecteurs la représentation des fêtes splendides qui ont lieu à Berlin, au moment où nous écrivons, et dont les préparatifs promettent des effets merveilleux.

Le *Courrier de Constantinople* nous apprend que les troubles de l'Herzégovine sont loin d'être étouffés. Malgré le langage de quelques feuilles autrichiennes, qui cherchent à faire croire que la Bosnie est pleine de confiance dans les intentions du Sultan, il est facile de voir, par les nouvelles qui parviennent en France, que cette province, pas plus que l'Herzégovine, ne veut plus supporter davantage le despotisme des Turcs, et que la lutte tend à prendre un caractère national. A Andrinople, les Grecs et les Bulgares sont en pleine dissidence au sujet d'une église qui jusqu'à présent leur a appartenu en commun, mais que les uns et les autres veulent posséder seuls.

A Trébizonde, les consuls européens ont été obligés de s'armer pour la défense du consul russe, qui s'était opposé à l'embarquement pour Constantinople, de Circassiens marchands d'esclaves. Sur bien d'autres points, des désordres graves sont journellement signalés, et l'on sent qu'en Orient couvent de vieilles haines, d'un côté, et des aspirations vers un sort meilleur, de l'autre; et, pour l'extinction des unes et la réalisation des autres, il faudra autre chose que la volonté du Sultan, quelque favorable aux chrétiens qu'on puisse la supposer.

Le *Moniteur* a publié, cette semaine, la notification officielle du blocus de Canton par le contre-amiral Rigault de Genouilly. D'après les correspondances de Chine, on croit, dans l'escadre anglo-française, qu'une fois Canton pris, une attaque sera dirigée sur la ville de Tien-Sing. On en donne pour raison que la prise de Canton pourrait être longtemps cachée à l'empereur, tandis que la prise de la ville de Tien-Sing, traversée par le célèbre canal impérial, et, de plus, le seul marché où la ville de Pékin se fournisse de denrées alimentaires, réduirait la capitale du Céleste-Empire à la plus horrible famine. La guerre serait alors nécessairement terminée, et avec des avantages considérables pour les vainqueurs.

Nous verrons bientôt si ces prévisions sont fondées, et si, en effet, les forces dont l'attaque peut disposer suffisent à réaliser ce plan; car nous sommes, au dire d'une dépêche arrivée à Londres, maîtres de Canton, c'est-à-dire de la partie haute de la ville, depuis le 29 décembre, après un bombardement qui a duré deux jours et une escalade qui ne paraît pas avoir été périlleuse.

La guerre civile a de nouveau éclaté à Rio de la Plata, et les troupes de Montevideo ont été battues par les insurgés qui entourent la ville. Le 5 janvier, les soldats de marine anglais, français, brésiliens et américains ont été débarqués pour la défense des nationaux.

Le *Moniteur* publie, cette semaine, l'exposé des motifs du projet de loi relatif à l'organisation de la justice militaire pour l'armée de mer. Les peines portées dans le projet de code sont, en matière de crimes, celles du Code pénal ordinaire, c'est-à-dire la mort, les travaux forcés à perpétuité, la déportation, les travaux forcés à temps, la reclusion, le bannissement, la dégradation militaire; en matière de délits : la destitution, les travaux publics, l'emprisonnement, la privation du commandement, l'inaptitude à l'avancement, la réduction de grade ou de classe, le cachot ou double boucle, l'amende. Le projet supprime les fers et le boulet, et enlève aux officiers le privilége dont ils avaient joui jusqu'à présent de ne pouvoir être traduits devant les conseils de guerre que sur un ordre du chef de l'Etat. Désormais l'ordre de poursuivre sera donné par le préfet maritime, à moins que l'inculpé ne soit au moins capitaine de vaisseau.

V. PAULIN.

Courrier de Paris.

Encore des fêtes et des bals plus que jamais; carnaval oblige. A peine éclos, il touche à sa dernière heure; quelle vie courte et pleine! Tout le monde en ce moment n'est-il pas occupé à donner les violons à tout le monde? Byron a décrit le carnaval de Venise, et Gœthe a chroniqué pour ses compatriotes le carnaval de Rome; mais le carnaval parisien, par quel bout le prendre? Ce songe d'une nuit d'hiver eût fait reculer l'imagination de Shakspeare lui-même; il eût été le *parolier* trop insuffisant de ce vaste poëme si bruyamment mis en musique par MM. Strauss, Musard et compagnie. Le moyen, en effet, de discourir en pleine tempête, et nous y sommes? D'un autre côté, ne rien dire absolument serait une licence trop poétique, et il faudrait savoir bien peu son métier pour ne pas entr'ouvrir au moins la porte de quelqu'un de ces paradis, où chacun, moyennant dix francs, peut figurer parmi les élus. On ne saurait se trouver en bonne compagnie à meilleur marché. Tel sera et même tel a été ce bal de l'Opéra, surnommé *bal des dominos*, vu l'interdiction de tout autre déguisement pour les dames. O nuit trois fois heureuse! puisqu'elle aura ressuscité l'intrigue et aboli les bacchanales. Depuis hier, le bal masqué de l'Opéra n'est plus du tout ce qu'un vain peuple pense : il a perdu son faux nez et sa population turbulente; sa grâce n'est plus une gambade et sa parole un hurlement; c'est un salon comme tous les autres, où les hommes posent en frac noir devant ces dames en domino noir. L'enfer ayant fait relâche, il en est résulté quelque agitation dans un monde meilleur, auquel cette concurrence inattendue enlevait ses anges. Vingt salons de la Chaussée-d'Antin se sont ainsi trouvés subitement désencombrés vers minuit, l'heure des *frimes*. Il ne lui est resté qu'un noyau de fidèles assez surpris de pouvoir circuler à l'aise au milieu des splendeurs de l'illumination, des pyramides de fleurs et du tapage de l'orchestre.

C'est que, si tout le monde à peu près s'avise aujourd'hui de *recevoir*, l'art de retenir sa société jusqu'aux approches de l'aurore est moins généralement pratiqué. Cet art consiste à varier les divertissements de la soirée de manière à ce que chaque heure ait son plaisir. On ne saurait mieux préluder à beaucoup de danse que par un peu de comédie, avec accompagnement de musique excellente. C'est ce que nous avons éprouvé, l'autre jeudi, dans un salon de la rue Bonaparte, chez Mme Gide, en compagnie d'un auditoire composé d'hommes distingués et de jolies femmes. On y représentait pour la première fois *Belphegor*, un véritable bijou musical, dont l'auteur est M. Casimir Gide; avis à M. Roqueplan. Il ne voudra pas se laisser enlever par le voisin cette jolie bague qu'on lui met au doigt. Le bruit des applaudissements qui ont accueilli *Belphegor* a dû venir jusqu'à lui, et nous n'en dirons pas davantage, puisque notre collaborateur Héquet se charge du reste.

Soirée toujours. On parle sans cesse des agréments de la situation; n'a-t-elle pas aussi ses petites misères? De ce redoublement de plaisirs, que restera-t-il la semaine prochaine? Probablement un redoublement de grippe. Mais il s'agit d'une tout autre mésaventure, bien saignante pour la caisse d'un financier. Il donnait récemment une fête à l'aristocratie de nos coffres-forts et à sa clientèle d'étrangers de distinction. C'était une longue file d'équipages qui débordait de la rue jusque sur le boulevard, et le plus opulent de ces étrangers, dans son impatience d'arriver, voulut entrer pédestrement dans l'hôtel. Il allait franchir le vestibule, lorsqu'il est arrêté brusquement par la consigne qui ne laisse l'entrée libre qu'aux personnes en voiture. Le noble étranger, qui a du savoir vivre, n'insista pas; mais le lendemain il se présentait à la caisse du banquier pour demander le remboursement des sommes qu'il y avait déposées. — Mais, monsieur le comte, lui dit le Crésus abasourdi, il s'agit de huit millions! — Raison de plus pour qu'ils ne restent pas dans votre maison lorsqu'il m'est interdit d'y entrer. — Ignorez-vous qu'il faut un mois au banquier le mieux famé pour réunir un tel capital? — S'il en est ainsi, je vous accorde vingt-quatre heures. — La vengeance est le plaisir des boyards aussi bien que des dieux, il fallut s'exécuter à tout prix. Le banquier a levé la fatale consigne, et il espère que son prochain bal ne lui coûtera pas si cher.

Dans un autre monde aussi pourvu de parchemins que de millions, il se trouve en ce moment, dit-on, plus d'une jeune et charmante personne qui aspire à prendre le voile. Un observateur assure que ces exemples de vocation religieuse ne sont pas plus rares qu'au siècle dernier, mais l'émotion qui en résulte n'est plus la même. De nos jours il n'y a plus de victime cloîtrée, le sacrifice est volontaire, et bien que le motif en soit toujours assez touchant, comme il s'accomplit sans contrainte de la part des parents, la victime semble moins intéressante que sa famille. La sympathie et les regrets sont surtout pour le père et pour la mère qui vont être à jamais séparés de leur enfant. Mais tel n'est pas le cas de cette jeune orpheline anglaise dont la prise de voile fait du bruit. C'est la mort de ses parents massacrés dans l'Inde, qui a retiré miss P. du monde pour la donner à Dieu. Ceux qui font pénétrer les intérêts terrestres jusque dans le sanctuaire prétendent déjà qu'en abandonnant toute sa fortune à la communauté qui l'a recueillie, miss P. pourrait bien lui avoir légué un gros procès. Il paraît certain qu'une autre dame ou demoiselle anglaise aurait fait en mourant un legs considérable à M. Home, et l'on ne saurait conseiller aux héritiers d'attaquer ce testament-là; ils auraient affaire à trop forte partie.

Permettez-moi, en passant, de relever nos morts, tous regrettables à différents titres. Lablache d'abord, dont vous trouverez la notice un peu plus loin; puis M. Gabriel Delessert, l'ancien préfet de police; puis M. Gauthier, l'un des sous-gouverneurs de la Banque : c'est une liste malheureusement si longue qu'on pourrait facilement l'étendre jusqu'à l'inconnu. La mort de M. Gauthier eût laissé un grand vide dans l'administration supérieure de la Banque de France, si le gouvernement ne s'était empressé de lui donner un successeur digne à tous égards de le remplacer. En choisissant pour ce poste important un homme aussi distingué que M. Antonetti, le gouvernement se trouve avoir récompensé aussi en sa personne le corps si dévoué et si intègre des fonctionnaires de la Banque, auquel le nouveau sous-gouverneur a toujours appartenu. L'avenir, et un avenir prochain, réserve peut-être à la Banque de France de plus hautes destinées que par le passé. Les éclatants services qu'au moyen de ses succursales elle rend au commerce et à l'industrie sur toute la surface de l'Empire, donnent la mesure de ceux que l'Etat peut en attendre un jour ou l'autre. Le temps fera d'elle sans doute quelque chose de plus qu'une compagnie particulière; c'est un vaisseau destiné à voguer sur de nouvelles mers avec le même gouvernail, et pour la manœuvre duquel il faudra toujours recourir aux pilotes qui auront vieilli dans son sein. Par tous ces motifs, aucun choix ne pouvait être plus agréable à tout le monde que celui de M. Antonetti.

Nos autres nouvelles sont d'une futilité déplorable. D'abord, sont-ce bien des nouvelles? Et, par exemple, ne finira-t-on pas par laisser le bœuf gras aller à l'abattoir sans phrases? Cette espèce d'apothéose bouffonne qu'on a décernée dans tous les temps à l'animal plantureux irritait fort la grande Catherine, et vous savez sans doute comment elle en écrivait à Voltaire. « C'est un reste d'idôlatrie païenne, lui dit-elle, dont le siècle des lumières aurait dû faire justice. — Bah! répondait Voltaire avec l'insouciance de la philosophie, il faut bien que le peuple s'amuse. » On sait pourtant qu'en 1849 ou 1850 le bœuf gras manqua à la multitude, qui ne s'amusa ni plus ni moins. « Hier dimanche, écrit un chroniqueur du temps passé, il y eut un assez gros tumulte à la Croix-du-Trahoir, parce que le bœuf gras était trop maigre. » L'art d'engraisser les bestiaux, alors dans l'enfance, était bien loin de pouvoir offrir aucun de ces rares échantillons que l'on doit aux progrès de l'agriculture, et qui devraient fermer la bouche aux partisans de l'hippophagie. Pour en finir avec ces détails de haute graisse, pendant ces trois jours nos Parisiens n'auront des yeux que pour *Leviathan* (ainsi nommé par allusion au vaisseau monstre que nos voisins ont eu tant de peine à mettre à l'eau), et, si leurs regards pouvaient mordre, ils l'auraient bientôt dévoré.

Avant peu, il n'y aura plus moyen de dire que Paris étouffe dans Paris. Le mur d'octroi qui lui sert de ceinture sera considérablement élargi. Selon des nouvellistes bien ou mal informés, Paris s'arrondirait d'une trentaine de villages de sa banlieue. Par la même occasion, on raserait la butte Montmartre; ses carrières et ses fours à plâtre feraient place à des jardins. Le bois de Vincennes, encore plus favorisé, deviendrait bientôt un autre bois de Boulogne, il aurait son lac et sa montagne, deux accessoires, disait Stendhall, qui manquent aux environs de Paris, et dont l'absence s'est fait

Digitized by Google

sentir dans la littérature française, médiocrement pittoresque, comme chacun sait. Le même rêveur, fort irrité de la secheresse de nos constructions modernes, eût voulu voir le sol parisien se couvrir de palais achetés *tout faits* en Italie. Eh bien, c'est un vœu excentrique que d'autres rêveurs s'occupent de réaliser. Il ne s'agit plus pour eux que de trouver le moyen de démolir les maisons sans les endommager. Un fait qui eût paru presque aussi invraisemblable il y a quelques années, c'est l'achèvement du boulevard de Strasbourg, dont les deux grandes lignes font en ce moment leur jonction au boulevard Saint-Denis.

Mais de toutes les surprises de cette semaine, la plus agréable, sans contredit, c'est une nouvelle et charmante comédie de M. Emile Augier, la *Jeunesse*, jouée samedi à l'Odéon. La jeunesse! quoi de plus souriant comme idée ou même prétexte de pièce, pour le poëte de la *Ciguë* déjà vieux de renommée, mais encore plein de son sujet. Cela est vaste comme l'espérance, fleuri comme l'avenir, et se prête à toutes les fantaisies de même qu'à une infinité de thèses. Or, parmi toutes celles que pouvait aborder la comédie sous cette brillante enseigne, M. Augier n'en a vu qu'une. En homme de sens, il est allé au plus pressé, il est entré dans le vif de la question. Le propre de la jeunesse, c'est la passion, la candeur, le désintéressement, l'oubli de soi au profit de tous, ce sont les énergies du cœur et en même temps ses imprévoyances et ses faiblesses, et quel malheur si le progrès allait changer tout cela, s'il menaçait de métamorphoser la jeunesse comme le reste, et s'il devait un jour ou l'autre remplacer ces vertus en fleur et selon le ciel, par toutes ces autres vertus selon le monde et dont l'enfer est plein. M. Augier a vu le danger et il le signale; sa pièce proteste contre cette déviation possible de la jeunesse, contre ce détournement de mineurs commis par un grand coupable qui s'appelle l'esprit du temps. L'écueil du sujet, c'était la famille; la jeunesse ne s'est jamais améliorée ou gâtée toute seule, c'est le père qui fait le lit où l'enfant couchera au jour de sa virilité; mais, encore un coup, M. Augier était trop pressé d'aller au fait pour s'embarrasser d'un bagage inutile en compliquant sa pièce d'une question qui l'eût attristée, la question d'éducation.

Aux idées saines rien ne convient mieux que la simplicité de l'action et de l'individu ou du caractère qui en sera la cheville ouvrière. Il faut qu'on le reconnaisse à la première vue, et tout le monde a pu voir Philippe Huguet. C'est un jeune homme comme il y en a partout, un licencié en droit, plein d'honneur et de bonne volonté, et très-impatient de *faire son chemin* dans les voies honnêtes. Il aime sa mère, il adore sa cousine, c'est à leur intention surtout qu'il est pressé d'arriver, et comme il n'arrive pas, il se croit un génie méconnu, et naturellement il s'en prend d'abord à la société. A vingt-cinq ans, il s'étonne de ne pas voir grandir la moisson qu'il s'occupe de semer. Dans son dépit, qu'il écoute comme un oracle de l'expérience, il se sent disposé à faire capituler sa conscience, et il faut que son beau-frère, un homme des champs, mais dont l'éloquence n'a rien d'agreste, le ramène dans la bonne voie. S'avise-t-il de dire, par exemple, tant pis pour la société qui nous force d'être *hommes* à vingt-cinq ans, on lui retorque l'argument en ces termes :

Non, vous ne l'êtes pas, soyez-en convaincu:
Vous êtes des vieillards qui n'avez pas vécu.
Votre perversité n'est pas l'expérience,
Tas de gamins grimpés sur l'arbre de science;
Maraudeurs maladroits, qui franchissez les murs,
Et dérobez les fruits véreux pour les fruits mûrs!
Vous comprendrez plus tard, imprudents que vous êtes,
Que le meilleur calcul est encor d'être honnêtes.

Mais ce germe d'ambition malsaine est soigneusement recueilli par Mme Huguet, qui fut une chaste épouse et qui est une mère trop tendre pour n'être pas fatiguée de trouver toujours l'indigence assise comme une rivale importune à son foyer. C'est le plus maternellement du monde que Mme Huguet s'efforce de sortir de sa bourbe, et elle ne s'arrête guère au choix des moyens. Elle est à peu près capable de tout pour pousser son fils; c'est de son autorité privée qu'elle l'a fait noble : Huguet de Champsableux. Elle lui cherche des causes, une charge et une femme, c'est-à-dire une dot, *per fas et nefas*. Mais Philippe aime sa cousine, dont il est aimé; une séparation ferait leur malheur. Qu'importe, Mme Huguet n'en connaît qu'un, la pauvreté. L'extrême sincérité de ce caractère le sauve de l'odieux; et l'on ne saurait lui refuser le bénéfice des circonstances atténuantes. Il y a d'ailleurs une scène, — la plus belle de l'ouvrage, — où la mère justifie la femme victorieusement.

J'étais un ange aussi quand ton père m'aima,
Et je suis devenue au souffle des misères
Un être positif comme un homme d'affaires.
. . . . . .
Il ne me reste rien de mon cœur d'autrefois,
Hors l'amour maternel qu'aucun souffle n'effleure,
Et c'est lui seul qui parle et t'exhorte à cette heure.
Au nom de mes travaux, au nom de nos ennuis,
Par tout ce que j'étais, par tout ce que je suis,
Ne t'aventure pas dans cette rude vie
Où mon âme à ce point s'est usée et meurtrie!
Enfin, songe à tes fils! affranchis-les, crois-moi,
Du joug que notre erreur appesantit sur toi,
Et qu'ils aiment un jour, sans que leur pauvre mère
Leur doive les leçons d'une sagesse amère.

Mais c'est en vain que Mme Huguet crie à son fils : « Renonce à ton amour, renonce à ta jeunesse! Philippe épousera Cyprienne, et la comédie, qui a débuté par la satyre, finit en idylle. Au moment même où se négocie pour lui un mariage d'argent, Philippe veut revoir une dernière fois Cyprienne qui le pleure dans son exil à la campagne, et un regard a tout décidé. L'amour l'emporte, et la jeunesse a triomphé. Ecoutez le serment de sa métamorphose.

Oui, oui, par la beauté de la terre et des cieux,
Par le printemps en fleur, par l'été radieux,
Par toute ma jeunesse à la fin déchaînée,
Par tes douleurs aussi, ma douce résignée,
Je jure qu'il n'est plus ce vieillard, ce pervers,
Qui cherchait d'autre bien que toi dans l'univers.
Moi, je suis un jeune homme heureux et sans envie,
Ne demandant à Dieu que de gagner sa vie,
Et défiant le sort d'atteindre mon bonheur
Enfoui désormais tout entier dans ton cœur.

Ce nouvel ouvrage de M. Emile Augier n'est pas seulement une comédie excellente à très-peu de chose près, c'est une bonne action; on y respire un parfum d'honnêteté à réjouir le cœur. Cette vaste donnée, la jeunesse, aux lignes changeantes et d'une perspective infinie, l'auteur l'a très-habilement réduite aux proportions de la scène. La fantaisie s'est déjà taillée plus d'une jolie robe dans cette étoffe qui se prête à tout, mais personne encore n'avait aussi bien habillé la jeunesse. C'est un grand succès qui commence, et nous saisirons l'occasion d'en signaler les progrès. Le plus grand mérite de la pièce et son principal attrait, c'est le style. Ainsi que dans les autres comédies de M. Augier, l'esprit et la poésie font ici bon ménage; on lui doit, sous ce rapport, toutes sortes d'unions charmantes et réputées impossibles jusqu'à lui. L'auteur a trouvé d'excellents interprètes dans les comédiens de l'Odéon. Le rôle de Philippe, — un composé d'explosions et de défaillances, — va très-bien au talent à la fois nerveux et mélancolique de M. Fechter, et Mme Lacressionnière a fait comprendre ce cœur de mère dont elle a touché les cordes les plus délicates avec une singulière énergie. Mlle Thuillier et Mlle Périga ajoutent le charme de leur personne et de leur jeu à des rôles charmants par eux-mêmes. Et pour qu'on ne nous accuse pas d'avoir pêché par omission, citons encore MM. Tisserant, Kime et Thiron pour le concours qu'ils apportent à ce remarquable ensemble.

PHILIPPE BUSONI.

Gazette du palais.

Le nom d'Alexandre Dumas n'aura pas le désagrément de se faire petit, afin de permettre à un nom plus jeune de s'installer à côté de lui sur la couverture des romans qui, pendant dix ans, ont amusé nos loisirs... et sur les quittances à donner aux journaux et aux libraires. Le tribunal a décidé que M. Maquet avait définitivement aliéné en faveur de *cette force de la nature* qui fit Antony, son droit de copropriété sur les *Trois Mousquetaires* et leurs dix-sept frères ou sœurs.

— « Ainsi M. Maquet a perdu son procès, » diront les personnes superficielles. Pas le moins du monde, car le jugement proclame que la collaboration de l'auteur de la *Belle Gabrielle* a été aussi importante que profitable à M. Dumas. Une pareille déclaration vaut une victoire. Le soir de la bataille on a chanté deux *Te Deum*.

Nous avons entendu, à propos de ce procès, bon nombre de gens s'indigner vertueusement de la collaboration appliquée aux lettres, la flétrir dans les termes les plus énergiques, s'écrier que Racine, Boileau, la Fontaine et la Bruyère auraient rougi d'avoir des collaborateurs, et pousser de toute la force de leurs poumons un : silence à l'orgie! Eh! braves Barbey-Cassagnacs que vous êtes, Racine, Boileau, la Fontaine et la Bruyère faisaient des tragédies, des satires, des fables et des caractères, ils n'écrivaient pas des contes destinés plutôt à divertir le public qu'à rendre leurs auteurs immortels. Que demandent les bourgeois à un roman d'aventures? Une succession perpétuelle de tableaux, d'événements, de surprises. Si deux imaginations pleines de ressources et s'entendant à merveille s'unissent pour varier les tableaux, précipiter les événements, multiplier les surprises, quel mal y voyez-vous? Et lorsque deux beaux-esprits préfèrent votre amusement à leur gloire, n'êtes-vous pas des ingrats de vous plaindre? Je suis sûr que Schah-Kiar aurait pris plus de plaisir encore aux contes de Sheherazade s'il avait permis à cette ingénieuse sultane de collaborer de temps en temps avec sa sœur Dinarzade.

Il aura fort à faire celui qui écrira les mémoires du portrait photographié de Mlle Lucile. Ce délicieux portrait a souri d'abord aux badauds derrière la vitrine de MM. Meyer et Pierson; il est rentré ensuite dans l'ombre d'un carton à dessins; puis, prenant le chemin de fer du Nord, il a fait son voyage de Belgique; on l'a vu dans la boutique d'un encadreur; de cette boutique il a passé dans la chambre d'un domestique de place, enfin le voici à la barre de la cinquième chambre, dans le dossier de Me Rouyer, entre une sommation et une assignation, comme une rose au milieu des épines.

Que de gens seraient flattés de voir leur image accrochée dans une mansarde près d'une lithographie du *petit caporal* ou du chantre de Lisette! Mlle Lucile se soucie peu de cette gloire, et même, lorsqu'on la lui décerne, elle demande dix mille francs de dommages-intérêts. Cela paraît un peu cher au premier abord; mais écoutez la jolie plaideuse, et vous conviendrez qu'il est impossible d'être plus modeste dans ses prétentions. « Cédant aux instances de « MM. Meyer et Pierson, dit-elle, et confiante dans leur « discrétion, j'avais bien voulu autoriser ces messieurs à « conserver un exemplaire de mon portrait. Or, un beau « jour, un gentleman russe, de passage à Bruxelles, entre « par hasard dans la chambre de son cicérone, et qu'aper« çoit-il? — Je ne sais si j'aurai la force de le dire. — « Mon portrait pendu à la muraille. Pour comble de mal« heur, je n'étais pas tout à fait inconnue de ce gentleman; « il n'était point impossible qu'il m'offrît un jour sa main... « Pouvait-il y songer après cette fatale découverte? Non « sans doute. Voilà pourquoi je demande dix mille francs « de dommages-intérêts. » — Franchement cela vaut davantage, mademoiselle Lucile. Quoi! 10,000 fr. seulement pour avoir peut-être manqué la main d'un riche Moscovite (riche Moscovite est l'expression consacrée, riche Russe étant d'une dureté insupportable). Ne sait-on pas que cette main tient la baguette magique qui fait des rêves les plus ambitieux d'éblouissantes réalités? 10,000 francs en échange des rivières de brillants, des diadèmes d'émeraudes, des équipages somptueux, des splendides palais, des coquettes villas, des spectacles, des bals, des fêtes où l'on aurait été reine! 10,000 fr. en échange du paradis perdu, — du paradis terrestre, s'entend! Ah! monsieur Meyer ouvrez bien vite votre caisse; monsieur Pierson, tirez votre portefeuille; vous êtes trop heureux d'en être quittes à si bon compte. — M. Meyer conserve une immobilité qui ferait honneur à un dieu terme; M. Pierson se borne à sourire, et Me Frémard se lève. Eh! mon Dieu, que va-t-il dire? Ai-je bien entendu? Il insinue malicieusement que le portrait de Mlle Lucile, emporté par mégarde à Bruxelles, par un agent de ses clients, a été acheté dans cette ville par les ordres de Mlle Lucile elle-même; que, s'il a été trouvé dans une chambre de domestique, c'est encore Mlle Lucile qui l'y a fait mettre; qu'enfin Mlle Lucile a préparé cette petite comédie pour gagner 10,000 fr. Oh! oh! voilà qui se gâte. Ces avocats sont bien peu galants. Et le pire, c'est qu'ils persuadent les juges. — Le tribunal se consulte à voix basse. Le président prononce le jugement. Hélas! si je répète ses paroles, mademoiselle Lucile, « vos beaux yeux vont pleurer. » Je me tais, ne voulant pas être accusé d'inhumanité et doubler la joie de MM. Meyer et Pierson, que je vois se frotter les mains d'un air triomphant.

Chut! soyons sérieux; je vois s'avancer en longs habits noirs un plaideur et une plaideuse. Le plaideur a nom Balard; il signe — espérons que ce n'est pas sans trembler — ancien ordonnateur des convois de la ville de Paris, entrepreneur de transports de corps, *rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n° 14*. La plaideuse s'appelle Haute et Puissante Dame l'Administration des pompes funèbres.

On aurait mauvaise grâce à exiger que les débats qui s'élèvent entre semblables personnes fussent excessivement gais. Mais tranquillisez-vous, nous parlerons très-brièvement d'un procès qui nous intéresse tous, pauvres *mortels* que nous sommes.

Le monopole de l'entreprise des pompes funèbres finit-il après l'enterrement qui suit le décès, ou bien se continue-t-il de telle sorte que cette entreprise ait seule le droit, en cas d'exhumation et de transport hors de l'enceinte de Paris, de fournir les cercueils nouveaux prescrits par les ordonnances de police? — Telle est la question dans sa laide nudité.

Si jamais administration a été l'objet de malédictions et d'anathèmes, c'est assurément celle que nous venons de nommer. Immobile, imperturbable et le sourire aux lèvres, elle feint de ne pas voir les colères, de ne pas entendre les insultes, et se contente de poser son doigt glacé sur ce mot gravé dans l'airain : tarif. Aux plaintes et aux imprécations de ses justiciables, elle peut se borner à opposer un dédaigneux silence qui équivaut à cette phrase : qu'ils *crient*, ils payeront! Mais, comprenant que cette attitude superbe ne servirait guère contre les tentatives de la concurrence, elle sait au *besoin en sortir*,..... et demander à M. Balard des dommages-intérêts pour fourniture illégale de quatre cercueils à la suite d'exhumations.

Victorieuse devant le juge de paix, la voici préparée à la lutte à la barre du tribunal civil, où l'amène l'appel de son adversaire. Elle combat les textes par les textes, les décrets par les décrets, les considérations morales par les considérations morales; elle s'anime, elle s'échauffe, elle se passionne, et, pour la seconde fois, la justice lui donne raison : une sentence, longuement motivée, nous déclare ses vassaux pour toujours.

Ne restons pas sous l'impression de ce procès lugubre, et laissez-moi vous raconter en finissant une petite cause célèbre d'au delà des Alpes.

Le roi de Sardaigne est, on le sait, grand chasseur. Au mois de septembre dernier, il se livrait à son plaisir favori sur les rives de la Stura, lorsqu'il aperçut un pauvre lièvre traversant la rivière et nageant de toutes ses forces pour échapper à un chien qui le suivait de près. « Va, et tire au chien, » dit Victor-Emmanuel à l'une des personnes qui l'accompagnaient. Un coup de feu partit : le chien fut légèrement blessé. Alors se montra un vieux paysan, qui travaillait dans son champ, et qui interpella le roi de façon à donner à penser à Sa Majesté qu'elle avait poussé sans s'en douter jusque sur les bords du Danube. « Ça n'est « plus aujourd'hui comme autrefois, » dit entre autres choses le laboureur. Et le prince, en revenant de la chasse, répétait tout pensif, à part lui : Que voulait dire cet homme par ces mots : « Ça n'est plus aujourd'hui comme autre« fois? »

Cependant Costamagna fut arrêté. Il y a quelques jours, il comparaissait devant ses juges. On s'attendait sans doute à voir un confrère du personnage de la fable :

« Le regard de travers, nez tortu, grosse lèvre;
« Portant sayon de poils de chèvre
« Et ceinture de joncs marins. »

Les carabiniers amenèrent un homme à la physionomie tout à fait placide, au maintien respectueux, et dont le costume n'avait rien de sauvage. Le pauvre diable se défendit fort d'avoir reconnu le roi; et, s'il emprunta quelque chose à la harangue que la Fontaine met dans la bouche de son rustre Germain, ce fut cette phrase :

Je supplie avant tout les dieux de m'assister.

Cette humble attitude ne désarma pas l'accusation. M. le substitut conclut bel et bien à ce que le prévenu fût

Digitized by Google

Digitized by Google

Les immortelles.

A moins de n'éprouver aucune curiosité dans son esprit, peut-on voir tant de couronnes jetées sur la tombe des morts sans se demander où croît la plante qui donne ce thyrse de petites fleurs dont les écailles sont plus brillantes que l'or et la soie.

Quelques personnes l'ont bien remarquée dans les parterres, soignée l'hiver en serre chaude comme une rareté exotique; mais on ne peut supposer que les couronnes qu'on voit partout soient le produit d'une culture difficile; d'autres, sachant que cette plante est appelée *Helicrysum orientale* par les botanistes, concluent qu'elle vient de l'Orient; est-ce de la Grèce, des Indes ou de la Chine? Ceux-là se trompent dans tous les cas, puisque c'est sur le continent français que se fait la culture et le commerce en grand de l'immortelle dont nous nous occupons.

Par son heureuse position géographique, la France offre, dans sa partie méridionale, un coin de l'Italie et un coin de l'Afrique. Aussi avons-nous souvent donné tort à ceux qui traversaient la mer ou les Alpes pour aller voir le ciel, la végétation et les monuments italiens. Si le lecteur veut faire avec nous un petit voyage à travers deux ou trois départements du Midi, il en sera convaincu; il verra des champs couverts de millions d'immortelles. Il saura *de risu* d'où proviennent

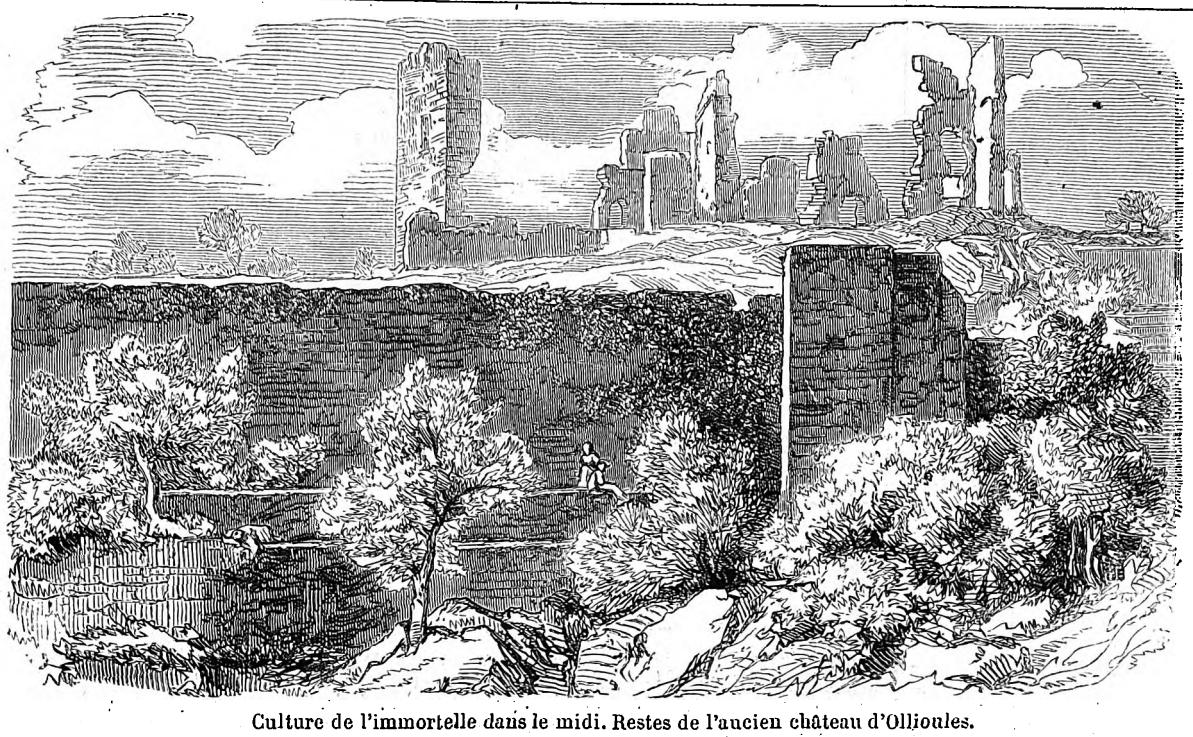

Culture de l'immortelle dans le midi. Restes de l'ancien château d'Ollioules.

Plants et récolte de l'immortelle.

ces fleurs éparses dans les cimetières des grandes villes du Nord.

C'est au moment d'entrer dans le département de Vaucluse que commence la région française, italique par le ciel, par la végétation, par la forme et l'aspect bleu des montagnes, par les nombreuses ruines romaines, par les souvenirs historiques, par le caractère architectural des habitations, par la langue et par les mœurs.

A l'instant où le convoi du chemin de fer vient de passer sous les rochers de Mornas, on voit la terre couverte d'oliviers, d'amandiers et de figuiers. Des bouquets de bois de chêne-vert se montrent à tout pas; les chaussées sont garnies de chêne kermès et de genêt d'Espagne. On ne traverse pas un seul ruisseau sans remarquer le grand roseau, cette gigantesque graminée qui semble un enfant des tropiques. Le cyprès pyramidal, le grenadier,

Jeunes filles d'Ollioules tressant des couronnes d'immortelles. — Dessins de M. Laurens.

le micocoulier, se trouvent partout. A Orange, un arc de triomphe et un incomparable reste de théâtre romain, paraissent à droite, pendant qu'à gauche l'horizon se termine par un magnifique entassement de montagnes crénelées que domine le mont Ventoux. En approchant d'Avignon, la silhouette du palais des papes et de nombreux clochers frappe le regard comme une magnifique étrangeté. Un quart d'heure après, c'est le château du roi René de Tarascon et celui de Beaucaire, qui se font admirer par la couleur dorée de leurs vieilles tours.

Arles, placé un peu plus loin, est, par ses antiquités, comme un vrai morceau de Rome. A Saint-Chamas, nous saluons, à quelques cents mètres de distance, un autre monument romain, le *pont Flavien*. Ici, l'*ulex maritimus*, qui couvre les landes rocailleuses; l'*attriplex hali-*

Digitized by Google

mus, dont on fait des haies, et l'abondance des pins maritimes, annoncent l'approche de la mer. Après avoir fait 4,625 mètres dans le souterrain de la Nerthe, cette mer apparaît dans un éclat éblouissant. A la sortie de ce fameux tunnel, la végétation italique se manifeste encore par plusieurs arbustes remarquables : la globulaire, le romarin, les cistes et les pins pignon et d'Alep. Les montagnes que l'on traverse pour se rendre à Toulon n'offrent pas, jusqu'à Ollioules, d'autre particularité de végétation. Les défilés étroits, par où l'on passe avant d'arriver au village de ce nom, sont célèbres. Leur beauté pittoresque est connue; mais, soit dit en passant, la Provence, le bas Languedoc et le comtat Venaissin, renferment des accidents de rochers beaucoup plus étonnants que les gorges d'Ollioules; seulement on ne les connaît pas, attendu qu'ils sont cachés dans des endroits inabordés, tandis que ces gorges sont traversées par une route impériale. C'est en les quittant qu'on arrive dans un nouveau climat qu'on peut appeler africain. Le pays est sans doute trop bien cultivé pour avoir un aspect général très-pittoresque. A part quelques pans de murailles d'un vieux château et une ancienne chapelle sans toiture, Ollioules n'offre aucun sujet attrayant pour le peintre; mais, à cinq ou six kilomètres au sud, ce qui reste sur le sommet d'un mamelon du village de Six-Fours peut lui offrir des sujets très-favorables. Il aura pour lointains Toulon, la Seyne, la mer, et, pour premiers plans, des églises ruinées, des murailles couvertes de lierre, et des touffes de lauriers sortant des décombres qui couvrent partout le sol.

Au reste, si le pays, peuplé et cultivé, est peu pittoresque, il offre, en compensation, un grand intérêt par sa végétation. A Ollioules, les jardins sont pleins d'orangers vivant en pleine terre; des maisons de campagne sont ombragées par des *phytolaca* gros comme des marronniers; des lauriers-roses arrivent au toit des maisons. Le câprier sort de tous les trous des murailles, à côté des aloès et des palmiers. Les sentiers qui conduisent dans la campagne sont souvent bordés de myrthes et d'*agnus castus*. Enfin, si vous apercevez au loin un arbre d'un vert très-foncé inconnu, c'est un caroubier.

Dans des conditions de climat aussi favorable, le terrain est nécessairement précieux et soigneusement utilisé.

C'est sur les lieux élevés, arides, dans le peu de terre qui nourrit déjà d'innombrables oliviers, que nous trouvons la demeure de l'immortelle, envoyée à Paris et ailleurs pour en former des couronnes.

Une jolie petite congénère de cette belle plante (*l'helicrysum stachas*) lui ressemblant beaucoup par la forme, sinon par la taille, croît communément dans les endroits les plus secs du bas Languedoc et de la Provence. Ces pauvres plantes, dont la tige est couverte d'un épais duvet, vivent dans une sécheresse presque absolue, et ne craignent que l'humidité. Aussi vivent-elles éloignées du nord, du pays de la pluie et des bronillards.

La belle espèce dont on fait les couronnes est désignée, dans les livres de botanique, comme croissant spontanément dans l'île de Crète et en Afrique. On dit, à Ollioules, qu'elle a été apportée dans le pays, en 1815, par un jardinier nommé Dagnan, qui tirait bon parti de sa culture et de sa propagation. De cette époque rapprochée peut bien dater sa culture en grand, mais la plante était connue et cultivée par les amateurs depuis très-longtemps; elle est décrite bien exactement dans le *Prodomos* de G. Bauhin, publié au commencement du dix-septième siècle, et ce botaniste applique à la même plante une description donnée par Dioscoride. Aujourd'hui le *Prodomus* de Decandolle contient 215 espèces d'helicrysum, dont la plupart vivent au cap de Bonne-Espérance. Aucune espèce n'a jamais été observée en Amérique. Celles du Cap, remarquables par les couleurs brillantes et soyeuses de l'involucre, sont quelquefois apportées par des voyageurs comme objet de curiosité.

Mais revenons à Ollioules, qui n'est pas, du reste, le seul pays de cette petite zone africaine où l'immortelle soit l'objet d'une culture importante. Les communes environnantes de Saint-Nazaire et de Bandol en produisent énormément. On plante, au mois de juin, des boutures qui poussent racine avec une facilité étonnante. Au commencement du printemps suivant, c'est-à-dire au mois de février, on les repique en les mettant par rang à une distance d'environ 50 centimètres l'une de l'autre. On couvre de ces plantations tous les espaces de terrain qu'on peut trouver libres entre les troncs des oliviers et de quelques chênes verts. La première année le nombre des fleurs est petit; la seconde année est celle de la plus belle récolte; la troisième année cette récolte diminue sensiblement, et, après avoir cueilli celle de la quatrième année, qui est plus faible encore, on arrache les vieilles plantes qu'on remplace par des boutures. M. Cyprien Pichaud, le plus connu des cultivateurs et des négociants de la contrée, plante près de 40,000 boutures par an pour le renouvellement de ses cultures.

La récolte se fait en juin, avant que le bouton ou involucre ait perdu en s'ouvrant sa jolie forme ovoïde; alors on fait des bottes ou paquets de fleurs provisoires, et on les suspend pour les faire sécher; si l'on remplissait, comme l'on fait, de vastes greniers avec la fleur humide, la fermentation qui se développerait gâterait tout. Plus tard des femmes et des enfants sont employés pour enlever l'épais duvet qui couvre la tige des immortelles, et, après cette opération, on en forme de nouvelles bottes qui se vendent le moins 15 cent. et le plus 30 cent. On compte le produit de la récolte par caisses renfermant chacune cent bottes; ainsi, un propriétaire dit : J'ai eu cent ou cent cinquante caisses d'immortelles. La récolte de tout le canton peut s'élever de 4 à 5,000 caisses, ce qui donne un produit moyen de 80,000 francs. La plus grande partie est expédiée à Paris. Lyon en consomme également beaucoup; la Russie fait des demandes; mais les fleurs les plus choisies sont expédiées à Bordeaux, où il s'en fait probablement un commerce d'exportation. On teint ces fleurs de diverses couleurs ou on les décolore. Cette opération donne lieu d'observer un phénomène de chimie singulier : une dissolution de borax produit par son contact avec les écailles de l'involucre un admirable rouge ponceau.

Toute la récolte n'est pas expédiée par bottes ou par caisses. Beaucoup de couronnes sont tressées à Ollioules. Alors que toutes les oranges sont parties, que toutes les figues sont cueillies et serrées soigneusement dans des caisses, alors que tous les boutons de fleurs de câpriers sont enfermés comme des cornichons dans des bocaux pleins de vinaigre, alors qu'il ne reste plus ni grenades, ni noisettes, ni jujubes, ni amandes, ces mains de femme qui avaient cueilli et soigné tous ces précieux produits de la contrée, sont occupées à tresser des couronnes... et enfin où vont ces couronnes? Où tout va! Elles vont joncher le champs des morts, et dire à ceux qui les déposent : Au revoir! car Dieu a voulu que le but et la consolation de notre triste vie fût l'immortalité dont notre fleur est le symbole.

J. B. LAURENS.

Esquisses américaines.

PENDLAM LE RÉFORMATEUR.

(Suite et fin. — Voir le numéro 779.)

A partir de ce jour je ne revis plus Pendlam qu'occasionnellement; j'évitais de le visiter. Il était dans sa nature impressionnable de s'imbiber, en quelque sorte, à son insu, des sentiments des personnes fortement organisées avec lesquelles il se trouvait en rapport; de s'assimiler leurs idées jusqu'à leur donner le tour de convictions originales. Il hantait pour le moment des réformateurs et traînait après lui des bouffées de réforme. A l'entendre, on eût dit qu'une réforme universelle était toute prête. J'ai dit que je m'abstenais de le visiter : un jour, cependant, Horatio vint me trouver d'un air désolé et me prier de me rendre près de Suzanne et de lui parler.

— Il y a eu une explosion! me dit-il. La vieille a déguerpi; elle a déclaré une guerre à mort à Pendlam.

— Mais, répliquai-je, il me semble qu'il y a longtemps que la guerre est déclarée.

— Sans doute, mais à cette heure la belle-mère essaye de séparer la femme du mari. Elle a dépêché des négociateurs porteurs de menaces et de conditions de paix; Suzanne en est tout hors d'elle-même. Je vous en prie, allez près d'elle et la rassurez.

— Je ne sais, Horatio, répondis-je, si la démarche est bien sage; les deux époux n'ont jamais bien vivement sympathisé ensemble. Cependant, selon votre désir, j'irai près de Suzanne et déciderai ce que je dois.

Je me rendis donc chez les Pendlam. Suzanne me reçut et s'efforça de sourire; mais comme je lui demandais où était Pendlam, elle fondit en larmes.

— J'espère que les jours de Pendlam ne sont pas menacés?

— Non, murmura Suzanne en sanglotant.

— Serait-il en prison?

— Non... autres sanglots de Suzanne.

— Peut-être est-il éprouvé par de pénibles contrariétés?

— Hélas! de nombreuses contrariétés! Ma mère s'est séparée de nous. Je ne sais plus que faire. Toutes les personnes de quelque considération avec lesquelles nous étions en rapport nous ont tourné le dos.

— Chère Suzanne, répondis-je, notre bonheur ne dépend pas toujours de nos relations.

— Ah! Pendlam a donné dans d'étranges travers. Il ne voit plus que des extravagants à longue barbe et qui se recommandent peu de leur personne. Il a tout à fait rompu avec les affections de famille.

Suzanne était baignée de larmes. Un bruit de pas retentit dans l'appartement; elle se troubla et sortit précipitamment, assez à temps pour dérober ses pleurs à son mari qui entra en ce moment.

— Seul! s'écria Pendlam.

— Suzanne vient de me quitter à l'instant,

— Je suis ravi de votre visite. Depuis plusieurs jours déjà, j'éprouvais le besoin d'être en rapport magnétique avec vous; car maintenant tout est magnétisme pour moi. Mon tempérament demande de certaines influences magnétiques, comme il faut à certains estomacs une nourriture particulière. Il est un fluide magnétique grossier, il en est un autre délicat. Le vôtre m'est particulièrement agréable. Voilà où j'en suis arrivé, reprit Pendlam.

L'ancien ministre me pressa de dîner avec lui; et comme je recherchais une occasion de m'entretenir plus longuement avec Suzanne, j'acceptai. Ma surprise fut extrême lorsqu'on servit à table un plat de rôti. Un an auparavant, Pendlam avait prêché avec force en faveur du régime pythagorique; il m'assura néanmoins que ses idées sur la diététique n'avaient pas changé.

— Il est des circonstances, me dit-il, où j'ai besoin du magnétisme de certaines substances animales. Aujourd'hui, par exemple, je sens que mon système demande le magnétisme de l'agneau. Si votre constitution réclame le même élément, vous trouverez ce rôti fort tendre.

J'avais remarqué que Pendlam avait omis de dire ses Grâces en se mettant à table.

— Votre théorie du magnétisme, lui dis-je, est fort commode. Ainsi, demain, le magnétisme d'un rosbif vous sera peut-être nécessaire; après-demain, le magnétisme d'un potage à la tortue et un peu de venaison vous seront agréables. On dit aussi que le magnétisme de certains oiseaux est fort bon. Enfin il n'est pas impossible que vous n'en veniez à découvrir que le magnétisme d'une certaine liqueur spiritueuse, que l'on appelle brandy, jouit de propriétés stimulantes qui favorisent la digestion.

Pendlam sourit en rougissant. — Je n'ai pas oublié, dit-il, que, pendant trois bonnes années de ma vie, j'ai fait une guerre acharnée aux boissons alcooliques (souhaitez-vous un peu d'agneau?).....; mais je ne pousse pas le rigorisme jusqu'à préjudicier à ma santé, comme ceux qui condamnent le vin. Dans les endroits où l'on peut se procurer cette boisson exempte de sophistications, elle est extrêmement salutaire. Le magnétisme du vin relève les esprits au plus haut point.

En parlant ainsi, Pendlam, à mon grand étonnement, déboucha une petite bouteille que j'avais supposé contenir quelque poivrade, et qui contenait simplement du vin. — Je suis arrivé pas à pas, dit Pendlam, à ce haut degré de spiritualisme.

Suzanne se répandit en larmes, selon son habitude.

Pendlam trouva mon magnétisme si attrayant qu'il me fut impossible d'avoir une minute de conversation avec Suzanne seule. Je partis découragé par l'expression désespérée du visage de mistriss Pendlam.

Depuis j'eus fort peu de renseignements sur les travaux de Pendlam, jusqu'à ce que Horatio vint me prendre un soir, et m'entraîna à une séance des disciples du Franc-Arbitre.

Nous trouvâmes la salle comble. Une partie de l'auditoire semblait apporter un vif intérêt à la réunion. Le reste était tout disposé à s'égayer aux dépens des orateurs. Pour ma part, j'étais curieux de me rendre compte des doctrines d'une secte nouvelle, dont l'influence et le nombre des sectateurs allaient croissant chaque jour. Je m'assis dans une encoignure, et j'observai ce qui se passait autour de moi. L'assemblée était des plus mêlées. Nos regards se portèrent sur l'estrade où siégeait Pendlam avec d'autres disciples marquants. Les orateurs se succédèrent, et produisirent des impressions diverses.

Pendlam se leva à son tour. Il lut des considérations sur l'organisme et le magnétisme. Après lui se présenta un disciple qui mit sous les yeu de l'assemblée une vue perspective de l'habitation destinée aux disciples. Il démontra, à sa satisfaction du moins, que la société devait être ramenée à l'état d'une machine dont les hommes seraient les pivots et les rouages. D'après lui, nous étions à l'aurore de l'ère millénaire; le monde ne pouvait plus être sauvé que par l'organisation, etc., etc.

Horatio et moi, nous avions déjà remarqué sur l'estrade un individu dont les traits nous étaient quelque peu connus. Il était solidement bâti, d'une figure pleine, d'un tempérament sanguin. Ses lèvres accusaient un penchant à la sensualité, et en même temps un caractère résolu. Il ne nous surprit point de le voir se lever comme *organisateur pratique* de la Société Initiale des Libres Disciples.

— Mesdames et Messieurs, dit le sectaire, je ne suis point orateur; je suis un homme d'affaires. Je n'ai pas l'intention de vous faire un discours, mais seulement de vous entretenir de la question pratique de l'association.

Dès les premiers mots, les souvenirs m'arrivèrent en foule; je respirais à peine.

— Je connais cet orateur, je me le rappelle parfaitement, dis-je tout bas à Horatio.

Je ne pouvais, en effet, me méprendre au timbre de sa voix; c'était le gaillard qui, quatre ans auparavant, avait infligé une correction à Pendlam, en plein théâtre. Les extrêmes s'étaient rencontrés : l'apôtre de la tempérance et le furibond détaillant de spiritueux se trouvaient à présent en communauté de principes.

Je quittai l'assemblée avec Horatio, et nous fîmes ensemble quelques tours pour humer un peu d'air frais dont nos poumons avaient grand besoin; puis nous nous séparâmes. A peine étais-je seul, que je vis venir à moi deux personnes qui se tenaient par le bras. L'une disait à l'autre : Je soutiens qu'on n'accomplira rien de grand sans le magnétisme; et, dans notre organisation, nous devons porter le plus grand soin à une distribution harmonique des influences magnétiques; voilà mon opinion.

Celui qui s'exprimait ainsi était Pendlam, et son interlocuteur n'était autre que l'organisateur pratique de la Société Initiale des Libres Disciples. Je rentrai chez moi, agité des plus douloureuses réflexions.

Un puissant intérêt me conduisit, quelques jours après, à la demeure de Pendlam. Je me rencontra avec un homme qui en sortait; c'était un homme d'une constitution vigoureuse, l'œil vif, la bouche sensuelle, haut en couleur. — Suzanne, demandai-je, quel est cet homme?

— Un des amis de mon mari, répondit Suzanne avec un peu d'embarras.

— Et des vôtres sans doute? ajoutai-je en essayant de sonder ses sentiments.

— Il vient ici fréquemment, mais je ne le vois qu'accidentellement.

— Vous souvient-il, Suzanne, du traitement brutal, que, certain soir, John Henri...?

Suzanne m'interrompit : — Tout semble oublié.

— S'il en est ainsi, je n'ai rien à dire... Mais vous, Suzanne, êtes-vous heureuse?

Je ne puis retenir cette question, tant mistriss Pendlam me paraissait changée.

— Cher ami, répliqua Suzanne, nous avons eu bien des tracas.

Et elle s'abandonna en même temps à son émotion ordinaire. Elle me répéta qu'elle avait vu disparaître tous ses anciens amis; que sa mère persistait toujours dans son éloignement; qu'elle ne savait plus à quel parti se résoudre.

— Eclairez-moi dans cette difficile situation, ajouta Suzanne. Henri est-il vraiment aussi égaré que tout le monde le pense? Il a des connaissances plus que tout autre, et je ne sais comment il peut se tromper aussi étrangement.

— Je suis, répondis-je, en partie d'accord avec Pendlam

Digitized by Google

sur toute chose ; mais sur rien, nous ne sommes complétement du même avis. Il a raison et il a tort. Il a sans doute saisi un grand nombre de vérités ; mais, pour les avoir détachées de ce *qui* est universellement vrai, il est tombé dans l'erreur.

Je vis que Suzanne ne comprenait pas mes paroles. J'ajoutai :

— Cependant gardez-vous de désespérer; votre avenir dépend de vous-même.

— Que dois-je faire? demanda Suzanne.

— Vous montrer ferme dans votre conduite, et, quoi qu'il arrive, ne point vous déguiser la vérité ni à vous-même ni à John Henry.

Les cris de l'enfant, qui était malade dans son lit, forcèrent Suzanne à me quitter. Je me rendis dans le cabinet de Pendlam. Le grand réformateur *était* activement occupé à écrire. Je le trouvai pâle et amaigri : ses yeux brillaient d'un feu étrange dont je fus péniblement impressionné.

— Vous, le plus rare des hommes! s'écria Pendlam en me voyant... asseyez-vous.

Il alla fermer la porte avec une sorte de mystère, puis il ajouta : — Précisément je vous écrivais.

— Vraiment?

— Suzanne serait fort mortifiée, et à coup sûr très irritée si elle se doutait de ce que j'ai à vous dire ; mais la vérité est la vérité. Suzanne dépérit chaque jour, faute de magnétisme. Ne vous étonnez pas, mon ami, si je vous dis que j'ai fait depuis peu cette découverte, qu'il existe entre elle et moi fort peu d'affinité magnétique.

J'essayai de sourire. Pendlam continua.

Vous vous rappelez que le choix de Suzanne s'était d'abord arrêté sur vous. C'est là un indice significatif d'affinité. Voici donc ce que j'attends de vous.

— Cher John Henry, me récriai-je, permettez-moi de vous dire que vous vous êtes tout à fait mépris. Si j'entends quelque chose en matière d'affinité, il n'en existe aucune entre Suzanne et moi, non plus qu'il n'en existe entre vous et la personne que j'ai tantôt rencontrée au seuil de votre porte.

— Ah!... Clodman!... Vous l'avez vu?... Il est extrêmement serviable pour nous. Je me loue fort de ses visites, car je suis persuadé que son magnétisme est très-profitable à Suzanne.

— Voilà qui n'est pas flatteur pour moi! m'écriai-je. A la fin vous me feriez perdre patience, ô disciple trop libre!

— Il est impossible de raisonner avec vous, répliqua Pendlam avec un sourire forcé. Lorsque vous aurez acquis l'expérience qui vous manque, vous partagerez infailliblement mon sentiment.

Pendlam me reconduisit jusqu'à la porte avec un refroidissement manifeste. Je m'arrêtai un moment pour dire quelques mots à Suzanne : — Au nom du ciel, n'oubliez pas ce que je vous ai dit : l'avenir dépend de vous seule.

Suzanne semblait abasourdie ; je la laissai dans son étonnement.

Vers ce temps, miss Kellerton fit sa rentrée au théâtre. Un soir j'accompagnai Horatio à une des représentations très-courues de la grande tragédienne. Je ne parlerai pas de son jeu et renvoie aux journaux de cette époque. Horatio prodigua des applaudissements frénétiques. Il s'arrêta tout à coup comme pétrifié.

— Qu'est-ce? lui demandai-je.

— Regardez, regardez... n'apercevez-vous point Pendlam?

Je vis, en effet, le *réformateur* dont l'enthousiasme enchérissait sur celui d'Horatio lui-même. Suzanne était à son côté ; ses regards avaient une expression plus animée, plus heureuse que je n'avais jamais remarqué. — A côté de son mari!

— Ce misérable Clodman! murmura Horatio.

Miss Kellerton se présenta en avant du rideau et recueillit un tonnerre d'applaudissements. Pendlam applaudit le dernier. Il se mit ensuite à causer avec Clodman. Quand celui-ci se penchait, il s'approchait si près du visage de Suzanne, qu'Horatio regarda cette liberté comme une impudente privauté. Cependant Pendlam et Suzanne avaient tous les deux un sourire radieux.

Ce Clodman est un coquin! dit Horatio entre ses dents.

Mon ami se leva, rouge de colère.

— Où allez-vous? lui demandai-je.

— Vous le saurez tout à l'heure.

Il quitta la salle, et je ne le revis plus qu'après la pièce. Il vint, en effet, me trouver à ma place, et, me prenant par le bras :

— Suivez-*moi* ; les voilà qui sortent. — L'indication d'Horatio se rapportait au groupe des Pendlam. Nous allâmes l'attendre au pied de l'escalier. La compagnie ne tarda pas à venir. Clodman louait fort la représentation, et Suzanne faisait éclater une admiration naïve. Quant à Pendlam, il toucha quelques mots en passant sur le mélange des effusions magnétiques. Comme ils passèrent près de nous, Horatio se précipita sur eux à la façon d'un truand, et saisit John Henry au collet.

— Horatio! s'écria Pendlam : la bonne surprise!

— N'essayez pas de m'échapper! répliqua Horatio en présentant, à la hauteur de la gorge du réformateur, le fameux sermon imprimé contre le danger des spectacles.

Un sourire livide parcourut le laid visage de l'organisateur pratique Clodman. Pendlam essaya bravement d'accorder l'apparente contradiction qui existait entre sa conduite actuelle et ses opinions d'autrefois, et ne manqua pas de se rejeter sur le magnétisme.

— Partons, grommela l'organisateur pratique en entraînant Suzanne appuyée à son bras avec abandon.

John Henry promit la suite de son apologie pour une autre rencontre, et la société s'éloigna.

Depuis ce jour, les Pendlam furent fort assidus au théâtre. S'il arrivait que John Henry fût par trop occupé, Clodman avait la galanterie d'escorter Suzanne. Ce dévouement de l'organisateur pratique lui donnait un titre à la reconnaissance des Pendlam. Le drôle ne se contentait pas de régaler Suzanne de représentations dramatiques ; on croyait encore que, selon le vœu de son maître, il la faisait participer à son précieux magnétisme.

Je rencontrai Horatio un dimanche soir. — Merveille des merveilles! s'écria mon ami en me voyant. Je sors de chez la *Divine*, de chez miss Kellerton ; devinez qui dînait avec elle...

Je nommai successivement plusieurs coureurs de bonnes fortunes très-connus.

— Pendlam! Pendlam! Pendlam! exclama Horatio. Le digne réformateur avait à consulter l'inimitable tragédienne sur le plan d'un drame mystique.

— Est-il possible! une nouvelle Divine Comédie!

— La sirène est parvenue à le retenir un dimanche. Apparemment Pendlam aura trouvé les effluves magnétiques de l'enchanteresse accommodées aux besoins de sa constitution. Miss Kellerton lui a dit d'ailleurs de dures vérités sur le compte de Clodman, qu'elle sait être un coquin fieffé. J'enrageai d'entendre le placide Pendlam protester qu'on se plaisait dans le monde à calomnier beaucoup le bon Clodman.

La situation s'acheminait vers une crise. Un jour de l'été suivant, j'adressai à Horatio l'invariable question : Où en est Pendlam?

— Je ne saurais vous dire, me répondit mon ami ; je ne l'ai pas vu depuis hier. Il était, quand je le visitai, en tête-à-tête avec une bouteille de blond xérès que ce damné Clodman lui avait apportée. Les deux amis buvotaient en devisant de l'organisation des Libres-Disciples. L'association comptait bon nombre d'adhérents, et la souscription marchait d'un bon train. Pendlam rédige un factum à ce sujet.

— Et Suzanne? demandai-je.

— La maladie de son enfant réclame tous ses soins. On traite le marmot par le magnétisme ; Clodman ne quitte la maison ni de jour ni de nuit ; on regarde son magnétisme nécessaire à l'enfant.

Un mois plus tard, j'appris que la pauvre petite créature avait cessé de vivre, malgré ces soins éclairés. Puis, au bout d'un mois encore, je sus que Suzanne avait été envoyée pour sa santé aux plus célèbres eaux magnétiques dans l'ouest.

Horatio hésita quelque peu à me faire l'aveu que Clodman était du voyage ; seulement il ajouta que c'était pour les intérêts de l'association. Il m'assura, en outre, en témoignant tout son dégoût, que les Pendlam vivaient depuis longtemps des avances de Clodman, dont ils prônaient bien haut la générosité.

J'attendais mieux de Suzanne. Des larmes roulèrent dans les yeux d'Horatio ; car, en réalité, Suzanne était une honnête, une digne femme, et Pendlam n'était pas un méchant homme.

Que vous dirais-je? l'Association Initiale avorta. Clodman ne reparut plus, et, tout compte fait, on trouva qu'il avait distrait pour son usage personnel les fonds de la Société. Il laissa enfin après lui sa famille dans la détresse et bon nombre de créanciers dans l'embarras. Mais Suzanne?

Il était intéressant maintenant de rencontrer Pendlam.

Après beaucoup de recherches, je parvins à le découvrir dans un taudis, environné de tous les signes d'une misère profonde ; il était mal vêtu. Près des paperasses qui encombraient sa table, je remarquai surtout une bouteille pleine. Quand je lui adressai la parole, il releva la tête, et j'eus peine à reconnaître l'ancien réformateur dans le désordre de ses traits et de toute sa personne. Pendlam rougit en me voyant, et voulut me sourire.

— Vous voyez où je suis arrivé.

— Je ne m'en doute pas, répondis-je.

— J'en suis venu à la forme symbolique. Imaginez-vous tout ce qu'il y a dans le symbolisme?

— Sans doute, sans doute.

Pendlam, qui se sentit encouragé, poursuivit :

— Les symboles sont la plus haute expression des choses immatérielles. On emploie la parole et la peinture pour représenter des idées qui appartiennent à la raison pure. Voyez ; voici quelques symboles d'un étonnant caractère.

En me parlant ainsi, Pendlam me montra une foule de sentences et de figures bizarres, d'un sens inintelligible. Je ne lui cachai pas que tout ce grimoire me paraissait fort obscur, et il sourit de mon ignorance avec un sentiment de pitié.

— Croyez-moi, lui dis-je, quittez ces études abstruses ; renoncez à la forme symbolique ; nettoyez-vous ; donnez-vous un coup de peigne et suivez-moi.

— Je vous suivrais volontiers, répliqua Pendlam, mais je ne puis me départir des symboles que je porte sur moi, et vous ne voudriez pas vous présenter en public avec un homme couvert de ces signes par ordre de l'Esprit.

J'essayai de raisonner mon ami, et je ne pus en rien obtenir. Avant de me retirer, je lui demandai s'il n'avait pas quelque service à réclamer de moi.

— Non, me répondit-il.

Puis, il ajouta en hésitant :

— Si seulement vous aviez un dollar de trop!...

Je lui remis un billet de banque et sortis. La scène dont je venais d'être témoin s'était imprimée fortement dans mon esprit. Lorsque je fus dans la rue, les inscriptions et les figures se retracèrent à moi. Je me rendis chez Horatio. Nous résolûmes ensemble d'arracher Pendlam à ses chimères. Nous lui trouvâmes une place vacante dans les bureaux d'un journal, dans une ville de l'ouest. Ce ne fut pas sans peine qu'il consentit à l'accepter et à renoncer à ces billevesées de réformation. Il alla donc prendre possession de son emploi.

La position de Pendlam était celle d'un écrivain en sous-ordre, et pendant un temps il se tira de sa tâche avec une certaine habileté. A la fin il devint impatient du frein, et, se prévalant un jour de l'absence momentanée de l'éditeur responsable, il imprima une suite d'articles sur des sujets fort scabreux, qui firent perdre au journal la moitié de ses souscripteurs, et, par suite, à l'auteur, sa place. Lorsque j'eus de ses nouvelles, il en était réduit à écrire pour un maigre salaire des réclames théâtrales, emploi dont il était redevable à la bienveillance d'une actrice en renom, que l'on appelait miss Kellerton.

Pendant ce temps Suzanne était revenue de ses malheureuses caravanes, et la famille de sa mère, qui l'accueillit fort mal, mit le plus grand soin à la cacher aux yeux du monde.

J'eus le bonheur, bientôt après, d'apprendre qu'un individu du nom de Clodman, filou de réputation, avait été tué, dans une rue de Saint-Louis, dans une querelle avec un mari dont il avait troublé la paix domestique.

Il me reste à dire le dernier mot de cette histoire singulière ; il n'est pas le moins curieux.

La semaine dernière, je reçevais un paquet de brochures catholiques, accompagné d'une lettre m'annonçant que l'auteur, qui n'était autre que Pendlam, avait enfin trouvé la paix et le bonheur dans le sein de l'Eglise Catholique. Cette nouvelle renversa toutes mes prévisions. Cependant j'applaudis sincèrement ce pauvre voyageur, qui avait cru si souvent rencontrer la vérité, et longtemps ballotté entre les écueils d'une mer féconde en naufrages, qui venait enfin d'aborder sain et sauf aux rivages fortunés du Catholicisme, d'où il avait autrefois appareillé, pour tenter de grandes découvertes qu'il avait manquées.

(Tiré de l'*Atlantic Monthly*.) L. ROSIER.

Lancement du Léviathan.

Nous avons rapporté sommairement le lancement définitif du *Léviathan*. Voici un compte rendu plus détaillé que nous publions au sujet de cette opération :

Dimanche, 31 janvier, dans l'après-midi, le *Léviathan* a été heureusement mis à flot. Tout s'est passé avec une telle régularité que cette opération n'a différé en rien de celles qui ont lieu dans la rivière à chaque grande marée. Vendredi, on se proposait déjà de lancer le bâtiment le lendemain, et tout avait été préparé dans ce but ; mais quelques heures plus tard, le vent ayant subitement tourné, on dut abandonner ce projet. Vendredi, dans l'après-midi, il y avait 18 pieds d'eau sous la quille du *Léviathan*.

Samedi matin, le vent était si violent et soufflait avec tant de force contre les flancs du navire, que, s'il avait flotté à ce moment, il eût été infailliblement repoussé vers la rive, et eût repris son ancienne position. En conséquence, le capitaine Harrison ordonna de faire jouer les pompes et de faire rentrer dans la coque les 3,000 tonnes d'eau qui servaient de lest et dont le bâtiment avait été allégé dans l'attente du lancement.

Dimanche matin, le temps avait complétement changé. Il faisait beau, il n'y avait pas de vent, et tout annonçait une marée favorable. Mais le public avait été si souvent désappointé que le lancement était considéré comme improbable, bien qu'il fût évident que le *Léviathan* flotterait ce jour-là ou jamais. Malgré la présence de tous les ouvriers sur les chantiers, le public ne parut pas faire attention aux préparatifs.

La marée ne tarda pas à monter avec une grande rapidité et à alléger le poids du navire ; une légère pression des machines hydrauliques suffit pour le mettre en mouvement, et bientôt on constata que l'échafaudage qui soutenait la quille était sorti des voies du lancement et reposait sur le fond de la rivière.

A une heure et demie, le vaisseau avait quitté son berceau et était à flot. Aussitôt des acclamations retentissantes partirent de la rive et des bateaux qui couvraient le fleuve, et répandirent au loin la grande nouvelle que le *Léviathan* commençait son premier voyage sur la Tamise.

De puissants remorqueurs se mirent à tirer le navire, afin de le débarrasser complétement de ses berceaux ; on sait qu'on désigne sous ce nom les appareils composés de poutres immenses sur lesquelles repose la quille.

A peine le *Léviathan* eut-il commencé à se mouvoir que ces masses gigantesques, délaissées du poids qui les contenait, flottèrent les unes après les autres sur le fleuve. C'était un curieux spectacle que de les voir apparaître subitement à la surface et couvrir l'eau d'écume avec un bruit sourd. Quelques-unes se brisaient en s'entre-choquant, puis, descendant le cours du fleuve comme des îles flottantes, s'élevaient de 4 ou 5 pieds au-dessus du niveau de l'eau. D'autres arrivaient si subitement à la surface et retombaient avec une telle violence qu'on dut se féliciter des précautions qu'on avait prises, car elles auraient certainement tout brisé sur leur passage.

Le *Léviathan* a été conduit à Deptford ; c'est à ce mouillage que notre dessin le représente. Il a été amarré dans un endroit du fleuve où il y a assez d'eau pour le faire flotter, même quand la marée est basse. La nouvelle de l'événement s'étant promptement répandue partout, la Tamise ne tarda pas à se couvrir de barques chargées d'hommes, de femmes et d'enfants. Avant la nuit, cette petite flotte s'était tranquillement dispersée.

Il paraît que le *Leviathan* trouble la cervelle de l'aventureuse Amérique. A défaut d'un monstre rival du monstre britannique, on invente là-bas des forteresses destinées à naviguer. 400 pieds de long, 300 canons, 600 batteries, 3,000 hamacs et toutes les munitions en rapport avec cet armement et le personnel qu'il suppose. Ce vaisseau est de plus fourni d'écuries pour 800 chevaux, de deux phares, trois poudrières, deux gouvernails ajustés de manière à guider le vaisseau dans tous les sens, et surtout utiles à arrêter la vitesse de sa course. Cette dernière condition est des plus nécessaires, ce bâtiment étant destiné à faire 45 milles à l'heure. A part la puissance de la vapeur, il y aura des occasions où il pourra déployer 6,000 mètres de voilure ; des voiles de toute dimension et de toute forme seront employées pour aider à sa course.

Comme le vaisseau anglais ne s'est pas d'abord appelé le *Leviathan* et qu'il a porté un nom provisoire, celui-ci peut s'appeler le *Canard*, en attendant son baptême définitif.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Chasses d'Alsace et du duché de Bade.

UNE GRANDE BATTUE DE LIÈVRES EN PLAINE.

En Alsace et dans le duché de Bade, le gibier est si abondant qu'il faut nécessairement recourir quelquefois à de grandes battues, tant en forêt qu'en plaine. Les traques en forêt offrent l'avantage de la variété du gibier, mais aussi le chasseur, posté contre le bois, n'aperçoit qu'une faible partie du champ de bataille; il entend les coups de fusil sans pouvoir les juger; le plus magnifique coup-double n'est apprécié que par ouï dire, et chacun est cru, *plus ou moins*, sur parole. En plaine, il en est tout autrement. Le décor est reculé jusqu'à l'horizon. Tous les acteurs du drame cynégétique sont en scène. Là, point de réputation d'habileté sans preuves positives. Tous les coups sont vus : applaudis ou sifflés. Egalité parfaite! Entre chasseurs, de quelque rang qu'ils soient, il n'y a d'autre supériorité que celle de l'adresse dans le tir. Les rabatteurs eux-mêmes se permettent de crier bravo aux beaux coups et de murmurer pour chaque lièvre qu'ils se sont donné la peine d'offrir aux coups des chasseurs, et que les chasseurs ont eu la maladresse de manquer.

Une battue de lièvres se fait d'ordinaire dans une plaine d'une demi-lieue carrée. Sur trois côtés, elle est cernée par quarante à cinquante chasseurs, qui se cachent derrière des arbres ou dans les replis du terrain. Du quatrième côté s'avancent une centaine de rabatteurs, gamins de douze à quinze ans, ardents au métier, poussant des hurlements sur tous les tons, agitant des bâtons, et flanqués de quelques gardes, qui dirigent le mouvement.

La battue commence. Les premiers coups de fusil se font entendre. Les lièvres les plus méfiants cherchent à forcer l'enceinte meurtrière, et payent cher leur audace. D'autres, plus prudents, se tiennent au milieu de l'enceinte. Pour juger la position, ils se mettent sur leur séant à la façon des caniches que l'on pose en faction (cela s'appelle faire le bonhomme ou la chandelle). Ils piétinent des pieds de derrière, agitent les pieds de devant, dressent les oreilles, et regardent à droite et à gauche. Sans doute qu'ils cherchent à distinguer, parmi tous ces ennemis qui les entourent, quels sont les tireurs maladroits; et, il faut bien le dire, souvent ils devinent juste. Ils forcent l'enceinte près des novices, et c'est peut-être de là que vient le proverbe : Aux innocents les mains pleines!

Quelquefois cependant leur perspicacité est en défaut, et alors, ne sachant quel chemin prendre, ils tournent au milieu de l'enceinte, courent six ou sept à la file, essuyent quelques grains de plomb envoyés de trop loin, se dressent de nouveau sur leurs pieds de derrière; enfin, croyant avoir reconnu un point non gardé, une issue libre, ils se précipitent dans cette direction. Mais à peine sont-ils parvenus à hauteur de la ligne des tireurs, qu'un vieux chasseur, praticien émérite, se dresse à dix pas devant eux, les met en joue froidement, et alors, soit qu'ils rebroussent épouvantés, soit qu'ils forcent la ligne, une détonation se fait entendre, et une mitraille de plomb vient les frapper d'un coup mortel.

Cependant les rabatteurs s'avancent. Leur ligne se rapproche de plus en plus de celle des chasseurs; ils n'en sont plus qu'à deux ou trois cents mètres. L'émotion alors est à son comble. Déjà une centaine de coups de feu ont retenti. Les chasseurs chargent, tirent et rechargent. Les lièvres perdent la tête. La dernière scène commence : le massacre final s'accomplit. — De cinquante à cent lièvres sont là, en vue, au milieu de ce petit espace, cherchant une issue, hésitent, s'avancent, rebroussent; le feu continue, les traqueurs se rapprochent en hurlant; enfin les malheureuses bêtes se décident; elles franchissent la ligne fatale; le feu converge sur elles; le plus grand nombre tombe sur le coup pour ne plus se relever; d'autres s'en vont mourir à quelques cents mètres plus loin; quelques-uns enfin, les *chanards*, parviennent à se sauver poil net.

Autrefois les grandes battues de plaine se faisaient en temps de neige. Alors on voyait les lièvres venir de loin, bien loin. L'attente était plus longue, et partant l'émotion plus forte. Aujourd'hui, en France, les battues en plaine sont défendues en temps de neige par les arrêtés préfectoraux. Sans doute cette interdiction donne un peu de répit au gibier, mais l'on peut dire que les récoltes souffraient moins lorsque les battues avaient lieu en temps de neige. Ce ne sont pas les battues qui, en temps de neige, sont plus spécialement destructives du gibier, c'est la chasse au chien courant, et surtout le braconnage au bâton, parce qu'alors le lièvre se laisse assommer dans le gîte qu'il s'est creusé au milieu de la neige.

En Alsace, les plus belles battues de plaine sont celles que l'on fait dans les chasses de M. Humann. A Düppigheim (Bas-Rhin), l'on a tué, en un seul jour, trois cent trente-trois lièvres. Dans le duché de Bade, à Kappel, M. Voelker permet à ses invités de massacrer jusqu'à six cents lièvres en deux jours.

Quant aux accidents, ils ne sont pas aussi fréquents qu'on pourrait le penser. Les chasseurs ont l'expérience des battues. Jamais l'on ne tire en ligne. Au commencement de la battue on tire dans l'enceinte, les traqueurs étant encore au loin. Quand il gèle, l'on recommande de faire plus spécialement attention, de peur des ricochets. Vers la fin, on laisse les lièvres franchir l'enceinte, les chasseurs font volte-face et les atteignent au moment où déjà ils se croient hors de danger.

Prochainement quelques détails sur les traques en forêt et le braconnage au bâton.

MAURICE ENGELHARD.

Chronique littéraire.

Histoire comique des états et empires de la lune et du soleil, par Cyrano de Bergerac. — Les *Nobles et les vilains du temps passé,* par M. Alph. Chassant. — Les *Prix de vertu,* par MM. Frédéric Lock et J. Couly d'Aragon. — *Nouvelle morale en action,* par M. A. Hournon.

Si jamais écrivain a mérité qu'on réimprimât ses œuvres, c'est bien Cyrano de Bergerac; non pas seulement parce qu'elles sont fort curieuses et parce qu'elles sont rares, mais surtout comme dédommagement des causes mêmes de cette rareté. Ce n'était point assez que, de son vivant, il eût été dépouillé par Molière et par Corneille; par Molière, qui a emprunté à son *Pédant joué* deux des meilleures scènes des *Fourberies de Scapin;* par Corneille, qui a pris des vers entiers, des pensées, des caractères dans sa tragédie de la *Mort d'Agrippine.* Comme on le trouvait un trop libre penseur, on s'est efforcé de le faire passer pour sorcier, puis pour fou, sous prétexte qu'il avait fait un voyage dans la lune; et pendant la maladie qui l'emporta, ayant voulu mettre une dernière main à ses ouvrages, qu'il avait chargé son fidèle ami Lebret de publier après sa mort, il eut la douleur de voir qu'on avait *pillé son coffre;* qu'on ne lui avait pas pris simplement cette fois des vers ou des scènes, mais qu'on avait tout emporté. Le bibliophile Jacob, dans la notice historique qu'il a mise en tête de l'édition nouvelle que publie M. A. Delahays, cherche à se consoler en supposant que cette soustraction fut commise par les amis mêmes de l'auteur, pour empêcher un autre larcin plus sérieux médité par les personnes charitables qui assiégeaient son lit de douleur dans l'espoir d'opérer sa conversion, et qui auraient voulu racheter par quelque pieux auto-da-fé le salut un peu compromis de son âme. Ainsi soit-il! Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un de ses manuscrits, l'*Histoire de l'étincelle*, n'a jamais été retrouvé, — peut-être à cause de son titre plus inflammable.

Quoi qu'il en soit, les tribulations de Cyrano ne s'arrêtèrent pas là. Conformement au désir du défunt, Henri Lebret publia bien le *Voyage dans la lune;* mais il se crut dans la nécessité de mutiler « ce chef-d'œuvre de philosophie élevée et de fine plaisanterie. » Six ans plus tard, un autre des amis de Cyrano, Jacques Rohault, sans se nommer, fit paraître à son tour le *Voyage dans le soleil.* Enfin, les œuvres de Cyrano ont été imprimées au moins douze fois, sans parler des éditions partielles, qui sont nombreuses; elles ont toujours été recherchées des acheteurs; et cependant on en est réduit à se demander ce qu'elles sont devenues. L'éditeur de cette reimpression nouvelle n'hésite pas à attribuer ce phénomène à la mystérieuse confrérie de l'Index, qui, jusqu'à la révolution de 89, travailla sourdement avec tant de zèle à la destruction de tous les livres qu'elle ne jugeait pas orthodoxes. Cette confrérie « se recrutait parmi les laïques comme parmi les ecclésiastiques; ses instruments les plus actifs et les plus redoutables étaient les confesseurs *in extremis* et les syndics de la librairie. Dès qu'un homme connu par ses opinions hardies en matière de religion et noté comme tel sur les listes de l'Index était dangereusement malade, il se voyait circonvenu et obsédé par les gens qui tenaient à honneur de le confesser, de le convertir, de lui faire faire amende honorable : s'il cédait à ces persécutions, on lui enlevait ses papiers. Dans tous les cas, après sa mort, sa succession avait peine à défendre son cabinet et sa bibliothèque contre l'invasion de la confrérie de l'Index, qui faisait main basse sur tout écrit, sur tout imprimé portant témoignage des idées antireligieuses du défunt. C'est ainsi que s'épuraient les collections de livres, qui ne pouvaient être mis en vente sans avoir subi le contrôle rigoureux de deux experts du syndicat de la Librairie... Voilà comment nous avons perdu, non-seulement tous les autographes de Molière, mais encore toutes les lettres qui lui avaient été adressées, toutes celles aussi où son nom se trouvait mentionné, comme si l'on eût essayé d'effacer la mémoire de l'auteur de *Tartufe.*

En ce qui concerne Cyrano, l'éditeur cite comme preuve assez significative du succès de ces persécutions, que la première édition des *Œuvres diverses*, publiée en 1654, ne se trouve plus que dans les grandes bibliothèques publiques et qu'elle n'a figuré dans aucun catalogue de bibliothèque particulière depuis deux siècles.

Cette persécution a-t-elle enfin cessé? Cyrano en subit encore une aujourd'hui, de fait sinon d'intention. M. de Monmerqué possède un manuscrit complet de l'*Histoire comique des états et empires de la lune*, et l'édition nouvelle de M. Delahays était une excellente occasion de remplir les si regrettables lacunes qui existent dans les éditions précédentes. Mais M. de Monmerqué, quoiqu'il y ait déjà plus de vingt ans qu'il a acquis ce précieux manuscrit, a autre chose à faire pour le moment que de s'en occuper ou d'en donner communication. « Je le publierai, a-t-il répondu, dès que j'aurai achevé de payer mon tribut à Mme de Sévigné... Cyrano faisait partie d'une coterie prétendue philosophique, avec d'autres littérateurs du temps, sur laquelle je lèverai quelques voiles... Publiez donc votre édition sans moi et sans mes manuscrits; je viendrai après vous et je profiterai de vos recherches. »

Voilà qui est net, il faut en convenir. Aussi M. Delahays s'est-il résigné, et nous vous engageons à faire de même. M. de Monmerqué est parfaitement dans son droit : N'a-t-il pas acheté le manuscrit de ses deniers? Il ferait beau voir que le public se plaignît d'être forcé d'attendre! Qu'il s'estime trop heureux si on veut bien ne pas détruire la manuscrit. On a mal défini la propriété, en disant que c'était le droit d'user et d'abuser; c'est aussi le droit de ne point user. La belle chose que l'argent, qui permet à un homme de confisquer ainsi le talent et le génie d'autrui! dire que, de mes deniers, je puis avoir la chance d'acheter un chef-d'œuvre inédit, et, de par mes écus et de par la loi, me donner la satisfaction, sans que personne puisse y trouver à redire, d'en priver à tout jamais la postérité! Un Molière, un Shakspeare n'auront écrit que pour moi, pour moi seul! leur génie, cette chose ailée, je la tiendrai en cage, à la barbe de l'univers; et, mieux que cela, je lui tordrai le cou, si l'envie m'en prend. Ah! le beau privilége, et la belle chose que l'argent!

Quelque désir que nous eussions d'avoir enfin une édition de Cyrano vraiment complète, il faut savoir gré à M. Delahays de n'avoir pas attendu, pour nous donner la sienne, les loisirs un peu problématiques de M. de Monmerqué; et nous espérons bien qu'il n'en demeurera pas là, et que, dans un second volume, il nous donnera le reste des œuvres, et entre autres la *Mort d'Agrippine* et le *Pédant joué*, qui ont eu l'honneur de recevoir, de deux juges tels que Corneille et Molière, l'hommage que vous savez.

Cyrano, qui, on peut le dire, était payé pour avoir en haine le plagiat, a, en plusieurs occasions, exprimé avec l'énergie qui le caractérisait son opinion sur les plagiaires : « Quand je lui demandois, dit Lebret, pourquoi il lisoit les ouvrages d'autrui, il me répondoit que c'étoit pour connoître les larcins d'autrui, et que, s'il eût été juge de ces sortes de crimes, il y auroit établi des peines plus rigoureuses que celles dont on punit les voleurs de grands chemins, à cause que, la gloire étant quelque chose de plus précieux qu'un habit, qu'un cheval et même que de l'or, ceux qui s'en acquièrent par des livres qu'ils composent de ce qu'ils dérobent chez les autres étoient comme des voleurs de grands chemins, qui se parent aux dépens de ceux qu'ils dévalisent. »

Comme nous avons pour ce genre de vols la même répugnance que Cyrano, et non pas sans cause non plus (il faudrait n'avoir pas écrit deux lignes pour ne pas être exposé à cette piraterie), nous saisissons avec empressement l'occasion de décharger la mémoire de notre grand et honnête Molière de cette vilaine imputation. Tout le monde connaît sa réponse au sujet des emprunts forcés qu'il avait faits à la comédie du *Pédant joué* : « Je prends mon bien où je le trouve. » Et cette excuse avait été acceptée, non pas par tout le monde, Dieu merci! mais par un trop grand nombre de gens, comme un droit du génie, c'est-à-dire, en somme, le droit du plus fort, le droit du riche de dépouiller le pauvre. Mais heureusement, d'après l'explication que donne la notice, cette immorale justification ne serait qu'une interprétation très-fausse, et la phrase de Molière n'aurait nullement le sens que lui ont attribué des consciences beaucoup trop larges. D'après cette version, le *Pédant joué* aurait été composé par Cyrano en collaboration avec Molière, et c'est en réalité son bien légitime que celui-ci y aurait repris, lorsqu'il inséra plus tard, dans les *Fourberies de Scapin*, les deux fameuses scènes que l'on sait. Ce ne serait donc pas un vol qu'il aurait fait, mais une économie.

Pendant que nous en sommes sur le chapitre des *Fourberies de Scapin*, signalons une singulière inadvertance qui s'est glissée dans la notice historique du Bibliophile Jacob, pages LXIX-LXX. « Il est permis de croire, dit-il dans une note, que Molière avait en vue de donner un souvenir à la mémoire de Cyrano, dans la scène des *Fourberies de Scapin* où il fait provoquer en duel le pauvre *Pourceaugnac* par un ferrailleur matamore. » Nous ne donnons assurément pas M. de Pourceaugnac pour un modèle de bravoure, mais c'est en vérité faire par trop bon marché de la sienne que de le supposer capable de se laisser intimider par les menaces d'un personnage des *Fourberies de Scapin.* Cyrano de Bergerac lui-même, tout pourfendeur d'hommes qu'il était, n'aurait pas fait peur à un enfant dans des conditions pareilles, et nous appelons l'attention du Bibliophile Jacob sur cette distraction calomnieuse, afin que réparation soit faite au gentilhomme périgourdin lorsqu'on aura, très-prochainement sans doute, à réimprimer ce livre original d'un écrivain plein d'indépendance et d'imagination, plein de verve et de fantaisie, plein de philosophie et de gaieté.

Le livre de M. Alphonse Chassant est aussi un livre d'opposition, mais d'une opposition plus circonspecte que celle du sieur de Bergerac. M. Chassant n'a pas ses coups de boutoir. L'institution de la noblesse a eu de tout temps; mais plus particulièrement dans celui-ci peut-être, deux genres d'ennemis fort dangereux, quoique bien différents, les partisans de l'égalité et la race si nombreuse du bourgeois-gentilhomme, ceux qui la nient et ceux qui l'usurpent. De ces deux ennemis, lequel doit-elle le plus redouter? Si l'un cherche à renverser la table, l'autre met sa vilaine main dans le plat. Le niveleur l'attaque de vive force; mais M. Jourdain la ridiculise par son admiration, et, par ses usurpations, il la déprécie et l'avilit. Toute usurpation, sans doute, est un hommage que la roture rend à la noblesse, mais l'hommage se paye cher. Les révolutions, en croyant détruire la noblesse, l'ont multipliée à l'infini! il est vrai que c'était une autre manière de la détruire.

M. Alphonse Chassant, qui est un érudit, un paléographe, comme il s'intitule, a mis à profit sa paléographie et son érudition, en faisant sur ce sujet un charmant petit volume édité avec le goût qui distingue les publications de M. Aug. Aubry, et en particulier son *Trésor des pièces rares ou inédites.* Au lieu de se poser carrément en arbitre de cette question, qu'il regarde comme encore très-controversée, il s'est contenté de laisser ce soin à des autorités plus graves que la sienne, et n'a gardé pour lui, dans ces débats, que le rôle plus modeste de rapporteur.

Il commence par convoquer les sages de l'antiquité, qui, prenant tour à tour la parole, de Salomon à Socrate, et d'Horace à saint Jérôme, juifs, païens et chrétiens, s'accordent à ne reconnaître qu'une noblesse, celle du mérite personnel, qu'on l'appelle talent ou vertu. Dans une seconde

Digitized by Google

séance, c'est la philosophie moderne qui est appelée à se prononcer; et tout entière, quelle que soit d'ailleurs la divergence des idées, elle opine dans le même sens. Il n'y a, au milieu de cette imposante unanimité, qu'une seule voix discordante, et encore a-t-elle été admise par exception, et on peut dire par anachronisme, car le dix-neuvième siècle n'est point entré dans la composition du tribunal: cette voix est celle de M. Granier de Cassagnac. Du reste, toute son argumentation se réduit à vouloir prouver que la noblesse est un fait, un fait incontestable; tandis que « la gloire, la vertu et le talent dépendent des appréciations humaines, » et n'aboutit qu'à cette conclusion modeste : « Si la noblesse ne constitue pas par elle-même aucun mérite, elle n'empêche pas non plus d'en avoir. »

Cette étrange prétention, de mettre la noblesse en dehors des appréciations humaines, est appréciée par M. Chassant à sa juste valeur. « Quand il plut à la nation de supprimer la noblesse et de la voir autrement que la féodalité ne l'avait faite, ne dépendait-elle pas alors d'une appréciation humaine? » M. Chassant aurait même pu ajouter que c'était tout juste le contraire de la proposition qui était vrai, que la vertu et le talent existaient par eux-mêmes, indépendamment de toute appréciation; tandis que c'était la noblesse qui, n'étant qu'une pure convention sociale, y était complétement soumise. Mais les conclusions de M. Granier de Cassagnac sont si modestes que c'est tout au plus si ce misérable paradoxe vaut la peine d'être réfuté.

Après les sages, les puissants : — pourquoi est-ce si rarement synonyme? — M. Chassant rassemble un congrès des rois de France du sixième au dix-huitième siècle inclusivement. Il demande à ces premiers gentilshommes de leur royaume ce qu'à leur tour et à leur point de vue ils pensent de la noblesse; et leurs témoignages, beaucoup plus longuement motivés, et appuyés sur une série de faits et de considérations historiques, viennent corroborer les précédents. Par un heureux privilége, cette question a mis d'accord, pour cette fois, la politique et la morale.

La véritable noblesse, celle devant qui les philosophes seront toujours prêts à s'incliner, MM. Frédéric Lock et J. Couly d'Aragon viennent d'en publier les annales. Cette noblesse-là, quoiqu'elle existe, comme nous avons dit, en dehors de toute appréciation, mérite bien qu'on recueille ses titres. C'est à quoi l'Académie travaille, — beaucoup moins qu'elle ne voudrait, — tous les ans, et c'est le résultat de ce travail qui vient d'être recueilli sous le titre de *Prix de vertu*, fondés par M. de Montyon.

On n'écrit que trop de livres pour célébrer les actions éclatantes qui font assez de bruit par elles-mêmes, ou pour en glorifier qu'on devrait vouer au mépris et à l'exécration publique. Il est bon que la vertu modeste, que les belles actions ignorées, soient produites au jour, qu'on propage de si salutaires exemples; et c'est entrer on ne peut mieux dans les vues de ce digne M. de Montyon que d'exhumer des archives de l'Académie, pour la répandre sous forme de livre, toute cette morale en action qu'on ne peut assez honorer et faire connaître.

Indépendamment de l'intérêt qui s'attache au récit de ces traits de vertu empreints d'une modestie si naïve, cette attendrissante lecture offre encore un tout autre genre d'attrait. Il est assez piquant de voir de quelle façon, depuis 1819, l'Académie française a exécuté trente-sept variations sur ce même thème. Le lecteur, il faut en convenir, éprouve un certain petit plaisir à se voir transformé pour un jour en professeur chargé de lire les devoirs de ces respectables élèves, et de leur distribuer des places.

Et d'autre part, cette lecture n'est pas du tout aussi monotone qu'on pourrait le croire. L'Académie est composée d'éléments si divers, et, en trente-sept années, nous avons passé par tant de phases en littérature et en politique!

Il y a bien, de temps en temps, un peu trop de compliments à ses collègues, un peu trop de fausse modestie. Cependant l'influence de ces vertus simples que les rapporteurs ont à proclamer les gagne dans une certaine mesure, et leur style est généralement moins apprêté, moins phraseur, moins académique que d'habitude. Chaque rapport a son cachet, et même sa date. L'Académie n'est pas aussi endormie dans ses fauteuils que de mauvais plaisants veulent bien le dire. Littéraires ou politiques, les bruits du dehors pénètrent dans sa paisible enceinte; tout a son reflet dans ce miroir mobile à quarante facettes.

Par exemple, lorsque nous lisons à la page 39 du tome Ier : « Cependant il arrive plus d'une fois que ces douces et délicates vertus répandent autour d'elles, et comme malgré elles, je ne sais quelle bonne odeur qui les décèle, semblables à ces fleurs modestes que leur parfum trahit et révèle au passant dont elles n'étaient pas aperçues; » ou bien à la page 2 du tome II : « Ainsi, ces fleurs des champs que leur parfum révèle, transportées au milieu des plus nobles fêtes, en rehaussent encore l'éclat, et n'en sont pas la moindre parure, » qui n'a reconnu, à ce style fleuri que trahit aussi son parfum, la littérature de l'Empire et des premières années de la Restauration? Qui n'a nommé, sinon précisément M. l'évêque d'Hermopolis et M. Etienne, du moins leurs analogues? Au peu d'indulgence avec lequel ce dernier parle des basses classes, n'est-il pas clair qu'il parle sous Louis-Philippe, que le rédacteur de la *Minerve* est devenu pair de France, et qu'il aurait vu le peuple de meilleur œil s'il l'avait vu, comme autrefois, d'un peu plus près.

De même, à voir les efforts que fait le rapporteur de 1842 pour établir la différence qui existe, selon lui, entre l'égalité de condition et l'identité de vocation de la race humaine; à voir l'empressement avec lequel il accepte l'égalité, l'indépendance et la liberté, à condition du maintien de la hiérarchie, de la discipline et de l'autorité, et consent à la répartition de tous les biens entre tous avec une équité inflexible, pourvu que par là on entende « les seuls vrais biens que nous soyons appelés à recueillir, je veux dire l'estime, la reconnaissance de nos semblables et les récompenses du ciel, abstraction faite du rang et de la fortune, » qui n'a reconnu tout de suite, nous ne dirons pas M. Molé, mais un homme qui a tout lieu d'être satisfait de sa fortune et de son rang, un homme qui a tout intérêt à prêcher aux autres le renoncement aux choses de ce monde et l'aspiration aux joies du paradis?

Si bien que M. de Montyon, en instituant par ses dotations cette enquête annuelle des vertus, a eu si, sans le vouloir, institué une sorte d'enquête du degré de talent et même de moralité des académiciens chargés d'en faire le rapport, et a fourni au public cette occasion périodique de reviser les titres que chacun d'eux possède à faire partie d'un corps dont l'intérêt comme le devoir serait de n'admettre dans son sein que les meilleurs et les plus capables.

Or il faut bien le dire, surtout au moment où l'Académie s'apprête à faire deux nouveaux choix, la lecture de quelques-uns de ces rapports met le lecteur dans l'alternative cruelle de penser, ou que l'Académie, infidèle à sa mission par esprit de parti ou de coterie, ne s'est pas toujours adjoint les plus méritants, ou, ce qui serait plus triste encore, que la France n'a fourni à ses choix que cela de mérite

La nouvelle morale en action, que M. A. Hournon destine à remplacer l'ancien ouvrage connu, et trop connu, sous ce titre, se compose aussi de beaux traits empruntés aux prix de vertu couronnés par l'Academie, mais en nombre beaucoup plus restreint et dépouillés des fleurs dont les avait décorés la rhétorique des académiciens rapporteurs. M. Hournon aura pensé avec raison que de pareils actes étaient assez éloquents par eux-mêmes, et qu'il valait mieux réserver ce qu'il avait de place et de publicité à d'autres faits, méritoires aussi, qui n'avaient point eu part aux récompenses de l'Académie.

LÉON DE WAILLY.

PAULIN ET LE CHEVALIER, 60, RUE RICHELIEU.

ATLAS UNIVERSEL PHYSIQUE, HISTORIQUE ET POLITIQUE DE GEOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE, contenant toutes les acquisitions nouvelles de la science et les changements survenus dans la topographie; nécessaire à l'étude de la géographie, de l'histoire et des voyages; et propre à servir au développement des relations commerciales, les cartes offrant le tracé exact de la navigation, des chemins de fer, des routes, et l'indication des colonies européennes dans chaque contrée.

Composé et dressé par A. H. DUFOUR. — Gravé sur acier par CH. DYONNET, graveur du Dépôt de la marine et de l'Atlas de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, de M. Thiers.

Cartes de l'Atlas. — La science géographique, devenant de jour en jour plus intéressante, grâce aux prodigieux développements des rapports commerciaux, ainsi qu'aux facilités de tous genres survenues dans les communications des peuples entre eux, exigeait un ensemble de cartes qui ne se trouvaient que difficilement réunies, et dont le prix élevé rendait souvent l'acquisition impossible.

C'est à ce double besoin que les éditeurs ont voulu répondre en entreprenant la publication d'un *Atlas universel* qui comprend les quarante cartes dont voici la nomenclature :

(*Les cartes marquées d'un astérisque ont paru.*)

Géographie ancienne.
1 Géographie sacrée.
2 Monde connu des anciens.
3 Empire d'Alexandre.
4 Empire romain.
5 Gaule ancienne.

Géographie historique.
6 Empire de Charlemagne (huitième siècle).
7 Europe sous Charles-Quint (seizième siècle).
8 Europe en 1789.
*9 Empire français en 1812.

Géographie moderne.
*10 Mappemonde planisphérique, physique et hydrographique.
*11 Europe actuelle.
*12 France, région nord-est.
*13 France, région nord-ouest.
*14 France, région sud-est.
*15 France, région sud-ouest.
16 France, carte d'assemblage.
*17 Belgique et Hollande.
18 Iles Britanniques.
*19 Angleterre, carte physique et administrative.
20 Allemagne occidentale.
21 Empire d'Autriche.
22 Monarchie prussienne.
23 Suisse et Etats sardes du continent.
*24 Italie.
25 Espagne et Portugal.
26 Danemark, Suède et Norwége.
*27 Russie occidentale.
*28 Turquie d'Europe.
*29 Grèce moderne.
*30 Bassin de la Méditerranée.
*31 Russie. Carte générale de l'empire russe, tant en Europe qu'en Asie.
32 Asie.
*33 Turquie d'Asie, mer Noire.
34 Indes, colonies anglaises.
35 Afrique.
*36 Algérie.
*37 Amérique du Nord.
*38 Amérique du Sud.
39 Mexique, Antilles, Californie.
*40 Océanie.

Les cartes de ce nouvel Atlas qui sont aujourd'hui achevées ont déjà subi avec succès l'épreuve du jugement des plus grands et des plus difficiles connaisseurs en cette matière.

Elles ont la double graduation, ou division par *degrés* et par *grades*, et elles offrent les nouvelles découvertes, les observations scientifiques, les voies ferrées qui sillonnent le monde civilisé, qui manquent nécessairement aux atlas qui ont précédé celui-ci.

Leur développement est de 0m,42; l'Atlas Lapie ne portait que 0m,22, et l'Atlas Brué que 0m,17.

Notices. — Avec chaque carte, les éditeurs publient une notice de quatre pages grand in-4°, format de l'*Illustration*, qui contient les instructions sommaires sur le pays représenté par la carte : sa situation, ses divisions, ses limites; sa constitution physique et géologique; ses produits naturels et artificiels; son organisation politique, civile et militaire, etc., etc.

IL PARAIT SUCCESSIVEMENT UNE CARTE LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Prix de vente : chaque Carte (avec sa Notice), tirée en noir, 2 fr. 50 c.; *coloriée*, 3 fr.

La grande *Carte de France*, composée des quatre feuilles des quatre régions (12, 13, 14 et 15 de la Géographie moderne), contenant les plans des villes de Paris, Rouen, Nantes, Bordeaux, Lyon, Marseille et Strasbourg, et présentant, les quatre feuilles réunies, une surface de 1 m. 70 c., est en vente.

Son prix est de 25 fr., coloriée et montée sur toile, avec cylindre ou en étui.

On souscrit, à Paris, chez les éditeurs, PAULIN et LE CHEVALIER, rue Richelieu, 60.

Et chez tous les principaux marchands de *Cartes géographiques*, tant à Paris que dans les départements et à l'étranger.

Louis Lablache.

Nous l'avons perdu samedi dernier, vingt-troisième jour de cette année, qui commence mal. Il était né à Naples, le 6 décembre 1795. Il y revint l'an dernier, pour mourir.

Son histoire est connue. Nous la répétons en deux mots, pour ceux qui la chercheront ici plus tard. Le père de Lablache était un négociant de Marseille. Il avait quitté son pays, en 1791, pour fuir la révolution menaçante. Il la retrouva terrible à Naples, en 1799 : elle le tua. Le roi Joseph voulut réparer sur l'enfant les malheurs du père. Louis Lablache entra, par faveur, au Conservatoire de Naples; il avait douze ans.

Il fut l'écolier le plus turbulent, mais le plus admirable élève de cette école célèbre. Il se fit menacer vingt fois d'expulsion; mais il apprit en deux jours la grammaire musicale et en trois jours la contrebasse, pour remplacer un de ses compagnons malade, dans un concert qui ne pouvait s'ajourner. Cet exercice violent le mit au lit pour quarante-deux jours.

On sait comment lui vint sa voix. Enfant, il chantait comme contralto dans l'école. Un jour de funérailles, dans un chœur à plein orchestre, pour dominer les instruments qui faisaient trop de bruit, il força si violemment sa voix qu'il la perdit tout à coup : la médecine consultée répondit qu'il resterait muet toute sa vie. Quinze jours après, un beau matin, le muet se réveilla plein de voix, de contralto devenu basse-taille. Lablache avait alors quinze ans.

Dès ce jour, il ne rêva plus que théâtre. Cinq fois il s'échappa du Conservatoire pour s'engager dans quelque troupe d'opéra; cinq fois il fut réintégré dans sa prison musicale. De gré ou de force, il dut rester.

Pour qu'il y restât de force, on fit la loi suivante : « Tout « directeur des théâtres de notre royaume qui aura embauché un élève du Conservatoire, sans la permission du gouvernement, payera deux mille ducats d'amende et son théâtre sera fermé pendant quinze jours. »

Pour que Lablache restât de bon gré à l'école, on y bâtit une salle de spectacle où il fit ses premières armes, lui d'abord, et mille autres après lui. La salle et la loi sont restées.

Enfin, sorti du Conservatoire à l'âge de dix-sept ans, Lablache débuta sur la petite scène de San Carlino, dans la *Bella Molinara* de Fioravanti. Jamais l'artiste n'oublia le maestro qui avait eu les primeurs de sa voix sur un théâtre public. Vincenzo Fioravanti a obtenu des succès éclatants (1), et il est pauvre. Mme Thalberg postule maintenant pour lui une place au Conservatoire; c'est une idée de Lablache dans les derniers jours de sa vie; c'est presque une volonté suprême qui sera écoutée. — On obéit aux morts, et surtout à celui-là.

Ce fut à San Carlino que notre chanteur, âgé de dix-neuf ans, épousa Teresa Pinotti, fille d'un comédien célèbre. C'était une femme de tête et d'ordre, un génie pratique fait pour contenir et diriger la vie aventureuse d'un artiste. Elle força Lablache de quitter son petit théâtre populaire. Elle l'emmena à Messine, puis à Palerme, où il se lança dans la grande musique de Rossini, qui devait être son dieu. Elle lui donna treize enfants, dont sept survivent, aujourd'hui disséminés par le monde, entre Saint-Pétersbourg et Paris, Alger et Londres (2), tous hautement placés et dignes du nom qu'ils portent (on sait que Mlle Checchina Lablache est devenue Mme Talberg). Quarante ans, Teresa suivit son mari dans ses triomphes; elle l'a précédé dans la tombe, il y a dix-huit mois à peine, en lui laissant au cœur une douleur poignante : c'est la maladie dont il est mort.

De Palerme, Lablache fut appelé à Milan par sa célébrité naissante. Il fit son entrée à la Scala dans la *Cenerentola* du maître, un théâtre et une musique dignes de lui. Il resta six ans en Lombardie; on le vit plus tard à Turin, dans l'*Agnese* de Paër; enfin, en 1824, à Vienne. Il y joua dans quatre soirées consécutives quatre rôles bien différents : Figaro, Assur, Uberto, Geronimo. Ce fut sa campagne allemande, son soleil d'Austerlitz. — Vainqueur, il vint triompher à Naples. A Parme, il inaugura le grand théâtre par un opéra de Pacini, *Zaire*. En 1830, il reçut le baptême parisien et la consécration de Rossini. Depuis lors, il appartint à l'Europe.

Il ne reparut qu'une fois à Naples, en 1833, dans *Guillaume Tell*. Mais il y obtint trop de succès : la pièce fut défendue.

Est-il besoin de rappeler cette voix ample, puissante, sûre d'elle-même, d'une rondeur, d'une plénitude et d'une sonorité sans égales, tonnant par éclats, sans efforts, se prolongeant en vibrations qui semblaient infinies. Ce *ré* surtout, devenu proverbial; ce *mi*, pourrait-on dire, qui brisait les vitres et qu'il jetait en souriant. Dirons-nous la force comique, la verve exubérante de ce grand comédien dans l'opéra bouffe, où nul n'a pu le suivre, et son autorité dans les grands rôles tragiques, où ce talent impérieux prenait des allures de roi? Des millions d'autres l'ont dit avant nous, mieux que nous, en phrases éloquentes, en applaudissements forcenés.

On sait aussi la bienfaisance de Lablache. Sa maison fut toujours une maison de joie et un lieu d'asile où riaient les plus tristes, où les plus pauvres étaient soulagés. On a mille fois répété, lithographié même la scène de l'aveugle pour qui l'artiste joua du violon dans la rue : la collecte rapporta une fortune au mendiant. Si nous ne devions être si court, nous aurions à citer vingt anecdotes pareilles. L'eût-on laissé faire, Lablache serait mort à l'hôpital.

Mais ce qu'on n'a point assez dit, c'est la modestie de l'artiste qui était reçu chez les rois et pour qui l'on frappait des médailles. Un chanteur éminent, le premier après lui peut-être, le Milanais Galli, était un Assur très-applaudi dans la *Sémiramide*. Lablache ne voulut pas contrarier le succès de son émule. Il fit mettre comme condition expresse dans ses contrats, à Milan, qu'il ne jouerait pas Assur.

(1) Entre autres par le *Ritorno di Pulcinella da Padova*, musique exquise que le roi de Naples alla entendre trente soirs de suite avec ses enfants. C'est aussi Fioravanti qui a fait les dernières paroles et la dernière musique destinées à Lablache : un chant funèbre d'une grande beauté.

(2) L'une des plus grandes douleurs de Lablache, à Naples, en ses derniers jours, était de se trouver forcément éloigné des siens. Il n'avait auprès de lui que deux parents qui lui ont donné les soins les plus tendres : Mad. Thalberg, sa fille, et un neveu qu'il aimait comme un fils, M. Della Marra. Le jour de Noël, au mois dernier, un de ses amis, M. Ercole, lui fit, dans sa maison, une fête de famille. Lablache en fut si touché qu'il improvisa du coup un sonnet dont voici quelques vers.

Lontan dalla famiglia in questi giorni,
Il cuore mi si serra di dolore;
Mio Dio, fa che un tal fatto non ritorni,
Questa è la mia preggiera in tutte l'ore...

Ercole, te lo giuro, ti son grato:
Mercè la tua bontà, sono in famiglia
E' mi par di non esser più ammalato...

A peine Lablache eut-il dit son sonnet, qu'on apporta de la poste une vingtaine de lettres à la fois venues des quatre coins de l'Europe, et accompagnées d'un charmant sizain, en dialecte, du poëte Félix Cottrau. C'étaient les enfants et les petits-enfants de Lablache qui, de loin, envoyaient leurs tendresses au père absent.

Et l'on dit que la famille est inconnue aux artistes!

Digitized by Google

Il nous reste à raconter la fin de sa vie. L'été dernier, il était à Saint-Pétersbourg, il se sentait malade. Il pria l'empereur de résilier son engagement. Il voulait aller revivre dans l'air natal. Par une lettre charmante du général Adlenberg, le czar lui accorda sa demande, et lui donna une médaille enrichie de brillants et suspendue au cordon de Saint-André. — Ce sera pour décorer mon cercueil, dit tristement Lablache.

Il fut nommé en même temps chanteur du czar. Plus de vingt ans auparavant, il avait obtenu la même faveur de Ferdinand, roi de Naples, et de plus une pension qu'il n'avait point demandée pour son beau-père Pinotti. Pendant la maladie de Lablache, la reine Victoria s'informa de lui avec insistance, et cette royale amitié lui fut fidèle jusqu'au dernier jour.

Il revint donc à Naples, dans l'année qui vient de finir, au mois d'août. Il a horriblement souffert, sans rien perdre de son esprit ni de son cœur. Il était Napolitain dans l'âme; dévoué jusqu'à la passion, gai jusqu'à la folie: sa fille, son neveu, ses amis, l'adoraient et ne le quittaient pas. Il leur expliquait la musique allemande, Hœndel, Beethoven, Mozart, et les convertissait à la religion de ces grands maîtres. Il garda jusqu'au bout sa lucidité, sa ferveur, sa voix même. Il faisait résonner à distance, dans le piano, la corde du ton qu'il jetait sans douleur. « *Quod natura dat, nemo tollere potest,* » disait-il à ceux qui s'étonnaient de cette puissance. Le dernier soir encore, il dit une chanson anglaise qui le faisait pleurer: *Home, sweet home.* Il aimait la patrie et la maison.

Il fut assisté à son lit de mort par un dominicain qu'il retrouva d'aventure à Naples, et qui s'était fait moine dans un accès de douleur après avoir perdu sa femme et ses enfants. Ce dominicain s'appelait Winter: il avait chanté dans le temps au théâtre avec Lablache.

La fin de l'artiste fut celle d'un chrétien et d'un sage, mais d'un artiste avant tout. Il ne vivait plus que par sa voix. Elle déclinait dans les crises de la maladie croissante. Quand il la sentait faiblir, vaciller dans ses vibrations, il devenait triste. A ses derniers moments, il appela sa fille et lui dit bien bas: *Checchina, non ho più voce, moro.* « Je n'ai plus de voix, je meurs; » et il mourut.

Ses funérailles furent touchantes. Nous n'inventons pas un mot, il suffit de raconter. Dans la maison mortuaire, devant le cercueil, des paroles éloquentes furent lues par M. Taglioni et par un ami de Lablache, l'un des plus chers et des plus admirablement dévoués, M. Théodore Cottrau. On ne laissa pas un étranger ni un serviteur toucher au cadavre. La bière fut portée à bras, de la chambre au char funèbre, par les premiers artistes de Naples: le sculpteur Angelini, les peintres Smargiassi et d'Auria, le chanteur Coletti, le comédien Majeroni. Par prohibition supérieure, les corporations ne purent se joindre au cortége, mais la foule était serrée au cimetierre où le corps, qui doit être inhumé à Paris, fut déposé provisoirement dans le caveau de M. Zir. La bière fut ouverte, le linceul soulevé, l'on entonna des hymnes funèbres. La tête du mort se trouvait rejetée en arrière, et tout à coup, par un hasard étrange, la bouche s'ouvrit comme pour répondre au chant sacré. Tous les assistants pleurèrent. Mercadante prit un couronne d'immortelles et la déposa dans le cercueil.

Encore un homme de bien qui s'en va. Pauvre Lablache! Ses amis disent de lui que sa moindre qualité, c'était d'être un grand artiste. Ils disent vrai.

Naples, 30 janvier 1858. MARC-MONNIER.

Lablache, mort à Naples le 23 janvier 1858.

Nouveau pont à Genève.

Genève, le 15 janvier 1858.

Monsieur le Directeur,

Soyez assez obligeant pour accueillir, quoique un peu tardives, les lignes suivantes relatives au nouveau pont dit de la *Coulouvrenière*, qui vient tout récemment de mettre en communication, à Genève, les deux rives du Rhône, soit le quartier de Saint-Gervais et la partie de la commune de Plainpalais désignée sous le nom de *Coulouvrenière*.

Le projet de ce pont, décrété en 1856 par le grand conseil, a été conçu par M. Blotnizki, ingénieur cantonal; les divers travaux ont été exécutés sous la direction de M. Hug Hermann, ingénieur attaché aux travaux publics; les entrepreneurs sont: M. Félix Durand pour la serrurerie, M. A. Schaek-Prevost pour la menuiserie, M. Haasen pour la charpente et M. Crivelli pour l'asphaltage.

Commencé en 1857, neuf mois ont suffi à l'exécution de cet important travail, dont la gravure qui accompagne cette notice suffira à faire apprécier l'élégance et la solidité. Le pont de la Coulouvrenière est en quelque sorte l'achèvement de la grande voie de communication qui doit bientôt relier Genève à Lyon. Le débarcadère du chemin de fer étant placé sur la rive droite du Rhône, il était indispensable que toute la population du canton pût y arriver facilement; or, pour y arriver de Carouge et de Plainpalais, il fallait traverser la ville et subir plus ou moins tous les inconvénients d'une circulation active et nombreuse; avec ce pont, on va directement de la rive gauche à la gare. L'ouverture du chemin de fer ayant été annoncée pour la fin de 1857, la construction dont il s'agit présentait donc un caractère d'urgence, tout en conduisant à la réalisation des plans d'agrandissement de la ville sur la rive gauche.

Quant au mode de construction, qui n'est point nouveau, il est consacré par l'expérience. Les colonnes peuvent paraître un peu grêles; mais cette apparence tient à la nature des matériaux employés, qui ne sont pas de la pierre, mais du fer. En Suisse même, à Saint-Gall, il existe un pont de ce genre d'une hardiesse extraordinaire, qui remplit toutes les conditions de solidité, et qui peut résister à des ébranlements considérables, même au passage des trains de chemin de fer. C'est, de tous les genres de constructions, le plus facile à apprécier exactement et celui qui laisse le moins de chance aux erreurs et aux mécomptes.

Il nous reste maintenant à adresser le tribut de nos éloges au Conseil d'Etat qui vient de sortir de charge, et en particulier à son président, M. James Fazy, ce magistrat distingué, à l'initiative éclairée duquel le public est redevable de l'importante création du pont de la Coulouvrenière.

J. MULHAUSER fils.

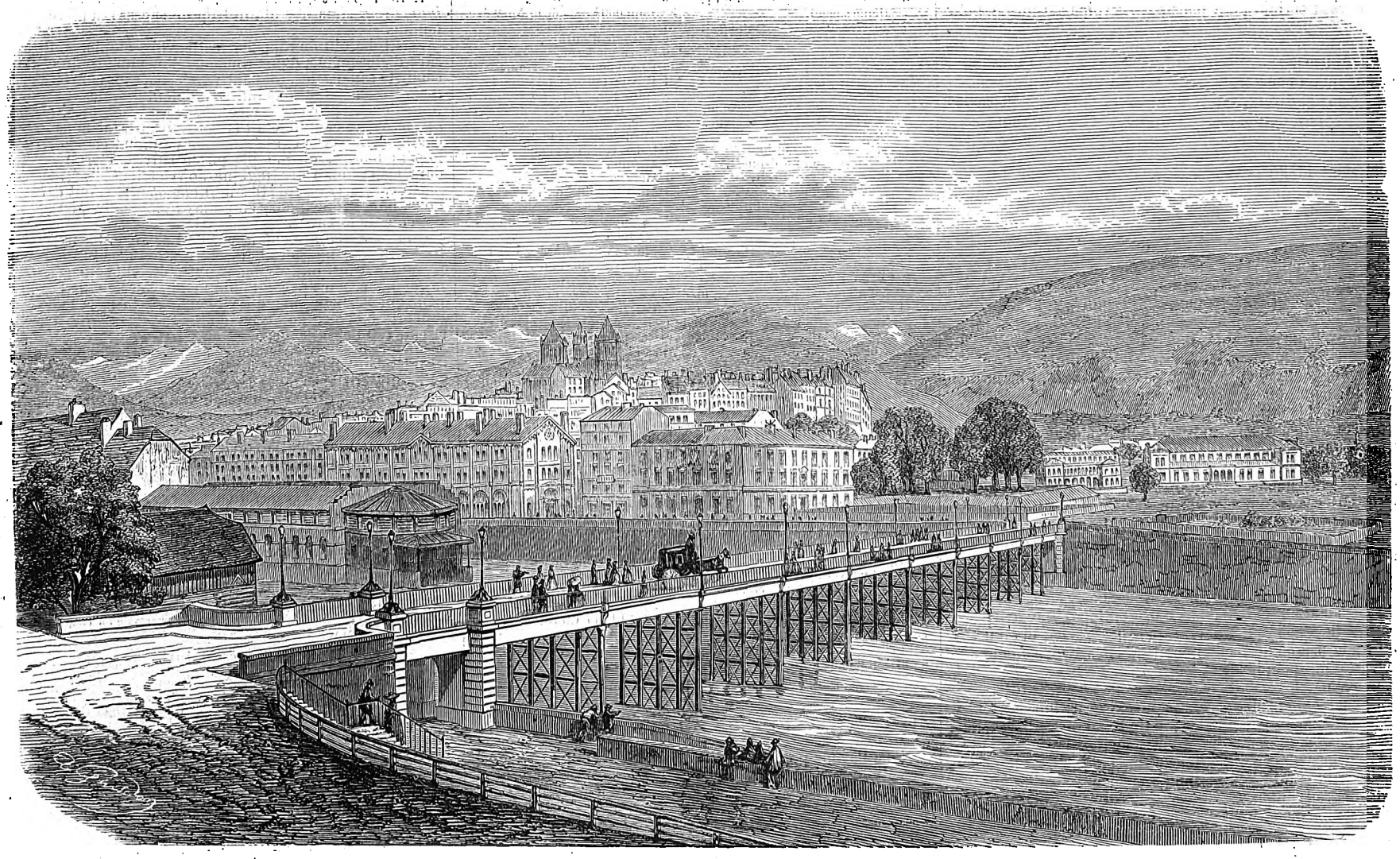

Le nouveau pont de la Coulouvrenière, à Genève.

Digitized by Google

Digitized by Google

La surprise du renard.

Jean-Baptiste Oudry, le célèbre peintre d'animaux, est l'auteur de cette composition. Il naquit à Paris en 1686, et mourut en 1755 à Beauvais. Il était devenu le directeur de la manufacture de cette ville, et il l'avait relevée de l'état de dépérissement où elle était tombée. Il composa un grand nombre de dessins, qui servirent de modèles pour l'exécution des tentures. Malgré les soins que réclamait l'administration de la manufacture de Beauvais et de celle des Gobelins, dont il avait également l'inspection, Oudry a produit beaucoup de tableaux de chasse, de peintures d'animaux et de dessins. Parmi ces derniers, il faut rappeler ceux qu'il a faits pour l'édition des fables de la Fontaine en quatre volumes in-folio. Un mot de son maître Largillière, qui eût pu être pris en mauvaise part et contribuer à le décourager, décida, au contraire, de sa vocation. Il faisait un jour le portrait d'un chasseur; et il réussit moins à peindre celui-ci qu'à représenter avec vérité le chien placé près de lui : « Tu ne seras jamais qu'un peintre de chiens, » lui dit Largillière. Qu'importe? Dans le genre adopté par lui, il a acquis une juste célébrité. Le musée du Louvre possède huit tableaux de cet artiste, et on en trouve disséminés dans toutes les résidences royales. Oudry a gravé lui-même, dans un très-bon sentiment, quelques-uns de ses ouvrages. De bons graveurs du temps ont aussi contribué à les reproduire. Aux noms de ceux qui sont indiqués dans la notice du livret du Louvre, il faut ajouter celui de Beauvarlet, à qui est due la gravure au burin de la présente composition. Les progrès de la gravure sur bois nous permettent d'en donner ici une imitation. Beauvarlet, artiste du dix-huitième siècle (1731-1797), a eu une grande réputation; mais ce graveur, sous l'influence du goût corrompu qui avait envahi la peinture de son temps, s'est écarté des belles et larges traditions de l'école française du burin, qu'il avait d'abord suivies à ses débuts, pour se jeter dans la recherche coquette des effets brillants et mesquins. Les défauts de cette nouvelle manière se manifestent pleinement dans la suite des planches gravées par lui d'après l'histoire d'Esther, par de Troy. Beauvarlet fut reçu académicien en 1776. Il se maria trois fois, et, par une singularité digne de remarque, deux de ses femmes gravèrent aussi et l'aidèrent dans ses travaux.

A. J. D.

Chronique musicale.

La *Gazza ladra* a reparu au Théâtre-Italien, ayant Mme Alboni pour principale interprète. On se demande pourquoi Mme Alboni, à qui la nature a donné la plus belle voix de contralto qui existe, chante Ninette et ne chante pas Pippo. Elle est obligée de transposer la cavatine du premier acte. Ne pouvant faire subir la même opération à son couplet : *Ben che suola*, dans le trio, elle le coupe sans plus de façon, ce qui entraîne la suppression de l'ensemble : *Ah! mi bolle nelle rene*, etc. Cet ensemble est tout bonnement l'une des plus belles inspirations de Rossini. Mais on n'y regarde pas de si près au Théâtre-Italien, et comme personne, ou presque personne, parmi les spectateurs, ne connaît plus la partition, cela n'a point de conséquence. L'œuvre, ainsi mutilée, devient ce qu'elle peut. Le jeune *gobe-mouche* qui prend de bonne foi les compositions contemporaines pour l'expression la plus complète et la plus sublime de l'art musical croit avoir entendu réellement le vieux chef-d'œuvre si cher à ses ancêtres, et ne s'étonne pas le moins du monde de l'avoir écouté sans émotion. — Rien de plus simple, dit-il; cet ouvrage n'était pas trop mal pour l'époque reculée qui l'a vu naître, mais on fait bien mieux aujourd'hui. Rien de moins passionné, rien de plus froid que cette musique. Personne n'y crie, même dans les situations les plus terribles. D'ailleurs il faut bien reconnaître que Rossini n'est pas fort sur l'instrumentation. Son orchestre ne *sonne* pas. On entend toujours le chanteur, ce qui est très-monotone. Les trombones ne jouent là qu'un rôle insignifiant, et le cornet à pistons n'y brille que par son absence. — Ce jeune aristarque n'a tort qu'à moitié. Il ne se trompe que sur les causes auxquelles il attribue le peu d'effet produit par le chef-d'œuvre autrefois si brillant, et si terne aujourd'hui. Le plus bel ouvrage dramatique ne vit que par l'exécution. *Andromaque*, il y a quatre ans, faisait six mille francs de recette, et n'en ferait pas trois cents aujourd'hui. Si Mme Steffenone, qui a de l'accent dramatique et une voix de soprano, chantait le rôle de Ninette; si M. Corsi avait les notes graves qui lui manquent; si M. Angelini vocalisait mieux, et comprenait son terrible rôle; si M. Baillou n'était pas M. Baillou, et si l'orchestre n'emportait pas la partition avec la rapidité d'une locomotive attelée à un train *express*... Mais nous demandons là beaucoup trop de choses. Bornons-nous donc à dire qu'il n'y a que deux manières d'honorer les chefs-d'œuvre : les exécuter dignement ou n'y pas toucher.

Il n'y a que Mme Nantier-Didiée et M. Belart qui soient à leur place dans les rôles de Pippo et de Gianetto. Et encore Gianetto pourrait-il être beaucoup moins froid que M. Belart. Mme Nantier a été vivement applaudie dans le duo : *Ebben, per mia memoria*, ce qui est d'autant plus méritoire qu'elle accompagnait, avec sa voix de *mezzo soprano*, Mme Alboni, qui s'évertuait à se faire *soprano* malgré la nature.

Toutes ces observations n'empêchent pas que Mme Alboni n'ait, dans la scène du tribunal, un élan superbe. Où donc l'est-elle allée chercher?

Les *Désespérés* ont été joués avec succès à l'Opéra-Comique par Bertelier, Sainte-Foy et Mlle Lemercier. Il est évident que cette pièce a été faite pour les Bouffes-Parisiens. C'est M. Bertelier qui l'a emportée dans son bagage, en passant de la rue Monsigny à la place Favart. Le début de cette drôlerie vient même de beaucoup plus loin. Nous l'avons vu au Théâtre-Français dans les *Deux Anglais* de feu Merville, et les *Deux Anglais* avaient vu le jour à l'Odéon. Quelle odyssée! Tout le monde sait avec quelle facilité les Anglais voyagent : mais, d'ordinaire, ils ont plus de peine à se transformer.

Nous ne sommes pas de ceux qui méprisent dans la musique la simplicité, la clarté, l'harmonie correcte, la mélodie facile, leste et bien tournée. Si ce sont là, en effet, des défauts, M. Bazin est bien malheureux, car nous doutons qu'il s'en corrige. Pour notre part, nous l'encouragerons de toutes nos forces à persévérer, quoique « persévérer soit diabolique. » Mourez en paix, monsieur Bazin, dans l'impénitence finale, ou plutôt n'y mourez pas, mais vivez-y le plus longtemps que vous pourrez, et moquez-vous du *qu'en-dira-t-on*.

Il y a de jolis morceaux dans les *Désespérés*, un petit duo fort piquant, chanté par Stéphanette et lord Flamborough, des couplets moitié anglais, moitié français, que chante cet excentrique insulaire, et qui nous semblent le beau idéal du genre *cocasse*. Si Duvert faisait de la musique, il ne s'y prendrait pas autrement. La chanson villageoise de Stéphanette nous a paru distinguée; elle a de la couleur, de l'expression et une *sixte mineure* qui lui donne beaucoup de caractère. Tout cela est légèrement écrit, finement touché, mélodieux, passablement vocal, et instrumenté avec autant d'habileté que de goût. L'ouverture a les mêmes qualités, ou, si l'on veut, les mêmes défauts. Nous pourrions ajouter que toutes les pièces de cette petite partition n'ont pas, à nos yeux, la même valeur, que l'entrée en scène de Stéphanette et le premier trio nous ont semblé assez insignifiants, que les couplets intercalés dans ce trio sont plutôt cherchés que trouvés, et qu'il y a des facéties de meilleur aloi que le concerto de serpent joué par Fabrice; mais nous nous abstiendrons de ces critiques amères par égard pour M. de Leuven, qui ne nous les pardonnerait pas.

M. Victor Chéri a fait entendre *à ses frais*, dans la salle de la rue de la Victoire, une composition lyrique en deux parties, intitulée : le *Dernier chant d'Antonia*. Cela est tiré du *Violon de Crémone*, conte fantastique que tout le monde a lu. M. Chéri a prouvé une fois de plus qu'il est très-bon harmoniste, qu'il *instrumente* à merveille, et même qu'il sait écrire pour les voix, ce qui, chez nous, est beaucoup plus rare; et il a montré pour la première fois, ce nous semble, qu'il est très-propre à conduire un orchestre, — talent précieux et qui n'est pas commun. Que M. V. Chéri travaille encore, qu'il donne à ses idées mélodiques un peu plus de cachet, de relief, d'accent, qu'il devienne plus difficile dans le choix de ses motifs, qu'en fait de *chant* il exige davantage de lui-même, et l'on n'aura plus rien à lui demander.

Nous parlons rarement des *Folies-Nouvelles*, où l'exécution musicale nous paraît trop outrageusement négligée. Nous ne pouvons nous dispenser de dire pourtant qu'un jeune compositeur, M. Nibelle, y a donné récemment une opérette intitulée : le *Loup-Garou*, que le public a fort bien accueillie. On a trouvé que M. Nibelle avait de l'esprit, de la gaieté, des idées mélodiques, et qu'il se servait habilement de l'orchestre. — Grand éloge, quand il s'agit de cet orchestre-là! Il est de fait que son ouvrage a été exécuté avec plus de soin que les autres. Si l'administration des Folies-Nouvelles voulait entrer dans cette voie, elle y trouverait certainement honneur et profit.

M. Casimir Gide n'a pas besoin d'aller si loin pour se faire jouer. Heureux compositeur, qui est à lui-même son impresario, se donne le *bon de copie* et se fait répéter quand bon lui semble, construit chez lui son théâtre, règle à son gré la mise en scène, les décors, les costumes, détermine le jour de sa première représentation, y invite qui il veut, et n'a pas besoin de claqueurs! Cette première représentation a eu lieu vendredi dernier, 5 février, devant un auditoire choisi de littérateurs, de musiciens, de critiques, — M. Gide ne les craint pas, — d'amateurs et de femmes du monde. La pièce s'appelle *Belphégor*. L'histoire de ce diable est connue, grâce à la Fontaine et à Machiavel. Mais ni Machiavel ni la Fontaine n'avaient vu Belphégor sous les traits de Mlle Mira; ils ne l'avaient pas entendu conter fleurette à la gentille et naïve Isella; ni l'un ni l'autre ne se doutaient qu'il eût un grelot dont le tintement force les gens à dire tout ce qu'ils pensent, comme les fruits redoutables de la treille de sincerité. Cet épisode, sans doute, a été découvert par M. Léon Halévy dans quelque vieux manuscrit napolitain, tout couvert de poussière. Le poëte français a secoué cette poussière, qu'il a remplacée par une avalanche d'observations fines, de traits piquants, de mots heureux. Dieu sait de combien d'esprit il a saupoudré ces vieilles pages!

La musique est digne des paroles. Tout y est spirituel, ingénieux et de bon goût. La mélodie vocale y abonde, claire, facile et pleine de grâce. Isella et Belphégor y luttent d'élégance et de finesse, Paoli, l'amant d'Isella, y chante sa passion dans une romance tendre et suave, qu'il dit avec une voix modeste, mais pleine de charme. Puis il y a un air bouffe, si notre mémoire n'est pas en défaut, et un duo, et des trios, gracieux dans les *andante*, vifs, rapides, petillants dans les *allegro*, des *strettes* qui ont cet entrain, ce *brio*, cette allure leste et dégagée qui est le cachet de l'école italienne. On nous assure que cet agréable ouvrage a été écrit pour un théâtre. Pourquoi n'a-t-il pas été joué? Il ne faut pas toujours, dans ces dénis de justice, s'en prendre à l'ignorance et au mauvais goût des directeurs... Mais les engagements pris et la difficulté d'assigner un tour! Cela se voit ailleurs qu'au théâtre.

Mlle Artôt, nièce du célèbre violoniste que personne encore n'a oublié, vient de débuter à l'Opéra dans le rôle de Fidès, du *Prophète*. On aurait pu trouver mieux pour la nature de sa voix. Mais elle sait chanter, elle a de la flexibilité, de l'agilité, de la grâce et de l'expression. Elle a fort bien dit l'*arioso* du second acte, la grande scène du quatrième, et surtout l'air du cinquième et le duo qui le suit. Son succès a été très-brillant dès le premier jour, et se confirmera sans doute à chacune des épreuves qui vont suivre. Elle est élève de Mme Viardot. — N'avons-nous pas déjà dit qu'elle savait chanter?

Pendant que ses élèves réussissent à Paris, Mme Viardot triomphe en Allemagne. Berlin ne lui a pas été moins favorable que Varsovie. Arrêtée au passage, elle a dû d'abord se faire entendre dans un concert à la *Sing-Académie*. Puis le théâtre l'a réclamée, et l'enthousiasme des « froids Germains, » comme disait Casimir Delavigne en 1815, s'est élevé à un diapason auquel les « *chauds Français* » ne sauraient atteindre. Jugez-en par cet échantillon. C'est la traduction d'un article du journal *die Zeit* (*le Temps*), cela vous donnera une idée du style de nos voisins et de la vive impression qu'ils ont reçue, car un journaliste est comme un thermomètre : malgré qu'il en ait, il s'élève ou s'abaisse au gré de la température ambiante.

« A parler franchement, nous étions inquiet de la *Rosine* de Mme P. Viardot, inquiet par un souvenir de quinze ans. Le cœur d'un vieux critique est une pyramide en pierres remplie de momies des Pharaons de l'art... qu'on se figure notre surprise en voyant apparaître cette Rosine comme au sortir de la fontaine de Jouvence, une Rosine de seize ans. Ne devions-nous pas attribuer au génie la vertu de cette fontaine?... Le chant de la grande artiste n'est pas-seulement resté beau et charmant comme en ses jeunes années; il est devenu plus beau, plus jeune, plus séduisant. Oui, le chant, le jeu, la personne, — ô miracle! — sont devenus plus charmants et plus beaux. Si jamais occasion s'est offerte d'admirer le triomphe de l'art sur la nature, c'est bien celle-ci. Une artiste si haut placée par son génie et sa *maestria* ne peut recevoir de notre haute admiration d'autre éloge que celui de l'égaler à la statuaire grecque. En effet, elle ennoblit et divinise même les traits des Parques et des Gorgones. C'est ainsi que la grande cantatrice a créé, par le génie de l'art, la plus admirable Rosine que nous ayons jamais vue, une Rosine qui aurait réveillé le peintre Zeuxis de la mort que lui avait donnée la vue de son Hécube... »

Une de nos précédentes chroniques a été l'objet d'une double réclamation. Nous avions vanté certains sons très-élevés sortis d'un des quatre cors de l'orchestre du Conservatoire, et attribué cette merveille, car c'en est une, à M. Baneux le fils. Nous étions mal informé quant à la personne. C'est M. J. Mohr qui joue au Conservatoire la partie de *cor solo*, et qui produit ces notes suraiguës si rares et si belles. Il revendique l'honneur qui lui est dû. De son côté, M. Baneux proteste contre des éloges auxquels il n'avait pas droit; et nous, suivant le précepte du Christ, nous rendons à César ce qui est à César, et à Mohr ce qui est à Mohr.

G. HÉQUET.

Revue agricole.

L'*Agriculture et la population*, tel est le titre d'un livre de M. Léonce de Lavergne, publié par la librairie Guillaumin, dans la Bibliothèque des sciences morales et politiques. Chez nos voisins de la Grande-Bretagne, ce livre se serait intitulé : *Philosophie de l'agriculture*. Il s'adresse aux propriétaires fonciers, et sera favorablement accueilli dans le monde économique. Sous ces différents titres : races de bétail, produits et machines agricoles, produits forestiers, ouvriers européens, liberté commerciale, dénombrement de la population, l'auteur traite de toutes les questions qui intéressent la prospérité nationale. C'est une causerie fine et facile, pleine de chiffres bien recueillis, de faits nettement résumés et de considérations sagaces. L'homme du monde trouvera à s'instruire, sans fatigue, pour le moins autant que dans la masse de tant de gros livres qui ont la prétention de fournir l'enseignement didactique.

Ici, l'enchaînement des doctrines n'est pas apparent, et cependant, tout est si clair et si facilement saisissable, qu'après avoir terminé cette lecture, on se fait à son usage, pour peu qu'on y songe quelques instants, un classement qui aide à les retenir.

Je me suis fait le mien à peu près ainsi. Une première considération, assez triste, est combien peu l'humanité est avancée dans la science la plus utile, celle de féconder la terre autant qu'elle puisse l'être. Sans parler des régions désertes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, on compte encore dans l'Europe elle-même bien peu de territoire produisant à peu près ce qu'ils peuvent produire dans l'état actuel des connaissances agricoles. — Le royaume uni de la Grande-Bretagne marche en tête du progrès. Il cultive, selon les lois de la science moderne, environ dix-neuf millions d'hectares, d'après l'estimation de Mac-Culloch. — La Belgique, les Pays-Bas, la Suisse, la Saxe, la Lombardie, la Bohême, fournissent un groupe de *trente millions* d'hectares, qui se rapproche beaucoup de la Grande-Bretagne pour la production : la population moyenne y est de 100 habitants par 100 hectares; tandis que la nôtre n'est que de 68. Le produit brut moyen de la Belgique est égal au produit anglais, bien qu'il soit obtenu par d'autres procédés, car c'est par excellence le pays de la petite propriété et de la petite culture.

La France, hélas! avec le reste de l'Italie (déduction faite de la Lombardie), n'occupe que le troisième rang. A elles deux, elles terminent la série des pays assez bien cultivés; et, comme tout n'y est pas également en valeur, on peut estimer à quarante *millions* d'hectares le contingent qu'elles apportent ensemble.

Un quatrième groupe, dans l'ordre décroissant, comprend l'Espagne et le Portugal, toute l'Europe centrale, ou

Digitized by Google

la plus grande partie de l'empire d'Autriche, la Prusse proprement dite, le Hanovre, les deux Mecklembourg et les Etats du Nord, c'est-à-dire le Danemark et la partie cultivable de la péninsule scandinave. L'étendue totale de ce groupe est de *deux cents millions* d'hectares, et la population moyenne de 40 habitants par kilomètre carré.

Le dernier groupe est formé par l'Europe orientale, comprenant la Turquie et la Russie d'Europe, dont l'immense étendue, *cinq cents millions* d'hectares, ne compte que 15 habitants par kilomètre carré.

On voit, d'après ceci, que la seule Europe pourrait entretenir, avec des rendements agricoles qui n'auraient rien que de très-ordinaire, cinq ou six fois plus d'habitants qu'elle n'en renferme aujourd'hui. En prenant pour maximum l'état actuel de la Belgique et de l'Angleterre, le reste a d'immenses pas à faire avant de les regagner. L'Italie et l'Allemagne peuvent accroître d'un tiers leur population; la France doubler la sienne; l'Espagne, le Portugal, la Hongrie, la Pologne, la Prusse, tripler leur; la Turquie et la Russie presque la décupler; et en supposant, ce qui est vrai, que la Belgique et l'Angleterre puissent faire encore des progrès, une carrière bien autrement vaste s'ouvre devant les autres peuples. — Quand on jette les yeux sur la carte, et qu'on mesure par la pensée le fameux pays de *terre noire*, par exemple, qui forme une grande partie de l'Europe orientale, dont la fécondité naturelle passe pour inouïe, et qui, pour la seule Russie, donne une superficie de *quatre-ringt-dix millions* d'hectares, où la couche de terre végétale a une épaisseur d'un mètre et demi et souvent de deux mètres, on s'étonne que les cinq cent mille émigrants, qui partent tous les ans d'Allemagne et d'Angleterre pour l'Amérique et l'Australie, ne se tournent pas vers ces régions plus voisines que rapprochent tous les jours les lignes de chemin de fer et de bateaux à vapeur. Une famille rhénane peut être rendue sur le bas Danube en aussi peu de temps qu'il lui en faut pour venir s'embarquer à Southampton; et elle n'y va pas; pourquoi? parce que là, plus encore que dans aucun autre état de l'Europe, manquent la liberté et la sécurité. Cette zone de terre noire, si vaste et d'une fertilité telle qu'elle pourrait rapporter de quoi nourrir la population actuelle de l'Europe entière, donne à peine, sous un régime administratif quasi barbare, un faible excédant de céréales, quatre ou cinq millions d'hectolitres de blés de qualité bien inférieure à ce qu'elle pourrait être.

Nous n'avons à opposer à la merveilleuse zone que des vallées de peu d'étendue, notre Grésivaudan et notre Limagne; et, par malheur, nous avons une large bande de terres siliceuses qui commence au cap Finistère pour finir vers les frontières de la Savoie, traverse la France par le milieu, et forme environ le cinquième du territoire. Cette région, que Châteauvieux, dans sa carte agronomique, qualifie de région des landes et des ajoncs, manque surtout de l'élément calcaire. Avec les moyens ordinaires de locomotion et de combustion, la chaux y revient trop cher sur la plupart des points; les chemins de fer, qui transportent à moins de frais, soit le combustible, soit la chaux, sont appelés à améliorer l'avenir.

On a beaucoup discuté sur la question de savoir si les déboisements étaient funestes aux climats en général. M. de Lavergne établit deux distinctions fort simples, qui, selon lui, suffisent pour mettre tout le monde d'accord: l'une entre le nord et le midi, l'autre entre les plaines et les montagnes.

Dans les pays du Nord, le déboisement a plus d'avantages que d'inconvénients; les forêts y entretiennent une humidité excessive et un froid rigoureux; leur disparition amène une élévation de température fort désirable, et elles peuvent être remplacées par des pâturages et des terres arables, parce qu'un degré suffisant d'humidité persiste après elles. Dans le midi, au contraire, la destruction des bois dessèche la terre qui n'a plus d'abris contre le soleil, et finit par la rendre tout à fait impropre à la végétation: c'est ainsi qu'en Asie mineure, en Grèce, en Italie, en Afrique, le déboisement a mis d'affreux déserts à la place de nations florissantes. — Partout il y a danger à déboiser les montagnes et les pentes escarpées; d'abord, parce que les pluies d'orage entraînent la terre qui n'est plus retenue par les racines et laissent les rochers à nu; ensuite, parce que les eaux, n'étant plus absorbées par les forêts, tombent en torrents dans les vallées et y portent la dévastation.

Nous avons acheté, en 1854, pour *dix* millions de bois de la Forêt-Noire et des autres massifs du Zollverein. La Suède et la Norwége nous en ont vendu dans la même année pour *vingt-quatre* millions, la Suisse pour *huit*. Et cependant ce n'est pas par l'étendue que pèchent nos forêts: la statistique officielle accuse près de neuf millions d'hectares, qui vont à *dix*, avec les bouquets, les arbres isolés, les allées, les pépinières. D'où vient qu'il nous faut aller acheter à l'étranger? D'où vient que, sur une production totale de près de *quarante* millions de stères, la marine militaire ne puisse plus trouver les 40 mille mètres cubes qu'elle emploie tous les ans? D'où vient enfin que, malgré la somme des besoins, la qualité des essences et la fertilité du sol, la propriété forestière française soit une des moins productives, et que nos bois ne rapportent en moyenne que 30 francs par hectare de produit brut, réduit à 20 francs tout au plus de produit net? — Il en faut accuser la préférence que nous donnons à l'exploitation en taillis sur l'exploitation en futaie. Au bout d'un certain nombre de révolutions, quand elles sont trop rapprochées, l'ensemencement naturel n'a plus lieu, faute d'un nombre suffisant de sujets assez vieux pour donner des graines; les souches meurent, l'humidité nécessaire à la croissance des jeunes arbres s'en va, les bois blancs se multiplient d'abord, puis s'évanouissent; le pacage, qui revient sans pitié à la suite de chacune de ces coupes si multipliées, achève le mal, et le taillis n'a plus aucune valeur. C'est, dit M. de Lavergne, l'histoire de beaucoup de bois en France.

Le développement industriel qui s'est manifesté après la paix de 1815 nous avait conduit à exagérer l'exploitation en taillis par la demande des bois de feu, qui s'accroissait de jour en jour, pour le service des usines. Mais voici que depuis une quinzaine d'années un mouvement se produit en sens contraire. A mesure que s'étend le réseau des chemins de fer, la houille tend à se répandre partout, et vient remplacer le bois non-seulement dans la consommation industrielle, mais aussi dans la consommation domestique. La consommation annuelle de Paris en bois de feu, qui avait atteint *douze cent mille stères*, est tombée à *huit cent mille*, tandis que celle de la houille y a quadruplé, elle a passé d'un million d'hectolitres à *quatre*. Dans les districts métallurgiques, les forges, qui avaient employé, en 1847, près de 7 *millions* de quintaux métriques de bois, n'en avaient plus consommé, de 1848 à 1852, que *cinq millions* en moyenne, et, le prix ayant baissé avec la demande, la perte pour les propriétaires vendeurs a dépassé 20 millions de francs par an.

Il est à présumer que la baisse des bois de feu ne s'arrêtera pas là. Cette circonstance, fâcheuse en elle-même pour la génération des propriétaires actuels, aurait pour effet, dans l'avenir, de conduire les héritiers à modifier le mode d'exploitation, éloigner les époques des coupes, et revenir le plus possible vers la futaie.

L'auteur considère comme peu efficaces pour la conservation de nos forêts les obstacles que la loi française croit devoir opposer aux défrichements partiels, qui, en définitive, sont assez peu demandés. Si cette mesure, dit-il, avait quelque valeur, elle tendrait à multiplier les taillis, dont nous avons trop; elle maintiendrait des forêts en plaine, qui pourraient être avantageusement transformées en prairies ou en terres arables, au lieu de continuer à faire concurrence au reboisement de nos montagnes et de nos terres stériles. — La liberté de défricher et celle de reboiser sont sœurs, et l'intérêt privé trouverait bientôt l'harmonie essentielle entre la culture des bois et celle des autres produits. Elle appliquerait avec succès le système des forêts temporaires sur certains de nos terrains de plaine. Quand un sol est stérile par lui-même, ou épuisé par une longue production, il y a profit à le semer en bois, notamment en pins sylvestres, pour le laisser ainsi pendant vingt ou trente ans. En sus des produits que donnent ces bois par eux-mêmes, ils améliorent le sol, qui peut ensuite être livré à la culture avec avantage. Ainsi se transforme sous nos yeux une partie de la Champagne et de la Sologne; les Belges opèrent plus en grand dans la Campine et le Luxembourg.

Après avoir longtemps fait la guerre aux bois, l'Angleterre est aujourd'hui la principale patrie de la sylviculture; c'est par milliers d'hectares que se comptent tous les ans les plantations nouvelles, notamment dans les montagnes du pays de Galles et de l'Ecosse. Les Anglais font produire à un hectare boisé le double de ce que nous obtenons en France, et ils comptent encore obtenir un jour bien davantage. Notez, de plus, qu'ils ont acclimaté sur leur sol les plus riches essences forestières. Les cèdres manquent dans le mont Liban, ils prospèrent sur les bords de l'Avon, dans les propriétés de lord Warwick. L'Angleterre possède aujourd'hui en abondance le cèdre de l'Himalaya, dont le bois est si beau, et le sapin Douglas, dont la croissance est si rapide. — Nos voisins donnent le bon exemple à nos reboiseurs.

Bien que partisan zélé du drainage, M. de Lavergne recommande avant tout une marche circonspecte. Une somme de 100 millions a été votée par notre Corps législatif dans l'avant-dernière session, pour mettre l'Etat en mesure d'aider les particuliers dans des travaux de drainage. En calculant en moyenne 250 francs par hectare, il s'agit de 400,000 hectares environ. La combinaison qui se présente le plus naturellement pour répandre avec égalité la somme prêtée, serait d'affecter un million à chaque département pour y drainer environ 4,000 hectares; elle a ses embarras et ses dangers en ce que tous les sols ne présentent pas les mêmes chances de succès. La liberté la plus absolue est nécessaire chez les hommes qui seront chargés d'appliquer la loi sous leur responsabilité: si l'opération ne réussissait pas, il y aurait dans ce pays si mobile une réaction fâcheuse, qui compromettrait l'avenir du drainage. Il s'agit donc de choisir les 400,000 hectares de telle sorte que le succès soit sûr et complet; cela demande du temps. — Même en Angleterre, le drainage ne marche pas vite; là aussi l'Etat a offert aux propriétaires une même somme de cent millions en prêt, il y a de cela un certain nombre d'années; eh bien, les fonds ne sont pas encore épuisés. Les compagnies spéciales qui se sont créées n'ont pas encore avancé beaucoup de capitaux. On marche pas à pas, on tâtonne. — Il faut bien se dire qu'avec des champs mal travaillés et mal fumés le drainage ne peut porter tous ses fruits. Il doit faire partie d'un ensemble de mesures, et lorsqu'il s'agit de transformer de fond en comble une terre arriérée, c'est d'une autre somme que de 250 francs par hectare qu'il convient de parler. Les compagnies anglaises prêtent, pour toutes les améliorations foncières en même temps que pour le drainage, et cependant celui-ci reste lent à progresser là-bas; ne nous étonnons pas qu'il marche encore plus lentement chez nous.

Nos producteurs de blé ne s'ingénieront vivement à produire davantage que lorsqu'ils entreverront un plus vaste débouché assuré; il leur faut sentir le marché plus vaste près d'eux. Or ce nouveau marché existe si la France adopte définitivement le principe de la liberté du commerce des grains et continue à multiplier ses voies de communication vers tous les points de la frontière. Trois pays: Angleterre, Belgique, Hollande, en même temps qu'ils sont plus peuplés que nous, sont en même temps plus riches et peuvent acheter nos denrées; car ils ont su faire de leur main-d'œuvre un emploi judicieux, ils ont su créer un *bénéfice net*, ils ont créé la valeur qui payera largement tout ce qu'on leur portera: céréales, fruits, légumes, etc. Nous sommes leurs voisins, nous sommes donc naturellement appelés à leur fournir un supplément de denrées alimentaires, qu'il leur serait plus coûteux de demander à leur propre territoire plus chargé de consommateurs. Il dépend de nous décider à le produire et à l'exporter chez eux. C'est là un vaste marché, et qui tend à s'agrandir encore d'année en année, par suite des progrès incessants de leur population, qui sont beaucoup plus rapides que chez nous. — Pas plus pour le blé que pour une autre denrée, l'exportation et l'importation ne sont inconciliables. Non-seulement on peut importer des grains sur un point et en exporter sur un autre; mais on peut, sur les mêmes points, importer dans une saison de l'année et exporter dans une autre avec un double avantage. En Espagne, on récolte et on bat plus tôt que chez nous; l'Espagne peut donc nous envoyer des blés quand les nôtres sont encore sur pied, à la charge d'en recevoir de nous après nos battages. A leur tour, les contrées septentrionales, qui récoltent plus tard, peuvent commencer par nous en acheter, et nous en vendre ensuite. — On peut introduire certaines espèces de grains, comme des blés de semence, et en exporter d'autres. On peut échanger du maïs ou du seigle contre du froment, de la farine contre du grain. Les combinaisons du commerce sont infinies; quand on y met obstacle, on ne peut savoir ce qu'on fait.

Deux faits se sont manifestés, on ne peut plus significatifs et qu'on ne saurait trop mentionner. — Depuis plusieurs années le Piémont jouit de la liberté d'importer et d'exporter sans limite aucune; le prix du blé n'y est pas tombé aussi bas qu'en France en 1850; il ne s'y est pas élevé aussi haut en 1855: et cependant le Piémont n'est pas un pays facilement accessible aux très-grandes opérations commerciales. — D'un autre côté, nous voyons que l'Angleterre, en suivant le même système, est devenue le centre du commerce des grains. Tous les excédants des récoltes de l'Europe et de l'Amérique viennent se concentrer dans les docks de Londres et de Liverpool, pour aller de là se répandre partout où la cherté se manifeste, sur un point quelconque du continent. Tout va dans cette île, parce qu'on sait qu'on n'est pas forcé d'y rester si l'on obtient ailleurs un meilleur prix. Il en résulte que nos voisins ont résolu le problème de la vie au meilleur marché possible pour leurs classes ouvrières, et de la disette désormais impossible.

Les causes de la rareté du bétail en France et de la cherté de la viande sont de deux sortes; l'une économique, l'autre physique. — Au moment où nous avions à nous rétablir des mauvaises années de 1846 et 1847, le découragement a saisi la population agricole par suite de la révolution de 1848. Le manque de confiance a fait baisser subitement toutes les denrées. Sur beaucoup de points les fermiers ont abandonné leurs fermes, la plupart des propriétaires endettés ont été ruinés du coup, et la valeur des propriétés rurales a baissé de 50 p. 100. On a moins semé, moins acheté d'engrais, moins renouvelé son cheptel. Puis la guerre est venue, qui a mis le dixième de la population virile sous les armes, en même temps qu'elle détournait les capitaux du cultivateur vers des emprunts publics qui satisfaisaient un pressant intérêt national. — D'autre part, la température anormale de 1853 et 1854 a été très-peu favorable à la production. Quand les céréales manquent pour la nourriture des hommes, la portion qui sert d'*ordinaire* à l'engraissement des animaux est plus ou moins détournée pour parer à des besoins plus urgents. L'extrême humidité de 1853 a provoqué de nombreuses épizooties, surtout parmi les moutons. Des contrées entières ont vu disparaître presque tous leurs troupeaux sous le fléau de la cachexie aqueuse. Ajoutons les fâcheux effets de la maladie de la pomme de terre. En Irlande, il en est résulté là mort d'un million d'hommes et l'expatriation de deux autres millions. En France, le mal, pour être beaucoup moins grave, n'en est pas moins réel. La production annuelle des pommes de terre était évaluée à 100 millions d'hectolitres et s'élevait probablement plus haut; une moitié environ servait à la nourriture des hommes, l'autre moitié à celle des animaux. Cette ressource manque plus ou moins depuis bientôt dix ans, et n'a pas encore été remplacée. La pomme de terre entrait, soit par elle-même, soit par sa transformation en viande, pour un dixième environ dans l'alimentation nationale; en supposant que la perte soit seulement de moitié, c'est un vingtième qui fait défaut, et dans un pays comme le nôtre, qui produisait tout juste ce qui lui était nécessaire, un déficit d'un vingtième n'est pas à dédaigner: c'est la nourriture de près de deux millions d'hommes. — Il faudra une suite d'années prospères pour remédier au mal et ramener le prix de la viande dans des limites plus abordables. — L'igname de la Chine remplacera-t-elle un jour la pomme de terre avec succès? Un obstacle s'est jusqu'ici opposé à sa culture en grand, c'est le travail de déchausser des tubercules qui plongent jusqu'à 1 mèt. 66 cent. dans le sol: la dépense de la récolte emporte tout le bénéfice de la culture. A ce propos, M. Vilmorin dit qu'il ne faut pas chercher à obtenir d'énormes tubercules qui exigent deux et même trois ans. Si l'on veut se contenter de tubercules de petite dimension, l'arrachage opéré chaque année de très-bonne heure ne sera pas trop difficile ni trop dispendieux. Mais alors, répondra-t-on, pensez-vous que la récolte soit suffisamment abondante?

Ces documents, recueillis çà et là dans les divers chapitres de M. Léonce de Lavergne, donneront une idée du profit que l'on peut retirer de leur lecture. C'est un excellent livre, comme tous ceux qui sont signés de ce nom. Maintenant, quand viendra la publication de son *Cours d'économie rurale?*

SAINT-GERMAIN LEDUC.

Deutsches Museum Bibliothek
Digitized by Google

Modes.

Si promesse oblige, c'est surtout dans l'*Illustration,* aussi est-ce avec empressement que nous avons recherché les sources où il était possible de puiser les renseignements que nous avions annoncé devoir fournir sur les modifications qu'on a depuis quelque temps essayé d'introduire dans certaines parties de la toilette féminine.

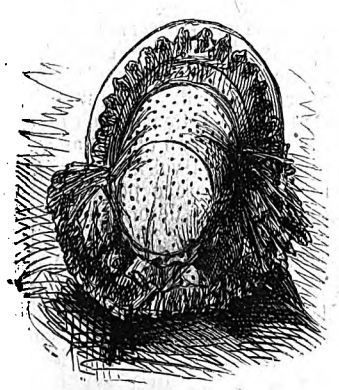

C'est dans les ateliers de Mme *Bréard* que les premiers coups de ciseaux paraissent avoir été portés à la *robe*, c'est-à-dire à cette forme traditionnelle et stationnaire qui, de temps immémorial, sépare ce vêtement en deux parties distinctes, le *corsage* et la *jupe*. De cette séparation, qui impose l'obligation de monter les plis de la jupe sur une ceinture, il résulte, au bas de la taille, ce brusque renflement des fronces, dont le bourrelet compacte a be-

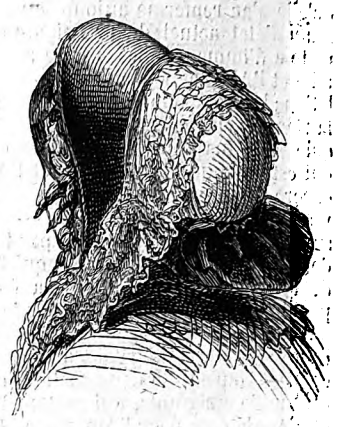

Chapeaux, robe-fourreau et coiffures.

soin, pour être soutenu dans son ampleur ainsi rassemblée, de tous les artifices des jupons empesés, de la crinoline, des cages, grilles et autres confections en caoutchouc, baleines ou ressorts d'acier.

L'innovation tentée par Mme Bréard, dans sa création de la *robe-fourreau*, a surtout pour but de détruire cette disposition anormale et disgracieuse ; elle consiste dans l'habileté avec laquelle les lés de l'étoffe sont disposés dans leur longueur, à partir de l'épaule, de manière à modeler le corsage sur la forme même du corps par des pinces qui, savamment ménagées jusqu'à la naissance des hanches, s'épanouissent alors en plis onduleux, donnant à la jupe toute l'ampleur nécessaire, et suffisant, par leur seule fermeté, à remplacer l'emploi des sous-jupes artificielles, dont l'aspect ridicule cesserait d'exercer la verve railleuse de nos caricaturistes. Cette ligne serpentine, suivant ainsi, sans aucune solution de continuité, la conformation de la femme, dont elle accuse les véritables contours, donne une grâce toute particulière à la robe-fourreau, dont la façon n'a encore été appliquée qu'à la toilette de ville, mais qui, au moyen de quelques changements faciles à imaginer, aurait de grandes chances de s'imposer à la toilette habillée.

Quant aux modifications apportées aux chapeaux et coiffures des femmes, ce sont les salons de Mme *Virot* qui nous en ont fourni les modèles ; ces modifications, qui, comme nous l'avons déjà annoncé, consistent seulement : pour les chapeaux, dans une légère extension de la passe et une diminution assez sensible du bavolet, et, pour les coiffures, dans le dégagement plus grand du col et des épaules, sont loin d'être aussi radicales que celles qui s'appliquent à la robe ; elles ont cependant aussi leur portée, destinées qu'elles sont à atteindre un double but :

D'hygiène, en abritant davantage le sommet de la tête, trop dangereusement découvert depuis plusieurs hivers ;

Et d'élégance, en débarrassant les attaches du col des avalanches d'ornements de toute espèce sous lesquelles on prenait à tâche d'ensevelir une des principales grâces de la femme.

V. F.

CAHIERS D'UNE ÉLÈVE DE SANT-DENIS, cours d'études complet et gradué pour les filles, et pour les jeunes garçons jusqu'à leur entrée au collége, par *deux anciennes Élèves de la maison de la Légion d'honneur, et L. BAUDE, ancien professeur au collége Stanislas.* Divisé en six années ou douze semestres. Pouvant suppléer tous les livres qui se rapportent aux diverses parties de l'instruction.

Tome Ier. — 1er semestre de la 1re année. (Vert liseré.)

Préface. — I. Introduction. — II. Grammaire française. — III. Histoire sainte. — IV. Mappemonde ou Notions générales de géographie. — V. Géographie de l'Histoire sainte, selon l'ordre des temps et des faits. — VI. Ancienne division de la France par provinces. — VII. Arithmétique. — VIII. Lectures et exercices de mémoires, ou Morceaux choisis de littérature, en vers et en prose, tirés des meilleurs auteurs (1). — IX. Etymologie des mots techniques et peu usuels contenus dans le volume.

Tome II. — 2e semestre de la 1re année. (Vert uni.)

I. Grammaire française (suite). — II. Histoire sainte (suite). — III. Géographie de l'Histoire sainte (suite). — IV. Arithmétique (suite). — V. Système métrique. — VI. Mappemonde ou Notions générales de géographie (suite et fin). — VII. Division de la France par départements. — VIII. Table chronologique des rois de France. — IX. Lectures et exercices de mémoire. — X. Etymologies des mots techniques et peu usuels.

Tome III. — 1er semestre de la 2e année. (Violet liseré.)

I. Grammaire française (suite). — II. Histoire sainte (suite et fin). — III. Géographie de l'Histoire sainte (suite). — IV à VIII. Histoire ancienne. — IX. Eres chronologiques. — X. Eléments de cosmographie. — XI. Géographie de l'Asie moderne. — XII. Arithmétique ; fractions décimales. — XIII. Départements et arrondissements de la France. — XIV. Lectures et exercices de mémoire. — XV. Etymologies des mots techniques et peu usuels.

Tome IV. — 2e semestre de la 2e année. (Violet uni.)

I. Grammaire française (suite). — II. Mythologie. — III. Appendice à la Mythologie. — IV. Histoire ancienne ; Grecs. — V. Sciences et arts chez les Grecs ; poëtes grecs. — VI. Arithmétique (suite). — VII. Etude préparatoire de l'histoire de France. — VIII. Géographie de la France. — IX. Etymologies des mots techniques et peu usuels.

Tome V. — 1er semestre de la 3e année. (Aurore liseré.)

I. Grammaire française ; orthographe. — Récapitulation historique. — III à XI. Histoire ancienne (suite). — XII. Appendice à l'Histoire ancienne. — XIII. Les sept Merveilles du monde. — XIV. Eléments de cosmographie (suite). — XV. Géographie de l'Afrique moderne. — XVI. Etude préparatoire de l'Histoire de France (suite). — XVII. Curiosités historiques. — XVIII. Histoire de Paris et de ses principaux monuments. — XIX. Lectures et exercices de mémoire. — XX. Etymologies des mots techniques et peu usuels.

Tome VI. — 2e semestre de la 3e année. (Aurore uni.)

I. Histoire romaine. — II. Appendice à l'Histoire romaine. — III. Sciences et arts chez les Romains. — IV. Notions diverses sur les Romains. — V. Histoire de l'Eglise. — VI. Arithmétique (suite). — VII. Eléments de cosmographie. — VIII. Étude préparatoire de l'Histoire de France. — IX. Lectures et exercices de mémoires. — X. Etymologies des mots techniques et peu usuels.

Tome VII. — 1er semestre de la 4e année. (Bleu liseré.)

I. Récapitulation chronologique de l'Histoire ancienne. — II. Notions chronologiques sur l'empire romain à la fin du quatrième siècle, pour servir à l'histoire du moyen âge. — III. Histoire du moyen âge. — IV. Histoire de l'Église (suite). — V. Géographie de l'Europe moderne. — VI. Introduction à l'étude de l'histoire naturelle. — VII. Précis de l'histoire de la langue française. — VIII. Lectures et exercices de mémoire. — IX. Étymologies des mots techniques et peu usuels.

Tome VIII. — 2e semestre de la 4e année. (Bleu uni.)

I. Histoire du moyen âge (suite). — II. Histoire de l'Église (suite). — III. Géographie de l'Europe moderne (suite et fin). — IV. Traité de versification française. — V. Lectures et exercices de mémoire. — VI. Étymologies des mots techniques et peu usuels.

Tome IX. — 1er semestre de la 5e année. (Nacarat liseré.)

I. Histoire moderne. — II. Histoire de l'Église (suite). — III. Géographie de l'Amérique. — IV. Curiosités historiques. — V. Notions élémentaires de botanique. — VI. Lectures et exercices de mémoire. — VII. Étymologies des mots techniques et peu usuels.

Tome X. — 2e semestre de la 5e année. (Nacarat uni.)

I. Histoire moderne (suite). — II. Histoire de l'Église (suite). — III. Géographie de l'Océanie) appendice à la géographie. — IV. Notions élémentaires de zoologie. — V. Principales inventions et découvertes. — VI. Lectures et exercices de mémoire. — VII. Étymologies des mots techniques et peu usuels.

Tome XI. — 1er semestre de la 6e année. (Blanc liseré.)

I. Principes de littérature. — II. Histoire de la littérature ancienne, résumé de l'histoire de la littérature latine ; appendice à la littérature grecque et romaine (écrivains chrétiens). — III. Histoire de la littérature française. — IV. Introduction à la philosophie. — V. Table chronologique des principaux événements de l'histoire contemporaine depuis 1789. — VI. Bibliographie, ou Indications de lectures. — VII. Étymologies des mots techniques et peu usuels.

Tome XII. — 2e semestre de la 6e année. (Blanc uni.)

I. Notions élémentaires de philosophie. — II. Histoire de la philosophie. — III. Complément de la philosophie. — IV. Philologie des langues européennes. — V. Littérature italienne. — VI. Littérature portugaise. — VII. Littérature espagnole. — VIII. Littérature anglaise. — IX. Littérature allemande. — X. Précis de l'histoire générale des études. — XI. Biographie des femmes célèbres. — XII. Notions géographiques complémentaires. — XIII. Morceaux choisis de poésie italienne et anglaise. — Étymologies.

Tome XIII. — Volume supplémentaire.

Architecture. — Sculpture. — Peinture. — Gravure et lithographie. — Musique.

Notions d'astronomie, d'archéologie, de numismatique, de photographie, de bibliographie, de physique, de chimie, de météorologie, de géologie, de minéralogie, d'algèbre, de géométrie. — De la vapeur et de ses applications. — De la télégraphie électrique. — De la galvanoplastie. — De la chloroformisation. — De la photographie. — De l'aérostation.

Volume préliminaire pour la première instruction des enfants, les conduisant jusqu'au premier semestre du Cours. Broché, 3 fr. ; cartonné, 3 fr. 25 c.

Cours de lecture. — Broché, 2 fr. ; cartonné, 2 fr. 25 c.

Paulin et Lechevalier, rue Richelieu, 60.

(1) Les morceaux choisis forment appendice à la partie historique de chaque cahier.

TABLEAU ORIGINAL DE GUIDO RENI. Dans la ville de Plaisance, duché de Parme, rue Guasto, n° 85, est à vendre un tableau original de *Guido Reni*, représentant un Christ. Hauteur, 2m,70 ; largeur, 1m,65. Tableau magnifique.

Rébus.

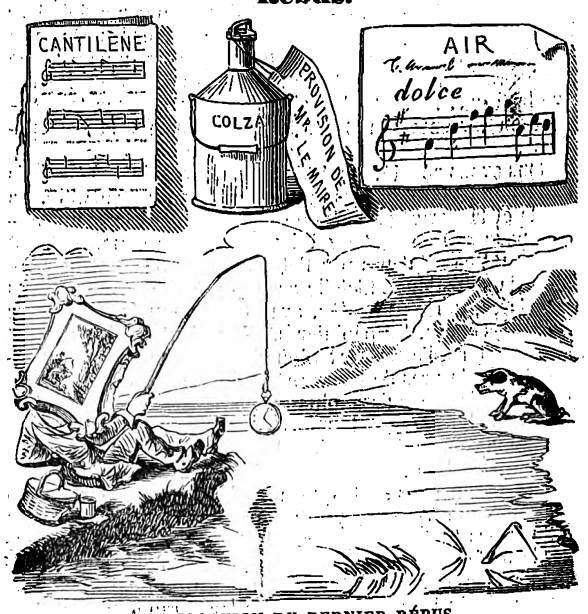

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Coulez, bon vin, femmes, daignez sourire,
Et l'univers est consolé !

PAULIN.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

Digitized by Google

Digitized by Google

sage qui désigne la régente et du décret qui institue le conseil privé, ainsi que du projet de loi de sûreté générale dont le Corps législatif a été saisi. » *Le Moniteur* déclare, après avoir rappelé contre quels hommes avaient été prises des mesures que l'opinion publique avait exagérées, que le choix du nouveau ministre n'indique aucun changement dans la politique de l'Empereur.

« Pour compléter les nouvelles garanties d'ordre et de stabilité, la France a été divisée en cinq grands commandements militaires, confiés à des maréchaux fermes et dévoués, dont les glorieux services rehaussent encore l'autorité aux yeux de l'armée et des populations. »

Un décret, publié cette semaine dans le *Moniteur*, fait connaître les maréchaux choisis par l'Empereur.

Les maréchaux Magnan et Castellane restent, l'un, à Paris, l'autre, à Lyon. Le maréchal Canrobert va à Nancy, le maréchal Bosquet à Toulouse, et le maréchal Baraguay-d'Hilliers à Tours.

Le rapport de la commission sur les nouvelles lois de sûreté générale a été lu par M. de Morny devant le Corps législatif. Tous les amendements, comme nous l'avons déjà dit, ont été écartés, sauf celui qui fixe le temps pendant lequel la loi sera mise en vigueur.

L'instruction du procès relatif à l'attentat est terminée. En conséquence du rapport présenté par M. Sallé, substitut du procureur général, la Chambre des mises en accusation a rendu un arrêt par lequel elle renvoie devant la cour d'assises de la Seine les nommés Joseph Pierri, Charles de Rudio, Antoine Gomez, Félix Orsini et Simon-François Bernard. Ce dernier, absent de Paris, vient d'être arrêté à Londres, dans sa maison, par les agents de la police secrète. Il n'a opposé aucune résistance. L'interrogatoire qu'on lui a fait subir aussitôt devant le magistrat anglais a démontré qu'afin de rassurer les agents venus pour l'arrêter, il aurait dit : « Vous n'avez rien à craindre, vous êtes Anglais; si vous eussiez été Français, je vous aurais tués. » On a trouvé chez lui un revolver non chargé, des capsules et de la poudre. Le magistrat a refusé de le libérer sous caution, et l'affaire, sur la demande de l'avocat défenseur, a été remise à huitaine, lundi dernier.

Les cinq individus que nous avons nommés sont accusés d'avoir formé un complot ayant pour but un attentat contre la vie de l'Empereur et de l'Impératrice. Rudio Gomez et Orsini sont, de plus, accusés d'avoir commis cet attentat, et d'avoir commis le crime d'assassinat sur différentes personnes. Le nombre de personnes atteintes dans la soirée du 14 janvier s'élève à 156, sur lesquelles huit ont succombé à leurs blessures.

On présumait, avant l'arrestation de Bernard, que l'affaire serait portée aux assises pendant la deuxième quinzaine de ce mois; mais on présume qu'elle sera différée.

La police de Londres recherche encore un autre individu, un Anglais nommé Alsopp. On sait que ce nom était celui sous lequel Orsini était arrivé à Paris, et qui figurait sur son passe-port.

Le conseil fédéral suisse a décidé que ceux des réfugiés italiens et français établis à Genève, qui n'exercent aucune profession, et qui se livrent à des menées politiques, seraient internés.

En Angleterre, les discussions des chambres sont toujours fort intéressantes. Après la présentation du bill sur les réfugiés, par lord Palmerston, bill dont l'adoption a obtenu à la première lecture une si grande majorité, la chambre s'est occupée du bill présenté par le chef du cabinet sur l'abolition de la compagnie des Indes. Les paroles de lord Palmerston ont fait voir que sa proposition était beaucoup moins radicale qu'on ne le supposait d'abord, et que ses demandes tendent plutôt à un changement dans l'ordre de choses établi qu'à une spoliation complète des droits que la compagnie croit juste de défendre. Il est probable, du reste, que le bill rencontrera une opposition sérieuse, car la réserve employée par le premier ministre ne donne le change à personne sur le véritable sens de sa proposition. Remplacer la cour des directeurs par le gouvernement immédiat de la couronne représentée par un ministre et par des conseillers responsables est au fond une révolution aussi radicale que possible, et le moment paraît assez mal choisi pour prendre une décision aussi pleine de périls.

Il est impossible que lord Palmerston lui-même méconnaisse la difficulté de son entreprise, et nous croyons que son désir est de savoir si l'opinion publique est favorable à une substitution de la Compagnie par le gouvernement, dans un temps plus ou moins éloigné, et qu'il serait le premier à regretter, dans les circonstances actuelles, un vote qui ferait triompher une combinaison reconnue bonne, mais dont l'opportunité sera énergiquement discutée.

Dans une des dernières séances, M. Griffith a interpellé lord Palmerston pour savoir si l'insertion, dans le *Moniteur*, de la dépêche du comte Waleski, exprimant les regrets de l'Empereur au sujet des adresses militaires parues dans le journal officiel, serait demandée au gouvernement français. Le chef du cabinet a répondu négativement. et les paroles du ministre, voulant mettre en garde la Chambre contre une rupture de l'alliance anglo-française, rupture qu'amènerait inévitablement des attaques systématiques contre l'Empereur, ont été favorablement accueillies.

Les nouvelles de l'Inde de cette semaine présentent la situation des Anglais comme s'améliorant tous les jours davantage. Chaque combat est une victoire, et de cet immense empire, la proie d'une insurrection formidable, il y a un an à peine, il ne reste plus que le royaume d'Oude à conquérir. C'est là que se sont réfugiés les débris pourchassés des cipayes révoltés, et quoique leurs forces soient encore très-considérables, ils ne pourront longtemps résister aux manœuvres européennes et à l'intelligente bravoure des armes anglaises.

En Chine, à Canton, le succès a aussi couronné les vaillants efforts de nos troupes jointes à celles des Anglais. Les rapports français ne sont pas encore arrivés, mais ils le seront sans doute au moment où ce numéro arrivera sous les yeux de nos lecteurs. Les journaux anglais sont remplis de détails sur la prise de la ville, mais ils ne parlent naturellement que des leurs.

Une douzaine de canonnières ont été occupées, pendant toute la matinée du lundi 30 décembre, à débarquer à côté de l'île de Ruper, le 59e, les brigades de marine anglaise et française et de l'artillerie, en tout, environ 2,500 hommes. En débarquant, les troupes se sont immédiatement emparées du fort Lin, et on y est resté le lundi et la nuit jusqu'au surlendemain matin dix heures. A l'heure indiquée, et après un bombardement qui avait duré deux jours et une nuit, le feu cessa, et l'assaut des forts de la Colline commença. Les troupes passent sans éprouver de pertes le long de la muraille de la ville, protégées qu'elles sont par ses créneaux, et elles arrivent devant une batterie nouvellement construite et hérissée de canons. Une fois à découvert de la muraille, ces canons auraient pu balayer l'infanterie; mais, par un vigoureux élan, un détachement s'élance sur le derrière de la batterie, et, avant qu'un seul coup de feu ait pu être tiré, il s'est emparé de ces canons dangereux. Aussitôt le gros de l'expédition de débarquement, pouvant quitter impunément l'abri de la muraille, enlève à la baïonnette la pagode aux cinq étages, et un instant plus tard les drapeau. français et anglais flottent sur le sommet de la tour.

Le fort Gough seul continuait son feu ; les assaillants s'élancent le long de la muraille qui les sépare de l'ennemi, et, après quelques minutes d'une fusillade ardente, les deux points importants de Canton étaient au pouvoir des alliés. En quatre heures, les collines qui défendaient la ville ont été prises.

Les opérations du siége avaient été conduites de manière à sacrifier le moins de monde possible, surtout du côté des forces anglaises et françaises: aussi croit-on, jusqu'à de nouveaux détails, que les pertes ont été peu considérables.

Du côté des Français, les journaux anglais ne citent qu'un aspirant de marine, M. Thomas, qui aurait trouvé la mort sur le champ de bataille, et quelques matelots et soldats. Chez les Anglais, ont été tués: le capitaine William Bate, du vaisseau *Actéon*, et le lieutenant Hackett; lord Guilford a été blessé. Ces renseignements sont fort insuffisants, surtout en ce qui regarde nos braves marins, et nous attendons avec impatience l'arrivée du rapport du contre-amiral Rigault de Genouilly, pour savoir exactement l'étendue de nos pertes et connaître la part de notre escadre à ce fait d'armes. Nous savons, du reste, que le ministère de la marine a suspendu toute nouvelle promotion, afin de pouvoir récompenser justement ceux qui auront bien mérité de la France et de leurs chefs.

D'après la dépêche sommaire du contre-amiral Rigault de Genouilly, M. Martin des Pallières, sergent-major d'infanterie de marine, arrivé le premier sur la brèche du fort Lin, a arboré les couleurs françaises sur un corps de garde de la muraille; il a été suivi de près et vaillamment soutenu par un chef de pièce nommé Laurier. Le commandant en chef cite, comme ayant montré beaucoup d'élan, le capitaine de vaisseau Collier, et les lieutenants de vaisseau de Vautré et Vériot. L'amiral français termine en disant qu'il se concerte avec l'amiral Seymour et le général Straubenzée pour assurer les résultats de la victoire obtenue par les armes de l'Angleterre et de la France.

En Europe, toutes les difficultés ne sont pas encore aplanies. La Note turque, au sujet de la navigation du Danube, reconnaissant à la conférence de Paris le droit d'apporter au traité les modifications qui seraient commandées par une observation exacte des principes exposés dans le traité de Paris, a, paraît-il, satisfait le cabinet autrichien, qui, seul, avait fait des objections à cette latitude laissée à la conférence.

Mais, si cette affaire peut être considérée comme terminée, il n'en est pas de même de la question des duchés du Holstein et de Lauenbourg.

La diète, qui avait accordé un délai d'un mois au Danemark avant de lui faire connaître définitivement ses résolutions, vient, ce délai étant expiré, et devant le silence du cabinet danois, d'adresser à ce dernier la déclaration qu'elle croit la constitution générale de la monarchie danoise absolument incompatible avec les principes du droit fédéral.

En conséquence, la diète invite le gouvernement danois:

1° A établir dans les Etats de Holstein et de Lauenbourg un Etat, conforme aux lois fédérales et aux assurances données qui assure notamment l'indépendance des constitutions propres et de l'administration des duchés et leur position légale;

2° A donner avis le plus tôt possible à la diète fédérale des mesures prises ou projetées dans ce but.

La question, dans ces termes, est à la veille de prendre la tournure d'un conflit véritable; car, si le Danemark est décidé à maintenir le *statu quo*, il est probable que les puissances allemandes montreront autant de volonté pour faire exécuter les résolutions de la diète fédérale.

Les troubles de l'Herzégovine et de la Bosnie prennent tous les jours un caractère plus grave. Les Monténégrins sont accourus au secours de leurs frères, et des combats sanglants ont donné la mesure des souffrances éprouvées par les chrétiens. La Turquie a dirigé des troupes sur les territoires insurgés; mais, au lieu de s'abandonner à une colère injuste, il vaudrait mieux, pour cette puissance, apporter des adoucissements à la condition de sujets traités comme des esclaves. Si ce sacrifice lui paraît trop humiliant vis-à-vis des chrétiens, qu'elle joigne ses sol ats à ceux de l'Autriche, et que cette dernière puissance, qui cache ses ambitieux projets sous le masque de l'intérêt européen, couvre de sa protection un peuple accablé par les misères et la servitude.

En Prusse, les nouveaux époux continuent à recevoir les députations, dont la plupart apportent de riches cadeaux.

Nous avons reçu trop tard pour le faire paraître dans ce numéro, un magnifique dessin de ces fêtes, accompagnant un récit que nous devons à M. le docteur Bamberg. Le récit et le dessin seront publiés la semaine prochaine.

Bien que l'amnistie n'ait pas encore été publiée à Berlin, on assure que les condamnés politiques seront graciés, mais individuellement, et non par une mesure générale.

Nous avons le regret d'annoncer, après bien d'autres, la mort de M. de Rayneval, qui a succombé à Paris à la suite d'une longue maladie.

M. de Rayneval était ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, mais n'avait pu se rendre a son poste.

Il est remplacé dans cette haute fonction par M. le duc de Montebello.

Nous enregistrons, un peu tard également, la nouvelle de la mort de M. le comte de Noë, ancien pair de France, qui laisse une réputation honorable dans le monde politique, et d'homme de goût parmi les artistes.

La mort vient aussi d'enlever au conseil d'Etat un de ses membres, dans la personne de M. le vicomte Albert de Calvimont, maître des requêtes, ancien préfet. Avant d'entrer dans l'administration, M. de Calvimont avait cultivé les lettres et s'était fait connaître par des productions agréables. Le charme de son caractère privé lui avait fait des amis de tous ceux qui le connaissaient, et c'est surtout dans le cercle de ses relations sociales que la perte de cet esprit charmant sera vivement ressentie.

V. PAULIN.

Courrier de Paris.

Encore une semaine charmante et des plus pénibles. Ce carnaval de trois jours a eu ses cent mille et une nuits. Il a ébranlé de son pied léger les planches de tous les théâtres et les planchers de tous les salons. La cour, la ville, les autorités, les grands, les moyens et les petits, tout le monde enfin a cédé au vertige. Les enfants eux-mêmes sont entraînés dans le tourbillon; on ne les couche plus de bonne heure, et, s'ils dorment encore de temps en temps, c'est dans l'attirail de leurs mères. On les empanache, on les travestit, on les met au supplice de la toilette pour aller dans le monde ou même pour *recevoir*. Suivant une statistique plus ou moins véridique, l'enfance figurerait pour un dixième dans ces milliers de bals que prodigue l'âge mûr; aujourd'hui même l'incendie n'est pas complétement éteint, et il couve encore sous les cendres du mercredi.

Au milieu de tant de richesses, vous comprenez l'embarras de votre historiographe ordinaire, si le dessinateur n'avait pas pris soin de lui dicter son choix, qui est un choix très-judicieux : le bal de M. le grand référendaire du Sénat. Les personnages les plus éminents de Paris et de l'étranger s'étaient empressés de se rendre au gracieux appel de M. le marquis et de Mme la marquise d'Hautpoul. En aucun temps, le palais du Luxembourg, si riche en souvenirs magnifiques, ne fut ouvert à de plus nobles hôtes. Plus heureux que son ancien possesseur, le comte de Provence, dont Marie-Antoinette trompa si souvent l'attente, M. le grand référendaire y aura reçu une reine, au milieu d'un brillant cortége de princes et de dignitaires. Loin de jeter quelque froideur sur ces réunions, le cérémonial leur est un charme de plus, parce qu'ordinairement les beaux noms sont portés par de belles personnes. Grâce à cet accessoire, le bal grandiose est toujours un bal charmant. L'éclat des toilettes, la profusion des fleurs, le bon goût des ornements, autant de détails sur lesquels il est *inutile* d'insister. J'imagine aussi que, de toutes les félicitations offertes à M. le grand référendaire au sujet de ces merveilles, aucune ne lui aura été plus agréable que ce simple témoignage : on a dansé jusqu'au matin; l'aurore seule a pu mettre fin aux quadrilles.

Avant la soirée du Sénat, un peu par respect pour la hiérarchie, nous aurions dû consigner le souvenir du magnifique bal donné dimanche aux Tuileries. C'est un récit, qu'à défaut du dessin qui doit l'expliquer, nous sommes forcés d'ajourner jusqu'au prochain courrier. Disons, en attendant, que le quadrille d'honneur était ainsi composé : l'Empereur a dansé avec S. A. la princesse Mathilde; S. M. l'Impératrice avec S. A. le prince de Danemark; le prince Napoléon avec S. A. la princesse Murat; le prince Murat avec Mme la comtesse Waleska; le ministre de Danemark avec Mme la duchesse de Bassano; le maréchal duc de Malakoff avec Mme de Holmfeld; le maréchal Magnan avec Mme Rogier, et M. le baron de Seebach avec Mme Espinasse.

Nous voici au bal donné par M. Mirès, dans son hôtel de la rue Neuve-des-Mathurins. Probablement ce n'est pas l'Almanach impérial qu'il aura consulté pour distribuer ses invitations. M. Mirès est un simple millionnaire qui a trop d'esprit pour imiter M. Mathieu (de l'*Ecole des bourgeois*), lequel hébergeait volontiers les gens qu'il n'avait jamais vus. C'est le monde des affaires qui se trouve en majorité dans ses salons, où la finance et le journalisme viennent se donner la main; aussi les diamants et les célébrités n'y sont-ils pas plus rares que les jolies femmes. La Chaussée-d'Antin n'a pas ses plus beaux trésors en portefeuille; c'est ce qui frappait tout le monde à la première vue. Dans ce quartier privilégié, la beauté multiplie et pullule encore plus que les millions. Il va sans dire que les toilettes étaient dignes des charmantes personnes qui les portaient; mais, hélas! que de *peines d'atours* à peu près perdues! Les danseurs se font rares; la conscription des affaires les en-

Digitized by Google

lève de bonne heure ; les jeunes gens sont si pressés d'arriver n'importe où et à n'importe quoi, qu'ils n'ont plus le temps d'être jeunes, et, pour tromper l'ennui de *faire tapisserie,* la plupart des dames et surtout des demoiselles en sont réduites à s'admirer entre elles. C'est apparemment comme consolation à ces belles affligées que le salon joue maintenant tant de scènes de paravent qui ne les consolent pas beaucoup. Chez M. Mirès, le spectacle était mieux entendu pour tromper la douleur des danseuses en souffrance; d'un coup de sa baguette de millionnaire, il avait transformé son hôtel en palais magique. C'est ainsi que deux mille personnes ont pu voir l'Alhambra à la rue Neuve-des-Mathurins. Le plus grand succès de surprise et d'admiration a été pour cette magnifique salle improvisée dans le jardin, et dont le paysage s'est éclairé subitement de feux électriques au milieu de la soirée. Les auteurs de cette merveilleuse décoration, unanimement demandés, sont : M. Arveuf pour l'architecture, et M. Morin pour le reste. Cette fête financière a donc été tout à fait une fête princière dont l'amphitryon se propose de donner une nouvelle édition l'année prochaine. (*Voir* le dessin à la fin du journal.)

Quant au bal de l'Opéra, on ne saurait trop le féliciter de sa bonne conduite, et il faut lui délivrer un certificat de bonne vie et mœurs. Des quelques tentatives faites pour y ressusciter l'intrigue, il n'est résulté qu'un aussi grand nombre de mystifications. L'horloge du foyer, que l'autorité voulut jadis faire arrêter... par la gendarmerie pour cause d'indécence, n'a sonné pour personne l'heure du berger. Dans la salle, quelques excentriques s'étant permis d'essayer un menuet, peu s'en faut que la pudeur offensée de la majorité n'en ait fait justice. A l'Opéra, le carnaval semble institué maintenant pour l'édification des jeunes ménages; s'il s'agite encore, ce n'est plus le diable qui le mène. Il renvoie son monde, l'oreille basse, mais la conscience tranquille. Dans la rue, il a fait preuve d'une attitude encore plus réservée : le carnaval n'a été réellement visible que dans le cortége du bœuf gras. Il ne court plus la ville qu'à la dernière extrémité, en compagnie de la réclame, bariolé comme une affiche et gai comme un prospectus; car on ne saurait prendre pour ses véritables représentants cette poignée de gamins grotesques qui traînent de carrefour en carrefour leurs haillons au milieu des huées. Le carnaval a du moins le bon esprit de ne plus étaler ses oripeaux en plein jour sur la voie publique, il ne montre plus son faux nez que la nuit, sous le feu des lustres étincelants, au bruit des orchestres qui tonnent et dans le tourbillon des danses échevelées. C'est là qu'il va jeter sa gourme et que s'éteint l'accès de fièvre chaude à laquelle il est en proie pendant trois jours. Pour savoir à quel point le traitement fut énergique, il suffit d'avoir vu une *descente de la Courtille.* Les cheveux en désordre, les voix rauques, les regards éteints, les visages lugubres, attestent combien le carnaval est une invention salutaire et divertissante. « Ah ! le carnaval, disait une de ses victimes, on y entre par la porte du mont-de-piété, et on en sort par celle de l'hôpital; » Voilà la moralité.

Le plus beau côté du carnaval et son véritable morceau de réjouissance c'est le bœuf gras. Cette année encore, pour ménager les forces du noble animal et pour lui conserver sa succulence, on l'a promené en compagnie de trois de ses semblables, il faut prendre aussi la mesure comme un encouragement donné aux éleveurs au détriment peut-être du véritable bœuf gras *Léviathan.* Tout le monde l'a nommé et personne ne l'a vu, sa royauté manquait d'étiquette, ou si vous voulez l'étiquette aura manqué à sa royauté ; c'est là un oubli qui en a perdu bien d'autres. Le *sic vos non vobis* de Virgile trouve ici son application littérale, puisque les honneurs de la journée, — *tulit alter honores,* — ont été pour Sarlabot, un bœuf sans cornes, mais devant lequel flottait cette enseigne déployée : A Sarlabot, la boucherie reconnaissante. C'est M. Duval, le directeur des principaux établissements de bouillons de la capitale, qui s'est rendu l'acquéreur des bœufs gras. En cette qualité, il a dirigé l'ordre et la marche du cortége, cumulant ainsi les fonctions de maître des cérémonies et celles de premier écuyer cavalcadour, qui finit, hélas! par être l'écuyer tranchant. N'allons pas décrire le cortége après le programme, qui n'a omis aucun détail ; ce programme annonçait des magnificences assez fabuleuses, et la voix publique proclame que toutes ces promesses ont été tenues.

Nos autres informations ne sont pas aussi carnavalesques ; elles se ressentiraient plutôt du carême où nous venons d'entrer. En dehors de la danse et des ballets, s'il s'est passé quelque chose de mémorable, ce ne peut être qu'à l'Académie, où MM. de Laprade et Jules Sandeau ont été admis en remplacement de MM. Alfred de Musset et Briffault. Il a fallu quatre tours de scrutin pour dégager tout à fait l'immortalité des nouveaux élus; aussi n'a-t-on pas manqué de dire que l'Académie leur avait ouvert sa porte de guerre lasse et à la dernière extrémité. Nous aimons mieux croire qu'en choisissant M. de Laprade, poëte virgilien et sonore, disciple de cette école symbolique dont Ballanche fut l'initiateur assez peu lu et encore moins compris, l'Académie a voulu récompenser la bonne conduite littéraire. M. de Laprade est trop jeune encore pour qu'on lui ait décerné le fauteuil comme couronnement de sa carrière, il n'y verra sans doute qu'une prime d'encouragement. L'autre choix est plus significatif; avec M. Sandeau, c'est le roman qui entre à l'Académie. L'auteur de *Mme de Somerville* et du *Docteur Herbaut* rouvre la brèche faite par M. Mérimée, et qui s'était refermée derrière lui. Ainsi que M. de Laprade, M. Sandeau se recommandait d'ailleurs par un mérite très-apprécié à l'Académie : la sobriété. Ils ont pu l'un et l'autre échapper au Saturne de la presse qui dévore ses enfants, et sauver leur talent des griffes du mercantilisme littéraire. On a souvent reproché à l'Académie son faible pour des hommes d'un grand mérite, qui n'avaient rien d'essentiellement lettré, comme s'il ne lui était pas arrivé aussi souvent d'admettre des lettrés qui n'avaient pas un grand mérite. C'est une de ces imputations banales qu'il serait difficile de lui adresser encore après cette double élection. On oublie trop souvent que l'Académie n'a qu'une mission et ne peut en avoir qu'une, c'est de représenter l'esprit français de chaque époque dans ce qu'il y a de plus élevé, de plus original et de plus éclatant.

Les morts, hélas! vont de plus vite en plus vite. Le monde parisien, ou, pour mieux dire, le pays tout entier, déplore la perte prématurée de M. de Rayneval. Le théâtre a perdu M. Charles Desnoyer, et l'ancien journalisme, M. Jules Martinet, l'un et l'autre recommandables à divers titres, et trop négligés de leur vivant. Faut-il donc être tout à fait mort pour qu'on dise de vous un peu de bien qui est inutile à votre cendre? La société des gens de lettres et le nouveau directeur de l'Ambigu ont fait beaucoup mieux. L'une vient d'adopter la vieille mère de Martinet, que sa mort laissait sans ressources, et l'autre a voulu assurer le sort de la veuve de Desnoyer et de ses enfants : deux bonnes actions qu'on ne saurait assez louer. Au risque de faire prendre trop souvent le deuil à la petite chronique, je constaterai encore le bruit de la mort de Mme Frezzolini, transmis et venu de Mexico avec une rapidité extrême ; les mauvaises nouvelles vont si vite.

On a vendu et on vend encore, à l'hôtel Drouot, les objets d'art qui firent partie de la collection de M. Humann, l'ancien ministre des finances, et ses résultats connus prouvent fort heureusement que l'amour de la curiosité ne s'éteint pas dans les cœurs. Des coffres, des chandeliers, et même de simples assiettes, ont été payés 2,000 fr. la pièce. On ne verra tantôt plus, chez les connaisseurs, que des ustensiles fabriqués par nos bons aïeux, comme s'ils avaient eu, sous ce rapport, le goût meilleur et la main plus heureuse que nous. Après les potiches et les ciselures, on vendra une collection d'éventails et de magots dont le possesseur poussait, semble-t-il, le culte jusqu'à la manie. Cette collection offre des raretés qui ne se trouvent plus qu'à Macao ou sur le quai Voltaire, à Paris.

Ce qui se vend très-bien encore, ce sont les hôtels que recommande la célébrité de leur dernier occupant, et pour peu qu'ils se trouvent dans le voisinage des Champs-Elysées. C'est ainsi qu'un millionnaire vient de payer un million ou très-peu s'en faut, l'hôtel de la princesse Bagration, qui ne croyait pas sans doute posséder un si beau denier en pierres de taille. Dans les terrains vagues, qu'on désigne sous le nom de clos Saint-Lazare, une population nomade procède à la construction de toutes sortes d'immeubles, qui n'atteindront jamais un si haut prix. Les murs de ces habitations provisoires se composent de matériaux indéfinissables. Gravats, débris, et autres rebuts qui ne sauraient avoir de nom dans aucune langue, tels sont les ingrédients sauvages dont la misère, le plus souvent si ingénieuse, a su tirer parti pour s'abriter. Les habitants de la rue Delambre, de pittoresque mémoire, étaient de médiocres architectes en comparaison des constructeurs de cette singulière villa. L'un d'eux, qui a trouvé le moyen de se bâtir ainsi pignon sur rue, et qui a mis sur sa porte cette enseigne hospitalière : « Ici on loge en dégarni, » vient de se signaler par un trait de délicatesse. Inscrit au bureau de charité, il a voulu absolument que son nom disparût de ces registres de la misère. — Eh quoi, lui disait-on, vous ne voulez plus manger du pain de la charité publique? — Ça m'est défendu maintenant, puisque je suis *propriétaire.* A propos des embellissements de Paris, on ne saurait oublier les arbres de la Bourse, qui offriront bientôt à ses habitués leurs ombrages rafraîchissants. C'est une promenade péripatéticienne qui s'ouvre en vue du Portique. On n'entend pas, — et c'est très-bien entendu, — que la petite bourse y transporte son quartier général.

Du théâtre, il y a peu de chose à dire, si ce n'est que la *Jeunesse,* de M. Emile Augier, très-fêtée par la jeunesse des environs de l'Odéon, y attire maintenant l'âge mûr de tous les quartiers de Paris. L'unique nouveauté de la semaine dramatique, c'est une petite pièce du théâtre du Palais-Royal dont le titre, — la *Chasse aux biches,* — promettait le tableau de certaines mœurs, et qui n'en est que le croquis au fusain. Dans l'argot de la galanterie, le mot *biche* désigne ces créatures trop apprivoisées qu'un spirituel nouvelliste à la main appela, le premier, des *Lorettes.* C'est aux eaux de Spa, dit-on, que ces demoiselles auraient reçu ce nouveau sobriquet. Les auteurs ont renchéri sur cette découverte, et imaginé que le directeur de Spa, affligé de voir ces demoiselles abonder comme l'eau dans son établissement, en avaient entrepris la destruction. C'est un certain M. Marmouzet, grand chasseur de places, pour le moment sans place, qui se trouve chargé de l'opération; mais il est beaucoup trop naïf pour la mener à bien. Ce Marmouzet, qui n'a point le moindre flair, perd aisément la piste, et il donne la chasse aux brebis qu'il prend pour des biches. Ainsi, la pièce n'a qu'un rôle, et ce rôle expressément fait pour M. Arnal, est à peu près indigne de son talent. On lui fait parler une langue qui n'est pas la sienne ; on en fait un comique, presque une queue-rouge, comme si Arnal n'était plus un excellent comédien. Les auteurs lui doivent la réparation d'une bonne pièce qui ne se fera guère attendre, puisqu'ils sont en fonds pour cela.

PHILIPPE BUSONI.

Prazdnik sviatova crestchenia. Yordann.

6/18 JANVIER A TIFLIS ET SAINT-PETERSBOURG.

Saint-Petersbourg 7/19 janvier 1858.

Mon cher Paulin,

L'hiver, ce fameux hiver de Russie que j'attendais avec impatience, a tellement tardé à venir cette année, que je commençais à le regarder comme une de ces inventions de voyageurs, qui ont fait si souvent douter de la véracité de cette estimable classe de conteurs. Le froid avait plusieurs fois tenté de se montrer ; la neige s'était mise à tomber, mais elle semblait le faire à regret et comme avec négligence; quelques traîneaux se montraient comme une protestation contre la douceur de l'atmosphère, et enfin j'ai été déposer ces morceaux de carton que l'on nomme visites du jour de l'an le 1/13 janvier, en droschky, sur quatre roues, avec de la boue dans les rues, ce que l'on n'avait pas vu à Saint-Pétersbourg de mémoire de Mathusalem. La Néva, recouverte d'une épaisse couche de glace, sillonnée, malgré les dégels successifs, par de légers droschkys et de nombreux piétons, avec ses chemins tracés au moyen d'arbres verts, avec ses becs de gaz établis temporairement, témoignait seule, par son immobilité, du voisinage du cercle polaire.

En dépit de toutes les assertions des astronomes et autres savants, qui nient l'influence des phases de la lune sur l'état de la température, j'imaginais que son renouvellement ne se passerait pas sans amener un changement désiré de tous; car, ici, qui dit hiver ne dit pas souffrance. Mon attente ne fut pas trompée, et vendredi dernier, jour de la nouvelle lune, une neige fine, chassée par un vent impétueux, couvrait d'un manteau éblouissant de blancheur les toits et les pavés de la ville de Pierre le Grand. L'hiver était commencé, le traînage établi, Saint-Pétersbourg, dans tout l'éclat de sa beauté originale, avait repris son animation accoutumée, et la perspective Nevsky et les principales artères de la ville semblaient un hippodrome sillonné par la foule de traîneaux emportés avec une vertigineuse rapidité par les puissants trotteurs nourris dans les vastes et grasses steppes de l'intérieur de la Russie. Il était temps que ce changement désiré eût lieu. Une solennité, qui se reproduit tous les ans le 6/18 janvier sur les glaces de la Néva, devait avoir lieu devant le palais d'hiver. En commémoration du baptême du Christ dans le Jourdain, on bénit, dans toute la Russie, les cours d'eau qui arrosent l'empire. Cette cérémonie, champêtre dans les campagnes, se célèbre dans les villes avec le plus grand éclat; les plus élevés parmi les dignitaires de l'Eglise gréco-russe y officient pontificalement. A cet effet, un monument temporaire est élevé sur la rivière elle-même; ce monument porte le nom de *Yordann* (Jourdain). Au centre est ménagé un espace, qui communique avec l'eau, dont on enlève la glace pour procéder à l'immersion de la croix, symbole de l'immersion du Sauveur.

Le *Prazdnik sviatàva crestchènia* (jour de fête du saint baptême) est une grande solennité à Saint-Pétersbourg, une des grandes fêtes de l'année. Dès le matin, toute la ville est en l'air : c'est que l'appareil militaire doit se joindre aux pompes de la religion ; mais c'est surtout la présence aimée de l'Empereur qui attire la foule, qui se précipite vers le palais par toutes les rues qui y convergent.

Dès le matin les troupes étaient massées sur les places du Sénat, de l'Amirauté et celle du Palais, trois places qui ne font qu'une place immense. Un ordre du jour avait fixé à sept degrés au dessous de zéro du thermomètre la limite où les régiments devaient être en grande tenue ou revêtus de la capote grise. Le soleil se leva radieux; le thermomètre marquait six degrés et demi; aucun souffle d'air ne se faisait sentir ; c'était, en un mot, une de ces belles journées où l'hiver déploie toutes ses splendeurs. Infanterie, cavalerie, artillerie, toute cette magnifique garde impériale, à la tenue irréprochable, occupait déjà les places où elle devait être passée en revue par l'Empereur, lorsque je me rendis au palais pour assister à la sainte cérémonie. C'était, je vous assure, un beau spectacle, et je me félicitai sincèrement qu'il ait plu au thermomètre de ne pas baisser d'un degré de plus, afin de pouvoir en jouir.

Une messe solennelle dans la chapelle du palais précéda la bénédiction des eaux. Le métropolitain de Saint-Pétersbourg et Novgorod officiait. A l'issue du service divin, le clergé, précédé de ses bannières, des chantres de la cour, le clergé, dis-je, revêtu de ses plus riches ornements, suivi des grands dignitaires de la couronne et de toute la cour en grand uniforme, rangée sur deux files, se rendit processionnellement, à travers les appartements du palais, jusqu'à l'escalier qui donne issue dans la grande cour. Malgré le froid (1), tout le monde était tête nue. Peu auparavant, en sortant de la chapelle, l'Empereur était monté à cheval et avait passé devant le front de toutes les troupes, où il avait été accueilli par de chaleureux hourras. Le départ de la procession avait été calculé de manière à coïncider avec le retour du souverain devant la porte de son palais. Mettant alors pied à terre, se découvrant devant la majesté divine, l'empereur Alexandre II prit la place qui lui était réservée dans le cortége, suivi du brillant état-major qui l'avait accompagné pendant la revue.

Ce fut en longeant le palais que la procession s'achemina vers la Néva, où était dressé le monument, devant l'entrée principale qui regarde le fleuve; tous les fronts se découvraient au passage pour ne se recouvrir qu'au moment où le canon annoncerait la fin de la cérémonie. Des sous-officiers d'élite, portant les étendards de la garde impériale, avaient pris place dans le cortége, et, au moment où ils arrivèrent devant le Yordann, ils se rangèrent en bon ordre sur l'estrade. Le haut clergé et tous les assistants prirent place au centre du monument. Les chantres faisaient entendre ces mélodieuses harmonies dont j'ai eu souvent occasion de vous parler; l'Empereur, montant les degrés, se rangea respectueusement avec sa suite devant l'enceinte sacrée, et la cérémonie commença alors.

Je voudrais essayer de vous décrire le spectacle imposant que présentait le lieu de la scène. La Néva, empri-

(1) Quelle que soit l'intensité du froid, tout le monde doit avoir la tête découverte.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

sonnée dans les glaces recouverte d'une légère couche de neige, étendait à perte de vue sa surface unie et étincelante de blancheur. Les quais de la rive opposée, le pont qui communique à Vasili-Ostroff, étaient couverts d'une foule compacte et silencieuse; les bataillons de Préobajensky, massés sur le *Dvartzovoï-Nabirchnia*, — quai de la Cour, — ainsi que toutes les autres troupes de la garde impériale, l'arme à terre, tête nue, attendaient le moment solennel de la bénédiction. Tout d'un coup de la forteresse, du quai de Vasili-Ostroff, le canon commence à gronder, enveloppant d'un nuage de fumée le vaste monument de la Bourse et les colonnes rostrales qui lui servent comme d'avant-garde; tous s'agenouillent : la croix sainte venait d'être plongée dans les eaux de la Néva, et, de cette eau bénie dès lors, le métropolitain aspergeait le peuple et l'armée, — *urbi et orbi.*

La cérémonie étant terminée, l'Empereur, suivant l'usage, baisa la main du métropolitain, qui la lui baisa à son tour; puis, descendant de l'estrade, il remonta à cheval pour aller assister au défilé des troupes devant l'entrée principale du palais, pendant que tout le cortége retournait à la chapelle dans le même ordre processionnel où il était venu.

Je voudrais vous décrire la parade; mais je ne possède pas le don d'ubiquité, et de la place que j'avais acceptée je ne pouvais la voir; peut-être bientôt pourrais-je vous en parler plus savamment, car tout ce que j'entends dire me fait vivement désirer d'assister à une de ces cérémonies militaires.

Il y a un an, à pareil jour, je me trouvais à Tiflis; là, comme à Saint-Pétersbourg, c'était grande fête. Le temps aussi était magnifique; mais, s'il était pénible d'avoir la tête découverte, c'était à cause de l'ardeur du soleil. Devant le palais du vice-roi s'élève une de ces églises géorgiennes d'un aspect pittoresque; elle est sous l'invocation de saint Georges. — C'est là que fut célébrée la messe solennelle; de là que partit le cortége à la tête duquel se trouvait le prince Bariatinsky. Deux monuments avaient été élevés sur la rivière : l'un, en amont de la Koura, pour les Arméniens; l'officiant était le patriarche Narsès, qui mourut peu de temps après; en aval, après le pont qui réunit les deux rives, se dressait le Yordann de l'église gréco-russe. — C'est là que se dirigea la procession formée d'un nombreux clergé, et à laquelle s'était jointe tout ce que Tiflis renfermait de fonctionnaires dans l'ordre militaire et civil, tous en grand uniforme. Ce que cette cérémonie perdait en splendeur en la comparant à celle qui se célébrait à la même heure à Saint-Pétersbourg, elle le regagnait en pittoresque : les rues regorgeaient de monde, les toits plats des maisons étaient couverts de spectateurs, les habits noirs, les uniformes brillants formaient un piquant contraste avec la masse de la population revêtue de tous les costumes possibles de l'Asie, et, au milieu de cette foule, la procession s'avançait, recueillie, précédée de ses bannières et de nombreuses images.

Le canon de la citadelle, — *Métech*, — annonça également le moment solennel : aussitôt vous eussiez vu la foule immense qui bordait le fleuve y entrer résolûment pour se signer et s'abreuver avec cette eau sacrée; beaucoup avaient dépouillé leurs vêtements et se laissaient aller en nageant au courant du fleuve; d'autres, poussant leurs chevaux dans la rivière, accomplissaient également le même acte de dévotion; tous les vases, toutes les bouteilles de la ville avaient été mis en réquisition pour recueillir cette eau désormais lustrale. J'ai assisté à bien des scènes d'entrain populaire, mais aucune ne m'avait offert un spectacle aussi original.

Du reste, ce n'est pas seulement en Géorgie, sous son ciel doux, que le peuple russe se plonge ainsi résolûment dans les eaux bénies le 6 janvier; dans les provinces septentrionales, il en est souvent de même : des trous faits dans la glace permettent de se livrer à cet acte de dévotion; on me l'a dit, je ne l'ai pas vu, mais je ne puis refuser de croire au témoignage de ceux qui m'ont assuré le fait.

Demain aura lieu, au palais, un grand bal; j'espère vous y faire assister et vous rendre encore témoin des splendeurs de la cour de Russie.

Tout à vous, P. BLANCHARD.

Chronique littéraire.

Du rôle de la famille dans l'éducation, par M. Théod. H. Barrau. — *Les hommes et les choses en* 1857, par M. E. A. Carrière. — *Éléments de finances,* etc., par M. Joseph Garnier. — *Essai sur la science de la misère sociale,* par M. P.-A. Dufau.

La société est malade, bien malade! On n'entend que cela de tous côtés; on ne lit que cela dans les livres. Cette lamentation est une sorte de terrain neutre sur lequel s'accordent les esprits, du reste, les plus opposés. Mais, lorsqu'il s'agit du remède à trouver, c'est une autre affaire. Des quatre médecins dont nous venons de lire les consultations, le premier, M. Théod. H. Barrau, lauréat quatre fois couronné par l'Académie française et par l'Académie des sciences morales et politiques, ne voit de salut pour la société que dans un meilleur système d'éducation; le second, M. E. A. Carrière, qui est jardinier en chef des pépinières du Muséum d'histoire naturelle de Paris, déclare que la seule ressource est le reboisement de la France. Quant aux deux derniers, ils ne conseillent ni ces remèdes-là, ni d'autres : ce sont deux économistes, et les économistes constatent plus qu'ils ne guérissent. Ce n'est pas que M. Joseph Garnier n'ait son remède à vous proposer, — le sien, c'est-à-dire le remède préventif de Malthus; — mais à quoi bon vous donner une ordonnance que vous ne voudrez pas suivre? Pour ce qui est de M. P. A. Dufau, un lauréat aussi de l'Académie française et de l'Académie des sciences, et un administrateur, qui plus est, c'est un vrai médecin Tant-Pis; il est tout à fait désespérant.

M. Théod. H. Barrau s'enferme aussi un peu trop dans son horizon; et là où M. Dufau ne voit de ressource que dans la bienfaisance, M. Barrau n'en voit que dans l'éducation. L'éducation! M. Dufau, qui ne connaît que le présent, ne doit point admettre un remède d'une efficacité si tardive. Mais, au moins, M. Barrau ne désespère pas de son malade, et ce n'est point un palliatif qu'il lui prescrit, c'est un remède, un remède auquel il a foi.

En général, le doute, il faut en convenir, n'est pas son péché mignon. La faute en est peut-être aux couronnes dont l'Institut a surchargé son front; mais il règne dans son livre un ton tranchant, propre à faire regimber tous ceux qui ne s'en intimident pas. Il y a un milieu entre la fausse humilité et l'abus qu'il fait de certain petit pronom personnel. Quand la forme est si affirmative, elle rend plus difficile sur la valeur des assertions. M. Barrau vous emporte les questions d'assaut, avec une décision de caractère qui lui ferait beaucoup d'honneur s'il était devant une redoute, et il lève parfois sur la confiance de ses lecteurs des contributions un peu forcées. Des arguments, fussent-ils sans réplique, ne gagneraient rien à être présentés dans ces termes, que nous empruntons tous à la même page : « N'en déplaise à l'autorité imposante d'Hippocrate, je dois réclamer ici et éclairer la famille sur son véritable devoir... Je recommande au contraire... Il est faux qu'à cet âge... Ce que je dis là surprendra peut-être quelques-uns de mes lecteurs, mais ce n'en est pas moins vrai... » Mais M. Barrau n'a pas raison, ce semble, aussi souvent qu'il croit l'avoir. A-t-il raison, par exemple, quelques lignes plus bas, lorsqu'il ajoute : « N'avons-nous pas vu mille fois quelles contestations animées s'élèvent entre les enfants pendant leurs jeux? « Je ne joue plus, » dit celui qui pense qu'on lui fait tort. Il sent qu'il a ce droit, et qu'il n'aurait pas celui de dire : « Je n'étudierai plus. » M. Barrau est-il bien sûr de ce qu'il avance là? Nous croyons, quant à nous, que l'enfant sent plutôt les punitions qu'il s'attirerait, s'il refusait d'étudier.

Ailleurs, dans son très-louable désir de prouver l'influence de l'éducation sur la conservation des sociétés, le lauréat de l'Institut va jusqu'à dire que « l'humanité, soit dans son ensemble, soit dans quelqu'une des sociétés dont elle se compose, ne vieillit pas, ne meurt pas, » sans s'occuper du démenti flagrant qu'il donne là à l'histoire tout entière. Il est vrai qu'il ajoute : « à moins que par un effet de sa volonté endormie ou corrompue, elle ne commette sur elle-même un lent suicide; » ce qui laisse à son affirmation une large porte de derrière. On ne risque guère de s'avancer, quand on s'est ménagé un tel échappatoire.

A la page 132, — nous prenons nos exemples çà et là, sur notre route, — il parle des accidents dont on est menacé sur les chemins de fer; et, selon son habitude, il ne se borne pas à les appeler effroyables, il les déclare inévitables. C'est comme M. Dufau pour la misère. Tant pis pour ceux qui dorénavant se creuseront la tête à tâcher d'y parer : ils sont avertis. « Vainement vous en demandez le moyen à la mécanique. La science, à qui l'on s'adresse, ne peut, pour toute réponse, que déclarer le problème insoluble dans l'ordre matériel. » Règle générale : tout problème dont ces messieurs n'ont pu trouver la solution est insoluble. Il y a cela d'agréable avec M. Barrau, qu'il ne vous laisse jamais dans l'incertitude. Mais il est juste de dire aussi qu'il ne vous laisse pas non plus dans le désespoir. La solution n'est impossible que dans l'ordre physique; elle ne l'est pas, rassurez-vous, dans l'ordre moral. Elle est même facile, au moyen de l'éducation. Faites celle des employés des chemins de fer. Implantez-leur plus fortement dans l'âme le sentiment du devoir, car presque tous les accidents sont arrivés par la faute des hommes et non par celle des machines.

Si M. Barrau n'a qu'une très-médiocre confiance dans la mécanique, il n'en a pas non plus une très-grande dans la civilisation. Il lui reproche, entre autres choses, « l'affaiblissement du sentiment national. » M. Barrau n'est pas humanitaire. « Mis en opposition avec le sentiment patriotique, le sentiment humanitaire a un air de grandeur qui séduit. Cependant, en réalité, il est égoïste. » Vous aviez peut-être cru jusqu'ici le contraire; vous vous étiez laissé dire que l'amour de l'humanité était moins égoïste que l'amour de la patrie; l'amour de la patrie que l'amour de la famille; l'amour de la famille que l'amour de soi. Erreur. Plus il y a expansion, à ce qu'il paraît, plus il y a égoïsme. « L'égoïsme s'accommode parfaitement d'un patriotisme cosmopolite : on n'est pas lié envers le genre humain comme on le serait envers son pays. » Il est vrai qu'en poursuivant le raisonnement, on n'est pas lié envers son pays comme on l'est envers sa famille, ni envers sa famille comme on l'est envers soi; mais ne soyez pas trop logiques. « Il est des préjugés salutaires. Le philosophe peut en sourire; l'homme d'État les respecte et en profite. » Ceci à l'adresse de l'Académie juge du concours, laquelle n'est pas seulement l'Académie des sciences morales, mais aussi et surtout, il paraîtrait, l'Académie des sciences politiques.

M. Barrau ne serait pas conséquent s'il tolérait l'amour de la paix plus que l'amour de l'humanité. « Il est évident, dit-il avec cet accent de conviction qui ne l'abandonne jamais, qu'une paix prolongée affaiblit nécessairement la force morale d'un peuple; il est évident qu'elle altère ces qualités viriles qui seules, dans les moments de crise, donnent à l'ordre et au droit d'énergiques défenseurs. » C'est là, en effet, un argument bien propre à triompher de la répugnance irréfléchie qu'ont certaines âmes trop sensibles pour le sang que coûte la guerre; mais quel rapport a cet argument avec le patriotisme que vous nous recommandez? et est-ce un état de paix que la guerre civile?

Mais ne jouons pas avec le feu, et occupons-nous du sujet même du livre. Le rôle de la famille dans l'éducation se compose d'un droit et d'un devoir; d'un devoir vis-à-vis de l'enfant qu'on a procréé, celui de le nourrir et de l'élever; devoir qui se change en droit vis-à-vis de la société. Ce droit est inviolable, mais n'est pas absolu; il a pour limite les droits, plus sacrés encore, de la société et de l'enfant. Le père est le tuteur-né de son fils, mais tuteur responsable de sa gestion envers la société comme envers son pupille; responsabilité, du reste, purement morale, parce que l'inquisition sociale ou l'intervention du pouvoir, en pareille matière, « violant ce que la nature a de plus intime et de plus saint, serait immorale dans son principe, tyrannique dans son exercice, odieuse dans ses résultats; » car, comme le fait très-justement observer l'auteur, « c'est une bien dangereuse disposition des esprits que cette tendance, trop commune, à mettre dans les lois ce qui doit être dans les mœurs; non-seulement parce qu'on dénature les unes et les autres en donnant un caractère de contrainte à ce qui n'a de valeur et de mérite que par la liberté; mais encore (et ceci est peut-être aussi grave), parce que cette intervention de la loi dans un domaine qui n'est pas le sien a trop souvent pour effet de la discréditer en constatant son impuissance. »

C'est sur ces bases nettement posées que se développe la pensée du livre, qui, tout en plaçant l'éducation sous l'action directe ou sous l'influence toujours présente de la famille, admet qu'elle doit, pour nous servir des termes mêmes du rapport sur le concours dont il a remporté le prix, « être aidée, suppléée, complétée et, au besoin, redressée par deux grandes puissances extérieures, l'État et l'Église, auxiliaires indispensables, mais point souveraines. »

M. Barrau, qui, après avoir envisagé son sujet d'ensemble, n'en néglige point les détails, traite entre autres questions celle des études, et émet, à ce propos, un avis que nous ne saurions partager. Il exclut de l'enseignement les langues vivantes. Cela tient, sans doute, à son système d'amour exclusif de la patrie. Mais, dût-il nous traiter d'humanitaire, — et l'on sait la portée qu'a ce mot dans sa bouche, — si juger c'est comparer, nous ne voyons pas ce que le jugement peut perdre à multiplier, par la connaissance des langues vivantes, ses points de comparaison. Que cette connaissance ait mille chances d'être utile dans la pratique de la vie, cela n'est pas douteux, — le ton affirmatif nous gagne; — et, quant à ce qui est de l'enseignement littéraire, nous ne pensons pas, comme M. Barrau, que l'enseignement de ces langues le tue forcément. M. Barrau ajoute, il est vrai, l'enseignement « indiscrètement étendu; » mais quel est l'enseignement qui peut résister à ces deux mots? Dès que vous étendrez indiscrètement une étude quelconque, — prenez-la aussi indispensable que possible, — il est clair que le reste en souffrira. Un homme, et, à plus forte raison, dites-vous, un enfant, ne peut pas tout faire à la fois. Non, sans doute. Mais qu'y a-t-il de plus facile pour l'enfance, cet âge de la mémoire, que d'apprendre une langue vivante, et qui lui prenne moins de temps? Il est vrai qu'il faudrait pour cela modifier un peu le système de l'Université, et enseigner cette langue aux élèves en la leur faisant parler, au lieu de les abrutir sur la grammaire, et de leur en faire répéter par cœur, comme des perroquets, les règles que leur pauvre petit cerveau n'est pas capable de comprendre. Mais on n'aime pas les études faciles, à l'Université, et il y a beaucoup d'universitaires dans l'Académie. Et puis, si les peuples parlaient les mêmes langues, ils finiraient peut-être par s'entendre, par se laisser corrompre à cet affreux égoïsme qu'on appelle l'amour de l'humanité, et par s'énerver au point de ne plus vouloir se mitrailler les uns les autres. Que les dieux et M. Barrau nous en préservent!

Sous un titre un peu trop général, — mais il fallait se faire lire, — *les Hommes et les Choses* sont un plaidoyer, — ce n'est point assez, — sont un cri d'alarme en faveur des forêts. Là est le danger, là est le salut. Ces termes ne sont pas trop forts, car la question du déboisement est très-sérieuse, croyez-en M. Carrière. « C'est, on peut le dire, une question de vie ou de mort, car c'est à elle que se rattache celle de la présence ou de l'absence de l'eau, sans laquelle il n'y a pas de végétation possible. Donc, *pas de forêts, pas d'eau, pas de végétaux;* sans végétaux, *point d'animaux;* donc, en résumé, *pas d'eau, pas de vie.* En effet, c'est à la présence des forêts que sont dues les sources; le plus ou moins d'étendue des premières a pour résultat la diminution ou l'accroissement de celles-ci.»

On a dit, en faveur du déboisement, que les terres plantées en bois ne donnaient pas un revenu assez élevé, et que, mises en culture, le produit en serait souvent quintuplé. On a dit que les terres arables manquaient en France, et que c'était là une des principales causes de la cherté des denrées. A ces allégations, que M. Carrière traite de misérables, il répond que la surface des terres arables, en France, loin d'être trop exiguë, est, au contraire, beaucoup trop grande pour la quantité d'engrais dont elle peut disposer; que l'important n'est pas de cultiver beaucoup, *mais de cultiver bien;* qu'une autre raison (probablement la plus sérieuse), de l'augmentation des denrées et aussi du déboisement, c'est l'extension continuelle de l'industrie, qui convertit en produits de luxe une partie de ce qui devrait être employé à l'alimentation. M. Carrière n'est nullement ennemi de l'industrie et du progrès. Loin d'être un esprit rétrograde, il ne trouve pas que les choses aillent trop vite; au contraire. Ce dont il se plaint, c'est qu'elles aillent mal. Il n'appelle pas « progrès un ordre de choses qui tend à mettre de plus en plus le superflu au-dessus du nécessaire, à élever constamment le prix des matières de première nécessité, de telle sorte qu'elles arrivent à un taux presque inaccessible à la plupart des consommateurs. » Ce ne sont pas les terres arables qui manquent, ce sont les forêts. On a fait du reboisement une question d'argent; il fallait en faire une question d'humanité. « La présence des végétaux à la surface du globe est indispensable; car, indépendamment des produits matériels qu'ils nous procurent, ils contribuent puissamment

Digitized by Google

à la conservation de notre santé, en maintenant l'air dans les conditions les plus favorables à notre existence. D'une autre part, ils entretiennent autour d'eux une humidité plus ou moins grande, mais néanmoins constante, en s'emparant de l'eau soit des pluies, soit des rosées, qu'ils abandonnent ensuite lentement et successivement. Les arbres peuvent donc être considérés comme des réservoirs d'eau, comme de véritables greniers d'abondance. » Respectons donc ce que nous avons encore de forêts, et plantons-en de nouvelles. Telle est la conclusion nécessaire et très-convaincante du très-recommandable ouvrage de M. Carrière.

Il a entremêlé cette utile et lucide dissertation d'un certain nombre de digressions qui justifient en partie son titre. M. Carrière, qui ne veut pas ennuyer ses lecteurs, ne les retient pas toujours sous bois; mais il ne se permet d'excursions que ce qu'il en faut pour éviter la monotonie, et il revient bientôt à ses chères forêts. On aime, du reste, à y retourner avec lui; car on sent en lui un guide éclairé, un esprit honnête et convaincu, un de ces hommes de bonne volonté qui inspirent de la sympathie.

Il est un point, toutefois, sur lequel il nous est impossible d'être d'accord avec lui, c'est son dédain pour la géologie. Il a parfaitement raison de faire l'éloge des montagnes; il a même trop raison sur ce chapitre, car leur agrément et leur utilité ne sont pas sérieusement contestés, que nous sachions, et il vaut mieux réserver son zèle et son encre pour défendre ce qu'on attaque. Mais où il ne nous paraît pas avoir également raison, c'est lorsqu'il nie si légèrement la science, — lui qui est un savant dans sa spécialité, — et n'oppose aux faits recueillis par la géologie que des assertions banales qui ne sont un démenti qu'aux idées libérales et philosophiques dont il est imbu à d'autres égards. Ce qu'il en faut conclure peut-être, c'est que la vie est si courte et l'art si long qu'à chacun, comme à chaque jour, suffit sa peine. M. Carrière a tant étudié la surface de la terre qu'il est bien excusable de n'avoir pas eu le temps d'en étudier l'intérieur.

Quant à M. Joseph Garnier, c'est tout le contraire; le cercle de ses études s'étend fort loin. Ce n'est point un livre qu'il nous donne aujourd'hui, c'est plusieurs livres en un : à savoir, 1° *Eléments de finances;* 2° *Eléments de statistique;* 3° la *Misère, l'association et l'économie politique: position du problème de la misère;* 4° *Tableau des causes de la misère et des remèdes qu'on peut y apporter;* 5° *But et limite de l'économie politique*, etc. De tous ces traités, celui que l'auteur a mis en tête de son volume nous paraît, à tous égards, mériter cette place d'honneur. Lorsqu'il s'agit d'économie politique, M. Joseph Garnier, qui, sauf sa dévotion à Malthus, est plus libéral qu'une bonne partie de ses confrères, ne prend pas, il nous semble, son point de départ d'assez loin; et, faute de fouiller assez profondément la plaie sociale, se voit dans la triste nécessité, pour un médecin, de conclure toutes ses consultations par le mot : incurable, et de se borner à proposer des palliatifs. Mais lorsqu'il s'agit de cette branche de l'économie politique qu'on appelle les finances, alors il est plus à son aise pour faire la guerre aux sophismes et aux préjugés. M. J. Garnier, c'est une justice à lui rendre, en met hors de combat un bon nombre, chemin faisant. Il distingue d'abord fort justement la science des finances, qui enseigne les moyens de pourvoir aux véritables besoins de l'Etat par ses véritables ressources, d'avec « l'*art* du financier, ayant avant tout pour but l'extraction la plus abondante des revenus des citoyens, et faisant un emploi plus routinier que raisonné de ces mêmes revenus, dont le Trésor public est le réservoir commun. »

Au nombre des idées fausses qu'il rectifie, notons l'idée très-répandue, et par conséquent très-importante à rectifier, que les dépenses publiques qui n'ont pas, d'ailleurs, un caractère réel d'utilité, ont toujours celle d'activer la circulation et la production, de faire aller le commerce, comme on dit : telles que les dépenses qui résultent des fêtes publiques, des travaux improductifs, des gros traitements, etc., etc. « Il y a ici, ainsi que l'a si bien fait remarquer Frédéric Bastiat, ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas : ce qu'on voit, ce sont la dépense publique, le mouvement, les achats, les travaux qu'elle occasionne, le bruit qu'elle fait, l'éclat qu'elle répand; ce qu'on ne voit pas, ce sont la peine et les privations de ceux qui travaillent pour gagner l'impôt, c'est la suppression d'un débouché pour les industries vers lesquelles les sommes qui ont formé cet impôt se dirigeaient, car toute dépense publique supprime une quantité équivalente de dépenses privées... Si les gros traitements encouragent le commerce, ceux qui les payent voient diminuer d'autant leurs revenus, leurs consommations, et finalement les encouragements qu'ils pourraient accorder eux-mêmes et bien plus naturellement à l'industrie et au commerce. De sorte qu'il y a simplement déplacement de valeurs et d'encouragements, en supposant toutes choses égales d'ailleurs. A l'appui de ce sophisme, on pourrait être conduit à légitimer toute espèce de dilapidations, d'exactions et de vols, et, par exemple, ainsi que le fait observer Robert Hamilton, à trouver utile l'opération de ce voleur qui, après avoir pris les écus d'un marchand, encouragerait son commerce en lui achetant ses marchandises. »

Une autre vérité très-utile que proclame M. Garnier, c'est que l'impôt le plus modéré et le mieux assis produit plus que celui dont l'assiette est vicieuse et le taux élevé, et que l'impôt comprime la consommation en raison progressivement directe de l'élévation de son taux. Cette vérité, M. Garnier la démontre par les résultats si satisfaisants des réformes financières proposées en Angleterre par Huskisson et par sir Robert Peel. L'abaissement de moitié du droit sur les sucres tripla en quelques années la consommation et doubla le revenu du trésor. De 1842 à 1846, Peel ayant supprimé pour 180 millions de taxes et de droits, le revenu qui provenait des mêmes sources dépassa en 1847 celui de l'année financière qui avait précédé son entrée au pouvoir. Mais, sans sortir de France, est-ce qu'en 1775 Turgot ne réduisit pas de moitié le droit d'entrée et de halle sur la marée de Paris, sans que la recette en fût diminuée?

Il y a beaucoup d'autres bonnes vérités dans le traité de M. Garnier, beaucoup de sophismes et de préjugés dangereux réduits à néant; et nous engageons fortement tous ceux que le sujet concerne, c'est-à-dire tout le monde, à en faire leur profit. Que ce mot de finances ne soit point un épouvantail. Le livre n'est pas seulement d'une utilité extrême, il est d'un extrême intérêt, et écrit avec une lucidité qui en rend la lecture très-facile et très-agréable.

LÉON DE WAILLY.

Chronique musicale.

Le Théâtre-Italien annonçait, promettait *Martha* depuis longtemps, et on l'attendait avec une certaine impatience qui vient d'être enfin satisfaite.

Martha est pour nous une ancienne connaissance. Nous l'avons vue à l'Opéra, il y a quatorze ou quinze ans, sous les traits de Mlle Dumilâtre, si je ne me trompe. Elle s'appelait alors *Lady Henriette*, et M. de Saint-Georges avait été son parrain. Elle ne chantait pas alors les mélodies de M. de Flotow. Mais elle dansait les rhythmes de M. ou de MM. ***, dont je vous dirais le nom avec un plaisir extrême, si je pouvais me le rappeler en ce moment.

Depuis ce temps, *Lady Henriette*, conduite par M. de Flotow, a passé le Rhin, et s'est installée sur les bords du Danube, où elle a été très-bien accueillie. Vienne est devenue pour elle une seconde patrie, et, malgré ce petit voyage d'agrément qu'elle a fait chez nous, soyez bien sûr qu'elle y retournera.

Non pas cependant qu'elle ait eu le moins du monde à se plaindre de la courtoisie parisienne. Loin de là! On a été d'abord un peu froid à son égard, comme il arrive souvent avec un visiteur inconnu, aux manières duquel il faut s'accoutumer. Telle a été l'impression du premier acte. Au second, la connaissance était faite, et d'ailleurs c'est au second seulement que l'étrangère m'a paru déployer toutes les ressources de son esprit et toutes ses grâces. A partir de ce moment, la sympathie a été se développant de plus en plus jusqu'à la fin, le plaisir est devenu plus vif de moment en moment, et les applaudissements plus chaleureux; les amis ont pu lancer quelques *bis* contre lesquels personne n'a protesté, et, après le dénoûment, M. de Flotow n'a pas cru se compromettre en venant recueillir, en personne et en habit noir, les félicitations de l'assemblée.

La musique de *Martha*, écrite à Vienne sur des paroles allemandes, n'est à proprement parler ni allemande, ni italienne, ni française : mais elle tient à la fois des trois écoles, et c'est là, je crois, une des causes de son succès. Français, Italiens, et Allemands y rencontrent successivement ce qui convient à leurs habitudes et ce qui peut flatter leur goût. Il n'y a pas même jusqu'aux habitants du Royaume-Uni qui n'y trouvent de temps en temps leur affaire, car on assure que la romance du second acte :

Qui sola, vergin rosa,
Come puoi tu fiorir?

est une mélodie irlandaise que l'auteur a intercalée dans sa partition. Il la reproduit au troisième acte. Au quatrième elle amène le dénoûment, et, même avant le lever du rideau, on l'a déjà entendue dans l'ouverture, où le cor de M. Pâquis la chante avec une élégance et une grâce infinies. Les Espagnols seuls ont donc le droit de se plaindre de l'auteur de *Martha*, qui ne leur a pas accordé le plus petit boléro.

De quelque pays qu'elle soit venue, d'ailleurs, la romance en question est charmante, pleine de tendresse et de mélancolie rêveuse. Son effet s'accroît chaque fois qu'elle reparaît. Il y a, au commencement du troisième acte, une chanson à la louange de la bière, — c'est un Anglais qui chante, — dont tout le monde a goûté la franchise et la rondeur. On a très-vivement applaudi le quatuor du second acte, où les deux paysans veulent absolument faire filer la grande dame et sa soubrette qui ont reçu leurs armes, l'air de Nancy, au troisième acte, l'air de Lionnel, et le final qui suit. Un air intercalé au quatrième acte pour faire briller la voix de M. Graziani a été aussi fort bien reçu par l'auditoire. Le caractère général de la musique de M. de Flotow est une certaine grâce naïve qui a parfois beaucoup de charme. Sa mélodie n'étonne point par la nouveauté du tour, ni son harmonie par l'audace des combinaisons. Tout cela est simple, calme, placide, même dans les moments où le rhythme a l'air de se précipiter. L'instrumentation est généralement claire, parfois ingénieuse, — notamment dans la scène du rouet, — le style correct et jamais trivial. C'est, tout compte fait, de la musique honnête, dont les vertus ont été couronnées d'un très-honnête succès.

Tous les honneurs de l'exécution ont été pour Mme Nantier-Didiée, à laquelle on ne peut guère reprocher qu'une figure trop noble et je ne sais quoi de trop distingué pour son rôle de soubrette. C'est elle que l'on prendrait pour la grande dame. Sa voix, dont le timbre est sonore et l'émission très-naturelle, se déploie avec éclat et sans aucun effort dans le rôle de Nancy, dont elle fait valoir tous les détails. M. Mario dit avec talent certaines parties du rôle de Lionnel, et néglige un peu trop les autres. M. Graziani se fait applaudir dans sa cavatine et *bisser* dans la chanson à boire.

Il semble que Mlle de Saint-Urbain perde chaque jour un peu de sa voix, et elle n'y supplée point par le savoir-faire. Elle n'a guère eu plus de succès dans *Martha* que dans la *Somnambule*. Hélas! les cantatrices deviennent rares! Et ce qu'il nous en restait, voilà que la mort nous l'enlève! Le dernier courrier d'Amérique vient de nous apprendre que nous avons perdu Mme Frezzolini. Comment? Pourquoi? L'on n'en sait rien encore. C'est à Mexico qu'elle a cessé de chanter, comme Mme Sontag. Mme Frezzolini n'avait plus qu'une voix fatiguée et défectueuse. Les violences de la musique moderne l'avaient usée avant le temps; mais elles n'avaient pu lui ôter l'habileté souveraine de la vocalisation, l'élégance du style, l'intelligence, le sentiment, la poésie, et cette grande manière enfin où l'on retrouvait à tout moment les traditions d'une école dont le souvenir s'efface de jour en jour.

On a repris à l'Opéra-Comique la *Fiancée*, ouvrage beaucoup moins riche que *Fra Diavolo*, mais où il y a pourtant de charmantes choses, les deux airs de Fritz : *Garde à vous*, et *Montagnard ou berger;* le canon à trois voix : *Où trouver le bonheur?* et surtout le duo du premier acte : *Entendez-vous? c'est le tambour.* — N'oublions pas la romance de *Brigitte et de Julien :*

En ce temps-là,
C'était déjà comm' ça.

Par malheur, ces cantilènes si fraîches, si élégantes, si ingénieuses, ont été écrites très-haut dans l'origine, et, depuis qu'elles sont écrites, le diapason a monté d'un demi-ton. Elles sont devenues très-pénibles à exécuter, et souvent impossibles. Elles condamnent les chanteurs à des efforts désespérés : qui chante avec effort chante sans grâce. Et puis les habitudes vocales ont changé. M. Jourdan, qui ne se sert guère que de la voix de poitrine, s'exténue à *pousser* des phrases que Chollet gazouillait d'une voix de fausset aussi facile qu'elle était sonore. Il faudrait, dans l'intérêt général, aujourd'hui, abaisser d'un ton cette partition-là tout entière. Le public y gagnerait autant que les chanteurs.

— Je parlerai une autre fois des concerts de musique classique, qui n'ont jamais été si nombreux que cette année, mais qui n'ont encore fait surgir aucun *nom* nouveau. Il n'en est pas ainsi du concert donné dimanche dernier par la *Société des jeunes artistes*. Après une symphonie d'Haydn, très-bien exécutée par l'orchestre, on y a entendu M. Brunot dans une fantaisie pour la flûte, et après des fragments d'*Armide*, M. Litolff dans un grand concerto. Chanter aujourd'hui l'air de Renaud : *Plus j'observe ces lieux*, dans le ton où il est écrit, est tout bonnement impossible, et je ne saurais en conscience faire un crime à M. de la Hausse d'avoir été étranglé par cette corde. M. Brunot est un habile flûtiste, qui a une agréable qualité de son et une remarquable élégance de style. M. Litolff, maître de chapelle de S. A. le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, n'est pas un débutant. Son nom est connu en Europe depuis plus de vingt années, et sa réputation est très-grande. C'est un pianiste du premier ordre, et un compositeur qui, s'il n'est pas complet, a du moins de très-belles parties. Sa pensée est énergique, brillante, originale. Il se laisse un peu trop aller, ce me semble, au plaisir de développer et de reproduire; mais sa manière de développer est à la fois savante et pleine de fantaisie, et il pousse l'art des *rentrées* aussi loin qu'il peut aller. Il *instrumente* à merveille, et tire de l'orchestre des effets dont il est l'inventeur. Peut-être a-t-on le droit de lui reprocher des longueurs, quelques affectations, et un certain défaut de naturel qui gâte parfois ses mélodies. Peut-être y a-t-il dans sa musique plus de vigueur que de charme, plus de pensée que de sentiment. Mais il faut entendre un artiste de cette valeur plus d'une fois avant de le juger. Constatons seulement aujourd'hui que le pianiste a obtenu un succès éclatant, ainsi que la composition, dont la seconde partie surtout a produit un effet immense. C'est là effectivement que l'auteur a déployé le plus d'originalité, d'énergie et de verve, et que son génie fait, pour ainsi dire, explosion. J'aurai bientôt, sans doute, l'occasion de reparler de cet artiste, qui ne ressemble à aucun autre.

G. HÉQUET.

Amour allemand.

(Suite. — Voir les numéros 779 et 780.)

CINQUIÈME SOUVENIR.

Il est difficile de peindre les sentiments qui m'assaillirent quand je quittai la comtesse. L'âme ne se laisse pas traduire. Il est des pensées que des mots ne sauraient exprimer, et que tout homme ressent dans les moments de grande joie et de grande douleur. Mes pensées filaient comme des étoiles qui s'éteignent avant d'atteindre la terre. Dans le songe, on se dit parfois : Tu rêves; ainsi je me disais : Tu vis, elle existe, c'est une belle âme! Puis, faisant des efforts pour me calmer, je la plaignais et pensais aux soirées agréables qu'il me serait permis de passer près d'elle. Mais non, non, ce n'était pas cela! Elle était tout ce que j'espérais, tout ce que je rêvais, tout mon être, toute ma foi! Je l'avais retrouvée, cette âme humaine si pure et fraîche comme une matinée de printemps. Je l'avais reconnue au premier regard, mais mon bon ange en moi était parti, il ne me parlait plus. Je sentais qu'il n'y avait qu'un seul endroit sur la terre pour le retrouver.

Tous les soirs, je me rendais au cottage. Il nous semblait que nous ne nous étions jamais quittés. Elle ne frisait pas la touche d'un sentiment qui ne résonnât à l'instant dans mon cœur, et je n'épelais pas une pensée qu'elle ne l'eût énoncée avec une précision et une clarté admirables. J'avais entendu autrefois un grand musicien improviser avec sa sœur sur le même piano; je ne pouvais concevoir que deux êtres humains pussent s'entendre si bien à donner libre cours à toute leur fantaisie, sans troubler d'une note l'harmonie de leur jeu. Dès lors je pus m'en rendre compte. Je sentais qu'il ne m'avait manqué que le soleil pour faire

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

éclore et mûrir en moi tous les germes, toutes les fleurs, tous les fruits! Hélas! nous oublions au mois de mai que les roses à peine écloses se fanent déjà. Chaque soirée nous rappelait qu'une feuille venait de tomber. Elle le sentait plus vivement que moi. Je ne croyais pas vivre aussi longtemps, me dit-elle un soir au moment où je la quittai; quand je t'ai donné la bague, je croyais faire mes adieux à tout ce que j'aimais, et pourtant j'ai vécu et j'ai eu maintes joies. J'ai bien souffert aussi, mais on oublie si vite la douleur! Et maintenant, que nous allons bientôt nous quitter, chaque minute me devient si chère!

Au revoir, mon ami!

Dans tous ses discours on reconnaissait l'expression de la vraie et seule noblesse de naissance : *la noblesse de l'âme.* Elle avait beaucoup lu; surtout des livres de théologie.

Toutes ses paroles étaient des pensées, et elle les répandait comme une enfant qui effeuille les roses qu'elle vient de cueillir.

Quand elle posait sa belle main sur mon front, je sentais tous les rêves de mon enfance se réveiller en moi. Je ne pouvais me détacher de ses yeux, incommensurables comme l'infini. Chaque soir elle me disait : Bon soir, ami, à demain.

Une nuit, je vis dans mon rêve un peuplier d'argent agité par le vent, mais pas une feuille ne bruissait dans ses branches.

SIXIÈME SOUVENIR.

Le lendemain matin on frappa de bonne heure à ma porte, et je vis entrer mon bon vieux docteur, qu'on appelait tout court le *Hofrath* (conseiller de cour). C'était l'ami, le médecin du corps et de l'âme de toute la ville. Il avait vu grandir deux générations; les enfants qu'il avait vus naître étaient déjà devenus pères et mères, et tous l'aimaient comme un père. Il ne s'était jamais marié, mais, quoique vieux, il était encore vert et plein de forces. Il me semble le voir encore, avec ses grands yeux bleus pénétrants, ombragés d'épais sourcils; ses beaux cheveux blancs abondants et frisés, ses souliers aux boucles d'argent, ses bas blancs, son habit brun, toujours le même, paraissant toujours neuf, et sa grosse canne, que j'avais vue si souvent à côté de mon lit quand il me tâtait le pouls.

J'étais souvent malade et forcé de garder le lit; mais la foi en cet homme m'a toujours guéri. Je n'avais jamais douté de ma guérison, et quand ma mère me disait qu'elle allait faire venir le Hofrath, il me semblait qu'elle envoyait mon pantalon au tailleur pour le faire réparer. Je n'avais qu'à prendre la médecine prescrite par le docteur, et j'étais guéri.

— Comment cela va-t-il, mon garçon? me dit-il en entrant, tu n'as pas très-bonne mine. Il ne faut pas trop étudier. Voyons, je n'ai pas le temps de causer longtemps avec toi, mais il ne faut plus que tu retournes voir la comtesse Maria. J'ai passé la nuit auprès d'elle, et c'est de ta faute. Tu m'entends. Si sa vie t'est chère, il ne faut plus aller au château. Dès que cela se pourra, elle quittera la ville pour aller à sa campagne. Il serait bon que tu fisses un petit voyage; ainsi donc, c'est entendu, et bonjour, mon ami.

A ces paroles, il prit ma main, et me regarda comme pour recevoir de moi un engagement, puis il s'en alla pour guérir ses enfants.

J'étais tellement surpris de voir un autre initié aux secrets de mon âme, que la réflexion ne me vint que lorsqu'il fut parti; mais alors je bouillonnais, comme de l'eau restée longtemps près du feu sans se rider, et qui soudain se meut, monte, descend, remonte, et fait sauter le couvercle.

Ne plus la revoir! mais je ne vis que près d'elle. Je veux rester tranquille, ne pas lui adresser une parole; je resterai sous ses fenêtres quand elle dort et rêve; mais ne plus la revoir! Elle ne sait pas, elle ne peut pas savoir que je l'aime! Et, de fait, je ne l'aime pas! Je ne demande rien, je n'espère rien, mon cœur ne bat jamais plus tranquillement que lorsque e suis près d'elle; mais il faut que je sente sa présence, il faut que je respire son âme; il faut, au contraire, que je la revoie. Elle m'attend. Le sort ne nous aurait-il réunis que pour nous séparer? Ne devais-je pas être sa consolation? Ne devait-elle pas être mon repos? La vie n'est pas un jeu. Elle ne pousse pas deux cœurs l'un vers l'autre, comme deux grains de sable du désert, que le sirocco unit et désunit par un tourbillon. Il faut conserver les âmes qu'un heureux sort nous amène, car elles nous sont destinées, et nulle puissance ne saurait nous les arracher si nous avons le courage de vivre, de combattre et de mourir pour elles. Elle aurait le droit de me mépriser, si, au premier roulement de tonnerre, je l'abandonnais comme l'ombre d'un arbre sous lequel on s'est abrité.

Puis, soudain, tout devint calme en moi, et je n'entendis que les mots : *son amour.* Ces mots retentissaient dans toutes les profondeurs de mon âme, comme autant d'échos, et je fus saisis de frayeur. *Son amour!* Et avec quoi l'aurais-je mérité? Elle me connaît à peine. Si jamais elle devait m'aimer, ne serais-je pas forcé de lui avouer que je ne mérite pas l'amour d'un ange! Toute pensée, tout espoir qui surgissait de mon âme, y retombait comme l'oiseau qui va s'élancer vers le bleu du ciel, et qui ne voit pas le grillage de la cage qui l'enferme. Et pourtant, que de félicités! Si près et si loin à la fois! Dieu ne peut-il faire un miracle? N'en fait-il pas tous les jours? N'a-t-il pas souvent exaucé ma prière, quand elle pénétrait auprès de lui, de toute ma foi, pour le pauvre et le malheureux? Ce ne sont pas des biens terrestres que j'envie; je lui demande seulement que deux âmes qui se sont retrouvées et reconnues puissent faire ce court trajet à travers la vie, la main dans la main, que je sois pour elle un soutien dans ses souffrances, qu'elle soit pour moi une étoile dans la nuit.

Peut-être un printemps tardif couronnera-t-il sa vie? Peut-être ses douleurs disparaîtront-elles? Ah! que de doux rêves passaient devant mes yeux! Le château de sa mère, situé en Tyrol, lui appartenait. Là-bas sur les vertes montagnes, à l'air frais et pur, auprès d'un peuple primitif, loin du monde, de ses soucis, de ses combats, sans juges ni envieux. Quel calme et quel bonheur pour le soir de notre existence, disparaissant silencieusement comme l'aurore du crépuscule! Je voyais le lac sombre avec les reflets de ses vagues, les ombres réfléchies des glaciers éloignés; j'entendais les clochettes des troupeaux, les chants des pâtres; je voyais les chasseurs de chamois, avec leurs carabines, gravir les hauteurs; les jeunes gens et les vieillards rassemblés le soir au village, et partout je la voyais passer comme un ange de paix, s'appuyant sur moi, son guide et son ami. Fou! m'écriai-je, triple fou! relève-toi! Songe qui tu es, et quelle distance te sépare d'elle. Elle est affable, aimable avec toi, elle aime à se mirer dans l'âme d'un autre; mais son intimité enfantine et insouciante prouve suffisamment qu'aucun sentiment profond n'existe pour toi dans son cœur. N'as-tu jamais vu par une belle nuit d'été, en traversant une forêt de hêtres, la lune verser sa lumière d'argent sur toutes les branches, sur toutes les feuilles; éclairer l'eau sombre de l'étang, et se refléter admirablement dans la plus petite goutte? C'est ainsi qu'elle éclaire ta vie obscure, et c'est ainsi que dans ton cœur tu reflètes sa clarté; mais n'espère pas davantage.

Tout à coup sa personne se trouvait vivante devant mes yeux, non comme un souvenir, mais comme une apparition. Pour la première fois je m'aperçus combien elle était belle. Ce n'était pas la beauté de la forme ni de la couleur qui, au premier aspect, nous éblouit dans une jolie fille, et qui disparaît comme une fleur du printemps. C'était plutôt l'harmonie de tout son être, la vérité de chaque mouvement, l'expression spiritualisée, la parfaite incarnation du corps et de l'âme, qui charmaient tous ceux qui la regardaient. La beauté, que la nature distribue avec prodigalité, ne satisfait pas, si l'homme ne se l'approprie en la conquérant par ses mérites. Cette beauté blesse plutôt qu'elle ne charme, absolument comme une mauvaise actrice avec une toilette de reine, qui, à chaque pas, trahit son indignité.

La véritable beauté, c'est la grâce, et la grâce, c'est l'*idéalisation* de toute matière, de tout ce qui est terrestre. C'est l'esprit qui transforme le laid en beau. Plus je regardais l'apparition qui se trouvait devant moi, plus je voyais partout la noble beauté de ses formes et la profondeur idéale de son être. Quelle félicité! Et ne faire que l'entrevoir au point le plus élevé du bonheur, pour être précipité dans le désert sablonneux de la vie reelle! Que n'eussé-je jamais su quels grands trésors la terre nous cache! Aimer une fois, et être seul pour toujours! Croire une fois, et désespérer toujours! Voir une fois la lumière, et devenir aveugle pour la vie! Quel plus grand supplice y eut-il jamais dans les tortures humaines!!...

La chasse sauvage de mes pensées continua ainsi jusqu'à ce que tous ces tourbillons se joignissent pour descendre et se tasser quelque part.

On appelle cette lassitude, réflexion; c'est comme si si l'on regardait après soi. On laisse le temps se cristalliser à la mêlée des pensées, et l'on examine ce procédé comme un chimiste. Quand les éléments ont pris leur formes, nous sommes étonnés de les voir tout autres que nous ne les imaginions.

Les premiers mots que je prononçai à mon réveil furent : *Il faut que je parte.* J'écrivis sur-le-champ au Hofrath; je lui annonçai que j'allais voyager pendant quinze jours, et que je m'en rapportais pour tout le reste à lui. Il me fut facile de trouver un prétexte pour mes parents. Le soir même je partis pour le Tyrol.

SEPTIÈME SOUVENIR.

Parcourir les vallées et les montagnes du Tyrol, bras-dessus bras-dessous avec un ami, respirer l'air frais, puiser de nouvelles forces pour la vie, c'est un bonheur et un plaisir. Mais cheminer seul, avec ses pensées, à travers monts et vaux, c'est perdre son temps et sa peine. Que me font les montagnes vertes, les sombres ravins, le lac bleu et la grande cascade? Au lieu de les regarder, ce sont eux qui me regardent. Ils ont l'air étonné de rencontrer une figure humaine si froide à leur vue; mon cœur se serre de n'avoir, dans tout ce grand monde, trouvé personne qui aimât mieux rester avec moi qu'avec d'autres.

Voilà les pensées avec lesquelles je m'éveillais chaque matin, et, comme un air dont on ne peut se débarrasser, elles me poursuivaient toute la journée.

Quand le soir, fatigué, je rentrais à l'hôtel dont les habitués, en me regardant, chuchottaient aux dépens de cet original de voyageur effaré, je les quittais brusquement, errant de nouveau dans la nuit, et ne rentrant que fort tard pour me glisser dans ma chambre et me jeter tout habillé sur mon lit. Je dormais peu, et partout il me semblait entendre le *Lied* de Schubert : « *Là où tu ne peux pas être, là est le bonheur.* »

L'aspect des hommes joyeux et contents me devint si insupportable que je résolus de dormir le jour et de voyager la nuit au clair de lune. Je m'aperçus que le sentiment de la peur absorbait mes pensées et m'aidait à m'oublier moi-même. Qu'on essaye de gravir pendant la nuit des montagnes! L'œil surexcité voit partout des apparitions fantastiques; l'oreille, pour ainsi dire agacée, entend des sons qu'elle n'a jamais entendus, sans savoir d'où ils sortent. Soudain le pied heurte une racine, glisse sur une crevasse du roc, sur une pierre grasse humectée par la pluie d'une chute d'eau; ajoutez-y un cœur désert, nul souvenir pour nous réchauffer, nul espoir pour nous soutenir. Qu'on essaye, dis-je, et l'on sentira le froid noir de la vie jusqu'au fond du cœur.

Mais la première peur du cœur humain vient de l'abandon de Dieu. La vie tumultueuse, il est vrai, la chasse et les hommes nous consolent dans notre solitude; mais, quand l'amour et la consolation des humains nous manquent, alors nous sentons ce que c'est que d'être abandonnés de Dieu et des hommes, alors la nature avec son regard muet nous effraye au lieu de nous consoler. Nous avons beau poser un pied ferme sur des rochers de granit, ils tremblent sous nous comme la poussière de la mer dont ils sont formés. L'œil a beau aspirer vers la lumière, la lune qui dessine les arêtes des sapins sur les stalactites d'en face, nous paraît l'aiguille morte d'une horloge qui autrefois était montée et qui ne sonne plus. Les étoiles mêmes n'offrent plus un point d'appui à l'âme qui se sent isolée et abandonnée. Une seule idée nous console : c'est le repos, l'ordre, l'*incommensurabilité* de la nature. Là où la chute d'eau a couvert les pierres grises de mousse verte et noire, l'œil découvre soudain un myosotis. Chaque nervure de ses feuilles, chaque fil de poussière de son calice, toute fibre de sa racine, sont comptés; nulle puissance de la terre ne peut les diminuer ni les augmenter. Quand, aiguisant notre faible vue, nous jetons avec une puissance surhumaine un regard plus profond dans les secrets de la nature, quand le microscope nous ouvre le frais atelier du germe, de la pousse de la fleur, nous reconnaissons dans le tissu le plus fin la forme infinie, et dans les plis presque imperceptibles l'immuabilité éternelle du plan de la nature. Si nous pouvions pénétrer plus avant, partout l'œil découvrirait les mêmes formes, et, comme dans un salon à glaces, le regard se perdrait dans les reflets de l'infini. Oui, l'infini est enterré dans cette petite fleur bleue, et, quand nous regardons au-dessus de nous, nous découvrons au ciel le même ordre; des lunes gravitant autour des planètes, des planètes autour des soleils, des soleils autour d'autres astres aussi lumineux. Qu'on songe que tous ces astres s'attirent et se meuvent dans leurs sphères pour produire les saisons, afin que le grain de cette petite fleur bleue se ravive de nouveau, afin que les tissus s'épanouissent, que les feuilles en jaillissent et que ses fleurs ornent le tapis des prairies. Qu'on observe le hanneton qui se berce dans le calice de la fleur, et dont la vie, la jouissance de l'existence est cinquante fois plus miraculeuse que la vie des plantes et le mécanisme des astres. Songe, mortel, que tu fais partie de cette éternelle création, et réjouis-toi de graviter, de vivre avec d'autres êtres qui fleurissent et se lanent avec toi.

Mais si ce *tout*, avec ses créatures grandes et petites, avec sa sagesse et sa puissance, avec le miracle de son existence et l'existence de ses miracles est l'œuvre d'un être devant lequel ton âme ne s'effraye pas, devant lequel tu te prosternes dans le sentiment de ta faiblesse et de ta nullité, vers lequel tu t'élèves dans l'espoir de son amour et de sa miséricorde; si tu sens réellement que quelque chose vit en toi plus infini, plus éternel que les tissus des fleurs, que les sphères des planètes, que le souffle du hanneton; si tu reconnais en toi l'ombre, la splendeur de l'éternel qui t'éclaire; si tu comprends en toi la présence de l'être dans lequel ton image devient réalité; ta frayeur, sécurité; la solitude, l'universalité: alors tu sauras qui invoquer dans la sombre nuit de la vie, et tu pourras dire : Père et créateur, que ta volonté soit faite au ciel comme sur la terre, en toi comme en moi; alors tout s'éclaircit autour de toi; le crépuscule du matin, avec ses froids brouillards, disparaît, et une chaleur douce serpente à travers toute la nature. Tu as trouvé une main qui te guide quand les montagnes tremblent, quand les lunes s'éteignent. Où que tu sois, tu es auprès de lui, et lui est près de toi. Il ne t'arrive pas la moindre chose que ce ne soit par sa volonté!

Voilà les pensées, tantôt tristes, tantôt consolantes, qui m'accompagnaient dans mon voyage. Hélas! même quand nous espérons avoir trouvé le repos et la paix dans le plus profond abîme de notre âme, il est encore difficile de rester dans cette solitude sacrée. Il en est qui, après avoir trouvé cette solitude, la quittent un instant et n'en trouvent plus jamais le chemin du retour.

Des semaines s'étaient écoulées, et pas une syllabe d'elle n'avait pénétré jusqu'à moi.

« *Peut-être est-elle morte, peut-être repose-t-elle dans la paix éternelle?* » Ces paroles d'un autre *Lied* étaient toujours sur mes lèvres. C'était possible! Le Hofrath ne m'avait-il pas dit qu'elle souffrait d'une maladie de cœur, et que chaque matin, en se rendant près d'elle, il s'attendait à ne plus la trouver en vie? Et, si elle avait quitté ce monde sans que je lui eusse fait mes adieux, sans que je lui eusse dit que je l'aimais! Pourrais-je jamais me le pardonner? Ne serais-je pas forcé de la suivre pour la retrouver dans une autre vie, pour qu'elle aussi me dit : « Je t'aime, et te pardonne! »

Comme les hommes jouent avec la vie! Le bien qu'ils pourraient faire, le beau dont ils pourraient jouir, il le remettent de jour en jour, sans songer que chaque moment pourrait être le dernier, et que le temps perdu est de l'éternité perdue.

Alors je découvris que ma résolution de partir n'était qu'une bravade, pour prouver ma force morale au docteur, qu'il m'eût été pénible de lui faire l'aveu de ma faiblesse et de rester. Je vis clairement qu'il n'y avait pour moi qu'un devoir, celui de retourner auprès d'elle et de me soumettre à la volonté du ciel. Ce plan arrêté, je me rappelai subitement les paroles du Hofrath : « Dès que cela se pourra, on l'enverra à la campagne. » Elle-même m'avait dit qu'elle avait l'habitude de passer l'été à son château. Peut-être y est-elle, tout près de moi! Dans une journée je pourrais la revoir! Aussitôt dit, aussitôt fait.

A la pointe du jour je me mis en route, et le soir je me trouvai devant la porte du château.

Traduit par ALEXANDRE WEILL.

Digitized by Google

Gazette du palais.

Le tribunal de Tours vient d'être appelé à se prononcer sur une question intéressante. Les débats auxquels les plaidoiries de Me Bourbeau, du barreau de Poitiers, et de Me Allou, du barreau de Paris, ont donné un grand éclat, ont révélé des faits extrêmement curieux et mis en lumière une de ces figures d'une originalité saisissante qui sont, pour les psychologues, de véritables bonnes fortunes.

Dans la soirée du 26 juin 1855, les locataires d'une maison située dans une des rues de Tours se précipitaient, au bruit de la détonation d'une arme, dans une chambre misérablement meublée. Un cadavre sanglant, vêtu d'un caleçon et d'un caban usé, gisait sur le carreau. La main droite tenait encore le pistolet qui venait d'être déchargé, et la gauche en serrait convulsivement un autre chargé à balle et amorcé. Ce cadavre était celui de M. Lavergne, vieillard presque octogénaire, qui depuis bien longtemps habitait la maison. On trouva dans divers meubles une somme de 7,000 fr. environ en or et en argent, et dans la cheminée une liasse de billets de banque aux trois quarts consumés. M. Lavergne avait pris soin d'indiquer, par écrit, que la valeur des billets qu'il livrait aux flammes s'élevait à 33,300 f.

Etait-ce dans un accès de désespoir subit que cet homme, arrivé à une extrême vieillesse, avait mis fin à ses jours? Non, il avait, en se tuant, accompli un dessein arrêté depuis plus de vingt ans dans son esprit. Le suicide était pour lui le dénoûment d'une sorte de drame de colère et d'ironie dont il avait préparé et joué toutes les scènes avec un incroyable sang-froid.

M. Lavergne s'était enrôlé comme volontaire, en 1793, dans le 4e bataillon de la Charente-Inférieure. Sous-lieutenant en 1804; lieutenant et décoré en 1806; capitaine en 1807; officier de la Légion d'honneur en 1809, il avait donné dans toutes les occasions des preuves d'une intrépidité rare. A trente-trois ans, les blessures qu'il avait reçues l'obligeaient à accepter le commandement d'un corps de réserve qu'il garda jusqu'au moment où les compagnies de vétérans furent licenciées.

En 1812, il épousa une jeune fille de seize ans. Cette union ne lui apporta pas le bonheur intime qui peut-être l'eût consolé de sa carrière brisée et de son ambition déçue. Alors son âme aigrie se replia sur elle-même, et l'énergie de son caractère exaspéra les souffrances de son orgueil. Depuis 1826, il vécut presque toujours éloigné de sa femme. Elle lui avait donné une fille qui mourut très-jeune. M. Lavergne prétendit que cette enfant était née d'un commerce adultérin, et cette allégation fut un des motifs du jugement par défaut qui, en 1838, prononça la séparation de corps au profit de Mme Lavergne.

Dans la solitude, l'imagination du malheureux misanthrope s'exalte jusqu'au délire. « La solitude, dit-il quelque « part, est à l'esprit ce que la diète est au corps, mortelle « lorsqu'elle est trop longue, quoique nécessaire. » Et pourtant il s'y enferme obstinément. Il emploie les stériles loisirs qu'elle lui fait à écrire contre sa femme des strophes indignées ou semble frémir le souffle de Juvénal. Parfois, il l'appelle en raillant comtesse *Fourbini*, *Bambochini*, *Libertini*; marquise de *Villa Viciosa* et autres lieux. Il compose une parodie des commandements de Dieu et il écrit :

Des hommes tu te méfieras
Et de la femme triplement.

A chaque instant tombent de sa plume des phrases pareilles à celles-ci : « La femme est plus amère que la mort. « Si les femmes n'ont pas mérité la veille qu'on les oublie, « elles le méritent le lendemain... L'enfer est pavé de lan« gues de femmes. »

Mais ce n'est pas par des paroles seulement qu'il songe à se venger. Il conçoit, pour satisfaire sa haine, un projet vraiment extraordinaire qu'il poursuit jusqu'à la fin avec une persévérance qui ne se dément jamais. Pauvre officier vivant de sa pension et de son traitement de la Légion d'honneur, il deviendra riche, il aura les revenus d'un millionnaire, pour que celle qui est la cause de tous ses malheurs lui porte envie et se désespère d'une opulence qu'elle ne partagera pas.

Et le voilà se faisant avare, s'imposant les privations les plus dures, entassant écu sur écu, et parvenant à se constituer un petit capital. Versé à fonds perdu à la compagnie la *Nationale*, ce capital produit de gros intérêts que M. Lavergne ne touche que pour les placer aussitôt en viager. Il capitalise ainsi les arrérages pendant vingt-trois ans, et le jour de sa mort il est propriétaire d'un titre de rente de 58,000 fr., représenté dans la caisse de la *Nationale* par une somme de 483,000 fr., et de 50,000 fr. environ de valeurs mobilières.

Il a ainsi atteint un double but : il est très-riche, et il ne restera rien de ses richesses après lui.

Dans l'ivresse de son triomphe, il s'écrie : « Ma femme « souffre, elle souffre, elle si avide; le poignard est dans « la plaie, et il pénètre, il élargit la blessure!... Vive l'or! « car c'est avec une massue d'or que j'ai assommé, écrasé « toute cette canaille!... Vive l'or! » Tantôt, avec une joie fiévreuse et une sorte de bonne humeur, il calcule que son revenu atteint le maximum de la pension de retraite de dix généraux de division ou vice-amiraux; de quinze généraux de brigade, de vingt-cinq capitaines de frégate, de cinq ambassadeurs, de vingt ingénieurs en chef. Tantôt il se compare aux plus grands hommes; il a la simplicité de goûts de Cincinnat et de Desaix; l'esprit positif de Henri IV, de Joseph II et de Napoléon. Dieu lui a donné, ainsi qu'à Charlemagne, à Molière et à la Fontaine, la gloire, la fortune et une méchante femme.

Mais, s'il venait à succomber à une de ces attaques soudaines qui frappent souvent les vieillards; si ces héritiers indignes, dont son imagination s'épouvante, allaient trouver chez lui le montant des semestres que lui sert la compagnie... Il y a songé, et depuis vingt ans son parti est arrêté. Quand les infirmités l'avertiront, il ira au devant de la mort, il s'immolera lui-même à sa vengeance, et les bâtards adultérins ne découvriront, en fouillant ses meubles, que des contrats de rente qu'il voudrait faire dresser sur parchemin, dit-il, « pour les leur mieux conserver. » Cet homme a vraiment l'héroïsme et le génie de la haine.

Du jour où sa résolution est prise, la pensée du suicide ne le quitte plus. Elle apparaît à chaque instant dans les notes qu'il jette sur le papier : « ...Brûler et se tuer; il n'y « a pas d'autre remède à la chose... Il y a dans la nature « je ne sais quelle voix qui, à soixante et onze ans, me « crie de partout, du ciel et de la terre, du soleil et des « ténèbres, et de la lune et de l'aurore, et des regards des « personnes : Va-t'en d'ici, tu n'as plus rien à faire ici. « Oui, tout me fait sentir ce grand néant qui doit nous en« gloutir... Ailleurs il s'écrie : O mes amis!... Il n'y a « point d'amis... Je ne connais d'amis que les pistolets. » Hamlet n'eût pas mieux dit au dix-neuvième siècle.

Le récit de la mort du riche Anglais d'Exeter, que nous rappelions tout à l'heure, et qu'il a lu dans un journal français, le remplit d'une sorte d'enthousiasme funèbre. Il y fait sans cesse allusion. Exeter est pour lui synonyme de suicide. « ... Exeter est la seule chose qui concilie tout... Si « Exeter est nécessaire d'ici au 22 septembre, n'hésitons pas. »

Cependant la vieillesse, dont il redoute les surprises, est arrivée; les infirmités l'accompagnent. M. Lavergne ouvre les livres de médecine qui traitent du catharre suffoquant et de l'apoplexie, et les consulte froidement. Il peut attendre encore, mais pas bien longtemps. Enfin le moment est venu : il brûle ses billets de banque, applique un pistolet sur son front, presse la détente, et tombe... Il est vengé!

Vengé de qui? Il a cru déshériter des enfants dont la naissance était une honte pour lui. Ces enfants n'existaient que dans son imagination. Il a en réalité dépouillé deux cousines, dont l'une a quatre-vingt-cinq ans et l'autre près de quatre-vingts, et qui toutes deux vivent du travail d'une nièce.

Ces deux pauvres vieilles femmes sollicitaient dernièrement de la justice la nullité des conventions passées par M. Lavergne avec la *Nationale*, et la restitution des sommes versées dans les caisses de cette compagnie.

M. Lavergne devait-il être considéré comme un fou? telle était la question du procès. Le tribunal de Tours n'a pas vu, dans les actes dont l'appréciation lui était soumise, la preuve de la folie, et a maintenu les contrats.

HENRYS.

Sondages de l'Atlantique.

L'*Illustration*, n° 778, 23 janvier, a donné un extrait d'un compte rendu des recherches collectives de M. le lieutenant Maury, de Washington, pour établir la géographie physique de la mer, cette science si inconnue et si négligée jusqu'à nos jours.

Nous sommes heureux de publier les analyses des premiers échantillons qui aient jamais été ramenés du fond de l'Océan à sa surface, à l'aide de l'appareil Brooke.

Les renseignements suivants, réunis et condensés par M. Aristide Merille, ont pour garantie officielle les documents nouveaux faisant suite au message du président des Etats-Unis.

Le lieutenant O. H. Berryman a obtenu ces échantillons dans un voyage d'Amérique en Irlande et retour.

La série n° 1 se rapporte au premier de ces deux voyages; la série n° 2, au retour aux Etats-Unis.

Série n° 1. — Les spécimens de cette série furent amenés des points suivants :

Nos 1	Lat.	47°50′	Long.	52°00′	No 13	Lat.	52°24′	Long.	29°16′
2	—	48 00	—	51 41	14	—	52 26	—	27 18
3	—	48 13	—	51 20	15	—	52 26	—	26 30
4	—	48 27	—	50 58	16	—	52 02	—	24 51
5	—	48 40	—	50 36	17	—	51 45	—	22 23
6	—	48 51	—	50 05	18	—	51 45	—	21 19
7	—	50 03	—	40 26	19	—	51 50	—	20 12
8	—	50 20	—	38 30	20	—	52 01	—	17 56
9	—	50 44	—	37 15	21	—	52 05	—	16 05
10	—	51 06	—	35 50	22	—	52 03	—	15 02
11	—	51 15	—	34 08	23	—	51 52	—	13 71
12	—	51 38	—	32 26	24	—	51 54	—	12 26

Les nos 1 à 4 inclusivement sont pour la plupart composés de beau sable siliceux dont les grains, de petite dimension, ont des angles aigus. Les matières organiques n'y abondent pas. Des *polythalames* calcaires, c'est à peine s'il y a trace; mais des *diatomées* siliceuses, on trouve des parcelles en lavant les sables avec soin. Dans ces sables se trouvent de nombreux fragments de diatomées et des disques parfaits de coniscisci. Quelques espèces de chetocères ont été rencontrées : on les croit d'origine septentrionale.

No 5. C'est un gravier grossier, de quartz commun et de quartz jaspé, avec du feldspath et de la hornblende. C'est le plus grossier des échantillons examinés. Quelques-uns des grains de quartz sont arrondis par l'attrition, tandis que les autres ont, au contraire, de vives arêtes, qui ne le sont pas. Le contenu organique de ce spécimen se borne à quelques polythalames, diatomées et spiracules d'éponge.

No 6. C'est de la boue calcaire assez fine, qui fait promptement effervescence au contact des acides, et cède, par leur traitement, un large résidu de sable siliceux avec diatomées et spongiolites. Ce spécimen est intéressant. Il indique un grand dépôt calcaire s'étendant à travers l'Atlantique; il y sera fait allusion dans les paragraphes suivants.

Nos 7 à 21, inclusivement. Ce sont des vases calcaires qui font promptement effervescence avec les acides; elles abondent en polythalames calcaires, surtout dans les espèces de globigerinées. Ces vases contiennent aussi de nombreuses et intéressantes variétés de polycistinées, de diatomées et de spongiolites siliceuses. Le résidu minéral obtenu par les acides est minime, relativement à la somme d'échantillons sur laquelle on opère. Il consiste en grains minusculaires, à arêtes vives et à angles aigus, parmi lesquels prédomine le quartz.

Les nos 8 à 21, inclusivement, contiennent des *cendres volcaniques* bien caractérisées, sous forme de pierre ponce et d'obsidienne, de cristaux de hornblende, simples et en groupes, mêlés à d'autres produits ignés pénétrés par les cristaux. Ces substances ne forment généralement qu'une petite portion du résidu laissé par les acides; on les reconnaît spécialement dans le no 14.

Le no 22 est une belle vase calcaire avec des globigérinées. Ce spécimen est principalement digne d'attention, parce qu'il laisse avec les acides une quantité considérable de sable quartzeux très-fin mêlé à des globules microscopiques de pyrites de fer. Il ne donne aucun produit volcanique reconnaissable, et très-peu d'organismes siliceux.

Les nos 23 et 24 ressemblent beaucoup au no 22, mais ils ne donnent pas de globules de pyrites de fer.

Remarques générales sur l'examen des spécimens ci-dessus relatés.

1° L'emploi des acides permit, cette fois, au savant professeur J. W. Bailey de corriger une constatation erronée faite il y a peu de temps au sujet des sondages de l'Atlantique. N'ayant alors à sa disposition que des spécimens de sondages presque impalpables, M. Bailey ne les avait pas soumis à leur action; il négligea aussi la portion minérale des matières, laquelle, quoique souvent fort petite, est toujours présente.

2° Dans ces sondages, la matière minérale ne porte pas de signes d'abrasion; la vivacité des arêtes et la forme aiguë des angles sont très-bien conservées. La dimension minusculaire des particules, leur état angulaire semblent indiquer qu'elles ont été déposées par des courants tranquilles et peu rapides. Les matières les plus grossières et les plus arrondies par le frottement, proviennent peut-être des glaçons flottants.

3° En approchant du Gulf-Stream, l'augmentation graduelle des matières et des organismes calcaires sur la rive occidentale de ce fleuve, dans presque toute sa longueur à travers l'Atlantique, s'accorde avec les observations antérieurement faites lors des sondages *of the Coastsurvey* exécutés plus au sud du Gulf-Stream que ceux dont ces colonnes rendent compte. Les sondages *of the Coastsurvey* démontraient déjà que le lit du Gulf-Stream, partout où des explorations hydrographiques ont été faites, consiste en marnes riches en polythalamées, en polycistinées, en diatomées et en spongiolites, et que ces marnes se rencontrent aussi dans le golfe du Mexique, source du Gulf-Stream.

4° Ces marnes contiennent un grand nombre d'organismes non décrits parmi les siliceux et les calcaires. Plusieurs espèces, trouvées aussi loin que les Florides et le golfe du Mexique, se rencontrent aussi dans les sondages septentrionaux; tandis que des espèces remarquables des sondages du nord, ne paraissent pas habiter les localités méridionales, et *vice versâ*.

La description des espèces nouvelles se prépare; on la donnera bientôt.

5° Dans les sondages septentrionaux, seulement quelques spécimens imparfaits de polythalames et de sables verts sans caractères précis ont été découverts; tandis que leur présence est plutôt une règle qu'une exception dans ceux du midi.

6° Ce qui semble être des produits volcaniques dans le lit de l'Océan sur une distance d'environ 22 degrés de longitude ou mille milles, est un de ces faits extraordinaires qui méritent une investigation soigneuse. Quiconque est familier avec l'apparence des cendres microscopiques déclarerait ces cendres d'origine volcanique. « Cependant, dit le savant professeur Bailey, on m'a suggéré que ces produits ignés pouvaient provenir des cendres et des escarbilles de steamers transatlantiques sur la route desquels les sondages avaient eu lieu; il devient dès lors important que ces cendres soient étudiées. »

M. Manning adressa à M. Bailey quelques spécimens de ces cendres et de ces escarbilles, tels qu'ils sont lancés par-dessus le bord des steamers en sortant du cendrier des fourneaux. On en fit un examen attentif. Il démontra que ces spécimens ne contenaient qu'un groupe de produits qui ne pouvaient être confondus avec les matières volcaniques. De fait, il n'y a pas de rapport entre ces classes d'échantillons, excepté que toutes deux sont le résultat d'une chaleur intense sur des matières minérales diverses.

Parmi les produits du steamer *Baltic*, il y avait de nombreuses sphères de verre, tantôt isolées, tantôt agrégées, toutes microscopiques. Si jamais on ramenait ces sphères des sondages océaniques, on serait fort embarrassé de leur assigner une origine.

7° La question de la source originaire de ces produits volcaniques est du plus grand intérêt. Jusqu'à quelle distance ces fragments plutoniques ont-ils voyagé et en quelles directions? Qu'ils viennent des Açores, de la Méditerranée ou de l'Islande, une longue étude des courants et des sondages reste à faire; elle réclamera d'immenses travaux.

Série n° 2. — Les spécimens tirés des points suivants constituent cette série, savoir :

No 1	Lat.	49°12′	Long.	49°42′	No 5	Lat.	49°49′	Long.	45°54′
2	—	49 36	—	49 05	6	—	49 50	—	44 43
3	—	49 40	—	48 29	7	—	51 43	—	13 44
4	—	49 49	—	46 43					

Les nos 1 à 6 sont des vases calcaires contenant beaucoup de matières minérales et une petite proportion de polythalames. Les organismes siliceux sont comparativement peu nombreux; ils consistent seulement en quelques larges coscinodisci et en spongiolites. Nulle matière volcanique n'y a été analysée.

Le no 7 est également de la vase calcaire assez fine, montrant à l'œil nu une assez riche moisson d'organismes microscopiques. Ceux-ci consistent en polythalames, en polycistinées et en spongiolites. Nul produit volcanique n'y a été aperçu.

Fête de charité à Marseille.

L'EMBARQUEMENT DE THIBAUT IV POUR LA CROISADE.

Cette fête de charité a été, suivant le programme, annoncée le 13 au soir, par un temps des plus beaux.—Le lendemain 14, le ciel n'a cessé de protéger cette belle cavalcade dont l'éloge remplit les journaux du midi, et dont le dessin est à la page suivante.

La réussite a été complète. Tout Marseille applaudit à cette œuvre. De tous les points avoisinants, chacun avait apporté son offrande; c'était à qui pourrait y contribuer. La fête sur la place Saint-Féréol a été intéressante par la variété des costumes qui réellement sont de toute beauté. — L'embarquement des croisés a fait beaucoup de sensation, c'était une illusion parfaite pour la vérité de l'ensemble dans l'appareil, qui fait honneur au goût des artistes qui ont composé les costumes, et aux cavaliers marseillais qui ont figuré dans cette fête magnifique.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

On sait à Toulon ce que cela voulait dire, on le sait également dans les villes maritimes, mais sainte Epissoire, qui ne figure dans aucun calendrier, dans aucun martyrologe, est une sainte inconnue du reste de la France. Cette sainte est une ironie gauloise de nos braves marins. Vous les voyez rangés, par équipages et sur plusieurs rangs, au milieu desquels on distinguait, chez les uns un vaisseau, chez d'autres la statue de la sainte Vierge, patronne des navigateurs, et d'autres emblèmes; ils se rendent, conduits par leurs officiers, musique en tête, drapeaux déployés et dans le plus grand ordre à l'église Sainte-Marie Majeure, pour assister à une grand'messe, où a assisté M. le vice-amiral Romain-Desfossés, commandant de l'escadre et accompagné d'un nombreux état-major. Rien n'a manqué à cette fête, qui a été célébrée avec une certaine pompe.

Le pain bénit distribué et la cérémonie terminée, les divers équipages, se sont rendus, selon le rang et la solde, soit dans les guinguettes, soit dans les restaurants de la ville, où les attendaient des dîners organisés par les soins de MM. les commissaires délégués.

La fête se prolonge bien avant dans la nuit.

Voici le mot de cette énigme:

Les gabiers, désireux, eux aussi, de fêter, comme leurs camarades les canonniers, une patronne, ont inventé sainte Epissoire; c'est le nom de l'outil dont on se sert pour faire les nœuds aux cordages et des ampoules aux mains des gabiers.

Académie des sciences morales et politiques.

(Deuxième semestre de 1857.)

Projets de réforme de la justice et des lois par le chancelier d'Aguesseau, par M. F. Monnier. — De la population de la France féodale, par MM. de Lavergne et Passy. — 's Gravesande, philosophe hollandais, par M. Mallet. — Lois de la population, par MM. Doubleday et L. de Lavergne. — De l'état social et agricole des Gaules avant la conquête de César, par MM. Dareste, A. Thierry et Passy. — L'industrie de la soie en 1857 en Prusse, en Suisse et en France, par M. Louis Reybaud.

La pensée de réunir toutes nos lois en un seul code n'est pas une pensée moderne; elle avait de nombreux précédents dans la jurisprudence romaine. Pour la France, elle remonte à Charlemagne, et s'est transmise, d'époque en époque, à saint Louis, à Charles VII, à Henri III et à Louis XIV. Sous Louis XV, le chancelier d'Agnesseau forma le projet d'opérer une réforme générale dans la justice et dans les lois. Cette réforme devait rouler sur trois points : la jurisprudence, le style judiciaire ou la forme des jugements, enfin, la conduite et la discipline des officiers qui rendent la justice. Cela résulte de son *Mémoire sur les vues que l'on peut avoir dans la réformation de la justice*, de sa quatrième instruction et de sa circulaire *aux premiers présidents et conseils généraux des parlements, et conseils supérieurs*, dans le but de faire disparaître les diversités de la jurisprudence; et plus particulièrement dans un mémoire inédit de d'Aguesseau (de 164 pages), conservé longtemps à la Chancellerie, dans un dépôt particulier qu'on appelait *Dépôt de la législation*, et retrouvé à la Bibliothèque impériale par M. Francis Monnier, et qui a été, de sa part, l'objet d'une communication récente à l'Académie. Le souvenir de notre passé judiciaire s'est promptement effacé. Avec l'unité et la simplicité des juridictions actuelles, on a oublié ces justices royales et seigneuriales instituées par la politique de nos rois pour satisfaire à des besoins d'argent, qui, sous le nom de prévotés, vicomtés, châtellenies, vigueries, etc., de bailliage, de présidial, de parlements; mais en se reportant à leur multiplicité, on comprendra que d'Aguesseau ait songé à supprimer tous ces sièges inférieurs royaux, à réunir les justices d'une même seigneurie et à diminuer le nombre des officiers. Pourquoi d'Aguesseau se laissa-t-il arrêter dans ses projets de réforme? Il avait affaire, il est vrai, à Louis XV, et les temps n'étaient pas venus. Son Mémoire, qui témoigne de la gravité du mal et de ses généreuses intentions, permet aussi de se faire une idée exacte d'une foule d'usages tombés aujourd'hui en désuétude, et de l'ordre judiciaire de l'ancienne France. Il intéresse le penseur, qui, au milieu de l'infinie variété des systèmes, cherche la source d'où émanent toutes les lois, et que l'auteur nomme ici le *bien public;* il intéresse aussi l'observateur politique qui veut voir comment une grande transformation se préparait dans les plus sages esprits, s'y élaborait souvent à leur insu, jusqu'au sein du gouvernement, et même sur les marches du trône. Cette tentative du chancelier mit en mouvement de belles intelligences; elle les prépara de loin à un nouvel ordre de choses plus rationnel, et qui ne devait s'accomplir qu'au prix d'une révolution.

— Rien de plus complexe que le jugement à porter sur les institutions sociales, qui, d'âge en âge, courbent l'humanité sous leur domination. Si on ne les apprécie qu'au point de vue abstrait de la science, on est souvent porté à les juger avec sévérité; si, au contraire, on ne les juge que d'une manière rétrospective, ce qui est plus conforme à la vérité et à la justice, on ne voit en elles que des formes transitoires, à la fois produit du passé, qu'elles remplacent, et une transition vers l'avenir qui leur succédera. Cette considération s'applique au régime féodal et aux institutions féodales qui se sont établies en Europe pendant une longue série de siècles, et qui laissent encore dans plusieurs contrées de l'Europe des traces de son passé. On a récemment prétendu que la féodalité s'était constitué au milieu de la déchéance presque complète des pouvoirs publics du produit des idées chrétiennes et du principe germanique de l'association volontaire, par une union hiérarchique de toutes les forces sociales, pour la conservation des biens et des personnes; il serait facile d'établir que l'esprit chrétien n'y a eu qu'une faible part, et que sa mutualité était bien dérisoire. Ne sait-on pas, par exemple, que les serfs, qu'il ne faut pas confondre avec les vassaux, composaient le patrimoine des maîtres avec les animaux domestiques et les choses. Mais tout fécond qu'il a pu être en iniquités et en misères, comme l'a fait observer M. Passy, il n'en a pas moins été un fruit naturel de l'ensemble des circonstances sociales du temps où il s'est constitué, et, au fond, moins brutal et moins mauvais que l'état de choses qu'il a remplacé. Il a rétabli quelques règles, remis un peu d'ordre et de justice là où l'impuissance de la royauté en avait laissé disparaître toute trace; et les Etats où il s'est constitué le plus tôt et le plus complétement sont ceux où la civilisation a marché du pas le plus rapide. Cette vérité ressort du contraste subsistant de nos jours entre la situation des contrées slaves et celle des contrées occidentales de l'Europe. Cela ne veut pas dire que les vices du système féodal ne soient frappants, que les excès du pouvoir seigneurial n'aient été extrêmes, que ce pouvoir n'ait infligé aux peuples de grandes souffrances; mais les maux éprouvés par les populations au temps du régime féodal, ont eu souvent d'autres causes que l'oppression provenant de la forme politique et civile. L'ignorance était alors générale, et les fléaux, qui les désolaient comme la famine, venaient souvent de ce que les populations n'obtenaient d'un sol mal cultivé que des récoltes insuffisantes, et les intempéries des saisons, dont l'effet est aujourd'hui atténué, engendraient des famines et les souffrances effroyables qui en étaient la conséquence.

Le chiffre des populations, dans la France féodale, est un problème historique très-controversé. Ce chiffre a beaucoup varié, suivant les temps et les événements. Même au moyen âge, il y a eu dans notre histoire des alternatives très-marquées de grandeur et de décadence, et tout n'est pas également à condamner. Ainsi, au treizième siècle, on ne peut nier que la France n'ait joui, pendant et après le règne de saint Louis, d'une prospérité relativement assez grande. Les monuments de cette époque qui nous sont restés sont nombreux et d'une grande beauté. Des savants recommandables, en recherchant quelle pouvait être la population de la France à cette époque, ont cru pouvoir, en s'appuyant sur un document de 1328, lors de l'avénement de Philippe de Valois, porter à 35 millions d'habitants cette population, mais ces calculs sont inadmissibles : ils ne reposent que sur une série d'inductions très-hypothétiques, et qui, en généralisant des faits particuliers, sont arrivés à l'erreur. Il n'y a, suivant M. Passy, qu'à considérer quel était alors l'état arriéré des cultures, l'espèce des récoltes, le peu que des terres mal préparées rendaient au laboureur, pour reconnaître l'impossibilité que le sol pût nourrir les habitants qu'ils lui ont donnés. La source des erreurs à cet égard est facile à signaler: elle se trouve dans les supputations faites à raison du nombre des feux déclarés dans des localités où ce nombre est connu. Il est certain cependant que la manière de compter les feux différait sur beaucoup de points, et cela parce qu'il existait des paroisses où les habitants, moins chargés par les taxes qu'avantagés par le bénéfice des parts dans la répartition des affouages et dans la jouissance des biens communaux, allouaient à chaque ménage un demi-feu par lit d'enfant. Dans tous les cas, il n'est pas vraisemblable que nulle part les feux ou ménages aient pu représenter au delà de trois personnes. Il y avait des veufs et des veuves, des ménages sans enfants et des célibataires. Si l'on essayait aujourd'hui de compter en France, en prenant les feux pour divisions de la population, on en trouverait un par moins de trois habitants, attendu qu'au nombre des gens mariés qui figurent dans la population totale pour 38 pour 100, il faut ajouter celui des veufs, et celui des veuves qui figure pour 5, et celui des célibataires, âgés de plus de vingt-cinq ans, pour 14. Ce serait de 36 à 37 feux par centaine d'âmes. On conçoit combien ont dû se méprendre les personnes qui ont calculé comme si chaque feu représentait une famille composée de deux chefs et de deux ou trois enfants.

Ce qui reste de vérité dans les assertions de M. Dureau Delamalle, au sujet du chiffre de 35 millions d'habitants, comme l'a dit M. de Lavergne dans la même discussion, c'est que la France a été plus peuplée au commencement du quatorzième siècle qu'elle ne l'a été depuis. Après la terrible peste noire, la Jacquerie, les incursions des compagnies, les guerres contre les Anglais, la richesse et la population nationales ont diminué dans une proportion énorme; elles se sont relevées plus tard, notamment sous le règne de Henri IV, pour retomber très-bas à la fin du règne de Louis XIV.

La Hollande a donné le jour à de grands esprits dans les lettres, dans les arts et dans les sciences. L'Europe savante connaît Erasme et Spinosa comme penseurs, Boërhaave comme médecin, Grotius, Voët, Vinnius comme jurisconsultes et publicistes, Vossius, Wyttenbach comme philologues et lettrés. Et ce n'est pas leur faire injure que de rapprocher d'eux S'Gravesande qui professait la physique à l'université de Leyde, et auprès duquel Voltaire vint s'établir, alors que, sous les inspirations de Mme Du Châtelet, il préparait ses éléments de philosophie. Comme physicien et astronome, S'Gravesande procède de Newton; comme métaphysicien et logicien tout à la fois de Descartes et de Locke; mais il doit à l'indépendance de son esprit et à son bon sens de n'être pas tombé dans les exagérations que l'on peut justement reprocher à ces deux illustres chefs d'école. C'est ainsi que, tout en admettant avec Descartes l'évidence comme *criterium* du vrai, il repousse comme intellectuellement impossible le doute universel pris pour point de départ de la philosophie cartésienne. C'est ainsi encore que, tout en admettant le système de Locke sur l'origine des idées, il se sépare du philosophe anglais sur la question de la nature de l'âme, question laissée indécise par Locke, qui disait qu'il ne lui paraissait pas impossible que Dieu eût donné à la matière combinée d'une certaine façon la faculté de penser, mais que S'Gravesande résout dans le sens du spiritualisme. Sans doute, dans son traité, intitulé *Introduction à la philosophie, contenant la métaphysique et la logique*, S'Gravesande ne s'est pas toujours tenu à l'abri de l'erreur. Il se trompe assurément, comme l'établit M. Mallet dans son mémoire sur ce philosophe, quand, contrairement à Descartes, il veut établir que l'âme ne pense pas toujours; cesser de penser équivaudrait pour l'âme à cesser d'être. Il se trompe surtout dans la question du libre arbitre, alors qu'il fait de chacune de nos actions la conséquence d'une nécessité morale. Les philosophes, qui, en Hollande, adhéraient à cette doctrine philosophique, prétendaient qu'elle était conforme aux décisions du synode de Dordrecht. Mais, quelle qu'ait pu être sur ce point la manière de voir et de juger de ce synode, il n'en reste pas moins vrai que, lorsque je me mets à marcher, ou à lire, ou à me livrer à tel ou tel travail, je sens parfaitement en moi le pouvoir de faire autre chose que ce que je fais, et que je ne me juge contraint par aucune nécessité physique ou morale. C'est là ce qu'on appelle le libre arbitre, lequel nous est attesté par le sens intime dont l'autorité vaut celle de tous les synodes du monde.

Comme philosophe, et surtout comme mathématicien et physicien, S'Gravesande se trouva en rapport avec plusieurs hommes illustres. Il devint l'ami de Newton pendant son séjour en Angleterre, en qualité de secrétaire de l'ambassade envoyée à Londres par les états généraux de Hollande pour féliciter le roi Georges Ier sur son avénement au trône. Il eut pour correspondant le savant Bernouilli et Voltaire. S'Gravesande fut un des fondateurs du journal littéraire de la Haye, qui eut, au dix-huitième siècle, une influence très-marquée sur la littérature et dans les sciences.

— D'après Malthus, la quantité des subsistances est la mesure de la population; partout elle augmente ou diminue, suivant les moyens de subsistance. Cette proposition, formulée en Angleterre par le célèbre économiste, a été combattue par M. Doubleday dans un ouvrage intitulé : *Véritable loi de la population*. Suivant M. Doubleday, au contraire, le défaut de nourriture suffisante, loin d'arrêter l'accroissement de la population, le précipite, tandis qu'une nourriture abondante le ralentit. Pour certains animaux et végétaux, l'excès d'alimentation est un obstacle à la reproduction, tandis que l'on voit des populations mal nourries, comme les Irlandais, se multiplier à l'infini, et les classes aisées, dans nos sociétés modernes, s'éteindre après un petit nombre de générations, bien que rien ne leur manque. Entre ces deux assertions opposées, quelle est la véritable solution de ce problème non moins physiologique qu'économique? Evidemment, comme l'a dit M. de Lavergne, les causes qui agissent sur la fécondité sont extrêmement complexes, mais on ne saurait méconnaître que la cause dominante soit celle signalée par Malthus. Que M. Doubleday ait pu indiquer des exceptions à la proposition de Malthus, on le comprend; mais son tort est de généraliser ces exemples et de proposer des faits particuliers comme la *véritable loi de la population*. Dans cet ordre de faits, il convient de tenir compte des causes morales; l'examen des causes physiques ne suffit pas; mais si l'homme touche par un côté aux êtres inférieurs, il a aussi une nature qu'il ne faut pas négliger : il est doué de liberté, de volonté, et, tout en pouvant se livrer comme les animaux à ses instincts, il peut, de plus qu'eux, en régler l'usage d'après les conseils de sa raison.

Que l'état de pléthore diminue chez l'homme la faculté génératrice, que la force vitale diminue dans la mollesse, rien de mieux démontré : les fleurs nourries trop abondamment développent des pétales à la place des organes de la génération; les animaux chargés d'un certain degré d'embonpoint ne se reproduisent que difficilement; que, d'un autre côté, il se rencontre chez les populations mal nourries une fâcheuse tendance à se multiplier outre mesure, cela est encore vrai. La pauvreté éteint le sentiment de la prévoyance; mais cela ne détruit pas la loi de Malthus. La multiplicité des naissances n'équivaut pas à l'accroissement de la population. Vainement les naissances augmentent. Si les décès se multiplient plus encore par l'insuffisance des subsistances, la population décroît; les naissances elle-mêmes finissent par diminuer. L'Irlande en présente l'irrécusable témoignage. Avant la crise de 1847, elle était déjà moins peuplée que l'Angleterre, puisqu'elle n'avait que 100 habitants par 100 hectares, et l'Angleterre 130. Aujourd'hui l'Irlande n'a plus que 75 habitans par 100 hectares; l'Angleterre, au contraire, près du double. Le défaut et l'excès de nourriture, le défaut et l'excès de la population sont donc également à éviter.

— L'histoire s'est longtemps beaucoup plus préoccupée des faits militaires et politiques, du récit des batailles et des faits et gestes des princes, que de l'étude sérieuse et approfondie de la condition sociale et économique des populations. Il faut donc applaudir aux efforts récemment faits pour entrer dans une voie meilleure, et, en ce qui concerne l'histoire de France, rien n'est plus curieux et plus intéressant aujourd'hui que la recherche et l'étude de nos origines. La conquête romaine des Gaules, accomplie par les armes victorieuses de César, marque dans nos annales un point de départ au deçà duquel la clarté, du moins une clarté relative, environne la vie de nos ancêtres. Mais quelle était la condition sociale et agricole des Gaules dans les temps qui ont précédé cette conquête? les appréciations varient. Tantôt les historiens ont représenté les Gaules comme plongés à cette époque dans une grande barbarie, tantôt ils ont attribué à ses habitants une civilisation avancée. Cela tient à l'insuffisance des témoignages qui nous ont été transmis par les auteurs romains ou par les écrivains grecs de l'époque romaine. En interrogeant les rares documents qu'ils nous ont laissés, l'auteur d'un mémoire sur l'état agricole des Gaules avant la conquête romaine, M. Dareste, a cru pouvoir en conclure, et comme par un lien logique, que, lors de l'arrivée de César en Gaule, les nations gauloises n'étaient pas encore arrivées à l'état sédentaire, qu'elles étaient nomades, témoin l'émigration des Helvètes; qu'à cette même époque, la propriété individuelle n'existait pas ou existait à peine en Gaule : elle y fut introduite par les institutions romaines; que l'agriculture y était presque nulle, à peine les Gaulois récoltaient-ils un peu de froment. Ils ne se nourrissaient guère que de viande et de poisson; la nourriture en grains se composait surtout de seigle et d'avoine. La Gaule étant couverte de forêts, la culture s'y faisait au moyen de l'écobuage. Une nation se transportait chaque année sur un point différent de son territoire, mettait le feu à un canton de bois, faisait ses semailles en commun et partageait les récoltes. Les femmes travaillaient à la terre comme chez les Indiens de l'Amérique du Nord et les peuples du nord-est de la Russie : les hommes chassaient, se reposaient ou faisaient la guerre.

Ces propositions n'ont pas été admises par M. A. Thierry, suivant lequel M. Dareste a accepté trop facilement et sans vérification suffisante des textes, surtout des commentaires de César, certaines idées historiques que l'on préconise aujourd'hui de l'autre côté du Rhin. L'Allemagne, suivant M. A. Thierry, pays des études sérieuses, est aussi un peu celui des hypothèses. Depuis quelques années, des érudits tant soit peu aventureux ont mis en vogue un système qui tendrait à établir que la vraie Celtique était en Germanie, et que les Gaulois, en leur qualité de Celtes, étaient des Germains. Il y a un siècle environ, des écrivains français, non moins aventureux, et non moins érudits, soutenaient avec ardeur la thèse contraire, à savoir que la vraie Celtique se trouvait en Gaule, mais que les Germains étaient des Celtes, et même, pour quelques-uns, la Celtique embrassait le monde entier. On se rappelle encore à quelles folles conséquences ce point de vue exclusif conduisit plusieurs de nos celtomanes. C'est la même question posée en sens contraire, suivant qu'on appartient à une rive ou à l'autre du Rhin. La France est revenue de son exagération; la savante Allemagne reviendra de la sienne.

Il y a, du reste, ainsi que l'a fait observer M. Passy, dans les récits des agronomes romains, *agrarii scriptores*, des données sur l'état agricole des Gaules, qui, par suite des rapports intimes qui s'établissent entre l'état de l'art agri-

Digitized by Google

cole dans un pays et l'état même de sa civilisation, permettent d'apprécier la condition des Gaules au moment de la conquête romaine. Les renseignements fournis par les agronomes romains, et surtout par Pline, ne permettent pas de douter que la culture des céréales ne fût assez avancée parmi les peuples de la Gaule. On y pratiquait même une culture qui demande plus d'expérience et d'habileté, le jardinage. Les faits mentionnés par les agronomes romains sont décisifs. Les Gaulois avaient inventé la charrue à avant-train bien supérieure à l'araire des Romains, et s'en servaient pour labourer leurs champs; ils avaient de plus inventé une machine à égrener et à nettoyer le grain. Il y a quelque chose de plus caractéristique encore qu'attestent Pline et Varron. Les Gaulois connaissaient l'usage de la chaux et de la marne. On a retrouvé dans le département de la Sarthe des puits à marne incontestablement d'origine gauloise, pénétrant à plus de cent pieds sous le sol: un, entre autres, contenait des débris d'outils et une tête d'urus. Les Gaulois connaissaient non-seulement le froment, l'orge, le seigle, l'épeautre, les blés de mars et des plantes de culture fourragère; mais ils connaissaient aussi le jardinage. Pline affirme qu'ils cultivaient des légumes et des arbres fruitiers, et il en mentionne des sortes qui, tirées des jardins de la Gaule, sont venues prendre place dans ceux de ses compatriotes. Varron, de son côté, avait remarqué que les Gaulois élevaient des murs de briques autour de leur clos. On sait d'ailleurs que les jardins avaient leur dénomination particulière dans les Gaules. On les appelait *giaerde*, et, suivant toute apparence, de ce mot sont venus ceux de *jardin* usité parmi nous, et de *garden* et de *garten* employés par les races teutoniques.

Maintenant l'état agricole était-il également avancé dans toutes les parties de la Gaule? Les pratiques admises chez les Éduens, les Arvernes, les Sénonais, les Bellovaques, et chez beaucoup d'autres nations, l'étaient-elles assez dans toute la Belgique? De bonnes raisons conduisent à penser qu'il ne devait pas en être ainsi. D'abord les Belges ou Kymris étaient les derniers arrivés sur le sol de la Gaule; en second lieu, le voisinage des Germains, la nécessité d'être constamment prêts à en repousser les fréquentes attaques, devait les avoir privés, plus que les autres peuples, du degré de sécurité nécessaire au développement de la vie agricole. Il avait dû leur arriver ce qui dans la Grèce elle-même était arrivé aux races qui, en contact immédiat avec les barbares, étaient appelés à tout moment à s'armer pour en contenir les invasions dévastatrices. Celles-ci étaient restées fort en arrière du degré de civilisation acquis par les autres races. L'histoire des Molosses et des Macédoniens est là pour en rendre témoignage.

— L'Académie avait confié à M. Louis Reybaud, dans le courant de l'été dernier, une mission relative à la condition morale, intellectuelle et matérielle des ouvriers qui vivent du travail de la soie. M. Reybaud a successivement parcouru la Prusse rhénane, la Suisse et le midi de la France, et il a récemment commencé la communication de son rapport, qui fait connaître l'état actuel d'une industrie toute française par son importance et par l'aptitude de ses habiles auxiliaires, et qui depuis plusieurs années semble ébranlée dans son ancienne organisation par la concurrence étrangère et par les conditions exceptionnelles de la production de la matière première qui lui est nécessaire. La situation de l'industrie de la soie est aujourd'hui loin d'être régulière: elle souffre de la crise commerciale à laquelle nous assistons et des faits qui lui sont particuliers, et le récit de l'enquête poursuivie par M. Reybaud dans son rapport ne pourra que profiter à cette belle industrie, en amenant la cessation d'un état si plein de misères et de souffrances.

CH. VERGÉ.

Eclipse de lune du 27 février 1858.

Le samedi 27 février, à 10 h. 14 m. du soir, la lune sera pleine, c'est-à-dire que le soleil, la terre et la lune seront tous les trois sur la même ligne, la terre étant située entre les deux astres.

Il n'y aura qu'une éclipse partielle. Tous les habitants de l'Europe, de l'Afrique, de presque toute l'Asie, ceux à l'ouest de l'Australie, ceux du sud de l'Islande, et enfin ceux du Brésil, pourront jouir de cet intéressant spectacle.

A 7 h. 56 m., temps moyen de Paris, la lune entrera dans la pénombre. (La figure ci-jointe nous montre la lune dans trois positions différentes, au commencement, au milieu et à la fin de l'éclipse.)

La première, à droite, représente l'entrée dans l'ombre, à 9 h. 19 m. 4 s., temps moyen de Paris; celle du milieu, où l'éclipse sera arrivée à son maximum, à 10 h. 23 m. Les trois dixièmes de la surface visible de la lune étant seulement éclipsés, l'éclipse sera partielle. La troisième position représente la lune sortant de l'ombre, à 11 h. 26 m. 5 s.; enfin la lune se dégage de la pénombre à 12 h. 51 m.

Quoique la figure que nous donnons ici s'explique facilement par la simple vue, cependant nous croyons utile de rappeler que tout globe opaque comme la terre, étant éclairé d'un côté, laisse derrière lui un cône d'ombre d'une assez grande longueur, qui, dans le cas présent, atteint 108 diamètres terrestres (la lune n'étant éloignée de la terre que de trente fois son diamètre).

Si un autre petit globe comme la lune, tournant autour de la terre, vient à passer sur la même ligne qui joint le soleil, la terre et la lune, il est évident que la lune sera forcée de passer par le cône d'ombre, elle ne peut jamais l'éviter dans cette circonstance, elle sera alors obscurcie: c'est ce qu'on appelle *éclipsée*.

Les teintes cuivrées, bleues vertes, qui se font remarquer sur la lune, ne sont généralement bien distinctes que par une éclipse totale.

Nous profitons de ce phénomène céleste pour nous étendre un peu sur notre satellite, le plus bel ornement de la voûte céleste après le soleil.

La lune parcourant une courbe à l'intérieur de laquelle se trouve la terre, et ne quittant jamais notre globe, nous l'avons nommée notre satellite. La lune a un mouvement propre de l'occident à l'orient; sa révolution sidérale était au commencement du siècle de 27,32 jours solaires. Comparant les anciennes observations jusqu'à nous, nous voyons que la révolution sidérale est devenue de plus en plus courte. La cause de l'accélération de la lune étant connue, le retardement ne sera pas long à se produire.

La lune se trouvant plus rapprochée de nous que le soleil et les étoiles, il doit arriver qu'à une époque ou à une autre, elle *occulte* ou *éclipse* sur son passage chaque étoile ou planète comprise dans une zone de près d'un degré de chaque côté, à cause de la parallaxe qui déplace d'autant le centre de la lune pour l'observateur situé à la surface de la terre. Le soleil lui-même disparaît en tout ou en partie sous le disque de la lune, c'est-à-dire une *éclipse de soleil*, phénomène astronomique accidentel, dont les hommes et les animaux sont toujours fortement impressionnés. Nous aurons à revenir sur ce sujet à propos des deux éclipses de cette année. Pour le moment, nous nous bornons à signaler tout ce qui peut intéresser sur la lune.

L'existence du disque complet, même quand la lune n'est pas pleine, se manifeste encore indépendamment des occultations et des éclipses. On peut voir à l'œil nu, quelques jours avant et après la nouvelle lune, comme un cercle pâle d'où le croissant semble se détacher, par suite d'une illusion d'optique due à la grande intensité relative de sa lumière. La lune n'a pas comme le soleil de lumière qui lui soit propre. La variation de forme de la partie éclairée, qui commence par un simple filet demi-circulaire, et grandit régulièrement pour enfin nous montrer un disque complet, nous donne bien l'idée d'un corps sphérique.

Les variations mensuelles ou phases proviennent de ce que la lune est un corps opaque, éclairé par un de ses hémisphères par le soleil, et réfléchissant dans tous les sens la lumière qu'il en reçoit. Il n'est donc pas extraordinaire de penser qu'un corps solide éclairé de la sorte réfléchisse assez de lumière pour nous renvoyer des rayons encore assez brillants. Les nuages nous donnent souvent la représentation de ce phénomène, et l'intensité lumineuse de ce dernier est presque aussi grande que celle de la lune.

Dans une éclipse de lune, la lune entre d'abord dans la pénombre, puis s'engage dans l'ombre par degrés. Le coin d'ombre fourni par la grande dimension de la terre s'étend fort au delà de la distance de la lune, qui ne peut manquer de s'y engager si l'orbite qu'elle parcourt est convenablement dirigée. D'après la distance et les dimensions de la lune, la pointe du cône d'ombre tombe toujours non loin de la surface de la terre; mais tantôt le cône dépasse, tantôt il est trop court pour l'atteindre. Dans le premier cas, une tache noire, entourée d'une teinte moins sombre, se forme à la surface de la terre. L'éclipse est totale ou partielle, selon que le spectateur se trouve placé dans l'ombre ou dans la pénombre, en dehors de laquelle il n'y a pas d'éclipse. Si, pour un instant seulement, la pointe du cône tombe sur un point de la surface de la terre, la lune recouvre exactement le soleil. Enfin, si la pointe du cône n'atteint pas la surface terrestre, il n'y a d'éclipse totale pour aucun lieu de la terre; mais un spectateur, situé dans le voisinage du prolongement de l'axe du cône, verra le disque entier de la lune sur le soleil, qui le dépassera de toutes parts; ce spectateur sera témoin d'une éclipse annulaire.

La lune n'a pas de nuages ni rien qui indique la présence d'une atmosphère, et des chaleurs insupportables doivent succéder à des froids rigoureux en suivant les phases de notre satellite. La constitution physique de la lune nous est mieux connue que celle d'aucun autre corps céleste, et nos lecteurs peuvent trouver dans la collection de l'*Illustration*, des représentations totales et partielles de cet astre, qui nous dispensent de revenir sur cette partie intéressante de notre sujet.

Quant à la population de la lune, on peut donner un libre cours à son imagination, le manque d'air ne nous laissant pas la possibilité d'admettre que des êtres vivants, analogues par leur organisation à ceux qui peuplent notre globe, puissent se trouver à sa surface. Point de végétation et aucune modification que l'on puisse attribuer à un changement de saison.

Les étés et les hivers de la lune ne peuvent dépendre que de son mouvement de rotation autour de son axe, qui s'accomplit dans une période exactement égale à celle de la révolution sidérale autour de la terre.

La rotation de la lune autour de son axe est uniforme, et, puisque son mouvement dans son orbite ne l'est pas, il en résulte que, selon les circonstances, nous pouvons apercevoir, à l'est ou à l'ouest, quelques degrés de son cercle équatorial, en sus d'une demi-circonférence. En outre, comme l'axe de rotation n'est pas exactement perpendiculaire au plan de l'orbite, les deux pôles s'avancent alternativement un peu dans l'intérieur du disque visible. Ces phénomènes sont connus sous les noms de *librations* en longitude et en latitude. Il résulte de l'un et de l'autre que le même point physique de la surface de la lune ne coïncide pas constamment avec le centre du disque, et que nous découvrons successivement une zone de quelques degrés de largeur à l'entour du bord en sus d'un hémisphère exact.

Enfin, pour terminer, nous citons un chapitre de l'admirable *Astronomie populaire* de F. Arago, sur le calcul des éclipses.

« ..... Supposons qu'il s'agisse d'abord d'éclipse de soleil. A l'aide des tables de la lune et du soleil, lesquelles sont calculées pour un observateur qui serait situé au centre de la terre, on cherchera à déterminer les instants de toutes les nouvelles lunes, c'est-à-dire les instants de conjonctions de notre satellite avec le soleil. Ces mêmes tables font connaître, pour les époques une fois déterminée, les latitudes de la Lune. Si la latitude du point du disque lunaire le plus voisin de l'écliptique est inférieure au demi-diamètre du soleil, la conjonction sera écliptique; si la latitude surpasse le demi-diamètre du soleil, il n'y aura pas d'éclipse pour un observateur situé au centre de la terre. Sur quoi il faut remarquer qu'en passant du centre à la surface, il est pos-

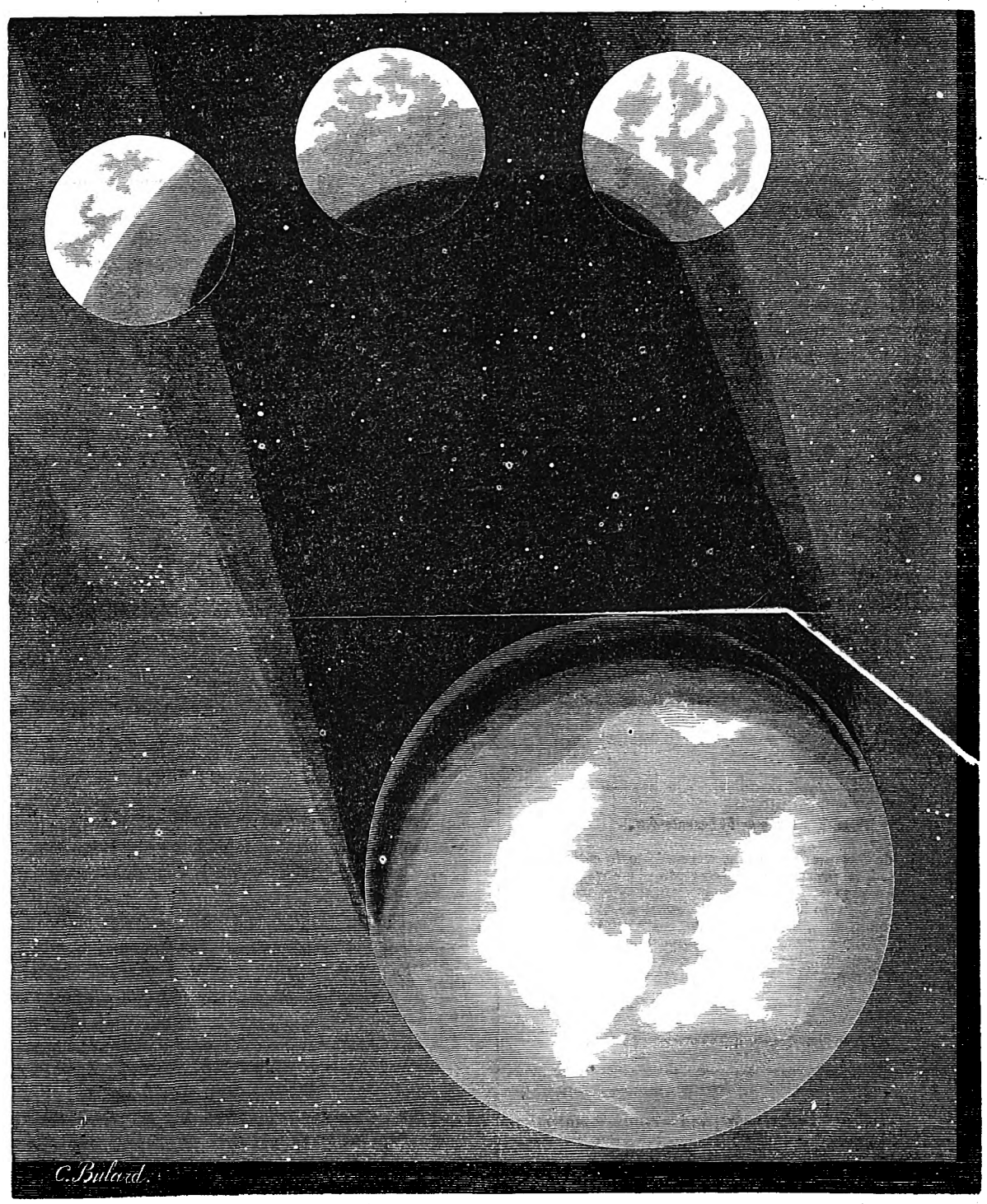

Digitized by Google

sible que, par l'effet de la parallaxe de la lune, la conjonction qui n'était pas écliptique, vue du centre, le devienne à la surface, et réciproquement; qu'une éclipse partielle, qui aurait lieu vue du centre, cessât d'exister lorsque l'observateur se transporterait sur tel ou tel autre point de la surface. On comprend alors pourquoi les éphémérides astronomiques donnent d'avance, sous la dénomination d'éclipses générales, les heures du commencement et de la fin de l'éclipse solaire pour un observateur placé au centre, et comment ces résultats doivent être modifiés lorsqu'on suppose l'observateur situé à la surface du globe dans telle ou telle ville.

« Les éclipses de lune se calculent de la même manière que celles du soleil; on détermine aussi à l'aide des tables les moments des oppositions ou des pleines lunes; pour ces moments on voit si la latitude correspondante du point de la lune le plus voisin de l'écliptique est plus grande ou plus petite que le demi-diamètre du cône d'ombre, et l'on sait ainsi quelles sont les oppositions écliptiques et celles qui ne le sont pas. Il faut remarquer seulement que les éclipses de lune, étant occasionnées par le passage réel de l'astre dans le cône d'ombre, par l'extinction de sa lumière, et n'étant nullement un effet de projection, la parallaxe plus ou moins grande de notre satellite n'est ici d'aucun effet, que les éclipses de lune se présentent avec les mêmes circonstances dans toutes les régions de la terre pour lesquelles l'astre est situé au-dessus de l'horizon, c'est-à-dire environ dans toute l'étendue d'un hémisphère terrestre.

« Il ne faut pas perdre de vue cette différence qui existe entre les éclipses de lune et les éclipses de soleil, elle est en effet capitale.

« Les tables du soleil et de la lune prouvent que, terme moyen, on peut observer sur toute la terre 70 éclipses en dix-huit ans: 29 de lune et 41 de soleil.

« Jamais dans une année il n'y a plus de sept éclipses, jamais il n'y en a moins de deux.

« Quand le nombre des éclipses est réduit à deux dans une année, elles sont toutes deux de soleil.

« Sur l'ensemble du globe, le nombre d'éclipses de soleil est supérieur au nombre d'éclipses de lune presque dans le rapport de 3 à 2. Dans un lieu donné, au contraire, par la raison que nous venons d'expliquer sur la visibilité constante des éclipses de lune pour toutes les régions de la terre pour lesquelles la lune est levée en ce moment, il y a moins d'éclipses de soleil que de lune. Faute d'avoir fait cette distinction, les compilateurs sont tombés dans la plus étrange bévue. Ils ont créé plus d'éclipses de lune que de soleil, en appliquant au globe entier une chose vraie seulement pour chaque point en particulier. »

(Tiré de l'*Almanach de l'Illustration.*)

LE BAL DE M. ET Mme MIRÈS. Salle improvisée par M. Arveuf, architecte, construite par MM. Jaud et Lassarre, peinte par M. Cambon, ornée de statues par M. Cruchet. (*Voir* le *Courrier de Paris.*)

La France illustrée.

Au sujet de l'annonce que nous avons faite de cette publication, qui doit présenter la description complète de la France et les vues de ses monuments anciens et modernes, ainsi que ses aspects les plus pittoresques, nous avons reçu un grand nombre d'offres de concours dont nous avons pris bonne note pour en profiter. Nos correspondants des départements recevront le programme que nous préparons, et sans lequel l'œuvre manquerait de proportion et d'unité.

Collection de l'Illustration.

L'*Illustration*, qui a paru au commencement de 1843, se compose, à la fin de 1857, de trente volumes à raison de deux volumes par année.

Chaque volume étant au prix de 18 francs, la collection coûte 540 francs.

Il n'en reste qu'un petit nombre d'exemplaires.

On en propose la vente avec de *grandes facilités de payement.* On traite de gré à gré avec les éditeurs.

ABONNEMENTS, VENTE ET RÉCLAMATIONS.

Messieurs les abonnés sont priés de vouloir bien adresser leurs demandes de renouvellement huit jours au moins avant l'époque d'expiration de l'abonnement courant, indiquée sur leurs bandes.

L'administration a encore quelques collections complètes des 30 volumes.

Elle ne peut céder séparément les volumes I, VI, XVII, XVIII, qu'elle reprend, en bon état et brochés, en échange d'un abonnement semestriel.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées à M. Paulin.

Les réclamations au sujet du service, et les demandes d'abonnement, doivent être adressées à M. A. Le Chevalier.

On s'abonne aussi près des principaux libraires tant de la France que de l'étranger.

Pour l'*Allemagne*, l'*Autriche*, la *Prusse* et la *Russie*, on peut s'abonner par l'entremise de la direction des postes de *Cologne* et *Sarrebruck*.

PAULIN.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Quand il est nuit, la mer est redoutable au pêcheur loin du port.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

Digitized by Google

Digitized by Google

reporte aux séances qui ont accompagné et suivi la première lecture du bill présenté par lord Palmerston sur les étrangers, rien ne faisait prévoir un pareil revirement dans l'opinion des membres de l'assemblée; mais, tout en constatant que ce revirement a eu lieu, il est bon de faire remarquer qu'il n'a pas toute l'importance qu'on lui avait trop légèrement accordée. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler sommairement les faits. Quand lord Palmerston prévint la Chambre qu'il allait faire la seconde lecture du bill, M. Milner Gibson se leva et proposa l'amendement suivant : que l'honneur de l'Angleterre exigeait qu'avant de saisir le parlement d'une mesure quelconque qui pût paraître inspirée par la dépêche du ministre des affaires étrangères de France, du 20 janvier, le cabinet répondît à cette dépêche, et justifiât l'Angleterre du reproche fait à sa législation de tolérer et de protéger, en quelque sorte, des crimes odieux et ceux qui s'en rendent coupables. Il a été facile de reconnaître, dans les discussions qui ont suivi la présentation de cet amendement, et dans les paroles prononcées par divers membres, que ceux qui se sont prononcés en faveur de l'amendement ont démontré en même temps qu'ils étaient partisans des mesures présentées par le gouvernement. Ce n'est donc pas au principe du bill lui-même que la Chambre se serait montrée généralement hostile, mais bien aux circonstances qui en ont accompagné la présentation. C'est avant tout un vote de défiance et de blâme contre le cabinet, et la retraite de celui-ci en était la conséquence logique.

Comme on devait s'y attendre, cette nouvelle a été et est encore le sujet de toutes les préoccupations à Paris. Les uns diminuent, les autres exagèrent la portée de l'échec subi par le ministère anglais, et les pessimistes le traduisent déjà par l'appréhension d'une rupture diplomatique avec l'Angleterre.

Le *Moniteur* n'a pas encore parlé, et son silence est d'autant plus naturel qu'au moment où nous écrivons, la crise en Angleterre est loin d'être terminée. Le *Constitutionnel*, dont on connaît les inspirations officielles, juge la question au point de vue modéré, en disant que la retraite de lord Palmerston n'empêchera pas le vote soit du bill proposé, soit d'un bill analogue présenté par un autre ministère.

Toute discussion sur des éventualités possibles serait superflue en ce moment, et, dans une circonstance aussi délicate, les faits seuls ont de l'éloquence; nous les attendons.

C'est lord Derby, le chef de l'opposition, qui a été chargé par la reine de former un nouveau ministère, après la démission acceptée de lord Palmerston et de ses collègues.

Ce nouveau ministère est ainsi composé :

Premier lord de la trésorerie : le comte de Derby;
Lord chancelier : sir Frédéric Thesiger;
Chancelier de l'Echiquier : M. Disraéli;
Affaires étrangères : le comte de Malmesbury;
Guerre : le général Peel;
Président du conseil : le marquis de Salisbury;
Intérieur : M. Walpole;
Board of control : le comte d'Ellenborough;
Sceau privé : le comte de Hardwicke;
Lord lieutenant d'Irlande : le comte d'Eglinton;
Colonies : sir Edward Bulwer;
Amirautés : sir J. Pakington;
Commerce : M. Henley;
Postes : lord Colchester;
Travaux publics : lord J. Manners.

Les journaux anglais sont remplis par des appréciations diverses sur cet événement.

Le *Morning-Post*, en déclarant qu'il était impossible au cabinet « de garder le pouvoir un seul instant sous l'imputation d'avoir trahi l'honneur de l'Angleterre, » rappelle les titres de lord Palmerston aux regrets et aux sympathies de la nation anglaise. L'heureux achèvement de la guerre d'Orient, le triomphe de l'opinion de l'Angleterre sur l'interprétation contestée du traité de Paris; la conclusion pacifique et favorable à la Suisse de l'affaire de Neufchâtel; et enfin la répression de l'insurrection indienne, sont les fleurons de la couronne politique que le *Morning-Post* pose sur la tête de l'ex-ministre. A côté de ces éloges, la feuille anglaise fait remarquer avec amertume qu'aucun des adversaires de lord Palmerston n'a qualité pour lui reprocher de s'être montré faible en face de l'étranger. Lord John Russell a failli à Vienne; M. d'Israéli n'a pas pu tenir tête même au duc de Toscane; M. Gladstone a évité la responsabilité de la guerre de Crimée, et M. Milner Gibson, l'auteur de l'amendement cause de ce bouleversement, est l'apôtre de la paix à tout prix. Le *Morning-Post* voit, comme conséquence infaillible des événements actuels, de sérieuses difficultés menacer l'Angleterre du dehors, et la nation française considérer comme lui étant directement hostile, la récente décision du Parlement.

Le *Times*, dans plusieurs articles consacrés à ce sujet, établit que lord Palmerston aurait dû répondre à la première dépêche du gouvernement français; mais il ajoute que ce qu'il est facile de dire quand les événements ont suivi leur cours, était difficile à exécuter avant ces mêmes événements; il excuse donc le chef du cabinet. En rapprochant l'échec subi par lord Palmerston de celui qu'il a éprouvé sur les affaires de la Chine, le *Times* constate que cette fois le cabinet a succombé devant l'opposition d'un parlement élu sous l'influence de son chef, et que le cri populaire est évidemment contre lui.

Dans la courte séance de mardi dernier, lord Palmerston a déclaré que le ministère ne restait plus au pouvoir qu'en attendant ses successeurs, et qu'il proposait l'ajournement de la Chambre à vendredi.

Lord Granville a fait la même déclaration dans la chambre des lords, et l'ajournement a été prononcé. Il serait puéril de rechercher quelles sont les chances de succès présentées par une combinaison ministérielle dont lord Derby est jusqu'à présent le chef. Les appréciations que nous pourrions faire sur l'inconnu seraient d'autant plus inutiles que des nouvelles importantes auront sans doute été annoncées quand ce numéro arrivera sous les yeux de nos lecteurs, et qu'ainsi nos pronostics courraient risque d'être démentis.

Nous pouvons seulement noter, pour mémoire, que M. Gladstone et le comte Grey ont refusé d'entrer dans le ministère de lord Derby, ainsi que lord Stanley et lord Strafford de Redcliffe.

Le gouvernement anglais a publié, cette semaine, une dépêche de lord Cowley, en date du 20, donnant l'assurance que, dès le principe, l'Empereur a été instruit des sentiments sympathiques de la nation anglaise en même temps que de son opinion bien arrêtée relativement aux droits d'asile, et que les relations entre les deux pays continuent d'être très-amicales sans qu'il soit en rien dérogé à la dignité nationale de part et d'autre.

M. de Persigny, ambassadeur de France à Londres, qui se trouvait dans ses propriétés en vertu d'un congé, est retourné en Angleterre après la retraite du cabinet.

Le gouvernement piémontais vient de présenter aux chambres le texte du projet de loi pour la répression des conspirations contre la vie et le gouvernement des souverains étrangers, et pour punir l'apologie de l'assassinat politique. Nous trouvons dans la *Gazette piémontaise* l'exposé des motifs de cette loi. Le ministère insiste sur l'importance de cette loi au point de vue du maintien des bonnes relations entre la Sardaigne et les Etats étrangers. Le projet comprend plusieurs dispositions qui tendent à modifier la législation actuelle sur le jury. Les jurés seraient choisis parmi les citoyens inscrits sur la liste des électeurs politiques de l'arrondissement dont le siége de la cour d'appel est le chef-lieu. Une commission, composée du maire et de deux conseillers communau désignés, l'un, par le conseil communal, l'autre, par l'intendant, formerait, aux mois de juin et de décembre, une liste de deux cents personnes qui pourraient, pendant le semestre suivant, être appelées à siéger comme jurés. Le jury serait du reste, à chaque session, composé par voie de tirage au sort. Dans la séance du 28, M. Valerio, de l'extrême gauche, a demandé si le gouvernement ne pourrait pas communiquer à l'assemblée les documents échangés avec le gouvernement français depuis l'attentat du 14 janvier. Sur la réponse de M. de Cavour, que les pièces reçues à Turin ne différaient pas des pièces envoyées aux autres Etats étrangers, l'incident n'a pas eu de suites. M. de la Margueritte, élu dans quatre colléges, ayant opté pour l'un d'eux, les trois autres ont envoyé à l'assemblée trois députés libéraux. Gênes vient aussi, aux réélections, d'envoyer un député libéral. En somme, avant la révision des élections, le ministère pouvait compter sur les votes de cent vingt membres; maintenant il est appuyé par cent quarante voix sur deux cent quatre membres qui composent la chambre.

La discussion du projet de loi relatif à des mesures de sûreté générales a pris deux séances au Corps législatif. Beaucoup d'orateurs ont pris la parole, les uns pour défendre, les autres pour combattre le projet de loi.

Après avoir entendu les discours de M. Legrand (de Lille), opposé à l'article 1er de la loi, de MM. de Belleyme et de Pierres, et de M. Langlois; de M. de Talhouet et de M. Emile Olivier sur l'article 2, les réponses de M. Baroche et une protestation de M. Garraud, à propos du vote général, la Chambre a passé aux voix. Le vote a donné, sur 251 votants, 227 voix pour le projet, 24 contre, 19 membres absents ou s'abstenant.

Les débats de l'affaire de l'attentat du 14 janvier restent définitivement fixés au 25 février. Le nombre des témoins assignés s'élève actuellement à quarante. C'est M. Emile Ollivier, député de Paris, qui présentera la défense de l'accusé Pierri.

Dans cet ordre de faits, on se préoccupe à Paris de l'arrestation à Gênes d'un Anglais prévenu d'avoir trempé dans le complot. Il paraît que des correspondances très-compromettantes ont été saisies sur lui; il s'appelle Hodge, et l'on prétend qu'il était présent sur le théâtre de l'événement.

Il résulte en effet de l'interrogatoire qui a eu pour objet, mardi dernier à Londres, la preuve de la complicité de Simon Bernard, qu'un individu du nom de Hodge était en rapport avec les accusés. Quant à celui qu'on a recherché en Angleterre sous le nom d'Allsop, il ne paraît pas, malgré le signalement qui accompagnait la promesse d'une récompense, qu'Allsop ne soit pas Orsini, qui avait en effet un passeport sous ce nom.

Le *Moniteur* a publié le sénatus-consulte relatif au serment préalable des candidats à la députation. Il ne contient en fait de dispositions importantes que ce qui était déjà connu: le délai de huit jours avant l'élection pour le bulletin qui constatera le serment et la nullité électorale des votes qui choisiraient un candidat non assermenté. Enfin, pour clore le bulletin des affaires intérieures, nous donnons le communiqué suivant publié par le *Constitutionnel :* « Le public est prévenu que les voyageurs venant de l'étranger ne seront admis à pénétrer sur le territoire de l'empire qu'à la condition d'être porteur d'un passe-port délivré par l'autorité compétente du pays d'origine et revêtu du visa d'un agent diplomatique ou consulaire français. Le visa français devra être renouvelé pour chaque voyage à destination de la France. »

Le grand conseil de Berne a décrété une mesure analogue envers les étrangers voyageant en Suisse.

On a reçu des nouvelles de l'Inde et de la Chine. Le commandant en chef sir Colin Campbell n'attendait que les renforts d'artillerie pour entrer dans le royaume d'Oude et en terminer la pacification. On signale encore quelques révoltes partielles, mais qui n'ont pas d'importance, et dont la répression a été immédiate. Les exécutions sont nombreuses; le rajah de Bulbourke a été pendu à Delhi. Le procès du roi n'a pas commencé, par suite de la maladie de ce dernier. La condamnation sera bien méritée, si on en juge par la quantité et la gravité des crimes qui lui sont imputés, mais on croit généralement qu'il aura la vie sauve, d'abord à cause de son grand âge, et ensuite parce qu'il ne s'est rendu que sur la promesse que ses jours seraient épargnés.

La ville de Canton est entièrement au pouvoir des troupes réunies de France et d'Angleterre; nous n'avons rien à ajouter aux détails que nous avons déjà donnés sur la première occupation des hauteurs; et les renseignements arrivés au moment où nous mettons sous presse et non encore publiés ne paraîtront que dans notre prochain numéro. Un fait assez important mérite seulement d'être signalé, c'est la prise des deux chefs de la ville : l'un est le trop fameux Yeh, dont nous avons dernièrement donné le portrait; c'est en cherchant à fuir, déguisé en *coolie*, qu'il est tombé au pouvoir des troupes. Quant au chef militaire, on assure qu'il a été rétabli à Canton, pour arrêter la désertion des Chinois, qui menaçait la ville d'un abandon complet.

Les troubles de l'Herzégovine prennent une tournure de plus en plus inquiétante. Plusieurs propriétaires turcs ont été massacrés par les rayas qui ont ensuite livré leurs propriétés aux flammes. Les insurgés menacent les places fortes défendues par de faibles garnisons. En Albanie, l'agitation est considérable. La Porte se prépare à agir efficacement contre le Monténégro, regardé comme instigateur de ces divers mouvements, et elle vient de nommer deux commissaires qui doivent se rendre sur les lieux de la révolte pour étudier les causes du mal et les réprimer. Sera-ce seulement par la force, ou par des concessions que la justice et l'humanité réclament?

Le maréchal Bosquet, qu'une congestion cérébrale avait atteint ces jours derniers, est maintenant, heureusement, à peu près rétabli.

V. PAULIN.

Courrier de Paris.

La grande préoccupation de notre monde, c'est encore le plaisir, et sa principale affaire, une infinité de bals. Le carême n'a rien changé à la situation qu'il aggrave, au contraire, de toutes sortes de divertissements plus ou moins expiatoires. C'est en vain que le carnaval aura laissé tomber son masque; les retardataires s'empressent de le ramasser. Après le pêle-mêle des jours gras, on cherche à se recueillir dans le bal choisi; il est temps de fermer sa porte au commun des martyrs pour l'ouvrir à des notables qu'on n'a jamais vus. Un étranger venu de son lointain pays, et qui se recommande à l'attention par l'imprévu de son costume, quelque haut fonctionnaire promu de la veille, l'auteur de la pièce en vogue ou le médium à la mode : tels sont les principaux figurants du bal choisi. Mais, en haine de l'avenir, n'allons pas oublier trop vite les dernières magnificences d'un passé qui date de dix jours. Par exemple, que n'a-t-on pas dit, et que ne dira-t-on pas encore du bal costumé donné par Son Excellence M. le ministre d'Etat? C'est une de ces fêtes-événements qui ne s'effacent plus de la mémoire des invités. Qu'on se figure, s'il est possible, les siècles les plus poétiques reproduits avec une fidélité scrupuleuse dans leurs habillements les plus pittoresques et les plus riches, voilà pour le coup d'œil. Depuis le fameux bal déguisé de Mme la duchesse de Berri, qui figurait au Louvre la réception de Marie Stuart, on n'avait rien vu de plus historiquement magnifique. La naïveté du moyen âge, l'élégance de la renaissance, les somptuosités du grand siècle, et le *pompadour* du règne suivant, l'imagination parisienne avait tout retrouvé pour cette nuit. Quant aux costumes indiens, persans, turcs, arabes, égyptiens, c'était un luxe d'ajustement et une richesse de couleurs à défier la palette du Véronèse. L'Orient lui-même ne saurait être plus splendide ni plus authentique. Il est trop tard maintenant pour citer par leurs noms chrétiens tous ces beaux masques, aussi distingués par la quantité que par la qualité. Une scène surtout, ou plutôt une *entrée*, a produit un effet prodigieux : c'était Mme de Maintenon dans sa chaise à porteurs, et avec l'appareil consigné dans les mémoires et peintures de son temps; mais une Maintenon très-rajeunie et très-embellie sous les traits d'une des plus grandes dames de la cour impériale. A ses côtés marchait un superbe nègre authentique, porteur d'un carlin *idem*, le dernier de son espèce apparemment; et elle était suivie d'un page, le poing gracieusement planté sur la hanche, et dont l'index servait de juchoir à un perroquet. Cette scène piquante a diverti beaucoup et fait une notable diversion à la danse, qui s'est prolongée jusqu'au matin. La foule s'ouvrait avec respect devant deux dominos et devant S. A. le prince de Danemark, qui, à leur exemple, avait bien voulu honorer la fête de sa présence.

C'est la veille même qu'avait eu lieu, aux Tuileries, le bal dont nous vous offrons le dessin, et qui ne saurait donner qu'une idée très-imparfaite de l'éclat de cette réception; l'Europe entière y avait ses représentants, sauf lord Cowley, qui, ainsi que ses coreligionnaires, s'était abstenu en considération du dimanche. La présence du prince de Danemark y aurait, dit-on, soulevé une question de préséance entre les ambassadeurs et les princes étrangers, et l'on peut, sans sortir des limites de la causerie, relever ce *on dit* en forme d'incident qui n'aura pas de suites, puisque la courtoisie de l'Empereur l'a terminé à la satisfaction des intéressés. S. M. est restée debout toute la soirée, comme le prince, qui, en vertu d'un usage consacré par le traité de Vienne, n'aurait pu occuper un fauteuil à ses côtés. Après ce détail, qu'apprécieront nos lecteurs, en voici un autre plus particulièrement à l'adresse de nos lectrices. S. M. l'Impératrice portait une toilette blanche, la robe parsemée de fleurs et de feuillages, avec la coiffure pareille. La simplicité n'est jamais plus admirable qu'au sein des grandeurs.

Digitized by Google

Il faut bien maintenant laisser passer sans apostille les plaisirs du monde, sous peine de se voir condamné aux redites : ce carnaval a eu tant de succès qu'il ne peut finir qu'à Pâques. Vingt soirées costumées sont déjà à l'étude pour le jour et la nuit de la mi-carême, et la fête de M. le ministre d'Etat aura plus d'un *fac-simile*. Pourquoi faut-il que tout ce bonheur soit mêlé de grippe, et que Paris tousse si bruyamment son plaisir? Faut-il croire, avec différents organes de la Faculté, qu'en ce moment la moitié de la population passe son temps à soigner l'autre? quelques oiseaux de plus mauvais augure vont même jusqu'à dire assez mal à propos que cette épidémie de grippe l'emporte en nombre et en cas meurtriers sur le plus redoutable ennemi du genre humain après la peste. Pour peu que vous suiviez leur raisonnement imité de M. Purgon, ils vous conduiront de l'épidémie à la pleurésie, de la pleurésie à la pneumonie, et de la pneumonie à l'apoplexie.

Le chroniqueur Bachaumont rapporte avec sa naïveté ordinaire que Mesmer s'étant avisé de donner des consultations contre une invasion de coqueluche qui désolait les Parisiens, le corps médical réclama son expulsion. Des admirateurs de M. Home, lequel vient de quitter Paris pour n'y plus revenir qu'à la première occasion, voudraient réchauffer en son honneur cette ridicule historiette. Ce célèbre médium qui ressuscitait si mal les morts, personne assurément ne voudrait l'empêcher de guérir les vivants; mais c'est là une ambition probablement au-dessus de ses moyens et qu'on lui attribue à tort. Son étoile ayant filé, M. Home fait comme elle, c'est un sorcier fatigué qui a trouvé son maître dans un gentilhomme espagnol, M. de Castries. La manière dont ce jeune savant, — car c'en est un, — procède à ses exercices exclut toute idée de charlatanisme et de compérage. Essayez, par exemple, de l'enfermer dans une chambre dont la porte aura été solidement barricadée : pour qu'elle livre passage, il lui suffit de dire comme le magicien des *Mille et une Nuits : Sésame, ouvre-toi.* Cent personnes attesteront le phénomène qui n'a pas d'égal, si ce n'est peut-être le suivant. M. de Castries se place entre deux pianos qui, dociles à son commandement, vous jouent tous les airs possibles et impossibles, y compris la grande sonate de Beethoven. — Oui-dà! s'écrieront les esprits très-forts, la belle malice! on n'est plus la dupe de cette partition là, tout le monde en a la clef. Ne sait-on pas qu'en vertu de certaines rubriques certains instruments peuvent remplacer avantageusement l'exécutant. On sait encore que le mécanicien Maenzel, qui n'était pas un grand sorcier, ayant fait ainsi chanter un clavecin en présence de Joseph II, l'empereur fit ouvrir la caisse, et on y trouva un petit virtuose de sept ans qui jouait très-bien du piano pour son âge. — Telle est la vérification qu'on n'a pas besoin de demander à M. de Castries, il s'y soumet d'avance et il vous invite à la faire, de sorte que la surprise n'en est que plus grande et l'admiration plus vive.

Un bruit qui répand la terreur, mais qui mérite confirmation, c'est la répression de la crinoline. Outre ses abus visibles et trop visibles, le fisc lui en a découvert de plus cachés. Il l'accuse de favoriser la contrebande, et il n'entend pas que ce vaste pavillon couvre impunément toutes sortes de marchandises. On a saisi à la frontière des blondes, des dentelles et même des cigares qui tentaient d'entrer en fraude sous cet appendice de la toilette féminine. Il paraît qu'à l'interrogation de rigueur : Vous n'avez rien à déclarer? les délinquantes répondaient avec la même et invariable assurance : Pour qui nous prend-t-on? A qui se fier désormais, puisqu'on les a prises en flagrant délit? On ne badine pas avec le fisc, et toute crinoline lui devient désormais suspecte; avis à la plus belle moitié du peuple le plus galant de l'univers. La plus rusée de toutes les Françaises, c'est encore la douane; elle a décousu bien d'autres malices. On cite pourtant une *balançoire* qui a duré vingt ans, et dont le hasard seul lui a fait pénétrer le mystère. C'est le mystère de la *momie d'Egypte,* qui, ceinte de précieuses bandelettes fabriquées en Angleterre ou en Belgique, franchissait ostensiblement toutes les lignes. Voici un autre tour qui lui fut joué d'une manière encore plus invraisemblable. M. de Saint-Cricq, surintendant des douanes sous la restauration, passant par Genève, disait à l'horloger Bautte, en lui achetant une montre : « Est-il vrai que la plupart de vos fabrications arrivent à Paris par la voie défendue? — Certainement. — Ainsi, vous avez un moyen d'esquiver les droits? — J'en ai vingt. — Et vous vous chargeriez de faire passer cette montre en franchise? — M. le directeur n'a qu'à parler; l'emplette sera à Paris en même temps que lui. » Cela dit, M. de Saint-Cricq monte en chaise de poste. A la frontière et sur la route, il prescrit la plus grande vigilance à ses préposés; il met à prix la découverte de son emplette, et certainement Bautte en sera pour ses frais, et le bijou aura été saisi. Sur quoi, le haut fonctionnaire, tout frais débarqué, embrasse sa femme, puis il passe dans son cabinet, et le premier objet qu'il aperçoit, c'est la montre que Bautte lui a vendue. Quel était ce mystère? Rien de plus simple, et l'horloger n'eut pas besoin de dire son secret; tout le monde le devina et le devine encore.

Suivant une statistique récente, la France possède encore cent mille châteaux, mais cette statistique aura peut-être procédé à son recensement à la manière de don Quichotte, qui comprenait les hôtelleries dans le sien. Un autre faiseur de comptes inutiles a découvert que les trois quarts de ces propriétaires châtelains avaient quitté le nom de leurs pères pour prendre celui de leurs terres. S'il en est ainsi, la loi qui s'élabore, dit-on, pour mettre un frein à la fureur des usurpations nobiliaires, pourrait devenir d'une exécution bien difficile. Ce juste rappel à l'ordre sera encore moins entendu, s'il est possible, par la foule des gens sans terres ni châteaux, mais pour qui la particule en tient lieu. La raison aura beau parler, d'accord avec la loi qui commande; la justice aura beau sévir, d'accord avec le sentiment public qui l'approuve : tel de ces nobles de fantaisie qui s'est choisi un nom, qui l'a dressé aux grands airs, et qui tous les jours le conduit dans le monde en grande toilette, ne se laissera arracher qu'à la dernière extrémité sa crinoline aristocratique.

Dans ce pays-ci, on marie les gens comme beaucoup s'anoblissent, avec un aplomb bien remarquable. Remontez-vous à la source du fait, vous trouvez que le nouvel héritier des croisés fut un honorable fabricant de chocolat ou de chandelles, et que l'homme marié est un célibataire irréprochable. C'est ainsi qu'un journal s'étant avisé de dresser l'autel nuptial pour M. Dupin, l'illustre magistrat lui a répondu, par une lettre touchante, qu'à son âge on n'épousait plus personne. M. Dupin n'a nulle envie de s'afficher à la mairie : sa dernière passion, qui fut aussi sa première, c'est l'étude. Heureuse et pacifique union à laquelle on a dû une très-longue lignée d'ouvrages utiles, et que M. Dupin veut accroître encore, ainsi que l'atteste ce nouveau fruit de ses veilles qu'il vient de publier sous le titre de : *Règles de droit et de morale,* tirées de l'Ecriture sainte. Veuillez prendre ceci pour une simple annonce de notre part, en attendant mieux.

Je passe à une toute petite nouvelle dont on essaye en vain de faire un grand événement. M. Emile de Girardin vient de publier *la Fille du Millionnaire*, précédée d'un avis au lecteur, qui est bien la préface d'une comédie. L'auteur y explique comment, se trouvant à Naples sans livres et sans journaux, il s'est mis, pour tuer le temps, à improviser cette pièce, ou plutôt cette réplique en trois actes à la *Question d'argent* de M. Dumas fils. Le but de l'auteur, c'est de glorifier les écus si indignement calomniés, aussi *la Fille du Millionnaire* n'est ici que l'étiquette du sac. Elle y tient lieu d'un argument dont l'auteur eût pu, à la rigueur, très-bien se passer. Il n'y avait pas de place pour l'ingénuité, pour l'innocence et pour l'amour dans cette thèse à la Prud'homme, dont voici la conclusion : on peut être un honnête homme après avoir gagné beaucoup de millions à la Bourse. Tel se montre en effet M. Adam, son immense fortune lui rend le désintéressement facile, il peut se permettre le luxe d'une bonne action; aussi n'hésite-t-il pas à refuser la main de sa fille à l'héritier d'une grande maison, pour la donner à un simple ingénieur. Voulez-vous connaître maintenant la moralité qui résulte pour tous de cette sage conduite d'un millionnaire : « On ne doit pas demander aux enrichis de la Bourse comment ils ont fait leur fortune, mais regarder simplement à l'usage qu'ils en font. » En d'autres termes, peu importe que tel d'entre eux ait tripoté comme un Mercadet, du moment qu'il lui reste assez de bon sens pour ne pas vouloir être le M. Poirier de son gendre.

Dans cette prétendue comédie de M. de Girardin, il ne faudrait pas chercher d'ailleurs l'action ou l'intrigue, un nœud, une situation, ni quoi que ce soit de ce qui constitue une comédie. Ses personnages sont des gens d'affaires qui discutent, qui verbalisent, qui raisonnent ou déraisonnent et n'agissent point. Chacun d'eux fait sa démonstration sans s'inquiéter de celle des autres. Ils ont l'air de parler pour le compte de M. de Girardin; c'est la voix du publiciste qui domine la leur, et c'est toujours elle qu'on entend. L'idée était peut-être hardie et neuve, puisqu'elle s'attaquait à quelque chose de plus fort qu'un préjugé, c'est-à-dire à la conscience publique; mais l'exécution a déplorablement trahi la pensée. La *Fille du millionnaire* sera lue, car c'est une curiosité, et il est question de la jouer à Bruxelles, aucun théâtre n'ayant voulu lui faire un sort à Paris.

Après les deux cents représentations des *Chevaliers du Brouillard,* le théâtre de la Porte-Saint-Martin devait avoir besoin de repos. C'est pourquoi il a donné la *Moresque*, drame castillan que l'on peut prendre pour un relâche déguisé. La Moresque est *la fille des rois* déchus, et le chrétien qu'elle aime, c'est Gonzalve de Cordoue, le héros du roman de M. de Florian; mais Gonzalve aime la reine Jeanne, surnommée la Folle. Jeanne, de son côté, adore son mari, Philippe d'Autriche, lequel s'est épris de la Moresque, qui l'a en horreur : voilà bien des amours contrariés. Ces affaires de cœur si difficiles à arranger s'enveniment encore de toute la jalousie qui dévore le cœur des deux femmes. La passion de Jeanne s'exalte bientôt jusqu'à la folie, tandis que l'amour de la Moresque s'irrite jusqu'au crime. Elle verse du poison dans la coupe de la reine, et Philippe y trempe ses lèvres. Le roi en meurt, et la reine devient complétement folle par la mort du roi. Le siége de Grenade est l'épisode historique de cette tragédie d'intérieur. Gonzalve de Cordoue y figure comme l'ange gardien de tout le monde, mais, en définitive, son intervention n'a sauvé personne, pas même la pièce. On devrait du moins sauver le ballet, qui est charmant. L'auteur, M. Hugelmann, est déjà, dit-on, en mesure de réparer cet échec; nous ne demandons pas mieux.

Le théâtre du Palais-Royal, qui fait toujours gras, même en carême, vient de donner à la fois la *Soirée périlleuse* et *Je croque ma tante.* La *Soirée périlleuse* est un autre *Bal du grand monde* qu'Arnal a fait si divertissant après MM. Duvert et Lausanne, et où M. Hyacinthe est très-plaisant à son tour, d'après MM. Marc-Michel et Choller. Dans l'autre pièce, c'est bien pour la centième fois que M. Ravel *croque sa tante :* il faut donc lui pardonner sa monotonie.

PHILIPPE BUSONI.

Gazette du palais.

Le théâtre donne depuis quelque temps beaucoup d'occupation à la justice, et notre Gazette du palais ressemblera beaucoup aujourd'hui à une revue dramatique. L'hippodrome plaide à la cour; l'Opéra-Comique au tribunal civil, et l'Odéon au tribunal de commerce.

Il y a des auteurs ambitieux qui dédaigneraient d'écrire autre chose que des comédies de caractère, des drames en sept actes et des trilogies; il y a des auteurs modestes qui bornent leurs désirs à enfanter un scenario de pantomime. M. de Goy est du nombre de ceux qui ne font pas fi des succès de la littérature équestre. Il remit à M. Arnault, en 1851, le plan d'un hippodrome intitulé : *Une fête guerrière chez les Indiens.* Cette pièce possédait au suprême degré un mérite très-apprécié des maîtres : la simplicité. Jugez-en. Tandis que des chefs indiens se livrent à une espèce de fantasia transatlantique, un prisonnier blanc est amené. Le supplice du malheureux est décidé : on le fera cuire dans une marmite. En attendant, on l'attache à un poteau pour lui dire son fait. Arrive un officier anglais; naturellement il est pris. « Fais-toi Indien, lui dit-on, et tu es libre. » L'Anglais refuse noblement; il sera scalpé! Une jeune peau-rouge survient fort à propos; elle délivre l'officier, le prend en croupe et tue un chef sauvage. L'héroïne est portée en triomphe par les dragons anglais, qui sont accourus sur ces entrefaites et ont battu les Indiens à plate couture. Le scénario de M. de Goy fut accepté par M. Arnault, qui s'engagea à faire jouer la *Fête guerrière* dans la première quinzaine de l'ouverture de la saison de 1856, et à payer à l'auteur un pour cent sur les recettes. La saison était fort avancée, lorsque M. de Goy lut un jour sur l'affiche de l'Hippodrome ces mots qui lui parurent suspects : *le Niagara, ou l'Indienne.* Il entra, s'assit, et eut la satisfaction mêlée de quelque dépit de voir représenter son œuvre. C'était la *Fête guerrière;* l'œil d'un père ne pouvait pas s'y tromper. Seulement l'un des prisonniers, réservé par M. de Goy au supplice de la marmite, était par M. Arnault mis à la broche, et l'intéressante peau-rouge, au lieu de prendre l'officier anglais en croupe, — ce qui faisait à la Grande-Bretagne une position un peu subalterne, — cédait au capitaine de dragons la place d'honneur sur le coursier qu'elle montait. Ces modifications ne désarmèrent pas M. Leboucher, cessionnaire de M. de Goy. Il conclut à ce que M. Arnault fut condamné à lui payer 4,000 fr. pour droits d'auteur non perçus, et 1,000 fr. à titre de dommages-intérêts. Le tribunal réduisit le premier de ces chiffres à 86 fr., et le second à 100. La cour a porté l'indemnité à 400 fr. Qu'on dise après cela que les auteurs qui consacrent leurs veilles à l'Hippodrome et aux Arènes-Nationales ne travaillent pas pour la gloire.

Certes M. Scribe n'est pas insensible à la gloire en elle-même, mais il n'est pas non plus indifférent à ce qu'elle rapporte. Il a écrit le poëme d'un opéra comique dont Adolphe Adam a composé la partition. *Josepha,* mise en répétition du vivant de l'illustre musicien, n'a pas été représentée. Le tribunal condamna, l'été dernier, M. Perrin à monter la pièce, sinon à payer 6,000 fr. à Mme veuve Adam, et tout autant à M. Scribe. Sur l'appel, les dommages-intérêts ont été abaissés à 1,500 fr.

La semaine dernière, l'avoué de M. Scribe se présentait à l'audience : d'une main il tenait un traité d'amitié conclu entre son client et la direction du théâtre Favart, et de l'autre, un manuscrit. Il déplia d'abord le traité, et y lut à haute voix une clause qui assure à l'auteur de la *Camaraderie* une prime de 1,000 fr. pour chaque acte présenté par lui à l'Opéra-Comique. — Présenté, entendez-vous bien? — Puis il déroula le manuscrit, montra aux juges ces mots écrits en grosses lettres : *Josepha,* opéra-comique en trois actes, et prononça cette phrase très-brève, mais très-claire en se tournant du côté de l'avocat de M. Perrin : « C'est 3,000 fr. que vous nous devez. » — Les juges ont réfléchi, et, huit jours après, ils ont dit à M. Perrin : — « Donnez 3,000 fr. à M. Scribe. »

Grand scandale l'autre soir à l'*Odéon!* M. Gorse, jeune premier amoureux, aux appointements de 7,000 fr., a refusé de remplir le rôle de Cléante du *Malade imaginaire.* Ce petit événement a eu, comme de raison, des conséquences judiciaires. M. Gorse et M. la Rounat s'étaient donné rendez-vous jeudi dernier devant le tribunal de commerce. « Rompons, a dit M. la Rounat, et payez-moi « cinq mille francs sans barguigner. — Rompons, soit, a « répondu M. Gorse, mais tirez de votre cassette deux mille « livres et me les baillez vitement. — Moi, vous bailler « deux milles livres! voilà qui serait étrange, morbleu! « Vous ai-je point engagé pour représenter les jeunes pre« miers amoureux? — Il est vrai. — Cléante n'est-il pas « jeune et amoureux? — D'accord. — Nierez-vous que « vous ayez refusé de paraître dans le rôle de Cléante après « l'avoir joué deux fois? — Je n'aurais garde. — Eh bien! « que ne me payez-vous de bonne grâce cinq mille francs « pour le petit désagrément que vous m'avez occasionné? « — Vraiment, vous me la donnez belle! Avez-vous ou« blié la promesse que vous me fîtes, que je ne reparai« trais plus dans le *Malade imaginaire,* et M. Loyal ne « vous avait-il pas informé le matin de la détermination où « j'étais de ne point jouer? N'ai-je donc pas lieu d'être sur« pris du peu d'empressement que vous mettez à me bail« ler les deux mille francs que je vous demande pour le « dérangement que vous m'avez causé? » Le tribunal n'a pas été surpris, autant que M. Gorse, du peu d'empressement de M. la Rounat; il a résilié le contrat au profit du directeur de l'Odéon. Il en coûtera 300 fr. au jeune premier amoureux pour avoir méprisé les attraits de la charmante Angélique.

Nous allions oublier de vous dire, — et c'eût été dommage, — que la grandesse, avec les titres et qualifications qui y sont attachés, passe aux filles à défaut de mâles; que la femme apporte, par le seul fait du mariage, cette dignité à son mari, et que M. Hibon de Frohen est décidément duc de Brancas, à moins que la cour n'en dispose autrement.

HENRYS.

Digitized by Google

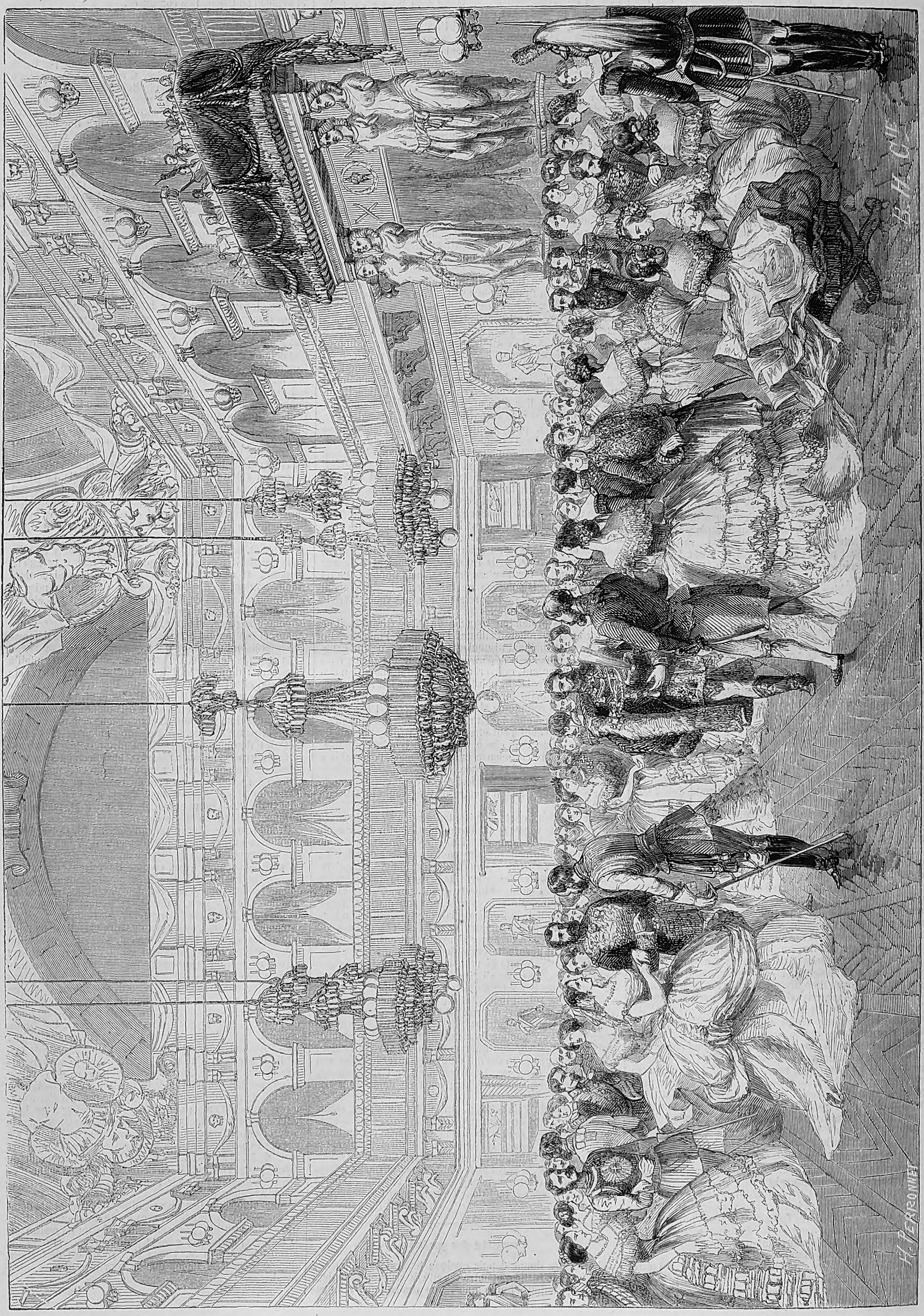

BAL AU PALAIS DES TUILERIES. (*Voir* le *Courrier de Paris.*)

Digitized by Google

Digitized by Google

Sport.

LE PATIN.

Le patin est l'*exercice du nord;* pas tant du nord que vous croyez, bonnes gens.

Dans les contrées boréales, le sol, encombré de neiges, n'est accessible qu'aux traîneaux ; on y patine peu et mal, et le patinage commercial, qui, chez les laitiers frisons et chez les courtiers et marchands des pays livrés à des neiges constantes et à des glaces éternelles, a pour but de pourvoir aux nécessités de la vie, n'a rien à démêler avec le patin tel qu'on le comprend aux Etats-Unis, en Angleterre, en Hollande, en Belgique, en Autriche, en Espagne, en France, et dans toutes les contrées où le froid, moins rude et moins persistant, a permis de faire du patin un élément de sport, une variété de plaisir, un art.

Les Russes, les Suédois, les Norwégiens, ne patinent guère que dans les romans et à l'Opéra. En revanche, on patine admirablement dans quelques contrées méridionales de l'Europe.

Les Viennois sont des patineurs déterminés.

Les déversoirs du Danube, les prairies basses que l'Augarten inonde, les lagunes qui escortent le Prater, sont le théâtre de patinages vraiment hardis ; mais la glace la plus fréquentée à Vienne est celle du Belvédere ; elle est cependant étroite et encombrée. C'est ce qui a habitué les Viennois à se satisfaire de cercles imparfaits, de pas ébauchés et de retours heurtés par un *saut*.

Les Anglais ont fait du patin un art fini. Ils ont formé une société de patineurs qui est présidée par le prince Albert.

Les Anglais patinent en redingote. Cela ne les rend ni moins roides, ni moins gourmés. Ils réussissent admirablement les pas raccourcis, et ont pour habitude de figurer au-dessus de leur tête, avec leur stick, les pas que leurs patins exécutent.

A Londres, les accidents du patin ont fourni l'occasion d'une police industrielle assez singulière.

Dès que les bassins des parcs et *serpentine-river* sont solidifiés, les sportmen de la glace accourent, et chacun brigue l'honneur de défiorer le cristal vierge et fragile. D'être imprudent, personne n'y manque, et les accidents ne font pas défaut.

L'industrialisme s'en est mêlé, et sur les berges sont établis des sauveteurs qui surveillent les téméraires, repêchent les victimes, et battent monnaie du courage et du dévouement qu'ils déploient dans l'affaire.

On patine en Espagne ; qui s'en doute? Eh bien! oui! il en est ainsi, à Madrid notamment. Une société s'y est même organisée, composée des premières familles de la noblesse et de la bourgeoisie. Les étangs du Retiro forment de magnifiques bassins et sont spécialement consacrés aux exercices d'hiver.

Ainsi, c'est convenu : l'Espagne regorge de sportmen qui patinent, et fort artistement, et, qui mieux est, en musique ; cela vous étonne, et vous ne me croyez pas. Mais si j'ajoute que l'orchestre vibre tout entier aux doigts des patineurs, et que le cliquetis des castagnettes forme toute la musique, vous ne vous ébahissez plus, et je n'ai pas menti. Voilà le fandango évincé et le boléro détrôné. C'est vrai ; mais les glaces de Madrid ne durent souvent pas l'espace d'un matin, et encore!

Voici l'uniforme des patineuses madrilènes :
Cracovienne brillamment passementée,
Jupe courte de casimir,
Pantalon à carreaux,
Petit chapeau de castor à plumes,
Bottines en maroquin de couleur.

En France, l'on patine spontanément, et nous apportons à cet exercice l'agilité et les dispositions gymnastiques qui nous caractérisent.

Le Parisien surtout patine avec élégance et grâce, malgré le peu de temps qu'il peut consacrer à cet art, qui exige une pratique précoce. De difficultés, le Parisien n'en connaît pas. Tout ce qui se fait à l'étranger, il l'exécute ; seulement il patine plus en grand, et n'est bien à l'aise que sur de vastes glaces où il puisse déployer son jeu un peu théâtral, et faire miroiter son costume un peu trop à effet.

Les étangs de la Glacière étaient autrefois le rendez-vous de la mode ; on y jouissait parfois d'une glace vierge. Quand un bassin était crevassé, on passait à un autre. Ces bassins sont aujourd'hui amoindris, incommodes et désertés. On n'y rencontre que des glisseurs, des sellettes et des débutants.

Les bassins de la Villette, de la Gare et le canal de l'Ourcq présentent un cours étendu et de belles glaces ; mais ils ont été l'occasion de trop d'bécatombes pour qu'on les visite de longtemps sans panique importune.

Les magnifiques bassins de Versailles sont très-visités. Ils sont propices aux élans à toute volée, aux gigantesques *dehors ;* l'espace est immense.

L'étang Coquenard, près d'Epinay, a été entièrement remblayé ; et l'on n'y rencontre que les locomotives du chemin de fer du Nord qui, été comme hiver, y patinent à toute vitesse.

Le lac d'Enghien, cette miniature de la Suisse, est encore le bassin le plus admirable et le plus artistement agencé que puisse rêver le patineur artiste. Il est plus rapproché et plus spacieux que les bassins de Versailles ; mais la mode parisienne ne l'a point encore élu.

Le bois de Boulogne a eu ce privilége. La glace est large. L'administration y est pleine de sollicitude ; grâce à elle, l'espace est net, propre, toujours déblayé et balayé. Quand la glace ne présente pas assez de consistance, un surveillant écarte les téméraires ; les glisseurs et les sellettes sont sévèrement éloignés. Une ambulance est établie sur les berges, et des sauveteurs veillent sur tous les points. Par une sage prévision, on ménage une nappe d'eau qui, le soir, est versée sur la glace de manière à l'arroser et à la recouvrir à la hauteur d'un pouce sur toute sa surface. Cette eau se congèle pendant la nuit et rend à la glace sa force, son égalité, sa virginale consistance.

Il faut espérer que la Société des régates, qui a pris une si magnifique extension, s'adjoindra pour annexe l'exercice du patin, et qu'un club spécial se fondera dans le but d'organiser le plus séduisant et le plus éphémère des plaisirs d'hiver. Nous avons eu vent d'un projet de ce genre. Dieu veuille qu'il s'effectue. En tout cas, l'organisation est facile. Il suffit de quelques *volante* pour faire irradier partout l'information des points où est la bonne glace ; d'un bureau pour organiser les rendez-vous, et, sur les abords de la glace, d'une ambulance où l'on trouverait des appareils de sauvetage, des gardiens pour les habits, et un buffet.

Ce club servirait d'académie et aurait à refondre le glossaire un peu baroque du patin.

En France, les femmes ne patinent pas. On leur accorde le traîneau, et c'est tout. Elles sont bien un peu coupables du préjugé qui les déchausse du patin : elles disent que le froid les enlaidit, que la glace est perfide et les chutes ridicules ; mais elles n'avouent pas que les hésitations des convenances et le shoking de la mode suffisent seuls à les expulser de la glace.

C'est dommage. Les femmes sont charmantes sur la glace ; leur présence y avive des plaisirs trop négligés ; le patinage est une danse, elles doivent y participer, et elles réussissent admirablement tout ce que le patin a d'ondoyant et de vaporeux, tout ce qui, exigeant peu de force et de vitesse, peut servir de cadre à des grâces imprévues, à la souplesse, à la légèreté. La femme qui patine rappelle à l'imagination les rêves enchantés des willis dansant dans la brume des lacs bleus et des clairières ; elles en ont, dans les frêles draperies où elles flottent, l'aérienne diaphanéité, le chaste enthousiasme, la blancheur lunaire.

Quand les femmes paraîtront sur la glace, l'uniforme mâle spécial au patin reparaîtra dans toute son élégance. En attendant, la mode veut qu'on patine en habit de ville. C'est ridicule et c'est gênant ; mais c'est la mode.

Nota benè. Le patin se recommande spécialement aux gourmets. Le vent du nord provoque l'appétit, l'exercice l'attise davantage. Avant d'aborder la glace, humez lentement du vin de Bordeaux préférablement au punch. Après patiner, surtout à la suite d'un rude exercice, prenez du thé, une infusion de *pékao*, instillé de quelques perles d'esprit de cerise. Le vin de Champagne convient mieux encore, non le mousseux, mais le champagne sec. Il est salubre, légèrement excitant ; il réveille et en même temps délasse les muscles, et, aux délires énervants du patin, il fait doucement succéder des heures calmes, où surnagent de merveilleuses et faciles rêveries.

MAURICE GERMA.

Amour allemand.

(Suite. — Voir les numéros 779, 780 et 782.)

HUITIÈME SOUVENIR.

La soirée était calme et sereine ; le sommet des montagnes brillait dans l'or plein du crépuscule, et leurs flancs étaient couverts d'une nappe bleue ; des brouillards s'élevaient des vallées et se transfiguraient vers les hautes régions en une mer de nuées. Tout cet océan de couleurs se reflétait dans la poitrine mouvante du lac, aux bords duquel les montagnes semblaient monter et descendre. Seuls, les faîtes des arbres, la flèche de l'église et la fumée des hautes cheminées, indiquaient le monde réel. Mais, moi, je ne voyais que le vieux château où je devais la retrouver. Pas une lumière ne brillait à travers les fenêtres, et nul pas humain ne troublait le calme du soir. Je traversai à pas lents la première cour, et montai l'escalier du vestibule. Un factionnaire allait et venait ; je me précipitai vers lui : — La comtesse est-elle ici? lui demandai-je. — Elle est ici, répondit-il. A l'instant, je courus vers la porte, et j'agitai la cloche.

Alors, seulement, je réfléchis. Personne ne me connaissait ; je n'osais ni ne pouvais dire qui j'étais, J'avais erré pendant des semaines dans les montagnes, et j'avais l'air d'un mendiant. Que dire? que répondre? mais c'était trop tard ; la porte s'ouvrit, et un suisse en livrée princière me regarda d'un air étonné.

Je lui demandai si l'Anglaise, la dame de compagnie de la comtesse, était au château, et, comme il me répondit affirmativement, je le priai de me donner du papier et de l'encre.

Un domestique vint pour prendre ma lettre. J'entendais chaque pas résonner dans ces vastes couloirs ; chaque minute d'attente augmentait l'embarras de ma position. Aux murs se trouvaient suspendus des portraits de famille ; des chevaliers dans leurs armures, des femmes dans leurs vieux atours, et, au milieu, une demoiselle vêtue d'un costume blanc de nonne, avec une croix rouge sur la poitrine. J'avais vu ces portraits bien des fois sans songer qu'eux aussi avaient eu un cœur. Maintenant je lisais des volumes entiers dans leurs traits ; tous semblaient me dire : Nous aussi, nous avons vécu et nous avons souffert. Sous ces armures de fer étaient cachés des secrets comme ceux que je refoulais dans ma poitrine. Ce costume blanc et cette croix rouge étaient peut-être témoins du même combat qui agitait mon cœur? Puis il me semblait les voir tous me regarder d'un air hautain et me dire : « Tu n'es pas des nôtres. » Je frissonnai, lorsque des pas légers m'éveillèrent de mes rêves.

C'était l'Anglaise, qui me fit entrer dans une chambre. Je la regardais fixement pour voir si elle me devinait, mais elle était d'un calme desespérant. Sans témoigner ni étonnement ni intérêt, elle me dit : « La comtesse se porte mieux, et vous recevra dans une petite demi-heure. »

Un bon nageur qui se hasarde en pleine mer, et ne songe au retour qu'au moment où ses forces vont l'abandonner, ose à peine jeter un regard sur le bord de la mer. Sans réfléchir, il se jette sur la vague, la fend, et soudain, au moment de défaillir, il touche au roc et s'élance, à moitié mort, sur la terre ferme.

J'étais dans une situation semblable. Tout ce que j'avais souffert n'était plus qu'un rêve. De tels moments sont rares dans la vie, et des milliers d'humains n'en ont jamais savouré les délices. La mère qui sent son premier enfant dans ses bras, le père qui revoit son fils unique, chargé de gloire, revenir d'une guerre lointaine ; le poëte qui voit tout un peuple le saluer avec des transports d'enthousiasme ; le jeune homme qui sent la pression d'une main bien aimée ; eux seuls savent ce qu'est un beau rêve qui devient réalité.

La demi-heure était passée. Un domestique vint, me conduisit par une enfilade de pièces, ouvrit une porte, et, dans la lumière mate du soir, j'aperçus une personne vêtue de blanc, près d'une haute fenêtre donnant sur le lac et les montagnes.

— Comme les hommes se rencontrent, me dit-elle de sa voix argentine et harmonieuse ; c'est vraiment original.

Chacune de ses paroles tombait sur moi comme les gouttes de pluie sur un terrain desséché.

— Ils se perdent quelquefois d'une manière tout aussi originale, lui répondis-je en saisissant la main qu'elle me tendit.

— C'est la faute des hommes s'ils se perdent, dit-elle avec une douceur angélique.

— C'est vrai ; mais avant tout, dis-moi : ta santé est elle meilleure, et m'est-il permis de causer avec toi?

— Mon bon ami, répondit-elle en souriant, tu sais que je suis toujours malade, et si je dis que je vais mieux, je le fais pour l'amour de mon vieux hofrath, car il est convaincu que, depuis le premier jour de mon existence, je ne dois la vie qu'à lui et qu'à sa science. Avant de quitter la résidence, je lui ai causé une grande frayeur ; un soir, mon cœur cessa subitement de battre. Mais c'est passé, Dieu merci! et à quoi bon t'en entretenir? Je n'ai qu'un chagrin, je croyais toujours fermer les yeux en repos, mais je sens que mes souffrances troubleront et aigriront mes adieux à la vie.

Puis, posant sa main sur son cœur, elle poursuivit : — Mais raconte-moi où tu as été et pourquoi, pendant ce temps, je n'ai rien appris de toi? Le hofrath m'a donné tant de raisons pour expliquer ton prompt départ, que j'ai fini par lui dire que je n'en croyais rien. Sur ce, il m'a donné la raison la plus incroyable ; devine laquelle?

— Incroyable, cela se peut, l'interrompis-je pour l'empêcher de prononcer le mot, et pourtant... Mais cela aussi est passé, n'en parlons plus.

— Mais non, mon ami, répliqua-t-elle ; pourquoi cela serait-il passé? J'ai dit au hofrath que je ne comprenais ni lui ni toi. Je suis un pauvre être, malade, abandonné, et mon existence terrestre n'est qu'un *lent mourir*. Si donc Dieu m'a envoyé quelques âmes qui me comprennent, ou, comme dit le docteur, qui m'aiment, pourquoi cela troublerait-il mon repos et le leur? Je venais de lire mon poëte favori, Wordsworth, quand le hofrath me fit sa confession. « Mon cher docteur, lui ai-je dit, nous avons tant d'idées et si peu de paroles, que nous sommes forcés d'envelopper diverses pensées dans le même mot. Si un étranger apprenait que mon jeune ami m'aime, et que je l'aime à mon tour, il pourrait croire qu'il m'aime comme Roméo aimait Juliette, et tu aurais raison de dire : « Cela n'est pas bien, cela ne doit pas être. » Mais tu m'aimes aussi, mon hofrath, et moi je t'aime depuis des années. Je ne le l'ai pas avoué ; mais je n'en étais ni désespérée ni malheureuse. Bien plus, je crois que tu as un amour malheureux pour moi et que tu es quelque peu jaloux de mon jeune ami. Ne viens-tu pas tous les jours pour t'informer de ma santé, même quand tu sais que je vais très-bien? Ne m'apportes-tu pas les plus belles fleurs de ton jardin? Ne t'ai-je pas donné mon portrait? et, je ne devrais pas le dire, n'es-tu pas venu dimanche passé dans ma chambre : tu me croyais endormie. En effet, je dormais ; du moins je n'aurais pu faire un mouvement ; mais je t'ai vu assis à côté de mon lit et tes regards fixés sur moi. J'ai senti tes yeux sur ma figure comme des rayons de lumière. Peu à peu tes yeux s'obscurcirent, et je sentis de grosses larmes qui en roulaient. Tu te couvris alors la figure de tes mains en sanglotant et en soupirant, Maria! Maria!

Mon cher hofrath, mon jeune ami n'a jamais osé faire cela, et pourtant tu l'as renvoyé! Mais, tout en lui parlant ainsi d'un ton moitié sérieux, moitié badin, selon mon habitude, je m'aperçus que je lui avais fait mal. Il devint taciturne et honteux comme un enfant réprimandé. Je pris alors un volume de Wordsworth, et lui dis : Voilà aussi un vieillard que j'aime de tout mon cœur, qui me comprend et que je comprends ; pourtant je ne l'ai jamais vu et ne le verrai jamais. Ecoute, je vais te lire de lui un poëme, et tu verras comment on peut aimer, et que l'amour n'est autre chose qu'une bénédiction que l'amant impose sur la tête de sa bien-aimée. Je lui lus alors le poëme *Highland's girl*.

Viens, mon ami, avance la lampe et lis-moi de nouveau cette poésie ; il y respire un esprit pur et chaleureux comme le rouge du ciel là-bas qui se penche amoureusement vers les sommets des monts couverts de neige.

A mesure que ses paroles pénétraient dans mon âme, l'orage se calmait et fuyait loin de moi. Son image flottait comme la lune d'argent sur les vagues mouvantes de mon amour ; véritable océan qui coule à travers les cœurs de tous les hommes, que chacun appelle sien, et qui n'est qu'un seul et même battement de pouls de l'humanité.

Après avoir écouté le poëme, elle me dit d'une voix pure comme le son d'un orgue.

— C'est ainsi que je veux que tu m'aimes, c'est ainsi que m'aime le vieux hofrath ; et c'est ainsi que nous devrions tous nous aimer et croire les uns aux autres. Le monde qui connaît à peine cet amour ne le comprend pas. Les hommes ont fait de cette belle terre une triste existence.

Jadis il n'en était pas de même ; car comment Homère aurait-il pu créer la délicieuse figure de Nausikaa? Elle aime Ulysse à la première vue, et dit à l'instant à ses compagnes : Pourquoi un tel homme n'est-il pas mon époux? et que ne reste-t-il ici? Pourtant elle n'ose pas paraître avec lui dans la ville, et elle lui dit que, si elle amenait un si bel étranger avec elle, on dirait qu'elle l'a choisi pour époux. Tout cela est simple et naturel ; mais, quand elle apprend qu'il a femme et enfants, et qu'il désire retourner dans sa patrie, on n'entend pas une plainte s'échapper de ses lèvres. Elle disparaît, et nous sentons que sans parler elle conserve pure dans son cœur l'image du bel étranger. Pourquoi nos poëtes ne connaissent-ils pas cet amour, cet aveu joyeux et ces adieux silencieux? Un poëte moderne aurait fait de Nausikaa un Werther féminin, car, pour nous,

Digitized by Google

l'amour n'est plus qu'une préface à une comédie ou à une tragédie. N'y aurait-il plus en réalité d'autre amour? La source de cette félicité est-elle tarie? Les hommes ne connaissent-ils plus que le philtre enivrant au lieu de la coupe rafraîchissante de l'amour?

A ces paroles, je me rappelai la plainte d'un poëte anglais :

« Si cette foi est envoyée du ciel, si c'est là le plan sacré de la nature, n'ai-je pas raison de me lamenter sur ce que l'homme a fait de l'homme? »

Que les poëtes sont heureux! dit-elle. Leurs paroles évoquent les sentiments les plus profonds de mille âmes, et que de fois leurs chants ont servi d'aveu pour les secrets les plus doux. Leur cœur bat dans la poitrine du riche et du pauvre ; l'heureux chante, le malheureux pleure avec eux. Mais nul poëte n'est mien comme Wordsworth. Je le sais, bon nombre de mes amis ne l'aiment pas, ils disent qu'il n'est pas poëte. Ce que j'aime en lui, c'est que précisément il évite toutes les phrases stéréotypées, toute exagération, tout ce que l'on entend sous le mot banal de Pégase. Mais il est naturellement vrai. Il ouvre nos yeux au beau, il nous montre la petite pâquerette à nos pieds, et appelle tout par son nom. Il ne cherche pas à surprendre, ni à éblouir, ni à nous donner de fausses illusions. Il veut seulement faire voir à l'homme combien tout est beau quand la main humaine ne l'a ni souillé ni fané. Une goutte de rosée sur un brin d'herbe n'est-elle pas plus belle qu'une perle enchâssée d'or? Une source vive, qui ruisselle vers nous sans que nous sachions d'où elle vient, n'est-elle pas plus miraculeuse que les grandes eaux de Versailles? Sa *Fille de la montagne* n'est-elle pas plus délicieuse comme expression que l'*Hélène* de Gœthe ou la *Haydée* de Byron? Ajoutez-y l'intimité de sa causerie et la pureté de ses pensées. Quel dommage que l'Allemagne ne possède pas un poëte de ce genre! Schiller eût pu l'être, s'il eût eu plus de confiance en lui qu'aux Romains ou qu'aux Grecs. Rukert l'approche de plus près. Peu de poëtes ont le courage d'être entièrement ce qu'ils sont. D'ailleurs nous aimons à écouter de grands hommes, même dans le moment où ils ne sont pas grands et qu'ils parlent comme d'autres mortels, attendant que d'un regard ils nous ouvrent une vue sur l'infini. J'aime Wordsworth, même dans ses poésies, qui disent ce que le premier venu pourrait dire. Les grands poëtes aiment à faire des haltes. Nous lisons cent vers d'Homère sans rencontrer une seule beauté ; de même Dante; tandis que Pindare, tant admiré, me met au désespoir avec ses extases perpétuelles.

Oh! que ne puis-je, pendant un été, visiter tous les lacs que Wordsworth a nommés! saluer tous les arbres qu'il a sauvés de la hache, et voir une seule fois le coucher du soleil, tel qu'il l'a vu et décrit!

Sa voix, vers la fin d'une phrase, ne baissait jamais comme chez presque tous les êtres humains ; elle devenait au contraire plus claire, et finissait toujours interrogativement par un accord de septième. La mélodie de ses périodes était comme si un enfant disait : N'est-ce pas, mon père? Il y avait quelque chose de suppliant dans son intonation ; il était presque impossible de la contredire. — J'aime Wordsworth, lui dis-je, comme poëte et comme homme. Il arrive souvent que d'un coteau on a une plus belle vue qu'après avoir gravi avec peine et danger le mont Blanc. Il en est ainsi de la poésie de Wordsworth. A la première lecture il m'a semblé banal, et n'ai pu comprendre l'admiration qu'ont les Anglais pour lui ; mais je tiens pour vérité que tout poëte reconnu par son peuple ou par l'aristocratie de l'intelligence de sa nation, ne doit pas rester inconnu aux hommes intelligents des autres peuples. — Admirer est un art qu'il faut apprendre. Bon nombre d'Allemands disent : Nous n'aimons pas Racine; l'Anglais dit : Je ne comprends pas Gœthe ; le Français dit : Shakspeare est trop paysan. C'est comme si un enfant disait : J'aime mieux une valse qu'une symphonie de Beethoven. L'art, c'est de discerner, de trouver ce que toute nation admire dans ses poëtes, dans ses grands hommes, et quiconque cherche le beau le trouvera et reconnaîtra que les Perses ne se sont pas trompés dans leur Hafis ni les Indiens dans leur Kalidosa. On ne comprend pas de suite un grand homme. Il faut pour cela de la force, du courage et de la persévérance. Chose singulière! ce qui nous plaît trop au premier aspect ne nous captive pas longtemps.

— Il est quelque chose, dit-elle, qui est commun à tous les grands artistes, à tous les héros, à tous les poëtes de la terre, qu'ils soient perses, indiens, païens ou chrétiens, romains ou germains, c'est le sentiment de l'infini, c'est un regard dans l'éternité, c'est l'*idéalisation*, l'*immortalisation* de tout ce qui est passager, fugace et mortel. Gœthe, le grand païen, connaît la douce paix qui vient du ciel; il dit : « Sur toutes les crêtes des montagnes règne le calme, sur tous les sommets des arbres tu sens à peine un souffle. Les petits oiseaux se taisent dans la forêt; attends, attends, bientôt tu reposeras toi-même. » N'est-ce pas là un calme infini, comme la terre ne saurait le donner! Les railleurs ont beau faire, il n'y a que le surnaturel, l'idéal, fût-il voilé, qui touche et transporte le cœur humain. Qui jamais a mieux compris la beauté terrestre que Michel-Angelo? Mais il ne l'a comprise que parce qu'elle lui paraissait un reflet de la beauté surnaturelle. Tu connais son sonnet sur la beauté.

Elle était épuisée, et se tut.

Et comment aurais-je pu troubler ce silence? Quand, après un échange amical de pensées, des cœurs humains se taisent de satisfaction, nous disons qu'un ange passe dans la chambre. Il me semblait entendre le léger bruissement des ailes de l'ange de la paix et de l'amour au-dessus de nos têtes. Pendant que mes regards reposaient sur elle, son corps paraissait transfiguré dans le clair-obscur du crépuscule ; sa main seule, que je tenais dans la mienne, me donnait le sentiment de sa présence.

Tout à coup son visage s'éclaira d'une lueur extraordinaire; elle le sentit, et, ouvrant les yeux, elle me regarda avec étonnement. Le brillant miraculeux de ses yeux, que les paupières mi-closes adoucissaient comme un voile, ressemblait à des éclairs du soir après une journée de chaleur. En ce moment la lune se levait radieuse entre deux collines, en face du château, éclairant le lac et le village de ses pâles rayons. Jamais la nature, et jamais la douce figure de mon bon ange ne m'avaient paru si belles.

— Maria, lui dis-je en cet instant divin, permets-moi d'ouvrir toute mon âme devant toi et de te faire l'aveu de mon amour. Dans ce moment, où nous sentons avec tant de puissance la présence de l'infini, faisons de nos âmes un pacte que rien ne pourra briser. De quelle nature que soit cet amour, je t'aime, je le sens; Maria, tu es à moi et je suis à toi.

Je m'agenouillai devant elle et n'osai pas regarder ses yeux. Mes lèvres touchèrent sa main qu'elle me retira, doucement d'abord, puis avec un mouvement brusque. Quand je la regardai, je vis un trait douloureux serpenter sur sa figure.

Elle garda le silence pendant quelques secondes, puis, après un soupir, elle me dit :

— Assez pour aujourd'hui, tu m'as fait mal; mais c'est ma faute. Ferme les croisées, je sens un frisson froid comme si une main étrangère me touchait. Reste auprès de moi. Non, va-t'en; adieu, mon ami, dors bien, prie pour que la paix de Dieu nous protége. Nous nous reverrons, n'est-ce pas, demain soir? Je t'attendrai, adieu!

C'était fait de son calme, de son repos. Je voyais qu'elle souffrait. Tout ce que je pus faire fut d'appeler l'Anglaise, de m'éloigner et de marcher par la nuit vers le village. Bien longtemps encore je me promenais le long du lac; mes yeux ne quittaient pas les fenêtres éclairées de sa demeure. Enfin les lumières s'éteignirent; la lune montait toujours et éclairait les tours, les toits, les colonnes du vieux château. J'étais seul, et je ne pouvais achever aucune de mes pensées. La terre me parut un cercueil et le ciel noir un linceul; je ne savais plus si je vivais ou si j'étais mort. Soudain mon œil rencontra un groupe d'étoiles étincelantes, cheminant tranquillement au firmament; je revins à moi-même, et je pensai à cette étoile céleste qui s'est levée subitement au ciel noir de mon existence. Une prière de grâces s'échappa de ma poitrine, un hymne d'amour pour mon bon ange, et je rentrai.

Traduit par ALEXANDRE WEILL.

(*La fin au prochain numéro.*)

Les fêtes princières à Berlin.

Il y a dans les gouvernements un principe de stabilité qui, en n'excluant nullement le progrès, sert de garantie aux peuples et aux princes qui président à leurs destinées. Les passions et les besoins momentanés des hommes dérangent souvent la direction naturelle des mouvements nationaux; mais la voie prescrite par la constitution physique et morale des différents peuples se rouvre tôt ou tard, et conduit ces derniers vers le but dont la raison d'Etat les avait éloignés pendant quelque temps.

La meilleure preuve de l'existence de ce principe de stabilité, d'ailleurs naturelle dans un pays aussi profondément monarchique que la Prusse, c'est que, pendant les complications diplomatiques les plus menaçantes qui faillirent amener une escadre anglaise devant les côtes prussiennes de la mer Baltique, des volontés supérieures poursuivirent, avec une énergie et une prévoyance dignes d'éloges, le plan d'une alliance de famille entre la Prusse et l'Angleterre.

Il faut avoir vécu quelque temps à Berlin pour se faire une idée de l'immense popularité de cette alliance.

Les transformations intérieures qui ont eu lieu en Prusse depuis 1848 ont grandement mûri la nation prussienne; on est en partie revenu de certaines utopies dont le simple essai avait menacé la monarchie; on s'est senti assez avancé pour supporter sans danger un système constitutionnel dans lequel, grâce aux efforts du roi Frédéric-Guillaume IV, l'élément aristocratique joue un rôle considérable. Il y a donc entre le peuple prussien et le peuple anglais non-seulement communauté de vœux, mais encore une certaine communauté de besoins politiques et religieux qui explique parfaitement la sympathie générale que le mariage du prince héritier présomptif du trône avec la princesse royale d'Angleterre a dû rencontrer en Prusse.

La ville de Berlin, édilité et peuple, a rivalisé avec le gouvernement pour faire aux jeunes époux un accueil digne des deux illustres maisons auxquelles ils appartiennent. Leur voyage, à partir des frontières belges jusqu'à Berlin, a été une série d'ovations et de réjouissances; leur entrée dans la capitale, une véritable fête nationale.

Berlin, connu pour une des plus belles villes de l'Europe, s'était déjà, depuis plusieurs mois, préparé à cette fête. L'architecture de la partie de la ville que l'auguste couple a dû traverser pour entrer au château est tellement riche par elle-même qu'il y avait peu à ajouter pour en rehausser l'éclat. Par la porte de Brandebourg, monument de style grec, couronné de ce char triomphal en bronze dont on connaît la singulière destinée, on arrive sur une place garnie de palais et appelée la place de Paris. Là s'ouvre en ligne droite une rue plus large que le boulevart des Italiens. Cette rue, plantée d'une double allée de tilleuls, est la principale promenade de la ville; elle conduit, toujours en ligne droite, à la place de l'Opéra, prolongée par deux autres places, celle du Musée et celle du Château. Les plus beaux monuments de Berlin bordent cette immense artère; à droite et à gauche des Tilleuls on remarque une série de palais et d'hôtels d'une rare magnificence.

La statue du grand Frédéric ferme l'allée du milieu et sert de tête à l'admirable perspective que l'on a en allant du château jusqu'à l'entrée des Tilleuls. Je ne connais pas de ville présentant, sur un espace relativement peu étendu, un aussi grand nombre de monuments remarquables : à droite, en venant de la porte de Brandebourg, le palais du prince de Prusse, la bibliothèque royale, les statues en bronze de Blücher, de Gneisenau et de York, l'église catholique, le palais du prince Frédéric-Guillaume et celui du commandant de la ville ; à gauche, l'académie, l'université, le principal corps de garde, un des chefs-d'œuvre de Schinkel, les statues en marbre de Scharnhorst et de Gneisenau, l'arsenal, l'ancien et le nouveau musée, le jardin de plaisance, puis le pont de la Sprée, orné de huit groupes en marbre de dimensions colossales; enfin le château royal complétant ce merveilleux ensemble d'objets d'art.

Le terrain était assez vaste pour permettre la construction de plusieurs tribunes monumentales. La plus grande, celle de l'édilité berlinoise, se trouvait entre le palais du prince de Prusse et l'Opéra. L'industrie privée s'était également emparée de quelques emplacements pour y bâtir des tribunes. Des arcs de triomphe et deux rangées de mâts ornés de banderoles complétaient la décoration de la fête.

Leurs Altesses Royales étaient arrivées le 6 à Potsdam ; le 8 au matin elles s'étaient rendues au château de Bellevue, qui se trouve à proximité de la ville, et où le roi et la reine étaient allés les recevoir.

Le roi, dont la santé s'était dans ces derniers temps assez raffermie pour lui permettre de faire de nombreuses promenades en voiture, n'a pas voulu manquer d'aller à la rencontre des jeunes époux. Ce fut comme une seconde fête lorsque l'on apprit que Sa Majesté avait pu en personne aller souhaiter la bienvenue à la princesse. Les détails de cette première entrevue, aussi simple que touchante, ont produit une vive impression sur la population de Berlin.

Le 8, à deux heures de l'après-midi, une foule innombrable attendait avec impatience l'entrée solennelle du prince et de la princesse Frédéric-Guillaume. Au rond-point du parc (Thiergarten) qui s'étend devant la porte de Brandebourg, eurent lieu les premières scènes de la réception.

Dans la formation du cortége, on a observé religieusement les anciens usages, qui rappellent sous plus d'un rapport les usages anglais. Les priviléges des corps et métiers se sont conservés en Allemagne comme en Angleterre, et l'esprit de communauté qui est propre à ces corporations sera encore longtemps, dans tous les pays de race germanique, la meilleure garantie de l'indépendance communale et de la décentralisation politique.

Cette apparence de bizarrerie, que l'on pourrait trouver dans la composition du cortége des métiers, disparaît dès que l'on considère le côté sérieux et conservateur de la constitution des corps et métiers. La Prusse et l'Angleterre donnent d'ailleurs la meilleure preuve que cette constitution n'exclut nullement la liberté du commerce, réclamée par les besoins impérieux des temps modernes.

Le cortége princier s'est déployé de la manière suivante: quarante postillons conduits par un maître de poste, et exécutant des fanfares ; 120 bouchers à cheval, portant un étendard de soie rouge richement brodé, qui n'est rien moins qu'un cadeau de l'épouse du grand Electeur. Ces messieurs avaient un air des plus distingués ; ils étaient en habits noirs, cravates blanches, chapeaux à plumes, et décorés de magnifiques écharpes qui ressemblaient au grand cordon de quelque ordre noble ; un ancien privilége leur permet de porter un sabre trainant. La musique des cuirassiers de la garde précédait cette intéressante corporation.

Venait ensuite le corps des marchands, également à cheval. Ce n'est pas peu de chose que cette association des plus gros marchands de Berlin, composée de banquiers, de marchands en gros et en détail. A eux la charmante idée de donner à leur corps de musique le riche uniforme des *horse-guards* : spectacle original et de circonstance qui intéressa vivement la foule.

Après un piquet de dragons parut une première voiture, attelée de six chevaux, dans laquelle se trouvaient le maréchal de la cour, M. de Heinz, et le chambellan, M. de Perponcher. Puis suivaient, également attelées de six chevaux, deux voitures où avaient pris place le chambellan du roi, M. le comte de Redern, le général de Schreckenstein et le général de Moltke. Après un escadron des gardes du corps, musique en tête, parut enfin la grande voiture royale, attelée de huit chevaux, dans laquelle se trouvaient le prince, la princesse et la grande maîtresse, Mme de Perponcher. Cette voiture, qui semble dater du siècle dernier, est du style de Louis XIV. Des pages, se tenant sur les marche-pieds, en étaient comme les ornements vivants; il est impossible de reproduire tout ce que cette disposition avait d'artistique et de séduisant. L'entourage de la voiture était magnifique; on remarquait le feld-maréchal de Wrangel, le général de Alvensleben et le président de police de Berlin, M. de Zedlitz. Derrière la voiture de gala venaient un second escadron des gardes du corps, puis, en deux voitures, les dames d'honneur de la princesse et les aides de camp du prince.

Un piquet de dragons fermait cette partie du cortége. Les corps et métiers s'étaient formés sur deux lignes, à partir du rond-point du parc jusqu'au château.

Il est impossible de se faire une idée de l'aspect vraiment grandiose et pittoresque de ces puissantes corporations, dont chacune aurait pu fournir matière à un tableau particulier. Les rubans de différentes couleurs qu'elles portaient en écharpe, la variété des étendards et des drapeaux, les chefs-d'œuvre qu'elles exhibaient, présentaient un spectacle vraiment imposant.

J'apprends qu'il y aura à Berlin une exposition de ces

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

étendards et de ces chefs-d'œuvre. Cette exhibition ne sera certainement pas la partie la moins curieuse des fêtes qui se succèdent à Berlin depuis le 8 février. Les corps et métiers suivirent le cortége au fur et à mesure qu'il s'avança. Le défilé devant le château dura plusieurs heures.

La compagnie des tireurs de Berlin mérite une attention particulière. On connaît l'importance que ces compagnies ont en Allemagne; leurs fêtes, qui ont lieu une fois par an, maintiennent en même temps que l'esprit de corporation l'exercice du tir; il en existe dans presque toutes les villes d'Allemagne, et l'on comprend que pour la défense du pays cette institution n'est pas sans valeur.

La compagnie de Berlin date du temps de l'électeur Joachim II, c'est-à-dire de l'année 1548; presque toutes les classes de la bourgeoisie y sont représentées; les tireurs suivaient immédiatement le cortége; derrière eux venaient les carriers de Ruedersdorf, au nombre de quatre cents au moins.

Les corps et métiers proprement dits, qui vinrent alors seulement, étaient précédés de vingt-quatre maréchaux élus dans tous les corps et exclusivement composés de maîtres.

La constitution des corps est fort ancienne et de dates très-différentes. Celle des tisseurs de drap a plus de quatre siècles d'existence; celle des tisserands date du quinzième siècle; celle des ramoneurs du commencement du dix-huitième; les maréchaux-ferrants se constituèrent en 1675; les fabricants de peignes en 1668; les brossiers en 1601; les fabricants de pains d'épice et les pâtissiers en 1725; les pêcheurs en 1608; et les tailleurs, qui ne comptent pas moins de 900 maîtres et de 300 ouvriers, en 1288.

Vers deux heures, le cortége a traversé les Tilleuls et la place de l'Opéra, au milieu d'un enthousiasme difficile à décrire. Si l'on songe qu'il y avait, ce jour-là, de 50,000 à 60,000 étrangers à Berlin, et que la majeure partie des habitants se trouvait debout et réunie dans un seul quartier de la ville, on ne saurait trop admirer l'esprit d'ordre de la population et les sages mesures prises par les autorités. M. de Zedlitz, dont la haute capacité administrative est généralement reconnue, s'était multiplié à l'occasion de ces fêtes. Il avait d'abord à pourvoir à son service de cour, car il était un de ceux à qui était échue la tâche de recevoir l'auguste couple; mais avant et après l'accomplissement de cette mission, on l'a vu partout, et ses manières d'une politesse exquise ont contribué plus au bon ordre que n'aurait pu le faire un déploiement démesuré de la force armée. Ainsi j'ai vu des prolétaires que des toasts, portés à plus d'une reprise à la santé des nouveaux époux, avaient probablement par trop échauffés, rentrer soudain dans un calme parfait à ces simples mots que leur adressait, en s'approchant d'eux fort poliment, le président de la police, qui était à cheval : « Messieurs, n'auriez-vous pas pu arranger ces affaires-là ce matin? » La police veillait partout au maintien du bon ordre; mais elle a su, disons même plus, elle a pu en quelque sorte s'effacer, car le 8 février tout le monde était, pour ainsi dire, de bonne compagnie. Un de ces ouvriers à demi flâneurs, dont il existe à Berlin des types que citent souvent les humoristes allemands, se voit tout à coup empoigné par un *policeman*. Le *pochard*, loin de se fâcher, dit à celui-ci d'un air moqueur : « Mon petit homme, ce n'est pas toi que je désire voir aujourd'hui; je te vois, hélas! assez souvent; c'est la princesse que je tiens à contempler; aie donc l'obligeance de me lâcher. » Tous les voisins se mirent à rire, et notre homme de plus belle prit rang parmi les spectateurs.

Le soir, la capitale était splendidement illuminée. Pour presque tous les édifices publics on avait eu recours au gaz, qui produisait à certains endroits un effet vraiment féerique. Ailleurs le vent et le froid avaient, comme d'habitude, fait un tort considérable à l'illumination. Dans la rue Guillaume, où est située la légation de France, la plupart des palais étaient illuminés par des verres de couleur, et, quoi que l'on dise, ce mode d'illumination me paraît toujours plus sûr et moins coûteux, tout en permettant de produire des effets plus variés qu'avec le gaz. La soirée s'est passée sans aucun accident; mais un grand nombre de familles, qui avaient voulu jouir de ce rare spectacle en restant dans leurs voitures, ont été obligées de faire comme la multitude des mortels, c'est-à-dire de continuer leur promenade à pied. J'ai rencontré au milieu d'une foule compacte deux enfants, âgés de sept et de cinq ans, se tenant bras dessus bras dessous et marchant résolûment « pour voir Berlin illuminé. » L'aîné avait une sollicitude toute paternelle pour son petit frère: il ne cessait de lui donner des conseils; il le protégeait contre les coups de coude de ces géants de prolétaires, qui ont failli écraser ces deux lilliputiens assez téméraires pour s'aventurer à minuit au milieu d'une foule si considérable. J'ai voulu faire la connaissance de ces deux patriotes; mais il m'a fallu d'abord dégager leurs petites figures de dessous d'énormes bonnets de fourrure qui leur avaient permis de voir, mais non d'entendre. « Qui donc, mes chers enfants, leur ai-je dit, vous a envoyés ici? Est-ce que vous n'avez pas froid? et cette foule, ne vous fait-elle pas peur?—Oh! que non! » a répondu l'aîné, « Papa et maman sont malades; mais papa a dit qu'il ne fallait pas manquer de voir l'illumination; car cela n'arrive pas souvent. » Je leur ai offert une petite pièce de monnaie que le plus jeune regardait d'un œil d'envie à la lueur du gaz, mais que son frère aîné a eu la fierté de refuser.

Depuis le 8, les fêtes n'ont pas cessé de se succéder à Berlin. Le 9, soixante jeunes filles ont été admises au château pour féliciter les époux. Le même soir, il y a eu bal dans la salle blanche. Le 10, dîner chez LL. AA. RR. le prince et la princesse de Prusse, et le soir représentation-gala à l'Opéra. On avait choisi *la Vestale* de Spontini, chef-d'œuvre de musique classique, que le public de Berlin vénère tout particulièrement. Autrefois Spontini a souvent dirigé lui-même cet opéra dans la même salle, reconstruite depuis le dernier incendie dans un style riche et grandiose. L'assistance présentait un coup d'œil magnifique. La loge royale, placée en face de la scène et ayant la dimension d'un salon, était éblouissante de richesse. A droite de la jeune princesse on remarquait le prince de Prusse; à gauche du prince Frédéric-Guillaume, la princesse de Prusse, l'auguste mère du jeune couple. Parmi les invités se trouvaient le grand-duc de Saxe-Weimar, la princesse Charles, le prince Albert et ses deux fils, le grand-duc héritier et la grande-duchesse héritière de Meklenbourg-Strelitz (née duchesse de Cambridge), le grand-duc de Meklenbourg-Schwerin, les princes Frédéric-Charles, Frédéric et Adalbert de Prusse, le prince Auguste de Wurtemberg, les princes de Schleswig-Holstein, de Saxe-Altenbourg, le prince Frédéric-Guillaume de Hesse, la princesse de Liegnitz, le landgrave de Hesse-Philippthal, la princesse Anne de Hesse, la princesse Stéphanie de Hohenzollern, la princesse Frédéric-Charles de Prusse, la princesse et les deux princes de Hohenzollern-Sigmaringen, etc., etc. Les ministres et les grandes charges de la cour étaient placés à côté de la loge royale, et les ambassadeurs aux loges d'avant-scène, où se trouvaient aussi les personnages les plus considérables de l'aristocratie prussienne. Les principaux rôles étaient confiés aux premiers sujets, Mme Koester, Mlle Wagner, MM. Formès et Krause. L'éclat de cette représentation était encore rehaussé par les décors célèbres de Schinkel, cet Athénien de la moderne Allemagne.

Le jeudi 11 février, il y a eu grande réunion au palais du prince de Prusse. Le 12, bal à l'Opéra. Le 13, marche aux flambeaux exécutée par les étudiants de Berlin; et le même soir, bal chez le président du conseil.

Nous n'entreprendrons pas de décrire toutes ces fêtes; il nous suffit de constater que l'accueil fait à la princesse royale d'Angleterre a été plus qu'un simple acte de respect et de courtoisie; il est venu vraiment du cœur, et nous y voyons une garantie pour le bon accord entre deux nations, dont nous avons déjà signalé plus haut la communauté d'intérêts et de besoins.

Dr Bamberg.

L'Oude et les Anglais.

Cette mort, à l'hôtel Laffite, de Sa Majesté Jenabi Auliah Tajara Begum, reine d'Oude, vient d'attirer l'attention de l'Europe sur de grandes infortunes. Le public, étonné d'abord, se demande ensuite quels sont ces peuples de l'Asie, dont les souverains détrônés réclament de l'Angleterre justice pour eux-mêmes et leurs sujets sans pouvoir l'obtenir. La curiosité fait place à la sympathie. On veut savoir quels crimes contre la puissance britannique a fait de Mohummud Wajid Allie, roi d'Oude, un prisonnier dans le fort William; de la couronne de ce prince un fleuron superbe du diadème anglais; d'un grand royaume hindou, déjà civilisé, un vaste champ de bataille; et d'une reine et de ses fils des suppliants aux pieds de leurs alliés d'hier, devenus leurs ennemis d'aujourd'hui.

Pour répondre à ce vœu de la sympathie publique, nous allons, sans commentaires, développer les renseignements publiés par l'*Illustration* dans le numéro 780, paru le 6 février courant: on verra quelles sont les terribles conséquences de l'annexion.

L'Oude (en langue hindoue *Ayodhya*) est, avons-nous dit, une superbe contrée. Aussi sa beauté, sa richesse, sa fertilité ont toujours excité l'ambition des conquérants. Arrosé par de magnifiques rivières, le pays offre l'aspect d'une vaste plaine fournissant en abondance le blé, l'orge, le riz, la canne à sucre, l'opium, l'indigo, et tous les produits recherchés des Indes occidentales.

Lucknow (en hindou : *Lacksmanavate*), ville de 200,000 âmes, est la capitale de ce royaume. Située à 283 kilom. nord-ouest de Benarès, elle se mire dans la Goomty (en hindou : *Goomati*, serpentante), dont les eaux, tributaires du Gange, se jettent dans ce fleuve à 28 kilom. nord-est de cette dernière ville, après avoir baigné les murs de Gultanpoor, de Juanpoor, et reçu les ondes argentées de la Syë.

Lucknow, imposante de loin, est divisée en quartiers séparés. Les uns contiennent de nobles édifices, les autres manquent d'air et brillent par le manque de propreté. Dans cette ville, l'architecture grecque coudoie tous les styles de l'Asie. La majeure partie des palais et des maisons opulentes est meublée à l'européenne. On remarque l'*Iman-Barah*, ou le mausolée d'Asoph-ad-Dowlah, qui, selon les voyageurs, est la plus belle construction de l'Inde moderne. Entre la cité et le château presque en ruines de Constantia s'étend le parc immense de *Delkusha*, à la ménagerie vraiment digne de célébrité. A 4 kilom. au delà de ce parc, le *Baroun*, résidence royale, découpe sa silhouette grecque sur le ciel bleu, et si l'on veut admirer les deux ponts élégants qui unissent les deux sections de la capitale, on pourra se faire une idée de Lucknow et de ses environs.

Oude, l'ancienne capitale, s'élève sur les bords de la Goggra.

Cette rivière, qui, comme les deux précédentes, porte son tribut au Gange, joint ce fleuve à 160 kilom. est-nord-est de Bénarès, après un parcours de près de 805 kilom. à travers les terres du Népaul, de l'Oude et du Bengal. Ses affluents sont la Rapta, la Chouka et le Kali. Vénérée d'une façon toute particulière, la Goggra (en hindou *Ghargara*) est souvent citée dans la poésie sacrée des indigènes; ses rives sont chéries et fréquentées par une multitude de fanatiques empressés. Cette rivière, le *Sareyu* de la mythologie hindoue, est, selon Rennel, l'Agoramès d'Arien. La cité de Fyzabad est également arrosée par elle.

Oude, s'étale au soleil sur la rive méridionale. Cette ville, très-vénérée des Hindous, est assez grande; mais, en dépit de son beau pont de fer bâti par les Anglais, et de ses édifices mahométans, elle ne peut cacher sa triste et toujours croissante vétusté. Oude n'est distant que de 124 kilom. est de Lucknow.

Sultanpoor, la troisième ville importante du pays, est à 55 kilom. sud d'Oude.

La religion dominante est le mahométisme.

Quant aux langues en usage dans les Indes occidentales, on suppose qu'il en existe quatre primitives, mères de plusieurs centaines de dialectes; ceux-ci diffèrent plus ou moins de leur commune origine, et les uns des autres, selon qu'il s'y est plus ou moins introduit d'arabe et de persan. Chaque tribu a son dialecte, mais le *sanscrit* sacré est compris dans toute la péninsule, quoique, en dépit de sa richesse et de sa construction merveilleusement parfaites, on ne le parle plus. Son alphabet s'appelle *Devanagiri*, le divin. Le langage le plus important ensuite est le *Pracrit*, très-usité, soit parlé, soit écrit. L'hindostani, en usage dans le Bengale, en est dérivé (1).

Au dire même des Anglais, la race d'hommes qui habite ces villes et ces campagnes est infiniment supérieure aux autres peuplades de l'Hindostan : « Forte et robuste, elle « est douée d'une vive intelligence et d'une puissante éner- « gie mentale; son caractère très-doux la rend inoffen- « sive. »

La civilisation occidentale a pénétré dans ce royaume; elle y a créé des établissements utiles, introduit des lois, bâti des monuments, formé des armées et commencé une marine. Les usages, le confort et le style de l'Europe y luttent avec les habitudes et les somptuosités asiatiques.

La force militaire de l'Oude était réglée à 35,000 hommes, dont 10,000 au service de la Compagnie des Indes.

Les Anglais, pour s'emparer de ce beau territoire d'Oude, qui sans doute leur faisait peu d'envie, n'ont trouvé d'autre prétexte que celui-ci : « Ses maîtres naturels ne « savent pas le gouverner d'une manière assez civilisée. »

Cette raison en vaut bien une autre, puisqu'elle s'appuie sur la force; mais voyons jusqu'à quel point la force s'appuie sur les traités.

Tout le procès repose, nous l'avons vu plus haut, sur les traités de 1801 et de 1837. Par celui-ci, Mohummud Allie Shah consentit malheureusement, mais de bonne foi, à la clause suivante :

« Dans le cas où une oppression barbare et systématique, « l'anarchie ou de mauvaises lois prévaudraient et mettraient « sérieusement en danger la tranquillité de l'Etat, le gouver- « nement britannique pourrait nommer des officiers pour « diriger la portion du territoire oudois dans laquelle exis- « terait une telle anarchie; mais ces délégués temporaires « de l'autorité du roi d'Oude rendront compte de leurs « actes et payeront au trésor de ce roi tous les revenus du « district confié à leurs soins, à l'exception de l'argent payé « pour rétablir l'ordre. »

Quelle que soit la manière dont on interprète les conditions de 1801 et de 1837, il est impossible d'y lire que le peuple d'Oude doive cesser d'être sujet des anciens maîtres de ce royaume pour devenir sujet de la couronne britannique. Les autres termes stipulés y garantissent, en outre, au nawaub-vizir de 1801 et au roi de 1837, ainsi qu'à leurs héritiers, la possession à perpétuité des territoires dont ils étaient investis, avec plein et entier exercice de leur propre autorité dans ces domaines. Et si la Compagnie des Indes introduisit, de *bonne foi*, la faculté de nommer des officiers comme fonctionnaires, ce ne pouvait être que dans le but *avoué* d'être utile au roi d'Oude en retour de ses nombreux services, jamais en vue de le déposséder.

Tenir le roi d'Oude en prison, et annexer son royaume à l'Angleterre, c'est donc violer ouvertement les conventions stipulées et approuvées en due forme sur l'Evangile et le Koran; et nous sommes persuadés que cette opinion est aussi l'avis des meilleurs jurisconsultes du Royaume-Uni.

Voici les conséquences désastreuses de l'annexion d'Oude :

Un million de personnes, dépendantes du souverain et de sa cour, dépouillées de leurs charges et de leurs emplois, sont réduites à la mendicité.

Les serviteurs et les tenanciers des Zemindars sont dans la misère la plus absolue.

Le nankar, les priviléges, pensions et immunités sont suspendus et les bénéficiaires ruinés.

Les écrivains natifs, clercs, commis, etc., remplacés par des Anglais.

Le commerce des tissus de soie brodée, des étoffes de coton, etc., et les travaux des manufactures et ateliers, étant arrêté, des milliers d'ouvriers et d'artisans ont perdu leur pain quotidien.

Les palais des rois d'Oude, devenus la proie des autorités britanniques; leurs éléphants, leurs chameaux, leurs chevaux, etc., au nombre de près de cent mille en tout, on

(1) Pour faciliter la lecture des articles sur l'Inde, voici la traduction de quelques mots hindous dont l'usage, depuis le commencement de la guerre, est devenu familier :

Adawlet, cour de justice. — *Bega*, une mesure de terre équivalant à environ le tiers d'un acre anglais. — *Bungalow*, habitation bâtie en bois, bambous, nattes, et autres matériaux légers. — *Chokeydar*, un gardien. — *Choultry*, un endroit pour les voyageurs. — *Circar*, une large division de pays. — *Coolies*, laboureurs ou porteurs. — *Coss*, une mesure de distance qui ne vaut pas moins d'un tiers de lieue, et pas plus de deux tiers. — *Crore*, dix millions. — *Cutwal*, un officier, chef de police. — *Dacoits*, voleur. — *Dewan*, un officier supérieur des finances. — *Dewanny*, le privilége de lever des taxes à perpétuité. — *Durbar*, une cour d'audience. — *Gentoo*, terme portugais signifiant un païen. — *Ghaut*, chaîne de collines, passe dans une montagne. — *Hakim*, un gouverneur. — *Howdar*, le siége érigé sur un dos d'éléphant. — *Killadar*, le commandant d'un fort. — *Lack*, cent mille. — *Lascar*, marin indigène. — *Lootie*, un pillard. — *Musnud*, trône. — *Nabob* ou *Nawaud*, vice-roi gouvernant sous l'empire des Mogols. — *Nizam*, celui qui arrange. — *Nullah*, une petite rivière. — *Paddy*, riz dans l'épi. — *Pagode*, mot européen pour dire un temple hindou. — *Perwana*, une permission. — *Pergunnah*, un certain nombre de villages, un district. — *Peshwa*, un chef. — *Pundit*, un brahme lettré. — *Puggies*, chercheurs de voleurs. — *Raja*, roi ou prince. — *Rajpoots*, littéralement, les enfants des rois; signifie aujourd'hui personnes de distinction. — *Soubah*, district de vingt-deux circars. — *Subahdar*, gouverneur d'un soubah. — *Thugs*, brigands du haut Hindoustan. — *Tiffin*, collation (repas). — *Yakeel*, un agent ou ambassadeur.

Digitized by Google

été vendus, à l'encan, bien au-dessous de leur valeur réelle.

Des résidences royales, leur demeure naturelle, les femmes du roi, chassées dans les rues, ont vu leurs effets lancés violemment après elles par les ordres des officiers britanniques.

Dans maintes occasions, ces femmes ont souffert les plus grossières injures de la part d'une soldatesque brutale et licencieuse.

Et malgré tout cela, le roi d'Oude ne s'est jamais révolté; il s'est livré de lui-même aux Anglais pour demander justice et réparation.

Les lui accordera-t-on?

On lui reproche les crimes commis sous son administration.

D'après la statistique irréfutable du Nizamat Adawdlut (*Cours judiciaires*), en 1850, dans les provinces de la Compagnie des Indes, la proportion comparative de ces crimes, avec ceux commis dans l'Oude, était dix fois moins grande dans ce dernier Etat.

En 1851, le nombre des crimes s'élevait, sur le territoire de la Compagnie, à 96,352, dont 25,252 seulement furent jugés et punis.

L'administration de la justice, selon les paroles mêmes de l'honorable Frederick James Halliday, lieutenant gouverneur du Bengal et homme d'Etat distingué, « n'était nulle « part, dans l'Oude, inférieure à celle des districts Anglais; « car, au contraire, dans ceux-ci le plus atroce système de « torture judiciaire est en pratique, comme dans le terri« toire de Madras. »

(*Cette assertion est extraite de Malcolm Lewin Esq., dernièrement second juge de la Sudder-Court de Madras, dans sa brochure sur l'Oude,* 1857.)

L'amitié jurée des Anglais, loin d'être profitable aux princes d'Oude, leur a été une amitié fatale, qui n'a servi qu'à les renverser de leurs trônes, ou à les rendre jouets d'un pouvoir avide et arbitraire.

Depuis l'annexion, les vols à main armée et en tous genres sont devenus presque continuels; l'ivrognerie et l'adultère, vices des nations civilisées, ont été introduits dans le pays par les envahisseurs européens.

Le vol est maintenant si commun que c'est à peine s'il reste une maison de Lucknow qui n'en soit victime.

Le Palais-Royal même, quoique gardé par des sentinelles, a été attaqué sous les yeux des autorités nouvelles, et pillé de ses trésors en monnaie, lingots, pierreries et bijoux, s'élevant à 25,000,000 de fr.

Qu'on ajoute à tous ces désordres la difficulté d'obtenir justice des autorités anglaises nouvellement établies, ignorantes des dialectes, des lois et coutumes de l'Oude; les châtiments durs et sévères imposés aux natifs pour les moindres offenses, comme le fouet, les verges et autres mauvais traitements; les corvées imposées aux laboureurs et à leurs bestiaux, sans rémunération et souvent sans nourriture; la cherté extrême des provisions de bouche, et les contributions énormes qui pèsent sur ce malheureux pays, et l'on aura une faible idée de la désolation où ce royaume est plongé. Maintenant, la seule ressource de ses habitants est la mort ou l'émigration.

Sous le règne de ses princes naturels, selon tous les documents anglais, la prospérité régnait dans cette belle terre favorisée du ciel; la plus large et la plus bienveillante hospitalité était offerte à tous les voyageurs, et principalement aux fils de l'Angleterre.

Que les temps sont changés!

Espérons que le noble bon sens du gouvernement de Sa Majesté la reine Victoria et de la nation qu'il dirige ne se laissera pas aveugler par les rapports des agents intéressés de la Compagnie des Indes. Espérons que le procès qui se débat depuis 1856 devant la Maison des lords et la Chambre des communes, obéissant aux lois de la saine politique qui dictent aux Anglais de conserver de fidèles alliés dans les Indes pour y garder leur prestige et leur puissance, donnera gain de cause aux souverains d'Oude et à leurs peuples. Les rois hindous n'auraient-ils donc pas à régner sur leurs possessions héréditaires des droits aussi légitimes, aussi sacrés, que ceux des puissants monarques de la vieille Albion pour régner sur leurs îles?

Tout le crime des rois d'Oude a consisté en ce que, loin de chasser les Anglais de l'Inde quand c'était en leur pouvoir, ils les ont aidés à s'y établir. Lorsque, à Mohummud Wajid Allie, 50,000 Rajpoots, munis d'une formidable artillerie, offraient de le prendre pour chef contre l'ennemi commun, ce soi-disant barbare, confiant observateur de la foi des traités, répondit par une proclamation ordonnant à ses propres sujets d'obéir aux ordres de la Compagnie des Indes, pendant que lui-même allait au fort William se livrer en garantie de son honneur.

Si justice n'était pas rendue à cette magnanime conduite, l'Europe se souviendrait sans doute que, dans une circonstance presque identique, un peuple abusa de sa force et de sa victoire pour accabler de glorieux malheurs.

Quoique les insurgés des résidences voisines aient porté chez les populations d'Oude le théâtre de la guerre, celles-ci se soumirent au vœu de leur souverain captif; elles ne se révoltèrent pas.

Un monument va s'élever dans le cimetière musulman du Père-Lachaise à la mémoire de la reine d'Oude. Dans un mois, quand son petit-fils Mirza Mohummud Hamid Allie, héritier présomptif du trône, visitera cette tombe, puisse-t-il, pour consoler les mânes de la noble défunte, leur confier qu'il va rendre : à son père, le sceptre; à ses peuples, la liberté!

ARISTIDE MERILLE.

Essai sur la science de la misère sociale,

PAR P. A. DUFAU.

Ce livre a le mérite de sortir du domaine des abstractions et de se maintenir dans celui des faits. L'auteur, il est vrai, a été longtemps directeur de l'institution des Jeunes-Aveugles, membre de plusieurs sociétés de secours, et il a pu faire une étude pratique et de la misère et de la bienfaisance.

Si les fonctions administratives ont l'inconvénient de rétrécir certains esprits en les absorbant dans des détails spéciaux isolés de toute vue générale, elles ont du moins l'avantage de forcer à descendre de la région des nuages, où elles erraient sans utilité, les imaginations ramenées ainsi aux réalités de la vie. Or, dans toutes les questions économiques, sociales, gouvernementales, la plus grande difficulté consiste à bien observer, à bien connaître les hommes et les choses. Les déductions viennent ensuite, plus ou moins justes, plus ou moins larges : mais elles doivent toujours, sous peine d'être radicalement fausses, reposer sur cette base que rien ne peut remplacer, la science des faits actuels.

Le plan de M. Dufau est simple et logique. Il recherche quelles sont les causes morales et matérielles de la misère, et quelle est son intensité en France. Puis il passe en revue, en discutant leur efficacité, les moyens de prévenir et de soulager cette plaie des sociétés humaines.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans son énumération des causes : elles ont été, à plusieurs reprises, exposées ici même et ailleurs. Mais nous devons signaler la pensée générale qui domine cet examen. Il existe, en effet, certaines vérités qui, bien que banales, ne sauraient être trop souvent rappelées, et qu'il est aussi difficile qu'indispensable de faire pénétrer dans l'esprit des masses. La vérité sur laquelle l'auteur insiste est de ce nombre, et son oubli ou sa négation a produit les théories les plus insensées, les catastrophes les plus déplorables.

C'est que la meilleure administration, l'ordre social le plus égalitaire, peuvent bien diminuer la misère, mais sont impuissants à l'extirper complétement; c'est qu'en dehors des maux causés par la rapacité, l'incurie ou l'ignorance des gouvernements, il reste, à divers degrés, un état de dénûment produit par l'inconduite, l'incapacité ou l'infirmité physique inhérentes à la nature humaine. Une bonne législation peut faire disparaître les inégalités conventionnelles; elle ne peut rien contre les inégalités naturelles qui font que l'un échoue là où l'autre réussit; que, partis du même point, l'un avance rapidement vers le but commun, tandis que les autres marchent plus lentement, s'arrêtent, ou même rétrogradent.

Toutes les sociétés connues ont eu leurs pauvres : la démocratie, pas plus que l'oligarchie ou la monarchie, n'ont pu échapper à cette fatalité : notre civilisation elle-même, si vantée, semble condamnée à présenter le contraste de la misère la plus hideuse et de la richesse la plus insultante.

L'auteur a donc eu raison de dire avec l'Evangile : Il y aura toujours des pauvres parmi nous. Aussi, tout en s'efforçant de réduire par l'amélioration des institutions les causes de misère qui résultent des conditions du travail, de l'ignorance et de l'immoralité, on devra dans tous les temps s'occuper des moyens de soulager la pauvreté.

L'intention de l'auteur est de contribuer, par l'observation des faits, l'étude des moyens employés et des résultats obtenus, à constituer une science qui indique avec précision et certitude les règles à suivre dans la répartition des secours de toute espèce; secours rendus trop souvent inefficaces par le défaut d'intelligence et d'ensemble qui préside à leur distribution.

M. Dufau s'occupe d'abord des moyens préventifs, c'est-à-dire de l'amélioration matérielle et morale de la condition des classes laborieuses.

Comme correctif à l'insuffisance du laisser-faire et du laisser-passer, comme remède à l'état d'isolement et d'abandon où il laisse les travailleurs, l'auteur demande que l'on étende et fortifie l'action des conseils de prudhommes, en leur soumettant non-seulement les difficultés individuelles, mais aussi celles qui intéressent des catégories entières de salariés. Il voudrait voir les ouvriers représentés par des syndicats, comme les maîtres le sont dans beaucoup de cas : délégation qui a généralement réussi pour l'examen des questions d'un intérêt commun. Puis, s'inspirant de ce qui a été tenté en 1848, et de ce qui se pratique à Strasbourg, il propose la création, sous la surveillance et aux frais de l'autorité municipale, de bureaux de placement centralisant les demandes des patrons et des ouvriers. Il espère qu'en attribuant à ces bureaux la police des livrets, on ferait cesser la répugnance qu'inspire cette formalité, par suite du caractère inquisitorial de l'autorité chargée de délivrer et de viser ces certificats. Enfin il insiste sur la reconstitution des monts-de-piété avec deux modifications; l'une facile; l'abaissement du taux de l'intérêt; l'autre, peut être moins praticable, l'abandon entre les mains de l'emprunteur du gage affecté à la garantie de sa dette.

L'auteur cite à l'appui de cette dernière proposition le succès obtenu, dans quelques localités rurales, par l'institution des prêts d'honneur, résultats qui ne nous paraissent nullement concluants en faveur de la réussite de ces mêmes prêts dans les grandes villes. C'est, du reste, un appel à la probité dont l'essai n'entraînerait pas une dépense considérable, soit qu'il fût tenté par l'administration ou par une association de bienfaisance.

Enfin il demande que l'on prenne pour la tutelle des pauvres des mesures analogues à celles qui leur permettent de défendre leurs droits au moyen de l'assistance judiciaire.

Il y a, nous le croyons, plusieurs choses à prendre dans ces propositions tendantes à faciliter le groupement et la défense des intérêts des classes laborieuses.

Comme moyen d'amélioration morale, M. Dufau réclame un large développement donné aux crèches, aux salles d'asile, aux écoles et cours gratuits. Il insiste sur le patronage des classes aisées se traduisant par une surveillance éclairée des enfants, des apprentis, des libérés, des jeunes filles sans travail ou sans place; par les modifications à introduire dans les grands ateliers pour faire cesser le mélange des deux sexes. Il cite comme exemples de cette intervention tutélaire les encouragements et l'impulsion donnés par l'Etat ou les chefs d'établissements aux sociétés de secours mutuels, aux associations alimentaires, aux caisses d'épargne et de la vieillesse.

Mais, tout en proclamant ce patronage une obligation imposée aux riches par la religion, l'humanité, leur intérêt même bien entendu, il ne veut pas que rien implique le droit du pauvre à l'assistance. Il repousse avec énergie la charité légale, qui a pour infaillible résultat de pousser à l'imprévoyance et au désordre, et d'accroître le paupérisme.

Sur les moyens d'amélioration, l'on sera généralement d'accord avec l'auteur. Mais la question difficile, celle qui suppose des études spéciales, c'est le choix des moyens les plus efficaces de soulager la misère que l'on n'a pu prévenir.

Les secours aux malades, par exemple, doivent-ils être donnés dans des établissements publics ou à domicile? L'auteur, après un examen de ces deux systèmes, arrive à cette conclusion, que tous deux doivent être conservés et pratiqués simultanément, parce qu'ils répondent à des besoins différents.

Mais il réclame une organisation plus complète, moins fractionnée des hôpitaux, organisation qui ne laisse pas en dehors de leur action la grande majorité des malades des communes rurales. Il y a, dans cette proposition de centralisation et d'extension des établissements hospitaliers, des questions excessivement délicates de propriété, d'attributions administratives, d'encouragement donné à l'oubli de tous les devoirs de famille que l'auteur ne semble pas avoir entrevues.

Quant aux secours à domicile, M. Dufau attaque vivement la manière dont ils sont distribués en général par les agents officiels. Il déclare leur efficacité hors de proportion avec les sommes dépensées; il demande un remaniement complet de cette spécialité de l'assistance publique.

Il y a du vrai dans certaines de ses assertions; mais nous pensons qu'il a trop généralisé, qu'il a surtout exagéré les accusations portées contre les administrateurs des bureaux de bienfaisance. En s'occupant des établissements spéciaux, M. Dufau fait observer avec raison que la question si controversée de la suppression ou du maintien des tours se lie essentiellement à celle du chiffre des enfants abandonnés, des infanticides et des morts-nés. Or les résultats comparatifs constatés sont loin d'avoir le degré de précision et d'unanimité nécessaire pour imposer une conclusion.

La sévérité de l'auteur à l'égard de l'administration laïque est probablement augmentée par son désir de voir le clergé et les corporations religieuses exercer une influence prépondérante dans l'action de l'assistance publique, et nous devons signaler une tendance que nous ne saurions partager.

Nous sommes convaincu que les idées religieuses sont le plus puissant stimulant de la charité; nous croyons avec M. Dufau que l'on peut être inférieur aux comptables de l'administration dans la science d'aligner des chiffres, et cependant apporter un soulagement aussi efficace, plus sympathique peut-être aux souffrances des infirmes et des vieillards. Mais il ne faut pas oublier que le défaut d'ordre et de régularité dans les comptes produit infailliblement des abus. L'histoire des corporations religieuses elles-mêmes prouve que l'absence d'un contrôle suffisant a peu à peu permis de détourner de leur destination primitive les richesses confiées par les fidèles pour arriver aux pauvres par de pieux intermédiaires. L'exercice de la charité peut d'ailleurs venir en aide à un esprit d'envahissement et de propagande exagéré. Lorsque nous voyons le clergé hautement hostile aux institutions libérales, en Espagne, en Piémont, en Belgique; lorsque nous sommes témoins de l'intolérance du parti catholique en France, il est permis de redouter l'augmentation d'influence qui doit résulter de la libre disposition des secours que la société entend répartir entre les malheureux, sans acception de culte ni d'opinion.

Que le clergé distribue les sommes que les fidèles lui remettent dans une intention charitable, mais que l'administration laïque reste la dispensatrice des ressources que l'Etat ou les communes affectent au soulagement de l'infortune, sauf à aviser aux moyens d'améliorer ce qu'il y a de défectueux dans ses procédés.

M. Dufau s'est beaucoup inspiré des travaux et des idées de M. Leplay. Comme lui et comme tous les esprits observateurs, il redoute l'antagonisme que le développement industriel a contribué à faire naître entre les différentes classes de la société. Il espère un rapprochement du patronage affectueux qu'il voudrait voir se généraliser; mais son examen des systèmes controversés n'est pas suffisamment approfondi. Sans faire abus de la statistique, il aurait pu s'appuyer davantage sur les chiffres et les faits recueillis. Il manque aussi d'une certaine largeur dans ses appréciations, et ne paraît pas assez comprendre qu'à côté des considérations spéciales il en est de générales, qui doivent exercer une grande influence sur les décisions à prendre. Ses assertions sur les effets des impôts de consommation sont très-contestables. A part ces imperfections, son livre est un bon résumé, utile à consulter, qui, s'il ne résout pas les difficultés, met sur la voie des solutions. Mais nous ne saurions reconnaître que, par l'exposé des observations constatées et des vues nouvelles émises par lui, il ait fait faire des pas à la science qu'il voudrait voir se constituer.

JOUBERT.

Digitized by Google

La rivière de Canton.

Rien ne faisant mieux comprendre les opérations d'une guerre lointaine que l'étude topographique des lieux qui en sont le théâtre, il nous a paru très-utile de publier la carte de la rivière de Canton et le plan de cette ville importante, tombée récemment au pouvoir des forces alliées de la France et de l'Angleterre.

L'archipel interposé entre la rive de terre ferme, où est bâtie Canton, et la mer de Chine proprement dite se compose d'une quantité prodigieuse d'îles, d'îlots et de rochers, que les hydrographes européens n'ont pas encore eu le moyen de déterminer. Nous n'avons donc pas pris pour guides les cartes récentes qui ont la prétention de décrire le réseau inextricable des canaux et des rivières compris

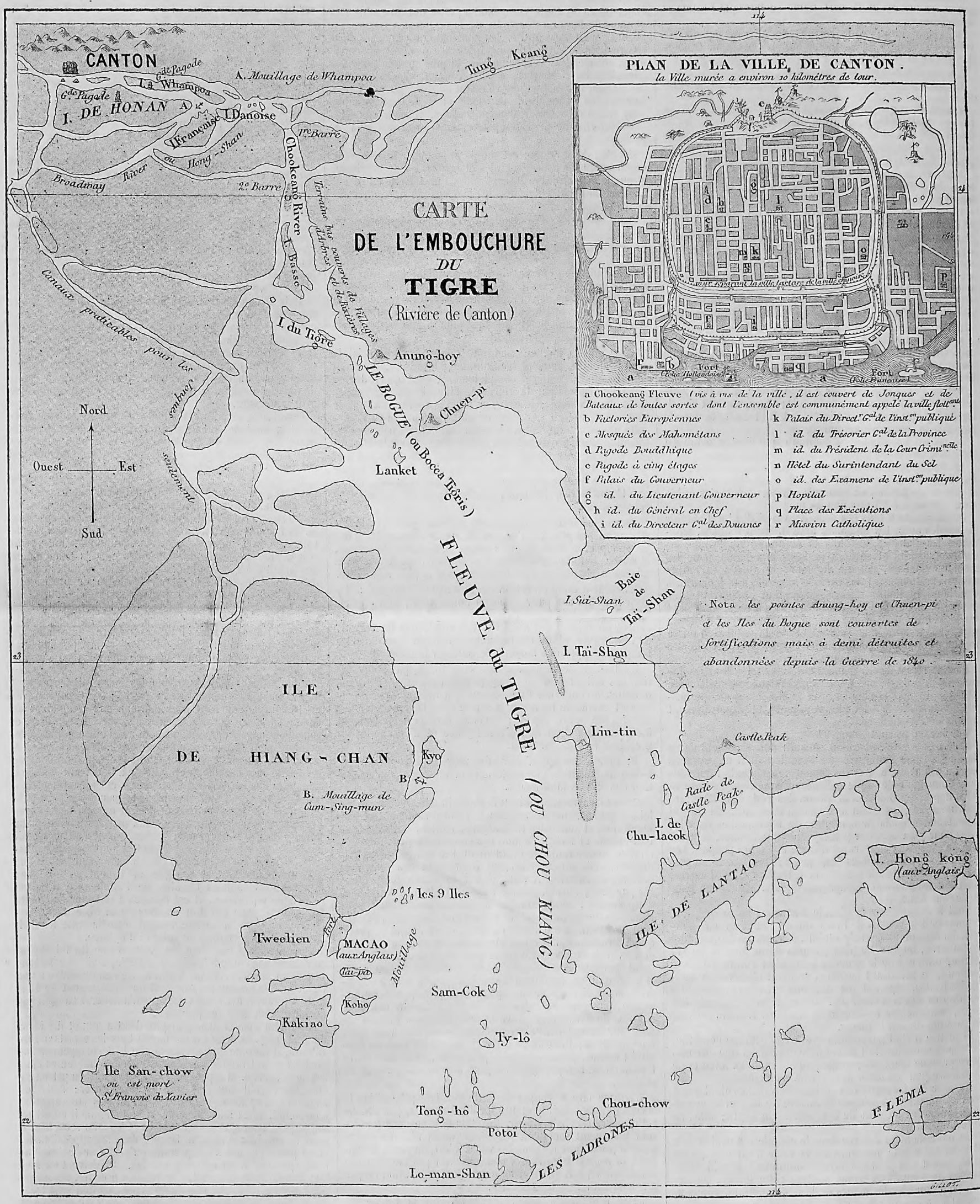

entre les deux grandes artères qui conduisent à Canton; mais nous avons mis tous nos soins à ce que ces deux principales voies, le fleuve des Perles et la rivière de Hiang-Chan, fussent retracées avec exactitude.

Quant au plan de Canton, il a été dressé d'après des documents authentiques recueillis sur les lieux quelque temps avant la guerre, et doit être regardé comme parfaitement exact dans son ensemble, sauf les modifications que l'incendie du mois d'octobre 1856 et les reconstructions survenues depuis ont pu occasionner. Il semblerait, au reste, d'après les dernières nouvelles, que de cette ville naguère si vaste et si opulente, il ne reste plus que des ruines, et que par conséquent les descriptions qu'on peut en donner aujourd'hui ne seront plus que des souvenirs.

Digitized by Google

Digitized by Google

était capable de complétement l'apprécier, doublant le prix du cadeau par la manière dont il était choisi.

C'est en décrivant l'aquarelle de M. James Roberts et le tableau de son fils, dont l'*Illustration* publie aujourd'hui la gravure, que nous allons essayer de donner une idée de la collection qui, depuis longtemps transportée au Louvre, y sera bientôt installée définitivement sans pour cela devenir publique, le donateur s'en étant réservé la jouissance exclusive sa vie durant.

Après avoir gravi trois étages d'une maison de la rue du Faubourg-Poissonnière, vous rencontriez une porte entourée de fragments du moyen âge et de la renaissance scellés dans les murs, et chargés de deux écussons portant les initiales C. S. Après avoir sonné, vous frappiez deux coups bien accentués, si vous étiez un ami, afin de n'être point confondu avec le commun des importuns. Et le maître de la maison venait lui-même vous ouvrir.

Dans l'étroit vestibule, vous remarquiez tout d'abord, contre le mur, un tabernacle d'Andrea della Robbia, rapporté de San-Miniato, terre cuite émaillée délicieuse, où deux anges, se combinant avec un ensemble de frontons, de pilastres et de culs de lampe, s'inclinent de chaque côte de la porte qui doit conserver le saint ciboire. Sur la porte intérieure était fixé un bas-relief en bois du quinzième siècle, représentant saint Georges combattant le dragon, tandis que la fille du roi de Cappadoce est en prières; puis les ferrures si charmantes et si variées du château d'Écouen, et vous entriez dans la pièce que représente notre seconde gravure, juste au point où le dessinateur était placé.

Sur les deux dressoirs placés au fond de la pièce s'étalaient les faïences de Bernard de Palissy, au nombre de quatre-vingt-dix-sept pièces, et des plus rares, et cinq faïences de Henri II, estimées, les premières, à la somme totale de *cent trente-huit mille francs;* les secondes, à celle de *vingt-sept mille cinq cents francs*, dans l'inventaire que M. Sauvageot fut obligé de faire en donnant sa collection, — *obligé* est le mot, car, même pour donner, il faut subir des formalités, et il n'est point de plaisir qu'il ne faille payer.

Bien que dans cet inventaire on ait donné aux objets leur valeur actuelle, on n'a point pris pour base le prix auquel ils arrivent quelquefois en vente publique, grâce à la compétition de deux amateurs vaniteux ou entêtés. Il est tel plat, payé dans le principe *cinq* ou *six* francs par M. Sauvageot, qui se vendrait aujourd'hui cent fois plus, et davantage.

Plats à reptiles; plats où les formes géométriques, les ornements empruntés à l'architecture et les feuillages se combinent; plats dont le fond porte un bas-relief que n'eussent point désavoué Jean Goujon ou Germain Pilon, aiguières et figurines, décoraient ces dressoirs comme ils l'avaient fait au seizième siècle, lorsque le potier de la Saintonge les modelait et les couvrait d'émaux pour cet usage.

Sur la tablette inférieure s'alignaient les cinq pièces en faïence de Henri II; cette modeste terre de pipe simplement décorée de nielles noires ou rouges d'œillet, et couverte d'une glaçure au plomb. Mais ces ornements sont d'un si bon goût, la forme des pièces est tellement heureuse, fine et délicate, qu'indépendamment de leur rareté, elles ont une grande valeur au point de vue de l'art : œuvres probables d'un orfévre devenu potier, certainement françaises de fabrication. On ignore leur auteur et même la province qui les a produites.

Sur la table, couverte d'un tapis de Smyrne, qui occupe le centre de la pièce, éclairée d'aplomb par un vitrage chargé d'arabesques de couleur au centre duquel pend une lampe arabe, sont exposés les grès flamands couverts de reliefs émaillés, les vidrecoms allemands chargés des armoiries du Saint-Empire, et les majoliques italiennes. Parmi les grès, je ferai remarquer l'immense fontaine qui domine tout ce qui l'entoure, et, parmi les majoliques, des aiguières d'Urbino décorées d'arabesques noires ou jaunes pardessus l'émail blanc qui les couvre.

Sur le mur du fond est appuyé un buffet en chêne sculpté; et sur le mur de gauche, qu'on ne peut voir, auquel est pendue la portière semée de France et d'L couronnées du temps de Louis XII, étaient accrochés des faïences italiennes, de Pesaro, de Faenza ou d'Urbino, remarquables par leurs décors ou leur fabrication.

Cette porte sculptée à jour, que vous voyez entre les deux crédences, que va ouvrir le propriétaire de la collection, portant sur un bras une délicieuse statuette du quinzième siècle représentant saint Michel armé de toutes pièces comme un chevalier du roi Charles VII, et terrassant le dragon, elle conduit à la *bibliothèque.*

C'est un cabinet en appentis où M. Sauvageot, curieux, non-seulement de belles choses, mais encore de beaux livres relatifs à l'histoire de l'art, entassait les siens avec les moulages, les dessins, les gravures et les lithographies.

Quittons maintenant la pièce que M. Arthur Roberts a reproduite avec une grande vérité, et pénétrons dans le sanctuaire, la chambre à coucher.

Si vous le voulez, nous allons immédiatement nous asseoir le dos au jour, à la place qu'occupait M. James Roberts, sur le canapé en acajou, garni de velours d'Utrecht, qui remplissait l'intervalle des deux fenêtres. Malheureux canapé d'acajou! qui n'était pas honteux de sa simplicité au milieu de tout ce luxe de la forme, de la matière et de la couleur! Tout fier d'offrir un asile d'où l'on pouvait contempler à son aise les richesses accumulées sous ses yeux, il bravait les étonnements et les plaisanteries; il était habitué à son maître, et surtout son maître était habitué à lui. Ensemble ils avaient vu naître, se développer et grandir la collection, et ensemble ils l'ont vue partir pour aller habiter un palais.

Sur la table placée devant vous se dressent de petits cabinets italiens en ébène incrusté d'ivoire, meubles précieux qui, derrière leurs volets chargés de blanches arabesques, dans leurs nombreux tiroirs, renferment une foule de menus objets plus précieux qu'eux-mêmes. Plaques et médailles fondues ou repoussées et ciselées, miniatures du seizième et du dix-septième siècle, à la gouache ou à l'huile, sur ivoire ou sur vélin; bijoux en or, en argent et en fer, et ces derniers n'étant pas les moins précieux; car parmi eux se trouve la monture de l'aumônière du roi Henri II; montres incrustées dans le cristal de roche, sollicitent la curiosité et l'admiration.

Autour de ces cabinets sont étalées de ces boîtes à miroir circulaires que les miniatures du quatorzième siècle mettent dans la main des dames à leur toilette, dont l'intérieur est garni d'un disque de métal poli, dont l'extérieur est sculpté de sujets de galanterie. A côté des miroirs, il y a les peignes chargés de devises d'amour; une quenouille sculptée en Flandre; sur la lampe s'étagent en groupes successifs les hommes que les femmes ont vaincus, Aristote, Virgile, et, au sommet, trône Omphale, pour qui Hercule est en train de filer. Une râpe à tabac en bois, dont le manche, formé d'un faune et d'une nymphe entrelacés, joint au mérite de l'exécution un mérite plus modeste, mais que nous voulons signaler : c'est que ces deux figures, en ronde-bosse par leurs reliefs et leurs contours, offrent, à la main qui les prend, des formes aussi commodes que si ce manche, tout uni, n'eût été taillé que pour l'usage seul. Exemple remarquable de la parfaite convenance avec laquelle un homme de talent a su subordonner l'ornement à l'usage, exemple qu'il est bon de signaler aux ornemanistes de nos jours.

Toujours sur cette table que vous avez sous les yeux, se pressent une foule de coffrets en ivoire des onzième, quatorzième et quinzième siècles, français et italiens.

Derrière s'élève sur son plateau une aiguière d'étain de Briot, portant le médaillon de cet artiste inconnu, mais célèbre par ses œuvres, et contemporain de Bernard de Palissy, qui a reproduit en terre cuite le plateau qui rappelle par ses arabesques et ses médaillons les compositions d'Etienne Delaulne. Briot a-t-il repoussé et ciselé dans l'argent ou l'or ces merveilleux bas-reliefs, médaillons et ornements, que l'étain nous a conservés? Etait-il graveur en médailles, et l'aïeul de Briot, qui voulut, sous Louis XIII, rétablir en France le frappage au balancier pour les monnaies? On n'en sait rien. Biographies et documents sont muets.

Au pied de la table chargée de toutes ces merveilles que nous venons de décrire se dresse un trépied italien en fer forgé, sur lequel repose, faute d'une œuvre de la renaissance, une aiguière arabe en cuivre jaune, très-élégante dans sa simplicité.

Le buffet-crédence, qui garnit le fond de la pièce, renferme dans ses flancs, derrière ses volets sculptés, des colliers vénitiens en argent, du seizième siècle, des verreries filigranées de Venise, d'une forme si élégante que l'on a peine à concevoir comment il existait des ouvriers assez habiles pour façonner cette matière tellement mince qu'un souffle semble devoir suffire pour la briser, et que l'ouvrier devait être dans l'alternative, ou d'avoir un verre trop chaud et trop mou pour garder la forme qu'il lui avait donnée, ou trop refroidi et trop résistant pour prendre celle qu'il voulait lui imposer.

Le rez-de-chaussée de ce meuble, dont le premier étage seul était clos, était garni de grandes pièces de faïences simples d'ornements et de tons, comme il convient à des pièces de « soubassement. » Car M. Sauvageot n'est pas un collectionneur ordinaire, qui accumule sans souci de l'harmonie qui peut résulter des ressemblances et des contrastes. Tout était calculé chez lui pour se faire valoir réciproquement, et il suivait cette loi de gradation qui, par des nuances insensibles dans la couleur, par des variations inaperçues dans la forme, appelle et concentre l'attention des objets les plus simples aux merveilles les plus délicates et les plus éclatantes.

Sur la crédence s'étalent des coupes en argent, dont la panse bosselée se dresse sur un pied mince et élevé; des nautiles gravés, des bustes et des statuettes, parmi lesquelles il faut remarquer une Vénus au bain, en buis, chef-d'œuvre que l'on peut attribuer à Jean de Bologne; une sainte Marguerite de la fin du quinzième siècle, et un buste en ivoire de Diane de Poitiers.

Sur les murs étaient accrochés des portraits historiques du seizième siècle, des faïences de Gubbio, qui lancent dans l'ombre leurs reflets métalliques mordorés ou verts; des mandolines persanes ou vénitiennes, des portraits en cire colorée du seizième siècle.

Dans le mur latéral, à gauche, s'ouvre l'alcôve, que tapissent intérieurement des peintures de Fragonard et des dessins de Boucher, dignes en tout point de ces maîtres de la peinture galante. Dire tout ce qui garnissait les montants et le linteau de cette alcôve serait impossible : dagues et épées à la poignée ciselée aux seizième et dix-septième siècles; poires à poudre en ivoire et en corne de cerf sculptées avec tout le goût de la renaissance; armes orientales en fer bruni couvert de capricieux dessins damasquinés; arquebuses et pistolets à rouet ciselés, gravés et incrustés; éperons et étriers; il y a là tout un arsenal formidable et charmant.

Les parois des murs, les ventaux des portes des cabinets disparaissent sous les peintures, sous les bas-reliefs. Parmi ceux-ci, vous remarquerez, dans le fond, un buste de Charles-Quint protégé par deux volets, sculpture allemande du seizième siècle; et deux bas-reliefs en pierre lithographique, signés du monogramme d'Alde Graver. Sur le meuble sculpté qui occupe le premier plan, trône, avec toute la bonhomie allemande, le buste de l'électeur de Bavière, Othon-Henry, assis dans son fauteuil, derrière une table. Cette précieuse sculpture en albâtre, installée sur des roulettes par des enfants, en guise de sabot fêlé, leur servit longtemps de jouet. Son poids, heureusement, l'empêcha de basculer trop souvent; aussi, lorsque M. Sauvageot l'enleva aux petits vandales dont elle était le jouet pour la mettre à la place d'honneur de sa collection, n'était-elle point trop mutilée. C'était une de ces sculptures qui, suivant le précepte de Michel-Ange, pouvaient rouler du haut d'une montagne sans en être offensées.

Comme dans l'autre pièce, après avoir parlé de ce que l'on voit dans le dessin, il faut indiquer ce qui, étant en dehors du rayon visuel du peintre, n'a pu être reproduit derrière lui.

Sur la cheminée qui fait face à l'alcôve, une pendule du seizième siècle marque les heures, et les marque fort bien. C'est un édifice carré, en cuivre doré, cantonné de colonnes à chaque angle, surmonté d'un dome, et couvert de ciselures et de bas-reliefs. Avec celle-ci il y en a trois ou quatre autres aussi variées de forme que d'ornementation en guise de boîte, de monstrance, de tour ou de château.

Autour de la glace est accrochée la plus belle collection de médaillons en buis sculpté qu'il soit possible de rencontrer, mêlés à des feuillets de dyptique en ivoire, qui ont bien aussi leur prix. Ce sont des portraits polis et bruns de ton comme des bronzes florentins, parmi lesquels je citerai celui d'un margrave de Bade, avec sa large barbe divisée au menton, sa toque plate lui couvrant la tête et son air épais, afin de pouvoir parler d'une de ces bonnes fortunes qui arrivaient souvent à M. C. Sauvageot comme à la plupart de ceux qui les recherchent. Ce portrait était fort beau, il est vrai, mais qui représentait-il? Question taquine, qui importunait le collectionneur, désireux de savoir la provenance, la signification et l'usage de tout ce qui lui appartient, et surtout le nom des personnages dont il possède les images peintes ou sculptées. Au bout d'un certain nombre d'années, il trouve enfin une médaille en or, réduction du médaillon en buis, dont l'exergue lui donne le nom du personnage. Même bonne fortune pour l'électeur palatin de tout à l'heure; aussi la médaille de l'un est-elle suspendue au-dessous du portrait, et la médaille de l'autre est-elle incrustée dans le socle du buste.

A droite et à gauche de la cheminée il y a deux meubles, une crédence et un coffre fort beaux, je puis vous assurer sans les avoir jamais regardés, car les richesses accumulées sur leurs tablettes ou dans les tiroirs et les armoires qui les garnissent, m'ont toujours empêché de songer à les examiner. Mais comme M. C. Sauvageot ne possède rien qui ne soit choisi avec goût, digne en un mot de la collection, on peut être certain que ces meubles ne sont point de ces affreux coffres affreusement sculptés, que les marchands ont fait tailler à la douzaine lorsque l'engouement du public leur eut fait dépouiller de tous leurs coffres à avoine les écuries de la Normandie ou de la Bourgogne.

Sur ces meubles étaient répartis quelques émaux peints de Limoges, entre autres une aiguière et son bassin, de Pierre Courteys, des plateaux et des aiguières en verre de Venise, des brûle-parfums orientaux ou vénitiens, des gobelets en argent repoussé. Une belle miniature représentant François Ier à cheval était accrochée au mur à côté d'un cadre à miroir en poirier, toute une façade de la renaissance, avec colonnes, pilastres, frise et corniches, frontons, cartouches, bustes et bas-reliefs, tout ce que la fantaisie peut imaginer de plus riche et de plus élégant. Ce cadre me rappelle une omission, qui à son tour me fait souvenir d'une seconde. Parmi tous les menus objets que j'ai dit être contenus dans les cabinets d'ébène, la première est relative à un petit cadre à miroir en buis, sculpté en Allemagne au seizième siècle. C'est une complication de cartouches, de cuirs découpés, de médaillons remplis de bas-reliefs microscopiques, à défier le descripteur le plus tenace et le plus habile. La seconde omission se rapporte à la célèbre F en buis, achetée plus de 3,000 fr. à la vente de M. Hope. Cette lettre, qui s'ouvre de façon à former deux F adossées, renferme dix médaillons, montrant les images équestres des neuf preux et la crucifixion. Elle est de la même main qui a sculpté l'M onciale du musée du Louvre, dont les médaillons retracent la légende de sainte Marguerite. Cette M fait penser immédiatement à Marguerite de Valois, et, par suite, l'F à son frère François Ier; et il est singulier de penser que ces deux lettres précieuses, échangées peut-être entre le frère et la sœur dans une des salles du Louvre, se retrouvent plus tard dans ce même Louvre transformé en musée.

Des vitraux suisses du seizième siècle, quelques grisailles françaises dans le goût de Théodore de Bry, garnissent les fenêtres, dont les appuis servent encore de refuge à des statuettes; un saint Etienne en diacre portant les pierres de son supplice dans un pli de sa dalmatique, et la *Gimblette* de Fragonard, traduite en terre cuite et en ronde-bosse par Clodion, qui l'a signée de son ébauchoir dans la terre encore fraîche.

Maintenant que nous en avons fini avec la chambre à coucher, si l'on peut dire ainsi lorsqu'on a à peine commencé, tirons à nous la porte entr'ouverte qui est à notre gauche, dont une Andromède, étalant avec insolence sa beauté, garnit le panneau inférieur, et entrons dans le cabinet réservé aux émaux.

Il y en a quatre-vingt-neuf, de toutes les fabrications, et tous d'un excellent choix, émaux champlevés, émaux translucides sur relief et émaux peints, dignes des plus grands noms ou signés par eux.

Quelques pièces d'orfévrerie du quinzième siècle; une grande monstrance en cuivre doré, en forme de clocher; une fort belle croix processionnelle du quinzième siècle en argent repoussé, et décorée d'émaux et de fleurs de lis; un saint-ciboire dont le couvercle est décoré d'un cercle crénelé et tourellé, d'une forme charmante; une crosse en bois doré, sont presque les seuls objets religieux qui soient admis dans sa collection.

C'est l'art de la renaissance que M. Sauvageot affectionne par-dessus tout; et l'art de la renaissance est païen, il faut bien le dire, surtout en France. Mais il faut aussi le lui pardonner en faveur des charmants caprices qu'il s'est permis et des œuvres délicieuses qu'il a imaginées, bâties, peintes, sculptées, gravées et ciselées. Elle a marqué de l'empreinte d'un goût exquis les objets usuels auxquels elle s'est appliquée, et c'est la réunion la plus choisie de ces objets que M. Sauvageot s'est plu à recueillir et à offrir à l'Etat, après en avoir fait le souci et la jouissance de toute sa vie.

Qu'ils demeurent réunis dans les salons qu'on leur prépare aujourd'hui, ou qu'ils aillent se confondre avec les autres collections de faïences, d'émaux, d'ivoires et de bijoux qu'ils enrichiront, tous ces chers objets resteront au moins dans un même musée et la propriété de la France. C'est ce qu'a surtout voulu M. C. Sauvageot, qu'attristait la pensée de leur dispersion.

ALFRED DARCEL.

Bibliographie.

D'Angers au Bosphore pendant la guerre d'Orient (*Constantinople, Athènes, Rome*), par M. V. Godard-Faultrier, directeur du musée des antiquités d'Angers. (Paris, Maison, 1858.) 1 vol. gr. in-8° et 22 dessins.

L'Italie, la Grèce et Constantinople, tel est l'itinéraire de prédilection que les poëtes, les antiquaires, ne cessent de parcourir, et, dans ces champs si explorés, les derniers venus trouvent toujours à glaner. Le nouveau volume publié sur ces belles contrées, par le directeur du musée des antiquités d'Angers, se compose de notes, de lettres écrites sur les lieux mêmes, et d'études archéologiques; le tout écrit très-simplement; ce qui est déjà un mérite dans un sujet trop souvent envahi par les prétentions du style coloriste. M. Godard-Faultrier fut chargé d'une mission scientifique par le gouvernement. Il devait étudier plusieurs monuments byzantins de Constantinople et d'Athènes; et de plus la commission archéologique d'Angers l'avait invité à recueillir à Naples tout ce qu'il pourrait rencontrer de souvenirs angevins. On trouve dans le volume que nous annonçons ici le résultat de cette double mission, auquel viennent se mêler quelques impressions d'événements et de scènes militaires relatives à notre expédition de Crimée.

Les monuments religieux sont particulièrement l'objet des études de l'auteur. Nous indiquerons, entre autres, la description qu'il donne de l'église de Sainte-Sophie, successivement temple catholique, schismatique et mosquée.

Digitized by Google

Cet édifice fut, comme on le sait, élevé sous Justinien (sixième siècle), par les architectes Anthemius de Tralles et Isidore de Milet. Sa coupole, de 35 mètres de diamètre, fut un tour de force en architecture. Au lieu de reposer comme celle du Panthéon de Rome sur une construction circulaire, elle s'élançait dans les airs au-dessus de quatre piliers liés entre eux par quatre immenses arcades; et les angles formés par les vides laissés entre le cercle de la coupole et le carré, au centre duquel elle était inscrite, étaient rachetés par des encorbellements triangulaires appelés pendentifs. La voûte hémisphérique du dôme rappelait celle du ciel. Le carré convenait aux croyances musulmanes, pour qui le nombre *quatre* est sacré. Aussi, l'église byzantine de Sainte-Sophie est-elle devenue le type de toutes les mosquées. « Il semble, dit M. Godard-Faultrier, que ce soit le propre des peuples vaincus, et leur consolation, de subjuguer les vainqueurs par le côté des arts. »

Une visite non moins intéressante, à faire en compagnie de l'auteur, est celle des catacombes de Rome, ces lieux de sépulture des premiers chrétiens, qui y ont laissé les traces d'un art naïf, plein d'images douces et consolantes. Ainsi qu'il le remarque curieusement, on y chercherait en vain, durant l'ère des persécutions, l'image d'un supplice chrétien; fût-ce même celui de Jésus en croix : l'usage de cette lugubre représentation ne remonte pas au delà du sixième siècle. A Rome, à Athènes, à Naples, à Malte, nous aurions bien des curiosités à signaler dans le volume, mais, faute d'espace, nous préférons lui emprunter un récit relatif à l'annonce de la prise de Sébastopol.

A Constantinople, dans la soirée du 12 septembre, nous assistâmes (au palais des Fleurs, à Péra, café très-fréquenté par les étrangers, et notamment par les troupes alliées) au concert qui se donnait en l'honneur de la prise de Sébastopol. La joie rayonnait partout: les simples soldats y coudoyaient leurs officiers, les uns buvant la citronelle, et les autres prenant glaces et sorbets; tous, ce soir-là, menant joyeuse vie; c'était une fête de famille; impossible de n'y pas prendre part. Les artistes allemands commencèrent par jouer l'air favori du sultan; la politesse le voulait ainsi. Vint ensuite celui de la reine Hortense : « *Partant pour la Syrie :* » tout le monde applaudit. Mais ce fut merveille quand on entonna la *Marseillaise :* trois fois reprise en chœur avec un incroyable entrain, elle se perdit dans un tonnerre d'applaudissements; les partis semblèrent s'effacer dès le début de cet air vraiment électrique, et plus d'une bouche, qui serait demeurée ailleurs silencieuse, ici le chanta sans vergogne; pour tous, à Constantinople, la *Marseillaise* prit le caractère d'un hymne à la patrie. L'ouragan dissipé, on écouta jouer le *God save the queen* au ton grave et religieux. Il contrastait notablement avec ce que nous venions d'entendre. A l'impétuosité française succédait le flegme britannique; à l'héroïsme, le calme mesuré, digne et imposant, imposant surtout lorsqu'à chaque refrain du *God save,* les Anglais se découvraient avec respect. Soyons vrais, ce salut silencieux nous émut aussi profondément que nos chants énergiques.

A. J. Du Pays.

L'impérialine,

NOUVELLE ÉTOFFE POUR TOUTES CHAUSSURES DE DAMES.

Encore une conquête de l'industrie et de la mode! encore un triomphe pour la fabrication lyonnaise! MM. *Lablanche et Meyrat*, fabricants de soieries à Lyon, rue Romarin, n° 13, ont inventé une étoffe de soie destinée à la chaussure des dames.

Les plus heureux auspices ont présidé à la naissance de l'industrie que nous avons la bonne fortune de signaler ici. Les premières chaussures confectionnées avec le tissu de MM. *Lablanche et Meyrat* ont été présentées à l'Impératrice par M. *Viault Este*, son fournisseur habituel, et Sa Majesté a daigné adresser à l'inventeur des félicitations et des encouragements; elle a vu là en même temps une nouvelle source de travail pour les ouvriers lyonnais, si dignes d'intérêt et objets de la haute bienveillance de S. M. l'Empereur.

Les inventeurs, dans leur reconnaissance, ont donné à leur produit le nom d'*Impérialine.*

L'Impérialine est, nous l'avons dit, une étoffe de soie qui, par une ingénieuse combinaison sur les métiers à la Jacquard, donne une imitation parfaite de la broderie à la main; son armure remplacera avantageusement, pour la beauté et la solidité, tous les satins et draps de soie employés jusqu'à ce jour.

Nos Françaises, qui accueillent toujours avec tant d'intelligence les progrès de l'élégance et du bon goût, applaudiront à la révolution due à l'Impérialine, qui, par la variété infinie et charmante de ses dessins et de ses nuances, peut être appropriée à tous les genres de chaussures, depuis les mules, cendrillons et pantoufles, jusqu'aux bottines de ville et aux souliers de bal.

Et quand l'Impérialine aura reçu de nos gracieuses compatriotes un patronage si envié, son succès ne s'arrêtera pas à la frontière, et, avant longtemps, elle se trouvera dans tous les magasins du monde entier.

Cette nouveauté arrive un peu tard pour cette saison d'hiver, mais les fabricants, qui ont le privilége de l'invention, sont aujourd'hui en mesure de répondre immédiatement à toutes les commandes, quelle qu'en soit l'importance, soit des cordonniers en renom, soit des commissionnaires.

On peut donc, dès maintenant, s'adresser, pour ces commandes, à la maison *Lablanche et Meyrat*, 13, rue Romarin, à Lyon.

Dès que nous connaîtrons les maisons de Paris dépositaires de l'Impérialine, nous nous empresserons de les indiquer à nos lectrices.

Œuvres inédites de Gavarni.

Les Œuvres inédites de Gavarni se composent de cent dessins ou études, sous le titre *Masques et visages*, et *Physionomies parisiennes;* elles sont divisées en dix cahiers, dont neuf sont en vente. Il n'en reste qu'un seul à publier. Voici le neuvième dizain, qui fait partie des *Physionomies parisiennes :*

31. — Cocher à deux fins. — Pour le boudoir et l'écurie.
32. — Le balayeur. — Ces Parisiens, c'est malpropre!
33. — Un beau « bien conservé. »
34. — Rôdeurs. — Elle prendrait bien quelque chose.
35. — Rôdeurs. — Il a pris quelque chose.
36. — Au coin de la borne. — Fleurs passées, nœuds fanés, gants poissés, verres cassés.
37. — La chanson des rues. « Gent trou-lu-badour,
Re! tiens ton destrier rapide :
Et-ou! t'une jeune sylphi-i-i!de,
Qui meurt d'amour... »
38. — La prima donna. — Si fa si la do mi si la!...
39. — Un auteur d'une « Ode à Vénus. »
40. — La boutique. — Madame désire peut-être qu'on lui montre d'autres « dispositions... »

Chaque dizain, 5 francs.

Paulin et Lecheralier.

PAULIN ET LE CHEVALIER, 60, RUE RICHELIEU.

ATLAS UNIVERSEL PHYSIQUE, HISTORIQUE ET POLITIQUE DE GEOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE, contenant toutes les acquisitions nouvelles de la science et les changements survenus dans la topographie; nécessaire à l'étude de la géographie, de l'histoire et des voyages; et propre à servir au développement des relations commerciales, les cartes offrant le tracé exact de la navigation, des chemins de fer, des routes, et l'indication des colonies européennes dans chaque contrée.

Composé et dressé par A. H. DUFOUR. — Gravé sur acier par CH. DYONNET, graveur du Dépôt de la marine et de l'Atlas de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, de M. Thiers.

Notices. — Avec chaque carte, les éditeurs publient une notice de quatre pages grand in-4°, format de l'*Illustration*, qui contient les instructions sommaires sur le pays représenté par la carte : sa situation, ses divisions, ses limites; sa constitution physique et géologique; ses produits naturels et artificiels; son organisation politique, civile et militaire, etc., etc.

IL PARAIT SUCCESSIVEMENT UNE CARTE LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Prix de vente : chaque Carte (avec sa Notice), tirée en noir, 2 fr. 50 c.; *coloriée*, 3 fr.

La grande *Carte de France*, composée des quatre feuilles des quatre régions (12, 13, 14 et 15 de la Géographie moderne), contenant les plans des villes de Paris, Rouen, Nantes, Bordeaux, Lyon, Marseille et Strasbourg, et présentant, les quatre feuilles réunies, une surface de 1 m. 70 c., est en vente.

Son prix est de 25 fr., coloriée et montée sur toile, avec cylindre ou en étui.

On souscrit, à Paris, chez les éditeurs, PAULIN et LE CHEVALIER, rue Richelieu, 60.

Et chez tous les principaux marchands de *Cartes géographiques*, tant à Paris que dans les départements et à l'étranger.

La dernière carte publié est : *Danemark, Suède et Norvége.* — En tout 21 cartes en vente.

CAHIERS D'UNE ÉLÈVE DE SANT-DENIS, cours d'études complet et gradué pour les filles, et pour les jeunes garçons jusqu'à leur entrée au collége, par *deux anciennes Elèves de la maison de la Légion d'honneur, et L. BAUDE, ancien professeur au collége Stanislas.* Divisé en six années ou douze semestres. Pouvant suppléer tous les livres qui se rapportent aux diverses parties de l'instruction.

EN VENTE :

				Broché.		*Cartonné.*		
Tome 1er,	1re année,	1er sem.	Prix,	1 f.	50 c.	1 f.	75 c.	vert liseré.
— 2e,	—	2e —	—	2	50	2	75	— uni.
— 3e,	2e année,	1er sem.	—	2	50	2	75	violet liseré.
— 4e,	—	2e —	—	2	50	2	75	— uni.
— 5e,	3e année,	1er sem.	—	3	»	3	25	aurore liseré.
— 6e,	—	2e —	—	3	50	3	75	— uni.
— 7e,	4e année,	1er sem.	—	3	50	3	75	bleu liseré.
— 8e,	—	2e —	—	3	50	3	75	— uni.
— 9e,	5e année,	1er sem.	—	3	50	3	75	nacarat liseré.
— 10e,	—	2e —	—	4	»	4	25	— uni.
— 11e,	6e année,	1er sem.	—	4	50	4	75	blanc liseré.
— 12e,	—	2e —	—	4	50	4	75	— uni.
— 13e,	volume complémentaire			5	»	5	25	

On peut prendre séparément chaque année.

TAXES DES LETTRES.

Les lettres échangées *entre les bureaux de l'Empire et de l'Algérie* payent les taxes ci-après :

	Affranchies.		Non affranchies.	
Jusqu'à 7 grammes 1/2 inclusivement,	0 fr.	20 c.	0 fr.	30 c.
De 7 grammes 1/2 à 15 grammes,	0	40	0	60
De 15 grammes à 100 grammes,	0	80	1	20
De 100 grammes à 200 grammes,	1	60	2	40
De 200 grammes à 300 grammes,	2	40	3	60

Et ainsi de suite, en ajoutant par 100 grammes ou fraction de 100 grammes excédant, 80 c. en cas d'affranchissement, et 1 fr. 20 c. en cas de non affranchissement.

Les mêmes taxes sont applicables aux lettres de *l'intérieur de l'Empire, pour les armées et réciproquement*, transportées par les services français.

Les lettres de *Paris pour Paris et pour les seize bureaux de la banlieue*, dont les noms suivent : *Auteuil, les Batignolles, Belleville-lès-Paris, Bercy, la Chapelle-Saint-Denis, Charonne, Grenelle, Ivry-sur-Seine, la Maison-Blanche, Montmartre, Montrouge, Passy-lès-Paris, Saint-Mandé, les Ternes, Vaugirard* et *la Villette*, de même que les lettres que ces bureaux s'expédient entre eux et adressent à Paris, payent les taxes ci-après :

	Affranchies.		Non affranchies.	
Jusqu'à 15 grammes exclusivement,	0 fr.	10 c.	0 fr.	15 c.
De 15 grammes à 30 grammes,	0	20	0	25
De 30 grammes à 60 grammes,	0	30	0	35
De 60 grammes à 90 grammes,	0	40	0	45
De 90 grammes à 120 grammes,	0	50	0	55

Et ainsi de suite, en ajoutant 10 c. par chaque 30 grammes ou fraction de 30 grammes pour les lettres affranchies ou non affranchies.

Les lettres pour les colonies françaises peuvent être expédiées affranchies ou non affranchies par les navires du commerce français partant des ports de France; la taxe est celle des lettres échangées entre les bureaux de poste de l'Empire, plus un droit fixe de 10 c. par voie de mer. Les lettres des ou pour les militaires et marins sont exemptes de ce droit.

Les lettres pour la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane française, le Sénégal, l'île de Gorée, et les îles Saint-Pierre et Miquelon, peuvent aussi être expédiées par la voie anglaise, avec ou sans affranchissement; elles payent jusqu'à 7 grammes 1/2 inclusivement : les lettres affranchies, 50 c.; celles non affranchies, 60 c. Les lettres pour les établissements français dans l'Inde peuvent être expédiées par la voie de Suez, avec ou sans affranchissement; elles payent : les lettres affranchies, 60 c.; celles non affranchies, 70 c.

Les lettres pour la Réunion, Mayotte et dépendance, et Sainte-Marie de Madagascar, peuvent être expédiées, avec ou sans affranchissement, tant par la voie d'Angleterre que par la voie de Suez. Les lettres affranchies sont passibles d'une taxe de 50 c. jusqu'à 7 grammes 1/2 inclusivement, et les lettres non affranchies d'une taxe de 60 c. aussi jusqu'à 7 grammes 1/2. Sont dirigées par l'Angleterre les lettres qui portent sur l'adresse les mots : *Voie d'Angleterre*, et par Suez, celles qui portent sur l'adresse les mots : *Voie de Suez.*

La taxe et les conditions d'envoi *des lettres et des imprimés pour l'étranger* sont réglées par des décrets spéciaux. Tous les renseignements utiles à ce sujet sont fournis au public dans les bureaux de poste; ils se trouvent aussi dans l'*Annuaire des Postes.*

DES IMPRIMÉS, ÉCHANTILLONS, PAPIERS DE COMMERCE OU D'AFFAIRES.

Leur taxe est réglée à prix réduits, moyennant affranchissement en numéraire ou en timbres-postes. Leur poids ne doit pas dépasser 3 kilogrammes, ni leur dimension excéder 45 centimètres.

Les *imprimés* sont expédiés sous bandes mobiles couvrant au plus le tiers de la surface du paquet. Ils sont divisés en trois classes :

1° *Les journaux politiques;* taxe : 4 c. par exemplaire de 40 grammes et au-dessous. Au-dessus de 40 grammes, augmentation de 1 c. par chaque 10 grammes ou fraction de 10 grammes excédant; moitié des prix ci-dessus, lorsque le journal est pour l'intérieur du département où il est publié, ou pour les départements limitrophes. (Les journaux publiés dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise ne jouissent pas de la réduction pour les départements limitrophes.)

2° *Les publications périodiques uniquement consacrées aux lettres, aux sciences, aux arts, à l'agriculture et à l'industrie;* taxe : 2 c. par exemplaire de 20 grammes et au-dessous; au-dessus de 20 grammes, augmentation de 1 c. par chaque 10 grammes ou fraction de 10 grammes excédant. Moitié de ces prix dans les cas indiqués au § précédent.

3° *Les circulaires, prospectus, catalogues, avis divers et prix-courants, livres, gravures, lithographies, en feuilles, brochés ou reliés;* taxe : 1 c. par paquet ou exemplaire isolé de 5 grammes et au-dessous, pour tout l'Empire; 1 c. en sus par chaque 5 grammes, ou fraction de 5 grammes, jusqu'à 50 grammes; de 50 grammes à 100 grammes, 10 c. uniformément; au-dessus de 100 grammes, 1 c. en sus par chaque 10 grammes ou fraction de 10 grammes.

Les avis de naissance, mariage et décès, les prospectus, catalogues, circulaires, prix-courants et avis divers sont reçus sous forme de lettres ou sous enveloppes ouvertes d'un côté : taxe : 5 c. par exemplaire de 10 grammes et au-dessous, pour l'arrondissement du bureau, et 10 c. pour le reste de l'Empire; augmentation, 5 c. ou 10 c. par chaque 10 grammes ou fraction de 10 grammes excédant.

Les cartes de visite (même deux ensemble) sont reçues sous enveloppes non fermées, aux conditions ci-dessus.

Les échantillons sont affranchis au prix des imprimés de la 3e classe. Sont reçus comme échantillons tous les objets qui ne sont pas de nature à détériorer ou à salir les correspondances, ou à en compromettre la sûreté, et qui ne sont pas soumis aux droits de douane ou d'octroi. *Modes d'envoi :* bandes mobiles, sacs en toile ou en papier, boîtes caisses, étuis fermés avec des ficelles faciles à dénouer.

Le renvoi des objets qui n'ont pu être livrés aux destinataires pour une cause quelconque est fait à ceux des expéditeurs qui prennent soin d'indiquer leur nom et leur adresse sur les paquets.

Le port des papiers de commerce ou d'affaires est de 50 c. par paquet de 500 grammes et au-dessous. Au-dessus de 500 grammes, 1 c. en sus par chaque 10 grammes ou fraction de 10 grammes. Envoi sous bandes mobiles ou sous ficelles faciles à dénouer.

Lorsqu'ils n'ont pas été affranchis, les objets qui précèdent sont taxés comme lettres; s'ils sont affranchis en timbres-postes d'une valeur insuffisante, ils sont frappés en sus d'une taxe égale au triple de l'insuffisance. Le port en est acquitté, à défaut du destinataire, par l'expéditeur, contre lequel des poursuites sont exercées en cas de refus de payement.

TIMBRES-POSTES. — DE LEUR VALEUR. — DE LEUR EMPLOI.

Les timbres-postes sont de cinq couleurs différentes : couleur verte, valeur : 5 centimes; couleur bistre, valeur : 10 centimes; couleur bleue, valeur : 20 centimes; couleur orange, valeur : 40 centimes; couleur rouge, valeur : 80 centimes. — Ils sont vendus dans les bureaux de poste dans les débits de tabac, par les facteurs et les boîtiers. — Les particuliers doivent coller eux-mêmes les timbres sur les lettres. — Toute lettre pour l'intérieur revêtue d'un timbre insuffisant est considérée comme non affranchie et taxée comme telle, sauf déduction du prix du timbre. Ainsi, par exemple, une lettre pesant plus de 7 grammes et demi, affranchie avec un timbre bleu, valeur 20 centimes, est considérée comme non affranchie, et doit 60 centimes : en déduisant 20 centimes que représente le timbre bleu, il reste à payer 40 centimes.

Les lettres pour l'étranger sont affranchies soit au moyen de timbres-postes, et jetées à la boîte, soit en numéraire, aux guichets des bureaux, et laissées entre les mains des agents. Revêtues de timbres insuffisants, elles sont considérées comme non affranchies, et ne peuvent recevoir cours, si elles sont pour des pays pour lesquels l'affranchissement est forcé,

L'emploi fait sciemment d'un timbre-poste ayant déjà servi est puni d'une amende de 50 *fr. à* 1,000 *fr.*

ARTICLES D'ARGENT.

La poste se charge, moyennant un droit de 2 p. 100, du transport des sommes d'argent déposées à découvert dans ses bureaux. En échange, il est remis aux déposants des mandats qui peuvent être payés aux ayants droit dans tous les bureaux de l'Empire et de l'Algérie. Les envois d'argent sont encore reçus pour les armées françaises en pays étrangers, pour les militaires et marins employés dans les colonies françaises ou sur les bâtiments de l'État, et pour les transportés à Cayenne. Il n'est pas reçu de dépôt d'argent au-dessous de 50 centimes. — Au-dessus de 10 francs, les mandats supportent, en outre, un droit de timbre de 35 centimes.

CONTRAVENTIONS AUX LOIS SUR LA POSTE.

La loi interdit le transport, par toute voie étrangère au service des postes, des lettres cachetées ou non cachetées circulant à découvert ou renfermées dans des sacs, boîtes, paquets ou colis, ainsi que des journaux, ouvrages périodiques, circulaires, prospectus, catalogues et avis divers imprimés, gravures, lithographies ou autographies. Elle interdit, en outre, de renfermer dans les imprimés, échantillons, papiers de commerce ou d'affaires, affranchis à prix réduits, aucune lettre ou note pouvant tenir lieu de correspondance. — Toute contravention est punie de 150 à 300 fr., et, en cas de récidive, de 300 à 3,000 fr. d'amende.

LETTRES CHARGÉES ET VALEURS COTÉES.

Les lettres auxquelles le public attache une importance particulière peuvent être *chargées.* Les lettres à charger sont présentées au bureau de postes et affranchies. L'Administration en donne reçu aux déposants, et ne les livre que sur reçu aux destinataires. Elles payent, outre la taxe ordinaire, une surtaxe fixe de 20 c. Elles sont revêtues d'une enveloppe fermée au moins de deux cachets en cire flue et de même couleur, portant une empreinte spéciale à l'expéditeur et placés de manière à réunir tous les plis de l'enveloppe.

Les valeurs cotées sont des objets précieux de petite dimension qui payent 2 p. 100 de la valeur estimée. L'estimation ne peut être inférieure à 30 fr., ni supérieure à 1,000 fr. Elles sont renfermées, en présence des directeurs dans des boîtes ou étuis ayant au plus 10 centimètres de longueur, 8 centimètres de largeur et 5 centimètres d'épaisseur. — Poids maximum : 300 grammes

Biographie portugaise.

La nation portugaise, entre les illustrations qu'elle a perdues dans l'année de 1857, a vu inscrire sur le registre funèbre des morts le nom du doyen des généraux portugais, l'un des plus âgés entre les officiers des armées européennes.

Son Excellence le lieutenant général Francisco de Paula d'Azeredo, comte de Samodaens, dont nous donnons le portrait, pair et grand du royaume, grand-croix de l'ordre

Digitized by Google

LE COMTE DE SAMODAENS.

de Saint-Benoît d'Aviz, et décoré de divers ordres étrangers et nationaux; né le 14 janvier 1770, est mort le 9 septembre 1857, dans sa quatre-vingt-huitième année, ayant servi sa patrie soixante-sept ans.

Dans une carrière si longue, il a éprouvé toutes les vicissitudes des révolutions par lesquelles est passé le Portugal et l'Europe entière. Contemporain des premiers capitaines qui ont illustré le siècle, le comte de Samodaens était une des gloires militaires du Portugal. Ayant vu sur le trône portugais sept rois et six régences, il devint célèbre par son inébranlable fermeté de principes et de convictions profondes.

Les campagnes de 1794, 1801, 1807 et suivantes jusqu'à 1814, en Portugal, en Espagne et en France, ont compté le général Azeredo dans les rangs. Il prit une part distinguée à toutes les batailles et assauts de la guerre péninsulaire, où il a plus d'une fois mérité les éloges du feld-maréchal duc de Wellington. A la formidable et décisive bataille de Vittoria, en Espagne, il eut la jambe gauche fracassée par une balle, et cette blessure, quarante-quatre ans après, causa sa mort: phénomène extraordinaire, mais exact pourtant!

Dans le commandement d'un régiment d'infanterie, il fit les campagnes du Rio de la Plata, depuis 1816 jusqu'à 1820. De retour en Europe, il rencontra le mouvement libéral de 1820, qu'il accueillit avec enthousiasme, et prit une part remarquable dans tous les mouvements politiques de l'époque, pendant lesquels il fut emprisonné deux fois par son adhésion au système libéral, et enfin condamné à mort, en 1829, pour avoir commandé une division de l'armée libérale pendant la révolution de mai 1828.

Emigré en Angleterre avec les principaux chefs du parti de la reine D. Maria, il organisa le dépôt des émigrés en Belgique, et accompagna le duc de Bragança D. Pedro IV dans l'expédition de Belle-Isle, et ensuite dans celle des Açores, où il fut cité en première ligne dans le mémorable et historique siége de Porto. Employé en divers commandements, et élevé en honneurs et distinctions par le duc de Bragança et son auguste fille, il termina sa glorieuse carrière dans son château de Samodaens, près de Lamego, où il était né. Le général Azeredo, outre sa carrière militaire, dans laquelle il rendit à son pays des services considérables dans les crises les plus orageuses des derniers cinquante ans, exerça les mandats de représentants du peuple et de membre de la chambre héréditaire avec la plus admirable fermeté de principes.

Avec le comte de Samodaens s'est éteinte une génération glorieuse, dont il était presque le seul représentant et l'histoire vivante. Son abnégation, son désintéressement, étaient tels qu'en 1827 il rejeta les propositions qu'on lui fit de prendre le parti de l'infant D. Miguel, et, en 1841, il préféra retourner au grade de lieutenant général, plutôt que de garder celui de maréchal, qui lui avait été décerné en 1838, dans un temps de révolution.

Il laisse sa veuve, dame de qualités distinguée, et un seul fils âgé de vingt-neuf ans, ancien et actuel représentant du peuple, qui lui succède dans le titre de pair du royaume de Portugal.

Porto, le 20 janvier 1858.

ANTONIO MARTINS LEORNE.

Nº 2. AMENÉE PAR SA FILLE. Nº 1. AMENÉE PAR SA MAMAN.

(Dessin de M. Luminais.)

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Entre eux les loups ne se mangent pas.

ABONNEMENTS, VENTE ET RÉCLAMATIONS.

Messieurs les abonnés sont priés de vouloir bien adresser leurs demandes de renouvellement huit jours au moins avant l'époque d'expiration de l'abonnement courant, indiquée sur leurs bandes.

L'administration a encore quelques collections complètes des 30 volumes.

Elle ne peut céder séparément les volumes I, VI, XVII, XVIII, qu'elle reprend, en bon état et brochés, en échange d'un abonnement semestriel.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées à M. Paulin.

Les réclamations au sujet du service, et les demandes d'abonnement, d'acquisitions de volumes et de collections, doivent être adressées à M. A. Le Chevalier.

On s'abonne aussi près des principaux libraires tant de la France que de l'étranger.

Pour l'*Allemagne*, l'*Autriche*, la *Prusse* et la *Russie*, on peut s'abonner par l'entremise de la direction des postes de *Cologne* et *Sarrebruck*.

PAULIN.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Courrier de Paris. — Chronique musicale. — Le Tattersall. — Amour allemand (suite et fin). — Prise et occupation de la ville de Canton. — Chronique littéraire. — Un bal à la cour de Russie. — Essai sur la révolution française, par Lanfrey. — Gazette du palais. — Astronomie : le mois de mars. — OEuvres inédites de Gavarni. — Bibliographie. — Annonces.

Gravures : Les chefs faits prisonniers à Canton. — Armes chinoises prises chez le général tartare à Canton. — Portrait de Mlle Artot, de l'Académie impériale de musique. — Une scène de *Marta*, Théâtre-Italien. — Le Tattersall : vue extérieure ; le manége. — Canton : prise du fort Lin ; explosion des forts Gough et Blue-Jacquet ; mandarins des villages venant porter des suppliques ; vue intérieure du quartier général des forces alliées ; prise de Canton. — Bal de la cour à Saint-Pétersbourg ; le souper. — Sans nouvelles du 17e léger, dessin de Gavarni. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Le procès de l'attentat du 14 janvier nous amène naturellement à parler des événements qui en ont été la conséquence en Angleterre. Une troisième liste de la composition du ministère Derby est considérée comme la seule exacte, et nous la trouvons dans les journaux anglais. Aux colonies, c'est lord Stanley, fils aîné de lord Derby, à la place de sir Edward Bulwer, qui faisait partie de la précédente liste. Il ne reste plus qu'à donner les noms des membres du nouveau ministère remplissant des emplois connus en Angleterre sous la dénomination de « hors du cabinet. »

Au bureau des travaux publics, lord John Manners. — Président du bureau des pauvres, M. Sotheron Estcourt. — Lords de la Trésorerie, le colonel Taylor, M. Whitmore. — Secrétaires de la Trésorerie, M. G.-A. Hamilton, sir W. Jolliffe. — Secrétaire de l'Amirauté, le très-honorable H. Corry. — Attorney général, sir Fitzroy Kelly. — Solliciteur général, M. Cairns. — Juge-avocat, M. E. Egerton. — Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Seymour Fitzgerald. — Sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. Hardy. — Sous-secrétaire d'Etat à la guerre, le vicomte Hardinge. — Vice-président du comité du conseil d'instruction, M. Adderley. — Vice-président du bureau de commerce, le comte de Donoughmore. — Sous-secrétaire d'Etat aux colonies, le comte de Carnarvon. — Lord lieutenant d'Irlande, lord Eglington. — Secrétaire pour l'Irlande, lord Naas. — Lord-chambellan, le comte Delaware. — Lord-maréchal du palais, le marquis d'Exeter. — Grand-écuyer, le duc de Beaufort. — Grand-veneur, le comte de Sandwich. — Vice-chambellan du palais de S. M., lord Newport. — Intendant du palais de S. M., le colonel Forester. — Trésorier du palais de S. M., lord C. Hamilton. — Capitaine des gardes, le comte Talbot.

La durée du nouveau ministère est considérée à Londres comme subordonnée à la politique qu'il suivra. Quant à cette politique, on ne sait encore ce qu'elle sera. La nouvelle administration ne comprend pas un seul homme d'une importance secondaire, et la plupart de ses membres sont classés, par la plus grande partie des journaux anglais qui en ont fait l'histoire, au premier rang *parmi* les orateurs parlementaires. La principale difficulté pour le nouveau cabinet consiste, comme on le sait, dans la position qui lui a été léguée par lord Palmerston, au sujet du bill dont la motion de M. Gibson a été la conséquence. Les journaux anglais, et le *Times* surtout, soulèvent la question de savoir si le bill sur les conspirateurs a été repoussé légalement par le vote sur l'amendement ; s'il a été écarté par suite du vote sur l'amendement, les usages du parlement ne permettent pas d'en saisir les Chambres pendant la présente session ; si, au contraire, le bill n'est pas considéré comme mort, il met lord Derby dans une position délicate, en ce qu'il sera obligé de prendre une décision immédiate. Nous connaissons maintenant la déclaration faite par lord Derby dans la séance du 1er mars. Le gouvernement de la reine vivra en bonne amitié avec les gouvernements étrangers, surtout avec celui de la France. Il approuve le bill présenté par lord Palmerston, et reconnaît que la Chambre n'a pas voulu combattre ce bill, mais seulement blâmer le gouvernement d'avoir laissé sans réponse la dépêche du comte Waleski. Des explications doivent être amicalement demandées à l'Empereur par le comte de Malmesbury, dont on connaît les relations intimes avec Sa Majesté, et de ces explications conciliantes, sans aucun doute, dépendent l'adoption de mesures gouvernementales ultérieures. Le comte de Grandville et lord Clarendon ont pris la parole pour expliquer leur attitude dans les dernières circonstances ; le respect seul pour la volonté du parlement eût empêché l'ancien cabinet de repondre immédiatement à la dépêche du comte Waleski, ne pouvant promettre l'adoption des mesures réclamées avant que le bill ait été voté par les Chambres. Les Chambres se sont ajournées au 15 du mois. Lord Strafford a résigné positivement ses fonctions d'ambassadeur en Turquie, et lord Cowley reste décidément à Paris.

Mais toutes ces préoccupations, qui font de l'Europe un vaste champ d'observations, lesquelles, nous l'espérons, ne seront pas stériles, ne doivent pas faire oublier les événements importants qui se passent loin de nous, et dont nous pouvons à bon droit réclamer notre part d'honneur et d'avantages.

La ville de Canton, considérée jusqu'à présent comme le boulevard de la Chine, est actuellement en notre pouvoir, et il est avéré, par suite des rapports officiels et les correspondances particulières, que nos marins et nos soldats se sont montrés dignes de leur vieille réputation, et qu'ils ont vaillamment soutenu l'honneur du pavillon français à côté de leurs alliés les Anglais. Le fait n'était pas douteux ; mais, d'après le rapport anglais arrivé avant le nôtre en Europe, on aurait pu croire que notre petite armée n'avait joué qu'un rôle secondaire dans une opération dont les résultats doivent être si précieux. Nos lecteurs pourront voir, dans la correspondance que nous publions plus loin, en l'accompagnant de dessins bien authentiques, que nous avons peu de choses à ajouter aux détails qui nous sont adressés. 5,000 Européens à peu près ont enlevé en quelques heures une ville contenant plus d'un million d'habitants, et qui était défendue par 7 ou 8,000 Tartares et par 30 ou 35,000 soldats chinois. La perte des alliés s'élève à peu près à 60 ou 80 hommes tués ou blessés dans l'armée anglaise, et nous avons à regretter, est-il dit dans une note du *Moniteur*, 3 hommes tués et 19 blessés dans nos rangs. Pas un de nos officiers n'a été atteint.

Dans l'intérieur de la ville, et au milieu de jardins assez vastes, se trouve une colline qui domine tous les environs, et sur laquelle les amiraux et le général Straubensée ont établi leur quartier général.

L'intérieur de Canton, immense dédale de rues étroites et tortueuses, invisibles du haut des remparts, n'avait pas encore été visité par les troupes alliées ; mais ces derniers sont néanmoins maîtres de la ville, car ils pourraient l'anéantir en quelques heures.

Le gouverneur civil Pihkwey, fait prisonnier ainsi que Yeh, a été rétabli dans ses fonctions de gouverneur de la ville, où son influence est grande ; il est placé naturellement sous la surveillance des forces alliées.

Des tribunaux ont été établis, l'un, composé d'autorités chinoises, qui ne connaîtra que des délits et des crimes commis entre indigènes ; l'autre, d'officiers anglais et français, qui jugent tous les délits commis entre étrangers et Chinois, ou enfin les étrangers entre eux, mais qui n'agira que comme juge d'instruction dans les affaires criminelles soumises à un conseil de guerre convoqué *ad hoc*.

Le général tartare a été mis en liberté sur parole, ainsi que ses soldats auxquels on a retiré les armes.

Le vice-roi Yeh est prisonnier sur l'*Inflexible*, qui a quitté le mouillage de Canton pour celui de Boca-Tigris, auprès des deux vaisseaux *le Calcutta* et *le Sans-Pareil*.

Yeh a été pris par les colonnes anglaises, ainsi que les archives et le trésor. Pihkwey et Muh l'ont été par les marins français.

Une cérémonie curieuse fut celle de l'investiture de Pikhwey en qualité de gouverneur de la province. Le cortége, composé de lord Elgin et du baron Gros, accompagnés de tout leur personnel, a traversé la ville dans des rues étroites et tortueuses, au milieu d'une population dont la curiosité était extrême, mais sans malveillance. A l'arrivée au palais, il a été reçu par les amiraux et le général Straubensée, qui s'y étaient rendus directement du quartier général.

Deux saluts de trois coups de canon chacun ont annoncé l'approche de Pikhwey et du général tartare, qui ont bientôt paru avec leur suite à l'entrée du jardin. Les plénipotentiaires se sont levés pour aller les recevoir. « Le baron Gros et lord Elgin, lisons-nous dans le *Moniteur*, sont ensuite revenus au fond de la salle, et se sont assis sur l'estrade, ayant les amiraux à leur droite et les mandarins à leur gauche. Chacun des plénipotentiaires prononça alors, sans se lever, un discours dans lequel, félicitant Pikhwey de son rétablissement dans l'exercice de ses fonctions, il lui déclara que les forces alliées étaient fermement résolues à maintenir l'occupation militaire de la ville jusqu'au règlement des difficultés pendantes ; que la vie, les coutumes et les propriétés des habitants seraient scrupuleusement respectées, mais que toute tentative de troubles et d'insurrection serait punie avec une extrême rigueur.

« Le gouverneur chinois et le général tartare répondirent qu'ils feraient tous leurs efforts pour conserver l'ordre dans la ville, et rejetèrent toute la responsabilité des événements qui venaient de se passer sur le commissaire impérial Yeh. Les plénipotentiaires se levèrent ensuite et furent reconduits jusqu'à la sortie de la salle par les dignitaires chinois. Le cortége se remit en marche au milieu des salves d'artillerie. »

S'il faut croire aux correspondances du *Times*, Yeh aurait fait une triste figure au moment où il tomba au pouvoir des Anglais. Il trembla violemment, essaya de nier son identité, et ne se rassura que lorsque M. Parks lui eut assuré qu'il n'avait rien à craindre. Aussitôt il redevint arrogant. Voici le portrait qu'en donne le correspondant du *Times* : son visage est large, plat et sensuel ; son profil n'offre presque qu'une ligne droite depuis les sourcils jusqu'au menton. Il porte son chapeau de mandarin avec le bouton rouge et la plume de paon. Au moment d'être interrogé, il prend place sur son fauteuil, entouré de quelques mandarins inférieurs. Personne ne peut voir cette physionomie sans comprendre qu'on est en présence d'un homme extraordinaire. Il y a de la férocité dans cet œil inquiet ; il porte l'empreinte de la colère, mais non du courage. C'est maintenant aux plénipotentiaires français et anglais à poursuivre les avantages des forces alliées et à faire parvenir à Pékin les justes réclamations de la France et de l'Angleterre, réclamations si victorieusement appuyées déjà par la prise de Canton.

Dans l'Inde, il ne s'est rien passé de bien important ; le général sir Colin-Campbell se trouvait, aux dernières nouvelles, à la tête d'une armée de 15,000 hommes et de 100 pièces de canon, prêt à marcher sur le royaume d'Oude. Une autre armée de 10,000 hommes devait s'avancer dans une autre direction. Le général Outram se maintenait dans sa position d'Allumbagh, à quelques milles de Luknow, où les insurgés s'étaient concentrés, dit-on, au nombre évidemment exagéré de 100,000 hommes. Sir Hugues Rose avait battu les rebelles dans l'Inde centrale et délivré la garnison de Saugor, assiégée depuis six mois. Tout indique donc que l'offensive va être vigoureusement reprise, et, devant la division qui règne parmi les insurgés, le résultat ne peut être douteux. Ce n'est plus qu'une question de temps.

Les chambres belges se sont occupées des nouvelles mesures à prendre contre les réfugiés politiques, et des dispositions que les circonstances exigeaient d'ajouter au code pénal. Les modifications présentées par le ministère ont été acceptées.

Au milieu du mouvement des esprits, dont l'attention est partagée sur tant d'objets divers, le gouvernement impérial vient de prendre une mesure inspirée par un sentiment vraiment libéral.

Nous voulons parler du commerce de la boucherie, dont la liberté vient d'être déclarée par un décret daté du 24 février, à la suite d'un remarquable rapport du ministre de l'agriculture et du commerce.

Dans ce rapport, le ministre retrace l'histoire de la boucherie depuis les actes du Consulat et de l'Empire, qui ont limité le nombre des bouchers, et qui ont soumis à l'autorisation préalable l'exercice de cette profession, jusqu'à l'établissement de la taxe, qui était considérée comme une dernière épreuve à tenter avant l'abolition du monopole. Le ministre démontre que la liberté de la boucherie ne peut pas compromettre l'approvisionnement de Paris ou la salubrité des viandes. Elle aura pour effet de diminuer le prix de la viande, d'après les lois les plus élémentaires de l'économie politique. Le ministre fait remarquer que presque toutes les capitales de l'Europe, y compris Londres, et nos villes de province, se trouvent bien de la liberté de la boucherie.

Le reste du rapport concerne les mesures d'exécution nécessaires pour accomplir ce changement de régime, auquel nous applaudissons de grand cœur.

Tel qu'il est, le décret a été vu avec satisfaction par tout le monde ; et maintenant, avec les télégraphes et les chemins de fer, le manque de viande ne peut plus se faire sentir. Il reste pourtant à compléter la mesure en rapprochant de Paris les marchés. Nous croyons savoir qu'on s'occupe de ce projet.

Un autre décret, récemment inséré dans le *Moniteur*, a été aussi accueilli avec sympathie ; c'est celui qui donne aux généraux Bedeau et Chargarnier l'autorisation de rentrer en France.

En annonçant la mort de S. A. R. le prince Mirza, à qui les derniers devoirs ont été rendus jeudi dernier, nous ne pouvons résister au désir de faire connaître en son entier la touchante lettre de faire part adressée par l'agent accrédité du roi d'Oude aux personnes invitées à la triste cérémonie. La voici :

« Son Excellence Moulvee Nohammud Nusse Hoad Deen Khan Bahadour, agent accrédité de S. M. le roi d'Oude, a l'honneur de vous inviter au cortége et à la cérémonie funèbre de Son Altesse Royale prince Mirza Mohamud Jawaad Allie Sckundor Hashmut Bahadoor, qui vient de mourir dans la plénitude de la jeunesse (trente ans), de la douleur d'un cœur brisé.

« Sa dernière prière exprima le désir de reposer à jamais sur la noble terre de France, dont les habitants généreux et magnanimes ont montré tant de sympathie à la famille d'Oude, par les marques de pieux respect offertes aux dépouilles de S. M. la reine-mère.

« C'est pourquoi Son Altesse Royale le prince Mirza Mohamud Hamid Allie, héritier présomptif de la couronne d'Oude, vous sera reconnaissant si vous voulez bien honorer de votre présence les obsèques de son oncle. »

En présence de ces grandes infortunes si noblement supportées, de ces douleurs sincères qui ont déjà conduit dans la tombe deux membres de cette illustre famille, de cette reconnaissance si dignement exprimée pour notre pays hospitalier, nous nous sentons singulièrement émus, et cette émotion sera partagée par tous ceux qui éprouvent le respect devant le malheur et l'admiration pour les grands courages !

V. PAULIN.

Courrier de Paris.

Tout n'est pas rose dans la vie du carême, et cette brillante semaine aura eu aussi ses catastrophes. C'est d'abord la fin tragique de cette jeune femme enlevée au monde dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté par un crime de la crinoline. Puisse ce nouvel exemple de ses abus inspirer de salutaires réflexions et de plus salutaires précautions à tant de belles imprudentes. La Bourse est une autre incendiaire impitoyable qui a mis si déplorablement le feu aux affaires d'un financier connu qu'il serait parti, dit-on, en ne laissant derrière lui que des cendres. Ce résultat étonne beaucoup les connaisseurs. A les entendre, la grenouille du spéculateur n'était pas encore si enflée qu'elle pût crever. Quelques-uns ajoutent à la décharge du fugitif, sinon à sa louange, que, répudiant un usage trop généralement pratiqué, il est parti les mains vides, sans prendre livraison du vase d'or qui lui avait été voté par des actionnaires reconnaissants. Une autre affaire dont les ténèbres seront sans doute éclaircies sans l'intervention de la justice, c'est celle du dépôt confié par un fils de famille à une demoiselle qui a rompu avec la sienne. Suivant le réclamant, ce dépôt consistait en titres au porteur et autres valeurs négociables, et, suivant la dépositaire, ce n'était qu'un don déguisé et assez minime. De sorte que cette vertu n'aurait pas trouvé sa récompense ou du moins sa compensation.

Tout est dit ou sera dit ailleurs qu'à cette place à propos du procès de l'épouvantable attentat dont l'émotion dure encore ; mais voici un détail assez étrange que l'histoire dédaignera sans doute, et que la petite chronique peut recueillir : il s'est dit et même il a été imprimé quelque part que des sténographes, devançant le compte-rendu imprimé des journaux, s'en allaient chaque soir, et aussi longtemps qu'aura duré le procès, reproduire à domicile la physionomie de la séance. Des badauds ayant attesté ces tours de force de mnémonique, il se serait trouvé d'autres badauds pour y croire. On sait qu'en Angleterre ces sortes de reproductions sont poussées très-loin et se payent cher ; mais à Paris cette mystification aura toujours plus de peine à réussir.

Digitized by Google

Combien d'autres inventions *ejusdem farinæ*, dont on ne doit user qu'avec une circonspection extrême, car le fait-Paris aspire à s'émanciper, le régime du maigre ne lui convient pas, et il est capable de tout pour s'y soustraire. Nous connaissons, pour notre compte, une douzaine d'historiettes rééditées depuis quelques jours sous tous les formats afin d'amuser le tapis, et que les personnes qui nous font l'honneur de nous lire ont dû saluer comme d'anciennes connaissances. A ces petites rapsodies, il ne manque guère, pour paraître à peu près jeunes, que d'avoir un peu plus vieilli. Telle de ces inventions en l'air a été parfois confirmée par l'événement. C'est ainsi qu'un mariage de tournure assez fantastique, annoncé en novembre dernier, s'est réalisé le mois suivant, s'il faut en croire la *Revue anecdotique*, qui désigne les conjoints par leurs noms : M. Jeanrenaud (ce n'est pas le philosophe) et Mme Castelbert. En vertu de cette union entre veufs, le nouvel époux devient le beau-fils de sa propre fille, le gendre de son gendre et le beau-frère de ses petits enfants. De son côté, la nouvelle épouse devient la belle-mère de son père et la belle grand'mère de ses deux frères. Mais, pour peu que le ciel bénisse cette union, combien d'autres complications faciles à prévoir! Figurez vous que ce nouveau-né à naître se trouvera, en venant au monde, aussi pourvu de lignée qu'un patriarche.

Voici quelque chose d'aussi miraculeux dans un autre genre. L'Océan, ce vaste réservoir d'une eau grasse et salée, suivant le vulgaire, savez-vous ce qu'il contient, selon une estimation scientifique? du cuivre en abondance et de l'argent à foison. Les fleuves sont encore mieux partagés que lui, et, par exemple, la Seine charrie de l'or : il n'y aura tantôt plus qu'à se baisser pour en prendre. Ne riez pas; l'information est sérieuse, et il ne s'agit plus que de procéder à l'extraction de toutes ces richesses. Pourquoi ne finirait-on pas par mettre en actions les brouillards de la Seine? Malheureusement il reste au monde si peu de temps à vivre, qu'il lui sera bien difficile d'exploiter l'Océan comme un *placer* inépuisable. C'est ce que d'autres savants ont entrepris de démontrer. La soif de l'infini, la recherche de l'absolu ont conduit l'humanité au bord de l'abîme; différents symptômes en font foi. A force de secouer la croûte terrestre, l'homme en a ébranlé les fondements. Notre pauvre globe commence à dévier, il a perdu son centre de gravité. Le bouleversement des saisons est l'indice d'une perturbation générale. Ce monde ainsi détérioré pourrait bien vivre encore l'espace d'un siècle, et même plus; cependant M. Huzard et sa science ne garantissent rien. Celle de M. Peligot est aussi peu rassurante, mais elle épargne à l'homme le spectacle de l'univers en dislocation. Avant cette catastrophe finale, l'homme sera mort asphyxié; c'est une consolation. La prophétie de M. Peligot est lugubre, et sa science a sans doute trop de noir dans l'âme; mais, si ses calculs sont justes, il y aurait de quoi trembler. Il estime que l'extraction de la houille et des autres minéraux combustibles s'élève aujourd'hui, pour l'Europe seulement, à cinq cent cinquante millions de quintaux métriques par an, et que leur emploi doit charger l'air respirable de quatre-vingts milliards de mètres cubes d'acide carbonique par année. L'asphyxie est donc imminente, et au nom de l'Europe, je demande à changer d'air.

C'est encore en vue de l'Europe que nous annoncerons une vente de lettres autographes, qui commencera le lundi 15 mars, à la maison Sylvestre. On ne saurait ouvrir un seul des nombreux cartons de cette collection sans y retrouver la griffe de quelque grand homme ou de quelque illustre personnage des temps passés. Il y en a de tous les pays où l'on sait lire et de tous les siècles qui surent écrire. Le catalogue débute par l'indication d'un firman d'Abd-el-Kader, et finit par une réponse du maréchal Victor, duc de Bellune, qui se défend en ses termes d'avoir exercé, à Valence, la profession de ménétrier : « Je n'étais pas ménétrier par la raison que je m'amusais quelquefois à accompagner des musiciens payés pour faire danser. C'est une profession que je ne méprise pas; mais, ne l'ayant pas exercée, on ne doit pas faire croire le contraire par un mensonge. » Trois lignes de Leibnitz sembleront très-remarquables entre cent autres : « Je ne considère plus les mathématiques, dit-il, que comme un exercice utile à l'art de penser; car, pour la pratique, tout y est *presque* découvert depuis les nouvelles méthodes. » Ce *presque*, de Leibnitz, sous-entend le *système du monde* démontré par Laplace. Il résulte d'une lettre de Charles Nodier, qu'à l'âge de cinquante ans, ce charmant écrivain sollicitait une place pour doter sa fille. « Je n'ai jamais fait valoir mes droits comme royaliste, écrit-il à un ministre de Charles X. Ils sont particulièrement connus de M. de Polignac et de M. de Bourmont. » Des fragments de Lamennais sont plus dignes d'attention. « Je me repose, écrit-il à Mme Clément, pour reprendre des forces et me remettre à mon travail. Je n'irai pas à la place Royale : mon nom a fait peur au propriétaire, il ne veut pas de moi pour locataire. Je vis hier un autre appartement dont je m'accommoderai peut-être, malgré les inconvénients qu'il présente,.. ce sont des mansardes, mais dans une maison qui a vue sur le boulevard des Italiens. Elle forme l'angle de ce boulevard et de la rue de la Michodière. Cela se compose de deux chambres, d'une salle à manger et d'une autre petite pièce, le tout carrelé. On en demande 1,100 fr. : les loyers sont partout hors de prix (8 août 1839)... Combien d'autres se trouveraient très-heureux dans ma position, qui n'a de pénible habituellement que le dîner et les heures qui suivent. Ce tête à tête avec soi-même est lourd quelquefois; mais le dîner dure dix minutes, et j'abrége les soirées en me couchant de bonne heure. Je consomme si peu de vin que je n'ai pas souvent à recourir au marchand; une pièce me dure deux ans et plus. Quant à mon régime, il n'en est guère de plus simple : des moules, de la morue, rarement de la viande, qui me repugne... Il faut bien être sobre par nécessité, tout est cher à Paris (janvier 1840)..... Me voici à Sainte-Pélagie (janvier 1841), dans cette maison où avant moi ont séjourné Béranger et tant d'autres. On m'a logé au sixième étage, dans une chambre de quinze pieds d'étendue et qui en a six de hauteur. Elle est éclairée par des impostes de neuf à dix pouces, de sorte que le soleil n'y entre guère et même pas du tout, et, pour jouir de la vue, il faut monter sur une chaise. A tout prendre, je ne me trouve pas mal, pouvant faire quelques pas et n'ayant point de bruit. Mes douze mois passeront ici comme ailleurs, tout est pour le mieux. Après avoir tant prêché aux autres qu'ils devaient être prêts à souffrir pour la cause de l'humanité, il fallait bien que je souffrisse moi-même quelque peu. Combien d'autres, dans cette maison même, sont cent fois plus à plaindre que moi! »

La mort de M. de Ravignan est une grande perte pour le clergé. Homme du meilleur monde, et désigné par son mérite encore plus que par son nom aux plus hautes fonctions de la magistrature, M. de Ravignan avait tout répudié pour l'Eglise, dont il aura été l'une des gloires les plus pures. Il y avait en lui quelque chose de plus touchant que la parole du prédicateur, c'était l'humilité du prêtre qu'il savait allier à la dignité du sacerdoce. Tout entier aux devoirs de son ministère, il vivait depuis vingt-cinq ans à l'ombre de l'autel dans les ardeurs de la prédication et de la pénitence, et c'est bien de lui qu'on pouvait dire : Son royaume n'est pas de ce monde. Ame croyante et esprit convaincu, M. de Ravignan n'avait aucun goût pour la controverse, il s'attachait uniquement au dogme. Lorsqu'en 1838, il monta en chaire à Notre-Dame, pour y continuer les conférences ouvertes par M. Lacordaire, sa parole nette, sa dialectique serrée et la grâce de son débit lui eurent bientôt acquis les sympathies et les suffrages de l'auditoire. L'éloquence de son prédécesseur, éloquence inégale, mais impétueuse, féconde en accidents heureux, et qui s'était laissé armer par le doute pour en avoir raison, ébranlait les cœurs; M. de Ravignan entreprit de les persuader et de les soumettre, telle fut du moins la tâche qu'il poursuivit toujours avec un zèle évangélique et une incontestable supériorité de talent. On lui doit un livre remarquable sur l'institut des jésuites auquel il appartenait, et, lorsque les littératures anciennes furent attaquées par le journal l'*Univers*, M. de Ravignan prit leur défense dans l'*Ami de la religion*.

On voudrait bien constater encore la mort du prince Beljoioso et la résurrection de Mme Frezzolini, dont les chroniques ont mené le deuil; mais la place manque absolument. C'est à peine s'il nous en reste une toute petite en faveur des dernières soirées de Mme Casimir Gide, où brillaient des étoiles musicales de toutes grandeurs. C'était d'abord M. Duprez, l'illustre ténor, qui a retrouvé sa voix des meilleurs temps pour chanter le grand air de la *Juive;* puis Géraldy, ce musicien consommé, le plus alerte, le plus spirituel et le plus magistral des chanteurs de salon, et enfin M. Ascher, un grand pianiste dont la modestie égale le talent.

Il y avait une fois, sur le pavé de Paris, un jeune homme des mieux doués; poëte et prosateur, la littérature lui devait déjà deux chefs-d'œuvre : un recueil d'odes et autres madrigaux, et des considérations philosophiques sur son temps. Mais, quel que fût le génie de ce jeune Henri Lordet, une obscurité profonde enveloppait encore son nom et ses écrits. C'est en vain que la main d'une grande dame étrangère, sa protectrice anonyme, avait tenté d'écarter ce voile de misère, et c'est aussi vainement qu'un frère, — son unique ami, — achetait mystérieusement au libraire ces produits d'une muse qui n'avait pas cours au marché; l'heure du désespoir sonna très-promptement pour le poëte découragé, et ce jeune homme superbe essaya de s'asphyxier comme une simple grisette. Sauvé par le hasard et recueilli par son libraire, dont il avait trompé pourtant les espérances... de vente, celui-ci, profitant du trouble inséparable d'une mauvaise action, fit tomber des mains du poëte la plume d'aigle, et la remplaça par un stylet, le stylet du *pamphlétaire*. Telle est la première partie de l'aventure, peut-être vulgaire, qu'un jeune écrivain, M. André Thomas, vient de mettre en comédie au théâtre du Vaudeville.

Mais l'infortuné ne se voit pas plutôt aux gages du libraire, qu'il regrette sa bourbe poétique; le métier de diffamateur lui répugne; il a commis deux ou trois biographies mensongères, dont la principale est un attentat à l'honneur d'un banquier; cet assassinat moral lui pèse, il le déplore, il s'en accuse, il en a du remords plein le cœur : à tout péché miséricorde! c'est l'avis de tout le monde, du banquier, de la grande dame, du petit frère et de la demoiselle à marier, qui l'épousera pour que le pardon soit éclatant et la réconciliation complète.

Le titre de la pièce sous-entendait une thèse aussi bien qu'un caractère, mais l'auteur, — à ce qu'il semble, — n'a osé aborder ni l'une ni l'autre. Son pamphlétaire ne le devient que par occasion. Ce n'est pas là le prédestiné au rôle, il n'en a pas plus les instincts que la vocation, et il ne sait pas en parler la langue. Comme leçon, la pièce est insuffisante, et elle est trop grave pour une comédie. Elle a pourtant d'assez bonnes parties, et elle abonde en tirades énergiques qui se font écouter avec plaisir par les honnêtes gens. L'auteur a trouvé dans M. Lafontaine un excellent avocat pour plaider sa cause, il ne lui reste plus qu'à la gagner plus complétement une autre fois.

Permettez-moi d'ajourner à huitaine une autre cause (le *Retour du mari*) perdue ou peu s'en faut, lundi soir au Théâtre-Français, par l'auteur de la *Fiammina*, dont cette nouvelle pièce est la contre-partie. PHILIPPE BUSONI.

Chronique musicale.

Mme Grisi a reparu, d'abord dans le *Trovatore*, où nous n'avons pas eu le bonheur de l'entendre, puis dans *Norma*. Mme Grisi a débuté en 1827. Elle a derrière elle, aujourd'hui, trente ans plus que révolus de combats et de triomphes. Un talent qui a de tels états de services a droit à tous les égards, et l'on n'en doit parler qu'avec le plus profond respect. Et pourtant le respect n'est pas le seul sentiment que Mme Grisi inspire. Sa noble tête, ses fières épaules, son sourire charmant, son regard de reine, prouvent que les trente années dont nous parlions tout à l'heure n'ont été pour elle que trente printemps. Sa voix n'a plus autant de force qu'autrefois; le timbre n'en est pas aussi éclatant ni aussi pur; mais elle supplée souvent à ce qui lui manque aujourd'hui par des *habiletés*, des *roueries* de cantatrice dont on ne l'aurait jamais crue capable à l'époque où elle n'en avait pas besoin. Nous n'osons pas affirmer qu'elle ait conservé toute l'énergie de son accent dramatique. Mais elle a encore des inspirations, des inflexions, des élans d'un effet irrésistible, et il est difficile de l'entendre dans le trio du premier acte, dans le duo avec Pollion, dans le finale du second acte, quand elle implore le père Orovèse pour ses enfants, sans éprouver une très-vive émotion.

Elle était d'ailleurs déplorablement accompagnée. Nous ne dirons rien d'une Adalgise de hasard, trouvée nous ne savons où, *in extremis*, pour remplacer au pied levé Mme Cambardi, que la grippe avait prise subitement à la gorge. Cette demoiselle ou cette dame n'a montré que du courage. Mais M. Dupuis était préparé depuis longtemps à cette terrible épreuve du début. Il savait son rôle, il n'était pas, ou ne paraissait pas intimidé. D'ailleurs il ne faisait pas là ses premières armes. Nous l'avons vu à l'Opéra français il y a près de dix ans. Il sortait du Conservatoire, et avait une voix charmante. Il est allé depuis en Italie, où il n'a appris qu'à crier. Si du moins il criait juste!

Linda di Chamouni vient d'être reprise avec Mme Salvini-Donatelli, Mme Nantier-Didiée, M. Bélart, M. Corsi, etc. Mme Salvini est dans cet ouvrage ce qu'elle a été dans *Don Pasquale :* actrice intelligente et cantatrice habile, avec une voix malheureusement un peu fatiguée. *Linda*, qui est un des ouvrages les plus faibles de Donizetti, ne saurait nuire au succès de *Marta*, qui, depuis la première représentation, a toujours été grandissant. L'*Illustration* en reproduit aujourd'hui une des plus agréables scènes, celle où les deux amis qui ont engagé pour servantes lady Henriette et sa demoiselle de compagnie veulent absolument les faire filer, et y perdent leur latin. Un autre gravure vous offre les traits de Mlle Artôt, dont le second début a confirmé toutes les espérances que le premier avait fait naître. Mlle Artôt a une belle voix, de l'intelligence, du talent, et beaucoup de bonne volonté. Cela ne se rencontre pas tous les jours, — même à l'Opéra.

On répète activement, à ce théâtre, *la Magicienne,* qui nous est annoncée pour le 15 mars. Les échos de la coulisse racontent des merveilles de cet ouvrage. On parle de morceaux superbes, d'un trio prodigieux, de décorations surprenantes, de costumes éblouissants... Nous ne répéterons pas tout ce que disent les indiscrets : il sera toujours temps d'applaudir après que nous aurons vu et entendu. C'est Mme Lauters, — nous avons l'honneur de vous faire part du récent mariage de Mme Lauters avec M. Gueymard. — C'est donc Mme Gueymard qui doit y jouer le premier rôle, et, comme on ne compte qu'à demi sur la santé de Mme Gueymard, on a, — toujours selon les indiscrets, — on a averti Mlle Artôt de se tenir prête à remplacer au besoin Mme Gueymard. N'est-ce pas là une preuve éclatante de l'estime et de la confiance qu'a déjà su inspirer le talent de Mlle Artôt?

Cette jeune artiste nous fait penser à celle à qui elle doit tout ce qu'elle ne doit pas à la nature : Mme Viardot nous revient, chargée de couronnes et de thalers. Le rôle de Norma, qu'elle vient de jouer à Berlin, a été pour elle l'occasion d'un nouveau triomphe, sur lequel les journalistes prussiens nous donnent des détails pleins d'intérêt. Quel dommage que l'espace nous manque aujourd'hui pour les reproduire! Il ne nous serait pas moins doux de vous raconter tous les succès que Mme Falconi vient d'obtenir en Hollande. Ah! si les bornes de cet article nous permettaient de vous citer *in extenso* et textuellement le *Neuwe Rotterdamsche Courant*, et le *Provincial Noordbrabantsche 's Hertogenbosche Courant!* Mais vous n'y comprendriez peut-être rien. Nous autres Français, nous connaissons beaucoup mieux le curaçao des Hollandais que leur belle langue. Il nous sera du moins permis de transcrire ici une phrase, une simple phrase de la *Gazette de Mons*, qui, ma foi! paraît s'y connaître à merveille. Il s'agit de la voix de Mme Falconi, que nous vous avons dé à vantée si souvent : « Cette voix, dit le critique brabançon, d'un timbre puissant et d'un éclat magique, sait au besoin gazouiller dans les hauts registres du soprano, et descendre jusque dans les profondeurs du contralto. L'on est émerveillé de ce mélange de gracieux et de coquet, de séduisant et d'énergique, qui constitue l'originalité de son talent. » Que pourrions-nous ajouter à un éloge aussi complet? Rien, si ce n'est que Mme Falconi, dimanche dernier, s'est fait vivement applaudir au sixième concert de la Société des jeunes artistes, où elle a chanté un air italien du dix-septième siècle que personne ne connaissait encore à Paris, et sur lequel nous aurons occasion de revenir incessamment.

Ce concert avait commencé par une symphonie nouvelle de M. Rosenhaïn, œuvre sérieuse, et qui fait à ce musicien distingué le plus grand honneur. M. Rosenhaïn a toute la science que l'on peut attendre d'un compositeur allemand, et il y joint une facilité, une clarté de style et une grâce mélodique que les Allemands n'ont pas toujours. Son premier morceau est magistralement travaillé; son andante est plein de sentiment, de suavité et d'élégance; son *scherzo* est rapide et entraînant, et son quatrième morceau, qui nous a paru supérieur encore à tous les autres, a une vivacité d'allure, une verve, une ardeur, peu communes. Il

Digitized by Google

a de plus une qualité fort rare aujourd'hui : il est court, et, quand l'orchestre a frappé le dernier accord, l'auditeur s'écrie : déjà ! Ce petit mot en dit plus qu'un long éloge. M. Rosenhain est un très-habile harmoniste, et son instrumentation, claire, variée, brillante, ne cesse jamais d'être raisonnable. S'il fallait absolument le comparer aux grands maîtres, nous dirions que c'est de Haydn surtout qu'il nous semble procéder.

Mme Szarvady, — autrefois Mlle Wilhelmine Clauss, — a donné, le 20 février, son premier concert, où elle a exécuté successivement une sonate de Mozart pour piano et violon, une fantaisie, suivie d'une fugue, de Sébastien Bach, deux morceaux de M. Stéphen Heller, une sonate de Beethoven, une étude de Henselt, une étude de Chopin, une *marche* de M. Alkan. En d'autres termes, elle a prouvé que toutes les écoles lui sont familières, et qu'elle possède tous les styles. Elle vous dirait avec la même perfection une sonate de Haydn ou de Hummel, une romance de Mendelssohn ou un caprice de Weber. Elle réunit à un égal degré toutes les qualités que vous pouvez demander à un pianiste, la délicatesse, la grâce, la force, l'éclat, la passion, la verve, l'entraînement, et cependant elle reste toujours maîtresse d'elle-même, elle est toujours calme. On ne sait comment expliquer cette vigueur surhumaine avec des apparences si frêles, et cette fougue qui n'altère jamais la mesure. Ajoutez à cela une qualité de son merveilleuse et une élégance de style incomparable. Aussi ne la comparerons-nous à personne, jusqu'à ce que nous l'ayons entendue à côté de M. Rubinstein.

Les sociétés de quatuors poursuivent cette année la carrière qu'elles se sont ouverte avec tant d'éclat. MM. Maurin et Chevillard, MM. Armingaud et L. Jacquard réunissent une fois par quinzaine un auditoire qui s'en va toujours charmé. Mendelssohn, malgré tout son mérite, est un peu monotone, et le quatuor Armingaud a compris la nécessité d'appeler comme auxiliaires d'autres maîtres plus variés, Mozart, Beethoven, etc. Il faut louer ces messieurs d'une résolution aussi judicieuse. Une autre société s'est organisée, qui se consacre plus spécialement aux quintettes. Grâce à elle, on peut jouir de certaines œuvres de Mozart, de Beethoven, d'Onslow, qui ne sont peut-être pas assez connues, et de ce gracieux, délicat et tendre Boccherini, que les vigoureux élans de la muse germanique ne doivent point faire oublier. Tous les genres sont bons, hors... celui que vous savez. Tout en se livrant au culte des maîtres anciens, la société des quintettes a fait une place honorable à un jeune compositeur contemporain, M. Adolphe Blanc, dont nous avons, plus d'une fois déjà, reconnu et constaté le mérite. M. Adolphe Blanc a de la science et de la mélodie, du naturel, de l'élégance, du charme. Il peut aller fort loin, s'il persévère dans la voie où il s'est jeté. La foule ne l'y suivra peut-être pas avec ses admirations de commande ; mais il aura pour lui l'estime et le suffrage éclairé des connaisseurs.

M. Lebouc a donné, avec le concours de Mme Mattmann, de MM. Geraldy et Paulin, trois séances de musique classique, lesquelles n'ont pas eu moins d'attrait que celles des années précédentes. Nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit tant de fois du talent sérieux, solide, et souvent séduisant de ces estimables virtuoses. La saison n'est pas finie, d'ailleurs, et nous pourrons y revenir. M. Bernhard Rie, — un tout jeune pianiste allemand, — est venu de Prague tout exprès pour faire juger par les artistes et les amateurs de Paris ses compositions et son exécution. Il n'a eu qu'à se louer de son voyage. Sa pièce intitulée : *Chant de la fileuse*, a eu surtout un succès éclatant et très-mérité. Un autre pianiste célèbre nous arrive d'Italie, M. Alexandre Billet, et voilà M. Rubinstein que l'on signale à l'horizon. Tous les virtuoses étrangers se disputent aujourd'hui les suffrages de ce public parisien auquel on ne reconnaissait, il y a cent ans, que le sentiment des entrechats.

G. HÉQUET.

MADEMOISELLE ARTOT, DE L'ACADEMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

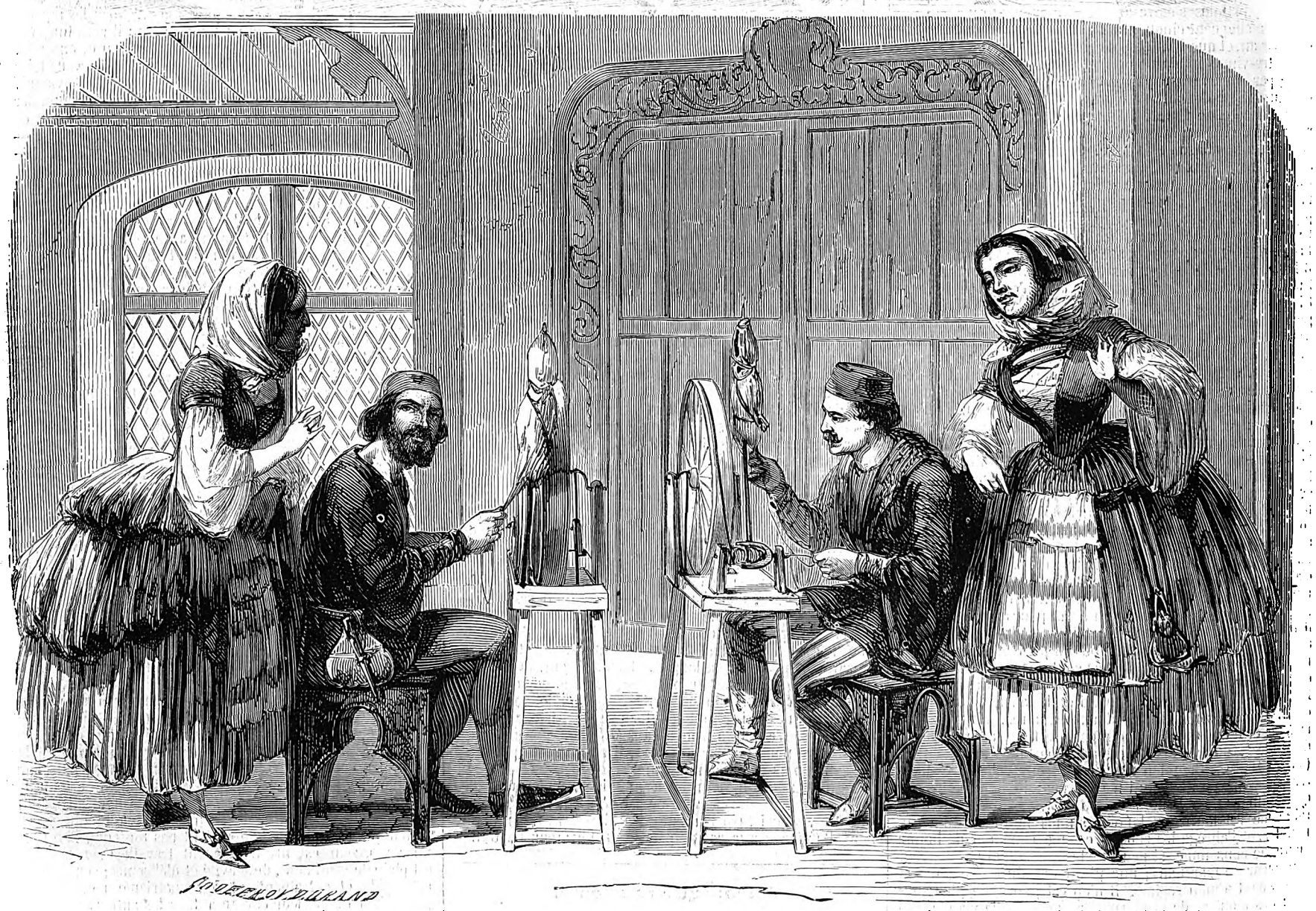

THÉATRE-ITALIEN. — MARTA, acte 2e. *Lionello*, Mario-*Plunkett*; Graziani-*Enrichetta*; Mme Saint-Urbin-*Nancy*; Mme Nantier-Didiée.

Digitized by Google

Digitized by Google

tonner que depuis longtemps déjà personne n'eût encore pensé à procurer au public les avantages et les garanties qui manquent en général dans les transactions de ce genre. L'expérience démontrait, par la prospérité du Tattersall de Londres, les conséquences heureuses que l'on était en droit d'attendre d'une réforme complète dans le commerce des chevaux. La probité scrupuleuse qui a toujours présidé à la direction de l'établissement que nous venons de nommer a transformé en quelque sorte l'industrie des chevaux chez nos voisins. Fondé en 1799 par Richard Tattersall, entraîneur du feu duc de Kingston, avec le support de plusieurs personnages éminents, le *Tattersall's* ou le *Corner* est certainement aujourd'hui le plus grand marché aux chevaux du monde. L'influence morale de cette utile institution s'est fait ressentir jusque dans les paris de courses, qui, échappant à toute réglementation fixe, ne pouvaient avoir quelque sûreté que par l'existence d'un tribunal d'honneur. C'est donc à des services réels et à sa haute moralité que le Tattersall de Londres doit son immense crédit.

On devait regretter qu'une institution d'un caractère aussi honorable, d'une portée aussi utile, manquât jusqu'ici en France. Rien ne témoigne plus formellement contre l'esprit de routine qui prédomine dans nos habitudes. Il appartenait à une haute sollicitude de provoquer cette réforme si désirable. Des hommes recommandables, frappés, eux aussi, des inconvénients que présentaient la vente et l'achat d'un cheval, convaincus des services considérables que présente au public le Tattersall de Londres, se sont proposé sérieusement et consciencieusement de poursuivre le même objet d'après les mêmes principes.

Une société s'est formée, sous le nom de Tattersall, dans le but d'imprimer aux transactions concernant cette délicate matière le caractère d'honnêteté et de sincérité qui leur manquait; de mettre en présence, sous la garantie d'un intermédiaire officiel et public, le vendeur et l'acheteur, à l'instant même où leurs désirs sont en corrélation, afin de dégrever, au profit commun, le prix du cheval de la double dépense d'un entretien prolongé et des bénéfices arbitraires de l'intermédiaire privé.

L'honnêteté est donc la tendance naturelle du Tattersall, eu égard au point de départ et au mobile de la création, comme elle est pour cet établissement le fondement du succès.

La principale utilité du Tattersall résulte de la facilité qu'il offre au propriétaire de se défaire immédiatement d'un cheval. Ainsi que nous l'avons dit, le cheval dont on n'a plus besoin n'est pas dans les mêmes conditions que tout autre objet qu'on remise sans frais en attendant l'occasion de s'en défaire; il coûte à nourrir et à soigner, et si l'opportunité est tardive, il absorbe une grande partie de sa valeur réalisable.

La vente même présente des difficultés. Si le propriétaire n'a pas trouvé un placement immédiat parmi ses connaissances, il est obligé de l'offrir au marchand, qui, après l'avoir vendu cher, rabat sur le prix primitif pour cause de mésestime, ou d'employer le coûteux et peu sûr intermédiaire de courtiers : chacun connaît la réputation de moralité des agents de cette nature. Si le cheval est conduit au marché, comme il n'est pas connu, il a fort peu de chances d'être bien vendu.

L'établissement du Tattersall supprime, au profit du vendeur, ces difficultés et ces lenteurs préjudiciables. Il offre au vendeur son concours pour réaliser la valeur normale et équitable de son cheval. La faveur qui, dès l'origine, s'est attachée à cette institution, l'a signalée à tous les amateurs qui cherchent des chevaux. Le vendeur est donc assuré de trouver un acquéreur dans cet établissement; et, moyennant le seul déboursé de trois jours de pension, pendant lesquels son cheval sera vu, essayé et apprécié, il a les meilleures chances possibles d'en tirer un parti satisfaisant. N'étant pas propriétaire, et offrant au vendeur un moyen expéditif pour le placement du cheval, le Tattersall n'est pas, comme le marchand, forcé de trouver un prix exagéré, qui couvre des déboursés antérieurs, inutiles.

Un autre avantage tout exceptionnel pour le vendeur, et qui ne se rencontre dans aucun établissement privé du même genre, consiste à ne faire contribuer en rien le vendeur dans les frais de vente. Grâce au décret qui a fait du Tattersall un établissement public, et qui lui a permis de réduire les frais de vente par un abonnement avec la Compagnie des commissaires-priseurs, non-seulement le droit de l'acheteur se trouve être moindre qu'ailleurs, mais encore le vendeur, qui paye ailleurs 5 pour 100, n'a aucun droit à acquitter, au Tattersall.

Mais la clientèle du Tattersall ne se compose pas seulement de vendeurs, et l'établissement se doit aussi à l'acheteur. Il sait que demain les rôles peuvent être intervertis. Il ne pourrait favoriser l'un sans nuire à l'autre; de là nécessité d'un équilibre parfait dans la direction de ces deux intérêts opposés. L'acheteur trouvera donc dans ce système de vente toutes les garanties possibles.

En effet, pendant les trois jours qui précèdent la vente, les écuries lui sont ouvertes, il peut choisir dans un grand nombre; il a le temps de voir, d'essayer ceux des chevaux qui répondent tout d'abord à sa convenance et de se renseigner sur leurs aptitudes. La déclaration écrite du vendeur le garantit d'ailleurs de toute surprise. Comme complément de sûreté, son prix reste dans la caisse de la société pendant le délai de garantie pour répondre des inexactitudes que le propriétaire aurait commises dans sa déclaration, inexactitudes d'autant plus rares que, par ce moyen, elles ne peuvent jamais profiter au vendeur.

Cette condition du dépôt et de la conservation momentanée du prix est encore un des bénéfices de l'institution, outre qu'elle garantit au vendeur la solvabilité de l'acheteur et, à celui-ci, le retrait de son prix en cas de vices rédhibitoires, ce qui ne peut se faire ailleurs si le vendeur est insolvable.

Un autre avantage précieux de ce système de vente est la facilité qu'il donne d'établir en quelque sorte le cours normal des chevaux. Les ventes publiques du Tattersall réunissent constamment un concours d'amateurs nombreux et des connaisseurs habiles. La liberté des enchères permet donc d'assigner la valeur réelle suivant les besoins de la saison, du moment, et les suggestions des convenances individuelles. Ce point nous semble fort important, puisqu'il affranchit en réalité le commerce des chevaux de l'arbitraire qui ne profitait qu'aux seuls marchands.

Il résulte de là que l'acheteur qui trouve que son cheval ne remplit pas complétement l'objet qu'il s'en était proposé ne peut en éprouver un dommage bien considérable, puisqu'il a la facilité de le remettre aux enchères dans des conditions et avec des chances égales à celles du précédent vendeur. On sait que les choses ne se passent pas de tout point de cette façon chez le marchand, et celui-ci n'a aucun scrupule de reprendre pour 500 fr., par exemple, un cheval qu'il aura vendu 2,000 fr., à la condition encore que le client en reprendra un de 2,500 fr., qui, dit-on, vaut mieux que le premier. Cette nouvelle transaction s'appelle un *troc:* elle ressemble mieux à une tromperie.

Le Tattersall présente donc au public tous les avantages d'un établissement spécial, organisé sur une grande échelle, et avec discernement, par des hommes que leur position et leurs connaissances pratiques ont mis à même de juger des vrais intérêts du commerce des chevaux, et d'assurer de bonnes conditions à des transactions honorables. En outre, et c'est là une des garanties les plus importantes des opérations, comme établissement public, exploité par une société anonyme, le Tattersall se trouve placé, par ce seul fait, sous la surveillance du ministre du commerce.

De vastes bâtiments permettent à la Société de répondre à tous les besoins de son utile entreprise. Une partie des écuries est affectée aux chevaux en pension et aux chevaux destinés à être vendus à l'amiable. Les amateurs trouveront dans ces écuries un choix de chevaux de luxe de toutes provenances, qu'un séjour de plusieurs semaines a permis à l'établissement de connaître, et sur lesquels il peut donner tous les renseignements les plus précis. Des boxes sont consacrées aux poulinières, aux étalons, aux chevaux de course, etc.

Une galerie spéciale pour les équipages et harnais est ouverte au public et offre un choix considérable de voitures neuves et d'occasion.

Les ventes publiques ont lieu chaque semaine, le samedi, et sont annoncées régulièrement par un avis donnant le catalogue des articles dans le journal *le Sport*, que sa spécialité destine tout particulièrement aux amateurs de chevaux.

On voit que tout est largement combiné dans l'institution du Tattersall pour donner une pleine satisfaction aux intérêts nombreux qu'elle est appelée à concilier, et l'on ne saurait douter que, marchant si bien sur les traces du *Corner* de Londres, elle ne doive, avec le temps, obtenir le même crédit et la même fortune. Les résultats obtenus jusqu'ici autorisent à prédire les plus grands développements à cet établissement. Si nous sommes bien informé, depuis le 15 octobre 1855, époque de son ouverture, il a dû enregistrer plus de 8,000 chevaux et de 900 voitures.

Le Tattersall français mérite d'être copié à son tour. Nous apprenons qu'une création semblable est en projet pour les villes de Bordeaux et de Lyon, et nous ne doutons pas que les éleveurs et les marchands de chevaux n'aient à se féliciter de cette excellente idée.

FERRÉ.

Bibliographie.

COLLECTION publiée à Bruxelles, par MM. Hetzel et Levy. — Paris. Levy frères, 2, rue Vivienne.

Nous recevons, de Bruxelles, un volume de cette collection, déjà très-nombreuse, et qui se compose d'ouvrages choisis avec goût : Romans, histoire, voyages, poésies. Ce nouveau volume se compose des *maximes, pensées, anecdotes, caractères et dialogues* de Chamfort, précédés de l'histoire de Chamfort, par P. J. Stahl. Il reste peu à dire sur cet illustre écrivain. Il faudrait répéter la préface de l'éditeur, qui est une biographie curieuse et une appréciation fort juste des critiques dont il a été l'objet dans ces derniers temps. Chamfort est un moraliste et un peintre tout à la fois; il ne faut donc pas croire que ce petit volume soit un livre de morale, comme on le dirait de ce livre insipide qui se débite sous le titre de Morale en action. Etude de l'homme et de la société conviendrait mieux ici; mais si Chamfort a peint en traits vifs et quelquefois un peu cyniques les mœurs de son temps, il faut s'en prendre au modèle qu'il avait sous les yeux, modèle honteux que la Révolution française devait tirer de sa Capoue privilégiée, et qui ne s'est peut-être réveillée que pour faire place à toute une génération d'un autre ordre, non moins dépravée, mais, en revanche, moins aimable et moins spirituelle. *Ætas parentum... tulit nos nequiores.*

Amour allemand.

(Suite et fin. — Voir les numéros 779, 780, 782 et 783.)

DERNIER SOUVENIR.

Le soleil regardait déjà par-dessus les montagnes dans ma chambre quand je m'éveillai. Etait-ce le même soleil qui, la veille, nous saluait comme un ami qui vous quitte, comme s'il avait voulu bénir le pacte de nos âmes, et qui s'était couché comme un espoir perdu? Dans ce moment, il se précipita dans ma chambre comme un enfant qui vient en toute hâte pour nous féliciter. Etais-je le même homme qu'il y a peu d'heures, brisé de corps et d'esprit? Je ressentais alors le vieux courage se ranimer en moi, et une nouvelle foi rafraîchissait mon âme comme la rosée du matin.

Que deviendrait l'homme sans le sommeil? Nous ne savons pas où ce messager nocturne nous conduit, et, quand le soir il nous ferme les yeux, qui nous garantit qu'il nous les rouvrira le matin? Il a fallu au premier homme la foi et du courage pour se jeter dans les bras de cet ami inconnu. N'était la défaillance de notre nature qui, en toutes choses, nous pousse vers la foi et la résignation, je doute que, malgré la lassitude, jamais homme, de gaieté de cœur, se fût décidé à fermer les yeux pour entrer dans ce pays inconnu des rêves. Le sentiment de notre faiblesse nous inspire de la confiance dans une puissance supérieure et du courage pour nous résigner dans l'ordre qui règle tout. Nous nous sentons rafraîchis et ranimés; n'importe, que l'on veille ou l'on dorme, pourvu que nous ayons dénoué les entraves, ne fût-ce que pour peu de temps, qui nous lient à nous-mêmes.

Ce qui, la veille, m'avait paru sombre et crépusculaire, s'éclaircissait de plus en plus en moi. Nous nous appartenions l'un à l'autre, soit comme frère et sœur, soit comme père et fille, soit comme deux fiancés. Nous devions rester ensemble. Il ne s'agissait que de trouver le vrai mot pour ce que, dans notre langage borné, nous appelons amour.

Le monde ne reconnaît pas une chose sans nom. Elle m'avait dit qu'elle m'aimait de cet amour pur et supérieur, source de tout bien humain. Sa frayeur, sa tristesse quand je lui fis l'aveu de mon cœur, m'étaient, il est vrai, incompréhensibles; mais elles ne purent ébranler ma foi en son amour. Pourquoi aussi vouloir comprendre tout ce qui se passe dans l'âme d'un autre, quand nous ne comprenons pas tout ce qui se passe en nous? Partout c'est l'incompréhensible qui nous captive, soit dans la nature, soit dans l'homme, soit dans notre propre cœur. Les hommes que nous comprenons, et dont les ressorts manœuvrent régulièrement comme une machine montée, ne nous intéressent guère; tels sont les caractères de la plupart de nos romans. Rien ne nous gâte tant la joie de la vie que ce rationalisme éthique qui veut tout expliquer et qui nie le miracle intérieur. Il y a dans chaque être humain quelque chose d'indéchiffrable qu'on appelle destin, inspiration ou caractère. Celui-là ne se connaît pas et ne connaît pas les hommes, qui croit pouvoir expliquer les faits et gestes des humains, sans ce quelque chose d'imprévu qui ne s'en va jamais tout à fait et qui revient toujours.

Je me consolais de tout ce qui s'était passé la veille et me préparais à sortir pour prendre l'air, lorsqu'un messager m'apporta une lettre de la comtesse. Je l'ouvris sans respirer; je m'attendais à tout ce qu'il y a de plus beau dans la vie, mais bientôt tout s'écroula. La lettre me disait simplement de ne pas aller la voir ce jour-là, parce qu'elle attendait des visites au château venant de la résidence. Pas un mot d'amitié, pas la moindre nouvelle de sa santé! Un *post-scriptum* ajouta : « Demain vient le hofrath; ce sera donc pour après-demain. »

Voilà donc du coup deux jours arrachés du livre de ma vie! Encore s'ils avaient été arrachés tout à fait! mais non, ils étaient suspendus au-dessus de moi comme un toit de plomb d'une prison. Il fallait *les vivre*, je ne pouvais en faire l'aumône ni à un roi, ni à un mendiant qui eussent voulu prolonger leur vie de deux jours; l'un sur son trône, l'autre sur la borne de la rue. Je regardais devant moi comme un idiot; puis, songeant à ma prière du matin, et me rappelant que tout désespoir vient de l'absence de foi et d'idéal, je m'évertuai, comme un cavalier qui retient fortement les brides de sa monture au moment où il se voit devant un abîme.

— Soit, me dis-je, puisqu'il le faut; la terre de Dieu n'est pas faite pour y geindre et se plaindre. N'était-ce pas encore du bonheur que de tenir dans ma main ces lignes écrites par elle, dans lesquelles elle me dit : *à après demain!* N'était-ce pas plus que je ne méritais! La *tête hors de l'eau*, s'écrient tous les professeurs de natation, et quand à la fin cela ne va plus, mieux vaut plonger tout à fait, que de laisser venir l'eau dans les yeux et à la gorge. Il est difficile de songer à la Providence divine pour les petits malheurs de la vie; il nous répugne de sortir à toute occasion du terre à terre de l'existence pour nous présenter devant l'Eternel. La vie doit nous paraître, sinon un devoir, du moins un art. Qu'y a-t-il de plus laid qu'un petit être qui pleure et gémit à chaque petite douleur, à chaque petit accident, et rien de plus beau qu'un enfant qui, tout en pleurant, laisse voir dans son œil larmoyant une lueur de joie et de rire? Telle la fleur, sous la pluie du printemps, tremble et frissonne en même temps qu'elle fleurit et répand son parfum, pendant que le soleil boit les larmes sur ses joues.

Il me vint la pensée de vivre avec elle malgré son absence, et d'évoquer toutes les idées, tous les sentiments qu'elle avait déposés dans mon âme. J'étais donc avec elle, auprès d'elle, et je sentais plus que jamais la présence de son esprit et de son amour.

Qu'elles me sont chères ces feuilles! Que de fois je les ai lues et relues! Non que je n'eusse oublié bien des belles choses qu'elle m'avait dites, mais parce que ces feuilles étaient témoins de mon bonheur. Elles me regardent comme un ami dont le silence dit plus qu'un flux de paroles.

Le souvenir d'un bonheur, d'un malheur passé, l'absorption silencieuse dans un temps qui est loin derrière nous, où tout disparaît autour de nous, où l'âme se prosterne comme une mère qui se jette sur la colline verte sous laquelle repose depuis des années son enfant chéri, où nul espoir, nul désir ne trouble la douce résignation, nous l'appelons *douleur*. Mais il y a une félicité dans cette douleur; *félicité* qui n'est connue qu'à ceux qui ont beaucoup aimé et beaucoup souffert.

Demandez à une mère ce qu'elle sent le jour où elle at-

Digitized by Google

tache à sa fille le voile de fiancée qu'elle a porté, en songeant à son mari qui n'est plus ; demandez à un homme ce qu'il sent, quand une femme bien-aimée, séparée de lui par les lois du monde, lui renvoie mourante la feuille de rose desséchée que jadis il lui a donnée? Ils pleureront tous deux, mais leurs larmes ne sont pas des larmes de douleur ni de joie, ce sont des pleurs de sacrifice que l'homme voue à Dieu en lui offrant ce qu'il a de plus cher, espérant en l'amour et en la sagesse de l'Eternel.

Les deux jours s'écoulaient si rapidement que je frissonnais à l'approche du moment du revoir. Le premier jour, je vis arriver d'élégantes voitures de la résidence ; le château était rempli d'étrangers. Les drapeaux flottaient sur les tours, et dans la cour retentissait la musique des salons. Vers le soir, à la lueur des torches, de nombreuses gondoles glissèrent sur le lac, des voix d'hommes et de femmes entonnèrent des chœurs populaires. Le lendemain, il y avait encore beaucoup de monde au château ; les invités partirent seulement dans l'après-dinée, les uns après les autres, et, le soir, je vis la voiture du hofrath retourner seule à la ville.

Je savais alors qu'elle était seule, qu'elle pensait à moi!

Comment, me dis-je, je laisserai passer encore une nuit sans aller lui serrer la main, sans lui dire ce que j'ai ressenti pendant cette absence? Je me trouvais déjà à la porte, j'allais tirer le cordon de la cloche ; je me dis : « Non, pas de faiblesse. Tu te trouverais devant elle comme un voleur qui profite de l'ombre de la nuit. Demain tu paraîtras devant elle comme un héros revenant d'une bataille, et pour lequel elle a tressé une couronne d'amour.

Le matin vint, et j'étais près d'elle, réellement près d'elle. Oh! ne parlez pas de l'esprit, comme s'il pouvait être sans corps. La pleine existence, la conscience et le bonheur ne sont possibles que là où l'esprit et le corps ne font qu'un, où l'esprit est corporifié et le corps spiritualisé. L'esprit sans corps n'est que fantôme, le corps sans esprit est cadavre. La fleur des champs est-elle sans esprit? Ne vous regarde-t-il pas dans la pensée créatrice qui lui donne la vie et l'existence! c'est là son esprit. Il est muet dans la fleur et parle dans l'homme ; voilà toute la différence. Partout la vie est à la fois spirituelle et corporelle. Tout ce monde de souvenirs, dont j'avais vécu pendant deux jours, disparaissait comme une ombre devant le bonheur d'être auprès d'elle. J'aurais voulu poser mes mains sur son front, sur ses yeux, sur sa figure, pour me convaincre qu'elle existait réellement et que c'était non-seulement son image qui flottait devant moi jour et nuit, mais un être vivant auquel je pouvais croire comme à moi-même ; un être loin de moi et en même temps plus près de moi que moi-même ; un être sans lequel ma vie n'était pas une vie et ma mort ne serait même pas une mort, sans lequel je n'eusse été qu'un soupir exhalé dans l'immensité. Je sentais que tous mes rêves de félicité s'accomplissaient. Un frisson parcourut mes veines ; je songeais à la mort qui n'avait plus rien d'affreux pour moi, puisque la mort ne peut que purifier, idealiser, immortaliser l'amour! Mais le détruire, jamais!

J'étais si heureux que je ne proférai pas une parole. Sur sa figure se reflétait toute la profondeur de son âme ; rien qu'à la regarder je sentais tout ce qui respirait et pensait en elle. Elle semblait dire : « Tu me fais de la peine ; » et, ne voulant cependant pas le dire : « Enfin, poursuivit-elle toujours sans parler, je te revois ; sois calme ; ne te plains pas, ne me fais pas de questions, ne désespère pas (*klage nicht, frage nicht, zage nicht*), sois le bien-venu, ne m'en veux pas. » Tout cela était dans ses regards, et nous n'osions point encore troubler la paix de notre félicité par une parole.

— As-tu reçu une lettre du hofrath? me demanda-t-elle enfin d'une voix tremblante.

— Non, lui dis-je.

Elle garda de nouveau le silence ; puis elle ajouta :

— C'est peut-être mieux ainsi ; je te le dirai moi-même. Mon ami, nous nous voyons aujourd'hui pour la dernière fois ; séparons-nous en paix, sans plainte et sans rancune. J'ai fait une grande faute ; je le sens ; j'ai empiété sur ta vie sans songer qu'un souffle effeuille quelquefois une fleur. Je connais si peu le monde ; je ne croyais pas qu'un être aussi souffrant que moi pouvait inspirer quelque chose de plus que de la pitié. J'allais au devant de toi, parce que je t'ai connu enfant, parce que je me sentais si heureuse en ta présence! Pourquoi ne te le dirais-je pas? parce que je t'aimais. Mais le monde ne comprend pas cet amour, et le tolere encore moins. Le hofrath m'a dessillé les yeux. Toute la ville parle de nous. Mon frère, le régent, a écrit au roi ; il exige que je ne te revoie plus jamais. Je souffre pour te faire ce chagrin ; dis-moi que tu me le pardonnes, et séparons-nous comme amis.

Ses yeux s'étaient remplis de larmes ; elle les ferma pour me les cacher.

— Maria, lui dis-je, pour moi il n'y a qu'une vie, c'est la tienne ; qu'une volonté, la tienne. Je te l'avoue, je t'aime avec toute l'ardeur de l'amour, mais je ne suis pas digne de toi. Tu me surpasses en pureté, en noblesse d'âme ; je m'humilie devant la pensée de t'appeler jamais ma femme... Et pourtant il n'y a pas d'autre chemin dans lequel nous pourrions marcher ensemble à travers la vie. Maria, tu es libre, entièrement libre ; je ne te demande aucun sacrifice. Le monde est vaste ; si tu le veux, nous ne nous reverrons jamais. Mais, si tu m'aimes, si tu sens que tu m'appartiens, ô alors! oublions le monde et ses froids jugements! Sur mes bras je te porterai à l'autel, et, a genoux je te fais serment d'être à toi, à la vie, à la mort!

— Mon ami, répondit-elle, il ne faut jamais vouloir l'impossible. Si c'eût été la volonté de Dieu qu'un tel lien nous unit dans cette vie, m'aurait-il envoyé les souffrances qui font de moi une épave, une enfant? N'oublie pas que ce que nous appelons destin, circonstances, situations, n'est, en réalité, que l'œuvre de la Providence. Se révolter, c'est se révolter contre Dieu. C'est ou puéril ou condamnable. Les hommes cheminent sur cette terre comme les étoiles au ciel. Dieu leur a tracé la voie sur laquelle ils se rencontrent, et quand il faut qu'ils se séparent, il le faut ; toute résistance est vaine, car elle détruirait l'ordre universel. Nous ne le comprenons pas, mais nous nous résignons par la foi. Je ne comprends pas moi-même pourquoi mon amour pour toi est un mal. Ce n'est pas un mal non plus, mais cela *ne se peut pas,* parce que ce ne *doit* pas être. Mon ami, il faut nous résigner.

Malgré le calme qu'elle affectait, je sentis qu'elle souffrait beaucoup, et, jugeant que ce serait une faiblesse de ma part de renoncer si vite au combat de la vie, je me recueillis pour ne pas augmenter ses souffrances par un mot de passion, et lui dis :

— Si c'est la dernière fois que nous nous parlons, voyons a qui nous ferons ce sacrifice. Si notre amour violait une loi suprême, tu me verrais courbé, humilié, résigné. Ce serait offenser Dieu que de se roidir contre sa volonté immuable. Il se peut que l'homme, avec sa petite sagesse, croie pouvoir tromper Dieu et le prendre pour sa dupe. Folie! L'homme qui entreprend cette lutte de titan est tôt ou tard écrasé, anéanti. Mais qu'est-ce qui s'oppose à notre amour? Les préjugés du monde? J'estime les lois de la société humaine, je les respecte, même dans notre temps, où parfois elles sont factices et embrouillées.

Un corps malade a besoin de médecines artificielles, et sans les bornes, les égards, les préjugés de la société dont nous nous moquons, l'humanité, telle qu'elle est, ne tiendrait pas longtemps.

Il faut sacrifier beaucoup à ces faux dieux, et, comme les Athéniens, nous envoyons tous les ans un tribut de navires, chargés de jeunes gens et de jeunes filles, à ce monstre qui domine le labyrinthe de notre société. Il n'est pas de cœur qui ne se brise, il n'est pas d'homme vrai qui ne soit forcé de couper les ailes de son amour avant de trouver sa place dans la cage de la société. Il en est ainsi partout. Tu ne connais pas la vie, mais, à ne te citer que mes amis, je pourrais te narrer des volumes de tragédie. L'un aimait une jeune fille, et fut aimé d'elle ; mais il était pauvre, elle était riche ; les pères et mères grondaient, se querellaient, et deux cœurs furent brisés. Pourquoi? parce que le monde prend pour un malheur qu'une femme porte une robe faite du coton d'Amérique, au lieu d'une autre faite des fibres d'un ver de Chine.

Un autre aimait une jeune fille et fut aimé d'elle ; mais il était protestant, elle était catholique. Les prêtres et les mères grondaient, calomniaient, *tartuffiaient*, et deux cœurs furent brisés! Pourquoi? à cause du jeu d'échecs politiques joué il y a plusieurs siècles par Charles-Quint, François Ier et Henri VIII.

Un troisième aimait une jeune fille, et fut aimé d'elle ; mais il était noble, elle était roturière. Les sœurs et commères cancannaient, raillaient, et deux cœurs furent brisés. Pourquoi? parce que, il y a des siècles, un soldat a tué un autre soldat qui menaçait la vie du roi. Cela donna à l'un un titre, et son arrière-petit-fils expie le sang que son aïeul a répandu. Les staticiens disent que toutes les heures un cœur se brise ; je le crois. Pourquoi? parce que partout le monde ne reconnaît pas l'amour entre deux cœurs étrangers. Que deux jeunes filles aiment le même homme, il faut que l'une soit sacrifiée. Que deux hommes aiment la même femme, l'un des deux tombe, quelquefois tous deux sont immolés. Pourquoi? ne peut-on pas aimer une jeune fille sans l'épouser? ne peut-on pas regarder une femme sans en désirer la possession? Tu fermes les yeux ; j'ai peut-être trop dit. Le monde a profané ce qu'il y a de plus sacré dans la vie. Mais en voilà assez, Maria. Parlons le langage du monde, quand il faut y vivre, agir et parler avec lui ; mais conservons-nous un sanctuaire où deux cœurs peuvent parler leur propre langue sans nous inquiéter du bruit extérieur. La société même respecte cette retraite, cette résistance courageuse que de nobles cœurs, dans la conscience de leur droit, opposent au cours ordinaire des choses. Les égards, les convenances, les préjugés du monde sont autant de plantes grimpantes. Il est beau de voir du lierre vert avec ses ramures et ses racines couvrir le mur gris ; mais il ne faut pas qu'il pousse plus loin, car alors il pénètre dans toutes les fentes de l'édifice, en détruit le ciment et le menace d'une ruine certaine. Sois à moi, Maria ; suis la voix de ton cœur! La parole qui est sur tes lèvres décidera à jamais de ta vie et de la mienne, de ton bonheur et du mien.

Je me tus. Sa main que je tenais me rendit la douce pression du cœur. Dans son intérieur grondait un orage ; et le ciel bleu, qui était couché devant moi, ne me parut jamais si beau que dans ce moment où l'ouragan chassait un nuage devant l'autre.

— Et pourquoi m'aimes-tu? me demanda-t-elle de sa voix la plus douce, comme si elle eût voulu différer le moment décisif.

— Pourquoi je t'aime, Maria! demande à l'enfant pourquoi il est né ; à la fleur pourquoi elle fleurit ; au soleil pourquoi il éclaire! Je t'aime, parce qu'il faut que je t'aime. Puis, s'il te faut absolument une raison, je t'aime parce que tu es la plus noble créature que je connaisse : voilà pourquoi je t'aime. « Nous devons aimer, dit ton théologien favori, ce que nous distinguons comme la chose la meilleure ; nous devons aimer les humains dont les actions sont plus nobles que celles des hommes ordinaires, dont l'esprit est plus juste que les esprits vulgaires, dont les âmes sont plus pleines d'amour idéal, de charité et de dévouement. »

Voilà pourquoi nous nous aimons. Oh! ne voile pas les beaux sentiments de ton cœur, dis que tu m'aimes, que tu es à moi! Dieu t'a donné une vie pleine de souffrances, il m'a envoyé pour les partager avec toi et te les adoucir. Tes douleurs seront les miennes, nous les porterons ensemble à travers la vie, comme le navire porte les lourds mâts qui, à travers les orages, le font entrer au port.

Elle devint de plus en plus silencieuse. Une légère rougeur effleurait ses joues. Soudain elle ouvrit tout grands ses grands yeux ; on eût dit un dernier éclat du soleil.

— Je suis à toi, dit-elle. Dieu le veut. Prends-moi telle que je suis. Tant que je vivrai, je serai à toi. Puisse Dieu nous joindre dans une meilleure vie, et puisse-t-il te récompenser de ton amour pour moi!

Nous étions poitrine contre poitrine ; mes lèvres pour la première fois se collèrent aux siennes. Le temps s'arrêta pour nous, le monde autour de nous avait disparu.

Tout à coup un profond soupir s'exhala de son cœur. Puisse Dieu me pardonner ce bonheur! dit-elle. Laisse-moi seule. Je me meurs. Au revoir, mon ami! mon amant! mon sauveur!

. . . . . .

Ce furent là les dernières paroles qu'elle m'adressa.

J'étais rentré chez moi, rêvant, étendu sur ma couche ; minuit venait de sonner, lorsque le hofrath parut dans ma chambre.

« Notre ange est au ciel, dit-il, voilà le dernier salut qu'elle t'envoie. A ces paroles, il me remit la bague qu'elle m'avait donnée, et que je lui avais rendue, portant l'inscription : *Comme Dieu veut.*

Elle était enveloppée dans un vieux papier sur lequel se trouvaient les mots qu'un jour je lui avais adressés. « Ce qui est à toi est à moi, Ta Maria. »

Nous fûmes là plus d'une heure, le hofrath et moi, pleurant, étouffant nos sanglots, sans nous adresser une seule parole. Puis le vieillard se leva, me saisit la main et me dit :

Nous nous voyons aujourd'hui pour la dernière fois, car il faut que tu partes, et mes jours sont comptés.

Ecoute, il faut que je te confie un secret que je n'ai jamais dit à personne, et que j'ai caché dans les replis de mon cœur depuis ma jeunesse. Tu seras mon confesseur.

L'ange qui vient de nous quitter avait une belle âme, un esprit pur, délicieux, un cœur fidèle et profond. J'ai connu une âme aussi belle que la sienne, plus belle encore : sa mère. J'aimai sa mère et sa mère m'aima. Nous étions fiancés, nous étions pauvres tous deux, et je luttais contre les obstacles de la vie pour me procurer une position sociale afin de pouvoir l'épouser.

Le jeune prince vit ma fiancée et l'aima. Il était mon souverain ; il l'aimait réellement ; il était prêt à lui sacrifier tout, à faire de la pauvre orpheline son épouse, à partager avec elle les peines et les plaisirs du pouvoir. Elle résista. Je quittai alors la ville, et dans une lettre je lui rendis sa parole. Je me suis sacrifié à son bonheur. Je ne l'ai jamais revue que sur son lit de mort. Elle est morte en donnant la vie à sa fille. Tu sais maintenant pourquoi j'ai tant aimé ta Maria, pourquoi j'ai passé tant de nuits à son berceau pour la sauver d'une mort prématurée et presque certaine.

Elle était l'unique être qui m'attachât à la vie.

Supporte la vie comme je l'ai supportée. Ne perds pas un jour dans un vain deuil. Aide les hommes, secours-les tant que tu pourras, aime-les et remercie Dieu d'avoir vu, connu, aimé un tel cœur humain et de l'avoir perdu.

Comme Dieu veut, répondis-je en montrant l'inscription de Maria, et nous nous séparâmes pour la vie.

Des jours, des semaines, des mois, des années, se sont écoulés.

Mon pays m'est devenu étranger, et l'étranger est devenu mon pays. Mais son amour est resté, et, comme une larme qui tombe dans la mer, mon amour pour elle est tombé dans la mer vivante de l'humanité et embrasse des *millions d'hommes étrangers* que j'ai tant aimés dès mon enfance.

Seulement en des jours d'été, calmes comme celui d'aujourd'hui, où, couché dans le bois, écoutant les soupirs du cœur de la nature, je ne sais si dehors il y a encore des hommes ou si je suis seul, le cimetière des souvenirs s'anime de nouveau, les pensées mortes ressuscitent, la toute-puissance de l'amour rentre dans mon cœur et se précipite en torrents vers cette belle âme qui me regarde toujours de ses yeux incommensurables.

Alors il me semble que l'amour pour tous les hommes disparaît dans l'amour pour elle seule, elle, mon bon ange. Et mes pensées se taisent devant l'énigme indéchiffrable de l'amour fini et infini.

Traduit par ALEXANDRE WEILL.

Prise et occupation de la ville de Canton.

*A Monsieur le Directeur de l'*ILLUSTRATION.

La France a une page glorieuse à ajouter à son histoire. Canton, que les barbares n'avaient jamais souillée, et qui compte 800,000 habitants, a été enlevée par un éclatant fait d'armes qui fait le plus grand honneur aux chefs qui l'ont si habilement conduit et dirigé. Les forces combinées de France et d'Angleterre s'étaient préparées à l'attaque, qui devait s'effectuer simultanément par terre et par mer. Le *Phlégéton,* la *Dragonne,* la *Mitraille,* la *Fusée,* l'*Avalanche* et le *Marceau,* s'étaient embossés sous les murs de la ville, dans le sud, et à très-petite portée. L'escadre anglaise, forte de vingt-cinq navires, complétait la ligne d'embossage et étreignait la grande cité qu'elle menaçait de sa puissante artillerie. Une batterie de cinq mortiers avait été placée sur Deutsch Soly.

Le 28 décembre 1857, à la pointe du jour, un feu terrible était ouvert sur la ville, qui ripostait mollement. Cette ceinture de feu, qui foudroyait l'orgueilleuse cité, avait un effet saisissant. L'incendie ne tarda pas à se déclarer sur plusieurs points. A dix heures du matin, l'amiral Rigault

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ral Rigault, qui s'est exposé comme le dernier des matelots, est montée à l'assaut avec un entrain, une ardeur incomparables. Quels sont les heureux qui ont pu arriver les premiers sur le parapet ? Dès que les troupes parurent sur les remparts, la résistance cessa de tous les côtés. Un immense hourrah accueillit ce brillant fait d'armes. Nos braves marins criaient : Vive l'Empereur ! de toute la force de leurs poumons.

Cette vigoureuse action nous rendait les maîtres absolus de la ville. Il n'y avait plus à s'occuper que des forts du nord. Ces derniers étaient redoutables par leur position, qui dominait de tous les côtés. Les Anglais les tournèrent dans la soirée ; ils s'en emparèrent. Dans la nuit du 29, il y eut bien encore quelques coups de fusil échangés, mais la résistance n'était plus possible : Canton était à notre merci :

On s'établit le long de la porte N. E. des remparts, et le soir la belle illumination des bivouacs contrastait avec l'obscurité profonde de la ville. L'artillerie navale avait fait dans la cité d'effroyables ravages. Tous les édifices offraient de nombreuses traces de boulets, de bombes et d'obus ; beaucoup de maisons n'étaient plus qu'un monceau de ruines.

La journée du 30 s'est passée dans le calme le plus profond. L'on n'apercoit pas un seul habitant ; l'on eût dit une ville déserte, et pourtant elle abrite encore une immense population.

Le 31, les généraux, suivis d'une nombreuse escorte, firent le tour des remparts. En passant, l'on vit de nombreux postes et un camp tartare, que l'on dit être de 3,000 hommes. Des pavillons blancs étaient arborés sur tous les édifices. La population avait l'air consterné.

Le 1er janvier 1858, à deux heures, les ambassadeurs, le baron Gros et lord Elgin, sont descendus à terre au bruit du canon, et ont parcouru les lignes des bivouacs. Partout ils ont été accueillis par des hourrahs et le cri mille fois répété de : Vive l'Empereur ! A quatre heures, ils ont assisté à un spectacle fort intéressant ; l'on a fait sauter les forts du nord, qui ne présentent plus que la trace informe de leur primitive construction.

Nous voilà donc les maîtres de cette orgueilleuse cité. La partie de la ville que nous n'occupons pas est à notre merci ; nos ouvrages la dominent, et elle sera foudroyée quand nous le voudrons ; sans compter que les navires, mouillés à portée de pistolet, ne demandent qu'à faire entendre leur puissante voix. Qu'est devenu le farouche Yeh ? Il vit, et la preuve, c'est que le 31 décembre il a fait couper 450 têtes.

6 janvier. — A huit heures du matin, une forte reconnaissance a été faite à travers la ville par les amiraux et le général anglais. Les Français ont marché par la porte nord, en passant devant celle de l'ouest, qu'ils ont occupée. De là, prenant par une longue rue perpendiculaire au rempart, l'on est arrivé sur une grande place, qui avait devant elle un vaste édifice, que les Chinois disaient être un entrepôt de marchandises, et qui n'était autre que le logement du général tartare ; ce dernier a été fait prisonnier. C'est un homme superbe, le chef orné du globule rouge et de la plume de paon. Les Anglais avaient marché par l'est et s'étaient joints à nous sur la même place. Le premier mandarin civil a été pris dans un palais voisin de celui du général ; il porte aussi le globule rouge et la plume de paon. Pendant cette expédition, M. Parkes, consul d'Angleterre, accompagné d'une patrouille, faisait des perquisitions dans le S. O. de la ville. Il ne tarda pas à y découvrir Yeh, qui s'était déguisé, et qui fut ramené au quartier général avec les deux autres mandarins et une foule de mandarinots inférieurs. Yeh est un homme de grande taille et d'une corpulence énorme ; sa tête ne manque pas d'expression ; elle indique l'énergie et la volonté. Ses yeux sont fortement bridés, ses moustaches sont noires, malgré son âge.

Voilà, je l'espère, une belle capture, qui va clore les difficultés pendantes à Canton. La ville est en notre pouvoir ; les trois principaux chefs sont prisonniers de guerre ; il n'y a donc plus de lutte possible.

Je me plais à espérer que vos lecteurs s'associeront avec intérêt à ce brillant épisode, qui fait le plus grand honneur à la marine française.

Canton, le 7 janvier 1858.

J. DE COMEIRAS,
Chirurgien principal du corps expéditionnaire.

Chronique littéraire.

La *Jérusalem délivrée,* du Tasse, traduite en vers par M. F. Desserteaux. — *Récits d'un chasseur,* par M. Ivan Tourguenef ; traduits par M. H. Delaveau. — *Philobiblion,* par Richard de Bury ; traduit pour la première fois en français par M. Hippolyte Cocheris. — La *République* de Cicéron, traduite par M. Villemain. — L'*Esclave blanc,* par Hildreth ; traduit par M. Félix Mornand.

Quoiqu'il n'y ait pas longtemps que nous avons passé en revue une foule de traductions, ne soyez pas surpris de nous voir revenir à la charge. Qui dit traductions, dit littérature étrangère ; et il serait injuste, il serait de mauvais goût que la France ne voulût entendre parler que d'elle ; que, comme le beau Narcisse, elle s'absorbât dans la contemplation de sa propre image, aux risques que vous savez. Par bonheur, notre cher pays n'a jamais été plus éloigné de ce travers ridicule et dangereux ; car on traduit beaucoup, et on a raison. Nous jouissons d'un grand repos intellectuel ; et mieux vaut ce système d'assolement que de laisser la littérature en jachère. L'autre jour, d'ailleurs, nous n'avions que des romans à vous offrir. Le menu, cette fois, s'il est moins abondant, sera plus varié. Vous aurez encore des romans et des nouvelles ; — c'est une nécessité de notre époque, une douce nécessité ; — mais vous aurez aussi de la poésie, de la poésie traduite en vers, et un vieux traité latin du quatorzième siècle, en l'honneur des livres, et un traité, plus vieux encore, sur la république, puisqu'il est de Cicéron ; bref, vous aurez des impressions et des réimpressions, des traductions et des retraductions.

Ab Jove principium. Commençons par la poésie, par la *Jérusalem délivrée,* du Tasse, traduite en vers, octave pour octave, par M. F. Desserteaux. La *Jérusalem délivrée* est de tous les poëmes épiques modernes, sinon le plus profondément pensé et le plus artistement écrit, du moins le plus heureusement conduit et le plus intéressant. C'est ce genre de mérite qui lui a valu l'honneur d'être si souvent traduit en vers et en prose dans toutes les langues de l'Europe. Seulement, la plupart de ses interprètes, surtout en France, se sont mépris sur le style de la poésie du Tasse. L'auteur de la *Jérusalem délivrée* avait reçu la lyre des mains de l'Arioste, et l'avait montée d'un ton, voilà tout. L'octave du Tasse, comme celle de l'Arioste, est élégante et harmonieuse, moins facile peut-être, mais surtout un peu plus héroïque, sans emphase pourtant et sans solennité. C'est cette nuance que les traducteurs en vers n'ont pas rendue convenablement dans notre langue. M. Baour-Lormian, dont la traduction a précédé de soixante ans celle de M. F. Desserteaux, voulant faire pour le Tasse ce que le Tasse avait fait pour l'Arioste, a passé la mesure, et lui a prêté un langage pompeux et étudié qui ne rappelle pas du tout celui de l'original. En effet, le ton du Tasse n'a rien d'homérique ni de virgilien. Le style de la *Jérusalem délivrée* est à celui de l'*Iliade* ce que le style du *Tancredi* de Rossini est à celui de l'*Armide* de Gluck ; il est tendre, chevaleresque, mais n'est point majestueux. Le combat de Clorinde et de Tancrède, l'arrivée d'Armide dans le camp des croisés, les amours de Renaud et d'Armide, tous ces tableaux sont pleins de grâce ou d'éclat ; mais ils n'ont rien de commun avec la sévérité de l'antique, ni même avec la naïveté du moyen âge, dont ils retracent les mœurs.

M. Desserteaux, éclairé par l'exemple de ses prédécesseurs, n'a point commis cette faute de goût ; il est resté comme son modèle, dans le demi-caractère. A cette fidélité de coloris, il a joint une autre fidélité : l'exactitude matérielle. Pour se maintenir dans cette sage disposition, il a eu le bon esprit de se lier les mains en s'astreignant à rendre le texte octave pour octave. Le seul regret que nous ayons, c'est que, étant aussi habile versificateur qu'il s'est montré, il ait cru devoir reculer devant une autre difficulté qu'il était très-capable de vaincre, nous en sommes persuadé. Les raisons qu'il en donne dans sa préface ne nous ont point satisfait. L'octave du Tasse est bien une stance, n'en déplaise à toutes les définitions arbitraires qui ont pu être faites de ce mot ; mais, stance ou non, elle a une forme nécessaire. Ses six rimes entrecroisées, que terminent deux rimes plates, l'isolent parfaitement et lui donnent une physionomie à part ; tandis que l'octave à rimes plates de M. Desserteaux n'existe qu'en vertu du point et de l'alinéa qui la séparent de l'octave suivante. Supprimez l'alinéa, et rien ne vous indiquera que ce sont des octaves, si ce n'est un peu plus de monotonie encore que dans les alexandrins ordinaires, à cause du retour périodique de ce point qui, sans plus être motivé, vient infailliblement clore la phrase tous les huit vers. C'est là le défaut capital du travail de M. Desserteaux, et nous regrettons extrêmement qu'il n'ait pas eu en lui-même la confiance que sa traduction, du reste, inspirera à tous ceux qui la liront. Mais le meilleur éloge en pareil cas, c'est de citer : citons donc la *Canzone del papagallo,* non pas seulement en français, en italien aussi ; c'est une rude épreuve que de mettre ainsi les deux antagonistes face à face ; mais M. Desserteaux est capable de s'en tirer à son honneur. D'ailleurs cela fera mieux comprendre ce que nous avons dit au sujet de la différence des rimes.

Deh mira, egli cantò, spuntar la rosa
Dal verde suo modesta, e verginella,
Che mezzo aperta ancora, e mezzo ascosa
Quanto si mostra men, tanto è più bella.
Ecco poi nudo il sen già baldanzosa
Dispiega : ecco poi langue, e non par quella ;
Quella non par, che desiata avanti
Fu da mille donzelle, e mille amanti.

Così trapassa al trapassar d'un giorno
Della vita mortale il fiore e'l verde
Nè, perchè faccia indietro april ritorno,
Si rinfiora ella mai, nè si rinverde.
Cogliam la rosa in sul mattino adorno
Di questo dì, che tosto il seren perde :
Cogliam d'amor la rosa : amiamo or, quando
Esser si puote riamato amando.

« Vois la rose, dit-il, modeste et vierge encore,
Percer le vert bouton qu'un matin fait éclore ;
Elle montre à demi son beau sein parfumé ;
Plus il se cache, et plus il plaît à l'œil charmé ;
Mais elle s'enhardit, et, moins timide, elle ose
S'entrouvrir, et languit... Ce n'est plus cette rose,
Non, ce n'est plus la rose aux doux enchantements,
Des belles désirée et si chère aux amants.

« Ainsi passe, ô mortels ! ainsi nous est ravie,
Hélas ! en un seul jour, la fleur de notre vie.
En vain renaît Avril, ramenant le printemps ;
Il ne rajeunit point la fleur de nos beaux ans.
Cueillons, cueillons la rose à l'heure matinale,
Avant qu'elle ait perdu sa fraîcheur virginale :
D'amour cueillons la rose, et, *de feux consumés,*
Aimons, lorsqu'en aimant nous pouvons être aimés ! »

L'œuvre de M. Desserteaux abonde en exemples de cette gracieuse correction ; la ceinture d'Armide, le départ des chevaliers à la suite de la magicienne, sont des morceaux d'une grande élégance et d'une fidélité scrupuleuse. En général, c'est dans les tableaux empreints de morbidesse que le nouveau traducteur réussit le mieux. Nous lui reprocherons quelques périphrases qui énervent la pensée toujours franche, sinon toujours poétique, du Tasse, et aussi quelques inversions un peu forcées. N'oublions pas que la langue française, quoique fille de la langue latine, doit s'en montrer très-avare, sous peine de perdre la clarté, qui est une de ses qualités principales. André Chénier, un des plus grands artistes en vers que nous ayons, a employé le rejet et l'enjambement avec un goût qui n'a pas été surpassé depuis. C'est une voie nouvelle qu'il a ouverte là ; et parce que certains imitateurs en ont abusé, ce n'est pas une raison pour ne pas en profiter dans une sage mesure. La langue française a besoin de toutes ses ressources pour lutter contre les langues étrangères, et en particulier contre l'italien, ce merveilleux idiome dont on ne peut ouvrir le vocabulaire sans que poésie et musique s'en échappent.

Mais quittons la poésie pour la prose. La prose de M. Tourguenef a aussi sa poésie, et la transition ne sera pas trop brusque. Notre intention n'est pas d'analyser ici le talent si fin et si contenu de M. Tourguenef ; nous l'avons déjà fait ailleurs, lorsque parut, sous le titre de *Mémoires d'un seigneur russe,* la première traduction de ses *Récits d'un chasseur ;* et aujourd'hui sa réputation est trop bien et trop justement établie en France pour qu'il soit besoin même de la constater. Notre tâche est d'une autre nature. Il s'agit de quelque chose de plus qu'une simple appréciation littéraire ; il s'agit d'un arbitrage entre ses deux traducteurs. Laquelle des deux traductions est la plus exacte, laquelle est la plus élégante ; laquelle est la plus russe, laquelle est la plus française : telle est la question à décider.

Notre premier mouvement a été, ne sachant point le russe, de décliner notre compétence ; mais on nous a fait observer que, si les juges quittaient leurs siéges pour de pareilles considérations, la justice serait en chômage perpétuel. M. Delaveau, le second des traducteurs de M. Tourguenef, ne dit-il pas dans son Avertissement : « La langue russe, et surtout l'idiome populaire que M. Tourguenef met dans la bouche de ses personnages, présentent à un étranger des difficultés à peu près insurmontables ; on peut hardiment avancer qu'aucun des littérateurs français qui croient connaître le russe ne l'entendent pas suffisamment pour traduire une seule page de ces récits ? » Nous voilà donc, de l'aveu même de l'un d'eux, de pair avec les traducteurs, et que peut-on demander de plus que d'être jugé par ses pairs ?

Et puis pour juger d'un portrait, — et une traduction est-elle autre chose ? — est-il indispensable de connaître l'original ? La vraisemblance ne suffit-elle pas, à défaut de la vérité qu'on ignore ? La vie, à défaut de la ressemblance ? Etant donc parvenu à tranquilliser tant bien que mal notre conscience par ces réflexions, et par une foule d'exemples à l'appui, et, examen fait des pièces de la procédure, notre avis est premièrement que tous ceux qui veulent se donner le plus agréablement du monde une très-juste idée des mœurs provinciales de la Russie, avoir un livre instructif sans pédantisme, plein de sensibilité sans déclamation, spirituel sans prétention, moral sans étalage, un de ces livres rares qu'on lit et qu'on relit, et que l'on conserve avec amour dans sa bibliothèque, doivent se procurer bien vite l'ouvrage de M. Ivan Tourguenef. Si maintenant ils nous consultent pour savoir à laquelle des deux traductions ils doivent donner la préférence, nous dirons à ceux qui aiment dans un écrivain un style orné, mouvementé, énergique, fût-ce à l'excès ; qui aiment l'indépendance et l'imagination, même chez un traducteur, qui, enfin, par goût ou par raison, encouragent la librairie à très-bon marché, nous leur dirons : achetez les *Mémoires d'un seigneur russe.* Mais à ceux qui demandent avant tout à une traduction le mérite de l'exactitude et de la simplicité, qui veulent qu'elle respecte non-seulement l'esprit, mais la lettre ; qui, lorsqu'une phrase ou une expression leur a plu, sont bien aises de savoir à qui le mérite en revient ; à ceux qui ne craignent pas de débourser quelques francs de plus pour avoir un très-joli volume orné de très-charmantes vignettes pleines d'esprit et de vérité ; à ceux-là nous dirons : achetez les *Récits d'un chasseur.*

Nous savons bien ce qu'aurait fait l'évêque de Durham et grand chancelier d'Angleterre, Richard de Bury, auteur du *Philobiblion ;* il aurait, sans hésitation, acheté l'un et l'autre volume. « Les chérubins étendent leurs ailes sur les livres, s'écrie-t-il avec l'accent de la foi dans le chapitre premier de son *Excellent traité sur l'amour des livres...* Ce sont des maîtres qui nous instruisent sans verges et sans férules, sans cris et sans colère, sans costume et sans argent. Si on les approche, on ne les trouve point endormis ; si on les interroge, ils ne dissimulent point leurs idées ; si l'on se trompe, ils ne murmurent pas ; si l'on commet une bévue, ils ne connaissent point la moquerie. O livres ! qui possédez seuls la liberté, qui seuls en faites jouir les autres, qui donnez à tous ceux qui demandent, et qui affranchissez tous ceux qui vous ont voué un culte fidèle... Vous êtes ces puits d'eau vive que le père Abraham creusa le premier, qu'Isaac déblaya, et que les Philistins s'efforcèrent toujours de combler... Vous êtes les urnes d'or dans lesquelles reposent la manne et les pierres d'où sort le miel sacré. Vous êtes des seins gonflés du lait de la vie et des réservoirs toujours pleins. Vous êtes l'arbre de la vie et le fleuve quadrifique du paradis, où se repaît l'esprit humain, et dont se pénètre et s'arrose l'aride intelligence. Vous êtes l'arche de Noé, l'échelle de Jacob. Vous êtes les pierres du témoignage, la pannetière de David, d'où sont tirées les pierres très-polies propres à tuer Goliath. Vous êtes les vases d'or du temple, les armes de la milice cléricale, qui rendent impuissantes celles du méchant ; oliviers fertiles, vignes d'Engaddi, figuier qui ne saurait dessécher, lampes ardentes, enfin, tout ce que nous pourrions trouver de bon dans l'Ecriture qui leur puisse être comparé, s'il est permis de parler figurément. »

A la bonne heure, voilà un véritable amateur de livres, et qui n'est pas d'avis qu'on lésine sur ce genre de dé-

Digitized by Google

pense ! A moins de craindre d'être trompé par le libraire, ou d'espérer un moment plus opportun, on ne doit, selon lui, dans l'achat des livres, reculer devant aucun sacrifice quand l'occasion semble favorable. Un tel bibliophile méritait bien que la librairie lui élevât un monument de nos jours, et c'est ce qu'a fait M. Aug. Aubry, de la manière qui devait être la plus agréable à sa mémoire, en admettant son *Biblionhilon* à l'honneur, très-mérité du reste, de faire partie des vingt volumes qui seuls doivent composer la collection si pleine de goût qu'il publie sous le titre de : *Trésor des pièces rares ou inédites.*

Un jour, Cicéron écrivait au jurisconsulte Trébatius : « Votre lettre est fort bien de tous points. Qu'elle soit sur *palimpseste,* j'en loue votre économie ; mais je ne conçois pas ce qu'il pouvait y avoir d'écrit d'abord sur ce petit papier, pour que vous ayez mieux aimé l'effacer que de ne pas écrire ceci ; à moins de supposer que c'étaient vos formules de chicane ; car je ne pense pas que vous grattiez mes lettres pour écrire les vôtres à la place. » Lorsqu'il plaisantait de la sorte, quoique sa supposition négative laissât entrevoir une légère inquiétude, Cicéron était loin de soupçonner que cette méthode économique qu'avait suggérée la disette de parchemin, lui serait effectivement appliquée, et appliquée en grand, par les moines du moyen âge, non pas seulement à une de ses lettres, mais à un de ses traités, à celui dont il parle le plus souvent et avec le plus d'amour dans sa correspondance, au traité de la *République.* Bénissons le papier. Dans leur dédain de l'antiquité et leur hostilité contre le paganisme, — ajoutons-y leur amour-propre d'auteur, — les pieux dépositaires des trésors du génie humain étaient capables de ne pas nous en léguer un seul. « Depuis le douzième siècle, dit le père Montfaucon dans un mémoire lu par lui à l'Académie des inscriptions, les Grecs, plongés dans l'ignorance, s'avisèrent de râcler les écritures des anciens manuscrits en parchemin, et d'en ôter autant qu'ils pouvaient toutes les traces pour y écrire des livres d'église. Ce fut ainsi qu'au grand préjudice de la république des lettres, les Polybe, les Dion, les Diodore de Sicile et d'autres auteurs que nous n'avons plus, furent métamorphosés en *triadons,* en *pentécostaires,* en homélies et en d'autres livres d'église. Après une exacte recherche, je puis assurer que des livres écrits sur du parchemin, depuis le douzième siècle, j'en ai plus trouvé dont on avait râclé l'ancienne écriture, que d'autres. »

Si, à ces actes de vandalisme accomplis en Orient, on ajoute ceux qui se commirent six siècles plus tôt dans les monastères d'Italie, on ne doit pas déplorer ce qui a été détruit, on doit se réjouir, on doit s'étonner de ce qui a survécu. On doit bénir le papier ; on doit rendre grâces à Phébus-Apollon, le dieu du soleil et des lettres, à Sminthée-Apollon, destructeur des rats de Phrygie et des rats d'Eglise.

Heureusement ces animaux rongeurs n'étaient pas toujours aussi destructeurs qu'ils se proposaient de l'être. Ils grattaient mal, et écrivaient souvent à côté de l'ancienne écriture. C'est le savant Angelo Mai, gardien de la bibliothèque Ambrosienne, qui, le premier, eut l'idée de déchiffrer ces manuscrits en partie double, et c'est à ses consciencieux et persévérants efforts qu'est due la résurrection de la *République* de Cicéron. Elle était enfouie dans la bibliothèque du Vatican, étouffée sous une copie faite au sixième siècle des Commentaires de saint Augustin sur les psaumes. Un autre savant, M. Villemain, s'est associé à cette précieuse découverte, en traduisant le Traité de Cicéron dès qu'il parut, et aujourd'hui il publie, de cette tradition faite il y a trente ans, une édition nouvelle, très-soigneusement revue et très-réellement corrigée. Toutes les réparations qu'il était possible de lui faire ont donc été faites à l'immortel auteur de *la République;* mais elles sont loin d'être complètes.

« Ce manuscrit, dont l'authenticité n'est pas douteuse, dit M. Villemain, présente encore bien des lacunes ; et l'état même d'imperfection et de ruine dans lequel il nous est rendu, les pages détruites, les phrases incomplètes, les sens interrompus, tout en attestant la religieuse fidélité de l'éditeur, diminuent l'intérêt de ce précieux monument, et en obscurcissent quelquefois l'intelligence. Cependant les grandes divisions subsistent ; l'ordonnance des idées est sensiblement marquée ; sur quelques points, des développements complets sont conservés ; et la découverte est admirable, quoique insuffisante. » Il en est de la République de Cicéron comme de la Vénus de Milo. Ces deux chefs-d'œuvre ne nous ont été rendus qu'incomplets ; mais ce qui reste d'eux suffit parfaitement à leur gloire ; et, quelque amers que soient nos regrets de les voir ainsi mutilés, notre admiration, du moins, n'en fait pas les frais.

Nos lecteurs comprendront facilement que ce mot de regrets nous fasse songer à notre ancien collaborateur et prédécesseur, M. Félix Mornand, et nous serve de transition pour leur annoncer la réimpression de sa traduction de *l'Esclave blanc.* On se rappelle que l'auteur de ce roman, Hildreth, a été, lui aussi, le prédécesseur, et nous pourrions même dire le collaborateur, de Mme Beecher Stowe, car c'est évidemment dans *l'Esclave blanc* qu'elle a puisé l'idée de *l'Oncle Tom*, qui, en voulant renchérir sur son modèle, n'a pas toujours su garder la mesure, et se préserver, comme lui, de toute exagération romanesque, de la déclamation et de la sensiblerie.

LÉON DE WAILLY.

Un bal à la cour de Russie.

Saint-Pétersbourg, 8/20 janvier 1858.

Mon cher Paulin,

Un des spectacles les plus curieux à contempler, c'est l'animation dans le silence ; habitués que nous sommes, lorsqu'une grande masse de voitures se porte vers un point, à être assourdis par le bruit des roues, le piétinement saccadé des chevaux, il nous est peu facile d'imaginer ce mouvement s'opérant sans troubler le calme de l'intérieur. A voir passer ces légers équipages glissant rapidement sur le manteau de frimas qui recouvre la terre, on croit assister à cette revue fantastique dont parle le poète, où des escadrons d'ombres manœuvrent dans la brume. Quelques « *béréguisse,* » — range-toi, — prononcés en élevant à peine la voix, suffisent à avertir l'imprudent qui s'avancerait sans précaution au milieu de ce pêle-mêle de voitures et de chevaux rivalisant pour la célérité avec la machine à vapeur, et se dirigeant de toutes parts vers les nombreux *padiezds,* — vestibules couverts, — qui donnent entrée au palais impérial.

C'était le 7/18 janvier que j'ai pu assister à cette scène nouvelle pour moi ; l'Empereur avait convié la haute société de l'Empire à un bal qui devait réunir tout ce que Saint-Pétersbourg compte en ce moment de personnes de distinction dans les immenses salons de ce palais, rebâti comme par enchantement après le terrible incendie qui engloutit tant de richesses en 1838. Je ne vous dirai pas que depuis longtemps on s'occupait des préparatifs de cette fête ; tout est prêt à chaque moment pour une solennité de cette nature, où le luxe doit le disputer à l'élégance. En quelques minutes, le palais tout entier peut être éclairé d'une manière féerique par d'ingénieux moyens ; des services de table d'une richesse fabuleuse, réunis et augmentés par les souverains qui se sont succédé sur le trône de Russie, permettent de dresser des tables couvertes des produits de l'art le plus avancé mettant en œuvre les métaux les plus précieux ; un personnel nombreux, exercé, et, par-dessus tout, une direction habile du grand maréchal de la cour, à qui incombent tous ces soins, voilà les éléments dont peut disposer, à chaque moment, l'Empereur lorsqu'il veut se voir entouré de l'éclat de sa brillante cour.

Dès neuf heures, les différents salons qui précèdent la salle Blanche, — qui, entre parenthèse, est toute dorée, — où devait avoir lieu le bal, se remplissaient d'une foule diaprée des plus vives couleurs, revêtue des plus riches uniformes, ou de ces costumes de cour d'une si opulente élégance ; les dames, abandonnant le *kakochnik* et le *sarafane* national, avaient mis en réquisition les plus fraîches toilettes, les plus nouvelles inventions de cet être de fantaisie que l'on nomme la Mode. — Les portes sont larges, heureusement, au palais de Saint-Pétersbourg, et, sans trop se gêner, deux dames pouvaient pénétrer simultanément d'un salon dans un autre : je ne vous parlerai pas de l'éclat des diamants, de la richesse des parures : ce serait vous redire ce que tout le monde connaît aussi bien que moi : de la bonne grâce et de la distinction des manières ; tout Paris a pu en juger.

L'aspect que présentait la salle Blanche, lorsque tous les invités y eurent pénétré, était vraiment éblouissant ; on a abusé de ces mots : — foule dorée, — je n'oserais donc plus m'en servir, et cependant il n'y a pas d'autre terme pour exprimer ce que je vis alors. A la gauche de la porte par où devaient entrer Leurs Majestés, se tenait le corps diplomatique, parmi lequel on remarquait la mission d'Autriche, revêtue de ce costume hongrois si élégant ; le prince Soutzo, ministre de Grèce, dans un riche vêtement de palikare ; la mission persane, celle de Turquie. Quelques étrangers de distinction avaient trouvé place dans les rangs de la diplomatie ; entre autres on y remarquait le duc d'Ossuna, jadis ambassadeur d'Espagne ; un officier de marine français, M. Bocher, et M. Latrobe, Américain, un des promoteurs de l'émigration en Amérique. A la droite, se trouvaient les places destinées à la famille impériale, et, du même côté s'étaient groupées les dames ; le reste de la salle était rempli par ce que la Russie compte d'illustrations en tout genre, et par les représentants de ces nobles familles qui toutes ont apporté leur pierre à l'édifice si glorieusement élevé de la civilisation dans le Nord oriental de l'Europe ; là se trouvait l'élite de l'armée, de la magistrature, les grands corps de l'Etat, et, malgré le nombre immense d'invités, — plus de deux mille, — telle est la dimension de ce salon que l'on y circulait à l'aise.

Mais la porte qui donne accès à l'intérieur des appartements s'ouvre ; Leurs Majestés, précédées du grand maréchal de la cour, comte Schouvaloff, l'ordonnateur de toutes ces merveilles, Leurs Majestés, dis-je, font leur entrée dans la salle, suivies des grands-ducs Constantin, Nicolas et Michel, et de Mmes les grandes-duchesses Marie, Nicolas, Michel, Catherine, son époux, le prince de Mecklembourg, et du prince d'Oldenbourg. — L'Empereur a revêtu le costume de hussard de sa garde impériale ; un dolman blanc, bordé de fourrure sur lequel tranche harmonieusement le cordon bleu de ciel de l'ordre de Saint-André, et les aiguillettes d'or d'aide de camp de l'empereur Nicolas, qu'il continue de porter. L'Impératrice est littéralement couverte de diamants ; sur sa tête s'élève un diadème étincelant ; une résille de pierreries couvre l'attache de ses cheveux, d'où partent deux longues boucles qui reposent sur les épaules. Une tunique courte en réseau à larges mailles recouvre une robe blanche d'une élégante simplicité ; mais, à chaque nœud de ce réseau, sur un pompon de soie écarlate, brille un diamant ; des bretelles constellées de pierres précieuses aident à le soutenir. Comment vous décrire le collier et les bracelets qui accompagnent cette parure ? une description serait au-dessous de la réalité. — Les toilettes de Mmes les grandes-duchesses mériteraient un examen approfondi ; malheureusement je ne suis pas Mme Constance Aubert, ni la marquise de ***, qui auraient trouvé là matière à de nombreux feuilletons de mode. Le comte Adlerberg, ministre de la maison de l'Empereur, les grands dignitaires, parmi lesquels j'ai pu remarquer le prince Orloff, l'amiral Mentschikoff, l'aide de camp et les chambellans de service, venaient à la suite de Leurs Majestés, ainsi que quelques dames, à la tête desquelles se trouvait Mme la princesse Soltykoff.

Après un salut gracieux adressé par l'Empereur et l'Impératrice à la brillante assemblée, l'orchestre donna presque immédiatement le signal de la danse. Selon l'usage de Saint-Pétersbourg, le bal commença par une polonaise, danse dont il n'est pas difficile de retenir les figures, puisqu'il s'agit seulement d'une promenade dans les appartements, en donnant la main à une dame. C'est le comte Borkh, grand maître des cérémonies, qui ouvrait la marche ; venaient ensuite l'Empereur, accompagnant l'Impératrice, puis les grands-ducs et une longue file de danseurs, j'allais dire de promeneurs ; quelques reprises eurent lieu, quelques dames changèrent de cavaliers, et, après avoir parcouru divers salons et les corridors du palais, corridors qui sont aussi de véritables salons, la polonaise prit fin lorsque Leurs Majestés furent revenues à la place destinée à la famille impériale.

Alors le bal, le véritable bal, celui des danseurs, commença ; les quadrilles s'organisèrent ; à une contredanse succédaient — les *tanciers* — que l'on peut nommer une véritable danse stratégique, puis la valse, puis une mazurka, mais une mazurka dansée de... pied de maître ; elle se sentait sur son terrain ; chacun rivalisait d'entrain et de gaieté ; les grands-ducs, revêtus de l'uniforme du régiment qui porte leur nom, donnaient le signal de l'animation ; pendant ce temps, l'Empereur se promenait au milieu de ses invités, adressant à chacun de gracieuses paroles. C'est vers le corps diplomatique qu'il se dirigea d'abord ; quelques longues conversations s'établirent, conversations interrompues quelquefois par un groupe de valseurs trop lancés ; puis, continuant sa marche au milieu de la foule, il revint du côté où s'étaient réunies les dames, véritable palissade de fleurs aux couleurs chatoyantes. Là se trouvait l'Impératrice, qui, elle aussi, se mêlait à la foule, qui, elle aussi, savait trouver un mot attentif pour chacune : c'était bien la grande dame, la plus grande entre toutes, et, en même temps, la maîtresse de maison faisant les honneurs de son salon avec une grâce et une distinction accomplies.

Je voudrais vous nommer quelques-unes des personnes qui, mêlées aux membres de la famille impériale à divers titres, leur servaient d'accompagnement d'honneur ; ce sont des noms aussi connus à Paris qu'à Saint-Pétersbourg. Là se voyait la princesse Soltykoff, dame d'honneur ; la princesse Chekoï ; le grand écuyer baron de Mayendorff, M. Jean Tolstoï, ministre adjoint des affaires étrangères, le comte Orloff Davidoff, chambellan de service auprès de l'Impératrice. Je voudrais vous les nommer, dis-je, mais j'aurais eu besoin moi-même de quelqu'un qui me les nommât, et d'ailleurs la liste serait peut-être trop longue.

La soirée s'avançait, les quadrilles se formaient plus nombreux. Les danses, sous la direction active du comte Schouvaloff, grand maître de police de Saint-Pétersbourg, fils du grand maréchal, s'animaient de plus en plus ; la diplomatie, oubliant les graves questions de la politique, rivalisait d'entrain avec la cour impériale. Le ministre de Turquie lui-même, cédant à l'entraînement général, se faisait remarquer parmi les plus infatigables valseurs ; mais l'heure du souper a sonné ; l'Empereur, prenant la main de l'Impératrice, et suivi de toute la cour, se dirigea vers les appartements où était dressé le couvert. Là, dans sept salons, qui tous mériteraient une description particulière, aussi magnifiquement illuminés que la salle blanche, se dressaient des tables recouvertes de tout ce que l'orfévrerie a pu produire de plus parfait ; c'était comme une histoire de l'art depuis la grande Catherine jusqu'à nos jours, chaque souverain ayant tenu à honneur d'augmenter cette précieuse collection de chefs-d'œuvre ; aussi deux mille personnes purent-elles trouver place commodément assises devant ces tables somptueuses ; c'était comme un véritable festin de Balthazar ; mais nulle inscription funeste ne fut tracée.

La salle Nicolas, ainsi nommée d'un beau portrait équestre de l'Empereur défunt, dû au talent de Kruger, avait été réservée pour le couvert impérial. Plus de quatre mille bougies y répandaient une éclatante lumière (1). Au centre, en face du portrait, sur une estrade revêtue de velours rouge, s'élevait, en forme de fer à cheval, la table à laquelle devait prendre place l'Impératrice, et sur laquelle quinze couverts étaient dressés ; une corbeille de fleurs embaumées entourait le service complet en vieux sèvres et vermeil ; les assiettes, en vieux sèvres comme toutes celles des tables servies dans cette salle, offraient une collection que d'autres cours ne pourraient peut-être pas montrer. La table destinée au corps diplomatique, et que présidait le comte Bork, était revêtue d'un surtout dont les principales pièces, faites en Angleterre, avaient été acquises par l'empereur Nicolas au prix d'un million de fr., et qui avait été si habilement complété à Saint-Pétersbourg qu'il est impossible de deviner quelle est l'œuvre anglaise ou l'œuvre russe. Les autres tables étaient revêtues de surtouts d'une splendeur égale : partout des fleurs, partout des plantes précieuses ; derrière la table impériale, une palissade de camélias en fleur offrait à la vue les magnificences de la nature en regard des magnificences de l'art. Un des plus somptueux ornements de cette salle était quatre dressoirs couverts de plats d'or et d'argent, de salières des mêmes métaux, offrandes des différentes corporations de l'empire, sous le nom de *Kleb sol*, pain et sel au couronnement des tzars. Quelques hanaps et d'autres vases précieux avaient été placés ingénieusement au milieu de cet amas de richesses plus précieuses encore par le travail que par la valeur des métaux. Deux autres dressoirs se trouvaient dans le salon qui précède la salle Nicolas. Dans la galerie supérieure, la musique des régiments Preobajensky et de Gatschina faisaient entendre le son éclatant de leurs instru-

(1) L'ensemble de l'illumination des salons était de 24,691 bougies.

Digitized by Google

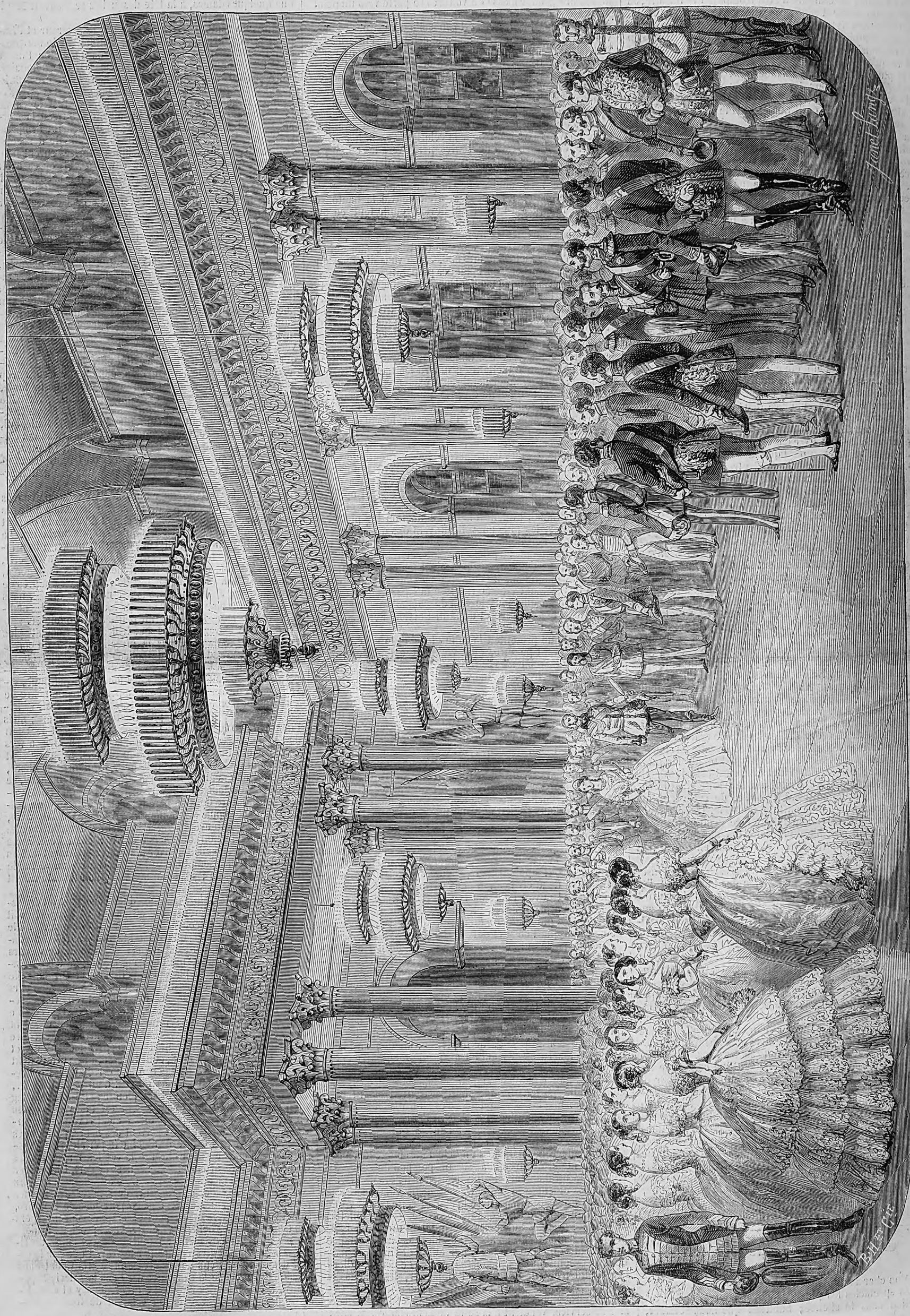

BAL DE LA COUR A SAINT-PÉTERSBOURG. ENTRÉE DE L'EMPEREUR ET DE L'IMPÉRATRICE DANS LA SALLE BLANCHE. — D'après un dessin envoyé par M. Ph. Blanchard.

Digitized by Google

Digitized by Google

ments qui se perdait presque dans l'immensité de la salle.

L'Empereur, précédé du grand maréchal, comte Schouvalloff, donnant la main à l'Impératrice, la conduisit à la place qui lui était destinée, et près de laquelle s'assirent, entre mesdames les grandes-duchesses, les plus anciens grands dignitaires de l'Empire. Quant à lui, pendant quelque temps, se promenant d'une table à l'autre, adressant quelques mots obligeants à ses convives, il semblait un maître de maison attentif au bien-être de ses hôtes; puis trouvant une place vide entre deux dames à la table placée en regard de celle du Corps diplomatique, il y prit place, comme aurait pu le faire le premier survenant. Les grands-ducs, avec une courtoisie parfaite, n'avaient pas non plus de places désignées, et s'assirent avec les dames qu'ils conduisaient à des places vacantes.

Une des choses qui ont le plus frappé mon attention après toutes ces magnificences, c'est le nombre de domestiques destinés au service. On pouvait leur appliquer ce mot de l'Ecriture : Mon nom est légion. Les uns, les officiers de bouche, portaient la livrée écarlate bordée d'un large galon d'or; les laquais, qui concouraient avec eux au service des tables, étaient revêtus de cette opulente livrée de la cour, un habit de galons d'or à l'aigle à double tête de la Russie, et où apparaît en minces filets le drap vert qu'ils recouvrent. Malgré leur nombre immense, le service était fait avec un ordre parfait, sans confusion, sans trouble; chacun était servi avec les mêmes soins et les mêmes égards.

Je juge inutile de vous dire que pendant toute la durée du bal les rafraîchissements avaient circulé avec profusion. Vous auriez suppléé à mon oubli; mais j'ajouterai que deux buffets, placés dans la salle des Maréchaux et la salle d'Apollon, au pied de dressoirs aussi splendides que ceux de la salle Nicolas, ont été assiégés pendant toute la soirée, mais ils n'ont pas été obligés de se rendre, faute de munitions,

A deux heures du matin se terminait cette fête brillante. La foule d'équipages sillonnait de nouveau silencieusement les rues de Saint-Pétersbourg, si paisibles à cette heure. Mon rôle d'observateur était fini; mais des échafaudages que je vois se dresser sur la grande place de l'Amirauté, préparatifs d'une fête populaire, m'annoncent qu'au lieu de vous dire adieu, je dois terminer cette trop longue lettre en vous disant : à bientôt.

Tout à vous, P. BLANCHARD.

Essai sur la Révolution française,

PAR P. LANFREY (1).

Nous avons conservé avec un soin religieux la mémoire des sentiments qu'exprimait sur toutes sortes de sujets, avec le même bon sens et la même haute raison, un homme dont nous pleurons la perte récente, Daniele Manin. Il nous souvient que, lorsque encore pleinement inconnu et n'ayant pas même fait dans la presse cet apprentissage habituel de littérature, de politique et de célébrité auquel peu d'hommes éminents ont pu se soustraire, M. Lanfrey se révéla par la publication de son premier ouvrage, *l'Eglise et les Philosophes au dix-huitième siècle*, Manin nous dit avec un accent d'entière conviction : « Voilà le réveil de l'esprit français. » Aujourd'hui, devant *l'Essai sur la Révolution française*, que dirait notre illustre ami? quel progrès trouverait-il à signaler, pour le talent et la portée, dans la nouvelle œuvre du jeune écrivain? de quelle façon la recommanderait-il à l'attention publique? Il nous semble entendre sa parole austère et respectée : « Voilà, nous dirait-il sans doute, un jugement sur la révolution, sur ses causes et ses effets, ses théories et ses doctrines, ses événements et ses acteurs, qui, pour tout homme aimant à se parer du nom de libéral, n'est pas seulement juste, équitable, impartial, mais qui me semble définitif. La cause est entendue, le procès instruit, la sentence prononcée. »

Nous osons croire que telle serait l'opinion de Manin, qui, étranger par sa naissance à nos luttes intestines, comme étranger par la modération de son caractère et la grandeur de son âme aux étroites passions des partis, jetait de haut, sur notre histoire contemporaine, le regard d'un esprit clairvoyant, d'une raison droite et mûre, d'un cœur désintéressé, mais plein de chaleur et d'amour du bien. Nous osons le croire, parce que de longs entretiens nous ont fait connaître ses sentiments propres et personnels sur les importants problèmes que soulève et que résout cet inépuisable sujet. Nous savons combien il admirait, combien il adorait, pouvons-nous dire, les grands principes de 89, et quel culte fidèle il leur a toujours conservé dans son âme; combien il applaudissait au noble début de la révolution, à ses belles et glorieuses journées d'enthousiasme et de dévouement, à ses magnifiques combats oratoires, à ses lois immortelles qui devaient changer la face du monde; combien, lui qui a si noblement combattu pour l'indépendance de son pays, il admirait aussi les prodigieuses victoires de la nation française contre la coalition des rois de l'Europe; comme il adoptait avec déférence et conviction les doctrines de la constitution de 91, et comme il acceptait même, poussé par la force des nécessités croissantes, celles de la généreuse et infortunée Gironde. Mais nous savons aussi combien son âme humaine, sa raison, sa sagesse, se révoltaient, indignées, contre de sanglantes et sauvages théories, contre des crimes abominables, que les fatalités de l'époque peuvent expliquer peut-être, mais qu'elles ne sauraient justifier, et dont la punition, à jamais funeste pour notre pays et notre cause, a été de changer en horreur la première sympathie et la juste admiration des peuples. Nous savons, enfin, combien il était convaincu de cette évidente et désolante vérité, que, partout, la démocratie extrême est l'extrême négation de tout droit individuel, partant de tout libre arbitre, *summum jus, summa injuria;* que le despotisme des masses amène inévitablement le despotisme d'un seul, et que Marius enfante César; qu'en France, la poursuite presque exclusive d'une égalité chimérique a détourné les esprits d'une conquête bien autrement importante à faire et à garder, celle de la liberté et de ses garanties; qu'en France enfin, l'on a pu toujours, avec ce leurre et cette ombre, nous dérober le bien véritable, la proie solide et précieuse qu'il fallait conserver à tout prix après avoir eu le bonheur de l'atteindre. Il ne s'agit pas, bien entendu, de l'égalité des droits; celle-là est de toute justice, celle-là est conquise et ne se perdra plus. Il s'agit de l'égalité des conditions, qui est un rêve et qui ne peut s'acquérir qu'au prix de la liberté. Que ceux qui la veulent aillent la chercher dans les pires situations où puisse tomber l'espèce humaine, dans les armées, dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les bagnes, chez les serfs de la Russie, ou chez les esclaves des Etats du Sud; enfin sous le niveau de l'autorité despotique. Elle n'est, elle ne peut être que là.

Telle est, nous le croyons, l'opinion que Manin aurait émise sur le nouvel ouvrage de M. Lanfrey, digne suite du premier, qu'il saluait déjà d'un si beau nom, et qui n'était pourtant, à l'égard du second, que la tentative hardie d'un esprit supérieur qui cherche sa voie et sa vocation véritables. Nous n'en dirons pas davantage pour attirer sur ce livre, comme nous le voudrions, l'attention des hommes éclairés, des hommes de bien, amis de la justice et d'une sage liberté.

Quant à la manière de M. Lanfrey, pour la faire apprécier une citation vaudra mieux qu'un éloge. Nous allons simplement mettre en regard deux pages de son livre, l'une sur les Girondins, l'autre sur les Montagnards.

« Tels étaient les hommes qui dirigeaient la révolution peu de temps avant le coup de foudre du 2 septembre, et que déjà leur résistance honorable à quelques-uns des excès de la dictature populaire, représentée par la Commune, avait signalés à sa défiance. Ils s'étaient endormis rêvant d'Athènes et de Platon, ils se réveillaient contemporains de la Saint-Barthélemy... Dans cette situation suprême et critique, alors que, parvenus en apparence au terme de leur ambition, il leur suffisait pour s'y maintenir de quelques complaisances du genre de celles qui coutèrent si peu à leurs adversaires, ce sera leur éternel honneur d'avoir sacrifié sans balancer leur popularité et leur vie plutôt que de transiger avec le crime. C'est là ce qui les élève si fort au-dessus du vulgaire des tribuns et des lâches courtisans des caprices populaires, et c'est ce qu'ont méconnu avec une extrême injustice les écrivains qui ont raconté cette histoire au point de vue constitutionnel. Ils les peignent, jusqu'au 2 septembre, comme d'effrénés coureurs de popularité, des adulateurs à outrance; puis, arrivés là, lorsqu'ils voient ces hommes intrépides se retourner tout à coup, élever la voix au milieu du silence et de la consternation universelle, et faire face à ce courant terrible, à ce fleuve de sang qui emportait la révolution, ils ne comprennent plus, ils sont réduits à balbutier je ne sais quelle misérable explication que rien ne justifie. « C'était par intérêt, disent-ils, parce qu'ils « se sentaient menacés à leur tour. » Mais pourquoi étaient-ils menacés, sinon parce qu'ils refusaient d'obéir? Est-ce donc l'intérêt qui les poussait à se précipiter avec une si noble ardeur dans le gouffre ouvert devant eux? Est-ce l'intérêt qui les engagea dans cette lutte impossible contre un peuple en délire? Est-ce l'intérêt qui leur mit au cœur cette joie de mourir pour ne pas voir la liberté déshonorée? Est-ce l'intérêt qui donna aux voix de Vergniaud et de Mme Roland cet accent sublime qui nous arrache encore des pleurs d'admiration et nous fait envier leur supplice? Eh bien! quand l'intérêt se manifeste par de tels signes, inclinez-vous et saluez l'héroïsme! »

Nous ajoutons : inclinez-vous et saluez l'éloquence.

L'autre citation vient après la constitution de 93, les fêtes de la Raison et de l'Etre-Suprême, les théories de Robespierre et de Saint-Just.

« Voilà les institutions qu'à la fin du dix-huitième siècle une poignée de visionnaires et de forcenés osaient proposer à la France de Voltaire et de Montesquieu! Voilà les bienfaits, l'avenir de bonheur qui devaient racheter tant de douleurs et de sacrifices, faire oublier tant d'épouvantables hécatombes! Ah! on le sent ici, en songeant à la sincérité du fanatisme de ces hommes funestes, en songeant à leur horrible bonne foi, aux grands côtés de leurs caractères, à leur courage, à leur persévérance, à leur mépris de la mort, à leur indomptable volonté, à la pureté de leur vie privée, on consentirait peut-être à jeter un voile sur leurs crimes; mais ce qui leur ôte tout recours et toute excuse, ce qu'on ne leur pardonnera jamais, c'est d'avoir avili et abaissé le noble idéal de la Révolution, c'est d'avoir fait aboutir ce grand fleuve à cet égout, Mirabeau à Babeuf! Que nous veulent donc ces apologies obstinées, puisque, ne pouvant accepter sans déshonneur la solidarité de leurs actes, il nous faut encore repousser celle de leurs idées sous peine d'ignominie? »

« Quoi qu'on fasse, ils ne tiendront jamais dans cette histoire que la place qu'occupe l'exécuteur dans toute société humaine. Qu'ils y restent comme lui, solitaires, mystérieux et muets; mais qu'on ne se flatte pas de nous faire adorer le glaive parce que nous adorons la justice! Ainsi s'accomplira le jugement qu'ils ont porté sur eux-mêmes. Ils sentaient bien que les services qu'on peut faire valoir à leur décharge sont de ceux pour lesquels on est toujours ingrat, même lorsqu'on en profite; et ils disaient : « Que « nos noms soient flétris! » — Ils le sont pour l'éternité! »

Ces deux fragments, il nous semble, montrent plus que nous n'avions promis, plus que la forme de l'auteur. Ils montrent aussi le fond de sa pensée et la limite de ses opinions. Le sens de son livre est là tout entier.

LOUIS VIARDOT.

(1) Paris, chez Chamerot, éditeur, rue du Jardinet, 12.

Gazette du palais.

Vendredi dernier, à neuf heures du soir, la cour d'assises a prononcé contre Orsini, de Rudio et Piéri la peine des parricides, et contre Gomez celle des travaux forcés à perpétuité.

En rentrant à la Conciergerie, les trois condamnés à mort ont signé un pourvoi en cassation.

S'il nous est interdit de résumer les incidents de ces dramatiques audiences, il nous sera permis, du moins, de signaler l'impression qu'ont ressentie tous ceux qui y ont assisté. Il y a longtemps qu'on a rendu à la justice française cet hommage qu'elle est éminemment humaine et modérée, même dans ses plus redoutables manifestations. Jamais cette humanité et cette modération n'ont mieux éclaté que dans le procès qui vient de finir; jamais l'accusation n'a été plus digne, la direction des débats plus patiente, la défense plus libre.

Il est des esprits passionnés que les lenteurs de la procédure criminelle et les scrupules de l'examen judiciaire irritent au suprême degré. Un accusé est pour eux une bête féroce, qu'il importe de détruire au plus vite. Aux yeux de ces honnêtes gens, plus la répression est expéditive et sommaire, plus elle est exemplaire. La loi de Lynch est leur idéal. Volontiers même ils prendraient pour devise : Tuer d'abord, juger ensuite. Quant à accorder un défenseur à celui qui dispute à la société son honneur et sa tête, c'est une idée qui leur paraît tout à fait bouffonne, et qui les réjouit infiniment. Grand bien leur fasse! Pour nous, nous sommes convaincu que, plus la justice est circonspecte et prudente, plus son action est efficace, plus ses enseignements sont salutaires; et quand une voix s'élève pour assister dans une lutte suprême un malheureux prêt à succomber sous des charges accablantes et sous une réprobation universelle, nous ne sommes pas tenté de sourire, et nous bénissons la législation de notre pays, qui a voulu qu'il en fût ainsi.

Il n'est pas d'affaire criminelle où la défense ait été plus difficile que dans celle de l'attentat du 14 janvier; il n'en est pas où elle ait été plus dévouée, plus émue, plus éloquente. Elle n'a pu désarmer la justice, mais elle a touché les juges, et le barreau de Paris a droit d'être fier de compter parmi ses membres les hommes qui ont si bien rempli un pénible devoir.

La semaine dernière, la Cour a entendu M. l'avocat général Oscar de Vallée dans le procès de Picpus. L'honorable magistrat a admis en principe la demande formée par Mme de Guerry; mais il a abaissé de 1,200,000 à 300,000 f. le chiffre des restitutions à imposer à la congrégation.

Il appartient à l'orateur du ministère public d'attribuer à chacun des personnages qui figurent dans un débat son caractère propre et sa physionomie spéciale. M. Oscar de Vallée n'a pas manqué de le faire. Mme Vjart, l'ancienne supérieure générale, a été, dans son discours, l'héroïne chrétienne, douce et ferme à la fois, que nous avons montrée dans un précédent article; la religieuse qui luttait avec énergie contre ce qu'elle croyait être une entreprise mauvaise, mais qui, humble dans son triomphe, disait à ses filles : « Mes mignonnes, soyons tristes; il est assez puni; « ne lui faisons pas de la peine. » Lorsqu'il fait le portrait de monseigneur de Chalcédoine, M. l'avocat général emprunte les couleurs de monseigneur l'évêque de Chartres. Ce spirituel prélat écrivait au père Hilarion : « Il me pa- « raissait évident que monseigneur Bonamie, qui peut avoir « tous les talents propres à réussir dans d'autres carrières, « n'a nullement ce qu'il faut pour gouverner votre congré- « gation. La première fois que je le vis, et dans un temps « où il ne pouvait prévoir que j'aurais plus tard qualité « pour me mêler de vos intérêts, il me dit avec un air de « contrariété et de déplaisir : « Je suis à la tête d'une con- « grégation gouvernée par des femmes. » L'évêque de Chartres écrit ailleurs que monseigneur Bonamie a un esprit de « domination outrée. » M. Oscar de Vallée reproche à ce dernier trait une certaine exagération, et donnant son opinion personnelle, il se contente de dire : « Je trouve que mon- « seigneur Bonamie déploie trop d'ardeur dans cette lutte, « pas assez de charité... Il employa, pour réussir, des « moyens qu'aucune religion ne doit permettre, parce que « la morale les réprouve... Il laisse voir un peu d'ambition « mondaine et le désir d'accroître les richesses de la com- « munauté, sans doute pour accroître ses bonnes œuvres. »

La demande de Mme de Guerry, fondée en droit, a paru à M. l'avocat général peu digne de faveur, considérée en elle-même. Il s'est étonné de cette tardive invocation adressée aux principes de l'ordre public par celle qui, pendant quarante ans, a fait partie d'une congrégation non autorisée; mais, dans sa pensée, ce n'est pas Mme de Guerry qu'il faut accuser de cette inconséquence. « Il y a dans « tout cela, a-t-il dit, des passions d'emprunt... C'est un « spectacle sans grandeur que celui de tant d'attaques fai- « tes au nom d'une femme qui fut et qui est encore si « pieuse. »

La Cour rendra son arrêt lundi prochain.

Ne nous parlez plus de ces médecins qui guérissent avec de vilaines drogues nauséabondes et à coups de lancette ou de bistouri : *saignando et purgando*,... sans compter le reste. Voici un gentil docteur qui a mis de côté les vieilles armes de la médecine d'autrefois. Désormais, nous n'avalerons plus la santé sous toutes sortes de formes repoussantes; nous la respirerons comme on respire un bouquet. Honneur au docteur Gaudiot : sa pharmacie est une boutique de parfumeur.

« Entrez chlorotiques, pléthoriques, asthmatiques, épi- « leptiques, apoplectiques, hydropiques, paralytiques, « goutteux, fiévreux, catarrheux, hypocondriaques, mania- « ques, hydrophobes, pestiférés, cacochymes de l'un et de « l'autre sexe, malades de tout âge et de toute profession, « entrez... Je suis le docteur Jasmin, Muguet, Violette, Ver-

Digitized by Google

« veine, Essence de rose, Fleur d'oranger, à votre choix... « Entrez!... entrez!... Prenez place sur le velours de ces « banquettes. — Que chacun mette la main gauche sous sa « cuisse droite ; — c'est là l'important ; —et qu'il attende, « immobile et muet, le prodigieux effet des vapeurs balsa- « miques qui vont se dégager de mon appareil électro- « miasmatique à tête de sphinx. — Entrez, messieurs, en- « trez, mesdames, entrez les petits enfants avec vos bon- « nes ! — C'est douze francs pour six séances ! »

Ainsi parlait l'illustre Gaudiot, et les malades envahissaient son salon. — Par malheur, un commissaire de police, — qui se portait fort bien, — eut aussi la fantaisie d'entrer chez le docteur, et l'indiscrétion de lui demander où il avait pris ses degrés. — Gaudiot répondit qu'avant d'être Esculape à Lyon, il avait été mercier à Saint-Claude, sur quoi on l'envoya en prison réfléchir sur la thérapeutique.

A l'audience du tribunal de police correctionnelle, il ne s'est point troublé. Avec une candeur charmante, il a dit : « C'est la nature qui m'a enseigné mon remède ; j'ai fait « comme les bêtes, qui trouvent d'instinct ce qui convient « à leur maladie... En général, je traitais tous les maux « d'une manière uniforme, et j'ai la conviction que je gué- « rissais tout le monde. » Ce qu'il y a de curieux, c'est que parmi les nombreux témoins cités à l'audience, il n'en est pas un qui n'ait déclaré s'être bien trouvé du système de Gaudiot, et qui n'ait conjuré les juges d'acquitter le prévenu, afin qu'il pût achever les cures qu'il avait commencées. Le tribunal est demeuré sourd à ce concert de supplications, et a condamné Gaudiot à quinze jours de prison.

Et voilà tous ces pauvres malades soupirant après l'heureux jour où l'apôtre de la médecine aromatique aura pris ses diplômes. — Pour tromper leur impatience, ils placent de temps à autre, d'un air mélancolique, leur main gauche sous leur cuisse droite...., et ils se sentent un peu soulagés.

HENRYS.

Astronomie.

LE MOIS DE MARS.

Le 1er mars, le SOLEIL est dans le signe des Poissons ; sa déclinaison sud est de 7° 35'. Le 11, il passe dans la constellation des Poissons ; sa déclinaison sud est de 3° 43'. Le 15, il est éclipsé par la lune. Nous donnerons, dans le numéro prochain, les dessins relatifs à ce phénomène céleste, ainsi que les explications nécessaires pour bien comprendre sa marche par rapport à la terre. Le 20 mars, à 9 h. 42 m. du soir, il se trouve au point équinoxial ; son ascension droite est 0 h. 0 m. 0 s., et sa déclinaison est 0° 0' 0'' ; il est vertical sur l'équateur. Le 31, il est toujours dans les Poissons, et sa déclinaison est de 4° 9' nord. Le 4 mars, il se lève par 10° d'amplitude sud. Le 20 mars, il se lève exactement à l'est ; son amplitude est donc 0° 0'. Le 29, il se lève par 5° d'amplitude nord.

Le printemps commence le 20, à 9 h. 42 m. soir.

La LUNE est dans la constellation de la Vierge le 1er, dans la Balance le 4, dans le Scorpion le 6, dans le Serpent le 7, dans le Sagittaire le 8, dans le Capricorne le 11, dans le Verseau le 13, dans les Poissons le 15, dans le Bélier le 18, dans le Taureau le 20, dans le Cocher le 22, dans les Gémeaux le 23, dans le Cancer le 24, dans le Lion le 26, dans la Vierge le 28. Sa déclinaison la plus grande est de 28° 39' sud le 8 à 4 h., de 28° 38' nord le 21 à 14 h. Elle est près de Mars le 5, à 14 h. ; près de Mercure le 14, à 6 h. 32 m. (à 1° 59' N.). Elle est sur le Soleil le 15, à 11 h. 51 m. du matin ; près de la Terre le 15, à 9 h. ; près de Jupiter le 18, à 16 h. ; près de Uranus le 19, à 10 h. ; près de Saturne le 23.

MERCURE n'est pas favorablement situé pour l'observation ; il ne précède le Soleil le 1er que de 29 m., et le 31 de 13 m. Le 25, il est derrière le Soleil, c'est-à-dire en conjonction supérieure.

VÉNUS ne devient visible que le soir, après le coucher du Soleil ; le 13, elle se couche 13 m. après le Soleil, et le 31, 40 m. après lui. Elle est très-près de la Lune le 15, à 9 h. ; elle se trouve trop près du Soleil pour l'observation.

MARS se lève le 1er à 12 h. 12 m., et le 31 à 10 h. 56 m. ; il sera donc visible tout le mois. Il est près de la Lune le 5, à 14 h. ; le 28, à 8 h., et même, lorsqu'il sera levé, il sera très-près de l'étoile 6 Scorpion (observation intéressante).

JUPITER visible le soir tout le mois. Le 5, il se couche à 11 h. 2 m. soir, et le 29, à 9 h. 53 m. soir. Il est près de la Lune le 18, à 16 h. ; ne pourra être observé qu'en Amérique.

SATURNE, visible encore le soir, passe au méridien le 1er, à 8 h. 57 m. ; le 31, à 6 h. 58 m. — Stationnaire le 23, à 11 h. du matin ; près de la lune le 23, à 4 h.

URANUS, visible aussi le soir, passe au méridien le 1er, à 6 h. 57 m. ; ne se couche, à Paris, qu'après minuit ; le 31, il se couchera à 10 h. 41 m. soir, et près de la lune, le 19, à 10 h. 35 m. ; il en sera à 5° 17' au sud.

NEPTUNE est toujours dans la constellation des Poissons. Son ascension droite, le 2, est de 23 h. 32 m. 16 s. ; 11, déclinaison, — 4° 15' 31'' 3 ; le 27, A. R. 23 h. 35 m. 44 s. 90. — 3° 53' 19'' 4.

Occultations d'étoiles par la lune.

Le 6, 23 τ Scorpion 3 ; imm. 13 h. 49 m. ; ém. 14 h. 39 m. — Le 11, χ^3 Capricorne 6 ; imm. 17 h. 14 m ; ém. 18 h. 24 m.

Le 6, la Lune se lève à 12 h. 44 m., et l'immersion aura lieu 1 h. 5 m. après le lever. L'étoile sera visible pour l'immersion au haut du bord de la Lune, peu éloigné de la pointe supérieure du croissant, et l'émersion aura lieu par le côté obscur de la Lune, à 90 degrés environ vers la gauche du point de l'immersion (pour une lunette qui renverse).

Le 11, la Lune ne sera pas très-éloignée du méridien ; l'immersion aura lieu par le côté éclairé de la Lune, vers le milieu du croissant, et l'émersion par le côté obscur, assez proche de la pointe inférieure du croissant, toujours pour une lunette qui renverse.

Eclipses des satellites de Jupiter.

	ÉMERSION du 1er satell.			ÉMERSION du 2e satellite			ÉMERSION du 3e satellite			4e SATELLITE.
		h.	m.	s.		h.	m.	s.		h.	m.	s.	
MARS.	2 *	8	46	24	28 *	7	31	36	25 *	7	31	37	Il n'y aura pas d'éclipse du 4e cette année.
	18 *	7	06	44									
	25 *	9	02	19									

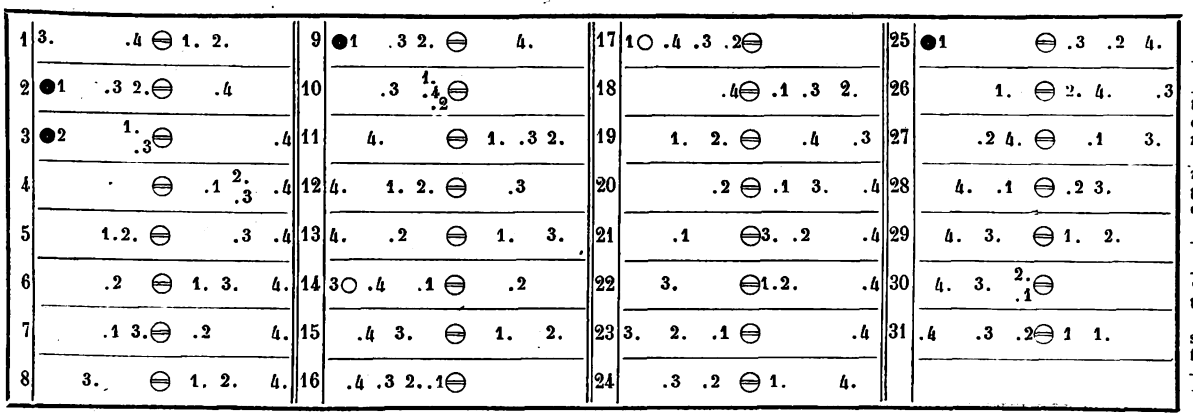

Bibliographie.

LA QUESTION DES PRINCIPAUTÉS DEVANT L'EUROPE, *exposé sommaire des faits, accompagné de la collection complète des documents officiels, notes et circulaires diplomatiques, procès-verbaux, etc., depuis les conférences de Vienne* (1855), *jusqu'à la clôture des divans moldo-valaques* (janvier 1858), par M. Ubicini. Dentu, éditeur.

Au moment où éclatait la guerre contre la Russie, M. Ubicini a réuni dans un volume intitulé : la *Question d'Orient devant l'Europe*, l'ensemble des faits et des documents diplomatiques qui avaient précédé ce grand événement. Quelle que fût sa compétence, l'auteur ne voulut pas juger ; il borna sa tâche à exposer. Il donna la série des pièces dans leur ordre chronologique, en les accompagnant d'observations claires et concises qui en faisaient comprendre la portée et en marquaient l'enchaînement. Ce travail, aussi utile que bien exécuté, obtint le succès qu'il méritait. Voici maintenant que, sous la même forme, M. Ubicini s'impose la même mission à l'égard d'une autre question, dépendance et complication de la première ; il publie la *Question des principautés danubiennes devant l'Europe*. Le plan de ce livre ne diffère pas de celui de l'autre ; l'auteur y fait preuve d'autant de talent, profite avec autant de bonheur des avantages de ses relations personnelles avec les pays dont il s'occupe. Son second ouvrage, en sollicitant de nouveau l'attention de l'Europe, l'obtiendra-t-il aussi entière ? Assurément, si la question offre autant d'intérêt ; eh bien ! en y réfléchissant, on verra qu'ici peut-être l'intérêt a encore grandi.

On en peut juger d'abord par la difficulté de la solution. La prise de Sébastopol avait atteint le but immédiat de la guerre ; le *moribond* dont la Russie se préparait à recueillir la succession avait montré que sa vigueur n'était pas éteinte ; ses alliés avaient achevé de le remettre sur pied en portant de rudes coups à la puissance de son redoutable adversaire ; le congrès de Paris prévint, par la garantie collective, le retour du péril : l'Europe n'eut plus à craindre l'absorption de l'empire ottoman par l'empire des czars, et l'invasion de la Méditerranée par la marine russe. Unis par l'évidence des besoins de la défense commune, les diplomates et les souverains arrêtèrent promptement les conditions générales de la paix. Une seule question fut laissée en suspens, celle des principautés danubiennes. C'est qu'en effet elle contient le mystère de bien des ambitions, le nœud de bien des difficultés, le germe de bien des changements. On ne put s'entendre que sur un point, la garantie par toutes les puissances de l'existence des principautés contre un envahissement ou contre ce qu'on a appelé la *protection* exclusive d'un seul des Etats voisins. Sur tout le reste, on se crut obligé d'ajourner, et on résolut de consulter les populations elles-mêmes sur le régime qu'elles désiraient adopter. De là la convocation des divans de Valachie et de Moldavie ; on suivra, dans le livre de M. Ubicini, la marche de leurs travaux. On s'étonne de l'habileté, de la fermeté, de l'esprit de conduite du corps électoral de ces pays où la vie politique paraissait si peu avancée, et qui ont laissé loin derrière eux la fougue indisciplinée, l'apathie ou l'empressement intéressé des électeurs de nations plus anciennes de beaucoup dans la carrière parlementaire. La sagesse n'a manqué ni aux électeurs ni aux députés moldo-valaques, malgré les prophéties et malgré quelque chose de plus actif que les prophéties, de la part de personnages ou de puissances qui auraient eu intérêt à des manifestations irrégulières.

Les deux assemblées, librement élues, ont librement exprimé leurs vœux ; leur accord, on peut dire unanime, sans tenir compte de dissidences à peine perceptibles, est bien la voix du peuple. Ce que demandent les Roumains est simple et légitime : ils veulent être, sous la garantie de toute l'Europe, une nation jouissant de son indépendance et constituée avec les conditions de la force ; le moyen qu'ils proposent ce serait d'unir sous un prince étranger les deux provinces jusqu'à présent affaiblies par leur séparation, gouvernées par des indigènes la plupart livrés à des influences extérieures, dévoués ouvertement, dans des intérêts de pouvoir ou de fortune, tantôt à la Russie, tantôt à l'Autriche, ou à la Turquie, quelques-uns à toutes ces puissances successivement ou même simultanément, en un mot dévoués à tout excepté à leur pays. Au-dessus des intrigues qui scandalisent et qui corrompent, un étranger, investi d'un pouvoir héréditaire, leur paraît seul capable de faire entrer sérieusement leur patrie dans la voie de la civilisation, de la faire peser de son vrai poids dans l'équilibre européen, et d'exercer en réalité l'autonomie que la puissance suzeraine tend à transformer en fiction dérisoire. Ils ne se dissimulent pas que l'unité à laquelle ils aspirent fournirait un précédent aux espérances des nationalités voisines ; là est peut-être le grand obstacle ; mais ils peuvent attendre avec confiance : la résurrection des nationalités est l'œuvre assurée de l'avenir.

Ce que le congrès décidera, personne ne peut le prédire ; en tous cas, l'intérêt que l'Europe a montré aux principautés est un gage d'amélioration pour les Moldo-Valaques ; la France surtout persiste à leur témoigner de vives sympathies : le livre de M. Ubicini prouve qu'ils sont prêts pour un meilleur sort, et qu'ils sont dignes de la sollicitude qu'ils inspirent.

A. GRÜN.

PERROTIN, éditeur des *Vierges de Raphaël*, de la *Méthode Wilhem*, de l'*Orphéon*, rue Fontaine-Molière, 41.

Deux volumes grand in-8°, imprimés sur papier cavalier, publiés en 56 livraisons. — Chaque livraison contient une gravure et 16 pages de texte.

BÉRANGER, Œuvres anciennes, publiés en livraisons à 50 centimes. — 2 volumes in-8° ; brochés, 28 fr. ; demi-reliure, chagrin tranche dorée, 38 fr. — Edition revue par l'auteur, contenant les dix chansons publiés en 1847, et le *fac-simile* d'une lettre de Béranger, — Illustrée de 52 magnifiques gravures sur acier, d'après Charlet, A. de Lemud, Johannot, Penguilly, Pauquet, Sandoz, Grenier, Raffet, etc., et d'un portrait d'après nature.

DERNIÈRES CHANSONS DE BÉRANGER, de 1834 à 1851, avec une lettre et une préface de l'auteur ; — un volume in-8°, cavalier. — Prix : 6 fr. — Publié également en 12 livraisons à 50 c.

Lorsque les gravures préparées pour les dernières chansons seront terminées, elles se vendront également par livraisons ou en album dont le prix n'est pas encore fixé.

MUSIQUE DES CHANSONS DE BÉRANGER, contenant les airs anciens et modernes, et ceux des chansons publiées en 1847. — Un vol. in-8°, cavalier, de 300 pages. — Prix : 6 fr.

MA BIOGRAPHIE, par BÉRANGER, ouvrage posthume, avec un appendice et un grand nombre de *Notes inédites de Béranger* sur ses chansons. — Deuxième édition ornée d'un croquis en pied, dessiné par CHARLET. — Un vol. in-8°, cavalier. — Prix : 6 fr.

DIX CHANSONS DE BÉRANGER PUBLIÉES EN 1847, complément des éditions parues avant cette époque. — In-8°, cavalier. — Prix : 1 fr. 50 c.

LES ŒUVRES POSTHUMES DE BÉRANGER (*Dernières Chansons* et *Ma Biographie*), en un seul volume in-32. — Prix : 3 fr. 50 c.

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET COMP., RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14, A PARIS.

DICTIONNAIRE DES SYNONYMES DE LA LANGUE FRANÇAISE, avec une *Introduction sur la théorie des synonymes* ; ouvrage dont la première partie a obtenu de l'Institut le prix de linguistique en 1843. par M. LAFAYE, professeur de philosophie et doyen de la Faculté des lettres d'Aix. — Un beau volume de 1,200 pages grand in-8°, à deux colonnes. — Prix de l'ouvrage, broché, 15 fr. — Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 25 c. ; la demi-reliure en chagrin, 4 fr.

LIBRAIRIE DE GUILLAUMIN ET COMP., RUE RICHELIEU, 14.

PRÉCIS DU DROIT DES GENS MODERNE DE L'EUROPE, par G. F. DE MARTENS ; nouvelle édition, revue, annotée, augmentée des notes de PINHEIRO-FERNEIRA ; précédée d'une *Introduction*, et complétée par l'*Exposition des doctrines des publicistes contemporains*, par M. CH. VERGÉ, avocat, docteur en droit.

Édition en 2 volumes in-8°, faisant partie de la collection des *Economistes et Publicistes contemporains*. Prix : 12 fr. — Édition en 2 vol. grand in-18 jésus, faisant partie de la *Bibliothèque des Sciences morales et politiques*. Prix : 7 fr.

En vente, 1re livraison du

DICTIONNAIRE UNIVERSEL, THÉORIQUE ET PRATIQUE, DU COMMERCE ET DE LA NAVIGATION, ouvrage entièrement nouveau, rédigé sur les renseignements les plus récents, recueillis dans toutes les parties du monde. — Tous les articles sont signés.

Le prix de chaque livraison, composée de 10 feuilles in-8° grand raisin à deux colonnes, papier collé, est de 3 fr. — Il y aura 14 livraisons, formant 2 volumes de chacun 1,100 à 1,200 pages.

LE COURRIER DES FAMILLES, — 3e année, — journal de la santé et des intérêts domestiques. — Un an : 8 fr.

Paraissant le 1er, le 10 et le 20 de chaque mois, in-4° à vingt-quatre colonnes.

Le dernier numéro contient une INSTRUCTION en quinze colonnes sur la GRIPPE, par le docteur FÉLIX MAYNARD.

En adressant un timbre de 20 centimes au directeur, 1, rue Baillet, à Paris, on reçoit ce numéro *franco*.

ART ET INDUSTRIE.

L'HARMONIFLUTE-MAYERMARIX est un charmant instrument de salon, portatif, à clavier de piano (3 octaves), imitant la flûte et la voix humaine ; il a rencontré dans le monde musical un succès tellement rapide et légitime, que ROSSINI, l'illustre auteur de *Guillaume Tell*, l'a pris sous son patronage.

S'adresser au dépôt de l'inventeur, b. s. g. d. g., passage des Panoramas, 46, à Paris. — Prix : 120 fr.

PHYSIQUE AMUSANTE (VOISIN, mécanicien, fabricant d'instrument de), 81, rue Vieille-du-Temple, 81.

CHOCOLAT. — AVIS. — Quelques personnes paraissent surprises que la Compagnie coloniale ne diminue pas le prix de ses chocolats, ainsi que viennent de le faire d'autres maisons.

Pour prévenir toute observation, nous croyons devoir rappeler que les cacaos employés pour tous les chocolats de la Compagnie coloniale sont le premier choix de provenances elles-mêmes exceptionnelles, et dont la valeur ne s'est pas abaissée. La production limitée de ces cacaos, qui n'ont rien de commun avec les cacaos ordinaires, leur conserve forcément un prix toujours élevé.

On comprendra dès lors que la Compagnie coloniale, qui doit précisément sa réputation à l'emploi constant de ces cacaos rares et supérieurs, ne puisse ni ne veuille sacrifier sa fabrication à un bon marché souvent plus apparent que réel.

Le but de la Compagnie coloniale, aujourd'hui comme au jour de sa fondation, est de fabriquer du *bon chocolat* et d'en propager l'usage. Elle ne fait pas du bon marché la question principale ; sa seule ambition est toujours de ne livrer aux consommateurs que des produits irréprochables.

CHALES FRANÇAIS COPIE DE L'INDE. — Les assortiments de châles français de la maison FRAINAIS et GRAMAGNAC, 32, *rue Feydeau*, et 82, *rue Richelieu*, qui sont considérables, commen-

Digitized by Google

UNE BONNE SANS NOUVELLES DU 13e LÉGER.

croyait si près de son maître, il n'avait qu'à passer dans les habits du comte, comme Jodelet avait endossé ceux du marquis; je doute que le faquin eût fait illusion même à cet imbécile de Léveillé.

On n'empêchera jamais les petits de se venger de leur infériorité par des rapprochements du même genre. Je ne sache rien qui témoigne plus fortement en faveur du sentiment naturel de l'égalité comme la persistance de cette notion jusques dans les conditions mêmes qui en aliènent tous les priviléges et les bénéfices.

Revenons à la domesticité, et démontrons par un exemple que, si l'éducation et les mœurs introduisent des modifications importantes dans les caractères et les font différer, les instincts et les penchants de nature tendent à rétablir le niveau.

Je prends la soubrette de Madame la marquise. A l'envisager par le côté moral, c'est tout une autre femme que sa maîtresse; elle n'a ni les mêmes délicatesses d'esprit, ni les mêmes séductions, ni les mêmes ressources. Au fond c'est la même vanité. Rose a un joli minois; elle veut qu'on lui fasse fête. Ce ne sont pas les hommages musqués qu'elle recherche. Elle aime jusqu'à la faiblesse le pompon et l'épaulette de laine... Et vive la gloire! Elle est vraiment française.

Les affections de Madame la marquise sont sujettes à des langueurs et produisent des troubles qu'il faut combattre par les pastilles de Vichy et le lait d'ânesse. Rose a le cœur plus robuste, et résiste avec le premier bouillon de la cuisine à des peines non moins vives. Rien de plus inconstant que la Victoire : le 13e léger est si difficile à fixer! Le cœur de Mlle Rose tient garnison avec lui; il est toujours sous le drapeau.

Cependant, quel que soit le prestige que l'imagination emprunte pour masquer l'absence, il y a au fond des plus tendres regrets, des tristesses qui appellent des consolations moins chimériques.

Mlle Rose ne veut pas qu'on l'oublie. Elle supporte tout, même les accès d'humeur de Madame la marquise, et se trouve sans force si le 13e léger tarde un peu trop à son gré à « prendre la plume » pour l'assurer de son attachement éternel. Mais que la poste apporte à Mlle Rose une lettre blasonnée d'un cœur écartelé, elle est heureuse et bénit la mauvaise orthographe du régiment : la voilà assurée de conserver son empire sur le 13e léger.

Je ne voudrais pas faire tort à la réputation de Madame la marquise; mais elle est femme, et j'ai le droit de lui supposer la même faiblesse, celle de rendre ses charmes irrésistibles et de se complaire dans le triomphe de sa vanité. Personne ne me démentira. Seulement elle aura recours à des armes plus subtiles; ce sera toujours la coquetterie.

La coquetterie! voici déjà un penchant de nature que ni les mœurs ni l'éducation n'ont pu altérer à une grande distance, quoiqu'elles en aient modifié la forme. Ce qui est vrai pour celui-ci est vrai pour tous. Des moralistes chagrins se hâteraient de conclure à une identité parfaite. Ce n'est pas encourager assez le perfectionnement moral et intellectuel de la race humaine. S'il y a quelque avantage à rappeler aux plus humbles qu'ils sont hommes pour les relever, il n'y a aucune utilité réelle à rabaisser ceux que l'éducation a polis, jusqu'à laisser croire qu'il n'y a aucune différence entre un champ inculte et un champ cultivé, sous ce prétexte que tous deux tirent de la même loi naturelle la force qui les fait produire.

BARGÉ.

Œuvres nouvelles de Gavarni.

IX.

La domesticité a ses défauts et ses vices particuliers. Toute servitude suppose toujours une dépression morale, et, si elle se relève accidentellement par quelques qualités, ces qualités sont, pour ainsi dire, d'une nature passive; ce ne sont pas celles-là qui donnent du relief à un caractère. — Lorsque Figaro s'écrie : « Aux qualités que l'on exige de nous, combien de maîtres seraient capables d'être valets? » il dit une impertinence et une sottise; si le drôle se

Rébus.

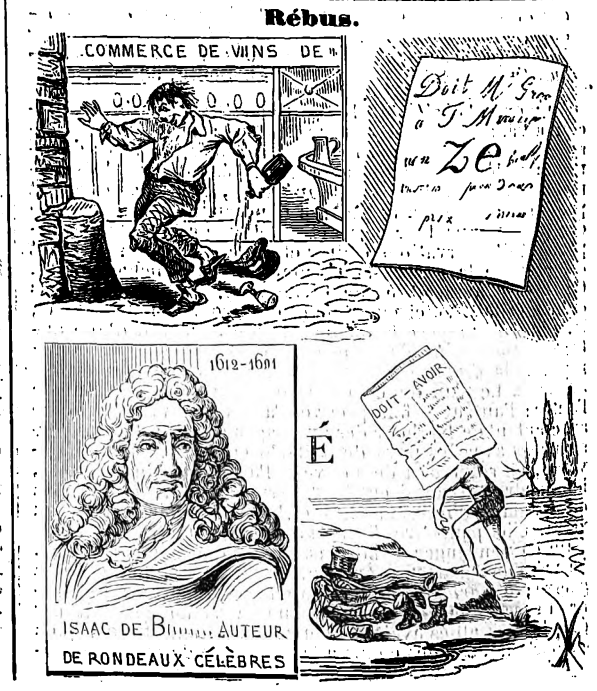

cent aux prix les plus bas et s'élèvent progressivement jusqu'aux plus magnifiques produits de la fabrique française :

Châles longs	de 75 à	1,700 fr.
Châles carrés	50	800
Châles rayés longs	80	500
Châles rayés carrés	40	400
Châles Stella	35	150
COPIE DE CHALES PERSANS.		
Châles rayés longs	de 50 à	75 fr.
Châles rayés carrés	20	30

Affaires très-exceptionnelles de châles longs, dessins riches (*tout laine*), à . . . . . 55 fr.
De châles longs (*tout cachemire*) (*belle réduction*), à 225
Et de châles longs cachemire (*réduction fine*), à 375
Ces châles sont vendus avec *toutes les garanties désirables*, et leurs dessins ne se trouvent dans aucune autre maison.
Médaille 1re classe, Exposition universelle.

DENTELLES MONARD. — Les vraies dentelles, comme les vrais diamants, sont le plus bel ornement de la toilette des dames; aussi celles qui veulent faire des économies dans leurs dépenses ornent leurs robes ou leurs mantelets avec la dentelle Monard, qui imite, à s'y tromper, la dentelle de Chantilly. Nous devons dire qu'elle a même un avantage incontestable sur la véritable chantilly, puisque le réseau en est plus solide. On comprend aisément le grand succès que ce nouveau système de fabrication a obtenu depuis qu'on a pu l'admirer à la dernière exposition universelle; on le comprend surtout à cause de son prix minime. Beaucoup de dames élégantes prennent cette dentelle de préférence à toute autre pour les grands bals où les toilettes risquent d'être froissées dans la foule. — 42, rue des Jeûneurs.

VINAIGRE DE TOILETTE COSMACETI, supérieur par son parfum et ses propriétés lénitives et rafraîchissantes; 55, rue Vivienne.

TOUT le monde sait aujourd'hui que les *dents artificielles* Fattet sont les *seules* qui favorisent les fonctions digestives de l'estomac, et réunissent la légèreté à une extrême solidité.
S'adaptant parfaitement aux gencives, *sans effort et sans douleur*, ces dents dispensent de l'emploi des *crochets* et des plaques d'*or*, d'*argent* ou d'*étain*, dont le galvanisme, d'après l'avis du célèbre chimiste Orfila, est si dangereux pour la *santé* et la *pression* si destructive pour les gencives et les dents qui servent de point d'appui.
Rue Saint-Honoré, 255, où se trouve l'*eau* pour les dents. Prix : 6 fr. avec la brochure explicative.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Patientez, et ne doutez pas, pauvres gens, de l'aide de Dieu.

PAULIN.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

Digitized by Google

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

13 MARS 1858.

TIMBRE IMPÉRIAL

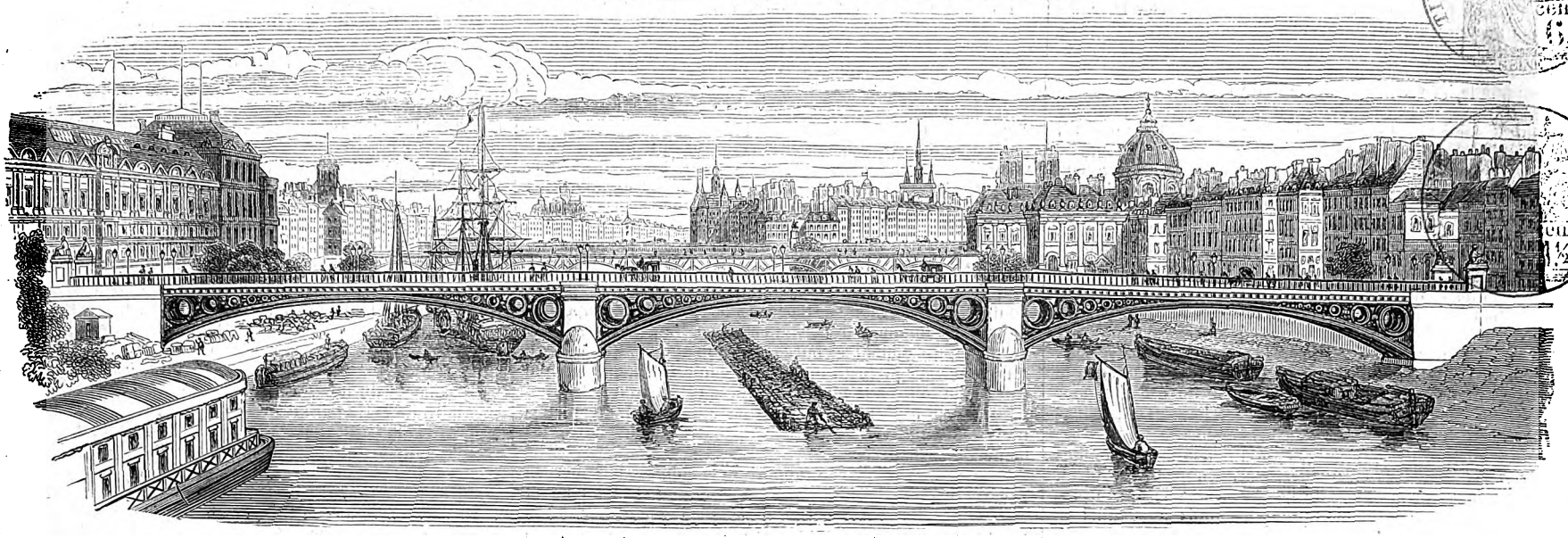

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS :
3 mois, 9 fr.; 6 mois, 18 fr.; un an, 36 fr.; le numéro, 75 c.; la collection mensuelle, 3 fr.; le volume semestriel, 18 fr.

N° 785. — VOL. XXXI. — BUREAUX : RUE RICHELIEU, 60.

Vu les traités internationaux, les éditeurs se réservent le droit de reproduction et de traduction à l'étranger.

ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Par an, 36 fr.; plus les droits de poste, qui varient de 5 f. 20 à 22 f. 88 c. par an, suivant les indications données au n° 722.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Courrier de Paris. — Chronique musicale. — Inhumation du prince d'Oude. — Le dompteur de chevaux. — L'amour d'une esclave (nouvelle). — La folle semaine à Saint-Pétersbourg. — Chronique littéraire. — Un clavecin de 1650. — Deux monuments chinois. — Les noëls bourguignons. — Gazette du palais. — Eclipse du 15 mars.

Gravures : lord Derby. — Le prince Mirza, héritier présomptif du royaume d'Oude; réception par le prince des personnages invités aux obsèques. — *Stafford*, étalon du dépôt de Cluny, arrivant au Tattersall; *Stafford* dompté par M. Rarey. — Promenade sur la Néva; le traîneau impérial; montagnes russes; perspective Newsky; bal chez la grande-duchesse Nicolaievna; bal chez M. Nanskin; promenade à la Sennoï. — Un clavecin de 1650. — Arc de triomphe entre Macao et Canton; la Folie-Française dans la rivière de Canton. Noëls bourguignons, 5 dessins. — Eclipse de soleil du 15 mars, 8 gravures. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Le parlement anglais n'ayant repris qu'hier ses séances, nous n'avons cette semaine que des événements peu importants à signaler. C'est sur Londres, en ce moment, qu'est fixée l'attention publique, et l'on attend avec impatience la solution, que fait espérer le nouveau ministère, des difficultés pendantes entre notre gouvernement et celui de la reine. A défaut d'autres sujets de préoccupations politiques, on parle beaucoup d'une dépêche de lord Malmesbury, adressée à lord Cowley pour être remise au comte Waleski, en réponse à la note du ministre des affaires étrangères de France, sur les modifications à apporter dans la législation anglaise actuelle. D'après les on-dit, cette dépêche, pleine de convenance à l'égard de la nation française et de l'Empereur, aurait contenu quelques expressions fâcheuses qui n'auraient pas permis à lord Cowley de la remettre officiellement au comte Waleski. La communication n'aurait été qu'officieuse, et, en renvoyant à Londres la réponse de lord Malmesbury, l'ambassadeur d'Angleterre à Paris aurait demandé quelques modifications indispensables. Jusque-là il était permis de croire à un malentendu, ou du moins au rejet de cet incident sur le besoin qu'éprouvent les pessimistes de grossir les circonstances les plus futiles; mais nous trouvons dans l'*Indépendance*, et nous lui laissons naturellement la responsabilité de son renseignement, qu'en réponse à la démarche de lord Cowley, le nouveau cabinet avait déclaré ne pouvoir souscrire aux modifications demandées par leur représentant à la cour des Tuileries. Il paraîtrait, du reste, que la solution des difficultés diplomatiques semble se heurter à des obstacles imprévus, et leur gravité était assez reconnue pour que la reine ait cru devoir quitter Osborne, où elle venait à peine d'arriver, pour rentrer dans la capitale.

LORD DERBY, CHEF DU NOUVEAU MINISTÈRE ANGLAIS.

Il est bien entendu que nous ne donnons ces nouvelles qu'au conditionnel, et il est d'autant plus inutile d'en faire un épouvantail, qu'à part même l'exagération forcée qui accompagne toujours les hypothèses les mieux fondées, il nous paraît impossible que les intentions du nouveau cabinet anglais soient aussi en désaccord avec les discours que ses membres viennent de prononcer à leurs réélections.

Nous voyons, en effet, que tous les ministres se sont appliqués, dans leurs paroles adressées aux électeurs, et par conséquent au pays tout entier, à faire ressortir d'une manière éclatante que l'alliance entre la France et l'Angleterre est une nécessité des circonstances, et qu'aucune considération, sauf l'honneur national, ne doit pousser la nation à sacrifier les avantages de l'alliance à un sentiment exagéré d'une offense involontaire. Lord Stanley, fils aîné de lord Derby, et membre de la nouvelle administration, après avoir rappelé avec habileté les causes qui ont amené la chute du ministère Palmerston, a cherché à démontrer qu'en dehors des intérêts immédiats qui devaient consolider les liens qui unissent les deux pays, il y avait une considération d'un ordre plus élevé et plus important, qui commandait impérieusement de n'apporter aucune modification aux rapports de la France et de l'Angleterre. Lord Stanley faisait voir, à la fin de son discours, l'inquiétante puissance à laquelle, dans l'avenir, devaient forcément arriver la Russie, ainsi que les Etats-Unis,

Digitized by Google

et dont les progrès ne pouvaient être contrebalancés que par une alliance intime entre les deux plus puissantes nations de l'Europe.

Dans le discours qu'a dernièrement prononcé M. d'Israéli à propos de sa réélection, les mêmes arguments ont été présentés en faveur d'une intimité devenue nécessaire. M. d'Israéli termine en disant qu'avant de reviser la législation anglaise, il était nécessaire d'attendre l'issue du procès Bernard, laissant voir que personnellement il considère cette législation comme suffisante. Nous devons dire aussi que le *Times* n'est pas de cette opinion.

Les membres du cabinet ont en général reproché amèrement au ministère tombé sa conduite dans l'affaire du bill, sans qu'il soit possible de conclure de leurs paroles quelle sera exactement la marche qu'ils suivront dans la discussion de cette délicate question. Nous serons bientôt renseignés à ce sujet, et, en attendant que le Parlement ait repris ses séances, nous faisons des vœux sincères pour le maintien d'une alliance qui importe autant à la France et à l'Angleterre qu'au monde tout entier.

Ainsi que le dit plus loin notre correspondant de Saint-Pétersbourg en rendant compte des fêtes du carnaval dans cette capitale, tout ne se passe pas en courses en traîneaux sur la Néva, par 16 degrés de froid. Des soins plus sérieux occupent l'attention publique. Nous avons déjà annoncé la mesure que l'empereur Alexandre vient de prendre pour assurer le succès de son grand projet relatif à l'émancipation des serfs dans les trois gouvernements de Vilna, Grodero et Kowno. Cette mesure, sur la demande de comités spéciaux, paraît devoir se généraliser. Un comité central, composé de 13 conseillers de l'empire, est chargé de préparer le projet d'ensemble qui sera soumis à la sanction de l'Empereur.

Nous n'avons cette semaine aucune nouvelle de Canton. Il est probable qu'après la prise de cette ville, et conformément aux instructions expédiées à l'amiral Rigault de Genouilly, l'escadre française aura quitté les lignes anglaises pour se rendre dans la baie de Touranne, en Cochinchine, et y poursuivre efficacement les négociations entamées par M. de Montigny. Les Anglais, pendant ce temps, suffiront à tenir les Chinois en respect jusqu'au jour de la nouvelle réunion des forces alliées, et d'une nouvelle expédition qui complétera la première.

Les journaux et les correspondances de l'Inde n'apprennent rien de positif ni d'important sur les opérations militaires. Depuis le 9 février, au départ de la malle, le général en chef, sir Colin Campbell, attendait des renforts à Futteghur, sur la frontière occidentale d'Oude, pour frapper un grand coup sur les rebelles. L'attitude immobile du général ne causait aucune inquiétude, et on se reposait entièrement sur sa vieille expérience et sur ses talents militaires.

Nous avons à signaler une nouvelle révolution à Mexico : Comonfort a été remplacé à la présidence par le général Zuloaga. Voici, en peu de mots, comment les choses se sont passées ; c'est toujours la même histoire. M. Comonfort était déjà, depuis longtemps, dans un isolement qui faisait prévoir ce qui est arrivé. La loi de désamortissement, l'abolition des fueros ecclesiastiques et militaires, la dissolution de la cour suprême et le renvoi des fonctionnaires qui n'avaient point voulu jurer la charte de 1857, avaient soulevé une foule de mécontents, qui n'attendaient qu'une occasion pour renverser le dictateur.

Le 4 janvier, les troupes de la citadelle, à l'instigation des conservateurs, se prononcèrent pour la dictature, suivant le plan de Tacubaya, en demandant qu'elle cessât d'être exercée par Comonfort. Le président s'enferma dans son palais avec les troupes restées fidèles. Six jours se passèrent ainsi en observation. Le 14, le feu commença du côté des révoltés, et ils s'emparèrent de la prison d'Etat, après une faible défense des soldats du gouvernement. Comonfort voulut s'opposer à l'attaque d'un couvent situé près du palais, et il sortit à la tête de sa troupe au milieu d'une grêle de balles ; mais à peine eut-il fait quelques pas que ses soldats passèrent à l'ennemi, et il n'eut que le temps de rentrer au palais et de s'y barricader. Le soir, la ville était au pouvoir des prononcés. Comonfort s'enfuit le lendemain matin avec une suite de douze personnes. Le général Zuloaga, qui avait commandé les insurgés, prit immédiatement les rênes du gouvernement. Il commença par rétablir tout ce que son prédécesseur avait supprimé, et supprimé ce qu'il avait constitué. Ces mesures lui acquirent immédiatement l'affection du peuple, et il est probable, d'après les récits qui sont arrivés cette semaine, que le nouveau président sera reconnu par les autres provinces.

D'après les renseignements arrivés de l'Herzégovine, il n'y a plus à se méprendre sur le caractère de l'insurrection à laquelle ont pris part les Monténégrins. C'est bien, comme nous l'avons toujours dit, sur les Turcs que doit retomber la responsabilité de la lutte actuelle entre les chrétiens et les musulmans. Les villages musulmans, dit une correspondance du *Journal des Débats*, enclavés dans les pays chrétiens, sont restés étrangers à ces troubles ; mais si, par scrupule religieux, ils ne se sont pas joints aux chrétiens, ils verront leurs succès sans déplaisir, car ils souffrent des excès commis par les troupes irrégulières que le gouvernement turc envoie dans le pays. L'arbitraire et les vices de l'administration pèsent trop lourdement sur les chrétiens, et devant les souffrances qu'ils supportent on comprend l'indignation des Monténégrins qui veulent secourir leurs frères.

La *Gazette de Vienne* rend compte d'un combat livré par ces derniers aux Turcs, et dans lequel ils eurent le désavantage. Les Monténégrins furent repoussés jusque dans leurs montagnes en laissant deux cents morts sur le champ de bataille. Pour terminer ces luttes violentes, qui ne font qu'exaspérer les oppresseurs sans apporter de soulagement aux opprimés, un seul moyen semble raisonnable et vraiment politique : c'est une répartition plus égale des impôts, et des ordres sévères adressés aux gouverneurs et aux chefs de ces malheureuses provinces. Mais nous savons que les résolutions arrêtées dans les conseils de Constantinople sont rarement exécutées, surtout quand elles doivent être appliquées dans des provinces aussi éloignées que l'Herzégovine et la Bosnie.

En dehors de ce qui précède, les nouvelles politiques sont à peu près nulles. A l'intérieur, nous n'avons à mentionner qu'un événement de peu d'importance, dont nous empruntons, à défaut d'autres détails, le récit au *Moniteur :*

A Châlon-sur-Saône, dans la soirée de samedi à dimanche, vers neuf heures, un rassemblement d'une quarantaine d'hommes a surgi tout à coup, et s'est précipité sur un petit poste d'infanterie qu'il a surpris. Il s'est dirigé ensuite vers la gare du chemin de fer en faisant entendre les cris : « Vive la république ! la république est proclamée à Paris ! la république est partout ! Châlonnais, aux armes ! » Le chef de gare, ancien militaire, a rassemblé les employés du chemin de fer et a repoussé ces émeutiers.

Du chemin de fer, le rassemblement s'est porté vers le pont de la Saône, dont il a occupé la tête, afin d'empêcher qu'on allât donner l'éveil à la caserne. Les officiers de la garnison, qui étaient accourus à la sous-préfecture pour se renseigner sur le bruit qui se répandait déjà, ont forcé le passage le sabre à la main. Peu après est arrivée la troupe, dont le seul aspect a dispersé le rassemblement. Avant minuit, les quinze principaux coupables étaient entre les mains de la justice.

On vient de publier le rapport de la commission chargée par le Corps législatif d'examiner le projet de loi portant ouverture d'un crédit extraordinaire de 248,831 fr. 78 c. pour le rachat des péages du Sund et des Belts. La portion d'indemnité à la charge de la France, pour le rachat de ces péages, a été fixée à la somme de 3,293,456 fr. 37 c., payable en quatre payements, dont le premier était exigible le 1er octobre dernier, et auquel le ministre des finances a pourvu au moyen de crédits disponibles sur l'exercice de 1857.

V. PAULIN.

Courrier de Paris.

Les courtes folies ne sont plus les meilleures ; le carnaval vient de reprendre son masque en l'honneur de la mi-carême. *Bal à louer*, tel est le texte gracieux que tout nouvelliste doit broder à outrance, pour peu qu'il tienne à sa réputation d'homme bien informé. Il y a épidémie de soirées comme de grippe ; ils toussent tous, mais ils dansent tous, et c'est à peine si les moins ingambes tentent d'opposer à ce régime inflammatoire la musique de chambre en guise de calmant et la comédie de paravent comme dérivatif. L'intermède n'est pas toujours du goût de la majorité. On conte du moins qu'une grande dame aurait eu la douleur de voir jouer *Polyeucte* devant ses banquettes, un chef-d'œuvre expressément monté pour la circonstance. La robe montante et mystique était de rigueur, et cette recommandation aura fait reculer les toilettes les moins tapageuses. C'était leur interdire trop crûment la valse qui autorise le décolleté, mais que rien n'empêche d'exécuter avec des sentiments contrits. Dans une autre grande maison, l'arnalade *Passé-Minuit* n'a pas été plus heureuse que la tragédie cornélienne, malgré les tempéraments de la mise en scène. On avait supprimé le lit comme un détail offensant pour la pudeur, l'Arnal de la situation était simplement couché, en robe de chambre, sur une chaise longue ; de même avait-on fait justice de la plaisante apparition qui exaspère le mari marseillais ; bref, la pièce primitive, dépouillée de ses coq-à-l'âne, a paru méconnaissable à ce beau monde, qui a pu très-facilement garder son sérieux jusqu'au bout ; on ne touche pas impunément aux chefs-d'œuvre. Tant d'autres plumitifs s'apprêtent à vous raconter les triomphes de la comédie de société pendant le cours de cette semaine pénitentiaire, qu'il n'y a pas d'inconvénient à en signaler les mésaventures. L'autre jour encore, ou plutôt l'autre nuit, chez une princesse de la rampe, qui, non contente des lauriers de la scène, aspire à ceux du petit comité, on allait jouer tout ce que vous voudrez avec la maîtresse du logis dans le rôle principal ; mais le salon offrait de tels vides dans ses profondeurs que, pour les combler, il fallut recourir à la bonne volonté de quelques voisins. Ce simple procédé, pour se procurer un auditoire *quand même*, n'est pas d'ailleurs aussi original qu'il en a l'air. Au carnaval et non au carême de 1780, la reine Marie-Antoinette, s'étant vue réduite à jouer la comédie presque sans spectateurs, fit entrer les gardes du corps de service, et, le spectacle terminé, Sa Majesté leur dit gracieusement : « Messieurs, j'ai fait ce que j'ai pu pour vous amuser, et j'aurais voulu mieux jouer afin de vous donner plus de plaisir. »

Tout ce qui réussit a bientôt ses détracteurs ; la comédie de société devait l'éprouver. Dans le monde, ses ennemis l'accusent de confisquer le plaisir de tous au profit de la vanité de quelques-uns, et d'offrir pour toute récréation à son auditoire des exercices de mnémonique. Dans le journal, ou plutôt dans un certain journalisme, c'est bien pis. La comédie de société, cette dame de grande maison comme on vient de le voir, est traitée d'*histrione*. On lui reproche son laisser-aller et le scandale des mélanges qu'elle autorise ; elle est l'indice de la perte de l'art et, bien plus, de la perte des mœurs. Voilà ce que lui signifient ces néo-chrétiens, qui ne voient pas sans humeur que tout le monde aujourd'hui veut se mêler de jouer la comédie. Mais pourquoi crier si bruyamment : Silence à l'orgie... dramatique ? Quand ils sont si généralement pratiqués, ces divertissements-là durent peu. Qui les remplacera ? Peut-être la lanterne magique.

Il a couru ces jours-ci une historiette du demi-monde qui n'édifiera pas le monde entier. Une beauté très-mûre, Mlle X., du théâtre.., fut informée naguère que son portrait figurait dans une vente après décès du comte B., et ce nom lui arracha une exclamation qui n'avait rien de douloureux. Depuis quinze ans, l'opulent étranger avait dû se résigner à aller vivre et mourir loin d'elle, en lui jurant toutefois qu'il ne l'oublierait pas... dans son testament. Ces serments-là, ça ne tient pas ferme, comme dit la chanson, et la chanson a tort. L'acte subsistait parfaitement en règle, et ce gage d'amour a été retrouvé chez un notaire. On croit même que la piété filiale des collatéraux ne saurait avoir raison de ce legs du comte devant la justice. L'héritière, de son côté, est résignée à quitter le théâtre pour aller pleurer plus commodément son bienfaiteur dans le château qu'il lui a laissé. « J'espère, disait à la belle affligée son directeur en recueillant de sa bouche les détails ci-dessus, j'espère bien que vous allez reprendre votre service. — Fi donc ! mon cher, vous ne voudriez pas me faire jouer dans l'état où je suis maintenant. »

On vous tient des propos de carnaval, et cependant rien de plus édifiant que les nouvelles du jour. Les églises sont plus fréquentées que les salons. Le sermonaire à la mode, s'il est permis de s'exprimer ainsi, c'est le R. P. Félix, qui prêche à Notre-Dame contre l'amour du bien-être et les envahissements du luxe. Chacun de ses discours est le commentaire de cette parole de l'Evangile : « Quiconque aime trop sa vie la perdra. » Mais, si le progrès actuel n'est encore que le matérialisme en action, patience, le christianisme finira par le transformer. Ne lui a-t-on pas dû bien d'autres miracles ? Il faut espérer que l'éloquence du révérend père portera ses fruits, et que les mondaines qui vont l'écouter avec ferveur n'attendront pas la fin de la prédication pour se convertir à une élégante simplicité. Dans vingt autres paroisses, on retrouve la même affluence autour de la chaire de vérité ; les dames surtout témoignent un empressement du plus pacifique augure, et qui rend fort suspecte l'annonce de tant de bals masqués ou non en préparation dans tous les mondes.

Une nouvelle vraie, et d'autant plus triste, c'est que M. de Lamartine, décidément vaincu par la fortune, s'est résigné à laisser vendre ses biens. Ce serait une belle occasion de restituer au poëte son héritage, au nom de l'admiration publique et par voie de souscription ; mais l'envie ne le permettrait pas ; il est même douteux qu'elle honore de son silence le nouveau désastre qui frappe l'homme illustre et le grand citoyen. A défaut d'acquéreurs, ses terres vont être mises en loterie ; on parle de six cent mille billets à cinq francs. Quoique le tirage ne doive faire qu'un heureux, je me persuade qu'il y aura autant de gagnants que de souscripteurs, puisqu'ils auront contribué à une bonne action. L'unique perdant de l'affaire, de quelque façon qu'on la retourne, hélas ! ce ne peut être que le poëte lui-même, réduit à se dire comme le laboureur de Virgile : les champs aimés nous échappent !

A propos de perte irréparable, les bibliophiles sont censés déplorer beaucoup l'acquisition, faite par le roi de Bavière, des livres et manuscrits laissés par M. Etienne Quatremère. C'était là sans doute une collection précieuse pour un prince éclairé, et qu'il ne pouvait payer trop cher ; mais la Bibliothèque impériale n'a pas eu tout à fait tort de s'estimer assez riche pour s'en passer. Peu importe le superflu à qui possède le nécessaire ? Pour une liasse de manuscrits orientaux que l'établissement possède peut-être sans qu'il s'en doute, et qui font uniquement la joie de quelques fanatiques, fallait-il l'encombrer de plusieurs milliers d'ouvrages par *duplicata* et même pis ? Voilà la question, et les connaisseurs les plus experts l'ont résolue en abandonnant sans regret à la Bavière un butin littéraire qui n'eût pas beaucoup enrichi la France.

Vous savez, — pour parler toujours de ce qui ne nous regarde guère, — que cette année encore le ciel doit offrir à la terre un spectacle inouï : trois comètes traverseront l'espace qui nous est visible. La principale devrait même l'avoir déjà traversé, mais elle a trompé l'attente des astronomes ; l'exactitude ne serait-elle plus la politesse des corps célestes ? Cette vagabonde n'est pas la première qui ait manqué son entrée. La comète de Charles-Quint, dont le retour est attendu depuis deux ans, n'a pas encore reparu ; celle de Vico, si parfaitement calculée, semble perdue sans retour. On croit savoir ce que deviennent les vieilles lunes, mais les vieilles comètes ! La science seule était capable de leur attribuer une destinée, et cette destinée est une catastrophe. Savez-vous ce qu'elle a fait de ces corps lumineux, de ces astres disparus, de ces mondes peut-être ? Un déjeuner de soleil.

S'il n'y a plus d'enfants, comme on l'a trop dit, il y a encore des nouvellistes qui leur font des mots, ou du moins qui répètent ceux qu'on faisait pour eux dans des temps meilleurs. Telle est la réflexion attribuée à la petite fille interrompue au milieu de son *Pater* au sujet du pain quotidien. Pourquoi *quotidien*, lui aurait dit un épilogueur, et l'enfant de répondre : « Parce qu'en demandant à Dieu mon pain pour plusieurs jours, il pourrait se gâter. » Si la petite fille qui a fait cette réponse remarquable vit encore, elle doit être bien âgée, puisque l'ancien *Mercure de France* lui a délivré un certificat de célébrité. Il est vrai qu'une foule de beaux-esprits se sont rencontrés à de bien plus grandes distances. Une autre Baby, — c'est peut-être la même, — disait hier : « Maman, il faudrait changer mon bon ange. — Et pourquoi cela, mademoiselle ? — Parce que voilà la seconde fois qu'il me laisse tomber. »

Ce qui suit est moins angélique. Il y a une certaine spéculation véreuse qui s'endormait sur un oreiller bourré de millions en perspective, et qu'un coup de tonnerre vient de réveiller. C'est l'affaire dite de la *lignéenne* qui a mis le feu aux poudres. Cette spéculation a tout lieu de craindre

Digitized by Google

que la justice ne lui laisse pas le temps de sauver la caisse. Il serait inutile de s'appesantir sur un événement dont les détails vous seront donnés ailleurs, mais laissez-nous admirer un peu avec tout le monde la crédulité des intéressés. Convaincus jusqu'au dernier moment, qu'on pouvait faire du papier avec du bois, ces braves gens n'ont-ils pas assisté la gérance dans l'inauguration de ses usines fantastiques, réclamé le concours des autorités et jusqu'à la bénédiction du curé? Puis il s'est trouvé un journal, — on en trouve partout, — pour allumer les actionnaires et pour gonfler à outrance ce glorieux ballon qu'une piqûre de la justice a finalement crevé.

Une spéculation plus ou moins innocente, c'est celle qui se proposerait, dit-on, de promener dans tous les mondes la représentation d'un drame dont Mlle Rachel est l'héroïne. Le biographe dramatique n'aurait oublié aucun des détails de cette existence si accentuée, qui commence en chanteuse des rues pour finir en reine tragique. Est-ce vrai, et même est-ce vraisemblable? On ajoute que l'entrepreneur de ces nouvelles pompes funèbres irait exploiter son idée à l'étranger, en débutant par l'Amérique; mais peut-être lui serait-il plus fructueux d'y renoncer.

Le plus fécond de nos romanciers a été si souvent accusé de signer des livres qu'il n'aurait pas faits tout seul, que, pour imposer silence à la calomnie, M. Alexandre Dumas père a pris le parti de s'isoler complétement des hommes. Il vient de s'embarquer à Marseille pour reprendre, avec la Méditerranée, cet heureux tête-à-tête auquel le monde a dû les *Impressions de voyage*. Le Briarée de la littérature a recruté pour cette nouvelle expédition une armée de typographes. Sans compter son journal de bord, qui s'imprime à bord, l'auteur de *Monte-Cristo* veut approvisionner de ses œuvres nouvelles tout le littoral de la Méditerranée. Plusieurs échantillons de sa pacotille ont déjà paru dans les cabinets de Livourne et de Naples. Son horreur pour toute collaboration est telle qu'il aurait destitué le prote qui s'était permis de débarrasser sa copie de quelques fautes d'orthographe. Bien plus, un membre de la société des gens de lettres étant parvenu à se glisser par fraude parmi les hommes de l'équipage, M. Dumas l'a fait déposer dans une île déserte, après avoir constaté son identité. C'est vers l'Orient, le berceau et aussi le tombeau de toutes les gloires, que M. Dumas dirige en ce moment son beau navire. C'est de là qu'il prétend reconquérir l'Europe qui lui échappe, en la prenant à revers, comme disait un autre grand homme. Peut-être ira-t-il jusqu'en Chine, et peut-être allons-nous apprendre que l'affiche de ses drames gigantesques a été placardée sur la grande muraille? Si dans leur ingratitude les théâtres de Paris ne veulent plus de ses pièces, ceux de la Chine sauront bien les apprécier à leur juste valeur. Les Chinois d'ailleurs ont quelque teinture de l'esprit français et contemporain; ne leur a-t-on pas inculqué le vaudeville de M. Scribe à coups de refrains? On a trouvé pour lui des banquettes dans le pays des palanquins, un lustre dans la cité des lanternes, des machinistes sur les bords du fleuve Jaune, un souffleur mandarin, des ouvreuses aux pieds *moignons*, et des claqueurs les pouces en l'air. Mais c'est trop longtemps oublier le théâtre français pour le théâtre chinois.

La nouvelle pièce de M. Mario Uchard, le *Retour du mari*, a dû tromper ses espérances. S'il faut absolument raconter cette pièce *in extremis*, vous saurez qu'il a pris fantaisie au baron de Mairan de réintégrer le domicile conjugal, après douze ans d'absence, et à la plus grande surprise de sa femme qui ne l'attendait plus. C'est que ce mari de retour est d'abord le mari complétement oublié; Mme de Mairan est en train de lui donner un successeur; en outre ce coupable qui a tant de choses à se faire pardonner n'apporte guère à l'épouse délaissée qu'un nouvel outrage. Dans son exil, M. de Mairan a eu une fille, qu'il présente à sa femme pour qu'elle lui serve de mère, et la miséricorde de l'épouse est si grande qu'elle ne met aucun obstacle à cette adoption. Il arrive cependant que l'ingénue ainsi accueillie à bras ouverts est la fiancée de l'homme qu'a distingué Mme de Mairan pendant l'absence de son mari; et alors la guerre éclate avec toutes ses fureurs. Elle autorise des débats scandaleux, elle amène des situations pénibles, et donne lieu à des incidents dont le moindre défaut est de n'être plus neufs après la *Chaîne*, après la *Mère et la fille* et tous les pastiches qu'on en a faits.

Le spectacle de cette femme presque innocente, malheureuse et persécutée par la passion, par le devoir, par l'opinion, pouvait encore intéresser sous la plume habile de l'auteur de la *Fiammina*; mais la précipitation a tout perdu. Il était entré d'une façon délibérée dans son sujet, la lanterne du moraliste à la main, pour y chercher le drame; mais dès le deuxième acte il s'est trouvé dans une impasse dont il est sorti au hasard. Je dis au hasard, parce que la conclusion de l'ouvrage semble en contradiction avec sa donnée. C'est l'épouse qui paye ici les frais de la guerre et qui devient la victime des torts du mari. Le dénoûment ajoute encore au supplice qui lui est infligé tout le long de la pièce. Abandonnée par son mari, contrainte d'en adopter la fille et de subir cette enfant comme rivale, il lui faut encore agréer comme gendre l'homme qu'elle aime et dont elle fut aimée, et, pour comble d'humiliation, elle se voit réduite à implorer le pardon de ce mari de retour.

On dit que la pièce, décidément tombée le premier jour, s'est relevée aux représentations suivantes. Nous faisons assez de cas du talent de M. Uchard pour ne point le féliciter de ce demi-succès. Nous serons aussi sobres d'éloge envers MM. les comédiens, dont la gêne était visible dans des rôles qui ne leur vont pas. Mme Arnould-Plessis a eu un beau mouvement dans une belle scène, la seule de l'ouvrage qui soit digne de l'auteur.

PHILIPPE BUSONI.

La ville de Blois ouvrira, le 2 mai 1858, une exposition des beaux-arts et produits de l'industrie, à laquelle les artistes et les industriels de la capitale et des départements peuvent concourir. La ville de Dijon prépare une exposition semblable, dont l'ouverture aura lieu aussi prochainement.

Chronique musicale.

Les Bouffes-Parisiens viennent d'obtenir un très-agréable succès musical, qu'il faut constater, d'abord pour sa valeur intrinsèque, ensuite pour l'extension de privilége accordée à ce petit théâtre. Dans l'origine, il lui était rigoureusement interdit de donner des pièces où il y eût plus de trois personnages. Au bout de quelques mois d'épreuve, M. le ministre, ayant murement réfléchi, crut que l'exécution d'un quatuor au passage Choiseul n'exposerait pas la tranquillité publique à de trop graves dangers. Il autorisa l'emploi d'un quatrième personnage sur la scène des Bouffes-Parisiens. L'événement a complétement justifié la sage hardiesse de l'autorité. Aucune pièce à quatre personnages, jouée sur le théâtre de M. Offenbach, soit en 1856, soit en 1857, n'a compromis la sûreté de l'Etat. De plus en plus encouragé par ce succès qui ne s'est pas démenti un seul instant, Son Excellence M. le ministre vient enfin de lâcher les rênes à ce petit *poney* fringant, dont il avait si longtemps retenu l'ardeur. Il y a, dans *Mesdames de la Halle* sept personnages à la fois sur l'avant-scène, et même, — oserai-je le dire? — Il y a un chœur derrière ces sept personnages! Les compositeurs ont désormais le droit d'écrire pour les Bouffes-Parisiens des quintettes, des sextuors, des septuors, des airs et des duos *con cori*. Je constate avec joie ce grand progrès qui, coïncidant avec l'abolition du monopole de la boucherie, prouve que l'ère féconde de la liberté industrielle va s'ouvrir enfin pour nous.

Avant *Mesdames de la Halle* le théâtre des Bouffes-Parisiens avait donné, en une seule soirée, deux opérettes bouffes, *Jeanne* et *Monsieur de Chimpanzé*. *Jeanne* est le premier ouvrage dramatique d'un jeune compositeur, lauréat de l'Institut il y a quelques années, M. Léonce Cohen. Je n'ai pas besoin d'ajouter que M. Cohen sait bien son métier, et qu'il écrit très-correctement. *Jeanne* est un début honnête, et qui promet. L'auteur de l'autre opérette, M. Aristide Hignard, s'est déjà signalé, au Théâtre-Lyrique, par des œuvres plus importantes. Le *Chimpanzé* n'a été pour lui qu'une petite récréation passagère et sans conséquence, sur laquelle il me pardonnera sans doute de glisser légèrement. Il peut faire, et il a déjà fait mieux que cela.

Mesdames de la Halle est une bouffonnerie de haut goût, comme M. Offenbach les affectionne. On y trouve, on y applaudit les qualités habituelles de ce compositeur, la facilité, la gaieté, la verve et l'originalité. Les couplets : *Ma Ciboulette*, ceux du tambour-major, le boléro : *Je suis la petite fruitière*, le duo de Ciboulette avec le jeune marmiton Croûte-au-pot, sont des morceaux très-amusants, et le septuor qui termine l'ouvrage est encore plus réjouissant que tout le reste, au moins dans sa première partie. La seconde, qui se chante après le dénoûment, a paru seulement un peu trop longue. Chanter ce qui ne vaut pas la peine d'être dit est reçu depuis longtemps : mais chanter lorsqu'on n'a plus rien à dire est moins facilement toléré. La pièce commence par un morceau d'ensemble où l'auteur a rassemblé une certaine quantité de ces cris à intonations fixes et appréciables, où se révèle l'instinct musical de la *classe la plus nombreuse et la plus pauvre*, comme disaient autrefois messieurs les saint-simoniens. — *Navets et carottes! — Pommes de terre à trois sous l'tas! — A la barque! à la barque! l'écaillère! — Du beau merlan! — Voilà l'plaisir, Mesdames!* etc., etc. Tout cela, employé d'une manière ingénieuse, et mis en scène avec esprit, compose un ensemble assez bruyant, mais très-comique. M. Offenbach n'est pas le premier qui ait aperçu tout ce qu'il y a de musical dans les cris de Paris. M. Georges Kastner y a déjà pris le texte d'un de ces gros ouvrages, pleins de recherches et d'érudition, qu'il livre de temps en temps au public. Son livre, intitulé : *Les voix de Paris*, est un traité *ex professo* sur la matière. « Les grandes cités ont un langage, dit-il en débutant; elles ont même une sorte de musique propre qui exprime, à toutes les heures du jour, le mouvement et les évolutions de la vie joyeuse ou sombre, laborieuse ou paisible, dont elles sont le foyer. » Rien n'est plus vrai. Après une introduction sur la nature et l'origine du cri, également digne d'un philosophe et d'un musicien, et où l'on trouve une foule d'observations aussi sensées qu'ingénieuses, l'auteur ressuscite, si l'on peut parler ainsi, les cris de Paris au moyen âge, et du moyen âge au dix-huitième siècle, ce qu'il ne peut faire sans ressusciter du même coup l'organisation sociale, les habitudes privées et publiques, les mœurs, les usages de ces temps reculés. Je vous laisse à juger ce qu'il a fallu de courage pour entreprendre un pareil travail, d'études, de lectures, de patience et d'obstination pour le mener à bien. Et il ne se borne pas à des dissertations plus ou moins savantes sur ces mille clameurs dont retentissaient, il y a deux ou trois cents ans, nos vieilles rues. Il vous les donne toutes notées, paroles et musique : *Vin clairet à dix deniers, — Beaux cache-museaux tout chauds. — Batelettes friandes et la bell'gaufre. — Mes bell'laitues, mes beaux cibots. — Faut-il point de sablon?* etc., etc. Vous n'avez jamais rien entendu de semblable. Le style du chant populaire d'autrefois est assez éloigné du style d'aujourd'hui. Puis viennent les cris de Paris pendant les époques révolutionnaires, et ce n'est pas la partie la moins curieuse de ce curieux livre, bien qu'un certain nombre de ces vociférations notées ait résonné à nos oreilles en 1848. Qui de nous y faisait attention alors? Et de quel tempérament de savant et de musicien n'a-t-il pas fallu être doué pour écrire sur du papier réglé la mélopée sur laquelle les virtuoses dégueuillés de l'époque offraient au public *le Père Duchêne* et *le Droit au travail par le citoyen Proudhon?*

Il va sans dire que vous trouverez dans ce singulier recueil la collection la plus complète de tous les cris d'à présent; et vous vous doutez bien qu'une fois lancé, l'auteur n'est pas homme à s'arrêter à moitié chemin. Il n'y a pas que Paris dans le monde. Il vous fait donc passer en revue les cris de l'Allemagne et de l'Angleterre, de Madrid et de Rome, de Lisbonne et de Rio-Janeiro. C'est un voyage de circumnavigation que la lecture de cet ouvrage. Et cependant, je signalerai à M. Kastner une lacune : il ne nous donne pas un seul cri chinois. En vérité, cela me fâche, m'irrite, m'indigne, et il ne fallait pas moins que sa musique pour m'apaiser.

Après le savant, en effet, vient l'artiste, et tous ces cris, rassemblés et notés, servent de thème à la symphonie la plus originale du monde et la plus extraordinaire. Symphonie vocale et instrumentale, dont le compositeur a tracé le plan, mais dont un poëte a tissé le canevas. Titania, la reine des sylphes, ouvre la scène et fait l'exposition :

Entendez-vous le coq lointain?
Un air plus frais rase la terre, etc.

Puis un amant, encore à moitié endormi, murmure une vague et voluptueuse cantilène :

Restez, restez, ô mes songes fidèles,

que viennent brusquement interrompre les criardes voix de la rue : *Des choux, des poireaux, d'la carotte*, etc. On comprend immédiatement la donnée, et je puis me dispenser des détails. Après le matin, vient le jour, et après le jour le soir. La symphonie a donc trois parties, dont chacune comporte plusieurs mouvements. Cela n'a rien de commun avec une symphonie ordinaire. Cela ne ressemble guère plus à l'*ode-symphonie* de M. Félicien David; car il n'y a pas de partie déclamée qui prépare et explique les tableaux. C'est une œuvre d'une forme toute nouvelle, où vous rencontrez, chemin faisant, romances, cavatines, musique militaire, quand un régiment passe dans la rue, musique de danse, chœur de masques — l'auteur conduit son héros au bal de l'Opéra. — Tout cela est ingénieusement conduit, très-habilement instrumenté, et je conclus en faisant observer à M. Georges Kastner que ce n'est pas tout d'avoir écrit sa symphonie, et même de l'avoir publiée : une œuvre musicale n'existe réellement que le jour où elle est exécutée.

— Les concerts continuent à pleuvoir. M. Herz a fait entendre un nouveau concerto d'une très-grande valeur, si je m'en rapporte aux juges compétents qui l'ont entendu. Je n'ai pas été assez heureux pour cela, faute d'avoir trouvé le moyen d'être à la fois dans plusieurs lieux différents. Tous les journalistes musicaux travaillent à résoudre ce difficile problème de physique, et aucun, jusqu'à présent, n'y a réussi. A côté de M. Herz, on a applaudi M. Servais, et le violoniste Haumann, qu'on n'avait pas entendu depuis plusieurs années, et qui semble n'avoir rien perdu à ce long silence. Quant à M. Herz et à M. Servais, que pourrais-je écrire sur ces grands artistes qui ne fût connu d'avance de tous mes lecteurs?

Mlle Marie Cruvelli, sœur aînée de la cantatrice que l'on regrette à l'Opéra, s'est fait entendre pour la première fois à Paris, dans un concert de charité. Elle a une voix de contralto magnifique, puissante dans la partie grave, sonore et volumineuse dans le *médium*, éclatante à la fois et veloutée dans le registre aigu. C'est beaucoup sans doute, et pourtant ce n'est pas encore assez. Il faut une prononciation vigoureuse et nette, il faut une vocalisation facile, il faut du style, il faut de la grâce et du goût, pour que le talent d'une cantatrice soit complet. Le dirai-je? Mlle Marie Cruvelli ne me paraît pas encore arrivée au terme de ses études musicales. Mais quel avenir lui est réservé, si elle persévère!

Toutes les fois que M. Bottesini annonce un concert, il est sûr de faire accourir la foule. Qu'y a-t-il de plus rare et de plus extraordinaire qu'un homme qui joue de la contrebasse comme un autre joue du violon, qui chante sur ces grosses cordes comme ne chantent plus guère les ténors italiens, et qui surmonte des difficultés de doigté devant lesquelles reculeraient la plupart des violoncellistes? Ce n'est pas sa faute si son instrument n'a pas la voix plus énergiquement timbrée. On pourrait critiquer peut-être la conduite et le style de fragment de concerto que M. Bottesini a joué, et qui est de sa composition; mais le mérite de l'exécution couvrait tout. On a entendu à côté de lui, et chaudement applaudi le jeune violoniste Roméo Accursi, couronné au Conservatoire il y a dix-huit mois, et qui est déjà un virtuose.

M. Alexandre Reichardt, déjà connu comme chanteur, et qui a l'une des voix de ténor les plus fraîches, les plus veloutées, les plus charmantes qu'on puisse imaginer, s'est révélé comme compositeur par un *lied* plein d'élégance et de tendresse. *Consilio et ore*, dirait Figaro. Il est à remarquer seulement que les morceaux qui demandent de la grâce et de la délicatesse sont bien plus favorables au talent de M. Reichardt que ceux qui exigent de la force. A son concert, M. Michotte a joué un air varié sur le *mattauphone*. C'est un assemblage de vases de cristal de dimensions inégales, et graduées de façon à former plusieurs gammes superposées. On les met en vibration en les effleurant du bout du doigt. On en obtient ainsi un son prolongé, soutenu, charmant, quasi céleste, et qui ne laisserait rien à désirer si l'exécutant pouvait l'étouffer aussi vite qu'il le produit. M. Michotte n'est pas responsable de cet inconvénient, et il manie d'ailleurs son singulier instrument avec une habileté suprême.

L'espace me manque pour parler aujourd'hui de tout ce

Digitized by Google

que j'ai entendu. Mais je ne saurais passer sous silence Mlle Falk, jeune pianiste allemande d'un remarquable mérite, et Mlle Céline Broquet, qu'on peut regarder comme la dernière élève de Mme Damoreau. Voix pure, tendre et sympathique, vocalisation correcte, style élégant ; on peut lui souhaiter seulement une prononciation plus ferme, un peu plus de hardiesse et d'élan. Mais, quand on songe que tout ce talent s'est formé sans le secours des yeux, que cette jeune cantatrice est aveugle de naissance, n'est-on pas émerveillé d'une organisation intellectuelle et musicale assez puissante pour surmonter avec tant de succès un pareil obstacle ?

G. HÉQUET.

Cérémonie d'inhumation du prince d'Oude,

LE JEUDI, 4 MARS.

Le corps du prince Mirza, qu'on avait déposé rue Laffitte, à l'hôtel Laffitte, a été, dès dix heures du matin, exposé dans la cour de cet hôtel. Le cercueil qui contenait ses restes mortels, recouvert d'un drap rouge et or, était entouré de candélabres et de lampadaires. Les prêtres de la religion du défunt, venus exprès de Londres pour cette cérémonie, ont, avant le départ pour le cimetière musulman, accompli toutes les prescriptions indiquées par leurs livres sacrés. Ils sont restés en prières autour du cercueil, ont répandu sur le corps des parfums et égrené des chapelets. Pendant cette cérémonie, le prince Mirza-Mohamud-Hamid-Allie, héritier présomptif du royaume d'Oude et neveu du défunt, s'est tenu à côté du cercueil, entouré de tous les personnages de sa suite.

A deux heures, le corps du défunt placé sur un corbillard, a été conduit au cimetière musulman créé dans la partie supérieure du Père-Lachaise. Le char funèbre était traîné par six chevaux caparaçonnés de noir et conduits à la main. Le char et les chevaux portaient des écussons sur lesquels étaient écrits en caractères indiens les noms du défunt.

Le jeune prince Mirza, âgé de dix-huit ans, marchait à pied, immédiatement après le char funèbre, et donnait le bras à M. le général d'Orgoni et à un des attachés de la légation de Perse à Paris. Il portait un grand costume d'apparat, qui consistait en une longue tunique d'étoffe lamée d'or, fermée par une ceinture enrichie de pierres précieuses, et sur la tête un bonnet d'or surmonté d'un plumet de plumes noires. Les prêtres et les Indiens de sa suite marchaient à ses côtés.

Le cortége se composait de douze voitures de deuil et de quelques équipages, qui venaient après les personnes suivant à pied dans le cortége.

Il y avait sur les boulevards et dans la rue de la Roquette une affluence considérable de curieux qui ont attendu pendant deux heures le passage du convoi.

Le corps a été porté par des serviteurs, dans la mosquée qui s'élève au milieu du cimetière musulman établi dans la partie supérieure de l'emplacement occupé par le Père-Lachaise. Cette mosquée ne contient ni images ni autres ornements. On sait que ce cimetière, préparé il y a déjà près de deux ans, ne contient encore aucune tombe. Les deux seules qu'il renferme sont celles de la reine d'Oude, qui y repose depuis un mois, et celle du prince Mirza, qui vient d'y être déposée. Il consiste donc en quatre murs, et ne présente aucun détail digne d'être signalé.

Les prêtres, le prince Mirza et les Indiens de sa suite, conformément aux prescriptions de leur religion, ont ôté leurs sandales pour entrer dans la mosquée et y réciter les prières de la cérémonie de la purification. Ensuite, le cercueil, porté par des serviteurs et des eunuques, a été descendu dans la fosse creusée à côté de celle qui renferme les restes de la reine d'Oude. Les prêtres et le prince Mirza, placés sur un grand tapis étendu à terre, ont récité des prières qui ont mis fin à la cérémonie.

Des dispositions ont été prises par le représentant du jeune prince Mirza pour acquérir le terrain dans lequel reposent deux membres de la famille des princes d'Oude, et pour faire élever en leur mémoire un mausolée semblable à ceux qu'on aperçoit dans les cimetières de l'Orient. Déjà les ouvriers sont à l'œuvre pour creuser les fondations de ce monument.

LE PRINCE MIRZA-MOHAMMED-HAMID-ALLIE, héritier présomptif du royaume d'Oude. — D'après une photographie de M. Michelez.

RECEPTION, PAR LE PRINCE D'OUDE, DES PRINCIPAUX INVITÉS AUX OBSÈQUES DE SON ONCLE. — D'après un dessin de M. de Bérard.

Digitized by Google

LE DOMPTEUR DE CHEVAUX.

Nous avons assisté aux expériences que M. John Rarey a faites au Tattersall pour démontrer les effets de sa méthode de réduire les chevaux vicieux, et nous n'hésitons pas à dire que c'est avec une véritable admiration que nous avons vu les résultats si prompts, si extraordinaires de ce système qui peut transformer complétement en quelques instants le cheval le plus intraitable et le rendre doux, maniable comme l'animal le plus soumis. Un fait de cet ordre, et qui contredit si manifestement les données de l'observation et de la pratique commune, emprunte tout naturellement les apparences du merveilleux, et il ne pouvait manquer que des esprits frappés n'en recherchassent la cause dans de certaines influences mystérieuses ou tout au moins dans un empirisme fondé sur une certaine habileté de tour de main. On a rappelé à ce sujet les exemples les plus célèbres.

Le nom de l'Irlandais James Sullivan, surnommé « le charmeur, » devait se présenter le premier. L'ascendant de ce dompteur de chevaux sur les caractères les plus farouches a suggéré à la crédulité les contes les plus absurdes, et qui approchent de la superstition. Le mystère dont il enjourait la pratique de son art a contribué beaucoup à faire croire à la magie. On a toujours ignoré le secret de cette puissance singulière, qui subjuguait presque à première vue les chevaux les plus rebelles. Sullivan est mort sans avoir révélé son art mystérieux. Son fils, qui lui a succédé dans la profession de dompteur, n'a pas obtenu les mêmes succès que son père, soit qu'il ne connût pas son secret tout entier ou qu'il manquât des qualités essentielles que nécessitait l'application.

Il faut citer encore un dompteur fameux du Yorkshire, qui a balancé un moment la réputation de Sullivan, sous le surnom de *Jumper* (le Sauteur), et un Irlandais du nom d'O'Hara, dont l'extrême habileté a produit de si surprenantes transformations, qu'on a dit qu'il avait hérité des pouvoirs surnaturels de Sullivan. Il n'avait certainement pas hérité de sa discrétion ni de sa réserve. On rapporte qu'un jour, étant pris de boisson, O'Hara déclara sous l'influence de l'ivresse que son secret consistait à bercer le cheval. A la vérité, dans une autre circonstance, et sous l'empire des mêmes fumées, il revint sur cette déclaration, et affirma qu'il se rendait maître de l'animal en le mordant fortement, soit à l'oreille, soit à la lèvre : on n'est pas très-sûr de son dire.

A côté de ces noms qui ont acquis une véritable célébrité, on a conservé les noms de quelques autres dompteurs de chevaux qui se sont fait connaître par des procédés empiriques. Il y a une dizaine d'années, un dresseur avait fait la spécu

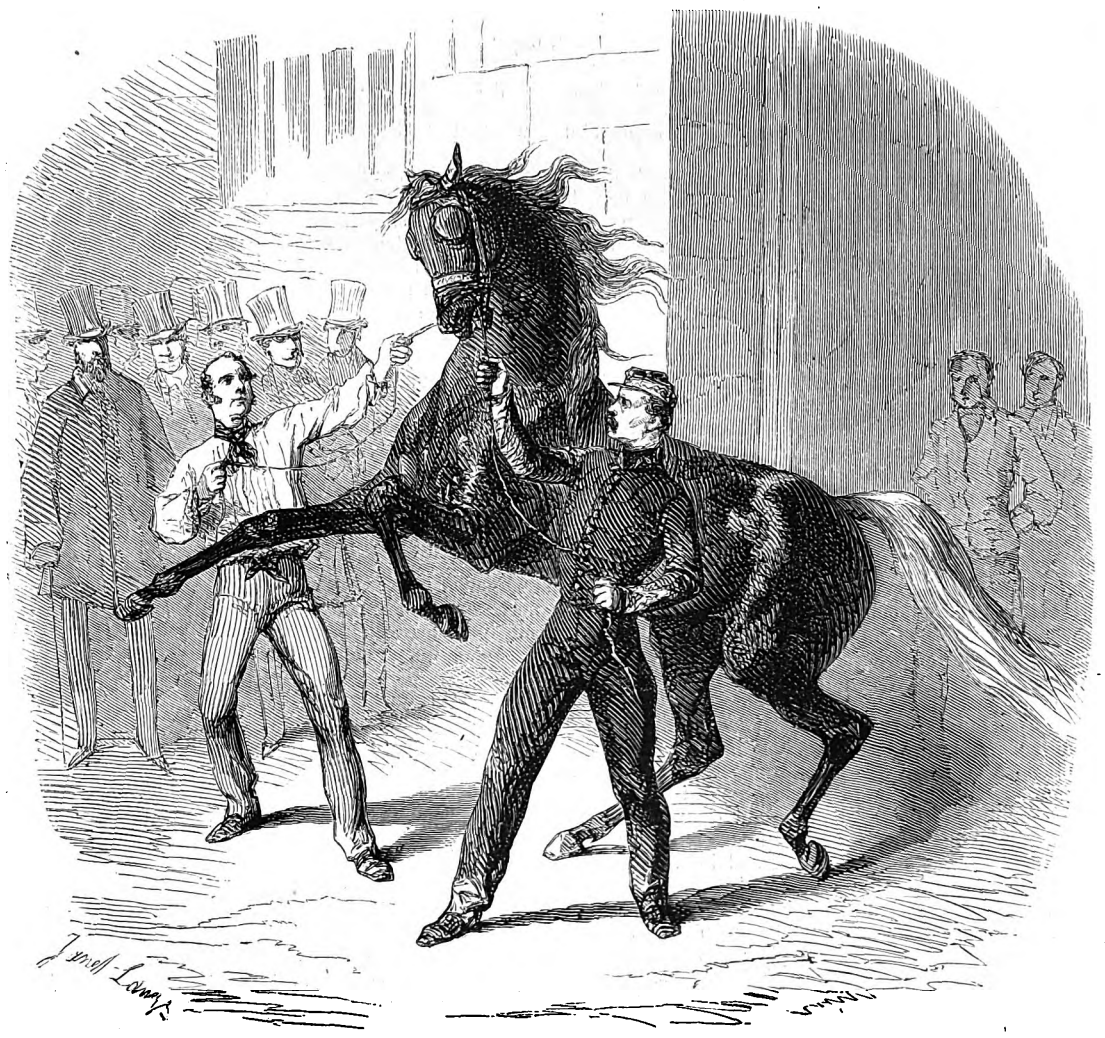

STAFFORD, ÉTALON DU DÉPOT DE CLUNY, A SON ARRIVÉE AU TATTERSALL.

STAFFORD DOMPTÉ APRÈS UNE RETRAITE D'UNE HEURE, MONTÉ PAR M. RAREY.

Digitized by Google

lation d'acheter tous les chevaux réputés incorrigibles, et, au bout de quelques jours d'un traitement particulier, les revendait parfaitement amendés, et réalisait de bons bénéfices dans ce commerce. On sut à la fin le secret de cet habile maquignon; il consistait tout simplement dans l'emploi d'une cravache plombée, dont il frappait vigoureusement l'animal à la nuque chaque fois qu'il s'abandonnait à ses défauts. A ce traitement énergique succédait une grande douceur qui finissait par humaniser le sujet.

D'autres dompteurs ont appliqué à leur objet les narcotiques, les saignées, la privation de nourriture, ou, ainsi qu'on le pratique quelquefois en Allemagne, la suspension; mais outre que ces différents moyens ne produisent jamais que des effets temporaires, ils sont préjudiciables à la santé du cheval, et par ce motif un sentiment d'humanité les fait hautement réprouver.

On doit condamner de même la méthode proposée récemment par un M. King, connu à Londres par les exhibitions d'un « cheval savant. » Le secret de cet habile jongleur consiste à comprimer avec force un certain nerf de la bouche du cheval, nommé le nerf de la susceptibilité.

Nous devons dire enfin un mot du système de M. Ellis, du collége de la Trinité, à Cambridge, dont l'expérience a constaté quelques bons effets. Ce système est renouvelé de la pratique des Indiens d'Amérique. M. Catlin, l'infatigable voyageur auquel nous devons des lumières précieuses sur la race primitive du continent américain, est le premier qui ait signalé le singulier procédé employé par les Indiens pour soumettre le cheval. On sait que ces intrépides chasseurs s'emparent des chevaux sauvages au moyen du *lasso*. Lorsque l'animal est pris au lacet, le chasseur laisse filer la corde, ce qui lui permet de suivre facilement le cheval dans sa fuite. Quand celui-ci s'est essoufflé à courir, il tombe à terre. Le chasseur s'avance alors, et, à l'aide d'une forte pression sur le lacet, il parvient à lui passer des entraves aux pieds de devant. Dans cette situation, il lâche le nœud coulant de façon à rendre la respiration à la bête; puis, tenant la tête du patient renversée, il lui bouche un œil d'une main et s'aide de l'autre pour lui souffler dans les naseaux. Cette insufflation n'est pas seulement un soulagement pour l'animal, elle paraît déterminer une sensation agréable qui supprime toute défense de la part du cheval et le rend d'une docilité parfaite. C'est cet expédient si simple que M. Ellis a mis en pratique avec un succès qui a fait croire d'abord que l'art de dompter les chevaux n'avait pas de procédé plus efficace et plus sûr que la méthode de l'insufflation.

On comprend cependant combien sont défectueuses les différentes méthodes que nous avons indiquées et celles dont nous avons constaté les effets sans pouvoir en assigner le principe. La durée provisoire des résultats observés atteste en général que tous ces procédés n'agissent pas profondément sur l'intelligence et le moral du cheval. Le succès que l'on croit avoir obtenu s'évanouit presque toujours avec le charme ou la contrainte qui l'ont produit. Le caractère primitif se manifeste d'ordinaire presque à l'issue d'expériences séduisantes et qui ont paru décisives.

La méthode de M. John Rarey a-t-elle quelque ressemblance avec quelqu'un de ces procédés que nous avons rapportés? On serait tenté de le croire si l'on n'avait les meilleures autorités d'affirmer le contraire. Avant d'expérimenter son système à Paris, M. Rarey en a fait l'essai à Londres. Le major général, sir Richard Airey, lord Alfred Paget et le colonel Hood, maréchaux de la maison de la Reine et du prince Consort, auxquels le dompteur américain a fait connaître son secret, lui ont délivré une attestation qui est la garantie de cette méthode. Ces honorables juges déclarent que le système de M. Rarey n'a rien qui ne puisse être approuvé par tout homme de cheval; qu'il ne comporte l'usage d'aucune drogue ni l'intervention d'aucune influence magnétique ou autre, rien enfin qu'une connaissance parfaite du cheval; qu'il peut être applique avec un succès assuré sans une grande habileté spéciale, et enfin qu'il est peut-être le plus humain de tous les systèmes connus, en ce qu'il ne présente aucun danger ni pour l'homme ni pour le cheval.

Ce témoignage est pleinement confirmé par une déclaration non moins expresse de la commission nommée par l'Empereur pour suivre les expériences de M. Rarey à Paris (1). Les commissaires français, également initiés au secret du dompteur américain, certifient en outre que cette méthode est parfaitement rationnelle, et ce jugement, qui émane d'hommes aussi compétents en matière de cheval, ne laisse aucun doute sur la haute portée du système de M. Rarey.

Nous ne rapporterons pas les nombreuses expériences qui ont fait ressortir l'habileté de M. Rarey et la supériorité de sa méthode. Nous nous bornerons à constater l'immense succès du célèbre dompteur dans la réduction de *Stafford*, qui a offert une des applications les plus curieuses et les plus extraordinaires de son art.

Stafford est un demi-sang carrossier âgé de six ans. Attaché au haras de Cluny depuis trois ans, sa férocité le faisait redouter comme un animal extrêmement dangereux. Son service comme étalon présentait les plus grandes difficultés, et il dut être retiré de la monte sur la réprobation que les éleveurs avaient manifestée à cause de son caractère intraitable et de sa méchanceté. Depuis un an, *Stafford* se refusait à tout pansage; il était constamment tenu, par mesure de prévention, au régime d'un étroit confinement. On fut contraint, en dernier lieu, d'aggraver sa gêne pour s'assurer contre les instincts pervers qui se développaient de plus en plus et le portaient invinciblement à attaquer tout ce qui l'entourait. On lui appliqua en masse tous les moyens de répression : le cavesson, la muselière, le masque, les entraves. Rien ne put rabattre ses penchants cruels, et l'administration du haras était décidée à se défaire de *Stafford* comme d'un animal nuisible, lorsque les expériences de M. Rarey lui suggérèrent l'idée de soumettre cet indomptable cheval, à titre d'essai, à la méthode du dompteur américain. *Stafford* fut mandé à Paris et remis immédiatement, à son arrivée, entre les mains de l'expérimentateur, après avoir passé sous les yeux d'une nombreuse assemblée, composée en grande partie des membres du Jockey-Club et d'une foule de personnes considérables, qui a pu juger de la dépravation de caractère de cette bête féroce.

Après un tête-à-tête d'une heure et demie avec *Stafford*, M. Rarey est revenu dans le manége, monté sur son sujet qu'il conduisait avec un simple bridon. L'apparence du cheval n'était plus la même; il était calme et parfaitement rassis. Sa soumission ne paraissait produite ni par la peur ni par la contrainte; elle semblait inspirée plutôt par la confiance. Un changement aussi grand, aussi subit a surpris l'assemblée. Cet étonnement s'est converti en une véritable admiration, lorsque le cavalier a débridé le cheval et l'a conduit en liberté avec la même facilité qu'il l'aurait fait du cheval le plus docile et le mieux dressé, infléchissant sa marche ou changeant ses allures par les seuls mouvements du corps ou par une indication de la main; puis le lançant à fond de train et l'arrêtant court sans que l'animal accusât la moindre hésitation ou la plus légère impatience. M. Rarey a ensuite battu la caisse sur le dos de Stafford, sans que ce bruit si étrange et si excitant ait ranimé d'une manière quelque peu sensible la susceptibilité de l'animal. Enfin, et pour démontrer que tous les penchants mauvais étaient complétement maîtrisés, M. Rarey a porté sa main et son visage à la bouche de Stafford qui avait, quelques instants auparavant, le dent cruelle et se défendait énergiquement en mordant.

Cette première expérience devait faire présumer que *Stafford* était définitivement soumis. Cependant, ramené dans son box, il a éprouvé des retours de son naturel irascible dès qu'il a été remis aux mains de son gardien. M. Rarey explique cette rechute par le souvenir des mauvais traitements antérieurs. Le célèbre dompteur a eu depuis plusieurs tête-à-tête avec *Stafford*. Un fait physiologique du plus grand intérêt mérite d'être consignée ici; il nous paraît devoir faire préjuger tout le système de M. Rarey.

Dans une de ces séances privées avec l'animal, et lorsque le dompteur avait la plus ferme confiance dans une complète soumission de tous les méchants instincts, Stafford s'est assoupi; mais dans le sommeil il s'est manifesté un trouble intérieur qui dénotait de la manière la plus évidente le réveil du caractère primitif. Que faut-il conclure de cette manifestation? Dira-t-on que la méthode ne fait que refouler les mauvaises dispositions et ne les efface pas? ou bien doit-on penser que ce désordre est purement phénoménal, comme la plupart des aberrations qui se produisent dans le rêve sans la participation de la conscience? On pourra être fort embarrassé d'expliquer ce singulier phénomène, et beaucoup de personnes qui n'ont pas, comme nous, assisté aux expériences, ne manqueront pas d'y voir une cause d'incertitude sur l'efficacité parfaite, radicale, du système de M. Rarey. Nous avons une opinion plus arrêtée. *Stafford* a été monté dans une seconde expérience par un jockey du Tattersall, et a montré sous sa main les mêmes dispositions et la même assurance que dans les mains de M. Rarey. On peut dire aujourd'hui que la soumission de l'animal est complète, autant que nous avons pu en juger. M. Rarey est parvenu à l'atteler impunément du premier coup avec une jument, quoiqu'il n'eût jamais porté le collier, et l'a mené avec autant d'aisance que le carrossier le plus maniable et le plus docile. Il a complété la série des épreuves en déchargeant aux oreilles de l'animal un revolver à six coups et en le familiarisant avec d'autres épouvantails, comme un parapluie ouvert au-dessus de sa tête. *Stafford* n'a donné aucun signe d'appréhension ou d'émotion.

Cet important résultat conclut hautement en faveur de la méthode de M. Rarey. La seule difficulté qui embarrasse encore les partisans de ce système, qui n'est connu que par ses effets, est de savoir si ces effets sont durables. M. Rarey répond hardiment : Oui, dans les mains de ceux qui sauront appliquer son procédé. C'est un avantage sans doute; mais ce n'est pas tout ce qu'on doit attendre d'une méthode vraiment utile. Nous avons plus de confiance que M. Rarey lui-même, peut-être parce que nous n'avons pas le même intérêt à recommander la pratique particulière de son système. Si sa méthode est rationnelle, comme on l'assure, elle doit nécessairement s'adresser à l'intelligence et au moral du cheval, ou elle ne serait que mécanique en portant exclusivement sur des organes. Si elle affecte les facultés actives et sensibles du cheval, comme on doit le supposer d'un système qui paraît reposer tout entier sur le principe d'une bienveillance affectueuse, nous disons qu'il suffira d'appliquer de bonne heure la méthode à l'éducation du cheval pour prévenir au moins les neuf dixièmes des cas de chevaux vicieux. Il est démontré que les mauvais traitements sont la cause la plus ordinaire de la déviation du naturel, et l'observation a prouvé que les chevaux les plus incorrigibles sont ceux qu'une sévérité excessive a pervertis.

Il n'est pas douteux pour nous que la méthode de M. Rarey, en se généralisant, contribuera à supprimer en grande partie les déplorables conséquences de la brutalité, et que ce système, qui peut paraître en ce moment restreint dans ses résultats, aura dès lors les applications les plus larges, et n'exigera plus une initiation parce que, ses effets les plus certains s'étant produits dans l'éducation primitive, la pratique en sera plus facile.

M. Rarey est fils d'un éleveur de chevaux du comté de Franklin, dans l'état d'Ohio, et il a lui-même exercé cette profession à Groveport, près de Colombus, capitale du même état. Il est à peine âgé de trente ans. Il s'est fait remarquer dès sa plus tendre jeunesse par son amour pour les chevaux et une rare intrépidité à les dompter. Une suite d'observations l'a conduit au système qu'il applique aujourd'hui et qu'il a déjà employé avec le plus grand succès sur les chevaux des prairies américaines. M. Rarey n'a pas comme ses prédécesseurs la prétention de passer pour sorcier et de transformer son art en une science occulte. Il le pratique, il le démontre, il l'enseigne. Il ne demande que cinq cents souscripteurs en France, au prix de deux cents cinquante francs, pour livrer à ceux-ci sa méthode essentiellement pratique, sous la condition d'un inviolable secret, se réservant d'éliminer de la liste ceux des souscripteurs qui, par leur caractère, ne lui garantiraient pas suffisamment l'exécution rigoureuse de cette clause. Une liste est ouverte au secrétariat du Tattersall, et, si tous les amateurs de chevaux que sa découverte intéresse ont un sentiment vrai de la haute utilité d'un système aussi éminemment favorable à l'amélioration de la race chevaline, la liste ne peut manquer d'être bientôt remplie.

FERRÉ.

(1) Cette commission est composée de MM. le général Daumas, le général Fleury, le baron de Pierre, écuyer de l'Impératrice, Olympe Aguado et Mackensie Grives.

L'amour d'un esclave.

NOUVELLE.

I.

LA TRAITE DES BLANCS.

La baie de Rio de Janeiro passe à juste titre pour l'une des trois plus belles baies du monde. Elle le dispute en magnificence à la baie de Constantinople, généralement regardée comme la plus belle.

En effet, rien n'est plus imposant et plus grandiose que l'entrée de la capitale du Brésil.

Quand on vient du large, une chaîne de hautes montagnes se présente à l'œil saisi d'admiration, sous la forme étonnante d'un homme couché, et comme endormi dans la mer. Le rocher à pic qu'on nomme le *Pain de sucre* dessine nettement le pied du géant; les jambes et le corps sont on ne peut plus distinctement formés, et le *Corcovado*, qu'on met trois heures à gravir à dos de mulet, représente le nez légèrement arqué du colosse, sculpté sur une longueur de plusieurs lieues.

Nous ajouterons, nous qui avons pu l'observer par nous-même, que le *Géant couché* ressemble, comme un portrait, à la figure de Louis XVI.

Au fur et à mesure qu'on avance vers l'entrée du port, les formes puissantes du colosse deviennent moins précises; les montagnes et les rochers, qui paraissaient unis à distance, se détachent graduellement, et bientôt l'illusion s'évanouit.

Mais l'admiration n'est pas amoindrie par le changement du spectacle, et la nature conserve toute sa magnificence.

En entrant dans la rade, on aperçoit, au milieu de végétations nouvelles pour l'Européen, la ville de Rio, pittoresquement bâtie sur un plan incliné, et ornée d'une luxuriante ceinture de hautes montagnes toujours vertes.

La première habitation qui s'offre à la vue du voyageur est l'*Aljube* (1), où l'on inflige aux nègres, sur l'ordre de leur maître, les corrections corporelles, qui varient de vingt-cinq jusqu'à cent cinquante, et même deux cents coups de *xicote*.

Le xicote est formé de longs nerfs de bœuf, terminés par plusieurs lanières, au bout desquelles on attache une pointe de fer.

C'est un noir, le plus souvent un esclave, qui exécute les sentences prononcées contre les coupables. Au troisième coup, quand le bourreau fait consciencieusement son devoir, les chairs partent en lambeaux. Un médecin constate l'état du patient, et, suivant les pulsations du pouls, on continue ou on cesse de frapper.

Cette lugubre et hideuse prison de l'*Aljube*, sans cesse arrosée du sang des esclaves, apparaît sur le riant coteau de *Castello*, comme le stigmate d'un état social depuis longtemps condamné, et que réprouvent à la fois l'humanité, la morale, la religion et l'intérêt bien entendu des colons, sans cesse menacés par la révolte des noirs.

Tous les maîtres n'envoient pas leurs esclaves à l'Aljube; il en est qui les font frapper chez eux, ou leur imposent certaines corrections particulières au Brésil.

Aux esclaves coureurs on attache un anneau très-lourd au bas de la jambe, relié à la ceinture par une chaîne de fer. Ce qui, du reste, ne les empêche pas d'aller se promener.

Aux nègres trop enclins au doux *far niente*, on rive au cou un anneau de fer rond, d'un pouce de diamètre, auquel se trouve fixée une croix perpendiculaire du même métal. Ces nègres en sont quittes pour se coucher du côté opposé où se trouve la croix.

Enfin, aux ivrognes on met un masque de fer-blanc qui enveloppe tout le visage. Ce masque est percé de deux trous à l'endroit des yeux, afin que l'esclave puisse se diriger; c'est à peine si, du côté de la bouche, on a ménagé une petite ouverture pour la respiration. Ces nouveaux hommes au masque de fer s'introduisent l'eau-de-vie de canne (la boisson habituelle des noirs) par les deux trous des yeux; ils penchent la tête pendant cette opération, et la liqueur coule ainsi jusque dans leur bouche.

Un masque de fer-blanc dans un pays où le thermomètre monte souvent jusqu'à quarante degrés, c'est peu agréable;

(1) L'*Aljube*, ou *casse de correiçao*, placée d'abord sur le *Morro do Castello*, se trouve à cette heure dans le *Catombi*.

Digitized by Google

mais les buveurs de tous les pays et de toutes les couleurs sont incorrigibles, on l'a dit depuis longtemps.

Nous sommes au second dimanche du mois de janvier, c'est-à-dire dans la saison la plus chaude à Rio de Janeiro. La baie, toujours si animée par la présence de nombreux navires de guerre et de commerce de toutes les nations, par les mille *faluas* qui tendent avec élégance leur voile latine au vent, et par l'innombrable quantité de pirogues étroites et allongées, le plus souvent conduites par un seul nègre, offrait ce jour-là un aspect plus animé encore que de coutume, particulièrement auprès de la rive, à la hauteur de l'île des Serpents. On voyait à quelque distance de cette île, non loin des dépôts de la douane, deux bricks portugais aux formes massives, récemment arrivés des îles Canaries et des îles du Cap-Vert. De nombreuses pirogues accostaient ces navires, dont les ponts étaient couverts d'hommes, de femmes, et de quelques enfants.

Ces hommes, ces femmes et ces enfants, tous blancs, attendaient un maître qui vînt, non les acheter, on ne vend que des nègres au Brésil, mais les engager à leur service pour un certain nombre d'années, à la volonté des parties contractantes.

Les habitants des îles Canaries, des îles Açores et des îles du Cap-Vert sont loin d'être riches généralement, et il y a dans ces terres pourtant très-fertiles et on ne peut plus heureusement favorisées par la douceur du climat, une misère aussi profonde, aussi dégradante que dans certaines parties de l'Irlande, le pays de la faim. Cette misère des habitants de ces différentes îles a donné lieu à une spéculation qu'on pourrait appeler la *traite des blancs*.

Voici comment on pratique cette traite :

On frète un navire : le plus souvent on choisit un vieux et mauvais navire, pour l'avoir à meilleur compte; puis on fait savoir aux habitants, par la voie des affiches et des journaux, qu'on est disposé à les transporter, à crédit, à Rio de Janeiro, où ils ne pourront manquer de se placer avantageusement. Ceux qui acceptent le crédit offert s'engagent, devant le capitaine qui doit les transporter, à se louer, suivant leur capacité et leur métier, à toute personne qui, à Rio de Janeiro, consentira à payer leur voyage en déduction de leurs appointements, sur lesquels l'administration de l'émigration n'a rien à voir. Le prix du voyage est fixé, le même pour tous, et les enrôlés sont reçus à bord, empilés plutôt que logés dans l'entrepont, sur la dunette, sur le pont, où on a improvisé des emménagements, et jusque dans les chaloupes.

Qu'une tempête survienne, qu'une voie d'eau se déclare, et les trois quarts au moins des passagers périront faute de moyens nécessaires à leur sauvetage.

Mais les émigrants ne sont pas des passagers pour ceux qui font la traite des blancs en Amérique; ce sont des émigrants, voilà tout, et il est toujours permis de les traiter comme on traiterait une cargaison de marchandises.

Quant à la nourriture qu'on donne aux émigrants des différentes îles, elle ne diffère en rien de celle qu'on donne aux nègres esclaves dans toute l'étendue des provinces du Brésil.

Cette nourriture se compose de viande salée séchée au soleil, de haricots noirs, petits mais très-*bons*, de lard, et, pour mitiger le tout, d'une farine grossière, qu'on fait avec la racine du manioc. On forme du mélange de ces ingrédients une sorte de bouillie noirâtre d'un aspect repoussant, mais d'un goût assez agréable. Au reste, la *feijoada* (c'est ainsi qu'on nomme ce mélange) est le plat de fondation de tout dîner modeste au Brésil; on le sert comme on sert chez nous le classique pot-au-feu, comme on sert le *puchero* en Espagne.

Quand il arrive à Rio de Janeiro un navire des Açores, des îles du Cap-Vert ou des îles Canaries chargé d'émigrants, c'est une partie de plaisir pour les Brésiliens, particulièrement pour les jeunes gens, d'aller à bord, examiner *la beauté de la cargaison*. Comme il est facile de le deviner, les jeunes filles et les jolies femmes sont toujours les premières placées. Les capitaines, qui savent cela, reçoivent toutes les jeunes femmes avec plaisir, se montrent plus difficiles pour l'admission des hommes, et refusent impitoyablement tout crédit aux vieilles femmes. Les enfants ne sont reçus que s'ils ont avec eux une jolie sœur ou une mère encore agréable. Il s'établit ainsi une sorte de compensation; l'un fait passer l'autre.

Au moment où commence ce récit, deux hommes, qu'à leur mise simple mais recherchée, on devinait devoir appartenir au commerce aisé de la ville, ou à quelque profession libérale, prirent place dans une pirogue.

— *Muleque*, dit l'un des deux personnages en s'adressant au nègre batelier, conduis-nous à bord du brick d'émigrants l'*Inès de Castro*.

— Oui, Monsieur, *mon monsieur*, s'empressa de répondre le nègre dans son humble langage.

Puis, poussant la pirogue échouée sur le rivage en se mettant dans l'eau jusqu'à mi-jambe, il sauta lestement dans la frêle embarcation, saisit une courte rame de sauvage taillée en pointe, et rama debout vers le brick.

— Eh bien! senhor Manoel Ribeira, dit le plus jeune des voyageurs en s'adressant à son compagnon qui paraissait âgé de trente-cinq à trente-huit ans; il paraît décidément que *Votre Excellence* a le plus impérieux besoin d'une jeune et jolie gouvernante pour administrer sa maison? Le fait est que toujours des visages noirs, c'est monotone et ce n'est pas beau. Ne fût-ce qu'au point de vue de l'art, *vous* auriez encore raison, et je trouve qu'une blanche jeune fille ferait admirablement dans votre maison au milieu de vos obscurs serviteurs.

— Tu plaisantes comme un Français, mon cher Pinto, répondit Manoel Ribeira, qui, en sa qualité de Portugais natif d'Oporto, ne plaisantait jamais; j'ai besoin, il est vrai, d'une gouvernante blanche pour tenir ma maison, puisque je suis garçon, et que seul un blanc peut inspirer la crainte et le respect aux nègres, mais je n'ai nullement l'intention de la choisir jeune et jolie. Je m'inquiète fort peu, en outre, du bon effet que sa présence pourra produire chez moi au point de vue de l'art et du mélange des couleurs.

— Peste! quel superbe dédain pour le beau sexe et quel mépris de l'art! Je ne t'ai pas toujours connu dans les mêmes dispositions; du moins en ce qui concerne le beau sexe. Il y a peu d'années, quand je commençais l'exercice de la médecine, et que tu n'étais encore que simple commis...

— Oui, mon cher, dit M. Ribeira en interrompant son ami, tu as raison; mais je suis patron aujourd'hui.

— Très-bien; monsieur est devenu grave en montant en grade, c'est la règle. Ainsi donc, ton intention est de choisir à bord si, par hasard, il s'en trouve, quelque chose de sérieux, de solennel, de laid même, dans les environs de trente-cinq à cinquante ans, n'est-ce pas mon imposant ami?

— La marge est longue, de trente-cinq à cinquante ans; au surplus je n'ai rien d'arrêté, et celle qui me conviendra, jeune ou vieille, blonde ou brune, laide ou jolie, je l'engage et l'emmène avec moi.

Tout en causant ainsi, Ribeira et Pinto arrivèrent jusqu'au brick. La pirogue accosta, et les passagers montèrent à bord par l'échelle de corde qui s'y trouvait attachée. Une fois sur le pont, ils commencèrent l'inspection des malheureux qui attendaient un maître.

— Voyez, Messieurs, disait le capitaine en s'adressant aux visiteurs, j'en ai pour tous les goûts et pour tous les besoins. J'en ai dans les deux sexes, depuis l'âge le plus tendre jusqu'à quarante ans.

— Un âge qui commence à être dur, murmura Pinto en riant.

— Le tout, continua le capitaine, en parfaite santé et suffisamment vêtu. J'ai des blanchisseuses, des couturières, des cuisinières, des bonnes d'enfants; j'ai aussi des femmes, dit-il avec malice, qui ne sont encore aptes à rien, mais qui peuvent devenir aptes à tout. En fait d'hommes, j'ai des domestiques en tous genres, des jardiniers, des cochers, des hommes de peine, etc. Voyez, Messieurs, et demandez; tout mon monde est, en outre, pourvu de certificats de vaccine.

— Monsieur le capitaine, dit un Anglais d'une soixantaine d'années environ, au teint coloré, à l'œil bleu, petit mais plein de feu, je voudrais vous entretenir un instant.

— Je suis à vos ordres, répondit le capitaine en se dirigeant vers l'avant du navire.

— Vous voyez en moi un veuf, commença l'Anglais en se penchant vers le capitaine, et en parlant si bas que c'est à peine si ce dernier pouvait l'entendre; mon Dieu, oui! j'ai le malheur d'être veuf, et je voudrais, pour diriger mon intérieur, quelque chose de bien, une femme... hors ligne. Il y a peu à faire chez moi, mais je tiens à ce que le peu qu'il y a à faire, se fasse le mieux possible .. vous comprenez?

Et l'Anglais appliqua sur l'épaule du capitaine un léger coup de poing qu'il accompagna d'un bruyant éclat de rire.

— Je vous comprends, répondit le marchand d'émigrants; mais je crains de n'avoir pas ce qu'il vous faut pour le moment, à l'exception peut-être de,..... mais non encore..... Dès le premier jour de mon arrivée, les jeunes Brésiliens ont écrémé ma cargaison.

— En sorte que, s'ils ont ôté la crème, il ne reste plus que le *lait*, fit l'Anglais heureux de ce jeu de mots.

— Et vous n'aimez pas le *laid*, je le vois.

— Et je n'aime pas le laid, vous l'avez vu.

— Ce sera donc pour le prochain voyage; je vous promets de vous réserver quelque chose de..... hors ligne comme vous le désirez.

— Merci, capitaine; vous êtes vous-même quelque chose de hors ligne pour l'amabilité.

Plus loin, un Français entre deux âges, mais inclinant sur le second, gros, lymphatique, sensible à l'excès, lent dans tous ses mouvements comme dans sa parole, mélancolique et prodigieusement naïf, disait à un autre Français de ses amis, légèrement railleur celui-ci :

— Je cherche, parmi ces créatures abandonnées, s'il se trouve un cœur véritablement aimant et désintéressé qui puisse m'aimer pour moi-même. Je n'ai plus à me fier ni aux Brésiliennes, ni aux Françaises, ni aux Anglaises, ni aux Espagnoles, et je veux essayer des îles Canaries.

— Pauvre serin, va! se dit en lui-même l'ami du naïf Français; puis à haute voix : Vous croyez donc les îles Canaries plus dignes de vos sympathies?

— Peut-être, mon ami.

— Mais je vous supposais amoureux d'une certaine Euphrosine pour laquelle vous aviez bravement affronté les préjugés du monde, et qui avait consenti à embellir de sa présence votre mélancolique demeure.

— Euphrosine? ah! je l'ai bien aimée!... mais elle m'a trompé; elle m'a trompé dans des conditions détestables, mon cher, en m'enlevant tous mes effets et jusqu'à mes bottes.

— Bah! vous n'exagérez rien?

— Rien, mon cher. L'ingratitude des femmes est incommensurable comme l'infini de leurs caprices. Figurez-vous que j'ai passé avec cette femme des jours qui devaient cimenter à jamais nos deux existences. Le malheur, la misère et la faim ont uni longtemps nos tristes destinées, et nos larmes ont bien des fois mouillé le pain noir que j'avais seul à lui offrir, avec mon amour et une modeste chambre. Eh bien! le croiriez-vous, l'ingrate a oublié tout cela pour se sauver avec un jeune homme, beau et très-aimable qui lui assurait cinq cents francs par mois avec un appartement richement meublé.

— Oh! oh! oh! que les femmes sont ingrates!

— La malheureuse s'est perdue. Au moins, avec moi, elle pouvait lever la tête avec fierté, car, certes, je n'en avais pas fait une femme entretenue.

— Et aujourd'hui vous cherchez à combler le vide que la fuite d'Euphrosine a fait dans votre cœur, en venant ici faire choix d'une jeune émigrante, pour lui offrir un amour désintéressé?

— Sans doute. L'amour qu'on paye n'est pas de l'amour. Outre l'inconvénient qu'il y a de le payer, il détruit toute illusion et toute poésie; or la poésie et l'illusion sont les plus charmants ornements de l'amour... Et tenez, quand une femme a le triste courage d'imposer des conditions à ses faveurs, et qu'elle me demande de l'argent, savez-vous ce que je fais?

— Vous payez.

— Eh bien, oui : mais alors il me vient dans l'esprit que cette femme est intéressée, que mon amour n'est pas son seul objet, et, malgré moi, je deviens triste et réfléchi.

— Vous voudriez être aimé pour vous-même?

— Ce serait si doux! Le matin, par exemple, quand je sors pour faire des affaires, et que je n'en fais pas; quand, après une journée de vains efforts, je rentre sans avoir pu réaliser aucune de mes espérances; combien il me serait agréable alors d'avoir une femme modeste, aimante, sobre, qui me comblât de tendres caresses, et supportât avec joie tous mes ennuis et mon adversité.

— Mais vous devez trouver cela facilement, il me semble?

— Pas si facilement que vous le croyez, mon cher, et, ne pouvant rencontrer cette femme sur terre, je viens la chercher à bord.

En parlant ainsi, le Français obèse, mélancolique et par trop aimant, était arrivé avec son ami jusque dans la chambre du capitaine. En ce moment Manoel Ribeira, signait, avec une jeune fille, un engagement de cinq ans, en qualité de gouvernante.

Cette jeune fille avait dix-huit ans et se nommait Maria Dolorosa. Née d'une famille aisée d'agriculteurs des îles, elle avait reçu quelques éléments d'instruction, et s'était, grâce à son intelligence supérieure, rapidement élevée au-dessus de sa condition sociale. Son père et sa mère, qui l'adoraient plutôt qu'ils ne l'aimaient, avaient placé tout leur bonheur comme toute leur gloire dans l'avenir de leur fille. Par malheur Dolorosa n'avait pas encore atteint sa onzième année quand sa mère mourut, et son père, ruiné à la suite d'une fausse spéculation, fut contraint de vendre sa petite propriété et de s'expatrier.

Sans ressource aucune, désespéré, il recommanda Dolorosa à une vieille tante et partit pour les grandes Indes.

Cinq ans après le départ du père de Dolorosa, la vieille gardienne de la jeune fille mourait, et deux ans après cette mort, l'orpheline prenait passage, en qualité d'émigrante, sur le brick portugais où nous venons de la voir recueillie par Manoel Ribeira.

Quelques mots sur Ribeira sont nécessaires pour l'intelligence de cette histoire.

Manoel Ribeira était Portugais et natif de la province d'Oporto, nous l'avons déjà dit. Semblable à beaucoup de ses compatriotes, il était venu tout enfant à Rio de Janeiro, et avait débarqué avec dix francs dans sa poche, sans recommandation aucune, à la grâce de Dieu.

Les Portugais sont généralement d'excellents négociants; ils sont sobres, actifs, travailleurs, patients, honnêtes et plein d'ambition. De plus, ils se montrent d'une grande soumission auprès de leur patron, ce qui est toujours une bonne qualité chez un employé. Aussi les chefs de maison de commerce, au Brésil, donnent-ils en général la préférence aux Portugais, quand ils ont besoin de commis. Presque tous les commis subalternes, à Rio de Janeiro, sont de jeunes Portugais, qui viennent, enfants, chercher une position. Les Portugais ont encore sur les autres étrangers, au Brésil, l'avantage considérable de parler la langue du pays.

Manoel Ribeira, à peine arrivé à Rio de Janeiro, était entré comme petit commis dans une *venda*, c'est-à-dire chez un épicier débitant de liqueurs. Les Portugais sont constants. Ribeira passa huit années chez son premier patron. Il ne sortit de cette maison que pour entrer comme premier commis chez un marchand de viande sèche en gros.

Nous le trouvons aujourd'hui, chef à son tour de cette importante maison de commerce, ayant sous ses ordres de nombreux employés, et propriétaire d'une dizaine d'esclaves des deux sexes, affectés au service de l'intérieur de son établissement.

C'est cette maison considérable que Maria Dolorosa, si jeune encore, était appelée à diriger en qualité de gouvernante.

Comment Manoel Ribeira, un homme sérieux et de sens, avait-il choisi, sur un grand nombre d'émigrants, précisément celle qui par son âge paraissait offrir le moins de garantie?

OSCAR COMETTANT.

(*La suite au prochain numéro.*)

La folle semaine.

Saint-Pétersbourg, 5/17 février 1858.

Mon cher Paulin,

Voici le carnaval avec toutes ses joies qui vient de prendre fin. Aux bals, aux festins ont succédé le recueillement, la prière et l'abstinence. La folle semaine vient de terminer sa carrière.

Folle, bien folle, en effet, car pendant huit jours et au-

Digitized by Google

tant de nuits on ne s'est pas reposé à Saint-Pétersbourg; bals du soir et bals du matin, promenades en traîneau, courses de chevaux sur la Néva glacée, collations, pique-niques, divertissements forains, glissades sur les montagnes russes, représentations théâtrales deux fois par journée, mascarades; chaque heure avait sa fête, le plus intrépide danseur était sur les dents, le plus infatigable promeneur était épuisé, mais non vaincu.

Sur l'immense place de l'Amirauté, transformée en champ de foire, s'élevaient des barraques renfermant tous les genres de spectacles possibles, mais principalement toutes les combinaisons connues de balançoires, — *katchely*: horizontales, verticales, à nacelles, à chevaux de bois; on avait résolu le problème du mouvement perpétuel; la foule les assiégeait sans cesse. D'un cirque, dans lequel aux exercices équestres succédaient des pièces militaires à grand spectacle, on entendait à chaque instant retentir le bruit de la fusillade et de l'artillerie; deux immenses montagnes russes, — *gori*, — étaient littéralement prises d'assaut par la multitude, et, pendant les derniers jours de la semaine, une quadruple file d'équipages et de traîneaux rivalisant d'élégance longeait ces divertissements populaires, en venant faire le tour de la colonne Alexandrine. C'était la fête de Saint-Cloud combinée avec Longchamps sur un tapis de neige, sous un ciel pur et brillant, et avec un froid vif et cependant modéré; c'était la coquetterie de l'hiver en Russie.

Parmi toutes les fêtes qui se sont succédé, je prendrai au hasard, car je n'aurais pas la prétention même de vous les énumérer. A tout seigneur tout honneur: je vais commencer par l'Empereur, qui avait réuni, le mardi, une société intime pour passer une journée dans le palais de la *Tauride*, ou, pour mieux dire, c'était là que se trouvait le quartier général des divertissements du jour. Il s'agissait de manger des *blinis*, une espèce de crêpes qui se sert ou avec du beurre fondu, chaud, ou avec du caviar, et dont

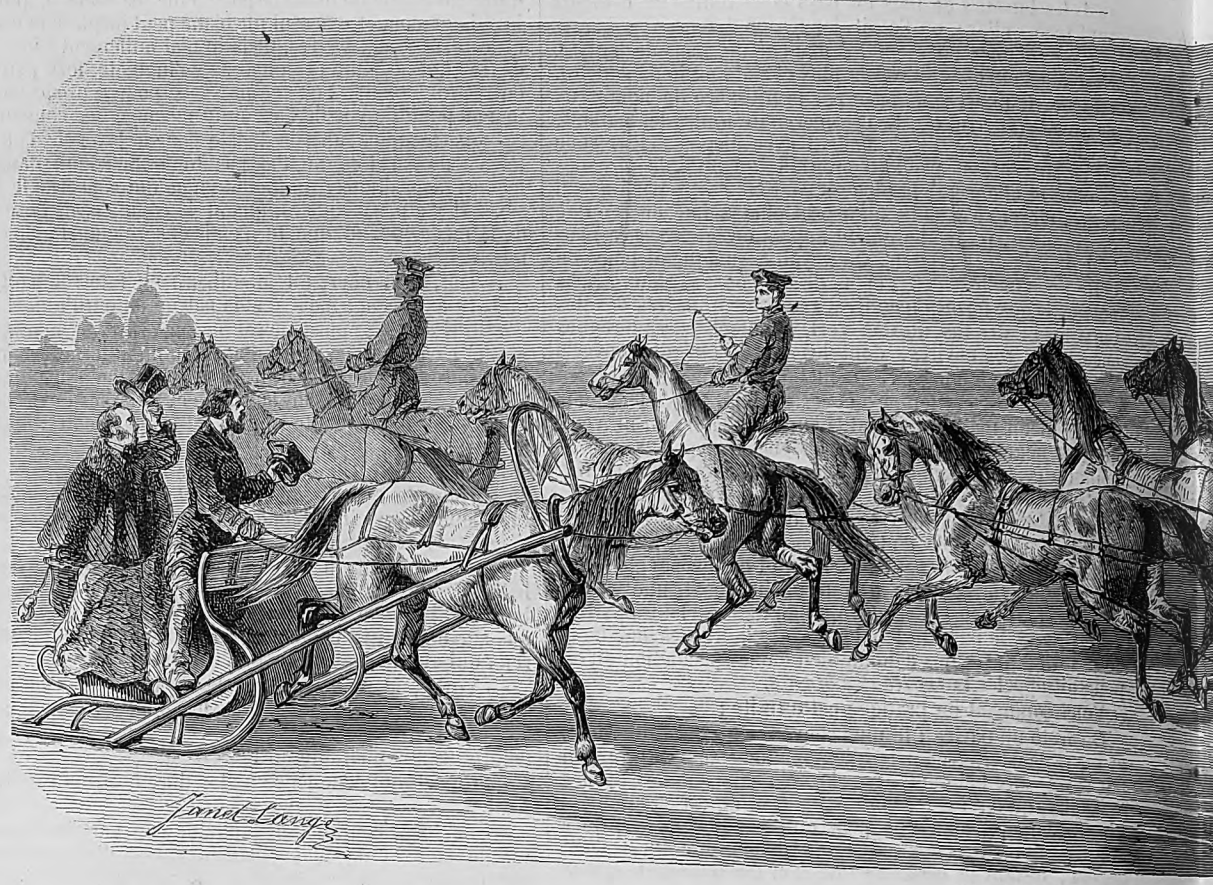

PROMENADE SUR LA NÉVA.

MONTAGNES RUSSES. GORI, AU JARDIN DE LA TAURIDE.

A LA PERSPECTIVE NEWSKY (16 degrés de froid.)

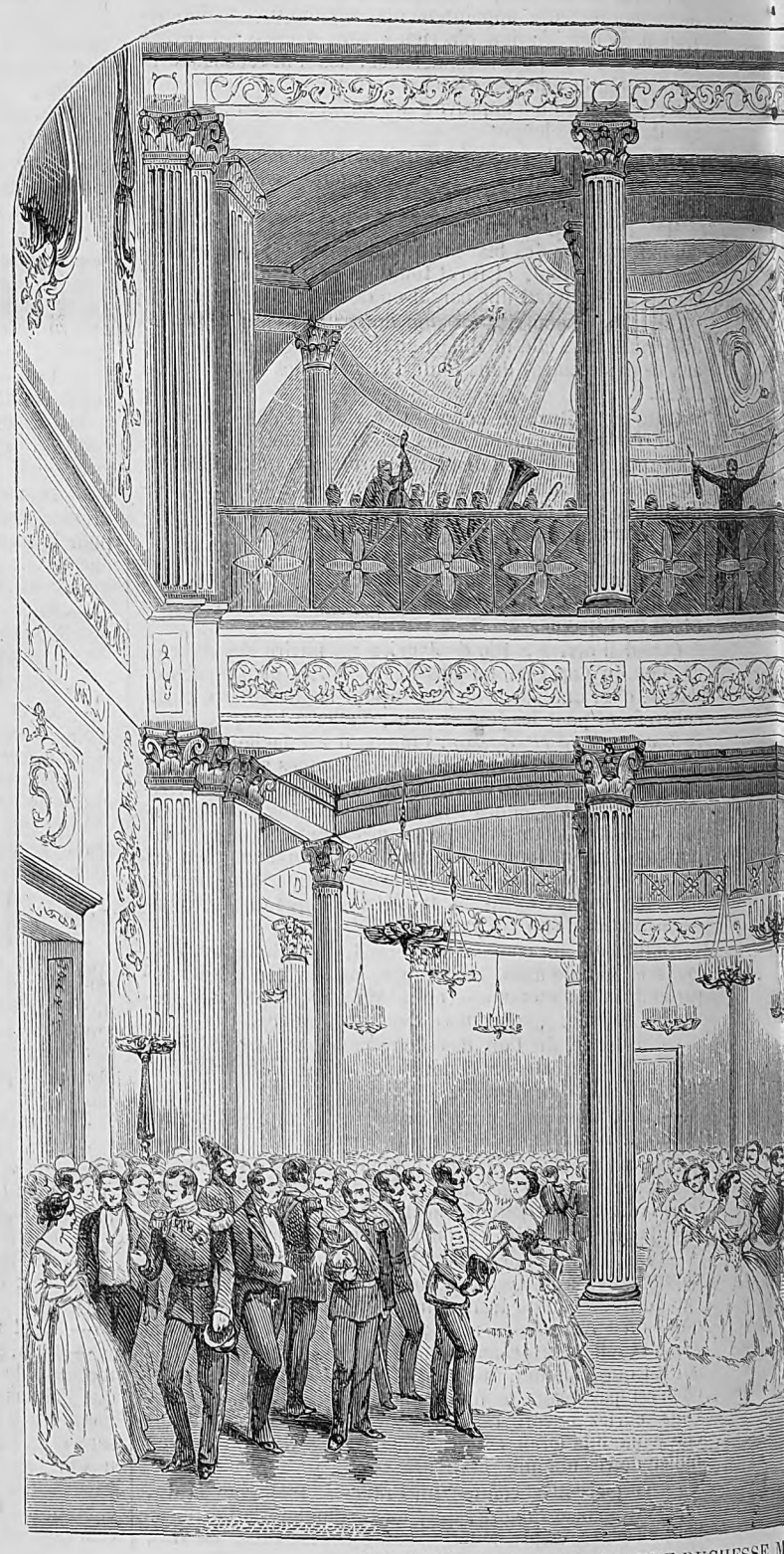

BAL CHEZ S. A. I. LA GRANDE-DUCHESSE M
(D'après les dessins envo

Digitized by Google

Digitized by Google

tschiks. — Après une promenade de deux heures, après avoir contourné les îles de l'embouchure de la Névá, la société impériale retourna au palais de la Tauride, où les montagnes russes furent bientôt en pleine activité. A bas les pelisses, à bas les manteaux ; chaussant le patin, vous eussiez vu ces intrépides glisseurs, guidant d'un pas ferme les traîneaux dans lesquels les dames avaient pris place sur la pente rapide et gelée des *gorís* ; mais la nuit est venue, l'exercice aiguise l'appétit, et bientôt les salons reçurent les belles promeneuses et les chevaliers qui les accompagnaient.

Le dîner était servi sur un grand nombre de petites tables de quelques couverts seulement. Le hasard devait décider en partie, non des places, mais de la formation de chaque société. Le nombre des cavaliers était de beaucoup supérieur à celui des dames, et chacune, mettant sa main dans l'urne, recevait du sort le cavalier qui devait l'accompagner au repas; mais il lui était permis de prendre parmi ceux que le hasard n'avait pas favorisés, et, s'il faut en croire la chronique, ces derniers ne furent pas les plus mal partagés, si toutefois quelqu'un avait pu l'être. Un bal animé termina cette brillante journée.

Le lendemain, un bal magnifique réunissait, dans les salons de M. Emmanuel Narischkine, l'élite de la société de Saint-Pétersbourg, ainsi que le corps diplomatique; je pourrais vous parler de la beauté de la salle du bal, de la galerie qui la termine sur le côté, et qui est toute garnie de fleurs; mais j'aime mieux vous en envoyer un dessin, j'ajouterai seulement que l'on pénètre dans cette salle par une galerie de tableaux dont quelques-uns, un Rubens entre autres, pourraient figurer dans un musée, et que le reste des appartements répond, par la richesse et le bon goût, par les curiosités artistiques dont ils sont ornés, à la splendeur de cet hôtel vraiment princier. — L'Empereur était là, comme un simple invité, — aucun bruit n'avait annoncé son arrivée ; venu dans un petit coupé, accompagné d'un seul domestique, personne n'aurait pu, dans la nuit, reconnaître le souverain. Il se promenait dans les salons, entretenait quelques personnes avec son affabilité habituelle, et cependant celui qui ne l'aurait pas déjà connu d'avance n'aurait pu se méprendre, et n'aurait pas eu besoin de remarquer le respect dont chacun l'environnait pour reconnaître l'Empereur.

Au jour suivant, une fête qui, pour les convives, pouvait paraître la continuation de celle de la veille, avait lieu à l'Ermitage dans une salle que l'on inaugurait, salle d'une grande originalité d'ornementation, avec des escaliers et des galeries intérieures de l'effet le plus pittoresque ; c'était un bal du matin, ou plutôt un déjeuner dansant que donnait l'Empereur. Je ne veux ni ne peux me répéter; plusieurs fois déjà, j'ai eu occasion de vous parler de semblables réunions dans les salons impériaux, que pourrais-je vous en dire de plus ? et cependant je ne peux passer sous silence l'effet magique que produisit l'éclairage instantané de toutes les salles, sans interrompre une mazurka des plus animées.

C'est au palais de S. A. I. Mme la grande-duchesse Marie que se donna la fête qui devait clore cette longue série, et se terminer à l'heure précise de minuit, le dimanche 2/14 février. — Ces deux jours de folie que l'on nomme le lundi et le mardi gras n'existent pas dans le rit grec. — La fête commença par un dîner servi sur un large balcon qui domine une partie du jardin d'hiver de cette élégant palais, et qui fait le tour de la salle ; un jet d'eau, parti d'en bas, épanouissait son brillant panache constellé de diamants liquides à une hauteur plus élevée que le balcon, et mêlait son doux murmure au bruit de la musique lointaine et à celui des conversations. Quant au bal lui-même, je tâche de suppléer à une description difficile en vous envoyant un dessin; peut-être vous donnera-t-il une idée du salon, mais il sera insuffisant à vous dépeindre la gaieté qui a régné dans cette fête, et la grâce avec laquelle la belle et élégante maîtresse de cette somptueuse demeure en a fait les honneurs, secondée dans cette tâche par LL. AA. II. les Grands-Ducs, qui s'étaient joints à elle pour recevoir dignement leur frère bien-aimé l'Empereur.

Une grande quantité de bals particuliers ont signalé cet hiver, tous remarquables à divers titres; les énumérer serait long, et cependant il en est un que je ne veux pas passer sous silence; il a été donné par deux jeunes gens, deux jumeaux, fils du comte Orloff Davidoff, dans leur appartement particulier. Un bal chez des garçons ! vous allez vous figurer quelque chose de semblable à ces fantaisies de mal-appris qui réunissent des imbéciles et des créatures dans les salons d'un traiteur parisien? Détrompez-vous : c'était un choix parmi les plus belles pêches, le dessus du panier enfin. Il est vrai de dire que ces Messieurs étaient assistés de leurs jeunes et charmantes sœurs, que le comte et la comtesse présidaient à la fête, et que jamais le quadrille des *Lanciers* n'a été dansé par de plus fraîches jeunes femmes portant des noms plus aristocratiques.

A cette chronique des plaisirs de l'hiver à Saint-Pétersbourg, je devrais ajouter quelques nouvelles des théâtres ; j'espère que le *Journal de Saint-Petersbourg* vous arrive à Paris, et que les feuilletons signés *Rostislaw*, — pseudonyme qui cache un nom très-aristocratique, — auront pu vous mettre au fait des succès de Mmes Volnys, Naptal-Arnaud, Mila, de MM. Dorten, Dondais, Péchena, et autres acteurs aimés du public; mais vous auront-ils parlé aussi de ceux de notre diplomatie?... Rassurez-vous, je ne vais pas vous entretenir de la question d'Orient ni de celle des duchés; elles ont été réglées ou se régleront sans moi; c'est encore du théâtre que je vais vous parler : on a joué à la cour un charmant proverbe que vous aurez pu lire dans l'*Artiste*, l'*Egoïsme à deux* ; on en a joué un autre sur le théâtre Michel : *Il pleut, Bergère*, dans lequel Mlle Mila s'est surpassée. Sur le théâtre particulier de S. M., au palais d'Hiver, et au Théâtre-Français, on en a représenté un troisième : *La guerre du Mari*, où Mme Naptal-Arnaud a fait merveille. Trois pièces, trois succès; l'auteur de ces gracieuses productions est un de nos secrétaires d'ambassade, M. de Courtois, qui veut représenter la France non-seulement par les protocoles, mais encore par l'esprit; s'il a autant de bonheur dans sa carrière diplomatique que dans ses essais plus amusants de littérature, avant peu nous le verrons ambassadeur.

Il est question ici de l'établissement d'un Jardin d'hiver dans de grandes proportions : à Saint-Pétersbourg, tout doit être sur une grande échelle, et, si l'on doit s'étonner d'une chose, ce n'est pas de son établissement, c'est qu'il ne soit pas encore fait.

Si on jugeait de ce pays d'après les lettres que je vous envoie, on pourrait croire qu'on ne s'occupe ici que de fêtes et de cérémonies, et cependant de plus graves pensées occupent les esprits : l'Empereur Alexandre II veut attacher son nom à une des plus grandes mesures que jamais souverain de la Russie ait provoquées ; il est secondé dans cette œuvre philanthropique par le concours d'hommes éclairés, par le bon vouloir de tous ; mais ceci n'est pas du ressort de la peinture, et il me serait difficile de vous envoyer le dessin de l'oukase libérateur.

Tout à vous, P. BLANCHARD.

Chronique littéraire.

Mémoires et journal inédit du marquis d'Argenson, publiés et annotés par le marquis d'Argenson. — *Mémoires de Henri de Campion,* nouvelle édition avec des notes, par M. C. Moreau. — *Mémoires de Mme de la Guette,* nouvelle édition, revue par M. Moreau. — *Mémoires et correspondance de la marquise de Courcelles,* publiés par M. Paul Pougin.

Tous ces ouvrages font partie de la *Bibliothèque elzévirienne* de M. P. Jannet, dont nous ne nous sommes encore occupé qu'incidemment ; et nos lecteurs, que nous essayons de tenir au courant de tout ce qui mérite leur intérêt, seraient en droit de nous faire des reproches, si ce retard venait de notre faute, car entre toutes les publications qui remettent sous nos yeux les œuvres injustement négligées du temps passé, il est assurément dû au goût qui distingue celles de la *Bibliothèque elzévirienne* une mention particulièrement honorable ; — sans compter que c'est M. P. Jannet qui, le premier, a eu l'idée de ce genre d'éditions aujourd'hui si recherchées du public. Commençons la liquidation de cet arriéré par les Mémoires, par les *Mémoires du marquis d'Argenson.*

Notre intention n'est pas d'entrer, à ce propos, dans la querelle qui s'est élevée entre l'héritier de ses nom et titre et M. Sainte-Beuve. Les curieux pourront chercher les pièces de ce petit procès au tome douzième des *Causeries du lundi* ; ou mieux encore, car là ils auront le pour et le contre, dans la collection de l'*Athenæum français*, de très-regrettable mémoire. La querelle fut assez vive pour que nous ne soyons pas tenté de mettre le doigt entre cet arbre et cette écorce. Et cependant ces sortes d'interventions ont un côté bien attrayant : elles vous posent d'une manière si avantageuse ! Sous prétexte de conciliation et d'impartialité, on donne tort à tout le monde, et la conséquence naturelle est qu'on a seul raison. Nous aurions pu dire à M. d'Argenson qu'il avait trop cédé à la manie si commune de refaire l'œuvre d'autrui, et que c'était sans nécessité ni profit qu'il avait substitué çà et là son style à celui de son parent. Nous aurions pu dire à M. Sainte-Beuve qu'il abusait de la loupe, et que le plus clair de la valeur des passages qu'il regrettait qu'on eût supprimés, provenait peut-être bien du fait même de leur suppression. Mais nous aurons le courage de nous refuser ces jouissances. Le public est comme le préteur romain, il ne s'occupe pas des menus détails, et l'ouvrage, tel qu'il est, offre amplement de quoi le satisfaire.

Ces *Mémoires* ont paru d'abord en 1825, dans la collection Baudouin des *Mémoires sur la révolution française.* Ils avaient bien le droit d'en faire partie, et ce n'était pas reprendre les choses de trop haut, car le règne de Louis XV peut s'attribuer sa bonne part d'influence sur les événements de 89; et si le marquis d'Argenson n'y contribua pas, il en eut du moins le pressentiment, — ce n'est pas assez dire, — la prévision. « 30 juillet 1743. — La plume tombe des mains, de tout ce que l'on voit arriver à notre France : *infandum renovare dolorem...* La révolution est certaine en cet Etat-ci. Il croule par ses fondements. N'y a-t-il donc plus qu'à se détacher de la patrie, et à se préparer à passer sous d'autres maîtres, ou sous une autre forme de gouvernement ? » Sa perspicacité va même plus loin, car c'est au règne suivant, c'est à ce royal enfant qui n'est pas encore né, qu'il prononce malheur. « 2 mai 1749. — Convenons que le roi a ces deux qualités essentielles au souverain pouvoir : l'une, la dissimulation quand il veut, et il pousse très-loin ce caractère... l'autre, des coups de grande sévérité, et qui ne font qu'augmenter en rigueur pour être plus longtemps attendus .. Aussi l'autorité royale se soutiendra-t-elle durant ce règne ? Mais, si le ministère en abuse, si le mécontentement du peuple est poussé trop loin, il pourra en résulter par suite de mauvais fruits ; je ne sais lesquels. »

Et cette révolution qu'il prévoit, qu'il redoute, il ne s'en nie pas la possibilité par ce motif banal qu'on ne lui voit point de chefs capables d'en prendre la direction. « Qu'on ne dise point qu'il n'y a plus d'hommes, s'écrie-t-il. La statue est dans le bloc de marbre. Les plus petits y deviendraient bons. Voyez combien il y a aujourd'hui d'écrivains instruits et philosophes. Le vent souffle d'Angleterre depuis quelques années sur ces matières-là. Ce sont des matières combustibles. Voyez dans quel style sont écrites les remontrances des parlements et des États sur le vingtième. Ces procureurs généraux des parlements, ces syndics d'Etat, tous ces gens-là deviendroient au besoin de grands hommes. Toute la nation prendroit feu ; la noblesse se joindroit au clergé, puis le tiers état. Et s'il en résultoit la nécessité d'assembler les états généraux du royaume pour régler les finances et les demandes d'argent pour la suite, ces états ne s'assembleroient pas en vain. Qu'on y prenne garde, tout ceci est fort sérieux. *Quod Deus avertat !* »

Ce n'est pas qu'il fallût être sorcier pour prédire ce qui est arrivé. Evidemment la logique y suffisait ; et il n'y avait qu'à tirer des conséquences. On sait ce que fut le règne de Louis XV, et nous n'allons pas en refaire ici le tableau. Bornons-nous à glaner dans le journal du marquis d'Argenson quelques détails moins connus peut-être, des minuties, si vous voulez, mais des minuties caractéristiques, significatives; de ces débris d'ossements qui permettent au géologue de recomposer l'animal tout entier. « Sa Majesté fait réellement un travail de chiens pour ses chiens. Dès le commencement de l'année, il prévoit tout ce que feront ses chiens jusqu'à la fin. Il en a cinq à six équipages, et fixe lui-même leurs jours de chasse, de repos et de marche. Il ne parle pas seulement du mélange et des ménagements des jeunes et des vieux chiens, de leurs mœurs et qualités, que le roi possède mieux que jamais personne de ses équipages ne les a connus; mais l'arrangement de toutes ces marches, suivant les voyages projetés ou à projeter, se fait d'après des cartes et un calendrier combiné ; et l'on prétend que Sa Majesté mèneroit ses finances et le département de la guerre avec beaucoup moins de travail que ceci n'en exige. » Voilà du temps bien employé, n'est-ce pas? par ce souverain absolu qui tenait dans ses mains les destinées de la France ! Mais ne croyez pas que le marquis d'Argenson écrive ceci dans une intention épigrammatique. Il fait ce qu'il peut, en digne sujet, pour excuser son maître. « Cela annonce toujours, se dit-il, que le roi a le goût du travail, le penchant à l'ordre, à la méthode, aux détails quand il le faut, ce qui le conduira à faire de grandes choses quand il changera de canevas. Les plus grands hommes n'ont pas négligé les détails, comme l'a remarqué le cardinal de Retz de Richelieu. » Ne les négligeons donc pas non plus; cette dernière phrase est encourageante. « Toutes ces personnes, qui s'intéressent à Sa Majesté, voient avec peine l'habitude qu'elle a prise, et qui, au fond, n'est qu'un véritable tic, de parler avec un air de plaisir de la mort ou de l'extrémité de ses serviteurs. J'ai été témoin que la reine lui a demandé des nouvelles d'un pauvre chirurgien de sa suite qui s'est cassé la tête à la chasse. Sa Majesté repondit en riant : *Il est mort ou peu s'en faut...* Le roi porte son enfantillage en tout. Mademoiselle, aujourd'hui, en profite pour se rendre utile aux affaires d'amour. » Jolie fonction pour une fille de France ! Voulez-vous des renseignements sur le reste de la famille ? La reine « redit tout ce qu'on lui dit. Les conversations avec la reine sont fort dangereuses. La reine se pique de n'avoir absolument ni esprit ni sentiment. Elle répète perpétuellement qu'elle a un bon cœur, et le fait est qu'elle n'aime rien ; elle dit en cela les choses les plus ridicules et avec le plus d'affectation. Elle réprimande ses enfants sur des minuties, comme d'être arrivés trop tard de quelques minutes, et tourne en tolérance et mauvaises plaisanteries les choses les plus essentielles. Quand elle réprimande ses filles, celles-ci ont pour habitude de dire qu'elles ont des *vapeurs,* et la reine rit de cette réponse banale. Ainsi elles se moquent ouvertement de leur mère, sans que celle-ci s'en offense. Il est à craindre que les enfants de France ne contractent une mauvaise santé, surtout M. le Dauphin, dont la vie est si précieuse. Il devient d'une grosseur et d'une épaisseur monstrueuses. Mesdames de France ont toujours dans leur armoire des jambons, des mortadelles, des daubes, du vin d'Espagne. Elles s'enferment continuellement pour en manger et à toute heure. » Un peu plus loin, nous voyons dans le journal du marquis que sa prédiction se réalise. « 15 novembre 1753. — Madame Victoire est très-mal d'une fièvre maligne causée par des indigestions multipliées. Ces princesses soupent peu à leur couvert public, puis commandent de petits soupers dans leurs cabinets, à l'imitation du roi leur père. Elles se mettent à table à minuit, et se crèvent de vin et de viande. »

Ne troublons pas davantage ces petites orgies de famille, et allons rendre visite au premier ministre; il est un peu tard ; mais c'est l'heure préférée pour lui faire la cour. « Décembre 1731. — Un des spectacles les plus ridicules du temps où nous vivons est sans contredit le *petit coucher* du cardinal de Fleury. Je ne sais où Son Eminence a pris cette prérogative de sa place, et cette convenance de son poste... Chaque soir, dans la cour entière, gentilshommes et roturiers, oisifs et gens d'affaires, attendent à leur poste. Son Eminence rentre dans son cabinet ; puis on ouvre la porte, et vous assistez à la toilette de nuit tout entière. Vous voyez ce vieux prêtre qui ôte sa culotte, qu'il plie proprement ; vous lui voyez passer sa chemise de nuit, puis une assez médiocre robe de chambre, peigner ses cheveux blancs que l'âge a fort éclaircis ; vous l'entendez raconter quelques nouvelles du jour, assaisonnées de plaisanteries bonnes ou mauvaises, auxquelles l'assistance ne manque jamais d'applaudir. »

Si le premier ministre en agit avec ce sans-façon, on pense bien que les favorites ne sont pas pour se gêner. Les finances de l'Etat en savent quelque chose. Nous avons pris pour thème les infiniments petits; n'en sortons pas. — « 12 mai 1749. — On conte de nouveaux traits du crédit de la marquise (de Pompadour) et de la prodigalité royale. *Migeon*, ébéniste du faubourg Saint-Antoine, vient d'avoir 1,000 écus de pension pour avoir fait une belle chaise percée pour ladite marquise; *Lafontaine*, sellier, 4,000 livres de pension, pour lui avoir fait une belle berline; un procureur, qui est aujourd'hui le chef de son conseil, 20,000 livres de pension, en attendant qu'il ait une place de fer-

Digitized by Google

mier général. » N'avions-nous pas raison tout à l'heure, et, avec ce simple fragment du budget, n'est-il pas facile de reconstruire en entier le mastodonte?

Il n'est pas besoin de dire que de si édifiants exemples donnés par la cour ne sauraient être perdus pour la ville : « Avril 1754. — *Longchamps.* On n'avoit point encore remarqué, comme à ces trois derniers jours de ténèbres, le triomphe de la débauche. Les filles et femmes entretenues y ont arboré des carrosses et livrées magniliques, des parures de diamants, et tout cet extérieur surpassoit celui des femmes du plus haut rang. La mode a changé sur cela en France, et jamais on n'a poussé plus loin la magnificence de la débauche. Autrefois on donnoit un entretien modique à sa maîtresse : aujourd'hui elles demandent des rentes et des diamants. A mesure que la noblesse diminue en revenus, elle augmente en magnificence de luxe, tables, maisons, ajustemens, boites et maîtresses. La dépense ancienne et ordinaire, quand on s'y tient, déshonore aujourd'hui. »

Mais au moins l'ordre, ce mot qui console et tient lieu de tout, l'ordre public, l'ordre extérieur, est-il maintenu? — « 16 février 1749. — Il y a eu grande tuerie sur le *quai Pelletier* pour assister au feu d'artifice pour la paix : deux cents personnes tuées ou blessées; il y en avait quatorze à la morgue. Nulle joie d'ailleurs parmi le peuple; peu de cris de : Vive le roi ! — .... Cette tuerie de la Grève, le jour des réjouissances pour la paix, est attribuée à la faute des magistrats, au manque d'ordre et de prévoyance. Le mal a été plus grand qu'on n'avoit dit d'abord. Il y a quantité de gens noyés, lesquels ont été précipités par la presse par dessus le parapet du quai Pelletier. On cache le nombre. Chaque famille bourgeoise ayant à regretter, à chercher ce qu'elle a de plus cher, le retrouve aux filets de Saint-Cloud ou à la morgue. » Enfin il n'y a là que de l'incurie; mais voici qui est plus grave. Ecoutez ce que font ces hommes soudoyés aux frais de la nation, et sans lesquels il n'y aurait pas, dit-on, de sécurité publique. « Il y a eu aussi rapts et violences déplorables faites à de jeunes filles de la bourgeoisie. Des soldats aux gardes ont enlevé ces jeunes filles pendant le tumulte où chacun s'échappoit, et quand elles vouloient crier et dire que c'étoit malgré elles, ces soldats montroient les dents et disoient que c'étoit leurs *gueuses.* Ainsi ces jeunes filles ont été prostituées, violées, v....., et peut-être tuées par ces lâches brutaux, comme cela arrive trop souvent; quand ils ont assez abusé de ces jeunes filles, ils craignent qu'elles ne les dénoncent et les font périr. » Décidément il n'y a pas lieu de brûler le marquis comme sorcier. Si peu que nous ayons cité là, on comprend la nécessité du grand coup de balai de 89.

Ce que l'on comprend moins au premier abord, c'est que, malgré toute sa bonne volonté, le marquis d'Argenson, ne parvenant à se faire illusion ni sur les hommes ni sur les choses, ait eu, toute sa vie, un si violent désir d'être ou de redevenir ministre. Il faut que l'ambition soit une variété de l'ivrognerie. Mais ce qu'on peut dire à sa décharge, c'est que c'était un honnête ambitieux. C'est là le trait caractéristique et original de sa physionomie. Les ambitieux, hélas! il n'en manque guère; les gens honnêtes, il en est encore quelques-uns, il faut l'espérer. Mais des gens honnêtes qui se résignent à ambitionner le pouvoir, ou des ambitieux qui aient le courage d'être honnêtes, voilà qui est plus rare. Dans laquelle de ces deux catégories rangerons-nous le marquis d'Argenson? Nous ne croyons pas calomnier sa mémoire en le plaçant dans la seconde. Oui, l'ambition chez lui marchait en première ligne, et parvenir était son but; mais ses moyens de parvenir étaient l'honnêteté. Nous en avons la preuve en vingt endroits de son journal. « Août 1738. — Il y a un métier à faire où il y a prodigieusement à gagner, parce que peu de personnes s'en avisent, c'est d'être *parfaitement honnête homme;* joignant à cela une certaine application qui amène nécessairement quelque intelligence, il est impossible qu'on ne soit pas recherché de degré en degré pour les premiers emplois. En agissant ainsi, on doit finir par se rendre nécessaire. » Trois pages plus loin, dans un portrait qu'il trace de lui, alors même qu'il s'emporte jusqu'à dire : « Je brûle d'amour pour le bonheur de mes concitoyens; » la conséquence immédiate qu'il en tire est celle-ci : « Il me semble que si cela étoit jamais bien connu, chacun me voudroit voir en place, et je préfère être porté aux emplois par cette opinion plutôt que par l'intrigue et la bassesse. »

Mais parvenir n'était pas seulement son but, c'était son droit. Rappelez-vous qu'il vivait dans une société où tout était privilége, et où les grands emplois s'inféodaient dans les familles, non pas uniquement les grandes charges de cour et d'apparat, mais celles qui devaient, on aurait pu le croire, appartenir le plus exclusivement à la vertu et à la capacité. Son bisaïeul et son aïeul avaient été ambassadeurs à Venise; son père avait été garde des sceaux. Son frère cadet fut ministre de la guerre : lui refuser une part équivalente dans l'administration, n'était-ce pas, en quelque sorte, le frustrer de sa légitime? Cette iniquité ne fut pas commise envers lui. Il eut le bénéfice de cet usage, et le roi lui confia le département des affaires étrangères. Voilà un homme heureux, deux fois heureux : heureux d'être et heureux de pouvoir faire. Il a toutes sortes de grands projets en tête. D'abord il va réformer la diplomatie, la réhabiliter, remplacer la finasserie par la droiture. « J'aimerais à faire jouer à notre patrie le rôle d'un honnête homme, » écrit-il à son frère après sa nomination. Un philosophe, un ami de l'humanité tel que lui ne saurait aimer la guerre. « Le nouveau sultan Osman III est très-cruel, dit-il dans son journal, et, pour s'exercer, il tue chaque matin de sa main une douzaine de bœufs. Un boucher doit être un bon guerrier. » Aussi, dans cette même lettre au ministre de la guerre, « J'avoue, le prévient-il, que je me sens disposé à travailler contre vous de toutes mes forces, en procurant et entretenant la paix. » Il veut bien d'autres choses, et la loyauté n'est pas le seul élément hétérogène qu'il prétend introduire dans la diplomatie. Il prétend, pour nous servir des expressions de son parent, « faire intervenir les affections et les sympathies des peuples dans les calculs de la politique, qui, pour la plupart du temps, professe à leur égard une si froide indifférence. » Il se propose d'affranchir l'Italie de la domination autrichienne, et constituer ce qu'il appelle une *république* italienne, c'est-à-dire une confédération de tous les Etats d'Italie. Ce n'est pas tout : il empêchera aussi le démembrement de la Pologne, en assurant l'hérédité de cette couronne dans la maison de Saxe. Mais, au moment où il se croit sûr du succès, tout d'un coup il est mis à la porte. Il avait pourtant si bien su convertir le roi à ses idées, qu'à propos de l'Italie il pouvait écrire : « Sa Majesté va, sur ce point, plus loin et plus vite que moi. » Cet excès d'enthousiasme aurait dû le mettre en garde : rien ne flambe comme un feu de paille. Son ministère dura vingt-six mois : avec de telles idées en tête, ce dont on doit s'étonner, c'est qu'il ait duré si longtemps. D'Argenson, d'ailleurs, ne pouvait pas être l'homme de Louis XV. Louis XV avait un faible de parvenu pour les belles manières, et celles du marquis laissaient un peu trop percer son dédain philosophique de toutes ces graves futilités de cour. Il tenait cela de son père. Lorsque celui-ci n'était encore que lieutenant général du bailliage d'Angoulême, un des grands griefs de sa compagnie contre lui, c'est qu'il emmenait à l'audience un grand chien à collier. On eut le même sujet de plainte à faire valoir contre le fils, et l'on peut dire de lui qu'il emmenait aussi son grand chien à l'Œil de Bœuf.

Du reste, on se contenta de le destituer. On ne lui fit même pas l'honneur de l'exiler dans ses terres. Quelle que fût la hardiesse de ses plans de réforme, on le savait peu dangereux. Le fait est que ce n'était point un Prométhée; c'était plutôt un Tantale. Du moment où il est hors de place, il n'a plus qu'une pensée en tête, c'est d'y rentrer. Il ne fera pas de bassesses pour cela, comme tant d'autres, c'est une justice à lui rendre : mais il soupire, mais il s'y prépare, mais il se berce de cette douce illusion. Sous forme de regret ou sous forme d'espérance, ce désir éclate à tout instant dans son journal.

Il n'y devait pas rentrer, et nous ne le regrettons pas pour lui; nous ne le regrettons même pas pour la France. Qu'aurait-il pu faire, cet honnête homme, au milieu de cette corruption? Il n'y avait plus qu'Hercule, c'est-à-dire la nation elle-même, qui fût capable de nettoyer ces écuries d'Augias.

Ce fut aussi un homme fourvoyé que Henri de Campion, un de ces hommes à qui la nature assigne un emploi, et à qui la fortune en impose un autre. « Il était trop honnête homme pour réussir dans le monde, où la sincérité et les droites intentions ne sont ordinairement point de mise. » Cette réflexion, consignée sur la dernière page du manuscrit qui a servi, en 1807, à publier la première édition de ses mémoires, ne pourrait-elle pas s'appliquer aussi bien à ceux du marquis d'Argenson? Voyez si Campion ne mérite pas ce beau nom d'honnête homme, qui comprend tant de choses. Une jeune fille pour laquelle il avait « pris de l'amour, » tombe malade de la petite vérole qui « la gate extrêmement; » quel sera sur son cœur l'effet de ce terrible accident? « La pitié et la pensée de faire une action généreuse rendirent très-violente ma passion, de médiocre qu'elle était. » Mais l'aîné de ses frères n'approuve pas cette union, et non-seulement Henri, plein de déférence, y renonce, mais il n'a de cesse qu'il ne se soit trouvé un remplaçant. Voilà pour la générosité; sa franchise n'est pas moindre. Plus tard, il se marie lui-même à une autre, et voici dans quels termes il la demande en mariage : « Je lui découvris mes sentiments, en lui faisant comprendre les difficultés de l'exécution, mais que comme je croyois mon projet une inspiration d'en-haut, sans mélange d'amour sensuel, j'espérois que Dieu acheveroit ce que je croyois commencé par sa seule volonté. » Cette déclaration, il a raison de le dire, n'était pas commune. La confidence qu'il fait au lecteur dès les premières pages de son livre, que, très-ardent de loin, soit timidité, soit réflexion, il est auprès des femmes d'une réserve que peu d'hommes voudront imiter, cette confidence n'est pas commune non plus dans la bouche d'un enfant de Mars. Car il était homme de guerre, cet honnête, cet humain, ce scrupuleux Henri de Campion, et à quelle époque? en pleine guerre civile. « Telle étoit alors la condition de la noblesse, nous dit M. C. Moreau dans sa judicieuse préface, que la plupart des gentilshommes attachés aux princes et aux grands seigneurs étoient obligés, autant par le point d'honneur que par l'espérance de leur fortune, de suivre leurs maîtres jusque dans la rébellion qu'ils détestoient, jusque dans l'assassinat qui leur faisoit horreur. » Or Campion était au service du duc de Beaufort, qui essaya vingt fois d'assassiner le cardinal Mazarin, et vous pouvez vous figurer les angoisses de cet honnête homme, qui voudrait bien ne pas aider à tuer le ministre, et qui, d'un autre côté, ne se reconnaît pas le droit de refuser assistance à son maître. Cette lutte entre ses deux devoirs, entre ses deux consciences, pourrions-nous dire, est décrite avec une naïveté charmante, comme tout le reste du livre au surplus, et nous recommandons fort ces *Mémoires* à ceux qui n'aiment pas les romans historiques, ou qui voudront s'en dégoûter.

L'espace, malheureusement, nous manque pour vous parler comme nous l'aurions voulu des *Mémoires de Mme de la Guette* et de ceux de *la marquise de Courcelles.* Mme de la Guette est encore un de ces êtres fourvoyés. Mais la faute, cette fois, n'en est pas à la fortune, et il n'en faut accuser que la nature, qui s'est trompée de sexe. Mme de la Guette devait être un homme. On vient lui dire que les gens de guerre fourrageaient dans ses grains. « Je montai à cheval » (jambe de çà, jambe de là : jamais elle n'allait autrement), « la canne à la main, pour aller trouver MM. les fourrageurs, et dans la plus belle disposition du monde pour en frotter quelques-uns si j'avois trouvé de la résistance; mais aussitôt qu'ils me virent... » Cela se conçoit, une femme qui jure, qui aime le vin blanc, qu'on prend continuellement pour un homme! Et ne croyez pas qu'elle en soit fâchée. « Nous passâmes par-devant le château de M. de Saint-Preuil, qui... s'imagina que j'étois M. le comte de Marsin déguisé en femme (il faut croire que je n'avois pas méchant air, puisqu'on me prenoit pour un général d'armée). » Il y a même fort peu d'hommes comme elle. En passant du coche de Montereau dans un petit bateau, elle tomba dans le milieu de la rivière. « Tous ceux qui étoient dans la barque crioient miséricorde... Je ne m'étonnai de rien. » Quant à ce qui est des voleurs, nous n'en parlerons pas. Elle n'a pas même peur d'un chien enragé; mieux que cela, elle n'a pas peur de son brutal de mari. Nous en sommes fâché pour Mme Pfeiffer; mais elle nous paraît bien efféminée, depuis que nous avons fait connaissance avec Mme de la Guette.

« Si je suivois ma fantaisie,
Je m'en irois dans les combats,
Avec un fort grand coutelas,
Faire une étrange boucherie. »

Voilà Mme de la Guette, peinte par elle-même. Tout est énergique en elle, l'amour comme la haine. Sa mère meurt. « Ah! que ce coup me fut sensible! J'en étois inconsolable; et même, dans le transport de ma douleur, je lui soufflai un demi-quart d'heure dans la bouche, croyant que je lui redonnerois la vie... Il me prit envie de séparer sa tête de son corps, pour la mettre dans mon cabinet et la voir à mon aise et à loisir. » A la mort de son mari, c'est une autre envie qui lui prend. « Sur le soir, quand tout le monde fut retiré, et que les ecclésiastiques furent allés manger un morceau dans ma maison, je me levai doucement pour aller prendre le corps de mon cher mari, avec dessein de le cacher dans mon lit. Comme je le chargeois sur mes épaules, à quoi j'eus beaucoup de peine, parce qu'il étoit déjà froid, je fis un peu de bruit que ces bons ecclésiastiques, qui soupoient au-dessous de sa chambre, entendirent... » Bref, on l'en empêcha. C'est bien d'elle qu'on peut dire qu'elle ne craint ni morts ni vivants. Tudieu! quelle femme! elle l'est si peu, que voici ce qu'elle vous raconte, sans vergogne : — Finissons par ce dernier trait : il n'y aurait pas moyen d'aller au-delà : elle est dans une hôtellerie. « Une servante monta dans ma chambre, à qui je dis de prendre un peu mes souliers pour les nettoyer, et qu'ils en avoient besoin. Quand elle fut descendue, chacun mettoit son pied dedans, et disoit qu'assurément j'étois un homme. On les porta même jusqu'aux magistrats. » Et sur cette pièce de conviction, voilà toute la ville en émoi, on bat le tambour, et sans un courrier qui apporte des nouvelles rassurantes, on allait lui faire un mauvais parti. Quels souliers ce devaient être! Une mère comme celle-là n'aurait dû avoir que des garçons, et l'infortunée eut trois filles. Aussi Dieu sait le cas qu'elle en fait. « Il les faut toujours tenir à sa ceinture ou en religion; et, pour conclusion, ce sont de fâcheuses bêtes, et bien à charge à des mères qui aiment l'honneur. »

Elle aurait eu, à plus forte raison, une bien pauvre opinion de cette frivole marquise de Courcelles, qui, par son inconduite, s'est attiré de M. Sainte-Beuve le surnom de Manon Lescaut du dix-septième siècle. Sidonia de Lenoncourt n'avait pourtant pas, comme cette folle de Manon, l'excuse de la pauvreté; car c'était une grande dame, une riche héritière; mais ce fut précisément ce qui la perdit. Ses grands biens excitèrent la convoitise, et elle fut mal mariée, à un homme criblé de dettes. On devine le reste. Intrigues, procès en séparation, emprisonnement, évasion, désordres et scandales de toute espèce, rien ne manqua à sa triste histoire. Une fois sur cette pente, on ne remonte pas. M. Paul Pougin, dans sa notice, cite d'elle un mot caractéristique : « Aussitôt après la mort de son mari, Sidonia revint à Paris, où elle vécut pendant quelque temps dans les plaisirs, et lorsqu'on lui reprochait sa conduite : « Je veux jouir, répondait-elle, de la perte de ma réputation. »

LÉON DE WAILLY.

Un clavecin de 1630.

Le clavecin dont nous reproduisons ici le dessin est de Jean Ruyter, facteur célèbre d'Anvers; il a été découvert et acheté par M. F. Pigeory, architecte et antiquaire passionné. C'était rendre service aux beaux-arts que d'entreprendre la restauration de ce vénérable chef-d'œuvre, restauration qui ne devait s'accomplir qu'avec d'énormes difficultés et de grands sacrifices.

Nous allons donner, sur ce curieux spécimen de l'art en 1630, quelques détails qui nous ont été transmis par M. Emile Pfeiffer, de la maison Pleyel, qui a suivi et surveillé l'œuvre de sa résurrection instrumentale :

« La réparation la plus difficile était celle de la table « d'harmonie. Il fallait trouver un ouvrier bénédictin qui « voulût, avec patience et habileté, boucher mille à douze « cents trous faits par les vers qui, pendant deux siècles, « s'étaient acharnés à la frêle surface d'un bois de sapin de « l'épaisseur d'une carte; puis, par des prodiges d'adresse, « la rendre propre à supporter la traction des nouvelles « cordes, ranimer les couleurs des guirlandes de fleurs qui « la couvrent, de manière à compléter sa parfaite résurrec« tion. Il fallait enfin réparer le mécanisme des deux cla« viers, dont les touches fonctionnent avec le jeu le plus « léger et la réponse la plus spontanée. Ce travail a été ac« compli avec une merveilleuse habileté et un succès com« plet par M. Fleury.

« Les travaux de restauration des peintures qui se trou« vent sur le couvercle, — le *Concert sous la feuillée,* de Lau« cret, — de celle des dorures sur bois et de la laque exté« rieure, des ornements en cuivre ciselé, ont été accomplis « sous la direction du propriétaire.

« Le clavecin de Ruyter présente deux claviers d'une

Digitized by Google

Digitized by Google

Passage de Macao, on aperçoit, un peu en avant du village de Kwéi-chan, un monument isolé dont l'ensemble rappelle nos arcs de triomphe, bien que la courbure de certaines lignes et les détails de l'ornementation soient l'expression la plus exacte du style chinois.

De tout temps, ce peuple original a élevé des monuments de ce genre à la mémoire de quelques noms qui lui sont chers ; mais c'est toujours aux vertus privées qu'il rend cet hommage solennel ; jamais à l'éclat militaire, de quel-

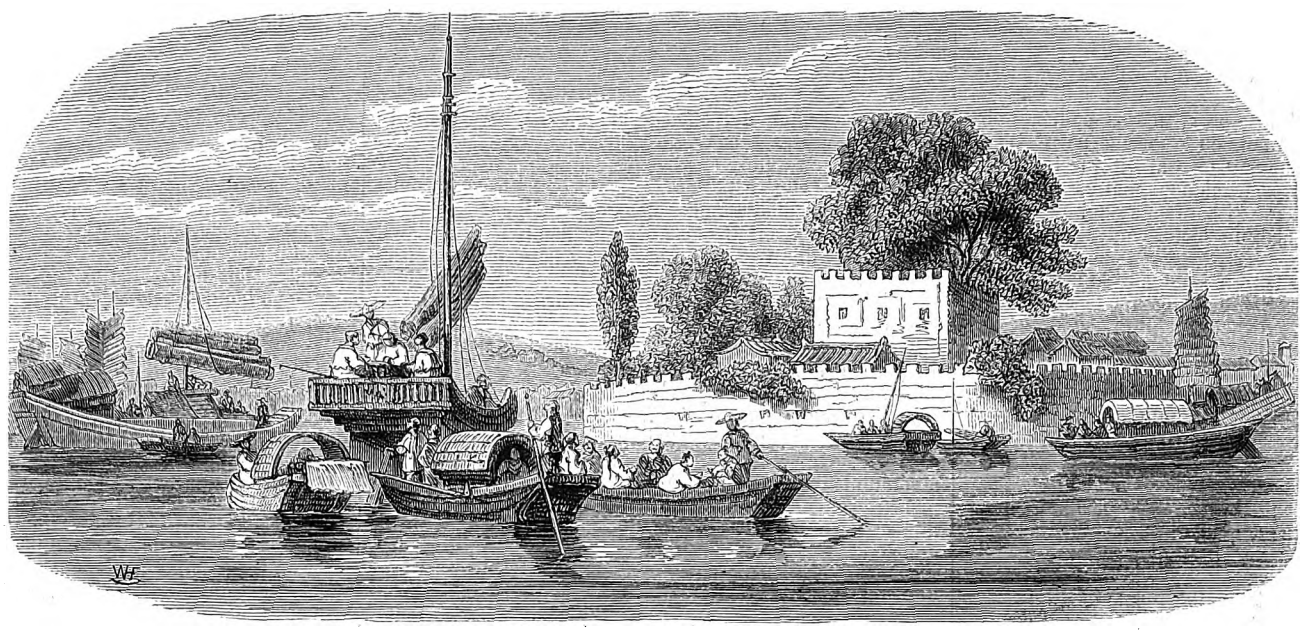

LA FOLIE FRANÇAISE, DANS LA RIVIÈRE DE CANTON. — D'après un dessin de M. Borget.

GUI-BAROSAI voyant défiler les personnages de ses Noëls.

NOEL V.

que prestige qu'il se soit entouré. — L'arc de triomphe dont nous reproduisons le dessin a été dédié à la mémoire d'une jeune personne qui, plutôt que de se voir souillée par un ravisseur dont elle était poursuivie, aima mieux se jeter dans la rivière voisine, où elle mourut martyre de la chasteté. Cette apothéose de la vertu est d'autant plus à remarquer en Chine que la dissolution des mœurs y est générale et ne semble soulever chez personne la plus légère réprobation.

Lorsque, du mouillage de Wanpou, on remonte la rivière du Tigre pour se rendre à Canton, le premier objet qui frappe la vue est une petite forteresse placée sur le premier plan du tableau magnifique au fond duquel se déroule l'immense cité. Elle est construite sur un petit îlot planté d'arbres qui lui donnent l'aspect d'un bouquet verdoyant destiné à rompre les lignes tant soit peu monotones du rivage et de l'horizon.

Les Chinois nomment ce fort *Ta-wang-kiaos Paotaï* ; les Européens l'ont appelé « la Folie française, » parce que, dans le siècle dernier, l'équipage d'un navire français y donna une grande fête suivie d'un bal à la mode des marins de ce temps-là, dont les allures bruyantes firent dire aux invités chinois que les Français étaient des fous.

Une frégate américaine a démantelé ce fort, il y a un an, pour venger une injure faite au pavillon des Etats-Unis. Dernièrement, les alliés en ont fait un point d'appui pour l'attaque de Canton : il est à croire que, par sa position, cet îlot sera toujours un point stratégique important aux abords de la ville provinciale.

Les Noëls bourguignons de Bernard de la Monnoye,

Publiés et traduits par F. Fertiault ; 2e édition (1).

La France a possédé plusieurs patois qui méritaient le nom de dialectes, et presque de langues, parce qu'ils ont eu leur littérature, parce qu'ils ont produit des œuvres écrites, dignes de prendre place parmi celles de la grande littérature nationale. Tels sont les chants populaires de la Bretagne et les *trobas* de la langue d'oc, continuées même de nos jours par le poëte Jasmin ; tels sont aussi les *Noëls bourguignons* de la Monnoye. Il n'est pas étonnant que la vieille Bourgogne, qui fut, sous Gondebaud, un royaume rival de celui de Clovis, et qui depuis, sous ses quatre ducs Valois, tint en échec la couronne de France, ait eu sa langue particulière, comme la Provence et l'Armorique. Elle peut, en effet, revendiquer une des premières places dans le panthéon de la France, et se glorifier d'avoir, plus qu'aucune autre province, produit le plus d'hommes illustres dans tous les genres. La liste en est longue, depuis saint Bernard jusqu'à M. de Lamartine. Indiquons brièvement, entre ces deux extrêmes, ceux qui se sont le plus distingués dans chacune des carrières ouvertes à l'esprit humain, et commençons par les lettres. Nous y trouvons d'abord ce Bernard qui, sans autre puissance que la plume et la parole, alors qu'il n'avait à son service ni l'imprimerie ni la tribune, fut l'arbitre de son pays et de son époque ; — nous y trouvons Bossuet, l'aigle de Meaux, qui plane sur tout le siècle de Louis XIV ; — Buffon, qui marche avec Voltaire, Montesquieu, Rousseau, à la tête du dix-huitième siècle ; — Crébillon le tragique ; — Piron, qui s'est élevé à la haute comédie, quand il est sorti de ses frivolités ; — Saumaise le commentateur, de qui sa femme disait avec orgueil qu'il était le plus savant de tous les nobles et le plus noble de tous les savants ; — Longepierre, autre érudit, autre poëte ; — le bizarre et cynique Bussy-Rabutin ; — sa cousine, Mme de Sévigné, charmant précurseur des Staël et des George Sand ; — la sainte Thérèse française, Mme de Chantal ; — le président Bouhier, de l'Académie française, digne fondateur de celle de Dijon ; — le président de Brosses, rangé maintenant parmi l'élite des hommes d'esprit et de bon sens ; — Larcher, le savant traducteur d'Hérodote ; — le critique Clément, celui que Voltaire appelait le *critique inclément* ; — le profond philologue la Curne de Sainte-Palaye ; —

NOEL XIII.

Dupuis, l'auteur de l'*Origine de tous les cultes* ; — Cazotte, qui fut connu par ses petits vers avant de l'être par sa prophétie, etc. Passons-nous maintenant des lettres aux sciences ? Nous trouvons d'abord, à côté de Buffon, son modeste mais éminent collaborateur Daubenton, — puis Guiton-Morvaux, qui créa, avec Lavoisier, la nomenclature chimique, — puis Monge, le principal fondateur de l'Ecole polytechnique. Passons-nous des sciences aux beaux-arts ? Voici Rameau, grand musicien entre Lully et Gluck, mais qui ne venait ni d'Italie ni d'Allemagne ; — voici Soufflot, le constructeur du Panthéon, artiste jusqu'au fanatisme, qui commença la réforme de l'architecture avant David celle de la peinture ; — voici Greuze et Prud'hon, récentes gloires de l'école française, dont la renommée grandit par le temps, qui en détruit tant d'autres ; — voici les statuaires Rude et Jouffroy. Faut-il citer des hommes éminents dans l'administration ? La Bourgogne a donné entre autres un ministre à Henri IV, le président Jeannin ; deux ministres (on peut les nommer ainsi) à la république, Carnot et Prieur (de la Côte d'Or) ; un ministre à Napoléon, Maret, duc de Bassano. Faut-il citer enfin des gloires militaires ? Sans remonter jusqu'à Saulx-Tavannes, il suffit de rappeler Vauban, que l'Europe entière nomme le grand ingénieur des temps modernes, et que sa *Dîme royale* place à la tête des économistes ; — Carnot, du nom de qui ne peut plus être séparé cet adage populaire : « Il organisa la victoire ; » enfin Junot, Davoust, Marmont, l'amiral Roussin, et cette foule de généraux sortis des quatorze bataillons de volontaires que le seul département de la Côte-d'Or fournit aux armées de la république.

Parmi les illustrations bourguignones, la Monnoye mérite un rang distingué (1). Dans les courtes notices

(1) Chez Locard-Davi et C. Vanier, éditeurs, rue Dauphine, 16.

(1) Ce nom de Bernard de la Monnoye pourrait faire supposer que l'auteur des *Noëls* appartenait à la noblesse de second ordre, qui, pendant tout le seizième siècle, du sire de Montainne aux sires de Ron-

Digitized by Google

biographiques dont il fait précéder son *Siècle de Louis XIV*, Voltaire l'appelle « excellent littérateur. » « Il fut, dit-il, le « premier qui remporta le prix de poésie à l'Académie fran« çaise ; et même son poëme du *Duel aboli*, qui remporta « ce prix, est, à peu de chose près, un des meilleurs ou« vrage de poésie qu'on ait faits en France. Je ne sais pour« quoi le docteur de Sorbonne Ladvocat dit que les *Noëls* « de la Monnoye, en patois bourguignon, sont ce qu'il a fait « de mieux ; est-ce parce que la Sorbonne, qui ne sait pas « le patois bourguignon, a fait un décret contre ce livre sans « l'entendre? »

Nous croyons que si Voltaire eût entendu le patois bourguignon, il aurait dit précisément comme le docteur de Sorbonne. Ce n'est plus, en effet, par son *Duel aboli* que la Monnoye est resté vivant jusqu'à nos jours, ni par ses autres poëmes, que l'Académie couronna quatre fois avant d'en appeler l'auteur dans son sein, ni même par ses travaux de critique, de philologie, d'érudition, qui le firent honorablement connaître jusqu'en Allemagne, qui lui valurent les louanges de Bayle, peu louangeur, et que d'Alembert a rappelés dans ses éloges académiques ; c'est par ses *Noeï bourguignon*, toujours lus, chantés, admirés par ceux dont ils peuvent être compris, et qui ont eu, *en moins* d'un siècle et demi, plus de vingt-cinq éditions dans la seule province de Bourgogne.

D'abord ces *Noëls*, que la Monnoye commença d'écrire lorsqu'il avait quarante-sept ans, à l'imitation et sur un défi de l'apothicaire Aimé Piron, père de l'auteur de la *Métromanie*, peuvent se rattacher, sans supposition forcée, à la querelle des anciens et des modernes, qui était, lorsqu'ils parurent, dans toute sa vivacité. Assurément, lorsqu'on voit un érudit comme la Monnoye, tout hérissé de grec et de latin, aussi bien que d'italien et d'espagnol, qui avait écrit non-seulement des annotations et des commentaires sur l'antiquité, mais des compositions poétiques dans l'idiome de Virgile et même dans celui d'Homère ; lorsqu'on le voit, dis-je, abandonner ces langues sacrées pour adopter un simple patois, pour prendre le tour d'esprit, les formes, les images des gens de son pays et de son époque, on peut bien dire qu'il était du parti de Charles Perrault, lequel, par sa faute peut-être, et pour avoir trop circonscrit le débat à des comparaisons personnelles, ne fit pas suffisamment comprendre et ressortir la haute pensée qui l'inspirait, la loi de progrès, ou, si l'on veut, de progression qui régit la vie de l'humanité.

Ensuite il est de toute évidence que les *Noëls bourguignons*, bien que commencés en 1688, doivent se rattacher au grand travail du dix-huitième siècle. La Monnoye s'y montre le précurseur de Voltaire. Il y a là, plus qu'en germe, toute la raillerie fine et malicieuse du *Dictionnaire philosophique* : il y a là, sous une apparence fort transparente d'obéissance à la foi et de résignation au dogme, une très-claire et très-moqueuse négation de ce qu'enseignent le dogme et la foi. C'était même, à la Monnoye, une hardiesse plus grande, une gageure plus difficile à gagner. Il fallait faire accepter à de bonnes âmes bien croyantes, bien pieuses, bien confites en dévotion, la raillerie des objets de leur culte pour une glorification ; il fallait leur faire réciter, pour des cantiques orthodoxes, de fort hérétiques chansons.

En ce sens, le succès du poëte bourguignon fut complet. On chanta pendant plus d'un siècle, et je crois, en vérité, que bien des dévotes chantent encore aujourd'hui ses malins *Noëls* comme œuvres pies, comme des prières aussi obligées dans l'Avent de la Nativité que le *Veni Creator* à la Pentecôte, ou le *De profundis* au jour des Morts. On a voulu faire accroire que la Monnoye n'y avait pas plus entendu malice que les bonnes femmes de Dijon. C'est absurde. La Monnoye savait parfaitement ce que signifiaient ses Noëls ; ce qu'il y disait, il l'avait voulu dire. Toujours libre, franc, hardi, même dans ses travaux d'érudition, et se rapprochant de Bayle aussi sous ce rapport, la Monnoye, qui eut maintes fois maille à partir avec les censeurs et donneurs de privilèges, a pris soin d'indiquer lui-même qu'il avait voulu faire de ses *Noëls* une œuvre de critique et de moquerie. « Pour les conserver de longues années, dit-il dans un distique latin, Apollon a pris soin de les tremper dans le sel bourguignon. »

Providus, ut multos hæc servarentur in annos,
Carmina burgundo tinxit Apollo sale.

Charles Nodier les juge bien lorsqu'il dit : « La charmante « naïveté, et surtout la hardiesse de certains traits d'une « causticité peu commune, flattaient les opinions des in« crédules sans provoquer les rigueurs de la justice. » Cette dernière assertion, toutefois, n'est pas exacte. Sous Mme de Maintenon et les jésuites-confesseurs, il y avait peut-être plus de témérité à publier les *Noëls*, que le *Dictionnaire philosophique* sous la Pompadour. Ils furent dénoncés à la Sorbonne comme cachant l'impiété sous un masque saint ; et cette dénonciation, portée par un prêtre dijonnais, pouvait avoir de funestes suites, non-seulement pour l'œuvre, mais pour l'auteur. Bien peu d'années auparavant, un certain Pierre Petit avait été brûlé en place de Grève, oui, brûlé comme Jean Huss, parce que le vent avait emporté de sa fenêtre dans la rue quelques feuilles manuscrites où l'on trouva des vers impies. Neuf docteurs de Sorbonne opinèrent pour que les *Noëls* fussent censurés ; mais, comme on eût dit au temps du régime parlementaire, la majorité du petit concile gallican eut le bon goût de passer à l'ordre du jour. La Monnoye ne rétracta rien, n'expliqua rien ; mais la dénonciation du prêtre lui fournit l'occasion de faire, toujours en patois, l'apologie de ses *Noëls*, qui est beaucoup moins une défense qu'une nouvelle attaque plus vive et plus directe. Il s'exposait à double condamnation pour récidive.

Nous qui aimons les *Noëls* de La Monnoye comme les premiers souvenirs de l'enfance, et qui fûmes bercé de leurs refrains ; nous qui avons essayé dans une Revue, il y a quelques douze ou quinze ans, de les faire apprécier hors de leur province et d'en porter au moins le nom dans les autres provinces de la France, nous applaudissons de grand cœur à l'intéressant travail de M. Fertiault. L'édition qu'il publie, avec une version française en regard du texte, précédée d'une notice sur la Monnoye et accompagnée d'éclaircissements, suffit pour faire connaître à la France entière l'œuvre exquise du poëte bourguignon. Tout lecteur attentif pourra sans peine, à l'aide de la traduction de M. Fertiault, non-seulement comprendre l'idiome original, mais lui restituer toutes ses beautés natives. Aux *Noëls* reconnus pour ouvrages de La Monnoye, M. Fertiault ajoute même ceu qui lui furent attribués, et d'autres *noëls* encore que, par une louable émulation, un poëte mâconnais a voulu opposer à ceux du poëte de Dijon. C'est précisément ce soin religieux qu'a pris M. Fertiault de rendre sa publication complète, qui nous permet de lui exprimer un double regret qu'elle nous laisse. Nous aurions voulu qu'il y comprît encore, non pas tout le *glossaire* que fit la Monnoye lui-même pour que ses *noëls* pussent être lus dans le reste de la France, — la traduction le rendait inutile, — mais quelques articles de ce *glossaire* qui seraient encore intéressants pour l'érudition et l'esprit. Nous aurions voulu surtout que M. Fertiault ajoutât au bout de son livre, comme on l'a fait dans des éditions plus anciennes, la musique sur laquelle se chantaient et se chantent encore nos *noëls* bourguignons. Cette musique est curieuse ; c'est celle de la chanson française à la fin du dix-septième siècle, entre Lully et Rameau. Airs des rues, airs d'opéras, ils sont tantôt frais et vifs comme nos vieux *ponts-neufs*, tantôt graves, guindés, ampoulés comme les menuets et les rigodons de la cour du grand roi. De plus, ils sont inséparables des paroles. Si nous admirons, même à la lecture, les belles chansons de Béranger, celles qu'on a nommées des odes ; cependant, pour mettre toutes leurs beautés en relief, il faut les chanter. C'est alors qu'on goûte pleinement le retour heureux des refrains, qu'on aperçoit sous leur vrai jour le choix des consonnances, la coupe des hémistiches, l'ordre et le placement des mots. Aux *noëls* de la Monnoye il faut aussi l'aide de leur musique. Et, par exemple, quand il écrivait son audacieuse *apologie*, sur l'air : *Le démon malicieux et fin*, on peut voir que le diable lui-même, avec les deux épithètes qui lui sont données, ne se fût pas mieux tiré de ce pas difficile. Lorsque M. Fertiault publiera sa troisième édition, qu'il n'oublie donc pas, nous lui en faisons l'instante prière, d'ajouter aux jolies vignettes de M. Bertrand la musique des *noëls*. Il suffit d'en reproduire la mélodie avec la basse chiffrée, telle qu'on la trouve imprimée dans quelques éditions faites en Bourgogne le siècle dernier, et dont les exemplaires se rencontrent aisément.

LOUIS VIARDOT.

sard et de Malherbe, eut le privilége et comme le monopole de la littérature. Il n'en est rien cependant. La Monnoye faisait partie de la bourgeoisie aisée, qui vint à son tour, dans le dix-septième siècle, avec Pascal, Corneille, Molière, Boileau, la Fontaine, Racine, la Bruyère, occuper l'empire des lettres. Dans son extrait de baptême, du 13 juin 1641, père, mère, parrain, marraine, tous sont pâtissiers.

Gazette du palais.

Depuis deux mois *la Presse* ne plaidait plus. Après avoir occupé les premiers jours des loisirs que lui faisait sa suspension à de brillantes passes d'armes, elle avait ôté son casque, déposé sa lance, et dormait tranquillement sur son bouclier oisif. Le front ceint de rameaux d'oliviers, les mains fraternellement unies, M. Rouy et M. Millaud, oubliant leur ancienne inimitié, veillaient sur son repos.

M. Peyrat est venu, au moment où l'on s'y attendait le moins, troubler ce sommeil réparateur. « Eveillez-vous et « m'écoutez, a-t-il dit à la guerrière. Il vous souvient sans « doute que, le 7 novembre 1857, M. Rouy m'avait chargé « d'écrire pour vous de beaux alinéas politiques, à raison « de 600 fr. par mois et de 20 cent. par ligne. Il avait été « convenu entre nous que si mes fonctions venaient à cesser « par suite d'un fait indépendant de ma volonté (pardonnez« moi cette phrase empruntée au Code pénal), j'aurais droit « à une indemnité d'une année de mes appointements. Le « ciel m'est témoin que je ne demandais pas mieux que de « consacrer longtemps encore ma plume à votre service et « mes labeurs à votre gloire, lorsque, le 13 janvier dernier, « une bulle d'excommunication fulminée par M. Millaud « m'interdit de parler au monde en votre nom... Pour« quoi il vous plaira me payer 15,200 fr. à titre de domma« ges-intérêts. » *La Presse*, à ce discours hardi, s'est dressée de toute sa hauteur ; ses lèvres ont tremblé ; ses yeux ont lancé des éclairs sous leurs sourcils froncés ; elle n'a pas prononcé une seule parole, mais, tirant de la coiffe de son casque un vieux numéro de journal, elle a montré du doigt à son ex-rédacteur cette date éloquente : 3 décembre 1857 ! Puis elle a été consulter son agréé. Le lendemain, M. Peyrat lisait la réponse de *la Presse* écrite sur papier timbré ; c'était une assignation en payement de 40,000 fr.

La querelle s'est vidée mercredi dernier dans l'enceinte du tribunal de commerce. Me Cardozo portait les couleurs de M. Peyrat ; Mes Petitjean et Dillais étaient les champions de *la Presse*. On s'est asséné des deux côtés d'assez rudes coups, mais c'est pour l'honneur seul qu'on a combattu. « *La Presse* ne doit rien à M. Peyrat, ont dit les juges du « camp, parce que c'est M. Peyrat qui a rendu sa position « de rédacteur impossible, et M. Peyrat ne doit rien à *la* « *Presse*, parce qu'il n'a pas sciemment et dans un intérêt « personnel amené le désastre du 4 décembre 1857 ; seule« ment, comme il est l'agresseur, c'est à lui de payer les « frais du combat. »

Un homme de beaucoup d'esprit et d'imagination a écrit les *Gaietés champêtres*. S'il lui prenait un jour fantaisie de donner un pendant à son livre, et de placer les *drames* à côté des *gaietés*, qu'il lise dans *la Gazette des Tribunaux* la tragique histoire que nous raconterons en quelques lignes.

Un petit village de la Moselle en est le théâtre ; elle débute par une idylle qui aurait tenté la muse sicilienne de Théocrite et de Moschus.

L'air est tiède ; l'azur un peu pâli du ciel est doux au regard ; la campagne et les travailleurs se reposent par une belle journée de dimanche ; septembre mûrit les noisettes dans les bois. Joseph Basset, un robuste garçon de dix-sept ans, un laborieux valet de ferme, ne songe guère à les aller cueillir. Mais la petite Clémentine, une enfant de quinze ans, en a bonne envie, elle, et aussi que Basset l'accompagne. Il refuse : ses camarades l'attendent. — Clémentine part sans lui. Mais la rusée, en passant, effleure de son pied le pied du lourdaud et lui met le cœur à l'envers. Il reste là, planté comme un terme, tout rouge et tout tremblant ; puis il fait un pas, puis deux ; le jeunesse lui dit à l'oreille : « Va donc..., » et voilà Damœtas suivant Galatée.

Lorsque, les bras entrelacés, on revint au village, le soleil se couchait. Jamais Joseph Basset ne l'avait trouvé si beau. Sa pensée nageait dans un rêve éblouissant ; il serait, lui le manant, lui le paysan, lui le valet de ferme, le mari d'une demoiselle ; car Clémentine était une demoiselle, la fille du maire, et il épouserait Clémentine. Ses yeux étaient brillants, il respirait à peine..., et il ne voyait pas, ce pauvre Basset, l'ombre de la mort qui marchait à côté de lui dans le sentier.

Bien des fois, depuis ce dimanche-là, une fenêtre s'ouvrit à l'heure où elle n'aurait pas dû s'ouvrir ; bien des fois un hardi garçon l'escalada.

Les amours de Joseph et de Clémentine ne furent pas longtemps un secret dans le village. Cependant tout le monde en était instruit, que les parents de la petite ne savaient rien encore. La confidence de deux cousines les éclaira. Ce jour-là le père dit à son fils : « Tu coucheras « dans la chambre de ta sœur ; prends ton fusil, et si quel« qu'un vient à la croisée et veut entrer, tu tireras dessus. » Clémentine coucha dans la chambre de sa mère.

La nuit vint, une froide nuit de la fin de décembre. Tout à coup une détonation se fit entendre... : un jeune homme tomba mort sur la terre glacée, au moment où il cherchait à atteindre la fenêtre. Le bruit de l'arme réveilla le père, qui dit : « C'est bien, voilà mon fils qui vient d'exécuter ce que « je lui avais dit de faire. »

Voilà le drame.

Cette fois encore, le jury n'a pas vu un fait punissable dans cet acte de vengeance commandé par le père, exécuté par le fils. Les deux accusés ont été acquittés. Pourtant la victime était presque un enfant, et n'était pas un séducteur.

Souvenez-vous de Joseph Basset, rustres candides, valets de ferme encore naïfs, qui ne songez pas à mal ! Baissez les yeux devant les regards des fillettes de quinze ans ; et, si de leur pied mignon elles touchent vos sabots, vite courez à votre charrue sans détourner la tête, tracez un sillon ferme et droit en chantant quelque mâle chanson, et tâchez de ne pas penser aux bois touffus où l'on va cueillir les noisettes en septembre.

« Je ne sais quelle publicité est réservée à ces pages ; « mais n'eussent-elles qu'un seul lecteur, je ne veux pas qu'il « puisse m'accuser d'avoir dissimulé une seule des hontes « de ma vie. Le sentiment qui me guidera dans ce récit est « bien supérieur aux divers mobiles qui ont inspiré ma con« duite. Je n'ai jamais eu de goût pour les livres obscènes ; « j'ai fait le mal en admirant le bien ; j'ai vécu dans le vice « en adorant la vertu ; et je vais essayer de raconter le plus « chastement possible la vie la moins chaste du monde. » Ainsi s'exprime Mme la comtesse de Chabrillant, alors qu'elle s'apprête à écrire les mémoires de Mlle Céleste Vénard-Mogador.

Il paraît que raconter chastement la vie la moins chaste du monde n'est pas chose facile. Le parquet ne trouva pas que Mme de Chabrillant eût réussi dans la tâche qu'elle s'était imposée, et crut devoir saisir les exemplaires non-vendus des cinq volumes publiés en mai 1854, et s'opposer à la mise en vente des volumes suivants. Mme de Chabrillant était alors en Australie. A son retour, elle accusa MM. Jaccotet et Bourdillat, ses éditeurs, d'avoir exposé son livre aux sévérités de la justice en n'usant pas du pouvoir qu'elle leur avait conféré de retrancher du manuscrit tout ce qui leur semblerait dangereux, et de n'avoir rien fait plus tard pour obtenir le retrait des mesures rigoureuses prises par l'autorité. Les tribunaux, appelés à statuer sur les griefs reprochés aux gérants de la Librairie-Nouvelle, prononcèrent la résolution du contrat, et ordonnèrent que MM. Jaccotet et Bourdillat rendraient compte des bénéfices que leur avait procuré la vente des *Mémoires de Céleste Mogador*. Ce jugement n'a pas été maintenu par la cour.

Nous avons entendu en première instance et en appel lire et relire ce passage extrait d'une lettre écrite à son avocat par la belle plaideuse : « Ce cri de l'âme en huit volumes, « cette confession si pénible à faire, ne pouvait trouver une « excuse que dans sa fin. Ils ont laissé lire au public ce qui « me couvrait de honte, et ont permis qu'on s'arrêtât au « moment où j'allais sinon me justifier, du moins me faire « excuser un peu. » N'est-il pas étrange qu'un bon esprit comme Mme de Chabrillant n'ait pas fait cette réflexion bien simple : Rien ne m'oblige à une confession pénible, et j'ai tout à perdre en la faisant, car je découvre les erreurs de ma vie passée à des milliers de personnes qui n'avaient jamais entendu parler de moi ?... — « Fort bien, nous dira« t-on, mais une pareille réflexion n'eût pas été chrétienne. « Le beau mérite d'avouer ses péchés à ceux qui les con« naissent. — C'est donc à titre de pénitence que Mme de « Chabrillant écrit sa biographie en huit volumes ? — Eh ! « sans doute. — Comment alors n'est-elle pas heureuse « de ce qui rendra cette pénitence plus dure ? Comment

Digitized by Google

« n'a-t-elle pas des bénédictions pour ceux qui l'empêchent « de se faire excuser, même un peu? Ah! j'ai bien peur « que,... Lorsque Madeleine se retira au désert, elle pleura « beaucoup sur ses fautes ; elle n'écrivit pas ses mé- « moires. »

Mlle de Saint-Simon, que la mort a rayée l'année dernière du livre d'or de la grandesse espagnole, a laissé un testament qui contient cette clause : « Je lègue à M. du Luart « une somme de cinquante mille francs. » Si petite que soit cette phrase, elle renfermait un assez gros procès : le légataire est-il M. le marquis du Luart ou son fils, M. le comte Philippe du Luart. « Le légataire, c'est moi, » dit le marquis. « C'est moi, » dit le comte. Deux affirmations, en pareil cas, valent une assignation. On plaide. — Quoi! le père contre le fils? — Et le fils contre le père? — On s'en donne à cœur-joie. Pas un argument qui n'ait sa réplique. « — J'étais le filleul « de M. de Saint-Simon, le père de la testatrice. — Si M. de « Saint-Simon voulut bien être votre parrain, ce fut par « amitié pour moi. — Mlle de Saint-Simon me portait l'affec- « tion d'une mère. — Elle me tenait, moi, en singulière « estime. — Quand je me mariai, elle voulut bien signer à « mon contrat. — Dans la grande maladie que je fis, elle « ne manqua pas d'envoyer tous les jours un de ses domes- « tiques s'informer de ma santé. — Nos relations étaient « des plus suivies. — Il ne se passait pas de semaine qu'elle « ne me fît l'honneur de m'inviter à prendre le thé. — J'é- « tais en correspondance avec elle. — C'est moi qu'elle pria « de lui procurer un régisseur pour sa forêt des Ardennes. « — Elle chérissait mes filles. — Elle adorait les fils de « votre frère et les allait voir au collége. — J'ai été comblé « de ses présents. — J'ai été accablé de ses dons. Un jour « elle m'offrit un buste de son père, et une autre fois elle « me fit cadeau d'une barrique de vin de Xérès. — On a « trouvé parmi ses papiers de nombreux projets de testa- « ments où mon nom figurait. — Des projets sont des pro- « jets, et il arrive souvent qu'après avoir eu l'intention de « faire une chose, on en fait une autre... »

La justice a pris les balances où elle pèse les raisons des plaideurs; elle a mis les arguments de M. le comte dans le plateau droit, et les arguments de M. le marquis dans le plateau gauche : le plateau droit s'est abaissé. M. le comte a été déclaré légataire de Mlle de Saint-Simon. — M. le marquis appellera-t-il de cette décision, et retrouverons-nous le père et le fils devant la cour? Il y a des gens qui l'espèrent. On affirme que ces gens-là ne sont pas de ceux qui ont un grand respect pour la sainteté des liens de famille, ni une grande horreur du scandale.

Un arrêt rendu lundi dernier par la première chambre de la cour impériale a condamné la communauté de Picpus à restituer à Mme la marquise de Guerry une somme de 475,000 fr. Avant de se réjouir de son triomphe, Mme de Guerry se sera sans doute affligée de la défaite de ses adversaires; comme autrefois la pieuse Mme de Viart, elle aura dit à ses compagnes : « Soyons tristes, mes mignonnes. »

HENRYS.

Bibliographie.

Légendes flamandes, par Charles Decoster; imprimées à Bruxelles. Paris, Michel Lévy.

Ces légendes sont un pastiche du vieux langage français, mais réussies, au point qu'on croirait, pour le fond et le sujet de ces contes, lire Rabelais, et, pour la langue, Michel Montaigne. Une courte préface, écrite en tête de ce charmant volume par M. Emile Deschanel, apprécie en termes très-justes le mérite de cette tentative, en conseillant toutefois à l'auteur de ne pas y persister dans l'intérêt de son génie et de son imagination. Nous partageons ce sentiment, tout en nous réjouissant que M. Decoster ait, pour cette fois, cédé à son envie d'imiter nos vieux et bien-aimés conteurs.

PAULIN ET LE CHEVALIER, 60, RUE RICHELIEU.

ATLAS UNIVERSEL PHYSIQUE, HISTORIQUE ET POLITIQUE DE GEOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE, contenant toutes les acquisitions nouvelles de la science et les changements survenus dans la topographie; nécessaire à l'étude de la géographie, de l'histoire et des voyages; et propre à servir au développement des relations commerciales, les cartes offrant le tracé exact de la navigation, des chemins de fer, des routes, et l'indication des colonies européennes dans chaque contrée.

Composé et dressé par A. H. DUFOUR. — Gravé sur acier par CH. DYONNET, graveur du Dépôt de la marine et de l'Atlas de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, de M. Thiers.

Eclipse de soleil du 15 mars 1858.

La Lune étant de fait notre plus proche voisine, tandis que le Soleil, et surtout les étoiles, sont à des distances comparativement plus grandes, il doit arriver une époque où elle nous cache successivement chaque étoile ou planète qui se trouve placée dans la zone de son passage. Le Soleil lui-même peut se trouver caché en tout ou en partie par le disque de la Lune; il y a *éclipse de Soleil*. Alors, une portion plus ou moins grande, quelquefois, dans des circonstances rares, la totalité du disque solaire est obscurcie et, en quelque sorte, effacée par la superposition de la Lune, qui paraît comme une tache noire circulaire; il en résulte une diminution temporaire de la lumière du jour, ou même une obscurité pareille à celle de la nuit, qui permet aux étoiles de briller. S'il arrive que les deux disques se trouvent concentriques, et qu'en même temps le diamètre apparent de la Lune soit moindre que celui du Soleil, l'éclipse est *annulaire;* le bord du Soleil paraît pendant quelques minutes comme un mince anneau de lumière autour du cercle obscur occupé par la Lune.

La fig. 1 nous montre la Lune s'interposant entre la Terre et le Soleil. Le cône noir, dont le sommet est sur la terre, est fourni par la lumière du Soleil, corps plus grand que la Lune. L'espace compris entre ce cône se nomme *pénombre,* et participe d'une partie de l'obscurité du cône. Les spectateurs qui se trouveront dans le cône ne pourront donc apercevoir aucune partie du disque du Soleil. Les personnes placées, au contraire, dans la pénombre devront jouir de la vue d'une portion du disque solaire d'autant plus grande qu'elles se rapprocheront des bords extérieurs de la pénombre. Enfin, en dehors de la pénombre, on jouira d'une lumière complète.

Pendant la durée de l'éclipse, la voûte céleste prend une teinte particulière, les plantes ferment leurs feuilles comme à l'approche de la nuit, les oiseaux regagnent leurs nids et la température s'abaisse d'une manière notable.

Il est presque impossible, et même dangereux, de suivre à l'œil nu les diverses phases d'une éclipse de Soleil. On doit se servir d'un verre fortement coloré, ou mieux d'un verre blanc légèrement noirci à la flamme d'une bougie.

Mais si l'on présente au soleil, pendant une éclipse partielle, une plaque opaque, comme une carte, par exemple, percée d'un trou circulaire fait avec une épingle, puis qu'on place en arrière une feuille de papier destinée à recevoir les rayons solaires qui traversent le trou, on voit se reproduire une image du disque du soleil avec la forme de l'échancrure. Ce moyen très-simple offre peu de dangers pour la vue.

Il y a généralement plus d'éclipses de soleil que de lune, dans la proportion de trois à deux; mais les éclipses de lune sont visibles partout où la lune est au-dessus de l'horizon, et la moitié du globe à la fois peut contempler le phénomène; tandis que les éclipses de soleil n'obscurcissent qu'une certaine zone étroite à la surface de la terre. Les éclipses totales sont bien différentes des éclipses annulaires : dans le premier cas, c'est la lune qui, étant assez rapprochée de nous, nous cache plus que tout le soleil; de là vient cette grande obscurité qui dure quelquefois, dans les circonstances les plus favorables, 7 m. 58 s.

Quand la lune est plus éloignée de nous, et toujours sur la ligne des centres du soleil et de la terre, elle nous paraît plus petite que le soleil; alors c'est le soleil qui laisse dépasser autour de la lune un anneau lumineux, comme cela a eu lieu en 1851, ou comme cela aura encore lieu cette année. (Fig. 5 et 8.)

Quand la lune se trouve au-dessus ou au-dessous de la ligne qui joint les centres du soleil et de la terre, il y a éclipse de soleil partielle; cette année, par exemple, l'éclipse est partielle pour Paris, annulaire en Angleterre, et totale près de l'île de Madère.

La carte représente la trace que suivra l'ombre de la lune sur la surface de la terre. La marche de l'ombre aura lieu de bas en haut, c'est-à-dire de l'île de Madère vers la France et la Norwége. Tous les endroits qui sont situés sur la ligne noire et courbe indiquée sur la gravure pour l'année 1858 verront l'éclipse centrale, ceux en dehors verront l'éclipse partielle. Ainsi, à la Martique, l'éclipse sera partielle; près de l'île de Madère, totale; et à l'île de Madère, partielle. En Angleterre elle devient annulaire. Les nos 3, 4, 5, 6, 7 et 8, donneut les phases de cette éclipse pour Paris, Greenwich, Cambridge, Oxford, Edimbourg et Dublin, telles qu'elles sont vues dans une lunette astronomique, qui renverse les objets.

Un trouvera aussi, sur la carte, une autre courbe ombrée qui passe par le Portugal, l'Espagne, la France, la Hollande, le Danemark et la Suède : c'est la marche que suivit l'ombre de la lune pendant l'éclipse du 1er avril 1764, laquelle a beaucoup d'analogie avec celle de 1858.

Les éclipses annulaires qui ont été bien observées sont celles du 18 février 1737, par Maclaurin; celles de 1748,

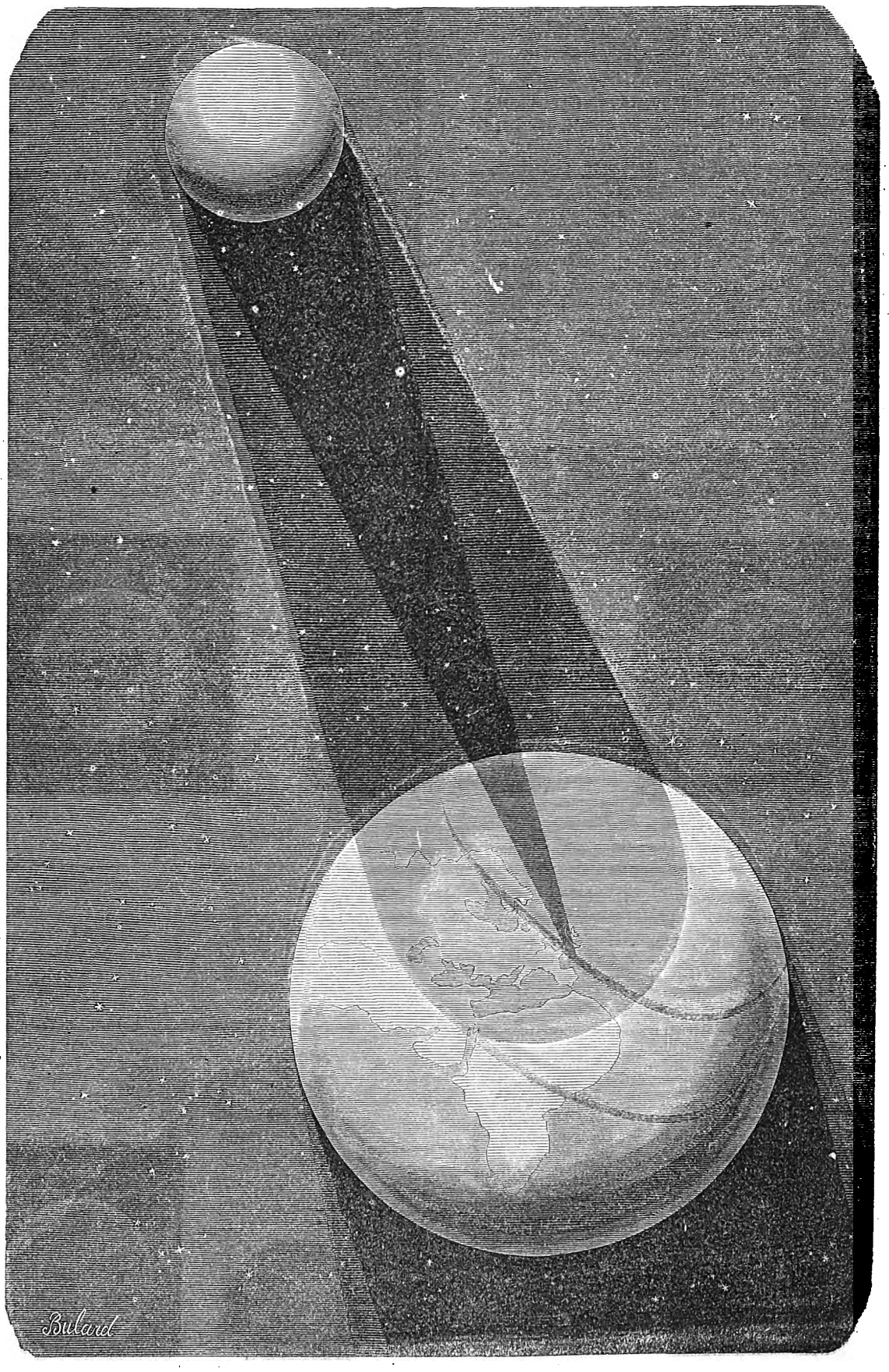

1, Éclipse de soleil du 15 mars 1858. — Commencement, pour Paris, à 11 h. 51 m. du matin; milieu de l'éclipse, à 1 h. 10 m., 8 du soir, fin, à 2 h. 28 m., 3 du soir.

Digitized by Google

1764, 1791, 1820, 1831, 1836, 1838, 1847 et 1851.

L'éclipse totale du 22 mai 1724 fut observée en France par Maraldi et J. Cassini, qui allèrent à Trianon tandis que Delisle observait à Paris. — A Trianon, l'obscurité totale dura 2 m. 16 s. Vénus, Mercure et quelques principales étoiles étaient visibles à l'œil nu.

La combinaison qui produit une éclipse de soleil est fort rare, à plus forte raison pour un endroit quelconque de la surface de la terre; par exemple, la dernière qui fut visible à Londres eut lieu en 1715, et celle qui l'a précédée remonte à 1140. Même sur une grande partie du globe il y en a fort rarement, et, jusqu'à la fin du siècle; nous ne pourrons guère en voir plus d'une demi-douzaine :

1868, 18 juillet. Amérique du Nord, Espagne. — 1861. Océan Atlantique, Méditerranée. — 1870, 22 décembre. Açores, Espagne, Algérie, Turquie. — 1887, 19 août. Allemagne, Russie, Asie centrale. — 1896, 9 août. Groenland, Laponie. — 1900, 28 mai. Etats-Unis, Espagne, Algérie, Égypte.

L'obscurité ne semble cependant pas devoir être aussi grande que dans d'autres occasions. Arago raconte que, « lors de l'éclipse totale de 1842, observée à Perpignan, il n'y eut que les personnes qui étaient sérieusement malades qui restèrent dans les maisons. A la pointe du jour, toute la population s'installa sur les terrasses et sur les fortifications de la ville, aussi bien que sur la moindre éminence aux environs, dans l'espoir d'observer le soleil à mesure qu'il s'élevait au-dessus de l'horizon

« Le moment du commencement de l'éclipse approchait. Plus de vingt mille personnes, avec des morceaux de verre noirci, examinaient l'astre radiant sur un ciel d'azur. Tout en étant armés de nos puissants télescopes, nous avions à peine remarqué la petite échancrure sur le bord ouest du soleil, qu'une immense exclamation, formée par le concours de vingt mille voix différentes, nous annonça que nous avions devancé seulement de quelques secondes l'observation faite à l'œil nu par ces vingt mille astronomes équipés pour l'occasion et pour lesquels c'était le premier essai. Une vive curiosité, un esprit d'émulation, le désir de ne pas être dépassé, avaient le privilége de donner à la vision naturelle un pouvoir extrême de pénétration.

« Lorsque le soleil fut réduit à un filet de lumière très-mince, et qu'il ne répandit sur l'horizon qu'une lumière très-faible, une sorte d'inquiétude commença à s'emparer de tout le monde; chaque personne ressentait le désir de communiquer ses impressions à ceux qui l'entouraient. Aussitôt un profond murmure s'éleva, ressemblant au bruit de la mer après une tempête. Le bruit des voix s'accrut à mesure que le croissant diminuait; une obscurité profonde succéda à la lumière, et un profond silence marqua cette phase de l'éclipse, avec autant de précision que le fit le pendule de notre horloge astronomique. Un silence parfait régnait dans les airs, les oiseaux avaient cessé de chanter.

« Après un intervalle d'attente solennelle qui dura près de deux minutes, des transports de joie, des cris d'applaudissement, saluèrent d'un même accord les premiers rayons du soleil qui reparurent. »

(*Tiré de l'*ALMANACH DE L'ILLUSTRATION.)

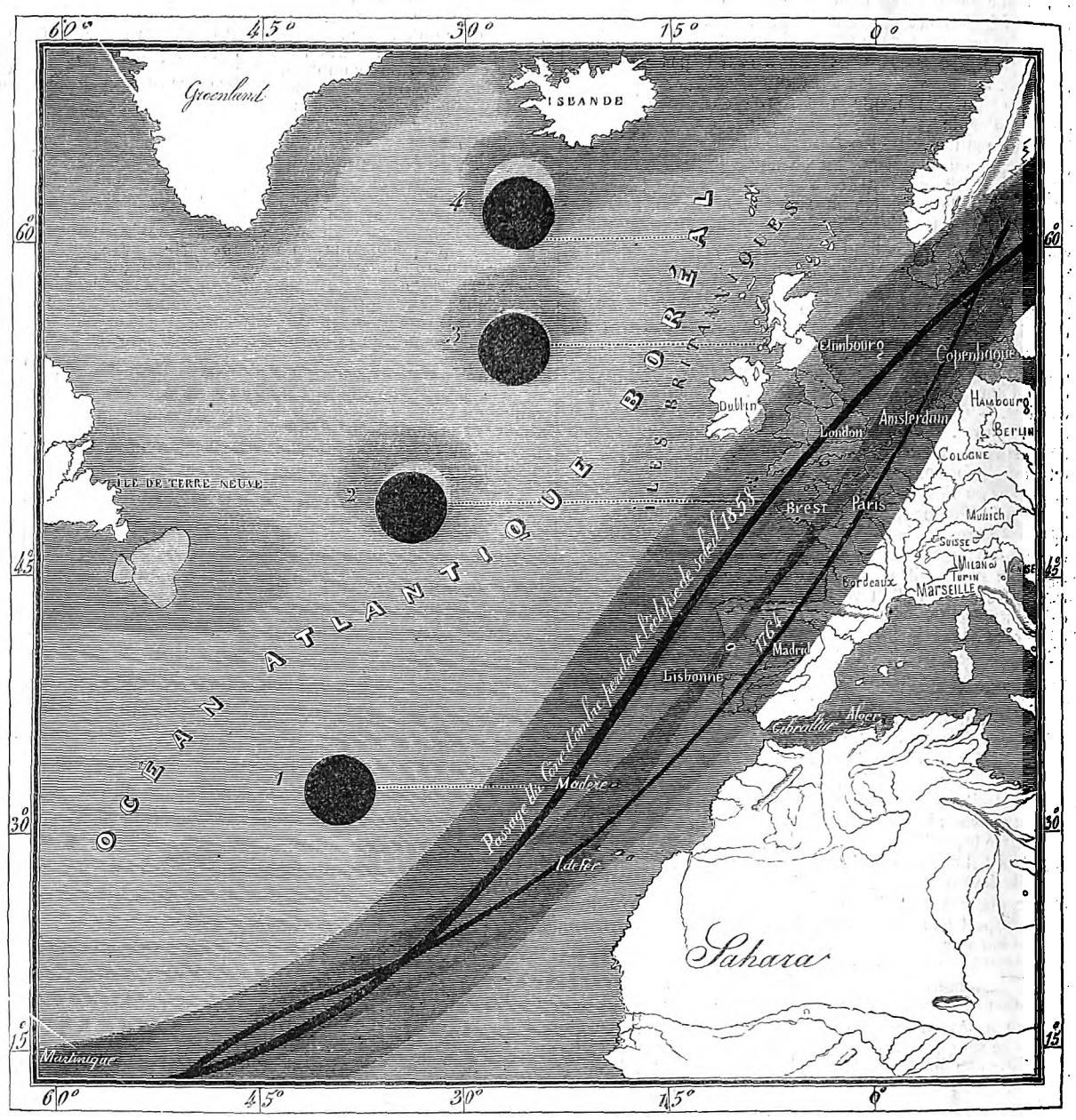

Carte représentant les lieux, sur le globe, où l'éclipse du 15 mars sera partielle, annulaire ou totale.

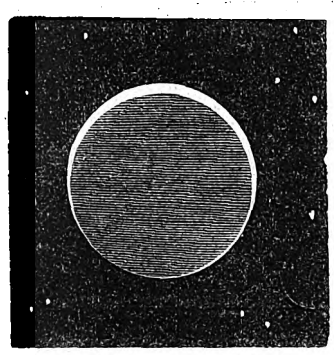

3. Phase pour Dublin.

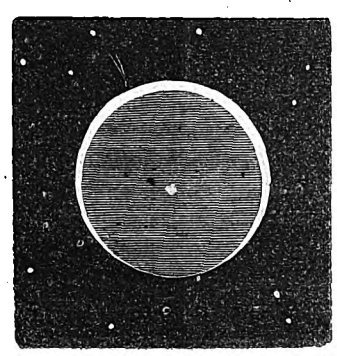

4. Phase pour Edimbourg. E.

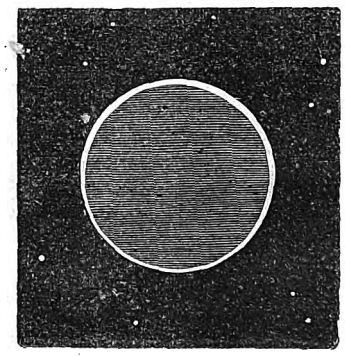

5. Phase pour Cambridge. A.

TABLEAU *représentant l'heure des phases, la grandeur de l'éclipse,* etc., temps moyen du lieu, *aux villes suivantes :*

15 MARS 1858.	PARIS.	GREENWICH.	CAMBRIDGE.	OXFORD.	ÉDIMBOURG.	DUBLIN.
	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
Commencement.	11 51,0 matin.	11 41,4 matin.	11 42,8 matin.	11 35,1 matin.	11 30,2 matin.	11 11,2
Milieu.	1 10,8 soir.	1 00,4 soir.	1 00,3 soir.	0 54,1	0 46,6 soir.	0 20,0
Fin.	2 28,3	2 17,4 soir.	2 18,0 soir.	2 11,2 soir.	2 01,8 soir.	1 45,9
Grandeur de l'éclipse vers le nord.	0,896	0,976	0,989	0,997	0,908	0,942
Durée de l'anneau.	»		11 s.9	11 s.0	»	»

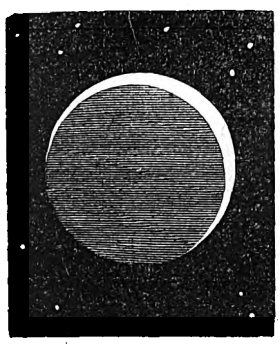

6. Phase pour Greenwich.

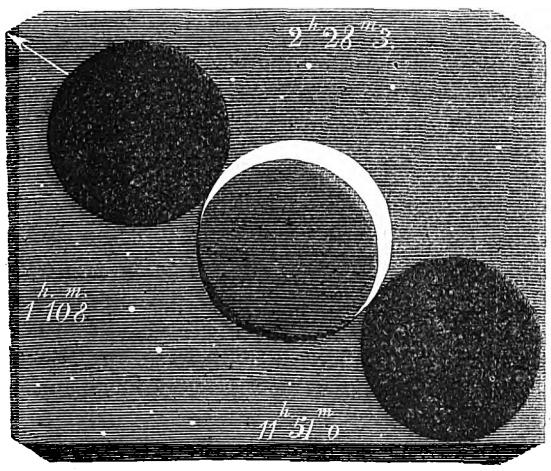

7. Phases de l'éclipse pour Paris, à 1 h. 10 m., 8 du soir.

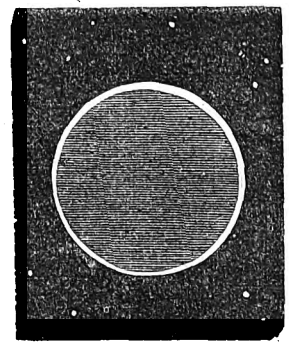

8. Phase pour Oxford.

Rébus.

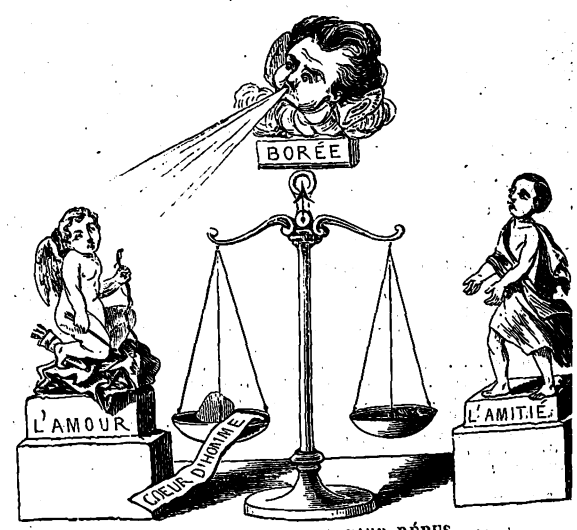

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'homme qui abuse du bain sera débile en sortant de l'eau.

ABONNEMENTS, VENTE ET RÉCLAMATIONS.

Messieurs les abonnés sont priés de vouloir bien adresser leurs demandes de renouvellement huit jours au moins avant l'époque d'expiration de l'abonnement courant, indiquée sur leurs bandes.

L'administration a encore quelques collections complètes des 30 volumes.

Elle ne peut céder séparément les volumes I, VI, XVII, XVIII, qu'elle reprend, en bon état et brochés, en échange d'un abonnement semestriel.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées à M. Paulin.

Les réclamations au sujet du service, et les demandes d'abonnement, d'acquisitions de volumes et de collections, doivent être adressées à M. A. Le Chevalier.

On s'abonne aussi près des principaux libraires tant de la France que de l'étranger.

Pour l'*Allemagne*, l'*Autriche*, la *Prusse* et la *Russie*, on peut s'abonner par l'entremise de la direction des postes de *Cologne* et *Sarrebruck*.

PAULIN.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

Digitized by Google

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

20 MARS 1858

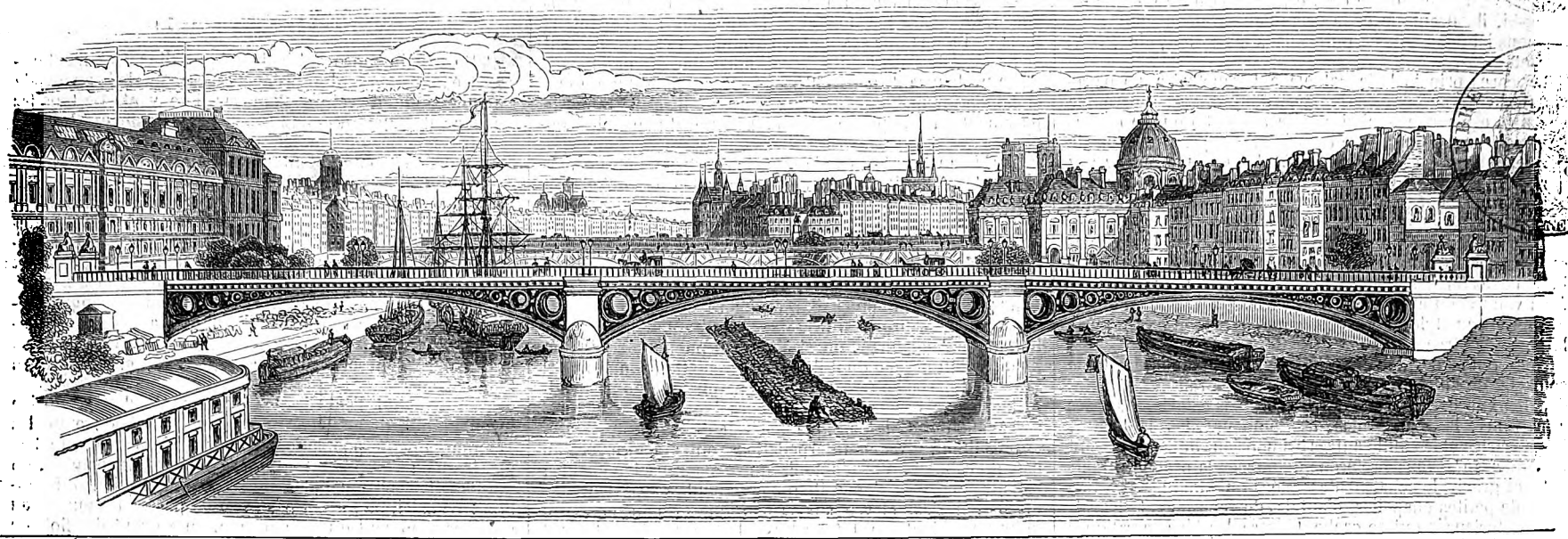

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS :
3 mois, 9 fr.; 6 mois, 18 fr.; un an, 36 fr.; le numéro, 75 c.; la collection mensuelle, 3 fr.; le volume semestriel, 18 fr.

N° 786. — VOL. XXXI. — BUREAUX : RUE RICHELIEU, 60.

Vu les traités internationaux, les éditeurs se réservent le droit de reproduction et de traduction à l'étranger.

ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Par an, 36 fr.; plus les droits de poste, qui varient de 5 f. 20 à 22 f. 88 c. par an, suivant les indications données au n° 722.

SOMMAIRE.

Le grand temple de Macao. — Histoire de la semaine. — Courrier de Paris. — Ouverture du chemin de fer de Lyon à Genève. — Chronique littéraire. — L'ambassade de Siam à Paris. — Les coolies ou travailleurs libres dans les colonies. — La chasse aux canards à bord des vaisseaux de l'État. — L'amour d'un esclave (suite). — La photographie; nouvelles découvertes. — L'hôtel de ville de Paris.

Gravures : Esplanade du grand temple de Macao; le temple. — Chemin de fer de Lyon à Genève : pont-viaduc de la Valserine et tunnel au Credo; sortie vers Genève et fort de l'Écluse; vue générale de Genève prise de la gare du chemin de fer. — Les Siamois à l'hôtel du Louvre. — Environs de Paris. III. L'île Saint-Ouen, paysage par M. Anastasi. — Les coolies indiens à la Guadeloupe; leur campement avant leur départ pour les habitations. — La chasse aux canards à bord des navires. — Théâtre-Lyrique, scène de la *Perle du Brésil*. — Hôtel de ville de Paris. — Rébus.

Expédition chinoise.

LE GRAND TEMPLE DE MACAO.

Vers le milieu du seizième siècle, alors que les Portugais obtinrent du souverain de la Chine la faveur de fonder un établissement sur les côtes de l'empire, au sud de Canton, la presqu'île de Macao n'était qu'un rocher aride et désert connu seulement des pêcheurs des environs qui allaient y chercher un abri contre la tempête, ou porter des offrandes à une déesse, patronne des marins, en l'honneur de laquelle on y avait élevé un petit sanctuaire.

Suivant une vieille tradition, qui a cours et créance sur tout le littoral de la Chine, il est arrivé au Tokien, on ne sait quand, qu'une nombreuse flotte étant sur le point d'appareiller, une dame richement vêtue et d'un aspect majestueux apparut à bord d'une jonque et engagea la flotte à ne pas sortir du port, prédisant que la sérénité du ciel et le calme de la mer, auxquels les capitaines se fiaient pour prendre le large, seraient bientôt suivis du plus épouvantable typhon.

Le gros de la flotte crut à cette prédiction et resta à l'ancre; une seule jonque s'obstina à vouloir se mettre en route; mais l'ouragan survint en effet, et elle fut engloutie corps et biens.

Quand tout danger fut passé, la dame de l'apparition invita les marins à faire voile, en s'offrant de les accompagner jusqu'au lieu de leur destination.

Le voyage fut heureux; toute la flotte arriva sans accident à l'endroit où elle devait relâcher; mais à peine eut-on approché de terre, que la dame mystérieuse sauta d'un bond léger sur un groupe de rochers amoncelés près du rivage, et disparut soudain aux yeux de tous!

Évidemment c'était une déesse, personne n'en douta, et, par reconnaissance pour la protection visible qu'elle leur avait accordée, les marins de la flotte lui élevèrent aussitôt, à l'endroit même de sa disparition, un temple qui fut appelé *A-ma-ko*, c'est-à-dire « palais de la déesse *A-ma*, » du nom qu'elle s'était donnée elle-même pendant le voyage. De *Makò* les Portugais firent *Makao*, car c'est à l'extré-

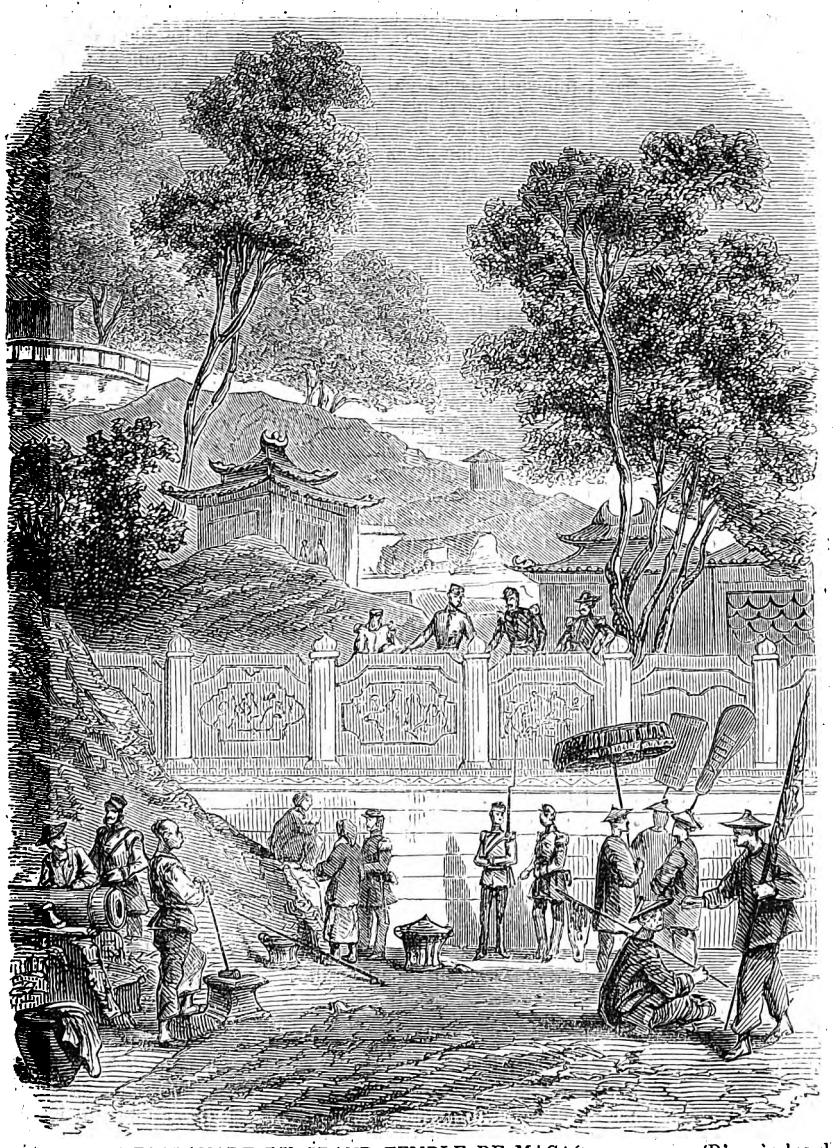

ESPLANADE DU GRAND TEMPLE DE MACAO.

(D'après les dessins de M. Aug. Borget.)

LE GRAND TEMPLE DE MACAO.

Digitized by Google

mité occidentale de la presqu'île où ils avaient planté leur drapeau qu'était situé le temple en question.

Pendant plusieurs siècles, ce rendez-vous des navigateurs dévots ne présenta rien de monumental; mais lorsque le développement du commerce avec les Européens eût attiré à Macao une nombreuse population chinoise, les négociants se cotisèrent entre eux, et, vers la fin du règne de Kang-hi, ils firent élever la magnifique pagode dont nous donnons ici deux dessins puisés dans les cartons de M. A. Borget.

Le corps principal de cet élégant sanctuaire du paganisme s'élève au bord de la mer, dont il n'est séparé que par une esplanade semi-circulaire ayant 30 ou 40 mètres de rayon. Il est orienté au nord sur le port intérieur de Macao, et le chevet de sa nef est adossé à une butte assez abrupte formée de gros blocs erratiques en granit superposés naturellement les uns sur les autres de la façon la plus bizarre.

On y monte par un escalier en granit, dont les rampes sont ornées de deux lions grimaçants, placés là pour faciliter l'évasion des dieux faibles que d'autres dieux plus forts voudraient évincer de leur place. Un arc de triomphe du plus beau style chinois couronne le perron en avant de la porte d'entrée.

Nous renonçons à décrire l'intérieur du temple, la statue colossale de l'idole en bois doré, les nombreuses statuettes des dieux secondaires et des héros en bois colorié, les vases à parfums, les banderoles, les tambours, les lanternes, les pancartes et les mille autres brimborions qui encombrent le *lieu saint*. Nous préférons détourner la pagode principale et gravir les charmantes allées qui conduisent à une foule de petites chapelles, d'autels, de reposoirs et de grottes mystérieuses qui se cachent entre les blocs erratiques et sous l'ombrage épais de ces grands arbres séculaires qui se multiplient d'eux-mêmes, de proche en proche, par le bout de leurs branches pendantes.

Aucune description ne peut rendre tout ce qu'il y a de féerique et de frappant pour l'imagination dans l'aspect de ces pagodes solitaires et silencieuses habilement éparses au milieu de ce que la nature offre à la fois de plus âpre et de plus enchanteur.

Les souvenirs les plus agréables de la Grande-Chartreuse ne sont rien auprès de cet ermitage chinois, qui n'a d'ailleurs aucun rival, même dans la fameuse thébaïde de l'île *Pouto*.

De bonne heure le service religieux de la pagode fut confié à des bonzes qui, grâce aux libéralités des pèlerins, ne tardèrent pas à réunir un riche patrimoine suffisant pour entretenir une nombreuse communauté. Mais là, comme ailleurs, le luxe de la vie entraîna bientôt le relâchement des mœurs, et la vie des bonzes devint si scandaleuse que l'autorité chinoise crut devoir s'en mêler.

Le service de la pagode fut donc retiré des mains des bouddhistes et confié aux religieux *Tao-se*, disciples de Lao-tze, qui plusieurs fois par jour y chantent les louanges de la Raison suprême, ce qui ne les empêche pas de se prêter aux cérémonies du culte bouddhique, lorsqu'il y a de riches offrandes à recevoir.

Les visiteurs sont généralement bien accueillis par le supérieur de la pagode, qui les invite même à prendre des rafraîchissements; mais ces politesses se terminent d'habitude par l'exhibition d'un registre sur lequel on est prié de s'inscrire pour subvenir aux frais de la fête vraiment splendide qui a lieu tous les ans sur l'esplanade du temple.

Toutes les pagodes, dont le casuel atteint un chiffre quelque peu considérable, font au moins, une fois par an, une fête moitié religieuse moitié profane, dont la partie la plus attrayante pour les fidèles consiste en une représentation théâtrale qui dure plusieurs jours consécutifs.

A Macao, les Tao-se donnent à cette fête un éclat extraordinaire. Un théâtre provisoire en nattes et en bambous, mais d'une remarquable solidité pour l'usage qu'il doit faire, est dressé sur l'esplanade, devant leur *jolie* pagode. Des comédiens de renom sont attirés à grands frais de l'intérieur pour venir y jouer les plus beaux drames du répertoire chinois; les plus habiles musiciens de la province sont appelés pour former un orchestre à leur façon; et là, sans rien payer, le public peut aller se rassasier de spectacle à l'heure qu'il veut, soit de jour, soit de nuit, car la troupe joue presque sans interruption pendant trois ou quatre jours, prenant à peine quelques heures de repos indispensable pour ne pas tomber de fatigue sur la scène.

Il n'est pas de dessinateur européen qui soit passé par Macao sans avoir pris quelques-uns des points de vue extrêmement pittoresques qui abondent dans l'ermitage d'*Ama-ko*; le célèbre peintre anglais Chinnery en avait fait un magnifique album, qui, à sa mort, s'est vendu un prix exorbitant, mais dont le public n'a pas été appelé à profiter. Serait-ce trop d'espérer que quelque membre intelligent de notre expédition actuelle en Chine fera dans cette pagode, et dans les nombreux monuments du même genre que présente Canton, des croquis bien étudiés et tels qu'il nous en manque encore, pour bien apprécier les caractères essentiels de l'architecture chinoise? J. M. C.

Histoire de la semaine.

Cette semaine, comme la dernière, a fourni peu de nouvelles politiques. Il est arrivé ce qui avait été prévu pour ce qui concerne le différend suscité entre la France et l'Angleterre, par suite des dépêches échangées entre les deux gouvernements relatives aux réfugiés. Nous avons lu dans le *Moniteur* le texte des notes expédiées par les ministres des affaires étrangères anglais et français. Le ton conciliant et courtois des dépêches devait évidemment mettre un terme aux malentendus qui s'étaient élevés. Lord Malmesbury déclare lui-même qu'on a mal interprété en Angleterre les paroles du comte Waleski; il assure que le gouvernement anglais veut sincèrement réprimer les délits dont on s'est plaint en France, et il en donne pour preuve les poursuites dirigées contre les complices de ces crimes et ceux qui veulent ériger l'assassinat politique en doctrine. M. Waleski, de son côté, s'attache principalement à montrer, dans les démarches du gouvernement français, un signe de l'opinion publique. Le ministre termine ainsi la dépêche : « Les intentions de l'Empereur ayant été méconnues, le gouvernement de Sa Majesté s'abstiendra de continuer une discussion qui, en se prolongeant, pourrait porter atteinte à la dignité et à la bonne intelligence des deux pays, et il s'en rapporte purement et simplement à la loyauté du peuple anglais. »

Posée dans ces termes, la question se trouve être sensiblement améliorée, et nous croirions volontiers qu'elle est définitivement jugée à l'avantage de l'alliance, si nous ne remarquions avec regret le langage violent et agressif du *Times*, langage dont l'effet est d'entretenir un malaise général qui aurait dû disparaître avec les causes qui l'avaient amené. Bientôt, sans doute, nous saurons à quoi nous en tenir sur une attitude si extraordinaire en ce moment de calme; nous saurons si le *Times* représente l'opinion publique en Angleterre, ou si l'opinion publique subit l'influence d'un organe dont l'énorme circulation donne une si grande importance à ses moindres paroles. Le nouveau ministère anglais se renferme toujours dans une extrême réserve au sujet de la politique générale qu'il compte suivre. Depuis lundi, diverses interpellations ont été adressées au chef du cabinet, afin d'obtenir quelques renseignements; mais les efforts de l'opposition n'ont abouti à rien. Une vive discussion s'est élevée sur la politique de l'ancien et du nouveau cabinet. Lord John Russell et lord Palmerston ont pris la parole dans ce débat. Voici en deux mots le résumé de la situation respective de la France et de l'Angleterre : le gouvernement français ne demande aucune modification à la loi anglaise, et le gouvernement anglais est disposé à la modifier si l'issue des poursuites intentées contre Bernard en démontre l'insuffisance. Si ce procès n'aboutissait pas, le nouveau cabinet serait obligé de faire droit aux réclamations de la France par un bill analogue à celui qui amena la chute de lord Palmerston; mais la différence serait en faveur de lord Derby, car, d'un côté, l'objection de la dépêche du comte Waleski, restée sans réponse, aurait disparu, et de l'autre, l'échec du procès prouverait, aux plus ardents champions du *statu quo*, l'insuffisance de la législation contre ce genre de crime. La position de lord Derby serait donc meilleure que celle de lord Palmerston, à cause de ces deux circonstances, ce qui n'empêcherait pas sa chute si ses adversaires, qui forment la majorité dans la Chambre des communes, voulaient se réunir pour l'accabler.

Des interpellations ont été adressées aussi à lord Derby sur la conduite tenue par l'ancien cabinet dans l'affaire du *Cagliari*; le ministre, s'appuyant sur les antécédents de lord Palmerston, a déclaré que les légistes étaient consultés sur les questions controversées de droit international que soulèvent l'arrestation des deux mécaniciens anglais; il a ajouté que, quand les avis des avocats lui seraient connus, il agirait avec prudence, mais aussi avec énergie.

Une importante nouvelle a été apportée mercredi par l'*Opinione*. Le projet de loi présenté à la chambre des députés par le gouvernement piémontais contre l'assassinat politique et contre l'apologie de cet assassinat par la voie de la presse, vient d'être rejeté par la commission de la chambre à la majorité de cinq voix contre deux. On s'attendait bien à ce que la chambre proposerait des modifications à la loi, mais on ne croyait guère à un rejet pur et simple. Les membres qui ont voté contre la proposition sont: MM. Brofferio, Gastalsetti, Valerio, Costa-Ramusino et Morizio Farina. La minorité est composée de : MM. Niglietti et Buffa, qui ont déclaré qu'ils présenteraient un contre-projet sur la proposition ministérielle. C'est à la chambre maintenant qu'il appartient d'apprécier la décision prise par la commission.

En Suisse, les choses se passent plus tranquillement; le gouvernement génevois a dissous la Société italienne de secours mutuels, et les commissaires fédéraux ont ordonné l'expulsion de douze réfugiés français et de dix-sept Italiens. Douze autres sont l'objet d'une enquête. Ces concessions rétabliront sans doute la bonne entente entre la France et la Confédération helvétique.

En dehors de ces incidents, les nouvelles étrangères sont presque nulles. A la date du 20 février, le général Campbell allait se mettre en marche avec 20,000 hommes et 100 canons pour commencer son expédition contre les insurgés du royaume d'Oude et pour assiéger Luknow; on n'a pas reçu d'autres renseignements.

De Chine, on ne sait rien de nouveau, si ce n'est un ordre général adressé, après la prise de Canton, par le contre-amiral Rigault de Genouilly aux marins et aux soldats qui font partie de l'escadre française. L'amiral les félicite de la conduite tenue par eux dans les journées des 28 et 29 décembre, et leur recommande le maintien de la discipline la plus stricte, le respect scrupuleux des droits des habitants et la surveillance la plus exacte.

L'amiral a mis à l'ordre du jour, pour la journée du 28, le sergent-major Martin des Pallières, le lieutenant de vaisseau Ribaut, et, pour la journée du 29, le capitaine de vaisseau Collier, le lieutenant de vaisseau Vériot, le lieutenant de vaisseau Vautré, les matelots de deuxième classe Jean-Baptiste Triau et Louis Laurier, et le deuxième maître canonnier Pélissier.

La Porte vient d'adresser à tous ses représentants auprès des cours étrangères une circulaire pour exposer la situation de l'Herzégovine et de la Bosnie, et pour expliquer, à son point de vue, la cause des troubles qui ont éclaté dans ces deux provinces.

A l'intérieur, nous avons à mentionner la retraite de M. Pietri, préfet de police, dont la démission a été acceptée par l'Empereur, et son remplacement, dans ces importantes fonctions, par M. Boitelle, préfet du département de l'Yonne. V. Paulin.

Courrier de Paris.

Cette semaine encore, les chroniques diurnes auront enregistré toutes sortes de fêtes nocturnes; mais le beau monde s'ennuie enfin d'avoir à s'amuser si souvent. De tous les côtés on demande un changement de régime et d'exercices. Il est temps que le bal disparaisse avec mars en carême, et l'on monte volontiers en calèche entre deux raffales, afin d'aller voir au bois si le printemps s'avance. Demain dimanche, jour de la Passion, ramène d'ailleurs un anniversaire bien cher à la fashion : l'ouverture des courses de la Marche, trente chevaux engagés, trois prix à disputer; aussi la cérémonie promet-elle d'être excessivement brillante, pour parler comme le programme qui est dans le secret des dieux. Cet engageant programme compte évidemment sur la présence du soleil dont il a réclamé le concours; il compte surtout sur la bonne volonté du Parisien qui, malgré vent et marée, se fait volontiers sportmann le dimanche.

En remontant l'échelle des événements de la semaine jusqu'à lundi, on arrive à un événement qui a trompé les espérances de la population. L'éclipse n'a pas tenu tout le plaisir qu'on s'en promettait. Sur la foi des astronomes, on s'attendait à voir quelques étoiles en plein midi, ô déception! Le soleil ne s'est-il pas avisé de percer les nuages au plus beau moment du phénomène, en versant des flots de lumière sur ses obscurs calculateurs. Dans les cinq cents maisons qui donnent à danser le dimanche, c'est en vain qu'on aura compté sur ce supplément de nuit pour l'illustrer par quelque promenade aux flambeaux.

Un autre effet manqué, et que l'on peut constater sans manquer aux convenances, c'est la présence à Paris de MM. les envoyés siamois. La curiosité publique les néglige, et l'on ne saurait dire de ces honorables personnages ce qu'on a tant répété au sujet de leurs prédécesseurs : la cour et la ville se les arrachent. Serions-nous tout à fait blasés sur les exhibitions orientales, ou plutôt cette réserve n'est-elle pas un indice de notre savoir-vivre? Nous laissons maintenant aux nations barbares l'usage inhospitalier de montrer comme des curiosités les personnages venus de pays lointains pour nous honorer de leur visite. C'est pourquoi une grande dame, sollicitée étourdiment par des intimes de convier Leurs Excellences de Siam à son dernier bal masqué, a eu le bon goût d'ajouter ce *post-scriptum* à ses lettres d'invitation : « Nous n'aurons pas les Siamois. »

Voulez-vous aussi quelques nouvelles négatives à propos de bals? Dès chroniqueurs officieux dénoncent journellement Paris à l'Europe comme un danseur endiablé, si bien qu'une moitié de sa population empêcherait l'autre de dormir. Il est malheureusement plus exact de dire que, dans ces derniers temps, la mort a désorganisé bien des quadrilles. La fête s'est trouvée aussi interrompue çà et là par une série d'accidents fâcheux : chute de cheval ou de voiture, grippe et pis encore; il serait trop lamentable de relever ces blessés de tous les mondes. Ceci nous amène, par une transition assez naturelle, à constater ou plutôt à contester le bruit répandu par quelques songe-creux au sujet du somnambulisme. Le corps médical aurait demandé la suppression de cette mystification. Voilà de beaux lauriers, en effet, pour empêcher de dormir tant d'illustres praticiens! Un bruit moins vraisemblable encore, c'est que divers médecins, probablement sans malades, solliciteraient l'introduction en France d'un usage avantageusement pratiqué en Amérique, et qui consiste à publier, en même temps que le nom de tout décédé, le nom du docteur qui lui a donné ses soins. Suivant ce procédé, Hippocrate lui-même aurait été le seul coupable des impuissances de son art, et désormais le vieillard le plus détérioré n'aurait plus à mourir de sa maladie, mais bien de son médecin. Qu'on se le dise.

Les salons sont toujours en butte aux magiciens et à leurs petites malices. La plupart se contentent d'exercer gratis et pour l'amour de l'art; c'est le secret de quelques autres de se faire payer très-cher. Tel ou tel a son tarif: tant pour la danse des tables, tant pour le dialogue des morts; plus le tour est lugubre, plus il rapporte à l'exécutant. On ne le paye d'ailleurs qu'autant qu'il a bien travaillé, et de manière à satisfaire l'honorable compagnie. Telle est la probité des sorciers d'aujourd'hui qu'aucun d'eux ne se permettrait le moindre escamotage en dehors de sa profession. Le grand Cagliostro avait moins de scrupules: on conte du moins que s'étant rendu, moyennant cent louis, chez la duchesse de Coislin pour y évoquer l'âme du cardinal Dubois, et l'opération n'ayant pas réussi: « Ma foi, Madame la duchesse, lui dit-il, ce n'est pas ma faute si le cardinal Dubois n'avait pas d'âme. » Ce qui m'étonne le plus à Paris, disait un autre sorcier, c'est de m'y voir payé. La ville est peuplée de mes pareils qui fonctionnent pour rien, il y a de la magie partout, c'est un enchantement universel et que rien ne peut rompre. Sans parler des femmes qui ont toujours persuadé les plus incrédules qu'elles sont en droit d'être aimées sans aimer, il n'y a pas de sortilége comparable à celui qu'exercent les grands sur les petits, et les petits à leur tour sont d'autres magiciens qui fascinent les grands. Exemple unique et assez trivial : tel légume vaut vingt sous le litre, lorsqu'il est bon; vient un rustique magicien qui persuade aisément au riche qu'il doit le payer vingt francs, dans un temps où le légume ne vaut rien.

Une autre *magicienne* aura enchanté les Parisiens avant la

Digitized by Google

fin de la semaine. L'Opéra, ensorcelé depuis longtemps, lui devra sa délivrance. Six mois consacrés à la toilette de la débutante attestent l'admiration qu'a soulevée sa beauté. Quand l'Opéra déploie ses pompes, c'est qu'il s'agit d'un chef-d'œuvre. La dernière répétition a produit un immense effet sur des auditeurs privilégiés. Des fanatiques repoussés de la salle, dont le profane vulgaire était exclu, n'en ont pas moins goûté au fruit défendu. J'en sais un qui, pour tromper la vigilance des gardiens que son or n'avait pu corrompre, s'est mêlé à l'escouade des pompiers de service. Un autre, oubliant la grandeur de sa race, a été surpris, parmi les comparses, dans le simple appareil d'un garçon de théâtre. On peut s'attendre à de plus coûteuses folies pour la première représentation, capable d'enrichir en un jour la tourbe des revendeurs de billets, si la sollicitude de l'administration n'y mettait bon ordre.

Puisque nous côtoyons un territoire qui doit nous rester étranger, je demande à mon voisin et ami de la Chronique musicale la permission d'y entrer tout à fait pour signaler l'apparition d'un jeune pianiste, M. Fumagalli, le frère de l'éminent artiste dont la mort prématurée a laissé tant de regrets. Il y a déjà dans M. Fumagalli jeune quelque chose de plus que le germe des espérances que son aîné avait si brillamment réalisées. Disciple de ce frère qui lui a transmis son talent, c'est un héritage de famille que nul autre n'était plus digne de recueillir.

On vient de remettre à flot une vieille idée dont la sainte indignation féminine n'aura pas fait justice assez complétement. Pour les intéressés eux-mêmes, le *club des clubs* n'était guère qu'une invention fantastique, mais il paraît que l'ombre a pris corps. C'est aux Champs-Elysées que fleurirait l'établissement dont le but est d'assurer les douceurs du confort aux célibataires dont la fortune est modeste, et qui pourrait bien allécher aussi par les agréments du célibat divers contribuables en puissance de femme. Sous ce rapport, c'est une institution antimatrimoniale que les moralistes ne sauraient trop réprouver. La conséquence désastreuse qu'ils en tirent, c'est que telle honnête femme qui ne voyait plus que bien rarement son mari sera bientôt réduite à ne plus le voir du tout. Nous voilà bien loin des mœurs patriarcales de nos pères, qui auront inventé assez inutilement pour leurs fils la *pension bourgeoise* des deux sexes. Selon d'autres moralistes plus ou moins moraux, ce club des clubs ne peut manquer de faire des petits, il exprime assez nettement une certaine situation sociale, et nombre de femmes seront punies par où elles ont péché. Leur ambition ne se contentait plus de partager le trône domestique, eh bien! on va le leur abandonner tout entier. En outre, suivant cette morale à l'envers, nous commencions à avoir beaucoup trop de femmes qui se font hommes. Ne les voit-on pas afficher en toute occasion le sans-gêne et le sans-façon masculins? Ce n'est plus une compagne, mais un compagnon, et en quelque sorte un associé que le mari trouve dans sa femme, un associé auquel on abandonne sans partage les charges ou les corvées de la communauté. Un de ces époux déchus, que sa situation exaspère, se comparait naguère à une pendule qui servirait uniquement à Madame pour marquer les heures de la promenade, du spectacle ou du bal.

On nous a dit une chose bizarre : M. le docteur Véron veut se défaire de ses tableaux; peut-être même le sacrifice est-il déjà consommé. C'est une collection brillante, on ne peut mieux composée pour tenter les épicuriens, et où figurent les femmes les plus célèbres par leurs grâces et leurs galanteries : Mme de Pompadour, Mme de Chateauroux, Mme de la Reynière, Mlle Sallé la danseuse et vingt autres. Le plus biblique de ces petits chefs-d'œuvre, c'est un Joseph en Egypte, non pas le chaste Joseph, victime de Mme Putiphar, mais le Joseph vendu par ses frères, l'une des plus vives peintures de M. Decamps en son bon temps, et que le possesseur actuel a payé 38,000 francs.

L'événement littéraire de la quinzaine, c'est la publication du *Cours de littérature* de M. de Lamartine, ou pour mieux dire, de la première livraison de la troisième année. L'auteur y a joint pour ses lecteurs un préambule qui est une digne réponse aux attaques de ses ennemis. « Hélas! s'écrie le grand homme de bien avec un sentiment de tristesse qui devrait les faire rougir de leur mauvaise action, hélas! si l'on nous outrage, ce n'est pas parce que nous sommes coupable; c'est parce que nous sommes malheureux... O renversement étrange du sens moral dans ces cœurs contre nature! Soyez malheureux, on vous achève. Le vrai crime aux yeux de ces gens-là, c'est d'être sans crime : ils vous haïssent par dépit de n'avoir rien à vous pardonner. »

Et les nouvelles dramatiques? le rêve d'une ombre. C'est la *Fille du millionnaire* qui s'est laissé déporter en province, et qui, à défaut des Parisiens, médiocrement touchés de ses agaceries, veut faire la conquête des Champenois. Le théâtre du Palais-Royal a donné quatre pièces nouvelles qui ne sauraient enrichir beaucoup la littérature, mais tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux, et cet aphorisme pourrait servir d'épigraphe à son répertoire. Que vous dirai-je de ce nouveau quatuor bouffe ou bouffon, sinon qu'il est tout à fait digne de l'endroit? N'a-t-il pas d'ailleurs pour exécutants les premiers ténors de la maison : MM. Hyacinthe, Gil-Pérès, Brasseur et Luguet. Chacun d'eux y chante son *air de bravoure* un peu trop du nez, mais de la façon la plus agréable. Il est bon de numéroter ces quatre morceaux pour que le lecteur puisse s'y reconnaître. Le n° 1, où *A qui le bébé*, est une honnête parodie de la pièce en vogue au Gymnase, une photographie très-chargée du *Fils naturel*, et où l'on pleure aussi... à force de rire. *Le mieux est l'ennemi du bien* ou le n° 2, a toute la gaieté de l'axiome; c'est moins une pièce qu'un monologue, où M. Brasseur se disloque en quatre rôles pour amuser son monde. Il y a là une scène de Marseillais qu'on ira revoir avec un nouveau plaisir. Le n° 3 a beaucoup réjoui le parterre. *Numero Deus impare gaudet*, pour faire une citation virgilienne à propos de *Virgile marron*, car tel est le titre de cette bucolique dont M. Hyacinthe est le Corydon captif au rivage du Maure, et dans la peau d'un nègre mauvais teint. Reste la *Nouvelle Hermione*, où M. Gil-Pérès, déjà nommé, joue à merveille le rôle d'un Oreste poltron et marseillais.

> Mais quel est ce bandit qui, là-bas, nez au vent,
> Se carre l'œil au guet, et la hanche en avant;
> Plus délabré que Job, et plus fier que Bragance,
> Drapant sa gueuserie avec son arrogance?

C'est *Don César de Bazan*, ou plutôt c'est M. Frédérick-Lemaître qui vient de faire au bercail de la Porte-Saint-Martin la rentrée d'un conquérant. Combien de jeunes comédiens doivent envier cette verte vieillesse, la vieillesse du lion! Trahi par l'âge et par ses forces, M. Frédérick-Lemaître met tant d'art à cacher ses ruines qu'on ne les voit plus. Cette nouvelle édition de don César de Bazan et de Frédérick-Lemaître revue et corrigée par lui-même, obtient donc un grand succès. Autre reprise également heureuse à la Gaieté, grâce à Mme Doche, décidément passée au drame avec toutes ses larmes, et qui joue la *Bergère des Alpes* avec les recettes de la *Dame aux camélias*.

Comme il n'est si petit théâtre qui ne puisse devenir très-grand, gardons-nous d'oublier la salle lyrique de la rue de la Tour-d'Auvergne, dont le privilége d'exploitation vient d'être accordé à M. Achille Ricourt. Il est difficile de trouver un meilleur tuteur pour de jeunes pupilles de l'art dramatique. Ancien directeur du journal l'*Artiste*, M. Ricourt est un maître habile et renommé, un esprit d'élite, un cœur enthousiaste qui cherche le beau avec passion, et qui serait très-capable de l'inventer s'il n'existait pas. C'est lui qui le premier découvrit Lucrèce, que Ponsard s'était contenté d'écrire avec la poétique insouciance du génie. L'un des premiers aussi, il a mis l'auréole au nom de Mme Ristori, et désigné cette grande gloire aux adorations de la foule. Il est donc impossible qu'un jour ou l'autre M. Ricourt ne mette pas la main sur quelque illustration pour son propre compte. Ce n'est pas là d'ailleurs le seul but qu'il se propose d'atteindre au moyen de ces représentations que sa jeune troupe donne à la salle Lyrique trois fois par semaine et avec un succès croissant. Pourquoi ce petit théâtre ne serait-il pas aussi bien et mieux que tant d'autres le pourvoyeur des plus grands? On peut vous le donner déjà pour une véritable pépinière de talents en herbe, quelques-uns même seront bientôt en pleine floraison. Je citerai en première ligne une jeune Italienne, Mlle Donati, très-touchante dans *Agnès de Méranie*, rôle assez formidable pour une débutante, et qu'elle a joué, sinon sans crainte, du moins sans reproche. Assurément il y a déjà dans Mlle Donati quelque chose de plus que l'espérance d'une tragédienne.

Un autre nom promis également à la célébrité, c'est celui de Mlle Léontine Delval, qu'on a beaucoup, mais beaucoup applaudie dans le *Caprice*. Dans ce rôle charmant de Mme de Livry, Mlle Delval nous a fait partager l'illusion de nos voisins qui croyaient revoir Mme Allan embellie de vingt ans de moins.

PHILIPPE BUSONI.

Chemin de fer de Lyon à Genève.

OUVERTURE DE LA SECTION DE SEYSSEL A GENÈVE.

La société anonyme du chemin de fer de Lyon à Genève vient d'ouvrir, le 18 courant, la ligne allant de Seyssel à Genève, ligne qui, selon le cahier des charges, devait n'être livrée à la circulation que le 30 avril 1859.

Cette société, constituée pour quatre-vingt-dix-neuf ans, par décret du 6 août 1853, avait pour objet de relier Paris, les ports de la Manche et de l'océan Atlantique avec Genève, le Piémont et l'Italie; Lyon et Marseille avec la Suisse et la Savoie.

Aujourd'hui Paris n'est plus qu'à 620 kilomètres de Genève et à 590 kilomètres de Chambéry; Lyon à 160 kilomètres de Genève et à 130 de Chambéry, et Marseille à 510 kilomètres de Genève.

Le chemin se compose d'une ligne principale de Lyon à Genève et d'un embranchement d'Ambérieu à Mâcon par Bourg. Par ses extrémités il touche à Lyon, à Mâcon et à la Savoie. Il traverse le département de l'Ain, suivant deux diagonales qui absorberont à peu près le trafic local et le transit de l'est à l'ouest et du nord au sud. Le développement du chemin est de 229 kilomètres, dont 12 sur le territoire suisse. Ses prolongements ont depuis augmenté son parcours de près de 23 kilomètres.

De grands intérêts se rattachent à cette ligne internationale.

Elle recevra toutes les expéditions qui arriveront à Lyon pour la Suisse par la ligne de la Méditerranée et par le Grand-Central, c'est-à-dire tous les produits et les voyageurs du bassin de la Méditerranée, du midi, du centre de la France et principalement les houilles de Rive-de-Gier et de Saint-Etienne.

A Macon, elle aura les provenances de l'ouest et du nord-ouest de la France, c'est-à-dire de Paris, de Nantes et des ports de la Manche, provenances fournies déjà par le chemin de Paris à Lyon, et qui lui seront bientôt amenées en abondance par les lignes de Nevers à Châlons et de Nevers à Mâcon.

De Lyon à Bourg, elle fait partie de la direction naturelle que parcourt le transit du Rhône au Rhin, et dont la ligne du Jura, concédée à la compagnie de Paris à Lyon, est le complément: elle peut donc ainsi recevoir une notable portion du transit de la Méditerranée à Mulhouse et des provenances du réseau de l'est aboutissant à Dôle.

A Genève, point où l'on s'arrête aujourd'hui, la ligne de fer sert de prolongement aux chemins qui traversent la Suisse et se relient autour de Bâle et du lac de Constance aux chemins d'Allemagne.

Enfin, à Culoz, elle approche des lignes piémontaises qui l'uniront à toute l'Italie.

Les dépenses d'exécution du projet de Lyon à Genève furent évaluées par le gouvernement, en 1853, à 62,250,000 francs. La Suisse fournit une subvention de deux millions; la France, une de quinze; le reste fut obtenu par actions. En 1855, ce capital fut élevé d'après de nouveaux devis à 64,116,000 francs. Enfin, en 1858, y compris l'embranchement de Versoix, les dépenses atteignirent le chiffre total de 112,500,000 francs, soit 474,600 francs par kilomètre. Les bénéfices futurs de la compagnie reposent sur le nombre toujours croissant des voyageurs qui se dirigent de Paris à Lyon et à Genève, et sur le transport des grains, des farines, métaux, vins, spiritueux, charbons, denrées coloniales, bois de constructions, planches, plâtre, fromages, tissus, bestiaux et autres marchandises moins considérables.

Le but et les avantages du chemin de Lyon à Genève étant indiqués, nous allons, avec le lecteur, parcourir la ligne. Comme à Bourg devaient commencer des fêtes d'inauguration que Genève eût été heureuse de compléter joyeusement, nous partirons du chef-lieu de l'Ain, en dépit des circonstances politiques, qui sont venues traverser les plaisirs officiels dont les merveilles eussent été fidèlement racontées à nos abonnés.

Nous voici donc à Bourg, où la locomotive impatiente et haletante nous attend; Bourg en Bresse, ville bâtie sur la Resousse pour 11,161 habitants. Visitons à la hâte son collége, ses écoles normale et communale, sa pyramide en l'honneur de Joubert, son hôpital magnifique contenant le tombeau de Marguerite d'Autriche, la fondatrice; si vous avez le temps, courez à la bibliothèque, elle contient vingt mille volumes, revenez par le jardin Botanique et vous aurez à peu près vu ce qu'il y a de plus remarquable. Bourg est la ville natale de Claude-Gaspard Bachet, sieur de Meziriac; du président Faure, père de Vaugelas; de Nicolas Faret et de l'astronome Lalande. De 1515 à 1536, ce fut un siége épiscopal. Avant 1789, elle était dans la généralité de Dijon. Jadis elle s'appelait Tamnum Burgus; aujourd'hui elle vend des grains, des peaux, du bétail et de la volaille dont sans doute, à Paris, vous avez fait plus qu'entendre parler. — De la sortie de Lyon, gare des Brotteaux, à Bourg, on compte 75 kilomètres. Le sol de cette gare est d'environ 163 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le département, dont Bourg est le chef-lieu, s'étend sur une superficie de 580,659 hectares, divisé en 5 arrondissement, 35 cantons et 447 communes, dont la population totale s'élève, d'après le dernier recensement, à 370,719 habitants. Le sol, marécageux dans le sud et l'ouest, est montagneux dans l'est et boisé un peu partout. La richesse du pays consiste en fer, asphalte, pierres lithographiques, bois de charpente, vins renommés et bétail. Les grains récoltés suffisent à la population. Les manufactures sont sans importance.

Les principales villes de l'Ain, après sa préfecture, sont Nantua, Trévoux, Belley et Gex.

Ne quittons pas Bourg sans admirer un peu sa gare, qui ne manque pas d'une certaine élégance; maintenant asseyons-nous commodément dans le wagon pour voir défiler en procession rapide les maisons, les châteaux, les arbres et les sites pittoresques, qu'avec la meilleure volonté du monde, nous ne pouvons tous recommander à votre attention.

A 18 kilomètres de Bourg, la petite ville de 1,500 âmes, qu'on appelle Pont-d'Ain, à cause de sa rivière qui donne le nom au département; sa vieille forteresse appartenant jadis aux ducs de Savoie, mérite d'attirer les regards du voyageur. Le pont, franchi par le train, offrit comme celui de Chazey des difficultés imprévues dans la construction. Les ingénieurs ayant reconnu en cours d'exécution des chances d'affouillement très-graves, prescrivirent de consolider les fondations par l'établissement d'un radier général. Cette opération, considérable par la dimension des ponts qui n'ont pas moins de 154 mètres de débouché, fut encore contrariée par des crues extraordinaires. Il en est résulté de longs retards, et des augmentations de dépenses qui influèrent sur l'ensemble des opérations.

Onze kilomètres plus loin, Ambérieux nous montre ses manufactures de drap pour l'armée et ses 2,700 habitants actifs et intelligents. C'est dans cette localité que s'embranche la ligne de fer qui vient de Lyon. D'Ambérieux à Seyssel, on ne rencontra d'obstacles que sur deux points : au souterrain de Pugieu, situé entre Rossillon et Virieux-le-Grand, et à la traversée des plaines marécageuses de l'embouchure du Séran. La longueur totale du tunnel de Pugieu est de 472 mètres, pour le percement de laquelle on a payé 920,000 fr.

Après Ambérieux vient Saint-Rambert, à 32 kilomètres de Bourg. Ce village, d'environ 13 à 1,400 âmes, ne présente rien de remarquable. Il ne faut pas le confondre avec le village du même nom qui, dans le département de la Loire, se trouve près d'une station du chemin de fer de Saint-Etienne.

Puis, voici Virieux-le-Grand, que nous citions tout à l'heure; Culoz, où le railway vient toucher la rive du Rhône, en face d'Aix-les-Bains. C'est à Aix que le chemin de fer Victor-Emmanuel prend son origine. Une lacune de 20 kilom. existe entre cette dernière ville et Culoz; qu'elle soit comblée, et la compagnie du chemin de fer de Lyon à Genève aura ouvert une nouvelle et importante communication entre Paris et Turin par le mont Cenis, qui se perce en ce moment.

Maintenant nous sommes à Seyssel, où l'on touche à la frontière, où l'on n'est plus qu'à 34 kilomètres de Genève; le Rhône ici devient navigable jusqu'à la mer, à la satisfaction commerciale des 1,300 habitants. C'est dans la sec-

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

tion de Seyssel à Genève, section qui s'ouvre aujourd'hui, que sont concentrés les travaux les plus considérables de la ligne que nous suivons : le souterrain du Crédo, de 3,940 mètres, coûte 7,450,000 fr.; les tunnels consécutifs de Bognes, de Genissiat et du Paradis, de 2,600 mètres de percement en quatre parties, coûtent 2,900,000 fr.; le viaduc de la Vézeronce, de 38 mètres de hauteur, coûte 600,000 fr.; et celui de la Valserine, de 50 mètres de hauteur, coûte 500,000 fr. Enfin, la grande tranchée de Chatelaine, près Genève, comprend près de 340,000 mètres cubes de déblai qui ont été enlevés à raison de 25,000 m. cubes par mois.

Admirons à toute vitesse cette belle vallée de la Valserine, que nous dominons du haut de son viaduc imposant; regardez les cieux, les rochers, les pins et les chênes se mirer dans les eaux du joli ruisseau qui serpente dans son lit pierreux. Engouffrons-nous dans le tunnel du Crédo, aussi long que celui de Blaisy, du chemin de fer de Lyon à Paris.

A partir du viaduc de la Valserine, dans la direction du fort de l'Ecluse, deux tracés étaient à choisir; l'un, tantôt à ciel ouvert, tantôt en tunnel, se développant sur les versants escarpés de la rive droite du Rhône; l'autre souterrain, dans toute son étendue, s'enfonçant sous le Crédo, dernier mamelon de la chaîne du Jura. Le premier, plus long d'au moins trois kilomètres, à courbes à courts rayons, à rampes fortes, offrait de sérieux obstacles, accrus encore par ses terrains impropres à l'exploitation et à la stabilité des ouvrages d'art d'un chemin de fer. Le second, d'une exécution plus longue, plus dispendieuse, mais sûre pour l'avenir et convenable sous tous les rapports, obtint, malgré sa plus grande longueur, la préférence. Il a fallu trois ans et demi de travail pour le construire.

Jetons un regard à Bellegarde, qui a perdu toute sa poésie depuis que le Rhône ne s'y perd plus sous les rochers.

Saluons le fort l'Ecluse, situé sur le Rhône, à 22 kilomètres de Genève. C'est la clef de la France entre cette ville et Seyssel. De beaux travaux de défense viennent d'y être exécutés; ils ont accru le nombre et la force des batteries. On voit cette forteresse se dessiner en blanc dans le lointain du paysage grandiose et sauvage dont notre gravure n° 3 essaye de reproduire les contours les plus saillants.

Enfin nous touchons au terme de notre voyage : Genève apparaît dans la distance, et, de la gare où nous descendons, nous pouvons saisir l'ensemble de son périmètre encadré de toutes parts par les montagnes et les eaux.

La gare de Genève devait être originairement placée à la Servette, point situé à 400 mètres environ de l'entrée de la ville. Le conseil municipal insista pour que la gare fût rapprochée et bâtie sur la route de Genève à Lausanne. La proposition fut admise, à charge par la ville de payer une indemnité de 1,500,000 fr. Il en résulte que le tracé se trouve allongé de 2,060 mètres, que les dépenses ont été augmentées de 3,300,000 fr., et que la gare s'élève dans un emplacement plus avantageux.

Reposons-nous un peu; si vous n'êtes pas trop fatigué de la route et de nos descriptions, vous saurez ce que c'est que cette jolie ville suisse, si célèbre par ses grands hommes, par son industrie et son grand lac, où demain vous irez aimer ou penser.

Genève (en allemand, *Genf;* en italien, *Ginevra;* en anglais, *Geneva;* en latin, *Genevas, atis*) est, comme chacun sait, une ville fortifiée, gracieusement assise à l'extrémité sud-ouest du lac de Genève, sur les rives du Rhône, fleuve de 800 kilomètres, navigable de Seyssel à Marseille.

L'élévation de cette ville, au-dessus du niveau de la mer, est de 372 mètres. Sa latitude est 46°,12' N. par 3°,48' de longitude E. La température moyenne de l'année est de 11°,11'; celle de l'hiver, 1°,11'; de l'été, 18°,93 cent. La population dépasse 30,000 âmes.

Genève, la ville la plus populeuse et la plus industrieuse de la Suisse, est le siége de l'administration centrale du canton; elle possède une cathédrale, une université académique fondée par Calvin en 1368, avec facultés de théologie, de droit, des sciences et des lettres; un collége avec seize professeurs et maîtres d'études; une école des arts et des manufactures; une bibliothèque de 40,000 volumes; une collection considérable de manuscrits estimés; un jardin botanique, commencé par de Candolle, en 1816; un observatoire, un muséum d'histoire naturelle; des églises pittoresques consacrées au culte catholique romain, au calvinisme et au luthéranisme, et une synagogue. Il y a aussi plusieurs sociétés savantes et des institutions de bienfaisance.

La ville est séparée en deux parties : la plus petite, sur la rive droite, s'appelle le *quartier Saint-Germain*, c'est le centre du commerce. Au milieu se trouve l'*Ile*, promenade favorite, ornée d'une statue de Jean-Jacques Rousseau; et d'une belle vue du lac. L'Ile communique avec les deux rives par plusieurs ponts élégants et commodes. Une machine hydraulique élève l'eau du Rhône pour les fontaines publiques.

Les Génevois s'occupent principalement de la fabrication des montres, des boîtes à musique, des instruments de mathématiques, de la joaillerie, de la coutellerie, des armes à feu, des limes, des instruments de musique, des draps et des châles. Les manufactures de montres emploient plus de 3,000 ouvriers, produisant annuellement plus de 100,000 montres, la plupart en or. Genève a d'excellents quais sur le Rhône, un transit considérable sur le lac, et des bateaux à vapeur pour Villeneuve, Coppet, Nyon, Rolles, Ouchy et Vevey.

Peu de villes ont, comme Genève, vu naître ou adopté tant d'hommes remarquables : Calvin, Bèze, Cranmer, Lesage, Saussure, de Luc, Lefort, Casaubon, Mme de Staël, Bonnet, Huber, Necker, Rousseau, ont illustré son nom. John Knox y demeura longtemps.

Genève, une des cités fameuses des Allobroges, dans le temps de César, fut soumise aux Romains jusqu'au commencement du cinquième siècle. Elle fut la capitale du second royaume de Bourgogne jusqu'en 1034, et resta sous la souveraineté des empereurs d'Allemagne jusqu'au commencement du seizième siècle.

Calvin y introduisit la réforme en 1635, et depuis cet événement, Genève, cité libre penseuse, fut considérée comme le chef-lieu du calvinisme. Prise par les Français en 1798, elle devint, jusqu'en 1813, la préfecture du département du Léman, qui faisait partie de l'empire de Napoléon Ier. En 1814, avec un étroit territoire, elle fut réunie à la Confédération helvétique.

Depuis cette époque jusqu'à nos jours, l'histoire de la Suisse et de Genève est trop familière aux lecteurs de l'*Illustration* pour que nous continuions notre récit.

Ainsi, pour en revenir au sujet de cet article, rappelons au public que les lignes italiennes terminées, le trajet de Paris à Turin s'effectuera en trente-deux heures par les trains express, et trente-huit heures par les trains omnibus. Entre Turin et Milan, la lacune de Novare n'existera plus. De Turin à Milan, on va en neuf heures; de sorte que le trajet total de Paris à Milan, par les lignes de Lyon à Genève et du Victor-Emmanuel, s'effectuera en quarante et une heures par les trains express, et en quarante-neuf heures par les trains omnibus. D'un autre côté, l'administration des postes sardes fera partir de Gênes, pour Livourne et Civita-Vecchia, un bateau à vapeur en correspondance directe avec le service de Lyon à Genève. Le voyageur parti de Paris par le train express de huit heures cinq minutes du soir, arrivé à Turin le surlendemain à quatre heures trente minutes du matin, pourrait être à Gênes à neuf heures du matin, et à Livourne à huit heures du soir. N'est-ce pas là un beau résultat?

Enfin sur toute la ligne qui vient de s'ouvrir, on a pris des arrangements pour les correspondances et les réexpéditions sur Belley, Genève, Aix-les-Bains, Chambéry, Annecy, etc.

Le commerçant et le voyageur comprendront quelle immense carrière ces dispositions assurent à leurs entreprises. Quand ils en profiteront, pourront-ils refuser de rendre hommage à ces administrateurs éclairés et diligents qui servent la patrie et la cause de la civilisation du monde, en suggérant l'idée de nobles travaux; les conduisant à bonne fin au milieu des difficultés, des peines et des embarras innombrables qui toujours entravent le génie et les efforts de ceux qui se dévouent avec ardeur au bien-être de l'humanité?

ARISTIDE MÉRILLE.

Chronique littéraire.

Asie Mineure et Syrie, par Mme la princesse de Belgiojoso. — *Lettres familières écrites d'Italie en* 1739 *et* 1740, par Charles de Brosses, avec une étude littéraire et des notes, par M. Hippolyte Babou. — *Voyage à Rome en* 1853, par M. Arthur de Grandeffe.

Mme la princesse de Belgiojoso vient de faire un fort bon livre, substantiel, et écrit, comme on doit écrire, simplement, — à l'exception peut-être de deux ou trois pages d'un style un peu trop caressé : nous ne les indiquerons pas, mais ce sont probablement celles qui lui auront valu le plus de compliments. — Sans être un phénomène invraisemblable comme Mme Ida Pfeiffer, ni une virago comme cette terrible Mme de la Guette, dont nous vous parlions la semaine dernière, Mme de Belgiojoso est évidemment douée, on le voit dans son livre, de la qualité la plus nécessaire à qui veut entreprendre un lointain voyage, de cette énergie que notre sexe s'attribue trop volontiers et trop exclusivement.

Elle a les deux genres de courage que suppose la fatigue et le danger. Elle a même un troisième genre de courage encore moins commun, celui, au retour, de ne pas se dédommager de ses peines en exagérant ce qu'elle a vu : elle ne farde point la vérité. Mais, rassurez-vous, elle est femme, et du monde, et sait concilier avec un tact parfait ce qu'exige la sincérité et ce qu'exigent les convenances. Elle a, en outre, sur la plupart des voyageurs deux avantages très-appréciables pour qui explore les régions qu'elle vient de visiter : l'un, que notre sexe possède rarement; l'autre, — et ce dernier aveu n'a rien qui nous puisse humilier, — qu'il ne possède pas du tout. Le premier de ces avantages, c'est qu'elle est un peu médecin et chirurgien : ce qui est un excellent passe-port aux yeux de ces populations qui n'ont pas lu Molière; le second, c'est qu'elle est femme, et qu'une femme, — est-ce aussi affaire de rareté comme pour les médecins? — est un porte-respect en Orient. « Les Arabes du pays situé entre Hama et Alep, appartenant pour la plupart à la grande tribu des Anyzy, sont bien connus pour leur rapacité et leur férocité. Ils habitent l'intérieur des montagnes, sur lesquelles ils se tiennent comme en vedette, épiant ce qui se passe dans la plaine, et s'y précipitant dès qu'ils supposent qu'un butin les y attend. Mais ces Arabes n'ont pas le privilége du brigandage. Il existe une autre espèce de brigands, moins nombreux, mais encore plus grossiers et cruels... Je veux parler des bergers kurdes et turcomans, qui parcourent ces maigres pâturages à la tête d'innombrables troupeaux. » Un jour, sur la lisière de la Mésopotamie, elle arriva auprès d'un puits, où plusieurs de ces bergers puisaient de l'eau pour abreuver leurs troupeaux. « Nous eûmes la hardiesse de nous approcher de ce puits si bien gardé et de réclamer notre part du liquide bienfaisant, faveur qui nous fut tacitement accordée, plutôt par mépris que par bienveillance. Mais d'autres voyageurs, qui nous suivaient à peu de distance, ne furent pas aussi heureux que nous, car ces féroces bergers les dépouillèrent complétement, les battirent et les abandonnèrent ensuite à leur malheureux sort. Il est vrai que ces infortunés voyageurs n'avaient pas de femmes avec eux, et que la présence d'une femme opère toujours comme un talisman sur ces hommes pourtant si grossiers. »

Grâce à ce titre de femme, Mme de Belgiojoso a encore eu un autre privilége; elle a pu pénétrer dans les harems. Elle a pu, comme elle le dit, connaître tout un côté fort important de la société musulmane, le côté domestique, celui où domine la femme. Que ceux qui aiment à vivre d'illusions se gardent bien de lire ce qui va suivre. « Nous avons lu des descriptions dans les *Mille et une Nuits* et autres contes orientaux; on nous a dit que ces lieux sont le séjour de la beauté et des amours : nous sommes autorisés à croire que les descriptions écrites, quoique exagérées et embellies, sont pourtant fondées sur la réalité, et que c'est dans ces mystérieuses retraites que l'on doit trouver rassemblées toutes les merveilles du luxe, de l'art, de la magnificence et de la volupté. Que nous voilà loin de la vérité! Imaginez des murs noircis et crevassés, des plafonds en bois fendus par places et recouverts de poussière et de toiles d'araignées, des sophas déchirés et gras, des portières en lambeaux, des traces de chandelle et d'huile partout. » Voilà les lieux; voici les personnes : « Les miroirs étant fort rares dans le pays, les femmes s'affublent à l'aventure d'oripeaux dont elles ne peuvent apprécier le bizarre effet. Elles piquent force épingles en diamant et en pierreries sur des mouchoirs de coton imprimé qu'elles roulent autour de leur tête. Rien n'est moins soigné que leurs cheveux, et les très-grandes dames qui ont habité la capitale ont seules des peignes. Quant au fard multicolore dont elles font un usage immodéré, elles ne peuvent en régler la distribution qu'en s'aidant réciproquement de leurs conseils, et, comme les femmes qui habitent la même maison sont autant de rivales, elles encouragent volontiers les unes chez les autres les plus grotesques enluminures. Elles se mettent du vermillon sur les lèvres, du rouge sur les joues, sur le nez, sur le front et sur le menton, du blanc à l'aventure, et, comme remplissage, du bleu autour des yeux et sous le nez... Ce qui est déplorable, c'est l'influence de cette peinture combinée avec la paresse et le défaut de propreté naturel aux femmes orientales. Chaque visage féminin est une œuvre d'art fort compliquée, et qu'on ne saurait recommencer tous les matins. Il n'y a pas jusqu'aux mains et aux pieds qui, bariolés en couleur orange, ne redoutent l'action de l'eau comme nuisible à leur beauté. La multitude d'enfants et de servantes, surtout de négresses, qui peuplent les harems, et le pied d'égalité sur lequel vivent maîtresses et suivantes, sont aussi des causes aggravantes de la malpropreté générale. Je ne parlerai pas des enfants, chacun connaît leur mœurs et leurs coutumes; mais représentons-nous un instant ce que deviendraient nos jolis ameublements d'Europe, si nos cuisinières, nos femmes de peine, venaient se reposer de leurs travaux sur nos causeuses et nos fauteuils. Ajoutez à ceci que les vitres sont encore, en Asie, à l'état de curiosité, que la plupart des fenêtres sont fermées avec du papier huilé, et que là où le papier même est peu commun, on y supplée en supprimant complétement les fenêtres et en se contentant de la lumière qui pénètre par la cheminée, lumière plus que suffisante pour fumer, pour boire, et pour donner le fouet aux enfants par trop rebelles : seules occupations auxquelles se livrent, pendant le jour, les houris mortelles des fidèles musulmans... Ce qui manque complétement dans ces appartements, c'est l'air; mais ces dames sont loin de s'en plaindre. Naturellement frileuses et n'ayant pas la ressource de se réchauffer par l'exercice, elles demeurent accroupies des heures entières devant le feu, et ne comprennent pas qu'on étouffe quelquefois. Rien qu'à me rappeler ces cavernes artificielles, encombrées de femmes déguenillées et d'enfants mal élevés, je me sens défaillir... »

Cependant ce n'est pas précisément là, si notre mémoire ne nous trompe pas, le tableau qu'en a tracé un autre juge de sexe compétent, la célèbre lady Wortley-Montague. Il est vrai que c'était le harem du Grand Seigneur qu'avait vu la très-honorable Anglaise, et que la coquetterie de Sa Hautesse ne lui avait peut-être pas laissé toute l'indépendance nécessaire pour en observer le côté défectueux. Tout ce que nous avons à dire, quant à nous, si toutefois il est permis à un homme d'émettre une opinion en pareille matière, c'est que ce mélange de luxe et de taches de graisse, d'après le faible échantillon que nous avons eu de l'Orient, nous paraît éminemment vraisemblable. Si vous partagez notre confiance, profitons de ce que nous en sommes sur le très-intéressant chapitre du beau sexe, pour demander à Mme la princesse de Belgiojoso de nous donner une idée plus nette qu'on ne l'a généralement du genre et du degre de beauté des Géorgiennes et des Circassiennes. « Grande, forte, la taille bien prise, un teint éclatant, des masses de cheveux noirs et luisants, le front élevé et plein, le nez aquilin, des yeux noirs immenses et fort ouverts, des lèvres vermeilles et modelées comme celles des statues grecques de la bonne époque, des dents de perles, le menton arrondi, le contour du visage parfait; — telle est la Géorgienne. J'admire franchement les femmes de cette race; puis, quand je les ai bien admirées, je détourne la tête et je ne les regarde plus, car je suis sûre de les retrouver, quand il me plaira, exactement telles que je les ai laissées, sans un sourire de plus ni de moins, sans la moindre variation de physionomie. Qu'un enfant lui naisse ou qu'il meure, que son seigneur l'adore ou qu'il la déteste, que sa rivale triomphe ou qu'elle soit exilée, le visage de la Géorgienne n'en dit mot. Je ne sais si les années apportent jamais quelque changement à cette beauté qui tient du marbre, mais dont l'immobile éclat m'impatiente.

« La Circassienne n'a ni les mêmes avantages, ni les mêmes inconvénients. C'est une beauté du nord qui me rappelle les blondes et sentimentales filles de la Germanie; mais la ressemblance ne s'étend pas au delà des formes extérieures. Les Circassiennes sont blondes pour la plupart; leur teint est d'une fraîcheur charmante, leurs yeux sont bleus, gris ou vert, et leurs traits, quoique fins et gracieux, sont irréguliers. Autant la Géorgienne est sotte et hautaine, autant la Circassienne est fausse et rusée. L'une

Digitized by Google

est capable de trahir son seigneur, l'autre de le faire mourir d'ennui. »

Ne voilà-t-il pas une agréable alternative ? Mme de Belgiojoso nous introduit encore dans un autre genre de harems dont nous n'avons pas souvenance d'avoir entendu parler auparavant ; c'est ce qu'elle appelle le harem en miniature des enfants de grande maison. « Ces enfants, de petits garçons de neuf à douze ans, possèdent de petites esclaves de leur âge ou à peu près, avec lesquelles ils parodient les façons de leurs pères. Ces jeunes victimes, d'une constitution sociale véritablement monstrueuse, font là un horrible apprentissage de la vie qui leur est réservée, car rien n'est plus cruel qu'un enfant mal élevé, et la barbare dépravation du vieillard débauché se retrouve à l'autre extrémité de la vie. J'ai vu de ces enfants, de ces pachas embryonnaires, battre à coups de pied et à coups de poing, égratigner, blesser tout un troupeau de petites filles qui osaient à peine pleurer, tandis que le jeune tigre se pourléchait les lèvres et souriait d'un étrange sourire qui me rappelait certaines pages de Pétrone. Cependant personne n'est plus étranger à d'aussi odieux sentiments que le Turc tel que la nature l'a fait. Il y a plus, cet enfant cruel deviendra vraisemblablement un assez bon homme lorsqu'il sera d'âge à jouer, sans trop d'effort, le rôle qui l'écrase aujourd'hui. »

En effet, Mme la princesse de Belgiojoso pense généralement beaucoup de bien des Turcs, et, en maint endroit de son livre, elle établit, à leur profit, des comparaisons entre eux et les Arabes. Ils sont hospitaliers, d'une douceur exemplaire envers les animaux, et elle en cite des traits naïfs et touchants. Mais ce n'est pas seulement aux Arabes qu'elles les préfère ; son impartialité l'oblige parfois à les reconnaître supérieurs aux chrétiens. Elle déclare, par exemple, que le ménage du paysan turc pourrait servir de modèle à celui du paysan chrétien. « A fidélité égale, l'avantage appartient au Turc, car la fidélité ne lui est imposée ni par la loi religieuse ou civile, ni par l'usage ou les mœurs, ni par l'opinion publique, et il n'y est porté que par la douceur de son naturel, qui répugne à la pensée d'affliger sa compagne... Heureusement le caractère du peuple turc corrige ce qu'ont d'odieux ces coutumes. Il y a chez lui un fonds précieux de bonté, de douceur, de simplicité, un instinct remarquable de respect pour ce qui est beau, de pitié pour ce qui est faible... Je ne parle pas ici, dit-elle plus loin, des habitants des grandes villes, ni des membres des classes élevées, qui copient les dehors des étrangers, bien qu'ils affectent de les mépriser et de haïr tout ce qui n'est pas turc. Je n'aime pas le Turc élégant, maniéré, esprit fort. Je parle seulement du peuple des campagnes et des pauvres habitants des villes de province. La conduite de ces derniers n'est pas toujours d'accord avec leurs sentiments, mais ces sentiments n'en existent pas moins : ils ont de fortes et profondes racines dans les cœurs ; ils ont résisté à de rudes épreuves, à la corruption de l'exemple, de la loi et des mœurs, et celui qui saura leur donner carrière, les mettre à l'œuvre et les féconder, sera le régénérateur des Osmanlis. »

L'élément régénérateur, le voilà donc là comme partout ; car, s'il n'y a plus de barbares, comme autrefois, pour infuser leur sang jeune et pur dans les vieilles veines des sociétés corrompues, les sociétés ne sont pas condamnées à périr pour cela. Les barbares, désormais, ce seront les classes inférieures, qui, à moins de frais, fourniront l'engrais destiné à fertiliser un sol épuisé. Mais le moyen de mettre en mouvement l'immobile Orient, de le faire entrer dans la voie du progrès et de la réforme ? Ce moyen, vous venez de le nommer, la réforme, la réforme religieuse. Mme la princesse de Belgiojoso, du moins, n'en voit pas d'autre. « Une réforme politique ne sera jamais agréée, dit-elle, par un peuple si profondément croyant, si elle n'est appuyée sur une réforme religieuse. » Il n'est qu'un Luther qui puisse sauver l'islamisme. L'espace nous manque pour entrer dans le développement de cette idée ; mais nous avons donné trop d'extraits de ce livre pour ne pas avoir inspiré le désir de le lire d'un bout à l'autre, et si ce n'est pas sans regrets, c'est du moins sans remords que nous prenons brusquement congé de son très-judicieux auteur.

Si nous quittons Mme de Belgiojoso, c'est pour aller dans son pays, dans la chère Italie, — pour y aller avec Charles de Brosses, et pour y retourner avec M. Arthur de Grandeffe.

Ce que Charles de Brosses allait faire en Italie, nous le savons. Il méditait une édition de Salluste, une édition sérieuse, une restitution même des parties qui manquaient, et il voulait s'aider de toutes les lumières que pouvaient lui fournir les manuscrits, la numismatique et la géographie, pour mener à bien ce grand et consciencieux travail qui fut l'œuvre capitale de sa vie. Il n'était pas seulement antiquaire ; il était grand amateur de musique, grand connaisseur en architecture, en peinture, en sculpture ; il allait s'abreuver d'art avec délices, et en effet, sauf ses préjugés contre le gothique, que le dix-huitième, — comme le remarque très-sensément M. Hippolyte Babou, dans sa très-spirituelle notice, — était trop préoccupé de combattre dans les idées pour l'admettre, à quelque titre que ce fût, dans le domaine de l'art ; à cette exception près, ses appréciations sont d'un goût à rendre presque jaloux M. Louis Viardot, le guide par excellence dans tous les musées et galeries d'Europe. L'art, d'ailleurs, ne le détournait pas de l'observation de la nature, de celle de l'homme, et il s'était ménagé toutes sortes de moyens d'introduction dans la société italienne, ne pensant pas que les auberges, les rues et les lieux publics fussent suffisants pour bien faire connaître les mœurs d'un peuple. Voilà ce qu'allait faire en Italie ce jeune conseiller au parlement de Bourgogne, et voilà ce qu'il y fit. Il avait encore cet avantage qu'il parlait la langue du pays, et que tout magistrat qu'il était, et même tout président qu'il allait être à son retour en France, c'était un très-aimable, plus que cela, un très-joyeux compagnon, goûtant fort le beau et le bon en toutes choses, la bonne chère et le beau sexe, ayant, au besoin, le propos leste et gaillard, comme on l'avait encore volontiers dans sa vermeille Bourgogne ; enfin, dans les meilleures conditions possibles pour visiter d'une manière fructueuse et agréable cette terre si justement chère aux archéologues et aux amateurs des beaux-arts et de la belle nature sous toutes ses formes.

Quant à M. Arthur de Grandeffe, c'est autre chose. Son livre ne fait pas double emploi avec celui du président de Brosses. Entrons avec lui à Sainte-Marie-aux-Anges. « Bien entendu, dit-il, je passe sous silence toutes les magnifiques peintures contenues dans cette église. Ainsi ferai-je pour Saint-Pierre ; ainsi ai-je fait précédemment. La peinture, l'archéologie ne sont pas mon affaire... Alors, me diras-tu, pourquoi écrire un voyage de Rome ? » La question est assez naturelle. L'auteur répond à cela qu'il s'est proposé un autre sujet, et au fait il en est bien le maître, « un sujet négligé jusqu'à ce jour. » Diantre ! il a eu bien raison ! un sujet qui a échappé à ces millions d'investigateurs qui se sont succédé dans Rome ! mais c'est une bonne fortune, et il vous tarde, n'est-ce pas, de savoir ce que ce peut être. Eh bien ! ce sujet dont aucun voyageur ne s'est avisé jusqu'à ce jour, c'est ce que M. Arthur de Grandeffe appelle « le côté prosaïque de la ville sainte, c'est-à-dire les mœurs et les idées des modernes qui l'habitent. » Aurait-on cru à une pareille négligence ! comment personne n'a étudié les mœurs et les idées des habitants de Rome ! Heureusement M. Arthur de Grandeffe est venu combler cette lacune. M. de Grandeffe est un moraliste, un philosophe ; c'est là, du moins, son ambition. « Nous chercherons à juger les choses en philosophe, » annonce-t-il dans sa préface. A tout instant il a le mot de philosophie à la bouche. Mais que ce terrible mot ne détourne pas les âmes pieuses de la lecture de son livre. Sa philosophie n'est point celle du dix-huitième siècle, ni même du dix-neuvième. « Tout en rêvant le titre de philosophe, a-t-il soin d'avertir, je veux rester chrétien, et chrétien catholique, et j'espère que ma philosophie s'arrangera bien avec ma foi. S'il en était autrement, et qu'elles fissent ménage, je mettrais ma philosophie à la porte, parce qu'elle ne me sera jamais aussi chère que la foi. » Voilà donc une philosophie qui ne saurait briser les vitres. Quant aux idées, ce n'est pas pour en abuser non plus que M. de Grandeffe s'en est attribué le domaine. Il les aime mieux incontestables que brillantes. Voulez-vous savoir, par exemple, ce qu'il pense de l'inquisition ? « Terrible tribunal institué sans doute dans une bonne intention, mais peu compatible avec la liberté de conscience ? » N'est-ce pas la pure vérité ? Qu'avez-vous aussi à objecter à la réflexion suivante ? « Cela prouve qu'en toute chose la comparaison seule nous fait comprendre et sentir ce qui se passe autour de nous. L'homme ne juge les choses que par leurs rapports, et quand les rapports manquent à l'observation, notre esprit reste dans le doute. » Mais peut-être que ces termes abstraits ont laissé quelque chose de confus dans votre intelligence : il va lui venir en aide par une image : « Ou, si l'on veut, ajoute-t-il, tout ici-bas est placé sur une échelle où nous avons aussi notre lieu fixé : suivant que l'on monte ou que l'on descend l'échelle, on juge différemment les choses d'en haut ou d'en bas. »

Cette phrase est écrite tout à fait dans la manière du docteur Véron. M. de Grandeffe n'est pourtant pas de son école, au style près peut-être. Il est de celle de l'abbé de Genoude. Sa famille doit être abonnée à la *Gazette de France* ; il n'est pas ultramontain ; il abomine M. Veuillot, et il est ami fervent de la philosophie, du progrès et de la liberté, — dans les limites que lui trace tous les matins M. de Lourdoueix. Comme, pour nous servir de ses expressions, « la comparaison seule nous fait comprendre et sentir ce qui se passe autour de nous, » ce qu'il a de mieux à faire pour compléter son voyage et juger sa relation, c'est d'acheter les *Lettres familières* du président de Brosses, et de les lire attentivement, fût-ce en cachette et au risque d'être de temps en temps un peu scandalisé. Elles lui en apprendront plus pour quelques francs et en quelques heures que ne lui en a appris tout ce qu'il a semé de temps et d'argent sur sa route.

LÉON DE WAILLY.

L'ambassade de Siam à Paris.

L'extrême Orient semble sortir de sa torpeur et vouloir connaître par ses représentants les merveilles de nos cités européennes, et le secret d'une puissance qu'il ne peut plus ignorer. En attendant que nous ayons à raconter les épisodes d'une ambassade que la Chine ne peut manquer d'envoyer prochainement en France et en Angleterre, nous parlerons des envoyés du royaume de Siam qui sont en ce moment à Paris, accompagnés du neveu de l'un des deux rois de ce curieux pays. Le traité de commerce et d'amitié récemment conclu par le gouvernement avec le royaume de Siam vient renouer des relations interrompues depuis cent soixante ans.

Chacun a lu, dans Voltaire, le récit de l'ambassade reçue par Louis XIV en 1684. A cette époque, un Grec, nommé Phalk Constance, était arrivé, par une suite de circonstances extraordinaires, à occuper le poste de premier ministre dans le royaume de Siam ; sentant le besoin de secours étrangers, et n'osant se fier ni aux Anglais ni aux Hollandais, ce personnage s'adressa à la France qui possédait déjà quelques établissements sur la côte de Coromandel. On sait combien Louis XIV parut flatté d'une si éclatante démarche venue de si loin ; il y fut répondu par l'envoi au roi de Siam de deux ambassadeurs et de six jésuites, auxquels, plus tard, furent adjoints des officiers et huit cents soldats. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en empruntant au *Moniteur de la Flotte*, qui l'a lui-même pris dans le récit de l'abbé de Choisy, le compte rendu de la réception qui fut faite aux ambassadeurs français en 1685 :

« Dès le matin, dit-il, M. l'ambassadeur a mis lui-même la lettre du roi dans une boîte d'or, et cette boîte dans une coupe d'or, et la coupe sur une soucoupe aussi d'or, et ensuite il l'a exposée sur une table.

« Il est venu d'abord deux *yas*, qui sont les ducs et pairs du royaume de Siam, suivis de quarante grands mandarins qui, après avoir complimenté l'ambassadeur, se sont prosternés devant la lettre ; après cela, ils sont rentrés dans leurs *ballons* et se sont mis en marche vers la ville ; nous avons marché vers la rivière, où l'ambassadeur qui avait pris la lettre du roi l'a mise dans un ballon doré où le fils du roi n'entrerait pas ; ce ballon de la lettre a suivi les ballons où étaient les présents, et était accompagné par huit ballons de garde... Voilà la marche par eau. Tous ces ballons du roi étaient dorés et avaient des clochers d'un ouvrage fort délicat et fort doré. Il y avait soixante hommes de chaque côté avec de petites rames dorées qui, toutes en même temps, sortaient de l'eau et y rentraient ; cela faisait un fort bel effet au soleil. »

Jusque-là tout allait naturellement, mais un incident survint au moment de l'audience royale. La coutume des pays orientaux, et de Siam en particulier, c'est que les rois ne doivent point recevoir les lettres de la main de l'ambassadeur. Or l'envoyé français avait tenu ferme à vouloir rendre celle de Louis XIV en main propre. On avait proposé de tourner la difficulté en mettant la précieuse missive dans une coupe au bout d'un bâton d'or que l'ambassadeur pouvait élever jusqu'au trône même. « Nous entrons dans la salle (dit l'abbé de Choisy), et nous voyons le roi à une fenêtre au moins à six pieds de haut... Notre ambassadeur a pris bientôt sa résolution ; il s'avance fièrement vers le trône en tenant la coupe où était la lettre et la présente au roi sans hausser le coude, comme si le roi avait été aussi bas que lui. »

Le premier ministre, qui rampait à terre derrière nous, criait à l'ambassadeur : « Haussez ! haussez ! » Mais il n'en a rien fait, et le bon roi a été obligé de se baisser à mi-corps hors la fenêtre pour prendre la lettre, ce qu'il a fait en riant. Il avait dit à son premier ministre : « Je t'abandonne le dehors, fais l'impossible pour trouver l'ambassadeur de France ; j'aurai soin du dedans. »

Malheureusement l'éclat de cette ambassade ne rapporta rien à la France, par suite de la mort violente de Constance et du massacre des Français qui l'entouraient en 1690.

Afin de faire mieux ressortir les avantages que nous aurons à retirer du traité de commerce qui vient d'être conclu, nous puisons dans le *Journal des Débats* les renseignements fournis sur Siam par M. l'évêque Pallegoix.

« *Siam* est riche en produits de toute nature, animaux agricoles, forestiers, minéraux surtout ; son sol abonde en mines de cuivre, d'étain, de plomb, de fer et d'or ; la plus célèbre mine d'or est celle de Bang-Taphan, au pied de hautes montagnes nommées les trois cents Pics ; l'or, dit-on, s'y trouve en grains et en pépites. La population de Siam, qu'on estime à 6 millions d'habitants, paraît être plus industrieuse qu'en aucune autre partie du monde indien (sauf les Chinois) ; son gouvernement, relativement éclairé, se montre disposé à accueillir l'influence civilisatrice de l'Europe : l'ambassade actuelle en est un témoignage, et ce qui le prouve mieux encore, c'est la tolérance qu'il accorde aux divers cultes, l'appui même qu'il prête, dit-on, à nos missionnaires chrétiens. Ce pays, en outre, possède sur l'archipel indien un grand avantage ; c'est que son littoral n'est point infesté de ces légions de pirates, de détrousseurs de mer qui rendent parfois si dangereuses certaines parties des mers de l'Indo-Chine. On peut enfin regarder les Siamois comme réellement supérieurs par l'intelligence, comme par la douceur des mœurs, aux populations à demi-barbares de la Malaisie, et tout porte à penser que le contact des nations européennes les amènera aisément à prendre une position respectable parmi les États commerciaux de l'Orient. »

Nous attendons des dessins qui nous sont annoncés. Parmi ces dessins, la description de la ville de Bancok offrira un spécimen curieux de ces villes qui bordent la rivière de Siam.

« Bancok, lisons-nous dans le *Moniteur de la flotte*, s'étend sur une immense longueur du fleuve, 5 kilomètres environ ; sa population, de 4 à 500,000 âmes, habite en grande partie des maisons flottantes, construites sur des radeaux en bambous rangés sur les deux rives du fleuve, et tenues par de gros poteaux, enfoncés dans la vase, sur lesquels glissent des espèces de rocambeaux, suivant la hauteur de la marée.

« Il y a, en outre, une infinité de bateaux couverts ou *ballons*, logeant des familles entières ; la rivière est de plus sillonnée de boutiques flottantes, de marchands en pirogue ; c'est un spectacle on ne peut plus animé et véritablement magique la nuit, lorsque chaque maison à peu près a sa grande lanterne chinoise allumée, portant en lettres rouges l'enseigne du propriétaire. »

Plus qu'un mot sur le personnel de l'ambassade installée à ce moment à l'hôtel du Louvre. Elle se compose de trente personnes. Le chef a cinquante ans. L'ambassadeur porte une robe de soie, brochée de fleurs d'or et d'argent. Le menu du repas est invariablement composé de viande de porc, de riz et de quelques poissons. La plus grande distraction des envoyés siamois consiste à fumer, dans de longues pipes, du tabac d'Orient, au grand détriment des tapis de l'hôtel ; heureusement les monceaux d'or pur qu'ils ont apporté sont pour eux une recommandation plus que suffisante. Ces Asiatiques, il faut bien le dire, ne se distinguent ni par la beauté des formes ni par la distinction du visage, et ils sont plutôt cuivrés que bronzés.

F. BOUDIÉ.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue agricole.

Au *dépiquage* des grains effectué par le piétinement des chevaux, comme il se pratique dans les pays méridionaux et dans beaucoup de nos départements, l'Espagnol substitua, depuis des temps anciens, le froissement exercé par le *trillo*, lourde table de bois garnie de pierres en dessus. — Le *battidore*, dans certaines contrées des Apennins, a quelques rapports avec le *trillo*. — L'Italie centrale se sert avec plus de succès du *ritolo*, rouleau frotteur qui, pour l'ordinaire, est cannelé, armé de barres, sous l'action desquelles la gerbe fait, comme sous le fléau, un soubresaut favorable pour le détachement du grain. On a introduit et perfectionné cet instrument en Lot-et-Garonne depuis environ un quart de siècle : il participe à la fois du système de frottement et du système de percussion.

Le premier inventeur de la machine à battre, Meikle, se posa comme base fondamentale le système de percussion. Quelques-uns de ses successeurs penchèrent insensiblement vers le système du frottement. Ils étendirent la surface du contrebatteur, y multiplièrent les obstacles et les saillies, et augmentèrent le nombre des barres du tambour. La gerbe subissait dès lors un frottement énergique entre le tambour et le contrebatteur : c'était une imitation de la double action qu'exerce le ritolo italien. Plus tard on abandonna cette voie, et l'on s'attacha uniquement à la percussion exécutée avec le plus de vitesse possible.

Aujourd'hui se présente M. Fournier, de Lyon, place Saint-Pierre, inventeur d'une machine qu'il appelle *égrenoir*. Elle ne bat pas, nous dit-il, comme dans le système de percussion; mais elle égrène par froissement, comme quand le cultivateur froisse un épi dans le creux de la main pour connaître la qualité du grain d'une récolte.

Le mécanisme et le manége composant cette machine locomobile sont montés ensemble sur un chariot à quatre roues, le tout offrant l'aspect et le volume d'un fourgon d'artillerie, transportable en tous lieux avec autant de facilité qu'un camion. Aucune pièce de l'appareil n'a besoin d'être ajustée pour être mise en fonction, le manége étant à demeure à l'arrière du chariot. Pendant le travail, le cheval tourne autour de la machine qui se trouve fixée au sol du moment qu'on y assujettit les roues. Le timon du manége auquel il est attelé passe par-dessus la tête des ouvriers et ne les gêne en aucune manière dans leurs évolutions.

Le mécanisme se compose d'un grand cylindre garni d'aspérités en forme de pointes de diamants, disposées en quinconce et formant cannelure dans le sens de l'axe du cylindre. Sous celui-ci est placée une série de petits cylindres également garnis d'aspérités de même forme et dans la même disposition que celles du grand cylindre. Les extrémités de ces petits cylindres portent sur des paliers à queue, supportés par des ressorts à boudin, ayant pour effet d'exercer une pression continue contre le grand cylindre. Les petits cylindres sont montés comme un châssis mobile qui court sur des galets; leurs mouvements de va-et-vient sont parallèles à l'axe du grand cylindre et perpendiculaires à son mouvement rotatif. Quand la machine travaille, le grand cylindre accomplit un simple mouvement de rotation, et la série des petits cylindres, outre ce mouvement de rotation, en exécute un autre de va-et-vient, par le châssis mobile sur lequel ils sont montés pour opérer le froissement de l'épi, aidé de la compression obtenue par les ressorts à boudin. Le premier des petits cylindres, du côté par où l'on introduit la gerbe, n'a pas d'asperités; il est parfaitement lisse pour empêcher l'introduction des graviers.

Une toile sans fin, montée sur des rouleaux mobiles, sert de tablier étaleur, et, par son mouvement continu, conduit le blé sur lequel il est étendu entre le gros et les petits cylindres. La toile se relève contre le bâtis quand la machine est au repos.

Un secoue-paille, armé de traverses dentées, frappe la gerbe à la sortie des cylindres pour achever de faire tomber le grain qui pendant le travail ne se serait pas séparé de la paille, en se tamisant entre les intervalles ménagés aux petits cylindres.

Le mouvement est transmis à toute la machine par le cheval qui est attelé au timon du manége, fixé à l'arrière du chariot, lequel communique par un pignon d'angle avec le grand cylindre, porteur à ses extrémités de deux roues qui commandent deux pignons aux extrémités de l'arbre desquels sont fixés des roues à chaine. Elles forment manivelle et transmettent à des leviers, par deux mouvements de sonnette, l'action de va-et-vient des petits cylindres portés par le châssis mobile. Des chaînes à la Vaucanson, portées et mises en mouvement par les roues faisant manivelles, transmettent aussi le mouvement de rotation à la toile sans fin et au secoue-paille.

L'égrenoir-Fournier réunit dans son ensemble les procédés employés jusqu'à ce jour, quoique le *froissement* soit son action principale; ainsi la *percussion*, comme le fléau, par son secoue-paille; la *compression* par les cylindres froisseurs qui, outre le mouvement de va-et-vient, compriment plus ou moins la gerbe pendant le travail, suivant la quantité qui se trouve engagée dans l'appareil. — Le grain et la paille ne subissent aucune altération : c'est là un grand avantage pour les pays où l'on tient à conserver la paille dans sa longueur totale pour la litière des animaux.

L'invention est ingénieuse et peut-être a du bon; cependant je crois que M. Fournier se fait grande illusion s'il présume entrer avantageusement, pour le bon marché, en lutte avec les machines à battre actuelles. — L'égrenoir égrène, selon lui, de cent vingt à cent cinquante doubles décalitres de grain par journée de dix heures, soit de vingt-quatre à trente hectolitres. Il marche avec un cheval ou un bœuf, et nécessite le service de *cinq* personnes. (M. Fournier néglige de dire, dans sa notice, comment ce chiffre se décompose, en hommes, femmes et enfants : il se contente de remarquer que c'est le personnel ordinaire d'une ferme.) En résumé, selon lui, l'égrenoir, qui coûte de construction *quinze cents francs*, égrène à raison de *quatre vingts centimes* l'hectolitre.

Il compare ce prix de 80 centimes aux prix exigés par l'ouvrier qui bat au fléau, et le prix du battage des machines ordinaires; mais il exagère de beaucoup ce dernier prix. Il est probable qu'il est mécanicien seulement, et non pas agriculteur; autrement il ne pourrait ignorer des faits que les journaux agricoles ont si souvent publiés : 1° Qu'il y a déjà plusieurs années, la machine du système Ransome, dont le moteur était un manége à deux bœufs, et qui était servie par trois femmes et un gamin (celui-ci pour toucher les animaux), battait à raison de 71 centimes et demi l'hectolitre; — 2° qu'à cette même époque, l'école régionale de Grand-Jouan avait une machine mue par la vapeur qui battait à raison de 50 centimes l'hectolitre; — 3° qu'en Ecosse (où la houille est, il est vrai, peu coûteuse), on citait, en 1846, une machine de huit chevaux-vapeur qui battait à raison de 30 centimes l'hectolitre, servie par trois hommes, deux femmes et deux gamins; — 4° que dans le rapport du jury sur les machines agricoles, à l'Exposition universelle de 1855, on lit « que certains constructeurs ne se bornent pas à construire des batteuses sur commande, qu'ils en ont ordinairement un certain nombre qui, sous la conduite d'un mécanicien accompagné de deux ouvriers, parcourent, après la moisson, les diverses parties de la France, et battent à façon chez les cultivateurs, au prix ordinaire de 50 centimes par hectolitre de grain. »

M. Fournier me semble en droit de nous dire : avec l'égrenoir, le fermier, qui n'a pas de sympathie pour la machine à vapeur, et qui n'aime pas la voir s'introduire dans le voisinage de sa grange ou de ses meules, ou qui manque de houille pour la chauffer, bat sa récolte à son aise, dans ses moments de loisir, sans recourir à un autre moteur qu'à un cheval ou un bœuf, qui consommerait du foin en pure perte par un jour de pluie, sans appeler d'autres bras que ceux de son personnel ordinaire, qui folâtrerait autour de la cheminée de cuisine.

Les cultivateurs américains et anglais, du moment où ils ont eu chez eux, à leur disposition, le moteur par excellence, la vapeur, l'ont utilisé d'abord pour le concassage des grains qu'ils donnent à leurs bestiaux; et puis l'idée leur est venue tout naturellement de s'en servir pour faire marcher de petits moulins à faire farine, qui les délivreraient des exigences, et surtout des rapines du meunier. On a remarqué, il y a quelques années, comme moulin portatif donnant de bons résultats, celui de l'Anglais M. Clayton. — On a cité depuis, comme lui étant supérieur, celui du Français M. Bouchon, de la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne).

Grâce au manége à vitesse régulière de M. Pinet, les petits moulins, pour le service d'une ferme, pourront fonctionner partout, même dans les localités où la houille ne s'introduirait que très-difficilement. Ce constructeur a imaginé aussi son moulin.

Les moulins portatifs de ces différents inventeurs sont garnis de deux meules de petite dimension, dont l'une est fixe et l'autre mobile. Il y en a de dimension modeste, qui pour la grosse besogne, la première mouture, n'exigent que la force d'un homme, et, pour le repassage, celle d'une femme ou même d'un enfant.

L'invention est à son début, mais déjà elle donne une farine très-acceptable, quoique d'apparence moins belle que les farines qui se vendent à la Halle de Paris. — Avant peu, nos fermiers pourront moudre eux-mêmes le blé destiné au ménage. Ils vendront aux consommateurs des campagnes de la farine au lieu de leur vendre du blé. Le petit paysan, moyennant quelque léger service qu'il rendra à son voisin le gros fermier, pourra trouver à faire moudre honnêtement sa chétive récolte. Le grand meunier, qui traite avec les fariniers et les boulangers, clients dignes qu'on les considère, et qui ne sont pas toujours faciles à duper, est tenu assez généralement en suspicion, quoique bien souvent ce soit à tort. Jugez de ce qu'un malheureux paysan, qui apporte sa minime portion de grains à moudre, peut souffrir de l'improbité du petit meunier qui lui rend une farine de grains avariés, ou une farine mélangée avec celle des légumineuses, et un son chargé de sable et de balayures. Une vieille ballade alsacienne qualifie comme trois cousins germains le bourreau, le larron et le meunier qui rapine avec scélératesse sur la nourriture du pauvre. — Le petit meunier doit s'attendre à disparaître prochainement de la civilisation française. Le grand et habile meunier survivra seul pour l'approvisionnement des cités.

Tandis que nous faisons, en France, vers le progrès ces pas qui semblent modestes, et qui cependant ont une grande importance, l'Angleterre persiste à tenter l'enjambée la plus ambitieuse. Il ne s'agit de rien moins (nous apprend M. de la Trehonnais, qui a soin de nous tenir au courant des faits de nos rivaux) que d'une application universelle de la vapeur à toutes les opérations agricoles. La préparation du sol, le transport des engrais, l'ensemencement des terres, la récolte et le battage des moissons, etc. Des expériences ont été faites sur une grande échelle, des meetings ont eu lieu; de sorte, conclut-il, que cette idée est non pas le songe creux d'un enthousiaste, mais un fait qui a reçu une exécution parfaitement heureuse.

L'inventeur, M. Halkett, établit sur la surface du champ à cultiver plusieurs lignes de rails à grands intervalles, et dispose dans le sens de la longueur autant de lignes que le champ en pourra contenir. Aux deux lisières du champ, sur la largeur, il établit en bordure une voie de rails qui servira de fourrière, comme on dit en agriculture.

Les lignes longitudinales sont destinées au parcours de son appareil; les deux fourrières aux deux lisières de la largeur sont ménagées pour lui permettre de changer de voie longitudinale après un parcours et pour l'engager dans une autre.

L'appareil consiste en une plate-forme soutenue sur huit roues, qui tournent sur les rails au moyen de deux locomotives placées aux deux extrémités, réunies par une poutre transversale, à laquelle sont fixés les instruments, tels que charrues, herses, semoirs, rouleaux, etc., etc.; de sorte que toutes les opérations culturales se font en même temps par la traction de la plate-forme et dans toute la largeur de l'intervalle entre les deux rails.

Ce système, ajoute le narrateur, offre pour premier avantage la rapidité et la régularité des opérations. — Les charrues peuvent pénétrer à une profondeur de 60 centimètres, les terres les plus tenaces peuvent être pulvérisées par des scarificateurs tournants, sans que les pieds des chevaux ni ceux des ouvriers viennent en tasser la surface. — La précision du travail des instruments est complète; car, après que la terre a été fouillée par les charrues, pulvérisée par les scarificateurs, etc., rien ne peut les faire dévier de la ligne sur laquelle on les a placés. — Un autre grand avantage offert par l'usage de la plate-forme, c'est l'arrosage des récoltes au moyen de l'engrais liquide. A cet effet, des rigoles sont creusées entre les lignes des plantes, ces rigoles reçoivent le liquide, qui se trouve distribué immédiatement et exclusivement aux racines, au lieu d'être disséminé en quantité inutile sur toute la surface du champ.

M. Halkett calcule l'établissement de ses rails et de sa machine à 500 fr. par acre, ce qui fait à peu près 1,250 fr. par hectare. — C'est un chiffre élevé, plus élevé que la valeur du sol lui-même, excepté dans les pays de très-bonne fertilité. — Mais, comme le dit M. Méchi (l'un des agronomes les plus audacieux de l'Angleterre, celui qui s'est passionné pour la distribution d'engrais liquides par un système de tuyaux souterrains), le coût d'une chose ne signifie rien, ce qu'il faut considérer, c'est ce que cette chose rapporte. — Or l'inventeur du système, M. Halkett, établit par chiffres qu'il peut donner un labour très-profond à raison de 2 fr. l'acre, ce qui fait moins de 5 fr. l'hectare pour les terres fortes et 4 fr. pour les terres légères, et sa plate-forme peut labourer 10 hectares par jour, sans compter ce qu'elle peut faire la nuit; car, de même que les locomotives parcourent nos chemins de fer la nuit comme le jour, rien ne s'oppose à ce que la plate-forme de M. Halkett, qui marche régulièrement sur des rails, n'en fasse autant.

M. de la Trehonnais déclare que les hommes les plus sérieux en Angleterre ont accueilli ce nouveau système avec le plus vif intérêt. Nul doute que son adoption ne soit difficile et très-restreinte, car les grandes exploitations agricoles sont rares, même en Angleterre, et il ne saurait être appliqué avec économie que dans de vastes plaines offrant un sol homogène, où les rails puissent couvrir une grande surface sans solution de continuité.

Le lecteur regrettera probablement autant que nous que le chroniqueur ne soit pas entré dans plus de détails sur la construction de la plate-forme et le jeu des locomotives. Son récit porte l'espacement entre les rails à 15 et même 20 mètres, intervalle qui se trouverait ainsi travaillé à chaque pas de la plate-forme. Cela nous paraît prodigieux. Espérons que dans une autre chronique il nous donnera des renseignements plus abondants et plus précis. — Et puis M. Halkett appartient-il depuis longtemps à la profession de cultivateur, et dans quelle contrée du royaume-uni exerce-t-il? Serait-il le M. Halkett, un riche fabricant de cordages de la ville de Dundee en Ecosse (comté d'Angus), qui a gagné une médaille pour cette industrie à notre exposition universelle?

Chez nous, l'année dernière, un propriétaire des environs de Meaux avait fait avec quelques fermiers des grandes plaines de l'Ile-de-France, des marchés pour exécuter des labours à la vapeur selon le système anglais Fowler. Ces marchés ont-ils été exécutés l'automne dernier ou le seront-ils ce printemps? Nous en entendrons probablement parler de nouveau. On assurait que M. Barral, l'inventeur de la piocheuse à vapeur, qui, à notre avis, fait un meilleur travail que la charrue, avait reçu des encouragements venus de haut lieu.

SAINT-GERMAIN LEDUC.

Gazette du palais.

Dans la soirée du 1er janvier dernier, M. Rosiez, sous-lieutenant au 18e de ligne, en garnison à Montbrison, tombait percé d'un coup de pointe de sabre sur le carreau de la chambre de M. de Mercy, lieutenant dans le même régiment. Quelques minutes après, il expirait entre les bras de son frère. Le meurtrier était M. de Mercy.

M. Rosiez avait-il été frappé dans un duel sans témoins, ou bien était-il la victime d'un assassinat? Pendant sa courte agonie, ces paroles accusatrices étaient tombées de ses lèvres : « A l'assassin!... lâche!... infâme!... » L'instruction releva des circonstances extrêmement graves. Plusieurs fois M. de Mercy avait provoqué des discussions fort aigres sur les sujets les plus futiles. Tout à coup il avait, à des marques non équivoques d'animosité, fait succéder des témoignages affectés d'une estime singulière et d'une chaleureuse amitié; le soir même du meurtre, c'était avec les plus vives instances qu'il avait attiré dans sa chambre le jeune sous-lieutenant. Il fut établi, en outre, que depuis quatre mois M. de Mercy prenait deux leçons d'escrime par jour; qu'il s'était fait enseigner par le prévôt un coup par lequel on peut tuer son homme en tombant en garde; que le sabre qui avait blessé mortellement Rosiez avait été récemment aiguisé.

M. de Mercy a comparu la semaine dernière devant le conseil de guerre de la 8e division militaire, séant à Lyon. Les débats ont duré trois audiences. Il est résulté d'un grand nombre de dépositions que l'accusé, auquel ses apti-

Digitized by Google

tudes et son courage semblaient assurer un bel avenir, était d'un caractère hautain, violent et dur. Quelques témoins ont parlé de punitions cruelles infligées à des hommes, et de traitements barbares exercés sur des animaux. Interpellé sur le fait dont il avait à répondre devant la justice, M. de Mercy a déclaré qu'il lui était impossible de rien préciser, et voici comment il a expliqué les défaillances de sa mémoire. Lui qui pleurait encore la perte d'une jeune et charmante épouse, il avait rencontré, dans la journée du 1er janvier, la femme d'un capitaine : « Elle m'a parlé, dit-il, de ses « enfants, de son intérieur, de tout ce qui fait le bonheur « et le charme de la vie. Cela m'a porté un coup au cœur ; « je suis sorti navré, et, pour m'étourdir, je me mis à boire. « J'ai ainsi oublié tout ce qui s'était passé. »

Cette explication n'a pas été acceptée par le conseil ; l'intention coupable lui a semblé prouvée : M. de Mercy a été condamné à la peine de mort.

Si les faits recueillis dans l'instruction et révélés par les débats ont soulevé un coin du voile qui couvrait la scène sanglante du 1er janvier ; si le crime est apparu aux regards des juges, le motif qui a inspiré la pensée du crime et armé la main du meurtrier est resté un mystère, qui probablement ne sera jamais éclairci.

Un médecin, fils de la brumeuse Allemagne, enseigna, au commencement de ce siècle, des choses fort extraordinaires. « Jusqu'ici la médecine, disait-il, a pris pour de- « vise : *Contraria contrariis* ; c'est une sottise. Tout vrai « remède doit susciter dans un homme jouissant de la santé « une maladie analogue à celle qu'il peut guérir ; l'axiome « de la thérapeutique nouvelle doit être : *Similia simili-* « *bus.* Mes confrères prescrivent les médicaments par on- « ces, par gros, par grains ; ce sont des ignorants ; les pe- « tites doses produisent les grands effets. J'administrerai « des millièmes, des millionièmes, des billionièmes, des « décillionièmes de grains ; l'atome sera ma puissance ; je « guérirai par l'invisible et par l'impalpable. » L'homme qui parlait ainsi s'appelait Hahnemann, le créateur de l'homœopathie.

En l'an de grâce 1858, les docteurs de l'infiniment petit sont nombreux ; ils ont des malades et roulent carrosse à la barbe des praticiens de la vieille école. Dans les grandes villes, des pharmaciens spéciaux préparent leurs prodigieuses dilutions et leurs globules microscopiques. Angoulême n'est pas une grande ville ; elle ne possède pas encore d'officine homœopathique, mais elle a son médecin homœopathe. Le docteur Moreau n'a pas cru pouvoir confier aux pharmaciens allopathes le soin de remplir ses prescriptions ; il a fait venir ses remèdes de Paris, et les a fournis lui-même à ses clients. Les pharmaciens d'Angoulême se sont émus ; ils ont formé une ligue sainte, et ont cité le disciple d'Hahnemann devant le tribunal de police correctionnelle, l'accusant d'avoir contrevenu à la loi du 21 germinal an XI, qui ne permet qu'aux pharmaciens la vente des médicaments, dans les villes où des pharmaciens sont établis.

Les juges de première instance et d'appel ont donné tort aux plaignants ; la cour de cassation leur a donné raison. Ils ont succombé de nouveau devant la cour de Poitiers, et les voici attendant la décision souveraine des chambres réunies du tribunal suprême.

La lutte est vive, ardente, passionnée. — « Pour qui « nous prend-on ? s'écrient les pharmaciens, superbes d'in- « dignation ; sommes-nous des ânes, et nous fait-on l'in- « jure de croire que notre intelligence ne peut pas se haus- « ser jusqu'aux globules ? — Tout beau, Messieurs, ne ba- « dinez pas avec les globules ; s'il vous arrivait d'oublier « une dilution, et de nous donner des nonillionièmes pour « des décillionièmes, ce n'est pas vous qui en subiriez les « conséquences. — Mais la loi ! la loi ! la loi ! — L'homœo- « pathie est une révolution, et les révolutions abrogent les « lois. — Non, non, cela n'est pas, dit M. le procureur gé- « néral Dupin. Les lois sont des sentinelles qu'il faut re- « ver ; jusque-là elles gardent le poste avec la consigne, et « chacun est tenu de s'y conformer. » Cette comparaison originale et vraie prendra place dans le gros livre que l'on écrira peut-être un jour, et qui s'appellera l'*Esprit de M. Dupin.* Nul, mieux que l'honorable magistrat, ne sait rendre un réquisitoire attrayant. Il a raconté avec beaucoup de verve l'histoire de la médecine depuis Hippocrate jusqu'à Priessnitz. Il a pris la pharmacie à son berceau, à cette époque où les pharmaciens s'appelaient des apothicaires et où l'on parlait d'eux « fort légèrement ; » il a salué ses premiers progrès, applaudi à ses plus récentes conquêtes, et l'a félicitée « surtout de l'abolition de ces médica- « ments répugnants à la fois à la vue, à l'odorat, au goût, « et qui, du jour où l'on prenait médecine, faisait un jour « néfaste pour les malades. »

Les pharmaciens d'Angoulême étaient à peine revenus du trouble où les avaient jetés ces louanges, lorsque la Cour a prononcé l'arrêt qui est pour eux une victoire complète et définitive.

Par Saturne au double anneau, l'astronomie est une belle science ! Elle vient de sauver l'honneur d'une famille et d'essuyer les pleurs d'une mère.

Parmi les plus riches maisons grecques de Marseille figure, au premier rang, la maison Dromocaïti. Ses vaisseaux sillonnent la Méditerranée, et lui rapportent, de tous les ports du Levant, les marchandises qu'elle expédie ensuite dans le monde entier. Laurent Dromocaïti, jeune homme de vingt-sept ans, dirige ses immenses opérations.

Un jour, un bruit étrange se répand dans Marseille : Laurent, jusque-là aimé et estimé de tous, a commis une action infâme ; il a fait assurer 190,000 fr. sur un de ses navires qu'il savait perdu. Le 3 janvier 1857, il s'est présenté chez le courtier d'assurances à onze heures trente-cinq minutes du matin, et à onze heures vingt-cinq minutes il avait reçu une dépêche télégraphique qui lui annonçait le sinistre. — Le malheureux jeune homme prote de son innocence : la dépêche a été remise à sa sœur ; sa mère l'a décachetée, l'a lue et la lui a cachée pendant près d'un mois. Mais que peuvent et ses protestations et ses larmes et son honnêteté passée contre les apparences qui l'accablent, contre les présomptions qui l'écrasent ? Le tribunal correctionnel le condamne à trois années d'emprisonnement, comme coupable d'escroquerie. La cour d'Aix infirme le jugement, mais l'arrêt efface la peine sans effacer le déshonneur, car, s'il n'admet pas que le fait soit punissable, il reconnaît que le fait est constant. Peut-être même, Dromocaïti n'aura-t-il pas le triste bénéfice de l'absolution. Le parquet s'est pourvu contre la décision de la cour d'Aix ; l'arrêt a été cassé : la cour de Nîmes est saisie.

Là, tout est remis en question. L'accusation est pressante, impitoyable et logique. Mais l'heure de la défense est venue, et c'est Me Crémieux qui plaide. Il nous montre d'abord le père de Laurent échappé au massacre de Scio, abordant à Marseille, la vieille colonie grecque, et à force d'activité, d'intelligence, de labeur, se créant une magnifique opulence ; puis il nous fait entrer dans la maison patriarcale, et nous conduit près de la veuve en deuil, assise entre son fils, qui est l'orgueil de sa vieillesse, et sa fille qui en est la grâce. Enfin il arrive à ce qui est vraiment la cause ; il raconte les faits, il les discute. A ceux qui ne savent pas ce que l'éloquence peut mettre d'éclat, de chaleur, de passion dans la dialectique, nous dirons : lisez cette admirable discussion. En mesurant des distances, en comptant des pas, en interrogeant des dates, en calculant des minutes, en supputant des secondes, il séduit, il entraîne, il ravit son auditoire, et quand il le tient tout frémissant dans sa main, il s'écrie : « N'est-ce pas, Messieurs, « que Dromocaïti ne connaissait pas la dépêche quand il a « ordonné l'assurance ? Vous êtes tous convaincus, tout le « monde ici est convaincu ; pourtant, je n'ai pas donné en- « core la preuve irrésistible, foudroyante. Je vais la don- « ner. » Il la donne en effet. La voici : l'accusation dit : « La dépêche a été remise à onze heures vingt-cinq minutes ; le navire a été assuré à onze heures trente-cinq minutes ; donc, l'assurance est postérieure à la réception de la dépêche. » Eh bien ! non, l'accusation se trompe. Le bulletin de réception porte onze heures vingt-cinq minutes, soit ; mais c'est l'heure de Paris qu'on indique toujours sur les bulletins ; or, Paris retarde de quinze minutes sur Marseille ; donc, la dépêche a été remise à onze heures quarante minutes ; donc l'assurance est antérieure à la réception de la dépêche.

Que répondre à cela ? Rien. — Laurent Dromocaïti a été acquitté. On affirme que plusieurs stagiaires prennent des leçons de M. Babinet, afin de se familiariser avec l'argument astronomique.

Comme les décadences sont rapides ! Vraiment on se sent pris d'une grande tristesse quand on songe au peu de temps qu'il faut pour amoindrir les types les plus hardis, pour faire d'une physionomie saisissante une figure banale. Vous avez tous connu, il y a quelques années, l'impétueuse, la bondissante, la fougueuse Lola Montès ? C'était une cavale indomptée, une panthère, un ouragan. Il ne reste aujourd'hui de tout cela qu'une commère un peu forte en..... (voyez Molière). Des mots, rien que des mots ! Elle dépose devant un tribunal américain : écoutez-la. On lui demande son âge. Autrefois elle eût jeté ses bottines à la tête de l'indiscret. Elle répond tout simplement : « Trente-trois ans ; » seulement, lorsqu'on l'invite à fixer la date de sa naissance, elle dit : « Comptez vous-même. » — « Etiez-vous la maî- « tresse du roi de Bavière ? » Ah ! pour le coup, elle va cravacher l'insolent. Pas le moins du monde. « *No, sir.* Vous « êtes un faquin, » se contente-t-elle de répondre avec quelque animation. « Je suis prête à jurer sur ce livre (la « Bible), que je lis tous les soirs, que je n'avais point d'in- « trigues avec le vieux bonhomme. » Et puis la voilà qui fait mille ragots et qui débite des phrases à la Prudhomme. « Je connaissais le roi et moulais son esprit pour l'amour « de la liberté. Il m'a présenté à toute la cour, avec sa « femme, comme sa meilleure amie. J'étais d'abord au thé- « tre, où il est plus facile de devenir maîtresse d'un homme « que danseuse. En 1849, la révolution éclata, et je dé- « campai. Le roi et la reine pourvoyaient à mon existence. « Je m'occupais d'affaires politiques, et, si cela vous con- « vient, vous pouvez m'appeler premier ministre, ou roi « même, car j'étais roi. Il y avait un homme de paille qu'on « appelait premier ministre, cela est vrai ; mais c'était un « mannequin. »

Et, à l'audience suivante, quelle pitoyable attitude que la vôtre, Lola dégénérée ! Votre avocat et la partie adverse ont fini par se battre, suivant la coutume américaine, et vous n'avez pas tiré le moindre revolver de votre ceinture, le moindre poignard de votre jarretière ; vous n'avez souffleté ni égratigné personne, vous êtes demeurée simple spectatrice de ce combat. Ah ! vous n'êtes plus Lola,

Eh ! non, non, non,
Ne portez plus ce nom.

HENRYS.

Bibliographie.

Précis du droit des gens moderne de l'Europe, par G. F. DE MARTENS ; nouvelle édition, revue, accompagnée des notes de Pinheiro-Ferreira, précédée d'une introduction, et complétée par l'exposition des doctrines des publicistes contemporains, et suivie d'une bibliographie raisonnée du droit des gens, par M. CH. VERGÉ, avocat, docteur en droit. — Guillaumin, éditeur, rue Richelieu, 14.

Les peuples, comme les individus, ont reçu de la Providence le devoir de s'entr'aider, et même, au milieu des malheurs nécessaires ou du moins inévitables de la guerre, d'en atténuer les effets sans nuire au but final de tout conflit, qui doit être le rétablissement de la paix. Mais cette loi morale, que signale Montesquieu, d'une application souvent difficile, doit être élucidée et complétée par des usages, des traditions et des engagements. L'ensemble de ces principes, tirés de la nature de l'homme et de ces règles consacrées par les rapports des nations entre elles, s'appelle le *Droit des gens*, qu'il importe de ne pas confondre avec la *Diplomatie.*

Le droit des gens, que les anciens ont peu connu ou du moins ont pratiqué dans des conditions toutes particulières, et, par cette raison que les deux peuples dominateurs de l'antiquité, les Grecs et les Romains n'admettaient pas l'égalité naturelle des nations, et l'indépendance réciproque qui découle de cette égalité est, à vrai dire, de création toute moderne. Les plus grands esprits se sont efforcés, depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours, de constituer cette science : et l'on peut affirmer, après les récents événements politiques et militaires qui ont inauguré une ère nouvelle pour le droit des gens maritime, qu'elle a pris aujourd'hui, du moins en théorie, si ce n'est toujours en fait, une fixité de bon augure pour les rapports ultérieurs des peuples dans le développement de leurs intérêts commerciaux, maritimes, etc. Mais le droit des gens public et privé qui touche à tant de points et règle tant de matières diverses, n'est pas suffisamment connu, surtout en France. Aussi n'était-il pas sans utilité de réimprimer un ouvrage épuisé depuis longtemps, et qui, publié en Allemagne à la fin du siècle dernier, en latin, en allemand et en français, la langue par excellence du droit des gens, sous le titre de *Précis du droit des gens moderne de l'Europe,* par le célèbre publiciste, de Martens, présente avec une clarté saisissante les principes du droit des gens. Mais plus que toute autre science, le droit des gens a reçu des événements de l'histoire moderne et de la marche progressive de la civilisation des changements qu'il était nécessaire de signaler. Cette tâche a été remplie par M. Ch. Vergé, avocat docteur en droit, qui, en tenant compte des opinions des publicistes contemporains, a, dans une introduction étendue et dans des annotations nombreuses, mis à profit les opinions des publicistes contemporains et présenté le tableau fidèle et complet des opinions modernes et des traités les plus récents sur chaque matière.

Cette nouvelle édition du *Précis du droit des gens* a été publiée en deux formats ; l'un en 2 vol. in-8, du prix de 12 fr., et l'autre en 2 vol. gr. in-18, prix 7 fr.

Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au dix-huitième siècle. par M. PH. DAMIRON, de l'Institut. — 2 volumes in-8°. — Paris, Ladrange. 1858.

Sous un titre assurément bien modeste, ces *Mémoires*, ouvrage d'un des maîtres les plus respectés du haut enseignement, ne contiennent rien moins que l'histoire complète du matérialisme en France pendant le dernier siècle. Le sujet, un des plus curieux que puissent offrir les annales de la philosophie moderne, avait été souvent touché par les écrivains de l'école éclectique avant M. Damiron ; mais, après la dernière publication du savant professeur, il n'y aura plus à y revenir, car il l'a épuisé.

L'intérêt qui s'attache à la lecture de ce livre, et qui va croissant à mesure qu'on y avance, est plus grand et plus nouveau qu'au premier abord il ne semble. Qui soupçonnerait, en effet, que cette série d'études sur la vie et les doctrine de philosophes aussi peu lus aujourd'hui que le sont les matérialistes du dernier siècle, pût offrir quelque attrait à la curiosité ? et n'est-ce pas, se dit-on d'abord, avoir beaucoup compté sur le goût de notre époque pour la défense du spiritualisme, que de venir l'entretenir encore des erreurs de d'Alembert et de Diderot, de la Mettrie et de d'Holbach, d'Helvétius et de Saint-Lambert, de d'Argens et de Delalande, etc., etc. ? Mais lorsqu'une fois on a ouvert l'ouvrage le préjugé s'évanouit, et on reconnaît bientôt que, sous des formes de langage légèrement différentes, les fausses doctrines que fait connaître et que réfute magistralement M. Damiron n'ont pas moins cours aujourd'hui dans le monde qu'elles ne l'avaient au siècle dernier. Les matérialistes de nos jours, en effet, n'ont plus la science de d'Alembert, l'imagination de Diderot, ni même le mouvement d'esprit d'Helvétius, mais ils n'en ont pas moins, sur les devoirs et sur la destinée de l'homme, d'aussi malsaines idées que celles des pères de l'*Encyclopédie*, et quand M. Damiron entretient ses lecteurs du danger de ces théories, il fait une œuvre malheureusement beaucoup plus appropriée que d'abord il ne paraît aux besoins moraux de la société de notre temps.

En dehors, au reste, de son opportunité pratique, cette publication se recommande à l'attention des lecteurs, même les moins instruits, par des titres d'une autre nature encore. M. Damiron, dans ses précédents ouvrages historiques, dans l'*Essai sur l'histoire de la philosophie en France au dix-neuvième siècle*, et dans l'*Essai sur l'histoire de la philosophie au dix-septième siècle*, avait déjà révélé le talent qui lui appartient en propre et que personne ne possède à plus haut degré que lui dans l'école, d'encadrer à merveille l'exposition et la critique des doctrines dans la biographie des auteurs ; mais, dans les *Mémoires* que nous annonçons, M. Damiron nous paraît, à cet égard, s'être surpassé lui-même. Les biographies de Diderot, et de d'Alembert surtout, méritent d'être signalées aux amateurs du genre comme les plus intéressantes qui aient été depuis longtemps écrites.

Ajoutez que le titre et même la table des matières de l'ouvrage de M. Damiron sont bien loin, à cet égard encore, d'indiquer tout ce que cet ouvrage donne. Ainsi la biographie de d'Argens, par exemple, contient, sous forme épisodique, un chapitre charmant et tout à fait inattendu de la vie d'un personnage autrement considérable que tous ceux dont M. Damiron annonce devoir parler, car ce personnage n'est rien moins que Frédéric le Grand. On trouvera, dans cette partie des *Mémoires* du savant professeur, des fragments de correspondance du Julien de la philosophie moderne, propres à intéresser au plus haut degré, non-seulement les amis de la métaphysique, mais tous les esprits faits pour sentir le charme de la société intellectuelle d'une grande âme. Ces extraits, enchâssés avec beaucoup de goût dans l'ouvrage de M. Damiron, y répandent une vie et une lumière remarquables. C'est un art que de savoir choisir ses citations, et c'en est un aussi que de savoir les amener : M. Damiron nous a prouvé par sa dernière publication qu'il excellait dans l'un comme dans l'autre.

Nous regrettons que le cadre de ce journal ne nous permette pas d'entretenir plus au long ses lecteurs du remarquable ouvrage que nous leur annonçons ici ; mais nous en avons, croyons-nous, assez dit pour que tous ceux d'entre eux qui ont le goût des lectures délicates en même temps que solides, nous sachent gré de leur avoir signalé les *Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au dix-huitième siècle.* Ils seront charmés, en les lisant, d'y trouver une des roductions les plus agréables en même temps que les plus élevées de la philosophie contemporaine. CH. G.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Chronique musicale.

La *Perle du Brésil*, qui vient d'être reprise au Théâtre-Lyrique, a été jouée pour la première fois en novembre 1851. Elle eut alors un succès très-honorable, et l'on a de la peine à s'expliquer qu'elle n'ait pas été reprise plus tôt. Sommes-nous donc si riches en bonnes partitions, sur le boulevard du Temple ou ailleurs?

La *Perle du Brésil* est le seul ouvrage dramatique de M. Félicien David, et l'on ne s'explique pas davantage que, depuis l'exécution du *Désert*, qui l'a mis en évidence, il y a une quinzaine d'années, il n'en ait pas fait d'autres. Que d'ouvrages joués à grands frais depuis quinze ans, et qui sont loin d'avoir la valeur musicale du *Désert!* Cela prouve, ce me semble, mieux que tout autre argument, la nécessité des subventions.

La *Perle du Brésil* est une jeune fille trouvée par les Portugais au milieu d'une forêt vierge. — On ne s'en douterait pas à sa couleur: mais le matelot qui raconte l'histoire de cette découverte a soin d'ajouter qu'elle était *bien blanche*. Le corsaire Jean a emmené sa capture à Lisbonne, où elle a reçu une excellente éducation. Il est devenu amiral et veut l'épouser. Mais Zora aime en secret Lorenzo, jeune capitaine d'infanterie ou de cavalerie. L'ambassadeur de Suède essaye d'enlever Zora, qui est sauvée par Lorenzo. L'amiral alors embarque sa pupil e avec lui pour la préserver des accidents, et Lorenzo s'engage comme matelot pour la suivre. Le second acte se passe à bord, où Lorenzo adresse à Zora force lettres amoureuses et trouve le moyen, tant il est adroit! de chanter avec elle un long duo sur le pont, en plein jour, sans que personne les voie ou les entende. Mais l'amiral surprend un billet doux de l'heureux Lorenzo, et lui ferait, je crois, un mauvais parti, si un *grain* ne survenait à propos pour lui donner des distractions, s'il ne se trouvait pas inopinément en danger d'être noyé, et s'il n'était retiré de l'eau par ce même Lorenzo, objet de sa haine.

On prend terre pendant l'entr'acte, et la troisième décoration représente une forêt vierge ressemblant prodigieusement à celle de M. de Clarac, ainsi que vous pouvez vous en assurer en examinant la gravure qui accompagne cet article. Rien de plus épais, de mieux ombragé, de plus frais, de plus vert; c'est la nature tropicale dans toute sa fécondité et dans toute sa grandeur. Là, les Portugais se prennent de querelle avec les sauvages, qui accourent en force, les enveloppent, et vont les exterminer, quand Zora les apaise en leur chantant leur chanson favorite, qu'elle n'a point oubliée :

Entendez-vous la voix
Du grand esprit des bois?

Elle sait, la rusée, que les autochthones du Brésil, même dans leurs plus furieux accès de colère, se calment subitement lorsqu'ils entendent cet air-là. On fait donc la paix, on s'embrasse, et Zora épouse Lorenzo pour sa peine. Je ne fais aucune difficulté de croire à ce dénoûment, car la ballade est charmante; la mélodie a autant d'originalité que de grâce, l'harmonie est très-distinguée, et l'accompagnement instrumental a toutes les qualités pittoresques qui ont fait la fortune du *Désert*.

Et d'ailleurs, remarquez, s'il vous plaît, qu'elle est chantée par Mme Carvalho!

Un autre morceau, qui vaut au moins celui-là, c'est celui où Zora reconnaît les lieux où elle est née, les arbres qui ont abrité son enfance, les fleurs dont elle se parait autrefois, les oiseaux qui ont été ses premiers professeurs de musique. Cette cantilène est ravissante et digne des grands maîtres.

Le duo de Lorenzo avec Zora est plein de tendresse et de charme; on ne l'entend pas sans émotion. La romance de Lorenzo, les couplets chantés par le chef des mousses au début du second, sont des morceaux très-distingués, ainsi que l'air de l'amiral, accompagné par le chœur. Là, M. David montre une énergie remarquable, ainsi que dans un beau chœur du troisième acte, qui a fait éclater de vifs applaudissements. Ce même amiral chante un autre air fort long, et qui ne me paraît pas aussi heureux. Son duo avec le chef des mousses est médiocre. Le final du second acte ne vaut guère mieux, et se termine par un grand chœur qui est censé peindre la tempête. On y crie beaucoup, et les instruments y font un grand tapage; mais s'il y a quelque idée mélodique au milieu de ce bruit, ou quelque succession d'accords qui ne soit point banale, je ne l'ai point aperçue. La petite symphonie qui sert d'introduction au troisième acte vaut, ce me semble, infiniment mieux, quoique je lui préfère de beaucoup le début de la troisième partie de *Christophe Colomb*, où l'auteur avait à peu près les mêmes objets à décrire. Il règne, je dois l'avouer, dans cet ouvrage et dans la plupart des ouvrages de M. Félicien David, une certaine monotonie, et je ne sais quelle langueur, qui amortit un peu l'effet de ses inspirations. Voltaire dit quelque part à *Monsieur du Télémaque :*

J'admire fort votre style flatteur
Et votre prose, encor qu'un peu traînante.

La musique de M. David ressemble assez à la prose de Fénelon. Mais la place de Fénelon n'est pas à dédaigner, ce me semble.

Mme Carvalho chante le rôle de la Brésilienne avec une grande perfection, et il n'y a que des compliments à faire à M. Michot, qui est chargé du rôle de l'amoureux Lorenzo. J'en dirais autant de M. Balanqué, s'il ne gâtait si souvent sa jolie voix par les efforts qu'il fait pour la grossir. Il ne réussit qu'à la rendre dure. Il en est de la voix comme de l'esprit :

Celle qu'on veut avoir gâte celle qu'on a.

Deux compositeurs, cette semaine, ont appelé sur leurs ouvrages le jugement du public, M. Lair de Beauvais et M. Roberti. M. Lair de Beauvais écrit très-correctement et avec une certaine élégance. Il appartient à l'école mélodiste, et je l'en loue. Il a de la grâce et de la fraîcheur. On peut lui souhaiter seulement plus de variété, plus d'accent et un caractère plus individuel. M. Roberti est Piémontais, et s'est déjà essayé à Turin, où il a fait représenter deux opéras. Il a fait entendre ici, dans la salle à manger de l'hôtel du Louvre, — qui devient, quand on le veut, une magnifique salle de concert, — une ouverture, un quatuor pour instruments à cordes, une cavatine pour soprano, un duo bouffe, un *Kyrie eleison* et un chœur d'opéra; ce dernier morceau avait pour texte des paroles françaises. M. Roberti cherche avant tout le chant, comme il convient à un compositeur italien. Sa mélodie est facile et bien tournée. On voit qu'elle ne lui a coûté aucun effort. Son harmonie est élégante sans recherche, et son instrumentation très-claire et très-sonore. — Tous ses morceaux étaient accompagnés par l'orchestre du Théâtre-Italien. — Son ouverture a de l'entrain et de l'éclat, ainsi que le chœur français. Le duo bouffe est plein de gaieté et de verve. La cavatine m'a semblé avoir moins de valeur. Mais le quatuor instrumental est habilement écrit, et le *Kyrie eleison* prouve que l'auteur a sérieusement étudié l'art de disposer, d'agencer les voix, de produire et de varier les effets qui leur sont propres. Tout cela constitue un mérite réel. Il faut maintenant que M. Roberti le complète par un style qui lui appartienne, et que sa véritable physionomie se dégage des voiles qui la déguisent encore. On commence toujours par imiter plus ou moins: le temps est venu pour M. Roberti d'oser enfin être lui-même. Il ne pourra qu'y gagner.

G. HÉQUET.

L'amour d'un esclave.

(Suite — Voir le précédent n°.)

II.

UN BONHEUR INESPÉRÉ.

— Vous êtes bien jeune, mon enfant, avait dit Manoel Ribeira en s'adressant à Dolorosa, pour remplir les fonctions de gouvernante dans ma maison, dont le personnel est nombreux.

— Je suis jeune, il est vrai, avait répondu la jeune fille, mais j'ai beaucoup souffert déjà, et la souffrance vieillit souvent plus que les années, en même temps qu'elle donne une expérience prématurée.

Cette réponse simple, simplement faite, avait produit la meilleure impression dans l'esprit du Portugais, et l'avait déterminé dans son choix. D'ailleurs il se sentait attiré par la physionomie douce, éminemment honnête de la jeune émigrante, et par l'intelligence de son regard.

Dolorosa n'était pas précisément jolie; ses traits manquaient de régularité, bien que l'ensemble en fût harmonieux, et sa taille, un peu courte, n'avait pas toute l'élégance désirable. Mais à côté de ces défauts on admirait en elle de beaux cheveux noirs, des yeux intelligents et doux à la fois, admirablement ombragés de longs cils, un front mat et limpide, un pied petit gracieusement cambré, une main soignée, et par-dessus tout une voix calme, douce et musicale comme une tendre et plaintive mélodie de l'âme. Avec cette aisance de bon goût que donne l'intelligence jointe à la bonté, Dolorosa prit possession de son emploi à la satisfaction de tous. Commis et esclaves eurent bientôt pour elle la plus tendre affection. Elle avait en horreur les châtiments corporels, et savait, par sa parole persuasive et la droiture de son esprit, ramener à leur devoir les nègres en faute. Dolorosa était véritablement trop chrétienne pour qu'il n'y eût pas dans son cœur un écho de la parole de Dieu : *Vos omnes fratres estis!* vous êtes tous frères; — cette parole sublime à laquelle sont restés sourds les catholiques du nouveau monde, aussi bien que ceux de l'Europe.

C'était un nègre nommé José qui était chargé de la direction du personnel domestique, avant la venue de Dolorosa dans la maison de Ribeira.

José avait été acheté à l'encan, lorsqu'il n'avait encore que cinq ans, par M. Ribeira, qui l'avait pris en affection.

José méritait cette affection à tous égards.

D'une fidélité irréprochable, il avait pour son maître un attachement sans bornes; ardent et passionné, il appartenait à cette catégorie d'hommes qui sont le type de l'honnêteté quand ils ne se jettent pas tout entiers dans le désordre et le vice. S'il est vrai que les extrêmes se touchent, c'est surtout en ce qui concerne les fortes qualités du cœur et de l'esprit que cette vérité est applicable. Les natures vigoureuses, entraînées par les passions, se précipitent avec une égale ardeur dans la route du bien ou du mal, et la parcourent jusqu'à leurs dernières limites. Il faut souvent peu de chose, un événement en apparence insignifiant, pour imprimer aux natures exaltées et enthousiastes le mouvement qui leur fera prendre l'une ou l'autre de ces deux routes.

Les bons soins de Ribeira, son affection pour l'enfant voué au triste hasard de la servitude, avaient ouvert le cœur du noir aux sentiments généreux, et il était devenu honnête et dévoué en raison de la puissance de son organisation.

Quand José se vit dépossédé par une étrangère du poste de confiance qu'il occupait, il ne put réprimer un vif sentiment de jalousie. Il dut faire de grands efforts sur lui-même, et appeler à son secours toute sa raison pour ne pas se révolter ouvertement contre ce qu'il croyait être une injustice. Mais la première effervescence passée, José se plia à la volonté de son maître, et ne tarda pas à subir l'influence doucement dominatrice de Dolorosa. Il finit par avoir pour elle les égards les plus délicats, et se montra l'esclave le plus soumis à ses ordres parmi tous les esclaves de la maison.

Bientôt pourtant, par l'effet d'un retour aux sentiments de jalousie sans doute, José redevint ce qu'il avait été tout d'abord; il semblait distrait, préoccupé, sombre, et répondait parfois brusquement à la gouvernante. Dolorosa, munie de pleins pouvoirs, ne cessait de se montrer conciliante et douce auprès du noir rebelle. Pour tous, dans la maison, il paraissait évident que José, dépossédé par la gouvernante, nourrissait contre elle une haine sourde, que, par amour pour M. Ribeira, il s'était efforcé de comprimer, mais qu'il n'avait pu vaincre complétement.

— José, lui dit un jour Dolorosa, je sors pour quelques moments; veille, pendant mon absence, à ce que le service de la maison continue de se bien faire.

D'abord le nègre parut recevoir cet ordre avec docilité, mais se ravisant, comme si quelque pensée coupable eût traversé son esprit :

— Eh! madame, répondit-il en secouant la tête et en s'éloignant rapidement, pourquoi cette préférence? Ne suis-je pas esclave et noir comme tous les autres esclaves de la maison?

Ce sentiment d'hostilité pour sa personne affectait péniblement la jeune fille, qui voulait concilier la douceur avec le respect qu'on lui devait comme femme blanche et comme gouvernante.

D'autres scènes du même genre se renouvelèrent, qui ne laissaient aucun doute sur les fâcheuses dispositions du nègre.

Mais, plus il semblait se révolter contre l'autorité de Dolorosa, et plus, par une sorte de compensation, il se montrait soumis, attentionné et reconnaissant pour M. Ribeira, qu'il affectait d'appeler son maître chéri, son *seul* maître.

Telle était la situation de l'esclave envers la gouvernante, quand Dolorosa, de plus en plus estimée de Ribeira, atteignit sa vingtième année.

Le matin du jour anniversaire de la naissance de la jeune fille, Ribeira la fit appeler par José, qui remplissait plus particulièrement auprès de son maître les fonctions de valet de chambre.

— Mademoiselle, dit le nègre en s'adressant à Dolorosa d'un ton bourru à la fois et triste, monsieur désire vous parler.

— Savez-vous, José, lui demanda la gouvernante, ce que M. Ribeira peut avoir à me dire?

— Ma foi, non, mademoiselle, et les affaires que vous pouvez avoir avec monsieur ne me regardent pas. Je suis fait pour le servir quand il me commande, et non pour le questionner sur ses intentions.

— Quel mauvais caractère tu montres parfois, José! En vérité, si je n'avais pas pitié de toi, je te ferais infliger des corrections pour ta mauvaise humeur à mon égard.

— Eh bien! fit l'esclave à voix basse, comme s'il eût craint les conséquences fâcheuses de sa réponse provocative, j'aimerais mieux cela; peut-être alors...

Dolorosa, pour concilier sa dignité avec la bonté de son cœur, feignit de ne rien entendre, et l'interrompant :

— Pourrais-tu, du moins, me dire où se trouve monsieur en ce moment?

— Monsieur est dans sa chambre, répondit le noir en courbant la tête comme s'il se repentait de son accès de mauvaise humeur.

Sans prendre le temps de rien changer à sa toilette, Dolorosa se dirigea vers la chambre de M. Ribeira.

C'était la première fois que le Portugais se permettait une semblable familiarité auprès de sa gouvernante, qu'il traitait avec tous les égards qu'inspirait la conduite irréprochable et si digne de la jeune fille.

Dolorosa ne put s'empêcher de remarquer ce qu'il y avait de libre de la part de M. Ribeira à la faire venir dans sa chambre, surtout à cette heure de la journée; mais elle avait foi en la délicatesse et en la probité de son patron, et elle n'hésita pas un instant à se rendre à ses ordres.

Ribeira l'attendait à la porte de sa chambre, vêtu comme s'il se fût agi pour lui d'aller rendre quelque visite de cérémonie.

— Entre, mon enfant, lui dit-il, entre; j'ai à te parler longuement, et je désire être seul avec toi.

— Je suis toute à vos ordres, monsieur, lui dit du ton d'une conscience calme et qui n'a pas de reproches à craindre, la jeune gouvernante en pénétrant dans la chambre du négociant.

— Prends une chaise, mon enfant, et écoute-moi bien.

Dolorosa s'assit à côté de M. Ribeira, qui avait pris place sur un canapé de joncs.

— Je vous écoute, monsieur, dit-elle.

Un instant de silence s'établit alors. M. Ribeira passa la main sur son front, comme pour faire appel à toutes les facultés de son esprit, jeta sur la jeune gouvernante un regard long et profond, et continua en ces termes :

— J'attendais ce jour heureux de ton anniversaire pour te faire un aveu, mon enfant. Depuis deux ans que ma bonne étoile m'a conduit à ta rencontre, et que j'ai été assez heureux pour te décider à venir habiter ma maison en qualité de gouvernante, je n'ai eu que des éloges à faire de ta conduite et de ton caractère. Je me félicite chaque jour d'avoir deviné tout ce qu'il y a d'honnête, de bon, de loyal et de charmant en toi.

— Je ne mérite pas tous ces compliments, murmura Dolorosa en baissant modestement les yeux.

— Ne m'interromps pas, mon enfant; je ne t'ai point fait appeler pour le plaisir de te débiter en face des compliments que ma bouche prononcerait et que mon cœur désavouerait. Tu ne doutes pas de ma sincérité, Dolorosa, n'est-ce pas?

— Certes, non, répondit la jeune fille, en jetant sur Ribeira un regard doux, intelligent et franc; la sincérité naît dans le cœur de l'honnête homme, et demeure sur ses lèvres comme l'enseigne de ses bons sentiments; or, j'en suis sûr, il n'est pas de plus honnête homme que vous, monsieur Ribeira.

Digitized by Google

— Merci, mon enfant, de cette marque d'estime. Je crois, en effet, être un honnête homme, et, comme tel, je hais le mensonge et la dissimulation. Je te disais donc vrai en t'avouant combien j'étais heureux d'avoir deviné en toi, dès le premier jour que je te vis, tout ce qu'il y a de bon, de noble, de généreux et de charmant dans toute ta personne. Mais au sentiment d'estime que j'ai toujours eu pour toi, est venu s'ajouter peu à peu un sentiment plus tendre et plus intime. Je n'ai point essayé de lutter contre cette disposition de mon cœur; je l'ai laissée se développer au contraire, et prendre la consistance d'un amour que je ne veux plus te cacher... Je t'aime, Dolorosa, et je viens aujourd'hui, à l'accomplissement de ta vingtième année, t'offrir avec mon amour mon nom et ma fortune.

Dolorosa n'avait pas entendu sans une émotion contenue le commencement de cet entretien; mais son émotion éclata aux dernières paroles de Ribeira. Elle se leva précipitamment de dessus sa chaise, appuya ses mains sur sa poitrine comme pour comprimer les battements de son cœur, voulut parler, mais les paroles expirèrent sur ses lèvres.

Ribeira, se levant à son tour, s'empressa de la soutenir.

— Qu'as-tu, chère petite, lui dit-il? et dois-je interpréter à mon avantage ou contre moi l'effet de ma demande en mariage? Sois franche, Dolorosa, car, s'il est heureux de s'unir à celle qu'on aime, les plus grandes déceptions, et les plus grands malheurs quelquefois attendent les époux que n'ont pas rapproché de mutuelles sympathies. De toutes les libertés, la plus sainte comme la plus inviolable à mes yeux est la disposition de son cœur en faveur de celui qui l'a fait battre. Parle-moi franchement; il en est temps encore, et, s'il le faut, je saurai vaincre mes sentiments.

— Monsieur, répondit Dolorosa d'une voix altérée et en s'efforçant de dompter son émotion, vos bontés me comblent de confusion, mais je désire ne pas me marier.

— Ah! je ne le vois que trop bien, ajouta Ribeira en souriant amèrement; je n'ai point ton amour, et c'était folie à moi, qui ai presque le double de ton âge, d'avoir caressé un projet trop doux pour qu'il ne fût pas une illusion.

— Vous vous trompez, Monsieur, balbutia la jeune fille, vous vous trompez sur la nature de mes sentiments à votre égard, et...

— Merci, mon enfant, merci de la délicatesse de tes procédés; mais je n'ai pas vécu jusqu'aujourd'hui sans avoir appris un peu à lire dans ce livre de l'âme toujours ouvert et qu'on appelle la physionomie. Ton cœur est à un autre, Dolorosa, je vois cela écrit sur ton loyal visage.

— Vous vous trompez encore, Monsieur, répondit avec expansion la jeune fille qui parut faire un puissant effort sur elle-même; je vous estime trop, je vous suis trop reconnaissante pour faire partager à un autre des affections que je ne devrais qu'à vous seul; mais le mariage, vous l'avez dit vous-même, est une chose grave, un vaste champ de félicités ou un abîme d'amertume. Je ne suis, vous le savez, qu'une pauvre fille dont la famille et la vie vous sont inconnues; peut-être vous repentiriez-vous un jour d'avoir trop facilement cédé à une inclination passagère, et peut-être aussi seriez-vous en droit de me faire le reproche de ne l'avoir pas combattue.

— Je t'aime, Dolorosa, et veux t'aimer pour toi seule. Ta famille est pauvre, c'est sans doute ce que tu as voulu dire; crois-tu que la mienne soit plus riche? Et quant à ta vie, pourquoi voudrais-je la connaître? A l'époque où je t'ai vue pour la première fois, tu étais pour ainsi dire encore une enfant, et tes vertus présentes sont le plus sûr gage de ta conduite passée.

Dolorosa garda le silence et parut plongée dans de graves réflexions. La pâleur qui couvrait son visage témoignait d'une lutte intérieure. Une larme coula lentement sur sa joue.

Cette larme était-elle l'expression du bonheur inespéré que trouvait la jeune fille à se voir ainsi aimée? Nous serions porté à le croire, en voyant Dolorosa, dominée par l'émotion, rompre brusquement le silence, saisir la main de Ribeira et lui dire, avec l'expression d'une passion véritable et profonde :

— Mon ami, mon bienfaiteur, je vous aime!

Un mois après cet entretien, la jeune et pauvre Canarienne, sans famille, sans aucun appui, misérablement partie de son pays natal sur un navire qui lui faisait presque l'aumône en lui faisant crédit de son voyage, Dolorosa épousait à Rio de Janeiro un riche et honorable commerçant, lequel plaçait en elle son bonheur et toute sa joie.

OSCAR COMETTANT.

(*La suite au prochain numéro.*)

Photographie.

Dans la séance du 16 novembre 1847, M. Niepce de Saint-Victor présenta à l'Académie des sciences un mémoire sur une nouvelle action de la lumière; mémoire qui, à l'époque où il parut, excita le plus vif intérêt. Par une série d'expériences fort ingénieuses, l'auteur prouve *qu'un corps, après avoir été frappé par la lumière, ou soumis à l'insolation, conserve dans l'obscurité une impression de cette lumière.* Ainsi une gravure tenue dans l'obscurité la plus complète pendant quelques jours, puis soumise aux rayons directs du soleil pendant un quart d'heure au moins, se reproduit sur un papier sensible après un contact de vingt-quatre heures dans l'obscurité. Mais un fait qui étonna au plus haut degré fut l'annonce de la conservation illimitée de la lumière dans un tube métallique. M. Niepce de Saint-Victor, depuis la publication de ce premier mémoire, s'est livré à de nouvelles études, et nous reproduisons une partie de ce remarquable travail.

Il y a, dit M. Niepce, deux manières de mettre en évidence la nouvelle action exercée par la lumière sur les corps qui ont été frappés par elle.

« La première, celle que j'ai décrite dans mon premier mémoire, consistait à exposer au soleil, ou même à la lumière diffuse du jour, un dessin quelconque, une gravure, par exemple, qu'on appliquait ensuite sur une feuille de papier sensible, préparée au chlorure d'argent. La seconde manière que je vais décrire est plus concluante encore.

« On prend une feuille de papier restée jusque-là dans l'obscurité, ou qui n'a pas vu la lumière; on la couvre d'un cliché photographique sur verre ou sur papier; on l'expose aux rayons solaires pendant un temps plus ou moins long, suivant l'intensité de la lumière; on la rapporte dans l'obscurité; on enlève le cliché qui la couvre, et on la traite par une solution d'azotate d'argent; on voit alors apparaître, dans l'espace de très-peu de temps, une image qu'il suffit de bien laver dans de l'eau pure pour la fixer.

« Si on veut obtenir une image plus rapide dans son développement et plus lumineuse, on imprégnera préalablement la feuille de papier d'une substance qui subisse dans un plus haut degré que lui l'action lumineuse dont il est question dans ce mémoire, action d'emmagasinement, si l'on peut s'exprimer ainsi, avec persistance de l'activité lumineuse. Une substance de ce genre très-efficace est une solution aqueuse d'azotate d'urane, que l'on obtient, soit en traitant l'oxyde d'urane par l'acide azotique dilué, soit en faisant dissoudre dans l'eau des cristaux d'azotate d'urane.

« La feuille de papier doit être imprégnée de sel d'urane en assez grande quantité pour que sa teinte soit d'un jaune paille sensible; on la fait sécher et on la garde dans l'obscurité. Quand on veut expérimenter, on la recouvre d'un cliché; on l'expose au soleil environ un quart d'heure; on la ramène dans l'obscurité; on la traite par une solution d'azotate d'argent, et l'on voit instantanément apparaître une image positive très-vigoureuse, avec la teinte marron des épreuves ordinaires : pour la fixer, il suffit de l'immerger dans l'eau pure; l'eau dissout toute la portion du sel d'urane qui, abritée par les noirs du cliché, n'a pas reçu l'action de la lumière, et l'image est fixée. Si, après avoir bien rincé l'épreuve à l'eau pure, on veut la faire virer au noir, on n'aura qu'à la traiter par une solution de chlorure d'or acide. On peut obtenir le même résultat de la manière suivante : on passe l'épreuve aussitôt après l'exposition à la lumière dans une solution de bichlorure de mercure; on l'y laisse quelques minutes seulement, mais un peu plus ou un peu moins, selon le temps d'exposition, qui doit être trois fois plus long que dans le premier cas, ou lorsqu'on fait virer au chlorure acide d'or; on rince à l'eau pure et l'on traite par une solution d'azotate d'argent dans laquelle on la laissera jusqu'à ce que l'image soit entièrement développée, avec de beaux tons noirs d'ébène; on la rince ensuite à l'eau pure pour la fixer.

« Si, après l'isolation ou l'exposition à la lumière on substitue à la solution révélatrice d'azotate d'argent une solution de chlorure d'or acide, on verra l'image apparaître instantanément en bleu très-intense; on la fixera également par un lavage à l'eau pure.

« On peut aussi obtenir des épreuves négatives pour servir de cliché, en plaçant dans la chambre obscure une feuille de papier imprégnée d'azotate d'argent. Mais, dans l'état actuel des choses, ce procédé est très-lent, et il ne pourra servir qu'à prendre des vues de monuments.

« Les images photographiques obtenues, comme on vient de le dire, avec un sel d'urane combiné avec un sel d'or, d'argent ou de mercure, résistent sans s'effacer à l'action énergique d'une solution bouillante de cyanure de potassium : l'eau régale seule les altère; tout fait donc espérer qu'elles seront beaucoup plus stables que les photographies faites par les procédés actuels, et que ce nouveau mode d'impression des positifs, très-simple et très-rapide, est la solution cherchée du problème si important de la fixation absolue des images photographiques.

« La solution d'azotate d'urane peut être remplacée par une simple solution d'acide tartrique. L'image se développera encore lorsqu'on traitera le papier isolé par la solution de l'azotate d'argent, mais plus lentement, à moins qu'on ne fasse intervenir l'action d'une chaleur de 30 à 40 degrés. L'élévation de température, utile seulement quand l'agent révélateur est un sel d'argent, devient nécessaire quand on veut développer au sel d'or. La chaleur, dans ce cas, fait fonction d'agent excitateur, et elle partage cette propriété avec d'autres agents naturels, l'humidité par exemple, comme nous le dirons bientôt.

« Un dessin tracé sur une feuille de carton avec une solution d'azotate d'urane ou d'acide tartrique, exposé à la lumière ou insolé, et appliqué sur une feuille de papier sensible, imprime son image, et une image beaucoup plus intense que lorsque le dessin était tracé, comme dans mes premières expériences, avec le sulfate de quinine; je crois même pouvoir affirmer, après de nouvelles et nombreuses expériences, que si avec le sulfate de quinine j'ai obtenu des images un peu intenses, c'est que j'opérais avec du sulfate dissous dans l'acide tartrique; car, si l'on opère avec une solution de sulfate de quinine dissous dans l'acide azotique ou sulfurique, les images obtenues sont faibles et superficielles.

« Si le dessin fait sur le carton avec la solution d'urane ou d'acide tartrique est tracé à gros traits, il se reproduira à distance sur le papier sensible, surtout si la température est un peu élevée.

« J'ai répété avec des papiers ou cartons imprégnés d'urane ou d'acide tartrique mes premières expériences sur l'emmagasinement de la lumière dans des tubes, et j'ai obtenu des résultats beaucoup plus frappants, surtout avec l'acide tartrique qui réduit moins facilement que l'urane les sels d'or et d'argent, mais qui donne un rayonnement plus fort.

« J'expose à la lumière solaire une feuille de carton très-fortement imprégnée de deux ou trois couches d'une solution d'acide tartrique ou d'un sel d'urane; après l'insolation, je tapisse avec le carton l'intérieur d'un tube de fer blanc assez long et d'un diamètre étroit; je ferme le tube hermétiquement, et je constate qu'après un très-long laps de temps, comme le premier jour, le carton impressionne le papier sensible préparé au chlorure d'argent. A la température de l'air ambiant il faut vingt-quatre heures pour obtenir le maximum d'effet; mais si, après avoir projeté dans le tube quelques gouttes d'eau pour humecter légèrement la feuille de carton, on le referme, on l'expose à une température de 40 ou 50 degrés, on l'ouvre et on applique son embouchure sur la feuille de papier sensible, il suffira de quelques minutes pour obtenir une image circulaire de l'embouchure, aussi vigoureuse que si le papier sensible avait été exposé au soleil. L'expérience ne réussit qu'une fois, c'est-à-dire que la lumière semble s'être échappée tout entière du carton, et que pour obtenir une seconde image il faudra recourir à une nouvelle insolation. »

L'auteur affirme que ce n'est ni à la phosphorescence ni à la fluorescence seule qu'on peut attribuer la propriété remarquable que possèdent les solutions d'urane et d'acide tartrique de se saturer en quelque sorte de lumière.

« J'ai enduit des morceaux de carton de beaucoup de substances différentes, et j'ai obtenu des résultats très-variables. Avec les unes, la différence d'impression entre la portion insolée et celle qui ne l'a pas été, lorsque toutes deux sont traitées par une solution d'azotate d'argent est très-grande; pour d'autres, la différence est à peine sensible; pour quelques-unes enfin, la différence n'est plus appréciable, et cependant elles s'impressionnent très-rapidement sous l'influence de la lumière.

« Je citerai dans la première catégorie l'acide citrique, l'acide oxalique, le sulfate d'alumine, le citrate de fer, les iodures et les bromures, l'acide arsenieux, le tartrate de potasse neutre, l'acide lactique et la peau animale, qui participent aux propriétés des sels d'urane et de l'acide tartrique :

« Dans la seconde, le sulfate de quinine, les teintures alcooliques d'orties (chlorophylle), de graines de *datura stramonium*, de curcuma, l'infusion dans l'eau froide d'écorce de marronnier d'Inde (esculine), le sucre, le collodion, la gélatine et l'empois.

« En définitive, j'ai parfaitement constaté que les corps qui conservent le mieux l'activité que leur donne l'insolation sont, excepté les sels d'urane, les moins bien disposés à la *fluorescence.*

« Dans la troisième, les chlorures, l'acétate de morphine et le phosphate d'ammoniaque, qui, sous l'action révélatrice de l'azotate d'argent donnent de très-beaux tons noirs; l'acide prussique, le quinate de chaux et la morphine, qui donnent des bruns marrons.

« Les expériences que j'ai décrites dans ce mémoire démontrent, je crois, de la manière la plus évidente que la lumière communique à certaines substances qu'elle a frappées une véritable activité, ou mieux, que certains corps ont la propriété d'emmagasiner la lumière dans un état d'activité persistante.

« La quantité d'activité persistante est plus ou moins forte selon la nature de la substance, la durée plus ou moins longue de l'exposition, les circonstances atmosphériques dans lesquelles l'exposition a lieu, etc. Elle a ses limites, c'est-à-dire qu'il est pour chaque substance un maximum d'activité, et, quand elle l'a atteint, l'insolation prolongée n'y ajoute plus rien.

« Un corps devenu actif par insolation conserve pendant plus d'un jour, dans l'obscurité et à l'air libre, la faculté d'agir sur les sels d'or et d'argent; il finira par perdre cette propriété, mais on peut la lui rendre par une insolation nouvelle, pourvu toutefois que la substance n'ait pas été altérée ou modifiée dans sa composition chimique, comme le sont, par exemple, les iodures et les bromures.

« Le papier imprégné d'azotate d'urane présente une propriété remarquable; il se colore sous l'influence de la lumière; se décolore ensuite dans l'obscurité au bout de quelques jours, pour se colorer de nouveau à la lumière : il réduit les sels d'or et d'argent tant qu'il est coloré.

« L'activité persistante communiquée à un corps par la lumière ne s'exerce pas seulement sur les sels d'or et d'argent, mais sur plusieurs des substances organiques ou inorganiques que la lumière affecte ou modifie par son action directe.

« Ainsi un corps rendu actif par l'insolation transmettra cette activité par contact et dans l'obscurité à un autre corps, l'acide tartrique par exemple.

« On me saura peut-être gré d'indiquer, en terminant, un mode de reproduction des gravures à l'aide des vapeurs de phosphore, lesquelles, comme je l'ai dit dans un Mémoire publié en 1847, ont la propriété de se porter et de se condenser sur les noirs à l'exclusion des blancs.

« On expose la gravure à copier aux vapeurs du phosphore brûlant lentement dans l'air; les noirs seuls s'imprègnent de vapeurs phosphorées; on l'applique sur une feuille de papier sensible préparée au chlorure d'argent; après un quart d'heure de contact, la gravure est représentée sur le papier par un dessin formé de phosphure d'argent, lequel, quand il est suffisamment vigoureux, résiste à l'action des agents chimiques étendus d'eau ou dilués. La meilleure manière d'opérer consiste à placer la gravure dans une boîte, en face d'un carton dont la surface a été suffisamment frottée avec un bâton de phosphore et qui tapisse une des parois de la boîte, il faudra frotter de nouveau à chaque opération, parce que si le phosphore est rouge il ne produit aucun effet. Une couche d'eau d'un centimètre et plus d'épaisseur n'arrête pas le dépôt ou l'action des vapeurs de phosphore; sur le papier sensible, l'action s'exerce même à travers le papier de Chine, c'est-à-dire que, si on applique contre une feuille de papier sensible une gravure sur papier de Chine, et qu'on place cet ensemble dans la boîte, en face de la paroi phosphorescente, on obtiendra une image négative de la gravure, comme si les noirs avaient fait fonction d'écran, et que les blancs eussent livré passage aux vapeurs de phosphore qui impressionnent le papier sensible. Toutefois, si l'exposition était trop prolongée, les noirs imprimeraient à leur tour leur image, et celle-ci même dominerait sur le fond entièrement teinté.

« La vapeur de soufre produit des effets analogues, et donne une image ou reproduction de la gravure dessinée par du sulfure d'argent; mais cette image n'est pas très-stable. »

Embellissements de Paris.

L'HOTEL DE VILLE.

L'hôtel de ville de Paris, complété et restauré, est, après le Louvre, un des objets qui excitent le plus la curiosité et l'admiration des étrangers. L'*Illustration* en a souvent offert à ses lecteurs des vues de détail; une vue d'ensemble manquait encore à sa collection; nous empruntons cette vue au PANORAMA DE PARIS, publié par *D. Boistier.* Ce magnifique album, où les dessins sont accompagnés d'un texte en quatre langues (français, anglais, allemand, espagnol), a déjà mérité, par une première édition, la faveur des gens de goût et l'estime des artistes : *dessins, gravures, impression, reliure*, tout a été exécuté avec le plus grand soin; néanmoins, les améliorations apportées à sa réimpression assurent à la nouvelle édition un accueil fondé sur de nouveaux titres.

Puisqu'il s'agit de l'hôtel de ville, rappelons en deux mots son histoire :

La première pierre de ce palais fut posée en grande pompe, le 15 juillet 1533, par le collége du prévôt des mar-

Digitized by Google

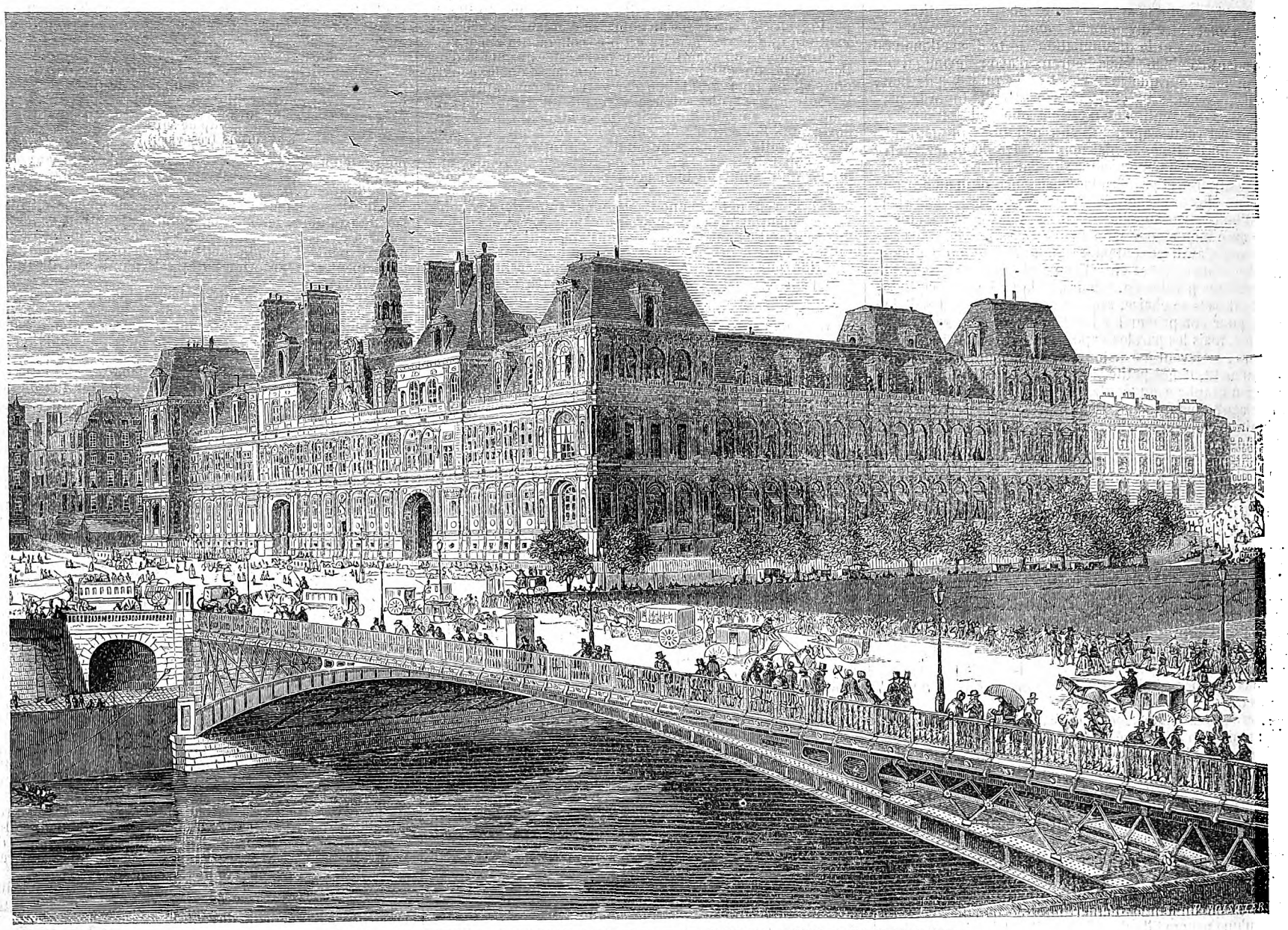

L'HOTEL DE VILLE. — Planche tirée du *Panorama de Paris*, publié par M. B. Boistier.

chands et des échevins réunis. Environ seize ans plus tard, sous le règne de Henri II, le plan primitif de l'édifice fut modifié, et les travaux ne furent achevés que vers 1606. Dominique de Cortone, architecte italien, a dressé les plans de ce beau monument, auquel le fameux André Ducerceau mit la dernière main. Depuis, l'hôtel de ville a subi des agrandissements considérables, notamment en 1801 et en 1836, et on l'a complétement dégagé des maisons qui l'entouraient et masquaient ses magnifiques proportions.

L'illustre Jean Goujon est l'auteur des principales sculptures de ce monument grandiose, qui renferme intérieurement de fort belles peintures dues au pinceau de MM. Delacroix et Ingres. On remarque au dehors une galerie des hommes célèbres qui ont illustré particulièrement Paris. Du côté de la façade, et au-dessus de la principale porte d'entrée, se trouve une statue équestre de Henri IV en bronze. Dans la cour qui est immédiatement derrière, on admire une belle statue de Louis XIV, par Coysevox.

Les vastes salles de l'hôtel de ville ont été témoins de grands faits historiques; elles servent maintenant aux grandes cérémonies de la ville de Paris. Parmi les plus connues, nous citerons la salle du *Trône*, le salon de la *Paix* et la salle *Saint-Jean*, dont les décorations intérieures sont magnifiques.

Les appartements sont occupés par les bureaux de la Préfecture de la Seine, et M. le préfet y a sa résidence.

PAULIN ET LE CHEVALIER, 60, RUE RICHELIEU.

ATLAS UNIVERSEL PHYSIQUE, HISTORIQUE ET POLITIQUE DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE, contenant toutes les acquisitions nouvelles de la science et les changements survenus dans la topographie; nécessaire à l'étude de la géographie, de l'histoire et des voyages; et propre à servir au développement des relations commerciales, les cartes offrant le tracé exact de la navigation, des chemins de fer, des routes, et l'indication des colonies européennes dans chaque contrée.

Composé et dressé par A. H. DUFOUR. — Gravé sur acier par CH. DYONNET, graveur du Dépôt de la marine et de l'Atlas de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, de M. Thiers.

PUBLICATIONS NOUVELLES, EN VENTE CHEZ E. DENTU, ÉDITEUR, PALAIS-ROYAL.

LA QUESTION DES PRINCIPAUTÉS devant l'Europe, exposé sommaire des faits, accompagné de la collection complète des documents officiels, notes et circulaires diplomatiques, protès-verbaux, etc., depuis les conférences de Vienne (1855) jusqu'à la clôture des divans moldo-valaques (janvier 1858), par *M. A. Ubicini*, auteur des *Lettres sur la Turquie*, *des Principautés roumaines*, etc., etc. — Un fort volume grand in-8°, jésus, accompagné d'une *carte des Principautés*, d'après le tracé de la nouvelle frontière. — 4 fr.

PORTRAITS INTIMES DU XVIIIe SIÈCLE, études nouvelles, d'après les lettres autographes et les documents inédits, par *Edmond et Jules de Goncourt*.

Première série. — Louis XVI. — Bachaumont. — Beaumarchais. — L'abbé Leblanc. — Doyen. — Camargo. — Dulaurens. — Théroigne de Mirecourt. — Watteau. — Mademoiselle de Romans; 1 joli vol. in-18. — 3 fr.

Deuxième série. — Madame du Barry. — Caylus. — Kléber. — Piron. — La duchesse de Chaulnes. — Louis XV enfant. — Madame Geoffrin. — Le comte de Clermont. — Le Bas. — L'abbé d'Olivet; 1 joli vol. in-18. — 3 fr.

RÉCITS D'UN CHASSEUR, par *Ivan Tourguenef*; traduits par *H. Delaveau*; 1 beau vol. grand in-18, jésus, illustré d'un grand nombre de jolies vignettes, dessinées par *Godefroid Durand*. — 4 fr.

L'ART DE LA CORRESPONDANCE, nouveau manuel complet, théorique et pratique, du style épistolaire et des divers genres de correspondance; suivi de modèles de lettres familières pour tous les usages de la correspondance, par *Bescherelle jeune*; 2 vol. grand in-18, jésus. — 6 fr.

MANUEL DE BON SECOURS, ou *Guide des Familles dans les soins à donner aux malades en l'absence du médecin*, par le docteur *Josat*, lauréat de l'Institut, etc.; 1 vol. grand in-18, jésus. — 2 fr.

HISTOIRE NATURELLE DE L'HOMME ET DE LA FEMME depuis leur apparition sur le globe terrestre jusqu'à nos jours; suivie des métamorphoses et monstruosités humaines, anomalies organiques, bizarreries, explication des phénomènes les plus extraordinaires qu'offre l'économie humaine, depuis la naissance jusqu'à la mort, par *A. Debay*, auteur de l'*Hygiène et physionomie du mariage*, etc.; 1 fort vol. grand in-18, jésus, orné de dix gravures. — 3 fr.

NOTA. — Toute demande accompagnée du montant en un mandat sur la poste, sera expédiée, *franco*, dans toute la France sans augmentation de prix.

LE COURRIER DES FAMILLES, — *Journal de la santé et des intérêts domestiques*, — a atteint sa *troisième* année. Pour lui les jours d'épreuves sont passés! Cette feuille, qui s'est fait de nombreux amis et des partisans plus nombreux encore, reste digne des encouragements qui l'honorent et des sympathies bienveillantes dont elle a été constamment l'objet depuis sa fondation. Les tributs d'éloges payés à ses travaux par la *presse périodique française et étrangère* prouvent l'importance de cette publication et tout le mérite qu'on lui accorde.

On s'abonne en adressant au Directeur, 1, rue Baillet, à Paris, un bon sur la poste, ou des timbres-postes. — UN AN : Francs, 8; Etranger, 10. — 3 numéros in-4° de 24 col. par mois.

ART ET INDUSTRIE.

LA DENTELLE MONARD, qui ressemble à s'y méprendre à la véritable dentelle de Chantilly, et qui coûte infiniment meilleur marché, est définitivement adoptée par les femmes du monde élégant pour les bals et les soirées où les toilettes sont si facilement froissées, et cette vogue s'explique par l'élégance de ce tissu, par sa solidité et par la grande économie qu'offre son emploi.

Un riche assortiment de garniture de robes, de mantelets, de cols, de voilettes, etc., se trouve dans les magasins de M. Monard, 42, rue des Jeûneurs, à Paris.

CHOCOLAT AU MIEL LAXATIF ET RAFRAICHISSANT. L'usage de ce chocolat combat avec succès l'échauffement habituel des intestins et fait cesser la constipation, cette source certaine d'un grand nombre de maladies chez les hommes voués aux travaux de cabinet, chez les femmes et généralement chez les personnes qui mènent une vie sédentaire. — Prix du flacon de douze déjeuners, 4 fr. — A Paris, aux dépôts de la Compagnie coloniale, place des Victoires, n°s 1 et 2; boulevard des Italiens, n° 11; rue du Bac, n° 62; et dans toutes les villes de France et de l'étranger.

LES PETITES JUMELLES DE VIENNE à 12 verres, si remarquables par leur puissance, se trouvent chez *Harweiler*, boul. des Italiens, n° 6. — 30 fr.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Entre l'amour et l'amitié, le cœur de l'homme est souvent en balance.

Rébus.

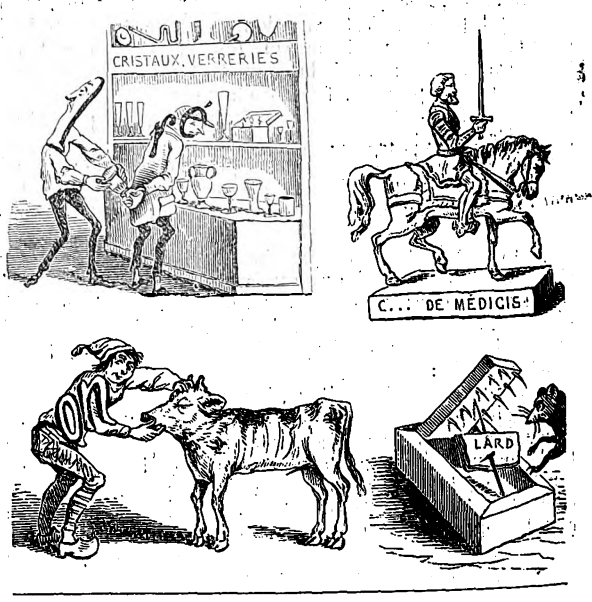

ABONNEMENTS, VENTE ET RÉCLAMATIONS.

Messieurs les abonnés sont priés de vouloir bien adresser leurs demandes de renouvellement huit jours au moins avant l'époque d'expiration de l'abonnement courant, indiquée sur leurs bandes.

L'administration a encore quelques collections complètes des 30 volumes.

Elle ne peut céder séparément les volumes I, VI, XVII, XVIII, qu'elle reprend, en bon état et brochés, en échange d'un abonnement semestriel.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées à M. Paulin.

Les réclamations au sujet du service, et les demandes d'abonnement, d'acquisitions de volumes et de collections, doivent être adressées à M. A. Le Chevalier.

On s'abonne aussi près des principaux libraires tant de la France que de l'étranger.

Pour l'*Allemagne*, l'*Autriche*, la *Prusse* et la *Russie*, on peut s'abonner par l'entremise de la direction des postes de *Cologne* et *Sarrebruck*.

PAULIN.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

Digitized by Google

L'ILLUSTRATION,

27 MARS 1858.

JOURNAL UNIVERSEL.

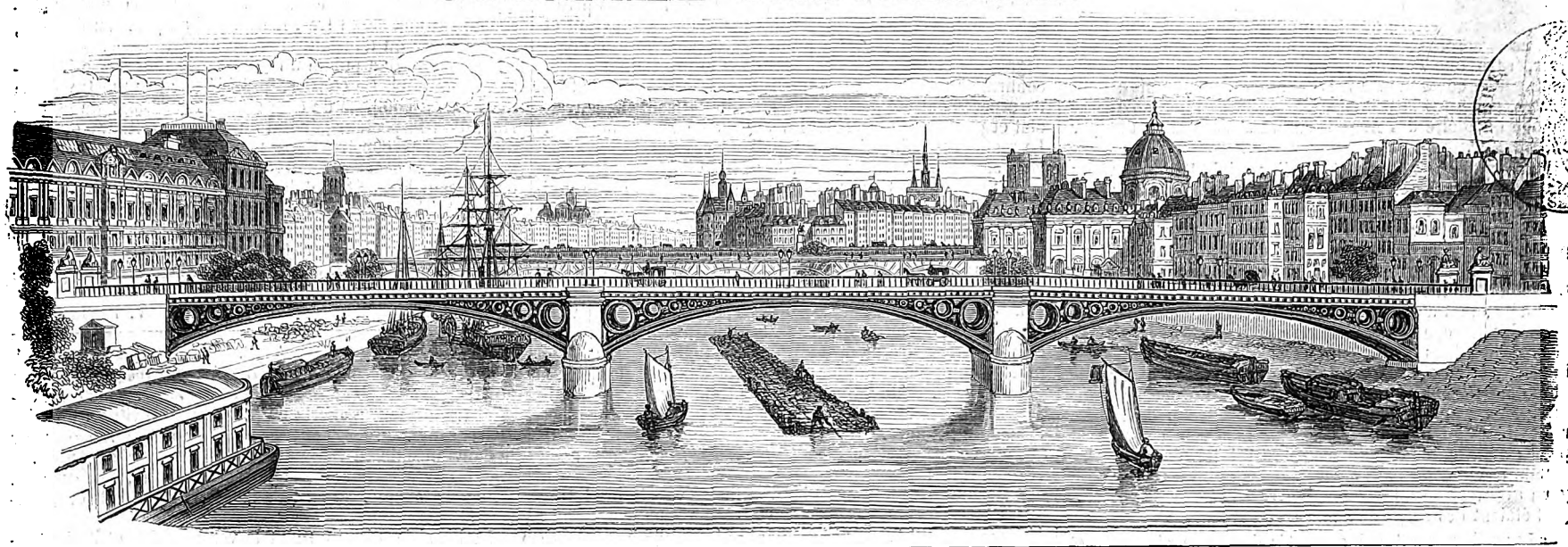

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS :
3 mois, 9 fr.; 6 mois, 18 fr.; un an, 36 fr.; le numéro, 75 c.; la collection mensuelle, 3 fr.; le volume semestriel, 18 fr.

N° 787. — VOL. XXXI. — BUREAUX: RUE RICHELIEU, 60.

Vu les traités internationaux, les éditeurs se réservent le droit de reproduction et de traduction à l'étranger.

ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Par an, 36 fr.; plus les droits de poste, qui varient de 5 f. 20 à 22 f. 88 c. par an, suivant les indications données au n° 722.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Gazette du palais. — Courrier de Paris. — Chronique musicale. — L'amour d'un esclave (suite). — L'Algérie photographiée. — Chronique littéraire. — De la boucherie israélite. — Le prince Frédéric-Charles de Prusse. — Objets antiques trouvés au Caire. — Les pigeons de la place Bréda. — La bataille d'Inkermann. — Steeple-chases de la Marche. — *OEuvres inédites* de Gavarni. N° 10. — Annonces. — Avis divers.

Gravures : Distribution des récompenses à divers membres des sociétés de secours mutuels. — Trophée offert par les sociétés des beaux-arts et des lettres de Belgique à S. A. R. le duc de Brabant. — Une décoration des *Gardes forestiers*, drame d'Alexandre Dumas, composé et représenté à Marseille, le 23 mars. — La *Magicienne*, décoration du cinquième acte. — L'Algérie photographiée : spécimens divers de la collection de M. Moulin, six gravures. — Boucherie israélite : examen de l'animal par le sacrificateur; la saignée du bœuf. — Portrait du prince Frédéric-Charles de Prusse. Objets antiques trouvés dans les fouilles au Caire. — Un dessin inédit de Gavarni. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Le dessin de notre première page représente la cérémonie de la distribution des récompenses accordées par l'Empereur à divers membres des sociétés de secours mutuels du département de la Seine. Cette solennité, qui avait attiré beaucoup de monde, dimanche dernier, a eu lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne; le ministre de l'intérieur et de la sûreté générale a prononcé un discours sur le caractère à la fois démocratique et chrétien de l'institution des sociétés de secours mutuels. D'un renseignement exprimé dans ce discours, il résulte que le nombre des sociétés de secours mutuels s'est élevé en six ans, de deux mille à trois mille cinq cents, celui de leurs membres à 500,000, et leur fonds de réserve à 18 millions. Huit millions de journées de maladie ont été soldées par un secours de 16 millions de francs, et 3 millions de francs ont été employés à servir des pensions de retraite aux vieillards et aux infirmes. Les récompensés qui ont reçu une médaille ont demandé, dans leur adresse au ministre, que l'Empereur leur accordât l'autorisation de porter leur médaille dans les cérémonies publiques.

On parlait depuis quelques jours déjà de la démission du comte de Persigny, notre ambassadeur à Londres, sans qu'il fût possible de prévoir si cette démission serait acceptée. Le *Moniteur* vient de lever tous les doutes à cet égard, en enregistrant la nomination à ce poste délicat du maréchal Pélissier, duc de Malakoff. Il avait été question

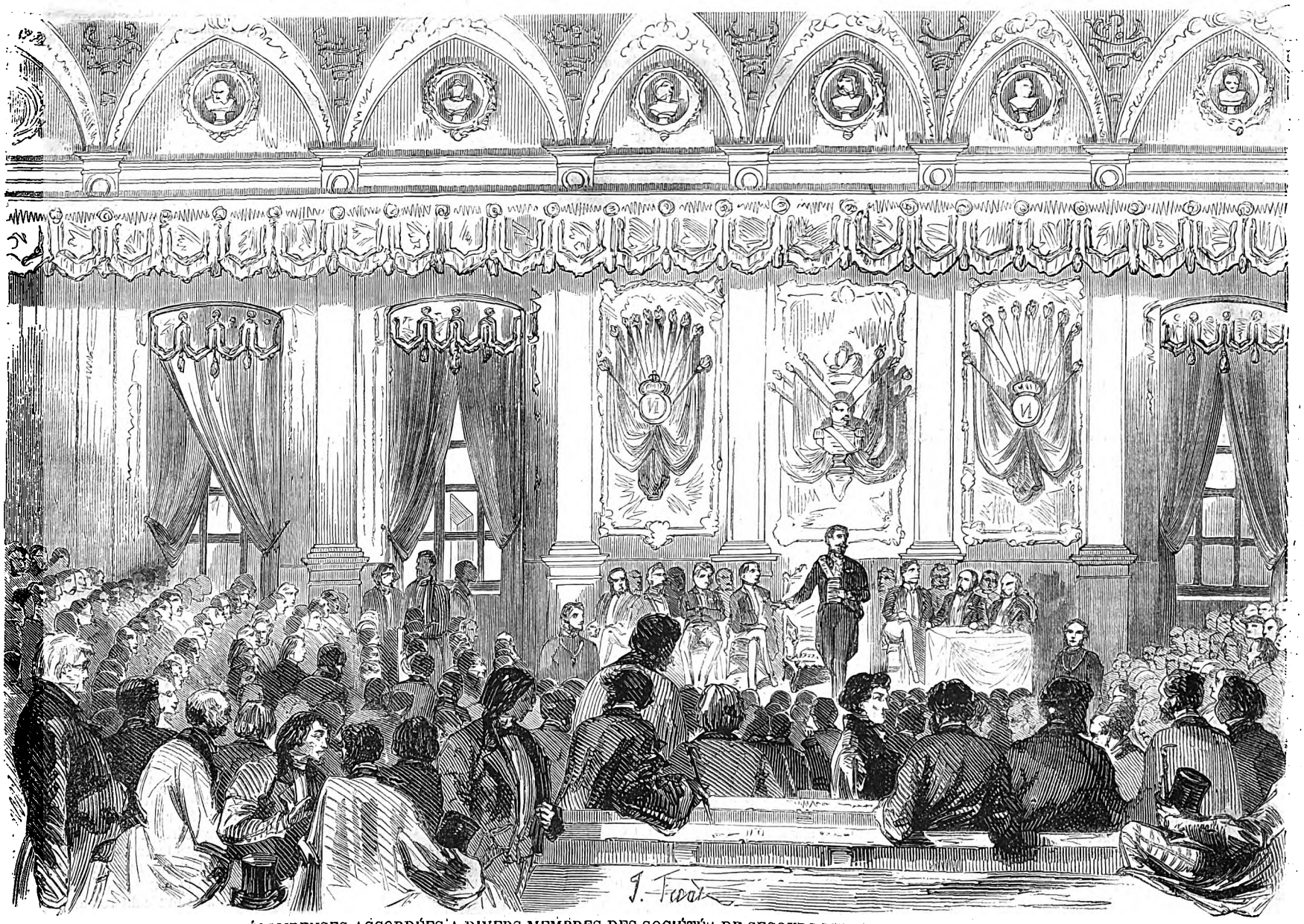

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES ACCORDÉES A DIVERS MEMBRES DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS. — D'après un croquis de M. Victor Robert.

Digitized by Google

du marquis de Moustier, puis du marquis de Lavalette, puis d'autres encore, et cette fois, comme en plusieurs autres circonstances importantes, la décision de l'Empereur a renversé toutes les hypothèses par une combinaison que personne n'avait prévue. La situation du nouvel ambassadeur sera, du reste, beaucoup plus facile que celle de M. de Persigny, par suite de l'arrangement des difficultés soulevées un moment entre la France et l'Angleterre. Il est permis aujourd'hui de croire que les rapports entre les deux pays sont aussi cordiaux que les amis de la paix peuvent le désirer, sans que cependant on puisse dissimuler une certaine gêne, conséquence inévitable de l'orage qui a failli éclater, gêne que la présence à Londres de l'heureux compagnon de gloire des Anglais suffira sans doute à dissiper entièrement.

Le compte rendu du procès de l'ex-roi de Delhi, le vieux Mohamed Bakadoor Khan, remplit les feuilles indiennes. Quand il a paru devant la cour, le prisonnier paraissait complètement infirme, il s'est couché dans l'attitude de la prostration sur le coussin qui lui était destiné, et dans un état qui aurait excité la pitié en toute autre circonstance. Les témoins ont rappelé les faits que nos lecteurs connaissent déjà; l'un d'eux, nommé Chuni, raconte ainsi le massacre des Européens: « Cinq ou six jours après l'arrivée des rebelles dans la ville, il a entendu un grand bruit dans le palais, et en s'y rendant il a trouvé des cipayes et quelques domestiques armés du roi, tuant des Européens, hommes, femmes et enfants. Il y avait beaucoup de monde rassemblé, et le témoin n'a pas pu bien voir ce qui s'est passé; mais, après que le massacre fut terminé, il a demandé aux hommes qui enlevaient les cadavres combien il y en avait, et on lui a répondu: Cinquante-deux; la plupart étaient des corps de femmes et d'enfants.

« Les cadavres ont été emportés dans une charrette et jetés dans la rivière. Il y avait des mahométans sur le toit de la maison de Mirza-Mogul; ils assistaient à cette scène, et le témoin a entendu dire que Mirza-Mogul s'y trouvait en personne. Les malheureuses victimes avaient été enfermées avant le massacre, depuis le 11 jusqu'au 16 mai, dans un réduit immonde où on reléguait les coupables les plus infimes. Le témoin a dit que c'était le roi lui-même qui avait ordonné le massacre.

« Un nommé Golam a ensuite rapporté quelques détails sur le massacre des Européens, dont il a été témoin. Il a dit que l'on savait, quelques jours à l'avance, quand les Européens devaient être massacres, et une grande foule s'était rassemblée en conséquence. Les prisonniers ont été tous rangés en ligne, et à un signal donné, que le témoin n'a toutefois pas aperçu, les rebelles et les serviteurs du palais se sont précipités sur eux et les ont hachés à coups de sabre. On avait commencé par tirer sur eux; mais, une balle ayant blessé un cipaye, on a eu recours au sabre. Les meurtriers ont dû être au nombre de 150 à 200. Une fois l'œuvre de carnage accomplie, on a expulsé les spectateurs du palais, et les cadavres ont été emportés. Il avait aussi assisté au meurtre de la famille Beresford. »

Il est résulté de toutes les informations que le renversement du pouvoir anglais était résolu bien avant la rébellion, et que la guerre pendante avec la Perse avait produit une certaine émotion à Delhi. On demanda au prisonnier s'il désirait faire quelques questions; il répondit négativement, s'informant seulement si les Russes et les Persans formaient un seul peuple. L'inculpé a été déclaré coupable; mais, la vie lui ayant été promise, il a été condamné à être transporté aux îles Adamans. Ce séjour, d'après les renseignements fournis par le *Globe*, paraît aussi désagréable que peuvent le souhaiter ceux qui regrettent si vivement qu'on ait accordé la vie sauve au roi de Delhi. Ces îles sont situées dans la baie du Bengale, et sont fort peu fréquentées. Les indigènes sont une race de nègres dégénérés. Ils ne portent aucun vêtement, sont entièrement insociables, et toutes les tentatives qu'on a faites jusqu'à présent pour communiquer avec eux ont été repoussées à coups de flèches. Ils ont grand'peine à trouver sur leur île une nourriture suffisante, et, pour échapper aux morsures des insectes, ils se couvrent d'une couche épaisse de boue. Les souffrances physiques et morales que va endurer le dernier des Mogols, jointes à son grand âge, ne seront que la juste punition des crimes inutiles dont il s'est rendu coupable.

Quant aux opérations militaires, elles semblent poussées avec une vigueur à laquelle nous sommes accoutumés. Comme nous l'avons déjà dit, le général en chef se trouvait dans le voisinage de Luknow, à la tête d'une armée de 20,000 hommes, comprenant les troupes du général Outram. Les canons des Anglais, au nombre de 100, sont d'un si grand calibre que leur portée dépassera de beaucoup celle de l'artillerie ennemie. On craint seulement que le feu violent qui portera dans Luknow la ruine et l'incendie ne force les assiégés à prendre la fuite, auquel cas la cavalerie n'en laissera pas échapper beaucoup. Trois grandes colonnes, chacune de 5,000 hommes, sous les ordres du général Roberts, de sir H. Rose et du général Whitlock, devaient se concentrer sur la Jumma, pendant que le commandant en chef traverserait le Gange. On dit que le gouverneur général est prêt à pardonner à la population d'Oude, sauf les soldats rebelles, si elle dépose les armes. L'Inde du centre est complétement débarrassée des rebelles, et les communications sont définitivement rétablies entre Calcutta et Bombay. Une adresse a été envoyée à la reine d'Angleterre par les principaux négociants indigènes de Bombay. Cette adresse, qui ne porte pas moins de trois mille signatures, repousse toute connivence avec les soldats rebelles du Bengale, et espère qu'on n'oubliera pas que les coupables n'appartiennent qu'à une seule classe, les cipayes d'une présidence, et que le reste du peuple est resté étranger à la rébellion. Les signataires enfin attendent avec impatience le rétablissement de la puissance anglaise dans l'Inde.

De Canton, les correspondances particulières et les extraits du *China-Mail*, du 29 janvier, nous donnent des renseignements intéressants sur l'occupation anglo-française. Une puissante police militaire, à laquelle concourent les Chinois, veille à la conservation de l'ordre. La misère est naturellement grande; mais, grâce aux mesures prises par les autorités européennes, les marchés se rouvrent et la confiance renaît. Notre propre correspondance, accompagnée de dessins qui paraîtront dans le prochain numéro, confirme ces nouvelles. Des dépôts immenses d'armes de toutes espèces ont été découverts; mais toutes sont en mauvais état et paraissent être enfouies depuis de longues années. Le reste des fortifications qui étaient hors des murs de la ville ont été renversées. Muh, le général tartare, et Pehkwey, remplissent leurs fonctions sans difficultés; Yeh, qui était prisonnier à bord de l'*Inflexible*, a été envoyé à Calcutta. Les forces alliées ont évacué Canton, sauf 1,400 hommes (1,000 Anglais et 400 Français); quelques bâtiments sont toujours à l'ancre devant la ville. On ne connaissait rien des projets des plénipotentiaires, mais l'on supposait qu'ils remonteraient jusqu'à Peï-Ho, un des points traversés par le grand canal, qui le met en communication avec Péking. Nous croyons nécessaire de dire ici quelques mots de ce canal, le plus gigantesque et le plus utile des travaux exécutés par un grand peuple. Cette grande artère entretient une communication permanente avec la capitale et les provinces du sud et le nord de l'empire.

D'après la notice du *Moniteur de la Flotte*, que nous résumons ici :

« Il commence à Hong-Tchou, se dirige vers le nord, traverse les célèbres rivières de Yang-Tse-Kiant ou fleuve Bleu, et de Hoang-Ho ou fleuve Jaune, et se termine à Lin-Ting, sur la rivière de l'Eu-Ho, rendue navigable par de grands travaux qui la mettent en communication avec le Peï-Ho, et par ce moyen, avec Péking. La longueur totale du canal, par suite de ses nombreux détours, est d'environ 2,500 kilomètres.

« D'après l'opinion la plus généralement répandue, il aurait été construit par les Tartares. Les Chinois nient le fait de la manière la plus énergique.

« Pendant plusieurs siècles, il n'a présenté qu'une voie de communication informe, et sa construction véritable, entreprise d'après le tracé primitif, n'a commencé qu'en 1181, sous la dynastie des Song ou dix-neuvième dynastie. Les Tartares ayant conquis, en 1225, toute la partie septentrionale de la Chine jusqu'au fleuve Bleu, continuèrent les travaux du canal, qui fut terminé vers la fin du treizième siècle, sous le petit-fils de l'empereur Gengis-Khan. Les Chinois ont conçu et commencé ce grand travail, qui a été fini par les Tartares. Telle est la vérité d'après les documents les plus irrécusables.

« Ce vaste canal ne traverse qu'une seule montagne, entre la montagne de Kouang-Toung et celle de Kiang-Si. La route qu'il suit est tracée à travers un passage souterrain d'environ 5 kilomètres de longueur. Sa construction est un chef-d'œuvre d'art. En cet endroit, la voie navigable est à deux étages, ou, pour mieux dire, il y a deux canaux superposés, l'un servant aux navires qui vont du nord au sud, et l'autre à ceux qui se rendent du sud dans le nord. L'eau est entretenue dans le canal supérieur au moyen d'écluses d'un système particulier. Cet obstacle est le seul de ce genre qui existe, mais le canal surmonte des difficultés plus grandes encore et d'une tout autre nature.

« Il traverse des lacs, des marais et des fleuves sans que ses eaux se mélangent avec les leurs. Il coupe à angle droit le Kao-tse, rivière qui a une largeur double de celle de la Seine dans Paris, et il passe sous le lit même de cette rivière, c'est-à-dire que son niveau a été abaissé d'environ 20 mètres.

« Le travail exécuté pour atteindre ce résultat n'a jamais été reproduit autre part. Sur un tiers de son parcours, le canal a trente mètres de largeur et de quinze à vingt sur le reste; ses côtés sont revêtus de pierres de taille, et sur ses deux rives, pendant une grande partie de son parcours, s'élèvent des maisons nombreuses qui lui donnent l'aspect d'une véritable rue au milieu de laquelle circulent des navires au lieu de voitures. On trouve, tous les cinq kilomètres environ, une écluse destinée à l'écoulement des eaux surabondantes qui viennent à l'époque des crues. Un nombre considérable de canaux, qu'on peut évaluer à trois cents, se ramifient sur le canal principal et aboutissent à des villes qu'ils desservent, semblables aux embranchements des chemins de fer qui amènent les voyageurs et les marchandises aux lignes principales. Tel est le canal impérial que l'Europe envie à la Chine.

« L'entretien d'une pareille voie est considérable. L'empereur fait les frais des matériaux, paye les ingénieurs, mais les provinces fournissent la main-d'œuvre. Le salaire et la nourriture des travailleurs sont à la charge de chacun des districts qu'il traverse, pour la partie traversée; de cette manière, le canal est toujours en bon état, et sa navigation ne subit jamais une interruption. »

Il est facile de voir que si les alliés peuvent se rendre maîtres d'un point de communication avec Pékin, situé sur le parcours du canal, ils arriveront facilement jusqu'à l'Empereur et pourront alors, mais alors seulement, espérer tirer de leurs efforts le résultat que l'Europe attend avec impatience. En attendant que cette entreprise s'exécute, les Anglais, en compagnie des Chinois, font la chasse aux pirates qui désolent les parages de Canton. L'expédition se compose de deux navires de guerre et de huit navires de charge conduits par les Anglais, sous les ordres du commandant Fellowes, et les Chinois sous les ordres d'un mandarin. Cette disposition, comme le fait remarquer le *China-Mail*, est bien calculée pour assurer le succès de l'expédition.

Les nouvelles politiques européennes sont peu intéressantes. En Angleterre, les discussions du parlement roulent toujours sur la capture illégale du *Cagliari* ou sur les affaires relatives aux emprunts de l'Inde.

En Sardaigne, on paraissait craindre que la résolution de la Chambre, à propos de la loi présentée par le ministère sur les attentats, n'amenât la chute du cabinet présidé par M. de Cavour; mais il semble que ces appréhensions aient disparu devant les efforts des amis du ministère pour que la Chambre vote la loi d'urgence aussitôt que les députés seront réunis.

En France, nous avons à mentionner deux projets de loi présentés au Corps législatif: l'un, sur la fabrication, la détention et la vente des capsules fulminantes; l'autre, sur les faux titres de noblesse. Cette dernière loi ne comprend qu'un seul article, qui étend les sévérités de la justice non-seulement aux faux titres, mais aussi au port d'uniformes, de costumes ou d'insignes non autorisés.

Le *Moniteur* a publié un décret qui réorganise le conseil d'amirauté. Ce conseil, présidé par le ministre de la marine, est composé de cinq officiers généraux de la marine, d'un inspecteur général du génie maritime, ou d'un directeur des constructions navales et d'un commissaire général de la marine. Hors les cas d'urgence, aucun projet de loi, sauf le budget et les comptes, ne sera présenté au Corps législatif; aucune, même d'organisation concernant une branche quelconque du service de la marine, ne sera convertie en décret ou règlement sans l'avis préalable du conseil; mais le ministre, seul responsable, n'est pas lié par l'avis du conseil d'amirauté.

V. PAULIN.

AVIS.

MM. les abonnés de l'*Illustration* qui n'ont pas encore fait réclamer les *Chefs-d'œuvre de l'art chrétien* que l'administration leur a offerts en prime, sont invités à les faire retirer sans retard, les engagements de l'*Illustration* pour la délivrance de ce volume expirant dans quelques mois.

Cet ouvrage, imprimé sur papier Bristol, renferme 42 grandes gravures, 49 culs-de-lampe, 26 portraits et 40 lettres ornées.

La librairie Firmin Didot le vend 80 fr., et l'*Illustration* l'offre, parfaitement relié, moyennant 22 fr. seulement.

Envoyer 22 fr., par lettre affranchie, au directeur de l'*Illustration* pour recevoir le volume franc de port et renfermé dans une caisse.

Gazette du palais.

Une des causes célèbres de l'année dernière a été celle de l'*enfant réclamé par deux mères*. Les journaux ne manquèrent pas de faire montre de leur érudition historique; tous rappelèrent à ce propos le jugement de Salomon. Si le drame judiciaire de 1857 semblait renouvelé des Hébreux, les personnages qui y jouaient un rôle ne portaient pas des noms bibliques : l'enfant s'appelait Alexis; la vraie mère, Rose-Perrine Gervais; la fausse, Palmyre Foulbœuf.

L'hymen n'avait pas eu la moindre part dans la naissance d'Alexis, qui fut déclaré fils naturel de Dardelle, marchand boucher, et de Rose-Perrine Gervais. Celle-ci éleva son enfant jusqu'à l'âge de six ans; elle avait dans la maison de Dardelle l'autorité sinon le rang d'une épouse légitime. Mais un jour arriva où, refusant de s'incliner devant une rivale plus jeune, elle partit, sans emmener Alexis. Cette rivale était Palmyre Foulbœuf, qui devenait quatre ans plus tard Mme Dardelle. Lors du mariage, une chose étrange se passa. L'officier de l'état civil reçut et inscrivit sans difficulté sur les registres la déclaration suivante: « La future fait observer que c'est par erreur que son fils « Alexis est mentionné dans son acte de naissance comme « né de Rose-Perrine Gervais au lieu de Palmyre Foul« bœuf. »

Dardelle mourut en 1856. Alors reparut la vraie mère, devenue la femme légitime de M. Flouron, boucher à la Chapelle-Saint-Denis. De l'aveu de son mari, Perrine Gervais revendiqua son fils et les tribunaux le lui rendirent.

La déclaration faite par Palmyre Foulbœuf, à l'époque de son mariage, constituait aux termes de la loi un crime dont la justice demandait compte samedi dernier à la veuve de Dardelle. L'accusée, jeune encore et assez belle, a protesté dans un langage touchant de l'innocence de ses intentions; si elle a cédé aux instances de l'homme qu'elle allait épouser, c'est que celui-ci l'avait conviée à ce mensonge qui devait donner la légitimité à son fils, comme à une bonne et généreuse action. En parlant d'Alexis, que depuis huit ans elle a traité comme son enfant, elle s'est attendrie, elle a eu des larmes dans les yeux, des sanglots dans la voix, elle s'est écriée avec l'accent d'une mère: « Oh! ne me faites pas parler contre un enfant que j'ai « tant aimé pendant douze ans. »

Le jury ému a prononcé un acquittement.

M. Auguste Maquet s'est fait construire, rue de Bruxelles, sur un terrain qu'il a acheté de M. Haret, un charmant hôtel, une merveille d'élégance et de goût. « ... Et M. Au« guste Maquet a eu grand tort. Ces auteurs sont incroya« bles, ma parole d'honneur; il leur faut des palais, et dans « ces palais des tapis d'Aubusson, des meubles de Boulle, « des vases de Sèvres, des bronzes, des serres pour l'hiver, « des jardins pour l'été, toutes les fantaisies coûteuses qu'à « peine osent se permettre les banquiers et les agents de « change... C'est scandaleux; ça fait pitié. — Ne vous met« tez pas en colère, M. le percepteur, M. le chef de bureau, « M. l'huissier, M. le quincaillier... que je ne connais pas, « et qui me faites l'honneur de m'interrompre. Répondez« dez-moi franchement; s'il vous arrivait d'avoir à héber« ger chez vous une princesse, ne sortiriez-vous pas de vos « armoires votre plus lourde argenterie, votre plus fine « porcelaine, votre linge le plus damassé? Ne rassembleriez« vous pas, dans la chambre où Son Altesse daignerait re« poser, ce que vous pouvez posséder de statuettes en albâ« tre, de gravures à la manière noire, d'animaux en verre « soufflé, toutes vos magnificences enfin? — Sans doute; « mais quelle Altesse les gens de lettres reçoivent-ils chez « eux? — Eh! mais, Son Altesse la muse; rien que cela. » Donc M. Maquet avait préparé à la muse du roman un asile délicieux.

Digitized by Google

Quand tout fut disposé pour la recevoir, la jeune déité arriva par une belle journée. Elle promena les yeux autour d'elle, toucha le velours des tentures, aspira le parfum des fleurs, fit un geste de satisfaction, s'assit souriante à côté de son hôte, et se mit à lui dicter d'une voix enjouée les plus amusantes choses du monde. — Tout à coup un bruit aigu, strident, discordant, horrible, éclate ; la maison tremble, les vitres se brisent, l'eau qui remplissait une coupe de Venise se répand. La muse se lève, fronce le sourcil, jette au maître du logis un regard indigné et s'enfuit en mettant ses petites mains roses sur ses oreilles. Le pauvre poëte ne songe même pas à la retenir, et court à la fenêtre qu'il ouvre avec terreur. Quel spectacle! une dizaine de scies, mues par une affreuse machine à vapeur, se dressent avec d'horribles contorsions, grinçant, criant, sifflant ; scies de toutes formes, de toutes grandeurs, de toutes espèces, scies à cylindre, scies en grume, scies à découper, scies à rubans, scies à feuillure! Quel génie envieux a fait succéder cet abominable charivari aux gazouillements des oiseaux qui hier encore chantaient dans les branches des vieux arbres de Tivoli? Alexandre Dumas aurait-il imaginé cette atroce vengeance? Non, le cœur d'Alexandre ne connaît pas la perfidie. Le coupable c'est M. Haret. — Quoi! celui-là même qui a vendu son terrain à M. Maquet? — Précisément. Certes, le trait est noir. Il a vanté à l'amant de la solitude le calme du voisinage, la beauté d'un agreste horizon, la pureté de l'air, et voilà que soudain il l'asphyxie, l'aveugle et lui brise le tympan!

L'auteur de la *Belle Gabrielle* a dénoncé la trahison à la justice, et demandé la suppression de l'infernale scierie, ni plus ni moins. M. Haret, de son côté, a soutenu qu'il avait le droit de scier librement, à la vapeur ou autrement, comme il lui plairait. Tant pis pour la muse si elle est trop petite-maîtresse pour faire bon ménage avec l'industrie.

Le tribunal a chargé trois experts de se rendre à l'hôtel de M. Maquet, et de constater fort exactement ce qu'ils verront et ce qu'ils entendront. Lorsque ces honnêtes gens auront avalé la fumée du voisin et prêté l'oreille à la musique tout le temps nécessaire pour apprécier le degré de contrariété qu'on en peut ressentir, ils dresseront procès-verbal de leurs impressions, et le tribunal se prononcera.

Il serait bien hardi celui qui entreprendrait d'assigner des limites à la simplicité et à la crédulité humaines. La grande famille des niais s'accroît tous les jours ; la bêtise est en progrès aussi bien que la science ; comme la chimie, la physique, la mécanique, elle se complète et se perfectionne. Aussi ne conçoit-on rien à la peine que se donnent certaines gens pour duper leur prochain. A quoi bon des ruses si bien ourdies, des piéges si compliqués, de si adroites manœuvres? Parlez-moi de Bastin ; voilà un homme qui connaît son époque ; il ne fait pas tant de cérémonies et traite ses contemporains avec le sans-façon qu'ils méritent.

Un beau matin, il s'en va trouver un brave homme qui s'appelle Legrain, et lui tient à peu près ce discours : « Vous vous nommez Legrain ; je n'ai pas besoin de vous « l'apprendre, et vous le savez, parbleu, mieux que moi ; « mais ce que vous ignorez, c'est que vous descendez tout « droit de don Magis Engleber, comte de Logrono, de Bur« gos et de Balty, seigneur de Molina, qui vivait au beau « milieu du quinzième siècle ; c'est que don Magis prit du « service en France, et guerroya dans les Pays-Bas lors « des révoltes des villes flamandes contre Philippe le Bon, « duc de Bourgogne, de Brabant, de Luxembourg, comte « de Flandre, de Hainaut, etc., etc. ; c'est qu'il commandait « l'armée du fameux évêque de Liége, Louis de Bourbon, « à une certaine bataille de Bouvignes, qu'il fut pris par « les Bourguignons et enfermé dans la forteresse de Poil de « Vache ; c'est que, pour avoir la vie sauve, il abandonna « au duc et à ses descendants l'usufruit de la plus grande « partie de ses biens pendant quatre cents ans ; ce que « vous ignorez, c'est que les biens, dont la jouissance fut « la rançon de votre glorieux ancêtre, se composaient de « six castels avec terres dépendantes, de trente-quatre « censes également avec dépendances, de deux mille bo« niers de terres labourables, de mille boniers de prairies « et pâchis situés sur le littoral des Pays-Bas, de mille « boniers en bois et domaines seigneuriaux en Arden« nes et le long de la Meuse. Ce que vous ignorez enfin, « c'est que le 31 juillet 1855 les quatre cents ans sont ré« volus, et que, par conséquent, votre droit et celui de vos « cohéritiers vient de se réveiller ; c'est que les biens du « comte de Logrono valent aujourd'hui quarante millions ! » Cela dit, Bastin laisse le pauvre diable abasourdi, et passe à un autre Legrain auquel il raconte la même histoire, et ainsi de suite, de Legrain en Legrain, indéfiniment. Bientôt, trois cents Legrain aspirent à la succession de don Magis Engleber. Bastin se charge de faire les vérifications nécessaires, d'établir les descendances, d'obtenir les expéditions des actes de l'état civil ; c'est-à-dire qu'il escroque cent francs à celui-ci, deux cents francs à celui-là, cinq cents francs à un troisième. Il poursuit fort longtemps le cours de ses petits exploits, et ne s'arrête que lorsque la police s'avise d'intervenir dans ses recherches généalogiques.

Bastin a été condamné, par le tribunal de Lille, à cinq années de prison et à 3,000 fr. d'amende. Il n'hésiterait pas, sans doute, à abandonner pour sa rançon l'usufruit de ses domaines pendant quelques quatre siècles, comme le fit don Magis Engleber, comte de Logrono.

Voici encore une personne qui ne se laisse pas éblouir par la réputation que nous avons, nous autres Français, d'être nés malins, et qui ne va pas chercher midi à quatorze heures quand il s'agit pour elle de vivre aux dépens du peuple le plus spirituel de la terre. Elle entre tout simplement dans le plus riche magasin qu'elle trouve sur son chemin, fait son choix, dit : « Je suis Marie-Louise-Yvonne Forguez de Matignon, » ou bien : « Madame de Coincy, » ou bien : « La comtesse Delgoff ; » jette quelques pièces d'or sur le comptoir et sort en se drapant dans son cachemire. Le marchand l'accompagne en saluant si bas, si bas qu'il en perd presque l'équilibre. Le lendemain, même manége, moins les pièces d'or ; la comtesse attend ses fermages ; le marchand se prosterne. — Les semaines se passent ; pas de fermages. — La comtesse s'aperçoit que M. Dimanche est moins humble ; vite, de sa blanche main, elle signe des billets qu'elle acquittera sur l'héritage d'un million qu'elle va recueillir. — L'échéance arrive avant l'héritage. — Mme de Matignon paye aux huissiers 30,000 fr. de frais, et passe le canal. — M. Dimanche a la consolation de faire condamner par défaut, en police correctionnelle, Mme de Coincy. — Au bout d'un an ou deux, les brouillards de la Tamise pèsent singulièrement à la comtesse Delgoff. Elle fait sa rentrée à Paris plus belle, plus brillante, plus aristocratique que jamais, et recommence à honorer M. Dimanche de sa confiance. Celui-ci y répond d'abord noblement ; il accepte avec reconnaissance de petits bons dont il attend pieusement le remboursement au terme fixé. — Voyant ce terme approcher, la dame irait, sans trop de regret peut-être, passer une saison à Bade ou à Spa ; mais l'heure fatale a sonné avant qu'elle ait pris une résolution. Il est trop tard pour choisir entre Saint-Lazare et l'exil volontaire sur les bords pittoresques du Rhin.

Devant le tribunal, elle est encore calme et superbe. Seulement, lorsqu'on l'invite à concilier avec un acte qui lui donnait vingt-huit ans en 1842 la date de 1827 qu'elle assigne à sa naissance, elle rougit un peu. Il n'est pas possible de savoir où cette héroïne a reçu le jour. Hier, elle était née à Quimperlé ; aujourd'hui elle déclare qu'elle est venue au monde dans un château des Ardennes ; mais des motifs puissants l'empêchent d'en dire davantage ; plus tard, elle dévoilera le mystère qui l'environne. La huitième chambre croit en savoir assez pour condamner la prévenue à six mois de prison.

M. Dimanche, qui avait été désintéressé dans l'intervalle, s'est montré plein de mansuétude à l'audience.

HENRYS.

Courrier de Paris.

Voici du nouveau sous le soleil de mars. Le printemps est arrivé à Paris, on a pu le voir dimanche aux premières courses de l'année. De mémoire de sportmann, c'est la première fois peut-être que le tableau équestre n'aura pas eu son effet de pluie. Une autre surprise non moins agréable était réservée aux curieux : l'agrandissement des tribunes permet d'y admettre un plus grand nombre de privilégiés ; la rivière, l'obstacle à franchir, et les autres casse-cous du spectacle, seront désormais sous leurs yeux. Rien d'ailleurs n'ayant été changé au programme de la cérémonie, la vue de tous ces jeunes coursiers, à leur début pour la plupart, devait mettre à de vives épreuves la sensibilité de la galerie. Le départ, toujours brillant, a été suivie de quelques arrivées peut-être moins satisfaisantes ; une de ces intrépidités s'est laissé désarçonner de la façon la plus lamentable. C'est que le sport ne peut procéder à l'amélioration du cheval qu'en détériorant beaucoup le jokey.

Passons vite et au grand galop, à travers les autres divertissements du jour. Quand le bal s'apaise, le concert éclate. Une seule et même annonce illustre en ce moment la devanture des marchands de musique, et nous allons voir éclore, sous les auspices de la réclame, une foule de talents à grand orchestre que le monde ne soupçonnait pas ; il y a toujours, à cette époque, une masse de billets en dépôt chez les maîtresses de maison, et que ces dames ont beaucoup de peine à mettre en circulation. Les meilleures signatures elles-mêmes se placent difficilement, vu la masse de tout ce papier au rabais qui écrase le marché. On observe d'ailleurs que ce carême a eu trop le cœur à la danse pour qu'il lui reste assez de forces pour supporter tant de musique. Des veilles trop prolongées ont mis le masque de l'engourdissement sur tous les visages. L'autre jour, à la Marche, les dames étaient pâles et languissantes, et beaucoup de leurs maris faisaient pitié. Il y a un arriéré de sommeil en souffrance que la société parisienne exprime par un bâillement assez général, et toutes les musiques possibles et impossibles en cours d'exécution ont bien de la peine à la tirer de sa léthargie.

C'est tout au plus si le coup de tonnerre qui vient d'éclater en plein *Moniteur* contre les usurpateurs de titres nobiliaires aura pu réveiller quelques-uns de ces beaux dormeurs. Ce projet de loi n'en est pas moins admirablement rédigé pour donner le cauchemar à certaines vanités bourgeoises, et il ne saurait manquer d'atteindre immédiatement son but principal, en arrachant aux fanatiques du blason le manteau fleurdelisé ou le manteau semé d'abeilles dont ils se paraient indûment. On lui devra d'avoir écheniller l'arbre de la noblesse et ramené au chiffre strictement nécessaire le nombre des comtes et des barons. Si ce projet réparateur semble moins répressif au sujet des usurpateurs de la particule, c'est qu'il y aurait peut-être à sévir contre trop de monde. La modération n'est-elle pas aussi le plus bel attribut de la justice? On ne veut pas l'exposer à jouer le personnage de la ballade allemande, ce singulier redresseur de torts qui, croyant s'en prendre à des chevaliers bardés d'armoiries, s'escrimait contre des ombres. C'est avec la même sagesse qu'on veut épargner à la justice le soin de remonter à l'origine d'une investiture plus ou moins légitime. Jusqu'à un certain point la possession fera titre, et, s'il y a eu abus, le châtiment n'en doit pas retomber sur la postérité de ceux qui l'auraient commis. *Démarquiser* la France, nul n'y songe, et la loi n'entend frapper que l'usurpation flagrante. Il est présumable d'ailleurs que la plupart de ces grands coupables ne sont que de grands innocents qui ont toute espèce de droits à ce qu'on leur applique le bénéfice des circonstances atténuantes. Combien de ces nobles de fantaisie ne le sont devenus que pour échapper à quelque signification triviale résultant du nom de leurs pères? Permettez-nous de citer un de ces exemples pour le démentir, puisqu'on le remet en circulation dans tous les mondes. C'est au sujet de M. Cochon, l'un des fonctionnaires les plus distingués de l'ancien empire, et auquel Napoléon aurait dit, en l'appelant au Conseil d'État : « Je ne vous ai pas nommé seulement conseiller, je vous nomme encore Lapparent. » L'historiette n'est pas plus vraisemblable que vraie, et il y a plus de deux siècles que ce nom de Lapparent appartient à la famille honorable qui le porte aujourd'hui.

S'il fallait prendre les menus propos des nouvellistes pour paroles d'Évangile, la conclusion serait peu flatteuse pour nos Athéniens de Paris. L'amour de la *curiosité* les possède, et le plus beau monde ne cesse de se livrer à quelque brocantage élégant. On ne vit plus que sous le feu des enchères, on n'est attentif qu'à la voix du commissaire-priseur, il n'y a pas de gloire ou de gloriole plus recherchée que celle de collectionneur. Qui que vous soyez, artiste, orateur ou financier, êtes-vous las du silence qui se fait autour de votre nom, et voulez-vous réveiller l'attention de vos concitoyens? Annoncez une vente, n'importe laquelle. Les cent bouches de la renommée s'ouvriront partout en l'honneur de vos bibelots. Ce procédé, renouvelé du grec Alcibiade, qui coupait si bruyamment la queue à son chien, ne manque plus son effet. Telle de ces ventes a été plus commentée que l'*Iliade*. On s'est demandé, par exemple, pourquoi M. Véron vendait ses tableaux? Parce que son propriétaire voulait l'augmenter. Demande et réponse, tout cela ne mérite-t-il pas d'être recueilli? L'une de ces ventes, la plus riche en chefs-d'œuvre de toutes les écoles, consistant en 84 toiles de maîtres grands ou petits, a produit une somme de 248,000 francs, un peu moins de trois mille francs en moyenne pour chaque tableau. Résultat fabuleux, au dire d'experts, et qui atteste le bon goût des amateurs et à quel point l'art est en hausse. Une autre vente pourrait autoriser cette exclamation douloureuse : les dieux s'en vont. Il paraît certain, du moins, que dans une salle voisine on aurait exposé inutilement une collection de divinités hindoues, toutes parfaitement légalisées et d'une ressemblance certifiée conforme à l'original. Que cette acquisition n'ait pas tenté des chrétiens, cela se conçoit, mais que, parmi les nombreux Orientaux domiciliés à Paris, il ne s'en soit pas trouvé un seul qui voulût racheter l'image de ses dieux, c'est parfaitement invraisemblable. Un homme judicieux s'étonnait hier que le possesseur de cette collection ne l'eût pas cédée à l'amiable aux fils de Brahma ; mais peut-être cet olympe de terre cuite est-il d'un prix trop élevé pour ne pas refroidir un peu la piété des plus fervents. Parmi tant de ventes, celle de la cave laissée par M. d'Argout n'aura pas été la moins goûtée. Son propriétaire l'avait enrichie des plus rares échantillons de tous les crus, recueillis à prix d'or chez les amateurs les plus renommés, *post mortem*. La plupart de ces friandises n'ont pu être adjugées qu'après l'enchère la plus folle. Les bons vins ont, comme les potiches, leur destinée, qui est de se vendre de plus en plus cher.

Autre rareté : M. d'Argout possédait un tokay assez fabuleux, respecté depuis plus d'un siècle par ses propriétaires successifs, qui auraient été, en suivant l'ordre des temps, le maréchal de Richelieu, puis le duc d'Orléans-Egalité, puis Cambacérès, puis Talleyrand. M. d'Argout ne parlait de ce nectar qu'avec la plus vive admiration, mais nullement en connaissance de cause, car il n'avait jamais pu se résoudre à en goûter. Cette liqueur incomparable, à moins qu'on ne la compare à un monument, appartient aujourd'hui à un opulent Américain, qui, à ce qu'on nous assure, se ferait également scrupule d'y toucher. Telle est la destinée de ces vins miraculeux : on ne saurait trop les payer pour ne pas les boire.

S'il n'y a plus d'enfants, disions-nous naguère, il y a encore des arrangeurs qui leur font des mots. Le suivant nous arrive des bords de l'Escaut, mais il a dû être commis aux rives de la Seine. La petite sœur d'une demoiselle à marier, et aussi charmante que dénuée d'embonpoint, disait à sa mère : « Quand donc Virginie se marie-t-elle ? » réponse : « Dans un mois. — Pourquoi pas demain ? Voilà un prétendu médiocrement pressé. — Apprenez, Mademoiselle, qu'il n'est pas convenable de se marier en carême. — Ah ! maman, qu'est-ce que ça peut faire ? ma sœur est maigre. »

Le *Pré-Catelan*, voyant son pré fleurir, ses fleurs s'ouvrir, et quelque belle recette en pleine maturité, procédera à son inauguration mercredi prochain, premier jour de Longchamps. La gloire d'être l'auteur du plus beau poëme des plantes qui se puisse voir aux portes de Paris n'a pas suffi au directeur du Pré-Catelan ; il aspire encore à faire de son jardin une salle de concert, et il a prié M. Mohr de mettre, le plus souvent possible, en musique son poëme des plantes. M. Mohr est un artiste justement renommé, le chef de la musique des guides ; son orchestre militaire est composé presque exclusivement de lauréats du Conservatoire, et voici le programme du concert spirituel qu'il fera exécuter au Pré-Catelan pendant la semaine sainte : les *Saisons*, de Haydn ; la grande symphonie en *ut* mineur de Beethoven ; la *Prière de Moïse*, de Rossini ; la *Marche aux flambeaux*, de Meyerbeer, et les chœurs de l'*Armide* de Gluck et du *Judas Machabée* de Hændel. Un arrêt judiciaire ayant contraint le directeur du Pré-Catelan à s'abstenir de toute musique nouvelle tant qu'il ne se sera pas entendu avec la Société des compositeurs, le voilà réduit à n'exécuter que des chefs-d'œuvre. C'est une douce violence qui lui est faite et qui profitera à tout le monde.

Inauguration toujours. Les Concerts de Paris, qui vont déménager pour cause de démolition, rouvriront au premier jour d'avril, à l'hôtel Dudon, rue du Helder. Au ris-

Digitized by Google

que de prendre un ton de réclame, disons que les agréments du nouveau local ne le cèdent pas à ceux de l'ancien. C'est une jolie boîte à musique pourvue de tous les accessoires dont un certain dilettantisme ne saurait se passer aujourd'hui : fumoir, promenoir, salon de conversation, de lecture et de jeu, sans compter une ombre de jardin où l'auditeur, saturé d'harmonie, peut aller respirer entre deux airs.

La nouvelle direction de l'Ambigu vient de s'inaugurer aussi par un drame assez monumental, qui porte la marque de fabrique de deux auteurs renommés au boulevard Saint-Martin, MM. Victor Séjour et Brésil. Rien de mieux choisi que le titre pour éveiller l'intérêt, le *Martyre du cœur*. Ce cœur que la fatalité martyrise, est celui de Pierre Laborie, un bien digne jeune homme, auquel son maître, un autre martyr de l'émigration, a confié tout ce qu'il avait de plus cher, sa fille unique, une charmante enfant, et présentement une belle demoiselle. Le duc de Nepteuil n'ayant plus donné de ses nouvelles, Pierre le martyr a mis la petite Clarisse au couvent, où elle a grandi sous sa tutelle et à ses frais. Malheureusement, depuis hier, les ressources du jeune homme sont épuisées, et, la pension n'étant plus payée régulièrement, l'institutrice a renvoyé sa pensionnaire sans donner le temps au pauvre Pierre d'accomplir un dernier sacrifice. Au moment où il allait s'engager comme remplaçant, Clarisse essayait de se noyer. Que vous dirai-je de ce martyre en partie double, *sinon* qu'après les épreuves les plus douloureuses et les plus attendrissantes, les auteurs s'avisent d'une invention providentielle qui le fait cesser. En un clin d'œil, Clarisse redevient une riche héritière, et elle offre au martyr son cœur et sa main avec plusieurs millions dedans. Le drame pouvait aisément finir ici ; il ne lui manquait aucun de ses personnages constitutifs, il avait son héros, son amante, son traître, et aussi son fidèle serviteur dans la peau d'un bon nègre, mais quoi de plus vulgaire que la simplicité, et de plus prévu que ce dénoûment? Pour que le public eut son compte, une complication devenait nécessaire, et il lui faut sa catastrophe. Eh bien! les auteurs ont rempli son attente, peut-être même l'ont-ils dépassée. C'est pendant le cinquième acte que Pierre Laborie subit vraiment son martyre, dont le traître se fait l'instrument. Un secret de famille a mis Pierre à sa merci, et il menace le fils d'ébruiter une infamie de sa mère s'il ne rend pas sa femme très-malheureuse. Si bien que pour épargner à Pierre un plus long supplice et démontrer qu'elle est innocente, cette pauvre mère vient s'empoisonner sous nos yeux, et le martyr tue son bourreau en duel, également sous nos yeux. Tout est bien qui finit bien. La pièce a plus d'un mérite, dont le principal c'est qu'elle est jouée par M. Laferrière, dont la jeunesse s'éternise comme le talent, et de qui l'instinct dramatique, servi par une grande habileté, trouve sans cesse des *effets* nouveaux dans des rôles qui ne le sont plus. Il a été très-bien secondé par Mlle Page, qui a de si beaux yeux et qui sait si bien les faire pleurer.

Le théâtre des Variétés fait en ce moment une tournée fructueuse au *Pays des amours*, grâce au cicérone qu'il s'est choisi. M. Edouard Plouvier est un jeune poëte de talent et d'avenir qui cherche beaucoup, et à qui l'on doit déjà plus d'une heureuse trouvaille. Ce n'est pas inutilement qu'il a cherché le drame sur les traces de Frédéric Soulié, et la comédie de fantaisie à la suite d'Alfred de Musset : la chanson lui a inspiré aussi des strophes charmantes que Béranger ne désavouerait pas et que Pierre Dupont aurait pu signer. Aujourd'hui que M. Plouvier a touché le faîte ou peu s'en faut, qu'il se garde d'aspirer à descendre. Il y a beaucoup d'esprit, beaucoup de grâce et de mouvement dans le *Pays des amours*, mais sa pièce nous a paru assez proche parente de la *Vie de Bohême*. M. Plouvier n'imite personne, mais peut-être se souvient-il de trop de monde à la fois, et les poëtes de son étoffe n'ont pas besoin de recourir aux emprunts. Son voyageur au *Pays des amours* est un étudiant plus rêveur que viveur, qui, au moment de plonger ses rêves de la vingtième année dans les oubliettes d'un mariage de convenance, se décide à goûter une dernière fois au fruit défendu. Sa carte du tendre, c'est la carte du pays latin, dont il connaît tous les petits chemins, et dont plus d'une habitante logea dans son cœur. Bonjour Louise, Rose et Malvina ! tel est le charmant trio avec lequel Valentin renouvelle connaissance en courant. Mais l'honnête Louise est mariée à un honnête homme, Rose n'a pas quitté sa mansarde ni les plus hautes régions du sentiment, et Malvina est baronne et millionnaire : — aux moins innocentes les mains pleines. La plupart des aventures de Valentin, dans son voyage au long cours, ne sont que des mésaventures; mais Rose l'aime toujours, et il finit par l'épouser. La pièce côtoie l'élégie, frise le drame et avoisine la comédie; on y regrette un peu plus de flamme et de décision, mais, en somme, c'est l'œuvre d'un poëte, et elle a tout ce qu'il faut pour plaire beaucoup et longtemps. Un jeune acteur qui vient du Théâtre-Français, M. Caudeilh, a été très-applaudi dans le rôle de Valentin.

SCULPTURE DE FRAIKIN, OFFERTE PAR LE CERCLE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE DE BRUXELLES AU DUC DE BRABANT. — D'après une photographie de M. Ghemard.

Arrivons à nos gravures. Dernièrement, la commission du cercle *artistique et littéraire* de Bruxelles s'est rendue au palais habité par M. le duc de Brabant pour le féliciter au sujet de l'heureuse délivrance de Mme la duchesse. La commission a offert en même temps à LL. AA. RR. le charmant groupe de M. Fraikin; et l'*Illustration* se félicite de pouvoir mettre cette belle reproduction sous les yeux de ses lecteurs. Rien de plus gracieux et de plus délicat que l'œuvre nouvelle de l'auteur si populaire de l'*Amour captif*, et en même temps rien de plus simple : c'est un enfant couché dans une corbeille de vanneur, les bras étendus et la lèvre souriante, qui joue avec des épis de blé, emblème de l'abondance; mais l'art du statuaire a poétisé admirablement cette donnée enfantine. Posé sur un socle, ce groupe s'élève à la hauteur d'un mètre. Le socle lui-même est enfoui dans une vaste corbeille remplie de fleurs; des centaines de camélias entrelacés figurent un bouquet gigantesque rattaché par des guirlandes aux mains de l'enfant. C'est une charmante décoration dont les auteurs, MM. Portaëls et Balat, méritent aussi d'être nommés.

THÉATRE DU GYMNASE A MARSEILLE, lundi 22 mars.—Les *Gardes forestiers*, drame de M. Al. Dumas, 4e acte, décor par M. Moynet.

Notre dernier dessin est une image fidèle de la principale scène d'une pièce de M. Alexandre Dumas, représentée le 23, à Marseille. Le compte rendu, qui nous parvient en ce moment, atteste que la fortune dramatique de M. Dumas est encore toute puissante dans cette cité phocéenne.

PHILIPPE BUSONI.

Digitized by Google

Digitized by Google

Chronique musicale.

Après la stérilité, l'abondance, ou, si vous l'aimez mieux, après la gestation, l'enfantement. Un grand opéra rue Lepelletier, un opéra bouffe place Ventadour, et même, place Favart, un grand et fort opéra-comique, avec costumes du moyen âge, hauberts, brassards et cuissards. Mais nous réserverons, s'il vous plaît, celui-ci pour le prochain ordinaire.

Le grand opéra s'appelle la *Magicienne*. Cette magicienne est la fée Mélusine, si célèbre autrefois dans le Poitou.

Génin, dans son curieux et charmant livre des *Variations du langage français*, explique très-bien la forme primitive de ce nom de *Mélusine*, ou plutôt *Mellusine*, et son étymologie. « *Mellusine* est pour *Merlusine*, ou plutôt *Mère Lusine*, mère de Lusignan, dont le nom se prononçait *Lusinan*, témoin ce passage et une foule d'autres de la chronique mal à propos intitulée *Chronique de Rains :* — Et eschei li roaumes à une siene serour qui estoit en la terre de Surie, et estoit mariée à monsignor Guion de *Lusinan*. — Quant à la fée Mellusine, qui épousa Raymond de Lusignan, et fut la tige d'une illustre et nombreuse famille, ce n'est pas ici le lieu de raconter sa merveilleuse histoire ; il suffit de dire que, lorsqu'un de ses descendants devait mourir, elle apparaissait la nuit sur les murs de son château, poussant des cris lamentables ; d'où le peuple a dit, en commun proverbe, des cris de *Mère Lusine*. L'Académie prescrit de dire : cris de *Mélusine*. Mme de Sévigné écrit *Mellusine* par deux *l*. »

C'est Mme de Sévigné qui a raison. Le premier *l* représente l'*r* de Mère, changé en *l* par la molle prononciation du moyen âge, quand Mère Lusine fut devenu par contraction un seul mot. C'est ce qui est arrivé à une foule de mots, à cette époque : *melle* pour merle, *mellin* pour merlin, *paller* pour parler, etc.

M. de Saint-Georges se conforme à l'arrêt de l'Académie, quant à la première partie du nom : mais nous ne savons pourquoi, dans la seconde, il met un *z* à la place de l'*s*. Il a refait à sa manière la « merveilleuse histoire » de la fée, qui était, dit-il, « impossible au théâtre dans sa crudité originelle. » En effet, le comte de Lusignan, d'après la légende qu'il rapporte, avait obtenu la main de Mellusine sous la condition expresse de n'être son mari que le jour. Elle se retirait, la nuit, dans une aile du château où il était défendu de la suivre. Le comte devint jaloux, et pénétra par surprise dans le sanctuaire. « Cette femme si belle apparut alors à son mari sous la forme effrayante d'un monstre ailé, d'une sorte de serpent de l'espèce des sauriens, qui procédait à la fois du reptile et de l'oiseau. Eveillé en sursaut, le monstre s'enfuit dans les airs, en poussant d'horribles cris appelés depuis... » etc.

Le dénoûment de ce conte n'est pas gracieux. M. de Saint-Georges a mieux aimé faire de sa sorcière une femme à double visage. Elle est belle la nuit, et affreuse le jour. Elle doit sa science infernale à un enchanteur appelé Stello de Nici pour qui elle a eu des bontés dans sa jeunesse. Mais Stello a fini par l'ennuyer, et nous devons déclarer à sa décharge que Stello, qui possède de si beaux secrets, n'a pas celui d'être aimable. Elle lui préfère donc le jeune René, vicomte de Thouars, qui revient de la croisade, où il s'est couvert de gloire. Malheureusement René, avant de partir, était fiancé à la belle Blanche de Poitiers, fille de son suzerain, et le mariage doit s'accomplir à son retour. Mellusine, comme Armide, appelle l'Enfer à son secours. Chaque nuit elle se présente à René endormi et obsède son imagination de songes voluptueux. Pendant la fête nocturne qui précède le mariage, elle s'introduit, vêtue en sibylle et voilée, dans le château du comte de Poitiers, dit aux assistants la bonne aventure, montre son visage au vicomte de Thouars ébloui, lui affirme que Blanche le trompe, et promet de le lui prouver dans le parc, s'il consent à s'y rendre. Il y va. Caché sous un bosquet, il voit arriver bientôt un page de la jeune comtesse, qui l'aime sans espoir, et vient, une guitare à la main, confier aux arbres, aux vents, aux nuages, aux étoiles, sa peine amoureuse. Une fenêtre s'ouvre sur un geste de la magicienne, et Blanche paraît au balcon, se penche vers le chanteur, « porte la main sur son cœur avec amour, laisse tomber une fleur » qui est aussitôt ramassée, et fait signe au galant de se retirer. Jugez du désespoir de René, de son humiliation, de sa fureur! Et cependant il est dupe d'un artifice infernal. Il n'a vu qu'un fantôme, une fausse Blanche; pendant ce temps, la véritable Blanche, agenouillée dans la chapelle, priait pour son futur époux. Quand elle a fini son oraison, et qu'elle se présente à lui dans son costume de mariée, il la repousse, la malmène, l'insulte. Le comte survient et demande une explication. Blanche, qui craint un duel entre son père et son amant, — elle a vu probablement jouer les *Huguenots*, — montre ici une présence d'esprit admirable. — Silence, René, pour votre propre honneur! — N'accusez point René, mon père. C'est moi qui ai changé d'avis. Je ne veux plus me marier. Le zèle de Dieu m'a saisie, et je vais me mettre au couvent. — C'est fort bien. Le comte n'a plus rien à dire. Mais René doit plus que jamais la croire coupable. Cependant Mellusine n'est pas encore complétement rassurée, et, pour empêcher les explications, elle fait éclater un violent orage. L'éclair brille, la foudre gronde, le vent souffle avec rage, la pluie tombe à grands flots, et, personne n'ayant de parapluie, chacun se met à couvert comme il peut. Le comte emporte sa fille évanouie, et la sorcière emmène René dans la forêt enchantée où elle a établi son domicile.

C'est un séjour digne d'une déesse. Jamais les jardins d'Armide n'ont eu de plus beaux arbres, ni des eaux plus limpides, ni des nymphes plus séduisantes. Mais la pauvre sorcière a compté sans son hôte, c'est-à-dire sans le sorcier Stello, qui en sait plus long qu'elle, et qui tout d'un coup arrive comme un trouble-fête, pendant que René et sa maîtresse chantent en duo, le verre à la main :

Versez à l'oubli de nos peines !
Versez à l'amour! aux plaisirs !
Versez surtout des coupes pleines
A l'oubli de nos souvenirs !

Stello, qui jusqu'ici a souffert tant de choses, ne peut tolérer cet abominable patois, et renverse brutalement ces coupes pleines au lieu de les verser. — Je vais châtier ton insolence ! s'écrie René ; mais, à la première parade, son épée se brise comme verre. — « O malheur ! le sort me trahit ! » — Stello veut d'abord le tuer ; mais presque aussitôt il se ravise. Après tout, c'est un bon diable. Il pousse même la délicatesse jusqu'à éclairer son rival sur le danger qu'il courait, et sur les piéges qu'on lui a tendus ; il lui révèle tout, jusqu'au nom de sa maîtresse. A ce terrible nom de Mellusine, qui est l'effroi de tous les Poitevins, René frémit d'horreur ; et, pour l'achever, le visage de la pauvre fée battue avec ses propres armes devient tout à coup d'un beau vert d'émeraude, comme si elle passait devant la boutique d'un pharmacien. René s'enfuit aussitôt, et retourne auprès de Blanche. Il l'épouse au cinquième acte, comme de raison. Mais ce qu'on ne pouvait guère prévoir, c'est que Mellusine, désabusée par ses mauvais succès, se convertit, demande pardon à Blanche, en lui confessant ses méfaits, résiste courageusement à Stello, qui lui fait l'offre engageante de la conduire en enfer, et meurt chrétiennement sur la scène, un rosaire à la main. Vous n'avez jamais vu de dénoûment plus édifiant que celui-là. C'est comme un sermon du révérend père Félix. M. de Saint-Georges, préoccupé avant tout de notre salut et du sien, nous a fait un opéra de carême, et M. Halévy s'est mis de moitié dans cette bonne œuvre.

Car, dans tout festin musical, c'est la mélodie, c'est le chant qui est la viande, dont les cuisiniers habiles relèvent la saveur par l'assaisonnement piquant et varié de l'harmonie et de l'accompagnement instrumental. — Vous connaissez l'éternelle histoire du civet et du lièvre. — M. Halévy est assurément un des plus savants cuisiniers qui jamais aient été. Mais il s'est dit : servir à mes convives de la viande en ce saint temps de pénitence, ce serait les induire en tentation, et leur péché retomberait sur ma tête. Dieu me préserve d'un tel malheur ! Je ne leur offrirai que du laitage, des fruits, un peu de poisson et quelques tourtes à la Béchamel. Et il s'écriait : *Vade retro Satanas !* à chaque mélodie qui se présentait à lui, comme faisait saint Antoine à l'aspect des fantômes décevants qui venaient mettre sa vertu à l'épreuve. Auriez-vous cru M. Halévy aussi bon chrétien ?

Nous n'entrerons dans aucun détail. Assez d'autres vanteront ou ont déjà vanté l'élévation des pensées, l'art savant des arrangements, la noblesse des harmonies, la richesse de l'instrumentation, la vigueur du coloris, la gravité du style, le dédain des ornements frivoles, etc. Nous ne contestons rien de tout cela. La jument de Roland avait toutes les qualités imaginables ; seulement..... Les élèves du Conservatoire qui aspirent aux grands prix de l'Institut peuvent aller à l'Opéra pour y prendre des leçons de contrepoint : nous n'y chercherons, nous profanes, que du plaisir. Qui osera soutenir que la musique de la *Magicienne* l'a amusé ? Nous pourrions indiquer quelques passages mieux inspirés que le reste, par exemple la phrase : *Eh bien! oui. Cet amour,... cet amour, c'est ma vie*, que chante Mellusine dans son duo avec Stello ; certaines parties du final du troisième acte ; la phrase de Stello : *Et quand, trompé par elle*, etc. ; celle de Mellusine : *Allez, il vous a bien vengée*. Mais ce ne sont que de courts fragments perdus dans des morceaux immenses : *Rari nantes in gurgite vasto*. La prière à trois voix du cinquième acte a plus de valeur. Les trois parties y sont disposées avec un grand art, et produisent une sonorité superbe. La phrase a de l'ampleur, de l'élan, de l'enthousiasme. On se sent ému en l'écoutant, et l'on retrouve enfin l'auteur de la *Juive*. La *Juive*, l'*Eclair*, la *Reine de Chypre*, les *Mousquetaires*, le *Val d'Andore*, voilà ce qu'il ne faut pas oublier quand on parle de M. Halévy. Il s'est trompé quelquefois ; il pourra se tromper encore ; mais il a imprimé sur nos deux scènes lyriques des traces que le temps n'effacera pas. Aucun astre, après tout, si brillant qu'il soit, n'est à l'abri des éclipses ou des occultations. M. Halévy en a déjà subi quelques-unes, et les critiques ont, en pareil cas, le même devoir que les astronomes ; mais le soleil, malgré l'accident qui, la semaine dernière, a diminué son éclat pendant quelques heures, n'en est pas moins le soleil.

Revenons à la *Magicienne*, sur laquelle nous n'avons pas tout dit, puisqu'un opéra français ne s'adresse pas seulement à l'esprit et aux oreilles. La danse occupe dans celui-ci une place assez importante. On avait beaucoup compté sur le *pas des échecs*. — Huit danseuses, vêtues en soldats turcs, se rangent en lignes sur huit cases blanches et rouges, dessinées sur le plancher, en face de huit autres danseuses figurant les soldats chrétiens : ce sont les pions. Derrière eux se placent les tours, les cavaliers, les fous, le roi et la reine, reconnaissables à leur costume et à leurs attributs. Puis la partie s'engage, les pièces se mêlent, et une trappe, en s'enfonçant, engloutit celles qui sont prises. Ce spectacle est singulièrement froid, et ne produit pas, à beaucoup près, l'effet d'une danse d'ensemble ordinaire. Mais il y a, immédiatement après, un pas de deux où Mlle Zina fait merveille. Les chœurs de naïades, de sirènes, d'ondines, de fées, de papillons, de gnomes, etc., offrent d'ailleurs des tableaux charmants, qui rappellent le second acte de *Giselle*, et n'en font pas, pour cela, moins de plaisir.

La mise en scène est soignée, opulente, splendide, selon l'habitude de l'Opéra. Les décorations sont nombreuses, variées, magnifiques. Tous les peintres de l'Opéra y ont mis la main. Notre gravure représente celle du cinquième acte, l'église en haut, Mellusine en bas, René à mi-côte, chantant, avec Blanche et le comte de Poitiers, le beau trio dont nous avons parlé ci-dessus. Une croix lumineuse, dont la clarté lutte avec celle du soleil, annonce que le ciel agrée le repentir de Mellusine, et que son âme est sauvée.

Il n'y a que du bien à dire, ce nous semble, de l'exécution vocale. M. Belval, M. Bonnehée, M. et Mme Gueymard, tirent de leurs rôles tout le parti possible. Ce n'est pas leur faute si le chant y est peu chantant. Mme Borghi-Mamo, la *magicienne*, produit, à certains moments, de très-grands effets. Sa voix sonore et admirablement timbrée remplit la vaste salle de l'Opéra de vibrations à la fois douces et puissantes ; elle a, ce nous semble, plus d'expression qu'autrefois, une pantomime plus énergique et plus variée. Sa prononciation est devenue très-nette, et l'on ne perd plus un mot de ce qu'elle dit. M. de Saint-Georges n'avait peut-être pas compté là-dessus.

— *Don Desiderio* est une comédie du comte Giraud, arrangée pour la scène lyrique par un librettiste quelconque. Le comte Giraud avait eu lui-même pour point de départ et pour modèle une comédie française, l'*Obligeant maladroit*. Mais cela importe peu. Ce qui importe, c'est que la musique soit facile, naturelle, gaie, rapide, brillante : il n'y a pas d'opéra-bouffe sans cela. Les grands compositeurs y ajoutent la peinture ingénieuse des ridicules, l'expression profonde des passions, le coloris puissant, l'originalité, le *je ne sais quoi*, et alors nous avons le *Mariage secret*, l'*Italienne en Alger*, ou le *Barbier de Séville :* mais on peut, sans monter aussi haut, se faire une place honorable.

Don Desiderio a été représenté pour la première fois, à Florence en 1842, avec un succès dont les journaux du temps ont retenti. M. le prince Poniatowski n'était pas sénateur alors, et aucune préoccupation politique ne venait le distraire de sa passion pour les beaux-arts. Sa partition est écrite avec grâce, avec vivacité, avec goût. Les idées mélodiques y abondent, rarement neuves, mais habituellement élégantes. Son style est simple, et toujours vocal. Il instrumente bien, quoi qu'il ait peut-être un penchant trop prononcé pour le cuivre. A cela près, ses accompagnements sont aussi légers que brillants, et ne gênent jamais les chanteurs. Il a plus d'analogie, ce nous semble, avec Donizetti qu'avec tout autre compositeur. Les morceaux de sa partition qu'on a le plus vivement applaudis sont l'introduction, qui est pleine de mouvement, un air bouffe très-bien fait, que chante M. Corsi, un joli duo entre Mario et Mme Salvini-Donatelli, un sextuor bien dessiné, gracieux, chantant, où M. Zucchini usurpe peut-être un peu trop le premier rôle : mais, l'usurpation ayant réussi, nous nous taisons. Au second acte, Mario chante un très-joli petit air avec cette voix tendre et ces délicieux effets de clair-obscur dont il a le secret. Puis vient un chœur à trois temps, — mouvement de valse, — qui est fort piquant, et le second final commence par un fragment de quintette de la tournure la plus distinguée. Tous ces morceaux d'ailleurs ont une qualité fort rare aujourd'hui : ils sont courts. Le succès de cet ouvrage a été complet, et on ne l'aurait peut-être pas beaucoup moins applaudi, si son auteur n'eût été qu'un simple bourgeois.

M. Rubinstein est revenu, avec un nouveau concerto. M. Litolff et Mme Szarvady se sont de nouveau fait entendre. Le concerto de M. Litolff, mieux compris que la première fois, et partant mieux apprécié, a produit un effet triple. L'enthousiasme excité par le bénéficiaire a pris les allures les plus excentriques. On lui a jeté des fleurs comme à une belle jeune fille. Mais aujourd'hui l'espace nous manque, et force nous est de réserver les concerts et les concertants pour une meilleure occasion.

G. HÉQUET.

L'amour d'un esclave.

(Suite. — Voir les numéros 783 et 784.)

III.

DES ÉPOUX COMME IL Y EN A PEU.

Le jour du mariage de leur maître avec l'ancienne gouvernante, les esclaves réunis s'étaient cotisés en prenant dans leur chétive bourse l'argent nécessaire à l'achat d'une corbeille de bois et de paille tout ornée d'élégantes dentelles, et remplie des plus beaux fruits du pays, tels que figues, bananes, oranges de diverses espèces, mangas, goyaves, ananas, cajous, cocos de Bahia, etc.

En outre de cette corbeille, savoureux spécimen de la riche végétation du Brésil, les noirs avaient confectionné un bouquet de circonstance au moyen de fleurs allégoriques.

Ce bouquet devait être offert à Mme Ribeira, à la sortie de l'église, par José, chargé d'exprimer les félicitations de tous les esclaves.

Les domestiques, par plusieurs raisons, avaient été unanimes à choisir José pour remplir auprès de leur maîtresse cette difficile et délicate fonction de complimenteur officiel.

D'abord José était le plus ancien esclave de la maison ; ensuite il avait toute l'affection et toute l'estime de M. Ribeira, puisque ce dernier l'avait nommé au poste de confiance occupé plus tard par Mlle Dolorosa ; enfin José passait à juste titre pour être le plus intelligent des esclaves de la maison, par conséquent le plus capable de les représenter dans l'expression des hommages qu'ils voulaient offrir à la nouvelle mariée, désormais leur maîtresse.

José parut d'abord accepter cet office avec plaisir ; mais, au moment de se présenter auprès de Mme Ribeira, il prétexta un malaise subit, et alla se placer derrière tous ses compagnons, de manière à n'être pas vu.

Digitized by Google

Ce fut une jeune mulâtresse qui, à la place de José, débita le compliment.

Personne ne douta que la rancune indomptable du nègre favori contre l'ancienne gouvernante ne fût le véritable motif de cette brusque retraite, et il eut à subir les reproches de tous les noirs.

Le soir de son mariage, M. Ribeira convia ses amis à une brillante fête de nuit qu'il donna à São-Domingo, où il avait une très-jolie propriété.

Tous les noirs se livrèrent au plaisir; ils burent de l'eau-de-vie de canne, mangèrent du poisson accommodé au piment vert et dansèrent au son de la marimba, un instrument à lames de fer qu'on tient dans les deux mains et qu'on joue au moyen des pouces qui mettent les lames en vibration.

José seul fit défaut à la fête; personne ne le vit à São-Domingo ce soir-là, bien qu'il s'y fût rendu avec les autres esclaves.

La fête de nuit se prolongea durant toute la journée du lendemain et une partie de la nuit suivante.

Ce ne fut que le troisième jour au matin que la bande joyeuse rentra à Rio de Janeiro, où chacun reprit le cours de ses travaux habituels.

La félicité n'est guère de ce monde; la félicité conjugale surtout. Pourtant on peut assurer que le bonheur régnait, pour ainsi dire, sans partage au sein du ménage exceptionnel de M. et de Mme Ribeira. La fortune inespérée de la jeune Canarienne n'avait pas, contre toute prévision, gâté son naturel charmant : elle se montrait, maîtresse de maison, ce qu'elle avait été simple gouvernante. Les actes de bonté de cette femme excellente n'étaient point des actes de faiblesse, mais des actes de bienveillante justice et d'humanité bien comprise; aussi personne n'abusait de ses bonnes dispositions. D'ailleurs il y avait toujours en elle une teinte de mélancolie jointe à une dignité naturelle qui commandait le respect et imposait la discrétion.

Le bien et le mal nous vient des femmes; on l'a souvent dit, et avec raison. Quelle que soit leur influence, bonne ou mauvaise, elle s'étend à tout ce qui les entoure.

— « Où est la femme? » avait l'habitude de s'écrier un juge espagnol, lorsqu'on venait se plaindre à lui de quelque méfait commis, alors même qu'il n'était question d'aucune femme.

— Où est la femme? pourrait-on dire aussi justement lorsqu'on signale quelque bienfait, quelque louable action, car, directement ou indirectement, c'est toujours la femme qui agit.

Grâce donc à l'heureuse influence de Dolorosa, devenue Mme Ribeira, tout allait au mieux dans la maison du négociant.

Sauf quelques légers nuages dissipés presque aussitôt que formés, tout était pur et étoilé dans le ciel bleu de cet hymen trop rare.

Un jour, par exemple, M. Ribeira entra plus tard que de coutume chez lui; il paraissait vivement contrarié. C'était la première fois qu'il se montrait dans d'aussi mauvaises dispositions depuis son mariage.

D'abord Dolorosa ne dit rien, bien qu'elle se fût aperçue aussitôt de l'air de mauvaise humeur de son mari.

Ribeira n'était pas venu, comme d'habitude, tendre la main à sa femme et l'embrasser, et c'est à peine même s'il avait remarqué la présence de sa compagne bien-aimée.

Jugeant à propos de rompre enfin un silence aussi insolite, Dolorosa s'approcha de son mari.

— Qu'as-tu, mon ami, lui dit-elle de cette voix douce et mélodieuse que nous lui connaissons; tu parais souffrant?

— Cela ne te regarde pas, lui répondit brusquement Ribeira, et si je suis souffrant, je saurai me faire soigner.

— En vérité, mon ami, je ne te reconnais pas, et jusqu'ici tu ne m'avais pas habituée à un pareil langage.

— C'est possible. Je suis, je le sais, beaucoup trop faible avec tout le monde, et surtout avec toi; mon amour-propre d'homme, de chef de maison, se révolte enfin contre une oppression qui, pour être douce en apparence, n'en est pas moins une oppression... Depuis quand donc ne me sera-t-il plus permis d'être contrarié si j'ai des sujets de contrariété? Faudra-il que je rie sans cesse pour être agréable à Madame?

Et, en disant ces paroles, il marchait à grands pas dans la chambre.

— Tu m'affliges, mon ami; tu me fais beaucoup de peine en te méprenant sur les sentiments qui dictent mes prévenances à ton égard.

— Ah! voilà le grand mot lâché; quand on a parlé de sentiment on croit avoir tout dit, comme si la vie entière était pétrie d'amoureux sentiments.

— Manoel, mon ami, serais-je la cause involontaire de ton chagrin? S'il en est ainsi, pardonne-moi, car Dieu m'est témoin, je t'aime plus que tout au monde, et je sacrifierais ma vie pour ton bonheur... Je t'en prie, mon ami, je t'en supplie, ne te montre pas ainsi pour moi... Tu m'arraches le cœur... tu me ferais mourir...

— Eh, mon Dieu! reprit Ribeira, ramené subitement à lui-même par ces paroles touchantes, tu sais fort bien que ce n'est pas précisément pour te faire du chagrin que je te dis cela... Que diable! il faut savoir se comprendre... Tu sais bien aussi que je t'aime... autant certainement que tu m'aimes toi-même; mais quand je dis que je suis faible, beaucoup trop faible avec tout le monde, j'ai mille fois raison; si j'étais moins confiant, plus dur en affaires, j'aurais douze contes de reis de plus dans ma caisse aujourd'hui.

— C'est donc une perte d'argent qui cause ton chagrin?

— Mais il me semble que le motif est assez sérieux; douze contes de reis ne se rattrapent pas facilement.

— Ils ne se rattrapent pas facilement, soit; mais enfin ils se rattrapent, et tu es assez riche, Manoel, pour supporter cette perte sans que rien en souffre, ni dans on commerce ni dans ta maison. Après les paroles brusques et si injustes que tu m'adressais, la nouvelle d'une perte d'argent, seule cause de tes ennuis, m'apparaît presque comme une bonne nouvelle.

— Peste! comme tu y vas; il ne faudrait pas beaucoup de bonnes nouvelles de ce genre pour faire de moi un commis et de toi une servante, répondit Ribeira avec un sourire de regret.

— Je ne crains rien pour moi, reprit simplement Dolorosa; née pauvre, je puis vivre et mourir pauvre, sans avoir le droit de me plaindre; ma part de bonheur aura toujours été assez grande sur cette terre, puisque j'ai eu ton amour, mon bon Manoel.

A ces dernières paroles, Ribeira jeta sur sa femme un regard de tendresse et de satisfaction. Puis, sa physionomie changeant tout à coup d'expression, il sourit sans dire un mot, et fit amicalement signe du doigt à Dolorosa de venir l'embrasser.

La jeune femme, que cette scène avait tristement émue, ne put retenir ses larmes et se précipita dans les bras de son mari.

— Pauvre enfant! tu pleures, lui dit tendrement Ribeira.

— Les larmes que je verse en ce moment me font du bien, mon ami, répondit Dolorosa en inclinant doucement sa tête sur les épaules de Ribeira; comme la douleur, la joie pleure quelquefois.

— Allons! tu me pardonnes, n'est-ce pas, ma chérie? tu me pardonnes ma mauvaise humeur contre toi, qui n'es pour rien dans la perte que j'ai subie? Que veux-tu? je n'ai pas été maître de mon esprit, et je regrette de tout mon cœur mon injustice à ton égard.

— Tes bonnes paroles me rendent tout entière au bonheur, mon Manoel. L'amour est le souverain remède de tous les maux et de toutes les afflictions; puisque tu m'aimes encore, rien n'est perdu pour nous.

Ribeira, bientôt consolé d'une perte d'argent qui n'avait rien de compromettant pour sa fortune, continua auprès de sa femme cette vie calme toute remplie d'affections qui faisaient du ménage de M. et de Mme Ribeira, sinon un ménage unique dans le monde, du moins un ménage qui se cache, s'il existe.

Aimable et charmante Dolorosa, tu ne prévoyais pas, en ce moment, les terribles épreuves que le génie du mal, jaloux de ton bonheur, préparait pour ta perte.

IV.

UN COUP DE FOUDRE.

Les commerçants, au Brésil, n'ont pas, comme dans le nord des Etats-Unis, la passion des affaires pour le seul plaisir des affaires. L'homme d'affaires, aux Etats-Unis, est un galérien de commerce qui traîne son boulet à perpétuité, sans jamais tenter de rompre la chaîne.

La chaîne est d'argent, le boulet est d'or, mais c'est toujours une chaîne et un boulet.

Le commerçant de New-York se lève à sept heures du matin, déjeune fort mal à sept heures et demie, se rend à son *office* du bas de la ville à huit heures, et se cloue sur son fauteuil de *business man* jusqu'à sept heures du soir, quelquefois jusqu'à neuf heures. Qu'il soit pauvre ou riche, qu'il soit jeune ou vieux, le yankee reste fidèle à la religion du trafic, et ne cesse de brûler l'encens de son éternelle admiration et de son éternel dévouement en l'honneur du dieu dollar, le dieu des dieux de l'Amérique du Nord.

Au Brésil, on comprend mieux la vie. Les affaires ne sont pas le but, comme aux Etats-Unis, elles sont uniquement le moyen. Aussi, dès qu'un négociant, au Brésil, se voit en possession de la fortune qu'il juge suffisante pour ses besoins et ses plaisirs, s'empresse-t-il de remettre à d'autres, en partie, la charge des affaires, s'il continue le commerce; ou bien il se retire tout à fait, et jouit le mieux possible des fruits de son labeur dans un repos juste et bien mérité.

M. Ribeira était riche, mais il se trouvait encore trop jeune pour prendre son bâton de rentier. Seulement il faisait les affaires un peu en amateur, ou plutôt en directeur, ayant sous ses ordres immédiats son premier commis, intéressé dans les affaires de la maison, et chargé du travail actif des achats et des ventes.

M. Ribeira déjeunait solidement et à son aise à dix heures; puis il allumait un cigare et se rendait, en se promenant, entre onze heures et midi, prendre ce qu'on appelle l'air du bureau. Là, on lui rendait compte des opérations du jour; il donnait ses ordres, répondait aux lettres les plus importantes, ou y faisait répondre, et revenait chez lui vers quatre ou cinq heures.

A l'époque des grandes chaleurs, et pour éviter les rayons ardents et funestes du soleil brésilien, il sortait de chez lui de meilleure heure; mais toujours il rentrait vers quatre ou cinq heures, l'habitude, chez M. Ribeira, étant de dîner à cinq heures et demie précises.

Un matin, comme M. Ribeira, après avoir achevé son déjeuner, se disposait à gagner ses magasins, José vint le trouver.

— Avec votre permission, Monsieur *mon Monsieur*, lui dit l'esclave, suivant la formule ordinaire des nègres qui adressent la parole à leur maître, quelqu'un désire vous voir.

— Est-ce un homme ou une femme?

— C'est un homme, Monsieur.

— Un blanc, sans doute?

— C'est un blanc, oui certes; je n'aurais pas voulu déranger Monsieur pour un nègre; tout au plus me serais-je cru en droit de le faire pour un homme de couleur, libre.

— Et connais-tu ce visiteur?

— Je crois l'avoir vu chez Monsieur, il y a cinq ou six ans; il faisait le commerce des nègres... non, je me trompe, des dents d'éléphants, depuis que la traite est défendue par les Anglais, qui, d'après ce que j'ai entendu dire, aiment les noirs plus qu'eux-mêmes.

— Ah! j'y suis; c'est Francisco Pereira Cunha, un homme que je croyais pendu quelque part, et qui finira mal, certainement.

— Monsieur désire-t-il le recevoir?

— Je ne le désirerais guère; mais nous nous sommes vus souvent autrefois, et c'était, en définitive, un assez bon client, que je dois ménager... Dis-lui d'entrer.

— A vos ordres, Monsieur, je vous obéis.

Et José sortit de la chambre où se trouvait son maître pour se rendre auprès de l'étranger et l'introduire.

Francisco Pereira Cunha, car c'était bien lui, était un de ces hommes de sac et de corde comme on en trouve en si grand nombre dans toutes les parties de l'Amérique, où beaucoup vont chercher l'impunité de leurs crimes commis en Europe, et tenter la fortune par des moyens plus ou moins licites. Il était né à Madère. Ses parents, pour le corriger de son mauvais naturel, l'avaient fait embarquer, dès l'âge de dix ans, sur un navire en partance pour la pêche à la baleine.

S'il est un métier pénible, c'est, à coup sûr, celui de pêcheur de baleines. Le froid, les privations de toutes sortes, les dangers d'une longue et pénible navigation, le pêcheur de baleines est forcé de tout endurer.

Après une campagne de trois ans, le jeune Cunha revint ce qu'il était au départ, c'est-à-dire méchant, envieux, hypocrite et voleur. Ses parents le forcèrent à s'embarquer une deuxième fois, et l'on fut cinq ou six ans sans avoir de ses nouvelles.

Depuis dix ans, Cunha, jeté dans les aventures hasardeuses, faisait la traite des noirs.

Malgré tous les dangers d'un semblable trafic, il y a toujours eu et il y aura de longtemps encore des hommes d'équipage et des armateurs disposés à le faire.

On se rend aisément compte des facilités que les armements destinés à la traite des nègres ont pour échapper à la vigilance des autorités américaines, quand on sait l'énormité des profits que donnent ces opérations.

Voici, à ce sujet, quelques chiffres qui ne manquent pas d'intérêt, et que nous demandons au lecteur la permission d'exposer ici entre parenthèse. Les navires le plus généralement employés pour la traite sont des goëlettes d'un tonnage moyen, ne coûtant pas au delà de 25 à 30,000 fr. Ces navires sont destinés à ne faire qu'un voyage et à être coulés ou jetés à la côte aussitôt après avoir déchargé leur cargaison de chair humaine.

Les spéculateurs, dans ce révoltant commerce, ont établi leur calcul de telle sorte qu'il suffit que sur quatre navires employés à ce trafic, il y en ait un qui arrive à bon port pour réaliser un beau profit.

En effet, pris sur la côte d'Afrique, le nègre coûte, suivant son âge et suivant sa force, de 50 à 200 fr.; vendu sur le marché américain, soit au Brésil, soit à la Havane, il ne rapporte pas moins de 1,500 à 4,000 fr.

Ainsi, une cargaison de cinq cents nègres, par exemple, coûtant à raison de 150 fr. par tête, soit, pour le tout, 75,000 fr., donne au spéculateur un produit de 900,000 fr. environ, tous frais payés.

Une semblable spéculation avait dû tenter la cupidité de Cunha, qui trouvait en outre, dans l'exercice barbare de la traite en lui-même, un moyen de satisfaire ses mauvais instincts.

Cunha s'était donc fait capitaine négrier, et il fût devenu fort riche sans la passion du jeu qui le dominait et qui absorbait tous ses bénéfices.

Au physique, Cunha était bel homme et doué d'un visage des plus agréables, quand on ne l'examinait que superficiellement. Il savait dissimuler sous un sourire bienveillant toute la noirceur de son âme, et son esprit envieux et jaloux se masquait avec habileté par des dehors de bonhomie et de désintéressement.

Cunha avait, en outre, le talent de plaire aux femmes. Comme don Juan, il s'était plu à écrire sur un calepin la longue liste de ses victimes, qu'il montrait sans retenue aucune à tous ceux qui la voulaient voir. Avec la traite des noirs, il faisait aussi, disait-il lui-même plaisamment, la traite des blanches.

— Eh bien, cher monsieur Ribeira, exclama bruyamment le capitaine négrier en pénétrant dans la chambre où se trouvait ce dernier, vous ne comptiez pas sur ma visite, n'est-ce pas, après de si longues années d'absence? Aussi bien ces coquins d'Anglais, que le porter étouffe, auraient pu me donner l'hospitalité au bout de la grande vergue, en me suspendant, pour plus d'élégance, à un bout de filin. J'ai pu leur échapper fort heureusement, et me voici. Ma première visite à Rio de Janeiro est pour vous, mon cher et déjà vieil ami.

— Je vous remercie de votre souvenir, répondit M. Ribeira d'un ton poli mais froid, qui contrastait avec le ton expansif du négrier; je suis charmé de vous voir en bonne santé.

— Oh! quant à ma santé, elle a toujours été excellente, et je mourrai bien portant, j'en suis sûr.

— Vous êtes à Rio pour quelques jours?

— Je compte partir pour Campos, après-demain, sur la goëlette *l'Ortolan*; j'ai là quelques affaires à régler, après quoi je mettrai à la voile pour... vous savez où. Mais, avant de quitter la capitale, j'ai voulu vous serrer la main et vous faire comme d'habitude ma commande de viande sèche.

— Vous trouverez au magasin ce que vous désirez, je pense..

— Et les affaires, voyons, ça marche-t-il un peu?... Non, n'est-ce pas? Les négociants ont tous la manie de se plaindre.

OSCAR COMETTANT.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

L'Algérie photographiée.

L'Algérie, à laquelle, depuis la prise d'Alger, en 1830, jusqu'à la conquête et à la soumission de la Kabylie, en 1857, se rattachent tant de glorieux souvenirs, tant d'espérances de grandeurs et de prospérité, ne nous est guère connue, après vingt-sept années d'occupation, que par des descriptions plus ou moins complètes. Sa physionomie, pour ainsi dire, n'est encore qu'imparfaitement apparue à nos yeux. Nous en possédons bien de nombreux détails; mais l'ensemble nous manque et nous fait défaut. Il y a quelques mois à peine, le portrait entier et vivant de l'Algérie restait à faire, et cette œuvre était naturellement réservée à la photographie, habile à la fois à prendre la nature sur le fait et à la reproduire avec la plus minutieuse exactitude.

Pour une aussi vaste entreprise, il fallait qu'il se rencontrât un artiste capable de la mener à bonne fin, et qui ne reculât, à cet effet, devant aucun sacrifice de temps ni d'argent. Ces conditions si rares de mérite, d'abnégation et de dévouement, se sont trouvées réunies dans un de nos photographes les plus distingués, M. Moulin. Il s'est mis résolûment à la tâche, sous les auspices de M. le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, et avec le concours de M. le maréchal Randon, gouverneur général de l'Algérie, des commandants supérieurs et des bureaux arabes. Cette bienveillante assistance a merveilleusement secondé la ténacité de ses efforts. Pendant dix-huit mois de laborieuses investigations, touriste infatigable, il a successivement, et au prix de dépenses considérables, parcouru et fouillé les trois provinces d'Alger, de Constantine et d'Oran, les oasis du Sahara, et même la régence de Tunis.

L'Algérie photographiée. LE BOIS SACRÉ, PRÈS DE BLIDAH.

M. Moulin ne s'était pas fait illusion sur les difficultés de *transport* à l'intérieur, avec un bagage aussi fragile que volumineux; il savait à l'avance qu'il lui serait impossible de renouveler les produits chimiques, et surtout de se procurer de l'eau distillée; il n'ignorait pas non plus la répugnance des Arabes à laisser reproduire leur image. Toutes ces difficultés n'ont cependant pas rebuté sa constance ni attiédi son zèle. Les variations atmosphériques, la chaleur, les inconvénients d'un travail presque toujours en plein vent, sous la tente ou dans des ateliers improvisés; l'emploi d'un matériel aussi réduit que possible; des instruments détériorés par la chaleur ou par la chute d'un mulet; souvent de l'eau bourbeuse; enfin, toutes les petites misères des photographes touristes, M. Moulin les a supportées avec résignation, combattues avec persévérance et heureusement surmontées, grâce à l'intelligente coopération de son compagnon de voyage, M. A. Quinet fils.

Le succès le plus éclatant a été la juste récompense de cette longue expédition artistique à travers l'Algérie tout entière. Les sujets que M. Moulin a recueillis et reproduits se comptent par plusieurs centaines; ils forment une collection vraiment unique de tout ce que notre possession africaine offre d'intéressant pour ceux qui l'ont habitée comme pour ceux qui sont avides de renseignements sur ce pays si peu connu et qui mérite tant de l'être. Aussi l'*Algérie photographiée*, dont S. M. Napoléon III a bien voulu accepter la dédicace, porte-t-elle, avec raison, le titre de publication nationale, puisqu'elle est surtout destinée à populariser l'Algérie, où la France a fait déjà de si grands sacrifices, et où elle est en voie de fonder un nouvel empire.

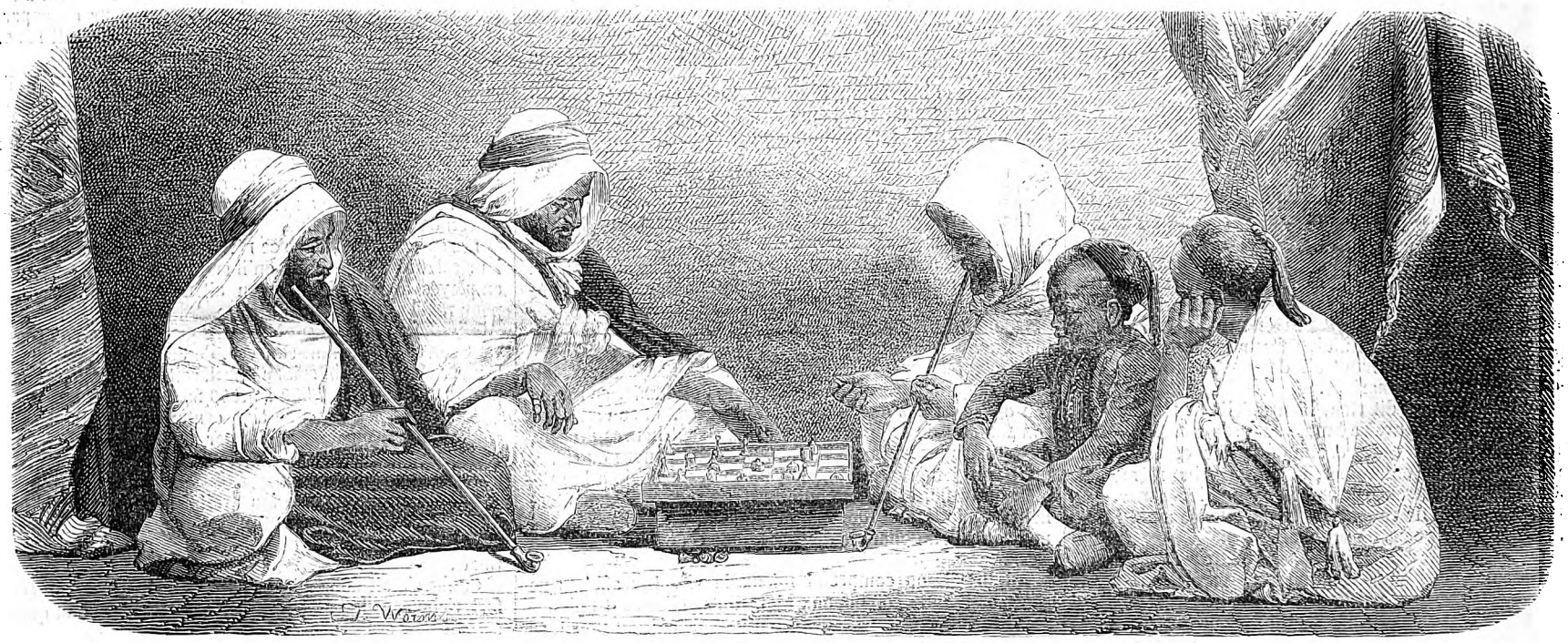

UNE PARTIE D'ÉCHECS.

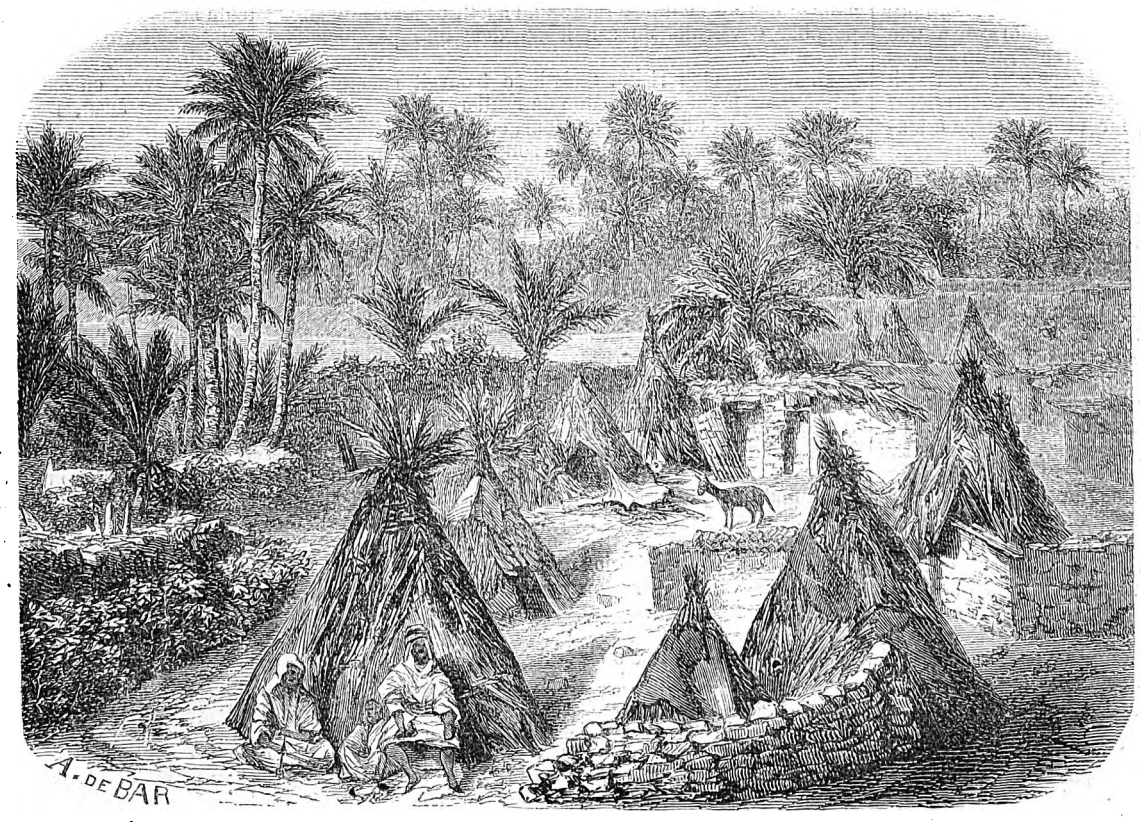

GOURBIS NÈGRES DE L'OASIS DE BISCARA, DANS LE SAHARA. — D'après la publication nationale de M. Moulin.

La collection que publie M. Moulin, et qu'il a largement mise à notre disposition, comprend :

Les portraits du maréchal comte Randon, gouverneur général de l'Algérie, des officiers de son état-major, des généraux commandant sous ses ordres les divisions militaires et actives, des commandants supérieurs, des officiers des bureaux arabes, des principaux agahs, kaïds, kadis, muphtis et autres chefs indigènes;

Digitized by Google

Les villes les plus importantes et leurs monuments;

Les ruines romaines et les sites pittoresques;

Les oasis et les villages les plus intéressants;

Les scènes de mœurs et de la vie publique et privée;

Enfin les panoramas d'Alger, de Constantine, d'Oran, de Mostaganem et de Tunis.

Rien ne manque, on le voit, à ce recueil unique en son genre, et dont la richesse égale la variété. Nos lecteurs en jugeront eux-mêmes par les divers dessins que nous reproduisons, paysages, types, figures, monuments archéologiques. Aussi l'*Algérie photographiée*, non moins remarquable par la beauté de l'exécution que par la vérité des sujets, mérite-t-elle sous tous les rapports les encouragements du public intelligent et éclairé auquel elle s'adresse.

L'Algérie photographiée. JUIF ET JUIVE D'ALGÉRIE.

Le nom de *Bois sacré*, donné à un petit bois d'oliviers, situé à 400 mètres environ de Blidah, vient sans doute de ce qu'il renferme un marabout, objet d'un culte particulier de la part des indigènes.

M. Berbrugger, conservateur de la bibliothèque et du musée d'Alger, a publié deux notices sur l'ancienne ville de Tipasa, qui paraît avoir été d'abord un comptoir phénicien. Pline l'Ancien est le premier qui en parle comme d'une ville latine. Au quatrième siècle de notre ère, Théodose la prit pour base des opérations de sa deuxième campagne contre le Berbère Firmus. — Au cinquième et sixième siècles, Tipasa reparaît sur la scène à propos des hérésies donatistes et ariennes. Sous la domination vandale, ses habitants émigrèrent en Espagne. Des siècles se sont écoulés depuis, sans relever cette cité jadis florissante et considérable.

Ses ruines s'élèvent en amphithéâtre sur le bord de la mer, au pied de la montagne du Chenouan, à 100 kilomètres d'Alger, par la route de Blidah et Marengo, et à 72 seulement par la voie directe

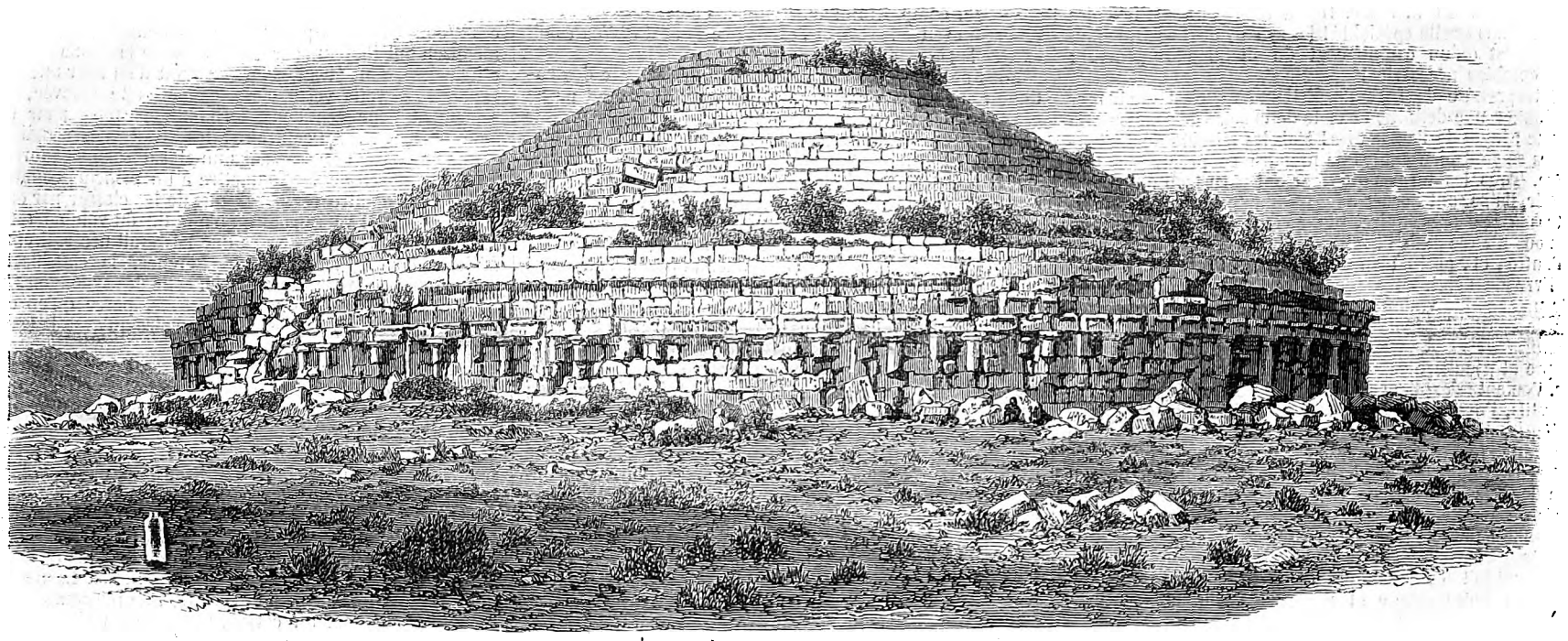

MEDRACEN, TOMBEAU DES ROIS NUMIDES, dans la subdivision de Batna.

de Koléah. — Elles couvrent une superficie de 3,450 mètres, et occupent principalement le fond d'une petite baie où les bricks qui longent la côte vont fréquemment chercher un refuge contre les vents du nord-ouest et de l'ouest. Il ne reste plus de l'ancien port qu'une jetée fort délabrée, mais qu'on voit se prolonger assez loin sous les eaux.

L'importance commerciale de cette position est tellement appréciée, que, bien que la côte soit presque inhabitée, l'administration a dû y installer un poste de douanes pour surveiller l'expédition des marchandises. Le mouvement des affaires s'y est rapidement élevé. Tipasa est, en effet, le port naturel du bassin du Chélif, de Miliana et de toute la partie occidentale de la Métidja, où les colonies agricoles de Marengo, Bourkika, Ameur-el-Aïn, el Afroun, forment le point de départ d'un réseau compacte de colonisation.

Du temps des Turcs, on a extrait de Tipasa beaucoup de matériaux tout taillés pour les constructions publiques, industrie qu'avaient reprise,

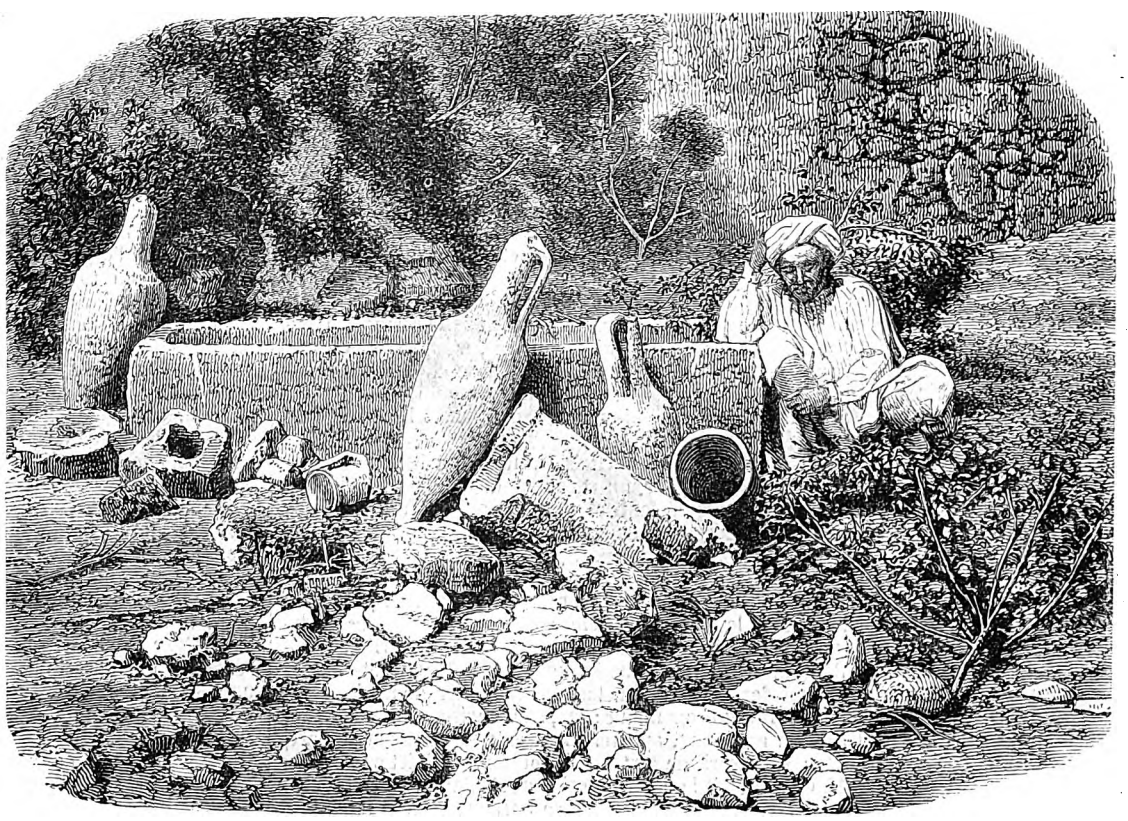

TOMBEAU ET VASES ROMAINS A TIPAZA. — D'après la publication nationale de M. Mouliu.

en juin 1846, des Maltais, jusqu'à ce que l'autorité y vînt mettre obstacle. Plus tard, le même procédé a été employé au profit de la colonie agricole de Marengo. Une population de carriers, tailleurs de pierres, terrassiers et manœuvres a longtemps ainsi exploité la ville romaine, sans respect pour les monuments les mieux conservés.

M. Berbrugger a recueilli des inscriptions, des médailles, a dessiné les vestiges qui restent encore debout, et décrit les ruines qui jonchent le sol.

Le mot *tfassed*, que les indigènes appliquent aujourd'hui aux derniers restes de Tipasa, est, d'après le savant archéologue, la berbérisation du mot arabe *fassed*, qui signifie gâté, *ruiné*.

Des constructions modernes préparent aujourd'hui la renaissance de Tipasa, et préludent à la création d'une ville européenne, appelée à un prompt développement et à une rapide prospérité.

G. JULIEN.

Digitized by Google

Chronique littéraire.

Dictionnaire des synonymes de la langue française, par M. Lafaye. — *De l'origine du langage*, par M. Ernest Renan.

L'art de faire des livres avec des livres a toujours été en si grand honneur que c'est à peine un paradoxe de dire qu'en dehors des œuvres d'imagination, — et encore faut-il les excepter? — il n'existe guère, à proprement parler, qu'un livre sur chaque sujet. Mais s'il est, entre tous, un genre d'ouvrage qui mérite ce reproche, ce sont bien les dictionnaires. L'entreprise, il est vrai, en est tellement colossale que la vie d'un homme n'y suffirait pas, s'il ne s'aidait des efforts de ses prédécesseurs. D'ailleurs, dans un travail de cette espèce, qui ne demande aucune invention, et où la justesse d'esprit est tout, il ne s'agit pas de faire autrement que les autres, il s'agit d'arriver au meilleur résultat possible, et on ne saurait être accusé de plagiat pour avoir accepté et reproduit une définition parfaite. Lorsque la besogne est trop considérable pour un individu, il faut, pour en venir à bout, que, volontairement ou non, les hommes se cotisent. Mais à côté du droit il y a l'abus; à côté des définitions parfaites, il y a les définitions toutes faites, que l'énormité de la tâche n'autorise pas, mais excite trop souvent notre paresse à adopter. On ne peut donc savoir trop de gré au consciencieux lexicologue qui, à une grande sûreté de jugement, joint une qualité non moins indispensable, une patiente persévérance, capable de se refuser inexorablement à ces économies de temps et de peine auxquelles sollicitent à chaque pas la lassitude d'un travail monotone, et les facilités offertes et l'exemple corrupteur.

Ce prodige de conscience et de jugement s'est rencontré en la personne de M. Lafaye. M. Lafaye est professeur de philosophie et doyen de la faculté des lettres d'Aix, et il fallait être tout cela pour mener à bien une telle œuvre. Ce n'est pas trop tout à la fois d'un philologue et d'un philosophe. Le dictionnaire de M. Lafaye n'est point un dictionnaire universel, comme on en publie tant de nos jours. Son ambition est moindre. Il n'a fait qu'un dictionnaire spécial. Mais quelle spécialité! les synonymes! Son dictionnaire n'est qu'un complément du dictionnaire général; mais combien nécessaire!

Entreprendre de faire un dictionnaire, c'est se charger de donner une définition exacte de chacun des mots de la langue : jugez de l'entreprise! Mais les faiseurs de dictionnaires se sont bien gardés de prendre ce programme à la lettre. Tous les termes qui leur ont paru trop difficiles à définir, ils se sont bornés à les traduire par un ou plusieurs autres à peu près équivalents, à charge de revanche. Qui de nous n'a été mille et mille fois ballotté ainsi d'une page à l'autre, et, après bien des recherches inutiles, n'a jeté le livre de dépit. Dans son *introduction*, M. Lafaye en cite un exemple vraiment risible. C'est précisément à propos de ce dernier mot. « A la fin du chapitre intitulé : *De Démocritus et Héraclitus*,... Montaigne écrit que, notre propre et péculière condition est autant *ridicule* que *risible*. Voulant m'expliquer ce qui distingue ces deux derniers adjectifs, j'ouvre le dictionnaire de l'Académie et j'y lis : *ridicule*, digne de risée, de moquerie; *risible*, digne de moquerie. Définitions absolument équivalentes, ou bien la différence tient au mot *risée*, qui est dans la première et non dans la seconde. Mais en cherchant la définition de *risée*, je trouve *moquerie*. De sorte qu'à dire le vrai, on se donne l'air de définir différemment des mots qu'on définit tout à fait de même, et si dans la phrase de Montaigne on substituait les définitions aux définis, on aurait pour résultat: Notre propre et péculière condition est autant digne de moquerie et de moquerie que de moquerie. »

Après avoir montré ce qu'il ne fallait pas faire, montrons ce qui devait être et ce qui a été fait. Voici la définition donnée de ces deux mots par M. Lafaye :

« RIDICULE, RISIBLE. Dont on doit rire.

« La différence entre ces deux mots dépend moins de la valeur propre à leurs terminaisons que de leur origine grammaticale, révélée par ces mêmes terminaisons. *Ridicule* est un adjectif-substantif, et *risible* un adjectif verbal. L'un modifie l'idée du sujet, en énonçant ce qu'il est, en indiquant une qualité qui lui est inhérente; l'autre, en faisant connaître l'effet qu'il éprouvera. Celui-là exprime une qualité de droit, constitutive, de nature; l'autre, une qualité de fait au futur.

« Ce qui est *ridicule* est digne d'exciter le rire, d'être moqué, bien que peut-être il ne doive jamais lui arriver d'être un objet de rire; ce qui est *risible*, est propre à faire rire, fera rire, sera moqué, même quand il ne serait pas essentiellement, et par sa constitution, tel qu'on en doive rire. Quand je dis qu'on doit rire de ce qui est *ridicule*, j'exprime un devoir; quand je dis qu'on doit rire de ce qui est *risible*, j'exprime un fait futur, je prédis ce qui arrivera.

« En vous appelant *ridicule*, je fais connaître ce que vous êtes, je ne songe qu'à vous caractériser, et c'est une qualification grave; en vous appelant *risible*, je songe à ce qui vous arrivera, et c'est moins un reproche qu'un avis.

Tel rit d'une ruse d'amour
Qui doit devenir à son tour
Le *risible* sujet d'une semblable histoire. LA F.

« Ce qui est *ridicule* est *risible* essentiellement, par nature et au fond; ce qui est *risible* est *ridicule* de fait, par opinion, se montre, apparaît *ridicule*. L'un regarde l'être, la substance; l'autre, le paraître, le phénomène. « Notre condition est autant *ridicule* que *risible*. » MONTAIGNE. C'est-à-dire : On ne rira jamais trop de notre condition, tant elle est en elle-même misérable et méprisable; ou bien notre condition est en effet aussi digne de moquerie qu'elle le semble.

« La justice exige des poëtes comiques qu'ils ne rendent *risible* que ce qui est *ridicule*. Beaucoup de sentences, qui n'ont rien de *ridicule* en elles-mêmes, deviennent *risibles* dans la bouche de Sancho Pança. Les prétentions du glorieux sont *ridicules*, et Destouches les a justement rendues *risibles* dans la comédie qu'il a destinée à cet effet.

« Comme *ridicule* dénote toujours un défaut essentiel, il ne se prend qu'en mauvaise part; tandis que *risible*, par la raison contraire, signifie quelquefois la simple aptitude à faire rire, sans impliquer aucune idée de blâme : il y a des choses, comme des farces, des bons mots, qui doivent faire rire pour remplir leur destination ou leur fin. Le comble de l'art, dans le *Misanthrope*, a été de composer un caractère à la fois respectable et *risible* (MARM.). Ce qui est *ridicule* n'est jamais respectable. La disproportion est *ridicule*, elle choque la raison, les règles, les convenances; la bigarrure est *risible*, elle choque seulement la vue, quelquefois même elle l'égaye par un air de bizarrerie. »

Cette citation est un peu longue, mais nous n'avons pas cru devoir l'abréger : nous tenions à donner un spécimen complet de la manière dont l'auteur procède, ou plutôt de toutes les diverses manières dont il procède pour préciser le sens des mots. Peut-être y a-t-il dans ces explications quelque chose d'explétif et de surabondant; mais il faut faire attention qu'un dictionnaire s'adresse à tout le monde, et non pas seulement aux intelligences d'élite, et du moins on ne pourra pas reprocher à celui-ci, comme à ses prédécesseurs, de pécher par omission. Pour satisfaire ceux qui, sachant entendre à demi-mot, veulent de la concision, M. Lafaye n'aura qu'à faire un abrégé de son dictionnaire. Mais la brièveté n'est pas le point le plus essentiel dans un travail de ce genre; ce qui importe surtout, c'est que le sens des termes soit nettement élucidé, et il l'est incontestablement.

Les dictionnaires qui prennent le titre d'universels, pour essayer de justifier ce titre ambitieux, donnent aussi des définitions de termes synonymes, et ce n'est pas la concision qui leur manque. Voici le même article dans le dictionnaire de Bescherelle, que nous avons là sous la main :

— Syn. comp. RIDICULE. RISIBLE. Ce qui est *risible* est propre à exciter le rire, et l'excite; ce qui est *ridicule* doit exciter la risée, et l'excite.

Nous ne reprochons pas à cette définition d'être dogmatique : elle devait l'être; d'être inexacte : elle aurait pu ne pas l'être; ce que nous lui reprochons, c'est de ne fournir aucun raisonnement, aucun exemple à l'appui; ou plutôt nous ne le lui reprochons pas, car un dictionnaire qui affiche la prétention d'être universel ne peut donner évidemment que des à peu près de chaque chose, et les ouvrages spéciaux peuvent seuls aspirer à être complets.

L'étude des synonymes ne date pas d'hier; les Grecs s'en sont occupés. Le premier qui s'y adonna parmi eux, à notre connaissance, ce fut le sophiste Prodicus, un des maîtres de Socrate. Chrysippe aussi avait composé un livre de synonymes. Mais il ne nous est rien parvenu de ces travaux, et nous n'en savons que ce qu'en disent Platon et Athénée. Le seul traité que nous possédions est celui du grammairien Ammonius. La date en est fort incertaine; on ne peut la fixer qu'à deux ou trois cents ans près, du commencement du deuxième à la fin du quatrième siècle avant J. C. Quant aux Latins, nous n'avons d'eux, sur ce sujet, aucun ouvrage proprement dit; mais plusieurs d'entre eux, parmi lesquels Cicéron, Quintilien, Sénèque, Varron, ont parsemé leurs écrits de définitions et de distinctions synonymiques, et même Jules-César avait fait un traité sur l'*analogie des mots*.

Parmi les modernes, les Français sont ceux qui ont donné l'exemple de ce genre de travaux. Ce ne fut d'abord, comme ceux des Latins, que des recherches sans suite et sans liaison. A Girard revient l'honneur d'avoir créé la synonymique. Mais, comme on le pense bien, son œuvre, tout estimable qu'elle était, laissa fort à désirer, tant sous le rapport du nombre des articles que comme ensemble, et parce que ses décisions étaient arbitraires et dénuées de preuves. Un érudit et un philologue, Beauzée et Roubaud, suppléèrent en partie à cette insuffisance. Beauzée recueillit ce que les Latins et les Français avaient dit sur la matière, et en fit un volume qu'il ajouta à celui de Girard; et comme il était, de plus, logicien, il ne se contenta pas, comme son prédécesseur, de donner des conseils sur le choix qu'il faut faire des mots pour parler avec esprit; il vit qu'il s'agissait là d'une science lexicologique relevant de l'usage comme la grammaire, et, comme elle, prescrivant des règles absolues. « Si Girard avait créé l'étude des synonymes, dit M. Lafaye, Beauzée et Roubaud en firent une science en la régularisant, l'un dans l'ensemble, l'autre dans les détails; en y introduisant, le premier, l'ordre dans les résultats, le second, la méthode dans les recherches; celui-là, en assignant un but commun à des efforts auparavant isolés; celui-ci, en fixant à jamais la manière de procéder pour l'atteindre. »

De tous ces essais partiels, avait prédit Beauzée, il résultera quelque jour un excellent dictionnaire, qui nous manque jusqu'à présent, et plusieurs efforts furent tentés pour réaliser cette prédiction. En 1808, il parut sous les auspices de M. de Fontanes, grand maître de l'Université, un *Dictionnaire des synonymes*, et l'année suivante, un jeune homme de vingt-deux ans, M. Guizot, en publia un autre sous le titre de *Dictionnaire des synonymes français*. Mais aucun de ces deux ouvrages ne méritait l'épithète décernée par Beauzée. Le livre de M. Guizot n'était, comme devait l'être plus tard sa traduction de Shakspeare, qu'un travail économique; car, sauf environ cent cinquante articles nouveaux, apparemment extraits, pour la plupart, d'un manuscrit de Mlle de l'Espinasse, le dictionnaire de M. Guizot était la copie de celui de Fontanes, y compris ses fautes d'impression. Quant à ce dernier, c'est le travail de Beauzée augmenté d'analyses de Roubaud, et classé par ordre alphabétique.

Il était réservé à M. Lafaye, dont l'excellente introduction nous fournit ces détails, de justifier l'espoir de Beauzée. Mais quelle tâche! Il ne s'agissait pas uniquement de recueillir et de coordonner tous les matériaux amassés, et de les employer à la construction de l'édifice; il fallait encore en constater la qualité, décider ceux qu'on devait accepter, ceux qu'on devait rejeter, et, au besoin, en fournir soi-même d'autres; ce n'est qu'à ce prix qu'on pouvait obtenir ces résultats indispensables : ordre, clarté, unité.

Ce labeur de bénédictin, M. Lafaye y a consacré vingt-deux années de sa vie. D'Alembert avait demandé « une main patiente et habile, qui, en achevant ce grand et utile édifice, rendit à la langue française un service immortel. » Cette main s'est trouvée, et le service est rendu.

Il faudrait peut-être, pour être juste, en remercier avant tout Condillac, car c'est à la découverte d'un dictionnaire inédit de ce grammairien philosophe que nous devons celui de M. Lafaye. Ce n'était point un dictionnaire spécial de synonymes. Condillac n'était point du même avis que Girard; il ne voulait point isoler les distinctions synonymiques des définitions auxquelles elles doivent servir d'éclaircissements et de preuves. La première pensée de M. Lafaye fut simplement de donner à ce travail original la publicité qu'il méritait; mais, chemin faisant, son plan s'agrandit, et il conçut le projet de fondre dans un seul et même ouvrage tous les travaux antérieurs, en les soumettant au procédé d'épuration que nous avons dit, en comblant de son propre fonds toutes les lacunes, en ordonnant enfin le tout d'une façon méthodique.

Le livre de M. Lafaye se compose d'une introduction de 80 pages, qui est un traité fort complet de la matière, et du dictionnaire, qui se divise en deux parties distinctes : les synonymes qui ont le même radical, et ceux qui ont des radicaux divers. Les synonymes de la première classe ont cet avantage sur les autres, qu'on peut leur appliquer des règles générales. Si, par exemple, vous prenez deux à deux tous les substantifs synonymes qui ont le même radical, et qui se terminent l'un en *ment* et l'autre en *tion*, comme *renoncement* et *renonciation*, et si l'analyse comparée de ces synonymes vous prouve que ces deux espèces de terminaison ont toujours sur la signification la même diversité d'influence, vous êtes dès lors en droit d'en tirer une règle générale, et voilà votre classification toute trouvée, non-seulement pour ces deux terminaisons, mais pour tous leurs analogues. Au contraire, les synonymes à radicaux divers étant par là même dans un état d'isolement forcé, il n'y a pas moyen de les soumettre à un principe commun, et l'on n'a d'autre ressource que de les classer par ordre alphabétique. Il va sans dire qu'à la fin du volume est un index chargé de suppléer à ce que laisserait nécessairement désirer, comme facilité de recherches, la classification méthodique de la première partie, celle des synonymes que l'auteur appelle aussi *grammaticaux*, parce qu'en effet ils ont plus de rapport avec la grammaire qu'avec la lexicographie.

Nous n'entrerons pas dans d'autres détails; nous en avons assez dit pour faire comprendre le très-grand mérite du dictionnaire de M. Lafaye; et insister sur l'utilité d'un tel ouvrage, ce serait vouloir prouver celle de la propriété des termes en parlant ou en écrivant. Mais ce n'est pas seulement sous le rapport de la propriété, c'est aussi sous le rapport de la variété des expressions qu'il est bon d'étudier ce livre. On se contente habituellement des mots les plus usités, et on néglige le reste. « Cette pauvreté ne provient de la disette de notre langue, ains de nous-mêmes et de notre paresse, » disait jadis Pasquier; et M. Lafaye nous compare avec raison à un ouvrier qui, de plusieurs instruments propres pour un certain genre de travail, prendrait toujours le même, et ne se donnerait pas la peine de choisir le meilleur et le plus commode dans les différents cas, revenant machinalement à celui dont il a l'habitude, et laissant se rouiller tous les autres. Ces précieux outils, M. Lafaye vient de les rassembler, de les mettre en ordre et en état de servir; il a fait et bien fait sa tâche : faisons la nôtre en les employant. Mais la plus sûre recommandation, lorsqu'il s'agit d'un bon livre, c'est de citer. Nous avons donné un exemple tiré des synonymes qui ont le même radical : donnons-en un des synonymes à radicaux divers.

« AIGRE, ACIDE, ACERBE, ACRE, ACRIMONIEUX. — Ces mots désignent au propre une qualité opposée à la douceur et qui affecte l'organe du goût d'une manière toujours très-sensible, sinon toujours désagréable; au figuré, tous, à l'exception d'acide qui ne se dit qu'au physique, marquent dans les dispositions de l'âme, les manières ou les discours, quelque chose de fâcheux qui déplaît, choque, offense...

« *Aigre* vient du latin *acer*, comme *maigre* de *macer*. *Acer* a également servi à former *âcre*, *acrimonieux* et *acerbe* : lui-même dérive du grec ἀκή, pointe, qui est évidemment la racine d'*acide*, latin *acidus*. En sorte que les cinq mots de cet article remontent étymologiquement à la même origine.

« Mais *aigre*, *acide* et *acerbe* se distinguent par la faiblesse de l'impression qu'ils expriment : un fruit, par exemple, *aigre*, *acide* ou *acerbe*, est piquant, rien de plus; il produit une sensation de déplaisir légère et fugitive, qui ne va pas jusqu'à nuire, jusqu'à faire mal, et qui n'a ni ampleur ni durée.

« *Aigre* est très-usité en comparaison d'*acide* et d'*acerbe* : on s'en sert au figuré comme au propre, et c'est un des plus anciens mots de notre langue, au lieu que *acide* n'a pas l'acception figurée, et que *acerbe* n'a commencé à être reçu en France que vers la fin du dix-huitième siècle. Mais, pour en venir à des déterminations rigoureuses, ce qui est *aigre* n'est plus doux, ce qui est *acide* n'est point doux, ce qui est *acerbe* n'est pas encore doux.

« L'*aigreur* est souvent un défaut postérieur à la qualité

Digitized by Google

de la douceur, le résultat d'une altération, comme ce qui arrive au lait et au vin, quand ils tournent. L'*acidité* est le défaut de douceur, sans rapport à ce qui a été ou peut être. L'*acerbité*, au lieu d'être postérieure à l'état normal et bon, lui est antérieure. *Acerbe* sert uniquement à qualifier les fruits qui ne sont pas encore mûrs : Tous les fruits avant leur maturité, dit Trévoux, ont un goût *acerbe*, et il ajoute : Les médecins appellent vin *acerbe* du vin fait de raisins qui ne sont pas encore mûrs. En latin, *acerbus* veut dire quelquefois prématuré. Ainsi le *vinaigre*, le petit-lait et le levain sont *aigres;* l'oseille est *acide;* la nèfle non encore blette et tous les fruits verts sont *acerbes*. — Au figuré, entre *aigre* et *acerbe*, la différence est aussi simple que certaine : des paroles *aigres*, un ton *aigre*, sont d'une personne *aigrie*, indisposée, irritée, fâchée; des paroles *acerbes*, un ton *acerbe* sont d'une personne qui parle d'une manière verte ou crue, sans ménagement, qui aurait besoin d'être adoucie.

« *Acre* et *acrimonieux*, distingués l'un de l'autre dans la première partie, p. 209, ont cela de propre l'un et l'autre, qu'ils annoncent une impression forte, violente, qui blesse, déchire et emporte la pièce. Si on trouve ensemble dans nos meilleurs écrivains *aigre* et piquant (Bourd.), on y trouve aussi *âcre* et mordant (J. J., Marm.), *âcre* et corrosif (Buff., Roll.), *âcre* et violent (Volt.). Ce mot ne convient guère en parlant des fruits dont la saveur, si mauvaise qu'elle soit, n'est pourtant pas caustique et délétère; mais c'est une épithète qui se donne bien au venin des serpents (Volt.), à la saveur de l'arsenic (Buff.), au suc des cantharides (Roll.). — Au figuré, ce mot conserve la même énergie : l'*âcreté* dénote, non pas de la pique seulement, mais de la méchanceté ou de la haine; elle mord au vif. Moins brusque, moins emportée que l'*aigreur*, elle n'éclate pas autant, mais elle fait d'une manière plus concentrée et plus noire de plus profondes blessures. »

L'article contient encore deux autres séries de mots : 1° amer; — 2° rude, apre, austère; mais il faut nous borner; le fragment que nous venons de citer est complet en lui-même, et il nous paraît un modèle de précision et de lucidité. Réservons quelques lignes à un excellent ouvrage aussi qui mériterait bien un article à lui seul, de l'*Origine du langage*, par M. Ernest Renan.

L'origine du langage : c'est une bien grave question, et qui a donné lieu à bien des controverses, à bien des erreurs. Les erreurs sont venues principalement de ce que ceux qui s'étaient donné la tâche de résoudre ce problème avaient des idées préconçues, un système auquel ils soumettaient toute autre considération. Préoccupés de combattre l'idée de la révélation, les philosophes du dix-huitième siècle envisagèrent le langage comme une convention artificielle, conventionnelle, de l'homme. L'humanité avait commencé par être un *mutum et turpe pecus*, comme dit Horace. Les premiers besoins de la société donnèrent naissance à un langage naturel, c'est-à-dire composé de certains jeux de physionomie, de certains gestes et de certaines intonations. Puis l'accroissement des besoins et des idées, la nécessité, en un mot, mère de tous les arts, créa l'art de la parole, qui se développa, se compliqua et se perfectionna au fur et à mesure des progrès de la civilisation.

On comprend que la réaction philosophique ou antiphilosophique du dix-neuvième siècle ne pouvait pas accepter une telle hypothèse : le langage, dans la sienne, fut révélé à l'homme par Dieu. « Si on entend par révélation le jeu spontané des facultés humaines, en ce sens que Dieu, ayant mis dans l'homme tout ce qui est nécessaire pour l'invention du langage, peut en être appelé l'auteur, on est alors bien près de la vérité, dit M. Ernest Renan; mais c'est se servir à dessein d'une expression détournée et singulière, quand il y en aurait une autre plus philosophique et plus naturelle pour exprimer le même fait. » Ce peu de mots suffisent pour comprendre l'idée-mère du livre. La parole n'a été ni inventée ni révélée; elle est, tout comme la vue et l'ouïe, un résultat de notre organisation, une conséquence de la pensée, et aussi spontanée qu'elle.

Arrivant après ces deux écoles hostiles, et nourri d'études toutes spéciales, M. Renan, pour ramener la question dans de justes limites après ces oscillations extrêmes, s'est trouvé dans d'excellentes conditions dont son esprit sagace et sa solide érudition ont su tirer le meilleur parti. C'est qu'aussi, à ces deux genres de mérite, M. Renan en joint un autre beaucoup plus rare, celui d'avoir le courage de ses opinions. Il n'est pas de ces savants, comme on en voit trop, qui se font un marchepied de la science, qui, par intérêt ou par pusillanimité, ne se font pas scrupule de déguiser la vérité. M. Renan la dit sans passion, mais sans faiblesse. Il a foi dans la science, et il est incapable de la renier. Il serait du reste, en la reniant, plus coupable qu'un autre; car la science a peu d'enfants qui lui soient plus chers et dont elle attende davantage.

Léon de Wailly.

De la boucherie israélite.

Il doit nécessairement arriver un temps où toute constitution théocratique n'est plus en rapport avec l'esprit et les mœurs de la société qu'elle gouverne. Elle n'est plus alors qu'une lettre-morte; et quand elle se confond avec le dogme religieux, elle devient une source de difficultés et d'embarras dans l'application. Elle n'est plus sauvegardée que par le respect qui s'attache à une tradition venue de loin.

L'esprit humain est trop mobile de sa nature pour s'accommoder d'institutions immuables. Les meilleures lois sont celles qui suivent un peuple à tous les degrés de son développement physique, intellectuel et moral. C'est une vaine chimère que de prétendre façonner une nation sur le moule d'une législation préexistante en comprimant tous les ressorts qui la sollicitent vers les perfectionnements. Quel que soit le caractère de ces institutions permanentes, elles sont frappées de déchéance dans l'usage, dès qu'elles sont en retard sur la marche du temps. Un préjugé respectable peut les maintenir longtemps en vigueur; mais, si elles obligent encore de droit, il est certain qu'à un moment donné elles cessent d'obliger de fait.

Il nous semble que tel est le sort de la loi mosaïque dans les temps modernes. Que cette législation ne fût à son origine l'expression fidèle de l'état de civilisation des Israélites, nous n'avons aucun motif d'en douter; mais, aujourd'hui, on peut dire que les lumières et les mœurs de la population juive d'Europe sont en avant de beaucoup sur cette législation, et si celle-ci conserve encore son ascendant, c'est par l'effet d'une violence morale qui impose silence à la raison devant l'autorité de la révélation. Nous ne parlons ici que des lois civiles qui eurent, comme on sait, la même consécration que les lois divines, et sont si étroitement incorporées au dogme qu'il est impossible de distinguer les devoirs de la vie civile des obligations de la conscience. Cet enchevêtrement est un des plus grands obstacles à une complète assimilation de la race juive dans les sociétés politiques auxquelles elle s'est mêlée.

Il suffit de parcourir le Pentateuque, qui est le code de tous les devoirs de l'Israélite, pour s'assurer combien il est difficile d'accorder l'accomplissement de ces devoirs avec le progrès actuel des idées et des mœurs. Tous les actes de la vie publique et privée ont leur règle dans la législation mosaïque; rien n'échappe aux dispositions de la loi. C'est un enchaînement complet de l'activité humaine; la liberté individuelle n'a jamais été plus comprimée. On reconnaîtra à ce trait le caractère de l'association religieuse. A toutes les époques, le peuple juif ne fut, avant tout, qu'une congrégation.

De cette législation vénérée tout a vieilli. On est surpris de la trouver encore debout, comme ces arbres rongés jusqu'au cœur qui ne donnent plus d'ombre ni de fruits, mais qu'on laisse sur pied par respect pour de vieux souvenirs. Depuis longtemps l'esprit moderne, sans essayer de secouer le joug de la tradition, a signalé des réformes que l'état présent des lumières rendait urgentes et nécessaires. Au nombre de ces réformes devait être comprise l'hygiène mosaïque, la plus mal réglée eu égard aux conditions toutes nouvelles que le changement de lieu et des habitudes différentes imposent à la manière de vivre. La diététique en particulier, établie par Moïse, pouvait être parfaitement appropriée au temps et au lieu où elle devait être observée, mais des influences toutes contraires exigeaient des modifications à ce régime uniforme. Rien n'a été changé cependant au texte de la loi; la cuisine des Juifs est restée stationnaire.

Il est curieux de rappeler en quoi consiste cette diététique. Le Lévitique, chap. XI, énumère les aliments dont l'usage est permis ou prohibé. « De tous les animaux à quatre pieds, dit Moïse, vous pourrez manger de ceux dont le pied est fendu et qui ruminent. »

Le Deutéronome, chap. XIV, spécifie ces animaux; ce sont le bœuf, la brebis, le chevreuil, le cerf, le buffle, l'oryx et la girafe. — « Quant à ceux qui ruminent, dit le Lévitique, mais dont la corne du pied n'est pas fendue, comme le chameau, vous n'en mangerez point. »

La même prohibition frappe la chair du lièvre et du lapin, quoiqu'ils ruminent, parce qu'il n'ont pas le pied fourchu, et le pourceau, encore qu'il ait le pied fendu, parce qu'il ne rumine pas. Parmi les poissons, il est permis de manger de tous ceux qui ont des nageoires et des écailles; mais tous ceux qui s'agitent dans l'eau sans écailles ni nageoires doivent être tenus en abomination et en exécration, et l'on ne peut y toucher, même quand ils sont morts. Entre les oiseaux, la défense porte sur l'aigle, le griffon, le faucon, le milan, le vautour, le corbeau, l'autruche, le hibou, l'épervier, et d'autres espèces peu comestibles; mais la loi permet de manger le bruchus, l'attacus, l'aphionachus, qui sont peu connus dans nos usages, et elle ajoute la sauterelle. Les quadrumanes, la belette, le crocodile, le caméléon, la taupe, la musaraigne et la souris sont réputés des animaux impurs. Il est également défendu de manger d'une bête qui sera morte d'elle-même; dans ce cas, la loi prescrit de donner ou de vendre la bête morte à l'étranger.

Voltaire a critiqué ces prescriptions alimentaires avec la liberté qu'il apportait dans la critique et l'âpreté qu'il a montrée en tant d'endroits contre la religion juive, témoignant en cela combien l'esprit le plus dégagé des préjugés peut quelquefois obéir, à son insu, à une prévention fâcheuse. Ce n'est donc pas sur son témoignage que nous nous appuierons. Le savant physiologiste Hallé nous semble un juge plus compétent et plus impartial. Hallé déclare positivement ne comprendre ni l'objet ni l'utilité de ce règlement, et son opinion est d'un grand poids en faveur d'une réforme alimentaire que d'autres motifs font encore désirer. Aucun écrivain, parmi les intéressés, n'a défendu ouvertement une institution attaquée à des points de vue fort divers. M. Michel Lévy, une des illustrations du corps médical, a essayé, dans son *Hygiène mosaïque*, de concilier les exigences de la loi avec les données de la science, mais il n'en a fait que mieux ressortir les inconséquences et l'inopportunité de cette loi.

Une restriction fort importante est apportée à l'usage des viandes permises. L'animal devra avoir été égorgé et son sang répandu; « car, dit le Lévitique, la vie de la chair est dans le sang. » Des menaces terribles sont écrites contre celui qui contreviendra à cette obligation et mangera du sang. Dieu dit : « J'arrêterai sur lui l'œil de ma colère, et je le prendrai du milieu de son peuple. » La même inhibition s'étend aux animaux pris à la chasse ou au filet; il faut expressément que leur sang soit répandu. Ce n'est pas tout : la loi détermine les formes selon lesquelles l'animal sera abattu, et ces formalités, qui constituent un acte religieux, ne peuvent être accomplies que par des personnes revêtues du caractère sacerdotal.

On voit que l'ensemble de ces dispositions intéresse au plus haut point le sentiment religieux. L'exemple d'Éléazar, qui aima mieux souffrir la mort que de transgresser la loi en mangeant de la chair de pourceau, montre que les juifs considèrent l'observance de ces préceptes comme obligatoire au même degré que les matières même du dogme. Au temps où les Israélites étaient réunis en corps de nation, les règlements publics pouvaient sur ce point accorder facilement la pratique avec les scrupules de la conscience religieuse. Mais depuis la dispersion des juifs, au milieu des vicissitudes qui ont marqué l'existence de cette race indignement persécutée, le zèle des religionnaires a dû pourvoir de lui-même à l'exécution de la loi, malgré les entraves apportées à l'exercice de leur culte.

La nécessité d'organiser une boucherie spéciale pour les Israélites ressort presque implicitement de toutes les restrictions que la législation impose à la consommation et aux pratiques mêmes de la boucherie, ainsi que nous l'avons dit. On peut dire que la loi religieuse est formelle à cet égard; elle crée des exceptions nombreuses qui transforment la profession de boucher en une sorte de monopole sous le contrôle du consistoire. Les bouchers reconnus par cette autorité ont seuls le droit de vendre la viande *cascher* ou permise. Ce droit leur est concédé moyennant une redevance, dont le fonds sert à payer le schohetim, chargé de saigner les animaux d'après le rit israélite, et les personnes préposées à la surveillance du commerce de la boucherie. Diverses ordonnances publiques ont consacré en France l'organisation de la boucherie juive sur cette base. L'ordonnance de 1844 notamment est entrée parfaitement dans l'esprit de la loi mosaïque, et a reconnu le caractère essentiellement religieux du schohetim, en statuant que, par la nature même de ses fonctions, celui-ci ne relevait que du rabbin. En effet, le schohetim remplit, avec des prérogatives moins élevées, les attributions des anciens sacrificateurs, et, à ce titre, il reçoit une véritable investiture de la part du chef du culte. Les devoirs les plus importants, qui ont été distraits de sa charge, paraissent dévolus aujourd'hui au ministre officiant.

Une grande responsabilité pèse sur les fonctions du schohetim, en raison des conséquences terribles que la loi assigne à la plus simple infraction de ses dispositions. D'un autre côté, un sentiment d'humanité a fait instituer, pour l'abatage des animaux, de certaines formes qui exigent de la part du schohetim des connaissances et une habileté particulières. Toutes ces causes imposent à son ministère une haute moralité, et en soumettent la pratique à des obligations nombreuses.

Un des premiers devoirs qui sont prescrits au schohetim est de causer à l'animal qu'il sacrifie le moins de mal possible, en lui donnant une mort prompte et presque instantanée. A cet effet, son couteau doit être aiguisé avec le plus grand soin, ne présenter aucune brèche; et telle est l'importance de cette prescription, que le rabbin est chargé d'examiner le couteau du schohetim. Nous doutons cependant que, dans l'usage, cette surveillance s'exerce rigoureusement. Avant d'abattre l'animal, le sacrificateur récite une prière qui rappelle que le sacrifice est exécuté d'accord avec l'intention expresse de Dieu, qui n'a permis à l'homme de tuer que pour subvenir à sa nourriture. Le coup est porté d'une main ferme à l'œsophage, et doit trancher d'un trait la gorge et la veine jugulaire assez profondément pour procurer une complète évacuation du sang. Tout animal qui n'est pas abattu d'un seul coup, et dans lequel il s'est produit une extravasion de sang est réputé impur par ce fait seul; sa chair est *trépha* ou prohibée. D'après le Talmud, dans les animaux abattus par un autre procédé que par l'ouverture de la jugulaire, le sang s'absorbe dans le tissu de la chair, ce qui est un motif de s'en tenir à la viande abattue par le schohetim. Indépendamment des précautions qui ont pour objet d'assurer une complète effusion du sang, le rigorisme a suggéré une pratique accessoire afin de purger la viande du sang qu'elle a pu retenir. Cette pratique consiste à détremper avant la cuisson la viande dans de l'eau, et à la saupoudrer de sel, au détriment de sa saveur et de ses qualités nutritives.

Ce n'est pas assez que toutes les formalités imposées par le rite au schohetim aient été fidèlement remplies, pour que la viande de l'animal puisse être livrée à la consommation en toute sécurité de conscience. Il faut encore que l'examen attentif des organes essentiels de la vie ait démontré au schohetim que l'animal n'était atteint d'aucune maladie constitutive qui mît en lui un germe de mort, car, dans ce cas, il doit être repoussé de la consommation comme tout animal mort de mort naturelle, et rentre dans la catégorie des animaux que la loi prescrit de donner ou de vendre aux infidèles. C'est donc le devoir du schohetim, quand la bête est ouverte, d'examiner avec soin l'état du cœur et des poumons, et de ne livrer aux boucheries israélites que des animaux parfaitement sains. Le cérémonial et les différentes pratiques du schohetim constituent en réalité un véritable office religieux, et a son titre dans la loi mosaïque, sous le nom de *Schehita*.

Si l'on tient compte du privilége des bouchers, des frais de surveillance et des causes de perte qui résultent de la réforme des viandes qui ne remplissent pas exactement les conditions de la loi, on comprendra tout de suite que la consommation de la viande de boucherie doit se trouver frappée nécessairement, pour la population israélite, d'une surtaxe. La perception de cette surtaxe a toujours fait partie des revenus de l'administration israélite. De nombreuses tentatives ont été faites pour soustraire à cet impôt les classes pauvres, en livrant à celles-ci de la viande *cascher*, c'est-à-dire permise, au-dessous de la taxe; mais ces tentatives ont toujours échoué devant la prétention du Consistoire central, investi du droit absolu d'autoriser l'établissement des boucheries israélites.

Digitized by Google

Digitized by Google

S. A. R. le prince Frédéric-Charles de Prusse.

A l'occasion de la visite que les princes de la maison royale de Prusse rendirent dernièrement à l'empereur Napoléon III, des tirs à la cible eurent lieu à Vincennes. Le prince Frédéric-Charles s'y fit remarquer par une adresse dont on se souvient : à une distance de mille mètres, il touchait régulièrement le centre du but. L'école du tir de Vincennes, qui jouit d'une grande renommée, aussi bien en Allemagne qu'en France, avait rarement vu un tireur plus habile que ce jeune prince, qui s'est déjà distingué en diverses occasions par sa dextérité et par sa bravoure.

Le prince Frédéric-Charles est né le 20 mars 1828. Il est le fils du prince Charles, deuxième frère du roi Frédéric-Guillaume IV, et d'une princesse de Saxe-Weymar. A l'âge de dix ans, il obtint du feu-roi son grand-père le brevet de sous-lieutenant au premier régiment des gardes à pied. Au mois de septembre 1844, après une revue qui eut lieu à Magdebourg, il fut nommé lieutenant. L'éducation scientifique du prince, confiée dès le principe à de savants professeurs, fut complétée à l'université de Bonn, où S. A. R. resta depuis 1846 jusqu'en 1848. Habile nageur, au mois de juillet 1848, il sauva la vie d'un enfant, qui, tombé dans le Rhin, était sur le point de périr. Cet acte de courage lui valut la médaille de sauvetage, qui figure sur sa poitrine à côté des décorations les plus brillantes.

Devenu capitaine, le prince prit part à la campagne du Schleswig, où sa belle conduite lui valut la décoration par le roi, son oncle, de l'ordre du Mérite.

En Prusse, on le sait, l'enseignement de l'art militaire joue un grand rôle dans l'éducation des jeunes princes. Pour rendre au prince Frédéric-Charles le service de la cavalerie aussi familier que le service de l'infanterie, on lui donna dans le régiment des gardes du corps un grade équivalent à celui qu'il occupait dans les gardes à pied; puis, au printemps de 1849, nous le voyons passer major, et commandant du 3e escadron des hussards de la garde. C'est en cette qualité que S. A. R. coopéra à la campagne du grand-duché de Bade et au combat de Wiesenthal, le prince reçut deux blessures, dont une ne fut pas sans gravité, et son aide de camp, Maurice de Burch-Muench, resta sur le champ de bataille.

LE PRINCE FRÉDÉRIC-CHARLES DE PRUSSE.

En 1850, le prince fut fait commandant d'un bataillon du 3e régiment de la garde landwehr, et, à l'occasion d'une visite qu'il alla rendre à la cour de Saint-Pétersbourg, l'empereur Nicolas le nomma chef du régiment des hussards n° 9. Elevé au grade de colonel, il se trouva, en 1852, à la tête du régiment des dragons de la garde, cas tout à fait exceptionnel dans l'histoire de la Prusse, attendu que jusque-là jamais prince de la maison royale ne s'était trouvé seul commandant en chef d'un régiment.

Le 29 novembre 1854, S. A. R. épousa la princesse Marie-Anne, fille du duc d'Anhalt-Dessau. Deux princesses sont nées de ce mariage.

Connu déjà à cette époque comme un des meilleurs officiers de cavalerie, il fut, en 1854, nommé major général, et, en 1857, lieutenant général. C'est en cette qualité qu'il commanda d'abord la première, et ensuite la seconde division de la garde. En l'absence du général commandant de la garde du corps, c'est lui qui est appelé à le remplacer.

Le caractère noble et élevé du prince est entièrement à la hauteur d'une aussi brillante carrière.

Dr BAMBERG.

Objets antiques

TROUVÉS AU CAIRE PAR M. DELAPORTE.

Vers le troisième et le quatrième siècle, les arts plastiques étaient tombés dans un tel abandon que les empereurs durent, faute d'artistes, renoncer à l'usage consacré de faire multiplier leur image à un nombre infini d'exemplaires, comme cela se pratiquait sous leurs prédécesseurs. De là vient que les bustes de la basse époque sont beaucoup plus rares que ceux de l'époque des Césars, et plus recherchés que ces derniers, quoiqu'ils leur soient très-inférieurs sous le rapport de l'exécution. L'un des plus rares parmi ces bustes de la décadence est précisément celui de Maximien Hercule, dont un exemplaire, presque intact, vient d'être découvert dans les environs du Caire par M. Delaporte, consul de France dans cette ville. Maximien Hercule prit les rênes du pouvoir en 284, en compagnie de Dioclétien, dont il partagea l'abdication en 304. Il était né en Pan-

OBJETS ANTIQUES TROUVÉS DANS DES FOUILLES AU CAIRE. — D'après un dessin envoyé par M. Théodore Frère.

Digitized by Google

nonie, de parents obscurs ; mais il se rendit digne, par ses talents militaires, des hautes destinées auxquelles il fut appelé.

Le buste trouvé par M. Delaporte est en porphyre, de grandeur naturelle et d'un travail remarquable pour l'époque à laquelle il appartient. La physionomie a beaucoup d'expression et annonce bien le caractère féroce que les historiens reprochent à Maximien : les détails du visage sont assez finement exécutés ; les accessoires, et entre autres les cheveux, sont à peine indiqués.

Mais les objets anciens d'origine arabe sont, en Egypte même, encore plus rares que ceux d'origine romaine. Tout ce qui sortait des mains des artistes arabes, dans le temps où les Arabes avaient des artistes, était si léger et si fragile que bien peu d'échantillons de leur habileté sont parvenus jusqu'à nous. L'incurie de cette nation, à l'égard des objets d'art grands ou petits, est tout à fait sans exemple dans l'histoire du monde. Les Arabes n'ont jamais pu ni rien réparer, ni rien conserver. La plupart des mosquées du Caire, même celle de Hassan (la plus belle de toutes) tombent en ruine, et personne ne songe à les relever. Les belles lampes antiques que décoraient autrefois ces sanctuaires de la religion musulmane, ont successivement disparu et ont été remplacées par de misérables lampions indignes de figurer dans le temple du Très-Haut. Une de ces lampes, échappée par miracle à la destruction qui a emporté toutes les autres, est tombée, par un heureux hasard, entre les mains de M. Delaporte. Comment cette lampe a été enlevée à la mosquée à laquelle elle appartenait, et combien de temps elle a dû rester ensevelie dans l'oubli avant d'oser se montrer au jour sans crainte d'être reconnue, c'est ce que nous ne savons pas et ne saurons sans doute jamais. Ce qui est certain, c'est qu'il y a peu d'objets arabes ou persans plus curieux que celui-là, et qu'il fera grand honneur à la collection de la Bibliothèque impériale, à laquelle M. Delaporte compte l'offrir.

Cette lampe est un vase de verre très-épais, dont la forme rappelle les vases que les Grecs appelaient *kalpé*. Toute sa surface extérieure est partagée en bandes horizontales, enrichies d'arabesques et d'inscriptions en émail bleu ou rouge mêlé d'or. Le haut du goulot est garni d'une bande sur laquelle on lit la première phrase du verset 35 du chapitre 24 du Coran. En voici la traduction :

« Dieu est la lumière des cieux et de la terre. Cette lumière ressemble à un flambeau, à un flambeau placé dans un cristal, cristal semblable à une étoile brillante. »

La bande entourant le ventre du vase porte une inscription qui fixe la date de ce monument. Elle est conçue en ces termes :

« Honneur à notre glorieux maître le sultan roi El-Zaher-« Abousaïd ! que Dieu le rende victorieux ! »

Le calife El-Zaher-Abousaïd régnait vers l'an 1497. En adoptant cette date comme celle où fut fait notre vase, il aurait aujourd'hui 361 ans d'existence.

Cette lampe arabe et le buste de Maximien Hercule iront sans doute enrichir nos collections publiques, qui doivent déjà tant de belles choses au zèle éclairé de M. Delaporte. On sait que cet infatigable archéologue a donné aux Musées du Louvre la belle collection ethnographique du soudan, et le magnifique buste de femme trouvé à Carthage, et que *l'Illustration* a reproduit, tome XXI, n° 516.

LOUIS DELATRE.

Les pigeons de la place Bréda.

De quels pigeons entendez-vous parler? me dira le lecteur sur la seule lecture du titre de cet article : il y a pigeons et pigeons, comme il y a fagots et fagots.

J'ouvre le Dictionnaire de l'Académie française, et je lis : *pigeon*, oiseau domestique qu'on élève dans les colombiers et dans les basses-cours.

Pigeons de colombier, pigeons de volière, pigeon cauchois, pigeon pattu, pigeon à la grosse gorge..., autant de variétés du plus cruel tyran domestique, de l'amant le plus jaloux, du mari le plus barbare et le plus *exclusif* que j'aie jamais observés.

Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre ;
L'un d'eux s'ennuyant au pays ..

Vous la connaissez cette délicieuse et tant mensongère fable du faux bonhomme la Fontaine, fable que Mlle Rachel disait ou plutôt roucoulait avec quelle âme et de quelle voix !... Oh ! pour entendre encore une fois cette singulière onomatopée de l'amour conjugal, je donnerais tous les pigeons du monde, les pigeons que les bourgeois de Bruxelles élèvent avec tant de soin et de dépenses ; les pigeons que la sérénissime république de Venise entretenait aux frais du trésor sur la Piazetta, pour tenir compagnie aux chevaux de Corinthe et au lion de Saint-Marc ; les pigeons que la piété des Osmanlis nourrit au Caire, à Beyrouth, à Smyrne, à Constantinople, et qui couvrent de leurs vols azurés les îlots de la mer de Sicile.

Il y a encore les pigeons d'Ascott et d'Epsom, ces merveilleux messagers que nous vîmes tant de fois, sur le turf, s'envolant dans toutes les directions du royaume britannique pour porter aux joueurs heureux ou malheureux le nom du vainqueur du Derby...

Et les pigeons de l'armée de Condé, ces brillants gentilshommes aux ailes de pigeon, ces croisés du trône et de l'autel, bien dignes de se mesurer avec les hussards de Marceau, aux cadenettes luisantes, au colback gracieusement incliné sur l'oreille.

J'en passe et des meilleurs..., notamment les pigeons en crapaudine.

Il ne faut pas laisser de semer par la crainte des pigeons, dit la sagesse des peuples avec un grand bon sens. Il est vrai que la même sagesse des peuples ajoute un peu plus loin : *Dans le doute, abstiens-toi.*

Lequel choisir de ces deux proverbes également sages?

Je continue à feuilleter le Dictionnaire de l'Académie, et je trouve encore à l'article *Pigeon :* « Se dit familièrement d'un homme qu'on attire par adresse pour le duper : *Il aime le jeu et joue fort mal ; c'est pour eux un bon pigeon à plumer.* »

Pigeonneau, jeune homme facile à duper.

Le malicieux lecteur s'écriera sans doute comme Archimède :

Eurêka ! j'ai trouvé! Les pigeons de la place Bréda sont assurément les innocentes victimes des hétaïres du quartier, des *Lorettes*, qu'un caprice de grammairien, directeur de l'Opéra, nomma de la sorte par ironie voltairienne, à cause du voisinage d'une église de Paris ; de ces Lorettes successivement appelées Musardines, Madeleines, Boules-Rouges, et qui se transmettent de générations en générations, c'est-à-dire tous les cinq ans, les gracieux noms de Frisette, Cendrinette, Rose-Pompon, Boule-de-Neige, Volante, Tape-à-l'Œil, la Marquise, Fleur des Blés, etc.

Singulières créatures féminines, dont les mâles se nomment Brididi, Chicard et Balochard !...

Eh bien, non ! lecteur, vous n'y êtes pas, vous ne *brûlez* même pas.

Assurément cette population de pigeons et de pigeonneaux mériterait un historien. M. Franck, le spirituel employé du Grand-Opéra, se propose, dans son livre : *Chasses parisiennes*, de traiter cet important chapitre oublié par tous les Blaze, Deyeux, Léon Bertrand, Gérard, le comte d'Houdetot, Degorgue, Toussenel, et autres animaliers de France. Jusqu'à ce jour, c'est encore notre ami Louis Lurine qui, dans son curieux volume du *Treizième arrondissement*, a le mieux approfondi la question. Mais que de lacunes encore ! que de piéges oubliés ! que de traquenards omis ! La biographie, la physiologie du pigeon sont à faire. Que de variétés dans cette grande famille des affamés d'amour ! que d'espèces classées et inclassées ! Il y en a de beaux, il y en a de laids, de jeunes et de vieux, de chevelus et de chauves, d'élégants et de sordides, de riches et de pauvres, d'heureux et de malheureux, de dédaignés et de contempteurs, de prodigues et d'avides, depuis le banquier jusqu'au commis, depuis le père jusqu'au fils, depuis le nabab et le Brésilien jusqu'au perruquier qui coiffe ces dames... et les décoiffe... Heureux hasards, non pas de la fourchette, mais de la raquette ; providences du souper de la veille et du lansquenet du lendemain ; destinées d'un *banco* peu problématique et d'un *refait* plus que fait !!!

Eh bien ! lecteur, y êtes-vous ? Non, sans doute. Permettez-moi de vous mettre sur la voie. Il s'agit purement et simplement des pigeons, mais des vrais pigeons qui, de temps immémorial, — c'est-à-dire depuis dix ans, — font les délices du quartier, picorent sur la voie publique et sont nourris à frais communs.

Il faut les voir au matin, ces charmants oiseaux, s'abattant par troupes folles sur la place même, faisant mirouetter aux feux du soleil levant l'or et l'azur de leur plumage, puis s'envolant sur les balcons dorés, frappant toutes les persiennes de leurs ailes, éveillant sous les toits des nichées d'amour qui dormaient.

Oh! les charmants réveils et les bien douces choses
Que nous disait Aline en la saison des roses !

Ne vous effrayez pas. C'est le centenaire Fontenelle qui vient commenter mon récit..., et Dieu sait que le malin vieillard est habile à tout dire sans rien dire.

Cependant d'où viennent ces pigeons si gras, si dodus, si vernissés, ni sauvages ni privés, comme les habitantes du square Bréda, pigeons mi-partie de volière et mi-partie de colombier, ni chair ni poisson, comme ces demoiselles. C'est ce qu'on ignore dans ce quartier, l'hôtellerie de la jeunesse aimante et souriante ; l'origine de ces pigeons se perd dans la nuit des temps.

« Si les roses qui ne durent qu'un jour faisaient des histoires et se laissaient des mémoires les unes aux autres, les premières auraient fait le portrait de leur jardinier d'une certaine façon et de plus de quinze mille âges de roses elles diraient : Nous avons toujours vu le même jardinier. De mémoire de rose on n'a vu que lui ; il a toujours été fait comme il est ; assurément il ne meurt pas comme nous, il ne change seulement pas. » (*De la pluralité des mondes.*)

Nous ne pouvions nous contenter de ces raisons plus ingénieuses que réelles.

Nous avons corrompu à prix d'or une vieille soubrette du quartier, et voici ce qu'elle nous a dit en confidence :

« En ce temps-là j'étais jeune, jolie et accorte... (Il faut toujours laisser aux vieilles femmes le temps de faire l'éloge de leur jeune temps, c'est une préparation en matière indispensable.)

... Aucune soubrette ne portait avec plus de grâce que moi le tablier blanc et le petit bonnet tuyauté. J'avais la main légère, la bouche en cœur et dix-huit ans. Ma maîtresse en avait seize. La charmante fille ! elle n'aura jamais sa pareille dans le quartier, croyez-le bien. Elle s'était sauvée de son village par un beau soir de novembre, parce que sa mère la battait, et aussi parce que son père lui avait refusé un bout de ruban pour danser le dimanche avec son promis. Elle était partie nuitamment à travers les neiges moins blanches que son beau pied mignon, n'emportant du logis paternel qu'un pigeon qu'elle adorait et qui lui venait d'une grand'tante qui l'avait gâtée, la chère petite ! La voilà donc lancée sur les routes de la vie et par les ornières de la capitale avec son pigeon. Quand elle arriva aux barrières, les douaniers lui demandèrent ce qu'elle portait ainsi dans son tablier, et l'un d'eux, plus brutal que les autres, voulait lui confisquer son oiseau, parce qu'elle ne l'avait pas déclaré. Mais un commis plus humain ou plus jeune, ce qui est tout un, attendri par les pleurs de la belle enfant, la fit passer d'autorité, et la voilà sauvée pour cette fois ! Que devint-elle pendant deux jours? C'est ce qu'elle-même ne se rappelait plus. Elle allait, ouvrant de grands yeux, courant à travers les marchés, les bazars, les rues, couchant sur la dure, toujours avec son pigeon, jusqu'à ce qu'elle vint tomber au lit d'un hôpital, où des âmes compâtissantes la conduisirent reconfortée, mais fiévreuse, avec une belle cage en osier dans laquelle était son pigeon, qu'elle ne cessait de redemander dans son délire.

Un interne, presque aussi jeune qu'elle, avait eu la complaisance de le lui mettre au pied de son lit : ce fut la première chose qu'elle aperçut en ouvrant les yeux. L'oiseau battait des ailes en retrouvant le sourire mouillé de sa jeune maîtresse, et l'enfant lui prodiguait les plus doux noms et ne cessait de se dresser sur son céans pour le caresser de la main et du regard. Si bien que la sœur grise se fâcha, ne parla rien moins que d'envoyer le pigeon à la cuisine pour faire du bouillon aux malades. Afin d'éviter un si grand malheur, et aussi par prévoyance de la visite du médecin en chef, l'interne emporta le pigeon dans sa chambre, et Dieu sait s'il y fut choyé ! gimblettes et mourron frais lui étaient servis à profusion. Ce fut là que la belle jeune fille alla chercher son compagnon quand on lui délivra son *exeat*. L'interne l'attendait pour la conduire dans une jolie petite chambre garnie qu'il avait louée à son intention sur les hauteurs du quartier Saint-Georges. Quelle joie ce lui fut d'abord de se trouver aussi bien installée, en bon air, en plein soleil avec une jolie terrasse sur laquelle voltigeait l'oiseau en liberté, allant, venant, repartant pour revenir encore. Elle le prenait dans ses mains, lui parlait, le couvrait de caresses, lui rendait l'essor, le rappelait pour lui donner de nouveaux baisers. Le moineau de Lesbie n'avait pas un sort plus prospère.

Cependant l'interne regardait ce charmant manége et se retirait discrètement après avoir pourvu à tous les besoins de sa jeune amie. Le lendemain il revenait, et le surlendemain encore et tous les jours par la suite. Je vous laisse à penser si l'amour se mit de la partie. On ne vit jamais plus de bonheur et de jeunesse!

On était aux premiers soleils, et bien que l'hiver durât encore, nos amoureux voulaient devancer le printemps. On allait épier au bas Meudon ou dans les bois de Saint-Mandé la venue des perce-neiges, la floraison des violettes. Le pigeon était de la partie. Il perchait sur l'épaule de sa maîtresse, fier et coquet, et content, que c'était plaisir de le voir. On dînait comme on pouvait, on se fatiguait à courir, puis on revenait à Paris à la lueur des étoiles, heureux de peu, heureux de rien, heureux de vivre et de s'aimer.

Cependant voici qu'avril se montre et fait pousser bourgeons et désirs. Ma jeune maîtresse, si contente d'abord de son sort, ne cessait de regarder en soupirant sa robe de laine et la perse de ses rideaux. Sa petite chambre ne lui plaisait déjà plus tant. Elle enviait tout bas, mais sans penser à mal, les belles toilettes de ses voisines moins jeunes et moins jolies qu'elles. Le diable lui soufflait toutes sortes de mauvaises pensées.

A la même époque, un mauvais sujet de pigeon, chassé sans doute de sa volière à cause de ses vices, s'en venait chaque jour frapper du bec aux carreaux pour attirer l'attention de Mademoiselle et de son oiseau. Car j'ai oublié de vous dire que son pigeon était une pigeonne. Dans les premiers jours l'oiseau n'y fit pas attention. Il se trouvait si parfaitement heureux dans sa petite cage ! Mais bientôt on le vit s'impatienter quand le visiteur n'arrivait pas ; le désir de la maternité s'éveillait dans le cœur de la bestiole. Il règne sur cette montagne un air d'amour qui tourne les meilleures têtes. Bref, mon pigeon décampa certain jour avec le séducteur et ne revint plus.

Ma maîtresse eut un gros chagrin, et l'interne hocha la tête à ce présage. Justement une affaire indispensable l'appelait dans sa famille. Lorsqu'il revint, il trouva Mademoiselle dénichée... comme son oiseau.

L'interne pensa en faire une grande maladie. L'année suivante, il n'y songeait même plus. Deux ans après il était docteur et vint s'établir dans le quartier.

J'avais suivi Mademoiselle. Un laquais de bonne maison, le propre valet de chambre de Monsieur, m'avait promis le mariage ; mais je fus trompée, comme ma maîtresse. Il était dans notre destinée d'avoir peu de chances !...

Cependant Mademoiselle dépérissait. Elle n'avait pas quitté M. Gérard sans en éprouver une grande peine, et plus d'une fois, dans son beau salon de la rue Rumfort, je la surpris pleurant sans motifs. Elle n'était pas faite pour cette vie d'agitations et de joies bruyantes. Toutes les folies de l'existence parisienne la fatiguaient sans la distraire. Elle avait indifféremment une voiture, des gens et grand train. Souvent elle refusait d'assister aux réunions qui se faisaient en son honneur. Ses amies la traitaient de bégueule et de mijaurée. Mais elle laissait dire. Une maladie de consomption la minait, et Monsieur, qui ne la considérait que comme une fantaisie luxueuse, était de fort mauvaise humeur. Un jour qu'il avait manifesté cette mauvaise humeur d'une façon grossière, Mademoiselle s'esquiva galamment de l'hôtel, non sans m'avoir prévenue, et me voilà toute surprise de me trouver réinstallée dans la chambre garnie de la place Bréda. C'était le même papier bleu, mais fané, les mêmes rideaux de Perse, mais en loques.

Cependant Mademoiselle était toute heureuse. Elle allait de la cheminée au lit, et du lit à la fenêtre, avec une joie enfantine. Elle sautait, dansait, puis s'arrêtait pour pleurer et rire à la fois. Tout à coup, en se penchant sur la terrasse, elle jeta un cri. Elle venait de reconnaître son pigeon qui picorait sur la place Bréda au milieu d'une volée d'autres oiseaux de même espèce. Elle frappa des mains comme elle avait l'habitude de le faire autrefois pour l'appeler, et l'oiseau, reconnaissant sa maîtresse, s'envola jusque sur son balcon, puis de là sur son épaule.

Je vous laisse à penser l'accueil qui lui fut fait.

Cependant la pigeonne était redescendue sur la place, et s'en était allée chercher son mâle jusque dans les jambes des chevaux. Tous deux vinrent se poser sur le balcon, la femelle toute fière d'expliquer sa faute et de prouver que l'hymen avait cimenté des nœuds contractés, comme ceux de Jean-Jacques, devant *l'autel de la nature ;* le pigeon,

Digitized by Google

assez honteux de son rôle et penaud comme un larron pris en foire.

C'était bien le même bandit, le même suborneur qui jadis avait trompé la pauvrette. Seulement il la battait aujourd'hui, ainsi que le prouvaient trop son cou dénudé et ses ailes meurtries. Tous les pigeons de la place étaient leurs enfants. Les drôles ne furent pas présentés.

Le jeune ménage avait fait son nid au hasard, et la Providence, qui donne la pâture aux petits des oiseaux, s'était arrangée pour les faire vivre. Lorsque les couvées devinrent plus nombreuses, chacun s'entendit pour nourrir cette petite colonie ailée qui jetait tant de charme et d'animation sur la place.

Les propriétaires dont les maisons étaient neuves fermèrent les yeux sur des dégradations que l'éloignement rendaient peu coûteuses. Puis il fallait bien faire quelque chose pour plaire aux jolies locataires du nouveau quartier, lesquelles s'étaient mises à prendre ces oiseaux sous leur protection. Ne sont-ils pas les messagers de Vénus?

Aujourd'hui, les temps sont changés. Les propriétaires devenus vertueux par une grâce d'état et d'ailleurs, assurés de la location de leurs appartements, ne veulent plus entendre parler ni de lorettes ni de leurs pensionnaires ailés. Ceux-ci sont particulièrement traqués, leurs retraites détruites, leurs œufs pillés, leurs petits envoyés à l'office ou servis à leurs mères adoptives dans les gargottes voisines, — festins dignes de la race impitoyable des Atrides. Il en survit bien encore une pleine volière, mais chaque jour voit leur nombre diminuer. Les fruitières, les gamins, les domestiques, et surtout les cochers de voitures remisées sur la place, leur font une guerre impitoyable. Comme les derniers Indiens de l'Amérique du Nord, la race des pigeons de la place Bréda aura bientôt disparu.

Une des premières victimes de cette guerre impie fut le pigeon favori de Mademoiselle. Incapable de prévoir le malheur qui l'attendait, il picorait joyeusement sur la place au milieu même des voitures. Un cocher, qui le guettait, le cingla par le travers du corps d'un grand coup de fouet qui lui fit voler la plume de toutes parts. La malheureuse bête, frappée à mort, n'eut que la force de voleter jusqu'à la fenêtre de son amie et de jeter un cri plaintif en frappant les vitres de son bec ensanglanté.

Mademoiselle était au lit, plus malade que d'ordinaire. Une forte fièvre la dévorait sourdement. L'inquiétude de l'avenir, le chagrin du passé, le souvenir de son amour perdu, tout avait développé en elle les germes d'une affection trop commune, hélas! chez ces pauvres filles. Elle était phthisique.

En entendant la voix plaintive de son oiseau, Mademoiselle se précipita hors du lit, et, bien avant que j'eusse prévenu son désir, elle ouvrait la fenêtre et s'exposait demi-nue au vent glacial qui venait de Montmartre.

Ramasser le pigeon et, du premier coup d'œil, apercevoir le malheur, ce fut l'affaire d'une seconde; seconde mortelle à cette autre vie frappée à mort! Mademoiselle, les pieds sur le marbre de la cheminée, restait là à sanglotter, appuyant avec force sur sa poitrine l'oiseau qui roidissait déjà ses petites pattes sous l'étreinte de la mort. J'eus toutes les peines du monde à lui faire regagner son lit.

Elle y était à peine qu'on frappa vivement à la porte. C'était l'assassin qui venait chercher sa victime. « J'ai touché le pigeon, disait le brutal; je le veux; il me le faut, car il m'appartient. » Je voulais le mettre à la porte, mais il criait plus fort que moi; il s'assit, déclarant qu'il ne s'en irait pas avant que d'avoir son gibier.

Mademoiselle, plus morte que vive, lui fit offrir cinq francs, puis dix, puis un louis. Mais le cocher s'était piqué au jeu; il était d'ailleurs légèrement aviné. « Je ne le céderais pas pour un million, répétait-il; je veux le manger ce soir à mon souper. Ah ça! vite, donnez-le moi! »

Il fallut en passer par-là. Ce ne fut pas sans couvrir de caresses le corps de la bête inanimée que Mademoiselle consentit à s'en désaisir. Le cocher l'emporta, et sur la place, avec ses confrères, on l'entendait se féliciter hautement de son adresse et de son infernale obstination.

Cependant Mademoiselle avait reçu le coup de la mort. Depuis ce jour elle ne fit que dépérir; elle se levait encore quelquefois, c'était pour revoir tous les beaux sites que nous avions visités avec M. Gérard.

Elle avait acheté une colombe, mais elle ne prenait aucun goût à sa société, et, finalement, elle m'ordonna de la faire disparaître.

Un matin je la trouvai plus malade et crachant le sang. « Marinette, me dit-elle, va trouver M. Gérard et porte-lui cette cage. Dis-lui que je n'attends plus que sa visite pour mourir. »

Je courus à l'adresse du jeune médecin. Les pauvres ne connaissaient que lui dans le quartier; mais, pour si brave homme qu'il fût, il ne pouvait s'accoutumer à l'idée qu'on mourût entre ses mains.

Lorsque j'eus fait ma commission :

Diable! diable! répéta-t-il en se grattant le front, je ne puis pourtant pas la voir *passer* comme ça.

Aussi n'est-ce pas pitié que d'attendre toujours au dernier moment. Dites-lui que j'irai... que je lui enverrai quelqu'un.

Puis, comme s'il eût eu honte de cette cruelle réponse, il me rappela, et, me mettant quelques louis dans la main :

— Qu'elle se souvienne de moi dans le malheur. Je suis toujours là. Qu'elle se soigne!

Je n'osai pas refuser cet argent, bien que Mademoiselle en eût encore au delà de ses besoins. Comment faire pour lui répéter le mot du docteur?

Je pris sur moi de mentir et je lui dis que M. Gérard viendrait bientôt.

La journée s'écoula, la nuit fut mauvaise, la journée du lendemain longue et triste. A chaque minute, Mademoiselle se levait sur le coude pour écouter si quelqu'un ne montait pas.

Vers les trois heures, une voiture s'arrêta, lourde et pesante, devant la porte.

— C'est lui! dit-elle en se précipitant à la fenêtre. C'était un corbillard des pompes funèbres qui venait chercher, pour la conduire au cimetière, une pauvre et vieille femme morte dans les combles de misère et de froid.

Mademoiselle regagna son lit avec peine, la main sur sa poitrine, comme pour arrêter le sang d'une blessure invisible qu'elle aurait reçue.

Le surlendemain, elle eut aussi sa voiture!

Comme on venait d'enlever le corps, le docteur Gérard se souvint de sa parole, et arriva :

— Ma foi! dit-il, voici une corvée de moins.

Puis se ravisant :

— Je l'ai bien aimée, ajouta-t-il avec un soupir; mais savions-nous ce que nous faisions!

. . . . . .

Le récit de la soubrette s'arrêtait là.

Je l'ai sans doute considérablement embelli, et j'en demande pardon au lecteur. J'aurais voulu lui conserver son accent et son intérêt. Mais ne fait pas qui veut parler sa langue à chacun, et c'est tout un côté de talent qui échappe à la plupart des écrivains. Je confesse humblement mon insuffisance.

Les pigeons de la place Bréda sont détruits de jour en jour. Il n'en restera bientôt plus. Tout le secret de la cuisine des frères Dinocheau est là. Mais, devenus plus défiants, les volatiles se laissent difficilement aborder. Ils savent que les hommes sont cruels et ils se garent.

Aujourd'hui comme au temps de Juvénal, la censure, affable aux corbeaux, se montre hostile aux colombes :

Dat veniam corvis, vexat censura columbas!

C'est le mot éternel de la comédie humaine.

ALFRED BUSQUET.

La bataille d'Inkermann,

Episode de la guerre de Crimée, traduit de l'allemand avec notes et observations, par C. SOYE, *capitaine au 1er régiment des voltigeurs de la garde.*

Les mémoires historiques présentent toujours un élément particulier de curiosité; mais lorsqu'ils retracent non-seulement des événements saisissants et dramatiques, mais des scènes d'un intérêt actuel, et dont l'histoire n'est pas encore faite, lorsqu'ils sont dus à la plume d'hommes importants, dont le rôle n'est pas fini, dont les passions vivantes et l'avenir sont en jeu, ils prennent une tout autre valeur : à l'intérêt du livre vient s'ajouter, en quelque sorte, l'attrait du journal, la discussion instinctive du lecteur et, avant tout, la portée d'un document précieux.

La bataille d'Inkermann, racontée par le commandant en chef des deux corps d'armée russe qui ont combattu dans cette terrible journée, offre donc, au point de vue historique et stratégique, même au point de vue de la rivalité nationale, un caractère excessivement curieux.

Le livre se présente, du reste, sous une forme très-modeste; l'auteur n'a pas cru devoir user de ce *moi* prétentieux et gênant auquel nous ont habitués les confessions vaniteuses; il a voulu conserver toute sa liberté; il a simplement raconté, comme spectateur, et sous le voile de l'anonyme, le grand événement auquel il a pris une si large part. Seulement il a été impossible de méconnaître le général Dannenberg à tout un ensemble de renseignements précis, complets et caractéristiques dont la source était trop évidente.

Le récit original est écrit en allemand; le libraire Corréard vient d'en publier la traduction française signée d'un officier distingué, le capitaine Soye.

Nous n'avons pas à insister sur le mérite du traducteur : sa manière est sobre, serrée, fidèle; toutefois, sans s'écarter du texte, il sait trouver, à l'occasion, une forme chaleureuse et brillante, un style à la hauteur des scènes qu'il reproduit.

Cet intéressant travail est complété par des notes, des commentaires, des critiques, des citations, des pièces officielles; tout cela est puisé aux meilleures sources, on s'appuie sur les plus illustres autorités; en un mot, M. Soye a su ajouter au récit du général russe un intérêt de l'ordre le plus élevé; il a donné au livre presque la valeur de l'histoire, grâce à un excellent esprit de critique et aux ressources infinies de la plus rare érudition militaire.

A. B.

Steeple-chases de la Marche.

Les steeple-chases de la Marche ont été inaugurés dimanche dernier de la plus brillante façon, par une splendide journée de printemps et devant une foule immense de piétons et de cavaliers.

Quelques améliorations apportées au règlement ordinaire des courses, et plusieurs changements heureux introduits dans l'aménagement des tribunes aussi bien que des modifications dans la distribution des obstacles, font honneur à l'intelligent administrateur des steeple-chases de la Marche et contribueront à augmenter la vogue dont jouit ce spectacle plein d'attraits.

Trois prix ont été disputés dimanche dernier.

Le prix d'Ouverture, — 1,500 fr., pour chevaux n'ayant jamais gagné un steeple-chase de cette valeur. Entrée, 100 fr.; distance, 4,000 mètres, — a été couru par *Orkousta*, à M. le vicomte Talon; *Dragon*, à M. Aston-Herbert; *Polly-Hopkins*, à M. Marc Lejeune, et *Black-Dwarf*, à M. le comte de Laire.

Orkousta est arrivé premier, devançant *Black-Dwarf* de deux longueurs. Le jockey de *Dragon* a été violemment jeté à terre après le saut de la rivière; mais heureusement cette chute n'a eu d'autre conséquence qu'un évanouissement momentané.

Le prix des Tribunes, — 1,000 fr., ajoutés à 100 fr. d'entrée; distance, 2,400 mètres; le gagnant pouvant être réclamé pour 2,000 fr., — devait être couru par des gentlemen-riders; mais, l'un de ces Messieurs étant absent, un autre étant indisposé, un autre encore ne voulant pas courir seul, force a été d'avoir recours aux jockeys afin que le programme fût exactement suivi.

Pénélope, à M. Manby, a gagné le prix. *Oscar*, à M. Talon, venait deuxième. *Lana*, à M. le duc de Caderousse, avait quelque chance d'arriver lorsqu'elle est tombée au dernier obstacle.

Pénélope a été réclamée par son propriétaire pour 2,500 fr.

Windsor, à M. de Caderousse, *Nul*, à M. le vicomte Talon, *Dragon*, à M. Herbert, et *Serena*, à M. le comte de Lair, sont entrés en lice pour le prix d'essai. — 500 fr.; distance, 2,400 mètres.

Nul et *Serena* sont arrivés premier et deuxième; mais ils ont été déclarés distancés pour s'être écartés de la piste, et le prix a été attribué à *Windsor*.

Dragon avait renoncé à courir après une chute sans gravité.

C'est dimanche, seconde journée des steeple-chases de la Marche, que sera disputé le grand handicap annuel, dans lequel sont engagés les meilleures chevaux français et plusieurs célèbres chevaux anglais. HENRI GRIGNAN.

M. Feri-Kletzer, le violoncelliste hongrois qui vient de parcourir l'Amérique avec Thalberg, Vieuxtems et Mme Frezzolini, est de retour à Paris. Il donnera, le 30 mars, un concert salle Beethoven.

LE JOURNAL POUR TOUS publie en ce moment les *Louves de Machecoul*, roman inédit d'ALEXANDRE DUMAS. Cet ouvrage, qui est entièrement écrit de la main du maître, sera certainement classé au niveau des *Compagnons de Jéhu*, le plus grand succès du roman de ces dix dernières années. On peut même dire qu'il est supérieur aux *Compagnons de Jéhu* par le caractère émouvant et dramatique du récit.

Le *Journal pour tous* achève avec ce mois sa troisième année. A chaque volume les éditeurs ont voulu, par des améliorations nouvelles, témoigner au public la reconnaissance que son empressement leur a inspirée. L'exécution des gravures, l'impression, le papier, tout a été successivement perfectionné à mesure que le nombre des abonnés grandissait.

Le premier numéro de la quatrième année (157e du Journal) prouvera aux 200,000 lecteurs de ce Recueil que ses directeurs ne veulent pas s'arrêter dans la voie du progrès.

Recueil de la famille que l'on peut sans danger laisser sous la main des jeunes gens et des jeunes filles, le *Journal pour tous* est à la fois très-moral, très-instructif et très-amusant.

Les trois premières années du *Journal pour tous* forment trois beaux volumes chacun de 856 pages, et illustré de plus de 300 vignettes.

Prix du volume : broché, 5 fr. 50 c.; — très-belle reliure dorée, 7 fr.; — reliure mosaïque, 8 fr.

Prix de l'abonnement d'un an : pour Paris, 6 fr.; — pour les départements, 8 fr.

Le *Journal pour tous* paraît aussi par cahier mensuel broché, avec une jolie couverture.

Prix de chaque cahier : pour Paris, 60 c.; — pour les départements, 80 c.

On s'abonne, à Paris, chez MM. Ch. Lahure et Comp., éditeurs-imprimeurs, rue de Vaugirard, n° 9, et chez MM. L. Hachette et Comp., éditeurs-libraires, rue Pierre-Sarrazin, n° 14.

N. B. En ajoutant 1 fr. 50 c. aux prix des volumes, on les recevra *franco* par la poste, brochés ou reliés.

L'ANTI-GOUTTEUX GENEVOIX (huile pure de marrons d'Inde) soulage ou guérit sans danger la goutte et les rhumatismes. Il n'entrave la marche ni les effets d'aucune médication interne. L'huile de marrons d'Inde ne s'emploie qu'à l'extérieur, à l'aide d'un petit pinceau.

Exiger la signature ci-contre.
Paris, 14, rue des Beaux-Arts.
Prix du flacon : 10 fr.

LE succès du CHOCOLAT MENIER suit toujours une marche ascendante. Sa fabrication légale et très-soignée, ses qualités alimentaires spéciales le font rechercher autant par les malades que par les vrais amateurs de chocolat. Cette préférence est bien légitimement due à la *maison Menier*, qui l'emporte sur toute autre fabrique par sa longue expérience et qui, depuis 1825, n'a cessé de donner une impulsion de réforme et de progrès à cette industrie.

L'HARMONIFLUTE-MAYERMARIX est un charmant instrument de salon, portatif, à clavier de piano (3 octaves), imitant la flûte et la voix humaine; il a rencontré dans le monde musical un succès tellement rapide et légitime, que ROSSINI, l'illustre auteur de *Guillaume Tell*, l'a pris sous son patronage.

S'adresser au dépôt de l'inventeur, b. s. g. d. g., passage des Panoramas, 46, à Paris. — Prix : 120 fr.

VINAIGRE DE TOILETTE COSMACETI, supérieur par son parfum et ses propriétés lénitives et rafraîchissantes; 55, rue Vivienne.

PHYSIQUE AMUSANTE (VOISIN, mécanicien, fabricant d'instrument de), 81, rue Vieille-du-Temple, 81.

PLACEMENT HYPOTHÉCAIRE, 8 p. 100 d'intérêt. — Jonction du golfe du Mexique à la ligne de New-York et de San-Francisco.

CHEMIN DE FER DE GALVESTON A HOUSTON ET HENDERSON.

Concession à perpétuité, avec subvention par l'Etat de 2 millions 283,520 acres de terre (930,000 hectares). La ligne concédée est de 223 milles anglais (359 kilomètres).

Emission de 14,000 obligations hypothécaires.

Les obligations hypothécaires donnent droit à une prime de 10 dollars (53 fr.), à une action libérée de 40 dollars (212 fr.). Elles produisent 8 p. 100 d'intérêt, payés les 1er janvier et 1er juillet.

Deuxième émission.

Les versements ont lieu de la manière suivante :
20 dollars ou 106 fr. en souscrivant;
20 dollars ou 106 fr. au 1er avril 1858;
20 dollars ou 106 fr. au 1er mai 1858;
20 dollars ou 106 fr. au 1er juin 1858;
20 dollars ou 106 fr. au 1er juillet 1858;

On souscrit au siége de la Société, à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 21; à New-York, 49, Wall street, et chez les trois cents banquiers correspondants de la Compagnie, en France et à l'étranger.

Pour les villes où la Compagnie n'a pas de correspondants, on peut adresser directement le montant de la souscription à Paris, 21, rue de la Chaussée-d'Antin, soit en un mandat sur la poste, soit par les Messageries.

BAINS ÉLECTRO-CHIMIQUES ET HYGIÉNIQUES DE PENNES. — Leur emploi est prescrit principalement contre les maladies gastriques, nerveuses, viscérales et cutanées. (Voir le *Moniteur des hôpitaux*, la *Gazette des hôpitaux*, le *Bulletin de thérapeutique*, l'*Union médicale*, etc., etc.)

1 franc le rouleau. — Boulevard de Sébastopol, 39; et chez les principaux pharmaciens et directeurs de bains de Paris, des départements et de l'étranger.

Digitized by Google

Œuvres nouvelles de Gavarni.

X.

Paris a subi une étonnante métamorphose, et il paraît non moins vrai que les Parisiens eux-mêmes ont beaucoup changé. Je ne sais s'il y a vraiment sujet de s'en applaudir. Les ruines sont d'un bel effet pittoresque dans un beau paysage; dans une cité, elles attristent d'abord et finissent par ne plus parler à l'imagination. Je n'aime pas davantage les vieilles figures. On relève, on recrépit des monuments délabrés; on ne restaure pas un corps vieilli. C'est une triste loi de notre pauvre humanité, non-seulement que la trame de la vie s'use comme celle d'une étoffe, mais encore qu'après une très-courte période d'ascension, il faille décliner longuement. Voilà le mal : la jeunesse est trop courte et le retour s'effectue beaucoup trop tôt.

Je suis assez de l'avis de Mme de Sévigné qui aurait voulu que nous eussions cent ans assurés d'une vie agissante et le reste dans l'incertitude.

Mais si la vie de l'homme est elle-même trop fugitive, que dirons-nous de celle de la femme? Il n'est que les poëtes anacréontiques qui puissent rappeler l'existence éphémère de la rose comme terme de comparaison de la beauté si prompte à s'évanouir.

Quelque regret qu'on en ait, on a lieu de supposer que tout est pour le mieux; on a même de bonnes raisons pour affirmer qu'il en doit être ainsi. Il faut des bornes à toute domination excessive. Il est juste que les règnes les plus tyranniques soient aussi les plus courts, et l'on doit mettre au premier rang de ces tyrannies fragiles l'empire de la beauté.

Si c'est un triste sujet de réflexion pour la jeunesse que de songer à l'extrême rapidité des belles années de la vie, il semble aussi que c'est une consolation méchante pour la vieillesse de lui rappeler qu'elle est de courte durée. Le vieillard goguenard que Gavarni nous peint ici a malheureusement un grand nombre d'imitateurs. Un regret exagéré du passé nous rend injustes envers tout ce qui a survécu à nous-mêmes. Oui vraiment, M. le Vert-Galant, les Parisiennes d'autrefois sont changées d'une manière méconnaissable pour vous-même qui les avez tant aimées. Il ne fallait pas moins pour vous rendre sage; et cependant l'êtes-vous devenu? Êtes-vous bien sûr d'être revenu du trouble que la séduisante Nini, que l'irrésistible Lolotte ont entretenu jadis dans votre esprit et dans votre cœur? Sans doute, Lolotte et Nini ne sont plus faites pour inspirer de grandes passions. Mais voyez ce frais minois, cette taille svelte qui passent; ne vous semble-t-il pas que c'est Lolotte à son printemps? Et ces yeux fripons, et ces airs un peu éventés; ne reconnaissez-vous pas Nini l'éveillée à cette désinvolture charmante? — Direz-vous encore que les Parisiennes sont changées? Non; elles sont frappées des mêmes caractères indélébiles; elles sont façonnées aux mêmes mœurs et aux mêmes manéges; elles sont toutes les filles d'une société aux libres allures, et elles ressemblent toutes à leur mère.

Ce qui change, c'est tout ce qui relève du goût et du caprice. Lolotte rajeunie a délaissé les vieilles modes. Elle a adopté les jupes à ballon; je conçois que cela vous embarrasse. Serait-ce que vous aimez les visages d'aujourd'hui et les robes d'autrefois? Il vous reste le portrait de l'aimable Lolotte pour vous satisfaire. Mais ne demandez pas à la jeunesse qu'elle abdique son inconstance. Laissez-la changer à son gré la forme de ses habits, et aussi souvent qu'il lui plaira. Elle-même doit si vite changer!

BARGÉ.

CE QUE JE TROUVE DE PLUS CHANGÉ A PARIS DEPUIS VINGT-CINQ ANS?... LES PARISIENNES. — Dessin de Gavarni.

Rébus.

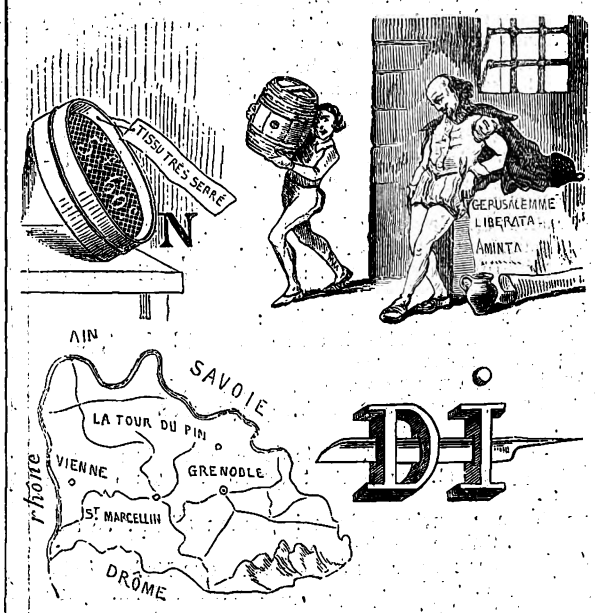

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Avec un révolver, à pied comme à cheval on tient tête aux voleurs.

PAULIN ET LE CHEVALIER, 60, RUE RICHELIEU.

CAHIERS D'UNE ÉLÈVE DE SANT-DENIS, cours d'études complet et gradué pour les filles, et pour les jeunes garçons jusqu'à leur entrée au collége, par *deux anciennes Élèves de la maison de la Légion d'honneur, et L. BAUDE, ancien professeur au collége Stanislas.* Divisé en six années ou douze semestres. Pouvant suppléer tous les livres qui se rapportent aux diverses parties de l'instruction.

EN VENTE:

		Broché.	*Cartonné.*	
Tome 1er,	1re année, 1er sem. Prix,	1 f. 50 c.	1 f. 75 c.	vert liseré.
— 2e,	— 2e —	— 2 50	2 75	— uni.
— 3e,	2e année, 1er sem.	— 2 50	2 75	violet liseré.
— 4e,	— 2e —	— 2 50	2 75	— uni.
— 5e,	3e année, 1er sem.	— 3 »	3 25	aurore liseré.
— 6e,	— 2e —	— 3 50	3 75	— uni.
— 7e,	4e année, 1er sem.	— 3 50	3 75	bleu liseré.
— 8e,	— 2e —	— 3 50	3 75	— uni.
— 9e,	5e année, 1er sem.	— 3 50	3 75	nacarat liseré.
— 10e,	— 2e —	— 4 »	4 25	— uni.
— 11e,	6e année, 1er sem.	— 4 50	4 75	blanc liseré.
— 12e,	— 2e —	— 4 50	4 75	— uni.
— 13e,	volume complémentaire	5 »	5 25	

On peut prendre séparément chaque année.

ATLAS UNIVERSEL PHYSIQUE, HISTORIQUE ET POLITIQUE DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE, contenant toutes les acquisitions nouvelles de la science et les changements survenus dans la topographie; nécessaire à l'étude de la géographie, de l'histoire et des voyages; et propre à servir au développement des relations commerciales, les cartes offrant le tracé exact de la navigation, des chemins de fer, des routes, et l'indication des colonies européennes dans chaque contrée.

Composé et dressé par A. H. DUFOUR. — Gravé sur acier par CH. DYONNET, graveur du Dépôt de la marine et de l'Atlas de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, de M. Thiers.

ABONNEMENTS, VENTE ET RÉCLAMATIONS.

Messieurs les abonnés sont priés de vouloir bien adresser leurs demandes de renouvellement huit jours au moins avant l'époque d'expiration de l'abonnement courant, indiquée sur leurs bandes.

L'administration a encore quelques collections complètes des 30 volumes.

Elle ne peut céder séparément les volumes I, VI, XVII, XVIII, qu'elle reprend, en bon état et brochés, en échange d'un abonnement semestriel.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées à M. Paulin.

Les réclamations au sujet du service, et les demandes d'abonnement, d'acquisitions de volumes et de collections, doivent être adressées à M. A. Le Chevalier.

On s'abonne aussi près des principaux libraires tant de la France que de l'étranger.

Pour l'*Allemagne*, l'*Autriche*, la *Prusse* et la *Russie*, on peut s'abonner par l'entremise de la direction des postes de *Cologne* et *Sarrebruck*.

PAULIN.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

Digitized by Google

Digitized by Google

sentiments plus en rapport avec les intérêts qui lient les deux nations. C'est en vertu de ces mêmes considérations que la Cité de Londres prépare, en l'honneur du maréchal Pélissier, une brillante réception, où le nouvel ambassadeur français trouvera, sans doute, l'occasion d'exprimer les intentions pacifiques de l'Empereur et le désir qui l'anime de voir se resserrer, s'il est possible, une alliance un instant mise en péril. Le maréchal, qui, indépendamment du personnel de sa légation, sera accompagné de ses aides de camp et officiers d'ordonnance, ne partira pour son poste qu'après les fêtes de Pâques. On lui attribue l'intention de déployer un faste en rapport avec l'importance de sa mission et la haute position qu'il occupe en France. Ses dispositions personnelles, à l'égard de l'Angleterre, sont des plus amicales. Ce symptôme, joint à la lettre de la Reine d'Angleterre témoignant à l'Empereur combien le choix du maréchal lui était personnellement agréable, semblent se réunir pour ramener, dans la voie de la réconciliation, les relations, hier encore tendues et troublées, des deux grandes puissances occidentales.

Il n'est pas à dire pour cela que les grandes questions pendantes soient près d'être résolues. La politique sommeille: il semble que l'on s'observe et que l'on se recueille afin de ne pas s'avancer à la légère dans des circonstances très-sérieuses où un mot irréfléchi, une intonation provoquante, suffiraient, comme on dit vulgairement, pour mettre le feu aux poudres; ce qu'à Dieu ne plaise!

Deux difficultés surtout peuvent devenir la source de conflits très-graves. La première surtout : l'occupation par les Anglais de l'île de Périm. Nos lecteurs se rappellent peut-être que, sur la foi d'une correspondance publiée dans un journal étranger induit en erreur, nous avons annoncé que la possession de cette île avait été accordée à l'Angleterre moyennant une certaine somme payable à la Porte. Cette nouvelle, complétement fausse à cette époque, est encore démentie par les événements actuels. On s'était pendant longtemps demandé la cause du refus obstiné opposé par l'Angleterre au percement de l'isthme de Suez réclamé par toutes les puissances maritimes; cette cause est maintenant connue.

Le cabinet anglais, avant de s'engager dans une entreprise qu'il savait très-bien lui devoir être favorable, voulait s'assurer de la possession d'un point sur le transit qui lui donnerait la clef du canal communiquant aux possessions indiennes. Cette clef, on ne pouvait la choisir meilleure que l'île de Périm, qui, fortifiée et mise en état de défense, commande la mer Rouge; nul doute que si cette possession était reconnue, l'Angleterre ne donnât immédiatement son consentement au projet de M. de Lesseps; mais comme; dans ce cas, il est facile de voir que le canal de Suez ne profiterait réellement qu'à l'Angleterre, tandis qu'il doit être construit pour l'utilité et à l'avantage de toutes les nations commerçantes, il est probable que la France soutiendra la Turquie qui réclame contre l'occupation d'un point lui appartenant, et dont la neutralité est la condition nécessaire dans l'avenir de la paix européenne. L'Angleterre se dit armée d'un traité conclu en 1797, par lequel elle a droit de posséder Périm, ce qui ne l'empêche pas de s'emparer d'un îlot qui fait face à ce point important, îlot dont aucun traité ne lui concède la possession. Ainsi donc l'Angleterre ne donnera son consentement au percement de l'isthme qu'à la condition d'entrer en possession légitime de Périm, et la Porte ne donnera également son assentiment à ce grand projet reconnu utile en principe, que si l'Angleterre lui rend sa propriété; enfin, comme les gouvernements étrangers à ce différend ne peuvent attendre indéfiniment qu'il plaise à l'Angleterre de permettre l'exécution d'un projet auquel sont attachés les intérêts commerciaux du monde entier, il arrivera nécessairement un moment où de part et d'autre il faudra faire des concessions, et nous ne croyons pas que l'orgueil intéressé des uns et le bon droit des autres puissent se fondre sans secousses dans un arrangement également avantageux pour tous.

La seconde difficulté est celle qui est relative aux questions à débattre dans les prochaines conférences de Paris. Il paraît que les cabinets européens auront de la peine à s'entendre, non-seulement sur les questions qu'ils auront à arrêter pour résoudre les questions laissées sans conclusion, mais encore sur les points prévus que leurs délégués auront à examiner. On semble vouloir en limiter le nombre d'abord pour rendre la tâche plus facile, et ensuite pour ne pas consolider par des travaux prolongés la prépondérance qu'assure au cabinet de Paris le siége des conférences.

Si les rapports entre la France et l'Angleterre tendent à se resserrer pour le présent du moins, il n'en est pas de même des rapports de la France avec la Suisse, et M. Kern va, dit-on, partir pour Berne, afin de donner au gouvernement fédéral des explications verbales sur les négociations pendantes entre le gouvernement français et la Confédération. Voici en deux mots à quels propos : La dernière dépêche communiquée par le gouvernement français au gouvernement fédéral, porte en substance ceci : «Les agents diplomatiques à l'étranger sont autorisés à viser les passe-ports sans exiger la comparution personnelle, quand il s'agit de ressortissants du pays, et que le passe-port a été transmis par le *gouvernement* avec recommandation spéciale et sous sa responsabilité. »

Par le mot *gouvernement*, le gouvernement français n'entend reconnaître que le gouvernement fédéral, et, par conséquent, le ministre français à Berne n'entend viser que les passe-ports qui lui sont transmis par la chancellerie fédérale. En Suisse, au contraire, on soutient que le pays, étant composé d'une confédération de 22 Etats souverains, la légation française doit viser les passe-ports adressés par les gouvernements respectifs, et sous leur responsabilité isolée. Toute la question est dans la façon respective d'envisager le mot *gouvernement*, et jusqu'à présent chaque partie reste avec son appréciation.

Les nouvelles de l'Inde, quoique n'annonçant encore rien de tout à fait décisif, sont intéressantes comme donnant les préliminaires d'une bataille décisive qui doit éteindre d'un seul coup l'insurrection ou lui permettre de s'étendre à l'infini. Sir Colin Campbell est enfin sous les murs de Luknow avec des forces considérables, et on s'attendait à l'attaque pour le 10 mars. Lukñow et Fyzabad seront probablement attaquées à la fois; la première de ces deux places par le général en chef en personne, l'autre par les brigadiers Frank's et M'Gregor, aux troupes desquels se joindraient le corps des Goockhas, sous les ordres de Maharajah Jung-Bahadoor, qui brûle de montrer aux alliés ce que ses troupes savent faire. En jetant un coup d'œil sur la carte, il est facile de voir que les révoltés ont été rejetés en masse sur le royaume d'Oude. Enfermés dans Luknow comme dans un piége, Allighur, Futtighor, Meynpore et Meruukanseraï, sont les points qui garderont la ligne de surveillance où les insurgés resteront bloqués jusqu'au jour de la bataille. Quelle que soit l'issue de ce dernier coup, qui a dû être porté avec une énergie savante et désespérée, il est probable que la lutte aura été opiniâtre et sanglante. On a pu voir aux différents combats livrés par les lieutenants du général en chef, que toutes ces troupes rebelles, réunies sur un seul point, présenteraient un effectif considérable, et, devant la certitude d'une punition méritée, elles n'hésiteront pas à vendre très-chèrement leur vie. Outre les forces des rebelles venues de toutes les parties de l'Inde, Luknow renferme une population que le *Morning-Post* évalue à plus de 200,000 âmes; mais cette population, industrieuse et commerçante, n'a jamais fait cause commune avec les insurgés, et il est probale que, débarrassée de cette pression, elle sera heureuse de se soumettre aux Anglais.

D'après une correspondance publiée par l'*Indépendance*, nous voyons que la trace de Néna-Saïb a été perdue. On le suppose refugié dans le Bundilkund. Les districts, purgés des rebelles, sont la proie des brigands qui infestent surtout les bords du Gange, près d'Allihabad ; à Delhi, les exécutions étaient encore à l'ordre du jour. Le 4 février, on avait pendu 41 insurgés, dont 12 parents de la famille royale. Les prisons ne désemplissent pas.

A Canton, dont le blocus a été levé, comme on le sait, le 10 février, il n'y a eu guère d'événements importants à signaler. Il avait été question de trahison de la part des fonctionnaires chinois qui font exécuter les ordres des alliés ; mais, quoique diverses précautions aient été prises pour éviter les embûches, il ne paraît pas que les craintes exprimées fussent très-sérieuses. Pekhwey est toujours nominalement gouverneur, sous la surveillance des commissaires alliés, ainsi que Mhwo. Quant à Yeh, il avait été transporté à Calcutta. Un soldat français, en état d'ivresse, a levé le sabre sur un officier anglais qui voulait l'empêcher de maltraiter des Chinois; grâce à l'intervention du général Straubenzée, cette affaire, qui pouvait devenir grave, n'a pas eu de suite. L'arrivée du 70e d'infanterie du Bengale a été assez mal accueillie par les troupes de Canton. Trois jours à peine après avoir débarqué, il a été la cause de quelques troubles; surpris en train de piller par une patrouille française, ils voulurent résister et faire usage de leurs armes; trois d'entre eux furent tués. L'*Overland friend of China* annonce que les ambassadeurs alliés ont dû partir pour le nord dans le commencement de mars.

Dans une proclamation signée des plénipotentiaire alliés, il est déclaré que la ville et les faubourgs, le blocus étant levé, continueront d'être occupés militairement et d'être soumis à l'état de siége jusqu'à nouvel avis, mais que les opérations militaires contre la Chine sont suspendues pour le moment, sauf celles que le commandant en chef des forces alliées pourrait juger nécessaire d'adopter pour la sûreté de leur position militaire à Canton. (Voir l'article à la page 219 et suivantes.)

Le parlement anglais s'occupe toujours du bill relatif à la transmission au gouvernement des pouvoirs concédés à la Compagnie des Indes. Le projet du cabinet actuel institue, comme celui de lord Palmerston, un secrétaire d'Etat pour les affaires de l'Inde ; mais il fait une part à l'élément électif dans le conseil qu'il adjoint à ce ministre. Sur 18 membres qui doivent composer ce conseil, 9 seulement seront nommés par le gouvernement, et les 9 autres seront désignés partie par les principales villes commerciales, et partie par les actionnaires de la Compagnie. Il y aura incompatibilité entre leurs fonctions et celles de membres du parlement. Une clause additionnelle au bill institue une commission chargée de faire sur les lieux une enquête sur la situation des finances de l'Inde.

Dans le discours prononcé à ce sujet par M. d'Israéli, nous avons trouvé la déclaration accueillie par la Chambre avec acclamations, que la Compagnie ne succombait pas sous l'inhabileté de ses chefs, encore moins par le défaut de talent, d'énergie ou de dévouement de la part de ses serviteurs, mais qu'elle était simplement entraînée dans le passé par l'effet inévitable du temps et du mouvement des choses humaines.

La Compagnie, par l'organe de M. Mangles, a répondu dignement, dans la même séance, au langage courtois et reconnaissant de M. d'Israéli. L'orateur a exprimé la conviction que le temps ferait justice de ce qu'il y a d'exagéré dans les accusations encourues par la Compagnie. « Comme représentant la Compagnie dans la Chambre, a ajouté M. Mangles, il sera de mon devoir de combattre le bill qui le dépossède; mais, une fois cette dépossession accomplie, je joindrai mes efforts à ceux de mes collègues en donnant notre assistance cordiale au nouveau système de gouvernement, et en nous efforçant de le rendre aussi bon et aussi efficace qu'il nous sera possible. » Ainsi, dit le *Journal des Débats*, se sont accomplies, avec dignité de part et d'autre, et non sans quelque grandeur, ce qu'on peut appeler les funérailles de la Compagnie des Indes.

D'importantes modifications ont eu lieu dans le personnel des légations anglaises à l'étranger. Lord Woodhouse est remplacé à Saint-Pétersbourg par sir J. Crampton.

Lord Hodwen et lord Normanby sont également remplacés à Madrid et à Florence.

Le procès Bernard s'ouvrira le 12 avril prochain, devant une commission spéciale. De Rudio y comparaîtra muni de lettres de grâce de la reine, ainsi que le veut la loi anglaise, afin qu'il puisse donner son témoignage.

V. PAULIN.

Gazette du palais.

Combien de noms, parmi ceux que l'histoire a conservés, après avoir été l'admiration et l'amour des contemporains, n'ont recueilli de la postérité que l'insulte et l'oubli! La popularité est infidèle aux morts. Nous avons vu de notre temps, par d'illustres exemples, qu'elle n'est guère fidèle aux malheureux. Quelques hommes pourtant, par une faveur singulière, ont échappé à cette loi de l'ingratitude publique; trahis par la fortune, ils ont encore été honorés d'un culte pieux; on les a aimés même au delà du tombeau. Eugène Beauharnais est de ceux-là. Lorsque le fils de Joséphine, le front illuminé d'un rayon du soleil d'Orient, était revenu d'Egypte, après avoir combattu sous les murs d'Alexandrie, aux Pyramides, à Aboukir, à Saint-Jean-d'Acre, la France avait souri à sa jeune gloire. Plus tard, elle avait applaudi avec transport aux efforts tentés par lui pour rendre à l'Italie son ancienne splendeur. Elle était fière des victoires et des triomphes de son favori, et lui pardonnait même l'exagération de son dévouement pour son bienfaiteur. Quand le temps des prospérités fut passé, elle suivit Eugène de ses regrets et de ses vœux à la cour du roi de Bavière; plus tard, elle donna des larmes à son trépas prématuré. Celui qui, après avoir été vice-roi d'Italie et fils adoptif de Napoléon, était mort duc de Leuchtenberg, continua à vivre dans les souvenirs et dans l'affection du peuple, et son nom, tant de fois acclamé, ne fut pas, chose rare, traîné dans la boue.

On pouvait croire que sa mémoire serait à jamais protégée contre ces attaques qui n'épargnent pas d'ordinaire ceux qui ont joué un grand rôle dans les affaires de ce monde, lorsqu'une accusation, murmurée par des bouches suspectes, à peine entendue de quelques-uns, et depuis longtemps dédaignée, se réveilla tout à coup. Celui qui s'en faisait l'écho violent et passionné peut-être, descendu lui-même dans la tombe, avait été mêlé à nos humiliations et à nos désastres; bien des colères et bien des haines s'étaient amassées sur sa tête, et l'histoire avait portée contre lui des jugements sévères. C'était le duc de Raguse.

Dans le tome VI de ses Mémoires posthumes, Marmont affirme que l'Empereur « avait donné l'ordre au prince Eu- « gène d'évacuer l'Italie après avoir fait un armistice, ou « bien trompé les Autrichiens et fait sauter toutes les pla- « ces, excepté Mantoue, Alexandrie et Gênes...; qu'Eugène « éluda l'ordre de l'Empereur; qu'il fit cause à part; qu'il « intrigua dans ses seuls intérêts. » Le maréchal dit encore : « Il a été la cause la plus efficace après la cause dominante « placée avant tout dans le caractère de Napoléon, la cause « la plus efficace, dis-je, de la catastrophe; et cependant « la justice des hommes est si singulière qu'on s'est obs- « tiné à le représenter comme le héros de la fidélité... « Non-seulement Eugène n'a rien exécuté de ce qui lui « était prescrit, mais il n'en eut jamais l'intention; il s'est « même occupé de se mettre dans l'impossibilité d'obéir, « ou au moins de créer des prétextes pour s'en dispenser. » Enfin, dans une note, le duc de Raguse ajoute qu'on lui a rapporté que le vice-roi avait, après la restauration, brûlé l'ordre qu'il avait reçu d'évacuer l'Italie, afin de détruire toute trace de sa désobéissance.

La princesse Joséphine, reine de Suède; la princesse Eugénie, veuve de Pierre Ier, empereur du Brésil, et la princesse Théodelinde, comtesse de Wurtemberg, toutes trois filles du prince Eugène, déférèrent, il y a un an environ, le livre qui contient les passages que nous venons de citer à la justice française. Déposant entre les mains des magistrats de nombreux documents recueillis par un officier d'ordonnance du vice-roi : « Lisez, leur dirent-elles, et que la « France apprenne de vous que notre père n'a pas trahi « son pays. »

Si jamais débat fut solennel, ce fut celui-là. La grandeur de la question morale engagée, le nom de l'accusé et celui de l'accusateur, l'éloquence des avocats. — Me Dufaure plaidait pour les filles du prince Eugène; Me Marie pour l'éditeur des Mémoires; — la production d'une correspondance inédite se référant à des événements d'une portée immense; tout se réunissait pour faire de ce procès un des plus intéressants de l'époque.

L'attente publique ne fût point trompée. Plusieurs fois la lecture des lettres apportées par les augustes demanderesses excitèrent la plus vive émotion dans l'auditoire. Quel cœur les lignes suivantes, écrites le 17 janvier 1814, par le vice-roi à sa femme, auraient-elles laissé froid ? « Il pa- « raît, ma chère Auguste, qu'il sera impossible de s'en- « tendre avec l'ennemi pour une suspension d'armes. Oh ! « les vilaines gens ! le croirais-tu ? ils ne consentent à trai- « ter que sur la même question que m'avait déjà faite le « prince Taxis. Aussi a-t-on de suite rompu le discours. « Dans quel temps vivons-nous ! et comme on dégrade l'é- « clat du trône en exigeant, pour y monter, lâcheté, ingra- « titude et trahison ! Va, je ne serai jamais roi. »

Napoléon appelle dans ses Mémoires la princesse Auguste Amélie « la plus belle et la plus vertueuse princesse de son temps. » Je ne voudrais de sa vertu d'autre preuve que la lettre qu'elle adressa au roi de Bavière son père, en

Digitized by Google

apprenant qu'il avait quitté le parti de la France. « Mon « bon père, écrit-elle, Eugène vient de me communiquer « l'affligeante nouvelle que vous êtes contre nous. Vous de- « vez comprendre ce que mon cœur éprouve. Avoir d'au- « tres intérêts que les vôtres, c'est affreux pour votre fille, « qui vous a prouvé à quel point allait sa tendresse, sa sou- « mission pour vous. Peut-être l'avez-vous oublié ; mais, « dans quelque situation que je me trouve, je ne regrette- « rai jamais ce que j'ai fait ; ma conscience est sans repro- « che, et je supporterais avec plus de courage tous les mal- « heurs qui s'offrent à mes yeux si je n'avais pas quatre « pauvres enfants, et bientôt un cinquième, auxquels je « dois penser. C'est pour eux que je réclame vos bontés ; « ce sont les enfants de votre Auguste que vous paraissiez « aimer autrefois. Vous vous trouverez dans la situation de « demander pour eux. Ces malheureux ! je dois presque « regretter de leur avoir donné le jour ; ils n'ont rien au « monde que la tendresse de leur père et de leur mère. — « Eugène, le meilleur des époux, ne s'afflige qu'à cause de « nous ; il regrette même d'être mon mari, d'être leur « père : c'est tout dire. Sa tendresse fait mon unique bon- « heur ; jamais il ne perdra la mienne. Je le suivrai par- « tout, bien sûre qu'il ne s'écartera jamais du chemin de « la vertu et de l'honneur. — Voici la dernière lettre que « vous recevez de votre fille. Mon devoir m'impose le si- « lence, comme il m'a prescrit de penser au sort de mes « enfants... » Peut-on imaginer rien qui soit plus touchant, plus ferme et plus délicat à la fois ? Que de résignation, de tristesse et d'amour ! et aussi quel force d'âme et quel at- tachement au devoir ! Il semble que cette lettre suffit pour défendre la mémoire du prince Eugène. N'est-il pas impos- sible que l'époux aimé d'une aussi noble femme devienne jamais un traître ?

Ce sont là des raisons de sentiment qui ne sauraient entraîner la décision d'un tribunal ; mais les juges trouvèrent, dans des lettres relatives aux opérations militaires dans la Péninsule, des preuves d'une autre sorte ; et frap- pés, en outre, de ce fait que Napoléon n'avait jamais émis un soupçon sur la fidélité d'Eugène, ils déclarèrent « Que « les instructions et les ordres de l'Empereur avaient été « religieusement suivis et exécutés par le prince, qui, loin « de sacrifier les intérêts de la France à son ambition per- « sonnelle, avait repoussé toutes les avances qui avaient « pour objet de séparer sa cause de celle de sa patrie. » Le tribunal ordonna, en conséquence, que l'éditeur des Mé- moires du duc de Raguse serait tenu d'insérer dans le sixième volume les documents recueillis par M. Planat de Lafaye, et de mentionner que l'insertion en était faite en vertu d'un jugement.

La Cour impériale, saisie de l'appel de M. Perrotin, a déjà consacré deux audiences aux plaidoiries de Me Marie et de Me Dufaure. M. l'avocat général Oscar de Vallée sera entendu le samedi 10 avril.

HENRYS.

Courrier de Paris.

Nous en sommes toujours aux surprises printanières : la campagne qui verdoie et Longchamps qui poudroie, voilà ce qu'il y a eu de plus nouveau cette semaine sur le pavé de Paris. Soirées, bals et autres réunions, toute cette bril- lante fantasmagorie achève de s'éteindre dans la solitude ; on ne fait pas impunément concurrence au soleil. Le seul divertissement à huis clos qui tienne bon, c'est la comédie et même la tragédie jouée en société. Victime de l'indiffé- rence publique, la grande Melpomène a été signalée trai- nant son cothurne dans quelques salons du noble faubourg. On cite entre autres l'héritier d'un de nos anciens preux comme étant très-décidé à lui donner périodiquement la plus magnifique hospitalité, avec le concours d'une troupe d'élite recrutée parmi ses intimes : c'est une grande entre- prise et qui lui donne beaucoup d'occupation, puisqu'il s'agit surtout de remettre en honneur les œuvres de nos poëtes dramatiques les plus anciens. Leur répertoire est déjà à l'étude ; vous demandez du neuf, en voilà. Tel est l'entrain de ces aimables tragiques de bonne volonté, que la circonstance des cinq actes, — assez aggravante pour le spectateur, — n'a l'air d'effrayer personne. Les envieux prétendent d'ailleurs que cette tentative d'amusement pè- che par l'à-propos, et qu'en vue de l'été, le goût de la tra- gédie bourgeoise ou non ne saurait faire beaucoup de vic- times.

Ensuite cet anniversaire pascal ne réclame-t-il pas d'au- tres soins ? On a trop dansé pendant le carême pour qu'il n'en résulte pas quelque chose, c'est-à-dire une infinité de mariages. Entre autres faits rassurants pour la morale, on aura observé sans doute que le demi-monde a cessé ses incursions dans le grand. Il n'y est plus question des vic- toires ou conquêtes de ces dames aux camélias, purifiées par un amour soi-disant sincère, et qui se posaient en vue des fils de famille comme des partis dignes d'eux. Aucune lorette ne passe plus grande dame, et les princes n'épou- sent plus des bergères d'opéra-comique, ils épousent des princesses. Si parfois on s'avise encore de déroger, c'est en considération de nombreux millions. Plusieurs jeunes gens, nobles de cœur sinon de race, viennent même de donner un rare exemple de bon sens en se mariant uni- quement selon leur cœur. L'un d'eux, qui porte un nom commercialement célèbre, et dont le désintéressement égale la fortune qui est immense, vient d'obtenir la main d'une charmante demoiselle dont le père fut l'un des écrivains les plus distingués de la presse militante. Riche d'honneur et de probité, aucune fortune politique ou autre ne le tenta, et... n'en disons pas davantage ; sa modestie ne nous le pardonnerait pas. Autre exemple de procédé délicat bon à citer dans tous les temps, et surtout dans le nôtre. Une de nos célébrités de l'art, qui en vit mal, vu la répugnance qu'elle éprouve à le transformer en métier lucratif, mariait dernièrement sa fille à un galant homme dont l'opulence est le moindre mérite. Lorsqu'il fut question de la dot, mettez, dit le père, que je constitue à ma fille une rente de trois mille francs sur mon travail. — Et moi je refuse ! s'écria le futur. Le notaire, les assistants, tout le monde était émerveillé. Il épouse sans dot. Ah ! la bonne action. — Dites la bonne affaire, ajouta ce digne gendre de plus en plus miraculeux.

Il y a bien, de par le monde, quelque contrat de ma- riage dont la discussion aurait été plus orageuse, suivant la rumeur publique, mais il vaut mieux vous tenir des pro- pos édifiants. Par exemple, quoi de plus digne de l'inté- rêt et de la souscription des honnêtes gens que l'institution de *Notre-Dame-des-Arts ?* Ce que Louis XIV fit pour les demoiselles de sa noblesse en leur ouvrant l'asile de Saint- Cyr, et ce qu'à son tour Napoléon exécuta à Ecouen pour les orphelines de la Légion d'honneur, l'association de *Notre-Dame-des-Arts* vient de l'entreprendre dans l'inté- rêt des filles d'artistes, de savants et d'écrivains que la mort d'un père laisse le plus souvent sans ressources. Re- cueillir les intéressantes victimes de la plus belle et de la plus ingrate des professions, c'était là une inspiration ma- ternelle qu'une femme seule pouvait avoir, et Mme d'An- glars s'y est dévouée de toute de son âme et de toute sa fortune. Malheureusement les ressources ne sauraient ré- pondre aux besoins, et c'est pour prévenir une ruine peut- être imminente qu'un peintre illustre, M. Gudin, donnera, le vendredi 9 avril, dans son hôtel de la Folie-Beaujon, une grande fête de bienfaisance. Comme les bons exemples ne manquent jamais de fructifier, les meilleurs artistes de Paris ont offert leur concours. Le concert, qui promet d'être le plus brillant de la saison, sera suivi d'une comé- die de M. Dumas père, intitulée : la *Question d'amour*. Pour en venir à la question d'argent, le prix du billet est fixé à vingt francs ; mais la générosité des souscripteurs voudra décupler sans doute le chiffre présumé de la re- cette. Le trésor le plus précieux du riche, c'est la bénédic- tion du pauvre. Telle est la sainte convoitise généralement témoignée pour ces billets, qu'il n'en resterait, a-t-on dit, qu'un très-petit nombre à placer. Mais comme la charité, cette fille du ciel, a le cœur inépuisable, il faut espérer que ses offrandes dureront plus longtemps que la fête, et que *Notre-Dame-des-Arts* trouvera des bienfaiteurs avant, pendant et après.

Les ventes d'objets d'art sont toujours très-suivies, et une presse officieuse leur sert volontiers d'éclaireur : a-t-elle assez tambouriné la vente Véron et consorts ? en revanche, elle n'a rien dit des reliques d'un artiste bien digne, à tous égards, de son intérêt. Réparons cette omission probable- ment involontaire : c'est mercredi prochain, 7 avril, qu'aura lieu, à l'hôtel Drouot, la vente des livres, autographes, dessins, tableaux et curiosités d'Achille Devéria. Ce peintre charmant, ce dessinateur infatigable, était, en outre, un collectionneur qui savait choisir et qui savait garder. Il ai- mait l'art comme il faut l'aimer, pour l'art lui-même, au rebours de ces prétendus connaisseurs qui ne voient dans ses productions que des produits à colporter et qu'ils bro- cantent sans vergogne. Outre une série très-remarquable de ses propres œuvres, Achille Devéria possédait de nom- breux dessins de Rembrandt, de Prudhon et de Géricault, ainsi que des Boucher, des Watteau et des Fragonard, pour citer les petits maîtres après les grands. Parmi les auto- graphes, il y a, de Sophie Arnould, une lettre aussi spiri- tuelle que dénuée d'orthographe, et deux pages de Mme Rol- land, écrites en quelque sorte au pied de l'échafaud, et qui prouvent que, jusqu'au dernier moment, cette Romaine eut le cœur français. Une autre vente annoncée pour le même jour, c'est celle de la collection de M. le comte de Noé, qui fut le principal fondateur et le président de la *Société des amis des arts* à Paris. Je tire au hasard deux noms parmi les vingt maîtres dont les œuvres recommandent cette col- lection, et c'est Louterbourg et Léopold Robert ; jugez des autres.

L'occasion nous semble trop favorable pour ne pas don- ner encore l'information que voici : M. Eugène Flandin, dont les voyages en Orient ont fait si avantageusement con- naître le nom, vient de terminer une collection de vues et d'études de mœurs, empruntées aux divers pays qu'il a vi- sités, et c'est encore à la salle Drouot que la vente de ces curieuses peintures aura lieu, jeudi prochain, 8 avril.

Après les tableaux, les tabatières. On sait que Lablache en a laissé une collection qui sera vivement disputée aux enchères. Ces bijoux se comptent par centaines et la plu- part sont magnifiques, mais, quel qu'en soit la quantité et la qualité, les admirateurs du grand artiste sont plus nom- breux encore, et beaucoup ont également les moyens de se montrer magnifiques. C'est à tort d'ailleurs qu'on s'est dit que le goût de cette bimbelotterie diamantée avait disparu. Les tabatières sont toujours prisées, bien qu'on ne prise plus guère. Un comédien de l'ancien théâtre des Nouveautés, M. Vernet, arrivé de Russie avec une cargaison de ces curiosi- tés, en a fait hier la douce expérience. C'est aux prix les plus avantageux qu'on l'a débarrassé de tous ces témoignages de l'admiration moscovite. Cette vente devait redorer l'écus- son du comédien ; ce n'est pas d'ailleurs le premier talent de race dont le blason s'est retrouvé à la salle Drouot, et partant dans les petites chroniques. On lui a fait une légende assez vraisemblable qui mériterait néanmoins d'être rectifiée en certains points. Si cet autre Vernet quitta la France, c'est apparemment qu'il aima mieux être le premier à Saint- Pétersbourg que le second Vernet à Paris. Très-distingué par l'empereur Nicolas, il est au moins douteux que le tout- puissant czar l'ait admis dans son intimité. On réédite, à ce sujet, une vieille anecdote en vertu de laquelle le comé- dien aurait été incarcéré par un policier pour s'être permis de parler à l'Empereur. A quoi M. Vernet aurait répondu qu'au contraire c'était l'Empereur qui s'était permis de lui parler, de sorte que le soir de cette algarade, trouvant le czar sur son passage, il aurait invité Sa Majesté à ne plus le compromettre. L'historiette, assez drôle d'ailleurs, était déjà passée à l'état de *canard* du temps d'Alexandre Ier et de l'acteur Frogère, son comique de prédilection. Voilà pourtant comment, en France, on écrit l'histoire de Russie.

Le pauvre Bernard-Léon, qui vient de mourir, avait été, lui aussi, le favori d'une Majesté, Sa Majesté le public. C'é- tait un acteur bonhomme et très-original, qui fit un mo- ment les délices du maître par sa gaieté qu'il réservait pour la scène. A la ville, ce rieur déterminé devenait le plus mélancolique des hommes. Contraint de renoncer à sa profession, parce qu'il y perdait la mémoire, il voulut diriger un théâtre à son tour ; mais Bernard-Léon était un trop bon comédien pour devenir un administrateur suffi- sant. Depuis vingt ans il se survivait à lui-même, comme tant d'autres, complétement oublié d'une génération déjà ancienne qu'il avait amusée beaucoup, et c'est en apprenant sa mort par les journaux que la nouvelle aura su le nom de Bernard-Léon. Afin d'allonger sa notice et d'honorer sa mémoire, on lui a prêté des mots posthumes qu'il était assurément très-capable d'inventer, mais que des comé- diens du dernier siècle avaient trouvé avant lui.

Le théâtre du Vaudeville va sur les brisées de Gavarni, dont le spirituel crayon a mis si plaisamment en scène les *pa- rents terribles* et les enfants plus terribles encore. C'est con- tre les *femmes terribles* que le vaudeville, à son tour, ouvre le feu de ses sarcasmes, et, disons tout de suite, à la louange de M. Dumanoir, l'interprète de l'enfant malin, qu'il n'a pas ménagé sa poudre. Une seule femme terrible figure dans sa pièce ; mais c'est une collection complète que cette femme unique. La médisance, ce mal qui répand la terreur, n'eut jamais les dehors plus séduisants. L'adorable ma- dame de Ris a une langue qui distille le poison très-agréa- blement, et il y a plaisir à se sentir ainsi écorché tout vif. Au fond, la méchanceté de cette femme terrible est assez bonne personne. C'est par dévouement qu'elle médit ; elle a trop d'esprit, d'ailleurs, pour ne pas en user, et elle en abuse. Ses plus grands méfaits ne sont que des étourde- ries. Il lui plaît, par exemple, de nous raconter comment, au bois de Boulogne d'où elle arrive, elle a surpris, au dé- tour d'une allée, une brillante marquise espagnole dont la beauté l'offusque un peu, en conversation très-animée avec un jeune gentleman. Le récit on ne peut plus enjolivé de détails aggravants est à peine terminé qu'un assistant se lève, et, se plaçant devant la dame dans l'attitude d'un point d'interrogation très-crochu : « Son nom, Madame ? s'écrie-t-il. J'ai le droit de savoir le nom de ce jeune homme : je suis le marquis d'Aranda. » De ce moment, voilà une femme bien malheureuse. Que dire, que ne pas dire à ce mari trop curieux, à ce *cauchemar* ambulant qui ne la quitte plus, et qu'elle trouve partout, au bois, au théâtre, au bal, et jusque dans la retraite campagnarde où elle court s'ensevelir ? *Heureusement*, et après beaucoup d'allées et venues dont on vous fait grâce, la coupable trouve le moyen de jeter au cerbère espagnol un nom satisfaisant, et qui ne saurait compromettre personne. « Ah ! Monsieur le jaloux, vous voulez donc absolument connaître les petits secrets de madame d'Aranda : eh bien, allez les demander à son frère, car c'est à lui qu'elle donnait le bras. » D'un nom dit à propos apprenez le pouvoir ; M. d'Aranda n'en demande pas davantage ; il est content, et tout le monde paraît aussi content que lui. Convenons cependant que voilà une révé- lation finale et peut-être puérile qui s'est fait attendre un peu trop longtemps. Pour une femme aussi terrible, ce mari espagnol l'est bien peu. Si nous avons laissé dans la coulisse les autres personnages de la pièce, c'est qu'ils n'en sont que les rouages et les accessoires. Elle est conduite avec beaucoup d'adresse et très-spirituellement dialoguée. Le théâtre du Vaudeville avait grand besoin de cet éclatant succès qu'il doit à M. Dumanoir et, après lui, à Mlle Far- gueil, dont le talent, décidément supérieur, devrait être ré- clamé par la Comédie-Française.

Voici une bonne nouvelle pour ceux qui aiment à rire. M. Arnal a retrouvé ses auteurs, qui lui ont fait un rôle di- gne de lui dans une pièce digne d'eux. Arnal entomolo- giste et lancé à la recherche du *hanneton du Japon*, par MM. Duvert et Lausanne, c'est là une de ces entreprises qui jette inévitablement l'auditoire dans une gaieté folle. M. Dormeuil, le directeur présentement en retraite de ce joyeux théâtre, ne pouvait abdiquer d'une manière plus brillante.

Au même instant, le Théâtre-Français livrait une grande bataille sous la bannière de MM. Scribe et Legouvé. Les *Doigts de fée*, c'est la glorification du travail féminin, thèse un peu austère qu'entre ces mains habiles la comé- die adoucit beaucoup en l'égayant. L'ouvrage, écouté avec l'attention et l'intérêt que commande le nom des auteurs, a obtenu un succès dont il vous sera rendu compte samedi prochain.

Passons au galop à la hauteur du Cirque-Napoléon, pour vous informer que, fidèle à ses bonnes habitudes, M. De- jean donnera dans son établissement deux récréations ma- tinales, les dimanche et lundi de Pâques. Le spectacle com- mencera à deux heures, et, bien que spécialement consa- cré aux enfants, on n'a rien négligé pour qu'il fasse aussi le bonheur de leurs parents.

Ce courrier d'annonces ne peut finir que par une der- nière au sujet de Longchamps. Sans doute vous êtes au len- demain de l'événement, mais nous ne sommes encore qu'à la veille, de sorte qu'on ne saurait vous dire si cet enfant chéri des dames et des couturières, qui aujourd'hui mer- credi a l'air d'un moribond, est ressuscité le troisième jour. D'ailleurs vous allez trouver, en tournant la page, un cro- quis de ce carnaval de l'élégance, et l'exhibition anticipée des toilettes nouvelles et des ridicules habillés à la der- nière mode, qu'il ne manque jamais d'inaugurer.

PHILIPPE BUSONI.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Portement de croix (lo Spasimo),

TABLEAU DE RAPHAEL.

Il est impossible de faire comprendre par la parole ou de rendre par la gravure tout ce que renferme de beautés, sous le rapport de la composition, de la couleur et surtout du sublime des expressions, cet admirable tableau de Raphael connu sous le nom de *Santa Maria dello spasimo* (*Sainte Marie dans l'accablement*). Le vaisseau qui portait ce chef-d'œuvre ayant péri dans la traversée, la caisse où il était fut poussée sur les côtes de Gênes et repêchée sans qu'elle eût éprouvé aucune avarie. Les Génois, connaissant tout le prix de ce magnifique ouvrage, consentirent avec peine à le rendre : ils le firent cependant après de longues hésitations, et on croyait qu'il serait remis au couvent pour lequel il avait été demandé, quand Philippe IV, roi d'Espagne, le fit enlever pour le déposer dans le musée de Madrid; il indemnisa, par une rente de 1,000 écus, la communauté qu'il en privait. Les deux têtes de la sainte Vierge et de Marie-Madeleine sont, dit-on, les portraits des deux religieuses qui avaient fondé cette communauté.

Raphaël peignit ce tableau sur bois : il fut, comme tant d'autres, apporté à Paris, et là mis sur toile en 1816. On le rendit ensuite au musée de Madrid, dont il est un des plus beaux ornements.

Chronique musicale.

Quentin Durward a été joué à l'Opéra-Comique, ainsi que nous l'avions annoncé. *Quentin Durward* est un des romans les plus amusants de sir Walter Scott. Tout le monde l'a lu : nous sommes donc dispensé d'expliquer le sujet de la pièce, et d'en raconter les incidents. Le premier acte se passe à quelques pas du château du Plessis, dans la plaine de Tours, dont le décorateur de l'Opéra-Comique a fait une contrée accidentée, montagneuse, que les Tourangeaux reconnaîtront difficilement: mais au théâtre il s'agit beaucoup moins d'être vrai que de plaire. Au second acte, les scènes se déroulent au château, dans la salle du trône, et, au troisième, dans un carrefour de Liége. Louis XI, Tristan l'Hermite, son grand prévost, Quentin Durward et son *bel* oncle, le sire de Crèvecœur, Isabelle de Roie et *meinherr* Pavillon, le cordier de Liége, sont les principaux personnages. Il y est souvent parlé de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, et du sanglier des Ardennes; mais ces deux personnages n'y paraissent point. Les auteurs du livret ont fait Crèvecœur amoureux et rival de Quentin, ce qui le change un peu. Au troisième acte, apprenant tout à coup que Louis XI veut marier Isabelle à Guillaume de la Mark, Crèvecœur, Quentin et son oncle Leslie coiffent leur casque de bataille, quittent l'armée sans permission et vont combattre, à eux trois, le terrible sanglier, qui est à la tête de plusieurs milliers de soudards. Ils taillent en pièces ces chenapans, et Quentin perce le sanglier de son épieu. Emerveillé de cet exploit digne des paladins de l'Arioste, Crèvecœur renonce à ses prétentions, et demande lui-même au roi la main de sa cousine Isabelle pour son rival, devenu son frère d'armes et son ami. Les héros d'opéra-comique sont toujours généreux quand il faut en finir, et que l'auteur ne veut pas les tuer. *Meinherr* Pavillon est mêlé à ces aventures, et chargé de les égayer par ses lazzis, ses inepties, ses frayeurs, la cave où il se cache et d'où il sort à point nommé pour se faire prendre. On voit que MM. Cormon et Michel Carré se sont mis en frais d'imagination pour ce troisième acte, et cependant il ne vaut pas le premier. Le premier est nettement conçu, vivement mené, l'action s'y noue bien; les personnages s'y posent avec originalité et d'une façon qui saisit fortement l'esprit du spectateur. C'est là aussi que les auteurs ont mis le roman à contribution le plus largement.

Il semble que M. Gevaert, en écrivant sa partition, se soit préoccupé un peu moins que dans ses précédents ouvrages de montrer son talent de contrepointiste. Il a voulu surtout prouver sa capacité pour le grand opéra, son aptitude au style large et aux effets vigoureux. Sur ce dernier point il a complétement réussi. Le finale du premier acte, — la scène a pour sujet les réjouissances populaires occasionnées par le mariage de Jeanne de France avec Louis d'Orléans, — fait le plus terrible fracas qui ait jamais ébranlé les combles d'un théâtre. Les archers de la garde écossaise y chantent la bienvenue à Quentin, qui vient de s'enrôler parmi eux, et boivent à sa santé dans des verres de fer-blanc. Ils ne pourraient pas faire plus de bruit s'ils venaient de gagner la bataille de Waterloo. Quels magnifiques *coups de gueule!* Et, à l'orchestre, quels éclats de trombones, quels roulements de timballes! Et quels tintements retentissants dans la coulisse! Car l'auteur, à qui les instruments ordinaires ne suffisaient pas, les a renforcés d'un carillon. Il faudrait les batteries de Sébastopol pour lutter contre un pareil déploiement de sonorité. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que ce morceau a excité un enthousiasme général. Les oreilles françaises ont dignement soutenu leur réputation dans ce moment solennel: jamais la solidité de nos tympans n'a été aussi victorieusement démontrée. Les gens à qui le bruit fait plaisir étant chez nous en immense majorité, il suffit de ce finale pour assurer cent représentations à *Quentin Durward*.

Et pourtant ce n'est pas le seul régal qu'ils y trouveront. Le finale du second acte ne manque pas de charme : il est aussi d'une belle force. Il y a, au troisième, un chœur de buveurs, — on boit beaucoup dans *Quentin Durward*, — où les Bourguignons luttent contre les Ecossais très-honorablement. Et enfin, lorsque Quentin, Leslie et Crèvecœur s'en vont en guerre contre le sanglier des Ardennes, ils se préparent au combat par un trio chanté à toute volée, trio formidable, où retentit d'avance l'inévitable et prochaine défaite de La Mark et de tous ses bandits. Mille poitrines ordinaires seraient vaincues par ces trois poitrines-là. Et l'une des trois est celle de M. Jourdan ! Qui s'y serait attendu ? M. Jourdan chantera quand on voudra le septuor des *Huguenots : Et bonne épée et bon courage*, de façon à faire trembler M. Gueymard et soupirer M. Duprez.

Ce trio produit un effet gigantesque. Ne nous demandez pas si la mélodie en est élégante et neuve : nous n'en savons rien, et, en vérité, il ne s'agit point de cela. La voûte en frémit, les vitres en tremblent, vos oreilles bourdonnent, le sang vous monte au cerveau, vous sentez vibrer votre estomac et vos entrailles, et *balzare in petto il cor*, comme disent les livrets italiens. Ah ! vous aimez les sensations fortes ! parbleu ! on vous en donnera, et vous serez obligé de reconnaître deux choses :

1° Que MM. Belval, Bonnehée et Gueymard ne sont que des roitelets à côté de MM. Barielle, Faure et Jourdan;

2° Que M. Verdi, que les vieux dilettanti prennent pour un brutal, est doucereux et fade au prix de M. Gevaert.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que le succès a été des plus éclatants, et que l'auditoire, transporté d'admiration, a fini par faire presque autant de bruit que les exécutants. Quoiqu'il fût près d'une heure du matin, le trio merveilleux a été *bissé*. Puis le compositeur a été demandé avec obstination après la chute du rideau, et il s'est montré en habit noir, entre Quentin et Isabelle, comme M. Halévy s'était montré, huit jours auparavant, entre le vicomte de Thouars et Mellusine. C'est un usage qui paraît s'établir.

Nous n'avons pas tout dit sur *Quentin Durward*, et nous pourrions signaler quelques morceaux qui se recommandent par d'autres qualités que la force. La chanson de Louis XI : *Le Bourguignon, dit-on*, etc., a un rhythme très-franc et de la finesse. Il y a, peu après, un petit air assez ingénieux, chanté par un *gitano* et sa *gitana*, auxquels on vient de donner une bourse rouge, puis encore un couplet chanté par les mêmes personnages, au commencement du finale, et accompagné par le chœur. Ce morceau ne manque pas d'élégance ni de grâce, mais il est effacé tout de suite par le grand effet du chœur des archers : *Buvons, amis, le vin gaulois.* Au second acte, Isabelle chante une cavatine dont le style italien est peu en rapport avec le reste de la partition. Elle y semble déplacée. Nous avouons cependant, — dût M. Gewaert nous prendre en pitié, — que nous l'avons entendue avec plaisir. Quant au quintette du *troisième acte : Il ment! il ment!* le dessin en est agréable; mais il rappelle un peu trop le trio du *Postillon: Pendu! pendu!* En somme, M. Gewaert est un musicien très-distingué : mais aujourd'hui nous savons où il va, et, au premier ouvrage qu'il donnera, on fera prudemment d'avoir du coton, beaucoup de coton dans les oreilles.

L'administration, d'ailleurs, n'a rien épargné pour assurer la réussite de *Quentin Durward*. Les costumes de Crèvecœur et des chevaliers qui l'escortent sont d'une richesse éblouissante : vous n'avez jamais vu de casques ni de cuirasses, de brassards ni de cuissards aussi étincelants que ceux-là. *Louis XI ne prêtait pas à l'art du costumier*; mais, au troisième acte, Charles le Téméraire vient sanctionner le dénoûment par sa présence. Il ne dit rien; qu'a-t-il besoin de parler? il a un haubert, une cuirasse, des cuissards, etc., etc., d'or massif! Le troisième *décor*, qui représente la ville de Liége, est fort beau, et le premier l'est encore davantage.

M. Tamberlik a débuté lundi dernier, au Théâtre-Italien, dans le rôle d'Otello. Malgré le nom qu'il porte, M. Tamberlik est Romain et fils de Romain; mais il est issu d'une famille illyrienne. Une grande réputation l'avait précédé chez nous. Il y a plus de dix ans que les journaux de l'Europe et de l'Amérique nous racontaient les hauts faits et les succès inouïs de M. Tamberlik. En effet, après avoir établi sa réputation en Italie, il a chanté en Espagne, en Angleterre, en Russie, dans l'Amérique espagnole et dans la portugaise, qui est, pour les virtuoses, le pays d'Eldorado. Ses appointements, à Rio-de-Janeiro, se sont élevés, dit-on, jusqu'à 25,000 fr. par mois. Chaque année, il fait la saison d'hiver à Saint-Pétersbourg et celle du printemps à Londres. Il n'est ici qu'en passant, et n'a qu'un mois à nous donner. Chacune de ses représentations, au théâtre Ventadour, lui est payée, s'il faut en croire le bruit public, 2,500 fr.

Tous ceux qui l'ont entendu, il y a quelques années, attestent la beauté exceptionnelle de sa voix. Aujourd'hui elle paraît un peu fatiguée. Cela n'étonnera personne. Il n'y a pas d'organe, *si vigoureux qu'on* le suppose, qui puisse résister quinze ans aux efforts que l'on exige maintenant d'un premier ténor italien. Mais, si la voix de M. Tamberlik n'a plus le timbre, le volume, la sonorité qu'elle avait autrefois, elle a encore toute son étendue, et cette étendue est vraiment prodigieuse. Elle part du *si bémol* grave, et s'élève jusqu'à l'*ut dièze* au-dessus des lignes, un demi-ton plus haut que celle de M. Duprez dans son bon temps. Le fameux *ut de poitrine* est dépassé !

M. Tamberlik ne fait entendre cette note qu'une fois. C'est dans le premier duo du second acte d'*Otello*, sur ce vers : *Si dopo lei morrò.* Elle produit un effet extraordinaire, parce que cette explosion de sonorité est motivée par la situation, et se trouve parfaitement à sa place. C'est un cri de douleur et de rage dont on ne saurait imaginer la puissance avant de l'avoir entendu. Ce cri a décidé le succès de M. Tamberlik, incertain jusque-là. Les applaudissements ont éclaté immédiatement dans la salle, comme une décharge d'artillerie. De tous côtés on a redemandé le morceau, que l'artiste a redit de très-bonne grâce. On a entendu une seconde fois l'*ut dièze*, et l'on a pu constater que le larynx d'Otello n'avait point crevé à cette épreuve comme un fusil trop chargé.

C'est cet *ut dièze* qui a fait la gloire de M. Tamberlik et sa supériorité. Il a gravi jusqu'au degré le plus élevé de l'échelle vocale, car l'*ut dièze* d'aujourd'hui est plus aigu que le *ré naturel* où montaient autrefois, dit-on, les hautes-contres. M. Tamberlik ne paraît pas d'ailleurs s'être inquiété outre mesure des menus détails de l'exécution vocale. Il fait les gammes assez lourdement, comme il arrive à tous les chanteurs qui exagèrent la force de l'émission. Ne lui demandez ni *groupe*, ni *trille*, ni *portamento*, ni son *filé*. Les mignardises ne sont pas son affaire. Mais il a, indépendamment de son *ut dièze*, un *si*, un *la*, très-faciles, un *sol* vigoureux, et il sait donner un accent très-énergique à certaines phrases passionnées. A quoi il convient d'ajouter encore une prononciation très-remarquable, et qui confirme le proverbe : *Bocca romana*. En un mot, M. Tamberlik est, avant tout, un chanteur d'expression.

Il se présente bien sur la scène, et joue convenablement. Seulement nous ne nous expliquons pas les cheveux crépus qu'il se met sur la tête pour représenter Otello. Otello n'est pas un nègre, mais un more, ce qui est bien différent. Les Arabes ont le teint bronzé à cause du climat où ils vivent; mais ils sont de race caucasienne, et leurs cheveux sont justement comme ceux des Italiens. Nous savons bien qu'Otello s'écrie au troisième acte : *Perchè un sembiante, barbaro ciel, non darmi in cui scolpito si vedesse il mio cor?* Mais c'est tout simplement une sottise qu'il dit là, et il y en a tant d'autres dans son rôle et dans tout le livret qu'on ne doit pas y faire attention.

G. HÉQUET.

Steeple-chase de la Marche.

Temps superbe, foule immense, toilettes splendides, poussière épaisse, tel est le bulletin de la seconde journée des courses de la Marche, qui n'ont jamais été suivies autant que cette année.

Cette fois, du reste, le programme était plein d'attraits, et, de mémoire de sportman, il n'y eut jamais de plus intéressant steeple-chase que celui qui a ouvert la fête.

Il s'agissait du *grand steeple-chase annuel.* — 6,000 fr. pour tous chevaux, ajoutés à 500 fr. d'entrée, 250 fr. de forfait et 150 fr. seulement s'il est déclaré. Le second doublant sa mise, le troisième sauvant son entrée. Distance, 6,000 mètres environ.

Dix-neuf chevaux, parmi lesquels l'illustre *Franc-Picard*, *Jean Duquesne* et *The Colonel*, étaient engagés, mais la plupart, infiniment trop surchargés, ont dû renoncer à courir, et six seulement sont entrés en lice, savoir : *Casse-cou*, à M. le vicomte de Cauchy, *Railway*, à M. Moïse, *Evington-Lass*, à M. T. Golby, *Orkousta*, à M. le vicomte Talon, *Flying-Buck*, à M. le vicomte de Lauriston, et *Torrent*, à M. le comte de Laire.

Railway, tombé dès le début, a été mis aussitôt hors de course. Les cinq chevaux restants ont bravement accompli les deux premiers tours, franchissant admirablement les trois rivières, les murs, les haies et les fossés. *Flying-Buck*, qui avait longtemps tenu la tête, venait d'être dépassé par *Orkousta* et *Casse-cou*, entre lesquels la lutte allait se circonscrire, et il ne restait plus qu'une haie à sauter, lorsque *Orkousta* a trébuché et a fait une chute; *Casse-cou* venait malheureusement derrière, en droite ligne, de telle sorte qu'après avoir sauté il est retombé sur *Orkousta*, et a roulé avec lui sur la piste. Les deux jockeys ont disparu un instant sous leur monture, et grande a été l'anxiété du public lorsqu'il a vu que les deux chevaux se relevaient, mais que Rackley et Lamplugh restaient sur place. On a craint un grave accident, des bruits de mort circulaient déjà, et l'inquiétude était à son comble, lorsque les deux jockeys ont reparu, gagnant à pied l'enceinte du pesage.

Rackley et Lamplugh, qui, par un hasard presque miraculeux, n'avaient eu aucun mal, ont été applaudis à outrance quand ils se sont présentés sur la piste à la deuxième course, prêts à renouveler au besoin l'épreuve périlleuse qu'ils venaient de traverser.

Pendant ce temps, *Flying-Buch* a repris la place qu'il avait perdue, et, après une lutte assez vive avec *Torrent*, il est arrivé premier de deux longueurs. *Evington-Lass*, venu d'Angleterre, était mauvais troisième.

Le *prix à réclamer.* — 1,250 fr. pour tous chevaux; entrée, 125 fr. Le second doublant son entrée. Distance, 4,000 mètres environ, — a été facilement gagné par *Pénélope*, à M. Manby, qui a constamment tenu la tête, quoiqu'elle se soit affaissée sur le mur irlandais. *The Colonel*, à M. le vicomte de Namur, était deuxième, et *Oscar*, à M. le vicomte A. Talon, très-mauvais troisième. *Trembleur*, à M. le vicomte de Cunchy, avait été retiré.

Pénélope, inscrite à réclamer pour 3,000 fr., a été vivement disputée, et est restée en définitive à M. de Monnecove, qui l'a payée 3,801 fr. 50 c. M. Farquel avait offert 3,800 fr. 50 c.

Trois chevaux étaient engagés dans le *prix de surprise.*— 500 fr. pour tous chevaux n'ayant jamais gagné une course de haies ou un steeple-chase de la valeur de 1,000 fr. Entrée, 50 fr. Distance, 2,400 mètres environ. — Un seul s'est présenté et a fourni le parcours; c'était *Zana*, à M. le duc de Caderousse, montée par Enoch, qui avait déjà monté les deux gagnants des premières courses, et qui a été ainsi le héros de la journée.

HENRI GRIGNAN.

Souscription Lamartine.

Le Comité central pour la souscription à Paris.

La contrée natale de M. de Lamartine, Mâcon, Cluny, Tournus, les campagnes du Mâconnais, dans un mouvement unanime, viennent de manifester pour leur illustre compatriote un sentiment qui trouvera de l'écho dans toutes les âmes. Désirant affranchir le grand poëte, opérer sa libération et lui conserver, s'il est possible, pour la fin de sa vie, une modeste retraite qu'il a si bien méritée dans sa patrie, les Mâconnais provoquent une souscription sympathique dont le produit sera employé, avec le prix de la vente de ses terres, à liquider la position de M. Lamartine.

La France entière répondra à cet appel, et Paris s'associe de cœur et d'action aux Mâconnais. En conséquence, nous

Digitized by Google

ouvrons cette souscription, et nous nous adressons à la sympathie de tous.

Les membres du comité central :

MM.

Vavin, notaire honoraire, ancien député, liquidateur de l'ancienne liste civile, président du comité ;
E. Péreire, administrateur du Crédit mobilier ;
Le vice-amiral de Suin, membre du conseil d'amirauté ;
Le général de division Morris ;
Le comte de Beaumont (de la Somme), sénateur ;
Le marquis de la Grange, sénateur, président du conseil général de la Gironde ;
Le comte de Chamborant ;
Havin, ancien député, directeur du journal *le Siècle ;*
A. Renée, député au Corps législatif, directeur des journaux *le Constitutionnel* et *le Pays ;*
A. Guéroult, rédacteur en chef du journal *la Presse ;*
Paulin, directeur du journal *l'Illustration ;*
Le Chevalier, éditeur du journal *l'Illustration ;*
Biesta, directeur du Comptoir d'escompte ;
Saint-Marc Girardin, professeur à la Sorbonne, membre de l'Académie française ;
E. Legouvé, membre de l'Académie française ;
V. de Laprade, membre de l'Académie française ;
J. Janin, rédacteur du *Journal des Débats ;*
Lenormant, membre de l'Institut, conservateur à la bibliothèque impériale ;
Alex. Dumas fils, homme de lettres ;
Hachette, libraire-éditeur ;
Ch. Lahure, imprimeur du Sénat ;
Ch. Gosselin, administrateur de la compagnie du Gaz parisien ;
Edmond Texier, rédacteur du *Siècle ;*
Félix Mornand, homme de lettres ;
Autran, homme de lettres ;
Louis Ulbach, homme de lettres, secrétaire du comité.

On souscrit à Paris :

Au bureau central de la souscription, passage de l'Opéra, 4 (galerie de l'Horloge) ;
Au Crédit mobilier, place Vendôme, 15 ;
Dans tous les bureaux de journaux ;
Chez MM. Hachette et comp., libraires-éditeurs, rue Pierre-Sarrazin, 14 ;
Chez M. Lahure, au bureau du *Journal pour tous*, rue de Vaugirard, 9 ;
Chez MM. Michel Lévy frères, libraires-éditeurs, 2 *bis*, rue Vivienne ;
Les personnes qui voudraient souscrire par lettres sont priées d'adresser leur souscription, soit en un bon sur la poste, soit en un effet sur Paris, à M. le secrétaire du comité, passage de l'Opéra, 4 (galerie de l'Horloge).
Les fonds seront centralisés à Paris, au Comptoir d'escompte.
L'Empereur a écrit qu'il voulait être le premier inscrit sur la liste de souscription.

MASQUES ET VISAGES.

PHYSIONOMIES PARISIENNES. — 5e *dizain.* — *Dernier de la collection.*

41. Rôdeurs. « Sans domicile. »
42. Un « Fort » dont le « trois-six » est le faible.
43. Le lundi. En semaine, on rabotte. Et l'dimanche, on ribotte. Après ça, la nature veut que l'homme ait son repos.
44. Propriétaire. Les locataires !... C'est les enfants ! c'est les chiens et les chats... et les réparations !
45. Le Vigneron. Le beau temps continue. Le vin diminue... mauvaise année !
46. En voyage. De Saint-Pierre de Rome à Saint-Paul de Londres.
47. Le Comédien. Comique et volontiers mélancolique.
48. Petit commerce. Le ménage de la poupée aide au ménage de l'ouvrier.
49. Déclassés. Mais je fus épicière et sentis la chandelle.
50. Déclassés. J'ai eu cinq chevaux.

A VENDRE.

Grande MAISON de campagne avec belvédère, billard, salle de bains, écurie, remise, basse-cour, cinq puits, citerne, pompes et autres dépendances, d'une contenance totale de 18,881 mètres entièrement clos de murs et grilles, et plantés d'arbres forestiers et fruitiers, vignes et espaliers. Cette propriété se prête très-facilement à la spéculation. Voir le plan, à Paris, chez Me GERIN, notaire, rue Montmartre, n° 103, et M. Lesueur, architecte, rue de la Michodière, n° 10, et à Nanterre, chez Me GAUTIER, notaire, qui donnera le permis pour visiter la propriété.

PAULIN ET LE CHEVALIER, 60, RUE RICHELIEU.

CAHIERS D'UNE ÉLÈVE DE SAINT-DENIS, cours d'études complet et gradué pour les filles, et pour les jeunes garçons jusqu'à leur entrée au collége, par *deux anciennes Elèves de la maison de la Légion d'honneur, et L. BAUDE, ancien professeur au collége Stanislas.* Divisé en six années ou douze semestres. Pouvant suppléer tous les livres qui se rapportent aux diverses parties de l'instruction.

EN VENTE :

				Broché.	*Cartonné.*	
Tome 1er,	1re année,	1er sem.	Prix,	1 f. 50 c.	1 f. 75 c.	vert liseré.
— 2e,	—	2e —	—	2 50	2 75	— uni.
— 3e,	2e année,	1er sem.	—	2 50	2 75	violet liseré.
— 4e,	—	2e —	—	2 50	2 75	— uni.
— 5e,	3e année,	1er sem.	—	3 »	3 25	aurore liseré.
— 6e,	—	2e —	—	3 50	3 75	— uni.
— 7e,	4e année,	1er sem.	—	3 50	3 75	bleu liseré.
— 8e,	—	2e —	—	3 50	3 75	— uni.
— 9e,	5e année,	1er sem.	—	3 50	3 75	nacarat liseré.
— 10e,	—	2e —	—	4 »	4 25	— uni.
— 11e,	6e année,	1er sem.	—	4 50	4 75	blanc liseré.
— 12e,	—	2e —	—	4 50	4 75	— uni.
— 13e,	volume complémentaire			5 »	5 25	

On peut prendre séparément chaque année.

ATLAS UNIVERSEL PHYSIQUE, HISTORIQUE ET POLITIQUE DE GEOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE, contenant toutes les acquisitions nouvelles de la science et les changements survenus dans la topographie ; nécessaire à l'étude de la géographie, de l'histoire et des voyages ; et propre à servir au développement des relations commerciales, les cartes offrant le tracé exact de la navigation, des chemins de fer, des routes, et l'indication des colonies européennes dans chaque contrée.

Composé et dressé par A. H. DUFOUR. — Gravé sur acier par CH. DYONNET, graveur du Dépôt de la marine et de l'Atlas de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, de M. Thiers.

BAINS ÉLECTRO-CHIMIQUES ET HYGIÉNIQUES DE PENNES. — Leur emploi est prescrit principalement contre les maladies gastriques, nerveuses, viscérales et cutanées. (Voir le *Moniteur des hôpitaux*, la *Gazette des hôpitaux*, le *Bulletin de thérapeutique*, l'*Union médicale*, etc., etc.)

1 franc le rouleau. — Boulevard de Sébastopol, 39 ; et chez les principaux pharmaciens et directeurs de bains de Paris, des départements et de l'étranger.

Mœurs américaines.

Dans ses numéros 766 et 767, l'*Illustration* a essayé de donner, sous ce titre, un aperçu de la vie de New-York les jours ouvrables et le dimanche. Après un assez long intervalle envahi par S. M. l'Actualité, qui, chez nous, ne peut pas même dire qu'elle ait jamais failli attendre, nous allons vous offrir la troisième et dernière partie de cette étude de mœurs, qui restera assurément fort incomplète, mais qui le serait par trop si nous ne vous disions rien des chemins de fer.

Les chemins de fer, mais c'est la personnification des Américains, quelque chose de long et de roide, qui dévore en fumant le temps et l'espace, sans souci du péril et de la mort. De qui parlons-nous là? est-ce des yankees ou des locomotives? Aussi, dès 1829, les Etats-Unis construisaient déjà des chemins de fer. L'exemple fut donné par la ville de Boston. Son chemin « avait treize milles, nous dit M. Ampère dans sa *Promenade en Amérique*, moins de cinq lieues ; maintenant mille lieues de chemins de fer rayonnent de Boston dans le Massachusets et les Etats voisins, et les Etats-Unis sont traversés en tous sens par plus de dix mille milles de chemins de fer, plus de trois mille lieues, plus que le diamètre terrestre. » Et il ajoute dans une note : « Le chiffre exact, tiré d'un document officiel était, pour 1852, » (et nous sommes en 1858,) « 10,814 milles de chemins de fer terminés, et 10,898 de chemins de fer en construction. Le capital engagé est de 592,770,000 dollars (plus de 3 milliards et demi). Un autre chiffre très-semblable donnait à la même époque, pour les Etats-Unis, 10,200. Total des milles parcourus par les chemins de fer, dans plusieurs pays, 25,000 : Grande-Bretagne, 6,500 (un peu plus de la moitié) ; France, 1,800 (environ le cinquième) ; Belgique, 360 ; Espagne, 60. Ce qui fait pour chaque habitant, aux Etats-Unis 21 pieds, en Angleterre 12 pieds, en France 3 pieds, en Belgique 4 pieds, en Espagne 3 pouces. »

Mais cette supériorité si manifeste n'est pas seulement une affaire de tempérament, d'organisation individuelle : l'honneur en revient, pour une très-large part, à la liberté, à l'absence de centralisation, à la concurrence. « Ce qui donne surtout une grande impulsion à la création des chemins de fer américains, la remarque est encore du même voyageur, c'est la rivalité des différents Etats qui cherchent sans cesse à se supplanter les uns les autres, et tâchent, si j'ose employer cette expression, de *se souffler* le transport des passagers et surtout des marchandises. Les Etats-Unis sont comme un grand échiquier où chacun tâche d'arriver à dame le premier. » Aussi, pour ce qui concerne le port de Boston depuis 1842 jusqu'à 1850, le produit des douanes a-t-il presque triplé, et le tonnage a augmenté de plus d'un tiers depuis dix ans ; le chiffre de la population a été porté, de 158,000 âmes, à 269,000 ; et il faut reconnaître avec M. Ampère que ces chiffres, qui s'appellent en anglais *figures*, ne le cèdent point aux figures de rhétorique en fait d'éloquence.

Il est vrai que cette célérité d'exécution tient encore à d'autres causes. Tandis que dans nos vieilles sociétés européennes, depuis si longtemps installées, où toute innovation est du luxe, nous ne construisons pas une voie ferrée sans en faire une œuvre d'art, sans élever de coquettes stations, des gares monumentales, sans multiplier les rails, sans créer un matériel et un personnel abondants, les Etats-Unis font les choses au moins de frais possible, se contentent du strict nécessaire, moins que cela souvent, n'ont, sur des routes fréquentées, qu'une seule voie, pas de ces poteaux vivants chargés d'avertir qu'on peut passer outre, pas d'architecture, pas même de clôture, et surtout, — ce qui n'est pas le plus grave reproche qu'on ait à leur faire, — pas de ces états-majors coûteux qui semblent n'avoir une triple clef de la caisse que pour y mieux puiser. C'est la logique qui le veut, et c'est une question de dates. Nous en sommes, nous, ou du moins nous croyons en être, pour toutes choses, au superflu : les Etats-Unis n'en sont encore qu'à l'indispensable. Ce qu'il leur faut avant tout, c'est de relier ensemble toutes les parties de leur immense république. Il s'agit bien de luxe vraiment ; ils n'en sont pas encore au confort, du moins d'un certain genre.

« Les chemins de fer américains, dit M. Oscar Cometant, sont loin d'offrir, sur quelques points, le confortable de nos chemins de fer français ; mais ils sont préférables sur quelques autres. Sans parler des constructions mêmes des chemins de fer aux Etats-Unis, constructions qu'on croirait provisoires tant elles offrent peu de garanties de solidité et sont faites négligemment, les wagons sont laids de forme, et on n'y est pas, à beaucoup près, aussi commodément assis que dans les longs compartiments de nos lignes ferrées.

« Les wagons américains sont très-longs, et peuvent contenir une centaine de stalles en bois nullement rembourrées. Mais au milieu des stalles mobiles, de manière à faire vis-à-vis à la personne placée derrière soi, si l'on veut converser avec elle, un passage est laissé libre pour les promeneurs fatigués de se tenir assis. Les wagons, en outre, sont rattachés étroitement ensemble, de manière qu'on peut, sans aucun danger, parcourir toute la longueur du convoi et s'arrêter où l'on veut. J'avoue que cela est fort agréable, surtout pour les voyages de longue durée, comme ils sont presque tous aux Etats-Unis, où les villes se trouvent à de grandes distances les unes des autres. Dans l'hiver, des poêles chauffent les wagons.

« Il n'y a pas sur les chemins de fer américains, comme en France et comme en Angleterre, différentes catégories de places, et le riche ne s'étale pas sur des coussins moelleux, garnis de belles étoffes, à côté du pauvre assis sur des banquettes de bois. Ces distinctions n'existent pas là-bas, et ce n'est certes pas nous qui nous en plaindrons. L'ouvrier voyageur, aussi bien que le plus malheureux émigrant, partage, avec le banquier le plus opulent, tous les ennuis comme tous les avantages du voyage. L'égalité existe du moins en chemin de fer, c'est toujours quelque chose. Ajoutons, comme nous l'avons déjà dit, que les voyages se font à bon marché sur les voies ferrées de l'Union comme sur les steamboats. »

Mais, si vous souhaitez quelques détails de plus, prenez avec nous ce train qui va partir, et entrons vite dans le même waggon que ce voyageur à la mine spirituelle et un peu railleuse. C'est une véritable bonne fortune que cette rencontre : il arrive précisément des Etats-Unis, et nous allons lui demander ce qu'il pense de leurs chemins de fer. Nous ne saurions nous renseigner d'une manière plus agréable.

« Ce fut en allant de Boston à Lowell, raconte Charles Dickens, dans ses *American notes for general circulation*, que je fis pour la première fois connaissance avec un chemin de fer américain. Comme aux Etats-Unis, un chemin de fer ressemble beaucoup à un autre, je prendrai celui-ci comme type du genre.

« Il n'y a pas de première et de seconde classe comme chez nous ; mais il y a un compartiment pour les hommes et un compartiment pour les femmes ; ce qui les distingue principalement, c'est que dans le premier tout le monde fume, et que personne ne fume dans le second. Comme un noir ne voyage jamais avec un blanc, il y a aussi un compartiment pour les nègres, un grand et lourd bahut, comme celui sur lequel s'embarqua Gulliver en quittant le royaume de Brobdignag. On a beaucoup de cahots, beaucoup de bruit, beaucoup de murs, pas beaucoup de fenêtres, une locomotive, un cri perçant et une cloche.

« Les voitures ont l'air de misérables omnibus, mais en plus grand, pouvant contenir trente, quarante, cinquante personnes. Les siéges, au lieu de s'étendre d'un bout à l'autre, sont en travers. Chaque siége est à deux places. Il y en a une longue file de chaque côté du waggon, un étroit passage au milieu et une porte à chaque bout. Au centre de la voiture est ordinairement un poêle rempli de charbon de bois ou d'anthracite, et rouge la plupart du temps. C'est à suffoquer...

« Dans le compartiment des femmes, il y a beaucoup d'hommes qui ont des femmes avec eux. Il y a aussi beaucoup de femmes qui n'ont personne avec elles ; car toute femme peut voyager seule, d'un bout à l'autre des Etats-Unis, et être certaine de rencontrer partout la plus grande courtoisie. Le conducteur, ou receveur, ou contrôleur, de quelque nom qu'on l'appelle, ne porte pas d'uniforme. Il va et vient dans le waggon, y entre et en sort à sa fantaisie ; s'adosse à la porte, les mains dans ses poches, vous regarde avec de grands yeux, si vous êtes étranger, ou entame la conversation avec les voyageurs qui sont près de lui. Une grande quantité de journaux sont tirés des poches, et très-peu sont lus. Chacun vous parle, ou à tout autre qu'il préfère. Si vous êtes Anglais, votre interlocuteur se plaît à croire que ce chemin de fer ressemble fort à un chemin de fer anglais. Si vous dites « non, » il dit un oui (interrogatif), et demande en quoi ils diffèrent. Vous énumérez les principales différences, une à une, et à chacune il dit un oui (toujours interrogatif). Alors il devine que vous ne voyagez pas plus vite en Angleterre, et, sur votre réponse que si, il répète encore son oui interrogatif, et, cela est évident, ne vous croit pas. Après une longue pause il fait la remarque, moitié à vous, moitié à la pomme de sa canne, que les Yankees passent aussi pour des gens qui vont droit devant eux, — *Go-ahead people ;* sur quoi vous dites oui, et il dit : oui (affirmativement cette fois) ; et, comme vous regardez par la portière, il vous apprend que derrière cette colline, et à quelques trois milles de la station suivante, il y a une fière ville dans une fameuse situation, où il suppose que vous avez dessein de vous arrêter. Votre réponse négative amène naturellement d'autres questions sur la route que vous comptez suivre ; et, où que vous alliez, vous êtes invariablement averti que vous n'y parviendrez pas sans immensément de difficulté et de danger, et que tout ce qui mérite d'être vu est quelque part ailleurs.

« Si une dame prend fantaisie de la place d'un voyageur, l'homme dont elle est accompagnée le lui fait savoir, et il la cède immédiatement avec grande politesse. On discute beaucoup sur la politique, et sur les banques, et sur le coton... Excepté lorsqu'un embranchement rejoint la ligne principale, il est rare qu'il y ait plus d'une voie ; en sorte que la route est très-étroite, et que, lorsque la tranchée est profonde, la vue n'est pas fort étendue. Dans le cas contraire, le caractère du paysage est toujours le même. Milles sur milles d'arbres mutilés ; les uns abattus par la cognée, d'autres renversés par le vent ; d'autres tombés à demi et s'appuyant sur leurs voisins ; d'autres de simples bûches à moitié cachées dans l'eau marécageuse, d'autres réduits à l'état de morceaux spongieux. Le sol même est composé de ces menus fragments ; chaque mare a sa croûte de pourriture végétale ; de chaque côté sont les

Digitized by Google

branches, les troncs et les souches, à tous les degrés possibles de dépérissement, de décomposition et de négligence. Alors pour quelques *minutes* vous remontez dans une plaine où brille quelque lac ou étang, aussi grand que plus d'une rivière anglaise, mais si petit ici que nest à peine s'il a un c'om; puis vous entrevoyez de loin une ville avec ses blanches maisons si propres et leurs frais *piazzas*, son église guindée et son école; quand brrr! presque avant que vous ayez rien vu, arrive le même sombre rideau : les arbres mutilés, les souches, les bûches, l'eau stagnante, — si semblable aux autres, que vous semblez y avoir été ramenés d'un coup de baguette.

« Le train s'arrête à des stations dans les bois, où l'impossibilité que personne ait la plus petite raison de descendre, ne peut être égalée que par l'impossibilité qu'il y ait là personne qui songe à monter. Il s'élance en travers de la route des piétons et des voitures, où il n'y a ni barrière, ni surveillant, ni signal : rien qu'un grossière arcade de bois, sur lequel on a peint : «QUAND LA CLOCHE SONNE, PRENEZ GARDE A LA

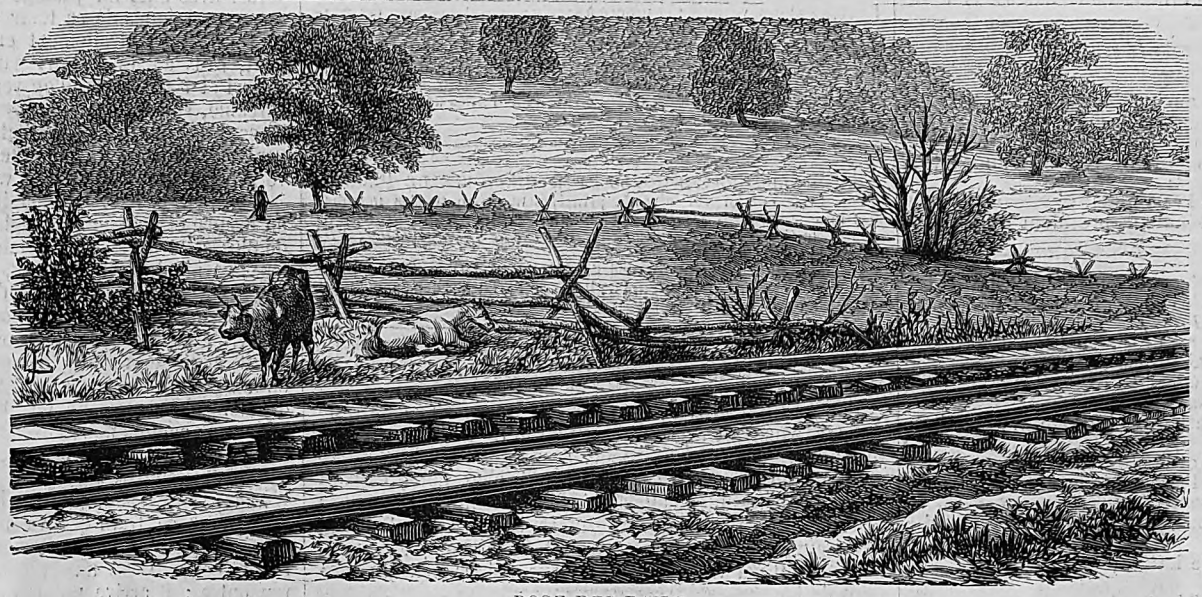

POSE DES RAILS.

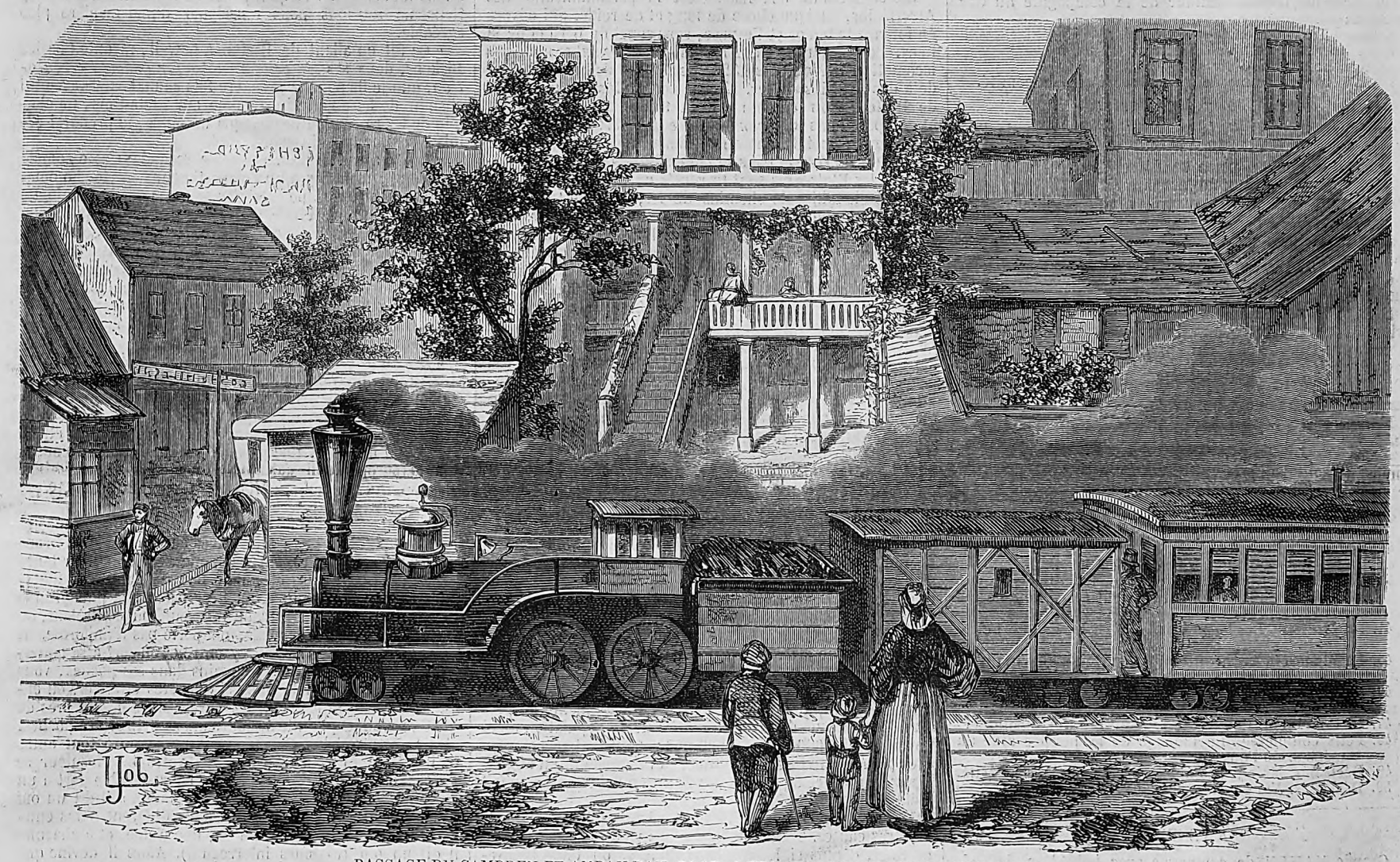

PASSAGE DU CAMBDEN ET AMBAY RAIL-ROAD, A TRAVERS LA VILLE DE BURLINGTON.

LOCOMOTIVE. » — En avant, il s'élance tête baissée, se replonge au milieu des bois, reparaît à la lumière, fait trembler sous lui les frêles arches, roule sourdement sur le sol épais, se précipite sous un pont de bois qui intercepte le jour pour une seconde, comme un clignement d'œil; éveille soudain tous les échos endormis de la principale rue d'une grande ville, et à l'aventure, au petit bonheur, en vrai casse-cou, il tombe au beau milieu de la voie publique. Là, entre les ouvriers travaillant à leurs métiers et les habitants qui allongent le cou en dehors des portes et des fenêtres, et les enfants qui font envoler leurs cerfs-volants et qui jouent aux billes, et les hommes qui fument et les femmes qui jasent, et les marmots qui se traînent par terre, et les cochons qui farfouillent, et les chevaux effrayés qui se cabrent et qui ruent, tout contre les rails, — là, — en avant, en avant, — fend l'air ce *furieux dragon* jetant feu et flammes avec sa longue queue de wagons, lançant dans toutes les directions une pluie d'étincelles brûlantes, glapissant, sifflant, hurlant, haletant, jusqu'à ce qu'enfin le monstre altéré s'arrête sous un chemin couvert pour boire, entouré du peuple qui s'attroupe; et vous avez vous-même le temps de reprendre *haleine*. »

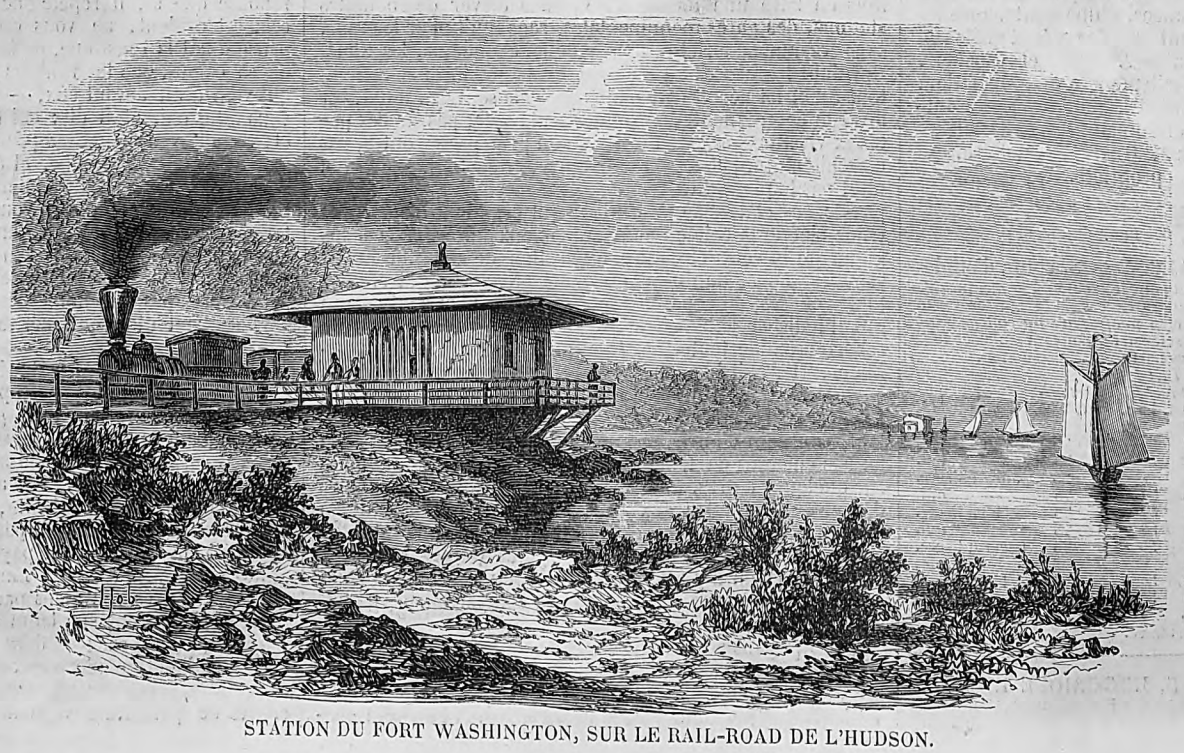

STATION DU FORT WASHINGTON, SUR LE RAIL-ROAD DE L'HUDSON.

Cette simplicité de moyens, cette économie d'argent, ce dédain du luxe inutile, cette rapidité de locomotion, ne mériteraient de notre part que des éloges et un peu d'envie peut-être; mais cette médaille a son revers, et la fréquence et la gravité des

Digitized by Google

accidents sont propres à refroidir un peu notre enthousiasme. Tous les voyageurs sont d'accord sur ce point. Consultons-en encore un autre dont nous n'avons pas jusqu'ici invoqué le témoignage, M. Alfred d'Almbert, auteur d'un livre intitulé : *Flanerie parisienne aux Etats-Unis* : « Quand on demande pourquoi les chemins de fer n'ont qu'une voie là où l'espace ne coûte rien :

— Pourquoi deux voies, répond-on, quand une suffit? Les convois se rencontrent, se choquent, se brisent ; mais on a épargné la dépense de quelques rails..... Il n'est pas de pays où il soit fait si bon marché de la vie des hommes et de l'anéantissement des choses. Quels bateaux à vapeur ! quels chemins de fer ! quelle infernale locomotion ! Comment voyage-t-on là-dessus? quels fous vont visiter ces contrées? et par suite de quel miracle parviennent-ils à en revenir tout entiers?»

Un exemple, cité par le même voyageur, montre que cette insouciante intrépidité va parfois jusqu'à la fanfaronnade.

« Les chemins de fer, nous l'avons dit, sont d'une odieuse témérité. Sans parler du Hudson-river-railroad, bâti sur pilotis au milieu du puissant fleuve qui va se jeter dans l'Océan, — du chemin de New-York à Boston, qui traverse des petits bras de mer où des convois entiers sont engloutis quand on oublie de fermer les ponts tournants qui donnent passage à la mâture des vaisseaux, on peut affirmer que chaque voie ferrée offre des dangers imminents. Les deux côtés des chemins ne sont pas protégés par des talus ou des barrières ; il n'y a pas, tout le long de la route, des passages désignés pour les voitures ; l'espace reste libre ; chacun peut traverser où il veut ; ce qui donne lieu à un jeu délicieux, fort prisé des jeunes gentlemen : on vient en voiture jusqu'à cinquante pas du chemin, puis, quand on entend bien distinctement le sifflement de la vapeur, on lance son cheval au grand trot, de manière à couper le convoi ; l'habileté consiste à friser, le plus près possible, le chasse-vache qui orne l'avant des locomotives, au risque de se faire briser et d'occasionner le déraillement du train... Ceci ne serait rien encore ; en épargnant les terrassements, les barrières, en n'ayant pas d'embarcadères, il serait possible de supposer quelque intention de sauvegarder la vie des voyageurs et des passants, si l'on pouvait au moins supposer que les constructeurs se fussent attachés à éviter les passages dangereux. Ils se sont bien gardés de prendre un tel souci ; le chemin va tout droit devant lui sans tourner un seul obstacle ; il coupe les grandes routes ; il parcourt la longueur des rues dans les villes qu'il faut traverser ; les puissants engins que meut la vapeur irritée ne font pas plus de façon qu'un modeste fiacre, dont la rapidité n'est jamais redoutable. » De tout ceci, M. d'Almbert se croit en droit de tirer cette énergique conclusion : «Considérez chaque chemin de fer comme un pistolet destiné à vous brûler la cervelle. »

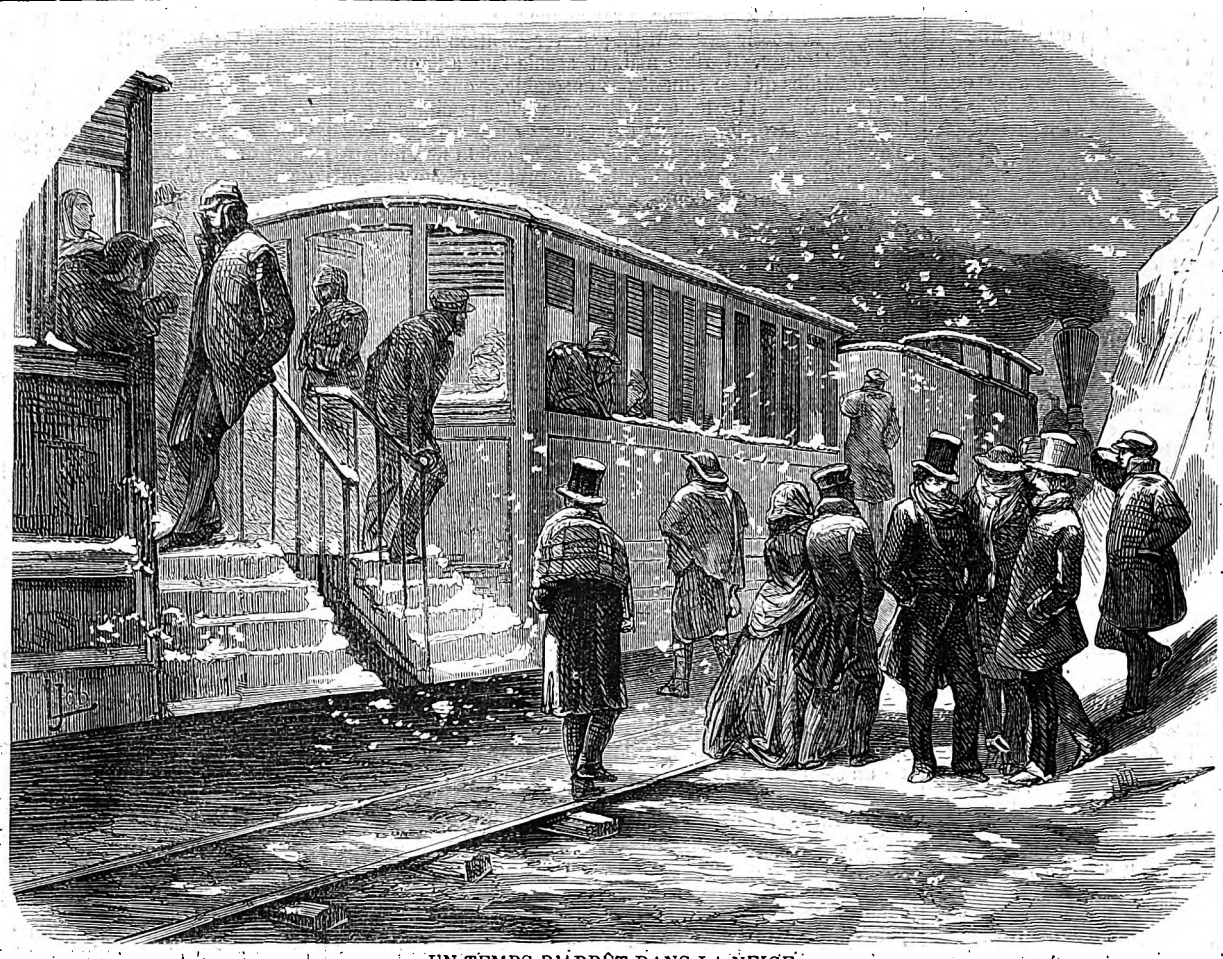

UN TEMPS D'ARRÊT DANS LA NEIGE.

Tout en tenant compte de l'hyperbole et des préventions particulières de ce voyageur, qui ne nous paraît pas s'être toujours suffisamment dégagé de ses habitudes européennes pour être toujours juste envers les Etats-Unis, on ne peut nier qu'il n'ait en grande partie raison sur ce chapitre des chemins de fer. On peut invoquer à cet égard le témoignage des Américains eux-mêmes ; on peut ouvrir presque au hasard leurs journaux, qui regorgent de sinistres dus à cette imprudence presque systématique. Mais il suffit de voir dans l'*Appleton's railway and steam navigation guide*, avec quelle fierté on signale l'amélioration tout exceptionnelle, adoptée sur le chemin du Hudson, d'un système de signaux pour empêcher la rencontre des trains.

Deux mots à présent sur les dessins de notre jeune touriste. Le premier représente la pose des rails. La simplicité de cette opération aux Etats-Unis dispense de toute explication. Le second a déjà eu la sienne plus haut,

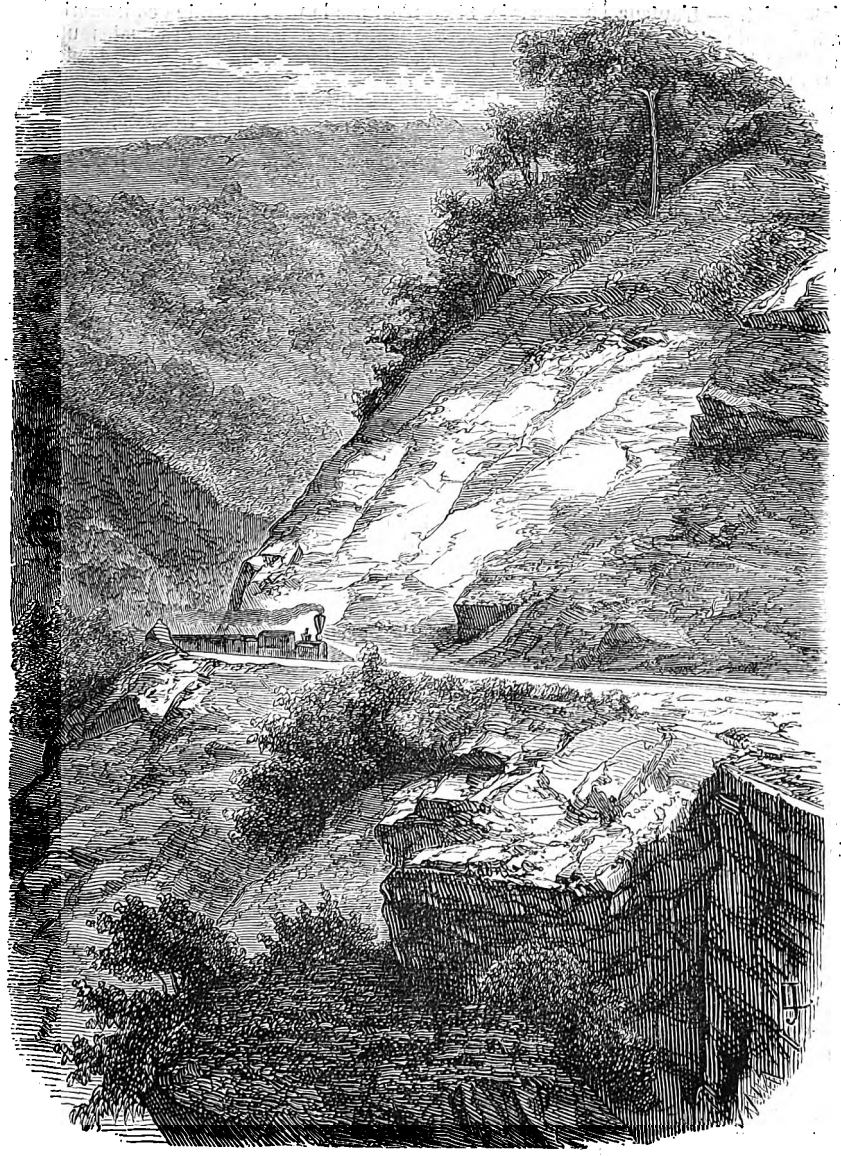

TRANCHÉE DANS LE ROC, EN PENSYLVANIE.

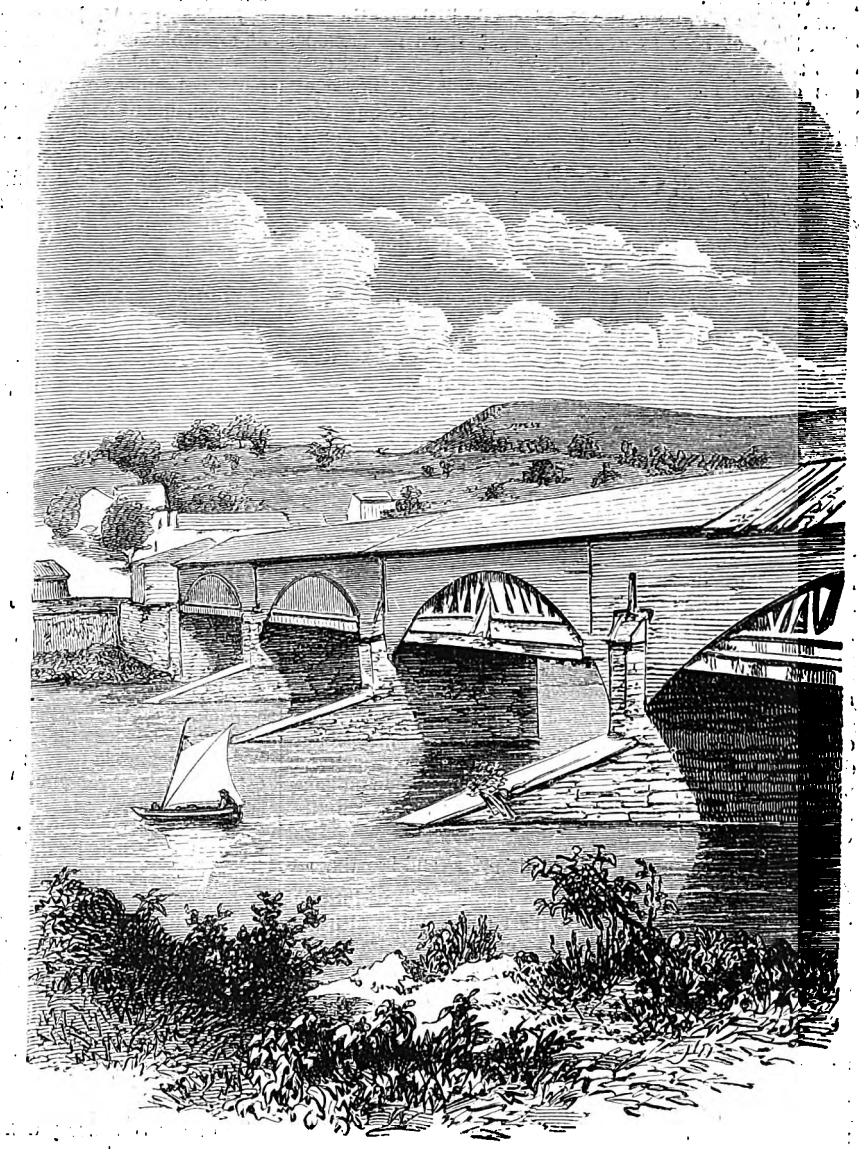

PONT VIADUC EN PENSYLVANIE.

Digitized by Google

lorsque nous avons parlé du passage à travers une ville.

C'est sur le chemin doté de ces signaux exceptionnels qu'est située la station du fort Washington que reproduit le troisième dessin. Ce fort, qui domine la contrée, resta encore au pouvoir de Washington quelque temps après que New-York fut occupée par les Anglais, en 1776. Mais le 16 novembre de la même année, après un violent assaut où les assaillants perdirent huit cents hommes, il tomba aux mains de l'ennemi, et sa garnison, composée de deux mille Américains, fut faite prisonnière.

Quand nous savons, par notre expérience, l'obstacle que la neige apporte parfois à la circulation, il est facile de se rendre compte de ce qu'elle peut occasionner de retards sur des chemins qui laissent si fort à désirer sous le rapport du matériel et du personnel. Ce quatrième dessin a pu être fait à loisir, car, en allant de New-York à Washington, son auteur fut retenu douze heures par une tempête de neige. Un autre train demeura bloqué et presque enfoui sous la neige pendant plus de trente heures.

Les deux derniers dessins figurent deux endroits où la nature a refusé d'entrer dans les idées d'économie qui président à la construction des chemins de fer américains. Il a fallu creuser le roc et combler des abîmes; mais ce serait méconnaître le caractère de la nation et avoir écrit pour rien cet article, si on pouvait douter un seul instant que ce double travail ait été fait au moins de frais possible.

BRASSEUIL.

Chronique littéraire.

Vingt-neuf poëtes nous ont envoyé leurs vers; vingt-neuf amoureux nous demandent de leur dire franchement ce que nous pensons de leurs maîtresses: il n'y a pas à reculer, il faut leur répondre. Saints du paradis, priez pour nous!

Si la fatalité veut, ce qui n'est pas absolument impossible, que, dans le nombre de ces enthousiasmes, il y en ait qu'il nous soit difficile de partager, gare à nous! Le dictionnaire de M. Lafaye ne fournira pas assez de termes pour caractériser notre manque de goût et notre malveillance. Qu'y faire? Nous ne pouvons pourtant pas, par crainte de nous attirer des injustices, en commettre nous-même. Nous ne voulons pas trahir la confiance de nos lecteurs, et nous ne voulons pas davantage tromper les écrivains qui nous soumettent leurs œuvres, et contribuer, par de perfides complaisances, à les entretenir dans des illusions si faciles à se faire et si dangereuses à conserver.

Après cette petite précaution oratoire, procédons, sans plus de retard, à nos vingt-neuf réponses. Vingt-neuf, pas une de moins; car si, dans une intention toute charitable, nous accordions à quelqu'un de nos questionneurs le bénéfice de notre silence, de toutes les rancunes que nous allons nous attirer, la sienne ne serait probablement pas la moins implacable.

Nous prenons au hasard; qu'on n'exige de nous ni ordre ni liaison. Lire vingt-neuf volumes de vers, et en dire audacieusement notre impression telle quelle, la tâche nous paraît suffisante.

Le *Jardin d'amour*, par M. Pierre de l'Isle. — Un gracieux titre, et bien approprié au sujet. Il y a de l'amour dans ces vers, et le sentiment de la nature, mais tout cela dans des proportions modestes. Un amour sans fièvre et une nature de jardin. Mais si cette poésie a peu de portée, elle a du moins peu de prétention.

LAURE.

Invitée au bal un jour d'été, Laure
Voulut, pour orner ses *cheveux soyeux*,
Prendre ces boutons qu'un chaud rayon dore,
Etoiles des prés, *sœurs* des *fleurs* des cieux.

Au bord d'un ruisseau doucement sonore,
Elle connaissait un pré gracieux;
Elle y fut, croyant y trouver encore
Bien des boutons d'or pour ses bruns cheveux.

Mais tout avait chu sous la faux rapide.
Seule, dans les joncs du ruisseau limpide,
Une fleur des eaux s'était pu cacher.

Elle la saisit d'une main vermeille,
Et la fleur des eaux lui dit à l'oreille:
Quand les prés sont mûrs, il faut les faucher.

Il y a certainement dans ce sonnet de la grâce facile et même de la finesse; mais plus on a cette précieuse qualité de la morbidesse, plus on doit éviter avec soin les consonnances comme celles que nous avons soulignées, et, à plus forte raison, un assemblage de mots désagréables à l'oreille, tels que ceux-ci que nous lisons ailleurs: « Du bout de son blanc doigt, » et « Viens-y tremper ton rose bec. »

Scènes et tableaux, par M. J. Develey. — Ces tableaux et ces scènes sont principalement empruntés à l'histoire, et donnent lieu à quelque enseignement philosophique. La philosophie de M. Develey est une sorte de hamac où l'auteur se berce entre la foi et le doute, pour verser définitivement du côté de la foi.

« Penser nous fait souffrir, mais prier rend la paix. »

M. Develey en veut beaucoup à la pensée, qu'il va jusqu'à traiter d'horrible cancer. Si ce n'est point là une attitude poétique que prend M. Develey, — on doit toujours se méfier des faiseurs de vers, — nous lui dirons qu'il calomnie la pensée. La pensée est comme l'opium, elle agite à trop petite dose; elle calme à dose convenable. Ce n'est que lorsqu'il est vide que le cerveau est, comme un vieux château, hanté par des fantômes, et qu'il a besoin du curé pour les exorciser.

Bagatelles, par M. Jules Reynal. — Le titre n'est pas prétentieux, mais il est suffisant. M. Jules Raynal est plus que mélancolique; il est triste et a l'air réellement malheureux; s'il ne fait pas de bons vers dans de pareilles conditions, il n'en fera jamais. Franchement, nous ne croyons pas que la poésie soit son lot; sa versification elle-même est défectueuse. Il rime mal, et accole l'un à l'autre des vers féminins qui ne riment pas ensemble. Nous hésitions, le voyant déjà si triste, à lui dire ces vérités pénibles à entendre et à dire, lorsqu'aux deux tiers de son volume, nous n'avons plus trouvé que des chansons. La gaieté ne l'inspire pas mieux que le chagrin; mais nous profitons bien vite de cette disposition meilleure pour lui donner cet avis salutaire.

Les *Prismes*, par M. Raoul de Navery. — M. Raoul de Navery est une femme. Ce n'est point une indiscrétion que de le dire; l'indiscrétion, si c'en est une, vient du poëte lui-même, qui, dès les premières pages, trahit son inutile incognito. Mais au bal de l'Opéra, ce ne sont pas les plus jolies figures qui se démasquent le moins volontiers, et les *Prismes* sont écrits avec une grande facilité, avec élégance et légèreté d'allure. Ce qui leur manque, il nous semble, c'est une certaine intensité de pensée ou de sentiment.

« La pensée est le marbre et la roche solide:
Sachez-en déguiser la sécheresse aride,
Et mettez comme Dieu, sur ces grandes hauteurs,
Pour base du granit, — pour couronne des fleurs. »

Des fleurs, nous en voyons, mais le granit? Il est vrai que la pensée met des rides au front, et que l'auteur des *Prismes*, nous l'avons dit, est femme. Quant au sentiment, elle nous déclare qu'elle ne sait pas, — pis que cela, — qu'elle ne veut pas savoir ce que c'est que l'amour. Mais peut-être n'est-ce pas d'elle-même qu'elle parle.

Le Pâtre du vallon, par M. Jules Dupuis. — Voltaire a dit de Pascal: « Fou sublime, né un siècle trop tôt. » M. Jules Dupuis n'est ni fou ni sublime, mais nous le croyons né un siècle trop tard. Nous ignorons son âge, mais nous savons celui de sa muse.

Les Lilloises, par M. Du Buc (L. Debuire). — *Les Lilloises* se composent de chansons en patois et en français. Le patois de Lille, qui n'est nullement inintelligible pour nous autres Parisiens, a l'avantage de donner à ces chansons un certain piquant dont les françaises sont un peu dépourvues. Reste à savoir si, par la même raison, les Lillois ne préfèrent pas les françaises. Mais ce que nous préférons à tout, c'est la préface, et nous croyons que l'auteur aurait tort de dédaigner la prose.

Fables et poésies nouvelles, par M. H. Poullain. — Nous n'avons pas, avec cet auteur-ci, la même ressource qu'avec le précédent, car sa préface elle-même est en vers, est une fable. Par une fiction ingénieuse, — du moins nous sommes assez soupçonneux pour croire que c'est une manière de capter l'indulgence de ses lecteurs, — M. Poullain suppose qu'un rat a rongé son manuscrit, et que ce rat, en connaisseur, n'a pas mangé le plus mauvais. Quoi qu'il en soit, ce que nous avons nous suffit parfaitement pour juger du reste, et tout ce que nous nous bornerons à en dire, c'est que lorsqu'un homme consent encore aujourd'hui à écrire des fables, la modestie de son choix dispose à l'indulgence.

Fables, par M. le marquis de Saint-Paulet. — L'auteur de ces fables croit que la défaveur attachée de nos jours aux vers vient de ce que la poésie échevelée des trente dernières années a provoqué le dégoût et la satiété: nous croyons, quant à nous, que la poésie à perruque y a contribué bien davantage. M. de Saint-Paulet, qui est conseiller de cour impériale, espère n'avoir point dérogé en courtisant les muses. « Je doute, dit-il, que la Fontaine, magistrat, eût rien perdu de sa considération pour être l'excellent fabuliste que nous connaissons. » Après une telle réflexion, M. de Saint-Paulet a dû se sentir tout à fait rassuré.

Louise, par M. Victor Barbier. — Dans une préface touchante, l'auteur se plaint d'en être encore à son début après plus de quinze ans d'inutiles efforts pour sortir des limbes. Cela vient, puisqu'il nous invite à remplir vis-à-vis de lui ce devoir si souvent douloureux de dire la vérité, cela vient de ce que la poésie est un don beaucoup plus exceptionnel qu'on ne veut le croire, un don de nature que tous les efforts du monde ne parviennent pas à conférer. On peut tout au plus, à ce compte, devenir un habile versificateur, et M. Victor Barbier n'a pas poussé ses efforts jusque-là: il s'est contenté d'être un versificateur facile. Ce n'est point assez pour constituer ce qu'il appelle un mandat poétique. D'après le choix de son sujet, comme d'après la façon dont il le traite, M. Victor Barbier nous paraît surtout appelé à écrire en prose, et les confidences de sa préface sont pour nous un nouveau motif de croire que nous lui donnons un conseil utile et honnête en l'engageant à changer d'instrument.

Visions d'amour, par M. J.-E. Allaux. — M. Allaux est un peu plus retors que M. Victor Barbier; il a moins de bonhomie dans la forme; mais a-t-il plus d'originalité? Il est de l'école byronienne pour la façon mystérieuse de présenter les faits. Or le procédé a toujours été mélodramatique, et, depuis, on en a tant usé et abusé. Ce qu'il dit n'est pas mal dit, mais l'a déjà été. Ah! du nouveau! du nouveau, n'en fût-il plus au monde!

Fleurs des champs, fleurs du monde, par M. C. Michu. — C'est un mélange de vers et de prose. Il n'y a pas assez de poésie dans les vers, et il y en a un peu trop dans la prose: n'y aurait-il pas lieu à un compromis?

Bluettes, par M. Edouard du Rosay. — C'est un recueil de légendes et de ballades, avec leur accompagnement obligé: des pages, des chevaliers, des revenants, et aussi des négresses, car le livre nous vient de Rio-de-Janeiro. Il contient en outre beaucoup de romances, généralement trop longues pour être mises en musique. On peut même dire que la romance y domine, au moins comme ton, sinon comme forme.

L'Inde et le droit, par M. C. Bertholon, n'est qu'une épître, et n'affiche pas de prétentions à la poésie proprement dite; mais cette épître est pleine de bons sentiments, exprimés avec conviction et chaleur.

Pierre, par M. T. Véron (son éditeur à lui-même). — M. Véron pouvait s'épargner cette parenthèse excentrique; cela va sans dire lorsqu'il s'agit de vers. Son livre est une sorte de trait d'union entre le roman en vers et les poésies détachées. L'auteur a eu l'ingénieuse idée de prendre pour héros de son petit roman un poëte, afin de lui pouvoir attribuer tout ce qu'il a fait de vers de toute espèce. Mais le cadre, sans avoir précisément droit à un brevet d'invention, est plus neuf que le tableau, et les sentiments sont bien supérieurs à l'expression. *Pierre* est un jeune paysan amoureux de la fille d'un comte, sa sœur de lait, et qui s'engage pour remplacer le frère de celle qu'il aime. L'auteur l'a fait soldat pour le mettre en faction à l'Exposition universelle et l'envoyer faire la guerre de Crimée, et se donner ainsi l'occasion ou le prétexte de décrire ces deux événements. Il récompense son héros de ce double service en le ramenant officier; mais la jeune comtesse, qui aimerait bien cet officier-poëte, n'a pourtant pas l'énergie de fouler aux pieds ses préjugés de caste, et Pierre, en héros bien appris, meurt de chagrin, quitte à vouer l'orgueilleuse aux remords par son trépas.

Théâtre et souvenirs, par M. L.-U. Bouzique. — Une vieille tragédie classique comme son sujet, *Servius Tullius*; un vieux drame sur un sujet moderne, *les Dragonnades*. Il est vrai que cela remonte à 1825 et 1829; mais ce n'était déjà pas assez jeune pour l'époque. Les vers détachés, réunis sous le titre de *Souvenirs*, nous paraissent préférables à la poésie dramatique. Toutefois, dans tout le volume, les sentiments sont la meilleure recommandation de l'auteur, qui a le mérite rare de la fidélité à ses principes; et l'on conçoit qu'en dehors de toute préoccupation littéraire il ait aimé à reproduire les honorables preuves de cette fidélité.

Heures d'oubli, par M. Alcide Genty. — Ce sont de petits contes, très-agréablement contés. *Arthur*, le plus important, est un de ces récits entrecoupés de digressions que Byron et son plus heureux imitateur, Alfred de Musset, ont mis si fort à la mode. Nous ne demanderons pas à M. Genty d'être autre chose qu'un conteur; son goût le porte trop évidemment vers ce terme moyen entre la poésie et la prose. Mais il a assez d'esprit et de savoir-faire pour que nous lui demandions d'être moins modeste et de s'abstenir désormais de toute imitation.

Les *Ducs bretons*, par M. Duseigneur, ne sont ni un roman ni des contes, ni des fables, c'est de l'histoire sans mélange de fiction, de l'histoire rimée. M. Duseigneur est un digne Breton qui a voulu, dit-il, consacrer ses chants à la mémoire de sa vieille Bretagne. *Chants* n'est pas un terme exact; M. Duseigneur ne chante pas. S'il est, comme il nous en prévient, étranger à toute préoccupation politique, il ne l'est pas moins à toute préoccupation, nous ne dirons pas littéraire, mais poétique. Le vers évidemment chez lui ne sert qu'à fixer des faits et des dates dans le souvenir de ses lecteurs, et sa véritable muse a nom Mnémotechnie. Si ce n'est pas la plus brillante des immortelles sœurs, en revanche ce n'est pas une des moins utiles. Voici un très-court échantillon de la manière de l'auteur:

« Grand chantre de Saint-Gille, en Tréguier, Coatmohan,
Docteur, régent en droit et prieur de Houdan,
Consacre sa fortune à créer le collége
Qui, plus tard, grâce aux soins du roi qui le protége,
De France deviendra le collége royal. »

On pensera ce qu'on voudra de cette poésie-là; toujours est-il que voilà un fait à jamais gravé dans notre mémoire; quel que soit, d'ailleurs, le mérite de nos vingt-huit autres poëtes, M. Duseigneur est peut-être le seul qui nous aura appris quelque chose de positif, et, auprès de lui, ils vont nous paraître bien futiles.

Œuvres poétiques complètes de M. Alph. le Flaguais. Nous copions le titre, mais des quatre volumes dont se composent les œuvres de M. le Flaguais, nous n'avons sous les yeux que le tome III. Ce tome, tout troisième qu'il est, n'en contient pas moins une préface, une longue préface, enrichie de lettres, on ne peut plus flatteuses pour lui, de toutes sortes de célébrités. M. le Flaguais paraît être très-répandu parmi les poëtes et les critiques; il a des vers pour eux, ils ont de la prose pour lui, laquelle prose il recueille avec soin, et publie dans l'occasion. Un poëte-critique, M. Sainte-Beuve, n'a répondu à ces aimables provocations que par des promesses et des regrets; et comme il se connaît en vers et en hommes, nous ne serions pas étonné qu'il mourût insolvable et inconsolable. Que dire d'un poëte qui tient registre en partie double de tout ce qu'on dit de lui! d'un poëte à qui M. Victor Hugo écrit: « Quand vous parlez, Monsieur, je ne suis qu'une âme ouverte et attentive. » M. Sainte-Beuve aura craint de paraître bien tiède après tant d'enthousiasme, et nous imiterons son silence prudent.

Fleurs et jalons, par M. Emile Boulanger. Voici un auteur avec lequel nous nous sentons plus à l'aise. M. Boulanger est juge et doit mieux comprendre que qui que ce soit les questions de conscience et de justice. Les vers, d'ailleurs, ne sont pour lui qu'un accessoire très-superflu, et il trouve sans doute dans l'exercice de sa profession, de quoi satisfaire à tous ses besoins d'amour-propre. Béranger, qui n'était pas chiche de compliments aux gens qui lui adressaient leurs livres, dans la lettre que M. Boulanger cite, et que nous l'engageons à relire, a évité de parler du poëte, et s'est rejeté sur l'éloge du magistrat et des sentiments politiques: nous ne pouvons que nous en rapporter à Béranger.

Souvenirs bretons, par M. Stéphane Halgan. Dans la première et la plus importante pièce de son recueil, — une

Digitized by Google

aimable causerie dans le genre du *Beppo* de Byron et de l'*Arthur* de M. Alcide Genty, — l'auteur nous déclare qu'en fait de sentiment tendre, il ne connaît que l'amitié, qu'il ne connaît pas et ne veut pas connaître l'amour. — S'il allait rencontrer Mme Raoul de Navery, et que l'Amour, pour se venger, les convertit l'un par l'autre ! — Cet aveu nous servira à caractériser son talent : quelque chose de calme, de facile, de très-facile, de limpide et de coulant, d'exempt d'orages et d'écueils ; mais rien de très-vaste, de très-émouvant. La muse, qui est femme, a pris fait et cause pour son sexe. Elle a de l'amitié aussi pour M. Halgan, mais elle n'a pas d'amour.

Poésies complètes de M. Nicolas Martin. — M. Nicolas Martin n'est pas de ces esprits ambitieux, tourmentés, qui ont toujours peur de n'en point faire assez, et qui manquent le but pour vouloir trop l'atteindre. Sa modestie et sa simplicité disposent en sa faveur ; mais lorsqu'on est arrivé par une pente aisée et douce au bout de ses courtes pièces, on est tenté de se dire : « Quoi ! ce n'est que cela ! » La simplicité est une chose précieuse, mais à la condition qu'elle sera jointe à quelque autre grande qualité. Un très-beau diamant gagne à être monté simplement, mais il faut qu'il soit très-beau. Une idée incontestable exprimée en quelques vers irréprébensibles, voilà M. Nicolas Martin. Il est un peu trop sobre, n'affilions pas les muses aux sociétés de tempérance.

Le *Couvre-feu*, par M. Jules le Fèvre Deumier. — L'auteur du *Couvre-feu* est tout l'opposé de M. Martin, il a toujours visé trop haut. Ces poètes-là ne connaissent pas de genre et de sujet assez vastes pour eux, assez grandioses. Le démon de l'épique les tourmente. Soumet a fait la *Divine Epopée :* son ami, M. Jules le Fèvre préparait un poème de l'*Univers*, dont son dernier livre contient des fragments. M. Jules le Fèvre manie très-habilement une langue un peu trop solennelle. Quand on a lu, comme nous venons de le faire, trois cents pages de ces vers si réguliers, si bien faits, trois cents de ces alexandrins si carrés, si dignes, si majestueux, on a soif de négligence et d'incorrection ; on voudrait rencontrer une faute, une seule faute, une rime inexacte, un vers trop court, un vers de onze pieds et demi, un pouce d'ombre au milieu de ce soleil ardent. Dans une préface datée de 1849, mais reproduite comme étant encore de saison, l'auteur croit pouvoir dire que nous avons maintenant toutes les libertés possibles, excepté celle de faire des vers et de les publier. Sans nous faire l'écho des malveillants qui prétendront que c'est l'inverse qu'il aurait dû dire, nous nous contenterons de supposer qu'en parlant de vers M. le Fèvre a voulu dire de bons vers, et que c'est l'imprimeur qui a oublié l'épithète.

Milianah, par M. J. Autran. — Ce poème, qui n'a pu échapper complétement à la froideur inhérente au genre admiratif, pèche aussi un peu par le manque de caractère. M. Autran est un poète distingué qui a déjà fait ses preuves, et sur des sujets plus heureux. Est-ce parce que la bravoure et la gloire militaire sont choses trop communes, et ont perdu, sous ce rapport, de leur prix ? L'ont-elles perdu parce qu'avec les engins de destruction perfectionnés qu'on a inventés, ce genre de gloire est devenu moins individuel ? Est-ce parce que la guerre répugne de plus en plus à notre bon sens et à nos sentiments d'humanité ? Ou est-ce simplement chez nous une impression toute personnelle ? Mais deux mille vers consacrés à un fait d'armes, si recommandables que soient ce fait d'armes et ces vers, c'est un peu trop, il nous a semblé.

Miettes d'amour, par M. Fernand Belligera. — A la bonne heure ; après avoir lu tant de milliers de vers amoureux, mélancoliques, philosophiques, religieux, nous nous sentions le cœur tout affadi ; voici qui va nous ragaillardir et nous donner la force d'achever notre tâche. Ces vers se vendent sous la galerie de l'Odéon ; ils ont dû y être faits, et c'est peut-être là qu'on devrait les lire. Ils ont tout à fait le goût du terroir. Ce sont des vers d'étudiant à grisettes. Ils ne sont pas très-édifiants, ni même toujours très-convenables ; mais il y a de la gaieté, de la verve dans ce petit livre, et un talent réel, dont un jour l'auteur, il faut l'espérer, fera un emploi plus orthodoxe. Cette lecture, sans être parfaitement morale, a cependant son bon côté, en ce qu'elle nous montre que cette vie carnavalesque a bien ses déboires, et que tout n'est pas rose dans ce joyeux métier.

Les *Légendes de la Charité*, par M. Charles Lafont. M. Lafont n'est pas sans talent non plus, et on ne peut pas lui reprocher l'emploi qu'il fait du sien. Les *Légendes de la Charité* sont remplies de bons sentiments ; mais on aurait envie de donner à M. Lafont une petite pointe de ce que M. Belligera a de surabondant. Ce n'est pas seulement pour la tragédie, comme le disait Voltaire, c'est pour la poésie en général qu'il faut avoir le diable au corps.

Les *Stations poétiques*, par M. Sébastien Rhéal (de Cesena). — Un très-sincère et très-persévérant amour de l'art ; une profonde sympathie pour les souffrances de l'humanité, et un retour douloureux sur des propres souffrances, — très-réelles, cela est facile à voir, et très-poignantes, très-poignantes aussi pour le lecteur : voilà ce livre. Ce qu'il y a de difficile, de tourmenté dans la vie de l'auteur ne se reflète pas seulement dans ses idées et dans les sentiments qu'il exprime ; on en sent l'influence jusque dans son style et dans sa versification. Sa muse n'est point de celles qui produisent en se jouant ; c'est à force de travail et de volonté qu'elle réussit. M. Rhéal est, de plus, un infatigable érudit, à qui l'on doit la seule traduction qui existe des *Œuvres complètes du Dante*, et qui, dans un nouvel ouvrage intitulé : le *Monde dantesque*, se propose le double but d'expliquer la *Divine Comédie* par l'histoire, et l'histoire par la *Divine Comédie*. Mais ce travail de bénédictin ne suffit pas encore à l'ardeur de M. Rhéal, qui a sous presse une traduction de l'*Hippolyte porte-couronne* d'Euripide. En vérité, M. Rhéal aurait moins d'érudition et de talent qu'il mériterait toute espèce d'intérêt, rien que pour sa ferveur et sa persistance.

Les *Idéales*, par M. Olinde-Pétel. — L'auteur a mis sept années à faire ce recueil, et il l'a fait trop vite. Il est vrai que c'est à quinze ans qu'il a commencé, et qu'il n'en a que vingt-deux. Le volume se compose de traductions et de vers originaux, c'est-à-dire non traduits, car il n'y a pas encore beaucoup d'originalité, dans l'autre sens du mot, chez ce poète adolescent. Cela viendra, sans doute, à force d'étudier et de traduire les maîtres. Il y a de bonnes choses dans ses traductions ; mais nous l'engageons à se méfier de sa facilité, à ciseler davantage le vers, à être plus soucieux de la rime, à s'acharner dans cette lutte corps à corps avec son modèle, et à ne rien négliger pour lui mieux conserver la couleur, le caractère et le mouvement. Il a traduit bien des poètes différents, et l'on ne sent pas assez dans ses traductions la différence des styles. Nous voyons, par les dates qu'il a mises au bas de chaque morceau, qu'il fait beaucoup trop de vers par jour. Il a un meilleur usage à faire de son activité. Produire moins et travailler plus, voilà le conseil que nous lui donnons.

Poésies guerrières, par M. Louis Belmontet. — M. Belmontet est un vétéran a qui nous n'avons pas de conseil à donner. S'il n'avait que vingt-deux ans comme M. Olinde-Pestel, nous lui dirions qu'il ne faut pas chercher la poésie dans les mots, que c'est quand on ne sent pas vivement qu'on fait des phrases, et que le style boursouflé est au sublime ce que la gasconnade est au courage. Mais M. Belmontet a passé l'âge où l'on s'amende. Qu'il emploie donc comme il l'entend les loisirs que lui laisse le Corps législatif.

La Vie à ciel ouvert, par M. Marc Pessonneaux. — C'est avec préméditation que nous avons gardé M. Marc Pessonneaux pour la fin. Si nous avions commencé par lui, il est probable que nous n'aurions pas eu le temps de vous parler de ses vingt-huit confrères. Mais voici que nous regrettons maintenant notre calcul, en voyant le peu d'espace qu'ils nous ont laissé, car *la Vie à ciel ouvert* est un livre qui sort de la ligne. Notre opinion ne saurait être suspecte, puisqu'il s'agit d'un roman en vers. Mais lorsqu'on sait aussi bien que M. Pessonneaux éviter les inconvénients de ce genre bâtard, lorsqu'on sait réserver les droits de la poésie à l'ellipse, tendre et détendre le ton avec autant de tact, de souplesse et de naturel, si bien allier l'idéal au réel, et l'esprit à la poésie, ne pas dépasser les limites de la sensibilité dans un sujet où il était si facile de tomber dans la sensiblerie, tant pis pour la règle, et aussi pour les infortunés qui, sans avoir toutes ces excuses, se laisseront tenter à ce dangereux et séduisant exemple. *La Vie à ciel ouvert* n'est qu'une première partie, et nous attendons la suite avec impatience, afin d'être plus explicitement juste envers M. Marc Pessonneaux, et lui consacrer quelque chose de mieux que cette courte et insuffisante mention au milieu de cette foule.

LÉON DE WAILLY.

Chine.

Canton, le 14 février 1858.

Si notre arrivée devant Canton, il y aura bientôt deux mois, a été signalée par quelques-unes des calamités que la guerre entraîne inévitablement avec elle, notre séjour, depuis lors, est pour cette ville une source de bienfaits, dont les Chinois eux-mêmes reconnaissent l'étendue.

Pendant l'année qui s'était écoulée entre les deux bombardements, Canton n'était plus habitable que pour les malfaiteurs ; l'espionnage le plus hideux était installé à toutes les portes ; la basse police avait des pouvoirs discrétionnaires exorbitants, et, sous prétexte d'intelligence avec les *Barbares* ou de connivence avec les rebelles, tout honnête homme reconnu pour avoir quelque argent était arrêté sans autre forme de procédure, et livré aux horreurs de la prison.

Les voleurs profitaient de la pusillanimité que cette pression officielle causait aux paisibles habitants, pour les dévaliser en plein jour et avec une parfaite impunité, puisque les agents mêmes de l'autorité partageaient le butin avec eux. Aussi la confiance avait entièrement disparu, le commerce avait cessé ses opérations, un grand nombre de boutiques étaient fermées, et les négociants, réduits à l'inaction, ne s'apercevaient même pas du blocus qui avait arrêté le mouvement commercial de la rivière.

Mais un mois s'est à peine écoulé depuis la création d'une commission anglo-française chargée de gouverner Canton, que la ville a changé d'aspect : la sécurité a ramené les riches qui s'étaient enfuis ; elle a fait reparaître sur le marché les produits qui se tenaient en réserve, et les affaires, en général, ont commencé à reprendre leur mouvement.

L'excellente idée que nos plénipotentiaires ont eue de conserver l'élément chinois dans le gouvernement de la ville, contribue sans doute beaucoup à ce résultat, car la population peut croire, jusqu'à un certain point, qu'elle obéit encore à ses anciens chefs ; et si elle s'aperçoit de l'action européenne, ce n'est que pour en ressentir des effets bienfaisants.

Nos commissaires travaillent avec un zèle infatigable à réformer les abus de l'ancienne administration ; nos troupes rivalisent d'ardeur dans le maintien de l'ordre et la défense de la propriété, et toutes les mesures sont prises pour empêcher les tentatives coupables qui pourraient compromettre la tranquillité publique.

Au dehors de la ville, les alliés ont fait plusieurs campements, reliés entre eux par des voies stratégiques, qui assurent la simultanéité d'action en cas de besoin ; le plus important de tous est celui qui a été formé devant la porte du Nord, dès le second jour de notre occupation, et dont je vous envoie un croquis.

Les édifices massifs qui surmontent les portes des villes fortifiées sont des espèces de donjons à un ou plusieurs étages, dont l'importance est grande dans la tactique chinoise, attendu que les assiégeants tentent le plus souvent de pénétrer dans une ville en enfonçant les portes, ou en donnant l'escalade. On les construit ordinairement en briques, et d'une épaisseur disproportionnée avec les moyens d'attaque en usage en Chine ; mais pour notre artillerie ce ne sont que des amas de matériaux désagrégés, qui n'offriraient aucune résistance.

On a installé des piquets de troupes alliées dans tous les donjons de ce genre qui donnent accès dans la ville tartare, mais avec ordre exprès de ne gêner en rien la circulation du peuple et des marchands ambulants, qui fourmillent dans les rues. Dans ce pays-ci, en effet, on passe dans la rue la moitié de son existence ; car on y trouve, outre la distraction et l'air libre qui manquent à l'intérieur des habitations, la plupart des métiers et des commerces nécessaires à la vie. Ici, c'est un perruquier qu'un passant a arrêté pour se faire raser la tête ; là c'est un cuisinier qui distribue, à un centime la tasse, divers potages qu'il prépare en plein vent ; dans ce coin, un chaudronnier, plus habile que ceux d'Europe, soude une marmite en fonte ; dans celui-là un dentiste, coiffé d'un vaste chapeau et portant en collier les dents rebelles qu'il a extirpées *sans douleur*, examine la bouche d'un passant, qui, pour tous honoraires, lui payera un morceau de canne à sucre chauffé à la vapeur ; voilà ensuite des joueurs accroupis, des gens qui fument, d'autres qui dorment ; en un mot, la rue est pour le Chinois la réalisation de tous les désirs, de toutes les jouissances vulgaires.

Combien de temps vivrons-nous ainsi en communauté avec ce peuple fantastique ? je ne saurais vous le dire au juste ; mais il est probable qu'au changement de la prochaine mousson du sud-ouest, nos flottes monteront vers le nord pour aller demander à Pékin même la solution qu'il est impossible d'obtenir ici. Alors, Canton perdra nécessairement de son importance au point de vue diplomatique ; mais il ne restera pas moins le plus grand marché de l'Asie orientale.

La cause des patriotes Taï-ping vient d'être frappée au cœur par la perte des deux places fortes qui lui donnaient la domination du grand fleuve Bleu. Tchèn-kiang-fou et Koua-tcheou, ces deux boulevards réputés imprenables, d'où l'insurrection rayonnait depuis cinq ans dans les provinces centrales de l'Empire, sont retombés au pouvoir des forces impériales qui en ont massacré tous les vaillants défenseurs.

Les mandarins avaient mis en œuvre tous les moyens de corruption en usage parmi les Chinois pour obtenir la reddition de ces places importantes ; leurs efforts avaient échoué. Enfin, un des plus habiles chefs de l'armée insurgée fit des ouvertures de soumission personnelle, et proposa d'emporter les deux villes d'assaut, si on lui garantissait l'impunité et une haute position dans l'armée impériale.

Cette proposition était trop belle pour ne pas être acceptée avec empressement : le traître fut amnistié par l'Empereur, et mis à la tête de la division qui assiégeait Tchèn-kiang-fou.

On était au 27 décembre dernier ; plusieurs attaques simulées avaient été faites, pendant le jour, dans le but de fatiguer les assiégés. Vers le milieu de la nuit, Tchang-kouo-léang (c'est le nom du général transfuge) fit lancer dans les quartiers sud de la ville une quantité considérable de fusées qui mirent le feu sur un grand nombre de points. Les assiégés, convaincus que l'assaut de la place aurait lieu de ce côté-là, se hâtèrent d'y concentrer leurs forces ; mais, à la faveur de l'obscurité, les assiégeants se portèrent du côté du nord, et pénétrèrent dans Tchèn-kiang-fou sans rencontrer de grands obstacles.

Surpris inopinément par derrière, les Taï-ping perdirent courage et se laissèrent massacrer jusqu'au dernier, entraînant avec eux la perte de la population, qui fut passée au fil de l'épée, sans distinction d'âge ni de sexe, tant était grande la fureur des troupes mandarines.

La ville de Tchèn-kiang-fou n'est séparée de sa rivale Koua-tcheou que par la largeur du Yang-tze-kiang ; et encore il s'élève en bouquet, au milieu de ce fleuve, la charmante île d'Or (Kin-chan), sur laquelle était établi un poste d'observation. Les insurgés de la rive gauche avaient donc facilement appris le désastre qui venait de frapper leur parti sur la rive opposée ; mais, ne se trouvant pas en état de résister à un ennemi victorieux bien supérieur en forces numériques, ils avaient affrété en toute hâte une trentaine de jonques cantonnaises qui étaient fortuitement à l'ancre devant Koua-tcheou, afin qu'elles les transportassent à Nankin.

Malheureusement les eaux étaient basses, le vent soufflait debout ; le soleil eut le temps de se lever avant que les jonques eussent mis à la voile, et le général victorieux, apercevant de loin la foule qui se pressait à bord des embarcations, put aisément deviner la fuite qui se préparait. Sans s'arrêter davantage à Tchèn-kiang-fou, qui n'était plus qu'un amas de ruines fumantes, Tchang-kouo-léang traversa le fleuve, attaqua la flotte avec une impétuosité irrésistible, et, en moins d'une heure, la garnison des Taï-ping était détruite, les trente jonques ne faisaient plus qu'un immense brasier, et la ville forte de Koua-tcheou rentrait sous la domination de la dynastie tartare.

Par le fait de cette double déroute, la ville de Nankin, qu'on peut appeler la capitale de l'insurrection, se trouve complétement à découvert, et peut désormais être investie de toute part sans qu'il puisse facilement lui arriver des secours du dehors. Aussi les mandarins prédisent-ils sa chute dans une période très-limitée ; on croit même que des négociations secrètes sont déjà ouvertes avec un personnage influent du parti pour obtenir la reddition de la

Digitized by Google

Digitized by Google

CUISINIERS ET RESTAURATEURS AMBULANTS A CANTON.

terdite, par la crainte superstitieuse que les dieux des montagnes n'en soient courroucés.

J'ai vu le portrait de Yeh, fait au pastel par un habile dessinateur attaché à lord Elgin ; il est d'une ressemblance parfaite, malgré l'exagération apparente des traits mongols. Si je puis en avoir une copie avant le départ du prochain courrier, je ne manquerai pas de vous le transmettre, car elle fournira matière à des observations phrénologiques d'un haut intérêt sur le personnage qui a joué un si grand rôle dans les circonstances actuelles.

Pour extrait : PAULIN.

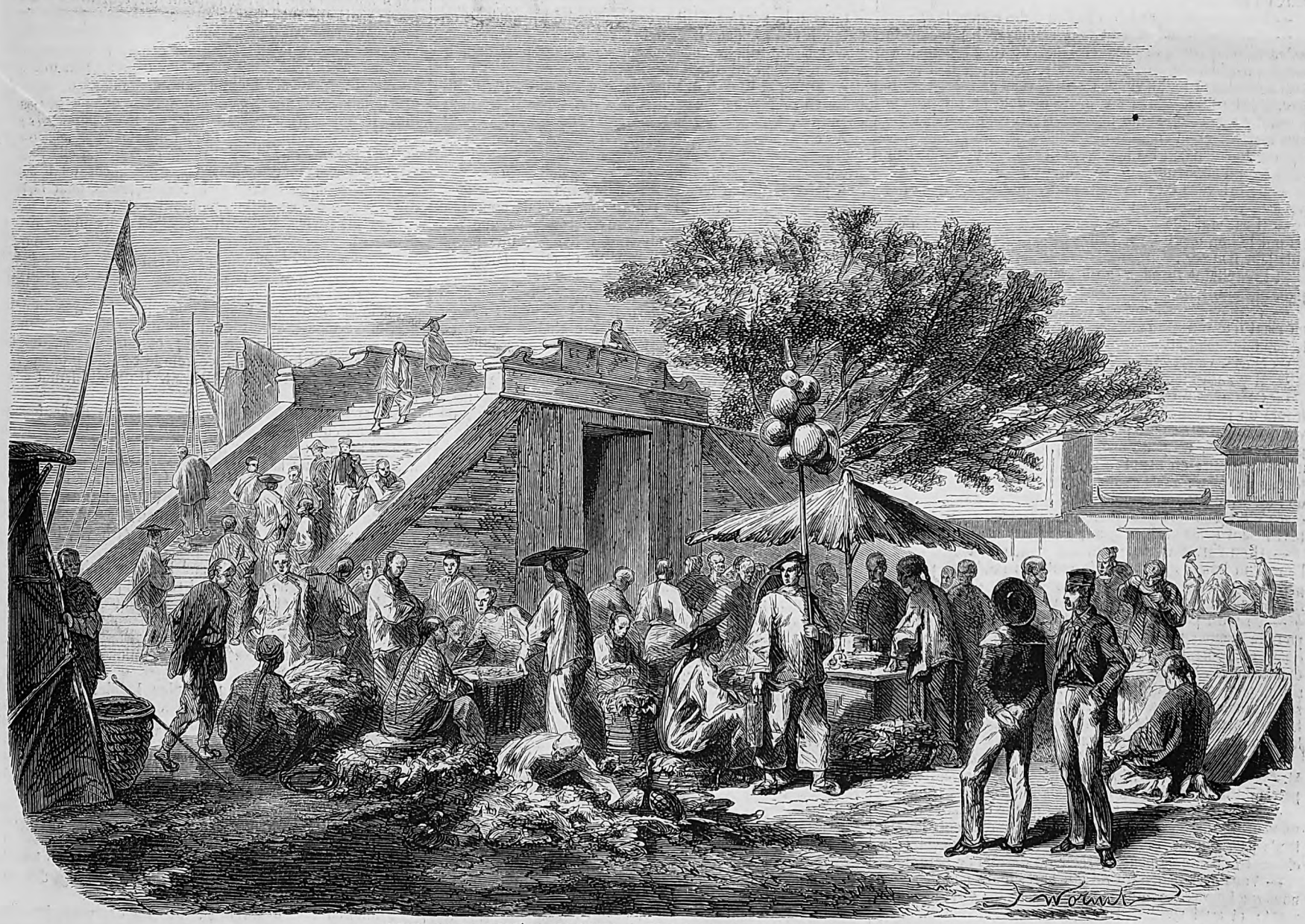

PONT ET MARCHÉ A CANTON. — D'après les dessins de M. Aug. Borget.

Digitized by Google

L'amour d'un esclave.

(Suite. — Voir les numéros 785, 786 et 787.)

— Mais je ne me plains pas, moi, et je n'ai aucun sujet de me plaindre; ma maison a toujours prospéré, et je n'ai jamais été plus heureux. Et vous?

— Moi, mon cher monsieur Ribeira, j'ai mené comme d'habitude assez gaiement les choses de la vie. J'ai fait six fois ma fortune, et six fois je l'ai perdue; mais bah! je me console de cela avec du vin de Porto, quelques camarades et les grâces du beau sexe... Après moi la fin du monde, comme disait un roi de France, un excellent garçon.... Louis XV, je crois.

— Je pensais à vous dernièrement.

— Vous êtes bien bon, en vérité; et que pensiez-vous?

— Je pensais à vous en lisant dans un journal le compte rendu d'une chasse donnée par une corvette anglaise à une goëlette négrière. A la façon hardie dont la goëlette est entrée dans une passe des plus périlleuses, où la corvette n'a pu la suivre, je me suis dit : Cela pourrait bien être un tour joué par le capitaine Cunha.

— Et la goëlette, hors de la portée du canon de la corvette, est restée trois jours en station sur les rochers?

— Précisément; est-ce que par hasard?...

— Et dans la soirée du troisième jour, par un joli petit brouillard d'amour, la goëlette a levé l'ancre, sans tambours ni trompettes; puis, le matin, quand la corvette en bâillant s'est frotté les yeux pour y voir plus clair, elle a vu... qu'elle ne voyait rien : l'oiseau était déniché.

— C'est bien cela; et l'on n'a plus entendu parler du navire négrier?

— J'en ai entendu parler, moi...

— C'était donc vous?

— Parbleu! Le lendemain du jour de ma fuite, je débarquai mes noirs sur la côte, à six lieues de la corvette, qui ne me savait pas si rapproché d'elle, et je coulai ma goëlette. Des agents se sont emparés de la marchandise, qui a été lestement placée dans les habitations, à 2,000 fr. par tête en moyenne, et le tour était fait. Je n'ai jamais fait un plus beau voyage sous tous les rapports. J'avais à bord trois cent vingt nègres, hommes et femmes; soixante seulement sont morts dans la traversée; une dizaine à peu près étaient malades au moment du débarquement; j'en ai fait un bloc que j'ai joué, parbleu! sur un coup de dés contre deux contes de reis.

— Et la chance vous a-t-elle été favorable?

— Non, j'ai perdu mes malades, absolument comme si j'avais été leur médecin. Et le capitaine se mit à rire aux éclats.

— Vous n'êtes pas heureux au jeu.

— Vous connaissez le proverbe : Malheureux au jeu, heureux en amour.

— En sorte que vous faites toujours des conquêtes?

— Eh, mon Dieu! il faut bien employer les moments qu'on passe à terre. Si je ne craignais de vous retenir trop longtemps, je vous montrerais sur mon calepin la liste de mes aimables et jolies victimes. Cela vous amuserait peut-être. Elles sont classées par ordre de date et par professions. Il y a la colonne des demoiselles, la colonne des femmes mariées et la colonne des veuves. Je ne compte pas dans cette collection les femmes de couleur; ce serait leur faire trop d'honneur.

— Peste! vous êtes un homme dangereux, et il ne fait pas bon vous recevoir quand on a de la famille.

— Il est vrai que je connais bien peu d'hommes mariés. Ils ont le bon esprit de me fuir; mais pourvu que je puisse voir leur femme...

Et le capitaine termina sa phrase par un geste de triomphe.

— Vous ne savez donc pas que je suis marié? dit Ribeira en riant d'avance de l'embarras dans lequel il allait mettre le capitaine négrier.

— Marié, vous! et depuis quand, juste ciel?

— Il y aura bientôt deux ans.

— Comment vous êtes marié... C'est singulier! j'ai affronté un peu tous les dangers, le feu, l'eau et les Anglais; vingt fois j'ai été sur le point de perdre la vie : j'ai été un peu assassiné, un peu noyé, un peu brûlé, j'ai même été un peu pendu; eh bien! je le dis sans forfanterie, je n'ai jamais eu peur; mais quand j'entends parler de mariage, oh! alors, un frisson involontaire s'empare de tout mon être; c'est plus fort que moi, je suis maté... Mille corvettes! il faut avoir un bien grand courage pour se marier!

— Il en faut davantage, suivant moi, reprit Ribeira de l'air d'un homme qui apprécie tout son bonheur, pour se priver des douces et salutaires jouissances du mariage et renoncer à la perspective heureuse d'avoir des enfants.

— Ce n'est pas mon avis, dit le capitaine; passe encore pour la femme pendant qu'elle est jeune et jolie; mais quant aux enfants, je ne vois pas ce qu'il y a d'heureux à être entouré d'un tas de petits drôles, criards, méchants, sales, gourmands, despotes, envieux, sottement entêtés; sur lesquels vous êtes obligé, jour et nuit, d'exercer une haute police, sous peine de voir votre maison mise au pillage comme une ville conquise.

— Le tableau n'est pas flatté, ce me semble, répondit M. Ribeira en souriant; tous les enfants ne sont certes pas pétris de tous les défauts dont vous les gratifiez.

— Ils sont tous plus ou moins ce que je dis : si l'homme ne vaut pas grand chose, l'enfant vaut moins encore, car il n'a pas, comme l'homme, le sentiment des devoirs sociaux et la politesse pour corriger les défauts de nature.

— Vous avez peut-être raison, après tout; mais il y a en nous quelque chose qui domine la raison : c'est le sentiment; et quel sentiment l'emporte sur l'amour qu'on a pour ses enfants?

— Au surplus, ajouta le capitaine, le bonheur gît dans l'imagination; le tout est de se persuader qu'on est heureux.

— Pour moi, reprit M. Ribeira, le comble de ma félicité, après avoir été assez favorisé pour épouser ma femme, serait d'avoir un enfant auquel je pourrais léguer mon nom et ma fortune.

A ce moment, le négociant portugais tira sa montre, regarda l'heure, et prit son chapeau, comme pour insinuer à son hôte que l'heure du départ avait sonné.

Par distraction, sans doute, le négrier ne remarqua pas le mouvement de Ribeira, et continua de lui parler.

— Dans votre position, lui dit-il, vous devez avoir épousé quelque chose de bien; quelque chose de riche, veux-je dire?

— Vous vous trompez, Monsieur, reprit Ribeira; la femme dont j'ai sollicité la main était pauvre et sans famille; pauvre à ce point que je l'ai recueillie sur un navire d'émigrants canariens, où elle s'était embarquée, confiante dans la Providence, qui, quoi qu'on ait pu dire, protége généralement les bons et punit les méchants.

Un instant de silence succéda aux paroles de M. Ribeira. Comprenant, sans doute, sur quel terrain difficile il s'était engagé, le capitaine négrier avait jugé prudent de se taire. Puis, comme pour faire diversion, il reprit :

— Ah! les îles Canaries fournissent de bien jolies femmes! C'est aux îles Canaries que j'ai eu, il y a quelques années, ma plus charmante aventure d'amour. Figurez-vous une jeune fille innocente, naïve, délicieuse en un mot, abandonnée à elle-même, et à laquelle je n'ai pas eu de peine à persuader que j'étais un honnête capitaine marchand, brûlant pour elle de la plus sainte ardeur conjugale. Ah! je ris encore en pensant à la crédulité de cette pauvre fille.

— Et vous la trompiez en lui disant cela?

— Parbleu! cela va sans dire; ne connaissez-vous pas mes opinions en matière d'hyménée?

— Je ne puis que vous blâmer, Monsieur, répondit sévèrement M. Ribeira, d'avoir usé de semblables moyens auprès d'une jeune fille innocente et sans conseils. C'est très-mal, Monsieur, c'est très-mal et sans excuse.

— Qu'y puis-je? Comme disent les livres religieux eux-mêmes, l'esprit est fort et...; tenez, si vous le voulez, je puis vous faire connaître ses noms et prénoms inscrits sur mes tablettes de Cupidon. J'ai conservé d'elle, comme dit une chanson française, une lettre fort bien tournée, ma foi! où elle m'exprime son amour et ses craintes, en même temps qu'elle me rappelle les doux moments que nous avons passés ensemble. Mais « *le plaisir a des ailes et l'amour n'a qu'un jour.* »

— C'est inutile, s'empressa de répondre M. Ribeira; je ne veux pas voir cette lettre; d'ailleurs je dois vous l'avouer, je suis en retard ce matin, et l'on m'attend au magasin.

Comme le négrier allait prendre congé du négociant, on entendit des pas dans la chambre voisine.

C'était Mme Ribeira qui, sachant son mari retenu dans la maison, voulait lui communiquer quelques mots.

— Entre, si tu as quelque chose à me dire, fit M. Ribeira en se penchant vers la porte qui séparait les deux chambres. Entends-tu? Dolorosa, tu peux entrer.

A ce mot de Dolorosa, le capitaine, s'étant subitement retourné, se trouva en face de Mme Ribeira, quand celle-ci pénétra dans la chambre où son mari l'appelait.

A peine la jeune femme eut-elle aperçu le négrier que, sans jeter un cri, mais le regard fixé sur lui, elle resta comme stupéfaite; sa figure se couvrit soudain d'une pâleur mortelle; ses lèvres devinrent livides, une sueur froide perla sur son front de marbre, et elle chancela au point qu'elle eut à peine la force de s'asseoir.

— Qu'as-tu? ma bonne amie, s'écria M. Ribeira en courant à elle; tu te trouves mal!... Holà! quelqu'un!.. José! va vite! cours chercher le docteur Pinto! et qu'on me donne du vinaigre et des sels!... Vite! vite!...

Sans dire un seul mot, José, qui paraissait en proie à la plus vive émotion, et qui était arrivé au premier mot de son maître, partit comme une flèche chercher le docteur, qui demeurait à peu de distance de la maison de M. Ribeira.

Des nègres et des négresses accoururent avec du vinaigre et des sels qu'on fit respirer à la malade.

Tout le monde était ému; le capitaine seul restait impassible; en l'examinant avec attention, on eût pu voir ses traits se contracter en un sourire moqueur et abominablement méchant. C'était la joie du tigre qui va saisir sa proie.

— Ma présence en ce moment, dit le négrier en s'adressant à M. Ribeira, ne peut que vous être importune, et je me retire. Cela ne sera rien, il faut l'espérer...; les nerfs sans doute...; les femmes ont toutes les nerfs très-sensibles! Si vous le permettez, ajouta-t-il en appuyant sur chaque mot avec affectation, je reviendrai m'informer des nouvelles de madame votre épouse.

Et sans attendre la réponse à sa question, il sortit lestement en jetant sur Mme Ribeira, qui ne le voyait plus, un regard de convoitise et de barbare contentement.

— O fortune! murmura joyeusement le capitaine négrier en refermant la porte sur lui, que le hasard est aimable parfois, et qu'il fait donc bon avoir de l'ordre, même en amour?

V.

LES CONSÉQUENCES D'UNE FAUTE.

Le départ du capitaine négrier, plus encore que le vinaigre et les sels, remirent les sens de Mme Ribeira. Très-alarmé d'abord, M. Ribeira se tranquillisa bientôt sur l'assurance du docteur Pinto, qui ne vit dans le cas présent qu'une de ces indispositions passagères auxquelles les femmes sont sujettes, et que la science qualifie de nerveuses pour avoir le droit de ne les point guérir.

— Ce n'est rien, avait dit le docteur Pinto...; la chaleur..., mauvaise digestion peut-être...; du calme, de la distraction...; ce sont les nerfs; cela se passera.

Le lecteur, plus au courant que le docteur Pinto des événements de cette histoire, n'aura pas mis sur le compte de la sensibilité nerveuse l'état soudain dans lequel Dolorosa était tombée à la vue du négrier.

Dolorosa était coupable, et son séducteur, on l'a deviné, n'est autre que Francisco Pereira Cunha, cet homme sans honneur et sans foi, qui se riait des choses les plus saintes, et se faisait un titre de gloire de tous ses actes de perfidie.

Nous savons, par le négrier lui-même, comment il trompa le jeune cœur de Dolorosa, trop honnête et trop naïf pour comprendre les piéges qu'on lui tendait. Pauvre, abandonnée à son inexpérience, elle se crut aimée de l'homme indigne qui lui jurait un amour éternel, et elle l'aima à son tour. La faible résistance qu'elle opposa d'abord ne put longtemps triompher des manœuvres habiles d'un homme souillé depuis longues années par la pratique de tous les vices; il vola, pour ainsi dire, l'honneur de la jeune fille au moyen du plus lâche des abus de confiance, en promettant de l'épouser.

Il ne vint même pas à l'esprit de Dolorosa, élevée dans les principes de toutes les vertus, qu'on pût ainsi se mépriser assez soi-même pour mentir à sa conscience et perdre la réputation d'une honnête fille, le seul bien qu'elle possédât.

Pleine de confiance, et sans aucune expérience de la vie, elle s'était abandonnée sans réserve à l'homme qu'elle aimait et dont elle se croyait aimée.

Elle ne chercha même pas, dans la candeur de son âme, à dissimuler ses liaisons avec le capitaine, dont la destinée lui paraissait à jamais liée à la sienne.

Dans un court voyage qu'avait fait Cunha dans l'intérieur de l'île, elle lui écrivit, sous la dictée de son cœur, les pages que le capitaine négrier avait conservées comme un glorieux trophée, et dans lesquelles elle rappelait à celui qu'elle croyait son fiancé les instants de bonheur passés ensemble, à l'ombre de leur amour naissant.

Désabusée bientôt, couverte de confusion, de douleur et de repentir, elle s'était embarquée pour fuir son pays natal, et chercher sous un autre ciel l'oubli de ses fautes. L'oubli, quand nous sommes fautifs, nous donne une seconde vie morale et marque le terme de nos châtiments; c'est l'expression de la purification de notre âme; tant que subsiste la mémoire de nos torts, l'expiation continue.

La haine ou, pour parler plus juste, le mépris avait soudainement remplacé l'amour que l'infortunée Dolorosa avait eu pour le négrier. Le dégoût plus encore que la crainte s'était emparé d'elle à la vue de l'homme qui venait, comme un remords vivant, la troubler au milieu de ses joies domestiques, épurées par le repentir.

Un moment elle fut sur le point de tout avouer à son mari; mais elle fut effrayée des conséquences d'un pareil aveu. Aux remords déjà si déchirants d'une première faute vint se joindre le désespoir de causer le malheur d'un homme qu'elle chérissait et qu'elle estimait plus que tout au monde. Alors ses idées se succédèrent avec une telle précipitation et un si grand désordre qu'elle se sentit devenir folle. S'accrochant à toutes les espérances, elle voulut se persuader que Cunha n'avait aucune preuve de leur liaison. Dans le délire de sa douleur, elle résolut de nier l'avoir même jamais vu, dans le cas où il serait assez lâche, après tant de lâchetés commises, pour la perdre une fois encore en la dénonçant à son mari.

On croit parfois à la réalité des choses qu'on désire ardemment.

Dolorosa finit, à force de le désirer, par se persuader que le négrier n'avait pas dû conserver la lettre qu'elle avait écrite comme son acte d'accusation.

Forte de cette force morale que donne la fièvre du danger, elle attendit avec une apparente froideur le dénoûment du drame qui la menaçait, et dont l'apparition du négrier chez son mari était comme le sombre prologue.

Le drame, en effet, se préparait. Il devait bientôt éclater.

Le capitaine, saisi d'admiration à la vue de la femme qu'il avait connue et séduite jeune fille, et à laquelle les années avaient apporté de nouvelles séductions en donnant à ses traits toute la puissance d'expression, à ses formes tout leur fini et toute leur grâce, le capitaine s'était apposté, le lendemain du jour de sa visite chez M. Ribeira, près de la demeure de ce dernier, dans l'encoignure d'une maison voisine, d'où il pouvait, sans être vu, tout examiner au dehors.

Plus d'un mobile agissait sur l'âme perfide de ce méchant homme. Dans le criminel et lâche projet qu'il méditait, le capitaine était moins poussé peut-être par le coupable désir de vaincre la vertu de la femme mariée, après avoir deshonoré la jeune fille, que par l'infernal désir d'apporter le désaccord dans la parfaite union qui existait entre M. et Mme Ribeira.

Le négrier avait on ne peut plus habilement combiné son plan d'attaque. Apposté, comme nous l'avons dit, à l'encoignure d'une maison voisine à celle de M. Ribeira, il attendit, caché, le moment où ce dernier, après le déjeuner, se rendrait à ses occupations habituelles. Son intention était de forcer l'entrée de l'appartement de Mme Ribeira, si mieux on ne consentait à le recevoir.

M. Ribeira, à l'heure accoutumée, sortit de chez lui, se dirigeant par la rue d'Ouvidor, vers le bas de la ville où étaient situés ses magasins.

En passant, le négociant toucha presque de son bras le négrier, qui, en le voyant, s'était lestement rangé derrière une porte.

Francisco Cunha suivit M. Ribeira des yeux, jusqu'au moment où, ce dernier ayant détourné la rue, le capitaine l'eut entièrement perdu de vue.

Digitized by Google

Traverser la chaussée et franchir les degrés de l'escalier qui menait à la chambre où M. Ribeira l'avait reçu la veille, fut pour le capitaine l'affaire d'un instant.

Personne ne se trouvait dans cette chambre à ce moment. Le négrier la traversa rapidement en se dirigeant vers l'appartement qu'il supposait devoir être celui de la maîtresse de la maison; mais dans ce trajet José apparut.

Visiblement contrarié de la présence du noir, le capitaine s'arrêta.

— J'ai un mot à dire à mon ami Ribeira, fit-il.

— Mon maître n'y est pas, répondit l'esclave; il vient de sortir il n'y a qu'un instant; mais monsieur pourrait le voir dans ses magasins, si c'est pour affaire de commerce.

— Ce n'est pas la peine, répondit le négrier; aussi bien je puis voir madame et lui faire part de ce que j'avais à dire à son mari: c'est la même chose, il ne s'agit pas de commerce.

Sans attendre d'autre réponse, le capitaine reprit sa marche.

Arrivé à la porte de la chambre de Mme Ribeira, José lui barra hardiment le passage.

— Vous ne pouvez pas, lui dit le nègre, entrer ainsi chez Madame sans qu'elle soit prévenue de votre visite.

— Ah ça! singe coiffé, répliqua le négrier en toisant de l'œil avec mépris l'esclave prévenant, est-ce que tu aurais l'intention par hasard de me donner des leçons de savoir-vivre? Un mot encore, vilain diable échappé de l'enfer, et je te gonfle le museau d'un soufflet du revers de ma main, comme je sais les distribuer à tes semblables; entends-tu, barbouillé de cirage?

— Monsieur est blanc, répondit le noir avec dignité, il peut me frapper; mais je ne dois pas, c'est mon devoir, laisser pénétrer personne chez Madame sans l'avertir.

Un vigoureux soufflet, que ne chercha pas à éviter le nègre, fut la réponse du capitaine aux paroles si simples et si dignes de l'esclave.

Puis, comme ce dernier se tenait toujours à la porte pour en défendre l'entrée, le capitaine ajouta :

— J'ai toujours tenu ma parole; je t'avais promis un soufflet si tu répliquais, tu as répliqué, je t'ai donné un soufflet. Maintenant que je suis en règle avec toi, tu peux, toi aussi, te mettre en règle vis-à-vis de ta maîtresse, et lui annoncer que le capitaine Francisco Pereira Cunha sollicite l'honneur de la voir. Va, joli singe, va! j'attendrai la réponse de ta maîtresse, si tu daignes me la transmettre.

Et le négrier se mit à rire aux éclats en voyant s'éloigner José qui avait reçu, sans pousser une plainte, sans prononcer un seul mot, le plus sanglant des affronts.

Cinq minutes plus tard José apparaissait.

— Ma maîtresse autorise M. le capitaine à entrer dans ses appartements.

— Ah! oui da! fit le capitaine d'un ton suffisant et moqueur, en jetant sur l'esclave un air dédaigneux; tu vois, bon chien de garde, que je ne suis pas ici le premier venu, et qu'avec un peu plus de flair tu aurais pu éviter la légère correction que ton insolence a méritée. Mais je ne t'en veux pas, va! tu es si gentil!

Et, en disant ces mots étouffés dans le rire, le négrier donna, en forme de caresse railleuse, deux ou trois petits soufflets sur le visage du noir.

José, plus humilié de cette mortifiante caresse que du châtiment injuste qu'il avait reçu, devint pâle, et ses yeux prirent une teinte jaunâtre; il eut toutefois assez d'empire sur lui-même pour se taire. La porte de la chambre où se trouvait Mme Ribeira était restée ouverte, le capitaine entra.

Mme Ribeira, assise sur un canapé, tenait à la main un éventail dont elle s'était furtivement emparée pour se donner une contenance.

Au moment où José était venu lui annoncer la visite du négrier, Mme Ribeira se disposait à aller à l'église, sans doute pour prier Dieu de fortifier ses vertus et de lui donner le courage de la lutte. Suivant l'usage invariable des Brésiliennes qui vont à l'église, Dolorosa était vêtue d'une robe de soie noire décolletée, qui laissait admirer des épaules de marbre; elle avait pour chaussure des souliers de satin, et pour toute coiffure ses beaux cheveux divisés en larges bandeaux soyeux. Ainsi parée, sa personne prenait de nouvelles grâces; elle était ravissante de tous points.

A la vue de Mme Ribeira, le capitaine, par un mouvement involontaire d'admiration respectueuse, s'arrêta et la salua profondément.

En relevant la tête, il vit Mme Ribeira s'incliner légèrement et lui faire signe d'approcher.

La physionomie sévère de Dolorosa apporta un instant quelque trouble dans l'esprit du négrier; mais, se remettant aussitôt, il s'avança vers elle, et quand il ne fut plus qu'à un pas du canapé où elle était assise :

— S'il est un jour heureux pour moi, Madame, lui dit-il, c'est, après le jour où j'ai eu le bonheur de vous connaître, ce jourd'hui où j'ai la fortune de vous revoir.

— Je ne vous comprends pas, répondit d'une voix altérée qu'elle s'efforçait de rendre calme Mme Ribeira, en regardant fixement le négrier.

— Me serais-je mal exprimé, Madame?

— Je ne sais, Monsieur, mais je ne vous comprends pas.

— Ai-je donc changé à ce point, que les yeux les plus bienveillants pour moi autrefois ne me reconnaissent plus aujourd'hui!

— Vous vous abusez, Monsieur, vous vous abusez étrangement, répondit Mme Ribeira, dont la physionomie exprimait à ce moment la plus douloureuse anxiété; je crois avoir l'honneur de vous voir à cette heure pour la première fois.

— Allons! fit le négrier en affectant un air tristement résigné et comme s'il se fût parlé à lui-même; recourons, puisqu'il le faut, aux souvenirs du passé pour éclairer les doutes du présent; prions ma chère Dolorosa, qui celle-là ne m'a pas oublié, j'en suis bien sûr, d'aider la mémoire trop récalcitrante de son amie, Mme Ribeira.

— Monsieur, exclama vivement Mme Ribeira, que le danger de plus en plus menaçant raffermissait dans cette lutte désespérée, je vous ai déjà dit que je ne vous connaissais pas; quelle est donc votre intention en vous présentant ainsi à moi en l'absence de mon mari?

— Mon intention, Madame, n'est point de vous troubler dans l'exercice de vos joies domestiques; je suis heureux de votre bonheur, au contraire. Le hasard seul, le hasard, qui s'est montré pour moi le plus aimable des complices, m'a fait vous rencontrer ici quand je vous croyais si éloignée de moi. Vous m'avez paru plus séduisante, plus adorable que jamais; pouvais-je, dites-moi, résister au désir de vous revoir seule, comme autrefois, et comme autrefois de vous dire à genoux: Je t'aime, ma Dolorosa, je t'aime, ma charmante, et toi m'aimes-tu toujours?

— Arrière, imposteur! arrière, s'écria, dans une sorte d'accès de folie, cette femme que le négrier se faisait un horrible plaisir de torturer; je ne vous connais pas... vous êtes un voleur, peut-être... sortez de chez moi, je vous chasse... sortez, ou j'appelle mes esclaves à mon secours!

— Oh! Madame! Madame! fit le capitaine, en prenant un faux air de regret, vous ne me rendez pas justice!... Comment! je viens ici humble, craintif, respectueux, solliciter de vous un souvenir, une marque d'amitié, un témoignage quelconque de sympathie après tant d'heures d'amour passées ensemble, — heures que vous avez pu oublier, vous, mais qui resteront à jamais gravées dans mes souvenirs, à moi, comme la plus charmante page de ma vie, — et c'est ainsi que vous me recevez!... en me traitant d'imposteur, de voleur même!... et en me menaçant comme tel de me faire jeter à la porte par vos esclaves, oh! Madame! Madame! c'est manquer grandement de la bienveillance à laquelle je croyais avoir droit de votre part.

— Partez, Monsieur, partez! murmura Mme Ribeira d'une voix étouffée, en accompagnant ses paroles d'un geste de désespoir et de crainte. Partez! au nom du ciel!

Mais le capitaine, sans prendre aucune attention aux supplications de cette malheureuse femme :

— Il est vrai, poursuivit-il, que vous n'aviez pas d'esclaves au temps plus modeste où je n'étais pas pour vous un inconnu; au temps, à jamais mémorable, où l'aimable Dolorosa m'écrivait des lettres toutes remplies des plus vifs sentiments d'amour...

— Mensonge! vous mentez!... vous mentez!... articula Mme Ribeira d'une voix sourde.

— Des lettres où la naïveté s'alliait délicieusement à la passion, et dans lesquelles un style simple, mais élégant, retraçait des pensées souvent profondes comme l'amour qui les dictait...; des lettres enfin telles que celle-ci, par exemple, que j'ai toujours religieusement conservée...

Et le négrier déployait lentement, et avec précaution, une lettre qu'il venait de sortir de son portefeuille.

A la vue de cette lettre, les yeux de Mme Ribeira devinrent hagards; ses lèvres tremblèrent. Elle voulut, dans son désespoir, se saisir de vive force du papier compromettant qu'elle avait cru anéanti; mais le négrier n'eut pas de peine à arrêter les efforts d'une femme; il replia la lettre et la replaça dans son portefeuille.

— Vous êtes un infâme! lui dit Mme Ribeira; vous êtes à la fois méchant, lâche et perfide! vous êtes le génie du mal attaché à ma personne! Vous m'avez séduite, vous m'avez trompée quand j'étais innocente de toute action blâmable, de toute pensée mauvaise; quand mon cœur n'était ouvert qu'aux nobles aspirations; vous m'avez déshonorée alors en jetant un deuil éternel dans mon âme, et, comme si ce n'était pas assez, vous voulez, aujourd'hui que je suis mariée et purifiée par le remords, aujourd'hui que Dieu, dans sa miséricorde, semble avoir pris pitié de moi, vous voulez me souiller de nouveau par votre vile et criminelle passion! Oh! oui, vous êtes un infâme, un lâche et un méchant! Je vous maudis!

— J'étais bien sûr, dit le capitaine, qui ne se montra nullement ému des reproches navrants de cette femme désolée, j'étais bien sûr, Madame, que Dolorosa vous aiderait à vous souvenir de moi, et que cette lettre, véritable trésor d'amour, agirait comme un talisman.

— Vous me faites mourir, Monsieur.

— Que vous êtes belle et séduisante ainsi, Dolorosa! dans le désordre moral qui vous agite, le teint pâle, la poitrine gonflée par les pulsations précipitées de votre cœur! La passion est toute de mystère; vous m'accablez d'injures et de tout votre mépris, et je vous en aime davantage encore; car je vous ai aimée, Dolorosa, et n'ai jamais cessé de vous aimer.

— Eh bien! Monsieur, reprit Mme Ribeira d'une voix suppliante, si vous m'aimez réellement comme vous le dites, mes tortures doivent vous être pénibles; vous devez comprendre ma position et avoir pitié de moi; vous ne devez pas vous faire un bonheur cruel de prolonger mes angoisses... Donnez-moi cette lettre, Monsieur, je vous le demande en grâce..., je vous le demande à genoux!

— Non, non, Dolorosa, je ne vous donnerai pas cette lettre, précisément parce que je vous aime; je ne vous la donnerai pas, parce que, si j'avais la faiblesse de vous la donner, vous me diriez alors comme tout à l'heure : Je ne vous connais pas, je vous chasse, et cette fois vous me chasseriez réellement.

— Ecoutez-moi, Monsieur; mon intention n'est pas de vous offenser en vous disant ce que je vais vous dire : dans votre position aventureuse, il se peut que vous ayez besoin d'argent; j'ai quelques économies, je vous les offre pour le rachat de cette lettre; y consentez-vous, Monsieur?

— De l'argent, Madame! dit fièrement le capitaine; j'en gagne assez pour perdre tous les ans une fortune au jeu... Cette lettre n'est pas à vendre.

Puis, se rapprochant de Mme Ribeira, il ajouta, du ton de la passion et en baissant la voix :

— Mais, si tu veux, je te la donne, Dolorosa; l'amour a coupé les griffes du lion, l'amour fera pour moi ce que ne pourraient faire ni les menaces ni l'or. Dis-moi que tu m'aimes encore, Dolorosa, car tu m'as bien aimé, n'est-ce pas? Que ta bouche enchanteresse prononce ce doux mot d'autrefois, qu'un peu de bienveillance remplace tant de sévérité; sois à moi une dernière fois, ma charmante, et ce papier que tu désires, cette lettre que tu voulais acheter pour m'injurier encore, je te la donne avec bonheur, comme l'expression de tout mon amour, comme le gage de ta tranquillité future.

— Vous pouvez garder cette lettre, Monsieur, dit Mme Ribeira d'une voix calme et résolue; je ne trahirai pas mon mari.

— C'est de la cruauté, Dolorosa, et, s'il faut le dire, c'est aussi de la maladresse. Ecoute-moi bien. Je pars demain pour longtemps, pour ne revenir jamais peut-être; de cette heure d'amour que j'implore de toi comme une réminiscence de nos beaux jours, il ne restera plus bientôt qu'un vague souvenir... le plaisir est si fugitif! Tandis que la lettre que tu refuses, Dolorosa, est durable, et...

— Jamais, Monsieur, jamais; plutôt mille morts que l'infamie; heureuse encore si en mourant, pour sauver mon honneur, je puis obtenir de l'homme que j'aime et dont je porte le nom, le pardon suprême accordé par Dieu au repentir.

A ce moment Mme Ribeira fit un brusque mouvement, et tenta de s'éloigner.

Le capitaine négrier la saisit doucement par le bras.

— Réfléchis, Dolorosa, réfléchis, ma charmante; que ton aveugle passion n'égare pas ton esprit. Tu veux sauver ton honneur, dis-tu; je crains bien que tu ne fasses, au contraire, tout ce qu'il faut pour rendre ta faute publique. Jouons serré, Dolorosa, et, comme on dit, cartes sur table... Tu me connais; je ne suis pas homme à me laisser intimider.

Puis, abaissant de nouveau sa voix et lui parlant presque à l'oreille :

— Tu viendras ce soir, trésor de mon amour, ce soir, à l'endroit que tu désigneras toi-même, et tu auras cette lettre... sinon...

— N'achevez pas, Monsieur, je vous devine...

— Je passerai ce soir, à dix heures, sous tes fenêtres, ma mignonne, et j'aurai la lettre sur moi.

— Oh! mon Dieu, mon Dieu!

A ce moment, José parut; il venait avertir sa maîtresse que l'heure de l'office divin avait sonné, et que le palanquin destiné à porter Madame à l'église, suivant la coutume brésilienne, l'attendait à la porte.

En voyant l'esclave, le négrier prit un visage sérieux, salua profondément Mme Ribeira et se retira.

— Il est onze heures du matin, se dit le capitaine à lui-même; jusqu'à dix heures du soir, cela fait onze heures de réflexion; — onze heures pour se décider — ou à renouer une intrigue passagère avec un capitaine négrier qui est exposé à être pendu tous les jours, — ou à perdre son avenir, sa considération, sa fortune... elle viendra.

OSCAR COMETTANT.

(*La suite au prochain numéro.*)

LIBRAIRIE.

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE, par M. JULES SIMON, publiée par la librairie *Hachette*, n'est pas seulement un livre éloquent et profond où se trouvent résolus tous les problèmes historiques et philosophiques qui touchent à la liberté religieuse. C'est encore, grâce aux ultramontains de France et d'Italie et à la levée de boucliers des luthériens intolérants d'Allemagne et de Suède, un livre de circonstance : rare fortune pour un auteur de répondre aux préoccupations du moment en traitant une question éternelle.

LE COURRIER DES FAMILLES, — *Journal de la santé et des intérêts domestiques*, — destiné aux gens du monde, traite toutes les questions qui peuvent les intéresser au point de vue des connaissances pratiques de la *médecine usuelle*, de l'*hygiène*, de la *médecine morale*, de l'*économie domestique* ou des *ménages* et de l'*agriculture*. Par la nature, par le mode de son enseignement et par l'esprit religieux qui y domine, ce journal sort de la classe des publications à *bon marché*. Sa *Revue pratique* réunit une foule de renseignements qu'il importe infiniment de consulter pour tous les besoins de la vie. Cet ensemble d'éléments si variés forme, sans contredit, un *Recueil universel des vraies connaissances utiles*.

3e ANNÉE. — UN AN : France, 8 fr.; étranger, 10 fr. — 3 numéros in-4° de 24 col. par mois. Adresser un mandat de poste, 1, r. Baillet, Paris.

Astronomie. — Le mois d'avril.

Le SOLEIL est dans le signe du Bélier pendant le commencement du mois: le 21, il passe dans celui du Taureau. Sa déclinaison est de 4° 32' N. le 1er, et de 14° 46' le 30. Le 7 avril, il se lève à 5 h. 28 m. par 10° d'amplitude N., et le 25, par 20° N. Le 2, il est à sa distance moyenne de la terre, qui est de 38 millions de lieues de 4 kilomètres.

La LUNE est dans la constellation de la Balance le 1er, dans le Scorpion le 2 et le 3, dans Ophiuchus le 4. Elle a sa plus grande déclinaison, qui est de 28° 34' S., dans le Sagittaire, le 5, le 6 et le 7; elle est dans le Capricorne, le 8; dans le Verseau, le 9 et le 10; dans les Poissons, les 11, 12 et 13; dans le Bélier, le 14 et le 15; dans le Taureau, près des Pléiades, le 16 et le 17. Elle a sa plus grande déclinaison, qui est de 28° 30' N., dans le Cocher, le 18; elle est dans les Gémeaux le 19; dans le Cancer, le 20 et le 21; dans le Lion, le 22, le 23 et le 24; dans la Vierge, le 25, le 26 et le 27; dans la Balance, le 28 et le 29, et dans le Scorpion, le 30. Elle est apogée ou à sa plus grande distance de la terre le 4 avril, et périgée ou à sa plus petite distance le 16.

Elle est près de Mars le 2; près de Vénus le 14, à 10 h.; près de Mercure le 14, à 21 h.; près de Jupiter le 15, à 9 h. 50 m.; près d'Uranus le 15, à 20 h.; près de Saturne le 19, à 11 h.; près de Mars le 29, à 13 h.

MERCURE est favorablement situé ce mois-ci. Le 3, il se

Digitized by Google

couche 52 m. après le soleil, et le 21, 2 h. 3 m. après lui. Il passe par son nœud ascendant le 1er, à 18 h.; il est près de Vénus le 2, à 12 h.; passe à son périhélie le 6, à 7 h., ou à sa plus petite distance du soleil, qui est de 12 millions de lieues de 4 kil. Il est à sa plus grande élongation le 20, près de Saturne le 25, près de Vénus le 29. (*Voir* fig. 6.)

Vénus est assez favorablement située ce mois. Elle se couche, le 6, 48 m. après le soleil, et le 30, 1 h. 25 m. après lui. Le 15, les 98 centièmes de son disque sont illuminés. Elle est près de la lune le 14; passe par son nœud ascendant le 28, à 22 h.; elle est près de Jupiter, à 0 h. 28 m. (*Voir* fig. 5.)

Mars est toujours favorablement situé pour l'observation. Il passe au méridien le 6, à 15 h. 4 m.; et le 30, à 13 h. 15 m.; il est dans la constellation du Scorpion pendant tout le mois. Il est stationnaire le 9, à 21 h., et près de la lune le 2, à 10 h.; le 29, à 11 h. (*Voir* fig. 4.)

Jupiter est encore visible le soir, 2 h. 56 m. après le coucher du soleil le 6, et 1 h. 16 m. après le coucher du soleil le 30. Il n'est plus favorablement situé, et le 16, les satellites sont invisibles jusqu'au 16 juin. Pour Paris, Jupiter est près de la lune le 15, à 9 h. 50 m.; près de Vénus le 29, à 0 h. 28 m. (*Voir* fig. 5.)

Avril 1858. — *Configurations des satellites de Jupiter à h. 30 m. du soir T. M. de Paris.*

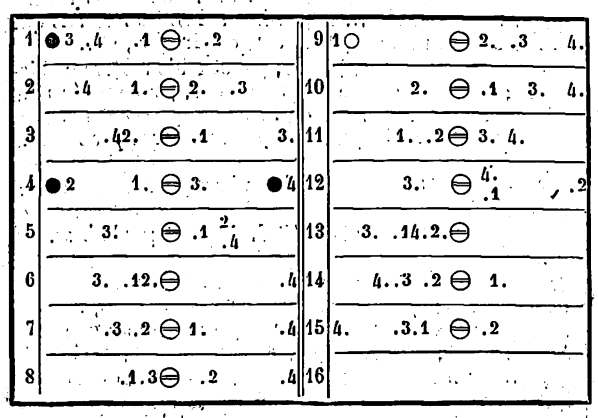

Les satellites de Jupiter ne sont pas visibles depuis le 16 avril jusqu'au 16 juin, Jupiter étant trop près du Soleil.

Saturne est encore visible le soir, après le coucher du Soleil; le 10, il se couche à 2 h. 14 m. matin, et le 30, à 0 h. 59 m. matin. Il est près de la Lune le 9, à 11 h.

Uranus est encore visible le soir; mais il n'est plus favorablement situé; le 15 avril, il se couche à 9 h. 46 m. Il est près de la Lune le 15, à 20 h.

Neptune n'est pas favorablement situé pour l'observation; il est par 23 h. 36 m. 25 s., 65 d'ascension droite et — 3° 49′ 2″,3 de déclinaison, le 1er.

Avril. — Phénomènes.

Occultations d'étoiles par la Lune. — Les occultations d'étoiles, pour ce mois, sont celles du 4 avril, du 10, des 22, 25, 27 et 29. (*Voir* les figures 1, 2, 3, 4, 5, 6.)

Eclipses des satellites de Jupiter. — Il n'y aura qu'une éclipse visible, c'est celle du 1er satellite, le 10, à 7 h. 22 m., 3. On ne verra que l'émersion, et elle aura lieu fort près de la planète, à droite pour une lunette astronomique.

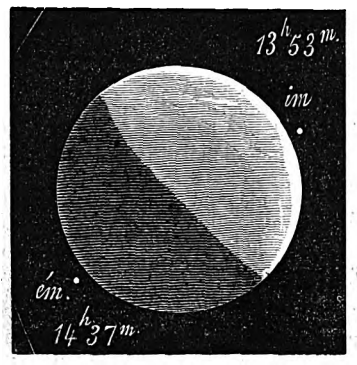

N° 1. — 4 avril. La Lune 4 γ Capricorne 6.

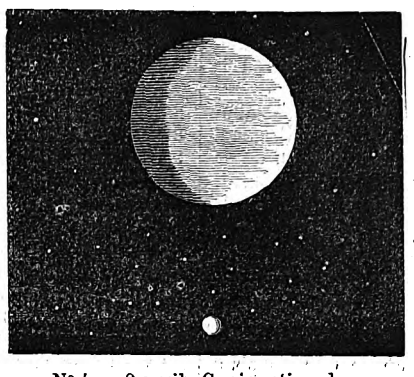

N° 4. — 2 avril. Conjonction de Mars avec la Lune.

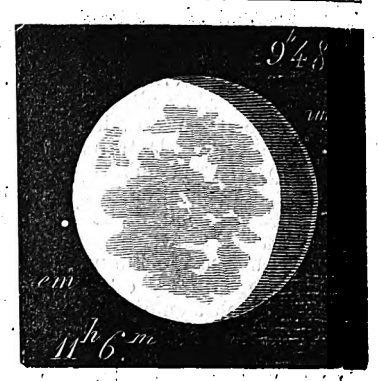

N° 7. — 25 avril. La Lune 28 Vierge 6.

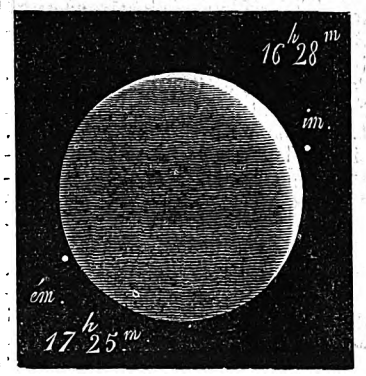

N° 2. — 10 avril. La Lune 90 φ Verseau 5.

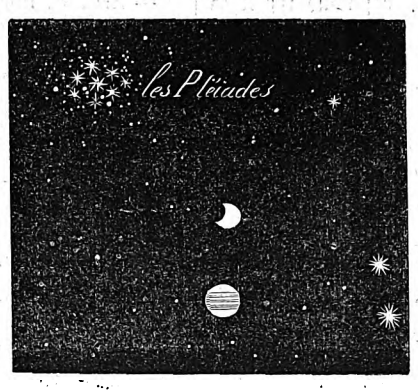

N° 5, — 29 avril. Conjonction de Vénus avec Jupiter. Vénus à 0°,46′11.

N° 8. — 27 avril. La Lune (1617 Baily 6.

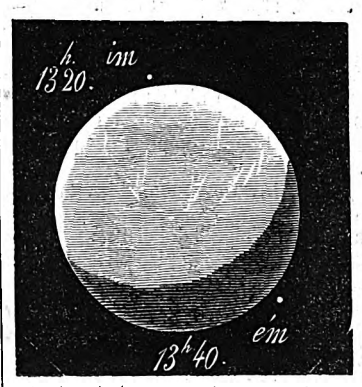

N° 3. — 22 avril. La Lune 45 Lion 6.

N° 6. — 29 avril. 11 h. 17 m., conjonction de Mercure avec Vénus. Mercure à 2°,27′11.

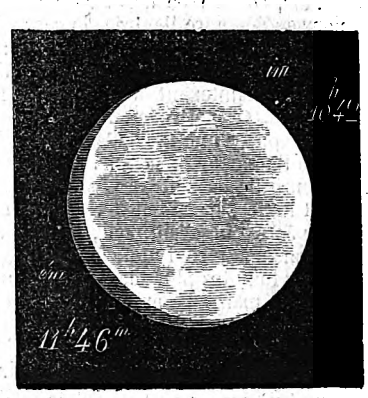

N° 9. — 29 avril. La Lune 4 Scorpion 6.

COMMERCE ET INDUSTRIE.

COMPAGNIE D'ARMEMENTS MARITIMES, — I. T. Barbey et Cie, à Paris. — Émission de cinq mille obligations représentant un capital de 2,100,000 fr. garanti par un matériel naval neuf de 15 millions.

Les obligations sont émises 420 fr., et remboursables à *cinq cents francs* en neuf ans, par tirages au sort.

Chaque obligation produit un intérêt annuel de 25 fr. ou 6 p. 100, payable par semestre, en juin et décembre.

L'intérêt de 25 francs sur 420 francs, représente un intérêt annuel de. . . . . 5 fr. 95 p. 100

La prime de 80 fr., calculée sur une moyenne de sept ans, soit 11 fr. 43 c. par an sur 420 fr., représente un bénéfice annuel de. . . . . 2 72 p. 100

Soit en intérêt et prime. . . . . 8 fr. 67 p. 100

Le remboursement des obligations commencera en 1860 et s'éteindra complétement en 1869.

Les tirages auront lieu chaque année en assemblée générale.

Les obligations sont payables, savoir :

Fr. 140 le 1er avril.
» 140 le 1er juin.
» 140 le 1er aout.

Le matériel naval de la Compagnie, y compris les navires construits et en construction, coûtera environ. . . . . Fr. 17,000,000

Le capital social émis et réalisé, s'élève à.. . . . Fr. 15,000,000

Différence. . . . . Fr. 2,000,000

Cet emprunt, destiné à couvrir les 2 millions ci-dessus, complétera les dépenses du matériel naval.

Le gage offert aux porteurs d'obligations repose sur un matériel neuf de 15 millions, somme sept fois et demie supérieure aux obligations émises, de même que le délai du remboursement est dix fois plus court que celui généralement adopté pour de semblables opérations.

On souscrit au siége social, 20, rue Drouot, à Paris.

Pour les départements, adresser des valeurs sur Paris ou verser dans les succursales de la Banque de France, au crédit de MM. I. T. Barbey et Comp.

ART ET INDUSTRIE.

CHALES FRANÇAIS COPIE DE L'INDE. — Les assortiments de châles français de la maison Frainais et Gramagnac, 32, *rue Feydeau*, et 82, *rue Richelieu*, qui sont considérables, commencent aux prix les plus bas et s'élèvent progressivement jusqu'aux plus magnifiques produits de la fabrique française :

Châles longs.	de 75 à	1,700 fr.
Châles carrés.	50	800
Châles rayés longs. . . .	80	500
Châles rayés carrés. . . .	40	400
Châles Stella.	35	150

COPIE DE CHALES PERSANS.

Châles rayés longs. . . .	de 50 à	75 fr.
Châles rayés carrés. . . .	20	30

Affaires très-exceptionnelles de châles longs, dessins riches (*tout laine*), à. . . . . 55 fr.

De châles longs (*tout cachemire*) (*belle réduction*), à. 225

Et de châles longs cachemire (*réduction fine*), à. 375

Ces châles sont vendus avec *toutes les garanties désirables*, et leurs dessins ne se trouvent dans aucune autre maison.

Médaille 1re classe, Exposition universelle.

PHYSIQUE AMUSANTE (Voisin, mécanicien, fabricant d'instruments de), 81, rue Vieille-du-Temple, 81.

LES petites jumelles de Vienne à 12 verres, si remarquables par leur puissance, se trouvent chez *Harweiler*, b. des Italiens, 6. — 50 fr.

L'HARMONIFLUTE-MAYERMARIX est un instrument de salon, portatif, à clavier de piano (3 octaves), imitant la flûte et la voix humaine; il a rencontré dans le monde musical un succès tellement rapide et légitime, que Rossini, l'illustre auteur de *Guillaume Tell*, l'a pris sous son patronage. — S'adresser au dépôt de l'inventeur, b. s. g. d. g., pass. des Panoramas, 46, à Paris. — Prix : 120 fr.

AVIS AU COMMERCE ET AUX CONSOMMATEURS DE CHOCOLAT. — Depuis la fondation, à Paris, de la *Compagnie coloniale*, pour la fabrication du chocolat, un grand nombre d'établissements se sont successivement formés dans cette industrie sous le titre de *Compagnie*, suivi de diverses dénominations.

Afin d'éviter toute confusion et toute erreur, il est de l'intérêt des consommateurs de savoir qu'ils ne doivent accepter, comme provenant réellement de la fabrication de la *Compagnie coloniale*, que les produits qui portent les deux mots : *Compagnie coloniale*. C'est cette dénomination qui lui appartient, et que justifie son origine même, qui doit la faire distinguer de toutes les autres Compagnies, *soit françaises, soit étrangères*, avec lesquelles la *Compagnie coloniale* n'a pas le moindre rapport.

La *Compagnie coloniale* fait remarquer que ses prix de vente ont été mis en rapport avec la supériorité de ses produits, et qu'elle n'a voulu ni en abaisser le prix au détriment de la qualité, ni accorder au commerce les remises exagérées *qu'il faut toujours que le consommateur supporte*.

Les remises exorbitantes portent trop souvent des marchands peu consciencieux à recommander de préférence et à vendre, *sans se préoccuper de la qualité*, les chocolats sur lesquels ils réalisent le plus grand bénéfice.

Aussi les personnes qui recherchent, à bon droit, les chocolats de la *Compagnie coloniale*, mettront un terme aux manœuvres qui nous sont signalées (*et qui, déjà, ont été flétries par les tribunaux*), en exigeant la justification de la signature Vinit et Ce, et en n'acceptant pas les produits d'une *Compagnie quelconque*, aux lieu et place de ceux de la *Compagnie coloniale*.

ABONNEMENTS, VENTE ET RÉCLAMATIONS.

Messieurs les abonnés sont priés de vouloir bien adresser leurs demandes de renouvellement huit jours au moins avant l'époque d'expiration de l'abonnement courant, indiquée sur leurs bandes.

L'administration a encore quelques collections complètes des 30 volumes.

Elle ne peut céder séparément les volumes I, VI, XVII, XVIII, qu'elle reprend, en bon état et brochés, en échange d'un abonnement semestriel.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées à M. Paulin.

Les réclamations au sujet du service, et les demandes d'abonnement, d'acquisitions de volumes et de collections, doivent être adressées à M. A. Le Chevalier.

On s'abonne aussi près des principaux libraires tant de la France que de l'étranger.

Pour l'*Allemagne*, l'*Autriche*, la *Prusse* et la *Russie*, on peut s'abonner par l'entremise de la direction des postes de *Cologne* et *Sarrebruck*.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Saint François, sentant sa fin prochaine, fut porté devant Assise, et rendit l'âme.

PAULIN.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

Digitized by Google

Digitized by Google

sante cérémonie qui a été le principal événement parisien de cette semaine, nous exprimons le regret que le jour choisi ne nous ait pas laissé plus de temps pour en donner une représentation digne de la grandeur de l'appareil qu'on y a déployé. L'à-propos étant la loi de notre publication, le dessin qu'on voit ici est déjà une sorte de tour de force, si on considère qu'il a dû être composé et gravé depuis mardi jusqu'à jeudi, jour où l'*Illustration* est mise sous presse. Il faut donc, pour aujourd'hui, nous borner, comme une simple feuille quotidienne, à raconter la fête municipale relevée par la présence de l'Empereur, de l'Impératrice et de tous les grands corps de l'Etat, y compris la garde impériale qui est comme le signe extérieur d'une autorité qui n'a besoin que de ses œuvres pour se faire applaudir.

Lundi donc, à deux heures, a eu lieu l'inauguration du boulevard de Sébastopol, dont la partie nouvellement ouverte du boulevard à la Seine va être livrée à la circulation.

De chaque côté du nouveau boulevard, et dans toute son étendue, de la gare de l'Est au pont au Change, des centaines de mâts vénitiens, d'une élévation de 12 à 15 mètres, étaient surmontés alternativement de bannières vertes, parsemées d'abeilles et portant au milieu la lettre N couronnée de lauriers, et de bannières tricolores.

M. Baltard, architecte de la ville, a présidé aux travaux de cette décoration.

Au bas de chaque mât étaient placés des trophées de drapeaux tricolores et des écussons aux armes de l'empire et aux armes de la ville de Paris.

Quatre grands mâts de 30 mètres de hauteur s'élevaient à chaque extrémité de la voie, c'est-à-dire à l'entrée de la rue de Rivoli et à la gare du chemin de fer de l'Est. Ces mâts étaient surmontés de bannières tricolores de 20 mètres de longueur sur 3 mètres de largeur.

A la hauteur de la rue Sainte-Apolline, où se trouve aujourd'hui un mur en charpente qui forme la séparation entre les deux lignes du boulevard de Sébastopol, on avait dressé deux minarets d'une forme très-pittoresque. Un grand rideau lamé d'or partant de la tourelle des minarets couvrait toute la largeur de la voie; ce rideau était parsemé d'étoiles d'or et orné de guirlandes vertes en losanges, attachées par des nœuds tricolores.

A deux heures, l'Empereur, en costume de général de division, est sorti des Tuileries par le guichet de la rue de l'Echelle, accompagné de sa maison militaire. Il a remonté la rue de Rivoli jusqu'à la rue du Louvre, et a pris ensuite les quais jusqu'à la hauteur du boulevard de Sébastopol, où l'attendaient le préfet de la Seine et le préfet de police.

La haie était formée par les troupes de ligne et la garde nationale de la Seine.

Le cortége impérial, précédé des deux préfets, a remonté le boulevard de Sébastopol jusqu'à la gare du chemin de fer de l'Est, où l'attendait le conseil municipal.

A un signal donné, le *velum* fixé au haut des minarets a été tiré, et l'œil a pu suivre dans tout son développement l'admirable voie publique qui vient d'être terminée. Cette partie de la décoration, due à MM. Nolau et Rubé, a été l'objet de l'admiration générale.

La façade de la gare de l'Est était magnifiquement pavoisée. A l'intérieur, sous le péristyle, un salon décoré avec le plus grand soin, et orné de tentures vertes en soie et de draperies cramoisies, était disposé pour recevoir l'Empereur et les personnes de sa suite.

Des estrades étaient élevées à la gare du chemin de fer, sur plusieurs points de la voie, pour recevoir les nombreux invités parmi les grands corps de l'Etat, sénateurs, députés, conseillers d'Etat, corps diplomatique, clergé, magistrature, armée, etc.

S. M. a félicité les membres du conseil municipal de l'empressement qu'ils ont mis dans l'étude des grands travaux accomplis dans Paris. Les cris de *vive l'Empereur! vive l'Impératrice! vive le Prince impérial!* ont accueilli le discours de l'Empereur. Les cris se sont renouvelés sur tout le parcours de la ligne des boulevards suivie par Leurs Majestés pour rentrer aux Tuileries.

Le soir, le nouveau boulevard était illuminé dans toute sa longueur.

Nous préparons, pour la semaine prochaine, une grande vue perspective, qui donnera à ceux de nos lecteurs qui ne sont point Parisiens, une idée de ces travaux, dont le discours de l'Empereur a caractérisé l'utilité, l'économie et l'ensemble, combinés pour assurer la paix publique.

V. PAULIN.

Histoire de la Semaine.

Cette semaine est assez pauvre en nouvelles courantes, et nous sommes réduits à entretenir nos lecteurs des préoccupations que la situation politique légitime au fond suffisamment.

Nous avons parlé dernièrement d'une question qui intéresse l'Europe au plus haut point, et dont la solution difficile fait présager des embarras dont on ne peut encore apprécier la gravité. Nous y reviendrons encore cette fois, afin de ne rien omettre d'intéressant sur une affaire de cette importance, qui est un obstacle à la plus gigantesque et la plus utile entreprise des temps passés et présents.

Nous nous sommes demandé, avec tous les journaux français, et notamment avec le *Journal des Débats*, quels étaient les titres de l'Angleterre à la possession de l'île de Périm. D'après les explications présentées au parlement par M. Vernon Smith, cette île serait devenue la propriété des Anglais en 1799; à l'époque de l'expédition française en Égypte, la Turquie se trouvant, comme l'Angleterre, en guerre avec la France, ces deux puissances avaient un égal intérêt à ce que la mer Rouge fût fermée. Les Anglais occupèrent donc Périm et y élevèrent quelques fortifications. Une fois le danger passé, c'est-à-dire en 1802, l'Angleterre évacua Périm, et ce ne fut qu'en février 1857 que le pavillon britannique flotta une seconde fois sur la possession de la Turquie. L'île de Périm est située à l'entrée de la mer Rouge, entre l'Afrique et l'Arabie; elle forme deux passes, dont l'une, celle de l'Ouest, est impraticable à cause des écueils et dont l'autre, celle de l'Est, n'a pas 2,000 mètres de largeur. Maîtres de cet îlot, les Anglais y construisent un fort, et veulent y établir une garnison permanente. Si on ne consulte que les assertions de la partie la plus intéressée, c'est-à-dire de M. Vernon-Smith lui-même, on est facilement convaincu que l'île de Périm n'a pas cessé d'appartenir à la Turquie, puisqu'à l'époque de la première occupation, l'autorisation de cette puissance a été nécessaire, et que l'évacuation a été effectuée dès que les circonstances lui ont paru opportunes. Quoi qu'il en soit, la Porte revendique hautement ses droits sur l'île de Périm, qu'elle n'a voulu ni céder ni vendre à l'Angleterre, et le sultan refuse avec raison de rendre le firman qui autorise le percement de l'isthme de Suez, tant que l'Angleterre ne lui aura pas restitué Périm. Nous répéterons ici ce que nous avons dit dans le dernier numéro sur cette même question. L'Angleterre veut faire de Périm un second Gibraltar, elle veut avoir la clef de la mer Rouge et du futur canal, sans quoi, elle s'opposera de toutes ses forces à l'exécution du projet de M. de Lesseps, jusqu'au jour où l'Europe, et particulièrement les puissances signataires du traité de Paris, prendront efficacement en main la défense des intérêts de la Turquie, qui, dans ce cas, sont ceux de toutes les nations commerçantes; et en même temps qu'elles s'opposeront, comme c'est leur droit, à l'atteinte qui vient d'être portée à l'indépendance et à l'intégrité de l'Empire ottoman. Comme commencement de réalisation d'une décision aussi probable, nous mentionnerons, sous les réserves admises par les autres feuilles, le bruit d'après lequel une note collective des cabinets de Paris et de Saint-Pétersbourg aurait été adressée au cabinet de Londres. En supposant que cette nouvelle soit inexacte, elle n'est évidemment que prématurée, et, d'ici à peu de temps, nous aurons sans doute à l'enregistrer officiellement.

A côté de cette difficulté, dont la solution est plus ou moins rapprochée, vient se placer une affaire qui remonte presque aussi haut et qui vient d'entrer dans une phase assez délicate. Pour la bien faire comprendre, il nous faut rappeler brièvement les circonstances qui ont suivi la capture par le roi de Naples du bâtiment sarde *le Cagliari*.

Cette affaire intéressait le gouvernement sarde et le gouvernement anglais; le second a été à peu près désintéressé dans la question, par suite de la mise en liberté du mécanicien Watt, autorisé par le roi à retourner en Angleterre, et la poursuite immédiate du procès contre le second mécanicien Parkes, traité avec les plus grands égards, étant, comme l'a dit M. Disraéli à la Chambre des communes, « bien logé, bien nourri, en bonne santé, de bonne humeur, et soutenu par le sentiment que son pays ne l'a pas oublié. »

Le cabinet sarde, sur les explications données par le cabinet de Naples que le *Cagliari* avait été pris dans les eaux napolitaines, s'était borné d'abord à solliciter la restitution du navire à ses propriétaires, avec la mise en liberté de l'équipage et des passagers, dont l'innocence n'était pas contestée. Mais quand il connut le procès-verbal dressé par les bâtiments preneurs, dans lequel il est établi que « que le *Cagliari* a été capturé en pleine mer; qu'au moment de l'arrestation il était rentré sous l'autorité légitime de son capitaine Stitzia, que les insurgés avaient quitté le navire, et qu'enfin il était pourvu de papiers réguliers, etc., etc.,» le gouvernement sarde entama des négociations diplomatiques qui amenèrent, de la part du commandeur Caraffa, ministre des affaires étrangères du royaume des Deux-Siciles, des conclusions appuyées sur des règles de droit maritime, et intéressant à ce titre toutes les nations possédant une marine. Le commandeur Caraffa prétend que le navire a été capturé pour un fait de piraterie, et qu'alors il importe peu que le *Cagliari* appartienne à une nation amie, ou qu'on l'ait capturé en pleine mer. En ce cas le fait domine le droit, et la connaissance de ce fait incombe aux tribunaux napolitains, dont on doit attendre le jugement.

Le cabinet de Turin a résolu de porter devant le tribunal de l'Europe cette question ainsi devenue générale, en adressant sur ce sujet un *memorandum* étendu à ses agents, qui sont chargés de le communiquer aux cours auprès desquelles ils sont accrédités. Il porte la date du 30 mars.

Dans ce long document, M. de Cavour, après avoir fait un exposé des faits connus, déclare, d'après l'avis du contentieux de Turin, que la capture était illégale, et que la Sardaigne avait le droit de demander la restitution du navire et la mise en liberté des individus arrêtés à son bord, malgré les poursuites judiciaires commencées à Naples, parce que tous les actes postérieurs à la capture se trouvent frappés d'une nullité radicale.

La question est évidemment internationale, continue M. de Cavour, car il s'agit, pour la Sardaigne, de la protection due à son pavillon, à son commerce maritime et à ses nationaux. D'après le système adopté par le cabinet de Naples, il s'ensuivrait que les navires de guerre auraient le droit de saisir des bâtiments marchands en pleine mer et en pleine paix, que le cas d'une révolte transitoire de quelques hommes contre le capitaine autoriserait les croiseurs étrangers à s'emparer du navire, même après le rétablissement de l'ordre. Les conséquences d'un pareil système seraient désastreuses. L'auteur du *memorandum* nie que le fait de la capture du *Cagliari* doive donner lieu à une action civile, et ne puisse être le sujet de négociations diplomatiques. Le *memorandum* développe avec habileté la confusion qui résulte de l'appréciation portée devant les tribunaux d'une affaire comme celle du *Cagliari*, quand c'est le roi lui-même qui a commissionné les croiseurs, et qui est par conséquent seul juge de la validité d'une prise opérée par eux. Le conseil des prises ne peut être qu'un instrument de force, rarement un instrument de justice; de là, pour le gouvernement des étrangers, l'obligation d'intervenir pour les protéger. C'est pour tous ces motifs, que nous ne pouvons que résumer, que le gouvernement sarde a voulu, avant d'aller plus loin, faire un appel à tous ses amis et alliés, et notamment aux puissances maritimes, dont les intérêts sont dans cette question directement en jeu. M. de Cavour, au commencement de ce *memorandum*, fait observer que, devant la nullité du résultat obtenu après les explications échangées, un grave conflit est imminent, car le gouvernement de la Sardaigne a droit à une réparation, et il est décidé à obtenir par représailles, ou de toute autre manière, une satisfaction pour son pavillon outragé, et une justice complète pour ses sujets violemment dépouillés.

D'après une correspondance publiée par le *Journal des Débats*, et relative aux événements de l'Herzégovine; d'après d'autres renseignements que nous trouvons ailleurs, la justice et le bon droit seraient du côté des Monténégrins; la violence et l'agression seraient venues du côté des Turcs, qui auraient, le 29 janvier, fait une invasion sur le territoire monténégrin, sans y avoir été provoqué par une démonstration hostile. Depuis ce temps, les Monténégrins sont restés sur la défensive. Les autorités turques ont trouvé, dans la crise qu'ils ont amené, un prétexte pour exercer contre les chrétiens de nouvelles vexations, en les faisant, de force, marcher contre leurs coreligionnaires. On connaît le texte de la pétition adressée par les chrétiens au Sultan. D'après la *Gazette de Cologne*, le but de la mission confiée par la Porte à son commissaire en Servie, Ethem-Pacha serait chargé de préparer les voies à une modification dans la constitution actuelle de la Servie, de manière à y introduire des garanties plus complètes pour la suzeraineté du sultan.

Les journaux allemands s'occupent de la proposition que le gouvernement prussien doit présenter à la diète de Francfort, sur la suppression des maisons de jeu en Allemagne. La fondation des jeux de hasard, au delà du Rhin, remonte à 1838. Différents essais ont été tentés par la Prusse et les autres Etats qui les ont supprimées chez eux pour obtenir le même résultat chez les autres, mais sans succès. En 1849, la suppression fut décrétée par la diète de Francfort, mais les événements amenèrent bientôt la réouverture de toutes les banques. En 1854, la Prusse porta de nouveau la question devant la diète, mais les membres de la commission ne purent s'entendre. La proposition que veut faire la Prusse aura-t-elle le même sort que les précédentes? C'est ce que l'avenir nous apprendra.

Les nouvelles de Chine portent que les deux plénipotentiaires de France et d'Angleterre, auxquels se sont joints les plénipotentiaires de la Russie et des Etats-Unis, ont résolu de s'adresser directement à l'empereur de la Chine, pour lui présenter les réclamations de leurs gouvernements respectifs.

Les quatre plénipotentiaires devaient eux-mêmes se rendre à Shang-Haï avant la fin de mai, époque à laquelle ils comptaient recevoir la réponse aux documents que le gouverneur général avait dû faire parvenir à l'empereur.

Le *Times* publie une correspondance de Canton fort intéressante, que l'espace nous empêche de reproduire entièrement. Nous nous bornons à tirer de ce document curieux un passage qui suffira à faire connaître à nos lecteurs ce qu'est la perfidie et la cruauté des Asiatiques, et combien la mission de la France et de l'Angleterre devient une question d'humanité et de civilisation avant d'être seulement utile au commerce européen!

« Continuant notre route sous la direction de quelques amis expérimentés, nous arrivons à l'atelier d'un charpentier faisant face à l'entrée d'un petit champ de potier qui n'a pas un quart d'acre de superficie; sa forme est irrégulière: il est plus long que large. Une rangée de cabanes s'ouvrant à l'intérieur occupe un de ses côtés; l'autre côté est fermé par une muraille. Le terrain est couvert de poteries à moitié cuites; dans un angle se trouvent deux croix en bois encore revêtu de son écorce; à l'une de ces croix pend un fragment de corde pourrie.

« Il n'y a rien qui puisse fixer l'attention dans cette petite enceinte, si ce n'est qu'en marchant on heurte par-ci par-là un crâne humain. C'est là le champ du sang, le lieu d'exécution de Canton. La partie supérieure de cet atelier de charpentier est la place où presque tous les résidents européens ont pu, moyennant un dollar chacun, être témoins des massacres que l'Europe a appris avec incrédulité.

« C'est dans cet enclos que ce monstre Yeh a, pendant deux ans, fait mettre à mort 70,000 êtres humains. Ces croix sont les instruments de supplice auxquels on attachait les victimes qui étaient condamnées à une torture consistant à les couper par tranches. C'est sur l'une de ces croix que fut étendue la femme d'un général rebelle, et que, par l'ordre de Yeh, sa chair fut coupée par morceaux.

« Après la bataille de Whampoa, le chef des rebelles parvint à s'échapper, mais sa femme tomba aux mains de Yeh. Voici comment il traita la prisonnière: on commença par lui couper les seins; on lui fit ensuite une entaille au front, et la peau en fut détachée violemment et abaissée sur la figure; ce fut alors que l'on commença de couper par tranches les chairs de son corps. Il y a encore des Anglais qui ont vu cela! A quel moment de cette boucherie cette pauvre et innocente femme a-t-elle cessé de vivre? C'est ce que personne ne peut dire.

« Le fragment de corde qui pend encore à l'une des croix a servi à lier une femme qui a été taillée en morceaux pour avoir tué son mari. Les détails révoltants des massacres qui ont été exécutés en cet endroit m'ont été racontés par ceux qui en avaient été témoins, et qui avouaient avec honte qu'après avoir assisté à une exécution, la rapidité et la dextérité avec lesquelles la décapitation avait lieu ôtait à l'exécution d'une centaine d'hommes la moitié de son horreur.

Digitized by Google

« Les criminels étaient amenés par troupes, s'ils pouvaient marcher, ou apportés dans des chaises, et placés dans l'enceinte. Les bourreaux les rangeaient alors en ligne et leur donnaient un coup par derrière qui les forçait à baisser la tête et présenter le cou d'une manière convenable pour être frappés. Alors venait le signal de donner la mort. C'était une bannière. Aussitôt qu'on la voyait flotter, l'œuvre de destruction commençait, sans qu'aucun ordre verbal eût été donné. C'était une succession rapide de bruits sourds annonçant chaque fois la chute d'une tête. Jamais un second coup n'était nécessaire, tant était grande la dextérité de ces massacreurs. Trois secondes suffisaient pour couper une tête : en une minute, cinq exécuteurs donnaient la mort à cent hommes. Il fallait beaucoup plus de temps aux aides pour mettre les corps dans de grossiers cercueils, surtout si l'on songe qu'ils en mettaient deux dans une seule bière pour voler celles qui restaient vides. Les têtes étaient emportées dans des caisses; la terre, saturée de sang, était vendue comme engrais.

Voici maintenant l'aspect des prisons :

« Les tanières qui entourent la cour sont si basses qu'il serait facile aux prisonniers de les escalader, s'ils n'étaient retenus par leurs chaînes. Il règne dans ces prisons cette odeur particulière qui offusque celui qui pénètre dans le palais des singes d'une ménagerie.

« Nous étions occupés à examiner l'une des cours de la seconde prison en présence de lord Elgin. Comme il faisait plein jour, nous supposions que les tanières étaient vides. Quelqu'un crut y entendre un léger soupir et s'approcha du treillage pour mieux écouter. Il recula comme s'il eût approché son visage d'une fournaise : jamais les sens d'un homme n'ont été frappés par une exhalaison plus pestilentielle.

« On ordonna aux geôliers d'ouvrir ce réduit; ils s'y refusèrent (car tout Chinois commence d'abord par refuser), et on ordonna aux soldats de les y forcer. A peine ceux-ci eurent-ils mis la main sur les geôliers que les soupirs étouffés devinrent des gémissements qui se changèrent bientôt en un concert de sourds grognements. Aussitôt qu'on eut enlevé le double treillage, plusieurs d'entre nous pénétrèrent dans le réduit.

« La puanteur nous en chassa immédiatement, et le spectacle qui se présenta à nous nous força de détourner les yeux. Au fond de cette tanière il y avait un corps dont la poitrine était rongée par les rats. Tout autour étaient couchées d'autres formes humaines en putréfaction. Le geôlier mandarin, qui semblait très-étonné de ce que nous fissions tant de bruit pour si peu de chose, reçut l'ordre de faire sortir les pauvres créatures.

« Quiconque a vu un pareil spectacle ne l'oubliera de sa vie. C'étaient des squelettes et non des hommes. On n'aurait pu croire qu'il y avait du sang dans ces corps si leurs plaies n'en eussent fourni une preuve irrécusable. A mesure qu'on les retirait les uns après les autres et qu'on les déposait sur le pavé de la cour, on ne savait lequel était d'un aspect plus terrible. Ils étaient trop épuisés pour crier, bien que leurs souffrances dussent être affreuses lorsque les geôliers les tiraient dehors et que les chaînes pesaient sur leurs membres décharnés.

« Leur histoire était bien simple; ils avaient été battus à coups de bambou, il y avait peut-être bien longtemps; puis ils avaient été jetés dans cette tanière pour y pourrir. Ils étaient coupables d'avoir tenté de s'échapper. Quelque hideux que fût l'aspect de leurs plaies purulentes, de leurs haillons et de leurs corps décharnés, ce n'était rien toutefois à côté de leur regard. A mesure que ces malheureux se tordaient tout disloqués sur la terre, des larmes roulaient sur les joues des soldats de l'escorte.

« Un grand sergent français, qui gardait le petit mandarin, se mit à gesticuler si violemment avec sa baïonnette, que l'on craignit qu'il ne tuât le prisonnier. Nous ne savions pas alors que le seul mot que ces pauvres créatures s'efforçaient de prononcer était le mot « faim » : nous ne savions pas que ces yeux sortant de leur orbite étaient le regard de la famine. Quelques-uns n'avaient pas mangé depuis quatre jours. »

V. PAULIN.

Courrier de Paris.

Au moment où la nature se réveille, le monde parisien voudrait-il s'endormir? Depuis hier tout aura fleuri, excepté la nouvelle, et cette situation languissante, ce n'est pas Longchamps qui pouvait l'animer beaucoup. Tel est l'état désespéré de ce vieux Beau, que les chroniqueurs eux-mêmes l'ont abandonné. Les galopades de la Marche ont la vie plus dure. Comment ne seraient-elles pas très-suivies par un public pur-sang, puisque les spectateurs y sont plus curieux à observer que le spectacle? L'élégance y tient ses grandes assises; c'est un parterre composé des reines de la fashion, où ses lis sans tâche figurent pêle-mêle avec toutes sortes de camélias; et, ici comme ailleurs, la vertu n'obtient pas toujours sa récompense; il y a malheureusement des vices qui sont plus admirés qu'elle. Dans ces luttes à ciel ouvert, le succès est toujours pour la plus belle toilette; peu importe que ce soit le bon ou le mauvais goût qui s'en attife, on l'enviera même chez les créatures les moins enviables. L'autre jour encore, la *lionne* du turf aura été quelqu'une de ces demoiselles qui se noient dans les pompons et les fanfreluches, d'une beauté atrocement fagotée, mais dont ces Messieurs disaient à l'envi : *Elle a bien de l'éclat.* Aussi ce déshabillé du dernier galant était-il le point de mire de la galerie féminine venue là avec le printemps dans le cœur, mais qui a dû bien maudire tout l'attirail de l'hiver qu'elle portait encore sur les épaules. Il faut donc s'attendre à l'exhibition printanière la plus complète pour demain dimanche, qui *doit clore* cette première phase des courses de la Marche. On observe que cet été pourrait bien voir toute la France à cheval. La province brûle d'imiter les prouesses du sport parisien. Celui d'Avignon vient de nous envoyer sa carte ou plutôt sa pancarte à transmettre aux intéressés. Cette ville papale n'offre pas moins de six prix (total, 9,000 fr.) qui seront décernés aux vainqueurs de ces courses, dont l'époque est fixée au 2 mai prochain.

On sait que le sport a aussi conquis l'Afrique à sa manière; mais voici que l'intrépide Jules Gérard ouvre à son ardeur une voie plus périlleuse. Ce vainqueur de lions demande au sport des auxiliaires. Il a fondé à Bone un *club de chasseurs* qui compte déjà une cinquantaine d'affiliés de tous les pays. Parmi les Français, on cite M. le duc de Saint-Simon, M. le marquis de Rostaing, et les comtes Xavier et Alexandre Branicki, deux illustres et aimables Parisiens nés *en* Pologne. Cette chasse avancera beaucoup l'œuvre de civilisation que nos armes poursuivent en Algérie; aussi sera-t-elle suivie avec l'intérêt que méritent tous ces dignes gentlemen qui vont jeter si héroïquement leur tête dans la gueule du lion. Le récit de cette merveilleuse campagne, ouverte en pleine paix, assure pour tout l'été des émotions assurément nouvelles à la foule des belles oisives. Leur imagination, toujours avide du merveilleux, pourra s'alimenter de vrais prodiges, au lieu de rêver des sorcelleries de M. Hôme.

Les tours de ce grand sorcier ne discontinuent pas dans les journaux. Dans la même journée on a constaté sa présence à Rome, à Madrid et au théâtre de Lyon, où on l'aurait accueilli comme un comique en tournée. Un succès qui semble plus authentique et plus avéré, c'est celui qu'obtient M. Musard fils aux Etats-Unis, où son archet fait des recettes folles. Depuis le fameux voyage de M. Julien, dont la spécialité était la même, aucun artiste n'aura eu à subir tant d'enthousiasme. Peut-être la réclame va-t-elle nous apprendre qu'à l'approche de cet homme mélodieux les maisons se pavoisent, les villes carillonnent, et que les populations l'ont porté en triomphe. L'ardeur de ces démonstrations serait alors une cruelle satire de notre insouciance. Il en résulte que beaucoup de nos artistes doivent préméditer quelque fugue vers la contrée où les lauriers et les dollars fleurissent, d'autant plus que, musicalement parlant, ce carême a été des plus désastreux. N'est-il pas triste de penser que tant de brillants concerts ne sont plus une séduction pour personne? ce sont les exécutants qui en font les frais, et, pour comble de disgrâce, tel auditeur privilégié qu'on y convoque gratis a l'air d'aller les entendre par charité. A ce sujet on ne saurait trop répéter que les artistes médiocres qui abondent finiront par consommer la ruine des artistes d'élite qui sont rares. Le nombre de ces victimes de l'indifférence, et peut-être de la *fatigue publique*, est incalculable. Mme Ronconi peut servir ici d'exemple assez douloureux : elle vient de mourir à Londres, pas précisément de misère, mais des suites d'un concert qui aurait fait *fiasco*.

Le véritable intérêt de la semaine, c'est l'inauguration du boulevard de Sébastopol qui relie l'un à l'autre les deux points extrêmes de la grande ville et met en communication directe l'indigène de la rive droite et le naturel de la rive gauche. Mais cette magnifique trouée n'est pas la dernière que doive subir le vieux continent parisien, et l'on va procéder immédiatement à l'ouverture de trois voies nouvelles. L'une ira de l'hôtel d'Osmond à la rue du Havre sous le nom de : boulevard de l'Opéra, qu'on y doit reconstruire; les deux autres, dont le point de départ et de jonction est au Château-d'Eau, doivent s'étendre, la première jusqu'à la pointe Saint-Eustache, et la seconde jusqu'à la barrière du Trône, sous le nom de : boulevard du Prince-Eugène. C'est un nouveau parcours dont le tracé doit embellir Paris de ce qu'il lui ôtera, et ensuite de ce qu'il ne peut manquer de lui ajouter. Des maisons spacieuses y auront bientôt remplacé un reste de taudis en débris. Aussi, loin de redouter à l'avenir la disette des logements, c'est plutôt leur abondance que chacun peut prévoir, et, partant, la diminution des loyers.

Voici venir une brochure qui a pour but de hâter ce bienheureux résultat. L'auteur y demande carrément une réduction proportionnelle des loyers; *pourquoi*, dit-il, le prix de cet objet de première nécessité ne serait-il pas taxé comme le pain? Ce n'est pas sans raison d'ailleurs que ce locataire anonyme gémit de voir la santé générale sacrifiée non moins que l'économie publique à la spéculation individuelle, et il voudrait qu'à l'avenir l'autorité ne cédât aux compagnies financières les terrains expropriés, qu'à des conditions avantageuses pour le plus grand nombre. Il demande une répartition équitable de l'air, de l'espace et de la lumière entre les habitants d'une même maison, et que l'on ait quelque souci des petits ménages en bâtissant pour les grands. A l'entendre, le droit de propriété impose à celui qui l'exerce plusieurs devoirs dont la pratique est tombée en désuétude; certes voilà un écrit qui mérite d'être pris en considération, nonobstant quelques puérilités.

L'innocence opprimée ne saurait trouver trop de défenseurs. Suivant un autre redresseur de torts, M. Victor Chatel, la condition des moineaux en France serait encore moins satisfaisante que celle des locataires à Paris. C'est à coups de fusil que la plupart de nos propriétaires ruraux ont signifié congé à ces intéressants volatiles, en leur supposant des torts qu'ils n'ont pas. Dans son opuscule, assurément plus intéressant qu'il n'est gros, M. Chatel démontre qu'en supputant la quantité de grains que peut manger un pierrot en un jour, ces exterminateurs ont fait un mauvais calcul. C'était méconnaître les services qu'il rend journellement à l'agriculture. Apprenez, leur dit l'auteur en s'appuyant des autorités les plus respectables, qu'un couple de moineaux, pendant qu'il a ses petits à nourrir, détruit dans une semaine plus de trois mille chenilles, et il en conclut que les oiseaux sont les gardiens de nos champs et les innocentes victimes de l'ingratitude des hommes. On cite, il est vrai, l'exemple de l'Angleterre, qui naguère encore, dupe de la science de certains savants, aurait mis à prix la tête des moineaux; mais qu'arriva-t-il? Les insectes mangèrent la récolte, et la nation, instruite par l'expérience, demanda qu'on lui rendît ses moineaux. « Du reste, si la science moderne, » dit un ingénieux écrivain (M. Toussenel), « s'est manqué à elle-même en manquant au passereau, ainsi que l'appelaient nos pères, la poésie et la science antiques l'ont noblement relevé de cet injuste dédain. »

Dans l'Ecriture sainte, de même que dans la mythologie, c'est le véritable oiseau de bénédiction. Le Psalmiste chante sa piété, le *Lévitique* veut que le lépreux guéri offre à Dieu une paire de moineaux en témoignage de purification. Hérodote, le père de l'histoire profane, met le moineau franc dans le secret des dieux. C'est lui qui, selon Plutarque, aurait prédit à Rome la première guerre civile en apportant au milieu du sénat une cigale dont il fit deux parts, l'une qu'il abandonna aux pères conscrits et l'autre qu'il emporta dans les champs. Ce qui annonçait clairement (c'est l'histoire qui parle) qu'une grande bataille allait s'engager entre les cigales (les propriétaires fonciers) et les moineaux francs (les locataires). Or l'événement ne tarda pas à justifier la parabole du prophète ailé. Quelle que soit la valeur de ces arguments de la sagesse antique en faveur du moineau, ceux de l'auteur de la brochure nous semblent encore plus décisifs. Peu importe aujourd'hui que cet oiseau chéri des dieux ait été chanté par les poëtes et qu'il ait joué un rôle dans l'histoire; l'essentiel, c'est qu'il mange les chenilles.

Vous ne sauriez plus ignorer que le Théâtre-Français a sa féerie : les *Doigts de fée*. Cette fée aux aiguilles, c'est Mlle Hélène, duchesse de Ploermel, une grandeur déchue, une orpheline ci-devant très-riche, et que des grands parents, d'humeur assez farouche, ont recueillie dans leur manoir. La place qu'Hélène tient au foyer est bien petite; elle est la couturière et même la Cendrillon de la maison. Pourtant cette maigre hospitalité leur pèse, car la douairière de Lesneven est une avaricieuse, et M. le comte, son fils, un gentillâtre cupide et très-obéré. Naturellement, leur autre nièce, la petite Berthe, en sa qualité de mineure opulente, leur paraît beaucoup plus digne d'affection. Voilà la femme qu'ils ont rêvée pour l'héritier des Lesneven; mais Tristan n'a des yeux et un cœur que pour Hélène, et il se dépêche de la demander en mariage. Jamais proposition ne fût plus mal reçue; les grands parents se déchaînent contre la pauvre fille qui a surpris le cœur de leur fils, à tel point qu'Hélène sacrifie son amour et, dévorant ses larmes, abandonne le manoir des Lesneven.

Mais deux années s'écoulent, et les événements l'ont déjà vengée. Le comte a ruiné sa mère et son fils; il est réduit, pour vivre, à essayer du métier de solliciteur dans l'antichambre d'une marquise influente. Quelle fée bienfaisante lui épargnera les humiliations de cet odieux apprentissage? Vous l'avez deviné, c'est la fée aux aiguilles. Hélène a fait fortune plus vite encore que le comte ne se ruinait. Couturière tant que vous voudrez, cette couturière a ses entrées partout. Sa coupe est irrésistible et son talent fait fureur; elle a une maison splendide, des laquais, des chevaux et tout ce qui s'ensuit, et, comme elle n'a pas cessé d'aimer Tristan, elle s'emploie de tout son cœur à la restauration de cette famille qui l'a réprouvée. C'est ici qu'il faut admirer la magie qu'exerce sa profession : les millionnaires et les fonctionnaires n'ont rien à lui refuser; elle enlève à l'un des tronçons de chemin de fer, à l'autre son vote au conseil; bien plus, elle a ses petites et grandes entrées dans leur salon pour toutes les personnes qu'il lui plaira d'y conduire. On dirait des pantins dont elle tient tous les fils et qu'elle fait mouvoir à son gré, tant il est vrai que ces Messieurs n'ont rien à refuser à la couturière de leurs femmes. Sur cette pente glissante des concessions et des conquêtes inouïes, on a craint un moment que la comédie ne rencontrât l'obstacle qui l'arrêterait dans sa marche à toute vapeur vers le succès; mais les auteurs, MM. Scribe et Legouvé, sont passés maîtres en fait de mécanique théâtrale, et nous en sommes quittes pour la peur. La pièce intéresse beaucoup malgré ses invraisemblances, et elle a paru charmante malgré quelques longueurs. Glorifier le travail féminin, c'était là, avons-nous dit, une thèse un peu austère à présenter sous le masque de la comédie, mais les données périlleuses aiguisent les grands courages, et c'est à force d'esprit et de talent que les auteurs ont triomphé de leur sujet. Mme Madeleine Brohan est une fée protectrice qui a beaucoup d'âme et de distinction, et M. Got tient un rôle tout neuf qu'il bégaye de la façon la plus plaisante et la plus originale.

Le théâtre de la Gaieté vient de découvrir une mine d'or dans le roman de *Germaine*, en vertu de la collaboration de MM. Dennery et Hector Crémieux, et du concours de M. Lafont et de Mme Doche. Si j'annonce encore que Mme Ristori rentre ce soir, mercredi, à la salle Ventadour, dans *Médée*, en attendant la *Judith* de M. Giacometti, rôle expressément fait pour elle, il me semble que j'aurai tout dit.

PHILIPPE BUSONI.

Le chemin de fer de l'Ouest suisse.

LE VIADUC DE L'AUBONNE.

Le chemin de fer dont nous publions sur la page suivante un premier dessin représentant, d'après une photographie, le viaduc de l'Aubonne, le plus grand travail de la ligne Morges-Versoix, sera inauguré dans quelques jours, le 14 avril, dit-on, jour choisi par les autorités du canton de Lausanne, comme anniversaire de l'indépendance. Cette inauguration sera donc accompagnée d'une fête nationale, dont nous rendrons compte, en même temps que nous décrirons l'ensemble des travaux aujourd'hui terminés. Nous n'ajoutons rien à l'annonce de cet événement, sinon pour rappeler ce que Byron a écrit au sujet de l'entrée et du pont de la ville d'Aubonne, qu'il compare à l'entrée et au pont de Durham. On y découvre, ajoute-t-il, la plus belle vue du lac de Genève et du mont Blanc. On voit sur la hauteur de très-beaux arbres; c'est là que Tavernier, le célèbre voyageur en Orient, acheta ou bâtit un château, en souvenir d'Erivan, située sur la frontière de la Perse. Tavernier jouit peu de ce domaine érigé en baronie. Il mourut à Moscou, en 1686, au moment de se rendre dans les Indes, comme directeur d'une compagnie dont le projet mourut avec lui.

Digitized by Google

Digitized by Google

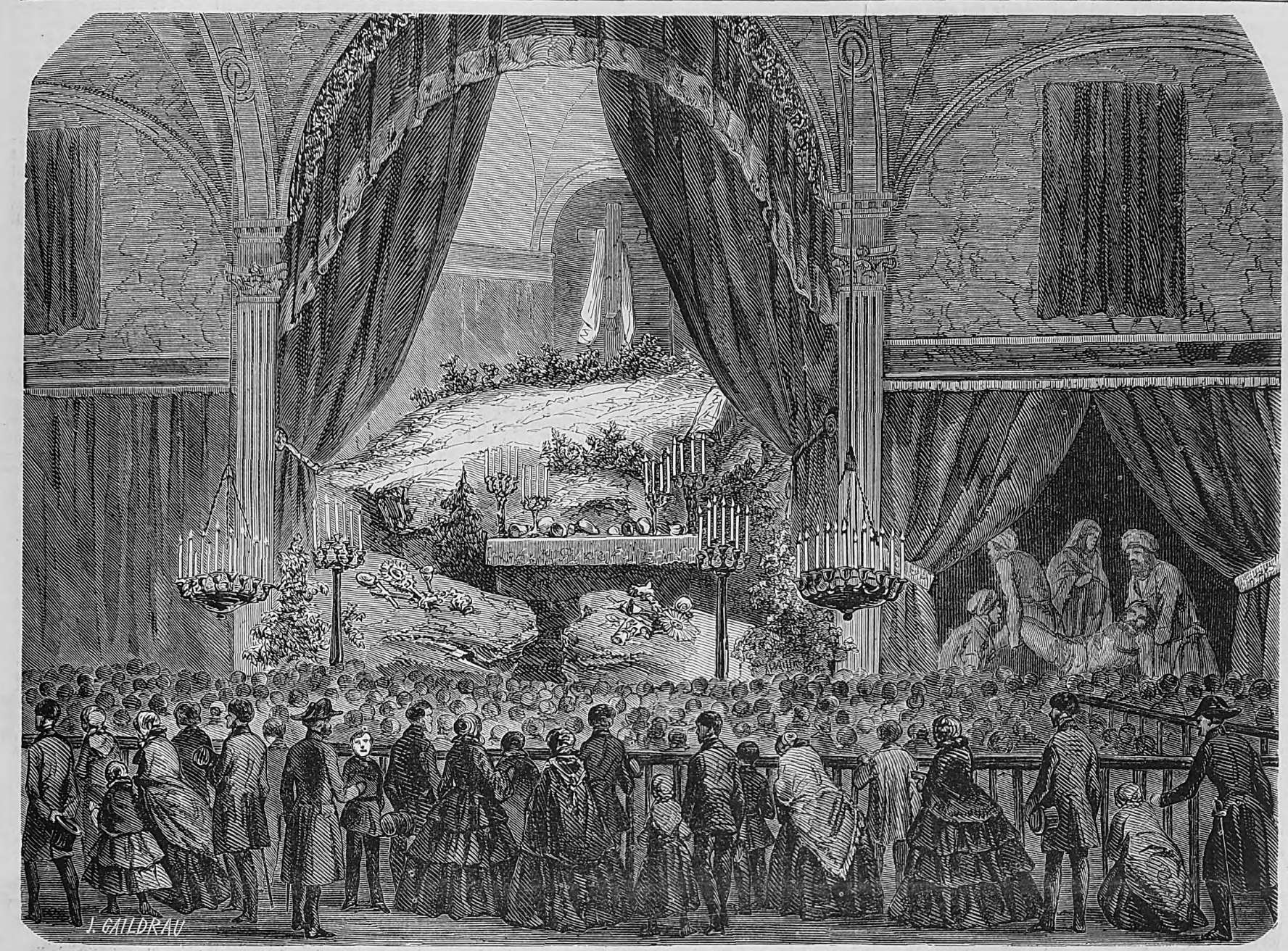

ADORATION DE LA CROIX, DANS LA CHAPELLE DU CALVAIRE, A L'ÉGLISE DE SAINT-ROCH.

Les cérémonies religieuses de la Passion ont attiré, la semaine dernière, dans toutes les églises de Paris un grand nombre de fidèles. L'adoration de la croix a eu lieu partout au milieu d'une foule considérable; partout les prédicateurs ont réuni un grand nombre d'auditeurs. Parmi les églises qui ont obtenu, dans ce concours de la foi catholique, la faveur populaire la plus signalée, il faut citer Saint Roch, où le monument élevé à la représentation du tombeau attirait tous les regards et faisait naître les plus saintes pensées. La Madeleine, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Sulpice et Notre-Dame ne venaient qu'en seconde ligne, malgré l'éloquence de leurs prédicateurs.

Une rue de Suez.

Quand on n'a vu que les rues des villes d'Europe, on ne se figure que très-difficilement ce qu'est une rue dans les climats clauds de l'Orient. Sans doute la rue y sert toujours

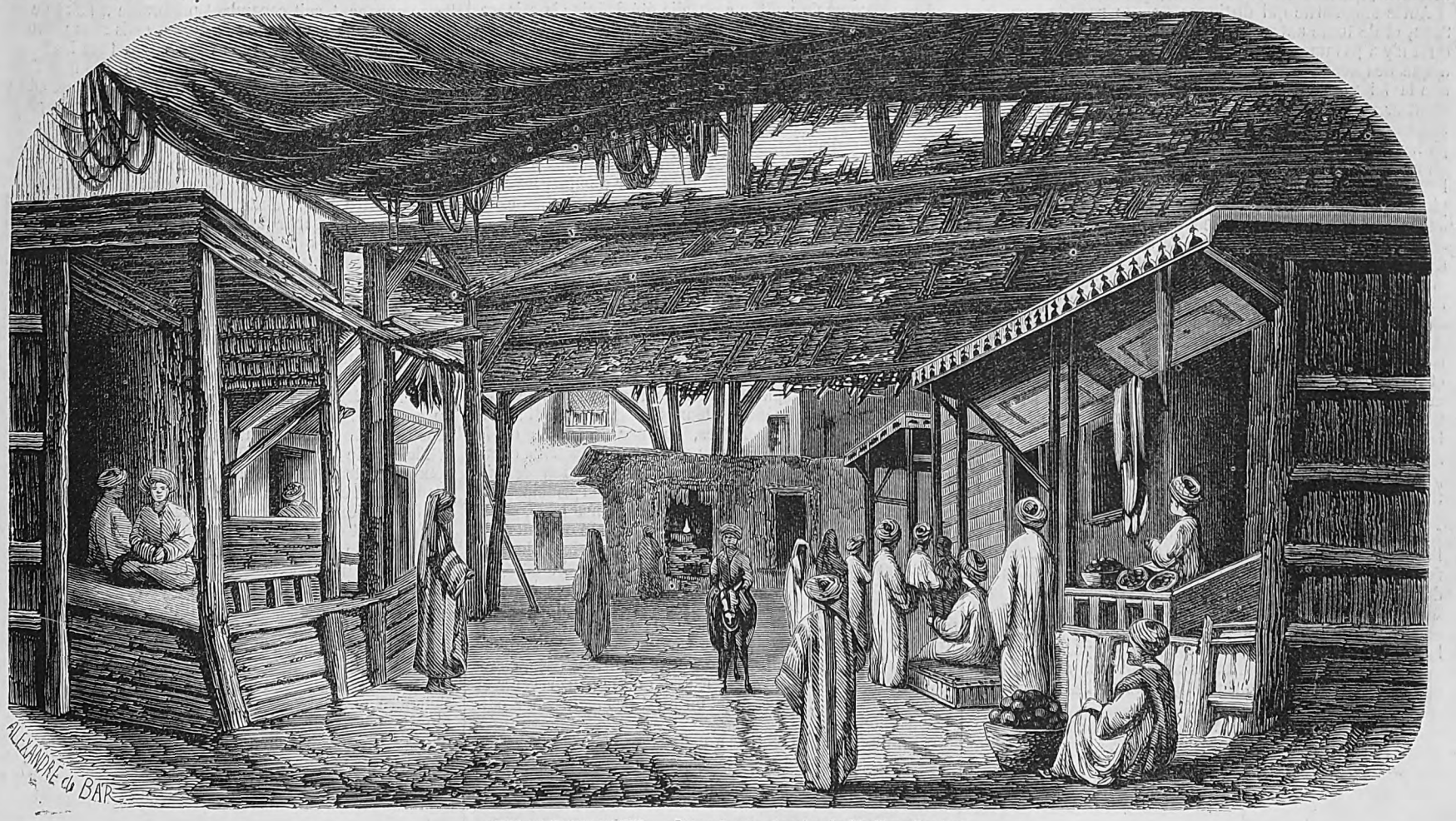

UNE RUE DE SUEZ. — D'après un dessin de M. Em. Barbot.

Digitized by Google

à son emploi spécial qui est la circulation des gens et des bêtes; mais il n'y a pas de rue qui ne soit couverte, et si les rues étaient à ciel ouvert comme les nôtres, il n'y aurait pas, durant la plus grande partie du jour, un âme vivante pour les parcourir. Le soleil est, dans ces pays, un ennemi commun que l'on combat par tous les moyens possibles; et l'ombre est le premier agrément et presque la première nécessité de la vie. Aussi voyez tous ces appentis qui vont d'un côté à l'autre de la rue, et qui assurent à tous ceux qui y passent que le soleil n'y pourra pas faire pénétrer un seul de ses rayons redoutés. Au-dessus de la boutique, qui est toujours obscure et fort basse, il y a d'ordinaire un petit auvent qui est une première protection, puis, au-dessus de tous ces remparts isolés, domine et s'étend le rempart commun qui couvre les maisons et les joint par ses enchevêtrements. L'art du charpentier aurait bien quelque chose à redire à ces poutres généralement fort mal assemblées, à ces solives qui ne sont pas d'équerre. L'architecture ne trouve pas non plus son compte à toutes ces lignes qui se croisent et se brisent mille fois sans être jamais d'aplomb dans leurs angles par trop irréguliers. Mais le pittoresque n'y perd rien, et l'œil s'habitue bientôt à ce pêle-mêle qui rappelle le fouillis et les toitures ruineuses de nos granges mal bâties.

En fait, le but est rempli à l'aide de planches, d'ais mal joints, de nattes et de toiles de toutes parts tendues; et, sous cet étrange et vaste hangar, on respire une fraîcheur qui a bien son charme et sans laquelle personne n'oserait affronter de sortir de chez soi et de vaquer à ses affaires.

Aussi la rue est-elle à la fois un bazar, un café, un lieu de rendez-vous pour les acheteurs et pour les oisifs. On n'y passe pas seulement; on y séjourne, on s'y arrête pour converser longuement comme on le ferait dans un boudoir; et celui-ci a le grand avantage d'être fort vaste et de ne rien coûter. On n'en peut pas dire autant des fruits qu'étalent d'assez rares marchands dans les rues de Suez. Ces fruits venus de fort loin, et du Caire au plus près, sont nécessairement fort chers. Aux environs de Suez, il n'y a pas un arbre, pas un brin d'herbe, pas un atome de verdure. Du sable, du sable et des pierres. Il n'y a pas une goutte d'eau non plus; et les fruits savoureux de l'Egypte y sont d'autant plus recherchés qu'ils rafraîchissent en nourrissant. Une orange est bonne partout; mais sur les bords de la mer Rouge, au pied de l'Attaka, dans une ville qui manque totalement de liquide potable, une orange a mille fois plus d'agrément et aussi mille fois plus de prix. Il a fallu les apporter de trente-cinq lieues de là à dos de chameaux, comme tout le reste; et, sauf les pierres, il n'y a rien absolument à Suez qui ne vienne de la vallée du Nil, quand ça ne vient pas de l'Arabie ou de l'Abyssinie, à deux ou trois cents lieues de là.

Mais la situation de Suez, au bout de la mer Rouge, entre trois mondes : l'Afrique, l'Asie et l'Europe, est tellement importante qu'on n'a pu l'éviter, et que malgré le plus affreux désert, on a bâti cette ville et qu'on l'a entretenue et constamment agrandie en dépit de la nature qui l'aurait bientôt anéantie sans les efforts incessants des hommes, encore plus obstinés et plus puissants qu'elle. Suez deviendra d'abord une cité comme une autre, et ensuite une cité immense quand le canal maritime, y amenant le commerce du monde, y amènera aussi les eaux bienfaisantes du fleuve qui féconde l'Egypte. Mais quand aurons-nous le canal, puisque M. Disraéli le refuse aussi imprudemment, quoique moins rudement, que lord Palmerston?

Autre singularité qui distingue de nos rues la rue de Suez, et de toute autre ville de ces climats brûlants, c'est qu'il n'y a pas une seule femme dans ces boutiques; il n'y a que des hommes : l'usage, bien plus impérieux encore que la loi religieuse, ne permet pas au beau sexe de se montrer à visage découvert; et, comme ce n'est pas chose fort commode pour les transactions commerciales que de se parler sous un voile, les femmes s'abstiennent, en général, du négoce; pour les denrées même qui leur semblent spécialement dévolues, ce sont des hommes qui vous les offrent, ou plutôt qui vous les cèdent en vous les vendant, car c'est un autre trait des marchands orientaux : ils ont toujours l'air de repousser le chaland bien plutôt qu'ils ne l'attirent. On dirait qu'ils sont là pour leur plaisir, et que c'est une grâce qu'ils vous font en échangeant leurs marchandises contre l'or que vous leur donnez. Ce n'est pas d'ailleurs qu'ils ne sachent compter, et qu'ils ne soient fort avides; de vrais Arabes en un mot. Si l'acheteur inexpérimenté n'est pas sur ses gardes, il est leur dupe le plus facilement du monde; et il n'est pas un de ces honnêtes industriels qui, du premier coup, ne vous surfasse tout objet, quel qu'il soit, de trois ou quatre fois sa valeur. Il réduit ensuite le prix sans la moindre vergogne, si l'on sait insister autant que lui, et si on le traite avec le mépris qu'il mérite, et qu'il attend, par surcroît, avec l'argent que vous lui donnez après réduction convenable.

C'est une singulière façon de commercer; mais qu'y faire? l'Orient n'en connaît pas d'autre. Suez, en particulier, n'est pas encore assez civilisée pour que les choses s'y fassent mieux qu'ailleurs. Il serait imprudent sans doute, dans notre Europe, de répondre de la probité de tous nos marchands; mais en Orient ce serait bien plus imprudent encore de répondre de la probité d'un seul. C'est peut-être là aussi un des motifs qui font qu'il n'y a pas de femmes dans les boutiques. Les femmes seraient mal placées dans ces discussions qui ne sont pas toujours exclusivement pacifiques entre l'acheteur et le vendeur.

Somme toute, les rues de Suez ont leur caractère et leur utilité; mais, franchement, les rues de Paris valent encore mieux.

Revue économique.

Système national d'économie politique, par F. List; traduit par H. Richelot. — Deuxième édition.

La première édition de cet ouvrage, publiée il y a sept ans, causa une émotion plus grande encore que ne le comportaient et l'importance du sujet et le talent de l'auteur.

M. List attaquait systématiquement des théories toutes puissantes; il se posait comme l'adversaire d'hommes occupant la plupart des chaires d'économie politique, faisant partie des corps savants, disposant des journaux les plus influents. L'on ne se décide pas facilement à reconnaître que l'on s'est trompé et que l'on a entraîné dans une fausse direction de nombreux disciples, inclinant leur jugement devant la parole du maître. L'on n'abandonne pas au premier échec des opinions longtemps professées et dont la défense a procuré des honneurs, la renommée et la faveur d'une partie du public. Aussi l'ouvrage de M. List devint-il l'objet d'une polémique des plus acerbes : ce n'était pas seulement les idées, mais les intérêts et les amours-propres qui se sentaient menacés.

L'auteur est un rude démolisseur : il possède à la fois cette conviction profonde et cette audace persévérante qui ne reculent devant aucun obstacle. Les réputations les mieux établies ne lui imposent nullement, et il n'accepte aucune doctrine sans la discuter. Frappé de l'évidente difficulté de concilier avec la pratique plusieurs des théories économiques, il les a mises en regard des faits soigneusement étudiés : puis, repoussant tout ce qui ne s'accorde pas avec les enseignements de l'histoire, il a hautement déclaré que les principes proclamés par les économistes comme devant régir le commerce international et la production chez chaque peuple pris isolément, étaient erronés, inapplicables, et devaient faire place à d'autres lois plus conformes aux leçons du passé et aux nécessités du présent.

M. List, pour justifier cet audacieux renversement des idées reçues, part d'une vérité entrevue, mais non suffisamment développée avant lui.

Les pères de l'économie politique sont loin d'avoir eu la prétention élevée par leurs élèves et leurs imitateurs, de régler, en vertu des principes généraux qu'ils ont proclamés, les rapports économiques des nations entre elles.

Quesnay, Adam Smith, J.-B. Say, mettant de côté l'espace, le temps et la nationalité, ces trois régulateurs de la pratique, se sont préoccupés d'un état idéal et conventionnel de l'humanité. Prenant les sociétés à leur origine, ou admettant la cessation de tout antagonisme entre les hommes, ils ont cherché les lois qui devaient présider à la formation et à la distribution des richesses. Tous ont déclaré que leurs théories n'étaient que difficilement applicables; qu'il était impossible de passer sans de graves inconvénients du système qu'ils déclaraient mauvais à un état meilleur, et que l'on ne devait pas poursuivre les dernières conséquences des notions qu'ils cherchaient à répandre.

Presque tous les chefs de cette école ont également compris qu'il pouvait exister d'autres règles applicables aux nations considérées comme des êtres collectifs ayant des intérêts, des nécessités distinctes souvent opposées. Les uns ont appelé l'ensemble des observations et des principes relatifs aux rapports internationaux, l'économie publique; d'autres ont établi une distinction entre l'économie politique pure ou rationnelle et celle qu'ils qualifiaient d'économie appliquée.

Aussi l'économie politique a-t-elle été définie : la science qui se charge du bonheur du genre humain.

C'est de cette manière générale d'envisager la formation des richesses que l'on a fait découler la liberté absolue du commerce et la division du travail, en tant que réduisant les habitants de chaque région à ne produire eux-mêmes que ce qu'ils pouvaient obtenir à meilleur marché que s'ils l'achetaient à d'autres.

Quant à la formule : *Laissez faire et laissez passer*, insuffisante même dans cette donnée pour dominer les conséquences de la lutte du capital et du travail, elle ne fut que le résultat d'une réaction naturelle contre la manie de réglementer et l'abus des corporations. Les gouvernements s'étaient parfois montrés si absurdes et si oppresseurs dans la direction des faits économiques, que l'on concevait l'absence de toute intervention de l'autorité dans la production et le commerce, comme le beau idéal vers lequel l'on devait graviter. On voulait réduire le pouvoir à n'être qu'un gendarme et un collecteur, étranger à la direction des intérêts moraux et matériels de la société.

Après avoir établi que les théories économiques ne sont pas, dans la pensée même de leurs inventeurs, destinées à régir l'état actuel des sociétés, l'auteur recherche quels sont les principes qui doivent présider aux relations commerciales des nations entre elles et à la formation des richesses chez chacune d'elles prises isolément : principes qui diffèrent nécessairement de ceux de la science pure, car il faut, dans la science appliquée, tenir compte des faits qui influencent particulièrement la production et les échanges de chaque groupe de population, à savoir : les besoins alimentaires et les ressources qu'offre le territoire; les rapports politiques et les précautions qu'elles entraînent pour qu'un peuple ne se place pas dans la dépendance, même industrielle, d'un autre peuple; enfin les charges si différentes qui grèvent la production dans les divers pays, charges résultant d'un passé sur lequel on ne peut revenir et d'une situation présente que l'on n'est pas maître de modifier à volonté.

Afin de mettre le lecteur à même de se former une conviction sur ces questions si graves, M. List expose rapidement l'histoire commerciale des nations européennes et des Etats-Unis d'Amérique. Il nous montre chaque peuple à ses commencements, s'occupant principalement d'agriculture, n'ayant d'autre industrie que la fabrication des objets les plus grossiers et les plus usuels, échangeant les produits de la terre, de la chasse ou de la pêche contre les articles manufacturés que lui fournissent ses maîtres en industrie et en civilisation. La liberté du commerce est alors un fait habituel, parce qu'il est dans l'intérêt des deux contractants.

La population, encore arriérée en se refusant à acheter ce qu'elle est incapable de fabriquer, resterait isolée, vivant grossièrement, étrangère aux jouissances du luxe et au mouvement progressif de l'humanité. Il y a donc tout avantage pour elle à faciliter des échanges qui lui rendent l'existence plus agréable en lui fournissant des modèles qu'elle cherchera plus tard à imiter. Ces échanges d'ailleurs, en donnant de la valeur aux matières brutes et aux denrées agricoles, impriment une impulsion utile à l'agriculture, à l'élève du bétail, à l'extraction des substances minérales. Aussi l'on voit partout les nations sortant à peine de la barbarie appeler avec empressement les marchands étrangers.

Tel est le commerce primitif qui a été pratiqué par les Anglais jusqu'à la fin du quatorzième siècle; par les Russes jusqu'à Pierre le Grand; par les Etats-Unis jusqu'au tarif de 1789; par les Polonais, enfin, jusqu'au partage de leur malheureuse patrie. Commerce qui, trop prolongé dans ce dernier pays, a contribué, autant que les vices de son état social et politique, à le maintenir dans l'infériorité où il était resté comparativement à l'Europe occidentale. Car le mouvement fécondant que cette nature d'échanges provoque pendant un temps ne tarde pas à se ralentir; et, pour qu'une nation ne s'endorme pas dans la routine et l'indolence qui caractérisent les peuples purement agricoles, il faut qu'une nouvelle impulsion, plus puissante, plus soutenue, vienne l'arracher à ses habitudes, lui donner une activité qui s'alimente et se surexcite elle-même. Or le libre échange, loi de cette époque de transition, parce qu'il répond aux besoins des deux contractants, deviendrait un moyen d'oppression et d'étouffement entre les mains du plus avancé, s'il restait la règle définitive des rapports des deux sociétés, l'une industrielle et civilisée, l'autre agricole et voisine de la barbarie.

Bientôt, en effet, la culture et de grossières fabrications ne suffisent plus à occuper les bras d'une population croissante. Tout peuple qu'une mauvaise constitution n'attache pas à la glèbe tend forcément à devenir manufacturier, en mettant lui-même en œuvre les matières qu'il vendait brutes pour les racheter transformées. Le pays est dès lors amené à protéger par des droits élevés, et même par la prohibition, les industries qu'il veut introduire dans son sein : et, pour leur permettre de lutter contre des industries étrangères fabricant mieux et à meilleur marché, il consent à payer plus cher les articles dont il veut s'assurer la fabrication.

Cette idée de la protection s'est présentée partout dans les mêmes circonstances, sans système préconçu, en dehors de toute théorie, parce qu'elle était le résultat instinctif de la même nécessité.

La protection n'est, en effet, que l'application de l'adage vulgaire : Qui veut la fin veut les moyens. Or la fin que l'on se propose en introduisant l'industrie manufacturière dans une contrée où elle était inconnue, n'est pas seulement dans l'intérêt de cette contrée, mais aussi dans l'intérêt du progrès humanitaire.

Si nous admettons que la civilisation, avec ses jouissances matérielles et intellectuelles, et malgré les maux qui l'accompagnent, soit cependant préférable à l'état de semi-barbarie d'une peuplade sans désirs, mais sans prévoyance ni instruction, nous devons vouloir que tous les hommes participent à cette civilisation. Il ne faut pas que l'entrée dans la voie du progrès soit interdite aux uns, afin que leur état arriéré permette à d'autres de s'enrichir plus facilement; il ne faut pas qu'une partie du monde soit exploitée au profit de l'autre.

Or le commerce de deux peuples, consistant uniquement dans l'échange des denrées agricoles et des matières brutes contre les produits fabriqués, a deux résultats que l'histoire fait ressortir de la manière la plus évidente. D'abord, le peuple qui n'est ni manufacturier ni navigateur tombe presque toujours dans la dépendance de celui qui lui apporte les objets manufacturés dont il a contracté le besoin : ensuite, ce genre de commerce, forcément maritime, car les denrées encombrantes forment son élément le plus important, peut bien développer la civilisation du littoral ou des îles peu étendues, mais laisse dans un état de barbarie plus ou moins complète l'intérieur des continents, que l'industrie seule est capable de pousser dans la voie du progrès. Seule, en effet, cette industrie, par suite de ses besoins et de l'aisance qu'elle développe, crée des moyens artificiels de communication, stimule l'intelligence engourdie, détruit les habitudes routinières, pousse à l'étude des sciences et des arts auxiliaires indispensables de diverses fabrications. L'agriculture elle-même n'atteint la perfection dont elle est susceptible que dans les contrées où une partie de la population, enrichie par les travaux industriels, garantit un écoulement régulier et une rémunération suffisante aux produits de la terre.

Condamner un peuple par le libre échange à rester agriculteur, c'est le condamner à végéter dans l'ignorance et la routine, à être exploité par les peuples plus avancés. Sa dépendance résulte, en effet, inévitablement de ses rapports commerciaux; tandis que la production manufacturière peut s'étendre à volonté et se proportionner à tous les besoins; tandis qu'à l'aide de la navigation, elle peut varier et multiplier ses débouchés, la production agricole est incertaine, limitée, condamnée à attendre les acheteurs. Une année de disette supprime ou diminue l'exportation qui soldait l'importation, et détruit la balance au détriment du pays agricole, à moins que celui-ci n'ait la sagesse de ré-

Digitized by Google

duire proportionnellement ses demandes. Mais l'histoire prouve que c'est le cas le plus rare. L'on renonce difficilement aux habitudes contractées, et, l'espoir d'une bonne récolte faisant entrevoir la possibilité de se libérer, l'on profite des crédits libéralement accordés, et l'on grève l'avenir d'une dette qui va toujours en augmentant.

C'est ainsi que le Portugal, après avoir vu ses fabriques ruinées par la concurrence anglaise, n'a plus eu que ses vins et ses fruits à échanger contre les articles de fabrique tirés de l'Angleterre. Tout l'or que ce petit royaume recevait du Brésil n'ayant pas suffi pour solder la différence, une partie de ses vignobles eux-mêmes est devenue la propriété des créanciers étrangers, et l'agriculture que l'on avait cru encourager par ce fatal traité de Méthuen est devenue plus languissante que jamais.

Les Etats-Unis n'ayant, pour payer les objets manufacturés expédiés par l'Europe, que des produits naturels, dont l'exportation varie selon les intempéries qui ont affecté ses récoltes ou celles de l'ancien monde, se sont trouvés à plusieurs reprises devoir à l'étranger des sommes qu'ils étaient incapables de rembourser, et n'ont pu se libérer que par une banqueroute générale. La Russie se serait trouvée dans la même position, si elle n'eût ralenti l'écoulement du numéraire par un tarif protecteur qui lui permit de réduire sa demande en fabricant elle-même une partie des articles qu'elle tirait de l'étranger.

Car, s'il est vrai qu'il y ait eu des erreurs et de l'exagération dans l'appréciation de la balance du commerce, telle qu'elle était entendue il y a un siècle, il n'en est pas moins réel qu'un pays qui importe régulièrement plus qu'il n'exporte voit diminuer chaque année son approvisionnement en métaux précieux. Il est bientôt réduit, par les besoins de la circulation, à remplacer la monnaie métallique par du papier, sauf à subir plus tard les conséquences désastreuses de cet état fictif, c'est-à-dire des perturbations de prix, des crises commerciales et une faillite générale.

Les inconvénients résultant du défaut permanent d'équilibre dans la balance du commerce ont été niés parce que certains pays ont prospéré avec une balance évidemment défavorable. L'on n'a pas voulu voir que, dans ce cas, il existait des moyens indirects tels que la guerre, l'exploitation des mines, l'affluence habituelle des voyageurs et des émigrants, qui fournissaient le numéraire indispensable pour solder la différence entre les importations et les exportations.

Si, comme le pensent les hommes d'Etat, un peuple doit devenir industriel pour échapper à la dépendance commerciale qui se transforme tôt ou tard en dépendance politique; si une grande nation, une société complète doit être à la fois agricole, manufacturière et navigatrice, lorsqu'elle a reçu de la nature les conditions nécessaires à cette triple fonction, le moyen de s'approprier les industries qui lui manquent est indiqué par l'expérience de tous les temps et de tous les pays, c'est la protection.

L'Angleterre n'a successivement acclimaté chez elle les diverses fabrications apportées par les émigrés flamands, hollandais et français qu'à l'abri de droits plus élevés que partout ailleurs. Sa position insulaire seule n'avait pu lui donner la puissance maritime, qu'elle a dû à l'acte de navigation. Le système économique de Colbert a fondé la prospérité manufacturière de la France; prospérité immédiatement compromise lorsque, sous l'influence des théories économiques, on abaissa, par le traité de 1786, les droits qui permettaient à nos fabricants de soutenir la concurrence anglaise. Nous pourrions citer bien d'autres exemples plus détaillés, aussi concluants de l'efficacité de ce système, mais l'espace nous manque, et on les trouvera consignés dans l'ouvrage de M. List.

Quelques nations, dira-t-on, sont parvenues à transplanter chez elles des fabrications florissantes ailleurs, sans les avoir défendues par des taxes à l'entrée ou par la prohibition. Le fait est vrai : mais, partout où il s'est produit, un examen attentif fera reconnaître que cette réussite tient à des circonstances exceptionnelles, telles que la guerre ou la difficulté des communications qui produisirent en définitive pour les industries naissantes les mêmes effets que la protection douanière.

C'est ainsi que le blocus continental releva les fabriques françaises ruinées par le traité de 1786 et par la révolution. C'est de ce même blocus que date l'essor des manufactures allemandes. La paix et la concurrence anglaise, à partir de 1815, les menaçaient d'une destruction prochaine, que leur évitèrent le tarif prussien de 1818, et plus tard l'union douanière avec les droits qu'elle établit. Car le système de protection et d'isolement ne saurait être convenablement appliqué qu'à une contrée qui, par son étendue et sa population, peut aspirer à former un état distinct.

Si l'on étudie l'histoire économique des Etats-Unis et de la Russie, l'on y trouvera les mêmes alternatives : la prospérité et le progrès, quand la guerre ou des droits suffisamment élevés assurent aux fabriques nationales le marché intérieur; la détresse et le dépérissement de l'agriculture aussi bien que de l'industrie, dès que la paix ou l'abaissement des tarifs livrent ce marché à la concurrence étrangère.

Que des erreurs, des exagérations dans l'application du système protecteur, aient été fréquemment commises, personne ne songe à le nier; mais l'abus d'un principe ne saurait être invoqué contre le principe lui-même. Aussi, malgré les théories contraires, la protection a été et sera toujours l'arme des gouvernements jaloux d'assurer aux nationaux un travail plus régulier et mieux rémunéré; jaloux surtout de doter le pays des industries qui même indirectement concourent à l'alimentation et à la défense du pays.

Aussi M. List, en reconnaissant que le libre échange est la loi des peuples uniquement voués à l'agriculture par leur état arriéré, déclare que la protection seule peut encourager et faire fructifier leurs efforts pour passer à un état social plus avancé, celui de peuple manufacturier et navigateur. Cette protection, dans sa pensée, peut cesser lorsqu'une nation, parvenue à la suprématie, croit avoir besoin de stimuler par la concurrence étrangère ses fabricants ou ses marins s'endormant dans une indolence routinière. Mais cet abandon du système protecteur, loin d'être l'application d'une théorie générale et absolue, ne saurait être que la conséquence d'une nécessité constatée, et doit rester temporaire comme les faits qui l'ont provoquée.

M. List s'élève avec une énergique indignation contre les conséquences d'une doctrine qui conduit à l'individualisme et au matérialisme le plus complet en envisageant les questions sociales au seul point de vue mercantile : car la conséquence forcée du libre échange est de placer la création des valeurs échangeables au-dessus du développement des forces productives et de la puissance du pays, en faisant abstraction de la forme politique, de la nationalité et des sentiments généreux qu'ils engendrent. La théorie cosmopolite d'ailleurs, en attribuant à la nation qui produit à meilleur marché la fourniture exclusive du genre humain, transforme les peuples en castes de travailleurs spéciaux voués à l'immobilité, et condamne les classes ouvrières à la misère, à la démoralisation et à l'abrutissement.

L'industrie qui a pour objet d'alimenter un marché national, obligée de régler ses salaires d'après les besoins des travailleurs, à peu près régulière dans sa production, est une source d'aisance pour les ouvriers qu'elle emploie. Mais l'industrie qui fabrique en vue de la consommation étrangère, condamnée par une concurrence désordonnée à produire au plus bas prix possible, exposée à des chômages brusques et fréquents, n'offre à ses travailleurs qu'un salaire insuffisant, et les réduit, par la misère et l'excessive division du travail, à un état de dégradation aussi triste peut-être que celui des peuples les plus sauvages.

Nous nous sommes étendus sur les questions principales traitées par M. List afin de faire connaître et son système et ses idées générales. Leur premier mérite est d'être l'expression des faits que l'auteur allemand a étudiés avec autant de patience que de discernement; tandis que les économistes qu'il combat ont mal connu l'histoire, ou n'ont pas su tenir compte de ses enseignements. Mais il faut dire, à leur décharge, que les cinquante dernières années ont peut-être offert plus d'exemples, et des exemples plus concluants que les siècles antérieurs. Ce qui caractérise surtout M. List, c'est d'avoir possédé au plus haut degré le sens pratique et la lucidité de jugement qui lui ont permis de découvrir les causes réelles des résultats constatés, en les dégageant des influences secondaires ou apparentes qui ont égaré des esprits moins perspicaces ou moins attentifs. C'est ainsi qu'il a été amené à élever à la hauteur d'un précepte cette affirmation instinctivement sentie par les hommes d'Etat, que les vérités économiques sont relatives et non absolues. Vérité si profonde que, malgré ses propres tentatives pour établir une théorie nouvelle, il n'arrive pas à donner aux règles qu'il propose le caractère de généralité qu'il faudrait pouvoir leur attribuer.

Aussi le résultat définitif de son livre sera, non d'avoir découvert de nouvelles lois, mais d'avoir sapé dans leurs bases les systèmes ambitieux prétendant régir par une formule tous les temps et tous les lieux. Or le discrédit jeté sur l'ancienne doctrine, en affranchissant le public de toute préoccupation théorique et le ramenant à l'étude des faits, est déjà un immense service rendu à la science gouvernementale. Aussi le bien produit par M. List devra faire oublier les exagérations, les erreurs de détail, les incertitudes reprochables à son ouvrage; défauts qu'il aurait probablement rectifiés si une existence plus longue lui eût permis de coordonner, dans le silence du cabinet, les documents et les déductions, fruits de longues années passées dans les agitations de l'exil et de la pratique.

Quant à la traduction, elle est ce que sont les ouvrages sortant de la plume de M. Richelot, exacte, claire, élégante. Le texte est discuté et éclairci par des notes nombreuses; les unes appartenant au traducteur français; les autres extraites d'une traduction du système national, faite en langue anglaise sous la direction d'un économiste américain, M. Colwel. Ces notes, qui complètent l'ouvrage allemand, constituent, avec deux préfaces et une longue et intéressante notice biographique, la part personnelle de M. Richelot dans cette publication. Part honorable, qui recommande de nouveau leur auteur au public, habitué à le lire avec un intérêt mérité. L'utilité de son travail sera contestée par les économistes qui cherchent, dans les faits, la justification d'un système absolu, qui se proposent un bonheur idéal dans un ordre de choses irréalisable; mais M. Richelot sera dédommagé de leurs attaques ou de leur silence par l'estime des hommes qui se préoccupent d'abord du bien-être de leurs concitoyens; qui s'intéressent à leur patrie plus qu'au monde entier, et qui veulent lui assurer la somme de puissance compatible avec sa grandeur, sa population et ses institutions.

JOUBERT.

Chronique musicale.

Depuis deux mois l'ouragan musical est déchaîné : orgues, pianos, violons, basses et contrebasses, cors, flûtes, bassons, hautbois et clarinettes résonnent à la fois, sans compter les ténors et les basses, les sopranos et les contraltos, et l'on est obligé d'écouter à la fois tant de choses, qu'en vérité l'on n'entend plus rien, et qu'il faut enfin demander grâce. Il y a régulièrement trois concerts par soirée; quelquefois il y en a quatre. Il y en aurait dix, s'il y avait à Paris dix salles de concert. Le plus étonnant, c'est que chacun de ces concerts attire des auditeurs par centaines, et que vous avez de la peine à vous y placer quand vous y arrivez tard.

On ne peut blâmer un artiste de vouloir à tout prix se faire entendre : il n'existe qu'à cette condition. On peut encore moins blâmer les honnêtes gens qui se dérangent pour les écouter, et qui leur prêtent des oreilles bienveillantes. Il faut seulement que ces messieurs et ces dames comprennent que les critiques ne sauraient être partout à la fois, et ne leur fassent pas un crime de leurs absences forcées et de leurs omissions involontaires.

M. Stockhausen, l'élégant et gracieux baryton de l'Opéra-Comique, s'est fait entendre dans plusieurs concerts, où il chante de préférence les œuvres des compositeurs de sa patrie, Schubert, Schumann, Mendelssohn, avec les paroles originales dont ils se sont inspirés. Son exécution facile, sa prononciation naturelle et nette, donnent à la langue allemande une douceur et une grâce tout à fait inattendues. On ne saurait d'ailleurs avoir plus d'expressiou, plus d'accent que M. Stockhausen. M. Lindau, autre Allemand qui chante en allemand, a la voix moins sonore et le style moins varié; mais tout le monde lui reconnaît un sentiment profond et beaucoup de charme. M. Schumpff a une voix de ténor bien posée, bien timbrée, extrêmement fraîche, et une exécution très-correcte.

M. Eugène de Soupper est Hongrois, et chante en hongrois. Il est le premier, probablement, qui ait fait connaître aux *dilettanti* parisiens les mélodies de sa nation, avec l'idiome qui complète leur physionomie. Cela lui assure parmi les virtuoses d'à présent une place à part. Il a une voix agréable, qu'on doit lui conseiller de développer et d'assouplir par le travail.

M. Géraldy s'est montré dans plusieurs concerts, et partout où il se montre il prend immédiatement la première place. On ne chante pas avec plus de verve, on ne *détaille* pas avec plus d'esprit. Mlle François, son élève, a du timbre, de l'agilité, un bon sentiment musical. Mais on regrette que sa prononciation ne soit pas plus énergique et plus *liquide*.

Nous avons rendu plusieurs fois justice à Mme Falconi, à sa voix puissante, à sa vocalisation brillante, à son *trille* vraiment prodigieux. Mme Guerrabella est une jeune et belle Américaine des Etats-Unis, qui s'est fait un nom italien, et qui ne chante guère que la musique italienne. Elle a une voix douce, veloutée et très-agile. Avec un peu d'étude, elle affermira son intonation, et rendra sa prononciation plus vigoureuse. On peut lui souhaiter aussi un peu plus d'expression et de couleur.

Mme Baraktaroff, qui est née en Finlande, et qui habite Odessa, est venue à Paris tout exprès pour y mettre son talent en lumière. Quand elle s'est présentée devant ce public inconnu, une grande frayeur l'a saisie, a gêné l'émission de sa voix, et embarrassé son exécution, et cependant, malgré ces entraves, elle a prouvé qu'elle avait un *mezzo-soprano* d'un timbre charmant, qu'elle chantait avec correction et avec grâce.

De la Russie à la Pologne il n'y a pas loin, — si l'on en croit la géographie. Mme Baraktaroff nous conduit donc assez naturellement à Mlle Louise Krolikowska, pianiste qui réunit beaucoup de finesse à beaucoup d'éclat. Mlle Caroline Beauvais a les mêmes qualités, avec une chaleur et une verve des plus remarquables. Et, après s'être fait applaudir en interprétant Lizst, Beethoven et Weber, elle s'assied devant le *piano-orgue*, et joue de la manière la plus distinguée une jolie fantaisie composée par elle-même pour cet instrument à double voix et à double caractère. Et l'on ne sait ce qu'on doit le plus applaudir, de l'œuvre ou de l'exécution.

M. Féri Kletzer est revenu d'Amérique, et nous a rapporté d'outre-mer un talent développé par l'exercice et peut-être mûri par le soleil. Il a autant de grâce qu'autrefois, avec plus de force, et une expression plus pénétrante. Son violoncelle rêve, soupire et semble pleurer la patrie absente : nul ne l'entend sans émotion. M. Biernacki est un violoniste d'un rare talent, aussi bien que M. Eugène Chaîne, qui est en même temps un compositeur fort agréable.

Les Bouffes-Parisiens ont mis au jour une nouvelle opérette, intitulée *Maître Bâton*. Elle est assaisonnée de ce gros sel que les gourmets de l'endroit préfèrent à tout. Maître bâton se promène successivement sur le dos des trois acteurs qui figurent dans la pièce. Chacun ayant une part égale à ses caresses, tout le monde, à la fin, se trouve content. La musique de M. Dufresne a de la facilité, du naturel, de la gaieté : sachons apprécier ces qualités, qui de jour en jour deviennent plus rares.

G. HÉQUET.

La salle du trône, au Sénat.

Une riche et splendide galerie, destinée à servir de salle du trône, a été récemment inaugurée au palais du Luxembourg. Elle est située au premier étage dans le principal corps de bâtiment, au fond de la cour d'honneur qui s'ouvre sur la rue de Tournon. Cette galerie, à laquelle on arrive par le grand escalier du Sénat, a neuf fenêtres de façade. M. de Gisors, l'architecte du palais, a déployé dans l'ornementation de cette salle une grande abondance de savoir et d'imagination. Empruntant ses motifs au style décoratif de différentes époques, aux fantaisies ingénieuses et élégantes de l'art de la renaissance, aux somptuosités du dix-septième siècle, et accidentellement aux ornements moins caractérisés du dix-huitième siècle lui-même, il a semé à profusion les détails, accumulé toutes les formes, et fait preuve d'habileté dans l'art de combiner des éléments si variés et souvent disparates. L'or, qui se mêle à tout de nos jours et dont l'architecture se fait un commode et déplorable auxiliaire, était ici du reste d'un emploi indiqué et légitime. Il ruisselle de toutes parts; et pour introduire

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

druidesse renversés au pied de la croix; et dans le second, celui des Anglais étendus aux pieds de Jeanne d'Arc. Quelques figures du groupe d'Attila nous paraissent aussi d'une expression forcée. Mais, au milieu des difficultés du sujet, un mérite principal brille dans l'ensemble de ces compositions : c'est la dignité du style; ce sont les hautes convenances de cette peinture monumentale avec la solennelle destination de cette riche galerie. Plus cette qualité se manifeste dans l'œuvre de M. H. Lehmann, plus elle fait ressortir le pénible contraste d'autres peintures exécutées par divers artistes sur les murs de cette galerie dans les manières les plus discordantes, et dont quelques-unes, sous prétexte d'histoire contemporaine, se produisent avec un prosaïsme bourgeois, en vérité par trop vulgaire. M. H. Lehmann a compris sous son côté épique la donnée si complexe de son sujet. Ses groupes sont soigneusement étudiés; ils présentent en général une habile ordonnance; et plusieurs de ses figures sont heureuses d'intention et de dessin. Les hémicycles de la salle du sénat sont des ouvrages qui attestent le savoir du peintre; mais où il n'a pu montrer qu'un côté de son talent, il est à désirer qu'une occasion se présente où il puisse se manifester librement tout entier.

M. Adolphe Brune a exécuté les peintures de plusieurs médaillons de la voûte, et deux compositions plus importantes, l'une représentant la Paix et l'autre la Guerre, reproduites toutes deux ici par la gravure. Dans cette dernière, la France guerrière reçoit de ses enfants des divers âges les couronnes qu'ils viennent déposer à ses pieds. Près d'elle est l'Histoire, et sur un rouleau déployé on lit les noms suivants : Pépin d'Italie, Henri de Bourgogne, Lusignan, Baudouin, Henri d'Albret, Philippe V. (Pourquoi celui-là? Nous croyons qu'il y a, du reste, un etc... pour les lacunes), Louis Napoléon, Jérôme Napoléon. En dehors de cette petite excursion historique, les compositions de M. Adolphe Brune sont toutes allégoriques; elles ont du mouvement; elles sont exécutées d'un pinceau facile et d'un aspect assez agréable; mais la correction du dessin et le style y sont un peu sacrifiés à l'effet. Les qualités pittoresques de l'artiste se réfèrent à la manière des bons peintres du dix-huitième siècle, et elles trouveraient un très-juste emploi dans une décoration monumentale conçue tout entière dans le caractère de cette époque; elles ont ici à souffrir de la discordance de tous les styles juxtaposés. C'est, du reste, dans la salle du trône un inconvénient réciproque entre toutes les peintures; et cette impression fâcheuse ne doit pas empêcher de rendre justice au talent réel de M. Adolphe Brune.

Les tableaux entre les trumeaux de la galerie, bien qu'exécutés par des artistes habiles, bien que quelques-uns aient un certain mérite pittoresque, sont ceux qui, par la nature des compositions et la variété non-seulement du style, mais de procédé d'exécution, introduisent le plus singulier désaccord dans la décoration de cette galerie, et lui font perdre tout caractère monumental. Une pareille distribution de travaux entre une foule d'artistes n'ayant entre eux aucun rapport sympathique de talent, peut être une preuve de bienveillance, mais évidemment ce n'en est pas une de goût. Ce défaut d'harmonie n'a dû sans doute échapper à personne; mais en fût-il autrement, et tout le monde, par impossible, fût-il satisfait du résultat, ce serait un devoir pour la critique de dire : « *Etiam si omnes, ego non.* »

A. J. Du Pays.

Revue agricole.

La maladie de la vigne a eu, depuis quelques années, ce résultat d'exciter l'agriculteur à produire les alcools que le vigneron cessait de fournir en quantité suffisante. Le fermier a organisé sa modeste distillerie de betteraves basée sur des procédés nouveaux et très-simples. Il jette sa récolte, que le coupe-racine a divisée en *cossettes*, dans un cuvier de bois muni d'un faux fond percé de trous. Il asperge d'un peu d'eau légèrement additionnée d'acide sulfurique. La vinasse (c'est-à-dire le résidu d'une distillation précédente), introduite à haute température, macère les cossettes. Pour une première opération on macère avec de l'eau bouillante jusqu'à ce qu'on ait obtenu une vinasse qui ait quelque énergie. Le jus obtenu par la macération est dirigé dans une série de cuves où il va fermentant de plus en plus, jusqu'à ce que, la fermentation terminée, on le dirige dans la chaudière à distiller. C'est là le procédé *Champonnois*, du nom de l'inventeur, procédé assez généralement adopté dans les fermes.

L'alcool est un premier et précieux produit qu'aujourd'hui le fermier prélève sur la betterave, et le résidu de l'opération, la *pulpe*, continue à servir de nourriture à son bétail. Dans le principe, les prôneurs prétendirent que cette pulpe, c'est-à-dire la betterave privée de son sucre, avait tout juste autant de valeur que la betterave intacte, se fondant sur ce faux raisonnement que le sucre qui a produit l'alcool est la seule perte, et que le sucre n'est pas un aliment. A quoi la science répond que le sucre n'est pas un aliment azoté, mais qu'il est un aliment fortement carboné; or les animaux, aussi bien que les hommes, ont besoin de respirer; la respiration rejette du corps, à chaque instant, une certaine quantité d'acide carbonique provenant de la combinaison de l'oxygène de l'air inspiré avec une partie de la matière alimentaire mise en dissolution et entraînée dans la circulation. Le sucre sert merveilleusement à cette importante fonction; si nous enlevons le sucre de la betterave, il faut autre chose pour jouer le même rôle, et, si vous privez un animal d'aliments carbonés, ce sera son propre corps, sa propre substance qui fournira à l'oxygène de l'air inspiré le carbone nécessaire pour former l'acide carbonique expiré.

Cependant la pulpe, grâce à ses autres qualités nutritives, joue un excellent rôle dans l'alimentation. Il suffit de la mélanger, comme on le fait partout, avec d'autres substances : paille, foin, tourteaux, etc., et de l'administrer avec quelque soin et quelque intelligence, selon l'âge, le sexe, l'état de santé de l'animal. — On calcule que le fermier qui vend de l'alcool fabriqué par lui exporte de son domaine 25 p. 100 du poids des racines récoltées; c'est-à-dire qu'en donnant la pulpe à son bétail, au lieu de la betterave intacte, il le prive d'un quart. Pour qu'il ait intérêt à distiller, il faut donc que la vente de l'alcool paye tous les frais, plus 25 p. 100 du poids de la betterave.

En France, les comptes les plus authentiques, publiés, par exemple, dans le traité de M. Payen sur la *distillation des principales substances qui peuvent fournir de l'alcool*, portent à 45 fr. au moins l'hectolitre d'alcool obtenu des betteraves; M. Barral croit qu'il faut augmenter ce chiffre et mettre au moins 60 fr.

Le *Moniteur viticole* vient, tout récemment, d'indiquer les moyens de rendre la distillerie rurale plus fructueuse en ajoutant aux betteraves une certaine quantité de grains. Il propose deux méthodes qui s'appliquent à l'appareil Champonnois. — 1° Dans le cuvier à macération on verse, par exemple, 25 kilogr. d'orge germée, égrugée, 25 kilogr. non multée, et 50 kilogr. de seigle moulu. On mouille avec de l'eau froide ou tiède, et l'on mélange à la pelle. On fait arriver un filet de vinasse à la température de 70 à 75 degrés. — Après trois heures de macération on fait couler le moût dans les cuves de fermentation où il vient se mêler au jus de betteraves; — 2° Dans l'autre procédé, au lieu d'envoyer le moût de grain dans les cuves de fermentation, on s'en sert pour humecter les cossettes qui tombent du coupe-racine au lieu d'eau acidulée. — Quel que soit le procédé suivi, on peut, dit-on, mélanger les grains à la betterave dans la proportion de 5 à 10 p. 100. En admettant 10 p. 100, il se trouverait qu'on ajoute à 1,000 kilogr. de betteraves, qui rendront 40 litres d'alcool absolu, 100 kilogrammes de grains, qui rendront 30 litres; sans augmenter les frais on aura donc presque doublé le rendement. — Les résidus de grains n'auraient, comme aliment, perdu que moitié de leur valeur pour la nourriture du bétail. — La distillerie mixte de betteraves et de grains permettrait au fermier de produire l'alcool à un prix tel que la concurrence de la vigne, lorsque le vin sera retombé à l'ancien prix normal, serait bien moins redoutable.

Ce n'est pas tout : le fermier se propose, dit-on, de traiter aussi le topinambour et le sorgho. — Le topinambour contient 14 à 15 p. 100 de matière sucrée transformable en alcool, et, en Alsace, on obtient de 25,000 à 35,000 kilogrammes de tubercules dans les bonnes terres, de 10,000 à 15,000 kilogrammes de tiges. Quant à la manière de le distiller, elle serait identique à celle qui est employée pour la betterave. Le sorgho nécessiterait, il est vrai, un appareil de cylindres lamineurs, entre lesquels on ferait passer sa tige pour en extraire le jus, comme on le fait dans les colonies pour la canne à sucre des tropiques : on laisserait ensuite le jus fermenter de lui-même. L'alcool extrait du sorgho a l'avantage de n'avoir aucun mauvais goût. — Le sorgho semble appelé à tenir, pour la fabrication des alcools et comme fourrage dans l'agriculture de nos départements méditerranéens, une place aussi importante que la betterave dans le nord.

Le fermier est désormais bien décidé à distiller sur place et par des procédés qui conservent le plus possible aux résidus leur propriété de nourrir le bétail. Un décret du 10 novembre dernier reconnaît qu'il a parfaitement raison, et dit : « La distillation des céréales et de toute autre substance farineuse servant à l'alimentation devra être faite de telle sorte que les résidus de la distillation puissent être utilisés pour la nourriture du bétail. »

Il y a mieux : le cas est prévu où la vigne, jalouse de réparer ses torts, se mettrait à donner une surabondance de produits et où son alcool tomberait à un bas prix jusqu'ici inconnu. Savez-vous alors à quoi le fermier est résolu? à fabriquer, à la ferme même, du sirop de betteraves qu'il livrera au fabricant de sucre, laissant à celui-ci le soin de le transformer en un produit cristallisé. — En Belgique, au centre de la province de Liége, les paysans, depuis *longues années*, confectionnent au coin du foyer domestique, à l'aide d'appareils bien simples, des sirops de pommes et de betteraves. Une vaste bassine ou chaudière de cuivre posée sur le feu reçoit environ 300 à 400 kilogr. de betteraves. Elles sont lavées, mais ne sont même pas coupées. On verse un seau d'eau et on laisse bouillir. On remue avec une bêche de cuivre qui sert ainsi à diviser imparfaitement les betteraves. En quatre ou cinq heures la cuisson est opérée. On renferme la matière cuite dans des sacs de grosse toile, et on la soumet à l'action d'une presse à vis, semblable à celle qui sert dans toutes nos fermes de Normandie à la fabrication du cidre. Le jus est passé à travers un mauvais linge ou un tamis grossier, puis remis dans la chaudière, et, au bout de cinq à six heures de cuisson, l'évaporation est terminée, le sirop est mis en barils et employé dans le pays ou vendu à des courtiers. — Un agronome distingué, M. Estancelin, a calculé que 2,500 kilogr. environ de betteraves donnent, après l'évaporation, 300 kilogr. de sirop. La dépense en charbon de terre est évaluée à 10 fr. Une chaudière de cuivre, de la contenance de 400 à 500 kilogrammes de racines, coûte 200 fr. Le sirop se vend 36 c. le kilogr., prix ordinaire; il s'est vendu jusqu'à 50 c. — Il a donné les comptes d'une ferme appartenant à MM. le Docte, à Gembloux, près de Namur, où cette industrie s'exerce avec plus de soin. On y traite, en une journée, 5,000 kilogr. de racines qui rendent, en sirop, de 11 à 13 p. 100. — Les procédés employés en Allemagne sont les mêmes que ceux de Belgique. Que serait-ce si, au lieu de ce procédé ancien, le travail à feu nu, on se servait d'appareils qui permettraient d'employer la vapeur pour cuire et évaporer? ils n'auraient pas besoin d'être compliqués. — On le voit, avant peu toute betterave produite donnera, sur le lieu même, son sucre et son alcool; le bétail ne le recevra plus qu'au sortir de la cuve à fermentation et ne tâtera plus que de la pulpe, et cette pulpe n'aura point eu à voyager. Ainsi seront épargnés ces grands frais de transport des racines avec retour de pulpe qui ont existé longtemps de la ferme chez le grand distillateur ou chez le fabricant de sucre : le fermier n'exportera désormais que de l'alcool ou tout au plus du sirop.

Le propre des distilleries rurales, dit avec raison M. Barral, c'est d'avoir amené un grand développement des cultures de racines, d'avoir augmenté la production de la viande et celle du fumier. Ce service énorme n'eût pu être rendu à l'agriculture par aucune autre invention, parce qu'il a été fructueux directement en argent et qu'il a ménagé l'avenir. Il est encore important aujourd'hui que les distilleries se répandent; mais les agriculteurs ne doivent monter que des ateliers tout juste proportionnés à leur assolement bien réglé : celui qui voudra distiller pour vendre les pulpes à ses voisins fera généralement de mauvaises affaires, et celui qui livrerait des racines à une distillerie sans redemander les pulpes se ruinerait. On aurait de lui l'opinion que l'on a du fermier qui vend sa paille.

Cependant, en face du fermier qui se frotte les mains, nous avons dans la Saintonge et dans l'Armagnac le fabricant d'eau-de-vie qui élève les siennes vers le ciel en signe d'alarme. Et vraiment il y a de quoi. — Les esprits tirés de la betterave ou des grains n'ont pas un goût estimé; mais une industrie nouvelle a promptement surgi qui prétend corriger ce défaut. Elle fait voyager les alcools du nord vers les départements du midi, les coupe avec des alcools de vin, ou bien les redistille sur des marcs. Elle a songé ainsi à produire des liquides qui pourraient lutter avec la bonne eau-de-vie. On appréciera facilement les séductions qui poussent à ces manœuvres par les chiffres suivants. A Lille, les alcools, fin décembre, étaient à 70 francs, à Paris la cote était 76 francs; mais les alcools du Languedoc y valaient 135 francs. Quels bénéfices si les premiers pouvaient passer pour les seconds! Et quels bénéfices plus grands encore si les esprits de betterave pouvaient être pris pour des eaux-de-vie de Saintonge valant 150 francs, ou même d'Armagnac cotées 160 francs, ou même encore de Cognac valant 320 francs celles de l'année 1856, et de 450 à 500 francs les vieilles! — On a donc inventé des recettes pour communiquer certains goûts désirés à de plats mélanges dont l'esprit de betterave ou de grains est la base. Il a surgi des marchands de *bouquet de Bourgogne*, d'*extrait concentré de Bordeaux*, d'*essence de Cognac*, de *quintessence éthérée de Cognac*, de *sève de Médoc*, etc. — Un mémoire curieux, dans lequel M. de Dampierre combat cette falsification, signale les alcools du nord de betterave, de grains surtout, comme plus inertes de goût que les mauvais alcools de vin, et par cela même plus susceptibles de se laisser dominer par l'arome de l'eau-de-vie pure de Cognac.

Pour couper court à la fraude, une association des propriétaires viticoles de Saintonge s'est formée, qui a résolu de faire elle-même le commerce de ses eaux-de-vie, s'engageant solennellement à ne les vendre qu'avec la garantie écrite et signée qu'elles ne sont *adultérées par aucun mélange d'alcool* et qu'elles sont entièrement faites *avec les vins purs du pays*. Toutes choses *affirmées sur l'honneur et sous toutes garanties de droit*. — Ils obtiendront de plus, nous apprend M. de Dampierre, que le commerce de Cognac décide à l'unanimité qu'il n'achètera que les eaux-de-vie des propriétaires qui se seront engagés à ne pas les frauder. — Qu'il soit bien compris, déclare-t-il, que nous n'entendons pas décrier les alcools de betterave, de grains, de topinambour ou de sorgho; que nous comprenons bien que des eaux-de-vie ayant pour base ces produits soient admises dans les usages du commerce; mais ce que nous voulons, d'une volonté si énergique qu'elle obtiendra satisfaction, ce que nous voulons avec une justice si évidente que nul ne la contestera, ce que nous voulons, au *nom de la loi*, c'est que chaque chose s'appelle par son nom, et que personne ne puisse usurper celui de nos eaux-de-vie de Cognac. — L'exemple des propriétaires de Saintonge est imité par ceux de l'Armagnac.

La nouvelle loi sur les marques de fabrique est là, dont les tribunaux sont prêts à faire usage contre les falsificateurs; malheureusement la science manque encore de procédés chimiques bien efficaces pour constater les délits commis en matière d'alcools adultérés. — M. Payen dit dans son traité : « S'il est facile de se rendre compte des proportions d'alcool contenues dans un vin à distiller, ou dans un vin de table dont on veut apprécier la force, il est au contraire très-difficile de déterminer *à priori* la qualité des eaux-de-vie et même de l'esprit de vin de bon goût, par conséquent la valeur du produit qu'on en peut obtenir; c'est que cette valeur repose en grande partie, relativement aux eaux-de-vie de table, sur l'arome et la saveur, et que ces qualités sont jusqu'ici appréciables seulement par les organes spécialement exercés à la dégustation; c'est enfin que l'on n'a pu trouver encore de procédés, d'ustensiles ou d'appareils de nature à en donner une mesure quelconque. »

La Société centrale d'agriculture a été saisie de la question des fraudes commises en Saintonge. Elle a nommé une commission spéciale formée des sections des sciences physico-chimiques et d'économie statistique et législation agricoles, qui va se réunir pour étudier les résultats de l'analyse des eaux-de-vie soumises à son examen. Il ne faudrait pas toutefois en conclure, dit le président de la commission, que cette question difficile et complexe sera résolue dans un temps limité. Et il ajoute : sans doute, il peut être licite de faire des coupages d'eau-de-vie, si cela convient au vendeur et à l'acheteur; mais, pour rendre le commerce loyal, il faut que la nature et les proportions soient indi-

Digitized by Google

quées. D'ailleurs, en réservant un type des eaux-de-vie mélangées, il deviendrait probablement possible alors de vérifier les indications du vendeur. En un mot, ici encore, le meilleur moyen, en thèse générale, d'éviter tout reproche de fraude ou de falsification, consiste dans l'indication exacte de la nature et de la qualité de la chose vendue.

De cet historique de la pulpe passons au bétail qui la consomme. Nous avons eu, le mercredi de la semaine sainte, le concours des animaux d'engrais à Poissy. L'an dernier il était, par exception, universel, et les animaux anglais y ont obtenu des récompenses. Cette fois il a été purement national, comme ceux de Bordeaux, Nantes, Lyon, Lille, Nîmes, qui s'étaient tenus pendant la semaine d'auparavant.

On continue à discuter la question de la qualité de la viande des bœufs de la race précoce de Durham; question qui ne présente pas moins de difficulté que celle du goût des eaux-de-vie. Ses plus zélés partisans accordaient qu'elle était inférieure à nos bonnes viandes de France si on la confiait à la marmite; mais ils la vantaient par-dessus tout pour le rôti.

Voici qu'une commission de dégustateurs officiels, qui ont fonctionné avec patience, une commission dont M. Baudement est le rapporteur, a constaté les résultats suivants; ils ont été recueillis sur 172 bœufs, qui ont figuré dans quatre concours au moins, dans les années 1853-54-55-56-57, et qui appartiennent à dix races ou croisement.

Nombre de têtes appréciées à l'étal.	Races et croisements.	Rapport exprimant en bons points la qualité de la viande
13	Charolais et nantais	100.0
24	Durham-manceaux	99.8
15	Limousins	97.9
12	Garonnais	97.7
26	Durham-schwitz et durham-normands.	97.3
19	Durhams.	96.0
32	Charolais	92.5
24	Durham-charolais.	92.0
7	Salers	90.0

Les viandes ont été dégustées bouillies et rôties. D'où il résulterait que la viande des durhams serait décidément moins bonne que celle de plusieurs de nos propres races bovines pures ou croisées. Si la différence est faible dans les animaux hors ligne, elle doit être plus grande dans des bêtes ordinaires.

En résumé, le concours a été fort brillant. On a remarqué avec plaisir que les prix *des bandes*, c'est-à-dire les prix accordés pour des bœufs présentés par bandes, étaient disputés par des éleveurs plus nombreux. On comptait cette fois *dix-sept* bandes, dont l'une se composait de dix animaux (le minimum fixé par le programme est de quatre. Conduire à la fois l'engraissement de plusieurs animaux dignes de venir figurer dans un concours, cela suppose une ferme où l'élevage est parfaitement organisé.

M. le comte Raphaël de Torcy a gagné le prix d'honneur pour un bœuf qu'il qualifie *Durham-Schwitz-Cotentin:* il est habitué à de pareils succès.

M. Pilat a fait merveille avec ses lots de vingt moutons; son lot de grande taille de dishley-mérinos avait atteint le poids de 2,093 kilogr., soit par tête une moyenne qui dépassait 100 kilogr. — Son lot de mérinos-métis allait à 1,805 kilogr., et son lot de petite taille, de races charmoise et berrichonne, était de 1,470 kilogr. Les Anglais sont vaincus; ils n'ont encore rien obtenu de semblable dans l'espèce ovine. Le ministre de l'agriculture a décoré sur l'estrade même, de la croix de la Légion d'honneur, l'habile cultivateur du domaine de Brebières (Pas-de-Calais).

Ceux qui aiment les monstres ont pu admirer un bœuf limousin qui pesait 1,200 kilogr.; un porc français de race augeronne de 310 kilogr., et une truie de race yorskshire de 380 kilogr., présentée par M. Allier. Comme elle était née en Angleterre, elle a été mise hors de concours. A la différence de ce qui se voyait il y a vingt ans, tous ces monstres étaient admirablement conformés, selon les proportions que préconisent MM. les jurés.

M. Dutrône poursuit activement, et avec un succès qui va croissant, sa mission de désarmer le front de l'espèce bovine. Il avait envoyé un superbe cotentin sans cornes, rouge-bringé, qui avait atteint tout son développement en quatre ans et huit mois, et qui sortait des étables de Trousseauville-Dives, la patrie de la dynastie des Sarlabot, qui sont aujourd'hui, pour les mardi gras parisiens, ce que furent jadis les bœufs Apis dans les fêtes égyptiennes.

SAINT-GERMAIN LEDUC.

Gazette du palais.

Savez-vous de quoi l'on parlait il y a une quinzaine de jours dans les boutiques des fruitiers et des verduriers? Du prix des œufs et du beurre? de la sécheresse de la terre? de la floraison des amandiers et des abricotiers? Point. On parlait de la cour de cassation et des ordonnances de police du 14 thermidor an IX, du 30 octobre 1825 et du 18 mai 1855. — « Comment a plaidé Me Paul Fabre? » — « Comme saint Jean Bouche-d'Or. » — « Gagnera-t-il notre procès? » — Dam, ça n'est pas bien sûr. M. Dupin « assure que nous devons le perdre; M. Dupin l'aîné, « vous savez bien? » — « Ça serait dur pourtant d'être « condamnés. » — Telles étaient les phrases qui frappaient l'oreille du passant surpris. C'est que la question était grave pour ces braves gens. Elle se posait ainsi : les marchands de légumes et de fruits établis à Paris ont-ils le droit de vendre dans leurs magasins, — au lieu de les faire vendre et crier sur le carreau de la Halle, — les denrées qu'ils ne reçoivent du dehors qu'en qualité de consignataires ou de commissionnaires? Le tribunal de simple police de Paris, les tribunaux correctionnels de Paris et de Versailles, avaient dit oui, la cour de cassation avait dit non une première fois; elle était appelée à se prononcer solennellement toutes chambres réunies.

M. le procureur général Dupin a vainement invoqué Juvénal, Perse, Boileau, Lesage, d'Argenson et Fontenelle; vainement il a félicité les officiers de la police moderne « qui « ont saisi et fait constater, à l'aide de la science, l'habile « et injuste procédé de cette balance perfide, qui, pour les « *petits poids*, n'offrait pas d'infidélité appréciable; » vainement il a flétri « les fruits ou trop mûrs ou trop verts « qui intéressent spécialement les ouvriers, les enfants et « les soldats, » et « ces raisins qui, en Champagne, incommodèrent si fort les Prussiens en 1792. » Il n'a pu empêcher le rejet du pourvoi formé par le parquet.

Fruitiers et verduriers sont rassurés aujourd'hui; ils ont recommencé à causer de la pluie et du beau temps, de l'apparence des salades et des promesses des artichauts.

Elle était les délices de son maître et son orgueil. Jamais on ne vit une tête plus intelligente, un œil plus doux et plus ardent à la fois, une jambe plus fine, des formes plus sveltes et plus gracieuses; pour tout dire en un mot, *Lepida* était plus charmante encore que sa mère, la ravissante *Quiz*. — *Matre pulchra filia pulchrior*. — Pindare eût voulu la chanter. Descendu de sa chaire de l'Ecole de droit, M. Bravard-Veyrières oubliait, en regardant son incomparable pouliche, les aridités du Code de commerce, et rêvait pour elle les palmes de la Marche et de Longchamps.

Les plus brillantes qualités de la nature ont besoin d'être développées par l'éducation. M. le comte Lehon consentit à faire de *Lepida* une bête accomplie. Il s'engagea, en outre, à la produire dans le monde quand le moment en serait venu. La moitié des prix que remporterait la jument devait être la récompense des soins de l'instituteur. Ces conventions furent soigneusement rédigées en double original. L'acte se terminait par une clause vraiment sentimentale : M. Bravard-Veyrières stipulait que M. le comte Lehon ferait peindre *Quiz* et *Lepida* par M. de Dreux, ou un autre artiste de mérite, et qu'il lui remettrait ces précieux portraits.

Hélas! *Lepida* ne s'est pas couverte de la noble poussière olympique; elle n'a pas été acclamée par les *gentlemen* à voile vert, et les dames du *turf* n'ont pas battu des mains à ses triomphes : l'*entraînement* l'a tuée. Elle est allée tondre les pâturages élyséens avant qu'un habile pinceau eût immortalisé ses traits. Mais *Quiz* vit encore, elle. Ah! M. Lehon, courez chez Alfred Dedreux, qu'il saisisse sa palette et qu'il fasse le portrait de *Quiz* sans perdre une minute. — Qu'entends-je? M. Alfred Dedreux a déclaré qu'il n'avait pas le temps! — Pas le temps de peindre *Quiz!* — M. Bravard-Veyrières n'en peut croire ses oreilles, et quand M. le comte Lehon lui propose de recourir au talent de M. Heyrauld, il lui répond : « Je veux le portrait « de *Quiz* signé Dedreux, Vernet ou Rosa-Bonheur, ou « bien trois mille francs. Voilà mon *ultimatum*. » Et le papier timbré de se mettre de la partie.

On ne pouvait contraindre M. Dedreux a peindre une jument, fut-elle la plus belle de toutes les juments, ni les parties à s'entendre sur le choix d'un autre artiste; cependant il fallait tenir compte de la clause consentie au profit de M. Bravard-Veyrières. La première chambre du tribunal a résolu la question en accordant au savant professeur une indemnité de deux mille francs.

Encore une histoire de portrait. Il s'agit du portrait d'un mari cette fois, d'un mari de soixante-dix ans qui a quitté sa femme au bout de quelques mois de mariage pour s'en aller dans l'autre monde. La petite veuve (elle avait seize ans à peine), ne se fiant pas à sa mémoire pour conserver les traits d'un époux trop tôt ravi à sa tendresse, s'en fut trouver un peintre du voisinage, le conjurant d'opérer un prodige et de lui rendre son cher défunt sur la toile et à l'huile. L'artiste se mit à l'ouvrage, défit et refit vingt fois son ébauche, revint sur chaque trait avec une patience merveilleuse, et au bout de dix mois enfanta un chef-d'œuvre. C'était une véritable résurrection. Mais, pendant que le bonhomme était en train de revivre dans son cadre, il mourait pour tout de bon dans le cœur de sa femme. Il y mourut si bien qu'un autre y prit sa place, et la prit ailleurs encore sitôt que le Code le permit. L'image du premier arriva sur ces entrefaites. Elle venait bien à point! On vous la mit tout près du ciel, dans un grenier bien aéré, avec les meubles hors d'usage. Quant à payer Apelles, on avait bien d'autres affaires, ma foi! Il fallut que la justice s'en mêlât. L'exagération d'une douleur inconsidérée a coûté cinq cents francs à la veuve remariée.

O peintres, peintres, de l'à-propos! Que ce mot soit votre devise. Le portrait d'un mari défunt doit s'expédier promptement. La Fontaine n'a-t-il pas dit :

Entre la veuve d'une année
Et la veuve d'une journée
La différence est grande...

Berruyer, lui, un fin Normand, ne veut pas que le fabuliste ait raison une fois de plus... à ses dépens du moins. Il prend le bon moyen; il ne se mariera pas. Tant pis ou tant mieux pour sa cousine Antoinette Fleury, de Bézu-la-Forêt.

Antoinette était une belle fille de vingt-cinq ans, — le plein été de la jeunesse. Elle allait épouser Pierre Delaporte, un brave garçon du pays. Déjà les publications étaient faites, le trousseau était acheté; M. le maire préparait son discours. Cela déplut à Berruyer; car il en tenait pour sa cousine. Comment rompre ce maudit mariage? S'il se proposait lui-même? Et pourquoi pas? Il a quarante ans, c'est vrai; il boite, c'est incontestable; mais il a dix mille écus, et dix mille écus redressent bien des choses. « — Père Fleury, donnez-moi votre fille. — Volontiers, « mon garçon; mais c'est qu'il y a ce petit Pierre Dela- « porte à qui je l'ons déjà promise. — Peuh! il n'est guère « riche, Pierre Delaporte. — Ça, c'est vrai, qui n'est point « riche. — Et puis, domestique, ça n'est pas flatteur pour « une femme. — C'est vrai encore; mais comment donc « qu'on pourrait bien faire? — Est-ce qu'il y a quelque « chose d'écrit entre vous? — Rien de rien. — Eh! bien. « alors... — Au fait, pas d'écrit, pas d'engagement, comme « dit l'autre : tope là, Berruyer, t'es mon gendre. — « Embrassons-nous, beau-père. » Et le pauvre Pierre Delaporte fut invité à garder son habit de noce pour une autre occasion.

Le contrat de mariage fut dressé, et comme dans la famille Fleury on sait que deux précautions valent mieux qu'une, sur l'avis d'un parent, le notaire fut prié d'insérer dans son acte la petite clause que voici : « Dans le cas où « l'un des époux ne voudrait pas consentir au mariage par « un motif quelconque, ou même de son chef, apporterait à « cette union une entrave quelconque, il sera tenu, à titre « de dommages-intérêts, « 1° de payer les frais du contrat; « 2° de verser en espèces de monnaies ayant cours, à l'autre « époux non *réfractaire* une somme de 2,000 fr. » Les signatures furent apposées et l'on se mit à table. Le souper fut joyeux et largement arrosé; en se séparant on se dit au revoir. Le lendemain, Antoinette attendit vainement son futur; il ne vint pas davantage le surlendemain; huit jours se passèrent, puis quinze... pas de prétendu. Vraiment Berruyer a une singulière manière de faire sa cour.

La position devenait horriblement fausse, il fallait en sortir à tout prix. La fiancée, surmontant ses pudeurs, chargea un huissier de porter à l'ingrat un message conçu en ces termes : « J'ai, etc... déclaré au sieur Berruyer en « parlant à sa personne, que la demoiselle Fleury est disposée à contracter avec ledit sieur Berruyer le mariage projeté avec lui, suivant l'acte passé devant Me Budin, notaire, le 20 octobre dernier. En conséquence, le sieur « Berruyer est invité, et en tant que besoin, sommé de, « dans le délai de quinze jours, à partir des présentes, faire « toutes les démarches et prendre toutes les dispositions « nécessaires pour arriver à procéder au mariage sous un « mois aussi d'aujourd'hui, etc... » L'ingrat répondit tout tranquillement « qu'il ne refusait pas de se marier avec la « demoiselle Fleury, et qu'il n'avait pas autre chose à répondre. » Après quoi il ferma sa porte et rentra dans son repos. Il en a été tiré assez rudement par un message qui le sommait, lui, le futur *réfractaire*, de payer à la future *non réfractaire* la somme stipulée au contrat de mariage. Cette fois Berruyer jeta les hauts cris. Il n'en fut pas moins condamné par le tribunal des Andelys à grossir de 2,000 fr. la dot qu'Antoinette apportera au mari que le ciel lui réserve peut-être. La cour de Rouen a réduit le chiffre des dommages-intérêts à 1,000 fr.

Comment expliquer la conduite de Berruyer? A en croire quelques braves gens qui ont déposé dans une enquête ordonnée au cours du procès, ce villageois ne serait rien moins qu'un don Juan campagnard. Son but, en demandant la main de sa cousine, était tout simplement d'écarter un rival; quant à épouser Antoinette, il n'y songeait guère; un autre espoir lui souriait, c'était de nouer, un jour ou l'autre, avec elle, ce que les poètes d'il y a cinquante ans appelaient une chaîne de fleurs.

Où chercher l'innocence? Elle a fui le village, est-elle réfugiée au désert? La retrouverons-nous, vêtue d'un burnous, sous la tente des Arabes? — Passons la mer. — Oh! oh! le moment est mal choisi, voilà une dizaine de fils du Prophète, à faces patibulaires, occupés à prouver devant la cour d'assises de Constantine qu'ils n'ont pas massacré une famille de colons de la banlieue de Sétif. Les preuves qu'ils donnent laissent apparemment quelque chose à désirer, car la cour prononce sept condamnations à mort.

Si jamais on fait un livre intitulé : *Etude comparée du scélérat chez les différents peuples du globe*, le chapitre que l'auteur consacrera au scélérat arabe ne sera pas le moins curieux. Le bandit indigène de notre belle colonie appartient au genre cafard-patelin-phraseur. C'est un plat et féroce coquin. Ecoutez à l'audience ce misérable qui a massacré à coup de yatagan des femmes et des enfants. Ce sont des protestations, des invocations, des serments à n'en plus finir :

« Allah! Allah! Pourquoi me croyez-vous coupable? je « n'ai pas bougé ce soir-là de ma tente. O mon Dieu, « rends-moi justice! — Je suis trop vieux pour mentir. — « Là où passent les Français règne la paix! — Ne me confondez pas avec mes coaccusés, qui sont des gens de rien. « Je suis un honnête homme. J'ai sur moi un portefeuille « bien garni de titres de créance! » Ce dernier trait n'est-il pas d'une civilisation très-avancée.

Un des complices de l'assassinat du fermier Gilson et de sa femme a dit un mot qui nous a jeté dans un profond étonnement. Ce mot est celui-ci : « Je n'ai pas de mauvaises « habitudes, je ne fume pas. » Est-ce que la pipe serait mal vue dans les douars? Cela renverserait singulièrement les idées reçues. Vous êtes-vous jamais figuré un Arabe autrement que fumant sa pipe? N'auriez-vous pas considéré comme un malotru le scheick ou l'aga qui ne vous aurait pas offert une pipe en vous voyant entrer chez lui? La vie arabe, enfin, ne se résume-t-elle pas pour vous dans ces trois choses : le café, le cheval et la pipe? Et pourtant la phrase qui nous rend si perplexe n'a soulevé aucun orage dans l'auditoire. Que faut-il en penser? HENRYS.

Nous recevons une brochure dont l'annonce vient à propos à la suite de la *Gazette du palais;* une brochure qui doit être lue de tous les magistrats, de tous les administrateurs politiques et même du conseil d'Etat, du Corps législatif et du Sénat. Cette brochure a pour titre : *Mazas*. « Etudes sur l'emprisonnement cellulaire et la folie pénitentiaire, » par le docteur Pietra Santa, médecin (par quartier) de l'Empereur. C'est un sujet à méditer, même pour ceux qui ne sont pas exposés à la folie pénitentiaire.

Digitized by Google

BRACONNIER AU BATON, PARCOURANT LA PLAINE.

Le braconnage au bâton.

En Alsace, et même dans le duché de Bade, les grandes chasses seigneuriales sont rares. Le morcellement des terres a énormément augmenté depuis cinquante ans, et, pour constituer de belles chasses, il a fallu qu'il se formât des sociétés de chasseurs qui louent souvent fort cher le droit de chasse sur les biens communaux, et qui obtiennent la permission des particuliers moyennant de légères indemnités.

Ces sociétés tiennent à honneur de ménager leurs chasses. En fait de chevreuils et de faisans, elles ont pour principe de ne tirer que les brocards et les coqs, et cette prescription est sanctionnée par des amendes contre les contrevenants.

Malheureusement les lièvres sont tirés sans distinction de sexe, car, jusqu'à présent, l'on n'a pu trouver d'autre moyen de distinguer les mâles des femelles que celui que les vieux chasseurs enseignent aux novices : « Quand c'est un lièvre, il court ; — quand c'est une hase, *elle* court !!... »

Cependant ce n'est pas cette difficulté de respecter les hases qui cause grand dommage à une chasse. Les chasseurs ont toujours un canton de réserve où les lièvres peuvent croître et se multiplier, et ils profitent largement de la permission.

S'il arrive parfois qu'une société de chasse extermine le gibier en masse, c'est qu'elle se trouve à la veille de l'expiration d'un bail qu'elle n'a pas l'espoir de faire renouveler, parce qu'une société rivale doit pousser les enchères à un chiffre exorbitant. Mais, hors ce cas, les chasseurs ménagent le gibier, et si certains cantons sont dépeuplés de lièvres, ce n'est pas grâce aux coups de fusil, mais grâce aux coups de bâton.

Le braconnage s'exerce partout et de cent manières différentes, mais un des modes les plus destructeurs est certainement le braconnage au bâton. Dans les chasses où le lièvre abonde, un braconnier au bâton peut tuer plus de cent lièvres par an, sans aucun risque d'arrestation et de condamnation.

Cela vient de ce que les moyens employés sont très-simples, qu'ils n'exigent aucun appareil, et qu'ils sont calculés sur une longue expérience des habitudes du lièvre. Nous ne craignons pas que la description de ces moyens fasse tuer un lièvre de plus, car les braconniers ne lisent pas les journaux, et, en fait de ruses, il n'y a rien à leur apprendre ; mais nous pourrons peut-être rendre service aux propriétaires des chasses et aux gardes en dévoilant ce mode illicite de capture du gibier.

Le braconnage au bâton s'exerce quand le lièvre *tient*. On dit que le lièvre tient quand il ne fuit pas à l'approche de l'homme. Généralement, le lièvre tient lors de l'ouverture de la chasse, parce que pendant plusieurs mois il a vécu dans une quiétude parfaite ; il tient quand il fait très-chaud, quand il a neigé, quand les champs sont détrempés par la pluie, parce qu'il comprend que dans ces conditions il a peu de chances de se sauver au moyen de ses pattes. Alors il se blottit dans sa forme (ou son gîte), espérant rester inaperçu de ses ennemis par son immobilité et à la faveur de son pelage fauve qui le fait confondre avec le sol. Quand le lièvre tient, l'on peut tourner vingt fois autour de lui, l'approcher à deux pas sans qu'il bouge, sans qu'il sourcille. Il semble cloué au sol, et son bel œil noir et rond, qui dévisage le braconnier, est le seul signe d'une existence désormais gravement compromise.

C'est l'observation de ces habitudes du lièvre qui a fait inventer le braconnage au bâton.

Après avoir reconnu un lièvre dans son gîte, le braconnier s'éloigne pour aller prendre son bâton ; il revient en marchant hardiment jusqu'à vingt pas environ du lièvre, puis il oblique soit à droite, soit à gauche, et tourne autour du gîte en rétrécissant le cercle qu'il décrit jusqu'à ce qu'il n'en soit plus qu'à deux pas. Alors le braconnier frappe le lièvre sur la nuque, et, si l'animal ne reste pas mort sur place, le bâton, lancé avec adresse, lui casse les pattes de derrière au moment où il va gagner le large.

D'autres fois les braconniers se mettent à deux pour chasser. L'un d'eux s'avance hardiment vers le lièvre au gîte, le dépasse, et, pendant qu'il attire ainsi l'attention anxieuse de la pauvre bête, le complice s'approche d'elle inaperçu et l'assomme.

Ce sont là les procédés primitifs ; mais la crainte des gardes, de l'amende et de la prison, a fait apporter à ce mode de braconnage de grands perfectionnements.

Avant tout, il s'agissait de ne pas être soupçonné ; puis, ce qui était plus important, de ne pas être vu ; enfin, ce qui était essentiel, de ne pas être pris..... le lièvre dans le sac.

Les braconniers au bâton ont soin de choisir pour théâtre de leurs coupables exploits une vaste plaine sans accidents de terrain, sans bouquets d'arbres qui pourraient servir de cachette à un garde trop zélé. Ils portent d'ordinaire sur l'épaule gauche une pioche ou quelque autre instrument aratoire, affectant ainsi d'aller travailler aux champs. Ils possèdent plusieurs bâtons qu'ils cachent en différents endroits du canton qu'ils exploitent, sous les feuilles de choux ou la verdure des buissons. Jamais on ne leur voit un bâton à la main. Quand ils ont aperçu un lièvre au gîte, ils vont chercher le bâton le plus proche. A ce bâton est attachée une ficelle qui permet de le laisser traîner dans les herbes et les sillons, et au moyen de laquelle le braconnier ramène vivement le bâton dans la main quand il s'agit de porter au lièvre le coup mortel.

BRACONNIER AU BATON, ASSOMMANT UN LIÈVRE.

A quinze pas, l'œil le plus exercé ne distingue rien de particulier dans l'allure de cet homme, et, si une rencontre est inévitable, le braconnier déserre les doigts, lâche la corde, et le bâton compromettant reste couché dans les hautes herbes. Dans cette industrie, comme dans beaucoup d'autres, l'on ne voit pas la ficelle.

Quand le braconnier a tué le lièvre au gîte, il ne se baisse pas pour le ramasser, il continue son chemin et va cacher son bâton. Après avoir fait un grand détour, et s'être bien assuré que personne ne l'observe, il vient au gîte mortuaire, il prend son lièvre et le transporte dans quelque cachette tout près d'un chemin. Ce n'est qu'à la nuit tombante qu'il y retourne pour mettre le lièvre dans un sac et le porter chez lui. A ce moment il ne risque plus rien ; il se trouve sur une route fréquentée, et le garde lui-même, s'il le rencontrait, ne songerait pas à lui demander ce qu'il porte dans son sac, d'autant moins que ce sac n'est pas taché de sang, puisque la mort du lièvre remonte déjà à plusieurs heures.

Ainsi perfectionné, le braconnage au bâton est certainement le moyen le plus facile de prendre les lièvres, le moyen le moins compromettant et le plus productif. Ce genre de braconnage fait le désespoir des gardes... quand ce ne sont pas eux-mêmes qui le pratiquent !

MAURICE ENGELHARD.

ARRESTATION DU BRACONNIER.

Paysages, par M. Lefman.

Les deux paysages que donne ici *l'Illustration* sont reproduits d'après des gravures à l'eau-forte de M. Lefman. Dans cette traduction, la gravure sur bois ne lutte pas avec trop de désavantage contre le libre et capricieux travail de la pointe. M. Lefman est un de nos jeunes eau-fortiers qui s'est déjà fait connaître par plusieurs planches de styles divers, exécutées avec délicatesse, et où il a su heureusement associer des travaux de gravure variés, de manière à obtenir un effet plus harmonieux. Parmi ses principales productions dans un genre de gravure qui n'est plus assez encouragé de nos jours, nous citerons des paysages d'après M. Théodore Rousseau (salon de 1858) ; une tête d'enfant, fac-simile d'un dessin au crayon

Digitized by Google

Digitized by Google

chef, et M. J. Darcel, ingénieur ordinaire, ont choisi, pour établir leurs glacières, une partie du petit bois compris entre les fortifications et le chemin de fer d'Auteuil, non loin des lacs et près du puits de Passy. Les forages de ce puits ayant indiqué, pour la composition du sol, un banc de roche de 15m,50 d'épaisseur, reposant sur une couche absorbante de sable granuleux, ce terrain a semblé le plus convenable pour établir les glacières; les matériaux de construction étant fournis par le sol lui-même, et l'eau provenant de la fonte des glaces trouvant un écoulement facile dans les sables sous-jacents. Enfin la proximité du chemin de fer n'était point à dédaigner, soit pour l'expédition directe de la glace au loin, soit pour l'alimentation des glacières au moyen de glaces venues du Nord, lorsque l'hiver, peu rigoureux, n'aurait pas permis de s'alimenter sur les lacs du bois de Boulogne.

La fouille est de 70 mètres de long sur 30 de largeur, et 15 mètres 50 centimètres de profondeur. Cette immense excavation de 32,550 m. c., dont les travaux de déblai présentaient le coup d'œil le plus animé et le plus pittoresque, est recouverte d'un toit provisoire en toile goudronnée, reposant sur une charpente de 30 mètres de portée, construite en bouts de planches avec une grande hardiesse et une grande économie.

Cette excavation sera divisée en dix compartiments formant des cubes de 12 mètres de côté et contenant chacun 1 million de kilogrammes de glace, soit 10 millions pour l'ensemble. Mais, comme on admet un déchet de 50 p. 100, on ne compte que sur 5 millions livrables.

Ces chambres placées sur deux rangs, séparées entre elles et du roc qui les enveloppe par un double mur renfermant une couche d'air isolante, seront voûtées et recouvertes d'une couche de 1 mètre 50 centimètres de terre placée au-dessous du niveau du sol.

De vastes hangars s'élèveront au-dessus pour empêcher les pluies d'humecter le sol et le soleil de l'échauffer.

Les voitures destinées au transport de la glace dans Paris seront amenées dans une chambre isolante qui réunira les quatre ouvertures de quatre glacières adjacentes, puis descendues au moyen d'un treuil dans la glacière elle-même. Là des paniers auront été préparés d'avance et contiendront chacun 30 kilogrammes de glace, afin de pouvoir en livrer 25 : le déchet dans le transport étant estimé à un sixième du *poids* sorti de la glacière. Ces paniers seront disposés dans les voitures construites *ad hoc*, puis, au moment du départ, celles-ci seront extraites de la glacière et livreront au consommateur les paniers tout préparés sans perte de temps, et surtout sans cette manipulation à l'air libre que l'on peut voir chaque jour lorsque les voitures actuelles apportent la glace qui y a été jetée en vrac et la débitent à la porte des glaciers.

Comme cette quantité de 25 kilogrammes, au prix de 3 fr., est encore trop considérable pour la consommation directe des habitants, on espère pouvoir arriver à fractionner les livraisons en paniers de 2 fr., et même de 1 fr., dans lesquels on aura mis 20 et 10 *kilogrammes* de glace.

Les travaux projetés depuis le milieu de l'été dernier, lorsque les chaleurs excessives faisaient apprécier au plus haut point les qualités bienfaisantes des boissons glacées, n'ont pu être autorisés assez à temps pour qu'ils eussent un résultat pour l'année présente; le travail des bureaux, qui marchent avec une sage lenteur, ayant été plus long que celui des ouvriers sur le chantier aurait dû l'être, si la gelée n'était venue trop tôt les interrompre. Aujourd'hui la construction des glacières est reprise, et si l'hiver de 1859 est froid, si l'été qui le suivra doit être chaud, le Parisien peut espérer de boire frais à bon marché.

P. DE BRESCY.

L'amour d'un esclave.

(Suite. — Voir les numéros 785, 786, 787 et 788.)

VI.

SUBLIME DÉVOUEMENT.

Une sombre tristesse et le plus grand accablement avait remplacé, chez Mme Ribeira, la fiévreuse agitation causée par la présence du capitaine négrier.

Une sorte de stupeur s'était emparée de cette malheureuse épouse, luttant héroïquement entre ses devoirs de femme mariée et la coupable proposition de son séducteur.

La lutte dut être cruelle, suprême, car, d'un côté, c'était son avenir brisé, perdu à tout jamais, le mépris de M. Ribeira remplaçant pour elle l'estime et la plus tendre affection; de l'autre, c'était la double souillure que s'imposait la femme devenue criminelle après avoir été la fille coupable.

Que de contradictions et de bizarreries dans le cœur humain! Mme Ribeira aimait son mari au-dessus de tout au monde, au-dessus même de sa propre vie qu'elle aurait voulu sacrifier pour sauver son honneur; la conduite du négrier, dont elle avait eu tant à souffrir, lui faisait horreur, elle le méprisait de toute la puissance de son âme; et pourtant il y avait chez Mme Ribeira un indéfinissable sentiment en faveur de l'homme odieux qui, après l'avoir séduite et trompée, venait lui proposer un infâme marché. Les paroles calculées et perfides de Pereira Cunha, bien qu'elle les reconnût comme telles, réveillaient chez Mme Ribeira, malgré tous les efforts qu'elle faisait pour le dompter, l'amour d'autrefois, mal éteint dans son cœur. Elle en appelait à sa raison pour étouffer des sentiments qu'elle ne pouvait s'expliquer et dont elle rougissait.

La raison est toujours maîtresse des sentiments chez les natures d'élite; la raison triompha de toutes les autres considérations chez Mme Ribeira, nature forte et essentiellement honnête.

Elle chassa donc, par un effort suprême, ce dernier reste d'un amour criminel, pour se renfermer dans ses devoirs, doublement liée à son époux qu'elle était par l'honneur et la reconnaissance. Quelques instants lui suffirent pour prendre un parti. Elle se décida à ne pas se faire voir quand le négrier viendrait le soir, comme il l'avait annoncé, se promener sous les fenêtres, abandonnant ainsi son sort aux soins de la Providence. Les pensées se succèdent rapidement dans les moments de crise morale. Un instant, Mme Ribeira fut heureuse de l'occasion qui lui était offerte de racheter ses fautes passées, et accepta comme une expiation les malheurs dont l'avenir la menaçait. Cette malheureuse femme passa le reste de cette journée dans une sorte d'engourdissement moral et physique, résultat ordinaire d'une grande surexcitation. Elle était calme comme on l'est en face d'un danger extrême qu'on ne peut conjurer, comme on l'est en face de la mort. Une teinte de douce mélancolie voilait son esprit, qui sommeillait dans la douleur.

Dans cette disposition semi-extatique, les choses présentes à sa vue ne lui apparaissaient que comme un souvenir lointain, et parfois que comme un souvenir vague. Elle regrettait les choses qu'elle possédait encore, l'affection de son mari, sa maison, ses esclaves; elle regrettait, comme si elle dût mourir de suite, sa jeunesse, les hommages qu'on lui rendait; et, tant il est vrai que les considérations les plus futiles s'allient souvent aux intérêts les plus graves, elle regrettait jusqu'à ses toilettes et jusqu'à ses bijoux.

Dans l'état de son âme, la nature lui semblait plus belle qu'elle ne lui paraissait d'habitude, et sa vie entière, depuis sa plus tendre enfance, se déroulait à son imagination en un tableau à la fois terrible et charmant. Elle vivait, et il lui semblait parfois n'être plus de ce monde.

Le souvenir seul de M. Ribeira la tirait de temps à autre de cette singulière léthargie pour la plonger dans toute la douleur de la réalité. Son cœur battait fortement alors, et mille idées impossibles, contradictoires, venaient assaillir son esprit malade.

Un instant elle voulut fuir avant que son mari ne rentrât. Elle écrivit, dans cette intention, un commencement de lettre qu'elle déchira ensuite, trouvant plus digne et plus courageux de supporter le malheur en face et d'attendre les événements.

Dolorosa ne vit pas sans terreur arriver l'heure où M. Ribeira allait rentrer après les occupations de la journée. Elle redoutait sa présence, comme si son mari dût lire, dans sa physionomie inquiète et attristée, le secret de sa faute et tous les déchirements de son cœur.

Au moment où cinq heures sonnèrent, M. Ribeira entra dans la chambre de sa femme. Il tenait à la main une très-jolie cage anglaise soigneusement recouverte de papier.

— Bonjour, chère petite, dit-il; comment te trouves-tu ce soir, après ton indisposition d'hier?

— Je ne suis pas mieux, répondit à demi-voix la jeune femme; peut-être même suis-je plus mal.

— C'est singulier, ajouta M. Ribeira avec tendresse, tu allais mieux ce matin, beaucoup mieux même, et je croyais te trouver entièrement remise. Il est vrai que ces malheureux nerfs, comme dit notre ami le docteur Pinto, c'est capricieux en diable; le mieux, vois-tu, chère amie, est de laisser agir la nature, et de se distraire le plus possible. Et, à propos de distraction, j'ai ici une cage avec un petit oiseau, qui a été donnée au docteur par un de ses malades, et que le docteur te prie d'accepter à ton tour. C'est un oiseau dont le plumage, noir et violet, n'a rien de gai, j'en conviens, mais dont le chant est fort mélodieux; cela te distraira.

— Quel est le nom de cet oiseau? demanda Mme Ribeira d'une voix distraite.

— C'est une veuve, répondit M. Ribeira.

A ce mot de veuve, Dolorosa tressaillit involontairement; il lui sembla que le triste oiseau, dans sa prison, lui était offert comme un symbole de sa position future.

José vint annoncer que le dîner était servi.

Sur l'invitation de M. Ribeira, Dolorosa prit à table sa place habituelle; mais elle ne put rien manger, et le repas fut triste, malgré tous les efforts de M. Ribeira pour l'égayer.

José servait à table, et on aurait pu croire que le noir, jusque-là taciturne et si souvent bourru envers celle qui l'avait remplacé dans ses fonctions administratives de l'intérieur de la maison, avait deviné les chagrins de sa maîtresse et qu'il y compatissait de toute la puissance de son cœur.

Il s'efforçait de sourire en parlant à sa maîtresse, et répéta à plusieurs reprises, avec un étrange accent de conviction :

— Ça ne sera rien, Madame; je vous jure que votre indisposition n'aura pas de suite.

La nuit arriva.

Puis dix heures sonnèrent.

Comme il l'avait annoncé, le négrier, rempli de confiance dans la réussite de son projet, parut sous les croisées de Dolorosa. Il ne pouvait croire que l'intérêt puissant qui se rattachait pour Mme Ribeira à la destruction de la lettre dont il l'avait menacée, ne triomphât de ses scrupules à accepter un rendez-vous.

Cependant le plus grand silence régnait dans la maison du négociant portugais à l'heure où le capitaine se montra dans la rue, attendant qu'on lui fît quelque signe.

Les fenêtres étaient fermées, et, au travers des jalousies, on ne voyait pas de lumière dans la chambre de Mme Ribeira.

Le négrier interpréta d'abord tout à son avantage. Ses yeux se portaient de la fenêtre de Dolorosa à la porte de la rue; il espérait à chaque moment la voir sortir, prudemment cachée sous la *manta* de drap noir dont les Brésiliennes enveloppaient leur tête il y a peu d'années encore.

Pereira Cunha attendit patiemment le premier quart d'heure; il siffla d'impatience le second quart d'heure; jura de colère le troisième quart d'heure, et se retira en proférant les plus terribles menaces quand l'heure fut écoulée.

Ah! Dolorosa, Dolorosa, murmura en s'éloignant le capitaine humilié; vous me le payerez, ma belle! Vous voulez la guerre, soit! Mais la lutte est inégale entre nous, ma mignonne; et mes armes contre votre orgueil et votre dédain sont là dans mon portefeuille, qui ne me quitte jamais. Cette lettre fatale, dictée par votre cœur dans un jour de confiance et de tendre expansion, se retournera bientôt comme un poignard vengeur contre ce même cœur insolent et oublieux.

Puis, voulant chercher dans le jeu l'oubli de son échec amoureux, le négrier s'achemina vers une maison où on jouait à la roulette et au trente et quarante.

C'était un tripot situé dans un quartier peu fréquenté de la ville. Autour des tables de jeu se pressait chaque soir tout un monde de fainéants, de voleurs, de bandits et de joueurs au visage dégradé par l'expression constante de la cupidité, parmi lesquels on remarquait souvent des gens honorables et de distinction.

Rien aussi bien que les viles passions ne rassemblent les hommes les moins faits pour se fréquenter par leur rang, leur fortune ou leur talent. Rien non plus, aussi bien que les vices, n'établit entre les hommes l'égalité dans la bassesse.

Dans une maison de jeu, un prince qui joue est un joueur comme un autre, auquel on marche sur le pied sans s'excuser, auquel on met les coudes sur les coudes pour disputer une partie du tapis vert, et qui, lui-même, oublierait son nom, sa naissance et ses titres pour se quereller avec un escroc et lui disputer une pièce d'or qu'il dédaignerait partout ailleurs de recevoir directement d'un tel homme.

Il y avait ce jour-là dans la maison de jeu, vers laquelle s'acheminait le négrier, le plus bizarre assemblage d'individus. On reconnaissait des étrangers de distinction, des Français, des Anglais et des Russes, à côté de *Mineiros* aux larges chapeaux de paille, aux longues bottes de cuir jaune relevées sur le pantalon, qui s'entretenaient avec des hommes salement vêtus d'habits déchirés, parmi lesquels de riches négociants de la ville montraient fastueusement leurs doigts remplis de bagues en diamants. Enfin on voyait aussi, dans ce *meeting* du vice, des hommes repoussants, au visage ridé avant l'âge, à la physionomie sarcastique et satanique, trop pauvres pour jouer, et dont l'industrie consistait à persuader aux joueurs superstitieux qu'ils avaient le don de les faire perdre ou gagner, pour obtenir d'eux une indemnité.

Des hommes semblables existent dans toutes les maisons de jeu en Allemagne.

Quand le négrier entra dans la salle de jeu, il s'y passait la scène suivante :

— Monsieur, disait un joueur malheureux à l'un de ces spectateurs de mauvaise augure, votre présence me porte malheur.

— J'en suis fâché, Monsieur, répondit l'homme au visage ridé, à la physionomie satanique, mais je n'y puis rien.

— Au moins, Monsieur, reprit le joueur, ne fixez pas comme vous le faites, vos regards sur ma mise avec cette persistance de mauvais goût; l'argent est craintif; vous lui faites peur.

— Malheureusement pour moi, vous dites vrai, reprit en riant le spectateur de mauvais augure; l'argent est craintif, et quand il a peur, ce n'est pas dans ma poche qu'il cherche un refuge.

— Enfin, Monsieur, vous établissez par le jeu de votre regard, sans cesse porté de ma mise à la banque, un courant magnétique qui m'est funeste. Voulez-vous cesser ce manége?

— Est-ce une faveur que vous me demandez, Monsieur?

— Faveur, soit, si vous voulez.

— Faveur pour faveur, alors.

Et l'homme porte-malheur, se levant aussitôt, alla droit à son interlocuteur.

— Auriez-vous, Monsieur, lui demanda-t-il doucement à l'oreille, la bonté de me prêter cent mille reis? (400 fr. environ).

— C'est bien cher, Monsieur.

— Impossible à moins.

— Vous sortirez d'ici?

— Sans doute. Je promets de sortir à l'instant si vous acceptez.

— J'accepte, fit le joueur. J'aurai bientôt, se dit-il en lui-même, rattrapé l'argent que je donne à cet homme quand il m'aura débarrassé de sa funeste présence.

Dans l'une des encoignures de la salle de jeu, et pendant que cette scène se passait, deux Français, ceux-là même que nous avons rencontrés à bord du brick d'émigrants l'*Inès de Castro*, s'entretenaient en ces termes et à demi-voix.

LE FRANÇAIS NAÏF. Je suis comme vous, je ne joue presque jamais; mais aujourd'hui j'ai tant de chagrin que j'ai voulu demander aux émotions de la roulette une diversion salutaire aux pensées qui m'obsèdent.

LE FRANÇAIS RAILLEUR. Quelque affaire d'amour encore, sans doute?

LE FRANÇAIS NAÏF. Et peut-être la plus cruelle de toutes.

LE FRANÇAIS RAILLEUR. Ah! vraiment, comptez-moi cela, je rirai.

LE FRANÇAIS NAÏF. (Après un moment de silence, et en regardant fixement son ami, comme s'il voulait lire jusqu'au fond de son cœur.) Autant vaudrait me dire que je suis un

Digitized by Google

étranger pour vous... En sorte que mes tourments et mes déceptions n'ont d'autre action sur votre âme que de provoquer votre hilarité?

LE FRANÇAIS RAILLEUR. (Levant les bras et prenant une physionomie contrariée.) Mais non, mon cher, vous ne me comprenez pas;... ce n'est pas vous, c'est elle qui me fera rire. Comment se nommait-elle?

LE FRANÇAIS NAÏF. Elle se nommait Rosine.

LE FRANÇAIS RAILLEUR. Joli nom, ma foi!

LE FRANÇAIS NAÏF. Oui; mais quel cœur inconstant! Figurez-vous, mon ami, que cette femme cachait sous les dehors les plus aimables les plus noires perfidies. Il me serait impossible de vous dire toutes les attentions dont j'étais l'objet de sa part, et tous les tendres mots qu'elle se plaisait à me prodiguer. J'étais aux anges, mon cher; je croyais avoir enfin trouvé le bonheur sur la terre. Tous les matins régulièrement, et même dans la journée, s'il m'arrivait de rentrer chez moi, elle me jurait constance et fidélité, m'assurant que jamais avant moi nul mortel n'avait fait battre son cœur.

LE FRANÇAIS RAILLEUR. Et vous mordiez à ces amorces?

LE FRANÇAIS NAÏF. J'y mordais, mon cher, car il me semblait impossible qu'on pût se jouer ainsi des plus nobles sentiments, de la crédulité d'un homme qui vous aime, et que la bouche pût à ce point trahir les impressions du cœur.

LE FRANÇAIS RAILLEUR. Le fait est que c'est rare.

LE FRANÇAIS NAÏF. J'avais été trompé déjà tant de fois dans les différents pays où j'avais voyagé, que j'étais devenu d'une méfiance extrême. J'avais exigé que Rosine écrivît tous les jours l'emploi de son temps, heure par heure. Avec une condescendance charmante et à laquelle je fus bien sensible, elle consentit à ma demande. Tous les jours donc j'apprenais ainsi par elle-même, en lisant son journal, jusqu'à la moindre de ses actions accomplies pendant mon absence.

LE FRANÇAIS RAILLEUR. Tiens! tiens! mais c'est adroit ça.

LE FRANÇAIS NAÏF. C'était très-adroit; eh bien, mon cher, ce journal a tourné à ma confusion.

LE FRANÇAIS RAILLEUR. Allons donc! c'est impossible.

LE FRANÇAIS NAÏF. Tout est possible aux femmes quand elles veulent nous tromper. La malheureuse faisait semblant de rédiger son journal et écrivait à mon rival, moi présent.

LE FRANÇAIS RAILLEUR. Quelle indélicatesse! Passe encore en votre absence, mais à votre barbe!

LE FRANÇAIS NAÏF. L'imprudente jouait gros jeu, et ce matin même j'ai saisi sa coupable épître. Devant cette preuve irréfutable de son indigne trahison, je lui ai dit: Madame, gardez les meubles qui garnissent cet appartement, ils sont à vous; en outre, voici deux mille francs que je vous donne également; votre loyer est payé, vous avez des provisions en assez grande quantité; prenez aussi cette chaîne d'or que je vous avais refusée jusqu'à présent; vous aviez désiré une bague en diamants; voici mon épinglette; faites-la monter en bague. Vous vouliez, en outre, mon nécessaire de voyage, je vous l'enverrai. Je vous enverrai également mes deux gravures, *Souvenirs* et *Regrets*, que vous avez paru trouver de votre goût; quant à moi, je m'éloigne, et vous ne me verrez jamais plus.

LE FRANÇAIS RAILLEUR. Nom d'un petit bonhomme! vous n'êtes pas doux quand vous vous y mettez! quelle vengeance!

LE FRANÇAIS NAÏF. Sous des apparences assez bonnasses, je suis vindicatif comme un tigre. J'ai voulu l'humilier, en établissant un contraste frappant entre ma générosité vis-à-vis d'elle et son infamie envers moi.

LE FRANÇAIS RAILLEUR. Et a-t-elle bien saisi votre intention.

LE FRANÇAIS NAÏF. Elle a dû la saisir. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a bu le calice jusqu'à la lie: argent, meubles, chaîne d'or, quittance de loyer, provisions, épinglette, nécessaire, gravures, elle a tout pris.

LE FRANÇAIS RAILLEUR. La pauvre femme!

LE FRANÇAIS NAÏF. Seulement je ne suis guère en fonds en ce moment, et les deux mille francs dont je me suis dessaisi me gênent terriblement. Cette contrariété et la perte de Rosine, que j'avais la faiblesse d'aimer la croyant pure, m'ont déterminé à venir ici ce soir tenter la fortune, rattraper mes deux mille francs, si c'est possible, et me distraire de mes noires pensées par de fortes émotions.

LE FRANÇAIS RAILLEUR. Et vous gagnerez, mon cher: Malheureux en amour, heureux au jeu. A moins pourtant que vous ne soyez comme ce personnage de Molière... trompé, battu et content.

Mais revenons aux faits principaux de ce récit.

La présence du capitaine négrier, qu'on n'avait pas vu depuis longtemps, fit sensation dans la salle de jeu, et fut saluée par les chefs de l'établissement comme une bonne fortune pour eux. En effet, le capitaine était depuis longtemps, pour les maîtres de cette maison, un excellent client, et ils comptaient, ce soir-là, le dépouiller de son argent comme d'habitude.

Après avoir durant quelques minutes respiré l'air du jeu et fait quelques observations, Pereira Cunha prit place autour du tapis. Il mit sur la table un large portefeuille, où, d'un côté, se trouvaient quelques papiers importants, entre autres la lettre écrite par Dolorosa, et où, de l'autre côté, étaient entassés des billets de la banque du Brésil, depuis mille reis jusqu'à cent mille reis.

Le négrier joua timidement d'abord et gagna. Se sentant favorisé du sort, il doubla, tripla, quadrupla ses enjeux et réalisa finalement près de quarante mille francs en quelques heures.

Pour la première fois de sa vie, le jeu ne le grisa pas, et il prit congé de l'assistance en emportant son bénéfice.

Quand il se retira, il était deux heures après minuit.

De la maison de jeu, située près de Mata-Porco, à l'hôtel de France, rue d'Ouvidor, où demeurait le négrier, il y avait loin, et les rues étaient désertes. Mais, habitué à braver les dangers, le capitaine n'était pas craintif. Il avait d'ailleurs un pistolet chargé dont il aurait pu se servir en cas d'attaque.

Il se mit donc en marche, sans aucune crainte. A peine avait-il fait deux cents pas qu'il aperçut comme une ombre dans l'obscurité, un homme se glisser le long d'un mur, s'arrêter un instant et se diriger sur lui.

— Qui va là? dit le négrier.

Personne ne répondit, et l'ombre continua de marcher dans la même direction.

— J'ai des ennemis, fit le capitaine qui craignait pour son argent; passez au large, ou, qui que vous soyez, je vous étends mort.

Et, au même moment, il arma son pistolet, ce qui occasionna un petit bruit sec d'autant plus sensible que tout était silence à cette heure dans ce quartier de la ville.

Mais l'ombre, sans paraître entendre le bruit du pistolet, ou comme si elle n'eût rien à redouter de la menace du négrier, continua d'avancer vers lui.

— Encore un pas, fit ce dernier, et je fais feu.

L'ombre marcha toujours.

Le négrier lâcha le coup de pistolet; mais on vise mal dans l'obscurité. Malgré l'excellence de son coup d'œil habituel, le capitaine manqua le but.

Alors l'inconnu se précipita sur le négrier, et lui plongea, à deux reprises, un long poignard dans le cœur.

Sans faire entendre autre chose qu'un sourd et douloureux gémissement, la victime tomba mortellement blessée et son sang inonda la terre.

S'agenouillant auprès du capitaine étendu sans vie, l'assassin fouilla ses habits, s'empara convulsivement de son portefeuille, l'ouvrit, se saisit de quelques papiers, dédaigna les billets de banque, et replaça le portefeuille dans la poche où il était auparavant. Puis, ayant regardé autour de lui et n'ayant vu personne, il s'enfuit en courant.

Heureusement, ou malheureusement, le lecteur jugera cela bientôt, le coup de pistolet avait donné l'éveil; des hommes de ronde s'étaient dirigés en toute hâte du côté où semblait avoir eu lieu la détonation, et ils avaient arrêté l'assassin.

Celui-ci n'avait opposé aucune résistance. Conduit en prison, il s'était déclaré seul coupable du meurtre commis.

Le lendemain, de grand matin, le docteur Pinto entrait chez M. et Mme Ribeira.

— Ah! c'est vous, cher docteur, dit M. Ribeira en apercevant son ami; venez-vous partager notre déjeuner?

— Merci, mon cher, je n'ai pas la moindre envie de manger.

— Vous boirez au moins une tasse de chocolat.

— Non, non, merci; il faut suivre les volontés de l'estomac, lui donner quand il demande, et ne rien lui imposer.

— Seriez-vous malade? pour un médecin ce serait maladroit.

— Je ne suis pas malade, mais je ne me sens pas très-bien; la vue de ce malheureux m'a tout bouleversé. Fiez-vous donc désormais à la vertu des nègres après ce qui vient d'arriver?

OSCAR COMETTANT.

(La fin au prochain numéro.)

LIBRAIRIE.

Sous le titre de : LA BELLE SAISON A LA CAMPAGNE, M. l'abbé BAUTAIN vient de faire paraître, à la librairie Hachette, une suite de *conseils spirituels* sur l'emploi que l'on doit faire des loisirs de la villégiature. La prière, la lecture, la conversation, la promenade, la danse, la comédie de société, la chasse, les visites, les pauvres, les malades, les écoles, le curé, tels sont les principaux chapitres de ce livre, dont la place est marquée dans toutes les bibliothèques de châteaux à côté des œuvres de Fénelon et de saint François de Sales.

LA quatrième édition de la LÉGENDE DE L'ÉPINGLE, par J. T. de Saint-Germain, vient de paraître dans la *collection Tardieu*, à 1 franc, avec un nouveau volume : PAYSAGE, *Dieu, la Nature et l'Art*, par M. A. Mazure. — MIGNON, par J. T. de S. G.; 2e édition. — L'ART D'ÊTRE MALHEUREUX, par J. T. de S. G.; 2e édition. — LES SALONS DE PARIS, par Mad. Ancelot. — LES QUATRE AGES, par Marmier. — LE CALICE, par Mad. Voïart. — *J. Tardieu*, éditeur, rue de Tournon, 13. (Ajouter un timbre-poste de 20 c. par volume pour le recevoir *franco* par la poste.)

FINANCES.

CAISSE DES CAPITAUX ET DES TITRES UNIS. — A. BRUNEAU, 6, rue de Ménars, à Paris. — Fonds commun trimestriel. Trimestre d'avril, mai et juin 1858.

Réunir en des mains loyales et intelligentes les capitaux que leur isolement ou leur éloignement du centre des affaires rend impuissants;

Les concentrer en quantités assez considérables pour mettre à l'abri de toutes chances aléatoires les opérations qu'ils sont appelés à faire fructifier;

Grouper, par suite d'études spéciales, les chiffres et renseignements qui sont de nature à fixer la valeur réelle des titres se négociant chaque jour, valeur que la spéculation exagère trop souvent;

Permettre à chaque capitaliste, par suite de la faculté du remboursement intégral *tous les trois mois* des sommes versées, de faire un placement de courte durée, qui ne peut qu'être avantageux;

Tels sont les causes qui recommandent ces placements à la faveur des capitalistes et des détenteurs de titres.

Nous soumettons au public les conditions de notre souscription, et nous avons la confiance qu'il répondra à notre appel.

La souscription aux opérations du deuxième trimestre 1858 sera close le 15 avril.

Adresser les fonds et valeurs par lettres chargées, Messageries ou chemins de fer, à M. A. BRUNEAU, banquier, propriétaire et directeur du *Messager de la Bourse*, 6, rue de Ménars, à Paris.

Pour tous autres renseignements, écrire *franco* à l'administration.

INDUSTRIE.

CACHEMIRES DES INDES. — Les événements de l'Inde ayant fait baisser beaucoup le prix des châles, la maison *Fraînais et Gramagnac* (52, rue Feydeau, et 82, rue Richelieu), la plus ancienne et la plus importante dans le commerce des cachemires et des dentelles, vient de mettre en vente l'arrivage de cachemires des Indes le plus considérable qui soit parvenu en Europe jusqu'à ce jour.

Parmi ces châles, tous de prix très-avantageux, se trouve un magnifique choix de cachemires exceptionnels (d'une réduction très-fine) et de dessins tout à fait nouveaux; ces châles, dits du *Radjah*, sont dans l'Inde même de la plus grande rareté.

CACHEMIRES DES INDES.

Longs de..... Fr.	300 à 1,500
Longs.....	1,600 à 5,000
Carrés.....	300 à 1,200
Carrés.....	1,300 à 4,000
Rayés longs.....	100 à 800
Rayés carrés.....	80 à 600
Brodés cachemires..	100 à 1,200
Stellas et fantaisie..	75 à 500

Médaille de 1re classe, Exposition universelle.

LA DENTELLE MONARD, qui ressemble à s'y méprendre à la véritable dentelle de Chantilly, et qui coûte infiniment meilleur marché, est définitivement adoptée par les femmes du monde élégant pour les bals et les soirées où les toilettes sont si facilement froissées, et cette vogue s'explique par l'élégance de ce tissu, par sa solidité et par la grande économie qu'offre son emploi.

Un riche assortiment de garniture de robes, de mantelets, de cols, de vollettes, etc., se trouve dans les magasins de M. Monard, 42, rue des Jeûneurs, à Paris, et dans les principales maisons de nouveautés de la France et de l'étranger.

PORCELAINES, cristaux et surtouts de table, bronze doré et argenté. — *Maison de l'Escalier de cristal*, Palais-Royal, nos 162, 163 et 164. Pour les voitures, rue de Valois, no 13, côté de la Banque. — *Six médailles*. Londres, New-York et Paris.

L'ANTI-GOUTTEUX GENEVOIX (huile pure de marrons d'Inde) soulage ou guérit sans danger la goutte et les rhumatismes. Il n'entrave la marche ni les effets d'aucune médication interne. L'huile de marrons d'Inde ne s'emploie qu'à l'extérieur, à l'aide d'un petit pinceau.

Exiger la signature ci-contre.
Paris, 14, rue des Beaux-Arts.
Prix du flacon : 10 fr.

G. Genevoix

RACAHOUT DES ARABES de *Delangrenier*, 26, rue Richelieu, aliment essentiellement réparateur et fortifiant, approuvé par l'Académie impériale de médecine, recommandé à toute personne dont la digestion est difficile, aux convalescents, aux vieillards, aux enfants; d'une saveur si exquise que beaucoup de dames en font leur déjeuner habituel.

CAOUTCHOUC, manteaux en tous genres, chaussures américaines, et tous articles en caoutchouc, chancelières à eau bouillante. — LARCHER, 7, Fossés-Montmartre.

VINAIGRE COSMACETI, supérieur par son parfum et ses propriétés lénitives et rafraîchissantes; 55, rue Vivienne.

ON lit dans le journal de médecine, l'*Abeille médicale*, l'article suivant que nous recommandons à l'attention des consommateurs de chocolat :

HYGIÈNE. — DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

« Nous nous sommes de tout temps imposé l'obligation d'enregistrer les progrès que l'industrie réalise dans la fabrication des substances alimentaires, et nous avons de préférence, on le comprend, accordé notre attention à celles de ces substances dont l'usage continu intéresse la conservation ou le rétablissement de la santé. Nous ne nous écarterons donc point aujourd'hui de la voie que nous avons toujours suivie, en publiant l'étude qu'on va lire sur le *chocolat*; et si nous rappelons ce qui se faisait autrefois, c'est afin de faire mieux ressortir les améliorations qui ont été apportées à sa préparation.

« Le *chocolat*, personne ne l'ignore, est l'agent le plus précieux, considéré comme substance analeptique, et cependant c'est celui qui, dans le commerce, subit le plus de falsifications. Guidés par l'appât d'un gain immodéré, certains fabricants en sont arrivés à ce point de dépouiller le *chocolat* de ses bienfaisantes qualités, et d'en faire un aliment contraire au but que le médecin se propose en le prescrivant.

« Nous avons eu déjà l'occasion de signaler les fraudes dont la fabrication du *chocolat* est l'objet; ces fraudes sont d'autant plus fâcheuses qu'elles ne se révèlent par aucun signe apparent, et qu'elles consistent dans l'addition de substances étrangères au sucre et au cacao, qui seul doivent en faire la base. Aussi croyons-nous qu'il peut être utile de donner quelques indications sur la manière dont travaillent les plus importantes fabriques, afin que le médecin puisse diriger le choix des personnes qui, par nécessité ou par goût, recherchent dans cette substance un moyen d'alimentation.

« On peut citer assurément plusieurs fabricants de *chocolat* qui méritent toute confiance; mais nous ne craignons pas d'affirmer qu'aucun d'eux n'est parvenu, comme la *maison Ménier*, à réunir ces deux conditions essentielles : la perfection du produit et la modicité du prix.

« Cette maison est placée depuis nombre d'années, pour la fabrication du *chocolat*, au premier rang de cette industrie. Elle a consacré d'énormes capitaux pour établir à *Noisiel sur-Marne* une usine hydraulique, où fonctionnent les machines les plus puissantes et les plus perfectionnées. Les soins constants et les plus minutieux sont apportés à la préparation si délicate de cet aliment, et l'*usine modèle de Noisiel* n'emploie dans sa fabrication que du sucre raffiné et que des cacaos de premier choix, tirés directement des lieux de production où elle a ses comptoirs.

« Fondée en 1825, avec la pensée d'introduire des réformes et des améliorations dans la fabrication du *chocolat*, auquel on ajoutait souvent, — sans que cette habitude soit aujourd'hui perdue, — des quantités considérables de fécules ou de farines, la *maison Ménier* s'est toujours élevée contre ces mélanges : jamais, ainsi que l'analyse la plus exacte et la plus rigoureuse peut toujours le démontrer, elle n'a fait entrer dans ses chocolats aucune substance étrangère. Par les procédés perfectionnés qu'elle a adoptés, cette maison a puissamment contribué à faire profiter cette importante industrie des progrès dont elle avait donné l'exemple. Sa scrupuleuse loyauté est devenue, en outre, la base la plus solide de sa réputation.

« Il était naturel que *M. Ménier* fût récompensé de ses intelligents efforts. Cette récompense, il l'a trouvée non-seulement dans le succès de son entreprise, mais encore dans les distinctions honorables qui lui ont été décernées à plusieurs reprises, témoignages d'autant plus précieux qu'ils ne sont accordés que sur le rapport de juges compétents et sévères en fait d'inventions ou de perfectionnements industriels.

« Ce n'est donc pas sans raison que nous appelons tout particulièrement l'attention des médecins sur les produits de *M. Ménier*. Ils sont intéressés, lorsqu'ils prescrivent l'emploi d'un aliment aussi réparateur que le *chocolat*, à ce que leur espérance ne soit pas trompée. Sous ce rapport, ils ne pourront que reconnaître, s'ils veulent bien le comparer aux produits de même nature, que le *chocolat Ménier* est toujours excellent, quelle que soit l'étiquette, qui d'ailleurs en indique le prix.

« La publicité que nous donnons au *chocolat Ménier* n'est, de notre part, qu'un acte de justice que nous aimons à rendre à un produit hors ligne. Nous savons toutefois que les consommateurs nous ont devancé dans notre jugement. La meilleure preuve que nous en puissions donner, c'est que la réputation du *chocolat Ménier* n'a fait que s'accroître; c'est que l'immense établissement de *Noisiel* a grandi chaque année, au point de fabriquer journellement de *quatre à cinq mille kilogrammes* de chocolat, et qu'il peut à peine suffire aux demandes qui lui sont adressées.

« Le *chocolat Ménier* offre donc, nous aimons à le constater de nouveau, de précieuses ressources pour l'alimentation, et il est aujourd'hui tellement répandu qu'il n'est peut-être pas une seule ville où il n'ait acquis, par sa bonne qualité et son prix modéré, une réputation inconstable. » (*Abeille médicale.*)

Digitized by Google

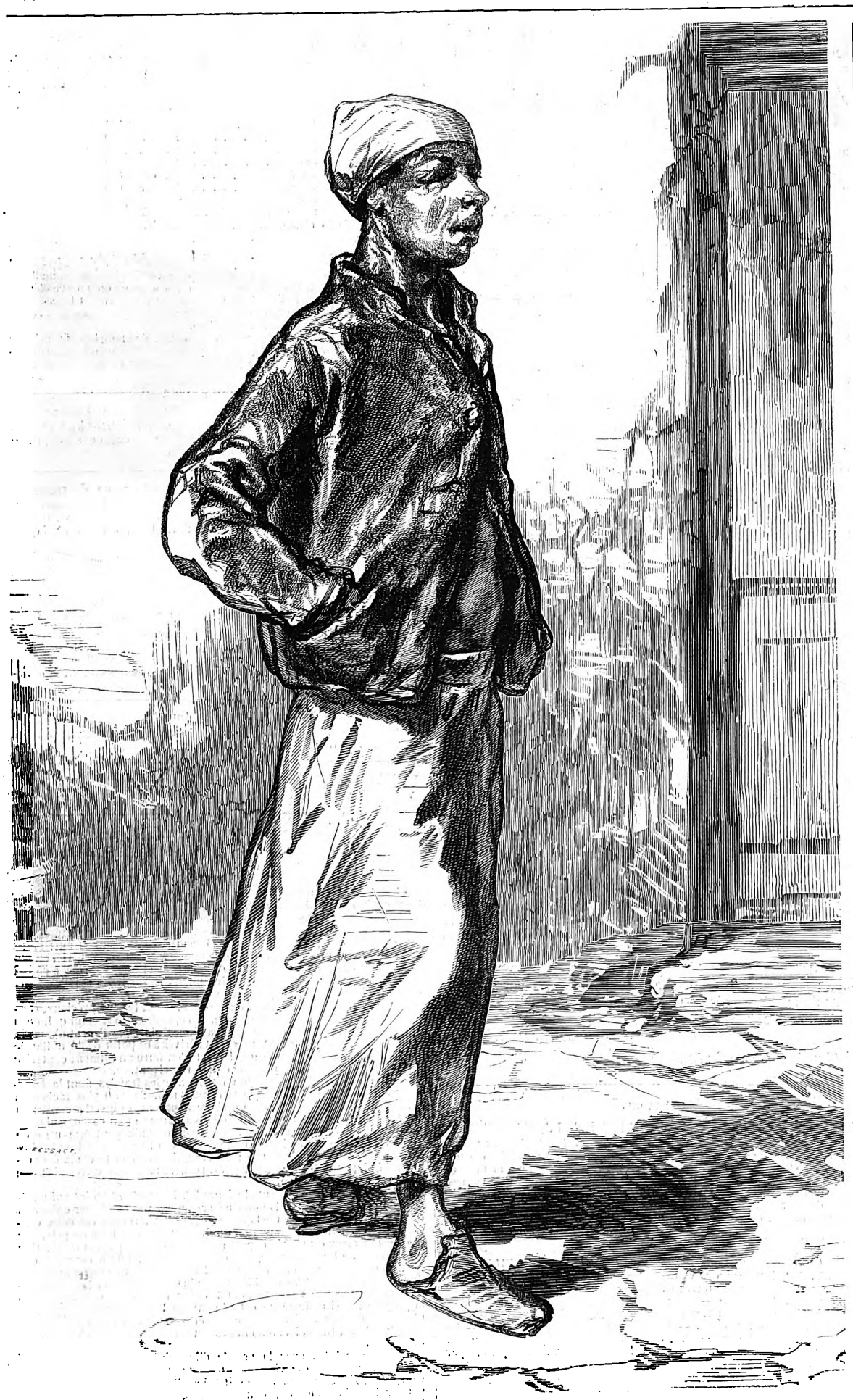

UN BOULANGER... SANS CRINOLINE. — Dessin de Gavarni.

Œuvres nouvelles de Gavarni.

XI

Longchamps a clos son exhibition annuelle d'originaux. Les élégants des deux sexes qui ont la louable habitude de s'habiller sur patron savent parfaitement aujourd'hui ce qu'ils doivent ajouter ou retrancher à leur toilette pour ressembler, comme ils le doivent, aux bons modèles. Il ne s'agit que de choisir; et sur ce point les précieuses lumières de Mme la comtesse de***, de Mme la baronne de *** et autres plumes blasonnées qui se sont proposé un digne emploi de leur talent en écrivant pour les couturières, doivent éclairer pleinement les plus embarrassés.

Quelque témérité qu'il y ait à prendre la parole sur les matières de goût après ces illustres autorités, nous croyons céder à une bonne intention en signalant quelques innovations heureuses dont il n'a pas été assez parlé, à notre gré, quoiqu'elles méritent vraiment d'être adoptées dans le bel usage.

« Il a dû paraître injuste qu'au nombre des équipages de haute nouveauté, on ait omis de citer le fiacre qui promenait dans un doux nonchaloir le fastueux Gobichon et sa moitié, ci-devant du *Mortier d'or*, rue des Lombards, aujourd'hui un des adeptes de la grande vie. Ce carrosse miraculeux, à caisse jonquille, splendidement drapé de velours d'Utrecht de même couleur, et qui rappelait agréablement la forme élégante des anciens *berlingots* de place, est un des plus délicats ouvrages de la carrosserie si justement estimée de Belleville-sous-Paris. Nous mentionnerons avec la même distinction la *volante*, d'importation américaine, appartenant à M... caissier subitement enrichi d'une grande maison de banque; le *tandem* de Mlle..., mineure émancipée, attelé en flèches de chevaux très-vites et conduit à l'anglaise par elle-même.

Quelques modes d'hommes étaient marquées d'un cachet de grâce toute particulier. Et, tout naturellement, ces charmantes fantaisies ont dû emprunter leur dénomination de la pièce en vogue. On peut dire qu'un homme est d'une tenue irréprochable s'il a un col à la magicienne, des bretelles à la magicienne, des bottes à la magicienne. Ces dernières sont à musique, et doivent jouer les plus charmantes mélodies de M. Halévy.

On a beaucoup remarqué parmi les plus brillantes individualités de la mode un homme de lettres très-connu qui a produit un habit orné d'un bouton unique dans le dos. Cette innovation hardie n'est pas même due à un tailleur borgne; elle semble être le fruit des profondes méditations de l'homme de lettres en question, à la suite d'une lecture irréfléchie d'un chapitre d'Hégel sur l'*Unité immédiate de l'idée et de la forme sensible.* Un peintre de genre suprême a également captivé l'attention par la coupe de ses cheveux et ses bottes à clapet. Si, en fait de modes, l'idée du beau prédominait sur le joli, il est certain que d'aussi ingénieuses combinaisons du goût devraient primer sur une foule d'inventions qui ne sont qu'agréables. Nous n'osons pas attendre un triomphe aussi complet de l'esthétique.

Les couleurs empruntent des nuances idéales pour les besoins de la coquetterie féminine. Qui n'a pas admiré sincèrement les magnifiques étoffes du *Carnaval de Venise,* nuance *Perle du Brésil,* nuance.., — Tout le répertoire moderne du théâtre y passerait; je m'arrête. Il faut l'impossible pour plaire aux femmes.

Tout est de conséquence dans la toilette des dames; il n'est pas de si mince détail de l'ajustement qui ne demande à être réglé avec le même soin que les plus importantes affaires d'État. Le grand art est d'innover jusque dans la forme d'une épingle.

Longchamp doit pourvoir à tout : on pourrait l'appeler la *foire aux vanités*, si M. Tackeray veut bien le permettre.

Lecteur grave ou frivole, je devine votre curiosité. Vous désirez savoir si Longchamps a modifié en quelque point la mode des jupes à ballon. J'ai le regret d'annoncer que la *crinoline* continue à s'étaler avec la même impudence et la même impudeur; elle semble même destinée à de nouvelles exagérations. C'est la faute de Longchamps; c'est peut-être aussi la nôtre. Gavarni, qui a longtemps réglé les caprices de la mode, pouvait peut-être nous aider à opérer un renversement complet du goût et de la mode. Nous publions trop tard cette page des œuvres nouvelles de notre ami. Elle illustre d'un exemple engageant la grâce du simple et du naturel — sans crinoline!

BARGÉ.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

La lumière répandue dans les tableaux de Corrége, y dore les chairs.

ABONNEMENTS, VENTE ET RÉCLAMATIONS.

Messieurs les abonnés sont priés de vouloir bien adresser leurs demandes de renouvellement huit jours au moins avant l'époque d'expiration de l'abonnement courant, indiquée sur leurs bandes.

L'administration a encore quelques collections complètes des 30 volumes.

Elle ne peut céder séparément les volumes I, VI, XVII, XVIII, qu'elle reprend, en bon état et brochés, en échange d'un abonnement semestriel.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées à M. Paulin.

Les réclamations au sujet du service, et les demandes d'abonnement, d'acquisitions de volumes et de collections, doivent être adressées à M. A. Le Chevalier.

On s'abonne aussi près des principaux libraires tant de la France que de l'étranger.

Pour l'*Allemagne*, l'*Autriche*, la *Prusse* et la *Russie*, on peut s'abonner par l'entremise de la direction des postes de *Cologne* et *Sarrebruck*.

PAULIN.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

Digitized by Google

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

17 AVRIL 1858.

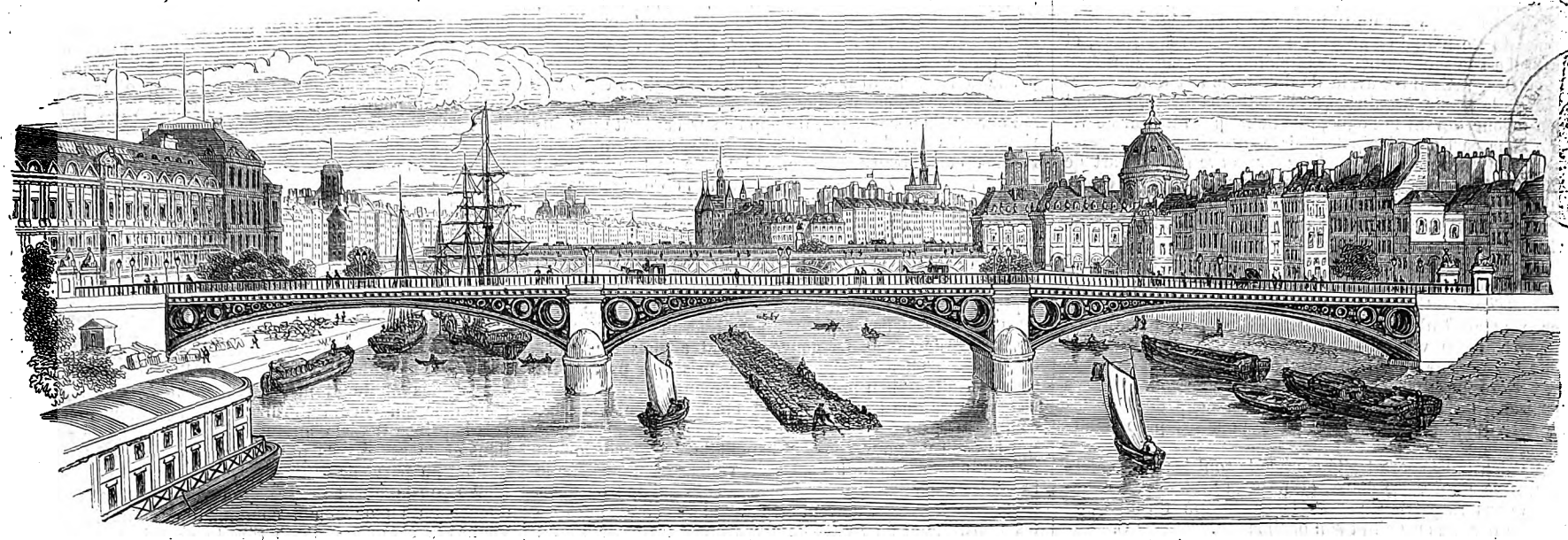

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS :
3 mois, 9 fr.; 6 mois, 18 fr.; un an, 36 fr.; le numéro, 75 c.; la collection mensuelle, 3 fr.; le volume semestriel, 18 fr.

N° 790. — VOL. XXXI. — BUREAUX : RUE RICHELIEU, 60.

Vu les traités internationaux, les éditeurs se réservent le droit de reproduction et de traduction à l'étranger.

ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Par an, 36 fr.; plus les droits de poste, qui varient de 5 f. 20 à 22 f. 88 c. par an, suivant les indications données au n° 722.

SOMMAIRE.

Chine : Yé, ancien gouverneur de Canton. — Histoire de la semaine. — Courrier de Paris. — Institutions judiciaires de l'Algérie. — Chronique littéraire. — L'hémicycle de l'Ecole des Beaux-Arts. — Amour d'un esclave (suite et fin). — Steeple-chase de la Marche. — Chronique musicale. — Sculptures du pavillon Lesdiguières au Louvre. — Gazette du palais. — Variétés scientifiques. — Henri Litolff. — Avis divers.

Gravures : Yé, portrait. — Les contes rémois, trois dessins de Meissonnier. — Les amins (corporations indigènes en Algérie); les medjelès. — L'hémicycle de Paul Delaroche à l'Ecole des Beaux-Arts. — Le violoniste Henri Wieniawski exécutant le *Carnaval de Venise*. — Le pavillon Lesdiguières, quatre dessins. — Henri Litolff, portrait. — Rébus.

Chine.

Canton, 10 février 1858.

Voici le portrait de Yé, que je vous avais promis par la dernière malle. S'il a un mérite quelconque, c'est celui d'une parfaite ressemblance, bien supérieur, sous ce rapport, au portrait que Lam-koua avait peint à l'huile, plutôt d'après un type idéal emprunté aux formes caucasiennes que d'après le véritable type chinois.

En jetant un simple coup d'œil sur ce crâne, unique en son genre, on est frappé de l'énorme défaut d'équilibre qui existe entre les différents organes. Les instincts de la brute, les sentiments d'égoïsme occupent une grande place; mais les belles facultés de l'intelligence et du raisonnement y sont à l'état rudimentaire. On doit remarquer surtout qu'il y a une absence complète de bienveillance, ce qui se rapporte parfaitement au caractère bien connu et aux actes de ce personnage malheureusement trop célèbre, qui a été un véritable fléau pour l'humanité.

Nous frémissons encore au récit des exécutions inouïes que ce féroce magistrat a froidement ordonnées pendant les quatre années qu'il a tenu le sceau de commissaire impérial. De son propre aveu, elles ne s'élèvent pas à moins de 70,000 têtes, sans compter les malheureux, en nombre au moins égal, qui ont succombé aux tortures et aux privations du cachot.

Vous serez surpris, sans doute, que tant de flots de sang humain puissent couler dans un pays doté d'un code pénal dont on a vanté la sagesse. Ce n'est pas ainsi, en effet, que procède régulièrement la justice chinoise. Dans le cours ordinaire des choses, les gouverneurs généraux des provinces restent étrangers à toutes les poursuites, à tous les actes judiciaires. Les juges criminels sont seuls chargés de poursuivre d'office les infractions de la loi réputées crimes, et lorsqu'un coupable est condamné à mort, la sentence ne peut être mise à exécution qu'après avoir été approuvée par l'empereur lui-même.

YÉ, EX-GOUVERNEUR DE CANTON.
— D'après un croquis de M. Roux, et un portrait du major Crealock.

Il résulte de là une maturité suffisante dans l'application de la peine capitale; car, avant que la sanction suprême soit revenue de Pékin, les parents du condamné ont le temps suffisant pour faire reviser le jugement par un tribunal supérieur, et quelquefois pour obtenir un sursis à l'exécution.

Mais il est des cas exceptionnels où les condamnations à mort peuvent être prononcées en dehors des voies légales et exécutées sans recours à l'empereur : c'est lorsqu'une rébellion éclate contre l'autorité impériale. Alors un commissaire spécial est délégué dans le pays insurgé avec des pleins pouvoirs; devant lui, la juridiction de tous les tribunaux cesse complétement, et ses arrêts sont exécutoires immédiatement, quoique rendus sans aucune instruction préalable et de la façon la plus sommaire. C'est la concentration en une seule main des pouvoirs illimités que l'état de siége confère chez nous à plusieurs fonctionnaires distincts ou au conseil de guerre réuni.

Or, c'est dans ces malheureuses circonstances que Yé a pu assouvir impunément sa soif du sang de ses semblables.

Il avait débuté en 1847 dans les hautes sphères de l'administration en succédant, comme lieutenant-gouverneur de Canton, au fameux Houang-Ngan-Toung, le diplomate habile et courtois qui a négocié, sous les ordres de Ki-In, tous les traités conclus avec les puissances étrangères.

Les fonctions de vice-roi étaient remplis par Sin, personnage célèbre dans les fastes de l'insurrection chinoise au Kouang-Si. Placé à aussi bonne école, Yé apprit facilement à se servir de l'autorité sans contrôle que l'empereur effrayé accordait à ses représentants dans les provinces rebelles.

Ce ne fut pourtant que sept ans plus tard qu'il put l'exercer tout à son aise, lorsque par la mort de Sin il devint commissaire impérial (*kin-tchaï*), chargé d'abattre l'insurrection dans les provinces du midi. Alors son zèle ne connut plus de bornes; il organisa des razzias dans tous les districts suspectés de connivence avec les rebelles, et des populations tout entières, vieillards, femmes et enfants compris, furent poussées en masse vers la ville provinciale où un cruel supplice faisait aussitôt expier leur prétendu crime de lèse-majesté.

L'empereur, jugeant des mérites de Yé par le nombre des victimes

Digitized by Google

qu'il immolait, crut devoir lui accorder une récompense extraordinaire, et le nomma baron ou *nantsio*, titre nobiliaire que la dynastie tartare actuelle confère très-rarement aux sujets d'origine purement chinoise.

A ce propos, il est bon de remarquer l'erreur commise par tous les journalistes européens, qui ont classé notre héros parmi les Tartares. Yé, surnommé Ming-chin ou «jaspe brillant,» est un Chinois pur sang, né dans la province du Ho-nan, de parents peu favorisés de la fortune, et dont il est le seul soutien. Ses habitudes personnelles sont modestes, mais il est avide de domination et d'hommages jusqu'à la manie. Aussi rien ne l'a-t-il plus blessé, pendant son séjour devant le Bogue, que de ne pas recevoir de visite de la part des plénipotentiaires européens.

Il paraît néanmoins que, deux jours avant le départ de l'*Inflexible* pour Calcutta, lord Elgin s'est rendu à bord, et qu'il eût avec le vice-roi prisonnier un entretien dont celui-ci parut satisfait, quoiqu'il eût d'abord témoigné une vive répugnance à partir pour l'Inde.

On attribue la mesure de transportation prise à son égard à des projets d'évasion nocturne par le sabord de la cabine, lesquels auraient été tramés avec quelques-uns de ses subalternes : mais il n'est pas nécessaire de recourir à une hypothèse très-peu vraisemblable pour justifier l'éloignement d'un personnage aussi considérable, dont la seule présence en rivière pouvait inspirer encore quelque courage à ses partisans, ou même donner l'idée d'un coup de main téméraire qui aurait été une calamité pour ses propres auteurs.

A Calcutta, Yé sera traité comme le sont les prisonniers de guerre d'un rang élevé, et ne sera probablement ramené dans sa patrie qu'après la conclusion du différend soulevé par son orgueil et son obstination. C.

Pour extrait : PAULIN.

Histoire de la semaine.

La chronique politique continue à être assez pauvre. M. de Persigny est revenu de Londres, et, depuis son retour, il s'est peu mis en rapport avec le monde officiel. Le duc de Malakoff a été obligé de retarder son départ de quelques jours et a dû partir le 14 de cette semaine.

C'est lundi que le parlement anglais a repris ses délibérations, interrompues par les vacances de Pâques. L'événement le plus remarquable de cette première séance est la proposition faite au gouvernement, par lord John Russell, d'écarter son projet sur le bill de l'Inde, lu une première fois, et de le remplacer par des résolutions séparées sur les principales questions qui font l'objet de ce bill. M. Disraéli a cru pouvoir accepter cette proposition, dont le sens ne paraît guère favorable au nouveau ministère.

Dans la même séance, la discussion du budget de la marine a fourni l'occasion à plusieurs orateurs d'appeler l'attention du gouvernement sur la nécessité d'accroître les forces navales de l'Angleterre. La plupart de ces orateurs, et particulièrement lord Palmerston, ont paru vivement préoccupés des efforts qui ont été faits, dans ces derniers temps, par la France et la Russie pour accroître et développer leurs marines. En comparant les arsenaux de la France et ceux de l'Angleterre, le noble lord a déclaré que, dans son opinion, l'arsenal de Cherbourg seul était plus considérable que plusieurs des arsenaux anglais réunis. Un autre orateur, M. Horsmann, a rappelé les travaux exécutés à Cherbourg, et le chemin de fer qui doit prochainement établir une communication entre cette ville et la capitale. Selon cet orateur, il sera bientôt plus facile à la France de mettre 100,000 hommes sur ses vaisseaux qu'à l'Angleterre d'en mettre sur les siens 50,000. Sans considérer ces faits comme un danger actuel pour l'Angleterre, la plupart des membres qui ont pris la parole les ont signalés avec une préoccupation qui paraît peu motivée dans les circonstances actuelles.

Les paroles prononcées par lord Palmerston méritent d'être rapportées :

« Il y a trois grandes puissances au monde; ce sont : la France, la Russie et les Etats-Unis. Ces puissances n'ont presque pas de colonies, et elles sont tellement indépendantes d'une guerre maritime, qu'un échec naval ne les affecterait pas matériellement. Notre position insulaire fait, au contraire, de la protection maritime une chose essentielle pour notre sûreté, et nous avons d'ailleurs d'immenses possessions coloniales éparses sur la face du globe, et qui exigent une marine considérable pour les protéger.

«On sait que le gouvernement français adopte des mesures qui, dans très-peu d'années, doivent doter la France d'une flotte de vaisseaux de ligne à hélice presque égale à celle que nous pourrons avoir à la même époque. De son côté, le gouvernement russe fait construire avec une plus grande dextérité une formidable flotte de gros vaisseaux de ligne. Il y aurait donc imprudence excessive de la part de notre gouvernement à ne pas augmenter aussi le nombre très-insuffisant de vaisseaux de ligne que nous possédons déjà. Quant à nos arsenaux, c'est l'opinion des hommes compétents, qu'ils sont très-limités. Je crois que Cherbourg, à lui seul, est aussi considérable que la plupart de nos arsenaux réunis. »

C'est également lundi qu'a commencé le procès intenté contre Simon Bernard. Les débats se sont ouverts devant un jury spécial choisi dans le corps des aldermen de Londres. L'accusé n'a pas fait usage de son droit d'être jugé par un jury mixte composé par moitié d'étrangers; il a déclaré qu'il avait confiance dans un jury exclusivement anglais, mais en ajoutant qu'il déclinait la compétence de la cour. On pense que les débats se prolongeront durant deux ou trois jours. Le résultat n'en sera connu qu'après la mise sous presse de ce numéro.

Les journaux français et étrangers ont publié les deux documents officiels relatifs à l'affaire du *Cagliari*; l'un de ces documents est la dépêche adressée, le 30 janvier, par le commandeur Caraffa à M. le chevalier Canofari, chargé d'affaires de Naples à Turin. Le second est le mémorandum adressé, le 30 mars dernier, par M. le comte de Cavour à tous les agents diplomatiques de la Sardaigne accrédités auprès des cours étrangères. Nous avons donné, dans notre dernier numéro, le résumé de ces deux pièces, et nous croyons inutile d'y revenir. En outre, l'*Indépendance belge* a publié le texte d'un mémorandum adressé par le gouvernement napolitain à tous ses agents diplomatiques sur la même question.

Pour justifier ces actes, il s'appuie sur l'autorité des jurisconsultes les plus accrédités en matière de droit international et de droit maritime. Il invoque particulièrement l'arrêt rendu le 7 septembre 1832 par la Cour de cassation, sur le réquisitoire de M. Dupin, dans l'affaire du *Carlo-Alberto*, saisi par les autorités françaises dans des circonstances qui offrent une grande analogie avec celles où a été capturé le *Cagliari*. Le mémorandum cite un autre exemple qui lui paraît encore plus décisif, celui de la capture faite en 1848 par le bâtiment napolitain *Stromboli* de quelques rebelles siciliens, parmi lesquels se trouvait un sujet britannique. Le gouvernement anglais éleva des objections contre la légalité de la prise, en prétendant qu'elle avait eu lieu près des îles Ioniennes; mais, après s'être assuré que la capture avait été faite en pleine mer, comme celle du *Cagliari*, le gouvernement anglais reconnut le droit du gouvernement napolitain. La conclusion du mémorandum est que les actes de violence commis sur le territoire napolitain par les conspirateurs qui se trouvaient à bord du *Cagliari* doivent être considérés comme des actes d'hostilité et de piraterie, qui, d'après les principes du droit international, donnent à la partie offensée le droit de poursuivre l'ennemi ou le pirate partout où il le trouve, même en pleine mer : *vim vi repellendo*. — Un article du *Constitutionnel* du 12 avril semble indiquer que la Sardaigne se ferait illusion si elle s'attendait à être suivie sur un terrain agressif par les puissances occidentales. Sans ajouter grande croyance aux bruits qui présenteraient comme imminent un conflit armé et prochain entre les deux gouvernements à l'état d'antagonisme, nous devons croire que la situation est assez tendue pour admettre la possibilité de l'arbitrage d'une puissance européenne telle que la Prusse ou la Russie, arbitrage qui serait réclamé par la cour de Naples. Les dispositions de la France et de l'Angleterre ne sont pas encore connues, mais, quelles qu'elles soient, il paraît certain que les deux cabinets de Londres et de Paris ont arrêté de marcher d'accord dans cette affaire.

Le *Times* a répondu cette semaine aux articles des journaux français relatifs à l'occupation de l'île de Périm. Ce journal persiste à déclarer le percement de l'isthme de Suez inexécutable, ajoutant que ce projet n'est appuyé par la France que pour contrecarrer les efforts faits par l'Angleterre afin d'établir une route de transit à travers l'Egypte.

Sur Périm même, le *Times* attribue à un sentiment de jalousie les réclamations enregistrées par la presse du continent. L'Angleterre seule, d'après lui, a des intérêts dans la mer Rouge, et il ne comprend pas que la France, l'Autriche ou la Russie, dont les pavillons y sont inconnus, se préoccupent sérieusement de la possession d'un rocher qui ne peut être un point de relâche utile que pour la marine britannique.

Au reste, le *Times* ne reconnaît qu'au sultan ou à l'iman de Mascate le droit de réclamer la possession de cette île, qui appartient à l'un des deux; et il conseille au gouvernement anglais, s'il lui arrive des observations des gouvernements étrangers, de n'en tenir aucun compte.

Le *Times* s'élève aussi avec force contre la prétention, élevée par quelques feuilles, de soumettre la question à la conférence de Paris, dont la réunion est, paraît-il, définitivement fixée du 1er au 5 mai, en exprimant la confiance qu'aucun ministre anglais ne consentira jamais à l'immixtion d'une sorte de tribunal européen dans des intérêts purement anglais.

Cette profession de foi du *Times* provoquera sans doute de vives répliques, car il est impossible de poser plus franchement la question; nous dirions même qu'il est difficile de le faire avec plus de dédain.

C'est mardi qu'a commencé, à Turin, la discussion du projet de loi sur la presse et le jury.

D'après une correspondance de Turin, les deux membres qui formaient la minorité de la commission présidée par M. Valério seraient arrivés à se mettre à peu près d'accord entre eux et avec le gouvernement. MM. Buffa et Miglietti admettraient le principe du projet en ce qui concerne la conspiration contre la vie de souverains étrangers, mais ils voudraient s'en tenir aux termes de la législation actuelle pour ce qui concerne l'apologie de l'assassinat politique. Pour ce qui est des jurés, les deux députés voudraient donner une part plus grande à l'élément électif dans la commission spéciale chargée d'en dresser la liste, et n'y faire représenter le gouvernement que par le maire du chef-lieu, siége de la cour d'appel. D'après la correspondance qui nous fournit ces détails, le ministère serait disposé à accepter ces modifications.

Dans la séance du 7 des députés espagnols, M. Gonzalès de la Véga a tracé l'historique d'un projet de fusion dynastique, dont l'initiative a été prise pour la première fois, en 1844, par un journal absolutiste nommé la *Monarquia*. L'orateur s'est attaché à démontrer que cette idée n'était pas morte, et qu'on travaillait avec ardeur à la ressusciter non-seulement dans la presse, mais encore par des voies légales. M. Isturitz a répondu catégoriquement qu'il n'existait aucun projet de fusion soit à l'intérieur, soit à l'étranger, et il a déclaré que le gouvernement était dans la ferme résolution de combattre tous les efforts qui pourraient être tentés pour porter atteinte aux droits de la reine Isabelle, au vœu de la nation et aux institutions constitutionnelles. Un seul orateur, M. Canga Arguelles, a cru devoir prononcer, en faveur de la fusion, quelques paroles qui ont été très-défavorablement accueillies par la Chambre. Pour ne laisser aucun doute sur ses sentiments et ses intentions, la Chambre a terminé la discussion en adoptant un ordre du jour motivé qui avait pour but d'associer solennellement l'assemblée tout entière à la déclaration du président du conseil. Cet incident n'a pas eu de suite.

Les pouvoirs temporaires délégués au prince de Prusse, par suite de la maladie du roi, viennent d'être prorogés de nouveau pour le terme de trois mois. Cette prolongation, de même que la précédente, a été motivée par un rapport des médecins du roi constatant que, malgré l'espoir fondé de voir Sa Majesté reprendre, dans un avenir plus ou moins prochain, la direction du gouvernement, il ne lui serait pas possible de s'occuper maintenant des affaires publiques.

Le *Journal des Débats* publie encore cette semaine une nouvelle correspondance d'un voyageur français sur l'Herzégovine, la Bosnie et le Monténégro. Les extraits que nous venons de lire ne font que confirmer les renseignements que nous avons publiés dans notre dernier numéro. C'est la misère et l'oppression qui ont fait prendre les armes aux chrétiens, et nullement une velléité d'indépendance. Quant au rôle des Monténégrins, dans cette affaire, il a été purement défensif. Quand l'insurrection herzégovienne a surpris le prince Danielo au milieu de ses plans de négociations et de ses efforts pacifiques, il a reçu, de tous ceux qui ont pu parvenir jusqu'à lui, des demandes de secours qu'il a constamment refusés, quoique sa coopération eût pu donner à un mouvement communal des provinces chrétiennes le caractère d'une révolte organisée. On connaît l'injuste expédition d'Ali-Pacha, ainsi que le débarquement des troupes régulières turques à Soutoréna, avec la permission des Autrichiens, dont les canons commandent la baie. Devant ces agressions, que rien ne justifiait, le prince Danielo envoya six ou sept cents hommes contre les Turcs, et l'on sait le résultat des combats livrés par les Monténégrins aux Turcs : ces derniers furent obligés, par une ruse de guerre, de battre en retraite.

Voilà jusqu'ici l'action du Monténégro, d'après la correspondance publiée par le *Journal des Débats*.

D'après les dernières nouvelles de Vienne, le commissaire ottoman Kamel-Effendi, au lieu de renfermer les populations du Monténégro dans ses montagnes et de se borner à pacifier les provinces soulevées, aurait, aussitôt son débarquement à Klek, sommé le prince Danielo de reconnaître la suzeraineté du Sultan ou de se préparer à défendre l'indépendance de son pays. A Vienne on était convaincu que le prince se soumettrait. Pour nous, nous croyons que le prince n'hésitera pas au dernier moment à suivre l'exemple de ses ancêtres, et à poursuivre l'œuvre de régénération qu'il a si bien commencée, et dont le dénoûment doit être l'indépendance reconnue du Monténégro.

Le dernier vapeur de la compagnie des Indes a confirmé la nouvelle que nous avions passée sous silence d'une nouvelle insurrection à Aden. Les Arabes ont été vaincus à deux reprises; mais il paraît que l'esprit d'irritation contre les Anglais est très-grand parmi les cheicks de l'Yémen, et qu'il est à craindre qu'il ne prenne chaque jour plus de gravité. Le gouvernement anglais serait alors obligé d'entretenir à Aden, non plus une simple garnison, mais une véritable armée permanente.

Le *Moniteur* a publié cette semaine une correspondance de Hong-Kong du 27 février, qui contient quelques renseignements sur la situation des alliés à cette époque. Les deux représentants de la France et de l'Angleterre s'étaient retirés à Hong-Kong, où ils se concertaient sur leur conduite ultérieure. La plus grande partie des forces alliées devait également retourner à Hong-Kong. Il ne devait rester à Canton que 500 matelots et quatre bâtiments français. Les Anglais devaient y laisser un grand nombre de canonnières avec un corps composé d'à peu près 2,000 hommes, composé de marins, de cipayes et d'artilleurs sous les ordres du général Straubensée. Pendant quelques jours l'attitude de la population chinoise avait excité la défiance des alliés, tellement que l'on s'occupait de fortifier le palais du général tartare où siége la commission européenne, afin de le mettre à l'abri d'un coup de main. On avait craint un soulèvement pour le 14 février, et les postes avaient été doublés, mais il ne s'est rien passé d'extraordinaire. Quant aux projets des plénipotentiaires, nous les connaissons déjà; lord Elgin et le baron Gros se préparaient à partir pour Shang-Haï, où ils devaient être accompagnés par l'amiral et par cinq ou six bâtiments de l'escadre française. On attendait avec impatience la réponse à la communication collective que les représentants de la France, de l'Angleterre, de la Russie et des Etats-Unis avaient faite à la cour de Pékin.

De l'Inde nous n'avons qu'à mentionner sur la guerre actuelle que les nouvelles déjà connues sur la prise de Luknow. Les insurgés se sont bien battus, mais sans acharnement.

Lucknow est tombé le 19 mars. 117 canons ont été pris; il a été tué près de 2,000 ennemis pendant le siége. Huit officiers ont été tués. Les habitants de la ville et les villageois reprennent leurs occupations. On a accueilli la soumission des principaux propriétaires de terres. Près de 50,000 ennemis se sont échappés, se dirigeant sur le Rohilcund et le Bundelcund. L'armée est à la poursuite des rebelles.

Le retard des troupes de sir H. Rose, retenues à Saugor pendant trois semaines, s'est opposé à ce que les troupes de ligne qui devaient intercepter l'ennemi aient pu le retenir enfermé.

Dans l'Inde on considère l'insurrection comme terminée, et on s'y occupe beaucoup plus des renseignements fournis par un officier indigène de l'armée du Bengale,

Digitized by Google

nommé Shaïk-Hadagut-Ali, sur les causes de l'insurrection. Il fait remonter à 1833 les premiers symptômes de défection qu'il ait remarqués dans l'armée du Bengale ; voici en peu de mots, selon lui, les motifs assignés à l'insurrection. L'expédition de Caboul fut la première cause de leur refroidissement. On obligea les cipayes à se couvrir de peaux de moutons, et au delà de l'Indus une vieille tradition les empêchait d'observer leur religion. A ces griefs religieux, la conquête du Punjab ajouta des griefs temporels. Une double paye aux uns, quand on la refusait aux autres, excita de nombreux ressentiments. Tantôt, dans les meilleures intentions, on ouvrait un hôpital pour toutes les croyances, promiscuité horrible aux yeux des indigènes ; un brahmin qui sort de la prison ou d'un hôpital se croit dégradé, et devient avec toute sa famille l'ennemi secret du gouvernement. Hadagut-Ali relève une à une les causes successives et inaperçues du mécontentement croissant et contenu de l'armée. Tout ce qui est nouveau pour un Hindou, dit excellemment Hadagut-Ali, et lisons-nous dans le *Journal des Débats*, ou simplement tout ce qu'il ne comprend pas, lui paraît destiné, d'une manière ou d'une autre, à affecter sa religion. L'annexion de l'Oude, l'ordre du jour de septembre 1856, prescrivant qu'à l'avenir les engagés serviraient partout où ils seraient requis, augmentèrent encore la haine que la célèbre affaire des cartouches graissées fit enfin éclater. Ce fut alors que les régiments s'écrivirent les uns aux autres que le gouvernement voulait ouvertement les contraindre tous à devenir chrétiens.

Sur la sécurité des Anglais jusqu'au dernier moment, l'auteur du document que nous résumons fait remarquer qu'ils n'avaient pas plus les moyens de connaître l'esprit de leur régiment que s'ils étaient restés à Londres. Le cipaye ne s'ouvre qu'à ses compagnons, et n'aborde l'officier européen que la flatterie et le mensonge à la bouche. Nous nous abstiendrons de donner la suite de ce document, qui contient beaucoup de considérations générales, en ajoutant seulement à ces causes diverses de l'insurrection les causes provenant de la propagande de la Perse à l'époque de la lutte de cette puissance avec l'Angleterre.

Le différend dont nous avons parlé le mois dernier, et qui menaçait d'amener une rupture entre le Brésil et le Paraguay, est arrangé : les fleuves sont ouverts à tous les pavillons jusqu'à Cayaba, capitale de la province la plus centrale du Brésil.

Les républiques du Sud sont toujours déchirées par la guerre civile.

Un décret prolonge la durée de la session législative, en France, jusqu'au 1er mai. Parmi les décrets et projets de loi communiqués au Corps législatif, figurent : celui qui abaisse la taxe des dépêches télégraphiques ; la substitution du crédit foncier à l'Etat pour les avances à faire au drainage ; la loi pour les travaux de défense contre les inondations. On a déposé le rapport du budget et commencé la discussion de la loi sur certains articles du code de procédure civile.

Un décret proroge jusqu'au 1er mai, afin de voter ces projets, la session du Corps législatif.

L'ambassade portugaise envoyée à Berlin pour le mariage, par procuration, du roi don Pedro avec la princesse de Hohenzollern est arrivée à Paris, où elle doit rester quelques jours avant de se rendre en Allemagne. De Berlin, après le mariage, elle se dirigera, avec la reine, vers un des ports de la Belgique, où elle s'embarquera pour l'Angleterre.

— Un journal de Lima nous apporte une réclamation qui répond à un article de l'*Illustration* du 28 novembre dernier, concernant le ministre actuel des finances, don Manuel Ortiz de Zevallos. Dans cet article, reproduit d'abord par le *Comercio de Lima*, il était dit que M. de Zevallos, à son entrée au ministère, avait trouvé le trésor épuisé ; ce qui a semblé à son prédécesseur, qui réclame, contenir à son égard le reproche d'une mauvaise gestion. M. Santos Castagneda, qui est le prédécesseur, explique en termes d'une mesure parfaite les motifs qui ont amené, sous son administration, les embarras financiers, et, tout en rendant justice à son habile successeur, il justifie sa propre gestion de manière à éviter tout mal entendu résultant de notre jugement sur le ministre actuel des finances de la république du Pérou. Nous sommes heureux de donner ici acte d'une réclamation qui nous semble, au fond comme dans la forme, honorable pour l'ancien et le nouveau ministre.

V. PAULIN.

Courrier de Paris.

Cette semaine a continué les exercices de sa devancière : des concerts à n'en plus finir, des bals à ne savoir par lequel commencer. Pour échapper à ces divertissements de serre chaude, notre monde s'agite en vain ; la mode l'y ramène. C'est là un plaisir qui ressemble beaucoup à l'animal enchanteur et fantastique de la légende : on n'en voit jamais la fin. Cet aimable printemps a d'ailleurs des allures suspectes. Est-ce le froid ? est-ce le chaud ? Son sourire est une amorce ; ses caresses cachent des perfidies. On va, par exemple, aux courses de la Marche en toilette tapageuse, et on en revient avec un rhume de cerveau. Le soir venu, on n'en danse pas moins de tout son cœur, en déplorant sa triste condition avec l'accent du dépit et de l'enchiffrènement. Il n'y a plus de grand concert qui n'ait son accompagnement de toux, si bien que cette bruyante musique étouffe l'autre. Le fléau du moins aura respecté la fête de *Notre-Dame-des-Arts*, donnée par la charité chez M. Gudin. Jamais programme plus engageant ne fut plus scrupuleusement rempli ; une sainte émulation animait tous ces artistes d'élite : c'était Mlle Alboni, Mlle Grisi, Mme Nantier-Didiée, Mario, Allart, Corsi, Geraldy, sans compter M. Alexandre Dumas et sa comédie-impromptu : l'*Honneur est satisfait*. Les bravos de cet auditoire parisien par excellence auront dédommagé l'infatigable écrivain de son récent échec marseillais. Allez donc lui dire maintenant, en usant de l'argot du théâtre, que ses pièces ne font plus d'argent ; il est en mesure de répondre que sa dernière a été jouée devant trente mille francs de recette. Beaucoup d'artistes offrent encore leurs talents pour la grossir. La fête pourrait donc avoir son lendemain, si toutefois il se trouve parmi nos Mécènes un autre patron de *Notre-Dame-des-Arts* aussi généreux et aussi désintéressé que M. Gudin.

Les dernières courses de la Marche n'ont pas eu l'éclat de leur commencement. Tous ces obstacles, dont le turf se hérisse pour l'amélioration des coursiers, auraient, à ce qu'il semble, découragé les sportmen les plus aguerris. La plupart refusent leur concours personnel au casse-cou, et abandonnent à des jockeis de bonne volonté les émotions de la lutte et les honneurs de la victoire. La Bourse est un autre casse-cou dont on fait mine de s'éloigner de crainte des culbutes, au plus grand regret de divers entraîneurs qui sollicitent la suppression du tourniquet d'où viendrait tout le mal. A les entendre, ce maudit droit d'entrée aurait dégoûté beaucoup d'honnêtes gens de la fantaisie de se ruiner. Autre salmis d'informations plus vraisemblables : on vendra, ces jours-ci, l'hôtel de Mlle Rachel, cet hôtel de la rue Trudon qui, du vivant de la grande tragédienne, avait une telle valeur qu'il en devenait impayable. Le prix du bijou fasait reculer les plus magnifiques ; la seule offre un peu réelle provint d'une demoiselle du demi-monde. Indépendamment d'un formidable à-compte, elle aurait offert comme nantissement son hôtel qui depuis... mais alors il n'était qu'en construction, chacun de ses amis y apportait à tour de rôle sa petite pierre, singulière caution qui fut repoussée avec une certaine indignation. J'ignorais, aurait ajouté la vendeuse, qu'il y eût des quarts de propriétaire pour certains immeubles, comme il y a des quarts ou des huitièmes d'agent de change. Une autre relique en pierres de taille va passer également aux enchères, c'est le pavillon que Balzac habita à Ville-d'Avray, et qu'il appelait les *Jardies*. Quant à la maison dite de la belle Gabrielle, qui subsiste encore dans un de nos quartiers les plus mérovingiens, c'est un immeuble très-recommandé depuis hier à l'attention des antiquaires par l'érudition du *fait-Paris*, sous prétexte qu'il aurait été bâti sous Philippe le Hardi. Le fait est que l'histoire perd entièrement la trace de ses locataires jusqu'à Marie de Beauvilliers. Un peu plus tard, une nichée de poëtes besogneux vint s'y abriter, parmi lesquels le bruyant Scudéri, l'auteur le plus fécond et probablement le plus admiré de son temps après son illustre sœur. C'est là qu'il composa *Irminius*, tragédie si célébrée par l'ancien Balzac, et dont il n'est resté que ce vers fameux dont le grand Corneille fit son profit :

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.

Pour en finir avec cette demeure autrefois fastueuse et sise parmi des jardins, mais noyée aujourd'hui dans un océan de masures dont la pioche a oublié de faire justice, disons qu'il a plu à un curieux de rechercher la valeur que le progrès a pu lui donner, et le résultat de ses calculs dont il croit pouvoir garantir l'exactitude, c'est qu'à une époque récente encore, mais relativement barbare, l'acquisition de l'immeuble a dû coûter un peu moins qu'il ne rapporte aujourd'hui à son heureux propriétaire. Le même calculateur en conclut aussi arbitrairement que nos pères vivaient mieux que nous et à moins de frais. Il est certain que, partout ailleurs que chez Véry et les Provençaux, la vie matérielle devient bien difficile ; mais la civilisation est une trop bonne mère pour couper les vivres à ses enfants ou les réduire à coucher à la bonne étoile. Quoi ! l'on n'aurait rebâti si splendidement Paris que pour le rendre inhabitable, et, quand tout le monde est devenu libre de vendre ou d'acheter de la viande, il pourrait advenir que la plupart n'aient plus les moyens d'en manger : quelle absurdité !

Cette excellente mesure — la liberté de la boucherie — des novateurs auraient voulu, dit-on, en profiter pour nous faire manger du cheval. L'humanité de l'administration ne l'a pas permis. Elle a pressenti la fraude que sa tolérance pourrait autoriser dans les restaurants et autres gargottes à prix fixe, où toutes sortes de rosse-beefs auraient été servis sous prétexte de beef-steaks à l'appétit des consommateurs. On n'aurait pas mieux accueilli la proposition d'un philanthrope, qui, dans son ardeur pour l'hippophagie, s'offrait d'acclimater *gratis* à ce régime un certain nombre de pauvres. L'initiative prise par un simple marchand vous paraîtra plus salubre : cet homme de bien, qui s'appelle M. Josse, vient de préluder à son établissement aux Ternes en distribuant cent bons de viande aux nécessiteux de la commune. Un pareil trait n'a pas besoin de commentaire, et on lui souhaite beaucoup d'imitateurs.

Rentrons, s'il vous plaît, dans la bucolique printanière par la porte du bois de Vincennes, qui va rivaliser d'élégance avec le bois de Boulogne, grâce à la toilette d'été qu'on lui prépare. Ne possède-t-il pas déjà plus de bouquets d'arbres qu'il n'y viendra de promeneurs ? Il s'agit maintenant de lui procurer des grottes, de lui bâtir des monticules, et surtout de lui creuser un lac sur les bords duquel les habitants du faubourg Antoine viendront pêcher leurs fritures du dimanche. Pourquoi le jardin des Plantes ne lui céderait-il pas aussi des plantes de tous ses jardins ? A défaut d'un pré Catelan et de son conservatoire de roses, qui ne ferait pas ses frais dans ces parages, on pourrait y concéder de vastes terrains aux pépiniéristes des environs, à charge par eux de couvrir la concession de leurs plus beaux produits. Je me persuade, par exemple, que M. Courtois, qui dans le voisinage fait éclore les camélias à volonté, ne demanderait pas mieux que de transporter en plein bois son paradis terrestre. Depuis hier ce paradis terrestre est en pleine floraison, et son créateur vous y attend (rue de la Muette-Popincourt). Figurez-vous une forêt touffue dont chaque arbre, chaque tige, chaque feuille même auraient été changés en camélia ; ce spectacle vaut bien le voyage sans doute. Ils sont là debout, épanouis, rayonnants, et on les compte par milliers, ces charmants rejetons de la même race, mais non de la même structure et de la même nuance, car la nature, prodigue jusqu'au bout, a donné à chacun son coup de pinceau qui le distingue des autres : ils ne se ressemblent que par la beauté. Maintenant, s'il vous plaît de les voir, hâtez-vous, car leurs moments sont comptés. Demain ce serait trop tard, les fleurs ne nous semblent si belles que parce qu'elles n'ont pas de lendemain.

L'intérêt dramatique de la semaine, c'est la rentrée de Mme Ristori. Elle a joué Médée, ce rôle vraiment antique qui est une tragédie tout entière. Mme Ristori vient de nous rapporter aussi Macbeth dans un pli de sa tunique. Le drame de Shakspeare nous est devenu familier beaucoup plus par les traductions qu'on en a faites que par ses interprétations scéniques. Celui de Ducis n'a pas survécu à Talma, et, sauf une tentative plus méritoire que réussie du Macbeth original, essayé récemment par la troupe anglaise, la pièce n'avait plus été jouée à Paris. Macbeth, c'est l'ambitieux au cœur faux et à la tête faible, qui convoite le pouvoir suprême et dont le pied glissera dans le sang. Il a tué pour régner, et il tue pour se maintenir. Après Duncan, Donalbain ; après lui Banco, et Macduff, et la femme et les enfants de Macduff. Jamais le crime ne fut plus fatalement motivé par le crime. Le génie de Shakspeare est doué d'une logique impitoyable, c'est la physiologie complète de la passion la plus pervertissante qu'il a mise à nu dans un homme. On s'avance en frémissant dans cet enfer de l'ambitieux, enfer pavé de lâchetés et de scélératesses : les perfidies, la vengeance, l'hypocrisie, le meurtre et les remords vivent dans ce drame et s'y meuvent en personnifications d'une effrayante réalité. « Marche ! marche ! Macbeth, te voilà roi, tu ne dormiras plus. » Les sorciers, l'apparition de l'ombre ensanglantée, les fantômes de la forêt, tels sont les rêves de Macbeth tout éveillé, et c'est parmi les bouleversements de cette fantasmagorie qu'il arrive jusqu'à cette heure terrible où la destinée, qui joue ici le rôle d'un ami perfide, l'endort dans sa confiance au moyen de prédictions énigmatiques.

« Sois hardi et résolu, ne t'inquiète pas de savoir qui murmure ou qui conspire ; ton nom brave la dent de l'envie, et Macbeth ne sera vaincu que le jour où la forêt de Birnam marchera contre lui. » Et cette forêt, qui n'est autre que l'armée vengeresse de Malcolm, fait à la pièce un dénoûment expiatoire et providentiel. Mais Macbeth n'est ici que l'instrument du mal : sa femme, qui le subjugue, en est le génie. Il faut en outre que cette perversité féminine, qui conseille et qui excite, ne se livre jamais. Lady Macbeth est aussi bien lady Tartuffe. Mme Ristori comprend admirablement cette hypocrisie infernale du rôle. Elle s'y donne le masque d'un front qui ne saurait rougir, elle s'y fait un cœur tranquille pour couvrir cette volonté qui ne fléchira pas. Le rôle est court, il n'a que trois scènes, et il n'en est que plus formidable. Ce sont trois notes éclatantes qu'il s'agit de faire vibrer sur le clavier de la passion, de l'ambition et de toutes ses fureurs. Le talent ou plutôt le génie de transfiguration que possède Mme Ristori a toute la grâce et la sobriété de l'antique, elle a le *faire* olympien en quelque sorte, elle a le geste d'une muse, ses attitudes ont un air de bas-relief. Mais telle est la force de son imagination, la grandeur de son intelligence et la souplesse de sa mimique, qu'elle a franchi d'un vol victorieux l'abîme qui sépare le monde homérique du monde shakspearien. C'est avec une terreur pleine de confiance qu'on l'attendait dans la fameuse scène du somnambulisme, dont elle fait un chef-d'œuvre d'expression. Cela est effroyablement beau. A côté d'elle, on a distingué M. Majeroni, qui joue Macbeth. C'est un jeune tragédien de grande espérance, plein d'ardeur et même de talent, mais qu'on ne saurait juger d'après cette première épreuve. M. Bellotti est très-beau et très-énergique dans Macduff.

Il faudrait maintenant vous raconter l'histoire de *Germaine* ; mais serons-nous lus jusqu'au bout ? Le drame de la Gaieté a été tiré d'un roman de l'auteur de *Tolla*, et la pièce servira beaucoup la fortune du livre. Elle l'adoucit et le corrige en plus d'un point essentiel. L'histoire de la *Germaine* originale, autant qu'il nous en souvient, était celle d'une jeune fille de parents nobles tombés dans la misère et phthysique au troisième degré. Germaine épousait un comte espagnol très-riche par dévouement pour ses parents pauvres ; elle l'épousait sans l'aimer, et le comte n'aimait pas Germaine davantage. Légitimer l'enfant que lui avait donnée une aventurière, son mariage n'avait pas d'autre but. Il n'attendait plus d'ailleurs que la mort inévitable de Germaine pour rentrer sous le joug de sa complice. Une guérison inattendue dérangeait tous ces vilains calculs, et le comte finissait par aimer pour tout de bon Germaine rendue à la vie. Mais, au moment où le roman semblait se dénouer, il recommençait de plus belle et sur nouveaux frais. L'aventurière, trompée dans ses espérances, mettait à prix la tête de sa rivale, qui finissait pourtant par lui échapper, en vertu d'un heureux hasard.

Si l'histoire est vulgaire, le romancier l'a racontée avec beaucoup d'esprit, et les dramaturges l'ont très-habilement arrangée pour la scène. *Germaine* pourrait bien avoir cent représentations et plus. M. Hostein, qui abandonne décidément la direction du théâtre de la Gaieté, aura voulu signaler sa retraite par un éclatant succès.

Parlons maintenant d'un charmant petit ouvrage que tout le monde voudra lire, bien qu'il n'ait pas été écrit pour tout le monde. On a fait à ce joli volume un déshabillé des plus galants : papier satiné, impression de luxe, illustrations de Meissonnier (il y en a trente-qua-

Digitized by Google

LE SCRUPULE D'UN COMPTABLE.

tre), vous voyez que ses éditeurs, MM. Michel Levy, ont songé à sa toilette avant de le conduire dans le monde. En outre le titre affriande : *Les Contes rémois*, cela réveille le souvenir des contes du bonhomme. Il existe en effet quelque parenté entre les deux recueils, mais M. le comte de C....., l'auteur de ces agréables badinages, glisse toujours et n'appuie guère. C'est l'homme du monde qui badine avec discrétion, c'est le poëte dont le vers ne brave jamais l'honnêteté; que le lecteur sourie, le conteur est satisfait et le conte s'arrête.

L'heureux pays que celui de Champagne !
Des vins exquis parfument la montagne ;
Le peuple est bon, les maris point jaloux,
Et le beau sexe a le cœur aussi doux
Que les brebis qui peuplent la campagne.

Voilà sa note, son rhythme et sa mesure, et l'auteur s'en écarte le moins possible :

« J'ai pour guérir des recettes certaines, »
Me dit à Reims un docteur plein d'esprit ;
« Chaque ordonnance est un joyeux récit :
« On souffre moins du moment que l'on rit.
« Je vous apporte un remède aux migraines. »

Aimable but et douce morale qui désarmera les plus rigoristes. Mais pourquoi chercher des excuses à l'auteur ? il n'en a pas besoin, c'est bien plutôt des compliments qu'il mérite. Tel de ses contes est un petit poëme achevé (exemple : *la Culotte des cordeliers*), tel autre a le charme naïf d'une légende (lisez le *Faucon*) ; mais, qu'il rime une anecdote ou même un simple bon mot, l'ongle du vrai poëte se fait sentir partout. M. de C..... est certainement un de nos plus habiles monteurs de bijoux. Ici la façon a triomphé complétement de la matière peut-être ingrate. Le moindre de ses contes a un tour exquis, et il ne leur manque rien pour briller au second rang. En attendant que sa modestie lui permette de lever l'anonyme, il faut bien le surnommer l'autre Florian du bonhomme.

Quant aux vignettes de Meissonnier, autant de petits chefs-d'œuvre dont *l'Illustration* voudrait bien pouvoir enrichir son musée. Voici seulement trois de ces reproductions, faute de place pour les autres. Ce charmant butin a été recueilli au hasard, car, s'il avait fallu choisir, nous aurions fini par tout prendre.

PHILIPPE BUSONI.

LA SENTENCE ÉPISCOPALE.
(Dessins de Meissonnier, tirés des *Contes Rémois*.)

LE BON DOCTEUR.

Institutions judiciaires en Algérie.

LES AMINS.

La population de toutes les villes algériennes se compose d'une partie fixe domiciliée dans les immeubles de la cité, et d'une autre fraction, extrêmement mobile, formée des étrangers, *berranis*, venus du dehors pour exercer momentanément leur industrie. Cette deuxième catégorie tend chaque jour à s'augmenter depuis l'occupation française, qui, entre autres résultats incontestables, a le mérite de développer les affaires de commerce et d'industrie.

Ces *berranis* se décomposent en plusieurs groupes distincts, qui tirent leur nom chacun du pays de leur origine ; ce sont : les *Kabyles*, les *Biskris*, ou habitants des Ziban, qui ont Biskra pour chef-lieu, les *Beni-Mzab*, dont le pays s'étend dans le Sahara algérien, entre Tougourt et Laghouat, les *Laghouathis*, et enfin les *nègres* venus des contrées méridionales.

En somme, comme on peut le remarquer, ces étrangers viennent de régions où la terre labourable manque aux travailleurs ; ils émigrent pour chercher à amasser un petit pécule dont ils iront jouir ensuite dans leur pays natal.

INSTITUTIONS JUDICIAIRES DE L'ALGÉRIE : LES AMINS (corporations indigènes). — D'après la publication nationale de M. Moulin.

Digitized by Google

Le *Kabyle* est plutôt manœuvre ou cultivateur.

Le *Biskri* est portefaix ou batelier; il se trouve en rivalité avec l'Espagnol de la Péninsule, le Mahonais des îles Baléares, et le Maltais, qui abondent dans nos ports algériens.

Le *Mzabi* est plus varié dans ses aptitudes; il est en majorité dans les bains et cafés maures; il est aussi boucher, et fait concurrence au Juif pour le commerce de détail : épicerie, mercerie, quincaillerie, etc. C'est d'un Mzabi que j'ai entendu raconter autrefois ce fait assez caractéristique, qu'il avait vendu dans le Sahara des allumettes chimiques une à une, et plusieurs sous la pièce, donnant ce produit de notre industrie comme une invention toute magique sur laquelle les esprits, naturellement portés au merveilleux des musulmans, pouvaient broder à l'aise.

Enfin, par un contraste assez singulier, le *nègre* a surtout pour spécialité de blanchir les maisons.

Dans les localités où les étrangers nomades ne sont pas nombreux, ils forment une seule corporation, les *berranis*.

Lorsque la corporation est assez considérable, elle se décompose en plusieurs autres corporations, qui, chacune, reçoivent les individus de même race ou de même origine. Chaque agglomération de ce genre a à sa tête un *amin* (syndic), qui a certaines attributions.

A la suite de la conquête, dans l'ignorance où nous étions de toute chose, le désordre se mit dans les groupes susdits, comme dans toutes les anciennes branches d'administration locale. Lorsque l'on voulut s'occuper sérieusement d'administrer une population d'individus qui n'ont pas d'état civil, qui pour la plupart, travaillent au jour le jour, qui couchent dans les bains et cafés maures, ou sur les places publiques pendant la saison sèche, on fut fort embarrassé; car, vouloir introduire les exigences des coutumes françaises dans ce milieu étrange, c'était se résoudre à encombrer incessamment et sans grande utilité les tribunaux divers et les prisons.

Il y a surtout ce fait de n'avoir pas de domicile, qui est un délit incompréhensible pour l'indigène, et qu'il n'était utile en rien de poursuivre; et si un tribunal algérien, car le fait s'est vu, a cru devoir édicter une condamnation pour vagabondage à l'égard d'un Arabe qui n'avait pu produire une preuve de domicile, les fils d'Ismaël doivent encore en être aussi profondément stupéfiés que le serait, à Paris, un négociant arrêté, jugé et condamné pour crime de calvitie, par exemple. — Vers 1838, l'autorité locale pensa à réorganiser les corporations, et nomma des *amins* munis des mêmes attributions que par le passé. Mais, en l'absence d'agents français spéciaux suffisamment éclairés, les choses n'en allèrent pas mieux : les *amins*, inhabilement contrôlés et mal surveillés, se rendirent coupables de nombreux abus, et la situation s'aggravait de jour en jour, lorsque le décret du président de la république, du 3 septembre 1850, mit fin à cet état de choses en réorganisant les *corporations indigènes*.

D'après ce décret, la population indigène flottante des villes de l'Algérie est classée en une ou plusieurs corporations. Chaque corporation est dirigée par un *amin* nommé par le gouverneur général.

L'*amin* a un traitement fixe; il prescrit à ses administrés certaines formalités d'inscription, de livret, de plaque, sous la surveillance de l'autorité préfectorale.

L'*amin* seul, s'il n'y a qu'une corporation dans la localité, ou le tribunal des *amins* (sorte de conseil de prud-hommes) s'il y a plusieurs corporations, juge, outre divers cas prévus de manque de formalités de la part des administrés, les contestations pécuniaires ou relatives à l'exercice de leur profession, les disputes, rixes, injures, faits d'insubordination, de contravention aux règlements intérieurs des corporations.

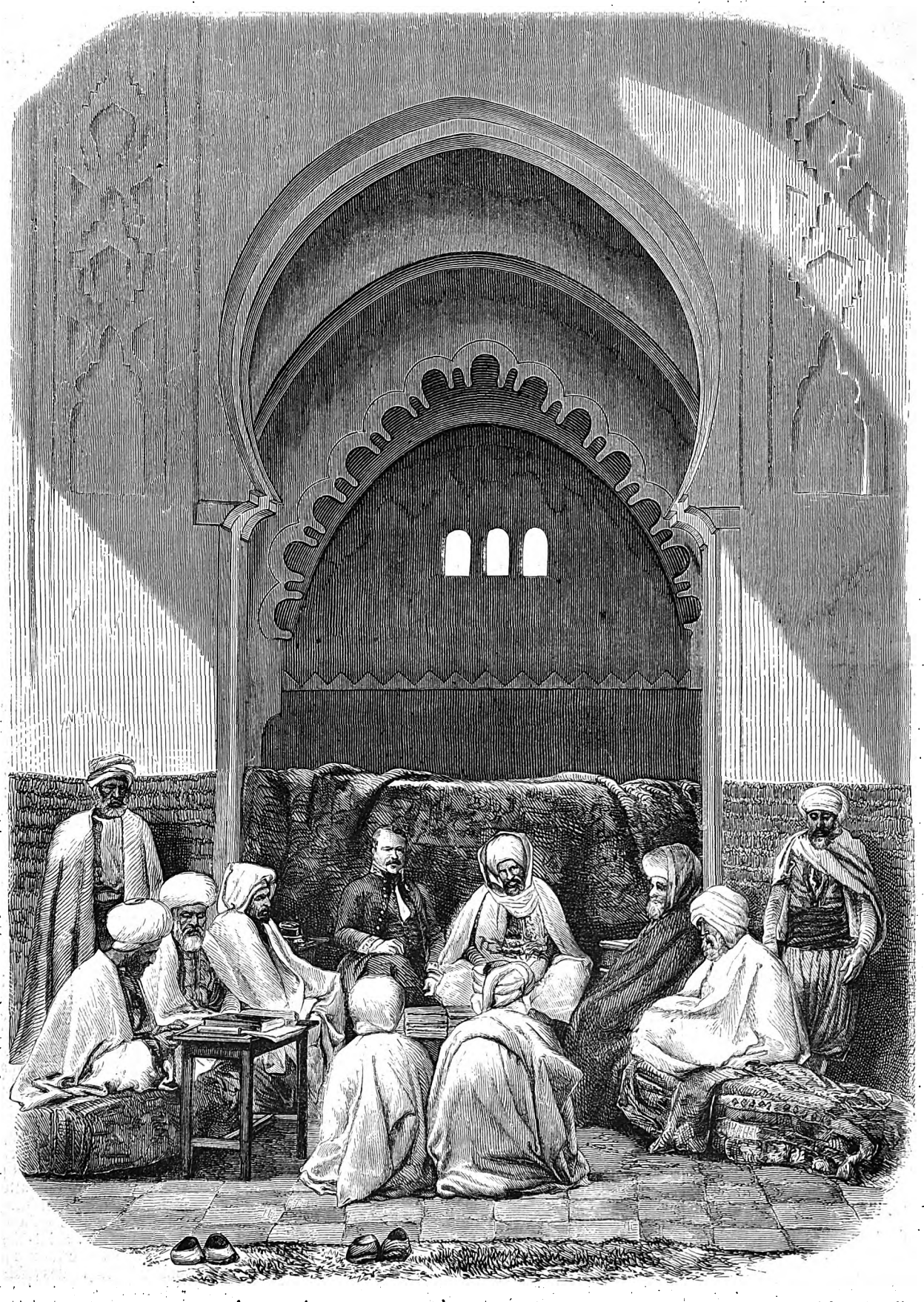

INSTITUTIONS JUDICIAIRES DE L'ALGÉRIE : LE MEDJELÈS (tribunal d'appel).—D'après la publicat. nationale de M. Moulin.

Les peines prononcées sont : l'amende de 1 à 15 francs, la prison de 1 à 10 jours.

Les séances ont lieu en présence d'un commis français désigné par le préfet, et qui fait fonction de greffier; il est assisté d'un *khodja* (secrétaire) et tient un registre coté et paraphé par l'autorité civile.

L'un de nos dessins représente une séance du tribunal des amins à Alger; le commis-greffier à gauche et le khodja à droite prennent note des décisions. A la droite du khodja, on reconnaît l'Arabe du sud qui ne s'est pas encore modifié par un long séjour dans les villes : à côté de celui-ci se trouve le vieil amin des nègres, puis viennent les trois autres amins, qui par leur extérieur indiquent des individus devenus tout à fait citadins.

Les plaignants accroupis expliquent leur affaire.

Ajoutons, en terminant, que cette institution des corporations et du tribunal des amins répond à un des besoins les plus pressants du peuple indigène en Algérie, qui est celui d'avoir à sa disposition facile, une autorité toute prête à écouter ses mille récriminations, et à juger sur l'heure ses différends lorsqu'ils sont peu importants. Rien ne prouve mieux, non plus, combien les choses d'Afrique doivent être étudiées avec soin avant de recevoir une solution convenable, que ce mode d'administration nouveau pour nous, dont tout le monde se trouve bien, et qui s'est installé cependant, en présence de nos divers ressorts judiciaires, au milieu des partisans les plus chauds de l'assimilation de l'Algérie à la métropole.

L'organisation de la justice musulmane, en Algérie, était une œuvre, on le conçoit, plus compliquée et plus difficile que la reconstitution améliorée des statuts concernant les corporations indigènes; elle s'est fait aussi plus longtemps attendre, car ce n'est que par décret impérial du 1er octobre 1854, qu'un règlement définitif est venu mettre un terme aux indécisions et aux difficultés du passé.

Dans les sociétés de l'Islam, la juridiction du cadhi comporte tout ce qui chez nous fait le ressort de nos divers tribunaux; de plus, la justice musulmane, établie tout entière d'après les versets du Coran, a un cachet profondément religieux, et tire du livre saint un prestige tout-puissant aux yeux des fidèles. C'est grâce à ce respect toujours vivace des Orientaux pour les choses de religion, que leur justice, quoique arrivée dans quelques-uns de leurs pays à la plus dégradante corruption, a conservé cependant son empire sur les masses croyantes.

A notre arrivée en Algérie, fidèles à notre promesse de conserver aux indigènes leur religion, leurs lois, leurs coutumes, nous avons laissé la justice du pays s'exercer de la même façon que par le passé. Mais des abus scandaleux ne tardèrent pas à être signalés aux chefs français; et il fut bientôt reconnu qu'on ne pouvait plus longtemps abandonner, en dehors de notre surveillance, à des juges musulmans le pouvoir de condamner leurs coreligionnaires à des peines qui pouvaient aller jusqu'à la mort, et surtout de leur laisser le droit de faire exécuter leur sentence.

Une première réforme consista donc à retirer aux tribunaux musulmans la compétence de tout ce qui est crime, délit, contravention. On ne leur accorda que le pouvoir de statuer en matière civile ou commerciale, et encore introduisait-on un certain droit d'appel devant les tribunaux français. En même temps, le parquet français était chargé de la surveillance du personnel judiciaire musulman.

Cet état de choses déjà meilleur fut bientôt jugé insuffisant; certains détails étaient mal définis; il y avait un croisement continuel de juridictions; nos magistrats, sans antécédents dans le pays, ne connaissant ni la langue, ni les mœurs, ne possédant aucun moyen d'action réel sur les cadhis, ne purent contrôler d'une manière efficace leurs nouveaux justiciables. Les cadhis de tribu, déjà si complétement abaissés et dégradés sous la domination turque, ne se relevaient pas de leur état d'indignité et de vasselage vis-à-vis de l'autorité politique; il devenait urgent de pren-

Digitized by Google

dre des mesures propres à réhabiliter peu à peu le corps de la justice musulmane, et à faire cesser en même temps les causes de conflit ou d'obscurité dans l'exercice compliqué des fonctions judiciaires au milieu du peuple indigène.

Tel est le but que s'est proposé le décret précité du 1er octobre 1854, constitutif de la justice musulmane en Algérie.

Ce décret renferme des prescriptions qui doivent sauvegarder la position indépendante des cadhis; il ne laisse, il est vrai, à la justice musulmane que la matière civile et commerciale, y compris les questions d'Etat, mais en même temps il établit la complète séparation de la justice française et de la justice indigène.

Il n'y a plus que deux juridictions : le tribunal du cadhi, et le *medjelis* ou tribunal d'appel (1).

Le *medjelès* se compose de *muphtis* (chefs religieux), de *cadhis* et d'*oulémas* (savants). Il y a environ une vingtaine de ces tribunaux en Algérie; chacun d'eux a dans son ressort un certain nombre de circonscriptions judiciaires, ou tribunaux de cadhis.

Les cas d'appel sont prévus; mais le jugement du *medjelès* est souverain.

Des mesures d'ordre en ce qui concerne l'inscription des jugements et leur conservation, des formalités prescrites à cet égard permettent d'espérer pour l'avenir des résultats importants.

Certes il y a beaucoup à faire pour arriver à une composition convenable du corps judiciaire, dans les tribus surtout. Si l'on excepte quelques cadhis qui, par une longue suite d'années d'exercice, une certaine habileté de conduite, des relations de parenté, des amitiés puissantes, se sont créé de grandes positions dans les douars, la plupart des juges musulmans, jeunes gens élevés aux frais des zaouïas (sortes d'établissements religieux dans quelques-uns desquels on prépare des individus pour les diverses fonctions du culte, de la justice et de l'instruction publique), frères de misère du maître d'école, se trouvent sans ascendant moral vis-à-vis du chef omnipotent, le caïd. Ce ne sera que dans quelques années, lorsque les cadhis investis d'après la nouvelle loi auront pris conscience d'eux-mêmes et de leur rôle, que l'on pourra constater des progrès sensibles.

Le dessin que nous offrons du *medjelès* d'Alger, réuni en présence du chef du bureau arabe civil, représente dans des attitudes diverses le personnel de ce tribunal.

Les deux vieux magistrats assis à gauche nous rappellent ces érudits, comme en ont aussi les musulmans, qui passent leurs veilles à compulser d'anciens textes. Et à propos de textes, je me souviens d'un lettré indigène qui, pour me donner une idée de l'excellence de quelques-uns des savants du pays, et tout plein d'avance de l'effet qu'il allait produire sur moi, me citait avec emphase un illustre paperassier qui avait composé quatre grands volumes in-folio sur ce simple thème : *Besm Allah* (Au nom de Dieu), mots qui commencent les prières musulmanes. O profondeur de la stupidité! il est à espérer, dans l'intérêt de l'humanité, que les quatre in-folio en question ne seront jamais utilisés autrement que pour servir de siége.

F. HUGONNET.

(1) *Medjelès*, mot dérivé de *djelès*, s'asseoir. Il est à remarquer que chez bon nombre de peuples, la dénomination primitive des réunions de justiciers est établie sur cette particularité, que les magistrats sont *assis*, ce qui semble impliquer par contre, pour que la chose ait été particularisée, que les plaignants et parties diverses devaient être debout.

Chronique littéraire.

Essais de critique et d'histoire, par M. H. Taine. — *Etudes de critique littéraire*, par M. D. Nisard. — *Shakspeare et son temps*, par M. Guizot. — *Corneille et son temps*, par M. Guizot.

Ce qui distingue M. H. Taine de ses confrères en critique, c'est qu'il a une méthode, une méthode rigoureuse, inflexible, invariable. Les autres critiques ont tout au plus une manière, une habitude; pleins de confiance dans la fortune, ils s'abandonnent à toutes les chances de l'improvisation : M. Taine ne livre rien au hasard. La critique est pour lui une science exacte, cousine de la géométrie et sœur de l'anatomie. M. Taine n'opine pas; il démontre; il ne dessine pas, il dissèque. Il s'agit bien de plaire; il s'agit de prouver. « Le génie d'un homme ressemble à une horloge : il a sa structure et, parmi toutes ses pièces, un grand ressort. Démêlez ce ressort, montrez comment il communique le mouvement aux autres, suivez ce mouvement de pièce en pièce, jusqu'à l'aiguille où il aboutit. » Voilà, d'après sa propre définition, la méthode de M. Taine; voilà la route tracée à tout critique qui ne veut pas aller à l'aventure.

Ce programme a soulevé de tous côtés des objections qui s'étaient aussi offertes à notre esprit à propos de son *Essai sur Tite-Live*. Les *Essais de critique et d'histoire* n'ont fait que nous confirmer dans notre opinion, et la préface, où M. Taine se défend vaillamment, ne nous a pas converti.

Cette recherche de l'unité, — ne disons pas de l'absolu, — a quelque chose de bien séduisant, il faut le reconnaître. C'est un éternel tourment pour l'artiste que son incertitude sur les résultats obtenus; pour le critique surtout, qui, faisant office de juge, est doublement responsable vis-à-vis de sa conscience; et ce serait un grand repos pour lui que de pouvoir arriver, par cette combinaison de l'analyse et de la synthèse, à l'exactitude mathématique. Mais, quoique la théorie prêchée d'exemple par M. Taine soit une brillante expression de la tendance visible de notre époque à tout scientifiser, et que nous soyons, pour notre faible part, très-porté à seconder ce mouvement, qui promet la solution de plus d'un douloureux problème, nous craignons que ce ne soit bien de l'ambition à la critique de vouloir être une science, et qu'il ne lui faille quelque temps encore se contenter d'être tout modestement un art. Nous prendrions assez aisément notre mal en patience, lorsque cet art aura des interprètes aussi instruits et aussi sagaces que M. Taine.

M. Taine, en homme dévoué à son idée, s'efforce de détourner sur lui-même tous les reproches qu'on adresse à sa théorie. « Si j'écris froidement, ce sera ma faute; n'accusez pas la méthode, mais l'écrivain. » Nous lui demanderons la permission de ne pas être de son avis. Bien qu'il ait la prétention de ne pas divertir, l'écrivain est agréable, autant que le lui permet la méthode; mais la méthode a des exigences regrettables auxquelles l'écrivain se soumet avec plus de résignation que le lecteur.

« Constater les faits un à un, avec circonspection, raisonner pas à pas, prouver chaque proposition, établir des classifications régulières, dégager lentement des lois générales, les noter par des formules sèches, les vérifier vingt fois avec les doutes d'un sceptique, corriger minutieusement chaque expression pour atteindre l'exactitude parfaite; » assurément, le procédé a du bon. Il a pour parrain Hegel et pour père Aristote; il offre des garanties d'ordre, de précision, de clarté; il exige une main ferme et habile, et c'est déjà une preuve de capacité que d'en pouvoir faire usage; mais il nous paraît avoir de graves inconvénients.

1° Il a quelque chose de trop doctoral, de pédagogique. Les lecteurs de journaux ne sont pas des écoliers : il leur déplaît d'être renvoyés à l'école; ils sont bien aises qu'on les renseigne; ils ne veulent pas qu'on les enseigne. Les lecteurs de journaux ne sont pas non plus des gens de l'art : il leur ennuie d'être initiés aux secrets du métier, et le technique n'est que de l'argot pour eux. Ce qui leur importe, ce sont les produits : ils vous tiennent quitte des moyens de fabrication. La critique de M. Taine est un charmant régal, mais le couvert est mis dans la cuisine. Dressez tout l'échafaudage qu'il vous faut pour construire votre maison; mais enlevez-le lorsqu'elle est construite.

2° Il est trop symétrique. Quand on lit M. Taine, il semble qu'on soit dans un muséum d'histoire naturelle, où tout est classé, étiqueté, numéroté, mis sous verre; où l'on ne saurait passer d'une salle dans une autre sans qu'un préposé vous récapitule ce que vous avez vu et vous annonce ce que vous allez voir. On n'aime pas à être mené ainsi par la main; on voudrait, de temps en temps, être abandonné à soi-même, pouvoir découvrir les choses tout seul, au risque d'en laisser échapper quelques-unes. Ce système soulage trop la mémoire et devance trop l'attente; ce n'est pas seulement l'art dramatique qui doit sacrifier à l'intérêt de curiosité. Ah! la belle chose que l'ordre quand il n'enlève rien à la liberté!

3° Il est trop logique. Le reproche pourra paraître étrange, mais, lorsque l'ambition de l'unité conduit à enchaîner avec cette rigueur toutes les parties de l'argumentation, à les rendre si complétement solidaires, à les subordonner si invariablement les unes aux autres, n'y a-t-il pas de quoi frémir de penser que la moindre de ces assises, ainsi superposées, qui porterait à faux, suffirait pour faire crouler ce savant édifice? que dans ce concert d'idées, où chacune tour à tour reçoit et donne l'accord, un seul son faux peut fausser toutes les voix de l'orchestre? Ç'a été l'erreur des saint-simoniens. Leur système aussi était parfait, à une seule petite condition : l'infaillibilité. Encore eux, ils avaient des raisons de se croire infaillibles; mais M. Taine, qui n'a pas les mêmes illusions, a tort de jouer ainsi sur chaque dé le va-tout de sa logique.

4° Enfin il est monotone. C'est surtout dans un recueil comme celui-ci, où les divers morceaux sont rapprochés les uns des autres, que cet inconvénient se fait sentir.

Ce que c'est que l'exemple! Voilà que nous devenons symétrique aussi. Puisque nous sommes sur cette pente, descendons-la jusqu'au bout, et empruntons, pour un instant, à M. Taine son procédé, afin d'en donner une idée plus nette à nos lecteurs, et de leur en faire mieux sentir les inconvénients. Etendons à son tour le critique sur la table de l'amphithéâtre; prenons en main le scalpel, et disséquons-le pour démêler son unité.

Lorsque nous faisons l'anatomie de M. Taine, qu'est-ce que nous trouvons? Un érudit symétrique, classificateur, géométrique, analytique, synthétique, dogmatique. Tels sont les principaux rouages de cette horloge; — décidément nous nous en tiendrons à cette image : l'autre répugnait trop à notre sensibilité; — il ne s'agit plus à présent que de découvrir le grand ressort, le moteur suprême, la cause première. M. Taine a caractérisé Tite-Live en deux mots : historien-orateur; nous caractériserons M. Taine en deux mots : critique-professeur.

L'école normale, voilà l'unité de M. Taine.

§ 1.

M. Taine est érudit. — Dans les colléges, nous le savons par expérience, on n'apprend pas grand'chose; du moins, — ne nous attirons pas de querelles, — on n'apprenait pas grand'chose de notre temps. Mais dans une école spéciale, destinée à former des professeurs, où les élèves ne sont plus des enfants, les études doivent être sérieuses. Il n'y a donc rien d'exorbitant à faire honneur à l'école normale du solide savoir de M. Taine.

§ 2.

L'école normale est située au pays latin; le pays latin est le quartier du Luxembourg, du jardin des Plantes, de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole de médecine et du Panthéon. Ce quintuple voisinage va nous donner la clef des tendances de M. Taine.

I.

M. Taine est symétrique. — L'élève de l'Ecole normale a dû faire du Luxembourg sa promenade habituelle. Or, à moins de méconnaître l'influence du physique sur le moral, et de ne rien comprendre à la filiation de nos idées, on ne saurait contester que la fréquentation de ces allées régulières, rectilignes, n'ait dû inculquer à notre élève-professeur le goût de la symétrie.

II.

M. Taine est classificateur. — Les mêmes raisons de proximité, le même attrait comme promenade, et, en plus, de nombreux aliments à son désir de s'instruire, auront fait aussi de M. Taine un habitué du jardin des Plantes, un hôte assidu du Muséum d'histoire naturelle; et c'est assez dire d'où lui sera venu son irrésistible besoin de classification.

III.

M. Taine est géométrique. — L'Ecole polytechnique est près de la rue Saint-Jacques, où est l'Ecole Normale; et ce n'est point faire une conjecture hasardée de penser qu'entre voisins de même âge, il y a eu de fréquentes, d'intimes relations, dans lesquelles M. Taine aura puisé cet amour de la géométrie qui se manifeste si visiblement dans sa méthode et dans ses écrits.

IV.

M. Taine est analytique. — Les mêmes motifs d'âge et de vicinité nous autorisent aux mêmes inductions. M. Taine n'aura pas été sans se lier avec quelque apprenti médecin, quelque interne d'hôpital, qui l'aura conduit à la clinique ou à l'amphithéâtre, et aura développé en lui, par analogie, la passion de la démonstration et de l'analyse.

V.

M. Taine est synthétique. — L'Ecole normale est située sur la montagne Sainte-Geneviève, et sur cette montagne est situé le Panthéon. De la lanterne de ce monument colossal, l'œil embrasse Paris tout entier et bien au delà. M. Taine aura monté souvent dans la lanterne du Panthéon : de là, cette habitude si prononcée d'envisager les choses d'ensemble, qui est devenue pour lui comme une seconde nature.

VI.

Enfin M. Taine est dogmatique. — Au collége, où l'on nous traitait en écoliers, — que nous étions, — nous n'avions aucun motif de prendre les défauts ordinaires des érudits, — que nous n'étions pas : — le ton doctoral. Les élèves de l'Ecole normale, au contraire, qui se savent de futurs professeurs, s'exercent à enseigner autant qu'à apprendre, et l'affirmation est presque un devoir pour eux. Il est donc également permis de rattacher à l'influence de l'Ecole normale le ton dogmatique de M. Taine.

Restons-en là. Cet échantillon suffit pour apprécier M. Taine et pour apprécier sa méthode. On voit comme tout s'enchaîne dans ce système; comme les effets remontent facilement aux causes, et comme les causes elles-mêmes se réduisent et se fondent en une cause unique, d'où tout procède; par quelle savante analyse nous en sommes venus à recomposer l'ensemble. A la vérité, — et là est le danger de cette excellente méthode, — il fallait savoir que M. Taine avait été élève de l'Ecole normale, sans quoi nous n'avions pas la clef de son talent, et il est cruel de penser que toute la sagacité du monde ne pouvait pas tenir lieu de ce renseignement.

Quand un horloger démonte une horloge pour y chercher le grand ressort, il n'y a pas de méprise possible, car tous les grands ressorts se ressemblent, et il a dans toutes les horloges un point certain de comparaison. Mais cet autre horloger qu'on appelle un critique, quels moyens a-t-il de savoir s'il a sous la main tous les rouages de son horloge? Nous pouvions, encore une fois, ignorer que M. Taine s'était destiné à la carrière universitaire, qu'il y avait renoncé par raison de santé.

Ne le regrettons que pour l'université. Les vocations, lorsqu'elles sont aussi réelles, ne se laissent pas facilement détourner de leur voie, et l'enseignement public n'y a rien perdu. Les pères ont hérité de leurs fils. M. Taine est resté fidèle à ses antécédents. Il n'a renoncé ni à sa robe ni à sa chaire, et c'est dans les revues et les journaux qu'il enseigne et qu'il professe.

M. D. Nisard enseigne aussi *in utroque jure*, dans la presse et à l'Ecole normale, et cette analogie avec M. Taine n'est pas la seule : il y en a dans leurs tendances et dans leurs goûts. Mais ce qu'est M. Taine jusqu'à l'exagération, M. Nisard ne l'est qu'à l'état de velléité. Comme M. Taine, M. Nisard aime l'anatomie; mais il ne nous fait pas l'effet d'avoir suivi assez assidûment les leçons de l'amphithéâtre. Comme M. Taine, M. Nisard aime la classification, mais il n'a pas dû fréquenter suffisamment le Muséum d'histoire naturelle. « Si je ne suis pas dupe d'un vain désir de distinguer, il y a, dit-il, quatre sortes de critiques. J'essayerai de les caractériser brièvement et par leurs traits essentiels. » Après ce préambule, on s'attend à quelque chose de précis, de rigoureux, surtout lorsqu'on vient de lire M. Taine, et cela n'aboutit guère qu'à quatre noms : M. Villemain, M. Sainte-Beuve, M. Saint-Marc-Girardin et M. D. Nisard. La première de ces critiques peint à grands traits; « c'est proprement l'histoire des affaires de l'esprit. » La seconde est à la première « ce que les mémoires sont à l'histoire. » La troisième « c'est de la littérature comparée qui conclut par de la morale. » La quatrième... Mais laissons M. Nisard s'expliquer lui-même.

« J'éprouve quelque embarras à définir la troisième sorte de critique (elle est la troisième dans l'ordre de M. Nisard). Si les deux autres rappellent l'histoire sous ses deux formes, celle-ci se rapproche plus d'un traité; elle a la prétention de régler les plaisirs de l'esprit, de soustraire les ouvrages à la tyrannie du *chacun son goût*, d'être une science exacte, plus jalouse de conduire l'esprit que de lui plaire; elle s'est fait un idéal de l'esprit humain dans les livres; elle s'en est fait un du génie particulier de sa nation, un autre de la langue française; elle met chaque auteur et chaque livre en regard de ce triple idéal; elle note ce qui s'y rapporte, voilà le bon; ce qui en diffère, voilà le mauvais. Si son objet est élevé, si l'on ne peut pas l'accuser de faire tort ni à l'esprit humain, qu'elle veut contempler dans son

Digitized by Google

unité, ni au génie de la France, qu'elle veut montrer toujours semblable à lui-même, ni à notre langue, qu'elle défend contre les caprices du goût, il faut avouer qu'elle se prive des grâces que donnent aux deux premières sortes de critiques la diversité, la liberté, l'historique mêlé aux jugements, la beauté des tableaux, le piquant des portraits. J'ai peut-être des raisons personnelles pour ne pas mépriser ce genre; j'en ai plus encore pour le trouver difficile et périlleux. » Voilà M. Nisard : un Taine adouci et pâli; moins tranchant, mais moins ferme; faisant de la modestie, M. Taine n'en fait pas. « Pourquoi me fatiguer à la définir? » dit M. Nisard en parlant de la critique de M. Saint-Marc Girardin. Ce n'est pas M. Taine qui aurait jamais dit cela : la définition ne le fatigue jamais; il est là dans son élément.

Le recueil de M. Nisard a le mérite de la variété; variété n'est pas assez dire : il y a dans les Champs-Elysées une baraque de marionnettes qui nous fournira un terme plus juste : théâtre des Variabilités. Il est vrai que ce volume embrasse un grand laps de temps, de 1833 à 1856, et que M. Nisard, pour étendre sans doute le champ de ses observations, a changé plusieurs fois de point de vue dans le cours de ces vingt-trois années. Quel est celui de nous dont l'expérience n'a pas modifié les idées? et quel reproche peut-on nous en faire, dès que ce n'est point par intérêt? En tous cas, M. Nisard a fort bien fait de changer de manière depuis son *manifeste contre la littérature facile*, par lequel son volume commence, car ce morceau diffus, dont la touche est plus faible que délicate, ne mérite guère la réputation qu'il a eu. C'est de la critique facile. M. Nisard est évidemment en progrès sur 1833.

Un autre article, le dernier du livre, nous avait attiré : *Les deux Morales*. C'était là un beau sujet à traiter, un sujet bien intéressant et bien utile. Nous espérions que l'auteur allait se demander si la morale actuelle suffit aux besoins de l'époque; si les lois ne se trouvent pas en contradiction fréquente avec les mœurs; si, par des exigences surannées, elles ne constituent pas les justiciables dans un état de contravention qui est absous de par la logique et la liberté, mais qui n'en est pas moins fâcheux en tant qu'infraction à la règle. Mais M. Nisard n'a pris la question que du côté étroit de l'érudition et de l'esprit de parti. Son seul but a été d'écraser la société antique sous la société moderne; de démontrer, non pas que le christianisme était un progrès sur le paganisme, — ce n'eût été que raisonnable, et notre amour-propre n'en aurait pas été suffisamment flatté, — mais de prouver qu'il y a un abîme, une solution de continuité entre les deux civilisations; que l'humilité, entre autres preuves, était une vertu inconnue au paganisme. Nous reconnaissons en effet que cette vertu contre nature est toute particulière aux chrétiens; mais, pour Dieu! qu'elle ne les dispense pas d'être modestes, et qu'ils ne fassent pas comme ces enfants qui, drus et forts du lait dont elle les a nourris, en profitent pour battre leur nourrice.

M. Guizot n'a jamais fait de la littérature facile comme l'entend le réquisitoire de M. Nisard; mais, à l'exemple de quelques autres illustrations de notre époque, il fait de temps en temps de la littérature économique. A vingt-deux ans, en 1809, il publiait, — nous en parlions il y a quelques semaines, — un économique dictionnaire des synonymes, à l'aide de celui de Fontanes et d'un manuscrit de Mlle de l'Espinasse. En 1821, à trente-quatre ans, il publiait une économique traduction de Shakspeare, basée, comme il le dit, sur celle de Letourneur, et avec la collaboration de M. de Barante, et de M. Amédée Pichot pour la moitié. Aujourd'hui encore, le livre qu'il nous donne sous le titre de : *Shakspeare et son temps*, titre emprunté lui-même à l'ouvrage anglais de Nathan Drake, *Shakspeare and his times*, ce livre n'est qu'une réimpression de l'essai sur la vie et les œuvres de Shakspeare, qui parut en tête de cette traduction. Ces économies sont d'autant plus regrettables que les écrivains ont plus de talent, et que le public attend d'eux davantage. Il est vrai qu'ils sont plus tentés que d'autres, et qu'il faut être deux fois vertueux pour donner son talent et sa peine à qui ne vous demande que votre nom. La tentation est d'autant plus forte que ces sortes de déceptions usent très-peu leur crédit. Car, que l'on déclame tant qu'on voudra contre l'inconstance du public, contre son ingratitude, et en particulier contre la légèreté française, ce n'est point un paradoxe de dire que, même dans ces conditions, les réputations sont plus lentes et plus difficiles à détruire qu'à faire, et qu'un marchand, — pardon de la comparaison, mais elle s'offre tout naturellement à notre plume, — un marchand qui est en possession de la vogue, pourra vendre bien longtemps des marchandises défectueuses avant que les chalands renoncent à l'habitude d'aller chez lui.

Ne cherchons donc dans cette appréciation du génie de Shakspeare aucune trace des lumières que les travaux incessants des Anglais ont pu jeter depuis près de quarante ans sur la question, et reportons-nous à 1821. Mais reconnaissons, d'autre part, que pour cette date, et pour la France, où les préjugés de l'école classique régnaient encore dans la quasi-plénitude de leur despotisme, l'auteur a fait preuve d'une véritable sagacité.

Les observations précédentes s'appliquent aussi à *Corneille et son temps*, qui date de plus loin encore, de 1813, et où M. Guizot a eu aussi des collaborateurs : Mme Guizot d'une part, pour l'Essai sur les trois contemporains de Corneille (Chapelain, Rotrou et Scarron); et, pour les éclaircissements et pièces historiques, M. Floquet, le savant auteur de *la Vie et des Œuvres de Bossuet*. Mais le public absout M. Guizot de toutes ces économies; car les éditions que publie aujourd'hui M. Didier sont des réimpressions de ces réimpressions; et ce succès opiniâtre impose silence à des regrets qui, du reste, ne sont qu'un hommage de plus.

LÉON DE WAILLY.

L'hémicycle du palais des Beaux-Arts.

La salle du palais des Beaux-Arts, dont l'*Illustration* donne ici la vue, est destinée à la distribution des récompenses aux élèves en peinture, en architecture, en sculpture et en gravure, de l'école; elle a la forme d'un hémicycle occupé par des gradins semi-circulaires, au-dessus desquels le mur présente, dans son développement, une vaste et célèbre composition peinte par Paul Delaroche, qui est tout à la fois le plus grand titre de gloire de l'artiste et une des peintures monumentales les plus remarquables de Paris. Cet ouvrage, auquel Paul Delaroche consacra quatre années, fut livré à l'admiration publique au mois de décembre 1841. Le 15 décembre 1855, le jour même où devait avoir lieu une solennité académique, le feu se communiqua aux boiseries de l'hémicycle; on put bientôt s'en rendre maître; mais de graves atteintes avaient été portées à la peinture; dans le premier moment on craignait même qu'elle ne fût perdue. Paul Delaroche vivait encore, et ce dut être pour lui un coup bien sensible. Un examen attentif fit reconnaître, disséminées sur un grand nombre de points, des boursouflures de la peinture sous l'action de la chaleur. Dans très-peu d'endroits la couleur avait été complétement détachée. Du reste ces espèces d'ampoules, peu étendues, qui criblaient la zone peinte, n'intéressaient que très-peu, fort heureusement, les figures; elles se répartissaient principalement sur les vêtements. Les parties les plus endommagées étaient la tête de Rubens, la poitrine de Phidias et d'Apelles, le haut du bras et le sein de la figure à moitié nue de la Renaissance. Ce que les dégâts offraient de plus fâcheux, c'était le gonflement du ciment et de l'enduit des joints des pierres, parce qu'ici les altérations étaient continues, au lieu d'être éparses comme les autres élevures. La restauration des altérations matérielles fut confiée à M. Mercier, qui s'acquitta de cette tâche de la manière la plus heureuse : toutes les boursouflures de la couleur furent réappliquées sur le mur, et les saillies du ciment entre les joints furent aplanies. Un lavage soigneux fit disparaître les couches de fumée déposées par l'incendie, et que la chaleur des fers promenés sur les feuilles de papier collées, dont avait été couverte la peinture, y avait fixées. L'œuvre capitale de Paul Delaroche était sauvée; une restauration attentive des portions endommagées de la peinture allait bientôt lui rendre tout son lustre. — Mais l'artiste venait de mourir. S'il eût assez vécu pour entreprendre ce travail, il ne se fût pas borné à une simple restauration; il eût refait en entier et changé plusieurs figures. Après lui on ne pouvait songer qu'à conserver aussi intacte que possible cette grande page tracée par lui dans la plénitude de son talent. M. Robert-Fleury a sollicité cette tâche, toute d'abnégation et de pur dévouement, et il s'en est acquitté avec un soin religieux et avec la plus scrupuleuse réserve. Il n'a rien repeint de ce qui pouvait être conservé, et s'est astreint, même pour de petites surfaces, à multiplier, autant que cela était nécessaire, ses raccords en les harmonisant avec les parties voisines. L'architecture a dû être repeinte entièrement, et M. Vinit, secrétaire de l'école, qui avait déjà exécuté ce travail pour Paul Delaroche, s'y est consacré de nouveau avec le même dévouement. L'hémicycle du palais des Beaux-Arts, sorti de la redoutable épreuve qu'il a eu à subir, a repris aujourd'hui son premier aspect; et c'est justice de signaler à la reconnaissance de la France les noms de ceux à qui elle doit cette précieuse restauration d'une œuvre renommée et à laquelle la belle gravure de M. Henriquel-Dupont a ajouté une nouvelle célébrité.

Ce n'est qu'en examinant de près cette peinture qu'on reconnaît, à certains embus, les traces des restaurations; les joints seuls, malgré le soin qu'on a eu de les saturer d'huile autant que possible, contrastent sur certains points par leur embu d'une manière sensible avec le luisant du reste de la peinture. Cependant, à distance, cette opposition s'efface presque entièrement, et le temps harmonisera de plus en plus ces légères différences. Le ciel, qui a été refait en entier, nous a semblé un peu cru; mais cette vivacité de ton, trop prononcée aujourd'hui, tombera également avec les années. Quant à l'effet et au ton, la coloration générale paraît être absolument la même qu'auparavant. Il est bon, du reste, de faire observer à cet égard qu'il y a une différence marquée si on regarde la peinture du haut de la riche tribune du premier étage qui lui fait face, ou si on l'examine d'en bas : dans le premier cas, la couleur a une intensité et un éclat qui s'affaiblissent un peu dans le second, parce que d'en bas il y a un effet de lumière frisante qui tend à pâlir un peu la coloration.

Le sujet de la composition de l'hémicycle du palais des Beaux-Arts est, on le sait, la réunion idéale des plus grands maîtres de l'art de toutes les époques, assemblée solennelle en présence de laquelle les récompenses doivent être décernées aux lauréats; c'est ce qu'exprime particulièrement la jeune femme agenouillée, au centre de la composition, et qui, ayant près d'elle un amas de couronnes, s'apprête à en lancer une dans la salle, comme si elle devait parvenir au jeune artiste dont le nom va être proclamé. Derrière elle, au centre d'un portique ionique, siégent, comme du haut d'un tribunal, Apelles, Phidias et Ictinus, les trois divins artistes de la peinture, de la sculpture et de l'architecture de la Grèce antique. Dans leur majestueuse sérénité, ils président au noble concours, et sur leurs fronts brillent des couronnes d'or, symboles d'une gloire incontestée et à laquelle les siècles ont mis le sceau. A leurs pieds quatre figures de femmes représentent l'art grec en regard de l'art romain, et l'art gothique en regard de celui de la renaissance; celle-ci luxuriante de jeunesse, de santé, et prodiguant aux regards les trésors de sa beauté avec une audace toute païenne, que l'artiste eût réfrénée s'il eût repeint lui-même son tableau, car dans la copie réduite et retouchée par lui, qui figurait à l'exposition de ses ouvrages, il avait jeté sur toute cette nudité le voile d'une gaze blanche; la Vierge du moyen âge, au contraire, chastement ensevelie dans ses longs vêtements comme dans un linceul, débile, exténuée par les mortifications, par les austères détachements qu'impose le christianisme, et élevant vers le ciel ses regards mélancoliques comme pour y chercher la patrie céleste où l'âme se guérit de sa nostalgie : telle est, au centre de la vaste composition, la partie idéale et poétique de la conception du peintre. A droite et à gauche sont les groupes variés des différents artistes, représentés avec un laisser-aller d'attitudes dont la familiarité exclut toute idée de recherche de style. Le peintre, ici, descend de l'apothéose et de l'épopée à la biographie. C'était là une des nombreuses difficultés, et cela est resté un écueil du sujet. Il y a solution de continuité entre les figures purement symboliques et ce monde d'artistes vêtus de bure, de soie ou de velours, debout, accoudés, assis, les jambes croisées, penchés, parlant, écoutant, ayant, en un mot, la désinvolture de la vie réelle et rien de la transfiguration d'habitants du Parnasse ou des champs Elysées. Cette opposition est d'autant plus sensible que toutes les figures, symboliques ou réelles, sont presque sur un même plan, le champ de la peinture se déroulant sur la paroi de l'hémicycle à la manière d'un bas-relief, étendu dans le sens de sa longueur et relativement étroit dans celui de la hauteur. Par rapport au spectateur, les souliers à rosettes de Rubens sont au même niveau que le pied nu de la Muse.

Paul Delaroche, qui dans ses dernières œuvres inclinait visiblement vers la recherche des effets du clair-obscur, n'était point porté par la nature de son talent vers ce mode d'action mystérieuse sur la sensibilité. Les images qu'il créait étaient nettes et claires; il disait tout ce qu'il voulait dire, ne laissait rien à deviner; ou bien ses réticences, ses sous-entendus étaient des combinaisons plus ou moins ingénieuses de son esprit, mais elles ne passaient pas à sa peinture, qui conservait toujours sa limpidité un peu prosaïque. Il aimait le drame dans les situations, mais autour de la scène conçue et bien disposée par lui il ne savait pas dramatiser, pour ainsi dire, l'ombre et la lumière. Dans la composition de l'hémicycle, il n'y avait point d'action à représenter; à part les figures idéales du centre, il s'agissait de grouper un grand nombre de figures d'hommes de la manière la plus pittoresque, et de leur donner à chacun leurs traits et leur caractère individuel connus. La nature du sujet n'appelait pas la grandeur sévère de style de Raphaël dans son école d'Athènes; d'un autre côté, la forme allongée de la zone à peindre ne se prêtait pas à une ordonnance bien liée de la composition. Ce ne pouvait être un ensemble compacte; mais une série nombreuse (les figures sont au nombre de soixante-quinze), dont il fallait écarter la monotonie par le mouvement des lignes et la variété des attitudes. Paul Delaroche a parfaitement triomphé des difficultés sous ce rapport; il a fait preuve d'une souplesse de talent et même d'une certaine naïveté qu'on n'était pas accoutumé à rencontrer dans ses œuvres. Peut-être s'est-il trop complu dans la variété et les détails minutieux des costumes. Mais, dès que cette peinture ne pouvait emprunter une partie de son expression à l'unité saisissante d'un coloris harmonieux, chacune de ces figures-portraits devait, à son plan, avoir toute la valeur possible; aucune ne devait être sacrifiée. Ce n'était plus l'aspect imposant de l'ensemble qui devait frapper le spectateur; mais il devait pouvoir parcourir successivement, l'une après l'autre, toutes ces figures avec un sentiment d'intérêt et de curiosité satisfaite.

Dans la disposition de ses personnages, Paul Delaroche a bien fait de s'affranchir des entraves de l'ordre chronologique; il les a groupés en général suivant les tendances de leurs talents; une principale division existe entre les peintres de sentiment, de pensée et de style et les peintres coloristes, ou visant moins à la grandeur idéale qu'à certaines qualités secondaires. A l'extrémité de gauche, où sont les coloristes, le premier peintre est Corrége; il a la main sur l'épaule de Paul Véronèse, et celui-ci tourne la tête pour lui parler. Cette familière intelligence ne se rapporte point à une liaison qui aurait existé du vivant des deux artistes, puisque Paul Véronèse n'avait que six ans lorsque Corrége mourut en 1534. Le peintre veut-il exprimer par ce rapprochement l'idée d'une affinité de manières entre les deux peintres? Cela ne se justifie pas davantage. Il nous semble que, comme expression symbolique de son talent, le grand peintre de Parme eût dû être représenté dans l'isolement; comme à l'autre extrémité de l'hémicycle, Paul Delaroche y laisse notre Poussin; comme il y laisse plus justement encore Michel-Ange, génie solitaire, s'il en fut, dans les habitudes de sa vie et surtout dans la grandeur et la fierté de ses conceptions. Quoique se tenant à l'écart, Michel-Ange fait partie du groupe des grands peintres italiens; derrière lui sont Giotto, Masaccio, le Pérugin, Raphaël, etc... Mais Poussin, bien que sa vie écoulée presque entière à Rome et son génie austère et amoureux de l'antique lui donnent droit de figurer dans la valeureuse phalange italienne, est en quelque sorte hors de son camp; l'on s'étonne de voir si éloignés l'un de l'autre les deux seuls grands peintres français admis dans le Parnasse de l'hémicycle, et qu'il faille parcourir toute la ligne des peintres italiens pour retrouver Lesueur, assez singulièrement assis entre Holbein et Andrea Orcagna, en dépit des motifs de rapprochement que fournissaient non-seulement une même nationalité, mais encore la contemporanéité et les bons rapports entre le peintre des Chartreux et Poussin, qui lui donna d'utiles conseils. Mais, en mettant Poussin à part et le premier, Paul Delaroche obéissait à un juste sentiment de fierté nationale. Dans cette salle, destinée à la distribution des récompenses décernées aux jeunes artistes, qui, plus que Poussin, avait droit de préséance?

Nous insistons sur ces observations de détails, moins à titre de critique que pour faire ressortir les innombrables difficultés du sujet. Sur ce théâtre, où chaque acteur doit

Digitized by Google

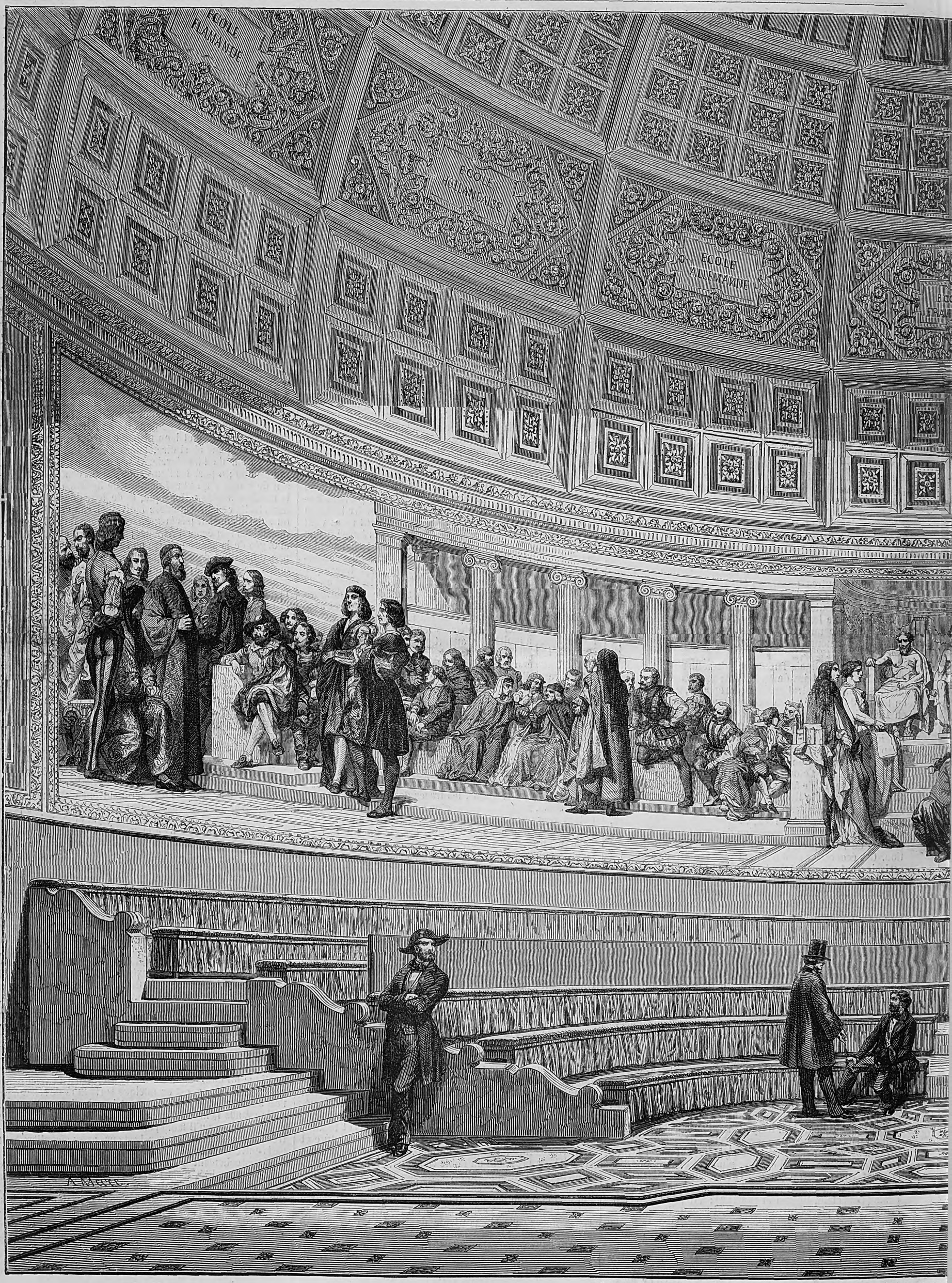

HÉMICYCLE DE LA SALLE DE LA DISTRIBUTION A L'ÉCOLE DES

Digitized by Google

Digitized by Google

avoir son rôle, son attitude voulue, et jusqu'au costume qui lui convient, de façon à le faire reconnaître à première vue et à lui donner juste le relief qui lui appartient, que de conditions à remplir pour satisfaire à toutes les exigences de l'art, compliquées de celles de la tradition et de celles bien plus délicates encore de l'esprit! Sur quelques points Paul Delaroche a complétement manqué à la loi qu'il devait s'imposer, de donner à chacune de ses figures une importance en rapport avec sa valeur hiérarchique. Ainsi, tandis qu'Antonello de Messine se dresse de toute sa hauteur au premier plan, à côté de Van-Eyck, conformément à une tradition douteuse et aujourd'hui abandonnée, de participation à la découverte du procédé de la peinture à l'huile, derrière lui, à quelque distance, on n'aperçoit que la tête de Corrége, l'artiste divin, qui devait régner de ce côté, comme Raphaël règne de l'autre. Cet injuste oubli, qui contredit l'admiration de tous les amis de l'art, est d'autant plus à remarquer que Paul Delaroche, dans son désir de donner une signification symbolique du caractère de chaque peintre, n'a pas craint d'avoir recours même à des moyens un peu subtils, à des espèces de *concetti*. Ainsi, tandis qu'il représente Titien, le prince de la couleur, la face enluminée et vêtu d'une robe rouge (autorisé du reste, pour cette dernière circonstance, par le portrait du grand Vénitien dans le tableau des *Noces de Cana* de Paul Véronèse, qui est au Louvre), il donne à Paul Véronèse un vêtement blanc, comme allusion à sa charmante couleur argentine. Il y aurait de la puérilité à attacher à ces subtilités une importance exagérée; mais on ne saurait nier, par rapport à l'impression à produire, la liaison mystérieuse qui existe entre l'emploi de telles couleurs et les idées que l'on veut éveiller dans l'esprit. Ainsi, pour citer encore un exemple pris dans l'hémicycle. Quiconque a étudié les œuvres de Baldassare Peruzzi, et connaît l'exquise élégance de ce Raphaël de l'architecture, est désagréablement impressionné en retrouvant sur un dernier plan une figure qui ne reproduit pas la belle tête fine de l'artiste, et qui est bizarrement accoutrée d'un vêtement de fou à bariolures discordantes. La tête de Raphaël et son costume de *cherubino di amore* provoque également de nombreuses observations critiques. On a pu aussi reprocher à Paul Delaroche des lacunes regrettables: quelques peintres d'un rang secondaire prennent rang dans cette assemblée des princes de la peinture, et on n'y voit ni le Tintoret, ni les Carrache, ni le Guerchin, ni le Guide, ni Salvator Rosa, etc... S'il ne voulait donner place qu'aux artistes possédant des qualités vraiment originales, il pouvait écarter le Guide et le Guerchin; mais à quel titre admettre Sébastien del Piombo parmi les maîtres de la grande peinture *idéale*? au plus devait-il figurer comme coloriste parmi les Vénitiens. Quoi qu'il en soit du plus ou moins de justesse des reproches adressés sous ce point de vue à l'hémicycle, le choix, après tout, n'était qu'une des moindres difficultés d'un sujet rempli d'écueils, à travers lesquels Paul Delaroche a manœuvré avec une grande habileté, pleine de modération et de réserve, de savoir et de raison.

Nous terminerons cet article par une dernière observation qui intéresse la critique historique: on voit dans l'hémicycle, au-dessus de la tête de Michel-Ange et derrière Raphaël, la tête d'un jeune homme coiffé d'une sorte de calotte grecque, dans laquelle Paul Delaroche a voulu peindre Masaccio. Pour ce portrait, il s'est inspiré de celui qui se trouve à la galerie des *Uffizi* de Florence et qui, acheté par le grand-duc, en 1771, du peintre Hugford, a été inconsidérément accepté et a passé depuis lors pour être celui du grand peintre des célèbres fresques de l'église *del Carmine*, qu'étudièrent tour à tour Léonard de Vinci, Michel-Ange, Raphaël, etc..., tandis qu'en réalité c'est celui de Filippino Lippi, artiste, qui, du reste, partage avec Masaccio l'honneur d'avoir exécuté une partie considérable, et peut-être la plus remarquable de ces fresques. Il ne fallait qu'une lecture attentive de Vasari, qui donne des indications positives sur les portraits respectifs des deux peintres, et les reproduit en outre dans ses gravures, et un examen moins routinier des fresques où ces portraits se trouvent, pour reconnaître cette erreur, qui a si longtemps régné sans conteste, et qui est encore aujourd'hui trop aisément admise, pour que nous n'ayons pas cru utile, l'occasion se présentant, de signaler cette singularité.

A. J. Du Pays.

L'amour d'un esclave.

(Suite et fin. — Voir les numéros 783, 786, 787, 788 et 789.)

— Qu'est-il donc arrivé, cher Pinto, fit M. Ribeira, qui ignorait les événements accomplis dans la nuit, et ne pouvait, en conséquence, rien comprendre au langage énigmatique du docteur.

— Comment, vous ne savez pas la nouvelle? continua ce dernier en interrogeant tour à tour, par le regard, M. et Mme Ribeira.

— Quelle nouvelle, mon Dieu? dit Mme Ribeira avec anxiété, comme frappée d'un pressentiment.

— Parlez, fit M. Ribeira; vous m'intriguez.

— Comment? vous ne savez pas que José, ce noir que vous disiez si rempli des meilleures qualités, en qui vous aviez toute confiance, que vous avez traité comme..., comment dirai-je?... comme votre esclave intime; vous ne savez pas que José est arrêté?

— Arrêté! exclamèrent ensemble M. et Mme Ribeira.

— Arrêté, reprit le docteur, et parfaitement arrêté.

— Ce n'est pas possible, dit en hochant la tête le négociant portugais; je connais mon nègre; il n'a pu rien faire qui méritât une arrestation... Au surplus, je vais m'informer auprès de mon monde...

— C'est inutile, cher ami; je suis certain de ce que je dis: Votre noir est arrêté comme accusé de l'assassinat du capitaine négrier que vous connaissez, je crois, et qui se nomme...

— Pereira Cunha? dit M. Ribeira avec émotion.

— Précisément, ajouta le docteur.

A cette nouvelle si imprévue, Mme Ribeira ne put retenir un cri d'effroi, et fut saisie d'un tremblement convulsif.

L'émotion de cette femme était-elle le résultat de la satisfaction qu'elle avait pu éprouver en se voyant providentiellement débarrassée du plus lâche, du plus dangereux et du plus menaçant des ennemis? peut-être, et nous sommes portés à le croire. Mais nous croyons aussi qu'à cette âcre satisfaction se mêlait un peu de pitié et de regret pour l'homme qui le premier avait fait battre d'amour le cœur de la jeune fille.

Quoi qu'il en soit, personne, ni de monsieur, ni de Mme Ribeira, ne pouvait soupçonner le motif qui avait poussé José à l'assassinat du capitaine. On ne savait pas non plus dans la maison, à l'exception d'une négresse qui en avait été témoin sans en rien dire, la scène de violence entre le capitaine et José, lors de la visite du négrier à Mme Ribeira. Ni le maître ni la maîtresse de la maison ne pouvaient donc attribuer à la vengeance le crime de l'esclave.

Au premier moment d'étonnement succéda de nouveau le doute.

— Mais êtes-vous bien sûr de ce double événement, mon cher Pinto? dit M. Ribeira; cela me semble si impossible que mon noir soit devenu un assassin.

— Je suis, cher ami, on ne peut plus certain de la mort du négrier. En ma qualité de docteur, j'ai été appelé pour lui porter des secours, et je n'ai trouvé qu'un cadavre. La mort avait été déterminée par deux coups de poignard, qui tous deux avaient pénétré profondément dans les régions du cœur. Quant à l'assassin, je ne l'ai pas vu, mais il a déclaré se nommer José et être l'esclave de M. Ribeira, marchand de viande sèche en gros, demeurant rue d'Alfandega, n° 26. Est-ce clair?

A peine le docteur avait-il achevé ces paroles que deux agents de police, escortés par les esclaves de la maison, venaient confirmer en tous points la nouvelle apportée par M. Pinto.

— Eh bien, dit ce dernier, avais-je raison?

— C'est inconcevable, fit M. Ribeira. Je vais me rendre en toute hâte à la prison; dans un moment, j'aurai le secret de ce drame épouvantable.

José avait été mis au cachot en compagnie de deux criminels, un mulâtre et un noir aveugle, tous deux condamnés à mort. Le mulâtre, dont le nom est encore aujourd'hui prononcé avec horreur à Rio de Janeiro, avait assassiné trente-huit personnes; quelques-unes pour les voler, d'autres pour le seul plaisir de les tuer.

Le nègre aveugle avait violé sa maîtresse, l'avait ensuite étranglée, et, pour cacher les traces de ce double crime, avait mis le feu à la maison.

M. Ribeira, pour parler à son noir, dut pénétrer dans ce cachot, où, comme on le voit, la société n'était pas des plus rassurantes.

Dès que José eut aperçu son maître, il se jeta humblement à ses genoux et lui baisa les mains qu'il mouilla de ses larmes.

— Tu es donc coupable, malheureux! lui dit M. Ribeira d'un ton de voix où perçait la compassion plus encore que le reproche.

— Oui, maître, je suis coupable; oh! plus coupable encore qu'on ne peut le croire.

— Quel démon t'a poussé au crime, José; toi que j'avais cru bon et honnête jusqu'à présent; toi que j'avais élevé dans toute ma confiance, pour qui je m'étais montré toujours bienveillant; toi que je me plaisais à citer comme le modèle des serviteurs?

— Pardon, maître, je suis à vos pieds; pardon, mille fois, de la peine que je vous cause; j'étais indigne de votre estime et de votre généreuse affection; puisse le châtiment suprême qui m'est réservé purifier mon âme, et adoucir par la pitié le souvenir de mon crime.

— Mais tu ne m'as pas dit, José, le motif qui t'a poussé à l'assassinat du capitaine, que je connaissais, qui était mon ami, que je recevais chez moi.

— Il m'avait injurié, maître, il m'avait frappé, injustement... je me suis vengé.

— Malheureux et doublement coupable, tu as oublié que Pereira Cunha était libre et blanc, et que tu étais noir et esclave.

— Oh! oui, dit José avec une expression indéfinissable de douleur et de regret; j'avais, en effet, oublié que j'étais noir et esclave.

La justice, si indulgente à Rio-de-Janeiro pour les crimes des blancs, surtout quand ces crimes s'exercent sur des noirs, se montre inflexible pour les crimes des noirs, surtout quand les noirs sont esclaves et que les victimes sont des blancs. L'assassinat du capitaine négrier avait fait scandale; les tribunaux firent prompte justice de l'assassin.

José ne nia pas son crime devant les juges, et soutint qu'il n'avait été entraîné au meurtre du capitaine que pour se venger des coups qu'il en avait injustement reçus.

La négresse, seul témoin des faits, fut appelée, et confirma de tous points la déposition de l'accusé.

Après une plaidoirie courte et désespérée de l'avocat, les juges se réunirent quelques minutes dans la chambre des délibérations, et revinrent en apportant un verdict de culpabilité sans circonstances atténuantes.

En conséquence José fut condamné à être *pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive.*

Huit jours après le prononcé de cette sentence, les habitants de Rio de Janeiro se pressaient en foule sur la place où se trouve le palais impérial.

Presque vis-à-vis le palais de l'empereur, au bord de la mer, se dressait une potence consistant en deux poteaux solidement fichés en terre, à la distance de quatre à cinq pieds. Ces poteaux, d'une hauteur d'environ douze pieds, étaient reliés à leur extrémité supérieure par une planche large et épaisse, de façon à ce qu'on pût s'y asseoir commodément. Au milieu de cette planche se trouvait solidement fixé un anneau de fer destiné à suspendre la corde. On arrivait à cette plate-forme au moyen d'une échelle de bois inclinée du côté du palais impérial. Des soldats brésiliens maintenaient l'ordre dans la foule et laissaient un certain espace libre autour de l'échafaud.

Avec cette fiévreuse et horrible impatience de la foule qui assiste aux exécutions capitales, chacun s'informait de l'heure et trouvait le temps long.

— Il ne viendra donc pas, le patient? disait un nègre.

— Le véritable patient, c'est moi, reprit en riant un mulâtre. Je suis ici depuis huit heures du matin, sur mes jambes, et je commence à en avoir assez. Ma parole d'honneur, ça vous dégoûterait de voir pendre.

— Regardez donc ce tableau du côté de la mer, disait une autre personne; n'est-ce pas bien curieux, tout ce monde juché, pour y mieux voir, sur les mâts des embarcations et des navires? Et les femmes, y en a-t-il, mon Dieu!... Il y a plus de femmes que de d'hommes.

— Que voulez-vous? répondit un personnage à la physionomie sévère, qui paraissait tout observer autour de lui; les femmes sont naturellement sensibles, et il faut à leur sensibilité de vives et constantes émotions.

— Jolie émotion, de voir pendre un malheureux, qu'il soit coupable ou non.

— Peu importe, reprit le personnage sévère, c'est toujours de l'émotion. La femme, bonne jusqu'au dévouement, se passionne jusqu'à la cruauté. Elle exposera sa vie pour sauver la vie d'un autre; mais elle ne manquera pas l'occasion d'aller voir pendre, guillotiner, écarteler ou brûler. Les plus belles, les plus élégantes dames de tous les temps et de tous les pays, ont toujours accepté comme une bonne fortune une place réservée, d'où elles pussent contempler sans fatigue et à leur aise l'horrible spectacle de la mort par la main du bourreau.

— Mais c'est de la férocité, cela; les femmes sont donc bien méchantes?

— Moins méchantes que les hommes; mais plus sensibles et plus passionnées qu'eux.

Un bruit sourd, causé par les murmures de la populace, vint interrompre ce dialogue. Chacun se rua sur son voisin pour y mieux voir, ce qui occasionna quelques accidents. Un homme eut le bras cassé, un enfant fut étouffé; d'autres personnes, en grand nombre, reçurent des contusions plus ou moins fortes.

La cause de ce tumulte était l'annonce de l'arrivée du condamné.

Mais on s'était trompé; ce qu'on avait pris pour la tête du cortége était un détachement de troupes à cheval qui se rendait à la prison.

A ce désappointement, la contrariété se peignit sur tous les visages.

— Comme tout se fait mal dans notre pays! dit une mulâtresse en s'adressant à une quarteronne; c'est déplorable, vraiment. Il y a deux heures que ce nègre devrait raisonnablement être pendu; mais on n'est jamais prêt dans l'administration des affaires publiques à Rio de Janeiro.

— Et c'est le pauvre peuple, répondit la quarteronne, qui en souffre en perdant son temps à attendre le bon plaisir de ces messieurs de la justice; comme si le peuple avait du temps à perdre. Puisqu'on veut nous donner un exemple salutaire, qu'on nous le donne à heure fixe et qu'on ne nous fasse pas languir.

— Vous le voyez, ma chère, reprit la mulâtresse; on avait annoncé l'exécution pour dix heures, heure militaire...

— C'est heure de la justice qu'il faudrait dire, interrompit la quarteronne en riant.

— Soit, heure de la justice; j'ai négligé tout chez moi, — le déjeuner de mon mari, que je lui ai laissé faire, — les enfants que j'ai plantés-là, et dont le plus jeune est malade. — J'accours sur l'invitation de la loi qui m'offre, pour raffermir mes vertus, le spectacle toujours salutaire de la pendaison; à neuf heures je suis ici pour avoir une bonne place devant la potence; j'entends sonner dix heures, — dix heures et demie, — onze heures, — onze heures et demie; — personne; — pas plus de criminel que dans mon œil. Croyez-vous que ce soit bien agréable?

— Je dirai plus, c'est impoli et peu délicat. Mais il faut bien se résigner; ce sera sans doute pour midi.

— Oh! mon Dieu, ça sera pour quand ça voudra. Si ce n'était que je connais un peu le criminel, qu'on dit un excellent homme, rempli des meilleures qualités, et que pour cette raison je serais bien aise de voir exécuter, je vous jure que je ne ferais ni une ni deux, et que je planterais-là toute la cérémonie pour retourner à la maison.

— Le fait est que si vous connaissez le condamné, vous lui devez bien le sacrifice de rester pour le voir pendre: ça lui fera plaisir; et d'ailleurs ils ne peuvent pas tarder à cette heure.

— Voilà quatre fois que je vois pendre, et quatre fois que j'ai été contrariée, pour une raison ou pour une autre.

— Les exécutions capitales ne vous réussissent pas; nous avons des gens comme ça au Brésil.

— Je leur donne un quart d'heure; si dans un quart d'heure ils ne sont pas ici, bonsoir la compagnie: je tire ma révérence et je m'en vais.

— Oh! vous ne feriez pas une chose comme ça.

— Aussi vrai que je vous le dis.

L'impatiente et bavarde commère n'eut pas à mettre la force de son caractère à l'épreuve: elle s'était donné un quart d'heure d'attente; cinq minutes après on voyait des hommes et des femmes grimpés aux mâts des navires, agiter leur mouchoir pour signaler l'arrivée du condamné.

Digitized by Google

Cette fois, on ne s'était pas trompé ; c'était bien le patient qui arrivait, et un ignoble murmure de satisfaction s'échappa des mille bouches de la foule.

Suivant l'usage, le criminel était venu à pied de la prison jusque sur le lieu du supplice.

L'appareil déployé en semblables circonstances est on ne peut plus imposant au Brésil.

En tête du funèbre cortége marchaient, le sabre nu, deux cents gendarmes du pays, à cheval.

Les juges, en grand costume, venaient ensuite.

Au milieu d'eux, et à cheval, on voyait le ministre de la justice, qui, d'après les lois brésiliennes, doit surveiller de sa personne l'exécution des sentences capitales.

A la suite des juges et du ministre de la justice venaient des députations de différents ordres religieux, tels que carmes déchaussés, frères mendiants, capucins, frères de la bonne mort, etc., dans leurs différents costumes et bannières en tête.

Suivaient les frères de la Miséricorde, chargés de fournir la corde pour l'exécution du criminel, et chargés aussi de l'enterrement du corps du supplicié.

Au milieu des frères de la Miséricorde marchait, précédé d'une haute bannière sur laquelle était peint un sujet religieux, le patient pieds et tête nus. Il avait les mains liées derrière le dos, et embrassait de temps à autres une image du Christ crucifié que tenait, à portée de sa bouche, un des religieux du même ordre. A côté du condamné, un autre frère de la Miséricorde récitait des prières.

Plus loin venait le bourreau et son valet d'office.

Enfin, pour fermer le cortége, il y avait un détachement de gendarmes à cheval en grande tenue.

José avait vu venir son dernier jour avec une douce, on pourrait dire avec une sainte résignation.

Une heure avant de sortir de la prison pour se rendre à l'échafaud, il avait fait demander son confesseur, le même moine de la Miséricorde que nous avons vu marcher à son côté.

José s'était entretenu seul avec lui quelques moments, et lui avait remis confidentiellement un petit paquet que jusqu'alors il avait tenu caché dans sa prison. Puis, après avoir reçu la bénédiction du religieux, il avait pris rang dans cette procession suprême qui allait le conduire à la mort.

José marchait d'un pas ferme, mais sans affectation.

Tout en lui respirait le courage que donne une conscience calme et rassurée.

Rien, ni dans sa physionomie douce et intelligente, ni dans son maintien aisé, mais modeste, n'indiquait en José un criminel vulgaire.

Pour se rendre de la prison où était enfermé le condamné jusque sur la place du palais impérial, il fallait longer toute la rue d'Alfandega, où demeuraient M. et Mme Ribeira.

En apercevant la maison de son maître, qu'il voyait pour la dernière fois, et où s'étaient écoulés tant d'heureux jours pour lui ; à la vue des fenêtres et de la porte fermées, comme pour porter le deuil du plus ancien serviteur de la maison, José sentit son âme s'échapper de son corps. Il se mit à pleurer avec de tels sanglots que la foule même qui le voyait en fut vivement émue. La douleur enleva les forces du malheureux nègre, et il chancela comme s'il allait s'évanouir.

Le moine qui marchait à son côté le retint.

Le cortége s'arrêta.

— Mon frère, mon ami, dit en s'adressant au condamné et d'une voix profondément émue le confesseur de José, du courage !

Et d'un geste inspiré il lui montra le ciel.

Mais le cœur du nègre ne battait plus, et une sueur froide inondait son visage. On eût pu croire que la mort, impatiente, avait accompli son œuvre sans l'aide du bourreau.

Le médecin nommé d'office pour faire partie du cortége ranima le condamné au moyen d'inspirations d'ammoniaque, et en lui faisant avaler quelques gouttes d'un cordial puissant.

— Mon Dieu ! dit José en élevant les yeux au ciel, et d'une voix pleine d'onction : pardonnez-moi cette faiblesse de mon pauvre cœur malade au moment de comparaître devant votre tribunal suprême ; vous êtes bon, Seigneur, vous êtes tout-puissant, et j'ai confiance en votre miséricorde. Je vous offre mes regrets en expiation de mes fautes ; acceptez-les, Seigneur.

— Dieu vous entend, mon frère, dit le moine ; espérez.

— Pouvez-vous marcher ? demanda un agent supérieur de la police, en s'adressant au condamné, qui paraissait encore bien faible.

— Je puis marcher, répondit ce dernier d'une voix douce et ferme à la fois.

Et le funèbre cortége continua d'avancer sans autre incident.

Quelques minutes plus tard on arrivait jusqu'au pied de l'échafaud.

Là, on fit halte.

Un des frères de la Miséricorde remit au bourreau la corde destinée à l'exécution.

La foule était silencieuse et haletante.

Sur un signe du ministre de la justice, le condamné, toujours les mains liées derrière le dos, et aidé de son confesseur et du bourreau, qui tenait la corde à la main, gravit lentement les degrés de l'échelle. Il arriva ainsi sur la plate-forme, où il s'assit les pieds pendants, le visage tourné du côté de la mer.

José était calme et résigné.

Il n'en était pas de même du religieux qui l'assistait ; son émotion était visible pour tous les spectateurs.

Au moment où le bourreau passa la corde au cou du patient et lui banda les yeux, le frère de la Miséricorde ne put retenir ses larmes.

— Ne pleurez pas ainsi, mon père, lui dit José ; les châtiments infligés par les hommes sont passagers, et la justice de Dieu est éternelle. Je lui ouvre mon cœur.

Le religieux embrassa avec effusion le malheureux noir, lui dit quelques paroles à voix basse, et, accomplissant jusqu'au bout sa triste mission, descendit quelques degrés de l'échelle.

Là, d'une voix pénible et entrecoupée, il récita la prière des agonisants.

Le bourreau, attentif, suivait mot à mot la prière.

Au moment où le religieux arrachait de sa bouche la fin de l'hymne funèbre, en se couvrant la face de ses deux mains, le bourreau poussa le condamné, qui jeta un cri d'effroi. Par un mouvement instinctif plus fort que la raison, il voulut, avec les pieds restés libres, se retenir à la plate-forme ; mais ses efforts ne purent ralentir sa chute, et on le vit suspendu en équilibre après quelques horribles oscillations de la corde.

Sans perdre de temps, le bourreau se laissa glisser par la corde, et se mit en croupe sur le pendu, en ayant soin de lui appliquer les deux mains sur la bouche.

A la vue de cet horrible spectacle, une exclamation pénible retentit au loin dans la foule comme un écho de la mort.

On put voir, durant trois ou quatre minutes, les épouvantables convulsions du pendu, que l'asphyxie ne gagnait que lentement à travers les affreuses douleurs de l'étouffement.

Toute convulsion apparente ayant cessé depuis quelques minutes, le médecin de service donna l'ordre de détacher le supplicié.

Après l'avoir examiné avec soin, il le déclara mort.

Les frères de la Miséricorde s'emparèrent alors du cadavre pour lui rendre les devoirs de la sépulture.

La tragédie avait, en tout, duré un quart d'heure, depuis le moment où le cortége était arrivé sur la place de l'exécution.

Les religieux rentrèrent dans leur couvent respectif, les soldats dans leur caserne, et la foule, comme si la voix de la conscience eût blâmé en elle l'avide curiosité qui l'avait poussée à contempler le plus hideux des spectacles, se retira silencieuse et lente.

VII.

LA RÉVÉLATION.

Le soir de ce même jour, le frère de la Miséricorde, qui avait assisté l'infortuné José à ses derniers moments, et qui l'avait antérieurement confessé, se rendit chez Mme Ribeira. Il demanda à lui parler en particulier.

Une négresse introduisit le religieux dans l'appartement où se trouvait la maîtresse de la maison.

— Je viens, Madame, lui dit le moine, accomplir auprès de vous une des plus saintes missions de mon ministère, en vous remettant en secret ce dépôt.

A l'aspect du religieux, à ses paroles graves et mystérieuses, Mme Ribeira sentit l'émotion s'emparer de tout son être.

— Soyez le bienvenu, lui dit-elle en tendant la main pour se saisir du paquet.

Puis, après quelques instants de silence :

— Me direz-vous, Monsieur, ajouta-t-elle, de quelle part vous me remettez ce dépôt ?

— De la part d'un homme qui a beaucoup souffert, et qui n'est plus, Madame ; de la part de votre esclave José.

— De José ! exclama Mme Ribeira.

Et d'une main tremblante elle ouvrit le paquet.

Ce paquet se composait d'une petite boîte ayant appartenu à Dolorosa, et dans laquelle se trouvait enfermée une lettre et un calepin.

— Grand Dieu ! s'écria Mme Ribeira ; cette lettre de la part du malheureux José ?... et a pu avoir été en sa possession ?... Comment cela se fait-il, Monsieur ?

Et son regard, plus interrogatif encore que sa parole, sollicitait une réponse en exprimant la crainte et la plus vive anxiété.

Le moine reprit aussitôt :

— Votre esclave, Madame, soupçonnant le capitaine de quelque mauvaise intention à votre égard, s'était caché pour tout entendre, le jour où vous eûtes une conversation avec le négrier. Témoin des menaces dont vous étiez l'objet, sachant que de la possession de cette lettre dépendait tout votre bonheur, il a voulu sacrifier sa vie pour sauver votre honneur, et s'est fait assassin par dévouement à votre personne. La vengeance des affronts qu'il avait reçus du négrier n'était qu'un prétexte pour cacher le véritable but de son crime.

— Qu'avais-je donc fait pour mériter de lui cette sublime abnégation ?

— Il vous aimait, Madame. OSCAR COMETTANT.

Steeple-chase de la Marche.

Les sportsmen qui étaient venus chercher des émotions à la Marche ont dû être largement satisfaits dimanche dernier.

Le programme annonçait trois courses, et portait les noms des meilleurs chevaux de steeple-chase. *Franc-Picard, Casse-Cou, The Dean, Pénélope*, étaient engagés : la lutte devait être sérieuse, le spectacle intéressant ; l'exécution a cependant dépassé les promesses du programme, et les incidents se sont succédé avec tant de rapidité que le monde des sportsmen et des femmes sensibles a constamment été tenu en émoi.

On eût dit une grève de la gent chevaline, une coalition générale, un mot d'ordre accepté par tous de se débarrasser des jockeys par tous les moyens possibles, et il y a eu un moment où, chevaux et cavaliers gisant pêle-mêle au delà de la douve, on a pu se demander avec quelque raison si le combat allait finir faute de combattants.

La première course était un handicap de 3,000 francs pour tous chevaux, ajoutés à 250 francs d'entrée, moitié forfait. Le second doublant son entrée. Distance, 6,000 mètres environ.

Neuf chevaux étaient inscrits, savoir : *Franc-Picard*, à M. de la Motte ; *Casse-Cou*, à M. le baron de Monnecove : *The Colonel*, à M. le comte de Namur ; *Magnet*, à M. le vicomte A. Talon ; *The Dean*, à M. Manby ; *Railway*, à M. Motse ; *Kibworth-Lass*, à M. Manby ; *Dragon*, à M. Aston Herbert, et *miss Harkaway*, à M. Barber ; celle-ci arrivée la veille d'Angleterre.

Franc-Picard et les trois derniers chevaux que nous venons de nommer se sont seuls présentés.

Le premier tour s'est effectué en bon ordre, *Kibworth-Lass* et *Franc-Picard* ayant la tête ; mais, au premier saut de la rivière placée en face des tribunes, *Dragon* s'est défendu, est tombé et a barboté quelques secondes dans la vase avec son jockey ; il a dû renoncer à courir.

Au second tour, *Franc-Picard* et *Kibworth-Lass* se sont présentés de front pour franchir la douve : *Kibworth-Lass* ayant appuyé sur sa droite, *Franc-Picard* a été gêné et s'est agenouillé après avoir sauté. Lamplugh désarçonné s'est bien vite remis en selle, mais ses adversaires avaient pris pendant ce court instant une assez grande avance pour lui enlever tout espoir de succès, et il n'a pas tardé à s'arrêter.

Malgré le poids énorme qu'il portait, — 78 kilogrammes, — *Franc-Picard* était resté favori, et il aurait tout au moins vaillamment disputé la victoire, sans la manœuvre de *Kibworth-Lass* qui a amené sa chute.

Le troisième tour s'est accompli sans nouvelle péripétie : *Kibworth-Lass*, monté par Enoch, est arrivé premier, devançant d'une encolure seulement *miss Harkaway*.

A la fin de la course, quelques personnes prétendaient que *Kibworth-Lass* avait coupé *Franc-Picard*, mais la réclamation n'a pas été admise et le prix est resté à M. Manby.

Le prix à réclamer, 1,000 francs pour tous chevaux, entrée 125 francs, le second doublant sa mise, distance 4,000 mètres, a été disputé par tous les concurrents inscrits.

C'étaient *Lady Arthur*, à M. le vicomte de Lauriston : *Laure*, à M. Chéri Salvador : *Gagne-Petit*, à M. le comte d'Hédouville : *Beauty*, à M. Lark et *Kilkenny-Bay* à M. le vicomte Talon.

Les cinq adversaires ont bien franchi les haies et la muraille qui précèdent la douve, et même ils ont sauté la douve, mais ils avaient à peine touché terre de l'autre côté de l'eau que trois d'entre eux roulaient sur le gazon, tandis qu'un quatrième, trébuchant, mettait son jockey à califourchon sur son cou : *lady Arthur* seule a sauté franchement et a continué la course, pendant que Rackley descendait du cou de *Kilkenny-Bay* pour se remettre en selle et que *Laure*, vivement relevée, cherchait à la rattraper.

Beauty est également repartie, mais *Gagne-Petit* est resté sur place : sa chute lui avait été fatale, il s'était brisé les reins et a dû être abattu dans la journée.

Au second tour, *Lady Arthur* avait l'avance, mais elle a tenté de se dérober après le saut de la muraille, et *Kilkenny-Bay* a profité de cet accès de mauvaise humeur pour prendre la tête ; malheureusement il n'a pas persisté longtemps dans ses bonnes dispositions ; arrivé devant la rivière, il a déployé une résistance si énergique que Rackley l'a ramené au pesage.

Revenue à de meilleurs sentiments, *Lady Arthur* s'est remise à courir et a gagné le prix. *Laure* était seconde. *Beauty*, montée par un jockey qui s'est présenté sur la piste en *pantalon gris*, — pourquoi pas en robe de chambre ? — a été distancée.

Le handicap libre, de 2,000 francs pour tous chevaux, entrée 200 francs, moitié forfait, distance 4,000 mètres, a clos dignement la journée.

Après le *drame* est venue la comédie, la farce après la tragédie.

Six chevaux étaient engagés ; deux seulement sont entrés en lice, savoir : *Pénélope*, à M. le baron de Monnecove, et *Zana*, à M. le duc de Caderousse.

Pénélope et *Zana* ont déjà fait leurs preuves ; elles sont inscrites au livre d'or des héros du turf, et, si l'on pouvait craindre un accident, on se gardait bien de douter du courage des deux rivales.

Elles sont parties, en effet, avec beaucoup d'ardeur, et ont franchi sans difficulté les premiers obstacles ; mais, arrivées à la douve, elles ont regimbé, et quelques efforts qu'aient pu faire leurs jockeys, elles ont mis une telle persistance à refuser de sauter que l'on désespérait de voir achever la course.

Mais *Pénélope* avait affaire à Lamplugh, et Lamplugh n'est pas homme à s'arrêter en route s'il n'a pas une côte brisée ou si son cheval ne s'est pas cassé les reins.

Or, comme le règlement ne stipule pas qu'il faut passer par-dessus la douve, Lamplugh s'est dit avec raison qu'il suffisait, étant parti d'une rive, d'arriver à l'autre, et se jetant bravement à l'eau avec *Pénélope*, il a traversé autrement qu'à pied sec la rivière que son cheval refusait de franchir.

Zana, ayant opposé une résistance plus opiniâtre, a été ramenée au pesage, et *Pénélope*, restée seule, aurait pu gagner sans encombre ; mais la coquette jument était apparemment en un jour de caprices, car, lorsqu'elle est arrivée au mur irlandais, elle s'est défendue avec énergie, et force a été à Lamplugh de commettre les délits d'effraction dans la haie et d'escalade sur la muraille. *Pénélope* n'a pas sauté, mais elle a grimpé.

Ce n'était pas tout cependant. *Pénélope* avait deux tours à faire, deux fois la rivière à franchir, ainsi que le mur. Quand elle s'est retrouvée devant la douve, elle a voulu triompher de la ténacité de son jockey, et a tourné le dos à l'onde bourbeuse, où elle était entrée malgré elle une première fois ; mais Lamplugh ne s'est pas déconcerté, et, après avoir ramené *Pénélope*, il l'a remise à l'eau et a franchi la douve de la même façon prosaïque qu'au premier tour.

Au mur irlandais, *Pénélope* a résisté de nouveau, et s'est dérobée ; mais Lamplugh l'a ramenée sur la piste, et a effectué l'ascension par les mêmes procédés d'escalade et d'effraction.

Pénélope est enfin arrivée à bon port, et a gagné le handicap qui terminait la dernière journée des steeple-chases du printemps. HENRI GRIGNAN.

Chronique musicale.

Le succès de M. Tamberlick s'est confirmé, s'est agrandi. Il joue *Otello* trois fois par semaine, et trois fois par semaine le Théâtre-Italien se trouve trop petit pour la foule de curieux qu'attire le fameux *ut dièze* de poitrine. On y court de tous les points de l'horizon, des extrémités comme du centre, du Marais comme de la Chaussée-d'Antin, du

Digitized by Google

faubourg Saint-Germain comme du faubourg Saint-Honoré. Qui aurait jamais cru qu'un *ut dièze* eût tant de puissance? — Ceux qui aiment cette note, disait le père Bilboquet... Ah! le père Bilboquet était un grand philosophe, et ce n'est pas aujourd'hui seulement qu'on s'en aperçoit.

M. Tamberlick est autre chose pourtant qu'un tube destiné à jeter aux vents un son aigu, d'un volume énorme et d'un éclat formidable. C'est un chanteur, un acteur plein de conscience et de bonne volonté, qui prend son rôle au sérieux, qui en soigne également toutes les parties, qui étudie les intentions du compositeur, et donne à chaque cantilène l'expression et la couleur qu'elle doit avoir; un artiste, enfin, qui fait tout ce qu'il peut, s'il ne fait pas tout ce qui serait à faire. Mais le public se soucie peu de cela, et ne s'en aperçoit guère. C'est à l'*ut dièze* qu'on en veut, c'est pour l'*ut dièze* qu'on se précipite et qu'on s'étouffera bientôt, puisque, à chaque représentation, l'affluence augmente. Cet *ut dièze* rapporte à son heureux producteur sept mille cinq cents francs par semaine. Quelle industrie vaut celle-là?

L'administration du Théâtre-Italien a pensé, dit-on, à employer M. Tamberlick dans un autre ouvrage, à remplacer *Otello* par *Don Giovanni*, où le célèbre ténor jouerait le rôle de don Ottavio. On assure que déjà plusieurs répétitions ont eu lieu. On ajoute que c'est M. Corsi qui jouera don Juan. Nous ne croirons cela qu'après l'avoir vu; et, même après l'avoir vu, peut-être ne le croirons-nous pas davantage; car nous avons appris dans notre enfance que

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

A moins, cependant, que M. Tamberlick n'ait trouvé le moyen de placer un *ut dièze* dans son duo avec dona Anna, ou un *ré bémol* dans l'air: *Il mio tesoro*. Dans ce dernier cas, la salle Ventadour serait trop étroite, et il faudrait que la troupe italienne émigrât rue Lepelletier; car, pour la plupart des *dilettanti* d'à présent, *ré bémol* serait bien plus merveilleux qu'*ut dièze*. — RÉ BÉMOL! Ah!... Une guinée par place pour *ré bémol*. — Ce sont surtout, en effet, les enfants d'Albion que ces prouesses laryngiennes jettent dans l'extase. — Il était cha'mant ce soi'! nous disait l'un d'eux il y a quelques jours. — Charmant! M. Tamberlick! et charmant dans le rôle d'Otello! Il ne s'attendait guère à cet éloge-là.

Le concert de M. Wieniawski avait rassemblé, dans la salle Herz, une foule compacte où figuraient tous les violonistes actuellement à Paris. C'est que ce virtuose, quoiqu'il n'ait encore que vingt-trois ans, jouit déjà d'une réputation européenne. Il est Polonais, comme son nom l'indique; mais il a fait ses études musicales au Conservatoire de Paris. Il est élève de M. Massart. Il concourut une seule fois, à l'âge de douze ans, obtint d'emblée le premier prix, et se montra désolé de son succès. Quand un élève a eu un premier prix, les règlements du Conservatoire ne lui permettent pas d'y rester. Il doit sortir et faire place à un autre. — Ah! disait avec tristesse ce sage enfant, j'aurais eu encore besoin d'un an de leçons.

Cela se passait en 1846. Depuis ce temps, M. Henri Wieniawski n'a pas cessé de parcourir le monde, comme Joconde, mais dans un tout autre esprit, et en tirant plus de fruit de ses voyages. Il nous est revenu avec une réputation faite, et un talent mûri par l'étude, l'exercice et l'expérience.

C'est un violoniste du premier ordre, maître de la touche et de l'archet autant qu'on peut l'être. Il a une justesse d'intonation irréprochable et constante. Il effleure la corde, au lieu de la presser, comme tant d'autres, et ne la fait jamais grincer. Le son qu'il en tire a une pureté, une suavité célestes. Ce son n'est pas très-volumineux; mais le timbre en est tout ensemble si éclatant et si doux qu'il ne s'est pas une seule fois confondu avec celui des violons de l'orchestre qui l'ont accompagné dans le concerto de Mendelssohn. Il a joué tout ce concerto en maître, aussi bien qu'un *adagio* et une polonaise de sa composition à lui. Ces deux morceaux nous ont paru manquer un peu de développements et de facture; mais, dans tous les deux, l'idée première est élégante, originale, expressive, et révèle un compositeur. Il faut seulement que le travail, l'exercice et l'étude réfléchie des maîtres achèvent en lui ce que la nature a si bien commencé. Il a fini par les variations de Paganini sur l'air du *Carnaval de Venise*, et rendu cette facétie musicale avec une dextérité, une aisance et un *brio* merveilleux. Après chaque morceau, les applaudissements ont éclaté dans la salle comme le tonnerre, et les applaudissements ont dû être bien doux à l'oreille du bénéficiaire, car les violonistes étaient là en assez grande majorité.

Avant de venir à Paris, M. Wieniawski avait passé en Hollande, et sa plaisanterie à coups d'archet y a inspiré une plaisanterie à coups de crayon que l'on nous envoie d'Amsterdam, et que nous reproduisons pour réjouir nos lecteurs. L'auteur de ce dessin fantastique est M. Alexandre Verhueil, avocat, dont l'étude des lois n'a pas éteint l'imagination. Le virtuose est bien tel que le représente la gravure, mince, fluet, élancé, chevelu, armé de longs bras et d'un long archet, et ressemblant à Paganini par sa forme extérieure, comme par le timbre de la voix qu'il donne à son instrument. Mais il ne faut pas qu'on exagère l'intention et la portée de cette fantaisie. Rien n'est plus sérieux, au fond, que le talent du jeune artiste qui l'a inspirée.

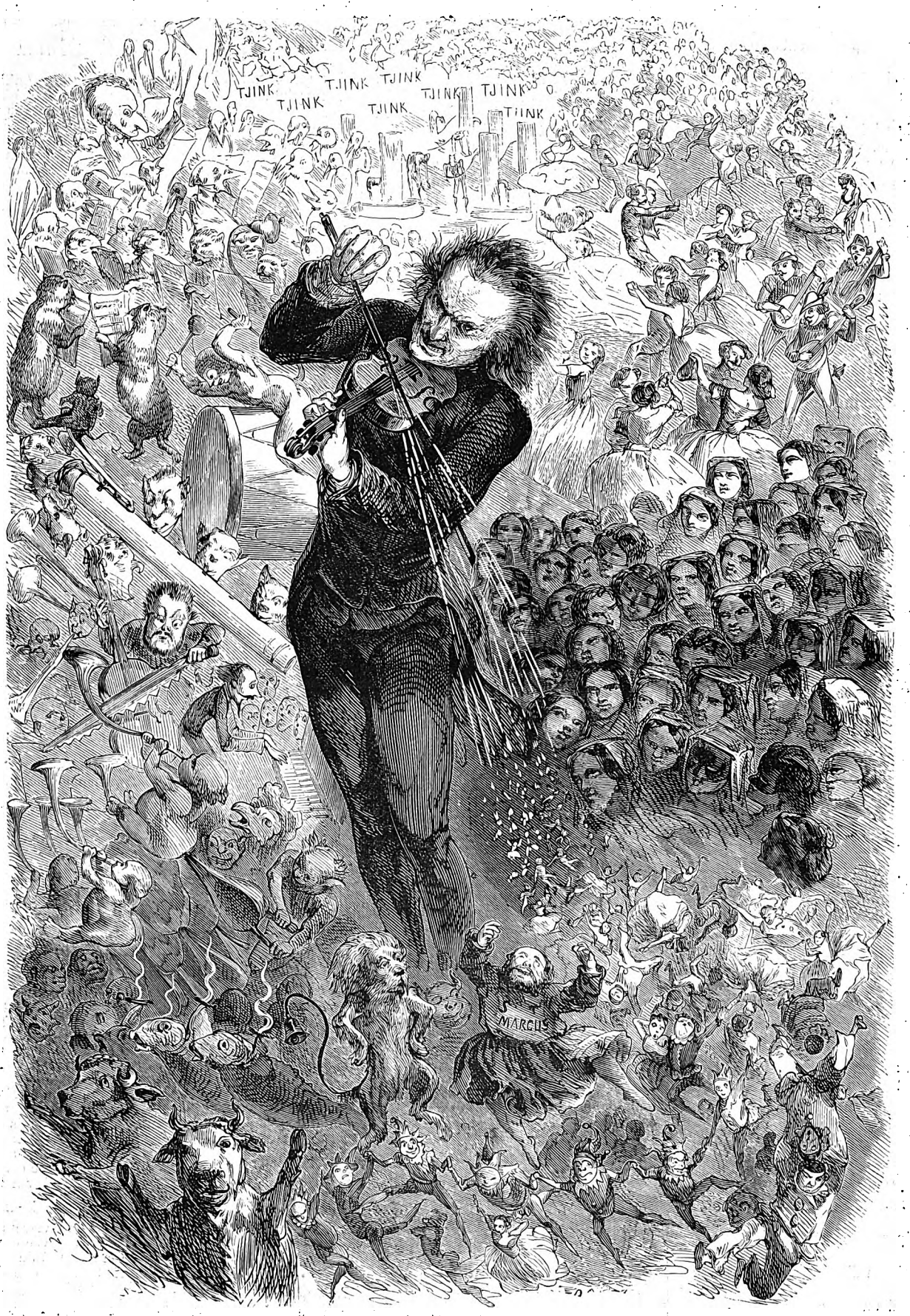

FANTAISIE INSPIRÉE A M. AL. VERHUEIL, d'Amsterdam, par les variations humoristiques du violoniste Henri Wieniawski, sur le *Carnaval de Venise*.

M. Sivori a donné deux concerts. Nous avons eu déjà plus d'une occasion d'apprécier son talent, et nous n'avons pas à y revenir. Il nous suffira de dire qu'il n'a rien perdu. On sait que depuis longtemps il ne peut plus rien gagner.

M. Fournier s'est fait entendre et applaudir, non plus dans la salle à manger de l'hôtel du Louvre, comme l'an passé, mais dans la salle Herz. M. Fournier est un artiste distingué, et il a eu le mérite de jouer, et très-bien, vraiment! un concerto de Viotti, de ce père de l'école moderne du violon, que les virtuoses d'à présent oublient un peu trop, à notre avis.

M. Richard Hammer et M. Charles Lamoureux sont aussi des violonistes d'un talent fort remarquable, comme M. Lecieux, dont on parlerait plus longuement, s'il se donnait moins de concerts dans une semaine, et si l'on n'avait pas à dire à la fois tant de choses.

M. Alexandre Billet, que nous n'avions pas entendu en France depuis treize ans, vient de donner une soirée musicale extrêmement intéressante, où il a interprété successivement Mendelssohn, Weber, Chopin, Beethoven, Moscheles et Billet lui-même, car M. Billet a composé une foule de petits morceaux aussi gracieux que piquants. Mais c'est surtout comme exécutant qu'il est remarquable. Nul ne tire du piano un son plus plein, plus rond, plus *mélodique*: nul ne réunit à un plus haut degré la force et la délicatesse; nul n'a une agilité plus correcte et plus nette, un style plus pur, plus varié, une expression plus juste, et ne fait plus de besogne avec moins d'effort. Le succès de M. Billet a été fort éclatant: il aurait eu plus de retentissement si l'assemblée eût été plus nombreuse. Quand donc M. Billet se décidera-t-il à préparer ses apparitions par ce peu de mouvement et de bruit qui est nécessaire pour avertir la foule?

On n'a jamais fini avec les pianistes. Voilà M. Théodore Ritter qui se présente, et qui a tous les droits possibles d'être écouté. Il n'a pas encore de barbe au menton, et c'est déjà un talent complétement formé, un talent mûr, maître de lui-même, qui sait se varier et prendre tous les styles, qui joue également bien la musique ancienne et la moderne, sévère avec Beethoven, badin avec Prudent, capricieux et fantasque avec Weber. Voici Mme Antonin Gignoux, jeune femme à l'exécution sage, correcte, fine et profondément intelligente, qui sait ce que chaque maître a voulu dire, et qui le dit avec la plus rare précision, sans en rien omettre, et sans y rien ajouter. On peut avoir plus de force que Mme Gignoux, mais non pas plus de mesure, d'élégance et de délicatesse.

G. HÉQUET.

Digitized by Google

Décoration du pavillon Lesdiguières, au Louvre.

Nous commençons par l'avouer ingénûment : nous ne sommes ni sculpteur, ni architecte, et s'il n'appartenait qu'aux artistes, comme l'a dit Pline le Jeune, de juger de l'œuvre des artistes, nous n'aurions pas ici voix au chapitre. Mais, si Pline le Jeune avait eu tout à fait raison, il s'ensuivrait que Pline l'Ancien aurait eu tout à fait tort de consacrer plusieurs livres de son grand ouvrage à décrire, à analyser, à juger toutes sortes de monuments de l'art antique. Ce Pline l'Ancien, il est vrai, a souvent mal jugé, et ses descriptions sont parfois très-peu claires ; mais le plus souvent il y fait preuve d'un grand sens et d'un grand goût, et il serait à souhaiter que la plupart de nos critiques en matière de beaux-arts ressemblassent un peu à cet ancien et docte personnage. Pour nous qui ne sommes comme lui, moins la science et le talent, qu'un amateur des belles choses, nous voudrions dire naïvement et, s'il se peut, clairement, ce que nous pensons du nouveau Louvre, après avoir décrit quelques figures dont un habile artiste, M. Dumont, a orné le pavillon Lesdiguières.

La principale de ces figures, celle qui domine toute la composition, représente le génie de la France dans une attitude pacifique. Cette France est assise sur un siége que nous dérobent les longs plis d'un manteau dont elle est revêtue. Ces plis sont grassement exécutés, et l'ensemble a de l'ampleur et de la majesté. La tête, d'un caractère sévère, trop sévère peut-être, parce qu'on le voudrait plus expressif, offre l'image du calme dans la force. Une couronne fermée repose sur une épaisse chevelure dont les larges anneaux retombent des deux côtés du cou. L'une des mains de cette symbolique figure tient un glaive enfermé dans son fourreau, et l'autre une branche d'olivier. — C'est, en somme, une statue exécutée avec soin, avec goût, avec le sentiment de toutes les convenances du sujet. On y reconnaît le talent distingué de M. Dumont, talent sage, habile, correct, qui ose peu, qui n'agrandit pas les limites de l'art, mais qui, dans les limites reçues, avec les données acceptées, sait faire tout ce que la science, l'expérience, et une expérience prudente, peuvent raisonnablement accomplir.

Ces éloges mérités, nous les donnerons encore aux autres figures dont il a orné le même pavillon. Telles sont les deux Renommées qui remplissent deux côtés du tympan du fronton au-dessous de l'écusson impérial, qui occupe le milieu et qui le couronne. Ces deux Renommées ont les costumes de leur profession. Toutes deux sont revêtues d'une robe légère, qui laisse à découvert les bras et une partie des jambes, et dont les plis ondoyants flottent au vent. Toutes deux ont des ailes ; l'une d'elles porte en ses mains une couronne et une trompette, tandis que l'autre ne porte qu'une branche d'olivier dans la main gauche ; la main droite, levée en l'air, nous montre une étoile, l'étoile de l'Empire sans doute, qui se trouve, on ne sait trop pourquoi, placée à côté de l'écusson des armes impériales. — En fait d'allégorie, il faut être clair, et éviter ce qui surcharge et embarrasse. Puisque l'écusson impérial est là, cette étoile nous semble un pléonasme. Du reste, cette réflexion s'adresse moins à M. Dumont en particulier qu'à tous ses confrères, les sculpteurs et architectes du nouveau Louvre. L'abus des grands et petits emblèmes amoindrit, selon nous, le caractère sérieux de l'œuvre ; le monument gagnerait en majesté à rappeler, sous ce rapport, la sobriété des architectes et des sculpteurs de Henri III, Henri IV et Louis XIV.

Avec ses deux Renommées, M. Dumont nous a donné encore deux génies, le génie de la paix et le génie de la guerre, figurés par deux enfants d'une attitude et d'une expression de physionomie très-heureuses. En sculpture, les génies, quand ils sont enfants, sont rarement vêtus, ceux de M. Dumont sont donc nus comme il convient, et l'artiste, en possession de cette bonne fortune, en a profité pour déployer toutes les ressources de la statuaire. Le génie de la paix, qui tient en main un flambeau, le flambeau de la civilisation pacifique, s'appuie sur une gerbe d'épis, à côté de laquelle est un ballot de marchandises, avec les emblèmes de l'agriculture et du commerce surmontés de ceux des beaux-arts et de l'industrie ; une lyre, une meule, etc. Quant au génie de la guerre, au lieu d'un flambeau, il tient dans ses mains un petit foudre qu'il va jeter sur la terre épouvantée.

Au résumé, il faut louer le savant et habile statuaire de l'exécution de ces cinq figures et des ornements qui les encadrent. C'est là de la bonne et honorable sculpture. Peu d'artistes, parmi tous ceux, et le nombre en est grand, qui ont concouru à l'ornementation du nouveau Louvre, ont mieux réussi que M. Dumont.

A. DULONG.

LE GÉNIE DE LA PAIX.

LA FRANCE.

LE GÉNIE DE LA GUERRE.

Digitized by Google

Gazette du palais.

Où est le temps des audiences de six heures, des rôles surchargés, des affaires remises à huitaine pendant des années entières? Aujourd'hui les plaideurs sont jugés avec une rapidité qui les effraye; les magistrats ont des loisirs; le respect humain empêche seul les avoués d'aller voir pousser les feuilles, et lorsque deux robes noires se croisent dans la salle des Pas-Perdus, elles échangent cette phrase d'un ton sépulcral : « Confrère, on ne plaide plus! » En un mot, la famine est au palais.

Ciel, qu'ai-je fait! Quelle imprudence est la mienne! Si ces lignes tombaient par hasard sous les yeux de M. Granier de Cassagnac, ce publiciste gascon ne manquerait pas de s'écrier de cette voix retentissante indispensable à l'homme qui a juré de ne pas laisser dormir ses contemporains : «Nous l'avions prédit il y a trois semaines : les avocats « vont mourir, ils sont morts; qu'on les enterre! — *Deo « gratias! Alleluia!* Voilà ce que c'est que de faire des or- « gies! Lisez *l'Epoque!* gloire à *l'Epoque!* — Je me « trompe : lisez *le Réveil!* gloire au *Réveil!* » Au risque de combler de joie M. Granier de Cassagnac et d'être assourdi par les fanfares de son triomphe, je ne reviendrai pas sur l'aveu qui m'est échappé... ; la vérité avant tout. Eh bien! oui; la famine est au palais. Le sol judiciaire, qui portait jadis de si riches moissons, ne pousse plus que des épis clairsemés,

Quelques rares buissons où pendent des fruits maigres,

comme dit Théophile Gauthier dans ses *Paysages*. Depuis deux ou trois mois, la première chambre du tribunal, la chambre des grandes causes, ne sert à ses convives ordinaires que les plus chétifs repas. Arrivez donc dans les meilleures dispositions, un mercredi ou un vendredi, jours réservés aux festins, pour ne trouver sur la table qu'une affaire Dumas contre Lévy, piteusement flanquée d'une affaire Lévy contre Dumas. La chère abondante que voilà! Un curieux veut savoir à quoi s'en tenir sur ce régal. — Ah! Monsieur, que me demandez-vous là? je serais vraiment fort en peine de vous répondre d'une façon bien précise. Il s'agit, je crois, d'un traité dont l'auteur accuse l'éditeur d'avoir violé certaines clauses, et que l'éditeur reproche à l'auteur de n'avoir pas respecté en certains points. On a beaucoup parlé de clichés, de passes doubles, de passes simples, de bons à tirer, d'homologation de rapport d'experts et d'offres *satisfactoires*. S'il vous faut de plus amples renseignements, adressez-vous à Me *Duverdy*, à Me Paillard de Villeneuve ou à Me Crémieux, qui lisent couramment dans ce grimoire. — *Adhuc sub judice lis est;* ce qui signifie pour les dames : Le procès ne sera jugé que dans huit jours.

Dutacq contre veuve de Balzac! Cela sonne bien; on s'attend à quelque chose. — Autre déception. Encore d'arides conventions à interpréter; encore un plat de carême en pleine semaine de Pâques.

La veuve du grand romancier avait prié M. Dutacq de rassembler les manuscrits de l'auteur de la *Comédie humaine* et de traiter avec les libraires, les journaux et les directeurs de théâtre de l'édition, de la représentation et de la réimpression des œuvres déjà publiées et des œuvres inédites de Balzac. M. Dutacq consentit à devenir, en quelque sorte, l'intendant des immenses richesses littéraires que laissait l'homme illustre dont il avait été l'ami. Il s'acquitta de sa tâche avec beaucoup d'intelligence et d'activité, jusqu'au jour de sa mort. La rémunération de ses soins avait été fixée à un cinquième des sommes que produiraient les traités conclus par lui. Cette stipulation doit-elle profiter à ses héritiers? Telle est la question que le tribunal est appelé à résoudre.

Les débats n'ont rien eu de piquant, et c'étaient Me Nogent Saint-Laurens et Me Léon Duval qui plaidaient! Certes il fallait que la matière fût bien ingrate et bien stérile.

Où en serions-nous, grand Dieu! sans l'affaire de la *femme sauvage?* Il faut avouer que l'affaire de la *femme sauvage* est faite pour consoler de bien des choses, et qu'elle vient fort à propos pour tirer d'embarras un chroniqueur aux abois. Grâces soient rendues à l'affaire de la *femme sauvage!* C'est vraiment une histoire merveilleusement divertissante et une cause à dérider le visage sévère de dame Justice elle-même. — Mais je commets une insigne maladresse, et j'oublie que plus d'un conteur s'est repenti d'avoir dit à ceux qui l'écoutaient : Vous allez bien rire. Bon lecteur, ris ou ne ris pas, comme il te plaira; je te rends la liberté, et sans autre préambule je raconte.

Il y avait à Rouen un honnête négociant, nommé Malfilâtre, qui, au lieu de perdre son temps à composer le poëme de *Narcisse* et à chanter *le Soleil fixe au milieu des planètes,* l'avait employé à gagner une petite fortune assez ronde. Ce brave homme avait un fils déjà initié au commerce. « Mon garçon, lui dit-il un jour, ce n'est pas « dans une boutique de la rue du Grand-Pont à Rouen, ou « même de la rue Saint-Martin à Paris, qu'on devient un « négociant habile et instruit; c'est en courant un peu le « monde. Nous avons un comptoir à Sidney, en Australie : « va-t'en à Sidney. La route est longue, mais à vingt-qua- « tre ans on a de bonnes jambes. — Adieu; tu nous écri- « ras le plus souvent possible. »

Malfilâtre fils partit. Il était depuis deux ans en Australie lorsqu'il s'embarqua pour faire un voyage d'exploration dans les archipels de la mer Pacifique. Etait-ce la curiosité, l'amour des aventures qui le poussaient? Non; depuis longtemps une pensée l'obsédait, troublait ses jours et agitait ses nuits. Se procurer l'huile de coco à bon marché, tel était son rêve. C'est à la poursuite de cette chimère qu'il s'élançait à travers les tempêtes et les écueils. Il avait réussi à enflammer quelques compagnons de l'ardeur qui le dévorait; mais chez la plupart d'entre eux c'était, comme on dit, un feu de paille, et quand le navire, après avoir relâché à Huanée, quitta cette île, il ne portait plus, outre l'équipage, qu'Alphonse Malfilâtre et un ami dévoué, un autre fanatique de l'huile de coco à prix réduit.

Après une traversée pleine de fatigues et de périls, on aborda à l'île Wallis, terre habitée par des peuplades féroces, où quelques missionnaires représentaient seuls l'Europe et la civilisation; un assez vilain pays qui parut charmant à nos voyageurs lorsqu'ils apprirent que le cocotier y croissait en abondance. Dans les premiers transports de leur enthousiasme ils décidèrent qu'ils séjourneraient trois ou quatre mois dans cet Eden, et renvoyèrent leur bâtiment dont ils n'avaient que faire.

Puis ils se mirent à cueillir des noix de coco avec acharnement. Tandis qu'ils cueillaient, les jeunes filles de l'île venaient danser au pied de l'arbre. Deux d'entre elles ne tardèrent pas à prodiguer aux étrangers des marques de bienveillance qui ne pouvaient qu'aller fort loin sous le douzième degré de latitude, dans un endroit où l'on n'a sur les rosières que des idées très-imparfaites.

M. Malfilâtre et son compagnon trouvaient leur sort assez doux. Malheureusement les Wallisiens pratiquent les devoirs de l'hospitalité d'une façon moins aimable que les Wallisiennes. Ces insulaires firent d'abord mauvaise mine aux nouveaux venus; ils se mirent ensuite à les piller sans la moindre pudeur, et bientôt ils leur refusèrent des vivres. La situation devenait critique. Ce n'était rien encore. Quelques Indiens sans préjugés soumirent à leurs concitoyens des propositions très-radicales à l'endroit des aventuriers. Les deux petites naturelles, qui avaient si bien prouvé qu'elles ne haïssaient pas la race blanche, rapportèrent à leurs amis ce qu'elles avaient entendu. Ceux-ci commencèrent à regretter d'avoir renvoyé le bâtiment qui les avait amenés. Comment échapper à l'alternative d'être mangés ou de périr d'inanition? Les sauvages prenaient admirablement leurs mesures pour que, de toute façon, on pût dire de l'un de nos héros :

La faim mit au tombeau Malfilâtre ignoré.

Le danger enfante les résolutions suprêmes. Qui d'Oreste ou de Pylade eut l'heureuse inspiration qui les sauva tous deux? Je l'ignore. Ce qu'ils firent, le voici : chacun prit par la main une des jolies insulaires, et ils allèrent s'agenouiller avec elles devant le P. Mérious, de la congrégation des Maristes, en lui disant : « Mariez-nous. » Par bonheur, les jeunes filles étaient baptisées; cela simplifiait les choses; les deux couples furent unis le 30 octobre 1854, et Suléta Matag'noa devint madame Malfilâtre. Les sauvages ne pouvaient décemment manger des gens qui épousaient des Wallisiennes; ils se résignèrent d'assez bonne grâce, et tout fut pour le mieux dans la meilleure des îles possibles.

Cependant les joies de la lune de miel n'empêchaient pas Alphonse Malfilâtre de regretter la patrie absente, de songer parfois à la tour du Beurre, à l'hôtel Bourgtheroulde, à la boutique paternelle, et, les yeux fixés sur l'azur du ciel des tropiques, de soupirer après le ciel brumeux de la Normandie, après la pluie et la boue de Rouen. Trois mois s'écoulèrent, et, par une radieuse matinée, la chère boue, la douce pluie, le ciel brumeux, les clochers gothiques, Rouen, la France, la patrie, tout cela apparut à l'horizon : un navire était en vue; il approcha de la côte, ce bienheureux navire; il jeta l'ancre, et il envoya sa chaloupe à terre. Malfilâtre, fou de joie, s'arracha des bras de sa femme, qui ne voulut pas quitter les cocotiers à l'ombre desquels elle était née, et, sans dire adieu à son beau-père, il s'élança dans la chaloupe, et mit bientôt le pied sur le pont du vaisseau libérateur.

Depuis ce jour-là, Suléta Mataginoa n'a pas revu son époux.

Au mois de juin 1856, M. Malfilâtre père embrassait son fils. Lorsque le jeune homme lui apprit son mariage avec une indigène d'une île de la mer du Sud, le digne négociant fut un peu étourdi de la nouvelle; quand il sut que sa bru était couleur d'ambre et qu'elle s'habillait à la mode d'Eve avant le serpent, il faillit tomber à la renverse, et déclara qu'il lui serait impossible de considérer cette Suléta comme la compagne légitime et incommutable de son Alphonse. — Que dirait-on à Rouen si l'on voyait débarquer un beau soir une sauvage jaune, vêtue comme on ne l'est pas, s'intitulant madame Malfilâtre, et demandant l'adresse de son mari? Etait-ce là une femme à produire dans la société?

Le jeune homme avoua qu'il ne le croyait pas, et qu'il partageait entièrement la manière de voir de son père. On feuilleta le Code Napoléon, et l'on crut y découvrir que l'union contractée à l'île Wallis laissait beaucoup à désirer au point de vue du droit. En conséquence, une belle demande en nullité de mariage fut rédigée, avec force *attendus* rangés en bataille. C'est à cette pièce que nous avons emprunté, en grande partie, le récit qu'on vient de lire. Nous y avons vu que M. Alphonse Malfilâtre était doué de tous les avantages physiques, et cela nous a fort attendri sur le sort de la pauvre abandonnée. Cependant, si le jeune Rouennais est déclaré par le tribunal mari à perpétuité d'une femme sauvage, je n'aurai pas le courage de lui faire un crime d'interjeter appel du jugement.

Qu'auront dit ces bons anthropophages en recevant une assignation sur papier timbré? Les sages de la tribu se seront assemblés, et j'ai bien peur qu'ils n'y aient pas compris grand chose. Peut-être le compagnon d'Alphonse Malfilâtre, s'il est encore à Wallis, ce que nous n'avons pu savoir, aura-t-il consenti à éclairer la peuplade et à donner d'utiles avis à Suléta Mataginoa. Ce qu'il y a de certain, c'est que la sensible Indienne n'a pas constitué avoué, et que Me Gressier, chargé de plaider pour M. Malfilâtre, n'a pas d'adversaire. Nous le regrettons; un débat contradictoire n'eût pas manqué d'offrir un très-vif intérêt, et l'avocat qui aurait commencé sa plaidoirie par ces mots : « Je me présente pour Suléta Mataginoa, femme Malfilâtre, résidant à Wallis... » eût à coup sûr captivé son auditoire.

Que Me Dupont, l'avoué des demandeurs, nous permette de lui adresser une question : si elle lui semble indiscrète, il en sera quitte pour n'y pas répondre. Il termine son assignation en demandant au tribunal de « condamner la « femme Suléta Mataginoa aux dépens, dont distraction « sera faite au profit de Me Dupont, avoué qui le requiert « aux offres de droit. » Me Dupont a-t-il une confiance absolue dans la solvabilité de Suléta Mataginoa? A sa place, nous ne laisserions pas que d'avoir quelques doutes sur ce point.... Et puis, les recouvrements doivent être bien difficiles sous le tropique du Capricorne.

HENRYS.

Variétés scientifiques.

MM. Poinsot et Bertrand cherchent à simplifier l'étude des polyèdres; nous constatons les efforts de ces deux savants. Dieu veuille qu'ils parviennent à rendre ces théories plus simples et d'un accès plus facile pour le vulgaire. Mettre la science à la portée de tous, n'est pas chose facile; malheureusement les corps savants ne partagent pas cette opinion.

— On ne s'est point assez occupé de la *sélénologie,* c'est-à-dire de l'étude de la formation de la lune d'après sa configuration. Malgré les beaux travaux de MM. Beer et Madler, sur la lune, il reste encore quelque chose à faire pour compléter la sélénographie. La cause principale de l'indifférence des géologues *était* due, en grande partie, à l'absence de *moyen* d'étude. Observer dans une lunette pendant la nuit, sans pouvoir laisser d'autre trace de son travail que des chiffres accompagnés d'une description sèche et aride, voilà une perspective qui n'était point séduisante. Aujourd'hui ces répugnances ne sauraient plus exister, grâce aux cartes de la lune dressées par M. Bulard, que les lecteurs de l'*Illustration* connaissent déjà. L'artiste a su perfectionner les dessins astronomiques en leur conservant une scrupuleuse exactitude, sans toutefois proscrire le pittoresque de ses paysages lunaires.

— M. Porro est un habile ingénieur. Nous avons déjà signalé dans les colonnes de l'*Illustration* plusieurs de ses heureuses inventions, entre autres des lunettes pour mesurer les distances. Aujourd'hui il s'agit d'un instrument pour observer le soleil sans fatigue et sans danger pour l'observateur. Par une disposition particulière, M. Porro neutralise les rayons à leurs passages à travers deux plaques de verre, et par cet artifice il obtient l'intensité de lumière et de chaleur qu'il veut, suivant l'inclinaison des deux plaques par le rapport de l'une à l'autre. Cette invention est surtout appréciée par les astronomes.

— Deux ingénieurs soumettent à l'Académie un mémoire dans lequel ils font connaître une série d'expériences entreprises dans le but de constater les parties comparatives des lumières diversement colorées et particulièrement de la lumière rouge. Ces expériences établissent que la lumière rouge se voit beaucoup plus loin que la lumière blanche à intensité lumineuse égale, et que l'inverse a lieu pour d'autres couleurs, telles que le bleu et le vert. Il nous semble que le fait n'est pas nouveau, et que déjà, il y a quelques trente ans, alors que la télégraphie aérienne était en usage, M. Arago avait entrepris des études sur ce sujet pour les signaux de nuit.

— Les géologues, d'après M. d'Archiac, qui ont considéré les gisements fossilifères occidentaux de la région des Alpes comme contemporains des gisements de l'extrémité orientale de la région jurassique, ont commis une erreur, les fossiles de ces deux contrées étant d'espèces différentes et sans mélange les uns avec les autres. M. Elie de Beaumont répond que deux terrains remplis de fossiles différents peuvent être de même époque dans leurs formations. Un terrain *marin* et un terrain d'*eau douce* peuvent être contemporains sans que les espèces d'animaux qu'ils contiennent présentent une seule espèce identique. Il en est de même pour les plantes. Ne voit-on pas une montagne couverte de pins être entourée à sa base de saules et de peupliers? Si la réponse n'est pas triomphante, elle est spirituelle et ingénieuse.

— Les inondations qui désolent périodiquement plusieurs des provinces de France ont vivement préoccupé les esprits depuis quelques années, et l'Académie des sciences a reçu de nombreuses communications sur ce sujet. — M. Dausse pose ce nouveau principe d'hydraulique : qu'il y a équilibre entre la résistance au mouvement de la part des matériaux qui constituent le lit d'une rivière et la force de son courant : en sorte que, si l'on accroît la vitesse de ce courant, comme il arrive lorsqu'on le resserre au moyen de digues, il réduit nécessairement sa pente. — M. Delaunay propose de détourner les torrents des montagnes pour les conduire sur des terrains absorbants ou dans des puisards artificiels. — M. de Paravey propose les talus presque nuls de la Hollande. — En attendant, les inondations continuent leur œuvre de destruction.

— Chaque pays a ses goûts, ses usages, ses habitudes, et vouloir généraliser une fabrication, surtout quand cette fabrication s'attaque à un objet de première nécessité comme le pain, nous semble une témérité bien grande de la part des inventeurs. Le pain de Paris serait refusé à Londres ou à Bruxelles, et réciproquement. M. Mége-Mouries, pénétré de cette vérité, a dû modifier ses procédés afin, d'une part, de satisfaire le public, de l'autre part, afin de trouver un aide dans les ouvriers, et de mettre à profit leurs connaissances acquises, au lieu de provoquer leur répugnance : voici la solution de ce difficile problème :

Originairement, l'auteur prescrit de détruire la céréaline par la levure, c'est-à-dire par la fermentation alcoolique : dans le procédé nouveau, il empêche la céréaline de devenir ferment lactique ou glucosique, en la précipitant par le sel marin et en ne la laissant pas le temps nécessaire pour se constituer à l'état de ferment. Négligeant les détails de fabrication, nous arrivons au point capital : le rendement, l'économie.

Or en opérant tous les jours sur 500 kil. de blé, et en prenant une moyenne de six mois, on trouve que 100 kil. de blé donnent 112 kil. de pain, que la farine est blutée à 83 p. 100, et que l'économie est de 5 c. par kilogramme de pain.

Il ne peut y avoir de chiffres absolus, ces chiffres se modifiant suivant la saison, le blé, les meules, le meunier, etc.: mais ce qui est vrai, ce qui échappe à toute controverse, c'est que, quel que soit le blé et les conditions dans lesquel-

Digitized by Google

les on le traite, le procédé nouveau, au lieu de faire par un travail compliqué du pain blanc, du pain bis et des remoulages (ou issues contenant le 9/10 de farine); ce procédé ne fait que du pain blanc avec une augmentation de rendement proportionnel.

En résumé, voici les avantages principaux :

1° Suppression des farines inférieures et du pain bis;

2° Diminution de la perte au moulin;

3° Augmentation du rendement en farine et en pain;

4° Elévation de la force nutritive du pain par la présence d'une plus grande quantité de matières azotées et phosphorées.

— Le sarrasin est un aliment très-utile et fort en usage dans le nord de la France. Les recherches analytiques sur ce grain, considéré comme substance alimentaire, ont conduit M. Isidore Pierre à constater que le sarrasin est un très-riche aliment, et que les galettes de sarrasin valent pour le moins le pain de Paris. Voilà qui est bien pour les sciences, mais pour le goût..... nous laissons le public en juger.

— Le sulfure de carbone est employé comme dissolvant pour l'extraction et la purification de différents carbures; et, grâce à sa grande volatilité, il n'y laisse aucune trace d'odeur ni de saveur. M. Loutsoudie propose de mettre à profit ses propriétés pour l'extraction directe des huiles d'olives ou pour leur purification.

— Les progrès de la chimie n'ont pas servi seulement à améliorer les substances et les matières premières en usage pour l'existence de l'homme, ils ont eu des résultats plus funestes. Aujourd'hui connaît-on bien sa nourriture, boit-on du vin, mange-t-on du pain? C'est à en douter. Aussi nous craignons beaucoup toutes les fois que la chimie empiète sur la cuisine: les sauces ne peuvent y gagner,

— M. Coste, en présentant à l'Académie une note sur les larves des langoustes, conclut à ce que le genre désigné par les naturalistes sous le nom de *phyllosomes* disparaisse des classifications zoologiques, les expériences ayant démontré que ces phyllosomes ne sont, en réalité, que des larves de crustacés. Déjà M. Valenciennes, il y a plusieurs années, avait demandé et obtenu la suppression du genre *Zoës*, ce petit crustacé n'étant que la larve du homard. Profitons de notre présence à la mer pour parler de la *voix des poissons*. M. le docteur Dufossé a observé sur les côtes de la Méditerranée, principalement sur le genre *saurel* ou maquereau bâtard, ces bruits particuliers qu'Aristote, en parlant de ce fait, désigne sous le nom de grincement. De nombreuses expériences ont conduit à constater que c'est bien véritablement du frottement des os pharyngiens entre eux que résulte le bruit que l'on peut faire reproduire à volonté. Une lanière mince de peau de gant, introduite entre les aspérités des pièces osseuses pharyngiennes, empêche le phénomène de se reproduire.

—M. Florent Provost s'occupe depuis trente ans de recueillir les estomacs des oiseaux, et il analyse les matières qui y sont renfermées. C'est ainsi qu'il est arrivé à connaître l'alimentation convenable pour chaque espèce, alimentation qui varie suivant la saison et l'état des individus. Ces travaux ont conduit l'auteur à constater que les oiseaux sont plus utiles que nuisibles, par la quantité considérable d'insectes qu'ils absorbent; il faut donc se bien garder de les détruire, on doit se contenter de les écarter à l'époque des semailles.

— On sait qu'en sortant de l'œuf, la plupart des insectes se présentent sous une forme provisoire qui les fait désigner généralement sous le nom de larve. Cette enveloppe transitoire semble, en effet, les masquer et les travestir entièrement. Cependant cette conformation du premier âge est constamment semblable chez tous les individus de la même race. Ces petits animaux ont chacun, sous cette première forme, une manière particulière de se nourrir, de se développer et de croître dans un espace de temps limité plus ou moins prolongé. Une organisation spéciale et très-variée, suivant les circonstances, leur procure l'étonnant pouvoir de changer tout à coup de forme, d'organisation, et très-souvent de mœurs ou de manière de se procurer des aliments, tout en conservant leur individualité. Il s'opère alors, dans l'ensemble de leur économie, une sorte de ramollissement, de dissolution des parties solides, qui éprouvent, au dedans comme au dehors, les changements les plus incompréhensibles.

Presque tous les insectes passent successivement par quatre périodes de la vie, sous les états d'œufs, de larves, de nymphes et d'image réelle, qui est leur véritable et dernière représentation, qu'on regarde comme celle de la perfection.

M. Duméril avait déjà fait pressentir que certains coléoptères, les cantarides à bandes jaunes, provenaient de larves qui se développaient dans les loges ou les cellules que les abeilles maçonnes et quelques autres apiaires construisent dans l'épaisseur des terrains argileux. Ce mode extraordinaire de développement vient d'être étudié avec soin pendant quatre années consécutives par M. Fabre, et il a reconnu que, contrairement à la loi des quatre périodes de la vie des insectes, ces coléoptères offraient un exemple de huit changements dans la durée de leur existence (environ quatre années), et que chaque période est signalée par un changement dans la nourriture, les mœurs et les habitudes des sujets.

Premier état. Dans les galeries qui servent de passage aux abeilles, on rencontre une masse blanchâtre et informe qui n'est qu'un composé de 2,000 œufs environ.

Deuxième état. Un mois après la ponte, il sort des petits êtres agiles de un millimètre de longueur. Ces larves vivent et se nourrissent au milieu des débris de leur première enveloppe. Au moment où les mâles des abeilles passent dans les galeries, le parasite s'accroche et se forre dans le poil dont le corselet des apiaires est revêtu, et dès lors il vit aux dépens d'autrui. En allant butiner, les abeilles mâles les laissent tomber sur les fleurs, et l'abeille femelle les recueille pour les introduire dans la cellule qu'elle a construite et approvisionnée d'un liquide mielleux destiné à la nourriture de la larve unique qui sortira de l'œuf qu'elle va y pondre. L'œuf surnage sur le liquide sucré; la mère sans défiance ferme la cellule. Le parasite s'accroche sur l'œuf de l'abeille, le perce et s'abreuve des sucs qui s'échappent de cette ouverture; la coque épuisée ne forme plus qu'une pellicule vide, légère, insubmersible, et qui sert de nacelle à notre animalcule dont les dimensions sont à peu près doublées.

Troisième état. La peau se fend et laisse tomber sur le miel un globule blanc, qui acquiert en peu de temps un développement considérable, absorbant en trente ou quarante jours tout le miel dans lequel il est plongé.

Quatrième état. Dans la première quinzaine de juillet, cette larve, de 12 à 15 millimètres de longueur, se vide d'une matière rougeâtre, redevient blanche et présente une petite tête, des antennes, enfin des organes naissants mais imparfaits: la larve est plongée dans une inertie complète.

Cinquième état. Sous cette pellicule transparente se forme une espèce de chrysalide d'un ton fauve ardent.

Sixième état. Les caractères extérieurs sont ceux qu'on observe sur les larves des insectes à deux ailes.

Septième état. C'est le passage vers la perfection de l'insecte, le développement des antennes, des pattes, des membres.

Huitième état. L'insecte à son état de perfection.

AUGUSTE RIVIÈRE.

Bibliographie.

La Vie réelle, par Mme MATHILDE FROMENT. — Paris; un volume in-12; 2e édition revue et augmentée.

La Vie réelle! quelle dénomination heureuse pour un livre, surtout quand il a le bon esprit de tenir la promesse de son titre! La vie réelle! mais c'est ce qu'oublient sans cesse la plupart de nos écrivains, grands ou petits; ceux-là même qui se piquent de réalisme : à cet égard ils ne doivent rien à ceux qui se hissent sur le tremplin de l'idéalisme. C'était déjà une idée neuve que d'avoir pensé à cette pauvre réalité, si cruellement méconnue chaque jour en prose et en vers; mais, ce qui vaut mieux encore, c'est d'avoir su condenser dans un discret petit volume tout ce qui vaut la peine d'être écrit sur un si intéressant sujet. Au reste, soit dit sans épigramme pour le sexe fort, une dame avait, en pareil cas, toute sorte de chances pour réussir. Il n'y a, au bout du compte, que les femmes pour savoir dire beaucoup de choses en peu de mots, quand elles veulent s'en donner la peine. Mme Mathilde Froment semble être de notre avis; son livre, qu'elle aurait su rendre bon même en développant longuement son sujet, elle l'a rendu meilleur en le faisant court et succinct.

Quoique le lecteur aime mieux la critique qui égratigne ou qui pique que celle qui loue, je le préviens qu'aujourd'hui je n'aurai pas le moindre scrupule à dire du petit livre dont je parle tout le bien que j'en pense. Aussi bien ce n'est pas moi qui ai découvert ce bon petit volume : au moment où je vous parle, il est déjà arrivé à sa troisième édition, quoique la presse en ait fort peu parlé : et, à Lille, il jouit d'une popularité que pourraient lui envier beaucoup d'ouvrages faits pour les salons de Paris. C'est justice : au contraire de ces livres à grands fracas, qui promettent plus qu'ils ne tiennent, celui-ci a tenu plus qu'il ne promettait. Destiné primitivement aux jeunes filles de l'âge de celles auxquelles s'adresse la dernière partie de nos *Cahiers d'une élève de Saint-Denis*, il est insensiblement devenu le livre de l'âge moyen, puis celui de l'âge mûr: il est devenu le livre des femmes dans les différentes conditions par où les fait passer la vie bourgeoise. C'est une espèce de guide du voyageur qui marque avec précision où fleurit ce bonheur que peut cueillir toute honnête femme à Paris ou en province, en province surtout, dans les calmes et rectilignes sentiers du devoir.

La *Vie réelle* a eu et aura longtemps encore dans le nord un succès de *at home*, comme diraient les Anglais. La jeune fille le lit et pleure : elle le passe à sa mère, qui fait comme elle; et celle-ci le recommande à ses amis. Si les hommes ne pleurent pas un peu, une petite larme ou deux, comme eût dit Mme de Sévigné, c'est qu'ils y mettent de la mauvaise volonté : c'est qu'ils sont les braves. Mais alors qu'est-ce donc, allez-vous me dire, que cette *Vie réelle* dont vous faites si grand bruit? Le sais-je moi-même, mon cher lecteur? A coup sûr, ce n'est pas un roman. L'intérêt est si grand qu'on serait tenté d'y voir une véritable histoire, une sorte de confidence embellie par le souvenir et transfigurée par l'émotion. Mais il serait bien hardi celui qui prétendrait faire rentrer dans les subdivisions du cadastre littéraire ces simples lettres où une même âme nous raconte successivement-tout ce qu'elle a vécu de sentiments comme jeune fille, comme épouse, comme mère et même comme grand'mère.

Le long espoir et les vastes pensées du matin, les heures tièdes et parfois brûlantes du midi, la solitude sévère et assombrie du soir en automne, sont des images un peu banales de la vie que nous avons menée, que nous menons, ou que nous mènerons tous. C'est aussi le résumé du tableau que Mme Mathilde Froment met sous les yeux de ses lectrices : jamais récit ne fut plus fidèle; car je m'obstine à ne pas voir dans la *Vie réelle* un roman. De fait il ne s'y trouve pas la moindre intrigue ni la plus petite aventure; ce n'est pas non plus un traité de morale : les enseignements à tirer de la *Vie reelle*, l'auteur s'en rapporte à notre judiciaire pour les formuler, et elle n'a garde de nous démontrer la vertu par femmes et par dilemmes comme un géomètre éclectique ou stoïcien. S'il y a une conclusion, c'est une conclusion telle qu'il la faut pour des femmes: elle est toute en sentiments; elle se devine, elle se pressent; elle ne se formule pas.

Mme Mathilde-Froment a voulu peindre, nous dit-elle, et a peint, selon nous, la vie avec ses grands et modestes devoirs, ses combats secrets que l'œil de Dieu voit et compte, les joies et les douleurs du foyer, et le bonheur terrestre, qui n'est jamais, ainsi que le disait Ducis, qu'un *malheur plus ou moins consolé*. Son héroïne a été placée par elle dans la région moyenne de la société, dans celle qui ordinairement, surtout en province, appartient à l'ennui, parce qu'elle appartient à l'oisiveté, aux petites passions, à la coquetterie, à la vanité. Le problème, pour les femmes, c'est de chasser l'ennui, ce mauvais conseiller de la vie privée. Comment s'y prend Mme Froment? D'abord elle ne fait rien pour les imaginations romanesques dans les lettres qu'écrit son héroïne à ses amies et à ses parents; l'âme de son livre, c'est ce qu'on pourrait appeler du réalisme honnête et bien entendu. Aussi, souscrivons-nous de grand cœur à ces nobles lignes qui terminent la préface, et où Mme Mathilde-Froment laisse parler son cœur en disant : « Nous offrons ce petit livre aux jeunes femmes comme un « ami; il aura rempli sa mission s'il augmente dans quel- « que jeune âme l'amour de Dieu, le culte du devoir et le « dévouement de la famille; il aura atteint la seule gloire « à laquelle son auteur aspire, s'il peut, conseiller fidèle, « inspirer une bonne pensée, consoler une heure de tris- « tesse, et tourner, vers les régions du devoir et du sacri- « fice, un cœur encore indécis. »

Il faut donc surtout voir dans cette œuvre un hymne en l'honneur de ce qu'on pourrait appeler les petits devoirs et les petites vertus. L'auteur, sans doute, ne pense pas que les grandes soient interdites à la mère de famille; mais elle a remarqué que les petites, par leur obscurité même, sont d'une pratique plus difficile et plus méritoire, et c'est pour cela qu'elle y insiste.

J'aurais bien quelques minces chicanes à faire à Mme Froment; je pourrais bien lui dire que les vertus bourgeoises n'ont pas tant besoin d'être remises à la mode qu'elle le croit; je pourrais lui dire que peut-être la morale publique ne s'est déjà que trop efféminée entre les mains des mères de famille, que nous avons trop de bons pères et pas assez de bons citoyens. S'il fallait penser aux mots là où les idées sont irréprochables, je trouverais bien que le langage tombât de temps en temps dans une simplicité un peu commune; mais ces reproches ne frapperaient que sur les détails; l'ensemble est bienfaisant, utile aux mères de famille, agréable aux honnêtes gens. Nous le recommandons aux lectrices de l'*Illustration*. Il mérite une petite place sur la table autour de laquelle on se réunit le soir pour prendre le thé, pour causer. La mère en conseillera la lecture à sa fille; elle-même y trouvera de nobles et bons avis. En un mot, c'est un livre d'esprit et de cœur, un de ceux que devrait lire l'Académie quand elle doit couronner des volumes ingénieusement honnêtes. Pourquoi le public, cette fois encore, ne prendrait-il pas les devants sur l'Institut?

LISTER.

LIBRAIRIE.

M. L. FIGUIER a fait paraître à la librairie Hachette le 2e volume du recueil annuel intitulé : *l'Année scientifique et industrielle*. Cette publication a été adoptée avec empressement par les industriels, les manufacturiers, les savants et les gens du monde, auxquels elle rappelle, dans un résumé clair, agréable à lire et complet, les progrès annuels des sciences appliquées.

LES STATIONS POÉTIQUES, par Séb. Rhéal : 1 fr. — LES PRISMES, par Raoul de Navery : 2 fr. — SCÈNES ET TABLEAUX, par Develey : 2 fr. 50 c. — MIGNON, légende, par J. T. de Saint-Germain, deuxième édition : 1 fr. — LA REINE DE L'ANDALOUSIE, par P. Niboyet : 2 fr. — LA LÉGENDE DE L'ÉPINGLE, quatrième édition : 1 fr. — viennent de paraître chez *J. Tardieu*, rue de Tournon, 13.

ANNONCES DIVERSES.

JUPON COQUILLE, breveté s. g. d. g. — Le plus élégant que l'on ait inventé jusqu'à ce jour. N'ayant pas les désagréments du *jupon cage et autres*, qui sont d'un volume embarrassant, gonflant sur le devant et sur les côtés, ce qui rend si disgracieux la tournure des dames.

Maison de gros fondée en 1840. *Agostino Sormani*, 12, rue Thévenot, à Paris, et dans les principales maisons de nouveautés et de corsets de la France et de l'étranger.

NOUVEL ALIMENT DES CONVALESCENTS. — *Fleur de caracas de la Compagnie coloniale.* — La fleur de caracas est un aliment spécialement destiné aux convalescents, aux femmes, aux enfants et aux personnes délicates ou nerveuses.

Cet excellent produit est composé de cacao de la côte de Caracas, réduit en poudre et uni, dans une heureuse proportion, aux fécules les plus digestives et les plus fortifiantes des colonies. — Prix du flacon de 12 déjeuners : 3 fr. 50 c. — A Paris, aux dépôts de la Compagnie, place des Victoires, 1 et 2; boulevard des Italiens, 11; rue du Bac, 62; et dans toutes les villes de France et de l'étranger.

VINAIGRE COSMACETI, supérieur par son parfum et ses propriétés lénitives et rafraîchissantes; 55, rue Vivienne.

A VENDRE.

Grande MAISON de campagne avec belvédère, billard, salle de bains, écurie, remise, basse-cour, cinq puits, citerne, pompes et autres dépendances, d'une contenance totale de 18,881 mètres entièrement clos de murs et grilles, et plantés d'arbres forestiers et fruitiers, vignes et espaliers. Cette propriété *se prête très-facilement à la spéculation*. Voir le plan, à Paris, chez Me GERIN, notaire, rue Montmartre, n° 103, et M. Lesueur, architecte, rue de la Michodière, n° 10, et à Nanterre, chez Me GAUTIER, notaire, qui donnera le permis pour visiter la propriété.

Henri Litolff.

Ce remarquable artiste est né à Londres, mais son père était de Colmar, et avait longtemps servi la France les armes à la main. Licencié, comme tant d'autres, après la catastrophe des Cent-Jours, il était allé chercher fortune en Angleterre, comptant sur un talent de violoniste qui, sans l'enrichir, lui avait permis de vivre, de se marier et de nourrir, tant bien que mal, dix-sept enfants.

La première éducation d'Henri Litolff fut très-négligée. Il ne commença l'étude du piano qu'à douze ans, et n'eut d'abord que son père pour maître. N'ayant à sa disposition, dans la maison paternelle, qu'un instrument insuffisant, il allait s'exercer sur les pianos de la célèbre fabrique de Broadwood. Moscheles l'y rencontra un jour, l'écouta, fut frappé de ses dispositions, et lui offrit ses leçons. Litolff n'avait pas de quoi les payer, mais Moscheles passa outre avec cette générosité qui est le trait le plus noble du caractère des grands artistes.

A dix-sept ans, Litolff devint amoureux d'une jeune fille moins âgée que lui d'une année, et qui n'avait que sa beauté pour dot. Il l'épousa, malgré l'opposition de son père, et vint avec elle à Paris. Il y lutta pendant six mois contre la misère et toutes les entraves qui paralysent les premiers efforts du talent inconnu. De déception en déception, il était près de tomber dans l'abîme sans fond du désespoir, et commençait à se demander si la vie n'était pas pour lui pire que la mort, quand le hasard lui fit rencontrer un ancien camarade, artiste comme lui, pianiste comme lui, M. Rœkel. Celui-ci arrivait de Melun, où il avait enseigné son art pendant quelque temps. — Allez à Melun, lui dit-il. La place que j'y occupais est encore vacante, et vous la prendrez. J'y ai vécu; vous y pourrez vivre. Litolff partit aussitôt pour Melun, s'y présenta comme professeur de piano, et, recommandé par son ami, recueillit immédiatement sa succession.

Digitized by Google

Il y professa pendant trois années. Mais l'influence de sa mauvaise étoile n'était pas encore vaincue. Il perdit successivement, à Melun, sa jeune femme et les enfants qu'elle lui avait donnés. Enfin, en 1839, la fortune commença de lui sourire. Le département de Seine-et-Marne fut ravagé par la grêle, et le bonheur de Litolff sortit de cette calamité publique. M. le comte de Germiny, aujourd'hui gouverneur de la Banque de France, et qui était alors préfet de Melun, imagina d'organiser un concert au profit des victimes du fléau. Il s'adressa au chef d'orchestre de l'Opéra et du Conservatoire, à cet illustre Habeneck, qui avait autant de cœur que de talent, et qui était toujours prêt pour une bonne œuvre. Habeneck se rendit à Melun, emmenant avec lui MM. Duprez, Levasseur et Stamaty. Mme la comtesse de Saint-Cricq était là, et s'intéressait à Litolff, dont elle avait su comprendre le génie. Elle parvint, — ce que femme veut, Dieu le veut, — à glisser sur le programme du concert, au milieu de ces noms célèbres, le nom obscur d'un artiste de province. Litolff obtint un grand succès, fut remarqué par Habeneck, fut applaudi par Duprez. Le grand chanteur, qui est un musicien du premier ordre, excita vivement le pianiste de Melun à se faire entendre à Paris, et offrit de lui en procurer les moyens. Litolff, en effet, joua, le 7 décembre suivant, dans un concert de la *France musicale*, le concerto de Weber, intitulé : le *Retour du croisé*, et donna successivement deux concerts pour son propre compte. Il fut remarqué, applaudi chaudement par les uns, et amèrement critiqué par d'autres, ce qui était la consécration définitive de son mérite : l'artiste qui n'a point d'ennemis est celui qui ne fait envie à personne.

Fortifié, enhardi par ces épreuves, Litolff partit enfin, et alla chercher la renommée au loin, en Belgique, en Hollande, en Allemagne surtout. C'est en Allemagne qu'il a exécuté ou fait exécuter ses compositions; c'est là qu'il les a publiées; c'est là qu'il a trouvé une position convenable, de la sécurité pour son avenir, et cette tranquillité d'esprit sans laquelle les facultés d'un artiste ne se développent jamais complétement. Il est fixé aujourd'hui à Brunswick, où il jouit d'une existence honorable. Il a de plus le titre de maître de chapelle de S. A. le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, prince artiste très-digne de l'apprécier, celui-là même dont l'Opéra français a récemment exécuté un ouvrage.

On peut avoir, sur le piano, une meilleure qualité de son que Litolff, et une exécution plus délicate; mais il a une verve, une énergie, une fougue, une ardeur où personne ne saurait atteindre. Ses défauts, comme ses qualités, font de lui un pianiste qui ne ressemble à aucun autre.

Ce n'est pas non plus un compositeur complet. Il a plus de force que de grâce, et de la violence plus souvent que du charme. Mais il est original au suprême degré, original sans le vouloir, par tempérament, et parce que la nature l'a voulu. D'ailleurs écrivain suffisamment correct au milieu de ses emportements, harmoniste plein de caprices et de saillies, et l'un des compositeurs de ce temps-ci dont l'instrumentation est le plus vivement colorée. Nous apprécierons ses ouvrages avec plus de détails après son troisième concert qu'il prépare, et qui, sans doute, ne tardera pas. G. H.

HENRI LITOLFF.

PAULIN ET LE CHEVALIER.

GRAND ATLAS DUFOUR, à 3 fr. la carte coloriée. — Mise en vente de la 22e carte : *Carte des chemins de fer de France.*

Les cartes suivantes ont paru :

9 Empire français en 1812.
10 Mappemonde planisphérique, physique et hydrographique.
11 Europe actuelle.
12 France, région nord-est.
13 France, région nord-ouest.
14 France, région sud-est.
15 France, région sud-ouest.
16 France, carte d'assemblage.
17 Belgique et Hollande.
19 Angleterre, carte physique et administrative.
24 Italie.
26 Danemark, Suède et Norwége.
27 Russie occidentale.
28 Turquie d'Europe.
29 Grèce moderne.
30 Bassin de la Méditerranée.
31 Russie. Carte générale de l'empire russe, tant en Europe qu'en Asie.
33 Turquie d'Asie, mer Noire.
36 Algérie.
37 Amérique du Nord.
38 Amérique du Sud.
40 Océanie.

CAHIERS D'UNE ÉLÈVE DE SAINT-DENIS, cours d'études complet et gradué pour les filles, et pour les jeunes garçons jusqu'à leur entrée au collége, par *deux anciennes Élèves de la maison de la Légion d'honneur, et L. BAUDE, ancien professeur au collége Stanislas.* Divisé en six années ou douze semestres. Pouvant suppléer tous les livres qui se rapportent aux diverses parties de l'instruction.

Le sommaire détaillé des matières contenues dans chaque volume est envoyé, *franco*, aux personnes qui en font la demande par lettre affranchie.

EN VENTE :

	Broché.	*Cartonné.*
Cours de lecture, avec gravures. . . .	2 f. » c.	2 f. 25 c.
Instruction élémentaire, avec gravures.	3 »	3 25
Tome 1er, 1re année, 1er sem. Prix,	1 50	1 75
— 2e, — 2e — —	2 50	2 75
— 3e, 2e année, 1er sem. —	2 50	2 75
— 4e, — 2e — —	2 50	2 75
— 5e, 3e année, 1er sem. —	3 »	3 25
— 6e, — 2e — —	3 50	3 75
— 7e, 4e année, 1er sem. —	3 50	3 75
— 8e, — 2e — —	3 50	3 75
— 9e, 5e année, 1er sem. —	3 50	3 75
— 10e, — 2e — —	4 »	4 25
— 11e, 6e année, 1er sem. —	4 50	4 75
— 12e, — 2e — —	4 50	4 75
— 13e, volume complémentaire	5 »	5 25

On peut prendre séparément chaque volume.

MASQUES ET VISAGES, par GAVARNI. — Série inédite de 100 sujets lithographiés par LEMERCIER; divisée en deux parties et dix dizains.

1re partie : *Par-ci par-là*, — 5 dizains.
2e partie : *Physionomies parisiennes*, — 5 dizains.
Prix du dizain : Sur blanc 1/4 petit colombier, 5 fr. — Sur chine 1/4 grand colombier, 10 fr.
Chaque dizain se vend séparément.
En envoyant un mandat de 50 fr. pour les dix dizains sur blanc, ou de 100 fr. pour les dix dizains sur chine, on recevra *franco*, la collection en feuilles soigneusement emballées.

ALMANACH DE L'*ILLUSTRATION*. — L'administration tient à la disposition de ses abonnés le restant de son édition de l'almanach pour 1858.
Il sera adressé *franco* à tout abonné qui en fera *franco* la demande accompagnée de 40 c. timbre-poste.

BAINS PENNÉS. — Leur emploi est prescrit principalement contre les maladies gastriques, nerveuses, viscérales et cutanées. (Voir le *Moniteur des hôpitaux*, la *Gazette des hôpitaux*, le *Bulletin de thérapeutique*, l'*Union médicale*, etc., etc.)
1 franc le rouleau. — Boulevard de Sébastopol, 39; et chez les principaux pharmaciens et directeurs de bains de Paris, des départements et de l'étranger.

ABONNEMENTS, VENTE ET RÉCLAMATIONS.

Messieurs les abonnés sont priés de vouloir bien adresser leurs demandes de renouvellement huit jours au moins avant l'époque d'expiration de l'abonnement courant, indiquée sur leurs bandes.

L'administration a encore quelques collections complètes des 30 volumes.

Elle ne peut céder séparément les volumes I, VI, XVII, XVIII, qu'elle reprend, en bon état et brochés, en échange d'un abonnement semestriel.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées à M. Paulin.

Les réclamations, au sujet du service, et les demandes d'abonnement, d'acquisitions de volumes et de collections, doivent être adressées à M. A. Le Chevalier.

On s'abonne aussi près des principaux libraires tant de la France que de l'étranger.

Pour l'*Allemagne*, l'*Autriche*, la *Prusse* et la *Russie*, on peut s'abonner par l'entremise de la direction des postes de *Cologne* et *Sarrebruck*.

Rébus.

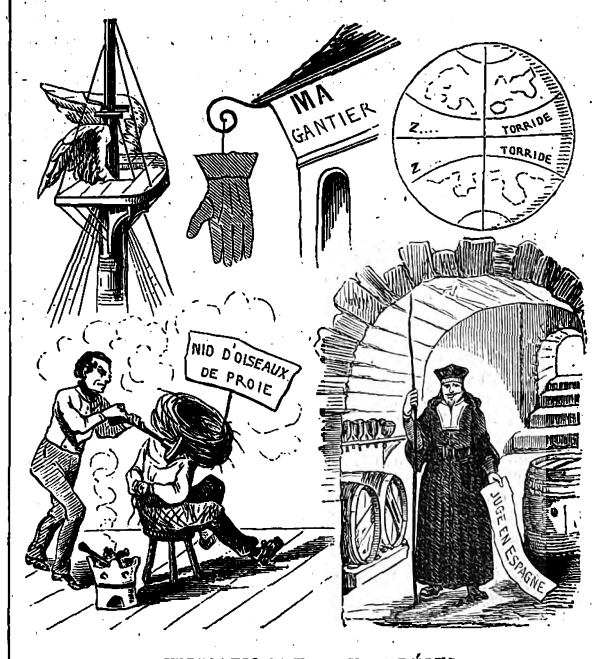

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

En économisant trop, on devient avare plus tard : tu feras sagement d'y penser.

PAULIN.

PARIS.—TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56

Digitized by Google

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

24 AVRIL 1858.

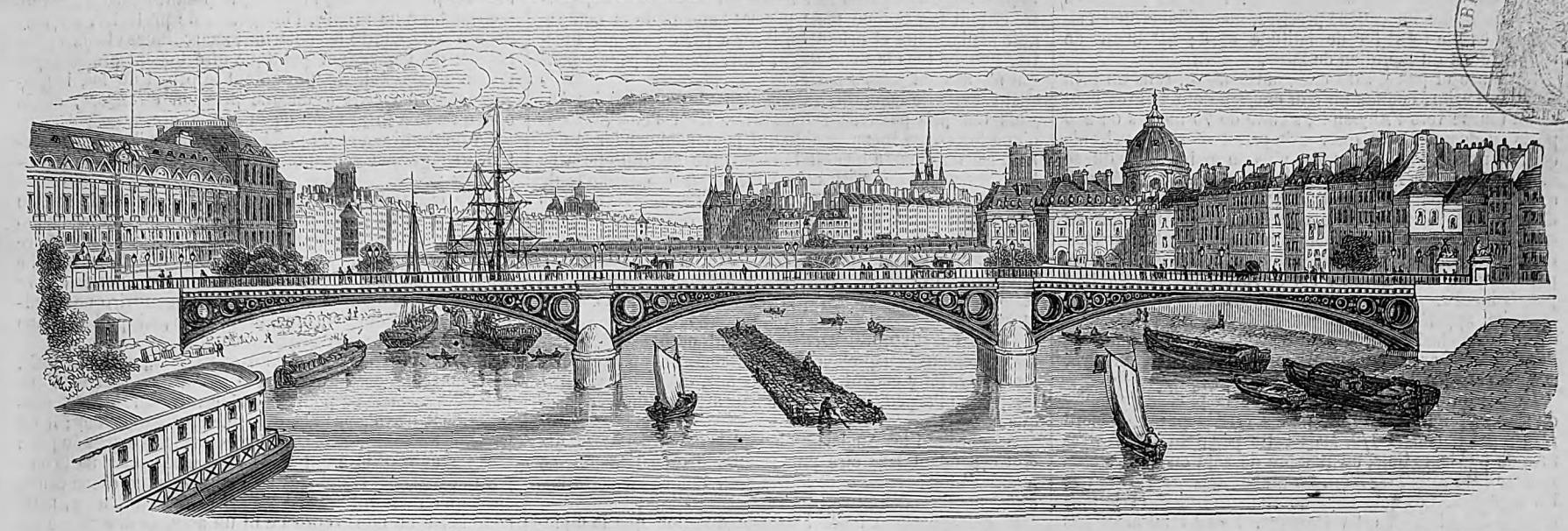

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS :
3 mois, 9 fr.; 6 mois, 18 fr.; un an, 36 fr.; le numéro, 75 c.; la collection mensuelle, 3 fr.; le volume semestriel, 18 fr.

N° 791. — VOL. XXXI. — BUREAUX : RUE RICHELIEU, 60.

Vu les traités internationaux, les éditeurs se réservent le droit de reproduction et de traduction à l'étranger.

ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Par an, 36 fr.; plus les droits de poste, qui varient de 5 f. 20 à 22 f. 88 c. par an, suivant les indications données au n° 722.

SOMMAIRE.

Périm. — Histoire de la semaine. — Courrier de Paris. — Le congrès scientifique réuni à Paris. — Travaux du bois de Vincennes. — Rose et Fanchon, nouvelle par M. Jules Janin. — Gazette du palais. — Inauguration du chemin de Genève à Lausanne. — Chronique littéraire. — Bibliographie. — Projet d'une fontaine monumentale dans l'hémicycle des quinconces à Bordeaux. — Travaux souterrains du boulevard de Sébastopol. — Chronique musicale. — La lune rousse. — Deux néologismes. — Le docteur Chomel. — Statuettes militaires. — Annonces et avis divers.

Gravures : Vue et plan topographique de l'île de Périm. — Le congrès scientifique des provinces. — Embellissements du bois de Vincennes. — Inauguration du chemin de fer de l'Ouest-Suisse : station sur la ligne; maison de Garde; port de Morges et le Mont Blanc; arrivée du train d'honneur; la gare de Bex et la Dent du midi. — Projet de fontaine à élever à Bordeaux. — Travaux souterrains du boulevard de Sébastopol : section du grand égout, place du Châtelet; wagon servant au curage; point où l'égout se déverse dans la Seine. — Le docteur Chomel, portrait. — Le *Zouave*. — Rébus.

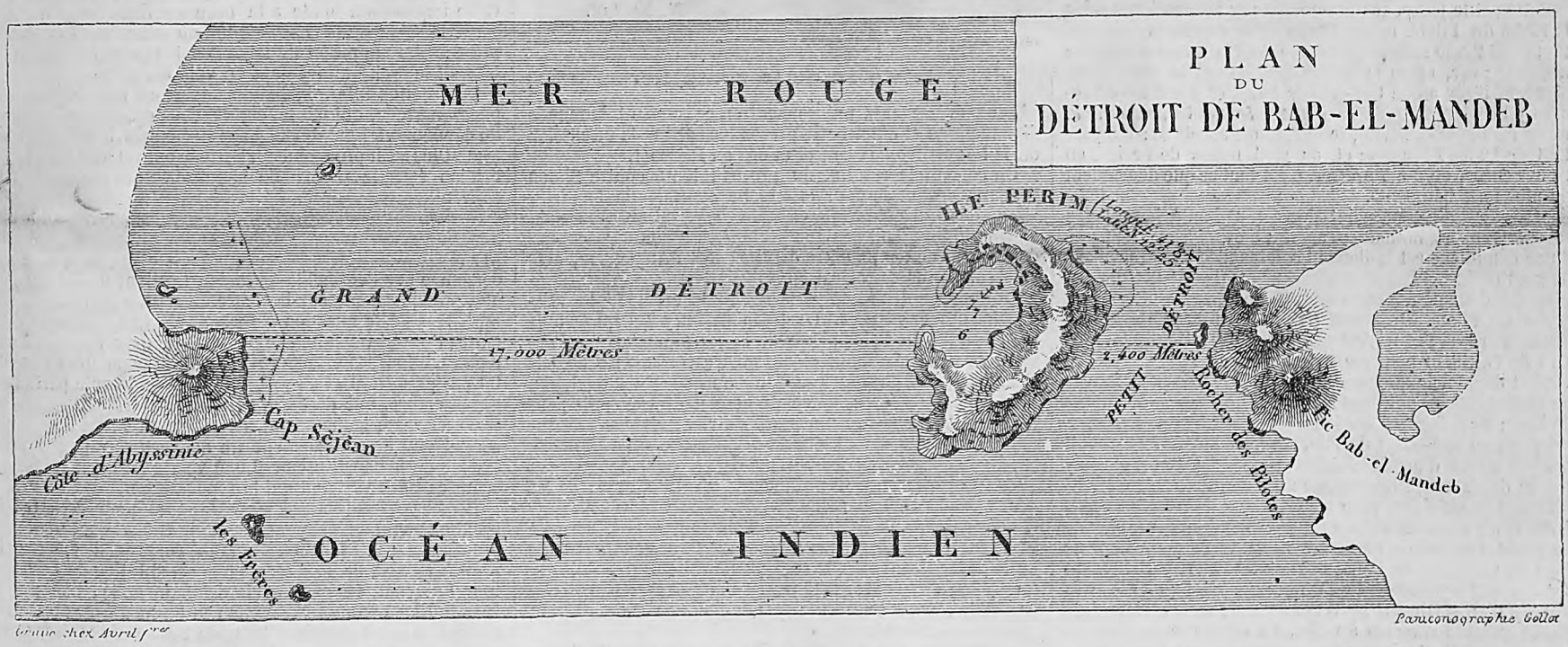

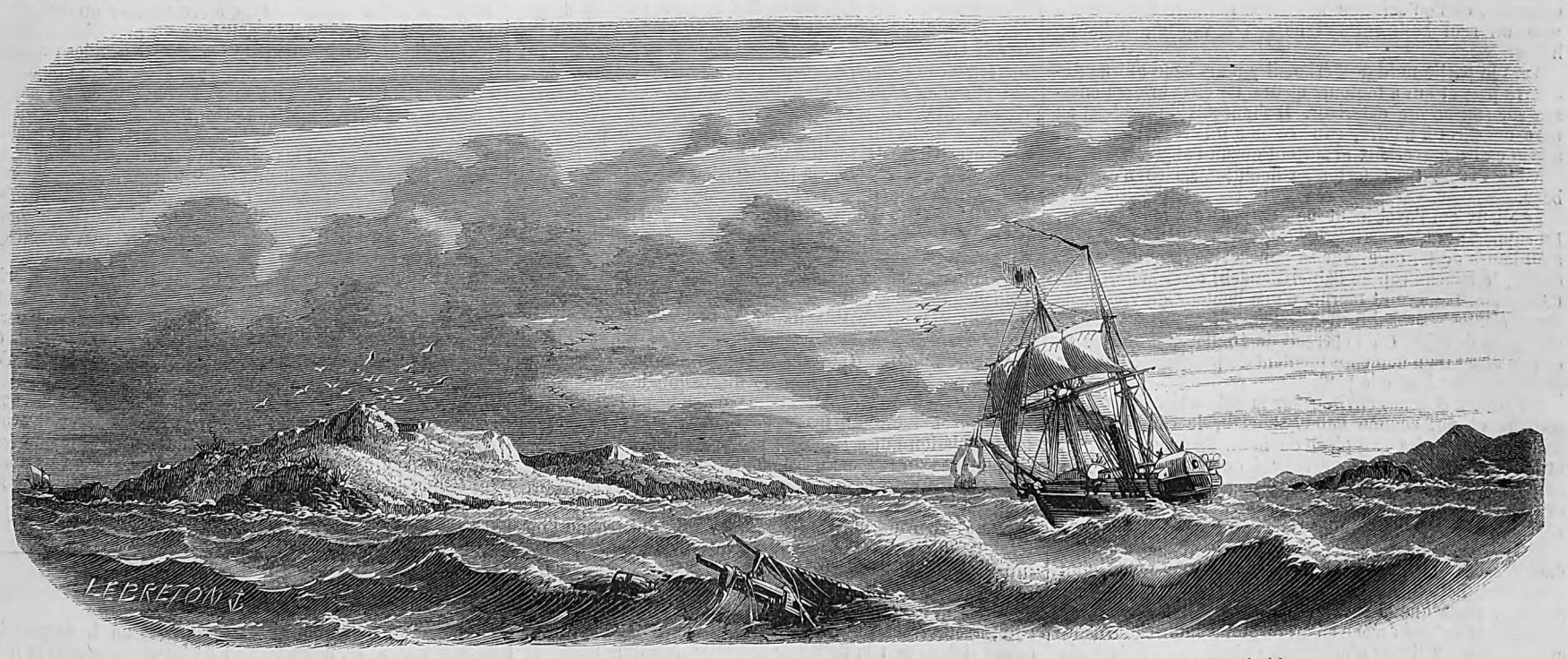

L'ILE PERIM ET LE DETROIT DE BAB-EL-MANDEB, DANS LA MER ROUGE. — D'après un croquis de M. Bartholdy.

Digitized by Google

L'île Périm.

L'île Périm, dont on fait tant de bruit depuis quelque temps, est située à l'extrémité de la mer Rouge, au beau milieu du détroit de Bab-el-Mandeb. Pour les personnes qui désirent des indications précises, nous donnerons sa situation exacte : 12° 38′ de latitude nord ; 41° 8′ 16″ de longitude est du méridien de Paris.

Rocheuse et pelée, sans une goutte d'eau, sans un brin d'herbe, Périm, comme un œuf énorme dont le gros bout serait tourné vers l'Abyssinie, s'élève de 70 mètres ou 220 pieds au-dessus de la mer. Elle paraît d'origine volcanique, comme la plupart des pics plus ou moins hauts qui se montrent à droite et à gauche de l'entrée du golfe Arabique. Elle a deux lieues de long à peu près, sur une lieue de large ; et, stérile comme elle l'est, elle n'a jamais eu d'habitants depuis la création du monde. Il faut avoir vraiment bien besoin de séjourner dans ces parages peu hospitaliers pour aller se fixer sur ce rocher désert et à tout jamais inculte.

Périm, appelée encore Meyun et île de Bab-el-Mandeb, étant posée ainsi au milieu du détroit, forme deux passes, l'une au sud, avec la côte d'Abyssinie, et l'autre, au nord, avec la côte d'Arabie.

La passe du sud est de beaucoup la plus large, puisqu'elle a 11 milles environ, tandis que la passe du nord n'en a pas plus de 1 1/2. Mais cette passe du sud est semée de plusieurs îlots, au nombre de sept ou huit, qu'on nomme les Frères, ou bien, en arabe, *Jezizat-es-Sabʼah*, les Sept-Îles. Ces îlots sont de couleur brune, et le plus éloigné dans l'ouest est volcanique. Ils ne rendraient pas la passe dangereuse, quoique les courants et la marée y soient fort rapides ; mais la mer y est excessivement profonde, et l'on ne peut presque nulle part y mouiller, si, par hasard, on en sentait l'urgence. Les Frères, qui sont plantés là comme de vrais géants, ont de 80 à 107 mètres de haut, et, dans les petites baies qu'ils forment, on trouve des tortues et d'assez bons poissons.

On ne se hasarde donc presque jamais dans la grande passe, et l'on préfère de beaucoup la petite passe, c'est-à-dire celle qui est entre Périm et la côte d'Arabie, ou plutôt le cap de Bab-el-Mandeb.

Cette petite passe, réduite encore par une roche appelée la roche du Pilote, entre Périm et le continent, n'a pas tout à fait 2,400 mètres de large. Il faut la prendre de toute nécessité ; car, entre la roche du Pilote et le cap Bab-el-Mandeb, il n'y a que très-peu de fond, et une foule de roches y empêchent toute navigation. Au contraire, entre la roche du Pilote et Périm, le chenal est excellent ; il a partout de 12 à 17 brasses ; et, au pied même de Périm, on trouve encore de 5 à 7 brasses. C'est tout ce que demandent les plus forts bâtiments.

Ainsi, Périm est un point de la plus haute importance sous le rapport militaire ; car il est évident qu'une passe d'une demi-lieue est facilement commandée par des canons de gros calibre. Rien n'empêche même d'y mettre des canons des deux côtés, sur Périm d'abord, et ensuite sur la roche du Pilote. On aurait par là l'inestimable avantage des feux croisés ; et il n'est que faire d'être très-versé dans l'art de l'artilleur pour en sentir tout le prix.

C'est déjà quelque chose d'être ainsi placée pour fermer hermétiquement l'entrée et la sortie d'une mer de 500 lieues de long ; mais Périm possède en outre un très-bon port. Il est placé au sud-ouest de l'île, du côté de l'Afrique, et il n'a pas moins d'un demi-mille de large à l'entrée. On y trouve de six à sept brasses sur un fond excellent, c'est-à-dire tout ce qu'il faut pour les vaisseaux de guerre les plus forts. Il n'y a pas de vaisseau à trois ponts qui tire plus de 28 pieds. Ce port de Périm est assez vaste pour tenir de 40 à 50 vaisseaux de ligne ; et l'ancrage y est parfaitement sûr. Le seul inconvénient qu'il présente, c'est qu'il est assez difficile d'en sortir par les vents du sud ; mais ceci ne s'applique qu'aux bâtiments à voiles. La vapeur se joue de ces obstacles, et l'on sait que la marine militaire anglaise n'a plus un seul bâtiment qui ne soit à vapeur, aube ou hélice.

Vers la partie nord de Périm, il y a un banc qui ne découvre pas, et qui a toujours quatre ou cinq brasses environ sur son accore extérieur. Il s'infléchit du nord-est au nord-ouest, et il n'offre, situé comme il l'est derrière l'île, aucun embarras sérieux ni surtout aucun danger.

Voilà Périm. C'est fort sans doute ; mais ce n'est pas beau.

Les lieux qui l'avoisinent ne sont guère moins désolés. En supposant qu'on arrive de l'est, et par exemple d'Aden, à 40 lieues de là, on a, sur sa gauche, Périm, et, sur sa droite, le fameux cap de Bab-el-Mandeb, ou de la Porte-de-l'Affliction. Sombre et morne, d'une hauteur de 750 pieds à son sommet, Jibbel-men-Ali, Bab-el-Mandeb fait l'effet d'un coin de mire. On l'aperçoit de 15 lieues de distance, et l'on dirait d'un immense montant de porte dont une mer profonde vient battre le pied.

En face, à 6 lieues environ sur la côte africaine, s'élève solitaire et nu, comme Bab-el-Mandeb, le cap Sea-jarn, Ras-sea-jarn, qui a 400 pieds de haut, de couleur brune, et tenant à la côte par une langue de terre qui n'a pas moins de 640 mètres de large. La mer n'y est pas bonne, et les navigateurs expérimentés ne s'y aventurent pas souvent, entre les Frères et le pays des Somaulis.

Quand le temps est clair, ce qui est le régime habituel dans ces climats brûlants, on peut voir sans peine d'un coup d'œil Bab-el-Mandeb et Sea-jarn comme deux piliers inégaux. Pour que la porte colossale fût complète, il n'y manquerait qu'une arcade allant de l'un à l'autre. Elle n'aurait que 6 ou 7 lieues d'ouverture ; c'est une plaisanterie pour les architectes qui se proposent de faire un pont de Calais à Douvres. La Porte-de-l'Affliction aurait bon besoin de cet ornement ; car elle ne semble pas des plus gaies, autant qu'on en peut juger d'ici. Ces pics solitaires, noircis par les feux des volcans, sans la moindre verdure, ne sont pas faits pour le plaisir des yeux. Il ne faudrait pas cependant faire à Bab-el-Mandeb une trop mauvaise réputation. Depuis vingt ans que la mer Rouge est sillonnée deux, quatre et huit fois chaque mois par les bateaux de la Compagnie péninsulaire et orientale, il n'y a pas eu un seul sinistre. Réhabilitons la mer Rouge, tant calomniée par des gens qui n'y avaient jamais passé.

Il est aisé de comprendre maintenant pourquoi les Anglais ont pris possession de Périm. C'est l'emplacement d'une forteresse inexpugnable qui peut commander le détroit par où passera bientôt le commerce de l'Europe avec les mers de l'Asie, petit commerce de 4 à 5 millions de tonneaux. Le 14 février 1857, sans bruit, sans avis préalable, la Compagnie des Indes envoya un détachement d'artilleurs et d'ouvriers planter le pavillon britannique sur Meyun. Il y a un an, ou plutôt quatorze mois, et depuis ce temps on ne cesse de travailler à la forteresse, comme l'attestent tous les voyageurs que les affaires ou la curiosité attire dans ces parages.

Déjà, en 1799, les Anglais avaient occupé Périm et y avaient commencé quelques fortifications dont on a retrouvé les traces. Ils y étaient restés deux ans, c'est-à-dire tout le temps que l'expédition française leur avait pu donner quelque crainte.

Aujourd'hui les Anglais craignent le canal de Suez, qui doit cependant leur être plus profitable qu'à personne au monde ; et ils reprennent Périm pour le fortifier cette fois d'une manière définitive.

A qui appartient Périm ? Grande question que la diplomatie agitera, si elle en a le temps, mais qui nous regarde en attendant la réponse. Les uns disent que c'est à la Turquie ; les autres, à l'iman de Mascate ; d'autres encore, aux Somaulis ; d'autres aussi, au sultan de Berbéra. Provisoirement, la Compagnie des Indes orientales l'a prise, parce que le pavillon anglais est actuellement le seul qui fréquente ces rivages, connus exclusivement de ceux qui trafiquent avec les Indes, l'Australie et la Chine.

Mais vraiment il faut plaindre les pauvres diables qui formeront la garnison de Périm. Grand bien leur fasse ! Ils auront chaud.

V. Paulin.

Histoire de la semaine.

Deux événements préoccupent en ce moment le monde diplomatique et officiel : le procès Bernard et la discussion de la loi relative aux conspirations en Piémont.

On connaît le résultat du procès intenté contre Simon Bernard, devant la Cour criminelle centrale de Londres. Simon Bernard a été mis en liberté sous caution. Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas que les bonnes relations, rétablies depuis peu de temps entre la France et l'Angleterre, doivent souffrir de cette décision.

La question des passe-ports semble être vidée à la satisfaction des deux pays. Lord Malmesbury a déposé à la Chambre des lords les pièces de la correspondance échangée à ce sujet. Le ministre des affaires étrangères anglais a donné des explications sur le nouveau système adopté, d'un commun accord, entre les deux gouvernements pour faire droit aux réclamations qui s'étaient élevées à ce sujet. Des agents seront établis à Folkstone et à Douvres, ainsi que dans les autres ports de mer, pour délivrer des passe-ports aux Anglais, qui seront ainsi dispensés de les aller chercher à Londres.

Le maréchal Pélissier est, comme on le sait, arrivé à Londres. Nous empruntons à l'*Indépendance belge* le texte de la dépêche envoyée à son gouvernement par l'illustre maréchal : « Nous avons été reçu à Douvres avec une grande cordialité ; nous sommes reçus à Londres avec respect, mais sans enthousiasme. »

La Chambre des députés sardes, comme nous le disons plus haut, a commencé la discussion du projet de loi relatif aux conspirations, et cette discussion sera probablement arrivée à son terme quand paraîtra ce numéro.

Le premier orateur entendu, M. Solar de la Marguerite, chef de la droite royaliste, n'a pas combattu directement le projet de loi ; mais il a saisi cette occasion pour attaquer avec violence la politique du ministère actuel. Il a déclaré qu'il voterait pour la loi nouvelle, avec ses amis politiques, à la condition que les conspirateurs seraient traduits devant les tribunaux, dans lesquels il avait plus de confiance que dans un jury. M. Boggio, membre du centre gauche, a défendu le projet en insistant, ainsi que le comte Mamiani, sur la nécessité, pour le Piémont, de conserver l'alliance française, et d'accorder, par suite, au gouvernement français, la satisfaction qu'il demande. Dans cette première séance, le marquis Pareto et M. Farini ont pris la parole, le premier pour combattre, le second pour défendre le projet de loi. Le 14, la discussion a été reprise ; M. Farini a terminé le discours commencé la veille, appuyé par M. Buffa. M. Brofferio, membre de la majorité de la commission qui a rejeté le projet de loi, a soutenu les conclusions du rapport de la commission en combattant le projet de loi comme étant tout à la fois inutile et contraire à l'indépendance du Piémont.

Le 15, M. Alfieri et M. Ratazzi, ancien ministre de l'intérieur, ont soutenu le gouvernement. M. Romarino, membre de la gauche et de la majorité de la commission, a combattu le projet de loi, et M. le comte Revel, se plaçant sur le même terrain que M. le comte de la Marguerite, a admis le projet de loi en principe, tout en attaquant violemment la politique générale du cabinet.

M. le comte de Cavour, chef du ministère actuel, a pris la parole, dans la séance du 16, pour défendre le projet du gouvernement contre les attaques dont il avait été l'objet.

L'orateur a retracé avec beaucoup de bonheur la situation nouvelle que le Piémont a conquise en Europe depuis la guerre d'Orient et le congrès de Paris. Il a cherché surtout à démontrer que l'intérêt général de l'Italie, ainsi que l'intérêt particulier du Piémont, imposait, au seul gouvernement libre de l'Italie, l'obligation de protester, au nom de la liberté, contre les doctrines anarchiques et contre l'apologie de l'assassinat politique directement professé par l'école de Mazzini. En présentant le projet de loi, le gouvernement n'a cédé à aucune pression étrangère, et n'a obéi qu'à une inspiration de sa conscience.

La fin du discours du président du conseil a produit surtout une grande sensation, et, à ce titre, nous le reproduisons :

« De la question qui vous est soumise dépend le sort du ministère, et cela non pas par un effet d'un caprice de notre part ou de susceptibilité personnelle, mais par la force même des choses. Si vous partagez l'opinion de la majorité de la commission, que le ministère n'a pas su sauvegarder l'honneur national, vous ne devez pas souffrir que ce ministère se présente encore devant vous, ni qu'il continue de représenter le gouvernement.

« Nous accueillerons avec respect votre verdict ; mais, s'il nous est contraire, nous déclarons franchement que notre conscience ne pourra ratifier votre arrêt. Notre conduite peut n'avoir pas été exempte de toute erreur ; il est possible que je me sois fait illusion sur les progrès du pays ; mes forces peut-être ont trahi mon zèle ; mais mes collègues et moi, nous sommes au moins assurés d'une chose, c'est qu'en ce qui touche les relations extérieures, notre conscience ne nous reproche ni un acte, ni une parole qui n'aient été inspirés par l'amour ardent de la patrie, par un vif désir de servir ses intérêts en élevant sa dignité, par la ferme résolution de maintenir intact l'honneur national et de conserver pur de toute tache, sur les champs de bataille et dans l'arène diplomatique, le drapeau tricolore confié à notre garde depuis tant d'années. »

Ces belles et nobles paroles, parties d'un cœur digne de représenter les sentiments d'un peuple généreux, fier d'une liberté dont il ne veut pas abuser, ont arraché à la Chambre des applaudissements à peu près unanimes, auxquels se sont joints aussitôt ceux des tribunes remplies de monde. Cette impression, jointe à la mise en demeure d'où doit sortir la chute ou la consolidation du ministère Cavour, fait présager que le projet de loi sera mieux accueilli qu'on ne pouvait le croire au moment du vote définitif.

La question interminable du Kansas est entrée dans une phase nouvelle, qui fait présager qu'elle est encore bien loin du dénoûment. Dans son message au congrès, le président des États-Unis avait proposé d'admettre le nouvel État au sein de l'Union sous le régime de la constitution rédigée par la convention populaire de Lecompton. La population que cette convention devait régir avait demandé à voter d'abord sur cette convention ; mais, au mépris des promesses faites par le gouverneur du Kansas, la population, au lieu d'être consultée sur l'ensemble de la constitution, ne fut appelée à se prononcer que sur la clause de cette constitution, qui avait réservé la question de savoir si l'institution de l'esclavage serait maintenu ou supprimé dans l'avenir. Dans ces conditions, la grande majorité de la population ne voulut pas prendre part au scrutin, et, après le vote partiel du 21 décembre, qui donne 6,000 voix contre 500 en faveur de l'esclavage, la masse qui n'avait pas pris part au scrutin officiel ouvrit spontanément un nouveau scrutin sur l'ensemble de la constitution. 6,000 voix seulement lui furent acquises contre 16,000 qui le repoussèrent.

Dans ces circonstances et sans égard pour cette manifestation populaire et spontanée, le président Buchanan proposa purement et simplement au congrès d'admettre le Kansas au sein de l'Union avec la constitution de Lecompton. Le sénat, en effaçant le délai de 1864, fixé par la constitution Lecompton, comme le terme le plus prochain auquel il serait permis à l'État du Kansas de reviser et de réformer la loi fondamentale, a cru trouver un compromis par lequel il satisfaisait la politique du président en même temps que le vœu populaire. Mais la chambre des représentants s'est montrée moins facile ; elle rejeta la proposition du président, en décidant que la constitution Lecompton serait une seconde fois soumise à la sanction populaire. Cette constitution acceptée, le Kansas serait aussitôt admis à prendre rang parmi les États de l'Union. En cas de refus, la population rédigerait une constitution nouvelle. Le vote de la chambre, acclamé par l'opinion publique, est un échec pour le président, en même temps qu'il amène un conflit sérieux entre les deux chambres du congrès, conflit qui n'est pas près d'être terminé.

Les nouvelles de l'Inde continuent à confirmer la prise de Luknow, sans y ajouter des détails bien intéressants. Comme nous le disions dans notre dernier numéro, la guerre est considérée comme à peu près terminée. Les débats du procès de l'ex-roi de Delhi ont été clos le 9 mars ; on n'en connaît pas encore le résultat.

En dehors du transport de Yeh à Calcutta que nous avons annoncé dans notre dernier numéro, nous n'avons rien à mentionner de la Chine, et, comme le dit une correspondance insérée au *Moniteur*, il se passera sans doute un temps assez long avant l'arrivée de renseignements intéressants.

V. Paulin.

Courrier de Paris.

Notre monde a d'étranges fantaisies : on le surprend à chaque instant en flagrant délit de fêtes nocturnes ; ce n'est pas pour lui que le soleil chauffe et réjouit la terre parisienne, et le bal ou le concert ont les prémices des toilet-

Digitized by Google

tes printanières. Impossible de vous donner aujourd'hui cette nouvelle rassurante : les salons vont fermer. Quelques-uns, au contraire, semblent disposés à s'ouvrir en plein été, et il faudra bien vous parler en temps et lieu de ces réceptions caniculaires. Quant à celles de l'heure présente, le nombre en est tel que nous n'userons même pas à leur égard du droit d'enregistrement. Les plus mémorables d'ailleurs ont trouvé leurs historiographes; une fois par hasard faisons donc comme si l'oubli les eût déjà dévorées.

Ce brillant tableau aura toujours ses ombres aux yeux de la petite morale, et, à l'entendre, les magnificences de l'hiver parisien ne font aller le commerce qu'aux dépens de la paix de divers ménages. Tel mari doit parfois payer bien cher le luxe de sa femme. C'est ce qui résulte du moins d'un bruit en circulation, dont la petite morale ne demanderait pas mieux que de faire un gros scandale. Il s'agit d'une note de couturière en souffrance depuis trop longtemps, et dont l'énorme total aurait décidé la débitrice à se retirer dans un couvent. C'est dans cet asile que la coupable attendrait avec plus ou moins de confiance la sentence du mari. Cette fatale note, probablement exagérée, est cause que le délit l'a été beaucoup trop. Le seul résultat désastreux qu'il aura sans doute, c'est de faire perdre patience à un plus grand nombre de fournisseurs. Mais, quand ce terrible quart d'heure de Rabelais vient à sonner, comment triompher de la résistance de certains maris? Rien de plus simple, disait une dame du bon temps à une ingénue. Dès que l'amour-propre de ces messieurs est en jeu, ils finissent par payer, et nous avons mille moyens de mettre le leur en coupe réglée. Et de tous ces moyens, le plus infaillible, c'est de leur persuader qu'entre toutes les femmes on est la mieux mise et la plus élégante. Cependant, pour que la démonstration paraisse décisive et que le taux en soit accepté avec le silence de la résignation et même de l'admiration, j'ai toujours soin de mêler à mes acquisitions quelques emplettes de bienfaisance. Il ne faut qu'un article *layette* placé à propos pour que tous nos chiffons nous soient remis.

Il faut dire, à l'honneur de tous ces bals accomplis ou en voie d'accomplissement, que la plupart sont sanctifiés par la charité. Les quêtes ont survécu au carême. Quelle est la femme, tant soit peu à la mode, qui ne se livre pas, dans son salon, au patronage de quelque infortune? On tend la main pour les besogneux, et on recueille toutes sortes d'hommages pour son propre compte. Renoncer à la profession, ce serait avouer qu'on n'y fait pas ses frais. « Ma chère, disait l'autre soir à sa charmante moitié un mari très-intrigué du succès d'argent qu'elle venait d'obtenir, qu'est-ce que ce chiffon de papier qu'un tel vous a glissé? — Mais c'est un billet de mille pour l'œuvre de *Notre-Dame-des-Arts*. — Diable! ce monsieur est bien généreux! »

Pour parler d'une toute autre distraction, les ventes se suivent et ne se ressemblent guère. Il paraît que l'enthousiasme manifesté naguère pour des tabatières et des poteries ne s'est pas retrouvé pour les objets d'art laissés par Achille Devéria. Pareille insouciance est inexplicable, sinon inexcusable. Quelques amis ont dû intervenir pour épargner aux reliques du charmant et consciencieux artiste l'injure d'un abandon presque total. Le seul *article* qui ait mis un peu le feu aux enchères, c'est une pendule de fabrication moderne, style Louis XIII, avec des incrustations imitées de Boulle. Toutes les bourses se sont ouvertes en faveur de ce trophée, et se sont refermées assez obstinément pour les autres. Outre la dépréciation de tant d'objets d'art dignes d'un meilleur sort, il faut regretter ce patrimoine si péniblement amassé pour une intéressante famille, et aujourd'hui à peu près perdu pour elle.

Les héritiers de Mlle Rachel sont plus heureux; on s'est disputé et on s'arrache encore ses porcelaines et ses vins. L'affiche, très-laconique, ne promettait pas d'autres curiosités, afin de ménager aux amateurs le plaisir d'une autre surprise, celle des costumes de la grande tragédienne et de toutes les richesses de son vestiaire dramatique. Voiles, tuniques, diadèmes, cothurnes, joyaux; ce trésor est devenu la proie de l'étranger, et avant peu il sera dispersé aux quatre coins du monde. On a tout vendu, jusqu'à la fameuse guitare dont Mlle Sarah jouait si bien. Quant à l'hôtel de la rue Trudon, c'est une relique dont il sera plus difficile de se défaire : l'enchanteresse n'y est plus.

A propos d'enchanteur, les nouvellistes ne sachant plus que faire de M. Home, se sont décidés à le marier. Au moment de retomber dans l'obscurité, le fameux medium aurait épousé une riche héritière, et c'est à son art qu'il devrait cette bonne fortune. Après un si beau tour, il est permis de rentrer dans la vie privée, en laissant son exemple aux imitateurs. Malheureusement pour eux, le métier est bien gâté; ainsi que les autres sciences, il a ses charlatans qui font tort aux vrais sorciers, et, au lieu de distinguer le bon grain de l'ivraie, le public paraît décidé à les confondre. Voici venir pourtant un nouveau prodige qui réclame toute son attention, c'est M. Puchinko, un homme qui... un homme que... un homme enfin qui fait parler les bêtes, sans métaphore et sans escamotage. M. Puchinko arrive du Chili, son pays natal, muni d'attestations dont sa spécialité pouvait se passer, puisqu'il va nous en administrer la preuve. Qu'on l'abouche avec les pensionnaires du jardin des Plantes, il n'en demande pas davantage pour convaincre les plus incrédules que l'âne de Balaam n'est pas un apologue biblique, et qu'on aurait tort de regarder le chat botté de la *Bibliothèque bleue* comme une invention en l'air. Les animaux, a dit un philosophe, nous comprennent et nous ne les comprenons pas, ils parlent une langue inconnue aux hommes et pleine de mystères pour eux; qui donc nous la révélera? — Eh bien! c'est M. Puchinko.

Un autre prodige a traversé hier Paris, c'est un gentleman du Devonshire nommé Robinson, comme le maître de Vendredi, et qui entreprend pédestrement le tour du monde. A beau mentir qui va si loin, mais M. Robinson est incapable de tricher. Ce voyage de long cours, il a parié une infinité de guinées qu'il l'accomplirait en cinq ans, et son honneur ne lui permet pas de se soustraire aux exigences du programme. Le marcheur est tenu de ne s'arrêter qu'à l'extrémité continentale du globe, *ubi defuit orbis*. Puis, rétrogradant vers l'Europe à travers la Chine, les Indes, la Perse et la Turquie, il doit gagner la haute Egypte et l'Algérie, non-seulement sans descendre de cheval, mais sans même y être monté, et rentrer en Angleterre par l'Espagne et la France. Qu'est-ce que les allées et venues du Juif errant en comparaison d'une pareille traite? M. Robinson II mériterait de trouver son Daniel de Foë, et, dans l'antiquité, Homère l'eût chanté de préférence à Ulysse, dont les impressions de voyage sont beaucoup moins celles d'un héros que d'un vagabond.

A propos de vagabond, il paraît qu'à Londres cette condition a beaucoup gagné; on l'exerce comme une profession et on l'enseigne comme un art, l'*art de mendier*. Oyez plutôt cette communication ou cette mystification extraite d'un journal qui garde ordinairement son sérieux : « Le professeur Lazare Roonay prend la liberté d'annoncer qu'il vient de fonder, — Princes'street, Saint-Gilles, — un collége où on enseignera la théorie et la pratique de la mendicité dans ses branches honnêtes. Toute personne de bonnes vie et mœurs et d'intelligence ordinaire peut, en un seul cours, se mettre en état de vivre confortablement et à l'abri des changements politiques; conditions modérées; une bonne notoriété est de rigueur. — Nourrissons sous-loués à des prix raisonnables. — Des enfants, pris très-jeunes, peuvent être réduits à n'importe quelle forme sans avarie fâcheuse de l'article. — Blessures parfaitement imitées. — On indiquerait des rues peu exploitées dans des quartiers charitables. — Des femmes soigneuses pourraient obtenir, en échange d'une modique redevance, plusieurs paires de jumeaux propres au service des rues. — Chiens et bâtons d'aveugles, emplâtres, béquilles et autres accessoires de la mendicité, expédiés en province avec promptitude et au plus juste prix. »

A Paris, où la mendicité s'apprend toute seule et se pratique en grand, malgré le zèle que déploient nos policemen pour la réprimer, la grande bâtisse continue ses prouesses. Elle fait des maisons à coups d'hommes, aussi promptement que Deucalion faisait des hommes à coups de pierre. Le boulevard Sébastopol aura bientôt son hôtel-monstre, à l'instar du Saint-Nicolas de New-York et du *Larandah* de la Nouvelle-Orléans, dont l'hôtel du Louvre n'est qu'une réduction. L'hôtel du Louvre a huit cents niches, Sébastopol aura deux mille chambres, et des milliers de convives pourront consommer simultanément dans ses cinquante salles à manger. A toute heure du jour et de la nuit, cinq cents domestiques seront toujours prêts à répondre à l'appel de cinq cents sonnettes; ce phalanstère sera éclairé de fond en comble par quinze cents becs de gaz, — autant dire par un incendie organisé. C'est une autre ville qui s'incrustera dans la grande avec ses boutiques, ses cafés, ses bains, ses bibliothèques, ses salons de lecture et de conversation. Figurez-vous toutes les élégances et tous les raffinements de la vie parisienne mis à la portée du provincial et de l'étranger, moyennant la bagatelle de 25 fr. par jour. Tel est le prodige à l'étude et qui semble inventé tout exprès pour faire mourir d'envie un tas de Parisiens qui vivent de peu.

Je cherche inutilement quelque transition convenable pour signaler une brochure qui a le poids et la valeur d'un livre; c'est la réplique de M. Enfantin à l'anathème que le révérend père Félix a jeté du haut de la chaire de vérité au saint-simonisme. Cette invasion du matérialisme, qui a pour nom de baptême le mot *progrès*, il a pu au célèbre prédicateur d'en attribuer le développement peut-être excessif aux doctrines du libre penseur dont M. Enfantin fut le premier disciple et dont il est resté l'héritier. Ceux qui ont entendu le révérend père reconnaissent qu'il sait remuer la foudre, mais M. Enfantin s'entend encore mieux à la lancer. Pour en convenir, il suffit de lire cette brochure forte comme la passion et modérée comme la force, d'une éloquence attendrie et souveraine, où l'auteur plaide victorieusement pour cette pauvre *chair* du Christ si méchamment traitée par son orgueilleux associé, l'esprit humain. « O mon frère, s'écrie-t-il, vous prétendez que dans nos sociétés modernes, plus de dix-huit siècles après la mort de l'homme-Dieu, la chair est parée, embellie, parfumée; qu'elle est flattée, caressée, adulée; que le corps ne rencontre plus ni une privation qui l'éprouve, ni un souffle qui le blesse; enfin que le jeûne disparaît et que l'abstinence, même d'un seul jour, est déclarée impossible. Mais de quelle société parlez-vous donc? Ah! *on* ne jeûne pas, *on* ne s'abstient pas, *on* parfume sa chair, *on* couche sur des roses. Et moi je vous dis que tous les jours le *corps de Dieu* meurt encore sur la croix, que sa tête porte la couronne d'épines, que son cœur est transpercé, car vous lui faites respirer le fiel orgueilleux de votre abstinence volontaire, et le vinaigre de mortification dont votre superbe esprit l'inonde. » Supposons que cette vigoureuse improvisation ne vous semble pas décisive et concluante, on conviendra du moins qu'elle fait penser et donne beaucoup à penser. On se demande, par exemple, pourquoi cette révolte constante de la chair contre l'esprit, et par conséquent de l'humanité contre la croyance catholique? Il ne faudrait pas séparer ce que Dieu a joint, et pourtant la loi de l'humanité, c'est le mouvement et la transformation, tandis que le catholicisme est immuable. Il s'efforce de séparer de plus en plus, — du moins par l'organe du R. P. Félix, — le spirituel du temporel, et la tendance de l'humanité, c'est de les confondre l'un dans l'autre, ainsi que le proclame M. Enfantin. De quel côté se trouve la vérité, ou, si l'on veut, la vraisemblance?

Le théâtre de la Porte-Saint-Martin, que l'on accusait d'avoir rompu avec le drame et sa poésie et sa langue, vient de se réhabiliter par un coup d'éclat. Qu'est-ce que les *Mères repenties?* se disaient les dédaigneux en toisant l'affiche, quelque pièce à la détrempe, un prétexte à décorations, un peloton de ficelles usées, des lamentations et rien de lamentable, des imprécations et rien de redoutable, et puis, comme un ballon qui dans les airs creva, du bruit qui s'évapore et un souffle qui s'en va. La critique qui cherche toujours quelque chose à dévorer, les passionnés, les indifférents et le vrai public par dessus le marché, avaient encore sur le cœur les *Chevaliers du Brouillard* et leur vaisseau de carton qui, pendant deux cents représentations, les avait ballottés sur une mer d'ennui. Comment cette insupportable carcasse n'avait-elle pas sombré dès sa première navigation? parce qu'on s'était figuré que la décoration du cinquième acte méritait d'être vue; quant au public des jours suivants, s'il n'avait pas interrompu la navigation, c'est qu'il est le public qui paye, et que, faute de plaisir, il lui faut du spectacle pour son argent.

L'auteur des *Mères repenties*, M. Mallefille, est un écrivain trop franc du collier et un esprit trop distingué pour accepter la collaboration du machiniste et employer à son succès le trompe-l'œil des accessoires. Il se sentait l'inspiration, il y a ajouté la force en étudiant sous toutes ses faces la donnée qu'il avait choisie; en lui communiquant, à force de travail, de conscience et de soin, le mouvement de la réalité et la vie de l'art.

Ces mères repenties sont deux mères punies par où elles ont péché. L'une, comtesse de Rowenkin, partie de très-bas, est une affranchie du vice qui doit sa fortune à son second ou troisième amant, et sa réhabilitation au mariage. La comtesse a une fille qu'elle idolâtre, et elle a fait choix pour Cécile d'un époux selon son cœur; peu s'en faut néanmoins qu'elle ne consente à l'union de Cécile avec un aventurier, le *marquis* de Laverdac, le fils de Rose *Marquis*.

La destinée de cette autre mère repentie semble plus digne d'intérêt. C'est une victime de l'amour maternel : que n'a-t-elle pas affronté pour ce fils dénaturé? la misère, les privations, les mépris, elle a tout enduré pour qu'il fût l'égal de ceux qui arrivent parce que l'éducation leur ouvre tous les chemins. Ce n'est pas la faute de sa mère si ce faux marquis et cet écrivain de hasard, lancé à la poursuite de la fortune, n'en a étreint que le fantôme. Il semble un moment que le vent lui soit favorable : à force d'attendre en embuscade les dots qui lui passent sous le nez, il croit en tenir une. Il se déclare, il demande la main de Cécile; mais Cécile ne l'aime pas, la comtesse le dédaigne; c'est alors que la mère accourant à l'aide de ce fils qui l'a réprouvée : « Rassure-toi, s'écrie-t-elle, rassure-toi; Cécile sera ta femme. » C'est avec une confiance justifiée par le succès qu'on attendait l'entrevue des mères, qui ne pouvait être que le duel de deux amours maternels, la femme pauvre disant à la femme riche : « Il me faut la fille pour mon fils, sinon ton passé sera dévoilé à tous les yeux, et ce passé te déshonore. » Et quand la comtesse, déconcertée, cédait en frémissant la victoire à l'ennemi, on comprenait à l'éclair de ses yeux et à l'amertume de ses paroles qu'elle se recueillait pour prendre toute sa vengeance. Laverdac est tué; mais le drame nécessitait une autre catastrophe pour que l'expiation fût partagée entre les mères repenties. Et c'est pourquoi la ruine de la comtesse aura suivi de très-près la mort du fils de Rose Marquis.

Cette analyse trop rapide a effacé jusqu'au nom d'un personnage original, — le comte moscovite, — dont la composition honore beaucoup le talent de M. Brésil. Le concours des autres acteurs, — Mme Laurent et Mme Guyon à leur tête, — assure à ce drame d'élite une longue suite de représentations.

PHILIPPE BUSONI.

La souscription Lamartine prend des proportions qui justifient les espérances de ses amis. Une liste est ouverte dans les bureaux de l'*Illustration*.

Congrès des délégués des sociétés savantes.

Nous avons plus d'une fois signalé à l'intérêt de nos lecteurs les réunions de cette Société, dont M. de Caumont est le fondateur, et dont l'objet vient de recevoir la plus haute approbation de la part du plus illustre savant de l'Europe.

« C'est une idée patriotique et très-heureuse que vous « avez eue, en jetant les fondements de cette belle institu« tion (les CONGRÈS, l'INSTITUT DES PROVINCES et les ASSI« SES SCIENTIFIQUES) qui réunit dans un même faisceau « tant d'éléments dispersés sur la surface très-variée de la « France. L'annuaire de l'Institut des provinces offre une « lecture d'un intérêt ÉMINEMMENT NATIONAL, et j'ose vous « prier, mon cher confrère, de vouloir bien être auprès de « cette respectable Société l'interprète de ma vive recon« naissance, et d'agréer pour vous-même l'hommage de « mes sentiments affectueux. »

C'est M. de Humboldt qui s'exprime ainsi dans une lettre adressée à M. de Caumont, lettre lue à l'ouverture du congrès ouvert à Paris, le 5 avril 1858.

L'Institut des provinces tient successivement des assises dans les principales villes des départements où les richesses archéologiques sont mises en lumière par des travaux qui profiteront à l'histoire nationale. Les membres de ces instituts provinciaux envoient chaque année, depuis dix ans, des délégués réunis en congrès à Paris, sous la présidence de M. de Caumont : c'est un aspect de cette assemblée qui vient de clore sa session, qui fait le sujet de notre gravure à la page suivante.

P.

Digitized by Google

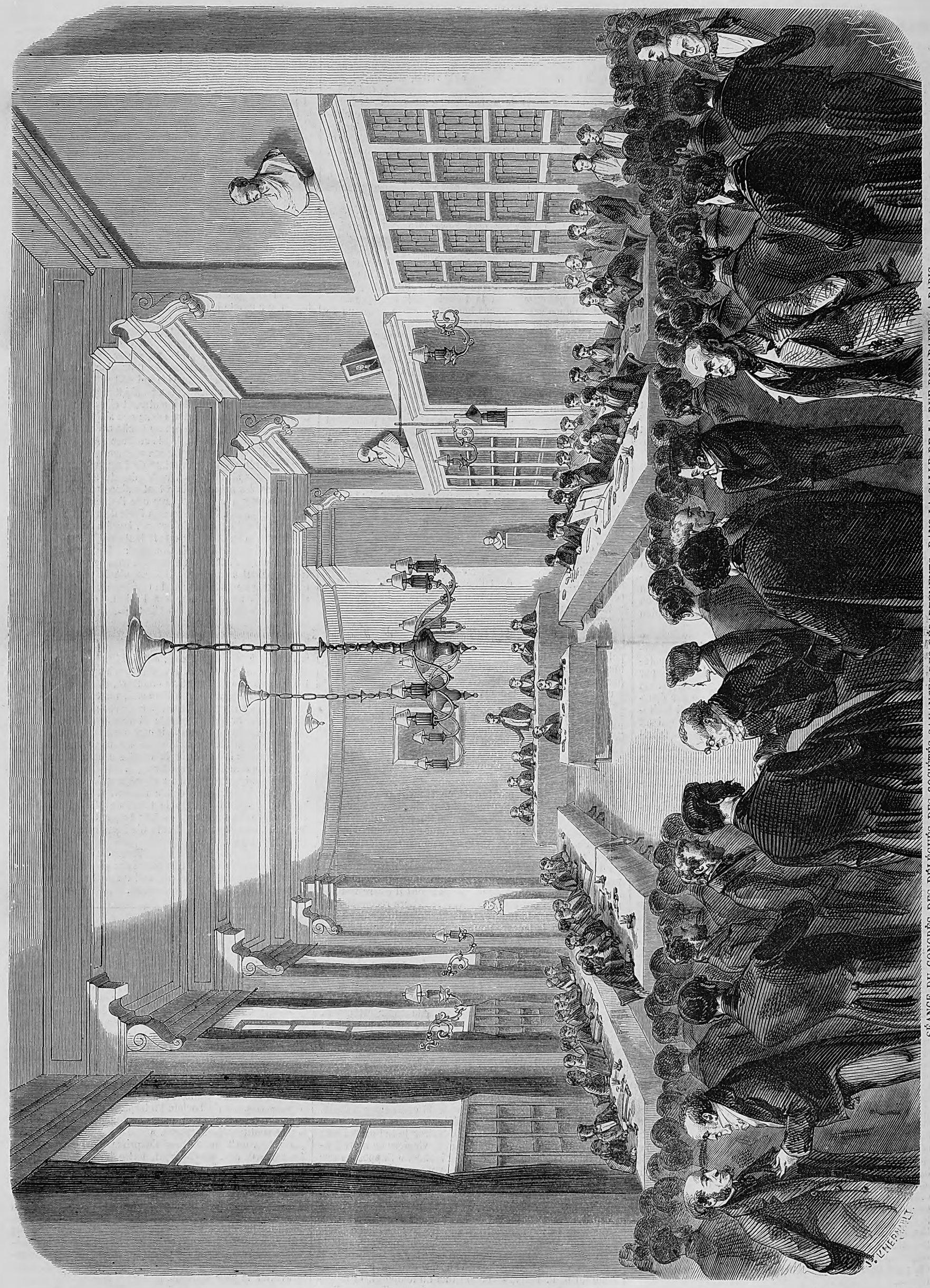

SÉANCE DU CONGRÈS DES DÉLÉGUÉS DES SOCIÉTÉS SAVANTES DES DÉPARTEMENTS, DANS LA SALLE DE LA RUE BONAPARTE, A PARIS.

Digitized by Google

Travaux du bois de Vincennes.

Lorsque le succès des transformations que le bois de Boulogne avait déjà reçues eut engagé l'Empereur à demander à la ville de Paris de pareilles améliorations pour le bois de Vincennes, un projet fut présenté par les ingénieurs qui dirigent les travaux du premier. Ce projet augmentait le bois actuel, voisin du donjon de Vincennes, de tous les terrains compris entre Charenton, Saint-Mandé et les fortifications, puis entre Charenton et la Marne, de façon à rapprocher de Paris d'un côté le nouveau parc, en lui donnant les fortifications pour limite, et de le faire descendre, de l'autre côté, jusqu'à la Marne.

Deux lacs creusés, l'un sous le château de Vincennes, l'autre près de la barrière de Picpus, devaient être réunis par une rivière, tandis que d'un monticule formant réservoir, placé derrière Charenton, une perspective était ménagée sur le château de Bercy, sur le donjon, sur la barrière du Trône et sur les lacs. Ceux-ci, placés dans les parties basses du nouveau parc, et non sur le point culminant, comme au bois de Boulogne, où ils ne sont aperçus que de ceux qui se promènent sur leurs bords, pouvant être vus de loin, auraient formé le but naturel des promenades.

Les eaux, amenées par une dérivation du canal de l'Ourcq jusqu'au château de Vincennes, eussent été refoulées au moyen de machines à vapeur, dans les lacs et les rivières et dans le réservoir, d'où elles auraient été utilisées pour l'arrosage à la lance des allées et des gazons.

Un premier boulevard était tracé le long du chemin de fer de Lyon, et se confondait, en dehors des fortifications, avec la grand' route de Charenton; un second se dirigeait de la barrière du Trône sur Saint-Mandé; enfin, le chemin de fer de Vincennes, servait d'accès à ce parc de l'Est, qui, entouré de sauts-de-loup et de grilles comme son rival de l'Ouest, devait être créé et entretenu avec autant de luxe que lui.

Ce projet entraînait à une dépense approximative de seize millions; huit millions pour les travaux, et huit millions pour l'acquisition des terrains. Il est vrai que l'on espérait rentrer dans cette somme en aliénant les parties les plus éloignées du bois, celles qui avoisinent Fontenay-sous-Bois et l'ancien couvent des Minimes, dont le fond, étant d'une excellente qualité, eût été vivement recherché par l'agriculture.

Mais la ville ayant ses finances engagées dans des entreprises qui lui semblaient d'une utilité plus immédiate, recula devant les dépenses qu'eût entraînées ce projet. Alors l'Empereur en traça de sa main un second, restrictif du premier, mais montant encore à huit millions cinq cent mille francs, ainsi divisés : Acquisitions de terrains, six millions; travaux, deux millions cinq cent mille francs.

Le plan impérial comprenant moins de terrain du côté de Paris, supprimant les acquisitions entre la terrasse de Charenton et la Marne, s'étendait au delà du château de Vincennes, en utilisant les parties du bois qui, placées du côté de l'ancien couvent des Minimes, devaient être aliénées suivant l'ancien projet. Les rivières et les pièces d'eau étaient conservées, et l'on y ajoutait même un lac immense, avec île au centre, creusé en forme de croissant autour des Minimes, qu'il enveloppait presque de tous côtés. Les travaux devaient être exécutés économiquement, sans grilles et sans clôtures, en conservant des propriétés particulières, maisons et manufactures, qui existent dans le périmètre du parc; les eaux de la Marne étaient élevées pour alimenter les lacs et les rivières, l'arrosage étant supprimé. La Compagnie du chemin de

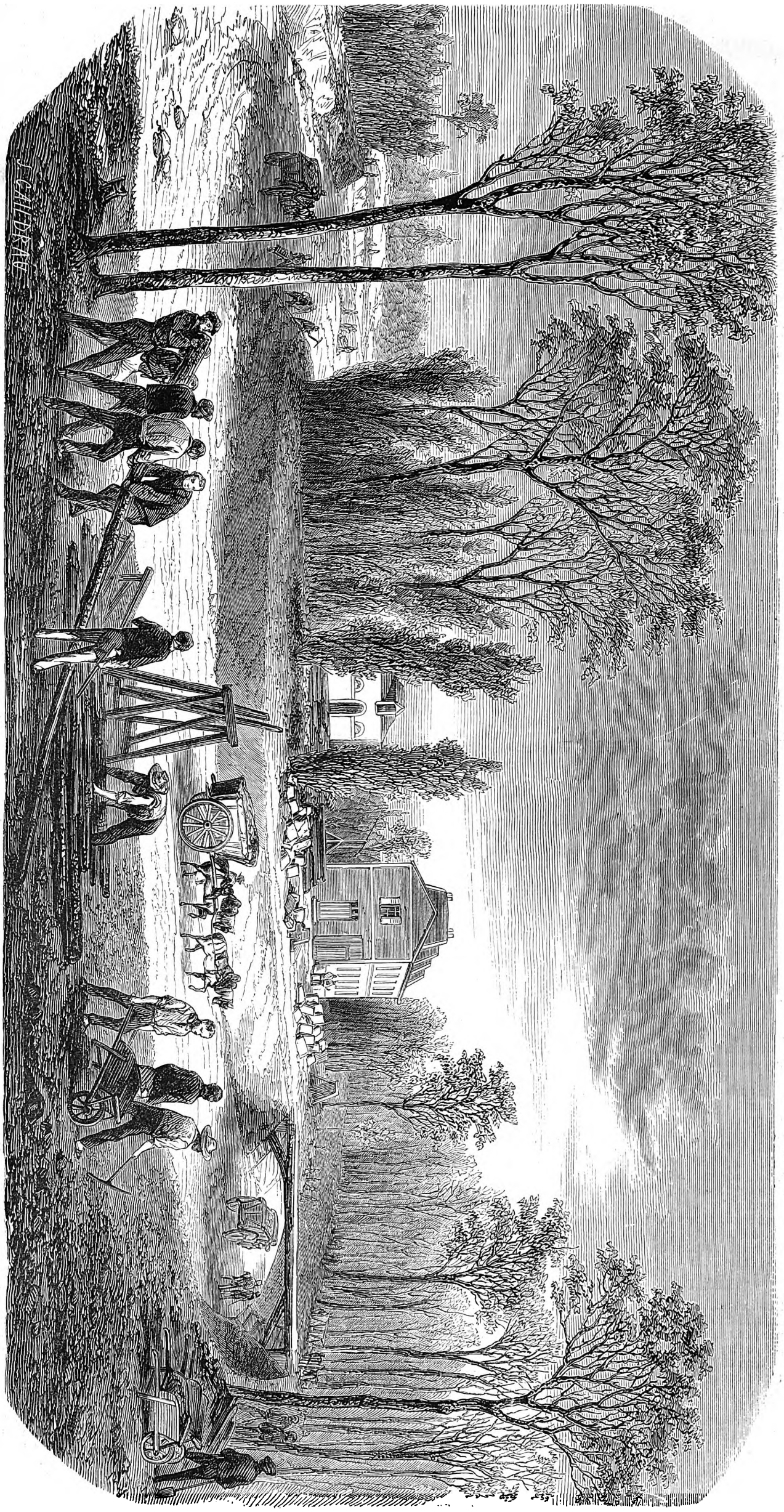

EMBELLISSEMENTS DU BOIS DE VINCENNES. TRAVAUX DU LAC.

Digitized by Google

fer de l'Est, demandant à faire un « emprunt » dans le bois de Vincennes pour les remblais qui lui sont nécessaires, faisait cet emprunt en creusant à ses frais le lac des Minimes.

L'administration municipale hésita encore une fois à grever son budget des neuf millions environ qu'on lui demandait. Mais Sa Majesté, impatiente de doter les quartiers industriels de Saint-Antoine et du Marais d'un lieu de promenade aussi agréable que le bois où les faubourgs Saint-Honoré, Saint-Germain et de la Chaussée-d'Antin vont promener tous les jours leur oisiveté, où, le dimanche, la population parisienne accourt de tous les points de son enceinte, s'est mise à l'œuvre elle-même.

Sous la surveillance directe de l'Empereur, et par l'entremise du colonel de Biéville, la Compagnie des chemins de fer de l'Est et son ingénieur, M. Bassompierre-Sewin, ingénieur des ponts et chaussées, exécutent tous les travaux d'amélioration du bois de Vincennes réduit à ses limites actuelles. Il ne sera fait aucune acquisition de terrains, et des trois lacs d'abord projetés, un seul sera exécuté, celui des Minimes. Ce sont les travaux de creusement de ce lac, utilisé dans ses déblais pour la construction de la voie du chemin de fer, dont *l'Illustration* publie aujourd'hui le tableau animé.

Quant aux eaux qui devront le remplir, si les sources que l'on espère découvrir ne peuvent y suffire, on les prendra dans la Marne, au moyen de machines élévatoires.

Mais il ne suffit pas d'un parc, il faut encore avoir un public qui l'anime, et il est question, pour l'attirer, de construire des chalets et des maisons sur les terrains qui pourront être distraits du bois, de façon à inciter les entrepreneurs de constructions à se porter vers cette région, que la spéculation a jusqu'ici dédaignée. Puis, au moyen de la revente des terrains bâtis au compte de l'agence des travaux du bois de Vincennes, on espère compléter peu à peu le projet en cours d'exécution, de façon à se rapprocher, autant que possible, de celui que l'on doit à l'Empereur.

P. DE BRESCY.

Rose et Fanchon.

I.

Nous vivions, en ce temps-là, sous le règne des plus beaux esprits de ce bas monde, et nous touchions à la grande Révolution, sans nous douter de l'avenir, lorsqu'en jetant les yeux sur les *affiches de la province*, je vis que, dans quinze jours, le dimanche du 5 septembre, on mettrait en vente, chez le notaire royal, une métairie appelée la Bertenache, et voisine de mon pré des Ormeaux. Cette petite propriété était à ma convenance, et *comme*, avec mon revenu, mon patrimoine et ma croix de Saint-Louis, il arrivait que, tous les dix ans, j'avais devant moi quelques économies, en dépit des mauvaises saisons et de l'impôt, qui, Dieu merci, était rude au pauvre monde, il me vint en idée, et quand j'ai une idée elle a bientôt fait son chemin, d'acheter la Bertenache. Elle m'arrondissait; elle augmentait d'un titre seigneurial les trois titres que j'avais déjà; ajoutez que sa garenne était bien meublée, et que, dans ses prairies artificielles, un ruisseau paisible allait et venait, tout rempli de tanches, de truites et d'un tas de menu fretin qui pend à la ligne, et qui brille au soleil comme une émeraude frétillante. Enfin j'étais déjà heureux et fier de mon acquisition, et comme il pleuvait en ce moment et que je n'avais rien de mieux à faire, je m'amusai à compter mon argent, à parcourir mes billets à ordre, à calculer les parcelles de terrain que je pourrais vendre à mes voisins, et j'arrivai à cette conclusion bien sonnante, que si la Bertenache était cédée au plus offrant et dernier enchérisseur à deux mille écus, je pourrais peut-être arriver à m'en rendre adjudicataire. En même temps je me levai, et je regardai par la fenêtre un grand peuplier qui semblait dominer ma future acquisition. C'était un bel arbre, élancé, superbe, et qui semblait vous provoquer de ses balancements tantôt vifs, tantôt lents. Même immobile, il vous avait un petit air goguenard tout à fait insupportable, et l'on eût dit un raccoleur qui vous apportait un défi au bout de son épée; enfin, que vous dirai-je? absolument je résolus d'en finir avec cet arbre-là.

Les quinze jours qui me séparaient de ma nouvelle acquisition me semblèrent quinze mortelles journées. J'allais, je venais, je m'arrêtais, et toujours, quoi que je fisse ou que j'allasse, et quel que fût mon désir de m'éloigner de la tentation, ma pensée et mes pas me reportaient vers cet aimable enclos où les oiseaux chantaient, où les arbres frissonnaient d'aise, où les eaux brillaient, où les perdreaux volaient, où les grives arrivaient, où les pommes se doraient, où tout était fête et joie, et murmure et chanson. Même la haie, au beau milieu de mon pré, s'ouvrait toute grande et semblait m'appeler son maître. Ah! ces quinze journées, à la fin le temps les dévora comme il en avait dévoré tant d'autres. Ce jour choisi, ce beau dimanche, il vint enfin tout brillant, tout sonnant, tout priant Dieu! Les cloches sonnaient, et par les champs clairs tout le monde obéissait à l'appel argentin. — Ça, vous autres, ma ménagère Angélique, et toi, Jacques, mon habit, mon chapeau, mon ceinturon, mon épée et mon cheval! En moins de temps que j'en mets à le dire, on m'apporta mon habit gris de fer, mon chapeau galonné d'or, mon gilet d'écarlate, ma culotte blanche et mes bottes éperonnées. J'étais jeune encore et vigoureux; j'étais du bon côté de cinquante ans, j'avais la barbe noire, de grands yeux bien fendus, la dent saine, et la jambe, ah Dieu! la jambe! En botte elle était victorieuse; en bas de soie, elle était irrésistible. On était mince, alerte et bien bâti de mon temps. Bref, toutes les veuves et toutes les filles majeures, si je passais à leur portée, avaient des yeux qui me disaient en leur patois: Ma foi, Monsieur, si la chose vous agrée, on s'arrangerait volontiers de vos bonnes graces, et, plaise à Dieu! nous ne serions pas fâchées d'épouser M. le major Martin. Cependant j'avais gardé précieusement dans mon écurie un véritable ami, mon cheval de bataille, et j'y tenais d'abord parce qu'il était à moi, et parce qu'un jour de revue il avait eu l'honneur de porter M. le maréchal de Saxe. — Major Martin, me dit le maréchal après la revue, il faut convenir que vous avez là un beau et bon cheval, et je vous prie de me faire, l'un et l'autre, l'honneur de dîner chez moi. J'ai de bon vin, j'aime les braves gens, les belles femmes et les bons chevaux; donc nous boirons ensemble et vous dînerez entre Mme Favart et M. l'abbé de Voisenon.

Quand il me vit dans ma belle tenue, on eût dit que mon cheval comprenait que nous allions à une fête, et il partit d'un bon pas, en hennissant. Nous voilà donc en route, et contents, lui de moi, moi de lui, nous longions la haie et le fossé de *ma* Bertenache, et joyeux l'un l'autre, et contents de vivre; en trois heures d'un petit galop nous arrivâmes au village de Flavigny, situé à deux portées de canon du grand chemin; à telle enseigne que c'était la fête du village et le couronnement de la rosière. Ils étaient tous à la messe, où presque tous, car à peine étais-je assis à la porte de l'auberge du *Lion d'or*, savourant un petit vin du pays qui n'est pas à dédaigner, et prêtant une oreille amie au bruit sonore que faisait mon cheval en broyant son avoine, je vis passer en toute hâte un jeune homme d'un noble aspect. Il était bien vêtu, bourgeoisement, mais sans recherche; il pouvait avoir une trentaine d'années; il tenait de sa main droite un très-joli enfant tout blond et tout naturellement bouclé, qui parfois le regardait de ses beaux yeux intelligents et tout pleins de ce feu mouillé qui est un des attributs de l'enfance. Quant à son bras gauche, il avait sous son bras gauche une femme aussi jolie, aussi fraîche, aussi jeune que jamais en ait possédé feu le roi Louis XV. Mon maréchal lui-même, et Dieu sait que celui-là n'en manquait pas, n'a jamais eu à son bras un plus frais visage, un plus charmant sourire, un plus doux regard... une taille! et puis tout cela si vif, si gai, si joyeux, si sérieux pourtant! Ça passait, ça jasait, ça se taisait, ça se hâtait, — car véritablement le dernier coup de la messe était sonné, — resonnait et resonneras-tu. Je les vis l'un et l'autre, avec l'enfant, traverser tout le cimetière, où brillait, en longs plis, mêlés aux rubans bleus, la robe blanche, au milieu des cyprès joyeux, car ce jour-là tout était jeu dans la nature, et les cyprès dansaient sur les tombes en chantant le *Te Deum* de la résurrection! Puis tout disparut dans l'église, et j'entendis que la messe commençait.

Mais, puisque la douce vision était passée, il me sembla que c'était le cas où jamais de boire un bon coup de ce vin guinguet, piquant et petillant, qui me souriait dans le verre, et je portais le verre à ma lèvre entr'ouverte, lorsque l'hôtelier, reconnaissable à son ventre, à son triple menton, au couteau qu'il porte à son côté; — Quoi! me dit-il, monsieur le major, vous n'entendez *pas la messe un pareil jour*? — Et vous aussi, monsieur l'aubergiste, et vous aussi, repris-je, m'est avis que vous n'allez guère à l'office où tout vous appelle, et que vous êtes un tantinet voltairien? — Vous l'avez dit, monsieur le major, reprit le bonhomme; eh oui! je suis voltairien; je laisse au peuple les préjugés, et la sainte ampoule aux rois; mais *motus!* le règne de la raison viendra bientôt, et vous verrez triompher nos idées de toutes parts. Disant ces mots, il s'asseyait sans façon près de moi, et, prenant un verre, — il faut, dit-il, que je boive à la santé de monsieur le major. — Ma foi! lui dis-je, ainsi soit-il, je le veux bien, mon cher hôte, et buvons tant qu'il vous plaira. Dites-moi cependant quel est ce jeune homme et quelle est cette jeune dame qui tout à l'heure ont passé près de nous, en se parlant d'une si douce voix? Ou je me trompe, ou ce sont là deux créatures placées au premier échelon de l'échelle de la création, comme dit M. de Voltaire, votre maître et le mien.

— M. de Voltaire aurait bien de la bonté, reprit mon hôte, de perdre sa peine à raconter des histoires aussi simples que celle-là, monsieur le major; ce couple-ci vous représente un jeune homme amoureux en dépit de tous les obstacles, qui finit par se marier à la jeune fille qu'il aime, et qui vit honnêtement, dans ce village, de sa profession de tabellion et de notaire royal. L'homme et la femme on les aime, on les honore; ils sont heureux, ils sont tranquilles, ils n'ont rien d'extraordinaire, sinon cette tendresse amicale et cette passion mutuelle l'un pour l'autre. Elle est née ici, dans ce village, elle est la fille d'un laboureur; il est né dans la ville voisine, ou plutôt dans le château de là-bas; il est le fils d'un marquis. Avant qu'il eût dérogé, on m'a dit que ses aïeux étaient des gens de grande race, et que son père était mort lieutenant général des armées du roi. Quant à nous, nous avons su bon gré à ce jeune homme de s'être fait bourgeois comme nous.

Tel fut le récit très-simple de cet hôtelier philosophe, et il n'en dit pas davantage, sinon que la dame était grande aumônière aux pauvres gens, qu'elle visitait les malades et qu'elle donnait des habits aux plus pauvrement vêtus. Bref, toute une louange, et je m'aperçus que la louange était vraie et sincère, lorsqu'au sortir de la messe je vis mon jeune homme et sa femme entourés de toute sorte de braves gens qui les complimentaient, l'enfant portant à sa main un gros morceau de pain bénit que lui avait donné M. le curé.

La vente de la Bertenache était indiquée, en l'étude même de M. le tabellion, à l'heure de midi; midi sonnait: je suivis le notaire, et surtout sa femme et son enfant, et nous arrivâmes en son étude, où se trouvaient déjà plusieurs enchérisseurs venus avant moi. Je vis d'un coup d'œil que la Bertenache était très-désirée et me serait vivement disputée. Un des enchérisseurs était un petit homme alerte et sec, à l'œil très-dur, à la voix stridente. Il avait un voisin tout fleuri, calme, doux et patient. Le troisième était dédaigneux: il disait que cette petite métairie était assez agréable, et qu'il s'en accommoderait volontiers, mais pour un petit prix. Au contraire, le quatrième, emphatique et bruyant, célébrait la beauté du labourage, l'excellence de la vigne, ses gras pâturages et ses eaux fécondes. Il disait que ce bien-là serait à lui, coûte que coûte, et que c'était lui faire injure que de surenchérir. Un fermier, dans un coin, sifflait un pas de la Camargo; un procureur prenait des notes et consultait le cahier des charges; il y avait là, comme toujours, des acheteurs sans argent, épelant l'affiche, et s'arrêtant surtout aux droits seigneuriaux. Mon entrée en ce cabinet, ou plutôt en ce champ clos de la surenchère, fut naturellement assez mal accueillie. Il semblait à ces gens-là que je venais pour usurper leurs terres et pour m'emparer de leur bien.

II.

L'anxiété était à son comble au moment où le notaire, entrant par une porte qui faisait face à la foule des amateurs et des simples curieux, vint s'asseoir entre le greffier et l'aboyeur. Le notaire était en robe noire, et coiffé du bonnet traditionnel; cependant on reconnaissait à sa démarche l'honnête homme, c'est-à-dire un homme élevé et de bon lieu. Le greffier alluma la bougie, et l'enchère commença. Il y eut d'abord, comme toujours, une très-grande hésitation, et l'on eût dit, parmi ces gens attentifs, que c'était à qui n'achèterait pas la Bertenache, à la moitié de sa valeur. A la fin, il y en eût un qui se hasarda à la prendre pour mille écus; l'autre alla bientôt à douze cents, puis enfin à deux mille écus. Bientôt il y eut un acheteur (c'était l'usurier) qui se mit en ligne de bataille à son tour, il avait beau se tenir calme et froid; son regard brillait d'un feu sombre, et sa lèvre était souriante en dedans. C'est à l'engencement triste ou joyeux de leurs visages, que l'on reconnaît que ces gens-là sont contents ou malheureux; le nôtre, évidemment, ne se tenait pas de joie, et, comme en ce moment tous les enchérisseurs étaient dépassés, il n'était plus séparé de *sa* propriété de la Bertenache que par l'épaisseur du marteau d'ivoire...; un coup de ce marteau, tout était dit, et l'usurier l'emportait sur tous ses concurrents. Je m'étais jusqu'alors amusé de tant de misères; mais l'heure arrivait où je voulais en finir, et me levant de mon siége: Arrêtez! dis-je au tabellion; on offre ici de la Bertenache un prix misérable de deux mille deux cents écus; j'en donne, moi, ce que cela vaut: quatre mille écus en espèces sonnantes. Je paye un peu ma convenance, monsieur le notaire; mais il y a des voisins que l'on ne voudrait pas rencontrer au coin de son bois.

Vous jugez du coup de théâtre! Au même instant, tous les vœux des concurrents distancés furent pour moi, et pendant que le féroce usurier consultait tantôt son avarice, et tantôt sa vanité, et que les sentiments les plus confus envahissaient cette vilaine âme: — « Adjugé! » reprit le notaire en frappant sur sa table un coup sec qui devint le signal de toutes sortes de murmures, de félicitations et de rugissements. « Adjugé! reprit le notaire; et quel nom, monsieur, s'il vous plaît, écrirai-je au-dessous de l'adjudication? — Et, parbleu! lui dis-je, écrivez le major Martin. »

Mais, voyez le miracle, à peine eus-je dit mon nom, que voilà mon notaire, arrachant sa robe et jetant son bonnet carré, qui se précipite à ma rencontre: — « Eh oui! s'écrie-t-il; eh oui! je ne me trompais pas; c'est mon ancien major au régiment Dauphin. Ah! mon cher major, quel bonheur de vous revoir! » En même temps, il m'embrassait à m'étouffer; puis, se tournant vers son greffier: « La vente est faite; arrangez cela de votre mieux, monsieur le greffier; et vous, major, seigneur de la Bertenache, et autres lieux, vous êtes deux fois mon hôte; comme adjudicataire, il faut que vous dîniez chez le tabellion, et vous dînerez chez votre lieutenant, en votre qualité de son ancien major. Quelle fête! et quel bonheur! et que ma femme sera contente! Venez! venez! » Puis, me pressant les mains, il m'entraînait par la petite porte avec des gaietés à n'en pas finir; si bien que je n'eus pas même le temps de me retourner pour jouir de la peine de l'usurier, mon concurrent, de mon triomphe, et de l'ébahissement du public.

Cependant je le suivais, étonné plus qu'on ne saurait dire, et cherchant à m'expliquer par quel hasard le meilleur gentilhomme et le plus brillant militaire de notre régiment, se trouvait enfoui dans ce village, dans cette robe noire et dans ce bonnet carré? A la suite du cabinet dont nous sortions, il y avait une salle assez grande, où nous retrouvâmes un peu de sang-froid: — « Chut! me dit-il, voici le salon; entrons doucement, » et, poussant la porte entr'ouverte, il me laissa contempler tout à mon aise un spectacle ingénu, calme et charmant.

La très-jolie et très-jeune femme que j'avais entrevue au sortir de l'église était assise à l'extrémité de cette salle doucement éclairée. Elle portait une robe blanche parsemée de fleurettes brodées à jour; elle était coiffée à la Sévigné, le chignon très-épais et s'échappant par toutes sortes de boucles qui descendaient sur ses épaules et sur son cou à profusion; sa tête était penchée, et son regard se perdait dans le lointain; ses deux belles mains reposaient sur ses genoux; sa robe faisait, tout autour d'elle, un tas de beaux plis bien naturels et bien gracieux; son pied se voyait à peine, et son fichu lâche et bouffant indiquait une poitrine de vingt ans. Cette attitude pensive et recueillie allait à merveille à cette honnête créature, et, rien qu'à la voir, le cœur se sentait reposé. Dans le petit jardin, tout chantait, tout souriait; le ciel était bleu et d'un ton chaud; sur une table à l'écart étaient jetés, sans ordre, quelques livres reliés et chargés d'armoiries; des pastels et des pinceaux annonçaient un peintre habile; un beau lis odorant, dans un verre de cristal, annonçait que si le peintre

Digitized by Google

était proche, le modèle n'était pas loin. Un jeune chat jouait doucement sous la table, et, sur les murailles, on voyait deux portraits, le portrait d'une paysanne au visage énergique, hardiment dessiné à la sanguine; pendant que sur la muraille opposée, un général d'armée en grand costume, en cordon bleu, se pavanait avec tous les traits et tous les attraits du commandement. La paysanne était la mère de l'aimable femme ici penchée, et ce grand seigneur à l'aspect martial était le grand père du tabellion. A force de se contempler l'une et l'autre, ces deux créatures, l'officier général et la paysanne, entre lesquelles s'ouvrait un abîme, avaient fini par se comprendre et par se sourire l'une à l'autre. C'est qu'en effet il y avait de la volonté dans ces deux regards, et les vertus de la femme du peuple étaient faites pour s'associer au généreux labeur de l'homme de guerre. Ainsi tout se trouvait céans en douce harmonie, en belle lumière, et, pour compléter ce tableau d'un pieux bonheur et d'un jeune ménage, la petite fille s'était endormie sur un sopha, recouvert d'une vieille robe des grands' mères d'autrefois, un pied chaussé, l'autre nu, le sourire à la lèvre, une rose à la main. Quand j'eus contemplé ce frais tableau pendant une ou deux minutes, l'instinct de la femme avertit la belle rêveuse qu'un étranger la regardait. Elle rougit doucement, même avant de s'être retournée, et, se levant sans nonchalance et sans roideur, elle attendit que son mari m'eût présenté. A peine elle eût entendu le nom de ce nouveau venu, qu'elle me fit un beau salut, également affable et bienséant, m'assurant, de la voix et du regard, qu'elle était contente de faire amitié avec M. le major Martin, dont elle savait toutes les prouesses. En même temps, sa fille, à demi-réveillée, arrivait chancelante; elle la prit, l'embrassa, et me la présentant : « Il faudra l'aimer un peu, monsieur le major; elle est un peu sauvage; mais elle vous aimera tout de suite, car elle est toute disposée à aimer les soldats, les officiers, les trompettes et les tambours. Pas plus tard qu'hier, mademoiselle, que voilà, se faisait une moustache avec un bouchon. Ah! quel gaillard vous eussiez fait, mademoiselle Marguerite; et tenez, monsieur le major, la voilà déjà toute contente de dîner avec un chevalier de Saint-Louis. » Elle parlait encore, que la cloche de la petite église se mit à tinter doucement, pour prévenir les fidèles que les vêpres allaient commencer. — « Mon ami, dit-elle à son mari, voici les vêpres; il me semble que vous en êtes tout dispensé, et j'irai seule; à vêpres, ce n'est pas comme à la messe; on n'y voit pas tous les seigneurs des environs, et je passerai sans peur devant le banc seigneurial. D'ailleurs on commence à me trouver supportable; vous voyez qu'on me salue, et, grâce à vous, mon cher mari, tous les pauvres gens me disent bonjour. Ainsi, croyez-moi, restez avec M. le major, et moi je vais prier pour vous et pour lui. » Moi, alors, m'avançant vers elle en m'inclinant un peu plus bas que si j'avais salué M. le maréchal de Saxe : — « Acceptez mon bras, lui dis-je, madame la marquise... » A ce mot *marquise!* elle s'arrête et me regarde : — « Ah! monsieur le major, que vous voilà loin de notre compte! Une marquise! et je suis à peine une madame. Je viens après madame la baillive, et je passe après madame l'élue; il n'y a plus de marquis, il y a le tabellion; il n'y a plus de marquise, il y a la femme au tabellion, une humble femme, contente et fière, et qui n'avait jamais rêvé un pareil bonheur. » Ainsi parlait-elle, et moi, reprenant d'un ton plus net et d'un accent plus convaincu ma proposition : « Nous allons à vêpres, madame la marquise, et, si vous me faites l'honneur d'accepter mon bras, vous pourrez vous vanter d'avoir fait un homme heureux; sans compter que, peut-être, allez-vous sauver une âme; il y a déjà quelque temps que je n'ai entendu l'office divin. » Elle me fit une grande révérence et prit mon bras, et puis tout d'un coup et sans mot dire, elle s'en fut embrasser sa fille; elle la prenait, elle la berçait, elle l'embrassait, elle la recommandait à Babet, sa servante : « Ah! sois bien sage; je reviendrai bien vite; on va détacher Neptune, afin que vous jouiez ensemble, et ne va pas lui mordre le nez, comme tu as fait l'autre jour. » Quand elle eut complété toutes ses recommandations de sa voix charmante, elle reprit mon bras, puis nous descendîmes l'escalier, et, tout au bas de l'escalier, elle s'arrêta encore une fois pour recommander le dîner, « parce qu'enfin on n'avait pas M. le major tous les jours. » Du vestibule à la porte de la rue, il y avait à peine une douzaine de pas, mais c'en fut assez pour qu'elle redevint grave et recueillie; elle était vive, elle était gaie et sérieuse à la fois. Quel mélange heureux de modestie et de bon goût, de retenue et de bonne humeur!

A l'église, elle avait un maintien si chaste, et tant de prières se montraient sur son front et dans ses yeux, que moi, qui déteste les vêpres, et leur psalmodie en faux-bourdon, moi qui ne comprends, tout au plus, que la messe en plein chant, le jour de la saint Hubert, je ne trouvais pas que les vêpres étaient longues. A la fin, cependant, le prêtre chanta le dernier *Oremus :* et, tout joyeux, je sortis de la petite église, au milieu d'une foule affamée, et qui se hâtait pour le dîner.

— « Avouez, monsieur le major, me dit-elle en revenant, qu'en sortant de chez vous, ce matin, vous ne saviez pas si bien faire? Aller aux vêpres! Un major dont mon mari m'a raconté toutes les histoires, un ami de Mme de Perabère et de M. le duc de Richelieu! A des vêpres de village encore, et donnant le bras à la femme du tabellion! » Ainsi devisant et souriant, nous arrivâmes à la maison, où la table était mise, et bientôt le dîner fut servi.

C'était un bon petit dîner improvisé, mais abondant, sain et bien dressé. J'avais faim; elle était de bon appétit; son mari aimait la table, et l'enfant nous aidait à maintenir la conversation; car je ne connaissais guère cette aimable femme, et je ne reconnaissais plus son mari, tant il était peu semblable à l'officier que j'avais eu sous mes ordres. En lui, tout était changé, même son nom.

Après le dîner, elle se leva de table, et nous dit d'un ton de voix charmant : — « Messieurs les officiers, je vous laisse; après s'être perdus si longtemps de vue, on a besoin de se reconnaître et de causer tout à l'aise. Ainsi, vous trouverez dans le bosquet, au bout du jardin, une table, un banc rustique et du café, voire une pipe pour monsieur le major, et je permets à monsieur, que voici, de fumer avec vous. Puis, quand vous vous serez bien raconté votre double histoire, vous frapperez trois coups, et la dame de céans paraîtra, à votre premier ordre. »

A peine avions-nous eu le temps de la remercier qu'elle était remontée avec sa fille au premier étage de la maison.

JULES JANIN.

(*La suite au prochain numéro.*)

Gazette du palais.

Simon Bernard a comparu, lundi 12 avril, devant la cour centrale criminelle, sous l'inculpation « d'avoir, avec félo- « nie, excité, provoqué et conseillé Felice Orsini et d'au- « tres, à faire et commettre certaines félonies, à savoir, « tuer et donner la mort à certaines parties, à Paris, dans « l'empire français. » Samedi 17, le jury est entré à trois heures de l'après-midi dans la chambre de ses délibérations. Au moment où les jurés allaient se retirer, l'accusé, qui avait décliné la compétence de la cour et n'avait pris personnellement aucune part au débat, a protesté énergiquement de son innocence. Après avoir repoussé les différents faits relevés contre lui par l'accusation, il s'est écrié : « Jamais, jamais je ne serai un assassin! »

A quatre heures le jury est rentré dans la salle d'audience, rapportant un verdict de non-culpabilité. En conséquence Simon Bernard a été acquitté.

Il aura à répondre devant la cour du banc de la reine à l'accusation de conspiration ayant pour but l'assassinat. Ce fait, rangé par la loi anglaise dans la catégorie des simples délits, n'entraîne que l'amende et un emprisonnement de courte durée.

Simon Bernard a été mis en liberté sous caution.

L'intérêt qu'a excité à Londres cette grave affaire n'a cessé de s'accroître jusqu'au dernier jour. Le barreau anglais a suivi les débats avec un grand empressement. Les dames étaient nombreuses dans l'auditoire et semblaient mettre beaucoup de bonne grâce à prouver que les Françaises n'ont pas seules le goût des drames judiciaires. Notre intention n'est pas de revenir avec détail sur les incidents du procès d'Old-Bailey. La plupart des faits sur lesquels l'attention du jury a été appelée nous étaient parfaitement connus; en effet, la discussion n'a pas porté seulement sur la complicité de Bernard dans le crime dont Orsini, Pieri, Rudio et Gomez ont été déclarés coupables; l'existence de ce crime lui-même a été en quelque sorte remise en question, puis établie à nouveau. La culpabilité de Bernard résultait, d'après l'accusation, de la part qu'il aurait prise à la commande des grenades; de l'achat de matières premières propres à fabriquer de la poudre fulminante; des rapports qui avaient existé entre de Rudio et l'accusé; des relations de ce dernier avec Allsop, relations démontrées, suivant la poursuite, par une lettre dans laquelle il était question de l'assassinat de l'Empereur.

Les tribunaux ordinaires ne pouvaient pas connaître du crime dans lequel Bernard était impliqué. Un acte du parlement prescrit le mode tout spécial de poursuites à exercer en pareil cas. Aux termes du statut 9 de Georges IV, chap. 31, sect. 7, il est dit que si quelqu'un des sujets de Sa Majesté vient à être accusé en Angleterre d'un meurtre ou d'un homicide, ou d'avoir été complice, avant le fait, d'un meurtre, ou après le fait d'un meurtre ou homicide commis hors du territoire du Royaume-Uni (que ce soit dans les États du roi ou hors desdits États), une commission dite d'*oyer and terminer* sera adressée aux personnes désignées par le lord chancelier ou le lord gardien, ou les lords commissaires du grand sceau pour le prompt jugement de l'accusé.

La commission nommée pour juger Bernard se composait de lord Campbell, président de la cour du banc de la reine; du lord chief baron Pollock, des juges Rule, Crowder, du lord maire, des aldermen Marchal, Moon, Bart, Salomons, Wire, Phillips, Fennis, Hale, Gabriel et des shérifs qui leur étaient adjoints.

La poursuite était représentée par l'attorney général, sir Fitzroy Kelly, M. Macaulay (*queen's counsel*); MM. Bodkin Wellsby et Clerck; la défense par MM. Edwin James (*queen's counsel*) Bairkins, Simon, Sleigh, Brewer et Scobell.

Lord Campbell, âgé aujourd'hui de soixante-seize ans, est un des plus illustres jurisconsultes de l'Angleterre. Il se fit autrefois un nom dans le journalisme, et remplit longtemps avec éclat les fonctions d'*attorney general*. Il est pair d'Angleterre. Sir Fitzroy Kelly, l'*attorney general* actuel, est un des membres les plus éminents du barreau anglais. M. Edwin James, qui a plaidé pour Bernard, est un avocat habile, instruit, dont le talent est moins propre, dit-on, aux affaires criminelles qu'aux affaires civiles. Certains passages de sa plaidoirie ont été empreints d'une violence telle, qu'un journal, qui s'imprime à l'étranger, n'a pas osé les reproduire. La Cour centrale criminelle tient ses assises dans Old-Bailey street, non loin de l'église de Saint-Paul, en pleine cité. La salle d'audience communique avec la prison de Newgate. Elle est petite, assez laide et dépourvue de caractère. Les robes rouges des magistrats, les robes noires des avocats, les costumes en velours fourré d'hermine des aldermen, les vastes perruques des uns et des autres, forment, avec la vulgarité des objets environnants, un étrange contraste. La Cour occupe des sièges disposés au fond de la salle. A droite sont les avocats de l'accusation, et le pupitre derrière lequel se tient le témoin lorsqu'il dépose; à droite se trouve le banc de la défense. L'accusé fait face à la Cour. Il est d'usage de placer devant lui une grande quantité d'herbe la *rue*, dans le but de conjurer les émanations pestilentielles de la prison. La vertu antivénéneuse de la *rue* est depuis longtemps reléguée parmi les fables; mais en Angleterre, on le sait, les traditions sont vivaces, et l'on n'a pas manqué, cette fois encore, de joncher d'une abondante moisson de cette plante merveilleuse le prétoire d'Old-Bailey.

Sourions un peu des vieilles coutumes de nos voisins, mais admirons la majesté de la justice anglaise, et rendons à l'Angleterre ce légitime hommage, qu'il n'est point de pays où l'accusation soit plus impartiale et plus modérée, la magistrature plus patiente et plus humaine, la défense plus libre et plus entière, où la vie et l'honneur des hommes enfin soient entourés de plus sérieuses garanties.

Le tribunal de première instance de la Seine fut saisi, au mois d'octobre dernier, d'une action en remise d'enfant naturel, formée par un Mexicain, M. Pérès d'Oliveira, contre une jeune femme avec laquelle il avait entretenu, pendant longtemps, des relations intimes. Les conclusions de M. d'Oliveira ne furent pas accueillies, et, sur la demande de la mère naturelle, le tribunal le condamna à payer à celle-ci une pension mensuelle de 50 fr. M. d'Oliveira a succombé devant la Cour comme devant les premiers juges. Le nom de celle contre laquelle il plaidait répandait sur l'affaire un intérêt douloureux : elle s'appelle Euphémie Verger; elle est sœur de l'assassin de l'archevêque de Paris.

La Cour a confirmé, samedi dernier, le jugement rendu par le tribunal dans l'affaire des Mémoires du duc de Raguse. Ce jugement portait, on s'en souvient, que M. Perrotin serait tenu d'insérer, dans le sixième volume de sa publication, un certain nombre de documents rectificatifs recueillis par M. Planat de la Faye, ancien officier d'ordonnance du prince Eugène, et de mentionner que l'insertion en était faite en vertu d'une décision de justice. La Cour a ordonné que son arrêt serait rappelé dans la notice prescrite par le jugement.

M. l'avocat général Oscar de Vallée, qui occupait le siége du ministère public, a prononcé dans ce solennel débat un réquisitoire remarquable autant par l'élévation de la pensée que par l'éclat de la forme. Lorsque, s'adressant aux magistrats qui l'écoutaient, l'orateur s'est écrié : « Vous « êtes dans l'ordre civil le refuge des droits violés, quel que « soit celui qui les viole, » il n'a pas dit une chose nouvelle, sans doute, mais il a proclamé une fois de plus une de ces vérités glorieuses qui élèvent les cœurs et qui raffermissent les convictions. Nous avons entendu avec bonheur aussi ces belles et éloquentes paroles sur les priviléges de l'histoire : « Personne ne songe à enchaîner cette grave « et libre Muse. Si quelqu'un y songeait, ce serait un inu- « tile désir d'oppression; l'histoire, avec sa force d'expan- « sion, briserait ces fragiles barrières et répandrait, mal- « gré nous, les erreurs et les vérités dont elle se com- « pose. »

M. Oscar de Vallée déclare hautement qu'il est bon « que « le succès ne soit pas seul à obtenir des éloges, et que la « faiblesse des caractères et la versatilité des âmes aient « des historiens et des juges; » mais en même temps l'honorable magistrat nous paraît avoir de son époque et de l'humanité une opinion qui doit le faire souvent douter de l'incorruptibilité de l'histoire. Nous hésitons à croire avec lui, « que nous soyons dans un temps de demi-mora- « lité, et que la politique, avec ses changements, parvienne « quelquefois à changer la morale elle-même. » Notre temps vaut mieux qu'on ne l'imagine, et la politique n'a pas le pouvoir qu'on lui prête. Il y a encore des cœurs honnêtes qui s'indignent des lâchetés, des trahisons et des parjures: il y a encore des âmes fières qui n'ont pas appris à s'incliner devant tout ce qu'élève l'aveugle fortune.

HENRYS.

Inauguration du chemin de fer de Lausanne à Genève.

*A Monsieur le Directeur de l'*ILLUSTRATION.

Mon cher ami,

Ce qui préoccupe, à l'heure qu'il est, la Suisse française, ce n'est ni la question des consulats de Bâle et de la Chaux-de-fonds, ni toute autre question politique, mais bien la question des chemins de fer. Le canton de Vaud et le canton de Genève vivaient en paix, un chemin de fer survint, et voilà la guerre allumée. Le conseil d'État du canton de Vaud a concédé à la compagnie de l'Ouest-Suisse la ligne de Lausanne à Genève, et la compagnie s'est mise immédiatement à l'œuvre : mais, pour arriver jusqu'à Genève, il faut passer par le territoire génevois; or, au moment même où la compagnie de l'Ouest-Suisse s'apprêtait à donner le premier coup de pioche sur le territoire de la sérénissime république de Genève, le conseil d'État de ladite république est intervenu et a dit à l'Ouest-Suisse : Tu n'iras pas plus loin. Et voilà comment un chemin de fer, destiné à relier Lausanne à Genève, s'arrête, sans rime ni raison, à huit kilomètres de cette dernière ville, tout en face de cet historique château de Coppet, qui fut la résidence d'exil de Mme de Staël.

Genève et Lausanne se font donc, pour le moment, une petite guerre d'épigrammes et de récriminations. Dans le banquet qui a eu lieu à la fête de l'inauguration, on s'est décoché, de part et d'autre, une grêle de flèches fort aiguës, tout en buvant à la plus grande gloire de la Confédération et de l'indépendance. A vous parler franchement, je crois que tous les carquois sont complétement vides aujourd'hui, et que le traité de paix ne se fera plus long-

Digitized by Google

temps attendre. Vous êtes Vaudois, vous êtes Génevois ; l'affaire peut s'arranger, et elle s'arrangera.

Maintenant que je vous ai renseigné sur l'état de la question, permettez-moi de courir à travers champs avec la locomotive, et de vous dire deux mots du chemin de fer de Mâcon à Genève, avant de vous parler du chemin de Genève à Lausanne.

De Mâcon à Ambérieu, la voie est assez bourgeoise ; pas d'accidents de terrain, et très-peu de points de vue ; de loin en loin, quelques étangs singulièrement découpés ; nous laissons de côté Bourg, la magnifique église de Brou ; nous traversons Ambérieu, Saint-Rambert, et, arrivés à Culoz, nous saluons la Savoie, séparée de la France par un ravin. Ici, le chemin se tortille comme un serpent ; il monte, il descend, il franchit un précipice, s'engouffre dans une montagne, éventre un pic qui le gêne, et va de l'avant en longeant le Rhône, qui n'est encore qu'un tout petit bonhomme de fleuve. A Bellegarde, un gendarme fort poli nous demande nos passe-ports et nous souhaite un bon voyage. Là, le Rhône, si fier et si impérieux à quelques lieues plus haut, vers la France, a l'aspect d'une rigole. Les fleuves ne valent pas mieux que les hommes, mon cher ami ; ils oublient bien vite leur modeste origine.

Vous rappelez-vous Genève à l'époque où elle avait encore ses remparts ? C'était une ville triste, maussade, sévère, une Rome calviniste, c'est-à-dire une Rome sans palais, sans monuments et sans œuvres d'art. Il y a de cela dix ans, je revenais de Ferney à dix heures du soir. La porte de Genève était fermée ; je frappe ; le portier vient m'ouvrir, et me dit : « Vous rentrez en ville à dix heures, quand tous les honnêtes gens sont couchés ; c'est la conduite d'un libertin ! » Ah ! l'honnête Cerbère ! que doit-il dire de Genève depuis que M. James Fazy est devenu le gondolier de la république ? Aujourd'hui on entre à Genève à toute heure du jour et de la nuit. Plus de portes, plus de portiers, plus de fortifications ; mais des palais partout. M. Fazy a bâti, au bord du lac, une maison monumentale ornée de statues grecques très-belles, très-harmonieuses et très-décolletées, s'il vous plaît. Des statues dans les rues de Genève ! sur la façade du palais habité par le chef du pouvoir exécutif ! O Calvin ! ô portier des anciens jours !

C'est un fier révolutionnaire que ce James Fazy, et Genève lui doit une belle chandelle ! depuis qu'il a déchiré, en dépit des protestations de toute la Suisse, la robe de pierre de la cité protestante, celle-ci est devenue tout à coup une des villes les plus élégantes de l'Europe, et le jour où les cités iront à Longchamps, je parie d'avance que Genève sera très-remarquée en ses nouveaux atours. La rue du Mont-Blanc est une des plus belles improvisations de ce temps de bâtisses fraîches, le quai des Bergues est superbe, le grand quai du Rhône est splendide. Etonnez-vous donc, après cela, que la population de Genève ait doublé depuis qu'elle n'a plus de murailles. Dans dix ans d'ici Genève sera une vraie capitale, et elle le sait si bien qu'elle vient de bâtir tout dernièrement un palais de marbre qu'elle a appelé l'hôtel de la Métropole !

Je ne vous parle pas des promenades, de l'île où Jean-Jacques se dresse en bronze, drapé à la romaine, tout cela a le malheur d'être trop connu. Il est six heures du soir, le soleil empourpre de rose le sommet des Alpes, et, parmi tous ces pics au front couvert de neige, je cherche sa majesté immaculée le mont Blanc. « J'ai suivi les bords du lac, écrivait Gérard de Nerval, j'ai fait le tour des remparts, n'osant demander à personne : Où donc est le mont Blanc ? et j'ai fini par l'admirer sous la forme d'un immense nuage blanc et rouge qui réalisait le rêve de mon imagination.

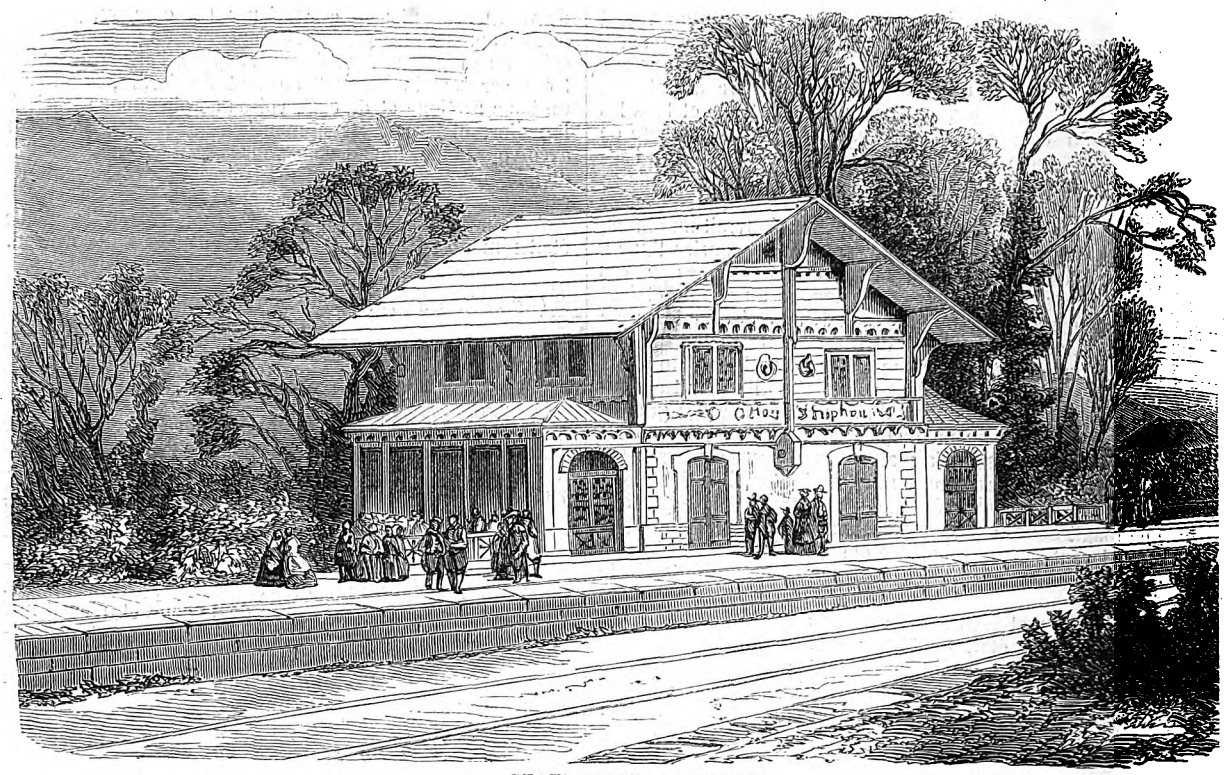

STATION SUR LA LIGNE. (INAUGURATION DU CHEM

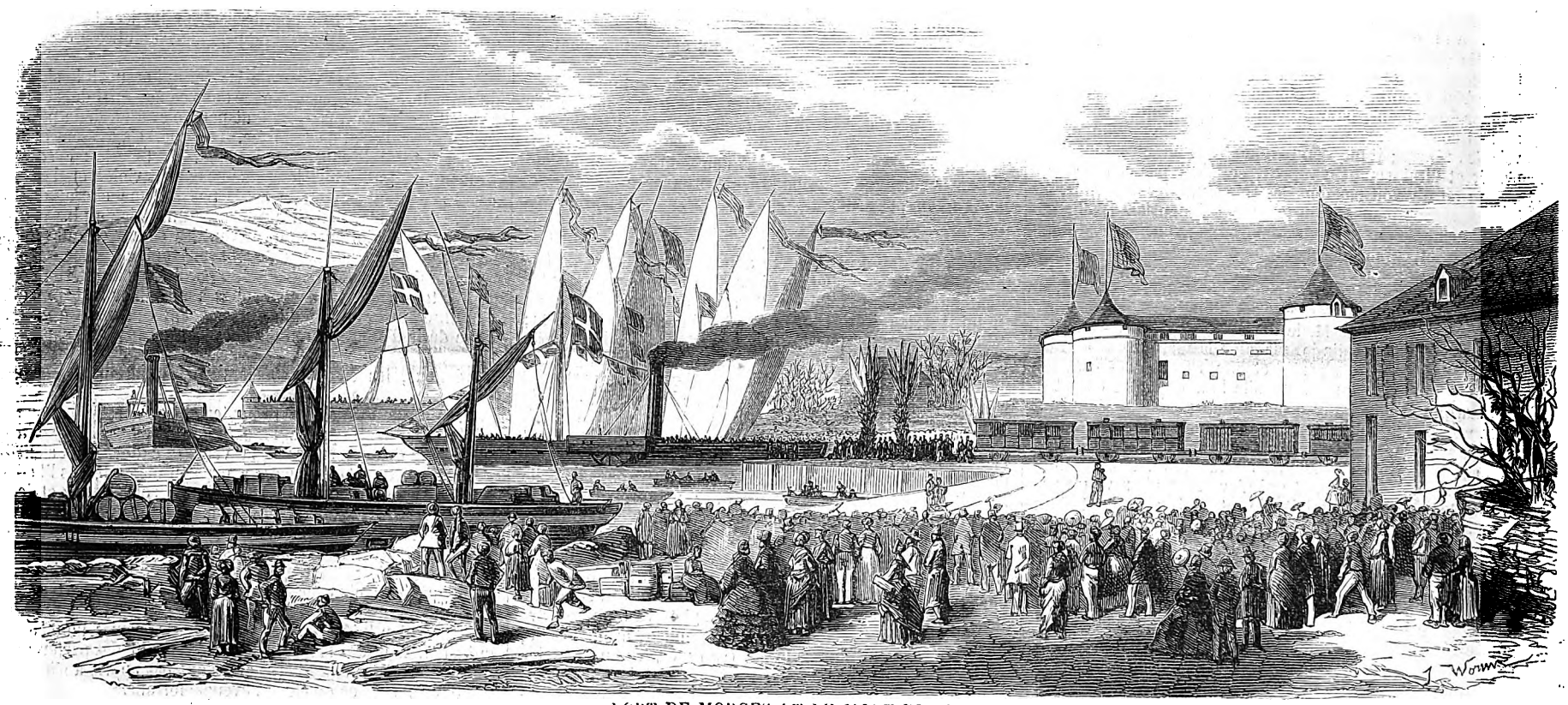

PORT DE MORGES ET LE MONT-BLANC.

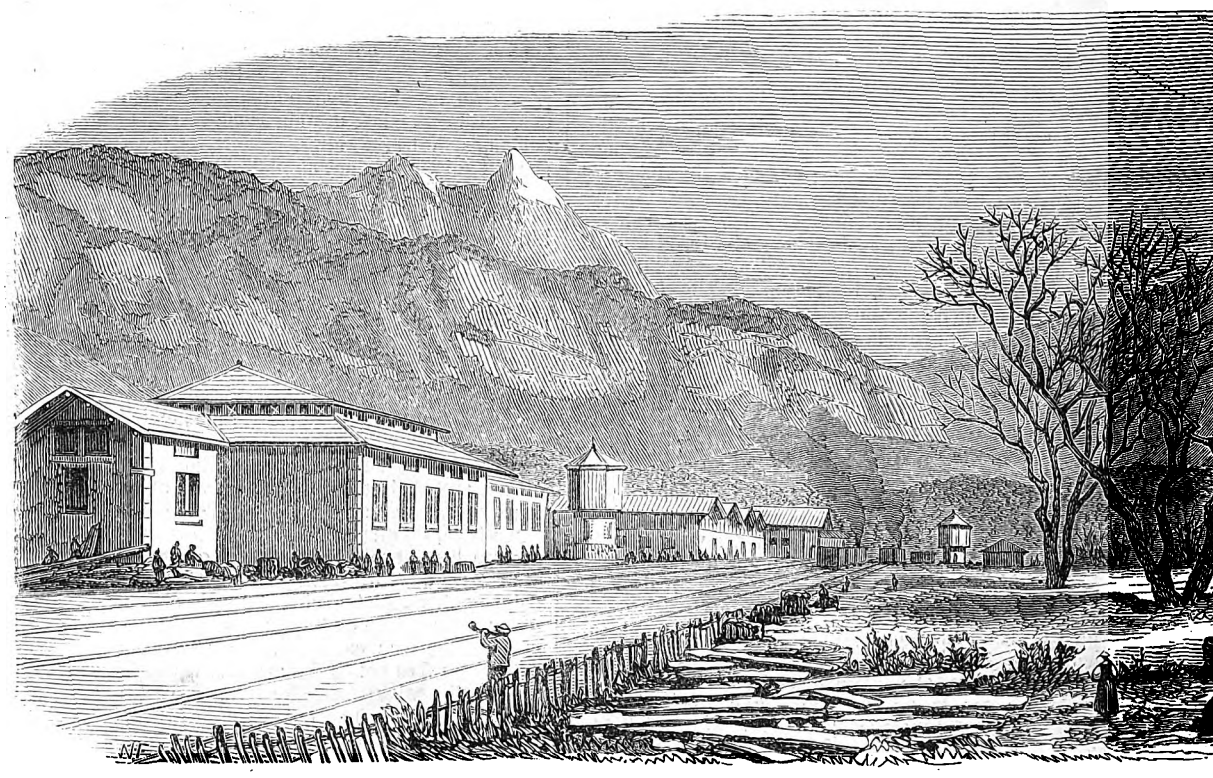

LA GARE DE BEX ET LA DENT DU MIDI. –

Digitized by Google

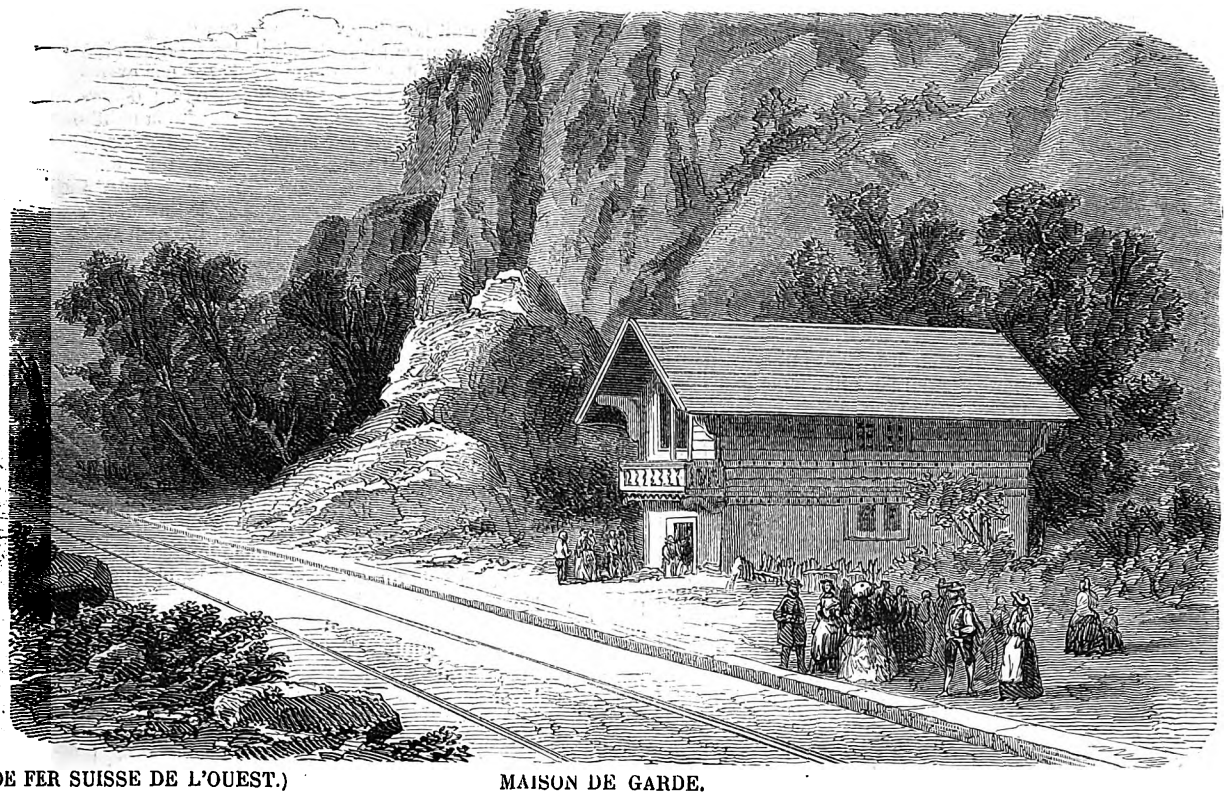

ON DU CHEMIN DE FER SUISSE DE L'OUEST.) MAISON DE GARDE.

Malheureusement, pendant que je calculais en moi-même les dangers que pouvait présenter le projet d'aller planter tout en haut un drapeau tricolore, pendant qu'il me semblait voir circuler des ours noirs sur la neige de sa cime, voilà que ma montagne a manqué de base tout à coup; quant au véritable mont Blanc, tu comprendras qu'ensuite il m'ait causé peu d'impression. »

Cette déconvenue de Gérard de Nerval, tout le monde l'a éprouvée à propos des pays qu'on visite pour la première fois. L'imagination de l'homme se crée un univers si merveilleux qu'on est toujours un peu désappointé quand la réalité s'offre à la place du rêve. Ainsi on va de ville en ville, de site en site, perdant morceau par morceau le magique univers qu'on s'est créé jeune par les lectures, par les tableaux et par les songes. Toute cette fantasmagorie idéale que l'homme porte avec soi ne serait-elle pas le ressouvenir d'un monde entrevu dans une existence antérieure et bien plus beau que la planète que nous habitons? Mais je m'aperçois que je pose une question d'une solution assez difficile, et, si vous le voulez bien, mon cher ami, nous remettrons à un autre jour le soin de l'approfondir.

La compagnie de l'Ouest-Suisse avait mis à notre disposition un bateau à vapeur pour nous conduire à Lausanne.

Nous abandonnons Genève, qui ne présente bientôt plus qu'une ligne blanche noyée dans le brouillard, et nous voilà naviguant sur un lac d'indigo. Si vous aimez les contrastes, contemplez ces deux rives. Sur la rive suisse, des maisons de plaisance, des villages coquets et propres, l'aspect du bonheur et du bien-être; sur la rive de Savoie, des masures, une population déguenillée et sale. Le bateau fait escale à Thonon : tout le village est sur le bord du lac; mais la misère est empreinte sur tous ces visages. Je croirais volontiers que ces hommes mal vêtus, qui se pressent

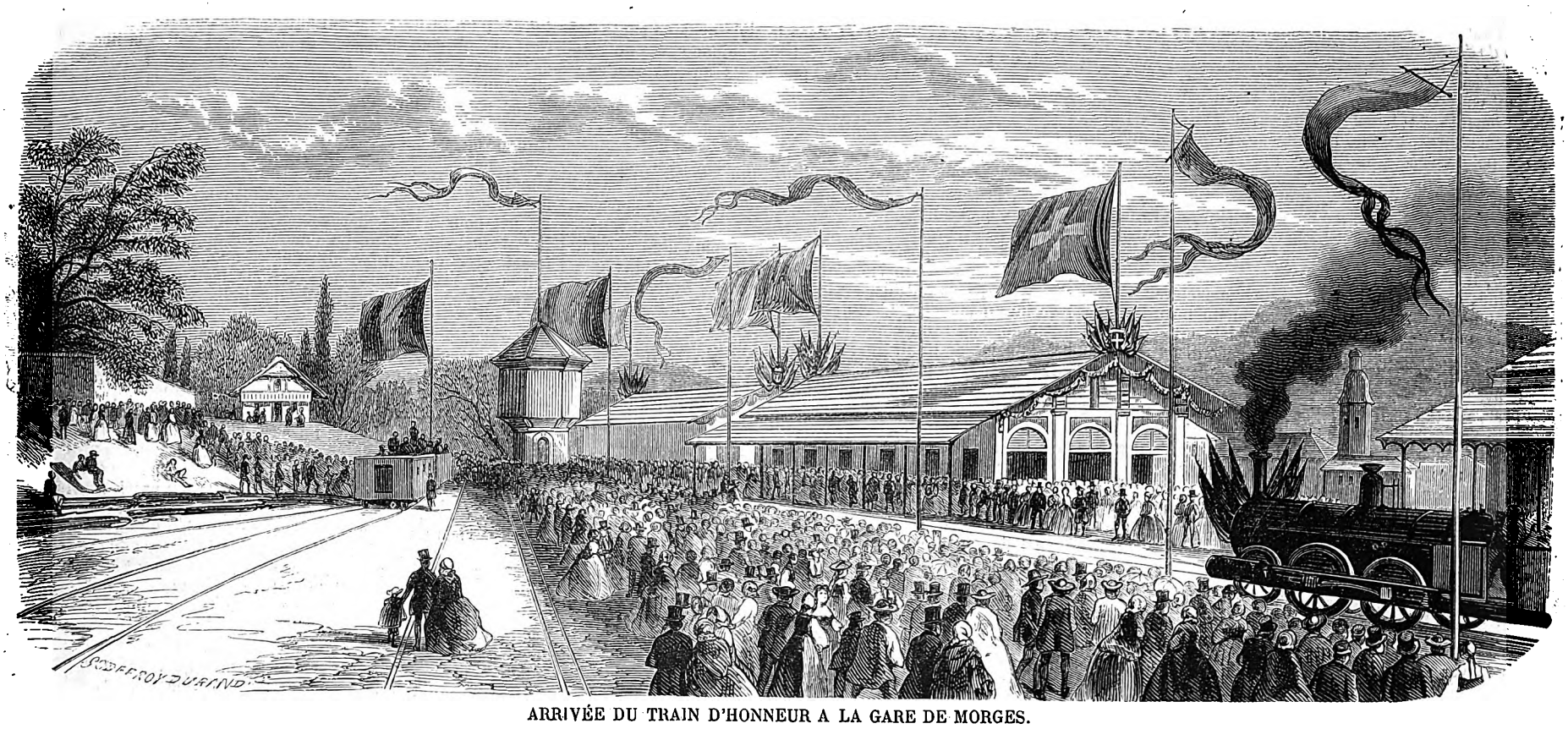

ARRIVÉE DU TRAIN D'HONNEUR A LA GARE DE MORGES.

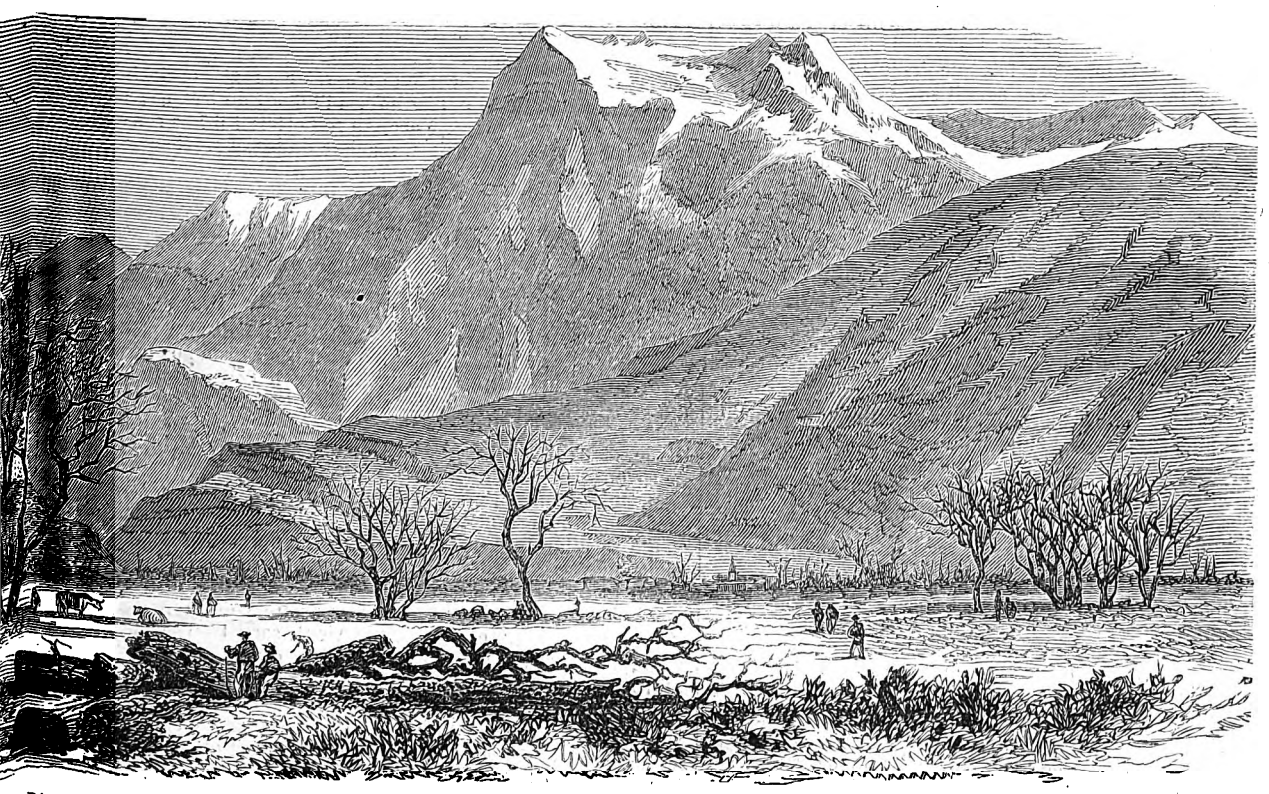

...gl. – D'après les croquis envoyés par M. G. Castan.

sur la berge, sont d'anciens ramoneurs en proie à la douleur nostalgique et qui regrettent les cheminées de Paris. Un peu plus loin, nous entrons dans le grand lac et nous passons devant Amphion et Evian, petite ville de bains qui s'était donné, il y a quelques années, le luxe d'une roulette et d'un trente-et-quarante. Le parlement sarde a supprimé ce luxe, et Evian, réduite à ses bains innocents, fait aujourd'hui une assez triste figure. Là nous abandonnons la côte de Savoie; le bateau se dirige en droite ligne vers Lausanne, qui montre bientôt ses étages de maisons blanches, et nous débarquons au pied de ses trois collines par le plus magnifique des soleils couchants.

Lausanne est une charmante ville que je ne voudrais pas habiter. Monter et descendre, descendre et monter, telle est la vie du bourgeois de Lausanne. Mais quels splendides points de vue! Le lac, les Alpes, les montagnes du Jura, les villes et les villages éparpillés dans un horizon d'une vingtaine de lieues, tout cela apparaît à la fois, étonne, enchante et éblouit.

C'est de Lausanne que part le train d'inauguration. La gare a été décorée avec tous les feuillages de la saison. L'artillerie salue le départ, et sur tout le parcours les coups de canon nous accompagnent. A chaque station, une vingtaine de jeunes filles, vêtues de blanc, se présentent à la portière des wagons pour offrir aux invités le vin d'honneur. On n'a que le temps de vider son verre. La locomotive siffle et s'élance vers une station nouvelle. Et c'est ainsi, mon cher ami, que le vin rouge nous mène au vin blanc, le vin blanc au vin gris pâle, et que nous arrivons à Coppet, où nous prenons les invités de Genève pour les ramener à toute vapeur à la station de Morges, qui a dressé, à notre intention, une table de quatre cents couverts.

Je ne vous ai encore rien dit de ce nouveau chemin de fer qui semble avoir été fait, moins pour transporter les

Digitized by Google

voyageurs d'un point à un autre que pour les récréer par la magnificence du spectacle. Le lac est à nos pieds, immense, immobile, et encadré par des festons de verdure; à l'horizon, les sommets des Alpes pressés les uns contre les autres et figurant un gigantesque peigne ébréché. C'est la grande revue des glaciers passée en train express. Le mont Catoyne au fond de la vallée du Rhône, le mont Combin, la Dent du Midi, les montagnes d'Abondance, les Dents d'Oche, le Saxel, l'Aiguille de Tunninges, le Mole, et le général en chef, le mont Blanc. Il est bien entendu que je ne vous désigne que l'état-major de cette armée de pics glacés qui étincellent au-dessus des nuages et semblent surgir d'un océan de vapeurs.

Nous voici revenus à Morges. La salle du banquet, décorée de trophées et de drapeaux, offre l'aspect d'un grand fer à cheval. On se met à table et les toasts défilent : A la Confédération, à l'indépendance, au canton de Vaud, au canton de Genève, aux invités étrangers; on boit à tout le monde, et je crois que l'on boirait encore à l'heure qu'il est, si les dames de Genève et de Lausanne n'avaient déserté la table au bout de deux heures pour courir à la salle de bal.

A dix heures du soir la fête, favorisée par un temps superbe, se terminait par un feu d'artifice. Un train partait pour Lausanne, un autre pour Genève. Je montai dans ce dernier, et le lendemain j'étais à Paris, à deux cents lieues et à quatorze heures du mont Blanc.

EDMOND TEXIER.

Chronique littéraire.

Maître Pierre, par M. Edmond About. — La *Voix du sang*, par M. Louis Ulbach. — La *Pénélope normande*, par M. Alphouse Karr. — La *Maison de Penarvan*, par M. Jules Sandeau. — *En province*, par M. Max Buchon. — Les *Premiers beaux jours*, par M. Champfleury. — Les *Trappeurs de l'Arkansas*, par M. Gustave Aimard. — Les *Maîtresses parisiennes*, 2e partie, par M. Arnould Frémy.

Il faut convenir que M. Edmond About est un homme heureusement né; talent et succès, deux choses rares, même séparément, tout lui a été facile. Il est vrai qu'il est venu à point. L'école de Rousseau commençait à montrer la corde. On était repu de grands sentiments, de grands principes et de grandes phrases, et l'on éprouvait le besoin d'un régime moins lourd, moins échauffant, de se mettre aux acides, après s'être fait toute cette bile. Or, comme le public est un sultan dont les moindres désirs sont aussitôt satisfaits, il s'est trouvé qu'à la même époque un jeune prédestiné, que l'Etat avait la bonhomie d'élever de ses deniers en vue du professorat, a sauté un beau jour par dessus le mur de l'Ecole normale, y laissant, — ce qui était déjà faire preuve d'esprit, — le pédantisme, et n'en emportant que le savoir, et a fait son apparition dans le monde avec éclat, — on peut l'entendre de plus d'une manière, car, s'il était sorti de son école avec effraction, il n'est pas entré non plus dans la littérature sans briser quelques vitres. Mais, sans cela, il n'eût peut-être pas si bien fait son chemin : les avenues sont tellement obstruées!

L'Illustration, comme toutes les autres voix de la renommée, a déjà plus d'une fois parlé des œuvres de M. About, et nous n'avons aujourd'hui à nous occuper que de la dernière, de *Maître Pierre*. Le sujet de ce petit roman, c'est le défrichement des landes de Bordeaux. Le héros, c'est le drainage; l'héroïne, c'est la lande : c'est donc une histoire comme tant d'autres, une histoire d'amour et de mariage. Le drainage fera-t-il la conquête de la lande? Le héros épousera-t-il l'héroïne? Voilà le livre. Il y a bien, si vous le voulez, un autre héros, celui dont le nom sert de titre, Maître Pierre; mais, au fond, les deux ne font qu'un, car c'est lui qui personnifie le drainage. Il y a bien aussi une autre héroïne, nommée Marinette; mais celle-là, si piquante et si touchante que soit sa physionomie, elle n'occupe que le second plan; et, bien qu'épousée à la fin, elle a deux motifs pour un d'être jalouse de sa rivale, car elle n'est évidemment pas la préférée de Maître Pierre, ni du lecteur.

M. About est entré ici dans une voie nouvelle; il a voulu faire de l'art utile. Il l'a voulu, et il y a réussi. C'est de toutes ses productions la plus recommandable, la plus saine, la plus originale (quoique inspirée peut-être, ou du moins autorisée par le *Médecin de campagne* de Balzac); et la plus courageuse, car il y a bien des chances pour que ce ne soit pas la plus goûtée des amateurs de romans. Mais qu'importe? M. About s'est fait rapidement une position qui lui permet d'être quelquefois de son avis et de travailler aussi pour les connaisseurs. D'ailleurs est-il pour lui des sujets arides? N'est-il pas aussi habile défricheur que son Maître Pierre? et la façon dont il a su fertiliser celui-ci n'est-elle pas un encouragement pour lui à en faire un peu à sa tête, et à forcer, s'il le faut, la main à son public?

Nous espérons bien, quant à nous, qu'il n'a fait là qu'une première tentative, et nous attendons de lui davantage. C'est une tâche assurément fort louable que de propager, de populariser l'emploi du drainage, que d'exhorter à mettre en culture des provinces de toute éternité improductives, à assainir des marais pestilentiels, à donner l'aisance et la santé à tant d'êtres qui meurent de la fièvre et de la faim. Mais toutes les landes n'avoisinent pas Bordeaux. Il en est d'autres bien autrement vastes, bien autrement stériles, bien autrement malsaines, dans notre cher pays de France, — pour ne parler que de la France, — et qui se recommandent à toute la sollicitude de M. About, à tout son talent, à tout son crédit. Il y a autant et plus à défricher dans l'ordre moral que dans l'ordre matériel.

Le sol des Landes se compose de deux pieds de sable en guise de terre, et d'un pied d'*alios*. « C'est encore du sable, mais collé ensemble par une sorte d'enduit végétal. L'*alios* forme sous la lande une couche d'un pied d'épaisseur, assez dure pour émousser la pioche la mieux trempée. C'est (dit Maître Pierre) ce grès maudit qui est cause de toutes nos misères. Vous comprenez qu'un champ ainsi pavé est comme un pot à fleurs auquel on n'aurait pas fait de trou. L'eau s'accumule au fond, et, comme il pleut ici pendant six mois de l'année, les racines prennent un bain de pied prolongé qui les tue. La terre est saturée d'eau pendant tout l'hiver; l'eau regorge jusqu'à la surface, et comme le sol est plat, ou à peu près, les Landes sont une mare impraticable jusqu'au retour du beau temps. L'été venu, autre histoire. Vous pensez bien qu'une telle masse d'eau croupie ne s'évapore pas sans empoisonner un peu le pays. Nous récoltons ici toutes les variétés connues de la fièvre, excepté la jaune. »

Il en est de même des autres landes. Elles ont aussi leur *alios*, l'ignorance invétérée, endurcie, qui s'oppose à l'écoulement de tous les préjugés, de toutes les idées fausses, de toutes ces eaux croupissantes d'où s'exhalent des miasmes mortels à l'esprit et au cœur. A l'œuvre, à l'œuvre, monsieur About! Vous avez le talent et vous avez la vogue: ce sont là des échasses qui valent bien celles de Maître Pierre : explorez ce nouveau domaine, assainissez-le. Guerre à l'*alios!* Trouez le pot de votre plume acérée. Ecoulez, écoulez toutes les idées stagnantes. N'écoutez pas les routiniers; faites du drainage, du drainage sur une grande échelle. Vous n'avez encore cultivé qu'un joli petit jardin : faites-nous de l'agriculture. Vous avez jusqu'ici très-modestement restreint la portée morale de vos œuvres, et leurs proportions littéraires; mais le succès obtenu vous permet, vous oblige même de viser plus haut. Vous n'êtes encore qu'un très-charmant conteur; faites-nous voir qu'il y a en vous l'étoffe d'un romancier. Votre heureuse nature et aussi votre jeune âge vous ont préservé de la fausse énergie, de la fausse verve, de la fausse mélancolie, de ce qu'il y a d'hypocrisie, d'affectation, d'alambiqué dans notre époque; vous avez dans l'esprit et dans le style quelque chose de net, de précis, de franc et d'incisif : quelque chose de voltairien; mettez ces qualités précieuses au service d'une grande idée morale bien utile, bien opportune; et entraîné par la logique à agrandir votre cadre avec votre sujet, aspirez à deux mérites plus rares : la force de conception et la puissance d'haleine.

Dans cette grande œuvre future que nous rêvons pour vous, le sérieux de l'idée donnant plus de sérieux à l'exécution, non-seulement vous saurez vous garder de la frivolité qu'on reproche à vos *Mariages de Paris*, du romanesque et du théâtral qui déparent en plus d'un endroit votre *Germaine*, mais encore vous respecterez plus que vous ne l'avez fait jusqu'à présent dans votre dialogue la vérité du langage. L'art dramatique est un bal masqué où l'auteur doit avoir grand soin de toujours déguiser sa voix, sous peine de trahir son incognito, et de détruire toute l'illusion, tout le plaisir de l'intrigue.

Par exemple, vous ne prêterez pas à un paysan qui ne sait ni lire ni écrire, ce langage que vous mettez dans la bouche de Maître Pierre : « Oui, dit-il, c'est une belle terre et je l'ai bien aimée. Les montagnes qui marchent sur les villages, les étangs qui rampent vers la plaine, les sables mouvants où l'on se noie, le vent salé de l'Océan qu'on respire à pleine goulée, les grands pins qui tombent de vieillesse et de pourriture, la tête dans l'eau, les racines en l'air, ont été mes meilleurs compagnons et mes plus chers amis. La lande a ses beautés aussi, mais tout le monde ne peut pas les comprendre. En hiver, quand tout nage dans l'eau, on voit les nuages blancs et gris se mirer dans les champs comme des demoiselles dans leur miroir. En été, quand tout brûle, on voit l'air *ondaler sur la campagne en petites vagues minces et transparentes.* Les yeux sont comme *irres de jour.* »

Vous ne vous ferez pas dire par une jeune fille amoureuse d'un autre : « Mon haleine sent les fraises; jugez plutôt! » Vous ne supposerez pas un enfant de quatre ans et demi capable de comprendre et de retenir la scène suivante : « Je me rappelle tous les détails de cette visite, parce que c'est la première fois que j'entendis deux hommes se quereller. Le sergent agitait son bras droit et donnait de grands coups de poing sur la table : quant au bras gauche, il l'avait laissé dans les Pyrénées en 1823. Le docteur, homme doux et pacifique, criait pourtant du haut de sa tête.

« Je n'en ferai rien! disait le sergent.

— Vous le devez, répondait le docteur.

— Mêlez-vous de vos affaires!

— Commencez par réparer vos fautes! »

Le sergent cria plusieurs fois : « La recherche de la paternité! la recherche de la paternité! » Au milieu de la dispute, le docteur, qui s'était fort échauffé, me jeta sur les genoux du sergent en disant : « C'est tout votre portrait. » Ce mot de portrait m'intrigua beaucoup, parce que j'avais vu chez M. Blaquien cinq ou six cadres renfermant des batailles, des arbres et des figures, et la servante m'avait appris que cela s'appelait des portraits. Finalement, le sergent se leva et dit : « J'en ferai un berger. » Je n'entendis pas bien ce que le docteur lui répondait. Il parla assez longtemps d'un ton moins sévère, puis il m'embrassa sur les deux joues et sortit. Le sergent le reconduisit jusqu'à la porte, et je l'entendis répéter à plusieurs reprises : « Un berger! rien qu'un berger! » Lorsqu'il revint vers moi, je me jetai dans ses jambes et je lui distribuai une grêle de coups de pied. C'était mon père.

Le mot de la fin, qui explique et excuse la longueur de notre citation, ne rachète pas, tout joli qu'il est, l'invraisemblance de cette scène, ou plutôt de cet enfant assez précoce pour la comprendre, et s'en rappeler jusqu'à des expressions telles que : « la recherche de la paternité. » M. About ne donnera plus à ses enfants tant d'intelligence dans son nouvel ouvrage, et lui-même, dans son récit, il ne laissera plus échapper de sa plume de ces termes vulgaires qu'un écrivain ne doit jamais prendre sur son compte : — sans cela, quelle ressource lui resterait-il, lorsqu'il aurait à faire parler des gens de douteuse compagnie? — par exemple : « Ils m'apprirent que les grands journaux du département remplaçaient les discussions oiseuses de la politique par un *dialogue animé* sur la culture des Landes. » — Elle avait surtout un petit nez mutin comme un écolier en vacances, et qui parlait *plus souvent qu'à son tour.* » Il faut laisser cette friperie aux besogneux de la littérature, et ce clinquant aussi, qui, pour être plus neuf, n'en vaut pas mieux : « Aucun sanglot ne soulevait les *petits rochers* de sa poitrine. »

Ces quelques fautes ne nous empêchent pas de reconnaître que M. About est généralement homme de goût et bon écrivain. Il ne doit attribuer nos minutieuses critiques qu'au regret qu'on éprouve à laisser une tache sur une belle étoffe, au désir de la perfection qui tourmente ceux qui aiment vraiment l'art, désir qui nous semble plus facile à réaliser sur lui que sur nous-même, et que nous serions charmé, dans son intérêt comme dans le nôtre, de pouvoir lui inoculer.

Une déclamation en cinq actes qui a obtenu du succès, — un peu trop de succès, — à la Comédie-Française, pourrait bien avoir donné à M. Louis Ulbach le sujet de son nouveau roman. La voix du sang est un des nombreux articles de foi insérés au catéchisme de Tartuffe, et l'on conçoit que l'idée de protester contre cette hypocrisie sentimentale ait tenté une plume vouée à la défense de la vraie morale et de la vraie vérité. Les gens qui pratiquent le mieux les devoirs de la famille doivent être les moins patients à supporter toutes ces momeries. C'est sous la protection de sa mère que M. Ulbach a cru devoir placer sa dramatique réfutation de ce préjugé. « Il me semble, lui dit-il, que la reconnaissance perdrait de sa piété si elle était involontaire, et que l'amour filial ne serait plus de l'amour s'il était un instinct. Ce qui fait la grandeur de l'homme, c'est ce qui peut faire son supplice, c'est-à-dire la liberté des mouvements de son cœur et de sa raison. » Ne nous plaignons pas de cet excès de prudence qui nous vaut une bonne page de plus; voyons-y plutôt la preuve de la vitalité de ce préjugé, et sachons-en d'autant plus de gré à l'auteur de ses efforts pour le détruire.

Le sujet choisi par M. Ulbach n'est pas seulement très-moral, il est aussi très-émouvant, et les lecteurs sont dans la position de cette pauvre mère qui se torture le cœur et l'esprit pour savoir, de ces deux enfants élevés sous son toit, lequel est le sien. Le dénoûment aussi est très-bien imaginé, en ce qu'il ôte au sujet ce que, sans cela, il aurait eu de trop romanesque. — Nous n'en disons pas davantage pour ne pas gâter par nos indiscrétions le plaisir du lecteur.

Il y a dans ce tableau, où l'on reconnaît la fine touche de l'auteur des *Rouès sans le savoir*, des figures tellement frappantes de vérité, que nous ne sommes pas bien sûr de n'en pas connaître les originaux. Quant à Simon, qui n'a que dix-huit ans, il nous semble un peu trop avancé pour son âge. Pour que la chose fût acceptable, il faudrait qu'on nous l'eût donné, — ce qu'on ne fait pas, — pour un prodige. Mais il paraît que ce genre de mesure est bien difficile à garder, puisque les meilleurs esprits n'y parviennent pas eux-mêmes. M. Ulbach, toutefois, a fait preuve de modération sous un autre rapport. Il a eu moins d'esprit que de coutume, et nous l'en félicitons. Que dites-vous du compliment? Connaissez-vous beaucoup de personnes à qui on puisse l'adresser sans crainte d'être soupçonné d'ironie?

Lorsqu'on a lu avec plaisir un des romans de M. Alphonse Karr, on peut prendre les autres les yeux fermés : dans tous on est bien sûr de retrouver le personnage qu'on avait préféré, le personnage principal, toujours le même et toujours le bienvenu : M. Alphonse Karr, cet agréable causeur qui sait si bien se faire un ami de son lecteur, qu'on ne se lasse point de l'entendre parler de lui, de ses goûts, de ses opinions; et qu'entremêlée à ces confidences, c'est la fiction qui devient l'accessoire, c'est le roman qui fait digression. On ne peut donc pas juger les ouvrages de cet écrivain d'après les règles ordinaires. Dans la *Pénélope normande*, si l'intérêt du lecteur ne se concentrait pas sur M. Karr, où se porterait-il? Sa conception, il faut le reconnaître, manque de logique. Elle a ce rapport avec celle d'un autre roman, *Madame Bovary*, qui n'en a pas eu pour cela moins de succès; mais si les auteurs ne raisonnent pas toujours juste, le public, heureusement pour eux, n'est pas infaillible non plus.

Le roman de M. Karr fait penser à trois chefs-d'œuvre, à l'*Odyssée*, à *Othello* et à *Manon Lescaut*. Mais, dans son *Odyssée*, sa Pénélope est loin d'être un modèle de fidélité conjugale; la vengeance de son Othello inspire plus d'horreur que de pitié, parce qu'on n'a pas assisté aux tortures de la jalousie; enfin, dans sa *Manon Lescaut*, il n'y a que deux libertins vulgaires; il n'y a pas de Desgrieux. Mais, rassurez-vous, il y a M. Alphonse Karr. — « Moi, dis-je, et c'est assez. » Ne faisons donc pas le pédant, et ne soyons pas plus difficile que tout le monde.

M. Jules Sandeau est loin de ressembler à M. Karr. Autant l'un aime à se mettre en avant, autant l'autre s'efface. Toute sa littérature elle-même participe de cette réserve. Elle est de ce genre tempéré qui, pour ou contre, ne fanatise personne. Ce vieil exagéré de Dante l'aurait probablement placée un peu bas; mais elle a l'estime de la *Revue des Deux-Mondes*, et l'Académie vient, sans trop se faire prier, de lui ouvrir sa porte. La *Maison de Penarvan* est un roman sagement composé. L'ordonnance en est simple, claire et sobre. Un livre se lit comme il s'écrit, et celui-ci est d'une lecture facile. Rien de tourmenté, rien d'alambiqué, ni même de bien imprévu. Le sujet, c'est encore l'ancien régime et la révolution aux prises, les Vendéens et les Bleus, un de ces mille romans enfantés par les *Mémoires*

Digitized by Google

de la marquise de la Rochejacquelin. Entre tous les préjugés qui se recommandent aux soins de M. About, M. Sandeau n'a rien trouvé qui fût plus urgent à combattre que le préjugé de la naissance. Encore, combattre est-il un mot bien fort lorsqu'il s'agit de la plume amène de M. Sandeau. M. Sandeau est d'une telle modération, d'un tel éclectisme d'opinions, qu'elles ne sauraient être bien déplaisantes, — ni par contre non plus bien agréables, — à personne. Il y a dans la *Maison de Penarvan* un petit mot pour et contre tous les partis. L'auteur n'est occupé qu'à panser les égratignures qu'il croit vous avoir faites, et ce n'est qu'après avoir glorifié tout le temps son orgueilleuse héroïne qu'il prend la liberté de la convertir au dogme révolutionnaire de l'égalité. Mais voilà de nouveau que nous nous servons d'un terme trop fort. La marquise ne se convertit pas précisément; elle devient un peu plus mère sans cesser d'être marquise. Laissons-la s'expliquer elle-même : « Elle vécut cloîtrée dans la gloire de sa famille, et reconnut, quoiqu'un peu tard, que s'il est beau d'honorer les morts, il est bien doux d'aimer les vivants. » Vous le voyez, il ne s'agit point de principes; c'est simplement affaire d'agrément et d'utilité.

Nous ne chicanerons pas l'auteur sur le choix de son sujet. Nous voulons croire, puisqu'il a été de cet avis, que tout ce qui a été écrit sur cette matière, et par Walter Scott et par l'auteur de *Mademoiselle de la Seiglière,* — pour ne lui citer que ces deux autorités, — ne l'avait pas épuisé, et que *la Maison de Penarvan* répondait, comme disent les prospectus, à un besoin de notre époque. Mais qu'à son tour il convienne avec nous que ce besoin est amplement satisfait, et qu'il sera bon désormais de s'occuper d'autre chose. Nous ne prétendons pas dire que la lutte entre la révolution et l'ancien régime soit terminée, hélas! non; et que l'égalité n'ait pas encore beaucoup de combats à livrer avant la victoire finale; mais, ce que nous disons, c'est que la lutte n'est plus sur le terrain de la gentilhommerie; et que si en Bretagne, même après la publication de *la Maison de Penarvan*, on se préoccupait encore de ces vieilleries, la *France*, Dieu merci! n'étant point dans le même cas, M. Sandeau ferait bien de laisser là cette ennuyeuse Bretagne que les poëtes et les romanciers nous ressassent depuis trop longtemps : ce serait double profit.

M. Max Buchon n'est pas Breton, c'est quelque chose; mais il est Franc-Comtois, et quand on est le compatriote et l'ami de M. Courbet, il est bien difficile, à ce qu'il paraît, de ne point passer sous les fourches caudines du réalisme. M. Buchon est donc de cette école qui prétend que l'art doit tout reproduire sans exception dans la nature. *En Province* est le produit de cette doctrine, du moins la première des deux histoires dont le volume se compose, car la seconde échappe beaucoup plus à l'esprit de système, et la description consciencieuse d'une foule de détails inutiles y tient infiniment moins de place, seulement ce qu'il en fallait apparemment pour ne pas se brouiller avec M. Courbet.

M. Champfleury, dans *les Premiers beaux jours*, nous paraît aussi s'éloigner de plus en plus du giron de cette petite église, et si cette défection continue, M. Courbet finira par être dans la nécessité de se servir la messe lui-même. Espérons-le; il y a de l'étoffe dans ces jeunes défroqués. En reculant devant les exagérations du réalisme, ils se trouvent tout naturellement sur le terrain de la vérité : qu'ils aient le courage de renier franchement leur passé, et qu'ils reconnaissent que le réalisme, qui est la vérité sans choix, méconnaît les conditions de l'art, qui est le choix dans la vérité. Qu'ils remercient leur compatriote et ami M. Courbet de les avoir enrôlés dans sa croisade contre le faux beau; mais que, ce devoir de reconnaissance accompli, ils ne fassent pas comme le vulgaire, qui ne brise un joug que pour s'en imposer un autre.

Sans être de la même école, M. Gustave Aimard n'est pas non plus de ces romanciers voués au vague et à la banalité, faute d'avoir amassé assez de matériaux pour construire leur œuvre. Balzac n'était rien auprès de lui. Balzac poussait le dévouement à son art jusqu'à apprendre une science pour faire un roman. Mais qu'est-ce que cela à côté de M. Gustave Aimard? Tour à tour squatter, chasseur, trappeur, partisan, gambusino ou mineur, il a parcouru pendant quinze ans l'Amérique, depuis l'Océan jusqu'aux sommets les plus élevés des Cordilleres. Il a chassé le bison avec les *Sioux* et les *Pieds-Noirs* des prairies de l'Ouest; pendant près d'un mois il a erré, perdu dans cette mer de sables mouvants qu'on appelle le *Del Norte*, en proie à la faim, à la soif et à la fièvre; deux fois il a été attaché au poteau de torture par les *Apaches;* esclave des *Patagons* du détroit de Magellan, il a été pendant quatorze mois en butte aux plus cruels traitements, et ne leur a échappé que par miracle. Une de nos colonnes ne suffirait pas à énumérer ce qu'il a eu à souffrir pour être en état d'écrire ce roman, — ne devrions-nous pas dire cette histoire? — qu'il publie sous le titre des *Trappeurs de l'Arkansas.* Les romans écrits par des voyageurs ont un cachet tout particulier, et sont en grande faveur de nos jours où, même dans les fictions, on aime les renseignements exacts. Les *Trappeurs de l'Arkansas* sont de la famille des *Coureurs des bois*, et les rappellent assez pour que le succès de M. Gabriel Ferry soit de bon augure pour M. Gustave Aimard. Entre autres mérites, M. Aimard a celui de la fécondité, et tient, nous dit-on, en réserve toute une série d'autres romans qui n'attendent qu'un encouragement donné à leur aîné pour se produire à leur tour dans le monde.

Après avoir écorné la part que nous réservions à plusieurs auteurs qui, heureusement, se recommandent d'eux-mêmes au public, qu'il nous soit permis de consacrer nos dernières lignes aux *Maîtresses parisiennes* de M. Arnould Fremy, qui nous arrivent au moment où nous allions poser la plume. Quand on a écrit pour un théâtre, on y a ses entrées, et l'*Illustration* ne peut pas manquer d'ouvrir tout de suite sa porte à M. Fremy, quoi qu'il doive perdre à ne pas attendre. Il a déjà publié un livre sous ce même titre, un livre que nous n'avons pas eu occasion de lire, et qui, lui-même nous l'apprend dans sa préface, a été accusé d'immoralité. N'ayant point eu en main les pièces du procès, nous n'avons pas à intervenir dans ce débat; tout ce que nous pouvons dire, c'est que l'auteur se défend contre ce reproche avec une chaleur fort honorable et fort persuasive, et que, si l'on peut juger de la première partie par la seconde, il doit être pleinement absous. La matière, sans doute, est scabreuse, le titre l'indique assez; mais l'intention et l'exécution sont d'une moralité irréprochable. — M. Fremy a adopté cette fois la forme dialoguée, et si l'on se demande pourquoi il n'a pas réservé ces espèces de proverbes pour le théâtre, où ce genre de sujets et de pièces est depuis quelque temps si fort en faveur, il vous répondra lui-même par quelques scènes de plus en forme d'épilogue, qui montrent que telle avait été son intention, et vous révèlent les dégoûts qui attendent les écrivains assez candides pour connaître la dignité de l'art et la leur au milieu de toutes ces vanités et de toutes ces cupidités. Ces scènes, l'auteur ne voulait pas les donner telles quelles; c'était une mine d'où il comptait extraire un ou plusieurs ouvrages susceptibles d'être représentés. Il en est une, entre autres, intitulée : *Au bord de l'eau*, qui aurait dû tenter quelque directeur, et qui, en tous cas, nous a paru préférable à tous égards.

Nous n'avons pas, au reste, la prétention de juger à fond le travail de M. Arnould Frémy sur une lecture malheureusement beaucoup trop rapide; mais il n'est pas besoin de s'y reprendre à deux fois pour lui reconnaître à un très-haut point l'espèce de mérite que nous souhaitions à M. Jules Sandeau, celui d'être de son temps, de savoir traiter des questions opportunes, d'avoir des opinions à soi, des opinions homogènes, et d'en avoir le courage, de ne point être un peu de l'avis de chacun, dans l'espérance illusoire de plaire à tout le monde.

LÉON DE WAILLY.

Bibliographie.

Mémoires et journal de J. G. Wille, graveur du roi, publiés d'après les manuscrits et autographes de la Bibliothèque impériale, par G. DUPLESSIS, avec une Préface, par Edmond et Jules DE GONCOURT. — Paris, 1857. Veuve Renouard. 2 vol. in-8°.

Voici encore un coin du dix-huitième siècle, bien humble, bien obscur, qui arrive à la lumière; et une existence des plus modestement bourgeoises qui vient se raconter à notre siècle si affairé, avec une bonhomie confiante et naïve qui enregistre tous les détails jour à jour : travaux, promenades, visites, lettres reçues; lettres répondues; joyeux dîners, etc... Georges Wille, graveur célèbre, connu principalement par ses estampes des Musiciens ambulants, des Offres réciproques, du Concert de famille, de la Gazetière hollandaise, etc., et par d'excellents portraits, mourut à Paris en 1807, âgé de quatre-vingt-dix ans. Dans cette longue existence, il exécuta beaucoup de travaux, fit de nombreux élèves et fut en même temps un des plus déterminés flâneurs de Paris. Il est assidu à toutes les ventes : il achète pour lui, pour les autres, des tableaux, des dessins, des médailles, des porcelaines : c'est un fureteur infatigable, un amateur passionné de tout ce bric-à-brac, encore peu apprécié alors, et aujourd'hui hors de prix et introuvable. La bourgeoisie française n'y entendait pas malice et ne s'en souciait guère : elle s'y rue aujourd'hui avec un engouement qui atteste moins ses lumières que ses prétentions. Quand la révolution éclata, la curiosité de Wille ne fit que changer d'objet. Il va voir démolir les prisons de la Tournelle : bâtir le pont Louis-XVI : un jour (le 1er mai 1791), les barrières de Paris sont détruites par ordre de l'Assemblée nationale... « C'est dommage, dit-il, qu'il fasse un temps déplorable. » Cependant le 2 (il n'y tient plus), il s'en va voir, vers les six heures du soir, « si beaucoup de vin et de bois allait entrer en ville. » C'est le 5 juin de la même année qu'il assiste à un beau spectacle : son fils est nommé dans la garde nationale commandant du bataillon des Cordeliers. Dès les neuf heures du matin il était sur la place du Théâtre-Français. Vers onze heures, la magnifique cérémonie eut lieu sur le quai des Théâtins. « On fit sortir mon fils de son rang, et on lui attacha les *épaulettes d'or*, le hausse-col, etc... et M. Cart, faisant l'office de chef de division, *cria à haute voix :* « De par M. le maire, la mu« nicipalité et M. le commandant général, vous recevrez « M. Wille pour commandant de votre bataillon, et lui « obéirez en tout ce qui concerne le service militaire... » Quelqu'un demanda par hasard : — Qui est ce nouveau commandant? — J'eus l'orgueil, bien pardonnable, de dire que c'était mon fils, et je prodiguai les renseignements nécessaires; alors j'eus des coups de chapeau et des compliments qui me firent beaucoup de plaisir. » Le bonhomme suit son fils partout où il est de garde. Il ne laisse échapper aucune des cérémonies, aucune des journées les plus terribles de la révolution sans y assister et sans en fixer le souvenir dans son journal. D'émotion en émotion, il mène son récit jusqu'au 10 août, consacré à la fête de la Nature. Ce soir-là, en allant se promener du côté du pont au Change, une décharge de coups de canon le rend sourd. Peu de temps après les académies sont abolies, et la patrie lui redemande, pour les brûler, ses patentes de diverses académies : là-dessus le bonhomme clot son journal. — Les éditeurs, MM. Edmond et Jules de Goncourt, ont ajouté quelques détails, et raconté la solitude se faisant autour du vieil artiste. « Encore quelques vingt ans, disent-ils, et de cette dynastie heureuse et joyeuse, l'unique héritier, Alexandre Wille, n'aura pas de quoi payer la pension de sa femme à Charenton, et suppliera la duchesse d'Angoulême, au nom de sa misère et de ses soixante-treize ans, d'accorder cette aumône à la pauvre folle. »

A. J. D.

Du Typhus de l'armée d'Orient, par le docteur Félix Jacquot. Paris, Victor Masson, éditeur.

L'auteur de cet excellent travail, qui fut longtemps un de nos plus fidèles correspondants en Afrique et en Crimée, a été enlevé par la mort, il y a quelques mois, à sa famille, à ses amis et à la science. Qui sait, hélas! s'il n'avait pas rapporté de Crimée, où son zèle infatigable le portait au secours de nos soldats atteints de la maladie dont il a fait le sujet de cette étude, le germe de la contagion qui l'a dévoré, tandis qu'il suivait à Paris les restes survivants de ces nobles victimes échappées momentanément au typhus de Crimée? Le docteur Jacquot avait été, en effet, appelé au service de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce pour ce pénible service. C'est là qu'il a écrit ce livre, qui se compose des observations qu'il avait recueillies, et qu'il avait à peine achevé de mettre en ordre et de rédiger quand la mort est venu le frapper à son tour.

Dictionnaire universel théorique et pratique du Commerce et de la Navigation. Paris, Guillaumin et Cie, 14, rue Richelieu.

Le *Dictionnaire universel théorique et pratique du Commerce et de la Navigation*, que publient les éditeurs Guillaumin et Ce, est un immense répertoire, et le plus complet qui ait jamais existé, de toutes les connaissances et de tous les faits qui peuvent intéresser le commerce du monde entier. Pour réunir les données les plus exactes et les plus authentiques, un appel a été fait en France et à l'étranger à des hommes considérables, tant par leur mérite que par leur position, qui se sont empressés de toutes parts d'apporter leur concours à une œuvre dont ils ont apprécié la portée. Les divers renseignements contenus dans le *Dictionnaire universel du Commerce*, puisés sur les lieux et mis en œuvre par des hommes spéciaux, sont faits pour inspirer toute confiance et assurer à cette publication un succès pour lequel rien n'a été épargné. C'est aux mêmes éditeurs que l'on doit déjà le *Dictionnaire de l'Economie politique*, véritable monument scientifique où sont renfermés tous les principes et tous les faits propres à fournir ou à compléter l'instruction des personnes vouées à l'étude des causes qui engendrent la richesse publique et la fortune des particuliers.

Projet d'une fontaine monumentale

A ÉLEVER DANS L'HÉMICYCLE DES QUINCONCES A BORDEAUX.

La ville de Bordeaux s'engage de plus en plus résolûment, et il faut l'en féliciter, dans la voie ouverte au développement de l'art en province : après avoir créé un musée enrichi d'acquisitions importantes, après avoir fondé des expositions périodiques, la municipalité bordelaise a songé à élever des monuments en harmonie avec l'importance d'une des plus grandes cités de la France.

En 1857, un concours a été ouvert pour l'érection d'une fontaine monumentale sur l'hémicycle de la place des quinconces; cette place, de laquelle on découvre la ville dans le plus beau développement de ses riches quartiers, de son port animé et du pont qui franchit la Gironde, offrait aux artistes appelés à concourir de sérieuses difficultés à surmonter.

Au mois de janvier 1858, un jury présidé par M. le maire de Bordeaux et composé de

MM. Duban, architecte, membre de l'Institut;
Lemaire, statuaire, id.
Ch. Laboulaye, membre de la société d'encouragement;
Labrouste, architecte, membre du conseil des bâtiments civils;
Lequesne, statuaire;
Drœling, ingénieur en chef des ponts et chaussées;
Oscar Gué, peintre d'histoire;
Thiac, architecte;
Edouard de Gernon, membre de la société des Amis des arts;
Arthaud, membre de la société des Amis des arts;
Desmaisons Dupallans,

après avoir examiné avec le plus grand soin les nombreux plans et modèles envoyés par les artistes ayant répondu à l'appel de la ville de Bordeaux, décida, à la suite d'une discussion aussi approfondie que flatteuse pour celui qui en était l'objet que le projet présenté par M. Auguste Bartholdi, statuaire, avait droit au prix de 6,000 fr. offert par la ville, comme remplissant le mieux toutes les conditions du programme imposé aux concurrents.

La fontaine proposée par M. Bartholdi se compose : d'une triple assise de marches sur lesquelles repose un bassin rectangulaire, dont chaque face présente, dans son axe, un renflement formé par un arc de cercle; sur chacun de ces renflements est appliqué le blason de la ville de Bordeaux, supporté par une ancre et un caducée et encadré de branches de vigne.

Du centre du bassin s'élève un piédestal à quatre faces concaves avec pans coupés auxquelles s'adaptent des vasques supportées par d'élégantes colonnettes; entre ces colonnettes, dont la base repose dans l'eau, se dressent en bondissant des chevaux marins retenus et domptés par des tritons embouchant des conques marines. A partir des vasques, le piédestal se rétrécit en conservant sa forme, et des consoles, placées au bas des pans coupés, supportent le triple croissant qui fait partie du blason de la ville de Bordeaux; sur les quatre faces concaves sont appliquées des têtes de lions.

Ce piédestal est surmonté d'un groupe allégorique qui couronne le monument, et dont le sujet est la réunion de la Garonne et de la Dordogne asservies par l'Océan, auquel elles apportent le tribut de leurs eaux.

Ce couronnement, qui, ainsi que les tritons et les chevaux marins, doit être coulé en bronze, est d'un grand caractère : la Garonne et la Dordogne jettent un dernier regard sur les rivages qu'elles abandonnent; un petit faune leur arrache les feuillages et les pampres, derniers vestiges de leur décoration champêtre; tandis que l'Océan, qui les domine en maître, fait surgir d'un coup de son trident une large corne d'abondance.

Ce groupe, dans lequel le jury avait cru voir quelque tendance à une exagération de mouvement suffisamment expliquée par l'entraînement d'une esquisse de petite di-

Digitized by Google

mension, s'est singulièrement tranquillisé à l'exécution amplifiée d'un modèle plus étudié que nous avons été admis à examiner dans l'atelier du sculpteur, et auquel ce dernier a su conserver, dans une juste proportion, le mouvement et la gravité indispensables à une composition aussi monumentale.

Le jeu contrarié des eaux s'échappant des urnes des deux fleuves, répandues par les têtes de lions et lancées avec force par les conques des tritons célébrant l'arrivée de leurs nouvelles compagnes, produiront, par les nappes abondantes indiquées dans notre gravure, le complément d'un monument dont l'ordonnance générale ne sera pas l'un des moindres titres de son auteur à l'estime des artistes.

La ville de Bordeaux ne peut et ne doit pas hésiter aujourd'hui à confier l'exécution de la fontaine de l'hémicycle des quinconces au statuaire qui a si victorieusement rempli toutes les conditions imposées par le programme du concours, et qui, jeune encore, a déjà produit, outre une foule d'œuvres moins importantes : les *Sept Souabes*, légende allemande appartenant à M. Jules Janin ; l'*Homme en lutte avec sa conscience*, groupe qui a figuré avec honneur à l'exposition de Bruxelles ; la *Statue du général Rapp*, élevée à Colmar, et la *Lyre chez les Berbères*, sculpture remarquée au dernier salon de Paris (1).

GABRIEL FALAMPIN.

(1) Ces deux œuvres ont été reproduites dans l'*Illustration*, vol. XXVI, n° 647, et vol. XXX, n° 765.

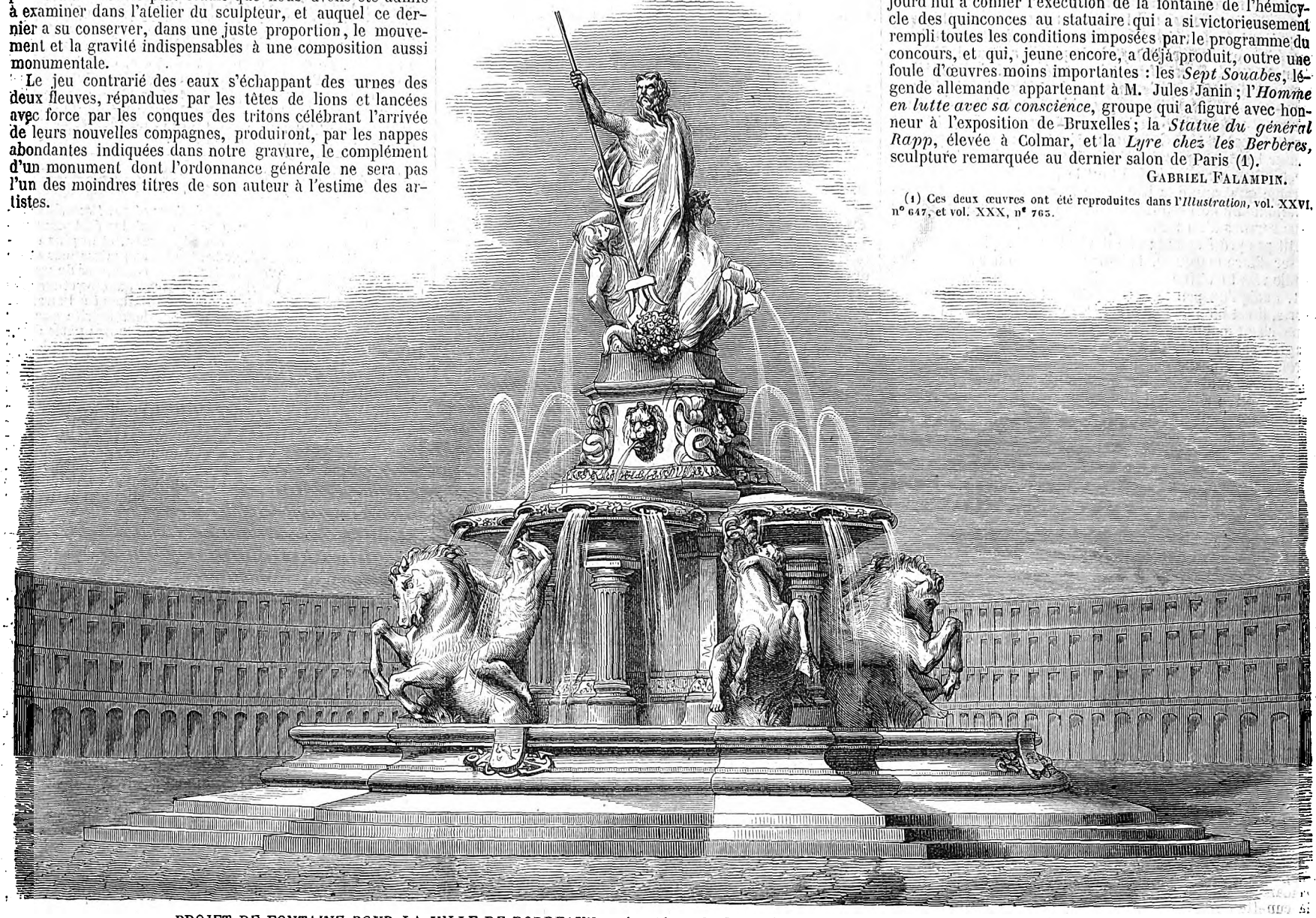

PROJET DE FONTAINE POUR LA VILLE DE BORDEAUX, présenté par M. Bartholdy, sculpteur, et ayant remporté le prix du concours.

Travaux souterrains du boulevard de Sébastopol.

L'Empereur a visité, le 17, les travaux souterrains du boulevard de Sébastopol. Cette visite donne de l'à-propos à l'article suivant, que nous empruntons au *Moniteur*, pour accompagner nos dessins, les notes que nous avions recueillies nous-mêmes ayant été puisées à la source où le *Moniteur* a puisé la matière de cette intéressante description :

« On sait que le boulevard de Sébastopol (rive droite) est tracé suivant un alignement rectiligne, sur 30 mètres de largeur, avec évasement à 67 mètres aux abords de la gare des chemins de fer de l'Est. La chaussée centrale, de 14 mètres de largeur, est établie en empierrement, avec caniveaux en pavés de porphyre tiré de Belgique. Les contre-allées, de 8 mètres, sont bitumées et décorées d'arbres (essence d'orme). Près de cent cinquante candélabres à gaz y sont répartis, et des bancs en bois et fonte y seront prochainement installés pour la commodité des promeneurs.

« Le nivellement du boulevard a été étudié de manière à satisfaire aux meilleures conditions de perspective ; il est combiné mathématiquement de telle sorte qu'une personne placée sur un point quelconque du parcours et qui regarde soit au nord, soit au sud, puisse découvrir la totalité des chaussées et trottoirs sans que rien vienne rompre pour elle l'harmonie du point de vue. On comprend combien ces dispositions rehaussent l'aspect monumental du boulevard. Pour que cet effet soit plus saisissant pendant la nuit, on a calculé avec la plus grande précision la hauteur de chacun des candélabres affectés à l'éclairage public ; on est parvenu ainsi à obtenir de longues lignes régulières de feu au lieu de ces sinuosités que l'on remarque dans l'éclairage de nos anciennes rues.

« Quant aux travaux souterrains du boulevard de Sébastopol, on peut dire qu'aucune voie publique n'a jamais été pourvue de moyens aussi puissants d'assainissement et de canalisation. Sous la contre-allée du côté droit, entre la Seine et la rue du Château-d'Eau, on a construit un égout-galerie qui dépasse par ses dimensions tous les ouvrages de même nature. De la Seine au boulevard Saint-Denis, le diamètre de la voûte est de 5m,20. Cette voûte est en plein cintre et recouvre deux banquettes de 1m,80 de largeur, entre lesquelles existe une cunette de 1m,20 de largeur et d'une profondeur variant de 0m,40 à 0m,80. Du boulevard Saint-Denis à la rue du Château-d'Eau, le diamètre de la voûte est de 3m,60 ; la cunette, qui conserve la même largeur, est bordée, d'un côté, par une large banquette de 1m,70 ; de l'autre, par une plus petite, de 0m,50 seulement.

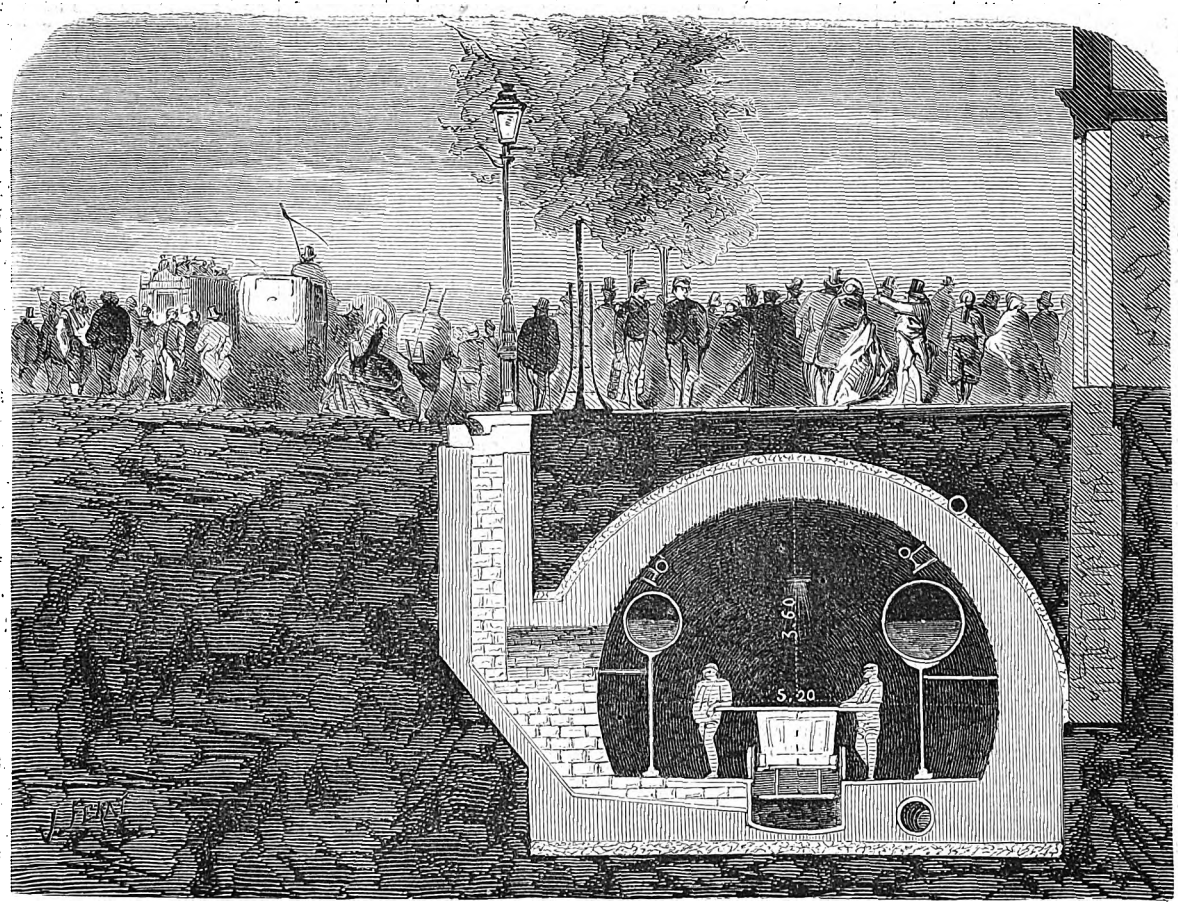

TRAVAUX SOUTERRAINS DU BOULEVARD DE SÉBASTOPOL.
Section du grand égout de la place du Châtelet au boulevard Saint-Denis.

« L'égout-galerie, où l'on pénètre en ce moment par un large escalier couvert de tapis, est destiné à jouer un rôle capital dans l'assainissement de Paris. Il réunit l'égout Rivoli à l'ancien grand égout qui suit la direction des rues du Château-d'Eau, des Petites-Ecuries, Richer, Provence, etc., et recevra dans les temps d'orage le trop-plein des eaux que ce dernier ne peut contenir par suite de l'insuffisance de ses dimensions. Il contribuera puissamment à empêcher l'inondation des quartiers bas de la capitale par les pluies torrentielles. Entre la Seine et la rue de Rivoli, il forme un vaste déversoir qui rejette dans le fleuve le trop-plein des égouts collecteurs de la rive droite. Comme égout spécial du boulevard de Sébastopol, il reçoit toutes les eaux de la chaussée et des habitations du côté droit ; il est relié à chacune de celles-ci par des branchements de 2 mètres de hauteur, pourvus de cheminées d'évent qui débouchent au-dessus des combles des maisons et assurent la parfaite ventilation de la galerie où les ouvriers chargés de la toilette souterraine de Paris circuleront à pied sec sur le ciment romain des banquettes, et sans avoir à craindre les exhalaisons

Digitized by Google

Digitized by Google

tations. Ces petits égouts sont de forme ovoïde et construits en maçonnerie de ciment romain. Celui qui se développe sur le côté gauche du boulevard, entre la rue de Rivoli et la rue Sainte-Apolline, a 1m,50 de largeur à la naissance et 2m,30 de hauteur sous clef.

« L'exécution de ces travaux d'art a présenté les plus sérieuses difficultés. Il fallait, en effet, fonder l'égout-galerie au milieu de la nappe d'eau souterraine; il fallait aussi achever rapidement les ouvrages pour livrer la voie publique à la circulation et ne pas retarder la construction des maisons riveraines. Dans ces circonstances, la vapeur a été appelée comme pouvant fournir l'auxiliaire le plus puissant. Deux machines locomobiles, de quatre chevaux de force chacune, ont servi à mettre en mouvement les manéges à mortier. Afin d'activer la construction de la voûte, on a dû chercher des procédés nouveaux, car les cintres ordinairement employés dans les égouts, et qui se démontent par panneaux, n'offraient pas une sécurité suffisante pour les travailleurs au moment du décintrement et eussent exigé un temps trop long pour être replacés. On a imaginé un cintre d'une seule pièce, mobile, sur galets et sur rails. Pour construire la voûte, on relève le cintre au moyen de vis, et on le fait reposer sur des cales. La voûte terminée, on enlève les cales par le secours des mêmes vis; le cintre est descendu lentement sur les rails et poussé en avant en quelques minutes et sans efforts. Avec ce système, le décintrement n'offre plus aucun danger, et se fait si rapidement que l'on a pu construire la voûte tous les jours, tandis qu'avec les anciens procédés on ne pouvait le faire que tous les deux jours.

« L'emploi d'une machine nouvelle et très-ingénieuse appliquée à la fabrication du ciment romain a signalé aussi l'exécution des ouvrages qui nous occupent. Le mortier de ciment se prépare ordinairement dans des auges où les ouvriers mêlent les matières au moyen de truelles. Dans les grands travaux, ce mode de fabrication exige un outillage très-encombrant et un personnel considérable. La nouvelle machine remplace le travail de quarante ouvriers; elle fait le mortier avec une économie et une rapidité extrêmes, et opère avec une précision mathématique le dosage de l'eau et des matières qui sont soumises à la trituration. C'est une espèce de petit moulin, muni d'une trémie, au sortir de laquelle les matériaux introduits roulent dans un auget longitudinal. Là, une hélice donée d'un mouvement de rotation plus ou moins rapide en fait le mélange et les conduit à l'extrémité de l'auget, d'où le ciment tout préparé tombe dans des seaux placés sur une plaque tournante, et qu'on enlève au fur et à mesure qu'ils se remplissent.

« Le boulevard de Sébastopol, traversant Paris dans une direction presque rectiligne, et divisant la capitale en deux parties à peu près égales, se prête merveilleusement aux différents modes de distribution d'eau. Aussi y a-t-on entrepris, sous ce rapport, des ouvrages de première importance. Déjà, en 1853, lors de la construction du boulevard de Strasbourg, on avait apporté de grandes améliorations à la distribution des eaux d'Ourcq, qui constituent la plus forte source d'alimentation. Le nouveau percement rencontrait, en effet, la galerie Saint-Laurent, qui contenait les principales conduites qui fournissent aux réservoirs de la rive gauche; mais le nivellement adopté exigeait la démolition de la voûte de cet ouvrage d'art. On dut, en conséquence, remplacer l'ancienne voûte par une voûte mince en briques et ciment romain: il fallut aussi abaisser le niveau du radier et des conduites. On profita de cette occasion pour substituer, à trois d'entre elles, une conduite unique de 1 mètre de diamètre. Cette artère maîtresse, la plus puissante qui existe à Paris, s'étend de la bâche Saint-Laurent au boulevard Saint-Denis, sur 1,000 mètres de longueur; elle suit la galerie Saint-Laurent jusqu'à la rue du Château-d'Eau, et l'égout-galerie à partir de cette rue. Les tuyaux sont en tôle, goudronnés et plombés; ils sont supportés par des colonnettes en fonte à 0m,90 au-dessus des banquettes.

« Ces travaux se continuent dans la nouvelle partie du boulevard de Sébastopol. Sur l'une des banquettes de l'égout-galerie, on place en ce moment une conduite de 0m,80 de diamètre, formée de tuyaux de fonte de 3 mètres de longueur et de 0m,02 d'épaisseur. Elle distribuera l'eau du canal de l'Ourcq et la portera aux bassins de la rive gauche. L'autre banquette recevra une conduite de 1m,10 de diamètre pour le service des eaux de Seine et de sources. Ces deux artères maîtresses seront posées sur des colonnettes en fonte de 1m,60 de hauteur, afin qu'elles n'entravent ni la circulation sur les banquettes, ni l'écoulement des eaux pendant les pluies abondantes, ni l'accès des égouts des rues latérales.

« Sous le sol du boulevard Saint-Denis, on a édifié une vaste chambre de 6m,50 de largeur et de 4m,20 de hauteur, où seront disposés les énormes robinets-vannes qu'exige ce système grandiose de canalisation.

« Ajoutons qu'au-dessous de chaque conduite maîtresse court une petite conduite de 0m,10 de diamètre, reliée de distance en distance à l'artère principale, et sur laquelle seront faites les prises pour les services publics et particuliers, de manière à éviter le chômage des grosses conduites, si préjudiciable à l'alimentation de Paris.

« Indépendamment de ces ouvrages, qui sont de premier ordre pour le service général des eaux, la canalisation du boulevard de Sébastopol est complétée par un réseau de petites conduites de 0m,10, qui s'étendra sur tout le développement des petits égouts. Chacun de ceux-ci contiendra, sur des consoles en fonte, deux conduites également en fonte, destinées: l'une, à la distribution des eaux d'Ourcq; l'autre, à celle des eaux de Seine et de sources. On voit donc que chaque maison riveraine est en communication directe avec un égout qui lui est contigu. Là, elle trouve l'écoulement des eaux ménagères et la source des eaux pures, dont les propriétaires pourront choisir l'espèce à leur gré. Lorsque nous aurons dit que chaque contre-allée est pourvue d'une conduite de gaz, on comprendra avec quelle facilité extrême tous les services des habitations sont assurés.

« La chaussée reste libre; tous les aménagements des services publics et particuliers peuvent être faits sans y toucher: aussi ne verra-t-on pas, au boulevard de Sébastopol, ces profondes tranchées qui entravent si souvent la circulation dans l'ancien Paris.

« Les ouvrages souterrains du boulevard de Sébastopol présentent, comme on vient de le voir, des combinaisons nouvelles dans leurs dispositions. Leur exécution, confiée à M. Rousselle, ingénieur des ponts et chaussées, sous la direction et le contrôle de MM. Belgrand, ingénieur en chef des eaux et égouts, Homberg, ingénieur en chef de la voie publique, et Michal, inspecteur général, directeur du service municipal, a donné lieu à des procédés et à des perfectionnements d'une importance réelle. »

CH. FRIÈS.

Chronique musicale.

Le Théâtre-Lyrique continue à exploiter Weber, à la grande joie des admirateurs de ce génie original. Après *Obéron*, *Euryanthe*; après *Euryanthe*, *Preciosa*. Je dois avouer pourtant qu'*Euryanthe* n'a point fait couler le Pactole dans la caisse du Théâtre-Lyrique. Le public me paraît avoir partagé, sur cet ouvrage, l'opinion de Beethoven, lequel y trouvait trop de *septièmes diminuées*. Sans savoir ce que c'est qu'une *septième diminuée*, la masse des auditeurs sent très-bien le vague que cet accord, trop souvent répété, répand sur l'harmonie, et l'allure incertaine qu'il donne à la mélodie elle-même. *Preciosa*, heureusement, n'a point ce défaut. Tout y est net, vif, lumineux. L'harmonie diatonique y prédomine sur la chromatique et l'enharmonique. Les rhythmes y ont une décision remarquable, et le chant, vocal ou instrumental, y est dessiné avec une fermeté merveilleuse. Ajoutez à cela l'instrumentation magique avec laquelle Weber sait tout colorer, et vous comprendrez que *Preciosa* doit compter parmi les chefs-d'œuvre les plus originaux de ce grand artiste.

Il ne s'y trouve pas un morceau faible. Tous sont également neufs, également piquants. Tous sont éclos de la même inspiration, et semblent avoir été jetés sur le papier au même moment. Malheureusement ils sont peu nombreux, — un chœur, une marche, deux airs de danse, une romance, des couplets de bivac, sentant à la fois le vin et la poudre, et une ouverture qui est le résumé de tout cela. — C'est que *Preciosa* n'est point un opéra, mais seulement un *mélodrame*. Le mélodrame allemand est une pièce de théâtre où la musique est admise seulement comme accessoire, et dans les moments où la situation l'appelle. Si *Testa Ferrata* y dit une chanson, c'est que ses camarades l'ont prié de chanter pour abréger la veillée. Si Preciosa chante une romance, c'est que cette romance doit attirer dans les gorges les plus reculées de la montagne un jeune seigneur dont les bohémiens veulent s'emparer. Ainsi du reste. Nos théâtres de boulevard pourraient cultiver ce genre avec profit. Cela donnerait plus d'intérêt à leurs représentations qu'un couplet maladroitement ajusté sur un vieil air connu et presque toujours trivial, chanté sans intonation ni mesure, et accompagné à tour de bras par des violonistes de guinguette. Il n'en coûterait qu'un orchestre un peu moins défectueux, des chœurs mieux exercés, et l'adjonction à la troupe de deux ou trois chanteurs. Et cela coûterait moins que ces frais exagérés de décoration où l'on se jette, et qui sont perdus quand la pièce tombe.

La partition de *Preciosa* ne suffisant pas à l'ameublement complet d'un acte d'opéra-comique comme on les fait aujourd'hui, l'administration du Théâtre-Lyrique a mis à contribution un autre ouvrage du même auteur intitulé *Sylvana*. Elle en a extrait une romance pour voix de ténor, et un duo. Ces deux morceaux ne sont pas écrits du même style que ceux de *Preciosa*: ils n'en ont pas la couleur, et ne devaient pas l'avoir. Ils détruisent l'unité de l'œuvre. Ils nuisent à l'effet de l'ensemble. C'est, à tous les points de vue, une opération malheureuse. — Le Théâtre-Lyrique est-il donc résolu à ne jamais jouer *Sylvana*?

Toute la partition de *Preciosa*, il y a quelques années, a été exécutée par la *Société de Sainte-Cécile* avec un très-grand succès. Ce n'est donc pas pour les dilettanti parisiens une œuvre nouvelle. Personne n'a oublié la verve que l'orchestre déployait dans l'ouverture et les morceaux de symphonie, et je n'ai pas besoin de rappeler avec quel charme et quelle suavité d'accent une jeune cantatrice, aujourd'hui amateur, Mlle Camille Berg, disait la romance. Cette adorable cantilène est un peu trop haute pour la voix de Mme Borghèse-Dufour, qui la chante avec effort au Théâtre-Lyrique. L'effet en serait beaucoup plus agréable si on l'eût abaissée d'un ton. Les couplets du bandit Testa Ferrata ont une vigueur, un feu et une originalité dont rien n'approche. Il n'appartient qu'aux grands artistes de donner tant de valeur à une petite chose. M. Serène dit ce couplet à merveille, et les applaudissements du public le lui ont prouvé. Je crois me souvenir que la marche avait été intercalée déjà dans *Obéron* ou dans *Euryanthe*. Quant au chœur d'introduction, où les cors dialoguent avec les voix d'une façon si pittoresque, quant aux airs de danse, et surtout à la valse, dont le début ressemble tant à la valse du *Prophète*, et où le cor répète trois ou quatre fois une mélodie si pleine de distinction et de charme, ce sont des morceaux d'un prix inestimable, et qu'on ne se lassera jamais d'entendre.

La pièce allemande a trois actes. La pièce française n'en a qu'un. Jusqu'à quel point l'une diffère-t-elle de l'autre? C'est ce que je ne saurais dire. L'héroïne de la française est une *Gitana*, — la scène est en Espagne, — qui a succédé à son père dans le commandement d'une de ces tribus errantes venues en Europe on ne sait quand, et on ne sait d'où. Elle a monté la tête à un jeune homme que le capitaine général de Séville, ardent ennemi des *gitanos*, a fait élever, et que l'on croit son fils. Elle l'attire dans le repaire des bandits qui le saisissent, et envoient dire au général espagnol qu'ils hacheront leur prisonnier comme chair à pâté si les poursuites ne s'arrêtent. Le vieux troupier leur répond qu'il ne s'en soucie guère, et que leur prisonnier n'est qu'un enfant de gitano qu'il a élevé par charité. Le jeune seigneur se résigne de la meilleure grâce du monde à n'être plus qu'un vaurien. Preciosa l'épouse et, les gitanos échappent au féroce capitaine général par un souterrain qui se trouve là tout à point pour les tirer d'affaire.

Don Almanzor, autre ouvrage représenté le même jour au même théâtre, est fondé sur une double idée. — 1° Deux amants, que les circonstances ont séparés, et qui n'ont cessé de s'adorer de loin, se revoient au bout de quarante ans, et ne peuvent se reconnaître. Chacun trouve son partner décrépit, et n'imagine pas qu'il soit devenu vieux lui-même. — 2° Deux jeunes gens qui ne se connaissent pas, et qu'on veut marier malgré eux, se détestent de loin, et s'adorent dès qu'ils se sont vus et qu'on veut les séparer. Cette donnée est ingénieuse et le dialogue est souvent très-spirituel; mais les auteurs ont besoin d'acquérir encore un peu de savoir-faire dramatique et un peu d'expérience.

La musique est bien faite, sagement écrite, instrumentée avec talent, digne enfin d'un élève de M. Halévy couronné par l'Institut et *grand prix de Rome*. On pourrait souhaiter dans son ouvrage un peu plus de caractère, d'originalité, d'imagination, des idées mélodiques plus vivement accentuées. Il y avait de tout cela, l'an passé, à une dose fort convenable, dans une opérette que le même auteur, qui est M. Renaud de Wilback, a donnée aux Bouffes-Parisiens. *Almanzor* est moins riche que: *Au clair de la lune*. Mais *Almanzor* a été fait avant le *Clair de la lune*: ce qui prouve que M. de Wilback est en progrès, et qu'on peut espérer beaucoup de lui.

Il y a, dans l'ouverture d'*Almanzor* un très-joli solo de hautbois. Le premier air, formé de phrases de trois mesures, se distingue par l'élégance du style, autant que par cette fantaisie. Je pourrais citer encore d'autres passages qui ne sont pas sans mérite; mais le *Clair de la lune* valait beaucoup mieux que cela, et j'attends M. de Wilback à sa prochaine partition.

La *Charmeuse*, opérette jouée récemment aux Bouffes-Parisiens, est aussi l'œuvre d'un musicien instruit et habile, à qui l'on désirerait un peu plus d'imagination et de chaleur. Bien écrire est beaucoup sans doute; mais au théâtre il faut inventer pour vivre. — Métier d'auteur, métier d'oseur, disait Beaumarchais. — Il semble que l'audace manque à M. Caspers: elle lui viendra sans doute avec l'expérience.

C'est une lanterne magique que ce petit théâtre. La *Chatte métamorphosée en femme* vient d'y succéder à la *Charmeuse*. Cette chatte a fait jadis ses tours de gentillesse au Gymnase, sous les traits mignons et fins de Jenny Vertpré, laquelle y était chatte, en effet, des pieds à la tête. Puis le vaudeville s'est métamorphosé en opéra. C'est M. Scribe lui-même, aidé de M. Mélesville, qui a fait l'opération, et M. Offenbach l'a complétée. Il y a dans cette partition une ballade soi-disant hindoue, dont le refrain, *Miaou! miaou!* chanté en trio, a singulièrement réjoui l'assistance. Ce trio finit par une strette très-vive, d'un excellent style bouffe, et que le théâtre voisin ne dédaignerait pas. Les autres morceaux ont produit peu d'effet. L'auteur, habituellement, a plus d'invention et plus de verve. Mlle Tautin, dont le *joli* et piquant minois semble avoir été fait tout exprès pour le rôle de l'amante de Guido, y met beaucoup de grâce et n'y manque pas de finesse. Elle chante d'ailleurs très-agréablement, et laisserait peu de chose à regretter si elle avait le *parler* plus naturel.

Les concerts continuent, et ne sont pas encore près de finir. Nous en aurons jusqu'à la fin du mois de mai. M. Greive, violoniste du Théâtre-Italien, en a donné un où il a fait exécuter plusieurs œuvres de sa composition, parmi lesquelles on a remarqué une scène chantée et un quatuor pour instruments à cordes. Le quatuor atteste beaucoup d'étude et de savoir-faire. Les parties y sont très-adroitement agencées. Le discours musical s'y présente bien et s'y développe magistralement. L'*andante*, en *ré mineur*, si je m'en souviens bien, est très-expressif et profondément pathétique. L'air est à deux mouvements, bien conduit, mélodieux, habilement modulé, d'un style simple et noble. M. Greive sait faire briller la voix sans la fatiguer. C'est un musicien distingué qui ne peut que gagner à se produire.

Le concert de M. Marochetti avait rempli la salle Herz. Mais un rhume avait pris le bénéficiaire à la gorge la veille même du jour marqué pour ce tournoi musical, et ceux qui l'entendaient pour la première fois l'auront très-mal jugé. C'est un chanteur habile, qui phrase élégamment et noblement, qui prononce avec une netteté et une correction remarquables, qui a beaucoup d'expression, et une voix de baryton fort agréablement timbrée, quant la grippe ne se met pas de la partie. M. Marochetti est Français, et même Parisien; mais il a chanté pendant plusieurs années en Italie, et l'on s'en aperçoit aussitôt qu'il ouvre la bouche.

La musique a fait des pertes sensibles depuis deux semaines. Le fondateur du Conservatoire, qui a commencé par être une institution particulière, M. Sarrette, vient de mourir, âgé de plus de quatre-vingt-douze ans. C'était un homme d'intelligence et un homme de bien. Il n'y a jamais eu de vieillesse plus calme, plus digne et plus vénérée que la sienne.

Sigismond Neukomm est mort, le 3 avril, à Paris, où il s'était fixé depuis longtemps. Il était né, en 1778, à Saltzbourg, dans la patrie de Mozart. Il avait été l'élève de Michel, puis de Joseph Haydn. C'était un compositeur savant, laborieux et fécond. Il laisse un grand nombre d'ouvrages, plus connus en Angleterre et en Allemagne qu'en France. C'est surtout dans la musique religieuse qu'il excellait.

M. Gathy, qu'un long cortége d'artistes et d'amateurs accompagnait il y a peu de jours à sa demeure dernière, était plutôt un littérateur qu'un musicien, et cependant il y avait plus de musiciens que de littérateurs autour de son cercueil. Né à Liége, transplanté et élevé à Hambourg, il

Digitized by Google

avait été forcé de quitter cette ville, pour y avoir traduit en allemand les *Paroles d'un croyant* de Lamennais. Il était alors venu à Paris, d'où il entretenait avec plusieurs journaux allemands une correspondance très-active. Les objets dont il s'occupait le plus étaient la politique et la musique. Il avait pour notre art une passion très-vive, le suivait dans toutes ses transformations, l'encourageait dans toutes ses tentatives, quand elles n'étaient point déraisonnables. C'était un critique plein de goût, d'intelligence et de bienveillance. Caractère loyal et généreux, homme de conviction et de cœur, on l'estimait, on l'aimait, et aujourd'hui on le pleure.

G. HÉQUET.

La lune rousse.

Nous empruntons l'article suivant à l'astronomie populaire de M. Arago : « Je suis charmé de vous voir réunis autour de moi, dit un jour Louis XVIII aux membres composant une députation du Bureau des longitudes, qui étaient allés lui présenter la *Connaissance des temps* et l'*Annuaire*, car vous m'expliquerez nettement ce que c'est que la Lune rousse et son mode d'action sur les récoltes. » Laplace, à qui s'adressaient plus particulièrement ces paroles, resta comme atterré : lui qui avait tant écrit sur la Lune, n'avait, en effet, jamais songé à la Lune rousse. Laplace consultait tous ses voisins du regard ; mais, ne voyant personne disposé à prendre la parole, il se détermina à répondre lui-même : « Sire, la Lune rousse n'occupe aucune place dans les théories astronomiques ; nous ne sommes donc pas en mesure de satisfaire la curiosité de Votre Majesté. » Le soir, pendant son jeu, le roi s'égaya beaucoup de l'embarras dans lequel il avait mis les membres de son Bureau des longitudes. Laplace l'apprit et vint me demander à l'Observatoire si je pouvais l'éclairer sur cette fameuse Lune rousse qui avait été le sujet d'un si désagréable contre-temps. Je lui promis d'aller aux informations auprès du jardinier du jardin des Plantes et d'autres cultivateurs. Telle a été l'origine du chapitre qu'on va lire.

On croit généralement, surtout près de Paris, que la Lune, dans certains mois, a une grande influence sur les phénomènes de la végétation. Les savants ne se sont-ils pas trop hâtés de ranger cette opinion parmi les préjugés populaires qui ne méritent aucun examen ? Le lecteur va en juger.

Les jardiniers donnent le nom de Lune rousse à la lune qui, commençant en avril, devient pleine soit à la fin de ce mois, soit plus ordinairement dans le mois de mai. Suivant eux, la lumière de la Lune, dans le mois d'avril et de mai, exerce une fâcheuse action sur les jeunes pousses des plantes. Ils assurent avoir observé que la nuit, quand le ciel est serein, les feuilles, les bourgeons exposés à cette lumière roussissent, c'est-à-dire se gèlent, quoique le thermomètre, dans l'atmosphère, se maintienne à plusieurs degrés au-dessus de zéro. Ils ajoutent encore que, si un ciel couvert arrête les rayons de l'astre, les empêche d'arriver jusqu'aux plantes, les mêmes effets n'ont plus lieu sous des circonstances de température d'ailleurs parfaitement pareilles.

Ces phénomènes semblent indiquer que la lumière de notre satellite est douée d'une certaine vertu frigorifique ; cependant, en dirigeant les plus larges lentilles, les plus grands réflecteurs sur la lune, et plaçant ensuite à leur foyer des thermomètres très-délicats, on n'a jamais rien aperçu qui puisse justifier une aussi singulière conclusion. Aussi, dans l'esprit des physiciens, la Lune rousse se trouve maintenant reléguée parmi les préjugés populaires, tandis que les agriculteurs restent encore convaincus de l'exactitude de leurs observations.

Une belle découverte, faite par Wells il y a quelques années, me permettra, je crois, de concilier ces deux opinions, en apparence si contradictoires. — Personne, avant Wells, n'avait imaginé que les corps terrestres, sauf le cas d'une évaporation prompte, pussent acquérir, la nuit, une température différente de celle de l'atmosphère dont ils sont entourés. Ce fait important est aujourd'hui constaté. Si l'on place en plein air de petites masses de coton, d'édredon, etc., on trouve souvent que leur température est de 6, de 7 et même de 8 degrés centigrades au-dessous de la température de l'atmosphère ambiante. Les végétaux sont dans le même cas. Il ne faut donc pas juger du froid qu'une plante a éprouvé la nuit par les seules indications d'un thermomètre suspendu dans l'atmosphère. La plante peut être fortement gelée, quoique l'air se soit constamment maintenu à plusieurs degrés au-dessus de zéro.

Ces différences de température entre les corps solides et l'atmosphère ne s'élèvent à 6, 7 ou 8 degrés du thermomètre centésimal que par un temps parfaitement serein. Si le ciel est couvert, la différence disparaît tout à fait ou devient insensible. Est-il maintenant nécessaire que je fasse ressortir la liaison de ces phénomènes avec les opinions des agriculteurs sur la Lune rousse ?

Dans les nuits du mois d'avril et de mai, la température de l'atmosphère n'est souvent que de 4, de 5 ou de 6 degrés centigrades au-dessus de zéro. Quand cela arrive, les plantes exposées à la lumière de la Lune, c'est-à-dire à un ciel serein, peuvent se geler, nonobstant l'indication du thermomètre. Si la Lune, au contraire, ne brille pas, si le ciel est couvert, la température des plantes ne descend pas au-dessous de celle de l'atmosphère, il n'y aura pas de gelée, à moins que le thermomètre n'ait marqué zéro. Il est donc vrai, comme les jardiniers le prétendent, qu'avec des circonstances thermométriques toutes pareilles, une plante pourra être gelée ou ne l'être pas, suivant que la Lune sera visible ou cachée derrière les nuages. S'ils se trompent, c'est seulement dans les conclusions. La lumière lunaire n'est ici que l'indice d'une atmosphère sereine ; c'est par suite de la pureté du ciel que la congélation nocturne des plantes s'opère. La Lune n'y contribue aucunement ; qu'elle soit couchée ou sur l'horizon, le phénomène a également lieu.

L'observation des jardiniers est incomplète ; c'est à tort qu'on la supposait fausse.

Deux néologismes.

Dernièrement, disait le *Moniteur*, les journaux anglais annoncèrent une dépêche télégraphique venue d'Italie, sous cette rubrique : *Télégramma;* et, malgré la crise commerciale, malgré l'insurrection des Indes, une discussion élevée sur la légitimité de ce néologisme, entre les savants et les littérateurs britanniques, ne laissa pas d'exciter assez d'intérêt pour que la presse ouvrit sa lice aux charges savantes ou spirituelles des deux partis.

Où donc est le temps où une question littéraire eût ainsi passionné la France ? Il est vrai que nous avions donné l'exemple à l'Angleterre de ces spéculations désintéressées, dont elle nous avait si longtemps laissé le privilége ; au sortir de la révolution française, les romans d'une dame anglaise, de mistress Radcliffe, firent événement ; aujourd'hui il en faudrait bien d'autres !

Quoi qu'il en soit, le mot *Télégramma* est demeuré, de par le parti vainqueur, en droit de désigner en Angleterre une dépêche télégraphique, c'est une économie de temps à prononcer et à écrire. *Times is money !* disent en Amérique les descendants de nos voisins d'outre-Manche, qu'on n'eût jamais soupçonnés d'un pareil intérêt pour des questions grammaticales.

Il paraît que le temps est pour nous moins précieux ; car non-seulement nos chemins de fer vont moins vite que les leurs, mais dans aucune langue, que je sache, on ne fait usage, pour désigner ces voies accélérées, d'une locution plus lente, d'un assemblage de mots plus incorrectement unis que dans la nôtre.

Les Anglais appellent un chemin de fer *rails-way : voie à rails ;* deux monosyllables leur suffisent ; les Italiens, *ferravia, voie ferrée ;* un seul mot dit tout et désigne la chose avec exactitude. Un chemin de fer n'est en effet qu'une voie ferrée ou une voie à rails, mais pas du tout une chaussée en fer, comme l'indiquerait grammaticalement l'expression usitée parmi nous. Encore si cette expression était élégante et rapide, digne au moins, par sa promptitude à fuir sur les lèvres des voyageurs, de la célérité dévolue à ces routes nouvelles ; mais pas du tout ! notre incorrection se développe pesamment en trois mots d'allure doctorale et solennelle, dignes de la phraséologie de M. Prudhomme, s'écriant que le sabre d'honneur qu'il vient de recevoir est le plus beau jour de sa vie. Qui sait si ce ne serait pas lui qui aurait doté notre langue, si claire et si rapide, de cette malheureuse amplification ?

Les Anglais ont pris à l'Italie le mot *Télégramma* pour désigner une dépêche télégraphique ; pourquoi ne lui prendrions-nous pas le mot *ferrovie* pour désigner une voie ferrée, et substituer ce mot unique à l'expression complexe, d'allure si lente et d'effet si lourd, qui a prévalu jusqu'ici ?

A. MUSTON.

LIBRAIRIE.

L'ALGÉRIE PHOTOGRAPHIÉE, publication nationale sous les auspices de S. E. le ministre de la guerre, et avec le concours de M. le maréchal comte RANDON, gouverneur général de l'Algérie ; — des commandants supérieurs et des bureaux arabes.

Cette publication, destinée à populariser l'Algérie, a été favorablement accueillie de Sa Majesté NAPOLÉON III, qui a daigné en accepter la dédicace. Elle comprend les principales villes, ruines romaines, sites pittoresques, oasis et villages arabes les plus intéressants des trois provinces.

PRIX : 1 épreuve, 5 fr. ; 25 épreuves, 3 fr. chaque ; 50 épreuves en Album richement relié, 150 fr.

Paris, chez *MOULIN*, atelier photographique, 23, rue Richer ; — et chez les principaux *marchands d'estampes* de France et de l'étranger.

Epreuves stéréoscopiques sur Bristol.

Dans le même établissement : *La Crimée, — la Syrie, — Venise, — la France*, et autres collections. Reproduction des œuvres de Pradier et des principaux sculpteurs.

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET COMP., RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14, A PARIS.

OUVRAGES DE M. EDMOND ABOUT. — format in-18 jésus.

Germaine, roman, — 2 fr.
Les Mariages de Paris, — 2 fr.
Tolla. — 2 fr.
Le Roi des Montagnes, — 2 fr.
La Grèce contemporaine, — 3 fr. 50 c.
Voyage à travers l'Exposition universelle des beaux-arts en 1855, — 2 fr.
Nos artistes au Salon de 1857, — 3 fr. 50 c.

MANUEL DE SANTÉ, dictionnaire de médecine, d'hygiène et de pharmacie usuelles. — Un volume de 288 pages avec 100 formules. — Par le docteur *de Saint-Gervais*.

Prix : 60 c. rendu *franco* à domicile, qu'on paye par 3 timbres-postes adressés à l'auteur, rue Richer, 12, à Paris.

PAULIN ET LE CHEVALIER.

GRAND ATLAS DUFOUR, à 3 fr. la carte coloriée. — Mise en vente de la 22e carte : *Carte des chemins de fer de France.*

Les cartes suivantes ont paru :

9 Empire français en 1812.
10 Mappemonde planisphérique, physique et hydrographique.
11 Europe actuelle.
12 France, région nord-est.
13 France, région nord-ouest.
14 France, région sud-est.
15 France, région sud-ouest.
16 France, carte d'assemblage.
17 Belgique et Hollande.
19 Angleterre, carte physique et administrative.
24 Italie.
26 Danemark, Suède et Norwége.
27 Russie occidentale.
28 Turquie d'Europe.
29 Grèce moderne.
30 Bassin de la Méditerranée.
31 Russie. Carte générale de l'empire russe, tant en Europe qu'en Asie.
33 Turquie d'Asie, mer Noire.
36 Algérie.
37 Amérique du Nord.
38 Amérique du Sud.
40 Océanie.

CAHIERS D'UNE ÉLÈVE DE SAINT-DENIS, cours d'études complet et gradué pour les filles, et pour les jeunes garçons jusqu'à leur entrée au collége, par *deux anciennes Élèves de la maison de la Légion d'honneur, et L. BAUDE, ancien professeur au collége Stanislas*. Divisé en six années ou douze semestres. Pouvant suppléer à tous les livres qui se rapportent aux diverses parties de l'instruction.

Le sommaire détaillé des matières contenues dans chaque volume est envoyé, *franco*, aux personnes qui en font la demande par lettre affranchie.

EN VENTE :

	Broché.	*Cartonné.*
Cours de lecture, avec gravures. . . .	2 f. » c.	2 f. 25 c.
Instruction élémentaire, avec gravures.	3 »	3 25
Tome 1er, 1re année, 1er sem. Prix,	1 50	1 75
— 2e, — 2e — —	2 50	2 75
— 3e, 2e année, 1er sem. —	2 50	2 75
— 4e, — 2e — —	2 50	2 75
— 5e, 3e année, 1er sem. —	3 »	3 25
— 6e, — 2e — —	3 50	3 75
— 7e, 4e année, 1er sem. —	3 50	3 75
— 8e, — 2e — —	3 50	3 75
— 9e, 5e année, 1er sem. —	3 50	3 75
— 10e. — 2e — —	4 »	4 25
— 11e, 6e année, 1er sem. —	4 50	4 75
— 12e, — 2e — —	4 50	4 75
— 13e, volume complémentaire	5 »	5 25

On peut prendre séparément chaque volume.

MASQUES ET VISAGES, par GAVARNI. — Série inédite de 100 sujets lithographiés par LEMERCIER ; divisée en deux parties et dix dizains.

1re partie : *Par-ci par-là*, — 5 dizains.
2e partie : *Physionomies parisiennes*, — 5 dizains.

Prix du dizain : Sur blanc 1/4 petit colombier, 5 fr. — Sur chine 1/4 grand colombier, 10 fr.

Chaque dizain se vend séparément.

En envoyant un mandat de 50 fr. pour les dix dizains sur blanc, ou de 100 fr. pour les dix dizains sur chine, on recevra *franco*, la collection en feuilles soigneusement emballées.

ALMANACH DE L'*ILLUSTRATION*. — L'administration tient à la disposition de ses abonnés le restant de son édition de l'almanach pour 1858.

Il sera adressé *franco* à tout abonné qui en fera *franco* la demande accompagnée de 40 c. timbre-poste.

INDUSTRIE.

LA DENTELLE MONARD, qui ressemble à s'y méprendre à la véritable dentelle de Chantilly, et qui coûte infiniment meilleur marché, est définitivement adoptée par les femmes du monde élégant pour les bals et les soirées où les toilettes sont si facilement froissées, et cette vogue s'explique par l'élégance de ce tissu, par sa solidité et par la grande économie qu'offre son emploi.

Un riche assortiment de garniture de robes, de mantelets, de cols, de voilettes, etc., se trouve dans les magasins de M. Monard, 42, rue des Jeûneurs, à Paris, et dans les principales maisons de nouveautés de la France et de l'étranger.

PORCELAINES, cristaux, surtouts de table, bronze doré et argenté. — *Maison de l'Escalier de cristal*, Palais-Royal, nos 162, 163 et 164. Pour les voitures, rue de Valois, n° 13, côté de la Banque. — *Six médailles*. Londres, New-York et Paris.

L'ANTI-GOUTTEUX GENEVOIX (huile pure de marrons d'Inde) soulage ou guérit sans danger la goutte et les rhumatismes. Il n'entrave la marche ni les effets d'aucune médication interne. L'huile de marrons d'Inde ne s'emploie qu'à l'extérieur, à l'aide d'un petit pinceau.

Exiger la signature ci-contre.
Paris, 14, rue des Beaux-Arts.
Prix du flacon : 10 fr.

PHYSIQUE AMUSANTE (VOISIN, mécanicien, fabricant d'instruments de), 81, rue Vieille-du-Temple, 81.

ALIMENT DES CONVALESCENTS. — Pour activer la convalescence, remédier à la *faiblesse* chez les enfants et fortifier les personnes *faibles de la poitrine* ou de l'estomac, les docteurs Alibert, Broussais, Blache, Baron, Jadelot, Moreau, Fouquier, etc., recommandent spécialement le *Racahout de Delangrenier*, seul aliment étranger approuvé par l'Académie de médecine, *seule autorité* qui offre garantie et confiance ; aussi ne doit-il pas être confondu avec les contrefaçons et imitations que l'on tenterait de lui substituer. Entrepôt : rue Richelieu, 26. — Dépôt dans chaque ville.

BENZINE PARFUMÉE. — Dépôt : rue Vivienne, 55. — Odeur agréable et action chimique supérieure.

ALOPÉCIE, CHUTE DES CHEVEUX. — On envoie gratis les rapports médicaux des résultats prodigieux obtenus par l'emploi facile de la *Vitaline Sieck* sur des dénudations anciennes et des chutes opiniâtres de la chevelure, rebelles à plusieurs traitements. — Le flacon : 20 fr. — Ecrire *franco* au dépôt, 23, boulevard Poissonnière, Paris.

BAINS PENNES. — Leur emploi est prescrit principalement contre les maladies gastriques, nerveuses, viscérales et cutanées. (Voir le *Moniteur des hôpitaux*, la *Gazette des hôpitaux*, le *Bulletin de thérapeutique*, l'*Union médicale*, etc., etc.)

1 franc le rouleau. — Boulevard de Sébastopol, 39 ; et chez les principaux pharmaciens et directeurs de bains de Paris, des départements et de l'étranger.

A VENDRE.

Grande MAISON de campagne avec belvédère, billard, salle de bains, écurie, remise, basse-cour, cinq puits, citerne, pompes et autres dépendances, d'une contenance totale de 18,881 mètres entièrement clos de murs et grilles, et plantés d'arbres forestiers et fruitiers, vignes et espaliers. Cette propriété *se prête très-facilement à la spéculation*. Voir le plan, à Paris, chez Me GERIN, notaire, rue Montmartre, n° 103, et M. Lesueur, architecte, rue de la Michodière, n° 10, et à Nanterre, chez Me GAUTIER, notaire, qui donnera le permis pour visiter la propriété.

Nécrologie.

LE DOCTEUR CHOMEL.

Le corps médical vient de perdre un de ses membres les plus illustres, dans la personne du docteur Chomel, dont les obsèques ont eu lieu le 12 avril, à Saint-Thomas d'Aquin, en présence d'un immense concours de personnes appartenant à tous les rangs de la société. La Faculté de médecine, précédée de ses massiers, assistait à cette cérémonie funèbre. M. le docteur Grisolle, au nom de la Faculté, a prononcé un discours auquel nous empruntons des passages qui sont la meilleure notice biographique qui puisse rappeler le mérite et les services du célèbre défunt.

M. Chomel, dit M. le docteur Grisolle, a été grand par son enseignement et par ses écrits, par la pratique de son art comme par ses vertus privées. Il restera pour tous un rare modèle à suivre, car il a réalisé l'idéal du professeur de clinique médicale, l'idéal du médecin consciencieux et honnête.

Ce nom était déjà célèbre dans le dix-huitième siècle. Deux de ses ancêtres, Pierre-Jean-Baptiste Chomel, l'ami, le collaborateur de Tournefort, et son fils, Jean-Baptiste-Louis, médecins de deux rois, avaient été élevés aux honneurs du décanat. C'était un noble mais périlleux héritage ; M. Chomel l'accepta résolûment. Il ne fut point comme ces fils dégénérés des grandes races qui vivent aux dépens de leur nom, mais par son intelligence il a donné un éclat nouveau à son nom déjà plusieurs fois illustre ; et il sera dit par l'histoire que le dernier de cette nouvelle famille d'Asclépiades a par ses travaux, par l'éclat de ses services et par sa renommée, ennobli encore le nom de ses pères.

Digitized by Google

Dès son entrée dans la carrière médicale, M. Chomel a su toujours, par un travail assidu et une conduite irréprochable, se placer au premier rang. Interne des hôpitaux, lauréat de la Faculté en 1811, il reçoit, deux ans après, le titre de docteur, et sa thèse, intitulée : *Essai sur le rhumatisme*, toujours citée depuis, révéla les qualités de cet esprit si lucide et si droit. Attaché bien jeune encore au service médical de l'hôpital de la Charité, il ouvrit des cours de pathologie interne dont le succès a retenti jusqu'à notre époque, et il enrichit la littérature médicale de divers Mémoires tous marqués au coin de la saine observation, d'un ouvrage sur les fièvres et d'un Traité de pathologie générale. Ce dernier, parvenu aujourd'hui à sa quatrième édition, traduit dans toutes les langues de l'Europe, est accepté partout comme un livre éminemment classique et comme l'introduction la plus remarquable à l'histoire des maladies.

Ces travaux divers avaient mis le nom de leur auteur en si haute estime, qu'en 1823 M. Chomel fut porté pour remplir une des vingt-quatre places d'agrégés qui venaient d'être créées. Trois années plus tard, lorsque s'éteignit la plus grande gloire médicale du siècle, lorsque disparut de la scène du monde ce grand homme qui avait été un des fondateurs de l'anatomie pathologique en France, qui avait pour ainsi dire doté le médecin d'un sens nouveau et élevé à la science un impérissable monument, le *Traité d'auscultation*, M. Chomel fut désigné par la Faculté pour s'asseoir dans la chaire illustrée par le génie de Laennec. Cette succession dangereuse pour tous, écrasante peut-être pour le plus grand nombre, permit à M. Chomel de développer sur un vaste théâtre les éminentes qualités de son esprit. Son succès, qui ne s'est jamais démenti, fut si grand, que, placé dans le même hôpital, dans cet Hôtel-Dieu où Dupuytren avait seul régné jusqu'alors, il partagea avec ce grand chirurgien la faveur publique, et il ne put être éclipsé par un enseignement qui était sans égal en Europe.

Qui mieux que lui d'ailleurs pouvait diriger la jeunesse dans l'art si difficile de l'observation clinique ? La sévérité de son esprit le défendait de l'ivresse des hypothèses, comme l'honnêteté de son cœur l'éloignait des témérités thérapeutiques. Observateur impassible et sagace, habile, ingénieux et persévérant pour interroger la nature, pour tourner autour des faits, afin de mieux les juger et de les attaquer par leur côté vulnérable ; aussi habile à grouper les phénomènes qu'à les analyser pour établir leur valeur individuelle, restant toujours dans la limite de l'observation, il constate et ne suppose point. Dans ses leçons, ce n'est jamais un inspiré qui parle, c'est un savant qui raisonne. Aussi quelle précision dans le diagnostic ! quelle perspicacité et quelle réserve dans ses pronostics ! quelle sagesse dans les indications thérapeutiques ! Combien aussi ce médecin consommé excellait dans la médecine morale ! Il est des maux qu'on ne soulage que lorsqu'on sait les partager, et M. Chomel trouvait toujours dans la bonté de son cœur et dans les ressources de son esprit des moyens souverains pour relever les courages les plus abattus.

LE DOCTEUR CHOMEL, décédé à Paris le 10 avril 1858.

LE ZOUAVE, statuette militaire, par M. Emile Duhousset, capitaine d'infanterie.

Statuettes militaires,

PAR M. EMILE DUHOUSSET.

L'armée, qui se recrute dans tous les rangs de la société, réunit sous sa discipline uniforme les aptitudes les plus diverses. Elle a ses savants, ses écrivains, ses artistes..... Pour ceux qui connaissent le prix du temps et n'aiment pas à le consumer dans les distractions monotones de la vie de garnison, les loisirs de la vie militaire sont favorables à l'étude. La musique et la peinture nous semblent être les récréations justement les plus propres à ce genre de vie ; et nous nous étonnons que ces deux arts ne comptent pas encore parmi les officiers un plus grand nombre de disciples passionnés ; la musique surtout ! qui, outre l'avantage d'être une distraction individuelle, a encore le mérite de pouvoir être un lien agréable entre plusieurs personnes. Mais c'est là une thèse, évidente d'ailleurs, à laquelle nous ne voulons pas nous laisser entraîner. Notre objet est ici beaucoup plus restreint : nous voulons appeler l'attention sur une série de statuettes militaires composées et exécutées par M. Emile Duhousset, capitaine d'infanterie, avec un grand sentiment de vérité et de naturel, en même temps qu'il a su leur donner une tournure artistique et du style, par la manière simple et large dont il les a traitées. Les bronzes exécutés d'après ses modèles sortent de la fonderie de M. Vor Thiébaut ; on les trouve chez Giroux et chez Susse. La statuette reproduite par *l'Illustration* est celle d'un zouave au repos. Cette figure, par le bon parti que M. Emile Duhousset a su tirer du costume, rappelle le caractère des statuettes de moines publiées il y a quelques années par le même artiste. Le zouave fait partie d'une série de statuettes composée d'un clairon de zouaves, d'un clairon de chasseurs d'Afrique, d'un fantassin en tenue de campagne, d'un tambour, etc.... Toutes ces figures sont représentées dans leurs attitudes les plus habituelles, et les détails de l'accoutrement militaire sont rendus avec la précision d'un observateur à qui ils sont familiers. Cette petite statuaire des artistes modernes a un mérite de fidélité et souvent de naïveté qu'il est juste de reconnaître. L'antiquité, qui nous a laissé tant de statuettes, dédaigna peut-être de reproduire de cette façon les soldats romains ou gaulois. Si quelqu'un de ces types, étudié dans toute sa rudesse, nous était parvenu, de quel intérêt cela ne serait-il pas pour nous aujourd'hui ?

A.-J. D.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Une élégante amazone est remarquée dans une cavalcade.

Rébus.

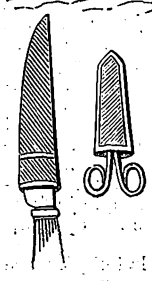

OUI 2 3 4 5 6 7 8 9

NON 2 3 4 5 6 7 8 9

ABONNEMENTS, VENTE ET RÉCLAMATIONS.

Messieurs les abonnés sont priés de vouloir bien adresser leurs demandes de renouvellement huit jours au moins avant l'époque d'expiration de l'abonnement courant, indiquée sur leurs bandes.

L'administration a encore quelques collections complètes des 30 volumes.

Elle ne peut céder séparément les volumes I, VI, XVII, XVIII, qu'elle reprend, en bon état et brochés, en échange d'un abonnement semestriel.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées à M. Paulin.

Les réclamations au sujet du service, et les demandes d'abonnement, d'acquisitions de volumes et de collections, doivent être adressées à M. A. Le Chevalier.

On s'abonne aussi près des principaux libraires tant de la France que de l'étranger.

Pour l'*Allemagne*, l'*Autriche*, la *Prusse* et la *Russie*, on peut s'abonner par l'entremise de la direction des postes de *Cologne* et *Sarrebruck*.

PAULIN.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

Digitized by Google

L'ILLUSTRATION,

1er MAI 1858

JOURNAL UNIVERSEL.

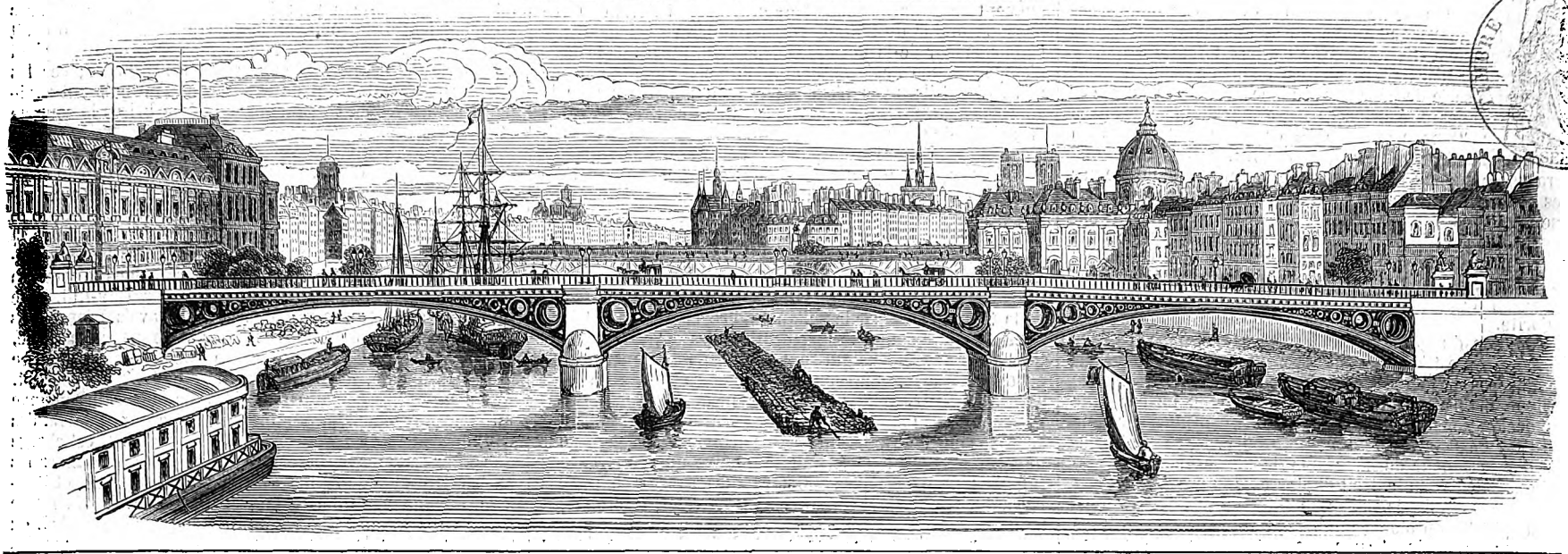

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS :
3 mois, 9 fr.; 6 mois, 18 fr.; un an, 36 fr.; le numéro, 75 c.; la collection mensuelle, 3 fr.; le volume semestriel, 18 fr.

N° 792. — VOL. XXXI. — BUREAUX : RUE RICHELIEU, 60.

Vu les traités internationaux, les éditeurs se réservent le droit de reproduction et de traduction à l'étranger.

ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Par an, 36 fr.; plus les droits de poste, qui varient de 5 f. 20 à 22 f. 88 c. par an, suivant les indications données au n° 722.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Translation de la fontaine de la place du Châtelet. — Courrier de Paris. — Rose et Fanchon. — Courses de la société d'encouragement. — La foire de Leipzig. — Chronique littéraire. — OEuvres nouvelles de Gavarni. — Guides et itinéraires pour les voyageurs. — Gazette du palais. — Astronomie : mai 1858. — Notice sur Rizza-Pacha, ministre de la guerre de l'empire ottoman. — Annonces et avis divers.

Gravures : Obsèques à Toulon des victimes de l'expédition à bord du *Suffren*. — La promenade aux Champs-Elysées. — Translation de la fontaine de la place du Châtelet. — Environs de Paris : deux paysages par M. Anastasi. — Vignettes tirées des *Récits d'un chasseur*. — Ruines du château d'Henri IV à Nérac. — Vue du port Sainte-Marie. — La porte de Béziers à Narbonne. — Les phénomènes astronomiques du mois de mai. — Portrait de Rizza-Pacha. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Commençons par motiver le dessin de cette première page. On lit dans le *Toulonnais* du 22 :

« Un déplorable et bien malheureux accident a eu lieu avant hier, en vue des îles d'Hyères, à bord du *Suffren*, vaisseau-école des matelots-canonniers.

« Pendant l'exercice du tir, un canon a volé en éclats, et cette terrible explosion a fait malheureusement un trop grand nombre de victimes. On compte dix hommes tués et quinze blessés ; ces derniers ont été disséminés sur les vaisseaux de l'escadre, afin que des soins plus prompts leur fussent donnés. »

L'*Eclaireur* est parti immédiatement pour aller prendre les morts et les blessés, et les transporter à Toulon. Les blessés ont été répartis sur les divers bâtiments de l'escadre, afin d'y recevoir les soins que leur position réclame. L'*Eclaireur*, rentré à Toulon le mercredi 21, a rendu les cercueils des dix hommes tués, lesquels ont été bénits par un des aumôniers de la flotte.

M. le vice-amiral commandant l'escadre, accompagné de deux contre-amiraux et d'un nombreux état-major, assistait à cette pieuse cérémonie, au milieu des divers et nombreux détachements descendus à terre.

Nous avons donné, dans notre dernier bulletin, le résumé des discours des orateurs les plus importants de la Chambre des députés de Turin, sur le projet de loi contre les conspirateurs, sur la presse et le jury ; cette fois, nous

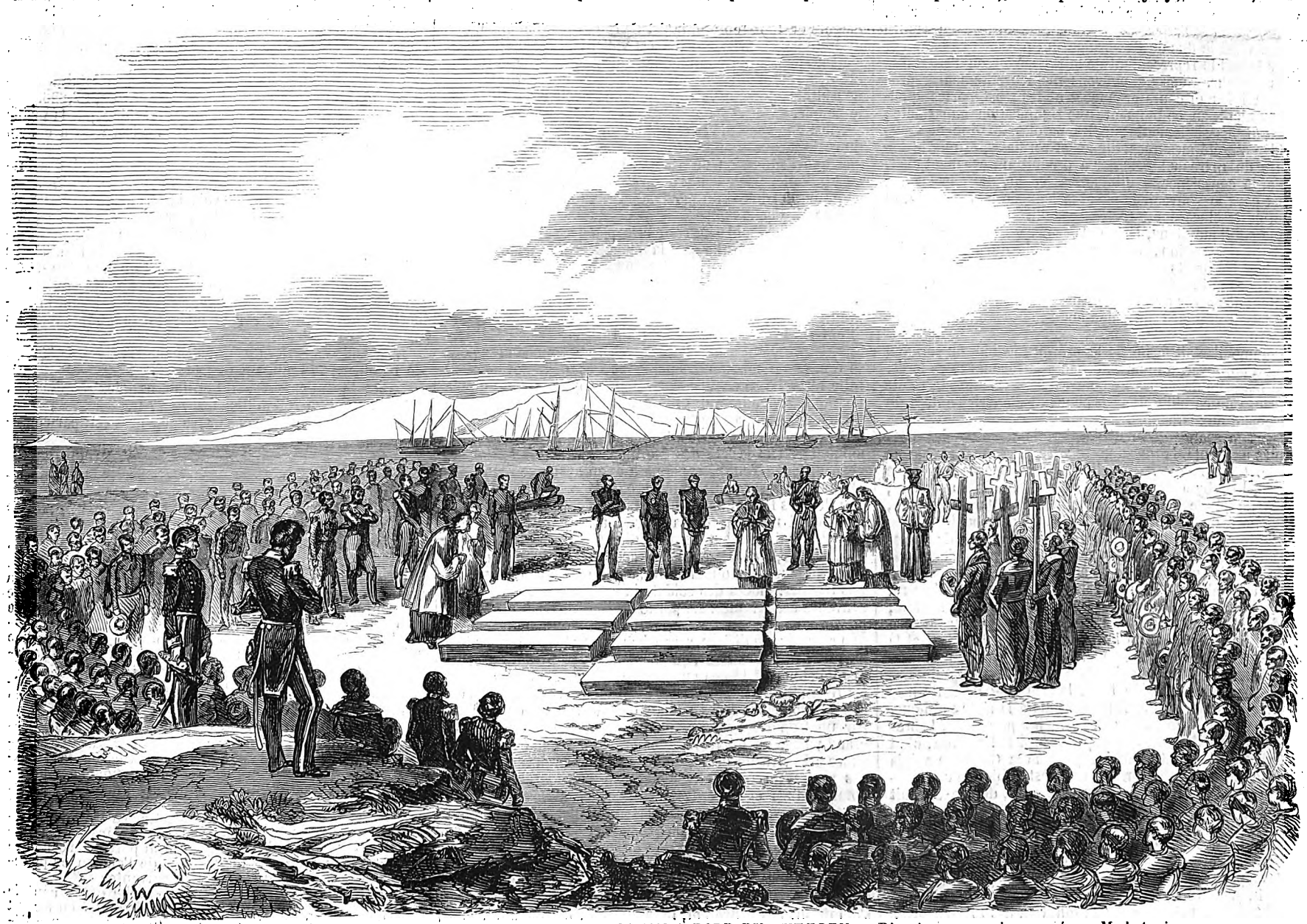

OBSÈQUES, A TOULON, DES VICTIMES DE L'EXPLOSION D'UN CANON A BORD DU *SUFFREN*. — D'après un croquis envoyé par M. Letuaire.

Digitized by Google

avons à enregistrer le vote de la Chambre sur la question de principe de ce projet de loi. Dans la séance du 23 avril, la Chambre, à une majorité de 128 voix contre 29, a décidé qu'elle passait à la discussion des articles, en admettant l'amendement présenté par la minorité de la commission. L'article 1er du projet ministériel portait que la conspiration contre la vie des souverains et chefs des gouvernements étrangers serait punie de la reclusion, susceptible d'être étendue à dix années de travaux forcés, lorsqu'il y aurait eu des actes préparatoires, en même temps qu'était établie une série de pénalités graduées d'après la nature et le caractère des circonstances aggravantes énumérées dans cet article. Dans le système de l'amendement, beaucoup plus important qu'on ne croyait d'abord, la conspiration ne sera punie que dans le cas où elle se serait manifestée par des actes tendant à préparer l'exécution du crime, et, quels que soient ces actes, la peine infligée sera la reclusion seulement, les coupables pouvant être, à l'expiration de cette peine, placés sous la surveillance de la police. L'article 2 de la loi, celui qui a pour objet de punir l'apologie et l'approbation de l'assassinat politique, a été adopté à une forte majorité.

L'opinion du gouvernement piémontais sur la capture du *Cagliari* est maintenant assez connue pour que nous n'ayons pas besoin d'y revenir; celle du cabinet anglais, quoique moins explicite, est devenue publique par suite des déclarations formulées par les jurisconsultes sur cette question. Ces derniers, au nombre de trois, se sont trouvés d'accord pour déclarer que le gouvernement napolitain n'avait pas eu le droit d'intervenir au procès des deux mécaniciens employés à bord du *Cagliari*, ni de leur infliger la détention prolongée qu'ils ont subie dans les prisons de Naples. Ils concluent à une indemnité en faveur de ces deux mécaniciens. Sur la question de droit international, c'est-à-dire sur la capture elle-même du bâtiment, deux des trois jurisconsultes ont été d'avis que le gouvernement napolitain avait eu le droit de saisir le navire sarde, en disant que si pareil fait s'était présenté sur la côte anglaise, un officier n'aurait fait que son devoir, sans porter atteinte au droit des gens, en capturant un navire qui se serait trouvé dans le cas du *Cagliari*. Mais, tout en trouvant la capture légale, les deux jurisconsultes ont fait une réserve importante, en déclarant que le bâtiment capturé ne devait pas être considéré comme de bonne prise par les tribunaux napolitains. Le troisième jurisconsulte considère la capture comme illégale, en reconnaissant au roi de Naples le droit de réclamer, contre les gouvernements d'Angleterre et de Sardaigne, la réparation des excès commis par leurs sujets respectifs. Cette dissidence d'opinion explique l'embarras et la réserve du cabinet anglais devant les interpellations qui lui ont été adressées dans les deux Chambres.

Les journaux anglais ont donné cette semaine les détails d'un banquet donné, par le club de l'armée et de la marine, au maréchal Pélissier, ambassadeur de France en Angleterre. C'est le duc de Cambridge qui présidait ce banquet, dans lequel le représentant de la France a reçu l'accueil le plus flatteur. Nous ne pouvons malheureusement reproduire ici les discours prononcés et les toast portés, quoiqu'ils aient, en ce moment, une signification importante; nous dirons seulement que les paroles du duc de Cambridge ont été mesurées, dignes et cordiales, et que le discours du maréchal Pélissier a produit un excellent effet. « J'ai la conscience, a dit l'ambassadeur, de rappeler aux deux pays le souvenir le plus glorieux de leur alliance, et mon désir sincère est d'être accueilli comme le symbole d'une politique digne, loyale et ferme. »

Cette déclaration, jointe à une note du *Moniteur* démentant les bruits répandus au sujet de grands armements maritimes qui se feraient en ce moment en France, permettent d'espérer que les fâcheuses influences dont la gravité faisait craindre un malentendu funeste ont à peu près disparu.

Comme il était facile de le prévoir, le bill du serment vient d'éprouver un nouvel échec à la Chambre des lords. A la majorité de 119 voix contre 80, la Chambre a rejeté la clause de ce bill, qui avait pour but d'ouvrir l'entrée du Parlement aux israélites.

Dans la séance de lundi dernier, la chambre des communes a discuté la question relative au gouvernement de l'Inde. D'un côté, M. Disraeli, fidèle au plan de campagne que lord Derby a tracé, dans le banquet du lord-maire, s'est efforcé de placer la question sur un terrain neutre, en dehors de la sphère où les partis sont habitués à se rencontrer et à se combattre. Le chancelier de l'Echiquier est allé jusqu'à déclarer que si l'esprit de parti s'emparait de la question pour l'exploiter à son profit, il serait à craindre que l'Inde ne fût à jamais perdue pour l'Angleterre. De son côté, lord Palmerston a pris résolûment l'offensive, et, dans un discours tout semé d'épigrammes contre M. Disraeli, il a critiqué tout à la fois et le bill du cabinet et la manœuvre par suite de laquelle il a provisoirement abandonné ce bill pour lui substituer une série de résolutions générales. Selon le noble lord, le seul effet de cette manœuvre a été d'exposer les deux bills à la risée publique. Quant aux résolutions que M. Disraeli a proposées, le premier tort qu'elles ont aux yeux de lord Palmerston, c'est d'être complétement inutiles, puisque la Chambre a déjà tranché la question de principe qui est l'objet de ces résolutions, en décidant que le gouvernement de l'Inde serait transféré de la compagnie à la couronne.

Il paraît très-probable maintenant que la date, si souvent remise des conférences, est fixée au 10 ou 12 mai, et, d'après les renseignements les plus accrédités, le congrès ne s'occupera que des points laissés en suspens par le traité de Paris. Le baron de Talleyrand est revenu à Paris avec un volumineux mémoire sur la question des Principautés. Puisque nous sommes sur ce terrain, nous compléterons ici les renseignements que nous avons fournis sur les troubles de la Bosnie et de l'Herzégovine, province dont la conférence devra s'occuper bientôt.

Les chrétiens de la Bosnie ont envoyé une députation au prince Callimaki, ambassadeur de Turquie à Vienne, pour le supplier humblement de mettre sous les yeux du Sultan la pétition dans laquelle ils ont exposé leurs griefs. Au moment de retourner dans leur province, et devant la réponse favorable du Sultan, communiquée verbalement par l'ambassadeur de la Porte, les députés ont exprimé le désir d'emporter une copie authentique de cette réponse. « Jamais, disent-ils, nous n'avons élevé de plaintes contre le gouvernement du Sultan, mais seulement contre ceux qui, au mépris de ses ordres et des intentions généreuses exprimées dans le hatti-humayoun à l'égard des populations chrétiennes, font peser sur nous un régime tout à fait arbitraire. Le mécontentement qui règne aujourd'hui dans notre pays n'est que l'effet des exactions inouïes dont les pauvres rayas bosniaques sont les victimes de la part des beys rapaces qui nous dépouillent de tout et nous réduisent à la mendicité. Avant de retourner dans notre pays, nous prions Votre Excellence de vouloir bien nous donner copie de la réponse faite par le Sultan à notre supplique. Cet écrit nous protégera contre les persécutions des beys et des fonctionnaires musulmans qui sont trop disposés à nous traiter en ennemis parce que nous nous sommes plaints de leurs excès. Sans être munis de ce document, nous n'oserions pas rentrer au milieu de nos frères; car ceux qui nous ont envoyés nous demanderont compte de notre mission et nous ne pourrions pas leur fournir la preuve que nous l'avons remplie; de plus, nous serions exposés à être tués par les beys qui, nous voyant revenir les mains vides, se croiraient autorisés à nous maltraiter. »

Nous reproduisons ce document, d'abord à cause de son caractère vraiment touchant quand on se représente la condition misérable de ces hommes, plus esclaves que les serfs que la Russie va libérer, et ensuite parce qu'il concorde parfaitement avec l'opinion que nous avons toujours exprimée sur la nature des griefs des chrétiens en Orient. Devant l'exposé simple et triste que l'on vient de lire tombent les déclamations intéressées de la presse autrichienne qui cherche à représenter les troubles qui agitent les populations comme le résultat d'une propagande panslaviste dont la Russie aurait l'initiative.

Nous avons parlé dernièrement du conflit qui s'était élevé aux Etats-Unis entre les deux Chambres, qui toutes deux représentent le peuple, au sujet de l'admission du Kansas comme Etat libre ou comme Etat à esclaves. La chambre a persisté dans sa décision de soumettre préalablement la constitution de Lecompton au suffrage de la population intéressée. Cette résolution a donc dû retourner au sénat, qui devra l'adopter, ou bien proposer un comité de conférence pour trouver une transaction. Le sénat a créé un nouvel Etat, le Minnesota, qui enverra au congrès deux sénateurs et deux représentants. Ce qui prouve combien, aux Etats-Unis, l'esprit de parti est violent et même aveugle, c'est la disposition indubitablement acceptée par la Chambre des représentants, qui établit que la constitution du nouvel Etat ne sera valable qu'après avoir été ratifiée par le peuple.

Ainsi donc ce qui est refusé à l'un est accordé à l'autre; du reste la question a fait de si grands progrès en Amérique que l'admission du Kansas comme Etat libre ne fait aucun doute. Seulement on aura reculé pour mieux sauter, au grand détriment du parti démocratique et de la popularité de M. Buchanan.

Mais l'échec subi dans cette circonstance est peu de chose auprès du vote hostile que la chambre vient d'émettre. A la majorité de 124 voix contre 106, elle a rejeté le bill des crédits supplémentaires que le gouvernement avait demandés pour 1859. Or parmi ces crédits se trouve celui qui avait pour but de fournir les moyens de poursuivre l'expédition contre les Mormons. Devant cette décision inattendue, le président a aussitôt envoyé deux commissaires pour se rendre en mission pacifique auprès des Mormons. Si cette nouvelle se confirme, car nous croyons encore que la Chambre reviendra à des idées plus raisonnables, le gouvernement de Washington se trouvera dans une position fort embarrassante devant les menaces qu'il a suspendues longtemps sur la tête des Mormons récalcitrants, dont le chef, Brigham-Young, expliquera à son avantage l'inutilité, et devant les sarcasmes qui seront décochés à M. Buchanan de tous les points de l'Union.

L'amiral ministre de la marine a reçu du Sénégal des rapports qui rendent compte d'une expédition dans le D'Niambour, fort heureusement accomplie par nos troupes. Nous ne pouvons donner les détails de cette campagne, où nos troupes, aidées des soldats indigènes, ont montré leur bravoure accoutumée. La petite armée sous les ordres du gouverneur, M. Faidherbe, forte de 3,900 hommes et de 400 chevaux, se dirigea vers Niomée, le village le plus important des D'Niambour, qui, deux mois auparavant, avaient insulté et maltraité des envoyés de Saint-Louis sans donner les réparations attendues. Après plusieurs combats sous un soleil brûlant, avec des soldats peu acclimatés ou affaiblis par un trop long séjour, l'ennemi fut repoussé jusqu'au grand village qui fut traversé et brûlé en quelques minutes. Grâce à la vivacité de l'attaque et des marches en avant, nos pertes furent relativement peu considérables (neuf hommes tués et quelques blessés); parmi les premiers, nous citerons, d'après le rapport, le lieutenant Pipy, officier qui avait déjà rendu de grands services au Sénégal et qui se trouvait à l'avant-garde au moment où une balle, tirée à bout portant, vint tristement terminer sa carrière. Il est inutile de faire remarquer qu'aussitôt le village brûlé et l'ennemi délogé, tous les habitants des villages voisins s'enfuirent, et envoyèrent, le lendemain, des députés chargés de demander la paix, qui leur fut accordée moyennant certaines conditions.

Les nouvelles de l'Inde n'ont guère apporté de faits nouveaux à notre connaissance. Le royaume d'Oude était tranquille. La proclamation adressée par le gouverneur général aux zemindars (grands propriétaires), les appelant à la soumission, n'a pas produit d'effet. L'ennemi est en fuite dans la direction du Sundeera. Nanna-Saïb s'était échappé, et sa tête avait été mise à prix (125,000 francs). Les chaleurs augmentaient beaucoup, et la guerre de partisan prenait une grande extension. Il était temps que lord Campbell s'emparât de Luknow et en chassât les insurgés, car les chaleurs auraient été pour ces derniers un puissant auxiliaire contre lequel se seraient peut-être brisés le courage et la constance des soldats anglais!

Le *Moniteur* du 29 a publié le résumé des rapports qu'il a reçus de Chine. Notre correspondant, de son côté, nous adresse, à la date du 14 mars, avec de nouveaux dessins, la lettre suivante : « Avant de quitter Canton, car, sous peu, une grande partie de la division navale va se rendre dans le nord, je vous envoie deux dessins. L'un représente l'intérieur du quartier français, dans le yamoun du général tartare, et, le second, la vue de City-Hill, prise du jardin de ce même yamoun. Je vous avais promis des dessins par le dernier courrier, mais le temps m'a manqué. — Du nord, s'il s'y passe quelque chose d'intéressant, ce qui est probable, je continuerai à vous tenir au courant. Une dépêche du gouvernement impérial de Péking nomme un nouveau commissaire impérial, gouverneur général des deux provinces du Kwan-tong et du Kwan-si. Il est chargé de traiter avec les barbares; — c'est nous qui sommes les barbares. — Par le même décret, Yé est dégradé, et Peh-kwé nommé par intérim gouverneur général. LL. Ex. le baron Gros et lord Elgin sont partis pour Shang-haï, où vont les suivre la plus grande partie des forces navales française et anglaise. Tout est tranquille à Canton; les villages seuls s'agitent et s'arment. Fasthan, ville située sur une des branches de la rivière, à quatre ou cinq lieues de Canton, paraît être le foyer de la rébellion. »

Un décret, daté du 27 avril, proroge au 8 mai la clôture de la session du Corps législatif, qui devait être terminée le premier de ce mois.

Le même numéro du *Moniteur* annonce que l'ouvrage de M. P.-J. Proudhon, intitulé : *De la justice dans la révolution et dans l'Eglise*, vient d'être saisi.

Le résultat des élections, à Paris, n'est pas encore officiellement constaté, mais il est connu dans son ensemble d'une telle manière que l'on peut le considérer comme définitif. Il n'est complet que dans deux circonscriptions : dans la troisième, aucun candidat n'ayant réuni la moitié plus un des suffrages exprimés, il y aura lieu de procéder à un nouveau scrutin dans cette circonscription.

Voici, d'après le *Moniteur*, les résultats du dépouillement des votes.

3e circonscription (17 sections). Nombre total des inscrits, 31,437; nombre des suffrages exprimés, 17,772.

Le général Perrot a obtenu 10,111 voix; M. Liouville, 7,410, et M. Truma Lafont, 120.

5e circonscription (14 sections). Nombre total des inscrits, 30,491; nombre des suffrages exprimés, 17,826.

M. Eck a obtenu 8,774 voix, ne représentant pas la moitié plus un des suffrages exprimés; M. Picard en a obtenu 8,590, et M. Bourdon, 235.

6e circonscription (17 sections). Nombre total des inscrits, 33,167; nombre des suffrages exprimés, 22,272.

M. Peiret a obtenu 10,166 voix, et M. Jules Favre 11,303.

S'il y a des changements ultérieurs, il est probable qu'ils seront de peu d'importance, et, ainsi que le dit le *Moniteur*, ils ne sauraient affecter sérieusement le résultat que nous venons de faire connaître. On sait que le vote sera renouvelé, le dimanche 9 mai, dans la 5e circonscription.

On a distribué cette semaine, au Corps législatif, le rapport de M. Devinck, sur le budget de 1859. En voici les principaux résultats :

L'ensemble des recettes prévues pour l'exercice 1859 est de 1 milliard 773 millions 999,114 fr.

Le total des dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires, est de 1 milliard 766 millions 707,277 fr.

L'excédant des recettes sur les dépenses est, par conséquent, de 7 millions 211,837 fr.

V. PAULIN.

Translation de la fontaine décorative de la place du Châtelet.

Vue du pont au Change, la fontaine dite du Palmier ne se trouvait ni dans l'axe du boulevard de Sébastopol, ni dans celui de la rue Saint-Denis, ni enfin dans l'axe de la nouvelle Chambre des notaires. Elle n'était pas dans de meilleures conditions de symétrie relativement à la façade de l'hôtel de ville, à l'avenue Victoria et à l'îlot de maisons situé entre cette avenue et le quai. De plus, sa vasque avait été enterrée d'un mètre environ par suite du remaniement complet qu'avait dû subir le sol de la place.

Il devenait donc nécessaire, afin que la fontaine du Châtelet ne perdît rien de son importance, non-seulement de la déplacer, mais encore de l'exhausser de manière à la mettre en harmonie avec les vastes proportions de la place et des voies publiques qui y accèdent. Les travaux entrepris dans ce but consistent dans la construction des fondations nécessaires pour la recevoir sur un nouvel emplacement; dans l'établissement, sous la colonne, d'un plateau destiné à la faire glisser parallèlement au sol, et enfin dans l'exécution d'une charpente destinée à l'enlever ultérieurement par sa partie supérieure. Pour placer la fontaine sur un système de rails et de galets qui puissent la conduire sans secousse à 12m,14 de distance de l'ancien emplacement, on s'y est pris de la manière suivante :

Cinq trous ont été percés dans la roche constituant le soubassement du monument; puis cinq solives en fer ont été introduites dans ces trous. Après quoi a commencé l'établissement d'un système de charpente formant patin, dont les plates-formes extrêmes supportaient déjà les soli-

Digitized by Google

ves en fer. Une charpente extérieure, destinée à empêcher le balant des parties supérieures du fût, a été disposée de telle sorte que la plate-forme qui la reçoit, glissant sur des longrines horizontales parallèlement à la direction de la marche, maintint cette charpente dans une position adhérente à la colonne.

Ce premier résultat obtenu, deux rails ont été placés à droite et à gauche du piédestal, pour recevoir la charge de la plate-forme et les chaises sur lesquelles reposaient les extrémités des pièces de fer traversant le piédestal. Ici a commencé une opération longue et difficile, qui consistait dans le bûchement du soubassement, composé de roche de Bagneux. Douze tailleurs de pierre ont été employés à cette opération, qui n'a pas duré moins de cinq jours et de cinq nuits, et ce n'est que le 20 de ce mois, à midi, que la colonne a été complétemet supportée par les deux rails dont il vient d'être question. Alors un troisième rail, passant par le centre du système, a été ajouté. Le nombre des galets en fonte reposant sur ces rails et supportant la plateforme était de soixante. La pente donnée aux rails était de 0m,003 par mètre. La veille, un premier essai avait été fait et a pu donner une idée de l'excellent résultat qu'on pouvait attendre de cet ensemble de dispositions. En quelques secondes, la fontaine, cédant à l'action de quatre puissants cabestans, a avancé de cinquante centimètres environ. Le 21 avril, à trois heures, a eu lieu la translation definitive du monument, dont le poids, avec la charpente qui l'entoure, peut être évalué à 180,000 kilogrammes. Soixante hommes seulement, sous la conduite de M. Bellu, qui a construit la charpente de la fontaine, étaient employés à la manœuvre des cabestans et des crics, et dix-huit minutes ont suffi à cette curieuse opération, dont la réussite a été complète, et à laquelle assistait le préfet de la Seine, accompagné du secrétaire général de la préfecture, ainsi que les ingénieurs chargés de l'exécution des travaux, MM. Alphand, chef du service des promenades et plantations de la ville de Paris, Davioud, et un certain nombre d'invités. Une foule de curieux, placés aux fenêtres des maisons voisines et jusque sur le sommet de la tour Saint-Jacques-la-Boucherie, suivaient attentivement du regard le mouvement de la fontaine.

A l'heure qu'il est, la fontaine du Palmier se trouve placée dans l'axe de la Chambre des notaires et dans l'axe transversal de l'îlot qui existe entre l'avenue Victoria et le quai. La dernière partie du travail à exécuter consiste à débarrasser la colonne de toute la portion d'étais destinés à la maintenir perpendiculairement, et à l'entourer d'un nouvel échafaudage l'enveloppant complétement et au sommet duquel un système de moufles puissantes, mû par douze cabestans, enlèvera la colonne avec son piédestal à la hauteur qu'elle doit atteindre, et où elle sera maintenue à l'aide d'un calage provisoire. On prépare activement tous les matériaux du nouveau soubassement sur lequel la fontaine doit être assise définitivement, et qui portera à 22 mètres la hauteur totale du monument.

Courrier de Paris.

A défaut de nouveautés, on peut vous donner aujourd'hui toutes sortes de nouvelles négatives. D'abord, les chants n'ont point cessé, et le bal n'est pas au bout de ses pirouettes. Ensuite, on s'aime sans scandale, puisqu'on se marie sans bruit. Ailleurs, le sport ne discontinue pas ses prouesses, et la Bourse n'interrompt guère ses exercices; mais auriez-vous, dans les airs, entendu quelque bruit... de déconfiture? Aucun. Il faut croire que dans cette grande volière d'oiseaux de proie et de serins, les victimes auront pris le parti de se laisser plumer sans crier.

Quelque chose de plus positif, c'est le résultat de la vente des reliques de Mlle Rachel. Quatre cent mille francs! voilà le joli denier qu'il ajoute à la succession. Apporté par l'admiration publique, ce mobilier triomphal aura été remporté par elle jusqu'au dernier bibelot. Au sujet de la fameuse guitare, le fanatisme de quelques admirateurs n'a pu tenir devant la déclaration loyale du commissaire-priseur. Rien ne prouvait l'authenticité de l'instrument mis en vente, et qu'on a dû retirer. Ajoutons que si la relique existe encore, ce ne peut être qu'au sein de la famille. Sa piété ne lui aura pas permis de s'en dessaisir, à moins toutefois que Mlle Rachel — ainsi qu'elle se plaisait à le déclarer — n'ait jamais joué de la guitare qu'au figuré. Voulez-vous tirer le meilleur parti possible de la dépouille d'un mort illustre, ne laissez pas refroidir sa cendre; c'est une observation douloureuse et applicable à tous les temps. Faudrait-il ajouter, au désavantage du nôtre, que la gloire s'y prescrit plus vite encore qu'autrefois? Combien de grands hommes dont la signature n'a plus cours même à la salle Drouot, où beaucoup de ces précieuses paperasses se vendent trop souvent au poids, comme marchandise de rebut. Aussi, je comprends, jusqu'à un certain point, que le correspondant officieux qui nous transmet ce détail en ait rougi pour la France. S'il faut l'en croire, la magnifique lettre du grand Napoléon, payée l'autre jour deux cents francs à cette même salle Drouot, aurait été découverte chez un droguiste de la rue Saint-Martin. « Permettez-moi donc d'appeler avec vous, monsieur le Chroniqueur, l'attention du monde compétent sur les autographes, manuscrits et autres trésors littéraires, que peut contenir la boutique du premier épicier venu. »

Vous savez sans doute que M. A. Scheffer vient de terminer un portrait de Calvin, dont l'exposition est publique (66, rue de la Victoire). Peintre de l'âme avant tout, M. Scheffer s'est principalement inspiré des Mémoires de Calvin pour le peindre. C'est un chef-d'œuvre d'expression douce et même attrayante, qui dérange un peu l'idée ou l'idéal que l'on s'est fait du rigide et fougueux réformateur. L'*Illustration* espère pouvoir vous envoyer la copie de ce portrait magnétique, fort admiré par les artistes, et dont plus d'un amateur convoite l'acquisition pour sa galerie. Le plus beau des fanatismes, celui de l'art, n'est pas le seul peut-être qu'on évoquera en cette circonstance; il est tout simple que chacun prêche pour son saint, et les protestants ne voudront pas se laisser enlever un des leurs par les catholiques. Dans tous les cas, M. Scheffer étant une gloire française, il y a lieu d'espérer que sa nouvelle œuvre sera conservée à la France.

Un de nos contemporains les plus éminents, qu'on a souvent comparé à Calvin, M. Guizot, vient de publier ses Mémoires. C'est la lecture du jour et de toutes les heures pour les hommes graves, fort nombreux encore, malgré les apparences contraires.

Confidences, révélations ou souvenirs, tout ce que M. Guizot veut bien communiquer au public est agréé d'avance et ne saurait être trop médité. L'enseignement qui en résulte fera toujours oublier le ton qu'on y met. D'autres sauront bien vous dire, si sous prétexte de se confesser, M. Guizot ne continue pas à professer, car ce n'est pas un examen du livre, mais son annonce que nous faisons ici. La plupart de ces pages, — nous disait quelqu'un, — ont un grand attrait, quoique l'auteur y plaide un peu trop la cause de ses idées contre un adversaire plus fort qu'elles, l'esprit de son temps. Tout le monde à peu près y est placé, fort poliment d'ailleurs, sur la sellette. M. Guizot fait volontiers le portrait à la manière de ces peintres systématiques qui ne sont jamais contents de leurs modèles. Ce causeur si affable et si aimable dans un salon n'est plus le même dès qu'il prend la plume. On dirait alors que personne n'est digne d'entrer en conversation avec lui. C'est un maître qui s'impose; lecteur, soyez soumis, le maître va parler pour vous, s'émouvoir pour vous et même penser pour vous. Il vous roulera et vous emportera dans son imperturbable récit, tout frémissant d'une éloquence qu'on ne s'attendait guère à trouver dans des *Mémoires*: l'éloquence du professeur dans sa chaire, de l'homme d'Etat à la tribune et du magistrat formulant son réquisitoire.

Mais les nouvelles promises ci-dessus? Ne voyez-vous pas que nous les cherchons toujours en ne trouvant guère que des annonces pour le mois prochain. C'est d'abord la soirée qu'Edouard Brunnet, le plus admirable et le plus amusant de nos sorciers, donnera dimanche dans la salle Herz. Entre autres privilèges qu'il doit à son art, Edouard Brunnet a celui de lire dans la pensée d'autrui. N'est-ce pas effrayant, je veux dire attrayant? et, comme s'il n'y avait pas là assez de surprise pour remplir agréablement la soirée, on y ajoute un concert où figureront d'autres enchanteurs: Mmes Dottini et Dreyfus, et Berthelier, la gloire de la chansonnette, et le jeune Nathan, la plus brillante espérance du violoncelle. Voilà plus de prodiges qu'il n'en faut pour que la recette soit merveilleuse.

Les *Concerts de Paris*, de la rue du Helder, ont aussi leur sorcier; c'est un jeune Sicilien dont l'étonnante dextérité n'a plus rien à envier à celle des plus grands maîtres. M. Macaluso est né magicien; il suffit d'avoir vu son *tour du mouchoir* pour en demeurer convaincu, et ce n'est pas le seul qu'il exécute. M. Macaluso a de la sorcellerie jusqu'au bout des doigts. Mais pourquoi vouloir expliquer ce que l'on pratique si bien? On ne demande pas aux sorciers leurs petits secrets: le plus grand prestige qu'exerce leur art, c'est qu'on n'y comprend rien. Ai-je dit que ces *Concerts de Paris*, dont l'excellent orchestre est un grand magicien, iront faire leur saison d'été au Ranelagh, en plein bois de Boulogne, et en vue du Pré-Catelan? Mais le Pré-Catelan ne redoute aucun voisinage; il a des séductions particulières et tout à fait irrésistibles, et il ne cesse d'embellir à vue d'œil. Son jardin s'est agrandi, son théâtre est plus vaste et plus commode, un double rang de loges et de galeries encadre le parterre, où les spectateurs siégent parmi les roses et le jasmin. Faut-il mentionner ses autres mérites? Orchestre en permanence, exposition de phénomènes garantis, tous les journaux à lire, tous les jeux en libre pratique, tous les spectacles à voir, et principalement celui de la prestidigitatrice à la mode, Mlle Benita Anguinet.

On se demande où s'arrêteront les embellissements des Champs-Elysées? Le vaste emplacement qui s'étend entre le palais de l'Industrie et le Cours-la-Reine ne vient-il pas de se couvrir de jardins? Le sol a été exhaussé, on a accidenté le terrain, des massifs d'arbres ombragent maintenant ce joli vallon que traversent en tous sens des allées spacieuses. C'est un charmant détail qui complète l'ensemble décoratif de cette vaste promenade, la plus belle du monde, et dont vous allez voir un spécimen en tournant la page.

Assez de jardinage. Voici d'autres informations qui n'ont plus le temps d'attendre, et malheureusement il nous reste bien peu de temps et d'espace à leur consacrer. M. le directeur du journal belge le *Nord* ayant fondé une agence internationale à Paris, a donné mardi, pour l'inauguration de ses salons, une fête brillante. On avait fait au *Courrier* l'honneur d'une invitation. Pourquoi faut-il que ses devoirs ne lui aient pas permis d'en profiter? Il pourrait en parler de *visu* et selon son cœur, au lieu de se voir réduit à admirer par procuration et sur la foi d'autrui. Beaucoup d'étrangers illustres s'étaient rendus à l'appel de M. de Poggenpohl, et, de leur part, c'était acte de courtoisie autant que de reconnaissance, car c'est surtout du *Nord* que leur vient la lumière de l'Occident. Quant au concert et à ses virtuoses, également venus du nord, ils ont une réputation européenne; leur nom est plus qu'une recommandation, c'est un éloge que nous nous plaisons à répéter. Il y avait M. Tamberlick, le roi de la vogue, l'élu du dilettantisme, et dont l'*ut dièze* a révolutionné Paris, et à côté de lui un très-jeune et déjà très-célèbre artiste polonais, M. Wienawski, dont l'archet a fait merveille, concurremment avec M. Rubenstein, le pianiste, dont le jeu inspiré recommence les prodiges de M. Liszt en ses plus beaux temps.

S'il y a eu quelque autre soirée mémorable, ce ne peut être que dans cette maison mélodieuse de la rue Bonaparte, dont le maître est un *maestro*. Il n'y a guère d'artiste et de compositeur renommés qui, un jour ou l'autre, ne soit venu demander à ce salon hospitalier la consécration de son talent. Aussi ai-je bien envie de nommer en toutes lettres l'auteur d'un délicieux boléro qui, l'autre soir encore, a enchanté tout le monde? mais je m'avise que cette indiscrétion pourrait blesser la modestie de mon collaborateur de la *Chronique musicale*.

A la salle Barthélemy, nous avons eu dimanche la fête de l'escrime, et, ainsi que l'année dernière, MM. Gatechair et Robert fils aîné présidaient à l'assaut, dont les honneurs ont été pour tous et chacun de ces habiles tireurs. Quand l'élite de nos professeurs d'escrime croise le fer, on sait bien qu'il ne saurait y avoir de vaincu. L'assemblée, très-compétente, a fort admiré l'élégance de M. Gatechair, l'adresse de M. Robert, le jeu irréprochable de M. Pons, et la vigueur de tous.

Le Théâtre-Français vient de reprendre avec éclat le *Festin de Pierre* au répertoire de Molière, et non à celui de Thomas Corneille. C'est la seconde fois que MM. les comédiens restituent au père de la maison une de ses meilleures pièces, et le succès a couronné cette bonne inspiration. Quel que soit le mérite des vers de Thomas Corneille, la prose de Molière vaudra toujours mieux. D'ailleurs la pièce rimée enlevait aux derniers actes tout leur merveilleux, et elle prêtait parfois à don Juan un langage qui ne lui va pas. Ce travestissement du personnage date de loin, et il a continué de nos jours sans rime ni raison. Pour un chef-d'œuvre qu'il a suscité en musique, pour un grand poëte qui s'est personnellement chanté sous son nom, que de rêveries ne lui doit-on pas? quel fouilli d'analyses, de conjectures et de commentaires! Don Juan a été divinisé et diabolisé à la fois, on en a fait un mannequin à tous oripeaux. *Ardez le beau museau!* comme dit Marinette. On l'a paré de toutes les grâces du corps, on lui a gonflé le cœur de toutes les passions superbes, et en même temps qu'on lui attribuait les énergies de l'âme, on le plongeait dans les iniquités terrestres en lui faisant jouer la partie du diable dans le ciel.

Le don Juan imaginé par Molière, d'après le moine Tellez ou Tirso de Molina, a une allure plus décidée, et prête moins à la déclamation. C'est le corps qui a perdu son ombre, — l'idéal, si vous voulez, — et qui le cherche *per fas et nefas*. Beau cavalier d'ailleurs et portant son vice la tête haute, à la façon d'un empereur romain de la décadence, don Juan affiche une générosité d'enfant prodigue et l'espèce de courage malsain qu'inspirent la satiété et le dégoût. L'athéisme de don Juan n'est qu'un vice de sa raison, mais il y joint l'hypocrisie, qui est le vice de son cœur et qui comprend tous les autres. C'est un second Tartuffe moins repoussant mais aussi décidément scélérat que son émule. Sous ce rapport, Molière a peut-être outré le personnage, mais, pour tout le reste, il a cédé à l'impulsion de son génie. Si Don Juan n'est pas comique, son entourage l'est beaucoup. Sganarelle, Pierrot et ses paysanes, M. Dimanche et jusqu'à la Violette, tout ce monde est charmant à voir. C'est une pièce à deux fins comme à deux faces, une héroï-comédie, mi-française et mi-espagnole, une sublime farce à moralité. Une seule scène, très-admirée d'ailleurs à cause de son audace, fait peut-être disparate. C'est la scène du Pauvre, qui ne se retrouve pas dans les premières éditions du théâtre de Molière, telle du moins que Voltaire la reproduisit plus tard. Voltaire aura beau la certifier conforme à un manuscrit original, l'assertion semble suspecte, et la fameuse réplique de don Juan: « Prends ce louis d'or, je te le donne pour l'amour de l'humanité, » aura toujours l'air d'un extrait de l'Encyclopédie.

Le personnage de don Juan est un des bons rôles de M. Bressant; il en a les grâces superbes et triomphantes; il en souligne avec beaucoup d'esprit les parties souriantes: il est léger, moqueur, impertinent, plein d'élégance et de séduction; mais il a l'ironie trop doucereuse; c'est un roué de bonne compagnie et à fleur de peau; il oublie le don Juan athée et tartufe, et réduit ainsi le personnage aux proportions d'un aimable scélérat. Ceci soit dit pour rendre hommage à ce que nous croyons être la vérité, et non comme une observation critique. Don Juan compris à la manière de M. Bressant nous plaît beaucoup plus que le don Juan à l'air sombre et fatal qu'ont inventé les poëtes et les critiques. M. Régnier est un Sganarelle très-spirituel, M. Got un Pierrot bien amusant, et Mlle Fix une bien charmante Pierrette. MM. Maubant et Talbot ont chacun leur scène, qui est une scène très-courte; on ne les voit qu'un moment; mais il n'en faut pas davantage à de bons comédiens pour se faire applaudir.

Mme Ristori vient d'obtenir un nouveau triomphe dans un rôle tout à fait digne de son magnifique talent; c'est l'événement dramatique de la semaine, et ce sera encore l'événement du mois prochain. Judith aura la destinée de Myrrha et de Médée, et si notre admiration reste muette aujourd'hui, soyez sûr qu'elle parlera beaucoup samedi prochain. Et les vaudevilles! ceux-là ont été si vite depuis quelque temps, qu'il sera difficile de les rattraper tous. Au Gymnase, les *Femmes qui pleurent* font toujours beaucoup rire; il est vrai que M. Numa s'en mêle. Aux Variétés, *Macaroni d'Italie* est une bouffonnerie au gratin qui a dû le même succès au plaisant concours que lui prête M. Lassagne. Quant à la *Boîte d'argent* (Gymnase) et à l'*Homme nerveux* (Variétés), malgré leur succès incontestable, il me semble qu'on peut les laisser en route.

Notre reste, c'est un fort joli ballet de la Porte-Saint-Martin, dont M. Théophile Gautier n'a pas dédaigné d'écrire le libretto, et qui met d'emblée une jeune et charmante danseuse sur le chemin de l'Opéra. Mlle Guichard, — retenez bien ce nom déjà célèbre et promis à une célébrité plus décisive, — est une artiste de grande race et de la belle école; elle a mimé son rôle avec beaucoup d'expression, et sa danse tantôt noble, tantôt légère, et toujours d'une correction irréprochable, a enlevé tous les suffrages. Depuis Mme Guy-Stephen, aucune danseuse n'avait été accueillie avec autant de faveur et d'applaudissements.

PHILIPPE BUSONI.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Rose et Fanchon.

(Suite. — Voir le précédent numéro.)

III.

Quand nous fûmes bien installés sur le banc rustique, le café servi et les pipes allumées, je retrouvai tous mes étonnements des premiers instants de la rencontre, et mon regard, encore plus que ma parole, demandait une explication à tout ce que j'avais vu et entendu? Par quel hasard, par quelle ironie insolente de la fortune, le propre fils du duc de Langeais, qui avait porté l'épée avec tant de zèle, d'honneur et de courage, un des plus vaillants hommes de l'armée, un des plus grands noms du royaume, en était réduit à vivre obscurément d'un infime emploi de tabellion de village, lui dont les ancêtres avaient exercé de plein droit la haute et basse justice sur les terres de leur apanage? Est-ce un déguisement? est-ce une gageure? est-ce un vœu à quelque saint du paradis? Briser son épée à trente ans pour prendre une plume à griffonner les testaments, les ventes et les achats d'une poignée de paysans? Telles étaient les questions de mon regard; mais comme il y avait aussi dans mon regard la vive expression de la plus sincère et de la plus tendre sympathie, il advint que M. le marquis de Langeais me fit l'honneur de me raconter son histoire, et par quels sentiers glorieux il était arrivé, généreusement, à ce qui me paraissait le comble de la folie et de l'humiliation.

— Allons, monsieur le major, me dit-il enfin, ne faites pas les gros yeux; vous savez qu'on vous aime, qu'on vous honore, et qu'on vous dira tout; et si jamais ce vieux cœur fut amoureux, et si jamais cette tête de marbre a ressenti les humiliations d'une famille altière, et si vous avez lu, comme il faut le lire, le discours sur l'*Inégalité des conditions*, si vous avez applaudi au mariage de *Nanine*, et pleuré au *Père de famille*; si vous avez été mieux qu'un major, un homme enfin, si vous avez entendu ce bruit de révolution qui monte, à la façon de l'Océan dans ses jours de grandes marées; eh bien! vous comprendrez que M. le marquis de Langeais ait renoncé à ses titres, à sa famille, à son épée, au nom de ses pères, pour devenir le mari de la femme que vous avez vue et le père du joli petit enfant dont vous entendez les chansons.

Il est vrai que je suis le fils du duc de Langeais; mais il est vrai de dire aussi que mon père était un homme impitoyable, un seigneur violent et sans pitié. Quand ses passions n'étaient pas cruelles, ses passions étaient des vices; il a scandalisé la cour de Louis XV, et, quand il passait, la favorite elle-même, Mme la comtesse Dubarry, se voilait la face avec son pudique éventail. Il n'y a pas de beau nom, croyez-moi, quand il est traîné dans les fanges, et je ne me suis jamais senti de force à porter ces titres achetés par tant de meurtres et de trahisons. Je hais d'instinct le monde féodal, et quand je songe que mes pères ont compté parmi les plus féroces tyrans du moyen âge, il me semble que je devrais, en bonne justice, expier leurs crimes, et porter le châtiment des tortures qu'ils ont infligées à leurs vassaux innocents. Bref, je ne m'en dédis pas; je suis un philosophe, un ami de l'égalité, un bourgeois; j'ai renoncé à ces malheureuses grandeurs, le plus simplement du monde. Au fond de mon âme était le renoncement. Je suis né modeste, et grand ami de l'égalité et du bon sens. Je n'avais pas vingt ans, que j'avais déjà étudié les lois de mon pays, sous la conduite d'un habile avocat, homme austère, qui me prédit qu'un jour viendrait où la parole, à son tour, serait une force irrésistible. Ainsi, même en me battant à vos côtés, mon digne major, j'étais un légiste; et, quand par hasard j'accomplissais ce que vous appelez, en terme de guerre, une belle action, à savoir des hommes égorgés, des villes incendiées, des remparts renversés, je me faisais horreur à moi-même, et je me disais que j'étais un lâche, puisque le respect humain me forçait à démentir par mes actions les clémences de ma pensée. Ainsi, pendant sept ou huit ans, j'ai partagé les folies et les meurtres de la guerre, et je ne me pardonnerai jamais à moi-même ces grandes, féroces et belles actions.

Après notre dernière campagne avant la peste (or je ne vous ai pas revu depuis ce temps-là, major Martin), je revins dans ma province, épuisé de sang, honteux de moi-même, et fatigué de m'entendre appeler un héros. En vain le général m'avait désigné aux récompenses du roi, je refusai toutes ces récompenses qui m'auraient rappelé tous mes crimes. Par folie et par oisiveté, j'avais beaucoup joué, et j'avais perdu beaucoup d'argent; j'avais contracté des dettes d'honneur considérables, et le congé que j'avais demandé devait, à mon sens, m'aider à dégager ma parole.

De toute ma famille éteinte il ne me restait guère qu'une tante, une sœur de feu mon père, impérieuse et fière au suprême degré. Elle était fort riche; elle avait racheté, des deniers de feu son mari, les biens de mon père, et celui-ci, en les vendant à sa sœur, qui n'avait pas d'enfants, se disait que si mon héritage était déplacé, du moins il n'était pas perdu. Sur cette étrange idée il s'endormit du dernier sommeil, et puis, disait-il, quand on est le marquis de Langeais-Mondragon, et qu'on donne à sa femme, en l'épousant, un tabouret à la cour, on trouve toujours une héritière assez riche. Ah! le bon père, et comme il connaissait peu son aimable sœur! Ma tante était duchesse; elle avait épousé un prince allemand des bords de la Moselle; et le prince à peine installé chez sa princesse l'avait battue en véritable Allemand qu'il était, puis il mourut sagement, au moment où la dame allait l'envoyer à la Bastille; alors, le voyant mort, et se voyant son unique héritière, elle se prit à le pleurer avec toutes les larmes d'une femme qui ne serait pas fâchée de convoler. Les larmes versées sur le premier mari sont autant d'appâts pour en attirer un second, et ma tante me le fit bien voir.

Cependant comme elle vivait avant tout par l'orgueil, elle était fière de moi, son neveu, le marquis; elle se pavanait de ma jeunesse et de mes titres, comme une coquette de ses rubans et de ses perles. Elle disait à chaque instant : mon beau neveu, le marquis de Langeais-Mondragon! A qui voulait l'entendre, elle racontait mes bonnes fortunes; que dis-je? avare pour elle-même, et surtout pour son plus intime entourage, elle était dépensière en mon nom. Elle ne m'eût pas donné un sou pour payer honnêtement des dettes obscures, mais en meubles, en chevaux, en équipages, en danseuses, en tout ce qui brille et reluit, elle était vraiment magnifique, et voilà pourquoi je comptais sur elle pour payer mes dettes de jeu. Mais qui s'absente a tort. Ma chère parente avait changé, en mon absence, de passion et de fantaisie. Elle avait rencontré, parmi les chevaliers de Malte, un mien cousin qui lui appartenait de plus près que moi-même, et le trouvant hardi, beau fils, tapageur, bronzé par le soleil, et beau comme un vrai capitaine Fracasse, elle songeait déjà à faire casser ses vœux en cour de Rome, à l'adopter, à le marier, et finalement à lui laisser tout son bien. Plus notre chevalier était bruyant, aviné, militaire et sacrant le bon Dieu à tout propos, plus ma tante le trouvait à son gré, disant que *celui-là*, du moins, était un vrai gentilhomme, ignorant comme un duc et pair, et ne sachant pas écrire en sa qualité de noble. Au contraire, elle me trouvait un air d'ingénuité, de modestie et de bon sens qui ne lui disaient rien de bon. J'aimais à lire : elle m'avait surpris lisant l'*Essai sur les mœurs*, et, depuis cette surprise, elle affirmait que j'étais un voltairien. Un soir que son chevalier de Malte déblatérait contre l'Encyclopédie, et traînait M. Diderot et M. d'Alembert dans les fanges méotides, elle s'écria que c'était bien parler, surtout devant moi qui étais un philosophe, un athée, un esprit fort, et, comme elle jouait au reversis avec le chevalier, elle se laissa gagner vingt-cinq beaux louis d'or, à ma barbe, vingt-cinq beaux louis, qui m'auraient fait un si grand bien!

Au reste, elle avait toutes sortes de manies et mille passions; l'une aujourd'hui chassait l'autre, et le lendemain était rarement semblable à la veille. Elle avait eu successivement, pour les flatter, pour les adorer, pour les battre et pour les mettre à la porte, un chat, un chien, un perroquet, un singe, un directeur de son âme, un médecin, et toutes sortes d'animaux domestiques dont elle s'était amourachée et désenchantée avec le même empressement; puis enfin j'étais venu, j'avais vu, j'avais vaincu, et maintenant c'était au tour de mon cousin le chevalier, qui lui-même, en se présentant à l'improviste, au bruit singulier de ses éperons d'or, et dramatiquement enveloppé dans son manteau blanc, sur lequel flamboyait la croix rouge, avait chassé des bonnes grâces de la dame une aimable enfant que ma tante avait adoptée pendant six mois, avec un enthousiasme, un délire, un contentement tout maternels, et dont elle faisait maintenant son esclave et son souffre-douleur.

Cette enfant appartenait à de petits fermiers qui tenaient une des fermes de ma tante. Elle était douce, jolie et bien élevée. Habituée, et de très-bonne heure, à la soumission la plus entière, elle obéissait sans mot dire, et si parfois quelque ordre imprévu rencontrait dans son âme une résistance, à peine si on la voyait sourire. Elle était tout silence et toute résignation; elle savait qu'elle était pauvre, on le lui avait dit si souvent! Elle savait que son père était en retard avec ses fermages, et qu'il rampait devant sa maîtresse, pour n'être pas chassé de sa ferme et privé de son gagne-pain. Ainsi elle vivait attentive, en silence, au bout de la table, et dans un coin du salon. Ce n'était pas tout à fait un être vivant et pensant, c'était un meuble. Elle avait cependant une voix si douce, et elle parlait si bien, avec tant de grâce et de bon sens! Oui, mais elle parlait si peu! Souvent, quand ma tante était gaie, il fallait que *sa demoiselle d'honneur* chantât sur l'épinette une chanson joyeuse, et si la dame était triste, aussitôt, sans s'inquiéter si par hasard la belle enfant était gaie et contente, elle lui commandait une chanson plaintive. Cette enfant intelligente et bien élevée, en ce siècle abondant des grands esprits, des grands écrivains, des grands révoltés, aimait la belle prose et les beaux vers; ma tante, sa maîtresse absurde, implacable, lui faisait lire incessamment les sermons du père Lenfant, les pamphlets du père Garasse et les feuilles de Fréron. Elle lisait aussi à ma chère tante le *Mercure galant*, sans oublier le logogriphe et la charade, et tant pis pour elle si elle ne devinait pas la charade et le logogriphe! On lui disait alors toutes ses vérités; une sotte, une mal-élevée, une propre à rien. Ah! la pauvre enfant, que de souffrances, et quelle intime torture! Ainsi elle appartenait à ma chère tante, d'une façon plus formidable et plus féroce que si elle eût été achetée au marché des esclaves, et comme sa maîtresse auguste ne se gênait pas avec elle, elle voyait de près toutes les petitesses de ce misérable esprit, elle ressentait le contre-coup de tout cet égoïsme! Elle eût tant aimé la rêverie... il fallait écouter toutes ces vaines paroles! Elle eût tant aimé la promenade à travers les champs, dans les bois, sur le bord du ruisseau jaseur... elle restait assise éternellement sur un tabouret fané. Sa jeunesse avait si grand besoin d'air, d'espace et de liberté... on la tenait enfermée entre les quatre murailles d'un vieux salon tendu des amours de Frédégonde et de Brunehaut. Ajoutez à ces misères principales les petits dégoûts, les petites misères, les petites hontes, les coups d'épingle, et l'ironie, et le sarcasme, et les petits cris de cette voix stridente en fausset; et ce mouchoir barbouillé de tabac d'Espagne qu'il fallait ramasser à chaque instant; ces lunettes verdâtres qu'il fallait essuyer avant que la dame les posât sur son nez crochu; ces vieux cheveux à peigner, ces mouches assassines à poser sur ce vieux visage, en un mot tout ce tripotage abominable, hideux, salissant, auquel ces belles mains étaient condamnées. Même le soir venu, quand l'enfant eût tant voulu dormir, rêver, se recueillir, il lui fallait remuer pendant deux ou trois heures d'horloge, un tas de cartes et de tarots, salis par ces vieilles douairières. Même à minuit, quand enfin ma vieille tante allait se coucher dans un lit à baldaquin, où l'on disait que Henri le Grand avait dormi toute une nuit, il fallait que la pauvre enfant suivît, jusque dans sa chambre, au fond de cette alcôve égoïste, abominable, cette Alecto des anciens jours; enfin, si par malheur la dame se réveillait la nuit, elle réveillait cette enfant plongée en ce bienheureux sommeil que les anges de là haut recouvrent de leurs ailes bienfaisantes, et que les démons eux-mêmes protégent de leurs respects.

C'était horrible et douloureux. Par malheur, une ou deux fois je m'étais permis d'intervenir entre la victime et son bourreau, et j'avais voulu démontrer à ma tante la cruauté de cette espèce de profanation. Malheur à moi, et malheur à l'enfant! Ma tante avait redoublé d'insulte et de mépris; de la demoiselle d'honneur elle avait fait une servante, et elle la traitait d'une façon vraiment féodale. Ah! la mégère! et que de bon cœur je l'aurais étranglée... un regard de cette infortunée arrêtait ma colère. Evidemment elle implorait mon silence; elle m'eût ordonné de me taire si elle avait osé parler.

De son ancienne faveur, quand elle était la favorite et le petit cœur de la maîtresse de céans, elle avait conservé de frais ajustements, de jolies parures, quelques jolis bijoux qui lui allaient à ravir, et quand elle avait essuyé ses larmes secrètes et que sa main diligente avait relevé en épais chignon le cendré de ses beaux cheveux, quand un rayon de soleil égaré retombait sur ce beau visage pâli par la souffrance, ou si parfois elle osait mettre une fleur à son corsage, ou bien, oubliée en son coin, chanter pour elle-même et tout bas toutes sortes de petites chansons qu'elle composait sans le savoir, et sans le vouloir; et mieux encore, aux jours trop rares, où quelques voisins arrivaient au château, amenant avec eux un peu de joie et de jeunesse: une fillette en congé hors de son couvent, une jeune mariée, et que vous dirai-je? un bel enfant qui rit, qui court, et tout honteux va se blottir dans le sein de la plus belle et dans les bras de la plus jeune, en ces moments où son cœur battait vite, où le rose ingénu de ses seize ans venait à sa joue, et la pourpre à sa lèvre, où son regard brillait d'un feu tendre et doux, il n'y avait rien de plus beau, de plus charmant, de plus vivant que cette aimable et ravissante créature. Une grâce, un charme, une pitié! Que de fois, quand sa maîtresse avare l'envoyait jusqu'à la fenêtre pour chasser un pauvre, un mendiant, un importun, je l'ai vue, et certes elle ne savait pas que je la voyais, qui disait à ce malheureux moins à plaindre qu'elle : Allez-vous-en, mais d'une voix si douce et d'un regard mouillé, non pas sans jeter son humble aumône à ce pauvre homme étonné, qui ne pouvait guère accommoder les refus de la bouche avec les bienfaits de la main et la pitié du regard.

Chaque fois que j'entrais dans le salon de ma tante, et chaque fois que j'en sortais, je saluais profondément la dame et la demoiselle, mais ma tante prenait ces deux saluts pour elle-même, ce qui en ôtait tout le danger. Quand à parler à la demoiselle de compagnie, à peine avais-je à lui dire une chose banale, tant j'avais peur d'irriter mon aimable parente. Ainsi, dans les trois mois de mon congé, non-seulement je ne cherchai pas l'occasion de parler à Mlle Rose, ou si vous l'aimez mieux à Mlle Fanchon, car ma tante l'appelait tour à tour Rose-et-Fanchon; Rose était le nom des jours de bonne humeur, Fanchon était le nom des jours mauvais; hélas! après avoir été Rose uniquement, *ma petite et ma charmante Rosette*, et toutes sortes de tendresses maternelles, la pauvre enfant avait fini par ne plus s'appeler que Fanchon! Mademoiselle Fanchon! la maladroite et déplaisante Fanchon.

Cependant malgré ma réserve, et en dépit de toute ma prudence, il me semblait que Rose ne doutait pas de ma sympathie et de mes respects. Les jeunes esprits et les jeunes cœurs, surtout les jeunes esprits qui souffrent et les jeunes cœurs que les méchants brisent à plaisir, ont deviné bien vite où donc ils trouveront la pitié. Plus l'âme est éprouvée et plus elle est intelligente; un grand malheur est souvent le réveil d'une grande imagination. C'est si doux, l'espérance au milieu de tant et de si cruels désespoirs? Enfin que vous dirai-je? elle avait seize ans, j'en avais vingt-cinq à peine; elle était seule en ce logis où j'étais presque un étranger; elle et moi nous partagions la même disgrâce; elle et moi, pour ainsi dire à la même heure et le même jour, nous avions été cruellement distancés par cet ennemi des infidèles, ce fils de Godefroy de Bouillon, ce héros de la première croisade et du salon de ma tante, ce fameux chevalier de Malte, du cabaret et des coulisses de l'Opéra.

Ce gueux-là qui avait de si bon sang dans les veines, au dire de ma tante et de M. d'Hozier, ce militaire en habit de paladin, qui avait fait toutes ses preuves de noblesse, et dont la fille aînée eût pu entrer au couvent de Remiremont, avait cependant une habitude assez ignoble et malséante avec les diverses parties du galant homme. Il jouait comme une marquise de petits appartements, il trichait au jeu, et, parce qu'il savait commander à la fortune, il cherchait toutes les occasions de me faire jouer avec lui. Moi, cependant, je le laissais faire, et je tenais volontiers contre lui tout ce qu'il voulait jouer : son cheval contre mon cheval, sa montre, et sa boîte, et sa bague, il jouait tout, il eût joué même son épée, et de cette perte il se fût volontiers consolé. Bref, c'était un drôle amusant, un demi-moine, un demi-soldat; nasillant la messe et commandant l'exercice; habile au lutrin, leste à la salle d'armes; à demi-tonsuré, à demi-cuirassé, plein de chapelets et de gages d'amour, un moine, un sacripant, un enfariné de sacristie, un aviné de cabaret, mêlant les fumées de l'encens aux exhalaisons du tabac, et coupant son eau de vie avec de

Digitized by Google

l'eau bénite. Il portait sur sa poitrine une grande croix rouge et les cheveux de Margot. Quel homme ! A force de chercher les aventures dans les pays voisins du soleil, il était devenu une espèce de satrape, abruti par les lâches voluptés de l'Orient, et dans la femme la plus charmante il ne voyait guère qu'une esclave. On n'en verra plus de cette espèce-là, Dieu merci, car la voilà qui s'efface et qui disparaît tous les jours.

Ce triste chevalier était à peu près aussi sensible et pitoyable que ma tante elle-même, et, comme elle, il était sans façons avec ses égaux, sans égards avec tous les autres. Il crachait, il toussait, il vous prenait la main à la briser; son grand pied plat rencontrait toujours quelque chose à écraser; il parlait comme on hurle, il riait comme on beugle. Il voulut folâtrer autour de Mlle Rose, et tout bonnement il lui fit hommage de son cœur en présence même de ma tante, qui riait de ces gravelures. Un regard de Rose arrêta le chevalier : il fit peur à la tante. Il y avait dans ce regard un tel mépris, sur ce noble front tant de honte et de pudeur outragée !... En même temps le courage enfoui dans cette âme éclata si vif et si grand, que ma tante et son chevalier se regardèrent, aussi étonnés que Robinson quand il trouva un pied d'homme sur les sables déserts.

Naturellement il était joueur, mais sa petite industrie avait beaucoup augmenté son goût pour le jeu. De mon côté, il ne me déplaisait pas de toucher une carte, et surtout dans ce vieux manoir attristé par tant de passions mauvaises. Si bien que toutes les fois que le chevalier me rencontrait chez ma tante : — Marquis, me disait-il, un reversis, un hoca, un piquet; aimez-vous mieux les dés? En voici. — En même temps il demandait des cartes, et chose étrange, et qui me revint depuis, Mlle Rose, ordinairement si complaisante, hésitait chaque fois à donner le jeu que nous demandions. Tantôt le jeu n'était pas complet, tantôt elle avait égaré la clef du coffre; enfin il ne fallait rien moins que l'ordre absolu de ma tante, et les instances du chevalier, pour que Mlle Rose se décidât à ouvrir une table, à poser sur cette table un flambeau, enfin à nous donner des cartes, qu'elle avait grand soin de mêler lentement, en me regardant de son grand œil plein d'intelligence et de pitié. En ces moments qui lui étaient si pénibles, toute sa personne exprimait une véritable angoise, et, troublée au delà de tout ce qu'on peut dire, elle allait s'asseoir à côté du chevalier, cousant et épiant.

Cependant le jeu commençait; le chevalier, hâbleur et bruyant quand il gagnait, furieux si par hasard il venait à perdre, était un spectacle à lui tout seul, et plus d'une fois, à écouter ses raisons, à lui voir agiter ses grands bras, j'oubliai de jeter le roi ou la reine qui m'eût sauvé. Bref, je jouais gaiement, mais en victime, et je me croyais assez payé du peu que je perdais, par le plaisir que j'avais à le perdre, en contemplant cette belle fille émue, attentive, et pâlissant ou rougissant tour à tour, à toutes les phases de mon jeu. Vraiment elle eût été de moitié dans ma partie, elle n'y eût pas porté plus d'émotion et d'intérêt. Cependant elle avait beau faire, et m'entourer de ses vœux les plus charmants, je perdais toujours au jeu de ce bon chevalier sans peur et sans reproche, en ce sens qu'il n'avait pas peur d'être un fripon, et qu'il ne s'en faisait aucun reproche. Il est vrai que d'abord nous jouions peu de chose, et par toutes sortes de motifs, et surtout parce je n'avais pas d'argent. Mais que de bagatelles perdues à ce jeu-là ! J'y perdis mon couteau et mon fusil de chasse, et ma poire à poudre, où quelque Cellini des galères avait gravé l'histoire de Daphnis et Chloé. J'y perdis mon manteau de voyage, et ma valise, et mes manchettes de Malines que je voulais offrir à Mlle Rose. Ajoutez mon saphir, ma montre et mon cachet. J'avais une boîte en or, où souriait de son sourire éternel Mlle de Lenclos, un véritale Petitot... : je le perdis en douze cents points de piquet. C'était pourtant un joli bijoux, et qui parait galamment une main élégante. Enfin que vous dirais-je? il m'enleva même une paire de bottes à l'écuyère, un peigne à moustaches et mon meilleur rasoir. Puis, quand j'avais tout perdu, c'était des rires de ma tante et des gorges chaudes de mon cousin. Ils paisantaient sur ma chance heureuse, ils disaient que je serais heureux en ménage, ils se moquaient de ma fortune. En ces moments, il eût fallu voir le front soucieux de Rose et son dépit muet quand elle rentrait dans leur carton les instruments de ma ruine. Elle avait un mot sur la lèvre, et ce mot elle n'osait pas le dire; seulement le regard qu'elle jetait sur moi était plein de reproche, et même on eût compris, a un mouvement imperceptible, qu'elle levait les épaules en passant près de moi.

J'eus bien quelques petits soupçons, mais le moyen de soupçonner d'un crime de reître et de laquais un homme qui avait fait les trois vœux de chasteté, de pauvreté, d'obéissance, et qui avait l'honneur de porter une épée? Aussi bien j'éloignai ce méchant soupçon, et je m'en pris encore une fois à ma mauvaise fortune.

Un jour enfin, comme ma tante était plus que jamais décidée à ne pas venir à mon aide, et que le colonel me rappelait au régiment, je pris congé de ma tante, espérant que peut-être elle s'humaniserait au départ. Mais elle fut inflexible, et, pour tout cadeau, elle me donna sa main à baiser. — Bon voyage, mon neveu, me dit-elle, et cependant faites-nous l'honneur de venir souper avec nous ce soir.

Le soir venu, soit que la dame eût réfléchi à la cruauté qu'elle allait commettre, où que ses mauvais instincts fussent réveillés par mes pertes successives et presque certaines, elle déposa sous ma serviette deux petits rouleaux qui pouvaient bien contenir chacun une quinzaine de louis. — Marquis, me dit-elle, avant tout nous devons paraître, et je vous prie, en mon nom, de renouveler votre garde-robe. Ecoutez, et comprenez-moi bien, il vous est expressément défendu de payer vos dettes avec cet argent que je vous donne, et vous iriez tout à fait contre ma volonté en agissant autrement. — Je pris les deux rouleaux, non pas sans me précipiter sur les mains de ma tante que je baisais avec une tendresse que ces mains avares et ridées ne méritaient certes pas. En même temps, et comme s'il eût été là pour me dépouiller, mon cousin, flairant cet argent frais, — Marquis, me dit-il, il ne sera pas dit que nous nous serons séparés comme des étudiants de la Sorbonne, et, s'il vous plaît, de l'aveu de ma tante et avec la permission de Mlle Rose, nous reprendrons notre partie et nous jouerons, comme on dit, bon jeu bon argent. — Disant ces mots, il tirait de sa poche une bourse pleine d'or; il ouvrait la bourse et comptait devant moi des quadruples d'Espagne et des nobles à la rose, — et tout cela pour vous, marquis, — me disait-il. Ma foi, pour le coup, je sentis petiller mes louis d'or; cet argent que j'avais et qui me tombait du ciel, cet argent qu'il avait et qui lui venait de ma ruine, et l'heure avancée, et le temps froid au dehors, peut-être aussi ma passion de contempler une dernière fois le beau visage de Mlle Rose... En voilà plus qu'il ne fallait pour que j'acceptasse la partie. — Allons, chevalier, topez-là, et voyons si vous me dominerez ce soir.

Au même instant nous demandions des cartes, et Rose obstinément n'en trouvait pas. — Qu'à cela ne tienne alors, s'écria le chevalier; voici les cartes de la Pomme-de-Pin. Elles ont servi au prince de Conti, au prince de Soubise, à Mlle Comtat, à monseigneur le nonce apostolique; et, quant à moi, je les tiens du chevalier de la Morlière, qui les tenait du poëte Robé; Robé les avait dérobées à la suivante de Mme Vestris, qui les tenait de Laurent, le valet de Tartuffe; elles ne sont pas très-présentables ces cartes-là, j'en conviens; mais vaille que vaille, et prenons-les, faute de mieux.—Disant ces mots, il jetait sur la table un affreux paquet, de toutes les couleurs et de toutes les odeurs. Robé y avait laissé un brin de paille, et Mme Vestris un de ses cheveux; ça sentait le fumier et ça sentait le musc. Le chevalier prit les cartes et il me donna à couper.

En ce moment (on eût dit qu'elle était réveillée en sursaut), Mlle Rose, d'une main quasi-violente, prit les mouchettes, et comme elle mouchait la chandelle : — oh ! la maladroite! — elle fit tomber le suif sur ces cartes déjà tant souillées; puis, comme on se récriait, elle me souffla à l'oreille, et d'un souffle suave : — Méfiez-vous des cartes. — Au même instant, la chandelle rallumée, Rose jeta le paquet du chevalier par la fenêtre, et descendit dans la réserve, où elle prit un jeu tout neuf. Un jeu tout neuf, chose rare en ce vieux château, et que Rose elle-même avait acheté de ses deniers. — Sur ma parole d'honneur, s'écria le chevalier, qui faisait une mine assez piètre en ce moment, voilà de belles cartes à l'enseigne du *Roi David* : mais je suis superstitieux, et je tenais à mes cartes. Cependant à la guerre comme à la guerre, et l'on tachera de tirer bon parti de celles-là. — Tel était l'impudence et l'esprit de ce galant homme, il riait de sa fourbe, et, pour mieux tromper son monde, il disait tout simplement la vérité. A la fin le jeu commença, et tout d'abord je trouvai que Mlle Rose avait bien fait de changer les cartes. Averti par elle, et tenu en éveil par cet enjeu considerable, a savoir cinquante louis de chaque côté, je tenais mes regards obstinément fixés sur les mains du chevalier, et je ne lui passai aucune faute, aucune distraction. Cette fois je le tenais d'une main ferme; s'il coupait mal, aussitôt nous recommençions à couper; s'il battait les cartes, je les battais après lui; un point de trop, je l'effaçais. Ainsi je le gagnai trois fois de suite. En vain il voulait sourire, et faire à mauvais jeu bonne figure; il était pâle, il était livide, il sentait ma domination; maintenant que je me battais avec des armes égales, à mon tour j'étais sûr de gagner. A la quatrieme partie il avait perdu deux cents louis; il écumait de rage, il criait comme un forcené. Il disait que tout le monde ici en voulait à son argent; il appelait ma tante et Mlle Rose à son aide, et quand je fis mine de quitter la table, — un instant, s'écria-t-il; encore une partie, et sans revanche, et voici mes deux cents louis. — En effet, il tirait un billet de M. de Mézières, le fermier général, et le jeu commença. Je gagnai la premiere manche, il gagna la seconde et deux points sur la troisième; il lui fallait un seul point pour reprendre à la fois sa partie et sa revanche, et moi je fis trois points sur ce coup-là.

Donc la première carte allait décider de la fortune, et, tout absorbé par mon jeu, j'oubliais d'observer le chevalier, qui s'écria : — J'ai la dame, le roi et le point ! — «J'ai perdu, dis-je en jetant mes cartes, et cependant j'avais beau jeu.» Le chevalier, sans les montrer, jetait aussi ses cartes, lorsque Mlle Rose, arrêtant son bras : — Le *cœur* est la carte *à tout*, monsieur le chevalier; or vous avez la dame et le roi de carreau. — C'est vrai, dit le chevalier en étouffant, j'ai pris le *carreau* pour le *cœur*, et vous avez gagné, marquis. — A ces mots, il sortit de la salle aussi pâle que s'il eût entendu son arrêt de mort. Quant à moi, qui avais gagné la partie en effet, je restais stupide en présence de tout cet argent qui me remontait à merveille, et je me demandai si véritablement j'avais gagné?

Cependant ma tante, au desespoir et très-inquiète de son chevalier, jetait un regard de haine et de mepris sur cette petite fille qui avait denoncé ses fourberies, et courait en toute hâte pour le rejoindre et pour le consoler. En ce moment, ô bonheur! pour la première fois, je restai seul avec Rose, et, prenant sa belle main dans mes mains tremblantes, je lui dis qu'elle m'avait sauvé, qu'elle était mon bon ange, et qu'elle devait partager avec moi cet argent dont j'aurais été dépouillé, si elle ne m'était venue en aide et protection! Elle alors, souriante et contente, et laissant sa main dans la mienne, elle m'écouta parler avec sa grâce ineffable, et, tendre et confiante, elle me dit qu'elle obéissait à la justice, et que je la désobligeais si je croyais lui devoir même une bonne parole pour m'avoir donné un avertissement que tout autre m'eût donné à sa place. Enfin, elle était assez payée en songeant que j'étais affranchi de ma tante et de mes dettes, et elle ne voulait rien, qu'un peu de l'amitié que je lui avais témoigné et dont elle était si reconnaissante. Elle parlait encore lorsque nous entendîmes revenir ma tante et son loyal neveu, dont la bonne dame avait rempli la bourse. — Adieu, adieu, me disait Rose, — et, confuse, elle me permit de toucher sa lèvre de ma lèvre, et je restais immobile et muet sous ce chaste enivrement.

Le lendemain j'étais parti; j'avais tout regagné à mon cousin, jusqu'à mon cheval. A cette heure, je pouvais payer toutes mes dettes et même en faire de nouvelles. Autant jusqu'à ce jour j'avais été modeste et peu généreux envers les gens de la maison, autant, cette fois, je fus magnifique, et Blaise, et Picard, et Jasmin, et Martine, et Marton, n'eurent qu'à se féliciter de ma fortune. Et même une très-jeune et très-jolie fille de chambre, arrivée il n'y avait pas trois jours, eut sa bonne part des générosités de monsieur le marquis. Cette fille, agréable et svelte, avait un petit œil fin, vif et clair, qui promettait et demandait toute chose. — Ah ! monseigneur, disait-elle en me saluant du tablier, j'arrive et vous partez ! — Oui-dà, la belle, et comment vous nomme-t-on? lui dis-je. — Elle me répondit avec un beau sourire et sa plus belle révérence : — On m'appelle Fanchette et Fanchon, pour vous servir, monsieur le marquis. — Ah ! lui repris-je, il n'y a pas deux plus beaux yeux et un plus beau nom que cela dans le monde; ainsi je donne un écu à Fanchette, et deux louis d'or à Fanchon, — et je pris le galop en murmurant Rose et Fanchon. Avant de tourner l'avenue et de disparaître, il me sembla que Rose était à sa fenêtre, et que de sa main de fée elle me renvoyait mon baiser. — Adieu Rose et Fanchon, adieu Rose et Fanchette !

Je fis la route à petites journées, et plus je m'éloignais de ce triste château, plus il me sembla que j'étais poursuivi par l'image et par le souvenir de Rose, mon sauveur, de Rose mon ange gardien, de Rose mes amours !

JULES JANIN.

(*La suite au prochain numéro.*)

Courses de la société d'encouragement

AU BOIS DE BOULOGNE.

La première journée des courses de Longchamps n'a pas été brillante. Le froid et la pluie ayant éloigné les spectateurs, l'assistance était peu nombreuse en dehors des membres du jockey-club et de la société d'encouragement.

Le premier prix disputé a été une *bourse* de 1,000 francs pour chevaux de trois ans et au-dessus. Entrée 100 fr.

Forêt-du-Lys, à M. le baron Nivière, qui s'est rendu acquéreur de l'écurie de courses du prince de Beauvau, est arrivée première, battant *Simplette*, à M. A. Lupin, *Inkermann*, à M. le comte F. de Lagrange et trois autres concurrents non placés.

Le prix de l'administration des haras. — 2,000 francs pour chevaux de trois ans, entrée 100 francs, — a été couru par 14 chevaux sur 16 engagés

Forestier, à M. le baron Nivière, a gagné ce prix suivi de près par *Furens*, à Mme Latache de Fay, et *Fille-de-Marbre*, à M. Delamarre.

Phénix, à M. le comte F. de Lagrange; *Négresse*, à M. le baron N. de Rotschild; la *Sarthe*, à M. le baron Daru; *Phœbus*, à M. Fasquel : *Andrinople*, à M. le comte de Morny; *Ninico*, à M. de Silveira; *Leprilly*, à M. le prince Max de Croy; *Grand-Décime*, à M. H. Mosselman; *Toss-Up*, à M. C. Leclercq; *Bobine*, à M. Lupin, et *Corail*, à M. Reiset n'ont pas été placés.

Potocki, à M. Lupin, vainqueur du Derby en 1857; *Serious*, à M. le baron Nivière; *Mlle de Chantilly*, à M. le comte F. de Lagrange, qui revient triomphante d'Angleterre; *Vert-Galant*, à M. Delamarre; *Palaain*, à M. A. Lupin, et *Rabry*, à Mme Latache de Fay, se sont disputé le *prix du Cadran*, qui consistait en une somme de 3,000 francs pour poulains et pouliches nés en 1854. Distance, 4,200 mètres.

La lutte a été vive et quelque temps indécise entre *Potocki* et *Mlle de Chantilly*, mais celle-ci a faibli, s'est laissé dépasser par *Serious* et n'a été placée que mauvaise troisième. *Potocki* est resté vainqueur.

Venait ensuite le *grand prix de la ville de Paris*, 6,000 francs pour chevaux de trois ans et au-dessus; entrée, 200 francs.

Huit concurrents sont entrés en lice. *Last-Born*, à Mme Latache de Fay, était favorite; elle n'a cependant obtenu que la deuxième place, tandis que *Cagliostro*, à M. Delamarre, remportait une victoire inespérée.

Mulâtre, à M. Mosselman, était troisième. *Noble*, à M. le baron Nivière; *Valna*, à M. le comte de Lagrange; *Aprilis*, à M. le comte de Morny, et *Ferrières*, à M. de Rothschild, n'ont pas été placés.

Bicncourt, à Mme Latache de Fay, battant onze adversaires, a gagné le *prix de Boulogne*, — 2,000 francs pour chevaux de trois ans et au-dessus. — Cette course terminait la première et triste journée de Longchamps.

HENRI GRIGNAN.

La foire de Leipzig.

Leipzig, le 24 avril 1858.

*A Monsieur le Directeur de l'*ILLUSTRATION.

Mon cher ami,

Puisque le vent des voyages m'amène à Leipzig justement au milieu de sa grande *Mess*, ou foire annuelle, je cède à la tentation de vous adresser quelques lignes sur cette célèbre *actualité* (1).

Mais Leipzig est dotée de trois foires par an, et surtout de sa grande foire d'avril. Celle-là, qui n'a qu'une semaine, je crois, de durée officielle, commence, en réalité, huit jours plus tôt, et finit huit jours plus tard. Pendant ces trois semaines, Leipzig n'est plus reconnaissable; elle change entièrement d'aspect et d'habitudes; elle prend

(1) *L'Illustration* a déjà publié, avec de nombreux dessins, plusieurs articles sur cette foire de Leipzig; celui-ci, comme on le verra, par suite, malgré son titre, un autre intérêt. P.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

une nouvelle forme, une nouvelle vie; de simple préfecture saxonne, elle devient la capitale de tout le corps germanique. Il s'y fait alors un immense mouvement; les chemins de fer qui s'y croisent, les routes qui rayonnent à l'entour, y versent sans cesse des flots de voyageurs et des montagnes de marchandises venus des quatre coins du monde commercial. Je crois qu'il se trouve là tout ce que l'industrie d'une nombreuse famille de nations peut rassembler pour la nourriture de l'homme, ses vêtements, l'ornement de ses demeures, son instruction, ses arts, ses métiers, ses divertissements de tous les âges et de toutes les conditions. Leipzig devient une grande Bourse, où, tout le jour, dans toutes les maisons, dans tous les endroits, se traitent, en toutes langues, des affaires de toutes sortes. Les rues sont encombrées de choses et de gens; on ne rencontre que des camions et des ballots circulant avec lenteur au travers de groupes animés, et le voyageur indifférent, qui promène à pied sa curiosité par la ville, a grand'peine à se glisser parmi ces foules affairées. D'autant plus que, fort larges en temps ordinaire et pour la population habituelle, les rues de Leipzig, devenues le champ de foire, sont resserrées et réduites plus que de moitié par les boutiques improvisées qu'on y dresse pour la circonstance. De même que sur nos boulevards de Paris à l'époque du jour de l'an, des centaines de barraques, dont les ais amoncelés gisaient au fond des cours, surgissent comme au coup de baguette d'un enchanteur, et se convertissent en magasins de négociants. Il y en a dans les rues, dans les places, et tout autour de la ville, sur les anciens glacis des fortifications, aujourd'hui supprimées, qui séparaient naguère la cité de ses faubourgs. Cette énorme affluence d'étrangers amène la cherté de toutes choses, et surtout des logements. Bien qu'à peu près chaque maison de la ville devienne, à cette occasion, un hôtel garni, la place manque pour les lits et les tables. On est obligé, dans les hôtels et les auberges, de convertir plusieurs grandes chambres en dortoirs de pensionnat, où quinze à vingt lits sont dressés côte à côte, où dorment des gens inconnus l'un à l'autre, le *hofrath* (conseiller de cour) à côté du commis-voyageur, tous égaux là comme au cimetière. On convertit de même en réfectoires de couvent jusqu'aux antichambres, jusqu'aux corridors, où, du matin au soir, les convives se succèdent à des tables d'hôtes supplémentaires, autre image de parfaite égalité. Ces réfectoires sont tantôt restaurants, tantôt estaminets, et la fumée de la pipe remplace alternativement la fumée des plats. Ce qui n'est pas moins curieux, c'est de voir, sous les hangars de la cour, des laveuses de vaisselle, qui, rangées autour de leurs baquets comme des lavandières à la fontaine, écurent sans relâche des piles de plats et des monceaux d'assiettes; c'est de voir enfin l'enfer des cuisines, où s'agitent en tous sens les marmitons en tabliers blancs et les *kellners* en habits noirs, où s'amoncellent chaque matin des tas de provisions comme pour les noces de Gamache.

Leipzig n'offre pas beaucoup de distractions aux affaires, et les curiosités y sont rares. On a bientôt vu, hors de la ville, le champ de la *bataille des nations* et le ruisseau où se noya Poniatowski; puis, au centre de la ville, le cabaret, ou plutôt la cave de l'*Auersbachs-hof*, où Goethe a placé l'une des scènes de son *Faust*, celle des étudiants; et durant le jour, surtout à l'époque de la foire, les arts ne sauraient faire au négoce une concurrence bien sérieuse. Dresde, comme capitale, a gardé pour elle seule l'admirable galerie que tous les artistes et tous les amateurs du monde vont visiter en pieux pèlerinage, et de nombreux chefs-d'œuvre de peinture rassemblés par ses électeurs ou ses rois, elle n'a rien cédé à sa sœur saxonne. Cependant, piquée d'une louable émulation, Leipzig se prépare fièrement à se donner aussi son musée provincial. Déjà au centre de la promenade circulaire qui l'entoure, à la place de ses vieilles murailles, s'élève un édifice qui portera le nom de musée; et déjà, dans les bâtiments d'une école voisine, sont déposés un certain nombre de tableaux et de statues qui doivent former la primitive collection. Fort modeste à son début, cette collection s'accroîtra par le temps; c'est l'histoire de la formation de tous les musées de l'Europe; et dans un siècle elle sera peut-être l'égale, — non de la galerie de Dresde, riche de trésors qui ne se trouvent plus, hélas! à nul prix dans le monde, — ni de la galerie de Berlin, quoique formée plus tard, mais au moins de la galerie de Francfort, encore plus récente. La collection actuelle, comme l'embryon de la *National-Gallery* de Londres, se compose uniquement (et c'est d'un heureux augure) des donations volontaires que lui ont faites deux riches possesseurs de cabinets.

L'un a légué quelques tableaux anciens, l'autre un plus grand nombre de tableaux modernes. Dans le premier legs, il n'y a guère à citer, parmi les écoles de l'Italie et de l'Espagne, qu'une fort belle page de Giovanni Bellini (*la Madone adorée par quelques bienheureux*), qui réunit au style simple et noble de ce vieux maître une couleur presque aussi puissante que celle de Giorgion et de Titien. Ce tableau remarquable appartient évidemment aux dernières années de Bellini, alors qu'élève à son tour de ses deux illustres disciples, il les suivait dans le culte du coloris où se précipitait à leur suite toute l'école vénitienne.

Ainsi Leipzig possède une belle œuvre de ce maître dont notre Louvre n'a pas un seul échantillon. Parmi les écoles du Nord, il faut citer deux cadres intéressants d'un émule d'Albert Durer du vieux Saxon Lucas Kranach, lequel, ami de Luther, de Mélanchton, et de leurs protecteurs Frédéric le Sage et Jean-Frédéric le Magnanime, est ainsi le premier par la date des peintres protestants. On voit poindre dans ses œuvres, avec l'abandon des traditions catholiques, l'art réaliste, l'art panthéiste où se jetteront plus tard tous les peintres hollandais, les compatriotes de Spinosa. Lucas Kranach ne nous est connu au Louvre que par des fragments sans valeur.

Dans le second legs, celui des ouvrages modernes, on rencontre, dans l'école française, le *Napoléon à Fontainebleau* de M. Delaroche, tableau d'une célébrité plus grande que son mérite, qu'on a promené dans toutes les villes de l'Allemagne avant de le fixer à Leipzig, et plusieurs ouvrages plus ou moins importants de Léopold Robert, Calame, Marilhat, Papety, Biard, Gudin, Troyon, Horace Vernet, etc. Les plus intéressants, il me semble, sont un *Orage en Suisse*, par M. Calame, des *Vues de l'Orient*, par M. Marilhat, une *Attaque d'ours blancs*, par M. Biard, et un *Moïse sauvé des eaux*, où Papety, enlevé trop jeune à l'art qu'il eût honoré, a fait un très-heureux emploi des types et des formes que nous révèle la statuaire égyptienne. Dans l'école allemande, sauf un grand *Paysage héroïque* de M. Albert Zimmermann, où des centauresses combattent des lions, et une très-belle vue de l'église *Dei Frari* à Venise, en aquarelle, par M. Carl Werner, il ne se trouve guère que des œuvres à placer au-dessous du second rang.

Le théâtre de Leipzig, où se jouent alternativement l'opéra et la comédie, ne prend une réelle importance qu'aux époques où les célébrités des grandes scènes européennes viennent y donner, de passage, une série de *gastrollen* (rôle d'hôte). Il n'est pas fort grand, et le *Prophète*, par exemple, y ressemble fort, comme disait Napoléon, à un géant logé dans un entresol. Les opéras italiens et les opéras-comiques allemands ou français y sont mieux à l'aise et mieux à leur place. Toutefois le théâtre de Leipzig offre ce qu'on ne trouve guère qu'en Allemagne, des choristes bons musiciens, soucieux de leur modeste rôle, et sachant prendre part à l'action. Il offre aussi, chose plus rare encore, tous les éléments d'un excellent orchestre. Ce second phénomène mérite une explication.

Depuis plus d'un siècle Leipzig occupe, dans l'art musical, une place bien plus haute que ne sembleraient le promettre ses habituelles occupations de négoce et la faible importance de sa population. C'est dans son voisinage immédiat, à Halle, qu'est né le Titan, le Michel-Ange de la musique, George-Frédéric Haendel; son contemporain, l'autre grand fondateur de la science musicale allemande, Jean-Sébastien Bach, a passé presque toute sa paisible vie à Leipzig, où il était modestement maître de chapelle dans l'église Saint-Thomas. C'est là, en instruisant les enfants de chœur, qu'il a écrit cette énorme quantité d'œuvres-modèles en tous genres, que ses compatriotes recueillent pieusement aujourd'hui dans une magnifique et correcte édition. Tout récemment l'illustre et regrettable Félix Mendelssohn habitait Leipzig, où il est mort à l'âge de Raphaël et de Mozart, et un autre savant musicien, Robert Schumann, y rédigeait avant sa fin déplorable une gazette musicale fort accréditée. Depuis le temps de Haendel et de Bach, depuis 1730, Leipzig possède une institution musicale semblable à notre récente *Société des concerts du Conservatoire*. On l'appelle *Société de la Gewandhaus*, du nom de la salle jolie et sonore où se tiennent ses séances, salle bâtie en 1770, mais soigneusement entretenue, réparée, embellie. C'est à coup sûr la plus ancienne institution musicale de l'Europe, et toujours elle a su joindre au droit d'aînesse le mérite d'une incontestable supériorité. Elle a conservé, avec sa renommée primitive, sa perfection devenue proverbiale. La *Gewandhaus* réunit le plus admirable orchestre, sans rival en Allemagne, peut-être sans rival au monde. Elle a pour directeur ou président M. le docteur Petschke, et pour chef d'orchestre l'excellent *kapell-meister* Julius Rietz, qui continuent avec habileté et persévérance le mouvement artistique imprimé à l'association du vivant de Mendelssohn. La *Gewandhaus* donne vingt-deux concerts d'abonnements chaque année, c'est-à-dire un par semaine pendant les six mois d'hiver. Ce grand nombre d'exécutions musicales fournit à son comité-directeur la facilité, ou plutôt lui fait un devoir d'être incessamment en recherche d'ouvrage nouveaux, d'essayer les talents qui se révèlent, et d'ajouter sur ses programmes, aux noms des maîtres incontestés de l'art, aux œuvres tenues pour chefs-d'œuvre, les noms et les œuvres d'auteurs inconnus qui se présentent au jugement d'un public d'élite, d'un public savant, au goût sévère et difficile, ami de l'analyse, et plus prompt à la critique qu'à l'enthousiasme.

La devise assez bizarre, inscrite dans la salle au-dessus de l'hémicycle où se range l'orchestre, peut donner une idée des habitudes austères de la *Gewandhaus*. La voici: *Res serera est verum gaudium*. Je ne sais d'où vient ce latin. Est-ce une citation? est-ce une sentence formulée tout exprès par l'Académie des inscriptions et belles-lettres du pays? En tout cas, c'est un avertissement, et là, en effet, tout se passe avec une sévérité vraiment puritaine. Les auditeurs ne sont pas moins soumis à la règle que les exécutants. Ainsi, dans la salle oblongue, les bancs ne sont pas placés comme d'habitude en largeur et faisant tous face à l'orchestre; ils sont tournés face à face les uns des autres, en longueur et de côté, comme les bancs d'un *omnibus*: sept rangs à droite, sept rangs à gauche. Il résulte de cette disposition que tous les spectateurs, à quelque place que ce soit, ont toujours en face d'eux sept rangées d'autres spectateurs dont ils ne peuvent éviter le regard. Il est donc impossible de causer avec son voisin, d'échanger un seul mot sans être vu et averti. Aussi, pendant l'exécution, le silence est-il complet, absolu, merveilleux.

On applaudit peu, discrètement, silencieusement, dirais-je, et seulement à la fin, non d'une phrase, non d'un mouvement, mais du morceau tout entier. Ce n'est qu'alors qu'il est permis à la satisfaction de se produire, et, dans de très-rares occasions, à l'enthousiasme d'éclater.

Voilà, ce me semble, de fort bons exemples à citer aux autres sociétés musicales, et s'il est vrai qu'on ferait bien chez nous d'écouter à la manière allemande les grandes œuvres d'art que nous empruntons à l'Allemagne, on ferait mieux encore de se piquer d'émulation pour diriger le mouvement au lieu de le recevoir, pour ne pas toujours rester en arrière dans les mêmes sentiers battus, pour se dire aussi:

Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde,

Enfin pour ouvrir une lice aux jeunes athlètes de l'art, où ils puissent, en se révélant, non seulement combattre entre eux *pro corona*, mais encore livrer bataille à cet ennemi si difficile à rencontrer, à saisir, qu'ils doivent pourtant vaincre et subjuguer, le public.

A bientôt. LOUIS VIARDOT.

Chronique littéraire.

Ancien théâtre françois, ou collection des ouvrages dramatiques les plus remarquables depuis les Mystères jusqu'à Corneille.

Convenons d'une chose, c'est qu'on a bien abusé, — littérairement parlant, — du siècle de Louis XIV. L'admiration, l'enthousiasme, rien de plus juste; mais l'idolâtrie, mais le fétichisme, car on a été jusque-là; — nous devrions dire: on est allé, car combien n'en sont point encore revenus! — Ce n'était pas assez de le proclamer le premier entre tous, le grand siècle par excellence: on a voulu qu'il fût le seul, qu'il s'élevât isolé dans l'histoire, comme une pyramide au désert. « Imbécille! on est toujours l'enfant de quelqu'un, » dit Bridoison, et vous avez ri de ce *truism*. Eh bien! Bridoison avait tort. Le grand siècle n'est l'enfant de personne. Sa Minerve est sortie tout armée du cerveau de son Jupiter. Avant, on était plongé dans la barbarie; après, on sera plongé à tout jamais dans l'imitation, et une imitation que découragent ceux qui l'imposent; ce n'est plus la nature, c'est tel ou tel écrivain qui est le modèle à suivre, et ce modèle est inimitable, — arrangez cela comme vous pourrez. — Néologue devient une injure: la langue n'est-elle pas fixée? Tout terme qui n'est pas marqué à l'effigie du grand siècle est l'œuvre d'un faussaire, et immédiatement cloué sur le comptoir de l'Académie. Pis que cela, l'ironie vous accable de ses traits les plus pesants: « Vous avez donc bien des idées, que la langue de Racine ne vous suffit pas? »

« Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques, » c'est tout ce qu'avait osé dire, à la veille de 89, le plus novateur, le plus révolutionnaire de tous les poëtes du dix-huitième siècle, André Chénier.

Il était temps que la liberté protestât, si la république des lettres voulait ne pas tomber en monarchie. Le romantisme fut l'organe de cette protestation; car, malgré bien des méprises et des inconséquences dans les deux camps, c'était le nom du libéralisme en littérature. C'était une levée de boucliers contre la centralisation, contre le despotisme, contre le culte superstitieux du siècle de Louis XIV. Mais, plus modeste et mieux avisé que l'Italie, le romantisme n'eut pas la prétention de tout faire par lui-même, de repousser toute assistance étrangère, — comme si l'étranger n'était pas celui qui l'est à nos sentiments; comme si la nationalité était une question de frontières, et non de sympathie d'idées et de conformité d'intérêts! — Il prit partout des auxiliaires, il prit des armes partout. Il en forgea ce qu'il en put, et le reste il le demanda à l'Angleterre, à l'Allemagne, au monde entier, il l'emprunta à nos arsenaux, à nos musées. Il ne dédaigna pas même la hallebarde des suisses de paroisse: tout est bon un jour d'insurrection. On le traita de bedeau, de pillard, de barbare et d'anti-français. Il voulait ressusciter la féodalité; il voulait livrer le pays à l'étranger; et, avec ces traits empoisonnés, on le tua sur ses barricades. Mais il mourut vainqueur. La révolution avait triomphé; l'art était émancipé. La littérature française avait retrouvé ses origines; la douane intellectuelle était supprimée; le génie moderne n'était plus emprisonné dans un pays et dans un siècle.

Entre toutes les preuves de ce triomphe, il n'en est pas de plus significatives que ces entreprises de librairie qui s'efforcent à l'envi maintenant de décentraliser notre admiration, par leurs fouilles dans les bibliothèques ou leurs importations de l'étranger. On peut s'en rapporter à la spéculation pour savoir d'où souffle le vent. Les éditeurs ne devancent pas l'opinion. Dieu les en garde! mais les habiles savent la flairer et la suivre; et rien ne fait voir que nous avons cessé d'être exclusifs, comme l'éclatant succès qu'obtiennent et la *Bibliothèque elzévirienne* de M. P. Jannet, et le *Trésor des pièces rares ou inédites* de M. Aug. Aubry, et la *Bibliothèque gauloise* de M. Ad. Delahays, et la *Bibliothèque des meilleurs romans étrangers* de M. Ch. Lahure. Comme nous sommes loin du temps où les classiques français étaient seuls en possession de la faveur du public!

L'*Ancien Théâtre-François*, dont nous avons à nous occuper aujourd'hui, est une protestation en dix volumes contre le préjugé qui a si longtemps voulu que notre théâtre ne datât que de Corneille. Dix volumes, — et même neuf, car le dixième est réservé à un glossaire, très-utile, du reste, à l'intelligence des mots qui sont sortis de la circulation, — c'est bien peu d'espace pour contenir une *collection des ouvrages dramatiques les plus remarquables depuis les Mystères jusqu'à Corneille*, même lorsqu'il ne s'agit d'en donner que de simples échantillons. Mais ces mots: *depuis les Mystères jusqu'à Corneille*, doivent s'entendre exclusivement. Cette collection a laissé de côté les Mystères; elle ne commence qu'aux farces, moralités et sotties; et c'est à part et en dehors que M. Jannet nous donne une édition complète de Corneille en six volumes, dont les deux premiers ont déjà paru, en compagnie d'un troisième consacré à la vie de l'auteur par M. Taschereau.

Dans un recueil de cette espèce, l'ordre chronologique était tout indiqué, et c'est aux farces, moralités et sotties qu'appartiennent les trois premiers volumes. Dès le quatrième, Jodelle inaugure la renaissance par une comédie:

Digitized by Google

l'*Eugène*, et par deux tragédies : *Cléopâtre captive*, et *Didon se sacrifiant*. A sa suite, viennent les *Esbahis*, de Jacques Grévin, et la *Reconnue*, de Rémy Belleau. Les tomes V et VI et le commencement du VIIe, sont consacrés à neuf comédies de Pierre de Larivey. Trois autres comédies, les *Contens*, par Odet de Tournebu ; les *Neapolitaines*, par François d'Amboise ; les *Desguisez*, par Jean Godard, et la *Nouvelle tragi-comique* du capitaine Lasphrise, complètent ce tome VIIe. Le suivant renferme quatre pièces : *Tyr et Sidon*, tragi-comédie, par Jean de Schelandre ; les *Corrivaux*, comédie, par Troterel, sieur d'Aves ; l'*Impuissance*, tragi-comédie pastorale, par le sieur Veronneau ; *Alizon*, comédie par L.-C. Discret. Le neuvième enfin contient la *Comédie des proverbes*, la *Comédie des chansons*, la *Comédie des comédies*, la *Comédie des comédiens*, le *Galimatias*, de Deroziers-Beaulieu, tragi-comédie.

M. Jannet, dans son introduction, nous explique ce qui a déterminé son choix pour cette première partie de sa publication. Un Allemand venu en France vers le milieu du seizième siècle avait eu l'idée de réunir en un volume soixante-quatre pièces de théâtre (farces, moralités, sotties, sermons joyeux, etc.), qui avaient été publiées séparément tant à Paris qu'à Lyon et à Rouen. Ce volume, qui avait la forme d'un agenda, et qui était imprimé en caractères gothiques et relié en parchemin, fut trouvé dans un grenier, en Allemagne, et, en 1845, le *British Museum* en fit l'acquisition. Sur ces soixante-quatre pièces, cinq ou six seulement étaient connues par des éditions différentes ou par des manuscrits. Le reste avait échappé aux investigations des bibliographes. Les recherches de ce connaisseur simplifiaient beaucoup celles de M. Jannet, qui n'a cru pouvoir mieux faire que d'employer les trois premiers volumes de sa collection à la réimpression de ces soixante-quatre pièces. A cela, nous n'avons rien à dire. C'était une véritable bonne fortune que cette trouvaille, et il a bien fait d'en faire son profit. Mais, sans vouloir déprécier Pierre de Larivey, nous aurions volontiers fait le sacrifice de la majeure partie de son théâtre pour avoir en échange les meilleures des vieilles pièces inédites qui se trouvent dans nos bibliothèques.

Nous aurions même renoncé à une des deux tragédies de Jodelle, à sa *Cléopâtre*, par exemple. C'était assez d'une pour caractériser sa manière, et tout ce que méritait cet autre imitateur, — imitateur de l'antiquité (et avec un goût douteux), comme Larivey l'est plus adroitement, mais plus servilement, de l'Italie. Au moyen âge, comme on le pense bien, l'art dramatique est dans son enfance. Les farces, etc., ne sont que des tâtonnements, des scènes sans développements, des espèces de proverbes dans la manière de Carmontelle ; mais elles ont cela pour elles qu'elles sont bien locales, bien nationales. Avec la Renaissance, le savoir-faire augmente, les œuvres se compliquent, la versification devient plus habile, la scène aspire à plus de dignité ; mais le charme de l'innocence, la fine fleur de naïveté se perd. La tragédie devient solennelle, admirative, déclamatoire, pédantesque ; puis la comédie, importée d'Italie, tombe dans l'intrigue et l'imbroglio. Nous sommes tout à fait de l'avis du *Misanthrope*, de l'avis de Molière :

J'aime mieux ma mie, ô gué !
J'aime mieux ma mie.
La rime n'est pas riche et le tour en est vieux ;
Mais ne voyez-vous pas que cela vaut bien mieux

que toutes ces œuvres de cabinet, que ces importations d'un autre temps et d'un autre pays, qui n'ont pas le goût du terroir ? Permettez-nous donc de nous arrêter de préférence sur les trois premiers volumes de la collection.

Trois sociétés dramatiques régulières exploitaient à son origine notre littérature sacrée et notre littérature profane :

1° *Les Confrères de la Passion*, qui, établis d'abord à Saint-Maur-des-Fossés, en 1398, obtinrent de Charles VI la permission de transférer leur théâtre à Paris, où ils occupèrent successivement une salle de l'hôpital de la Trinité, situé en dehors de la porte Saint-Denis, puis l'hôtel de Flandre, où ils se logèrent de 1539 à 1543, et enfin l'hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil, sur une partie duquel ils élevèrent un théâtre. Mais, en 1548, ils n'obtinrent le renouvellement de leur privilége qu'à la condition de ne plus représenter que des sujets profanes, licites et honnêtes ;

2° *Les Clercs de la Bazoche*, dont l'institution remonte à la fin du treizième siècle ou au commencement du quatorzième, et qui avaient le privilége des farces et des moralités ;

3° *Les Enfants sans-souci*, ainsi nommés d'une société de jeunes gens instruits et de bonne humeur, « dont le chef s'appelait le *prince des Sots*. » De là le nom de sotties qu'ils donnaient à leurs satires dramatiques.

Ces trois sociétés, qui vécurent jusqu'au milieu du seizième siècle, vivaient, à ce qu'il paraît, en assez bonne intelligence, car on voit les *Bazochiens* permettre aux *Enfants sans-souci* de représenter des farces, à la condition de pouvoir, de leur côté, représenter des sotties, et ces derniers eux-mêmes viennent en aide aux *Confrères de la Passion*, et leur ramènent, en jouant des sotties sur leur théâtre, la foule qui avait perdu le goût des choses saintes.

Une des meilleures pièces du premier volume, c'est la *Farce nouvelle très bonne et fort joyeuse du* CUVIER *à* troys personnages, c'est assavoir : Jaquinot, sa femme et la mère de sa femme. Jaquinot est une espèce de George Dandin, qui n'est pas non plus très-satisfait d'être marié.

Le grand dyable me mena bien
Quant je me mis en mariage ;
Ce n'est que tempeste et orage...

Telle est sa première confidence au public. Sa femme et sa belle-mère s'entendent pour le tyranniser ; mais il leur déclare qu'il prétend être maître en sa maison. Toutefois cette tentative d'insurrection n'a pas le succès qu'il s'en était promis, et, comme toutes les insurrections avortées, ne fait que river plus fortement sa chaîne.

LA MÈRE.
Pour vous mieulx souvenir du faict
Il vous convient faire ung roullet,
Et mettre tout en ung fueillet
Ce qu'elle vous commandera.
JAQUINOT.
A cela point ne tiendra.
Commencer m'en voys à escripre.

Les conditions sont dures, et le mari réclame ; mais il finit par accepter et inscrire sur son « roullet » tous les articles de cette charte conjugale. Il devra obéir à sa femme, se lever le premier pour lui chauffer sa chemise, prendre soin de l'enfant la nuit, boulenger, fournier, buer, bluter, laver et cuire. « Laver quoi ? demande-t-il. — Les pots, les plats, les écuelles et les

drapeaux breneux
De nostre enfant en la rivière.
JAQUINOT.
Je regny goy ! la matière
Ni les mots ne sont point honnestes...
LA FEMME.
Je vous battray plus que plastre.
JAQUINOT.
Hélas plus je n'en veulx débatre.
Il y sera, n'en parlez plus.
LA FEMME.
Il ne reste, pour le surplus,
Que le mesnaige à mettre en ordre,
Que present me ayderez à tordre
La lessive auprès du cuvier.

Mais voilà qu'en tordant avec lui la lessive, elle tombe dans la cuve, et s'écrie :

Jaquinot, secourez votre femme.
Tirez la hors de ce bacquet.

Cela n'est pas à mon roulet,

répond tranquillement Jaquinot, et lisant :

Boulenger, fournier et buer,
Bluter, laver et cuire...
LA FEMME.
Tost pensez de me secourir.
JAQUINOT.
Aller, venir, trotter, courir...
LA FEMME.
Las, où est ma mère Jacquette.
JAQUINOT.
Et tenir la cuisine nette...
Sauvez-vous comme vous vouldrez ;
Car de par moy vous demourrez.
LA FEMME.
Cherchez doncques si vous voirrez
En la rue quelque varlet.
JAQUINOT.
Cela n'est point à mon roulet.

Enfin, la mère arrive d'elle-même.

LA MÈRE.
Holà ! hault !
JAQUINOT.
Qui heurte à la porte ?
LA MÈRE.
Ce sont vos grans amys ; par Dieu,
Je suis arrivée en ce lieu
Pour scavoir comme tout se porte.
JAQUINOT.
Très bien, puisque ma femme est morte.

Elle ne l'est pas encore ; mais sa mère n'a pas la force de la tirer à elle seule du cuvier, et réclame l'assistance de Jaquinot, qui, cette fois, ne s'y refuse plus ; mais il fait ses conditions à son tour, et désormais on le reconnaîtra pour le maître du logis ; car

Le cas est à femme laict
Faire son maistre son varlet,
Tant soit-il sot ou mal aprins.

Voilà la morale de la pièce, et la femme, convertie par le danger qu'elle vient de courir, renonce sincèrement à ses idées d'émancipation.

Aussi m'en est-il mal prins,
Comme on a veu cy en présence.
Mais désormais en diligence
Tout le mesnaige je feray ;
Aussi la servante seray,
Comme par droict il appartient.

On voit que, dans sa mesure, cette pièce est bien complète, que le sujet en est d'un intérêt très-général et très-durable, que l'action, dans sa simplicité, se déroule d'une façon claire et logique, avec les gradations et les péripéties qu'elle comporte. Nous retrouvons les mêmes qualités dans une pièce d'un tout autre genre et beaucoup plus rare, le genre sérieux. Cette tragédie, car c'en est une, quoiqu'elle n'en prenne pas le nom, est intitulée : *Moralité nouvelle d'ung empereur*. Nous n'en avons pas la date précise, mais elle fut imprimée en 1543 ; elle est donc bien antérieure aux drames de Shakspeare et de Calderon, et bien inférieure aussi, nous ne prétendons pas le contraire, bien inférieure, notamment comme style, — à cette époque on ne se préoccupait pas encore du bien dire, qui, plus tard, a fini par envahir tout ; — mais elle a dans sa simplicité quelque chose de la grandeur du *Roi Lear*, et dans sa fable même et dans l'âpreté du sujet un rapport plus marqué encore avec le *Médecin de son honneur*. Ce sujet, le voici en quelques mots : l'empereur, se sentant vieillir, demande à son chapelain s'il ne fera pas bien de remettre les rênes de l'empire aux mains de son neveu. Le chapelain se récuse et l'engage à prendre l'avis des ducs, des barons et des comtes. Les seigneurs, consultés, opinent pour qu'il abdique en faveur de son neveu, et l'empereur se conforme à ce conseil, non sans avoir bien chapitré le jeune homme sur les devoirs et vertus auxquels cette élévation l'oblige. Mais à peine celui-ci a-t-il le pouvoir en main qu'il oublie toutes ses promesses. Il est amoureux d'une jeune fille qui ne veut pas l'écouter. Il l'aura ; n'est-il pas empereur ? Deux hommes, qui font un peu souvenir des assassins de Banquo, se chargent de la lui livrer, et le crime s'accomplit entre deux vers.

LE NEPVEU.
Car je feray ce qui m'agrée.
LA FILLE.
Je suis fille déshonorée.

Pour comprendre cette merveilleuse rapidité d'action, il convient de ne pas perdre de vue quelle était la disposition de ces théâtres. Des deux côtés étaient des gradins en forme de chaises, sur lesquels les acteurs s'asseyaient lorsqu'ils avaient joué leur scène, ou qu'ils attendaient leur tour à parler. Ils étaient censés absents lorsqu'ils étaient assis. « Une espèce de niche, avec des rideaux devant, formoit une chambre, et cette chambre servoit à cacher aux spectateurs certains détails qu'on ne pouvoit leur présenter. » (*Histoire du théâtre françois*, par les frères Parfaict, t. I, p. 51.)

L'art s'est compliqué depuis ; mais cette combinaison avait l'avantage de nous dispenser du récit de Théramène. La fille raconte son aventure à sa mère. La mère accable le neveu de reproches, et conduit sa fille éplorée aux genoux du vieil empereur qui leur promet justice. Vainement la noblesse s'efforce de désarmer le courroux du monarque ; vainement l'Église, par la bouche du chapelain, hésite, comme un jure de nos jours, à se prononcer pour la peine de mort.

Il est en très-grant blasme mis ;
Je ne scay s'il a droit ou tort,
Sé par droit on doit prendre mort
Nul ne le scet, si ce n'est Dieu.

L'empereur n'hésite pas, lui ; et, seul à seu indigne neveu, dès que celui-ci a tout avoué :

Par ma foy, je feray justice ;
De ce cousteau seras occys.
J'ai fait justice jusques icy,
Au plaisir de mon Dieu : saint George
Il en a tout parmy la gorge
Jamais femme n'efforcera.
Venez sa, seigneurs, venez sa,
Porter au feu ce corps defaict !
LE DUC.
Ha, cher sire, qu'avez-vous faict ?...
L'EMPEREUR.
J'ai faict justice, mon amy,
Et vous ne l'eussiez osé faire...

Ce rigoureux devoir accompli, l'empereur se voit lui même en face de la mort. Un autre juge non moins inflexible que lui, la nature, a prononcé sa sentence, et il demande à recevoir l'extrême-onction. Mais le chapelain la lui refuse. Sa confession n'est pas complète. Il a les mains teintes du sang de son neveu, il n'a point confessé ce grand péché.

L'EMPEREUR.
Se confesse-on de bien faire ?
Se j'ai faict, pour à Dieu complaire,
Justice, ay-je pourtant péché ?
Je ne me sera reproché
Que face péché de vertu ;
Il me seroit fort mescheu
Se me monstroye repentans
D'avoir faict justice en mon temps.
Jamais ne m'en confesseray.

Et comme le chapelain persiste à lui refuser le sacrement, l'empereur s'adresse directement au Sauveur, qu'il a obtenu qu'on lui montrât au moins de loin, et qui se donne de lui-même au mourant sans l'intervention du prêtre,

« Par divine opération. »

et la pièce se termine par les actions de grâce de l'empereur, du clergé et de la noblesse.

Est-ce que les personnes qui ont un théâtre de société ne feraient pas mieux, si elles ont quelque amour de l'art dramatique, d'y faire jouer quelques-unes de ces anciennes pièces, au lieu de lutter désavantageusement avec les théâtres publics, en leur empruntant leur banal répertoire ?

Nous avions bien d'autres choses à vous dire sur cette très-intéressante collection ; mais dans une feuille qui a pour titre *l'Illustration*, le dessin prime tout, et nous devons réserver le peu d'espace qui nous reste à trois vignettes de M. Godefroy Durand, empruntées aux *Récits d'un chasseur*, cette charmante édition qu'a publiée M. Dentu du charmant livre de M. Tourguénef. Nous avons déjà parlé avec éloges de ces vignettes, où le type russe et l'esprit de l'auteur sont si bien saisis : le triple spécimen qui en est donné ici servira à justifier ce que nous en avons dit. Trois mots d'explication maintenant sur le sujet de ces trois petits dessins.

On sait que M. Tourguénef, tout chasseur qu'il s'intitule, est surtout un observateur. La chasse n'est guère pour lui qu'un prétexte, et son fusil qu'une contenance. Dans le cinquième de ses *récits*, *la Mort*, au moment où il arrive dans un bois qu'on a mis en coupe, un arbre vient de se venger de l'entrepreneur qui le fait abattre. « Nous trouvâmes le pauvre Maxime étendu par terre ; une dizaine de paysans l'entouraient. Nous descendîmes de cheval ; le blessé ne se plaignait pas ; il ouvrait de temps en temps les yeux, regardait autour de lui d'un air qui semblait exprimer l'étonnement, et un léger frémissement agitait parfois ses lèvres bleuies. On voyait, aux mouvements irréguliers de sa poitrine, qu'il respirait avec peine ; il avait les cheveux collés sur le front, et son menton tremblait..... Il se mourait. L'ombre légère d'un jeune tilleul se projetait sur sa figure. » Comme on sent que tout cela est fait d'après nature, et comme cette dernière circonstance, tout en trahissant l'instinct du peintre, ajoute à la vraisemblance de la scène ! L'homme mort, le récit va continuer ; mais la chasse, il n'en sera plus question. « La scène dont je venais d'être témoin me fit songer à la manière dont mouraient généralement en Russie les hommes du peuple. On ne saurait les taxer d'indifférence dans ce moment suprême ; non, ils semblent envisager la mort comme un devoir à accomplir, et c'est pourquoi ils l'affrontent avec un calme et un naturel parfaits. » Voilà ce qui occupe notre chasseur,

Digitized by Google

Digitized by Google

Guides et Itinéraires pour les voyageurs.

Autrefois, quand les Français voyageaient par hasard, ils étaient réduits à emprunter aux Anglais et aux Allemands, voire même aux Espagnols et aux Italiens, leurs guides ou itinéraires. Désormais, au contraire, l'Europe entière sera, à cet égard, tributaire de la France. Cette importante révolution est due en grande partie à un touriste bien connu des lecteurs de l'*Illustration*. M. Adolphe Joanne a le premier, en France, compris l'intérêt sérieux que pouvait offrir un guide ou itinéraire bien fait. Avant lui, ces sortes d'ouvrages n'étaient que des compilations rédigées à la hâte avec des matériaux incomplets, et depuis longtemps inexacts, par des écrivains fatigués à l'avance de la tâche ennuyeuse dont ils s'étaient chargés, et qui n'avaient pas même visité les pays qu'ils devaient décrire; aussi l'opinion publique les tenait-elle avec beaucoup de raison en un profond mépris. Dans le principe, M. Adolphe Joanne, occupé alors d'études de droit criminel et de droit constitutionnel, voulut seulement être utile à ses collègues du barreau, qui, comme lui, allaient chaque année chercher dans les vallées ou sur les sommets des Alpes les forces que des excès de travail leur avaient fait perdre. Il aimait la Suisse avec passion; il l'avait explorée dans tous les sens pendant plusieurs années consécutives; mieux que personne il était en état d'y servir de guide à tous ceux qui avaient le bonheur de pouvoir la visiter à leur tour. Son *Itinéraire de la Suisse, du Jura, de la Savoie*, etc., eut un grand retentissement. La littérature française venait, en effet, de s'enrichir d'un genre nouveau. Les hommes de cabinet, aussi bien que les touristes, trouvaient dans ce remarquable ouvrage tout ce qu'ils pouvaient y chercher : résumés historiques, souvenirs littéraires, documents statistiques, renseignements pratiques de toute espèce, description des villes, des monuments, des curiosités de la nature, des chefs-d'œuvre de l'art, etc., le tout écrit dans le seul style qui convint à un pareil livre, c'est-à-dire avec méthode et clarté.

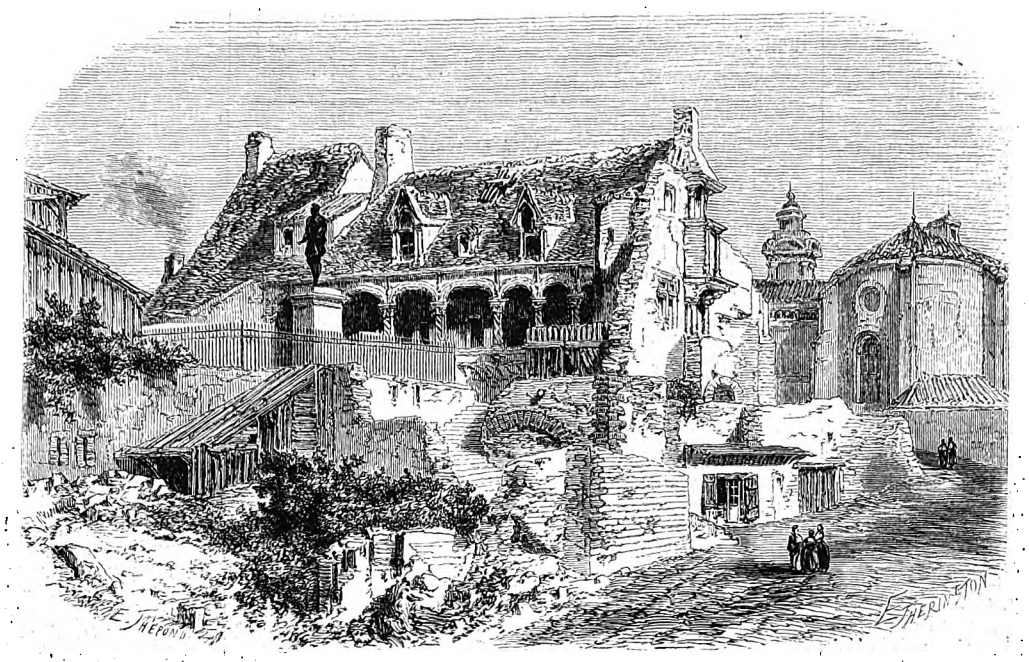

RUINES DU CHATEAU D'HENRI IV A NÉRAC.

Bien des années s'écoulèrent cependant avant que M. Adolphe Joanne se décidât à renoncer à ses anciens travaux pour s'adonner entièrement à ce genre qu'il avait créé en quelque sorte, et dans lequel son début avait été un coup de maître. Enfin, après la révolution de décembre 1851, il céda aux sollicitations de son libraire, et depuis lors il a publié chaque année un ou deux itinéraires nouveaux : l'*Ecosse*, l'*Allemagne du nord*, les *Bords du Rhin*, *Bade et la Forêt-Noire*, *Spa et ses environs*, l'*Allemagne du sud*, *de Paris à Bordeaux*, *de Paris à Nantes*, *les Environs de Paris*, *de Paris à Lyon et à Auxerre*, *de Bordeaux à Bayonne*, etc. Il vient d'achever le guide de *Bordeaux à Toulouse*, *à Cette et à Perpignan* : il nous promet pour la saison prochaine le *Guide en Europe* et *les Pyrénées*. Enfin il travaille à un *Itinéraire* complet de la France, qui aura deux volumes, et qui sera, assure-t-on, encore plus nouveau et plus intéressant que ses précédents ouvrages. Aussi les éditeurs de cette collection de guides, unique maintenant en Europe, MM. Hachette et compagnie, acquéreurs des anciens GUIDES RICHARD, lui ont-ils donné le nom de celui qui l'a créée, qui la continue et qui la dirige : ils l'appellent la COLLECTION JOANNE.

Mais M. Adolphe Joanne n'a ni le temps ni la prétention de composer à lui seul tous les guides ou itinéraires de l'Europe. Son principe est de ne parler que des choses qu'il a vues par lui-même, et encore après avoir consulté, pour corriger, en les complétant, ses observations personnelles, tous les ouvrages publiés avant les siens sur les contrées dont il s'occupe. Il a donc pris des collaborateurs, ou plutôt il a confié la rédaction d'un certain nombre de guides à des écrivains parfaitement dignes d'inspirer au public la confiance qu'il plaçait en eux. Ainsi, sur sa demande, M. A. J. Du Pays a rédigé, tout exprès pour la collection, l'*Itinéraire de l'Italie et de la Sicile*, dont il achève en ce moment la seconde édition, entièrement revue, la première ayant été épuisée en peu de mois. Le savant et consciencieux critique de l'*Illustration* a bien voulu se charger en outre des *Guides de la Belgique et de la Hollande*. M. A. le Pileur, l'un des collaborateurs de *Patrie*, publiera l'année prochaine les *Bains d'Europe*, avec M. Adolphe Joanne. M. le docteur Emile Isambert achève à Paris le *Guide en Orient* qu'il a commencé à Malte, en Grèce, en Turquie, en Syrie, en Palestine, c'est-à-dire dans tous les pays où il se propose de conduire ses lecteurs. M. A. Germond de Lavigne, bien connu par de nombreux travaux relatifs à l'Espagne, termine de son côté le *Guide d'Espagne et de Portugal*; car il vient d'explorer avec le plus grand soin ces deux contrées encore si peu explorées. Le succès de *Paris illustré* n'a été égalé que par celui des *Environs de Paris illustrés*. Ces deux beaux volumes sont entre les mains de tous les Parisiens et de tous les étrangers. Dans quelques années, la *Collection Joanne* sera complète; elle contiendra, comme on le voit par les titres que nous venons de citer, une description détaillée de l'Europe entière, de toutes ses voies de communication, de ses villes, de ses montagnes, de ses monuments, de tout ce qui peut, en un mot, intéresser non-seulemen les voya-

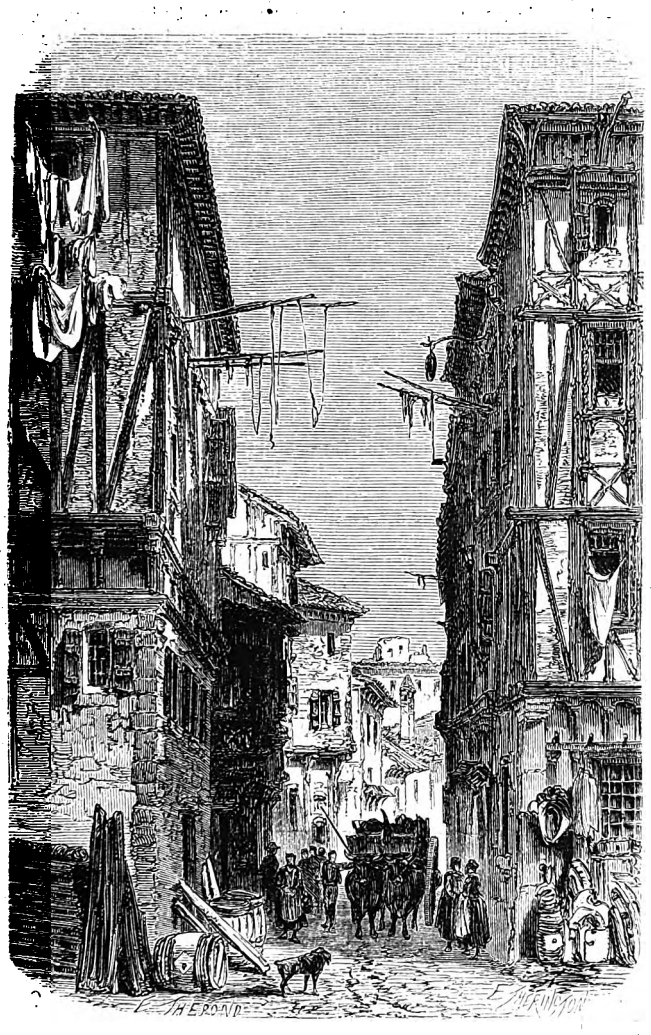

UNE RUE DE PORT-SAINTE-MARIE.

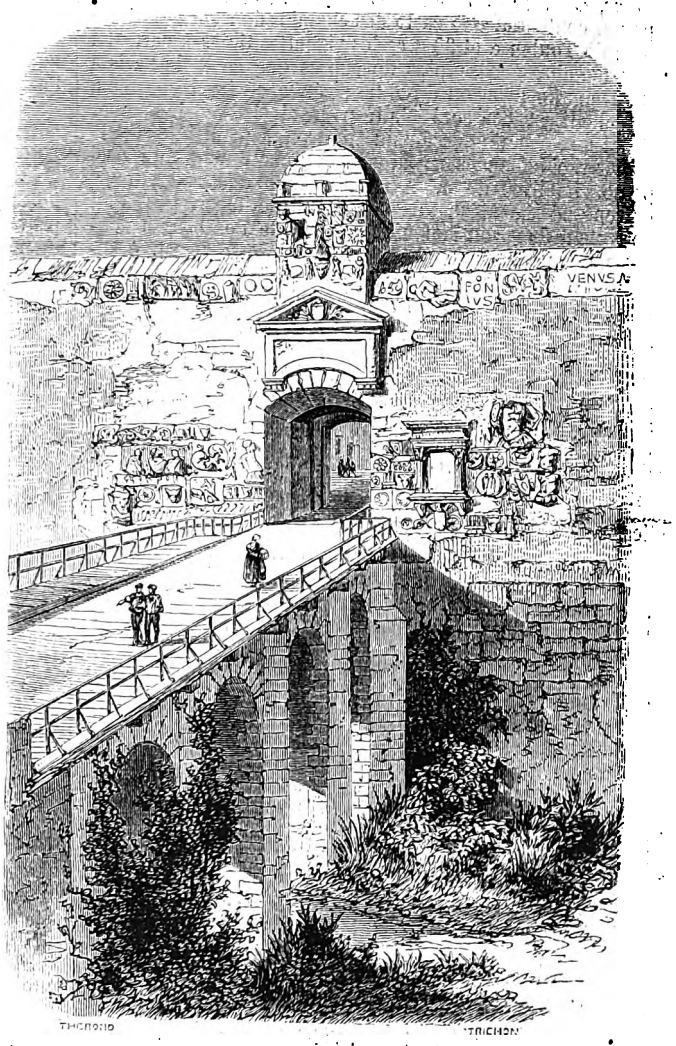

LA PORTE DE BEZIERS, A NARBONNE.

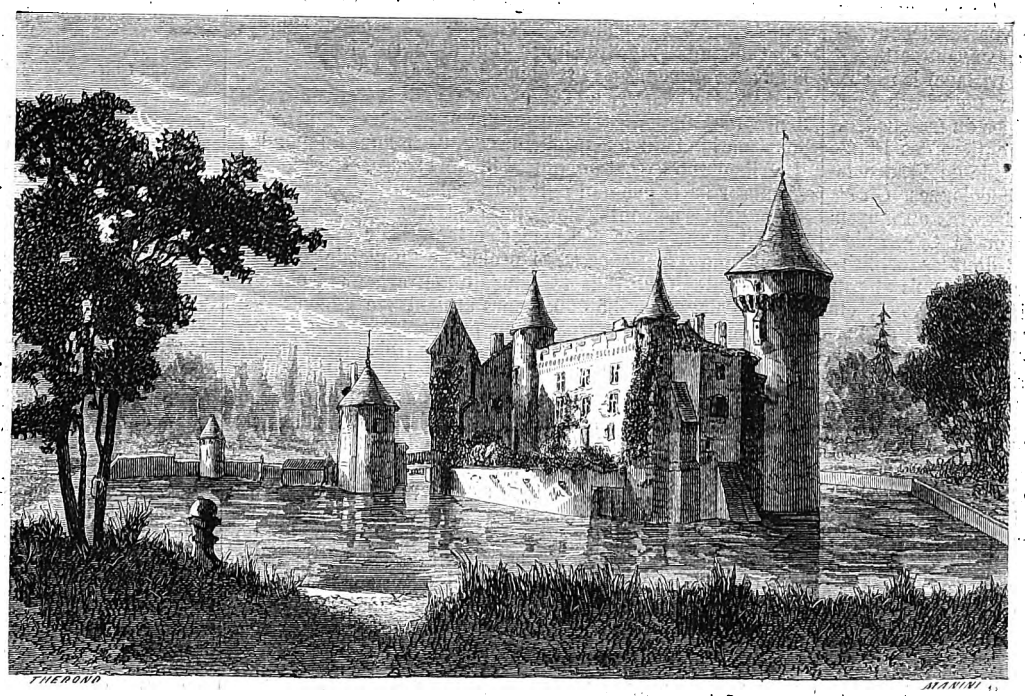

CHATEAU DE MONTESQUIEU, A LA BRÈDE.

Digitized by Google

geurs, mais les hommes de cabinet, qui chercheraient vainement, dans les traités de géographie les plus renommés, — nous ne saurions trop insister sur ce point capital, — les renseignements de toutes sortes contenus dans les guides ou itinéraires.

Ce qui assure aux guides Joanne une supériorité marquée sur les guides anglais ou allemands, c'est, outre leur exactitude, l'admirable collection de cartes et de plans dont ils sont ornés. Ainsi, l'*Allemagne du nord*, par exemple, contient 14 cartes et 13 plans; l'*Allemagne du sud*, 10 cartes et 7 plans. Le premier volume de la *France* (centre et midi) ne renfermera pas moins de 15 cartes et de 15 plans. Toutes ces cartes ou plans, dessinés par M. Dufour, sous la direction de M. Adolphe Joanne, sont gravés sur acier, avec un soin tout particulier, par les plus célèbres graveurs de Paris. Rien de plus fin, de plus net et de plus exact, tout à la fois, que l'*Atlas statistique et historique des chemins de fer*, composé de 8 cartes et accompagné, comme le texte l'indique, d'un texte explicatif.

Un certain nombre de guides, *Paris*, les *Environs de Paris*, *Versailles*, *Fontainebleau*, *Saint-Germain*, *Sceaux et Orsay*, et tous les *itinéraires* spéciaux des grandes lignes des chemins de fer, sont, en outre, illustrés de nombreuses vignettes sur bois, dessinées d'après nature par MM. Thérond, Lancelot, Daubigny, etc., et gravées par nos plus habiles artistes. Les gravures qui illustrent cet article sont empruntées au dernier itinéraire publié par M. Adolphe Joanne : l'*Itinéraire de Bordeaux à Toulouse, à Cette et à Perpignan*, un beau volume de 400 pages, contenant une carte des chemins de fer du Midi, un plan de Toulouse et 32 grandes vignettes tirées à part. Cet ouvrage aura encore plus de succès que ceux de Paris à Bordeaux, à Lyon ou à Nantes; car la curieuse contrée à laquelle il est consacré était, pour ainsi dire, inconnue. Grâce aux chemins de fer du Midi, on peut maintenant la visiter rapidement, sans fatigue et sans une grande dépense. Le livre de M. Adolphe Joanne à la main, on y entreprend même d'agréables et instructifs voyages, tout en restant dans son fauteuil. En effet, de Bordeaux à Toulouse, que de haltes ou d'excursions intéressantes M. Adolphe Joanne recommande à ses lecteurs! Arrêtons-nous d'abord *au château de Montesquieu, à la Brède*, où tous les étrangers sont admis, sur leur demande, dans la chambre qui servit longtemps de chambre à coucher, de cabinet de toilette et de cabinet de travail à l'auteur de l'*Esprit des lois*. Plus loin, en allant de Bordeaux à Langon, nous aurons le choix entre les châteaux de *Cadillac*, de *Roquetaillade*, de *Villandraut*, entre les églises d'*Useste*, de *Loupiac* et de *Bazas*. Au delà de Langon, la vieille ville de *Saint-Macaire* et le pèlerinage de *Verdelais* nous retiendront au moins quelques heures; puis la *Réole*, *Marmande*, *Tonneins*, *Aiguillon*, sollicitent, à des titres divers, notre attention. Qui pourrait traverser *Port-Sainte-Marie*, dont les rues offrent des aspects si pittoresques, sans aller visiter la jolie petite ville de *Nérac*, où, près des ruines du *château de Henri IV*, s'étend, le long de la Baïse, la charmante *promenade de la Garenne*, sous les beaux arbres de laquelle coule toujours la fontaine, qui, selon une tradition peut-être erronée, fût le tombeau de la pauvre Fleurette. Passerons-nous à *Agen* sans aller rendre une visite à Jasmin? En tout cas, nous descendrons à la station de *Moissac*, pour visiter, outre le cloître de l'ancienne abbaye, le plus vaste, le mieux conservé et, de tous points, le plus remarquable de tous les monuments de ce genre que possède la France, le curieux portail de l'église actuelle, véritable musée de sculpture romane, si bien dessiné par M. Thérond. *Montauban* nous appelle ensuite; elle offre de gracieux paysages aux artistes; elle est le paradis des gastronomes; elle possède le chef-d'œuvre de M. Ingres (le *Vœu de Louis XIII*), qu'elle s'honore d'avoir vu naître. Puis *Toulouse* nous demandera au moins plusieurs journées bien employées, car elle remplit à elle seule plus de 100 pages de notre itinéraire. Au delà de Toulouse, l'intérêt va croissant. Voici *Castelnaudary*, d'où l'on part pour aller, par Revel et Sorèze, admirer l'œuvre immortelle de Riquet, les prises d'eau et les réservoirs du canal du Midi. Que de beaux points de vue ne découvre-t-on pas du haut de la Montagne Noire, en suivant cette *rigole* qui conduit à Naurouse (le point de partage) les eaux destinées à couler d'un côté dans l'Océan, de l'autre dans la Méditerranée? Au delà des riches plaines du Languedoc, on aperçoit presque toujours la chaîne entière des Pyrénées. *Carcassonne* est certainement la ville de France la plus curieuse pour les artistes et les archéologues. On se croirait transporté, comme par enchantement, au moyen âge, quand on parcourt sa vieille ville ou sa Cité, isolée sur le haut de la colline qui la porte, et dont les fortifications, construites par les Visigoths, par saint Louis et par Philippe le Hardi, ont été si bien étudiées, décrites et, en partie, restaurées par l'un de nos plus savants et de nos plus habiles architectes, M. Viollet-le-Duc. A l'est de Carcassonne, la nature, devenue plus méridionale, mériterait à elle seule le voyage; mais les villes lui disputent l'attention des touristes. Ce sont : *Narbonne*, avec le beau chœur de son église, son palais archiépiscopal, devenu l'hôtel de ville, et surtout ses murailles, où l'on a placé, en les construisant sous François Ier, tant et de si beaux débris des monuments romains; *Béziers*, avec ses ponts, son admirable position, ses beaux points de vue, sa statue de Riquet, par David d'Angers, sa vieille église forteresse; *Agde*, la ville noire, dominée par la montagne volcanique de Saint-Loup; *Cette*, le port de Louis XIV, ou plutôt de Riquet, si animé et si prospère; *la Nouvelle*, ce port du dix-neuvième siècle, qui rivalisera peut-être un jour avec Cette; *Perpignan*, aux beaux platanes; *Elne* et son cloître plus admirable peut-être que celui de *Fontfroide*, voisin de Narbonne; *Collioure*, *Portvendres*, etc.

La collection des *Guides Joanne* comprend déjà 120 volumes.

J. MARÉCHAL.

Gazette du palais.

Les roses ont de courtes destinées : elles fleurissent, étalent aux yeux du promeneur leurs couleurs charmantes, embaument l'air pendant une journée ou deux... et meurent. Hélas! il en est de certaines sociétés commerciales ou civiles comme des roses. Qu'on me pardonne cette comparaison en faveur de la douceur de la température, de la pureté du ciel et du joli mois dans lequel nous allons entrer. Où est la Société des *Grandes fêtes de l'industrie*? Et celle des *Tissus naturels*? Et celle des *Bains et maison de jeu de la principauté de Monaco*? On les a vues s'épanouir un beau matin sur les murs de Paris, ces superbes fleurs industrielles, en affiches roses, jaunes ou bleues; leurs parfums subtils sont montés à la tête de quelques bonnes gens. Qui jamais a cueilli leurs fruits? qui jamais les cueillera?

C'était cependant une idée féconde, au dire des fondateurs, que celle de la société des *Tissus naturels*. Personne ne s'avisa de trouver trop orgueilleuse cette devise adoptée par les inventeurs : *Cutis supra lanam*, — la peau vaut mieux que la laine. — Personne non plus ne s'étonna de voir la société fondée au capital de 2,500,000 francs. Une entreprise qui se respecte ne peut vraiment pas se constituer à moins. Seulement il eût été désirable que le matériel d'exploitation se composât d'autre chose que de deux chaudières et de quelques baquets. Il est vrai que la matière à exploiter, c'est-à-dire l'actionnaire, n'y regarde pas de trop près. Les tissus naturels eurent leurs fanatiques. L'un versa 700 fr. dans l'affaire, l'autre 1,000 fr., l'autre 6,000 fr., un quatrième 10,000 fr., un cinquième 20,000 fr. Il paraît que l'annonce de commandes nombreuses et de propositions magnifiques faites par des capitalistes anglais et français, avait un peu provoqué cet enthousiasme; il paraît aussi que les commandes et les capitalistes étaient des créations purement fictives et immatérielles. Le tribunal de police correctionnelle a demandé compte à Laurent de ces excès d'imagination, et l'a envoyé réfléchir pendant trois années dans la retraite sur les avantages de la substitution des peaux de bêtes aux étoffes ordinaires.

Nous promènerons-nous un jour sur le boulevard des Italiens vêtus comme l'était saint Jean-Baptiste? Qui oserait l'affirmer? Boirons-nous jamais des eaux de Monaco et jouerons-nous jamais à la roulette dans les anciens domaines des Grimaldi? Qui pourrait le dire? Vous saviez, sans doute, que Virgile et Lucain parlent de Monaco, l'un dans son *Enéide*, l'autre dans sa *Pharsale*; que cette ville célèbre a été fondée par Hercule, — ce qui, par parenthèse, n'a pas dû donner beaucoup de mal au fils d'Alcide; — vous n'ignoriez pas non plus que cinq Honorés et un Florestan y ont régné; que l'olivier, l'oranger, le citronnier, le bergamotier, le jujubier, le caroubier et le figuier d'Inde viennent à souhait dans l'état de Monaco, et que l'on y frappe des sous que nous tenons en médiocre estime; mais ce dont peut-être vous ne vous doutiez guère, c'est que le ciel a doté ce petit pays d'eaux merveilleuses. Sont-ce des eaux sulfureuses, ferrugineuses ou alcalines? Allez le demander à MM. Langlois et Albert Aubert, qui ont créé la *Société des bains et maison de jeu de la principauté de Monaco*, au capital de six millions. Le gérant de l'entreprise, le sieur Isaac Abraham, aurait pu, lui aussi, donner de précieux renseignements; par malheur il vient d'être condamné à un an de prison pour avoir fait payer 600 francs des actions dont la valeur d'émission n'était que de 500 francs et la valeur réelle de 80 francs à peine. M. Pétroz, le célèbre médecin homœopathe, qui paraît prendre beaucoup d'intérêt à tout ce qui concerne la principauté infinitésimale de Monaco, a été l'une des victimes d'un homme qu'on devait croire respectable comme deux patriarches.

La *Société des grandes fêtes de l'industrie* ne s'est pas liquidée devant la police correctionnelle, elle a tout simplement donné lieu à quelques difficultés sur lesquelles la cour s'est prononcée la semaine dernière. Le projet conçu par MM. Horeau, Place et Ruggieri, en 1851, était, dans son genre, tout aussi gigantesque que le projet du chemin de fer sous-marin et du télégraphe de ceinture autour du monde; il était d'une exécution plus difficile encore. Il s'agissait d'amuser Paris pendant huit jours consécutifs.

Le gouvernement d'alors ne crut pas devoir autoriser MM. Horeau, Place et Ruggieri à tenter sur l'espèce humaine une expérience aussi prolongée du plaisir administré à haute dose. Mais le refus du gouvernement n'intervint qu'alors que 35,000 francs avaient été dépensés en insertions dans les journaux, en prospectus et en affiches. C'est la répartition de ce passif entre les trois inventeurs de la fête éternelle que la justice a eu à régler définitivement.

Il ne se soucinit pas beaucoup, je vous assure, des ballets, des illuminations et des feux d'artifices, ce digne M. Bousquet qui a déposé l'autre jour devant la septième chambre. Son grand plaisir, lorsqu'il allait à son ministère ou qu'il en revenait, était de s'arrêter aux étalages des bouquinistes, de promener un regard sur les rayons poudreux, d'étendre tout à coup une main tremblante vers un volume, de l'ouvrir avec un battement de cœur, de se dire à voix basse : « Oui, oui, c'est bien cela; c'est la bonne édition; » de cacher sa joie sous un air indifférent pour marchander l'inestimable trésor, et d'emporter sa conquête en rasant les murs et en se frottant les mains, heureux comme un usurier qui vient de prêter à deux cents pour cent à un fils de famille. A force de découvrir des trésors, l'honorable employé avait réuni neuf mille volumes environ. Le plancher de l'appartement qu'il habitait fléchissait sous le poids. Le propriétaire se plaignit. M. Bousquet aurait volontiers déménagé; mais les logements sont chers, et l'on sait où avaient passé toutes les économies du bibliophile. Sur les conseils de sa femme, après bien des déchirements, des soupirs, des larmes, il se résigna à vendre sa bibliothèque; mais il voulut la vendre en bloc et à quelqu'un qui lui permît de venir quelquefois revoir ses vieux livres tant aimés, et qui fût pour eux un maître soigneux et bon. Il crut ses vœux comblés quand un individu, se disant le mandataire de M. Théophile Lavallée, lui proposa d'entrer en marché. M. Théophile Lavallée, un érudit, un professeur, un historien, un homme de la meilleure compagnie, qui a vécu dans l'intimité de Mme de Maintenon! Voilà l'acheteur rêvé, désiré, à peine espéré! Il n'y a pas à hésiter. — La vente est consentie moyennant 10,000 fr. « Adieu, chers livres, adieu, vous allez dans une maison « hospitalière et dans des mains dignes de vous. Partez, « vous êtes attendus; un sourire vous accueillera. » Ils partirent les Aldes, les Elzeviers, les Blaeuws et tant d'autres, sans que le pauvre bibliophile, tout à son émotion, songeât à exiger le prix de la vente; ils partirent, mais ils n'allèrent pas, hélas! chez un ami des belles-lettres et des beaux livres. Des escrocs avaient abusé de la confiance de M. Bousquet en se servant du nom du savant historien de Saint-Cyr. La plupart des précieux volumes furent lestement vendus à des libraires et à des bouquinistes. M. Bousquet les a retrouvés sur les quais; il en a racheté une dizaine, l'excellent homme. — Ce dernier trait n'est-il pas touchant? — Les auteurs principaux de l'audacieuse escroquerie que nous venons de raconter ont été condamnés à cinq ans de prison, et leur complice à trois mois de la même peine.

Soyez bien sûr qu'avant peu M. Bousquet recommencera à collectionner.

De toutes les propriétés, la propriété artistique est la plus jalouse. Il ne faut pas plaisanter avec cette ombrageuse personne. Elle se fâche tout rouge et jette les hauts cris aux moindres libertés que l'on se permet avec elle.

M. Commerson publie sous ce titre : *Trente binettes pour un franc*, de petits volumes in-32, contenant la biographie de trente artistes ou hommes de lettres, avec les portraits de ces illustres égayés par Nadar. Or il est arrivé que MM. Ikelmer et comp., éditeurs de musique, ont baptisé du titre de *Binettes contemporaines* un ancien quadrille de Strauss, qui s'appelait dans l'origine les *Cinq cents diables*, et qu'ils ont lithographié sur la première feuille les portraits en charge de bon nombre de nos célébrités. — M. Commerson a cru reconnaître l'Alexandre Dumas père, l'Alexandre Dumas fils et le Théophile Gautier de ses publications. Aussitôt le directeur du *Tintamarre* a fait grand bruit. « Vous m'avez pris mes binettes! s'est-il « écrié; vous vous êtes inspiré de mon titre! cela crie ven- « geance; supprimez mes binettes de votre lithographie, « cessez d'intituler votre quadrille *Binettes contemporai- « nes*, et, de plus, donnez-moi 1,500 francs pour m'in- « demniser du préjudice que vous m'avez causé. » — Le tribunal de commerce vient d'accueillir la réclamation de M. Commerson en abaissant néanmoins le chiffre des dommages-intérêts à 200 francs. Nous nous sommes laissé dire qu'en revenant de l'audience, l'ingénieux auteur des *Pensées d'un emballeur* avait immédiatement ajouté à son recueil cette maxime, digne de ses aînées : « Il est plus agréa- « ble de gagner un procès qu'une fluxion de poitrine. »

HENRYS.

LIBRAIRIE.

DOCKS DE LA PHOTOGRAPHIE ET DU STÉRÉOSCOPE. — Vient de paraître le nouveau prix courant de 1858 (16 pages, envoyé *franco*. — ALP. VINET, éditeur de la *Dalmatie* pour stéréo, 38, rue Quincampoix.

ANNONCES DIVERSES.

TACHES DE ROUSSEUR. — LE LAIT ANTÉPHÉLIQUE, infaillible contre les *éphélides* (taches de rousseur, son, lentilles) et les *masques*, détruit et prévient rougeurs, boutons, rugosités, colorations ternes et jaunâtres, secrétions farineuses, et donne au visage un teint toujours clair et uni.
Flacon : 5 fr. — Paris, CANDÈS et Comp., boulev. Saint-Denis, 28.

VINAIGRE COSMACETI, supérieur par son parfum et ses propriétés lénitives et rafraîchissantes; 55, rue Vivienne.

JUPON COQUILLE, breveté s. g. d. g. — Le plus élégant que l'on ait inventé jusqu'à ce jour. N'ayant pas les désagréments du *jupon cage et autres*, qui sont d'un volume embarrassant, gonflant sur le devant et sur les côtés, ce qui rend si disgracieux la tournure des dames.
Maison de gros fondée en 1840. *Agostino Sormani*, 12, rue Thévenot, à Paris, et dans les principales maisons de nouveautés et de corsets de la France et de l'étranger.

PORCELAINES, cristaux, surtouts de table, bronze doré et argenté. — *Maison de l'Escalier de cristal*, Palais-Royal, nos 162, 163 et 164. Pour les voitures, rue de Valois, no 13, côté de la Banque. — *Six médailles*. Londres, New-York et Paris.

CLOTURE DE LA SOUSCRIPTION. — Deuxième émission d'obligations hypothécaires.
CHEMIN DE FER DE GALVESTON A HOUSTON ET HENDERSON. — Tête de la ligne du golfe du Mexique à New-York. — Concession à perpétuité de 359 kilomètres.
Subvention par l'Etat de 2 millions 283,520 acres de terre choisis par la Compagnie (933,000 hectares).
La première section a été livrée à la circulation le 30 avril dernier.
Les terrassements et les travaux d'art sont terminés jusqu'à Houston; — la ligne recevra à ce point le trafic de deux autres chemins de fer déjà en exploitation.
Emission de 14,000 obligations hypothécaires de 530 fr. (8 p. 100 d'intérêt) rapportant 8 dollars d'intérêt par an, ou 42 fr. 40 c., soit 8 p. 100, et remboursable à 110 dollars ou 583 fr. en neuf années à patir de 1860,

Digitized by Google

par tirage annuel : chaque obligation, après versement intégral, a droit à une action de 40 dollars, 212 fr. libérée. — Après le remboursement des obligations, les actions restent propriétaires du chemin de fer et du surplus des terres.

Sections de GALVESTON A HOUSTON. — Ouverture dans les premiers mois de 1858.

Dépenses de ces sections.	7,000,000 fr.
Recette brute par le trafic.	4,500,000
Amortissement, en outre, par la vente des 768,000 acres de terres déjà délivrées par l'Etat.	Mémoire.
Prix présumé : 15 dollars l'acre.	
Bordereau de la valeur minima d'une obligation.	
Obligation hypothécaire de 100 dollars, soit. . . . . (Rapportant 8 p. 100 d'intérêt.)	530 fr.
Prime de 10 dollars.	53
L'obligation donne droit à une action de 40 dollars libérée, soit 212 fr.	
Cette action, par suite de la vente des terres, doit être remboursée deux fois et demie (212 fr., 212 fr., 106 fr.), soit . .	530
Valeur en capital.	1,113 fr.

Les versements ont lieu de la manière suivante :
20 dollars ou 106 fr. en souscrivant ;
20 dollars ou 106 fr. le 1er mai 1858 ;
20 dollars ou 106 fr. le 1er juin 1858 ;
20 dollars ou 106 fr. le 1er juillet 1858 ;
20 dollars ou 106 fr. le 1er août 1858 ;

Les intérêts à raison de 8 p. 100 pour les sommes versées courent, sur les deux premiers versements, à partir du 1er janvier, et, sur les autres, à partir du versement. Les souscripteurs d'obligations peuvent escompter tous les versements pour une bonification de 6 p. 100. — Les intérêts sont payés par semestre soit les 1er janvier et 1er juillet.

La souscription, ouverte au siége de l'Administration, à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 21 ; à New-York, 49, Wall street ; à Galveston, au siége de la Compagnie, et chez les trois cents banquiers correspondants de la Compagnie, en France et à l'étranger, sera close le 10 mai prochain, pour Paris, et pour les départements le 15 du même mois.

SOIERIES ET NOUVEAUTÉS.

AU COIN DE RUE, rue Montesquieu, 8, et rue des Bons-Enfants, 18, MAGASIN DE NOUVEAUTÉS QUI VEND LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS. — On a pu profiter de la crise pour annoncer des marchandises à prix réduits. Ce fâcheux état de choses ayant cessé, et le fabricant ne vendant plus à perte depuis un certain temps, comment vont faire aujourd'hui ceux qui ont d'énormes frais généraux? Augmenteront-ils leurs prix, ou, s'en prenant sournoisement à la qualité des matières premières, diront-ils que la crise continue? Ce dernier moyen serait une bien triste combinaison. — Le Magasin du *Coin de Rue* croit devoir prévenir le public que, quoi qu'il arrive, ses articles resteront irréprochables, et qu'il marchera plus que jamais dans la voie du *bon marché absolu*, bon marché qu'il peut réaliser par suite de sa position exceptionnelle. En effet, ledit Etablissement, malgré son immense importance, n'appartient qu'à un seul propriétaire, dont le but n'est pas de se retirer des affaires, mais bien de perpétuer la vogue et la réputation d'une maison, unique dans son genre, créée par lui il y a quinze ans, et dans laquelle il a accumulé ses capitaux auxquels il ne demande, par système, qu'un intérêt restreint, afin de devenir forcément l'intermédiaire entre le fabricant et le consommateur, auquel lui seul peut vendre, en détail, au prix du gros.

Voici du reste un aperçu de quelques-uns des articles qui sont mis en vente depuis le lundi 29 mars :

400 *pièces Taffetas chiné*, tout cuit, nouveauté de la saison, vendu partout 6 fr., à 4 fr. 25
500 *Robes à quilles* (toutes en grande largeur), dont moitié en noir et moitié en couleur, ayant une valeur de 120 fr., à 54 »
1,800 *Robes taffetas à volants* chiné Pompadour, fond caillouté et grisaille, nouveautés de 130 fr., au prix sans précédent de 78 »
1,500 *Robes popeline grisaille*, à quilles, en soie de toutes nuances, à 17 50
1,000 *Robes double jupe*, en poil de chèvre, par 13 mètres en grande largeur, propriété du *Coin de Rue*, à 25 »
1,200 *Robes à 3 et à 5 volants en crêpe* de Chambéry, d'une valeur de 65 fr., à 29 »
Une forte partie de Robes à volants, en jaconas 1re qualité, haute nouveauté de la saison, à 13 75

CHALES ET CONFECTIONS.

Une partie de châles cachemires des Indes, longs, rayés et autres, ce qui vaut partout 350 fr., à 185 »
800 *Châles grenadine anglaise*, cotte de maille, haute nouveauté, article de 58 fr., à 25 »
300 *Châles carrés*, de soie première qualité, garnis de larges velours et de grands effilés, confectionnés, valant au moins 80 fr., à 39 »
2,000 *Modèles haute nouveauté*, en taffetas et moire antique, garnis de guipures tout soie (la valeur seule de la guipure est de 50 fr.), seront vendus à 39 »
1,000 *Burnous de poche*, nouvelle confection d'un tissu à la fois *imperméable*, souple et léger, et créée par le *Coin de Rue*, qui en a la propriété exclusive, à 15 »

LINGERIE, BONNETERIE ET RUBANNERIE.

500 *Jupons brésiliens*, avec cercle d'acier, tournure, haute nouveauté, à 6 50
100 *pièces de Volants*, dentelle de Chantilly, hauteur de 30 centim., à 20 »
2,000 *Ombrelles marquise, paroline*, en moire antique, façonnée, haute nouveauté, article de 20 fr., à 10 »
500 *douzaines Bas anglais* écrus et blancs, baguettes brodées, très-fins et très-solides, au lieu de 30 fr., la douzaine à 17 40
1,500 *pièces rubans taffetas mousseline* tout cuit, qualité supérieure, n° 22, article de 2 fr. 25 c.. à 1 10

TOILES, LINGE DE TABLE, BLANC ET ÉTOFFES POUR MEUBLE.

Un assortiment complet de Services damassés pur fil, 12 serviettes et la nappe encadrée, à 18 50
Une forte partie de Toiles cretonnes filées et tissées à la main, largeur 2 m., 40 c., pour drap sans couture, au lieu de 6 fr., à 3 75
400 *Robes printanières* fond blanc brodé de toutes couleurs, largeur 1 m. 10 c., vendues partout 2 fr. 25 c., à 1 40
Une forte partie de lastings imprimés, pour meubles, largeur 1 m. 40 c., article de 8 fr. 75 c. 4 90

DE PLUS, le *Coin de Rue* étant la seule Maison de Nouveautés qui possède une FABRIQUE DE RIDEAUX BRODÉS, offre aujourd'hui un immense choix de ses articles à 40 p. 100 au-dessous du cours.

Petits rideaux brodés et festonnés à la main, hauteur 2 m., article de 4 fr., à (le rideau) 2 45
— dessins variés, avec jours dans les fleurs, article de 5 fr., à 2 80
— genre riche, article de 7 fr., à 3 75
— qualité et broderie supérieures, valant 9 f., à 4 50
Grands rideaux brodés et festonnés à la main, largeur 1 m. 80 c., hauteur 3 m., valeur de 12 fr., à 7 90
Les mêmes, dessins riches et à jours, article de 15 fr., à 9 30
— dessins, qualité et broderie supérieurs, valeur de 20 fr., à 12 50

NOTA. — *Nous devons signaler comme chose marquante de bon marché, et dont la maison du* COIN DE RUE *possède seule le secret*,
800 *pièces Taffetas*, étoffe de premier ordre, largeur 65 c., (toutes les couleurs sans exception), qualité réelle de 9 et 10 fr., mise en vente au prix extraordinaire de 5 90

Astronomie.

MAI.

(Voir les dessins à la page suivante.)

Le SOLEIL est dans la constellation du Bélier jusqu'au 14 mai, ensuite dans celle du Taureau pendant tout le reste du mois. Il se lève, le 7, à 4 h. 32 m., par 25° d'amplitude nord ; le 20, il se lève à 4 h. 14 m., par 30° d'amplitude nord.

La LUNE est dans la constellation d'Ophiuchus le 1er, et à sa plus grande déclinaison sud, qui est de 28°25′ ; elle est dans la constellation du Sagittaire le 2, le 3, le 4 ; dans le Capricorne le 5 et le 6 ; dans le Verseau le 7 et le 8 ; dans les Poissons le 9, le 10, le 11 ; dans le Bélier le 12 ; dans le Taureau, à côté des Pléiades, le 13, le 14 et le 15 ; elle a sa plus grande déclinaison nord, qui est de 28°21′21″,4 nord ; dans les Gémeaux le 16 ; dans le Cancer le 17 et le 18 ; dans le Lion le 19, le 20, le 21 ; dans la Vierge le 22, le 23, le 24 ; dans la Balance le 25, le 26 ; dans le Scorpion le 27 ; dans Ophiuchus le 28 ; dans le Sagittaire le 29 ; elle a sa plus grande déclinaison sud, qui est de 28°16′59″,1, le 30 et le 31, dans le Sagittaire. Elle est près de Mercure le 12, près de Jupiter le 13, près de Uranus le 13, près de Vénus le 14 ; près de Saturne le 16, près de Mars le 26.

MERCURE est très-près du Soleil pendant tout le mois ; il ne se lève que 18 m. avant le Soleil le 1er. Il est stationnaire le 1er, près de Jupiter le 2, passe par son nœud descendant le 10 ; il est en conjonction inférieure avec le Soleil le 11, près de la Lune le 13, en aphélion le 20, c'est-à-dire à sa plus grande distance du Soleil, qui est de 16 millions de lieues de 4 kil. Il est stationnaire le 23.

VÉNUS est visible le soir ; elle se couche, le 6, 1 h. 34 m. après le Soleil, et le 30, 1 h. 59 m. après lui. Elle nous montre les 94 centièmes de son disque éclairés.

Elle est près d'Uranus le 2, près de la Lune le 14.

MARS. Les planètes supérieures se distinguent des planètes inférieures, en ce que les premières s'éloignent du soleil à toute distance, jusqu'à se placer en opposition avec cet astre, tandis que les dernières ne font qu'osciller de part et d'autre du soleil, sans s'en éloigner au delà de certaines limites. En marquant sur une carte céleste les positions que Mars occupe successivement dans le ciel, on voit que cette planète se meut à peu près suivant le grand cercle de l'écliptique, dont elle ne s'écarte que de petites quantités. Après avoir marché un temps assez long en sens direct, elle rebrousse chemin et se meut quelque temps en sens contraire ; puis elle reprend sa course directe pour revenir plus tard sur ses pas comme elle vient de le faire, et ainsi de suite. Le mouvement direct de Mars a lieu pendant environ 707 jours ou près de deux années, son mouvement rétrograde s'accomplit en 73 jours ; chaque période complète comprenant les deux mouvements est de 779 jours ou deux ans et 19 jours. Enfin sa révolution sidérale est de 686 jours 98, ou 1 an 10 mois 21 jours 98.

Mars n'a pas de lumière propre, et il ne brille à nos yeux que de la lumière réfléchie du soleil. Lorsque Mars commence à se dégager de sa conjonction avec le soleil, son disque paraît rond, plus tard il affecte la forme de la lune trois jours avant son plein ; la partie circulaire de la phase étant toujours tourné du côté du soleil. On distingue très-nettement des contours qui doivent séparer des continents et des mers. Les parties que l'on peut regarder comme des continents se distinguent à la couleur rouge qui caractérise la lumière de cette planète. L'aspect des taches d'un blanc brillant observé vers les pôles sont regardées avec grande vraisemblance comme des amas de neiges, parce qu'elles disparaissent après avoir été longtemps exposées au soleil, et atteignent au contraire les plus grandes dimensions après les longues nuits d'hiver polaires (fig. 1, 2, 3, 4, 5, 6). Mars tourne autour d'un axe incliné de 30° 18′ sur l'écliptique, dans une période de 24 h. 39′ 21″ dans la même direction de la terre ou de l'est à l'ouest.

MARS est on ne peut mieux situé pour l'observation : il est en opposition avec le Soleil le 15 mai : il passe au méridien à 12 h. ; il passe par son nœud descendant le 2, à 20 h. ; il se trouve près de la Lune le 26, à 2 h. Si l'on a un télescope assez puissant à sa disposition, on pourra passer bien des heures agréables en observant ses phases et ses continents. Les figures représentent différentes vues de Mars, d'après les observations de Mædler. On distingue parfaitement bien les poles, ce sont les demi-cercles que l'on peut apercevoir en haut et au bord. La forme de ces continents est très-bizarre.

Les dates indiquent les époques auxquelles ces observations ont été faites.

JUPITER se couche 1 h. 18 m. après le Soleil ; mais il est vraiment trop près du Soleil pour qu'on puisse le voir avantageusement.

Il est en conjonction avec le Soleil le 19.

SATURNE se couche, le 10 mai, à 12 h. 22 m., et le 30, à 11 h. 9 m. : il est donc encore visible tous les soirs. Il est près de la Lune le 16.

URANUS se couche, le 15, à 7 h. 57 m., ce qui fait 25 m. après le Soleil. Il est donc pour ainsi dire invisible.

NEPTUNE passe au méridien, le 1er, à 21 h., et le 31, à 18 h. 45 m. ; il est donc invisible. Ses positions cependant sont A. R, 23 h. 40 m. 4 s., 8 ; — 3°26′21″,1 pour le 1er mai, et 23 h. 42 m., 31 s., 60, — 3°11′53″,1 le 31 mai.

Occultations d'étoiles par la Lune.

Le 18, la Lune occulte 83 q. Ecrevisse 6 ; im. 10 h., 32 m. ; ém. 10 h. 48 m.

Le 27, la Lune occulte 23 τ Scorpion 3 ; im. 13 h. 0 m. ; ém. 13 h. 13 m.

L'immersion de 83 Ecrevisse aura lieu à la partie inférieure de la Lune vue dans une lunette qui renverse les objets. L'émersion aura lieu à 30° plus à la gauche du point de l'immersion. L'immersion du 27 aura lieu à la partie supérieure de la Lune, légèrement à droite, et l'émersion à 30° à gauche du point de l'immersion.

Eclipses des satellites de Jupiter. — Il n'y aura pas d'éclipses des satellites visibles ce mois-ci, Jupiter étant en conjonction avec le Soleil.

Jupiter est escorté de quatre satellites qui décrivent des cercles ou des ellipses d'une très-petite excentricité, dont la planète est le foyer. Le système des satellites de Jupiter est le seul qu'on ait encore beaucoup étudié, tant à cause de l'éclat remarquable de ses quatre satellites, dont les disques atteignent une grandeur mesurable dans de puissants télescopes, qu'en raison de leurs éclipses, fréquentes et faciles à observer, et qu'on peut, par cette raison, employer comme signaux dans la détermination des longitudes terrestres.

Les satellites de Jupiter tournent de l'est à l'ouest, dans des plans presque exactement coïncidents avec l'équateur de la planète. L'équateur de la planète est incliné de 3° 5′ 20″ sur son orbite autour du Soleil, et, par conséquent, peu incliné sur notre écliptique. Il en résulte que les orbites des satellites se projettent pour nous suivant des lignes presque droites, le long desquelles ils paraissent osciller ; tantôt passant en avant de Jupiter, et projetant sur son disque de petites taches d'ombres circulaires, visibles dans de bons télescopes ; tantôt disparaissant derrière Jupiter, ou étant éclipsé par les ombres qu'il projette. Ces éclipses nous procurent des données exactes pour construire les tables des mouvements des satellites, en même temps que nous les employons comme signaux pour déterminer nos propres longitudes.

Les éclipses des satellites offrent, sous un point de vue *général*, une parfaite analogie avec les éclipses de lune ; mais il y a des différences dans les détails. En raison de la beaucoup plus grande distance où Jupiter est du Soleil, et de ses grandes dimensions, le cone d'ombre qu'il projette est considérablement plus vaste et plus allongé. Les trois satellites intérieurs de Jupiter passent dans l'ombre et sont totalement éclipsés à chaque révolution ; le quatrième, dont l'orbite est un peu plus incliné, échappe quelquefois à l'éclipse totale et ne fait qu'effleurer le cone d'ombre ; mais ce cas est rare.

Ces éclipses ne sont pas vues comme celle de la Lune, du centre des mouvements du corps éclipse, mais d'une station éloignée et dont la situation, par rapport au cone d'ombre, est variable. Cette circonstance n'influe en rien sur les temps des éclipses, mais bien sur les conditions de leur visibilité, et sur les situations relatives apparentes de la planète et du satellite, lorsqu'il gagne et quitte l'ombre. Il y a environ de 300 à 400 éclipses par an, mais elles ne sont pas toutes visibles.

Dans la figure ci-jointe, S représente le Soleil, *b* la Terre et J Jupiter avec son cone d'ombre, et *e*, *f*, *g*, *h*, les quatre satellites. Dans cette position, Jupiter nous cache son cone d'ombre, par conséquent point d'éclipse visible à cette époque ; ce qui a lieu ce mois-ci.

Mais quand la Terre est située en *a'*, le cone d'ombre est en partie sous nos yeux ; nous voyons un satellite *f* y pénétrer en s'éclipsant graduellement, disparaître pendant tout le temps qu'il met à traverser le cone d'ombre, puis reparaître quelque temps après. Ces moments de disparition et de réapparition étant calculés, et du reste bien connus, servent de point de départ pour l'heure ; il est le même pour tous les lieux du globe terrestre où le phénomène est observé, avec cette différence que les habitants d'une ville quelconque située à l'ouest d'une autre ville verront le phénomène plus tot, et que les habitants d'une troisième, située à l'est de la dernière, verront le phénomène plus tard d'une quantité qui sera égale aux distances respectives de ces trois villes entre elles.

Ainsi l'éclipse du 1er satellite du 1er janvier 1858, qui a eu lieu, à Paris, à 4 h. 20 m. 35 s., a été observée à Londres à 4 h. 11 m. 14 s., 2, tandis qu'elle a été observée à Lyon à 4 h. 30 m. 32 s. Ce qui donne une différence de longitude, en temps, de 9 m. 20 s., 8, entre Paris et Londres, et de 9 m. 57 s. entre Paris et Lyon ; seulement la première différence est en moins et la seconde en plus.

Quand la Terre est en *c'*, on ne voit que les émersions du premier satellite, et quand elle est en *a'*, on ne voit que les immersions.

La découverte des satellites de Jupiter par Galilée, l'un des premiers fruits de l'invention du télescope, fixe une des plus mémorables époques de l'histoire de l'astronomie. La première solution astronomique du grand problème des longitudes, l'une des plus intéressantes pour l'homme, date de cette époque. L'admission définitive de la théorie copernicienne peut être aussi rapportée à la découverte et à l'étude de ce système en miniature, où les lois des mouvements planétaires, déterminés par Kepler, et spécialement celle qui lie les périodes aux distances, furent bientôt aperçues et vérifiées de la manière la plus satisfaisante. Enfin c'est aux observations des éclipses des satellites de Jupiter qu'on est redevable de la connaissance de la prodigieuse vitesse de la lumière, et par suite du phénomène de l'aberration.

L'astronome Rœmer remarqua, en 1675, en comparant les observations d'éclipses des satellites faites pendant plusieurs années successives, que dans le voisinage de l'époque où Jupiter était en opposition et le plus près de la Terre, les éclipses arrivaient *plus tôt* qu'elles n'auraient dû arriver, d'après un calcul fondé sur l'ensemble ou sur la moyenne des observations, et, au contraire, qu'à l'époque où la Terre se trouvait dans la région de son orbite la plus éloignée de Jupiter, les éclipses arrivaient *plus tard* que ne l'indiquait la moyenne. Après avoir rapproché les variations de la distance, les différences entre l'observation et le calcul, Rœmer trouva qu'on en rendait compte en supposant les différences de temps proportionnelles aux variations de distances, et en admettant qu'une différence de 16° 26′, 6 correspond à une différence de distance égale au diamètre de l'orbite de la Terre. Pour assigner la cause physique de ce phénomène, il fut naturellement conduit à supposer que la propagation de la lumière est successive et non instantanée. Mais la vitesse qu'il fallait attribuer à la lumière était effrayante, et, en tout cas, le résultat exigeait confirmation. C'est ce à quoi a pourvu de la manière la moins équivoque la découverte de l'aberration de la lumière par Bradley. La vitesse de la lumière, déduite de ce phénomène, ne diffère que d'un 80e de ce qu'on tire du calcul des éclipses, et cette différence disparaîtrait, sans nul doute, devant les observations plus exactes et plus rigoureusement calculées.

Quand la révolution synodique d'un satellite est connue, il est facile d'en prédire les éclipses. Elles doivent donc s'accorder avec le calcul. Maintenant, que l'on suppose une éclipse observée quand la Terre est située en *b'*, et la même éclipse observée quand la Terre est située en *a'* : il y aura une discordance entre les deux observations et le calcul, laquelle n'est causée que par l'éloignement en plus *b'a'* de la Terre à Jupiter, qui est égal au rayon de l'orbite terrestre, ce dernier étant de 38,4 millions de lieues de 4 kilomètres. L'observateur situé en *b'* a vu le satellite *f* disparaître bien avant l'autre observateur supposé être situé au même moment en *a'*. Cela est évident puisqu'il en est beaucoup plus près : il en est de la lumière comme du son qui, produit à 337 mètres de distance, nous parvient une seconde après l'instant de sa production. — En calculant les retards, on est arrivé à constater que la lumière parcourt ce rayon de l'orbite terrestre en 8 m. 18 s., ou 498 secondes. — Le rayon de l'orbite terrestre étant de 38,4 millions de lieues, ou 153,5 millions de kilomètres, on aura 153,5 millions de kil., 498 s. = 308,000 kilomètres par seconde pour la vitesse de la lumière dans l'espace. La lumière du Soleil nous vient en 498 s. ou 8 m. 18 s.

Digitized by Google

1. — Mars, 14 sept. 1841, 13 h.

2. — Mars, 14 octobre, 7 h. 37 m.

3. — Mars, 20 octobre, 10 h. 20 m.

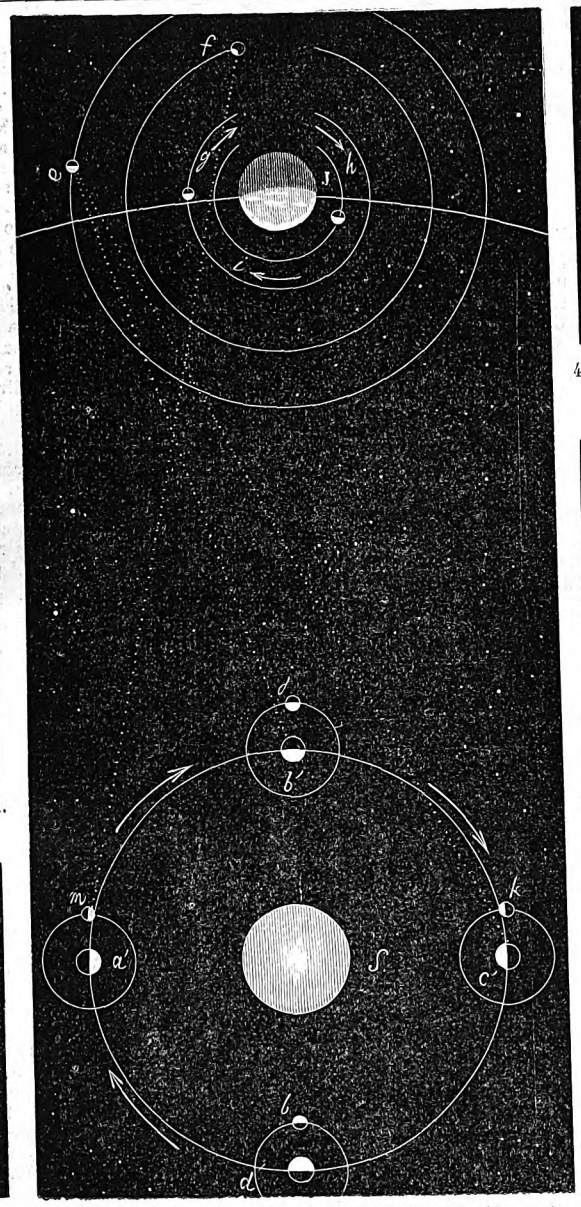

Explication des éclipses des satellites de Jupiter, et détermination de la vitesse de la lumière.

4. — Mars, 14 septembre 1841, 10 h. 30 m.

5. — Mars, 13 sept., 10 h. 6 m.

6. — Mars, 19 octobre, 8 h. 13 m.

Riza-Pacha.

Hassan-Riza-Pacha, né en 1812, fut élevé, dès son enfance, dans le palais impérial. Les preuves d'intelligence et de dévouement qu'il donna de bonne heure à sa patrie et à son souverain lui valurent d'être distingué par l'empereur Mahmoud, le grand réformateur, le profond appréciateur des hommes, qui de page le fit, en 1828, passer au rang de ses chambellans et plus tard à celui de premier chambellan. Onze ans de service fidèle lui attirèrent et les bonnes grâces du grand monarque et la considération de ses collègues. En 1839, à l'avénement au trône de S. M. le sultan Abdul-Medjid, il fut nommé maréchal du palais; c'est dans ce poste qu'il déploya cette activité et cette énergie qui le firent apprécier du jeune Empereur et parvenir au grade de commandant en chef de la garde impériale. Il s'acquitta de ses nouvelles fonctions avec tant de zèle et de savoir-faire, que S. M. Abdul-Medjid, en témoignage de sa satisfaction, lui confia le portefeuille du ministère de la guerre. C'est surtout dans l'œuvre de la réforme, que le nouveau sultan, animé du même esprit, de la même persévérance que son auguste père, trouva en lui un digne exécuteur de ses volontés. Pendant les trois ans qu'il passa au ministère de la guerre, Riza-Pacha, jeune, intelligent, prompt à saisir et à exécuter les intentions de son souverain, a réformé l'armée d'une manière presque merveilleuse. Il commença par diviser la force militaire en cinq corps d'armée qu'il répartit sur les différents points de l'empire, institua le tirage au sort, le licenciement des soldats après cinq ans de service, organisa les réserves. Dans l'espace d'un jour, il fit enrôler à Constantinople, sans aucun trouble, tous les hommes en état de porter les armes; la nation, admirant cette fermeté et ce courage, oubliait ses traditions de révolte, applaudissait le Sultan qui avait doté l'empire d'une armée devenue régulière. — Riza-Pacha, à ses qualités personnelles, alliait encore le choix intelligent des fonctionnaires capables de le seconder dans l'exécution des ordres de son maître. La marche vigoureuse de la réforme effraya quelques esprits, et le sultan dut, pour maintenir ce qui avait déjà été fait, sacrifier Riza-Pacha. Il resta quinze mois en disponibilité sans murmurer. Nommé ministre du commerce et des travaux publics, c'est-à-dire lancé dans une arène qui lui était inconnue, il déploya dans son nouveau poste l'intelligence et l'activité propre aux hommes d'action: pendant son administration, il institua le Code de commerce actuellement en vigueur.

Appelé une seconde fois au ministère de la guerre, lors des difficultés soulevées au sujet des Principautés danubiennes, Riza-Pacha, grâce à l'organisation militaire qu'il avait introduite, réunit rapidement les réserves de Roumélie et d'Anatolie pour les diriger par Constantinople sur la Moldavie.

Une année passée au ministère de la guerre prouva qu'il n'avait rien perdu des qualités qui l'avaient distingué jusqu'alors; mais de nouvelles difficultés intervinrent, et le séraskier fut démis de ses fonctions, envoyé comme gouverneur à Brousse et à Salonique. Il passa un an et un mois dans ces deux résidences, pendant lesquels la province fut administrée avec une modération, une sagesse qui lui concilièrent la reconnaissance des habitants, dont les regrets le suivirent lorsqu'il fut obligé de se retirer pour cause de santé. Rentré dans la vie privée, il chercha le repos que ses travaux lui avaient rendu nécessaire, mais la confiance que son souverain avait en ses hautes capacités ne devait pas lui permettre d'en jouir longtemps.

En 1854, il fut nommé grand-amiral, puis, deux mois après cette nomination, promu pour la troisième fois au séraskiérat. Ne considérant que l'armée, dont il était le régénérateur et pour ainsi dire le père bien aimé, à laquelle il avait voué toutes ses sympathies, il sut, en dépit des intrigues et des difficultés surgissant sans cesse sous ses pas, donner des preuves de patience et d'abnégation qui méritent les plus grands éloges. Il alla à Chumla, avec le maréchal Saint-Arnaud et lord Raglan, visiter l'armée sous les ordres d'Omer-Pacha: les acclamations des soldats lui prouvèrent l'affection que ses services lui avaient acquise parmi eux. La cause de sa chute pendant la guerre fut le soulèvement d'une question diplomatique; elle suivit de près celle de Rechid-Pacha. Riza-Pacha, par son expérience des affaires, était pénétré de l'importante nécessité d'une entente cordiale et sincère entre les membres du gouvernement, et particulièrement avec Rechid-Pacha, qui avait acquis une considération toute particulière dans la diplomatie européenne. Les difficultés diplomatiques sur la question des Principautés amenèrent une nouvelle retraite de Riza, suivie, un mois après, de celle de Rechid-Pacha. Dans l'espace de trois mois, deux autres dignitaires furent appelés à la gestion du ministère de la guerre, mais les réformes commencées par Riza-Pacha avaient besoin, pour être accomplies, de sa main ferme et de son intelligence active. Le sultan le nomma pour la cinquième fois au poste de ministre de la guerre qu'il occupe aujourd'hui, et où il se distingue comme par le passé par sa déférence aux ordres de son souverain, par son énergie et sa promptitude d'exécution. Il serait trop long d'énumérer les réformes introduites dans l'armée sous ses administrations successives; nous nous bornerons seulement à dire que toutes les organisations dans l'armée de l'empire lui appartiennent. Nous n'ajouterons aucune considération à l'exposé rapide d'une existence si honorable et si bien remplie. Le patriotisme de Riza-Pacha est écrit dans chacun des actes de sa vie; ayant en vue d'observer la stricte entente avec ses collègues, il sait, non-seulement répondre dignement à la confiance de son souverain, s'attirer les sympathies des sujets de l'empire, mais encore mériter la considération et le respect des alliés de son souverain. *Pour extrait:* PAULIN.

RIZA-PACHA, ministre de la guerre de la Porte-Ottomane.

Rébus.

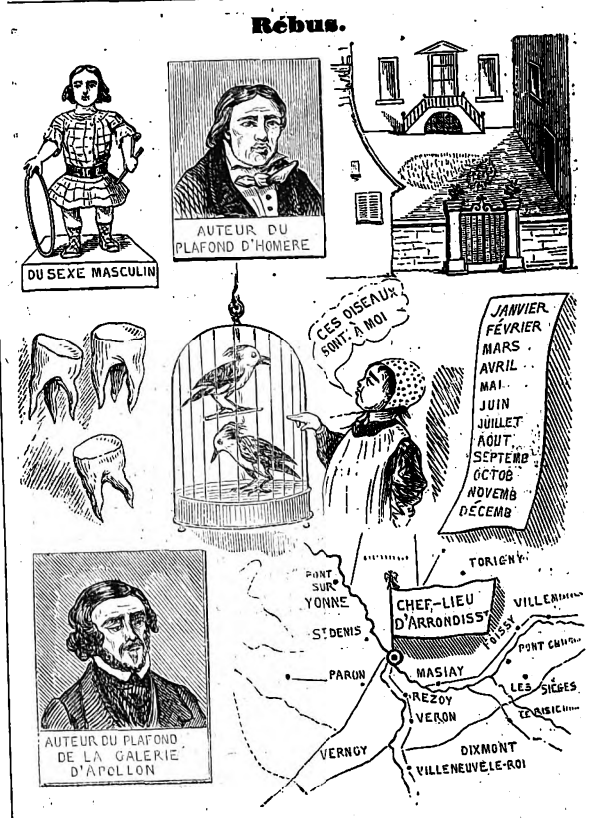

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Le ferrailleur dégaine pour un oui, pour un non.

PAULIN.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

Digitized by Google

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

8 MAI 1858

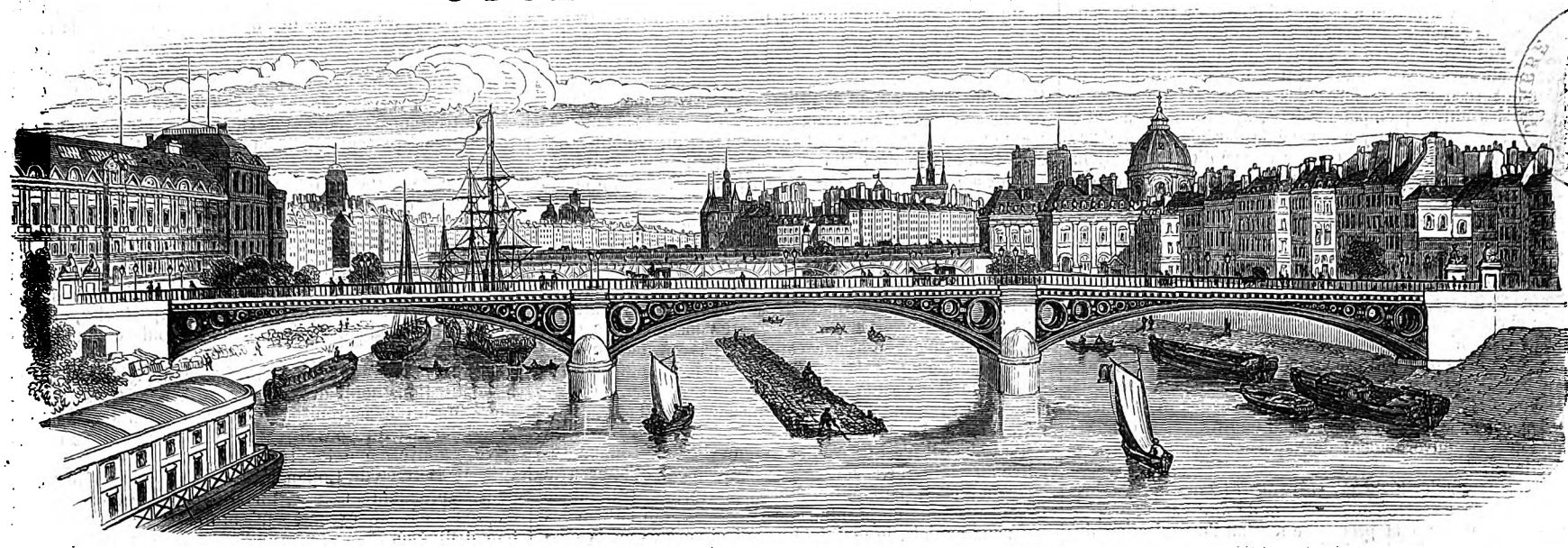

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS :
3 mois, 9 fr.; 6 mois, 18 fr.; un an, 36 fr.; le numéro, 75 c.; la collection mensuelle, 3 fr.; le volume semestriel, 18 fr.

N° 793. — VOL. XXXI. — BUREAUX : RUE RICHELIEU, 60.

Vu les traités internationaux, les éditeurs se réservent le droit de reproduction et de traduction à l'étranger.

ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Par an, 36 fr.; plus les droits de poste, qui varient de 5 f. 20 à 22 f. 88 c. par an, suivant les indications données au n° 722.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Courrier de Paris. — Samuel Morse. — Inauguration de la statue de l'Empereur à Bordeaux. — Deux statues par M. Emile Thomas. — Chronique musicale. — Revue littéraire. — Chine. — Ecoles musulmanes en Algérie. — Rose et Fanchon, nouvelle par J. Janin (suite). — Gazette du palais. — Correspondance. — Ouragan à l'île de la Réunion — Les boues thermales de Saint-Amand. — Revue agricole. — M. Rarey. — La cathédrale de Bayeux. — Annonces et avis divers.

Gravures : le roi et la reine de Portugal. — La statue de Napoléon III sur l'esplanade de Tourny à Bordeaux. — Portrait de M. Morse. — Saint Pierre et saint Paul, statues par M. Emile Thomas. — Les *Chaises à porteurs*, à l'Opéra-Comique. — Vue du quartier général français, à Canton; quartier français. — Ecole de garçons en Algérie; école de jeunes filles. — Un ouragan à l'île de la Réunion : vue de la ville de Saint-Denis; effets de la tempête dans la rade. — Les boues de Saint-Amand : vue de l'établissement; les baigneurs dans la boue. — Restauration de la tour de la cathédrale de Bayeux. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Le mariage par procuration de Sa Majesté le roi de Portugal, avec la princesse Stéphanie Hohenzollern, a eu lieu le 29 avril, à Berlin. Le mariage a été célébré à Berlin, à l'église de Saint-Hedwige, par le prince-évêque de Breslau, qui a officié. La jeune reine de Portugal a quitté Berlin le 3 mai. C'est à Lisbonne que les fêtes et cérémonies, qui doivent être la pompe de cette union royale, seront célébrées. Nous y serons représentés par deux de nos collaborateurs, chargés d'en donner le récit et la représentation. Nous nous bornons aujourd'hui à publier les portraits des deux conjoints, et nous passons aux nouvelles de la semaine.

L'affaire du *Cagliari* et la réorganisation du gouvernement de l'Inde occupent presque exclusivement les séances du parlement anglais.

Sur la première question, le ministre des affaires étrangères, lord Malmesbury, a prononcé un discours dans lequel il a défendu le gouvernement du reproche qui lui a été adressé d'abandonner le Piémont. Tout en déclarant qu'il n'a trouvé, dans l'ensemble des négociations

DON PEDRO II, ROI DE PORTUGAL, ET LA PRINCESSE STÉPHANIE DE HOHENZOLLERN-ZIGMARINGEN, mariés par procuration, à Berlin, le 29 avril 1858.

Digitized by Google

rien qui ressemblât à un engagement de la part de l'Angleterre; lord Malmesbury, inquiet de voir la Sardaigne presque décidée à avoir recours contre Naples à l'*ultima ratio*, c'est-à-dire à la guerre, a fait remarquer qu'il avait cru devoir rappeler à M. de Cavour le protocole des séances du congrès de Paris, à la date du 14 avril 1856. Dans cette séance du congrès, lord Clarendon a proposé d'étendre à tous les gouvernements européens l'article VII du traité, qui stipule que tout différend entre la Porte et une ou plusieurs puissances européennes donnera lieu à une médiation avant qu'on ait recours à la force des armes. M. de Cavour, comme les autres plénipotentiaires, ayant adhéré à cette clause, lord Malmesbury a engagé la Sardaigne à ne pas agir contre Naples avant d'avoir essayé d'une médiation. — Après le ministre des affaires étrangères, lord Clarendon et lord Derby ont pris la parole, l'un pour approuver le discours de lord Malmesbury, l'autre pour déclarer qu'en cette affaire le gouvernement anglais marchait d'accord avec le gouvernement français. C'est donc l'avis de ces deux puissances qui a été transmis au Piémont, qui, d'après M. Fitzgerald, aurait accédé à ces propositions. Mais si les choses se sont passées si tranquillement à la Chambre des lords, il n'en sera pas de même à la Chambre des communes. Déjà le *Times* a attaqué violemment le discours de lord Malmesbury, et une dépêche de Marseille annonce que l'indemnité réclamée par l'Angleterre pour les mécaniciens anglais est fixée à la somme de 100,000 francs. Il est probable que le gouvernement de Naples se montrera disposé à traiter.

C'est à une majorité de 447 voix contre 57 que la Chambre des communes a écarté l'amendement de lord Varne, proposant de renvoyer à la prochaine session l'organisation du gouvernement de l'Inde. Plusieurs orateurs et surtout lord Palmerston ont vivement engagé la Chambre à procéder à ce grand travail, et ses instances jointes aux considérations que le nouveau chef de l'opposition a fait valoir l'ont emporté dans l'esprit de la très-grande majorité de la Chambre, qui a porté les débats sur la première résolution décidant en principe la translation du gouvernement de l'Inde à la couronne. Malgré l'éloquence déployée par M. Mangle, un des directeurs de la compagnie, dont il a raconté la glorieuse histoire, malgré l'objection présentée par lui et aisément réfutée par M. Disraëli, que l'Etat ne pouvait se substituer à la compagnie comme débiteur de 1250 millions dus à divers créanciers sans le consentement de ces mêmes créanciers, la Chambre a adopté la première des résolutions présentées par le gouvernement.

L'abolition de la compagnie au profit de la couronne étant devenue un fait accompli, les autres résolutions ne présenteront plus qu'un intérêt secondaire, quoique cependant il y ait encore à discuter la pondération des pouvoirs, sans laquelle il n'est pas d'institutions possibles en Angleterre.

Pendant que les Cortès espagnoles discutent si le pays doit élever des statues à ses grands hommes, le gouvernement propose une loi pour restituer au clergé ses biens non vendus et pour l'indemniser des biens qui ont été vendus antérieurement aux décrets des 13 et 14 octobre 1856.

Ces décrets avaient suspendu la vente des biens du clergé, ordonnée par la loi du 1er mai 1855. S'appuyant aujourd'hui sur le concordat passé par l'Espagne avec le Saint-Siége, le 16 mars 1851, et principalement sur les clauses de ce concordat, qui ont déclaré inviolables et sacrées les propriétés du clergé, le gouvernement espagnol propose à la fois de rendre au clergé ceux de ses biens qui sont encore en pouvoir de l'Etat, et de lui restituer la valeur des autres, d'après le prix de la vente opérée en vertu de la loi de 1855. Un journal espagnol évalue à 4 milliards de réaux le capital représenté par les biens, qui seraient ainsi attribués au clergé et dévolus au régime de la mainmorte. Reste à savoir maintenant comment cette mesure sera acceptée par la Chambre des députés, qui a nommé une commission, dont le président, M. Nocedal, connu par ses mesures réactionnaires, est évidemment favorable au projet de loi.

Les nouvelles d'Amérique présentent cette semaine un assez sérieux intérêt. Commençons par établir que la Chambre n'a pas, comme nous l'avons dit avec restriction, refusé les subsides de guerre au gouvernement, puisque nous voyons, par le courrier du 17 avril, que le nombre des troupes envoyées contre Brighau-Young a été augmenté, et que les hostilités vont être poussées avec vigueur.

Le Sénat a consenti, comme on pouvait s'y attendre, à la nomination d'un comité pour conférer, avec la Chambre des représentants sur le désaccord qui subsiste entre les deux assemblées au sujet du Kansas. Quel que soit le résultat de ces conférences, le Kansas sera indubitablement annexé comme Etat libre, car les adversaires de l'esclavage sont en majorité dans le nouvel Etat, et la constitution Lecompton est d'avance condamnée.

En réponse aux plaintes formulées par les journaux anglais, et aux interpellations adressées dans la Chambre des représentants, sur l'attitude des Etats-Unis en Chine, le *Weekly-Herald* rappelle que les Etats-Unis n'ont aucun sujet de guerre avec la Chine. L'Angleterre venge l'insulte qu'elle se plaint d'avoir reçue à Canton. La France cherche satisfaction du meurtre d'un missionnaire.

Quant aux Etats-Unis, ils n'avaient pour prétexte que le renouvellement attardé d'un traité de commerce expiré en 1856, et ils ne peuvent raisonnablement faire de ce retard, explicable par les événements qui se sont succédé depuis cette date, un cas de guerre avec la Chine. Le ministre américain, M. Reed, n'a donc emporté que des instructions pacifiques, et doit seulement coopérer, avec les ministres de France et d'Angleterre, à l'extension des relations commerciales entre la Chine et les nations maritimes.

La partie la plus importante des nouvelles d'Amérique est celle qui a trait à la recommandation, faite par le Sénat au gouvernement de l'Union, d'abroger le traité Clayton-Bulwer.

On se rappelle les démêlés et les difficultés qui ont fait naître ce traité conclu par l'Angleterre avec les Etats-Unis, pour assurer l'Amérique centrale contre les empiétements mutuels des deux puissances. L'interprétation de ce traité, que chaque pays envisage à sa manière et suivant ses intérêts, devait amener tôt ou tard une mesure décisive dont les Etats-Unis viennent de prendre l'initiative. Les intentions du gouvernement de l'Union sur l'Amérique centrale, qu'elle considère comme son patrimoine, sont trop connues pour qu'il soit besoin de les rappeler ici; et, comme l'observation exacte du traité Clayton-Bulwer impose un frein gênant à sa politique d'extension, il est naturel que le cabinet de Washington cherche par tous les moyens à éluder ce traité, sinon à l'annuler. Voici où en est la question : les Etats-Unis concluent du traité, que l'Angleterre doit abandonner l'île de Ruatan et l'établissement de Bélise, comme portant atteinte à l'indépendance de l'Amérique centrale; tandis que l'Angleterre applique exclusivement à l'avenir les dispositions du traité, en conservant les deux possessions, mais en s'engageant à ne pas les étendre. Si la détermination du Sénat se confirme, il est facile de pressentir que l'Amérique centrale deviendra le champ de bataille ou se rencontreront bien armés les intérêts rivaux de l'Angleterre et des Etats-Unis.

De Chine, il n'est arrivé que la nouvelle déjà connue, relative aux lettres transmises par les plénipotentiaires à la cour de Pékin, par l'entremise du gouverneur général de Chekeang. Nous empruntons au *Moniteur*, qui l'a tiré des journaux anglais, le récit intéressant et curieux de la mission remplie avec succès par MM. Oliphant de l'ambassade anglaise, et de Contade, de l'ambassade française :

« Les deux attachés ont fait savoir aux autorités de Shang-Haï qu'ils avaient l'intention d'aller à Sou-Tchou-Fou, capitale de la province, pour avoir une entrevue avec le gouverneur général, et, le 24 février, ils sont partis pour remplir cette mission, accompagnés de l'agent consulaire, ainsi que des consuls de France et d'Angleterre. Le tao-taï de Shang-Haï se trouvait alors à Sou-Tchou-Fou pour présenter ses hommages au gouverneur *général*, et lorsque dans cette dernière ville on reçut la nouvelle annonçant que ces personnages allaient arriver, il fut envoyé en toute hâte pour les *empêcher* de partir, ou, s'ils étaient partis, pour les engager à rebrousser chemin. Cependant il ne réussit point à les rencontrer, parce qu'ils avaient subitement changé leurs plans. Aux yeux des Chinois, ce changement a paru être un habile stratagème, bien qu'en réalité il fût commandé par les circonstances. Ils s'étaient d'abord proposé d'aller par la crique de Suchau; c'est la route ordinaire et la plus courte; mais, comme quelques-uns de leurs bateaux *étaient trop gros*, ils se dirigèrent par les lacs, et fort heureusement ne rencontrèrent point le fonctionnaire qui avait été envoyé pour arrêter leur marche. Il courut après eux sans perdre un seul instant, mais il ne réussit point à les atteindre.

« Pendant ce temps-là, nos personnages s'approchaient de la ville, et le consul américain marchait en avant. Ils furent abordés par une chaloupe portant à bord un mandarin qui les informa que le gouverneur général était dans une petite ville tout près de là, et qu'il était inutile qu'ils se rendissent à Sou-Tchou-Fou. Le mandarin fut invité en retour à faire savoir à son supérieur qu'on allait à Sou-Tchou-Fou, et qu'à moins que le gouverneur général ne revînt aussi promptement qu'il était possible, il n'arriverait peut-être pas à temps pour recevoir ses hôtes. Alors le consul américain poussa vers la ville, et parvint à ses fossés à la tombée de la nuit. Il fut atteint par le consul de France, qui était enchanté de la vigueur et de la célérité de sa marche. Au matin, le consul anglais n'avait point encore fait son apparition; mais, craignant qu'en l'attendant ils n'éprouvassent quelque difficulté à entrer dans la ville, ils résolurent d'y pénétrer de suite, et se dirigèrent, en conséquence, vers l'un des ponts-levis. Comme ils approchaient, enseignes déployées, les gardiens des portes, qui étaient en dedans des murs, ne les aperçurent que lorsqu'ils se trouvèrent précisément à l'entrée.

« Les gardiens essayèrent aussitôt de fermer les portes; mais, à une parole de commandement, les bateliers poussèrent le gros bateau contre les portes qui se fermaient, et, faisant sortir l'une d'elles hors de ses gonds, la jetèrent dans l'eau, assurant ainsi un passage libre à tous les bateaux qui étaient en arrière ainsi qu'aux leurs. Profitant de l'occasion, ils entrèrent, et bientôt mirent à l'ancre pour attendre que les autorités chinoises agissent. Arriva bientôt un messager pour exprimer le plaisir que causait leur arrivée au gouverneur général. Après que le consul britannique les eut rejoints, tous se rendirent à l'yamoun, où les lettres furent remises et reçues selon toutes les règles. La lettre russe, étant sous la même enveloppe que la lettre américaine, parut étonner et inquiéter un peu le gouverneur général, mais on lui expliqua la chose à sa satisfaction.

« Le gouverneur général offrit un dîner, s'excusant d'avoir si peu, parce qu'il n'avait pas été suffisamment averti de sa visite. Après que l'affaire eut été expédiée, les étrangers se retirèrent fort discrètement de la ville, sans chercher nullement à en examiner les merveilles. Quand ils annoncèrent leur intention de partir et qu'ils invitèrent aussi les officiers chinois à un dîner pour leur rendre celui qu'ils avaient reçu, le gouverneur général mit à leur disposition une maison habitée par les fonctionnaires nouvellement arrivés, avant qu'ils prissent réellement possession de leur poste. Là, on se réunit de nouveau. Les Chinois, en apparence délivrés de toute crainte, devinrent très-affables, et le gouverneur promit d'envoyer en forme à chacun des plénipotentiaires un accusé de réception des pièces et de les transmettre soigneusement à Pékin. Les envoyés le remercièrent de son obligeance, en lui assurant qu'ils le verraient bientôt à Sou-Tchou-Fou. Ils retournèrent le 28 à Shang-Haï en toute sûreté. On craignait beaucoup de voir avorter cette démarche; mais, grâce à d'heureuses circonstances accompagnées d'énergie et de bon sens, elle paraît avoir été couronnée du plus brillant succès.

Dans l'Inde, les Anglais poursuivent le cours de leurs victoires. La prise de Luknow a, paraît-il, étonné le général en chef, sir Colin Campbell, qui s'attendait à une résistance plus sérieuse. Les chaleurs, aux dernières nouvelles, étaient déjà terribles (96° far. à l'ombre et 110° au soleil)! L'Oude est tout entier au pouvoir des Anglais. Les insurgés se sont enfuis en masse vers le Rohilcund en laissant cent dix-sept canons derrière eux. Quoique serrés de près, il est probable qu'ils échapperont aux atteintes des Anglais.

Deux rapports importants ont été déposés au Corps législatif, dans les séances des 3 et 4 mai, l'un par la commission chargée d'examiner le projet de loi ayant pour objet de substituer la Société du crédit foncier de France à l'Etat pour les prêts à faire jusqu'à concurrence de cent millions, en vertu de la loi du 17 juillet 1856.

L'autre rapport, rédigé par M. de Mirail, a pour objet le projet de loi portant modification de l'article 259 du Code pénal.

Le but de cette modification est, comme on le sait, de faire cesser des usurpations de titres nobiliaires. « Le caractère de cette loi, dit le rapporteur, est avant tout moral. Le gouvernement veut d'abord, et nous voulons avec lui, faire cesser le scandale de falsifications et de fraudes déshonnêtes dans leur principe, dommageables dans leur résultat; assurer le respect de choses respectables, et mettre fin à un désordre contre lequel se soulève l'honnêteté publique. »

Le rapporteur ajoute que le régime de tolérance, pour les distinctions nobiliaires, inauguré en 1832, serait aujourd'hui un anachronisme, et qu'il n'est pas compatible avec la nature du pouvoir actuel. Le projet a donc un caractère gouvernemental et monarchique.

S. M. la reine de Hollande est à Paris. Nous publierons, dans le prochain numéro, un portrait de cette princesse, d'après un buste exécuté sur nature par M. Oliva, sculpteur distingué.

V. PAULIN.

Le banquet annuel des anciens élèves du collége de Sorèze (direction Ferlus et Bernard) aura lieu le jeudi 13 mai, à six heures du soir, chez Lemardelay, rue Richelieu, 100. On s'inscrit chez Lemardelay et chez M. Henri Nouguier, rue Saint-Marc, 17.

Courrier de Paris.

La fortune du mois de mai, voilà encore une belle misère, et ce n'est pas aujourd'hui que nous entrerons dans la terre promise. Il y a donc de faux printemps comme il existe de faux amis dont le cœur flotte au gré du vent qui souffle, et saute du chaud au froid selon la girouette des impressions personnelles? Hier encore on se dorlotait au soleil de cette affection : crac! un caprice a tout changé, et vous voilà en pleine bise et parfaitement transi comme nos Parisiens de l'heure présente. Ah! c'est un grand trouble-fête que l'inconstance de la température. Les colombes sont rentrées dans l'arche, on ne déploie pas impunément ses ailes contre la bourrasque : aussi ce qu'il y a de plus remarqué et de plus remarquable en ce moment aux courses du bois de Boulogne, c'est l'absence de nos plus célèbres crinolines. Ce malheureux printemps si complétement distancé par la lune rousse, si l'on en retrouve quelque trace, ce ne peut être que dans le programme de nos entrepreneurs de plaisirs, qui ne cessent de l'afficher comme un objet perdu. On a eu beau faire toutes sortes de folies à son intention, nous traversons la semaine des inaugurations manquées. Les fleurs seules ne perdent jamais leur clientèle : c'est une exposition qui leur fait braver aisément les autans déchaînés. Ce charmant spectacle de la France en pleine floraison, sous la grande vitrine des Champs-Elysées, durait jadis un peu moins que ce que vivent les roses; mais ce règne d'un *moment* sera, dit-on, indéfiniment prolongé. Dorénavant les fleurs seront visibles pour leurs adorateurs jusque dans le déclin de leur beauté.

O vous que l'admiration fatigue parfois et que le rire délasse, une exposition assez plaisante vous sera offerte dans le voisinage, c'est celle d'un horticulteur qui change à volonté la couleur dont la nature s'est plu à parer les plantes. Des roses d'un gris sale et des lis tête-de-nègre, ce prodige n'est pas le seul qu'on lui doive; son génie est venu au secours de la nature, et a réparé ses distractions les plus regrettables : grâce à lui, il n'y a plus de fleurs inodores, et pis encore. Maintenant pourquoi tous ces charmants produits ne deviendraient-ils pas aussi durables que l'airain?

Cette autre question ne fait déjà plus question, et le progrès vient de la résoudre. Il y a du moins aux Batignoles un jardin modèle en construction, qu'une compagnie, constituée au capital de plusieurs millions, va remplir de ses produits impérissables. La rose, le jasmin et les lilas s'épanouiront perpétuellement sur leur tige. Regardez, mais n'y touchez pas, le prestige pourrait s'évanouir : c'est de la végétation en *fer blanc*. Si le charme de cette nouvelle flore est un peu idéal, chacune des pièces qui la composent a sa valeur intrinsèque, et supposez que l'acquéreur de ce jardin vienne à s'en dégoûter très-vite, il lui reste au moins la ressource d'en faire des casseroles.

De ce monde qui végète passons à notre monde : la transition va de soi. Peut-être danserait-on bien encore, ne fût-ce que pour se réchauffer, mais la jeunesse mâle se récuse; on dirait que, passé l'hiver, pour ces messieurs le divertissement n'a plus de but; leur bonne volonté est à bout, sauf l'occasion de quelque bal grandiose dans le monde officiel, chez une notabilité en retard. S'il s'agit surtout d'un bal à l'hôtel de ville, tout s'empresse, tout part; les sollicitations pleuvent chez M. le préfet. Figurer dans ce salon par excellence est une distinction qu'on étale volontiers devant ses amis et ses ennemis. De cette belle fête, dont tout Paris a l'éblouissement par ses gazettes, chacun veut pouvoir dire : J'y étais! Sans doute l'éblouissement date déjà de huit jours, mais, puisqu'il dure encore, ajoutons quelques points d'admiration à ce suffrage universel.

Digitized by Google

Il n'y aurait aucun inconvénient à ce que toutes ces fêtes se ressemblassent ; leur magnificence les préservera toujours de la monotonie ; néanmoins chacune d'elle se distingue des précédentes par quelque beauté inédite ; c'est comme un autre poëme des *Mille et une Nuits* aux variantes innombrables. Voici une galerie nouvelle, un salon imprévu, des décorations supplémentaires. Embellir encore tant d'embellissements, c'était tenter l'impossible, et pourtant on y a réussi. Autre particularité mémorable : six mille invités, peut-être plus, ont pu circuler sans entrave ou danser sans encombrement, et il y a eu du plaisir et des rafraîchissements pour tout le monde. Quant au simple curieux que le démon de la flânerie pourrait égarer dans ce labyrinthe de merveilles, de bons génies, revêtus de la livrée municipale, surveillent toujours son itinéraire. Dernièrement encore, on s'étonnait que cet hôtel de ville aux cent portes n'en ouvrît qu'une ou deux au flot innombrable des invités ; mais l'inconvénient a disparu, et désormais, en partant pour le bal en temps utile, on n'est plus exposé à n'y arriver qu'à une heure indue. Et les toilettes ? dispensez-nous de ce charmant inventaire. De tous temps la beauté parisienne a ouvert tous ses écrins en l'honneur des soirées de l'hôtel de ville. Ce n'étaient que festons de diamants et astragales de dentelles. Quelques effets d'une crinoline trop envahissante ont été fort critiqués par les plus impatientes... peut-être de les imiter. Dernière observation souvent faite, et qu'on ne saurait trop reproduire en faveur de ces fêtes : chacune d'elles coûte une cinquantaire de mille francs, mais elle impose à ceux qui en profitent une dépense au moins décuple ; c'est donc de l'argent bien placé pour la ville de Paris et pour ses administrés, qui sont ses contribuables, et n'en déplaise aux frondeurs, on ne donnera jamais trop de fêtes à cette intention.

Ces frondeurs auront beau dire, notre temps se moralise à vue d'œil, et l'âge d'or serait en train de refleurir, même à la Bourse, où depuis quelque temps, dit-on, les gros poissons ont renoncé à faire pâture des petits. Les motifs de cette situation anormale sont un peu moins édifiants, s'il faut en croire une autre version que voici : La plupart des moutons de la coulisse, las de se faire tondre, se sont enfuis avec le peu de laine qui leur reste sur le dos, en abandonnant la place aux loups, qui se mangent difficilement entre eux. Personne d'ailleurs ne mord plus à l'hameçon de la prime, c'est une fantasmagorie qui a cessé.

L'autre jour un de ces nouveaux enrichis, qui n'a pas encore eu le temps de se faire pardonner sa fortune conquise très-promptement, a éprouvé un accident qui faillit lui devenir funeste : le ciel de son lit étant tombé pendant la nuit, le dormeur fut retrouvé à moitié mort. *Juste ciel !* s'écria le premier venu à qui on fit part de l'accident. Ce méchant bon mot a été très-positivement commis dimanche, et c'est une preuve de plus que les beaux-esprits se rencontrent parfois à un siècle de distance : le cardinal Dubois avait reçu du régent le même témoignage d'intérêt. Ce n'est pas sans raison qu'on reproche aux petites chroniques de faire trop souvent leur pain quotidien avec la cendre de ces vieux anas. Cependant beaucoup d'historiens usent de ce procédé répréhensible, et personne n'y contredit. Sans remonter jusqu'à Voltaire, dont les œuvres historiques ne sont qu'un charmant tissu d'anecdotes plus ou moins inventées, plus ou moins répétées, de graves écrivains nos contemporains ne se font pas faute, dans leurs mémoires et même dans leurs histoires, de déroger jusqu'à la petite chronique. Combien de propos charmants et caractéristiques recueillis par eux de la bouche même de ceux qui les ont tenus, mais qui n'en sont pas moins des réminiscences. Et puisqu'on nous demande un exemple, en voici trois : Il se peut que M. Royer-Collard, dans un moment d'humeur, ait fait de M. de Talleyrand cette définition : « C'est la fleur des drôles ; » mais ce virulent propos avait déjà servi au prince de Ligne pour caractériser le fameux duc de Richelieu. Est-ce bien au même prince de Talleyrand à l'agonie et se lamentant de souffrir comme un damné, que le roi Louis-Philippe aurait lancé ce mot cruel : *déjà !* N'est-ce pas plutôt le cardinal Dubois qui l'aurait reçu de la bouche du régent à bout portant ? N'est-il pas temps enfin de restituer à Étienne Pasquier la fameuse définition du jésuitisme que nos historiographes attribuent encore à M. Dupin : « C'est une épée dont la poignée est à Rome et la pointe partout. »

Voici une anecdote toute neuve que nous restituerons volontiers à son premier inventeur. Un banquier célèbre a une fille charmante qui, malgré les millions paternels, prétend être aimée pour elle-même, et ne veut écouter que son cœur pour le choix du fiancé. Tout soupirant riche lui semble suspect : c'est un mari pauvre mais honnête qu'il lui faut. De son côté, le père médiocrement romanesque comme tous les pères, trouvant la détermination fort étrange, a imaginé un subterfuge pour faire agréer le gendre qu'il s'est choisi. Annoncé à la demoiselle comme un artiste besogneux, ce jeune homme riche d'écus selon le père, mais plus pertinemment riche d'amour aux yeux de la fille, est venu, et dès la première entrevue il avait vaincu. Ces dénoûments précipités ne se voient que dans les comédies. Aussi est-ce une comédie que les futurs contractants ont jouée. Dans l'ignorance de leur entente cordiale, ce bon père se flattait d'avoir attrapé sa fille, mais il n'y a eu d'attrapé que sa bénédiction et ses écus.

Les ventes d'artistes continuent avec acharnement et avec succès, à la médiocre satisfaction des Mécènes. Que deviendrait en effet le métier si le public persistait à payer très-cher les œuvres qu'en vertu de l'amour de l'art ces Messieurs se procuraient à vil prix ? Cet autre Mécènes sans argent, qu'on appelle l'Académie française, se trouve dans un grand embarras. C'est inutilement que l'an dernier elle avait mis au concours la *Guerre d'Orient*, les poëtes manquèrent à cette grande poésie ; mais voilà qu'aujourd'hui il s'en présente cent quarante-quatre, et l'Académie n'a plus qu'une obole de quinze cents francs à répartir entre les plus dignes. La poésie, ou du moins sa liste civile, n'est pas riche, même à l'Académie, et, pour récompenser la gloire, il est question de puiser dans la caisse de la vertu. On couronnerait donc cette année un peu moins de cuisinières et un peu plus de poëtes ; pourquoi pas ?

Au théâtre, il y a un grand événement en préparation. Mme Ristori va nous rendre la Phèdre de Racine. Elle a joué hier *Judith* pour la dernière fois *provisoirement*, car la belle tragédie de M. Giacometti est entrée dans le répertoire de Mme Ristori pour n'en plus sortir. Je n'ai plus à raconter cette histoire biblique, si souvent mise au théâtre avec plus de talent que de bonheur, jusqu'à ce succès décisif que vient d'obtenir la Judith de M. Giacometti. S'il y a dans sa pièce de grandes beautés de style, malheureusement perdues pour un auditoire français, on y trouve aussi plus de qualités vivantes que dans les *Judith* de ses prédécesseurs. Sauf l'invention de quelques détails indispensables, il suit pas à pas le texte des livres saints ; aussi est-ce moins un drame qu'une figure dramatique qu'il y devait trouver. Judith a une vision d'illuminée qui lui révèle sa mission ; puis elle part pour le camp d'Holopherne, et, après l'avoir ensorcelé avec sa beauté, elle le frappe *in extremis* au moment de l'orgie ; voilà tout. M. Giacometti n'a pas été chercher l'intérêt du drame dans la combinaison de certains incidents ; il l'a pris où il était, dans le cœur de Judith, dans les élans de son patriotisme, dans les emportements de sa haine, dans les anxiétés de sa conscience, dans les réserves de sa pudeur, et enfin dans l'énergie de sa résolution. L'auteur a fort bien rendu ces vicissitudes de l'âme et de la passion, et le magnifique talent de Mme Ristori se charge du reste. La *diva* a été rappelée onze fois ; et c'est au lendemain d'un pareil triomphe que l'infatigable Mme Ristori va se reposer dans un nouveau rôle, le rôle de Phèdre !

Comment s'y prendre maintenant pour vous renseigner au sujet de l'Ambigu et de sa *Nuit du 20 septembre* ? L'auteur de cette nuit d'horreurs aura voulu sans doute pousser jusqu'au bout la fortune du mélodrame, il a réuni en un seul bloc toutes les beautés du genre, et le public a reçu le pavé avec plaisir. C'était une occasion pour lui de renouer avec ses plus vieilles connaissances : le mari coupable, l'épouse repentante, l'ami perfide, le traître incorrigible, le vieux serviteur inamovible, les enfants changés en nourrice, la paysanne coquette, le niais, le galérien et la gendarmerie, ils y sont tous. En même temps que les personnages du mélodrame, on vous sert aussi ses ingrédients et tous leurs accessoires. On traverse la forêt, on franchit la montagne, on descend dans le souterrain, on passe du salon dans la mansarde, de la table du riche à la table du pauvre, et quand le duel, l'empoisonnement et l'assassinat ont exterminé la plupart des personnages qui ne s'en portent que mieux, tout finit par un ballet. La *Nuit du 20 février* n'est peut-être pas un excellent ouvrage, mais c'est une grande curiosité. Comment trouvez-vous la pièce ? demandait à son voisin assis un spectateur debout. — Mais je la trouve très-littéraire. — Ah ! oui, c'est très-littéraire *assis*, mais *debout* c'est bien fatigant.

Une nouvelle triste, c'est la mort de Mlle Bigottini, une des anciennes gloires de l'Opéra, la plus célèbre mime du temps de l'Empire, et l'une des meilleures danseuses de tous les temps. Ajoutons aussi, à la louange de l'excellente artiste, qu'après avoir illustré sa profession pendant longtemps, elle l'a honorée jusqu'au dernier moment par toutes les qualités du cœur et de l'esprit.

PHILIPPE BUSONI.

P. S. Il paraît que c'est par erreur que le *Courrier de Paris* de la semaine dernière aurait dit que le magicien sicilien Maculuso était engagé au Ranelagh. Le pré Catelan réclame, c'est chez lui que le public verra ce phénomène.

Samuel Morse.

(Voir le portrait à la page suivante.)

Les ministres étrangers résidant à Paris se sont réunis la semaine dernière au ministère des affaires étrangères, et ont, au nom de leurs gouvernements respectifs, d'accord avec la France, reconnu les droits de M. Samuel Morse, citoyen des Etats-Unis, à la reconnaissance des nations européennes pour son invention de l'appareil écrivant, actuellement en usage dans la télégraphie électrique. Cet acte de justice et de réparation honore également la libéralité des gouvernements qui ont adhéré à la concession de cette récompense méritée et le désintéressement de l'inventeur.

M. Samuel Morse est un de ces hommes vraiment utiles que leur esprit pratique incline vers les applications positives. Ces heureuses dispositions semblent avoir été secondées par une ingéniosité naturelle et un jugement solide plus que par une éducation scientifique. M. Morse fut destiné d'abord à la peinture. Il étudia les principes de son art à Londres, avec Allston, West et Copley, dont le talent était fort estimé aux Etats-Unis au commencement de ce siècle, et exerça ensuite la profession de portraitiste à Charlestown et à Boston. Il avoue lui-même qu'il eut peu de succès dans l'exercice de son art. Les premières expériences de télégraphie électrique, qui remontent aux travaux d'Œrstedt, en 1820, frappèrent Samuel Morse. Il paraît s'être occupé depuis ce temps de la réalisation pratique d'une idée qui n'était encore admise qu'en théorie.

Ce fut seulement en 1838 que le premier télégraphe électrique fut établi en Angleterre par le savant Wheastone. Mais depuis longtemps déjà Morse avait devancé, dans ses recherches, les applications du physicien anglais, et il produisit cette même année son appareil écrivant dont il avait conçu l'idée en 1832. La supériorité de cette invention sur les appareils à aiguilles et à cadran employés primitivement, devait la faire substituer promptement à ceux-ci dans l'usage de la télégraphie.

L'appareil de Morse est adopté partout aujourd'hui, et l'on peut dire que, malgré les nombreuses modifications qu'il a subies dans les mains des constructeurs, aucune addition un peu importante n'a été faite à la conception même de l'inventeur.

Le nom de Samuel Morse se recommande encore par les premières expériences de télégraphie sous-marine qui aient été tentées.

L'idée de cette entreprise hardie lui fut suggérée pour la première fois à bord d'un bâtiment, pendant une traversée. Au mois d'octobre 1842, la population de New-York fut conviée à assister à une expérience publique de télégraphe électro-magnétique. Morse, monté dans un bateau à un rameur, avait jeté à la mer un fil de fer, isolé dans du coton recouvert d'asphalte et de caoutchouc, entre le Jardin du Château et l'Ile du Gouverneur. Mais dans la nuit qui suivit cette opération, plusieurs navires étant venus mouiller leurs ancres sur l'appareil, la batterie se trouva endommagée et l'expérience ne réussit que médiocrement. Morse parvint à peine à transmettre quelques signes tout à fait illisibles. Le public se retira bien persuadé qu'il avait été mystifié ; mais l'Institut de New-York offrit à Morse, avec ses remerciements, une médaille pour le récompenser de ses efforts, dont il entrevoyait les conséquences possibles, même dans ces résultats informes. Morse fut fort attristé de cet échec, mais non découragé. Fortement attaché à toutes les questions de télégraphie électrique, il s'appliqua à la transmission du courant électrique à travers les rivières, sans fil de fer. Deux mois après son expérience malheureuse de New-York, il parvint à faire franchir le canal de Washington à un courant sans le secours d'aucun fil. Cet essai n'eut pas, d'ailleurs, de suite.

En 1843, Morse, dominé par une forte conviction et éclairé par ses dernières expériences, écrivit au secrétaire de la Trésorerie pour lui démontrer, d'après les faits acquis, la possibilité d'une communication sous-marine à travers l'Atlantique. Mais, dans l'opinion même des esprits les plus aventureux, ce n'est encore qu'un projet chimérique.

Cependant, en 1846, le colonel Colt et M. Charles Robinson, de New-York, reprenant le projet de Morse, jetèrent un fil de fer entre New-York et Brooklyn, entre Long-Island et Coney-Island, en vue de procurer aux négociants de New-York des nouvelles maritimes avec une plus grande célérité, et ces petits télégraphes sous-marins fonctionnèrent quelque temps à la satisfaction générale. — Cinq ans plus tard, la ligne télégraphique de Douvres à Calais fut établie.

Morse se rendit en Angleterre et se livra, avec MM. Whitehouse, Bright et autres télégraphistes anglais, à des expériences qui eurent lieu sur un développement de plus de 3,000 kilomètres. La vitesse obtenue fut constamment de 300 à 350 kilom. par minute, et il ne fut constaté aucune déperdition appréciable du fluide dans la transmission. Morse retourna aux Etats-Unis, et, fort des expériences faites en Angleterre, il fut le promoteur le plus ardent du projet de télégraphe transatlantique dont les travaux entrepris récemment ont été arrêtés par une rupture du câble, mais que l'on espère voir reprendre prochainement.

Si ce gigantesque projet s'exécute un jour, comme nous en avons l'espoir, ce sera un honneur pour Morse d'avoir le premier ouvert la voie à cette étonnante réalisation, et au milieu des difficiles épreuves qu'il a eu à subir, malgré les découragements qui se sont produits, d'avoir toujours montré une confiance inébranlable dans l'exécution possible de cette entreprise grandiose.

A tous ces titres, Morse méritait bien de la reconnaissance de l'Europe, comme de celle des Etats-Unis. Il n'est personne qui n'applaudisse sincèrement au sentiment qui a inspiré les puissances européennes, et qui ne s'associe de grand cœur à l'acte de libéralité qui doit récompenser d'aussi utiles travaux.

FERRÉ.

L'inauguration de la statue de Napoléon III à Bordeaux.

La ville de Bordeaux vient d'ériger, au centre de l'esplanade de Tourny, une statue équestre à l'empereur Napoléon III. Il était naturel que la première statue de S. M. s'élevât dans la grande cité où, le 9 octobre 1852, le prince Louis-Napoléon prononça le discours mémorable qui contient le programme du nouvel empire.

L'inauguration de ce monument a été pour Bordeaux une véritable fête publique ; l'administration municipale a donné un grand éclat à cette cérémonie, qui a été favorisée par un temps magnifique : on avait choisi pour cette consécration le 20 avril, jour anniversaire de la naissance du prince auquel est élevé ce témoignagne de reconnaissance et de dévouement.

L'esplanade de Tourny avait reçu à cette occasion une décoration particulière : des mâts vénitiens, aux banderoles flottantes et au chiffre impérial, ornaient tout le tour de cette belle promenade, et des faisceaux de drapeaux tricolores, à la double devise de l'Empereur et de l'Impératrice, étaient placés aux quatre angles de la statue. Les autorités et les fonctionnaires de tout ordre, tous les maires du département avaient été invités à assister à cette cérémonie, qui avait attiré une foule immense appartenant à la ville et aux localités environnantes. — Au signal donné, le voile qui couvrait la statue est tombé, un cri immense de : *Vive l'Empereur !* s'est élevé de toute part, le canon a retenti, et les chœurs de la Société de Sainte-Cécile de Bordeaux ont entonné le *Salut impérial* de M. Elwart, qui avait bien

Digitized by Google

INAUGURATION DE LA STATUE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON III, AU CENTRE DE L'ESPLANADE DE TOURNY, A BORDEAUX. — D'après un dessin de M. J. Philippe.

voulu se rendre à Bordeaux pour en diriger lui-même l'exécution. — Les discours prononcés à cette occasion par le maire et par le préfet ont été accueillis par des acclamations enthousiastes. — Après la cérémonie, il a été passé sur la place des Quinconces une revue des troupes de la garnison, qui sont venues défiler devant la statue inaugurée; des mâts de cocagne avaient été élevés; des distributions de viande et de vin ont été faites aux troupes; des secours extraordinaires ont été donnés aux pauvres du bureau de bienfaisance. La municipalité a offert, dans les beaux appartements de l'hôtel de ville, un banquet de cent couverts aux principales autorités de la ville et du département. — Le soir, il y a eu représentation gratuite aux théâtres. — Les édifices publics et un grand nombre de maisons particulières ont été illuminées; l'esplanade de Tourny présentait, par son illumination toute spéciale, un coup d'œil vraiment féerique; enfin cette belle journée, qui fera époque dans les annales de la cité bordelaise, s'est terminée par un feu d'artifice où ont été reproduits divers emblèmes impériaux.

La statue inaugurée est l'œuvre de M. Jean de Bay; elle a figuré à l'Exposition universelle de 1855, et elle était restée aux Champs-Elysées, devant le palais de l'Industrie, jusqu'au moment où la ville de Bordeaux en a fait l'acquisition en toute propriété. Elle repose sur un piédestal en granit de Bretagne; on lit d'un côté :

A NAPOLÉON III,
LA VILLE DE BORDEAUX RECONNAISSANTE
ET DÉVOUÉE;

De l'autre :

L'EMPIRE, C'EST LA PAIX!
(*Discours de Bordeaux*, 9 *oct.* 1852.)

Et aux deux faces extrêmes :

20 AVRIL 1858.

LE DOCTEUR MORSE. (Voir la notice à la page précédente.)

Deux statues par M. Emile Thomas.

Le vaste portique de l'église de Saint-Sulpice vient de recevoir récemment un complément de décoration qu'il attendait depuis Servandoni. Deux statues ont été placées dans les niches disposées par l'architecte, entre les portes de la façade, pour cette destination. Ces deux statues, exécutées en pierre par M. Emile Thomas, représentent les princes des apôtres saint Pierre et saint Paul. L'artiste, dans ce travail, avait à lutter contre plus d'une difficulté, et il est juste de tenir compte des entraves qui gênaient ici sa libre inspiration. Le style particulier du monument déterminait, dans une certaine limite, celui de la sculpture; le dessin et l'ornementation des niches du portique de Saint-Sulpice participent du goût bâtard du dix-huitième siècle; les profils qui les encadrent sont tourmentés; elles sont surmontées du médaillon enguirlandé, ornement banal de l'époque. Dans ce médaillon est la tête d'une espèce de Sage de la Grèce, comprise à la façon du temps, c'est-à-dire nullement grecque, mais encore moins chrétienne. Placez dans ces niches, ainsi préparées, la *Pietà* de Michel-Ange ou le *saint Marc*, *d'or san Michele*, par Donatello, et ces ouvrages, malgré leur incomparable valeur, formeront un contraste des plus dissonnants avec leur entourage. Une première loi à observer ici était donc celle de la conformité avec le caractère de l'édifice. Tout en cherchant à s'y soumettre, M. Emile Thomas a évité soigneusement de tomber dans la manière facile et équivoque du dix-huitième siècle, et il a réussi à satisfaire au besoin d'harmonieuse concordance, sans sacrifier la dignité sévère du sujet qu'il avait à traiter. L'exécution présentait une au-

Digitized by Google

Digitized by Google

chaise de la financière, qui se fait porter triomphalement par son amant le marquis et son mari le financier, déguisés en porteurs, lesquels, ployant sous le faix, s'aperçoivent tout à coup qu'ils ne portent pas seulement la financière, mais encore le chevalier, qui ne paraît être l'amant préféré... Ajoutez à cela des querelles de tripot, des duels à tâtons, des coussins perforés de grands coups d'épée, des quiproquo de commissaire, et, brochant sur le tout, une fille d'opéra qui a le goût des financiers et la passion des diamants, — fille extraordinaire, en vérité! — et qui ne ferait du *Régent* qu'une bouchée... Tout cela, dites-vous, est passablement leste. — Peut-être. Mais assurément c'est très-lestement mené. Cela divertit, cela fait rire... Oui, vraiment, on rit aux *Chaises à porteurs*, et cet opéra comique est comique. Lecteur, je vous signale ce fait si rare qu'il en est presque invraisemblable. Si vous ne me croyez pas, allez-y voir! C'est au moment où tout semble fini, où la financière a pardonné au financier ses distractions, où le marquis a fait la conquête de la danseuse avec les diamants du financier, que celui-ci s'aperçoit tout à coup que l'endiablé chevalier est dans la chaise de sa financière. Et là-dessus les puristes de s'écrier : — Eh! quoi, eh! mais, n'est-ce pas là une nouvelle pièce qui commence à la chute même du rideau? — Sans doute. Et n'est-ce pas toujours ainsi, dans la vie réelle, que les choses se passent? Trouvez-moi donc dans l'histoire un dénoûment qui ne soit pas en même temps un nœud et une exposition! Comment Mme Bouvard sortira-t-elle de cette situation délicate? apaisera-t-elle M. Bouvard en le trompant? Et, si elle ne peut ou ne daigne le tromper, jusqu'où ira la colère de celui-ci? comment vengera-t-il sa vanité humiliée? empoisonnera-t-il le chevalier de Cadillac? le fera-t-il assommer à coups de bâton, au détour d'une rue, par quelque *fort* de la halle? ou bien achètera-t-il une lettre de cachet pour le faire mettre à la Bastille? Grandes questions que pose le dernier coup d'archet, et que le spectateur peut résoudre comme il lui plaira.

Pourquoi la musique n'est-elle pas plus naturelle, plus franche, plus rondement écrite, plus gaie enfin, et surtout plus riche en motifs? Il y a dans *les Chaises à porteurs* de jolis couplets que chante Mme Bouvard; il y en a d'autres, mieux trouvés encore, ce me semble : *Je n'ai pas un sou vaillant*. Ce n'est qu'une phrase; mais elle est vive, piquante, heureusement tournée. L'on peut mentionner encore un duo entre Bouvard et le chevalier, qui commence assez médiocrement, mais qui finit bien. La strette de ce duo est animée, écrite sans affectation, peu distinguée peut-être, mais pas du tout prétentieuse. Elle rappelle certains morceaux bouffes d'Adolphe Adam. Dans les autres morceaux, l'auteur semble s'être préoccupé avant tout de la nécessité d'être gai, de faire rire. Il s'y évertue. Il y travaille de toutes ses forces. Peut-être, s'il eût pris moins de peine, aurait-il mieux réussi.

Mlle Lemercier, avec sa poudre, ses yeux noirs et son nez au vent, est la plus piquante des financières, et le petit fripon de chevalier a plus d'un envieux dans la salle, vers la dernière scène. M. Ponchard et M. Couderc jouent leurs rôles avec intelligence. La mise en scène est très-soignée. Le *décor* qui représente la place Royale vue de biais est fort bien exécuté. Tous les accessoires, enfin, sont ajustés avec le meilleur goût, et contribuent pour beaucoup à l'agrément de l'ensemble.

M. Litolff a donné son troisième concert dans la salle du Conservatoire, malgré une opposition vive et obstinée qui a dû céder devant une haute influence. Il n'a exécuté, cette fois, que les trois premières parties du concerto qui a établi à Paris sa réputation. Plus on entend cette belle composition, plus elle fait plaisir, et plus son effet augmente. Le fameux scherzo a fait éclater des applaudissements sans fin, et pleuvoir bouquets et couronnes. L'enthousiasme que M. Litolff excite ressemble fort à celui qui, autrefois, accompagnait partout M. Liszt.

Pour dédommager l'auditoire de la quatrième partie de son concerto, M. Litolff a terminé sa séance par trois morceaux avec orchestre, où brillent toutes les qualités qui ont fait le succès du concerto : la hardiesse et l'originalité des idées, l'abondance des développements, l'ampleur et la belle ordonnance du plan, la noblesse du style, la richesse du coloris instrumental. Les deux derniers morceaux avaient pour thèmes principaux deux airs hollandais, dont le dernier est un air national remontant, dit-on, à une date assez reculée, au temps des grandes luttes des Provinces-Unies contre le despotisme français ou espagnol. — Une *Marseillaise* de Hollande! — Cet air est plein d'énergie et de grandeur, et M. Litolff l'a su encadrer dans sa composition avec une extrême habileté. Il serait impossible de mieux le préparer, de mieux l'amener, de le faire éclater avec plus de puissance, de mieux peindre enfin ce sentiment d'exaltation, ce mouvement d'enthousiasme irrésistible d'un peuple longtemps opprimé, qui, tout d'un coup, brise sa chaîne, se redresse, et dit fièrement : Je suis libre, et je resterai libre! Le premier morceau a un tout autre caractère; il est doux, suave, un peu mélancolique. Le thème appartient à M. Henry Litolff, et prouve suffisamment que lorsque ce compositeur ne fait pas de mélodie, c'est qu'il n'en veut pas faire.

Il a eu cette fantaisie dans l'*ouverture des Guelfes*, morceau très-long, vigoureusement instrumenté, savamment écrit, où vous trouvez tout enfin, excepté du chant. L'auteur, qui paraît avoir étudié profondément son sujet, a découvert sans doute que la mélodie était gibeline, et il l'a chassée impitoyablement de sa partition, comme Platon chasse la poésie de sa république. Il a eu sans doute pour cela d'excellentes raisons, que je ne conteste point. Mais on ne saurait, à mon âge, changer ses goûts, renoncer à ses habitudes. J'ai donc suivi la mélodie dans son exil, et l'ouverture des *Guelfes* m'a rendu gibelin pour toujours.

M. Berlioz, qui, cette fois dirigeait l'orchestre, a fait exécuter dans ce concert un beau fragment de sa symphonie dramatique de *Romeo and Juliett*. Ce morceau, très-bien rendu, — et il n'est pas facile, — a été aussi chaleureusement applaudi que le concerto de M. Litolff, et a fait naître autant d'enthousiasme. Il n'a manqué à M. Berlioz que les bouquets. Il n'a pas eu même une violette! Je me hâte d'ajouter que cette injustice n'a point paru l'affliger le moins du monde. Il en a pris son parti avec un calme philosophique que je signale à ses futurs historiens.

Mme Falconi a chanté d'abord en français la *Captive* du même auteur, cette romance à grand orchestre dont la forme est si originale, et où l'on trouve de si beaux effets, — puis, en italien, l'air de *Mitrane*, de l'abbé Rossi, qu'elle a fait entendre si souvent cet hiver. On comprend cette prédilection : il n'y a guère de morceau où la sonore et puissante voix de Mme Falconi puisse se développer avec plus d'ampleur. Elle dit la première partie de cet air, qui est très-grave, d'une façon tout à fait magistrale. Me permettra-t-elle de lui conseiller, pour la seconde, une articulation plus énergique?

Quant à M. Stockhausen, qui a chanté dans ce même concert un air de Haëndel, — digne de Haëndel, et c'est tout dire, — il n'a, ce me semble, laissé rien à désirer. Sa voix n'a pas une très-grande force, mais il n'en est point de plus agréable, et il a le bon esprit de ne la point exagérer. Il prononce à merveille. Il vocalise avec autant de correction que d'agilité. Il a une respiration inépuisable. Il a de l'élégance, il a du goût. Grand musicien d'ailleurs, familier avec tous les styles, et possédant Haëndel ou Sébastien Bach aussi bien que Boïeldieu, il est, ainsi que M. Battaille, de cette école de Garcia, dont Mme Viardot est la plus brillante personnification.

J'ai raconté cet hiver, et plus d'une fois, les succès de Mme Viardot en Pologne et en Allemagne. Elle n'était pas au bout de cette carrière triomphale. Appelée à Cologne pour je ne sais quelle solennité musicale, le vent du succès l'a portée rapidement de la Prusse rhénane dans le Brandebourg, et du Brandebourg dans la Saxe. La foire de Leipzig était pour cette ville une belle occasion d'attirer la célèbre cantatrice, et cette occasion n'a pas été perdue. Elle y a passé presque tout le mois d'avril. Elle y a chanté successivement, au *Stadt-Theater*, le *Barbier de Séville*, le *Prophète*, la *Somnambule*, *Norma*, *Don Juan*. « Mme Viardot, dit le journal *Deutsch* auquel j'emprunte ces détails, n'était engagée d'abord que pour quatre soirées. Mais comme, lorsqu'elle chante, le théâtre est *plein*, bien qu'à prix doublés, et qu'il est à peu près vide lorsqu'elle ne chante pas, la direction s'est empressée de lui offrir un second engagement, puis un troisième. » Evidemment Mme Viardot fait là-bas le même effet qu'ici M. Tamberlick, et cependant elle n'a point d'*ut dièze de poitrine* à sa disposition pour émerveiller les badauds. Si je voulais reproduire tous les éloges que décernent à Mme Viardot les critiques de Leipzig, si je voulais donner une idée des formes lyriques que prend, au bord de l'Elster, l'enthousiasme des *dilettanti*, je ne finirais point. Les journalistes musicaux de la Saxe possèdent tous les secrets du style oriental. L'esprit gaulois est plus prosaïque, et je ne peux suivre le vol hardi de leurs métaphores, avec lesquelles, d'ailleurs, la lanterne magique m'a un peu trop familiarisé dans ma jeunesse. Mais le fait des trois engagements consécutifs est un argument péremptoire, auquel la poésie allemande ne peut rien ajouter, et dont la prose française ne saurait diminuer la portée.

Il y a eu récemment, au Cirque du boulevard des Filles du Calvaire, deux belles séances de l'*Orphéon*. — Deux à trois mille exécutants, — trois à quatre mille auditeurs. Rien de plus intéressant que l'aspect de ces nombreux élèves des écoles communales de la ville de Paris, enfants ou adultes, auxquels on donne gratuitement une instruction qui les moralise, les éloigne des plaisirs grossiers et les rend sensibles aux jouissances de l'âme; rien de plus satisfaisant que les succès obtenus par l'administration municipale, et constatés par les réunions annuelles de l'Orphéon. Il y a vingt ans, on était très-fier de pouvoir rassembler cinq cents élèves : on en rassemble trois mille aujourd'hui. On peut se dispenser de parler en détail de ces exécutions publiques et officielles, dont le répertoire varie peu, — me sera-t-il permis de dire qu'il ne varie pas assez? — mais on est heureux d'acquérir la preuve que le goût et l'intelligence de la musique se répandent chaque jour dans les ateliers et dans les mansardes, et que le peuple, sur ce point, sera bientôt plus avancé que la bourgeoisie.

Le concert de Mlle Joséphine Martin avait réuni l'auditoire le plus nombreux peut-être qu'on ait jamais vu dans la salle de M. Herz. Heureux qui a pu trouver une place dans ce paradis! Il y avait plus d'appelés que d'élus. Le talent de Mlle Martin explique et justifie cette affluence. Elle a toutes les qualités particulières aux femmes : la finesse, la grâce, la délicatesse, l'élégance exquise, avec la vigueur d'un pianiste mâle et le style sérieux d'un grave professeur; ajoutez à cela — Mlle Joséphine Martin est aussi compositeur — une remarquable habileté d'harmoniste, une grande abondance d'idées, d'idées charmantes, s'il vous plaît! une mélodie intarissable, toujours naturelle et toujours distinguée. — Qu'avez-vous à dire, et que vous faut-il de plus?

— C'est aussi la distinction qui frappe d'abord l'attention quand on voit et qu'on écoute Mme de Luigi; c'est le bon air, l'élégance sans apprêt, et enfin ce je ne sais quoi où l'on reconnaît, sous l'artiste, la femme du monde. Musicienne instruite et habile, pianiste agréable, Mme de Luigi est surtout une cantatrice de salon pleine de grâce, de charme, de verve, de *brio*, comme disent les Italiens. C'est d'Italie, en effet, c'est de Florence qu'elle nous est venue, et nous ne la rendrons point à Florence.

Mme Marie de Vouvray, par contre, est Française; on le reconnaît tout de suite à la rondeur de sa mélodie, à une certaine franchise d'allure qu'avaient nos vieux maîtres, et que l'imitation des écoles étrangères fait perdre trop souvent aux compositeurs contemporains. Je n'ai sous les yeux que deux romances de Mme de Vouvray : le *Brave marin*, et les *Vœux du cœur*. Rien de plus décidé, de plus *crâne*, que le chant du brave marin, jusqu'au moment où il s'aperçoit que sa mère soupire; il s'attendrit alors, et la mélodie devient aussi touchante qu'elle était belliqueuse en commençant. Les *Vœux du cœur* ont un autre caractère; n'y cherchez que de la grâce; vous y en trouverez beaucoup, avec des finesses harmoniques qu'on ne rencontre pas d'ordinaire dans la musique d'un amateur.

G. HÉQUET.

Chronique littéraire.

Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps, par M. Guizot. — *Mémoires du comte Miot de Mélito*. — *Mémoires et correspondance politique et militaire du prince Eugène*, publiés, annotés et mis en ordre par M. A. du Casse. — *Mystères diplomatiques au bord du Danube*, par M. Elias Regnault.

Il est des noms littéraires tellement en possession de la faveur publique, qu'ils gênent la critique dans l'exercice du plus doux de ses droits, celui de l'éloge, et que, par esprit de justice plus encore que par horreur de la banalité, elle est tentée de faire contrepoids à une admiration sans réserve, à un enthousiasme sans mesure. Toutefois, et bien qu'entre ces privilégiés du talent et du succès, M. Guizot soit un de ceux qui, par le nombre de ses admirateurs *à priori* et de ses enthousiastes de confiance, justifierait le mieux ce besoin d'équilibre, nous ne nous sentons pas disposé à nous autoriser de la tradition antique pour mêler, au nom de l'esprit d'examen, une voix discordante aux acclamations qui saluent le triomphateur. L'occasion, en tous cas, serait mal choisie, car le nouveau livre de M. Guizot a toute la valeur de ses aînés. C'est ce même esprit de généralisation, cette même parole grave, austère, dogmatique, qui lui soumet tant de gens pour un dont elle révolte l'indépendance. Ni l'âge, qui en a courbé de plus jeunes, ni les événements, qui en ont brisé de moins atteints, n'ont eu d'influence sur lui. Il est à l'épreuve de tout, du temps comme des choses. D'ailleurs il s'agit bien ici de littérature! Un livre comme celui-ci vous lance en pleine politique, et l'auteur nous trouverait bien naïf si c'était le point de vue littéraire qui nous occupât. Quand les *Mémoires* sont publiés trop tard, dit-il, « ils n'ont plus qu'une valeur morale ou littéraire, et n'excitent plus qu'une curiosité oisive. » Vous voyez le cas qu'il fait de ce qui n'est point politique.

Ce qui ressort le plus clairement de ce livre, c'est que M. Guizot, le cas échéant, se considère comme redevenu possible. « C'est ici vraiment la cause nationale, » dit-il dès la troisième page; — la cause qu'il appelle nationale, c'est la sienne, bien entendu. — « Je suis attristé, mais point troublé de ses revers; je ne renonce ni à son service, ni à son triomphe. Dans les épreuves suprêmes, c'est mon naturel, et j'en remercie Dieu comme d'une faveur, de conserver les grands désirs, quelque incertaines ou lointaines que soient les espérances. » — C'est là, chez lui, une idée bien arrêtée, et il y revient deux cents pages plus loin. « Même aujourd'hui, après tout ce que j'ai vu et éprouvé, je ne suis pas prompt au découragement, ni porté à croire que les succès difficiles soient impossibles. »

Il est si loin de se décourager qu'il travaille à étendre le cercle de ses possibilités. « Si je ne tiens à l'ancien régime par aucun intérêt, je n'ai jamais ressenti contre l'ancienne France aucune amertume. Né bourgeois et protestant, je suis profondément dévoué à la liberté de conscience, à l'égalité devant la loi, à toutes les grandes conquêtes de notre ordre social. Mais ma confiance dans ces conquêtes est pleine et tranquille, et je ne me crois point obligé, pour servir leur cause, de considérer la maison de Bourbon, la noblesse française et le clergé catholique, comme des ennemis. » Et un peu plus bas : « Pour moi, j'ai toujours porté aux faits et aux noms qui ont tenu une grande place dans notre destinée un respect affectueux; et tout homme nouveau que je suis, quand le roi Louis XVIII est rentré la Charte à la main, je ne me suis point senti irrité ni humilié d'avoir à jouir de nos libertés ou à les défendre, sous l'ancienne race de nos rois de France... » Défendre; que ce mot ne vous alarme pas, M. Guizot, vous le savez de reste, n'est point un révolutionnaire. « Il faut que le pouvoir ait infligé au pays bien des violations de droit, des iniquités et des souffrances bien amères et bien prolongées, pour que les révolutions soient fondées en raison... » Vous voyez que la latitude est grande; basez-vous là-dessus.

Et puis, l'opposition n'est pas dans les goûts de M. Guizot; il n'est à son aise qu'au banc des ministres; et, dans l'hypothèse qu'il rêve, pourquoi n'y serait-il pas? « Le premier entre les gouvernements de notre époque, la restauration a pris ses paroles au sérieux : quels que fussent ses traditions et ses penchants, ce qu'elle a dit, elle l'a fait; les libertés et les droits qu'elle a reconnus, elle a accepté leur action et leur concours. De 1814 à 1830, comme de 1830 à 1848, la Charte a été une vérité. » Louis-Philippe a donc calomnié ses cousins, allez-vous dire. Mais M. Guizot est animé de sentiments trop chrétiens pour se permettre une telle remarque. Il ne songe qu'à ramener la concorde dans le sein d'une auguste famille, et ce rapprochement désirable, il le réalise dans ses éloges, en attendant mieux. Si, après cela, il ne parvient pas à se hisser au pouvoir qu'il ambitionne, on ne pourra pas dire que ce soit faute de s'être accroché à plus d'une branche.

Quant à lui, il s'en voit si près qu'il recrute déjà, — et

Digitized by Google

voyez jusqu'où,— sa majorité. « Je ne suis point, et même en 1815, je n'étais point de ceux qui regardent le côté droit comme impropre au gouvernement de la France. J'avais dès lors, au contraire, quoique avec un sentiment moins profond et moins clair qu'aujourd'hui, l'instinct qu'il fallait le concours de toutes les classes éclairées et indépendantes, anciennes et nouvelles, pour retirer nôtre pays des ornières alternatives de l'anarchie et du despotisme, et que, sans leur accord, nous ne posséderions jamais longtemps ensemble l'ordre et la liberté. »

Ne souriez pas de cette prévoyance. Non-seulement M. Guizot est possible, mais il est indispensable. Ecoutez, et sachez comprendre ce qu'il va vous dire à propos de M. de Villèle : « Dans les grandes transformations des sociétés humaines, quand les idées et les passions des peuples ont été puissamment remuées, le bon sens, la modération et l'habileté ne suffisent pas longtemps à gouverner, et le jour ne tarde pas à venir où, soit pour faire le bien, soit pour empêcher le mal, des convictions et des volontés précises, hautes et fortes sont indispensables dans les chefs de gouvernement. » Vous l'entendez. Le mot y est, mais indispensable est encore trop peu dire : M. Guizot est rentré au ministère. Il est à son banc, et il s'y consolide en prêchant à sa majorité l'union, la cohésion, la discipline et la docilité. « Quand la sagesse divine a voulu assurer la puissance d'une relation humaine, elle a interdit le divorce ; les relations politiques ne sauraient admettre une telle inviolabilité ; mais si elles ne sont pas fortement nouées, si les hommes qui les contractent ne sont pas bien résolus à ne les rompre qu'à la dernière extrémité et par les plus impérieux motifs, elles aboutissent bientôt, non-seulement à l'impuissance, mais au désordre, et leur rupture trop facile amène, dans la politique, des perturbations et des difficultés nouvelles. » Que pensez-vous de cette ingénieuse suppression du divorce en matière politique ? Il faut être ministre pour avoir de ces idées-là.

Puisque M. Guizot est à son banc, et qu'il a devant lui son portefeuille rouge, si nous lui demandions de vouloir bien nous donner un aperçu de son nouveau programme? Quelles sont, par exemple, ses intentions relativement à la presse ?

« Je suis de ceux que la presse a beaucoup servis et beaucoup attaqués. J'en ai fait moi-même, dans le cours de ma vie, un grand usage. C'est en mettant publiquement mes idées sous les yeux de mon pays que j'ai fait mes premiers pas dans son attention et dans son estime. En avançant dans ma carrière, j'ai eu constamment la presse pour alliée ou pour ennemie, et je n'ai jamais hésité à me servir de ses armes, ni craint de m'exposer à ses coups. C'est une puissance que je respecte et que j'accepte plutôt avec goût qu'avec humeur, quoique sans illusion. Quelle que soit la forme du gouvernement, la vie politique est une lutte, et je ne prendrais nul plaisir, je dirai plus, j'éprouverais quelque honte à me voir en face d'adversaires muets et enchaînés. La liberté de la presse, c'est l'expansion et l'impulsion de la vapeur dans l'ordre intellectuel, force terrible mais vivifiante, qui porte et répand en un clin d'œil les faits et les idées sur toute la face de la terre. J'ai toujours souhaité la presse libre ; je la crois, à tout prendre, plus utile que nuisible à la moralité publique, et je la regarde comme essentielle à la bonne gestion des affaires publiques et à la sécurité des intérêts privés. Mais j'ai vu trop souvent et de trop près ses égarements et ses périls dans l'ordre politique pour ne pas demeurer convaincu qu'il faut à cette liberté une forte organisation sociale, de fortes lois répressives et de fortes mœurs. »

C'est-à-dire qu'il nous sera fait grâce de la censure. Et encore est-ce à savoir, car si l'on met à ce qu'on veut bien nous octroyer de liberté cette condition de « fortes mœurs, » comment donner de fortes mœurs à ces vauriens de Français, qui n'ont pas été élevés à Genève? Mais passons. Et les élections?

« Le suffrage universel peut s'adapter à des sociétés républicaines, petites ou fédératives, naissantes ou très-avancées en expérience politique. Le droit de suffrage, placé plus haut et attaché à une forte présomption d'esprit d'ordre, d'indépendance et de lumières, convient mieux aux grandes sociétés unitaires et monarchiques. Ce fut notre motif pour en faire la base de la loi de 1817 ; nous redoutions les tendances républicaines qui ne sont guère, parmi nous et de nos jours, que des tendances anarchiques. » Or M. Guizot le dit un peu plus haut, « quand on veut sérieusement un gouvernement libre, il faut choisir entre le principe de la loi du 5 février 1817 et le suffrage universel, entre le droit de suffrage concentré dans les régions élevées de la société et le droit de suffrage répandu dans les masses populaires. « Nous savions d'avance cette réponse ; elle s'accorde parfaitement avec les projets de M. Guizot sur la presse. Mais, au moins, les élections seront-elles sincères? En 1816, « on se récria violemment, comme on l'a fait et comme on le fera toujours, contre les manœuvres du ministère dans les élections. Aigre consolation de vaincus qui ont besoin d'expliquer leur défaite. Les élections, à les prendre dans leur ensemble, sont presque toujours plus vraies que ne le croit une méfiance intéressée ou badaude. La volonté et le savoir-faire du pouvoir n'y exercent qu'une influence secondaire. Ce qui fait réellement les élections, c'est le vent qui souffle et l'impulsion que les événements impriment aux esprits. »

Nous ne pousserons pas nos interpellations plus loin. La réponse n'en est pas une ; il ne s'agit pas de savoir si les manœuvres du gouvernement ont plus ou moins d'influence sur les élections, mais si elles doivent exister, oui ou non, et voilà ce qu'on se garde bien de dire ; mais la politique n'est-elle pas l'art d'éluder les questions ? Heureusement M. Guizot est éloquent jusque dans son silence, et nous nous tenons pour suffisamment renseigné. M. Guizot, dans les dix années de loisir que lui a faites la politique, n'a rien appris et n'a rien oublié. Pardon de cette phrase banale, mais elle ne l'est pas plus que le fait qu'elle sert à caractériser. Ces dix longues années, qui ont été pour tant d'autres et qui auraient dû être surtout pour lui si fécondes en enseignements, elles sont comme non avenues. Il croit n'avoir fait qu'un mauvais rêve, et, grâce à Dieu ! le voilà qui s'éveille. Il n'a plus qu'à reprendre les choses au point où elles étaient quand il s'est endormi.

Nous ne savons pas ce que les coréligionnaires politiques de M. Guizot pensent de cette imperturbable opiniâtreté ; s'il ne leur paraît pas étrange qu'un ministre qui a eu en sa garde une couronne et qui a eu le malheur de la laisser choir et se briser à terre, ait conservé en lui la même confiance qu'avant cet accident, et exige que les autres l'aient conservée aussi ; s'il ne leur paraît pas étrange surtout qu'après avoir culbuté la royauté dans un précipice, il soit bien déterminé à rentrer dans la même ornière, et même à raser de plus près l'abîme où il a versé. C'est là une affaire à régler entre eux ; à eux de voir si son retour aux affaires ne serait pas beaucoup plus inquiétant pour les partisans de la royauté que pour ceux de la république. Mais ce dont on peut lui demander compte sans avoir l'honneur d'être de ses amis, c'est son incroyable prétention à se poser en unique dispensateur de la liberté en France. Si c'était encore au même titre que les Bourbons dont il dit avec une naïveté cauteleuse qu'ils présentent d'autant plus de garanties à la liberté qu'ils lui inspirent une plus juste méfiance. M. Guizot, — qui, soit dit en passant, ne suit vraisemblablement pas cette règle dans le choix de ses domestiques, — M. Guizot veut bien qu'on se méfie de l'un ou de l'autre de ses rois ; mais il n'entend pas qu'on se méfie de leur ministre. Il a ressuscité à son profit le juste milieu. Entre la république et l'absolutisme, il s'est fait une position inexpugnable. En deçà de son libéralisme, la tyrannie ; au delà, l'anarchie : hors de son église, pas de salut. Aimez-vous la liberté ? en voulez-vous ? C'est à lui qu'il faut vous adresser. Il en a pris brevet, il en a le monopole, lui seul en fabrique. Vous en aurez ce qu'il vous en donnera ; tenez-vous bien pour avertis.

Ce qui nous irrite, — nous ne le cachons pas, — dans le livre de M. Guizot, ce n'est pas qu'il ait telle ou telle manière de voir qui ne nous est pas sympathique ; — nous vivons à une époque où, événements et idées, tout est si variable que chacun des jours qui se succèdent apporte avec lui sa leçon de tolérance ; — ce qui nous irrite, c'est qu'il s'arroge le bénéfice des opinions les plus contradictoires. Soyez ce que vous voudrez ; mais, pour Dieu ! contentez-vous d'être ce que vous êtes. Vous êtes un ami de l'ordre, un ami de l'ordre à tout prix, — un imprudent ami, car il en est de l'ordre comme de la justice : ordre extrême, désordre extrême ; — mais quant à la liberté, nous vous avons vu à l'œuvre, et nous savons le genre d'affection que vous lui portez. La liberté, sachez-le bien, ne vous reconnaît pas pour son tuteur. La liberté vous tient quitte de votre sollicitude. Son ami, vous, Monsieur ? Ah ! plutôt mille fois un bon et franc ennemi ! Avec lui, du moins, il n'y a pas de méprise possible.

Vit-on jamais exemple d'une telle pertinacité ? Ils l'ont garrottée, baillonnée, étouffée sous leurs lois d'exception, mutilée au nom de l'ordre, toutes les fois qu'ils ont pu le faire. Elle a eu beau protester et les maudire ; elle a eu beau se soulever, briser leurs entraves, les renverser et les chasser. Le lendemain de leur expulsion, — non, c'est trop tôt dire, mais aussitôt qu'ils sont un peu remis de leur chute et de leur frayeur, — les voilà qui reviennent lui proposer leurs services, se proclamer nécessaires et se donner pour ses sauveurs. S'ils sont violents, c'est dans l'intérêt de la modération ; s'ils sont rétrogrades, c'est dans l'intérêt du progrès ; c'est pour la préserver de ses propres excès, qu'ils veulent lui remettre la camisole de force.

O Molière, Molière ! faute de les avoir connus, tu as manqué le dénoûment de ton Tartuffe. Plus d'intervention de l'autorité ! Supprime cet exempt et sa plate tirade sur le prince ennemi de la fraude. La famille fera ses affaires elle-même. Lorsque l'imposteur a levé le masque, c'est elle qui le met par les épaules à la porte. La cassette déviendra ce qu'elle pourra, il s'agit bien de la cassette ! On est tout à la joie d'être délivré de l'imposteur, on s'embrasse, on se félicite... quand tout à coup, — doivent-ils en croire leurs yeux ? — voilà leur homme qui rentre, *collo torto*, l'échine en voûte, l'air confit. Il s'est ravisé ; il veut bien oublier les torts qu'on a eus envers lui : la religion ne lui commande-t-elle pas le pardon des injures ? n'est-il pas nécessaire à leur salut ? Lui absent, qui est-ce qui dirigerait la conscience de Monsieur ? qui est-ce qui veillerait sur la vertu de Madame ? Et à sa vue Orgon, — n'est-ce pas, ô grand moraliste, tu iras jusque-là ? — Orgon hésite, et Mme Pernelle s'attendrit, et Dieu sait ce qui arriverait, si Damis et Cléante, c'est-à-dire la droiture instinctive et la droiture réfléchie, ne tranchaient la question en jetant derechef le saint homme à la porte. A la porte, parce que tu respectes, ô grand artiste ! l'unité de la comédie.

Que nos lecteurs nous pardonnent notre véhémence. M. Guizot est un homme considérable, un homme éminent, qui a droit à bien des égards, et par son âge et par son mérite ; mais la vérité est encore plus respectable à nos yeux, et quand parlera-t-on librement, si ce n'est en faveur de la liberté ? Aujourd'hui d'ailleurs ce n'est pas en notre nom seulement que nous prenons fait et cause pour elle, nous aimons à le croire, et c'est légion que nous nous appelons.

Malgré cela, un scrupule a failli nous retenir. Nous ne sommes pas de ceux qui attaquent volontiers les gens à terre. Mais, tout bien réfléchi, est ce que M. Guizot est jamais à terre ? Quand il tombe, il tombe debout.

L'autre jour, à quelqu'un qui se plaignait que son logement fût trop étroit, on en indiqua un qui ne l'était guère moins. « Grand merci, dit-il ; ce n'est pas la peine de déménager pour si peu. »

Le comte Miot de Mélito, qui a ce rapport avec M. Guizot d'avoir été ministre, ambassadeur et membre de l'Institut, d'avoir servi plusieurs gouvernements et d'avoir aussi écrit ses *Mémoires*, le comte Miot de Mélito n'est pas un homme à grands principes, un esprit ambitieux de synthèse ; il ne voit pas les choses de très-haut, et ses vertus n'ont rien d'austère, rien d'antique. Il n'a pas toujours une maxime aux ordres de sa pratique. S'il a servi tour à tour Louis XVI, la république et l'empire, il ne cherche pas à se persuader, à lui et aux autres, que c'est là un acte de dévouement, un sacrifice de son repos aux intérêts de son pays. Il ne prétend pas à une autre espèce de considération que celle qu'il s'imagine être attachée aux fonctions dont on l'a revêtu. L'administration est sa carrière, et il la suit le plus utilement qu'il peut pour elle et pour lui. Il n'a aucune vocation pour le martyre, voilà tout ; mais aussi il n'en réclame pas les palmes.

Dans ce siècle de prétentions exagérées et d'ambitions titanesques, dans ce siècle de charlatanisme et d'hypocrisie, n'est-ce rien que de rencontrer un homme qui ne s'exagère pas sa valeur, qui, sans avoir une vertu et une capacité surhumaines, remplit consciencieusement ses devoirs, libéral et indépendant dans une certaine mesure, ennemi de l'improbité et de la violence, modéré par tempérament en toutes choses ? N'est-ce rien que de rencontrer des *Mémoires* écrits avec modestie et simplicité, avec impartialité et franchise ? Le comte Miot, qui a vécu dans l'intimité de Joseph Bonaparte, a été à même de recueillir une foule de ces détails qui font la vie des Mémoires, et les siens, qui sont en quelque sorte le complément de ceux de Joseph, abondent en renseignements curieux et parfois même piquants sur toutes sortes de sujets et de personnes, et notamment sur les rapports de Napoléon avec sa famille.

L'auteur des *Mémoires du roi Joseph*, M. A. du Casse, encouragé par leur succès, publie en ce moment les *Mémoires et correspondance politique et militaire du prince Eugène*. Cette publication mériterait mieux que la simple mention à laquelle nous nous voyons forcé de nous borner aujourd'hui ; mais comme elle n'en est encore qu'à son premier volume, nous aurons occasion d'en parler plus tard. — Ce n'est pas un écrit de circonstance, comme la brochure de M. Elias Regnault : *Mystères diplomatiques aux bords du Danube*, qui, à ce titre, réclame la priorité. Il y a là de graves intérêts en suspens, en souffrance, auxquels nous ne pouvons refuser notre sympathie et la faible assistance de notre publicité. M. Elias Regnault, nos lecteurs doivent se le rappeler, est partisan de l'union des Principautés danubiennes. Il voit une population de race latine placée entre les Slaves du Nord et les Slaves du Midi, et il veut avec raison renforcer cette digue qui doit arrêter le torrent du panslavisme, créer, comme il le dit, une Belgique orientale qui fasse obstacle à la Russie et serve de rempart à la Turquie. « Ce serait un pal dans les entrailles de la Russie, » disait, en 1848, Soliman-Pacha aux membres du gouvernement provisoire. Il doit donc paraître étrange, à première vue, que la Russie se soit prononcée pour cette union qui se présente sous une métaphore si redoutable. Il peut paraître étrange aussi que la Turquie, après s'être prononcée en 1848 dans le même sens, ait changé complétement d'avis, et que l'Angleterre, au lieu de seconder la France, prête son concours à l'Autriche, qui, comme la Russie, et cette fois moins hypocritement, ne voit là qu'une proie à dévorer. — Ce sont ces mystères que M. Elias Regnault s'est chargé de dévoiler dans sa brochure, et personne plus que l'auteur de l'*Histoire politique et sociale des Principautés danubiennes* n'était capable de conduire son lecteur « à travers les labyrinthes d'une diplomatie tortueuse, mélange de byzantisme et de moscovitisme, avec une surcharge de traditions autrichiennes et de compromis britanniques. »

LÉON DE WAILLY.

Chine.

Nous avons donné, dans notre dernier numéro, la lettre de notre correspondant qui accompagnait ces dessins. Les nouvelles qui suivent, parvenues en même temps que cette lettre, en même temps que le rapport officiel du baron Gros, sont un complément qui doit être recueilli :

« Le comte d'Elgin et sa suite sont partis le 3 mars pour le nord, à bord du *Furious*. Le 9, ils étaient arrivés à Sou-Tchou-Fou. Là se trouvait aussi l'évêque de Victoria. Les ordres de l'empereur concernant Canton ont été reçus le 6. La conduite de Yeh est désapprouvée. Peh-Kwe (le gouverneur) et Muh-Ko-To-Ma (le commandant), ainsi que les autres principaux officiers, sont mis à la disposition du tribunal des punitions (qui équivaut à nos conseils de guerre). Bien que le traducteur du rescrit impérial pense que le Mémoire adressé par Peh et Muh à l'empereur pour lui annoncer que les barbares ont pénétré dans la ville a été écrit avant que ces fonctionnaires aient été faits prisonniers, il n'est pas douteux que les ordres de Hien-Fung ne soient conformes aux désirs des ambassadeurs, comme si S. M. les avait connus. Bien que mis à la disposition du tribunal des punitions, Peh continuera à remplir les fonctions de vice-roi à la place de Yeh, qui est dégradé. Après avoir reçu l'édit, Peh n'a pas perdu un moment pour manifester son désir d'entamer les négociations ; mais le comte d'Elgin était parti, et ce vœu n'a pu être satisfait.

« Nous ne savons si le langage de l'amiral français et la connaissance du fait que 5,000 soldats français, à bord de six bâtiments de transport à vapeur, ne sont pas fort éloignés de ces rivages, ont effrayé Peh-Kwe, mais il est certain qu'à l'arrivée de l'amiral Seymour à Canton, mercredi, S. Exc. fut informée que Peh-Kwe, qui auparavant avait refusé de donner un guide à l'expédition contre les maraudeurs dans le pays environnant, était prêt à y consentir. On ignore généralement que le gouvernement espagnol s'est associé avec les Français dans l'expédition, et qu'il a envoyé 500 soldats de la garnison de Manille.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

nion d'étudiants venus des divers points de notre colonie, de la Tunisie, du Maroc même, et groupés autour de la zaouïa célèbre de Si-Abd-er-Rhaman-bou-Koberin, dans le pays des O. Driss, au sommet du Djerdjera.

Dans cette dernière école s'enseignait surtout la haine de l'étranger, du chrétien; les idées de fanatisme étaient professées, sans gêne aucune, au milieu de pays difficiles qui ne nous étaient pas encore soumis, et qui étaient un défi continuel à notre mission de conquête.

L'enseignement élémentaire, de son côté, était répandu dans les tribus par des maîtres d'école ignorants, fanatiques et stupides.

Du reste, dans le passé, et jusqu'au moment où nous nous sommes occupés de régénérer les études chez les musulmans, l'autorité suprême était demeurée étrangère à tout ce qui concerne l'instruction en général. Il en avait toujours été ainsi sur les terres de l'islam dès les premiers khalifes. Les particuliers eux-mêmes pourvoyaient aux besoins des établissements d'instruction par des fondations pieuses, des secours divers, réclamés et donnés au nom de la religion; et c'est ici l'occasion de faire remarquer qu'en prenant possession du pays, nous avions mis le séquestre sur les immeubles faisant partie de ces donations, sans nous soucier le moins du monde de parer aux nécessités qu'elles étaient destinées à satisfaire.

Ce sont probablement les réclamations pressantes survenues à ce sujet qui ont hâté le moment où nous avons dû songer à l'instruction publique chez les musulmans.

Trois *medersa* d'un ordre supérieur, destinées à former les hauts fonctionnaires du culte, les professeurs, les cadhis, les secrétaires (khodja) ont été installées, depuis quelques années, à Tlemcen, Blida et Constantine. L'Etat paye les professeurs et les principaux frais des établissements; les tribus entretiennent les jeunes gens qu'elles envoient dans ces écoles.

Quant aux individus chargés de l'enseignement primaire dans les douars, des encouragements pécuniaires leur sont donnés chaque année, et les autorités locales ont mission de chercher à relever un peu ce personnel enseignant. Mais la tâche est fort difficile. Je me rappelle, pour mon compte, que les divers maîtres d'école avec lesquels j'ai été en rapport m'ont paru beaucoup plus ineptes et incapables de comprendre quoi que ce soit, que les derniers cavaliers du pays; ils avaient sur leur entendement comme un couche épaisse de préjugés, de fanatisme abrutissant qu'il était impossible de percer. Les élèves se ressentaient généralement des dispositions des maîtres, et c'était une fort mauvaise recommandation pour moi que le titre de lettré, au moins dans les tribus que j'ai le mieux connues.

L'instruction, dans ces écoles, se borne du reste à apprendre par cœur et à écrire machinalement des morceaux du Koran, que maîtres et élèves ne comprennent pas plus que nos vieilles femmes ne savent le sens des prières latines qu'elles s'en vont marmottant à toute occasion. Encourager cet état de choses me semblait peu utile; cependant j'avais des ordres à exécuter, et je fis un jour mander, pour lui remettre une récompense en argent, un jeune pédagogue qui m'était signalé comme rempli de zèle.

A la réception de mon ordre, le taleb susdit s'écria en présence de ses élèves : « Les Français me font appeler, je suis perdu, et vous aussi, ô mes enfants! » et il s'enfuit dans les bois, suivi de plusieurs de ses adeptes. Les familles, inquiètes, se mirent à la recherche des fugitifs qui ne purent être ramenés que le lendemain. Ainsi, dans une tribu dont tous les hommes d'élite étaient à notre service et avaient de constantes relations avec nous, le maître d'école seul s'était maintenu en dehors du mouvement général. La stupidité dont il avait fait preuve dans la circonstance que je viens de rapporter devint du reste proverbiale dans le pays, et il n'était pas rare d'entendre dire d'un homme peu intelligent : « Il est plus inepte que le taleb de X. » En outre de ce que nous venons d'exposer, l'autorité a pris, pour l'instruction publique dans les villes, des mesures qui ont plus d'importance et qui doivent amener, avec le temps, de profonds changements dans les études musulmanes. Ainsi il a été établi dans les cités les plus populeuses de l'Algérie des écoles arabes-françaises où les enseignements primaires des deux nations sont combinés.

C'est l'école de cette espèce, installée à Alger, que le dessin ci-contre représente.

Bien mieux, un collége arabe-français a été fondé tout récemment à Alger, et le marabout Si-Mohammed-ben-Ali-Chérif, dont nous avons parlé déjà plus haut, un des hommes les plus influents de l'Algérie, chef de la grande zaouïa des Illoulen (Kabylie), vient de conduire son fils dans cet établissement, donnant un exemple qui sera d'un grand poids pour décider ses coréligionnaires.

Il a été également fondé des écoles primaires arabes-françaises pour les jeunes musulmanes de quelques villes. Mme Luce, la première, avait donné depuis longtemps à Alger, l'exemple de réunir les petites filles indigènes, et de leur inculquer un commencement d'instruction, ainsi que des notions de couture, broderie, etc. Notre second dessin représente une salle de l'école de Mme Luce au moment des travaux d'aiguille.

Au contact de nos institutrices, les jeunes musulmanes prendront certainement des idées qui ne peuvent produire pour elles qu'un état meilleur, mais nous faisons des vœux pour qu'elles ne s'adonnent pas trop à ce qui tient uniquement à la forme et à la confection des objets de toilette; il serait malheureux qu'elles prissent de nous tout justement ce qu'elles doivent négliger. Le vêtement des musulmanes, plus élégant et plus commode que celui des Françaises, exige très-peu de frais de couture, et s'il est un progrès désirable en Algérie, ce n'est certes pas l'importation des modes parisiennes. Cette pensée nous est suggérée par la petite fille à la mine éveillée placée à la partie supérieure au-dessous de la carte du Maroc, qui tient à la main un ouvrage qu'elle omet de regarder pour jeter autour d'elle un coup d'œil des plus vifs. Nous craignons fort qu'elle ne regrette le joyeux tamtam et les danses folles des intérieurs mauresques, et que, pour peu qu'elle y soit excitée, elle ne se laisse entraîner plus tard à des idées de crinoline.

Faisons remarquer, en terminant, que ces essais d'écoles arabes-françaises ne sont commencés que dans quelques villes, et qu'ils laissent de côté la grande majorité de la population musulmane qui forme les tribus.

F. HUGONNET.

Rose et Fanchon.

(Suite. — Voir les numéros 791 et 792.)

IV.

Cher enfant! ton souvenir fut mon compagnon de voyage. Elle était tantôt à ma droite, et tantôt à ma gauche; ou bien je la sentais en croupe et m'enlaçant de ses deux bras charmants. Je sentais sa fraîche haleine à ma joue, et le frôlement de ses blonds cheveux. Elle était dans l'étoile, elle était dans le nuage, elle était dans mon rêve, elle était partout. Image! étoile! espérance et souvenir! Au seuil de l'hôtellerie, elle accourait souriante, et je commençais par boire à sa santé. A la montée, elle me tendait sa blanche main; à la descente, elle acceptait mon bras fidèle. O chères visions de la jeunesse! ô doux fantômes de l'amour! J'étais si content d'être seul avec sa pensée et de ne plus entendre à chaque instant les aigreurs de ma vieille tante, qu'il me semblait qu'elle était libre autant que moi. En même temps je me rappelais, je me souvenais; je la voyais attentive à mes paroles, heureuse à mon regard; superbe avec mon cousin, souriante avec moi, et bravant tout, même la colère de ma tante. Et puis elle m'avait sauvé de ma ruine, elle avait surveillé le jeu du chevalier, qui, sans elle, m'eût dépouillé comme on dépouille un homme au coin d'un bois; enfin elle était ma bienfaitrice, et j'étais son humble protégé. Plus j'allais ainsi, et plus je l'aimais; encore vingt-quatre heures de cette rêverie amoureuse, oh! Rose et Fanchon, mon amitié et mes amours, je serais revenu sur mes pas pour te revoir!

Mais ce même jour, la petite ville où nous tenions garnison m'ouvrit ses portes; je traversai le pont-levis, qui se releva, comme un obstacle infranchissable, et bientôt, sur la place d'armes, je me retrouvais au milieu de tous mes compagnons. Rien que des marquis, des comtes, des barons; mon colonel était duc et pair...; il avait dix-huit ans! Nous étions tous des gentilshommes, tous de la caste à part, connaissant nos généalogies, beaucoup mieux que nous ne savions l'école de peloton. Les plus beaux soldats de l'Europe à la bataille, et les plus indisciplinés dans les jours pacifiques. Le même soir de mon arrivée, au contentement unanime, je payai toutes mes dettes, et je repris mon commandement.

Certes, quand un régiment passe aux sons des musiques guerrières, au flot flottant du drapeau fleurdelisé, en grande pompe, en grande tenue, et tout chamarré d'or, sous les modestes fenêtres d'un tabellion de village; à l'aspect de cette humble maison, et si, par la fenêtre entr'ouverte, ces brillants capitaines daignent jeter un coup d'œil sur ce pauvre homme écrivant les suprêmes volontés de quelque paysan, ou dressant le contrat de mariage d'un rustre et d'une fille de basse-cour, soudain voilà nos officiers, assis carrément sur leur cheval, et la main gauche au pommeau de leur épée, qui lèvent l'épaule et qui rient de pitié voyant ce brave homme occupé de ces minces intérêts villageois. Laissons-les rire, ami; bientôt le tabellion aura son tour, si par hasard il assiste aux ennuis, aux misères, aux impatiences d'une ville de garnison. Rien n'est plus triste, en effet, que cette vie à part où l'on a rien à faire, où l'on est occupé tout le jour à des minuties; où l'ennui, sous toutes ses formes, se fait votre hôte assidu, où l'on n'entend parler que des forfanteries oisives d'un tas de jeunes gens sans cervelle, et des tristes débauches de quelques vieillards qui n'ont plus de cœur. Et puis, toujours la trompette et toujours le tambour! pas un moment de silence et de méditation avec soi-même, et toujours les mêmes chansons, les mêmes contes, la même échelle attachée à la même fenêtre, et le même duel dans le même fossé! Ce fut alors que je regrettai réellement le vieux château, et la chère jeunesse enfouie en ces sombres murailles. Dieu sait alors si je me rappelais, d'un cœur touché et reconnaissant, cette beauté compatissante, les vœux muets, les tendresses ineffables, le doux regard posé sur moi, comme un doux rayon de la lune d'avril!

J'étais vraiment pris par cette image, assurément très-amoureux; il est vrai que tout me disposait à l'amour : mes vingt ans, ses beaux yeux; mon abandon, son doux sourire, et la philosophie elle-même. En lisant le discours sur l'*Inégalité des conditions*, je me sentais aussi disposé à aimer Rosette qu'après la lecture de la *Nouvelle Héloïse*. Heureuse et poétique sagesse! Et quoi d'étonnant que nous aimions, nous autres les jeunes gens sans ambition, de cet amour sincère et dévoué, les grands philosophes de notre vieux siècle? Ils parlaient si bien de la liberté et de l'amour? Qui de nous n'a pas été amoureux de Mlle de Saint-Yves, amoureuse de l'*ingénu* de Voltaire? Qui de nous ne s'est prosterné, en versant des larmes sanglantes, devant la *Religieuse* de Diderot? Quel amour fut jamais comparable à notre amour pour l'*Héloïse*, et que de fois, dans nos discours, nous avons confondu Voltaire et la marquise du Châtelet, J. J. Rousseau et la comtesse d'Houdetot, Diderot et Mlle Voland, d'Alembert et Mlle de Lespinasse? Ils étaient de grands amoureux, ces grands philosophes, et tout au fond de leur éloquence, écoutez bien, vous entendrez le bruit des baisers. Voilà pourquoi leurs premiers succès leur sont venus de la jeunesse. Ils parlaient au cœur, en même temps qu'ils parlaient à l'esprit, car ils s'adressaient tout ensemble aux passions de l'homme, en même temps qu'à sa raison. Dans leurs plus grands livres on sent je ne sais quel intime frémissement, et je ne serais pas très-embarrassé s'il fallait démontrer que l'*Encyclopédie* est un livre d'amour.

Ainsi, plus je démolissais les temps passés, et plus je me lamentais avec J. J. Rousseau sur les destinées des hommes; plus je foulais aux pieds les préjugés de ma caste, et plus je sentais grandir dans mon cœur, inondé de ces suprêmes clartés, l'amour qui me ramenait à Rose, à la victime de ma tante. Elle était inséparable de mes plus chères études, de mes plus actives pensées; elle se mêlait à toutes les aspirations de mon libre arbitre. Elle était plus qu'une espérance, elle était une obsession. En vain je voulais résister, en vain je me représentais l'obstacle, en vain je me disais qu'elle était pauvre..., et je n'avais que mon épée! qu'elle était une fille sans nom, et que ma tante était aussi violente en fait de noblesse que feu mon père; il y avait dans le lointain des voix austères, des voix joyeuses, des philosophies et des chansons qui m'invitaient à désobéir. Enfin je n'étais plus mon maître; aveugle et frémissant, j'obéissais à ces visions.

Il y avait dans mon régiment un vieil officier instructeur que l'on appelait le lieutenant Lambert. Il était de la roture, et quoiqu'il fût un brave homme, et qu'il nous eût enseigné à tous, par son exemple autant que par ses leçons, le courage et le sang-froid, il avait vieilli dans les emplois subalternes d'un service obscur. Le capitaine Lambert, patient autant que brave, avait supporté comme un héros les rigueurs de sa mauvaise fortune. On l'aimait, on l'honorait dans le régiment, mais on le négligeait. Il avait gardé pour lui seul tout le bon sens de la compagnie, et nous ne venions guère à lui qu'en désespoir de cause, et quand nous avions absolument besoin d'un bon conseil. De tous mes camarades j'étais celui qui parlais le plus souvent au lieutenant Lambert. J'aimais ce bon sens à toute épreuve, et son austérité bienveillante, et parfois même j'avais honte de donner des ordres à ce vétéran de la guerre, et de voir s'incliner devant moi cette tête blanchie. Il m'aimait justement parce qu'il m'avait rendu de grands services, parce qu'il m'avait donné de bons conseils, et peut-être aussi parce qu'il comprenait que j'étais l'ennemi des priviléges, et que mes aïeux ne me donnaient aucun orgueil. Pressé par les nécessités de la vie et par le soin de son état, le lieutenant Lambert n'avait jamais eu de jeunesse; il n'avait pas eu le temps d'être amoureux, mais au fond de son cœur il savait que l'amour était une irrésistible et charmante passion. C'est pourquoi il se plaisait à en entendre parler, semblable à ce laboureur qui, d'un rivage élevé, la main posée sur sa charrue et les yeux fixés sur la haute mer, contemple au loin le navire emporté par le flot sans pitié et qui va se briser contre un écueil.

Il avait deviné que j'étais amoureux, et mieux que moi-même il comprenait l'état de mon âme. Il savait ma souffrance; il voyait mon combat intérieur; il en avait peine, et, d'une façon paternelle, il me vint en aide avec toutes sortes de bons discours. — Mon capitaine, me disait-il, vous êtes ici des jeunes gens qui menez une assez mauvaise vie, et souvent je m'étonne, en vous voyant emportés comme des chevaux sans bride et sans frein, que pas un de vous ne songe aux terribles instants qui vont venir. Imprudents! vous ne voyez donc pas que le monde ancien se meurt de fatigue et d'épuisement; que vous autres, les seigneurs, vous êtes perdus, que l'heure arrive où le peuple et le tiers état vont s'entendre, et que la royauté elle-même, elle touche à l'abîme? Imprudents que vous êtes! Vous agissez comme si l'éternité vous appartenait, quand c'est à peine si demain est à vous! Quoi donc, ce serait en vain que tant de voix éloquentes nous ont enseigné les droits de l'humanité, et ce serait en vain que tant d'ouvriers infatigables ont tracé les sentiers de l'avenir! C'est impossible, et moi qui vous parle, je crois à la liberté humaine, comme je crois en Dieu. Je crois à l'égalité des hommes, parce que, si je regarde au fond de mon âme, je retrouve en effet autant de courage que si je m'appelais le prince de Condé, autant de dévouement et de vertu que si je m'appelais le prince de Turenne. Il y a des voix qui ne trompent guère, il y a des promesses auxquelles il faut croire. Eh bien, l'humanité tout entière me crie : Espère! et le temps présent tout entier me promet que je ne mourrai pas sans être affranchi de vos priviléges, et délivré de vos injustices. Oh! monsieur le marquis, la honte, qu'un vieux soldat de la guerre de Trente ans, mutilé sur tous les champs de bataille, obéisse à un colonel enfant! Je pourrais être votre père, je me battais que vous n'étiez pas né, j'avais pris des citadelles avant que vous eussiez touché une épée, et, s'il y avait une guerre aujourd'hui, mon enfant, c'est vous qui me mèneriez à la bataille! Est-ce juste? Non; et cependant vous savez que je dis vrai. Vous savez que l'injustice est la même en toutes les parties de ce vieux monde féodal; que ceux-là seulement ont le droit de gouverner, de commander, de rendre la justice, qui sont nés dans les familles désignées à l'avance pour les grandes fonctions. Vous savez aussi que tout est vénal, que tout s'achète, une épée, un mortier, un bonnet de docteur, et que tout est privilége. En même temps, quel triste privilége avez-vous, messieurs les gentilshommes, de ne pas choisir votre épouse, et de savoir que ce serait pour vous un crime énorme et sans rémission de jeter les yeux sur une fille d'une humble et obscure condition! En vain le bon Dieu, plus clément là-haut que l'homme ici-bas, aura donné à cette enfant de ses prédilections la beauté, la santé, le mérite, et tous les dévouements de la jeunesse : en vain le bon Dieu a fait battre un noble cœur à l'unisson du vôtre : il faut absolument que vous donniez ce cruel démenti aux plus charmantes volontés du bel âge et de l'amour. Tout vous manque à vous autres pour être heu-

Digitized by Google

reux, un libre esprit, un cœur dégagé d'ambition, une âme aisée à satisfaire. Ainsi vous-même, qui êtes le moins mauvais de ces messieurs, vous obéissez en aveugle aux préjugés de votre caste ; en vain votre volonté, votre passion et les plus chers intérêts de votre vie entière vous pousseraient à vous donner à cette aimable enfant innocente de vos préjugés impitoyables..., vos préjugés vous arrêteraient sur le seuil de l'église. Ah! que je vous plains, Monsieur, et comme vous m'inspirez une sincère et profonde pitié!

Ainsi parlait le lieutenant Lambert ; quoi d'étonnant? Dans tout le régiment, on l'appelait le *Philosophe*. Il était le bon sens même, et je comprenais qu'il disait vrai. Mais comment faire, et par quelle violence irais-je anéantir mon dernier espoir et ruiner ma dernière fortune? Ainsi, de Rose et Fanchon pas de nouvelles! On lui eût permis de m'écrire, elle ne l'eût pas osé! Seulement parfois, sur les lettres strictes, aigres, mordantes et stériles que lui dictait ma tante, il me semblait que je voyais la trace d'une larme! j'hésitais, je me troublais, je me taisais, et j'attendais. Au bout de six mois de cette peine et de ces doutes amers, il arriva qu'une épidémie envahit la forteresse où nous étions internés, et, pour commencer, elle enleva le colonel enfant. Je vis mourir ce jeune seigneur qui tenait à la vie, et qui pleurait. Certes il serait mort d'un grand courage à la tête de son régiment, et, tant qu'on l'eût regardé, il eût supporté comme un héros les balles, les boulets et la mitraille ; mais, seul dans sa chambre, avec deux ou trois amis qui le veillaient, il ne voulait pas mourir. Il appelait sa mère à son aide, et c'était un cri singulièrement triste ; ce mot : *Ma mère!* prononcé par ce frêle enfant à qui nous disions : Mon colonel! et qui nous donnait tous les matins le mot d'ordre. Il mourut dans mes bras ; nous lui rendîmes les honneurs militaires, et nous renvoyâmes son corps à deux cents lieues de là, dans les caveaux de sa famille. Bientôt le premier capitaine ayant suivi le colonel, je pris le commandement, et je résistai, de mon mieux, au fléau qui nous décimait.

On mourait autour de moi comme on meurt sur un champ de bataille, et lui-même, le lieutenant Lambert, bon juge en ces sortes d'accidents et de périls, me dit un jour, à moi-même, que j'étais vraiment un homme courageux. De son côté, il me secondait avec l'empressement que l'on pouvait attendre d'un pareil homme ; il veillait la nuit et le jour sur les soldats confiés à notre garde, et quand enfin s'éloigna cette horrible peste, et que le régiment put compter ses morts, jugez de ma douleur lorsque le ministre, en m'envoyant la croix de Saint-Louis que j'avais demandée pour Lambert, ajoutait qu'il regrettait de ne pas pouvoir en faire un capitaine ; mais qu'il n'était pas gentilhomme, et que lui, le ministre du roi, il ne pouvait pas favoriser les étranges nouveautés qui commençaient à s'introduire même dans l'armée. On pouvait appeler le scrupule du ministre la *Précaution inutile*. Ils ont beau faire et se protéger les uns les autres, même à l'armée, il n'y a plus de seigneurs, il n'y a plus de comtes, de marquis et de princes ; il n'y a que des soldats. Le ministre, en même temps, nous envoyait un nouveau colonel, et celui-là n'était pas un enfant : c'était un homme. Il avait fait la guerre, et rien ne lui était étranger dans la misère que la guerre apporte. Il arriva comme nous touchions à la fin de l'épidémie, et je lui montrai les restes malheureux d'un beau régiment. Beaucoup étaient tombés qui ne s'étaient pas relevés ; beaucoup étaient malades encore, et moi-même, à peine eus-je remis le commandement au nouveau colonel, la fièvre et le frisson me prirent, et je crus que j'allais mourir. Cette fièvre était hideuse ; elle vous prenait, elle vous brisait, et, si par hasard vous échappiez à son étreinte, elle vous laissait sans force ; vous n'étiez plus qu'une ombre, un fantôme, et c'en était fait, l'épée échappait à votre main défaillante, et le cheval de guerre était trop vif pour votre courage. On n'était pas mort, mais on ne valait guère : un enfant robuste avait plus de forces en ce moment d'une convalescence pénible, que le plus vaillant homme. « Ah! mon commandant, me disait le lieutenant Lambert, que serais-je devenu si j'avais perdu les deux mains que voici, les deux jambes que voilà, et si je ne pouvais plus monter à cheval? Il n'y a pas ici-bas une maison qui m'attende, un toit qui me protége, une main hospitalière qui me soit tendue, et je serais mort sur les chemins. Vous, au moins, vous avez, pour vous y réfugier, le château de votre tante ; vous possédez encore quelques lopins de bonnes terres ; vous pouvez compter sur les hasards de la substitution et des biens substitués qui ont refait soudain tant de fortunes délabrées ; enfin on vous appelle encore Monsieur le marquis, Monsieur le duc enfin, et, tout brisé que vous voilà, vous trouverez à faire ce qu'on appelle un bon mariage. Hélas! hélas! que nous voilà loin de Rosette et de Fanchon! » En effet, ces deux noms charmants, je les avais prononcés sans cesse et sans fin dans mon délire ; ils étaient revenus dans tous mes rêves, et le lieutenant Lambert m'avait souvent plaisanté sur mes deux amours.... Rosette était blonde à coup sûr, et Fanchon était brune? L'une était demoiselle, et l'autre une fille des champs? Celle-ci viendrait au-devant de moi en carrosse, et celle-là m'attendrait sur le seuil de ma chaumière? Ainsi il plaisantait de mon double amour, et de ses deux noms, Rose et Fanchon, ne songeant pas que ces deux noms appartenaient à la même personne. En même temps il prenait sa voix flûtée, et il s'écriait, en contrefaisant ma voix malade : « Ah! Rosette! ah! Fanchon! donnez-moi votre main à baiser, mademoiselle Rosette, et tendez-moi votre joue, ma chère Fanchon! Mais en vain il voulait rire et me faisait rire, à chaque instant, lui et moi, nous retombions dans nos pressentiments, dans nos tristesses! d'autant mieux que jamais plus longue et plus difficile convalescence, et des rechutes plus soudaines n'avaient éprouvé la santé, la force et la patience d'un malade. Hier encore on disait de moi : Il est mort ; le lendemain : Il va mieux! Le jour suivant : C'en est fait de lui! Mais enfin, ma jeunesse aidant mon peu de souci de vivre, et les soucis affectueux du lieutenant s'ajoutant aux premiers froids de l'hiver, ennemi de la peste, il advint que je fus sauvé. Plus de fièvre, mais plus de force aussi ; le lieutenant Lambert avait fini par m'appeler mademoiselle Fanchon, et, si je me fâchais, il demandait pardon à mademoiselle Rosette! Enfin, lorsque je pus partir, le colonel lui-même vint m'apporter mon congé. « Vous avez assez servi, me dit-il, pour votre honneur ; vous laissez sous le drapeau de bons et de dévoués souvenirs ; partez, reposez-vous, revenez tout à fait à la vie, et comptez que le roi saura vos services. » Il m'embrassa, mais, à peine rentré dans sa maison, il ne pensa plus à l'homme qui avait sauvé la moitié du régiment. Le surlendemain, je quittais cette garnison misérable ; elle était encore sous l'effroi de ce mal implacable, et les survivants me virent partir d'un air aussi calme et d'un regard aussi clément que si l'on m'eût porté au cimetière. Il n'y eut que mon ami Lambert qui m'accompagna jusqu'aux portes de la ville en me disant au revoir, jusqu'au moment où la carriole qui m'emportait disparut dans le lointain. Ainsi je parcourus, au pas d'une rosse efflanquée, ces mêmes chemins sur lesquels j'étais venu plein de force et de jeunesse, et traînant après moi un sillon lumineux. Je mis vingt jours à franchir cette longue distance ; je ne vivais plus, je ne rêvais pas, je ne dormais pas, je songeais.

JULES JANIN.

(*La suite au prochain numéro.*)

Gazette du palais.

Cette semaine, on a un peu parlé, dans la salle des Pas-Perdus, des élections au Corps législatif, et beaucoup de l'affaire de la *femme sauvage*. Vous vous rappelez qu'il s'agit d'une demande en nullité de mariage formée par un jeune Rouennais contre une naturelle des îles Wallis. — M. Malfilâtre (le mari qui veut se faire déclarer garçon) compte des partisans déclarés dans la portion mûre du barreau, parmi les anciens qui ont femme, enfants, voire petits-enfants. — Suléna Mataginoa inspire le plus vif intérêt à la génération qui n'a pas encore usé sa première robe et son premier bonnet carré ; les stagiaires ont embrassé sa querelle avec une chaleur extrême ; ils se proclament ses chevaliers et arborent ses couleurs ; on craint sérieusement que quelques-uns d'entre eux ne poussent le dévouement jusqu'à se tatouer en l'honneur de cette belle. Le conseil fera bien de surveiller de près ces écervelés.

Me Gressier a plaidé, vendredi dernier, avec beaucoup d'élévation, de science et d'éloquence la cause de son client. Nous exprimions le regret, en annonçant dans ces colonnes ce procès curieux, que le débat ne fût pas contradictoire, et que Suléna Mataginoa n'eût pas de défenseur. Au moment où l'on y pensait le moins, une voix s'est fait entendre en faveur de la pauvre Indienne, un bras s'est étendu sur elle pour la protéger, et ce bras est un bras vaillant, et cette voix est une voix puissante. L'avocat inattendu de la jeune insulaire de Wallis est le Père Bataillon, évêque d'Énos, vicaire apostolique de l'Océanie centrale, un de ces courageux soldats de la foi, qui, d'un front tranquille et d'un cœur intrépide, s'exposent au martyre pour gagner quelques âmes à Dieu.

Mgr l'évêque d'Énos a écrit une lettre publiée par l'*Univers religieux*, dans laquelle il affirme que « tout « ce que M. Alphonse Malfilâtre raconte des circonstances « qui l'ont forcé à se marier est de pure invention ; que les « Wallisiens ne sont ni assassins, ni anthropophages, et « que, bien loin d'avoir voulu attenter à sa vie, ils lui ont « accordé une trop généreux et hospitalité, dont il a abusé. » Il ajoute : « C'est avec la même justice et la même vérité « qu'on les représente comme un peuple abruti, sans pu« deur, sans le plus léger vêtement, sans aucune culture « de l'intelligence. Suléna Mataginoa est plus instruite « qu'un très-grand nombre d'Européennes : elle sait lire et « écrire. »

Me Gressier a déclaré qu'il regardait la publication de cette lettre comme une bonne fortune, et qu'il se félicitait d'avoir, alors qu'il ne l'espérait pas, un adversaire en face de lui.

M. Malfilâtre est-il du même avis? Nous n'oserions l'affirmer. Son habile avocat a très-spirituellement et très-courtoisement discuté le témoignage du Père Bataillon. Au tableau si consolant que fait le vénérable prélat des mœurs de Wallis il a opposé des récits très-sombres puisés à des sources diverses. Est-ce à dire que la sincérité de Mgr l'évêque d'Énos lui soit suspecte? En aucune façon. Seulement le charitable et zélé missionnaire oublie que l'île n'était pas, en 1854, ce qu'elle est peut-être en 1858 ; et puis il a pour ses chers néophytes la tendresse et l'aveuglement d'un père, et la joie des récentes conversions a effacé de sa mémoire les misères qu'il a traversées et les dangers qu'il a courus avec ses glorieux compagnons ; il ne se souvient plus qu'ils ont été chassés de leur misérable case parce que l'un d'eux avait refusé d'aller faire la barbe à un chef indigène ; il ne se souvient plus qu'il a lui-même, un jour, implorié du roi la faveur de partager la nourriture de ses porcs. Que les humiliations et les souffrances n'aient pas laissé de traces dans l'esprit du héros chrétien, cela est beau, cela est grand ; mais il doit être permis à l'avocat, dans l'intérêt de son client, de rappeler au tribunal que le temps n'est pas éloigné où les Wallisiens étaient encore un peuple barbare et féroce, et fort adonné à l'anthropophagie.

M. l'avocat impérial Sallantin n'a pas admis que le jeune Rouennais eût cédé, en épousant Suléna Mataginoa, à une sorte de violence morale ; il a conclu à la validité du mariage. Une lettre de Mgr l'évêque d'Énos, produite par l'honorable magistrat, a révélé un fait nouveau, qui a sa gravité, c'est que Suléna avait donné un enfant à M. Alphonse Malfilâtre. Est-ce un fils? est-ce une fille? Nous l'ignorons, et Me Gressier déclare que M. Malfilâtre lui-même serait fort embarrassé de le dire, par l'excellente raison qu'il n'avait pas le moindre soupçon de cette paternité. Il faut avouer que ce petit Normand ou cette petite Normande d'au delà des tropiques complique assez désagréablement la situation de son père.

Le tribunal rendra son jugement vendredi prochain. Si M. Malfilâtre perd son procès, il sera fort à propos de dire avec M. l'avocat impérial : « Puisse cette leçon profiter à « ceux qui, à l'avenir, seraient tentés de contracter de pa« reilles unions. »

L'autre jour retentissait, devant la cinquième chambre, le nom d'une défunte majesté, celui de Sarlabot, deuxième du nom. Au mois de février dernier, on a vu ce prince de la dynastie cotentine, sans cornes, traverser en triomphateur les rues de Paris, au bruit des acclamations et des fanfares. Des licteurs et des mousquetaires le précédaient ; l'Olympe le suivait tout entier, et lui, la tête baissée, l'œil atone, semblait moins songer à sa grandeur présente qu'au supplice prochain. Avait-il conscience de la destinée des Sarlabots? Savait-il que sa grasse dépouille était vendue d'avance à M. Duval? Peut-être l'ombre de Sarlabot Ier... Le mercredi des Cendres, il était fort souffrant ; une fièvre aphtheuse s'était déclarée, et ce ne fut que le 8 avril que M. Dutrône le livra à son acheteur. A cette époque, nul ne songeait plus à Sarlabot II ; c'était une gloire éclipsée, un bœuf vulgaire qu'on mangeait avec indifférence, et qui ne pouvait plus dédommager M. Duval des dépenses qu'il avait faites en prenant à son compte tous les frais du cortége où figurait ce roi déchu.

M. Duval réclamait de M. Dutrône, le créateur de la race cotentine sans cornes, 2,000 fr. de dommages-intérêts. Cette demande n'a pas été accueillie par le tribunal, qui a décidé que si la livraison de Sarlabot avait été retardée jusqu'au 8 avril, c'était par suite d'un cas de force majeure.

Nous savons, grâce à ce procillon, à quel chiffre s'élève le triomphe d'un bœuf gras. Celui de Sarlabot II a coûté à M. Duval 14,187 fr. Il a été payé 3,859 fr. 70 c. au décorateur, 4,000 fr. au costumier, 450 fr. aux musiciens, 400 fr. aux tambours, 220 fr. aux joueurs de trompe, 1,205 fr. au loueur de chevaux, 250 fr. aux sacrificateurs, 225 fr. au perruquier, 155 fr. aux déesses (eh quoi! les déesses ne descendent plus gratis sur la terre!), 141 fr. au restaurant Montesquieu, pour ambroisie, nectar et autres friandises célestes, telles que haricots de mouton et entrecôtes, le tout consommé par lesdites déesses, etc., etc.

Que M. Duval nous permette de lui signaler timidement une économie à réaliser en 1859 sur le budget de cette jolie fête : qu'il supprime les joueurs de trompe ; ce sera 250 fr. de gagnés et peu d'agrément de perdu.

La semaine dernière, l'audience de la sixième chambre a été attristée par un incident presque sans exemple. Une femme a refusé de réclamer son fils, un enfant de douze ans, qui comparaissait pour la première fois devant la justice, sous l'inculpation d'un fait auquel les circonstances enlevaient presque toute gravité. Ni les conseils, ni les paroles sévères des magistrats, ni les cris déchirants du pauvre abandonné n'ont pu fléchir le cœur de cette indigne mère. Le tribunal a renvoyé la cause à quinzaine.

L'article de la *Gazette des Tribunaux* qui rend compte de cette affligeante scène se termine par ces mots : — « Tout le monde a compris la pensée du tribunal... c'est « un enfant qui n'a plus de mère ; il faut lui en trouver « une. »

— N'est-ce pas votre avis, Mesdames?

HENRYS.

Correspondance.

La lettre suivante est une patriotique réclamation que nous devons accueillir. D'ailleurs la forme en est spirituelle, quoique pour le fond elle rappelle le mot d'Arnal : « Je ne suis pas un Savoyard ; *c'est* les Auvergnats qui sont des Savoyards. » C'est ainsi qu'il faut entendre le reproche adressé à notre ami Edmond Texier, d'avoir commis une faute d'orthographe et une erreur de géographie. M. Edmond Texier nous dit lui-même qu'il n'attend qu'une occasion pour aller à Thonon reconnaître ses torts.

Monsieur le Directeur de l'*Illustration*,

Dans un article de votre numéro du 24 avril, où l'esprit de M. Edmond Texier s'exerce un peu aux dépens de la rive savoisienne du lac de Genève, ce gracieux correspondant, dont nous avons plus d'une fois apprécié les heureuses saillies et qui s'est acquis parmi nous une véritable sympathie, risque fort de la compromettre par quelques lignes imprudentes, et, s'il y tient, il vous engagera lui-même à donner suite à notre juste réclamation.

« Je croirais volontiers, dit-il, que ces hommes mal vêtus qui se pressent sur la berge (de Thonon) sont d'anciens ramoneurs en proie à la douleur nostalgique, et qui regrettent les cheminées de Paris. » A Paris, on a le bon sens de ne voir là dedans qu'une plaisanterie un peu trop répétée : mais ici, monsieur le Directeur, on y voit une grosse faute d'orthographe, une erreur de géographie, une espèce d'anachronisme semblable à celui qui met le mont Blanc dans la Suisse et les Auvergnats en Savoie.

Et puis, c'est parce qu'il a été gâté sur la rive opposée que M. Texier fait la petite bouche sur la nôtre ; mais qu'il soit juste, et, sans courir après les contrastes pour produire ses effets, il se rappellera que Guillaume Tell tire à la cible depuis cinq siècles et demi, tandis que nous, nous sommes venus au monde le 8 février 1848. Alors il sera tout étonné du développement d'un enfant de dix ans qui, sans souffrir pour faire ses dents, va tranquillement son petit chemin et touche le but de plus près qu'on ne pense. Qu'on laisse cet enfant grandir à l'aise, qu'on encourage ses faibles efforts, que ses aînés n'abusent pas de la supériorité que leur donne leur âge, et vous verrez bientôt, monsieur le Directeur, si la rive savoisienne du lac de Genève n'est pas digne de lutter avec sa sœur d'élégance, de richesse et de bien-être. Si ensuite M. Texier veut bien venir nous voir de plus près, il aura de plus gracieuses choses à vous racon-

Digitized by Google

Digitized by Google

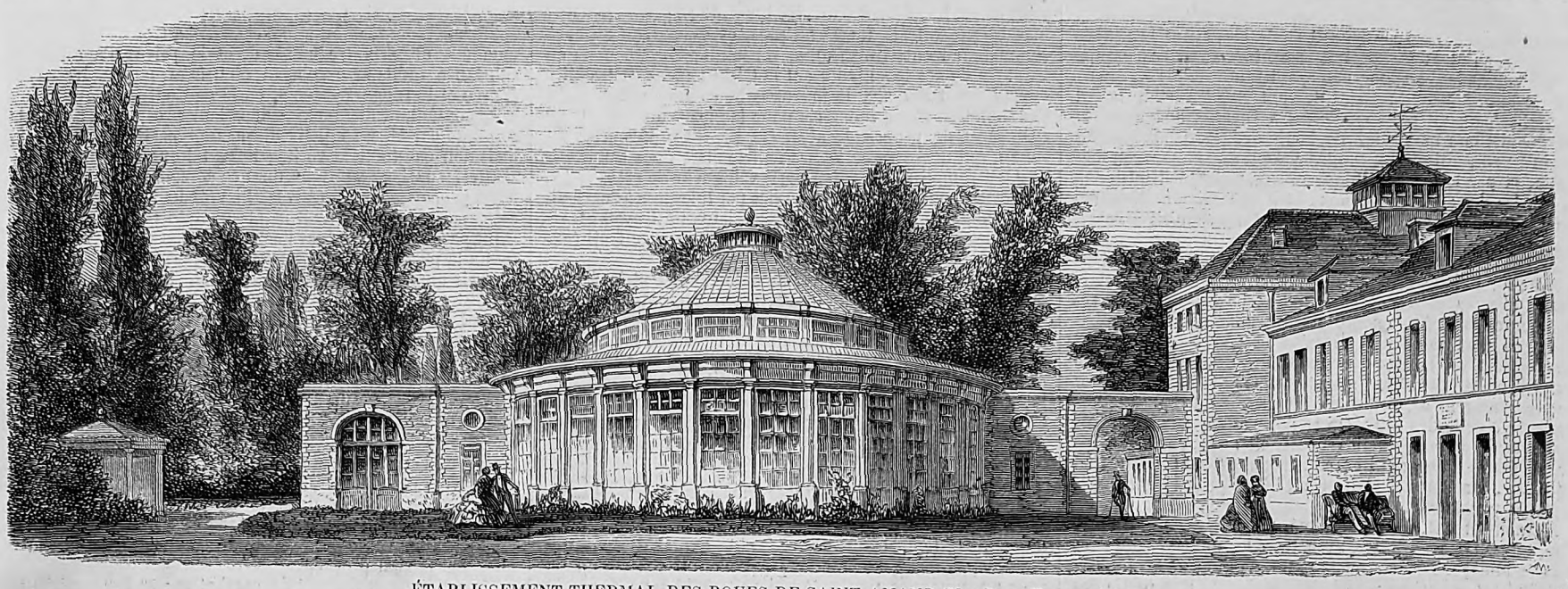

ÉTABLISSEMENT THERMAL DES BOUES DE SAINT-AMAND (Nord). — Vue extérieure.

Etablissement thermal des eaux et boues de Saint-Amand (Nord).

A 12 kilomètres environ de Valenciennes, la route qui conduit à Tournay traverse la petite ville de Saint-Amand, jadis célèbre par son abbaye, dont la magnificence est encore attestée par la belle façade et les splendides tours de son église en ruines. Riante comme toutes les plaines de Flandres, cette contrée a, dans son voisinage, les superbes châteaux des princes de Ligne et de Croy, et le village de Bonsecours, où se rendent constamment de nombreux pèlerins. Dès les premiers jours de juin, les voyageurs affluent à Saint-Amand : ce ne sont pas des touristes qui cherchent à s'amuser, mais des malades qui veulent se guérir ; ils accourent de loin pour prendre, à 3 kilomètres de la ville, les eaux et les boues. Des bains de boue ! moyen curatif qui peut étonner, mais qui paraît peu agréable si on prend le mot à la lettre, et si on s'attend à trouver une vraie boue au lieu d'une terre imprégnée d'une eau de sources minérales fort propres. D'ailleurs ne se fait-on pas à tout, surtout à ce qui soulage ? Les femmes les plus petites maîtresses affrontent sans répugnance et finissent par aimer beaucoup leurs bains de boue.

Voici, en peu de mots, l'histoire de ces eaux. Fixés dans les Gaules, les Romains avaient formé à Saint-Amand un établissement sanitaire considérable : les barbares le détruisirent. Pendant dix siècles, nul ne le releva : les sources n'étaient plus fréquentées que par les paysans des environs. Les Flamands, fort sujets alors à la gravelle, y vinrent en grand nombre dans le quinzième siècle. Par bonheur, l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, atteint de ce mal, fit usage des eaux, et fut complétement guéri. Une pareille cure assurait le succès des eaux de Saint-Amand ; leur propriétaire, la riche abbaye, entreprit, sur les conseils du prince, de grands travaux. Elle dut y renoncer, parce que des infiltrations renversèrent, à plu-

VUE INTÉRIEURE DE LA ROTONDE DANS LAQUELLE SE PRENNENT LES BAINS DE BOUES. — D'après les croquis de M. Emon.

Digitized by Google

sieurs reprises, les constructions fondées sur des terrains mouvants. Plus tard, la guerre se déclara entre la France et l'empire; et la guerre fait des blessés, mais s'occupe peu des malades. La conquête ayant rendu Louis XIV maître de la province du Hainaut, dont Saint-Amand faisait partie, la paix vit recommencer les voyages aux eaux, et en étendit la réputation. Le bruit des guérisons parvint jusqu'au roi, qui s'en fit rendre compte par Fagon, son médecin, et par le maréchal de Boufflers. Bientôt il ordonna la reprise des anciens travaux, et il en confia la direction à l'illustre maréchal de Vauban, qui les conduisit à bonne fin, aux frais des villes voisines.

Des soldats qui y étaient employés s'en allèrent au siége d'Ath; là, il leur survint des plaies ulcérées sur tout le corps, et principalement aux jambes. La ville prise, ils retournèrent à Saint-Amand. Ils travaillèrent, les jambes plongées dans des boues formées de terres où pénètrent des milliers de petites sources sulfureuses. Les plaies se guérirent. Ce fait attira l'attention des médecins : au bout de quelques années, l'efficacité des boues fut reconnue supérieure à celle des eaux. On renferma dans des bâtiments couverts le bassin qui les contenait : ces constructions firent partie d'un grand ensemble comprenant un hôpital militaire, un hôpital civil et un hôtel pour recevoir des malades pensionnaires.

L'établissement, ainsi constitué, passa, lors de la révolution, aux mains de l'Etat, avec tous les domaines de l'ancienne abbaye. Les circonstances devinrent défavorables; l'hôpital fut supprimé : un incendie dévora une partie des bâtiments; les finances publiques n'étaient pas prospères, et le gouvernement en devait faire un bien autre usage que de les consacrer à la réparation des établissements thermaux. Enfin les choses se remirent peu à peu; mais ce n'est qu'en 1835 que, l'Etat ayant cédé les thermes de Saint-Amand au département du Nord, de grands travaux ont été exécutés. Des améliorations toutes récentes y ont été opérées. Voici ce que nous y avons vu l'année dernière durant une saison dont notre santé ressent encore l'influence bienfaisante. Un vaste bâtiment, d'un grand et bel aspect, renferme des logements pour une centaine de malades; à l'intérieur sont trois sources minérales près desquelles se trouvent les cabinets de bains et de douches. Une rotonde vitrée contient le bassin des boues, divisé en plus de cinquante cases pour les baigneurs. Chaque case est formée par des colonnettes en fer garnies de rideaux; un trou, pratiqué dans le plancher, donne entrée dans les boues : c'est par là qu'on prend possession de son domaine; au-dessous comme au-dessus du plancher, chacun est absolument chez soi : chaque case enferme hermétiquement sa portion de substance minérale, qui n'a aucune communication avec les voisins, et ne reçoit rien d'eux, pas plus qu'elle ne leur donne : le tout est renouvelé à mesure qu'un locataire a fini son bail. Les bains se prennent de bon matin, et pendant trois ou quatre heures consécutives. Aussitôt qu'un baigneur a mis sa toilette d'accord avec la décence, on tire les rideaux de sa case, et bientôt toute cette rotonde devient le salon le plus animé, le plus bizarre qui se puisse voir; on cause avec ses voisins, on reçoit des visites; on joue aux cartes, aux dames, aux dominos, aux échecs; on lit, on écrit, on se fait apporter à déjeuner; et le temps, je vous assure, passe très-vite.

La séance terminée, on ferme vos rideaux; on vous emporte dans un cabinet voisin pour vous laver : vous en avez besoin; puis, vous vous mettez au lit. Si ensuite vous en avez la force, vous vous promenez dans des jardins pittoresques, où de belles charmilles rappellent le vieil art français. Vous passez de là dans une immense forêt, contiguë aux jardins, à laquelle les habitants du pays disent qu'ils doivent leur robuste santé, leur remarquable longévité, leur appétit dévorant. Des promenades sont ménagées dans cette forêt : l'une d'elles porte le nom d'*Allée du prince*, parce qu'elle a été ouverte par les ordres du roi Louis de Hollande, père de Napoléon III, qui, en 1806, était venu prendre les eaux de Saint-Amand, et en avait ressenti les plus heureux effets.

Nous laissons les chimistes analyser les éléments des eaux et des boues; nous laissons les médecins disserter sur les causes de l'efficacité de ces agents et sur les conditions des cures qu'elles peuvent opérer; tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que nous y avons vu, sans nous compter, des hommes, des femmes, souffrant de maladies de la moelle épinière, de rhumatismes, d'engorgements du foie, d'obstructions, de la goutte, de la gravelle, de névralgies, de dartres, etc., se trouver très-bien du traitement des boues. A quoi attribuer les guérisons ou le soulagement? Cela importe peu aux malades. La médecine ne devrait même pas s'offenser si on attribuait, en partie, les bons effets de tous les bains minéraux à la société qu'on y rencontre, aux distractions, aux promenades, au bon air, à la régularité de la vie, à une nourriture saine, à l'éloignement des soucis et des préoccupations. Je puis dire tout cela sans risquer de paraître ingrat envers les boues de Saint-Amand.

Revue agricole.

Dans la science agricole, la question des engrais artificiels est la partie la plus conjecturale, celle qui prête le plus à l'empirisme et, après l'empirisme de bonne foi, aux manœuvres des charlatans et des fripons.

Qui ne se souvient des scandales de l'année 1850 et du procès qu'eut à soutenir le directeur du *Journal d'agriculture pratique*, pour avoir dénoncé la composition de deux ou trois poudres ou drogues qu'il suffisait, disait l'inventeur, de répandre sur un hectare, à une faible dose, pour mettre les plantes en état de se passer de fumier et de tirer toute leur nourriture de l'atmosphère? Un peu de chlorhydrate d'ammoniaque, un peu de noir animal ou de sang desséché, délayé dans dix litres d'eau; cela revenait en fabrique à trois francs au plus, et se vendait au consommateur trente-trois francs. Un joli bénéfice, comme on voit! Un de ces inventeurs eut la triste audace de traduire devant les tribunaux le journaliste, comme ayant nui à l'exploitation d'une industrie pour laquelle un brevet, un titre sacré de propriété, avait été pris. Un jugement fut rendu, qui déclara que le journaliste était dans son *droit* et avait rempli un *devoir*. Sorti vainqueur de cette lutte, M. Barral, pour compléter le service par lui rendu à l'agriculture, publia, sur les engrais commerciaux, un travail excellent que l'on consultera longtemps encore avec fruit (numéro du 20 janvier 1851).

Si le meilleur engrais est incontestablement le fumier qui se fabrique dans la ferme, on peut ajouter que, par malheur, cet engrais est toujours insuffisant dans les grandes exploitations. Ainsi, dans nos provinces de l'ouest, notamment, il s'est vendu, depuis 1850 jusqu'en 1856, près de *trois millions d'hectolitres* de noir de raffinerie seulement. En y ajoutant les autres engrais artificiels, on arrive, rien que pour la Bretagne, à une dépense annuelle de près de *cinq millions :* c'est le chiffre que donnait tout récemment l'*Echo agricole.*

Il y a donc aujourd'hui, mieux encore qu'il y a neuf ans, pour l'empirisme, dans cette partie de la France et dans d'autres départements, par exemple : Nord, Marne, Côte-d'Or, Isère, Bouches-du-Rhône, Loire, Cantal, Drôme, une belle nappe d'eau trouble dans laquelle il se flatte d'opérer avec un immense profit. Aussi voit-on chaque année, à l'approche du printemps et vers l'automne, ses manœuvres redoubler d'activité : l'époque des semailles est pour lui une époque de recettes. Dans quelques mois seulement, on saura le résultat produit par la matière qu'il aura livrée; il a ainsi tout le temps nécessaire pour disparaître avant l'orage, et se soustraire aux reproches des acheteurs crédules.

Toutefois la méfiance est un peu plus éveillée dans les campagnes; aussi, MM. les inventeurs semblent-ils se résoudre à traiter le public avec moins d'irrévérence que par le passé. L'empirisme a renoncé à donner pour amorce à ses hameçons les anciens noms pompeux qui sentaient par trop les tréteaux de la foire. Le *stercorat* et l'engrais *chrysolin*, tous deux nés il y a une trentaine d'années, n'oseraient aujourd'hui figurer dans aucun cadre d'annonces. On se boucherait le nez devant le premier nom, on fermerait les yeux devant l'autre. Tout le monde rirait d'un marchand qui débiterait de nouveau la *poudre de la Providence.* On passerait sans s'arrêter devant l'engrais *minéral-régéto-animalisé*, ou l'engrais *chimico-animal*, ou l'engrais *zoofime.*

Aujourd'hui l'ingénieux produit se contente, pour l'ordinaire, de porter le nom de son inventeur. Je ne vois pas qu'on ait dépensé, depuis un certain temps, quelques frais d'imagination pour un nom d'engrais, si ce n'est pour un liquide, le *germinateur-nutritif*, que ses auteurs recommandent comme une merveille pour le *pralinage* des semences.

« Les blés, disent-ils, dont la semence a été préparée avec 25 litres du précieux liquide et 75 litres d'eau, ont partout une supériorité marquée sur les blés semés avec le fumier ou le guano. » Certes voilà qui promet, et qui est bien fait pour séduire l'acheteur. La prospérité du pays est désormais assurée.

Je ne suis point chimiste, et je ne discuterai pas la valeur des deux ou trois cents inventions de ce genre qui surgissent chaque année; seulement, en lisant les derniers articles que le *Journal d'agriculture pratique* vient de publier sur ce sujet, je remarque un fait assez curieux qui accompagne, assez ordinairement, la parturition de toutes ces pierres philosophales. Le père de la chose débute par se présenter devant quelque société savante; la Société centrale d'agriculture est celle qu'il assiége le plus volontiers. Il donne copie de son brevet d'invention, qu'accompagnent divers procès-verbaux et certificats constatant les bons effets obtenus à la suite d'expériences. Il demande qu'une commission soit nommée, qui prononce sur la valeur de sa découverte. Une commission est choisie parmi les membres de la section des sciences physico-chimiques, c'est-à-dire le tribunal le plus compétent, de l'aveu même du solliciteur. Celui-ci va dès lors se rengorgeant et débitant de plus en plus activement son prospectus, allongé de cette phrase : « La Société centrale se prépare à prononcer que je suis dans la voie véritable et fructueuse. Achetez! dépêchez-vous d'acheter! »

Cependant le jour arrive enfin où le rapporteur déclare, au nom de la commission, qu'il n'y a aucune invention dans l'engrais qui lui a été soumis; que les preuves de son efficacité sont encore à donner; qu'on ne peut tirer aucune conclusion favorable des certificats qui ont été produits; qu'en aucun cas cet engrais ne pourrait remplacer le fumier en tout ou en partie. Souvent même se joignent des circonstances aggravantes, par exemple : l'engrais n'apporte qu'une proportion infiniment petite de matériaux d'un usage depuis longtemps vulgaire, dont la valeur réelle n'est pas de deux francs, et que l'inventeur vous propose de lui payer quinze francs. Il est probable qu'il fait entrer en ligne de compte les frais d'annonces, de prospectus, de colporteurs, de réclames; néanmoins la marge est grande entre le chiffre deux et le chiffre quinze, même aux yeux de l'acheteur le plus badaud. A partir du jour de la lecture du rapport, l'inventeur change de langage; il éclate en reproches contre la commission, qu'il accuse de lui porter un préjudice par le jugement rendu. Il oublie que c'est lui-même qui est venu solliciter avec instance qu'on délibérât sur son affaire. A son compte, les sociétés savantes n'existeraient que pour rendre des services aux besogneux de publicité, et non pas des arrêts.

D'autres recourent à des manœuvres plus hardies et plus expéditives. Ainsi, par exemple, ils s'adressent à un chimiste en renom, dont le laboratoire est ouvert à tout le monde à un prix très-modéré, et le prient d'analyser la substance qu'ils se proposent d'offrir au public. L'analyse opérée et le rapport obtenu, ils le gardent par devers eux et se contentent d'annoncer dans leur prospectus : engrais *analysé* par M. un tel. Ils disent une partie de la vérité, mais non pas toute la vérité; ils se taisent sur le point essentiel, sur les matériaux dont se compose la substance et leurs proportions respectives. Bientôt ils s'aperçoivent que cette simple qualité d'avoir été analysé par M. un tel ne suffit pas pour déterminer l'acheteur. Que font-ils? Ils ajoutent à la phrase destinée à servir d'amorce un mot de plus. Engrais analysé et *approuvé* par M. un tel. Sur quoi le chimiste, qui est un homme consciencieux, se fâche et avec raison. Il se trouve moralement forcé de déclarer qu'on a fait sans le consulter un dangereux usage de son nom, qu'il *n'approuve* pas la substance, et, dans la nécessité dès lors d'expliquer pourquoi il ne l'approuve pas, il publie dans son journal les chiffres de son analyse. S'il résulte de ce débat un scandale nuisible à la vente dudit engrais et aux intérêts de l'inventeur, à qui la faute? Est-ce à lui de se plaindre? Qu'il imagine un autre secret que celui d'offrir à de pauvres cultivateurs, moyennant un prix exorbitant, les mêmes matériaux qui, dans le commerce ordinaire, n'ont qu'une valeur infime, et que dans ses manœuvres pour pousser à la vente il se garde de compromettre un autre nom que le sien propre.

En ce moment il s'agit de combattre : 1° les empiriques honnêtes (la science des engrais est encore, à vrai dire, au pur état de l'empirisme), ceux qui débitent loyalement une substance dans l'efficacité de laquelle ils ont foi; — 2° les charlatans qui emploient la ruse et le mensonge pour établir la réputation d'une poudre ou d'une drogue sans se préoccuper de sa vertu réelle plus ou moins fertilisante, et exagérant le prix de vente avec une effronterie cynique; — 3° les fripons encore plus éhontés qui ne livrent même pas conforme à l'échantillon la poudre ou la drogue annoncée.

L'empirisme honnête ne doit être combattu que par les progrès de la science; les mesures restrictives ne sont pas de mise en pareil cas. Quelques préfets nous semblent avoir été trop loin en voulant s'opposer à la vente de tels ou tels engrais, sous prétexte qu'ils n'auraient pas été trouvés bons par une commission d'examen nommée à cet effet. Cette mesure a été prise notamment dans Seine-et-Oise; elle entrave la liberté du commerce sans produire aucun bien. C'est comme si en médecine on voulait interdire la vente des remèdes homœopathiques ou des préparations Raspail sous prétexte que les corps savants officiels les désapprouvent. Il faut que le cultivateur puisse acheter même un engrais peu riche en matières azotées ou phosphatées; ce qui importe, c'est qu'on ne lui donne pas déloyalement une chose autre que celle qu'il croit acheter. M. Barral signale un exemple du danger de l'intervention trop zélée de l'autorité dans les détails scientifiques. « Dans tous les arrêtés préfectoraux, dit-il, rendus jusqu'ici, à compter de celui du préfet de la Loire qui sert de point de départ, on fixe le dosage du phosphate de chaux. Eh bien! il existe plusieurs phosphates de chaux qui contiennent la dose fixée d'acide phosphorique, mais dans lesquels la proportion de chaux diffère beaucoup. D'où il résulte que l'on peut avoir un phosphate de chaux insoluble dans l'eau, un autre médiocrement soluble, un autre très-soluble : on conçoit que ces corps ne produisent pas le même effet sur la végétation des plantes. Cela est tellement reconnu en Angleterre qu'on y paye le phosphate de chaux insoluble à raison de *cent* francs les mille kilogrammes, et le très-soluble à raison de *neuf cent cinquante* francs. C'est ce que ne pouvaient prévoir les arrêtés préfectoraux rendus en France. »

Contre les charlatans et les fripons, M. Dumas, ministre de l'agriculture en 1851, avait présenté à l'assemblée législative un projet de loi, dont la pensée première était une proposition de M. Jusseraud. — Toute tromperie sur la nature et la composition quantitative d'un engrais vendu ou mis en vente, toute tromperie sur l'origine d'un amendement vendu ou mis en vente, seront punies des peines portées par l'art. 423 du Code pénal. — Tout fabricant ou marchand d'engrais devra, sur chaque espèce d'engrais qu'il expose en vente, placer à demeure une affiche indicative de la nature et des proportions des matières qui constituent cet engrais. — Tout fabricant ou marchand d'engrais sera tenu de délivrer à l'acheteur une facture indiquant cette nature et ces proportions. — Les préfets sont autorisés à rendre les arrêtés nécessaires pour l'inspection des fabriques et magasins d'engrais. La dépense, si elle est reconnue utile par les conseils généraux, sera inscrite parmi les dépenses facultatives du budget départemental.

Plusieurs sociétés d'agriculture demandent que l'on reprenne ce projet de loi; M. Adolphe Bobierre a publié dans ce sens une brochure remarquable. Le préfet de la Somme, prenant en quelque sorte l'initiative, vient de rendre un arrêté dont les dispositions n'ont que le seul défaut qu'elles sembleront trop compliquées; leur exécution rigoureuse exigera beaucoup de frais et de démarches.

Cependant un avocat distingué, M. Emion, vient de démontrer d'une manière assez spécieuse (dans un article de l'*Echo agricole*) qu'une nouvelle loi n'est aucunement nécessaire. Elle aurait pour inconvénients d'augmenter le nombre déjà trop considérable de nos lois au milieu desquelles l'homme spécial peut à peine se reconnaître; d'augmenter aussi le nombre des commerces soumis à des règles particulières; de frapper de suspicion toute une classe de négociants, et d'effrayer les commerçants honnêtes par la crainte de procès continuels basés sur une loi ambiguë et difficile à appliquer.

L'article 423 du Code pénal punit de peines assez graves celui *qui trompe sur la nature de toutes les marchan-*

Digitized by Google

dises : or les tribunaux ont déjà prouvé que de ce mot *nature* ils sauraient tirer toutes les applications convenables, selon les différents cas; pourquoi ne s'adresse-t-on pas à eux directement plus souvent qu'on ne le fait ?

Lisez, par exemple, cet arrêt de la Cour d'Angers, 15 février 1848 : « Considérant qu'il résulte de l'instruction que D. a vendu à un grand nombre de personnes des quantités diverses et considérables de noir animal pour l'engrais et la fertilisation des terres; qu'il avait annoncé, même par des affiches imprimées, que ses noirs étaient purs et sans mélange, reconnus par la commission être de première qualité, et qu'il en donnerait garantie; que néanmoins il a été trouvé dans les noirs vendus des matières hétérogènes pour 2/3, 3/4 et même 4/5. — Considérant que la marchandise ainsi profondément altérée dans ses éléments substantiels *ne pouvait atteindre l'objet de sa destination*, etc., etc. »

Le même principe a été consacré par la cour de Paris au sujet de sangsues bâtardes vendues comme sangsues officinales; on sait que les sangsues bâtardes ne peuvent servir à l'usage medical. — Les prévenus, poursuivis pour tromperie sur la *nature* de la marchandise vendue, soutenaient que la tromperie sur la valeur, sur les qualités de la marchandise, ne pouvait donner lieu à l'application de l'article 423; que l'acheteur avait voulu acheter des sangsues; enfin que la question de savoir si les sangsues étaient bâtardes ou non n'était qu'une question accessoire, puisqu'il s'agissait de la qualité, du volume, et nullement de la nature intrinsèque de la marchandise. — Un arrêt, du 28 janvier 1848, les a condamnés en donnant pour motif ce considérant : « Que le commerce loyalement exercé doit se proposer, en réalisant des bénéfices honnêtes, de procurer aux acheteurs une *marchandise propre à l'usage auquel les acheteurs la destinent;* que, par suite, les tribunaux doivent considérer qu'il y a tromperie *sur la nature de la marchandise vendue* toutes les fois qu'il y a vente d'une marchandise qui, pouvant en apparence porter le nom qu'on lui donne, se trouve avoir été falsifiée et dénaturée de telle manière que *cette marchandise est complétement impropre à l'usage auquel elle est destinée*, etc., etc.

Il y a enfin l'article 1er, ainsi conçu, de la loi du 27 mars 1851 : « Seront punis des peines portées en l'article 423 du Code pénal, ceux qui auront trompé ou tenté de tromper sur la qualité des choses livrées, les personnes auxquelles ils vendent ou achètent, soit... par *des manœuvres ou procédés* tendant à fausser l'opération du pesage ou du mesurage, ou *à augmenter frauduleusement le poids ou le volume de la marchandise.* »

La cour de cassation a, en effet, décidé que la vente d'engrais liquides, dans lesquels le vendeur a ajouté un tiers d'eau, lui enlevant ainsi un tiers au moins de sa vertu, constitue le délit prévu par l'article 1er de la loi du 27 mars 1851, et M. Bobierre lui-même, tout en demandant une loi nouvelle, pense que cette disposition de la loi existante peut s'appliquer à l'introduction de la tourbe dans le noir d'os, l'une des fraudes les plus ordinaires.

On voit que la justice est loin d'être désarmée contre les charlatans et les fripons dans le commerce des engrais. Au lieu de s'en rapporter uniquement au zèle des autorités départementales, zèle qui probablement ne fera pas défaut, mais qui a déjà bien assez de matières sur lesquelles s'exercer, nos cultivateurs devraient bien se dire que le meilleur remède serait d'envoyer leurs fils recueillir, dans les écoles, un peu plus de cette instruction dont la nation fait les frais, et qu'elle offre à chacun presque gratuitement. En Angleterre, la fraude sur les engrais a occasionné de nombreux scandales il y a quelque dix ans; mais la plupart des Macaires en ce genre ont dû bientôt renoncer à leur ignoble industrie. Pourquoi? Parce que les faits recueillis par le loyal empirisme, les seules notions actuelles sur la vertu des substances fertilisantes, se sont très-promptement répandues; les cultivateurs s'instruisant, sinon dans les écoles (la Grande-Bretagne en compte moins que la France), mais dans les réunions de comices qui sont fréquentes et autrement sérieuses que les nôtres. Les fermes sont plus rapprochées, et les chemins vicinaux bien entretenus permettent de s'assembler deux fois au moins chaque mois pendant les longues heures de la soirée. Des professeurs de chimie quittent la ville et parcourent les campagnes, grâce aux chemins de fer. Chaque séance d'un comice est ornée d'une leçon, ou, pour mieux dire, d'une conversation entre le professeur et les élèves, sur la théorie et sur la pratique. — S'agit-il d'acheter un engrais artificiel, le cultivateur a soin d'exiger une facture très-détaillée qui fait mention du titre, c'est-à-dire des matières composantes et de leurs proportions. Comme il connaît son affaire, et que, dans le cas où il douterait de son savoir, il peut recourir à des voisins instruits et même à de nombreux chimistes habiles dans ces questions, le marchand ne songe point à le tromper. La fraude est promptement devenue rare sans que l'administration ait été obligée de détourner de ses occupations ordinaires la moindre parcelle de son temps. — Ce n'est pas sur le sol de la Grande-Bretagne que les chefs d'un comité, pour triompher de l'apathie des cultivateurs à l'endroit de leurs propres intérêts, se croiraient dans la nécessité de rendre des arrêtés tels que celui-ci : « Il est interdit de laisser écouler sur la voie publique ou dans les fossés, cours d'eau et mares servant aux habitants et aux bestiaux, l'engrais liquide ou purin provenant des fumiers. » Ou encore tel que cet autre : « Considérant que les matières liquides qui s'écoulent des amas de fumier entretenus aux abords des routes, chemins et rues qui traversent les villages, ne sont pas recueillies, de telle sorte qu'elles occasionnent ainsi des dégradations aux chaussées, etc., etc., nous avons arrêté, etc. » — Nos paysans riraient bien si on leur apprenait un beau jour que le préfet de police de telle ou telle grande ville a dû rendre un arrêté par lequel il est défendu aux habitants de laisser traîner sur les balcons des sacs d'argent mal noués, considérant que les pièces de 5 francs qui tomberaient du cinquième étage, ou même d'un premier, pourraient blesser les passants, nuire à la circulation et défloner le macadam !

SAINT-GERMAIN LEDUC.

M. Rarey.

Paris, le 5 mai 1858.

Monsieur le Directeur,

Le monde périra quelque jour faute d'une explication.

J'ai beaucoup vécu avec les chevaux; j'en ai élevé quelques-uns, chevaux de charrue comme chevaux de race, et, après avoir lu tout ce qui s'est publié sur la *méthode* Rarey ou le *procédé* Rarey, je ne sais pas encore de quoi il s'agit.

Je ne parle pas des *moyens* de cette méthode, mais de son objet. Que l'auteur, qui a fait très-légitimement de ses moyens une propriété réservée, ne les divulgue que quand il le jugera convenable, rien de plus naturel et de plus juste.

Je les crois très-puissants, sur la foi des juges éminemment compétents auxquels il en a confié le secret.

Mais enfin quel est le but de la méthode ? que veut-on ? que cherche-t-on par l'emploi de ces moyens ?

Voilà ce que je ne comprends pas encore après tant de commentaires.

Voilà ce que beaucoup de gens ignorent comme moi; et cette obscurité préalable, je le crains, empêchera M. Rarey de trouver le concours auquel il attache la publicité de son secret.

M. Rarey dompte les chevaux méchants. — Je n'examine pas si, comme on l'a demandé récemment, il les dompte pour toujours ou pour un instant; — si l'amendement, borné à un instant, ne serait pas, comme l'expose judicieusement M. Léon Gatayes dans *le Siècle*, une dangereuse facilité donnée à la fraude dans un commerce où la fraude n'est déjà que trop usitée. — Je laisse de côté ces questions, et beaucoup d'autres environnantes, et j'en pose une bien plus générale : *Y a-t-il des chevaux méchants?*

Il y a des hommes méchants: il y en a de brutaux; il y en a de peureux à contre-temps et que la peur pousse à la violence : et il y a des chevaux à qui les mauvais traitements subis de la part de ces hommes ont donné une défiance défensive qui les porte à se préserver par leurs forces naturelles des cruautés qu'ils ont endurées.

Je ferai remarquer, en passant, que c'est moins la douleur, la fatigue, les duretés d'un service, même excessif, qui aigrissent le caractère du cheval, que les actes de colère, de violence passionnée et déraisonnable. On dirait qu'une sorte de conscience instinctive lui fait distinguer ce qui est une condition pénible, mais nécessaire, de sa destinée, des maux qui proviennent de la méchanceté de l'homme.

C'est ce qu'on peut vérifier chez la plupart des chevaux, même entiers, qui sont employés aux transports des gros matériaux aux environs de Paris. C'est ce que démontre encore mieux la proverbiale docilité des chevaux barbes et arabes de l'Algérie. Les Arabes, quoi qu'en dise la poésie, sont très-durs pour leurs chevaux. On n'a qu'à étudier leur harnachement, la bride cruelle, les éperons meurtriers qu'ils emploient, enfin toute leur méthode d'équitation : on n'en doutera pas.

Mais, tout en exigeant d'eux, trop jeunes, un service excessif, les Arabes aimant leurs chevaux, ne les maltraitent pas gratuitement, et ils en obtiennent une douceur et une patience sans limite.

Qu'on ne se récrie pas contre cette métaphysique : tout animal amené à la domestication se trouve avec l'homme dans un rapport constant d'instinct, de volontés, d'intelligence même qui constitue précisément sa subordination. Comment! Un chien comprendra, sans jamais s'y tromper, la colère de son maître au regard, au geste, à l'accent de sa voix, et un cheval ne distinguerait pas le sentiment de férocité qui inspire contre lui les violences dont nous sommes malheureusement témoins à tout instant !

J'ai vu, et plus d'une fois, des chevaux qui auraient un jour ou l'autre tué le palefrenier qui les avait maltraités, si on ne l'avait pas changé, et qui étaient dociles et même caressants pour toute autre personne. Aussi, tant qu'un cheval est encore jeune, il est facile, par les bons traitements, de lui faire perdre les habitudes de défense agressive que d'autres procédés lui ont fait contracter.

En supposant même des chevaux nativement *méchants*, il faudrait expliquer comment, après qu'ils ont été domptés par l'éducation première, ils sont redevenus *indomptables*. — J'ose affirmer que l'explication se trouve dans les violences injustes dont ils auront été l'objet.

J'ose affirmer qu'il y aurait moins à employer les mystérieux procédés de M. Rarey qu'à pousser l'inutile *Société protectrice des animaux* (dont j'ai l'honneur d'être un membre inutile) à agir avec énergie et ensemble, tant dans son centre parisien que dans ses affiliations provinciales.

Ce que l'on confond trop souvent avec la *méchanceté*, ce sont les résistances de l'animal auquel on demande des services au delà ou en dehors de ses forces. Exigez d'un cheval qui a les reins faibles de sauter les fossés ou les barrières, il refusera; vous insisterez jusqu'au châtiment, jusqu'aux cruautés; et le cheval résistera avec d'autant plus de violence qu'il a le sentiment instinctif de l'injustice de vos exigences.

Les chevaux ombrageux ne le sont, le plus souvent, que par suite d'une mauvaise disposition organique de l'œil, qui leur fait voir les objets ou monstrueux, ou menaçants, ou très-près d'eux, ou sous tout autre aspect inquiétant ou effrayant.

Comment, en général, agit-on sur leur frayeur? En la justifiant; c'est-à-dire en faisant suivre leur mouvement de terreur d'un châtiment douloureux qui se résume dans leur instinct par cette conclusion : « J'avais bien raison « d'avoir peur ! »

Le duc de Vendôme disait : « J'ai vu dans ma vie bien « des querelles de chevaux et de cavaliers; je n'ai guère « vu que ce fût le cheval qui eût tort. »

La *Méthode* de M. Rarey donnera-t-elle des muscles aux chevaux qui en manquent, et qui se défendent et s'emportent parce qu'on en exige d'eux?

Rectifiera-t-elle l'organisme défectueux de l'œil dans les chevaux ombrageux?

Remédiera-t-elle à tous les défauts, à tous les vices de constitution physique qui, encore une fois, amènent les résistances du cheval, et par là les violences de l'homme, et par là la dépravation du caractère de l'animal?

Si la *Méthode* fait cette œuvre-là, c'est vraiment un miracle, et on ne saurait la payer trop cher; car elle résumera en elle et le perfectionnement *absolu* de la race chevaline, et aussi le perfectionnement *relatif* de la race humaine ou quasi humaine qui se sert des chevaux.

Mais si la *Méthode* se borne à corriger, ou pour un temps, ou même pour toujours, les seuls chevaux nativement *méchants* (si toutefois il en est de tels), elle ne serait applicable, tout au plus, qu'à un cheval sur quatre-vingt mille ou cent mille.

En ce cas, elle ne vaudrait pas tout le bruit qu'on en fait.

Agréez, etc.

ANSELME PETETIN.

LIBRAIRIE.

MANUEL DE SANTÉ, dictionnaire de médecine, d'hygiène et de pharmacie usuelles. — Un volume de 288 pages avec 100 formules. — Par le docteur *de Saint-Gervais*.

Prix : 60 c. rendu *franco* à domicile, qu'on paye par 3 timbres-postes adressés à l'auteur, rue Richer, 12, à Paris.

DOCKS DE LA PHOTOGRAPHIE ET DU STÉRÉOSCOPE. — Vient de paraître le nouveau prix courant de 1858 (16 pages, envoyé *franco*. — ALP. MINET, éditeur de la *Dalmatie* pour stéréoscope, 38, rue Quincampoix.

INDUSTRIE.

LA DENTELLE MONARD, qui ressemble à s'y méprendre à la véritable dentelle de Chantilly et qui coûte infiniment meilleur marché, est définitivement adoptée par les femmes du monde élégant pour les bals et les soirées où les toilettes sont si facilement froissées, et cette vogue s'explique par l'élégance de ce tissu, par sa solidité et par la grande économie qu'offre son emploi.

Un riche assortiment de garniture de robes, de mantelets, de cols, de voilettes, etc., se trouve dans les magasins de M. Monard, 42, rue des Jeûneurs, à Paris, et dans les principales maisons de nouveautés de la France et de l'étranger.

ALIMENT DES CONVALESCENTS. — Pour activer la convalescence, remédier à la *faiblesse* chez les enfants et fortifier les personnes *faibles de la poitrine* ou de l'estomac, les docteurs Alibert, Broussais, Blache, Baron, Jadelot, Moreau, Fouquier, etc., recommandent spécialement le *Racahout de Delangrenier*, seul aliment étranger approuvé par l'Académie de médecine, *seule autorité* qui offre garantie et confiance; aussi ne doit-il pas être confondu avec les contrefaçons et imitations que l'on tenterait de lui substituer. Entrepôt : rue Richelieu, 26. — Dépôt dans chaque ville.

PHYSIQUE AMUSANTE (VOISIN, mécanicien, fabricant d'instruments de), 81, rue Vieille-du-Temple, 81.

L'ANTI-GOUTTEUX GENEVOIX (huile pure de marrons d'Inde) soulage ou guérit sans danger la goutte et les rhumatismes. Il n'entrave la marche ni les effets d'aucune médication interne. L'huile de marrons d'Inde ne s'emploie qu'à l'extérieur, à l'aide d'un petit pinceau.

Exiger la signature ci-contre.
Paris, 16, rue des Beaux-Arts.
Prix du flacon : 10 fr.

PORCELAINES, cristaux, surtouts de table, bronze doré et argenté. — *Maison de l'Escalier de cristal*, Palais-Royal, nos 162, 153 et 164. Pour les voitures, rue de Valois, n° 13, côté de la Banque. — *Six médailles*. Londres, New-York et Paris.

BENZINE PARFUMÉE. — Dépôt : rue Vivienne, 55. — Odeur agréable et action chimique supérieure.

ALOPÉCIE, CHUTE DES CHEVEUX. — On envoie gratis les rapports médicaux des résultats prodigieux obtenus par l'emploi facile de la *Vitaline Sieck* sur des dénudations anciennes et des chutes opiniâtres de la chevelure, rebelles à plusieurs traitements. — Le flacon : 20 fr. — Ecrire *franco* au dépôt, 23, boulevard Poissonnière, Paris.

LE CHOCOLAT à la magnésie, de *Desbrière*, purge parfaitement, sans échauffer, sans irriter l'estomac; rue Lepelletier, 9.

La cathédrale de Bayeux.

L'*Illustration* a annoncé, dans son numéro du 29 septembre 1856, que les travaux exécutés par l'architecte de la cathédrale de Bayeux, en vue de consolider la belle tour centrale de ce magnifique monument, loin d'avoir été couronnés de succès, avaient fait craindre que la démolition ne fût indispensable, qu'un ordre, à cet effet, avait même été donné, et que la destruction — œuvre de vandalisme s'il en fut — était déjà commencée; mais que, sur le rapport de M. Lebas, ingénieur de la marine, M. le ministre des cultes avait chargé M. Eugène Flachat de réparer tout le mal fait à l'édifice, et d'exécuter les travaux nécessaires pour en assurer la conservation.

M. l'ingénieur Flachat a dignement répondu à la confiance de Son Excellence, et les amis des arts doivent le féliciter du triomphe qu'il a obtenu sur le génie de la destruction.

« La tour centrale de la cathédrale et les fondations des « quatre piliers étant restées intactes, le travail à exécuter « avait pour objet de remplacer les piliers de 17 mètres de « hauteur qui s'écrasaient sous la charge.

« La première opération de M. Flachat a consisté dans « l'enlèvement des mauvais murs de remplissage que l'an« cien architecte diocésain avait fait établir, et dans leur « remplacement par un système d'étrésillonnement qui, en « maintenant comme l'auraient fait des murs pleins, la « forme des arcades voisines des piliers, offrait l'avantage « d'une très-grande légèreté.

« Afin de détruire complétement toutes les poussées et « de faire une seule masse de la tour, on l'entourait en « même temps d'une double ceinture de fer, et on plaçait « un double rang de tirants aux naissances des grandes « arcades.

Digitized by Google

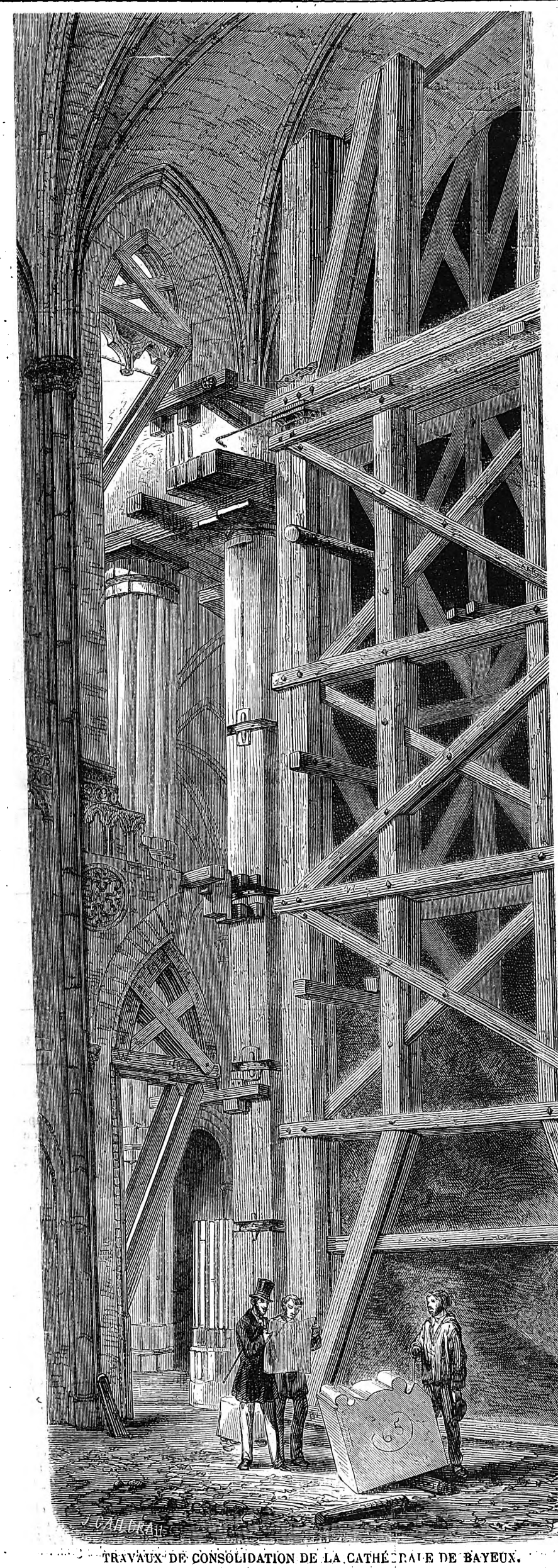

TRAVAUX DE CONSOLIDATION DE LA CATHÉDRALE DE BAYEUX.

« M. Flachat s'est alors « déterminé à aller chercher le sol résistant en « enfonçant des tubes en « tôle de 1 mètre 20 centimètres de diamètre, qui « tranchaient ce terrain « au fur et à mesure qu'on « enlevait les terres de « leur intérieur. Par ce « moyen, rien n'était changé à l'état de pression « des terrains environnants.

« Les tubes une fois descendus jusqu'au banc « d'argile très-compacte « qui se trouve à près de 1 « mètre en contrebas des « anciennes fondations, ont « été remplis de béton, et « les cinq tubes, placés « autour de chaque pilier, « sont reliés et recouverts « par une masse de béton « de 2 mètres 50 centimètres d'épaisseur.

« Ces nouvelles fondations étaient capables de « supporter les échafauds, « et, par le soin que l'on « a pris de relier le béton « avec les anciennes fondations des piliers, on « est arrivé à consolider « ces derniers d'une manière notable, indépendamment de la stabilité « donnée au sol par la « compression que la masse de béton détermine « sur tout le pourtour.

« Les échafauds de soutènement qui devaient « supporter, les uns un « chevalement placé à la « base de la tour carrée, « les autres un chevalement placé à la hauteur « des chapiteaux des piliers, ont ensuite été mis « en place.

« Le chevalement de la « tour carrée est supporté, « pour chaque grande arcade, par deux fermes « de 24 mètres de hauteur; « elles offrent un ensemble de 24 pièces verticales en sapin, de 35 centimètres. Pour leur faire « porter la tour, on a placé, « entre les étais qui supportent directement le « chevalement et le reste « de la ferme, un système « de plaques de fonte et « de vis avec lequel on a « produit une pression « presque égale au poids « de cette tour. Les bois « ainsi comprimés, la tour, « loin de pouvoir descendre, a presque été soulevée.

« Le chevalement, placé « à la hauteur des chapiteaux des piliers, repose « sur quatre gros poteaux « de 16 mètres de hauteur « et 1 mètre carré de section chacun. Le serrage « de ces chevalements a « été fait au moyen d'un « grand nombre de coins « chassés les uns après les « autres; on est ainsi arrivé à produire un léger « soulèvement de la tour, « nettement accusé par « l'ouverture de joints qui « s'écrasaient précédemment. »

Lorsque ces travaux ont été terminés, on a pu démolir successivement les quatre piliers et les reconstruire en toute sécurité; trois de ces piliers sont complétement rétablis, et le dessin que nous donnons aujourd'hui représente le quatrième pendant la période de reconstruction, ainsi que les échafauds qui supportent temporairement l'angle de la tour.

PAULIN ET LE CHEVALIER, RUE DE RICHELIEU, 60.

GRAND ATLAS DUFOUR, à 3 fr. la carte coloriée. — **Mise en vente de la 22e carte : CARTE DES CHEMINS DE FER DE FRANCE.**

Les cartes suivantes ont paru :

9 Empire français en 1812.
10 Mappemonde planisphérique, physique et hydrographique.
11 Europe actuelle.
12 France, région nord-est.
13 France, région nord-ouest.
14 France, région sud-est.
15 France, région sud-ouest.
16 France, carte des chem. de fer.
17 Belgique et Hollande.
19 Angleterre, carte physique et administrative.
24 Italie.
26 Danemark, Suède et Norwége.
27 Russie occidentale.
28 Turquie d'Europe.
29 Grèce moderne.
30 Bassin de la Méditerranée.
31 Russie. Carte générale de l'empire russe.
33 Turquie d'Asie, mer Noire.
36 Algérie.
37 Amérique du Nord.
38 Amérique du Sud.
40 Océanie.

Les cartes qui vont paraître sont :

39 Mexique, Antilles, Californie.
22 Monarchie prussienne.
32 Asie.
35 Afrique.

GRANDE CARTE DE FRANCE en quatre feuilles, collées sur toile, vernies et montées sur cylindre : 25 fr.; — collées sur toile, en étui portatif avec garde : 25 fr.

CAHIERS D'UNE ÉLÈVE DE SAINT-DENIS, cours d'études complet et gradué pour les filles, et pour les jeunes garçons jusqu'à leur entrée au collége, par *deux anciennes Élèves de la maison de la Légion d'honneur, et L. BAUDE, ancien professeur au collége Stanislas.* Divisé en six années ou douze semestres. Pouvant suppléer à tous les livres qui se rapportent aux diverses parties de l'instruction.

Le sommaire détaillé des matières contenues dans chaque volume est envoyé, *franco*, aux personnes qui en font la demande par lettre affranchie.

	Broché.	*Cartonné.*
Cours de lecture, avec gravures. . . .	2 f. » c.	2 f. 25 c.
Instruction élémentaire, avec gravures.	3 »	3 25
Tome 1er, 1re année, 1er sem. Prix,	1 50	1 75
— 2e, — 2e — —	2 50	2 75
— 3e, 2e année, 1er sem. —	2 50	2 75
— 4e, — 2e — —	2 50	2 75
— 5e, 3e année, 1er sem. —	3 »	3 25
— 6e, — 2e — —	3 50	3 75
— 7e, 4e année, 1er sem. —	3 50	3 75
— 8e, — 2e — —	3 50	3 75
— 9e, 5e année, 1er sem. —	3 50	3 75
— 10e, — 2e — —	4 »	4 25
— 11e, 6e année, 1er sem. —	4 50	4 75
— 12e, — 2e — —	4 50	4 75
— 13e, volume complémentaire	5 »	5 25

On peut prendre séparément chaque volume.

MASQUES ET VISAGES, œuvre nouvelle de GAVARNI, composée de 100 sujets lithographiés par LEMERCIER; divisée en deux séries et dix dizains.

1re série : *Par-ci par-là*, — 5 dizains.

2e série : *Physionomies parisiennes*, — 5 dizains.

Prix du dizain : Sur blanc 1/4 petit colombier, 5 fr. — Sur chine 1/4 grand colombier, 10 fr.

Chaque dizain se vend séparément.

En envoyant un mandat de 50 fr. pour les dix dizains sur blanc, ou de 100 fr. pour les dix dizains sur chine, on recevra *franco*, la collection en feuilles soigneusement emballées.

ALMANACH DE L'*ILLUSTRATION*. — L'administration tient à la disposition de ses abonnés le restant de son édition de l'almanach pour 1858.

Il sera adressé *franco* à tout abonné qui en fera *franco* la demande accompagnée de 40 c. timbre-poste.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Un enfant malingre court des dangers au moment de la croissance.

ABONNEMENTS, VENTE ET RÉCLAMATIONS.

Messieurs les abonnés sont priés de vouloir bien adresser leurs demandes de renouvellement huit jours au moins avant l'époque d'expiration de l'abonnement courant, indiquée sur leurs bandes.

L'administration a encore quelques collections complètes des 30 volumes.

Elle ne peut céder séparément les volumes I, VI, XVII, XVIII, qu'elle reprend, en bon état et brochés, en échange d'un abonnement semestriel.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées à M. Paulin.

Les réclamations au sujet du service, et les demandes d'abonnement, d'acquisitions de volumes et de collections, doivent être adressées à M. A. Le Chevalier.

On s'abonne aussi près des principaux libraires tant de la France que de l'étranger.

Pour l'*Allemagne*, l'*Autriche*, la *Prusse* et la *Russie*, on peut s'abonner par l'entremise de la direction des postes de *Cologne* et *Sarrebruck*.

PAULIN.

PARIS.—TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

Digitized by Google

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

15 MAI 1858.

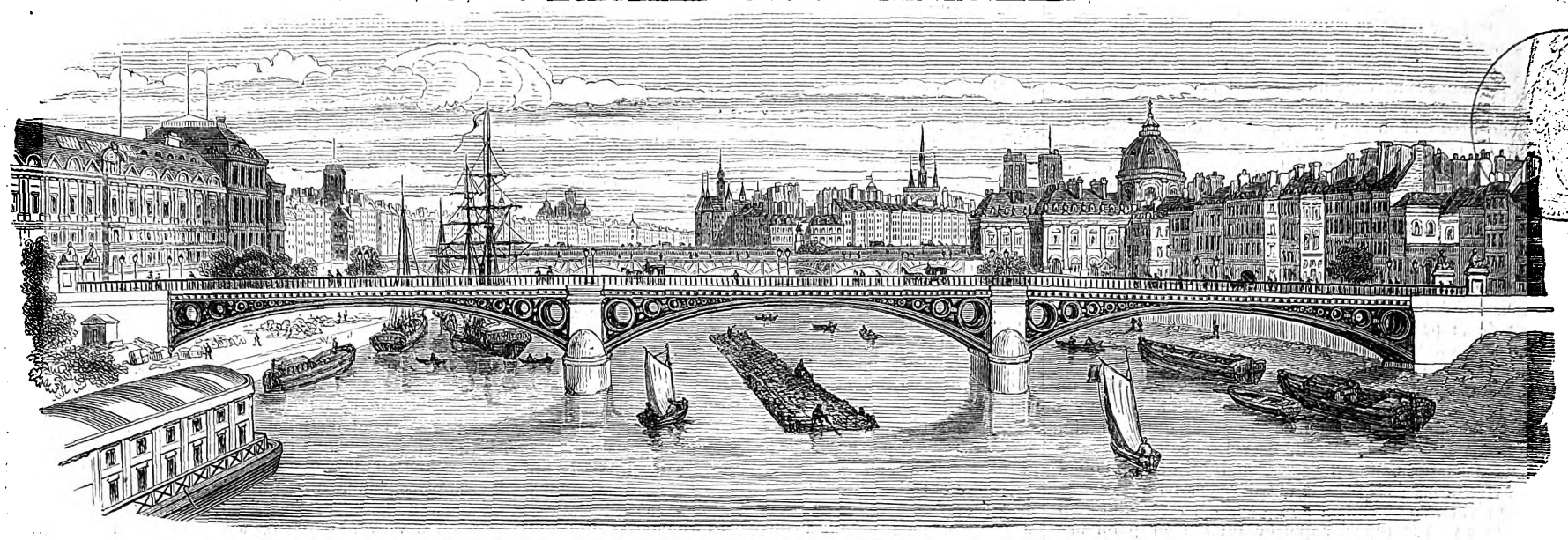

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS :
3 mois, 9 fr.; 6 mois, 18 fr.; un an, 36 fr.; le numéro, 75 c.; la collection mensuelle, 3 fr.; le volume semestriel, 18 fr.

N° 794. — VOL. XXXI. — BUREAUX : RUE RICHELIEU, 60.

Vu les traités internationaux, les éditeurs se réservent le droit de reproduction et de traduction à l'étranger.

ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Par an, 36 fr.; plus les droits de poste, qui varient de 5 f. 20 à 22 f. 88 c. par an, suivant les indications données au n° 722.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Courrier de Paris. — Le divan *ad hoc* pour la question des Principautés moldo-valaques. — Les factories de Canton. — Le Sénégal et son gouverneur. — Un dîner chinois à Ning-Po. — La cour de Lahore. — *Histoire du règne de Guillaume III*, par Macaulay. — Courses de la société d'encouragement, dernières journées. — Gazette du palais. — Bénédiction du bateau *Seine-et-Tamise*, à Paris. — La Nouvelle-Calédonie. — Rose et Fanchon, nouvelle par Jules Janin. — Chronique musicale. — M. Rarey. — Annonces, etc.

Gravures : S. M. la reine des Pays-Bas. — Réunion à Bukarest des représentants des gouvernements pour la question des Principautés. — La rue des factories à Canton. — Le lieutenant-colonel du génie Faidherbe, gouverneur du Sénégal. — Les tirailleurs sénégaliens. — La cour du roi de Lahore, d'après le tableau de M. Schœfft. — Bénédiction du steamer *Seine-et-Tamise*. — Port de France et port Napoléon dans la Nouvelle-Calédonie. Le *Cagliari* dans la darse, à Naples. — Rébus.

Histoire de la semaine.

S. M. la reine des Pays-Bas, dont nous donnons ici le portrait d'après un buste de M. Oliva, est arrivée à Paris le 7, à six heures du soir ; l'illustre visiteuse a été reçue par S. M. l'Empereur.

L'affaire du *Cagliari*, dont nous avons encore à nous occuper cette semaine, présente cet avantage particulier, qu'étant soumise à la discussion de deux parlements, elle peut être suivie dans toutes ses phases avec une facilité qui n'accompagne pas d'ordinaire les négociations diplomatiques. On se rappelle que lord Malmesbury avait déclaré que la cour de Sardaigne acceptait le principe d'une médiation dont l'issue pacifique n'était pas douteuse ; mais en se reportant aux paroles prononcées par M. de Cavour dans une séance de la chambre de Turin, l'acceptation du gouvernement sarde n'a porté que sur les principes généraux énoncés dans la dépêche du ministre anglais, avec des réserves sur l'application de divers moyens d'action commune. A cette déclaration, M. de Cavour avait ajouté que l'intention du gouvernement anglais était d'agir de concert avec le Piémont jusque dans les dernières phases que pouvait subir l'affaire du *Cagliari*. Ces paroles dépassaient de beaucoup les déclarations de lord Malmesbury, qui avait surtout cherché à dégager l'Angleterre de tout lien trop étroit avec le Piémont. Mais dans la séance du 7 mai, à la Chambre des communes, le gouvernement, entraîné par l'opinion publique, a semblé vouloir pousser l'affaire jusqu'à une solution définitive et satisfaisante. Il s'occupe avant tout de la libération de l'équipage injustement détenu, et il négocie avec la Sardaigne pour arriver au choix d'un médiateur et pour régler l'étendue de son intervention.

Il est probable que, si l'Angleterre prend sérieusement à cœur d'agir de concert avec le Piémont dans une affaire qui préoccupe à un si haut degré les gouvernements les plus étrangers à la question, la collision appréhendée sera heureusement évitée, et que le *Cagliari*, dont à titre d'actualité nous donnons le dessin à notre dernière page, sera rendu à ses légitimes propriétaires. Il restera ensuite à fixer le chiffre de l'indemnité, et il est fort possible que, suivant l'avis de quelques jurisconsultes, ce soit Naples qui se trouve en droit de la réclamer !

S. M. LA REINE DES PAYS-BAS. — D'après un buste en marbre exécuté à la cour de la Haye par M. Oliva.

Digitized by Google

L'Angleterre est très-émue en ce moment au sujet d'une proclamation de lord Canning, gouverneur général de l'Inde, proclamation blâmée par le ministère de lord Derby. Nous allons résumer les faits aussi succinctement que possible. Après la prise de Luknow, qui, il faut le dire, a été livrée à un pillage que l'on ne saurait trop blâmer s'il avait été ordonné, lord Canning adressa à la population d'Oude un manifeste pour lui faire connaître les dispositions du gouvernement. Le premier soin doit être de récompenser ceux qui sont restés fidèles. En conséquence, six zémindars, dont les noms sont contenus dans la proclamation, sont seuls reconnus propriétaires des terrains qu'ils possédaient au moment de l'annexion de l'Oude aux possessions anglaises. A l'exception de six personnes, le territoire de l'Oude est confisqué dans sa totalité. Comme palliatif à cette spoliation absolue, le gouverneur général ajoutait qu'il écouterait avec faveur les demandes de tous ceux qui, à partir de ce jour, viendraient en aide au rétablissement de l'ordre. Ceux-là pourraient être rétablis dans leurs droits antérieurs.

Cette proclamation, datée du 14 mars, et lancée de la seule autorité du gouverneur de l'Inde, a provoqué une réponse de la part du comité secret de la cour des directeurs. Tout en reconnaissant qu'il n'est plus temps de prévenir le dessein de lord Canning, le comité a blâmé l'esprit du manifeste, en observant que la dépossession de tout un peuple créait des obstacles insurmontables au rétablissement de la paix. « Nous désirons, ajoute le comité, que vous adoucissiez la sévérité de votre décret. » Ces documents, déposés dans les deux Chambres, ont été l'objet d'une vive discussion. Dans la Chambre des lords, le comte de Grandville, en défendant lord Canning, a soutenu qu'il eût mieux valu le rappeler que de lui infliger publiquement une telle censure. Lord Derby a déclaré qu'on ne devrait pas rappeler lord Canning, et que le gouvernement espérait que le gouverneur ne se croirait pas obligé, par suite du blâme, de donner sa démission. Le comte d'Ellenborough a montré contre lord Canning une vivacité peu excusable devant la faute qu'il avait commise en ne déposant sur le bureau de la Chambre que le texte tronqué de la réponse officielle, quand elle était par maladresse, est-il dit, connue en entier par la Chambre des communes. Le comte Grey, en défendant lord Canning, a reproché durement au ministère d'avoir répondu à des interpellations qu'il pouvait laisser passer, et d'avoir ainsi rendu public le blâme infligé au gouverneur général.

Le ministère semble n'avoir tenu aucun compte du dernier paragraphe de la proclamation de lord Canning, lequel annule ou du moins corrige merveilleusement ce qu'avaient de trop sévère les autres dispositions. L'opposition a fait retomber l'effet du blâme infligé sur les dispositions malveillantes de lord Ellenborough contre un gouverneur général plus heureux qu'il ne l'a été lui-même.

Un autre grief est, du reste, reproché à ce membre, grief dont nous avons parlé plus haut. C'est lord Ellenborough qui, en sa qualité de chef de bureau du contrôle, a rédigé la lettre de réponse du comité secret des directeurs. Cette lettre se composait de vingt paragraphes, sur lesquels lord Ellenborough en avait supprimé cinq en les présentant à la Chambre des lords. Par une singulière imprudence, le texte complet des vingt paragraphes avait été soumis à la Chambre des communes par les autres membres du ministère. Mais l'étonnement qu'avait causé cette suppression maladroite se change en véritable stupéfaction quand on connaît le sens des cinq paragraphes qui ne devaient pas être livrés à la publicité. Lord Ellenborough, après le dédain avec lequel la Chambre avait écouté peu auparavant une motion tendant à rétablir le roi d'Oude sur son trône, avait jugé convenable de plaider en cinq paragraphes l'illégalité de l'annexion de l'Oude, et le bon droit des habitants qui refusent de se soumettre.

On se figure sans peine la colère légitime de lord Canning quand il aura reçu le blâme du ministère, et l'indignation des Chambres devant une déclaration qui doit produire dans l'Inde de si désastreux effets une fois qu'elle y sera connue !

Le *Times*, le *Morning-Post*, le *Globe*, et d'autres encore, ont soutenu l'opposition libérale et ont préparé le terrain à la motion que M. Cardwell a présentée le lendemain à la Chambre des communes.

Lord Ellenborough a, dit-on, offert sa démission. Le *Globe* croit que M. Baillie, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires de l'Inde, se rallie également.

M. Cardwell, sans juger en elle-même la proclamation de lord Canning, exprime, au nom de la Chambre des communes, le regret que le ministère ait affaibli, par un blâme public, la situation du gouverneur général de l'Inde. On ne peut guère douter du succès de cette motion. La question est de savoir si ce grand orage, imprudemment et impolitiquement soulevé par lord Ellenborough, aboutira ou non à la chute du ministère. Quoi qu'il en soit, que le ministère, devant le blâme qu'il aura encouru à son tour, se décide à sacrifier lord Ellenborough, ou qu'il ait recours à la dissolution de la Chambre et à un appel au pays, outre que ce dernier moyen pourrait lui être funeste, il sortira bien affaibli de cette lutte à laquelle personne ne pouvait s'attendre.

Les commentaires vont leur train sur la situation des Anglais dans l'Inde. Tandis que quelques feuilles les représentent comme presque assurés de recueillir bientôt le fruit de leurs travaux, de leur persévérance et de leur héroïsme, d'autres journaux parlent d'un rapport secret du général en chef d'après lequel l'insurrection s'étendrait au lieu d'être étouffée, et d'après lequel encore il était nécessaire de doubler l'effectif des troupes; d'un autre côté, d'après ces mêmes journaux, le recrutement était impossible en Angleterre, quand, par une décision nouvelle, la taille des soldats nouvellement engagés vient d'être élevée à un pouce de plus qu'auparavant, et enfin pour tout dire, les généraux commandant les places où se trouve garnison se seraient plaints de ce qu'ils n'avaient plus assez de force pour se défendre.

Nous ne discuterons pas le plus ou moins de véracité de ces rapports; notre confiance dans le résultat est toujours le même, à condition toutefois que l'école que vient de faire le ministère actuel, par suite du blâme infligé à un gouverneur, ne soit pas répétée de manière à faire voir aux Indiens révoltés qu'ils sont soutenus par l'opinion du pays qui les combat.

Nous devons appeler l'attention de nos lecteurs sur un article inséré dans la partie non officielle du *Moniteur*, relatif aux différends récemment intervenus entre la Turquie et le Monténégro. Nous ne reviendrons pas sur les troubles de la Bosnie et de l'Herzégovine, dont nous avons déjà souvent parlé. On connaît maintenant les causes de ces soulèvements, qu'un peu de pitié, à défaut de raisonnement politique, aurait dû prévenir; nous nous attacherons surtout à démontrer, avec le *Moniteur*, que l'attitude de la Turquie depuis la guerre d'Orient n'est pas la récompense qu'attendaient les puissances occidentales pour leur sang versé et leurs trésors dépensés.

Au sujet du Monténégro, sur lequel la Turquie a jeté son dévolu au mépris des traités, le *Moniteur* pose très-clairement et très-catégoriquement la question. La Porte a-t-elle un droit de suzeraineté sur le Monténégro, droit que la conquête seule pourrait appuyer, et les districts occupés alternativement par les Turcs et les Monténégrins doivent-ils être rattachés aux provinces ottomanes ou faire partie du territoire chrétien? La Note du *Moniteur* écarte ces deux hypothèses et résout la question en faveur du petit Etat qui a déjà réclamé l'appui des puissances signataires du traité de Paris, en déplorant que la Turquie, dont on a défendu la nationalité, porte elle-même atteinte à la nationalité d'un Etat plus faible.

Malgré les assurances données par la Turquie à la suite des troubles des provinces chrétiennes, que les armements qu'elle faisait n'étaient pas dirigés contre le Monténégro, les troupes ottomanes se sont groupées autour de cet état, et, chose plus grave encore, elles se disposent à marcher sur le district de Grahovo, qui est occupé par les Monténégrins. Il est évident, dit le *Moniteur*, qu'en supposant que cet envahissement de territoire n'amène pas une collision, c'est là une atteinte au *statu quo* que la Porte, par l'organe de ses plénipotentiaires au congrès, avait déclaré vouloir respecter.

Le gouvernement s'est ému de ces incidents, et la note affirme que l'Angleterre, la France et la Russie marchent d'accord sur les représentations à faire et sur la désignation des commissaires qui, de concert avec un envoyé de la Porte, procéderaient à un arrangement territorial ayant pour base le *statu quo* existant au moment du congrès de Paris. Quant à l'Autriche, dit en terminant le *Moniteur*, il n'est pas permis de mettre en doute son adhésion, lorsqu'on se rappelle qu'en 1853, elle fit de si vives représentations à Constantinople, par l'organe du comte de Léningen, pour faire respecter le *statu quo* territorial que menaçait alors la marche des troupes commandées par Omer-Pacha.

Ce document a une grande importance, comme il est facile de s'en rendre compte, en pesant les paragraphes relatifs à la Russie et à l'Autriche.

La reine de Portugal s'est embarquée le 12 à Plymouth, pour se rendre à Lisbonne, où vont être célébrées les fêtes du mariage.

— Le ministre de la guerre vient de recevoir du gouverneur général de l'Algérie copie du rapport que lui a adressé, le 26 avril dernier, le général Nesmes-Desmarets, commandant la subdivision de Sétif, sur les causes qui ont amené, dans les tribus des Babors, un commencement d'insurrection, et sur les mesures prises pour comprimer ce mouvement et affermir la pacification du pays.

Le projet de loi relatif aux titres honorifiques et portant modification de l'article 259 du Code pénal vient d'être adopté par le Corps législatif à la majorité de 211 suffrages contre 23 sur 234 votants.

L'élection qui devait être renouvelée à Paris, dans la 5e circonscription, composée de quatorze sections, a donné le résultat suivant :

Inscrits, 30,503; votants, 19,527; suffrages exprimés, 19,471.

M. Eck. . . . . 8,982 suffrages.
M. Ernest Picard. 10,404

Le Corps législatif vient d'adopter, à la majorité de 180 suffrages contre 45 sur 225 votants, le projet de loi portant approbation de la convention passée entre l'Etat et la ville de Paris pour l'ouverture ou l'achèvement de diverses grandes voies de communication dans la capitale. On sait que les dépenses prévues par ce projet s'élèvent à la somme de 180 millions, et que l'Etat doit contribuer à l'exécution de ces travaux jusqu'à concurrence d'une somme de 50 millions, l'excédant des dépenses restant à la charge de la ville de Paris. Immédiatement après le vote de cette loi, la session du Corps législatif, pour l'année 1858, a été déclarée close.

Nous annonçons avec regret la mort de M. René Perrin, ancien rédacteur du *Moniteur* et auteur de divers ouvrages estimables. M. René Perrin était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

V. PAULIN.

Courrier de Paris.

Ce printemps manqué n'est pas aussi désastreux qu'il en a l'air; les fêtes pleuvent, au risque d'être mouillées, et, quelle que soit l'inconstance dont se piquent nos Athéniens de Paris, c'est toujours avec un nouveau plaisir qu'ils courent au devant des mêmes divertissements. N'ont-ils pas aussi la prétention d'être fort difficiles à amuser? Cependant, pour leur tourner la tête, il suffit d'un rien : bal, concert ou comédie de société, telle est l'antique trilogie que chacun brûle de reprendre. On stimule le zèle des amphitryons; on leur force la main, et même, si la renommée n'a pas menti, il en est dont on aurait forcé la porte. Passons vite sur ces réjouissances avec ou sans effraction, pour annoncer la plus mémorable, qui aura lieu demain à l'ambassade britannique. Ce sera une occasion pour tous les diamants de l'entente cordiale de sortir de leurs écrins.

Hier encore, sur ce terrain-là, l'Angleterre semblait invincible, puisqu'elle s'est passé l'empire du Mogol comme une bague au doigt. Jusqu'à présent, les plus beaux diamants du monde étaient possédés par des dames anglaises, et l'on citait, comme la plus merveilleuse de ces incrustations *retour de l'Inde*, l'écrin d'une noble lady; mais voici du neuf, puisqu'il vous en faut : la science est en train de destituer les diamants; elle en fera bientôt avec du charbon, aussi facilement que la philanthropie faisait naguère du pain avec de la sciure de bois, et du bouillon avec des manches de couteau. Veuillez donc, — nous écrit-on, — informer les dames diamantées qu'à dater d'aujourd'hui leurs joyaux les plus précieux n'ont plus que la valeur des bouchons de carafe. Ainsi s'expliquerait ce trait de désintéressement inouï que la plupart de nos chroniqueurs ne cessent d'attribuer à une princesse de théâtre. Distinguée par quelque prince, de comédie probablement, cette demoiselle lui aurait renvoyé le plus beau diamant de sa principauté, comme un cadeau indigne d'elle et de lui. Voici un fait aussi intéressant, et complétement inédit. Une jeune veuve, Mme de L., est éperdument éprise... de qui? de son serin; et elle manifestait étourdiment, devant un ami très-riche et très-marié, son regret de ne pouvoir porter, dans une bague, la miniature de son favori. Aussitôt M. le comte, — car c'est un comte, — fit mander un peintre, puis un bijoutier, avec le consentement de la dame, à condition toutefois que le bijou serait monté simplement, sans garniture ni entourage. Ce programme a été fidèlement observé, et pourtant Mme de L. vient de renvoyer au comte son portrait de serin. C'est qu'une indiscrétion, peut-être intéressée, lui a révélé que le mince cristal qui recouvre cette peinture provenait d'un énorme diamant réduit pour cet usage à sa plus simple expression. « Vous voyez bien, disait hier à ses entours une ingénuité de vaudeville en arrangeant l'historiette à sa façon, vous voyez bien que ce n'est plus pour nous qu'on fait des folies. Moi aussi je dois avoir quelque part le portrait d'une *bête* qui me fut chère; le médaillon, le collier, rien n'y manque, excepté une demi-douzaine de *chatons*. » Il y avait là un jeune esquire, venu en France pour achever son éducation, et qui prend ses licences dans diverses coulisses; il ramassa le propos que les assistants avaient laissé tomber, et... le dénoûment se devine; on le trouve dans tous les pockets au mot *chaton* ou *petit chat*. Mlle D. a jeté l'offrande par la fenêtre, et elle demande la tête du coupable pour l'égratigner un peu.

C'est lundi que l'on met en vente la dernière relique de Mlle Rachel, cet hôtel de la rue Trudon, ce palais en miniature, ce charmant *bonheur du jour* dont tous les tiroirs sont vides maintenant. La bonbonnière est petite, mais c'est une bonbonnière à surprises, et l'on s'étonne que l'architecte en ait pu tirer tant de pièces curieuses : salons, boudoirs, bibliothèques, chambres à coucher, salles à manger et le reste. Le principal salon surtout, si bien décoré par M. Muller, peut lutter de magnificence avec les petits appartements de Trianon. On doute néanmoins que le bijou se place bien, le plus modeste de nos financiers s'y trouverait à l'étroit; l'acquisition ne peut tenter qu'un artiste : mais quel artiste de nos jours serait assez riche pour la payer? Ainsi que le mobilier de la tragédienne, ses livres ont eu aussi leur destinée triomphale, ils se sont très-bien vendus. Sa bibliothèque était celle d'une femme de goût : peu de romans modernes et point de pièces de théâtre, sauf les pièces de son répertoire et la collection des classiques de tous les temps et dans toutes les langues. Mlle Rachel étudiait ses rôles le crayon à la main, et elle notait en marge, sur la brochure, les intentions et les effets que la lecture lui avait suggérés. Ces documents de son génie ont été presque aussi vivement disputés que ses plus jolis bibelots. C'est ainsi qu'*Adrienne Lecouvreur* et *Phèdre* ont été payés 1,500 fr. la pièce.

Nous venons de perdre un poëte dont l'avenir se souviendra longtemps, s'il est vrai que ses contemporains l'aient un peu négligé dans ces dernières années. Auguste Brizeux, l'auteur de *Marie* et des *Bretons*, était, comme vient de le dire fort à propos M. Gautier, « un de ces hommes communs jadis, et extrêmement rares aujourd'hui, qui vivent uniquement pour l'art. » Fidèle à sa vocation jusqu'au martyre, puisqu'elle le dévouait à l'indigence, il en avait de bonne heure mesuré les dangers et accepté les conséquences. Brizeux fut assurément un des plus courageux athlètes qui soient descendus jamais dans la lice poétique. Il avait placé la muse dans son cœur comme dans un sanctuaire inviolable, à l'abri des mélanges indignes d'elle. A l'exemple de beaucoup d'autres, il eût pu vivre et même s'enrichir par la prose, il aima mieux souffrir et peut-être mourir par la poésie; mais, si Brizeux fut une de ses victimes, il est du petit nombre de celles que la gloire finit par adopter. Il laisse des poëmes dont l'allure est épique, l'inspiration élevée et la forme très-délicate et très-pure. Son nom d'ailleurs est désormais inséparable de celui de la Bretagne, sa terre natale, qu'il a chantée avec amour, et qui salue en lui son Virgile.

Au moment où le tourisme va dresser la carte de ses excursions d'été, il est bon qu'il sache que le bruit de la suppression des jeux en Allemagne s'est répandue par toute

Digitized by Google

la France. Les naïades des Pyrénées espèrent que cette simple rumeur déterminera le tourisme à changer son itinéraire. Il est certain que si Bade, — pour ne citer qu'un de ces tapis verts, — est privé de sa roulette, il restera bien peu de vertu à ses eaux.

A ce sujet une feuille spéciale, la *Gazette des Eaux*, dont le seul mérite n'est pas d'être spéciale, tient à peu près ce langage : Les gens du monde qui demandent aux établissements thermaux une distraction d'été vont chercher au delà du Rhin des émotions qui leur sont refusées en deçà de par la loi, et c'est ainsi que Bagnères et Cauterêts ont vu leur gloire éclipsée par Bade et Hombourg. Ajoutez que ces localités favorisées ont su, profitant d'une vogue subite, organiser un vaste système de plaisir et réunir dans leurs établissements toutes les douceurs du *confort* et du luxe ; en outre, les voies ferrées ont conduit le touriste jusqu'à leurs portes. Ne cherchez pas ailleurs la cause de ces innombrables désertions dont s'afflige l'habitant des Pyrénées. Mais cet engouement pour les eaux d'Allemagne touche à sa fin. Les Parisiens et l'élégance cosmopolite qui reçoit son mot d'ordre de Paris, ont fini par se douter qu'on peut, en France, et même à Enghien, si ses eaux sulfureuses n'étaient pas à notre porte, trouver la santé ou l'agrément aussi bien et mieux qu'en Allemagne. La suppression des jeux donnerait certainement beaucoup de force à ce mouvement de réaction ; il est temps enfin de préférer nos sources si salutaires et nos campagnes si salubres à ces sites artificiels inventés par la spéculation et accrédités par l'annonce ; ainsi soit-il. En attendant, l'annonce ne se décourage guère, et à chaque instant nous lisons dans les journaux que Bade et Hombourg préparent à leurs habitués une grande surprise pour la saison d'été, et cette surprise ne saurait être assurément la suppression de la roulette et du biribi. Ne laissons pas échapper cette occasion unique de recommander encore aux malades, et même à une infinité de gens qui se portent bien, l'excellent ouvrage du docteur Constantin James. La quatrième édition de ce *vade mecum* de tout baigneur sérieux est enrichi de consultations et de prescriptions hygiéniques ; j'ai dit.

On parle d'une assez grande surprise pour la semaine prochaine ou la suivante : c'est le tirage simultané de quatre loteries que le commun de leurs martyrs croyait mortes ou du moins tirées depuis longtemps. Evidemment les seuls coupables de ce retard prolongé sont les souscripteurs, dont l'enthousiasme s'était refroidi trop vite. Il y avait une foule de billets en souffrance dont personne ne voulait plus, bien que chacun fût récompensé de sa bonne action avant le tirage, et qu'il en reçût la prime sous la forme engageante d'une lithographie ou d'un morceau de musique.

Où la prime ne se fourre-t-elle pas ? Un restaurateur vient de la faire sortir de ses casseroles. Dans le noble but de nourrir l'âme en même temps que le corps, cet homme de bien et de bouche offre à ses clients la prime d'un volume par repas ; n'est-il pas agréable de se faire une bibliothèque en mangeant des biftecks ? L'invention du bœuf *primé* est moins salutaire pour celui qui le consomme, mais elle ne saurait manquer d'avoir d'excellents résultats pour les restaurateurs qui l'ont inaugurée. Le bœuf *primé* s'entend d'un morceau de choix ou au choix du débitant, il ne figure pas sur la carte, et on n'en connaît le prix, qui est un prix très-indigeste, qu'au moment de solder l'addition ; avis aux consommateurs. Autre aventure de restaurant. L'autre jour, un homme comme il faut, qui jouit d'une grande considération et d'une plus grande fortune, traitait trois amis dont deux dames en cabinet particulier Au moment de se mettre à table, il mande le garçon, et lui dit à l'oreille : « Je vais demander à haute voix du Château-Margot, mais vous ne servirez que du Bordeaux ordinaire, j'ai mon idée. » Son idée était celle d'un ladre, mais le quart d'heure de Rabelais n'en fut pas moins désastreux pour sa bourse, il fallut payer le vin *demandé*, qui n'était pas celui qu'on avait bu.

L'*Avare en gants jaunes* du Vaudeville est un monsieur qui vous semblera aussi d'une jolie force. C'est un jeune capitaliste au linge irréprochable, ganté de frais et tiré à quatre épingles, mais qui se nourrit de choses affreuses, tire sa bourse le plus rarement possible, fait des économies sordides et prête à la petite semaine. C'est le type exagéré d'une certaine jeunesse hors d'âge, qui a mis toutes les passions généreuses sous clef et n'en dépense aucune. Cet Octave Pot-Fleury est un animal qui broute et qui agiote, un livre de comptes ambulant, un sans cœur qui pour le moment est occupé à courir les dots, et, quand il a dépisté le gibier qu'il convoite, Octave met son père en chasse : « Allons, papa, faites votre demande pour moi. » A fils avare père prodigue : les auteurs ont retourné le proverbe. M. de Pot-Fleury est un viveur, un *beau* incorrigible qui ferait un feu de paille de tout ce que son fils adore, et quand le petit Harpagon vient lui chanter pouille et lui offrir respectueusement sa malédiction, il répond comme Damis : « Je n'ai que faire de vos dons. » La morale de Pot-Fleury n'est pas neuve, mais elle est consolante : « Il faut bien que *vieillesse* se passe. » L'opposition de ces deux caractères, voilà le nerf de la pièce ; Octave à la recherche de trois femmes ou plutôt de trois dots qu'il obtient successivement et se dégageant trois fois, il n'y a pas d'autre action. Son père finit par prendre sa place, et tout est dit. La pièce de MM. Anicet Bourgeois et Labiche est quelque chose de plus qu'un vaudeville spirituel et amusant, et il s'en faut de bien peu que le théâtre du Palais-Royal ne leur doive une véritable comédie, M. Delannoy, si remarqué au théâtre de la Bourse, a joué pour ses débuts Pot-Fleury père en comique excellent qu'il est. L'écueil du rôle, c'était la charge, mais les bons comédiens savent toujours l'éviter ; c'est à ce signe qu'on les reconnaît. Ce rôle de père prodigue prêtait à la caricature ; M. Delannoy s'en tient au portrait, qui est vrai, plaisant, original. Aussi le personnage et l'auteur ont-ils eu un grand succès, comme la pièce. Il faut bien citer aussi M. Ravel, très-amusant en avare et en gants jaunes.

Grâce à M. Mélingue, le public de l'Ambigu-Comique vient d'accueillir *Benvenuto Cellini*, un drame du temps passé, comme une nouveauté. L'auteur, M. Paul Meurice, n'a pas voulu peindre le Cellini des *Mémoires* ; il a mieux aimé glorifier l'art en sa personne. C'est une idée de penseur que le dramaturge a su revêtir de couleurs très-poétiques. Pendant cinq actes et neuf tableaux, Benvenuto se trouve engagé dans une lutte évidemment inégale contre la favorite de François Ier, Mme d'Etampes, qui traverse les amours et les travaux de l'artiste, et l'accable de mauvais procédés. Il va sans dire qu'on suit avec curiosité et même avec intérêt ce jeu serré de perfidies, interrompu çà et là par des explosions magnifiques, trop magnifiques peut-être pour ce Cellini, qui fut un compagnon assez odieux, âme vénale on peu s'en faut, esprit sans frein et cœur sans pitié, talent supérieur dans un art secondaire, à la main divine, et rien de plus. L'auteur a usé de son droit en parlant, le plus souvent possible, sous le masque de ce personnage ; il lui a prêté ses propres sentiments, qui sont des sentiments généreux ; il a mis dans la poitrine de ce mécréant des aspirations sublimes, en l'emportant dans des régions idéales où certainement Benvenuto n'est jamais allé. Ces délicatesses de poëte, formulées en beau style, plaisent beaucoup aux difficiles, tandis que le remue-ménage de la pièce satisfait pleinement les vrais amis du mélodrame. M. Mélingue est un Cellini très-vraisemblable ; il en a les rêveries ardentes et les pétulances spirituelles, et, puisque sculpteur il y a, il aime mieux sculpter son rôle que le ciseler. Pour ajouter à l'illusion du personnage, il va même jusqu'à modeler, en plein théâtre, une statuette véritable, tour de force où Cellini aurait échoué, et où M. Mélingue réussit toujours. Aussi, l'acteur et le statuaire sont-ils applaudis à tout rompre, et rappelés de compagnie tous les soirs, comme ils le méritent.

Au Théâtre-National (ancien cirque Franconi), *Ben Salem* est un mimodrame du plus grand effet, que le public de la première représentation avait méconnu, mais auquel le public des jours suivants a rendu une éclatante justice. Nous étions un des assistants de ce lendemain victorieux, et nous avons écouté la pièce de toutes nos forces, sans pouvoir l'entendre, la fusillade ne l'a pas permis. Donc il fallut se résigner à regarder la pièce. Autre contre-temps : impossible de la voir ; la fumée s'y oppose : c'est pourquoi, malgré notre bonne volonté, nous ne saurions remplir aujourd'hui tous nos devoirs.

Et, pour ne rien omettre d'essentiel à savoir et à voir, je mentionnerai encore un nouveau succès, très-vif et très-mérité, aux Folies-Nouvelles, ce petit théâtre, dont beaucoup des plus grands envieraient la fortune. Il s'agit d'un opérette, les *Doublons de ma ceinture*, dont l'auteur s'est fait lui-même l'exécutant. Rien de plus charmant et même de plus mélodieux que la chansonnette quand c'est M. Darcier qui la chante.

PHILIPPE BUSONI.

Le divan ad hoc de Valachie.

(Voir le dessin à la page suivante.)

A la veille de l'ouverture des conférences qui ont pour objet de régler les points réservés dans le traité de Paris, nous croyons utile de rappeler à nos lecteurs ce qui concerne les prochaines délibérations de la réunion à Paris des plénipotentiaires.

Réuni en conformité de l'article 23 du traité de Paris, portant « qu'un divan *ad hoc* serait convoqué simultanément à Bukarest et à Jassy, à l'effet d'exprimer les vœux des populations relativement à l'organisation des Principautés, » le divan valaque ouvrit ses séances le dimanche 11 octobre, dans la grande salle de la métropole, à Bukarest, en présence des membres de la commission internationale, et sous la présidence de Son Eminence le métropolitain.

Cette ouverture se fit avec une pompe et un éclat inaccoutumés.

La métropole, avec ses diverses dépendances, occupe le sommet d'un plateau assez élevé compris dans l'enceinte de la ville, et du haut duquel Bukarest, avec les dômes de ses quatre-vingt-quatorze églises, ses maisons jetées au milieu de massifs de verdure, et la Dimbovitza qui la traverse dans toute sa longueur, offre un ravissant coup d'œil.

Dès les huit heures du matin, la colline, par où l'on monte à la métropole, était couverte d'une foule compacte en habits de fête. La troupe, rangée en bataille, formait la haie jusqu'au portail de l'église ; entre les deux rangs des soldats, un tapis de drap rouge, tendu sur le pavé et atteignant jusqu'au milieu de la nef, attendait le cortége officiel.

Après la célébration de la messe dominicale, le caïmacam, prince Alexandre Ghika, accompagné du métropolitain, des ministres, des principaux dignitaires de l'Etat, des députés et des commissaires des puissances, passa dans la salle du divan attenant à l'église. Les tribunes et les couloirs étaient à l'avance encombrés de spectateurs. Les députés prirent place à leurs bancs ; les commissaires occupèrent la tribune qui leur avait été réservée ; et, comme dans les pays roumains les cérémonies de la religion sont mêlées à tous les actes de la vie civile et politique, le métropolitain, toujours revêtu de ses habits pontificaux, accomplit de nouveaux rites, après quoi il aspergea les députés et toute l'assistance de l'eau qu'il venait de bénir. Ensuite le directeur de la secrétairerie d'Etat (M. Georges Ghika) ayant donné lecture du firman de convocation, le prince caïmacam déclara la session du divan ouverte, et, après une courte allocution pour exhorter les députés à la concorde et aux sentiments patriotiques, se retira, conformément aux prescriptions du firman.

Le métropolitain entra alors dans ses fonctions de président du divan, et lut un discours par lequel il rappelait à ses collègues la grandeur et l'importance de leur tâche, et appelait de nouveau les bénédictions du ciel sur cette journée, « date d'une nouvelle ère pour la nation. »

L'assemblée ne faillit point à sa mission, et dès le lendemain, elle ouvrit cette série remarquable de travaux qui tinrent fixée sur elle, pendant plusieurs mois, l'attention de tous les cabinets de l'Europe.

L'assemblée était composée de 100 membres, divisés en cinq comités, savoir :

Comité du clergé, formé de quatre membres de droit, savoir : le métropolitain, archevêque de Bukarest, président-né des assemblées nationales en Valachie, et les trois évêques diocésains d'Argis, de Buzen et de Rimnicu, et de *six* membres élus ;

Comité des grands propriétaires fonciers, composé de *trente-quatre* membres, à raison de deux représentants par district ;

Comité des petits propriétaires, composé de *dix-sept* membres, à raison d'un représentant par district ;

Comité des représentants des communes rurales, également composé de *dix-sept* membres ;

Comité des représentants des villes (tiers état). — *Vingt-deux* membres.

Les premiers votes pour la composition du bureau et la nomination des présidents des comités donnèrent les résultats suivants :

Vice-président : M. Nicolas Golesco, élu par 85 voix sur 97 votants ;

Secrétaires : MM. Constantin Crezzulesco, Jean Bratiano, Stephan Golesco, Constantin Rosetti, Turnavitu ;

Questeurs : MM. le général Tell, Marghiloman, beyzadé Grégoire Ghika.

Présidents des comités de classe : Mgr l'évêque de Rimnicu pour le clergé ; le beyzadé Grégoire Ghika pour les grands propriétaires ; M. Alex. Golesco pour les petits propriétaires ; le capitaine Plessoïano pour les députés des villes ; M. Georges Lupescu pour les députés des communes rurales.

La plupart de ces noms ne sont pas seulement populaires en Valachie ; plusieurs jouissent d'une certaine notoriété dans l'occident de l'Europe.

MM. Golesco, Bratiano, Rosetti, Tell, Plessoïano, comptent parmi les plus anciens et les plus énergiques défenseurs de la cause nationale. Ce sont eux qui ont dirigé le mouvement régénérateur de 1848. Proscrits la même année, à la suite de l'occupation turco-russe, la plupart se refugièrent en France, et n'obtinrent l'autorisation de rentrer dans leur patrie que six semaines avant les élections. Ils pouvaient croire qu'une absence de dix années les avait effacés du souvenir de leurs concitoyens. Mais les peuples, quoi qu'on en ait dit, ne sont pas toujours ingrats. Le retour des proscrits de 48 fut une véritable fête nationale, et le pays leur témoigna sa reconnaissance en les portant en masse à la députation.

M. Constantin Crezzulesco est un des représentants les plus éclairés de l'opinion libérale en Valachie. C'est lui qui organisa et présida à Bukarest, dès le mois de mars de l'année dernière, le comité électoral de l'Union.

Le beyzadé Grégoire Ghika est neveu du caïmacam actuel, et fils de l'hospodar Grégoire Ghika, qui gouverna la Valachie de 1822 à 1828.

Depuis le jour de son ouverture jusqu'à sa clôture officielle, le 10/22 janvier dernier, l'assemblée valaque a tenu vingt-deux séances générales, dont les procès-verbaux ont été consignés dans une feuille spéciale, le *Moniteur du divan ad hoc*, en roumain et en français.

Parmi ces séances, il en est une dont le souvenir vivra à jamais dans le cœur des Roumains : c'est celle où l'assemblée émit par un vote solennel la déclaration suivante :

« Ce jourd'hui, 9 21 octobre de l'an 1857, l'assemblée *ad hoc*, réunie en séance générale, déclare à l'unanimité que les vœux du peuple roumain sont renfermés dans ces quatre points, savoir :

« Garantie de l'autonomie roumaine.

« Union de la Valachie et de la Moldavie en un seul Etat et sous un seul gouvernement.

« Prince étranger, choisi dans l'une des dynasties régnantes de l'Europe.

« Gouvernement constitutionnel avec une seule chambre. »

Deux jours auparavant (19 octobre), l'assemblée moldave, dans sa septième séance, avait émis, à l'unanimité *moins deux voix*, une déclaration semblable.

Les motifs et les considérants de ce vote furent développés plus tard dans un mémorandum, dont la rédaction fut confiée à une commission (rapporteur, M. Démètre Bratiano), et que l'assemblée adopta dans sa séance du 18 novembre.

Aujourd'hui l'enquête ordonnée touche à sa fin. Les commissaires sont sur le point de présenter leur rapport ; la réunion de la conférence est indiquée pour le courant du mois prochain. Quelle sera la décision des puissances au sujet des Principautés ? Donneront-elles satisfaction aux vœux et aux aspirations légitimes de ce peuple qui attend d'elles son salut ? Il ne nous appartient pas de rien préjuger à cet égard. Mais, quel que soit le sort réservé à la Moldo-Valachie, il est juste de signaler le patriotisme, la sagesse, le tact politique, dont ses représentants, à Bukarest et à Jassy, ont fait preuve dans l'accomplissement de leur mandat.

V. UBICINI.

Digitized by Google

LE DIVAN AD HOC DE VALACHIE.

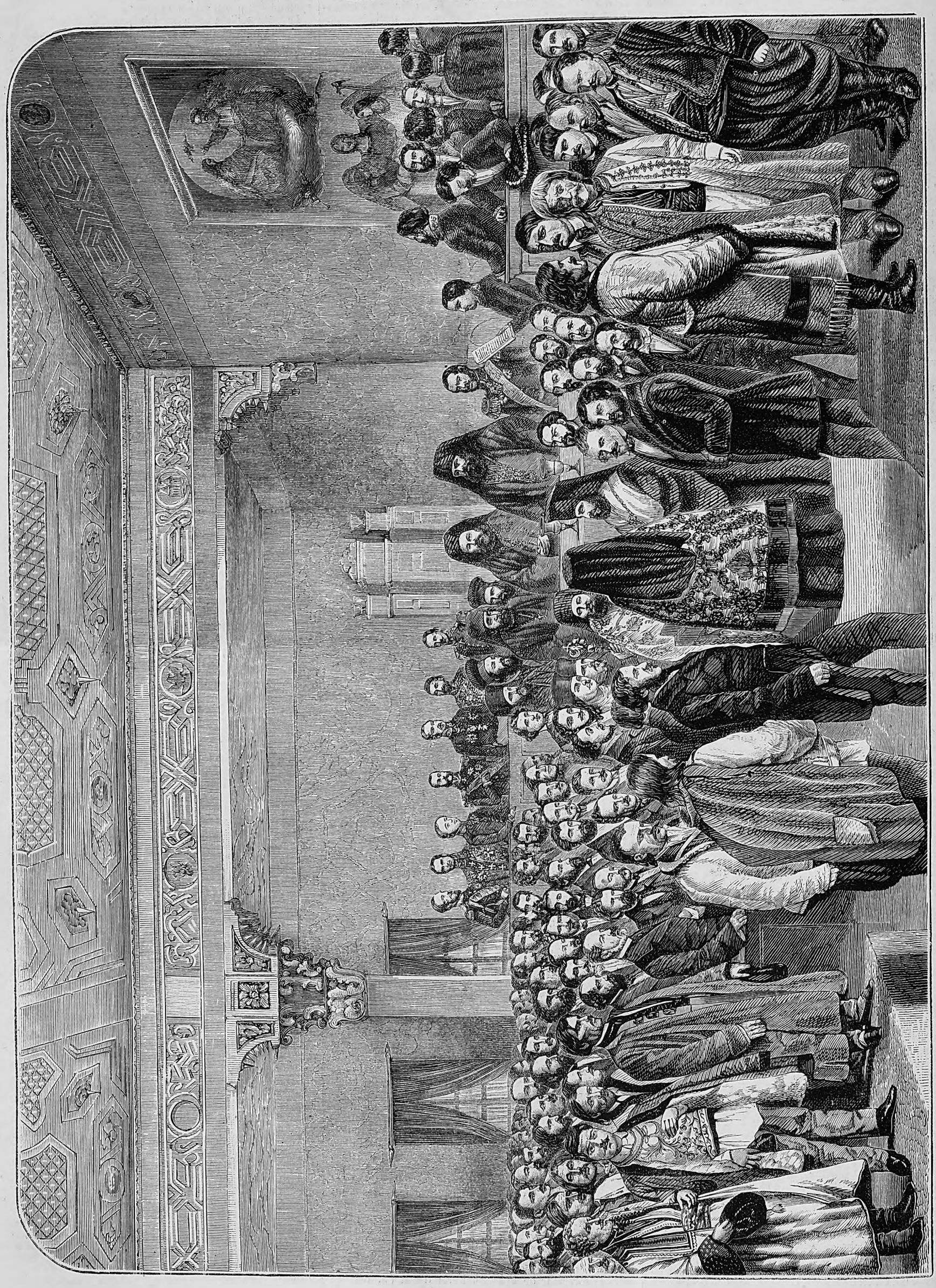

D'après une photographie. (Voir l'article à la page précédente.)

Digitized by Google

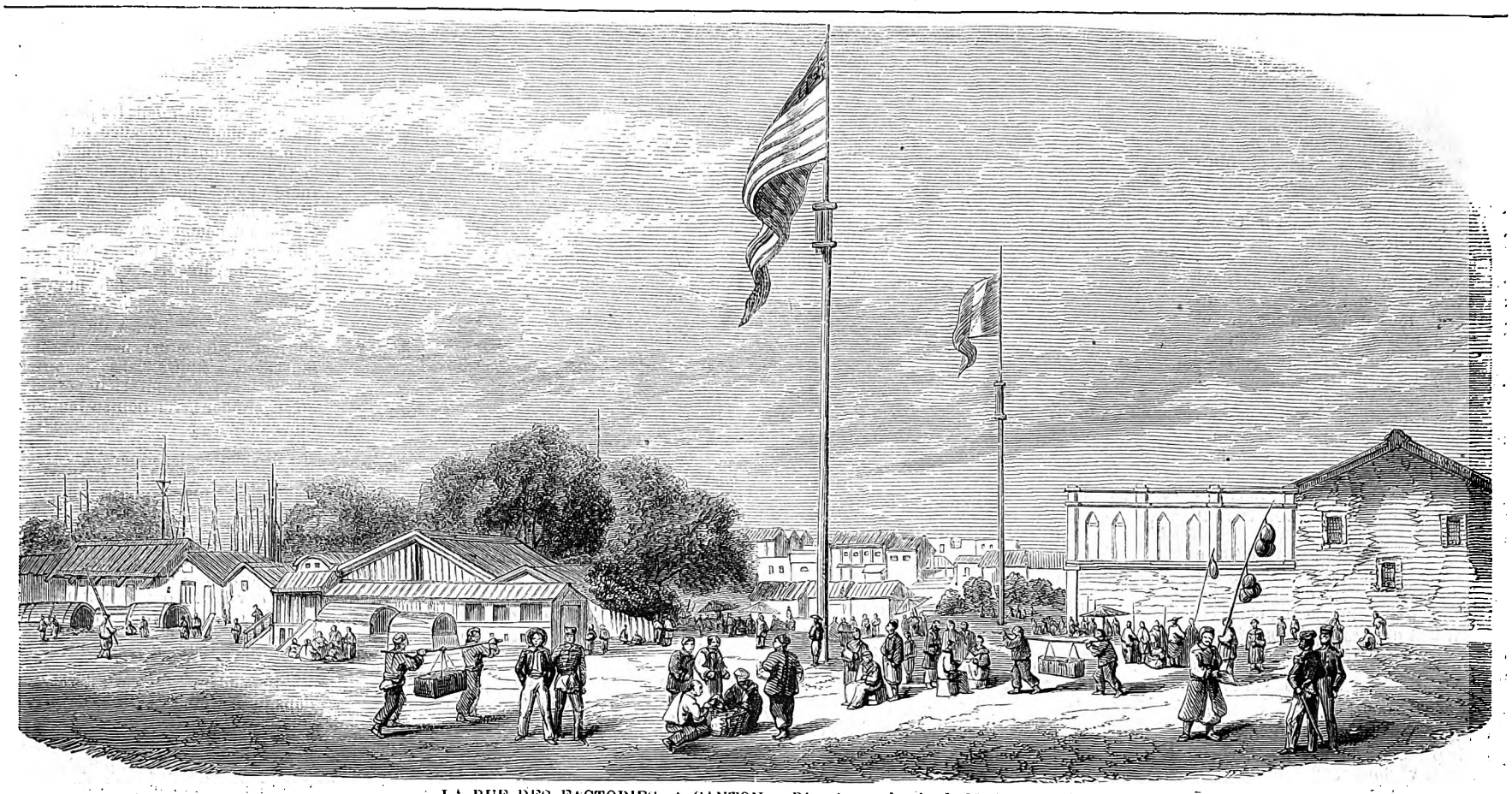

LA RUE DES FACTORIES, A CANTON. —D'après un dessin de M. A. Borget.

Les factories de Canton.

Il y a plus de trois siècles que les navigateurs européens ont ouvert des relations commerciales avec l'empire chinois, grâce aux découvertes de Fernand Mendès Pinto. Mais ces relations, limitées à quelques ports insignifiants, tels que Macao, Emouï, Liangpour et Tchou-san n'avaient pu prendre un développement proportionné avec la grandeur des nations que des intérêts communs venaient de mettre en contact.

Ce ne fut que vers le commencement du dix-huitième siècle que la ville de Canton, foyer immense d'industrie, d'activité et de richesse, ouvrit ses portes au commerce européen, et lui fournit un débouché qui ne tarda pas à devenir le plus important de l'Asie orientale.

Dès l'année 1752, le Suédois Peter Osbeck trouvait à Canton un établissement considérable dont il nous a laissé une description fort curieuse. Chaque nation y avait des comptoirs et des magasins qui, groupés sur la rive gauche du fleuve des Perles, formaient ce qu'on a appelé depuis les factories européennes.

Dans le principe, les factories française, anglaise et hollandaise étaient seules admises à hisser leur pavillon; plus tard on accorda le même privilége aux Suédois, aux Danois, aux Espagnols et aux Américains, de sorte que dernièrement les factories étaient fort nombreuses et représentaient la plupart des nations maritimes du monde, bien qu'aux yeux du gouvernement chinois, leur existence n'eût aucun caractère politique.

Quoique placées sur le bord de l'eau et presque isolées des faubourgs de Canton, les factories ont été grand nombre de fois détruites ou ravagées par les incendies si fréquents dans les villes chinoises. Les Européens ont successivement profité de ces désastres pour les reconstruire plus spacieuses, plus solides et plus élégantes. Le dessin que nous publions aujourd'hui nous les représente telles qu'elles étaient après les grands incendies de 1822 et 1845, qui en ont nécessité la reconstruction. Le coup d'œil qu'elles offraient du côté de la rivière était alors enchanteur par le contraste que formait l'architecture européenne avec le style bizarre des édifices chinois.

Mais ce n'est plus ici qu'un souvenir historique que nous croyons utile d'enregistrer; car, par suite des événements de la guerre actuelle, il ne reste plus pierre sur pierre de tout ce beau et riche quartier, où venait se concentrer tout le commerce extérieur de la Chine.

Un incendie, dont les véritables auteurs sont restés inconnus, a éclaté, le 20 décembre 1856, dans un bâtiment voisin d'un poste de troupes anglaises, et s'est répandu avec une telle intensité qu'en moins de vingt-quatre heures, toutes les factories, sans exception aucune, furent réduites en cendres.

Depuis lors, l'aggravation des hostilités écarta toute idée de reconstruire le quartier détruit; les alliés crurent même qu'il était prudent, au point de vue stratégique, d'en déblayer l'emplacement. Mais il est certain qu'à la conclusion de la paix des arrangements seront pris avec les Chinois pour que les factories renaissent de leurs cendres plus vastes et plus splendides que jamais.

PAULIN.

LE LIEUTENANT-COLONEL DU GÉNIE FAIDHERBE, gouverneur du Sénégal.

Le Sénégal et son gouverneur.

Il faut avoir passé par nos écoles militaires pour se faire une juste idée de l'étroite confraternité qui unit entre eux les camarades d'un même corps.

L'Ecole polytechnique, chacun lui rend cette justice, pratique d'une manière toute particulière ce cordial sentiment, et, depuis sa fondation jusqu'à ce jour, les différentes promotions qui se sont succédé se tiennent toutes comme les anneaux d'une même chaîne. La gloire et le succès d'un ancien élève de l'Ecole sont aussi le succès et la gloire de tous les autres; de même aussi les épreuves, les revers d'un camarade voient tous les cœurs et même toutes les bourses des autres s'ouvrir au premier appel. — Nul ne s'étonnera donc que les succès d'un ancien élève de l'Ecole polytechnique, de M. le lieutenant-colonel du génie Faidherbe, n'aient rencontré parmi ses frères d'armes un écho des plus sympathiques.

C'est à ce sentiment que nous devons aujourd'hui de mettre sous les yeux de nos lecteurs, avec le portrait du gouverneur actuel du Sénégal, quelques renseignements sur la carrière de ce brillant officier et sur les opérations qu'il a accomplies dans la colonie confiée à son administration.

Cette administration fait d'ailleurs trop d'honneur au département de la marine, qui a adopté si complétement cet officier du génie militaire, et à l'illustre amiral placé à la tête de ce département, pour que nous n'éprouvions pas une satisfaction particulière à remplir cette tâche.

M. Faidherbe (Louis-Léon-César) est né le 3 juin 1818, à Lille (Nord); il est entré à l'Ecole en 1840; il en est sorti lieutenant en 1842. Promu capitaine en 1846, il a été, sur sa demande, désigné l'année suivante pour servir à la Guadeloupe; il a été employé dans cette colonie de 1847 à 1849; puis il est passé en Algérie de 1849 à 1852; il s'est alors dirigé sur le Sénégal, où il a servi comme chef du service du génie jusqu'au 16 décembre 1854, époque à laquelle il a été nommé gouverneur de la colonie, en remplacement de M. le capitaine de vaisseau Protet, rentré en France pour cause de maladie.

C'est comme gouverneur, et, on peut le dire, à la pointe de l'épée que M. Faidherbe a été successivement nommé chef de bataillon du génie le 5 août 1854, lieutenant-colonel le 8 octobre 1856 qu'il a été inscrit tout récemment sur le tableau d'avancement pour le grade de colonel, ainsi que nous l'apprend le *Moniteur de la flotte* du 9 mai.

C'est en la même qualité que M. Faid-

Digitized by Google

herbe, de chevalier de la Légion d'honneur qu'il était le 23 avril 1852, a été promu officier du même ordre le 9 octobre 1855.

Ces faveurs, ces distinctions, M. Faidherbe les a justifiées par une administration ferme, habile et fructueuse à nos intérêts commerciaux et politiques au Sénégal.

Le gouverneur actuel de notre colonie sénégalienne a, du reste, eu la bonne fortune d'être chargé de mettre à exécution un programme qu'il avait très-mûrement conçu, et de rencontrer de tous côtés le concours et les facilités les plus propres à en assurer le succès. Ce programme, M. Faidherbe lui-même l'a résumé ainsi :

1° Nous ne voulons plus être forcés de traiter la gomme à une époque donnée, sur un point donné et suivant un mode donné; en un mot, au lieu d'être à la merci des Maures, nous entendons traiter la gomme et tous autres produits quand nous voudrons et où nous voudrons.

2° Le commerce du fleuve doit être affranchi de toute redevance forcée; et, si le gouvernement donne tous les ans une certaine somme aux chefs du pays, il faut que ces chefs considèrent cela comme une récompense, et rien de plus.

3° Il faut que tout le monde reconnaisse que le fleuve est à nous, et que nous ne devons rien payer nulle part pour le parcourir ou pour y séjourner.

4° Nous voulons rendre les Etats de la rive gauche indépendants des Maures, c'est-à-dire que, tout en nous gardant de gêner en rien les caravanes des Maures, nous ne permettrons plus à leurs rois de faire acte d'autorité sur la rive gauche. Nous détruirons, nous chasserons, sans trêve ni pitié, les chefs maures qui interceptent les routes, volent les bestiaux, font la course aux captifs et empêchent les noirs de récolter et de nous vendre les produits de leur sol.

Tel est le plan que le gouverneur du Sénégal poursuit depuis trois ans avec une persévérance digne d'éloge et à laquelle a répondu un succès complet.

Résumons à grands traits les progrès principaux conquis depuis quatre ans au Sénégal.

En 1854, nous avons pris possession du fort de Podor (1), construit le pont et la route de Leybar, qui nous mènent au Cayor, cette province si fertile et si riche; le village de Boüet a été créé, et son nom rappelle le souvenir d'un des anciens gouverneurs de notre colonie, M. l'amiral comte Bouet Willaumez, resté dévoué à la cause sénégalaise. En même temps, une importante mesure était prise en conséquence du programme dont nous avons parlé plus haut; on supprimait le payement des coutumes (redevances) au Fouta, province trop portée à accueillir nos ennemis et à maltraiter nos commerçants.

L'année suivante (1855) a vu l'occupation de Médine, dont la délivrance, à la fin de l'année dernière, a donné lieu à un des beaux faits d'armes de la vie militaire de M. Faidherbe, les villages de Bakel et de Dagana ont été annexés à notre territoire, la banlieue de Saint-Louis a été occupée; le Oualo conquis et déclaré province française. Un centre commercial a été fondé à Podor; enfin, un pas de plus a été fait dans la voie de la suppression des coutumes, et on a signifié aux Trarza et aux Brackna que nous n'entendions plus leur en payer d'aucune sorte.

C'est là l'origine de la guerre qu'aujourd'hui encore nous faisons à ces éternels pillards, à ces exploiteurs éhontés de la rive droite.

En 1856, nous avons occupé et annexé le Toubé à la banlieue de Saint-Louis, développé et fortifié notre établissement de Bakel, créé une pépinière à la Taoué, établi le régime de l'état civil pour les noirs à Saint-Louis, fondé le *Journal officiel* du Sénégal, qui, rédigé en français et en arabe, porte au loin, dans l'intérieur, nos principes et notre influence, enfin les germes de notre civilisation. — La même année une minoterie à vapeur a été installée à Saint-Louis, et de nombreuses concessions de terres ont été faites à des indigènes qui viennent chercher la sécurité autour de nos postes, à l'ombre du drapeau français.

Puis l'année suivante, 1857, continuant sa marche et affermissant notre domination, M. Faidherbe a fondé de vive force un poste à Matam (2), dans le haut du fleuve, entre Bakel et Médine; un pont hardiment construit (3) a réuni Saint-Louis au village de *Guet-n'-dar*; on a établi un tribunal musulman à Saint-Louis, supprimé le payement des coutumes au roi du Cayor et au roi des Douaïch, créé des écoles primaires, organisé le corps des interprètes; enfin, créé le corps des travailleurs indigènes, qui est appelé à rendre de si grands services.

On peut voir, à la page 16, par le dessin, que nous devons à

Les tirailleurs sénégalieus. — Dessin de M. Letellier.

l'obligeant crayon de M. Letellier, que le tirailleur sénégalien rappelle tout d'abord le zouave par sa tenue. Ce costume pittoresque diffère cependant par les couleurs adoptées de celui du héros de la guerre de Crimée, mais il est à la fois ample, léger, commode et peu coûteux. La principale différence entre ces deux uniformes consiste en ce que, pour les tirailleurs sénégaliens, les pantalons tissés en drap ont été remplacés par des pantalons de cotonnade bleue dite *guinée*. — Le turban est en toile blanche; la chaschia est rouge et le gland bleu; la veste et le gilet sont bleu de roi, bordés de jaune; le pantalon bleu ou blanc sans soutache; la ceinture rouge; la jambière jaune, la guêtre blanche. — Les tirailleurs sont armés d'un fusil à deux coups; les buffleteries sont noires.

Cette troupe indigène a déjà eu occasion de se signaler lors de la dernière expédition du gouverneur, car l'année 1858 a été inaugurée par plusieurs expéditions heureuses; nous rappellerons seulement ici l'expédition entreprise pour la délivrance de Médine et celle toute récente de Niomré. — Dans toutes deux, M. Faidherbe ne s'est pas contenté de diriger et de prévoir tout comme un bon général d'armée : il a su, à l'occasion, donner l'exemple comme le savent faire nos officiers, et, dans une première circonstance, un de ses aides de camp a été tué roide à côté de lui; dans l'autre, le gouverneur a été grièvement blessé.

M. Faidherbe, on le voit, a une grande tâche à remplir, il s'y est voué avec une grande ardeur, mais la métropole ne l'oublie pas, et elle sait récompenser largement ces services rendus au delà des mers. Au milieu de circonstances souvent difficiles, il n'y a, du reste, qu'une voix en France pour applaudir aux efforts incessants du gouvernement pour développer notre influence dans un pays si riche d'avenir et qui représente déjà un mouvement commercial de six cents navires et de 11 millions de francs.

GIDE.

(1) Voir l'*Illustration* du 18 juillet 1854.
(2) Voir *l'Illustration* du 26 décembre 1857.
(3) Voir *l'Illustration* du 1er août 1857 — 19 décembre 1857.

Un dîner chinois à Ning-po.

Lorsque fut résolue l'expédition anglaise contre la Chine, le *Times*, selon son usage, envoya sur le théâtre des événements un correspondant spécial. Au moment où le futur historien de la campagne qui devait s'ouvrir arrivait à Hong-kong, tout prêt à envoyer à ses compatriotes des bords de la Tamise le récit des victoires remportées par le drapeau britannique dans le fleuve Jaune, les affaires avaient changé de face. L'insurrection de l'armée du Bengale venait d'éclater, et l'expédition de Chine se trouvait, dans les préoccupations publiques, reléguée au second plan. Les troupes, dirigées d'abord vers la Chine, furent détournées de leur route et expédiées en toute hâte vers l'Inde. Le correspondant du *Times* se vit donc condamné à ajourner les récits épiques; et, pour occuper son temps, il parcourut en touriste les ports du nord de la Chine, fit des excursions dans l'intérieur, observa les mœurs et les habitudes du pays, et, au lieu de bulletins, il adressa à son journal des impressions de voyage. Les lecteurs n'y ont rien perdu. On en jugera par la relation suivante d'un dîner chinois :

« Si vous voulez dîner *à la chinoise*, ne comptez pas sur les invitations particulières. Votre amphitryon se fait une règle de politesse de servir ses hôtes selon la coutume de leur pays. J'avais espéré connaître enfin la cuisine chinoise à un grand dîner que la corporation des marchands du Shantung devaient donner aux résidents anglais de Ning-po. Mais, hélas! ces bons marchands avaient loué, pour la circonstance, les cuisiniers de leurs invités.

« Cependant Ning-po est renommé dans tout l'empire pour sa supériorité intellectuelle et l'excellence de sa cuisine. Chaque année s'ouvrent à Pékin des concours littéraires. Il y a quelques années, ce fut un lettré de Ning-po qui remporta le prix. La ville fut très-orgueilleuse de ce beau succès; le Vatel de l'endroit, qui se proposait de fonder un hôtel, dédaignant les enseignes d'usage : le *Dragon impérial*, les *Dix mille ans*, etc., plaça son nouvel établissement sous l'invocation de l'*Académicien impérial*. Cette fière enseigne a conquis la plus brillante réputation culinaire.

« Ce fut à cette hôtellerie qu'au mois de septembre dernier, je réunis à dîner les résidents les plus distingués de Ning-po. Mon invitation était accompagnée d'une paire de bâtonnets pour indiquer à mes hôtes qu'ils devaient s'exercer d'avance au maniement de ces petits engins chinois qui tiennent lieu, comme on sait, de cuiller et de fourchette. La proposition fut acceptée avec d'autant plus d'empressement qu'à Ning-po les occasions de se distraire sont des plus rares. On disposa un salon pour le festin, dont le menu fut composé d'après les avis les plus compétents, et, au jour fixé, huit chaises à porteurs, contenant quatre dames anglaises accompagnées de leurs maris, franchirent processionnellement la porte de la ville, et s'arrêtèrent à l'enseigne de l'*Académicien impérial*.

« Le salon où le couvert était mis donnait sur une rue très-étroite. La table était chargée de hors-d'œuvre, bagatelles culinaires destinées à ouvrir la porte de l'appétit : — une petite tour carrée, formée de languettes d'oie, — un élégant échafaudage de tripes taillées menues, — des œufs durs tachetés de noir, qui avaient été conservés dans de la chaux, des légumes au vinaigre, un amas d'huîtres ou de moules d'espèce inconnue en Europe, retirées de leurs écailles et coupées en fines tranches, des crevettes, des noix, du gingembre et des fruits confits; — tel était le premier service.

« Chaque mets fut trouvé excellent dans son genre. Je n'irai pas jusqu'à prétendre que la tripe, bouillie au point de former une substance gélatineuse, soit un produit tout à fait recommandable; je connais cependant beaucoup d'Anglais qui s'en seraient régalés. Il y eut d'abord parmi nous une certaine hésitation à goûter chaque plat; mais les fruits, les conserves et les huîtres nous eurent bientôt rendu confiance, et furent très-favorablement appréciés.

« Attention maintenant! asseyons-nous et passons aux choses sérieuses. J'ai dit que chaque convive avait apporté ses bâtonnets; il trouva à sa place un bol et une cuiller en porcelaine, un essuie-mains roulé, tout imbibé d'eau tiède (c'est la serviette du Chinois), et deux petites coupes moins grandes que des coquetiers. A mon coté était assis l'interprète de l'un des consulats, un Chinois très-gravement coiffé de son bonnet de mandarin; il était là pour veiller à ce que tout s'accomplît rigoureusement selon les *rites*.

« Voici venir d'abord la soupe aux nids d'hirondelle : c'est dans l'ordre. Quelques-uns d'entre nous furent surpris de ne pas reconnaître dans le bol où le mets était servi la forme de nids d'oiseaux, et de ne distinguer aucun goût de branchage, de plumes ou de mousse.

« Je ne saurais dire, pour ma part, ce que sont ces nids à l'état naturel, n'ayant lu aucun livre d'ornithologie, et n'ayant jamais fait la chasse aux nids d'hirondelle dans les cavernes où on les recueille à Java. Ce que je puis déclarer, c'est que sur la table ils apparaissent sous la forme d'un épais vermicelle, nageant à la surface de la soupe; au-dessous, vous trouvez un liquide blanc et de la chair de poulet. On jugea généralement que ce mets si renommé était assez fade; mais il faut ajouter qu'autour des deux grands bols qui contenaient la soupe étaient parsemés plusieurs petits bols remplis de différentes sauces, comme autant d'étoiles gravitant autour de deux soleils. Il y avait là des sauces de toute espèce, plus ou moins épicées, appropriées à tous les goûts. Voyez notre Chinois! avec quel

Digitized by Google

soin il compose ses mélanges! avec quel art il assaisonne sa soupe!

« Mais, *Sir*, lui dit une dame, vous ne nous ferez sans doute pas accroire que vous mangez ce vermicelle avec vos bâtonnets.

— Non, certes, Madame; nous le versons d'abord dans nos bols, puis, nous le mangeons avec nos cuillers de porcelaine. »

« Le second plat était attendu avec une vive impatience. Ce fut une compote de limaces de mer. A Macao, cette compote est de couleur blanche; à Ning-po, elle était verte, et je n'hésite pas à décerner un brevet d'orthodoxie au cuisinier de l'*Académicien impérial*. Les limaces sont gluantes, et des bâtonnets inhabiles ne peuvent les saisir qu'avec la plus grande difficulté, mais, au demeurant, elles composent un mets très-succulent, fort agréable et d'une saveur à peu près analogue à celle de la graisse de tortue. Assurément, si vous voulez vous en tenir à ce qu'ont mangé votre père et votre grand-père, contentez-vous de vos huîtres, de vos écrevisses, etc.; nous ne vous demanderons pas de savourer un plat de limaces; mais, en vérité, un bon Anglais qui s'empoisonne avec des moules n'a point du tout le droit d'ouvrir de grands yeux ou de lever les mains au ciel devant un Chinois qui avale avec délices sa compote de limaces.

« Pendant que l'on discutait sur les mérites de ce plat, notre maître des cérémonies s'interposa solennellement. — Eh quoi! n'avez-vous pas honte de négliger les principes élémentaires de la politesse! Comment, pas un de vous n'a encore songé à rouler dans une épaisse robe de sauce un morceau de cet excellent ragoût et à l'insinuer délicatement, à l'aide de ses bâtonnets, dans la bouche de son voisin! — Nous fîmes tout notre possible pour nous réhabiliter dans l'esprit de notre professeur, mais sans grand succès : les limaces glissaient entre nos bâtonnets et les bouches voisines ne s'ouvraient pas très-volontiers pour les recevoir.

« On nous servit ensuite des têtes d'esturgeons, — préparation claire et gélatineuse, d'un goût assez contestable; — puis vint un mélange d'ailerons de requins et de porc. Les ailerons étaient bouillis et formaient une sorte de crème molle et onctueuse, semblable à celle du turbot. Notre Chinois devait singulièrement s'amuser des préjugés de « ces barbares de l'Occident, » en voyant quelques-uns d'entre nous goûter le porc, mais repousser impitoyablement le requin. Il ignorait probablement que ces mêmes Occidentaux mangent sans la moindre répugnance les poissons qu'ils pêchent à la ligne, avec un ver au bout de l'hameçon. — Voici maintenant des yeux de crabes. J'en avais trouvé de meilleurs à Macao, où on les prépare en salade avec des légumes.

« Cependant les domestiques allaient et venaient autour de la table en versant dans nos petits verres du vin chaud renfermé dans des pots de métal. On nous servit trois variétés de vin ou *sam-chou*. Le Chinois but à la santé de chaque convive suivant la mode anglaise, mais en se conformant à la fois aux usages de son pays, c'est-à-dire en s'adressant d'abord aux hommes; les *ladies* n'eurent que ses derniers toasts.

« A ce moment, nous fûmes unanimes pour demander du pain ou du riz. Après tous ces mets plus ou moins mucilagineux, notre palais et notre estomac éprouvaient le besoin d'une nourriture solide. Rien n'était plus facile que de nous satisfaire. Nous avions avec nous nos domestiques, habitués à nous servir à l'anglaise, et au moindre signe ils auraient pu nous apporter du pain. Mais notre mentor s'y opposa vertement. Du pain à un repas chinois! quel blasphème! ce serait une grave infraction aux rites! — Force nous fut de nous résigner, tout en déclarant que c'était là le point faible de la gastronomie chinoise.

« Les bols de porcelaine contenant les produits les plus variés de la cuisine indigène se succédaient sans interruption, semblables à des étoiles accomplissant leur révolution céleste. J'accorde une mention au « riz des génies, » ainsi nommé sans doute parce que le plat est digne de figurer à la table des Esprits supérieurs; car il ne contient pas un grain de riz : c'est une compote de prunes et de fruits, dont la saveur, composée de doux et d'acide, formait un agréable contraste avec les plats de poisson et de viande qui nous avaient d'abord été servis. Voici ensuite des légumes bouillis d'une ténuité extrême, présentant quelque analogie avec le mets qu'on nomme, en France, barbe de capucin; puis, des champignons de Mantchourie. Nous retombâmes alors dans une autre série d'*entrées* de viandes et de poissou, accompagnées de légumes et surtout d'une espèce de racine de la famille du raifort et du navet. N'oublions pas un plat de langues de canards, friandise des plus estimées. Nous en étions là, nous escrimant de notre mieux contre ces bouchées menues que contenaient les bols (et vraiment nous commencions à n'être plus trop maladroits), lorsque nous entendîmes une explosion d'*aias*, c'est-à-dire d'exclamations chinoises. Nous levâmes la tête et, par la fenêtre ouverte de notre salon, de l'autre côté de la rue large tout au plus de huit pieds, nous aperçumes une foule de Chinois à moitié nus. Les uns occupaient, en masses serrées, la galerie de la maison qui nous faisait face; les autres étaient accroupis sur le toit. Nous pûmes nous figurer sur la scène d'un théâtre, dont nos voisins remplissaient les loges. Je crois, Dieu me pardonne! que ces gaillards avaient payé leurs places! Jusqu'à ce moment ils s'étaient tenus fort tranquilles et nous avaient contemplés en silence. Nous aurions pu fermer les stores des fenêtres; mais à quoi bon? le procédé eût été peu aimable : ces Chinois, après tout, ne nous faisaient aucun mal; les stores nous eussent privés d'air. Nous poursuivions donc gaiement, quitte à dîner en public, comme les braves invalides de Greenwich.

« Après les langues de canards vinrent les tendons de daims, — un plat royal. Ces fameux tendons de daims viennent, ou du moins devraient venir, de Tartarie. Les empereurs en envoient, à titre de cadeaux, à ceux de leurs sujets qu'ils honorent de leur faveur. Il y a peu de temps, le père de Yeh, à Canton, a reçu de son souverain un plat de tendons de daims, et il a donné une fête à l'occasion de cet auguste présent. On doit les laisser bouillir pendant une semaine pour les amener à l'état de purée onctueuse dans lequel on les servit sur notre table.

« Notre estomac demandait grâce. On nous apporta je ne sais quelle autre préparation de poisson; mais aucun de nous ne se sentit disposé à pousser plus loin les expériences. Or dès qu'un plat est laissé intact, le festin doit cesser. Le maître d'hôtel était désespéré. — J'ai encore, s'écria-t-il, plus de vingt mets à servir, et des plus rares. — Notre mentor chinois fut inflexible, et nous-mêmes nous fîmes bon pour le respect de la règle. Après un bol de riz du setchuen, qui fut pour nous d'un grand régal, on nous donna des fruits confits et au sucre, des baies d'acanthe à l'eau-de-vie, et enfin — le thé! On ne voit jamais de fruits crus à un dîner chinois. Le fruit, dit un proverbe indigène, c'est de la plume le matin, de la soie à midi, du plomb le soir. D'après un témoignage que je tiens pour être fort compétent, on ne nous servit sur la table aucun mets qui ne fût très-sain, très-nutritif et à la fois très-facile à digérer. La preuve d'ailleurs, c'est que le soir même, chez l'un de nos convives, nous pûmes faire honneur à un excellent souper.

« Notre maître des cérémonies promenait autour de lui des regards satisfaits; puis tout à coup... comment dirai-je? du fond de son gosier sortit un bruit sonore... et l'excellent Chinois parut tout fier, comme s'il venait d'exécuter un chef-d'œuvre. Nous étions fort mal à l'aise sur nos siéges; nous ne savions de quel côté tourner les yeux, et quelques-uns des convives auraient volontiers pris la fuite. L'un de nous, qui parlait chinois, adressa quelques observations à notre homme, qui se récria vivement, et déclara que ce serait injurier gravement l'amphitryon que de ne pas lui exprimer ce bruyant témoignage de l'excellence de son dîner. Ce ne fut pas sans difficulté que nous le décidâmes à passer ce feuillet du livre des rites.

« Ainsi se termina notre dîner chinois. Avant de remonter dans nos palanquins, nous visitâmes l'établissement : on nous montra les réservoirs, les garde-manger, la batterie de cuisine, les procédés de cuisson, etc. Nous vîmes préparer d'autres repas qui avaient été commandés à l'*académicien impérial*. Tout était aussi propre, aussi bien ordonné que dans un restaurant européen des mieux famés.

« Certes je ne jurerais pas que ce dîner était tout à fait à notre goût; mais, outre qu'il était très-sain pour l'estomac, il n'avait, au fond, rien de choquant ni, pour ainsi dire, d'irrationnel. Cette cuisine convient d'ailleurs parfaitement au tempérament chinois : car il ne faut pas oublier que les mandarins et les riches ne prennent jamais d'exercice, qu'ils mènent une vie très-sédentaire, et qu'ils doivent s'accommoder de ces aliments légers et fades qui nous furent successivement présentés. — On décida unanimement que la carte du dîner méritait d'être conservée, et que le repas aurait les honneurs d'une description complète. Quelques voyageurs ont fait connaître les formalités et les cérémonies des repas officiels en Chine, et ils se sont égayés aux dépens des plats étranges qu'ils y ont vus; mais aucun d'eux n'a pris la peine de s'enquérir de la qualité et de la composition des mets. Je me suis livré à cette grave étude dans le récit qu'on vient de lire. »

C. L.

(*Traduit de l'anglais.*)

La cour de Lahore.

TABLEAU DE M. AUGUSTE SCHOEFFT.

Immense drame, et bien fait pour tenter plume ou pinceau d'artiste, qu'une absorption de nationalité!

Pour théâtre un royaume et pour acteurs des princes, écrivait avec enthousiasme Shakspeare au moment d'exposer la conquête de France par Henri V d'Angleterre... Et quel sentiment l'eût donc animé s'il avait pu raconter une annexion moins éphémère, un choc de deux races opposées comme les deux pôles, et la fondation d'un empire sur les ruines de plusieurs Etats anéantis...

L'Asie indienne a été, à notre époque, le théâtre de ces grandes scènes, c'est là que s'est jouée une tragédie vraiment shakspérienne.

Un homme s'est trouvé qui, avec une foi d'artiste au cœur, a abandonné, dans sa jeunesse, amis et famille, pour se jeter, voyageur isolé, sans protecteur, vers ce centre d'attraction... M. Auguste Schœfft, entendant a sa manière l'antiquité classique, s'est souvenu qu'en Grèce on allait demander des inspirations neuves au vieil Orient... Et lui aussi il a voulu imiter, non pas les œuvres, mais les actions et les procédés des artistes anciens... Parti dans le dessein d'enrichir ses toiles de scènes que, par une sorte d'intuition puisée dans l'étude des événements, il voyait s'approcher inévitables, il n'a faibli devant aucune fatigue, aucun péril, aucun sacrifice de temps, de fortune et de sang. Car ces toiles rapportées par lui en Europe, il les a signées là-bas de son sang dans Amzetsir, la ville de Akhalies... A ces brigands fanatiques et rapaces, il n'a échappé que par un prodige de lutte et de présence d'esprit.

Heureusement pour ceux qu'intéresse le talent uni au courage, l'œuvre indienne de M. Auguste Schœfft était alors accomplie... Sa collection nombreuse et variée est un trésor dont l'actualité rehausse encore la valeur comme objet d'art.

L'*Illustration* a déjà mis sous les yeux de ses lecteurs les Thugs ou Etrangleurs; elle a la bonne fortune de leur présenter aujourd'hui la copie d'un tableau bien plus considérable de dimensions et d'un genre tout différent, « la Cour de Lahore... » Il renferme deux cent cinquante-quatre personnages peints d'après nature et ayant posé devant l'artiste sur l'invitation du souverain.

Cette toile est comme l'exposition synthétique de la grande tragédie qui a dévoré presque tous les acteurs mis en jeu... Entre ce prologue et le dénoûment, entre les derniers jours du maha-rajah Runjet-sing et l'époque de l'occupation britannique, les péripéties se sont succédé rapides, avec une accélération fébrile au milieu des orgies, des intrigues de harem, des assassinats et des trahisons... Nulle part ailleurs le présent ne tranche si crûment de tons sur le passé. — Enseignement lugubre à méditer que le contraste brusque de l'état actuel du pays avec son état antérieur.

Il y avait là, au nord-ouest de la péninsule hindoustanique, un peuple dont l'indépendance était menaçante pour la domination anglaise. Entre le cours de l'Indus et celui du Sutledge, au sud et à l'est, et la ceinture de montagnes de l'Afghanistan, du Kaféristan et du Petit-Thibet, à l'ouest et au nord, semblaient concentrées toutes les énergies vivaces de l'Inde envahie.

Les Sikhs Schattryas offraient quelque chose de moins décrépit, de plus neuf que le reste... Leur religion, dégagée en partie des superstitions symboliques du vieux brahmanisme, avait une origine relativement moderne. Baba-Nanck, leur premier prophète, né en 1469, mort en 1539, avait établi dans son code, l'Adi Grandth, une sorte de compromis déiste entre les Védas et le Koran, et plus tard, Gourou-Govind, de 1656 à 1708, avait achevé l'œuvre de réforme dans son « Livre des Dix-Rois... » Il avait dit aux sectaires comme Mahomet aux Islamites : « Le paradis est à l'ombre des épées! »

Longtemps nomades et formant une confédération ou *khalza*, composée de douze *misuls*, bandes de pillards obéissant chacune à un chef, leur *sirdar*, les Sikhs trouvèrent enfin leur réformateur civil et militaire, comme ils avaient eu leurs réformateurs religieux, et furent réunis en faisceau sous la main d'un homme de génie, le maha-rajah Runjet-sing.

Né en 1780, petit-fils de Cherut-sing et fils de Maha-sing, sirdar du misul Sooknr Khakea, Runjet-Sing avait été fiancé, à l'âge de cinq ans, à une petite-fille de Gy-Sing, sirdar du misul Ghunneya. A douze ans il succédait à son père sous la tutelle de sa mère, et à dix-neuf ans, prenant réellement en main l'autorité, il commençait, grâce à sa bravoure et à de profonds instincts de ruse, des empiétements successifs qui lui crééront pièce à pièce un royaume composé du Pendjab, du Cachemire, du Moultan et du Peschawer.

Une armée formée à la tactique française : la cavalerie par le général Allard, un ancien aide de camp du maréchal Brune; l'infanterie par le général Ventura, dont la mort est récente; l'artillerie par le général Court, ancien élève de Saint-Cyr. — En tout : 80,000 hommes de troupes, sous le commandement d'officiers européens : les colonels Mouton, de Laroche, Lafont, Foutkes, Steinbach, Courtland; un parc de 370 bouches à feu; — des richesses immenses accumulées dans les coffres du maha-rajah par les impôts ou les conquêtes; — un certain cachet de magnanimité chevaleresque qui entretenait richement dans la capitale les monarques vaincus; — une tolérance religieuse qui permettait à chacun liberté de culte; — tout cela donnait à la cour de Lahore un grand air de prospérité, de vitalité puissante, et vraiment elle semblait désignée aux Anglais comme le dernier asile de la nationalité indienne et, sous un tel souverain, comme le foyer de ses dernières résistances, s'il eût suffi d'un génie pour la sauver!

Si Pergama dextra
Defendi possent, etiam hac defensa fuissent!

Hélas! tout dépendait d'un seul homme... tout était fatalement condamné à périr avec lui... C'était une végétation sans racines, un régime sans antécédents, un système d'ordre et d'autorité factices enté trop tardivement sur la turbulence et la corruption, — un pur effet de galvanisme momentanément produit par un habile magicien... Lui disparu, son œuvre devait s'écrouler, tous les éléments de désorganisation, toutes les passions de la barbarie devaient se donner ample carrière en faisant explosion... A l'intérieur, les ambitions rivales, les discordes et la trahison, et jusqu'à la surabondance de séve militaire; — au dehors, la fine diplomatie de l'Angleterre veillant à profiter du désarroi, et son armée sur les frontières attendant l'attaque pour prétexte, et l'obtenant et la punissant par quatre batailles où se brisa bravement et l'honneur sauf, toute la machine militaire léguée par le conquérant à ses successeurs. Une habile modération et certains bienfaits d'économie politique ont assuré le triomphe.

Aujourd'hui Lahore n'a plus de cour...; elle est à peine peut-être un lointain souvenir d'enfance pour un fils de Runjet-sing, Dhulip-sing, qui, tout jeune, a survécu dans l'exil aux catastrophes qui ont englouti sa famille, ses partisans et son trône...

Pour offrir réunis tous les types divers, tous les représentants déjà disparus de cette cour contemporaine et pourtant détruite par la mort, M. Auguste Schœfft ne pouvait mieux choisir le sujet de sa composition si difficile et si compliquée. — C'est la présentation des hommages et des cadeaux au maha-rajah par les grands et les seigneurs, en présence des troupes, à la dernière fête du Desserah.

Les cérémonies du Desserah ou Maha-nahamy se célèbrent, de temps immémorial, en grande pompe et pendant neuf jours... Cette fête a pour objet d'honorer la mémoire des ancêtres et de perpétuer le souvenir d'une grande victoire remportée, selon la tradition, par les rois Noirs sur le roi Blanc... C'est donc la fête de la vieille nationalité, et surtout celle des gens de guerre. Elle est d'observance rigoureuse... Celui qui n'a pas les moyens de la célébrer, dit-on vulgairement dans le pays, doit vendre un de ses enfants pour se les procurer... C'est que l'argent et les cadeaux jouent là un grand rôle, comme dans presque toutes les cérémonies indiennes... Les offrandes consistaient souvent en armes ou en chevaux richement caparaçonnés, ou bien, pour le vulgaire, en pièces d'or de Venise et de Hollande, detail qui a dû avoir sa raison d'être, oubliée aujourd'hui.

La prestation d'hommage accompagne les présents... Absent, on devait se faire représenter pour cet acte important. C'est Goulab-sing, mort l'an dernier gouverneur de Cachemire, et alors grand maître des cérémonies, qui introduit auprès du maha-rajah les seigneurs et ministres, groupe qu'agitent des sentiments divers, mais que domine la fatalité. — Tous ont péri de mort violente dans les luttes et les intrigues; ils ont escorté au tombeau les successeurs de Runjet-sing.

C'est dans l'une des galeries de son antique palais, construit par Ferruck-shere, sur la rive droite du Rasee, que le

Digitized by Google

souverain, assis dans un fauteuil d'or et sous un vaste parasol, emblème du pouvoir, agrée d'un signe bienveillant l'hommage et les cadeaux de ses sujets. A sa droite et à sa gauche siégent son fils Kurrek-sing et son petit-fils Nonehal-sing, ses successeurs éphémères... Le premier est mort empoisonné, après huit mois de règne; le second fut écrasé sous un portique, en revenant de rendre à son père les devoirs funèbres... Après trois mois d'interrègne, le trône fut occupé par un prince d'une bravoure appréciée par son père Runjet-sing, d'une générosité qui lui attirait toutes les estimes et l'amitié d'un grand nombre. Sheresing, belle et sympathique nature que l'artiste a mise en évidence dans son œuvre... C'est Shere-sing qui, à la tête des troupes, salue respectueusement le maha-rajah. Un homme, dont il est séparé sur la toile par les deux princes vaincus et pensionnés avec leurs deux fils, Adschid-sing, lève un regard d'envie vers cette gloire qui s'avance, et un jour Shere-sing tombera frappé dans sa tente par ce meurtrier; tandis que Partab-sing, le jeune fils de Sheresing, et qui l'accompagne, sera assassiné par Henasing. La trahison n'eut aucun profit pour ces misérables; bientôt ils la payèrent de leur vie, et le trône, auquel tendaient leurs vues criminelles, fut conservé à son maître légitime, un enfant, Dhulip-sing, sous la tutelle de sa mère, la Ranee Sundakhor. On a vu plus haut que ce monarque, à peine aujourd'hui arrivé à l'âge mûr, termine dans l'exil cette désolante histoire, dont il est victime sans en avoir pu être acteur..... Peut-être est-ce un bonheur que lui a ménagé la Providence, d'échapper, même au prix d'une grande infortune, à cette atmosphère toute chargée de poisons, de perfidies, de sang et de trahisons, et au milieu de laquelle quelques têtes loyales se détachent à peine de ci de là pour être bientôt étouffées...

Pour se reposer de toutes ces horreurs, qu'on jette les yeux sur les autres parties du drame... Il y a des décors que la gravure ne peut reproduire fidèlement dans leur richesse, mais qu'a su rendre avec autant de soin la palette brillante de l'artiste, que son pinceau a mis de vérité dans l'expression des physionomies si diversement agitées par des passions contraires... — Rien n'est insignifiant dans ce tableau; chaque détail a sa valeur qui concourt à embellir l'ensemble et à l'expliquer. Ces éléphants chargés de tentes sont là pour attester l'activité remuante de Runjet-sing, toujours en courses, ne sachant jamais où il prendrait repas ou sommeil. Ces trésors, bijoux, cachemires, étaient faits pour exciter la convoitise. — Il y a la curieuse histoire du diamant le ko-hi-nor, qui a figuré à l'exposition de Londres, et qu'alors le maha-rajah portait au bras après l'avoir enlevé au sultan de Caboul... Il y a celle du cheval Lesli, qui fut prétexte à une guerre de sept années et à la conquête de Peschawer. Pour égayer la scène, il y a des faits étranges, grotesques ou merveilleux, comme on voudra. Il était une fois un fakir..., et c'est celui-là même que ses tons de momie désignent si bien sur la galerie, dans le tableau, comme le héros de l'aventure. Il était une fois un fakir..., et vraiment, pour narrer ce conte-là, il est bon de dire qu'il fait l'objet d'une dissertation des plus sérieuses de la *Topographie médicale de Loudhiana*, par le docteur Mac-Grégor. — N'importe, il nous semble mieux de laisser la responsabilité du récit à la relation du capitaine Osborne, secrétaire militaire du comte d'Auckland, gouverneur général de l'Inde.

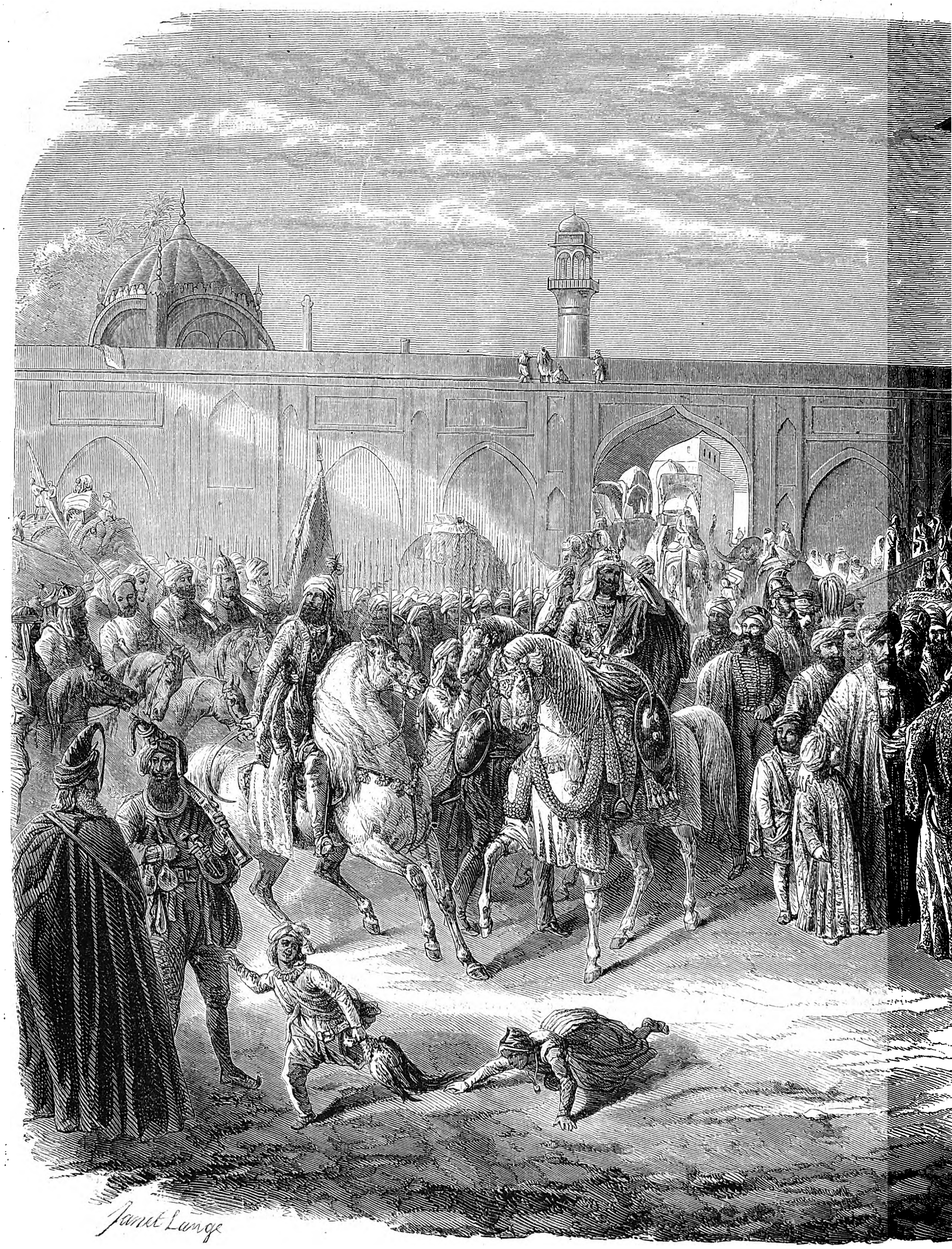

LA COUR DE RUNJET-SING, A LAHO

Digitized by Google

Digitized by Google

débris des braves Sikhs sont convertis en gendarmes sous l'autorité britannique. Honorable différence et méritée entre le fanatisme criminel et le vrai courage...

Au milieu de ces catastrophes, c'est une satisfaction de savoir du moins que les vétérans réguliers de Runjet-sing n'ont pas déshonoré l'uniforme qu'ils portaient et la langue militaire qu'ils comprenaient; c'étaient l'uniforme et les commandements des vieux soldats de Napoléon Ier! Aussi le tableau qui reproduit cette époque de Runjet-Sing est-il une œuvre française en même temps qu'une épopée indienne...

Que M. Auguste Schœfft y songe, pendant qu'il en est temps encore, si l'Angleterre s'empare de ses autres toiles, qu'elle nous laisse du moins celle-là! — Il n'est pas bon qu'on répète toujours : La France a peu de souci de ce que ses enfants font pour elle à l'étranger!... C'est déjà trop que dans les Indes, les Dupleix, les Bussy, les Raymond, et ce noyau d'officiers français à Lahore aient épuisé leur patriotisme dans l'isolement.

Il ne faut pas que leur souvenir meure! Leur souvenir a droit de vivre au musée de Versailles... si c'est là réellement un panthéon destiné à toutes les gloires de la France.

Histoire du règne de Guillaume III,

PAR MACAULAY; TRADUIT PAR AMÉDÉE PICHOT.

L'histoire du règne de Guillaume III n'est qu'une partie du grand ouvrage de Macaulay, intitulé : *Histoire d'Angleterre depuis l'avénement de Jacques II*, dont les deux premiers volumes ont paru en France sous le même titre. Les délais apportés dans la publication de ce travail et la difficulté de trouver des souscripteurs pour un ouvrage devant se composer d'un nombre illimité de volumes paraissant à intervalles irréguliers, auront décidé l'éditeur français à publier, sous des titres différents et comme autant d'histoires séparées, les diverses parties de cette histoire générale. Les deux volumes anglais, reproduits dans les trois volumes français que nous annonçons, comprennent les neuf années écoulées depuis la révolution de 1688 jusqu'au traité de Riswick : ils ne conduisent donc pas jusqu'à la fin du règne de Guillaume III.

Dans son introduction et dans les chapitres consacrés au règne de Jacques II, Macaulay nous a montré le principe de la souveraineté nationale encore confus, contesté, luttant contre les envahissements de la légitimité, qui, depuis Jacques Ier, aspirait au pouvoir absolu en vertu du droit divin prêché par le clergé. Dans l'histoire de Guillaume III, l'on voit ce principe, reconnu et proclamé par la révolution de 1688, chercher à se constituer et à passer dans la pratique. Sous ce règne, en effet, les lois déterminent d'une manière plus claire et plus précise les prérogatives et les droits respectifs des deux chambres et de la couronne. N'étant plus faussée par la lutte de deux principes opposés, la législation a pour objet principal de répondre aux besoins constatés de la situation. Le roi et les deux corps qui composent le pouvoir législatif peuvent ne pas être d'accord sur les moyens; il se glisse parfois de la mauvaise humeur, de l'aigreur même dans leurs rapports obligés; mais, un seul principe dominant ces divergences, l'on finit nécessairement par se rapprocher. Or l'on doit dire à l'éternel honneur de Guillaume III que dans ces luttes, qui sont à la fois la conséquence et la vie du gouvernement parlementaire, ce prince s'est presque toujours montré plus large, plus ami de la vraie liberté et plus à la hauteur de la situation, que les deux chambres et la nation elle-même.

Guillaume apparaît dans l'histoire sous un double aspect également curieux, également intéressant à étudier.

Au point de vue purement anglais, il doit être considéré comme l'un des créateurs de l'organisation politique qui, se développant graduellement depuis cent soixante-dix ans, est devenue, par des additions successives, cet ensemble de lois et de précédents que l'on appelle la constitution anglaise.

Envisagée sous cette face, la figure historique de Guillaume est une des plus singulières et des plus remarquables que l'on puisse rencontrer. Par le seul ascendant des services rendus et de sa froide raison, il s'imposa à la Grande-Bretagne, à laquelle il était étranger par sa naissance, sa religion, ses mœurs et ses affections. Son caractère taciturne, son abord glacial, ses habitudes silencieuses, qu'interrompaient seulement quelques réponses sèches et concises, formaient un contraste blessant avec les manières affables auxquelles Charles II avait accoutumé les Anglais. Les classes élevées, profondément corrompues par la licence et les dilapidations qui étaient à l'ordre du jour sous les deux derniers Stuarts, se sentaient mal à l'aise vis-à-vis de l'austère probité du monarque et des étrangers dont il se plaisait à s'entourer. Cette préférence pour les Hollandais auxquels seuls le roi se confiait, parce qu'il ne rencontrait qu'en eux l'honnêteté et le dévouement qu'il était si nécessaire d'introduire dans l'administration, froissait l'amour-propre national. Enfin l'incorrection de son langage et sa mauvaise santé, qui, en ne lui permettant pas de résider à Londres, ajoutait à son apparente sauvagerie, fournissaient des aliments aux sarcasmes de la multitude.

A ces difficultés toutes personnelles, qui ne tardèrent pas à rendre ce prince impopulaire, vinrent s'ajouter les difficultés résultant de la nature des partis politiques et de la démoralisation des hommes qu'il devait employer.

Placé entre les wighs, qui l'avaient choisi pour roi sans vouloir lui accorder les nécessaires prérogatives de la royauté, et les torys, qui voulaient une royauté puissante et respectée, mais avec un autre souverain que lui, il sut s'élever au-dessus des passions étroites et rancunières des factions, qui ne voyaient dans le pouvoir qu'un moyen de se persécuter, et les dominant sans les opprimer. Ce n'est qu'à force de luttes qu'il fit prévaloir les idées de conciliation, de tolérance, et de liberté dont il était animé. Il dut employer des hommes d'état et des généraux qui, tout en le servant, faisaient parvenir à Jacques II l'assurance de leur dévouement. Sachant les défections qui l'attendaient s'il était vaincu, il n'en conçut ni haine ni crainte, utilisa les talents et pardonna les faiblesses.

Tout en respectant les prérogatives des Chambres et en leur faisant les concessions réclamées par l'opinion publique, il sut amener ces corps, souvent mal disposés, à lui prêter leur concours pour l'accomplissement de ses vastes desseins, que beaucoup de leurs membres étaient incapables de comprendre.

Fatigué des obstacles et des tracasseries que lui suscitaient la haine de ses ennemis et la méfiance de ses amis, il parut plusieurs fois décidé à abandonner le pouvoir. Mais toujours le sentiment des périls qui auraient suivi son abdication, l'impossibilité comprise même par les torys raisonnables de rappeler le monarque dont le malheur n'avait fait qu'exaspérer les passions haineuses et intolérantes, ramenèrent à Guillaume les opposants. La crainte de perdre le souverain que l'on contrariait lui fit concéder ce que l'on refusait aux nécessités de la situation et à ses services passés.

Il faut suivre avec attention, dans Macaulay, le récit des rapports de Guillaume avec les corps et les grands de l'Etat, pour savoir à quel point il était supérieur à tout ce qui l'entourait, et pour apprécier ce qu'il lui fallut de haute raison, de prudence et de fermeté pour gouverner au milieu de tant de mauvaise volonté, de corruption et de trahison. Aussi, après avoir gagné où réduit à l'impuissance ses ennemis, il mourut sur le trône, laissant la nation anglaise plus puissante, plus morale, plus unie et plus libre qu'au jour où le pouvoir lui avait été remis.

Si l'on envisage Guillaume au point de vue européen, on le trouve exerçant une action décisive sur les événements de son temps. Antagoniste acharné de Louis XIV, ce prince rallia par sa persévérance et son habileté les nationalités et les sentiments religieux que blessait le despotisme conquérant du monarque français. De son vivant, il était parvenu à arrêter les envahissements de son rival : mais les résultats de sa politique furent encore plus décisifs après sa mort. L'œuvre à laquelle il avait consacré sa vie lui survécut : la coalition, ce faisceau de haines et d'intérêts que seul il avait pu former, vainquit et abaissa, par d'autres mains que les siennes, le monarque qui s'était flatté pendant un temps de dicter ses lois à toute l'Europe.

Également ennemi de l'asservissement politique qui menaçait son pays natal et de l'intolérance religieuse qui, non contente de persécuter les protestants en France, voulait étendre son action sur l'Angleterre et replacer sous le joug de l'église romaine une partie des peuples qui s'en étaient affranchis, Guillaume a été le plus implacable et le plus dangereux des ennemis de la France. Mais si nous devons, au point de vue de la gloire et de la puissance de notre patrie, regretter l'habileté de sa politique et nous attrister de ses succès, nous ne saurions méconnaître que le droit et la justice étaient de son côté. Il défendait, au profit de la Hollande et de l'Angleterre, les principes de tolérance religieuse et de liberté civile que la révolution de 1789 a fait prévaloir en France. Il obéissait à ce besoin d'indépendance nationale qui a poussé, en 1792, nos héroïques volontaires contre l'Europe coalisée. Cette similitude, entre les causes défendues par lui et par nous à un siècle de distance, doit nous faire accepter avec un sentiment moins amer les revers qu'il nous a infligés, et nous disposer à étudier ses actes avec tout l'intérêt qui s'attache aux luttes des nationalités et des consciences résistant à l'oppression.

C'est comme diplomate, comme négociateur, que la supériorité de Guillaume paraît surtout incontestable à son historien. Dans la guerre, ce prince montra de grandes qualités, mais n'obtint que rarement des succès décisifs. Dans le gouvernement intérieur de l'Angleterre, il commit des fautes graves, résultant de son inexpérience du jeu des institutions, mais surtout de l'entêtement et de la roideur de ses préventions. Dans cette tâche, d'ailleurs, il trouva des auxiliaires et des conseillers. Mais la formation et la conduite des coalitions qu'il suscita contre Louis XIV; la réunion dans une action commune de souverains ayant des vues, des intérêts si divers, se jalousant entre eux, dont chacun, en demandant beaucoup aux autres, cherchait à faire soi-même le moins possible, sont un chef-d'œuvre d'habileté et de patience dont l'honneur doit revenir exclusivement à Guillaume. Pour faire apprécier les difficultés qu'il eut à surmonter, il suffira de rappeler que défenseur avoué de la religion réformée, il eut pour alliés la Savoie, la Pologne, l'Empereur, la catholique Espagne, qui persécutaient chez eux les protestants. Le pape lui-même, cet allié naturel de Jacques II, favorisait secrètement la coalition, dont il n'osait pas faire ouvertement partie, et correspondait avec l'hérétique Guillaume, qui était venu détruire le catholicisme en Angleterre.

Macaulay, patriote sincère et éclairé, également ami de la puissance et de la liberté de son pays, voit dans Guillaume III le fondateur de l'une et de l'autre; aussi se plaît-il à faire ressortir les traits accentués de cette grande figure. Son admiration ne va pas cependant jusqu'à lui faire méconnaître ses fautes; mais il les expose avec l'indulgence que l'on éprouve pour ceux qui ont rendu de grands et importants services à la cause que l'on défend soi-même. Cette conviction forte et profonde, qui domine et anime le récit de l'auteur anglais, sera peut-être un tort aux yeux de ceux qui réclament de l'historien une froide indifférence. Elle est un mérite à nos yeux. Ecrire l'histoire, et surtout celle de sa patrie, ce n'est pas uniquement exposer avec méthode les faits passés, retracer, sans en être ému, les révolutions qui ont changé la face des Etats. L'auteur doit, selon nous, avoir des idées arrêtées sur tous les grands problèmes qui agitent l'humanité; il doit ressentir une préférence passionnée pour le système religieux et politique qu'il croit le plus propre à assurer le bonheur et la gloire de son pays; tout en s'efforçant de demeurer impartial dans l'appréciation des hommes, exact et fidèle dans l'exposé des actes, il doit proclamer ses sympathies pour ce qui est bon, son aversion pour ce qui est mauvais, et chercher à faire passer dans l'esprit de ses lecteurs la conviction qu'une étude approfondie a portée dans le sien. A ce point de vue, nous ne saurions qu'applaudir à la prédilection qu'éprouve Macaulay pour Guillaume III; à l'indignation mêlée de mépris que soulève chez lui le caractère de Jacques II. L'on a taxé l'historien d'injustice à l'égard de ce malheureux prince; mais le plus grand accusateur de Jacques, c'est lui-même. Ce qui le condamne, ce sont ses proclamations, sa correspondance, ses actes incontestables; ce sont les aveux de ses partisans, les rapports et les jugements des diplomates et des généraux français chargés de soutenir sa cause. Que l'on se rappelle sa froide cruauté dans le triomphe, son entêtement stupide et sa faiblesse dans le malheur, et que l'on se demande s'il est possible d'être trop sévère envers un prince que les courtisans de Louis XIV jugeaient plus durement que ne l'ont fait les admirateurs de Guillaume.

Ce qui caractérise Macaulay comme historien, c'est une haute mais indulgente raison; une recherche consciencieuse de la vérité, et surtout une connaissance bien rare des hommes et des partis. Il est impossible de mieux comprendre, de mieux expliquer les mobiles secrets qui ont provoqué ces déterminations étranges, souvent en contradiction avec les antécédents et les intérêts apparents de ceux qui les ont adoptées. On sent que l'auteur a fait une étude sérieuse des époques révolutionnaires; que, mêlé personnellement aux luttes intérieures de son pays, il s'est formé à cette difficile école de la pratique des affaires, dans un gouvernement de libre discussion où il faut tenir compte de toutes les nuances de l'opinion publique. Aussi jette-t-il à chaque page de vives et précieuses lumières sur le passé; sur les hommes, aussi bien que sur les faits. Ses scrupuleuses investigations présentent, sous leur véritable jour, des personnages historiques dont l'ignominie était tout au plus soupçonnée. Marlborough et Guillaume Penn, entre autres, seront, grâce à lui, jugés désormais avec toute la sévérité que méritent leurs actes.

Rien n'est plus curieux que le récit de l'insurrection des montagnards écossais, et l'explication des motifs qui firent embrasser à la majorité des clans la cause de Jacques II. En regard des descriptions si attachantes de Walter Scott, c'est l'histoire venant rectifier la fiction; mais l'histoire colorée, animée, ayant, malgré sa sévère réalité, presque tout l'intérêt qui fait si vivement rechercher le peintre des Highlands.

La réputation de loyalisme des montagnards souffrira quelque peu de ces révélations; car leur dévouement si vanté à la famille des Stuarts n'était que la haine de tout gouvernement voulant faire régner une espèce d'ordre dans leurs sauvages contrées. Les chefs qui prirent les armes avaient refusé d'obéir à Jacques sur le trône; ils invoquaient son nom lorsqu'il était dans l'exil, pour avoir un prétexte de guerroyer contre son successeur. Ils repoussaient d'ailleurs Guillaume, parce que celui-ci s'appuyait sur le clan des Campbells, et qu'il avait commis la maladresse de ne pas les prendre à sa solde.

Les chapitres consacrés à la guerre d'Irlande, et surtout aux siéges de Londonderry, de Limerick et à la bataille de la Boyne, ne présentent pas seulement de pathétiques et émouvantes narrations, qui font plaindre et admirer les acteurs de ces drames sanglants. Leur plus grand mérite est de mettre en relief, par une analyse d'une admirable finesse, les caractères si différents des deux peuples, qu'un siècle et demi de gouvernement commun n'a pas complétement réconciliés. Là encore l'auteur fait comprendre les causes mal connues qui ont rendu si difficile et si lente l'émancipation des catholiques. La répulsion des Anglais pour les papistes, leur persistance à les exclure de toute participation aux affaires publiques, n'étaient pas, comme on l'a cru généralement, un effet de l'intolérance religieuse. Il y avait, surtout à l'origine, une question bien autrement grave pour tous les amis de la révolution de 1688 et de l'ordre de choses qu'elle a fondé. Dans la pensée des whigs et de tous les torys modérés, le catholicisme et le pouvoir absolu constituaient deux faits inséparables; le second étant l'inévitable produit du premier : tout catholique était donc pour eux un ennemi politique. Maintenir la prééminence exclusive de l'église nationale, a été pendant longtemps le moyen de défendre et la grande charte, et le bill des droits, et toutes les institutions qui faisaient la gloire et la puissance de la Grande-Bretagne. Aussi ces préventions se sont affaiblies, moins encore parce que les convictions religieuses avaient perdu de leur vivacité, que par suite de l'assentiment et du respect universels qui entouraient la constitution. Loin d'avoir à craindre qu'aucune secte pût faire courir un danger sérieux aux institutions, l'on était devenu certain qu'aucune ne songeait plus à les attaquer. L'on n'a désarmé que lorsque l'on s'est cru assez fort pour le faire impunément.

La question entre les Irlandais catholiques et les Anglais protestants s'était en outre compliquée de la haine traditionnelle que ravivait le souvenir des massacres et des spoliations qui avaient signalé les triomphes successifs des deux nationalités.

Macaulay n'excuse aucun excès, aucune oppression. Il a trop de véritable élévation pour chercher à justifier, au nom de la politique, ce que réprouve la morale. Mais il comprend et fait comprendre que l'on ne saurait demander aux temps d'ignorance, de troubles et d'enfantements, la raison et la tolérance devenue facile alors que la lumière s'est faite, que les passions sont apaisées et que l'ordre social est définitivement assis.

L'un des mérites de cet historien est de ne pas réduire la vie d'un peuple à ses manifestations extérieures et officielles. Il sait que dans les moments même où le silence universel et

Digitized by Google

le soin exclusif des intérêts matériels semblent indiquer la résignation de la fatigue et le renoncement aux affaires publiques, il s'opère souvent un travail lent et caché de l'opinion, qui grandit inaperçu des esprits superficiels ou trop confiants, et se révèle brusquement par une de ces explosions dont le monde est ébranlé. Aussi s'attache-t-il à démêler les sentiments divers et quelquefois contradictoires, les aspirations secrètes et confuses qui préparent de longue main les commotions populaires. L'histoire, pour lui, n'est pas seulement le récit des faits, mais surtout l'exposé des causes morales et intellectuelles qui les ont amenés.

Connaissant à fond les institutions de son pays, Macaulay explique et leur développement et leurs motifs. Aussi son livre est-il à la fois une histoire et un traité de la constitution anglaise. Histoire instructive et consolante, car elle montre par quelles alternatives de succès et de revers, d'erreurs et de vérités, de confiance héroïque et de lâche découragement, la nation la plus libre a été obligée de passer avant d'avoir trouvé et conquis la forme de gouvernement qui assure à la fois ses droits à l'intérieur et sa puissance au dehors.

Le défaut que l'on est en droit de reprocher à ce remarquable historien, c'est la prolixité : il ne sait pas toujours s'arrêter à temps, ne dire que ce qui est nécessaire. Habile à tracer des portraits, il décrit minutieusement des personnages qui, vu leur peu d'importance, ne méritaient pas de l'arrêter aussi longtemps. Parfois il s'étend sur la description des localités au delà de ce que réclame l'intelligence des faits dont elles ont été le théâtre. En un mot, il entre souvent dans des détails inutiles. Voyant de loin et de haut, il ne peint pas à grands traits. Il y a chez lui plus de l'allure descriptive du romancier que de la sévère concision de l'historien. Mais sa prolixité est tellement attrayante que la réflexion seule permet de s'apercevoir qu'elle entrave et ralentit le récit des événements.

La traduction est en général claire, concise, correcte, parfois cependant trop littérale, parce qu'alors la tournure anglaise, conservée en français, rend le sens de la phrase moins facile à saisir : on peut aussi lui reprocher certaines expressions impropres, résultant de ce que, quand deux mots sont semblables dans les deux langues, l'on a traduit le plus souvent l'un par l'autre, bien qu'ils n'aient pas exactement la même acception en français et en anglais. Nous signalons ces légères imperfections, parce que nous voudrions les voir éviter dans la suite de ce travail, généralement fait avec soin.

Ce qui est plus grave, c'est l'incorrection typographique, qui est telle que l'altération d'un mot change souvent le sens de la phrase. La haute portée de l'ouvrage anglais et le désintéressement dont l'auteur a fait preuve en refusant la rétribution à laquelle il avait droit, font un devoir à l'éditeur français de veiller à ce que l'on apporte plus de soin dans la reproduction d'un livre qui doit trouver sa place dans nos bibliothèques à côté de nos historiens et de nos publicistes les plus éminents. JOUBERT.

Courses de la Société d'encouragement, au bois de Boulogne.

DERNIÈRES JOURNÉES. — JEUDI 6 MAI.

Les courses ont commencé à deux heures et un quart par le PRIX DE L'ÉCOLE MILITAIRE, 2,000 fr. pour chevaux de trois ans et au-dessus. Distance de 4,100 mètres environ. Le gagnant pouvant être réclamé pour 3,000 fr.

Les sept chevaux engagés sont entrés en lice. *Odessa*, à M. le comte de Morny, est arrivée première, d'une encolure en avant de *Little-Jack*, à M. le baron Nivière, et à une longueur de *Bois-Robert*, à M. G. Fould.

Odessa a été réclamée par M. Reiset pour 3,025 fr. 50 c.

Le PRIX DE L'ESPLANADE. — 1,000 fr. pour chevaux de trois ans et au-dessus, — a été très-aisément gagné par *Vert-Galant*, à M. H. Delamarre, battant *Ronzi*, à Mme Latache de Fay, *Andrinople*, à M. le comte de Morny, et deux autres concurrents.

Potocki, à M. A. Lupin, *Forest-du-Lys*, à M. le baron Nivière, *Nat*, à M. C. Leclercq, *Last-Born*, à Mme Latache de Fay, et *Grand-Décime*, à M. H. Mosselman, se sont disputé le PRIX DES HARAS. — 4,000 fr. pour chevaux de trois ans et au-dessus. Entrée, 100 fr. Le second recevant la moitié des entrées. Distance, 4,000 mètres environ.

Potocki, grand favori, est arrivé troisième seulement, à deux longueurs de *Forest-du-Lys*, que *Nat* devançait elle-même d'une longueur.

Le grand attrait de la journée reposait sur la POULE DES PRODUITS. — 4,000 fr. ajoutés à une poule, chacune de 500 f. pour les produits nés en 1855 de juments couvertes en 1854. Le second recevant 1,000 fr. pris sur les entrées. Distance, un tour de la petite piste.

Gouvieux est resté vainqueur.

Tonnerre-des-Indes était deuxième à une demi-longueur, *Zouave* troisième à deux longueurs, et *Pelerin* quatrième, à une encolure de *Zouave*. — *Balagny* s'est dérobé au deuxième tournant. — Les autres chevaux n'ont pas été placés.

La poule des Produits valait 11,500 fr.

Cagliostro, à M. H. Delamarre, a gagné au petit galop le PRIX DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, qui consistait en une somme de 2,000 fr. pour chevaux de trois ans et au-dessus.

Marquemont, à Mme Latache de Fay, était deuxième; *Mathilda*, à M. le baron *Nivière*, troisième.

Dimanche 9 mai.

Temps superbe, foule immense. Le programme porte six courses qui ont lieu dans l'ordre suivant :

PRIX DES TERTRES. 1,000 fr. pour chevaux de trois ans et au-dessus. Le gagnant à réclamer suivant le poids.

Les neuf chevaux engagés se présentent; un mauvais départ, très-mal indiqué, n'est aperçu que de trois jockeys qui s'arrêtent, tandis que leurs six adversaires accomplissent la course entière; et *Bois-Robert*, à M. Fould, qui était arrivé premier dans cette épreuve nulle, n'est plus que troisième à la seconde course. *Rabry*, à Mme Latache de Fay, et *Commelles*, à M. le comte d'Hédouville, qui n'avaient pas couru deux fois, sont arrivés avant *Bois-Robert*. *Rabry* était premier, *Commelles* deuxième.

Rabry a été réclamé, par M. le comte de Plaisance, pour 2,033 fr.

PRIX DU TROCADÉRO. 2 000 fr. pour chevaux de trois ans et au-dessus n'ayant jamais gagné.

Trois faux départs ont précédé cette course, qui a été gagnée par *Tippler*, à M. le baron Nivière, devançant d'une tête *Charlatan*, à M. Fasquel. *Page*, à Mme Latache de Fay, était troisième à une petite encolure de *Charlatan*.

HANDICAP. 3,000 fr. pour chevaux de quatre ans et au-dessus; entrée, 200 fr.; le second recevant 400 fr. sur les entrées.

Des dix chevaux restés engagés, huit sont entrés en lice après deux faux départs. *Monsieur Henry*, à M. H. Mosselman, a gagné facilement. *Elysabeth*, à M. le baron E. Daru, était deuxième; *Miss-Cath*, à M. le baron Nivière, troisième.

PRIX DE L'EMPEREUR (poule des produits). 10,000 fr. ajoutés à une poule de 1,000 fr.; chaque pour les poulains et pouliches nés en 1855; forfait, 600 et 500 fr.; le second recevra 2,000 fr. sur les entrées; poids, 54 kilogr.; distance, 2,100 mètres environ.

Ce prix a été disputé par *Gouvieux*, à M. le comte de Prado : *As-Partout* et *Tonnerre des Indes*, à M. H. Mosselman; *Balagny*, à M. le baron N. de Rothschild; *Zouave*, à M. le comte F. de Lagrange, et la *Maladetta*, à M. A. Lupin.

Après une lutte très-vive et très-intéressante, *Gouvieux* est arrivé premier, gagnant *Tonnerre des Indes* d'une encolure. La *Maladetta* était troisième à une longueur, *Balagny* quatrième, *As-Partout* cinquième. *Zouave*, qui était très-mal parti, n'a pu se placer convenablement.

Ce prix avait une valeur totale de 35,800 fr.

Le HANDICAP LIBRE, 1,000 fr. pour chevaux de trois ans, a été gagné par *Phœbus*, à M. Fasquel.

Bois-Robert a fort bien couru, et s'est placé deuxième à une demi-longueur. *Ferrière*, à M. de Rothschild était troisième à une tête du deuxième.

COURSE DE HAIES (handicap). 1,000 fr. pour tous chevaux; distance, 2,400 mètres environ et six haies.

Trembleur, à M. le baron A. de Monnecove : *Célibataire*, à M. Fasquel; *Cordoue*, à M. le duc de Grammont-Caderousse, et *Nul*, à M. le vicomte A. Talon, étaient engagés et ont couru. *Trembleur* a gagné aisément. *Nul* était deuxième à une longueur, *Célibataire* troisième. *Cordoue* a renversé son jockey, qui s'est remis immédiatement en selle sans avoir éprouvé aucun mal.

L'Empereur, la reine de Hollande, la princesse Mathilde, M. de Morny et une foule de personnages de distinction, assistaient à cette quatrième et dernière journée de courses. Dimanche prochain, premier jour à Chantilly.

HENRI GRIGNAN.

Gazette du palais.

Le lieutenant de Mercy a comparu, le 3 mai, devant le deuxième conseil de guerre de la 8e division, séant à Lyon, par suite de l'annulation des débats qui avait eu lieu au mois de mars dernier.

L'incident le plus grave du procès a été la déposition d'un témoin qui n'avait pas été entendu devant le premier conseil de guerre. Après la condamnation de M. de Mercy, Mme Bonnet, la femme du chirurgien appelé à donner ses soins au blessé, raconta à quelques dames et à son mari que, dans une conversation qu'elle avait eue avec le frère du sous-lieutenant Rozier, le lendemain même de la sanglante scène, ce jeune homme lui avait déclaré qu'ayant demandé au mourant s'il avait été assassiné ou pris en traître, celui-ci avait répondu négativement à ces deux questions. Mme Bonnet confia le même fait à M. l'abbé de Sex, prêtre du diocèse de Montbrison, son directeur spirituel. C'était là une importante révélation qui, jetant un jour nouveau sur le triste événement du 1er janvier, était de nature à modifier l'opinion des juges; aussi attendait-on avec impatience que cette révélation se produisit solennellement devant la justice. A l'audience, sous la foi du serment, Mme Bonnet, rapportant son entretien avec le caporal Rozier, s'est exprimée ainsi : « Je lui demandai si son frère « ne lui avait rien dit avant de mourir. — Oui, me répon« dit-il, je lui ai pris la main; je lui ai dit : Ecoute, tu me « connais bien, je suis ton frère; tu vas me dire toute la « vérité, t'a-t-il assassiné? — Non. — T'a-t-il pris en trai« tre? — Non, le lâche! » La propriétaire de la maison habitée par le témoin est venue attester à son tour que Mme Bonnet lui avait raconté dans les mêmes termes la conversation qu'elle avait eue avec le caporal Rozier le jour même de cette conversation.

Ce jeune homme, interpellé par M. le président, a donné à la déclaration de Mme Bonnet le démenti le plus formel : un seul mot est tombé des lèvres mourantes de son frère : « Le lâche ! »

Pendant quelques instants, on a pu croire le prétoire du conseil de guerre converti en académie d'escrime. M. Grisier et un prévôt de régiment ont simulé un combat dont le but était de démontrer que le coup qui avait tué le sous-lieutenant Rozier avait pu être loyalement porté. Les prétendues bottes secrètes ont été traitées par M. Grisier avec beaucoup de sans-façon. Il professe à l'endroit de ces sortes de recettes une incrédulité absolue, et aux gens qui viennent lui dire : « — Indiquez-moi donc un coup ou deux pour « tuer un homme, » — il répond : — « Il n'y a pas de « coups secrets; si vous voulez tuer votre homme et ne « pas en être tué, apprenez l'escrime. »

Après l'audition des témoins à charge, des voix qu'animait une conviction sincère se sont élevées pour défendre le caractère et les antécédents de M. de Mercy. « — Tout « en lui promettait pour l'avenir un homme de loyauté et « d'honneur, » — a dit M. l'abbé Weis, ancien supérieur du collége de Vic, dans lequel M. de Mercy a fait ses études. « Il était docile, il était doué d'une rare sensibilité, qui al« lait jusqu'aux larmes quand on lui parlait de devoir, de « religion et de vertu... Ces six années, pendant lesquelles « l'âme de M. de Mercy s'est montrée à nous sous toutes ses « faces, suffiraient seules pour exclure l'idée d'une nature « vicieuse, d'une nature capable d'un crime, d'une bas« sesse ou de la moindre lâcheté. » M. Bérat, attaché à la direction des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, dont le fils a eu pour guide dans la carrière des armes M. de Mercy, après avoir rappelé de la façon la plus touchante la tendresse de l'accusé pour la jeune femme qu'il a eu le malheur de perdre, a protesté avec chaleur de sa foi profonde dans l'innocence de celui qu'il considérait comme le modèle des vertus du soldat : « Le chagrin, a-t-il « dit, a pu altérer son caractère, mais le cœur était trop « bien trempé pour devenir mauvais et le porter, lui, l'hon« neur incarné, à devenir sans gradation, et, je puis le « dire, sans motif, un lâche assassin. »

Ces témoignagnes amis, et les éloquentes plaidoiries de Me de Peyronni et de Me Lachaud, n'ont pu sauver M. de Mercy. Pour la seconde fois, la justice militaire a condamné à mort le descendant de l'ancienne famille qui compta parmi ses membres des feld-maréchaux et des prélats, et qu'illustra surtout François de Mercy, l'intrépide adversaire du grand Condé à Fribourg, le vainqueur de Turenne à Marienthal, le grand capitaine qui trouva un glorieux trépas sur le champ de bataille de Nordlingue, et dont cette épitaphe protége la tombe : *Sta, viator, heroem calcas.*

Tandis que le public de Lyon suivait avec une émotion fiévreuse ces dramatiques débats, nous assistions, nous autres Parisiens, à la liquidation en police correctionnelle de la *Société du caoutchouc durci*. Je vous parlais, il y a une quinzaine de jours, de l'avenir réservé aux *tissus naturels*; c'était moins que rien auprès des destinées promises au caoutchouc durci. Le temps viendra sans doute où cette merveilleuse matière remplacera le bois, le fer et le marbre; nos enfants s'en serviront pour fabriquer leurs meubles, pour paver leurs rues, pour bâtir leurs maisons, pour élever des statues à leurs grands hommes; ils parviendront à lui donner la trempe, et ils feront des lames de sabre et de rasoir en caoutchouc durci. La Société Morey et comp., fondée au capital de 3,000,000, aurait réalisé ces prodiges de notre vivant. Par malheur, elle avait un directeur et un sous-directeur qui se livraient avec plus de zèle à l'exploitation de l'actionnaire qu'à l'exploitation de l'entreprise. La justice crut devoir demander des explications à MM. Sourigues et Richard. Ces explications n'ayant pas paru satisfaisantes, le directeur a été condamné à trois ans de prison, et le sous-directeur à un an de la même peine. — Et voilà le règne du caoutchouc durci retardé d'une génération peut-être.

Place, place sur le banc des prévenus à ce bon M. Tartufe, qui s'appelle aujourd'hui Edouard-Louis Daubigny.

La Société de Saint-Vincent de Paul était fière de le compter parmi ses membres. L'œuvre de Bethléem avait été heureuse de lui voir accepter les fonctions de trésorier. Sa piété, son humilité, son dévouement aux malheureux, faisaient les délices des bonnes âmes; il était l'admiration de cinq ou six paroisses, et les donneurs d'eau bénite pleuraient d'attendrissement en lui tendant leur goupillon. Il se plaisait surtout, le saint personnage, à légitimer les unions irrégulières, et déployait, dans la guerre qu'il faisait au désordre, une ardeur vraiment admirable. Seulement il était si occupé à marier les autres qu'il avait complétement oublié de se marier lui-même, et qu'il vivait en concubinage avec une jeune fille qu'il avait séduite. Est-ce possible? Hélas, oui!

> L'amour qui nous attache aux beautés éternelles
> N'étouffe pas en nous l'amour des temporelles.

La Société de Saint-Vincent de Paul et l'Œuvre de Bethléem avertirent Daubigny qu'on se voyait obligé de se passer désormais de ses services, sans l'inquiéter toutefois au sujet de certaines erreurs de comptabilité prévues par le Code pénal.

Mais la charité est pour les belles âmes un besoin impérieux; Daubigny n'eut pas le courage de renoncer à se présenter chez les personnes pieuses avec des prospectus des deux Sociétés qui s'étaient montrées si ingrates envers lui, à se faire l'avocat des pauvres et à mettre dévotement dans sa poche les aumônes qu'il recevait. Cela ne suffisait pas encore à son zèle. Un jour, il inventa une œuvre qu'il intitula : la *Mission paternelle*, et qui consistait à faire des tournées en province et à venir en aide aux nourrices que les parents de leurs nourrissons ne payaient pas exactement. Cette idée sourit beaucoup à un digne négociant, qui remit à l'ami des nourrices une jolie somme destinée à couvrir les frais d'une première tournée que celui-ci devait entreprendre avec un dévoué coopérateur. Au moment de se mettre en route, le dévoué coopérateur se laissa mourir. Daubigny le pleura, ne partit point et, dans son chagrin, ne songea pas à rendre l'argent.

Cet oubli l'amène aujourd'hui devant la police correctionnelle qu'il édifie de sa présence. Lorsqu'on lui rappelle qu'il a été poursuivi pour détournement de mineure, condamné à treize mois de prison pour vol, à six mois pour escroquerie, à six mois pour excitation à la mendicité, il écoute d'un air de componction, les mains jointes, les yeux au ciel. Il ne tarde pas à courber fort convenablement la tête sous une nouvelle condamnation à quinze mois d'emprisonnement.

On est effrayé du nombre incalculable de bonnes œuvres que Daubigny se verra dans la nécessité de pratiquer au sortir de prison pour racheter ses fautes passées.

Savez-vous le moyen d'achalander une brasserie? — Rien n'est plus simple : vous annoncez que vous mettrez à la disposition des buveurs des saucisses au prix modique de 20 cent., et qu'une saucisse sur cinquante recélera une petite pièce de cinq francs. L'appât du gain fera manger beaucoup de saucisses, et les saucisses feront boire énormément de bière. — L'honneur de cette idée sublime, qui suppose une connaissance approfondie du cœur et de l'estomac de l'homme, revient à M. Stevens, le célèbre peintre d'animaux. L'artiste en céda l'exploitation à M. Vandendale, en stipulant pour lui-même la moitié des bénéfices.

Digitized by Google

Digitized by Google

fet de la charge, pour que le propulseur soit toujours suffisamment immergé. Au surplus, l'expérience de MM. Gaudet frères démontrera bientôt si l'objection est fondée.

Quant aux avantages des varangues plates, ils sont assez bien prouvés par les conditions de bonne navigabilité que nous avons indiquées. Nous ajouterons qu'un bateau à fond plat, comme *Seine-et-Tamise*, peut naviguer sur la Seine avec une charge de 200 tonneaux, même par les basses eaux de 1857, ce qui est une ressource précieuse pour le commerce, au profit duquel le chômage de la navigation est ainsi supprimé.

Seine-et-Tamise inaugurera prochainement, entre Paris et Londres, un service régulier, auquel de nouvelles constructions, qui compléteront une ligne continue de transports, donneront bientôt une grande activité. FERRÉ.

La Nouvelle-Calédonie.

Monsieur le Directeur,

Vous avez publié, il y a deux ans, une vue de Port-de-France, notre principal établissement en Nouvelle-Calédonie. Depuis l'époque où ce dessin a été fait, de grands changements se sont opérés ; une ville y est presque construite là où n'existaient que quelques cases en paille : la photographie que je vous envoie donnera à vos lecteurs une idée exacte de ce nouvel aspect de notre colonie.

La pittoresque ruche en paille qui servait, au commencement de l'occupation, de logement à six officiers ou employés, a disparu pour faire place à de commodes pavillons, et la garnison, qui n'avait eu longtemps d'autre abri que ses niaoulis de la côte, est installée dans deux grandes casernes.

Chapelle, gouvernement, et tous les ateliers, bâtiments nécessaires à la marine ou à la terre, se dressent de tous côtés, des rues bien alignées commencent à se garnir de cases, enfin tout présage que notre colonie est sortie des rudes épreuves qui ont signalé son début.

Les Kanaks reconnaissent qu'ils ont tout intérêt à rester nos amis. L'île des Pins, complétement pacifiée grâce à l'énergique intervention du commandant Lebris, sert d'exemple aux naturels de la grande terre.

Ils voient que cette paix qui leur a été imposée a triplé leurs récoltes, et, comme conséquence d'une profonde modification de leur état matériel, les missionnaires voient venir à eux ceux qui leur étaient les plus hostiles.

MM. Aubouzet, Lebris et Testard, gouverneur et commandants de la Nouvelle-Calédonie, peuvent donc aujourd'hui s'applaudir de leur œuvre, et ceux-là seuls qui les ont vus au début pourront juger des difficultés qu'ils ont surmontées. Manque d'instruments, de bêtes de somme, guerre avec les tribus voisines, tout conspirait à faire avorter les améliorations, à arrêter les travaux, le dévouement de ceux qu'ils commandaient.

A la marine était dévolue le soin d'approvisionner le camp de bois de constructions, de chaux, de matériaux, de construire les quais, les jetées, les routes ; aux soldats, devenus ouvriers, celui de mettre en œuvre les matériaux et d'édifier les maisons.

Aujourd'hui cette ruche n'est plus troublée la nuit par des coups de fusils ; les indigènes viennent apporter leurs provisions, servir comme domestiques, donner leurs enfants à élever, et, connaissant notre force et notre justice, tâcher de faire oublier le passé.

Nul doute qu'avec la paix ne reviennent les colons effrayés par les malheurs de l'an dernier. La Nouvelle-Calédonie a des richesses dans ses mines de charbon, dans ses plantations de canne à sucre ; et le succès d'un seul nous attirera une bonne part des vingt mille Français *diggers* (chercheurs d'or) en Australie.

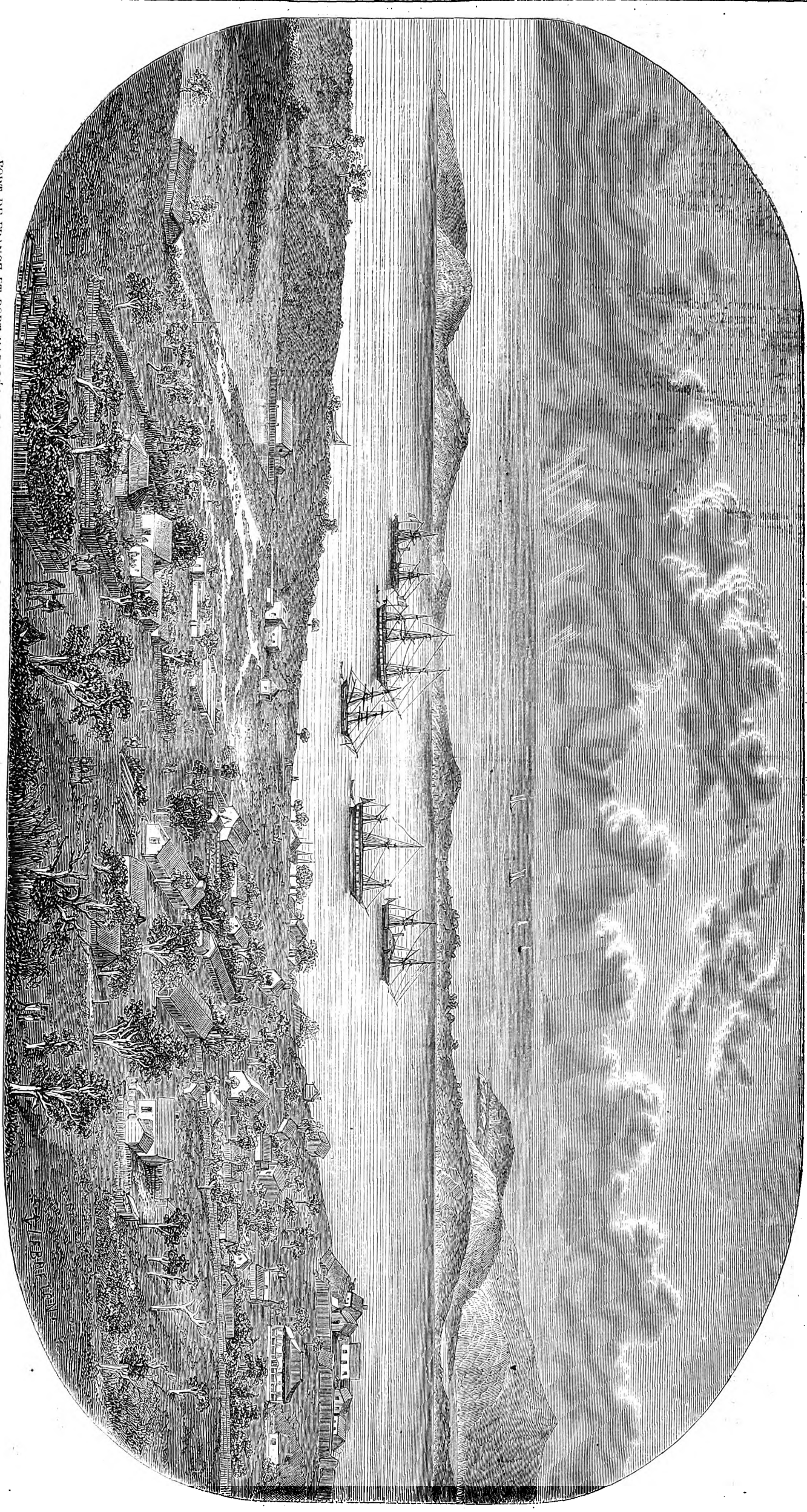

FORT DE FRANCE ET PORT NAPOLÉON, DANS LA NOUVELLE CALÉDONIE. — D'après une photographie de M. L. Armand, capitaine d'infanterie de marine, envoyée par le commandant de frégate Lebris.

Digitized by Google

Rose et Fanchon.

(Suite. — Voir les numéros 791, 792 et 795.)

V.

Au dernier jour cependant, quand j'eus respiré l'odeur toute particulière de l'air natal, quand je reconnus sous les frimas des heures sévères du mois de novembre, les arbres de mon pays, quand il me sembla que le fleuve et sa plainte accueillaient mon retour, et que la pure étoile, Vénus elle-même, me saluait d'en haut de son plus clair rayon, soudain je revins à la vie, à la pensée, à mes émotions d'autrefois. Je revis les jours écoulés; j'entendis les voix aimées; je me sentis doucement attiré par le petit village, et j'allais, déjà ranimé par tant de pensées qui me revenaient en foule, à la façon d'un ramier perdu dans les bois. Ce dernier moment dont je parle, j'étais parti d'assez bonne heure, et j'étais, ce jour-là, traîné par un assez bon cheval, lorsqu'enfin, sur le penchant de la colline où le château de ma tante était bâti, je revis la vieille maison sombre et fermée. On n'entendait pas un bruit qui sortît de ces tristes murailles; on ne voyait pas un brin de fumée au sommet de ces épaisses cheminées, bâties en briques rougeâtres. En vain je cherchais la fenêtre où, pour la dernière fois, j'avais vu s'agiter en signe d'adieu la belle main de Rose-Fanchon, rien n'était vivant, rien n'aimait plus sur ces hauteurs. Seul, au pied de ces tours croulantes, le clocher faisait entendre un son plaintif, la cloche allait et tintait d'une façon lugubre; un épais brouillard s'étendait sur tout le vallon comme un crêpe funèbre: à mesure que j'avançais, il me semblait que j'entendais des lamentations, des peines, des sanglots.

Tout à coup, par le chemin escarpé qui menait à la route que je suivais moi-même, je vis s'avancer une croix d'argent portée par une fille du village, une douzaine de rubans noirs descendaient de cette croix, et chaque ruban était tenu par une fille en robe blanche. Une psalmodie intermittente alternait avec ce grand silence, et je ne saurais dire si le silence était plus lugubre que ce long *De profundis*, qui s'arrêtait toujours, qui recommençait toujours.

Je mis pied à terre, et, la tête nue, je saluai le pieux cortége. Il était composé de femmes en deuil, d'enfants qui jouaient, de jeunes filles qui pleuraient, de vieillards qui allaient par habitude, ne songeant pas que l'heure approche amenant la mort pour eux-mêmes. Enfin venait le cercueil porté par quatre laboureurs; un cercueil revêtu d'un drap blanc et surmonté d'une couronne virginale. Le vieux prêtre à la suite était ému plus qu'à l'ordinaire, et psalmodiait de sa voix assombrie... ; évidemment il prenait sa part dans ces funérailles. — Ah! mon Dieu, me dis-je à moi-même, il se passe ici quelque chose d'étrange et de funeste; et reconnaissant une des filles de la basse-cour : — Répondez-moi, lui dis-je en l'interrogeant d'un regard plein de larmes, quelle est la morte? — Hélas! reprit la pauvre fille en pleurant, il y a deux jours, la belle Fanchon est morte, et tout d'un coup, monsieur le Marquis, en sa jouvence. Elle a eu bien des peines, allez, depuis votre départ! C'est moi qui l'ai ensevelie; il n'y avait rien de plus beau et de plus charmant.

A ces mots, mon cher major Martin, jugez de ma peine et de ma douleur. Ah! Rose et Fanchon, quelle mort imprévue! Elle est morte au moment où j'allais la revoir! Elle est morte, abandonnée et seule, et m'appelant à son secours! Ah! ma vie! ah! mon âme! ah! chère enfant faite pour mon cœur! Et comme la cérémonie allait toujours, j'arrêtai au passage une bonne femme, une ancienne domestique de mon père, et je me fis répéter que c'était bien Fanchon que l'on emportait dans ce cercueil... la belle et charmante Fanchon? Et cependant le convoi allait toujours, mêlé de prières et de silence. On le voyait se dérouler lentement, dans le fond du vallon, le petit cercueil dominant toutes les têtes, et disparaissant peu à peu derrière les saules; un pâle rayon de soleil avait percé la nue, et tristement éclairait ce convoi funèbre. Ah! Fanchon! ma Fanchon! Cependant la bonne femme eût bien voulu poursuivre jusqu'au cimetière, mais je la retenais par la main, et je la forçais de me dire tout ce qu'elle savait de cette mort funeste, imprévue? Ainsi j'appris d'une façon confuse que la pauvre enfant était morte abandonnée, déshonorée et trahie par mon fameux cousin le chevalier de Malte. Elle avait résisté longtemps à ses embûches, à ses prières, à ses serments, puis enfin lassée, et non persuadée, elle s'était rendue à ce pervers. Lui cependant, sans pitié, sans remords, sans respect, pour son plaisir d'un instant, ce moine et ce soudard, il avait abusé de cette aimable jeunesse; il avait sacrifié cette élégante enfant aux passions d'une heure; il avait trompé tant de grâce et d'innocence, et la pauvre Fanchon, quand elle se vit déshonorée, et sans espoir, elle était morte en priant Dieu pour ce bandit.

A peine la bonne femme eut-elle achevé son triste récit, qu'elle reprit sa course en toute hâte du côté du cimetière; elle tenait à tout voir, car, disait-elle, elle n'avait pas vu dans toute sa vie, une mort plus douloureuse et plus résignée. Et moi, songeant à tant de misère : Hélas! hélas! disais-je en mon âme, est-il vrai qu'elle eut si peu de force? O grâce! esprit! beauté! candeur! tout est mort! tout est mort! Ainsi songeant, je fis à pied le chemin qui me séparait du château. Déjà la porte s'était refermée, et je frappai longtemps avant qu'elle fût ouverte. Un vieillard était resté le seul gardien de cette maison désolée; une voiture était attelée dans la cour, et j'allais monter chez ma tante, lorsque je la vis elle-même qui descendait le perron.

—Mon neveu, me cria-t-elle aussitôt, ce qui est fait est fait; pas de discours, pas de reproches. La Fanchon est morte, et, s'il vous plaît, nous n'en parlerons plus, car ces idées de mort me font mourir. La pauvre Fanchon! Je l'aimais bien et je la plains, mais son cœur était trop faible, il n'a supporté ni la peine ni le bonheur. Avec le visage d'une reine elle avait le cœur d'une paysanne. Ah! qu'il fait froid, que le vent est aigre et que la vie est triste! Allons, mon neveu, couvrez-moi bien, encore ce manteau sur mes épaules, et sous mes pieds cette bouteille à l'eau bouillante! » Avec une pareille femme, il n'y avait rien à dire, et, sans lui répondre, j'obéis à toutes ses volontés. Quand elle eut pris toutes les précautions que réclamait sa petite santé, et quand elle fut bien calfeutrée au fond de son vieux carrosse, elle ordonna que l'on plaçât mes effets dans la charrette qui lui servait de fourgon. A la fin je pris place sur le devant du carrosse, et, pleurant et priant tout bas, absorbé dans ma douleur, je me laissai conduire où ma tante m'entraîna, non pas sans se plaindre de mon retard, qu'elle m'attendait depuis deux jours, et que, si j'étais arrivé plus tôt, je lui aurais épargné l'affreux spectacle de cette pauvre Fanchon.

Heureusement que nous allions en poste, et que la rapidité du carrosse, et le bruit de la roue et le gémissement de l'essieu, eurent bientôt empêché ma tante de parler, et moi de l'entendre. Hélas! que ce voyage était triste, en cette égoïste compagnie, et combien je vous regrettais, mon bon lieutenant Lambert, dont l'âme compatissante comprenait tant de choses.... Elle était morte! et sans un ami pour la défendre, et sans un ami pour la pleurer! Morte par le crime et par les séductions d'un moine armé, avec tous les vices du moine, et sans aucune des vertus du soldat!

Nous arrivâmes, sur le soir, dans le plus vieux donjon de la contrée, à l'heure où la nuit qui tombe apporte on ne sait quelle fumée et quelle lueur funeste, la fumée ajoutant à tout ce qui est sombre, et la lueur éclairant tout ce qui est triste. Il n'y a rien qui pousse une âme, et plus profondément, dans les doutes et dans les abîmes que ces dernières et brusques lueurs d'une journée où vous n'avez pas entendu un chant joyeux, où vous n'avez pas rencontré un beau visage, un regard sympathique, un sourire amoureux. Voilà par quelles ténèbres mal éclairées nous entrâmes dans ce château féodal, où m'attendait, je l'avais déjà compris, mais ma tante me l'expliqua en peu de mots, un mariage royal. C'était pourtant dans ces tristes murailles, à l'abri de ces fossés fangeux, que ma belle et noble fiancée avait été mise au monde, élevée et nourrie en tous les exercices de la piété et de l'orgueil. Ce château, vu de près, avait un faux air de la Bastille. Ah! mon ami, ceux-là qui disent que la féodalité craque et se déchire en tout lieu et de toute part, ceux-là ne savent pas si bien *dire*; et s'ils avaient vu comme moi ces murailles fendillées, ces voûtes qui s'abaissent, ces arceaux qui se lézardent, ces toits vermoulus, ces colonnes gémissantes, ces perrons désolés, ces vieilles salles où, par la dalle entr'ouverte, on voit surgir le brin d'herbe, ornement funèbre des tombeaux; s'ils avaient vu ces vastes cheminées sans feu, et ces fenêtres où la vitre absente ouvre un passage à tous les vents du nord; s'ils avaient senti cette ruine et ce moisi à travers ces tapisseries en lambeaux, et ces boiseries toutes ridées, ils auraient compris que ce monde ancien n'a plus de base ici-bas, et que ces tourelles, aussi bien que leurs maîtres, ne sont plus que fantômes, néant, vanité; vanité des vanités!

Pendant que la maîtresse et le maître du château conduisaient ma tante aux appartements les plus honorables, un valet, chargé de ma valise, et le majordome de la maison, deux vieillards, deux ruines aussi, me conduisaient, par un escalier dérobé, dans *mes appartements*, comme ils le disaient avec un peu d'emphase. — On n'est pas très-bien ici, Monseigneur, disait le majordome avec un fin sourire, mais Monseigneur a si peu de temps à y rester. — Je le priai de me laisser seul : un soldat, plus qu'un autre homme, a besoin de solitude; il en a pris l'habitude et le goût à force d'être en compagnie. On a souvent demandé comment il se faisait que les sentinelles allaient si gaiement à leur poste, même aux postes les plus dangereux? Cela vient tout simplement de leur appétit pour la solitude et pour le silence : on est seul, mais on veille, on écoute, on attend!

Resté seul en effet, j'étudiais la petite chambre où l'on m'avait confiné, et je vis, non pas sans surprise et sans un certain battement de mon cœur, que cette chambre était encore habitée il y avait fort peu d'instants. Chaque chose était en ordre, et dans l'ordre heureux de l'intelligence et du bon goût. La glace, incrustée d'écaille et brisée en deux morceaux, avait été lavée avec le plus grand soin; dans une jolie tasse en émail, privée de son anse, un bouquet de violettes, fraîchement cueillies dans un parterre à l'abri du mauvais temps, promettait de vivre au moins trois jours; alors je me mis à penser que la violette était la fleur de ma chère Fanchon, même elle en portait la suave odeur le jour où j'osai la baiser à la joue. Ah! ma chère Fanchon, je vous jure ici que, quoi qu'il arrive, je porterai, demain, ces douces violettes sur votre tombeau.

Cette première découverte m'ayant mis en goût de recherches, je trouvai sur la table un livre inattendu, et qui ne se rencontrait guère dans les maisons ignorantes de nos gentilshommes de la province, les *Fables* de la Fontaine, et Dieu sait si Fanchon le savait par cœur, ce bon la Fontaine! Elle en aimait la profonde et naïve sagesse; elle en citait souvent les heureux proverbes; elle soutenait qu'il était le premier de nos poëtes, et qu'elle donnerait, volontiers, toute la *Henriade* pour *le Chêne et le Roseau*. Quoi donc, la Fontaine et les violettes, les deux amours de Fanchon, je les trouvais réunis sur cette table, en ce lieu sombre, un soir d'hiver! Justement à la fable *du Chêne*, entre le chêne et le roseau, se trouvait un petit gant en filet tricoté par la main d'une fée. Eh Dieu! Fanchon faisait si bien le filet! Son crochet luisant allait si bien, et si bien revenait dans cette main étroite et fine!... Eh bien! ô miracle! On dirait que le gant était fait pour cette main! Sois donc le bien venu! cher petit brimborion, qui me rappelles cette main charmante! En même temps je portais le gant à mes lèvres, et je le contemplais en récitant tout bas :

Le moindre vent qui d'aventure
Fait rider la face de l'eau...

Tout à coup, dans l'encoignure et sur le bois de la fenêtre, un dernier rayon vint frapper sur un cadre étroit, qui contenait une image à coup sûr, mais du lieu où j'étais cette image était invisible à mes yeux. Aussitôt je me lève, et dans ce cadre, orné à son sommet d'armoiries mutilées, je trouve, oh surprise! un homme à cheval, un beau jeune homme, en habit de dragon, le casque en tête et le sabre au côté. Le cheval, superbe, était lancé au grand trot; le cavalier, d'un geste charmant et la tête absolument tournée du côté de quelque figure idéale, était en train de saluer une étoile invisible. Ce capitaine, et c'était bien un capitaine, était tourné de telle façon, que son bras cachait son visage; à peine on voyait le tour de sa tête, le pli de sa joue et le mouvement du sourcil. Cependant, la chose étrange, et sans modestie! il me sembla que ce beau jeune homme était moi-même, et que je montais mon cheval Bayard, ce même cheval que m'avait gagné mon cousin le templier, et que je lui avais regagné, grâce à Rose-et-Fanchon, en regagnant toute ma fortune. Et plus je me disais que c'était impossible, et que je me vantais moi-même en me reconnaissant dans ce crayon vif et léger, plus j'étais obstiné à me reconnaître. Oh! que l'illusion et l'intelligence ont de force quand elles sont réunies l'une à l'autre, et que la vérité ajoute de puissance et d'autorité à la fiction!

Je serais resté là, toute la nuit à contempler mon bouquet, mon livre, et mon portrait; à respirer de tout mon cœur je ne sais quelle ineffable senteur çà et là répandue, à deviner, à comprendre, à rêver, quand soudain mes deux valets m'apportèrent les magnifiques habits que m'avaient préparés la tendresse et la vanité de ma tante. On m'attendait pour le dîner, et, me disait le majordome, on ne se fait pas attendre un jour de noce. Au même instant, le valet de chambre renouvelait ma coiffure, et la chargeait d'une poudre à l'iris. Je remplaçais mes bottes de voyage par des bas de soie, et, pour en finir tout de suite, la chrysalide était un papillon, et le capitaine de dragons devenait un gentilhomme de la chambre du roi. Ainsi paré, parfumé, ganté, je n'étais plus un soldat, j'étais un marquis en juste-au-corps brodé, en écarlate, en dentelles, en talons rouges. Ah! Dieu du ciel! avec quelle envie et quel chagrin je regardais, en ce moment, ce jeune dragon à cheval, adressant ses adieux, et faisant un si beau geste à ses amours!

Quand je fus tout habillé, et comme on voulait mettre à ma boutonnière la croix d'officier de Saint-Louis, je repoussai mon valet de chambre, et, voyez le scandale aux yeux de ces messieurs galonnés, je remplaçai ma croix de Saint-Louis par le bouquet de violettes; je plaçai le petit gant sur mon cœur, les fables de la Fontaine dans ma poche, et je baisai avec respect, avec attendrissement, la tête de Bayard, mon cheval, car décidément c'était mon cheval...! et c'était moi. — Et qu'on prenne garde à rien déranger ici, dis-je au majordome ébahi.

JULES JANIN.

(*La fin au prochain numéro.*)

Chronique musicale.

L'Opéra-Comique a repris le *Muletier*, mais le Théâtre-Lyrique a donné les *Noces de Figaro*. C'est donc par le Théâtre-Lyrique que nous devons commencer aujourd'hui.

Le Théâtre-Lyrique a fait de grands efforts pour assurer à la partition de Mozart une exécution convenable. Il a engagé Mme Van den Heuvel (autrefois Caroline Duprez) pour jouer le rôle de la comtesse, et Mme Ugalde pour celui de Suzanne. Mme Carvalho a pris pour elle-même le rôle de Chérubin. Il est certain qu'aucun théâtre aujourd'hui ne pourrait mettre en ligne trois cantatrices d'un ordre aussi élevé.

Tous les détails de l'exécution ont prouvé que l'ouvrage avait été répété avec un soin extrême. On a traduit à nouveau la traduction italienne du *Mariage de Figaro*, de l'abbé Casti. Ne connaissant pas la traduction de Castil-Blaze, je ne puis juger de combien elle est inférieure à celle-ci; mais je connais les traductions du *Barbier*, de la *Pie voleuse*, du *Freyschütz*, et tout le monde sait ce que c'était que la versification de Castil-Blaze. Cet homme d'esprit, arrivant à une époque où les paroles d'opéra comique s'appelaient des *poëmes*, où la critique, exclusivement littéraire, analysait, discutait, disséquait le *poëme*, et laissait au parterre le soin de juger la partition, entreprit assez *crânement* de remettre les choses à leur place. Il appela les *poëmes* des *livrets*, les *poëtes* des *paroliers*, et comme il n'y a guère, en ce pays-ci, que le paradoxe qui ait quelque chance de se faire écouter, il posa bravement en principe que dans un opéra la musique était tout, et les paroles rien. Cela était bon pour fixer l'attention des badauds; mais il pratiqua, ce me semble, un peu trop sa théorie.

Je suis donc très-disposé à croire que la nouvelle traduction des *Noces de Figaro* est infiniment préférable à celle de Castil-Blaze, au point de vue littéraire; mais, au point de vue musical, j'y pourrais signaler quelques contresens. Par exemple, au premier acte, quand Figaro complimente Chérubin sur son brevet d'officier, et lui détaille les agréments de son nouvel état :

Gran mustacchi, stretto sacco,
Scioppo in spalla, sciabla al fianco,

Digitized by Google

Collo dritto, muso franco,
Un gran casco, o un gran turbante,
Molto onor, poco contante.....

La musique est d'abord pleine d'éclat, et l'accompagnement a la tournure guerrière qui convient à la circonstance. Mais à ce mot : *Molto onor, beaucoup d'honneur*, le mode mineur succède au majeur, le mouvement de marche cesse, et Figaro débite les paroles qui suivent : *Poco contante, peu d'argent*, d'un ton à la fois plaintif et goguenard. Il fait plus : il s'arrête un moment sur cette idée, pour que Chérubin ait le temps d'en savourer tous les charmes. Puis il repart, l'orchestre reprend sa volée, l'accompagnement devient décidément une marche,

Una marcia per il fango,

une marche dans la boue, et il n'est plus question que des fatigues, des coups de soleil, des coups de canon, des balles qui sifflent aux oreilles, etc. Comprend-on que le traducteur ait changé cette disposition, qu'il ait interverti cet ordre, qu'il ait détruit ce bel accord de la poésie et de la musique, qu'il ait prolongé sous la phrase musicale mineure et plaintive la description de l'attirail militaire de Chérubin, et placé les mots : *Peu d'argent*, ou leur équivalent, après le point d'orgue, et à l'endroit où le rhythme guerrier recommence? *Traduttore, traditore*, disent très-justement les Italiens.

Autre exemple :

Au troisième acte, la comtesse dicte à Suzanne le billet à l'adresse du comte qui amène le dénoûment : « Chanson nouvelle sur l'air : Qu'il fera beau, ce soir, sous les grands marroniers. » Mozart a fait de cette scène le plus étonnant duo qui existe :

Canzonnetta sull' aria :
Che soave Zefiretto
Questa sera spirerà
Sotto i pini del boschetto...
E già il resto capirà.

C'est un prodige d'art ingénieux, de finesse, de grâce, et de ce charme indéfinissable que Montesquieu appelle *le je ne sais quoi*. Les demandes, les réponses, la plume qui s'interrompt et qui recommence, tous les détails, enfin, de la *dictée* motivant, justifiant le dialogue musical des deux voix, et la reprise de la cantilène amenée par le besoin de relire ce qu'on vient d'écrire, tout cela produit le morceau de musique le plus neuf et le plus piquant qui ait jamais été composé. On n'aurait point cru, avant Mozart, que la musique pût badiner avec tant de grâce.

Le nouveau traducteur des *Noces* a changé cela. Il a mis la scène de la dictée en vers libres et parlés ; puis il s'est servi de la musique pour donner à certaine situation de la comédie une importance qu'elle ne devrait point avoir. C'est celle que produit le déguisement du page en jeune fille. La comtesse remarque cette fausse jeune fille au milieu du chœur, l'arrête, lui donne son bouquet, la baise au front, et dit tout bas : Ne trouves-tu pas, Suzon, qu'elle ressemble à quelqu'un?

Au Théâtre-Lyrique, on a fait, de cette indication légère et fugitive en une scène posée, développée, et montrant beaucoup trop clairement ce que Beaumarchais a caché dans les brumes de l'horizon lointain, le sujet de la *Mère coupable*. C'est là qu'on a mis *le duo de la lettre*, qui a perdu ainsi son caractère, qui n'est plus un badinage, mais un morceau sentimental, mélancolique, passionné. Il demeure encore charmant, sans aucun doute, et l'on est ravi de l'entendre. Mais, s'il existe encore à Paris quelques vieillards qui aient vu jadis le *Nozze* à l'Odéon, et qui aient entendu ce même duo chanté par Mmes Grisi et Persiani dans son vrai caractère, et selon les intentions du compositeur, qu'ils disent à laquelle des deux versions ils donnent la préférence!

Si l'on en croit les *on dit*, le Théâtre-Français se serait plaint des empiètements que la muse lyrique se permet de temps en temps sur son répertoire, et ces plaintes auraient eu pour résultat la traduction en vers libres de la prose de Beaumarchais. On ne peut nier que le *Barbier de Séville* italien n'ait un peu nui au *Barbier* français. Rossini a si bien rendu Beaumarchais, il s'est juxtaposé sur lui si exactement, qu'il le couvre entièrement, le remplace, et ne permet pas qu'on le regrette. Beaumarchais traduit par Rossini, c'est Beaumarchais tout entier, avec Rossini de plus. Mais la nature, si prodigue pour Mozart, lui avait cependant refusé... ce qu'elle refuse, je crois, à tous les Allemands : le don de la gaieté spontanée. La musique des *Noces* est un prodige de science musicale, un trésor inépuisable de mélodie et d'harmonie. Vous y trouvez une grâce ineffable, un esprit infini. Le rôle de Suzanne est très-piquant d'un bout à l'autre. Les premiers mouvements d'un cœur adolescent qui s'éveille sont admirablement rendus dans le rôle du page. Celui de la comtesse est rêveur, mélancolique, profondément passionné. La Rosine de Mozart adore son infidèle époux, et n'imagine pas encore qu'elle puisse un jour se consoler de son abandon. Les deux airs qu'elle chante, — le premier surtout, celui qui ouvre le second acte, — sont d'un style si noble et si élevé, qu'ils seraient parfaitement à leur place dans l'opéra le plus héroïque. C'est de la tragédie que Mozart a fait dans ces deux morceaux, et non de la comédie. Et il devient bien plus tragique encore lorsqu'Almaviva s'indigne que Suzanne ose lui préférer Figaro. L'air en *ré majeur* du troisième acte :

Vedrò, mentre io sospiro,
Felice un servo mio,

et surtout le passage :

Per dare a me tormento,
E forse ancor per ridere
Di mia infelicità.

seraient très-bien placés dans la bouche d'Othello quand il va poignarder Desdemone. Mozart ne voit pas le côté comique de la passion. Dans les scènes à intrigue et à coups de théâtre, comme celles où le page est caché sur le fauteuil et le comte derrière; celle du troisième acte, où Marceline reconnaît son fils dans Figaro, et les deux finales si fortement incidentés du second et du dernier acte, il a presque toujours une placidité, une sérénité que rien n'altère. Ne lui demandez pas la verve comique, le *brio*, le rire épanoui de l'opéra bouffe italien : il ne peut pas vous donner cela. Comparez enfin le Figaro de Mozart à celui de Rossini, et vous comprendrez immédiatement pourquoi le premier ne fera jamais aucun tort à la comédie.

Mme Van den Heuvel chante magistralement le rôle de la comtesse. Elle est mieux placée là qu'à l'Opéra-Comique, parce que la salle est plus sonore et plus favorable à la voix. Mme Ugalde donne beaucoup d'accent à celui de la soubrette. Elle le chante très-bien, sauf quelques exagérations de la voix de poitrine qui sont chez elle péché d'habitude. Elle produit un grand effet dans le duo du troisième acte, où M. Balanqué, de son côté, s'acquitte fort convenablement de la partie du comte. Cet artiste paraît avoir du zèle et un vif désir de bien faire, que la timidité paralyse un peu. Il gagnerait sans doute considérablement à mettre sa voix plus *en dehors*. On applaudit vigoureusement M. Meillet après qu'il a chanté son rondo du premier acte : *Non più andrai*, etc., et l'on ne fait rien de trop. M. Meillet mérite tous les compliments qu'on voudra lui faire. Il chante en *ré majeur* ce beau morceau que Mozart a écrit en *ut*, et il fait très-bien, puisque le ton de *ré* convient mieux à sa voix. Il serait bien temps de renoncer enfin à ce préjugé par trop français qui prétend imposer aux chanteurs le respect de la tonalité choisie par le compositeur. Nous y gagnerions de la musique mieux chantée et des voix moins promptement détruites. La tonalité la meilleure est celle qui convient le mieux à la voix de l'exécutant.

Mme Carvalho chante l'air : *Voi che sapete*, — je crois les paroles italiennes plus connues du lecteur que les nouvelles paroles françaises, — avec une grande simplicité et une suavité délicieuse. Elle est également charmante dans l'air du premier acte : *Non so più*, et dans le duo du troisième. Elle rend très-bien le côté rêveur et passionné du page ; mais elle néglige tout à fait le côté espiègle, et peut-être a-t-elle tort.

L'habile chef d'orchestre du Théâtre-Lyrique est, — fort heureusement pour lui, — trop jeune pour avoir les traditions de cette partition des *Nozze*, qui n'a pas été exécutée à Paris depuis vingt ans. Il ne connaît pas bien le mouvement de certains morceaux dont il amoindrit l'effet en altérant leur rhythme. Il va presque toujours trop vite. Cette erreur est surtout sensible dans l'ouverture, qu'il précipite tellement qu'on y distingue à peine la moitié de ce qu'on y devrait entendre. — Elle est marquée *presto*, me répondra-t-il. — Sans doute, mais, du temps de Mozart, l'habileté mécanique n'était pas encore arrivée dans les orchestres au point où elle est aujourd'hui. Les indications *presto*, *allegro*, etc., ne signifient donc pas dans une partition d'autrefois ce qu'ils signifient dans une partition moderne.

M. Deloffre, dont je me plais, d'ailleurs, à reconnaître le soin, le bon vouloir et la conscience, paraît s'être préoccupé surtout de ménager les chanteurs, et de laisser prédominer constamment les parties vocales. C'est là une bonne pensée, à laquelle il faut applaudir. Mais *l'excès en tout est un défaut*. L'orchestre de Mozart a une très-grande importance : il peint la situation, il dialogue avec les chanteurs. C'est un des personnages de la pièce ; il joue un rôle plein d'intérêt, et il est, pour ainsi dire, toujours en scène. J'ose affirmer que M. Deloffre l'amortit beaucoup trop. Il ne faut abuser de rien, pas même de la modestie.

Je n'ai plus que peu d'espace pour le *Muletier*. C'est un des premiers ouvrages d'Hérold. Le boléro, comme de raison, y abonde. C'est un moyen de faire comprendre au spectateur que la scène est en Espagne ; mais quand le spectateur l'a compris, pourquoi le lui répéter tant de fois? Il n'y en a pas moins de charmants morceaux dans le *Muletier*. Celui où les cors de l'orchestre imitent les pulsations du cœur d'Henrique est célèbre et connu de tout le monde: Hérold ne s'est montré nulle part plus grand coloriste, — ni mélodiste plus abondant et plus facile. Cette petite partition est pleine d'idées, et l'on y reconnaît en germe le génie qui devait donner un jour *Zampa* et le *Pré aux Clercs*.

Disons un mot de M. Gaston Giraudie, puisque nous sommes à l'Opéra-Comique. M. Giraudie remplit, à l'orchestre de ce théâtre, l'emploi de premier violon. Mais il ne se borne point à exécuter la musique des autres. Il compose aussi, à ses moments perdus, et voici quatre romances ou ballades de lui: *Songes dorés*, la *Géorgienne*, le *Nocher de Folkestone*, le *Vent de la nuit*, et une chanson, le *Chateau Margaux*, chanson patriotique, car l'auteur est Bordelais. Tout cela est bien écrit, et semble promettre que M. Giraudie ne tardera pas à mettre au jour quelque œuvre plus importante. Notez que M. Giraudie est libre de l'entrave qui rend la vie si dure à la plupart des musiciens. Il n'a pas l'embarras de chercher les paroles avant le motif musical ; il est poëte et compositeur à la fois, ou successivement. Courage donc, M. Giraudie, et marchez tout droit devant vous, puisque rien ne vous arrête.

M. Melchior Mocker vient de publier plusieurs pièces de piano d'un style fort agréable, et qui toutes ont un titre, selon l'usage adopté assez généralement aujourd'hui. La *Neige*, la *Chanson du merle*, *Nymphes et faunes*, *Fleurs des champs*. — Remarquez bien qu'il y a trois fleurs dans le même bouquet, je veux dire trois petits morceaux sous la même couverture. Tous sont courts, peu difficiles, mélodieux, ingénieusement conduits, écrits avec une correction élégante. Sa fantaisie sur le *Quatuor de Rigoletto*, et son *Andante expressif*, ont plus d'importance, et sont d'une exécution plus laborieuse. Mais le monde, aujourd'hui, est plein de belles dames que les difficultés de doigté n'épouvantent pas, et qui me sauront gré, j'en suis sûr, de leur avoir fait connaître un compositeur d'autant de savoir et de goût que M. Mocker.

G. HÉQUET.

PAULIN ET LE CHEVALIER, RUE DE RICHELIEU, 60.

GRAND ATLAS DUFOUR, à 3 fr. la carte coloriée. — **Mise en vente de la 22e carte : CARTE DES CHEMINS DE FER DE FRANCE.**

Les cartes suivantes ont paru :

9 Empire français en 1812.
10 Mappemonde planisphérique, physique et hydrographique.
11 Europe actuelle.
12 France, région nord-est.
13 France, région nord-ouest.
14 France, région sud-est.
15 France, région sud-ouest.
16 France, carte des chem. de fer.
17 Belgique et Hollande.
19 Angleterre, carte physique et administrative.
20 Italie.
26 Danemark, Suède et Norwége.
27 Russie occidentale.
28 Turquie d'Europe.
29 Grèce moderne.
30 Bassin de la Méditerranée.
31 Russie. Carte générale de l'empire russe.
33 Turquie d'Asie, mer Noire.
36 Algérie.
37 Amérique du Nord.
38 Amérique du Sud.
40 Océanie.

Les cartes qui vont paraître sont :

39 Mexique, Antilles, Californie.
22 Monarchie prussienne.
32 Asie.
35 Afrique.

GRANDE CARTE DE FRANCE en quatre feuilles, collées sur toile, vernies et montées sur cylindre : 25 fr. ; — collées sur toile, en étui portatif avec garde : 25 fr.

CAHIERS D'UNE ÉLÈVE DE SAINT-DENIS, cours d'études complet et gradué pour les filles, et pour les jeunes garçons jusqu'à leur entrée au collége, par *deux anciennes Elèves de la maison de la Légion d'honneur, et L. BAUDE, ancien professeur au collége Stanislas*. Divisé en six années ou douze semestres. Pouvant suppléer à tous les livres qui se rapportent aux diverses parties de l'instruction.

Le sommaire détaillé des matières contenues dans chaque volume est envoyé, *franco*, aux personnes qui en font la demande par lettre affranchie.

	Broché.	*Cartonné.*
Cours de lecture, avec gravures. . . .	2 f. » c.	2 f. 25 c.
Instruction élémentaire, avec gravures.	3 »	3 25
Tome 1er, 1re année, 1er sem. Prix,	1 50	1 75
— 2e, — 2e — —	2 50	2 75
— 3e, 2e année, 1er sem. —	2 50	2 75
— 4e, — 2e — —	2 50	2 75
— 5e, 3e année, 1er sem. —	3 »	3 25
— 6e, — 2e — —	3 50	3 75
— 7e, 4e année, 1er sem. —	3 50	3 75
— 8e, — 2e — —	3 50	3 75
— 9e, 5e année, 1er sem. —	3 50	3 75
— 10e, — 2e — —	4 »	4 25
— 11e, 6e année, 1er sem. —	4 50	4 75
— 12e, — 2e — —	4 50	4 75
— 13e, volume complémentaire	5 »	5 25

On peut prendre séparément chaque volume.

MASQUES ET VISAGES, œuvre nouvelle de GAVARNI, composée de 100 sujets lithographiés par LEMERCIER ; divisée en deux séries et dix dizains.

1re série : *Par-ci par-là*, — 5 dizains.
2e série : *Physionomies parisiennes*, — 5 dizains.
Prix du dizain : Sur blanc 1/4 petit colombier, 5 fr. — Sur chine 1/4 grand colombier, 10 fr.
Chaque dizain se vend séparément.
En envoyant un mandat de 50 fr. pour les dix dizains sur blanc, ou de 100 fr. pour les dix dizains sur chine, on recevra *franco*, la collection en feuilles soigneusement emballées.

ALMANACH DE L'*ILLUSTRATION*. — L'administration tient à la disposition de ses abonnés le restant de son édition de l'almanach pour 1858.
Il sera adressé *franco* à tout abonné qui en fera *franco* la demande accompagnée de 40 c. timbre-poste.

LIBRAIRIE.

L'ALGÉRIE PHOTOGRAPHIÉE, publication nationale sous les auspices de S. E. le ministre de la guerre, et avec le concours de M. le maréchal comte RANDON, gouverneur général de l'Algérie ; — des commandants supérieurs et des bureaux arabes.
Cette publication, destinée à populariser l'Algérie, comprend les principales villes, ruines romaines, sites pittoresques, oasis et villages arabes les plus intéressants des trois provinces.
Paris, chez *MOULIN*, 23, rue Richer ; — et chez les principaux *marchands d'estampes* de France et de l'étranger.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE DE POULET-MALASSIS ET DE BROISE, 9, RUE DES BEAUX-ARTS.

MÉMOIRES DU DUC DE LAUZUN, publiés pour la première fois avec les passages supprimés et les noms propres, une étude sur la vie de l'auteur, des notes et une table générale, par *Louis Lacour* ; 1 fort vol. in-12. — 4 fr.

LES PAIENS INNOCENTS, nouvelles, par *Hipp. Babou*, 1 vol. in-12. — 3 fr.

LES MUSICIENS POLONAIS ET SLAVES, anciens et modernes, par *Albert Sowinski* ; 1 fort beau volume de 600 pages, avec musique. Prix : 10 fr. — Publié par *Adrien Leclerc* ; en dépôt chez *Reiffé et comp.*, rue Richelieu, n° 103.

En vente chez A. BOHNÉ ET SCHULTZ, 170, *rue de Rivoli*.

ROSSINI, *l'homme et l'artiste*, par E. M. OETTINGER ; traduit de l'allemand par P. ROYER (rédacteur à l'*Indépendance*). — 3 vol. 3 fr. — 3 fr. 40 c. par la poste.

FINANCES.

MM. PÉGOT-OGIER ET COMP., banquiers à Paris, 7, rue de la Bourse, reçoivent toutes les sommes destinées à être employées en reports aux conditions les plus avantageuses. — Ils se chargent, sans commission, de l'achat et de la vente de tous effets publics. Envoyer les fonds ou les titres à MM. *Pégot-Ogier et comp.*, ou verser à leur crédit dans les succursales de la Banque de France.

INDUSTRIE.

LA DENTELLE MONARD, qui ressemble à s'y méprendre à la véritable dentelle de Chantilly, et qui coûte infiniment meilleur marché, est définitivement adoptée par les femmes du monde élégant pour les bals et les soirées où les toilettes sont si facilement froissées, et cette vogue s'explique par l'élégance de ce tissu, par sa solidité et par la grande économie qu'offre son emploi.
Un riche assortiment de garniture de robes, de mantelets, de cols, de voilettes, etc., se trouve dans les magasins de M. Monard, 42, rue des Jeûneurs, à Paris, et dans les principales maisons de nouveautés de la France et de l'étranger.

PORCELAINES, cristaux, surtouts de table, bronze doré et argenté. — *Maison de l'Escalier de cristal*, Palais-Royal, nos 162, 163 et 164. Pour les voitures, rue de Valois, n° 13, côté de la Banque. — *Six médailles*. Londres, New-York et Paris.

Digitized by Google

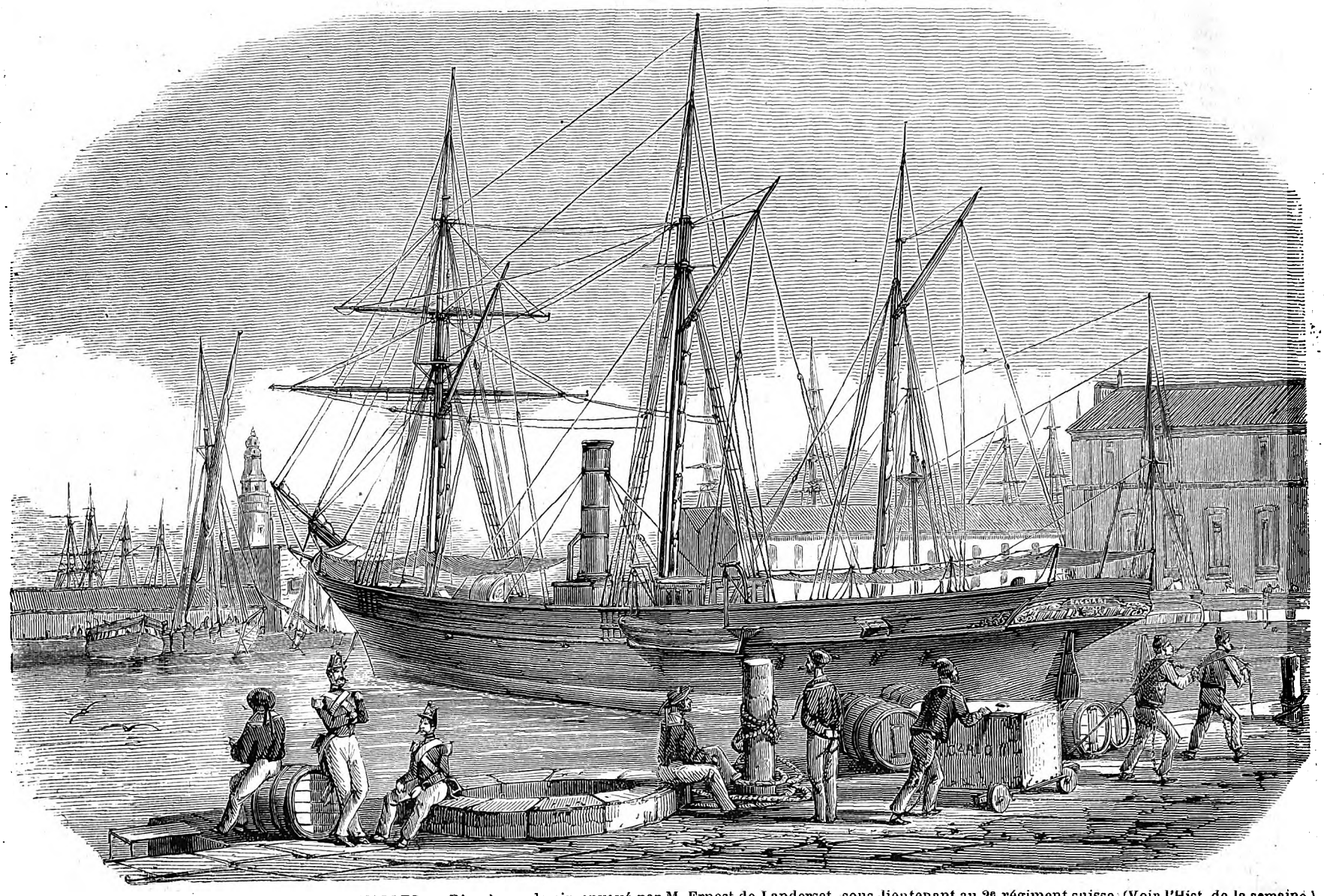

LE *CAGLIARI* A L'ANCRE DANS LA DARSE, A NAPLES. — D'après un dessin envoyé par M. Ernest de Landerset, sous-lieutenant au 2e régiment suisse. (Voir l'Hist. de la semaine.)

M. Rarey.

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, une lettre de M. Anselme Petetin, qui réclame une explication nette, décisive, sur l'objet et le résultat final du système de M. Rarey. Comme lui, nous la croyons nécessaire, afin de dissiper l'obscurité que des commentaires réservés et prudents ont produite à dessein autour d'une méthode qu'il importait de ne pas laisser pénétrer.

Nous sommes du petit nombre des personnes que M. Rarey a initiées jusqu'ici à la connaissance et à la pratique de son système. Nous serons fidèle à l'engagement que nous avons pris envers M. Rarey, de ne point divulguer le secret de sa méthode. Mais, tout en nous renfermant dans une réserve qui nous est commandée par une obligation d'honneur, nous croyons pouvoir répondre pertinemment et suffisamment aux objections, aux doutes exprimés par M. Petetin, dans la limite qu'il trace lui-même, en sauvegardant les justes droits de M. Rarey.

Quelque regret qu'il en éprouve, M. Petetin est forcé de reconnaître qu'il y a des chevaux méchants. Cet aveu décide tout d'abord du mérite du système Rarey, au moyen duquel on a pu réduire, presque instantanément, les plus féroces des chevaux méchants, l'intraitable *Stafford*, à Paris, et *Cruison*, à Londres. Assurément ce n'est pas à propos des résultats constatés avec autant d'éclat que M. Petetin entend élever des doutes. Il conteste seulement que le système de M. Rarey doive recevoir de nombreuses applications, si la Société protectrice des animaux veut se donner un peu de peine. Nous craignons fort que ce soit une illusion. Nous demandons à M. Petetin ce que peut la Société protectrice pour les nombreux produits de *Stafford*, par exemple, qui sont signalés comme ayant retenu une méchanceté héréditaire. S'il est possible qu'il n'existe plus un jour de chevaux méchants, c'est seulement à la méthode Rarey appliquée qu'il est réservé d'accomplir ce miracle. Jusque-là, à l'insu de la Société protectrice, et malgré les efforts de sa sollicitude, un grand nombre de causes influeront toujours sur le caractère du cheval, et ouvriront un vaste champ à la pratique du système de M. Rarey contre le gré de M. Petetin et le nôtre.

Il est bien certain cependant que si le bénéfice de ce système était borné uniquement à la répression des instincts méchants, il n'y aurait pas une utilité générale à le vulgariser, comme le souhaitent tous ceux qui ont déjà une connaissance entière de cette précieuse méthode ; il suffirait évidemment que, dans les cas spéciaux, on pût recourir à des *dompteurs* qui exerceraient selon les prescriptions de M. Rarey.

Nous pensons que ce système a une plus haute portée et des applications plus usuelles. Nous ne croyons pas trop dire en affirmant qu'il change complétement les rapports de l'homme et du cheval, qu'il contient le véritable point de départ de l'éducation des jeunes chevaux; qu'il est le moyen le plus rationnel, le plus intelligent, le plus sûr de maîtriser tous les instincts de défense de l'animal, d'accroître même sa sociabilité. Comme auxiliaire du dressage, il n'existe certainement pas de procédé plus efficace, plus prompt pour obtenir du cheval une docilité parfaite sans emploi des moyens coercitifs qui peuvent quelquefois faire dévier le naturel. Nous dirons enfin que le système de M. Rarey nous paraît ouvrir la voie à des réformes considérables dans les principes de l'équitation même à laquelle il vient apporter des ressources nouvelles comme moyen de domination sans violence et d'obéissance sans contrainte.

On a émis des doutes sur la persistance des effets obtenus par la méthode Rarey. Si les conséquences du système peuvent faillir, ce n'est, à coup sûr, par aucune cause dépendante du système. Mais on comprendra fort bien qu'en plaçant un cheval réduit sous l'empire des mêmes circonstances qui ont déterminé la perversité une première fois, ou de circonstances analogues, les mêmes effets ne tarderont pas à se produire. En dehors de ce cas, nous estimons qu'une rechute est impossible. Il suffit d'être bien pénétré de l'esprit de cette méthode pour disposer sûrement de tous ses moyens; et, en les appliquant comme il convient, on a des raisons de croire que leurs bons effets persisteront précisément par ce qu'ils ont réussi.

M. Petetin, et tous ceux qui comme lui attendent une exposition précise et sans réticences pour se former une idée exacte de la valeur du système, ne seront pas tout à fait satisfaits de l'explication que nous leur en donnons. Nous les engageons à ne considérer la méthode que par son résultat définitif. On peut dire que le système de M. Rarey agit profondément sur le moral du cheval; qu'il ajoute à son intelligence et développe ses facultés affectives. Il communique infailliblement au cheval des qualités nouvelles, et, parmi ces qualités, celles que M. Petetin admire si justement dans le cheval arabe : *la douceur et une patience sans limite*.

V. PAULIN.

Correspondance.

C'est par erreur que la légende du dessin publié dans notre avant-dernier numéro, sur l'inhumation des victimes de l'explosion à bord du *Suffren*, portait que la cérémonie funèbre avait eu lieu à Toulon ; c'est à Hyères qu'il fallait dire.

Collection de l'Illustration.

L'*Illustration*, qui a paru au commencement de 1843, se compose, à la fin de 1857, de trente volumes à raison de deux volumes par année.

Chaque volume étant au prix de 18 francs, la collection coûte 540 francs.

Il n'en reste qu'un petit nombre d'exemplaires.

On en propose la vente avec de *grandes facilités de payement*. On traite de gré à gré avec les éditeurs.

PHYSIQUE AMUSANTE (VOISIN, mécanicien, fabricant d'instruments de), 81, rue Vieille-du-Temple, 81.

VINAIGRE COSMACETI, supérieur par son parfum et ses propriétés lénitives et rafraîchissantes ; 55, rue Vivienne.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

La Fortune se lasse de porter toujours le même homme sur son dos.

Rébus.

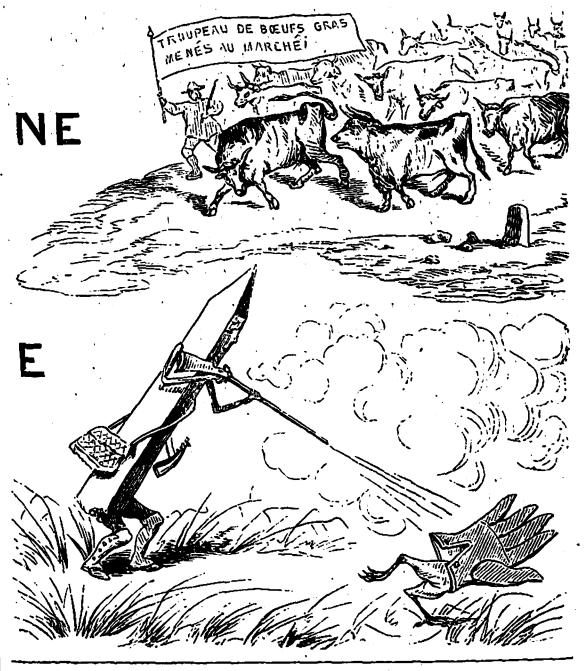

ABONNEMENTS, VENTE ET RÉCLAMATIONS.

Messieurs les abonnés sont priés de vouloir bien adresser leurs demandes de renouvellement huit jours au moins avant l'époque d'expiration de l'abonnement courant, indiquée sur leurs bandes.

L'administration a encore quelques collections complètes des 30 volumes.

Elle ne peut céder séparément les volumes I, VI, XVII, XVIII, qu'elle reprend, en bon état et brochés, en échange d'un abonnement semestriel.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées à M. Paulin.

Les réclamations au sujet du service, et les demandes d'abonnement, d'acquisitions de volumes et de collections, doivent être adressées à M. A. Le Chevalier.

On s'abonne aussi près des principaux libraires tant de la France que de l'étranger.

Pour l'*Allemagne*, l'*Autriche*, la *Prusse* et la *Russie*, on peut s'abonner par l'entremise de la direction des postes de *Cologne* et *Sarrebruck*.

PAULIN.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56

Digitized by Google

Digitized by Google

dernier numéro, nous disions que le ministère serait obligé ou de sacrifier le chef du bureau du contrôle, ou d'avoir recours à une dissolution de la chambre devant amener de nouvelles élections. En allant au devant d'un désaveu qu'il ne pouvait guère éviter, et en se reconnaissant seul coupable et responsable de la dépêche communiquée aux chambres, lord Ellenborough a rendu moins difficile la position de ses collègues sans cependant écarter entièrement le danger dont l'opposition les menace. Les journaux s'élèvent quelquefois avec violence contre cette façon peut-être habile, mais sûrement très-commode, de sauver un ministère en sacrifiant un de ses membres. D'après ce système, en effet, un cabinet pourrait être éternel quelles que fussent ses fautes, et comme le dit le *Morning-Post*, « s'il s'ouvre un gouffre, un Curtius sera toujours là pour s'y jeter. » L'opposition semble partager cette opinion et ne vouloir pas séparer la responsabilité d'un ministre de la responsabilité du cabinet tout entier, et, quoiqu'elle ait échoué dans la motion de censure de lord Shaftesbury (158 voix contre 167 pour le ministère), elle paraît décidée à se servir de ses armes jusqu'au bout, et à employer toutes ses forces pour la réussite de la motion Cardwell, dont nous avons, il y a huit jours, donné la teneur.

Quoi qu'il en soit, le résultat n'est pas encore bien certain, et nous aurons sans doute à l'insérer vendredi en *post-scriptum*. La lutte a dû être vive, car, si d'un côté on peut reprocher une imprudence au ministère actuel, beaucoup de personnes jugent que ce n'est pas là un motif suffisant pour le renverser, afin de mettre à la place le cabinet Palmerston. L'ancien ministre, qui, s'il réussit, ne pourra se plaindre de son court interrègne, a travaillé pendant ces deux semaines les différentes fractions du parti indépendant et libéral, et s'est efforcé de leur donner des garanties suffisantes pour s'assurer leur appui au moment décisif. Cet empressement de lord Palmerston et de ses amis à ressaisir un pouvoir que, il y a trois mois à peine, ils ont été obligés d'abandonner, inspire à quelques esprits sages et distingués du parlement des réflexions dont le *Daily-News* se fait l'organe auprès de l'opinion publique. Peu importe, dit cette feuille, que le ministère succombe s'il doit être remplacé par un meilleur ; mais quel espoir avons-nous de voir un ministère plus libéral, plus solide, plus attentif aux affaires de l'Inde, plus capable d'adopter une politique généreuse et libérale ? Traçant alors le tableau de l'extrême division de la Chambre des communes, le *Daily-News* compte environ deux cents amis irrésolus de lord Palmerston, une minorité impuissante pour le cabinet actuel, et un peu plus d'une centaine de libéraux indépendants, incapables de former un gouvernement. Au milieu de ces luttes, les affaires importantes, et particulièrement celles de l'Inde, au lieu d'être la préoccupation sérieuse et sincère des hommes politiques, ne sont entre leurs mains qu'un moyen pour acquérir une popularité factice qui doit les amener au pouvoir.

Ces réflexions sont d'autant plus opportunes que la situation des Anglais dans l'Inde demande toute l'attention du gouvernement, la phase que l'insurrection va traverser étant peut-être la plus importante de la campagne. Sans être précisément critique, la position des Anglais est inférieure à ce qu'on était en droit de la croire après la prise de Luknow. On a vu, en effet, par quel défaut de prévoyance les cipayes enfermés à Luknow avaient pu s'échapper, sans être inquiétés, au nombre de 25,000, et se réfugier dans le Rohilcund et dans les districts situés près de Benarès. Dans cette situation, où l'armée a dû voir diminuer sa confiance dans son chef, il fallait, ou poursuivre les insurgés dans leurs nouveaux asiles pendant la saison des chaleurs, ou attendre dans le repos le retour de la saison froide. La difficulté était grande, car si, d'un côté, on pouvait prédire de grandes souffrances à l'armée pendant les chaleurs, d'un autre, on a fait valoir avec raison que l'existence prolongée de la révolte dans une province était un exemple qu'il ne fallait pas faire supporter au Bengale, encore ému, que ce serait là un centre actif de complots et d'attaque, et qu'enfin la saison des chaleurs serait justement choisie par les insurgés pour prendre l'offensive dont l'effet serait de forcer, bon gré mal gré, les Européens à tenir campagne. Sir Colin Campbell s'est donc décidé pour la continuation de la guerre, et il a disposé ses forces de façon à garder les positions conquises et à pénétrer dans le Rohilcund. Une faute du colonel Wilman, qui s'était laissé bloquer près d'Azimghur, a retardé l'entrée en campagne de l'armée anglaise, et, comme le fait remarquer le *Journal des Débats*, ce n'est pas un des côtés les moins curieux de cette guerre que le blâme encouru par un officier pour n'avoir pas attaqué un corps de 8,000 cipayes avec 950 hommes, dont 350 seulement Européens. Du reste le Bengale est relativement tranquille, et le Punjab n'inspire aucune inquiétude sous la main énergique de sir John Lawrence. Quant aux provinces de Madras et de Bombay, elles restent complétement étrangères à l'insurrection. On s'occupe activement de l'organisation de l'Oude ; sir Colin Campbell va marcher sur Bareilly, à 150 milles de Luknow ; c'est sur ce point que s'est concentrée la plus grande force des insurgés. Toute la question maintenant consiste à savoir si la population du Rohilcund se montrera favorable aux cipayes, ou si elle leur montrera l'indifférence, qui est le plus sûr auxiliaire des Anglais, et qui a été si fatale à l'insurrection dans les autres provinces de l'empire des Indes ?

Dans le dernier numéro, nous avons résumé une note importante du *Moniteur* sur l'attitude nouvelle que vient de prendre la Turquie envers le Monténégro ; depuis cette époque les nouvelles de ce dernier pays annoncent que les événements ont marché et que les hostilités ont commencé. L'armée ottomane, forte de 7,000 hommes environ, a occupé les hauteurs et attaqué les Monténégrins, qui, au nombre de 5,000 hommes, se sont défendus avec un courage remarquable et ont maintenu leurs positions. La ville de Grahovo a été brûlée. Une autre dépêche de Vienne représente les Turcs comme ayant été battus près de Grahovo ; tous leurs canons auraient été pris. De quelque côté que soit la vérité, un fait subsiste, c'est que le sang a coulé, et qu'après la note du *Moniteur* on devait s'attendre à une nouvelle et plus pressante interposition auprès de la Porte. Nous voyons, en effet, dans le *Moniteur* du 14, que le gouvernement du Sultan, déférant au conseil du gouvernement français et de ses alliés, a transmis, le 14 de ce mois, au commandant de l'armée de l'Herzégovine, l'ordre de suspendre les hostilités. Le *Moniteur* voit dans cette démarche un motif d'espérer que cette affaire ne tardera pas à être pacifiquement résolue. Ce résultat est d'autant plus probable que la Prusse et la Russie considèrent les Monténégrins comme étant dans leurs droits, et paraissent disposés à défendre dans les conférences les droits des Chrétiens de l'Orient, en s'opposant à toute extension de l'autorité des Turcs. Quant à l'Angleterre, quoiqu'elle semble marcher d'accord avec la France, elle paraît au fond plus disposée en faveur de l'Autriche, dont, on le sait, tous les vœux sont pour la Turquie.

Au sujet du Monténégro, nous trouvons dans le *Journal de Constantinople*, qui sur cette question partage entièrement les vues politiques de la Turquie, des détails intéressants sur les mœurs et la situation administrative de ce petit Etat.

« La surface entière du Monténégro doit être de 80 à 90 lieues carrées ; la principauté se compose de 140 à 150 mille âmes. Elle est divisée en quatre districts ou *nahias* formés de plusieurs *tléménas* ou familles.

« Le pouvoir du régent est à peu près absolu. Son conseil forme ce que l'on nomme un sénat ; il est composé de seize membres. Une cohorte de quatre cents employés subalternes, espèce de constables ou d'agents de police, est chargée de la poursuite des moindres délits et d'exécuter les arrêts du sénat. Il y a, de plus, une garde à cheval d'un nombre d'hommes fort restreint.

« A Cettinié, près du cloître, on voit une maison basse, construite en blocs de pierre, sans ciment, couverte en chaume et divisée en deux compartiments. L'un est une écurie ; dans l'autre est un banc adossé à la muraille, un foyer près duquel sont rangés quelques siéges. C'est là que les sénateurs monténégrins se réunissent. Ils suspendent derrière eux leurs fusils à des crochets, s'asseoient en cercle l'un à coté de l'autre, le poignard et les pistolets à la ceinture, allument leurs pipes et entendent le rapport du secrétaire du prince, qui est leur chancelier. Si le prince veut assister à leurs délibérations, le banc de pierre lui est réservé, et, pour qu'il y soit plus commodément, on y pose un sac de laine.

« Si les sénateurs ont des accusés à juger, c'est là qu'ils les font comparaître. Si l'affaire qu'ils ont à traiter menace d'être un peu longue, on fait rotir un mouton dans le foyer sénatorial. Nul d'entre eux ne croirait déroger à sa dignité en se levant de sa place pour surveiller les apprêts de son dîner ou attiser les charbons. Le mouton roti, on le digère séance tenante. Les sénateurs monténégrins, comme les dieux de l'Olympe, règlent les destins de leur petit monde en savourant l'odeur de cet holocauste. Ils ne peuvent étaler un grand luxe ni se livrer à de pompeux festins. Chacun d'eux ne reçoit pour ses fonctions de législateur ou de magistrat qu'une somme de 200 florins (480 francs). Le président, qui est un des proches parents du vladika, en reçoit 1,200, le vice-président 1,000, et le secrétaire du prince, qui est à la fois chancelier et ministre d'Etat, 800.

« Le budget des recettes s'élève de 75 à 80,000 florins. Les dépenses publiques étant fort restreintes, il reste à peu près moitié de ce revenu pour l'usage personnel du prince. »

L'affaire du *Cagliari* en est toujours au même point, car on ne peut prendre au sérieux les dépêches émanées du gouvernement napolitain, qui, s'armant d'un billet écrit en anglais et trouvé sur Parkes, billet compromettant pour les mécaniciens anglais, ont eu pour but de prévenir la demande d'indemnité du gouvernement anglais. Ce qui est plus digne d'attention, ce sont les négociations et communications entamées entre Naples et Saint-Pétersbourg. On assure que l'empereur Alexandre a conseillé une politique de conciliation.

Nous empruntons au *Journal des Débats* l'annonce d'une malheureuse nouvelle, que nous répétons telle qu'elle est donnée dans ce journal, les détails qui nous sont adressés nous parvenant trop tard :

« Mme la duchesse d'Orléans, qui était malade d'une forte grippe depuis plusieurs jours, est morte ce matin subitement, et sans agonie, dans sa résidence de Richemond (près Londres). »

— Dimanche, vers neuf heures du soir, un incendie, qui a rapidement pris des proportions considérables, a éclaté, à Versailles, dans la caserne occupée par le 2e régiment de la garde, le 4e cuirassiers et un bataillon de zouaves.

Les secours, par suite du manque d'eau, n'ont pu combattre efficacement l'incendie, qu'on n'a pu maîtriser que vers quatre heures du matin.

Trois corps de bâtiment formant les magasins à fourrages ont été détruits.

Environ cent cinquante chevaux, qui s'étaient échappés des écuries, ont été repris le lendemain. C'est le sujet du dessin qui figure sur notre première page.

Le dommage est évalué approximativement à 80,000 fr.

On ignore la cause du sinistre.

V. PAULIN.

Courrier de Paris.

Paris est toujours à Paris, et même on y rencontre des visages nouveaux en grande toilette. Quand Paris s'encombre de nos élégances de chef-lieu, ordinairement l'élégance indigène s'empresse de leur céder la place ; son hospitalité ne se gêne pas pour leur tourner le dos, mais voici qu'aujourd'hui chacun reste à son poste, qui n'est pourtant pas le poste du plaisir. L'hiver a beau persister avec tous ses agréments dansés et chantés, c'est une fantasmagorie désormais sans prestige, on aime mieux causer, toutes fenêtres closes, et médire un peu des absents, par exemple du soleil à l'état de transparent et de ce joli mois de mai sans lilas et sans hannetons. La campagne du bon Dieu n'est tenable que pour le sport, qui ne cesse de voltiger de la Marche à Longchamps et de Longchamps à Chantilly, où il arrivera demain monté sur ses plus grands chevaux. La comédie de salon la mieux marivaudée, le concert le plus *tamberlificoté*, la fête même la plus officiellement composée, rien ne vaut pour nos gentlemen ce *temps de galop* sur la pelouse de l'ex-domaine des Condés. Les femmes élégantes qui s'y font cahoter dans leurs calèches, et les cavaliers pur sang qui leur font cortége, y retrouvent au besoin les émotions de la polka ; les fanfares tiennent lieu d'air de danse, et l'on y joue plus noblement qu'ailleurs. Les cartes du jeu, ce sont les chevaux qui courent, la Fortune monte en croupe et galope avec eux. Les parieurs des deux sexes y luttent sous le nom des coursiers. — Qui êtes-vous, Monsieur ? — Je suis un *Sire-de-Framboisy*, et vous, Madame ? — Une *Va-nu-pieds*. Cette charmante logomachie ne peut manquer de passer du parc aux Biches dans le camp des bourgeoises.

Que n'a-t-on pas dit du sport ? S'il fallait en croire le préjugé populaire, si obstinément entretenu par la plupart des vaudevillistes et des feuilletonistes, l'institution n'aurait été créée que par la vanité et pour l'usage d'un monde de fantaisie. Mais le sport vaut infiniment mieux que la réputation qu'on voudrait lui faire. Il a ses singes qu'il est permis de tourner en ridicule, à la condition de respecter ses lions. Dresser des chevaux de course, protéger des danseuses, afficher son luxe à tort et à travers et mener la vie à grandes guides : certes, les vrais dignitaires du sport comprennent et pratiquent la profession tout autrement. Leur patronage n'a jamais manqué aux idées utiles ; si les arts vivent encore un peu, c'est à leur intervention qu'on le doit, après celle du gouvernement bien entendu. N'est-ce pas encore dans leurs rangs que l'on trouve le peu de Mécènes désintéressés qui nous restent ? A quoi bon citer des noms qui se trouvent aisément dans toutes les bouches ?

Comme on s'attaque volontiers aux grandeurs et aux prospérités légitimes, le bruit court que la loi qui a pour but de mettre un frein aux usurpations nobiliaires pourrait bien détruire l'institution du sport à sa source, et c'est une calomnie comme le reste. Peut-être la mesure va-t-elle désarçonner quelques sportmen trop fiers pour se remettre en selle avec un nom mutilé, mais c'est ailleurs qu'elle frappera ses plus grands coups. La noblesse authentique, la noblesse de race, de parchemins et de tradition aura lieu de s'étonner du nombre d'intrus qui s'étaient glissés dans son sein. Toutes sortes de barons, de comtes et de marquis seraient les victimes de cet autre massacre des innocents. Quand Balzac a dit : « Si le ciel m'eût affligé d'un nom ridicule ou difficile à prononcer, je n'aurais pas hésité à m'en choisir un de la portée la plus triomphante et la plus sonore ; » c'est un bien mauvais conseil qu'il donnait à ceux de ses confrères qui l'auront suivi, car voici venir le temps où cette littérature nobiliaire va être contrainte de déposer ses titres sur l'autel de la nécessité. Tel plumitif qui signe encore ses livres ou ses feuilletons du nom de son village ou même du nom de sa rue sera obligé de reprendre celui de ses aïeux. Un fâcheux ne vient-il pas d'informer le public par la voie de la presse que cinquante écrivains connus se sont parés de particules et de désinences aristocratiques qu'ils n'eurent jamais le droit d'étaler ? quelle découverte ! Plus de ces finales si rayonnantes en *court*, en *ville*, en *ange* et en *gnac* ; les masques vont tomber, il ne restera plus que Greluchon ou Badouillard. Il sera dur pour ces écrivains connus d'avoir à se refaire un nom quand le public n'en fait plus. Je crois bien, du reste, que le susdit fâcheux en sera pour ses frais de dénonciation, et la nouvelle loi laissera sans doute aux gens de lettres un privilége qu'ils ont eu dans tous les temps, celui d'user et d'abuser du pseudonyme.

N'allons pas disputer aux indifférents la pauvre satisfaction d'attaquer les écrivains dans leurs faiblesses : le moment serait mal choisi, alors qu'un des plus jeunes et des plus aimables, va peut-être payer de sa vie une incartade de plume. L'expression ayant évidemment trahi la véritable pensée du chroniqueur, le désaveu de toute intention offensante pour le corps de messieurs les sous-lieutenants leur eût sans doute été offert par sa loyauté ; mais, la fatalité s'en mêlant, l'affaire a été poussée tout de suite beaucoup plus loin qu'elle ne devait aller, et le point d'honneur a fait une nouvelle victime. L'opinion publique s'est vivement émue du malheur de l'infortuné de Pène, et la justice à son tour devra apprécier, dit-on, les circonstances douloureuses qui l'ont amené. « La France, écrivait le comte de Tilly, en 1780, est la patrie des duels ; j'ai parcouru la plus grande partie de l'Europe, j'ai voyagé dans le nouveau monde, j'ai vécu partout avec des militaires et des *civils*, et je n'ai rencontré nulle part ailleurs cette funeste susceptibilité qui, à chaque pas, crée des offenses, des insultes et des provocations. D'où vient donc cette disposition particulière aux Français, dont le caractère est trop noble pour se montrer vindicatif, de chercher à s'exterminer à la moindre occasion ? »

Et puisque nous en sommes toujours au chapitre de la plume, il faut bien reconnaître qu'elle est en train de perdre jusqu'au dernier prestige qui pouvait lui rester. Ce n'est plus du tout cette lance d'Argail qui guérissait les blessures qu'elle avait faites, on ne lui passe aucune de ses étourderies. Ses moindres coups de bec exaspèrent ; en revanche, on se montre peu touché de ses bénédictions. Ajoutez que ceux-là même qui en font usage sont ses plus grands ennemis. A chaque instant une foule d'écrivains de tous les

Digitized by Google

formats demandent sa suppression au nom de la société, de la morale et de la religion. Le calife Omar, de farouche mémoire, ne brûlait que les livres; nos Omars de l'écritoire détruiraient volontiers jusqu'à l'outil qui les fabrique. *Ecrasons l'infâme*, tel est l'anathème jeté au pauvre instrument ailé qui n'en peut mais. A chaque instant la destitution de l'homme de lettres est réclamée sur toute la ligne et à *tant la ligne* par divers fanatiques qui vivent des lettres. Entres autres manifestations remarquables et, si j'ose le dire, des plus regrettables en ce genre, les gens du monde auront sans doute distingué l'écrit de M. l'abbé Bautain, intitulé : *Manuel de bonne conduite*, à l'usage des personnes qui passent l'été à la campagne. M. Bautain, qui fait honneur à l'Eglise par ses vertus comme il a honoré la philosophie par ses lumières, recommande particulièrement à ses lecteurs, ou plutôt à ses ouailles, de s'abstenir de la lecture des journaux, il ne fait d'exception pour aucun : que va dire l'*Univers religieux ?* On ne saurait prêcher le désabonnement sur une plus vaste échelle et avec plus d'onction. Le motif déterminant de M. Bautain, et qui le dispense d'en chercher d'autres, c'est que les écrivains de journaux sont des mercenaires qui ne visent qu'au profit. C'est pour vivre qu'ils écrivent, et par conséquent qu'ils travaillent : de pareilles gens ne méritent aucune confiance. Ah ! si ces Messieurs donnaient leurs élucubrations pour ce qu'elles valent, c'est-à-dire pour rien; mais il leur faut un salaire comme à l'ouvrier, ils s'assimilent au prêtre qui vit de l'autel : quoi de plus déraisonnable ? Que la philosophie repentante de l'auteur jette l'interdit sur le journalisme en masse, cela est arrivé si souvent qu'il n'y a plus lieu de s'en étonner; mais comment sa charité a-t-elle pu se résigner à dévouer si peu chrétiennement d'anciens confrères à l'hôpital ? Il pourrait les autoriser à dire de son livre, en manière de représailles, que si cet ouvrage a été pensé par un ecclésiastique arrivé, c'est un journaliste incompris qui l'a écrit.

Dans le temps où ces mécréants de journalistes étaient encore bons à quelque chose, on sait avec quelle ardeur ils ont combattu cette importation américaine qui consiste à claquemurer un malheureux prisonnier loin de la société de ses semblables pour le rendre plus digne d'y rentrer. L'emprisonnement cellulaire — puisqu'il faut l'appeler par son nom — expérimenté comme système civilisateur, et patroné par de graves autorités, touche néanmoins à sa fin. Condamné par le gouvernement et par sa philanthropie éclairée qui en répudie l'application, ce malencontreux système vient de recevoir le coup de grâce des mains de M. le docteur Pietra-Santa, et vous voudrez lire son intéressante brochure, qui expose éloquemment les vices et les misères du système, et qui en est l'inventaire après décès. La folie et le suicide, tels furent les résultats les plus avérés du régime cellulaire. C'est ce que M. Pietra-Santa établit par des faits authentiques et des chiffres officiels; il complète ainsi et décide la victoire d'une cause pour laquelle, à l'exemple de tant d'autres, nous avons combattu à la légère et d'une manière insuffisante depuis quinze ans. Voici une circonstance qui, selon nous, condamnait à mort ce système pénitentiaire au lendemain de sa première application. Ses inventeurs avaient recommandé qu'on ne mît pas de barreaux aux fenêtres des cellules, parce que les détenus ne manqueraient pas de s'y *pendre*, et en effet, faute de cette précaution, trois de ces malheureux furent trouvés pendus dans le pénitencier de Tours. M. Pietra-Santa aura sans doute recueilli ce fait décisif dans son livre, mais nous n'avons pas su l'y découvrir. Autre renseignement étourdissant : l'*humanité* de ce système mesurait l'espace, l'air et même la faculté de parler, avec une telle parcimonie au patient, que chacun d'eux en était réduit à un maximum de quarante-six minutes de conversation par mois, en y comprenant les visites du médecin, de l'aumônier et du directeur de la prison. Enfin il n'était pas moins applicable à des condamnés qu'à des prévenus.

Ce n'est pas aujourd'hui qu'on reprochera à la petite chronique de cultiver l'idylle outre mesure, ou de se noyer dans ses verres d'eau sucrée; elle a beau fureter comme un écureuil à travers toutes les branches de l'information, tout ce qu'elle pourrait recueillir d'un peu réjouissant, c'est le dîner offert par M. Alexandre Dumas aux dames de la Halle. Dangeau a célébré les menus du grand roi; le roi du roman, non moins heureux que celui de l'histoire, a eu aussi son Dangeau, dont le récit a été dévoré à belles dents par la curiosité publique. L'auteur de *Monte-Cristo* est adoré au carreau des halles, et ses ouvrages ne cessent pas d'approvisionner ce marché. S'il faut en croire son historiographe, au temps de la Fronde M. Dumas eut aisément détrôné le duc de Beaufort, mais aujourd'hui M. Dumas devra se contenter d'être leur *cordon bleu*. La révolution, qui a fait tant de tort aux femmes de chambre, a beaucoup nui au crédit des dames de la Halle; elles ne font plus de lieutenant de police, comme sous Louis XV, ni même de curé, comme sous Louis XVI. — Un curé, dites-vous ? est-ce possible ? — La chronique constate du moins le fait, et les chroniques n'ont jamais menti.

C'était donc en 1760, Saint-Eustache venait de perdre son curé, M. Merlin, et l'archevêque de Paris lui avait donné un successeur, sans tenir compte des réclamations du neveu du défunt, simple officiant dans la paroisse. L'évincé pouvait porter ses plaintes au pied du trône, il aima mieux recourir aux dames de la Halle, qui, après avoir remué tout le quartier et mis en déroute la maréchaussée, envoyèrent au roi et à la reine un *député* en jupons qui leur tint ce langage : « Sire et Madame, notre bon curé Merlin a reconnu son neveu pour unique héritier, d'ailleurs les Merlin ont toujours été curés de Saint-Eustache, de père en fils, et nous n'en souffrirons pas d'autres. » Ce vœu médiocrement canonique était formulé avec irrévérence; mais la reine avait souri, le roi se sentit désarmé, et Merlin neveu eut la place de son oncle.

Mme Ristori vient de nous rendre la *Phèdre* de Racine, traduite par M. Dall'ongaro, écrivain et poëte de beaucoup de talent. *Phèdre*, arrangée à l'italienne, avait déjà beaucoup réussi à l'étranger, et notamment dans les villes de la Péninsule; mais cette magnifique Phèdre, la plus belle des reliques tragiques de Mlle Rachel, comment le public parisien, à son tour, allait-il l'accepter sous le déguisement d'un idiome qui lui est peu familier et avec les hardiesses d'une interprétation nouvelle ? Phèdre n'est pas seulement le plus beau rôle de notre grand répertoire classique, il en est aussi le plus difficile. C'est un composé de toutes les langueurs et de toutes les impétuosités de la passion, et une fusion splendide de toutes leurs nuances; en outre, c'est une figure antique dessinée par un moderne, un bloc du plus beau marbre grec taillé par la main savante du plus délicat et du plus pur de nos poëtes tragiques. Dans l'histoire, ou plutôt dans la fable, Phèdre est le démon de l'inceste; dans Euripide, elle est la victime de la fatalité et le jouet des dieux; dans Sénèque, c'est une maratre amoureuse. Racine a utilisé toutes ces indications en y ajoutant la plus décisive et la plus pathétique, c'est-à-dire le remords et le repentir. Sa Phèdre est une chrétienne, au poison près, qui s'enveloppe de son amour comme d'un cilice et qui meurt au seuil du cloître. Toutes ces intentions divergentes, mais si admirablement fondues, rendent le rôle très-complexe et très-périlleux. On sait que Racine le composa pour la Champmeslé, en le tissant de toutes les nuances que la passion peut exprimer. Mlle Clairon fut la première, je crois, qui s'attacha au sens antique et fatal que Mlle Rachel devait restituer complétement au rôle.

C'est une tout autre interprétation qui a tenté Mme Ristori. Sa Phèdre est la fille de Pasiphaé plutôt que celle de Minos ;

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée.

Les accablements, les transports et les explosions de la passion, voilà ce qu'elle a exprimé avec une énergie, une audace et un art incomparables. Les parallèles sont toujours chose puérile, et ne servent guère qu'à exalter les morts aux dépens des vivants; à ceux qui ont la naïveté de s'étonner de ne point retrouver ici ce qu'ils admiraient dans la Phèdre de Rachel, la grande artiste peut répondre : Je suis la Ristori ! Mlle Rachel était plus contenue, plus savante et plus Grecque ; Mme Ristori est plus vivante et plus Italienne. Cela prouve que dans la tragédie de Racine il y a de l'étoffe pour plus d'un chef-d'œuvre d'exécution.

A l'Odéon, l'*Ecole des ménages* est aussi bien l'école des célibataires. Il s'agit d'un M. Adrien qui vit dans l'intérieur de son ami Dubuisson, et qui se trouve en puissance de la femme de cet ami. Dix ans déjà passés, il porte la chaîne et traîne le boulet d'une liaison adultère. Mme Dubuisson n'est plus jeune, M. Adrien a vieilli, et il voudrait se dégager; mais la complice tient *mordicus* à ce premier amour, qui a tant de chances d'être le dernier. D'ailleurs elle vient d'éventer la cause de la trahison, qui ne peut être qu'une autre femme, car M. Adrien, pour en finir plus sûrement, voudrait se marier, et l'honnête Dubuisson, de son côté, ne rêve point d'autre gendre que son perfide ami. Il y a une scène très-bien filée, où l'imprudent Adrien fait une peinture si navrante du sort qui attend les vieux garçons, que Dubuisson s'empresse de lui offrir la main de sa fille, au nez de sa femme. Refus du coupable, douleur de la complice, surprise du mari : vous voyez d'ici le coup de théâtre, « Quel est donc ce mystère ? se demande ingénûment le pauvre homme; Adrien refuse la main de notre Cécile après avoir passé dix ans auprès de mon Hermance; il est temps que le jour se fasse; » et, en effet, la lumière s'est faite. Au premier mot d'explication, M. Adrien se trouble; Mme Dubuisson s'agenouille en criant : grâce ! et l'époux outragé témoigne par son jeu muet qu'il se retient pour ne pas commettre quelque forfait. Il y a dans son attitude quelque chose d'effrayant pour tout le monde; mais chacun en est quitte pour la peur. Il chasse le perfide, il pardonne à la coupable, et, s'il est résigné à survivre à son déshonneur, c'est pour son enfant.

La pièce de M. Arthur de Beauplan n'a qu'un défaut, la vétusté; mais la forme a rajeuni suffisamment le fond. Cette comédie morale, ou cette morale en comédie, est d'ailleurs très-agréablement rimée. Mme Lacressonnière est une femme coupable très-attendrie et très-attendrissante.

Un petit théâtre (*les Folies-Dramatiques*), dont nous avons le tort de parler trop rarement, donne depuis lundi *Rose et Rosette*, drame-vaudeville de M. Ludovic Halévy. Rose Bernier, modeste ouvrière au pays Latin, s'appelle Rosette à la Chaussée-d'Antin. C'est que Rose est en même temps un brillant Camélia. Mais, malgré cette fortune qui est une dégradation, on n'a pas oublié sa mère et on songe toujours au jeune compagnon de son enfance. Rose a dissimulé Rosette à l'élu de son cœur, jusqu'au moment où le masque tombe et le Camélia reste... dans l'abandon. Groupez maintenant autour de cette fable, simplette et sans prétention, une demi-douzaine d'étudiants et de grisettes qui sont chargés de l'égayer, et qui s'en acquittent fort bien, et vous aurez une idée de cette jolie pièce, qui a été accueillie avec beaucoup de faveur et des applaudissements universels.

PHILIPPE BUSONI.

La Chine.

A force d'entendre raconter par les voyageurs qu'il y a en Chine une population considérable qui vit constamment sur les rivières, on a fini par conclure que le sol chinois ne suffit plus à loger ses innombrables habitants. C'est là une grande erreur qu'il est bon de signaler dans un moment comme celui-ci, où il importe de se faire une idée exacte du vaste pays avec lequel les grandes puissances maritimes sont en guerre.

La population spécifique de la Chine est, en effet, plus grande que dans la plupart des royaumes de l'Europe, et, à plus forte raison, dans le plateau central de l'Asie, en Afrique et dans les pays d'outre-mer. Mais il n'est pas moins vrai que la culture ne s'y étend pas encore à la moitié de la superficie totale de l'empire, et que le double des habitants actuels pourrait aisément y trouver sa subsistance si on mettait en valeur les immenses terrains qui sont encore en friche.

Dans la province de Canton, qui est une des plus fertiles, presque toutes les montagnes et les terrains accidentés sont arides, par suite d'un déboisement général qui permet aux pluies torrentielles de ce climat d'entraîner toute la terre végétale. Dans le Koueï-tcheou, au contraire, une puissante et sauvage végétation couvre les terres arables, et ne sert qu'à abriter les tigres et les léopards. Les six ou huit provinces centrales de l'empire, qui devraient être un paradis terrestre, présentent un aspect de désolation et de misère extrêmes, par suite des débordements immenses des deux grands fleuves, auxquels on n'oppose que des digues ridicules et tenant de l'enfantillage. Que dirons-nous des provinces du nord-ouest, particulièrement du Kan-sou, dont le défrichement n'a commencé qu'au dix-huitième siècle ?

Ce n'est donc pas l'insuffisance des ressources du sol qui relègue sur les rivières une forte partie de la population chinoise.

C'est plutôt au système de communication, au genre de culture, aux penchants, enfin, et aux habitudes de la nation, qu'il faut attribuer ce phénomène.

En Chine, point de routes carrossables, point de facilités de communiquer d'une province à l'autre par voie de terre. En fait de chemins, il n'y a que des sentiers étroits élevés, entre les champs de riz, pour le passage d'un seul piéton à la fois : sur les montagnes, même, les chemins sont si étroits, si escarpés, si mal entretenus, qu'aucune voiture ne pourrait jamais y passer.

Les fleuves, les rivières, les lacs et une foule de canaux artificiels, sont donc les principales voies par lesquelles on communique d'un pays à un autre : de là, la multiplicité des embarcations et le nombre considérable de la gent batelière.

Le Chinois est ensuite un peuple essentiellement ichthyophage : il préfère tou ours le poisson à la viande. La pêche est, par conséquent, un métier sûr de réussir, et auquel s'adonnent avec prédilection tous les paresseux qui n'ont pas d'état.

Enfin les Chinois de bas étage sont essentiellement voleurs et passionnés pour les coups de main nocturnes. Or rien ne favorise mieux ce genre d'expéditions que ces bateaux rapides manœuvrés par vingt rameurs, qui tombent à l'improviste sur un village, y ramassent du butin, et l'emportent en silence sans que les malfaiteurs laissent derrière eux la moindre trace.

Toutes ces causes réunies contribuent puissamment à augmenter, chaque jour, la population flottante sur tous les points où la vie de bateaux offre un avantage quelconque.

A Canton, cette population n'est pas évaluée à moins de 150,000 âmes, non compris les nombreux équipages des jonques qui viennent éventuellement des autres provinces. Dans ce nombre, ce sont les femmes qui dominent, attendu les facilités que leur offrent les bateaux couverts pour exploiter nuitamment la licence des mœurs, si grande en Chine.

La plupart des bateaux qui couvrent la rivière des Perles appartient à la classe de ceux qu'on nomme *tankas*, et qui sont ordinairement manœuvrés et habités par deux femmes, auxquelles les Européens ont donné le nom de *tankalères*. La longueur de ces bateaux est de 3 à 4 mètres, sur environ 1 mètre 20 de largeur : ils sont recouverts d'un toit arrondi en nattes ou en feuilles de palmier, dont les panneaux glissent les uns sous les autres et permettent de se renfermer presque hermétiquement. De là le nom de *tanka* ou *tankia*, « maison en forme d'œuf, » parce que, une fois fermées par le toit jusqu'aux deux bouts, ces embarcations ont la forme d'un œuf.

Pour conduire, les deux batelières se placent, l'une debout sur l'arrière, où elle manœuvre un aviron monté sur pivot qui sert de gouvernail, l'autre assise sur l'avant, où elle nage avec une large rame. Celle qui gouverne est souvent une femme mariée à un matelot ou à un pêcheur, ce qui ne l'empêche de se prêter aux désordres de sa compagne. Si elle a un enfant en très-bas âge, elle l'attache sur son dos et le ballotte ainsi toute la journée en faisant le service de son gouvernail; si l'enfant est un peu plus grand, il reste dans le bateau en attendant qu'on puisse l'occuper à terre : et dans cet espace étroit, ayant à peine 2 mètres de superficie, couchent pendant la nuit plusieurs personnes, sans autre appareil de literie qu'une natte et un petit banc servant d'oreiller.

Pour faire la cuisine, on soulève la planche qui sert de siége sur l'avant, et là on cuit le riz et les légumes sur un réchaud en terre.

Quoique les tankas n'aient pas de quille, ils tiennent cependant assez bien à la mer en bondissant sur la lame avec une grande légèreté; mais, dans les typhons, il en périt beaucoup, parce que les tankalères ont rarement la précaution de se mettre à sec ou de s'abriter dans un bassin clos aux premiers indices du météore.

Le costume des tankalères n'a rien de bien gracieux : il se compose généralement d'un pantalon et d'une camisole, en toile bleue ou brune, qui se boutonne sur le côté gauche, et sur laquelle on met, en hiver, un par-dessus ouaté. La coiffure des femmes est assez volumineuse et d'une forme

Digitized by Google

JEUNE FILLE.

FEMME MARIÉE.

TANKALÈRES CHINOISES.
Batelières de la rivière de Canton.

bizarre, ainsi que la représentent nos dessins ; mais celle des jeunes filles, considérées encore comme vertueuses, ne consiste qu'en une tresse formée des cheveux du derrière de la tête, tandis que les cheveux du devant tombent libres sur le front, et sont coupés carrément à la hauteur des yeux de la façon la plus disgracieuse.

Dès qu'on sort de la forme et des dimensions des tankas, les embarcations chinoises, voyageuses ou stationnaires, se divisent en un grand nombre d'espèces ; les unes destinées à la pêche, d'autres au transport du sel, d'autres au commerce du riz, du thé, des bois, etc., d'autres aux régates ou aux parties de plaisir ; d'autres enfin, les fameux bateaux des fleurs, habités exclusivement par des femmes galantes, mais installés avec tout le confortable que peuvent désirer les sybarites chinois, qui en font un lieu de passe-temps.

Depuis que les alliés sont maîtres de Canton, des mesures de police ont été sagement prises pour empêcher l'encombrement des bateaux devant le quai de débarquement. C'est qu'en effet les tankalères se disputent sur ce point le privilége de recevoir à leur bord les officiers, ou même les simples soldats barbares, parce qu'ils sont pour elles d'excellentes pratiques. Canton a beau avoir été bombardé, tous les habitants de la ville auraient été passés au fil de l'épée comme lors de l'invasion tartare, que les batelières n'en seraient pas moins là toutes disposées à servir les Européens qui, en payant exactement leur dû, pourraient se fier à elles comme à des personnes étrangères au pays qui aurait souffert.

Il y aurait tout un livre à faire sur les mœurs des populations qui vivent sur l'eau dans l'empire des fleurs ; mais nous croyons en avoir dit assez pour faire comprendre qu'en ceci, comme en mille autres choses, la Chine n'a aucun point de contact avec l'Europe, et qu'il faut prendre ce pays-là tel qu'il est, sans prétendre pouvoir l'assimiler à aucun autre.

Pour extrait : PAULIN.

TYPES CHINOIS.

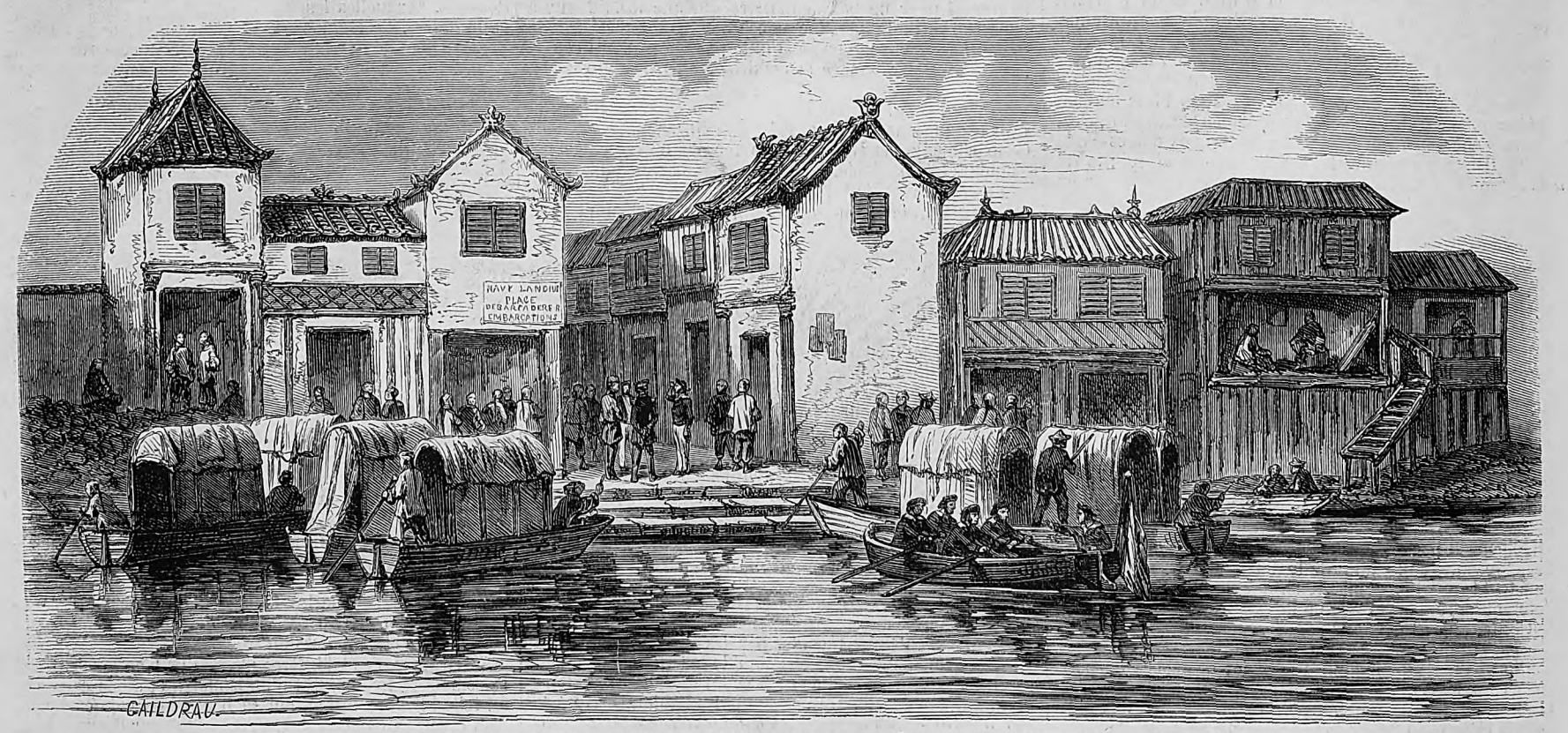

DÉBARCADÈRE AFFECTÉ AUX CANOTS DES OFFICIERS DES ESCADRES ALLIÉES SUR LA RIVIÈRE DE CANTON. — D'après des dessins envoyés de Chine par M. G. D. B.

Digitized by Google

Digitized by Google

la botanique proprement dite qu'aux amateurs passionnés, de nouvelles plantes découvertes à grands frais dans de lointains pays. C'est ainsi que tout un massif, appartenant à cet habile horticulteur, est uniquement composé de ces splendides nouveautés. Nous avons d'abord à signaler plusieurs bégonies, introduites en France en 1857.

Ces plantes, dont chacun a pu voir quelques-unes des nombreuses espèces, brillent surtout par leur forme et par la variété de coloris de leur feuillage.

Les feuilles sont ovales, allongées, mais obtuses, c'est-à-dire que, des deux portions partagées par une nervure centrale qui fait suite à la queue de la feuille, autrement dit au pétiole, l'une est beaucoup plus développée que l'autre.

Dans la collection de M. Linden, composée de huit espèces, on en remarque une aux feuilles de la même teinte que l'argent oxydé; puis, dans une autre, la couleur est d'un vert sombre, avec de grandes taches blanchâtres entre les nervures; quelquefois, c'est une large bande qui panache la feuille tout autour. Enfin l'espèce la plus vigoureuse est le *begonia rex*, dont les taches sont argentées.

Avec ces bégonies, plusieurs nouveautés, venues récemment de l'Amérique méridionale, attirent les regards des amateurs.

Mais revenons au lot d'orchidées, qui flatte tout le monde par le vif éclat des individus.

Il est bien fâcheux que des plantes aussi belles et aussi gracieuses portent souvent des noms baroques, difficiles à prononcer et encore plus à retenir. Il nous faut bien cependant les employer pour désigner les sujets de nos observations.

L'*acrides Fieldingii* est une orchidée au port extrêmement gracieux; son feuillage, formant en quelque sorte espalier, est d'un beau vert, et de ses longues feuilles s'échappent de longues grappes pendantes de fleurs lilas.

Une autre fleur, le *brassia cinnamomea*, présente tout à fait un de ces gros insectes exotiques, aux antennes et aux pattes brunes.

Un *odontoglossum* très-commun, mais qui n'en est pas moins remarquable, émet des grappes excessivement allongées de fleurs jaunes mouchetées de pourpre.

Le *trichopilia suavis*, très-bien nommé, car il exhale une délicieuse odeur.

Aux environs de la splendide corbeille est l'espèce qui figure au fronton du dessin que cet article accompagne. Ses fleurs sont blanches, au calice à trois pièces allongées. Le labelle, cette partie de la corolle des orchidées qui affecte souvent les formes les plus irrégulières, est évasé dans cette espèce et ponctué de jaune dans le fond.

Nous en aurions beaucoup plus à dire sur cette collection, mais nous ne saurions à quelle plante accorder la palme; contentons-nous de citer une espèce nouvellement introduite de Tabasco; c'est le *chysis limminghii*, dont les fleurs sont de consistance épaisse, avec le calice écarté, blanc, mêlé de teinte violacée. Le labelle est à trois divisions, dont deux fermées, la troisième écartée et rayée intérieurement de violet.

La vue que représente une de nos gravures est prise d'un superbe massif de plantes de serre chaude exposé par M. Leroy, jardinier chez M. Guibert, à Passy.

Le grand arbre qui domine au fond, à gauche, est un sang-dragon, le *dracæna fragrans*. A côté, sur le même plan, un arbre de la famille des légumineuses étale son beau feuillage composé; c'est le *Brownea grandiceps*.

D'autres *dracæna*, puis des fougères du nouveau monde y sont agréablement disposées. A gauche du dessin est une plante herbacée, au feuillage large et vigoureux, dont la forme est à peu près en cœur, recouvert d'une teinte inégale de violet; c'est une aroïdée, le *caladium violaceum*.

Enfin, sur le devant, à droite, cette plante en boule est un monstrueux pélargonium, reine des Français, âgé seulement de quarante-six mois, et envoyé par M. Lenormand fils.

Dans la corbeille de M. Leroy se trouve une plante des îles de l'Océanie, que l'on pourrait bien appeler la reine de l'exposition, non-seulement à cause de ses fleurs roses disposées en grappes, qui étendent cette belle coloration jusque sur les feuilles, mais aussi par la force, la vigueur et l'épanouissement de l'individu; c'est le *medinilla magnifica*, que l'on a figuré dans le vase à la partie supérieure de notre gravure. Cette espèce si intéressante ne fait les honneurs de nos jardins que depuis 1850. C'est dans les forêts de Manille que M. Lobb a eu le bonheur de la découvrir. Un botaniste très-distingué, M. Blume, affirme que le *medinilla magnifica* prend des proportions colossales dans les pays où il croît spontanément. Ses rameaux s'élancent sur les arbres et émettent des racines aériennes qui ont fait soupçonner la plante de parasitisme.

Lors de l'apparition de celle-ci en Angleterre, ce fut un véritable événement horticole, et MM. Veitch, qui furent les premiers à la cultiver, reçurent en récompense un grand prix d'honneur de la Société royale de Londres.

Un concours ayant été ouvert pour les plus belles collections de palmiers et des familles voisines, l'exposition actuelle présente une grande quantité de ces magnifiques arbres.

Un massif précieux est celui de M. le prince de Troubetskoy. Il est uniquement composé de palmiers provenant des jardins de Nikolsky, près Moscou. Nous y avons remarqué un arbre qui fait fureur l'été à Paris, et auquel on ne pense sans doute guère quand on porte en chapeau de Panama la paille qui provient de ses feuilles. Le nom de cette plante, devenue d'une grande importance, est *carludovica speciosa*.

Les *latania*, les *pandanus*, les *chamacrops*, sont de très-belle venue dans cette collection toute princière. M. Luddemann, lui aussi, possède une très-riche variété de palmiers. Il a des *cocos*, des *sabal* et surtout des *dracæna*, qu'il a représentés au nombre de neuf espèces.

Depuis quelque temps la culture si difficile des fougères devient très-répandue. Un grand nombre pouvant être cultivé en pleine terre offre de précieuses ressources pour la décoration des jardins. M. Luddemann en a envoyé de fort jolies, surtout parmi les fougères de serre tempérée. M. Chantin, qui s'adonne aussi spécialement à la culture de ces plantes, possède également de beaux échantillons qui sont récompensés par le jury.

Enfin citons également MM. Verdier et M. Ryfkogel pour leurs beaux produits.

Les plantes de la famille des cactus sont brillamment représentées par MM. Landry.

De nombreuses *agave*, *aloès*, *yucca* du même exposant décorent agréablement le paysage de leur feuillage roide et piquant.

Comme chaque année à cette époque, ce sont les azalées, dont on ne se fatigue jamais, les rhododendrons et les pelargoniums qui dominent; MM. Malet, Dufoy, Briot, Bertin et Michel nous ont paru exceller dans ces spécialités.

Ce dernier horticulteur mérite une attention toute particulière pour ses bruyères.

La moitié du coté latéral sud est consacré aux rosiers que l'on admire et qu'on admirera toujours.

Les collections de MM. Jamain et Fontaine ont dû fixer d'une manière toute spéciale l'attention du jury, non-seulement par la beauté et la vigueur des individus épanouis, mais aussi par les variétés nouvellement obtenues qui y figuraient.

Nous ne voulons pas quitter les fleurs sans parler des énormes pensées qu'obtient, tous les ans, M. Charpentier; des calcéolaires, variées à l'infini, par M. Tabar; des conifères nouvelles, des orchidées et des pelargonium, de MM. Thibaut et Keteleer; des plantes de serre chaude, de M. Rougier-Chauvière, et, enfin, de la corbeille de M. Tollard, composée uniquement de plantes annuelles, la plupart très-communes, mais si jolies, si bien venues, qu'elles attirent impérieusement les regards des promeneurs.

On doit bien penser que, parmi les fruits, ce sont les primeurs qui l'emportent. La corbeille de fruits montés, de M. Pavard, est une admirable chose. On y remarque des pêches, des cerises, des prunes et des raisins en pleine maturité.

De très-beaux individus de cerisier, de vigne, de prunier, de figuier, de framboisier et de fraisier, portent de nombreux fruits forcés. Ces derniers surtout répandent les plus douces senteurs dans le coin nord-ouest de l'exposition.

Les ananas de M. Gontier sont parfaitement venus comme fruits, et ils offrent en plus un feuillage qui pourrait en faire de superbes plantes d'ornement.

Il est une corbeille de fruits montés extrêmement curieuse, c'est celle de M. Couturier. Des fruits conservés sont dans un vase composé, lui aussi, de fruits, et jusqu'à ses anses, formées de chasselas nouveau, jusqu'à son pied, incrusté en quelque sorte de pommes, de cerises; on ne voit que fruit.

Il faut bien aussi dire quelques mots de cette portion si utile du règne végétal: les légumes.

Les asperges rivalisent en grosseur. Nous en avons vu qui mesurent jusqu'à 4 centimètres de diamètre.

Quant aux ignames de la Chine, nous ne savons pas jusqu'où l'on s'arrêtera, mais, chaque année, on obtient des tubercules de plus en plus vigoureux.

La galerie Sud du rez-de-chaussée est consacrée aux industries et arts agricoles, qui sont, à peu de chose près, ce que tout le monde connaît déjà; aussi nous ne croyons pas devoir nous étendre sur ce sujet.

Nous y avons cependant découvert de véritables curiosités: ce sont d'immenses vases et plateaux de faïence imitant le genre italien à s'y méprendre. Les peintures qui les décorent leur donnent un prix inappréciable.

M. Devers, l'exposant qui est un habile peintre sur émail, a fait de ces faïences des objets d'un grand mérite. Il a su si bien copier le passé que l'on croirait avoir affaire à des antiquités, n'était une date nouvelle inscrite sur un de ces plateaux.

Enfin l'Algérie aussi a voulu concourir; elle est représentée par ses plus beaux produits. Ses fruits surtout font l'admiration des promeneurs.

Rappelons, en finissant, à nos lecteurs que l'exposition des fleurs ferme le 27, et qu'il faut se hâter si l'on veut jouir de leurs brillantes couleurs et de leurs doux parfums.

ROUYER.

Rose et Fanchon.

(Suite et fin. — Voir les numéros 791, 792, 793 et 794.)

VI.

Pendant que je traversais les longs corridors mal éclairés par lesquels le donjon que j'habitais touchait à la principale habitation, mon espérance et mon intime contentement s'en allaient et tombaient peu à peu. J'étais comme un homme ivre et qui suit un chemin connu: ce n'est pas sa volonté qui le conduit, c'est l'habitude; ainsi, j'allais comme en un rêve, et me demandant si véritablement c'était bien moi qu'on allait marier à la demoiselle noble qui m'attendait?

En effet, on m'attendait depuis tantôt dix minutes; heureusement que la solennelle présentation de ma tante, en grand habit, avait pris plus d'une heure, et que le contentement de tous ces visages empêchait la mauvaise humeur de se montrer. On m'annonça à haute voix, avec tous mes titres de noblesse, et, comme en ce temps-là j'étais vraiment tourné de façon à contenter toutes les vanités, et même la mienne, il y eut un grand murmure en mon honneur. A mon tour, je fus présenté en grande cérémonie, et par ma tante, à tous les membres de ma nouvelle famille, à monseigneur mon beau-père, à madame ma belle-mère, à ma cousine la duchesse, à mon arrière-cousine la marquise; à un tas de comtes et de comtesses, de vicomtes et de vicomtesses; puis, des barons sans nombre, quelques vidames, quelques louvetiers, des abbés, des évêques, des comtes de Lyon, des chanoines, des commandeurs et des chevaliers en veux-tu? en voilà! Nécessairement il fallait embrasser tout ce monde, et rendre à chacun le salut qui lui revenait, mesurant ma politesse, non pas sur l'agrément du visage et sur les titres réels à mes déférences, mais bien sur l'antiquité de la race, et de façon à contenter tous ces disciples de M. de Saintot, l'ancien chef des honneurs de la cour. A leur tour, quand j'eus accompli le plus sérieusement du monde toutes mes politesses, mon beau-père et ma belle-mère, me prenant chacun par une main, me présentèrent à mademoiselle leur fille, Angélique de Tonneins, une fille hautaine, élégante, assez belle, et d'un regard dédaigneux. Elle ne songeait guère à sa fortune, il faut lui rendre au moins cette justice, et le contrat de mariage annonçait, je dois le dire, un grand mépris pour la terre et pour l'argent; en revanche elle songeait à sa race et à mon nom, à ce qu'elle était déjà, à ce qu'elle allait être; elle se voyait duchesse et reine à Versailles. C'est pourquoi elle était superbe avec tout le monde, avec son père, avec sa mère, avec moi-même! On ne s'en étonnait pas, on ne s'en fâchait pas; c'était l'usage; elle eût fait à sa mère une révérence au delà des limites convenues, que madame sa mère en eût été toute fâchée, et que monsieur son père en eût boudé tout le soir.

Vous conviendrez que ma position devenait difficile, et véritablement je ne comprenais guère que l'on pût si vite, avec tant de hâte, et sans demander leur consentement à cet homme et à cette femme que l'on mettait brusquement en présence, les marier, là, tout de suite et sans crier gare! Est-ce, en effet, possible? et serais-je attaché définitivement à cette jeune fille à peine entrevue, et dont je sais le nom il n'y a pas une heure? En même temps j'écoutais parler le père et la mère, et ce qu'ils disaient n'avait aucune espèce de suite et de ressemblance avec le langage des gens raisonnables. Ils disaient que leur fille était une ange, et qu'ils lui donnaient six métairies, trois moulins, le château et la forêt de Tonneins; enfin tout un village, y compris le four banal. La mère, en même temps, me racontait son voyage à Versailles, et le père ses fredaines à Paris. Les jeunes gens riaient, les enfants criaient, les vieillards fredonnaient, les dames péroraient; c'était un bourdonnement de mouches du coche entre le dîner et le souper.

Dans l'intervalle, un homme en habit noir, en grande perruque, assis à une table, au milieu du salon, un homme enfin comme on en voit dans toutes les comédies, instrumentait et mettait la dernière main à son double contrat. Cet homme était le notaire royal; il était peut-être le seul roturier de céans; mais son visage était d'une finesse exquise; il y avait beaucoup d'esprit dans son sourire, et d'intelligence au fond de son regard. Invinciblement je fus attiré et fasciné par l'attrait de ce brave homme; il me reposait de toutes ces figures seigneuriales; il avait je ne sais quoi de peu solennel, au contraire de vif, de bourgeois, d'alerte et de content qui me convenait à merveille. Enfin, que vous dirai-je? en dépit de mon bon sens, qui me disait que tous les yeux étaient tournés vers moi, que je n'avais pas le droit d'obéir à ma fantaisie et d'agir à ma guise, il me fut impossible absolument de ne pas m'asseoir à côté de ce bonhomme, et je me mis à causer avec lui. Pour entrer en matière, et peut-être aussi pour montrer un peu ce que je savais, je lui parlai des divers contrats et des diverses coutumes; je lui demandai sous quel régime on nous mariait, quel était le douaire, et quels étaient les hoiries, le préciput et hors-part? Bref, tout le grimoire; et lui contentet et souriant: — « Merci de moi, monseigneur; mais il faut que vous soyez de la basoche? » Alors, il voulut m'expliquer où j'en étais avec ma conjointe, et quels avantages nous nous faisions de part et d'autre; mais le scandale était trop grand, et ma tante elle-même vint mettre un terme à notre conversation.

Je revins donc à mon poste, à côté de ma fiancée, et plus semblable à quelque enfant boudeur qu'à un jeune homme épris de sa fiancée et qui se marie avec ce qu'il aime. Evidemment je venais de déplaire à Mlle Angélique-Armande-Javeline-Isidore de Tonneins, car elle portait tous ces noms-là sur notre honorable et très-honorable contrat. Je voulus m'excuser, mais je m'y pris assez mal, et ma tante, arrivant à mon secours par une maladresse incroyable, acheva de tout perdre. — Il ne faut pas, Madame, disait-elle à la fière Angélique, vous étonner des prévenances de monsieur mon neveu pour un homme de cette espèce (et sa main dédaigneuse indiquait le notaire); mon neveu a toujours recherché les gens de peu; c'est une habitude qu'ils ont prise dans ces régiments de nouvelle date, où l'on trouve un assez bon nombre d'officiers de fortune, avec lesquels ils sont *à tu et à toi*, si bien que l'on ne saurait distinguer les gens nés, des gens de rien. Cependant mon neveu n'est pas incorrigible, et je suis sûre qu'il aura renoncé bien vite à ses liaisons dangereuses, pour peu qu'il tienne à ne pas vous déplaire et à mériter, Madame, toutes vos bontés pour lui. A ce discours tant soit peu gourmé, et qui ne me plaisait guère, Mlle Angélique-Armande-Javeline de Tonneins répondit qu'elle espérait, en effet, quand M. le duc aurait repris les habitudes et le goût de la bonne compagnie, obtenir de ses déférences qu'il oublierait ces familiarités qui sentaient Voltaire et son école, et qui nous donneraient à la cour un ridicule dont il fallait se garder.

Elle disait cela d'un petit ton sec et pincé, d'une voix aigre et touchant à l'insulte, avec le geste et le tour de tête du plus impérieux commandement. Ces sortes de femmes sont nées une couronne sur la tête, et même en tettant leur nourrice, elles portent dans leur main droite un sceptre, et dans leur main gauche un bâton de maréchal de France. Celle-là donc commençait cruellement à me déplaire, et pourtant je repris, en m'efforçant de sourire: « que sans nul doute mon plus vif désir était de plaire à Madame, et que je ferais de mon mieux, pour rester un gentilhomme à peu près présentable! » A ces mots, la belle Angélique allait m'accorder un sourire; mais, la voyant si triomphante, il me sembla qu'elle l'était trop. — Cependant, repris-je en m'inclinant, je ne puis pas répondre à l'avenir de ne plus retomber dans mon péché d'habitude. L'habitude est si forte, madame, et M. de Voltaire a tant d'esprit! Jean-Jacques Rousseau a fait certain discours..., le discours sur l'*inégalité des conditions!* Nous le lirons, je l'espère, ensemble, un de ces soirs! » Ainsi j'allais souriant, m'inclinant, mais aussi philosophant, jusqu'au moment où la dame irritée et violente: — Voulez-vous, me dit-elle, tirer le cordon que voilà!... A cet ordre, et sans en demander l'explication, je me levai et j'obéis.

Au coup de sonnette, arriva d'un pas empressé mais sans hâte, un domestique en grand habit.

— Dites à ma première femme de m'apporter mon flacon.

Digitized by Google

dit la dame à son valet; puis se tournant vers moi : Monsieur le Duc, reprit-elle, si vous avez voulu éprouver ma patience, il me semble que vous devez être content de moi, mais ne recommencez pas, je vous prie! En même temps ses yeux brillaient d'un feu sombre, et dans sa main crispée on entendait craquer son éventail. Ah! la méchante femme que ça faisait-là, mon cher major.

— Va, va, me disais-je en moi-même, fais chercher tes sels, ton eau de mélisse et ton eau de la reine de Hongrie; car, sur ma parole d'honneur, ce n'est pas moi qui ferai de toi une duchesse, et pas même une marquise!... A peine eus-je prêté ce serment en moi-même, que tout d'un coup il se fit un grand silence d'un bout à l'autre du salon. Au bruit strident de cette voix impérieuse, irritée, impatiente, toute conversation était tombée, et tous les regards s'étaient portés, non pas sur ma fiancée ou sur moi, mais sur cette porte de l'antichambre par laquelle avait disparu le domestique. Etrange aventure et l'incroyable fascination! Il faut que l'homme ait véritablement un sixième sens, pour qu'il obéisse ainsi, tout d'un coup, au même frisson.

Cette grande attente de tant de gens qui ne savaient pas, qui ne pouvaient pas savoir ce qui allait venir, dura toute une minute, et peut-être l'assemblée entière allait tourner d'un autre côté sa tête et sa pensée, lorsque soudain, par la porte entr'ouverte, on vit arriver cet événement inattendu dont chacun se préoccupait sans savoir pourquoi. Mon Dieu c'était le plus simple événement de ce bas monde : une servante en petit bonnet, en robe un peu bouffante, les bras nus, les mains couvertes d'une mitaine en filet noir, qui arrivait portant sur un plateau d'argent un flacon en cristal. La servante était jeune, agréable et jolie; elle allait d'un pas modeste, et, comme il y avait du seuil de la porte au fauteuil de sa maîtresse un espace assez long, chacun eut le temps de la bien regarder.

Mais jugez de mon étonnement, de ma joie et de mon triomphe en reconnaissant dans cette femme charmante les traits charmants que j'aimais tant, les beaux yeux dont la lumière était la lumière même de mon âme, enfin toutes ces beautés que je croyais anéanties, et que j'avais saluées, ce matin même, enfouies dans les ténèbres du cercueil. C'était bien elle! Elle-même, et toute semblable à la résurrection!...La voilà donc! la voilà! Rosette-et-Fanchon! Les voilà mes chères amours! La voilà ma beauté pleurée et retrouvée à la même heure! En ce moment j'aurais dit volontiers, comme ce héros de Corneille : Tout beau, tout beau, mon cœur, apaise-toi et contiens-toi, mon cœur.

Ainsi la pauvre enfant Rose-et-Fanchon, elle n'était pas morte, et je l'avais confondue avec l'autre Fanchon, la jolie et petite Fanchon qui m'avait salué à mon départ! Bonté divine! Elle n'était pas morte, mais elle était devenue une servante, et, nous croyant mariés, sa maîtresse et moi, elle accomplissait sans honte et sans peur ces fonctions serviles.

Mais telle était la grâce et la majesté de sa personne, et si grande elle était dans son abaissement, et si naturelle, et si vraie au milieu de ce drame affreux, que celui qui l'eût vue ainsi se fût écrié : Voilà la reine!

Elle était encore à deux pas de sa maîtresse, lorsque soudain je m'avançai vers elle, et prenant le plateau de ses mains tremblantes d'une émotion irrésistible : — Permettez-moi, lui dis-je, oh! ma chère Rose, et désormais mes éternelles amours, de partager votre emploi domestique! En même temps j'offrais le plateau à Mlle Angélique-Armande et Javeline. — Voici votre flacon, Madame, lui dis-je en m'inclinant profondément, Rose et moi, nous sommes tout à fait, madame, vos obéissants et dévoués serviteurs, moins les gages. Et maintenant je ne fais plus qu'un vœu, c'est que vous n'en ayez pas souvent besoin de ces essences souveraines contre les voltairiens, les petites gens, les roturiers et les libres penseurs de mon espèce. Puis, me tournant vers Fanchon, et la tenant dans mes deux bras, sa belle tête étant penchée sur mon épaule, et ses beaux yeux versant leurs plus douces larmes : — Oh! ma femme! oh! mes amours! mon précieux enfant que je croyais perdu, que je pleurais, dont je portais le deuil au fond de mon âme, et que je retrouve ici digne de toutes les adorations, à l'instant où j'allais tomber, malheureux que j'étais, comme un marquis que je ne suis plus, dans les anciens gouffres de la vanité, de l'orgueil, et de la femme dotée, un des plus grands dangers que puisse courir un galant homme!

Ainsi je parlais, souriant à demi, et les yeux pleins de larmes, les douces larmes de la joie et de l'amour!

Et si touchante était ma voix, et si belle était Rosette en ce moment de son triomphe et de ma bénédiction, que tous ces gens qui devaient me maudire écoutaient mon discours, et pleuraient en silence. Il est vrai qu'au même instant, mon turbulent chevalier de Malte entrait comme la foudre, au milieu des invités. — Bon, disait-il, j'arrive un peu tard, c'est la faute à cette pauvre Fanchon, qui s'est laissée mourir avant qu'il me fût permis de la revoir. Ma foi! c'était une grâce et c'était une beauté cette Fanchon, et, foi de chevalier, elle valait mieux que moi!

L'arrivée inespérée et subite de ce vrai gentilhomme, de ce marquis attaché à sa noblesse comme le lierre au vieux mur qui va crouler demain, l'invasion si consolante, en ce moment, de ce parfait seigneur des anciennes et des nouvelles croisades, qui avait sauvegardé l'attitude et l'accent des anciens jours, cette parole hautaine et contente, ce mauvais ton excellent d'un homme qui ne s'était jamais encanaillé qu'avec des gens de son espèce, furent tout de suite une consolation pour toutes ces dames dépitées de mon goût bourgeois, pour tous ces seigneurs ahuris de ma soudaine transformation. Dès ce moment je n'étais plus un des leurs, je n'étais plus gentilhomme, j'étais un bourgeois, un philosophe, un révolutionnaire enfin! Que dis-je? un encyclopédiste! un comte d'Olban, marié à Nanine! un fantôme exilé de ma race!... Entre eux et moi désormais il y avait une muraille, un abîme infranchissable, et pas un ne m'estimait plus assez pour me faire une remontrance; encore un instant ils ne connaîtront plus mon visage, ils ne sauront plus mon nom.

Ma noble tante fut la première à prendre son parti de cette disgrâce : — Il n'y a rien, dit-elle en relevant sa tête hautaine, impassible et d'une parfaite inintelligence, à changer à ce contrat, le nom est le même, et je maintiens toute ma donation; écrivez seulement, monsieur le tabellion, monsieur le *libre penseur* (ici la dame enfouit ses doigts décharnés dans sa tabatière d'or), le nom glorieux, antique, illustre et fidèle de monsieur le marquis Christophe de Langeais-la-Chesnaye, au lieu et place de monsieur le marquis de Langeais-Mondragon! Si la noblesse est la même, Dieu soit loué! Monsieur que voici, et monsieur que voilà, ne sont pas les mêmes hommes; monsieur de la Chesnaye est un vrai gentilhomme; et si parfois il descend à des grisettes, il aime mieux les voir mortes que de les épouser. Voilà comme on faisait de mon temps, monsieur... de Mondragon... et de rien du tout!» Ainsi parlait la dame, aussi fière que le père Bridaine; en même temps, de sa voix solennelle, elle interpellait Mlle Angélique de Tonneins, «— Allons, Madame, il faut montrer à tout ce monde qui vous contemple, que ce n'était pas Monsieur que vous épousiez, mais son nom, son titre et son blason.» Ce qui fut dit fut fait à l'instant même. Après les corrections indispensables, chacun signa au contrat avec la même joie et le même orgueil que si rien n'eût été changé dans la première alliance. Chacun était content, et tout le monde était heureux; la mariée et le mari n'étaient pas les moins satisfaits; ma tante était triomphante, et mon ex-beau-père e piquait déjà à ses amis comment son nouveau gendre était plus rapproché d'un degré des premiers comtes de Mondragon que son gendre de tout à l'heure.

Au demeurant, ces messieurs et ces dames furent tous de la meilleure compagnie! Au contraire, ils y gagnaient un quartier de noblesse. Ils s'étaient contentés d'un Langeais de la branche cadette, ils rencontraient, délié de tous ses vœux, et libre enfin de sa chevalerie, un Langeais de la branche aînée, un vrai seigneur féodal, qui ne lisait guère, et qui, de toutes les sciences de ce bas monde, ne savait que le blason. Donc ma retraite, en fin de compte, arrangeait tout le monde, et si je ne fus pas solennellement remercié, du moins je n'entendis pas une mauvaise parole, et je ne vis pas un mauvais regard. Même il y eut un moment où mon ex-fiancée eut la bonté de me prêter son flacon pour venir en aide à ma pauvre Fanchon, qui se trouvait mal de surprise et de bonheur. — Votre vœu est accompli, me dit Angélique, et vous le voyez, *monsieur* (le *marquis* était déjà supprimé), ce flacon vous est plus utile qu'à moi.

Quand il eut instrumenté tout à son aise, le bon notaire ferma ce fameux contrat si noblement raturé dans son portefeuille en basane rouge, à l'usage de la noblesse, et, venant à nous, sans plus s'inquiéter de cette fleur des gentilshommes de la province, il baisa Rose au front, en l'appelant sa fille, et me tendant à moi-même une main paternelle : — Monsieur, me dit-il, je ne sais pas si vous êtes encore un prince, un marquis, un duc et pair, mais ce que je sais bien, c'est que vous êtes un galant homme, et bien digne, en effet, d'épouser cette aimable, honnête, courageuse et patiente Rosette, dont je suis le parrain. Puis, d'une voix plus basse, il ajouta : — Nous sommes de trop ici; ils se consultent déjà pour savoir s'ils vous inviteront au souper, et quelle place ils vous donneront au bas bout de leur table carrée? Eh bien! ne les troublons pas davantage, allons-nous-en; ma carriole est en bas, je vous emmène en mon humble maison, je vous donne à souper sur ma table ronde, où chacun est à la place d'honneur! Cependant soyez en repos, ma bonne femme aura soin de Rose-et-Fanchon, et, laissez-moi faire, vous serez mariés dans huit jours.

Huit jours après, Fanchon et moi nous étions mariés par les soins du bon notaire, et, comme en perdant marquisat et duché, j'avais perdu tout le présent et tout l'avenir, quelques jours après mon mariage avec Rose-et-Fanchon, j'étais devenu le premier clerc du parrain de ma femme. Au bout de six mois, il me cédait sa charge, et j'étais notaire à mon tour.

Voilà toute mon histoire, mon bon major Martin. Elle est bien simple, et de jour en jour elle devient plus vulgaire; mais, à l'heure où j'épousais Fanchon, j'étais vraiment un héros de l'amour. — Aussi vrai que je suis, moi, sieur des Ormeaux, seigneur de la Bertenache et autres lieux, vous êtes aujourd'hui, reprit le major en prenant congé de son ancien camarade, un homme heureux et de bon sens!

JULES JANIN.

Courses de Chantilly.

PREMIÈRE JOURNÉE.

Il faudrait le pinceau de Georges Sand pour décrire les splendeurs de Chantilly. Mais cussions-nous ce que nous n'avons pas, le talent de l'illustre écrivain, notre prose pâlirait à côté des deux belles gravures de notre collaborateur M. Anastasi. — (*Voir les dessins aux pages suivantes.*) Qu'il nous soit donc permis de rester dans notre rôle de rapporteur des courses, dont la première a eu lieu dimanche.

La forêt de Chantilly, exploitée par ses propriétaires, est louée à une société de membres du Jockey-Club, qui y font entraîner leurs chevaux de course et qui y organisent de grandes chasses au cerf.

Les étangs de Commelle, alimentés par la petite rivière de la Thève et situés au fond d'une vallée au milieu d'un des sites les plus pittoresques de la forêt, sont le théâtre habituel des *hallali*, si redoutés des nombreux pêcheurs du pays, qui ont déjà à supporter la concurrence ruineuse des brochets.

Les courses de chevaux, fondées à Chantilly en 1832, ont lieu sur la magnifique pelouse qui fait face au château. Celles de dimanche dernier ont donné les résultats suivants :

Le prix de 2,000 fr., donné par le ministre de l'agriculture, est revenu à *Tippler*, à M. le baron Nivière, qui est arrivé premier dans les deux épreuves. *Marquemont*, à Mme Lalache de Fay, était deuxième.

Balagny, à M. le baron N. de Rothschild, a gagné d'une tête, sur *Sire-de-Franc-Boisy*, le prix du Gros-Chêne de 1,000 fr.

Le prix des Haras, de 2,500 fr., a été disputé par *Ronzi*, *Potocki*, *Mademoiselle-de-Chantilly* et *Mathilda*. *Potocki* est resté vainqueur.

M. le comte F. de Lagrange, qui était revenu bredouille des courses de Paris, a gagné le prix de Diane, de 4,000 fr., avec *Etoile-du-Nord*, et le prix de la Reine-Blanche, de 1,000 fr., avec *Claire*, qui a été réclamée par M. le comte de Bastard pour 1,750 fr.

Les courses qui vont suivre nous donneront l'occasion de revenir sur cette première journée. HENRI GRIGNON.

Gazette du palais.

Un arrêt de la cour impériale vient de restituer aux princes et princesses d'Orléans un trésor de famille auquel leur affection attachait un prix inestimable. Il s'agit de trois volumes manuscrits préparés ou revus par le roi Louis-Philippe, et contenant de nombreuses pages écrites de sa propre main.

Dès l'année 1807, le duc d'Orléans avait entrepris de donner une suite à l'*Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France*, par le père Anselme, et de la mener jusqu'à nos jours. Ses frères s'associèrent à son projet, et se chargèrent de la partie de l'ouvrage relative au blason, tandis qu'il se réserva la partie historique. Les maladies des princes, les voyages du duc à Malte et en Sicile, son mariage avec Marie-Amélie, interrompirent le travail commencé. Louis-Philippe le reprit en 1817, et le continua jusqu'en 1829, pendant son séjour à Neuilly. C'est alors qu'il commença le second volume, consacré à l'histoire généalogique des diverses branches de la famille de Bourbon. Lorsque les soins du trône ne laissèrent plus à l'auguste écrivain que de trop courts loisirs, M. Vatout fut chargé par lui de compléter l'œuvre de tant d'années. Le roi ne renonça pas, cependant, à s'en occuper lui-même; il revoyait le travail et faisait les corrections.

Ces intéressants manuscrits furent laissés dans l'un des palais royaux, lorsque la famille d'Orléans quitta précipitamment les Tuileries, le 24 février 1848.

Huit ans s'étaient écoulés, lorsqu'un jour M. le duc d'Aumale reçut une lettre dans laquelle un sieur Vallette, employé au ministère de l'intérieur, lui annonçait qu'il était chargé de faciliter la vente d'autographes du feu roi Louis-Philippe, ayant trait à l'histoire générale et particulière de la France, depuis la minorité de Louis XV jusqu'à la révolution de Juillet 1830; autographes dont une tierce personne était légitime propriétaire.

M. Vallette déclarait ensuite qu'il se faisait un devoir de présenter tout d'abord au duc ces précieux documents, à cause de l'importance qu'ils pouvaient avoir pour la maison d'Orléans. Après avoir donné une description assez détaillée des manuscrits, il terminait sa lettre par ces mots : « Dans le cas où, par un motif quelconque, il ne vous con« viendrait pas de les acquérir, je vous serais infiniment « obligé, Monsieur le duc, de me le faire savoir dans un « court délai, parce que je suis mis en demeure de les pré« senter d'un autre côté et dans les meilleures conditions « possibles. »

Ces manuscrits étaient précisément ceux relatifs à la continuation de l'histoire du P. Anselme.

Au mois d'août 1856, M. le duc d'Aumale reçut de M. Vallette un prospectus imprimé, portant cet en-tête : « *A vendre à l'amiable*, manuscrits, autographes et inédits du feu roi Louis-Philippe Ier, formant 3 vol. in-folio, reliés en toile chagrinée, avec armes et écussons. » Dans ce prospectus, on lisait la note suivante : « *N. B.* Nous croyons devoir déclarer que toutes explications et garanties seront données à l'acquéreur sur la légale et légitime possession, comme sur l'authenticité de ces manuscrits, qui ne proviennent nullement, comme on pourrait le supposer, des enlèvements qui ont pu être faits aux Tuileries en février 1848. » M. Bocher, administrateur des biens de la famille d'Orléans, se mit en rapport avec le sieur Vallette, et lui demanda inutilement un des volumes qu'il annonçait avoir en sa possession pour le mettre sous les yeux de la comtesse de Neuilly. Vainement aussi il l'invita à faire connaître comment il était devenu possesseur des autographes dont il annonçait la vente.

Les princes et princesses d'Orléans sollicitèrent alors et obtinrent une ordonnance qui les autorisait à saisir les manuscrits chez le sieur Vallette. Celui-ci déclare à l'huissier qui se présente pour exécuter la décision de la justice que les volumes étaient ailleurs, et que, si l'on persistait à les obtenir immédiatement, il les brûlerait. Effrayé par cette menace, l'huissier se retira. M. Vallette consentit cependant à déposer les manuscrits entre les mains du commissaire de police.

Devant le tribunal, M. Vallette soutint que les autographes faisaient partie de lots de papiers divers achetés par lui aux enchères publiques en 1851, qu'il les avait lui-même mis en ordre et réunis en volumes. Les premiers juges le maintinrent en possession, en se fondant sur ce que l'état matériel des manuscrits ne démentait pas ses allégations, et sur ce que les augustes demandeurs n'établissaient pas qu'il eût été de mauvaise foi.

La cour, considérant au contraire que le sieur Vallette n'apportait pas de sa bonne foi une preuve que les circonstances de la cause rendaient nécessaire, a infirmé le jugement et accueilli la revendication des princes d'Orléans, en accordant néanmoins à l'intimé une somme de 500 francs,

Digitized by Google

Digitized by Google

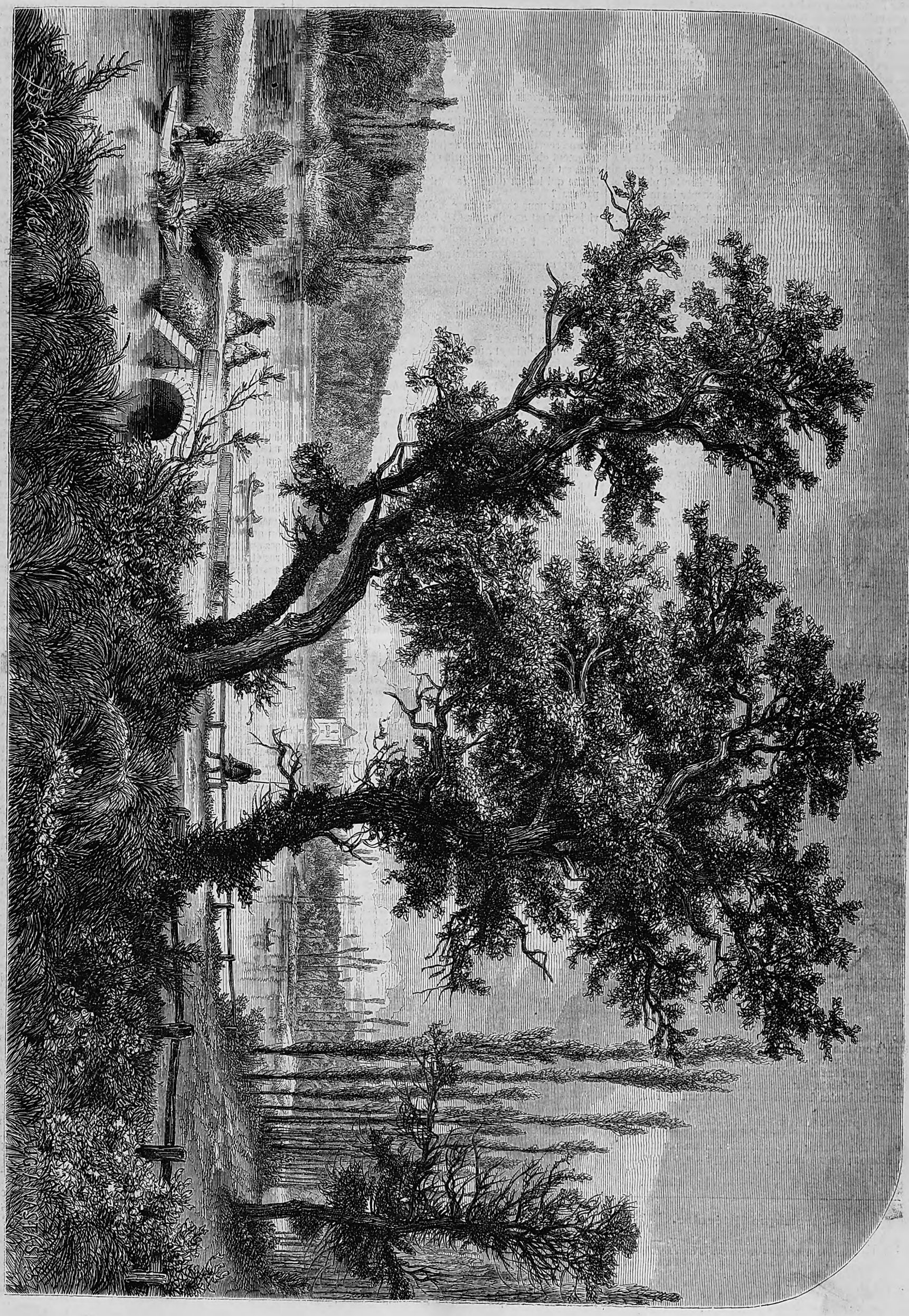

ENVIRONS DE PARIS. — N° 7. — L'ÉTANG DE COMELLE ET LE CHATEAU DE LA REINE BLANCHE, PRÈS DE CHANTILLY. — Dessin de M. Anastasi.

Digitized by Google

pour l'indemniser du travail de coordination auquel il s'est livré, et des frais de reliure des volumes.

On rencontrait parfois encore de braves gens, ne manquant pas d'esprit d'ailleurs, qui avaient la faiblesse d'ajouter foi à une affiche de spectacle. Une pareille crédulité ne sera plus permise désormais qu'aux personnes atteintes de naïveté incurable et d'imbécillité constitutionnelle. L'affiche a été convaincue d'imposture en plein tribunal, et défense est faite par arrêt de justice de la considérer comme quelque chose de sérieux. Autant dire que l'affiche est morte.

C'est le *Chapeau de paille d'Italie* qui l'a tuée.

Il avait, ce chef-d'œuvre du genre burlesque, fait se pâmer de rire la ville, la province et les Anglais, jeté des monceaux d'or dans la caisse de M. Dormeuil, et fourni à Grassot l'occasion d'être sublime; il ne lui restait plus qu'à se faire traiter en grave personnage, à occuper les moments de la magistrature, à devenir matière à jurisprudence, à mériter les égards de MM. Dalloz, Devilleneuve et Carette. Les dieux propices lui ont accordé cette gloire.

Un jour cet honnête *Chapeau* fut assez offusqué de se trouver sur l'affiche en compagnie d'une certaine *Gamina*, qui se dressait sur la pointe du pied pour paraître plus grande que lui, et qui l'écrasait de ses airs dédaigneux. Il se renferma pourtant dans un silence fort digne, estimant qu'il ne convenait pas à un vaudeville de sa sorte de se commettre avec une petite parodie écervelée. Mais ne voilà-t-il pas qu'un beau matin il apprend que cette *Gamina* touche les mêmes droits que lui. Ah! pour le coup, c'est trop fort, et cette fois il rompt le silence: — « Comment, « péronnelle que vous êtes, avec vos vingt-neuf pages « d'impression et vos vingt malheureuses scènes que le pu- « blic avale tout d'une bouchée sans reprendre haleine, « vous osez-vous égaler à moi, à moi qui trois heures du- « rant ébranle la salle d'un éclat de rire homérique, à moi « une vraie pièce et non l'ombre d'une pièce, à moi enfin « qui ai cinq actes comme *Tartufe*, le *Misanthrope* et les « *Femmes savantes!* Parbleu, ma mie, vous êtes un peu « bien effrontée. Mais nous avons la commission des auteurs « dramatiques; on vous mènera devant ces messieurs, ga- « mine, et vous serez fouettée! » La rusée fit semblant d'y aller de bonne grâce; mais arrivée à la porte elle s'esquiva prestement.

Ce que voyant, le *Chapeau de paille d'Italie* entra dans un bel accès de colère, courut chez son avoué et le pria de mettre huissiers en campagne. Invitée « à compa- « raître par devant messieurs les président et juges compo- « sant la première chambre du tribunal civil de la Seine, « séant au palais de justice, à Paris, » la *Gamina* s'est présentée à l'audience élégamment drapée dans son affiche. Après avoir écouté son adversaire dans une attitude fort convenable, elle s'est levée et, d'une voix légèrement émue: « Je ne sais, en vérité, a-t-elle dit, de quoi se plaint le « *Chapeau*. Je ne suis pas si grosse que lui, j'en conviens; « j'amuse le public pendant une heure tout au plus, je le « veux bien encore. Mais le temps ne fait rien à l'affaire, et « les plus courtes folies sont les *meilleures*. Suis-je ou ne « suis-je pas une parodie en cinq actes? voilà toute la ques- « tion. Et la réponse où est-elle? sur l'affiche. Or, que « lisons-nous sur l'affiche? La *Gamina*, parodie en quatre « actes avec prologue. Quatre actes et un prologue, cela « fait bien cinq actes, si je sais compter. Rien n'est plus « clair. Hâtez-vous, Messieurs, de me faire gagner mon « procès et de condamner mon adversaire aux dépens. »

Ce petit discours n'a pas convaincu le tribunal, et la réclamation du *Chapeau* a été accueillie. Le jugement a donné raison à cet axiome de M. Dormeuil, qui a été cité aux débats: « L'essence de l'affiche est d'être mensongère le plus possible. »

La chronique criminelle des journaux judiciaires a dû faire passer, cette semaine, des moments bien agréables aux jolies petites dames qui sont friandes d'atrocités. La cour d'assises de la Haute-Loire a condamné à dix ans de reclusion un misérable qui avait tué à coups de bâton et à coups de pieds sa cousine germaine, parce qu'elle avait pris des raves dans son champ. — Le jury de la Marne a eu à juger un marchand de chevaux nommé Collignon, — il y a des noms funestes, — accusé d'avoir assassiné sa femme, une pauvre créature privée de raison. Tandis qu'il cherchait à étouffer la malheureuse idiote, une vieille à qui il donnait asile introduisait à plusieurs reprises une baguette pointue dans les entrailles de la victime; une jeune fille avec laquelle Collignon vivait en concubinage tenait la lampe dont la lueur éclairait l'épouvantable scène. La cour a prononcé contre l'assassin la peine de mort, et contre chacune de ses complices celle de vingt ans de travaux forcés. — Une sentence capitale a été également rendue par la cour d'assises des Landes contre un jeune homme qui pour commettre un vol avait tué deux vieillards, ses bienfaiteurs. Dans le cours des débats, l'accusé a rappelé avec un étrange cynisme les bontés dont l'avaient comblé ceux qu'il a si lâchement frappés.

« Les pauvres gens, a-t-il dit, j'étais fort jeune quand « j'entrai à leur service, où j'ai demeuré trois ans. Ils ont « pris soin de moi; ils m'ont fait faire ma première com- « munion; ils ne m'ont pas renvoyé... » O mémoire du cœur!

HENRYS.

Chronique littéraire.

Histoire des Gaulois, par M. Amédée Thierry. — *Charles-Quint*, par M. Mignet. — *Souvenirs d'un chef de bureau arabe*, par M. F. Hugonnet. — *Six mois à Eupatoria*, par M. Léopold Constantin (Pallu). — *Histoire et religion*, par M. A. Peyrat. — *Portraits intimes du dix-huitième siècle*, par MM. Edmond et Jules de Goncourt. — *Histoire du règne de Louis-Philippe Ier*, par M. F. Rittiez. — Les *Classes laborieuses, leur condition actuelle, leur avenir par la réorganisation du travail*, par M. Al. Compagnon. — Le *Livre du compagnonnage*, par M. Agricol Perdiguier. — La *Femme au dix-neuvième siècle*, par Mme Romieu (Marie-Sincère). — La *Femme jugée par l'homme*, par M. L.-J. Larcher. — Le *Président de Brosses en Italie*, édition revue et annotée par M. R. Colomb.

Nous en avons un sincère regret, et nous lui en faisons toutes nos excuses; mais il va falloir que nous en agissions avec la prose aussi cavalièrement qu'avec son humble sœur, la poésie. Malgré tous les efforts que nous faisons chaque semaine pour nous acquitter envers elle, nous voici tellement obéré, que, sous peine de mourir insolvable, force nous est de lui proposer un concordat. 10 p. 100 de la publicité qui lui est due; cela vaut mieux que rien, n'est-il pas vrai?

Ce qui nous console un peu d'en être réduit à ce parti violent, c'est que la plupart de nos créanciers sont gens fort à leur aise, qui ne tomberont pas pour cela dans la mendicité. Il est des écrivains dont le nom, à lui seul, est une recommandation: notre laconisme ne saurait leur faire de tort. Quand nous aurons annoncé la troisième édition du *Charles-Quint* de M. Mignet, est-ce que ce nom, ce titre, ces chiffres, ne rendent pas tout éloge superflu, et même ne serait-ce pas faire injure à nos lecteurs que de supposer qu'ils aient besoin qu'on leur explique la valeur de ce livre? La seule chose utile à dire, — et encore ne se l'est-on pas dit à l'avance? — c'est que chaque édition nouvelle est, pour M. Mignet, une occasion d'apporter à son travail des perfectionnements dont lui seul peut-être avait songé à le croire susceptible.

Disons aussi que l'*Histoire des Gaulois*, par M. Amédée Thierry, est parvenue à sa cinquième édition. Cela nous dispense de toute autre recommandation.

Les *Souvenirs d'un chef de bureau arabe*, par M. F. Hugonnet, et *Six mois à Eupatoria*, par M. Léopold Constantin (Pallu), paraissent pour la première fois sous forme de livre; mais une grande partie des récits de M. Pallu avaient déjà été insérés dans une revue, et, quant aux *Souvenirs* de M. F. Hugonnet, ce n'est pas aux lecteurs de l'*Illustration* que nous avons à dire où ils ont fait leur début dans le monde, et avec quel succès. Si nous avons accolé ces deux noms l'un à l'autre, c'est que ces deux messieurs nous paraissent avoir entre eux une très-honorable affinité. M. Hugonnet a été capitaine; M. Pallu est enseigne de vaisseau, et leurs relations n'offrent aucune trace de cette jactance par laquelle il n'est pas sans exemple que l'armée de terre et de mer, la première surtout, se dédommage des dangers et des fatigues inséparables du métier. Il y a là plus qu'un mérite individuel; nous y voyons un excellent symptôme: la guerre s'en va. Cette raison du plus fort, ce duel de nation à nation, commence à paraître aussi absurde, aussi barbare que l'autre; et il faut que cette philosophique répugnance ait fait de notables progrès pour avoir pénétré jusque dans le cœur de ceux qui auraient le plus d'intérêt à perpétuer ce préjugé sauvage. Il faut que des officiers, quelque indépendance qu'ils aient dans le caractère, se sentent fortement appuyés par l'opinion publique pour oser écrire des livres dans lesquels la gloire militaire et tous les enivrements de la profession sont subordonnés, comme par M. Pallu, à ses tristes réalités, comme par M. Hugonnet, aux considérations de justice, de probité et d'humanité. Assez d'autres se chargent d'emboucher la trompette et de pousser les hommes à se ruer les uns sur les autres; MM. Hugonnet et Pallu se sont réservé un rôle plus modeste en apparence, mais plus glorieux au fond, car il y a plus de gloire pour eux, comme il y a plus de courage, à attaquer les préjugés de l'épaulette qu'à combattre les Russes ou les Arabes.

Histoire et Religion, par M. A. Peyrat. — Nous avons aujourd'hui la main heureuse, et c'est tout plaisir que de faire notre métier de critique cette semaine. Il nous est permis d'écouter tous nos instincts de franchise sans avoir besoin de nous endurcir le cœur, sans avoir le regret de contrister personne. *Histoire et Religion* est encore un de ces volumes qui ont déjà obtenu leur succès en détail dans les journaux. Mais si travaux de ce genre ont mérité une récompense plus durable, ce sont assurément ceux de M. A. Peyrat. Nous n'en connaissons pas, pour notre compte, que nous ayons en plus grande estime, qui nous soient plus sympathiques. M. Peyrat est un fort habile écrivain, très-éclairé et très-instruit. Mais ces qualités, quelque éminentes qu'elles soient, ne sont pas, à nos yeux, les principales. Ce qui nous attire par-dessus tout vers lui, c'est l'honnêteté, c'est l'amour de la vérité, c'est la chaleur d'âme qui animent ses écrits. Voilà, plus que tout, ce qui nous porte à nous inscrire au nombre des amis inconnus que sa plume lui a faits de par le monde.

Portraits intimes du dix-huitième siècle, par MM. Edmond et Jules de Goncourt. — Connaissez-vous rien de charmant comme cette collaboration fraternelle? Dans la vie littéraire, l'isolement a toutes sortes d'inconvénients et d'ennuis. On n'est pas toujours disposé au travail; on a beaucoup d'heures de lassitude et de doute: à ces heures-là un peu d'aide ferait tant de bien! D'un autre côté, l'association entre étrangers a beaucoup d'inconvénients aussi. L'idéal du genre, c'est une parenté tout à la fois de choix et de nature, et cet idéal, MM. de Goncourt l'ont réalisé. Ces deux frères sont comme les deux images du stéréoscope. Les légères différences qui constituent leur individualité respective se fondent dans l'optique du livre, et les deux n'y font plus qu'un.

Les *Portraits intimes du dix-huitième siècle*, dont il a déjà paru une première série qui ne nous a point passé sous les yeux, sont un recueil de curiosités biographiques. Ce ne sont pas précisément des portraits que les deux auteurs ont eu la prétention de peindre, ce sont plutôt des fragments de portraits, — des compléments, si vous voulez, — à l'aide de détails inconnus ou moins connus. — MM. de Goncourt sont, à ce qu'il paraît, des amateurs d'autographes; et ils ne se contentent pas comme tant d'autres de les collectionner en égoïstes; ils en font jouir le public, en y puisant de curieux extraits qu'ils encadrent dans des commentaires piquants et spirituellement écrits.

C'est aussi le tome troisième d'un ouvrage dont nous n'avons pas lu les deux premiers, que nous avons à annoncer ici. Nous voulons parler de l'*Histoire du règne de Louis-Philippe Ier*, par M. F. Rittiez. Mais notre prédécesseur a eu l'occasion, l'an dernier, de rendre justice aux qualités qui distinguent ce *précis*, comme l'appelle son auteur: à la ferme sobriété du style, à la concision de la méthode, qui n'entraînent aucune aridité et ne s'achètent point aux dépens de l'intérêt. Ce volume, qui est le dernier, embrasse un espace de huit ans, depuis le ministère du 1er mars jusqu'à la révolution de 1848; et quoique les événements de cette fin de règne soient trop récents pour avoir été oubliés, il n'est ni sans agrément ni sans utilité de les trouver ainsi condensés par un historien qui, sans confondre l'impartialité avec l'indifférence, ne s'écarte cependant pas de cet esprit de modération si nécessaire à ce genre de résumés.

Les classes laborieuses, leur condition actuelle, leur avenir par la réorganisation du travail, par M. Al. Compagnon. La modération est aussi le caractère de ce livre. M. Al. Compagnon est un réformateur, mais un réformateur dont les vues ne sont point de nature à alarmer les gens plus satisfaits que lui de l'état présent. Elles seraient même fort rassurantes, s'ils étaient bien éclairés sur leurs véritables intérêts; car c'est surtout à eux que songe cet ancien membre du conseil des prud'hommes, cet ancien juge au tribunal de commerce de la Seine, lorsqu'il propose d'améliorer le sort des classes laborieuses. M. Compagnon, c'est une justice à lui rendre, n'est pas fanatique du passé. « Qu'a produit le régime de la féodalité? crimes, misères, démoralisation. Qu'a produit à son tour la théocratie? l'inquisition et les guerres religieuses qui ont jonché la France de débris et longtemps reculé la civilisation moderne. En consultant nos annales historiques, nous voyons les siècles défiler lentement et tout ensanglantés, depuis le quatorzième, qui a compté quarante-trois ans de guerres intérieures ou étrangères, et le quinzième qui n'a eu que vingt-neuf ans de paix, jusqu'au seizième siècle avec ses quatre-vingt-cinq ans de discordes intestines et de guerres étrangères, et les dix-septième et dix-huitième, presque aussi désastreux pour la France que les siècles précédents. » M. Compagnon est partisan de la révolution de 89; mais ce qui lui en plaît surtout, c'est la destruction de la féodalité; ce qu'il aime dans la nouvelle devise de la France, c'est qu'elle ait été proclamée une et indivisible. « Le rêve des gens de bien de tous les siècles se trouva réalisé. La France était constituée. L'empire vint à son tour qui organisa la révolution... » M. Compagnon aime la liberté; mais il l'aime un peu à la manière de M. Guizot; son avis est que, plus que les autres institutions humaines, elle demande à être contenue dans de justes limites. La passion véritable de M. Compagnon, c'est la centralisation. Il voit avec regret qu'aucun lien n'attache l'ouvrier au gouvernement, et c'est dans cette pensée qu'il réclame, — ne soyez pas effrayés du mot, — « la réorganisation du travail. » Sans mettre, — à Dieu ne plaise! — en doute le bon vouloir de l'auteur pour une classe à laquelle il a jadis appartenu, nous nous tromperions fort si son livre n'avait pas beaucoup plus de succès auprès de celle à laquelle il appartient aujourd'hui. Les ouvriers ont cette faiblesse en commun avec les princes, qu'ils tiennent beaucoup à être aimés pour eux-mêmes.

Sous ce rapport le *Livre du compagnonnage* de M. Agricol Perdiguier, dit Avignonnais-la-Vertu, compagnon menuisier, nous semble de nature à leur plaire bien davantage. Nous n'avons pas, d'ailleurs, de conjecture à faire. L'épreuve a eu lieu et elle a réussi. L'ouvrage en est à sa troisième édition. Dans une lettre qu'il écrivait un jour au rédacteur en chef de la *Démocratie lyonnaise*, M. Perdiguier s'étonnait avec raison que lorsqu'il se trouve des voyageurs pour décrire dans leurs moindres détails les mœurs des peuplades les plus lointaines et les plus sauvages du globe; des savants, pour exhumer de la poudre des temps les sectes qui ont figuré sur la scène du monde; lorsque les diverses confréries de pénitents, blancs, bleus, gris, etc., ont eu leurs historiens, personne ne se fût occupé du compagnonnage. Cet impardonnable oubli, M. Agricol Perdiguier s'est chargé de le réparer. Cette curieuse, pittoresque et dramatique histoire, il s'est chargé de l'écrire, non pour satisfaire une stérile curiosité, mais dans un but de réforme, pour éteindre des haines, apaiser des discordes, empêcher des effusions de sang; pour faire entrer l'esprit d'association, qui est la force du faible et l'avenir du monde, dans une voie meilleure, plus morale, plus pacifique.

Bien des gens qui seront étonnés de ce reste de barbarie en pleine civilisation, comme ils disent, admettent cependant sans difficulté la guerre de peuple à peuple, et se glorifient dans chaque pays de la quantité de sang qu'ils ont répandu, du nombre de veuves et d'orphelins qu'ils ont faits par procuration. Pourquoi la différence de métier ou d'association ne serait-elle pas aussi bien une cause d'hostilité que la différence de pays? Qu'est-ce qu'ont été pendant tant de siècles les Anglais et les Français, sinon des Gavots et des Dévorants? Faisons comme l'auteur du *Livre du compagnonnage*. Prêchons la paix aux hommes,

« Io vo gridando: Pace, *pace*, pace; »

comme dit Pétrarque. N'est-il pas bien temps que le genre humain devienne un peu moins bête, moins crédule, qu'il se montre un peu plus récalcitrant à toutes les mauvaises

Digitized by Google

influences qui l'assiégent, et que, peuples ou ouvriers, au nom de la patrie comme au nom du compagnonnage, nous ne mettions plus notre vanité à nous entr'égorger?

« Tout finit par des chansons, » a dit Beaumarchais, c'est comme cela, en effet, que promet de finir la guerre du compagnonnage. Il est vrai que c'est par des chansons aussi qu'elle a commencé. « Etant parti d'Avignon en 1824, raconte M. Agricol Perdiguier dans son *Introduction*, ayant passé par Marseille, Montpellier, Bordeaux, Nantes, etc., je résidais à Chartres, en 1826 : j'avais alors vingt ans, et, quoique jeune, les animosités, les guerres du compagnonnage ne souriaient point à ma faible raison. Un dimanche, nous étions quelques camarades réunis, nous nous dédommagions à table de la monotonie de la semaine; nous avions chanté bon nombre de chansons, et l'on venait d'en terminer une par le couplet suivant :

« Qui a composé la chanson,
C'est la Sincérité de Macon.
Mangeant le foie de quatre Chiens Dévorants.
Tranchant la tête d'un Aspirant,
Et sur la tête de ce capon
Grava son nom d'honnête Compagnon. »

« Ce couplet singulier, le ton vigoureux avec lequel il fut chanté, produisirent sur moi une impression pénible que je ne pris aucun soin de cacher. — Quoi! me dit l'un des camarades, vous ne trouvez pas notre chanson jolie? — Je la trouve détestable. — Etes-vous bien capable d'en faire une pareille? — Je ne m'en vante pas. »

M. Perdiguier ne s'en vantait pas; mais il en fit une; une beaucoup meilleure. Vous comprenez bien qu'il ne s'agit pas ici du point de vue littéraire, quoiqu'elle fût meilleure aussi sous ce rapport-là, ce qui n'était pas difficile; mais elle était aussi pacifique que l'autre était sanguinaire, et c'est de ce jour et de cette chanson que date l'honorable mission que M. Perdiguier s'est prescrite, et qu'il n'a cessé depuis de poursuivre avec une persévérance digne de toutes sortes d'éloges, et un succès bien fait pour l'encourager. En effet aujourd'hui la littérature chantée des réunions d'ouvriers compagnons a changé du tout au tout, et aussi leurs rapports entre eux par conséquent, car la poésie du compagnonnage ne vit pas de fictions; elle se prend au sérieux, et ce qu'elle dit elle l'a fait ou est toute prête à le faire. Félicitons-nous donc de la trouver, dans le recueil de M. Agricol Perdiguier, tout à fait animée de sentiments paisibles et fraternels. Ce sont là des qualités si essentielles qu'en leur considération nous tenons pour notre part ces poëtes naïfs parfaitement quittes des roueries de la versification. Les chansons de M. Perdiguier et de ses amis et imitateurs sont de bonnes œuvres, et nous souhaiterions à beaucoup de vers plus habilement tournés de mériter au même degré ce compliment.

La Femme au dix-neuvième siècle, par Mme Romieu (Marie Sincère), est un livre qui a de l'affinité avec les *Classes laborieuses*, de M. Al. Compagnon. Ce sont deux plaidoyers en faveur de deux catégories très-nombreuses et très-dignes d'intérêt, deux plaidoyers empreints d'une égale modération. Seulement Mme Romieu n'ayant point eu, comme M. Compagnon, à passer d'un camp dans un autre, sa pensée ne trahit point, comme chez lui, une double préoccupation. Sa sympathie n'éprouve aucun tiraillement; et c'est bien à son client qu'elle songe, lorsqu'elle réclame l'amélioration du sort de la femme. Le trait distinctif de la physionomie de Mme Romieu paraît être la raison. Elle est poursuivie par la crainte du paradoxe et de l'utopie, crainte salutaire dans une certaine mesure, mais, en ce qui la concerne, parfaitement chimérique. Qu'elle se tranquillise; là n'est point sa pente. Elle a des instincts de sobriété qui doivent la garantir de toute espèce d'excès; mais, si elle était capable d'en commettre, ce serait bientôt plus des excès de raison que des excès d'imagination et de fantaisie. Il est très-méritant de n'avancer que des vérités incontestables; mais il est bon aussi de s'abstenir des vérités incontestées. Ce n'est pas assurément qu'il n'y ait une foule d'intelligences tardives qui puissent faire leur profit de ces redites. Mais Mme Romieu serait trop modeste de se charger de cette besogne infime, de cet enseignement primaire. Elle fera peut-être bien aussi de se tenir un peu plus en garde contre la sainte horreur qu'elle a de l'utopie. Pour quelques esprits aventureux qui abusent de la chose, on peut compter par millions les esprits timides qui abusent du mot. C'est faire acte de jugement et de prudence que de ne pas voler plus haut que ses ailes; mais il ne faut pas mesurer tout le monde à son aune, et on doit y regarder à deux fois avant de stigmatiser de ce nom réprouvé d'utopie, tout ce qui s'élève au-dessus de cette zone moyenne où notre nature tempérée nous retient, sans pour cela nous conférer le droit d'y emprisonner autrui.

La Femme jugée par l'Homme, de M. L.-J. Larcher, est un ouvrage moins sérieux de forme que le précédent. C'est un recueil fort épigrammatique des jugements portés par les hommes de tous les temps et de tous les pays sur la plus belle moitié du genre humain. Mais les femmes auraient tort de savoir mauvais gré à l'auteur du soin qu'il a pris de ramasser ainsi en faisceau les traits qu'on s'est plu à lancer contre elles : ce sont des armes à double tranchant, et pour le moins aussi dangereuses à notre sexe qu'au leur. La critique se blesse souvent de ses propres mains, et qui pourrait compter, dans les annales de la justice, les sentences qui ont fait plus de tort au juge qu'au prévenu? Or c'est là, en somme, l'impression qui résulte de cette égayante lecture, et telle a été aussi, il n'y a pas à en douter, l'intention de M. Larcher, qui, beaucoup plus galant qu'on ne pourrait le croire à première vue, sous prétexte de faire la satire des femmes, s'est fait un malin plaisir d'accumuler les preuves de l'injustice, de l'égoïsme et de la tyrannie des hommes.

Nous pourrions ajouter : de la stérilité de leur esprit; car, sans aller jusqu'à dire que l'auteur ait agi avec préméditation sur ce chef, jamais livre n'a mieux fait voir à quel point les hommes qui font autorité, et dont les générations se transmettent respectueusement les paroles comme des oracles, ont toujours tourné dans le même cercle d'idées et d'expressions depuis que le monde est monde. Il faut convenir vraiment que le genre humain a la bosse de la vénération bien développée, et que c'est la plupart du temps à bien bon marché qu'on obtient de lui un diplôme de penseur.

Le *Président de Brosses en Italie.* — Sous ce titre, qui n'est pas parfaitement exact, car, à l'époque de son voyage, Charles de Brosses n'était point encore président, M. Didier a publié une réimpression des *Lettres familières écrites d'Italie.* Ayant déjà longuement parlé de cette très-piquante relation à propos de l'édition qu'en ont donné MM. Poulet-Malassis et de Broise, nous n'avons pas à y revenir. Tout ce que nous pouvons dire de l'édition de M. Didier, c'est que le type en est moins fin, et aussi la notice, soit dit sans vouloir la déprécier. Tout à la fois érudit et spirituel, Charles de Brosses présente plusieurs aspects entre lesquels ses commentateurs avaient bien le droit de choisir celui qui leur était le plus sympathique; et il est tout naturel que, tandis que M. Hippolyte Babou en prenait le côté léger et piquant, M. R. Colomb ait choisi le côté positif et sérieux.

LÉON DE WAILLY.

Exposition coloniale du ministère de la marine.

Cette exposition permanente a été ordonnée par le ministre de la marine, dans le but de mettre sous les yeux du public les nombreux produits de nos colonies qui intéressent l'industrie, les arts et la médecine, et dont un grand nombre peuvent devenir la base d'exploitations importantes. Les difficultés qu'il a fallu surmonter pour réunir et classer les échantillons de tous genres, et surtout l'éloignement de certains pays, ont fait retarder pendant quelque temps l'ouverture de cette précieuse collection, qui s'enrichira de plus en plus. Nous aurons occasion de signaler de temps à autre les objets nouveaux qui viendront la compléter, et dès aujourd'hui nous adressons nos remercîments à son conservateur, qui à des connaissances très-étendues joint une extrême obligeance, et a bien voulu mettre à notre disposition ses notes et ses souvenirs.

La partie minéralogique de l'exposition est encore peu considérable. Cependant on remarque déjà une soixantaine d'échantillons de roches et minéraux envoyés de la Nouvelle-Calédonie, parmi lesquels se trouvent des grenats, du quartz cristallisé, du jaspe, du fer oxydulé, du cuivre pyriteux et du soufre natif. La Guadeloupe, la Martinique et la Réunion exposent du carbonate de soude, des madrépores servant à faire de la chaux, des argiles brutes et façonnées en poteries, du jaspe rouge, de la sanguine, des terres à polir les métaux, du soufre et de la pouzzolane. Ce dernier produit volcanique, transporté de la Guadeloupe à Brest par les bâtiments de l'Etat, ne revient qu'à 9 francs le mètre cube, tandis que la pouzzolane d'Auvergne coûte 12 et 15 francs prise à Clermont, et que celle d'Italie revient à 33 francs rendue à Toulon. Les mêmes colonies, qui possèdent plusieurs sources minérales et thermales, en envoient bon nombre de bouteilles, et espèrent qu'un jour, grâce aux paquebots transatlantiques, il sera de bon ton d'aller prendre les eaux sous la zone torride.

L'exposition possède depuis quelques jours seulement un remarquable échantillon du sable de la rivière du Bananier à la Guadeloupe, lequel contient du fer oxydulé, de l'or, du platine et beaucoup d'étain. Les terres aurifères de la Guyane française et son or en grains et en pépites sont également représentés, ainsi que l'or du Sénégal, qui est exposé sous forme de bagues, bracelets et colliers travaillés par les forgerons maures et nègres du pays. Cet or provient des mines du Bondou et du Bambouk que le gouvernement va faire exploiter, et du lavage du sable de la Faléinié.

On remarque aussi un très-bel échantillon de malachite d'Ambriz (cote occidentale d'Afrique) qui, exploité comme minerai de cuivre, donne environ 50 pour 100 de métal. Mais cet échantillon n'est qu'un souvenir, Ambriz n'est plus à nous. Enfin Pondichéry a envoyé de la terre à soude et divers objets en cuivre et en étain, fabriqués sous la direction des missionnaires.

Si l'exposition des richesses enfouies dans le sol de nos possessions d'outre-mer laisse encore à désirer, en revanche les productions végétales envahissent toute la place. On voit tout d'abord de nombreux spécimens de bois destinés à la menuiserie et à l'ébénisterie. Outre les espèces journellement employées, il y a le charmant bois noir de l'Inde (*adenanthera pavonia*), le bois de tourtour (*rhinocarpus longifolius*) et l'olivier blanc (*olea lancea*) de la Réunion; l'ébène verte (*bignonia leucoxylon*) de la Guadeloupe et le magnifique bois de lettre moucheté (*brosimum aubletii*) de la Guyane.

Plusieurs petits meubles fort élégants, faits avec ces bois par un habile ébéniste de Paris, figurent dans l'une des salles, et nous font espérer que bientôt le trop vulgaire acajou et son digne rival le palissandre ne se rencontreront plus partout.

Les plantes textiles sont représentées par tous les cotons et toutes les fibres végétales possibles; le nombre en est considérable. Le public a sous les yeux les échantillons à l'état naturel, et aussi toutes ces matières filées et tissées par les indigènes, ou formant des câbles, des lignes, des filets d'une grande solidité. Les pagnes et pièces d'étoffes sont remarquables par leur force, leur finesse et surtout par la régularité de leur tissu, qui étonne lorsqu'on voit à côté le métier qui a servi à les faire : plusieurs attirent les regards par la bizarrerie et la coloration de leur dessin. Les fibres plus grosses de quelques plantes sont employées à tresser des nattes, des chapeaux, des étuis à cigares très-souples et très-solides, qui rivalisent avec les produits du même genre de Panama, du Mexique, de la Havane, etc.

La soie figure aussi dignement au milieu des fibres végétales, et brille toujours au milieu d'elles comme de l'or ou de l'argent filé.

A la suite nous pouvons mentionner les matières tinctoriales, indigo, garance, cochenille, etc., toutes très-belles, et après celles-ci les nombreux et précieux échantillons de plantes médicinales.

Toutes nos colonies, à l'exception des frileuses pentes îles Saint-Pierre et Miquelon, exposent un grand nombre de graines de légumineuses de toutes couleurs et toutes grosseurs, employées à la nourriture de l'homme ou des animaux. Plusieurs espèces pourraient être acclimatées en Algérie et même dans le midi de la France, et, dans nos mauvaises années, le commerce trouverait à en importer une notable quantité. Il en est de même du maïs qui réussit très-bien à la Réunion, aux Antilles et sur la côte occidentale d'Afrique. Dans les mêmes contrées on cultive plusieurs espèces de millet et le sorgho : on sait tout ce que promet cette dernière plante. Nos établissements de l'Inde peuvent fournir aussi de grandes quantités de riz. Pondichéry en présente trente-deux variétés distinctes fort remarquables, et dont quelques-unes sont très-précoces et très-productives. Les ignames et les patates douces croissent partout en abondance, et les fécules extraites de ces plantes, ainsi que les fécules d'Arrow-root (*maranta arundinacea* et *m. indica*) peuvent devenir l'objet d'un commerce important. A Cayenne, les tubercules du *maranta arundinacea*, cuits sous la cendre, sont employés comme fébrifuges. On les écrase aussi sur les blessures, et on les regarde même comme un bon spécifique contre celles qui ont été faites par des flèches empoisonnées. C'est de là que viennent les noms de plante à flèches, racine à flèches, arrow-root, que porte cette plante.

La Guadeloupe présente aussi du sagou, des tubercules féculents de *canna edulis*, qu'on mange comme les pommes de terre, et des *arum esculentum*, ou choux caraïbes, qui croissent dans les terrains humides, et dont les racines atteignent le poids de 1 à 2 kilogrammes en un an. Ces racines renferment un principe âcre que la cuisson détruit.

Le manioc (*jathropha manihot*) est envoyé par la Réunion et les Antilles. C'est une plante de la dangereuse famille des euphorbiacées, qui contient, dans ses racines, un suc laiteux très-vénéneux, mais dont la partie nuisible (acide cyanhydrique) est volatile, et disparaît soit par la cuisson, soit par la dessiccation à l'air libre. La fécule extraite de ces mêmes racines, lavée, puis séchée sur des plaques de métal chauffées, s'agglomère en grumeaux blanchâtres, irréguliers, un peu élastiques, connu sous le nom de tapioka. Une autre portion de cette fécule en grains très-fins et en moindre quantité est déposée par les eaux de lavage : c'est la moussache si estimée des créoles.

Les échantillons de sucre de cannes et les alcools tirés de cette plante sont nombreux, et prouvent que c'est toujours cette fabrication qui, dans nos colonies, est en première ligne. Depuis quelques années, à la Réunion particulièrement, les sucreries se sont enrichies d'appareils et de procédés nouveaux bien supérieurs aux anciens, et qui, plus répandus, augmenteront de beaucoup la quantité et la qualité de ces produits.

La Réunion envoie plusieurs variétés de cafés qui soutiennent son ancienne réputation. La Guyane en présente aussi plusieurs échantillons, parmi lesquels on remarque le café de la montagne d'Argent, récolté par les déportés, et qui a acquis une juste célébrité.

A la Martinique et à la Guadeloupe, la culture du café a perdu de son importance depuis quelques années, par suite des ravages causés par la chenille d'un petit papillon nocturne (*elachista coffeella*), et surtout parce que beaucoup de caféyères ont été transformées en plantation de cannes qui rapportent davantage. On semble cependant disposé à reprendre cette culture et à introduire dans ces îles de nouvelles variétés, telles que le Rio-Nunez. Ce café, qui possède un arome tout particulier, a été trouvé à l'état sauvage, à une assez grande distance, dans l'intérieur de la côte occidentale d'Afrique. On le récolte sur le versant méridional des montagnes du Fouta-Djallon, et son dépôt à Gorée l'assimile, quant à la douane, aux cafés français. Nous voyons, de la même provenance, le café Monrovia, variété à gros grains, qui se récolte sur des arbres de 18 à 20 mètres, et le café de Benguela, déjà répandu sur les marchés de l'Angleterre, où il est très-estimé.

Le Gabon expose aussi le dika ou chocolat nègre préparé avec la graine oléagineuse de l'oba (*mangifera gabonensis*), qui croît spontanément dans les forêts de cette région. Le dika a le goût et l'odeur du cacao de médiocre qualité. Les indigènes en consomment beaucoup, en le mélangeant à leur nourriture ordinaire, poissons, bananes, etc. Pour nous, ce qui le rend précieux, c'est la possibilité de pouvoir facilement le transformer en savon, et surtout de pouvoir en extraire une matière solide, blanche, très-abondante, qui brûle avec une flamme vive, claire, sans odeur ni fumée, et dont on fera d'excellentes bougies.

Le dika, dont on peut déjà se procurer d'assez grandes quantités pendant les mois de novembre et de décembre, coûte au Gabon environ 50 centimes le kilogramme. Les amandes appelées iba, qui servent à sa préparation, peuvent être transportées en France après une légère dessiccation.

Quant aux échantillons de liqueurs, épices, fruits confits, etc., ils sont en grand nombre, et viennent de tous les pays, même de Taïti. Nous citerons seulement de très-belles gousses de vanille, et le bétel, et le carri de la Réunion. Le bétel est très-recherché par les Indiens, qui en mâchent les feuilles mêlées à la pulpe de la noix d'arec et à une petite quantité de chaux en poudre. Le carri est une composition indienne, apéritive et stimulante des organes digestifs, dans laquelle le safran et le piment entrent pour beaucoup.

Les produits de pêche, qui ont aussi leur importance, consistent en beaux échantillons de morue sèche et salée, et en huile de foie de morue blanche et brune, exposés par nos établissements de Saint-Pierre et Miquelon. On remarque aussi de l'huile de phoque, bonne pour le corroyage et l'éclairage, et du sel pour salaison, envoyés par les mêmes îles. Pondichéry leur fait concurrence avec de l'huile de foie de requin, dont la fabrication et le commerce ont pris, depuis quelque temps, une grande extension sur toute la côte de Malabar. Cette huile possède, dit-on, les mêmes propriétés médicinales que l'huile de foie de morue, et coûte moins cher. A l'état concret, elle est recommandée pour le pansement des blessures.

La Guyane envoie de la chair de lamantin (*manatus americanus*), qui est très-commun dans les eaux de la colonie. Cette chair ressemble à celle du porc : salée, elle est l'objet d'un commerce important avec les indigènes de l'intérieur. La graisse du même animal est employée comme l'axonge. La Guyane expose aussi de très-beaux échantillons d'ichthyocolle préparée avec les vessies natatoires du machoiran (*silurus felis*), et pouvant très-bien remplacer les colles d'esturgeon de Russie.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

tanier; en un mot un mouvement, une joie, un bruit incroyables dans une solitude où l'on n'entend d'habitude que le chant de la calandre dans les hauteurs de l'air.

Parmi les tentes dressées autour de l'hippodrome, une se distinguait par sa dimension, par la couleur riche et éclatante du tapis qui la recouvrait. A son ombre, sur des coussins et des tapis, causaient de jolies dames, des poëtes, des artistes; et comme l'on savait que nous y dessinions, cette tente était appelée la *smala de l'Illustration*. L'aspect de la scène était admirable de ce point; notre dessin donnera une idée de la disposition des lieux; mais il ne dira rien de la verdure des chênes-verts, rien du bleu des montagnes, rien des rubans tracés dans la plaine par le Rhône et par la Durance; encore moins des touffes de romarin et de thym, dont l'arome parfumait l'air, ni des belles fleurs de cistes et de genêt d'Espagne répandues dans le bois.

Pour les indifférents au sport, pour les paresseux et pour les invalides incapables de suivre le flot des curieux au loin sur la montagne, la ville avait ouvert une exposition florale et maraîchère où l'on pouvait, devant les banquettes garnies des roses les plus variées, d'étonnantes calcéolaires, des pensées les plus veloutées, les azaléas les plus frais, se consoler de ne pouvoir cueillir le thym et le romarin sur la lande pierreuse. N'étant pas alors harrassé par une longue marche, on pouvait aller au théâtre jouir de l'audition du *Christophe Colomb*, du Provençal Félicien David, exécuté par les jeunes élèves du Conservatoire provençal d'Avignon.

Le lundi, après avoir inauguré la statue du brave Crillon, après avoir chanté messe et cantate, après avoir entendu de beaux et bons discours, on recevait le dépôt des machines agricoles présentées au concours. Le mardi on installait, le long des vieux et pittoresques remparts, les beaux animaux des diverses races bovine et ovine, etc., qui ont été un des plus intéressants spectacles du concours, et dont un de nos dessins rappelle les premiers prix. Dans l'après-midi de cette journée, plus de vingt mille spectateurs étaient placés pour assister à un tournoi exécuté par le 7e régiment de chasseurs. En disant qu'au dernier plan du tableau se déroulait la silhouette de la ville d'Avignon, avec son rocher, ses remparts, ses tours, son palais papal et sa quantité de flèches, qui firent appeler par Rabelais cette ville l'Ile sonnante, on comprendra que les spectateurs du carrousel ont eu ce jour-là un beau tableau devant les yeux.

Les autres jours de la semaine ont été sérieusement consacrés à l'examen et au jugement du concours. Une ascension de M. Godard, en ballon, est venue cependant, le jeudi, attirer la population sur ce rocher des Doms, où certes il n'y a pas nécessité d'un spectacle extraordinaire pour s'émerveiller profondément. Le panorama qui se déploie tous les jours, à toute heure, de ce point élevé, est une des merveilles pittoresques du monde. Notre dessin reproduira un des coins de ce panorama fermés par les vieilles tours du palais.

Pendant toute la durée du concours, et comme fête permanente, la ville a offert une exposition de tableaux et d'objets d'art. Les amateurs possédant d'anciens tableaux remarquables, et ils sont nombreux à Avignon, n'ont pas refusé, dans cette occasion, d'imiter les lords anglais qui envoyèrent, l'an dernier, tant de chefs-d'œuvre à Manchester. Les seigneurs avignonnais ont bien voulu faire jouir le public de leurs richesses, et, grâce à ce généreux concours, l'exposition de tableaux présentait plus de trois cent cinquante œuvres dignes d'attention.

Enfin le jour le plus solennel, le jour des récompenses, l'acte final du concours est arrivé. Le dimanche, à une heure de l'après-midi, juges, autorités supérieures, concurrents, lauréats et public d'élite, étaient réunis sous une vaste tente convenablement ornée. Préfet, général, présidents des diverses sections, président du concours, tous ont prononcé des discours, et tous ont parlé à la grande satisfaction de l'auditoire; mais, en voyant dans cet auditoire beaucoup de simples et modestes agriculteurs qui étaient les héros de la fête et qui comprenaient peu l'éloquence et l'esprit des discours qu'on leur adressait, nous avons regretté de ne pas entendre un de ces discours prononcé dans la langue qu'ils parlent habituellement. Cela nous a paru d'autant plus regrettable que le pays possède des hommes très-savants en us, tout en restant paysans ou jardiniers, dont la renommée a franchi très-honorablement les murs d'Avignon. Roumanille ou Mistral, s'ils avaient eu la parole dans cette solennité, auraient eu un succès inouï. Il faut espérer que le prochain *Armana prouvençau* nous consolera du silence de la muse provençale dans ces solennités, et de l'oubli dont elle a dû souffrir.

Nous aurions voulu encore, après avoir entendu des appréciations si compétentes et si détaillées de chaque partie du concours agricole, entendre aussi un rapport sur l'exposition artistique ouverte dans cette occasion. Son importance prouve qu'il y a dans Avignon beaucoup d'hommes qui aiment et cultivent les arts avec distinction, et qu'une telle appréciation aurait beaucoup intéressés. En dehors des mentions honorables constatées par des médailles, il y avait d'autres mentions à accorder par des paroles consolantes ou encourageantes. Il y en avait une pour la ville qui, par sa beauté pittoresque, par ses souvenirs, constitue à elle seule un splendide objet d'art.

Il serait trop long de rappeler maintenant ici toutes les récompenses qui ont été décernées par les divers jurys du concours; mais il faut dire au moins le nom de ceux qui ont obtenu les plus grandes de ces récompenses et pourquoi ils les ont obtenues.

La prime d'honneur a été décernée à M. Valayer, dont le domaine de *Château-Blanc*, situé au territoire d'Avignon, a paru le mieux dirigé. M. Valayer a reçu une superbe coupe sortie des ateliers de Froment-Meurice.

Une grande médaille d'or a été accordée à M. Thomas, également d'Avignon, pour ses travaux de colmatage, c'est-à-dire pour avoir changé en terres fertiles près de cent hectares de garigues stériles et pour beaucoup d'autres améliorations.

Les récompenses accordées à l'éducation des animaux reproducteurs ont été principalement obtenues par MM. Sabatier, d'Espeyran; Vincent Malègue, des Pyrénées-Orientales; par l'abbé Fissiaux, directeur de la ferme du couvent de la Visitation, à Avignon.

Quatorze propriétaires avaient exposé 38 vaches.

Vingt-deux propriétaires avaient exposé 60 béliers et 20 lots de brebis.

Pour l'espèce porcine, l'exposition comptait 16 verrats et 14 truies.

182 instruments ont été exposés par quatre-vingt-trois propriétaires, et l'on comptait 254 produits agricoles.

Ces deux sections de l'exposition n'ont donné lieu à aucun prix de premier ordre.

Mais on a porté un grand intérêt à la distribution des récompenses que le jury a décernées aux serviteurs ruraux qui s'étaient signalés par la fidélité et le dévouement de leurs services. M. l'inspecteur général Rendu, en remettant au plus méritant d'entre eux, le sieur Langlois, le prix qui lui avait été décerné, lui a donné l'accolade au milieu des applaudissements de la foule. Huit autres serviteurs sont venus successivement recevoir, dans leur très-modeste costume des médailles, de l'argent et quelque bonne poignée de main de Mgr l'archevêque, du préfet, du général ou du maire.

Enfin est venu le tour des récompenses accordées aux artistes dont les ouvrages avaient eu le plus de succès à l'exposition. MM. Aubanel et Chautard, d'Avignon, pour la peinture d'histoire; M. Girardon, de Lyon, pour le paysage et pour l'aquarelle, et une jeune dame, qui est plus que notre élève, se sont partagé les premières distinctions.

La distribution des récompenses étant terminée, l'assemblée s'est rendue dans la grande salle de la mairie, que décoraient tous les anciens tableaux. C'est dans cette salle qu'a eu lieu alors le banquet offert par la ville aux lauréats du concours et aux diverses notabilités invités en grand nombre.

Dans la soirée, un superbe feu d'artifice, composé par M. Ruggieri, artificier de l'Empereur, a été tiré sur la place du Palais, devant une population compacte échelonnée sur les remparts et sur le plateau de la roche des Doms. Les tours gigantesques du palais des papes, le clocher de la métropole, le vieux palais archiépiscopal, cette bizarre façade michelangesque de l'hôtel des Monnaies, toutes ces hautes et vieilles murailles éclairées par les feux diversement colorés des pièces d'artifice, produisaient un effet magique.

Lorsque cette lumière, donnée par la poudre, par le souffre, par les paillettes de fer ou d'antimoine, s'est éteinte, la foule s'est écoulée vers l'hôtel de ville, où un bal public a commencé. On a pu voir, grâce à la plus éblouissante illumination, des figures plus éblouissantes encore de jeunesse et de beauté.

A deux heures du matin, lorsque les lampions n'ont plus eu ni carbone ni hydrogène à comburer, le bal a fini, et, avec lui, cette série de fêtes exceptionnellement brillantes et bien ordonnées, données par la ville d'Avignon avec une libéralité et une intelligence dignes de servir de modèle aux villes qui seront successivement le siége d'une solennité semblable à celle dont nous avons été le témoin.

J. B. LAURENS.

Chemins de fer.

ÉTUDES STATISTIQUES. — ACCIDENTS.

(Premier article.)

Les chemins de fer sont la grande affaire industrielle de notre époque; c'est aujourd'hui la clef de voûte de notre édifice commercial, et tout, prospérité ou malaise, ardeurs ou défaillance de notre génie industriel, tout rencontre un écho fidèle dans la fortune des chemins de fer. C'est qu'ils sont à la fois cause et effet; c'est que tout s'enchaîne en industrie; c'est qu'en même temps que, par un séduisant mirage, les chemins de fer attiraient à eux les millions qui ont servi à les construire, ils laissaient redescendre ces mêmes millions en pluie fécondante sur toutes les industries qui sont leurs annexes, sur les campagnes, où le prix de la main-d'œuvre et le payement des terrains expropriés jetaient l'aisance, sur le commerce enfin, qui a trouvé dans les tarifs des chemins de fer, dans la sécurité et la rapidité des transports, un nouvel aliment à son activité.

Aussi n'est-il pas surprenant de voir l'intérêt que les uns par raisonnement, les autres par instinct, prennent à tout ce qui concerne ces nouvelles voies de communication. A ce titre, les publications qui émanent de la direction générale des chemins de fer, au ministère des travaux publics, devaient recevoir et ont reçu un accueil empressé. Dans une matière aussi nouvelle, on aime à voir le gouvernement prendre, avec son impartialité et les moyens d'information qu'il a sa disposition, l'initiative des renseignements que le public a intérêt à connaître, et réunir en un faisceau les lumières éparses dans les archives des compagnies de chemins de fer.

Ces publications forment deux volumes in-quarto. Le premier volume, publié il y a un peu plus d'une année, contient ce qui est relatif à la constitution financière des compagnies, à leurs dépenses et à leurs recettes jusqu'en 1854. — C'est une mine précieuse dans laquelle nous puiserons bientôt.

Le second volume vient de paraître, et il contient les résultats d'une enquête ordonnée par l'administration, sur l'exploitation des compagnies et sur les moyens d'assurer la régularité et la sûreté de cette exploitation. — C'est ce volume que nous analyserons d'abord, et, dans ce volume, la partie relative aux accidents de chemins de fer; et on comprendra la priorité que nous donnons à cet ordre d'idées; car la constitution financière, les recettes, les dépenses des compagnies, n'intéressent que la minorité des pays, c'est-à-dire les porteurs d'actions et d'obligations; tandis que pour les accidents, c'est vous, c'est nous, c'est le public tout entier qui en court les chances, et il est bon qu'il sache ce qu'il risque en se confiant aux rails d'un chemin de fer. Nous aborderons donc immédiatement la partie du rapport de la commission qui a trait aux accidents.

L'administration a recueilli tous les renseignements relatifs aux accidents depuis l'origine de l'exploitation des chemins de fer en France, c'est-à-dire depuis le 7 septembre 1835 jusqu'au 31 décembre 1856, et elle en a formé des tableaux, soit partiels pour chaque chemin, soit résumés pour l'ensemble des chemins, qui permettent de reconnaître quelles sont les causes les plus fréquentes de sinistres, et d'indiquer le remède à y apporter. Constatons d'abord un fait que les chiffres vont d'ailleurs démontrer, c'est que la sécurité sur les chemins de fer est non-seulement plus grande qu'elle ne l'était par tous les autres moyens de transport, mais encore plus grande que ne le laissaient supposer les craintes et les préoccupations du public.

Le nombre des voyageurs transportés sur les chemins de fer, depuis le 7 septembre 1835 jusqu'au 31 décembre 1856, s'est élevé à 224,345,769 voyageurs. Sur ce nombre, on compte :

Voyageurs.		Voyageurs.
111 tués, soit *un* sur		2,021,133
402 blessés, soit *un* sur		558,074
Total. 513 tués ou blessés, soit *une* victime sur.		437,321

Voilà le premier chiffre sur lequel nous appelons l'attention de nos lecteurs. Nous allons en ajouter d'autres, et, pour cela, nous décomposerons le nombre de *cent onze* morts, et nous indiquerons, en même temps, le nombre des accidents qui ont occasionné ces morts.

Tout le monde se rappelle la catastrophe de la rive gauche, qui est venue jeter un voile funèbre sur le premier essor de cette industrie si vivace. — Nous n'hésitons pas à penser que cet épouvantable accident est la seule cause des répugnances que l'on a longtemps manifestées contre les chemins de fer, et de craintes qui subsistent encore chez beaucoup de personnes, malgré le degré incontestable de sécurité auquel on est arrivé aujourd'hui. Cet accident a causé la mort de 52 personnes en 1842.

En suivant l'ordre des dates, nous trouvons l'accident non moins remarqué de Fampoux, sur le chemin de fer du nord, dans lequel 12 voyageurs ont perdu la vie.

Puis, en 1854, l'accident du chemin de fer d'Orsay; choc entre une locomotive et un train de voyageurs, qui a tué 3 voyageurs.

En 1855, année néfaste entre toutes, 30 personnes succombent en trois accidents; celui de Moret, chemin de Lyon, — 16 voyageurs; celui de Vaugirard, — 9 voyageurs; celui de Peltre, chemin de l'est, — 5 voyageurs.

Récapitulons maintenant, et formons le tableau suivant :

			Voyageurs.
1842	Accidents	de la rive gauche .	52
1846	«	Fampoux . . .	12
1854	«	Orsay	3
1855	«	Vaugirard . . .	9
«	«	Peltre	5
«	«	Moret	16
Totaux.	6 accidents		97 victimes.

Ainsi, sur 111 voyageurs tués, 97 ont perdu la vie en six accidents; il en reste donc *quatorze* tués individuellement dans les vingt et une années d'exploitation qu'embrassent les tableaux de la commission; nous pouvons même dire dans les vingt-deux années; car l'année 1857 n'est pas venue ajouter une seule victime au martyrologe des chemins de fer.

Ne trouvons-nous pas, dans ces chiffres, la confirmation éclatante de ce que nous avons dit plus haut de la sécurité des voyages en chemins de fer? En effet, si nous cherchons à tirer une moyenne du tableau que nous venons de présenter au lecteur, nous trouvons que la chance des accidents est encore bien moindre que celle que nous avons indiquée ci-dessus, savoir :

1 voyageur tué sur 2,021,133 voyageurs transportés.

Les six accidents, signalés par 97 victimes, donnent comme moyenne :

1 voyageur tué sur 2,312,842 voyageurs transportés.

Les quatorze autres accidents donnent seulement :

1 voyageur tué sur 16,624,697 voyageurs transportés.

Sans doute cette moyenne n'est pas la vérité absolue; mais on conviendra avec nous qu'on avait beaucoup moins de chance de se trouver dans un des six trains qui ont subi des catastrophes, que dans les millions d'autres qui ont circulé sur les chemins de fer; et, puisque nous parlons du nombre des trains, donnons au lecteur une idée de l'immense circulation de locomotives et de wagons qu'entraîne l'exploitation des chemins de fer.

Les tableaux publiés par l'administration ne donnent pas le chiffre du nombre des trains mis en circulation pour les années antérieures à 1854; mais nous trouvons dans le rapport ces chiffres pour les années 1854, 1855 et 1856, ainsi que le nombre des kilomètres parcourus par les trains. Nous en avons formé le tableau suivant :

Digitized by Google

Années.	Nomb. de trains voyag.	de trains march.	Kilomet. parcourus voyageurs.	parcourus marchand	Total des trains.	Total des kilom.
1854	214,506	138,003	18,490,504	15,695,191	352,509	34,185,695
1855	277,023	174,886	23,317,198	18,808,093	451,909	42,125,291
1856	332.501	204,588	27,416,234	19,833,251	537,089	47,249,485
Totaux..	824,030	517,477	69,223,936	54,336,535	1,341,507	123,560,471

Si, pour ces trois années, nous trouvons plus de 800,000 trains de voyageurs et un parcours de près de 70 millions de kilomètres effectué par ces trains, ne pouvons-nous pas avancer que, dans les dix-huit autres années, c'est par millions qu'il faut compter les trains mis à la disposition du public, et que la chance de prendre un des trains qui ont subi des catastrophes est bien minime.

Précisons davantage : En 1854, il n'y a eu qu'un seul train frappé; la chance a donc été 1 sur 214,506 trains.

En 1855, trois trains seulement ont été atteints; c'est donc 1 sur 92,341 trains.

En 1856, il n'y a pas eu de morts à déplorer, et comme sur les 824,030 trains de ces trois années, 4 trains ont été frappés, la chance, pour ceux qui ont voyagé pendant ce laps de temps, a été de 1 contre 206,007. Cette chance s'est encore augmentée en 1857, puisque le nombre de trains a été plus considérable et qu'il n'y a pas eu une seule victime.

Maintenant que nous avons donné des chiffres de nature à faire succéder, comme le dit le rapport de la commission, une confiance raisonnée et raisonnable à un effroi irréfléchi, le moment nous paraît venu d'analyser les renseignements que nous trouvons dans l'enquête sur les causes des accidents. Mais d'abord donnons le tableau complet des morts et des blessures qui ont atteint soit les voyageurs, soit les agents, soit même des personnes étrangères aux chemins de fer, et que la statistique a enregistrées sous le titre : « *Par le fait de l'exploitation.* » Nous donnerons plus loin les accidents, beaucoup plus nombreux, dus à l'imprudence des victimes ou à des faits indépendants de l'exploitation proprement dite.

Voici ce tableau, qui s'étend jusqu'au 31 décembre 1856 :

	Morts.	Blessés	Total.
Voyageurs	111	402	513
Agents	55	314	369
Autres personnes	168	84	252
Totaux	334	800	1,134

Les principales causes des accidents sont les collisions et les déraillements.

Les collisions ont toujours leur origine dans l'inobservation des règlements d'exploitation, soit par les agents, soit par des étrangers, qui malgré la consigne, par exemple, s'engagent sur les passages à niveau au moment où un train est en vue ou attendu.

Les déraillements ont souvent aussi leur origine dans les fautes des agents, et principalement des aiguilleurs; mais ils sont dus aussi quelquefois à des cas de force majeure, tels que le bris d'un essieu, d'une aiguille, la rupture d'un rail, ou à des causes inexpliquées, comme cela a eu lieu dans l'accident de Fampoux.

Deux des six grands accidents (rive gauche et Fampoux) sont dus à des déraillements, et les quatre autres à des collisions. Les deux premiers ont fait 64 victimes, et les quatre dernières 33. On serait donc porté à conclure de là que les déraillements sont plus dangereux en réalité que les collisions, tandis que c'est le contraire qui a généralement lieu, et cela se comprend : quand un train déraille, les chocs qui en sont la conséquence, soit contre la locomotive, soit des wagons les uns contre les autres en cas d'arrêt brusque, ne sont pas jamais supérieurs en intensité à la force vive dont est animé le train. Dans les collisions au contraire, si le choc a lieu par la rencontre de deux trains venant l'un contre l'autre, les forces vives accumulées dans ces deux trains tendent à s'anéantir mutuellement; si l'un des trains est immobile, il présente à la force vive du train en marche une force d'inertie considérable; les collisions les moins graves sont celles qui ont lieu entre deux trains marchant dans le même sens, mais animés de vitesses différentes. Le choc alors n'a plus lieu qu'en vertu de la différence des vitesses et de la masse respective des deux trains.

Pour que les déraillements de la rive gauche et de Fampoux aient causé tant de désastres, il a fallu, dans l'un, que la locomotive ait rencontré un talus contre lequel sont venus successivement s'écraser les vagons, en même temps que le foyer de la machine propageait un incendie; dans l'autre, que les wagons aient été précipités dans un marais qui longeait le pied du talus : sans ce concours de circonstances fatales, ces deux accidents auraient été loin de présenter la gravité qui leur a donné une triste célébrité.

Du reste, les documents réunis par la commission d'enquête prouvent, d'une manière incontestable, la vérité de ce que nous avançons. Depuis l'origine de l'exploitation jusqu'au 31 décembre 1854 (nous laissons de côté pour le moment 1855 et 1856), il y a eu 274 déraillements et 239 collisions dus aux causes suivantes :

	Déraillements.	Collisions.	Total.
Dus à l'état défectueux de la voie.	91	14	105
— au matériel moteur.	83	»»	83
— aux agents.	65	187	252
— causes diverses.	35	38	73
Totaux.	274	239	513

Voici ensuite le tableau du nombre des victimes dues à chacune de ces deux natures d'accidents.

Déraillements.	Tués.	Blessés.	Totaux partiel.	Totaux général.
Voyageurs.	66	44	110	
Agents.	16	49	65	176
Autres personnes.	1	»»	1	
				176

			Report	176
Collisions.				
Voyageurs.	15	274	289	
Agents.	22	96	118	411
Autres personnes.	2	2	4	
Total des victimes.				587

Ainsi les déraillements, qui ont été plus nombreux que les collisions, n'ont fait que 176 victimes, tandis que les collisions en ont fait 411, dont, parmi les voyageurs : 110 par déraillements et 289 par collisions.

Les années 1855 et 1856 sont venues confirmer de tous points ce que nous disons, puisque les 30 morts de 1855 sont dues à trois collisions et que les déraillements n'ont donné lieu qu'à quelques blessures.

Le tableau, que nous avons donné plus haut, des causes auxquelles on doit attribuer les déraillements et les collisions, fait reconnaître l'influence fatale qu'a sur la sécurité l'inobservation des règlements ou l'inexpérience des agents. Ainsi, sur 513 accidents, 252, c'est-à-dire près de la moitié, sont dus aux fautes des agents, et, comme on devait s'y attendre, les collisions sont le résultat capital de ces fautes. Ainsi on doit leur attribuer 187 collisions sur 239, et seulement 65 déraillements sur 274. Aussi la commission a-t-elle appelé d'une manière toute spéciale et avec raison l'attention du ministre sur ce point, en constatant que de jour en jour les accidents dus à des causes inhérentes à la voie ou au matériel tendent à diminuer, tandis qu'il n'en est pas de même, au moins d'une manière aussi sensible, des accidents dus aux fautes des agents.

Le rapport que nous analysons entre dans de nombreux détails sur les autres causes des accidents; mais les limites de cet article ne nous permettent pas de le suivre dans tous ses développements, cependant pleins d'intérêt. Nous ne pouvons qu'effleurer la matière, à notre grand regret, et y puiser les chiffres qui nous paraissent les plus propres à intéresser nos lecteurs, sans fatiguer leur attention. A ce titre nous croyons devoir mettre sous leurs yeux le tableau suivant, qui indique les fonctions des employés dont la négligence ou l'incapacité a été la cause des 65 déraillements et des 187 collisions dont nous venons de parler :

	Déraillements.	Collisions	Total.
Chefs de gare et d'équipes.	1	32	33
Mécaniciens.	12	67	79
Chauffeurs.	1	11	12
Garde-freins.	1	3	4
Aiguilleurs.	41	28	69
Garde-lignes et garde-barrières.	9	46	55
Totaux.	65	187	252

Ainsi la plus grande part de responsabilité incombe aux mécaniciens d'abord, puis aux aiguilleurs, et enfin aux garde-lignes et garde-barrières. Les collisions retombent principalement à la charge des mécaniciens et des garde-lignes, et les déraillements à celle des aiguilleurs. Ce tableau est plein d'enseignements qui n'échapperont pas à nos lecteurs.

Avant de terminer ce premier article, il nous reste à présenter le tableau complet de toutes les victimes dues aux chemins de fer, tant par le fait de l'exploitation que par des causes indépendantes de l'exploitation, et à en tirer rapidement quelques conclusions, surtout en ce qui concerne les agents des transports.

Voici ce tableau, qui s'étend jusqu'au 31 décembre 1856.

Par le fait de l'exploitation.

	Morts.	Blessures.	Total.
Voyageurs.	111	402	513
Agents.	55	314	369
Autres personnes	168	84	252
Totaux.	334	800	1,134

Victime de leur imprudence ou de faits indépendants de l'exploitation.

Voyageurs.	49	107	156
Agents.	539	1,022	1,561
Autres personnes	77	50	127
Totaux.	665	1,179	1,844
Totaux généraux.	999	1,979	2,978

Nous ne reviendrons sur les chiffres de ce tableau, en ce qui concerne les voyageurs, que pour signaler les accidents dont leur propre imprudence les a rendus victimes : il y a eu 49 morts et 107 blessés par des causes que la prudence la plus vulgaire aurait dû faire disparaître, et c'est principalement au fait de monter ou de descendre pendant que le train est en marche qu'on doit attribuer ces accidents. La même observation s'applique aux agents qui ont été victimes de 1,561 accidents dus à leur imprudence, et dont l'analyse met en évidence l'espèce de point d'honneur absurde et ridicule qui les pousse à leur perte.

On remarquera, dans le tableau des accidents dus à l'exploitation, que les agents comptent 55 morts et 314 blessés. La commission a voulu savoir quelles sont les chances de mortalité de ces agents. Pour cela, il fallait connaître le nombre de trains mis en circulation. Ce renseignement manquait pour les années antérieures à 1854; mais on l'a pour les années 1854, 1855 et 1856; et voici le résultat assez curieux auquel on est arrivé : on a supposé que chaque train était accompagné de cinq agents. Le nombre des agents exposés était donc donné en multipliant par 5 le nombre des trains. En faisant ce calcul, on a trouvé :

	1854	1855	1856
1 agent tué sur	352,509	205,413	447,574
1 — blessé sur	42,988	20,356	48,826

Ces chiffres prouvent que la sécurité, pour les agents, a été, comme pour les voyageurs, plus grande en 1856 que dans les années antérieures.

Il n'en a pas été de même en ce qui concerne les faits d'imprudence. En effet, dans les trois années qui nous occupent, on trouve parmi les agents :

70 tués et 150 blessés en 1854
86 « 177 1855
106 « 266 1856

On a vu, dans le tableau général que nous avons donné plus haut, qu'il y avait eu 77 morts et 50 blessés en dehors des faits d'exploitation, parmi les personnes étrangères aux chemins de fer. Une partie de ces accidents est due à l'introduction frauduleuse dans les gares ou sur les voies, ou à des tentatives pour monter dans les wagons en dehors des stations; cependant nous devons constater que, sur les 77 morts, il y en a 45 dues à des suicides.

Dans un prochain article, nous ferons quelques rapprochements entre les chiffres des victimes constatées sur les chemins de fer français et ceux des pays étrangers, ainsi que sur les sinistres dus aux autres moyens de transport, et nous donnerons une analyse rapide des matières contenues dans le rapport de la commission d'enquête.

PAULIN.

CAHIER D'UNE ÉLÈVE DE SAINT-DENIS, cours d'études complet et gradué pour les filles, et pour les jeunes garçons jusqu'à leur entrée au collége, par *deux anciennes Élèves de la maison de la Légion d'honneur*, et *L. BAUDE, ancien professeur au collége Stanislas*. Divisé en six années ou douze semestres. Pouvant suppléer à tous les livres qui se rapportent aux diverses parties de l'instruction.

Le sommaire détaillé des matières contenues dans chaque volume est envoyé *franco* aux personnes qui en font la demande par lettre affranchie.

	Broché.	*Cartonné.*
Cours de lecture, avec gravures.	2 f. » c.	2 f. 25c.
Instruction élémentaire, avec gravures.	3 »	3 25
Tome 1er, 1re année, 1er sem. Prix.	1 50	1 75
— 2e, — 2e — —	2 50	2 75
— 3e, 2e année, 1er sem. —	2 50	2 75
— 4e, — 2e — —	2 50	2 75
— 5e, 3e année, 1er sem. —	3 »	3 25
— 6e, — 2e — —	3 50	3 75
— 7e, 4e année, 1er sem. —	3 50	3 75
— 8e, — 2e — —	3 50	3 75
— 9e, 5e année, 1er sem. —	3 50	3 75
— 10e, — 2e — —	4 »	4 25
— 11e, 6e année, 1er sem. —	4 50	4 75
— 12e, — 2e — —	4 50	4 75
— 13e, volume complémentaire.	5 »	5 25

On peut prendre séparément chaque volume.

BARBA, ÉDITEUR, RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, N° 31.

HISTOIRE D'ITALIE, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours (1857), par *Joseph Ricciardi*; illustrée par *Charles Mettais*, avec une belle carte d'Italie par *Dufour*; in-4°. — Prix : 2 fr. 10 c.

Sport nautique.

Il y a des gens qui regrettent de bonne foi les joutes à la lance sur l'eau, la course aux canards et autres sports de rivière d'un agréable divertissement que l'on dédaigne aujourd'hui, mais qui ont fait les délices de la population parisienne à une autre époque. Ceux-là sont les adversaires du canotage, qui leur semble une détestable importation anglaise, comme les courses de chevaux et le drame à passion, toutes choses qui ont influé désastreusement sur la gaieté française. Pour ma part j'aime aussi le rire, mais je prise médiocrement la *lance* et les *canards*, auxquels je préfère le canotage de beaucoup. J'ai déjà eu occasion de dire ici que je mettais les courses nautiques infiniment au-dessus des courses de chevaux comme objet d'amusement, et je vois avec plaisir que le public vient de lui-même à ce sentiment. Les dernières régates, données à Saint-Cloud par la société des régates parisiennes, attestent cette réaction. Un immense concours de spectateurs était répandu sur les deux rives de la Seine, et suivait avec un vif intérêt les alternatives de cette lutte. Il faut dire d'ailleurs que la course justifiait pleinement cet empressement par le piquant attrait d'un spectacle pittoresque et les éléments d'une ardente émulation.

Au signal, vingt-quatre bateaux aux formes élégantes ont déployé leurs voiles et se sont élancés de terre légers et rapides, suivant la même direction, tendant au même but, animés en quelque sorte du même souffle, mais poussés par des vitesses différentes. Les plus agiles ou les plus favorisés par la position ont passé devant. La *Dorade* ouvrait d'abord la marche et se faisait reconnaître de loin à ses grandes ailes tannées; elle était serrée de près par *Néra*, de Rouen; *Eole* et *Henriette* qui la suivaient comme des lices emportées appuyant sur un daguet. *Dorade* a été dépassée à son tour. Les chances de la victoire ont un moment hésité entre *Eole* et *Néra*, qui, pareille à la renommée du poëte, semblait prendre des forces nouvelles à mesure qu'elle dévorait l'espace. Par malheur une regrettable infraction aux règlements de course a donné lieu de prononcer l'exclusion contre cette intrépide marcheuse. La lutte s'est poursuivie entre *Eole* et *Mistral*, et s'est terminée à l'avantage de ce dernier.

En un plan plus éloignés, d'autres bateaux disputaient entre eux avec la même ardeur, mais avec des chances moins heureuses. Le vent, qui soufflait par moment par grandes rafales, jeta plusieurs de ces bateaux à terre et occasionna des rencontres ou d'autres accidents qui ont entraîné la mise hors de course d'un grand nombre de concurrents. Dans ce groupe on distinguait *Ariel*, *Narval*, *Dorade* et *Henriette*, qui naviguaient péniblement et tiraient moins bon parti du vent.

Les prix ont été décernés de la manière suivante :

Prix d'honneur. (Bateaux de la 1re et 2e séries réunis). *Mistral*, appartenant à M. L. Besnard.

Prix de l'Empereur. (Bateaux de la 1re série.) *Ariel*, à M. John Arthur.

2e prix. *Dorade*, à M. Rollin.

Bateaux de la 2e série. 1er prix. *Mistral*, à M. L. Besnard.

2e *Eole*, à M. Texier.

3e *Narval*, à M. Pinson.

4e *Henriette*, à M. N.

Dimanche, 23 mai, auront lieu les courses à l'aviron. Plusieurs prix accordés par l'Empereur seront ajoutés aux prix donnés par la Société des régates.

L. ROSIER.

Digitized by Google

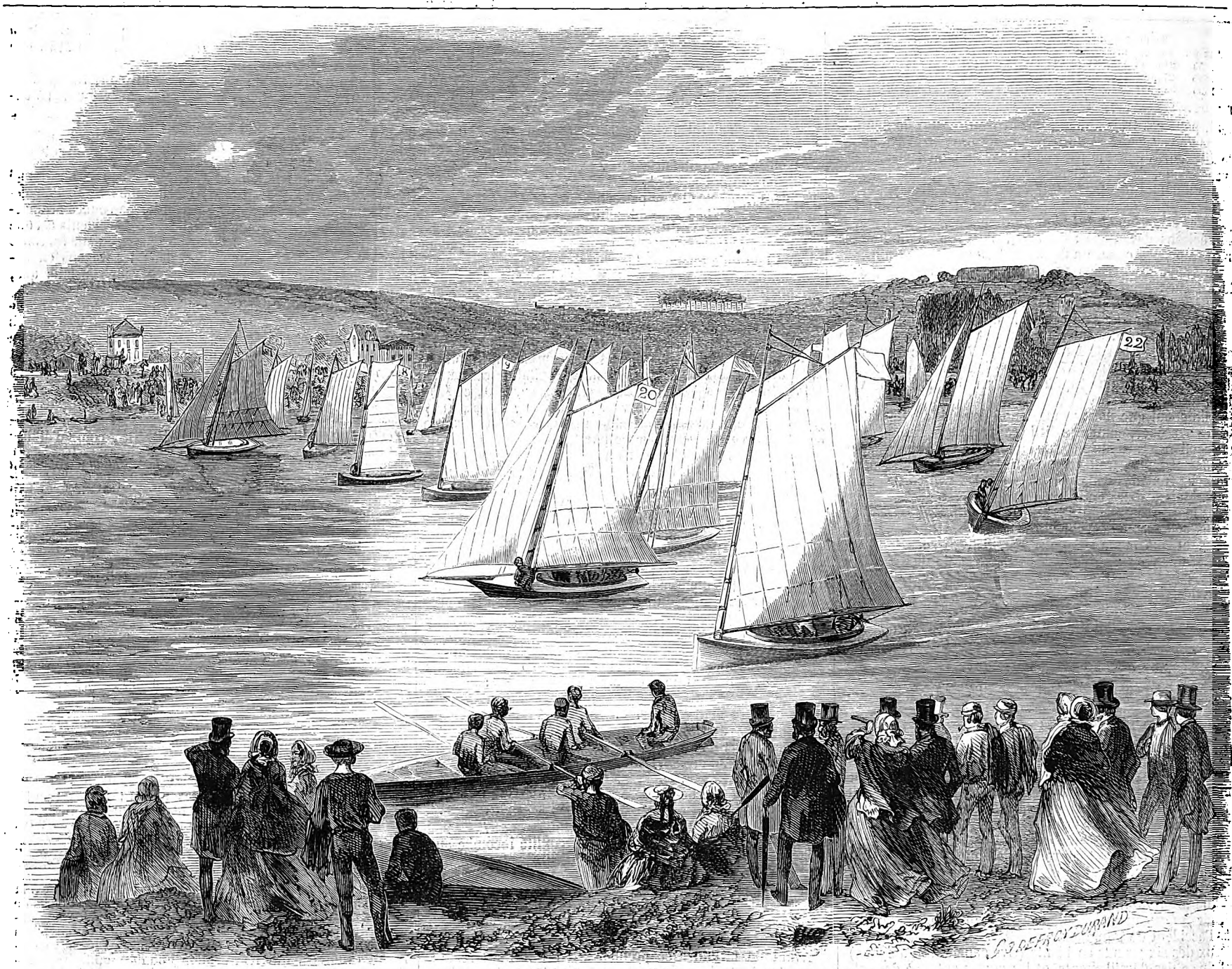

COURSES DU PRINTEMPS DE LA SOCIÉTÉ DES RÉGATES PARISIENNES.

LIBRAIRIE.

MANUEL DE SANTÉ, dictionnaire de médecine, d'hygiène et de pharmacie usuelles. — Un volume de 288 pages avec 160 formules. — Par le docteur *de Saint-Gervais*.

Prix : 60 c. rendu *franco* à domicile, qu'on paye par 3 timbres-postes adressés à l'auteur, rue Richer, 12, à Paris.

INDUSTRIE.

LA DENTELLE MONARD, qui ressemble à s'y méprendre à la véritable dentelle de Chantilly, et qui coûte infiniment meilleur marché, est définitivement adoptée par les femmes du monde élégant pour les bals et les soirées où les toilettes sont si facilement froissées, et cette vogue s'explique par l'élégance de ce tissu, par sa solidité et par la grande économie qu'offre son emploi.

Un riche assortiment de garniture de robes, de mantelets, de cols, de voilettes, etc., se trouve dans les magasins de M. Monard, 42, rue des Jeûneurs, à Paris, et dans les principales maisons de nouveautés de la France et de l'étranger.

PORCELAINES, cristaux, surtouts de table, bronze doré et argenté. — *Maison de l'Escalier de cristal*, Palais-Royal, nos 162, 163 et 164. Pour les voitures, rue de Valois, n° 13, côté de la Banque. — *Six médailles*. Londres, New-York et Paris.

ALIMENT DES CONVALESCENTS. — Pour activer la convalescence, remédier à la *faiblesse* chez les enfants et fortifier les personnes *faibles de la poitrine* ou de l'estomac, les docteurs Alibert, Broussais, Blache, Baron, Jadelot, Moreau, Fouquier, etc., recommandent spécialement le *Racahout de Delangrenier*, seul aliment étranger approuvé par l'Académie de médecine, *seule autorité* qui offre garantie et confiance ; aussi ne doit-il pas être confondu avec les contrefaçons et imitations que l'on tenterait de lui substituer. Entrepôt : rue Richelieu, 26. — Dépôt dans chaque ville.

L'ANTI-GOUTTEUX GENEVOIX (huile pure de marrons d'Inde) soulage ou guérit sans danger la goutte et les rhumatismes. Il n'entrave la marche ni les effets d'aucune médication interne. L'huile de marrons d'Inde ne s'emploie qu'à l'extérieur, à l'aide d'un petit pinceau.

Exiger la signature ci-contre.
Paris, 14, rue des Beaux-Arts.
Prix du flacon : 10 fr.

H. Geneveix

BENZINE PARFUMÉE. — Dépôt : rue Vivienne, 55. — Odeur agréable et action chimique supérieure.

ALOPÉCIE, CHUTE DES CHEVEUX. — On envoie gratis les rapports médicaux des résultats prodigieux obtenus par l'emploi facile de la *Vitaline Steck* sur des dénudations anciennes et des chutes opiniâtres de la chevelure, rebelles à plusieurs traitements. Le flacon : 20 fr. — Ecrire *franco* au dépôt, 23, boul. Poissonnière, Paris.

PAULIN ET LE CHEVALIER, RUE DE RICHELIEU, 60.

GRAND ATLAS DUFOUR, à 3 fr. la carte coloriée. — **Mise en vente de la 22e carte : CARTE DES CHEMINS DE FER DE FRANCE.**

Les cartes suivantes ont paru :

9 Empire français en 1812.	24 Italie.
10 Mappemonde planisphérique, physique et hydrographique.	26 Danemark, Suède et Norwége.
11 Europe actuelle.	27 Russie occidentale.
12 France, région nord-est.	28 Turquie d'Europe.
13 France, région nord-ouest.	29 Grèce moderne.
14 France, région sud-est.	30 Bassin de la Méditerranée.
15 France, région sud-ouest.	31 Russie. Carte générale de l'empire russie.
16 France, carte des chemins de fer.	33 Turquie d'Asie, mer Noire.
17 Belgique et Hollande.	36 Algérie.
19 Angleterre, carte physique et administrative.	37 Amérique du Nord.
	38 Amérique du Sud.
	40 Océanie.

Les cartes qui vont paraître sont :

39 Mexique, Antilles, Californie.	32 Asie.
22 Monarchie prussienne.	35 Afrique.

GRANDE CARTE DE FRANCE en quatre feuilles, collées sur toile, vernies et montées sur cylindre : 25 fr. ; — collées sur toile, en étui portatif avec garde : 25 fr.

MASQUES ET VISAGES, œuvre nouvelle de GAVARNI, composée de 100 sujets lithographiés par LEMERCIER ; divisée en deux séries et dix dizains.

1re série : *Par-ci par-là*, — 5 dizains.
2e série : *Physionomies parisiennes*, — 5 dizains.
Prix du dizain : Sur blanc 1/4 petit colombier, 5 fr. — Sur chine 1/4 grand colombier, 10 fr.
Chaque dizain se vend séparément.
En envoyant un mandat de 50 fr. pour les dix dizains sur blanc, ou de 100 fr. pour les dix dizains sur chine, on recevra *franco* la collection en feuille soigneusement emballées.

A VENDRE.

Grande MAISON de campagne avec belvédère, billard, salle de bains, écurie, remise, basse-cour, cinq puits, citerne, pompes et autres dépendances, d'une contenance totale de 18,881 mètres entièrement clos de murs et grilles, et plantés d'arbres forestiers et fruitiers, vignes et espaliers. Cette propriété *se prête très-facilement à la spéculation*. Voir le plan, à Paris, chez Me GERIN, notaire, rue Montmartre, n° 103, et M. Lesueur, architecte, rue de la Michodière, n° 10, et à Nanterre, chez Me GAUTIER, notaire, qui donnera le permis pour visiter la propriété.

PAULIN.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56

Rébus.

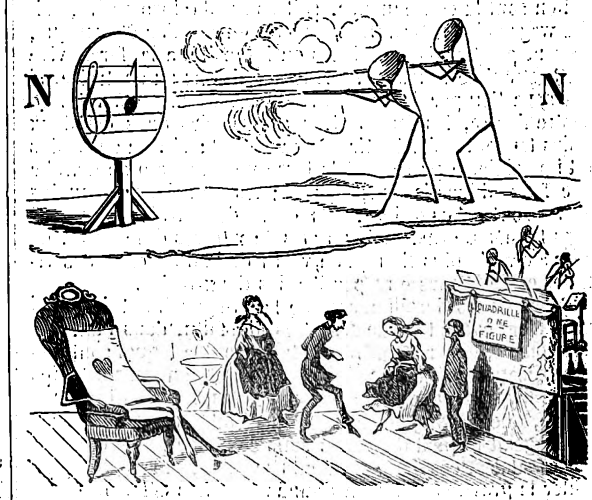

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Ne touchez pas le chat sans gants.

ABONNEMENTS, VENTE ET RÉCLAMATIONS.

Messieurs les abonnés sont priés de vouloir bien adresser leurs demandes de renouvellement huit jours au moins avant l'époque d'expiration de l'abonnement courant, indiquée sur leurs bandes.

L'administration a encore quelques collections complètes des 30 volumes.

Elle ne peut céder séparément les volumes I, VI, XVII, XVIII, qu'elle reprend, en bon état et brochés, en échange d'un abonnement semestriel.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées à M. Paulin.

Les réclamations au sujet du service, et les demandes d'abonnement, d'acquisitions de volumes et de collections, doivent être adressées à M. A. Le Chevalier.

On s'abonne aussi près des principaux libraires tant de la France que de l'étranger.

Pour l'*Allemagne*, l'*Autriche*, la *Prusse* et la *Russie*, on peut s'abonner par l'entremise de la direction des postes de *Cologne* et *Sarrebruck*.

Digitized by Google

L'ILLUSTRATION,

29 MAI 1858.

JOURNAL UNIVERSEL.

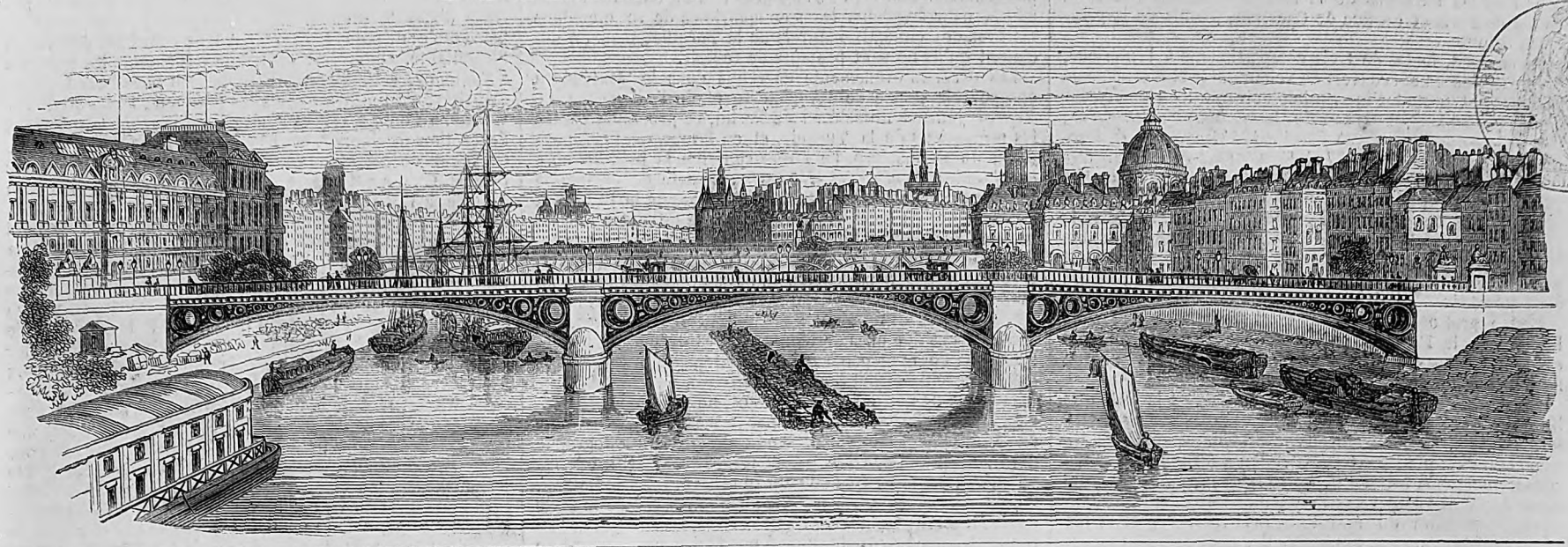

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS :
3 mois, 9 fr.; 6 mois, 18 fr.; un an, 36 fr.; le numéro, 75 c.; la collection mensuelle, 3 fr.; le volume semestriel, 18 fr.

N° 796. — VOL. XXXI. — BUREAUX : RUE RICHELIEU, 60.

Vu les traités internationaux, les éditeurs se réservent le droit de reproduction et de traduction à l'étranger.

ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Par an, 36 fr.; plus les droits de poste, qui varient de 5 f. 20 à 22 f. 88 c. par an, suivant les indications données au n° 722.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Courrier de Paris. — Restauration de la Bibliothèque impériale. — Concours régional de Versailles. — L'odyssée d'un Mormon, racontée par lui-même. — Dieppe et ses environs (la *France illustrée*). — Chronique littéraire. — Chronique musicale. — Inauguration du chemin de fer de Pedro II à Rio-Janeiro. — Auguste Brizeux. — Les eaux thermales de Saint-Christau. — Exposition des arts à Lyon. — Gazette du palais. — Variétés scientifiques. — La fête de Barbizon. — Notice sur Edouard Renard.

Gravures : Funérailles de Madame la duchesse d'Orléans. à Weybridge, le samedi 22 mai 1858. — Restauration de l'entrée de la Bibliothèque impériale sur la rue Neuve-des-Petits-Champs au coin de la rue Vivienne. — Concours régional de Versailles: vache bretonne, race primitive; id., race améliorée. — Dieppe et ses environs : la ville et le port de Dieppe; la bénédiction de la mer sur la jetée de Dieppe; le parc aux huîtres; le manoir d'Ango à Varengeville; le château de Dieppe; le château d'Arc. — Inauguration du chemin de fer à Rio-Janeiro, deux dessins. — Portrait de Brizeux. — Les eaux thermales de Saint-Christau. — La fête de Barbizon. — Portrait d'Edouard Renard. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Les funérailles de Mme la duchesse d'Orléans, qui avaient été annoncées comme devant être célébrées samedi de la semaine dernière, puis ajournées, disait-on, jusqu'au lundi ou au mardi de cette semaine, ont eu lieu subitement, *suddenly*, comme nous lisons dans la lettre de notre correspondant, le samedi 22, au jour d'abord indiqué, dans la

LA SÉPULTURE DE MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS A WEYBRIDGE. — Dessin envoyé de Londres à *l'Illustration*.

Digitized by Google

chapelle qui se trouve près de la station de Weybridge, et où les restes mortels du feu roi Louis-Philippe et de la duchesse de Nemours ont été déposés.

Un grand nombre de personnages venus de France en Angleterre, et parmi lesquels le dessin qu'on nous adresse fait figurer M. Thiers, assistaient à cette pieuse cérémonie, avec tous les membres de la famille d'Orléans réunis au comte de Paris et au duc de Chartres, les fils de la princesse défunte.

Le cercueil, formé de trois compartiments à l'intérieur, était extérieurement couvert de velours noir et d'ornements d'argent, et portait l'inscription suivante : — « *Hélène-Louise-Elisabeth, princesse de Mecklembourg-Schwerin, née à Ludwigslust, le 24 février 1814, mariée à Fontainebleau, le 30 mai 1837, à Ferdinand-Philippe d'Orléans, duc d'Orléans, prince royal, veuve le 13 juillet 1842, morte à Richemond, Angleterre, le 18 mai 1858.* »

Dix-neuf voitures de deuil suivaient le cercueil. S. A. R. le prince Albert s'était rendu à Weybridge quelques instants avant l'arrivée du cortége, qui, parti de Richemond, est arrivé à une heure. A deux heures, la cérémonie funèbre était terminée.

Nous regrettons que la place nous manque pour recueillir, d'après le *Times* de lundi, les noms des personnages qui ont accompagné jusqu'à la tombe la princesse qui a su mériter leurs respects et leur affection.

Le ministère anglais est sorti victorieux de la lutte que lui avait suscitée l'opposition, au sujet du blâme adressé à lord Canning. Sur le terrain qu'avaient habilement choisi les adversaires du pouvoir, on s'attendait à un tout autre résultat, quoique la retraite de lord Ellenborough, principale cause de l'orage soulevé, eût simplifié et amélioré de beaucoup la position du ministère Derby. Les paroles de M. Layard, prononcées en dehors des chambres, les menaces formelles d'une dissolution, l'appui des membres les plus distingués du parti radical, la communication forcée de lord Palmerston de la fameuse lettre adressée par lord Canning à M. Vernon Smith, dans laquelle le gouverneur de l'Inde prie formellement le président du contrôle de suspendre son jugement sur la proclamation, en promettant des explications prochaines, et surtout la publication des dépêches arrivées à Londres par la dernière malle, dépêches donnant l'impression exacte des officiers considérables qui condamnaient la proclamation, assurèrent le triomphe du ministère, et forcèrent l'opposition au silence. De tous ces longs débats il est sorti plusieurs leçons qui ne seront certainement pas perdues. La retraite de lord Ellenborough apprendra aux membres du ministère à ne pas chercher à faire prévaloir leurs opinions personnelles sur l'opinion de la Chambre; et, d'un autre côté, l'échec de lord Palmerston enseigne à l'opposition à se montrer moins empressée à la conquête du pouvoir. Quant à M. Vernon Smith, il aura appris à ses dépens à être plus attentif à sa correspondance et plus prompt à la communiquer.

On se rappelle que déjà, sous le ministère Palmerston, des plaintes s'étaient élevées dans la Chambre des communes sur l'insuffisance des marins de la flotte, et sur la nécessité d'une réorganisation que des éventualités possibles rendaient indispensable. Cette thèse intéressante pour les Anglais, et qui nous touche par plus d'un côté, a été reprise la semaine dernière par l'amiral Napier, dont la proposition acceptée par la Chambre des communes, a eu pour résultat de prier la Reine de nommer une commission d'enquête sur les moyens de recruter et d'organiser le personnel de la flotte. Sir Charles Napier a répété ce que de son propre aveu il dit depuis quarante ans, c'est-à-dire que la flotte anglaise manque de marins, que l'Angleterre est ouverte à une invasion, qu'on ne pourait résister à quatorze vaisseaux de ligne venant de Cherbourg, etc... Cette opinion, quoique évidemment exagérée, n'a pour ainsi dire pas été combattue par les orateurs qui ont répondu à l'amiral, parmi lesquels était M. Pakington, qui parlait au nom du gouvernement. L'amiral Walcott a fait remarquer cependant qu'avec une marine marchande de 180,000 marins la flotte ne peut courir le risque de manquer d'équipages.

Fidèles à des institutions dont ils se sont jusqu'à présent bien trouvés, les Anglais ne veulent pas plus du système de recrutement dans la marine que dans l'armée; ils sont donc obligés à faire concurrence à prix d'argent à la marine marchande quand les besoins de la flotte exigent de nombreux équipages.

Dans le cours de cette discussion, sir Charles Napier a rendu à notre marine un hommage que nous enregistrons avec orgueil. Il a noblement rappelé la révolution, quand, privées de ses officiers par l'emigration, les flottes françaises ont tenu tête dans de sanglantes guerres aux armées navales de l'Angleterre. Aucun capitaine français, a ajouté sir Charles Napier, n'a amené son pavillon avant d'avoir la moitié de son équipage hors de combat, et, a dit en terminant le brave amiral, la dernière guerre a suffisamment démontré que la marine française ne le cédait à la marine anglaise, ni pour le bon commandement ni pour la discipline.

Un pareil témoignage de la bouche d'un homme aussi compétent est pour nous un honneur mérité sans doute, mais qu'il est bon de rappeler à la France trop habituée à réserver à l'armée son admiration et ses éloges.

Les plénipotentiaires de France, d'Autriche, d'Angleterre, de Prusse, de Russie, de Sardaigne et de Turquie, se sont réunis, samedi 22 mai, en conférence, à l'hôtel du ministère des affaires étrangères, pour s'occuper de l'organisation des Principautés danubiennes.

Le vice-président et le secrétaire du divan moldo-valaque, qui se trouvait en ce moment à Londres, ont remis à M. Gladstone une adresse dans laquelle, parlant au nom de leurs compatriotes, ils expriment la reconnaissance des Moldo-Valaques envers la Chambre des communes. Ils s'étonnent du changement qui s'est opéré dans les idées du gouvernement anglais sur cette grave question. Ils rappellent les paroles de lord Clarendon au congrès de Paris, et un discours de M. d'Israéli, qui, le 8 juin 1855, proposait à la Chambre des communes d'élever une seconde Belgique entre la Russie et la Turquie. Ils espèrent voir un jour l'Angleterre faire prévaloir l'union des Principautés contre de puissants adversaires, et s'engagent enfin à faire tous leurs efforts pour empêcher leurs compatriotes de se jeter dans les bras des ennemis naturels de la Turquie, mais en déclarant qu'ils ne sont pas sûrs de réussir.

Les derniers événements survenus dans le Monténégro occupent la presse de l'Angleterre et de l'Allemagne. Le *Temps*, journal ministériel de Berlin, se prononce contre les prétentions de la Turquie, et en faveur de l'indépendance du Monténégro. Le *Times* conseille la modération à la Turquie; le *Morning-Herald* se félicite de ce que la Porte ait accepté les propositions amicales de la France et de l'Angleterre; le *Morning-Post* refuse de croire que les Turcs se résignent à l'inaction après l'échec qu'ils viennent d'éprouver. Le prince Danielo, à la bénédiction des nouveaux drapeaux, a prononcé à Cettigne un discours accueilli avec enthousiasme. Il a dit que le temps n'était pas loin où les Monténégrins auraient à subir de dures épreuves, qui seraient sans doute les dernières, et dont dépendrait la consolidation de l'indépendance du Monténégro et l'extension de ses anciennes frontières.

Dans un de nos derniers numéros, nous donnions le résultat de l'ambassade envoyée par la Bosnie à Vienne, près de l'ambassadeur ottoman. Munie de la lettre autographe qui lui avait été délivrée par le prince Callimachi, elle retournait dans son pays; en passant la Save, près de Ratcha, où elle fut accueillie par les cris d'enthousiasme de la foule de chrétiens rassemblés sur les deux rives, les envoyés voulurent continuer leur route, quand un officier, accompagné de bachi-bozoueks, vint leur refuser de se rendre auprès du pacha de Tula.

Les nouvelles de l'Inde n'apportent aucun fait bien important. La reprise d'Azimghur est confirmée. Sir Colin Campbell s'est mis en marche pour le Rohileund.

De Chine, on sait que lord Elgin et ses collègues étaient sur le point de se rendre à Tinsing; les flottes alliées devaient suivre. Le commissaire impérial était en route pour Canton.

A Turin se continue la discussion à propos de l'emprunt de 40 millions proposé par le gouvernement, et vivement attaqué par la droite.

En Espagne, il n'est question que du voyage de la reine à Alicante.

Aux Etats-Unis, l'émigration a subi une baisse notable; depuis le 1er janvier, 12,487 émigrants seulement sont entrés dans les ports de l'Union, tandis que l'année dernière, à pareille époque, il en était arrivé 35,497.

En France, nous avons à enregistrer plusieurs décrets importants insérés dans les colonnes du *Moniteur*. Nous trouvons d'abord dans la *Patrie* l'annonce d'un événement dont on parlait depuis longtemps, mais qui semble maintenant rentrer dans la classe des faits accomplis.

A défaut de détails, et pour ne rien dire qui ne soit tiré d'une source semi-officielle, nous empruntons à la *Patrie* les lignes qu'il consacre au changement important qui va avoir lieu dans l'administration de l'Algérie.

« Nous avons annoncé déjà qu'un changement d'une haute importance allait probablement s'accomplir dans l'administration de l'Algérie. Si nous sommes bien informés, ce projet, sérieusement étudié par des hommes compétents, et sur lequel le conseil d'Etat serait à la veille de délibérer, devrait recevoir une exécution prochaine. Comme nous l'avons dit, S. A. I. le prince Napoléon serait placé à la tête de notre colonie comme lieutenant de l'Empereur. Tout ce qui tient au gouvernement civil serait enlevé aux départements ministériels et formerait une administration indépendante sous l'autorité du prince, ne relevant que de l'Empereur. Trois directeurs généraux concentreraient les divers services. Il serait question d'instituer à Paris un sous-secrétaire d'Etat de l'Algérie qui, sans avoir le titre et le rang de ministre, ne serait cependant rattaché à aucun ministère, et qui servirait de lien entre le prince lieutenant de l'Empereur et l'Empereur lui-même. »

Le *Moniteur* a publié une circulaire du ministre de l'intérieur qui recommande aux préfets d'amener les commissions administratives des établissements charitables, tels qu'hôpitaux, hospices et bureaux de bienfaisance, à vendre leurs propriétés foncières pour les transformer en rentes sur l'Etat. La circulaire fait valoir tous les motifs qu'on peut invoquer en faveur de cette importante mesure, et indique aux préfets les moyens de vaincre les refus de concours qu'ils pourraient éprouver de la part des commissions administratives.

On trouve, en outre, dans le *Moniteur* un décret concernant la négociation à la Bourse de Paris et dans les bourses départementales des titres émis par les compagnies des chemins de fer construits en dehors du territoire français, et un arrêté du ministre de l'instruction publique et des cultes qui nomme une commission chargée de rechercher et d'indiquer toutes les améliorations qu'il convient d'introduire dans la constitution actuelle du Muséum d'histoire naturelle.

Leurs Majestés sont arrivées à Fontainebleau dimanche à quatre heures et demie, et ont été reçues à la gare du chemin de fer, ainsi que leurs augustes hôtes, par les autorités civiles et militaires.

V. PAULIN.

Courrier de Paris.

Nous sommes un peu dans la morte-saison des petites nouvelles, et il faut bientôt s'attendre à les voir passer dans la grande catégorie des choses qui n'existent plus. Des courses pluvieuses où le sport se voit réduit à barboter, des jardins d'agrément peu agréables à fréquenter, la province qui arrive, la cour qui s'en va, et la ville qui, malgré vents et marée, se dispose à l'imiter : telles sont les dernières surprises que cet incurable printemps nous aura ménagées. C'est en vain que l'occasion du congrès aura ramené l'élite de ces étrangers pour lesquels Paris n'a pas cessé d'être le premier salon du monde, aucun indigène ne semble disposé à exercer à leur égard les devoirs de l'hospitalité. On ne leur dit même pas comme les Français à Fontenoy, « Messieurs les Anglais ou messieurs les Russes, tirez, c'est-à-dire dansez les premiers, à charge de revanche. » Pour se voir et recevoir, en prenant le mot dans l'acception de donner, les frivoles motifs ne suffisent plus. On paraît décidé à ne plus s'amuser que pour de graves raisons. C'est à peine si le mariage lui-même, ce plus beau jour de la vie, autorise encore quelque belle fête de nuit. La chronique en est réduite à annoncer sans phrase ce qui s'accomplit sans cérémonie : « M. de B. épouse Mlle de C. » Au delà de ce genre d'informations, qui rivalise d'exactitude avec la quatrième page des journaux, la chronique sortirait de l'histoire pour entrer dans le roman. Le moyen d'éviter ce danger, sans trop indisposer le lecteur dont ce laconisme trompe nécessairement l'attente, c'est d'ajouter tout de suite : « La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux, dans la chapelle du château ou de l'ambassade, à *minuit*. » Il nous est bien venu depuis dimanche vingt renseignements de cet intérêt-là. Voici pourtant une occasion de se départir de cette fâcheuse réserve, et nous la saisissons avec empressement : c'est au sujet de la fête brillante qui a eu lieu à l'ambassade de Russie pour célébrer l'union de M. le comte Orloff avec Mlle de Troubeskoï. La mariée, d'une rare beauté, a seize ans et autant de millions à peu près, le père du marié est l'illustre général qui siégea si dignement au dernier congrès de Paris, et dont la fortune égale celle de M. le comte Demidoff.

La politique n'est guère de notre compétence, mais quand le bourgeois de Paris fait mine de se passionner pour la question moldo-valaque, c'est un trait de mœurs qu'il est permis de recueillir. Il se peut qu'en France on ne comprenne pas toujours clairement les questions, mais le moindre bourgeois sympathisera toujours avec une nationalité qui tend à s'affranchir, surtout quand il s'agit comme ici de la protection d'un *grand seigneur*. Sur la question, capitale pour l'Angleterre, qui s'agite dans l'extrême Asie, il semblerait aussi que l'opinion est disposée à passer du côté des Hindous. La discussion à ce sujet s'est ouverte dans les salons avec assez d'impétuosité pour interrompre désagréablement les joueurs de whist. Les Anglais, plus directement intéressés que nous dans la cause, s'avisent enfin d'incriminer la compagnie des Indes, d'où viendrait tout le mal. Elle manque d'égards envers ses administrés, elle s'est comportée en maratre envers ses pupilles, peu s'en faut qu'elle ne leur ait refusé l'eau et le feu, et en toute occasion elle les traitait comme des nègres. C'est là du moins ce qu'un généreux orateur, *retour des Indes*, a prouvé par sa harangue aux habitants de Birmingham. A l'entendre, Bombay, Delhi, Golconde, ces villes du soleil, la compagnie a trouvé le moyen d'en faire d'affreux cloaques. On n'y marche qu'à tâtons et parmi les immondices. En outre, elle a foulé aux pieds tous les traités et encouragé la métropole dans sa rage d'*annexer*. Là bas, l'Européen regarde tout indigène comme son inférieur, et ne lui parle guère que pour le qualifier de nègre et le traiter en conséquence. Dans tous les établissements où je suis descendu, ajoute ce gentleman véridique, j'ai vu des affiches qui invitent les étrangers à ne point maltraiter les gens de service. Que penseriez-vous d'une affiche d'hôtellerie anglaise où il serait dit : « Les voyageurs sont priés de ne pas rosser le garçon. »

A Paris, où nous sommes toujours sans qu'il y paraisse, cet avis au lecteur semblerait moins révoltant, vu le nombre d'hôtelleries bien famées où l'avertissement suivant est toléré par le commun de ses martyrs : « L'administration invite ceux de MM. les voyageurs qui auraient à se plaindre des *violences* de ses agents à recourir au chef de l'établissement. » De deux choses l'une : ou la rédaction est vicieuse, ou c'est une invitation au garçon de ne pas rosser trop fort le voyageur.

L'édilité s'occupe avec un zèle si louable de ce qui concerne la bonne tenue de la capitale, qu'aucune imperfection ne saurait lui échapper. Cependant quelques esprits pointilleux ne veulent pas comprendre que toutes les améliorations accomplies sont une garantie que ce qui reste à faire se fera. Ils s'étonnent que, dans les quartiers en construction, le numérotage des maisons laisse quelque chose à désirer, et qu'ailleurs la désignation des rues soit défectueuse. Telle change plusieurs fois de nom dans son parcours, telle autre compte dans la ville trois et même quatre homonymes, ce qui expose ses habitants (*quorum pars ego*) à ne plus recevoir leur correspondance en temps utile. De leur côté, les puristes gémissent de quelques offenses faites à la grammaire ou à l'orthographe, et les érudits, qui se mêlent de tout, se plaignent à leur tour que certains noms de rues, qui appartiennent à des hommes d'une obscurité plus ou moins notoire, aient été défigurés. Ils citent, par exemple, l'échevin Lemaire changé en Aumaire, *et cætera*. Pourquoi, disent-ils encore, s'obstiner à dire, et qui pis est à écrire, rue *Française* au lieu de rue *Françoise*, qui fut ainsi baptisée en l'honneur de François Ier.

La tour Saint-Jacques-la-Boucherie, — c'est encore un détail municipal, — qu'un ami des lumières se proposait naguère de couronner d'un phare lumineux qui eût servi aussi de chauffoir pour les environs, vient d'éveiller l'attention d'un autre importun. C'est un homme mélodieux qui, en sa qualité de facteur d'orgues, se propose et même propose de l'animer au moyen d'un concert en permanence. L'orchestre se composerait d'un piano gigantesque et uni-

Digitized by Google

que, en ce sens qu'au lieu de cordes l'instrument serait monté avec des cloches machinées selon les règles de l'harmonie. Ce formidable carillon ne serait mis en branle que dans certaines occasions, il annoncerait les victoires ou les deuils de la patrie, et deviendrait ainsi la voix de la grande cité dans ses allégresses et dans ses lamentations.

Et l'*homme amphibie*, par quelle inadvertance a-t-il échappé aussi au fait-Paris? L'existence de ce nouveau débarqué est une vieille fable dont il sera bien difficile de faire une histoire nouvelle. Il ne s'agit plus de cet indigène du Mississipi, fort nageur et si dégoûté de la terre-ferme qu'il plongea dans les profondeurs de l'Atlantique et s'y bâtit une habitation avec des coquillages; de temps en temps il revenait sur l'eau et allait montrer dans les capitales voisines son corps couvert d'écailles et saumonné de la tête aux pieds. L'amphibie en question est beaucoup moins phénoménal, et il n'a point d'autre merveilleux que celui qu'on voudra bien lui attribuer. C'est un honnête père de famille, médiocrement aquatique, qui habite la terre-ferme le plus possible et ne se décide à descendre au fond de la rivière qu'à la dernière extrémité, pour divertir l'honorable compagnie, et après avoir pris toutes ses précautions au moyen de la cloche à plongeur. Vous êtes prévenus que l'homme-amphibie n'entrera en Seine qu'au premier rayon de soleil; il ne veut pas s'exposer à être mouillé par ce temps de pluie.

On peut vous faire grâce du détail des dernières courses de Chantilly et des promesses du sport nautique, en considération du renseignement tout frais que voici : Venise est attendue la semaine prochaine à Paris, et l'Adriatique fera sa jonction avec la Seine au quai d'Orsay. Des gondoles vénitiennes, partant à heure fixe comme le railway, vous balanceront doucement entre Passy et Saint-Cloud, au murmure de la vague et aux sons de la guitare du gondolier. L'entrepreneur n'attend plus pour lancer sa flotille qu'un ciel suffisamment vénitien. Puis, l'imagination aidant, on pourra rêver le palais Ducal en voyant le palais de l'Industrie, et prendre le pont d'Iéna pour le pont des Soupirs, et la montée de Passy pour l'escalier des Géants.

Les Concerts de Paris, qui craignent d'étouffer pendant l'été dans leur hôtel de ville de la rue du Helder, sont partis pour leur maison de campagne, en plein bois, au Ranelagh, en disant à leur monde : Qui m'aime me suive. De son côté, le Pré-Catelan multiplie ses roses, double son orchestre et vient d'enlever au voisin son sorcier, mais ce n'est pas dans la coupable pensée de lui escamoter son public; ces deux établissements par excellence se partagent trop bien la vogue pour se la disputer.

La ville de Lille vient de se donner un Pré-Catelan dont les lauriers-roses empêcheront le nôtre de dormir. C'est une création toute nouvelle qui manquait à la ville, et dont elle s'enorgueillit à bon droit. Jardin perpétuellement en fleurs, concert tous les jours, spectacles tous les soirs, bal toutes les nuits, salons de conversation pour l'âge mûr, salon de musique pour les amateurs, gymnastique pour les ingambes, jeux variés à l'usage des sédentaires; l'imitation est complète.

> Mais, lorsque sur les gens on prétend se régler,
> C'est par leur beau côté qu'il faut leur ressembler.

Or le Pré-Catelan de Lille jouit d'une vogue immense, et, sous ce rapport encore, la similitude avec le nôtre ne saurait aller plus loin.

Cette température nuageuse, pour ne pas dire pluvieuse, favorise beaucoup les théâtres abrités aux dépens des établissements trop aérés, dont la fortune dépend de la pluie et surtout du beau temps. Voilà plusieurs fois que l'Hippodrome célèbre, avec toute la magnificence dont il est capable, la fête de Kali, la plus féroce et la plus somptueuse des divinités indiennes. Il a fouillé, copié, reproduit le magnifique album du prince Soltikoff, il a prodigué les palanquins dorés, les chars qui brillent comme des escarboucles, les éléphants pittoresques, les Hindous vêtus de blancs, les jongleurs bariolés, les parsis, les cipayes, les sykes, tout le personnel et tout le mobilier de l'Asie, et autant en emporte le vent. C'est qu'il ne fait pas bon de traiter la question de l'Inde sur le terrain de l'Hippodrome en l'absence du soleil.

Sous sa belle rotonde des Champs-Elysées, le cirque de l'Impératrice met sa population à l'abri des intempéries. Le cirque est né sous une heureuse étoile, tout lui réussit par une très-bonne raison, c'est qu'il ne s'endort jamais sur l'oreiller du succès. Il a une armée au grand complet, et il ne cesse pas de lui chercher de nouvelles recrues. Il n'y a peut-être pas en Europe, ni même dans le monde entier, d'écuyer modèle, de clown prestigieux, de jongleur impossible, d'équilibriste renversant et de sauteur illustre, qui, un jour ou l'autre, n'ait figuré dans ses cadres. L'homme à la boule, l'homme au trapèze, l'écuyer Franck, M. et Mme Loyal, l'incomparable Boswell, les frères américains, les frères Nicolet, et cent autres que j'oublie, sont venus, un jour ou l'autre, manger le pain de la gloire à sa table. Soyez jeunes, soyez forts, soyez beaux si c'est possible, dit-il à ses pensionnaires, mais avant tout n'oubliez pas d'être prodigieux : je ne vous en demande pas davantage. Le Cirque est aussi un bon père qui laisse volontiers venir à lui les petits enfants. Dans ce moment même, il possède deux marmots qui n'ont certes pas quinze ans à eux deux, les frères Francisco, dont l'audace, la souplesse et la force ont quelque chose de surnaturel dans un âge aussi tendre. Quant à la petite Foucart, c'est le *nec plus ultra* de la profession et de l'art; cette étrange enfant de cinq ans unit la vigueur de la panthère à l'agilité de la couleuvre : elle peut défier les clowns les plus robustes et les plus subtils; Omphale Foucart a dérobé à ces hercules leur peau de lion.

Au Gymnase, le plus heureux des théâtres parce qu'il en est le plus habile, je crains bien que l'*Héritage de Monsieur Plumet* n'ait pas répondu à l'attente des auteurs et aux espérances de la direction. Le succès est incontestable, mais la critique ne saurait l'accepter que sous bénéfice d'inventaire. Il est assez vrai dans son béotisme ce bonhomme Plumet, qui se voit mangé tout vif par des collatéraux trop pressés; mais c'est un original dont il a couru déjà trop de copies. Son masque de jocrisse est assez comique, et il ne manque à ses irrésolutions, pour paraître plaisantes, que d'être beaucoup moins prévues. L'exécution d'ailleurs se ressent des incertitudes du personnage; le poisson n'était pas de la plus grande fraîcheur et la sauce a encore gâté le poisson. N'espérez pas qu'on vous raconte la pièce, dont les événements se réduisent à des incidents. Ce pauvre Plumet, la bête du bon Dieu de tous et de chacun, et leur dupe, finit pourtant par sortir de sa fosse aux lions : au moment de le voir noyé, les auteurs lui ont tendu la perche de leur fantaisie. Une petite filleule extrêmement avisée pour son âge le tire des griffes de la parenté pour le bon motif : son mariage d'abord à elle, et ensuite son mariage à lui Plumet. Cette nichée d'héritiers présomptifs et présomptueux en sera pour ses petites malices. La pièce ressemble et devait ressembler à d'autres pièces connues, *le Légataire universel*, *l'Irrésolu*, *les Héritiers*, et à tous les *célibataires* qui finissent toujours par se marier au dénoûment. Mais la querelle qu'on ferait à ce sujet aux auteurs ne sera jamais qu'une querelle d'Allemand. Où en serions-nous, s'il était interdit au théâtre moderne de vivre du rogaton des réminiscences? Connaissez-vous d'ailleurs un vieux sujet de pièce dont le rajeunissement ne puisse être tenté avec succès? Ce n'est pas aux autres, c'est à eux-mêmes que MM. Barrière et Capendu ressemblent un peu trop ici. Ils ont eu un grand succès dont ils portent encore le joug, il y a une odeur de *Faux-Bonshommes* dans tout ce qu'ils font. Sans doute des hommes de leur talent et d'une telle valeur dramatique doivent tenir à leur procédé, mais il serait temps de le varier. Ils ont mis dans l'*Héritage de Plumet* beaucoup d'esprit : que de traits plaisants, que de scènes d'un tour comique, et quelle grêle de bons mots! cependant l'effet général est un effet triste. Pourquoi cela? Nous essayerons de vous le dire à la première occasion. C'est sans doute une illusion, mais il nous paru que l'excellente troupe du Gymnase avait rempli son devoir d'une manière un peu languissante. Elle va ordinairement au feu de la rampe avec plus de résolution, d'ensemble et de vigueur.

Quant aux *Deux Merles blancs*, du théâtre des Variétés, c'est une des plus réjouissantes bouffonneries qu'on puisse voir; et l'on vous ajourne pour plus ample renseignement.

PHILIPPE BUSONI.

Les bâtiments de la Bibliothèque impériale.

Au mois d'octobre 1643, à l'époque où Mazarin logeait au Palais-Royal avec la reine-mère, il avait sous les fenêtres de son appartement deux des plus beaux hôtels de Paris. L'un, situé à l'angle de la rue Vivienne, appartenait à M. de Tubeuf, président de la cour des comptes; l'autre, résidence de M. Duret de Chivry, ancien secrétaire de Sully, faisait le coin de la rue Richelieu; au delà s'étendaient de vastes jardins, et plus loin la campagne, avec les dépendances des Filles-Saint-Thomas et des Augustins déchaussés. La position était magnifique : le nouveau ministre acheta donc ces hôtels, et donna l'ordre à François Mansart, son architecte, de les réunir; il fit venir en même temps de Rome les deux peintres Grimaldi et Romanelli, et les chargea de couvrir de fresques les plafonds et les galeries de sa nouvelle habitation. Les tableaux, les statues, les meubles, les tapisseries, furent acquis à grands frais et vinrent orner les salles du palais Mazarin. Les ambassadeurs et les princes rivalisaient de courtoisie auprès du puissant ministre, en lui envoyant des objets d'art et de curiosité, et « son palais devenait ainsi, comme il l'écrit « lui-même dans ses carnets, une sorte d'exposition géné« rale des produits de l'industrie étrangère qu'il réunissait « pour servir de modèle aux imitations françaises. » C'était la première fois que Paris voyait un tel luxe, et que le goût des riches seigneurs de la cour de France se formait aux œuvres élevées ou élégantes de l'industrie, ou des beaux arts, devant les riches bahuts de Bamberg et de l'Allemagne, les cabinets d'ébène, les mosaïques de Florence, mêlés au *Saint-Jean-Baptiste* de Léonard de Vinci, à l'*Antiope* du Corrége, et à la *Mise au tombeau* du Titien.

Afin de loger toutes ces richesses, le cardinal construisit, du côté de la rue Richelieu, de vastes galeries; il fonda, en outre, une bibliothèque, et en confia la garde au célèbre G. Naudé. Cette bibliothèque, décrite dans le *Mascurat*, comprenait 40,000 volumes; et, tandis que les livres du roi, beaucoup moins nombreux, étaient réservés à quelques privilégiés, la collection du cardinal s'ouvrait généreusement au public.

Mais les intrigues à la cour et l'émeute dans la rue menaçaient toujours le Mazarin dans la tranquille possession de ses biens. Forcé de fuir devant ses nombreux ennemis, le cardinal quitta Paris, et sa tête fut mise à prix; le président Tubeuf fit alors saisir le palais tout entier pour garantie du prix de son hôtel, qui, du reste, n'était pas encore payé; et livres, meubles, tableaux et statues, tout fut mis à l'encan. Le roi eut beau, par lettre de cachet, s'opposer à cette vente, tout fut dispersé, et le pauvre Naudé en mourut de chagrin; mais, après la défaite de la Fronde, le cardinal, à sa rentrée en France, racheta ce qui lui avait été enlevé dans son exil, et toutes ces richesses reprirent leur ancienne place.

Quelque temps après son installation, Mazarin avait appelé auprès de lui ses nièces, les belles Mancini; et c'est dans la rue Richelieu que se passèrent, en 1658, les scènes si intéressantes de cette comédie amoureuse qui faillit faire monter Marie Mancini sur le trône de France. Les fêtes recommencèrent plus brillantes encore à l'occasion de la paix des Pyrénées et du mariage du roi; mais c'étaient les dernières auxquelles devait assister Mazarin; le ministre mourut quelque temps après, laissant au roi ses tableaux et ses diamants, et sa bibliothèque au collége des Quatre-Nations qu'il avait fondé.

Ainsi, toute la Fronde, avec ses fêtes et ses intrigues, tout le commencement du règne brillant du grand roi, eut le palais Mazarin pour théâtre. Nous renvoyons nos lecteurs, pour les mille épisodes de cette curieuse époque, aux Mémoires de Mlle de Montpensier et à la gazette rimée de Loret. A la mort du cardinal, cette magnifique demeure passa aux mains des Mancini, héritiers de ses biens immenses. C'était là qu'entourée de ses deux sœurs, la connétable de Colonne et la duchesse de Bouillon, la duchesse de Mazarin recevait dans son hôtel la foule des beaux-esprits de l'époque. Après la dispersion des membres de cette famille, auxquels il était réservé un sort romanesque, Mme la marquise de Lambert ouvrit, dans un petit coin du palais Mazarin, un salon qui devint célèbre; on le surnomma les *Galères de l'esprit*, et Fontenelle présida cette antichambre de l'Académie.

Mais bientôt ces demeures, vouées jusqu'alors au culte des choses élégantes de l'esprit et des beaux arts, aux fêtes de la galanterie et de la conversation, devaient recevoir une autre destination. Ce fut dans l'hôtel Mancini que le financier Law vint établir son vaste ministère; le palais fut approprié alors à son nouvel usage; l'architecte Mollet reprit l'œuvre de Mansart, et ouvrit sur la rue Neuve-des-Petits-Champs la grande porte qu'on vient de restaurer. Une ère de prospérité recommença pour le palais Mazarin : la cour dansait dans les salons de Law, et le fils du banquier écossais fut invité à figurer dans le quadrille du jeune roi. Quant aux autres parties de l'hôtel Tubeuf, elles furent converties en place de change ou de bourse; elles se transformèrent en ateliers monétaires, et Law y fit fabriquer trois milliards de sa monnaie volante. On étouffa alors dans la rue Neuve-des-Petits-Champs comme dans la rue Quincampoix, on se précipita à la fortune; mais, hélas! la réaction fut prompte : le 10 décembre 1720, la voiture de Mme de Prie emportait en Belgique le malheureux Law, que le régent avait caché au Palais-Royal pour le soustraire aux fureurs de la foule. L'hôtel Mazarin restait donc sans destination; il était là comme un reproche vivant, conservant aux yeux de tout Paris le souvenir de la malencontreuse banqueroute de l'Ecossais, et entretenant ainsi les récriminations du public. Le régent pensa qu'il fallait au plus vite trouver à l'hôtel de Law une appropriation nouvelle, et des lettres patentes ordonnèrent la translation de la Bibliothèque royale, située alors rue Vivienne, dans le palais Mazarin. On s'occupa de faire disparaître les traces du séjour du banquier; on gratta avec soin les peintures allégoriques de Pellegrini, tout à fait hors de saison depuis la déconfiture de la banque; et les vastes bâtiments de la rue Richelieu se remplirent des livres, des estampes et des manuscrits de la librairie du roi. Pourtant la Compagnie des Indes, qui s'était emparée des pièces du rez-de-chaussée de l'hôtel Mazarin, avait établi dans la galerie Mansart ses bureaux et ses caisses. En 1792, à la suppression de cette riche Compagnie, le Trésor s'empara à son tour des pièces restées vacantes, pour y faire, suivant des dispositions plus convenables, l'installation de son service administratif. Ce ne fut seulement qu'en 1822 que la Bibliothèque vit mettre à sa disposition toutes les parties des bâtiments que comprenaient autrefois l'hôtel Mazarin et l'hôtel de Nevers.

Après avoir pris possession complète des terrains de la rue Vivienne et de la rue Richelieu, la Bibliothèque semblait devoir être à l'abri de tous les projets de déménagement qui l'avaient jusqu'alors menacée; mais bientôt toutes ces questions, momentanément abandonnées, reprirent avec plus d'ardeur : les brochures, les plans des particuliers, les commissions officielles, l'attaquèrent pendant plus de trente ans; elle se défendit comme le vieux lutteur de Virgile, *mole sua*. De nombreux projets démontrèrent péremptoirement tous les avantages qu'il y aurait à placer la Bibliothèque, soit au Temple, soit à l'île Louviers, soit aux Champs-Elysées ou à Saint-Sulpice. Que faire, en effet, au centre même de la ville, à l'endroit le plus populeux de la cité, de ce vaste monument aux murs noirs et élevés, dont l'aspect sombre attristait ce riche quartier? Qu'en faire? le dégager? abattre ces lourdes constructions qui déshonoraient le palais Mazarin? C'est ce qui fut entrepris : les échoppes qui bordaient la rue Vivienne tombèrent d'abord, et la magnifique galerie Mazarine fut démasquée; bientôt, le public vit apparaître alors un jardin élégant, au milieu duquel s'élève une fontaine. Aujourd'hui a disparu cette lourde porte de l'ancien Trésor, prise entre deux murs de 5 mèt. de hauteur, sous laquelle s'abritaient quelques marchands de gravures. L'hôtel du président Tubeuf, orné des faisceaux et des étoiles de Mazarin, s'est montré tout à coup à travers les barreaux de sa grille dorée; et le public, étonné, voit renaître, comme par enchantement, un des plus beaux monuments de l'architecture de Louis XIII, dont il était cent fois loin de supposer l'existence derrière ces murs qui l'emprisonnaient. Un homme habile, M. Labrouste, poursuit son œuvre de restauration si heureusement commencée. Bientôt seront démolis, au coin de la rue Neuve-des-Petits-Champs et de la rue Richelieu, les bâtiments qui servaient de logements aux conservateurs; peu à peu, des constructions nouvelles s'élèveront sur les terrains dégagés, et bientôt la Bibliothèque impériale sera comptée comme un des plus beaux monuments du nouveau Paris.

H. LAVOIX.

Digitized by Google

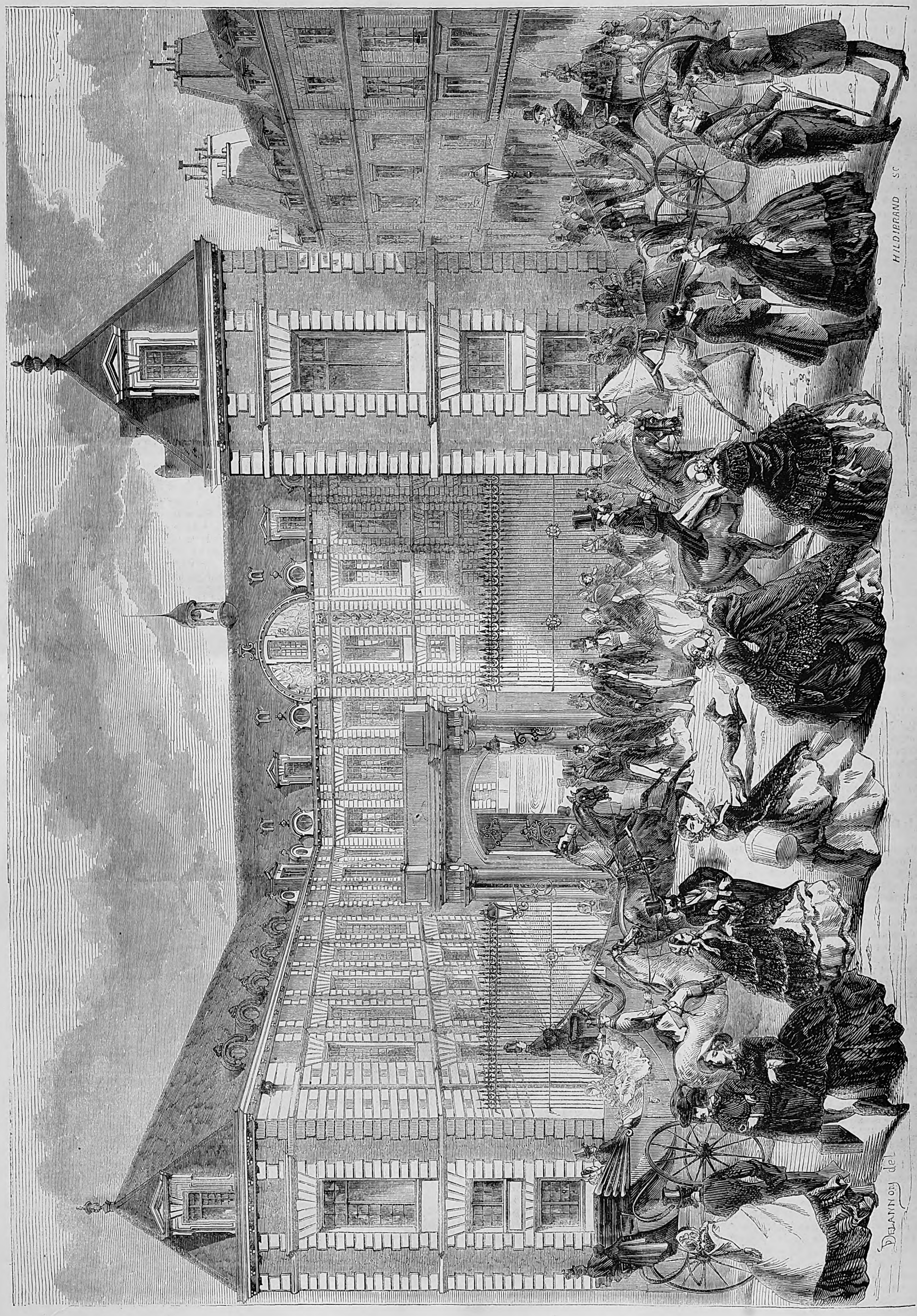

RESTAURATION DE L'ENTRÉE DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE, SUR LA RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, AU COIN DE LA RUE VIVIENNE.

Digitized by Google

CONCOURS RÉGIONAL DE VERSAILLES. — VACHE BRETONNE, RACE PRIMITIVE.

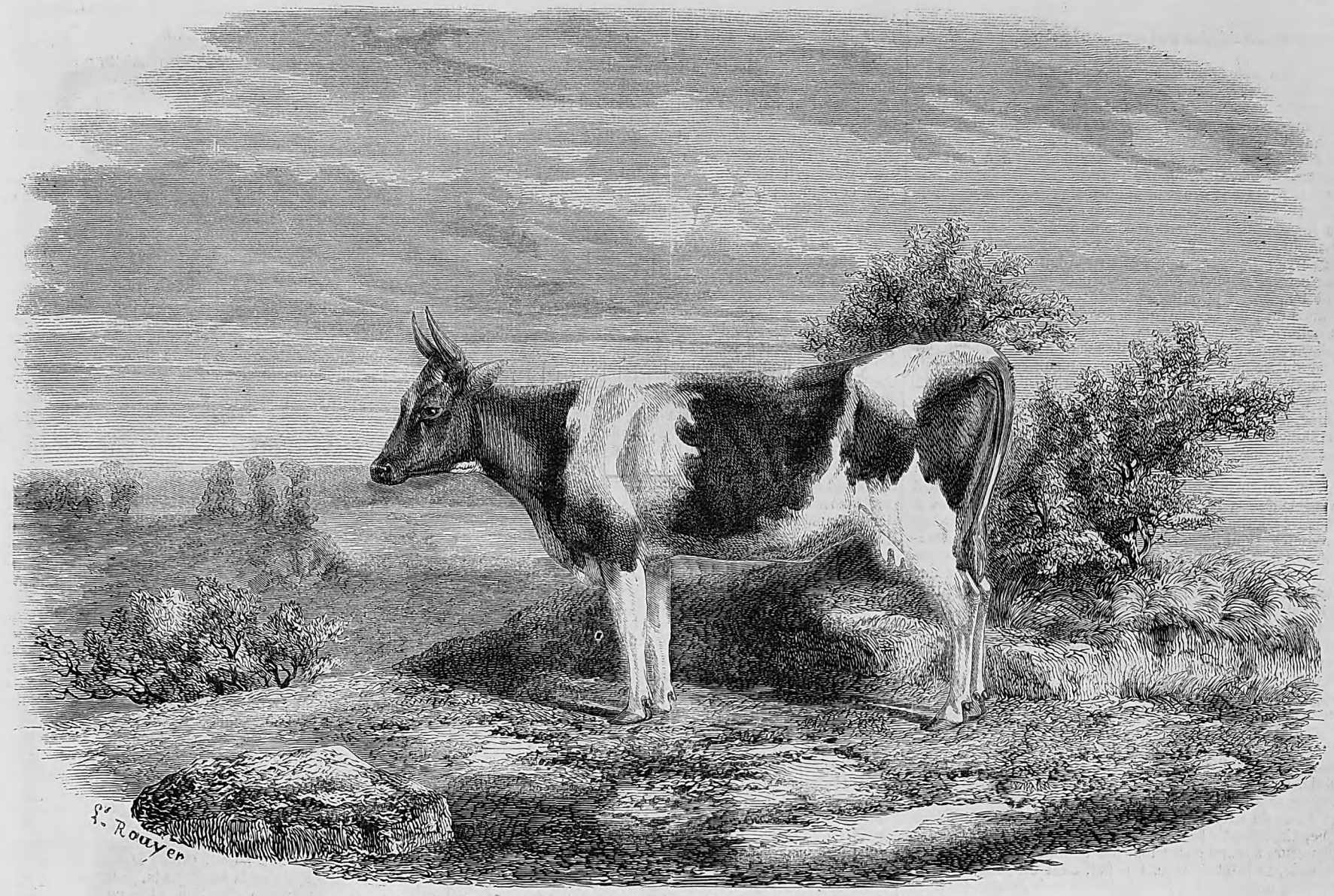

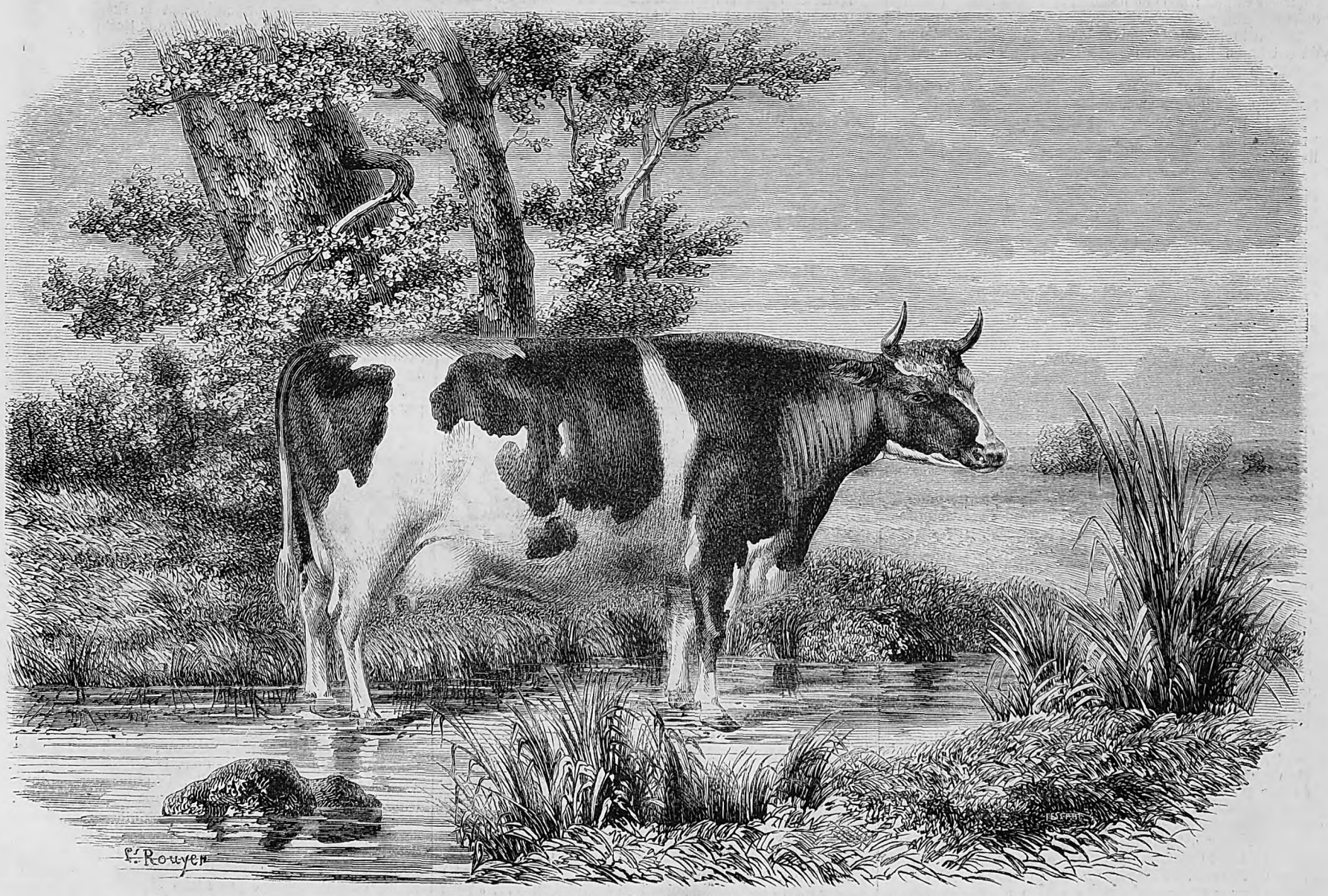

VACHE BRETONNE, RACE AMÉLIORÉE. (Voir l'article à la page suivante.)

Digitized by Google

Concours régional agricole de Versailles.

Les exposants appartenaient aux départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme, Oise, Aisne, Seine-et-Oise, Seine. Les instruments et appareils étaient nombreux, de simples paysans chauffaient les chaudières des locomobiles avec autant d'aplomb et d'habileté que les mécaniciens du chemin de fer. — Sous la tente des produits on a pu faire connaissance avec l'avoine de Tartarie et le blé de Chidam, dont la paille a la grosseur d'un roseau, et dont le grain *talle*, c'est-à-dire donne des tiges en nombre prodigieux. Le lin de Riga figurait à côté du maïs des Indes et des fèves du Brésil. On y voyait le sorgho et un cidre extrait du sorgho (le paysan picard le regardait d'un œil de méfiance comme un rival dangereux pour le *poiré*). On pouvait manier les primitives *bulbilles* de l'igname grosses comme un pois, et telles qu'on les dépose dans le sol pour la culture en grand, puis les tiges venues après un an, et celles venues après deux ans de séjour dans une terre qui s'est durcie autour d'elles : par malheur ces racines qui plongent jusqu'à près d'un mètre seront d'une extraction très-difficile et très-coûteuse. Il faudrait avoir, comme en Chine, une main-d'œuvre surabondante et au plus vil prix ; la chose est-elle à souhaiter? Cette racine est en outre très-mucilagineuse, et par conséquent la fécule ne doit s'en extraire que par de nombreux lavages. L'igname est appelé à devenir une plante non pas de ferme, mais de jardin ; il est possible que sa bonne saveur la mette un jour à la mode chez les gourmets. — Qui sait s'ils ne l'arroseront pas alors avec un vin qui figurait dans cette exposition, le vin *Maisons-Laffitte*, près Paris! Le nom vous semblera quelque peu ambitieux, mais le cru de *Château-Laffitte* est à une assez grande distance pour qu'on ne prenne pas la maison pour le château.

Dans les stalles des grands animaux ont figuré des bœufs et des vaches de race hongroise, et aussi un bœuf de l'Inde, un *zébu*, avec sa femelle.

Dans l'espèce ovine, deux béliers et deux brebis de race napolitaine sont venus disputer aux races anglaises le prix pour la laine longue.

Bien plus, un novateur a essayé de réhabiliter l'espèce caprine, que nos cultivateurs semblent avoir prise en un dédain parfait. Il a exposé des boucs et des chèvres d'Abyssinie, des boucs et des chèvres d'Angora. — Ajoutons que les coqs de l'Inde et de la Cochinchine, les oies d'Egypte et celles du Labrador, les faisans de l'Inde et ceux d'Afrique, chantaient et gloussaient à qui mieux mieux. — Les chasseurs admiraient surtout deux colins-huppés de la Californie, mâle et femelle. En effet, c'est un joli gibier que le colin nouvellement introduit chez nous, un gibier difficile à tirer, dont le vol est rapide et capricieux. Le colin est un peu moins gros que la perdrix : il fournit moins de chair sur le plat ; mais combien plus de gloriole il fournit dans le carnier!

Devant toutes ces tentatives la Société d'acclimatation a dû entrer en joie; cependant il faut bien se dire que les novateurs sont là tout près du centre inspirateur, sous le regard immédiat et réchauffant de ladite société; ont-ils beaucoup d'imitateurs au loin dans les départements?

Les honneurs officiels étaient pour les races bovines flamande et normande, cela se conçoit. C'est surtout la race flamande avec ses modifications qui fait le fond des cheptels de la région. Le concours était présidé par M. Lefour, inspecteur général dont l'*Illustration* signalait, il y a quelques mois, l'excellent *Traité sur la race flamande*, traité qui forme la première partie du grand ouvrage que le ministère fait imprimer aux frais de l'Etat. Les dispositions étaient parfaites ; je crains seulement que le choix de l'emplacement trop rapproché de la pièce d'eau des Suisses, qui est presque un marécage, n'ait eu ses dangers pour les animaux et surtout pour les hommes. Ce campement, qui aura duré plus d'une semaine par des nuits très-fraîches et par des journées sous un chaud soleil et un vent aigre, était malheureusement très-propre à déterminer plus d'une maladie. Les concours anglais ne se prolongent pas aussi longtemps. On n'y connaît pas la solennité publique pour la distribution des récompenses, ni le feu d'artifice, etc., etc. On y va tout droit au but : chez nous l'on croit devoir y mettre de la cérémonie et frapper par quelques pompes de plus l'imagination du peuple des campagnes. Le génie des deux nations diffère en toutes choses.

Chez les Anglais, les sociétés, avec leur propre argent, marchent en tête du progrès et distribuent des récompenses sans qu'il soit besoin que l'Etat s'en mêle. Il croit devoir prendre ici le soin de conduire et de payer, et c'est à grand'peine qu'il détermine MM. les cultivateurs à se décider à entrer dans la voie. Quand la grande majorité des journaux s'en va répétant avec plus d'indulgence qu'il ne conviendrait d'en apporter : « L'exposition a été superbe, » n'écoutez qu'avec circonspection et pénétrez dans les détails. Cette fois encore vous voyez, comme dans tous les concours précédents, le nombre des têtes d'animaux rester dans une proportion peu brillante en face du nombre des prix offerts. Ainsi, par exemple, le programme vous montre dans telle catégorie *quatre* animaux venant disputer *quatre* prix; et encore un de ces prix n'est pas distribué, le jury rejette un des concurrents, on dirait mieux des *copartageants*. — Dans telle autre catégorie, *deux* animaux se sont présentés pour disputer *deux* prix, et le jury a trouvé qu'aucun n'était digne d'une médaille !... — Que faut-il conclure? Est-ce impuissance de la part des cultivateurs? Leur habileté est-elle encore trop au-dessous du niveau auquel l'Etat, par des mesures trop hâtives, se propose de l'élever? ou bien serait-ce que leur intérêt économique leur fait regarder comme inutile à atteindre tel ou tel but spécial que l'Etat prend la peine de leur indiquer? — Cependant songeons que dans cette région agricole de Versailles nous comptons les départements les plus vantés pour leur science et leur prospérité rurales, tandis que, d'un autre côté, le programme n'a point été conçu à la légère, qu'il est le résultat de longues discussions entre des hommes de saine théorie et d'expérience pratique. On s'y perd; car l'on n'oserait interpréter le fait par une insouciance dans la masse des esprits, insouciance qu'il faudrait supposer par trop invétérée et à peu près incurable. Peut-être faut-il tout simplement reconnaître là une des faiblesses de l'orgueil humain. Le vieillard n'accepte pas volontiers la béquille ; l'enfant se révolte contre ce *qui* ressemble à une lisière, l'adulte se tient en réserve contre ce qui sent l'avis charitable.

On a pu voir que, dans cette région, le succès de la race bretonne va toujours croissant. Dans les landes elle est la vache du pauvre, elle va devenir la vache favorite du riche. Elle vivait solitaire et d'un maigre ajonc dans sa contrée misérable; elle s'engraisse aujourd'hui de l'herbe des pelouses, dans les somptueux châteaux, sous la main mignonne des femmes élégantes de Paris. — Dans la catégorie des races françaises autres que la flamande et la normande, c'est elle qui a remporté tous les prix. Il y a même eu deux mentions honorables en surplus, dont une pour une charmante bretonne, blanche et noire, présentée par Mme la princesse Bacciochi. — L'Ecole régionale de Grignon avait fait montre désintéressée de jolis animaux, produits du croisement de la race bretonne avec la race anglaise du comté d'Ayr. — La vacherie impériale elle-même avait permis à quelques-uns de ses types bretons de quitter la Fouilleuse pour venir respirer l'air du vieux Versailles. — Enfin, pour compléter le triomphe, un de nos peintres distingués, M. Rouyer, avait exposé sous la tente des produits, à côté d'un cadre rempli de fort beaux dessins de plantes, deux portraits très-finement peints de deux vaches bretonnes. L'un représentait la bête du pauvre à l'état naïf, aux formes anguleuses, la bretonne *bretonnante;* l'autre la bête perfectionnée, fière de sa beauté que l'éleveur habile a développée dans le sentiment du beau en boucherie. L'*Illustration* donne la gravure de ces deux tableaux qui, en outre de leur mérite comme peinture, ont celui de reproduire la vérité vraie avec la plus consciencieuse exactitude. L'idée viendra-t-elle à nos célèbres éleveurs de demander à ce pinceau fidèle d'autres portraits d'animaux lauréats qui leur auront fait honneur et profit? Nous le souhaitons, car nous n'aimons pas à douter de la reconnaissance dans le cœur de l'homme, même à l'endroit des animaux. — L'éleveur de la bretonne perfectionnée lui avait donné, dans un transport d'enthousiasme, un nom qui a pris place parmi ceux des très-grands peintres. Je suis loin de l'approuver. Il a imité en cela l'usage de certains Anglais du Turf qui ne se pensent nullement irrespectueux en appliquant à l'animal qui fait leur orgueil et leur fortune les noms augustes de *Prince-Albert* et de *Victoria*, mais en vérité tous les exemples donnés par les plus hauts *gentlemen* sont-ils bons à suivre? Notre démocratie rurale doit se montrer plus qu'eux sévères sur les convenances. L'exquise politesse et la vénération pour la femme sont nées sur le terroir gaulois.

Excellentes bretonnes, désormais naturalisées sur nos pelouses de Seine-et-Oise, un inventeur a travaillé pour vous. M. Poupin avait exposé un ingénieux instrument qu'il appelle *râteau-scarificateur*, destiné à fonctionner sur les prairies et les niveler, en détruisant les taupinières. Ah! monsieur Poupin, les bretonnes vous récompenseront par leurs plus doux regards! — En revanche, elles feront appel à leurs cornes (dont M. Dutrône ne les a point encore désarmées), et transperceront le vétérinaire, qui a nom Charlier. Qu'il y songe!

Vous n'ignorez pas qu'il y a presque une trentaine d'années, les journaux américains publièrent des expériences sur la castration des vaches. On a fait depuis des essais en Suisse, dans les cantons de Genève et de Vaud, et aussi en France. Je citerai ceux de M. Emile d'Extrane, cultivateur du Gard, qui datent de 1834. Les vaches soumises à la castration reçurent le nom dérisoire de *beuvronnes*, les femelles des bœufs.

— L'opération se fit d'abord, comme de tout temps pour la truie, en pratiquant dans la paroi abdominale, à la région du flanc, du côté gauche ou du côté droit, une large incision pour donner passage aux doigts de l'opérateur. — M. Charlier est venu à son tour, qui pratique avec succès, depuis quelques années, un autre mode opératoire, le *procédé vaginal*. Il a inventé, à ce sujet, une série complète d'instruments, destinés au *Journal d'agriculture pratique*. Et nous venons de voir au concours régional de Blois la prime d'honneur de 5,000 fr., plus un coupe d'argent de 3,000, décernée à M. Ménard Huppemeau, près Beaugency, pour une exploitation dont les bénéfices sont fondés sur la castration des vaches. — Il achète des vaches de *six* à *dix* ans, prêtes à mettre bas, et ayant les apparences de bonnes laitières ; il conserve le veau un mois, le vend au boucher, et fait castrer la vache par le procédé Charlier. Sur cent vaches, il n'en a perdu que deux. « La beuvronne, dit-il, me donne plus de lait; elle le conserve de dix-huit mois à deux ans ; avec ce lait, je fais plus de fromage dans la proportion de 65 à 50 ; et j'engraisse ensuite l'animal avec plus de facilité et d'économie. »

La prime d'honneur de Versailles a été décernée à M. Decauville, qui cultive près de Corbeil. Je me permettrai de consigner ici un dialogue assez curieux que j'ai pu entendre en plein air, ainsi que plus de cent personnes à l'entour de moi. Les interlocuteurs parlaient comme on parle sur un champ de foire. L'un semblait fort animé ; il s'adressait à un homme dont la gravité calme m'a donné à penser qu'il était probablement un membre du jury. « Vous avez balancé un tel avec M. Decauville ; mais la comptabilité de ce dernier, qu'en dites-vous? — C'était le côté faible, répondit l'homme calme ; mais, chez les deux, on peut dire que la *comptabilité* faisait à peu près défaut. »

Et c'est un triste fait ; la comptabilité est ce qui manque le plus chez nos cultivateurs ; et cependant les écoles sont là où l'on enseigne fort bien la tenue des livres agricoles. Il est vrai qu'on ne songe pas à les fréquenter beaucoup plus qu'il y a dix ans. C'est une honte pour nos riches fermiers.

Je terminerai par ce résumé de l'exposition d'horticulture. Une charmante tente dressée comme on les dresse sur un pont de navire, — cent cinquante variétés d'arbres verts qui pourront reboiser à merveille nos montagnes; voilà pour l'utile ; — de beaux ananas et de superbes géraniums envoyés de la propriété de Beauregard par lady Howard, qui est aujourd'hui Mme Trelawney ; — une collection de roses fort admirées par la reine de Hollande; voici pour l'agréable. Sa Majesté a souri en voyant son nom inscrit à l'instant même sur l'étiquette de la plus belle variété de ces roses. A la bonne heure ; on comprend le nom d'une femme donné à une fleur ; cela est plus galant qu'un nom de reine ou un nom de grande artiste donné à une bête, ladite bête fût-elle une bretonne.

SAINT-GERMAIN LEDUC.

L'odyssée d'un mormon, racontée par lui-même.

Leavenworth, Kansas, Etats-Unis, 23 avril 1858.

Je me nomme Frédéric Loba, et je suis né à Lausanne, en Suisse, où je suis personnellement fort connu, par suite des expériences que j'ai faites, de 1846 à 1853, pour l'amélioration des procédés de fabrication du gaz. Je jouissais, dans cette ville, d'une position aisée et paisible, considéré de mes concitoyens, et retirant tous les avantages de mes rapports fréquents avec les hommes d'intelligence et d'éducation.

A la fin de 1851, j'entendis parler, pour la première fois, du mormonisme à mes amis politiques. Je n'avais jamais parfaitement compris la Bible telle que nous l'explique l'Eglise protestante, et je traitais avec assez peu de respect les révélations du livre saint touchant la vie qui nous attend dans un autre monde. Je cherchais donc avec ardeur tout ce qui avait trait à cette question intéressante, et me lançais sans cesse dans des études et des controverses théologiques.

Ayant beaucoup voyagé dans toutes les parties de l'Europe, j'avais eu occasion d'examiner, chez divers peuples, les conjectures généralement admises sur notre destinée future. Aucune ne me satisfaisait. Quand le mormonisme me fut offert par quelques amis intelligents, je me mis à l'étudier avec la plus grande attention, et je ne fus point, en premier lieu, mis en rapport avec les missionnaires de cette doctrine qui avaient séduit l'imagination de mes amis; je m'attachais à sonder profondément la théorie de cette secte, sans être influencé par d'autre autorité que celle de mes amis en lesquels j'avais confiance, et qui étaient eux-mêmes de fort bonne foi. Je fus d'autant plus crédule que je les savais intelligents et honnêtes.

Chaque proposition de la doctrine mormonique me semblait être en harmonie parfaite avec la lettre et l'esprit des Ecritures. Je me laissai dire que les bénédictions divines et le don des miracles, anciennement accordé aux apôtres, étaient redevenus le lot d'un peuple choisi, appelé les *Saints du dernier jour*, et que les cieux étaient ouverts de nouveau ; que Dieu et ses anges avaient daigné visiter le monde, et revêtir de tous les pouvoirs de chef et de patriarche Joseph Smith, l'élu de la Providence. J'étais déjà fervent quand je fis connaissance avec un nommé Laurent Snow, qui avait été instruit par l'un des *douze*, et qui était président des églises mormoniques en Suisse et en Italie. Aussitôt il me fournit tant de preuves, me donna tant de détails, que mon imagination s'enflamma, et que, sans plus ample examen, je me fis mormon, entraînant, par mon exemple, trois autres citoyens recommandables de la ville de Lausanne.

J'entendais dire que la vallée de l'Utah avait été choisie par Dieu pour le séjour de ceux qui avaient le cœur pur et honnête, et que ses habitants étaient exempts des peines et châtiments qui affligent le reste du genre humain; que les bénédictions d'en haut étaient le partage des seuls mormons, que la paix régnait dans la vallée sainte, qu'il n'y avait ni méchanceté ni crimes, et que les saints vivaient en parfaite sécurité, exempts de troubles et d'alarmes. Plus tard j'ai été complétement déçu ; mais je continue. Je reçus le baptême avec toute ma famille, et je me décidai à sacrifier ma position sociale et mon existence heureuse et tranquille pour aller me réunir à un peuple si favorisé. On m'avait assuré qu'il y avait dans l'Utah toutes sortes de manufactures et d'usines, et qu'à l'aide de mes connaissances mécaniques et scientifiques je pourrais aisément subvenir à mes besoins et à ceux de ma famille. Aussi je n'apportai qu'une attention médiocre à la vente de ce que je possédais ; je m'en défis à n'importe quel prix, et je fis agréer, le 25 septembre 1853, par le gouvernement suisse, ma démission de directeur de l'usine à gaz de la ville de Lausanne.

Je partis aussitôt pour l'Amérique, et le 8 décembre suivant j'arrivai à Saint-Louis, dans le Missouri, pour de là gagner l'Utah avec ma famille. Peu de jours après, un nommé Orson Pratt vint m'apporter ma nomination de président intérimaire de l'église mormonique de Saint-Louis. Je confesse que les rapports que j'eus avec les divers membres de cette église n'étaient pas faits pour me donner une bonne opinion de ces dignitaires. Trompeurs, fourbes et voleurs, ils foulaient aux pieds tous les principes de morale que je respectais le plus, et je m'en apercevais à chaque instant du jour. Ce fut là que j'appris que le capitaine

Digitized by Google

Gunnisson n'avait point été tué par les Indiens, comme on me l'avait dit en Suisse, mais massacré par les mormons, et beaucoup d'autres brigandages et meurtres qui me révoltaient. Néanmoins j'en vins à me persuader que la conduite de ces prêtres était ignorée de Brigham Young, et encore moins sanctionnée par lui, et que je finirais par trouver dans ce prophète toutes les vertus et tous les signes caractéristiques d'un envoyé de Dieu. Je partis donc plein de confiance pour la ville du grand lac Salé.

A peine avais-je dépassé la ville de Leavenworth que j'eus le malheur de perdre du choléra la moitié de mes compatriotes et compagnons de voyage; de ce nombre se trouvait ma femme, qui avait suivi ma destinée avec affection et confiance. Je me trouvai seul avec six enfants, dont l'aîné avait douze ans et le plus jeune six mois. Mais, ne doutant de rien, et acceptant comme une épreuve l'affliction que m'envoyait la Providence, je continuai courageusement ma route. J'avais deux chariots chargés d'effets et de marchandises que j'avais apportés avec moi d'Europe; le tout pouvait valoir huit ou neuf mille dollars; deux guides mormons me dirigeaient dans le désert, et me dérobaient chaque jour tout ce qu'ils pouvaient me prendre. Leur insolente audace s'accroissait à mesure que nous nous rapprochions du but de notre voyage. Mes yeux n'en étaient pas moins fermés à la lumière, et je considérais Brigham Young et son peuple comme les modèles de la vertu et de la probité.

Aussitôt après mon arrivée, Brigham Young me prit dans sa voiture et me mena dans une maison bâtie sur l'une de ses propriétés; il m'en offrit l'habitation, avec la jouissance de quelques terres, à la condition que je me livrerais à la fabrication de la poudre à canon. Je fus désagréablement surpris de voir que tout ce que l'on m'avait dit sur la beauté et la fertilité de l'Utah était une pure invention, et que la terre y était au contraire fort peu favorable à la culture. Peu de jours après je reçus le titre de professeur de chimie et de grand prêtre. Alors on m'initia à tous les principes, à tous les mystères des Mormons, et j'acquis la connaissance de leurs plans et de leur manière d'opérer. Mes yeux se dessillèrent enfin, et je vis la terrible position dans laquelle je m'étais placé. J'étais au milieu d'un peuple corrompu et dégradé, au bout du monde, chargé d'une nombreuse famille et privé de tous moyens pour subvenir à ses besoins. Ma conviction profonde était que Brigham Young était la cheville ouvrière de tous les meurtres clandestins, vols, pillages de malles, arrestations de voyageurs et autres forfaits commis dans cette maudite contrée.

Je vis bientôt que la polygamie était le suprême bonheur et la loi morale par excellence de cette société, pour satisfaire les appétits sensuels, anéantir tout ce qu'il y a de noble, de délicat et de raffiné dans le caractère de la femme, et réduire cette dernière à l'état de marchandise ou de bétail. J'ai été le témoin de choses abominables. J'ai vu deux jeunes filles vendues par leur père au général Horace Eldredge pour quelques livres de sucre; j'ai vu un frère vivre incestueusement avec sa sœur et celle-ci devenir la femme de Brigham Young, au moment de devenir mère. L'une de mes connaissances particulières, W. C. Stains, favori et espion de Brigham, lui demanda un jour la permission de prendre une troisième femme, ce qui lui fut aussitôt accordé; mais lorsque le lendemain Stains parut devant le prophète avec sa fiancée, ce dernier lui dit qu'il avait changé d'avis, qu'il trouvait cette femme à son goût et qu'il la gardait pour lui-même; le pauvre Stains accepta cet affront comme une punition du ciel et garda le silence. Je remplirais des volumes de toutes les abominations dont j'ai eu connaissance. Je n'ai jamais aperçu aucune punition infligée aux voleurs et aux assassins, quoique les crimes fussent fréquents dans la communauté; les frères de Brigham Young et un nommé Lorenzo Young se distinguaient surtout par leurs violences. Mais si quelqu'un était accusé d'avoir fait quelques observations sur l'Eglise et ses membres, il disparaissait tout aussitôt et l'on n'en entendait plus parler. Tous les chemins aboutissant à la vallée étaient infestés par des anges destructeurs chargés de piller et de voler tous ceux qui, après avoir été initiés à la foi mormonique, auraient tenté une évasion; mais, dans leur zèle de perversité, ils maltraitaient aussi les nouveaux arrivants.

Mes enfants, si jeunes et sans appui, occupaient toute ma sollicitude; je me décidai à leur donner une seconde mère et je me mariai à une jeune fille née à Bedford, en Angleterre. Je goûtai quelque repos et quelque bonheur au sein de ma famille, malgré de grandes privations qu'il nous fallut subir, car les sauterelles détruisirent pendant deux ans toutes les récoltes et jusqu'à une trace quelconque de végétation. Convaincu, comme je l'étais, qu'il n'y avait dans Brigham Young rien de divin, de surnaturel et d'inspiré, j'avais peur de lui comme d'un meurtrier audacieux et je veillai avec le plus grand soin sur ma femme et mes enfants. Je ne pouvais que dissimuler mes pensées les plus secrètes, tout en songeant à un plan d'évasion, et je recherchais les moyens de me soustraire à un joug si despotique. Souvent je reçus le conseil de prendre un plus grand nombre de femmes, et l'on me faisait envisager que je ne pourrais jamais obtenir un rang hiérarchique élevé, si je n'en avais au moins trois; à ces ouvertures je répondais de mon mieux en m'excusant. Mais cette insubordination de ma part et quelques remarques que je me permis de faire à des amis de Brigham Young, quelque modération que je misse dans mon langage, achevèrent de me perdre dans l'esprit du prophète, et il donna l'ordre de me supprimer de la communauté, à ma première contravention, à la première plainte qui serait portée contre moi.

Je devins nécessairement plus circonspect, et je veillai nuit et jour. Les événements se succédaient de plus en plus tristes; des individus disparaissaient, et nul n'osait demander de leurs nouvelles: l'assassinat recevait son apologie dans des meetings publics, et des maisons étaient envahies au milieu de la nuit afin que des espions pussent surprendre en défaut ceux qui étaient accusés de tiédeur pour le mormonisme. L'évêque de Springvale, lieu situé à cinquante milles sud de la ville du Lac-Salé, fit mieux; il dénonça du haut de sa chaire deux personnes soupçonnées de vouloir quitter le pays, et ordonna qu'elles seraient mises à mort. Le général Burr, adjudant de l'armée américaine, m'a dit plus tard avoir découvert les cadavres de ces deux infortunés. Enfin, au commencement du printemps de 1857, Brigham Young ayant appris qu'un grand nombre d'individus se préparaient à une émigration collective, organisa un corps de 400 hommes qu'il nomma *les Chasseurs de loups*, et qu'il chargea d'exterminer tout ce qu'ils rencontreraient sur les grands chemins sans un sauf-conduit du prophète.

Loin d'ébranler ma détermination de me soustraire à ce joug détesté, toutes ces circonstances ne firent que fortifier ma résolution. Je communiquai d'abord mes intentions à ma femme, et, à ma grande surprise, elle me témoigna tout son chagrin que je n'eusse pas pris plus tôt ce parti, disant qu'elle n'avait pas osé me faire cette ouverture, mais qu'elle était encore plus malheureuse que moi-même. Mais comment fuir avec ma famille? elle consistait en huit enfants, ma femme, sa mère et son frère, jeune homme arrivé depuis peu de jours et qui n'avait pas encore été initié. Il fut résolu, après bien des délibérations, que je fuirais d'abord seul avec ma femme, parce que c'était sur moi plutôt que sur tout le reste de ma famille que s'appesantirait, s'il le pouvait, la vengeance du prophète. Mon beau-frère se chargea du reste de la famille, et il convint de s'éloigner de la ville, le 6 avril, pendant une fête dite des *Conférences*, et de se diriger par le nord, dans l'espérance que les satellites de Brigham Young le poursuivraient plutôt du côté des montagnes Rocheuses et des passes de la Californie.

Ma femme prit des habits d'homme, et le 1er avril 1857, à dix heures du soir, nous quittâmes à pied la ville du Lac-Salé. Tout notre bagage consistait en douze livres de biscuit, un peu de thé et de sucre, un fusil à deux coups, un sabre bien affilé et quelques munitions. Après 25 milles de marche, nous arrivâmes aux montagnes et je jugeai prudent, au lieu de suivre les sentiers accessibles aux cavaliers, de pénétrer dans des précipices presque infranchissables pour des piétons. Une petite boussole nous servait de guide. Les nuits étaient si froides qu'il était impossible et qu'il eût été dangereux de dormir. Le troisième jour, les pieds et les jambes de ma femme devinrent si enflés qu'il lui fut impossible de marcher, et je fus obligé de la porter tantôt dans mes bras et tantôt sur mes épaules, la consolant de mon mieux et la dissuadant de se détruire. Elle voulait, disait-elle, mourir à tout prix pour ne pas gêner mon évasion. Le soir venu, je tombai moi-même sur la neige, harassé de fatigue, et nous nous préparâmes à la mort, en songeant à nos pauvres enfants et au bonheur de mes compatriotes en Suisse.

Le jour ranima cependant mon courage et je me remis à marcher; je me dirigeai vers la rivière Verte, dont je savais les bords habités par les féroces Indiens de la tribu Snake; mais qu'était pour nous la perspective de tomber entre les mains de ces sauvages, comparée aux maux que nous laissions derrière nous? Nous fîmes ainsi cinq journées, puis nos provisions nous manquèrent complétement. La neige était épaisse et dure, le froid intense. Heureusement passa près de nous un oiseau inconnu que j'abattis d'un coup de fusil; une allumette et un vieux journal que je trouvai dans mon havresac me permirent d'allumer un peu de feu et de faire cuire ma chasse; ce repas inattendu et le souvenir de nos enfants ranima notre ardeur fiévreuse, et, reprenant ma femme sur mes épaules, je recommençai à marcher. Le lendemain matin j'arrivai à un campement indien où se trouvaient quelques voyageurs du Canada. Ils nous firent le plus bienveillant accueil.

Dix jours après, le maître de poste Morel venait nous chercher de la part du général Burr, qui avait eu connaissance de notre fuite, pour nous mener au fort Laramie. Parfaitement reposés de nos fatigues et amplement pourvus de provisions, nous fîmes commodément ce nouveau parcours et fûmes reçus à merveille par le colonel Hoffman. Un mois plus tard, mon beau-frère arrivait avec ma famille à ce poste militaire où nous nous étions donné rendez-vous.

Je sus par lui que Brigham Young avait mis trente-deux cavaliers en campagne pour me rejoindre; après avoir battu tous les chemins, ils pensèrent que je devais m'être caché pour attendre le chariot dans lequel était ma belle-mère et mes enfants; ils le suivirent pendant trois nuits et trois jours, et, voyant que je ne paraissais pas et que la petite caravane allait quitter le territoire des Mormons, ils pillèrent toutes ses provisions, laissant tout juste à ces malheureux de quoi ne pas mourir de faim.

Toute ma fortune consistait en quelques montres que j'avais sur moi; je les vendis à Fort-Laramie, et de leur produit j'achetai un nouveau chariot que le colonel Hoffman eut l'obligeance d'approvisionner suffisamment pour que je pusse atteindre le territoire du Kansas. Arrivé là, je m'établis sur une ferme abandonnée, près de Black-Vermillion, décidé à me consacrer à la vie champêtre, loin de toute civilisation, et regardant comme un paradis la solitude où je pouvais être libre et indépendant.

Mais ce paradis était un lieu pestilentiel, et, peu de jours après, la fièvre s'emparait de ma colonie. Trois de mes enfants périrent, et je jugeai qu'il fallait à tout prix me rapprocher des hommes et des secours de la médecine. Nous partîmes, et maigres, hâves, exténués, sans chevaux, wagons ni provisions, nous arrivâmes enfin, le 6 décembre dernier, à Kickapoo. Je n'ai plus rien dans ce monde, mais j'ai recouvré la santé, ainsi que les enfants qui me restent et ma courageuse épouse. La bienfaisance publique ne leur a pas fait défaut, et j'ai l'espoir de subvenir désormais à leur existence. Je suis heureux quand je pense aux malheurs auxquels je me suis soustrait et aux privations que j'ai endurées.

Si ce récit tombe sous les yeux de quelqu'un de mes compatriotes, puisse-t-il les détourner de se laisser séduire par les missionnaires mormons, les éclairer sur la perversité de Brigham Young et sur les souffrances qui les attendent dans la vallée du Grand-Lac-Salé! Je désire que ma désillusion et ma triste expérience profitent à l'humanité trop crédule.

FRÉDÉRICK LOBA.

(Traduit du *New-York-Times* du 1er mai 1858, par F. A. GANDON.)

Dieppe et ses environs.

La ville de Dieppe a deux aspects fort divers suivant la saison où on la visite; elle ressemble en cela aux femmes un peu mondaines qui ont deux visages, l'un calme et reposé pour le cercle des intimes et des familiers, l'autre ouvert et éveillé pour les bruyantes assemblées. Mais ce qui ne change jamais, ce qui fait son incommutable beauté, ce sont les immuables magnificences d'un spectacle naturel tour à tour grandiose, riant ou pittoresque selon le point de vue où l'on se place. Le point d'où se développe le plus admirable panorama de Dieppe est le sommet de la falaise de l'est qui domine le faubourg du Pollet. A mesure que l'on gravit cette élévation, l'horizon de l'océan s'élève, l'immensité recule ses bornes et la pensée grandit avec l'étendue. Si l'on détourne les yeux de la mer, on découvre à ses pieds les masures du Pollet, Dieppe et son port hérissé de mâts, où dorment sur leurs amarres les navires à trois mâts, les paquebots de Brighton, les lougres et les bateaux pêcheurs aux carènes courtes et massives, déployant leurs voiles lourdes et tannées; tableau ravissant, riche de couleurs et de détails, qui est encadré à l'horizon par la falaise de l'ouest sur laquelle est assis le vieux château, monument de l'esprit guerrier du quinzième siècle.

Ainsi que toutes les villes maritimes, Dieppe a son foyer d'activité au bord de la mer. Voici l'heure de la marée montante: les familles des pêcheurs polletais montent la côte, interrogent le lointain, et, à cette voile qui apparaît à peine, une clairvoyance instinctive, singulièrement exercée par l'habitude, leur fait reconnaître à une certaine allure une barque attendue, comme d'autres reconnaissent de loin à la démarche une personne désirée. Le vent et la marée rapprochent rapidement du port toutes ces voiles qui se suivent comme une troupe d'oiseaux marins; hommes, femmes et enfants courent à la jetée et se mêlent à la foule qui vient pour assister à une cérémonie religieuse d'un caractère profondément touchant; c'est le jour de la bénédiction de la mer. En présence de cet élément inconstant, plein de périls, cette population, qui lui confie chaque jour ses vœux et ses espérances, s'agenouille dans un pieux recueillement et mêle ses prières à celles du prêtre qui répand l'eau consacrée sur les flots éternellement en mouvement, implorant de Dieu qu'il enchaîne les tempêtes; scène imposante dans sa simplicité, qui emprunte sa pompe de la grandeur du théâtre borné seulement par l'immensité du ciel et de la mer.

Dans la belle saison, le charme de la vie de Dieppe, c'est la variété. Aux émotions nées de la contemplation d'une nature pittoresque succèdent les plaisirs de la vie parisienne, le spectacle, les bals, les concerts, et tous les divertissements qui conviennent à une classe dont l'unique occupation est de dissiper agréablement les heures de la journée. Comme dans tous les centres d'oisiveté, les femmes occupent la place la plus importante. L'élégance, qui est presque un luxe partout ailleurs, est ici une nécessité: il s'agit de ressaisir par un redoublement de goût et l'exagération des recherches de la toilette, les avantages que l'affreux costume de bain fait perdre même aux plus belles, de ranimer des illusions avec la mode nouvelle.

Le faubourg du Pollet a d'autres occupations et d'autres mœurs. Quoi qu'il perde chaque jour de son caractère naïf, quoique l'originalité du costume s'efface, on n'y remarque pas encore cette coquetterie qui vise à l'effet par l'ampleur. L'industrie de la pêche est la grande ressource des Polletais. Les détails variés de cette profession forment tout le mouvement qui anime ce faubourg. Les femmes elles-mêmes participent à cette activité, et cette rude tâche ne laisse pas de place aux faiseurs: la cagne sent toujours le hareng.

Il faut rentrer à Dieppe pour trouver des traces d'une société plus musquée. La grande rue est vraiment fort belle. Des deux côtés, de larges trottoirs apportent de grandes facilités à la circulation. De longues files de devanture s'arrêtent aux étalages des boutiques pour admirer les délicates dentelles d'ivoire qui sont une industrie ancienne des ouvriers dieppois et les charmantes statuettes en terre cuite qui ont fait la réputation d'un artiste de la ville. Ces magasins, assortis avec un grand luxe, sont, le soir, le rendez-vous des étrangers qui ne chantent pas, qui ne dansent plus ou qui ne prisent pas suffisamment un vaudeville du Gymnase transporté sur la scène de Dieppe.

On peut regarder la gastronomie comme une des jouissances de l'oisiveté. Un estomac vide aspire à *manger*; mais un esprit vide aspire à *dîner*. Pour un homme désœuvré, c'est une affaire d'importance. Dieppe offre des ressources précieuses à ce besoin. Les Dieppois disent que l'on mange chez eux comme à Paris, et ils pensent faire un grand éloge de leur cuisine; ce qui procurera à quelques pauvres diables de Paris l'agréable illusion de croire qu'ils se nourrissent comme des baigneurs millionnaires à Dieppe. Pour ma part, je ne le crois pas.

Digitized by Google

Digitized by Google

ment du siecle suivant. Ce château, d'un plan et d'une construction bizarres, commande à la ville et à la mer. Parmi les gouverneurs qui ont exercé l'autorité militaire dans cette place, on citera toujours avec respect le nom de Sigonges, qui fut du petit nombre des commandants qui refusèrent de prêter les mains aux sanglantes exécutions de la Saint-Barthélemy.

Il est impossible de visiter Dieppe sans se laisser aller à une excursion dans la délicieuse vallée d'Arques. Peu d'endroits offrent un paysage plus agréables et des souvenirs d'un plus haut intérêt. Arques, autrefois ville principale du comté de Talou, n'est plus qu'un village, à 4 kilomètres environ au sud-est de Dieppe. Les curieux s'y rendent par eau, en suivant à travers les prairies les sinuosités de l'Arques, à l'ombre des saulaies. Le village se présente de loin sur le penchant d'un coteau. Des maisons éparses, à moitié cachées comme des nids d'oiseaux, apparaissent au milieu de bouquets de bois d'où s'élance le clocher d'une jolie église du seizième siècle, dont l'intérieur fourmille de merveilleux détails d'ornementation.

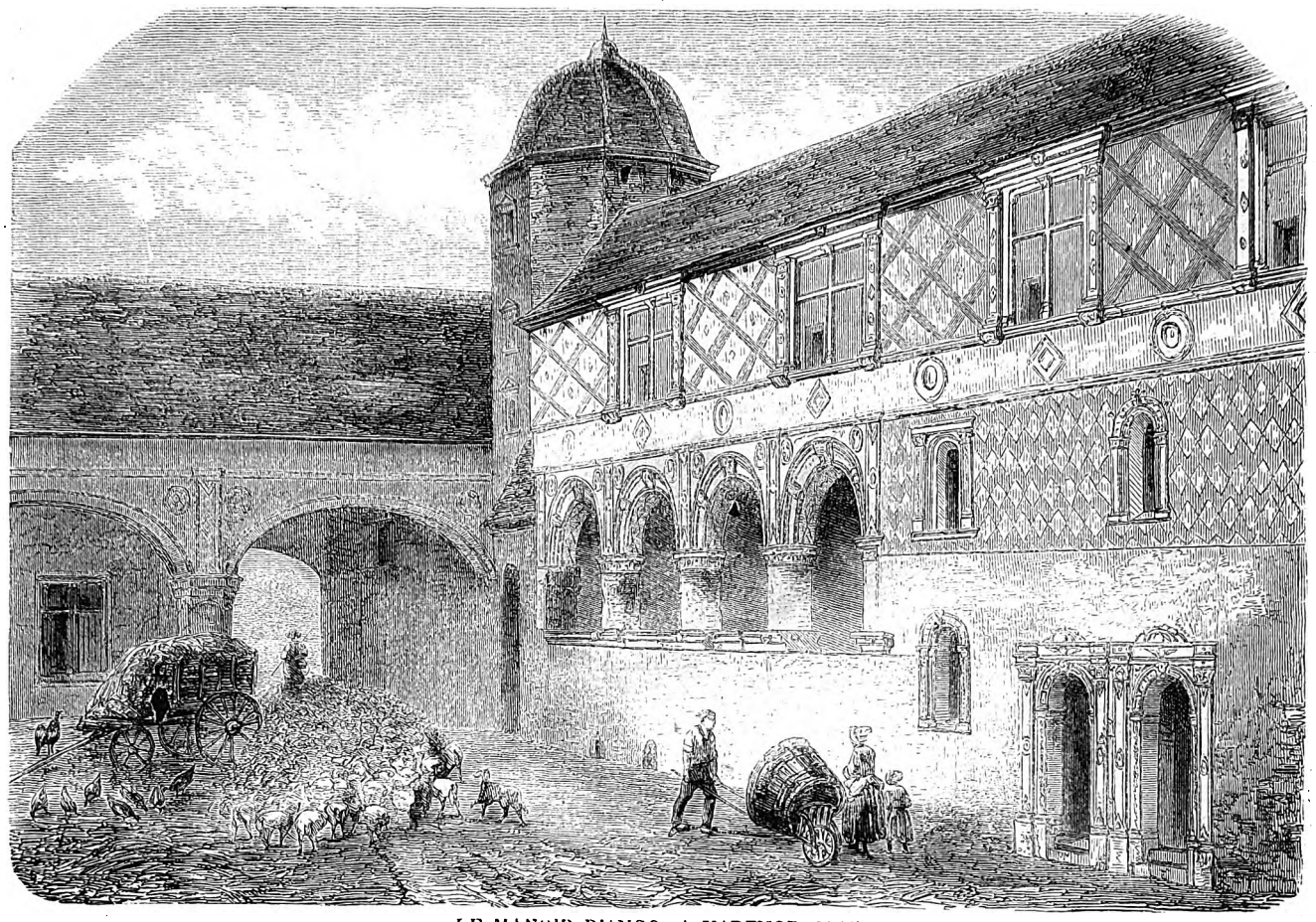

LE MANOIR D'ANGO, A VARENGEVILLE.

Cette vallée a été, à différentes époques, le théâtre d'événements considérables dans l'histoire. Le château, dont il ne reste plus qu'une masse informe, a eu au moyen âge une très-grande importance militaire. Il fut le principal rempart de la Normandie du côté du nord. Le pays est encore plein du souvenir des grandes luttes des Plantagenets et de la couronne de France. Pendant les guerres de religion, Arques, fidèle au catholicisme, eut de sanglants démêlés avec les protestants de Dieppe. Il se déclara ensuite pour la Ligue, et tomba par surprise au pouvoir de Henri III. La bataille qu'Henri IV livra à Mayenne en 1589, dans la vallée d'Arques, a laissé un impérissable souvenir. Elle a été rendue célèbre par cette lettre où respire la franchise militaire du Béarnais : — « Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas ! »

Le rôle d'Arques finit à cette brillante journée. Les accroissements de Dieppe préparaient depuis longtemps déjà la chute de l'ancienne capitale du Talou. La citadelle devint un ouvrage inutile, et nous voyons que, sous Louis XIV, cette forteresse n'était plus gardée que par un gouverneur et deux mortes-payes, dont les traitements réunis s'élevaient à la somme de 119 livres 18 sols. En 1722, le ministère demanda le démantellement de cette place inutile et d'ailleurs impropre au service. La demande fut renouvelée en 1753, et on accorda la démolition en concédant à quelques personnes de Dieppe le droit d'y prendre des pierres. On rapporte que de Clieu, gouverneur des Antilles, celui qui s'est rendu célèbre par l'introduction dans nos colonies du premier plant de caféyer qu'il prit au jardin du Roi, et préserva pendant la traversée en partageant sa ration d'eau avec la plante, fut autorisé à prendre au château d'Arques les matériaux qui servirent à la construction de son château d'Erchigny, à 8 kilom. est de Dieppe

Cette permission, qui s'étendit ensuite à tous les habitants, a promptement achevé la destruction du vieux château. Il n'en reste plus aujourd'hui que les murs d'enceinte et des vestiges des ouvrages qui l'entouraient : le fossé, les tours et bastions. Ces ruines, qui donnent encore dans leur

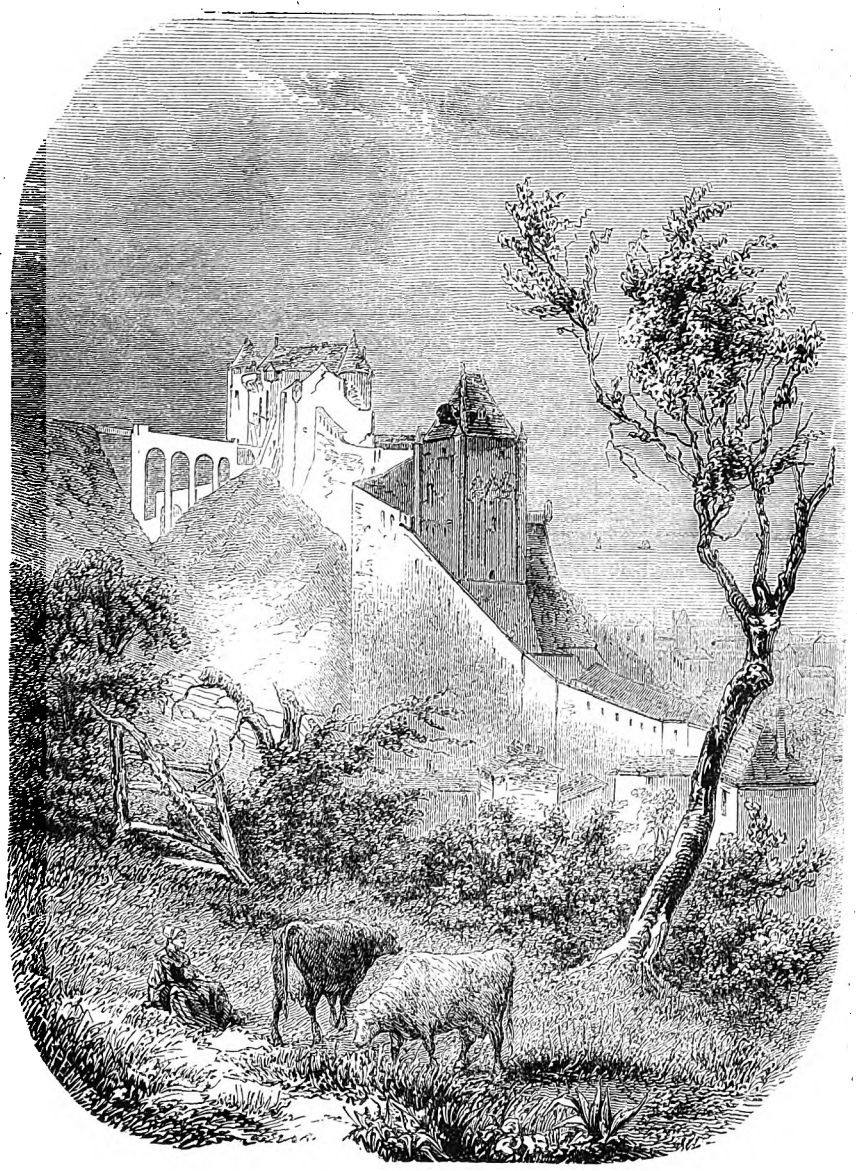

LE CHATEAU DE DIEPPE.

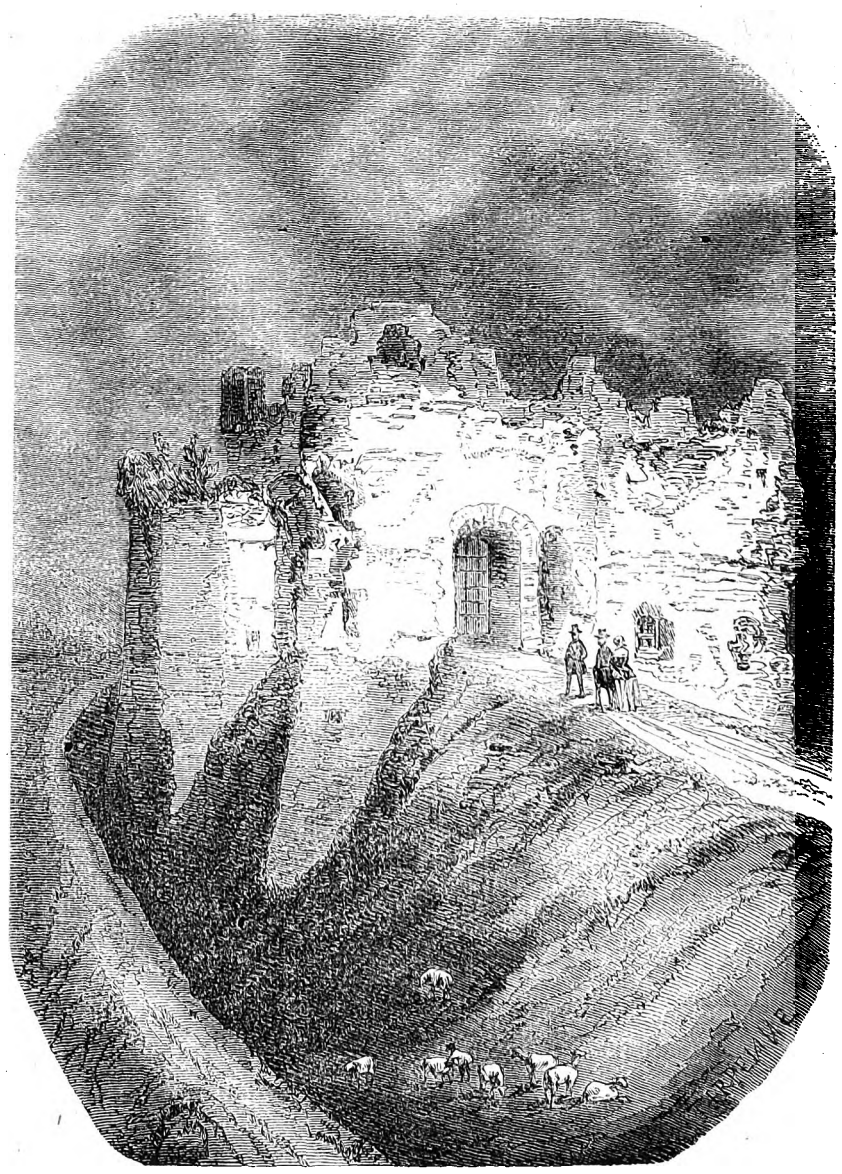

LE CHATEAU D'ARQUES.

Digitized by Google

état l'idée d'une place extrêmement forte, appartiennent aujourd'hui à M. Jules de Reiset. Un bas-relief en marbre blanc, exécuté par Guayrard et représentant Henri IV, est appliqué au-dessus et à la face intérieure de la porte en ogive qui ouvre la seconde enceinte. Dans l'une des tours, un peu mieux conservée, à l'angle du château qui domine la vallée, M. de Reiset a fait disposer un salon en forme de kiosque. Les visiteurs peuvent voir au milieu de ces ruines le plan du vieux château et ses dispositions intérieures. Ils sauront gré au propriétaire d'avoir conservé un monument aussi remarquable et, en préservant ces ruines, d'avoir conservé à cette magnifique vallée d'Arques ce qui en fait le plus grand charme après ses beautés naturelles, le prestige des souvenirs historiques. C. MAGÉ.

Chronique littéraire.

Aventures burlesques de Dassoucy. — La *Vraie histoire comique de Francion*, par Charles Sorel, sieur de Souvigny. — Les *Cent nouvelles nouvelles.* — L'*Heptaméron des nouvelles de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre.* — *Œuvres de Brantôme. Vies des dames galantes.* — Charles du Lis, *Opuscules historiques relatifs à Jeanne Darc.* — La *Ruelle mal assortie*, par Marguerite de Valois. — *Chansons et saluts d'amour* de Guillaume de Ferrières, dit le vidame de Chartres. — Les *Vers de maître Henri Baude, poëte du quinzième siècle.* — *Œuvres inédites* de P. de Ronsard, gentil-homme Vandomois.

Nous n'avons pas un goût particulier pour la littérature égrillarde; mais un goût que nous avons moins encore, c'est celui des proscriptions. Nos idées auront bien changé le jour où l'envie nous prendra de nous affilier à ces confréries de l'Index, toujours prêtes à brûler les livres, faute de mieux. Notre respect pour la liberté de conscience irait plutôt jusqu'à en tolérer les écarts, nous demandant si c'est bien à elle qu'il les faut imputer, et si ce n'est pas la compression qui est la véritable mère de la licence.

Qu'on nous permette donc de consacrer notre revue de cette semaine à quelques joyeusetés littéraires de la France; ce n'est assurément pas un genre de lectures qui convienne à tout le monde; mais il en est tant d'autres, *Journal pour tous*, *Lecture pour tous*, qui visent à l'universalité dans ce siècle d'omnibus! L'esprit est soumis aux mêmes lois d'hygiène que le corps, et cette hygiène varie suivant les tempéraments. L'eau-de-vie, qui est mauvaise aux bilieux, peut être bonne, dans une certaine mesure, aux lymphatiques. A l'âge où le sang est dans toute son effervescence, les stimulants ne peuvent être que nuisibles; la nature alors se suffit à elle-même. Mais plus tard, à cette époque de la vie où le sérieux menace de dégénérer en tristesse, un peu de gaieté ragaillardit. Tout est funeste, tout est utile, suivant l'heure et la dose. Où en serait la médecine, si on lui interdisait l'emploi des poisons? Sans cela, il faudrait donc admettre que tous ces grands médecins de l'âme, poëtes, moralistes, que l'humanité vénère, et dont elle recueille religieusement les prescriptions, se seraient entendus, dans tant de pays divers et à tant de siècles de distance, pour l'empoisonner, pour lui pervertir le cœur, pour détruire en elle cette moralité qu'ils ont fait tant d'efforts pour lui inculquer d'autre part. Ne doit-on pas y regarder à deux fois avant de condamner un genre de littérature auquel des hommes, tels que Boccace, Rabelais, Shakspeare, Molière, la Fontaine, Voltaire, Swift, Fielding, Sterne, clercs et laïques, ont rendu plus ou moins hommage? un genre qui n'a jamais cessé d'être favorablement accueilli, depuis qu'il y a des livres et des lecteurs, un genre que le public redemande au passé lorsque le présent le lui refuse?

Et remarquez-le bien, si ce n'était que la partie peu édifiante de la gaieté, mais c'est la gaieté elle-même aujourd'hui qui est chassée des livres. Elle n'a presque plus d'autre refuge que le théâtre; — nous pourrions même dire le vaudeville; — et tandis que chez nos voisins, qui n'ont pourtant pas la réputation d'être très-folâtres, elle a encore pour interprète un romancier tel que Charles Dickens, chez nous elle est reléguée dans les bas-fonds de la littérature.

Il importe cependant de ne pas laisser prescrire le droit à la gaieté; il importe de ne pas laisser l'esprit français s'assombrir. Plus la France a de sujets d'être sérieuse, plus nécessaire lui est le contraste. Le rire n'est pas seulement le condiment salubre de la vie, c'est l'auxiliaire indispensable de la raison dans sa lutte incessante contre tous les intérêts qui s'acharnent à l'opprimer.

L'autre jour, quand nous vous parlions de l'*Ancien théâtre français*, nous nous étions promis, — mais l'homme propose et la plume dispose, — d'examiner avec vous comment il se fait que la plupart de ces vieilles comédies, — et pourquoi les vieilles? disons aussi bien les nouvelles, — soient si généralement hostiles à l'ordre social; comment il se fait que le mariage, entre autres, et la propriété, ces deux piliers de la société, ces deux arches saintes, y soient, par privilége, impunément attaqués, à la grande satisfaction du public, et même de ceux qui en ont pris la surveillance et la garde; comment la même idée que les gens du roi ont, le matin, caractérisée d'immorale et d'incendiaire, et contre laquelle ils ont fulminé et requis, peut servir, le soir, à leur désopiler la rate, et vaudra à ses auteurs : sous forme de livre, cinq ans de prison et dix mille francs d'amende; sous forme de vaudeville, argent, bravos et faveurs du gouvernement. Ni ce vaudevilliste, ni ces spectateurs qu'il fait pâmer d'aise, ne sont pourtant des révolutionnaires. Ils ont toujours volé, les yeux fermés, pour tous les gouvernements qui se sont succédé. Propriétaires et pères de famille, ils n'ont aucun intérêt à saper dans sa base la famille et la propriété. Est-il rien de plus illogique, de plus inconséquent, de plus subversif?

Au premier abord, peut-être; mais, à le bien considérer, il n'est rien de plus sensé, rien de plus salutaire, de plus conservateur. Cette prétendue illogicité prouve deux choses, deux bonnes choses : c'est que la liberté est impérissable, et que le monde vit d'équilibre. Cet instinct de pondération est tel que non-seulement les hommes se servent les uns aux autres de contre-poids, mais qu'au besoin chaque homme s'en sert à lui-même, et, le soir, rétablit en riant le précieux équilibre qu'il avait gravement compromis le matin.

Le rire est un grand redresseur d'abus; il est si contagieux! Il en est de lui comme de l'amour; le moyen de se gendarmer contre un enfant frivole! comment croiser le glaive avec une marotte? Et la marotte fait sonner ses grelots au milieu du silence universel, et, tout en se jouant, elle châtie les mœurs au nom de la justice; elle châtie les lois au nom des mœurs. Le rire remplit parfois, à lui tout seul, le rôle nécessaire de l'opposition : il est le seul organe qui reste à la conscience publique; mais lisez le *Lion et le moucheron*, et vous verrez à qui demeure la victoire.

Il y avait autrefois des lieux privilégiés sur le seuil desquels s'arrêtait l'autorité même de la loi : le rire est un de ces lieux de refuge; c'est une sorte de terrain neutre où les hommes se réunissent volontiers dans l'oubli de toutes les entraves sociales. Et pourquoi se refuseraient-ils à cet appel de la gaieté? C'est un monde tout fantastique qu'elle leur ouvre; c'est à une existence imaginaire qu'elle les convie. Ces maris, ces propriétaires, aux dépens de qui elle les amuse, ce ne sont pas de vrais maris, de vrais propriétaires, comme vous et moi. « C'est pour rire, » disent les enfants lorsqu'ils veulent se rassurer contre les émotions de quelque récit bien terrible.

C'est ici qu'on voit à quel point le réalisme serait coupable s'il comprenait la portée de ce qu'il médite, et s'il avait la puissance de l'effectuer. Ce jour-là, adieu l'immunité, l'inviolabilité du rire!

Ceci nous remet en mémoire une très-fine observation d'un des esprits les plus ingénieusement vrais de l'Angleterre, Charles Lamb, au sujet de la comédie artificielle du siècle dernier. Ces franchises de l'art que, Dieu merci, la France respecte encore, Charles Lamb reproche à ses compatriotes de les avoir violées par un sentiment mal entendu de moralité. « Nous avons été pervertis, dit-il dans ses *Essays of Elia*, non par la comédie sentimentale, mais par un tyran bien plus pernicieux à nos plaisirs qui lui a succédé, cet ogre dévorant qu'on appelle le drame de la vie réelle, où le but moral est tout; où, au lieu de ces personnages fictifs de théâtre auxquels on ne croit qu'à demi (les fantômes de l'ancienne comédie), nous nous reconnaissons, nous, nos frères, nos tantes, nos proches, nos alliés, nos patrons, nos ennemis, en chair et en os, et prenons à ce qui se passe un intérêt si vif et si positif, qu'il est impossible à notre jugement de sommeiller pour une minute et de faire aucun compromis... Nous emportons au théâtre toutes nos préoccupations. Nous n'y allons pas, comme nos pères, pour échapper à la réalité, mais pour grossir la somme de notre expérience... » Il nous faut revivre notre pénible vie, partager avec Ulysse le triste privilége de descendre deux fois au séjour des ombres. Ce paisible lieu où l'on pouvait déposer un instant son fardeau et reprendre haleine, ce sanctuaire interdit aux casuistes, la société le supprime comme préjudiciable à ses intérêts.

« J'avoue, quant à moi, que (sans avoir grand chose à me reprocher) je ne suis pas fâché de prendre l'air hors du domaine de la stricte conscience, de ne pas vivre toujours dans le ressort des cours de justice, — de pouvoir de temps en temps, pour une heure ou deux, me transporter en imagination dans un monde libre de restrictions tracassières, de m'enfoncer dans des retraites où le chasseur ne peut me suivre. Je rentre en cage après cela, rafraîchi et mieux portant. J'endure plus gaiement mes chaînes pour avoir joui de cet instant de liberté imaginaire. »

C'est dans cet esprit, en effet, qu'il faut aller au théâtre; c'est cette disposition qu'il faut apporter à la lecture des vieux ouvrages dont nous avons aujourd'hui à vous annoncer la réimpression. Ne faites point comme les Anglais dont se plaint Charles Lamb; n'y voyez pas une peinture de la vie réelle. Vous seriez trop sévères, vous seriez injustes, même envers les auteurs qui, comme Dassoucy, ne vous donnent pas leurs aventures pour des fictions. Tous ces conteurs, tous ces comiques, soyez bons princes, tolérez-les, ne fût-ce qu'au titre injurieux dont on tolérait le franc-parler dans les anciennes cours. Sous le masque du bouffon se cache un philosophe; et beaucoup de morale très-pure sous une enveloppe qui ne l'est pas toujours. Est-ce bien la faute de la morale et de la philosophie, si elles se font frivoles et même licencieuses? Serez-vous dupes de la folie de Brutus et du prince Hamlet? Ne verrez-vous de Diogène que sa saleté et son tonneau?

Mais à quoi bon insister? L'instinct public ne s'y est pas trompé. Il a parfaitement su faire la part du feu, la part des intentions et celle des circonstances. Il n'a pas dépoétisé l'art, il n'en a pas pris les conventions pour des réalités. Il a senti, comme Charles Lamb, de quel soulagement c'était que de pouvoir de temps en temps prendre l'air hors du domaine de la stricte conscience, en compagnie de Candide ou de Gil Blas, de Scapin ou de Figaro; et voilà comment telle de ces œuvres qui, si elle s'était laissé attirer par le démon du réalisme hors de son cercle magique, eût été immédiatement happée par la police, a été et sera réimprimée de générations en générations sous toute espèce de régimes.

Les Avantures de l'empereur du Burlesque et *la Vraie histoire comique de Francion* pouvaient se promettre cette destinée, sans la réaction qui eut lieu contre l'esprit gaulois, et notamment contre le burlesque, sous le règne de Boileau et de Louis XIV; car, jusqu'à ce que « ce stoïque constipé qui ne rit de rien, » comme l'appelait Dassoucy, eût prévenu le public qu'il s'amusait indûment, ces deux livres étaient en possession de la vogue, surtout l'*Histoire comique de Francion*, « laquelle, » nous dit son auteur même, « a été imprimée pour la première fois il y a plus de quarante ans, et qui semble autorisée en ce que depuis si longtemps plusieurs se plaisent autant à la voir qu'au premier jour, après plus de soixante impressions de Paris, de Rouen, de Troyes et d'autres lieux, outre qu'elle a été traduite en anglais, en allemand et en quelques autres langues. »

Dassoucy, nominativement, fut victime de Boileau-Despréaux, ce grand fossoyeur littéraire. Il a suffi d'un vers pour l'ensevelir tout vivant, et ce n'est qu'au bout de deux siècles, et de Dieu sait combien de révolutions, que voici qu'on songe à le déterrer.

« Et jusqu'à Dassoucy tout trouva des lecteurs.

« Ha! cher Lecteur, si tu sçavois comme ce *tout trouva* me tient au cœur, tu plaindrois ma destinée : je suis inconsolable, et je ne puis revenir de ma pâmoison, principalement quand je pense qu'au préjudice de mes titres dans ce vers, qui me tient lieu d'un Arrest de la Cour du Parlement, je me voy desheu de tous mes honneurs, et que ce Charles Dassoucy, d'Empereur du Burlesque qu'il estoit, premier de ce nom, il n'est aujourd'huy, si on le veut croire, que le dernier reptile du Parnasse, et le marmiton des Muses; que faire, Lecteur, en cette extrémité après l'excommunication qu'il a jettée sur ce pauvre Burlesque si disgratié? Qui daignera le lire, ny seulement le regarder dans le monde sur peine de sa malédiction? »

Ce pauvre Dassoucy ne savait pas si bien dire, et sa bouffonne prophétie fut pleinement réalisée. Heureusement les générations ne se regardent pas comme solidaires les unes des autres, et voici venir pour lui et pour ses compagnons d'infortune le jour de la réparation. Si cette réparation n'a, en ce qui le concerne, jusqu'à lui remettre au front la couronne qu'il s'était décernée lui-même, c'est une grave question que nous demandons la permission d'ajourner. Lorsqu'il fut renversé de son trône par ce farouche Boileau, le pauvre empereur du Burlesque, premier de ce nom, y fut remplacé par Scarron, et il y a trop longtemps que nous n'avons lu le *Roman comique* pour être en mesure de dire auquel des deux compétiteurs il serait juste de laisser définitivement le sceptre. Il nous faudrait des souvenirs plus précis pour décider lequel en est le plus digne par sa verve bouffonne, lequel a le mieux soutenu la gageure du rire dans des conditions douloureuses où ils auraient été très-excusés de se dédire l'un et l'autre; Scarron au milieu des plus cruelles infirmités, Dassoucy sous le coup des sinistres événements dont vous trouverez le gai récit dans son livre : la misère, la prison, l'assassinat, toute cette kyrielle de malheurs qui commencèrent avec sa vie pour ne finir qu'avec elle, car, dès l'âge de neuf ans, il se voit chassé du toit paternel par une servante-maîtresse, et à soixante-dix, lui qui, à Rome, pour quelques brocards lancés à la gent cléricale, avait déjà fait connaissance avec les cachots de l'Inquisition, le voilà de nouveau, en France, remis pour six mois en prison sous un fâcheux prétexte, à la requête de ce bon monsieur Tartuffe, pour avoir, dans l'*Ombre de Molière*, « osé, comme le dit M. Emile Colombey dans son intéressante préface, glorifier un honnête homme de génie, mis hors la loi religieuse par un prélat qui avait transformé en mauvais lieu le château de Conflans, la *villa* des archevêques de Paris. »

Le volume publié par M. Ad. Delahays contient les *Avantures de Monsieur Dassoucy*, ses *Avantures d'Italie*, ses *Pensées dans le saint-office de Rome*, et sa *Prison*; et nous ne tarderons pas à avoir le reste de ses œuvres burlesques, car le *post-scriptum* de la note bibliographique nous les promet dans le cas où le lecteur fera bon accueil à ce premier volume, dont le succès ne saurait être douteux.

Quant à l'*Histoire comique de Francion*, ce n'est pas, comme les *Avantures de M. Dassoucy*, une autobiographie; c'est une fiction, un vrai roman, un roman satirique, un roman de mœurs, le père de cette postérité nombreuse qui a si fort prospéré depuis. « *Francion*, ainsi que le dit l'*avant-propos*, qui est aussi de M. Emile Colombey, est un document précieux, non-seulement pour l'histoire littéraire, mais aussi pour l'histoire des mœurs, des usages et des modes du dix-septième siècle. Il est antérieur de vingt-neuf ans au *Roman comique* de Scarron, et de quarante-quatre au *Roman bourgeois* de Furetière. C'est Sorel qui le premier eut le mérite de faire justice de tous ces fades ouvrages dont l'*Astrée* est le prototype. Il a de l'affinité avec Dassoucy par sa gaieté et par sa licence. Mais il rachète sa licence par une tendance beaucoup plus prononcée à moraliser, et sa gaieté tombe moins dans la caricature. Il aiguise davantage les traits de sa satire, et il a même souvent de la finesse et du sous-entendu dans l'expression. *Francion* ne fait pas seulement songer aux romans que nous venons de mentionner à propos de lui, il rappelle ainsi en plus d'un point le chef-d'œuvre de Lesage. Ceux de nos lecteurs qui désireraient d'avoir sur cette œuvre piquante plus de détails que nous n'avons le loisir de leur en donner ici, n'ont qu'à prendre la *Revue indépendante* de février 1848; ils y trouveront une très-bonne appréciation de ce livre faite par M. Eugène Maron, l'auteur de l'*Histoire littéraire de la révolution*, qui, comme le proclame loyalement M. Colombey, a eu le premier l'heureuse pensée de tirer *Francion* de l'injuste oubli dans lequel il était tombé.

Trois autres réimpressions d'ouvrages du même genre, mais celle-ci restées toujours trop populaires pour avoir besoin de recommandation, compléteront pour cette fois notre revue de la *Bibliothèque gauloise*, à savoir : les *Cent Nouvelles nouvelles*, l'*Heptaméron des nouvelles de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre*, et les *Vies des dames galantes* de Brantôme. Comme il serait inutile

Digitized by Google

de parler d'ouvrages qui sont entre toutes les mains, nous nous bornerons à indiquer en quoi ces nouvelles éditions diffèrent des précédentes.

Lorsque les *Cent Nouvelles nouvelles* et l'*Heptaméron* furent publiés en 1841 par le bibliophile Jacob dans le *Panthéon littéraire*, il crut devoir, pour les populariser, en rajeunir l'orthographe; mais aujourd'hui que l'éducation du public, qui reprend de plus en plus le goût de tous ces vieux auteurs, n'est plus à faire, comme l'a pleinement prouvé le succès des éditions publiées par le savant M. Leroux de Lincy, il n'y avait plus lieu à persister dans ce sacrilége, comme l'appelle lui-même celui qui le commit dans une intention pieuse; et c'est le texte dans toute sa pureté qui est offert par M. Delahays aux amateurs. M. Paul Lacroix avoue franchement avoir profité des excellents travaux de M. Leroux de Lincy, et en cela il a fait plus qu'user de son droit, il a rempli un devoir, car le point essentiel est d'avoir des éditions aussi correctes que possible, et cette considération-là prime tout. C'est dans cet esprit que M. Vigneau a fait l'édition des *Dames galantes* de Brantôme. Nous le félicitons en particulier d'avoir été très-sobre de ces notes qui ont la prétention exorbitante d'enlever tous les masques et de faire cesser tous les incognitos. « Quand on me parle de réduire à néant tous ces mystères derrière lesquels s'abritent les galanteries de tout un siècle, dit fort bien M. H. Vigneau, je me trouve involontairement reporté au souvenir des incroyables mystères de la caverne de Montesinos, où descendit le grand don Quichotte. »

Tandis que nous sommes à quelques siècles en arrière, profitons-en pour consacrer beaucoup moins de lignes que nous ne le souhaiterions à cinq volumes qui font partie du *Trésor des pièces rares ou inédites*, deux de prose et trois de vers. Les deux volumes de prose sont les *Opuscules historiques relatifs à Jeanne Darc*, et la *Ruelle mal assortie*. Le premier contient deux mémoires d'un parent de la Pucelle, Charles du Lys : 1° *De l'extraction et parenté de la Pucelle d'Orléans*; 2° *De la naissance et parenté de la Pucelle d'Orléans et de ses frères*. M. A. Vallet de Viriville, qui les a fait précéder d'une très-consciencieuse notice sur leur auteur, résume dans l'*avertissement* son opinion sur ces traités en disant qu'après les documents originaux et contemporains, on peut mettre les écrits de Charles du Lys au rang des plus instructifs et des plus précieux pour l'histoire de cette femme à jamais célèbre; cet éloge explique l'admission de ces traités dans une collection aussi restreinte et aussi difficile d'accès que celle de M. Aug. Aubry. Quant à la *Ruelle mal assortie*, cette scène de fine comédie est une des plus jolies perles de cet écrin, et une des plus rares, car jusqu'à la publication qu'en a faite à huis clos, s'il est permis de le dire, M. Guessard, pour la satisfaction privée des membres de la société de l'histoire de France, elle passait pour inédite, et si feu M. A. Bazin l'a retrouvée dans un volume de ce même Charles Sorel, auteur de *Francion*, dont le titre est : « Novveav Recveil des pièces les plvs agréables de ce temps, en svite des jevx de l'inconnv et de la maison des jevx, » ce volume est lui-même tellement rare qu'il n'existe dans aucune des bibliothèques de Paris, et que M. Aubry a eu toute la peine du monde à se le procurer. Mais cette peine n'a pas été perdue, car le texte de Sorel est en général bien préférable à celui qui a servi à l'édition de M. Guessard. Nous recommandons aux amateurs la notice où M. Lud. L. recherche, dans une liste fort incomplète quoique très-considérable, quel peut être le nom de ce cavalier gascon plus beau de corps que d'esprit et qui a autant d'ignorance comme elle a de scavoir, auquel on doit attribuer ces entretiens amovrevx avec cette dame éloqvente.

Les trois poëtes sont Guillaume de Ferrières, dit le vidame de Chartres, maître Henri Baude et P. de Ronsard. Guillaume de Ferrières est le plus ancien poëte du pays chartrain. Son bagage littéraire se compose de neuf pièces, neuf chansons recueillies par M. Louis Lacour dans dix manuscrits de la bibliothèque Richelieu, et publiées pour la première fois. Ces chansons lui furent inspirées par une passion malheureuse pour une dame mariée, passion dont il chercha à se distraire en partant pour la croisade, mais qui, plus forte que l'honneur même dans son cœur, l'en ramena un peu trop tôt, de l'avis de ses compagnons d'armes et même de son indifférente. Ces vieilles poésies se distinguent par une touchante vérité de sentiment et par une gracieuse naïveté de langage.

Maître Henri Baude n'est pas un amoureux transi, un poëte langoureux, comme cetinfortuné vidame de Chartres. C'est un satirique, dans legoût de Villon, son contemporain, un de ces obstinés Gaulois qui luttaient avec désavantage contre la vogue irrésistible des poëtes flamands, contre l'envahissement de leur « amphigourique magnificence. » Quatre manuscrits de la bibliothèque Richelieu, dus aux soins de Jacques Robertet, petit-fils du poëte de ce nom qui fut « le mieux renté de tous nos beaux-esprits» sous Charles VIII, ont fourni les matériaux de cette publication, à M. J. Quicherat, qui, en véritable érudit qu'il est, paraît avoir été surtout guidé dans son choix par l'intérêt historique.

Le très-élégant volume que M. Prosper Blanchemain a consacré à Ronsard n'a pas pour but de le réhabiliter. Dans ce grand travail d'exhumation auquel notre siècle se livre avec une louable ardeur, le poëte vendomois a été des premiers à sortir de terre. Les deux éditions de 1828 et de 1840, n'ont plus laissé qu'à glaner. C'est ce qu'a fait M. Blanchemain, dont la publication se compose de pièces entièrement inédites, et de pièces non comprises aux éditions les plus complètes de Ronsard, de certains vers où il a cru reconnaître la touche du poëte, de lettres et d'opuscules en prose, et enfin de sa vie, on pourrait dire de son panégyrique, par Guillaume Colletet. Le défaut le plus ordinaire des recueils de ce genre, c'est de n'avoir guère d'autre mérite que la rareté : il y a plus que cela dans celui-ci, et nous ne serions point embarrassé d'en donner des preuves, n'était le manque d'espace qui nous force à prier nos lecteurs de vouloir bien nous en croire sur parole, ou, mieux encore, de s'assurer du fait par eux-mêmes.

LÉON DE WAILLY.

Chronique musicale.

Le Théâtre-Lyrique fait en ce moment de grandes affaires. *Tout Paris* y court. On y va pour entendre les *Noces de Figaro*, chantées par Mmes Carvalho, Ugalde et Van den Heuvel, et l'on revient enchanté de la partition. Tout en reconnaissant que l'exécution pourrait être meilleure dans son ensemble, — elle s'est déjà notablement améliorée depuis le premier jour, — on constate que certains morceaux sont magistralement rendus, et l'on en jouit. On s'étonne d'éprouver tant de plaisir en entendant si peu de bruit. Bref, Mozart a généralement du succès, un grand succès. Il y a bien encore, ici et là, des critiques qui le trouvent vieux, mais c'est le plus petit nombre. La majeure partie des amateurs ne les écoute pas, ou répond en riant :

Rien n'est beau que le vieux, le vieux seul est aimable,

et court, quatre fois par semaine, au boulevard du Temple, où il y a rarement de la place pour tout le monde. On assure que M. Carvalho se propose de reculer d'un mois ses vacances, qui commencent habituellement le 1er juillet. On ajoute qu'il songe à monter *Don Juan* l'année prochaine. La spéculation serait bonne, et ce serait pour le Théâtre-Italien une leçon sévère, mais bien méritée.

En attendant *Don Juan*, le Théâtre-Lyrique vient de reprendre *Gastibelza*, qui fut la pièce d'ouverture de l'Opéra-*National*, en 1847. On ne l'avait point jouée depuis 1848, et, en vérité, c'était dommage. Il y a d'excellentes choses dans cette partition, de jolies idées, des mélodies expressives. Peut-être y désire-t-on quelquefois un peu plus d'originalité. Mais la phrase a du tour et de l'élégance, le style est généralement très-vocal, les accompagnements bien entendus, l'instrumentation légère, brillante, et souvent relevée par des effets très-piquants.

Cet ouvrage fait plus d'effet aujourd'hui qu'en 1847, parce qu'il est beaucoup mieux exécuté. Mme Borghèse-Dufour met dans le rôle de dona Sabine une énergie, un accent dont Mme Chérie-Courand n'approchait pas. Le rôle de Gastibelza abonde en chants largement écrits et bien rhythmés, où la belle voix de M. Michot peut se déployer à l'aise. Ce jeune artiste, qui a du style, un bon sentiment mélodique, qui sait varier ses inflexions et l'intensité de sa voix, placer des accents où il en faut, *colorer* enfin son exécution, s'y fait très-souvent et très-justement applaudir. Je dois ajouter que M. Michot a fait, comme acteur, de remarquables progrès, qu'il ne chante pas seulement son rôle, mais qu'il le joue. On peut déjà pressentir que M. Michot, dans quelques années, occupera un rang très-élevé sur nos théâtres lyriques. M. Cibot a une bonne voix qu'il pousse parfois trop fort, ce qui a l'inconvénient de la porter un peu au-dessus du ton. M. de Talleyrand, rentrant, après les Cent-Jours, au ministère des affaires étrangères, réunit ses employés, et leur exposa, dans une courte harangue, — il ne les faisait jamais longues, — ce qu'il exigeait d'eux, dans ce moment de réaction. Sa dernière recommandation, qu'il déclara lui-même la plus importante de toutes, fut de ne pas montrer de zèle.

— Point de zèle, Messieurs! C'est le zèle qui fait monter le flot des passions politiques plus haut que la raison et l'humanité.

Les maîtres de chant pourraient, ce me semble, adresser le même conseil aux ténors et aux barytons.

— Point de zèle, Messieurs! C'est le zèle qui fait monter les voix plus haut que l'orchestre.

M. Cibot a du zèle, et fera bien d'en diminuer la dose, comme aussi d'avoir, dans son duo avec dona Sabine, au second acte, une pantomime plus honnête et plus modérée. *Jeux de mains, jeux de vilains.*

M. Lesage, qui n'a que quelques mesures à chanter, y fait preuve de goût et de style, et l'on regrette que le rôle du roi d'Espagne ne soit pas, au point de vue musical, plus important. *Gastibelza*, somme toute, a obtenu un succès très-flatteur, dont nous félicitons M. Maillart.

Mme Falconi s'est fait entendre dernièrement à Saint-Germain-en-Laye, où son talent n'a pas été moins apprécié qu'à Paris.

Mme la baronne du Verger (autrefois Mlle Morel), dont j'ai annoncé, l'année dernière, une publication musicale pleine de mérite, a fait entendre, il y a quelques jours, à une réunion choisie d'amateurs et d'artistes, plusieurs compositions nouvelles écrites avec la science, le goût, la grâce et le charme qui caractérisent tout ce qu'elle produit. Et quelle merveilleuse exécution! quel son moelleux et plein! quelle délicatesse de touche! quelle finesse de coloris! quelle élégance de style! quelle expression naturelle et vraie! Heureux qui peut entendre jouer à Mme du Verger une sonate de Beethoven, un duo de Mendelsshon ou de Mozart, surtout quand c'est M. Chevillard, l'habile violoncelliste, qui l'accompagne, ou même M. Magnien, — ce dernier très-jeune artiste, et qui ne se présente encore qu'en qualité d'élève. Mais un élève qui peut se maintenir sans trop de désavantage à côté de Mme du Verger, est bien près, je crois, de passer maître.

M. Léon Marie, autrefois directeur du Conservatoire de Rouen, et professeur de chant à Paris depuis que Rouen n'a plus de Conservatoire, — Rouen, la patrie de Boieldieu! — vient de publier un recueil d'études vocales qui sera très-utile aux élèves, et que les professeurs eux-mêmes pourront consulter avec fruit. J'allais en faire l'éloge : mais le Comité des études du Conservatoire de Paris me dispense de ce soin. « Le Comité, après avoir examiné... etc., etc., approuve cet ouvrage, dans lequel l'expérience du chanteur a été mise à profit, et reconnaît que l'auteur a parfaitement atteint le but qu'il se proposait, en graduant avec méthode les exercices divers destinés à développer tous les genres de voix. » Cela est signé Auber, Halévy, Carafa, Ambroise Thomas, etc., etc. Que pourrais-je ajouter, moi chétif, à l'autorité d'une pareille déclaration?

J'aime mieux parler de M. Michotte, qui, non content de se faire applaudir sur le metaupho ne, a écrit six mélodies dont le style est très-vivement coloré. M. Michotte est surtout un harmoniste laborieux et habile, dont les accompagnements, pleins de surprises et de recherches ingénieuses, donnent aux moindres détails de la valeur et de l'accent. M. Michotte est évidemment un musicien sérieux, un travailleur obstiné, qui sans doute prendra bientôt son vol, et que nous verrons planer dans l'espace fort au-dessus du niveau de « l'humble romance. »

Les concerts ont cessé à Paris. Mais ils ne font que commencer au bois de Boulogne, où M. Arban a transporté son joyeux orchestre. Le Ranelagh est devenu le palais d'été des *Concerts de Paris*. Une salle charmante, de l'air à discrétion, de la verdure, de l'ombrage, et les harmonies de la nature combinées avec celles de l'art, cela ne vaut-il pas bien l'hôtel d'Osmond, où chaque bouffée de vent apportait la poussière du boulevard?

G. HÉQUET.

Un de nos abonnés nous invite à publier l'annonce suivante, en souvenir de sa résidence dans cet hôtel où les soins les plus attentifs lui ont été prodigués.

BAGNÈRES DE LUCHON, — GRAND HÔTEL DES BAINS, — près de l'établissement thermal, chez Mesdames *Mercens*, nées *Sacaron*. — Appartements complets et chambres de divers prix. — Table d'hôte, restaurant, dîners en ville et à la campagne. — Les étrangers trouveront dans cet hôtel, nouvellement construit et meublé à neuf, la propreté, l'élégance et tout le confortable possible, aux prix les plus modérés.

Correspondance.

Rio-de-Janeiro, le 12 avril 1858.

A Monsieur le Directeur de l'*Illustration*.

Monsieur,

Parmi les nombreuses merveilles enfantées dans la féconde Europe, et reproduites avec tant de talent sous votre direction, il n'en est point qui produisent en nous une émotion plus vive que les monuments de l'industrie relative aux nombreuses lignes de chemins de fer qui sillonnent aujourd'hui le vieux continent.

Pour nous, que des devoirs de famille retiennent à regret éloignés de la France, il semble que l'aspect de ces puissantes locomotives qui, rapprochant les distances, resserrent les liens de confraternité entre les peuples, répond mieux aux sentiments de notre cœur, en nous montrant le triomphe de l'homme sur l'espace qui le sépare de ses affections et de ses intérêts.

Mais si le récit de ces fêtes, si mémorables dans la vie des nations, nous font tressaillir d'admiration et d'espérance, jugez de l'impression que nous avons dû ressentir en assistant nous-mêmes à une de ces imposantes cérémonies, le 29 mars 1858, à Rio-de-Janeiro.

Depuis le jour glorieux où les échos d'Ypiranga répétèrent avec orgueil le cri d'indépendance jeté par l'immortel don Pedro Ier, depuis l'avénement au trône du Brésil du monarque éclairé qui protége aujourd'hui ses libres destinées, nulle scène, à coup sûr, ne tient une place plus grande dans la pensée de ceux qui font des vœux sincères pour la prospérité de ce magnifique pays.

En effet, Monsieur, l'immense empire du Brésil, dont les incalculables richesses ne demandent que des travailleurs intelligents pour donner au monde le tableau d'une fécondité inouïe, appelle plus que toute autre contrée la création de ces admirables voies ferrées, d'où l'émigration ira se répandre pour cultiver les plus belles contrées de l'univers.

C'est dans ce but qu'a été fondée la Compagnie du chemin de fer de Pedro II, devant desservir la province de Rio-de-Janeiro et la florissante province de Minas, et c'est aux acclamations d'une foule enthousiaste qu'a eu lieu l'inauguration de la première section de ces importants travaux.

Dans les vues que j'ai l'honneur de vous envoyer, dues aux pinceaux obligeants de M. le vicomte de Canto, l'artiste n'a point voulu retracer la bénédiction des locomotives, aspect toujours à peu près le même dans les mêmes occasions. Le premier est un effet de nuit représentant l'embarcadère illuminé *a giorno* par le gaz; le second, un peu froid d'aspect, représente avec la plus grand fidélité la station de Queimados, où devaient s'arrêter les trains d'honneur.

Mais ce que le plus habile pinceau serait impuissant à reproduire aux yeux de vos lecteurs, c'est l'expression peinte sur tous les visages à ce moment solennel où, après les vœux adressés par Mgr l'évêque de Rio à la divine Providence, le président de l'entreprise, s'adressant à LL. MM. II. dont la physionomie attendrie révélait la joie indicible que leur causait ce présage heureux de la future grandeur de l'empire, termina son allocution par ces mots : Vive l'Empereur!

La foule immense des invités, réunis dans la vaste gare ornée des couleurs nationales, répondit trois fois comme un seul homme à cet hommage rendu au digne descendant de l'illustre fondateur de l'Empire. Aussitôt des milliers de fusées éclatent dans les airs, le signal du départ est donné, en quelques secondes les wagons se remplissent : les puissants coups de sifflet de la vapeur semblent un instant imposer silence à ces innombrables curieux, émerveillés d'un spectacle aussi nouveau, et les trains, s'ébranlant avec majesté, sortent de la gare au milieu des acclamations frénétiques de ces jeunes populations.

Il faudrait une plume plus habile que la mienne, Monsieur, pour vous dire ce que nous, enfants de la vieille Europe, nous avons ressenti alors; mais lorsque, salués sur tout le parcours par des masses accourues de toutes parts

Digitized by Google

en habits de fête et couvrant littéralement les toits des maisons, les arbres, les poteaux d'alentour; agitant les chapeaux, les écharpes, on eût dit que des Christophe Colombs nouveaux partaient pour découvrir des mondes inconnus.

En effet, Monsieur, c'était plus encore; c'était la civilisation moderne marchant au milieu des bénédictions des peuples à la conquête des richesses que Dieu n'accorde qu'à l'intelligence et au travail. C'était tout l'avenir du Brésil qui surgissait glorieux devant les flots épais de la fumée des locomotives.

Mais je me sens emporté trop loin en vous racontant des impressions dont vos lecteurs ont eu tant de fois le récit sous les yeux, et je comprends qu'il me reste à peine quelques lignes pour rendre hommage aux efforts persévérants des directeurs de l'entreprise : MM. C. B. Ottoni, J. J. Teixeira, J. B. da Fonseca, A. J. de Sigueira, R. J. Haddock-Lobo et L. P. de Lacerda-Werneck, Brésiliens noblement illustrés par les nombreux services qu'ils ne cessent de rendre à leur patrie.

Un mot aussi d'éloges bien mérités pour deux de nos compatriotes, MM. Lafourcade et Léger. Ce dernier comme décorateur de l'embarcadère et des stations; le premier comme ordonnateur en chef du banquet somptueux offert à Leurs Majestés et aux invités, parmi lesquels de nombreux étrangers ont pu croire assister à l'une de ces fêtes européennes où la profusion est habilement combinée avec l'élégance et le bon goût.

Veuillez, agréer, etc.

BARON L. DE GESLIN.

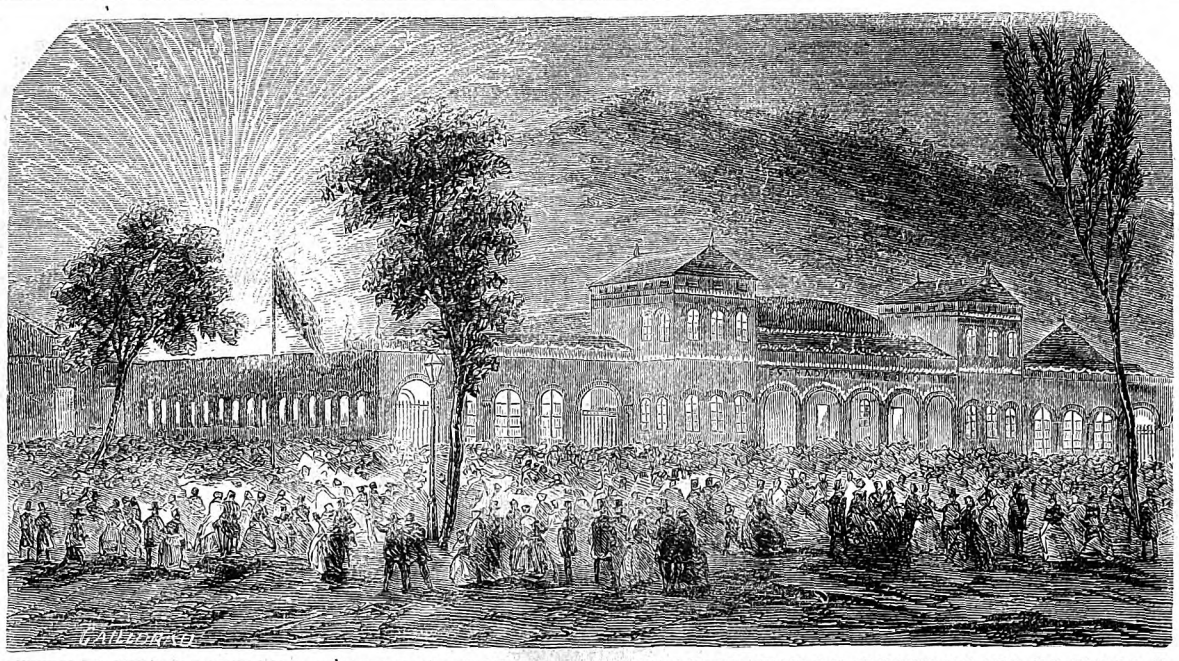

ILLUMINATION DE L'EMBARCADÈRE DE RIO-JANEIRO, POUR L'INAUGURATION DU CHEMIN DE FER DE PEDRO II.

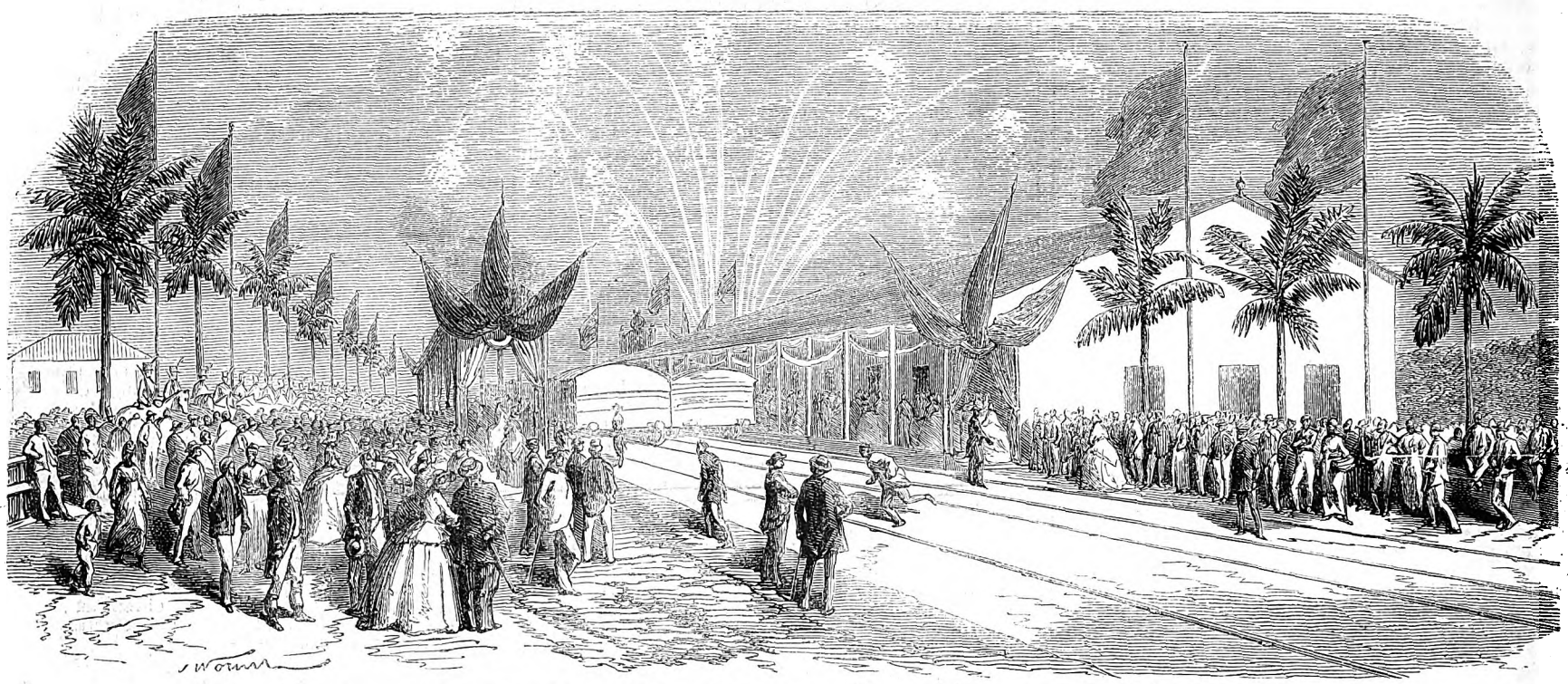

ARRIVÉE DU TRAIN D'HONNEUR A LA STATION DE QUEIMADOS. — D'après les dessins envoyés par M. le vicomte de Canto.

Auguste Brizeux.

Un des plus anciens amis de Brizeux et son proche parent, M. Beliard, ayant bien voulu mettre à notre disposition le seul portrait qui existe du poëte, nous sommes heureux de pouvoir l'envoyer à nos lecteurs. L'original est une esquisse dessinée par M. Amaury Duval, en 1833; l'auteur de *Marie* avait alors vingt-huit ans, et la fortune de son livre se faisait lentement. *Marie* était déjà regardée comme un chef-d'œuvre, mais Brizeux avait eu la modestie de cacher son nom, et la critique n'est jamais pressée de créer une grande réputation anonyme. On s'étonna de ce coup d'essai comme d'un coup de foudre, il désorganisait bien des poétiques, il était la preuve qu'on pouvait encore arriver à l'émotion par la simplicité, et que la poésie, pour être toujours jeune ou pour le paraître, pouvait s'épargner les frais d'une nouvelle toilette et d'un autre mobilier. En outre, l'auteur de *Marie* ressuscitait l'églogue en l'agrandissant; quelle surprise au milieu des violences et des raffinements poétiques du moment! Figurez-vous des spectateurs accoutumés aux secousses du drame et qui se trouvent tout à coup transportés en pleine idylle, au beau milieu d'un paysage sincère, et dont l'enchanteur est un poëte qui vient leur conter dans un langage de miel des historiettes d'amour, d'un amour jeune, frais et blond. Tel fut le prestige qui s'attacha bientôt à ce lever de rideau que beaucoup crurent et croient encore à l'existence de cette Laure villageoise dont Brizeux fut constitué le Pétrarque. En admettant, au contraire, que le poëte n'ait aimé Marie que dans la perspective de la poésie dont il l'enveloppe, et qu'il n'ait vu en elle que la personnification de sa chère Bretagne, le triomphe de son art n'en serait que plus grand et plus admirable.

Je n'imagine pas de plus belle légende pour le portrait de Brizeux que la simple mention de ses autres œuvres, qui furent de nouvelles victoires. Pour composer *Marie*, il s'était borné à lire dans son cœur et à consulter le grand livre de la nature; c'est dans Platon, Dante, Gœthe et les lackistes, dans les philosophes et les poëtes, qu'il alla chercher cette *fleur d'or* qui s'appelait d'abord les *Ternaires*. Il y fait preuve d'une inspiration plus savante et aussi d'un art plus subtil que dans ses autres productions. On sait avec quelle grâce et quelle puissance nouvelle il revint dernièrement, dans *Primel et Nola*, aux sentiments qui lui avaient dicté *Marie*. Mais le plus beau fleuron de sa couronne, c'est le poëme des *Bretons*, qui le classe parmi les sept ou huit poëtes les plus éminents de notre temps. Il y a dans ce livre deux épisodes qui suffiraient seuls à la gloire de l'écrivain. Les *Lutteurs* et les *Conscrits*, sont des morceaux d'une perfection inouïe. Brizeux s'y montre à la fois quelque chose de plus et de moins qu'un poëte épique, c'est-à-dire un artiste consommé. Dans la *Poétique nouvelle*, son dernier ouvrage; il semble qu'il ait voulu donner les préceptes de l'art dont il restera un des maîtres accomplis. La *nature*, l'*homme* et *Dieu*, tel est le cercle radieux où gravite sa poésie, magnifique toujours, mais médiocrement didactique. C'est un rêve, une vision, presque une apocalypse; pour le poëme le poëte a oublié l'enseignement et la leçon, mais le maître s'y fait toujours reconnaître à ses coups de pinceau. A tous ces titres, les œuvres de Brizeux méritent de durer, et son nom est entré dans notre histoire littéraire pour n'en plus sortir.

Cette voix de l'avenir qui désigne ses élus a retenti dès le lendemain de la mort du poëte breton. Le gouvernement a voulu s'associer au deuil de ses funérailles; ses amis, qui sont tous ses lecteurs, ont apporté à sa tombe l'obole de leur sympathie. Un marbre commémoratif lui sera consacré sur la terre natale où il repose, au milieu de ces campagnes qu'il a si bien chantées. Enfin les soins de M. Béliard et de la famille ont préparé un service religieux qui sera célébré, le jeudi 3 juin, dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, et où sont convoqués les amis de l'homme et les admirateurs du poëte.

PHILIPPE BUSONI.

M. BRIZEUX. — D'après un dessin fait en 1833 par Amaury Duval.

Digitized by Google

Eaux minérales de Saint-Christau

(BÉARN).

Non loin d'Oléron, l'une des villes les plus coquettes du Béarn, doucement penchée sur sa verte colline, et toujours riante au mugissement de deux gaves qui semblent se la disputer, cherchez, touristes fatigués des convulsions arides des Pyrénées hautes, — venez surtout, vous que les laideurs de la peau affligent et dont l'âme a besoin d'ombre et de silence; suivez la vieille route des Espagnes, dont le pittoresque défie toute description, et vous pénétrerez dans le mystérieux vallon de Saint-Christau pour y trouver de nouveaux ravissements et des guérisons inespérées.

Au milieu des splendeurs de la végétation et de la magie des perspectives, rien n'a été négligé pour faire de l'importante Commanderie que le vaillant Gaston IV donna en dot au couvent de Sainte-Christine la plus agréable des colonies thermales.

Les sources jaillissent abondantes d'un sol favorisé; — sur plusieurs points, il a été possible d'éviter les inconvénients qu'entraînent l'encombrement et les règles d'un établissement unique, et les dispositions sont telles que chacun peut faire son traitement dans des localités séparées, suivant son humeur, ses habitudes et sa fortune.

Partout les besoins de la vie se trouvent satisfaits, ainsi que les superfluités indispensables au monde élégant; et si *l'hôtel de la Poste* paraissait trop modeste, le *Grand-Turc* vous accueillerait, et même un *Grand-Mogol* pourrait vous offrir ses lits de la plus fine laine.

Et pendant que vous vous débarrassez de vos dartres, sèches ou humides, de vos infirmités, récentes ou invétérées, de votre chlorose ou de vos fièvres intermittentes les plus rebelles, dans l'intervalle du bain, des douches et de la boisson sulfure, livrez-vous, si vous l'aimez, à l'exercice de la chasse, non point avec l'ardeur qu'y mettait, sur ces lieux mêmes, le grand roi, trop vert-galant, mais avec cette modération d'un sage bourgeois qui sait ménager ses sueurs; pêchez la truite alerte ou l'écrevisse paresseuse, et marchez, marchez toujours; la fatigue est impossible, sur ces riches tapis de verdure qui provoquent à la rêverie et aux fraîches émotions, même pendant les plus chaudes heures de la journée; et, le soir, entrez dans le salon de Mme la comtesse de Barrante, et vous saurez ce qu'est l'hospitalité du propriétaire... en Béarn, jointe à toutes les grâces et à l'esprit castillan.

Dernière et importante considération pour le savant, pour l'anthropologiste qui veut, en se revivifiant au vent d'Ossan, utiliser ses moments; nous l'engageons à visiter attentivement la vallée qu'il habite et celle de Barétons jusqu'à Baigorry. — Dans ces seules localités des Pyrénées, il peut espérer trouver encore des restes de ces victimes de la fureur musulmane, de ces chiens Goths que l'orgueil des Etats du Béarn condamnait, en 1460, à avoir les pieds percés par un fer rouge s'ils profanaient les rues et chemins publics, et auxquels l'Eglise refusait souvent la sépulture, ne leur ayant permis de prendre, pendant leur vie, l'eau bénite qu'au bout d'un bâton.

Race maudite que notre grande et sainte révolution pouvait seule rendre à l'humanité et au droit commun.

Si le type des cagots sarrasins s'est fondu complétement dans les traits caractéristiques des habitants du midi, celui des Goths se retrouve très-prononcé, surtout dans les professions de charpentier, bûcheron et ménétrier, et s'exprime par la blancheur extrême de la peau, les cheveux blonds, les yeux clairs, et aussi par des dispositions morales particulières.

Longtemps les cagots furent relégués à Saint-Christau, dont on avait fait une léproserie, moins pour les guérir des maladies de peau qu'ils n'avaient point souvent, que pour les parquer comme un troupeau immonde. Mais si cette séquestration a été flétrie comme elle le méritait, elle nous prouve toute la confiance qu'on avait, en ces temps reculés, aux vertus antidartreuses des sources sur lesquelles nous avons cru utile de fixer l'attention d'un public qui les néglige trop aujourd'hui.

DERAMOND.

L'exposition de peinture à Lyon en 1858.

Existe-t-il à Lyon une véritable école de peinture, avec ses traditions et sa manière, ses idées et son style? Telle est la question qui se présente naturellement au critique lorsqu'il visite dans cette ville l'Exposition annuelle des *Amis des arts*, et malheureusement la réponse ne saurait être douteuse. Singulier effet de notre système d'absolue centralisation! La notable majorité des peintres qui exposent à Lyon habite Paris; et ceux même qui ne l'habitent pas participent, en petit, aux qualités et aux défauts de leurs confrères de la capitale. Comme eux, ils présentent tous les caractères qui marquent habituellement, au déclin d'une époque intellectuelle, la transition obscure entre le jour d'hier et le jour de demain; comme eux ils ont une certaine sagesse, une forte dose d'éclectisme et ces finesses de métier qui dissimulent l'indigence de la pensée première quand elles ne la trahissent pas; comme eux ils réussissent surtout là où la profondeur du sentiment est superflue, dans les tableaux de genre ou dans le paysage, surtout dans le paysage étiolé et aquatique, dans le paysage poitrinaire; comme eux ils sont nuls en histoire; comme eux ils prennent en général pour de la peinture religieuse la représentation fade de quelques jeunes béates désignées sous le nom de saintes vierges ou de quelques pâles jeunes hommes à barbe noire, qu'ils appellent on ne sait pourquoi des apôtres ou des saints; comme eux enfin, dans ce grand désarroi du monde intellectuel qui attriste l'heure présente, ils semblent, pour la plupart, se confiner dans leur spécialité de peintres, et s'isoler à plaisir de toutes les préoccupations générales et généreuses, où l'art puisa toujours, aux époques de splendeur, ses plus belles inspirations.

Le lecteur nous rendra sans doute cette justice, que nous ne sommes point des monomanes d'optimisme, — aussi bien

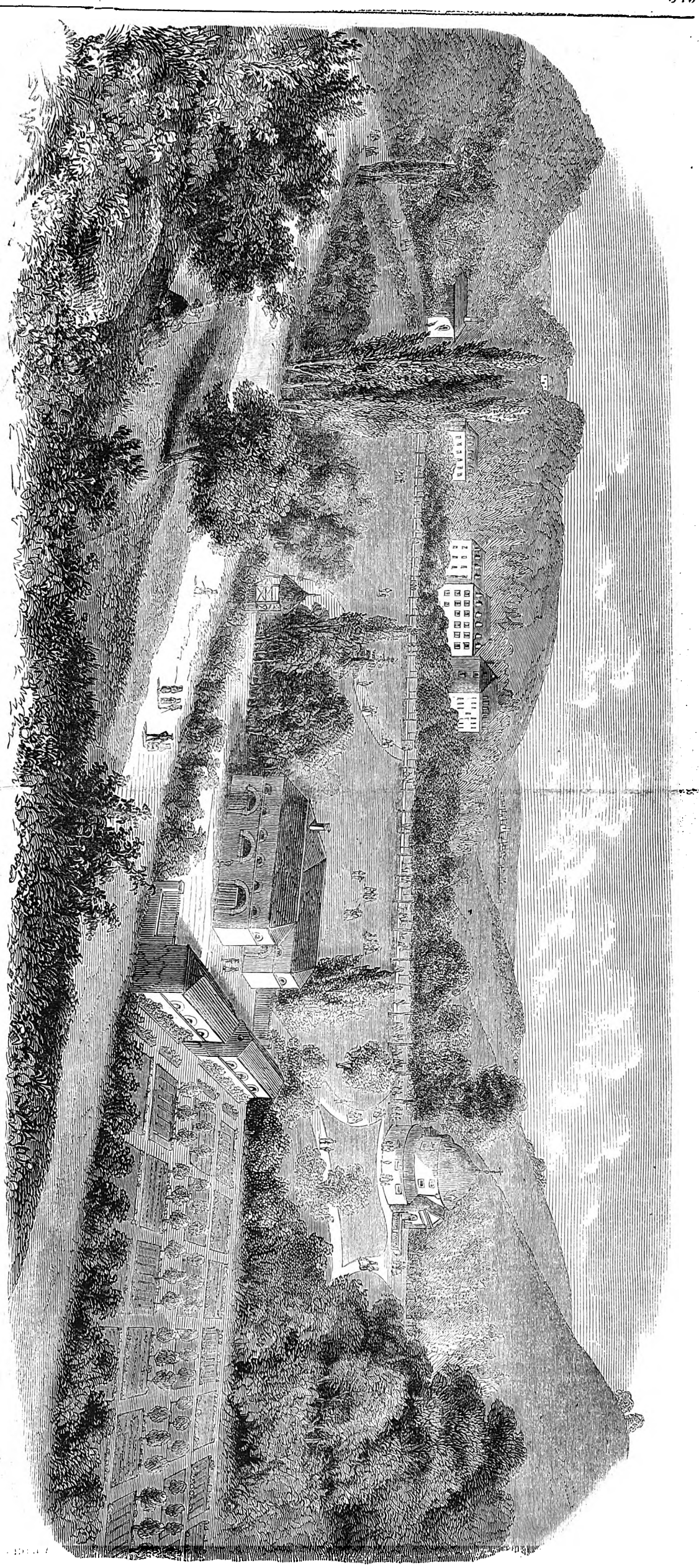

LES EAUX THERMALES DE SAINT-CHRISTAU (Basses-Pyrénées). — D'après un dessin de M. Victor Petit.

Digitized by Google

comment l'être encore par le temps qui court? — Et néanmoins, nous lui déclarons en toute franchise que nous sommes sortis satisfaits, complétement satisfaits du palais Saint-Pierre. C'est que nous avions pu coucher sur nos tablettes deux noms nouveaux, deux noms d'avenir, et un troisième qui, l'étude aidant, — et surtout l'étude littéraire, — ne sera peut-être pas indigne des deux premiers. Or, trois personnalités de talent, trois personnalités nouvelles, c'est beaucoup en soi, — c'est plus encore comme symptome, — pour celui qui croit à la toute-puissance des minorités d'élite qui se donnent pour mission de nager vigoureusement contre les décadences.

Parlons tout d'abord de M. Jean Frenet. Ses *fresques* constituent, comme énergie de pensée, comme concentration de sentiment, comme vigueur de rendu, une œuvre vraiment magistrale. Au milieu de ces milliers de pâles imitations que nous a values la réaction d'abord légitime, ensuite excessive, en faveur de l'art byzantin et de l'art gothique, celle-là est la seule qui renferme, en dépit de certaines excentricités de dessin, une notion vraie et vivante de cette vieille esthétique du moyen âge, si amèrement et si inutilement regrettée.

Il faut bien le dire, en effet, la plupart des artistes qui se sont associés à cette réaction, — même les plus sérieux, — s'y sont jetés avec une très-obscure conscience de leur tentative, parce qu'ils avaient très-peu le sentiment de la vie philosophique, littéraire, sociale qui grondait autour d'eux, et que nul ne comprend bien le passé qu'à travers l'œuvre du présent et la vision de l'avenir. Or le présent comme l'avenir n'était guère à leurs yeux qu'un sphinx inintelligible, formidable. L'âme des âges disparus, dont ils prétendaient ressusciter l'esthétique, échappa donc à leurs faibles efforts: ils ne purent que retrouver et calquer des formes matérielles. Au lieu d'être des architectes, ils restèrent des archéologues; au lieu d'être des sculpteurs et des peintres, ils furent des antiquaires. De là je ne sais quel classicisme byzantin-gothique, encore plus froid, plus lourd, plus immobile que le classicisme qui demande ses inspirations à l'antiquité. La Grèce ayant à un très-haut degré le sentiment de la forme humaine, abstraitement considérée, et présentant dès lors trop de variété dans ses œuvres pour qu'il fût possible de les calquer sous prétexte de les imiter, les peintres qui invoquaient son souvenir durent nécessairement innover un peu, à l'heure même où ils se posaient en simples imitateurs. Ils eurent ainsi malgré eux une demi-originalité. Ils arrivèrent *au guindé, au factice, à l'académique*, à la fausse reproduction de la roideur sculpturale, *mais ils arrivèrent à quelque chose*. David, en dépit de tous ses défauts, n'en reste pas moins un maître. Qu'on me cite les David de l'école moyen âge. Toutes les fois qu'elle a voulu sortir de la pure et simple copie des vieilles peintures et des vieilles fresques, elle a dû sortir aussi de l'enceinte étroite de ses propres traditions, et, par un anachronisme nécessaire, elle a coloré ses réminiscences gothiques ou byzantines d'un rayon pâli de l'école de Munich.

Aussi bien le moyen âge a puisé toute sa valeur artistique dans la naïveté simple, profonde et forte de son sentiment religieux. Or le naïf ne s'imite pas; la simplicité ne saurait être le fruit tardif d'une pénible recherche: le sentiment moral, fils spontané du cœur, ne se ramasse pas, au gré de la mode, dans la poussière de l'archéologie. Ajoutons que nos peintres étaient plus incapables de rendre la vigueur décidée du moyen âge que les flasques artistes qui se réclament de lui, sans le comprendre et uniquement parce qu'ils croient trouver dans ses ombres mystérieuses un refuge contre le flot montant de la lumière contemporaine. Aussi voyez: ils *ont* soigneusement mis à l'écart tout ce qui est heurté, brusque, viril, naïvement mordant dans les chefs-d'œuvre du treizième siècle, *sans se demander* si leur beauté n'éclate pas dans ces luttes puissantes du trivial avec le sublime, et si l'évêque aux oreilles d'âne n'est pas, même au point de vue de l'art, le pendant nécessaire de l'ange qui joue de la viole sous l'ogive du clocheton ou du blanc séraphin perdu dans ses longues ailes et dans son extase!

Ce qui distingue M. Frenet, ce qui lui donne sur tous ses prédécesseurs une supériorité remarquable, c'est qu'il aborde l'étude et la reproduction du style moyen âge par une route tout à fait opposée à la leur, avec un sentiment profondément moderne, et (chose singulière parce qu'elle est vraie) c'est l'énergie même de ce sentiment qui lui a fait retrouver certaines inspirations naïvement vigoureuses sinon des peintres byzantins, du moins des artistes du treizième siècle. Sans les calquer, il peint comme ils auraient peint à sa place. Il leur ressemble surtout en ce que l'effet moral et religieux le préoccupe plus que la *forme* typique de l'homme: mais il ne leur ressemble que parce que ses inspirations sont bien à lui et au milieu social dans lequel il vit. Evidemment cet artiste ne s'est pas isolé par le cœur de la tâche de son siècle. Examinez les sujets qu'il choisit, vous reconnaîtrez sur le champ et sans peine le contemporain des grandes luttes, des grandes douleurs traversées par les fils actuels de la révolution française. Pour les Angelo de Fiesoles, pour les Cimabué, pour les Giotto, le Christ était surtout le maître de la vie individuelle, de l'ascétisme, de la contemplation solitaire: pour M. Frenet, il est surtout, — ce qu'il était déjà pour M. Ary Scheffer, — le législateur de la vie sociale, le soutien des humbles et des opprimés, le maître de la liberté moderne. Sans doute, entre ces deux conceptions de deux époques si différentes, il n'y a pas solution de continuité. C'est toujours le même Evangile et le même esprit, mais cet esprit soufflant aujourd'hui sur les nations et sur l'humanité pour les relever dans les hauteurs et les plénitudes du droit, au lieu d'inspirer les âmes isolées pour les rendre à leur pureté première. Le Christ de M. Ary Scheffer a quitté la cellule pour le forum; tantôt il essuie les larmes des pauvres et des affamés de justice; tantôt il étend sur les esclaves de toute couleur un doux regard qui brise leurs chaînes; tantôt juge souverain, il rejette à sa gauche les dominateurs superbes. Par une coïncidence curieuse dans deux artistes si différents de style et de manière, M. Frenet nous donne aussi un *Christus judex, liberator, vindex!* Seulement on s'aperçoit bien vite que, s'il considère le christianisme par le même côté que le peintre suave de saint Augustin et de sainte Monique, il inédite et travaille à une époque moins sereine, moins facile, moins pleine d'espérance. Son idéal a dû être brisé par quelque circonstance fatale; il le conserve évidemment au fond de son âme, non comme une calme et heureuse lumière, mais comme un espoir contre l'espoir, comme une douleur, comme un reproche à la faiblesse humaine. Son pinceau qui burine n'a pas seulement la virilité, mais une sorte d'irritation mal contenue qui est à la fois d'une naïveté et d'une vigueur incomparables, et qui ne ressemble en rien à la tendresse d'Ary Scheffer. Mais c'est précisément par là qu'il le continue en se séparant de lui; c'est par là *qu'il* sort de l'école allemande qui avait été naturalisée parmi nous par le peintre de Mignon; c'est par là, enfin, qu'il arrive du même coup à l'originalité et à la reproduction intelligente du style, sinon des sujets et des formes, des vieux maîtres de la peinture chrétienne.

Nous sentons ce que cette esquisse d'un talent très-neuf et très-difficile à faire comprendre doit laisser de vague dans l'esprit du lecteur; précisons ses impressions et les nôtres en décrivant quelques-unes des fresques de notre artiste.

La principale, celle qui le caractérise le mieux, porte, nous l'avons déjà dit, l'inscription suivante: *Le Christ juge, libérateur et vengeur*. Elle ne renferme qu'un seul personnage, et cependant elle est tout un tableau: un tableau qui exprime avec une unité merveilleuse de sentiment et une énergique crudité d'expression les trois mots de son exergue.

Il va sans dire que M. Frenet n'a pas adopté le type du Christ mis à la mode depuis quelques années par les artistes du parti prétendu catholique. Qui ne connaît le fade personnage auquel leur naïveté audacieuse impose ce nom auguste? Dénués de toute étude chrétienne comme de toute inspiration sincère, ils avaient à représenter Celui qui élève la Nature au-dessus d'elle-même dans les splendeurs de la Grâce, et ils lui prêtent tous les étiolements d'une nature lymphatique et apauvrie; ils avaient à faire comprendre Celui qui allie toutes les puissances à toutes les mansuétudes, et dont la charité généreuse fut plus forte que la mort, — l'homme-Dieu, — et ils en ont fait un efféminé qui reste au-dessous de l'homme! Sa douceur ineffable, — cette bonté pénétrante et alerte de l'éternel idéal se voilant pour entrer dans les âmes sans les briser, — devient, sous leur pinceau, je ne sais quelle mollesse énervée et béate. Regardez-moi ce pâle jeune homme, à la démarche languissante, au regard sans pensée, tout prêt de succomber à une phthisie physique, suite de sa phthisie morale: il peut, — je ne le nie pas, — se ressentir à l'occasion quelques maladives ardeurs vers le ciel; mais ce n'est pas lui qui en descend avec une puissance régénératrice; ce n'est pas lui qui aura la main assez virile pour empoigner contre les marchands du temple, contre les boursiers de Jérusalem, la lanière vengeresse; ce n'est pas lui qui, après avoir dit à la femme adultère: « Allez, vos péchés vous sont remis, » se relèvera, implacable, contre les faiseurs de formules asservissantes, et leur criera: « *Malheur à vous, Pharisiens, race de vipères, sépulcres blanchis!* » Ce n'est pas lui qui, citoyen quoique Dieu, versera des larmes patriotiques sur les ruines futures de Jérusalem: ce n'est pas lui qui, odieux aux princes des prêtres, suspect aux officiers de César, se fera arrêter une belle nuit, dans un jardin public, comme coupable de paroles séditieuses, par les agents du double principe d'autorité. Certes, si jamais un béat pareil entre au prétoire, ce ne sera pas en accusé, mais parce qu'il aura assez fréquenté la sacristie de Caïphe pour devenir, grâce à ses manières insinuantes, à sa candeur sollicitouse et à la longue main des Pharisiens, suppléant de Pilate ou procureur de Tibère.

« Dis-moi qui tu adores, je te dirai qui tu es, » l'adage est vrai de ces faux mystiques qui n'adorent jamais que les besoins de leur propre cœur: leur idée de Dieu, même leur idée artistique, est l'expression fatale de leur nature. Le type actuel du Christ, dans les tableaux dits religieux, me représente bien la pauvre école qui le peint et l'admire. — Ils étaient jeunes et peu superbes, prompts à servir plutôt qu'à lutter et à se dévouer, débilités par une éducation compressive et, ce qui est pire encore, insuffisante, sans virilité de caractère et de raison. Cependant on était au lendemain de juillet 1830: le monde retentissait autour d'eux de ces grands mots: Libre examen! Science! Droits de l'homme! Faibles et incertains, même vis-à-vis de ce qui était l'antithèse radicale de leurs tendances, ils répétèrent avec lui les formules alors acceptées de tous, et il est probable qu'ils y croyaient, autant que peut croire celui qui n'a pas traversé les saintes tourmentes de la pensée. Peut-être même certains côtés mystiques des nouvelles idées littéraires et philosophiques (toutes les idées nouvelles naissent dans le mysticisme, sauf à être baptisées plus tard par la raison) plaisaient d'instinct à ces sortes de tempéraments. — Mais l'heure des épreuves arriva, et aussi l'heure des nécessités matérielles. Trop inintelligents pour résister aux premières, trop mous pour résister aux secondes, pressés d'aboutir à une situation que leur talent seul ne leur donnait pas, et effrayés outre mesure de certains principes qu'ils ne pouvaient comprendre, ils abandonnèrent successivement avec l'âge toutes les croyances de leur jeunesse et de leur siècle. A chaque tempête, ils jetaient aux flots, poids inutile, une noble théorie; à chaque besoin de la vie positive, ils se débarrassaient d'un sentiment généreux. Ils avaient commencé par rêver de Chateaubriand, ils finirent par opiner comme M. Coquille. En vain les vrais chrétiens et leurs anciens guides, alarmés de tant de désertions, et M. de Montalembert lui-même, les supplièrent de garder les derniers débris de leur ancienne foi, eux aussi furent notés à l'encre rouge. C'est ainsi que ces ex-défenseurs *de la liberté comme en Belgique*, sont devenus des apologistes publics de l'inquisition, et ces ex-rêveurs sentimentaux des positifs entre tous. Ils se recriaient jadis contre les excès du livre et du journal: ceux de la Bourse les scandalisent beaucoup moins. La grande prime du bonheur céleste sur lequel ils achètent chaque jour quelques actions, bien et dûment parafées pour la liquidation finale du jugement dernier, ne leur fait point dédaigner, dans cette vallée de larmes, quelques terrestres à-comptes: tout marche du même train, leur salut et leur fortune. Et qu'on n'aille pas croire que, Tartuffes renouvelés, ils apportent dans ces calculs passablement lucratifs des intentions profondément perverses. Mon Dieu *non*! leur duplicité apparente se compose de beaucoup d'entraînement et de beaucoup de naïveté. Bien moins hypocrites envers le public qu'envers eux-mêmes, *ils* se croient parfaitement en règle avec le Décalogue (quant à la conscience, elle est trop rationaliste pour eux), et, de fait, ils allient une innocence réelle dans la vie privée à tous les cynismes candides dans la vie générale. Le sens du bien leur a plutôt manqué qu'ils n'ont manqué au sens du bien; encore n'a-t-il disparu que peu à peu, à leur insu, de leur âme trop molle pour le retenir, comme ces terres riveraines qui s'en vont, glèbe à glèbe, sous l'effort continu du flot qui les ronge et les emporte. Que le vent du siècle et de leur intérêt, et des faits extérieurs eût soufflé autrement, ils auraient jeté l'ancre dans un tout autre port. Il y a un mot qui se fit à toutes les pages de leur vie moins contradictoire qu'on ne pense; et ce mot c'est faiblesse, et encore faiblesse et toujours faiblesse!

Le Christ de leurs images leur ressemble: c'est l'idéalisation de la débilité qui cède en tout, à tout et partout.

Celui de M. Frenet est, au contraire, le type divinisé de la force morale qui, en tout et partout, réagit contre les faits au nom de l'éternelle et souveraine justice.

Regardez: il est là debout dans une attitude d'action toute-puissante. Au lieu de flotter en longs plis tranquilles, son vêtement se serre autour de ses reins, pour indiquer que le temps est arrivé pour Dieu de se ceindre et de marcher dans son œuvre. Légèrement rejeté en arrière, tout son corps est pénétré et comme frémissant à l'intérieur d'une éruption de justice prête à éclater. Sa tête se redresse vers le ciel pour le prendre à témoin contre les scandales éphémères du crime heureux. Ses traits n'ont rien du caractère vaguement féminin et monastiquement rêveur que lui prêtent les artistes néo-catholiques. Du bras droit, le divin magistrat tient, appuyées contre sa poitrine, les tables de la loi; on y lit les deux grands préceptes de la liberté par le sentiment religieux et de l'égalité dans l'amour universel: *Tu n'auras qu'un maître, qui est Dieu; tu aimeras ton prochain: — Uni Deo servies, proximum tuum diliges.* — Mais ce qui donne surtout à ce beau fragment sa couleur avec son unité, c'est le geste plein d'énergie, de signification et de souveraineté du bras gauche qui se relève dans un raccourci incomparable. Par un double effet qui est toute la pensée de l'œuvre, ce bras semble convier un peuple invisible à se relever et rejeter d'invisibles ennemis dans le néant. Il suscite et il écrase: et il suscite et il écrase sans passion personnelle, avec la toute-puissance calme de la justice absolue, mais d'une justice-charité qui est à la fois inévitable châtiment pour l'humanité dominatrice et inépuisable amour pour l'humanité opprimée. Il était impossible de mieux traduire au regard cette idée profonde que le Christ n'est vengeur et même n'est juge que pour être libérateur. On le prendrait pour un Spartacus divinisé, s'il avait moins d'autorité formidable dans le geste avec moins de divinité sereine sur le front.

Que dire maintenant de l'accentuation hardie du trait qui semble jaillir de la toile, et sculpte autant qu'il dessine? En regardant ce *Christus judex, liberator, vindex*, je croyais lire une des pages les plus fortes de ce livre du *Devoir*, qu'on pourrait appeler aussi le livre de l'héroïsme.

FRÉDÉRIC MORIN.

(*La suite au prochain numéro.*)

Gazette du palais.

Le 17 mai se sont ouverts devant le tribunal de police correctionnelle de Châlon-sur-Saône les débats relatifs à l'échauffourée du 6 mars dernier. Les inculpés étaient au nombre de trente-trois. Parmi eux figuraient neuf tonneliers et plusieurs tailleurs. Cette dernière circonstance avait valu à la journée du 6 mars le nom de *journée des aiguilles*. L'individu qui paraît avoir joué le principal rôle dans la tentative insurrectionnelle s'appelle Simon Serey; il est en fuite. L'accusation relevait contre treize des prévenus les délits de rébellion, de rassemblement nocturne, de société secrète, de port d'armes prohibées, et contre les vingt autres le délit de société secrète seulement.

L'affaire a occupé cinq audiences. Aucun incident remarquable ne s'est produit. Le tribunal a prononcé quinze acquittements et dix-huit condamnations. Un des accusés, le contumace Serey, a été condamné à quatre ans de prison; un autre à deux ans; trois à un an; trois à six mois; un à trois mois; cinq à un mois; un à quinze jours; un à cinquante francs d'amende.

L'Empereur a fait remise de la peine de mort au lieutenant de Mercy, dont le pourvoi avait été rejeté par le conseil de révision.

Les procès se suivent et se ressemblent quelquefois. La première chambre du tribunal civil de la Seine vient d'être tout récemment encore appelée à se prononcer sur la validité d'un mariage contracté par un jeune Français sous le douzième degré de latitude sud. Il n'y avait pas cette fois d'anthropophages dans l'affaire.

Voici la préface de la cause.

M. Ruttinger trouvait que son fils Eugène s'appliquait un peu trop à ne pas faire mentir le proverbe: « Il faut bien que jeunesse se passe. » Ce bon père se dit un jour: « Les « cafés chantants, les bals et les ballets de l'Opéra, le Châ« teau-Rouge, le Château des Fleurs, le Jardin Mabille, les « Folies-Nouvelles, les Délassements-Comiques, et autres « théâtres où l'on ne joue pas la tragédie, font de Paris un « séjour malsain pour les gens qui sont atteints de la fièvre « de vingt ans. J'éloignerai Eugène de Paris. Où l'enverrai« je? — Eh! cher monsieur Ruttinger, envoyez-le dans une « bonne petite ville brumeuse, tranquille, éloignée des che« mins de fer, et bâtie en briques, où l'on parle une lan« gue plus riche en consonnes qu'en voyelles, et où l'on « fume la pipe du matin jusqu'au soir; — quelque part en « Hollande, en Danemark ou en Norwége. — Non, ce n'est « pas assez loin; je veux mettre l'Océan entre Paris et lui. « Et parbleu! comment n'y ai-je pas songé tout d'abord? « Son frère aîné est à Lima; je l'enverrai à Lima. Il y trou« vera un tuteur plein de dévouement, de tendresse et de « douceur. » Oui, sans doute; il y trouvera aussi des femmes, — les plus séduisantes du monde, — qui ont l'habitude de porter des bas couleur de chair et des souliers de satin blanc, et de ne laisser voir de leur visage qu'un œil noir dont le regard de flamme vous inspire la plus grande envie de voir le reste. Cette particularité pourra ne pas déplaire à Eugène; mais je ne serais point étonné qu'elle dérangeât un peu vos projets, cher monsieur Ruttinger.

Eugène s'embarqua donc pour le Pérou, débarqua au Callao et tomba dans les bras de son frère. Le jeune exilé de Paris donna d'abord raison, il faut en convenir, à son excellent père; il se mit vaillamment au travail, devint un modèle de sagesse, et fut pour la colonie française un sujet d'édifica-

Digitized by Google

tion; seulement, un beau matin que son tuteur n'était pas là, il épousa devant le prêtre une charmante Liménienne, veuve de l'ancien ministre de la guerre Nepomuceno Guido.

L'amoureux époux ne tarda pas à comprendre les devoirs que lui imposait le mariage qu'il venait de contracter avec une femme appartenant à l'une des meilleures familles de Lima. La troisième lune de miel venait à peine de se lever dans le ciel conjugal lorsque Eugène Ruttinger quitta furtivement sa maison, laissant, pour expliquer son brusque départ, le billet suivant : « Ma chère Torribia, ne te tourmente pas si tu ne me vois pas revenir cette nuit; je vais « au Callao, voir si je peux faire quelques affaires, et il est « probable que je m'en irai dans l'Amérique du Nord voir « si la fortune me sera plus favorable qu'ici. Vends tous « mes habits et tout ce que j'ai, pour subsister, et par« donne-moi, car je ne puis trouver le courage de te faire « mes adieux. — Adieu, pauvre Torribia; pardonne-moi. « — Eugène. » Touchée jusqu'aux larmes de tant d'amour, la jeune femme courut après le fugitif. Elle ne put le rejoindre. Dans son désir ardent d'atteindre la fortune, il l'avait poursuivie jusqu'en Europe.

Au bout de deux ans, ne le voyant pas revenir, Mme Ruttinger partit pour la France. Elle arriva à Paris au bon moment. Son mari venait de donner congé à Mlle Mélanie, qui le consolait de son veuvage, et qu'il appelle indifféremment dans sa correspondance « la Belle des belles » ou « ma Peau de chien, » ce qui est peut-être un peu familier vis-à-vis d'une demoiselle. Eugène fit à sa femme l'accueil le plus tendre, se montra pendant huit jours le mari le plus empressé... et puis disparut, sans laisser le moindre billet cette fois. Etait-il retourné en Amérique pour se remettre à la poursuite de la fortune qui lui échappait toujours? — Mme Ruttinger, avec la meilleure volonté du monde, ne put le croire, hélas! lorsqu'elle vit emporter les meubles qui garnissaient la chambre qu'elle occupait. Dénuée de ressources, elle fut obligée d'avoir recours à ses compatriotes dont la sympathie, heureusement, ne lui fit pas défaut et lui donna les moyens de repartir pour le Pérou.

La première chambre du tribunal a été saisie, par M. Ruttinger père, d'une demande en nullité de mariage, fondée sur ce qu'Eugène Ruttinger avait épousé Mme veuve Guido sans avoir obtenu le consentement paternel. Le fait était constant : le mariage a été annulé. Mais les magistrats, prenant en considération la bonne foi de Mme veuve Guido, ont décidé que l'union célébrée à Lima produirait en sa faveur les effets civils.

Voilà donc Eugène Ruttinger libre de se remarier. Epousera-t-il en secondes noces une Péruvienne? Il y a quelques jours à peine, certain Nostradamus, qui avait installé son trépied en pleine rue Saint-Honoré, aurait pu lui donner sur ce point important d'utiles renseignements. Ce n'était pas un de ces voyants de l'école moderne, qui affichent un mépris superbe pour l'appareil extérieur de la magie; c'était un bon sorcier moyen âge, un sorcier à grimoire chargé d'hiéroglyphes et constellé de figures cabalistiques. Nous ne savons pas au juste s'il opérait avec une baguette et le chef orné d'un bonnet pointu; mais cela nous paraît très-vraisemblable. Ce qui est certain, c'est qu'il avait une fort nombreuse clientèle. Ne sait-on pas, du reste, que les Parisiens sont le peuple le plus spirituel de la terre? Notre homme avait d'ailleurs la réputation de guérir les malades; or les malades ne manquent pas, et tout malade veut recouvrer la santé. Les misères auxquelles notre pauvre corps est en proie avaient sans exception, au dire de ce grand médecin, une possession diabolique pour principe. Mal de tête : possession! mal de dents : possession! goutte sciatique, paralysie, névralgie, jaunisse, colique, rhume de cerveau : possession! rien que possession! Le remède était dès lors indiqué : il fallait chasser le diable. Le sorcier, pour l'effrayer sans doute, se mettait à rouler les yeux, à grincer des dents, à écumer et à se tordre sur le carreau. Mais le diable n'est pas poltron, et tenait bon au poste. Il faliait, pour le faire fuir, toutes sortes de sortiléges et des voyages au pays des esprits, sans compter les prières et les messes. Les sortiléges étant, au dix-neuvième siècle, un article assez rare, se payent très-cher, et chacun sait qu'on ne voyage pas pour rien. Le descendant du grand Albert consentait à recevoir l'argent, sauf à le remettre à son clergé particulier, à ses magiciens subalternes et à ses commis-voyageurs.

La police, qui croit plus facilement à l'escroquerie qu'à la magie, a provisoirement envoyé notre sorcier et quelques-uns de ses esprits familiers, méditer dans la solitude sur les sciences occultes. HENRYS.

Revue scientifique.

L'*Illustration* a déjà entretenu ses lecteurs du voyage de la frégate *la Sibylle*, sous les ordres de M. de Maisonneuve, capitaine de vaisseau, pendant les années 1855, 1856 et 1857, dans l'Inde, la mer de Perse, la Chine, le Japon, la Tartarie, la Silésie orientale, etc., etc. Nous compléterons les détails curieux, que nous avons enregistré dans notre encyclopédie pittoresque, par quelques renseignements puisés dans les mémoires de M. le docteur Barthe, chirurgien de la frégate, mémoires simples, modestes et intéressants, présentés à l'Académie des sciences. Les observations ont porté sur la médecine, l'histoire naturelle et la météorologie. Les herbiers se composent de 5 ou 600 espèces, parmi lesquelles on retrouve plusieurs types des plantes décrites par le R. P. Blanco dans sa Flore des Philippines. La Flore de la Manche de Tartarie, relativement pauvre à cause de sa position géographique, présente néanmoins un assez grand intérêt.

La *Sibylle* a visité les grands bassins de l'empereur Nicolas, la baie de Castries, les baies de Jonquières et autres qui n'avaient pas été vues par la marine française depuis l'infortuné La Pérouse.

Des graines, fort vantées en Chine contre la dyssenterie, ont été essayées avec succès durant cette campagne longue et pénible (20,600 lieues marines).

La collection des coquilles n'est pas moins riche que les herbiers, et, parmi les 420 espèces déposées au Muséum d'histoire naturelle, il en est plusieurs d'entièrement nouvelles. M. Valenciennes trouve que cette collection présente assez d'intérêt pour en faire un rapport spécial à l'Académie, et, dans une note détaillée, le savant naturaliste décrit plusieurs espèces nouvelles dans la série des mollusques et plusieurs polypiers nouveaux. Il présente un polypier de plus de 2 mètres de hauteur, qui a été pêché dans le détroit de Malacca. M. Elie de Beaumont réunit son témoignage à celui de M. Valenciennes, au sujet de la frappante ressemblance du beau *pecten* rapporté par M. le docteur Barthe des côtes orientales de l'Asie, avec les grands *pectens* à 14, 16, 18 et même 22 et 24 côtes qu'on trouve à l'état fossile dans les dépôts tertiaires supérieurs de l'Astesen (Piémont), du plan d'Aren (Bouches-du-Rhône), de Corneto (Etats Romains), de Syracuse (Sicile), et de beaucoup d'autres points du littoral de la Méditerranée. Il ajoute que l'identité spécifique de certaines coquilles des différentes assises tertiaires avec les coquilles qui vivent encore dans quelques mers, identité dont plusieurs exemples avaient déjà été cités, vient à l'appui de l'opinion déjà exprimée aussi, que le changement total qu'on remarque souvent dans les coquilles fossiles, en passant d'une couche à celle qui lui est immédiatement superposée, pourrait tenir, dans beaucoup de cas, à ce que les *révolutions du globe* auraient quelquefois échangé les *habitations* des espèces plutôt qu'elle ne les auraient anéanties.

La météorologie occupe naturellement une grande place dans les études faites à bord de la *Sibylle*. Le 1er janvier 1855, M. le docteur Barthe ouvrit un registre d'observations météorologiques, qui fut continué jusqu'au 12 septembre 1857. Les colonnes renferment la date, la position du bâtiment à midi, la pression barométrique aux différentes heures du jour, la température de l'air, l'état général de l'atmosphère, les vents, leur force et leur direction, nuages, pluies et autres phénomènes particuliers, la force et la direction des courants, la température de la mer. Dans plusieurs points de relâche, on a pris la température du sol. La plus basse pression barométrique correspondit à un terrible typhon survenu dans la nuit du 13 au 14 août 1856, près des Chusan, par le 26e degré de latitude nord et le 118e de longitude est. Le baromètre accusa 739mm,6 du bon côté du typhon où se trouvait la *Sibylle*.

Plus tard, à Hong-Kong, M. Barthe apprit que, du mauvais côté, la colonne barométrique était descendue jusqu'à 7,27m.; les jours précédents la moyenne était 7,51m.6. Un trois-mâts hollandais, qui se trouvait à deux milles de distance de la frégate au commencement de l'ouragan, périt, et avec lui un grand nombre de jonques dont on aperçut les débris après la tourmente.

La plus grande oscillation diurne observée pendant la campagne eut lieu le 8 septembre 1855, dans les Kouriles : elle fut de 8 millimètres. L'anéroïde accusait, à quatre heures du matin, 761 millimètres, à dix heures 765 millimètres, à une heure du soir 759 millimètres, à quatre heures du soir 757 millimètres. Il continua à descendre jusqu'au 9 septembre, à quatre heures du matin. Il était alors à 750 millimètres : à dix heures du matin, il était à 751 millimètres, c'est-à-dire 14 millimètres de différence depuis vingt-quatre heures. Il remonta ensuite insensiblement, et, le 11 septembre, il était à la hauteur des jours précédents.

— Par un décret en date du 28 février 1852, l'Empereur a institué un prix extraordinaire de 50,000 fr. pour être décerné, en 1857, à l'auteur d'une découverte qui aurait rendu la pile de Volta applicable une fois de plus, soit aux opérations de l'industrie, soit aux besoins ordinaires des cités ou de la vie domestique, soit enfin à la pratique de l'art de guérir. Les savants de toutes les nations étaient invités à prendre part à ce concours. La commission a donc eu à examiner les mémoires envoyés de toutes les parties de l'Europe, et, par l'organe de M. Dumas, elle déclare qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix; mais elle propose d'accorder quatre médailles à titre d'encouragement, de rouvrir le concours et de reporter le jugement à l'année 1862. Les quatre savants désignés pour recevoir une médaille sont : MM. Rhumbkorff, Froment, Duchenne de Boulogne, Mittelsdorff.

— Une nouvelle méthode de production artificielle de pierre précieuse vient d'être publié par MM. Sainte-Claire-Deville et Caron. Les moyens employés appartiennent à la voie sèche, et exigent la production de températures élevées. Ces méthodes sont toutes susceptibles d'un certain degré de généralité qui n'est pas limitée par le nombre des applications faites jusqu'ici. Les moyens les plus féconds sont dus à la réaction mutuelle des fluorures métalliques volatils et des composés oxygénés, fixes ou volatils. Ont été obtenus par ce procédé : le coridon blanc, le rubis, le saphir, le coridon vert, le zircone, le lymophone, le gahnite, la staurotide.

Le coridon blanc se prépare très-facilement en introduisant dans un creuset de charbon du fluorure d'aluminium, au-dessus duquel on assujettit une petite coupelle de charbon remplie d'acide borique. Le creuset de charbon, muni de son couvercle et convenablement protégé contre l'action de l'air, est chauffé au blanc pendant une heure environ. Les deux vapeurs de fluorure d'aluminium et d'acide borique se rencontrent dans l'espace libre qui existe entre eux, se décomposent mutuellement en donnant du coridon et du fluorure de bore.

Le rubis s'obtient de la même manière, seulement on ajoute au fluorure d'aluminium une petite quantité de fluorure de chrome, et l'on opère dans des creusets d'alumine en plaçant l'acide borique dans une coupelle de platine.

Il est à remarquer que dans les études commencées dans cette direction, et qui sont loin d'être terminées, la décomposition du fluorure de silicium par les oxydes ne laisse dans les silicates qu'une faible proportion de silice, de sorte qu'on ne peut obtenir ainsi que des silicates très-basiques. Ainsi, en essayant de produire l'émeraude, les savants opérateurs ont cru avoir réussi; mais l'analyse a démontré que la substance obtenue ne contenait qu'une proportion insuffisante de silice. Ebelmen et M. Gaudin ont déjà publié de beaux résultats pour la production artificielle des pierres précieuses, mais les méthodes employées différaient essentiellement des procédés de MM. Sainte-Claire-Deville et Caron.

— M. Marcel de Serres annonce qu'on vient de découvrir dans les environs de Narbonne, à Armissau, un poisson fossile, le *noteus latieaudus*, dont nous n'avions, jusqu'à ce jour, que la partie supérieure du corps de cette espèce. Un savant Américain, M. Agassiz, avait donné une description si précise de ce *noteus* qu'il ne peut pas y avoir le moindre doute sur son identité. Ce genre est classé par le zoologiste américain dans la famille des halécoïdes, de l'ordre des cycloïdes malacoptérygiens; cette famille est essentiellement composée d'espèces d'eau douce. C'est aussi dans les terrains déposés dans des eaux non salées qu'il a été rencontré à Montmartre et à Armissau. Ce double gisement, en opposition avec la loi de la localisation qui a régi la distribution des espèces organisées lors de la période tertiaire, donne une certaine importance à la découverte du *noteus* dans deux localités séparées par une assez grande distance.

Les espèces communes aux terrains lacustres du nord et du midi de la France, dont les uns se rattachent à l'Océan et les autres à la Méditerranée, ne concordent pas avec la répartition géographique des espèces fossiles, en surface et en profondeur, appartenant à la période tertiaire. Ces exceptions se rattachent en quelque sorte à la loi de la diffusion qui a régi la distribution des corps organisés pendant la période primaire et la période secondaire, remplacés plus tard par la localisation; cette loi a établi des Flores et des Faunes diverses dans chaque région, qui, tout en se rapportant à une même époque, dépendent cependant d'aires géographiques différentes.

— On avait remarqué depuis longtemps que la chute de la foudre était accompagnée d'une odeur phosphorée, et qu'il en était encore de même en tirant des étincelles d'une machine électrique.

Van Marum étudia ce phénomène en 1783 : en faisant éclater une succession d'étincelles dans des tubes de verre fermés et remplis d'oxygène, il reconnut que l'électricité développait également une odeur phosphorée dans ce gaz, qui acquérait en même temps la propriété de se combiner avec le mercure. M. Schœnben reprit ces expériences vers 1840, et trouva que le gaz oxygène provenant de la décomposition de l'eau par la pile répandait une odeur semblable à celle que l'on remarquait lors de la chute de la foudre et dans les décharges électriques. MM. Williamson, Ozann, Marignac, de la Rive, Frémy, E. Becquerel, etc., etc., se livrèrent à une étude plus approfondie de l'oxygène électrisé, qui reçut le nom d'*osone*, d'*oxygène actif*, enfin d'*oxygène odorant*.

M. Houzeau fournit la possibilité de reconnaître la présence de ce gaz dans l'air au moyen d'un papier sensible et d'une échelle chromatique qui indique la quantité par les variétés des teintes. Ce procédé n'est point encore le dernier mot de la question, mais il permet des observations utiles : et la présence de l'oxygène odorant dans l'atmosphère est d'autant plus intéressante à constater, en raison même de son action sur les corps organisés, que ce gaz se forme continuellement dans l'air, près des arbres, des bâtiments, des montagnes, des élévations de terrain, sur tous les points enfin où s'effectue la recomposition de l'électricité positive de l'air, et de l'électricité négative de la terre.

— M. Bellat soumet au jugement de l'Académie un Mémoire ayant pour titre : « Notice sur l'extrait de la viande de cheval préparée seulement pour produire du bouillon gras. » L'auteur remarque que, si les avis ont été différents relativement au degré de bonté ou de délicatesse des divers aliments qu'on peut préparer avec la viande du cheval, tous sont d'accord sur un point, c'est que le bouillon de cheval est excellent, « parfois même, dit-il, supérieur au bouillon de bœuf. » Il présente les motifs qui l'ont déterminé à préparer l'extrait de viande pour la préparation de ce bouillon, au lieu de la viande elle-même. Le Mémoire se termine par une remarque sur la chair des chevaux à poils blancs, chair qui, d'après les résultats des différents essais, donne un bouillon incolore (au lieu de la teinte ordinaire, jaune ambrée), une saveur fade et une odeur qui n'a rien d'agréable. L'extrait a un aspect verdâtre et une odeur déplaisante : la viande elle-même, examinée avec soin, présente différentes parcelles d'une substance noirâtre semblable au charbon, et répandue assez irrégulièrement dans la masse des muscles. Cette observation avait déjà été faite par les équarrisseurs. On aura de la peine à remplacer le bœuf. Contentons-nous de demander au cheval sa souplesse, sa force, sa vitesse, et laissons à la race bovine le privilége de nous nourrir. AUG. RIVIÈRE.

LIBRAIRIE.

Sous ce titre : LES PAIENS INNOCENTS, M. HIPPOLYTE BABOU publie une suite de récits émouvants où la nature méridionale est étudiée d'une manière neuve et frappante; à la librairie MALASSIS, 9, rue des Beaux-Arts. Un beau volume in-12. — 3 fr.

OUVRAGES DE M. JOSEPH RICCIARDI.

DRAMMI STORICI. — *La Lega lombarda.* — *Il Vespro.* — *Masaniello.* — *La Cacciata degli Austriaci da Genova nel* 1849. — In-12. — Broché, 3 fr. 50 c.

POÉSIE. — 1 vol. in-12. — 2 fr. 50 c.

MÉMOIRE AUTOGRAPHE D'UN REBELLE. — 1 vol. in-12. — 3 fr.

Chez MM. STASSIN ET XAVIER, 22, rue de la Banque, Paris; et, à Turin, chez M. BIANCARDI, via del Fieno, 5.

INDUSTRIE.

LA DENTELLE MONARD, qui ressemble à s'y méprendre à la véritable dentelle de Chantilly, et qui coûte infiniment meilleur marché, est définitivement adoptée par les femmes du monde élégant pour les bals et les soirées où les toilettes sont si facilement froissées, et cette vogue s'explique par l'élégance de ce tissu, par sa solidité et par la grande économie qu'offre son emploi.

Un riche assortiment de garniture de robes, de mantelets, de cols, de voilettes, etc., se trouve dans les magasins de M. Monard, 42, rue des Jeûneurs, à Paris, et dans les principales maisons de nouveautés de la France et de l'étranger.

PORCELAINES, cristaux, surtouts de table, bronze doré et argenté. — *Maison de l'Escalier de cristal*, Palais-Royal, nos 162, 163 et 164. Pour les voitures, rue de Valois, no 13, côté de la Banque. — *Six médailles.* Londres, New-York et Paris.

La nouvelle fête patronale de Barbizon.

La forêt de Fontainebleau renferme dans sa vaste circonférence quelques villages remarquables à différents titres mais dont le plus célèbre est sans contredit Barbizon.

Colonisé par les peintres de paysage, ce village est presque une succursale de l'école de Rome, dont l'auberge du père *Ganne* peut passer pour la villa de Médicis. Quiconque est allé passer à Fontainebleau une semaine ou même

Digitized by Google

une journée a été infailliblement conduit par son automédon à l'auberge du père Ganne, pour y admirer les peintures décoratives que ses hôtes habituels ont successivement brossées sur les murs de sa salle à manger; l'*Illustration* a reproduit les principaux panneaux de cette exposition permanente dans le n° 565 de son XXIIe volume.

Indépendamment de son auberge, Barbizon a un patron; mais, le nom du saint ayant le malheur de figurer sur le calendrier en plein hiver, au mois de janvier, les jeunes gens du pays se sont décidés, cette année, à choisir l'époque plus propice du mois de mai pour célébrer une nouvelle fête patronale.

Deux arcs décoratifs avaient été élevés, l'un, tout en verdure, à la porte aux Vaches, servant d'entrée à la forêt; l'autre, en face de l'hôtellerie Ganne, remarquable surtout par un ingénieux ajustement de palettes, boîtes à couleurs, sacs, piques, parasols et autres attributs des peintres paysagistes; ces deux portes conduisaient à la fête les amateurs de pâtés dont la succulente confection a fait la renommée des naturels de Barbizon. Tout habitant riche ou pauvre mange, en effet, en ce jour férié, son pâté, soit qu'il l'apprête lui-même, soit qu'il ait recours à ses voisins, improvisés pour cette pâtisserie de louage qu'on installe chez soi à l'heure, avec tous les ingrédients nécessaires. Ces pâtissiers ambulants promènent ainsi de porte en porte leur rouleau, et, lorsqu'ils ont prodigué pendant tout le jour les ressources de leur science culinaire, ils vont le soir se livrer à la danse et aux autres divertissements, pour redevenir le lendemain cultivateurs comme devant.

La nouvelle fête patronale de Barbizon, qui a réussi au delà des espérances de ses fondateurs, promet de prendre dans l'avenir un rang distingué parmi les solennités de ce genre.

G. F.

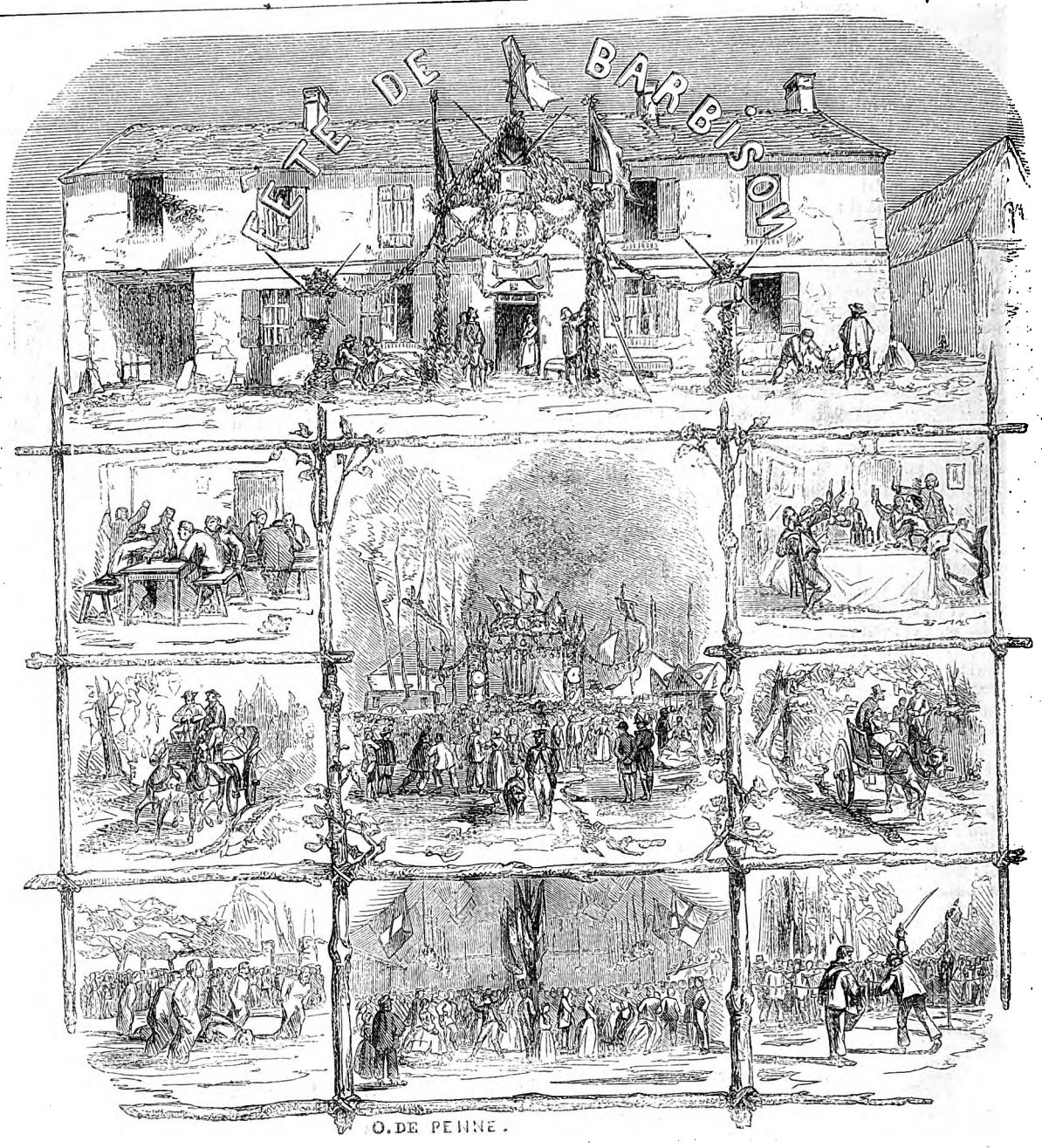

Edouard Renard.

MÉTHODE DE DESSIN ÉLÉMENTAIRE.

L'habile dessinateur, Edouard Renard, dont nous donnons ici le portrait, a été enlevé, il y a un an, à l'affection de sa famille et à l'estime de tous ceux qui ont pu apprécier le caractère de l'homme, à côté du talent de l'artiste. En reproduisant ses traits, l'*Illustration* cède à un sentiment et à un souvenir reconnaissants vis-à-vis d'un de ses collaborateurs les plus utiles et les plus dévoués depuis la fondation du journal; et elle le fait d'autant plus volontiers qu'il y a lieu d'appeler l'attention sur des travaux inédits relatifs à l'enseignement primaire du dessin, laissés par Edouard Renard, et qui sont le fruit de ses réflexions pendant de longues années consacrées à l'enseignement.

L'utilité du dessin est un fait trop généralement admis pour qu'il soit besoin d'y insister. Aussi l'enseignement du dessin linéaire fait-il aujourd'hui partie de l'instruction primaire dans toutes les écoles publiques. Mais des méthodes défectueuses se sont produites dans cet enseignement: le simple tracé graphique a été souvent substitué au dessin linéaire proprement dit. Edouard Renard, associant les deux procédés, a voulu que les jeunes élèves apprissent à dessiner à main levée, aussi bien qu'à tracer un plan à la règle et au compas. Le fait capital de sa méthode, c'est de faire pratiquer simultanément à l'élève, pour chaque objet à dessiner: 1° le procédé des architectes représentant les objets en réalité, vus de près; 2° le procédé des peintres représentant les objets en apparence, vus de loin. Ces deux modes, qui se complètent l'un par l'autre, ont été trop souvent séparés dans l'enseignement. Il en peut résulter pour l'objet le plus simple à confectionner une difficulté quelquefois insurmontable entre celui qui fait la commande et l'ouvrier devant se charger de l'exécution. Le mode géométral (employé par les architectes) est plus familier à ce dernier; tandis qu'il connaît plus rarement le mode perspectif (employé par les peintres). C'est ordinairement le cas inverse pour celui qui fait la commande. Le dessin perspectif donné par celui-ci aura beau être tracé clairement, il ne sera pas compris par l'ouvrier, ou le sera mal et d'une manière insuffisante; chacun d'eux ne sait que la moitié de ce qu'il doit savoir. Après avoir exposé cette donnée générale de la méthode de dessin élémentaire d'Edouard Renard, il faudrait pouvoir, afin d'en donner une idée nette et complète, parler des moyens ingénieux et d'une simplicité extrême avec lesquels, se mettant à la portée des jeunes intelligences, il amène ses élèves à tracer les lignes simples ou parallèles, les angles, les figures curvilignes, les figures composées, en étendant immédiatement le dessin de ces figures géométriques à la comparaison des objets vulgaires les plus familiers; de sorte que l'application vienne à chaque instant confirmer la théorie. Cette partie pratique de la méthode, qui échappe à l'analyse, est longuement développée dans une série progressive de dessins, tracés par l'auteur, et où il a consigné le résultat de son expérience et de ses leçons. De rapides succès obtenus ont récompensé les efforts et le dévouement d'Edouard Renard à l'enseignement; et sa nouvelle méthode de dessin, soumise à l'examen de commissions spéciales, a reçu la consécration d'appréciations compétentes. Il est très-regrettable qu'enlevé subitement dans la force de l'âge, il n'ait point pu publier lui-même ce recueil; car les nombreux exemples, habilement choisis, qui le constituent seraient d'un secours précieux pour les professeurs.

A. J. D.

ÉDOUARD RENARD.

Rébus.

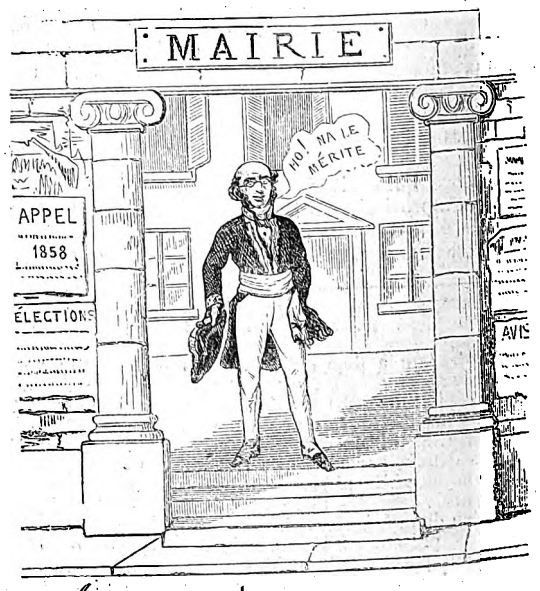

le PIERRE CORNEILLE

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'abus des plaisirs entraîne la satiété.

PAULIN.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56

Digitized by Google

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

5 JUIN 1858

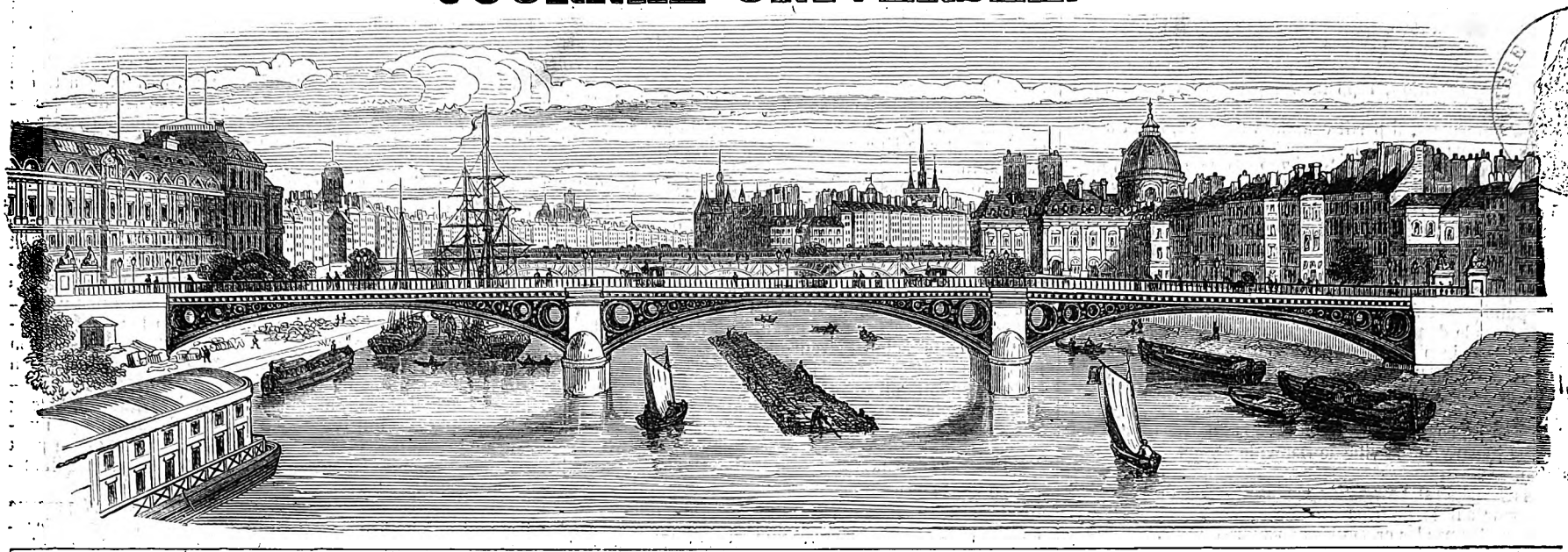

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS :
3 mois, 9 fr.; 6 mois, 18 fr.; un an, 36 fr.; le numéro, 75 c.; la collection mensuelle, 3 fr.; le volume semestriel, 18 fr.

N° 797. — VOL. XXXI. — BUREAUX : RUE RICHELIEU, 60.

Vu les traités internationaux, les éditeurs se réservent le droit de reproduction et de traduction à l'étranger.

ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Par an, 36 fr.; plus les droits de poste, qui varient de 5 f. 20 à 22 f. 88 c. par an, suivant les indications données au n° 722.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Courrier de Paris. — Les eaux thermales. — Ouverture du chemin de fer de Mulhouse; section de Vesoul à Béfort. — Armand Carrel; ses œuvres politiques et littéraires. — Gazette du palais. — La veuve du bohémien. — Réception à Lisbonne de la reine de Portugal. — Chronique littéraire. — Bénarès. — Revue agricole. — L'exposition des beaux-arts à Lyon; suite et fin. — Sinistres en mer. — Souscription Lamartine.

Gravures : Inauguration de la statue du maréchal Gérard à Damvillers (Meuse). — Couronnement d'une rosière à Nanterre. — Chemin de fer de Mulhouse : Langres, Mulhouse, Bâle. — La veuve du bohémien, souvenir des Vosges. — Réception à Lisbonne de la reine du Portugal; carrosse de gala du temps de Louis XIV. — Revue agricole : cheval entier, race boulonaise; scarificateur : béliers et brebis, petites et grandes races des Pyrénées. — Incendie à Constantinople; naufrage du steamer *le Suez* devant Jaffa. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Le dimanche 23 mai, a eu lieu à Damvillers (Meuse) l'inauguration de la statue du maréchal Gérard.

Dès la veille, deux détachements, l'un d'infanterie et l'autre de cavalerie, avaient été envoyés de Verdun afin de donner plus d'éclat à cette cérémonie, et, à dix heures du matin, un cortége nombreux et brillant, dans lequel on distinguait le général Lawœstine, délégué de l'Empereur, le préfet de la Meuse, le général de division Marey-Monge, le comte de Lyonne, M. Yver, le comte d'Archiac, tuteur du petit-fils du maréchal Gérard, etc., etc., quittait l'hôtel de ville pour se rendre à l'église assister à une messe en musique. Au sortir du temple le cortége s'est rendu sur la

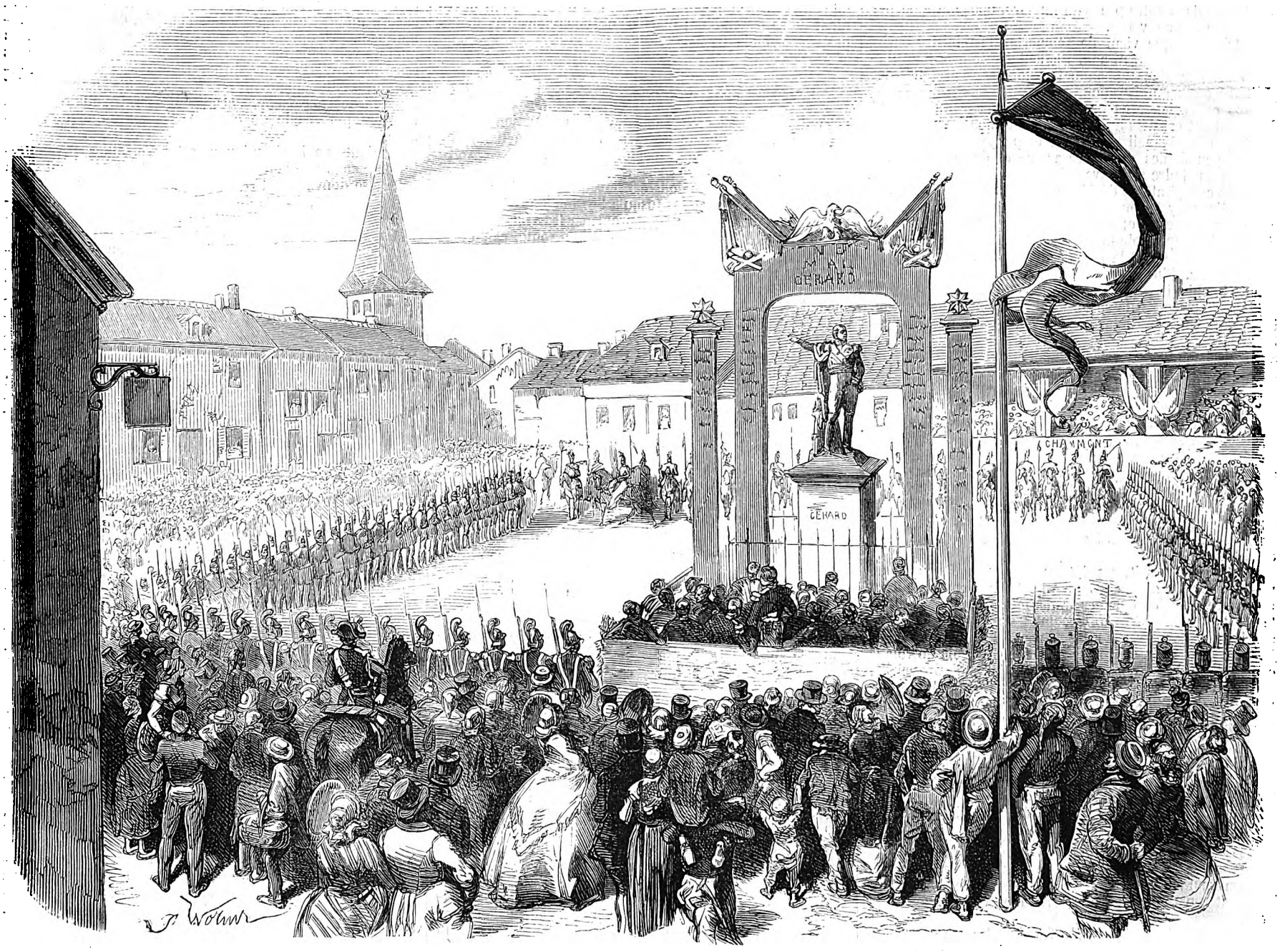

INAUGURATION DE LA STATUE DU MARÉCHAL GERARD A DAMVILLERS (Meuse). — D'après un croquis de M. Léopold Jourdain.

Digitized by Google

place publique, où une estrade avait été dressée en avant de la statue couverte d'un voile. L'armée et la garde nationale entouraient la statue (1). Trois côtés du carré étaient occupés par la troupe, le quatrième par une estrade réservée aux personnages composant le cortége. Une foule considérable couvrait la place, se pressait aux fenêtres et envahissait jusqu'aux toits. Quand tout le monde eut pris place et que le voile eut été enlevé, le général Lawœstine, dans un discours souvent interrompu par des marques chaleureuses d'approbation, rappelle les principaux traits de la vie du maréchal.

Né à Damvillers, il partit comme volontaire, le 11 octobre 1791, pour aller défendre la patrie en danger. Successivement sergent le 11 décembre 1792, lieutenant le 15 pluviôse an II, capitaine le 1er floréal an V, chef d'escadron le 25 messidor an VII, il fut nommé général de brigade le 4 brumaire an IX, et enfin général de division le 23 septembre 1812. Il sut mériter tous ces grades par son courage, ses talents et ses vertus, qui le rendirent aussi grand citoyen que grand capitaine. Toutes les grandes batailles de la république et de l'empire le virent au premier rang, calme dans le danger, car il était sans peur et sans reproche, sachant inspirer à tous une entière confiance. Ses avis, s'ils eussent été suivis, nous eussent probablement épargné le grand désastre de Waterloo. La révolution de 1830 sut le récompenser en lui donnant le bâton de maréchal de France et lui confiant le ministère de la guerre. C'est à cet homme illustre que la ville de Damvillers vient d'élever une statue.

Puis le général Lawœstine a placé l'étoile de la Légion d'honneur sur la poitrine du maire, dont les paroles ont été couvertes par les cris et les applaudissements.

La garde nationale, l'infanterie, la cavalerie, défilèrent alors autour de la statue en faisant retentir l'air des cris de *Vive l'Empereur!* répétés par la foule.

A une heure, un banquet réunissait les autorités civiles et militaires et quelques vieux compagnons d'armes du maréchal. Plusieurs toasts furent portés : par le général Lawœstine, à l'Empereur, à l'Impératrice, au Prince impérial; par le préfet, à l'armée; par le général Marey-Monge, au maréchal Gérard. Le soir, un feu d'artifice, un bal et un punch terminèrent cette belle journée, qui laissera des souvenirs impérissables dans tous les cœurs.

Nous voyons, d'après l'accueil fait dans les colonnes du *Moniteur* au rapport du prince Danielo, sur les derniers événements du Monténégro, que le gouvernement français est décidé à poursuivre la médiation dont nous avons déjà plusieurs fois parlé. Un beau portrait de ce prince, que nous publierons dans notre prochain numéro, nous fait ajourner le récit de ces nouvelles.

Le triomphe que vient de remporter le ministre Derby sur l'opposition a fourni à M. Disraëli de prétexte à un discours prononcé dans un banquet à Slough, en présence des partisans de l'administration.

Nous ne reviendrons pas longuement sur un incident dont l'intérêt est déjà à peu près éteint; nous dirons seulement que M. Disraëli s'est laissé emporter à des écarts de langage peu dignes de son caractère et de sa position. Il s'est plu à peindre ses adversaires comme de puissants et profonds conspirateurs décidés à opprimer leur pays, ayant des relations mystérieuses avec l'étranger, une influence secrète sur la presse, et usant des moyens les plus pervers pour rendre impossible le gouvernement du parti conservateur. Mais ce ne sont là que des boutades d'un esprit grisé par le succès. Plus grave fut l'annonce faite par le chancelier de l'Echiquier, qu'au moment où la nouvelle administration remplaçait celle de lord Palmerston, la guerre était imminente entre la France et l'Angleterre. Des paroles aussi inconsidérées ne pouvaient pas rester sans explications; aussi, lord John Russell ne perdit-il pas de temps à ouvrir le feu, et à relever durement les inconséquences de langage de l'honorable chancelier de l'Echiquier. Ce dernier, dans sa réponse devant la Chambre, mit, comme on dit vulgairement, de l'eau dans son vin, et ce fut en atténuant considérablement le sens et l'esprit de son premier discours qu'il parvint à mettre les siens de son côté. Lord Palmerston aussi, dont le témoignage avait été malencontreusement désigné, a défendu son administration en rappelant que lord Derby lui-même avait déclaré à la Chambre des lords qu'il espérait bien, au moment où il quitterait les affaires, les laisser dans un état aussi satisfaisant que celui où il les avait trouvées.

Quoi qu'il en soit, ces intempérances de langage, qui n'engagent pas à grand'chose en Angleterre, n'empêchent pas le parlement de s'occuper des grands intérêts du pays; et avec le conseil du *Constitutionnel*, qui lui recommande d'être soucieux, de conserver le reste de considération dont il peut jouir encore en Europe, nous avons la certitude de voir la constitution anglaise compter de longs jours de prospérité.

Nous n'avons rien ou presque rien à dire sur l'Inde. Les nouvelles du 9 mai, sur la dernière quinzaine, contiennent, il est vrai, des détails très-circonstanciés, mais sans indiquer des résultats importants. Les succès partiels que les Anglais ont obtenus dans leurs préparatifs d'une seconde campagne sur l'Oude ont été malheureusement mêlés de revers qui ont coûté beaucoup de monde. Nous mentionnerons aussi la nouvelle étrange à laquelle nous ne pouvons croire, que 150 officiers de l'armée auraient donné leur démission. Cette conduite inqualifiable, même devant les souffrances de tous genres qui accablent les défenseurs de la puissance anglaise dans l'Inde, ne trouverait certainement pas un seul avocat, et pas un seul les officiers coupables n'oserait reparaître en Angleterre. Il y a évidemment erreur.

Dans sa séance du 31 mai, la Chambre des députés sardes a définitivement adopté le projet de loi relatif à l'emprunt de 50 millions, dont la discussion présentait les intérêts d'une grande valeur politique. Le ministère a eu 97 voix contre 62.

La reine d'Espagne est toujours à Alicante, où la réception faite à Sa Majesté a été des plus enthousiastes.

La reine des Pays-Bas a quitté Paris, après avoir pris congé de l'Empereur et de l'Impératrice, revenus de Fontainebleau pour lui faire leurs adieux.

— Notre *Gazette du palais* a omis de relever un arrêt de la Cour de cassation qui a pourtant son intérêt. Voici l'arrêt :

Le décret du 28 mars 1852 a exempté du droit de timbre les journaux et écrits périodiques et non périodiques exclusivement relatifs aux lettres, aux sciences, aux arts et à l'agriculture.

Des contestations sur l'effet de ce décret ont donné lieu à une instance dans laquelle la chambre civile de la Cour de cassation a rendu, le 14 décembre 1857, un arrêt portant ce qui suit :

« Vu l'art. 6 du décret du 17 février 1852, et l'article 1er du décret du 28 mars suivant :

« Attendu qu'en règle générale tout écrit périodique, *politique ou non*, est soumis au timbre; que, s'il est fait exception à cette règle en faveur des journaux *exclusivement* relatifs aux lettres, aux sciences, aux arts et à l'agriculture, cette exception doit se renfermer dans les objets formellement exceptés, et ne peut s'étendre aux journaux qui s'occupent d'annonces commerciales ou industrielles... » Casse, etc.

« Cet arrêt, dit le *Moniteur*, contient une interprétation « précise des dispositions législatives sur le timbre des jour- « naux et écrits périodiques. Il en résulte que l'exemption « créée pour les journaux littéraires, scientifiques, artisti- « ques ou agricoles, cesse d'être applicable à un journal de « l'espèce, dès qu'il s'occupe d'*annonces* commerciales et « industrielles. Ce journal rentre alors dans la règle com- « mune, qui soumet au timbre les journaux et écrits pério- « diques.

« La loi du 29 juin 1857, qui a supprimé le droit de tim- « bre des avis et annonces, n'a porté aucune atteinte aux « dispositions toutes spéciales du décret sur la presse du « 17 février 1852. »

Il ne reste plus aux journaux lits littéraires qu'à se faire timbrer, s'ils sont assez fous pour être timbrés.

V. PAULIN.

P. S. Le grand nombre d'expositions et de fêtes locales qui a lieu en ce moment dans une partie de nos grandes villes, nous met dans l'impossibilité de répondre à toutes les demandes qui nous sont adressées pour des représentations et des comptes rendus, qui ont d'ailleurs l'inconvénient de se ressembler; nous n'en remercions pas moins nos correspondants.

(1) Une gravure de cette statue, due au ciseau de M. Cordier, a été publiée dans le n° 700 du volume XXVIII de l'*Illustration*

Courrier de Paris.

Tout aura fleuri cette semaine, et la situation devient charmante, excepté pour les nouvellistes, que la nature de leurs fonctions prédispose médiocrement à l'églogue. Notre beau monde en partance met ses historiographes en désarroi. Adieu le bal et les jolis cancans qu'il autorise; il faut lâcher la petite vicomtesse jusqu'à l'hiver; nous voici dans la brûlante saison qui envoie promener les vrais Parisiens loin de Paris. L'avant-garde est déjà en route, car toutes sortes d'impatients prennent volontiers les devants pour toutes sortes de motifs; on est las de la ville, il faut bien d'ailleurs imiter la cour; quelques-uns ayant consulté leur budget, et quelques autres leur miroir, n'en sont que plus pressés de partir, afin de rétablir divers équilibres. Beaucoup de visages ne se dérobent ainsi que parce qu'on les a trop vus : six mois d'admiration les ont un peu vulgarisés; il ne faut que six autres mois d'absence pour leur rendre l'éclat et la nouveauté. N'est-ce pas à la faveur de l'ombre et des ombrages que les plus belles fleurs reprennent toute leur fraîcheur?

Il arrive très-rarement d'ailleurs que l'escadron volant des plus élégantes et des plus admirées se disperse aux premières piqûres de la mouche de juin; mais tel de ces lis radieux se contente du simple rôle de violette. Partout ailleurs que chez des intimes, elle n'est visible que dans sa voiture qui l'emporte au bois. Peut-être était-elle hier aux courses de Versailles? peut-être sera-t-elle demain à l'exposition d'horticulture? — entrée de faveur réservée. — Mais il faut détruire l'illusion d'une foule de provinciaux qui se flattent de l'apercevoir tous les soirs au théâtre, et principalement à l'Opéra.

A propos du spectacle des fleurs, en permanence au palais de l'Industrie, ai-je besoin de constater que jamais représentations ne furent plus suivies. Depuis plusieurs semaines, on s'y porte avec une *furia* d'été qui protesterait, au besoin, contre une clôture précipitée. Nous sommes malheureusement exposés à voir tant de vilaines choses l'année durant, qu'on ne saurait trop prolonger la vue des plus belles. Devant l'éblouissante palette de la nature, l'homme, a dit un ancien, se sent meilleur; voilà pour la moralité du spectacle des fleurs. Hippocrate regarde leur société comme un calmant; en outre, c'est un de ces plaisirs innocents que chacun peut goûter à sa manière. Ces êtres frêles, mystérieux, charmants, que l'amateur lorgne en passant, que le botaniste dissèque, et que les classifications nous défigurent, ne sont-ils pas les auxiliaires les plus puissants du génie des poëtes? demandez à Lamartine et demandez à Rossini.

Agrandir l'*empire de Flore*, comme disaient les lyriques du premier empire, tel serait le but principal des embellissements projetés et même commencés dans le jardin des Tuileries. Détruire l'ordonnance de ce *chef-d'œuvre du grand roi, de le Nôtre et des ans*, pour parler comme l'abbé Delille, personne n'y songe, seulement on veut rendre plus digne de sa destination le parterre qui s'étend sous les fenêtres du château. Les fleurs y brûlaient au soleil et s'étiolaient rapidement comme des femmes trop serrées par leur corset. Il s'agit de leur assurer l'espace nécessaire pour leur pleine croissance, et de leur ménager un peu plus d'ombrage, s'il est possible. Autre restauration qui presse : le pavillon de Flore menace ruine, et l'on va le reconstruire en exhaussant d'un étage le palais dans toute sa longueur. Ces réparations indispensables, Chateaubriand en a indiqué l'urgence dans une lettre peu connue, écrite il y a trente ans. Il allait même jusqu'à jeter par terre les deux pavillons et les adjonctions massives qui les lient au palais de Philibert de Lorme, afin de rendre au chef-d'œuvre sa beauté ou du moins sa simplicité primitive. Ne s'avisait-il pas aussi d'étendre le jardin jusqu'au delà de la place du Carrousel, en y faisant entrer comme décoration l'arc de triomphe qui lui semblait trop petit comme monument dans cet immense forum? Selon lui, les inégalités de niveau et de terrain, et qui pis est, les défauts de symétrie et de parallélisme du Louvre et des Tuileries auraient disparu dans les décorations des jardins. Son plan d'ailleurs ne lui semblait exécutable qu'après l'achèvement du Louvre qu'il regardait comme l'unique demeure digne du souverain de la France. En terminant, l'illustre écrivain fait volontiers bon marché de ces fantaisies architecturales d'un goût splendide, mais il lui faut absolument dans les Tuileries, le long de la terrasse qui borde le quai, une balustrade de marbre entrecoupée de vases et de statues, au lieu de ce petit parapet de pierre dont la pauvreté contraste si misérablement avec la pompe du jardin.

En ce moment, Versailles occupe les Parisiens presque autant que les Tuileries. Cette Pompéia de la monarchie aspire à devenir l'Epsom de la France. Dimanche dernier, cent mille personnes y acclamaient le vainqueur du Derby, qui s'appelle, je crois, *Zouave*. On parle de plusieurs millions engagés par les parieurs sur sa tête, et qui n'auront fait que changer de mains. Nous voilà bien loin des fameux carrousels du grand roi, dont les magnificences sont encore en butte au blâme de la postérité, laquelle oublie toujours que, suivant un axiome contemporain, les grandes prodigalités font aller le commerce. Malgré les merveilles de son château et de ses jardins, Versailles, pour vivre ou pour revivre, a besoin de ces jeux du sport. Les étrangers ne le visitent qu'à la dernière extrémité, et n'y apportent qu'une admiration très-pacifique. Outre que Paris, en s'agrandissant, a rapetissé tous ses voisins, cette admiration des étrangers pour Versailles a toujours fait ses réserves. Anglais ou Américains prisent peu l'architecture rectiligne du palais et l'élégante géométrie des jardins, et encore moins ces Neptunes embourbés, dont l'empire tumultueux est figuré par une eau dormante. L'homme du midi ne voit dans tout cela qu'un pastiche plus ou moins réussi. Quant à l'homme du nord, à l'aspect de cette pétrification mythologique, il recule épouvanté, comme le flot du récit de Théramène. Mais, comme disait Voltaire, il sera toujours plus facile de critiquer Versailles que de le refaire.

Pendant que le chroniqueur est à Versailles, permettez-lui de recueillir à votre intention un trait touchant de la princesse dont la mort récente laisse à tous de si justes regrets. En 1846, Mme la duchesse d'Orléans, qui portait encore le deuil qu'elle eut tant de peine à quitter, se trouvait à Trianon, lorsque le roi Louis-Philippe voulut lui faire voir les travaux qu'il faisait exécuter au musée de Versailles. Bien décidée à surmonter les impressions douloureuses que cette visite allait raviver, la princesse allait franchir le vestibule lorsque tout à coup elle se trouva en face de la statue du duc d'Orléans. La princesse demeura comme foudroyée par l'apparition, on la crut morte sur le coup du saisissement de cette douleur, dont elle ne devait pas guérir, et qui l'a enlevée quelques années plus tard.

Semaine triste, et plus triste chronique! De quel front entamer maintenant les historiettes qui sont plus particulièrement de notre compétence? Le mélange aurait l'air d'une profanation. J'aime mieux vous signaler un livre dont la publication peut être regardée comme l'événement le plus mémorable de la semaine. C'est l'œuvre d'un esprit d'élite, l'honneur de la presse, vous avez nommé M. de Sacy. Dans ces deux volumes (*Littérature, morale et histoire*), l'auteur a mis la substance d'une vie consacrée tout entière aux plus honorables travaux : la discussion des intérêts publics, l'exercice de la pensée sans peur et sans reproche. L'histoire de notre temps, écrite au jour le jour par une plume sincère, au point de vue immuable de la saine morale de tous les temps et par un véritable représentant du dix-septième siècle, l'héritier le plus direct de son esprit, de ses traditions et de sa langue, telle est l'œuvre de M. de Sacy, ni plus ni moins. Vous ouvrez son livre, et, au lieu de l'écrivain, tout d'abord vous trouvez l'homme, quelle plus douce surprise! Cette citation de Pascal peut s'appliquer à M. de Sacy. Dans sa préface, d'un souffle si pur et d'un si bon exemple, l'auteur s'est montré récompensé de sa passion pour les lettres par cette passion même. « Je n'ai jamais vu, dit-il, et à plus forte raison je n'ai jamais lu un bon livre, sans me sentir ravi et transporté. » Telle sera assurément l'impression des lecteurs sérieux en lisant le sien.

Si grande que soit notre misère littéraire et dramatique, elle n'est pas telle qu'on n'y puisse pas trouver de temps en temps un bon livre, comme vous voyez, et une pièce presque bonne, comme vous allez voir. Il faut savoir gré d'abord aux auteurs des *Lionnes pauvres* d'être entrés dans le vif d'une question, futile en apparence, grave en réalité, et par les résultats qu'elle amène, et par les ravages qu'elle cause, et par les désordres qu'elle sous-entend : la question des somptuosités et du luxe féminin, et la question de plus en plus brûlante de la toilette. On cherchera bien longtemps encore avant de pouvoir trouver pour le

Digitized by Google

mal quelque chose de plus efficace que le baume de la comédie ou le tranchant de la satire, comme si le théâtre était la seule loi somptuaire que puissent supporter les civilisations très-mûres, pour ne pas dire blettes.

Ce que les auteurs appellent des *Lionnes pauvres*, c'est-à-dire des femmes utilisant leur beauté et en trafiquant pour subvenir aux besoins et aux caprices de leur vanité, il y en a eu dans tous les temps. Mais, dans tous les temps aussi, la comédie partagea à leur égard les scrupules du législateur; la comédie les admoneste en passant, elle les effleure d'un trait léger, et si, par aventure, l'épigramme pique jusqu'au sang, c'est jusqu'au sang du mari. Les *Lionnes pauvres*, ou plutôt la lionne pauvre de l'invention de MM. Augier et Foussier, n'aura pas le bénéfice de ces ménagements, et, d'un bout de la pièce à l'autre, la foudre gronde et finit par éclater sur sa tête. Le drame — car c'est un drame aussi bien qu'une comédie — ne pouvait avoir d'autre moralité que sa logique, et le mari a sa part dans la catastrophe. C'est à lui et à ses pareils que s'adresse la leçon, et non à cette *lionne pauvre*, une enragée, une incorrigible, une sans cœur et, pour tout dire, une exception. Je résume la pièce au lieu de la raconter, car ce n'est pas par la nouveauté des incidents qu'elle brille; c'est l'originalité des détails et leur vérité relative qui lui donne son prix.

M. Pommeau a dix mille francs de revenu, et sa femme en dépense le double rien que pour sa toilette. C'est l'ami de la maison qui comble le déficit, quoi de plus prévu et même quoi de plus élémentaire? Le mari l'ignore sincèrement, — circonstance moins commune et assez invraisemblable, — jusqu'au moment où la jalousie d'une épouse délaissée s'en mêlant, un doute, un nuage passe sur son front, et ce nuage est gros d'une tempête, car ce doute sera bientôt la conviction. Ainsi condensée, la fable n'est pas neuve et ne semble pas née viable, mais la verve des auteurs lui a soufflé une vitalité puissante, et leur esprit lui donne beaucoup de physionomie. Les auteurs ont recueilli tout ce que l'observation des mœurs pouvait leur fournir de traits précis et actuels, en ajoutant à ce vaste butin le relief de la fantaisie et de toutes ses grâces. Tout ce monde n'est peut-être pas vrai, mais il est possible: la femme dans son infamie, le mari dans sa simplicité, l'amant dans les mensonges de sa position. Le rôle de l'épouse trahie est d'un héroïsme charmant, et il n'a pas été difficile à Mlle Fargueil d'en faire le premier rôle de la pièce. M. Félix joue très-bien le personnage de renfort ajouté à l'ouvrage pour lui donner plus de mordant. Il paraît que ces rôles fanfares, jetés au milieu de l'action au risque de la déranger, sont regardés comme indispensables, et peu s'en faut qu'ici comme ailleurs l'accessoire n'ait été pris pour le principal. M. Emile Augier peut ajouter une belle palme à sa verdurette d'académicien; puisqu'il a choisi M. Foussier pour collaborateur, le partage du succès ne saurait appauvrir sa gloire : dans les *Lionnes pauvres* il y en a très-suffisamment pour deux.

Grâce au concours du soleil qui lui tient lieu de subvention, l'Hippodrome a pris une éclatante revanche. La *Guerre de l'Inde* est un drame émouvant, une fresque épique, et par-dessus tout le plus magnifique spectacle qu'on puisse imaginer et que tout le monde voudra voir.

Que si, par hasard, d'autres vaudevilles se sont avisés d'éclore par cette grande chaleur, la renommée de leur succès n'est pas encore parvenue jusqu'à nous, et nous les sacrifions sans remords à la fête de Nanterre et au couronnement de sa rosière.

C'est le dimanche de la Pentecôte que la cérémonie a eu lieu. Chaque village du rayon de Paris a sa rosière, mais celle de Nanterre est la plus renommée. Sous ce rapport, Nanterre a détrôné Salency, où l'institution prit naissance. Pendant longtemps Paris et le monde entier ne connurent point d'autre rosière que celle de Salency; la révolution lui enleva cette spécialité, qui semble échue désormais à Nanterre, ni plus ni moins que celle de ses fameux gâteaux, dont tout le monde parle, et dont personne ne se soucie de manger. Il est bon d'observer qu'au milieu du naufrage de tant d'institutions et de la chute de tant de puissances, la vertu a conservé sa couronne. Sa fête est toujours entourée du même prestige, et c'est encore le même cérémonial qui y préside; seulement, M. le maire y a remplacé M. le bailli. Voici encore les notables de l'endroit sous le nom de conseillers municipaux, puis les *meissiers* ou gardes du corps de la rosière, armés de longs bâtons en guise de glaive, puis les confréries de jeunes filles, rosières surnuméraires, qui marchent sous la bannière de la sainte Vierge. C'est au milieu de ce cortége, accru de la plupart des habitants de la contrée, que la rosière est conduite à la mairie pour recevoir la couronne *civique*, qui est une couronne de roses blanches, plus une croix en or et une somme d'argent. Le couronnement a lieu à l'église, quand M. le curé se trouve d'accord avec l'autorité municipale. Les meilleures fondations ne sont pas à l'abri des faiseurs de quolibets, et il n'y a pas de rosière inattaquable, mais l'institution est de force à se défendre toute seule. Cette vieille coutume de nos pères ne fut jamais plus florissante, et on lui connaît ou on lui attribue d'excellents résultats.

On sait que la fête civique est suivie d'une fête foraine plus curieuse assurément que la description qu'on en pourrait faire. D'ailleurs il n'y a qu'une fête au monde, comme il n'y a qu'un vaudeville, et ce qu'on en pourrait dire ne vaut pas ce que vous allez voir en tournant la page.

PHILIPPE BUSONI.

De l'usage des eaux minérales.

Les propriétés des substances médicamenteuses dont la médecine a adopté et consacré l'usage ont dû être révélées, pour la plupart, par le hasard, l'instinct ou d'heureuses témérités. Il en fut de même sans doute pour les eaux minérales; les premiers malades qui ressentirent leurs bienfaits s'empressèrent d'en proclamer les vertus.

Il est difficile de déterminer au juste l'époque à laquelle les eaux minérales prirent faveur chez les infirmes et les médecins de l'antiquité; mais on sait positivement qu'elles étaient honorées par les Grecs, qui les avaient dédiées à Hercule, le dieu de la force. Elles furent également un remède familier aux Romains : ils en usaient en bains et en boisson. Chaque fontaine était placée sous la protection de quelque divinité tutelaire. Les cures obtenues, dans ces temps d'idolâtrie, étaient attribuées non-seulement à l'efficacité des eaux, mais encore à certaines cérémonies religieuses pratiquées par les malades qui fréquentaient les eaux. L'avénement du christianisme amena la décadence de cette médication, devenue générale partout où s'étendait la domination romaine. Les premiers chrétiens ne voyant dans le culte des sources minérales qu'une superstition païenne, elles furent délaissées, et les valétudinaires, exclusivement préoccupés d'ailleurs du soin de leur âme, allaient ensevelir leurs infirmités dans des maisons religieuses. Charlemagne rendit momentanément aux fontaines thermales la vogue qu'elles avaient perdue; mais ce n'est que vers la fin du quinzième siècle qu'elles reprirent leur antique célébrité.

Pendant longtemps on usa du remède par tradition, sans étudier sa nature, sans qu'aucune méthode scientifique présidât à son emploi. On en connaît mieux aujourd'hui les propriétés réelles, et les effets qu'elles produisent n'ont certainement rien perdu de leur éclat en sortant du domaine des miracles pour entrer dans le domaine de l'observation positive. On ne croit plus maintenant aux gnomes générateurs des eaux minérales, aux naïades commises à leur garde, aux génies dispensateurs de leurs vertus. Les recherches combinées de la physique, de la chimie et de la médecine ont ruiné pour toujours ces conceptions imaginaires, fruits de l'ignorance et de la crédulité des anciens. Assurément la superstition peut avoir ses attraits; mais la vérité lui est préférable en ce qu'elle a son utilité.

Répandues à la surface du globe avec une véritable libéralité, les sources thermales attirent, chaque année, un grand concours de malades et d'hommes mis en mouvement par le besoin des distractions. Ce n'est pas en Europe seulement que les eaux minérales sont en vogue: elles jouissent de la même faveur en Egypte, en Perse, aux Indes et en Chine. Cette faveur unanime chez des populations de mœurs différentes, n'est-elle pas un témoignage péremptoire de l'efficacité du remède? Bien que de tous les secours de la médecine celui-ci soit le plus légitimement accrédité, quelques esprits sceptiques s'obstinent néanmoins à croire que toutes les eaux se ressemblent, que leur action se réduit aux émotions du voyage, au changement d'air et d'habitudes, à la bienfaisante impression qu'excite en nous la splendeur d'un paysage nouveau, etc.

Il n'est pas douteux que, dans un grand nombre de circonstances, l'éloignement des lieux où l'on a souffert, l'abandon momentané des préoccupations ou des affaires, le calme remplaçant une sensibilité trop active, le mouvement et l'air pur succédant à la réclusion domiciliaire, la régularité dans l'emploi prolongé du temps, un régime sain, une certaine mesure dans les plaisirs et les divertissements, suffisent pour rétablir une santé chancelante. En effet, la vie méthodiquement active que l'on mène aux eaux, provoque dans l'organisme une réaction salutaire contre les souffrances morales telles que la langueur, l'ennui, le dégoût, et ce vague malaise qu'on appelle nausées cérébrales, résultats habituels de l'opulence oisive ou d'une civilisation raffinée. L'homme opprimé par la mélancolie fuit ses semblables, se complaît dans l'isolement; il y entretient un mal dont la cause est dans son cœur ou dans son esprit. Il n'est aucun médicament capable de guérir cette hypocondrie : il faut que celui qui en est atteint soit arraché à la solitude, qu'il soit lancé dans un monde nouveau, au milieu d'une foule mouvante, où tout devient pour lui objet de distraction. C'est dans ce cas qu'un déplacement quelconque, un voyage aux eaux, par exemple, devient une ressource précieuse contre les affections de ce genre, dont une sensibilité trop exaltée est le principe ou l'élément.

On est dans l'habitude de se rire des malades imaginaires, et d'accuser d'une complaisance plus ou moins désintéressée les médecins qui leur prescrivent l'usage des eaux. Il faut qu'on le sache : les souffrances dites imaginaires ne sont souvent ni moins rudes ni moins dangereuses que les souffrances qu'on nomme réelles. Qu'importe, dit M. Bertrand, du Mont-d'Or, qu'elles n'aient pas de fondements? En sont-elles moins poignantes pour le malheureux qui les subit? Elles sont vraies relativement à lui. Et puis, qui nous dit que dans l'homme qui se plaint, tout est bien et en bon état, parce que tout nous semble ainsi? C'est donc à tort que la vue des malades *de bonne volonté*, c'est-à-dire des hypocondriaques, excite notre pitié.

Il y a des maladies chroniques absolument incurables, mais susceptibles néanmoins d'une certaine amélioration; d'autres demeurent stationnaires sous la main du médecin, qui recourt vainement à tout ce qui l'environne pour les acheminer vers une terminaison favorable. C'est dans ces cas qu'un traitement thermal est conseillé non comme un moyen banal de nous *débarrasser* du patient, mais comme une dernière tentative pour le soulager ou pour le guérir. Il est impossible de méconnaître les succès, quelquefois inespérés, obtenus par l'action des sources minérales dans les états morbides, où le rôle du médecin est fini. Assurément, si les eaux étaient dépourvues de mérite, elles ne pourraient point soutenir cette épreuve, et il est parfaitement inutile, pour expliquer leurs propriétés, de se réfugier dans la supposition des causes occultes.

Les sources minérales sont très-nombreuses; chacune d'elle a sa renommée. Leurs effets dépendent de la température, de la composition du liquide et de la manière dont on en fait usage. On y trouve, dans des proportions diverses, de l'acide carbonique, du soufre, du fer, de l'iode, des sels minéraux, toutes substances employées en médecine; mais que la nature associe et combine dans les eaux, d'après des procédés inimitables. Il y a quelque chose de plus encore, quelque chose que l'industrie pharmaceutique ne saurait produire, c'est l'influence météorologique qui règle et modifie leurs vertus.

Loin d'être hypothétique, l'action des eaux est tellement positive qu'il devient nécessaire de la faire varier suivant la différence des maladies ou suivant les périodes d'une même maladie : elle est parfois si puissante que son énergie détermine l'apparition sur la peau de rougeurs, de furoncles, d'anthrax; qu'elle donne lieu à de la fièvre, de la courbature, des crachements de sang, à des attaques d'apoplexie mortelles.

Est-ce donc un remède inerte, insignifiant, un simple spécifique contre l'ennui, que celui qui ébranle ou qui tue les personnes qui en usent sans guide ou sans discernement?

Si les eaux minérales n'étaient pas véritablement douées d'une action intrinsèque, elles produiraient chaque jour, et sur tout le monde, les mêmes effets. C'est ce qui n'est pas. On remarque en effet que, suivant la nature du climat, le calme ou l'agitation de l'air, le degré de pression atmosphérique, ou pendant les jours de pluie et d'orages, elles éprouvent des perturbations qui les affectent et en changent, pour ainsi dire, la vitalité. Bien plus, le malade qui se fait apporter à boire dans son lit court quelquefois le risque de perdre le fruit de sa cure en ne buvant pas à la source même. Une courte distance a suffi pour affaiblir les qualités du breuvage. On sait en outre, et depuis longtemps, que les eaux transportées ne valent jamais celles qui sont consommées sur place.

Jamais les charmes d'un paysage n'ont guéri une entorse; jamais les plaisirs de la société n'ont fait tomber les béquilles d'un paralytique. Il faut, pour que de semblables phénomènes s'accomplissent, le concours des eaux minérales; c'est dans ces cas surtout que se manifeste leur efficacité dégagée de toutes influences accessoires. Certes ce n'est pas par maintien, par curiosité, sans besoin réel, que les pauvres, les paysans, dont l'imagination complique rarement les maux qui les affectent, se rendent aux sources thermales. Un motif grave les détermine à ce déplacement, une espérance les guide, et la nature se complaît souvent à les récompenser de l'insensible confiance qu'ils placent en elle.

Une preuve incontestable de l'efficacité des eaux résulte des effets qu'elles produisent sur les animaux. Chaque année on conduit à Cauterets, à Luchon, des chevaux qui, en buvant de l'eau sulfureuse, s'y guérissent de la *pousse* et d'autres maladies chroniques de la poitrine. A coup sûr l'imagination n'a aucune part ici dans les résultats du traitement.

Les affections morbides de l'économie humaine ne résident pas toutes dans la partie morale de notre être, de même que la médecine n'est pas tout entière dans la pharmacie. Comme, de leur côté, les eaux thermales offrent à la fois un moyen hygiénique et médicamenteux, il est souvent possible de tirer profit de cette heureuse association en faveur de ceux qui souffrent de l'âme et du corps. Le changement d'air, de régime, de société, de relations; les nombreuses occasions de divertissements que présente le séjour des eaux sont autant de circonstances qui préparent, secondent l'action du remède, mais elles ne le remplacent pas.

La puissance curative des sources a ses bornes: il ne faut les demander que ce qu'elle peut donner, et le lui demander à propos. En négligeant ce principe, le malade et le médecin se préparent quelquefois de regrettables mécomptes. Une maladie étant bien reconnue, nettement caractérisée dans sa nature, le choix du remède ne doit être ni vague ni douteux. Les eaux minérales ont leur mode d'action spécial, subordonné surtout à la composition de chacune d'elle : celles-ci guérissent les rhumatismes, celles-là les obstructions; les unes sont conseillées contre la gravelle, les autres contre les maladies de la peau. Ces diverses appropriations ne sont pas toujours faites avec un égal bonheur, et si le succès manque ou s'il demeure incomplet, la faute en est quelquefois au médecin qui ne connaît pas assez les dispositions morales du malade, la vertu intime des sources et les influences qui les environnent. Il faut savoir, en effet, que tel individu a besoin du recueillement et du silence, qu'il faut à tel autre les distractions de la colonie animée et bruyante. L'emploi des eaux demande donc à être manié avec la même sagacité, les mêmes précautions que l'usage des autres agents curatifs.

Il est un auxiliaire complice encore des sources, des cures manquées, et ce complice, c'est le malade lui-même, qui, dans son impatience de guérir, s'affranchit de toute espèce de tutelle, boit, se baigne, mange avec excès ou hors de propos, s'agite dans l'alternative puérile d'espérances argentées de découragements soudains, et devient ainsi l'instrument et la victime d'imprudences capables de ruiner la constitution d'un colosse.

Tant que la médecine des eaux est restée une tradition empirique, ses effets ont pu être portés au compte du hasard; mais, depuis qu'elle est entrée dans la voie des études sévères, perfectionnée par les méthodes scientifiques, ses procédés ont acquis plus de sûreté et de précision. Les immenses services qui lui sont dus consolident chaque jour sa réputation garantie désormais contre les efforts tentés par les incrédules pour en ternir l'éclat et en compromettre la durée.

Dr CHAMPOUILLON.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

vins, Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Châtillon-sur-Seine, Brienne, Bourbonne, Plombières, Gray, etc.

La section nouvellement ouverte, entre Vesoul et Belfort, comprend sept stations : Colombier, Creveney, Genevreuille, Lure, Ronchamp, Champagney et Bas-Evette. Le tracé du chemin, au passage de ces localités, a donné lieu à des ouvrages de quelque importance. Nous citerons, en particulier, les tunnels de la Chaillère et de Genevreuille; les tranchées profondes de Montaigu et des Barres. L'ouverture de cette section supprime une lacune infiniment préjudiciable qui imposait jusqu'ici aux relations commerciales une perte de temps et une aggravation de frais à la jonction des deux tronçons. L'interruption n'existe plus, et, par le complet achèvement et la convergence de cette belle ligne, les marchandises peuvent s'acheminer en droiture, et sans rompre charge, du Havre et de Paris jusque dans la haute Alsace, l'Allemagne méridionale et la Suisse.

D'un autre côté, l'inauguration de la section de Belfort à Besançon, qui a eu lieu le 16 mai dernier, vient ouvrir un immense débouché à la ligne de Paris à Mulhouse, en la raccordant au chemin de la Méditerranée par une traverse. Les départements de l'est se trouvent donc du même coup en communication directe avec la partie méridionale de la France.

Nous n'avons pas besoin de nous appesantir sur les heureuses conséquences que cet immense ravonnement de voies doit nécessairement avoir pour le développement et la prospérité des centres agricoles et manufacturiers exploités par le chemin de Paris à Mulhouse. Il suffit d'indiquer les points extrêmes où peuvent être portés tout d'une traite les productions et les produits de l'est pour montrer le nouveau champ, le vaste champ ouvert à l'agriculture et aux industries justement estimées de l'Alsace, de la Champagne et de la Franche-Comté.

Sous le rapport des voyages, la ligne de Paris à Mulhouse acquiert une importance considérable. Elle est le chemin le plus court du nord de la Suisse, la partie la plus pittoresque et la plus curieuse sans contredit d'un pays dont les moindres beautés sont des sujets de surprise. Cet avantage sera certainement prisé dans un temps où le génie des affaires laisse à peine quelques loisirs, et, sans restreindre la curiosité, impose une limite de temps à nos admirations. FERRÉ.

Armand Carrel (1).

Les actes et les œuvres des hommes historiques ne donnent pas toujours leur mesure tout entière. Il est rare qu'il ne reste pas d'eux-mêmes une partie quelquefois importante, peut-être même capitale, à laquelle l'occasion, la forme, l'expression, a manqué pour se montrer. Les contemporains de Voltaire, qui avaient visité Ferney, sont unanimes à témoigner que sa conversation était tout autre chose encore même que sa correspondance, la plus étonnante des manifestations de cet esprit incomparable.

Si un homme a été grand aux yeux du monde par ses actions comme par ses écrits, certes, c'est Napoléon Ier. Pourtant, tous ceux qui l'ont vu de leurs yeux ; qui, soit au conseil d'Etat, soit sur le champ de bataille, ont entendu sa parole, étudié son geste, reçu l'étincelle de son regard, en ont gardé un souvenir tout autrement sculpté que nous, qui ne savons rien de lui que par les échos de l'histoire.

Qui de nous ne s'est pas torturé l'esprit pour imaginer ce que devait être, de sa personne, César, cette suprême perfection du Romain arrivé à la civilisation accomplie?

Qui de nous n'a pas rêvé un libre entretien avec la grande âme de Corneille, débarrassée des machines du théâtre, des ruses de la versification, des petites étiquettes du monde auquel sa misère était asservie?

Le peuple même semble comprendre qu'il reste du mystère sous la personnalité la plus connue. De là, sa curiosité insatiable à contempler ceux dont il a été préoccupé à un titre quelconque. Il veut épier dans leur aspect, deviner dans leur regard, le secret d'une force et d'une destinée supérieures même à ce qu'il en sait.

Armand Carrel est certainement, de tous les hommes qui, de notre temps, ont attiré l'attention publique, celui qui a gardé la plus forte part de valeur vraie dans le secret d'une destinée trop tôt tranchée.

Je sens bien que les analogies que je viens d'évoquer paraîtront, à ceux qui ne l'ont pas beaucoup connu, excessives et disproportionnées. Mais je suis sûr que, de ceux qui l'ont vu de près, aucun n'a douté qu'il fût d'une intelligence égale à toutes les situations que le sort pouvait lui réserver, et surtout d'un caractère suffisant à les dominer. — Les juges qui ont le droit d'être le plus sévères sont précisément ceux dont je redouterais le moins un démenti.

Mais l'époque au milieu de laquelle il arriva était exactement le contraire de ce qui convenait à sa nature; et il le sentit si bien qu'il en sortit, on peut le dire, volontairement, après y avoir inutilement dépensé en talent, en courage, tout ce qu'il aurait fallu, dans un autre moment, pour illustrer une carrière historique.

On travaille maintenant, après coup, à faire pour cette époque une philosophie, une raison d'existence. Le profond oubli où elle est déjà tombée suffit à démontrer d'avance qu'on n'y réussira pas. Les nations gardent un souvenir de ce qui a rempli leur pensée, ne fût-ce qu'un instant. Or ce régime de dix-huit ans est déjà plus loin de la mémoire populaire que le premier Empire, qui n'a guère duré que la moitié de ce temps. Que dis-je? plus loin même que la restauration, qui, si elle n'était pas un principe, était du moins un essai de transaction entre deux principes. Des quelques améliorations du ménage matériel qu'elle a reçues de ce régime, la nation s'en sert, mais sans penser à lui, car lui-même était, en les créant, sans pensée et sans conscience. La France n'a, on peut le dire, pendant ces dix-huit ans, rien appris et rien oublié.

Rien oublié : car c'est pendant ce temps que se sont replantées dans la discussion publique et qu'ont refleuri ces théories apologétiques du comité de salut public destinées à porter de si beaux fruits.

Rien appris, sinon l'art de construire les chemins vicinaux, et des rapports verbeux de commissions.

Cette œuvre si simple, et pourtant si essentielle dans un régime supposé représentatif, un règlement d'ordre et de sûreté pour le corps parlementaire, ce régime n'a pas su la faire, et il est tombé au milieu d'un vacarme de hasard dont la moindre prévision l'aurait garanti.

Le premier malheur de Carrel fut donc de naître à l'action, au milieu de ce tumulte d'intérêts, et d'y naître avec une âme trop forte pour entrer dans des combinaisons hypocrites qui cachaient une cupidité individuelle sous toute formule d'intérêt public.

Le second, qui était en même temps une faute, ce fut de se laisser entraîner par les séductions d'une générosité beaucoup trop personnelle pour être politique, et d'accepter les servitudes d'un rôle de parti.

C'est une loi du monde moral comme de la physique, que le contenu est toujours plus petit que le contenant. Si grand que soit un homme, s'il entre dans un parti, il se rapetisse aussitôt à la mesure de ce compartiment social. Plus même il était grand, plus il y sera gêné, contraint, maladroit. Esclave de toutes les petitesses de la coterie, tout mouvement libre et spontané lui devient une faute; bien plus que cela, un crime, une trahison, une défection, une impardonnable révolte contre la médiocrité collective, le plus absolu, le plus implacable des tyrans.

Tel fut le double malheur de Carrel.

Ce régime, sur lequel on fait aujourd'hui tant de vanteries élégiaques, mais qui n'a pas encore été jugé par l'histoire sincère, semble à ses louangeurs d'une perfection telle qu'ils ne peuvent admettre qu'on l'ait combattu par les seules inspirations de la raison et de la justice.

Pour comprendre un pareil forfait, il leur faut absolument supposer la dépravation de quelque mobile honteux; par exemple, quelque monstrueuse ambition de préfecture ou de conseil d'Etat.

Deux livres tout récemment publiés, et qui ont à juste titre attiré l'attention, font mention de Carrel dans cet esprit.

L'un, M. Granier de Cassagnac (1), explique ainsi l'opposition du *National* : « *Carrel, qui aspirait au conseil d'Etat...* »

L'autre, M. Victor de Nouvion (2), s'exprime encore plus clairement : « *Il est à croire,* pour n'en citer qu'un exemple, que M. Armand Carrel ne serait pas devenu républicain si, au lieu de le nommer à la préfecture du Cantal, position qu'il refusa, on lui eût donné, *comme il le demandait*, la préfecture de la Seine-Inférieure ou un siége au conseil d'Etat, etc. »

Il est à croire que ce n'est pas sur ce qu'ils ont pu savoir par eux-mêmes que MM. Granier de Cassagnac et de Nouvion ont écrit, l'un son insinuation, l'autre son affirmation positive : en 1830, aucun d'eux n'était dans la région où les faits de cet ordre se passaient. Mais, de quelque rancune qu'ils se fassent ici les échos, *il est à croire* qu'ils trouveraient des expressions sévères pour flétrir soit les auteurs, soit les complices de ces haines calomnieuses, fort blâmables quand elles s'attaquent à un homme vivant, impossibles à qualifier quand elles s'acharnent à un ennemi mort.

Je ne réclame pas, certes, le bénéfice de la tombe pour la mémoire d'un homme auquel je ne manquerai pas une occasion de rendre publiquement l'hommage d'un respectueux et affectueux souvenir. Non, je n'admets pas plus pour lui que pour d'autres ces barrières factices qu'on prétend opposer à la vérité : la mort, l'exil, les affections de famille. La vérité est la vérité, c'est-à-dire la souveraine du monde. Elle a tous les droits, sur tout, sur tous et contre tous. Elle ne doit reculer devant qui que ce soit ni devant quoi que ce soit. Prenez soin de la pureté de votre vie, vous qui craignez son regard en deçà ou au delà du tombeau. Quand la sincérité sur les morts ne serait bonne qu'à donner aux vivants cette leçon, il la faudrait encourager.

Mais est-ce la vérité que nous rencontrons ici?

Je prie M. de Nouvion de donner à l'homme d'Etat qui lui a affirmé que Carrel avait *demandé* la préfecture de la Seine-Inférieure, ou toute autre préfecture, le démenti le plus net, le plus absolu; — de le défier d'apporter la moindre preuve que Carrel ait jamais demandé quoi que ce fût.

Comme on ne fournira pas cette preuve, on se réfugiera dans les souterrains de l'équivoque. « On ne demande pas « ces choses-là par pièces écrites, etc., etc. »

Loin de nous les fausses pudeurs. Poursuivons jusqu'au bout ces indignités contre un homme dont la France a le droit d'être fière, aujourd'hui surtout qu'elle a eu le loisir d'oublier les animosités du régime parlementaire.

A défaut de preuves, voyons les vraisemblances.

Carrel venait d'être le collègue de M. Thiers et de M. Mignet dans la rédaction en chef du *National*; leur égal et leur émule dans la guerre politique dont ce journal portait le drapeau, et dont le but et le résultat furent la chute de la branche aînée des Bourbons.

Carrel succédait seul à ces écrivains qui étaient déjà illustres. Il s'emparait seul d'un journal dont l'influence était immense dans un moment où la presse était tout; où les pouvoirs publics ne vivaient que sous sa tutelle. Et Carrel brûlait de quitter cette existence brillante, cette force supérieure, pour aller brasser des dossiers dans les bureaux d'une préfecture! — La bêtise de nommer un homme pareil à la préfecture du Cantal a bien pu être commise et elle l'a été; mais en quoi Carrel est-il responsable de cette balourdise?

Allons plus loin ; poursuivons la calomnie jusque dans ses recoins ignobles : *l'argent.*

C'est le traitement rogné des préfets d'alors, des conseillers d'Etat d'alors qui pouvait tenter Carrel, à qui un travail plein d'attraits pour lui, dans une situation unique d'importance et d'éclat, assurait le double ou le triple de ce qu'il aurait reçu du budget!

Mais la calomnie se donne-t-elle au moins la peine d'arranger les dates? — Nous allons voir.

C'est, suivant M. de Nouvion, le dépit de voir ses amis du *National* entrer dans des fonctions publiques supérieures, où il n'était pas digne de figurer, qui rendit Carrel républicain.

Les amis de Carrel entrèrent au pouvoir en août 1830. Carrel, *par dépit,* devint donc dès lors républicain? Non; le *National* n'arbora ce drapeau qu'en 1832. Fit-il du moins, dès lors, une opposition non pas républicaine, mais violente?

L'opposition du *National*, pendant plus d'un an, fut constamment modérée, presque affectueuse pour le nouveau régime.

Voilà un dépit qui sait bien se contenir, et cela ne ressemble guère à la nature haute et fière que la France a connue.

Du reste, pourquoi plaider? J'ai là, sous la main, une réponse à laquelle nul homme de bon sens ne résistera : c'est l'article même par lequel (30 août 1830) Carrel, en annonçant que ses amis entraient au pouvoir, et qu'il n'y entrait pas, lui; qu'ils quittaient le *National*, et qu'il y restait, lui, aurait dû laisser percer ce dépit ambitieux, source de son opposition.

« Les écrivains qui fondèrent, il y a huit mois, le *National*, s'étaient rapprochés par le commun pressentiment des événements mêmes qui viennent de s'accomplir. »

(Ici Carrel rappelle et résume la polémique du *National* contre la restauration, les suites qu'entraîna cette polémique, les ordonnances et l'insurrection victorieuse de juillet, enfin, la part que les rédacteurs de ce journal prirent à la résistance, et surtout à la désignation et à l'intronisation de la dynastie d'Orléans.)

« N'ayant cessé de vouloir, de demander pour la France la royauté consentie, et telle qu'elle existe aujourd'hui, il serait surprenant que les rédacteurs du *National* n'eussent pu, sans démériter, s'employer à la consolidation de l'édifice dont ils peuvent passer pour avoir jeté les fondements, et qu'ayant vu prévaloir le système recommandé par eux depuis qu'ils existent, ils fussent obligés de tourner contre lui la même ardeur, la même vivacité, les mêmes sentiments qui les firent distinguer dans le combat contre la tyrannie. Il serait plus surprenant encore qu'ils ne pussent consacrer au service de la royauté consentie leur jeunesse, leur activité, leur amour du travail, leur goût pour tout ce qui est noble, grand, national, sans encourir le blâme de ceux qui se sont arrangés dix ans de la royauté de droit divin, la croyant compatible avec les libertés publiques, et s'écriant bonnement, à chaque usurpation nouvelle : « Si le roi le savait! »

« Plusieurs des écrivains du *National* ont accepté des emplois, et n'y seront assurément ni moins désintéressés, ni moins dévoués au pays, ni moins utiles qu'ils ne l'ont été comme journalistes; mais chacun d'eux, à l'avenir, répondra de sa propre conduite. Ils ont compris que, quelque popularité qui entourât le nouvel ordre de choses, à la longue il fallait que les défiances naturelles, salutaires même, de gouvernés à gouvernants, se rétablissent, et qu'il n'était pas toujours possible aux mêmes hommes de sentir à la fois comme le pouvoir et comme le pays. En un mot, ils n'ont pas cru qu'il leur convînt de se présenter dans un journal comme juges des actes mêmes auxquels ils pourront être appelés à prendre part. Quant au *National*, la pensée dans laquelle il a été conçu lui interdisait de devenir jamais feuille ministérielle. Il restera ce qu'il était sous l'ancien gouvernement : indépendant. Dans cette situation, le *National* n'a point de profession de foi à faire; son avenir est tracé par la conduite qu'il a tenue jusqu'à ce jour. Il est fier d'avoir si manifestement désiré ce qui existe, avant que personne même osât y songer. Le glorieux événement qui a porté au trône la famille d'Orléans est la réalisation de ses plus anciennes espérances. Il ne se tournera point contre un résultat auquel il a contribué de tous ses moyens; et ce serait travailler contre le nouvel ordre de choses que d'accuser avec amertume l'administration actuelle des embarras inséparables d'une position aussi difficile que la sienne. Tout ce que nous écrivons ici, poussés quelquefois par des sentiments *de jalousie ou de vanité blessée,* est pris au mot dans ces départements du midi ou de l'ouest où s'agitent encore quelques éléments de contre-révolution. Il y a peut-être plus d'une cour où l'on se réjouit à ces boutades d'humeur ou d'*ambition désappointée,* comme si Paris était dans l'anarchie, et que cette royauté, si heureusement régénérée, fût au moment d'être renversée par les factions, et que de nouvelles coalitions eussent trouvé du moins un prétexte.

« Non-seulement, le *National* ne voit point d'opposition à faire, mais il croit que le mieux est de s'intéresser à cette administration si entravée sur son terrain couvert de débris, de la conseiller, de la pousser avec bienveillance, de la soutenir au besoin contre de ridicules inimitiés. C'est à peu près ce qu'a fait, depuis un mois, le *National*. Il continuera ce qu'il croit une tâche utile et patriotique; mais désormais, séparé de toute fonction publique, on ne le soupçonnera plus d'agir par intérêt de position. Il sera indépendant dans ses éloges comme dans son blâme, mais il ne veut pas plus dépendre d'une administration, quelle qu'elle soit, que de l'exagération de quelques hommes ou de la folie de quelques jours. Il a toujours été conduit, sous le dernier gouvernement, par son amour du bien public et son intelligence des situations. Telle sera encore sa loi invariable. Après tout, les attaques fort déplacées dont il a

(1) *Œuvres politiques et littéraires d'Armand Carrel,* mises en ordre, annotées et précédées d'une notice biographique sur l'auteur, par M. Littré, de l'Institut, et M. Paulin, ancien gérant du *National*. — Paris, 1857; Chamerot, rue du Jardinet, 13. — 3 vol. in-8° publiés. Les deux derniers paraîtront prochainement.

(1) *Histoire de la chute de Louis-Philippe,* t. , p. 74.
(2) *Histoire du règne de Louis-Philippe,* t. I.

Digitized by Google

été l'objet depuis quinze jours ne seraient plus collectives; elles ne s'adresseraient désormais qu'à une seule personne, celle qui s'est fait connaître hier pour directeur unique du *National*, et l'on doit s'attendre qu'elles seraient relevées. »

Comme cet article décèle l'aigreur et le dépit! Comme ces allusions aux *vanités blessées*, aux *ambitions désappointées*, eussent été ingénieuses sous la plume d'un homme qui se fût, hier, retiré en solliciteur *mécontent*!

De fausse qu'elle est, d'invraisemblable qu'elle était, la calomnie, devant ce texte, devient absurde!

Valait-elle un pareil examen? L'opposition extrême de Carrel, un an et demi plus tard, s'explique assez par les bassesses de notre politique extérieure pendant ce temps. Et son adoption du drapeau que portait une minorité républicaine ne s'explique que trop pour quiconque a connu son attrait pour les causes périlleuses; pour quiconque l'a vu dans le voisinage du danger, s'y complaisant avec une sorte de volupté; se donnant à lui-même de généreux défis; étudiant sans cesse la mesure de son propre courage; et songeant bien moins, en se livrant à cette sorte de gymnastique intérieure de caractère et de force morale, à ceux qui pouvaient le regarder qu'au jugement qu'il s'occupait à porter sur lui-même.

Sa vie tout entière et sa mort même ne sont qu'une traduction de cette disposition native qui en d'autres temps, et notamment sous l'empire, par exemple, eût fait de si grandes choses.

Si un homme méritait d'échapper à ces outrages de la calomnie, c'est celui pour qui l'impartialité envers ses ennemis était une joie vive; — et non pas l'impartialité avare et dure : mais la justice rendue avec largesse de cœur et générosité. J'ai entendu bien souvent, et par bien des gens, sans me compter, louer le talent de M. Thiers; mais je ne crois pas que ce soit jamais avec plus d'ampleur, de force, de justesse que par Carrel, et cela dans le temps même où, par une inspiration malheureuse que je ne veux pas aujourd'hui qualifier autrement, M. Thiers s'égara jusqu'à faire poursuivre Carrel comme s'il l'eût cru complice du plus lâche, du plus vil assassin.

C'est de cet homme-là qu'on va jusqu'à contester le talent littéraire! Ce n'est pas M. de Chateaubriand qui a élevé cette contestation; ce ne serait pas, je me permets de le supposer, M. Thiers qui l'élèverait; ni M. Nisard, ni M. Mignet, ni M. Sainte-Beuve, et ce n'est pas, nous le savons, M. Littré.

Mais je comprends les causes d'un pareil jugement en en lisant le texte.

Qui sait si, pour les *hommes d'esprit* d'aujourd'hui l'auteur des *Provinciales* passerait pour avoir du talent? C'est plus que douteux.

En tenant compte des mouvements de la langue, le rapprochement qui vient de se faire par hasard sous ma plume paraîtra naturel. C'est, dans Carrel comme dans Pascal, cette contexture forte, simple, claire, cette droiture savante de l'argumentation; c'est, dans le style, cette énergie sereine, cette force qui n'a pas besoin d'étaler ses muscles pour se faire comprendre. Jusques dans l'agression la plus violente ou le défi le plus éclatant, c'est le calme supérieur de l'intelligence qui se sent et du courage qui se connaît et se contient.

Comme Pascal dans les discussions de son temps, Carrel, dans la polémique de notre époque, a laissé des modèles incomparables. On a pu en remarquer un exemple dans les mots qui terminent l'article que j'ai cité tout à l'heure.

Il y a là l'alliance, l'harmonie des deux plus fortes fibres de notre nation : l'esprit littéraire et la fierté militaire; la mesure de l'esprit prise sur la lame de l'épée. — C'est la France en deux mots.

Dans les trois volumes que les éditeurs donnent aujourd'hui, il n'y a pas un morceau qui n'ait son prix pour les lecteurs attentifs. Mais, pour l'ensemble du public, un peu plus de sobriété dans les choix eût mieux servi la mémoire de Carrel.

Il aurait fallu, à mon avis, ne reproduire que les morceaux caractéristiques du talent et de la nature personnelle de l'écrivain, et ceux qui se rapportent à des événements réellement historiques.

J'en voudrais citer un qui me *paraît résumer* à la fois l'intelligence politique, le talent littéraire et la haute impartialité d'Armand Carrel.

Il s'agissait (4 octobre 1830) d'une pétition présentée aux chambres pour demander la translation des cendres de Napoléon Ier de Sainte-Hélène à Paris.

« La majorité considérable qui a réclamé l'ordre du jour a-t-elle cru que, dans l'état d'agitation où est la France, ce pût être un danger que de présenter au souvenir des vieux soldats et *des fils de soldats* de Bonaparte les cendres du vaincu de Waterloo? Peut-être y aurait-il quelque fondement à une telle crainte si les restes de Napoléon n'étaient qu'à quelques lieues de nos *côtes*, et que pour les obtenir de la puissance qui possède Sainte-Hélène, il suffît à notre gouvernement de les réclamer. Mais la chambre aurait pu songer à la distance qui nous sépare *des lieux où le proscrit de la Sainte Alliance* rendit sa grande âme et aux lenteurs que la diplomatie peut si aisément introduire dans les affaires les plus simples. Pour renvoyer les *deux pétitions au ministre des affaires étrangères*, on n'eût pas été menacé de voir, le lendemain, le cercueil de Napoléon traverser les rues de Paris; peut-être même, une fois la *prise* en considération accordée, n'eût-on pas obtenu de revoir ces glorieux restes; mais du moins une pensée généreuse, une intention reconnaissante, un vœu national n'eussent pas été repoussés avec une *indifférence* pire que la haine.

« Nous le disions il y a quelque temps : Napoléon n'est pas l'homme de la révolution de 1830... Est-ce à dire pour cela que ce que nous avons pu depuis 1815, *nous* l'aurions pu auparavant, et que si nous ne l'avions pas fait, si nous ne sommes pas parvenus plus tôt aux véritables conditions de liberté, c'est que Bonaparte ne l'a pas voulu *et nous en* a empêchés?

« Erreur profonde! Nous avions eu la liberté avant Bonaparte, et nous n'avions su qu'en faire; mais *pourquoi*? Parce que nous ne respections pas deux jours de suite nos propres lois; que, d'un *système* à un autre système, d'une prétendue découverte politique à une autre, nous allions toujours, sans savoir, comme Bossuet l'a dit des Anglais de 1640, que nous *allions* à la servitude; parce qu'une nation ne peut se passer de bien-être; parce que l'ordre est la première condition de la prospérité, et qu'il est naturel de chercher l'ordre à l'abri de la volonté d'un seul, quand on est las de le chercher dans la volonté de tous.

« Bonaparte nous est venu comme Cromwell aux Anglais, dans un *moment* où nous avions besoin que quelqu'un sût, non pas faire des lois, car les législateurs ne manquaient point, mais faire respecter les lois telles quelles. L'histoire, *si déjà* nous sommes assez ingrats pour l'oublier, l'histoire dira quel législateur ce fut que ce merveilleux et jeune soldat qui n'avait encore médité que sur les champs de bataille. Sans doute il fit au pouvoir une large part, et il le fallait, puisque la France n'en *murmura* point, et éprouva, de se voir gouvernée, le même bonheur, le même bien-être qu'elle avait ressentis en goûtant pour la première fois de la liberté en 89.

« Tout autre soldat que lui eût su comprendre qu'il fallait de la vigueur, qu'il y avait nécessité d'imposer silence, même aux *vœux de liberté* les plus justes en principe : mais quel autre eût su, comme lui, concilier dans sa législation dictatoriale, avec cette première nécessité d'un pouvoir fort, l'*esprit* de la révolution, et ordonner suivant cet esprit, sinon le gouvernement, au moins la société? Qu'on lise les discussions du Code civil : on y verra sa conscience d'ami de la révolution, d'homme passionné pour les progrès de la civilisation, pour le travail et l'ordre, *en même* temps qu'on admirera cette vive et lumineuse intelligence qui semble enseigner sous une forme plus pratique, plus simple, aux hommes vieillis dans *l'étude des lois ce qu'elle* saisit, ce qu'elle apprend d'eux au moment même. On ferait mieux aujourd'hui, et tous les jours on améliore le travail de ce temps; mais combien on *pouvait plus mal* faire si près des souvenirs, des excès de la *révolution*! Combien il était facile d'être plus dominé par le sentiment général, qui voulait *uniquement l'ordre*, et d'y *perdre* tout à fait de vue le sentiment non moins général qui avait produit la révolution de 89, et qui n'était qu'un souvenir décrié! C'est là *ce qu'il faut considérer*.

« On doit mesurer un homme à son temps et aux circonstances dans lesquelles il a été placé. Et certes, l'homme le *moins* libéral de France, en 1802, du temps de ces immortelles *conférences* sur le Code civil, ce n'était pas le premier consul. La loi faite, il la fit respecter, et durement. A la longue, cela devint un mal; c'était la condition de lois transitoires et nécessairement violentes; *mais d'abord*, et longtemps, ce fut un bien, oui, un bien : et qu'on ne se récrie pas! Sans ces quinze années, passées par la France dans la dure observation de lois qu'elle n'avait pas faites, mais de lois dictées en partie par l'*esprit* de la révolution, et à une distance infinie au-dessus de celles de l'ancien régime, la France n'eût pas été en état de se préparer pendant quinze années à la lutte décisive qui a rangé enfin le pouvoir, comme le pays, dans la dépendance de la loi.

« *Nous avons appris sous Bonaparte à aimer l'ordre*, à obéir à la loi, c'est-à-dire à la faire à notre tour. Voilà ce que nous lui devons, et c'est le plus grand service peut-être *qu'aucun homme nous ait jamais rendu.* »

S'il arrive un jour à M. Granier de Cassagnac de vouloir louer le premier empire, nul ne lui saura mauvais gré, je suppose, d'en parler avec cette force de style et cette hauteur de pensée.

Beaucoup d'autres morceaux seraient à citer, même pour leur intérêt actuel et permanent. Mais nous ne renonçons pas à revenir sur cette publication et à la faire mieux connaître.

ANSELME PETETIN.

Gazette du palais.

Pendant une semaine, les seigles verts qui bordent les sentiers capricieux, et les *pommiers qui fleurissent le long* des routes, ont salué des avocats par centaines; la brise de mai, passant à travers les peupliers, a rafraîchi le front rêveur de plus de soixante avoues, huissiers et greffiers; pendant une semaine, les juges ne se sont endormis qu'au murmure des ruisseaux. La Pentecôte faisait de doux loisirs aux *robes noires*. — De tous les captifs, ceux que le palais enferme dans sa noire enceinte sont les plus avides de liberté. A peine la porte de la prison s'est-elle ouverte, qu'ils s'élancent et se dispersent aux quatre coins de l'horizon. Ils s'éloignent le plus possible des lieux de leur souffrance. Ont-ils huit jours à eux, les voilà partis, l'un pour Trouville, l'autre pour Bade, un troisième pour Spa; il en est qui vont jusqu'aux Pyrénées et jusqu'aux Alpes, et qui se préparent aux grandes expéditions de septembre; septembre, heureux mois après lequel soupirent à présent les tristes forçats du dossier qui viennent de reprendre leur chaîne!

A propos de voyage, laissez-nous vous dire comment Géreaud avait la ferme intention d'aller à Constantinople, et comment le jury l'en a empêché.

Géreaud a eu le malheur d'être possédé par une idée fixe, commune d'ailleurs à beaucoup de gens, celle de faire fortune. Mais, pour réaliser ses rêves *ambitieux*, il a dédaigné d'ouvrir, comme tant d'autres, une boutique de bonnetier ou de droguiste dans la rue Saint-Denis ou dans la rue des Lombards. Doué d'une *imagination* poétique, il se sentait invinciblement attiré vers l'Orient, le pays des merveilles. Lors de la guerre de Crimée, il suivit notre *armée* en volontaire, non pas pour s'illustrer sur les champs de bataille : la gloire n'est pas sa déesse; mais dans l'espoir de tenter quelque entreprise commerciale de nature à lui procurer d'*honnêtes* profits. Il ne tarda pas à se convaincre que ce qui manquait le plus aux héros alliés était une bonne cuisine; sa résolution fut immédiatement prise : il se fit restaurateur. Avait-il trop présumé de ses talents? Je ne sais; toujours est-il que les Français trouvèrent peu de saveur à ses ragoûts, que les Anglais furent médiocrement satisfaits de ses roastbeefs, que son macaroni parut insuffisant aux Piémontais, son riz fade aux Ottomans..., et qu'il revint de Paris aussi pauvre qu'il en était parti, ou à peu près.

Un jour qu'il regardait d'un œil mélancolique un des rares caïmans qu'il avait *rapportés* de Kamiesh, il lui vint à la pensée qu'il était beaucoup plus facile de fabriquer des *caïmans* que d'en gagner. — Ai-je besoin de vous dire qu'il ne s'agit point ici de crocodiles, mais de certains papiers-monnaie valant, en Turquie, une vingtaine de piastres? — Géreaud s'est dit que, *préoccupés* de la question du Monténégro, les dignes fils du Prophète n'y regarderaient sans doute pas de trop près, et qu'il écoulerait facilement ses petits banknotes à Constantinople. *Il comptait en emporter pour* 16,000 francs. N'ayant à débourser que le prix du papier et les frais d'autographie, notre homme ne pouvait manquer de retirer de l'opération un joli bénéfice. *Il alla trouver* M. Bagueneau, et le pria de lui faire le fac-simile d'un caïman qu'il lui présenta comme une pièce tout à fait insignifiante. M. Bagueneau voulut savoir à quoi s'en tenir; il montra le billet à des Turcs, qui le lui traduisirent couramment, et Géreaud fut arrêté. La cour d'assises a qualifié sa fantaisie autographique de tentative de faux en écriture privée, et l'a *condamné* à deux années d'emprisonnement et à 100 fr. d'amende.

Pourquoi Géreaud, au lieu d'employer ses loisirs à faire fabriquer de faux caïmans, n'a-t-il pas songé à utiliser les connaissances qu'il avait acquises dans ses voyages, et à écrire le *Guide du voyageur en Crimée*? Il n'aurait pas eu de démêlés avec le jury, tout au plus se serait-il exposé à un petit procès civil comme M. Bædecker. M. Bædecker occupe, dit-on, un rang très-distingué dans la presse et dans la littérature allemande, mais il est de son temps et n'ignore pas que les *itinéraires* ont plus de lecteurs aujourd'hui que les poëmes et les tragédies. Il a donc mis sa plume au service de ceux de ses compatriotes qui visitent Paris, et s'est fait un plaisir de les renseigner sur les curiosités, les monuments et les *hôtels de la grande capitale*.

M. Dessaux fut très-agréablement surpris de lire, dans la première édition de l'ouvrage du littérateur d'Outre-Rhin, un magnifique éloge de l'hôtel Viollet, dont il est l'heureux propriétaire. — Mais les éditions des *Guides* se suivent et ne se ressemblent pas toujours. L'année dernière, M. Bædecker déclarait dans son livre que les plaintes graves et nombreuses qu'il avait reçues depuis quelque temps sur l'hôtel Viollet le *déterminaient à retirer sa recommandation*. M. Dessaux lut la seconde édition du *Guide* avec infiniment moins de satisfaction que la première, et, prenant la chose au sérieux, il fit assigner l'auteur devant les tribunaux.

M. Bædecker s'est retranché à l'audience derrière les franchises de la critique; il n'en a pas moins été condamné à supprimer un blâme qu'il n'appuyait pas de pièces probantes et à payer mille francs de dommages-intérêts à M. Dessaux.

Il n'est pas aujourd'hui de bourgeois un peu à son aise qui n'aille voir Vienne, Rome, Venise, Madrid; plus d'un a fait son tour d'Algérie et poussé une pointe jusqu'au désert. Quelques années encore, et, s'il plaît aux cipayes, nous plaindrons du fond de notre âme les pauvres diables qui n'auront pas visité Calcutta, Madras, Bombay, Pondichéry, et *qui ne se seront pas fait porter* un peu en palanquin dans les rues de Bénarès. Une douzaine de voyageurs nous avaient décrit l'Inde, ses mœurs, ses cérémonies religieuses, les magnificences de ses temples. Tous les cœurs sensibles se sont attendris sur le dévouement des veuves du Malabar et sur le sort des parias; tous les esprits forts ont pris en pitié les fakirs imbéciles qui passent leur vie à regarder pousser leurs ongles, ce qui considéreraient *comme une abomination de se débarbouiller*. Mais nous n'avions sur la législation hindoue primitive que des notions très-incomplètes; les lois de Manou étaient pour nous lettres closes, et c'est tout au plus si nous connaissions de réputation le *Vyavahara-sara-sangraha* (abrégé substantiel de droit). Nous n'aurons plus à rougir de notre ignorance, grâce à M. de Sicé, sous-commissaire de la marine à Karikal, qui vient de donner une traduction de ce livre attrayant.

Livre attrayant, et il s'agit d'un code! L'expression n'est-elle pas singulièrement hasardée? En aucune façon. Nos textes de loi, à nous, peuples de l'Occident et du Nord, peuples positifs et pratiques, offrent, j'en conviens, une lecture peu récréative. Mais les *Orientaux sont* poëtes partout et toujours; il semble que le soleil qui embrase la terre de Brama communique au langage des législateurs sa chaleur et sa lumière, et qu'on respire jusque dans les feuillets des codes qu'ils ont dictés le parfum des fleurs qui s'épanouissent sur ce sol fécond. Que chez nous Sganarelle batte Martine, le juge se contentera de le condamner, en vertu de l'article 311 du Code pénal, à six jours de prison et à 16 fr. d'amende. — Le juge hindou lui dira : « Sganarelle, « mon ami, ne frappez pas une femme, même avec une « fleur. » — Que don Juan, au lieu de payer à M. Dimanche ce qu'il lui doit, lui *demande* des nouvelles de sa femme, de son petit garçon Colin, de sa petite fille Claudine et du petit chien Brusquet, nos tribunaux enverront tout *simplement* don Juan se faire nourrir pendant quelque temps à Clichy aux frais de M. Dimanche. — Le représentant de Manou l'avertira solennellement que, s'il n'acquitte pas sa dette, tout le bien qu'il aura pu faire en cette vie profitera à M. Dimanche, et que, s'il meurt sans avoir fait une seule bonne action, il renaîtra pour travailler chez M. Dimanche dans le corps d'une femme, d'un esclave, d'un cheval, d'un bœuf ou d'un âne. — Qu'une Angélique des Batignolles enfin cause à Georges Dandin le déplaisir que vous savez, elle en sera quitte pour aller passer trois mois à Saint-Lazare, tandis que l'Angélique des bords du Gange sera obligée de courber le front sous la parole vengeresse du magistrat qui lui rappellera que les femmes ont en partage « l'amour de leur lit, de leur siége et de la parure : la « cupiscence, la colère, la perfidie *et cætera*. » HENRYS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Réception de la Reine de Portugal à Lisbonne.

Lisbonne, 16 mai 1858.

Monsieur le Rédacteur,

Les fêtes du mariage royal ont commencé; tout un peuple en joie circule dans les rues, inonde les jardins et les promenades, sillonne ce beau fleuve du Tage en barques pavoisées, et, paresseux avec délices, comme Figaro, se chauffe aux rayons du plus beau soleil qui jamais ait lui sous les cieux. Après une épouvantable traversée d'Angleterre aux côtes d'Espagne, la reine a relâché à la Corogne, autant pour se reposer que pour soulager ce pauvre *Bartholomeo Diaz*, qui fait eau de toute part. On vient de signaler son passage à Porto. On compte qu'elle mouillera ce soir en rade du Tage; mais, s'il est vrai que l'étiquette s'oppose à ce que, six heures passées, la reine puisse franchir la Barre, elle devra croiser devant le fleuve et attendre au lendemain pour recevoir les honneurs dus à son rang. Peut-être veut-on simplement gagner du temps pour terminer ce qui reste à faire. Les ouvriers y comptent bien, et le *gallego* affirme que la reine ne pourra venir qu'après en avoir reçu l'ordre. Il est certain que sans tous ces retards les travaux de décoration eussent fait défaut à la fête, et c'eût été dommage, car ils ont vraiment beaucoup de tournure. Il est vrai que c'est l'œuvre d'artistes italiens résidant à Lisbonne, mais qu'importe.

J'ai fait comme le peuple; je suis allé voir les préparatifs, et je vais vous dire ce qu'ils sont, afin d'abréger ma besogne d'autant. La *praça do Commercio*, sur laquelle se fera le débarquement, a reçu sa décoration la plus complète. Monumentale par elle-même, elle a vu s'ajouter quatre portes triomphales qui la font telle que l'aurait voulue le marquis de Pombal. En avant de la statue équestre de José I, œuvre médiocre du sculpteur Machado de Castro, et faisant face au fleuve, se dresse le pavillon royal, sorte de rotonde qu'accompagnent deux ailes réservées aux corps constitués et aux personnes de distinction. Au-dessus de la rotonde, une gigantesque couronne fait dôme. Des tapisseries, des courtines de velours garnissent les tribunes à jour, dont les colonnettes sont reliées entre elles par des guirlandes de fleurs, dans lesquelles le jaune prédomine un peu trop. Ces constructions légères s'allongent sur une étendue de 450 pieds environ. Les bâtiments qui bordent la place de trois côtés, et qui, avec leurs pavillons aux terrasses italiennes ornées de trophées, leurs longues arcades, leurs toits bas, leur arc de triomphe, hélas! inachevé, mais d'un style tout à fait sérieux, rappellent un peu la place Saint-Marc. Ces bâtiments ont reçu des panonceaux représentant les armoiries des principales villes du Portugal. Je ne vous dirai pas leurs noms : ce serait tout un cours de géographie. Ces blasons historient l'entre-deux des fenêtres de la bourse, de la douane, de la Compagnie des Indes, de l'intendance maritime, de la bibliothèque royale, et des autres administrations qui, toutes, occupent les bâtiments de la place. Les fenêtres elles-mêmes ont été encadrées, comme on le fait quelquefois en France, par des bordures uniformément rouge ponceau. C'est, à ce qu'il paraît, la suprême expression de l'enthousiasme et du bon goût. Ces encadrements aux crépines d'or, ces drapeaux bleu et blanc qui décorent les terrasses, ces armoiries, quarante-huit lampadaires aux vasques dorées, portant à leur base une couronne, les quatre arcs de triomphe, tout est combiné pour produire un effet grandiose, auquel la pureté du ciel donne un cachet particulier.

Les deux rues do Ouro et da Prata sont décorées d'arcs mauresques à trois arcades formées par quatre colonnes et quatre pilastres. Ces portes, avec leurs décorations étincelantes d'or, de vermillon et d'azur, sont surmontées d'un gigantesque panonceau d'armes arabes; elles rappellent les temps anciens de la domination sarrazine. Nous pénétrons sur la place Don Pedro, autrefois Pocro, une des belles places de l'Europe; les monuments s'étagent et grimpent aux flancs de la montagne pour en faire comme un cirque énorme. A gauche, ce sont les restes du couvent do Carmo, renversés par le tremblement de terre et calciné par l'incendie. Les sveltes ogives de l'abside, les arcs-boutants demeurés intacts, forment des ruines pittoresques que le temps épargnera longtemps encore. — A droite, le château San-Jorge; au fond, le théâtre Dona-Maria II. C'était jadis l'emplacement du palais de l'Inquisition : un lieu de plaisir s'élève au-dessus des cachots qui renfermèrent tant de victimes. Ce théâtre, fort décrié dans les guides, est, au contraire, un monument d'un style tout à fait convenable; il se compose d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage percé de dix-sept fenêtres, et d'un troisième étage fait de demi-fenêtres mansardes. — Un très-beau fronton représente Apollon et les Muses; Camoëns s'élève au-dessus du péristyle, tenant les *Lusiades* à la main; à droite et à gauche, la Tragédie et la Comédie. Le péristyle formé d'une colonnade de quatre travées, le tout en marbre. Au milieu de cette place, qui affecte la forme d'un grand parallélogramme, est le génie de l'Hymen porté sur une colonne corinthienne dressée pour la circonstance. C'est l'emplacement qui plus tard recevra la statue de don Pédro IV. Sur la droite, à l'extrémité d'une petite rue et en retrait, se cache l'église de San-Domingos, où doit avoir lieu la cérémonie du mariage royal.

Grâce à l'obligeance de M. d'Olivera Pimentel, président de la chambre municipale, nous pénétrons dans l'intérieur de l'édifice tout encombré de matériaux et d'ouvriers. C'est un très-beau vaisseau sans style, ou plutôt avec le style sans caractère des églises du dix-huitième siècle. Pour la première fois, nous retrouvons au-dessus des chapelles quelques tableaux de maîtres considérables; à droite, trois compositions du peintre italien Pompée Battoni retracent la prédication, le dévouement et le martyr de saint Dominique. A gauche, trois autres toiles nous font assister aux principales scènes de sainte Marie l'Egyptienne. Ce Battoni a laissé quelques travaux estimables dans le royaume; c'est un maître qui composa avec plus d'énergie que de science, mais dont le coloris puissant rachète tous les défauts d'une époque sans retenue. L'église est assez sombre, notamment vers le transsept; elle n'est éclairée que par trois fenêtres à gauche et par un immense oculus au-dessus de la porte d'entrée. Comme à l'Estrella, comme à San-Vicente, comme partout, les marbres de couleurs différentes historient les murailles et jettent une agréable variété dans l'ornementation. Des tribunes, au grillage vitré et doré, encadrent le sanctuaire; la nef est divisée par un avant-chœur au fond duquel se dresse l'autel. Derrière l'autel se dessine une niche qui nous montre le triomphe de la Vierge avec le Bambino sur les bras. Des groupes d'anges et le Père éternel complètent cette décoration marmoréenne, dont tout monument pourrait se montrer fier. Nous avons remarqué encore deux grandes figures en marbre de saint Dominique et de saint François Xavier, qui, pour le caractère réaliste du ciseau, impressionne fortement l'imagination. L'autel est couronné par un immense baldaquin aux étoffes lamées d'or et d'argent. Le trône du patriarche des Indes s'élève du côté de l'Evangile dominant le trône royal. Deux jeux d'orgues occupent les murailles du chœur, au-dessus des stalles réservées aux ministres et au corps diplomatique. Les drapeaux, les tentures, les fleurs, les accessoires d'une cérémonie royale, donnent à l'édifice, assez médiocre en lui-même, un cachet de grandeur et de magnificence tout à fait approprié.

Nous ne vous mènerons pas maintenant sur les places do Pelourinho, das Romulares, sur l'esplanade du palais das Necessidades, à Belem, partout où l'enthousiasme public s'est révélé par des décorations et des guirlandes.

Quatre heures et demie. — Les canons des forts qui commandent la rade tonnent tous à la fois; la flottille anglaise a forcé la Barre et s'est ancrée devant Belem; les quatre canonnières du Brésil sont portées en avant. Une grosse frégate anglaise à hélice joint le fracas de ses canons Lancastre au salut royal lancé par tous les bords.

Nous n'avons ici, pour représenter la France, qu'un aviso désemparé par trois ans d'une navigation laborieuse. Malgré la perte de son gouvernail, la rupture de l'un de ses condenseurs, le lieutenant de vaisseau Carpentier a su ramener en France le navire confié à sa garde. On écrirait un roman maritime avec les seuls épisodes qui ont signalé sa navigation. Trois embarcations sortent de l'arsenal, portant le roi, la famille royale et les ministres; les barques portent à leur proue des dragons chimériques, et rappellent par leurs formes étranges le Bucentaure de Venise, la barque du lord Mayor; elles sont montées par quatre-vingts rameurs, absolument comme dans la romance. Deux officiers de la marine royale se tiennent, l'un à l'étrave, et l'autre à l'estambot. Les barques royales glissent sur le fleuve et détachent leurs silhouettes dorées sous la fumée des canons. — Tous les bâtiments sont pavoisés, tous les équipages sont sur les vergues. Le soleil inonde de ses feux les cieux et la terre : il y a là une minute d'indicible émotion.

Trois heures après, le roi rentre dans son palais.

18 mai. — C'est aujourd'hui la cérémonie du débarquement et du mariage royal. — Dès le matin, la praça do Commercio se garnit d'une foule immense et variée; sous les annexes du pavillon royal, aux balcons des ministères et sur les gradins réservés au fond de la place, les dames aux élégantes toilettes. — Autour du Pavillon et au haut de l'escalier de la cale des Colonnes, tous les grands dignitaires du royaume avec leurs riches uniformes étincelants de pierreries qui composent leurs innombrables crachats. Sous le Pavillon même ont seuls pris place les membres de la Chambre municipale. C'est un dernier vestige des anciens priviléges dont jouissaient les édiles des cités métropolitaines. Leur costume rappelle ces époques, bien que nous doutions qu'il soit fidèlement reproduit. C'est une toge noire à revers et collet de satin blanc, s'entr'ouvrant pour laisser voir le gilet de même étoffe, et la culotte de drap de soie à l'œil de perdrix, et le pommeau de l'épée en acier ciselé; la cravate est en large dentelle à bouts flottants. Sur la tête est un chapeau de feutre à bord relevé sur le front par la cocarde moderne de l'ordre de la Conception et couronné d'immenses plumes blanches. Les camélistes portent, outre l'épée, un bâton de six pieds de long peint en rouge et or, signe de leur puissance qui est encore très grande à Lisbonne. Sur les marches du Pavillon, les archers du palais en livrée rouge avec la pique.

Sur toute la surface de la place, à l'exception du passage réservé pour le cortége, et encadré par la haie de la garde royale, la chatoyante fourmilière des populations de la campagne avec leurs costumes originaux aux vives couleurs qui accompagnent si bien les teints basanés des rives du Tage.

A neuf heures, le canon annonce le départ du cortége royal du palais das Necessidades. Mais un long temps s'écoule jusqu'à son arrivée : c'est qu'il se compose de dix lourdes voitures, dont la plus moderne est un présent de Louis XIV au roi José Ier. C'est un curieux spectacle que celui de l'enfilade de ces coches énormes avec des sculptures allégoriques en grandeur naturelle représentant, par exemple, le Tage et le Douro se donnant la main à demi-couchés sur leurs urnes; ces essieux ne sont pas à moins de douze pieds l'un de l'autre, et les roues, grandes comme des roues motrices de locomotive, bordées de semelles de fer à clous saillants, sont à sept pieds d'écartement. Les caisses se balancent sur d'épaisses soupentes tendues par de véritables cabestans. Les panneaux sont couverts d'or et de peintures parfois d'une certaine valeur artistique, mais qu'il nous est impossible d'attribuer, avec l'amour-propre portugais, au pinceau de Rubens ou de Van-Dyck. Quoiqu'il en soit, cette ornementation, jointe aux larges glaces de Venise, au velours brodé d'or et aux frises sculptées et dorées d'une énorme épaisseur, est d'un merveilleux effet. Nous avons beaucoup regretté que les attelages ne fussent pas en harmonie avec l'époque que ces coches rappellent, ni même en correspondance avec une aussi grande cérémonie. Pas un panache, pas un caparaçon, pas une large bride galonnée; mais un simple cocher du style de Louis XVI, et... le croirait-on? au lieu de piqueurs à pied, des jockeys à la Daumont. Une seule de ces voitures est attelée de huit mules, et ce n'est pas celle du roi.

A dix heures, le roi et la famille royale descendent au pied du pavillon, vers lequel s'avancent quelques grands dignitaires pour se joindre à la chambre municipale et conduire le roi jusqu'à la brigantine royale. La chambre municipale retourne immédiatement à son poste. Les ministres, le corps diplomatique, le grand amiral, les maréchaux de l'armée prennent place dans les autres embarcations de la flottille royale. Nous avons remarqué près du roi un hôte illustre, qu'on nous a dit être S. A. R. le prince de Saxe-Cobourg, cousin et fiancé à la sœur aînée du roi, l'infante dona Maria Anna.

La flottille royale se met en mouvement, mais elle est suivie de vingt autres embarcations rangées sur deux lignes parallèles dans un ordre admirable, qu'a failli un instant compromettre la légitime impatience du roi. Ce sont des galiotes, gigs et canots de service portant les députations de la magistrature, de la marine, de l'armée, de la douane, etc. L'extrême courtoisie de M. José Antonio de Moraes Mantas, Guarda mor de la douane, nous avait réservé une place dans ce remarquable cortége dont le souvenir est ineffaçable. Les Portugais sont essentiellement marins, c'était dans la partie maritime du programme qu'ils devaient triompher, et le départ comme le retour de notre flotte a dû faire un merveilleux effet depuis la plage; nous pouvions nous en rendre compte en voyant devant nous l'alignement parfait des embarcations, et derrière les sillages latéraux encadrant celui de la flottille royale à perte de vue. La salve qui annonce que le roi vogue à la rencontre de son auguste épouse n'est pas terminée, que déjà nous avons franchi un quart de l'espace qui nous sépare du *Bartholomeo Diaz;* mille embarcations particulières, ou appartenant aux navires étrangers qui peuplent la rade, se sont jointes au cortége qui en recrute sans cesse de nouvelles; c'est un assaut de vitesse, de précision et d'élégance: un petit batelet à vapeur de plaisance court partout comme un furet et lance des pétards.

Nous voilà à une double portée de mousquet de la corvette royale. Ici s'accomplit une manœuvre admirable. Les vingt embarcations passent devant le navire qu'a déjà accosté la brigantine royale; elles virent successivement sur elles-mêmes et se retrouvent dans le même ordre prêtes à saluer la jeune souveraine. Tous les avirons sont debout, il y en a une forêt. Le roi paraît au haut de l'échelle, tenant la reine par la main: un immense *Viva a Rainha!* trois fois répété, s'élève avec frénésie des flots du Tage, tandis que la reine témoigne de son émotion et de sa reconnaissance pour ce chaleureux accueil par un sourire et un geste gracieux. Elle descend immédiatement, précédée du roi qui la reçoit à bord de la brigantine, et le cortége se remet en marche.

Un coup de canon du *Bartholomeo Diaz* annonce qu'il vient de perdre son auguste passagère; dix autres lui répondent et recommencent un tir continu qui a à peine cessé lorsqu'une salve nouvelle signale aux Portugais que l'épouse de leur roi bien-aimé pose le pied sur le sol de l'antique Lusitanie. La chambre municipale la reçoit sous son dais et la conduit au Pavillon.

Le roi, la reine et la famille royale se sont assis. Le président de la chambre municipale, à la tête de ce corps, présente alors les clefs de la ville au roi, qui s'empresse de les offrir à la reine. Comme elle en eût été fort embarrassée, elle a eu le très-logique empressement, à son tour, de les rendre à MM. les membres de la chambre municipale. Cette petite comédie a fait place à un discours de félicitations au roi, prononcé par M. le président de la chambre, qui a eu l'immense mérite d'être très-court. Le roi a fait une réponse des plus judicieuses, en priant tout simplement MM. les membres de la chambre municipale d'entendre la lecture d'une lettre qu'il avait récemment reçue de la reine, à la suite de son mariage à Berlin, et dans laquelle elle exprime de vives sympathies pour le peuple portugais d'après ce qu'elle entend dire, et proteste de l'espoir qu'elle nourrit dans son cœur d'être heureuse au milieu de lui.

Ici se termine, en réalité, tout ce qu'il y a d'intéressant dans cette grande cérémonie. ALFRED BUSQUET.

Chronique littéraire.

La Tribune moderne : M. de Chateaubriand, sa vie, ses écrits, son influence littéraire et politique sur son temps, par M. Villemain. — *Souvenirs diplomatiques : correspondance intime de M. le vicomte de Chateaubriand*, par M. le comte de Marcellus. — *Histoire de France au dix-septième siècle : Richelieu et la Fronde*, par M. J. Michelet. — *Les Courriers de la Fronde en vers burlesques*, par Saint-Julien, revus et annotés par M. C. Moreau.

Pour peu que cela continue, vous verrez que M. H. Taine finira par être content de nous, car il nous convertit de plus en plus à sa méthode. Nous résistons encore théoriquement, mais nous cédons dans la pratique. Ainsi, en lisant le très-piquant ouvrage que M. Villemain a consacré à la mémoire de Chateaubriand, nous avons été en proie, tout le temps, à une double préoccupation : quelle est l'unité de Chateaubriand? quelle est l'unité de M. Villemain? quel est le trait caractéristique de leur physionomie, la qualité maîtresse, la faculté mère, la pierre angulaire de l'édifice, la source d'où tout découle, leur formule, leur pourquoi? Et félicitez-nous, chers lecteurs; le mot de l'énigme, de cette double énigme, est trouvé! *Eurêka!*

Digitized by Google

Il est vrai qu'il ne nous a pas fallu pour cela beaucoup de sagacité, car il est écrit à chaque page du livre; écrit, c'est trop dire, mais sous-entendu, insinué. M. Villemain n'éprouve pas, comme M. Taine, le besoin de se prouver à lui-même et aux autres l'excellence de sa méthode. Il y a du professorat rentré dans cette démangeaison de démontrer qui dévore le jeune critique : la Sorbonne a blasé M. Villemain sur ce plaisir-là. C'est aussi une question d'âge, car, on a beau faire, on n'échappe pas à l'influence de la jeunesse. A cette charmante époque de la vie, le plus orgueilleux est modeste à son corps défendant, et la méfiance de soi perce sous l'outrecuidance. En prenant des années, on est moins tenté de dire à ses lecteurs : « Voyez donc quelle logique, quelles vues d'ensemble! quelle puissance d'analyse et de synthèse! comme je possède à fond la théorie de l'art et les secrets du métier! » On n'a plus de ces étonnements de soi-même. Plus sûr de son public et de sa propre valeur, on songe plutôt à dissimuler son savoir-faire qu'à le mettre en montre. A l'ère de l'innocence a succédé l'ère de la pudeur. Ce n'est pas pour rien qu'il y a un figuier à côté de l'arbre de la science : à chaque fruit qu'on mange de l'un, on cueille par compensation une feuille de l'autre.

Toutefois n'allez pas, de grâce, vous figurer que cette vieille et inconvenante image soit le mot de notre seconde énigme. Ce n'est pas que la pensée de M. Villemain se présente jamais à son lecteur dans l'état de nature; mais c'est moins par pudeur que par coquetterie qu'elle s'enveloppe de voiles. Elle veut qu'on la pourchasse; elle se plaît à tromper les prévisions. Blâme ou éloge, attendez-vous à avoir le contraire de ce qu'elle vous annonce : un fruit savoureux tout hérissé de piquants; sous une couche de sucre, une amande très-amère.

Vanité, raillerie, tels sont les deux mots de l'énigme. La *Vie de Chateaubriand* par M. Villemain! Au premier abord, le choix du sujet pouvait étonner. On se demandait quelle affinité avait pu rapprocher deux natures si différentes. Eh! vraiment! celle qui existe entre le besoin d'effet et le besoin de sarcasme. Si M. Viennet avait à vous rendre compte à notre place de ce livre, nous le voyons d'ici vous en donnant son opinion sous forme d'apologue : *le Paon et le chat*. En effet, Chateaubriand ne ressemble-t-il pas à ce magnifique oiseau par l'éclat de ses couleurs, et aussi par le plaisir qu'il éprouve à les étaler? M. Villemain n'a-t-il pas toute la souplesse, toute la dextérité féline, et aussi la griffe sous le velours? Lui, le biographe de Chateaubriand! C'est pour le coup qu'on peut bien dire biogriffe.

Il semblait que Chateaubriand avait assez exposé, assez expié sa vanité en publiant ses *Mémoires d'outre-tombe*. M. Villemain n'a pas été de cet avis. Il a cru indispensable d'y ajouter cinq cent soixante pages de commentaires. « Les hommes illustres qui ont écrit eux-mêmes les *Mémoires* de leur vie, nous dit-il, ne dispensent ni n'excluent l'avenir du soin de la raconter et de la juger après eux... Malgré les nombreux volumes où M. de Chateaubriand a été son propre biographe et, sans s'élever aux repentirs d'Augustin, sans descendre aux aveux de Rousseau, a tant parlé de lui-même, parmi tant de catastrophes publiques (sentez-vous la griffe), il a paru possible de retracer encore sa carrière et d'en tirer quelques enseignements pour la politique et les lettres. »

Ceci c'est le prétexte; mais, en réalité, quelle bonne fortune pour un railleur que de pouvoir se mettre sous la dent cette grosse et juteuse vanité! On ne rencontre pas tous les jours de ces occasions-là. Songez donc que M. Villemain est secrétaire perpétuel de l'Académie, et qu'un homme, tenu par ses fonctions à tant d'égards envers les vivants, est bien excusable de se dédommager un peu de ces devoirs affadissants sur un de ceux auxquels, Dieu merci, on ne doit plus que la vérité.

Aussi quelles vacances il se donne! quel feu roulant d'épigrammes! Il vous en passe tant sous les yeux qu'on finit par en voir même où il n'y en a pas. N'en est-ce pas une, par exemple, que le titre du livre, que le nom de Chateaubriand, qui n'a jamais pu improviser, inscrit par ce disert improvisateur en tête des gloires de la tribune moderne? Eh bien, il paraît que non. Si vraisemblable qu'elle soit, la supposition n'est point exacte. Ces mots, *la Tribune moderne*, sont pris dans une acception plus large : l'action de l'intelligence sur l'opinion.

Nous avons failli voir encore une épigramme dans ce passage de la préface où l'auteur annonce que cette biographie inaugure, dans sa pensée, toute une série de « vies successives ou opposées, d'un certain nombre d'hommes publics auxquels l'Europe a dû son indépendance, et la France sa liberté. » Grever l'Europe et la France d'une pareille dette envers le résurrectionniste de la féodalité, envers l'homme du *Congrès* et de la guerre d'Espagne, c'était, on pouvait le croire, une de ces railleries où l'auteur est passé maître. Mais, tout bien réfléchi, il n'y a rien là d'ironique. M. Villemain n'est pas plus exigeant qu'il ne faut en fait de libéralisme, et c'est sérieusement qu'il accepte comme tel, chez Chateaubriand, les revirements d'une ambition déçue et les volte-faces d'une vanité blessée, des accès de rancune et des bouderies auxquels ce serait faire trop d'honneur que de les appeler conversion ou apostasie. M. Villemain n'a pas été pour rien le collègue de M. Guizot, et il décore du nom de liberté tout ce qui n'est pas pur absolutisme. Il n'y a entre eux de différence bien sensible que dans le caractère et dans le ton, qui est moins tranchant, moins cassant. Serait-ce que M. Villemain se purge l'humeur à force d'épigrammes? Toujours est-il qu'il n'est pas confit, comme son ex-collègue, dans une aigre satisfaction de lui-même.

Quoique en ce genre de satisfaction Chateaubriand ne le cède à personne, et malgré la très-légitime impatience que cause le nombre incroyable de ses prétentions, par égard pour son talent, — mis toutefois beaucoup trop haut, à notre avis, — nous ne nous associerons pas au malin plaisir que se donne le spirituel biographe de les relever pas à pas sur sa route.

Il est pourtant de lui un trait, emprunté par M. Villemain aux *Mémoires d'Outre-tombe*, que nous voulons citer à notre tour. La fatuité poussée à ce degré d'inconvenance mérite cette aggravation de publicité. Sur la liste de ses prétentions, celle d'homme à bonnes fortunes devait nécessairement figurer en première ligne. « L'ambassadeur, en déployant ses riches facultés d'ironie, avait souri maintes fois et montré les belles dents dont il était fier, » nous dit son élève et ami, M. de Marcellus, dans les *Souvenirs diplomatiques*. Ecoutez par quel homme la France était représentée à Berlin, et après cela étonnez-vous que les Français soient accusés de suffisance. C'était en 1821 : Chateaubriand avait donc cinquante-trois ans; le chiffre est bon à noter. « La princesse Frédérique de Prusse, duchesse de Cumberland, avait pour ses ouvrages une admiration très-vive, dont le langage se confondait avec celui de la plus tendre amitié. Nous en avons pour preuve quelques lettres publiées par M. de Chateaubriand lui-même. Ces lettres ne se rapportent qu'au lendemain du départ de l'ambassadeur; mais elles se succèdent de si près, et le langage en est si affectueux, qu'il y a, je crois, plus de vanité que de reconnaissance à les avoir publiées.

« Voltaire, dans une ode peu lyrique sur la mort de la margrave de Bayreuth, exprimait tant de douleur, que le roi de Prusse, Frédéric, en fut blessé, pour l'honneur de sa sœur et du trône. On peut s'étonner que M. de Chateaubriand ait exposé la reine de Hanovre au même ordre de soupçons. « Mille ans en arrière, écrit-il dans ses Mémoires, et la princesse Frédérique, étant fille de Charlemagne, eût emporté, la nuit, Eginhard sur ses épaules, afin qu'il ne laissât sur la neige aucune trace de ses pas. »

« Rien, ce semble, n'autorisait ce rapprochement historique. M. de Chateaubriand voyait la princesse dans les réunions de la cour; il rencontrait sa voiture dans les allées du parc Royal, où le duc de Cumberland, presque aveugle, se promenait à cheval, en heurtant parfois les poteaux des avenues. Admettons encore, d'après les lettres écrites, que M. de Chateaubriand avait eu plus d'un entretien avec la Princesse, qui parlait si bien notre langue. Mais tout cela, quelles que fussent d'ailleurs les neiges des bords de la Sprée, laissait l'ambassadeur bien loin de la destinée d'Eginhard. »

Tout esprit de malignité à part, on doit savoir gré à M. Villemain de sa franchise. Il ne faut pas que l'admiration dégénère en idolâtrie. Faisons justice des usurpations, et poursuivons à outrance le charlatanisme. Poursuivons-le partout, et surtout chez ceux qui ont en eux-mêmes assez de chances de succès et de gloire pour se passer de ce honteux auxiliaire. La gloire et le succès, c'est le droit du talent. C'est de toutes les propriétés la plus respectable. Courons sus à ces larrons de succès et de gloire, et point de quartier, notamment, à ces insatiables qui, déjà riches de leur fonds, convoitent la légitime de leurs frères.

Seulement, tandis que M. Villemain était en veine de franchise, il eût été à souhaiter qu'après avoir si bien résisté aux séductions du talent et de la célébrité, il ne laissât pas aller davantage aux entraînements de l'amitié, à la corruption de la reconnaissance, et qu'après avoir si bien fait la part de Chateaubriand, il eût le même courage en parlant de M. de Fontanes. Mais il avait apparemment épuisé sur le premier tout son stoïcisme, et il ne tient pas à lui que nous ne prenions l'ancien président du Corps législatif, l'ancien grand-maître de l'Université pour un grand poëte et pour un grand citoyen.

Le fait est que l'un valait à peu près l'autre, et voici ce que dit de l'homme politique le comte Miot de Melito, dont nous avons eu récemment l'occasion de signaler l'esprit de justice et l'extrême modération. Le premier consul « s'empressa d'exercer le droit de nommer le président (du Corps législatif). Son choix tomba sur Fontanes, et assurément il ne pouvait mieux choisir dans l'intérêt de son pouvoir. Jamais homme n'a mieux répondu à ce qu'on attendait de lui. Adulateur imperturbable de tout ce que fit, de tout ce que voulut Bonaparte, tant que cet homme extraordinaire tint le sceptre dans ses mains, il mit et le corps qu'il présidait et la nation au nom de laquelle il parla souvent, aux pieds d'un maître absolu dont il déserta la cause dès que la fortune l'abandonna. Cette nomination fut, au surplus, généralement désapprouvée. Les partisans mêmes du gouvernement s'en alarmèrent; ils comprirent avec douleur tout l'accès que pouvaient trouver près du premier consul la servilité et la flatterie; ils virent dans ce choix une récompense de l'ode récitée à Saint-Cloud, dont les déclamations outrées contre l'Angleterre avaient d'autant plus choqué qu'il était généralement connu qu'après le 18 fructidor Fontanes avait reçu des bienfaits et de l'argent de cette même Angleterre qui, à cette époque, lui avait accordé un asile et une généreuse protection. »

Avec les mêmes motifs de reconnaissance et des motifs plus plausibles d'admiration, M. de Marcellus ne tombe pas tout à fait, vis-à-vis de son patron, dans le même excès de complaisance. Moins aveugle dans ses affections que M. Villemain, il est aussi moins versatile que l'auteur des *Martyrs* dans sa politique. Faut-il l'en féliciter? Nous hésitons en le voyant citer sans désaveu ni restriction, par conséquent on doit le croire, comme une autorité, comme l'expression de sa propre pensée, cette théorie de l'amnistie, qu'il extrait des lettres manuscrites de M. de Bonald, et que nous transcrirons ici, à son exemple, pour l'instruction et l'édification de nos lecteurs :

« Dieu n'enjoint à l'homme de pardonner qu'en prescrivant à la société de punir. La vindicte publique ne prend jamais le nom odieux de vengeance. Quand le pouvoir légitime se trouve entre deux partis, l'un pour lui, l'autre contre lui, il doit appuyer l'un et écraser l'autre. Lorsqu'il y a des crimes commis et des coupables connus, il faut punir. Voilà le dogme. Et l'amnistie, étendue à tous les crimes et à tous les coupables, est un *déni de justice:* or le déni de justice, de la part de celui qui *doit la rendre*, est le plus grand crime, et même le seul que le pouvoir puisse commettre comme pouvoir. »

A la bonne heure! voilà une de ces citations comme nous les aimons! Elles n'exigent pas de commentaires, celles-là, et facilitent singulièrement notre besogne. Il faut espérer que M. de Bonald ne sera pas compris par M. Villemain dans la liste des hommes publics auxquels l'Europe a dû son indépendance, et la France sa liberté, et nous savons beaucoup de gré à l'auteur des *Souvenirs diplomatiques* de nous avoir conservé cette précieuse déclaration dans l'édition nouvelle qu'il a donnée de son livre. Ce qu'il aurait pu en retrancher avantageusement, par exemple, c'est un bon nombre des fleurs dont il a semé à profusion les premières pages. Son *avertissement*, surtout, est d'un style par trop métaphorique.

De cette voix plus forte que gracieuse qui, mieux que tout le reste, justifie le mot de l'empereur Napoléon sur la duchesse d'Angoulême : « C'est le seul homme de sa famille, » cette princesse dit un jour à un employé supérieur du ministère de la maison du roi : « Vous êtes bien brodé, Monsieur, pour un commis. » On serait tenté d'en dire autant à l'*avertissement* des *Souvenirs diplomatiques*. M. de Marcellus s'exagère considérablement les exigences de l'art littéraire. Sa correspondance avec Chateaubriand, qui compose les trois quarts de son volume, est écrite avec naturel et simplicité, et il n'aurait pu que gagner à ne pas changer de style.

Les écrivains qui, comme M. Michelet, joignent la vogue à la fécondité, font le désespoir de la critique. Elle a épuisé sur eux toutes les formules de l'appréciation, et n'a rien à apprendre à un public qui les connaît aussi bien qu'elle. Quel homme assez peu lettré, assez ennemi de son instruction et de son plaisir pour n'avoir pas lu et relu M. Michelet? Qui ne connaît ce style passionné qui passionne, cette phrase brève, concise, ennemie du verbe et de la virgule, dont chaque mot est un résumé qui suppose chez son auteur vingt années d'études historiques, et quelques-unes aussi chez son lecteur? car M. Michelet n'écrit pas pour les ignorants, et c'est surtout par allusion qu'il procède. « Vous savez bien tels et tels faits, sous-entend-il à chaque ligne; eh bien! voici les rapprochements, les inductions que j'en tire. » Il y a mille manières d'écrire l'histoire; la plus opposée à celle de M. Michelet consiste à tout donner. Avec lui vous n'avez que le jus de l'orange. L'écorce, les pepins, la pulpe desséchée, le *caput mortuum*, tout cela est jeté au coin de la borne. Le jus, c'est encore trop dire; cela tiendrait trop de place : il le réduit au feu de sa brûlante imagination, et vous le donne dans un état de concentration qu'avant lui on n'aurait pas cru possible. Si la littérature entre dans les approvisionnements de la marine, c'est celle-là qu'il lui faut.

Ce qui nous plaît dans M. Michelet, c'est qu'il a l'enthousiasme et qu'il n'a pas la vénération, cette abdication de la pensée, cette prostration de la conscience aux pieds des idoles. Il ne vous refusera ni son admiration, ni son respect, si vous en êtes dignes; mais il ne vous les accordera qu'à bon escient. Aucun historien ne mérite autant que lui le titre glorieux d'iconoclaste. Il n'est réputation, tradition, qui lui impose. Il est exempt de toute superstition. Il est éminemment courageux, et courageux de la bonne manière, car il y a courage et courage. Il y a celui des choses sans danger et celui des choses profitables; le courage qui mène tout droit aux faveurs, qui vole au secours du victorieux, qui se déclare sans hésiter pour le préjugé du jour, et qui ne court de risque que celui d'un succès illégitime. M. Michelet a le courage qui remonte les courants, le courage envers et contre tous, le courage si rare d'être de son avis.

Le nouveau livre de M. Michelet, *Richelieu et la Fronde*, a toutes les qualités, nous pourrions même dire toutes les vertus de ses aînés : autant d'imagination, de verve et de puissance de résumé; autant de sincérité, d'indépendance et d'intrépidité; autant d'esprit, autant de cœur. Qu'en revanche il abuse un peu du parti-pris, que parfois il soit ingénieux à l'extrême et entraîné bien loin par la passion et par l'imagination : on doit s'y attendre. Mais, pour notre part, nous nous sentons désarmé contre des imperfections qui ont leur excuse dans leur cause même, dans la chaleur de la conviction, dans la fougue du talent.

Profitons de ce que nous sommes en pleine Fronde, et de ce qu'il nous reste encore quelques lignes disponibles, pour recommander à ceux de nos lecteurs qui sont bien aises de remonter aux sources l'intéressant recueil des *Courriers de la Fronde*, qui fait à juste titre partie de la *Bibliothèque elzévirienne*. Ces pamphlets en vers burlesques donnent bien l'idée de l'époque, et sous tous ses aspects, quoique sortis de la même plume. Il est vrai que le sieur Saint-Julien, leur auteur, n'ayant aucun entêtement dans l'esprit, aucune roideur dans le caractère, sut toujours passer, au bon moment, de Condé à Mazarin, et du parlement à la reine. « Mme l'Histoire instruisit cet homme de toutes les manigances qu'il falloit pratiquer; comme il falloit adoucir et couler les mauvaises nouvelles, exagérer les avantageuses, assurer les douteuses délicatement, si bien que l'on pût s'en dédire sans contradiction, et faire en sorte de se faire bien venir des puissances, agréer au peuple, et n'attirer sur soi la haine ni la malédiction de personne. »

Ce portrait, pour n'avoir pas été fait à son intention, n'en ressemble pas moins au sieur Saint-Julien, et à plus d'un autre de ses confrères; car, tout jeune qu'il était encore, le journalisme avait déjà fondé cette haute école de voltige qui a si fort prospéré depuis.

LÉON DE WAILLY.

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue agricole.

Le 1er décembre 1845, voici bientôt douze ans, M. Gossin prenait son brevet de *capacité agricole* devant une commission nommée par le ministère. C'était la première fois que les candidats au professorat étaient tenus de subir l'examen officiel et public. J'eus occasion d'assister en curieux aux épreuves, et je fus frappé tout d'abord de l'élocution élégante et facile du candidat. Cela se passait à Grignon, où il avait fait ses études quelques années auparavant. — Aujourd'hui M. Gossin vient de prendre, vis-à-vis des juges littéraires, son brevet d'écrivain consommé.

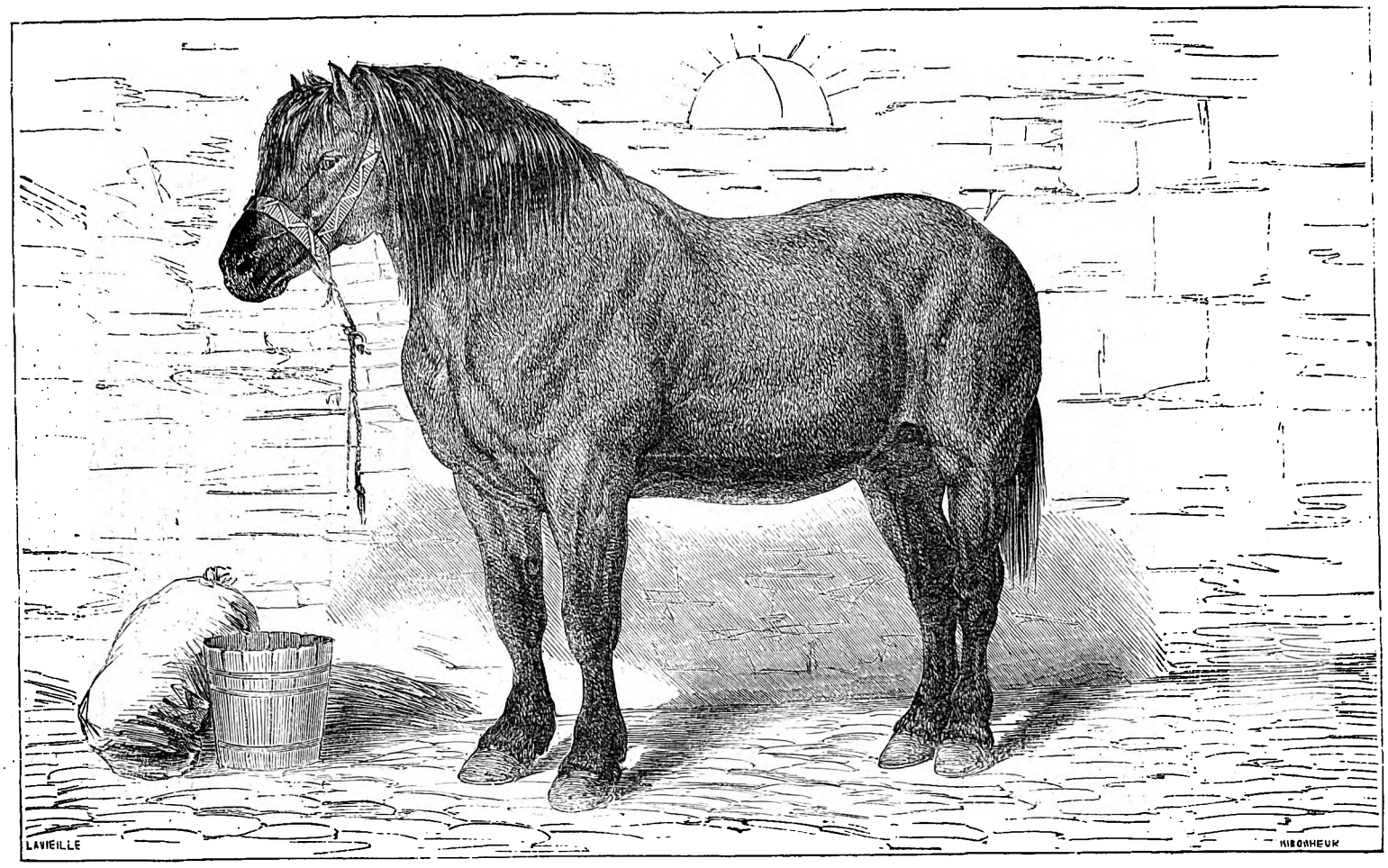

M. Gossin, issu d'une honorable famille de cultivateurs des Ardennes, avait été remarqué par M. Edouard de Tocqueville, le frère de celui qui a écrit la *Démocratie en Amérique*, et l'un des fondateurs du congrès central d'agriculture, célèbre réunion dont les révolutions politiques ont pu seules compromettre l'existence. Le puissant protecteur obtint du ministre de l'agriculture, M. Cunin-Gridaine, une position toute spéciale pour le jeune *capable agricole*. Il fit élever au rang de chaire officielle d'agriculture une chaire privée que celui-ci occupait depuis quelque temps avec succès dans la ville de Compiègne. — Bientôt M. Gossin ouvrit dans l'Oise deux autres cours, l'un près du petit séminaire de Noyon, l'autre à l'école normale d'instituteurs primaires, dirigée à Beauvais par les frères des écoles chrétiennes. — Dès 1849, M. Randouin-Berthier, préfet de l'Oise, dévoué à tout ce qui peut activer les progrès de l'agriculture, se déclara le protecteur des cours de M. Gossin. Le conseil général et Mgr Gignoux, évêque de Beauvais, le prirent aussi sous leur patronage.

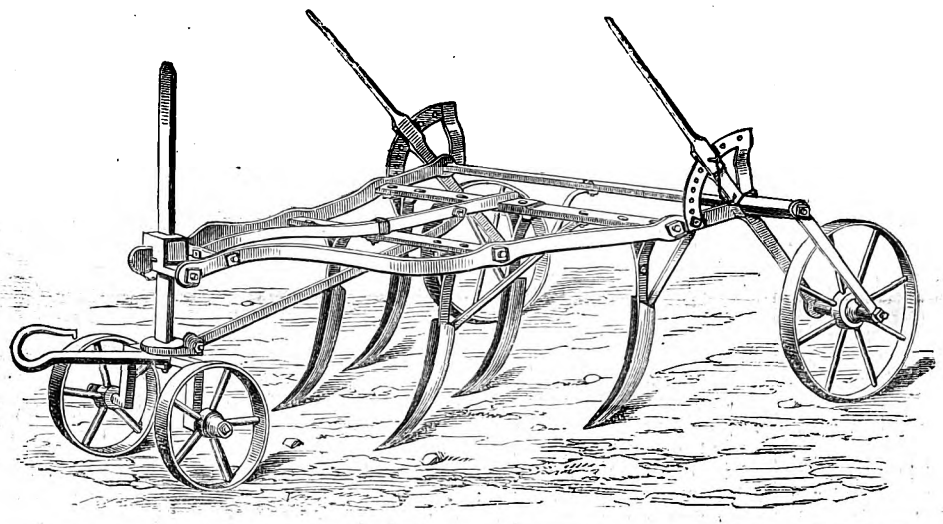

Le succès était acquis; mais il fallait l'étendre. Pour travailler le plus utilement possible à la propagande agricole, il fallait : 1° Fournir des professeurs capables d'ouvrir des cours classiques d'agriculture près des lycées, des écoles normales et autres établissements d'instruction publique : 2° composer un livre qui servît de base à cet enseignement.

Pour la première partie de l'œuvre, le frère Menée, homme de persévérance et d'énergie, directeur de l'établissement où M. Gossin faisait son cours de Beauvais, ne fut pas effrayé de la tâche immense dont il allait se charger en attachant à sa maison, déjà très-vaste, un institut normal agricole. Sur la recommandation de M. le préfet de l'Oise, M. Magne, alors ministre de l'agriculture, autorisa les frères de Beauvais à ouvrir l'institution projetée, et leur accorda une subvention. Le frère Philippe, supérieur général des écoles chrétiennes, consentit à cette création. — Mgr l'évêque, MM. de Corberon, Lemaire, de Plancy, députés de l'Oise, et MM. les présidents des Sociétés d'agriculture du département lui accordèrent leur chaleureux appui.

L'institut marche et obtient des succès dans l'enseignement et dans l'agriculture pratique. — Au récent concours régional de Versailles, le frère Menée a reçu des médailles pour son gros et son menu bétail, et pour ses animaux de basse-cour. — La seconde partie de l'œuvre est le livre publié aujourd'hui par M. Gossin, fruit de plus de dix ans de travail : *l'Agriculture fran-*

CHEVAL ENTIER RACE BOULONNAISE. — SCARIFICATEUR. — BÉLIERS ET BREBIS, races des Pyrénées. (Planches tirées de l'*Agriculture française.*)

Digitized by Google

çaise; principes d'agriculture appliqués aux diverses parties de la France.

Notre enseignement primaire compte dans ses rangs un peu plus de *trois mille* frères, appartenant à *treize* ordres différents, et desservant *onze cent dix-sept* écoles, tant communales que privées, en regard de *trente-neuf mille trois cent soixante-dix* écoles laïques, tant communales que privées. (Rapport à l'Assemblée nationale législative en 1850.)

On a longtemps accusé l'humble bataillon de la minorité de maintenir systématiquement la marche de l'esprit humain stationnaire, de faire la ration d'enseignement par trop maigre au peuple des campagnes; le frère Menée, à la tête de son école normale d'instituteurs primaires, appelant à son aide le talent de M. Gossin, prend une belle revanche.

J'ai constaté l'origine du livre; elle répond évidemment à un mot d'ordre parti du clergé supérieur, et je le félicite d'entrer dans cette voie; j'ajoute que l'exécution répond dignement à l'utile pensée. Reste maintenant à l'Université à veiller à ce que nos instituteurs laïques ne soient pas trop distancés, ce qui pourrait arriver prochainement. De la vive émulation suscitée entre le gros et le petit bataillon, il peut résulter un grand bien pour le pays.

M. Gossin s'est attaché scrupuleusement à ce mot *principes*. On sent qu'il a pris soin d'analyser tous les livres de quelque importance qui ont paru sur les diverses questions, et qu'il s'est proposé de présenter avec netteté et concision les étincelles de vérités qui ont jailli du débat. Il ne dit que les choses qui sont désormais généralement admises, qui ont passé dans la saine théorie après avoir reçu la consécration de l'expérience pratique. Il a opéré une fusion habile des différents matériaux empruntés à la chimie, à la botanique, à la zoologie, si bien que chacune d'elles ne montre que tout juste le bout de l'oreille, et que le lecteur lit de la science, et de la bonne science, en croyant ne lire *que de la prose.* — Il a de même évité les longs tableaux surchargés de chiffres. Pour l'ordinaire il donne le chiffre moyen, flanqué d'une brève argumentation. Comme son livre est orné d'une carte de la France divisée en régions agricoles, il suffit de l'intelligence la plus ordinaire pour juger si, dans telle ou telle région donnée, le chiffre bien précis oscille quelque peu au-dessus ou au-dessous du chiffre moyen.

Les chapitres sont courts, très-souvent une épigraphe les précède, qui forme comme une moralité. Les livres saints, les grands poëtes de toute nation, les proverbes, etc., sont mis à contribution. Le long de toutes les jaunes moissons et sur les vertes prairies qui se déroulent dans ces pages, ce sont autant de petites plantes aromatiques qui donnent leur parfum réjouissant et leur charmant émail. Cela est composé avec un art coquet, cela plaît comme un reposoir qui attend la procession. Ce n'est pas moi qui blâmerai ces innocentes amorces, l'essentiel est de séduire et de captiver son lecteur. — Combien de bons livres d'agriculture qui n'eussent pas manqué leur entrée dans le monde s'ils s'étaient présentés, je ne dis pas attrayants à ce point, n'est pas gracieux qui veut, mais simplement dans une tenue décente, les idées alignées et la phrase purgée d'amphibologies et de longueurs.

L'impression est d'un grand luxe. J'ignore qui en a fait les frais: M. Gossin ou le clergé tant régulier que séculier. J'aimerais fort que ce fût le clergé. Ce serait le signe parfaitement avéré de sa pleine réconciliation avec la science agricole moderne; nul doute en ce cas. Il s'est remis à l'aimer d'une affection vive, comme il l'aimait vers la fin du dix-huitième siècle, alors que l'abbé Rosier publiait un cours d'agriculture en forme de dictionnaire, ce qui était une grande innovation; comme il l'aimait sous Louis XIV, alors que le père Vannier écrivait en beaux vers latins la *Maison rustique*, *Prædium rusticum*, un poëme qui lui valut le surnom de *Virgile français;* comme il l'aimait du temps de saint Louis, alors que le dominicain Vincent de Beauvais, précepteur des enfants du roi, écrivait son *Miroir général*, dont il consacrait une partie au *Miroir naturel*, ou description de la nature; comme il l'a aimée dans les temps encore plus anciens. — Le format est le grand in-4°; beau papier, avec de nombreuses gravures sur bois d'après d'excellents dessinateurs. Les plantes surtout sont admirables.

Dans la section qui traite des travaux, M. Gossin a mentionné tous les instruments récemment inventés; la gravure a reproduit les plus usités, ceux qui semblent avoir atteint leur perfectionnement complet, entre autres le *scarificateur* (voyez la planche ci-jointe); probablement elle se serait attaquée aussi à la machine à moissonner, la batteuse, etc., si l'usage avait décidément consacré quelqu'un de ces appareils comme n'ayant plus à subir de modifications.

Dans la section consacrée à l'économie du bétail, l'auteur s'est montré, à mon avis, un peu trop sobre de détails physiologiques. Et puis, pourquoi n'avoir pas débuté par le dessin d'un squelette de chacune des espèces? Pour se rendre bon compte de la conformation d'un animal, il est indispensable d'avoir une idée de la charpente osseuse. Il y avait aussi certaines planches à donner pour faire comprendre la parturition et d'autres mystères essentiels à connaître pour l'éleveur. Un simple trait explique en pareil cas les choses fidèlement d'une manière saisissable. — Quant à la collection des races françaises dans les trois espèces et de quelques races étrangères, elle sera d'un grand secours pour l'étude; les caractères sont saisis avec naïveté (voyez à la planche: le cheval boulonnais se présente comme le roi de l'espèce chevaline pour le service de nos énormes charrettes).

J'aime à voir M. Gossin faire l'éloge de la mule, et rappeler que jadis les Athéniens érigèrent une statue de bronze à une mule en reconnaissance des travaux incroyables qu'elle avait accomplis. Les Florentins ont placé à l'entrée du palais Pitti la statue en marbre d'une mule qui s'était de même signalée par son courage à la fatigue. Le professeur David Low est d'avis qu'un jour viendra où l'agriculture rendra plus qu'aujourd'hui justice à la mule, et qu'elle sera reconnue alors qu'on aura renoncé aux énormes charrettes, comme l'animal de travail par excellence. On ne lui a jamais reproché qu'une humeur difficile; or l'on commence à comprendre que ce défaut chez l'animal ne provient jamais de lui, mais de l'homme.

J'arrive aux moutons. Je souhaite que le jour vienne où s'amélioreront nos races des Pyrénées, qui sont estimées par nos peintres pour leur physionomie restée presque primitive, mais qui n'inspirent que dédain à nos bouchers (voir la planche). Cependant l'exemple de l'Angleterre est sous nos yeux, qui devrait nous instruire.

Les statistiques portent à *trente-cinq* millions de têtes la population ovine de la France, et au même chiffre celle des îles Britanniques. Mais les moutons anglais s'engraissent sur *trente et un* millions d'hectares, tandis que les nôtres *s'entretiennent* sur cinquante-trois millions. De plus, ils appartiennent presque tous à des races améliorées, et pèsent en moyenne le double des moutons français. Le mouton est l'instrument le plus remarquable de la prospérité agricole de la Grande-Bretagne.

Je recommande à tout jeune homme qui veut se dévouer à la profession les conseils sur les systèmes de culture et sur la comptabilité, etc., etc. On a quelquefois vanté le *produit brut* en agriculture, M. Gossin veut avec raison qu'on ne s'attache qu'au *produit net :* les combinaisons les plus parfaites sont celles qui donnent la rente la plus élevée des capitaux engagés. Il donne à ce sujet des chiffres bons à publier; je n'ai vu nulle part ces questions résumées aussi lucidement.

Après avoir distingué les deux sortes de capitaux: le *foncier*, c'est-à-dire la terre et tout ce qu'on n'en pourrait faire disparaître sans la déprécier; le *mobilier*, c'est-à-dire les instruments, cheptels, semences, engrais, fourrage emmagasiné, argent pour les dépenses annuelles, M. Gossin s'exprime ainsi:

« Il est reçu que, dans l'état actuel de la société française, un capitaliste doit tirer 2 1/2 p. 100 des propriétés foncières affermées et 4 à 5 p. 100 des capitaux mobiliers prêtés avec toutes garanties de sécurité. La faiblesse apparente du revenu des biens-fonds vient surtout de ce que, dans un pays dont la population s'accroît sans cesse, la terre augmente constamment de valeur. En France, cette plus-value a été, par an, depuis cinquante ans, de 2 à 2 1/2 p. 100. Si on la comprend dans le revenu, on s'aperçoit que les biens-fonds produisent au moins autant que les capitaux mobiliers.

« Une rente de 2 1/2 p. 100 pour la propriété foncière et de 5 pour la propriété mobilière ne peut suffire au cultivateur, dont le temps et l'intelligence doivent être rémunérés. Il faut qu'il tire, en produit annuel, 5 p. 100 de la terre et 10 p. 100 du mobilier. S'il est propriétaire du fonds, il doit trouver en outre un surcroît de bénéfice dans l'amélioration du sol, ce qui porterait à 10 p. 100 l'intérêt même du capital foncier.

« Lorsqu'on a en vue l'achat ou la location d'un domaine, le premier point est d'en déterminer le revenu net. Dans ce but, on évalue: 1° le mobilier employé à l'exploitation; 2° les dépenses annuelles; 3° le produit brut annuel. On fait ensuite le calcul suivant:

« Supposé que le mobilier soit de. . . 10,000 fr.
« La dépense annuelle de. 2,270
« Le produit brut annuel de. . . . 5,910

« Otez de cette somme de 5,910 fr. les 2,270 de dépense, il reste 3,640 de produit net. Ces 3,640 fr. représentent le revenu du mobilier à 10 p. 100, et le revenu du capital foncier à 5 p. 100. — Le mobilier étant d'une valeur de 10,000 fr., son revenu est de 1,000 fr.; ôtez-le de 3,640 fr., il reste 2,640 fr. pour le revenu de la terre. Celle-ci vaut donc 52,800 fr., et son prix de fermage à 2 1 2 est de 1,320 fr.

« Tu me demandes si tu dois cultiver comme fermier, comme propriétaire ou comme régisseur? Ceci dépend encore de tes ressources et de ta capacité.

Si tu disposes de 150 à 200,000 fr., et si tu as assez d'expérience pour une vaste direction, emploie moitié de tes capitaux à l'achat d'une terre susceptible de grandes améliorations, et fais valoir avec le surplus. L'opération, bien conduite, peut doubler ta fortune en quinze ou vingt ans. Avec la même capacité et une fortune de 50 à 100,000 fr., loue plutôt, en bon terrain, une ferme de trois à six charrues. Supposé qu'elle vaille 200,000 fr., et que tu emploies 50,000 fr. à la cultiver, tu tireras: 1° 10 p. 100 de tes capitaux, soit 5,000 fr.; 2° 5 p. 100 de la propriété, soit 10,000 fr.; total, 15,000 fr., sur lesquels il te restera 10,000 fr., prélèvement fait d'un fermage de 5,000 fr. Si, au lieu de suivre ce plan, tu employais tes 50,000 fr., partie à un achat de terres, partie à leur mise en valeur, tu n'aurais pas probablement, en produit annuel et en amélioration foncière, plus de 10 p. 100 de ton capital, soit 5,000 fr. Préfère, cependant, cette seconde entreprise, si tu te défies de ta capacité.

Ton avoir est-il très-inférieur à 50,000 fr., loue une ferme de moyenne étendue plutôt que d'acheter des terres. Les contrées à métayage présentent beaucoup de biens-fonds sur lesquels des fermiers intelligents peuvent, avec un capital modique, réaliser des bénéfices satisfaisants. — Si tu ne possèdes rien, cultive en qualité de régisseur.»

Ces chiffres n'ont rien d'absolu. La règle, c'est qu'il faut avoir assez de capitaux pour suffire aux dépenses calculées sur le pied le plus élevé, et, en outre, conserver une réserve importante pour le cas d'éventualités malheureuses. — En Angleterre, on est tellement pénétré de l'importance de forts capitaux en agriculture, que celui qui n'a pas une fortune considérable préfère toujours à une acquisition de terres la location d'une ferme à laquelle il applique, en moyenne, 500 fr. par hectare, souvent beaucoup plus.

Dans la première partie de son livre, M. Gossin considère l'agriculture au point de vue *moral, social et religieux.* Ses opinions sont sages et bonnes à connaître, puisqu'elles se produisent sous l'adoption et la solidarité du frère Menée, qui les fait enseigner dans son école normale.

Il pense que la grande division de la propriété foncière est on ne peut plus conforme aux intérêts de la société. « Rien, dit-il, n'étant plus exposé que la terre à la dévastation, il n'est pas de propriété qui porte davantage à soutenir l'ordre social. La société a donc d'autant plus de défenseurs naturels que les propriétaires fonciers sont en plus grand nombre. »

Les lois de l'ancienne aristocratie féodale sont en opposition évidente avec le principe que l'agriculture est la profession par excellence du genre humain; que la terre, qui sert à l'exercer, a été créée par Dieu, non pour quelques-uns seulement, mais pour le plus grand nombre possible. — Dans la situation aristocratique de la propriété foncière, non-seulement ce principe est méconnu, mais encore c'est justement à ceux qui ne cultivent pas la terre que la terre appartient. Il est notoire, en effet, que le propriétaire de grands domaines ne peut presque jamais les cultiver par lui-même. Livré à des fermiers, à des métayers, à des serviteurs, à des serfs, le sol peut-il arriver à cette puissance de production que lui donne l'incessante activité du cultivateur-propriétaire? Non, sans doute. — La culture des domaines aristocratiques se ressent, du reste, au plus haut point de l'absence ou de la présence des maîtres. Lorsqu'un propriétaire opulent habite ses terres, il ne peut rester étranger à la culture qu'il a sous les yeux. Intérêt et plaisir le portent à y concourir lui-même par différents travaux, assainissements, plantations, etc.; mais il contribue surtout au progrès par les conditions équitables qu'il accorde à ses fermiers; car il voit clairement que sa propre richesse tient à leur aisance. Est-il, au contraire, fixé loin de ses terres, il n'en connaît ni l'état ni les besoins. N'apercevant en elles qu'une source de revenus, il dépense en leur faveur le moins possible, et en exige, sans discernement, la rente la plus élevée. Le mal devient plus grand encore s'il les administre par des tiers, spéculateurs presque toujours avides, qui cherchent leur profit sans s'inquiéter de la misère du cultivateur, ni de celle du domaine. — Nous voyons, sous les quatre derniers règnes de l'ancienne monarchie, les nobles quitter leurs terres pour se presser à la cour. En même temps l'agriculture s'appauvrit; bientôt, la fermentation révolutionnaire se fait sentir dans les campagnes. Au milieu de ce vaste embrasement, les populations agricoles de la Bretagne restent attachées à l'ancien état de choses. Elles défendent le manoir féodal que les paysans brûlent et saccagent sur d'autres points du royaume. C'est que, fidèles à l'ancienne simplicité, les nobles Bretons étaient restés dans leurs terres, et que la Bretagne se trouvait, à l'époque de la révolution, dans une situation agricole et morale exceptionnelle. La sagesse des propriétaires atténue donc beaucoup les mauvais effets du domaine aristocratique.

Cette possession exclusive de la terre par quelques-uns n'en est pas moins en principe, comme nous l'avons établi, contraire aux véritables intérêts de l'agriculture; elle constitue une *inégalité artificielle.* Quant à l'*inégalité naturelle*, elle résulte des effets purs et simples de l'hérédité, joints à ceux de la liberté des achats et des ventes. Elle tend d'elle-même à s'affaiblir par une grande division de la propriété foncière, division qui fait un des plus solides fondements de l'ordre social.

L'auteur se prononce très-énergiquement contre le communisme. Il distingue, selon la doctrine de l'économie moderne, les différents rôles que le fermier et l'ouvrier remplissent dans la production. Il accorde un salaire à ce dernier, mais il lui refuse le droit à une part dans les bénéfices nets de l'exploitation. Il raconte à ce sujet une anecdote que nous recommandons aux faiseurs de vaudevilles.

Un cultivateur philanthrope accorde à son valet de ferme une part dans les bénéfices nets. Le premier mois, en janvier, il ne s'agit que de soigner des bestiaux; on marche d'accord. Après les gelées, le maître ordonne au valet de travailler à une plantation de bois qui avait été commencée en automne. « Non, vraiment, répond celui-ci; le bois ne rendra rien d'ici à dix ans. » Même objection pour un charroi de matériaux destinés à la reconstruction d'un bâtiment. « Je ne vois pas là de bénéfice net pour l'exploitation. » Le valet refuse encore plus rudement de charrier le fumier pour les melons, dont il ne mangera pas sa part, et que d'ailleurs il n'aime pas. Vient le moment d'ensemencer un champ en graine fourragère, le valet allègue qu'il vaut mieux y mettre des betteraves qu'on vendra fort cher et sur-le-champ à la sucrerie voisine. Les choses en viennent au point que le maître n'y peut plus tenir; il veut congédier le valet; celui-ci s'obstine rester. Il faut s'adresser à la justice, et le valet doit partir, mais avec une indemnité.

En fermant le livre, je me demande pourquoi tout ce luxe pour sa publication? J'y suis. L'enseignement utile, si bien paré, aura encore plus d'attrait pour l'élève à qui l'on donnera le grand in-4° comme récompense. Il le conservera avec plus de respect que le cahier des notes qu'il aura prises pendant le cours de son professeur. — Et puis, le splendide volume séduira les jeunes fils de propriétaires, qui le demanderont pour leur bibliothèque de château.

SAINT-GERMAIN LEDUC.

L'exposition de peinture à Lyon en 1858.

(Suite et fin. — Voir le précédent numéro.)

C'est encore la *force morale* que M. Frenet exprime avec un rare talent dans une autre fresque presque aussi belle, la *Résurrection de Lazare.* Seulement la force morale ne

Digitized by Google

se déploie plus ici contre l'iniquité de l'homme, mais contre les lois les plus inexorables de la nature. Après la lutte du Fils de l'Homme contre le crime triomphant, la lutte contre le fait accompli de la mort : la même idée sous deux faces différentes. Un peintre néo-catholique n'eût pas manqué de mettre dans un pareil tableau un Christ à la bouche souriante, les yeux levés au ciel, un Lazare reconnaissant de la lumière qui lui est rendue, des sœurs pieusement ravies au milieu d'un groupe de jeunes femmes aux mains jointes; le tout bien calme, bien dévot, bien frisé, digne de réjouir le regard des novices et des enfants de chœur. M. Frenet a compris son sujet — on le devine sans peine — d'une tout autre manière. Ce qu'il a voulu représenter, ce n'est pas un acte de douce condescendance, ce n'est pas une légende, un miracle des roses, mais un miracle vrai, et le plus énorme, j'allais dire le plus monstrueux et le plus impossible des miracles, une restitution à l'existence, un réveil de cadavre! Pour faire toucher de l'œil ce qu'un pareil prodige implique d'incompréhensible souveraineté, il accumule d'un côté toutes les oppositions de la mort et de la vie : de l'autre, toutes les épouvantes que provoquent ces oppositions et la victoire obtenue sur elles par la main du Christ. Les sœurs de Lazare sont tellement atterées de la scène qui est déroulée sous leurs yeux et du pouvoir inouï du Fils de l'Homme, qu'elles tombent éperdues à ses pieds; et tout, dans leur attitude, atteste le frisson de ce pouvoir, plus encore que la joie reconnaissante de ses bienfaisants effets. Elles sont prosternées, mais elles sont écrasées; elles n'osent regarder ni le Sauveur qu'elles aiment, ni le cher mort qui leur est rendu, et leur tête fouille le sol. Le Christ cependant est debout, légèrement penché en avant, comme pour presser la grande et terrible opération d'alchimie qui s'effectue. Il ne regarde point le ciel en prophète ordinaire; il n'a pas l'air de chercher au dehors une force qui lui soit extérieure. Cette force, on sent, on voit qu'elle est en lui, en vertu de l'union souveraine des deux natures dans sa personne; elle se reflète dans sa physionomie, où éclate le sentiment intense de je ne sais quelle efficace qui sort de lui : et son front incliné, son regard attentif, son bras étendu, ses deux doigts qui s'allongent, l'irradient, comme un courant magnétique, sur le pauvre Lazarre. Celui-ci, comme saisi par un poignet invisible, est là qui, roide, se lève à moitié au fond de son cercueil, dans le maillot étroit de son linceul. Son torse et ses membres sont encore glacés et tout rigides; sa figure seule révèle la brusque invasion de l'existence par son œil grand ouvert, que dilate une indicible terreur d'un si étrange réveil. A gauche du Christ, d'autres tombes s'entr'ouvrent pour laisser apparaître d'autres cadavres soulevés en soubresaut par un invisible ressort. Enfin, pour marquer plus fortement cette puissance de décomposition que dompte le Verbe divin, un des fossoyeurs qui soutiennent le cercueil de Lazare porte la main à ses narines par un geste familièrement significatif, et rend ainsi visible, avec la puanteur cadavérique de la fosse, cette grande bataille de la vertu du Christ contre les forces hideuses de la pourriture et de la mort.

Et toutes ces têtes de squelette, grimaçant de stupéfaction sous la décharge électrique du *fiat* résurrecteur, se détachent sur un ciel morne qui enveloppe une morne plaine; au milieu d'elles, il n'y a (sauf les fossoyeurs et les femmes précipitées sur le sol) que le Christ, debout et calme dans sa souveraineté victorieuse sur le néant. Jamais le miracle, comme miracle, n'a été ni plus intimement senti, ni plus vigoureusement exprimé.

Si vous voulez voir maintenant la *force*, non plus en Dieu, mais descendue dans l'homme, *étudiez* ce saint Pothin. L'intention du peintre a été évidemment de faire ressortir la rude simplicité des âges héroïques de l'Eglise; car, il n'y a rien dans cette figure, absolument rien, du prélat moderne. Ce n'est ni un ascète à la maigreur distinguée, à la pauvreté élégante, ni un gentilhomme couvert de la tunique sacrée; c'est tout simplement... un vieux pauvre, — et le plus réaliste des vieux pauvres, — avec ses larges épaules, avec sa tournure vulgaire, avec son lourd vêtement, avec un énorme bâton et une béquille énorme, qui doivent faire hurler, le soir, au détour des chemins, les chiennes aristocratiques des villas proconsulaires. A la vérité, le front de ce mendiant rayonne de lumière comme celui d'un penseur, et son regard d'une douceur ineffable et forte, comme celui d'un saint qui doit être un martyr; mais rien, à part ces signes psychologiques, ne trahit la dignité épiscopale. Monseigneur, où est votre croix d'or? et votre litière, à rendre jaloux les chevaliers romains et les marchands juifs ou grecs? où sont vos licteurs et vos valets, et vos vicaires généraux, et les secrétaires de vos commandements? Monseigneur, ni les curiales de la cité lyonnaise, ni le préfet de la milice, ni l'*exercitus* du divin César, ne vous allouent, à ce qu'il paraît, de frais de représentation! Plus d'une fois peut-être, dans votre apostolique vagabondage, vous avez couché à la belle étoile, dans cette grotte humide où doit coucher Jean-Jacques (tous les prêcheurs d'idées nouvelles, quels qu'ils soient, sont repoussés, par leur milieu social, dans une vie plus ou moins errante); et lorsque les bateliers du Rhône vous voient passer sur la rive avec les haillons sur l'épaule, avec l'éclair de la charité intelligente et énergique dans le regard, plus d'un, sans doute, vous appelle : *Mon Père!* — Mais aucun, j'imagine, ne vous dit : *Votre Eminence!*

Le lecteur pourra se faire à présent, espérons-nous, une idée assez nette du talent original de M. Frenet. Passons à un jeune peintre d'une inspiration bien différente, mais d'une puissance non moins réelle, M. Bellet-Dupoizat.

Vous rappelez-vous la chanson des Bohémiens, cet hymne à moitié philosophique, à moitié parfumé d'une senteur sauvage, que Béranger écrivit, alors qu'emporté lui aussi par le mouvement fécond de 1830, il laissait de côté Frétillon, la Garde et le Rogomme, pour cueillir quelques fleurs à l'écart sur la lisière du bois où Lamartine et Hugo avaient ramassé leur gerbe? On dirait que M. Dupoizat a voulu illustrer ce chef-d'œuvre, et il l'a illustré comme l'eût fait M. Eugène Delacroix en le transformant dans son idée première. Béranger, dont chaque chanson reste toujours quelque peu une thèse, un plaidoyer, un article de journal, n'avait guère vu dans les Bohémiens qu'une sorte d'antithèse des doctrinaires; il en avait fait des philosophes errants qui ne *s'enrichissent point*, et qui ont tout parce qu'ils voient tout; insouciants sublimes, pleins de cœur, de poésie, de vertu, disciples pratiques d'Horace, avec plus de lyrisme, passant leur vie sur la mousse, à la lumière des étoiles, et mêlant sans cesse dans leurs courses, fantastiques comme un rêve, les splendeurs de la nature aux splendeurs de l'art. M. Dupoizat a bien mieux saisi ce qu'il y a de complexe, de profond, d'inquiétant pour la pensée humaine dans la situation de ces êtres étranges. Ses trois Bohémiens ne sont pas simplement trois homérides parcourant le monde pour leur plaisir et le sien, ombragés, durant leurs haltes poétiques, par des ravins touffus; ce sont trois déguenillés sans abri. Le ciel s'étend sur leur tête, mais un ciel plein d'embrasements mornes et de lourds nuages blancs et gris. Rien qu'à voir leurs flancs de plomb se traîner près du sol, on sent la sueur perler sur le front, tant ils sont réels, tant on se souvient les avoir subis parfois durant les midi torrides de juillet. Pas un arbre sur le premier plan, pas une colline au fond qui rappelle une *idée* lointaine d'eaux limpides et de fraîcheur. Une plaine sans horizon, et cette plaine est le plus vulgaire des champs de seigle. Les pauvres musiciens ont dû passer une terrible matinée : deux sont étendus sur la terre, à peine défendus contre les morsures du soleil par les lambeaux mal cousus de leurs vêtements aux formes étranges, aux couleurs disparates, et par leurs bras recourbés péniblement sur leurs yeux. Ce qu'on voit de leur physionomie n'a rien de jeune, rien de poétique. Auprès de leurs membres harassés qui pèsent sur le sol, d'affreuses cymbales déformées comme leurs maîtres. Tout, dans cette dure sieste, respire la dégradation brutale et misérable. Seulement, comme si le rayon de l'idéal devait encore descendre dans cette vie ravagée, au milieu des deux abrutis, se dresse assis sur une pierre, le front haut, l'attitude ferme, un troisième compagnon qui, en dépit des influences de sa mauvaise étoile, joue intrépidement du violon. Sur sa figure énergique et basanée, qu'encadrent d'irréguliers favoris, toutes les délicatesses morales ont disparu; mais il y reste une certaine fierté un peu dure, la fierté de l'art robuste qui a résisté à toutes les épreuves. L'attention concentrée sur son instrument, il s'écoute lui-même, et sa main tire l'archet avec une vigueur voluptueuse, comme si le soleil ne dardait pas sur lui ses rayons les plus hostiles, comme si son costume lui-même ne trahissait pas les accrocs lamentables de sa destinée. En face de cette profonde antithèse de dégradation et de poésie, on ne sait quel sentiment éprouver, et l'on regarde ému, et l'on médite, et l'on regarde encore. Cela est triste, cela est beau, cela est vrai! Oui, de pareils hommes existent; mais comment se produisent-ils dans notre pauvre monde social? comment la nature elle-même fournit-elle son étoffe sacrée à des mélanges aussi inexplicables? Par quelles pentes un être qui a été un enfant rose et blond, — toujours plus ou moins aimant et aimé, — descend-il à cette brutalité vagabonde? et quand il est arrivé là, se peut-il qu'une fleur solitaire d'art et de poésie pousse encore quelquefois dans ce morne abîme? Le tableau de M. Bellet-Dupoizat soulève tous ces problèmes et toutes les sombres émotions qui s'y rattachent : il ne résout rien, mais il ébranle fortement, et c'est beaucoup.

Les *Compagnons du seizième siècle* me plaisent moins, et l'idée m'en paraît très-inférieure, quoique le jeune artiste déploie dans cette toile une originalité de pinceau qui ne se retrouve pas au même degré dans la première. Celle-ci est peinte à la manière de Delacroix. La couleur se risque, et lutte, et vibre contre la couleur avec une crudité audacieuse; et ces teintes brusques, antithèses violentes pour la rétine, n'ont leur harmonie que dans l'âme du spectateur. Ici, au contraire, elles se fondent sous le regard lui-même, sans que leur riche diversité et leur superposition vivante y perdent beaucoup. Du reste toute la toile, couleur, dessin, composition, atteste la recherche studieuse de l'harmonie. Les personnages sont groupés avec une élégance pleine de naturel et de charme, *bien que* le premier plan soit occupé avec une certaine maladresse par le sol nu. En avant de la bande joyeuse court un gars de douze ans (le gamin est éternel), dont les vêtements se déchirent aux endroits les moins opportuns; puis arrivent sur deux rangs, bras enlacés, longue canne à la main, les six compagnons. Chacun a sa physionomie à lui; l'ensemble est jeune, vif, et n'attire pas seulement le regard, mais le retient. Cependant, si l'impression physiologique *est* charmante, l'impression morale reste indécise, vague et, somme toute, assez faible. Voilà bien le costume du seizième siècle et de ses compagnons en fête; mais où est le compagnonnage lui-même? où est la renaissance? à quoi pensent ces jeunes ouvriers? à quoi font-ils penser? Si vous me représentez ceux du dix-neuvième siècle, que changeriez-vous dans votre tableau, abstraction faite du justaucorps? Je me sens en face d'une belle étude, et très-sérieusement faite, mais l'époque et les hommes à qui vous deviez rendre la vie ne passent pas réels et agissants avec leur âme, avec leurs sentiments, avec leur personnalité, sur cette toile où je les cherche, et il n'y a que d'harmonieuses couleurs.

En général, ce qui manque à M. Dupoizat, c'est un idéal en dehors de l'art lui-même. Son pinceau a un don particulier d'éclat, de rendu, de vie, qui devient de plus en plus rare à cette heure où les petites finesses du savoir-faire s'étalent partout et tiennent lieu de tout : mais que faire de ce précieux instrument? Il ne le sait trop, et pourtant il n'arrivera à la plénitude de son talent que lorsqu'il le saura, lorsque les idées le préoccuperont au même degré que les formes et les couleurs. Sans doute l'art a son prix en lui-même. Une toile n'est ni un théorème, ni une preuve, ni un symbole. Le tableau, comme le poëme, sort immédiatement d'une inspiration spontanée qui n'est le corollaire direct d'aucun principe abstrait, et qui a sa valeur esthétique, parce qu'*elle l'a*, sans qu'on puisse en rendre compte autrement. Cependant, si cela est vrai, il est vrai aussi qu'à l'heure actuelle, dans une société aussi remuée que la nôtre, quand la science, la philosophie, les traditions de 89, nous pressent de toutes parts, et deviennent les grands mobiles de tous les actes virils et désintéressés, l'inspiration qui, elle aussi, est un acte de virilité, ne jaillit que dans les âmes fortement préoccupées des grands problèmes et des inquiètes transformations du genre humain. Que l'abstraction soit bannie de la poésie ou de la peinture, rien de mieux; mais elle doit vivre dans le peintre et le poëte. Le cœur de l'homme aujourd'hui ne bat plus d'une manière énergique que pour des idées très-générales.

Et, de fait, essayez, un seul instant, de comprendre David (d'Augers), Delacroix, Ary Scheffer, en dehors du milieu social et littéraire où ils ont vécu! Est-ce que David (d'Angers) aurait pu couler si énergiquement ses contemporains dans le bronze, s'il n'avait participé à la meilleure part de leurs efforts? et le sculpteur de génie ne s'est-il point greffé en lui sur le patriote indomptable? Est-ce que M. Eugène Delacroix serait compréhensible sans les *Orientales*, sans *Notre-Dame-de-Paris*, sans l'assimilation de Shakespeare au génie français, sans cette grande révolution littéraire dont M. Hugo fut le chef, et qui a été un véritable 10 août transporté dans le domaine de la poésie, du drame et du roman? Est-ce que M. Scheffer n'avait pas ses préoccupations politiques et intellectuelles, lorsqu'il représentait le divin Rédempteur des peuples dont nous avons déjà parlé, ou lorsqu'il rendait le génie de l'Allemagne comme tangible au regard dans les types diaphanes de Mignon et de Marguerite?

Que M. Dupoizat réfléchisse à cette condition suprême de l'inspiration; qu'il vive largement, sérieusement de la vie littéraire, philosophique et sociale; qu'il souffre ou se réjouisse de tout ce qui abaisse ou relève la raison publique, le droit, l'humanité; qu'il soit une partie intégrante et active de son siècle; alors, il ne rendra plus seulement les impressions vagues de quelques bohémiens et de quelques compagnons. La faculté précieuse qu'il possède déjà de s'assimiler les choses avec vérité et de les exprimer avec éclat, nourrie par des sujets plus significatifs, prendra de nouveaux développements. Le sentiment poétique qu'il unit à son réalisme délicat, parce qu'il est sérieux, trouvera naturellement plus de place dans ses œuvres. Son avenir d'artiste est assuré, à la seule condition qu'il veuille bien être plus qu'un artiste.

On peut en dire autant d'un peintre encore plus jeune qui faisait ses débuts, cette année, par deux portraits d'une grande distinction, M. Ranvier. L'une de ces toiles surtout, le portrait de M. Louis Rambaud, sort très-complétement et très-heureusement des conditions habituelles du genre. On voit que l'artiste a voulu peindre non-seulement une physionomie, mais une âme, et une âme de poëte. Il est à regretter seulement que la touche ne soit pas plus ferme.

Ainsi ce qui se remarque à l'exposition lyonnaise de cette année (MM. Flandrin et Saint-Jean n'y brillent que par leur absence), ce sont des noms nouveaux ou presque nouveaux. En constatant ce fait significatif, je me rappelais involontairement les belles et récentes pages où un écrivain de la *Revue des Deux-Mondes*, M. Ernest Renan, déplore les tendances matérialistes, amollies, anti-poétiques de la génération qui arrive. Non, grâce à Dieu, non, le savant et spirituel critique n'est pas dans le vrai, ou du moins il n'y est pas complétement. Il a oublié dans son observation chagrine une distinction qui, en matière d'expérience sociale, est de la plus haute importance. Vivement sollicitée par le milieu qui l'entoure, parce qu'elle n'a pas encore l'énergie virile, la majorité de la jeunesse est toujours ce que *la font* les circonstances actuelles : et c'est la minorité qui compte aux yeux de l'homme sensé, parce que c'est la minorité qui pense et qui, en pensant, crée les circonstances futures. Or, si l'heure actuelle est, à tout prendre, un terne crépuscule, si la génération nouvelle n'a ni les excitants intellectuels ni les élans littéraires de 1825 et de 1830, elle n'en compte pas moins dans ses rangs cette élite sérieuse, *spiritualiste*, énergique, qui ne permet de désespérer ni de l'art, ni de la philosophie, ni des droits immortels de la raison et de l'homme, parce qu'elle-même n'en désespère point. Cette élite, M. Renan serait d'autant moins autorisé à en contester l'existence qu'il compte dans ses rangs et parmi les premiers. J'accorde que, peu favorisée par les événements et peut-être dépourvue encore de la conscience nette d'*elle-même, elle ne forme point jusqu'ici* ce faisceau solidaire où les doctrines nouvelles et les nouveaux talents trouvent la force, l'encouragement, la gloire. Il y a dans la société présente quelque chose de trop ou quelque chose de pas assez, comme on voudra, un manque d'air respirable, ou je ne sais quel air morne, épais et froid, qui pèse sur les âmes comme sur les idées et les étiole en les isolant. Mais, Dieu merci, ni les idées ni les âmes ne font défaut, pas plus en province qu'à Paris, pas plus dans les arts que dans les sciences. Les germes sont là, visibles pour quiconque sait entrevoir un peu dans le crépuscule vague du premier matin : et que le soleil se lève, qu'un coup de vent heureux emporte la brume malsaine qui nous enveloppe, la génération nouvelle, qui *se calomnie* elle-même parce qu'elle souffre, fera son œuvre originale : elle aura ses peintres, ses poëtes, ses publicistes, ses historiens, ses philosophes, et rien, que je sache, ne la condamne à être inférieure à *ses* aînées.

FRÉDÉRIC MORIN.

La veuve du bohémien.

L'auteur de la composition qu'on trouvera sur la page 360 est un artiste dont l'*Illustration* a déjà publié quelques dessins d'une originalité remarquée de tous ceux qui ont un vif sentiment de l'art. Il a *publié* à Strasbourg, qui est son pays, des albums qui font l'admiration des connaisseurs, pour la fidélité de l'observation et la sûreté du dessin. Gavarni ne pouvait se lasser de la vue d'un de ces albums, auquel nous avons emprunté, dans notre n° 722, quelques images sous le titre de *Bûcherons et schlitters des Vosges*, études pittoresques de ces travaux périlleux qui menacent incessamment la vie des hommes intrépides et laborieux, dévoués, pour vivre, à travailler sur les précipices boisés de ces montagnes. C'est là aussi, à coup sûr, parmi ses études qui avaient un autre objet, que M. Schuler aura été témoin de la scène qu'il a reproduite ici avec un sentiment de vérité dont nous faisons juges les lecteurs de l'*Illustration*.

A VENDRE, une belle imprimerie, située à Toulouse dans le quartier le plus central de la ville, composée d'un assortiment de nombreux caractères de tout genre et de toute dimension. Quatre presses en fer, deux autres presses à satiner et à roguer. Un matériel considérable et tous les accessoires nécessaires à la vente. Bonne clientèle. — S'adresser à Me DUPUIS, notaire, rue des Chapeliers, à Toulouse (Haute-Garonne).

Sinistres en mer.

Depuis quelque temps, les nouvelles apportent une longue liste d'événements de mer, sinistres, incendies, abordages, etc. Le *Majestic* a brûlé en mer, en allant de Liverpool à Charleston. Son équipage et ses passagers ont été recueillis par le steamer *Pilgray*, arrivé à Halifax. — Un terrible abordage a eu lieu du 4 au 5 mai, la nuit, entre le trois-mâts *Ida-Elisabeth* et le steamer *Caudace*, qui se rendait en Angleterre avec la correspondance d'Afrique, de Ténériffe et de Madère. — Le *Canaace* a coulé bas presque immédiatement. Sur 65 personnes qui se trouvaient à son bord, le capitaine, 4 matelots et 2 passagers ont péri dans les flots. — Une note renfermée dans une bouteille recueillie à la mer annonce que des hommes d'un navire coulé, le *Calédonian*, ont tiré au sort la mort de l'un d'eux pour

Digitized by Google

conserver les autres.— Deux steamers, de la ligne de Southampton au Havre, se sont abordés dans la Manche; l'un d'eux a été brisé par le choc, et n'a pu qu'à grand peine être remorqué par l'autre à Southampton.

Dans les parages du cap Horn, le trois-mâts le *John-Gelpin*, de 1,100 tonneaux, venant de Honolulu à New-Bedford (Massachusets), a sombré à la suite d'une voie d'eau. Les passagers et l'équipage, au nombre de 45, ont été recueillis par le *Herefordshire*, capitaine Thomas Scott, allant des îles Chaichas à Cork.

Le *Suez* (voir le dessin) a été assailli le 5 avril par un violent coup de vent sur la rade de Jaffa. Il cassa ses chaînes, et, la machine ne pouvant fonctionner avec la mer affreuse qui était soulevée, le navire vint sur les rochers à une demi-heure de la ville, et fut englouti. Le capitaine, qui est Français, est au nombre des personnes noyées, dont le nombre est de deux.

M. Philibert s'est signalé par son zèle et son ardeur à sauver les malheureux que la mer ramenait sur le rivage, et qu'il a disputés aux flots pendant cette terrible journée.

Dans la nuit du samedi au dimanche 3 mai, un incendie a éclaté à Galata, faubourg de Constantinople, sur le bord de la mer. Une centaine de maisons et boutiques, ainsi que le corps de garde du pont, et plusieurs barques amarrées au rivage, ont été la proie des flammes. Cet incendie a fourni à la marine française une nouvelle occasion de se signaler. Aux premières lueurs, le capitaine de vaisseau Méquet, commandant la frégate à vapeur le *Christophe - Colomb*, s'empressa d'envoyer à terre tout le matériel d'incendie et une forte escouade sous le commandement du lieutenant de vaisseau Saillard. Grâce à l'infatigable énergie des marins français, le pâté de maisons qu'ils couvraient a été préservé. Un fonctionnaire ottoman leur a adressé les remercîments et les éloges les plus sympathiques sur leur utile et généreux concours.

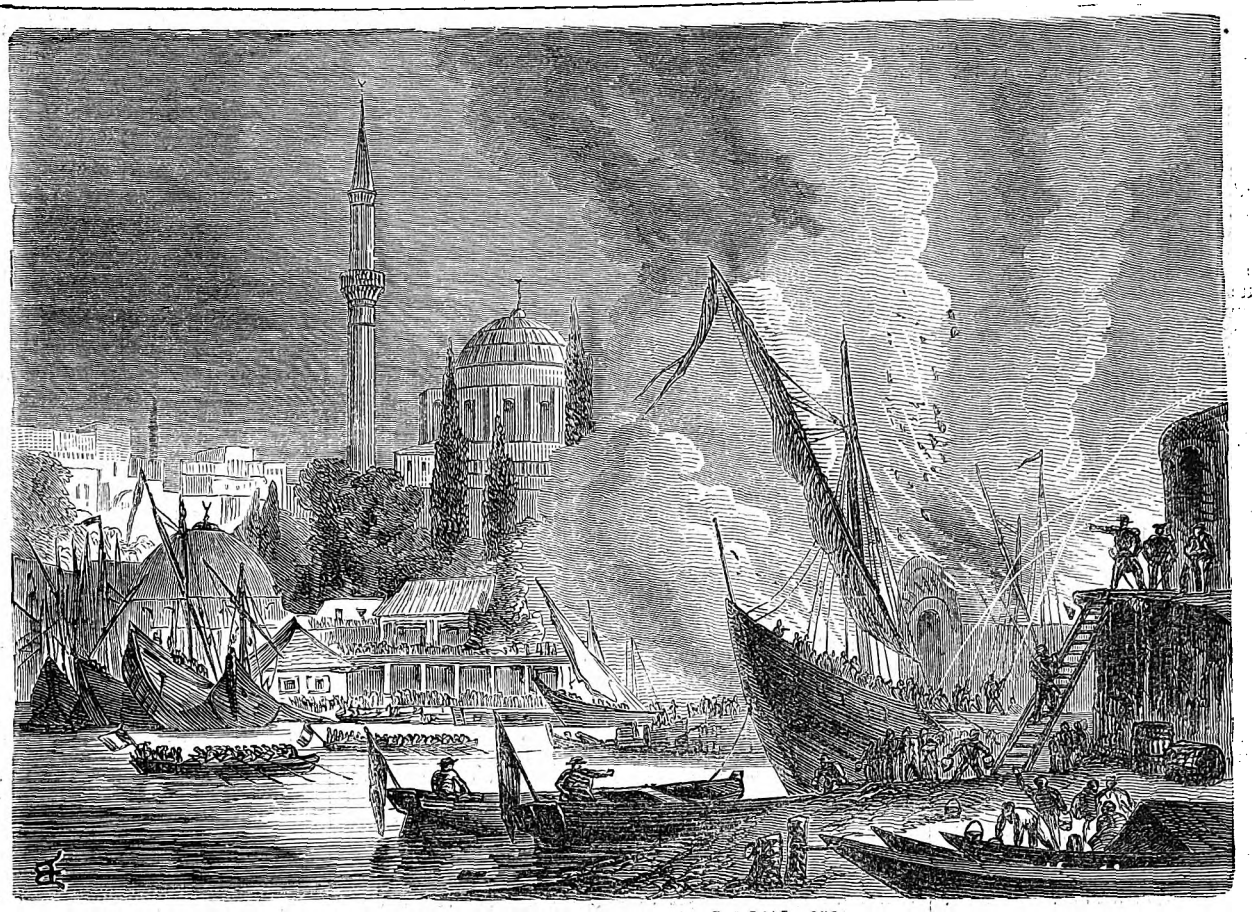

INCENDIE A CONSTANTINOPLE EN MAI 1858.

NAUFRAGE DU STEAMER *LE SUEZ* DEVANT JAFFA.

Souscription Lamartine.

Le *Times* nous a apporté, samedi dernier, la nouvelle d'un fait qui honore en même temps les éminents personnages qui composent, à Londres, un comité chargé de faire appel à la sympathie des Anglais pour un illustre écrivain de notre pays, et M. de Lamartine lui-même, dont le génie reçoit par là une marque éclatante de son universalité. Voici les noms des membres du comité anglais :

Président, lord John Russell, membre du parlement; — vicomte Goderich, id.; — lord Harry Vane, id.; — lord Monteagle; — le très-honorable Sidney-Herbert, membre du parlement; — le très-honorable Edward-Ellice, id.; — sir Robert Peel, id.; — sir Edward Bulwer-Lytton, id.; — H. Danley-Seymour, id.; — George Tomeline, id.; — A.-W. Kinglake, id.; — R. Monckton-Milnes, id.; — Charles Dickens, homme de lettres; — W.-M. Thackeray, id.; — Henry Vincent, id; — A. Hayward, id.; — secrétaire, le marquis de Ribeyre; — banquiers, Coutts et comp.

Le *Times* ajoute à cette liste des paroles que nous ne pouvons reproduire faute de place, mais qui sont une vive et chaleureuse approbation de la pensée dont le comité est l'organe.

V. PAULIN.

ABONNEMENTS, VENTE ET RÉCLAMATIONS.

Messieurs les abonnés sont priés de vouloir bien adresser leurs demandes de renouvellement huit jours au moins avant l'époque d'expiration de l'abonnement courant, indiquée sur leurs bandes.

L'administration a encore quelques collections complètes des 30 volumes.

Elle ne peut céder séparément les volumes I, VI, XVII, XVIII, qu'elle reprend, en bon état et brochés, en échange d'un abonnement semestriel.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées à M. Paulin.

Les réclamations au sujet du service, et les demandes d'abonnement, d'acquisitions de volumes et de collections, doivent être adressées à M. A. Le Chevalier.

On s'abonne aussi près des principaux libraires tant de la France que de l'étranger.

Pour l'*Allemagne*, l'*Autriche*, la *Prusse* et la *Russie*, on peut s'abonner par l'entremise de la direction des postes de *Cologne* et *Sarrebruck*.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Méry le méridional mérite le nom de grand poëte français.

PAULIN.

PARIS. —TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56*

Rébus.

Digitized by Google

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

12 JUIN 1858 TIMBRE IMPÉRIAL cent. 6. SEINE

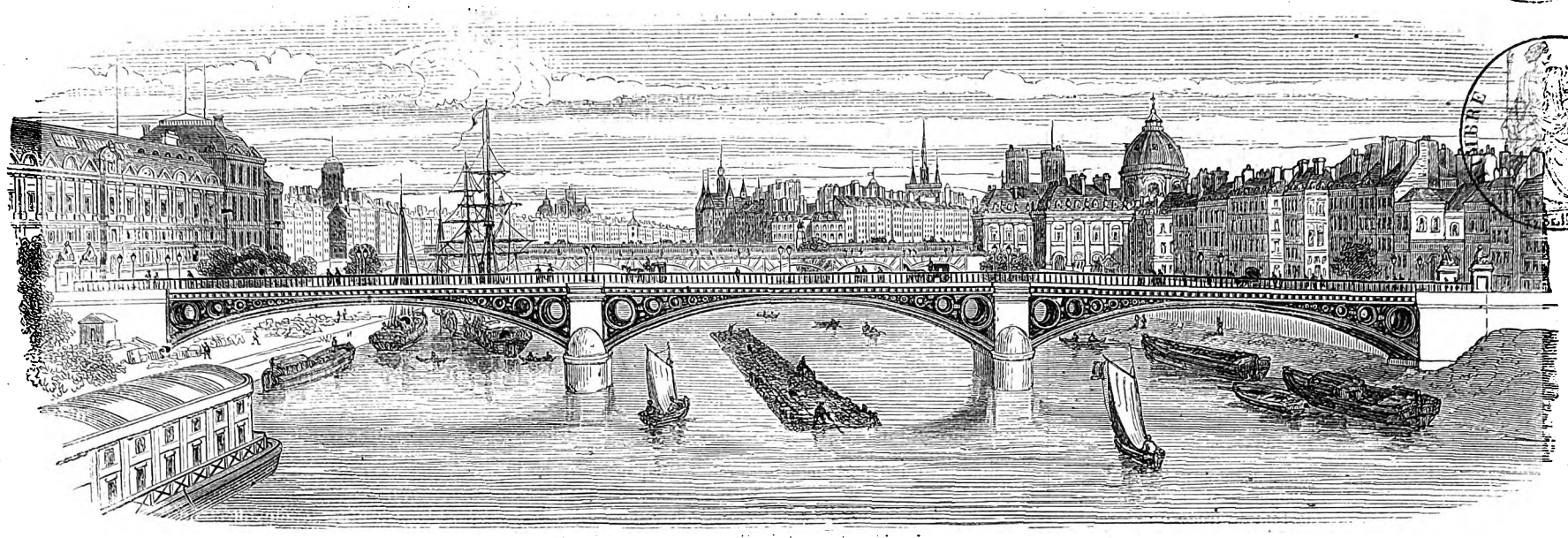

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS :
3 mois, 9 fr.; 6 mois, 18 fr.; un an, 36 fr.; le numéro, 75 c.; la collection mensuelle, 3 fr.; le volume semestriel, 18 fr.

N° 798. — VOL. XXXI. — BUREAUX : RUE RICHELIEU, 60.

Vu les traités internationaux, les éditeurs se réservent le droit de reproduction et de traduction à l'étranger.

ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Par an, 36 fr.; plus les droits de poste, qui varient de 5 f. 20 à 22 f. 88 c. par an, suivant les indications données au n° 722.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Gazette du palais. — Courrier de Paris. — Massimino (nécrologie). — Hôpital militaire de Vincennes. — La presse en Angleterre et aux Etats Unis. — Inauguration du chemin de fer de Madrid à Alicante. — Chronique littéraire. — Chronique musicale. — Bibliographie. — Correspondance de l'Inde. — Régates de la Réole. — Exposition des beaux-arts et de l'horticulture à Blois. — Ce que la forêt se raconte. — Société impériale d'acclimatation. — Modes de la saison. — Avis divers.

Gravures : Le prince Danièlo, d'après une photographie de M. Legray. — Théâtre de l'Hippodrome : *la Guerre des Indes*. — Massimino, portrait. — Vue des cours intérieures de l'hôpital de Vincennes; vue extérieure du pavillon principal. — La ville d'Alicante; Sax, quatrième station après Alicante; la gare de Madrid; l'hôtel de ville d'Alicante; souterrain de l'Elda. — Régates de la Réole. — E. F. Venables, défenseur d'Asimghur. — Mohamed-Hossein, gouverneur de Goruckpore. — Incendie du *Grand Condé*. — Exposition de Blois. — Modes de la saison. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Comme il était naturel de s'y attendre, le contre-coup du succès remporté par les Monténégrins s'est fait sentir dans les provinces turques limitrophes. L'*Ost-Deutsch-Post* parle d'une collision sanglante qui a eu lieu le 24 mai sur le territoire de la Bosnie, entre les Turcs et les chrétiens de cette province. Les choses allèrent même si loin que les troupes autrichiennes se crurent obligées de prendre les armes pour protéger leur territoire, et ne les déposèrent que lorsque l'ordre fut rétabli. En dehors de cette nouvelle révolte, qui n'est au fond que la continuation des troubles excités d'abord par la mauvaise administration turque, nous avons à mentionner le soulèvement des habitants de l'île de Candie, qui font entendre les mêmes griefs que tous les chrétiens opprimés par les pachas. Ils demandent le remplacement de Véli-Pacha par un fonctionnaire animé de dispositions plus favorables, et ils déclarent qu'ils ne se soulèvent pas contre le sultan, mais contre ses agents, interprètes infidèles de ses ordres.

D'après une correspondance, adressée de Constantinople à l'*Univers*, la nouvelle de ces événements, surtout la défaite de Grahowo, avait produit une vive et douloureuse impression sur le gouvernement ottoman. 4,000 hommes d'infanterie et quatre batteries de campagne, sous le commandement de Halim-Pacha, ont quitté Constantinople le 2 mai. Ces troupes devaient d'abord venger l'humiliation infligée par les Monténégrins aux armes turques; mais, devant les interpellations adressées au conseil par les légations de France, d'Angleterre et de Russie, ordre fut donné, quoiqu'à regret, de les diriger sur la Bosnie et l'Herzégovine.

Quoi qu'il en soit, et malgré l'affront que la Turquie a mérité par son système de violence et d'agression, en désaccord flagrant avec ses promesses solennelles, il est probable que nous avons raconté le dernier épisode de la lutte sanglante engagée entre les Turcs et les Monténégrins. Devant la volonté des puissances qui ont versé leur sang pour sa défense, la Turquie a dû s'incliner, et, s'il faut en croire le *Journal allemand de Francfort*, la commission spéciale de la délimitation des frontières entre le Monténégro et la Turquie, commencera ses travaux avant la conférence des ambassadeurs, qui prononceront d'après le résultat de l'enquête. Quant au siége de la conférence, et quant au droit de suzeraineté reconnu ou non au profit du sultan, les journaux allemands se disputent les informations, en se contredisant mutuellement : pour ne rien dire d'inutile, nous attendrons que le *Moniteur* ait parlé.

Le récit des incidents qui ont amené la défaite des Turcs, sous les murs de Grahowo, met à néant les insinuations malveillantes dont étaient remplies les feuilles anglaises et allemandes. Il résulte, en effet, de la pièce que nous avons sous les yeux, que le prince Danielo avait d'abord employé tous ses efforts à éviter une effusion de sang considérée comme inutile devant le bon vouloir dont étaient animées les puissances médiatrices, au premier rang desquelles la France était placée. Devant les attaques injustifiables des Turcs, et dans la crainte de voir son inaction causer un préjudice sérieux à l'honneur et à l'indépendance de son pays, le prince Danielo prit la résolution d'envoyer son frère Mirko à la tête d'une armée de 4,000 hommes, dont la mission était, dans le principe, d'éviter toute agression, en se contentant d'entourer les forces turques et de leur couper les communications et les vivres. Dans la journée du 12, et pendant un armistice, le secrétaire du prince, envoyé par son ordre, obtint du général turc, Hussein-Pacha, un sauf-conduit pour se rendre auprès des consuls et de Kemal-Effendi à Klobuck, dont la

LE PRINCE DANIÉLO. — D'après une photographie de M. Legray.

Digitized by Google

route était déjà occupée par un corps monténégrin. Pendant ce temps, Hussein-Pacha avait fait ses réflexions, et, sentant combien sa position était dangereuse, il voulut accompagner lui-même l'envoyé à Klobuck, sous prétexte qu'il répondait de sa sûreté. Malgré les observations du secrétaire, qui avait déjà plusieurs fois déclaré que sa démarche était indépendante des mouvements de l'armée, et que les Turcs, en abandonnant leur camp retranché, s'exposaient nécessairement à être attaqués dans leur retraite, le corps d'armée d'Hussein-Pacha se mit en route avec le secrétaire, le lendemain du jour fixé d'abord, dans l'espérance de faire sa jonction avec un renfort qui devait se trouver sur le chemin. Au premier mouvement des Turcs, comme on devait s'y attendre, les Monténégrins occupèrent les hauteurs, et, à une demi-heure du camp, ils attaquèrent les troupes ennemies. Comptant sur les renforts, ces derniers chargèrent d'abord assez vigoureusement à la baïonnette; mais, à deux heures du camp, rencontrant une troupe monténégrine qui avait battu le renfort turc parti de Klobuck, le désordre se mit dans les rangs et la déroute devint complète.

Les nouvelles de la guerre dans l'Inde, ainsi que la suite des opérations en Chine, n'offrent aucun fait qui ne soit déjà connu.

Il existe en ce moment une sorte d'irritation aux Etats-Unis au sujet des visites que les croiseurs anglais auraient exercées sur les navires américains. On parle de guerre; mais les choses s'arrangeront, il faut l'espérer, pour l'honneur des deux pays.

Les journaux de Turin annoncent que les trois puissances intéressées, le Piémont, Naples et l'Angleterre, sont d'accord pour remettre la question en litige du *Cagliari* à l'arbitrage d'une troisième puissance, qui paraît devoir être la Russie.

Le projet de loi relatif aux conspirations, à la presse et au jury a été adopté à Turin, par le sénat, dans sa séance du 4 juin.

Nous n'avons pas cru devoir mentionner une circulaire de M. le ministre de l'intérieur, au sujet de la vente des propriétés appartenant aux hospices, et dont le prix serait représenté, au profit de ces établissements, par des rentes sur l'Etat. Quelques journaux s'en sont occupés; mais on a remarqué que les plus vifs zélateurs de ce projet sont les journaux écrits par des docteurs qui ont inauguré une nouvelle science économique et financière dont le sentiment public commence à reconnaître les excès. Les autres ou n'en ont rien dit, ou ont considéré la circulaire comme un moyen d'interroger l'opinion publique sur cette importante question.

La dernière session.

La session de 1858 a été extrêmement laborieuse. Cent soixante et un projets de loi ont été successivement examinés et votés.

Un certain nombre de ces projets, aujourd'hui devenus des lois, ont une grande importance : il suffit de nommer la loi sur les mesures de sûreté générale, la loi sur la substitution du Crédit foncier à l'Etat pour les prêts relatifs au drainage, le Code maritime, la loi du budget, celle pour le crédit relatif au rachat des droits du Sund, la loi pour les warrants et les ventes publiques de marchandises; la loi pour les travaux de défense contre les inondations, la loi pour la modification des articles 692, 696, 717, 769, etc., du Code de procédure civile; la loi sur les usurpations de titres, la loi pour l'ouverture et l'achèvement des grandes voies de communication dans Paris, les lois pour l'achat des collections scientifiques de M. d'Orbigny et du prince Bonaparte, la loi pour l'établissement d'une manufacture des tabacs à Châteauroux, la loi pour l'appel de 100,000 hommes, la loi pour l'agrandissement de l'École des ponts et chaussées, celle qui est relative à la cathédrale de Marseille, la loi pour les substitutions entre parents en matière de service militaire, la loi pour les *blessés de janvier*, la loi sur la juridiction des consuls en Perse, la loi pour l'assermentation des gardiens de batteries, la loi pour la réduction du tarif des dépêches télégraphiques, et quelques autres encore.

Nous avons cette année à enregistrer les emprunts des villes suivantes :

La ville de Nantes (avec imposition extraordinaire).	350,000
Du département de l'Ariége (avec pareille imposition).	180,000
De la ville de Melun.	300,000
De la ville de Nancy.	175,000
Du département de la Gironde.	55,000
Du même.	16,000
De la ville d'Arles.	296,206
De la ville de Nîmes (avec imposition extraordinaire).	813,000
De la ville d'Auxonne.	115,000
De la ville de Blois.	325,000
De la ville de Rive-de-Gier.	90,000
De la ville de Compiègne.	97,000
De la ville de Neuilly-sur-Seine.	100,000
De la ville de Béziers, pour l'agrandissement de la promenade publique.	53,227
De la ville de Niort.	660,000
De la ville de la Chapelle-sur-Seine, pour la construction d'une nouvelle église.	500,000
De la ville de Louviers, pour l'église Notre-Dame.	22,000
De la ville de Chartres	51,000
De la ville de Bourg	110,000
Du département de la Meurthe.	175,000
De la ville de Montmartre	725,000
De la ville de Bourges.	220,000
De la ville d'Avignon	500,000
De la ville d'Auch	286,000
De la ville de Saint-Etienne	900,000
Du département du Calvados	233,000
Du même	110,000
De la ville de Sens.	235,000
De la ville de Perpignan.	70,000
De la ville de Saumur.	381,000
Du département du Gers.	390,000
De la ville de Versailles	700,000
Du département de la Loire-Inférieure	90,000
De la ville d'Epernay	117,000
Du département du Jura.	250,000
De la ville de Rochefort	400,000
Du département de la Haute-Marne.	100,000
De la ville d'Albi	110,000
De la ville de Meaux	187,000
De la ville de Turcoing	96,000
De la ville de Lyon.	889,000
De la ville de Moulins.	30,000
De la ville de Castres	130,000
De la ville de Dieppe	150,000
De la ville de Morlaix.	80,000

Les impositions extraordinaires ne sont pas moins nombreuses. Nous trouvons parmi les projets de loi :

Une imposition extraordinaire du département de la Charente ;

Deux impositions extraordinaires du département de la Manche pour le chemin de fer d'Argentan (800,000 fr.), et pour le chemin de Cherbourg (1,000,000 de fr.) ;

Trois impositions extraordinaires du département du Gers pour les chemins vicinaux et l'amélioration du régime des eaux ;

Une imposition extraordinaire du département de la Gironde ;

Une autre du département de la Vendée ;

Une autre du département de la Sarthe, pour la reconstruction de la prison de Saint-Calais ;

Une autre du département du Calvados pour le chemin de fer d'Argentan à Granville ;

Une autre du département du Jura (amélioration des routes départementales) ;

Une autre du département de l'Isère pour la construction d'un hôtel de préfecture ;

Une autre du département d'Eure-et-Loir pour subvention au chemin de fer de Paris à Granville ;

Une autre de la ville de Tarascon pour acquisition d'immeubles ;

Une autre du département de l'Ain pour l'amélioration des routes départementales ;

Une autre du département de la Vienne ;

Deux impositions extraordinaires du département du Pas-de-Calais (routes) ;

Deux autres du département des Ardennes ;

Une imposition extraordinaire du département de l'Orne pour sa subvention au chemin de Paris à Granville ;

Une autre du département des Vosges ;

Une autre du département de la Haute-Saône ;

Une autre du département du Puy-de-Dôme ;

Une autre du département des Basses-Pyrénées ;

Un autre du département du Nord ;

Un autre de la ville d'Alais ;

Un autre du département de Seine-et-Oise ;

Deux autres du département du Loiret ;

Deux autres du département de la Mayenne. Etc., etc.

Après avoir indiqué une partie des travaux de la dernière session, il faut mentionner un projet de Code rural qui a été l'objet de trois rapports présentés à l'Empereur, et dont le dernier se trouve dans le *Moniteur* du 9 juin. Ce projet de police rurale concerne la conservation des bestiaux et celle des récoltes, prévient les dommages et en punit les auteurs.

Les agents de la police rurale sont les gardes, les gendarmes, les commissaires de police, les maires et adjoints. Le rapport ne s'occupe que des gardes. Il propose d'embrigader les gardes champêtres, de rendre la dépense de leur entretien obligatoire pour toutes les communes, et, en cas d'insuffisance du budget communal, d'y suppléer par le produit de centimes spéciaux qui s'appliqueraient aux quatre contributions indirectes.

Si la dépense n'était pas couverte en entier, le département y contribuerait dans une proportion déterminée ; et s'il y avait encore un déficit, le supplément serait fourni par l'Etat.

On étendrait les attributions des gardes champêtres. En l'absence de la gendarmerie, ils rechercheraient les crimes, les délits, les contraventions, et les constateraient par des procès-verbaux. Leur juridiction embrasserait non plus seulement la commune, mais tout le canton.

Nommés par les préfets sur la proposition des maires, choisis de préférence parmi les anciens militaires, les gardes champêtres prêteraient serment devant le juge de paix.

Ce rapport, qu'il faut lire dans le *Moniteur*, a été délibéré et voté en séance, le 7 mai 1858.

V. PAULIN.

Courrier de Paris.

Puisqu'il vous faut des nouvelles toutes chaudes, Paris a brûlé pendant quelques jours, et ses notables ont pris le parti d'aller rôtir à l'ombre des fortifications. C'est bien la fin du monde parisien, comme disent les chroniqueurs énergiques. La banlieue s'encombre aux dépens de la ville : il est si doux de se trouver hors barrière au bout d'une course d'omnibus! Oh! l'aimable idylle que notre citadin va cultiver depuis hier en rase campagne! et c'est vraiment dommage que l'idylle ne soit plus digne du lecteur. Que n'a-t-on pas dit, et surtout combien n'a-t-on pas médit de cette villégiature d'occasion, comme si ces extras de l'*extrà muros* ne pouvaient être que le privilége de la grande ou moyenne propriété. Dans ma coquille de noix, s'écrie un personnage de Shakespeare, rien ne m'empêche de me croire le maître d'un vaste domaine. L'imagination n'est-elle pas la plus belle fée de tous les logis? Il y a comme cela, depuis hier, une infinité de ces magiciennes répandues dans nos environs et qui font fête à une infinité de Parisiens entre deux pots de réséda. Le dimanche principalement, ce flot d'émigrants prend des proportions considérables; aller à la campagne, c'est se rapprocher des cieux; en outre beaucoup y ont laissé sous clef un jardin qui, pour prendre l'air à son tour, attend la présence de ses maîtres. Mon Dieu! que de rêves délicieux réalisés à l'ombre des pommiers qui le circonscrivent : ce jardin a sa grotte, son pont chinois et sa rivière, une rigole! et, en guise de bassin, quelque bocal plein de petits poissons.

Mais vivre en sage, aujourd'hui c'est vivre en crétin; demandez à ces émigrants fastueux que la vapeur va disperser aux quatre coins du ciel. La plupart possèdent sans doute, comme le premier millionnaire venu, quelque habitation charmante aux portes de la ville, quelque Trianon en plein bois, bâti de marbre, et dont les vastes jardins sont arrosés par un cours d'eau authentique; mais la cage est trop voisine du nid parisien, et c'est pourquoi la visite au vieux manoir héréditaire précède ordinairement la saison des eaux. Plus la retraite est sauvage, et mieux on y éprouve ces émotions fortes dont on ira guérir un peu plus tard à Plombières, en vertu de l'ordonnance du médecin.

Si je dis Plombières, c'est que l'établissement sera fort à la mode cet été ; du moins, toutes les dispositions sont prises pour y recevoir grande compagnie. Beaucoup de personnes voudront y aller, par la même raison que tant d'autres reviennent en ce moment de Fontainebleau. Assez et trop longtemps, cette magnifique résidence aura été traitée par notre public comme un favori sans mérite. On s'avise enfin que sa forêt, vierge ou peu s'en faut pour les curieux, vaut bien quelqu'un de ces voyages dominicaux que nos Parisiens consacrent si obstinément à Versailles et à ses divertissements hydrauliques. Et le château, un rendez-vous de châteaux, que n'y voit-on pas? La chapelle de Philippe-Auguste, le pavillon de saint Louis, la bibliothèque de Louis XI, le musée de François Ier. Dans ces appartements splendides, Henri IV était plus commodément logé qu'au Louvre, et Louis XIV plus royalement que partout ailleurs. C'est le seul palais au monde que Napoléon Ier ait trouvé à sa taille, et où il ait reçu ses hôtes couronnés. « Puisque, disait-il, j'ai dû renoncer aux douceurs de la vie privée, je ne puis mourir qu'à Fontainebleau. »

La loi récemment promulguée contre ceux qui convoitent des titres nobiliaires a jeté dans le camp des usurpateurs une terreur très-rassurante pour les blasons irréprochables. Que dire, cependant, aux personnes qui s'affligent de voir restaurer avec éclat ce qu'il leur plaît d'appeler un préjugé, sinon que plus d'un noble authentique ne vit plus que du passé de ses aïeux, et que ce patrimoine de gloire n'est pas moins respectable que l'autre? Il ne paraît pas d'ailleurs que la loi doive avoir un effet rétroactif : c'est une mesure de bon ordre, et non d'inquisition. Si donc quelques plébéiens de l'ancien temps sont parvenus à se glisser dans les rangs de l'aristocratie, la possession séculaire ou non semble devoir faire titre pour leurs descendants. L'antique monarchie d'ailleurs fermait volontiers les yeux sur ces invasions, et il fut un temps où la noblesse était une mode tolérée par la noblesse elle-même chez les bourgeois. Des deux parts la vanité y trouvait son compte, ceux-ci acceptant comme un hommage l'usurpation de ceux-là. La ville imitait la cour, où se faisaient bien d'autres mélanges sans approbation ni privilége du roi. De l'aveu de leurs historiographes, nos pères de tous les temps et de tous les rangs portaient l'imitation à un tel degré qu'elle s'étendait même jusqu'aux dehors et apparences extérieures. Il y avait émulation de singerie à tous les degrés de l'échelle sociale. Si l'histoire ou la chronique a choisi de préférence les exemples à la cour, c'est que la cour seule était en vue et attirait les regards. Charles V étant bossu, aussi longtemps que dura son règne, les courtisans firent gros dos en élevant leurs épaules jusqu'aux oreilles. François Ier s'étant laissé défigurer glorieusement par une balafre, tout le monde, à son exemple, laissa croître sa barbe. Quand Louis XIV, de galant qu'il était, se fit dévot, les plus jeunes seigneurs de même que les bourgeois les plus respectables allaient s'agenouiller sur le marbre de sa chapelle. La cour de Louis XV et son siècle furent, en réalité, moins débauchés qu'on ne le suppose ; c'est par imitation que beaucoup de seigneurs et de bourgeois se donnaient le luxe d'une petite maison. Mme Campan raconte que, Louis XVI paraissant inséparable de la reine qu'il accompagnait en toute occasion, une foule de courtisans reprirent aussitôt leurs femmes, après nombre d'années d'une séparation avouée ; mais Louis XVI prit Maurepas pour ministre, et Marie-Antoinette s'entoura de favorites moins réservées qu'elle, et tout fut dit pour les mœurs. « On vit, dit toujours Mme Campan, que si la conduite personnelle du roi et de la reine restait sans reproche, leurs principes n'étaient point gênants, et l'on en profita. »

Divers salons ont retenti d'une aventure qui évidemment n'est pas de notre siècle. Un misérable aurait adressé à des dames du meilleur monde, et dont la renommée est sans tache, des lettres attentatoires à leur honneur. Cette langue de vipère mordait sur la vertu, dans l'espérance de faire *chanter* le vice. Il se disait nanti de preuves que telle et telle épouse coupable devait racheter au plus vite, et qu'il tenait à sa disposition. L'alarme a été vive, mettez-vous à la place de l'innocence calomniée! car enfin, depuis et avant Basile, de la calomnie il est toujours resté quelque chose; mais cette fois il n'en restera rien, si ce n'est une plainte en escroquerie et la flétrissure du malfaiteur.

Grâce aux dernières courses et faute de mieux, l'attention continue à se porter sur les chevaux. L'éclatante victoire de *Ventre-Saint-Gris* (et nom de *Zouave*, comme nous l'avons dit par erreur) prouve qu'à la Bourse comme sur le turf les destins sont changeants et que les parieurs ne doivent désespérer de rien. C'est contre toute attente que *Ventre-Saint-Gris* aurait remporté le prix du Derby et distancé tous ses rivaux. On l'a couvert de fanfares qui ont retenti jusqu'en Angleterre, et qui lui vaudront peut-être un cartel du fameux *Beadman*, le vainqueur d'*Epsom*, dont le portrait se vend dans les rues de Londres. Il n'y a rien d'exagéré dans cet honneur décerné au précieux animal qui vient d'enrichir et à la fois de ruiner tant de monde ; on parle de cent millions engagés sur sa tête ou plutôt sur ses jambes. On a fait la biographie de bien des financiers qui sont restés fort au-dessous d'une pareille fortune. La prodigieuse vélocité de ce coursier au-

Digitized by Google

torise d'étranges conjectures chez les *cockneys*. Sur quelle herbe a-t-il marché pour courir si vite, et de quelle avoine immaculée se compose son ordinaire? Le nourrit-on de poudre d'or, comme le célèbre Incitatus qui fut consul, ou de jambonneau comme Bucéphale, ou de la chair de ses semblables comme l'attelage de Diomède? Quoi qu'il en soit, il n'y a plus à douter de l'utilité des courses pour l'amélioration du cheval, qui, le progrès aidant, pourrait bien un jour ou l'autre être substitué à la locomotive.

On ne saurait nier que la conduite de nos chemins de fer français ne soit tout à fait satisfaisante. Si, de temps en temps, la locomotive s'avise encore de tuer quelques voyageurs, c'est à l'étranger. Trois de ces événements regrettables ont eu lieu dans ces derniers jours. De l'accident américain on ne sait et on ne saura probablement rien, si ce n'est que beaucoup trop de monde a péri. L'accident de Mons a été causé par une distraction d'aiguilleur, la machine n'y est pour rien. *Item* pour le troisième et dernier, qu'il eût été facile de prévenir au moyen d'une cloche ou de tout autre signal placé en tête du convoi et qui avertirait le mécanicien d'arrêter. L'incendie des magasins du *Grand-Condé* est un de ces événements parisiens heureusement très-rares. Qu'on l'attribue à une incartade du gaz ou à toute autre cause, c'est un avertissement pour MM. les marchands de nouveautés de supprimer leur exposition du dimanche à l'heure où il n'y a plus personne dans leurs magasins pour la surveiller. — (Voir la gravure page 381.)

Mais pourquoi ces propos si peu récréatifs quand la situation devient couleur de rose? Si Paris n'est tantôt plus qu'une Arcadie où l'on brûle, les bords de la Seine ressemblent comme deux gouttes d'eau à ceux du Lignon, et le bois de Boulogne vous offre ses approvisionnements d'ombre, de fraîcheur et de mélodie. Ici, c'est le Ranelagh si renommé jadis pour ses nuits dansantes, et dont les soirées musicales sont maintenant à la mode; là-bas c'est le Pré-Catelan, qui pour murailles de verdure a les arbres du bois, et qui mêle le ramage de la musique aux enchantements de ses fleurs de plus en plus florissantes. Et cependant le Pré-Catelan vous ménage de nouvelles surprises; son directeur se propose de réunir tous les orchestres militaires de l'Europe dans un immense congrès, une tempête musicale dans un bosquet! Puis vingt-quatre petites danseuses lui arrivent tout exprès de Florence, et ce sera une autre tempête chorégraphique dans son parterre. A ces danses enfantines et florentines succéderont les gambades et les lazzis d'une troupe de mimes anglais; bref, le Pré-Catelan veut étonner ceux qu'il divertit en attendant mieux.

Quant aux théâtres abrités, par cette température sénégambienne ils vivent peut-être sans gloire, mais non sans recettes. La *Magicienne*, les *Doigts de fée*, les *Lionnes pauvres*, autant de succès qui se prolongent et que la chaleur n'a pas encore démolis. Le Cirque-National a, dit-on, représenté les *Mers polaires*, un titre rafraîchissant, et la Gaieté a donné le *Pont Rouge*, pièce qui l'est beaucoup moins. L'été sévissant, les théâtres devraient peut-être imiter cet entrepreneur de province qui, faute de mieux, faisait de la fraîcheur sur l'affiche. La *Neige*, *Ondine*, l'*École de natation*, *une Tempête dans un Verre d'eau*, les *Eaux de Saint-Ronan*, et même le *Naufrage de la Méduse*, un mélodrame où pourtant l'on a bien soif, tel était son répertoire invariable, et il s'en trouvait bien.

Le *Pont Rouge* est une pièce qui altère, un drame très-émouvant d'ailleurs, et qui eût beaucoup gagné à être représenté dans la saison des pluies. C'est la peinture du remords, un songe à la Macbeth, et, — circonstance aggravante, — l'affaire est en huit actes. Elle se passe entre deux camarades de collége qui n'ont guère profité de leur éducation. Thillard est un spéculateur qui a fait fortune en faisant banqueroute, et Gilbert, un fieffé paresseux, incapable de gagner sa vie dans une profession honnête, une espèce de rêveur qui n'attend que l'occasion de se faire positif jusqu'au crime. L'occasion, c'est justement le banqueroutier Thillard : il veut passer en Belgique, il n'a pas de passe-ports. «Vends-moi le tien, dit-il à son ami.» On boit pour la conclusion du marché, et Thillard tombe mort. Gilbert l'a empoisonné avec de l'acide prussique. Mais le *Pont Rouge?* Attendez. C'est du haut du pont Rouge que le meurtrier, chargeant son crime sur ses épaules, a précipité dans la Seine le cadavre de Thillard. Qui l'a vu? Personne. Le seul complice du criminel, c'est sa femme. Mais Gilbert se trompe, le crime a eu un autre témoin, la conscience du coupable, et le voilà désormais placé sous sa surveillance inflexible. Ainsi que lady Macbeth, Gilbert voudrait effacer la tache sanglante qui s'attache à lui et qu'il voit partout. Il en rêve la nuit, il en meurt le jour. Il la retrouve dans le mot le plus insignifiant, dans la voix qui chante, dans le vent qui souffle. C'est à n'y plus tenir; aussi le criminel n'y tient plus, et le remords qui l'a terrassé finit par le livrer à la justice. Le drame est terrible, rarement déclamatoire et presque toujours éloquent. Il est tiré d'un roman très-pathétique de M. Charles Barbara, l'un des auteurs, qui s'est associé M. Deslys pour le mettre en scène. Les acteurs ont contribué de toute leur force à ce grand succès. On a surtout remarqué Mlle Ruverger, l'ex-pensionnaire du Palais-Royal, qui joue le drame comme si elle n'avait jamais joué le vaudeville.

Ne touchez pas à la Tante et *On demande une Dame pour voyager*, ce sont les vaudevilles. Mais par quel bout prendre ces deux farces, essentiellement rebelles à l'analyse? Elles sont faites pour être vues, — on ne les a même faites que pour cela, — et non pour qu'on les raconte. Veuillez imaginer deux historiettes en l'air et d'autant plus divertissantes, sans queue ni tête, mais non sans esprit, et allez voir le reste, s'il vous prend envie de rire.

La fin de notre histoire, ce sera encore l'Hippodrome et cette guerre et ces batailles de l'Inde qu'il livre si heureusement tous les jours devant d'innombrables spectateurs. Le Chroniqueur a déjà proclamé ce grand succès, le dessinateur veut l'*illustrer* à son tour, et nous lui cédons volontiers la place et la plume.

PHILIPPE BUSONI.

Gazette du palais.

Il y a des livres, — ce sont les plus nombreux, — qui naissent sans bruit, qui vivotent dans l'ombre et qui meurent tout doucement sans que personne s'en doute; il en est quelques-uns qui sont l'objet d'une attente inquiète et d'une immense curiosité. A peine ont-ils vu le jour qu'on se les dispute, qu'on se les arrache, qu'on les dévore. Une grande rumeur se fait autour d'eux, rumeur où se mêlent les cris des passions les plus contraires, ceux d'une indignation furieuse et d'une furieuse admiration.

Ce n'est pas dans la catégorie de ces honnêtes livres, dont on ne dit rien, qu'on peut ranger ceux de M. Proudhon. Que l'ancien membre de l'Assemblée constituante publie le *Manuel du spéculateur à la Bourse*, le *Système des contradictions économiques*, les *Idées révolutionnaires*; qu'il se demande ce que c'est que la propriété, qu'il donne un avertissement aux propriétaires, qu'il dise ce qu'il pense de la célébration du dimanche, qu'il enseigne la théorie de la banque d'échange, qu'il expose ses vues sur l'organisation du crédit et de la circulation, sur la création de l'ordre dans l'humanité, sur les réformes à opérer dans l'exploitation des chemins de fer; qu'il fasse de la philosophie, de l'industrie, de l'agiotage, du droit, de l'économie politique, de la théologie, de la banque, rien de ce qui tombe de sa plume ne passe inaperçu; il irrite les uns, il enchante les autres, il force l'attention de tous. Ceux-ci l'écoutent parce qu'il les caresse, ceux-là parce qu'il les fouette.

M. Garnier a fait paraître récemment un ouvrage du fécond publiciste, intitulé : *De la justice dans la révolution et dans l'Eglise. — Nouveaux principes de philosophie pratique adressés à Son Eminence Monseigneur Mathieu, cardinal-archevêque de Besançon*, par *P. J. Proudhon*. Rabelais dédia le quatrième livre de *Pantagruel* au cardinal Odet de Châtillon, et Scarron son *Roman comique* au coadjuteur. Rabelais et Scarron n'y mirent sans doute point de malice. Est-ce aussi dans l'innocence de son âme que M. Proudhon offrait ses principes de philosophie pratique à Monseigneur Mathieu? Nous n'oserions l'affirmer : il faut se défier de la candeur des Francs-Comtois. Toujours est-il que le vénérable prélat n'a pas cru devoir envoyer à l'auteur sa bénédiction, comme le pape Benoît XIV avait envoyé la sienne à Voltaire en le remerciant de lui avoir dédié la tragédie de Mahomet.

La sensation que causa l'apparition du nouveau livre fut singulièrement vive. Le parquet, qui ne manque jamais de lire fort attentivement ce qu'écrit M. Proudhon, s'émut et déféra les trois volumes aux tribunaux. L'écrivain fut prévenu d'outrages à la morale publique et religieuse, d'attaques contre les droits de la famille, d'apologie de faits qualifiés crimes ou délits par la loi pénale, d'excitation au mépris ou à la haine des citoyens les uns contre les autres et de publication de fausses nouvelles, faits de mauvaise foi. Tout en se préparant à répondre aux charges relevées contre lui, M. Proudhon employa les loisirs que lui laissaient les soins de sa défense à composer un petit écrit commençant par ces mots : « Messieurs les Sénateurs... » et se terminant par ceux-ci : « Le soussigné a l'honneur d'être, Messieurs les « Sénateurs, avec un profond respect, votre très-humble et « très-obéissant serviteur. » Le début était fort inoffensif et la péroraison tout à fait irréprochable. Quant au corps de la pétition, nous n'en dirons rien, sinon qu'il renfermait, de l'avis du parquet, des atteintes à la morale publique et au respect dû à une religion légalement reconnue en France.

M. Proudhon a comparu le 2 juin, avec M. Garnier, libraire, et MM. Bourdier et Bry, imprimeurs, devant la sixième chambre de police correctionnelle, présidée par M. Berthelin; M. de Gordoën, procureur impérial, occupait le siége du ministère public. Mes Chaudey, Allou et Henri Celliez ont présenté la défense des prévenus.

Le tribunal, après délibération en la chambre du conseil, a condamné M. Proudhon à trois ans de prison et quatre mille francs d'amende; M. Garnier à un mois de prison et mille francs d'amende; M. Bourdier à quinze jours de prison et mille francs d'amende; M. Bry à quinze jours de prison et à deux amendes de cent francs.

Pourquoi Dobremel, brigadier de la garde de Paris, dont l'état est de faire asseoir les autres sur le banc de la police correctionnelle, y était-il assis lui-même l'autre jour? C'est que Dobremel est un homme de peu de foi, qui descend en ligne directe de saint Thomas; il ne croit aux commissaires de police que s'il voit leur écharpe; ce scepticisme outré lui fait commettre d'énormes bévues. — M. Lordereau, commissaire de police de Neuilly, lui donne l'ordre d'expulser du bal Dourlens une jeune fille à laquelle il a interdit l'entrée de ce temple de Terpsychore. Dobremel croise les bras, et ces mots tombent de ses lèvres : « Votre écharpe? » M. Lordereau appelle deux sergents de ville qui attestent sa qualité. — « L'écharpe! je ne connais que l'écharpe! » — L'honorable fonctionnaire se décide à envoyer chercher l'insigne tricolore. Dobremel sort alors de son inaction, mais ce n'est pas pour mettre la jeune danseuse hors du bal; c'est pour faire conduire au poste..... M. Lordereau.

Devant la septième chambre, l'opiniâtre brigadier n'a pas persisté à demander l'écharpe, et, en s'entendant condamner à un mois de prison, il a paru tout à fait convaincu du droit qu'avait M. Lordereau de prendre le titre de commissaire de police.

Certes ce n'est pas Dobremel qui eût jamais signé un acte sans le lire. Cette grave imprudence, l'honnête David Hirsch l'a commise, et il s'en repent bien, le fervent israélite. En 1854, il a acheté, moyennant cinq mille francs, une maison qui lui plaisait infiniment. Or le contrat de vente, qu'il n'a pas lu, contenait cette clause : « L'acquéreur est « tenu de respecter l'image de la sainte Vierge, qui se trouve « sur la façade de la maison vendue, sans pouvoir jamais « la faire ôter. » Vous devinez les tribulations de ce pauvre Hirsch. Il ne peut mettre le nez à sa fenêtre sans voir une procession défiler devant sa porte, ou de saintes femmes orner de guirlandes la benoîte madone; le parfum de l'encens le poursuit; la clarté des cierges l'aveugle; la nuit, parfois, il se réveille en sursaut : ce sont de pieux pèlerins qui chantent des cantiques en l'honneur de Marie. Tout cela est fait, à coup sûr, pour rendre très-malheureux un digne fils d'Israël qui veut accomplir fidèlement les préceptes de la loi de Moïse. Mais ce n'est pas tout. Les coreligionnaires de David Hirsch, qui sont nombreux dans le pays, commencent à le regarder de mauvais œil; son immeuble est singulièrement déprécié, et, s'il le vend, il le vendra beaucoup moins cher qu'il ne l'a acheté. La situation est fort embarrassante.

O bonheur! voici un arrêté d'alignement qui sera le salut de l'infortuné propriétaire. Aux termes de cet arrêté, la façade de la maison doit disparaître; or la statue de la Vierge fait précisément l'ornement de la façade; donc, la statue disparaîtra nécessairement. Je vous laisse à penser si notre homme se mit à démolir avec ardeur. Une façade neuve s'éleva bientôt sur l'alignement voulu. Rien ne la signalait à l'attention des bonnes âmes, et les dévotes passaient indifférentes. David Hirsch se frottait les mains; il avait retrouvé le repos de l'esprit et le calme de la conscience. Hélas! il ne se doutait guère de ce que le sort lui réservait. Au moment où il n'apercevait pas le plus petit nuage dans son ciel, la foudre tomba à ses pieds : c'était un huissier qui la lançait. Son vendeur lui faisait sommation d'avoir à rendre à la statue, sur la façade nouvelle, la place qu'elle occupait sur l'ancienne, et cela dans les vingt-quatre heures, sous peine de cinq mille francs de dommages-intérêts.

David Hirsch, désespéré, s'est efforcé d'attendrir M. Willig; il lui a proposé de remettre la statue au curé de la commune, ou de la faire placer dans le cintre d'une porte, sur le bord de la route. L'implacable vendeur est resté sourd à toutes les prières; il a traîné sa victime devant le tribunal de Colmar, et un jugement, soigneusement motivé, vient d'obliger David Hirsch à rétablir la madone à l'endroit le plus apparent de la maison reconstruite.

Figaro a un frère cadet, leste, pimpant, hardi comme un page et malin comme un singe. Ce petit Figaro est entré l'autre jour en sautillant dans la salle de la *Gaieté*. Tout aussitôt, il s'est mis à faire ronfler sa guitare, au grand scandale de l'*Entr'acte*. Ce noble personnage s'est fort majestueusement approché de l'étourdi, et lui a tenu à peu près ce discours : « Mon ami, la *Gaieté* m'appartient exclusivement : j'ai fait un bail avec M. Hostein; je me suis « engagé, par le contrat, à diriger convenablement l'esprit « du public sur les pièces nouvelles, et à soutenir l'administration du théâtre; je paye exactement mon terme; « ayez donc l'obligeance de vous retirer. » A quoi Figaro a répondu : « Il est mal à vous de vouloir me mettre à la « porte, moi qui saisis toutes les occasions de dire sur votre « compte les choses les plus agréables du monde. Que me « parlez-vous de traité avec M. Hostein; M. Hostein n'est « plus le directeur de la *Gaieté*; l'ignorez-vous, mon cher? « C'est M. Harmant qui lui a succédé, et M. Harmant a « bien voulu m'autoriser à venir passer mes soirées chez « lui. Je ne me suis pas engagé par contrat à ne dire que « du bien de ses auteurs, de ses acteurs, de ses décors, de « ses claqueurs et de son souffleur, de ses machinistes et « de ses ouvreuses. Ma devise, à moi, est celle de mon maître Beaumarchais : « Sans la liberté de blâmer, il n'est « pas d'éloge flatteur. » « M. Harmant, qui est homme d'esprit, me permet d'y rester fidèle. S'il vous déplaît de me voir ici, je ne prétends pas vous obliger à y demeurer. « Sur ce, je vous baise les mains. » *Figaro* n'a pas gagné son procès devant l'*Entr'acte*; mais il l'a gagné devant le tribunal de commerce, ce qui est essentiel. — La question avait un grand intérêt d'actualité. On achète en ce moment énormément de journaux-programmes dans les théâtres... afin de s'en faire des éventails.

Les comptes rendus de procès criminels offrent une lecture peu rafraîchissante : je ne ferai donc aujourd'hui qu'un modeste emprunt *aux fastes de nos cours d'assises*, comme dirait M. Prudhomme. Je me bornerai à vous apprendre que deux jurys de province ont condamné deux femmes qui avaient jeté leurs maris dans des puits. Cette mille et unième manière de se débarrasser d'un époux gênant n'est pas à la portée de toutes les épouses: elle exige une certaine vigueur qui ne se rencontre guère que dans les campagnes.

Si je vous disais que six femmes, parce qu'elles ont changé de religion et déclaré vouloir persévérer dans leur foi nouvelle, ont été bannies à perpétuité de leur pays et privées de tous les droits civils, vous vous écririez : « Cela est faux! » Cela est vrai pourtant. — C'est une histoire du seizième siècle, alors? — Non, l'arrêt a été rendu le 19 mai 1858. — Par un tribunal chinois? — Par la cour royale de Stockholm.

Si maintenant je vous racontais qu'un juge, en acquittant un jeune homme qui avait tué le séducteur de sa sœur, s'est exprimé ainsi : « Si j'avais souffert l'outrage « que vous avez souffert, au prix de mon dernier dollar, « au prix de tout ce que j'aurais emprunté ou mendié, « j'aurais baigné mes mains dans le sang de l'infâme, sauf « à mourir ensuite, » si je vous racontais cela, chers lecteurs, vous ne manqueriez pas de dire : « Ce juge est un « juge américain... » et vous ne vous tromperiez pas.

HENRYS.

Digitized by Google

Digitized by Google

placé auprès d'eux.

Jeune de cœur, jeune d'esprit, jeune d'imagination, il a traversé la vie sans en trouver le chemin trop long, ni trop épineux. Par un privilége souvent accordé aux organisations d'élite, sa noble tête, à laquelle le rayonnement du regard donnait une expression remarquable, conserva jusqu'à la fin son charme sympathique.

Que dire encore? il a été aimé; il a été heureux comme peu d'hommes sont appelés à l'être. Grâce à l'affection *infinie* dont il fut constamment l'objet, on peut douter qu'il ait jamais senti la goutte d'amertume qui se trouve au fond de toute existence.

Le *Courrier de Paris*, dans son numéro du 22 mai, a reproduit le chaleureux discours qu'a prononcé sur sa tombe l'un de ses amis et parents, M. Léon Halévy, frère de l'illustre compositeur de ce nom.

ADÈLE HOMMAIRE DE HELL.

Inauguration

DE L'HOPITAL MILITAIRE DE VINCENNES.

VUE EXTÉRIEURE DU PAVILLON PRINCIPAL. — Dessins de M. A. Provost.

La suppression de l'hôpital militaire du Roule laissait une lacune dans le service médical de l'armée de Paris, jugé déjà insuffisant eu égard à l'effectif. Le nouvel hôpital de Vincennes a été institué en vue de parfaire ce service, et doit, par sa position, remédier à l'éloignement des autres grands établissements militaires où les malades des troupes cantonnées à l'est de Paris ne pouvaient être dirigés qu'avec des transports pénibles et des retards quelquefois préjudiciables. La zone militaire qui rayonne autour du château de Vincennes présente une concentration de troupes dont l'importance faisait sentir la nécessité d'un hôpital complémentaire, spécialement affecté aux malades des garnisons de Vincennes et des forts de l'est. Cette importante attribution est dévolue à l'hôpital de Vincennes, dont l'inauguration a eu lieu le 1er juin.

Situé sur la route, entre la porte de la Tourelle, qui donne entrée dans le bois et le château, le nouvel hôpital offre une construction majestueuse, d'une architecture sévère, parfaitement appropriée au caractère du monument. Le génie militaire a été chargé de l'édification de ce beau bâtiment, et l'on peut voir, par cet exemple, que ce corps, recommandable par ses lumières, n'a pas seulement l'intelligence des travaux militaires, mais qu'il sait au besoin combiner, dans les ouvrages d'utilité publique, les connaissances architectoniques et les règles du goût.

L'hôpital de Vincennes est un des plus beaux édifices que nous possédions en ce genre. Il se compose d'un corps de bâtiment principal, faisant façade à l'extérieur sur une avenue qui conduit à la route. Cette avenue, bordée de belles allées et décorée d'un jet d'eau, est un promenoir fort

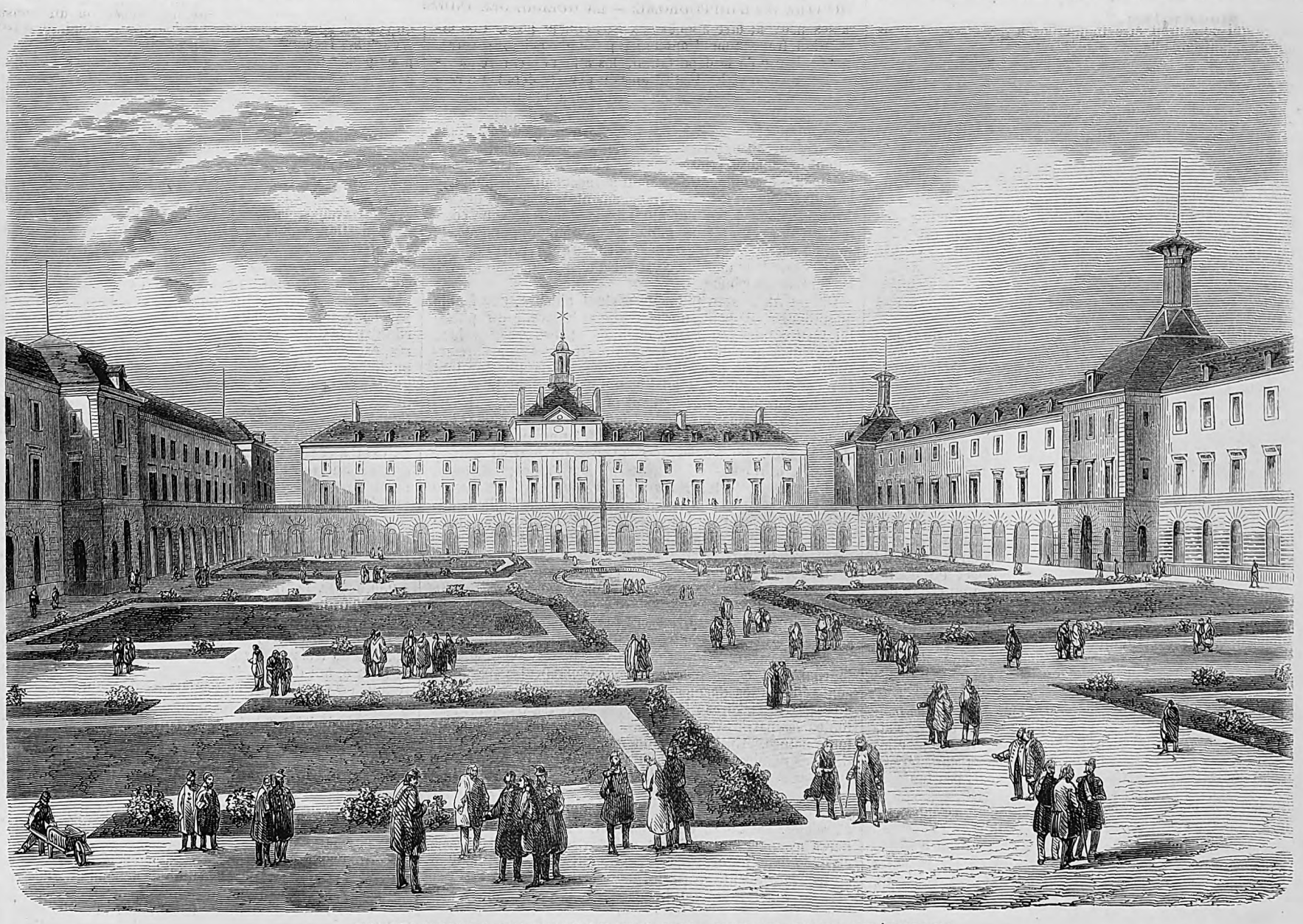

NOUVEL HOPITAL MILITAIRE DE VINCENNES. VUE DES COURS INTÉRIEURES.

Digitized by Google

agréable. De chaque côté du corps principal s'élèvent en ailes deux bâtiments destinés aux salles de malades. Ces bâtiments sont précédés d'un pavillon, dont l'un est réservé au traitement des officiers; l'autre au logement des sœurs de la charité de l'ordre de Saint-Vincent de Paul, dont le pieux ministère est toujours béni des malades.

Le premier bâtiment faisant face à la route comprend les différentes branches de service de l'hôpital. Il renferme les appartements du directeur, du médecin-chef, de l'aumônier et de plusieurs officiers. Les services sont installés commodément et dans les conditions d'une bonne appropriation à leur objet. Nous avons surtout remarqué l'établissement de la pharmacie, celui de la boucherie, tous deux très-bien entendus, et une jolie chapelle qui forme une indispensable annexe dans un lieu consacré à la souffrance. On doit féliciter M. Renaud, directeur de l'hôpital, qui a su pourvoir avec un judicieux discernement à la répartition des services selon le rapport de chacun avec le service général.

La chapelle est située à l'entrée, au rez-de-chaussée. Elle consiste en une nef assez vaste, d'une ordonnance simple, d'une décoration sévère. Les bancs, d'un modèle uniforme, sont en chêne sculpté, ainsi que toutes les boiseries de revêtement et d'ornementation de la chapelle.

La pharmacie, qui touche à la chapelle, est, comme nous l'avons dit, installée avec beaucoup de soin et de méthode. Son excellente organisation fait honneur à la sollicitude de M. Robillard, pharmacien militaire, chimiste fort distingué, auquel ce service est confié.

L'hôpital de Vincennes est destiné à recevoir six cents malades. M. Boudin est, en qualité de médecin-chef, chargé de la répartition du service médical. Ce choix inspire la plus grande confiance dans le fonctionnement de ce service: M. Boudin n'est pas seulement un praticien habile et consommé; bon observateur, savant théoricien, il est auteur de plusieurs ouvrages qui recommandent son nom et font espérer qu'avant longtemps ce médecin distingué sera appelé au conseil de santé des armées.

Parmi les nombreuses améliorations réunies dans cet hôpital, les nouveaux appareils de chauffage et d'aération méritent d'être mentionnés. Toutes les salles seront chauffées par des conduits de vapeur d'eau, d'après le système de M. Grouvelle, déjà appliqué à l'hôpital Lariboisière et à la prison Mazas. Les appareils de ventilation, du même ingénieur, renouvellent continuellement l'air vicié des salles de malades au moyen d'une cheminée de rappel d'un mécanisme très-ingénieux.

Avec un ensemble de conditions aussi bonnes, l'hôpital de Vincennes, favorisé d'ailleurs par son site, est, de tous nos établissements hospitaliers, celui qui offre les meilleures garanties de salubrité. Les avantages que la pratique tirera infailliblement d'une institution aussi bien comprise, inspirera peut-être un jour l'idée de placer les hôpitaux de Paris hors de l'enceinte de la ville, dans une situation salubre et, ce qui ne saurait être indifférent à des malades, dans une situation agréable.

E. MAGÉ.

La presse en Angleterre et aux Etats-Unis (1).

Nous avons essayé, il y a déjà longtemps, de donner aux lecteurs de cette Revue une idée des modifications qu'a subies la législation de la presse en France. La publication de M. Cucheval nous permet aujourd'hui de rechercher ce qu'est l'état de la presse dans deux pays où elle est d'autant plus curieuse à étudier que leurs habitants, ayant la même origine, soumis longtemps aux mêmes lois, jouissant tous deux d'une large liberté, sont arrivés à des résultats très-différents, soit comme organisation politique, soit comme tendances morales et intellectuelles.

La liberté de la presse en Angleterre date de Guillaume III. Les règlements sur l'imprimerie et l'établissement de la censure remontaient au règne de Henri VIII. Le long parlement et la république les avaient maintenus, malgré les énergiques réclamations de Milton. La restauration avait complété cette législation par un acte de 1661 qui expirait en 1679. Renouvelé en 1685, à l'avénement de Jacques II, il cessa d'avoir un effet légal à la fin de la session de 1693. Il n'était plus guère appliqué depuis 1688.

Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'au moment où la royauté sortie de la révolution abdiquait, cinq ans après son avénement, le droit d'interdire une publication quelconque, les Chambres continuaient, en vertu d'un statut de Charles II, à défendre aux journaux de rendre compte de leurs débats. Toute atteinte portée au secret des délibérations était réprimée par les Communes, qui, en vertu du pouvoir discrétionnaire qu'elles tenaient de la coutume, infligeaient aux délinquants l'amende, l'emprisonnement et le pilori. Elles expulsèrent même de leur sein ceux de leurs membres qui s'étaient rendus complices de ce délit.

Ainsi, jusque vers 1771, le pays n'apprit ce qui se passait dans le parlement que par d'incomplètes analyses attribuées à des pays imaginaires, et l'on n'osait désigner les orateurs que par des initiales ou des allusions caractéristiques; encore, ces subterfuges ne sauvaient-ils pas toujours les auteurs, d'autant plus exposés que les Chambres étaient investies de l'arbitraire le plus complet quant à l'appréciation du délit, à la procédure et à la pénalité.

Les Chambres tenaient d'autant plus à ce droit d'empêcher que l'on portât la lumière sur les paroles et les actes de leurs membres, que la corruption fut longtemps un moyen systématique de gouvernement. Le ministère avait à sa disposition de nombreuses et riches sinécures qui servaient à récompenser ses partisans. Des pensions ou des sommes une fois payées complétaient au besoin l'œuvre de séduction. Les fonds secrets ou ceux de la liste civile étaient employés à ce honteux trafic que, dans le langage des corrupteurs, on qualifiait déjà d'usage des influences.

A plusieurs reprises, des voix généreuses s'élevèrent dans le parlement pour protester contre ces abus; des propositions tendantes à réduire, dans les Chambres, le nombre des fonctionnaires salariés ou des pensionnaires de la couronne, prirent place dans la législation. Mais ces remèdes étaient insuffisants, et l'on comprit enfin que le moyen de faire cesser le mal ne devait se chercher que dans la publicité. Sans même modifier la législation, les Chambres, sous la pression de l'opinion, consentirent à ce que la presse rendît compte de leurs débats. A partir du moment où les votes des membres du parlement et leurs motifs furent révélés et discutés, le mal diminua pour disparaître au bout de quelques années. La morale gagna autant que la politique à cette innovation; la conscience publique, en s'épurant, proscrivit les honteux marchés qu'elle avait longtemps tolérés, et le légitime contrôle exercé sur les actes des hommes politiques les contraignit à concevoir une plus juste idée de leur dignité personnelle, aussi bien que de leurs devoirs envers le pays.

Il y a maintenant près d'un siècle que la presse est émancipée en fait, car elle ne l'est pas en droit, quant à la publication des documents parlementaires. Mais les idées se sont tellement modifiées que le silence des journaux, qui était regardé par les membres des deux Chambres comme un de leurs priviléges, serait aujourd'hui pour eux un châtiment.

Cet exposé était nécessaire pour faire comprendre l'attachement fanatique que portent les Anglais à la liberté de la presse. En se rappelant ce qu'étaient leurs hommes d'Etat, et voyant ce qu'ils sont devenus sous l'influence d'une libre discussion; en constatant l'influence décisive et salutaire exercée par la publicité sur leurs institutions, ils s'inclinent devant cette liberté comme devant une puissance tutélaire, indispensable condition de leur organisation politique. L'on ne nie pas, de l'autre côté de la Manche, les abus que la presse peut entraîner; mais on les réduit à leur juste valeur et on les accepte comme les inconvénients dont aucune institution humaine n'est exempte. Aussi M. Cucheval a-t-il pris pour épigraphe cette phrase de Canning :

« Quiconque, en étudiant la constitution anglaise, ne « tiendrait pas compte du pouvoir de l'opinion publique, « s'exerçant au moyen de la liberté de la presse, opinion « qui, en définitive, imprime aux affaires leur direction gé- « nérale, n'aurait qu'une idée imparfaite du gouvernement « de la Grande-Bretagne. »

Malgré l'étendue de cette liberté, les intérêts publics et privés sont loin d'être aussi dépourvus de garantie que l'on est disposé à le croire. Des dommages et intérêts considérables peuvent être alloués aux particuliers lésés. Une législation fréquemment appliquée punit de peines sévères, qui vont jusqu'à la déportation, les attaques contre la famille régnante et les institutions du pays. Si depuis un certain nombre d'années aucun écrivain n'a été poursuivi, il faut l'attribuer d'abord, dit M. Cucheval, aux habitudes de modération et de dignité contractées par la presse anglaise; car on se ferait une fausse idée de la manière dont se discutent les affaires intérieures par l'âpreté apportée dans la polémique étrangère. Puis, il faut le reconnaître, depuis que le gouvernement est entré franchement dans la voie des réformes réclamées par l'opinion, il abandonne presque complétement à cette même opinion et aux mœurs publiques le soin de corriger les écarts des journaux qui seraient délaissés dès que leur langage cesserait d'être en harmonie avec les sentiments généraux.

Or, en Angleterre plus que partout ailleurs, une feuille quotidienne ne peut subsister que si la faveur du public lui assure une nombreuse clientèle et des recettes bien supérieures à celles des mêmes entreprises sur le continent. Dans ce pays de commerce et de liberté, tout le monde s'occupe des affaires publiques; tout le monde est plus ou moins directement intéressé dans des spéculations commerciales et industrielles, dans les grandes entreprises dont les actions constituent une partie notable des fortunes. Un Anglais n'ouvre pas un journal pour y chercher le roman-feuilleton destiné, en France, à distraire un moment le lecteur. Ceux qui veulent de la littérature lisent les revues. Ce que l'on demande aux feuilles quotidiennes, ce sont les documents politiques les plus développés, les renseignements les plus nouveaux et les plus exacts relatifs aux diverses professions, aux intérêts si nombreux entre lesquels se partage cette société active, affairée, dont les relations s'étendent sur toutes les parties du monde connu.

Un journal du matin, à Londres, se compose de huit pages grand in-folio, contenant en tout quarante-huit colonnes. Les deux pages formant l'enveloppe extérieure du journal sont consacrées aux annonces. Dans les six autres sont répartis les documents politiques, commerciaux, industriels, judiciaires; les nouvelles et correspondances de toutes les parties du globe, la discussion des questions de toute nature. Ainsi, une seule feuille en Angleterre tient lieu des nombreux journaux qui s'adressent en France aux diverses classes de lecteurs. C'est à la fois notre journal politique, une gazette des tribunaux, un journal des chemins de fer et de la bourse, une ou plusieurs feuilles commerciales. C'est une encyclopédie quotidienne où les matières les plus diverses sont non-seulement réunies, mais classées dans un ordre invariable, qui permet à l'habitué de trouver de suite ce qui lui importe le plus.

Cette universalité est imposée par les habitudes de liberté. Dans les pays de self-government, l'on n'est pas exclusivement homme de loi, commerçant, militaire, l'on est citoyen; et à ce titre on veut avoir quelques notions sur les matières si diverses qui se rattachent à l'administration de son pays. Or, pour se faire une idée générale de la situation politique et commerciale de l'Angleterre, il faut savoir ce qui se passe dans le monde entier.

Ainsi un journal anglais n'est pas seulement un instrument politique; il se regarde surtout comme un moyen de publicité, comme un intermédiaire infatigable et fidèle entre tous les intérêts : selon une expression triviale mais exacte, il est d'abord une boutique à nouvelles.

Mais ces nouvelles, ces documents si variés, on les veut exacts, rapides, complets, parce qu'ils peuvent être les éléments d'une spéculation; parce qu'ils contribuent à former l'opinion sur les affaires générales. Le directeur d'une feuille anglaise doit donc se proposer deux choses: d'abord être mieux et plus promptement renseigné que ses rivaux sur tout ce qui intéresse le public, puis donner, sous forme d'articles, des appréciations sérieuses, raisonnées, émanant d'hommes compétents, des questions financières, économiques, politiques, qui sont à l'ordre du jour.

Là, point de ces correspondances provenant d'une même source, communes à tous les journaux, qui font qu'en ouvrant quatre ou cinq feuilles parisiennes, l'on trouve sur le même fait la même phrase invariablement stéréotypée. Là, point de ces articles écrits au courant de la plume, abordant les questions les plus graves avec une ignorance de la matière qui se révèle à chaque ligne, et qui n'est égalée que par l'outrecuidance avec laquelle le rédacteur, convaincu que l'esprit tient lieu de tout, impose à ses lecteurs des arrêts appuyés sur les chiffres les plus inexacts, les plus incompris. Une pareille banalité, ou cette légèreté oublieuse des égards dus au public, discréditerait aussitôt un journal anglais.

Pour être informé plus tôt et mieux que ses concurrents, chaque feuille de Londres a des correspondants à poste fixe dans les principales villes de l'Europe, des agents dans les localités moins importantes. Elle n'hésite jamais, en outre, à envoyer un de ses rédacteurs partout où il se passe quelque événement intéressant. Sur les champs de bataille les plus éloignés, dans les pays ravagés par la guerre civile ou l'épidémie, vous êtes certain de rencontrer des agents de la presse anglaise. Ni dépenses, ni périls, ni fatigues n'arrêtent ou l'administration ou ses rédacteurs.

Pendant les guerres du commencement de ce siècle, le *Times*, qui n'a jamais voulu aliéner son indépendance, et qui a la prétention d'être exclusivement l'organe et la représentation de l'opinion du moment, vit, à plusieurs reprises, sa correspondance retardée dans les ports de débarquement. Les journaux ministériels avaient ainsi la primeur des nouvelles apportées par les paquebots. Le *Times* alors organisa un service pour lui seul : il eut ses navires, ses malles, ses courriers, et fut souvent renseigné mieux et plus vite que le gouvernement lui-même. Ainsi il annonça la capitulation de Flessingue quarante-huit heures avant qu'elle fût connue à Londres; et, en février 1848, un de ses rédacteurs traversa le détroit dans une barque non pontée pour porter plus tôt à Londres la nouvelle de la révolution accomplie à Paris. C'est ainsi que ce journal a conquis et conservé une clientèle plus nombreuse que celle de tous les journaux de Londres réunis.

La rédaction est également rétribuée avec une grande libéralité : chaque feuille cherche à s'attacher des hommes capables dans les diverses spécialités; plusieurs sont payés à l'année pour ne faire quelquefois qu'un petit nombre d'articles, mais avec l'obligation de se tenir au courant des faits et des travaux relatifs à la partie dont ils sont chargés : si une question importante vient à s'élever, elle est aussitôt discutée avec une connaissance de la matière et un talent qui font de ces articles des documents utiles même pour les commissions parlementaires. Il y a tel rédacteur dont l'opinion sur les questions de bourse et de finance est attendue par les hommes d'affaires les plus renommés, et fait autorité dans la Cité. Et cependant ces écrivains laborieux, éclairés, exerçant une véritable influence, sont peu connus du public, qui les voit avec une certaine défaveur. Les plus grands noms de la littérature et du barreau ont traversé incognito cette ingrate carrière. Beaucoup d'hommes politiques ont prêté, en la dissimulant, leur collaboration à la presse périodique. Quant aux journalistes de profession, ils se contentent des appointements élevés qu'ils reçoivent, sans croire avoir acquis le droit d'être mêlés au gouvernement de leur pays, ni comme ministres ni même comme membres des Communes.

En résumé, dit M. Cucheval après avoir énuméré en détail les frais divers que supporte une feuille de Londres, on ne saurait évaluer à moins de 150,000 fr. la dépense totale des correspondances; celle de Paris seule en coûte 25,000; à 250,000 fr. les frais d'impression et de tirage; de 250 à 300,000 fr. la rédaction proprement dite : en tout 700,000 f., indépendamment des droits sur le papier et le timbre.

Les impôts établis sur la presse périodique ont été au nombre de trois : deux seulement existent encore. D'abord le timbre, qui date de 1712. De 4 0 c. par feuille, il a été réduit, en 1836, à 10, en conférant la faculté de circuler librement dans les trois royaumes. En 1854, il fut complétement assimilé à un droit de poste, et n'est plus exigible que pour les feuilles transportées par cette administration. Ensuite le droit sur les annonces, aboli en 1853; enfin celui sur le papier, qui, bien que modique en apparence, constitue pour le *Times* une charge de 400,000 fr. par an.

Pour couvrir ces frais énormes, un journal a deux natures de recette : la vente des numéros et les annonces. Nous disons la vente, car les journaux anglais n'ont pas d'abonnés, circonstance qui rend encore plus impérieuse pour l'éditeur l'obligation d'une rédaction également soignée. L'abonné est souvent esclave de l'habitude; il ne change de journal qu'après de longues hésitations. Mais les lecteurs qui, soit chez eux, soit dans un établissement public, par-

(1) *Histoire de la presse en Angleterre et aux Etats-Unis*, par CUCHEVAL-CLARIGNY.

Digitized by Google

courent une feuille achetée, s'en procurent ou en exigent une autre le lendemain, s'ils ont été mécontents. Dans ce système, toute faute est aussitôt punie par un ralentissement dans la vente des jours suivants.

Les journaux n'étant pas organisés pour servir des abonnés, cette tâche est remplie par des courtiers ou vendeurs de nouvelles qui prennent chaque jour un nombre considérable de numéros, expédient en province, servent, au moyen de leurs agents, les personnes qui désirent recevoir régulièrement le journal et font vendre au coin des rues. Ce dernier mode se concilie mieux que l'abonnement avec les habitudes voyageuses des Anglais et leur besoin d'aller à la source la plus certaine des nouvelles. De plus l'abonnement est cher : il s'élève à 125 fr. à Londres, à 170 fr. environ en province. Aussi l'immense majorité des lecteurs reçoit les journaux de seconde ou de troisième main au prix de 15 ou 10 c., ou bien on les lit dans les établissements publics, très-multipliés en Angleterre, et qui, le soir, envoient ces journaux en province, d'où ils sont souvent ensuite transportés aux colonies.

Chaque numéro se vend au public, à Londres, *40 centimes*. Par suite des remises considérables faites aux intermédiaires, il n'en produit à l'administration que 25 à 30, réduits par le coût du papier et les droits à 12 cent. environ. Or les journaux quotidiens de Londres ne tiraient entre eux tous, en 1850, que 60,000 exemplaires, dont 38,000 pour le *Times*, 12,000 pour les autres feuilles du matin et 10,000 pour celles du soir.

Les recettes provenant de cette source sont évidemment insuffisantes. Aussi, pour aligner les produits et les dépenses, l'on compte sur les annonces.

Celles-ci couvrent, avons-nous dit, deux pages, ou le quart du journal : le *Times* donne, en outre, des suppléments journaliers de 4 à 8 pages, qui leur sont exclusivement consacrées. Ces annonces ou avis, imprimés avec le même caractère et des titres d'égales dimensions, s'appliquent à tout et sont un moyen de correspondance très-usité. Elles sont classées suivant leur nature, de manière à rendre les recherches plus faciles.

Les journaux réunis de la Grande-Bretagne publient annuellement un peu plus de deux millions d'annonces, chiffre bien supérieur à celui des annonces françaises, mais qui n'est guère que le cinquième de celles publiées aux Etats-Unis. Sur ces deux millions, la presse de Londres peut en revendiquer 900,000, dont le tiers à peu près appartient au *Times*. Aussi ce journal, en 1845, a rapporté à ses propriétaires 750,000 francs.

L'on comprend qu'en présence des dépenses énormes qu'ont à supporter les journaux, la création d'une feuille nouvelle soit une entreprise aussi coûteuse que difficile. Aussi n'existait-il, il y a quatre ans, dans toute la Grande-Bretagne que sept journaux quotidiens du matin et quatre du soir, tous publiés à Londres : encore l'un des premiers n'est guère qu'une feuille d'annonces maritimes.

L'abolition du timbre, pour les journaux non expédiés par la poste, a eu pour résultat l'apparition de nouvelles feuilles politiques, paraissant sur quatre pages seulement et ne se vendant que 10 centimes. Ces journaux, parmi lesquels le *Morning-Star* seul paraît avoir quelque consistance, appartiennent tous à l'opinion radicale. Les calculs faits et cités rendent malheureusement peu probable la réussite de cette nouvelle tentative, de doter l'Angleterre d'une presse à bon marché.

Les journaux de province assez nombreux, puisqu'ils s'élèvent à 606, n'ont qu'un petit nombre d'abonnés et ne sauraient lutter avec ceux de Londres. Leur raison d'être ne se trouve que dans les affaires locales et surtout les renseignements commerciaux, qui obligent le haut négoce à recevoir un certain nombre de ces feuilles. En Ecosse seulement plusieurs ont des prétentions littéraires très-justifiées. En Irlande, l'esprit national et des intérêts bien distincts leur donnent plus d'importance et de vitalité.

Des feuilles hebdomadaires très-multipliées, ayant beaucoup d'abonnés, les magazines et les revues forment le complément de la presse périodique. C'est dans ces brochures, plus ou moins étrangères à la politique, qu'il faut étudier la littérature, les mœurs, les habitudes de la nation. Là se trouvent les publications nombreuses destinées à instruire et moraliser les classes inférieures, la plupart à des prix accessibles aux plus petites bourses. Nous terminerons par une remarque applicable à toute la presse périodique. C'est que les diverses tentatives faites pour se créer une clientèle par l'obscénité, l'impiété, la diffamation ou l'exagération des doctrines ont échoué, ne laissant à leurs éditeurs que l'alternative ou de périr faute de lecteurs ou de se transformer.

Le plus bel éloge que l'on puisse faire du peuple anglais, c'est de constater qu'il sait, sans le secours de l'administration ni des tribunaux, régler l'exercice de ses libertés de manière à ce qu'elles ne portent atteinte ni à la morale ni à l'ordre public.

Nous venons de voir, dans la Grande-Bretagne, la presse périodique, par suite de l'énorme mise de fonds qu'elle exige, devenir une industrie en quelque sorte privilégiée, et sous l'influence d'un sentiment élevé des convenances et des habitudes de l'égalité constituer un pouvoir dans l'Etat. Nous trouverons aux Etats-Unis la presse exempte de toute charge fiscale, loin de chercher à éclairer, à calmer le public auquel elle s'adresse, n'avoir qu'un but, lui complaire en tout, qu'un moyen de succès, se faire l'expression des rivalités et des passions de la localité. Aussi, sauf quelques honorables exceptions, est-elle rédigée avec un cynisme de langage, une audace de diffamation qui ne respectent pas même la mémoire des fondateurs de la liberté américaine.

Quelques tentatives ont eu lieu pour discipliner la presse aux Etats-Unis : une loi fut votée par le congrès, mais n'a jamais pu être exécutée.

Le journalisme américain fait-il du moins excuser par son talent la violence et l'injustice de ses attaques ? C'est ce que nie M. Cucheval. L'instruction primaire est universelle aux Etats-Unis, mais une éducation supérieure est une exception. La presse, qui n'est ni une carrière lucrative, ni un moyen d'arriver aux fonctions politiques, ne se recrute ni dans le barreau, ni dans le clergé, les seules classes un peu lettrées. Elle a pour rédacteur des aventuriers, dont l'unique mérite est une audace à toute épreuve, leur permettant de soutenir, le révolver à la main, les imputations calomnieuses qui sont leur élément de succès aux yeux du parti dont ils se font l'organe.

Chaque Etat de l'Union vit à peu près isolé des Etats voisins. Les débats même du congrès sont suivis avec une indifférence qui se trahit par le peu de place qu'ils occupent dans les papiers publics, et qui ne disparaît que lorsque la discussion intéresse particulièrement la localité. Les questions générales ne sont donc, autant dire, jamais traitées dans les journaux, au moins de l'intérieur : ils sont exclusivement voués, d'abord aux annonces, puis à la discussion des intérêts locaux et des candidats aux élections si multipliées et si fréquentes qui absorbent la vie du citoyen américain.

Chaque petite ville possède son journal, quelquefois deux. La clientèle est restreinte, composée d'individus illettrés; les recettes très-minimes, et la rémunération insuffisante. Souvent, le même homme est à la fois rédacteur, compositeur et imprimeur. A New-York même, un écrivain gagne moins qu'un ouvrier mécanicien ou ébéniste.

Les journaux les plus répandus placent dans la ville où ils se publient les six dixièmes de leurs numéros ; dans l'Etat, trois dixièmes, *un* tout au plus dans les Etats voisins.

M. Cucheval se plaît cependant à reconnaître que, depuis une vingtaine d'années, dans les Etats du littoral, où la société a plus de loisirs et d'instruction, quelques journaux ont contracté des habitudes de modération et de discussion sérieuses qui contrastent avec celles du reste de la presse. Ces feuilles accordent une place à la littérature, aux sciences et aux arts. Si elles ne sont pas rédigées avec un grand talent, elles le sont du moins avec honnêteté. Elles ont un plus grand nombre de lecteurs, attestant le besoin éprouvé par une partie de la population d'une modification aux allures du journalisme. Malheureusement ces journaux ne forment qu'une bien faible minorité au milieu des *quatre mille* feuilles de toute espèce qui se publient aux Etats-Unis. La presse périodique a cependant peu d'influence, peut-être par cette raison qu'elle est dans l'impuissance d'éclairer et de ramener l'opinion un moment égarée. Sans abonnés, un journal est délaissé le jour même où il déplaît par la contradiction. Si son opposition irrite, il est exposé à voir la populace envahir ses bureaux et ruiner ceux qui veulent discuter avec elle.

Une des feuilles les plus considérables des Etats-Unis garda un silence absolu dans une question de paix et de guerre qui passionnait le public. Interpellée par ses confrères sur les motifs de son silence, elle répondit : Il est des sujets sur lesquels un journal quelconque ne peut entreprendre de dire la vérité sans risquer moins que la pendaison.

JOUBERT.

Chemins de fer espagnols.

INAUGURATION DE LA LIGNE D'ALICANTE A MADRID.

C'est le 24 mai et jours suivants qu'ont eu lieu les fêtes d'inauguration du chemin de fer d'Alicante à Madrid. Au point de vue industriel, cette ligne, d'une longueur de 455 kilomètres, met en communication directe la capitale de l'Espagne avec la mer, qui n'en est plus séparée que par dix ou douze heures. La première et la seule de cette importance que possède le pays jusqu'à ce jour, elle apporte à Madrid, outre les céréales de la Manche, les charbons et les bois de construction de Tolède et de la vallée du Tage, les plombs de la Sierra-Morena, les vins des provinces du centre, les produits si variés de Valence et de Murcie, tout le transit de l'Andalousie et du midi qu'elle joint à Tembleque; elle apporte, dis-je, le commerce étranger dont Alicante est l'entrepôt. Plus tard, une autre ligne concédée à la même compagnie, et réunissant Madrid à Saragosse, se raccordera dans cette dernière ville au chemin de fer de Saragosse à Barcelonne, et transportera, outre les produits des provinces du Nord, les marchandises et les objets fabriqués de ce grand centre industriel et commercial. Mais dès à présent il est facile de prévoir les améliorations que la ligne de Madrid à Alicante va apporter aux pays qu'elle traverse et aux villes qu'elle réunit, par ce seul fait : qu'en 1857, malgré l'état des routes qui reliaient la tête de ligne d'alors, Albacete, aux ports d'embarquement, malgré la cherté et l'insuffisance des moyens de transport au delà du chemin de fer, il avait suffi de l'établissement de 276 kilomètres de chemin de fer pour créer en deux années, entre Madrid et les villes du littoral, un mouvement annuel de 150,000 tonnes de marchandises et pour donner un produit de 18,000 f. par kilomètre, recette brute.

Au point de vue pittoresque, qui est le nôtre, les contrées traversées par cette ligne offrent un spectacle des plus intéressants et des plus curieux à nous autres, Français, qui pensons avoir accompli le tour du monde quand nous avons descendu le Rhin de Mayence à Cologne, ou suivi la route de la Corniche de Toulon à Gênes. C'est donc un fait capital pour l'Espagne que l'ouverture de cette première grande ligne ferrée ; et S. M. la reine Isabelle a tenu à honneur de consacrer cette nouvelle ère de prospérité en assistant, avec toute la pompe et toute la solennité du cérémonial espagnol, à la bénédiction religieuse du premier chemin de fer de sa monarchie.

Il serait trop long et trop fastidieux de raconter les diverses péripéties qu'a traversées la construction et la mise en exploitation de ces 455 kilomètres, depuis le petit tronçon de Madrid à Aranjuez, dont l'exploitation remonte au mois de février 1851. Indolence des populations, négligence des pouvoirs publics, absence de précédents, difficultés matérielles, révolutions politiques, haines sourdes, envies déclarées, rien n'a manqué aux premiers concessionnaires de la ligne. Si elle est achevée aujourd'hui, et si l'on peut à coup sûr prévoir le brillant avenir qui lui est réservé, une bonne partie de l'honneur et du mérite en reviennent à M. Salamanca, dont la persévérance a eu à lutter pendant dix ans, et a fini par arracher lambeaux par lambeaux, à l'inattention des divers législateurs et à la routine des bureaux ministériels, les concessions qui forment aujourd'hui l'unique artère de la Péninsule.

Ces concessions obtenues, on a dû s'adresser à l'association pour exécuter et exploiter les lignes. Une compagnie s'est formée où les ingénieurs et les banquiers espagnols et français se partagent l'influence et les travaux. Le conseil d'administration se compose de MM. le comte de Morny, président honoraire, Alexandre Mon, président, José Salamanca, premier vice-président, Antonio Moreno, deuxième vice-président, Alexandre Llorente, Bermudez de Castro, Ros de Olano, José Zaragoza, Antolin de Udacta, Joaquin de la Gandara, Lopez de Mollinedo, Gustave de Rotschild, Antoine Chatelus, Michel Poisat, Gustave de Lahante, Edouard Blunt, Léopold le Hon, Edmond Tessereine, Albert Courpon, Daniel Weisweiller, Ignace Bauer. M. Déglin, directeur de la Compagnie; M. Félix Nicolas, secrétaire : M. Goudchaux, chef de l'exploitation. C'est en présence de la plupart des personnages que je viens de citer que la Reine d'Espagne a daigné assister à l'inauguration de la ligne de fer terminée par leurs soins.

Complétement achevée depuis le mois de janvier de cette année, les transports de marchandises et de voyageurs n'ont pas tardé à s'organiser régulièrement, en nombre restreint d'abord, puis en plus grande quantité, à mesure que les populations et les industriels ont pu constater les économies de temps et d'argent offertes par ce moyen de locomotion. J'ai fait moi-même deux fois le trajet qui sépare Alicante de Madrid, et la description que je suis heureux de pouvoir vous en donner, si elle n'a pas la prétention d'être technique, a du moins celle d'être exacte; sans compter l'arrière-pensée de donner à nos compatriotes le désir de voir un pays des plus curieux, et que jusqu'à présent la difficulté de voies de communication faisait aussi loin de la France que l'Islande et les Principautés danubiennes. Arrivés à Alicante par mer, nous remonterons la ligne au lieu de la descendre, et ferons en sens inverse le trajet du royal convoi, qui a quitté Madrid le lundi 24 mai, à huit heures du matin.

Alicante offre un charmant spectacle au voyageur débarquant de Marseille en Espagne après une traversée de quarante-huit heures dans cet épouvantable golfe de Lyon où la Méditerranée se donne toute l'année des airs d'Océan. La ville, resserrée et défendue par d'anciennes fortifications dont les élégantes embrasures sont vides de leurs canons, s'aperçoit à travers le lacis de mâts et de cordages des navires ancrés dans le port. Quand j'arrivai, un magnifique soleil levant faisait papilloter, sous un ciel d'un bleu pur, les vagues du port et les tuiles à reflets métalliques dont certaines maisons sont couvertes. Mais ce qu'Alicante offre de plus curieux, et ce que lui donne tout son cachet, c'est un immense rocher, noir, pelé, râpé, qui s'élève brusquement derrière la ville, bâtie entre lui et la mer, et porte à son sommet une citadelle à peine perceptible à l'œil nu. C'est le rocher et le *castillo* de Santa-Barbara. Après une promenade au pas gymnastique dans la ville et une visite au palais de l'Ayuntamiento, la seule chose curieuse d'Alicante, et dont je vous adresse une vue, je me rendis en toute hâte à la station du chemin de fer, située provisoirement hors la ville, en attendant que le chemin soit prolongé jusqu'à la mer et vienne prendre littéralement les marchandises sur les navires. Le court trajet de la ville à la station est bordé par des murs de jardins d'où s'élancent des tiges de palmiers qui balancent leur bouquet de feuilles dans l'azur du ciel. Ce souvenir de l'Afrique, à quarante-huit heures de Marseille, repose de toutes les fatigues de la traversée. Je jetai un coup d'œil furtif aux palmiers et me hâtai vers la station. Il était huit heures du matin, et je tenais à arriver à Madrid et à en voir le panorama avant la nuit. La cloche d'appel sonnait, la locomotive sifflait; mes compagnons de voyage, déjà installés, me faisaient de véritables signaux de désespoir; je me jetai dans une voiture, et nous partîmes.

Je n'ai absolument rien à dire de la composition d'un train espagnol, c'est identiquement la même qu'en France. La seule remarque que j'aie faite, c'est que les voitures contiennent dix voyageurs au lieu de huit, cinq sur chaque banquette. Cette augmentation tient à ce que la voie est plus large qu'en France de trente centimètres. Cette différence d'ouverture donne plus d'assiette et plus d'aplomb au train, et, par conséquent, offre dans la traction plus de chances de sécurité. Pour en finir avec ces observations toutes spéciales, je vous dirai que, pour un profane comme moi, tous les travaux d'art de la ligne, remblais, rampes, tranchées, ponts, viaducs, tunnels m'ont paru exécutés avec le même soin, la même habileté qui préside chez nous à ces travaux, et une bonne moitié l'ont été sous la direction d'ingénieurs espagnols. L'Espagne, en effet, comme la France, possède une école des ponts et chaussées.

A partir d'*Alicante*, la voie monte par des pentes successives, au milieu de ravins et de crêtes rocheuses de l'aspect le plus pittoresque, jusqu'au plateau de la Manche qui commence à *Almanza*. A *Novelda*, la seconde station après Alicante, on est entouré par des montagnes d'un beau profil, et qui portent un nom que Corneille a rendu presque national : c'est la *Sierra del Cid*. A travers un mou-

Digitized by Google

vement de terrain, on aperçoit une des plus jolies vallées de la ligne. Des haies d'aloès aiguisent leurs feuilles d'un vert pâle et défendent des champs d'oliviers et des vergers d'orangers tout chargés de fruits et tout couverts de fleurs. Dans les enclos des habitations partent comme des fusées les tiges gracieuses des palmiers. Des canaux d'irrigation, restes de la domination arabe, élevés au-dessus du sol, donnent le mouvement et la vie au paysage. Cette première impression de l'Espagne est charmante, et les constructeurs de la ligne eussent cherché longtemps cette mise en scène qu'ils n'eussent pas mieux trouvé. De *Novelda* à *Elda et Monovar*, d'*Elda* à *Sax*, les rochers s'accumulent, les vallons et les crêtes augmentent, les travaux d'art deviennent de plus en plus fréquents. De *Novelda* à *Monorar* le chemin rencontre deux larges fissures qu'il franchit, l'une sur un viaduc de 100 mètres, l'autre sur un pont d'une seule arche de 30 mètres d'ouverture. On a à peine le temps de jeter un coup d'œil émerveillé sur la plaine, la *Huerta* d'Elda, que déjà l'on pénètre sous le tunnel d'Elda, long de 500 mètres. Puis le chemin continue de ramper en grimpant le long des crêtes qui le conduisent à *Sax*, par des pentes de 16 millimètres par mètre; un travail qui eût donné à réfléchir à nos ingénieurs. Mais en Espagne on ne s'arrête pas pour si peu. *Sax* mérite bien son nom. Tout près de la station s'élève un rocher, abrupte, énorme, dont rien ne justifie la présence, et qui semble littéralement tombé là du ciel. C'est ce que les minéralogistes appellent, je crois, une pierre erratique. Ce doit être quelque morceau de planète cassée. Mais que diable fait là ce rocher? De Sax à *Villena* la vallée s'élargit, les montagnes s'ouvrent et permettent de saisir l'ensemble de Villena dominée par les ruines de son château roussies et brûlées par le soleil, et qui semblent faire corps avec le roc qui les supporte; car, au lieu de ces teintes sombres dont notre ciel brumeux couvre chez nous les ruines, le climat de l'Espagne donne aux ouvrages des hommes une couleur grise et chaude, qui réjouit bien autrement l'œil d'un voyageur enthousiaste. De *Villena* à *Caudete* les montagnes se calment, le terrain se tranquillise, nous gagnons peu à peu *Almanza* et le plateau de la Manche, sans rien de bien remarquable de chaque côté de la ligne. Puis le chemin s'engage sur un remblai, les montagnes reculent et forment une espèce de cercle dont la ville d'Almanza occupe le centre, tandis qu'un peu plus loin, dans la plaine, sur un rocher qui, comme celui de Sax, a poussé comme un champignon, s'élève le château ruiné d'Almanza. Saluons ces pierres. Sur ce sol espagnol, où notre nom n'est pas précisément en vénération, c'est un des plus glorieux souvenirs de la France. C'est autour de ce château démantelé que, le 25 avril 1707, l'armée française, commandée par l'Anglais Berwick, défit l'armée austro-anglaise commandée par le Français Ruvigny. Berwick y gagna le titre de duc d'Almanza et Philippe V la couronne d'Espagne, que trois ans après le duc de Vendôme affermit sur sa tête à Villaviciosa.

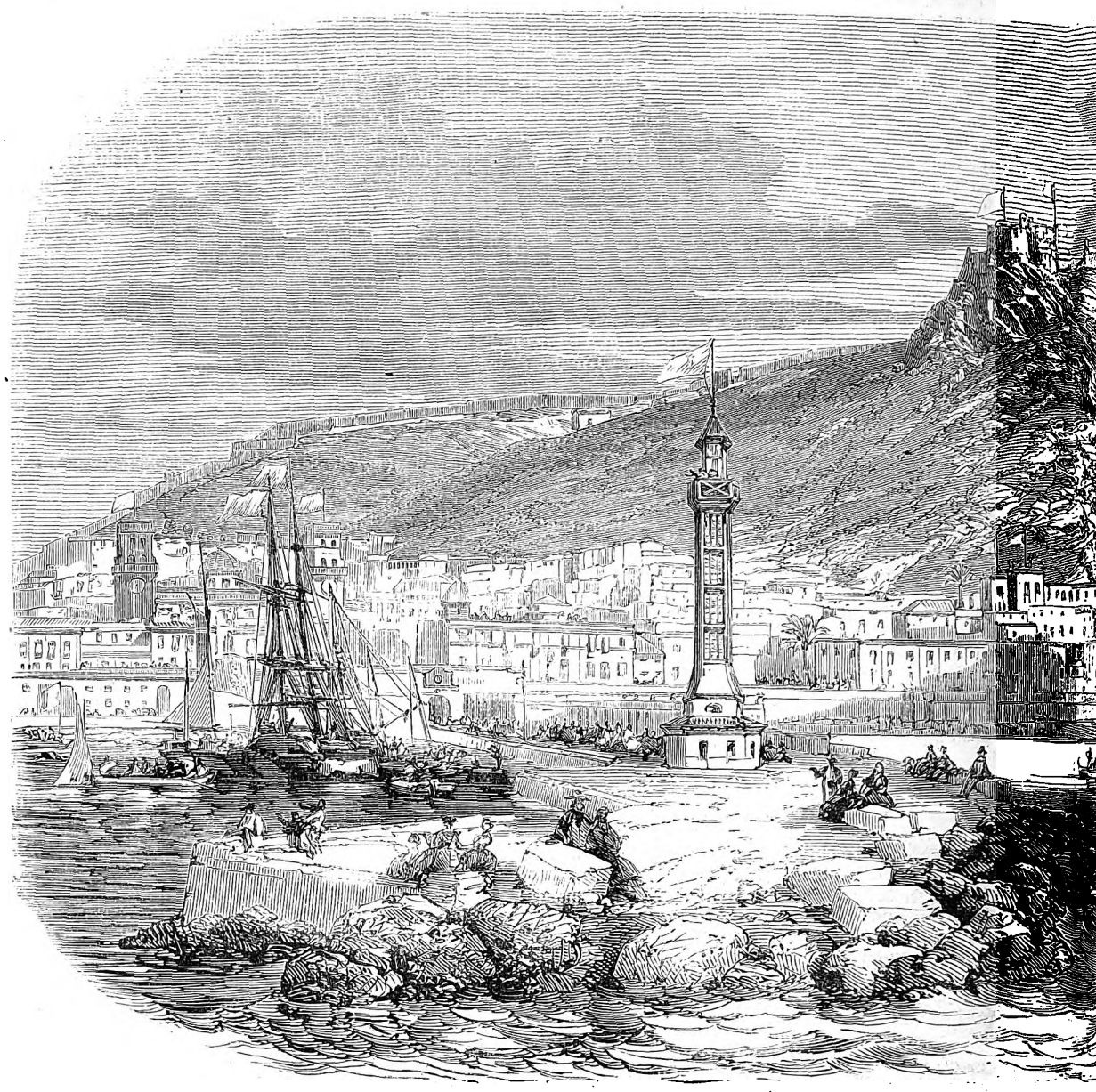

INAUGURATION DU CHEMIN DE FER D'ALICAN

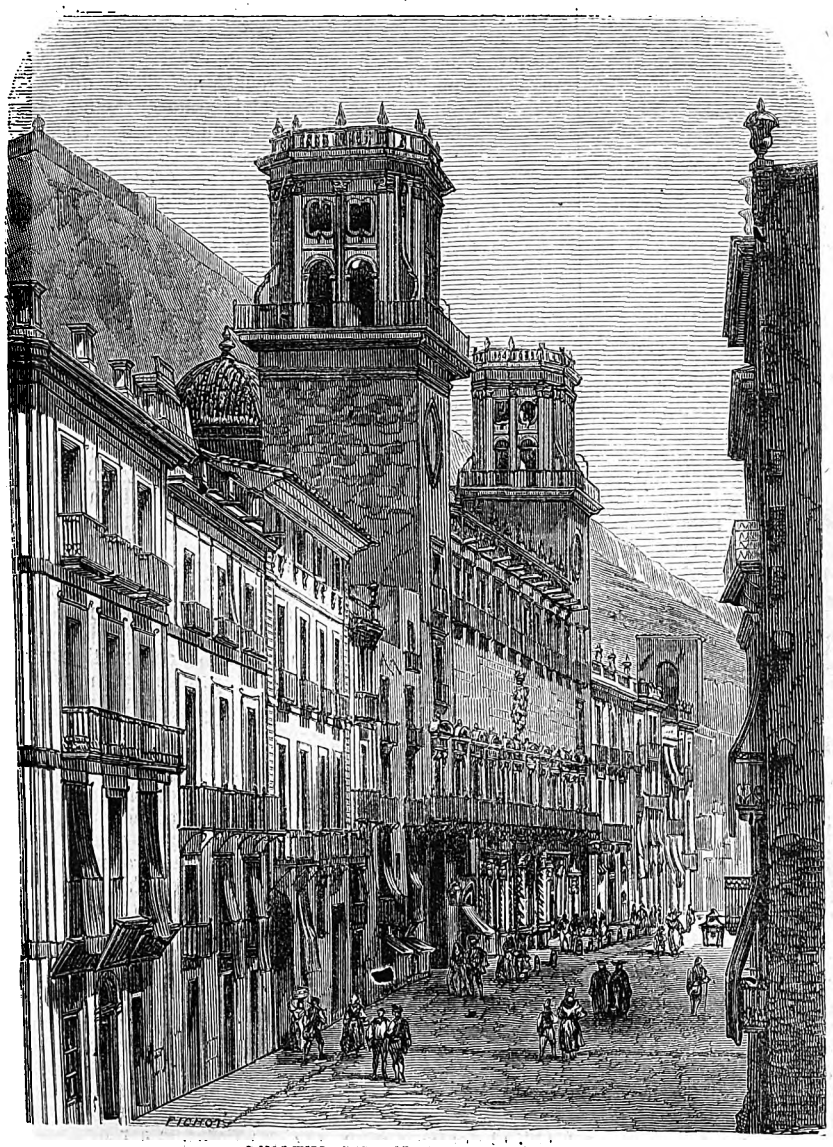

L'HOTEL DE VILLE D'ALICANTE.

C'est à Almanza, dont la station, par parenthèse est située à 706 mètres au-dessus du niveau de la mer, que s'embranche, par des rampes d'une inclinaison des plus hardies, le tronçon qui court vers le nord et reliera avant peu Valence à la ligne d'Alicante. A partir d'Almanza le pays change d'aspect avec une singulière promptitude. Aux effets accidentés de la Sierra-del-Cid, aux amusants mouvements de terrain coupé de vallons et de crêtes abruptes, va succéder jusqu'à Aranjuez la monotonie des plaines de la Manche, interrompue à peine de loin en loin par quelques renflements du sol sur lesquels les moulins à vent prennent vraiment une tournure fantastique. Quand on a traversé la Manche, on comprend que sur ces routes à perte de vue, dans ces plaines interminables, sans un arbre pour intercepter les rayons du soleil, sans une *venta* pour s'abriter, un cerveau faible, comme celui de l'illustre don Quichotte, ait pris facilement ces moulins pour des géants, et ait rompu plusieurs fois sa lance contre

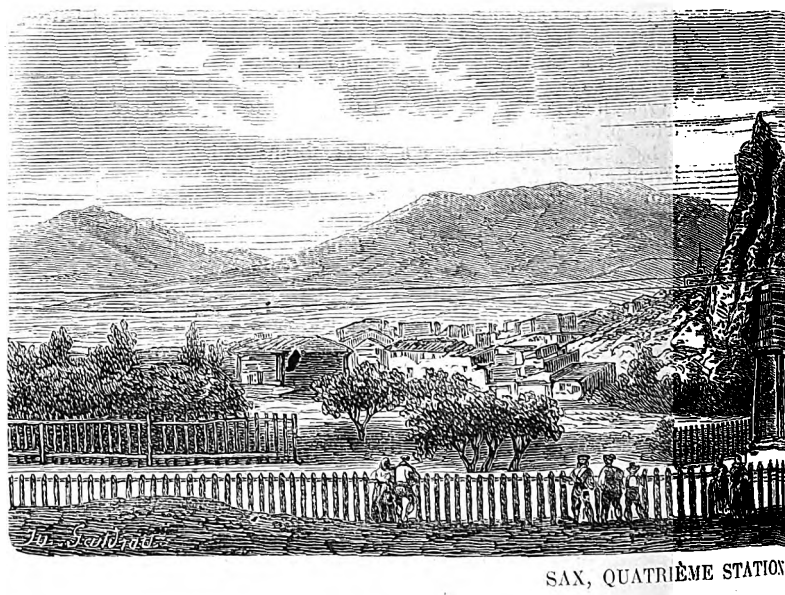

SAX, QUATRIÈME STATION

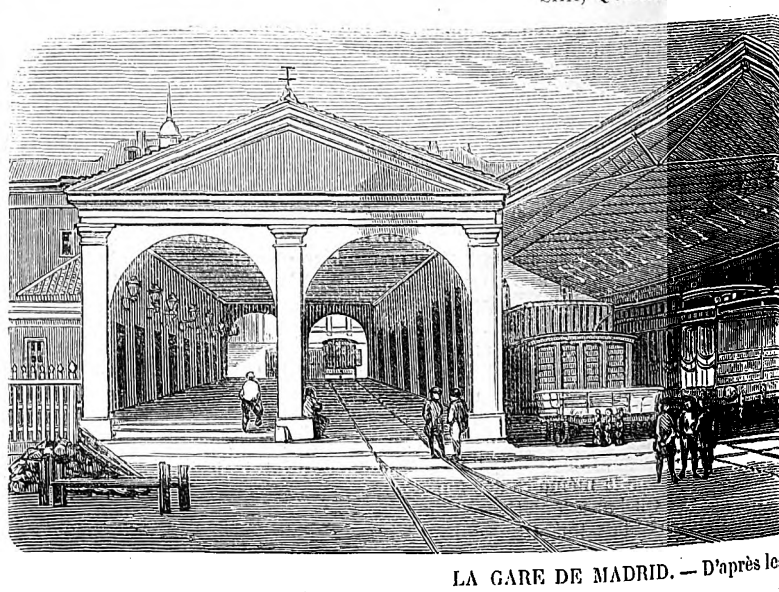

LA GARE DE MADRID. — D'après le

Digitized by Google

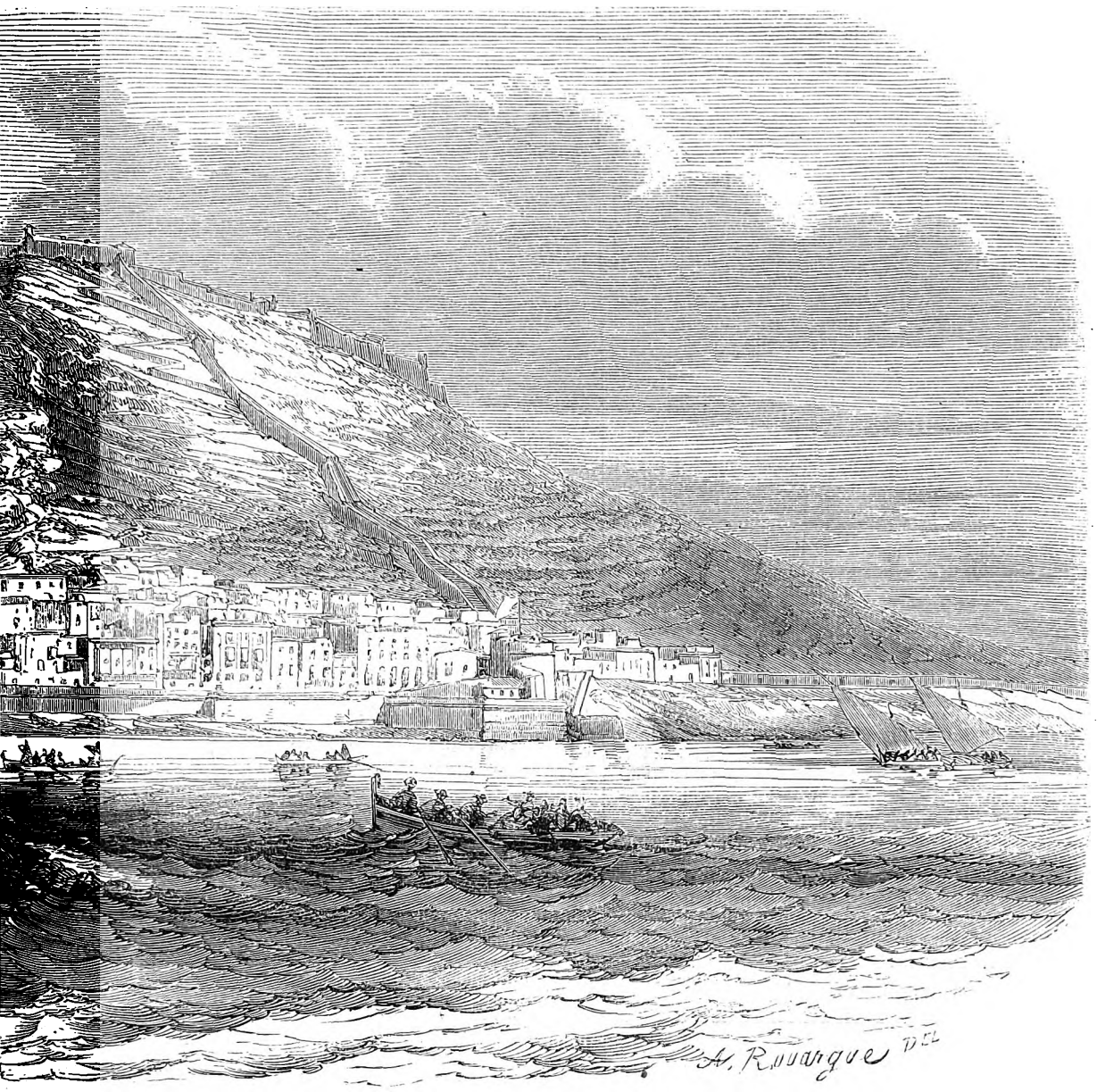

ANTE A MADRID. LA VILLE D'ALICANTE.

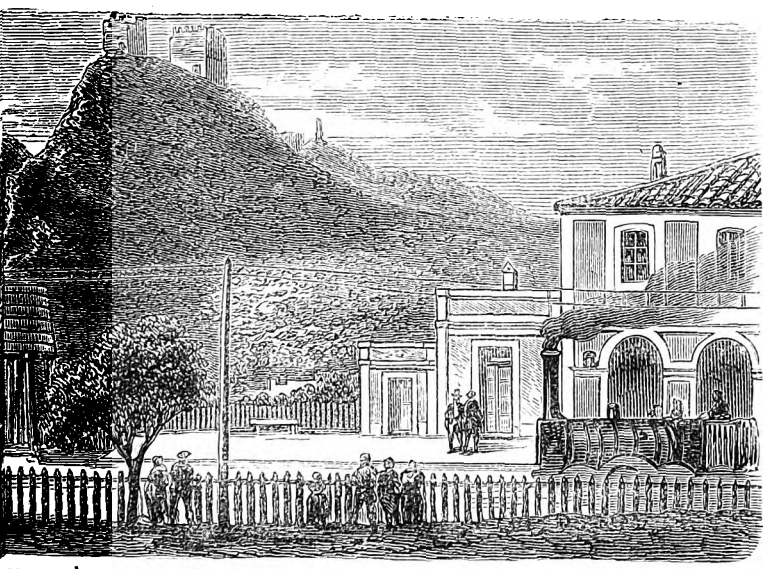

N APRÈS ALICANTE.

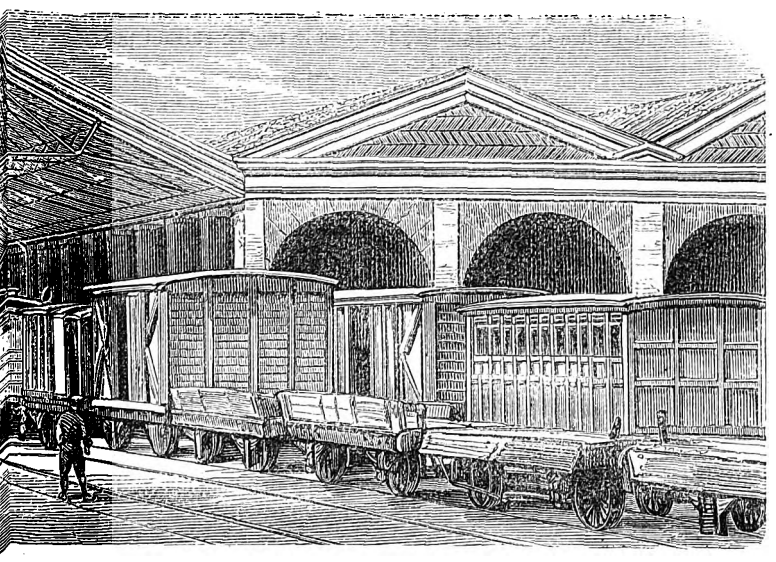

s photographies de M. J. Laurent.

ustensiles d'un aspect sinistre, des *navajas*, dont le manche comme la lame se termine en pointe, et est historié de clous de cuivre d'un assez joli effet. J'ai vu de ces *navajas* qui avaient plus d'un mètre de long. Ce sont bel et bien des sabres. Les lames portent des devises menaçantes gravées à l'eau-forte sur leur champ. Huit ou dix têtes de ces misérables s'encadraient dans la baie de la portière, en tenant des *navajas* ouvertes dans leurs dents; à voir leurs yeux noirs, leurs dents blanches, leur teint fauve, criant, hurlant, gesticulant, ils avaient un aspect de *loups-pauwnies* ou de *chérokees* plein de caractère, mais peu rassurant. Le sifflet de la locomotive et les premiers tours de roues nous débarassèrent de ce cauchemar de couteliers. Voici *Minaya*, voici *Villarobledo*, voici *Zancarra*, dont on franchit la rivière sur un pont, et où aboutit le chemin de Argamasilla, dont la prison a eu l'honneur de recevoir, il y a quelques trois cents ans, un vagabond nu, estropié, sans sou ni maille, sans papiers surtout, crime irrémissible dans tous les temps et dans tous les pays. Ce vagabond de grand'route, qui a peut-être béni le toit cellulaire d'Argamasilla, est devenu le grand Cervantès. Voilà *Criptana*, bâtie sur un léger mouvement de terrain sur lequel s'étagent plus de trente moulins, se haussant les uns sur les autres pour recevoir un peu d'air dans leurs ailes. Les habitants de la Manche ont nommé ce monticule la Chaîne des moulins, *Sierra de los molinos*. Ils ont d'ailleurs un autre intérêt; ce sont, dit-on, les moulins de l'illustre hidalgo don Quichotte. Car l'œuvre de Cervantès anime toute cette contrée, et fait que Français, Anglais ou Allemand la traversent avec autant d'intérêt que l'Espagnol. Voici *Alcazar*, *Quero*, *Villacanas*, dont je saisis au passage les noms inscrits sur les portes des stations, voici le Rianzarès et le Guignela, cours d'eau altérés et à peu près à sec, dont le chemin de fer enjambe le lit sur de jolis ponts en tôle; voici enfin Tembleque où viennent aboutir les routes d'Andalousie. Hélas! cette route qui poudroie dans la plaine, grimpe le long d'un mince coteau et disparaît à l'horizon, c'est celle de Cordoue, de Séville, de Grenade, de ces contrées dont le nom seul ouvre dans l'imagination de si charmantes perspectives, et au seuil desquelles le temps, cet affreux dérangeur de projets, nous a forcés de rester. A partir de Tembleque l'aridité devient moins désolante, on sent la présence de quelques cours d'eau qui rafraîchissent un peu le terrain et l'atmosphère. Car une des plus grandes difficultés qu'ait rencontrées l'exploitation du chemin dans la traversée de la Manche, difficulté bien autrement importante que celle des rampes et de l'inclinaison de la voie, est l'absence complète d'eau pour alimenter les chaudières. Les réservoirs de plusieurs stations sont entretenus par l'eau que l'on charge d'Almanza ou d'Aranjuez sur les trains même. Cette dernière difficulté a été vaincue comme les autres, et les essais de sondage que la compagnie fait exécuter depuis quelque temps permettent d'espérer que l'eau artésienne suffira et au delà au service des machines.

leurs ailes. Aussi sur ce plateau sans saillies, sans relief, dont la nudité (je ne dis pas l'aridité, car la Manche est la Beauce de l'Espagne) est le seul caractère, serai-je sobre de descriptions. *El Villar*, la seconde station après Almanza, est le point le plus élevé de la ligne. Elle est située à 930 mètres au-dessus du niveau de la mer, et cette élévation est cause, comme dans toute la Manche d'ailleurs, qu'en dehors des trois mois d'été qui brûlent ce pays par une chaleur torride, il y règne un air et souvent un froid des plus piquants. Voici *Chinchilla*, voici *Albacete*, le Chatellerault de l'Espagne, et la capitale du gouvernement de ce nom. Avant que le train ne soit arrêté, sans que la vigilance la plus sévère puisse en empêcher, une foule d'industriels se précipite aux portières, s'accroche aux marche-pieds, se suspend aux poignées et vous offre des couteaux. Mais ce ne sont pas d'innocents couteaux comme ceux de Châtellerault, bons tout au plus à se fausser sur un poulet de grain, ce sont des

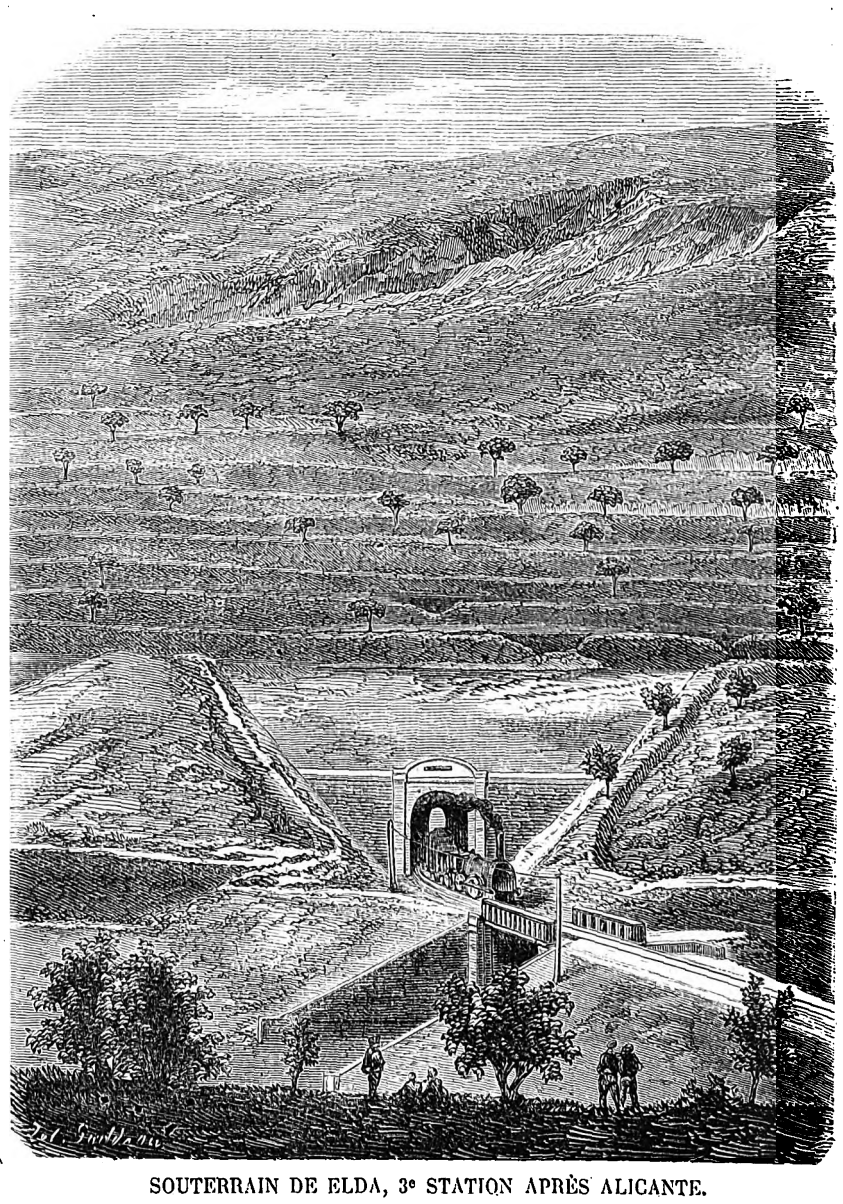

SOUTERRAIN DE ELDA, 3e STATION APRÈS ALICANTE.

Digitized by Google

A partir de *Huerta* et surtout de *Villasequilla*, on commence à s'apercevoir de la présence du Tage et de la proximité d'Aranjuez. La topographie du terrain ne change pas beaucoup d'aspect, mais la végétation se modifie sensiblement, les verdures reparaissent, les arbres augmentent, les prairies deviennent plus communes, puis tout à coup, après avoir traversé une espèce de bordure d'oliviers au feuillage enfariné comme une perruque, le chemin s'enfonce et disparaît dans un fouillis d'arbres et d'essences françaises : érables, frênes, peupliers, trembles, chênes, marronniers et acacias tout en fleurs à l'époque où j'y passai. Un pont vous fait traverser le Tage, dont les eaux sales et jaunes lui mériteraient, comme au Tibre, l'épithète de *flavus;* la machine siffle, les freins fument, le train s'arrête sous une double gare ; on est à *Aranjuez*, à 50 kilomètres de Madrid.

Le château, résidence d'été des monarques espagnols, espèce de Versailles dans des proportions réduites, est bâti au milieu de cette efflorescence. La gare est située presque en face, et j'employai le temps accordé aux voyageurs à jeter un coup d'œil sur le monument et les jardins. Aucune cour ne précède le château que la cour formée par l'architecture des deux ailes, qui, avec le corps principal, forment un parallélogramme dont un côté est ouvert. Des lignes froides et régulières, égayées par la couleur des briques et des coins de pierres ; voilà l'impression que j'en ai emportée. Les jardins m'ont paru beaux ; une dérivation du Tage y entretient une fraîcheur qui devient cependant insuffisante au temps des grandes chaleurs, où la cour est obligée de se réfugier dans les montagnes du Guadarrama à la *Granja*. Deux immenses allées d'arbres, forment un berceau complet et impénétrable aux rayons du soleil, et certainement uniques au monde, m'ont paru la seule chose vraiment intéressante à Aranjuez. Le soleil descendait rapidement à l'horizon, la cloche sonnait ; je me hâtai d'arriver à la station, et, quelques minutes après, nous dépassions les gares de *Ciempozuelos* et de *Valdemoro*, après avoir franchi le canal du Tage. A partir de Valdemoro, l'aspect de la campagne redevient peu récréatif. Partout des terres en jachère, des chemins à peine frayés, dont un âne chargé de paniers en sparterie ou une mule rasée à mi-corps soulèvent la fine et blanche poussière. Rien ne fait deviner l'approche d'une grande ville. A *Pinto*, l'avant-dernière station, une colline, que l'on voit à un kilomètre du chemin, s'appelle *el Punto, le Point ;* c'est, dit-on, le point central de l'Espagne ; puis les champs cultivés se montrent de nouveau, les oliviers s'éparpillent au milieu des cultures, les maisons se disséminent ; nous passons *Getafe*, la dernière station ; le chemin fait un coude, le terrain s'abaisse, et, à l'extrémité de la plaine qui s'ouvre devant nous, Madrid nous apparaît éclairée par le soleil couchant, assise au sommet d'un monticule, avec les clochers et les dômes de ses églises, bornée à droite par la médiocre silhouette de la chapelle d'Atocha, et dominée, à l'arrière-plan et sur la gauche, par les arêtes et les flancs de la chaîne du Guadarrama, dont, bien qu'à quinze lieues de distance, les derniers rayons du soleil faisaient étinceler les neiges éternelles, et permettaient à nos yeux de suivre les déclivités, comme si elles n'eussent été éloignées que d'une demi-lieue. Ce spectacle est vraiment magnifique, et n'est pas acheté trop cher par la traversée de la Manche. Quelques instants après, je suivais, à la clarté du gaz, la promenade du Prado, les Champs-Elysées de Madrid, sur laquelle débouche le chemin de fer par une gare encore inachevée, mais dont la façade va devenir un des principaux monuments de la capitale. J'étais à Madrid ; il y avait un peu moins de six jours que j'avais quitté Paris.

Il me reste maintenant à vous dire quelques mots de l'inauguration elle-même, dont j'ai pu suivre tous les détails, grâce à l'inépuisable et prévoyante obligeance que les membres du conseil d'administration n'ont cessé de déployer envers les étrangers. Le convoi royal, mis par l'administration aux ordres de Sa Majesté la Reine, qui s'était réservé le soin des invitations, est parti de la gare de Madrid lundi 24, à huit heures du matin ; à dix heures, il était à Aranjuez, où il a pris les nobles voyageurs. Le wagon royal se composait de la reine et du roi d'Espagne, du prince des Asturies dans les bras de sa nourrice, belle Asturienne portant le costume national de sa province ; de l'infante Isabelle-Louise, de la camerera-mayor duchesse douairière d'Albe, du duc de Bailen, du patriarche des Indes, et des dames et officiers de service. Les ministres et notre ambassadeur, M. le marquis de Turgot, accompagnaient la reine. Dans le wagon précédent se trouvaient les membres du conseil d'administration eux-mêmes. Le train était conduit par le chef d'exploitation, M. Goudchaux. On a quitté Aranjuez à une heure, et l'on est arrivé à Albacète à sept heures du soir, après s'être arrêté à toutes les stations, où les autorités municipales, les députations et un incroyable concours de peuple venaient complimenter la reine. Le lendemain 25, parti d'Albacète à dix heures, l'on arrivait à une heure à la station de Villena, où une collation avait été préparée pour la reine, qui a bien voulu l'accepter. A mesure que l'on approche d'Abacète, l'affluence des populations devient plus considérable. Un soleil magnifique inonde le paysage de lumière ; la ligne de fer est littéralement bordée de curieux en costumes pittoresques, parmi lesquels se distinguent les Valenciens, à leurs caleçons blancs, à leurs vestes et à leurs manteaux de couleur. Quand on approche des stations, il faut fendre une foule compacte qu'aucune prescription ne retient, et qui, se hissant jusque sur les marche-pieds du wagon royal, jette aux pieds de la reine des branches d'orangers chargées de fruits, des feuilles de palmiers et des couples de colombes s'échappant par les portières. Enfin, à six heures, le train vient se ranger dans la gare d'Alicante, au pied du trône, et au bruit des cloches sonnant à toute volée, des détonations d'artifices répétées par les navires de la rade, des musiques militaires jouant l'air national et des cris d'enthousiasme d'une foule littéralement folle de joie. La gare avait été ornée avec goût et richesse par M. Godillot, appelé exprès de Paris. La bénédiction des machines a immédiatement commencé. Un autel, faisant face à la voie, avait été préparé au fond de la gare. Après avoir pris les ordres de la reine, l'évêque de Murcie a dit le service divin ; puis, à un signal, trois locomotives, dont la première était montée par M. Deglin, directeur de la compagnie, sont venues se ranger devant la reine, au pied du trône, et ont été bénites par le clergé. Cette première partie de la cérémonie terminée, MM. Mon et Salamanca, président et vice-président du conseil, ont exposé, dans des discours vivement applaudis, les avantages qu'allait retirer le pays de la nouvelle ère qu'inaugurait l'ouverture du chemin de fer d'Alicante. Enfin les membres français du conseil d'administration et divers étrangers de distinction ont été présentés et admis au baise-main. Parmi eux, nous avons remarqué nos compatriotes : MM. A. Courpon, Chatelus, de Rotschild, John Lemoine, M. le comte Dubois, conseiller d'Etat, et M. le comte Excellmans, commandant de la frégate l'*Impétueuse*, et chargé par Sa Majesté l'Empereur d'accompagner la reine jusqu'à Valence. A sept heures, le cortége royal quittait la gare et se rendait à l'ayuntamiento, où un dîner, présidé par la reine, a réuni tous les personnages qui l'accompagnaient depuis deux jours. Le soir, la ville d'Alicante, encombrée d'arcs de triomphe de verdure, s'est illuminée, les musiques militaires ont joué des airs nationaux sous les fenêtres de l'ayuntamiento, des danses s'organisaient dans les rues, et, pour que rien ne manquât à la fête, la lune est venue prêter sa clarté à la nuit, et semer de paillettes d'argent les flots de la Méditerranée endormis doucement dans la rade.

Le lendemain matin, 26 mai, le commandant Excellmans réunissait la plupart d'entre nous dans un déjeuner à bord de l'*Impétueuse,* et faisait les honneurs de sa frégate avec une cordialité dont chacun garde précieusement le souvenir. Il devait y avoir courses de taureaux dans la journée, danses le soir dans les rues, et les fêtes devaient se prolonger pendant trois jours, jusqu'au départ de la reine pour Valence. Cela était bien tentant pour un Parisien comme moi ; mais, d'un autre côté, le *Madrid* chauffait dans la rade pour Marseille, le temps me pressait ; je me décidai pour Marseille, et à une heure nous étions à bord du *Madrid*, partagés entre le regret de quitter aussi brusquement un pays où nous avions trouvé une si cordiale hospitalité, et le plaisir de retrouver nos amis de France pour leur en raconter les détails.

Comte L. Clément de Ris.

Chronique littéraire.

Scènes de la vie russe, par M. I. Tourguéneff ; — traduites, 1re série, par M. X. Marmier ; 2e série, par M. Louis Viardot, — *Fanny*, par M. Ernest Feydeau.

Si M. Ivan Tourguéneff n'était pas reçu en France comme il mérite de l'être, ce ne serait assurément pas faute d'introducteurs. Il en est à son quatrième, nous pourrions même dire à son cinquième, car il vient de prendre en dernier lieu la très-sage détermination de se présenter lui-même, de se traduire en collaboration, — par un reste de modestie, — avec M. Louis Viardot.

M. Tourguéneff aurait fort bien pu s'épargner une bonne partie de cette sollicitude, puisque, dès le début, son succès n'a pas été douteux ; mais nous aimons à rencontrer chez les talents d'élite ce respect, même minutieux, de soi, et des ouvrages aussi finement écrits que le sont les siens, ne sauraient être trop finement interprétés. Son association avec M. Louis Viardot semble ne rien laisser à désirer ; et si, après cela, il s'obstine encore à chercher mieux, ce sera la preuve qu'en vrai poëte qu'il est, il a le sentiment de l'infini.

Les *Récits d'un Chasseur* nous avaient déjà fait faire amplement connaissance avec les mœurs provinciales et campagnardes de la Russie ; les deux volumes que voici complètent l'initiation sous une forme un peu plus dramatique, — sans abus, toutefois. Beaucoup d'effet avec peu de moyens, est la devise des esprits délicats.

Voyez, par exemple, la différence qui existe, sous ce rapport, entre Mme Beecher Stowe et M. Tourguéneff. Dans la question de l'esclavage, l'Américaine vous saisit le taureau par les cornes, et se fait arme de tout pour venir à bout du monstre. Elle plaide, elle prêche, elle déclame. Dans une question analogue, celle du servage, qui naturellement, nécessairement, devait tenir sa place dans des *Scènes de la vie russe*, ne demandez pas à M. Tourguéneff, quelles que puissent être d'ailleurs ses convictions secrètes, de prendre fait et cause pour l'abolition. Le prosélytisme est une plante qui croît mal sur le sol russe. Hier, c'eût été trop tôt ; aujourd'hui, ce serait trop tard. M. Tourguéneff n'a pas d'autres prétentions que de vous raconter quelques histoires propres à vous mettre un peu au courant des mœurs de son pays. Après cela, si le hasard veut qu'au nombre de ses personnages il se trouve des serfs qui n'aient pas tout à fait lieu d'être contents de leur situation, quel moyen a-t-il d'empêcher que vous n'en tiriez des arguments contre le servage? Si tout est dans tout, comme on l'a dit, c'est à coup sûr pour les esprits prévenus. Quoi de plus inoffensif, cependant, de plus étranger à la politique que ses récits ?

Vous vous rappelez l'*auberge du grand chemin*, ce charmant tableau de mœurs dont l'*Illustration* a eu les prémices, et cette charmante scène dans laquelle Mme Kuntze, Lisavéta Prokhorovna, se laisse tenter peu à peu à vendre à son profit l'auberge d'un de ses serfs, après avoir commencé par déclarer formellement qu'elle n'a nul droit d'en dépouiller le possesseur.

— Oh ! Madame, que daignez-vous dire, au nom du ciel ? Est-ce que nous ne sommes pas tous à vous ? et le bien que nous pouvons avoir, est-ce qu'il n'est pas tout à notre seigneur ?

— Y penses-tu, Kirilovna ? s'écria la dame en chiffonnant son mouchoir brodé. Akim a bâti cette auberge et en a acquis le terrain de son propre argent.

— Son propre argent ! mais d'où l'a-t-il pris ? C'est grâce à votre condescendance qu'il l'a gagné. Et vous croyez, Madame, qu'après cela il ne lui restera plus d'argent? Mais il est plus riche que vous. Je le dis devant Dieu ; et puis, d'ailleurs, lui et les autres paysans, ne sont-ils pas assis sur le même sillon ? Vous lui avez permis de s'occuper de roulage, et voilà qu'il est devenu un richard plus riche que les autres. Est-ce que c'est juste ?

— Tu as raison, certainement ; mais pourtant... vendre...

— Et pourquoi ne pas vendre, puisqu'il se présente un acheteur? Permettez-moi de vous demander combien on vous propose.

— Deux mille roubles..., et même plus..., dit Lisaveta Prokhorovna à voix basse.

— Il donnera davantage, Madame, s'il offre deux mille du premier mot. Et, pour Akim, on pourra diminuer son obrok ; il sera encore reconnaissant.

— Certainement, il faudra diminuer... Mais non, Kirilovna, non... » Et Lisaveta Prokhorovna se mit à marcher avec agitation dans la chambre. « Non, c'est impossible, ne m'en parle plus..., ou bien je me fâcherai... »

Bref, l'affaire se conclut pour deux mille huit cents roubles. La maîtresse en reçoit cent d'arrhes, et la femme de chambre deux cents de pot de vin.

Telle est la manière dont procède toujours cet insouciant conteur d'histoires. Honni soit qui mal y pense.

Ailleurs, c'est à un autre genre de propriété que s'attaque une autre maîtresse. Il ne s'agit plus seulement des biens ; il s'agit des personnes. Cette histoire est intitulée : *Moumou*. C'est celle d'un pauvre sourd-muet qu'un caprice de sa maîtresse transforme, un beau jour, de laboureur en portier ; non pas ce fonctionnaire redouté qui a changé chez nous son nom déconsidéré contre celui de concierge, mais une sorte de valet de cour, de chien de garde, chargé de défendre la maison, le jour contre les mendiants, et contre les voleurs la nuit.

Transporté subitement à la ville, le pauvre diable se trouva tout dépaysé. « Qu'on se figure un jeune taureau enlevé tout à coup au pâturage, où il se plonge dans une herbe fraîche qui lui vient jusqu'aux jarrets, et hissé sur un wagon de chemin de fer qui le conduit dans des tourbillons de vapeur, dans une pluie de flammèches, on ne sait où, et l'on aura, par cette image, une idée de l'état de Guérassime. Par comparaison avec ses anciens travaux, la tâche qui lui était imposée n'était qu'un jeu. En une demi-heure, il en avait fini. Alors, il restait dans la cour de l'hôtel, regardant, bouche béante, les passants, comme s'il attendait d'eux l'explication de sa situation, qui était pour lui une énigme. Puis, quelquefois, il se retirait dans un coin, et, jetant de côté sa pelle et son balai, il se couchait la face contre terre, et passait des heures entières, immobile comme un animal sauvage réduit à la captivité. »

Cependant l'homme s'accoutume à tout, et Guérassime avait même trouvé un moyen d'oublier ses peines. Mais quelle imprudence à un serf de disposer de son cœur! — N'imputez pas, de grâce, à M. Tourguéneff cette réflexion toute française. — L'objet de cet amour était une des blanchisseuses de la maison, nommée Tatiana, une timide créature, tremblant au seul nom de Madame, qu'elle connaissait à peine de vue. « Un matin qu'elle traversait la cour, portant délicatement un mantelet de dentelles à sa maîtresse, tout à coup elle se sentit tirer par le coude ; elle se retourna et jeta un cri. Guérassime était près d'elle : il la contemplait avec un sourire niais, en essayant d'articuler quelques sons qui ressemblaient à un beuglement ; puis il tira de sa poche un coq en pain d'épice, doré à la queue et aux ailes, et le lui offrit. Elle voulait refuser ce présent ; mais il le lui mit de force entre les mains, puis se retira en secouant la tête, et en lui adressant encore un signe d'amitié. »

Guérassime n'était pas un Adonis ; mais il était si bon et si amoureux qu'il serait peut-être parvenu à faire oublier son infirmité, lorsqu'un jour sa maîtresse, ayant à se plaindre d'un autre de ses serfs, nommé Klimof, qui faisait chez elle l'office de cordonnier, imagina le moyen suivant pour le guérir de son ivrognerie.

« Gabriel, dit la veuve, qu'en penses-tu ? Si on mariait Klimof, peut-être que cela le détournerait de ses mauvaises habitudes.

— Oui, reprit l'intendant, on peut le marier.

— Mais avec qui ?

— Avec qui ? je ne sais. Cela dépend de la volonté de Madame.

— Il me semble qu'on pourrait lui donner Tatiana. »

A ces mots, Gabriel fut sur le point d'exprimer une idée, mais il se mordit les lèvres et garda le silence.

« Oui, c'est décidé, reprit la baruinia en humant une prise de tabac. Tatiana, voilà notre affaire. Tu entends ?

— C'est convenu, répliqua Gabriel. »

Après avoir signifié la chose au futur qui, du reste, ne demandait pas mieux, l'intendant fit appeler Tatiana.

La blanchisseuse apparut et resta timidement sur le seuil de la porte.

« Que désirez-vous ? » demanda-t-elle d'une voix craintive.

Gabriel la regarda quelques minutes en silence, puis lui dit :

« Tatiana, ta maîtresse désire te marier. Cela te plaît-il?

Digitized by Google

— Et avec qui veut-elle me marier?
— Avec Klimof.
— J'entends.
— C'est un homme d'une conduite un peu légère, mais la baruinia espère que tu lui donneras d'autres habitudes.
— J'entends... »

« Après son entrevue avec l'intendant, Tatiana rentra dans la lingerie et n'en sortit pas de tout le jour. D'abord elle pleura, puis elle essuya ses larmes et se remit à son travail habituel. » Le seul obstacle était l'infortuné sourd-muet qui, d'une taille et d'une force herculéennes, pouvait être poussé par le désespoir à quelque acte de vengeance terrible. Mais l'intendant eut l'ingénieuse idée de forcer Tatiana à simuler l'ivresse, et Guérassime révolté la jeta lui-même dans les bras de son rival.

Ce n'était pas, toutefois, la dernière torture que le servage devait infliger à ce martyr. Toute son affection déçue avait fini par se reporter sur une créature aimante comme lui et comme lui muette, sur une petite chienne à laquelle il avait sauvé la vie : un nouveau caprice de sa maîtresse exige qu'il s'en défasse. Il se trouvera probablement des esprits forts pour crier à la sensiblerie : il est des gens qui ne sont émus que de ce qui les concerne, eux ou tout au moins leurs pareils; mais, quant à nous, cette histoire nous a paru très-attendrissante, et la simplicité, l'impartialité avec laquelle elle est écrite, en rend l'effet plus poignant.

C'est un livre à vous dégoûter à tout jamais des phrases. Si on ne se raisonnait pas, on serait capable de prendre en grippe l'éloquence, de n'y voir que du temps perdu, l'impression telle qu'elle est ne pouvant pas être plus forte. L'adroite chose que l'abstention! émettre son avis, c'est provoquer la contradiction chez ses lecteurs; se taire, c'est leur imposer le devoir de suppléer à son silence.

Le fait est qu'après cette lecture, on est tout indigné contre un régime où les droits sont si peu garantis qu'il suffit, comme dans ces deux histoires, du caprice d'une vieille femme pour prendre à celui-ci sa maison, à celui-là la fille qu'il aime, pour accoupler les gens sans leur aveu, pour arracher son seul ami, sa dernière consolation, à ce paria de la société et de la nature.

Et ce qui condamne le plus ce déplorable régime, c'est que toutes ces horreurs se commettent sans méchanceté, en vertu d'un droit qu'on s'attribue, dont on a hérité de père en fils; qui a la sanction de l'autorité civile et religieuse, de Dieu et des hommes, que c'est innocemment, en toute sécurité de conscience, qu'on dispose ainsi d'autrui, qu'on se préfère à tous et à tout; que, ne connaissant d'autre justice que celle qu'on rend, d'autres lois que ses désirs, on en agit avec l'homme comme on en agit, — comme on n'en devrait pas agir, — avec les animaux.

Alexandre et la civilisation en soient loués! cette iniquité touche à sa fin, et ce ne sont pas les serfs qu'il faut en féliciter le plus, mais bien tous ces possesseurs d'*âmes*, qui, pour peu que l'exercice prolongé de cette funeste autorité ne leur ait pas entièrement atrophié le cœur, doivent s'estimer trop heureux de pouvoir, fût-ce au prix le plus onéreux, échapper à cette terrible responsabilité morale.

La lecture de M. Tourguenelf ne dispose pas à l'indulgence, et nous nous demandions avec une certaine inquiétude pour celui que nous allions lui associer, par quel ouvrage nous finirions notre revue de cette semaine, lorsque nous avons songé à un petit roman intitulé *Fanny*, qui nous a été envoyé il y a peu de jours. Son auteur, M. Ernest Feydeau, est avantageusement connu déjà par une *Histoire des usages funèbres et des sépultures des peuples anciens*, et par sa collaboration au journal *l'Artiste*. Ce qui a déterminé notre préférence, c'est que les amis de M. Feydeau, à ce qu'il nous est revenu, comparent son roman à l'*Adolphe* de Benjamin Constant, et n'hésitent même pas à le placer au-dessus. Il ne doit donc craindre aucun voisinage.

Comme nous n'avons pas cette modestie collective qui refuse de croire que la génération actuelle puisse égaler en rien, et, à plus forte raison, surpasser les générations précédentes, et comme nous n'avons jamais bien compris quel bénéfice il peut y avoir à écraser les vivants sous les morts, loin de nous scandaliser comme tant d'autres et de crier au sacrilége, nous nous sommes sincèrement réjoui à l'idée d'avoir un second *Adolphe*, un meilleur *Adolphe*, et nous avons accepté les espérances qu'on nous donnait, — accepté, toutefois sous bénéfice d'inventaire.

C'est dans ces dispositions que nous venons de lire la *Fanny* de M. Feydeau, et nous commencerons par déclarer que, comme les amis de l'auteur, nous avons été frappé de la ressemblance, à certains égards, de son livre avec celui de Benjamin Constant, à savoir : la même dimension, le même genre de sujet, la même unité sévère, la même manière sobre et un peu monotone de le traiter. Si *Adolphe* a l'avantage de la priorité, ce qui, ici, est presque synonyme d'originalité, ayant vraisemblablement servi de modèle, en revanche la donnée de Fanny est plus émouvante. Cette jalousie, envisagée à l'inverse des habitudes banales de la littérature, et transportée du mari à l'amant, cette inévitable torture de l'adultère, est un sujet plus dramatique, plus douloureux, tout en étant moins triste et moins desséchant que la position d'*Adolphe*, entré à l'étourdie dans une liaison où il ne peut trouver ni donner le bonheur, et s'efforçant en vain de dénouer ou de rompre cette chaîne, jusqu'à ce que l'indiscrétion d'un officieux le dégage, en donnant le coup de la mort à... faut-il dire : sa victime? faut-il dire : son bourreau?

En tant que propres à provoquer des retours du lecteur sur lui-même, les deux sujets n'ont rien à s'envier, et la vraisemblance avec laquelle les deux récits se déroulent, permet de croire que ce sont des confidences. Mais, — et ici la ressemblance cesse entre les deux auteurs, — que ces aventures soient ou non réellement arrivées, dès qu'elles se proposent de faire cette illusion, la simplicité du style, qui n'a jamais nui à rien, devient une chose de première nécessité. Il faut faire abnégation de toute vanité littéraire en ce genre, et tout ce qui trahit le moins du monde des prétentions d'écrivain est comme une fausse note qui détruit l'harmonie, comme un masque qui tombe et dissipe l'illusion.

Ce tort, M. Feydeau n'a pas su l'éviter, comme a fait Benjamin Constant, et c'est là, il faut en convenir, une grande raison d'infériorité. Nous ne disons pas que ce soit la seule; car il y a dans *Adolphe* plus de finesse, plus de profondeur et plus d'abondance d'idées. Mais ce sont là des qualités qu'on ne se donne pas, et sur lesquelles tous les conseils du monde ne peuvent rien, tandis que, sur le point que nous signalons, l'intervention de la critique peut avoir son utilité.

Notre vie à tous se compose de plusieurs jeunesses : nous sommes jeunes relativement à chaque chose nouvelle que nous entreprenons. Or M. Feydeau, qui, quelle que soit sa maturité à d'autres égards, est tout jeune dans la carrière du roman, nous paraît possédé, comme on l'est généralement à cet âge, d'un désir immodéré de plaire. Il songe trop à faire dire de lui qu'il écrit bien. Il s'imagine devoir racheter l'extrême simplicité du fond par les élégances de la forme, enjoliver de poésie ce que son histoire peut avoir de trop vrai, de trop réel. Il en résulte des dissonances fâcheuses.

Nous n'avons que des éloges à donner aux trois seuls caractères du livre. La marche de l'action est bonne, simple, logique, dramatique. Les idées, en général, sont justes, et les sentiments vrais, et l'auteur, par instants, fait preuve de chaleur et de passion. Pour faire de ce petit roman quelque chose d'entièrement satisfaisant, nous ne demanderions qu'un grattoir.

M. Feydeau écrit trop à coups d'épithètes, et d'épithètes qui ne sont pas toujours en situation. Il aime trop aussi les comparaisons, ce qui donne à sa phrase un caractère plus solennel et plus poétique que ne le comporte une autobiographie. Nous ferions main basse sur ces ornements postiches.

Il abuse aussi de la description. Il en abuse au point de faire décrire par le héros de l'aventure des choses qu'il lui fait déclarer en même temps n'être pas venues à sa connaissance. Ce sont de ces distractions dont l'Irlande a la spécialité, et que les Anglais appellent des *Irish bulls*. En voici deux exemples :

Page 165. — « Aucun bruit ne troubla nos paroles, si ce n'est le timbre de la pendule que nous n'écoutions pas. »

Page 208. — « C'était lui; je le vois encore. Le vent tiède de la nuit d'août soupirait autour de moi dans les feuillages; un oiseau chantait dans un buisson; des odeurs de baume montaient du sol; mais je ne voyais, je ne devinais, je ne sentais que lui. »

Si c'était M. Ernest Feydeau qui parlât ici en son propre nom, ces descriptions, si minutieuses qu'elles soient, pourraient être admissibles. Tout romancier est le dieu de l'univers qu'il crée, et, en sa *qualité* de dieu, il a l'omniscience et l'ubiquité. Mais l'autobiographe n'est qu'un simple mortel, et il lui est formellement interdit de décrire ce qu'il avoue n'avoir ni vu, ni deviné, ni senti.

Enfin, et pour terminer, nous enlèverions dans les scènes passionnées certaines expressions dont la violence, contre l'espoir de l'auteur, est d'un effet réfrigérant; et, pendant que nous sommes en train de lui demander de salutaires sacrifices, nous solliciterions celui de deux ou trois endroits qui ne respectent pas assez la chasteté de l'art. Plus le sujet est scabreux, plus l'auteur doit s'imposer de retenue et de réserve.

Telle est, à première vue, l'impression que nous a faite le petit roman de M. Ernest Feydeau. Elle ne lui sera pas aussi agréable que l'enthousiasme de ses amis; mais elle n'est pas moins consciencieuse, et nous croyons qu'elle pourrait, avec son aide, lui être plus utile.

LÉON DE WAILLY.

Chronique musicale.

Le plus courageux des théâtres lyriques, — c'est de l'Opéra-Comique dont je parle, — vient de mettre au jour un ouvrage nouveau par 32 degrés de chaleur, à l'ombre et en plein air. Jugez de la température de la salle! Quand on est sorti de là sain et sauf, on peut partir sans inquiétude pour la Syrie, l'Égypte ou le Sénégal. On méprise les tropiques, et l'on brave l'équateur.

Les Fourberies de Marinette, tel est le titre assez piquant qui nous a fait tenter, l'autre jour, cette périlleuse aventure. Marinette est l'héroïne de Molière, la suivante de Lucile, l'amoureuse de Gros-René. Elle affirme positivement, à son entrée en scène, avoir épousé ce brave garçon, cet homme *si fond de toutes les manières*. Mais il est mort, hélas! Le veuvage lui pèse, et elle a jeté son dévolu sur Scapin, le Scapin que vous savez, le valet de Léandre, qui joue au père Géronte de si vilains tours, et qui a eu tant de démêlés avec la justice. Épouser Scapin! ah! Marinette, voilà une fantaisie bien imprudente, et que l'on n'attendait pas d'une femme aussi experte! Seriez-vous donc déjà sur le retour?

Scapin ne se contente pas de fêter à chaque heure du jour, sans le payer jamais, le vin clairet de Marinette, qui s'est faite cabaretière depuis qu'elle est veuve; il cultive la carte biscautée, fait sauter la coupe, et plume en un tour de main son ami Pascarielle, auquel il ne laisserait pas même les yeux pour pleurer, si les yeux de Pascarielle pouvaient lui servir à quelque chose. Marinette est témoin des exploits de Scapin, et l'admiration qu'ils lui inspirent accroît encore son ardeur. Quel étrange goût vous avez-là, Marinette, vous qui, pourtant, fûtes jadis une fille de bien! Et, dans tous les cas, quelle rage vous a poussée à offrir d'un air si obligeant ce qu'on ne vous demandait pas? Scapin a fait le fier, et Marinette a sur le cœur

De ce refus cruel l'insupportable injure.

Elle a juré de se venger, quoi qu'il lui en coûtât, et assure que la meilleure vengeance qu'elle puisse tirer de son drôle, c'est de l'épouser. Pascarielle, après qu'il a suffisamment pleuré son pauvre argent, n'est pas fâché non plus de punir le voleur, et, comme c'est un comédien en retraite qui n'a pas encore vendu ses costumes, il se déguise en notaire, puis en sergent chargé d'arrêter Scapin, qui se met, pour se cacher, dans ce même sac où il a jadis enfermé Géronte. Une fois là il reçoit, comme vous l'avez deviné sans doute, vingt coups de bâton de Pascarielle, et autant de Marinette, qu'il épouse aussitôt, probablement afin de pouvoir la fustiger à son tour autant qu'il lui plaira. Elle aura bien mérité cette correction, car ses *fourberies* font moins d'honneur à sa mémoire qu'à son imagination, à son imagination qu'à sa mémoire.

La partition est le premier ouvrage de M. Creste, jeune compositeur provençal, avec lequel il ne faut pas être aussi exigeant qu'on le serait avec un homme éprouvé. M. Creste instrumente assez habilement, — quand il ne fait pas trop de bruit; — il n'écrit pas mal pour les voix, et ce n'est pas sa faute si Mlle Lhéritier chante *en dedans* au lieu de chanter *en dehors*. Les couplets qu'il a confiés à cette jeune artiste rappellent un peu trop l'air si connu :

J'ai de la raison,
J'aime la sagesse, etc.

Mais ceux de Scapin déguisé en marquis n'évoquent aucun souvenir, et ceux où Pascarielle décharge sa douleur après avoir perdu son argent, comme Orphée après avoir reperdu Eurydice, ont quelques intentions comiques qu'il faut signaler. M. Nathan ne les dit peut-être pas avec assez de légèreté, mais il met dans le rôle de Pascarielle une sorte de bonhomie maligne dont il faut lui tenir compte. Quant à M. Berthelier, il tire du rôle un peu commun de maître Scapin tout le parti qu'on en pouvait tirer.

Mlle Artôt a chanté dernièrement le rôle de Léonor, dans la *Favorite*, avec beaucoup de correction et d'élégance. J'ai entendu quelques *dilettanti* se plaindre qu'elle ne jouât pas avec l'énergie passionnée de Mme Stoltz, et regretter certains effets de voix de poitrine où excellait cette cantatrice. — Est-il bien juste de prétendre qu'une artiste commence comme d'autres ont fini? Je ne le crois pas. Quant aux sons graves, il faut qu'on en prenne son parti : ce n'est pas un *contralto*, c'est un *mezzo soprano* que Mlle Artôt a reçu de la nature. Au lieu de lui demander ce qu'elle n'a pas, n'est-il pas plus raisonnable et plus intelligent de jouir de ce qu'elle donne, c'est-à-dire de ses sons de *médium*, qui sont charmants quand elle ne les force pas pour flatter le parterre, de ses notes élevées qui se produisent sans effort et qui ont de l'éclat sans dureté, de son exécution enfin qui est nette, régulière, savante, et que le temps seul et la pratique peuvent rendre plus hardie? Un peu de patience, Messieurs! Paris, disait autrefois la sagesse des nations, ne s'est pas fait en un jour. Mlle Artôt, néanmoins, sera un jour, je l'espère, beaucoup mieux placée dans la *Gazza ladra*, la *Donna del lago*, ou *Desdemona*, qu'elle ne l'est aujourd'hui dans le répertoire légué à l'opéra français par Mmes Stoltz.

Nous avons achevé de perdre Mme Pauline Duchambge, qui se taisait depuis tant d'années. C'était, dans l'origine, une amateur que le hasard des événements avait réduite à la condition d'artiste et de professeur. Elle a composé une foule de romances, parmi lesquelles il y a de petits chefs-d'œuvre de grâce et de tendresse. Elle ne savait de l'harmonie que ce qu'en sait le premier amateur venu; mais la nature lui avait donné ce que l'étude ne donne pas, l'invention mélodique, l'expression, le sentiment de l'élégance. Son chant avait un tour libre et distingué que l'on n'acquiert pas en travaillant le style rigoureux et le contrepoint fleuri. Qui a pu oublier le *Matelot*, le *Bouquet de bal*, l'*Ange gardien*, et *Penses-tu que ce soit aimer?* L'*Illustration* avait publié, il y a douze ou treize ans, une de ses mélodies, la dernière de toutes, peut-être, et s'applaudit aujourd'hui de cette protestation contre les inconstances de la mode. Les romanciers, hélas! ne brillent qu'un moment. Après les avoir applaudis, on les délaisse, et force leur est de se taire quand personne ne veut plus les écouter. C'est leur sort à tous, ou à presque tous, de voir leur vogue passer aussi rapidement qu'elle s'est établie, et de survivre longtemps à leur gloire.

Deux autres professeurs de chant viennent de disparaître. M. Massimino, homme de talent et de savoir, dont nous avons admiré longtemps la verte vieillesse, est mort plein de jours, et s'est endormi paisiblement dans le Seigneur, comme autrefois les patriarches. M. Emile Fleury était jeune encore; nous l'écoutions à l'un des derniers concerts de la saison qui vient de finir; nous applaudissions sa voix fraîche et sympathique, son exécution gracieuse et fine, et, quelques jours plus tard, cette voix devenait muette, et cet esprit s'éteignait sous l'haleine glacée de la mort! Tous ceux qui ont entendu Emile Fleury le regretteront; mais ceux qui furent ses amis sauront seuls combien il est regrettable.

G. HÉQUET.

Bibliographie.

L'*Annuaire de l'économie politique et de la statistique pour 1858* vient de paraître chez les éditeurs Guillaumin et comp. C'est la quinzième année de ce précieux recueil, qui réunit, sur les finances publiques, la population, le commerce, l'administration, etc., etc., la substance de tous les documents officiels publiés tant en France qu'à l'étranger, et tous les faits de l'ordre économique qui se sont produits dans l'année.

L'*Annuaire de l'économie politique* forme 1 gros vol. in-18 de 684 pages, du prix de 5 fr.

Digitized by Google

RÉGATES DE LA RÉOLE. — D'après un dessin de M. Denisse.

La carte du Mexique, des Antilles et de la Californie, faisant partie de l'*Atlas universel, physique, historique et politique de géographie ancienne et moderne,* vient de paraître à la librairie Paulin et Le Chevalier. Cette carte forme la 23e livraison de cet atlas. Chacune des cartes est accompagnée d'une notice sur la situation et les limites du territoire qui en fait l'objet, sur l'étendue et la population de chacun des Etats qui y sont compris, sur les côtes et golfes, sur l'orographie, l'hydrographie, la géologie, la géographie botanique, la zoologie, le climat, et sur tout ce qui peut renseigner les lecteurs sur les divers pays compris dans l'*Atlas universel.* (*Voir aux annonces.*)

Correspondance de l'Inde.

Messieurs les éditeurs du journal l'ILLUSTRATION.

Messieurs,

Je regrette d'avoir à vous annoncer la mort de M. E. F. Venables, qui, depuis les premiers temps de la révolte indienne, avait mérité, par des services signalés, l'attention du gouvernement anglais.

Vos lecteurs ont, sans aucun doute, lu dans les feuilles anglaises sa belle défense du district d'Azimghur contre les hordes des Palwares (gens armés pour l'indépendance d'Oude), et les talents civils et militaires qu'il a déployés dans ces jours critiques, où la panique était générale et « Sauve qui peut ! » à l'ordre du jour. Il ne leur sera donc pas indifférent, je pense, de voir le portrait de ce gentleman qui s'est acquis tant de renom en moins d'une année.

Le 15 avril dernier, faisant partie de l'armée du général Lugard, il fournit à cet officier tous les éléments de la victoire, en lui faisant connaître les routes et la position de l'ennemi, et, après avoir personnellement contribué à faire lever le siége d'Azimghur, il fut légèrement blessé au bras gauche, à la poursuite des fuyards. L'imprévoyance du docteur auquel il était confié a privé à jamais l'Etat de ses services, et ses amis du commerce de son amitié.

MAHOMED HOSSEIN, gouverneur de Goruckpore. — E. F. VENABLES, défenseur d'Azimghur.

Ci-inclus est aussi le portrait de Mahomed-Hossein, qui gouverna Goruckpore en tyran, quand ce district fut abandonné par les Anglais. Ce dessin est très-imparfait et laisse beaucoup à désirer, mais il est la copie fidèle d'un dessin fourni par un peintre natif de Goruckpore, et je n'ai pas jugé à propos de le corriger.

Je dois ici vous exprimer ma gratitude pour l'impression de mon premier envoi : vous en avez tiré le meilleur parti possible.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, votre très-humble serviteur,

P. ROQUET.

Azimghur, 29 avril 1858.

Régates de la Réole.

La petite ville de la Réole, qui mire dans les eaux rapides de la Garonne ses antiques remparts, a été, le 15 mai, le théâtre de très-belles luttes nautiques.

Le conseil municipal de cette ville avait offert une superbe médaille d'argent, comme prix d'honneur, pour peniches bordant six avirons. La distance à parcourir était de 3,500 mètres ; la première moitié avec le courant, et l'autre en le remontant.

Quatre embarcations se mirent sur les rangs : la *Coquette*, de la Réole, la *Levrette*, de Quinsac, la *Minerve*, de Bordeaux, et la *Grisette*, appartenant au cercle nautique de la même ville.

Les honneurs de cette belle course, qui a été fournie avec un bel entrain, ont été pour la *Grisette*, patron M. Welmett, chef de nage.

C. BARTON.

Digitized by Google

INCENDIE DU GRAND CONDÉ, RUE DE SEINE, A PARIS, 2 HEURES DU MATIN. (*Voir* le Courrier de Paris.)

Les expositions de Blois.

La ville de Blois est une des mieux placées pour attirer une foule considérable aux fêtes de l'art, de l'industrie et de l'agriculture. Sa situation dans une riche et belle contrée ; les souvenirs historiques qui s'y rattachent, vivants encore dans les palais des Valois, cette dynastie française par le cœur et italienne par le goût ; l'intelligence, la politesse de ses habitants ; leur admiration naturelle pour tout

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS ET DE L'HORTICULTURE, A BLOIS. — D'après un dessin de M. V. de Rancogne.

Digitized by Google

ce qui honore les travaux de l'esprit ; voilà bien des raisons et des meilleures pour justifier l'empressement avec lequel, de toutes les provinces voisines et de Paris, — la mère commune de tous les arts et de toutes les industries, — sont accourus à Blois des travailleurs pour y montrer leurs produits, et un public d'élite pour les admirer.

Dans une halle aux grains, de construction élégante et hardie, due à l'inspiration très-heureuse et très-savante de M. de la Morandière, inspecteur des restaurations du château de Blois, les comités de l'industrie et de l'horticulture, présidés par MM. Dulin et de Rancogne, ont disposé un splendide jardin, rafraîchi par une rivière artificielle et rempli des plantes et fleurs rares venues à profusion des châteaux et des cultures voisines dont le département de Loir-et-Cher s'enorgueillit à juste titre. Les galeries supérieures, déblayées des sacs de grains qui les encombrent habituellement, ont ouvert leurs vastes travées aux produits de l'industrie. Là, comme dans toutes les expositions actuelles, s'étalaient des prodiges de mécanique et des objets de luxe empruntant leur valeur aux plus ingénieuses applications des métiers aux besoins de la civilisation élégante, et leur agrément à une inspiration vraiment artistique.

Il serait difficile de donner, dans ce bref aperçu, une idée de ces merveilles provinciales dignes en tout point de ce qui fait, en industrie, la renommée de Paris ; mais on ne saurait passer sous silence, ne fût-ce que pour donner une idée de l'importance de cette exposition locale, les machines de MM. Lotz, de Nantes, et de M. Pinet ; les machines à fabriquer les chaussures de M. Rousset ; les tapis de M. Delaroche ; les merveilleuses marqueteries de M. Auriousl-Mestivier (amateur) ; les émaux d'Avisseau, de Tours, l'émule de Bernard de Palissy, devenu plus habile que son maître ; les faïences peintes de M. Signoret, de Nevers, tout près de retrouver les secrets du passé ; les modèles en relief exécutés sous la direction de M. Fichet, par les jeunes élèves de la célèbre école professionnelle de Menars, et enfin, et par-dessus tout, le chef-d'œuvre par excellence, le travail le plus prodigieux de la serrurerie moderne, le garde-feu et ses accessoires en fer poli, qui a coûté sept années de travail à un simple ouvrier, M. Delcros, qui pourrait offrir son marteau magique aux portes d'un autre baptistère de Florence.

L'exposition des beaux-arts, organisée sous la présidence de M. Villers dans l'ancienne chapelle des Saintes-Maries, offrait plusieurs toiles et quelques morceaux de sculptures d'un vrai mérite.

Les honneurs de cette exposition sont revenus, par droit de talent, à M. Busson, de Montoire, Loir-et-Cher, paysagiste ; à M. Naissant, professeur à Pont-Levoy, et à M. Delfosse, de Blois, peintre de genre ; à Mlle Eugénie Hautier (natures mortes) ; à M. Loyson, sculpteur pensionnaire de la ville de Blois ; à M. Schroder, et enfin à un ouvrier plâtrier, M. Guetrot, de Melle, Deux-Sèvres, qui a modelé avec un talent qui rappelle les finesses d'expression d'Holbein et de Denner, plusieurs médaillons d'un caractère plein de grandeur.

Le 3 juin, un jury venu de Paris, composé pour l'industrie, de MM. Babinet, de l'Institut, président ; Becquerel, colonel Gaudin, Alkan et de la Gournerie, et, pour les beaux-arts, de MM. Arsène Houssaye, président ; Ed. Houssaye, marquis de Bellay, Albéric Second, Paul Mantz et Albert de la Fizelière, a décerné les récompenses dans une séance solennelle qui a été suivie de fêtes où l'administration municipale de Blois et M. le maire F. Riffaut ont prodigué toutes les splendeurs d'une cité florissante et amie des arts.

A. DE L.

Ce que la forêt se raconte.

I.

LE PAVOT.

Nous nous trompons beaucoup si nous croyons que les plantes ne peuvent que bourgeonner, fleurir, embaumer, se flétrir !... Si répandue qu'elle soit, cette opinion ne nous est suggérée en définitive que par un certain égoïsme humain, qui nous persuade volontiers que tout ce qui existe dans la nature n'a été créé que pour nous seuls, et comme précisément nous ne savons observer que la vie extérieure des plantes, nous nous imaginons qu'elles n'en connaissent point d'autre. Il n'en va point ainsi qu'on le dit, et, de même que chaque fleur a son caractère particulier, celle-ci modeste en son maintien, celle-là orgueilleuse et vaine, l'une sereine et brillante, l'autre sombre et sans éclat ; de même enfin qu'elles se distinguent entre elles par leurs couleurs et leurs habitudes, de même aussi chacune a ses désirs propres, ses aspirations, ses joies, ses tristesses, ses amours ! Un seul sentiment leur est commun à toutes, c'est un attachement invincible, non-seulement pour la contrée, mais même pour le petit coin de terre où elles ont crû et grandi ; et ce *patriotisme*, — dont on a pu trop souvent dans ces derniers temps regretter l'absence chez les hommes, — les fleurs le possèdent à un si haut degré qu'elles souffrent toutes à être transplantées, et que plusieurs même ne le peuvent supporter sans mourir !

Mais ce n'est pas tout encore : les fleurs possèdent, aussi bien que nous, la faculté de se communiquer l'une à l'autre leurs impressions, leurs pensées, et celui-là qui saurait écouter et comprendre leur langage, s'il essayait de les épier attentivement quelque nuit (car c'est particulièrement le temps de leurs entretiens, comme nous le verrons bientôt), celui-là, dis-je, pourrait entendre susurrer à son oreille charmée maint récit, maint conte, mainte histoire, dont les images bigarrées lui apparaîtraient volontiers au matin comme le souvenir d'un beau songe poétique.

Une belle nuit que la lune brillait claire et blanche dans le ciel bleu, le narrateur de cette histoire, mollement couché sur le tapis embaumé de la forêt, écoutait — ou rêvait, ce que la plupart croiront plus volontiers, — lorsqu'il entendit soudain mille petites voix s'élever du calice des fleurs. Probablement quelque gentil sylphe, auquel il avait un jour rendu service sans s'en douter, avait bien voulu, par reconnaissance, lui prêter pour cette nuit son ouïe fine et délicate.

Le Glaïeul murmurait mélancoliquement un long poëme lyrique à l'oreille de son voisin, et celui-ci paraissait l'écouter avec attention. A côté d'eux caquetait un Coquelicot, — la chronique scandaleuse des fleurs — et le représentant dans le monde végétal de la littérature de clinquant. Non loin de là, de rouges fleurs de mousse babillaient toutes à la fois, et sûrement elles avaient dû se raconter quelque chose de très-vif, à en juger par leurs rires étouffés. La Clochette était silencieuse, mais elle paraissait approuver complétement les paroles de ses voisines en s'inclinant constamment à droite et à gauche, au rebours de l'Amourette, dont les hochements de tête perpétuels témoignaient assez qu'elle ne voulait rien croire de ce qui se disait autour d'elle.

Avait-on dépisté l'écouteur et voulut-on le punir de son indiscrétion, ou bien est-ce un thème favori chez les fleurs? Je ne sais. Toujours est-il que cette fois l'entretien roula presque exclusivement sur les injustices et les mauvais procédés des hommes à l'égard des plantes.

O malheur! gémit une touffe de Thym, le pied brutal d'un homme vient encore d'écraser une de nos sœurs chéries !

Oui, dit amèrement un Œillet poisseux qui se mourait d'envie d'être remarqué, et dans ce but se dressait roide sur sa tige élancée ; oui, les hommes ne prennent seulement pas garde à nous, quelque effort que nous fassions pour nous attacher à eux et les retenir. S'ils nous brisaient, sous prétexte que nous leur sommes nuisibles, comme la ciguë, je le comprendrais ; mais n'être pour eux qu'un objet de dédain, voilà ce que je ne puis supporter. Il semble vraiment que les hommes croiraient s'abaisser en prenant garde à nous.

Vous exagérez beaucoup, interrompit doucement un Ne-m'oubliez-pas : d'après vos paroles, on devrait tenir les hommes pour nos ennemis jurés ; mais voici, ce me semble, qui contredit bien vos reproches : les hommes ne font-ils pas de nous le plus bel ornement de leurs fêtes? n'est-ce pas nous qu'ils choisissent pour interprètes de leurs sentiments les plus sacrés et les plus doux ? ne sommes-nous pas enfin leurs messagères d'amour ?

Ces temps sont bien loin, repartit aigrement l'Oseille. Est-ce que, dans leur bouffissure orgueilleuse, messieurs les hommes ne se sont pas imaginé pouvoir faire mieux que le Créateur ! oui, vraiment ! et dédaignant comme trop communs les fleurs du bon Dieu, ils se sont mis à inventer, à tailler, à rogner, à rouler, à chiffonner, comme des singes maladroits, quelques méchants brimborions de toile ou de papier qu'ils ont bien osé ensuite appeler de notre nom. Cela, des fleurs ?... fi ! vous dis-je. Et c'est pourtant avec ces beaux chefs-d'œuvre qu'ils décorent à présent leurs appartements ; ce sont ces images indignes qui nous sont préférées et que les femmes enroulent dans la soie de leurs cheveux. Quant aux messages d'amour dont vous parlez, ma sœur, d'où venez-vous donc pour ne pas savoir que cet antique et charmant usage est complétement passé de mode aujourd'hui, qu'on le traite de sentimentalité niaise, qu'on en fait des gorges chaudes enfin, et qu'il n'est plus permis qu'aux garçons perruquiers, à cette heure, de mêler la rose ou l'œillet à leurs déclarations d'amour !

Eh mon Dieu ! passe encore pour tout cela, soupira le Lis. Que les hommes se refusent à reconnaître en nous des facultés et des sentiments qui échappent à la perception de leurs organes imparfaits, je le conçois et je le leur pardonne ; mais au moins ne devraient-ils pas nier ceux qui se manifestent clairement à leurs yeux. J'en appelle à vos souvenirs. Quand la nuit est passée, et qu'aux premières lueurs du matin nous promenons nos regards autour de nous, toujours, hélas ! nous avons à déplorer l'absence de quelques-unes de nos compagnes ; soit que, la veille, le crépuscule les ait vues déjà courbant leurs têtes languissantes, soit que le vent du soir les ait brutalement effeuillées !... Et nous sommes tristes alors, et des pleurs baignent nos yeux !... Les hommes les voient ces pleurs ; mais, sans se donner la peine de chercher à en comprendre la cause, ils nient que ces larmes soient une marque de sensibilité et de douleur, et, d'un ton capable, ils disent que c'est la rosée qu'a déposé sur nous le brouillard du matin.

Ce témoignage manifeste de l'injustice des hommes parut avoir fait une impression si vive sur les fleurs que, pendant un moment, aucune voix ne s'éleva pour le réfuter ou l'appuyer.

Non loin de moi, un groupe de fleurs diverses se pressaient autour d'un Pavot à la tige élancée et de couleur éclatante. Depuis longtemps déjà j'avais remarqué que les fleurs qui composaient ce groupe tournaient toutes leurs têtes du côté du Pavot, et qu'elles n'avaient pris aucune part à la discussion, si peu flatteuse pour moi, à laquelle je venais d'assister. Tout à coup, profitant du silence momentané qui venait de se faire, la Primevère se mit à agiter de toutes ses forces ses petites clochettes en réclamant l'attention pour le Pavot. Silence ! répéta-t-on aux alentours, le Pavot va nous dire une histoire, silence ! silence ! Et tous écoutaient, le Glaïeul lui-même, qui venait précisément d'exhaler le dernier vers de son poëme élégiaque.

Le Pavot redressa la tête avec un certain orgueil à l'interpellation qui lui était adressée, et s'inclina légèrement à droite et à gauche. Je m'étais imaginé qu'il allait se faire un peu prier, prétexter un empêchement, ou tout au moins mettre en avant quelque excuse banale ; mais il paraît que les fleurs n'ont point encore adopté ces usages, car le Pavot se rendit aussitôt à la prière qui lui était faite.

Vous voulez, dit-il, que je vous raconte une histoire? Soit. Je vais donc vous redire, d'après une ancienne tradition qui s'est perpétuée dans notre famille de génération en génération, quel événement particulier amena l'apparition du premier pavot ; car, sans doute, vous ne vous imaginez pas qu'au jour de la création les fleurs ont surgi toutes à la fois et d'un seul coup sur la terre. Non ; elles naquirent l'une après l'autre, et cela se passa alors à peu près de la même manière que de nos jours au printemps.

Et que se passe-t-il donc au printemps? interrompit vivement le Coquelicot.

Tu n'as qu'à le demander à la Pâquerette, répondit le Pavot, elle y est toujours des premières. Mais, après cela, tâche de ne plus me couper la parole.

La Pâquerette, que l'on regarde assez peu d'ordinaire, et que plusieurs même taxent de simplicité, tandis que sa cousine, la Marguerite, qui a été un peu plus cultivée, joue déjà un certain rôle dans le monde, la Pâquerette fut à la fois réjouie et confuse de pouvoir une fois placer son mot dans l'entretien, et ses petites feuilles blanches se colorèrent d'un pudique incarnat, qu'elles ont toujours conservé depuis lors. Cependant elle releva gracieusement la tête pour adresser un salut de reconnaissance à son haut protecteur, et, sans attendre qu'on la priât davantage, elle dit :

Qu'avons-nous fait à l'Hiver, pauvres fleurs ! pour qu'il se montre si dur à notre égard ? Je ne saurais vous le dire, et là-dessus, d'ailleurs, les avis sont très-partagés. Toujours est-il qu'il ne peut nous souffrir, et ne se donne point de relâche qu'il ne nous ait chassées toutes de la surface de la terre. Heureusement son règne ne dure pas toujours, et après lui revient notre bon ami le Printemps. Mais, hélas ! quel est son chagrin lorsque, de toute la troupe bariolée de ses chères fillettes, qu'avant son départ il a si instamment recommandées à la sollicitude de l'Été, il s'aperçoit qu'aucune n'est plus là pour lui souhaiter la bienvenue ! — Et ne trouvant ni feuilles ni fleurs pour se tresser une couronne, il enveloppe tristement sa tête de longs voiles grisâtres. Il passe alors légèrement sur la terre sa main douce et tiède, et il appelle ses petites amies, dont aucune encore n'ose sortir la tête, tant le rude Hiver les a intimidées ! Et cette crainte n'est que trop bien fondée, certes ! car il est arrivé souvent que le méchant Hiver, alors qu'on le croyait bien loin déjà, a reparu tout à coup et que son souffle a frappé de mort les fleurs trop hâtives. Il en est cependant en qui respire un sentiment d'amour si profond, qu'elles ne veulent pas laisser attendre le Printemps, et surgissent à son premier appel. Ainsi fait la bonne petite Violette. Mais lorsqu'elle promène curieusement autour d'elle ses grands yeux bleus si pleins de candeur ; lorsqu'elle voit la terre encore si nue, et que, de ses nombreuses sœurs si peu sont réveillées, la peur la saisit, et timidement elle dérobe sa petite tête sous son manteau de feuilles. Les hommes disent que c'est par modestie qu'elle se comporte ainsi, mais c'est par crainte bien plutôt. Cependant un immense désir de revoir ses compagnes s'éveille alors en elle. Hélas ! pauvre Violette ! ce désir si vif et qui s'exhale en parfums si doux ne doit pas être satisfait, et lorsque tes sœurs viendront, ton règne à toi sera déjà passé. Pourtant, comme elle se sent toujours puissamment attirée vers les autres fleurs, elle revient quelquefois en automne pour quelques jours, et trouve enfin l'apaisement de ses désirs. Mais alors aussi s'affaiblissent et s'éteignent peu à peu les émanations si suaves de sa première floraison.

Ainsi dit la Pâquerette.

Vous savez maintenant ce qui se passe au Printemps, dit le Pavot reprenant son récit. Il en fut de même à l'époque de la création : les fleurs ne surgirent du sol que successivement ; mais, au temps où remonte mon récit, la plupart étaient déjà créées. La terre était magnifique alors. Partout régnaient la joie et la concorde : les hommes et les bêtes habitaient paisiblement côte à côte, et ce n'était sur tout le globe qu'allégresses sans fin.

Un être pourtant, le seul dans toute la création, ne partageait pas le bonheur universel, et tristement errait sur la jeune terre : c'était la Nuit. D'où venait sa douleur, me demandez-vous ? Hélas ! elle était solitaire dans ce monde où chaque créature avait un compagnon ; et le bonheur se peut-il rencontrer là où il n'y a pas communauté, partage, échange de sentiments et d'affections? La Nuit avait donc fini par comprendre ce qu'elle eût voulu se dissimuler à elle-même, c'est-à-dire qu'elle était le seul être dont les autres ne pouvaient s'approcher avec amour. En effet, bien qu'elle allumât chaque soir dans le firmament ses petites lampes tremblotantes, la Nuit n'en dérobait pas moins aux hommes et aux animaux les splendeurs de la nature, et tous la redoutaient, la fuyaient. Les hommes ne la maudissaient point en face et directement, mais les cris de joie avec lesquels ils saluaient le retour du soleil lui disaient assez clairement quels sentiments ils avaient pour elle-même. Cela la navrait, car elle est bonne et tendre ; et, s'enveloppant dans les voiles les plus épais, elle épanchait en larmes amères sa cuisante douleur.

Ce spectacle émut vivement les fleurs, et, voyant tout le monde se détourner de la pauvre Nuit, elles cherchèrent comment, avec leurs faibles ressources, elles pourraient la consoler ou la distraire. Couleurs et parfums, c'est toute notre richesse. La Nuit ne pouvant apprécier les premières, les fleurs lui réservèrent donc leurs plus suaves émanations, et quelques-unes même, comme le Géranium triste, n'exhalèrent aucune odeur pendant le jour, afin d'en augmenter d'autant leur offrande à la Nuit. Mais rien n'était capable de calmer ses tristesses, et, dans l'excès de sa douleur, la pauvre désolée se précipita un jour au pied du trône du Créateur.

Père tout-puissant ! s'écria-t-elle, le bonheur anime tous les êtres sortis de tes mains ; moi seule je me traîne,

Digitized by Google

sans joie, solitaire, sans être aimée, à travers le monde, et il n'est aucun être dans le sein duquel je puisse verser mon chagrin. Le Jour s'éloigne à mon approche ; c'est en vain que le désir m'emporte sur sa trace ; je ne puis l'atteindre, et, de même que le Jour, toutes les créatures semblent me fuir avec horreur. Prends pitié de ma détresse, Père tout-puissant, et donne-moi un compagnon.

Que la prière soit exaucée ! ô ma fille, répondit le Seigneur Dieu en souriant doucement à la pauvre Nuit, et, créant le Sommeil, il le lui donna pour époux.

La Nuit prit son ami dans ses bras, et, depuis lors, commença pour elle une nouvelle vie. Non-seulement, elle n'était plus seule, mais encore les cœurs avaient complètement changé à son égard depuis que le Sommeil — le favori de tout ce qui respire — descendait avec elle sur la terre quand disparaissait le jour.

D'autres êtres amis ne tardèrent pas à grossir leur cortége. Enfants de la Nuit et du Sommeil, les Songes suivirent leurs parents sur la terre, où ils se lièrent bientôt avec les hommes, qui étaient — en ce temps-là — simples de cœur comme les enfants. Mais, hélas ! cet état de béatitude et de calme ne tarda pas à changer. Les passions s'éveillèrent dans les hommes, tumultueuses, ardentes, et la paix s'envola de la surface de la terre.

Les enfants se gâtent vite en mauvaise société, et il arriva ainsi que, par leur commerce avec des hommes corrompus, quelques-uns des Songes devinrent eux-mêmes fallacieux et mauvais. Le Sommeil remarqua le changement qui s'était opéré chez certains de ses enfants, et voulut tout aussitôt les chasser d'auprès de lui, mais ses autres fils intercédèrent pour les coupables, et dirent : Laissez-nous nos frères, Père chéri ; ils ne sont pas aussi mauvais qu'ils le paraissent, et nous te promettons d'ailleurs d'employer toutes nos forces à réparer les fautes que leur étourderie pourrait les porter à commettre. Le père écouta la prière de ses gentils enfants, et c'est ainsi que les mauvais Songes continuèrent à demeurer dans sa société ; mais ceux-ci généralement, comme l'expérience l'a enseigné depuis lors, se sentirent toujours entraînés d'une manière étrange vers les natures dissolues et perverses.

Cependant cela ne faisait qu'aller de mal en pis parmi l'humanité.

Un soir, un homme était couché sur le gazon embaumé. Au-dessus de sa tête, comme un dais de velours bleu parsemé d'étoiles d'or, s'étendait un ciel magnifique. Le Sommeil et les Songes voltigeaient autour de lui ; mais, en dépit de leurs efforts, le calme ne pouvait entrer dans son âme.

Une pensée effroyable venait de sourdre dans le cœur de cet homme, — la pensée du fratricide !

En vain le Sommeil, agitant son bâton magique, lui versait les gouttes merveilleuses qui savent endormir les douleurs ; en vain les Songes folâtraient à ses côtés en déployant leurs images bigarrées, leur douce influence demeurait sans effet. Alors le Sommeil rappela ses enfants : Fuyons ! leur cria-t-il, fuyons ! cet homme n'est pas digne de nos présents. Et ils s'éloignèrent en toute hâte.

Lorsqu'ils furent à une certaine distance de ce lieu maudit, le Sommeil saisit son bâton magique, et, dépité de l'avoir trouvé sans force et sans vertu dans cette occasion, il le lança sur la terre, où il s'enfonça à moitié.

Les Songes y suspendaient, en folâtrant, les images vaporeuses et fantasques à l'aide desquelles ils avaient essayé tout à l'heure de distraire l'homme endormi, lorsque la Nuit, qui les regardait faire, s'amusa à souffler la vie dans le bois desséché, qui plongea aussitôt dans le sol de vivaces et puissantes racines. Il verdit, crût, se multiplia, et ses fleurs continuèrent de recéler les gouttes précieuses qui provoquent le sommeil.

Ainsi se transformèrent en feuilles et en fleurs les dons légers des Songes. Ainsi naquirent les Pavots.

Le récit terminé, tout l'auditoire s'inclina vers le narrateur en signe de remercîment.

Le jour commençait à poindre.

Ses premières lueurs tombèrent sur les feuilles dispersées d'une Églantine, qui tournoyaient çà et là à travers la forêt et s'arrêtaient au pied de chaque arbuste, en exhalant un dernier parfum, un dernier adieu !

Et des larmes baignaient toutes les fleurs !

Traduit de G. DE PUTLITZ par AMÉDÉE TALLON.

(*La suite au prochain numéro.*)

Société impériale d'acclimatation

ET JARDIN ZOOLOGIQUE DU BOIS DE BOULOGNE.

Il y a bientôt un siècle, Buffon disait :

« Nous n'usons pas, à beaucoup près, de toutes les ri-« chesses que la nature nous offre..... Elle nous a donné le « cheval, le bœuf, la brebis, tous nos autres animaux do-« mestiques, pour nous servir, nous nourrir, nous vêtir, et « elle a encore des espèces de réserve qui pourraient sup-« pléer à leur défaut, et qu'il ne tiendrait qu'à nous d'as-« sujettir et de faire servir à nos besoins. L'homme ne sait « pas assez ce que peut la nature, et ce qu'il peut sur elle ; « au lieu de la rechercher dans ce qu'il ne connaît pas, il « aime mieux en abuser dans ce qu'il en connaît. »

C'est pour profiter de ces richesses animales éparses sur le globe, c'est pour les classer, les domestiquer, les améliorer, et enfin pour en doter notre pays, que M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire fonda, il y a quatre ans, la Société zoologique d'acclimatation. Les paroles de Buffon, que nous venons de citer, furent, pour ainsi dire, l'acte de naissance de cette Société, dont M. I. Geoffroy Saint-Hilaire devait être le père (1).

Ce serait une chose curieuse de rappeler ici combien ce sol de la France, relativement si riche, était autrefois dépossédé d'animaux et de végétaux. Le gland, quelques fruits âpres, quelques légumes sans saveur, n'auraient pu suffire à alimenter sa population, si de nombreux emprunts faits aux contrées plus favorisées n'avaient implanté l'abondance où régnaient la misère et la faim.

Ce fut l'Orient qui se montra le plus prodigue de ses dons : nos animaux en sont presque tous originaires ; le blé, cette base de notre nourriture, n'est point un produit spontané de notre pays : la vigne nous vient de l'Asie Mineure, la cerise du Pont, la pêche et l'abricot de la Perse, le mûrier et le ver à soie de l'Inde, et, dans ces derniers temps, l'Amérique nous dota de la pomme de terre.

Nous ne pouvons continuer cette nomenclature, qui dépasserait de beaucoup le cadre qui nous est imposé ; et cependant nous ne pouvons résister au désir de citer Buffon encore une fois :

« Si l'on veut, disait-il, des exemples de la puissance de « l'homme sur la nature des végétaux, il n'y a qu'à com-« parer nos légumes, nos fleurs et nos fruits avec les mê-« mes espèces, telles qu'elles étaient il y a cent cinquante « ans ; cette comparaison peut se faire immédiatement et « très-précisément en parcourant des yeux la grande col-« lection de dessins coloriés commencée dès le temps de « Gaston d'Orléans, et qui se continue encore aujourd'hui ; « on y verra, peut-être avec surprise, que les plus belles « fleurs de ces temps seraient rejetées aujourd'hui, je ne « dis pas par nos fleuristes, mais par les jardiniers de vil-« lage..... Dans les plantes potagères, une seule espèce de « chicorée et deux sortes de laitues, toutes deux assez « mauvaises ; tandis qu'aujourd'hui plus de cinquante, tou-« tes très-bonnes au goût..... Nous pouvons de même don-« ner la date très-moderne de nos meilleurs fruits à pe-« pins et à noyaux, tous différents de ceux des anciens « auxquels ils ne ressemblent que de nom. »

Mais hâtons-nous de revenir à la Société d'acclimatation, de donner un rapide aperçu de ses travaux et de ses moyens d'action.

Dès à présent ces moyens sont immenses, et tendent à s'agrandir tous les jours. Le ministère de la marine lui permet de disposer de ses vaisseaux, pour rapporter les nouvelles richesses que de nombreux correspondants envoient à la mère patrie : là ne s'est point borné sa sollicitude ; il a échelonné, dans toutes les colonies, des escales agricoles pour la culture de nos plantes et pour l'acclimatation de nos animaux exotiques. Chaque année ils approcheront ainsi de quelques degrés vers nos champs et nos jardins, et si un long temps leur est nécessaire pour parvenir jusqu'aux rives de la Seine, un temps beaucoup plus court suffira pour les vulgariser dans cette nouvelle France africaine, où la bienveillance du ministre de la guerre leur accorde une large hospitalité.

Le ministère des affaires étrangères a prié ses agents de favoriser de tout leur pouvoir les efforts de la Société, pour l'achat ou l'échange des produits du sol où ils représentent la France. Ainsi M. de Montigny assurait dernièrement, dans un traité conclu avec les rois de Siam (membres de la Société d'acclimatation), une protection spéciale et une entière liberté à tous les membres d'expéditions scientifiques qui exploreraient ces contrées encore trop peu connues.

Enfin les missionnaires, en semant au loin la parole du Christ, s'associent à cette grande œuvre et récoltent, pour cette France qu'ils ont quittée, les plantes ou les animaux utiles qu'ils rencontrent dans leurs pieuses pérégrinations.

De toutes ces forces, de toutes ces puissances, de toutes ces volontés réunies il est déjà résulté :

L'acclimatation du yack. En 1854, cet animal était à peine connu ; le Muséum ne possédait de lui qu'un crâne en fort mauvais état. C'est alors que M. de Montigny, consul de France à Chang-haï, fit venir des montagnes du Thibet, et ramena jusqu'à Paris un troupeau de douze de ces animaux. Depuis ils se sont considérablement accrus, et tout fait espérer que, dans un temps très-rapproché, ils rendront aux pauvres cultivateurs de nos campagnes les mêmes services qu'ils rendent aux Thibétains. Là ils servent de montures et de bêtes de trait. Leur chair a beaucoup d'analogie avec celle du bœuf, le lait des femelles est employé aux mêmes usages que celui de nos vaches, et des étoffes ont déjà été tissées avec leur laine. Cette première conquête de la société n'est certes pas la moins importante.

La chèvre d'Angora, après de nombreuses vicissitudes, peut aussi maintenant se ranger parmi nos animaux domestiques.

L'alpaca, acclimaté en Espagne par le roi de ce pays, est aussi sur le point de devenir notre conquête. Dans un prochain article, l'*Illustration* donnera un dessin de ce quadrupède.

Le ver à soie du ricin et celui du chêne viennent aussi de prendre droit de cité, et ce, dans un moment bien opportun, à l'instant précis où une épidémie désastreuse frappait le ver à soie du mûrier.

Deux ou trois sortes d'ignames, appelées à seconder et au besoin à remplacer la pomme de terre, sont maintenant dans le domaine de la grande culture ; enfin quantité d'autres végétaux, parmi lesquels nous ne citerons que l'arbre à cire, étudié en ce moment par M. Moquin-Tandon, et dont nous entretiendrons nos lecteurs après l'audition de ce savant professeur.

Telles sont les pacifiques conquêtes réalisées par la Société zoologique d'acclimatation dans le temps même où elle se constituait : que ne fera-t-elle pas dans l'avenir ? Pour en donner une idée, il suffit de rappeler ces paroles de son président :

« J'ai fait l'inventaire de ces prétendues richesses, et « voici ce que j'ai trouvé : dans la nature, cent quarante « mille espèces animales au moins ; et sur ces innombrables « espèces quarante-trois seulement au service de l'homme ! « Et encore, sur ces quarante-trois, dix manquent à la « France ! On cite de tels chiffres, on ne les commente pas. « Disons-le donc hardiment : il ne nous reste pas seulement « à glaner sur les pas des générations antérieures ; de riches « moissons sont encore debout. »

C'est pour commencer la récolte que la Société d'acclimatation a demandé à la ville de Paris et vient d'obtenir la concession d'un terrain de quinze hectares et demie dans le bois de Boulogne, entre la porte Maillot, Neuilly et le lac inférieure.

Dans ce terrain si magnifiquement situé va être établi un jardin zoologique d'un ordre nouveau, spécialement consacré aux animaux et végétaux utiles ou d'agrément.

On y disposera, en les faisant alterner, des arbres et des fleurs, des enclos et des herbages pour les quadrupèdes, une oisellerie pour les races gallines et autres volailles, les oiseaux d'eau, de chasse et de luxe.

Une petite magnanerie pour les nouveaux vers à soie. Un rucher, des appareils de pisciculture et un aquarium, où, comme à Londres, on pourra suivre, à travers des parois transparentes, les mouvements et la vie de quelques-uns de ces êtres marins qu'on n'avait guère vus jusqu'à présent que dans les musées.

Tels sont les travaux qui vont s'exécuter, et qui, entrepris dans l'intérêt de tous, ne peuvent manquer, nous l'espérons du moins, de captiver l'intérêt général.

L. ROUYER.

Membre et dessinateur de la Société d'acclimatation.

(1) N'oublions pas de mentionner le concours puissant de MM. le comte d'Esprémenil, Richard (du Cantal), Guérin-Menneville, Florent Provost, Saulnier, du comte de Sinety et du baron de Rothschild.

A VENDRE.

Grande MAISON de campagne avec belvédère, billard, salle de bains, écurie, remise, basse-cour, cinq puits, citerne, pompes et autres dépendances, d'une contenance totale de 18,881 mètres entièrement clos de murs et grilles, et plantés d'arbres forestiers et fruitiers, vignes et espaliers. Cette propriété *se prête très-facilement à la spéculation*. Voir le plan, à Paris, chez Me GERIN, notaire, rue Montmartre, n° 103, et M. Lesueur, architecte, rue de la Michodière, n° 10, et à Nanterre, chez Me GAUTIER, notaire, qui donnera le permis pour visiter la propriété.

LIBRAIRIE, GÉOGRAPHIE, BEAUX-ARTS.

PAULIN ET LE CHEVALIER, RUE DE RICHELIEU, 60.

GRAND ATLAS DUFOUR, à 3 fr. la carte coloriée. — **Mise en vente de la 23e carte : MEXIQUE, ANTILLE ET CALIFORNIE.**

Les cartes suivantes ont paru :

9 Empire français en 1812.
10 Mappemonde planisphérique, physique et hydrographique.
11 Europe actuelle.
12 France, région nord-est.
13 France, région nord-ouest.
14 France, région sud est.
15 France, région sud-ouest.
16 France, carte des chemins de fer.
17 Belgique et Hollande.
19 Angleterre, carte physique et administrative.
20 Italie.
26 Danemark, Suède et Norwége.
27 Russie occidentale.
28 Turquie d'Europe.
29 Grèce moderne.
30 Bassin de la Méditerranée.
31 Russie. Carte générale de l'empire russie.
33 Turquie d'Asie, mer Noire.
36 Algérie.
37 Amérique du Nord.
38 Amérique du Sud.
39 Mexique, Antilles, Californie.
40 Océanie.

La *Monarchie prussienne*, l'*Asie* et l'*Afrique* sont les trois cartes à paraître prochainement.

GRANDE CARTE DE FRANCE en quatre feuilles, collées sur toile, vernies et montées sur cylindre : 25 fr. ; — collées sur toile, en étui portatif avec garde : 25 fr.

CAHIER D'UNE ÉLÈVE DE SAINT-DENIS, cours d'études complet et gradué pour les filles, et pour les jeunes garçons jusqu'à leur entrée au collége, par *deux anciennes Élèves de la maison de la Légion d'honneur*, et L. BAUDE, *ancien professeur au collége Stanislas*. Divisé en six années ou douze semestres. Pouvant suppléer à tous les livres qui se rapportent aux diverses parties de l'instruction.

Le sommaire détaillé des matières contenues dans chaque volume est envoyé *franco* aux personnes qui en font la demande par lettre affranchie.

	Broché.	*Cartonné.*
Cours de lecture, avec gravures. . . .	2 f » c.	2 f. 25c.
Instruction élémentaire, avec gravures. .	3 »	3 25
Tome 1er, 1re année, 1er sem. Prix.	1 50	1 75
— 2e, — 2e — —	2 50	2 75
— 3e, 2e année, 1er sem. —	2 50	2 75
— 4e, — 2e — —	2 50	2 75
— 5e, 3e année, 1er sem. —	3 »	3 25
— 6e, — 2e — —	3 50	3 75
— 7e, 4e année, 1er sem. —	3 50	3 75
— 8e, — 2e — —	3 50	3 75
— 9e, 5e année, 1er sem. —	3 50	3 75
— 10e, — 2e — —	4 »	4 25
— 11e, 6e année, 1er sem. —	4 50	4 75
— 12e, — 2e — —	4 50	4 75
— 13e, volume complémentaire. .	5 »	5 25

On peut prendre séparément chaque volume.

MASQUES ET VISAGES, œuvre nouvelle de GAVARNI, composée de 100 sujets lithographiés par LEMERCIER ; divisée en deux séries et dix dizains.

1re série : *Par-ci par-là*, — 5 dizains.

2e série : *Physionomies parisiennes*. — 5 dizains.

Prix du dizain : Sur blanc 1/4 petit colombier, 5 fr. — Sur chine 1/4 grand colombier, 10 fr.

Chaque dizain se vend séparément.

En envoyant un mandat de 50 fr. pour les dix dizains sur blanc, ou de 100 fr. pour les dix dizains sur chine, on recevra *franco* la collection en feuille soigneusement emballées.

INDUSTRIE.

LA DENTELLE MONARD, qui ressemble à s'y méprendre à la véritable dentelle de Chantilly, et qui coûte infiniment meilleur marché, est définitivement adoptée par les femmes du monde élégant pour les bal et les soirées où les toilettes sont si facilement froissées, et cette vogue s'explique par l'élégance de ce tissu, par sa solidité et par la grande économie qu'offre son emploi.

Un riche assortiment de garniture de robes, de mantelets, de cols, de voilettes, etc., se trouve dans les magasins de M. Monard, 42, rue des Jeûneurs, à Paris, et dans les principales maisons de nouveautés de la France et de l'étranger.

ALIMENT DES CONVALESCENTS. — Pour activer la convalescence, remédier à la *faiblesse* chez les enfants et fortifier les personnes *faibles de la poitrine* ou de l'estomac, les docteurs Alibert, Broussais, Blache, Baron, Jadelot, Moreau, Fouquier, etc., recomman-

Digitized by Google

dent spécialement le *Racahout de Delangrenier*, seul aliment étranger approuvé par l'Académie de médecine, *seule autorité* qui offre garantie et confiance; aussi ne doit-il pas être confondu avec les contrefaçons et imitations que l'on tenterait de lui substituer. Entrepôt: rue Richelieu, 26. — Dépôt dans chaque ville.

LE CHOCOLAT à la magnésie, de *Desbrière*, purge parfaitement, sans échauffer, sans irriter l'estomac; rue Lepelletier, 9.

NOUVEL ALIMENT DES CONVALESCENTS. — *Fleur de caracas de la Compagnie coloniale.* — La fleur de caracas est un aliment spécialement destiné aux convalescents, aux femmes, aux enfants et aux personnes délicates ou nerveuses.
Cet excellent produit est composé de cacao de la côte de Caracas, réduit en poudre et uni, dans une heureuse proportion, aux fécules les plus digestives et les plus fortifiantes des colonies. — Prix du flacon de 12 déjeuners : 3 fr. 50 c. — A Paris, aux dépôts de la Compagnie, place des Victoires, 1 et 2; boulevard des Italiens, 11; rue du Bac, 62; et dans toutes les villes de France et de l'étranger.

L'ANTI-GOUTTEUX GENEVOIX (huile pure de marrons d'Inde) soulage ou guérit sans danger la goutte et les rhumatismes. Il n'entrave la marche ni les effets d'aucune médication interne. L'huile de marrons d'Inde ne s'emploie qu'à l'extérieur, à l'aide d'un petit pinceau.
Exiger la signature ci-contre.
Paris, 14, rue des Beaux-Arts.
Prix du flacon : 10 fr.

BENZINE PARFUMÉE. — Dépôt : rue Vivienne, 55. — Odeur agréable et action chimique supérieure.

PHYSIQUE AMUSANTE (Voisin, mécanicien, fabricant d'instrument de), 81, rue Vieille-du-Temple, 81.

VINAIGRE COSMACETI, supérieur par son parfum et ses propriétés lénitives et rafraîchissantes; 55, rue Vivienne.

PORCELAINES, cristaux, surtouts de table, bronze doré et argenté. — *Maison de l'Escalier de cristal*, Palais-Royal, nos 162, 163 et 164. Pour les voitures, rue de Valois, no 13, côté de la Banque. — *Six médailles*. Londres, New-York et Paris.

Modes de la saison.

Modes.

Nous n'avons jamais cru que les dames qui ont du goût et qui savent s'habiller consultent, pour leurs toilettes, les journaux très-nombreux qui se publient à Paris, aux frais des modistes, des couturières, des tailleurs, des fabricants de crinolines ou de sous-jupes en acier, qui donnent leur adresse sous des dessins de fantaisie et font faire sur la perfection de leur art, et en très-mauvaise prose, des hableries agaçantes, où les adjectifs les plus aimables se mirent dans l'eau trouble. Nous ne croyons pas davantage à ces belles personnes, comtesses, duchesses ou marquises, qui défilent sous des initiales où passent presque toutes les lettres de l'alphabet.

Cependant si « le sage, comme dit Vauvenargues, se laisse habiller par son tailleur, » ce n'est pas une raison pour une femme, fût-elle sage, de ne savoir pas choisir la toilette qui lui plaît le mieux, la coiffure qui s'ajuste aux proportions de sa figure et le chapeau qui sort des mains de la bonne *faiseuse*. Cette femme sage sait bien où elle doit s'adresser et n'a pas besoin des prospectus des journaux de modes, parmi lesquels nous ne faisons d'exception que pour le *Moniteur de la Mode*, à cause des charmantes figures et dessins de Jules David.

Comment faire pourtant, en donnant, comme nous nous y sommes engagés, trois ou quatre dessins de modes par an, afin de plaire à nos belles lectrices, comment faire pour dessiner d'après nature, sans consulter celles qui passent pour exceller dans leur art; et comment choisir entre toutes les célébrités du genre? Le moyen est bien simple; nous consultons les comptes rendus de l'Exposition universelle de 1855, et nous trouvons le nom d'une dame qui a été remarquée et distinguée par le jury, comme étant en première ligne parmi ses pairs. Comme le nom de cette dame n'a jamais figuré parmi les gloires de la réclame, nous prenons la liberté de lui adresser notre dessinateur pour copier la forme et le tour élégant de ses œuvres. Elle s'y prête de bonne grâce, et c'est ainsi que nous pouvons présenter les dessins des chapeaux et des coiffures de Mme Mélanie Brun. Elle ne voulait pas être nommée; mais service oblige, et d'ailleurs il paraît que l'œuvre dénonce assez le nom de l'artiste.

Il nous reste à donner quelques détails techniques sur ces coiffures; nous les avons demandés à une personne qui s'y connaît.

No 1. Capotte crêpe orange, recouverte d'un fond Charlotte Corday en dentelle noire, avec rose de crêpe assorti dessus et dessous.

No 2. Capotte crêpe blanc avec ruches de taffetas violet et lilas. Le capuchon et le bavolet recouverts de dentelle noire.

No 3. Chapeau de paille de riz avec une écharpe de tulle garnie de blonde, et deux longues feuilles mêlées à l'écharpe. Le bavolet en tulle bouillonné recouvert de blonde blanche.

No 4. Chapeau de paille à quadrilles, doublé de taffetas bleu de Chine, le fond en taffetas recouvert d'une fanchon de dentelle, un nœud derrière, en taffetas recouvert de paille comme la passe.

Nous n'ajouterons rien. Quand on voit des dames avec des robes nouvelles, on sait ce qu'elles disent. — Nous parlons des robes.

X.

Réclamation.

M. R. Robert, architecte diocésain de la cathédrale de Bayeux, nous adresse une réclamation au sujet d'un article sur les travaux de consolidation de la cour de cette cathédrale, etreprise par M. E. Flachat. Nous la publierons dans notre prochain numéro, faute de place pour aujourd'hui.

Correspondance.

M. T. B., à Surinam. Nous recevons vos envois avec plaisir et reconnaissance.

ALMANACH DE L'*ILLUSTRATION*. — L'administration tient à la disposition de ses abonnés le restant de son édition de l'almanach pour 1858.
Il sera adressé *franco* à tout abonné qui en fera *franco* la demande accompagnée de 40 c. timbre-poste.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

On se fait tort à soi-même en s'arrêtant au qu'en dira-t-on?

PAULIN.

Rébus.

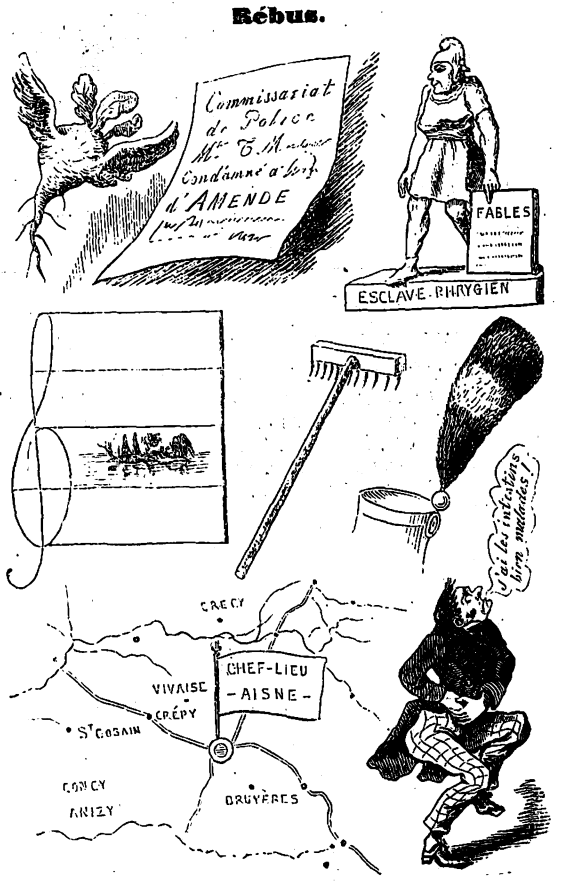

PARIS.—TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

Digitized by Google

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

19 JUIN 1858.

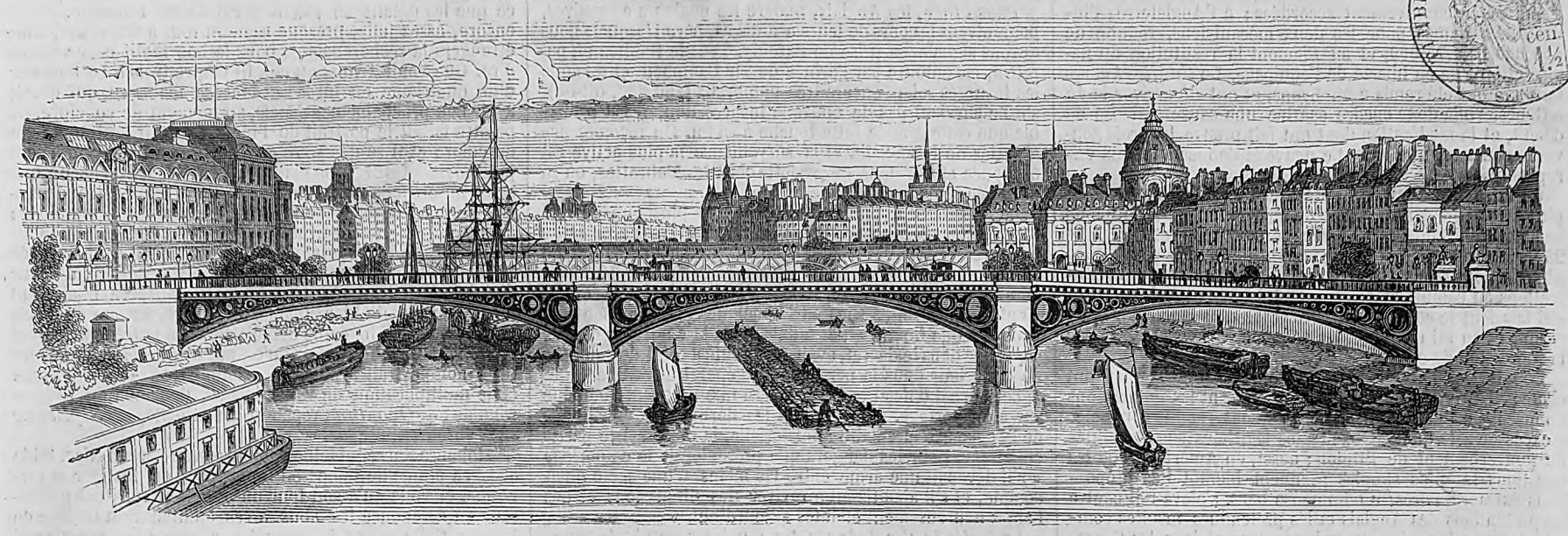

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS :
3 mois, 9 fr.; 6 mois, 18 fr.; un an, 36 fr.; le numéro, 75 c.; la collection mensuelle, 3 fr.; le volume semestriel, 18 fr.

N° 799. — VOL. XXXI. — BUREAUX : RUE RICHELIEU, 60.

Vu les traités internationaux, les éditeurs se réservent le droit de reproduction et de traduction à l'étranger.

ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Par an, 36 fr.; plus les droits de poste, qui varient de 5 f. 20 à 22 f. 88 c. par an, suivant les indications données au n° 722.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — L'Europe et la Russie. — Courrier de Paris. — Eruption du Vésuve. — Chasse de la caille verte dans le duché de Bade. — Une pensée de Vauvenargues. — Un rêve sous les arbres de la place de la Bourse. — Gazette du palais. — Chronique littéraire. — Fête communale de Lille. — Les fêtes d'Angers. — Grahovo. — Ouragan à la Calle. — Bibliographie. — Correspondance. — Avis divers.

Gravures : Tombeau de Napoléon Ier à Sainte-Hélène. — Eruption du Vésuve et tremblement de terre, sept vues des lieux dévastés. — Célébration de la Fête-Dieu sur la place du Gouvernement à Alger. — La caille verte. — Une perspective du boulevard de Sébastopol prise du bord de la Seine jusqu'à l'embarcadère du chemin de l'Est. — Fête communale de Lille, cortége historique. — Fêtes d'Angers, exposition d'horticulture et cavalcade historique. — Echouement de trois bâtiments dans le port de la Calle. — Rébus.

Histoire de la semaine.

On lit dans le *Moniteur* du 10 juin :

« L'Empereur a eu la pieuse pensée d'assurer à la France la possession de l'habitation où l'empereur Napoléon Ier a terminé ses jours, et du tombeau où ont reposé ses cendres. S'associant à l'auguste sollicitude de Sa Majesté Impériale, le Corps législatif a voté, pour être mis à la disposition du département des affaires étrangères, un crédit extraordinaire de 180,000 fr. L'acquisition de ces précieux débris est aujourd'hui un fait accompli. Le 18 mars dernier, une ordonnance rendue par la législature de Sainte-Hélène et ratifiée, le 7 mai suivant, par un ordre de la reine d'Angleterre, a conféré à l'Empereur des Français et à ses héritiers, à perpétuité, la propriété absolue du domaine de Longwood et du tombeau de Napoléon Ier. Ainsi, grâce à l'intervention empressée du gouvernement de Sa Majesté Britannique, ces lieux sacrés, où se sont accomplies d'incomparables destinées, appartiennent désormais à la France. »

Le seul événement important que nous ayons, cette semaine, à signaler dans la politique étrangère est la terminaison heureuse du conflit soulevé par la prise du *Cagliari*. La conclusion de ce différend, à propos duquel de grandes craintes et aussi de grandes espérances avaient été fondées, a été officiellement annoncée dans les deux Chambres du

TOMBEAU DE NAPOLÉON Ier A SAINTE-HÉLÈNE, CONCÉDÉ PAR LE GOUVERNEMENT ANGLAIS A LA FRANCE.

Digitized by Google

parlement anglais par lord Malmesbury et par M. Disraéli. Le gouvernement napolitain a sagement agi en tenant compte des représentations de l'Angleterre et du Piémont, et en évitant, sur une question délicate, d'exciter des ressentiments dont il aurait eu à supporter les plus fâcheux effets. Les concessions demandées par les deux Etats intéressés ont été définitivement accordées; à l'Angleterre, l'indemnité réclamée pour les deux mécaniciens, réduite de 100,000 fr. à 75,000, et au Piémont la restitution du navire et la mise en liberté de l'équipage. Le *Cagliari* et ses hommes ont été remis à M. Lyons, et ont dû arriver le 14 à Gênes. Voilà donc encore écartée une cause sérieuse de conflit, et la modération dont ont fait preuve les trois gouvernements est une garantie nouvelle donnée à la paix européenne.

Un incident, dont heureusement les suites ne peuvent plus être bien graves, vient de mettre en péril la bonne harmonie existante entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Le 25 décembre dernier, le représentant de l'Angleterre à Washington, lord Napier, se croyait obligé d'adresser des réclamations au cabinet américain, en lui dénonçant des navires qui faisaient le commerce des esclaves sous le pavillon américain, et en lui rappelant les engagements contractés pour la répression de ce trafic.

Depuis, les événements ont marché et les rôles ont changé. Les croiseurs anglais, outrepassant les instructions données par leur gouvernement, se sont rendus coupables d'excès de zèle qui ont excité les légitimes susceptibilités du gouvernement de l'Union; aussi, en Amérique, où les questions les plus simples prennent bientôt des proportions extraordinaires, un immense haro s'éleva-t-il contre les prétentions des Anglais et les prétendues insultes commises envers la nation. Dans les journaux, dans les Chambres, les mesures les plus belliqueuses ont été proposées au milieu d'une agitation de mauvais augure; dans le sénat, un orateur influent, M. Grittenden, s'est écrié que la guerre n'était pas le pire des maux, mais qu'il n'était pas digne d'un grand peuple de laisser une offense impunie. Heureusement qu'à côté de cette susceptibilité, que, pour notre part, nous reconnaissons juste, est venu se placer le contre-poids du bon sens anglais, dont les effets se sont probablement fait sentir en Amérique au moment où nous écrivons. Lord Malmesbury et M. Disraéli ont prononcé dans le parlement des discours tellement conciliants qu'il y a tout lieu d'espérer que de cette grande colère il ne restera, d'un côté, qu'une plus grande modération dans les actes de surveillance sur les navires soupçonnés de se livrer à la traite, et de l'autre une reconnaissance méritée pour la prudence déployée dans une circonstance critique.

Le *Courrier des Etats-Unis* nous fait souhaiter que les déclarations du gouvernement anglais ne tardent pas à arriver à Washington, si elles n'y sont déjà parvenues. Un rapport, fait au sénat américain par le comité diplomatique de cette assemblée, y a provoqué les discours les plus violents et les plus agressifs. Plusieurs orateurs ont pris la parole pour appuyer les conclusions du rapport et lui donner une portée plus menaçante. M. Wilson de Massachussets a proposé d'ajouter au rapport un paragraphe ainsi conçu : « Le président est autorisé à envoyer les forces navales des Etats-Unis sur le théâtre des derniers événements, avec l'ordre de capturer les navires qui ont commis ces actes d'agression ou qui pourront en commettre de semblables par la suite.

Le *Times* avait dernièrement éveillé la préoccupation de nos voisins au sujet des prétendus grands armements de la France; cette nouvelle, que ce journal prend à tâche de lancer à intervalles périodiques, devait nécessairement trouver un écho dans le parlement, et l'amiral Napier s'est fait l'organe des appréhensions soulevées par les affirmations du *Times*. Dans sa réponse, M. Disraëli s'est contenté d'opposer à ces craintes chimériques la nature intime des relations qui unissent en ce moment l'Angleterre et la France, ainsi que la coopération que chaque gouvernement trouve chez son allié pour faire aboutir pacifiquement les difficultés qui peuvent encore en ce moment troubler la paix de l'Europe. A cette assurance sont venus s'ajouter les renseignements fournis par sir John Packington, qui a déclaré que l'état actuel de la marine britannique lui permettait de lutter contre chacune des puissances maritimes du monde. Enfin, pour terminer un malentendu dont la cause première doit remonter au *Times*, qui cherche à retirer son épingle du jeu, le *Moniteur* a publié, ces jours derniers, une note en réponse aux insinuations des feuilles anglaises, note dans laquelle, en rappelant qu'il y a trois mois un démenti avait déjà été donné sur le même sujet à des assertions non fondées, la feuille officielle ajoute que ce démenti est renouvelé devant de nouvelles affirmations. Cet incident de peu d'importance au fond a donc été vidé à la satisfaction générale.

Nous restons toujours sans nouvelles bien intéressantes de la Chine. Ce que l'on peut conclure des renseignements arrivés depuis peu, c'est que, suivant son habitude séculaire, le gouvernement chinois cherche à gagner du temps, dans l'espérance que les barbares, fatigués par de vaines promesses, ne songeront plus à poursuivre des négociations si décidément difficiles.

On se rappelle qu'après la prise de Canton, les plénipotentiaires alliés s'étaient rendus à Shang-Haï, dans le nord de la Chine, pour attendre la réponse aux réclamations adressées à l'empereur. On sait, d'autre part, que l'empereur a fait inviter les plénipotentiaires à retourner à Canton, où un ambassadeur était envoyé pour traiter de la paix. Connaissant cette façon d'agir, les plénipotentiaires, au lieu de retourner à Canton, ont pris la résolution de continuer leur marche vers le nord, et de s'acheminer par le golfe de Detchili vers la capitale. Comme dans cette excursion ils sont accompagnés par les deux amiraux, comme ils sont appuyés par les canons des escadres alliées, et qu'ils sont au moins aussi habiles que les Chinois, il y a tout lieu d'espérer que l'empereur fera des réflexions, et que quand il saura les flottes anglaises et françaises embossées à trente lieues de son palais, il renoncera à une tactique bonne aussi longtemps qu'elle réussit, et détestable quand elle est déjouée.

Dans l'Inde, les Anglais, malgré les chaleurs excessives, poursuivent le cours de leurs avantages, parmi lesquels nous devons signaler la prise de Bareilly. Tout le Rohilcund, paraît-il, est entouré par l'armée de sir Campbell, et quoique les insurgés soient encore très-nombreux (100,000, dit-on), s'il ne survient pas de nouvelle insurrection, il est probable que cette grande lutte touche à sa fin. On recommence à parler de Nena-Saïb, et la surveillance la plus active est ordonnée afin d'empêcher sa fuite chez les Mahrattes, où sa présence seule créerait une armée.

Le *Moniteur* a publié cette semaine plusieurs décrets importants, parmi lesquels est celui qui élève au poste de ministre de l'intérieur M. Delangle, premier président de la Cour impériale de Paris, en remplacement de M. le général Espinasse, dont la démission a été acceptée, et qui vient d'être nommé sénateur. Quelques journaux font remarquer que le titre de ministre de la sûreté générale, supprimé dans le décret, avait été ajouté à celui de ministre de l'intérieur dans la personne du général Espinasse.

Le journal officiel contenait aussi une note assez étendue sur le colportage. En rappelant les dernières prescriptions de la dernière circulaire ministérielle, la note insiste particulièrement sur les dangers que présenterait le colportage « s'il devenait une arme entre les mains d'une secte quelconque, et s'il aboutissait à raviver des discussions et des haines heureusement éteintes aujourd'hui. »

Le *Bulletin des Lois* vient de publier un sénatus-consulte, daté du 4 juin, qui a pour but de régler la compétence de la haute cour de justice. Aux termes de ce sénatus-consulte, la haute cour de justice connaît des crimes et des délits commis par des princes de la famille impériale et de la famille de l'Empereur, par des ministres, par des grands-officiers de la Couronne, par des grands-croix de la Légion d'honneur, par des ambassadeurs, par des sénateurs, par des conseillers d'Etat. Si la poursuite a pour objet un délit, la chambre de jugement statue sans l'assistance du jury. Une autre disposition du même sénatus-consulte porte qu'aucun membre du Sénat ne peut être poursuivi ni arrêté pour crime ou délit, ou pour contravention entraînant la peine de l'emprisonnement, qu'après que le Sénat a autorisé la poursuite.

Il vient de se passer à Saint-Germain-en-Laye un fait qui honore cette ville et qui mérite d'être signalé. Les citoyens de Saint-Germain ont eu la bonne pensée d'ouvrir une souscription destinée à consacrer la mémoire des enfants de la ville morts dans la campagne Crimée. Un monument, élevé avec le produit de cette souscription, a été inauguré le 12 de ce mois avec un grand concours de militaires, de représentants de l'autorité, et en présence d'une population émue par cet appareil et par les discours qui ont rappelé le motif de la solennité.

V. PAULIN.

Courrier de Paris.

La saison achève de se dessiner, et la campagne d'été sera brillante partout ailleurs qu'à Paris; décidément les chants y ont cessé et l'élégance s'en exile. Une dame très-connue pour recevoir, mais qui ne veut plus rien donner, ne disait-elle pas hier : « Ce qui m'étonne le plus à Paris, c'est de m'y voir. » Aux Ides de juin, toute Parisienne qui se respecte ne peut plus se montrer à la ville, elle a envoyé sa carte P. P. C.; elle est morte au monde et pour le monde; accepter une invitation ce serait presque accepter un ridicule; aussi ne se donne-t-il plus de soirées que dans les petites chroniques, et ce sont des soirées de kings-charles et de perroquets. Telle de ces ingénieuses parodies aurait même obtenu un succès de fou rire, qui pourrait devenir fatal à la comédie de société. Cette invention date de l'autre siècle, comme toutes les trouvailles du nôtre. C'est vers 1760, en effet, qu'une Esther de la main gauche, s'ennuyant un peu plus qu'à l'ordinaire des distractions que lui procurait son Assuérus, s'avisa d'envoyer à ses intimes une invitation ainsi conçue : « La perruche de la comtesse D. invite le perroquet de Mme la duchesse de L., et sa famille, à venir passer la soirée à Lucienne. » Mais cette facétie ne prit pas ou fut mal prise, la dame qui recevait ces hôtes emplumés en devint la première victime, ils ne lui ménagèrent pas les coups de bec. Aussi, un prince du sang d'Assuérus ayant ouvert son palais à la même société, on lui intima l'ordre de choisir d'autres animaux, et les perroquets durent céder la place à des épagneuls. Ceux-là aboyèrent beaucoup, mais ne mordirent pas, et il n'y eut plus de fête complète sans leur concours. Ce qui fit dire au vulgaire qui aime à fronder les grands jusque dans leurs plaisirs : Nous avons maintenant des salons-volières et même des salons-chenils. Tant de beaux-esprits et tant de belles dames sont donc à bout de toute conversation, puisqu'ils ont recours aux bêtes pour la soutenir.

On ne saurait observer sans regret que le fait-Paris lui-même, cette expression vivante, comme chacun sait, de la sagesse de notre nation et de toutes les nations, ne vit plus guère, depuis quelque temps, que de l'esprit des bêtes. Il ne cesse pas de découvrir des animaux pleins d'intelligence, qu'il met en scène avec une admiration bruyante. Il est vrai que le fait-Paris de Londres va plus loin encore au sujet d'un certain Kubadar que le gouvernement anglais aurait fait complimenter pour ses éclatants services dans l'Inde; mais il ne s'agit plus là-bas d'un *canard*, il s'agit d'un éléphant qui a pointé et tiré le canon sur l'ennemi, en couvrant la retraite dans un moment critique. Pourquoi les événements de notre semaine ne sont-ils pas à la hauteur de ce merveilleux? Aussi va-t-on vous les donner comme ils nous sont venus, dans un grand négligé de toilette, en se fiant à l'imagination du lecteur pour les habiller à la dernière mode.

D'abord, c'est cette historiette de rien du tout, dont l'héroïne, s'il faut en croire la calomnie, ne peut que gagner à ce que les détails en soient perdus pour l'histoire. Jeune encore, assez jolie, presque riche et tout à fait veuve, trois étrangers la recherchaient, pour le bon motif cela va sans dire. Que vouliez-vous qu'elle fît contre trois? Le bonheur d'un quatrième en lui accordant sa main, ce qui devait avoir lieu prochainement. Mais, au moment de conclure, un peintre faisait le portrait de l'idole, portrait destiné à l'élu du cœur; et il se découvre que les trois aspirants, qui sont présentement les trois évincés, en possèdent chacun une copie au crayon. Dans le malheur d'une femme, il y a presque toujours la main d'une autre femme, dit le moraliste; aussi veut-on que ce triple croquis soit l'œuvre d'une rivale qui l'aurait perpétrée à l'insu du peintre, et envoyée aux trois étrangers comme un présent mystérieux de leur divinité. L'affaire, déjà très-éclaircie, tournera finalement à la confusion de la coupable. « Voilà beaucoup de bruit pour rien, disait hier une demoiselle d'un autre monde, moi qui vous parle, chaque fois qu'on me peint, j'ai soin de faire tirer mon portrait à plusieurs exemplaires. — Et pourquoi cette multiplication de votre image, demanda un homme candide? — *Quoniam*, répondit un latiniste, *multiplicatæ sunt iniquitates ejus.* »

Alphonse Karr, qui taille toujours ses rosiers à Nice, taille aussi sa plume de temps en temps pour en fustiger la crinoline, et voilà qu'à son tour un savant et spirituel professeur en a dénoncé les abus à ses auditeurs du Collége de France. Cette *great indignation* a gagné les avocats qui commencent à traiter la question, *de re crinolinâ*, dans leurs plaidoyers. J'admire avec tout le monde cette sainte éloquence de la chaire et du barreau; mais, s'il existe un moyen efficace de détruire le mal, c'est la douane qui l'aura trouvé. Il s'est dit du moins que ses préposés réclamaient de l'autorité le droit de sonder les milliers de crinolines qui, chaque soir, s'en vont chercher le frais hors barrière. Mesdames, prenez garde à vous! A tort ou à raison, la douane est convaincue que cet ornement est le pavillon qui couvre toutes sortes de marchandises de contrebande. Vous n'avez rien à déclarer, d'accord; il n'en faudra pas moins passer au bureau; quelle humiliation! D'autant plus que l'œil du soupçon s'arrêtera surtout sur les plus gonflées, qui naturellement sont les plus élégantes. On va même jusqu'à prêter au fisc l'intention de monter en wagon avec vous, et de vous demander un moment d'entretien particulier à tous les débarcadères. Voilà un hôte incommode, ni plus, ni moins que vos crinolines pour leurs voisins et voisines. L'inconvénient est tel qu'il a éveillé aussi la sollicitude du railway. Sa géométrie, qui ne se trompe guère, a calculé qu'il fallait aux dames plus de place pour développer leurs grâces, et sa galanterie leur prépare la surprise de wagons expressément à leur usage, et où elles payeront double.

Puisque nous en sommes aux inventions du *jour*, qui ne peuvent être que des améliorations, on vient d'inaugurer sur les boulevards le spécimen de voitures-omnibus destinées à la ville du Havre, et que les omnibus de Paris finiront sans doute par s'appliquer. Au lieu de cette boîte oblongue où les voyageurs sont si désagréablement cahotés, ce nouvel omnibus est une véritable maison roulante dont les habitants sont commodément assis et trouvent à placer leurs jambes sans avoir besoin de destituer celles de leur vis-à-vis. Un escalier qui contourne la voiture en s'élevant jusqu'à l'impériale assure la sécurité de cette ascension, qui a déjà fait plus d'une victime.

Rivarol, qui était Gascon, prétend que ce qu'il y a de nouveau sous le ciel de Paris lui arrive le plus souvent de la province, et qu'elle est la véritable institutrice des Parisiens; ils lui doivent surtout la destruction d'une infinité de préjugés. En est-il un, par exemple, plus impérieux et plus ridicule que celui dont les Bordelais vont nous délivrer? Pourquoi le vendredi est-il un jour néfaste? pourquoi le nombre 13 fait-il peur à tout le monde? Il y a là une mystification séculaire qu'il est temps de faire cesser. Tel est le but de la société dite des *Treize* qui vient de se former à Bordeaux. *A l'impossible nul n'est tenu*, et peu s'en faut cependant qu'elle ne l'exige de ses adhérents. Le vendredi est le jour qu'il doivent choisir de préférence pour voyager, pour se marier et pour entreprendre quoi que ce soit. En outre il leur est imposé de saisir toutes les occasions de se trouver treize à table ce jour-là, surtout s'il tombe un 13 du mois. Le règlement veut aussi qu'avant de se mettre à table on s'amuse à renverser les salières et à faire sauter divers ustensiles en l'air, au risque de les voir retomber en croix. Enfin c'est le treizième vendredi de chaque année que les associés célèbrent la fête de leur ordre. La société prétend que ses statuts sont des plus hygiéniques, et c'est la bonne santé et la bonne humeur de ses membres qui le prouve. Au bout de quelques mois d'exercice, elle a pu constater qu'aucun de ses associés n'avait manqué à l'appel, la foudre sans tomber a passé sur leurs têtes, nul n'a fait naufrage aux îles, etc. Malgré tant d'avantages en perspective, la société ne compte encore que treize membres, et, à la longue, ce chiffre pourrait bien lui devenir fatal.

Voici quelque chose de plus essentiellement parisien. C'est le *Roi Voltaire*, un livre à la hauteur de l'esprit qu'il évoque et du grand homme qu'il glorifie. M. Arsène Houssaye n'explique pas seulement Voltaire par son époque, il a fait quelque chose de mieux et de plus neuf assurément en montrant le dix-huitième siècle tout entier dans son roi intellectuel. Si la France est toujours du parti de Voltaire, c'est qu'elle se retrouve en lui. La flamme qui nous éclaire a pu s'alimenter à beaucoup d'autres génies que le sien, mais c'est toujours Voltaire qui tient le flambeau. Repré-

Digitized by Google

sentant le plus net et le plus vivace de l'esprit français de son temps et de tous les temps, que si par un événement impossible, cet esprit venait à disparaître du monde avec la nation où il rayonne, peut-être suffirait-il, pour les reconstruire l'un et l'autre, qu'un exemplaire des œuvres de Voltaire eût échappé au désastre. Banale ou non, cette vérité, le livre de M. Houssaye vous la fera toucher au doigt, et à chacune de ces pages brillantes Voltaire est vraiment sacré roi.

Autre publication plus ou moins prochaine : les cinq derniers chants du poëme de *Don Juan*. Byron en avait légué le manuscrit à la comtesse Guiccioli, aujourd'hui Mme la marquise de Boissy, qui va faire entrer le public en jouissance du legs à son tour. Cette suite et fin de *Don Juan* paraîtra, dit-on, dans trois langues, Mme de Boissy ayant voulu être la première à traduire l'original en français et en italien.

Cependant nous sommes en pleine saison d'été, et, n'en déplaise aux fuyards, Paris, pour peu qu'on y comprenne ses environs, est devenu un séjour enchanteur. Le plus grand art du moment, c'est l'art de dessiner des jardins publics et d'y montrer l'écharpe d'Iris en cascade. Sceaux, Meudon, Asnières ont organisé dans leurs nids de verdure des fêtes presque aussi éclatantes que les festivals du Pré-Catelan et du Ranelagh; mais Enghien se distingue entre tous par la beauté du site et la vertu de ses eaux. Le séjour à Enghien vaut bien et même vaut mieux qu'un voyage à Spa ou Hombourg. Il est aussi avantageux pour la santé et beaucoup plus salutaire pour la bourse. Le soir, au bout d'une simple promenade autour de son lac aux eaux tremblottantes et parsemé d'îlots couronnés de verdure, il suffit d'un peu d'imagination pour revoir, sans trop d'invraisemblance, le paysage du lac Majeur et les magnifiques horizons des Borromées.

Le Théâtre-Français vient de profiter de la grande chaleur pour se défaire d'une petite pièce. *Les deux Frontins*, c'est le valet de jadis et le valet d'aujourd'hui en présence. Voici le fait : un riche bourgeois de province, s'ennuyant au logis comme le Pigeon de la fable, a la fantaisie d'entreprendre un voyage au lointain Paris en compagnie de son Frontin. Mais Frontin a l'humeur sédentaire, il tient à ses vieilles habitudes, et la vie de Paris le déconcerte, les domestiques y sont plus esclaves que les maîtres; faire le pied de grue dans l'antichambre, garder une attitude respectueuse, offrir sur un plateau d'argent des lettres qu'on ne peut pas lire, manger trop vite, se coucher trop tard, tout souffrir et en être réduit à se taire sans murmurer, comme le sergent Stanislas, tel est le cérémonial que Frontin repousse avec indignation. Frontin, dégoûté de Paris, voudrait restituer son maître à sa province, et un bien heureux hasard lui en offre les moyens. Son neveu, jeune homme bien *éduqué*, bachelier, licencié, presque avocat et vivant de privations, réclame quelque profession plus succulente. — Eh! eh! se dit l'affamé en voyant la figure dodue de son oncle, la livrée est une carrière sortable; livrée d'ailleurs n'est plus qu'un mot de satisfaction : qu'est-ce qu'un domestique aujourd'hui? le soldat d'un régiment qui n'a plus d'uniforme, un monsieur en habit noir comme son maître, parfois son égal pour l'éducation et très-souvent son supérieur pour les bonnes manières; un associé plutôt qu'un serviteur, qui peut jouer à la Bourse, et gagner ainsi beaucoup d'argent en ne faisant rien. Voilà donc Frontin II qui a pris la place de Frontin Ier, et posant dans une tenue irréprochable devant le provincial ébahi. Ce Frontin parle comme un livre, il en ferait un au besoin, il sait pertinemment son code, il connaît les théâtres et les modes de Paris, ce n'est pas un valet que s'est donné le bourgeois, c'est un précepteur, un guide, un conseil et un tuteur. Frontin II règne et gouverne, il dirige la vie du pupille, il lui impose son tailleur, il lui choisit un domicile, et vient de lui défendre de voyager. Le pupille voudrait bien voir l'Italie et l'Espagne. — Bah! l'Italie, objecte Frontin, c'est l'infirmerie de l'Europe, une vieille botte usée par les Anglais; quant à l'Espagne, c'est un pays si pauvre que le voyageur est obligé de nourrir son aubergiste. A table, la tutelle de Frontin devient une usurpation. Sous prétexte de donner au maître une leçon de savoir-vivre, il boit son vin et mange sa volaille. Enfin le bourgeois voudrait se débarrasser d'un procès en épousant la partie adverse, mais Frontin, qui ne veut pas de femme dans son intérieur, s'oppose à cet arrangement. — Je me suis promis, dit-il, de ne jamais garder un maître marié.» Au bout du compte, c'est Frontin Ier qui recueille le bénéfice de ces algarades, et le bourgeois retourne à ses moutons de la province. La pièce n'est peut-être pas une comédie suffisante, en revanche elle est trop bien rimée pour un vaudeville.

Vous savez avec quelle aisance et quel agrément M. Méry manie l'alexandrin, disloque la césure et fait retentir la rime; ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, il le chante... en vers agréables. A l'Opéra-Comique on regretterait peut-être la musique, au Théâtre-Français on regrette seulement que les comédies de M. Méry ne soient pas plus résolûment des comédies.

Vous raconterai-je maintenant les *Mers polaires*, drame à grand spectacle, qui commence où finit le monde, *ubi defuit orbis?* C'est un fragment descriptif de la tentative héroïque du jeune Bellot, qui perdit la vie dans ces mers de glace où le capitaine Franklin a disparu. La pièce nous montre successivement les deux intrépides marins, errants et perdus dans ces parages désolés où ils ne devaient jamais se rencontrer. Franklin est pleuré par sa noble femme dont le nom sera immortel deux fois, et par la glorieuse catastrophe de son mari, et par le plus bel exemple de dévouement conjugal qu'une femme ait jamais donné. On y voit aussi Bellot aimé d'une jeune fille qui se fait la compagne de ses dangers. Mais l'intérêt n'est pas là : il réside tout entier dans les alternatives d'espoir ou de crainte, dans ces crises d'émotions et de pitié que subit l'âme du spectateur à la vue de tant d'héroïsme perdu. Il réside principalement dans ces épisodes de mer habilement tirées de l'*Histoire générale des naufrages*. C'est un spectacle de désolation que le décorateur a son tour a transporté en traits énergiques sur ses toiles. Le ciel est morne, le soleil n'est qu'une tache livide, la mer semble menaçante quoique immobile; elle s'est enveloppée de son voile de neige et a disparu sous les pics de glaces dont elle se hérisse, comme si le froid du nord l'eut saisie et enchaînée dans ses plus grandes convulsions. C'est contre ces écueils qu'à la lueur polaire l'*Erèbe* lutte pour se frayer un passage à la recherche du *Phénix* qui porte Franklin et son infortune. Mais l'*Erèbe* s'est perdu, et le capitaine vient de se refugier avec son équipage sur un glaçon, que la débâcle emporte bientôt en rugissant vers l'abîme qui ne le rendra plus. La pièce de M. Charles Edmond a obtenu un succès d'estime jusqu'à ce dernier décor, qui lui assure un succès populaire.

PHILIPPE BUSONI.

Le lecteur est prié d'aller jusqu'au bout du présent Courrier en considération de l'annonce explicative d'une belle image qu'on trouvera plus loin, et qui représente une vue à vol d'oiseau de la place du Gouvernement à Alger, vue prise au moment où la procession de la Fête-Dieu se déroule autour du reposoir. Au delà des corporations et de la population arabe, juive et européenne, dont les flots débordent sur la place. La vue se prolonge, ajoute notre correspondant, depuis le minaret de la grande mosquée jusqu'aux extrémités de l'horizon, où le ciel se confond avec la mer.

L'Europe et la Russie (1).

Ce livre a paru l'année dernière : mais l'ouverture des conférences de Paris lui donne un intérêt tout nouveau. Non que l'auteur y traite spécialement des points en litige. Loin de là! il n'a point prévu, — et qui aurait pu les prévoir? — les difficultés qu'a fait naître le règlement de la navigation du Danube. « La guerre d'Orient, dit-il page 191, a donné à l'Allemagne, *sans qu'elle eût rien fait pour la mériter*, la libre navigation du Danube jusqu'à l'Euxin. » Cela est vrai. Pouvait-il imaginer qu'au bout d'un an l'Autriche et les gouvernements allemands qui subissent son influence tenteraient d'exclure de la libre navigation du Danube les nations qui leur ont fait à si grands frais un si beau cadeau? Aurait-il cru, si on le lui eût prédit, que la Turquie elle-même se mettrait de moitié dans cette étrange démonstration de reconnaissance?

Il ne soupçonne pas davantage qu'on puisse penser un jour à réunir, sous *une administration unique*, la Moldavie et la Valachie. Il ne croit pas à la nationalité roumaine. La fierté renaissante de ces peuples, le besoin qu'ils semblent éprouver de vivre enfin d'une vie qui leur soit propre, ne lui paraissent pas mériter d'être pris au sérieux. Il trouve un autre moyen de les satisfaire, que nous exposerons tout à l'heure.

Quant au Monténégro, M. Lamarche lui reproche assez rudement ses prétentions à l'*indépendance*. « Tant qu'il ne portera pas le lien formel de la vassalité et celui de la confédération, il n'obtiendra pas un littoral, et restera dans ses habitudes de brigandage. Le Sultan ne peut, sans imprudence, faire des concessions de territoire et donner accès vers la mer à une population qui va cherchant partout des appuis contre *son suzerain*, et viole, chemin faisant, toutes les garanties sociales. » Son suzerain! Ici M. Lamarche tranche, sans la discuter, une question fort douteuse, et qui, dans quelques jours, sera peut-être résolue par la conférence dans un sens opposé aux prétentions du Sultan.

Il est évident que M. Henri Lamarche a une vive sympathie pour le peuple et le gouvernement ottomans. Il croit à la Turquie. Et c'est là justement ce qui donne du prix à son travail. Croyant à la Turquie, il a fait ce qu'on fait rarement chez nous : il l'a étudiée. Il en connaît les lois, les traditions, les usages. Il sait comment la propriété y est distribuée, comment elle s'y acquiert et s'y transmet, comment on y rend la justice, quels rapports légaux existent entre les races diverses qui *occupent ce vaste territoire*, quelle est la situation relative de la religion dominante et des religions tolérées, etc. Il dément, sur tous ces points, *bien des opinions accréditées en Europe*, et détruit plus d'un préjugé occidental. La civilisation des osmanlis ne lui paraît point une œuvre impossible. Il pense que le moment approche où le *hatti-houmayonm* sera une vérité, où le musulman, le chrétien et le juif jouiront des mêmes droits civils et politiques, tireront de leur travail *le même profit*, s'emploieront avec la même ardeur à la prospérité générale, défendront l'empire avec le même dévouement et le *même courage*.

L'imagination de l'auteur ne l'emporte-t-elle pas un peu loin et un peu vite? Les musulmans peuvent-ils oublier que la supériorité de l'islamisme sur les autres religions est écrite dans le Coran? Est-ce là un préjugé que l'autorité du gouvernement puisse détruire? — Oui, *répond l'auteur*. Et il montre qu'en effet bien des préjugés analogues se sont effacés, depuis quatre siècles, chez les nations chrétiennes. Mais cette transformation de l'*opinion* s'est opérée en Occident sans les gouvernements, et le plus souvent malgré eux, par le progrès des sciences, la diffusion des lumières, le *développement graduel des intelligences*. — Les Turcs peuvent-ils s'instruire? — Oui, sans doute, répond M. Lamarche. Ne sont-ils pas de race caucasique, aussi *bien que* nous? — Cela est vrai. Mais le principal instrument de la culture intellectuelle est imparfait chez eux. Ils ont une écriture incomplète, compliquée, *difficile à déchiffrer*. Il faut à un jeune Turc, dit-on, douze années en moyenne pour apprendre à lire. Quand il sait lire, il est homme fait, et les *besoins ou les devoirs* de la vie civile ne lui laissent pas le temps nécessaire pour pousser son éducation plus avant.

C'est là, peut-être, la plus grande difficulté. En supposant qu'elle puisse être vaincue, combien de temps ne faudrait-il pas pour cela? Nous, qui nous *piquons* d'avoir l'esprit alerte et le coup d'œil vif, avons-nous mis moins de cinq cents ans pour aller d'Abélard à Voltaire? Et les Turcs en sont-ils seulement à Abélard?

Les peuples chrétiens qui, sentant leur supériorité intellectuelle, aspirent à l'autonomie, n'ont donc pas autant de torts qu'on veut bien le croire. M. H. Lamarche leur offre, à la vérité, un moyen d'échapper aux inconvénients de leur sujétion. C'est la conclusion de son livre, et c'en est assurément la partie la plus importante et la plus curieuse.

La *question d'Orient* ne saurait être résolue, à son avis, que par ce qu'il appelle une *confédération ottomane*. Cette confédération serait formée, d'abord des provinces sur lesquelles le sultan exerce aujourd'hui une autorité immédiate, puis de l'Egypte, de la régence de Tunis, et enfin des vassalités chrétiennes, Servie, Valachie et Moldavie, auxquelles il ajoute, *comme on l'a vu ci-dessus*, le Monténégro. Dans cette combinaison, le sultan, empereur héréditaire de la confédération, ne pourrait plus gouverner qu'avec le concours d'un conseil fédéral, où entreraient trois députés de chaque province confédérée. Et M. Lamarche pose les bases de la constitution fédérale, qui ne ressemblerait en rien ni à celle des Etats-Unis, ni à celle de la Suisse, ni à celle de l'Allemagne. Nous avons à peine ici le temps et l'*espace nécessaire pour indiquer cette idée*, qui serait d'une application difficile, mais qui a certainement sa valeur, et qui mérite d'être étudiée. D'ailleurs, avant d'y arriver, on en trouvera beaucoup d'autres sur son chemin. Son livre est plein de faits et d'observations judicieuses, substantiel, instructif pour ceux-là même qui ne partagent pas toujours son avis. Puis il est simplement écrit, il *dit le fait tout rondement*, selon le précepte de Voltaire, et il est très-court, *ce qui nous paraît*, en pareille matière, une qualité inappréciable. — Exposer en trois cents pages presque toutes les questions historiques, géographiques, morales, religieuses, militaires, civiles, politiques et sociales dont se compose ce que nous appelons, depuis trente années, la *question d'Orient*, cela n'a-t-il pas un peu l'air d'un tour de force? Et si nous ajoutions qu'il effleure encore en passant la question polonaise, la question italienne, la question allemande, et que les événements militaires de 1854 lui fournissent plus d'une occasion de prouver que les choses de la guerre n'ont point de mystères pour lui! En effet, avant d'avoir la plume à la main, il a longtemps manié l'épée. Mais nous n'avons pas eu le même avantage, et nous ne serons point assez téméraire pour le suivre sur les champs de bataille d'Inkermann et de Sébastopol.

G. HÉQUET.

(1) *Remarques sur le siége de Sébastopol et sur la paix de Paris*, par M. H. Lamarche

Le Vésuve et les tremblements de terre.

La lettre ci-jointe, communiquée par l'*Illustration* au *Journal des Débats*, et publiée dans son n° du 6 juin, n'a pu paraître ici plus tôt. Nous la reproduisons avec les vues des lieux dévastés par l'éruption du volcan :

« Naples, le 31 mai 1858.

« Décidément la nature, à Naples, est en pleine anarchie. Nous avons eu le printemps au commencement de décembre, *des amandiers en fleur dans les provinces*, et même des cerisiers en fruits. Nous voici à la fin de mai : il vente et il pleut comme en automne, les nuits sont froides et les montagnes étaient coiffées de neige avant-hier. Les orages se suivent de près, des trombes roulent et crèvent dans la campagne, et l'autre jour un siphon s'est élevé en colonne noire, vers la pointe de Pausilippe, de la mer jusqu'au ciel. La terre tremble encore dans la Basilicata, et le Vésuve *flambe depuis huit jours avec plus de véhémence que jamais*.

« Le feu ne jaillit pas du grand cône. Le vieux sommet du volcan est depuis longtemps hors de service, il ne sert plus que de belvédère aux voyageurs qui se sont essoufflés pour le gravir. Il regarde, en fumant, l'incendie qui s'allume à ses pieds. Un nombre illimité de petits cratères s'ouvrent maintenant entre le cône et les hauteurs de Somma. Il en sort des torrents de lave, des monceaux de scories; *c'est une éjaculation de combustibles à chauffer tout Paris* pendant un an. Le torrent obstrue maintenant tout le chemin qui menait de l'Ermitage au pied du cône. Il arrive à quelques cents pieds de la croix où commence le mamelon de l'Observatoire. Là il s'arrête de lui-même devant un entassement de matières qu'il a charriées et amoncelées devant lui. Il se sépare alors en deux ruisseaux, dont l'un court dans la vallée, bondissant, dégringolant en cascades dans les *ondulations et les accidents du terrain*: il longe, heurte, esquive, enlace, chevauche ou franchit les laves refroidies de 1855, et se précipite ainsi vers la fosse de Pharaon, qu'il doit avoir passée à l'heure où j'écris, et comblée peut-être. L'autre ruisseau coule à droite, au-dessous de l'Ermitage; il s'allonge maintenant dans le ravin *large* et peu profond qui s'appelle le Grand-Fossé. Mais ce n'est pas tout. Beaucoup plus à droite, au pied du cône, au-dessus de Résine, *trois ou quatre nouveaux cratères* se sont ouverts. Le plus grand, soulevant le sol autour de lui, s'est entouré d'un petit cône d'où jaillit comme un bouquet de feu d'artifice : ce sont d'énormes quartiers de roches enflammées, qui, lancés dans l'air haut et droit, s'y brisent, et, retombant, s'éparpillent en flocons de feu. De *ces matières* se forme un troisième ruisseau, plus abondant maintenant que les autres, plus terrible surtout : il est déjà dans les terres *labourées*; il *descend droit* sur Résine, à ce qu'il semble, et, s'il y va de cette force un jour ou deux encore, une seconde couche de lave ira peser sur l'écrasant tombeau d'Herculanum.

« Dieu veuille que ce spectacle merveilleux ne devienne pas un formidable désastre! Sauf dans les *endroits* menacés, le peuple ne s'en émeut pas, il s'en réjouit même, espérant que l'éruption arrêtera les tremblements de terre qui, depuis *cinq mois*, n'ont pas cessé d'ébranler et de détruire les villages de la Basilicata. Or Humboldt dit dans son *Cosmos* (et justement à propos de ce fléau) qu'il ne faut pas mépriser les croyances populaires. Les nouvelles qui nous reviennent de ces malheureux pays sont désolantes. C'est surtout la vallée de l'Agri qui *a souffert et qui souffre* encore : les villages restent en ruines, et l'insuffisance des secours, ou la lenteur et la difficulté de leur distribution, le découragement du pauvre monde, la fréquence des nouvelles secousses, les menaces continuellement répétées de convulsions aussi terribles que la première, empêchent de rien réparer. La population vit encore sous des baraques construites à la hâte, et ne veut pas remettre ses maisons sur pied avant que les églises *soient relevées*. La madone a joué un grand rôle dans la catastrophe, au dire de ces bonnes gens. Une ville est à bas, c'est un châtiment de la madone; une *autre est restée debout, c'est* par la protection de la madone. Aujourd'hui les secousses s'interrompent, c'est que la madone est assez vengée; si elles *recommencent demain*, c'est que la madone aura encore un petit

Digitized by Google

MONTAGNE DE LAVE OBSTRUANT L'ANCIENNE ROUTE DU VÉSUVE.

solde de péchés à punir. Oh! si c'était de la foi, nous n'en ririons pas, mais il n'en est rien; c'est de la torpeur morale; quelque chose qui, loin de relever, abat, loin de rassurer, fait peur; c'est le sentiment qui poussait, le 16 décembre, une population entière à s'enfuir toute nue à travers champs. — C'est un genre de foi qui ne sauve pas, mais qui se sauve.

« La montagne qui sépare Sala de Marsico-Nuovo est maintenant toute fendillée; les routes, dans les pays où il y en a, se crevassent de plus en plus; il en est où le terra n s'est abaissé d'un mètre. Aux environs de Marsico, un homme qui marchait dans la campagne eut un pied pris dans une fente du sol qui s'ouvrit et se ferma tout à coup sous lui; une secousse suivante est venue le dégager. Aux environs de Melfi, on voit maintenant des collines abattues et des fossés creusés autour d'une immense étendue de terrain; il n'y aurait plus qu'à y bâtir des casernes et des maisons, et ce serait une place forte. Les sources qui s'étaient formées le 16 décembre sont taries, mais il s'en forme à chaque instant d'autres d'eau saumâtre ou sulfureuse, ou magnésienne; il en jaillit une à Viggiano d'eau pure, fraîche et d'un goût exquis, mais elle disparut aussitôt.

« Ce Viggiano que je viens de nommer est l'un des endroits les plus maltraités de cette malheureuse vallée. C'était une jolie ville, pittoresque et poétique. La moitié de ses habitants court le monde : ils sont musiciens ambulants; on les rencontre jusqu'en Russie et plus loin, deux à deux, sur les places publiques, devant la foule plus étonnée que ravie; ils chantent du matin au soir à des gens qui ne les comprennent pas et qui ne comprennent guère les monotones cantilènes de leur pays inconnu; puis ils s'en reviennent avec leurs collectes d'oboles; ils l'échangent contre un champ ou une maison, et achèvent en bourgeois cossus la vie qu'ils avaient commencée en rossignols. Aussi, l'étranger qui vient de faire son tour de Basilicata, province impertinente à force d'ignorance et de naïveté, car on y compte ceux qui savent lire, et les jeunes filles du meilleur monde y sont scrupuleusement gardées vierges de toute espèce de grammaire et même d'alphabet; l'étranger, disons-nous, qui vient de stupéfier les campagnards par sa barbe à tous poils et son pur toscan, qui est pour eux de l'iroquois, est tout étonné de trouver par miracle, en ces montagnes, une ville aisée, polie, où les trois quarts des gens lui parlent français, et où il peut converser avec tel paysan qui revient de Norwége ou de Californie.

« Seulement, voyez les effets de la demi-civilisation! après avoir été reçu, fêté comme un événement dans les endroits illettrés, l'étranger restera parfaitement inaperçu, tout à fait indifférent chez l'aristocratie viggianaise. Ailleurs on l'accueillait à bras ouverts et l'on ne voulait pas de son argent; ici la vertu des Ecossais est pratiquée par un aubergiste. Hélas! les Viggianais reviennent de nos villes, où sont arrêtés comme vagabonds ceux qui dorment sous les étoiles, où l'air du ciel n'est pas libre, où l'on paye un verre d'eau. Ils reviennent d'Angleterre, où on leur a défendu, sous prétexte qu'ils chantaient mal, d'exercer leur musique ambulante. Ils connaissent enfin notre hospitalité. Ils nous la rendent.

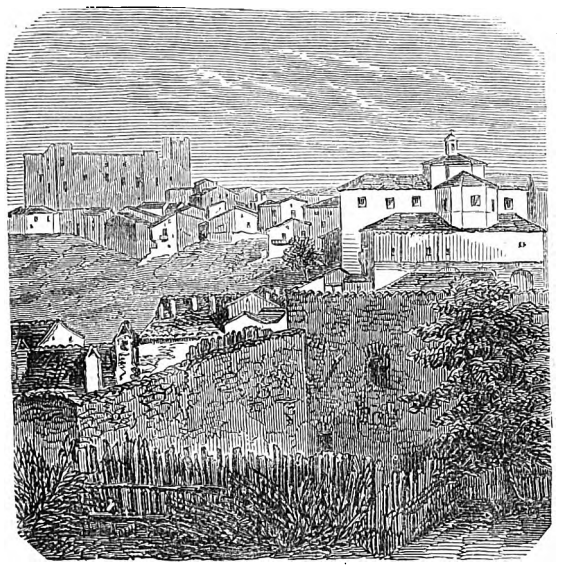

MOLITERNO, ÉPARGNÉE PAR LE TREMBLEMENT DE TERRE.

« Leur jolie ville est la seule qui commence à se réparer; mais pour le moment elle n'offre que des ruines. Du côté du levant, elle n'existe plus. Bâtie en amphithéâtre sur une double colline, elle s'est affaissée d'un coup le 16 décembre, étage sur étage, les maisons supérieures tombant sur les autres et précipitant vers la basse ville un monceau de décombres effrayant. Mille personnes y sont mortes cette nuit-là, presque toutes en voulant fuir, des pans de murs et des toits roulant sur elles. Et c'eût été bien plus terrible si dans ce moment-là toute la population nomade n'eût été dispersée aux quatre coins du monde, et les laboureurs disséminés par la campagne où les retenaient les travaux de la saison. C'est à Viggiano que, trois hommes dormant dans le même lit, une poutre tombée sur eux coupa d'un

FOSSÉ DE PHARAON ET OBSERVATOIRE DU VÉSUVE.

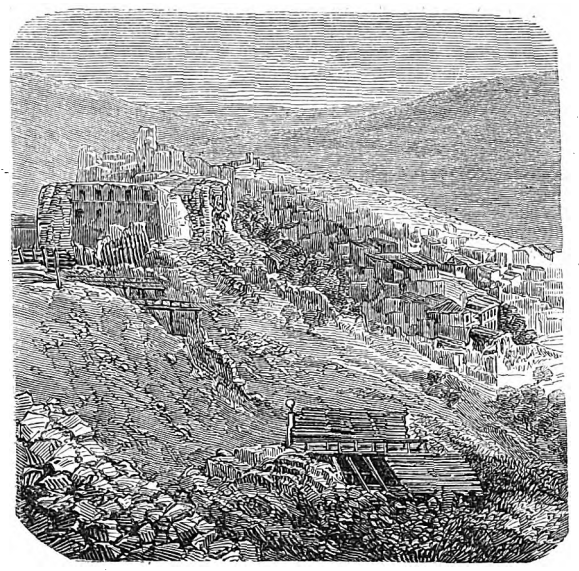

SAPONARA EN MAI 1858.

RESTES DU COUVENT DE SAPONARA.

seul coup leurs six jambes. On les retrouva trois jours après; ils n'étaient pas morts.

« Mais on cite une autre commune encore plus maltraitée, Saponara. On n'y voit plus ni rues, ni maisons, ni apparence de ce qui existait autrefois. Un seul monument reste debout; il est du seizième siècle. Il y avait là quatre mille âmes; plus de deux mille ont péri. Il y avait un couvent et un château; je vous envoie le dessin de ce qu'il en

(D'après les documents envoyés par M. A. Bernoud, photographe des cours de Naples et de Toscane.)

FAÇADE DE L'OBSERVATOIRE DU VÉSUVE.

reste. Dans le château, dont les murs avaient plusieurs mètres d'épaisseur, était cachée une somme de trois cent mille ducats en écus sonnants; on n'en a retrouvé que soixante mille. Le châtelain est mort avec son argent. Des trente religieuses qui vivaient dans le couvent, douze seules ont pu se sauver. Une autre, nommée Teresa Alberti, fut déterrée vivante au bout de sept jours; mais, exténuée par l'abstinence, elle ne survécut pas. C'est dans cette malheureuse ville qu'on a vu les phénomènes les plus étranges, des secousses désordonnées, des ondulations, des tressaillements, des convulsions où le sol se tordait en tous sens et tourbillonnait comme un esquif entraîné dans une trombe; des malles retrouvées sens dessus dessous, une religieuse lancée de sa chambre à la hauteur de trois étages, sur des toits où elle s'est réveillée assise; un prêtre et un paysan jetés la nuit, dans le plus simple appareil, de leurs maisons (deux maisons séparées par plusieurs autres), et se heurtant, *s'empoignant* dans l'air, comme auraient fait deux naufragés dans l'eau, si bien qu'ils se sont retrouvés tout nus, dans les bras l'un de l'autre, sans se connaître, sur un entassement de débris. Une famille de neuf personnes habitait la même maison; ceux qui dormaient à l'étage supérieur ont été écrasés et ensevelis sous les décombres; ceux qui dormaient à l'étage inférieur n'ont pas bougé ni souffert. Le juge du pays, M. Fiorentino, vit encore; il fut abrité par sa femme, que la secousse avait jetée sur lui, et dont le bras, courbé par hasard en arc-boutant et roidi par la mort, retenait et repoussait les ruines. Voyez-vous ce vivant couché sous ce cadavre et sauvé par lui?...

« Dans cette vallée de l'Agri, une seule commune est restée debout, par un de ces miracles que la science ne sait pas encore expliquer. C'est Moliterno, ville bâtie avec les mêmes pierres, sur le même sol, dans les mêmes conditions, avec la même exposition que les villages ruinés mille pas plus loin à la ronde. Les géologues du pays regardent, ne comprennent pas, s'épouvantent du mystère, et, se croisant les bras, à l'exemple des paysans, demandent à la madone comment il se fait qu'à deux pas de Moliterno sauvée, Montemurro ne soit plus qu'un monceau de ruines, où deux maisons seules paraissent encore debout, et où de sept mille habitants industrieux, laborieux, aisés, presque riches, il ne reste plus que deux mille mendiants pleurant cinq mille morts.

— Naples, 8 juin. L'ardeur du Vésuve s'est ralentie, mais avant hier il était plus menaçant que jamais. Resina et Torre dell'Annunziata craignaient les ravages des courants de feu. Un de ces courants avait atteint la largeur énorme d'un demi-mille, c'est-à-dire environ 900 mètres. Il y a eu encore quelques terres et maisons de campagne dévastées. Un curé, dont le casino avait été détruit, en a pris philosophiquement son parti, et lançant la clef dans la lave : « Tu as pris la maison, dit-il, prends aussi la clef. » Un enfant qui s'était approché trop près allait périr quand un garde urbain s'est précipité et l'a sauvé. Le garde urbain a eu les semelles de ses souliers brûlées. On avait dit que le roi viendrait pour jouir de près du spectacle, mais le roi n'est pas venu.

MARC-MONNIER.

RUINES DE MONTEMURRO.

Digitized by Google

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE-DIEU SUR LA PLACE DU GOUVERNEMENT, A ALGER. — D'après une photographie de M. Alary. (Voir le *Courrier de Paris.*)

Chasse de la caille verte dans le duché de Bade.

La caille aime les climats tempérés. Il paraît que ses poumons délicats ne supportent ni les grandes chaleurs ni les grands froids. Elle fuit l'ardeur des tropiques au commencement de mai pour venir passer l'été en France et en Allemagne ; puis elle s'en retourne vers la fin du mois d'août, de peur de s'enrhumer dans les brouillards du Rhin. Il est fort probable que la caille a un autre motif encore pour régler ainsi les époques de ses migrations. Par ses relations avec le chien d'arrêt, elle a dû apprendre que la loi de 1844 a eu la lumineuse idée de rayer les cailles du nombre des oiseaux de passage, et qu'ainsi elle est à l'abri de tout danger jusqu'au 25 août, pour le moins.

En Alsace, les cailles émigrent déjà dans la première quinzaine d'août, car la grande variété des cultures du pays ne laisse que très-peu de guérets et d'abris. Il faudrait pouvoir chasser les cailles pendant les mois de juillet et d'août, comme l'on fait des canards et des bécassines. Mais la loi existe, elle est dure, il faut la respecter, sauf à donner par-ci par-là quelques coups de fusil dans ses prohibitions.

Dans le grand-duché de Bade, les législateurs sont beaucoup plus au courant des habitudes du gibier. Ils n'ont pas commis la maladresse de déclasser la caille ; ils ont permis de la chasser en tout temps et de toutes manières.

Une des chasses les plus curieuses que nous ayons vues dans cet excellent pays, c'est la *chasse de la caille verte*, ainsi nommée parce qu'elle se fait pendant les mois d'avril et de mai, au moment de la verdure naissante.

Le chasseur à la caille verte passe généralement pour un homme très-vertueux, car il aime à voir lever l'aurore. Dès que l'aube épand ses pâles clartés, il se rend dans les parties de la campagne où abondent les blés verts, les sainfoins, les luzernes, les prés. Il écoute, et bientôt il entend de tous côtés la voix sonore de la caille mâle qui dit très-distinctement la phrase plaintive des pauvres débiteurs : paye ! — tes ! — dettes ! ! — Il déploie alors un léger filet de soie, formant un carré d'environ trois mètres. Il l'étend doucement sur les tiges des blés ou des herbes. Puis il va se poster à une dizaine de pas, de façon à mettre autant que possible le filet entre lui et l'endroit d'où part le chant des cailles. Enfin il prend dans son sac un appeau composé d'un sifflet et d'une bourse. Le sifflet est fait avec l'os de la cuisse d'un mouton que l'on a poli intérieurement et extérieurement. Sa longueur est de trois à quatre centimètres ; les deux extrémités sont bouchées avec des morceaux de liége auxquels on laisse un vide pour le passage de l'air. Sur le côté du sifflet est un trou rond qui se trouve placé entre les morceaux de liége bouchant les extrémités de l'os. La bourse doit faire soufflet et fournir au sifflet l'air nécessaire pour produire le son désiré. Elle est en peau de chat ou de lapin, plate, plus longue que large, et remplie de crin frisé. Elle est cousue à points très-serrés et son orifice est fortement attachée au sifflet. Pour faire usage de cet appeau, on le place entre le pouce et l'index de la main gauche ; avec le dos du pouce de la main droite, l'on frappe doucement sur la petite bourse et on lui fait produire ainsi un son particulier.

Aussitôt que les cailles entendent les sons de l'appeau, elles se rapprochent en piétinant entre les tiges ; lorsque le chasseur a reconnu qu'il s'en trouve une dizaine dans le filet, il lance une motte de terre pour les effrayer. Les cailles veulent s'envoler, et se prennent dans les rets du filet ; il ne reste plus qu'à leur tordre le cou.

Comment en est-on arrivé à inventer un procédé aussi extraordinaire ? Serait-ce donc que les cailles se laisseraient séduire par la musique, comme autrefois les navigateurs par le chant des sirènes ? Sont-elles mélomanes au point d'oublier toute prudence et de se jeter tête baissée dans le filet ?

Hélas ! ce n'est pas la musique, mais l'amour qui les perd ; l'amour qui a perdu Troie, et qui en perdra encore bien d'autres ! Dans l'espèce des cailles, les mâles sont beaucoup plus nombreux que les femelles ; il en résulte naturellement que celles-ci sont très-fort recherchées par ceux-là, et lorsque le matin une femelle oubliée fait entendre un cri d'appel, aussitôt une douzaine de célibataires se précipitent pour solliciter ses faveurs.

L'appeau doit imiter exactement le cri d'amour de la femelle, et il faut une étude longue et difficile pour arriver à l'imiter à la perfection. Heureux celui qui y parvient, car bientôt son carnier sera rempli des

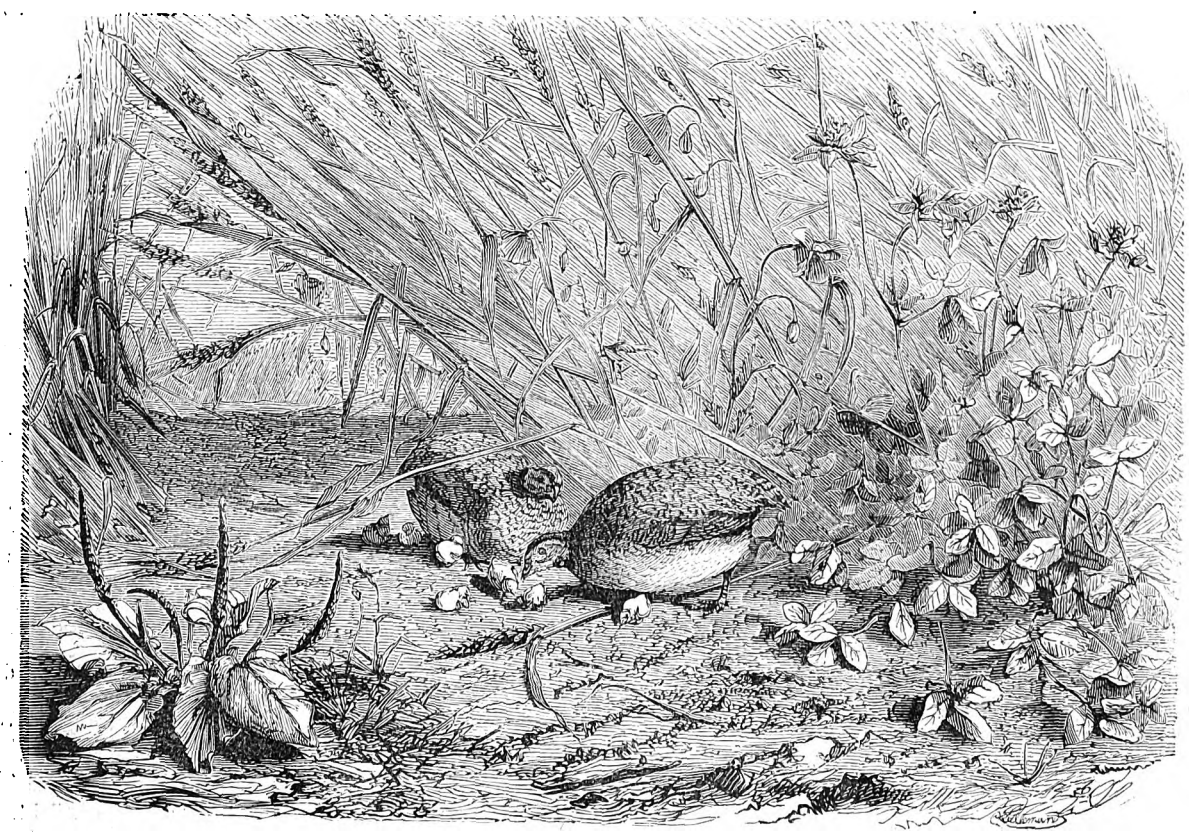

LA CAILLE VERTE.

Digitized by Google

imprudents qui se sont laissé tromper. Mais, si l'imitation n'est pas parfaite, la caille se méfie; elle s'arrête, et, renonçant à ses projets de conquête, elle s'enfuit aussi prestement qu'elle était venue.

Nous avons vu d'adroits chasseurs prendre, par ce moyen, des cailles par douzaines. Un vieux braconnier possédait le talent de l'imitation à ce point qu'au mois d'octobre il parvenait encore à réveiller les passions des mâles, malgré les habitudes de paresse que l'obésité leur fait contracter à cette époque.

Cette chasse à l'appeau n'a vraiment aucun inconvénient, car les mâles seuls s'y laissent prendre. Les femelles sont en trop petit nombre et, par conséquent, trop recherchées pour avoir besoin de courir après les amoureux.

Quand, par exception, l'on prend une femelle, ce ne peut être qu'une vilaine jalouse venue sous le filet pour dévisager l'imprudente rivale qui se permet d'attirer son époux de tout à l'heure. S'il est à désirer que la vertu trouve toujours sa récompense, il est à regretter que la jalousie, cet horrible défaut, ne trouve plus souvent une pareille punition. MAURICE ENGELHARD.

Une pensée de Vauvenargues.

I.

Tout le monde a entendu parler de la *Réserve.* Ce lieu célèbre est bien déchu de son ancienne splendeur. Un seul pavillon, qu'on craint chaque jour de voir disparaître, s'élève encore sur ces rochers autrefois peuplés de vingt guinguettes où fumait sans cesse la bouillabaisse nationale. A l'époque où se passe notre histoire, c'est-à-dire vers le milieu de la dernière moitié du dix-huitième siècle, la *Réserve* était une espèce de Courtille maritime où les nobles, les gens de robe et d'épée, les négociants et les bourgeois riches venaient s'encanailler. Ne rougissez pas, lecteur, nous allons vous introduire dans un des cabinets particuliers de la plus renommée des guinguettes de ces porcherons au bord de la mer. Nous y trouverons deux personnes à table; disons tout de suite qu'elles sont de sexe différent. L'une s'intitule : Girolamo del Bruscar, noble Vénitien banni des Etats de la république pour avoir fait un sonnet contre le doge; l'autre s'appelle tout simplement Mariette, deuxième danseuse de l'Opéra de Marseille. Del Bruscar est un jeune homme de vingt-cinq ans, l'œil vif, la physionomie aimable, avec une jambe d'abbé et une taille de mousquetaire; Mariette est une brune piquante; brodez là-dessus.

Mariette a reculé sa chaise de la table; del Bruscar bat la mesure avec son pied et mord le bout de sa serviette. Le dessert est servi, personne n'y touche. Il est évident que nous tombons dans l'entr'acte d'une querelle qui a probablement duré pendant tout le repas. C'est à qui boudera le plus longtemps. Enfin Mariette, pour ne pas perdre sans doute l'avantage de l'attaque, entame brusquement les hostilités.

— Me direz-vous enfin pourquoi vous refusez si obstinément de me conduire à cette fête?

— Hélas! vous savez bien que c'est impossible.

— Mais pourquoi? pourquoi? pourquoi?

— Parce que nous serions perdus si on se doutait seulement que je vous connais. Mon père, le vieux del Bruscar, est renommé dans tous les Etats de Venise pour la rigueur de ses principes. Malheur à moi s'il savait que j'aime une danseuse.

— Qui pourrait le lui apprendre?

— On voit bien que tu n'as jamais lu l'histoire, et que tu n'as pas entendu parler des nobles vénitiens. Ce sont des gens terribles, surtout ceux dont le nom est inscrit au Livre d'or. Sais-tu bien que mon père pouvait obtenir ma grâce, et qu'il ne l'a point voulu sous prétexte que je dois expier par l'exil le crime d'avoir comparé l'illustre chef de la république à un perroquet, *papagallo.* De loin il me surveille encore, les espions sont sans cesse attachés à mes pas, j'en suis réduit à changer presque chaque jour de demeure. S'il soupçonnait seulement notre liaison, le vieux del Bruscar serait capable... Girolamo s'est approché de la porte pour voir si personne ne l'écoute.

— De quoi donc? reprend Mariette qui commence à avoir peur.

— De te faire assassiner.

— Ah! l'horreur! c'est impossible.

— L'histoire de notre famille est écrite avec le sang. Tu ne sais pas ce que c'est qu'un del Bruscar! Crois-tu donc qu'il ne me serait pas agréable d'avouer mon amour, de me montrer partout avec toi; mais, pour te sauver, il faut que je renonce à cette joie. Que la mort d'un père barbare rende la liberté à l'exilé, il dira à celle qui l'a aimé : Viens dans le palais de mes ancêtres, partage ma fortune comme tu as partagé mon adversité, et voguons désormais dans la même gondole sur la lagune de la vie.

Comment résister à de telles paroles. Mariette se jette au cou de Girolamo : J'étais folle de t'accuser, s'écrie-t-elle, pardonne-moi.

Soyons discrets, ne gênons pas la réconciliation, allons nous promener un instant sur le bord de la mer. Une barque pavoisée se balance sur les flots. Elle attend le chevalier de Vauvenargues-Bonneveine, qui a traité aujourd'hui même deux marquises, un commandeur de Malte, une présidente au parlement d'Aix et un capitaine de Royal-marine. Des valets armés de torches escortent la noble compagnie jusqu'au rivage. Le chevalier marche en tête donnant galamment le bras à la présidente. Il n'y a qu'un étroit sentier qui mène à la mer. Del Bruscar et Mariette viennent de s'y engager, la lumière des torches donnent en plein sur le visage du Vénitien qui baisse la tête et ramène vivement son chapeau sur ses yeux. Le chevalier s'arrête.

— Qu'avez-vous, chevalier? lui demande la présidente.

— Rien, qu'un peu d'étonnement; il m'a semblé reconnaître, dans la personne qui vient de passer...

— Qui donc?

— Mon filleul le cuisinier.

II.

Eh mon Dieu oui, c'était lui-même, Baptistin Poban, filleul du chevalier Vauvenargues-Bonneveine, et cuisinier de son métier. Nous le disons franchement, dussiez-vous laisser-là cette histoire, notre héros est un cuisinier. Il n'était pas d'abord destiné à cette profession. Voulant qu'il étudiât et achetât plus tard une charge de magistrature ou de finance, car il devait être assez riche pour cela; sa mère l'avait mis, malgré son mari, chez les Oratoriens, où il obtint des succès notables. Malheureusement la bonne dame mourut, et le père Poban, le plus célèbre des cuisiniers marseillais, reprit son fils, le fit sauter de la classe à l'office, et pleura de joie le jour où le jeune élève, coiffé du classique bonnet de coton, conjugua sa première omelette.

Passer d'Apollon à Comus, des classiques latins à l'office, la transition est rude. Baptistin s'y soumit. A cette époque on ne s'insurgeait pas contre la volonté de ses parents. Le jeune Poban continua ses classes culinaires comme il avait commencé les autres, sans enthousiasme, mais aussi sans murmure. De l'omelette, il passa à la carbonnade; de la carbonnade à la gibelotte et aux mets qui en découlent; bientôt après il s'essaya au rôti, puis on lui confia l'entremets sucré. Quand par une gradation habilement ménagée, grâce aux sages conseils de son parrain le chevalier de Vauvenargues-Bonneveine, il fut arrivé de sauce en sauce au coulis, son père l'embrassa et déclara qu'il lui fournirait bientôt l'occasion de commander en chef un dîner, et de livrer sa première bataille. De son côté, le chevalier ne négligeait rien pour enflammer l'ardeur du néophyte. Nul n'était plus propre à remplir ce rôle, car il avait pour la cuisine l'enthousiasme et le respect d'un véritable gastronome.

« Jusqu'ici, dit-il un jour à son filleul, tu n'as entendu sortir de ma bouche que les principes ordinaires de l'art que tu vas professer, le moment est venu de t'initier à l'esprit même de cet art, et à tout ce qu'il exige de patience et de soins. » Le chevalier continua d'une voix grave et solennelle. « La cuisine ne mène pas à la fortune; tous les cuisiniers meurent pauvres comme les poëtes; il en est de même des illustres mangeurs. Le traiteur s'enrichit, le cuisinier devient célèbre; à l'un l'argent, à l'autre la gloire. Choisis entre ces deux alternatives, ou plutôt ne choisis pas, car ton choix pourrait te déshonorer. Avec le bien qui te vient de ta mère, et la dot que t'apportera ta cousine, vous pouvez vivre tous les deux honorablement; d'ignobles profits ne te tenteront point, tu n'ouvriras pas boutique de traiteur, tu ne te jetteras point dans le commerce. Cuisinier, tu restes dans le domaine de la pensée. Les produits de l'art culinaire, s'insinuant peu à peu dans le corps, vont réveiller les fibres de l'intelligence. A leur contact subtil les recoins les plus sombres de l'esprit s'illuminent, la joie et le bien-être pénètrent le cœur. Ses sucs, véritables philtres, font briller les yeux d'un éclat plus doux, les lèvres d'un sourire plus aimable. Poésie, santé, beauté, tout est dans la cuisine, même la vertu. L'homme juste est celui qui a bien dîné.

« La cuisine est un sacerdoce; pour l'exercer, il faut la foi, la patience, l'abnégation d'un apôtre, et la finesse, le tact d'un diplomate. Celui qui ne connaît pas les hommes, ne sera jamais qu'un médiocre cuisinier. Il faut disposer le menu d'un dîner d'après le caractère des convives. Observe les convives avant d'acheter les denrées. Un dîner ne se fait pas à la halle, mais au salon. Tâche d'être au courant des idées, des sentiments, des impressions accidentelles de ceux dont la bouche t'est confiée. Ne traite pas l'ambitieux comme l'homme arrivé, l'amoureux comme celui dont le cœur est vide, un magistrat comme un homme d'église, et ce dernier comme un homme d'épée. Il y a une cuisine particulière pour chaque classe de la société.

« Pour juger du succès d'un dîner, attends jusqu'au dessert; si personne n'y touche, le dîner a été manqué. Qu'il disparaisse au contraire sous la dent des convives, et le dîner a réussi. L'estomac, excité par une nourriture facile et spirituelle, ne s'aperçoit pas de ses fatigues et de ses travaux. Justifier le proverbe : « L'appétit vient en mangeant, » voilà le beau idéal de la cuisine.

« Je n'ignore pas que des critiques jaloux refusent à la cuisine provençale la prééminence qui lui est due; il n'est pas, selon ces esprits superficiels et prévenus, de bonne cuisine sans beurre. Profonde erreur! Pendant plusieurs années de séjour à Paris et à la cour, j'ai pu voir les dangers du beurre, je n'ai pas cessé dans le pays du beurre de croire à l'huile, et j'y suis revenu avec bonheur. Le beurre énerve, amollit un plat, il lui enlève son élasticité et son essence; le beurre, c'est l'embonpoint de la cuisine, il détruit l'expression de sa physionomie. Garde-toi de tomber dans le beurre. Avec le jus du fruit de Minerve, rien n'est impossible à l'artiste; il peut tenter tous les mélanges, toutes les alliances, toutes les combinaisons; à son contact l'épice perd de sa force et garde tout son parfum. L'huile est l'âme de la gastronomie; par elle nous dominons tous les peuples, et la cuisine provençale garde sa précieuse originalité. »

C'est par de tels discours souvent répétés que le chevalier cherchait à inculquer à son filleul les saines théories et les vraies traditions de l'art culinaire. Baptistin, le front incliné vers la terre, semblait, ainsi qu'il convenait, prêter une oreille attentive aux sages conseils de son parrain, mais son esprit était ailleurs. Eperdûment amoureux de Mlle Mariette, il avait pris la cuisine en dégoût au point même de renier cet art, et de se faire passer aux yeux de sa danseuse pour un proscrit vénitien.

Le lecteur est averti que tout ce qui s'est dit jusqu'ici est un prologue, et que six mois se sont écoulés entre ce chapitre et le suivant.

III.

Les bibliophiles connaissent les œuvres complètes du chevalier de Vauvenargues-Bonneveine, 2 vol. in-8°, Marseille, Jean Mossy, imprimeur du roi, 1778. Le premier volume contient deux tragédies, une comédie en cinq actes et en vers, un petit poëme, l'*Art de charmer* et un certain nombre de pièces fugitives; le second est un recueil de pensées diverses, car le chevalier marchait sur les traces de feu le marquis de Vauvenargues son cousin. Il était en train de corriger les épreuves de l'*Art de charmer*, et il lisait avec amour le dernier épisode du deuxième chant, le plus parfait à ses yeux, lorsque son valet de chambre, forçant la consigne, entra dans son cabinet pour lui remettre une lettre qui venait d'arriver.

— La peste soit à l'importun qui me dérange en un pareil moment! s'écria-t-il en prenant la missive; mais à peine eût-il jeté les yeux sur l'adresse qu'il se hâta de briser l'enveloppe et de lire la lettre. Elle était ainsi conçue :

« Mon cher parrain,

« Je ne sais si je dois vous donner encore ce titre, car vous m'avez renié probablement depuis le jour où j'ai abandonné mon père et ma cousine pour suivre une ingrate, une infidèle qui m'a chassé honteusement lorsqu'elle a connu ma profession véritable. Voici comment la chose s'est passée.

« Amoureux fou d'une danseuse du théâtre de Marseille, je m'étais présenté à elle sous le nom de Girolamo del Bruscar, gentilhomme vénitien, et comme tel mes vœux avaient été accueillis. Un engagement appelait ma belle à Gênes; l'idée d'une séparation me faisait perdre la tête, je voulus la suivre, elle y consentit. Nous partîmes sur une tartane qui mettait à la voile pour Naples. Vous savez, mon cher parrain, ce que c'est qu'un voyage pareil, à combien de fatigues et de privations on est exposé, si le temps ne vous favorise pas. La plus cruelle de toutes, pour une femme un peu gourmande comme ma danseuse (cela m'avait peut-être davantage attaché à elle), c'est d'en être réduite à la cuisine du bord. Quelquefois, il est vrai, on fait escalle dans quelque port, mais on ne trouve rien sur ces maudites côtes d'Italie, ni poule, ni poulet, pas même un coq. Un jour que le vent contraire nous retenait dans une petite ville située à quelques lieues de Gênes seulement, et appelée Porto-Bello, je me dirigeai vers la masure où nous avions installé notre office. Ma belle avait faim, et j'étais chargé par elle de voir si on apprêtait le dîner. Je trouvai Aubert, le cuisinier du bord, les bras croisés devant ses fourneaux éteints.

« — A quoi songes-tu donc, lui dis-je, n'est-il pas bientôt cinq heures.

« — Toutes nos provisions sont épuisées, me répondit-il, et je n'ai rien trouvé à acheter dans le pays.

« — Avec quoi Mariette dînera-t-elle?

« — Avec ces escargots que les enfants de l'aubergiste ont ramassés bien après l'orage. Nous n'avons que cela.

« Je restai pendant quelques minutes plongé dans de sombres réflexions. Tout à coup une lueur vint illuminer mon cerveau.

« — Il doit y avoir ici de l'ail?

« — Parbleu.

« — Et de l'huile?

« — Toujours.

« — Nous sommes sauvés, prépare les escargots. »

Aubert me regardait avec des yeux étonnés. Je pris cinq ou six gousses d'ail, après les avoir dépouillées de leurs pellicules, je les mis dans un vase, où je commençai à les triturer; à mesure que mes ails se réduisaient en pâte, je les humectais de quelques gouttes d'huile, augmentant peu à peu la dose, sans hâter la vitesse de la trituration. Petit à petit se formait une crème appétissante et dorée. Les escargots étaient cuits. J'en pris un, et, l'enduisant d'une couche de ce beurre que je venais d'improviser, je le portai à ma bouche; Aubert en fit autant. O prodige, s'écria-t-il, c'est parfait! Ah! maître, je ne suis pas digne de tenir la queue de votre poêle! Qui diable vous a donné l'idée de ce plat? J'aurais pu lui répondre : l'amour! Mais Aubert ne m'aurait pas compris. Je le priai seulement de me garder le secret, comme il l'avait tenu jusqu'alors, et de ne rien dire qui pût me faire connaître.

Après le dîner, le vent étant tout à coup devenu favorable, le capitaine nous fit les signaux d'embarquement. Ma danseuse avait disparu; je la cherchai en vain de tous côtés. Elle aura sans doute pris les devants, pensai-je; rejoignons-là. Je montai sur la tartane; point de Mariette; je la demandai au capitaine, qui me remit un petit billet de sa main.

« J'ai entendu votre conversation avec Aubert. J'achèverai le voyage par terre. Ne vous présentez plus devant moi; je vous ferais jeter à la porte.

« Vous avez du talent, mais ne sortez pas de la cuisine. » Accablé de douleur et de repentir, j'attends à Nice le pardon de mon père. J'ose espérer que vous voudrez bien me le faire obtenir.

« Votre infortuné filleul, B. POBAN. »

Le chevalier prit sa canne et son chapeau, et se dirigea vers la demeure du vieux cuisinier. « De l'ail et de l'huile, murmurait-il en marchant; que peut-on faire avec cela? »

IV.

Un mois après, Baptistin allait être reçu maître cuisinier. Son père lui cédait sa maison, et donnait, pour célébrer cet événement, un repas à sa bastide du Rocas-Blanc. Le chevalier de Vauvenargues-Bonneveine, et j'allais dire les autres cuisiniers de Marseille, attendaient avec impatience le chef-d'œuvre du récipiendaire. On se disait tout bas que, pour le confectionner, il n'avait voulu que de l'huile et quelques gousses d'ail; on se demandait ce que pouvait produire un pareil mélange. Enfin, on se mit à table, et on vit apparaître le fruit des travaux de Baptistin. C'était, comme nous l'avons dit, une crème dorée, onctueuse, chatouillant l'odorat, flattant le regard. Le chevalier l'attaqua le premier.

— Ciel! s'écria-t-il, j'ai trouvé mon idéal.

Les autres convives goûtèrent au mets nouveau.

Digitized by Google

— Oui, poursuivit le chevalier, c'est là l'apéritif que je cherche depuis si longtemps. Agréable au palais, facile à l'estomac, délicate et incisive au nez, cette crème accompagnera admirablement le poisson, les légumes, tous les plats de moyenne saveur, car, ne vous y trompez pas, on ne doit point la manger seule; elle n'est qu'un auxiliaire, mais quel auxiliaire! Qu'on me repasse le plat.

Arriver à un tel résultat! continua-t-il après un moment de silence, avec des moyens si restreints! voilà l'admirable! Ce mets possède la première et la plus importante condition de l'art, la simplicité. Baptistin tu es un grand artiste; viens m'embrasser.

Le père Poban pleurait de joie; un des convives ayant demandé quel nom on donnerait au mets nouveau, tous répondirent : le nom de l'inventeur!

Le chevalier les interrompit.

— Non pas, Messieurs, non pas; il faut un nom national à ce plat destiné à devenir national. Nous le prendrons dans deux principales substances qui le composent : l'ail et l'huile; nous le nommerons AIOLI.

Ainsi fut baptisée cette combinaison merveilleuse, éternel honneur de la cuisine méridionale, éternel désespoir de la cuisine du nord, qui la raille, ne pouvant parvenir à l'égaler.

Après la sieste, le chevalier de Vauvenargues-Bonneveine relisait sous les pins les épreuves de son second volume. Il prit son crayon, et, songeant à l'histoire de Baptistin, il ajouta en marge cette dernière pensée :

« Les bons plats viennent du cœur. »

TAXILE DELORD.

Un rêve sous les arbres de la Bourse.

Que dirait aujourd'hui Montaigne, lui qui aimait Paris jusque dans ses verrues?

On a extirpé les verrues; à peine s'il reste encore, de loin en loin, quelque tache.

Tous les matins, c'est une surprise nouvelle, un étonnement. Vous vous couchez dans un cul-de-sac, vous vous réveillez sur un boulevard; vous aviez pour horizon, à dix pas, un vieux mur maussade; le mur disparaît par enchantement, et vous découvre une large place avec une fontaine au milieu, deux cygnes et plusieurs statues. — Ceux qui logent au cinquième étage attendent des *jardins suspendus,* comme les jardins de Sémiramis.

Et non-seulement les verrues de Paris sont extirpées et ses taches lavées, mais Paris *tout entier* se métamorphose. Les choses qu'on ne doit ni abattre, ni agrandir, ni altérer dans leur essence, on trouve moyen de leur imposer une autre physionomie.

— Je ne peux plus reconnaître le Panthéon depuis qu'on l'a *crucifié,* me disait dernièrement un commis voyageur.

Avant hier, un habitant de Dijon, — qui pourtant visite la grand'ville au moins une fois l'an, — me demanda devant la Bourse : — Quel est ce monument-ci?

On n'a pas changé une pierre à la Bourse, mais on a planté de grands arbres alentour; ces arbres lui donnent un aspect imprévu.

A droite et à gauche, les colonnes disparaissent derrière la verdure. — Quelques personnes s'en plaignent, d'autres voudraient, au contraire, que tout l'édifice fût caché. — Je suis un peu de l'avis des autres; cependant je m'apitoyais sur ces arbres arrachés à leur sol natal; ces rustiques philosophes troublés tout à coup dans leurs méditations pour devenir les chambellans du veau d'or, pour entendre, au lieu du concert des oiseaux, les vociférations quotidiennes de ses ministres, ne devaient-ils pas cruellement souffrir? ne devaient-ils pas accuser la destinée et maudire leur exil, pleurer — comme pleurent les arbres — sous leur écorce?

Il me vint à l'esprit d'évoquer Apollonius de Tyane.

Apollonius m'apparut, et il eut la galanterie de me confier son secret pour comprendre tous les bruits de la nature, le langage des choses.

Aussitôt je courus à la Bourse. Il faisait nuit; le théâtre du Vaudeville était déjà fermé; le nombre des passants diminuait rapidement. — Debout sous les marronniers, leur bonne mine et leur apparence de santé me blessèrent d'abord; j'aurais voulu les trouver malades, souffreteux. Il n'y a peut-être pas de sentiment plus susceptible que la pitié; néanmoins je tendis l'oreille... Pas un bruit, pas un frémissement du feuillage, pas un soupir; l'air dormait immobile, et sans doute les arbres dormaient aussi. Après une heure d'attente, comme le sommeil me gagnait moi-même, je crus sentir enfin une fraîcheur au visage.... l'ombre d'un souffle..., puis un souffle distinct, et l'air fut remué, — les arbres se réveillèrent.

J'entendis... La stupéfaction faillit me foudroyer! Ces arbres, ces paysans reproduisaient exactement dans leur langue toutes les clameurs de la Bourse, les offres et les demandes des soixante. « *J'ai vingt-cinq Lyon, cent Mobilier, quarante Midi.* » Les hurlements des coulissiers, les appels des clients et les réponses des commis, les conversations des grands faiseurs sous la galerie de l'Horloge, le murmure de la vile multitude, des aphorismes comme ceux-ci : « *L'argent est tout. — Le boursier seul est digne et libre. — Il est bien temps de fonder, sur l'autel sans dieux de l'égoïsme, la religion tranquille des intérêts,* etc.; » et jusqu'à la psalmodie du crieur public : *Demandez le cours de la Bourse et de la Banque.*

Je me retirais scandalisé, furieux, mais le plus touffu et le plus sonore des marronniers m'adressa personnellement la parole :

— Pourquoi t'indigner, jeune homme? Crois-tu que nous ayons perdu en si peu de temps notre caractère, notre modestie native, notre gravité d'arbres, les sereines pensées que nous puisions, aux champs, dans la contemplation du ciel? Crois-tu que notre position actuelle gonfle d'orgueil nos troncs et nos branches?

— D'après ce que je viens d'entendre...

— Nous jouons la comédie. — C'est notre seule vengeance pour tous les ennuis qu'il nous faut endurer ici. Vengeance innocente, n'est-ce pas?

— Ah! vous vous ennuyez, dis-je avec un geste de satisfaction. Cette vapeur d'or qui vous environne...

— Ne nous enivre pas, sache-le bien. — Nous regrettons amèrement la campagne où fut notre berceau, les champs maternels... Là-bas, nous jouissions d'une paix si profonde! Les petites fleurs nous envoyaient si amicalement leurs parfums!... Toute la nuit, le rossignol épanchait dans notre sein ses mélodieuses extases, et l'alouette, avec la rosée de l'aurore, faisait pleuvoir sur nous ses notes étincelantes. — C'était un bonheur vif et calme, toujours le même et toujours nouveau. Maintenant... plus de longues rêveries, plus de parfums de rose ou de violette, plus de chansons sublimes!... Il n'y a que des moineaux sceptiques et facétieux qui visitent nos branches. — Si nous avions de la vanité, nous nous croirions dédommagés amplement par le poste que nous occupons; — vivre une heure, chaque jour, dans la compagnie des Chrysostomes modernes! — mais la vanité nous est inconnue. Nous n'avons laissé là-bas aucune de nos vertus solides; on nous a transplantés tout entiers. Aussi la seule chose qui nous console un peu, c'est de songer aux services que nous pourrons vous rendre, hommes si grands et si petits! L'atmosphère de ces lieux vous est souvent malsaine et volcanise vos cerveaux... nous vous administrerons quelques douches d'ombre. La tendre couleur de notre feuillage reposera vos yeux brûlés par l'éclat de l'or. Quand nous vous verrons sortir les mains vides, le désespoir dans l'âme, notre murmure vous rappellera discrètement qu'il est d'humbles travaux par lesquels on s'assure le pain de chaque jour et le sommeil tranquille de chaque nuit. Quand au contraire vous sortirez les mains pleines, — trop pleines, — regardez alors comme nous abritons du soleil et de la pluie ceux qui n'ont pas de chapeau... Nous sommes les fils préférés de la nature, — car l'homme, de jour en jour, lui échappe davantage, — c'est à nous d'enseigner sa mansuétude, — et nous n'y faillirons jamais!

Il se tut. Je le priai d'excuser mes soupçons et de présenter mes excuses à tous ses frères; je protestai de mon repentir, de mon admiration.

Il me tendit une branche que je serrai avec transport.

Le lendemain, je racontais cette aventure à un philosophe, penseur très-distingué, quoique philosophe de profession.

— Eh bien! s'écria-t-il après m'avoir écouté sérieusement, je vais chercher un procédé pour transplanter *aussi* les hommes au sein de la richesse, sans qu'ils y perdent rien de leur honnêteté.

J. B. BOREDON.

Gazette du palais.

Le 3 janvier 1858, dans une villa du bourg du Cannet, à une lieue de Cannes, une femme, jeune encore, expirait entre les bras de sa sœur. Quelques heures plus tard, un artiste arrivait en toute hâte de la ville voisine, afin de reproduire, à l'aide du daguerréotype, les traits de la morte. Pour placer convenablement l'instrument sans changer la position du corps, on abattit un pan de mur, et la lumière fit son œuvre avec une impitoyable fidélité. Elle n'oublia rien, ni les rides creusées par la longue maladie, ni la maigreur des joues, ni la contraction de la bouche dans le spasme suprême, ni les hideuses taches marbrant déjà la chair envahie par la décomposition. C'était à ce point la mort dans sa réalité nue que, de tous ceux qui avaient vu pleine de vie, de jeunesse et d'ardeur la femme couchée maintenant sur le lit funèbre, nul n'aurait dit en jetant les yeux sur cette image : Voilà celle que nous avons connue, celle que nous avons admirée, celle que nous avons aimée! Deux mois après, à l'endroit le plus fréquenté de nos boulevards, devant la vitrine d'un célèbre éditeur de gravures, la foule se pressait pour contempler un admirable dessin signé d'un nom illustre dans les arts, du nom de Mme O'Connell. Cette fois, on le reconnaissait ce front pensif couronné de lauriers, sur lequel tombait la clarté d'une lampe antique; on le reconnaissait, ce calme et beau visage endormi dans l'immortalité plutôt que dans la mort, et il n'y avait pas dans la foule un homme de loisir, un savant ou un ouvrier qui ne s'écriât : c'est Rachel! On ne pouvait s'y tromper, c'était bien elle, la fille inspirée de la Grèce et de Rome, celle qui, pendant quinze ans, avait fait parler, marcher, vivre enfin devant nous Phèdre, Camille, Hermione, Emilie, toutes ces ombres poétiques, touchantes ou passionnées, qui, sorties à sa voix de leurs sépulcres de marbre, l'avaient pas à pas poussée vers le tombeau.

Le portrait de Mlle Rachel ne resta que quelques jours exposé chez M. Goupil. Mlle Sarah Félix, prétendant que le dessin n'était que la reproduction de la photographie faite au Cannet et modifiée à Paris par M. Ghémar, déclara, par acte d'huissier, qu'elle entendait qu'il disparût de la montre. Mme O'Connell, sommée, le 28 avril, en vertu d'une ordonnance de M. le président du tribunal civil, de le représenter à Mlle Sarah, répondit qu'il était vendu. Un certain nombre de photographies et les clichés qui avaient servi à les tirer furent saisis, et Mme O'Connell fut assignée en remise du portrait, en validité de saisie et en payement d'une indemnité dont le chiffre était abandonné à la sagesse du tribunal. Une assignation en appelle une autre, et Mme O'Connell forma, de son côté, une demande reconventionnelle en mainlevée de la saisie et en payement d'une somme de cinq mille francs à titre de dommages-intérêts.

Les questions que soulevaient ce procès n'étaient pas toutes exclusivement juridiques; aussi la cause n'avait pas encore été appelée devant la première chambre, que déjà elle avait été plaidée et jugée diversement dans les salons, dans les ateliers, dans les foyers des théâtres. Ceux-ci soutenaient que l'artiste, qui, de son vivant, ne s'appartient pas, n'appartient pas à sa famille après sa mort. « Il a, disaient-« ils, aliéné en quelque sorte sa personnalité au profit du « public; le public a sur lui un pouvoir absolu contre le-« quel aucune considération ne saurait prévaloir, et dont « rien ne limite la durée. Au delà comme en deçà du tom-« beau, l'artiste est un esclave,—esclave glorieux quand Dieu « a fait rayonner son front de l'auréole du génie. »—« Non. « répondaient ceux-là, il n'est pas vrai que l'artiste s'abdi-« que lui-même tout entier. Sans doute, lorsqu'il est sur le « théâtre, ses inspirations, sa voix, son attitude, son geste, « ses traits, appartiennent à tous; mais, sorti de la scène, « il rentre en possession de lui-même,... et, quand la mort « l'a couché dans le cercueil, il n'est permis à personne d'é-« carter d'une main curieuse le linceul qui le recouvre. »

Ces différentes considérations ont été fort éloquemment développées à l'audience. — Me Desmarest, l'avocat de Mme O'Connell, a contesté à M. Félix père et à Mlle Sarah le droit de parler au nom de la famille tout entière, alors que la mère de Mlle Rachel et sa sœur, Mlle Lia, avait souscrit à la photographie de l'œuvre exposé chez M. Goupil. Me Gustave Chaix d'Est-Ange soutenait qu'il appartenait au père de se prononcer souverainement sur une question de ce genre; mais il plaçait la solution du procès ailleurs encore. Comparant au dessin de Mme O'Connell la photographie commandée par Mlle Sarah, il s'est efforcé de démontrer que l'un n'était que la contrefaçon idéalisée de l'autre, et constituait une atteinte portée au droit de propriété de sa cliente, atteinte qui devait être réprimée par la justice.

M. l'avocat impérial Pinard a conclu, dans un réquisitoire net, concis et élevé, à l'adoption des conclusions de la demande. A l'audience de mercredi dernier, le tribunal a prononcé la validité des saisies, ordonné la destruction du dessin, et repoussé les conclusions de Mme O'Connell.

Les mariages transocéaniens sont, cette année, une des ressources de la chronique judiciaire. Les aventures du jeune Malfilâtre et du jeune Ruttinger vous sont connues; écoutez maintenant l'histoire de Célestin Recluz, fils d'un honnête pharmacien de Vaugirard, membre de la société linnéenne et conchyliologiste distingué. Célestin partit à quinze ans pour la province de Guatemala avec la ferme intention de tirer parti d'une concession de bois faite à l'un de ses oncles. Il n'avait sur les forêts vierges que des idées assez vagues. Lorsqu'il vit ce qu'il en était, la hache lui tomba des mains. Cependant il se décida à rester en Amérique, et en 1848 il épousa, suivant les lois du pays, Mlle Magdalena Vargas, issue d'une famille espagnole. Avait-il, avant de contracter cette union, sollicité le consentement de ses parents? Nous l'ignorons; toujours est-il qu'il annonça à son père la naissance d'un petit garçon, et que cet événement parut combler de joie toute la famille. M. Recluz remercia son fils d'avoir donné au nouveau-né les prénoms de son grand papa. « Si comme on le dit, ajoutait-il dans sa lettre, celui « de qui l'on tient son prénom vous fait passer ses qualités « comme ses défauts, ton fils sera soumis à ses parents, ai-« mera Dieu, sera fidèle à ses engagements, sera studieux « et surtout honnête homme; ce sont là les qualités qui « m'ont toujours distingué... Rappelle-toi et apprends-lui. « lorsqu'il aura l'âge pour bien comprendre, que notre fa-« mille a la prétention, bien établie par des titres irrécusa-« bles, de descendre en droite ligne, c'est-à-dire par les hom-« mes, de Marcus Attilius Regulus, sénateur et consul romain. « qui s'est rendu immortel par ses vertus privées et par « son amour pour sa patrie; qu'il se rappelle son illustre « origine et qu'il fasse tout au monde pour conserver in-« tact l'honneur qui s'attache à ce nom. » Le descendant de Regulus charge ensuite Célestin d'embrasser le petit César-Augustin sur les deux joues et de le bénir pour lui *de la manière suivante :*

« Tu te recueilleras un instant en pensant à Dieu, puis à « ta mère et à ton père, ensuite tu étendras les bras et pla-« ceras tes deux mains sur sa tête, en prononçant d'une « voix grave ces mots : — Au nom du Dieu d'Israel, Dieu « de Jacob, d'Abraham et de Joseph, je te bénis, de même « qu'au nom de mes père et mère; puisse cette bénédi-« tion te rendre sage, bon fils, bon citoyen et bon mari; « puisse-t-elle encore te rendre heureux ta vie durant et « après ta mort. Amen. » — La lettre se termine ainsi : « Compte toujours sur toute mon affection, ainsi que ton « épouse et ton fils. »

Ah! si jamais la fortune amène à Vaugirard la mère et l'enfant, comme il les pressera tendrement sur son cœur, ce pharmacien solennel!

O inconstance des affections humaines! Voici Magdalena Vargas, qu'un naufrage a rendue veuve; voici César-Augustin, qui n'a plus de père..., et M. Recluz les méconnaît. Serait-ce parce qu'au nom de son jeune fils, Mme Célestin demande qu'on lui rende compte de plusieurs successions ouvertes dans la famille? Non, je ne puis le croire; de pareils motifs sont indignes d'un membre de la société linnéenne, d'un conchyliologiste distingué, d'un homme qui administre des bénédictions aussi majestueuses, et surtout d'un arrière-neveu de Marcus Attilius Régulus, sénateur et consul romain. Tout au plus oserait-on attribuer de pareils sentiments à un descendant d'Annibal.

Quoi qu'il en soit, M. Recluz refuse de reconnaître pour sa bru Magdalena Vargas. Il soutient que le mariage de son fils est nul, parce qu'il n'a pas été précédé des publications exigées par le Code civil et du consentement paternel. Quand on lui oppose la lettre dont nous avons cité des extraits, il déclare qu'il l'a écrite dans la conviction où il était, ainsi que l'atteste un certificat de M. Guy, oncle de Célestin, que celui-ci avait épousé une demoiselle Madeleine Bermudez, fille d'un Espagnol et d'une Française, qui avait habité Passy, et non une demoiselle Madeleine Vargas; une jeune personne d'une taille de 1 mètre 75 centimètres, « d'un beau physique, » parlant parfaitement le français... et en aucune façon « une petite femme chétive, d'un aspect « mulâtresse, ne parlant qu'espagnol. » Le tribunal et la

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

cour n'en ont pas moins déclaré valable le mariage contracté entre Célestin Recluz et Madeleine Vargas.

Allons, monsieur Recluz père, un bon mouvement : Rebénissez votre bru et votre petit-fils.

On rencontre de braves gens qui s'imaginent qu'il n'y a de sauvages qu'en Amérique, dans l'Afrique centrale et méridionale et dans les îles de la mer du Sud. C'est là une grande erreur : il y en a aussi en Alsace, dans le petit pays du Sundgau, bien que les géographes ne le disent pas. Les indigènes de cette contrée ne peuvent pas souffrir que les israélites et les étrangers, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas l'honneur d'être nés dans le Sundgau, s'y établissent. Le moyen adopté pour se débarrasser des réprouvés est extrêmement simple : on détruit leurs maisons. Quand la justice essaye de saisir les coupables, il lui est impossible de mettre la main sur un témoin : le hasard ou un coup de vent a fait tout le mal.

Dans le mois de janvier 1852, trois chétives maisonnettes du village de Kœstlach, appartenant à de pauvres gens, furent démolies. Le maire mit le dommage sur le compte d'un ouragan. Il fut établi qu'il n'y avait pas eu le moindre ouragan ; mais on ne put en apprendre davantage.

Deux des propriétaires si violemment expropriés se pourvurent devant la juridiction civile et attaquèrent la commune comme civilement responsable de dévastations commises par un attroupement, aux termes de la loi du 10 vendémiaire an IV. Une nouvelle enquête fut ouverte l'année dernière. La conspiration du silence s'organisa ; mais, si les auteurs des méfaits demeurèrent inconnus, il fut constaté du moins que les démolitions ne pouvaient être attribuées qu'à la malveillance. — Le tribunal d'Altkirch a condamné la commune de Kœstlach à indemniser les victimes de ces actes odieux.

Si les naturels du Sundgau étaient venus démolir le colombier que M. Campagne a construit sur un four à plâtre de Belleville, certes je ne les excuserais pas, mais je ne plaindrais pas beaucoup M. Campagne.

Ce propriétaire a eu l'ingénieuse idée de remplacer dans son immeuble l'escalier par une échelle de meunier, de sorte qu'il est fort difficile pour les locataires de rentrer chez eux sans se casser un bras ou une jambe. Il pourrait bien se faire qu'ils se tuassent, mais ils auraient la consolation de se dire en mourant qu'ils ne font pas de tort à M. Campagne, qui a soin de se faire payer une année de loyer à l'avance. Si encore M. Campagne ne louait qu'à des acrobates, mais non ; il loge des enfants et des femmes enceintes. Or qu'arrive-t-il ? c'est qu'un beau jour une femme tombe et accouche avant terme ; c'est que dans la quinzaine une petite fille tombe aussi et se brise la cuisse. Cela coûte à M. Campagne cent francs d'amende, deux cents francs de dommages-intérêts d'une part, deux mille francs de l'autre, deux mois de prison, et cela lui vaut une verte semonce de M. l'avocat impérial, à laquelle tout le monde applaudit.

Une ordonnance de non-lieu vient d'être rendue en faveur de M. de Pène et de ses témoins. Les prévenus appartenant à l'armée ont été renvoyés devant la juridiction militaire.

HENRYS.

Chronique littéraire.

Sonnets humouristiques, par M. Joséphin Soulary. — Les *Convictions*, par M. Maxime du Camp. — *Psyché*, par M. Victor de Laprade. — *Poésies complètes* de M. Théodore de Banville. — *Poésies complètes* de Mme Amable Tastu. — *Sonnets, iambes et ballades*, par M. E. de Sars. — *Lucienne*, par M. Eugène Long. — *Chansons populaires*, par M. le comte Eugène de Lonlay. — *Poésies lyriques*, par le même. — *Fables et contes en vers*, par M. le docteur A. Delétant. — *Fables*, par M. Christien de Lihus.

Vous avez probablement oublié, chers lecteurs, quelle chaleur il faisait le jour de la Saint-Médard ; — ne vous alarmez pas de ce début météorologique ; — on étouffait ; l'orage ne voulait point crever : aussi, c'était à qui irait se plonger dans la Seine ; et de la place de la Madeleine, où je demeure, jusqu'au pont de la Concorde, que je vois de mes fenêtres, ce n'étaient que processions d'écoliers tournant le dos à l'église et se dirigeant, caleçon en main, vers la rivière. J'étais, à vous dire vrai, bien tenté de me joindre à eux et d'aller aussi faire mes dévotions à la nymphe qui inspira au tendre Racine ses premiers et ses plus mauvais vers. Mais ma chronique me réclamait ; — les critiques sont des écoliers sans vacances ; — et les livres, entassés sur mon bureau, avaient l'air d'avoir bien chaud eux-mêmes, et me regardaient avec des yeux de reproche, comme pour me sommer d'éclaircir leurs rangs et de les tirer le plus tôt possible de ce purgatoire.

Le métier d'homme de lettres a cela de bon qu'aux heures de sa plus grande détresse, on y a toujours une métaphore à son service. « Baignons-nous au moins dans des flots de poésie, me dis-je. Puisque Phœbus-Apollon est l'auteur du mal, c'est bien le moins qu'il me fournisse le remède. »

Ayant fait cette ingénieuse réflexion dans un style approprié au sujet, comme vous voyez, et me sentant déjà soulagé par cette rafraîchissante image, je me mis à recueillir ce qu'il se trouvait de vers au milieu de toute cette prose, tous les bluets de ce champ de blé ; et à ma grande satisfaction, parmi des noms moins connus ou inconnus, j'en avais trouvé plusieurs familiers et chers au public, tels que Maxime du Camp, Victor de Laprade, Théodore de Banville, Mme Amable Tastu, lorsque mon attention fut attirée par un élégant petit in-octavo, imitant, à s'y méprendre, ces vieux chefs-d'œuvre de typographie que les amateurs se disputent dans les ventes, un de ces livres à physionomie heureuse qui se font des amis à première vue. Sur sa couverture, sobrement dorée, étaient écrits ces mots : « *Sonnets humouristiques*, par Joséphin Soulary. » C'était la première fois que je voyais ce titre ; c'était la première fois que je voyais ce nom, et cependant l'édition était annoncée comme revue et entièrement refondue par l'auteur. J'entrai en méfiance. « Si ces vers étaient bons, pensai-je, ils seraient connus. Les bons vers ne sont pas assez communs pour ne pas faire sensation quand ils paraissent. »

J'allais donc, comme le dauphin de la fable, rejeter ce singe au gouffre amer, en maudissant les imprimeurs capables de prostituer les trésors de leur art à des œuvres qui n'en sont pas dignes, lorsqu'un reste de curiosité sans espoir me fit ouvrir le livre au hasard, à la page 40, et voici ce que j'y lus :

RÊVES AMBITIEUX.

Si j'avais un arpent de sol, mont, val ou plaine,
Avec un filet d'eau, torrent, source ou ruisseau,
J'y planterais un arbre, olivier, saule ou frêne ;
J'y bâtirais un toit, chaume, tuile ou roseau.

Sur mon arbre, un doux nid, gramen, duvet ou laine,
Retiendrait un chanteur, pinson, merle ou moineau.
Sous mon toit, un doux lit, hamac, natte ou berceau,
Retiendrait une enfant, blonde, brune ou châtaine.

Je ne veux qu'un arpent ; pour le mesurer mieux,
Je dirais à l'enfant la plus belle à mes yeux :
« Tiens-toi debout devant le soleil qui se lève ;

« Aussi loin que ton ombre ira sur le gazon,
« Aussi loin je m'en vais tracer mon horizon :
« Tout bonheur que la main n'atteint pas n'est qu'un rêve! »

Comment trouvez-vous ce sonnet ? Quant à moi, je me dis que ces quatorze vers annonçaient trop d'habileté pour n'être dus qu'à un heureux hasard d'inspiration ; l'arbre qui portait un pareil fruit ne pouvait pas n'en produire qu'un. Je tournai bien vite une autre page.

OARISTIS.

Ils vont, beaux amoureux, côte à côte, en silence,
Les yeux baissés vers terre, et la main dans la main,
Sans songer qu'ils sont seuls, éloignés du chemin,
Que le bois s'emplit d'ombre et que le follet danse.

Où vont-ils ? où le cœur les conduit sans défense,
Impatients et doux sous l'aiguillon divin,
Lui, du désir d'oser tout ému dans son sein ;
Elle, tremblant qu'il n'ose et se livrant d'avance.

Ils n'ont rien dit encore, et tout est dit entre eux.
La nature est discrète, enfants ! Soyez heureux !
Et toi, barde de Cô, souris, vieux Théocrite !

Vois ! ton drame d'amour dure éternellement ;
C'est, depuis deux mille ans, la seule page écrite
Où le temps ait passé sans aucun changement !

Après cette double épreuve, je vous laisse à penser si je poursuivis ma lecture. Je la poursuivis si loin que je ne m'arrêtai, comme Regnard, que lorsque la terre me manqua ; et, arrivé au 133e et dernier sonnet, j'étais si peu rassasié, et même si peu fatigué, qu'à l'exemple de Joseph II, de musicale mémoire, — ce que c'est que l'influence de la poésie ! ma prose marche de comparaison en comparaison, — qui, la première fois qu'il entendit le *Matrimonio segreto*, se le fit rejouer tout entier, séance tenante ; moi aussi, je me donnai immédiatement le royal plaisir d'une seconde représentation.

Or ce succès du poète est plus flatteur encore, je puis le dire, que celui du compositeur, car le chef-d'œuvre de Cimarosa défrayait à lui seul tout le spectacle ; tandis qu'après M. Soulary j'avais encore à entendre une dizaine de poètes ; et un homme qui a en perspective un trajet de vingt mille vers ne revient pas facilement sur ses pas. Néanmoins, je les ai lus ces vingt mille vers ; mais, il faut que je l'avoue, je n'étais pas dans les meilleures dispositions possible, et maintenant qu'il s'agit de vous donner mon avis sur toutes ces lectures, je suis un peu embarrassé.

Je me défie de mon jugement — vous seriez-vous attendu à cela d'un critique ? — Je ne me trouve pas dans des conditions d'impartialité suffisante ; je me sens engoué, exclusif, injuste. Pour aujourd'hui, je ne connais plus qu'un genre de poésie, le sonnet ; je ne connais plus qu'un poète, M. Joséphin Soulary ; je ne puis penser qu'à lui, vous parler que de lui. Après cela, dans cet enthousiasme, faites la part de la nouveauté, de la surprise ; tenez compte de la lune de miel ; je suis le premier à vous le recommander.

Ce que c'est que l'opportunité ! En toute autre circonstance, comme j'aurais été empressé à rendre pleine justice au talent facile, abondant, limpide de M. Maxime du Camp ; à cette nature souple, active, compréhensive, qui sait allier des goûts si divers : l'amour de l'immobile orient et de la progressive Europe ; à cette nature tout à la fois ardente et conciliatrice, provoquant de la parole et de l'exemple les poètes à être bien de leur temps, à entrer en communion avec le siècle, à ne point reléguer l'art dans les choses d'exception, mais à le faire l'écho de tous les besoins, l'aiguillon de tous les progrès ; et en même temps, tâche plus ardue, cherchant à intéresser la foi au triomphe de la raison, et, par conséquent, le principe de l'autorité au triomphe de la liberté ! Comme j'aurais eu plaisir à vous signaler toutes ces qualités dans le nouveau volume de vers qu'il a eu le droit d'appeler *Convictions*, et à recommander notamment à votre attention la *Mort du diable*, poème qui, tout piquant qu'il est, ne manque pas de grandeur, et la *Vivante*, cette intéressante légende où l'auteur, qui, vous le savez, est un peu pythagoricien, raconte

« L'histoire d'une âme
Qui sur terre vécut, qui six fois y fut femme,
Et qui, libre aujourd'hui de tout lien charnel,
Vient d'aller reposer au sein de l'Eternel ! »

Dans toute autre circonstance aussi, la réimpression par les frères Lévy de la *Psyché* de M. Victor de Laprade n'eût-elle pas été pour moi une agréable occasion de rendre hommage à la noble, calme et pure beauté de cette lumineuse, harmonieuse, platonique poésie, se plaisant aux cimes ardues d'où l'œil découvre de vastes horizons et plonge dans des profondeurs mystérieuses, éprise de tous les grands aspects de la nature et de l'âme ? Mais pour cette fois, — vous ne perdrez pas à l'échange, — laissez-moi ne l'apprécier que par la bouche de M. Soulary, qui adresse à M. de Laprade (ils sont, je crois, tous deux de Lyon) le sonnet suivant :

HERMÈS.

La Terre souriait, coquette et fraîche éclose,
Sous le premier soleil qui flamboyait aux cieux.
« Trop splendide est le jour, trop vive est toute chose ! »
Murmurait un archange en se couvrant les yeux.

« Germe, atome, élément qui dissout ou compose,
« Du fond au bord tout luit d'un éclat radieux.
« La clarté de l'effet resplendit dans la cause ;
« Un peu moins transparent Eden me plairait mieux !

« Sur ton œuvre, ô Seigneur ! qu'un peu d'ombre s'amasse
« Qui permette au regard d'embrasser la surface ! »
Et le Seigneur lui dit : « Adore mon dessein !

« L'ombre est le mal ! Trop tôt l'heure sera venue,
« Où la Nature en pleurs, honteuse d'être nue,
« Devant l'Homme indiscret se voilera le sein ! »

En quittant M. de Laprade et la région des nuages, c'eût été une bonne fortune que de parcourir la plaine et de rentrer en ville dans l'aimable compagnie de M. Théodore de Banville, ce poète à facettes, reflétant certains côtés de Rubens, de Virgile, de Ronsard et d'Alfred de Musset ; tour à tour berger d'Arcadie et bohème, échangeant la double flûte du pâtre antique contre la cigarette de l'étudiant parisien ; M. de Banville, esprit moins préoccupé du côté moral, social, utile de l'art, que M. Maxime du Camp ; moins ambitieux dans ses aspirations, moins soucieux d'abstractions, moins spiritualiste que M. Victor de Laprade, moins panthéiste, aurais-je dit, si le nouvel académicien ne repoussait pas dans sa préface cette qualification compromettante ; en un mot, moins soucieux de Psyché que de Vénus, et quelle Vénus encore ? la Callipyge !

Les *Œuvres complètes* de Mme Amable Tastu m'auraient reporté à ce bienheureux temps de rénovation littéraire que, sans avoir été suffisamment secondés par l'état des esprits, M. Maxime du Camp et ses amis ont fait, il y a quelques années, de généreux efforts pour ressusciter, quoique cette dixième ou onzième muse de l'école romantique, par son talent gracieux et tranquille, soit peu propre à donner une idée de ces âpres luttes, et qu'elle fît l'effet d'un ange de paix enrôlé par mégarde dans cette fougueuse armée révolutionnaire.

Mais ce sont là des réputations faites, et si j'ai des regrets à exprimer, je les dois bien plutôt à celles qui sont encore à faire :

A M. E. de Sars, par exemple, nature ardente, celle-là, et belligérante, mais très-complexe : partiale ensemble et consciencieuse, exclusive et éclectique, capable de toutes sortes d'amours et d'enthousiasmes contradictoires, pour la légitimité, pour l'empire, pour la *Marseillaise* ; cherchant de bien bonne foi en politique la quadrature du cercle.

A M. Eugène Long, qui évidemment est supérieur à M. Edouard du Rosay, son pseudonyme, — et dont le petit roman en vers, *Lucienne*, est en progrès sensible sur les *Bluettes*, auxquelles je n'avais pu réserver qu'une mention très-restreinte dans mon beaucoup trop collectif article du mois d'avril dernier ;

A M. le comte Eugène de Lonlay, dont je préfère les *Chansons populaires* aux *Poésies lyriques*, fondant ma préférence sur ce que, dans un long commerce avec la musique, sa poésie a contracté des habitudes de déférence modeste, très-propres à assurer la bonne intelligence entre les deux sœurs, mais dont il lui est ensuite bien difficile de se défaire, lorsqu'elle est appelée à marcher seule ;

Enfin à MM. le docteur A. Delétant et Chrestien de Lihus, deux fabulistes, deux poètes modestes aussi, comme le prouve le choix de leur genre de littérature, et prudents, comme le prouve le choix de leurs enseignements moraux. S'il n'y avait eu qu'eux au monde, jamais on n'aurait pu reprocher à l'apologue de se faire un sournois interprète d'opinions hardies, un cauteleux instrument d'opposition aux idées reçues. Pour être fabulistes, ces deux messieurs n'en ont pas moins le cœur sur la main. Tels ils sont, tels ils se montrent ; et leurs vérités sont tellement innocentes qu'on se demande pourquoi ils se sont crus obligés de les habiller.

Mais si, en échange de la prose que je reconnais devoir à tous ces poètes, je leur offrais encore quelques beaux vers, — pas de moi, bien entendu, mais toujours de M. Soulary, — ne serait-ce pas une compensation suffisante ? ne serait-ce pas multiplier mes chances de pardon ?

LES DEUX CORTÉGES.

Deux cortéges se sont rencontrés à l'église.
L'un est morne, — il conduit la bière d'un enfant.
Une femme le suit, presque folle, étouffant
Dans sa poitrine en feu le sanglot qui la brise.

L'autre, c'est un baptême. — Au bras qui le défend
Un nourrisson bégaye une note indécise ;
Sa mère, lui tendant le doux sein qu'il épuise,
L'embrasse tout entier d'un regard triomphant !

On baptise, on absout, et le temple se vide.
Les deux femmes, alors, se croisant sous l'abside,
Échangent un coup d'œil aussitôt détourné,

Et, — merveilleux retour qu'inspire la prière,
La jeune mère pleure en regardant la bière,
La femme qui pleurait sourit au nouveau-né !

Maintenant, sommes-nous quittes ? Quant à moi, je me flatte d'avoir complétement désintéressé mes créanciers, et si j'ajoute encore quelque chose, ce sera de surérogation, qu'ils le sachent bien, et pure munificence.

Il n'est pas besoin d'être du métier pour apprécier tout ce qu'il y a de sentiment, de grâce et de délicatesse dans ces compositions ; je me sers à dessein de ce terme beau-

Digitized by Google

coup trop prodigué, car M. Soulary compose, chose rare, et compose très-bien. Il est tout à fait dans les conditions de son art, *ut pictura poesis*. Chacune de ses idées a subi l'opération qui transforme la prose en poésie ; elle a revêtu un corps, le verbe est devenu chair. La plupart de ses sonnets forment un petit tableau, un petit drame, et cela avec une mesure parfaite, sans jamais tomber dans le théâtral, dans le romanesque.

M. Soulary a deux mérites à mes yeux, deux grands mérites, quoique négatifs : il n'est pas éloquent, et il n'est pas abondant. On s'est plaint, — jadis, — des avocats en politique : et en poésie, donc !.. Dieu merci ! les vers, chez lui, ne coulent pas de source. Ce qui coule de source, c'est de l'eau claire, et ses vers, à lui, sont nourris de pensées. Il n'est pas un mot qui n'ait sa valeur, qui n'ait été soigneusement, curieusement cherché, mais aussi presque toujours heureusement trouvé. M. Soulary est un fin ciseleur ; ce sera le Benvenuto Cellini du sonnet. Y a-t-il dans le ciseleur l'étoffe d'un statuaire ? Pourquoi pas ? Mais qu'importe ? il fait admirablement bien ce qu'il fait : qu'est-ce que le Persée a ajouté à la gloire de Cellini ? Qu'on dise, si l'on veut, que M. Soulary ne fait que des statuettes ; je répondrai que ces statuettes-là survivront à bien des statues de ma connaissance. Au surplus, il me fait l'effet d'avoir trop de sens pour se laisser tenter hors de sa voie. S'il en sort, ce ne sera qu'à bon escient, et je gage pour le succès.

Je crois avoir promis encore une citation, et cette fois ce ne sera point un sonnet, car M. Soulary s'est essayé aussi, et avec non moins de bonheur, comme vous allez voir, dans un genre de poésie qui, sans différer beaucoup du sonnet, a cependant sa nuance à part ; je veux parler du virelai.

PRIMULA VERIS.

Que tout cœur aimant soit aimé !
Du bonheur féconde semence,
Le désir a partout germé ;
La saison des baisers commence.

La saison des baisers commence ;
Pour calmer le sang enflammé,
Qui fait battre l'artère immense,
Agitez le thyrse embaumé !

Agitez le thyrse embaumé
Dont l'odeur grise l'innocence ;
Domptés par le sceptre charmé,
Les Dieux même sont en démence !

Que tout cœur aimant soit aimé !
La saison des baisers commence ;
Agitez le thyrse embaumé,
Les Dieux même sont en démence !

Les Dieux même sont en démence,
L'Amour s'offre tout désarmé ;
Agitez le thyrse embaumé !

Agitez le thyrse embaumé
Sur le front de l'adolescence ;
La saison des baisers commence.

La saison des baisers commence ;
Pour qu'il en soit beaucoup semé,
Que tout cœur aimant soit aimé !

Pour qu'il en soit beaucoup semé,
Sur le front de l'adolescence
L'Amour s'offre tout désarmé !

Cette gracieuse bacchanale me paraît d'un goût exquis, et le genre du virelai convient merveilleusement au sujet. Il y a dans le retour périodique des vers qui s'entrecroisent comme les boules aux mains d'un jongleur indien, quelque chose d'enivrant et de vertigineux qui rend bien le petillement de la séve humaine aux premières effluves du printemps ; et dans tout ce morceau bouillonne une verve contenue, qui n'en a pas moins d'effet pour ne pas grimacer comme fait trop souvent l'art moderne.

Le seul conseil que je me permettrai de donner à M. Soulary, c'est de soigner encore davantage ses rimes. Le sonnet est un genre exceptionnel qui a le droit d'être exigeant sous ce rapport, et M. Soulary est un poëte exceptionnel aussi, envers qui les *dilettanti* ont le même droit.

Quant à une certaine obscurité qu'on pourrait être tenté de reprocher à quelques-uns de ses sonnets, elle a pour moi plutôt du charme. Son idée, même alors, est toujours juste, et, pour la trouver claire, il ne s'agit que de regarder d'un peu plus près. Or la poésie est un plaisir raffiné, et je ne hais pas de la voir, comme une déesse qu'elle est, s'envelopper parfois d'un léger nuage pour échapper au vulgaire profane.

LÉON DE WAILLY.

Fêtes communales de Lille.

LES FASTES DE LILLE. — CORTÉGE HISTORIQUE.

Après les avoir laissées sommeiller pendant cinq ou six ans, la ville de Lille vient de réveiller ses anciennes fêtes communales avec un éclat remarquable. La municipalité a voté des subsides importants ; des souscriptions particulières ont apporté un riche supplément à la munificence municipale ; à l'aide de ces ressources réunies, on a organisé deux grandes journées de liesse populaire. C'est les 13 et 14 de ce mois que la cité lilloise s'est livrée à toutes ces magnificences.

La première journée nous a offert l'épisode principal des fêtes communales : nous avons vu défiler dans les rues le cortége historique des *Fastes de Lille*, c'est-à-dire toute l'histoire de la cité représentée au vif par les faits et les hommes les plus remarquables de chaque époque. En 1852, ce même cortége s'est montré avec un grand déploiement de luxe, joint à une scrupuleuse fidélité historique dans les costumes et dans toutes les autres parties de la mise en scène. L'*Illustration* a publié, à cette occasion, une grande gravure donnant exactement tous les groupes et chars du cortége ; cette gravure était accompagnée d'un article où tous les détails de cette exhibition des annales lilloises se trouvaient expliqués par le menu ; nous avons dit alors combien nous trouvions heureuse cette idée d'instruire le peuple en l'amusant, de lui apprendre l'histoire de la cité natale en faisant pompeusement défiler cette histoire sous ses yeux ; nous avons dit encore que cette pensée, que le plan des *Fastes de Lille* appartenait à M. Henri Bruneel, notre ancien collaborateur.

Aujourd'hui nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs à notre gravure et à notre article de 1852. Seulement des modifications ayant été apportées, cette année, à certaines partie du matériel, et un groupe nouveau ayant été ajouté à l'ensemble, nous croyons devoir indiquer ici ces diverses modifications.

On sait quelle fantaisie désordonnée on apporte habituellement dans l'accoutrement des géants légendaires qui figurent dans tous les cortéges de nos villes de Flandre. Le *Reuse* de Dunkerque, le *Gayant* de Douai, et leurs confrères les mannequins célèbres de toute la France, sont affublés d'une façon assez ridicule qui ne rappelle en rien les costumes de l'époque à laquelle la tradition fait remonter l'existence des personnages ainsi représentés. Les deux géants légendaires de Lille, *Phinaert* et *Lydéric*, avaient, eux aussi, donné dans ce même travers ; mais cette année, grâce au bon goût de M. le capitaine d'artillerie Liégard, chargé de l'organisation du matériel du cortége, on a substitué à la vieille défroque de ces héros en osier un costume et des armes conformes à ceux de leur temps (le septième siècle). Pour que cet exemple profite aux géants historiques des autres villes, on trouvera sur la page suivante les images fidèles de *Phinaert* et de *Lydéric* transformés.

Voici, du reste, la légende de ces deux personnages telle que nous la trouvons dans le livret des *Fastes de Lille*, rédigé par M. Henri Bruneel :

« Vers l'an 620, Salvaert, comte de Dijon, s'en allait en Angleterre avec Emelgaïde, sa femme, alors enceinte : — comme il passait avec sa suite dans le *bois de Sans-Pitié* (situé à l'endroit où fut ensuite bâtie la ville de Lille), un seigneur féroce et avide, nommé Phinaert, qui occupait à cette époque le château du Buc, au centre du bois de Sans-Pitié, se jeta sur lui à l'improviste avec les soudards de sa bande. Salvaert et tous ses serviteurs furent massacrés ; mais, au milieu du tumulte, Emelgaïde se sauva à travers les marais et alla se cacher près de là, dans le voisinage d'une fontaine qu'ombrageait un bouquet de saules. Bientôt exténuée de fatigue, pénétrée de terreur, la pauvre comtesse accoucha en cet endroit, avant terme, d'un bel enfant mâle qui semblait plein de force et de vigueur.

« A peine la mère commençait-elle à reprendre ses sens, qu'elle vit venir de loin Phinaert et ses soldats acharnés à sa poursuite. Alors, voulant du moins dérober son fils nouveau-né aux recherches de l'infâme ravisseur, Emelgaïde cacha l'enfant dans un buisson, l'abandonna à la grâce de Dieu, et se laissa amener prisonnière dans les sombres murailles du château du Buc. Vers le soir de cette même journée, un *ermite* qui se nommait Lydéric, et qui vivait près de la fontaine des Saules (*fontaine del Saulx*), entendit les vagissements de l'enfant abandonné, le recueillit, le fit nourrir par une biche, lui donna son nom de Lydéric, et l'éleva avec autant de soins que si c'eût été son propre fils.

« Vingt ans se passèrent ainsi. L'enfant était devenu un homme, et, qui mieux est, un vigoureux et vaillant guerrier qui maniait admirablement la lance et l'épée, et ne songeait plus qu'à venger son père et à délivrer sa mère captive. Le jeune Lydéric s'en fut donc trouver le roi de France, Clotaire II, et lui demanda congé pour défier et combattre Phinaert. Le roi ayant autorisé cet appel au *jugement de Dieu*, le combat eut lieu sur le théâtre même de l'attentat commis vingt ans auparavant. Après une lutte terrible, le jeune Lydéric tua Phinaert et délivra sa mère. Clotaire II, enchanté de la bravoure du vainqueur, le nomma *forestier de Flandre* et lui donna le château du Buc pour résidence. »

En partant de ces temps primitifs de la cité lilloise, le cortége historique nous montre successivement le comte de Flandre, Bauduin V, dit *de Lille*, qui bâtit, au onzième siècle, la première enceinte fortifiée de la ville ; le comte Bauduin IX, chevauchant à la tête d'une troupe nombreuse de chevaliers croisés que, tout au commencement du treizième siècle, il emmena de Flandre à la conquête du trône impérial de Constantinople ; la bonne comtesse Jeanne, fille de Bauduin IX, qui donna à la ville de Lille sa première charte de liberté communale et y fonda une foule d'établissements charitables ; le magnifique et prodigue duc de Bourgogne, Philippe le Bon, qui tint à Lille, en 1431, le second chapitre de la Toison d'or, et y présida le fameux *repas du Faisan*, dont tous les convives, à l'exemple du duc, jurèrent d'aller combattre les infidèles en terre sainte. Puis viennent, montés sur leurs destriers et la lance haute, les nobles jouteurs du *tournoi de l'Epinette*, fête chevaleresque qui, au quinzième siècle, se célébrait chaque année à Lille avec une pompe extraordinaire. A la tête du groupe suivant s'avance, sur un cheval magnifiquement caparaçonné, l'empereur Charles-Quint faisant, en 1542, sa joyeuse entrée dans la bonne ville de Lille.

Dans ce même groupe du seizième siècle se trouve encore une demi-géante portée par une troupe d'archers : c'est Jeanne Maillotte, la Jeanne Darc, la Jeanne Hachette de Lille. Voici du reste, d'après le livret, l'exploit guerrier qui fit de cette femme une héroïne flamande.

« — Le 22 juillet 1582, un parti de maraudeurs réformés (protestants), profitant de l'heure des vêpres qui appelait la foule aux églises, fit tout à coup invasion dans un des faubourgs de Lille. Déjà ces *Hurlus* (sobriquet populaire des réformés en Flandre) étaient en train de piller les maisons désertes, lorsque l'hotesse d'un cabaret où se réunissait une confrérie d'archers, prit une hallebarde, se mit à la tête des confrères armés et courut sus aux assaillants. Toutes les femmes du voisinage se mirent alors de la partie ; elles aveuglaient les soldats *Hurlus* en leur jetant des poignées de sable au visage, pendant que leurs maris et leurs frères les criblaient de leurs flèches et les lardaient de leurs piques. Tant et si bien que l'ennemi prit honteusement la fuite, et que le faubourg et la ville furent sauvés.

« Cette héroïne bourgeoise se nommait JEANNE MAILLOTTE, et son cabaret existe encore aujourd'hui sous cette enseigne : *Au jardin de l'Arc.* »

Jeanne Maillotte, tout comme *Lydéric* et *Phinaert*, avait été jusqu'ici attifée de la plus étrange façon ; on a fait également cette fois, subir à son costume une heureuse reforme. L'héroïne lilloise se trouve pour le coup mise suivant sa condition et suivant la mode de son temps ; seulement, comme c'était fête le jour de l'attaque des *Hurlus*, on lui a mis son casaquin des dimanches, ce qui la fait si brave et si belle que nous nous risquons à vous présenter ici sa portraiture.

Cette première partie du cortége laissait à désirer. Elle était moins bien ordonnée que nous ne l'avons vu en 1852 ; il y avait là des bannières et des costumes fourvoyés dans un groupe qui n'était pas le leur. Mais nous voici arrivés à des épisodes irréprochables, grâce à la discipline militaire, qui en a réglé l'ordonnance et qui préside à l'exécution.

Des deux derniers groupes des *Fastes de Lille*, l'un nous représente la triomphante entrée dans Lille conquise du roi Louis XIV, à la tête de toute sa maison militaire (1667) ; l'autre est consacré au glorieux souvenir du siége de Lille de 1792. On sait que l'héroïque défense de Lille sauva alors la France de l'invasion étrangère, et raffermit l'esprit public ébranlé par la reddition de Longwy et de Verdun ; aussi la Convention nationale se hâta-t-elle de décréter que : « *Les citoyens de Lille ont bien mérité de la patrie.* »

Le char de ce groupe n'ayant pas été reproduit, faute de place, dans notre gravure de 1852, nous le donnons ici, d'autant mieux qu'il a été, cette année, singulièrement perfectionné dans son ordonnance.

Au siége de Lille de 92 s'arrêtent les *Fastes de Lille* proprement dits. Ni le plan, ni le livret de M. Henry Bruneel, ne sont allés plus loin. Néanmoins on a cru devoir, pour cette fois, ajouter un groupe supplémentaire rappelant notre gloire de Crimée. Ce groupe, formé de grenadiers et voltigeurs de la garde impériale, de zouaves, de chasseurs à pied et de soldats d'infanterie de ligne, escortait un char représentant le bastion Malakoff et sa tour, sur laquelle un zouave, un higlander et un bersagliere tenaient déployés les drapeaux des armées alliées dans la guerre de Crimée.

Un temps magnifique a favorisé la sortie du cortége historique. De la Belgique, de tous les points du département du Nord était accourue une foule innombrable qui remplissait les rues de Lille de ses flots bruyants et agités. La quête, faite pendant la marche du cortége, a répondu aux espérances des organisateurs des fêtes et à l'attente des indigents, qui doivent en profiter.

Après une brillante et valeureuse journée comme celle du 13 juin, il est juste de mentionner à l'ordre du jour quelques uns de ceux à qui est principalement dû le succès de toute cette armée de paladins du moyen âge, de chevau-légers de Louis XIV et de canonniers lillois de 92. La commission chargée d'organiser le cortége historique a fait preuve en masse d'un zele et d'une activité extraordinaires ; le président de cette commission, M. Jules Scrive, est un de ces hommes que rien ne décourage, que rien n'arrête lorsqu'il s'agit de mener à bonne fin une bonne œuvre. En cette circonstance, il a été bien secondé par son frère, M. Henri Scrive, MM. les capitaines Gourmaux, du 1er dragons, et Doucet, du 39e de ligne, membres de la sous-commission des costumes ; par M. le capitaine d'artillerie Liégeard, et M. le lieutenant d'artillerie Faure du Rif, de la sous commission du matériel, et enfin par M. Destailleur, de la sous-commission de la quête. En outre, il nous faut constater que M. Wicar, peintre de décors, a exécuté le dessin et la peinture des chars avec un talent, un goût vraiment remarquables, et donner acte à la maison célèbre de Babin de la bonne façon et de la fraicheur des costumes.

La deuxième journée des fêtes de Lille était consacrée à un *tournoi équestre* suivi d'une course de bagues. Le carrousel militaire avait été ordonné par les soins entendus de M. de Roquemaurel, instructeur au 1er régiment de dragons. Une vaste lice avait été disposée sur le Champ-de-Mars ; cette lice n'avait, sur un de ses côtés, que des barrières permettant à la foule de jouir du spectacle ; l'autre côté était fermé par une immense tribune construite en manière d'amphithéâtre avec gradins ; cette tribune, garnie du bas en haut de dames en élégante toilette et pavoisée de bannières aux mille couleurs, offrait l'aspect le plus gracieux et le plus pittoresque. Vers une heure de l'après-midi, on vit paraître dans l'arène de nombreux pelotons d'officiers, sous-officiers, brigadiers et simples cavaliers du 1er dragons, qui exécutèrent des évolutions où l'adresse ordinaire de notre cavalerie dans le maniement des armes et la science hippique qui la distingue, déployerent toutes leurs prestigieuses ressources. En voyant évoluer si vigoureusement, si prestement ces quadrilles de cavaliers, on ne pouvait s'empêcher de penser à la charge victorieuse des dragons d'Eupatoria.

On n'avait admis à la course de bague qui suivait le tournoi que les cavaliers du cortége de la veille, revêtus de leurs costumes historiques. On devine qu'il résulta de là un surcroit d'attrait pour les spectateurs que ces personnifications variées de paladins du moyen âge, de garde wallonne de Charles-Quint et de mousquetaires de Louis XIV, semblait émerveiller au dernier point.

Il y eut encore, le lendemain, un concert au profit de la caisse de retraite des pompiers lillois, et le surlendemain un autre concert au bénéfice de l'œuvre des *Invalides du travail* : mais, sous peine d'arriver trop tard pour le présent numéro de l'*Illustration*, il nous a fallu forcément omettre ici le compte rendu de ces deux solennités musicales.

Nous ne dirons rien non plus des mats de cocagne, ni des scènes militaires exécutées sur des théâtres en plein air, ni des *courses dans les sacs*, ni des illuminations ; bien qu'il y ait eu profusion de tout cela aux fêtes de Lille, ces divers genres de plaisirs ont trop complétement perdu l'intérêt de la nouveauté pour que nous puissions en divertir les lecteurs de l'*Illustration*.

PAULIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

FÊTES DE LA VILLE D'ANGERS. L'EXPOSITION D'HORTICULTURE.

REPRÉSENTATION DE L'ENTRÉE DE FRANÇOIS 1er DANS LA VILLE D'ANGERS. (*Voir* l'article à la page suivante.)

Digitized by Google

Les fêtes d'Angers.

(Voir le dessin à la page précédente.)

L'Anjou est le pays de France où la chevalerie aurait le plus de chances de renaître, si la chevalerie avait des chances de revivre. Nulle part l'esprit et les traditions de la noblesse ne se sont conservés avec plus de force. Mais, vigoureusement contenu par le régime de l'égalité, le sentiment exclusif qui domine une certaine classe de la société angevine n'est plus guère qu'un trait de caractère, et, s'il affecte quelque peu les relations particulières, il s'efface et disparaît quand un intérêt public le commande.

Nous citerons pour preuve l'empressement avec lequel la haute société d'Angers s'est unie à la pensée généreuse d'honorer les arts nobles et utiles par une exposition publique des ouvrages des artistes angevins et des produits des industries de l'Anjou. Elle a fort bien compris qu'il y avait un grand bien à recueillir de ce concours et un bel exemple de patriotisme provincial à donner. La population de Maine-et-Loire, qui sait ce qu'elle doit attendre du civisme et des sentiments élevés des grandes familles qui vivent près d'elle, n'aura pas été étonnée de trouver les plus beaux noms du département associés à une œuvre qui doit influer heureusement sur les fortunes particulières par l'essor de toutes les industries.

Ce n'était pas assez d'offrir aux producteurs une fête du Travail, il fallait encore, dans la généreuse intention des promoteurs de cette solennité, qu'elle fût pour les pauvres la fête de la Bienfaisance. Un spectacle somptueux, des divertissements nombreux, en entourant d'un attrait de plus les assises de l'industrie angevine, devaient donner l'occasion de lever une abondante contribution sur la curiosité. Le zèle de toutes les classes a concouru à ce but avec une louable émulation. Cet accord témoigne combien sont vaines toutes les distinctions de rangs. Quand on partage les mêmes idées et les mêmes sentiments, on peut n'être pas de la même famille, mais on est certainement au même niveau par l'intelligence et le cœur; c'est la véritable base de l'égalité. Avec les honorables motifs qui en recommandaient l'objet, avec le support de tant de sympathies qui en assuraient les bons résultats, les fêtes d'Angers ne pouvaient manquer d'avoir un grand retentissement. Ces fêtes ont eu l'éclat des plus belles solennités publiques. Nous indiquerons les principales parties du programme.

Le dimanche 6 juin, une partie de la cavalcade historique, organisée avec une grande magnificence, fit une sortie la nuit, aux flambeaux. L'effet général de cette *montre* était des plus pittoresques; mais on n'en put bien saisir ni les détails ni les costumes. Lorsque la cavalcade déboucha sur la place Sainte-Croix, embrasée par des feux de Bengale, le coup d'œil parut magique. Le lendemain, lundi, vers midi, il y eut une seconde chevauchée. Le sujet de la cavalcade était l'entrée du roi François Ier à Angers, le 15 juin 1518. On sait que Louise de Savoie, mère du roi, qui avait reçu de son fils le duché d'Anjou *en apanage*, habitait le château d'Angers pendant une partie de la belle saison. Cette princesse, aussi spirituelle que belle, et qui avait un goût très-vif pour les lettres et les arts, vivait au milieu d'une cour très-brillante. Sur l'invitation de la duchesse d'Anjou, François Ier se rendit à Angers avec la duchesse d'Alençon, sa sœur, et un nombreux cortége des grands de sa cour. Le roi fit une entrée solennelle, et plusieurs chroniqueurs nous ont conservé le récit de « la joyeuse et très-désirée entrée d'ycelui prince. » Les principaux acteurs de cette chevauchée étaient le roi, Claude de France, fille de Louis XII et première femme de François Ier; Louise de Savoie, mère du roi; Marguerite de France, épouse de Charles III, la femme la plus jolie et la plus spirituelle de son siècle, que les poëtes avaient surnommée la *dixième muse*; Anne de Montmorency, le maréchal de la Palice, le chevalier Bayard, les principaux seigneurs et dames de la cour.

La cavalcade a essayé de retracer l'ordre de cette marche, en y ajoutant quelques accessoires modernes, comme un corps de gendarmerie, qui formait la tête du cortége, certainement plus pour le bon ordre que pour l'exactitude historique. Venait ensuite le corps de musique de l'école de Saumur, quoique la relation de Bourdigné, témoin oculaire de l'entrée de François Ier, n'en fasse aucune mention, non plus que du peloton de cuirassiers qui marchait à la suite de la musique. Voici les vrais personnages de la cavalcade historique : trompettes, hérauts d'armes, hallebardiers, porte-bannières, porte-masses, gardes de la Manche, porte-clefs, syndics, échevins et maire de la ville, garde écossaise, reitres, sonneurs de trompe, valets de chiens, porte-oriflammes, archers, arbalétriers, musiciens, hérauts d'armes; le roi, sous un dais; le fou du roi, le grand écuyer, un moine, seigneurs, chevaliers-gardes, lansquenets, gardes du palais, chevaux de remonte.

Une partie allégorique a été ajoutée au cortége : le char de l'Agriculture, traîné par seize bœufs aux cornes dorées et couvert des attributs de l'horticulture et de l'industrie; le char du Commerce en forme de nef, tiré par seize chevaux; enfin, le char des Beaux-Arts, qui n'ont guère l'habitude d'aller en voiture, mené à seize chevaux, ce qui est traiter les arts plus que royalement. Nous devons dire cependant que l'illusion souffrait bien un peu du voisinage d'un corps de musique des Pompiers, et nous ajoutons que cette musique n'était pas trop mauvaise; ceci paraîtra bien plus invraisemblable. Enfin, le cortége était fermé par un peloton de cuirassiers, dont la belle tenue jurait bien un peu auprès de celle des reitres et des lansquenets, mais n'en produisait pas moins un bel effet.

Le succès de cette belle cavalcade a été complet, et nous voudrions pouvoir nommer les auteurs de cette splendide représentation; nous ne trouvons que le nom de Mme Delphine Baron, de Paris, qui a fourni les costumes. Quoiqu'ils ne fussent qu'un accessoire, on reconnaîtra néanmoins qu'ils avaient une grande importance : ils constituaient toute la couleur historique. Nous ne nous autoriserons pas de cette circonstance pour dire que Mme Delphine Baron est un grand peintre, comme bien de nos confrères l'écriraient abusivement; nous dirons seulement qu'elle est une très-habile costumière. Cet éloge suffit à sa modestie.

Après la cavalcade, les chevaliers se sont dispersés dans la ville, et ont quêté comme des frères quêteurs. Ils semblaient rançonner la ville, tant le bien des pauvres les emportait. Le comte Beugnot a dit qu'il y avait un grand profit à demander l'aumône en voiture; il aurait pu ajouter : « Et à cheval, » surtout quand on la demande avec la bonne grâce des chevaliers angevins en cette occasion.

Le mardi était assigné pour les courses de chevaux, qui ont eu lieu dans les plaines d'Ecouflant. Quatre courses ont été fournies avec toutes les finesses que recherchent les amateurs du genre. Le soir, un brillant concert, au Cercle, a terminé cette journée, qui n'a marqué par aucune grande émotion et n'a pas laissé d'être une journée de plaisir. On a entendu dans cette soirée Mme Marie Cabel, MM. Stockhausen et Audran, de l'Opéra-Comique, M. Arban et plusieurs autres instrumentistes de Paris.

Le mercredi 9, un carrousel militaire a fait briller les grâces équestres des chevaliers et des cuirassiers dans des exercices de *haute école*. Il faudrait la plume de Franconi pour raconter les voltes et les changements de main exécutés dans ces passes. Toutes ces manœuvres ont été rendues avec une remarquable précision, et si nous disons que la *croix de Malte*, en particulier, est un exercice d'une surprenante adresse, nous avons pour garant le témoignage du public qui s'est montré fort satisfait de cette curieuse évolution et de l'habileté des cavaliers. Vous pouvez facilement imaginer quatre pelotons de cuirassiers décrivant autour de quatre centres formant un carré des circonférences d'une symétrie parfaite, qui figuraient les quatre branches d'une croix de Malte; mais, ce dont vous ne sauriez vous faire aucune idée, c'est l'exactitude mathématique de cette figure, et surtout l'aisance des cavaliers, le sang-froid des chevaux qui exécutent ces difficiles mouvements avec la sûreté de véritables chevaux de manége.

Le jeudi avait un médiocre attrait pour nous qui n'aimons pas le bal d'un goût bien vif. Cependant nous reconnaîtrons que, pour ceux qui se plaisent aux accords d'un orchestre de danse, aux grâces cavalières de la polka, aux séductions décolletées d'une salle de bal, ils trouveront rarement un ensemble plus satisfaisant de tous les enivrements du genre. Le bal était délicieux; nous rapportons l'opinion motivée d'une personne qui a beaucoup dansé.

Pourquoi ne le dirions-nous pas? nous attendions la journée du vendredi avec l'impatiente avidité d'un homme rassasié de jouissances et qui aspire à des plaisirs nouveaux. Nous devions ce jour-là assister aux régates. Notre bonheur n'a pas été complet. Le calme mort du vent a forcé d'ajourner au lendemain les courses à la voile, et nous n'avons eu, ce jour-là, qu'une course à l'aviron, vaillamment menée par des rameurs habiles et vigoureux. L'épisode capital de cette journée était le défi lancé par l'équipage de *Kilomètre, outrigger à 8*, à M. A. Garin, d'Angers, et relevé par *la Louisa*, de Nantes, appartenant à M. Suzer, montée par six braves Nantais qui ont eu déjà l'honneur de se mesurer sans trop de désavantage avec le célèbre *Duc-de-Framboisie*, de Paris. *Kilomètre* était ramé par des *gentlemen rowers* d'une grâce et d'une adresse parfaites. Mais la victoire devait rester aux rameurs doués de plus de souffle et de muscles; les Nantais ont gagné.

Les gens sérieux nous reprocheront de n'avoir pas encore parlé de l'exposition, et ils auront raison. Nous consignerons ici, sous une forme sommaire, notre jugement sur l'industrie angevine. Il nous a paru, dans l'ensemble général des produits, que les procédés industriels étaient fort perfectionnés. Nous avons remarqué, notamment, quelques beaux meubles et de belles glaces; une représentation mécanique du système planétaire, entièrement exécutée par M. Dauphin, chef de l'atelier des forges de l'Ecole des arts et métiers. Ce n'est ni de l'intelligence ni de l'habileté des ouvriers provinciaux qu'on peut se défier, mais seulement de leur goût, qui n'a pas toujours de bons modèles pour se guider. Leur génie inventif est d'ailleurs moins sollicité par la concurrence. S'il y a quelque différence entre l'artisan de Paris et celui de province, c'est uniquement pour les choses de goût, qui comprennent, sous le nom d'articles de fantaisie, une branche d'ouvrages inimitables de l'industrie parisienne. Pour les produits utiles, ils sont incomparablement mieux traités par les ouvriers provinciaux. L'exposition d'Angers offrait un très-grand nombre d'objets de ce genre.

L'Exposition des beaux-arts avait aussi quelques mérites. Les ouvrages exposés n'étaient pas très-nombreux. Plusieurs artistes angevins se sont fait une réputation honorable; le plus connu de cette pléiade est David d'Angers. Par malheur le célèbre sculpteur n'expose plus, même à Paris. Nous avons vu avec plaisir, sur la place du Château, la statue du roi René, comte de Provence et duc d'Anjou. Il appartenait vraiment à l'artiste qui a le plus honoré sa province par son talent de reproduire les traits d'un prince qui se rendit cher aux Angevins par ses qualités et mérita de leur reconnaissance le surnom de *Bon*, que l'on accorde rarement à un prince. L'œuvre est digne de l'artiste et digne aussi du roi René, qui ne fut pas seulement un prince instruit, versé dans une foule de connaissances, polyglotte, écrivain distingué, mais qui fut artiste lui-même et composa de sa main des dessins pour son *Traité de la forme et de la manière des tournois*, dont l'exemplaire original fait partie de la collection des manuscrits de la Bibliothèque impériale. L'exposition des beaux-arts, fort complète pour une exposition provinciale, comprenait deux sections : l'une d'archéologie; l'autre d'architecture, de sculpture et de peinture. Nous avons surtout remarqué, dans la première section, quantité de curiosités envoyées par un grand nombre de riches particuliers, et surtout des émaux d'un grand prix. — Dans la section des beaux-arts, nous citerons le buste, déjà connu, d'Henri IV, par M. Arnaud, et les peintures de la chapelle Sainte-Marie (hospice général), dues au talent distingué de MM. Lenepveu, Dauban et Appert.

Une autre exposition, encore plus complète que les précédentes, se recommandait aux amateurs d'horticulture par la réunion considérable d'espèces et de variétés de plantes fort estimées. Cette magnifique exposition, faite sous le patronage du comice horticole et sous la direction de M. André Leroy, pépiniériste à Angers, a montré des résultats merveilleux de l'intelligente application des horticulteurs angevins qui forment une classe nombreuse dans un pays où tout le monde aime les fleurs et la pratique du jardinage. Parmi les spécimens les plus remarquables, nous citerons les articles ci-après : poirier du Japon à feuilles argentées; magnolia grandiflora (semis) à larges feuilles, de trois mètres de hauteur; treize orangers à tige et à tête; agave ou aloès, d'une grandeur remarquable; une admirable variété de roses venues de semis et à leur première floraison; superbes camélias, très-beaux sujets et d'une belle culture; un myrte en espalier de quatre mètres d'envergure. Les conifères ont surtout fourni des sujets remarquablement beaux : 2 araucaria de deux mètres; Wellingtonia de un mètre; cedrus deodora robusta de 2m,30; cèdre de l'Atlas de sept mètres; Guikgo biloba à feuilles panachées; un autre en parasol très-beau.

Nous donnerons une idée de l'extrême diversité de cette exposition par le nombre des variétés et des sujets. 60 magnolias de deux à six mètres, en vingt-cinq variétés; 40 yucca en massif, en vingt variétés; 200 plantes grasses, agaves, cactus et autres, en 150 variétés; 1,000 pélargonium, en 400 variétés, le plus grand nombre dans les dernières nouveautés; 400 variétés de renoncules; 150 pivoines herbacées, en 60 variétés; iris bulbeux, 150 variétés; 3,000 roses coupées, en 600 variétés; 800 arbres résineux de pleine terre, en 300 variétés; 500 arbres et arbrisseaux à feuilles persistantes, en 300 variétés; 300 végétaux de serre chaude, serre tempérée, serre froide, en 200 variétés. Nous signalerons dans cette dernière classe le jubea spectabilis, le cycas reflexa et le chamœrops humilis.

En somme, cette brillante exposition n'atteste pas seulement un goût répandu pour l'horticulture, mais aussi un goût éclairé et ce travail réfléchi et patient qui s'étudie à créer des plantes nouvelles comme on produit des ouvrages nouveaux.

Tout ce que nous avons vu, sous le rapport des arts, de l'industrie et dans un autre ordre d'observation du caractère et de la courtoisie des Angevins, nous a pleinement confirmé dans la bonne opinion que tant de présomptions favorables nous avaient fait concevoir. Nous savions que l'Anjou a été très-anciennement signalé par la culture des lettres, et un esprit agréable qui est naturel aux habitants de cette province. Nous n'affirmerons pas qu'Angers ait eu l'honneur d'instituer le premier Théâtre-Français, comme quelques écrivains le prétendent; mais nous ne craignons pas d'assurer qu'une population aussi heureusement douée et qui a tant reçu de l'influence du roi René et de Louise de Savoie, est capable de toutes les conquêtes de l'esprit. Les dernières fêtes d'Angers sont là pour justifier tout ce qui a été dit à la louange du caractère et de l'esprit des Angevins.

C. Macé.

Grahovo.

On sait que le Monténégro (Tchernagora) est une sorte de massif ou de nœud des Alpes illyriennes, comprenant une douzaine de vallées ou de cavités sans eau courante, entourées d'escarpements calcaires de tous les côtés. Au fond de ces cavités, quelques puits et quelques maigres pâturages ont permis à des proscrits et à des fugitifs chrétiens d'Herzégovine et de Serbie de construire des villages et trois ou quatre monastères, dont l'un, Cettigne, est devenu la capitale de ce sauvage pays, bien caractérisé par la légende suivante :

« Quand Dieu créa le monde, il fit d'abord la terre et la mer, puis il mit une grande quantité de montagnes dans un sac, et se mit à les semer çà et là sur la terre. Malheureusement il se fit une déchirure au sac, d'où s'échappèrent beaucoup de montagnes, et elles tombèrent en bloc sur la Tchernagora. »

En dehors de ces boulevards presque inexpugnables, les Monténégrins possèdent en fait quelques vallées habitées par des Serbes et des Albanais chrétiens, au midi de l'Herzégovine. Voici comment ces annexions ont eu lieu. Pour ne pas mourir de faim dans leur aride territoire, ces descendants des victimes des avanies turques faisaient des razzias continuelles sur les cantons voisins. On eût pu leur ôter tout prétexte à ces invasions en leur abandonnant la fertile plaine de Leschkopolie, qui borde la rivière Zetta, leur limite naturelle; mais les Turcs regardaient les Tchernagores comme des rebelles qu'ils détruiraient un jour ou l'autre, et, pour les refouler dans la montagne, ils bâtirent sur les bords de cette rivière les forts de Spouje et Podgoritza, dont les canons pouvaient balayer toute la plaine en cas de besoin. Les montagnards se rejetaient alors vers les vallées de Drobniak, Kolaschin, Bielopolie, Vassoevitch inférieur, Tschupa de Niksitch et Grahovo, et y saccageaient tout, n'épargnant pas plus les sujets chrétiens du sultan que les musulmans; de sorte que, las d'être pillés et de ne jamais être protégés par les pachas, les habitants de ces vallées s'allièrent aux Tchernagores, qui étaient assez forts pour les défendre contre les troupes peu redoutables des pachas de Stolatz, de Novi-Basar et de Scutari.

Cette organisation ressemblait assez à celle des bailliages du Tessin, alliés et subordonnés à la Suisse avant la fin du dix-huitième siècle, et la vallée de Grahovo, dont les événements du mois dernier ont tant accru l'importance politique, était une de ces petites républiques fédérées.

Digitized by Google

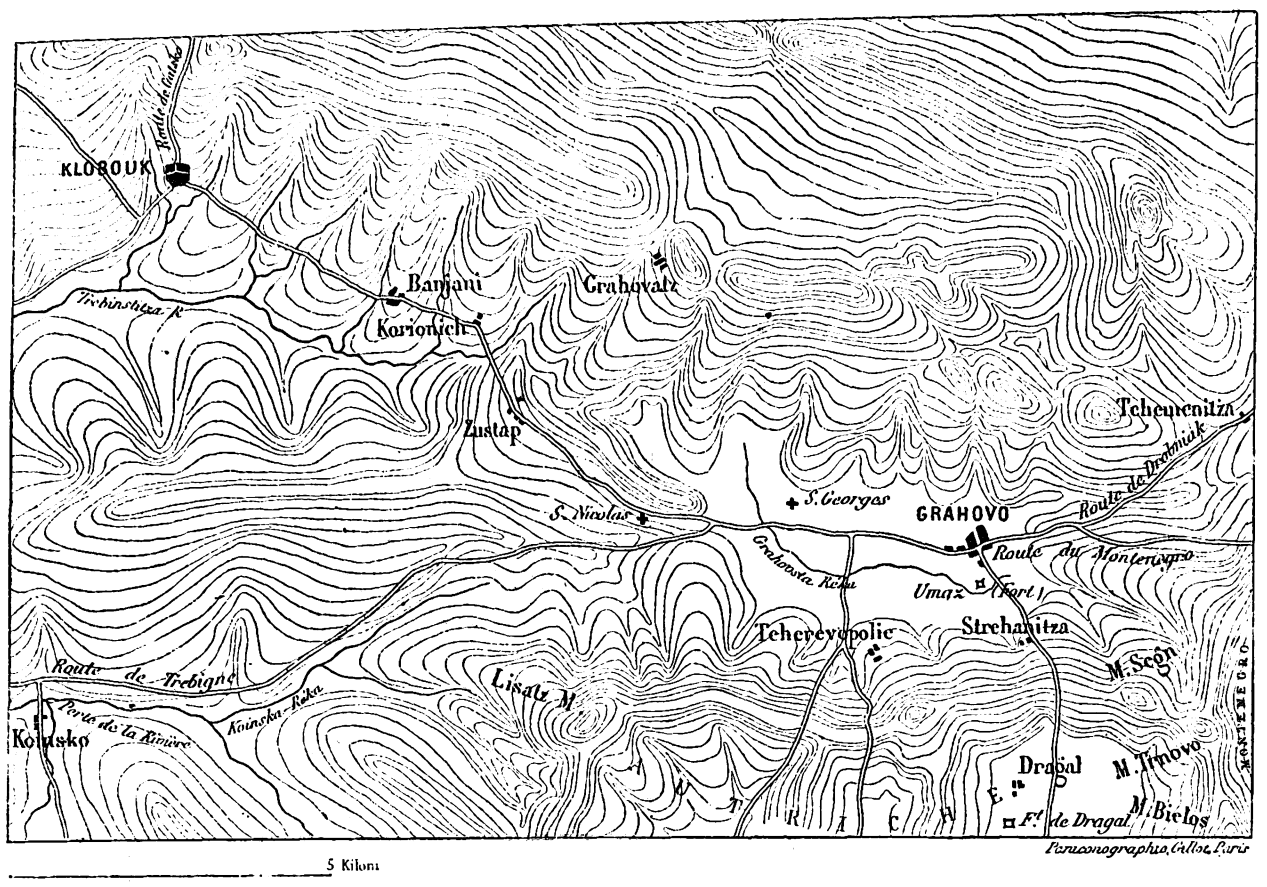

CARTE DU THÉATRE DE LA GUERRE ENTRE LES MONTÉNÉGRINS ET LES TURCS.— D'après le col. Karaesay et divers itinéraires.

Voici à peu près sa situation et sa structure physique.

Le mont Ternovo est cé que la diplomatie autrichienne appelle le *Triplex confinium*, ou la triple frontière, parce que là se rencontrent le Monténégro proprement dit, la province autrichienne des Bouches de Cattaro, et le territoire turc, dont Grahovo est censé faire partie, du moins dans le formulaire de la chancellerie ottomane. Au pied de cette montagne s'ouvre une vallée longue d'une lieue à peine, large d'un kilomètre, parfaitement unie, et qui semble le fond d'un lac écoulé, une de ces *dolinas* comme il y en a énormément dans les Alpes illyriennes, depuis la frontière vénitienne jusqu'à l'Albanie. On sait que les roches calcaires, qui sont très-pénétrables aux eaux, leur offrent des issues qui donnent lieu à tous ces jeux de la nature admirés des touristes. Comme ils sont fréquents en Grèce, le nom grec de ces gouffres (Katavothron) a passé dans la langue scientifique. Il y a précisément dans la vallée de Grahovo une petite rivière qui a trois kilomètres de cours, mais nous ne savons trop où elle disparaît; peut-être va-t-elle reparaître à une lieue de là et grossir les eaux de la rivière de Trebigne.

Quatre ou cinq villages au plus composent la commune de Grahovo: tous sont situés au penchant de la montagne, à l'exception du chef-lieu, le *Selo* de Grahovo. C'est un gros bourg dont le chiffre de population nous est inconnu, mais ce chiffre ne doit pas dépasser 2,000 âmes. Le fort d'Umaz, qui le défend au sud, n'est qu'une *palanka* ou fortin turc, près de la rivière, et dominé de tous côtés: mais les monastères de Saint-Georges et de Saint-Nicolas, situés à l'ouest sur la route de Trebigne, peuvent être mis à l'abri d'un coup de main.

Plusieurs routes convergent à la vallée: celle du Montenegro, qui descend dans la vallée tchernagore de Tsutze, et dont un embranchement va rejoindre Drobniak en rasant le pied des montagnes: celle de Cattaro, qui descend dans la vallée de Dragal sur le territoire autrichien, et qui est commandée par le fortin d'Umaz: celle de Raguse par Trebigne et Klobouk, la plus aisée de toutes, parce qu'elle passe par un col assez bas et qu'on y rencontre de nombreux villages et hameaux: enfin quelques routes de traverse, dont la plus remarquable est celle de Raguse par la vallée de Kcinska.

Dès 1853, la Porte avait fait des efforts pour rentrer en possession de cette vallée. Commandés par Omer-Pacha lui-même, les Turcs entrèrent dans le district et attaquèrent le bourg de Grahovo, qui, livré à ses propres forces, fut enlevé et incendié. Le chef ou maire de Grahovo périt dans cet engagement. Le vainqueur des insurgés bosniaques eut donné bien d'autres alarmes au prince Danièlo, quand l'Autriche intervint par la mission Leiningeu, et les Turcs durent se retirer en laissant Grahovo au pouvoir des Tchernagores. On sait que cette mission fut un des points de départ de la guerre d'Orient, en ce sens que la Russie, pour ne pas laisser son influence en souffrance, crut devoir répondre à la démonstration Leiningen par la démonstration Menschikof.

En 1857, le prince Danièlo eut l'habileté de laisser à ses ennemis la responsabilité des premières attaques. Les bandes du mont Kousch, excitées par le *medjliss* (conseil cantonal) d'une ville albanaise fanatique, Podgoritza, attaquèrent les Bratonichis, tribu monténégrine de l'est, et il s'ensuivit des escarmouches ou une dizaine d'hommes périrent. Lors du soulèvement des paysans chrétiens d'Herzégovine à la fin de la même année, de nombreux volontaires monténégrins descendirent par le col de Grahovo et balayèrent les Turcs jusqu'à Trebigne. La Porte répondit aux victoires d'Ivo Radovich par les réclamations exagérées que l'on sait, et une armée de 5 à 6,000 hommes marcha par Klobouk sur les villages chrétiens de l'alliance monténégrine.

Le 11 mai, Hussein-Pacha entre à Bagnani: une partie de la population se sauve à Grahovo, les Turcs désarment le reste et continuent leur route, saccageant et brûlant les villages où ils passent. Ils prennent position à Grahovatz, et échangent quelques coups de fusil avec une avant-garde monténégrine d'environ 400 hommes qui occupe le fond de la vallée et la route du Monténégro. Les Tchernagores, après un engagement sans gravité, reculent vers Grahovo: les bachi-bozouk vont donner sottement dans le piége tendu à leur fougue, ils sont accueillis par une fusillade terrible, chargés à l'arme blanche, et ne se dégagent qu'en laissant de morts.

Le lendemain, des pourparlers ont lieu par l'entremise de M. Delarue, secrétaire du prince: les osmanlis parlent d'évacuer la vallée et de prendre une position expectante du côté de Klobouk. Mais le prince Mirko, qui a passé la montagne avec les contingents de Komani, Zagaratz, Katunska, formant un gros de 4,000 hommes aguerris, coupe la route de Klobouk et déclare qu'il attaquera tout ce qui s'engagera sur cette route. Hussein-Pacha ne tient compte de cette déclaration, il fait filer son avant-garde sur la route en question, et se dispose à la suivre, quand une fusillade intense éclate de ce côté: les Monténégrins taillent en pièces l'avant-garde, qui se replie sur Grahovatz et met le désordre dans le centre de l'armée.

Les réguliers chargent à la baïonnette et rétablissent le combat par leur bravoure disciplinée et par le secours d'une artillerie bien servie. Les Tchernagores, le kandjar aux dents et le pistolet au poing, escaladent les retranchements turcs et dispersent les bachi-bozouks: Hussein-Pacha se sauve précipitamment, et sa fuite est le signal d'une déroute complète. Les débris de l'armée turque se sauvent du côté de Dragal, sur le territoire autrichien, où ils sont désarmés; deux pachas ont péri, un troisième, mortellement blessé, va mourir à Scutari douze jours après; 2,300 Turcs, dont un millier de réguliers, restent sur le terrain, et les vainqueurs conquièrent douze pièces de canon et un immense butin qu'ils se partagent avant de rentrer dans leur montagne.

L'épisode suivant donne la mesure de cette race homérique.

Une femme avait perdu dans les premières affaires ses deux fils uniques; elle se rendit sur le lieu où ils étaient tombés, les enterra de ses propres mains, et, rentrée chez elle, elle dit à son mari: « Nos fils sont morts: que leur sang retombe sur ta tête si tu ne les venges pas aujourd'hui! » Le mari prend son fusil, passe la frontière à Koroniev, rejoint un corps monténégrin qui se battait avec les débris de l'armée turque; il cherche un chef ennemi dans la mêlée, avise un bey bosniaque, le tue, lui coupe la tête, et vient jeter aux pieds de sa femme le sauvage trophée: « Es-tu satisfaite? — Oui, répond la montagnarde, à présent mon cœur est content. »

Les Monténégrins avaient perdu, du 10 au 13 mai inclusivement, de 3 à 400 hommes; après la bataille, 47 de leurs blessés furent amenés et soignés au fort autrichien de Dragal.

Voilà le récit, tel quel, de cette bataille de Grahovo, qui a eu un énorme retentissement chez les chrétiens d'Orient, et qui a inspiré, des deux côtés, des bulletins passablement inexacts. Selon le prince Mirko, 200 Turcs au plus, sur près de 13,000, auraient échappé, et il n'aurait perdu que 45 hommes; les journaux de Constantinople prétendent, de leur côté, que tout se réduit à un bataillon de réguliers assez maltraité.

Nos journaux ont fait quelque bruit de ces milliers de têtes coupées qu'énumère si complaisamment le bulletin de Mirko. Sans atténuer le côté barbare de cet usage de couper des têtes, — barbare surtout en ce que l'on coupe presque toujours la tête aux blessés et très-souvent aux prisonniers, — je dirai, comme trait de mœurs, que cet usage est tellement accepté en Orient, chez les chrétiens comme chez les Turcs, que l'on plaisante là-dessus comme on rit chez nous de tel détail grotesque de la vie ordinaire. Si vous causez avec un soldat turc, et surtout avec un zaptié (gendarme), il vous fera volontiers la charge du Serbe, du Monténégrin ou de l'Arnaute, qui a blessé un ennemi et qui, lui ôtant son fez ou son turban, l'empoigne par la houppe que tout vrai croyant porte au milieu du crâne, et brandit de l'autre main son kandjar. Le patient, naturellement, éprouve quelque émotion et se démène avec furie, au grand scandale du vainqueur qui le gronde: — « *Ne boi, bratouschka!* N'aie pas peur, mon petit frère! crois-tu que je sois assez maladroit pour te faire souffrir? »

G. LEJEAN,
Chargé de mission en Turquie.

Notre ami et collaborateur Pharamond Blanchard, demeuré en Russie depuis le couronnement de l'Empereur, nous annonce l'envoi prochain du dessin d'une grande cérémonie qui doit avoir lieu à Saint-Pétersbourg, pour l'inauguration de l'église de Saint-Isaac, monument qui vient enfin d'être achevé après de longs travaux et d'énormes dépenses.

Bibliographie.

LA VIE DES EAUX.

La *Vie des eaux*, par Félix Mornand, est le plus charmant livre qu'on ait écrit sur cet attrayant sujet. Les thermes et les bains de mer, en possession de la vogue, y sont passés en revue sous forme d'impression animée de voyage, et avec une parfaite exactitude. Les notes scientifiques du docteur Roubaud donnent de plus à cet ouvrage le mérite et le cachet d'un traité pratique. — 2e édition, en vente chez Hachette et chez les principaux libraires, au prix de 3 fr. 50 c.

L'IMITATION DR JÉSUS-CHRIST.

Le livre de l'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST, avec la *reproduction des anciens manuscrits*, publié par l'éditeur H. Curmer, et dont nous avons rendu compte précédemment, est entièrement terminé. L'éditeur nous prie de rappeler aux souscripteurs en retard qu'il ne pourra garder les compléments à leur disposition que jusqu'au 15 juillet prochain. Les personnes qui ont manifesté le désir de recevoir le livre par souscription sont priées de se faire inscrire sans retard.

LA faveur publique peut s'égarer quelquefois sur certains objets qui ont plutôt un caractère de fantaisie que d'utilité; elle se trompe rarement quand il s'agit d'un produit qui, touchant à l'hygiène alimentaire, intéresse le maintien ou le rétablissement de la santé. Aussi, à voir la préférence que toutes les familles accordent à un produit de cette nature, au *Chocolat Ménier*, il est évident qu'elle est due aux qualités supérieures de ce chocolat.

Convaincue que toute industrie qui reste stationnaire menace de décheoir, la *maison Ménier* s'est attachée, depuis 1828, à appliquer à sa fabrication d'importantes améliorations. Les efforts et les sacrifices que cette maison s'est imposés ont trouvé une récompense légitime dans la réputation qu'elle s'est acquise, et une vente annuelle de plus d'un million de kilogrammes de *Chocolat Ménier*, fourni par l'usine modèle de Noisiel-sur-Marne, témoigne du rang important que ces fabricants occupent dans leur industrie.

Ouragan à la Calle (1).

La Calle, le 2 juin 1858.

Monsieur le Rédacteur de l'*Illustration*.

J'ai l'honneur de vous adresser un croquis représentant la scène d'ouragan qui vient d'attrister notre port. Bien que les habitants de la Calle aient la douloureuse habitude des nombreux sinistres survenant tous les hivers, jamais encore, de mémoire d'homme, et dans une pareille saison, ils n'avaient assisté à un tel déchaînement des éléments.

Le 25 mai au soir, un brick de Marseille, *la Persévérance*, capitaine Borie, chargé de minerai de plomb argentifère, se disposait à prendre la mer, lorsque le vent de N. O., toujours si fatal aux marins réfugiés dans notre port, commença à souffler violemment. Toute la nuit le vent redoubla, la mer s'engouffrait avec violence jusqu'au fond de la plage où les bateaux corailleurs, fort heureusement peu nombreux dans ce moment, s'étaient retirés jusqu'à la chaussée. A sept heures et demie du matin, les amarres ayant cassé, *la Persévérance* fut jetée à la plage, malgré les secours empressés de l'équipage du bâtiment de l'Etat *le Boberach*.

Le Sahel, balancelle tunisienne, capitaine Falca, ne tarda pas à suivre *la Persévérance*.

Tout le jour, le vent et la mer redoublèrent de force; les vagues étaient monstrueuses et couvraient par instant les maisons de la presqu'île. L'effroi était dans tous les cœurs, car il y avait encore deux bâtiments dans le port: *la Louise-et-Françoise*, capitaine Marquis, et *le Boberach*, chargé de la surveillance de la pêche du corail, hôte chéri des habitants. Le premier, grâce aux soins du commandant Bertrand, eut toutes ses amarres doublées et parvint à se maintenir.

A neuf heures et un quart du soir, lorsque chacun se disposait au repos, deux coups de canon jetèrent l'alarme dans la population. *Le Boberach* venait de casser ses chaînes. Le bâtiment n'étant plus maintenu, la mer allait le briser sur les rochers, où tout l'équipage se serait infailliblement perdu. L'arrière talonnait déjà, le gouvernail vola en éclats. Dans ce moment suprême, le commandant Bertrand ne perdit pas son sang-froid, et nous entendîmes tous de terre: « Bordez la misaine et à la plage. » Ce commandement était difficile à exécuter sans gouvernail, dont on était dépourvu. Le navire n'obéissait pas; encore une minute, et tout était fini, lorsque le navire se dégagea et parvint à faire route sur la plage, où toute la population vint recevoir l'équipage. Aujourd'hui le bâtiment est relevé, et on espère qu'il pourra reprendre la mer, après avoir subi quelques réparations.

Grâce au bon ordre qui a toujours régné, au savoir et à

(1) La Calle est une ville et un port de l'Etat d'Alger, à 46 kil. E. d'Alger, sur un roc qu'entoure presque entièrement la mer. La Calle appartint, dès 594, à une compagnie française qui y faisait pêcher le corail. La France en crédit la possession pendant la Révolution, la recouvra en 1815, la reperdit en 27, et la reprit en 1836. P.

Digitized by Google

ÉCHOUEMENT DU *BOBERACH*, DE LA *PERSÉVÉRANCE* ET DU *SAHEL* DANS LE PORT DE LA CALLE, LE 26 MAI 1858.

l'énergie du commandant du *Boberach*, autant qu'au généreux et bon concours des autorités civiles et militaires, et de la population, nous n'avons à déplorer la perte de personne. Un moment, chacun était en peine et demandait le commandant du *Boberach*, qui, resté le dernier à son bord, avait voulu n'abandonner son bâtiment qu'après être bien convaincu que tout son équipage était sauvé.

Je saisis cette malheureuse circonstance pour dire que la Calle est un petit port important aujourd'hui, où de nombreux navires viennent charger chaque année pour plusieurs millions de minerai, de liége et de corail, et qu'au moyen d'une toute petite jetée, les navires seraient parfaitement à l'abri dans le port.

UN DE VOS LECTEURS ASSIDUS DU CERCLE CIVIL.

Correspondance.

*A Monsieur Paulin, rédacteur en chef du journal l'*ILLUSTRATION.

Monsieur,

Depuis que j'ai l'honneur de faire partie du conseil municipal de Paris, j'ai entendu bien des discussions sur la question des eaux ; mais je dois reconnaître que malgré l'état, aujourd'hui si avancé, de la science, et au milieu de toutes les merveilles qui s'élèvent dans la capitale, notre grande cité se trouve encore condamnée à une véritable disette d'eau.

J'ai entendu discuter par M. Arago, en présence d'ingénieurs des ponts et chaussées, notamment de M. Marie, toutes les questions relatives à ce sujet. M. Arago était grand partisan des turbines et du barrage d'une partie de la Seine au Pont-Neuf.

On émit l'opinion de multiplier les puits artésiens sur les points les plus élevés de Paris ; on proposa une machine à vapeur, comme celle de Chaillot, à l'entrée de la Seine, à Paris, c'est-à-dire à Bercy.

De tous ces projets, aucun n'a été tenté.

Depuis l'administration de M. le baron Haussmann, préfet de la Seine, on en est revenu aux aqueducs de l'antiquité.

Quant à moi, je suis partisan de ce dernier moyen, les autres n'ayant pu être mis à exécution. Partout où des aqueducs ont été établis, les villes ont été largement pourvues d'eau, grâce à une pression convenable. Parmi ces villes, il suffira de citer Rome et Constantinople.

L'incendie du *Grand Condé* ramène naturellement ces réflexions. Quand on songe qu'à la proximité de la rivière, dans la rue de Seine, on a été réduit à faire la chaîne, à se servir de petites pompes à bras, on se demande pourquoi on n'a pas des appareils plus complets et plus perfectionnés. Pourquoi ne pas utiliser la chute d'eau du bras de la Seine au Pont-Neuf ? On pourrait alors, par un tuyau mobile d'un très-grand calibre, soutenu par des chevalets, envoyer l'eau jusqu'au théâtre même de l'incendie. A cette condition, on pourrait se rendre maître de ces terribles incendies, tels que celui du *Grand Condé*, de ceux qui ont dévoré la manutention de Billy, les magasins de Bercy, et tant d'autres que je ne cite pas. Qui ne voit l'importance d'un moyen sûr et assez puissant pour les étouffer, pour ainsi dire, à leur naissance ? Il faudrait que l'eau reçût une impulsion assez forte pour l'élever au moins à la hauteur des plus hautes maisons de Paris. Nous ne verrions plus alors, dans la ville qui se vante d'être la capitale du monde civilisé, de ces incendies fumant encore après quatre jours au milieu des efforts impuissants, et cependant si habilement dirigés, de nos intrépides pompiers.

Je ne terminerai pas cette lettre sans rappeler que la rue de Seine est traversée par un maître conduit qui pourrait fournir l'eau en très-grande quantité au faubourg Saint-Germain. Cette eau, qui vient du canal de l'Ourcq, a nécessairement une force d'impulsion qui pourrait l'élever assez haut et assez loin ; mais pour cela il faudrait des appareils convenables et des ajustages de tuyaux qui seraient, du reste, faciles à établir sur la rive gauche et sur la rive droite de la Seine, et qui, dans un cas donné, pourraient rendre un grand service à la ville de Paris.

Du reste, en publiant cette lettre, je n'ai qu'un but, c'est que l'on sorte de l'ornière, et que tous les grands services de la superbe cité soient en rapport avec l'élargissement de ses rues et les embellissements de ses places.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération,

P. THIERRY.

Nous sommes sollicités de tous les points de la France à reproduire les nombreuses fêtes historiques et les expositions qui ont lieu dans toutes nos grandes villes. Nous ne reculons devant aucune dépense pour satisfaire nos correspondants ; mais on nous permettra de penser aussi au plus grand nombre de nos abonnés, qui tiennent surtout à la variété.

Si nous ne consultions qu'un intérêt de propagande pour notre publication, nous serions tentés de céder à ces nombreuses invitations. Des villes comme Lille, par exemple, nous indemnisent en grande partie par de nombreuses souscriptions, qui ne sont pourtant pas la condition de notre concours purement désintéressé. — P.

STÉRÉOSCOPES, A. NINET, 38, rue Quincampoix.

PORCELAINES, cristaux, surtouts de table, bronze doré et argenté. — *Maison de l'Escalier de cristal*, Palais-Royal, nos 162, 163 et 164. Pour les voitures, rue de Valois, no 13, côté de la Banque. — *Six médailles*. Londres, New-York et Paris.

LES PERLES D'ÉTHER, du Dr CLERTAN, sont souveraines contre les migraines, les crampes d'estomac et toutes les maladies nerveuses.

Ce nouveau mode d'administrer l'éther a reçu l'*approbation de l'Académie de médecine*. Dépôt à Paris, *rue Caumartin*, 45, et dans toutes les principales pharmacies.

ALOPÉCIE, CHUTE DES CHEVEUX. — On envoie gratis les rapports médicaux des résultats prodigieux obtenus par l'emploi facile de la *Vitaline Steck* sur des dénudations anciennes et des chutes opiniâtres de la chevelure, rebelles à plusieurs traitements. Le flacon : 20 fr. — Ecrire *franco* au dépôt, 23, boul. Poissonnière, Paris.

MANUEL DE SANTÉ, dictionnaire de médecine, d'hygiène et de pharmacie usuelles. — Un volume de 288 pages avec 160 formules. — Par le docteur *de Saint-Gervais*.

Prix : 60 c. rendu *franco* à domicile, qu'on paye par 3 timbres-postes adressés à l'auteur, rue Richer, 12, à Paris.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Ravel et Amand désopilent la rate au plus mélancolique.

Rébus.

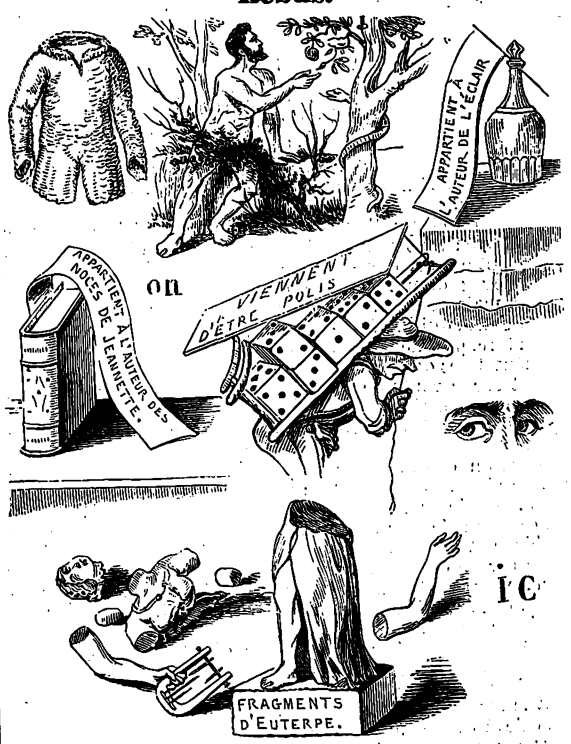

ABONNEMENTS, VENTE ET RÉCLAMATIONS.

Messieurs les abonnés sont priés de vouloir bien adresser leurs demandes de renouvellement huit jours au moins avant l'époque d'expiration de l'abonnement courant, indiquée sur leurs bandes.

L'administration a encore quelques collections complètes des 30 volumes.

Elle ne peut céder séparément les volumes I, VI, XVII, XVIII, qu'elle reprend, en bon état et brochés, en échange d'un abonnement semestriel.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées à M. Paulin.

Les réclamations au sujet du service, et les demandes d'abonnement, d'acquisitions de volumes et de collections, doivent être adressées à M. A. Le Chevalier.

On s'abonne aussi près des principaux libraires tant de la France que de l'étranger.

Pour l'*Allemagne*, l'*Autriche*, la *Prusse* et la *Russie*, on peut s'abonner par l'entremise de la direction des postes de *Cologne* et *Sarrebruck*.

PAULIN.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56

Digitized by Google

L'ILLUSTRATION,

26 JUIN 1858.

JOURNAL UNIVERSEL.

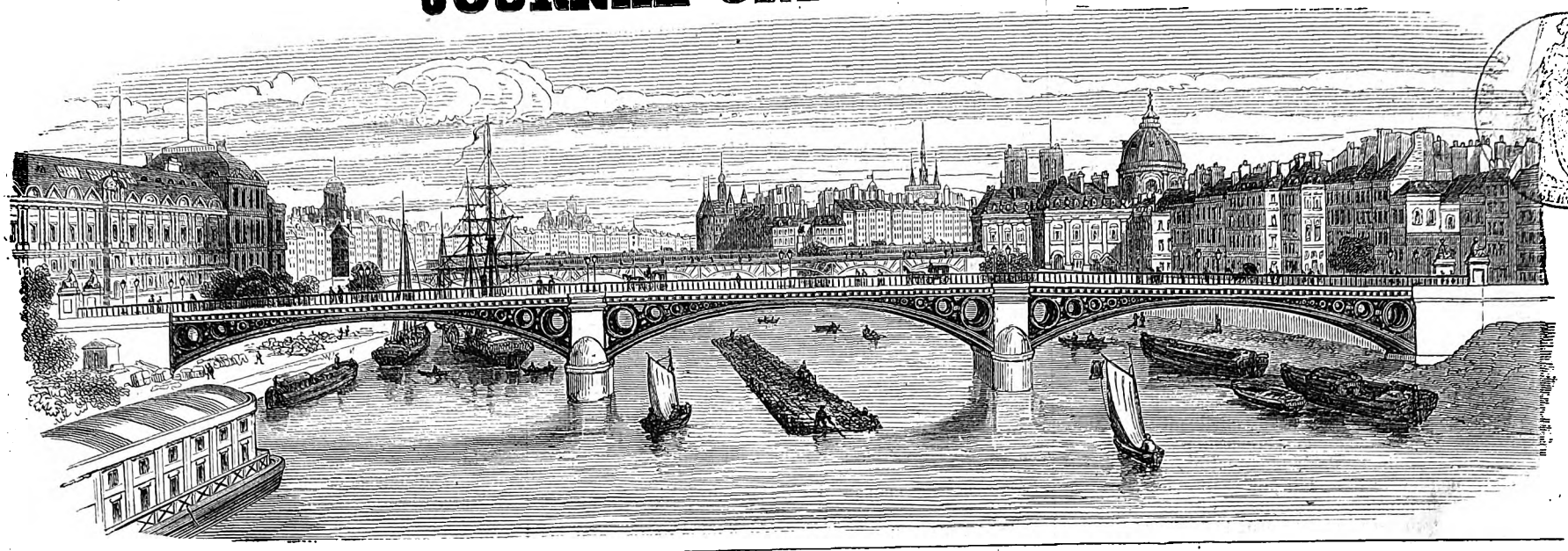

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS :
3 mois, 9 fr.; 6 mois, 18 fr.; un an, 36 fr.; le numéro, 75 c.; la collection mensuelle, 3 fr.; le volume semestriel, 18 fr.

N° 800. — VOL. XXXI. — BUREAUX : RUE RICHELIEU, 60.

Vu les traités internationaux, les éditeurs se réservent le droit de reproduction et de traduction à l'étranger.

ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Par an, 36 fr.; plus les droits de poste, qui varient de 5 f. 20 à 22 f. 88 c. par an, suivant les indications données au n° 722.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Les Principautés danubiennes. — Courrier de Paris. — Ary Scheffer. — La veille de la Saint-Jean à Valréas. — La frégate *l'Isly*. — Chronique littéraire. — Bibliographie. — Echecs. — Un intérieur persan. — Percement de la rue des Ecoles. — Le nouveau quartier Latin. — Bibliothèque spirituelle de M. de Sacy. — Chronique musicale. — Halo solaire en Dauphiné. — Trois jeunes Sénégaliens en France. — Ce que la forêt se raconte. — Gazette du palais. — L'asile du Vésinet. — La mission militaire en Perse.

Gravures : portrait de M. Delangle, ministre de l'intérieur. — Nouveau jardin aux Champs-Élysées. — Ary Scheffer, portrait. — La veille de la Saint-Jean à Valréas. — La frégate *l'Isly* pendant le coup de vent du 25 mai. — *La danse des almés en Perse*, tableau de M. Schœft. — Démolitions pour la nouvelle rue des Ecoles. — *Festival* au palais de l'industrie par les musiques de la garde impériale. — Halo solaire. — Trois jeunes Sénégaliens. — Asile du Vésinet. — Costume des officiers de la mission de Perse. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Nous avons annoncé, la semaine dernière, la nomination de M. Delangle comme ministre de l'intérieur; nous publions aujourd'hui son portrait, d'après une photographie de M. Legray, dont l'habileté est connue de tout le monde.

Samedi dernier, le préfet de la Seine, accompagné du sous-préfet et du conseil de préfecture, dont les membres, présidés depuis si longtemps par M. Delangle, avaient exprimé le désir de présenter leurs félicitations et leurs hommages au nouveau ministre, s'est rendu chez le ministre de l'intérieur, où ont été prononcés à cette occasion, par le préfet de la Seine et M. Delangle, des discours plusieurs fois interrompus par les marques de sympathie et d'approbation des assistants.

Si le bulletin politique de la semaine n'est pas très-riche en faits, il n'en est pas moins important à cause des conséquences qui peuvent sortir des événements qui viennent de se passer.

Nous avons parlé dans notre dernier numéro du conflit qui venait d'être élevé entre l'Angleterre et les Etats-Unis, par suite de la conduite des officiers commandant les croiseurs anglais sur la côte d'Espagne. Notre prévision, fondée sur le langage de lord Malmesbury touchant cette délicate question, s'est réalisée, et l'Amérique, dont l'indignation avait trouvé des organes belliqueux dans le sein du Sénat, a renoncé sagement à armer son président de pouvoirs dont l'emploi aurait infailliblement amené la guerre avec l'Angleterre. Mais, si cette éventualité est écartée, il s'en faut de beaucoup que le gouvernement de Washington se contente des explications données par les ministres anglais. On se souvient encore des colères qu'avait soulevées en France, sous le dernier gouvernement, l'exercice du droit de visite que les navires anglais s'arrogeaient sous prétexte d'empêcher la traite des nègres; après l'affaire du *Regina-Cœli*, dont tous les journaux ont parlé dernièrement, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que le gouvernement français, profitant d'une circonstance dans laquelle il est intéressé, entamât des négociations afin de mettre un terme à l'exercice d'un droit qui devient quelquefois sans mauvais vouloir, mais par la force des choses, une véritable insulte au pavillon national. Déjà le *Constitutionnel* a discuté cette question, et il est probable que son exemple sera suivi par toutes les feuilles qui, de près ou de loin, s'inspirent des pensées du gouvernement.

Quels que soient du reste les résultats de l'émotion soulevée à propos de cette question, il reste établi, pour le moment, que lord Malmesbury a déclaré que, devant l'opposition du gouvernement de l'Union, les croiseurs anglais avaient reçu l'ordre de ne plus visiter les navires américains; toutefois M. Fitz-Gérald, en reconnaissant aussi que l'Angleterre avait des torts à se reprocher, a établi qu'en faisant cette concession aux Etats-Unis, le gouvernement n'entendait pas abandonner sa politique sur la question de la traite, et qu'il continuerait de poursuivre, à l'aide de sa flotte, la répression de cet odieux trafic.

Nous avons encore à mentionner la sortie vigoureuse de lord Malmesbury sur la conduite de l'Espagne, et sur la tolérance des autorités de Cuba, qui seraient censées trouver des bénéfices considérables dans les facilités accordées au débarquement des esclaves; mais nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer que l'Angleterre va bien loin dans ses concessions aux Etats-Unis, en déclarant qu'elle abandonnera l'Espagne à elle-même, c'est-à-dire qu'elle laissera l'Amérique s'emparer de Cuba. Nous ne croyons pas, pour notre part, à une telle condescendance, et, dans tous les cas, d'autres puissances n'hésiteraient pas à interposer leur veto dans les prétentions conquérantes du cabinet de Washington et la coupable inertie du ministère anglais.

Nous avons donné l'analyse de la pétition adressée par les habitants de Candie aux consuls des puissances européennes, à la suite des mouvements qui ont éclaté dans cette île. Les journaux de Constantinople ont donné la réponse faite par le gouverneur Vely-Pacha aux accusations dirigées contre lui

M. DELANGLE, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR. — D'après une photographie de M. Legray.

Digitized by Google

dans cette pétition. Nous dirons sommairement que Vely-Pacha nie tous les griefs qui lui sont reprochés, et cependant, devant les faits que nous lisons dans la pétition signée d'un très-grand nombre de chrétiens, devant ces listes de recensement, où pour le recrutement nous voyons portés des enfants de deux ou trois ans et des vieillards de cent deux ans, nous avons de la peine à supposer que les griefs des chrétiens soient imaginaires, et si, comme le dit Vely-Pacha, les choses se passent à Candie comme dans le reste de l'empire ottoman, on comprend mieux que jamais pourquoi certaines puissances européennes, qui ont pris à honneur et dans un intérêt bien entendu, la résurrection de l'empire ottoman, se plaignent aux ministres de la Porte de l'inexécution des clauses les plus importantes et les plus solennellement promises du traité de Paris.

L'affaire du *Cagliari* est définitivement jugée. L'Angleterre est satisfaite des concessions qui lui ont été accordées par le gouvernement napolitain. Quant au Piémont, d'après les déclarations de M. de Cavour, les négociations sont terminées, sauf peut-être celles qui sont relatives à une indemnité devant être réclamée en faveur du capitaine et de l'équipage injustement détenus. Le *Cagliari* avec tout son équipage se préparait, le 19 juin, à partir pour Gênes.

Les détails confus et incohérents qui remplissent les journaux américains, au sujet de la Nouvelle-Orléans, ne fournissent point de renseignements positifs sur les causes de cette échauffourée que ces journaux qualifient pompeusement de révolution. Ce que l'on aperçoit de plus clair et de plus certain, c'est qu'il s'agit d'une lutte engagée entre deux partis politiques, qui se disputent tous les deux ans les fonctions municipales, comme ils se disputent tous les quatre ans, sur un théâtre plus élevé, le pouvoir politique et la présidence de l'Union. L'approche des élections municipales a déterminé l'explosion et amené les événements dont la Nouvelle-Orléans a été le théâtre. Le parti vaincu dans les dernières élections a voulu prendre sa revanche, et il a eu recours aux grands moyens pour s'assurer la victoire. A tort ou à raison, les mécontents reprochent à l'autorité municipale d'être impuissante à maintenir la police dans les rues de la ville, à protéger les citoyens contre le vol et le brigandage, et, suivant un procédé dont la Californie a si souvent donné l'exemple, ils se sont constitués en comité de vigilance. Les chefs de ce comité, les vigilants, comme on les appelle, avec une troupe de trois cents hommes, commandée par un ancien flibustier, se sont emparés de l'arsenal où ils se sont retranchés et fortifiés. De son côté, le maire a convoqué la milice et mis sur pied l'artillerie. Les deux camps ont été pendant plusieurs jours en présence ; des proclamations, des appels aux armes, ont été lancés de part et d'autre ; des barricades ont été dressées et des canons chargés à mitrailles braqués dans les principales rues de la ville. Des arrestations ont été faites réciproquement dans les deux partis.

Le maire, se voyant abandonné par le conseil municipal, a pris le parti d'aller se placer sous la protection du comité de vigilance. La confusion, l'agitation, n'ont cessé de s'accroître jusqu'au jour fixé pour les élections. Mais le scrutin a donné l'avantage au parti américain, qui était en possession de l'autorité municipale. Il paraît que les élections ont été suivies de luttes violentes entre les citoyens et la police. Le comité de vigilance, vaincu dans l'épreuve électorale, a disparu momentanément de la scène, et a licencié ses troupes; mais on dit qu'il n'abandonne pas la partie, et qu'il recommencera la lutte au premier moment qui lui paraîtra favorable. Telle était la situation au départ du courrier. Il y a tout lieu de croire que les premières nouvelles nous apprendront la fin de cette échauffourée, que nous ne saurions considérer, quoi qu'en disent les journaux américains, comme une révolution. La querelle entre les Américains et les républicains de la Nouvelle-Orléans se terminera très-probablement comme le conflit des Etats-Unis et de l'Angleterre à propos du droit de visite.

Les Anglais sont toujours à peu près dans la même situation aux Indes. Cependant les dernières nouvelles les présentent comme ayant fait des progrès sensibles dans leur marche du Rohilcund, et l'on peut préjuger que, si les grandes chaleurs ne paralysaient pas leurs mouvements, l'insurrection serait bien près d'être étouffée. Les dangers qu'ils ont courus leur ont profité, si l'on en croit une correspondance du *Times*. Il n'y a presque plus d'artillerie entre les mains des indigènes, excepté sur la frontière. Tous les arsenaux sont occupés par les Européens. Tous les forts sont au pouvoir des garnisons européennes, et les trésors y ont été transportés. Le même correspondant exprime des craintes sur l'armée du Punjab, qui, dit-il, présente un effectif de 75,000 hommes, juste le même chiffre que celui de l'armée des cipayes révoltés.

Pour donner une idée de l'état de désarroi où se trouvait l'armée anglaise au moment de l'explosion de la révolte, nous empruntons au *Morning-Chronique*, qui lui-même l'a pris dans l'*Allen's Indian Mail*, quelques renseignements qui ne manquent pas d'intérêt.

Dans le mois de janvier 1858, il y avait sur les listes des retraites des trois présidences de l'Inde 1,492 officiers militaires ou officiers de santé et 58 officiers de troupes de marine. En exceptant les colonels des régiments, 418 officiers militaires et 62 officiers de santé se trouvaient alors en Angleterre, en congé ; sur ce nombre, il y en avait 334 qui avaient fait dans l'Inde un service de dix années. L'année précédente, 23 colonels, 60 lieutenants-colonels, 53 majors, 587 capitaines, 504 lieutenants et 10 cornettes ou enseignes étaient employés pour des services détachés, civils, politiques et militaires. En 1857, les troupes militaires régulières de toutes armes consistaient en 24,366 Européens et 135,767 indigènes, au Bengale ; 10,726 Européens et 51,244 indigènes à Madras ; 10,430 Européens et 45,213 indigènes à Bombay ; ce qui faisait un total de 45,522 Européens et 232,224 indigènes. Néanmoins, d'après les rapports les plus récents, le nombre effectif d'officiers et de soldats européens au service de la reine et de la compagnie s'élève actuellement à 84,481. Pendant les cinq dernières années, 3,328 recrues ont été enrôlées pour l'artillerie de la compagnie, 1,077 pour la cavalerie, et 8,193 pour l'infanterie ; en tout 12,598. La dépense pour chaque recrue est évaluée à 2 l. st. 15 schel. 11 pence, qui sont à ajouter à 5 l. 15 schel. 10 pence pour le recrutement. La taille de rigueur est de 5 pieds 8 pouces pour l'artillerie, et 5 pieds 6 pouces pour l'infanterie ; l'âge des hommes, pour les deux armes, est de vingt à vingt-cinq ans.

A défaut de nouvelles intéressantes de la Chine, peut-être nos lecteurs liront-ils avec plaisir les détails que nous fournit le *Moniteur de la flotte* sur la topographie et sur la population de cet étrange pays :

« Au moment où des événements importants sont sur le point de s'accomplir en Chine, nous croyons qu'on lira avec intérêt quelques détails empruntés aux derniers rapports de la mission russe de Pékin, et donnant le résultat du recensement que vient de faire exécuter le souverain de ce vaste État.

« L'empire chinois occupe en longueur, depuis Kaghgar, ville du Turkestan située dans la petite Boukharie, jusqu'à l'embouchure de l'Amour, fleuve célèbre de la Mongolie, une étendue de 5,400 kilomètres ; sa plus grande largeur, depuis les monts Saïansk à la pointe méridionale de la Chine, présente une ligne de 3,400 kilomètres d'étendue. Ses côtes offrent un développement total de 2,000 lieues géographiques.

« La surface géométrique de l'empire chinois peut être évaluée approximativement à 2,680,000 kilomètres carrés, ce qui fait un peu moins du dixième de la partie habitable de la terre. C'est aujourd'hui le plus grand empire du monde. Il a été célèbre sous plusieurs noms. Ses habitants, dans leur langage habituel, l'appellent *Tchou-Kou*, c'est-à-dire *Centre de la terre*. Ils le nomment aussi *Choung-Yang*, qui a la même signification, et *Choung-Kouo*, qui veut dire *la Nation du milieu*. Cette bizarre dénomination vient de ce que les Chinois, dans leur incroyable orgueil, considèrent tous les autres pays du globe comme des lisières ou des appendices du leur.

« Le territoire de la Chine occupe un immense versant et une suite de bassins formés par des ramifications de montagnes appartenant à celles du Thibet oriental. Les bassins que constituent ces chaînes sont au nombre de quatre. Le plus méridional est au sud des monts Nanling; le second, au nord de cette chaîne, est celui du Yang-tse-Kiang; le troisième est celui qui s'étend jusqu'aux monts Yan, et le quatrième bassin est celui qui comprend la ville de Pékin, capitale de tout l'empire.

« La population de cet Etat est en rapport avec son étendue. On n'avait jusqu'ici que des données incomplètes et remontant à des dates très-anciennes. Le dernier recensement, exécuté en 1815, par ordre de l'empereur Kia-King, donnait un total de 363,784,360 habitants pour la population de la Chine et de ses colonies. On n'a pas compris dans cette évaluation les contrées tributaires, comme la Cochinchine, le Ton-King et autres du même genre.

« Depuis cette époque, la population a progressé sur une très-vaste échelle. Le successeur de l'empereur Kia-King, monté sur le trône en 1820, avait ordonné un nouveau recensement, et la mort le surprit en 1840, au milieu de l'accomplissement de ce travail.

« Le souverain actuel de la Chine, l'empereur Kieng-Fou, continua l'exécution de la mesure entreprise par ses prédécesseurs et ordonna un dénombrement général de la population, qui, commencé en 1842, plusieurs fois interrompu, a été enfin terminé au commencement de 1857. Ce document, le plus récent de tous, porte la population de la Chine à *quatre cent quinze millions* d'âmes.

« Les membres de la mission, qui sont sur les lieux et dont l'opinion doit être prise en considération, déclarent que, d'après eux, ce résultat est exagéré. Nous le croyons; mais, en prenant pour base leurs calculs, cette exagération ne porterait que sur le chiffre de 6 à 8 millions d'âmes au plus, ce qui donnerait toujours pour résultat officiel un chiffre total dépassant 400 millions d'âmes, ce qui est énorme.

« Le chiffre de la population de la capitale est regardé comme plus exact, parce que le travail, ayant été exécuté sous les yeux de l'empereur, a été fait avec plus de soin.

« La population de Pékin est de 1,648,814 âmes. Cette évaluation ne comprend que la ville même ; mais en comprenant, outre la ville, ses faubourgs extérieurs et les deux districts de Da-szin et de Wan-pih, que les Chinois regardent toujours comme faisant partie intégrale de la capitale, cette population atteint le chiffre de 2,553,159 habitants. C'est un résultat énorme, mais qui n'est pas hors de proportion avec l'idée qu'on se fait de la ville qui est le centre d'un aussi vaste empire.

« L'indigence qui règne dans les basses classes, en Chine, fait que l'ivrognerie y est en quelque sorte inconnue. Les maladies épidémiques, à l'exception de la petite vérole, y sont très-rares, et les femmes y sont d'une énorme fécondité. On comprend dès lors que la population d'un semblable pays se développe dans des proportions extraordinaires. »

Les élections pour le renouvellement partiel des conseils généraux et des conseils d'arrondissement sont connues. Le résultat est favorable aux candidats de l'administration. Les journaux des départements signalent des abstentions nombreuses qui ont d'abord nécessité l'annulation des scrutins dans lesquels le chiffre des votants n'a pas atteint le quart des électeurs inscrits.

Au second tour de scrutin, le 20 et le 21, les électeurs n'ont pas davantage montré de zèle; la majorité relative, ou la simple pluralité des suffrages exprimés suffisait pour valider l'élection.

— On a annoncé la mort de M. le duc de Sainte-Aulaire, ancien pair de France.

V. PAULIN.

Curieux effet des conférences de Paris sur les provinces moldo-valaques.

Depuis que les grands agents diplomatiques ont repris la question des Principautés danubiennes, le numéraire est devenu, à Bucharest et à Jassy, une marchandise si rare que les meilleurs banquiers ne peuvent s'en procurer qu'au taux de 25 ou 30 p. 100. D'où vient cette singulière coïncidence entre la réunion des plénipotentiaires et le vide fait dans les caisses? C'est que, dans toute négociation qui touche aux affaires d'Orient, l'argent joue un rôle considérable, et se transporte à la suite des chancelleries comme les approvisionnements se transportent à la suite des armées. Or, dans le cas tout particulier qui nous occupe, le déplacement de l'argent a pris de telles proportions qu'il en est résulté une crise financière.

Voici le secret d'une perturbation dont la cause échapperait certainement aux calculs de nos plus madrés coulissiers.

Au milieu des intrigues danubiennes, il a été beaucoup parlé du choix d'un prince étranger. Les naïfs ont voté le principe, dans l'espoir de s'assurer quelque haute protection; les habiles, avec l'intention formelle d'ajouter par là aux difficultés d'un accommodement. Demander un prince étranger, c'était jeter au milieu des alliés une pomme de discorde. Chaque plénipotentiaire eût volontiers accepté la clause s'il eût été seul maître du choix; mais aucun ne pouvait y consentir dès que la discussion ouvrait une chance aux puissances rivales. C'était donc ce qu'il y avait de mieux imaginé pour empêcher toute bonne entente et pour compromettre en même temps l'union.

Les Roumains sincères n'ont été, dans cette occasion comme dans beaucoup d'autres, que les dupes et les instruments des intrigants, agissant soit pour leur compte, soit pour le compte de l'étranger.

A ne voir que la surface des choses, il a pu paraître singulier que parmi les plus ardents promoteurs du prince étranger se rencontraient des hommes qui n'avaient pas caché leurs prétentions au trône hospodaral. Eh quoi! ces princes indigènes qui foisonnent dans le pays, ont-ils tellement le sentiment de leur incapacité, ou sont-ils tellement convertis au désintéressement, qu'ils s'en aillent aujourd'hui en quête de concurrents exotiques? Ce serait assurément une abnégation étrange chez des hommes qui ne se sont guère jusqu'ici drapés en Curtius.

Non, non, il n'y a en eux aucune métamorphose; ils ne sont aujourd'hui que trop fidèles à leurs mensonges traditionnels. Non-seulement ils obéissaient aux impulsions de l'Autriche, mais ils servaient encore leurs propres intérêts; car le drapeau du prince étranger n'était qu'un signe de désunion qui forçait à se retourner vers les princes indigènes.

Du reste la comédie a eu un plein succès. La diplomatie en désarroi cherche aujourd'hui parmi les boyards, et les boyards prétendants sont accourus à Paris : les uns faisant valoir des noms fameux dans les dynasties hospodarales; les autres, leur occupation ultérieure du trône, ce qui certainement n'est pas leur plus beau titre; d'autres se parant d'un grand nom historique auquel ils n'ont pas droit. Ils sont, à cette heure, une dizaine de candidats à Paris, luttant frère contre frère, fils contre père, assiégeant en règle les plénipotentiaires et assourdissant les chancelleries de leurs tumultueuses prétentions. Ces mêmes hommes qui réclamaient le prince étranger se présentent, chacun d'eux, comme l'unique espoir de la patrie; ces mêmes hommes qui votaient pour l'union demandent instamment la séparation des deux provinces. On le comprend : deux trônes leur offrent deux chances. Si même ces dix candidats disaient sincèrement leur pensée, volontiers ils consentiraient au fractionnement en dix principautés, qui affecteraient à chacun son petit trône.

Peut-être ne voit-on pas encore la liaison qui se trouve entre tous ces faits et la crise financière des provinces moldo-valaques. Nous espérons la faire comprendre.

L'Orient sort difficilement de ses traditions; or la tradition la plus vulgaire comme la plus opiniâtre aux bords du Danube, c'est qu'on obtient tout avec de l'argent. Depuis deux cents ans, tout candidat au trône hospodoral a commencé par apporter ou envoyer à Constantinople des sommes considérables destinées aux vizirs, pachas, ridjas, aux officiers de haut et bas étage. C'était la condition nécessaire du succès. Or les candidats d'aujourd'hui ont tout naïvement pris Paris pour Stamboul, et ils se sont imaginé qu'il y avait aux bords de la Seine des vizirs et des pachas d'aussi facile composition que ceux du Bosphore. Ils sont donc venus ici chargés d'argent, et, comme ils sont tous possesseurs de grosses fortunes, ils ont tant réalisé pour leur voyage que le pays se trouve épuisé. On calcule, en effet, que chacun d'eux a apporté en moyenne une somme de deux millions, déplaçant ainsi brusquement un total en numéraire de vingt millions. Nous ajouterons qu'un d'entre eux, agissant en même temps à Constantinople, y a fait un dépôt de 500,000 ducats (6 millions de fr.) qui doivent rester dans les mains amies, s'il parvient au trône.

A ces causes de perturbation financière il faut joindre l'augmentation du prix des fermages, qui a plus que triplé. Non-seulement les fermiers ont retiré leur argent de chez les banquiers, mais ils ont dû emprunter, et leurs demandes ont encore ajouté à la hausse de l'intérêt. Or, le tiers des terres, dans les deux provinces, étant la propriété des couvents grecs, le tiers de l'argent des fermiers sort du pays pour aller à Jérusalem, au mont Athos ou à Constantinople.

Mais, quoique l'augmentation de valeur des propriétés

Digitized by Google

immobilières ait eu sa part d'action dans la crise, elle n'est venue que comme supplément à l'autre cause, qui a été d'autant plus désastreuse qu'elle a agi brusquement sur le marché. Qu'importent aux candidats les souffrances du pays dont ils ambitionnent le gouvernement. Ils en tiennent si peu de compte que c'est le pays qui devra rembourser les dépenses du prince qui réussira ; et ils ne se préoccupent guère du moyen de regagner les sommes qu'ils auraient versées en pots de vin diplomatiques. En fait d'exactions, les orientaux ont la tête féconde, et, parmi les concurrents, plus d'un a déjà fait ses preuves.

Une chose cependant nous rassure aujourd'hui. Ces Messieurs se sont trompés de terrain, et la méthode orientale n'a pas cours à Paris. Nos ministres ne sont pas des visirs tendant la main au *bakhis*, et il n'y a pas d'enjeux à mettre sur le tapis vert des conférences. Que tous ces prétendants au trône prennent leurs ébats dans de luxueuses orgies, cela pourra réjouir le commerce parisien ; qu'ils ornent de nouveaux atours les prostituées de Paris, c'est une diversion qui leur est permise. Mais nous les avertissons que leurs ducats n'auront pas cours dans le monde officiel, et qu'ils auraient bien mieux fait de rester chez eux, ou du moins d'y laisser leurs millions, dont le transport est un outrage à la conscience des plénipotentiaires.

Sans doute les hommes d'Etat, de qui dépendent les décisions définitives, n'ont vu qu'avec un profond dédain ces manœuvres danubiennes. Il y aurait pourtant à donner une leçon solennelle, en frappant d'exclusion, pour cause d'indignité, chacun de ces hommes qui se sont faits voyageurs de commerce pour marchander un trône. Que leur présence à Paris soit leur condamnation. Nous ne sommes ni dans un pays ni dans un temps où l'on achète l'empire.

ELIAS REGNAULT.

Courrier de Paris.

Voici venir l'époque redoutable pour les chercheurs de renseignements et autres inventeurs de nouvelles. Faire la chronique d'aujourd'hui, c'est presque aussi difficile que de la lire. La chaleur, si propice aux moustiques, étouffe les cancans dans leur nid. Le fameux diable boiteux lui-même, qui d'un revers de sa béquille enlevait si prestement les toits des maisons, n'aurait plus rien à y voir. Il n'est plus question que de préparatifs de voyage ; le rail-way, comme la flèche d'Anacharsis, vole dans toutes les directions. On pourrait donc vous dire, conformément à un vieil usage des nouvellistes dans l'embarras : les *beaux* et leurs belles emportent ainsi Paris à la semelle de leurs babouches ; mais vous n'en croiriez pas un mot. Malgré les apparences, la chronique sédentaire n'en est pas réduite à ôter ses gants, et à ne s'enquérir que des faits et gestes de ce million de Parisiens inamovibles qui s'amusent uniquement à gagner leur vie. De grandes unions suivies de grandes réunions, Dieu soit loué ! il y en a encore, et, si nous n'enregistrons pas ici le nom de ces illustres conjoints, c'est pour ne pas faire concurrence à la quatrième page des journaux. Est-ce qu'hier encore, jour de la nuit la plus courte de l'année, on ne dansait pas à la faveur de son ombre dans divers jardins de la Chaussée d'Antin ? Et la comédie de société ! plus heureuse que l'autre, ses spectateurs persistent. Telle de ces représentations qu'on ne supporterait pas ailleurs pendant cinq minutes tient son monde en haleine et en nage jusqu'à l'aurore. On ne saurait trop admirer ce rare exemple de fanatisme donné en pleine canicule. Il est très-concevable d'ailleurs lorsqu'il s'agit de quelque chef-d'œuvre rendu plus piquant encore par le talent et la grâce de ses interprètes. Tel a été l'effet de la saynète de M. Mérimée, le *Carrosse du saint sacrement*, représentée jeudi chez Mme de ***, que le spectacle aurait été redemandé, — et les acteurs aussi, — d'une voix unanime. Ce carrosse du saint sacrement a roulé d'un évêque à une danseuse, comme on dit vulgairement que ce qui vient de la flûte retourne au tambour. Le texte était délicat, pour ne pas dire audacieux, mais la broderie a été trouvée charmante par ce monde d'élite.

Au dix-huitième siècle, un prince étranger ne traversait guère Paris sans déposer sa carte chez nos illustrations littéraires ; S. M. la reine de Hollande vient de faire preuve d'une plus grande bienveillance encore, en acceptant, en provoquant même, de la part d'un membre de l'Institut, une invitation à dîner en compagnie de plusieurs de ses collègues. Dans cette réunion, c'est l'esprit d'un savant, M. Barthélemy Saint-Hilaire, le plus spirituel en effet de tous les savants, qui a surtout charmé Sa Majesté. On a cité parmi les autres convives M. Villemain, M. Mignet, M. Thiers, c'est là l'histoire, mais d'autres y ajoutent M. Alexandre Dumas, et c'est le roman. M. Dumas était parti la veille pour Saint-Pétersbourg, où M. Home n'attend plus que lui pour se marier. La fiancée est une jeune personne de grande maison, et les nombreux millions qu'elle apporte à son mari lui permettent de se renfermer désormais dans les douceurs de la vie privée. On veut cependant que l'heureux *medium* n'ait pas renoncé au patronage de l'art dont l'exercice lui a été si profitable, et on lui attribue l'intention de fonder en Allemagne un institut destiné au perfectionnement et à la propagation de la magie.

Prenons garde d'ailleurs aux bruits ailés qui bourdonnent toujours autour des célébrités. Un magicien d'un autre genre n'est-il pas en butte à une historiette qui n'a rien d'étrange et qui ne nous en paraît pas moins très-invraisemblable. Il s'agit du meilleur et du plus célèbre des cornistes, vous avez nommé Vivier. Parti pour quelque tournée européenne, avec son instrument en sautoir, et devancé par sa réputation qui lui ouvre la porte des grands, M. Vivier, traversant quelque ville de son itinéraire, avait bien voulu se faire entendre chez quelqu'un des plus notables, et le lendemain l'*amphitryon* envoyait à l'artiste un bibelot plus ou moins fastueux en témoignage de son admiration et de sa gratitude. L'histoire, — si c'en est une, — devrait s'arrêter là ; mais on l'enjolive au risque de l'enlaidir, et Vivier est prévenu d'avoir exigé une indemnité de 1,000 fr. pour cette soirée où il avait donné du cor de tout son cœur. Certes le fait est de ceux qui peuvent se passer de publicité et de commentaires. Depuis quand un artiste n'est-il plus libre de *faire son prix*, un prix hors ligne comme son talent ? Sans parler de ces *ut* d'un agrément problématique dont la taxe est encore plus élevée, combien d'autres *notes* payées tous les jours aussi cher et auxquelles personne ne trouve à redire ? Consultations de médecins et d'avocats, devis d'architectes, mémoires de fournisseurs et autres, qui est-ce qui songe à s'insurger, par la voix de la publicité, contre ces exigences des notabilités du genre utile ?

Utilité toujours. Un philanthrope, M. Bréant, est mort en léguant à la Société de médecine la mission délicate de récompenser, par un prix de cent mille francs qu'il a fondé, l'inventeur de quelque remède préservatif du choléra. La question, — je ne parle pas du prix, — a suscité une foule de concurrents, et chacun d'eux a envoyé un *mémoire* où l'ennemi du genre humain se trouve exterminé par raison démonstrative. Jusqu'à présent la science n'avait aucun moyen certain de nous délivrer du choléra, et on les lui apporte maintenant par centaines ; quel bienfait ! Malheureusement tous ces bienfaiteurs se nuisent : ne sachant *comment* récompenser tant de découvertes qui se valent, les juges ont pris le parti de ne couronner personne. Cet arrêt donnerait lieu, dit-on, dans le monde qu'il intéresse, à des réclamations avec pièces à l'appui pour éclairer la religion du public, tant il est vrai qu'aujourd'hui tout ne finit pas par des chansons, mais par une explosion de brochures.

Ce n'est pas la première fois que des récompenses splendides sont un embarras pour leurs distributeurs. Quand M. de Montyon eut institué les prix qui recommandent particulièrement son nom aux bénédictions de quelques poëtes ou savants et d'une infinité de cuisinières, son exécuteur testamentaire, qui est l'Académie française, eut beaucoup de peine d'abord à trouver assez de fronts pour tant de brins de laurier. Mais le prix Gobert, consistant en une rente de dix mille francs, est encore la plus épineuse de ces couronnes. Le docte corps ne voulut s'en dessaisir qu'à la dernière extrémité, en faveur de M. Augustin Thierry. Depuis sa mort, on en a fait une récompense ambulante, ni plus ni moins que des autres prix destinés à récompenser la vertu. Quant à ceux qui doivent récompenser les ouvrages les plus utiles aux mœurs, nous croyons savoir que cette année encore il n'y en aura guère que pour l'économie politique. La poésie, l'éloquence et la morale ont dû battre en retraite une fois de plus devant cette étrange rivale. Dante lui-même, et la magnifique traduction de M. Ratisbonne, n'ont pas trouvé grâce aux yeux de l'aréopage ou du moins de sa majorité. Buffon dissuadant Vaucanson de présenter sa mécanique à l'Académie des sciences, attendu qu'elle n'avait d'estime que pour la géométrie : « Qu'à cela ne tienne, répondit le grand mécanicien, je leur ferai un géomètre. » Peut-être l'Académie française a-t-elle son Vaucanson qui lui fabrique des économistes à volonté pour utiliser ses prix.

Nous jouissons d'un été tellement radieux que des alarmistes devaient chercher à l'attrister. Ordinairement, quand le thermomètre monte, il y a une comète qui monte encore plus vite que lui à l'horizon, et l'on sait que toute comète présage irrévocablement la fin du monde pour la nouvelle lune. Mais cette annonce a si souvent trompé l'attente des curieux que nos alarmistes eux-mêmes n'y croient plus, leur programme est toujours désastreux, mais ils y introduisent une variante. Le monde ne périra pas dans les feux d'une comète, il doit seulement s'attendre à mourir de soif. Des chaleurs excessives tariront les sources où le genre humain s'abreuve, les fleuves seront à sec et Paris fera bien de mettre son eau de Seine en bouteille.

Voici une nouvelle plus fraîche et tout à fait digne de l'intérêt sérieux qui s'y attache. La société d'acclimatation aura bientôt son jardin zoologique, grâce au zèle de ses membres et au million de subsides qu'ils lui ont trouvé par voie de souscription. Cette souscription, qui dote le pays d'un grand bienfait, sera une bonne affaire pour ceux qui y concourent. En concédant gratuitement à la société un vaste terrain au bois de Boulogne, la ville de Paris aura facilité beaucoup la fondation d'un établissement national dont l'avenir est maintenant assuré. Onze souverains, dix-sept princes de maisons souveraines et plus de seize cents membres appartenant aux classes les plus éclairées, tel est le nobiliaire que la société peut offrir à ses amis et à ses ennemis. J'entends par ennemis les personnes qui pourraient se plaire à douter encore des résultats obtenus par la société et du bien qu'elle a fait. En zoologie, ses conquêtes s'étendent déjà fort loin. En moins de quatre ans d'existence, elle aura doté le pays de quinze espèces d'animaux acclimatés qu'avant elle on n'y connaissait guère que de nom. Dans l'ordre végétal, et pour ne citer que deux de ses conquêtes les plus utiles, on lui doit d'avoir naturalisé l'*igname*, la pomme de terre de la Chine, et le *sorgho*, cette canne à sucre de l'extrême Orient, qui sera pour le midi de la France une source de richesses aussi abondante que peut l'être la betterave pour le nord. Après l'utile viendra l'agréable, et, si la Société s'est donné un jardin, ce sera sans doute pour y acclimater aussi les fleurs étrangères ; mais elle est trop éclairée pour vouloir forcer le naturel de ses pupilles sous prétexte de l'améliorer et de les embellir. C'est une déchéance pour la plante que de la singulariser ; nos expositions d'horticulture gagneraient beaucoup à être débarrassées de ce progrès à l'envers. On y cultive et même on y admire trop le phénomène aux dépens de la fleur. Prenons garde, disait l'autre jour un homme d'esprit, qu'à force de chercher la rose bleue et la rose verte, nous ne finissions par perdre la rose rose.

S'il faut en venir aux fleurs de rhétorique, on annonce les Mémoires de M. Viennet. Le spirituel écrivain qui porte si légèrement sa verte vieillesse appartient à la génération qui assista aux derniers événements du dix-huitième siècle, et ces derniers événements en furent aussi les plus grands. Soldat sous l'empire, publiciste et tribun sous la restauration, député et presque homme d'Etat aussi longtemps que dura la royauté de juillet, M. Viennet peut prendre la parole à un autre titre encore, au titre de poëte militant qu'il fut à toutes ces époques. En outre, M. Viennet est un esprit indépendant, resté tel avant comme après les honneurs, et que son caractère autant que son talent prédestinait à écrire l'histoire de son temps, une histoire qu'il aura vu faire de bien près. Je me persuade aisément que les mémoires de M. Viennet n'iront pas grossir ce vaste amas d'apologies personnelles, de rapsodies politiques, de diatribes sans motif et de palinodies sans excuse, dont se compose la confession imprimée de beaucoup d'illustres contemporains. Soyez convaincus aussi que M. Viennet n'aura pas déchaussé le cothurne pour prêter à sa muse des propos de commères : c'est de l'histoire périodique et sérieuse qu'il va nous donner. Pour cette dernière opération, le fabuliste aura déposé sa houlette, mais le satiriste se sera réservé de vider son carquois jusqu'à la dernière flèche.

Au sujet de la mort du dernier descendant de Shakspeare, un journal étranger fait remarquer que la postérité des plus grands écrivains anglais est maintenant complétement éteinte. La remarque pourrait trouver son application en France où Pascal, Descartes, la Fontaine, Molière, Racine, la Bruyère, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Montesquieu, Buffon, n'ont plus de descendance. Il n'y a d'exception, à peu près, que pour Corneille, dont le nom semble s'éterniser comme celui du *Cid*.

Laissez-nous relever, en passant, une circonstance touchante à propos d'un écrivain que l'Italie est menacée de perdre. Au premier bruit de la maladie de Manzoni, les populations des cités et villages du Piémont et de la Lombardie se sont portées dans les églises afin d'y prier pour la conservation de ses jours. Une perte bien regrettable et malheureusement plus avérée, c'est celle d'Ary Scheffer, et nos lecteurs vont trouver ailleurs l'expression de nos regrets sur ce maître illustre, plein de cœur, de probité et de dévouement, dont la mémoire sera religieusement conservée parmi ses nombreux amis.

Comment s'y prendre aujourd'hui pour appeler l'attention sur les théâtres ? On étouffe rien que d'y penser. La chaleur les brûle à petit feu. Quelques-uns sont assez heureux pour pouvoir fermer leurs portes ; ceux que le devoir et le règlement obligent à continuer leurs exercices, commencent tard et finissent tôt ; mais, nonobstant cette abréviation de plaisir, les salles ressemblent plus ou moins à des thébaïdes. Au milieu de cette solitude, qui est-ce qui pourrait dire au juste ce que sont devenus les vaudevilles nouveaux ? Les plus gais ont un air lamentable, le bon mot est plein de langueur, l'argot tire la langue, l'acteur escamote ses effets les plus drôles, précaution hygiénique. Quand le moment est venu d'enjoliver d'une ritournelle la sortie obligatoire, l'orchestre accompagne douloureusement ces exercices d'une vocalise imprudente, et, de son côté, le souffleur souffle le moins possible entre deux airs.

M. Alexandre Dumas a donné au Gymnase *l'Honneur est satisfait*, petit acte de complaisance qui avait été fort applaudi cet hiver à la soirée de charité donnée par M. Gudin, au Palais-Royal. *Un dîner et des égards* a tout ce qu'il faut pour rassasier les rieurs qui se contentent de peu. Un M. Jabulot s'ennuie de manger seul, et il demande des dîneuses à cor et à cri et par voie d'affiche. Cet appel désespéré lui procure la visite des lionnes de son quartier ; il y en a de jeunes, il y en a de vieilles : les jeunes se moquent de lui, et les vieilles le plument ; mais en voilà bien assez à propos de la manie de M. Jabulot. *Plus on est de fous* est une redite assez plaisante d'une aventure racontée par l'auteur des *Mariages de Paris*. Un coquin de neveu se fait *conduire* par son oncle dans une maison de fous, sous prétexte de monomanie ; mais il n'est que fou d'amour pour la fille du docteur, et c'est à l'oncle qu'on administre un traitement énergique, et le vieux fou n'a que ce qu'il mérite. Cette autre *Visite à Bedlam* a semblé froide, à cause de la chaleur probablement. C'est un succès de basse température ; il ne faut pas aller le dire à Rome.

Ecce iterum Debureau, le digne fils et successeur du seul Pierrot dont le peuple ait gardé la mémoire. C'est aux Champs-Elysées qu'il utilise maintenant son fameux coup de pied. Il y a trouvé une salle charmante : M. Samson a bien voulu lui faire un prologue d'inauguration, et Mme Berton écrire pour sa troupe un très-joli proverbe. Avec tant d'éléments de succès, comme on dit, l'avertisseur devenait pour le nouveau théâtre des Funambules un auxiliaire inutile, et on l'a supprimé. A quoi bon dire au passant : Suivez, suivez la foule ! quand on s'expose tous les soirs à refuser du monde.

A propos des Champs-Elysées, où nous sommes toujours, où s'arrêteront leurs embellissements ? Ce que nous en disions, il y a quelque temps, il faut bien le répéter pour l'accompagnement de ce nouveau dessin que l'*Illustration* leur consacre. Le vaste emplacement qui s'étend entre le palais de l'Industrie et le cours la Reine est maintenant couvert de jardins. Le sol a été exhaussé, on a accidenté le terrain, et des massifs d'arbres ombrageront bientôt ce joli vallon que traversent en tous sens des allées spacieuses et où fleurissent à l'envi la rose et le jasmin. Ce charmant détail, ajouté à tant d'autres, complète l'ensemble décoratif de cette vaste promenade, désormais sans rivale dans tous les mondes.

PHILIPPE BUSONI.

Digitized by Google

NOUVEAU JARDIN PLANTÉ AUX CHAMPS-ÉLYSÉES, ENTRE LE PALAIS DE L'INDUSTRIE ET LE COURS-LA-REINE. (Voir le Courrier de Paris.)

Ary Scheffer.

Les arts viennent de faire une perte regrettable. Un artiste joignant à un talent distingué le plus honorable caractère, Ary Scheffer, a succombé le mardi 15 de ce mois, à Argenteuil, à un anévrysme dont il souffrait depuis plusieurs années, et qui s'est aggravé pendant un voyage en Angleterre, entrepris, sous l'inspiration de souvenirs dévoués, à l'occasion d'un deuil récent et auguste.

Ary Scheffer était né à Dordrecht, en 1795; il exposa pour la première fois, au Musée du Louvre, en 1812. Associé au mouvement romantique de l'école de peinture moderne en France, il s'était fait une place à part, et avait conquis une réputation populaire par le caractère élégiaque et les tendances élevées de son talent. Son esprit cultivé était familier avec la lecture des poëtes dans leurs langues originales. S'il ne s'inspira point de la littérature anglaise, en revanche Gœthe lui a fourni plusieurs de ses compositions connues: les deux *Mignon*, plusieurs scènes de *Faust et Marguerite*. Il a emprunté à la ballade de Schiller le sujet du tableau du *Larmoyeur*, qui est au musée du Luxembourg; au poëme de Dante, son tableau des *Ombres de Françoise de Rimini et de son amant*; l'*Apparition de Béatrix*, etc. La plus populaire et la plus touchante de ses œuvres est son *Christ au milieu des affligés*. Le cœur de l'artiste, ouvert à toutes les nobles sympathies de l'époque où il vécut, y a réuni les misères contemporaines aux douleurs éternelles de l'humanité; à côté des travailleurs qui souffrent, à côté des mères qui pleurent leurs enfants, des poëtes méconnus et abreuvés d'outrages, il a placé les nationalités opprimées et défaillantes sous une impitoyable et injuste fatalité: c'étaient alors la Grèce et la Pologne pour qui la France faisait des vœux. Si les ouvrages d'Ary Scheffer sont souvent privés de l'éclat des qualités pittoresques, elles attirent par le charme des douces émotions; elles attendrissent l'âme, lui communiquent des sentiments élevés et l'entraînent à de pures et chastes rêveries; tel est le tableau de *Saint-Augustin et de Sainte-Monique*, assis le soir au bord de la mer et absorbés dans des méditations religieuses. Ces bonnes impressions, éveillées à la vue des productions d'un artiste, sont comme un suave parfum qui s'attache à sa mémoire. Ceux qui ont connu Ary Scheffer et ont été à même d'apprécier ses qualités morales, la dignité de sa vie, la sûreté de son commerce, savent seuls que l'éminent artiste fut aussi un homme excellent. Pour nous, si nous mêlons un souvenir personnel passager aux témoignages intimes de ses amis, c'est pour dire avec quelle candeur et quelle modestie extrême nous l'avons entendu parler lui-même de son talent. C'est là, de nos jours, une qualité assez rare pour qu'elle vaille la peine d'être remarquée.

A. J. Du Pays.

ARY SCHEFFER, décédé à Argenteuil, le mardi 15 juin 1858. — D'après une peinture de M. Henry Scheffer, son frère.

La veille de la Saint-Jean à Valréas.

Le canton de Valréas est situé dans le département de la Drôme et fait partie du département de Vaucluse.

Cette bizarrerie géographique paraît inexplicable à ceux qui en ignorent l'origine. — Heureusement que je suis du nombre, et incapable dès lors d'infliger au lecteur aucune espèce de dissertation sur ce sujet.

La veille de la Saint-Jean il se célèbre, à Valréas, une cérémonie non moins bizarre, que je me bornerai à raconter.

Le plus bel enfant de la ville est choisi pour en être le héros. C'est après le coucher du soleil qu'on va le chercher en triomphe à la demeure de ses parents, ou que ceux-ci l'apportent eux-mêmes à l'Hôtel de ville, où les autorités municipales, les fonctionnaires publics et un grand nombre d'habitants se trouvent déjà réunis.

Bientôt le cortége s'organise. L'enfant, nu comme un ange ou comme un amour, n'est garanti du froid que par les ouates légères du coton floconneux dans lequel on l'as-

Digitized by Google

Digitized by Google

Chronique littéraire.

Les *Pays inconnus*, par M. Saint-Maxent. — La *Belle saison à la campagne*, par M. l'abbé Bautain.

« Aspropotamos !

— Sire ?

— Un homme à qui je donne dix mille sequins par an, puis-je le tutoyer ?

— Oui, Sire ; Votre Majesté le pourrait, même sans lui rien donner du tout.

— Je ne vous en demandais pas tant ; vous venez de perdre une belle occasion de vous taire ; il ne fallait qu'un mot. — C'est vous que je veux tutoyer ; je m'y sens disposé.

— C'est une faveur pour moi, Sire.

— Je suis bien aise a l'être agréable. »

La raison pour laquelle c'est plutôt au datif qu'au génitif que ce monarque d'un des *Pays inconnus* de M. Saint-Maxent est bien aise d'être agréable à son ministre, cette raison échappe à notre intelligence ; mais notre citation n'a pas pour objet de soulever une question de grammaire. Nous l'avons faite parce que cette auguste fantaisie avait de l'analogie avec un caprice qui nous est venu, et que nous avions eu avec nous-même une conversation à peu près semblable.

« Aspropotamos !

— Sire ?

— Si, en parlant à nos lecteurs, nous nous servions dorénavant du singulier au lieu du pluriel ?

— Plaît-il, Sire ?

— Si nous leur disions *je*, au lieu de *nous* ?

— Sire, Votre Majesté peut tout faire. Cependant je lui ferai observer que le pluriel est un des attributs de la souveraineté.

— Mais c'est le peuple qui est le souverain à présent, et il faut convenir que le pluriel est mieux placé dans sa bouche.

— Il est vrai, Sire ; mais le pluriel est aussi l'attribut de la modestie.

— Fausse modestie, Aspropotamos ; pure hypocrisie, et de la pire espèce, celle qui ne trompe personne. La loi qui exige notre signature a détruit la fiction constitutionnelle. Nous sommes devenu bel et bien responsable de nos actes. Nous sommes à découvert. A quoi bon continuer de déguiser sa voix après qu'on a ôté son masque ? D'ailleurs le pluriel a l'inconvénient d'alourdir le style.

— Rien ne peut alourdir le style de Votre Majesté.

— Ceci est équivoque, Aspropotamos ; mais nous avons l'esprit bien fait. Un autre inconvénient de ce faux pluriel, c'est de jeter de la confusion dans la phrase lorsqu'on a à parler en nom collectif. Bref, Aspropotamos, nous avons envie de nous tutoyer.

— Voilà, Sire, une raison excellente, et qui aurait pu dispenser Votre Majesté des autres.

— Eh bien donc, puisque tu le désires absolument, Aspropotamos, nous nous rendons à tes instances. A partir de ce jour, ou plutôt de la semaine dernière, — car d'ores et déjà nous l'avions fait sans nous en être demandé l'autorisation, — voilà qui est convenu, quoique nous ne nous donnions pas dix mille sequins par an, ce que nous regrettons fort, décidément je me tutoie. »

Comme c'est M. Saint-Maxent qui m'a aidé à entrer dans cette importante explication avec mes lecteurs, je commencerai par leur parler de son livre : c'est bien le moins qu'il ait l'étrenne de mon nouveau style. Les *Pays inconnus* sont des contes philosophiques inspirés des *Romans* de Voltaire. M. Saint-Maxent aurait tort de prendre à mal ce rapprochement. Là où le génie a mis sa griffe, il est bien rare que le genre n'en porte pas éternellement l'empreinte. Or ce Voltaire a touché à tant de choses ! Moi-même je ne m'offenserais nullement si l'on me disait que le commencement de mon article rappelle *les tu et les vous*. J'avouerais même, pour peu que l'on me pressât, que je préfère ces vers-là à ma prose : un aveu de cette espèce laisse une honnête latitude à l'amour-propre, et des contes philosophiques peuvent encore avoir beaucoup de mérite sans être tout à fait de la force de *Candide* et de l'*Ingénu*. Ceux de M. Saint-Maxent, entre autres, ne manquent pas de piquant et ne sont pas dépourvus d'idées. Ils en soulèvent même un grand nombre, et exprimées parfois avec une finesse digne du malicieux vieillard.

« Sire, les rois ne sont pas des hommes : ce sont presque des dieux.

— Je connais cependant un proverbe qui dit : *Mieux vaut goujat debout qu'empereur enterré*.

— Sire, c'est un proverbe populaire ; les instincts du peuple le font excuser. »

Ce qu'on pourrait reprocher à M. Saint-Maxent, c'est de ne pas tirer assez de conclusions. Et encore ! Il y a temps pour tout. Et puis, est-ce que les lecteurs ne doivent pas aussi avoir leur part de besogne ? Et quand l'auteur a posé les prémisses, n'est-ce pas à eux, quelquefois, qu'il appartient de tirer les conséquences ? Somme toute, ce genre de contes satiriques promet beaucoup, et ceux-ci tiennent assez bien leurs promesses.

Mais nous touchons à la fin du mois de juin ; c'est à qui désertera Paris : il est temps ou jamais de rendre compte du livre de M. l'abbé Bautain, la *Belle saison à la campagne*. Si ce livre contient, comme cela est plus que probable, d'excellentes recettes sur la manière d'y passer son temps, hâtons-nous d'en faire profiter les abonnés de l'*Illustration*.

Je m'étais endormi hier au soir en me disant cela : et ce matin, dès cinq heures, ayant résisté aux séductions du lit, dans cette intention charitable j'ai pris le livre, et précisément je tombe sur un passage destiné à faire voir tout le danger qu'on court à ne pas se lever de bonne heure. C'est, en quelques mots, l'histoire d'un infortuné jeune homme qui tourna bien mal pour n'avoir jamais pu « secouer le joug du sommeil et de la chair. »

Vous comprenez combien j'étais content de moi lorsque, poursuivant ma lecture, j'arrivai à la phrase que voici : « Il me quitta bientôt, cherchant un guide moins austère, ou plutôt n'en cherchant plus, et j'appris plus tard avec douleur qu'après avoir épuisé son esprit et son corps dans les spéculations et les délires du journalisme, il avait succombé à la peine et à la misère, au milieu de la dégradation d'une vie désordonnée. Dieu veuille qu'il ait eu le temps et le moyen de se reconnaître à son dernier moment ! »

J'avoue que je fus un peu indigné. Eh quoi ? voilà comment M. l'abbé Bautain répond à la confiance de son Eugène, de cette ouaille fictive à laquelle il adresse ses instructions épistolaires ? Il lui fait accroire que lorsqu'on ne se lève pas de bonne heure, on devient journaliste. Mais c'est l'inverse qu'il aurait dû lui dire. Si vous devenez journaliste, mon cher Eugène, vous ne pourrez plus vous lever tard ; vous serez condamné à être debout avant l'aurore, et cela non pas pour contempler à votre aise les œuvres magnifiques du Créateur, dont je viens de vous faire de si poétiques descriptions, mais pour vous user les yeux et le cerveau sur les œuvres généralement beaucoup moins magnifiques, beaucoup moins attrayantes de ses créatures, clercs ou laïques.

Mais oublions ceci, afin d'examiner le livre sans préventions.

M. Eugène est un jeune homme de vingt-quatre ans, encore en puissance de mère et de sœur, — ce sont elles qui l'ont décidé à prendre M. l'abbé Bautain pour directeur. — Il vient de quitter Paris, fatigué d'esprit et de corps.

« Les derniers examens et la thèse que vous avez dû soutenir pour obtenir le doctorat en droit vous avaient condamné, ces derniers mois, à un travail opiniâtre qui vous avait épuisé. Vous aviez vraiment besoin de repos : aussi je vous ai vu partir avec plaisir. » Du reste, si M. Eugène s'est fait recevoir docteur en droit, c'est sans nécessité. Noblesse, richesse, le pupille de M. Bautain paraît être dans de très-bonnes conditions sociales. Il sera un jour maître de maison, et il l'est déjà même à moitié. Les grades qu'il a acquis sont donc tout à fait de surérogation. Il est docteur en droit, comme Louis XVI était serrurier ; et, en tous cas, rien ne l'empêche de se reposer sous

Ces bois dont le murmure et l'ombre sont à lui.

Ou, comme le lui dit son guide spirituel, dans un style champêtre, plus imagé qu'il n'appartient à mon humble prose de ville :

« Vous avez donc détendu votre arc et mis de côté votre carquois... Ayant trouvé un courant favorable, et n'étant plus pressé d'arriver, vous avez abandonné votre nacelle au cours du fleuve, vous laissant bercer mollement par les vagues et caresser par les zéphirs, tout en contemplant avec délices les beautés du rivage, qui fuyaient devant vous. »

Mais, s'il admet le droit au repos, M. l'abbé Bautain n'entend pas que son élève s'endorme dans une Capoue, et il lui trace, pour l'emploi de ses journées de villégiature, ce que je me permettrai d'appeler une sorte de guide-âne, puisque le dictionnaire, que je viens de consulter tout exprès, n'indique pas ce mot comme pris en mauvaise part.

Nous avons vu que M. Eugène devait se lever de bonne heure : son premier soin sera de prier, sitôt qu'il aura repris la conscience de lui même. Après la prière, une page de l'*Imitation de Jésus-Christ* ou autre livre de piété, et une demi-heure de méditation sur cette lecture. Après la prière et la méditation, s'étant levé matin, il lui restera jusqu'au déjeuner plusieurs heures de loisir : à quoi les employer, si ce n'est aux travaux de l'esprit ? Que lira-t-il ? Comment lira-t-il ? « Rien n'est pitoyable comme de lire au hasard : » il mettra donc une certaine méthode dans ses lectures.

Il donnera le premier rang aux livres de religion et de philosophie. En seconde ligne, il placera l'histoire de France, l'histoire politique et littéraire, et, comme elle est nécessairement mêlée à celle de tous les autres peuples, M. l'abbé Bautain a parfaitement raison de dire à son élève qu'une vaste carrière s'ouvre devant lui.

Après l'histoire vient l'économie politique. « La plupart des économistes ne sont pas chrétiens et sont peu philosophes, et, pour comble de malheur, ils ne savent pas écrire. Il y a donc peu de profit et encore moins de plaisir à les lire. C'est une basse littérature qui fait de nos jours plus de bruit que de besogne. » Néanmoins M. Eugène a apparemment tant de loisirs que son directeur lui conseille de lire quelques-uns de « ces messieurs, » les meilleurs, mais avec une grande réserve.

Voilà donc un bon commencement d'occupation : il y peut joindre la botanique, la zoologie, la minéralogie, etc... Il fera bien de s'appliquer surtout aux branches de l'histoire naturelle qui peuvent lui servir dans sa position. Il possède une terre considérable, où il y a des fermes, des bois, des jardins : qu'il se mette en état de juger par lui-même des moyens de les faire valoir. Si, après cela, le cher Eugène s'ennuie, ce ne sera pas, du moins, faute de sujets de lecture. Il est vrai que M. Bautain ne prétend pas qu'il s'applique « à tous chaque jour. » Seulement, comme la variété est un grand moyen de distraction, il ne lui conseille pas seulement de lire, il lui conseille en outre d'écrire.

Mais l'esprit n'est pas tout, et on ne peut pas non plus négliger le corps, « partie inférieure de notre être, il est vrai, mais qui a aussi son importance, puisqu'il est un élément intégrant de notre personne et que sans lui nous ne pouvons rien ici-bas dans l'ordre intellectuel ni dans l'ordre moral. « La veille, le sommeil, le manger, le boire, le mouvement et le repos, l'entretien de la santé, la propreté, l'habillement, la parure et les besoins factices de la civilisation, il n'est rien que M. l'abbé Bautain n'envisage au point de vue de la vie de campagne, rien qui échappe à sa vigilante sollicitude. Et cette sollicitude ne se restreint pas à ce qui concerne le cher Eugène ; elle s'étend sur tous et sur tout, même sur les femmes, à qui « il faut presque des voitures de déménagement pour transporter leur toilette de jour, » qui, « comme la grenouille de la fable, s'enflent par tous les moyens jusque dans leur négligé du matin ; » même sur les traversins, qu'on devra préférer aux oreillers comme plus frais et plus sains pour la tête.

Passant du lit à la table, de même qu'il a prescrit de peu dormir, il prescrit de manger peu. Il n'exige point que, pendant le repas, il soit fait une lecture à haute voix, comme dans les colléges et les communautés religieuses : la conversation pourra en tenir lieu. Ce sera au cher Eugène à la diriger convenablement, dans une région tempérée, ni trop sérieuse ni trop frivole. « S'il y a des hommes d'esprit dans la société, adressez-vous à eux de préférence. En les excitant un peu, en les frappant légèrement, on en fait sortir des étincelles. » — Il y a cela de bon avec les gens d'esprit, qu'ils ne sont pas susceptibles, et qu'on peut se permettre avec eux toutes sortes d'images. — Mais il y a esprit et esprit ; que le cher Eugène prenne bien garde au mauvais ! Le mauvais, ce n'est pas seulement la médisance, c'est l'ironie. Il pourra tolérer, à la rigueur, les jeux de mots et les calembours. Il y en a « d'heureux et de très-fins, ceux-là surtout qui viennent sans qu'on les cherche, en sorte que celui qui les dit a souvent de l'esprit sans le savoir, et c'est le meilleur. » Mais l'ironie est sortie de l'enfer : ainsi donc, c'est entendu, pas d'ironie, que M. Prudhomme se le dise.

Cependant, quel que soit l'interdit dont il frappe cette infernale figure de rhétorique, il est encore une chose plus indispensable à proscrire, c'est la politique. — Tant que M. l'abbé Bautain ne fera que de ces recommandations-là, il est à peu près sûr de ne pas être poursuivi pour délit de presse ; — mais empêcher qu'on ne parle politique, voilà une rude tâche qu'il donne là à ce jeune régent de salon ! Et quel vide cela va faire dans les entretiens ! Avec quoi le combler ? Oh ! quant à cela, soyez sans inquiétude ; M. Bautain y a pourvu. Vous pourrez parler religion, « même au milieu de la société la plus gaie et qui semble la plus légère... Une parole religieuse et philosophique à la fois, simple, lumineuse, affectueuse, placée à propos, sans pédanterie, sans avoir l'air d'un sermon ou d'un prêche, peut produire un grand effet, c'est-à-dire une impression profonde sur quelques âmes au milieu de la causerie d'un dîner ou d'un salon. »

Dans sa quatorzième lettre, M. l'abbé Bautain donne au cher Eugène des leçons de bonne tenue, et lui explique, entre autres choses, la façon dont il doit se comporter envers les pauvres. Les pauvres, lui dit-il, regardent les riches « comme les heureux du monde, comme des privilégiés, » — ce que c'est que les préventions ! — « ils se figurent qu'ils n'ont que des jouissances, parce qu'ils ont l'argent qui peut les procurer. Ils ne savent point que les plus douces, les plus intimes et les plus durables, les véritables, en un mot, ne s'achètent pas à prix d'argent, et que, de ce côté, les riches, souvent dépourvus de la tranquillité de l'esprit et de la paix du cœur, sont réellement plus malheureux qu'eux, » etc., etc., etc. Il faut donc, par quelques paroles bienveillantes, leur rendre plus supportable et même aimable l'espèce de domination qu'on exerce sur eux.

Mais, en même temps, on doit avoir bien soin que l'affabilité ne dégénère point en familiarité. M. l'abbé Bautain est extrêmement frappé de ce danger, qu'avant de l'avoir su de sa bouche, je ne soupçonnais pas aussi imminent qu'il le proclame. J'aurais pensé plutôt que la fortune prédisposait ces jeunes châtelains à un peu de morgue, de dédain, de faquinisme. Ainsi donc, monsieur Eugène, vous êtes averti, ne vous laissez pas aller à cette pente de la familiarité. « Le peuple a l'instinct de ce qu'il doit à la supériorité ; il a besoin de sentir le frein de l'autorité... Faites-lui donc toujours sentir, mais doucement, votre haute position et sa dépendance. »

Tout en reconnaissant le courage qu'il a fallu à M. l'abbé Bautain pour lutter contre la funeste tendance qu'ont, à ce qu'il paraît, les riches à se familiariser avec les pauvres, je déclare qu'il lui en a fallu encore davantage pour aborder, comme il l'a fait, deux questions bien scabreuses, bien compromettantes pour son crédit : celle du tabac et celle de la chasse.

Au risque de se mettre à dos la moins belle moitié du genre humain, y compris M. le ministre des finances, M. Bautain n'hésite pas à se prononcer contre ces deux manières de passer le temps. Fumer ne lui paraît pas un plaisir très-propre ni très-sain. Il ne lui semble pas que le tabac parfume agréablement l'haleine, les habits et les appartements. Il ne voit pas ce que cette habitude ajoute à l'esprit de sociabilité et de conversation. Il va même, — dois-je le dire ? — jusqu'à comparer les fumeurs, regardant s'évanouir dans l'air les bouffées de tabac qu'ils lancent, à ce grand flandrin de vicomte qui crache dans un puits pour en contempler les ronds. Bref, ce courage que les femmes, hélas ! n'ont point eu, et cependant il leur était bien facile, et avec un peu de volonté elles étaient sûres du succès ; ce courage que je ne me sens pas moi-même, quoique je trouve, soit dit entre nous, que le cigare est un attentat continuel à la liberté, à la liberté de ne pas sentir mauvais dans les deux sens du mot ; ce courage M. l'abbé Bautain l'a eu : il condamne formellement l'usage du tabac, et engage son élève à y renoncer.

La chasse ne lui paraît pas, non plus, le divertissement qui convienne le mieux à un homme de cœur et d'intelligence. En sa qualité de bon chrétien, il ne fait pas diffi-

Digitized by Google

culté d'admettre que les animaux « ont été faits pour nous servir, et qu'il nous est permis de les manger... Mais passer la journée à faire la guerre à des bêtes innocentes, sans nécessité aucune, et uniquement pour s'amuser, détruire la vie pour son plaisir, se complaire dans le meurtre des animaux et dans le carnage pour prendre de l'exercice, se donner de l'appétit et passer le temps qu'on ne sait pas mieux employer, en vérité cela n'est pas digne d'un homme qui a un esprit pour penser et une volonté pour bien faire. »

Et le sujet l'excitant, et sans s'apercevoir que c'est une espèce de chasse à laquelle lui-même il se livre : « A force de vivre avec les bêtes, s'écrie-t-il, les bêtes qu'on poursuit et celles qui vous y aident, à force de ne penser qu'aux bêtes et d'en parler toujours, hélas! on devient bête soi-même. »

Otant des mains de son pupille ces deux grandes distractions de la villégiature, le cigare et le fusil, M. l'abbé Bautain connaît trop bien le prix du temps et le danger de l'oisiveté pour ne pas avoir songé au moyen de combler ce déficit, et il le comble par toutes sortes d'occupations qui n'ont pas une grande analogie avec celles qu'il supprime, mais qui, en revanche, ne méritent aucun des reproches qu'il leur a si justement adressés. Elles consistent à visiter les pauvres et les malades, à prendre soin des écoles de la paroisse et de l'éducation des enfants.

A cela je n'aurais encore qu'à applaudir, n'était certaine tendance à monopoliser l'enseignement dans des mains qui ne me paraissent pas assez disposées à le répandre pour que je veuille leur donner l'ennui de cette besogne; n'était aussi certaine lamentation de rencontrer « dans tous les cafés ou cabarets de village tel journal qui a quarante mille abonnés, » et qui, par conséquent, ne saurait être ni l'*Union* ni l'*Univers religieux*.

Mais je n'aurais donné qu'une idée fort incomplète du livre si je ne disais un mot du chapitre qui traite des plaisirs. Il y a, en effet, une lettre tout entière consacrée à la danse et au spectacle. La danse, M. l'abbé Bautain la tolère au château, mais il l'interdit au village. Le spectacle, il n'en veut ni ici ni là. Quand je dis le spectacle, j'entends la comédie proprement dite, car il permet, toujours au château, « des proverbes, des charades en action, des tableaux vivants, ou autres petits jeux plus ou moins ingénieux. » Vous voyez que la sévérité de M. l'abbé Bautain n'est pas du rigorisme.

Où je le trouverais exigeant, ce serait plutôt dans la quantité de devoirs qu'il impose à cet élève en vacances. C'est au point que, moi qui ne suis pas précisément un oisif, je crois que je reculerais tout net devant cette façon de me délasser de mes travaux au milieu des bois et des champs.

M. Armand de Pontmartin a intitulé un de ses recueils de nouvelles : *Pourquoi je reste à la campagne*. Que dirait M. l'abbé Bautain si, avant la fin de la belle saison, son élève revenait à Paris faire relier son livre avec cette inscription au dos : *Pourquoi je ne reste pas à la campagne?*

LÉON DE WAILLY.

Bibliographie.

Les Pyrénées illustrées, par M. F. Soutras. (1re série.)

Voici un de ces livres comme nous les aimons, écrit en pleine province, et qui nous apporte la senteur des bois et comme le souffle des montagnes qui l'ont inspiré.

Les *Pyrénées illustrées* sont un excellent argument en faveur de la décentralisation appliquée aux œuvres de l'intelligence. En matière d'art, l'originalité est d'un prix inestimable, et, quand le milieu dans lequel on vit favorise cette heureuse disposition, il est profitable de la garder. Le texte de la publication de M. Soutras est profondément empreint du cachet de cette qualité rare. L'auteur est né dans les Pyrénées; il les aime, il les connaît, et les raconte à la fois avec son intelligence et avec son cœur, — une intelligence élevée, un cœur plein d'amour et d'un sentiment en quelque sorte filial. Un enfant de la montagne pouvait seul décrire aussi poétiquement cette belle nature qui semblait défier d'avance et déconcerter toute description : Bagnères de Bigorre, ce *petit Eden* d'eaux et de fleurs, les ravissantes vallées de Campan et d'Argelès-Saint-Savin aux ruines romanes, Gavarnie, etc. Sous la plume de M. Soutras, ces magnifiques paysages se dessinent avec l'infinie variété de leurs lignes capricieuses et leurs vivantes couleurs. Le lecteur marche en pleine nature et, pour ainsi dire, en plein poëme. Mais ni le voyageur positif ni l'érudit n'y perdent rien. Il y a une telle précision dans les détails, que ce livre, délicieux poëme tout à l'heure, devient tout à coup un *guide* excellent, le meilleur qu'un touriste puisse consulter. A côté de ces pages tour à tour rêveuses et remplies d'utiles indications, vous trouvez une savante dissertation sur les *cagots*, cette énigme historique qui a défrayé et doit défrayer encore tant de discussions conjecturales. Il y a, comme on le voit, un peu de tout dans le livre de M. Soutras, et cette diversité sera un élément de succès de plus. Ajoutons, pour l'honneur de l'art typographique en province, que l'impression de l'ouvrage se recommande par sa bonne exécution.

Un dernier mérite, enfin, de cette publication, c'est son opportunité. Rome n'est plus dans Rome, et Paris court les champs. Il est à Bade, à Bagnères, à Hombourg; il est partout, excepté chez lui. Ce sera donc une bonne fortune pour les voyageurs qui se rendent dans les Pyrénées de pouvoir visiter avec fruit les beaux sites de ces montagnes, sous la conduite d'un guide aussi sûr, d'un cicerone aussi érudit que l'auteur des *Pyrénées illustrées*.

L. SEYBONS.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET COMP., RUE JACOB, 56, A PARIS.

HISTOIRE DE MARIE-ANTOINETTE, par EDMOND et JULES DE GONCOURT; 1 vol. in-8°. — *Prix* : 5 fr.

Echecs.

Incomparable série de parties jouées sans voir.

(Leslie's american illustrated newspaper.)

Le phénomène de mémoire le plus surprenant qui se soit jamais produit dans le monde vient d'être accompli d'une manière admirable par *Louis* Paulsen. Dans les soirées des 10, 11, 12, 13 et 14 mai 1858, il a réussi à jouer dix parties sans pièces ni échiquier, jouant près de mille coups sans une erreur, et souvent corrigeant ceux de ses adversaires.

M. Henry Herriss de Chicago écrit : « Dans le courant d'une des parties, une pièce fut portée sur une certaine case; Paulsen constata la validité du coup, prétendant que cette case était déjà occupée. Il y eut un mouvement de pénible attente, et beaucoup des assistants, secouant la tête, pensèrent que cette fois son étonnante mémoire le trahissait; mais il dissipa bientôt tous les doutes en donnant la position des pièces et des pions telle qu'elle était à la fin de la soirée précédente; et, récapitulant les coups joués depuis, il détermina le moment exact où les erreurs de ses adversaires avaient été commises. » — Chaque soir, avant de commencer à jouer, M. Paulsen nommait toutes les pièces sur chaque échiquier sans se tromper. « Il fit plus : désireux de tenir son engagement et de terminer le match dans le temps fixé, il demanda un soir qu'on lui permît de ne pas appeler la position des pièces, mais nous pria de nous assurer qu'il n'y avait pas eu de changement fait. A cet effet, d'une distance de près d'un mille de la salle simplement, tranquillement et sans aucun autre *aide que* celle de la *vue de son esprit*, il décrivit la position actuelle de chaque échiquier. Nous écrivîmes à mesure, et, en examinant avec les échiquiers la description que M. Paulsen avait faite des positions, nous trouvâmes que, depuis le n° 1 jusqu'au n° 10, toutes les pièces étaient précisément là où il les avait annoncées.

M. Paulsen *gagna* 9 de ces parties, et consentit à ce qu'une d'elles (n° 2) fût considérée comme nulle.

Un intérieur persan.

C'est un étrange pays que la Perse! Les officiers français que nous lui envoyons en ce moment, comme représentants militaires et autres de la civilisation européenne, y trouveront les hommes et les choses à peu près exactement dans le même état où les décrivait, du temps de Louis XIV, la naïve prolixité de Chardin. Le Caire, Stamboul, Bagdad, abordés par les paquebots et mêlés, de gré ou de force, à nos intérêts politiques et commerciaux, *subissent*, au jour le jour, l'alliage et l'alliance des arts et de l'esprit, sinon encore des mœurs de l'Occident. Leurs *Mille et une Nuits* n'existent plus guère que dans le texte de Galland; tandis que les bords du Bosphore remplacent les ravissantes sérails et kiosques moresques par la plus déplorable intrusion de l'architecture gréco-romaine. Et à l'heure où l'impénétrable Chine elle-même devient un poste de garnison anglo-française, la fabuleuse patrie de Zoroastre et de Ferdousi, l'Iran seul, jalousement gardé par son éloignement, par ses déserts salés, qui constituent les trois dixièmes du territoire, et par sa faiblesse même entre les convoitises du slave et du saxon se neutralisant l'une l'autre, offre encore intactes à ses très-rares visiteurs, les réalités de nos légendes orientales. Vous avez rencontré, dans ces derniers temps, par la rue Vivienne à l'Opéra, quelque membre de l'ambassade de Ferrouk-Khan. Son type, son costume, toute sa physionomie, si fortement caractérisés et empreints d'une sauvage nostalgie, n'ont-ils pas frappé votre imagination, fussiez-vous le plus blasé flâneur, du reflet d'un monde bien exotique, bien à part? C'est ainsi du moins que m'émut extraordinairement, en haute Arménie, la première vue des tcharvadars ou muletiers d'une caravane de Tébriz.

Le tableau de M. Schœfft, faisant suite à ceux qu'il a exécutés sur l'Inde, déjà exposés au salon de 1857, et dont l'*Illustration*, de son côté, *continue* aujourd'hui la reproduction, réveille tous mes souvenirs d'un long séjour en Perse; mais ces lignes devant être consacrées à la description plus ou moins directe de son sujet, je me renfermerai dans le cadre déterminé.

Une des plus grandes curiosités de la Perse est assurément un intérieur d'appartement comme celui où M. Schœfft place la scène de sa riche composition. Etablie en parallélogramme, à quelques pieds au-dessus de terre, sur une cave ou sous-sol, la principale pièce, grand salon, talar ou divan-khanèh, dans toute habitation tant soit peu considérable, occupe la hauteur entière du bâtiment. Sa façade, encadrée de plantes grimpantes, s'ouvre dans sa complète étendue, par des châssis de vitraux mobiles ou par des rideaux, sur une cour-jardin. Dans des cannelures du parquet en mosaïque de marbre, et à moitié cachée sous d'admirables tapis en laine pluchée, en laine feutrée et en cotonnade, on entend courir l'eau de bassins voisins et de jets d'eau jaillissant dans la pièce même. Les compartiments des murs sont disposés en une grande quantité de niches-étagères, taktchè, en alcôves et en baies à l'emporte-pièce. Quelquefois, au-dessus d'une de ces alcôves, est pratiquée, pour quelque société plus intime, une sorte de *loggia*. Des lames de jaspe et d'agate, découpées en damier et en dentelures, forment un pourtour de soubassements très-élevés, et des faïences de Schiraz, des porcelaines, des émaux incrustés d'inscriptions, des peintures de figures à l'huile sur toile et d'arabesques à la détrempe, des cristaux et des miroirs de Venise, des cartouches et des bandes de métal, des marqueteries, des pierres précieuses, etc., revêtent la moindre surface avec une prodigalité souvent abusive jusqu'au mauvais goût, il faut l'avouer. Certain marbre de Tauris, d'une extrême transparence verdâtre, et dont est fait par des Indiens le trône du schah à Téhéran, joue un grand rôle dans le luxe des monuments de cette ville. La religion schiite ne se pique pas d'iconoclasme, au moins en dehors de l'art religieux, comme le fait celle des Arabes et des Sunnites turcs, et il est même fréquent de voir portraiter par les peintres persans des personnages de l'Europe actuelle, auxquels ils conservent archaïquement la culotte courte et le tricorne du dix-septième siècle. Mais c'est surtout aux voûtes, aux corniches et aux chapiteaux que se produisent les plus originales merveilles de cette architecture orientale, dont l'ogive paraît être le principe générateur, ou tout au moins l'élément de prédilection, se déduisant, dans une exquise unité, du profil de l'immense coupole au méplat de la plus petite moulure. Si on a pu comparer le style des nefs gothiques à certains effets de végétation forestière, on peut incontestablement attribuer à des modèles offerts par le règne minéral ce système de prismes, de stalactites et de cristallisations qui, depuis l'Allambrah jusque dans l'Inde, est le thème traditionnel et inépuisable sur lequel improvisent, sans plan préparatoire et avec une simplicité de moyens incroyable, les plus humbles ouvriers indigènes. Le regard se lasse d'y suivre, comme dans les cent vingt métamorphoses du carbonate de chaux, à la fois le caprice et la précision géométrique des infinies combinaisons de simples angles saillants et rentrants, formant, avec quelques liaisons curvilignes, un amas inextricable d'alvéoles. Aux profusions de la forme s'ajoute souvent, comme on le voit en partie dans le tableau de M. Schœfft, l'éblouissement de la matière. La plupart de ces intérieurs, dont le dehors n'expose aux passants de la rue que de funèbres murailles en pisé mêlé de paille, sont si entièrement plaques de glaces rejointées par un réseau de fils de laiton, qu'on s'y croirait dans une grotte de diamants, ou plutôt dans un seul bloc même de diamant évidé pour servir de demeure aux fées. Il est peu de résidences royales et d'habitations de la classe élevée qui ne possèdent ainsi, à l'instar du fameux Tcheel-soutonn d'Hispahan, leur *Salle des miroirs*.

A un bal des Tuileries, sous le premier empire, je ne sais quel Levantin fit l'observation suivante : « C'est très-joli à voir, mais très-fatigant à faire. Pourquoi danser soi-même quand on a les moyens de faire danser! » Telles sont la volupté, la paresse et la dignité des Orientaux. Non-seulement chez les Persans, quoique doués, à la différence des Turcs, de beaucoup d'agilité et de grâces physiques, l'exercice de la danse est abandonné à des mercenaires, et se borne, pour tout autre, à son spectacle; mais les danseurs, c'est-à-dire les danseuses, partagent avec les histrions et les baladins du monde entier une certaine réprobation sociale. On comprend le degré de force de ce préjugé dans un pays où la femme n'a pas besoin d'appartenir au monde des courtisanes pour être considérée avant tout comme un objet de plaisir. Il n'y a jamais existé, que je sache, cette catégorie supérieure de bayadères consacrées dans l'Inde aux cérémonies du culte, et, depuis l'établissement de la dynastie des Kadjars, aucune des diverses corporations de danseuses ne paraît plus à la cour. Mais il est peu de fêtes, de réunions particulières où on n'en appelle. Largement rétribuées, elles dansent comme les Hébreux infidèles autour du veau d'or, ne recevant guère d'autre monnaie que les tomans (le toman vaut environ 12 fr. 50), dont abondent leurs ornements de toilette. Chardin en a vu qui portaient sur elles pour plus de dix mille écus de pierreries. Leur vêtement ordinaire consiste en une très-courte chemise de mousseline, en un vaste pantalon ou sous-jupe, souvent de quelque étoffe brochée de Lyon, et en vestes de soie et de cachemire. La calotte, qui couvre à peine la tête, est ornée d'aigrettes et de perles. Une infinité de colliers, de talismans, de bracelets, de broches surcharge le tout, et il n'est pas jusqu'à la figure, aux mains, à la plante des pieds et à d'autres parties du corps qui ne soient peintes et tatouées des plus drôlatiques dessins. Ce costume de nos jours n'est pas d'un goût irréprochable, et je soupçonne les modèles de M. Schœfft d'avoir fait à leur avantage quelque emprunt aux anciennes modes.

L'amour heureux ou malheureux, la jalousie, l'attente du bien-aimé, tous les mouvements enfin de la passion, ceux surtout qui s'adressent aux sens, composent l'invariable sujet de la mimique chorégraphique. Là, rien de ces figures régulières et fausses de nos entrées de ballet, ne paraissant avoir d'autre but que la perfection abstraite d'une méthode. On y procède, par l'andante de passes et de torsions lentes et mollement rhythmées, à une action graduellement animée jusqu'au vertige, et capable alors, comme jadis Bathylle mimant les amours de Léda, de causer aux spectateurs des distractions dépassant les bornes d'une sensibilité purement pittoresque. Notez que, dans les principes des mœurs de la société persane, la continence est plus qu'un défaut : elle est un péché. Ainsi se balancent, se déhanchent, tournoient et trépignent ces vierges folles, Zorèh, Messounièh, Keyrénissèh, Touty, aux sons discordants du *balaban*, sorte de hautbois ou clarinette aiguë; du *schoutèg*, flûte-fifre; de la *cytharèh*, assez semblable au psalterium du moyen âge; du *kémantcha*, violon; des tambourins en poterie; *negarèhs*, tambours de basque, etc.; tandis que plusieurs assistants marquent une mesure quelconque en battant des mains et psalmodiant des complaintes érotiques. Si, comme nous le montre M. Schœfft, la séance a lieu dans l'anderoun, appartement réservé, aucun autre homme que le maître de la maison, les eunuques, des esclaves et divers domestiques, *pischkedmeth*, *poucht* ou *farrach*, n'y prend part. En outre du kalioun à fumer, du café et du thé de première nécessité, la collation et les rafraîchissements abondent en sucreries, en sorbets, en vins et en véritables fruits de la terre promise; le tout flanqué de morceaux de glace et servi sur des plateaux et dans des vases d'une beauté de galbe et de gravure incomparable.

Je donne l'ensemble de cette scène comme éminemment caractéristique du singulier pays où les errements d'une civilisation déchue ne savent plus que livrer fatalement la vie de l'homme à des raffinements égaux de plaisir et de cruauté.

JULES LAURENS.

Digitized by Google

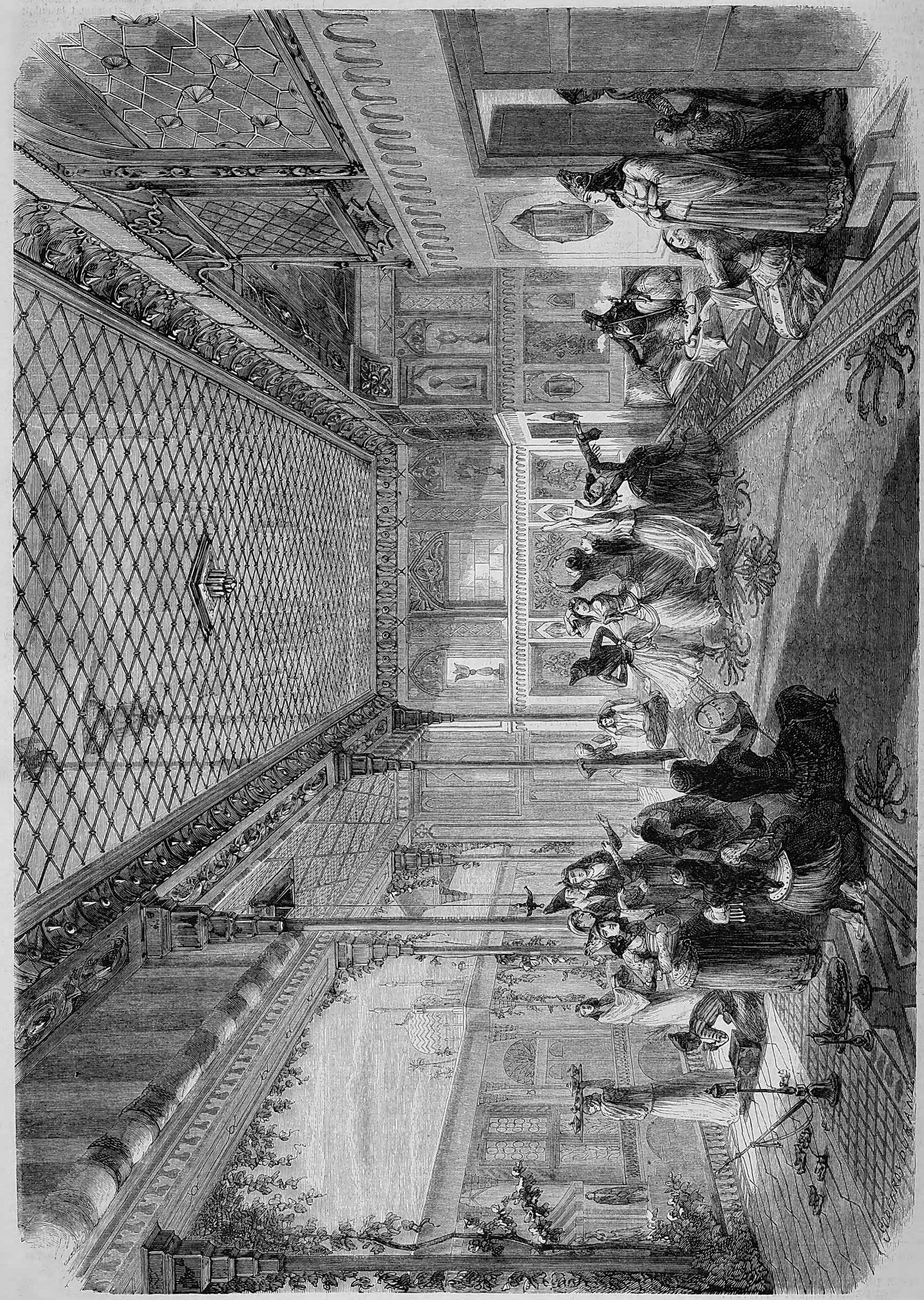

DANSE D'ALMÉES DANS UN PALAIS PERSAN. — D'après un tableau peint par M. Schœfft.

Digitized by Google

Digitized by Google

Percement de la rue des Ecoles.

Les mêmes intérêts, qui ont commandé la suppression d'affreux réseaux, de ruelles et d'agglomérations malsaines sur la rive droite de la Seine, exigeaient impérieusement un remaniement de plan pour la partie méridionale de Paris, injustement sacrifiée jusqu'ici, et négligée jusqu'à l'abandon. Les grands travaux publics récemment décrétés comprennent un certain nombre de voies nouvelles qui doivent opérer une transformation si désirable. Les différents quartiers situés au sud-est de la rive gauche profiteront, dans une grande mesure, des améliorations arrêtées. Cette portion de Paris, qui renferme une population nombreuse et intéressante, était la moins bien partagée sous le rapport de la viabilité. Des rues mal percées, étroites, tortueuses, devenaient de véritables foyers de pestilence pour les classes pauvres qui les habitaient. Plusieurs voies spacieuses et plantées d'arbres vont couper ces labyrinthes, et restituer à ces quartiers des conditions de salubrité en même temps que des communications promptes et faciles.

Le percement de la rue des Ecoles, qui se poursuit en ce moment, contribuera beaucoup à cette utile mesure. Il fait une large trouée en partant de l'ancienne rue la Harpe, à l'extrémité de la rue de l'Ecole de Médecine, à travers les rues des Maçons-Sorbonne, de la Sorbonne et Saint-Jacques; englobe dans l'aire de la nouvelle rue, la place Cambrai, en conservant la façade du Collége de France comme alignement et se prolonge actuellement jusqu'à la montagne Sainte-Geneviève, dans l'ouverture du Clos-Bruneau. A partir de ce point, la rue nouvelle ira aboutir à la rue Saint-Victor, près la Halle aux vins, en empruntant l'ouverture de la rue Traversine, coupant ainsi l'extrémité des rues Saint-Nicolas-du-Chardonnet, du Mûrier, du Paon-Saint-Victor, du Bon-Puits, de Versailles, d'Arras, et un pâté de maisons. Les derrières de l'Ecole polytechnique serviront d'alignement à cette partie de la rue.

Le boulevard Saint-Germain, déjà commencé à la jonction du boulevard Sébastopol, un peu au-dessous de la rue des Mathurins-Saint-Jacques, et qui longe le derrière de l'hôtel Cluny, suivra à peu près la même direction et achèvera d'assainir ces quartiers.

La vaste étendue de terrain comprise dans le parcours des deux nouvelles voies, ou adjacente, a formé autrefois une sorte de fief dans les mains de l'ancienne Université de Paris, qui y a exercé des droits et une juridiction considérables. A ce point de vue, le nom de la rue des Ecoles nous semble bien approprié à sa situation. Il conservera, avec le souvenir des institutions académiques de ce temps, celui des grands établissements universitaires qui s'élevaient autrefois en cet endroit.

On sait que l'Université, qui jusqu'au règne de Louis VII avait ses écoles au Parvis-Notre-Dame, commença, au douzième siècle, à s'établir sur la rive gauche de la Seine, afin d'aider, par la multiplication des écoles, au développement extraordinaire qu'avait pris l'enseignement. A la même époque Abélard transporta son école à Saint-Victor. Le nombre de colléges qui se formèrent aux environs de la montagne Sainte-Geneviève, aux treizième et quatorzième siècles, témoigne combien l'instruction publique était alors répandue. L'Université ne comptait pas moins de soixante-cinq colléges de son ressort, outre de nombreuses écoles publiques. La principale de ces institutions était la Sorbonne, fondée par saint Louis en 1252, et qui reçut son nom de l'aumônier et confesseur du roi. On y ajouta, un peu plus tard, le collége de Calvi ou petite Sorbonne. La plupart de ces colléges s'élevaient à titre de fondations charitables en faveur d'étudiants pauvres. Les plus anciens de ces établissements étaient le collége de Cluny, institué par l'abbé de ce nom en 1269; celui du trésorier de Notre-Dame, de la même année; le collége d'Harcourt (1280), de Prémontré (1286), des Dix-Huit ou de Notre-Dame, transféré, vers le même temps, du parvis de la cathédrale, près de la Sorbonne, et enfin le collége des Cholets, fondé par Jean Cholet, évêque de Beauvais, près Saint-Etienne-des-Grès.

Le quatorzième siècle donna naissance a une foule d'établissements scolaires dans les dépendances de l'Université: le collége du cardinal Lemoine, près la rue Saint-Victor; le collége de Navarre, et plus tard de Champagne, montagne Sainte-Geneviève; le collége de Bayeux; collége de Prelles, rue des Carmes; collége de Beauvais, dans la rue de ce nom; de Bayeux, rue la Harpe; de Montaigu, près Sainte-Geneviève, pour l'ordre des écoliers pauvres, qui furent nommés *Capettes*, de la cape ou manteau qu'ils portaient; de Narbonne, rue la Harpe; du Plessis, rue Saint-Jacques; de Bourgogne, d'Arras; de Tours, rue Serpente; de Torcy ou de Lisieux, près Sainte-Geneviève; de l'Ave-Maria, près Saint-Etienne-du-Mont; de Cambrai, près l'église de Saint-Benoît; de Saint-Michel, rue de Bièvre; de Tournai ou de Boncours, près la porte Saint-Marcel; de Justice, rue la Harpe; de Cornouaille, rue du Plâtre; de Tréguier, près du collége de Cambrai; de la Marche, place Maubert; de Sées, rue la Harpe; des Jésuites, même rue; des Grassins, rue des Amandiers.

Les écoles publiques étaient: l'école des Quatre-Nations, rue du Fouarre, que Pétrarque cite dans plusieurs passages de ses poésies; l'Ecole de droit, au-dessus du collége de Beauvais, et l'Ecole de médecine, rue de la Bûcherie.

Le nom de *Quartier latin*, donné de temps immémorial au territoire compris autrefois dans la juridiction de l'ancienne Université de Paris, était, comme on le voit, parfaitement justifié par cette multitude d'établissements scolaires. Lorsque les démolitions vont faire disparaître en grande partie les derniers vestiges de ces institutions qui ont été florissantes, et qui sont à peu près oubliées aujourd'hui, malgré les services qu'elles ont rendus à la tradition des bonnes lettres, c'est une pensée louable que de perpétuer, au moins par un nom, les souvenirs qui planent sur ce quartier nouveau. Par ce motif, nous préférons de beaucoup la dénomination de rue des Ecoles à celle de boulevard de Sébastopol, auquel nous substituerions volontiers le nom de boulevard de l'Université, en mémoire du corps éminent qui a conservé à la France ce qui devait l'élever plus haut que la guerre, le génie littéraire.

L. ROSIER.

Le nouveau quartier Latin.

Le boulevard de Sébastopol, franchissant le pont Saint-Michel, va former avec la rue des Écoles un angle triomphal; cette vieille rue de la Harpe, si longue, si étroite, si anguleuse, si boueuse a disparu en partie, et l'habitant de la rive droite peut arriver sans trop de fatigue, sans nausées, au pied de la scolastique montagne de Sainte-Geneviève.

Là il s'arrête ébloui par le rapprochement subit de tant de monuments naguère cachés les uns aux autres: la Sainte-Chapelle, dorée sur tranches et illustrée comme un missel, les Thermes de Julien et le musée de Cluny, l'Odéon, le Collége de France, la Sorbonne ardoisée, et, — par-dessus, — la lanterne du Panthéon, plus éclectique que la Sorbonne, indifférente dans les cieux.

Je contemplais, l'autre jour, ce panorama en compagnie d'un rentier du Marais. Il poussa, pendant un quart d'heure, une vingtaine d'exclamations, puis, se croisant les bras:

— Nous sommes bien au centre du *quartier Latin?* me dit-il. — On ne s'en douterait guère. — Quel changement a dû s'opérer tout à coup dans les habitudes, dans les mœurs de messieurs les étudiants! — Écoutez... pas une chanson bachique; regardez... pas un costume bizarre et extravagant, pas une pipe insolente.

— Non, pas une.

— Il fallait *pour cela* ces deux grandes artères nouvelles, Monsieur. — L'étudiant vivait ici comme dans un Eldorado fangeux, fermé à toute surveillance. Il se moquait impunément des usages les plus respectables... Maintenant le voilà obligé de se ranger; tout Paris a les yeux sur lui. Que dis-je, tout Paris! à Bordeaux, à Marseille, à Nantes, à Carpentras ou à Bayonne, un père de famille, avec une bonne longue-vue, pourra inspecter les faits et gestes de son fils ici présent. — Est-ce assez merveilleux et heureux, Monsieur, l'est-ce assez?

Je répondis, — ou plutôt je ne répondis pas, — par un signe de tête ambigu.

Les deux voies nouvelles n'ont rien changé au quartier Latin que sa forme; pour l'esprit, ce quartier ressemble depuis longtemps à tous les quartiers bourgeois. D'ailleurs messieurs les étudiants n'y sont pas agglomérés comme on pense. Ils se sont répandus peu à peu dans le noble faubourg Saint-Germain, beaucoup ont traversé la Seine, quelques-uns poussent jusqu'à la Bourse.

Ils ont rompu avec les traditions. Ne leur faites pas cette injure de les comparer à leurs aînés de douze ou quinze ans.

Alors c'était une jeunesse impétueuse, turbulente, criarde, maîtresse chez elle, dans le pays Latin. Le *corps* des étudiants fonctionnait: quels ébats! quels soubresauts! Toute la rive gauche en tremblait parfois. — Sur les bancs de la Sorbonne et du Collége de France, des Ecoles de droit et de médecine, il fallait voir ces costumes excentriques, ces têtes échevelées, ces attitudes ardentes, ces poings crispés par l'enthousiasme ou l'indignation; après le cours, il fallait entendre les commentaires! Il fallait entendre dans les cafés, dans les estaminets enfumés, dans les salles de conférences, autour des tables d'hôte, jusque dans les bals, ces discussions à perte de vue sur l'art, la nature et la société, — comment on démontait, pour l'examiner pièce à pièce, le système de la veille, — comment on habillait ou on déshabillait un paradoxe, — comment on étreignait une vérité nouvellement apparue. Tout cela au milieu des rires et des chansons, dans des nuages de tabac. Ils fumaient à outrance et fraternellement. Ils mettaient en commun leur âme et leur bourse.

Sans doute, dans cet assaut quotidien, effréné, du plaisir et de l'idée, beaucoup tombaient comme ce Lequeux dont Nadar a photographié la splendide et misérable existence; beaucoup tombaient... Mais, en définitive, le cœur universel de la jeunesse y gagnait peut-être.

Comptez les hommes célèbres qui ont surgi à cette époque dans la littérature, dans les arts, dans les sciences, dans la politique et même dans l'industrie.

Aujourd'hui l'on dort paisiblement sur toute la rive gauche. Le corps des étudiants est dissous; aucun lien ne les rattache entre eux. — C'est une jeunesse *rangée*, positive, *méthodique* dans ses plaisirs comme dans ses travaux. Elle s'habille selon la mode régnante, et même avec luxe; elle comprend l'importance d'un habit distingué. Elle fréquente les salons et s'y forme aux belles manières. Elle évite scrupuleusement toutes les apparences compromettantes.

Nulle ardeur de curiosité ne la dévore; ne craignez pas qu'elle s'égare, comme autrefois, dans des études inutiles ou dangereuses. Autrefois on se croyait *étudiant* pour *tout étudier*. Ce préjugé s'est évanoui devant le programme des écoles. — A quoi bon s'occuper d'un livre nouveau ou d'un article de journal, d'une philosophie qui fait ses dents, d'une tragédie qui a perdu les siennes; d'un drame qui dit: *Pourquoi?* et d'une comédie qui dit: *Hélas!* d'un tableau où le ciel semble s'approfondir, d'une statue qui pose pour le statuaire? Ces choses-là n'entrent pas dans notre programme. Nous ne serons pas *examinés* sur ces choses; elles ne nous vaudront pas un titre, un parchemin, une clientèle, — une position.

Une position! voilà le but unique des étudiants modernes, c'est-à-dire: il y a des magistrats en herbe, des avocats en portefeuille, des chirurgiens en trousse, des pharmaciens en bocal; il n'y a plus d'étudiants *proprement dits*.

Quelques-uns cependant se rassemblent quelquefois dans une salle bien éclairée, bien reluisante, et prononcent de jolis petits discours sur des questions anodines, en dégustant de l'eau sucrée; cela s'appelle une *conférence*. C'est tout bonnement une agréable répétition de la classe de rhétorique par des écoliers pleins de mémoire.

Oh! ils feront leur chemin, ces écoliers; ils auront une *position* et des rentes. Les curiosités du cœur ne les troublent pas plus que celles de l'intelligence. En quittant leur province, leur ville natale, ils se sont informés des demoiselles parmi lesquelles ils pourront choisir une dot, — les chiffres demeurent soigneusement inscrits sur leur carnet, et toutes les pompes du plaisir ne prévaudront point contre eux. D'ailleurs cet ex-dieu, découronné d'illusions, n'est plus aujourd'hui qu'un marchand de drogues. Nos jeunes gens le savent; ils traitent régulièrement avec lui pour une certaine somme de voluptés; puis la somme engloutie, après trois ans, cinq ans, ils vont rejoindre l'incarnation du chiffre de leur choix.

Les voilà mariés, s'emparant d'une clientèle à tondre; et tout est pour le mieux dans la meilleure des bourgeoisies.

Il y avait une muse, née dans les forêts de la Gaule, baptisée par Rabelais... Ses yeux rayonnaient le printemps, son sourire entr'ouvrait les cœurs, elle voltigeait de préférence sur le quartier d'outre-Seine, et sa robe exhalait un parfum de lilas qui parfois pénétrait jusque dans le palais des Quarante. Elle faisait chanter même les bêtes, même le pavé des rues. Elle donnait au vin falsifié une âme exquise et poétique. Sur les rayons lactés de l'aurore, ou sur les flèches de midi, sur les ombres dansantes du soir, elle se glissait dans les mansardes, elle y semait de petites graines rouges qui germaient pendant la nuit, — et c'était une floraison de toutes les joies. Quand soufflait le vent d'ouest, vigilante, elle écartait de nous les brouillards et l'ennui d'outre-Manche; elle effaçait les plis de nos fronts; elle colorait gaiement nos songes; elle ajoutait à nos pensées la force incalculable du désir. C'était à la fois *Béatrix* et *la Joconde*, une attraction mystérieuse du ciel et une fascination irrésistible de la nature; c'était le souvenir enchanté des vieillards; la virilité de l'homme, l'universelle fiancée de quiconque avait vingt ans.

Elle a quitté la terre! A l'endroit où elle a pris son dernier essor s'élève la tombe d'ALFRED DE MUSSET.

Tombe modeste, et si superbe! Le buste du poëte la domine; pas d'autre épitaphe que son nom et le titre de ses œuvres... et six vers, murmurés jadis dans une nuit d'amour:

Mes chers amis, quand je mourrai,
Plantez un saule au cimetière.
J'aime son feuillage éploré;
La pâleur m'en est douce et chère,
Et son ombre sera légère
A la terre où je dormirai.

Mais pourquoi donc, au lieu de saule, a-t-on planté un rosier et je ne sais plus quel arbre, un pêcher, je crois?

J. B. BOREDON.

Bibliothèque universelle de M. S. de Sacy,

de l'Académie française.

Dirigée dans un certain esprit, la publication dont nous entretenons nos lecteurs avait mille chances pour n'intéresser que le tout petit nombre de personnes qui se piquent de haute religiosité. Mais c'est un homme du monde qui s'en fait le patron et l'éditeur; c'est un journaliste éminent, un rédacteur des *Débats*, un homme qui est de son temps par tous les bons côtés, qui s'avise de retrouver ces vieux livres; aussitôt le public est rassuré. La publication change d'aspect; la clientèle, au lieu d'être limitée au petit nombre des élus de l'*Univers* de M. Veuillot, se compose de presque tous ceux qui doivent avoir du goût. Quiconque croit aimer les livres s'empresse autour de cette bibliothèque qui, en si peu de temps, s'est fait déjà son coin parmi les raretés bibliographiques de notre époque. Qu'est-ce que prouve cet empressement? c'est que M. de Sacy travaille, ce qui n'arrive pas à tous les académiciens; c'est qu'il est aimé du public, et que tout ce qu'il écrit est bien venu des connaisseurs et des honnêtes gens. Les préfaces qui ouvrent chacun des volumes de la *Bibliothèque spirituelle* sont des chefs-d'œuvre de mesure et de libéralisme religieux, dans des matières où il semble que la foi soit surtout de mise. M. de Sacy n'aime pas les bons livres religieux, seulement parce qu'ils sont profondément orthodoxes: il les aime pour cela sans doute; mais il les aime aussi pour d'autres raisons plus mondaines, plus accessibles à notre faiblesse.

Aussi, je le dis sans scrupule, jamais saint François de Sales, Nicole, Bossuet ou Fénelon n'ont été loués d'une façon plus moderne et plus sympathique au public. Depuis longtemps l'Eglise elle-même ne sait plus aimer ses saints comme M. de Sacy les comprend et les aime. Au lieu donc de renvoyer le lecteur à tel ou tel morceau, je le renverrai à tous, et il sera mon obligé, ou plutôt il sera l'obligé de celui qui écrit les bonnes et bienfaisantes pages que je lui recommande.

J'ai entendu bien des gens accuser M. de Sacy d'être janséniste. A coup sûr il n'est pas, il n'a jamais été, il ne sera jamais l'ami des ennemis de Pascal, de Molière et de Voltaire. Mais, dans les préfaces dont je parle, il faut des yeux plus perçants que les miens pour découvrir le moindre grain de jansénisme. Ce qui y domine, ce qui y éclate à chaque instant, c'est un sens religieux très-élevé sans doute et très-sincère, mais que contre-balance le tact

Digitized by Google

philosophique le plus délicat, et un instinct moral qui va droit au cœur du personnage qu'il s'agit de remettre en lumière. M. de Sacy aime les saints, non pas parce qu'ils ont été canonisés, mais parce que, si l'esprit est quelquefois un peu étroit chez quelques-uns, si tous ne sont pas des Fénelon, chez tous le cœur est immense comme la charité qui le remplit ; il les aime parce que, s'ils ont eu des faiblesses, ces faiblesses ont été compensées par une humilité sincère et profonde. La charité et l'humilité ! mais c'est précisément ce qui manquera à la plupart des saints du dix-neuvième siècle, si le dix-neuvième siècle a de vrais saints, ainsi qu'on le prétend dans certains journaux.

La charité et l'humilité ! je conçois que M. de Sacy ait surtout glorifié ces deux mérites chez ses clients : toute la sève du christianisme est là, et pas ailleurs. En veut-on une preuve ? c'est que, pour aucun des maîtres de la vie intérieure, l'idéal n'a été de développer le goût des petites observances, ni des pratiques étroites et mesquines ; ce n'était pas davantage de faire des dévots plus ou moins accomplis ; c'était d'élever l'âme au-dessus de tout ce qui l'abaisse, la rapetisse et l'asservit. Relever l'âme, c'est faire toucher du doigt les choses qui, ici-bas, éblouissent les yeux du vulgaire ; c'est l'empêcher de prendre l'apparence pour la réalité, l'ombre pour le corps, les petits abaissements pour les grands devoirs, les petites vues pour les principes généraux : telle était la mission que s'imposaient les vrais promoteurs de l'esprit chrétien au dix-septième siècle. Mais cela ressemble fort à de la philosophie. Qui le nie ? Est-ce que toutes les cimes ne se touchent pas ? Est-ce qu'entre la grande philosophie, la grande politique et la grande religion, il n'y a pas mille points de contact ? Est-ce que tout ne se tient pas dans l'esprit humain ? Est-ce que ces penseurs d'un autre âge seraient encore si intéressants à écouter pour les générations du dix-neuvième siècle, s'ils n'avaient pas agité devant leurs contemporains des problèmes qui, aujourd'hui même, ne sont pas encore résolus, quoique la révolution française ait jeté sa radieuse lumière sur tant d'obscurités du passé ? En somme, les directeurs spirituels édités par M. de Sacy faisaient au dix-septième siècle, au nom de la religion, près des âmes qu'ils administraient, ce que feront plus tard les philosophes au nom de la raison humaine. Il n'y a eu qu'un mot de changé ; les devoirs sont restés les mêmes ; seulement le public s'est étendu : les directeurs parlaient à quelques-uns ; les philosophes s'adresseront à tous.

Je ne prononce point entre Genève et Rome.

Mais, dans les siècles qui précèdent le nôtre, les grands esprits ont eu tous un même but : une philosophie qui ne viserait pas à élever l'âme ne serait qu'une philosophie morte et stérile ; une religion qui manquerait à ce premier de tous ses devoirs serait une religion sans lendemain. Aussi la philosophie au dix-huitième siècle, comme la religion au dix-septième siècle, ont voulu la même chose : les moyens seuls ont été différents.

Au dix-septième siècle, les grands esprits se sont adressés à la foi pour parvenir à la conscience : au dix-huitième, c'est la raison qu'ils ont voulu mettre dans les intérêts du devoir et de la moralité. Aussi je ne conçois pas ces écrivains bornés qui, comme des régents ayant à donner des places à leurs écoliers, s'obstinent à préférer, qui le siècle de Louis XIV, qui celui de Voltaire. Tous les siècles se valent quand l'esprit humain y fait un pas en avant vers le vrai, vers le beau, et surtout vers le bon ; tous les siècles se valent quand il y a des voix généreuses qui s'y élèvent pour dégoûter l'homme de l'égoïsme, de la bassesse et de l'aplatissement moral.

Aujourd'hui ces voix ne manquent pas, je veux bien le reconnaître : il y en a dans le monde, il y en a dans l'Eglise, il y en a partout ; mais je ne sais comment cela se fait, on serait tenté de croire qu'elles parlent dans le désert. Est-ce que nous n'aurions plus d'oreilles pour entendre certaines vérités ? Est-ce que l'individualisme en nous étrécissant le cœur nous fermerait l'esprit ? Est-ce notre faute ? Est-ce celle des docteurs qui nous prêchent ? Est-ce que la déclamation, qui est partout dans le monde littéraire, n'aurait pas pénétré dans la parole religieuse ou philosophique ? Il y a des gens qui s'en prennent au scepticisme de notre époque et qui nous disent : Vous n'avez plus de Fénelon, ni de Bossuet, ni de François de Sales, parce que vous ne croiriez plus en eux. Singulier raisonnement en vérité ! Rendez-nous des voix convaincues qui parlent du devoir et de la morale comme en ont parlé ces grands maîtres, et, si nous leur sommes sourds, alors nous mériterons tout reproche. Les grands hommes ne sont pas menés par leur siècle ; ce sont eux qui, au contraire, mènent la pensée de leur siècle : ils en sont l'âme ; la multitude n'est bonne que pour les suivre. Si Voltaire, si Rousseau, à leur manière, si Bossuet, si Pascal, à la leur, n'avaient longtemps répété à nos pères : « En haut les cœurs, *Sursum corda*, » nous ne serions pas ce que nous sommes aujourd'hui ; et ni M. Thiers ni M. Mignet n'auraient eu à raconter cette révolution française sortie de la parole généreuse des grands hommes du seizième, du dix-septième et du dix-huitième siècle.

Ces livres que le zèle pieux de M. de Sacy a été déterrer ont jadis élevé le cœur de nos pères. Pourquoi ne nous rendraient-ils pas aujourd'hui le même service ? Ils leur ont aidé à trouver le présent moins lourd et l'avenir moins sombre. Pourquoi n'y chercherions-nous pas ces allégements qui, à nous aussi, sont aujourd'hui si nécessaires ?

En tout cas, remercions M. de Sacy. Il est méritoire à un homme qui a le droit de conserver si peu d'illusions d'avoir encore si bonne opinion de nous, d'avoir espéré que nous étions encore capables d'élévation morale, et que nous n'aurions pas peur de nous approcher de ceux qui en tiennent école.

Puisse sa bonne pensée arriver au but qu'elle poursuit. Pour nous, nous nous y associons de grand cœur.

Aux gens du monde, hommes ou femmes, nous disons donc : ne fût-ce que pour vous délasser des sottises que vous entendez dans les salons ou que vous lisez dans les romans à la mode, essayez donc, pendant quelques instants, de goûter cette conversation avec les plus honnêtes gens d'un siècle qui valait bien le nôtre, quoiqu'il ne possédât pas comme nous la science du confortable et l'art de spéculer à la Bourse ; essayez-en, et vous y reviendrez ; nous ne sommes pas exigeant ; nous ne vous demandons pour ces éloquents professeurs de forte morale que ces instants perdus que vous donnez à l'ennui. Vous font-ils peur parce que vous ne les connaissez pas ? Ecoutez seulement ce que vous en dit M. de Sacy, et vous serez bien vite rassurés.

Ce ne sont pas seulement de grands et beaux esprits ; ce sont aussi d'aimables gens, croyez-moi, que ceux qui ont si bien inspiré celui qui se fait leur introducteur près d'une postérité qui semble avoir mis sa pensée si loin d'eux et de ce qui les a occupés ?

Dirai-je, pour lever les scrupules de quelques sceptiques obstinés, que ces petits volumes, imprimés pour la Société des bibliophiles, et marqués de l'estampille qui constitue ses armoiries, provoquent le regard par la beauté sévère et charmante d'un texte irréprochable ? Dirai-je qu'ils sont mignons, modérés de format comme de ton, et qu'ils font tout aussi bon effet sur la table d'ouvrage, autour de laquelle on se réunit le soir en famille, que sur le bureau du méditatif, qui, après avoir lu, aime à digérer sa lecture pour s'en mieux pénétrer.

Voilà, ce me semble, bien de bonnes raisons pour décider les délicats à s'approcher de la *Bibliothèque spirituelle*. Une fois qu'ils l'auront ouverte, je sais bien qu'ils iront jusqu'au bout : mais je m'aperçois que je n'ai pas dit un mot de la raison la plus puissante sur des lecteurs profanes comme ceux de l'an 1858 ; j'ai oublié de dire que, littérairement parlant, c'est une collection qui mérite de figurer dans toutes les bibliothèques d'élite ; sans cela, M. de Sacy n'y eût pas consacré son temps, ses soins et ses yeux, que fatigue si fort le travail de la correction des épreuves. Les volumes qui composent cette bibliothèque sont rares, enfouis dans des œuvres complètes où personne ne va les chercher. M. de Sacy n'a pas seulement déterré des perles ; il les a montées, il les a enchâssées avec le goût que vous savez ; mais, n'eussent-elles pas été mises en œuvre par un pareil artiste, elles ont de quoi arrêter et satisfaire les regards des plus difficiles. Seulement, comme il ne faut jamais croire les gens sur parole, pas même les critiques, comme je n'ai plus la place nécessaire pour apporter mes preuves, j'engage tout simplement mon lecteur, s'il est mécontent de lui ou de moi, à relire le traité de Nicole sur la manière de conserver la paix avec les hommes. Veut-il être content de quelqu'un, qu'il lise les dernières pages du *Traité de la concupiscence*, où Bossuet décrit comme Rousseau et Chateaubriand n'ont jamais décrit, même dans leurs meilleurs jours ; qu'il lise ce passage, qu'il y joigne la préface que M. de Sacy a mise en tête de Bossuet ou de Duguet ; ce jour-là, je puis le lui affirmer d'avance, s'il est de bonne foi, il ne trouvera pas que j'ai eu tort de tant insister sur cette *Bibliothèque spirituelle* ; il remerciera M. de Sacy de lui avoir appris à goûter ces vieilles beautés morales et littéraires ; il remerciera Bossuet de les avoir trouvées, et il se saura gré à lui-même de ne pas y être resté indifférent.

LISTER.

Chronique musicale.

Juin est fécond en petits opéras. Voici l'*Agneau de Chloé*, — voici *Chapelle et Bachaumont*. Ceux-ci trinquent et boivent à l'Opéra-Comique, transformé pour leur usage en cabaret. Tout le monde sait combien le cabaret était en honneur au dix-septième siècle, combien il avait d'attrait pour les beaux esprits en général, et en particulier pour Chapelle. L'*Agneau de Chloé*, qui bêle au Théâtre-Lyrique trois fois par semaine, n'a aucune prétention historique. C'est une simple idylle. Mais elle est arrivée en prairial, et l'on ne peut lui contester le mérite de l'à-propos. Occupons-nous d'elle tout d'abord, puisqu'elle est la première en date.

Je ne vous dirai pas de quel pays est cette bergère Chloé, parce que je n'en sais rien. Son amant a nom Myrtil, et un vieux berger qui joue à l'un et à l'autre les plus vilains tours s'appelle Lysandre. — Ce sont des Grecs, dites-vous, et la scène se passe en Sicile, du temps du bonhomme Théocrite. — C'est bien dit ; mais, par malheur, ils ont le costume bas-breton. Ces Grecs ont furieusement voyagé. Le vieux Lysandre est sorcier comme les vieux bergers modernes, intéressé, menteur et filou comme les bergers de tous les temps et de tous les pays. Quand il croit avoir décidé la naïve Chloé à le prendre pour mari, il va chercher le notaire... Bref, c'est une question fort embrouillée, et vous la résoudrez comme il vous plaira.

Myrtil aime passionnément Chloé, qui n'aime que son agneau favori, Robin, — quel mouton grec s'est jamais appelé Robin ? — Lysandre, dont Myrtil paye assez chèrement les services, fait disparaître Robin et dit à Chloé qu'il a été emporté par le grand loup noir. — Mais mon art magique peut vous le rendre, pourvu que vous ne teniez pas trop à la forme. Voulez-vous que je le fasse revivre sous l'apparence d'un jeune garçon bien gentil ? — Hélas ! je ne demande pas mieux, si vous m'assurez que ce sera toujours Robin. — Le voici donc, dit le vieux drôle. Et Myrtil s'avance en bêlant. Mais bientôt il parle, et ses yeux paraissent remarquer quantité de choses charmantes auxquelles Robin ne faisait aucune attention. — Mon Dieu ! qu'il est changé, dit la bergère. Il ne lèche plus, il broute d'assez mauvaise grâce, et il a des mains au lieu de pattes, des mains qui, tout à l'heure, étaient bien près de perdre le respect. — Oh ! le mauvais sujet que ce mouton-là ! Lysandre, rendez-moi bien vite mon Robin d'autrefois, qui n'entendait malice à rien. — Volontiers, dit Lysandre, mais à condition que vous m'épouserez. — Soit.

Le vrai Robin reparaît bientôt. Mais la bergère se souvient de l'autre, malgré qu'elle en ait, et trouve celui-ci un peu fade. Un mouton qui ne sait rien dire, qui ne comprend rien, qui est indifférent à tout ! Décidément l'autre était plus aimable, et la bergère la mieux apprise n'est pas fâchée d'avoir, par-ci par-là, quelque petit méfait à pardonner. Voilà les affaires de Myrtil bien avancées, et je puis me dispenser de vous dire le dénoûment.

Toute réflexion faite, ces bergers-là doivent être du pays de Fontenelle. D'ailleurs ils chantent de très-jolis airs. La musique de M. Montaubry est facile et agréablement tournée. L'auteur cherche avant tout la mélodie, et, ma foi ! il la trouve presque toujours. A l'époque où nous vivons ce n'est pas un petit talent. Ajoutez à cela qu'il écrit bien pour la voix, qu'il instrumente avec esprit et avec goût, qu'il ne fait pas de bruit, qu'il n'emploie pas les trois trombonnes et la timbalie pour accompagner les *bé*, *bé*, *bé* de Monsieur Myrtil, et vous comprendrez que vous avez affaire, cette fois, à un jeune compositeur qui a incontestablement de l'avenir.

J'en voudrais pouvoir dire autant de M. Cressonnois, l'auteur de la partition de *Chapelle et Bachaumont*. Mais son génie, s'il en a, ne paraît pas encore suffisamment dégagé des langes de l'inexpérience. M. Cressonnois, si j'en crois M. le régisseur de l'Opéra-Comique, est chef de musique au 2e régiment de cuirassiers de la garde impériale. C'est un beau titre, et une garantie que M. Cressonnois entend le mécanisme des instruments à vent, ainsi que les combinaisons très-variées qu'on en peut tirer. Le fait confirme effectivement la présomption. Il y a par exemple, dans l'ouverture de M. Cressonnois, un solo de hautbois accompagné par la clarinette d'une façon assez piquante. L'emploi des instruments à cordes n'est pas non plus étranger à l'auteur. Mais il a besoin d'étudier l'art d'écrire pour les voix, de les faire briller sans les compromettre, de respecter leurs limites naturelles, et surtout d'ajuster sa mélodie à la prosodie de la langue, dont il ne paraît pas avoir le moindre soupçon. On voit, à sa manière d'écrire, que toutes les syllabes ont pour son oreille la même valeur. A cet égard l'éducation de son oreille est donc à refaire, ou à faire.

Il s'efforce évidemment d'éviter les rhythmes trop communs. C'est une bonne pensée ; mais en cherchant le nouveau il trouve presque toujours le baroque.

Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire ;

Et malheureusement, le baroque est ce qu'il y a de plus remarquable dans la plupart de ses motifs. Il faut néanmoins faire une exception pour un petit couplet très-distingué que chantent à tour de rôle le chevalier de Canillac et Francine. Si tous les morceaux de *Chapelle et Bachaumont* avaient autant de valeur que ce couplet, il n'y aurait, en vérité, que des compliments à faire à l'auteur.

La pièce est une des moins compliquées qui aient jamais été faites. Bachaumont et Chapelle ont chacun une maîtresse, Mlle Rosette et Mlle Francine. M. le chevalier de Canillac, gentilhomme aussi sot que laid, aussi fat que sot, aussi poltron que fat, fait confidence à Chapelle des bontés qu'a eues pour lui Mlle Francine, et à Bachaumont de celles de Rosette ; et, sans plus d'information, Chapelle et Bachaumont congédient Rosette et Francine. Celles-ci reviennent déguisées en cavaliers, les provoquent en duel, et réunissent bientôt leurs épées et leurs colères contre le malencontreux chevalier, qui avoue ses méfaits et demande grâce. Vous avez vu peu d'opéras comiques plus innocents que celui-là.

— *Méthode élémentaire de piano*, par J. Zimmermann, ancien professeur au Conservatoire. Zimmermann a professé le piano pendant quarante ans ; on sait avec quel succès, et combien d'amateurs de talent, d'artistes distingués et d'habiles maîtres son enseignement a produits. Sa *Méthode élémentaire* est le fruit de ses réflexions et de sa longue expérience, le résumé de sa laborieuse carrière. Elle est très-courte ; cinquante pages suffisent à l'auteur pour exposer les principes généraux de la musique et ceux du doigté. Ses définitions sont très-simples, très-claires, et ses prescriptions pleines de bon sens. Les exercices purement mécaniques sont entremêlés d'airs ou de fragments d'airs empruntés aux compositeurs les plus éminents et les plus populaires, et l'auteur a choisi de préférence ceux qu'on entend presque chaque jour dans les salons, au concert et au théâtre. C'était un moyen infaillible d'ôter à ces premières études une partie de leur aridité, de donner au travail l'apparence d'une récréation. Cette précaution est indispensable avec les enfants. Or c'est aux enfants que la méthode élémentaire de Zimmermann est spécialement destinée.

— J'ai déjà parlé plus d'une fois de la *Bibliothèque musicale* publiée par la maison Brandus, Dufour et comp. Ces intelligents éditeurs viennent d'ajouter à cette collection un recueil de morceaux de chant à une ou plusieurs voix féminines, destiné à l'usage spécial des pensionnats de jeunes demoiselles. Il va sans dire que la règle des maisons les plus sévères y a été scrupuleusement respectée. La mère la plus rigide peut en permettre la lecture à sa fille. Une lettre signée de Mme la supérieure du couvent des *Oiseaux* atteste combien ce recueil est chaste et propre à l'édification. Et pourtant la plupart des pièces qui le composent sont tirées des œuvres dramatiques les plus profanes, tant le bien et le mal sont mélangés dans ce monde ! et tant il est utile de savoir choisir ! Toutes les institutrices et toutes les mères de famille nous sauront gré, sans aucun doute, de leur avoir signalé l'apparition de ce précieux recueil, qui ren-

Digitized by Google

GRAND FESTIVAL DONNÉ AU PALAIS DE L'INDUSTRIE PAR LES MUSIQUES DE LA GARDE IMPÉRIALE, AU PROFIT DE LA CAISSE DE PENSION DES ARTISTES.

erme d'ailleurs d'admirables échantillons de la musique des plus grands maîtres anciens et modernes.

— Plusieurs journaux ont parlé d'un impudent libelle écrit en allemand il y a quelques années, récemment traduit en belge et publié à Bruxelles. L'auteur du *Barbier de Séville* et de *Guillaume Tell* y est injurié platement, stupidement calomnié. Je comprends donc à merveille l'indignation de mes confrères ; mais je ne saurais les imiter. Ils ont fait, ce me semble, à l'Allemand et au Belge en question beaucoup plus d'honneur que ces messieurs ne méritaient. Ils leur ont de plus rendu service, ainsi qu'à leur éditeur, lequel, s'ils ne s'en étaient pas mêlés, n'aurait jamais vendu dix exemplaires de cette rapsodie. Laissons-la donc au coin de la borne, où elle attend le tombereau. Il n'est pas sain, par le temps qu'il fait, de remuer les tas d'ordures.

G. HÉQUET.

Halo solaire

OBSERVÉ EN DAUPHINÉ LE 31 MAI 1858.

Nous recevons d'un correspondant du Dauphiné la communication suivante :

« Un phénomène dont la cause n'est pas parfaitement connue, et dont le jour est rarement témoin, s'est produit, lundi 31 mai, entre dix et onze heures du matin.

« Il n'est pas rare de voir autour de la lune un grand cercle blanchâtre, coloré quelquefois, d'une manière assez vague, des teintes de l'arc-en-ciel ; selon que cette auréole se présente ainsi nuancée ou simplement d'une lumière blanche, elle prend le nom d'arc-en-ciel lunaire ou de halo.

« Cette dernière expression est employée aussi pour désigner les cercles lumineux qui apparaissent quelquefois autour du soleil ; c'est peut-être à raison de la rareté de ce dernier phénomène qu'on ne lui a pas donné de nom particulier.

« Quoi qu'il en soit, il a été observé dernièrement dans une partie assez étendue de la France, où il s'est montré avec un éclat inaccoutumé.

« Voici d'abord ce que dit le *Courrier de l'Isère*, imprimé à Grenoble. « Un phénomène météorologique des plus « remarquables a été observé lundi dans notre « ville, entre dix heures « et midi.

« Le temps était clair « et il faisait très-beau. « Un arc-en-ciel, ou plutôt un cercle entier et « lumineux, s'est d'abord formé autour du « soleil. Un second cercle plus étendu, coupant le premier par le « milieu et touchant à la « circonférence du soleil, « s'est ensuite produit. « Enfin, à une grande « distance de ces deux « cercles, plusieurs arcs « ont été observés à l'est, « à l'ouest et au midi.

« Le premier cercle réfléchissait nettement

HALO SOLAIRE OBSERVÉ LE 31 MAI 1858 AU PONT DE BOURDEAUX (Drôme). — D'après un croquis de M. Muston.

Digitized by Google

« les sept couleurs du prisme,
« qui paraissaient surtout
« très-brillantes sur certains
« points. Le second cercle,
« dont la dimension était
« beaucoup plus considéra-
« ble, donnait une lumière
« blanche, légèrement nuan-
« cée de rose dans quelques
« parties de son contour. »

« Le même phénomène a été observé à Tain et à Montélimar, mais nous n'avons pas de détails sur son apparition.

« De la petite ville de Bourdeaux, d'où je vous écris, on n'aperçut d'abord qu'un cercle unique de couleur blanche ; un second cercle, plus étendu que le premier, se dessina ensuite ; enfin quelques arcs de cercle moins distincts apparurent soit au milieu du premier, soit à quelque distance du second.

« C'est le second seulement qui présenta, non les vives couleurs de l'arc-en-ciel, mais quelques teintes affaiblies rappelant ses nuances.

« La simultanéité de cette observation, sur des points aussi éloignés que ceux où elle s'est faite, prouve que le phénomène se passe dans l'atmosphère à des hauteurs bien supérieures à celles des nuages : car il serait bien difficile que le même nuage pût apparaître à la fois à Grenoble et à Montélimar.

« C'est d'un point intermédiaire entre ces deux villes qu'a été observé l'aspect du phénomène tel que l'offre notre dessin.

« MUSTON. »

Trois jeunes Sénégaliens en France.

Un navire de l'État, l'*Yonne*, arrivant du Sénégal, vient d'amener trois jeunes enfants, fils de chefs du pays et otages du gouvernement, qui viennent finir leur éducation en France. Ces jeunes noirs ont excité dans notre ville une sympathique curiosité ; ils la méritent, du reste, car ils ont tout pour l'éveiller ; ils sont vêtus du costume turc, très-intelligents et instruits, au point d'avoir étonné quelques professeurs du collége qui ont eu l'occasion de les examiner.

Ces enfants sortent de l'école des Otages, fondée à Saint-Louis par le gouverneur du Sénégal, M. Faidherbe, qui a créé cette école uniquement pour y faire élever les fils des chefs influents du pays. Nos lecteurs comprendront parfaitement la portée de cette institution, lorsqu'ils sauront que ces mêmes fils de chefs qui sont aujourd'hui élèves, doivent un jour succéder à leurs pères.

L'école des Otages a été ouverte et dirigée par un employé du gouvernement, M. Gayon, écrivain de la marine, qui, en deux ans, sans connaître la langue du pays, par l'intermédiaire d'un noir, interprète des divers idiomes qui se parlaient en classe, est parvenu à faire lire, parler et écrire le français très-correctement à ses trois jeunes élèves, à ce point qu'ils ont émerveillé des professeurs même.

Maka Amady, Nafé Bakary et Koly sont les trois jeunes personnages de notre dessin.

MAKA-AMADY, NAFÉ-BAKARY ET KOLY, ENFANTS DES CHEFS NÈGRES DU SÉNÉGAL, OTAGES DU GOUVERNEMENT. — D'après un dessin de M. Letuaire.

Débarquement

De troupes françaises à Pondichéry.

Pondichéry est, comme on sait, la capitale des possessions françaises dans l'Indoustan. La garnison nouvellement envoyée de France, pour relever la garnison qui rentre, a donné lieu au dessin que nous publions ici.

La barre de l'Inde n'est accessible absolument qu'aux embarcations du pays, appelées schelingues : leur fond plat les empêche de se renverser lorsqu'elles sont lancées par les grosses lames de la barre contre le fond de sable, et leurs bords élevés les garantissent mieux que les canots ordinaires. Lorsqu'un navire de la rade veut envoyer du monde à terre, il hisse un signal ; le bureau du port lui dépêche les schelingues dont il a besoin, et qui vont, en dehors de la barre, attendre les canots des navires pour prendre ceux qu'ils contiennent, et ensuite se dirigent à travers les lames quelquefois énormes qu'elles traversent au bruit des chants des Indiens qui servent à régler le mouvement des *pagayes* ou avirons. Aussitôt que la schelingue est poussée à terre par la mer, les Indiens se jettent à l'eau et l'amènent le plus loin possible des flots, et l'on débarque alors. Quand la mer est très-forte, elle est escortée par une autre espèce d'embarcations composée de quatre pièces de bois liées ensemble et à fleur d'eau, que l'on nomme catimarons. En cas d'accident, ces catimarons, montés toujours de deux Indiens, volent au secours des submergés et rendent continuellement des services au milieu de cette barre difficile et bruyante.

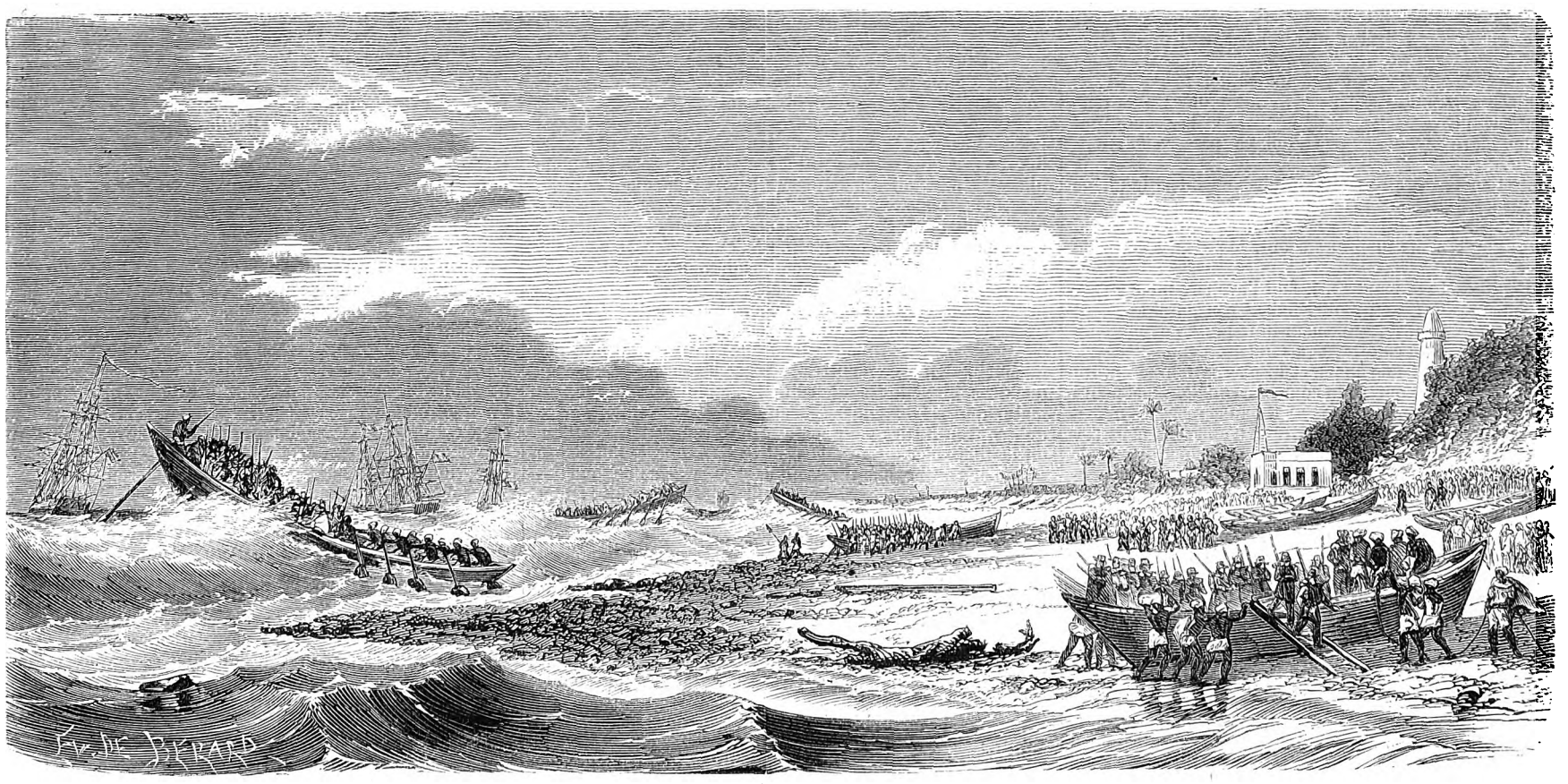

PASSAGE DE LA BARRE, A PONDICHÉRY, PAR LES TROUPES FRANÇAISES DESTINÉES A LA GARNISON DE CETTE VILLE.

Digitized by Google

Messieurs les abonnés dont l'abonnement expire avec l'envoi du présent numéro sont priés de le renouveler avant le 1er juillet, afin d'éviter l'interruption dans le service.

Ce que la forêt se raconte.

LE SAPIN.

(Suite et fin. — Voir l'avant dernier numéro.)

Pourquoi donc le Sapin craquait-il si fort, tandis que la Pâquerette racontait les méchancetés de l'Hiver à l'égard des fleurs? demanda le Tilleul.

Parce que cela le fâchait, répondit le Chêne. Lorsqu'il est de mauvaise humeur, c'est ainsi qu'il se plaint; mais est-ce donc la première fois que tu l'entends? Quand le vent souffle et mugit à travers la forêt, en nous criant de sa voix puissante : Courbez-vous! Le Sapin, au contraire, nous ordonne de tenir bon; et tandis que, tremblants de peur, nous ployons sous l'effort de la tempête, lui demeure droit et roide, et sa colère se manifeste par de sourds craquements.

Quel rapport cela a-t-il avec l'Hiver et la Pâquerette? interrogea le Tilleul.

Demande-le lui, demande-le lui, babilla le Peuplier, et tu sauras à quoi t'en tenir; seulement, je t'en préviens, il a souvent de piquantes réponses.

Le Tilleul était curieux; qui l'en blâmerait? Lorsqu'on est condamné à voir les années succéder aux années sans jamais bouger de place, on ne laisse pas volontiers échapper l'occasion d'entendre une histoire par crainte d'attraper une répartie un peu piquante. L'est-elle trop? on la laisse tomber; les arbres savent ainsi que nous pratiquer ce petit manége. Mais le Tilleul était prudent, et il s'ingénia à trouver une entrée en matière convenable.

Sapin, dit-il, d'où vient donc que tu portes toujours le même habit, hiver comme été, par le froid ou par le chaud?

Parce que je ne suis pas un vaniteux comme vous autres et toujours en quête de nouveau, répondit le Sapin.

Te voilà servi, attrape! ricana le Peuplier.

Le Sapin avait tort cependant, et ce n'était pas là le véritable motif de la constante uniformité de son costume, car finalement il ne pouvait pas aller contre sa nature. Les hommes ne font pas mieux, du reste, lorsqu'ils s'attribuent comme des qualités et des vertus acquises les dispositions particulières qu'ils ont apportées en naissant. Celui qui n'a aucun goût pour la parure déclame contre la frivolité; le prodigue prétend à nos hommages pour sa magnificence, l'avare pour son économie : de même il y a des gens qui méprisent la poésie parce qu'ils ne peuvent la comprendre, et ceux-là sont plus coupables encore que le Sapin.

Le Tilleul fut sur le point de prendre mal la boutade de son interlocuteur et de ne plus s'occuper de lui; mais sa curiosité fut la plus forte, et c'est heureux, car, d'un côté, la bouderie ne sert de rien, et de l'autre il n'eût pas appris, — ni nous non plus, — l'histoire de l'Hiver. Il se contenta donc de grommeler quelques mots tout bas, et, se tournant de nouveau vers son morose voisin, il lui dit :

Tu pourrais bien cependant nous raconter quelque chose de l'Hiver; tu le connais, et même, à ce qu'on assure, tu es son ami. Nous autres, nous ne savons rien de lui, car nous dormons lorsqu'il arrive; mais toi, tu veilles alors et vous devez avoir ensemble de longs et curieux entretiens.

Le Sapin demeura silencieux. Tous les arbres étaient attentifs, attendant impatiemment sa réponse, quand le Saule, prenant la parole :

Tu es bien bon, Tilleul, de t'occuper encore de ce sournois!

A la fin le Sapin répondit d'un ton bourru :

Eh! laissez-moi donc en paix! Si vous voulez vous renseigner sur l'Hiver, faites comme moi, veillez. Celui qui veut apprendre quelque chose ne doit pas passer son temps à dormir.

L'entretien en serait resté là probablement si le Chêne ne se fût pas interposé. Celui-ci jouissait d'une haute considération parmi les arbres de la forêt, à cause de son grand âge sans doute, mais aussi et surtout, je pense, à cause de sa force.

Sapin, dit-il, tu te montres, il faut l'avouer, un compagnon peu aimable; tu n'es cependant pas aussi méchant que tu veux le paraître, seulement tu te présentes toujours sous tes plus vilains côtés. Je sais mieux t'apprécier, car tu comptais à peine une année et tu n'avais donné encore qu'une seule pousse que je te connaissais déjà. Mais pourquoi donc es-tu si brusque avec tes compagnons? la même terre ne nous a-t-elle pas engendrés? n'enlaçons-nous pas fraternellement nos racines dans les profondeurs du sol, comme nos branches dans l'air? n'affrontons-nous pas ensemble des tempêtes auxquelles, seuls, nous ne pourrions résister? Cela n'est pas bien de se désunir, et surtout pour de si petites choses. Quoi! parce que nous portons des feuillages variés et toi des aiguillons, parce que ton écorce est plus rude peut-être que celle du bouleau, est-ce donc une raison pour t'isoler de tous et faire le bourru? Allons! ne te refuses pas plus longtemps aux désirs de tes compagnons, et raconte-leur ce qu'ils te demandent. Réjouis-toi avec nous pendant les bons jours, puisque nous devons nous soutenir mutuellement dans les temps difficiles.

C'étaient là de sérieuses paroles : elles touchèrent le Sapin au cœur. Il se recueillit donc quelques instants et commença ainsi :

Vous désirez que je vous entretienne de l'Hiver? j'y consens; mais avant tout déposez, je vous en prie, les préventions que vous nourrissez contre lui; car je n'ignore pas que vous le détestez fort. Ne croyez pas que je sois partial à son égard parce que je suis son ami; non. Si je le juge et si je l'apprécie autrement que vous, c'est que je le connais mieux, voilà tout. Mais allons au fait. Lorsque la création fut accomplie, et que les fleurs et les arbres déployèrent à l'envi sur la terre leurs splendeurs embaumées, le Seigneur Dieu appela les Saisons et leur dit : Voyez mon œuvre et admirez-la. Je la remets entre vos mains : partagez-vous les arbres et les fleurs, mais surtout aimez-les bien et mettez tous vos soins à les entretenir dans cet état florissant.

De prime abord les Saisons furent ravies, et toutes ensemble, pendant quelque temps, s'en donnèrent à cœur-joie avec les enfants de la Nature. Mais cela dura peu, et la désunion ne tarda pas à se glisser entre eux. Le Printemps, pétulant et hardi, ne pouvait s'accommoder de la lenteur et de la circonspection de l'Hiver. Le bouillant Eté trouvait l'Automne trop flegmatique, et celui-ci, à son tour, reprochait au Printemps son trop grand faible pour les fleurs. Bref, la lutte allait s'envenimant de jour en jour, et les fleurs et les arbres se trouvaient au plus mal de ce conflit. Cela ne peut pas durer plus longtemps ainsi, dit enfin l'Automne. Il nous est impossible de nous supporter mutuellement et de posséder la terre en commun. Partageons-la donc, et que chacun ait son lot.

Or voici comment s'opéra ce partage :

L'Hiver s'établit aux deux pôles, — l'Eté réclama pour son domaine propre la ceinture de la terre, — et dans l'espace demeuré libre entre eux deux, le Printemps et l'Automne installèrent leur royaume.

Ce partage fut bien un peu modifié plus tard, comme vous le verrez par la suite de ce récit; mais l'état des choses établi alors n'a pas cessé néanmoins de subsister jusqu'à ce jour, et l'Hiver, par exemple, habite encore à cette heure sa vieille maison des pôles.

D'où sais-tu cela? demanda le Tilleul.

Je le tiens d'un de mes cousins qui a eu une fois l'occasion de rendre visite à l'Hiver dans son palais de glace.

Prenons garde! je crois qu'il se moque de nous, murmura le Peuplier à l'oreille de son voisin.

Mais comment ton cousin a-t-il pu faire ce voyage? objecta le Tilleul; n'est-il pas, de même que nous, condamné à l'immobilité?

Voici comment cela arriva, répondit le Sapin : Un jour, des hommes au cœur fort, à l'esprit audacieux, pénétrèrent dans notre forêt natale afin d'y chercher du bois pour construire un navire. Mon cousin, un Sapin de haute taille et droit comme un I, dressait fièrement sa tête au milieu des autres arbres de la forêt. Son attitude hautaine le fit remarquer entre tous, et les hommes le choisirent pour en faire le mât de leur vaisseau. On prit la mer. Les matelots avaient jeté sur les bras de mon cousin une large toile en lui recommandant de la tenir fortement, et en même temps ils avaient arboré à son sommet un pavillon de couleur éclatante qui se pût voir au loin. Mon cousin fut très-gai pendant tout le voyage et remplit son devoir en conscience. Lorsque le vent soufflait et s'efforçait de lui arracher sa toile, il la serrait plus fort et supportait sans plier l'effort de la tempête. Aussi de tous les bois du navire était-il celui pour lequel les matelots avaient le plus de considération. Le navire courant toujours dans la direction du Nord, on finit par arriver un beau jour en présence de la maison de l'Hiver. Cette maison était d'une architecture simple, il est vrai, mais grandiose pourtant. Lorsque le navire heurta à la porte, l'Hiver sortit aussitôt et parut assez étonné, car il est peu habitué aux visites. Il songea alors que lorsque lui-même court le pays, il est souvent reçu d'une manière peu amicale, et, secouant sa tête chargée de frimas, il semblait peu disposé à se montrer hospitalier envers les matelots. Cependant, mon cousin s'étant porté caution de l'équipage, — car il faut vous dire que l'Hiver a pour nous autres Sapins une considération toute particulière, — son humeur s'adoucit aussitôt, et il se mit à bavarder avec mon cousin des choses du pays, en s'informant particulièrement de chacun des membres de notre famille. Après que le mât l'eût amplement renseigné sur tout ce qu'il désirait savoir, l'Hiver prit la parole à son tour et se mit à enfiler toute une série d'histoires plus merveilleuses l'une que l'autre.

Mais les histoires se succédaient, s'enchevêtraient, s'engendraient l'une l'autre, et jamais ne prenaient fin. Le vieux bonhomme se complaisait tellement dans ses souvenirs, il éprouvait tant de joie à les dérouler devant ses auditeurs, qu'il ne voulait plus laisser aller le navire contre les flancs duquel il s'était couché, et qu'il enlaçait de ses bras puissants. Mon cousin ne peut assez dire quel spectacle grandiose présentait cette scène; mais l'équipage, qui la contemplait avec d'autres yeux, commençait à concevoir quelques inquiétudes de cette immobilité prolongée. Un matin que les matelots se consultaient entre eux sur ce qu'il y avait à faire pour se tirer de là, mon cousin entendit le timonnier qui disait : Notre charbon est épuisé, nos provisions de bouche tirent à fin, et, si la glace ne fond pas bientôt, nous périrons ici misérablement. Abattons le mât et brûlons-le, cela nous fera toujours traîner un bout de temps.

Mon cousin frémit à ces mots, et supplia instamment l'Hiver de rendre la liberté au vaisseau. Sa prière fut écoutée. Pour sauver son favori, l'Hiver consentit à se relâcher de sa rigueur; les glaces se fondirent peu à peu, le navire pût se remettre en marche, et mon cousin et tout l'équipage regagnèrent heureusement leur patrie.

Ah! c'est heureux! soupirèrent les arbres tout d'une voix.

Revenons à mon histoire, dit le Sapin en reprenant la parole : La terre avait donc été partagée comme je vous l'ai dit, et les Saisons avaient chacune leur royaume propre. L'inconstance habituelle du Printemps ne lui permit pas de se plaire longtemps dans le sien et de s'y confiner. Ayant donc rassemblé les Saisons, il leur dit : Partageons autrement, et, puisque la terre nous a été donnée en commun, ne demeurons pas toujours rivées à la même place; que chacune de nous possède toute la terre et la gouverne seule pendant un temps déterminé.

Je le veux bien, dit l'Eté, à condition pourtant que je garderai pour mon domaine spécial la ceinture de la terre.

Et moi, mes pôles, dit l'Hiver.

Le léger Printemps consentait à tout pourvu qu'on adoptât son plan, et l'Automne, de son côté, pensait bien se réserver quelque dédommagement. On allait conclure le traité, et le Printemps s'apprêtait déjà à prendre possession du gouvernement, quand le prudent et méticuleux Hiver l'arrêta par ces paroles :

Cela est fort bien; mais il ne faut pas qu'un seul d'entre nous puisse, pendant son règne, dépouiller la terre de ce qu'elle offre de bon et de beau. Fixons donc d'avance les lots de chacun.

Soit, dit le Printemps; je réclame les bourgeons;

Moi, les fleurs, dit l'Eté;

Qu'on me donne donc les fruits! s'écria l'avare Automne, et que les feuilles des arbres restent à l'Hiver.

Celui-ci n'ayant élevé aucune objection contre ce partage, le contrat fut conclu définitivement, et tout aussitôt le Printemps commença son règne. Son souffle alla réveiller la sève endormie au cœur des plantes, et, sous ses moites baisers, les bourgeons jaillirent des arbres et des fleurs. Tout lui souriait dans la nature, et lui souriait à tous les êtres. Mais lorsque les bourgeons gonflés eurent fait éclater leur fragile enveloppe, lorsque les fleurs étalèrent au soleil leur robe nuancée de mille tons, l'Eté survint, qui réclama ses droits et s'empara du trône de la terre.

Dès ce moment, l'ordre établi commença à être ébranlé. L'égoïste Automne, qui ne perdait jamais de vue ses intérêts, conclut avec l'Eté un traité particulier, d'après lequel il devait donner quelques fruits à l'Eté, qui lui laisserait des fleurs en échange. Mais le rusé compère ne perdit pas au marché, comme on dit, et il eut le soin de se réserver la meilleure part.

Le temps venu de sa domination souveraine, l'Automne recueillit de ses mains industrieuses les fleurs et les fruits, comme c'était son droit, du reste; mais ce ne fut pas tout encore, et voici ce qui arriva, par quoi le pauvre Hiver fut indignement trompé. Vous n'avez pas oublié, sans doute, que les feuilles des arbres étaient échues en partage à l'Hiver; mais, dans la brûlante saison de l'amour, lorsque les feuilles verdoyaient gaiement dans les branches, tandis qu'en bas, dans la mousse et dans l'herbe, les fleurs épanouissaient coquettement leurs corolles éclatantes, des amourettes avaient commencé entre les feuilles et les fleurs. Ainsi qu'il arrive souvent, cet amour débuta par toutes sortes d'agaceries enfantines. Le Soleil voulait-il caresser les fleurs de ses chauds et brillants rayons, les feuilles s'interposaient pour l'empêcher d'approcher, puis elles s'écartaient tout à coup, et les rayons du Soleil tombant à l'improviste sur les fleurs, les éblouissaient et les forçaient de fermer les yeux, ce dont les feuilles s'égayaient là-haut dans les branches. Survenait-il une pluie rafraîchissante, les feuilles en conservaient les gouttes dans les plis de leurs robes; et lorsque les fleurs croyaient le nuage bien loin, les feuilles laissaient tomber les gouttes une à une sur leurs petites amies, qui s'effrayaient et secouaient la tête comme pour se plaindre de la trahison. Ce qui n'était d'abord qu'agacerie et jeu devint bientôt service d'amour, car le Soleil montant toujours, et toujours devenant de plus en plus chaud, la délicatesse des fleurs se fût offensée de la vivacité de ses caresses, et les pauvres petites se fussent toutes flétries rapidement si les feuilles ne les eussent garanties de la trop grande ardeur de ses traits. Cependant la passion des fleurs et des feuilles grandissant chaque jour, les agaceries lointaines ne leur suffirent bientôt plus, et elles cherchèrent un moyen de communication plus intime. L'amour est ingénieux à se frayer un chemin. Voici donc quel messager choisirent les feuilles et les fleurs pour porter des unes aux autres leurs soupirs et leurs serments. Le Lierre, né contre terre parmi les fleurs, serpenta, guirlande verdoyante, jusqu'aux feuilles des arbres, — échelle de doux serments, discrète chaîne d'amour! — Et les fleurs et les feuilles trouvèrent quelque soulagement à leurs peines dans ce tendre commerce.

Cependant la royauté de l'Automne tirait à sa fin, et il se hâtait de ramasser çà et là les dernières fleurs qui décoraient encore la plaine. Les feuilles contemplaient ce spectacle d'un œil mélancolique et chargé de désir. Elles supplièrent instamment l'Automne de les laisser descendre auprès de leurs amies mourantes; et l'Automne y consentit, quoiqu'il n'en eût pas le droit, et qu'il empiétât ainsi sur les droits de l'Hiver, à qui seul la possession des feuilles avait été dévolue. Déchaînant donc ses bourrasques, l'Automne agita et secoua de toutes ses forces les cimes des arbres, dont les feuilles détachées jonchèrent bientôt la Terre, et alors commença dans toute la Nature une vie d'amour sans frein. L'Automne, que ce spectacle égayait, se mit à sonner dans sa trompe géante une mélodie d'un rhythme sauvage, et les Fleurs et les Feuilles tourbillonnèrent pêle-mêle, comme dans une valse fantastique, jusqu'à ce qu'enfin, languissantes, épuisées, elles eussent exhalé leur vie dans un dernier élan de passion.

Lorsque l'Hiver arriva, il trouva la plaine déserte et grisâtre, et la forêt entièrement dépouillée. Devant lui, plus rien ne verdoyait, excepté nous, pauvres Sapins, — car nos aiguilles inspiraient trop de crainte aux Fleurs pour qu'elles voulussent entamer avec nous un badinage amoureux. — Plus rien ne verdoyait, dis-je, excepté nous et le Lierre, qui courait d'arbre en arbre et grimpait de branche en branche, comme s'il eût voulu dissimuler la trahison de l'Automne, en prêtant aux arbres une parure pour rempla-

Digitized by Google

cer leur feuillage dispersé. A l'aspect de cette nature désolée, l'Hiver ressentit une douloureuse émotion, et tandis que, de son souffle irrité, il fouettait et chassait sur la neige et la glace les dernières feuilles qui, — bien malgré elles, pendaient encore çà et là aux branches dépouillées, il adressa aux rameaux du Lierre ces paroles empreintes à la fois de solennité et de mélancolie : « Pour vous, ô Lierres! je vous aime et veux vous protéger. Conservez donc toujours la tendre mission que vous avez choisie : soyez et demeurez à jamais les messagers de l'Amour; portez les compliments mystérieux de la Feuille à la Fleur, de l'Automne au Printemps; construisez d'une saison à l'autre une sorte de pont éternel. Enlacer et réunir! telle est votre vocation. O vous! le souvenir toujours verdoyant des prairies et des bois, il vous a été donné d'adoucir et de vaincre la rudesse même de l'Hiver. »

S'adressant ensuite à nous, il ajouta : « Et vous, pauvres Sapins, qui m'avez fidèlement attendu, soyez assurés de toute mon amitié, et, sachez-le, des honneurs vous seront réservés auxquels les autres arbres n'auront aucune part. »

Et quels sont donc ces honneurs? demandèrent les autres arbres un peu piqués.

L'Hiver est la saison du cœur, poursuivit le Sapin, il invite aux tendres épanchements et il s'y complaît; et les hommes le savent bien, eux aussi, car en aucun temps ils n'entretiennent d'aussi étroites relations que dans cette saison. C'est l'Hiver qui ramène chaque année la douce et sainte fête de la naissance du Christ; c'est à la suite de l'Hiver qu'apparaît toujours le bon génie des enfants, le bonhomme Noël. Noël n'existe pas, disent les gens sérieux, ce n'est qu'un nom à l'aide duquel on exprime l'amour des parents, des amis... Noël, répondent les poëtes et les enfants toujours d'accord, le vieux Noël est un bon et puissant génie, et qui sait plier et tourner à son gré le cœur des hommes. A peine l'Hiver est-il venu que la mère songe nuit et jour aux jolies choses dont elle voudrait gratifier son enfant chéri. D'où vient cela, s'il vous plaît? C'est que le bonhomme Noël lui chuchote constamment à l'oreille et lui suggère mille charmantes inventions, mille surprises gracieuses. Et celui qui court les magasins pour acheter ses cadeaux, d'où vient qu'il rentre toujours à la maison plus lourdement chargé qu'il ne se l'était proposé? D'où vient que, malgré lui, sa bourse se vide toujours de plus en plus? Sont-ce donc les beaux joujoux, les brillantes étoffes, les riches parures qui le tentent? Non, c'est le bon père Noël qui l'accompagne invisible et lui souffle tout bas mille idées caressantes dont son cœur s'émeut, de sorte que sa main s'ouvre toujours plus large et qu'il finit par acheter pour ceux qu'il aime les plus magnifiques cadeaux de Noël. Nous autres, Sapins, nous savons cela, car nous prenons part à la joyeuse fête, et nous y figurons toujours à la place d'honneur : nous sommes les arbres de Noël. Nulle part nous ne faisons faute, ni dans le château, ni dans la cabane; car, si pauvres que soient les parents, ils trouvent toujours moyen d'attacher à nos verts branchages une couple de ces petites bougies qui font la joie des enfants. Tout autour de nous scintille l'or et l'argent, nos rameaux plient sous le poids de mille gaies fanfreluches, et les enfants battent des mains à notre aspect; car, lors même qu'à côté de nous sont étalées de bien plus belles choses, et de plus riches, et de plus rares, l'arbre de Noël demeure toujours à leurs yeux la plus belle pièce de la fête. Et cela vient de ce que le bonhomme Noël a répandu sur nous je ne sais quel charme étrange et mystérieux qui nous attire les sympathies des hommes. Peut-être aussi les enfants n'aiment-ils tant l'arbre de Noël qu'à cause de sa ressemblance avec leur propre cœur. Parmi les branches vertes, symbole d'espérance, — reluisent, mêlés aux flammes des bougies, mille objets brillants, dorés, éblouissants, mystérieux... Cependant l'un après l'autre chaque objet est délaché. O désenchantement! l'or n'était que poussière! les beaux espoirs s'envolent, le mystère se résout; avec le dernier colifichet qui tombe, tout le merveilleux s'évanouit; de la fête passée, il ne reste plus rien qu'un rameau de sapin noirâtre à moitié flétri. — Ainsi, dans le cœur de l'enfant naissent et s'effacent les songes, les beaux songes d'or des premières années. Peu à peu tombent tous les voiles, peu à peu chaque mystère se découvre, et l'homme ne tarde pas à savoir combien la vie est autre que le cœur de l'enfant ne se l'imaginait.

Et tous les brimborions une fois enlevés, ton règne est fini? demanda le Tremble.

Alors, on jette l'arbre de Noël dans la cheminée, dit le Sapin, et là il entend parfois quelques-unes de ces belles histoires que se racontent les hommes en regardant les tisons. Il écoute de toutes ses oreilles; mais si quelque sot survient dans la société, et la trouble par ses niaises remarques et ses propos ridicules, le Sapin, qu'irrite la présence de l'imbécile, éclate soudain et fait jaillir tout autour de lui une pluie d'étincelles. — Cependant, alors même que les jouets sont enlevés, et que les pommes d'or sont mangées déjà, les enfants regardent encore du coin de l'œil et d'un air attendri l'arbre de Noël qui pétille dans l'âtre.

J'ai dit, termina le conteur. Telle est l'histoire de l'Hiver et du Sapin. Un autre jour, si vous l'avez pour agréable, nous pourrons reprendre cet entretien.

Oui, un autre jour.

Traduit de G. DE PUTLITZ par AMÉDÉE TALLON.

Gazette du palais.

Le palais est frappé de langueur, presque de paralysie. Les huissiers n'ont pas la force de crier : Silence, Messieurs! les greffiers minutent péniblement; les avoués, qu'on voit d'ordinaire si lestement arpenter la salle des Pas-Perdus et les couloirs, gravir les escaliers des greffes avec une légèreté sans égale, les avoués se traînent lourdement, pareils à des oiseaux auxquels on a coupé les ailes. Quant aux avocats, les plus impétueux, les plus ardents trottent misérablement sous eux, suivant une expression consacrée. — D'où vient cela? — De la grande chaleur qu'il fait, tout simplement. — Eh! quoi, l'éloquence baisse quand la température s'élève! Cependant il se rencontre chez les peuples du midi de plus grands orateurs que chez ceux du nord? — J'en conviens; mais il n'en est pas moins vrai qu'à moins de circonstances exceptionnelles l'avocat parisien est éloquent en raison inverse du nombre de degrés que marque le thermomètre. Si le mercure monte jusqu'à *serres chaudes* sa parole se refroidit notablement, s'il atteint *rers à soie* elle est de glace.

Il faut dire aussi qu'à Paris le public n'est pas encourageant; par les jours caniculaires il se soucie d'un plaidoyer autant que M. Granier Cassagnac se souciait autrefois de Jean Racine. Parlez-moi du public de province. « Il est de toutes les saisons. » Une audience, surtout une audience criminelle, a pour lui un attrait auquel il ne sait pas résister. Hier encore, comme les dames de Tulle se pressaient dans la salle de la cour d'assises, comme elles remplissaient consciencieusement la tribune construite il y a dix-huit ans à l'occasion du procès de Mme Lafarge. A la bonne heure, il y a plaisir à plaider dans les départements. Il s'agissait encore d'un mari empoisonné par sa femme. Mais l'accusée principale, Marie Vacher, n'avait ni l'esprit, ni le charme étrange, ni la distinction de Marie Capelle; c'était tout simplement une paysanne débauchée, avide et naïvement perverse. A côté d'elle étaient assis sa mère et un vieil officier de santé, âgé de soixante-treize ans, en fort mauvaise odeur dans le pays, et qui, d'après l'accusation, avait fourni le breuvage vénéneux. Plus heureux que le propriétaire du Glandier, Vacher n'est pas mort. C'est le meilleur des hommes et le mari le plus confiant qu'on puisse imaginer. Chassé de sa maison par les mauvais traitements de sa femme, il s'y est laissé ramener par elle tout exprès pour consentir en sa faveur une donation de tous ses biens. C'est un mois après qu'il est tombé malade. Lorsque le magistrat qui préside les débats lui demande : Avez-vous été empoisonné? il répond : « Tout le monde le dit, je ne le crois pourtant pas. » Le jury, moins incrédule que Vacher a condamné la mère et la fille à huit ans de travaux forcés, et leur complice à dix années de réclusion.

Les deux témoins importants du procès étaient une somnambule et son mari, qui prend la double qualité de magnétiseur et de prestidigitateur. A la foire de Morières, la femme Vacher, trouvant que sa victime était bien longue à mourir, avait été consulter la pythonisse. « Vous avez quelqu'un de malade, » lui avait dit celle-ci. — « Oui. » — « Vous voulez le guérir. » — « Oh! non certes. » La réponse était faite pour inspirer quelques soupçons. Dans une seconde entrevue, la jeune épouse fut plus explicite. Elle raconta les essais infructueux auxquels elle s'était livrée et ajouta : « Il faut le faire mourir, donnez-moi quelque chose « pour cela. » La somnambule refusa. « Puisque vous ne « voulez pas le faire mourir, faites-le vivre au moins le « temps nécessaire pour que le poison disparaisse. Combien « vous faudrait-il de temps? » — « Six mois. » — « Oh! « c'est trop long. Je souffre trop; il me rend trop malheu- « reuse. Trois mois suffiraient-ils? » — « Oui, dans trois « mois il mourra et personne ne saura jamais rien. » La somnambule, qui ne se crut pas obligée au secret, révéla tout à la justice; elle ne songea même pas à lui cacher qu'elle avait reçu de sa cliente 16 francs pour ses consultations. Quant à Annet Grellier, le magnétiseur-prestidigitateur, il donnait sa morale par dessus le marché. Ce n'est point un philosophe austère et farouche, et il a une façon d'enseigner toute galante. « Comment une femme aussi « jeune et aussi gentille que vous, disait-il à celle qu'il « voulait convertir, en lui serrant la taille et en l'em- « brassant... (c'est lui qui a rapporté ce détail à l'audience) « peut-elle commettre un crime semblable? Si vous ne vou- « lez pas de votre mari, laissez-le et adressez-vous ailleurs, « il ne faut pas le tuer pour cela. » Aimable prestidigitateur! Voilà ce qui s'appelle adroitement escamoter les épines de la vertu.

Interpellé sur sa profession, la clairvoyante épouse d'Annet Greilier répondait : « J'étais lingère; je suis devenue somnambule. Je n'ai pas de domicile fixe; pas de biens au soleil. » Pas de biens au soleil! comptez-vous pour rien, ingrate somnambule, la crédulité et la sottise humaines? Je ne connais pas de maisons dont on puisse tirer de plus gros revenus et qui soient plus solides; pas de champs plus vastes et qui produisent de plus riches moissons. Je doute même que les passions, — je parle des mauvaises, — soient d'un aussi bon rapport. Le diable sait pourtant qu'elles procurent de jolis bénéfices à ceux qui les exploitent. — Voyez Mme Mesmeurice; si elle n'avait pas été interrompue dans son petit commerce, nous risquions fort d'être éclaboussés par sa voiture avant qu'il fût longtemps. La spécialité de cette honnête dame était de faire assez fréquemment un petit voyage à Londres, d'y conduire de jeunes Françaises, aussi jolies que possible, et de ramener à Paris un certain nombre de jeunes Anglaises, les plus belles qu'elle pût trouver. Pour appeler les choses par leur nom, Mme Mesmeurice faisait la traite des blanches. Malheureusement pour elle, elle avait oublié de consulter quelque capitaine de négrier sur les meilleurs moyens à prendre pour empêcher les esclaves de se révolter. Elle aurait appris sans doute qu'il faut les traiter avec humanité, les bien nourrir, leur dire de temps en temps de bonnes paroles, et se garder de les frapper, à moins de circonstances extrêmement graves. Faute d'utiles avis, cette digne personne, après avoir fait subir toutes sortes de privations à une de ses esclaves nommée Charlotte, livrée par elle à un Russe moyennant 4,000 fr. par mois, sans compter les cadeaux, l'a injuriée et battue jusqu'au sang. La petite sotte a crié, elle a appelé au secours, un sergent de ville a pénétré dans la maison, et Mme Mesmeurice a eu la douleur de comparaître en police correctionnelle sous l'inculpation d'excitation de mineures à la débauche.

Malgré le trouble auquel elle a déclaré être en proie, la prévenue a eu deux mots sublimes. Après la déposition d'une femme qui avait été à son service : « C'est une mau- « vaise fille, s'est-elle écriée, elle vit avec un militaire. » Et interrompant un autre témoin : « N'écoutez pas ce qu'il « dit, c'est un homme d'argent. » Ces heureuses saillies n'ont pas empêché Mme Mesmeurice d'être condamnée à un an de prison, 100 fr. d'amende et à l'interdiction pendant cinq ans de l'exercice des droits civils.

Un jeune soldat de vingt-trois ans, nommé Galas, fusilier au 98e régiment de ligne, était traduit récemment devant le conseil de guerre séant à Caen, sous la double accusation d'avoir abandonné son poste étant de garde et d'avoir favorisé l'évasion d'un sergent-major détenu sous la prévention de détournement des fonds de sa compagnie. Ce sous-officier n'avait qu'un but en cherchant à recouvrer sa liberté, c'était de se soustraire, par une mort volontaire, à la honte d'une comparution en justice. Galas connaissait le projet de Pruvost; lui-même, tourmenté d'idées de suicide, avait par deux fois attenté vainement à ses jours. Il résolut d'en finir avec la vie en même temps que son camarade. Les deux jeunes gens quittèrent le quartier dans la nuit du 23 au 24 avril, armés de pistolets achetés par Galas. Au moment d'accomplir leur funeste projet, le courage leur manqua. « Hélas! nos pistolets étaient prêts, mais nous ne l'étions « pas, » écrivaient-ils dans une lettre où ils consignaient leur résolution bien arrêtée de se détruire la nuit suivante. Cette lettre contenait leur épitaphe, dont voici les quatre premiers vers :

Les hommes qui gisent en ces lieux
Furent des buveurs sans exemple
(*Ne faites pas comme eux*).
Qui ne crurent jamais qu'aux dieux
Dont les cafés étaient les temples.

Elle portait cette suscription : « A Messieurs les passants « à Alençon, ou au premier qui nous trouvera. » Dans une lettre, ces deux pauvres insensés léguaient à leur capitaine le soin de payer leur dernier repas.

L'heure fatale approchait, lorsque les gendarmes survinrent, mirent la main sur les fugitifs et désarmèrent Galas. Pruvost réussit à cacher son pistolet. Le lendemain, dans la prison, une détonation se faisait entendre : le malheureux s'était tenu parole : il tombait mortellement atteint d'une balle dans la région du cœur.

Le conseil a prononcé contre Galas la peine d'une année d'emprisonnement.

La lettre tue et l'esprit vivifie : c'est un axiome de la loi humaine comme de la loi religieuse. Ainsi, qu'un journal publie un article intitulé *Courrier de la semaine*, soumis aux prescriptions de la loi Tinguy-Laboulie; que cet article soit signé de cette façon : « *Pour le courrier de la semaine*, Gounouilhou, » et que le nom de Gounouilhou soit précédé de la lettre X, les partisans du sens judaïque diront : La signature ainsi formulée n'est pas la signature exigée par la loi; il y a contravention. Mais ceux qui vont au fond des choses répondront : Il faut examiner les circonstances de fait, et si de cet examen il résulte pour les juges la conviction que Gounouilhou, en faisant précéder la signature d'un X, n'a point eu l'intention d'induire le public en erreur, mais a voulu seulement donner à entendre par là que les renseignements dont il a fait usage dans son article lui ont été fournis par des tiers, on doit tenir pour certain que la loi Tinguy-Laboulie n'a point été violée. — La cour de cassation a consacré par un arrêt cette interprétation.

Autre exemple. Qu'il s'agisse de statuer sur un fait qui n'est punissable qu'autant qu'il a été public, et qu'on se demande s'il doit être réputé public alors qu'il s'est passé dans une voiture de place, une voiture de place, diront les docteurs de la lettre, est un lieu particulier, alors qu'elle est occupée par celui qui l'a louée et par lui tenue close; donc, le fait qui s'y passe n'est pas public; mais les docteurs de l'esprit affirmeront qu'il suffit de constater que les actes incriminés, quel que soit le lieu où ils se sont accomplis, auraient pu être vus du public pour qu'il y ait publicité dans le sens du Code pénal. — La cour impériale de Paris vient de donner raison aux docteurs de l'esprit.

Nous renverrons à Mme Mesmeurice les gens curieux qui désireraient en savoir davantage sur les faits soumis à l'appréciation de la cour.

HENRYS.

Asile impérial du Vésinet.

Notre numéro de ce jour donne une vue à vol d'oiseau de l'asile impérial que le gouvernement fait construire en ce moment dans la forêt du Vésinet, non loin du village de Chatou.

L'exécution de cet asile, destiné à servir de retraite à trois cents ouvriers blessés ou mutilés sur les chantiers de l'Etat, a été confiée à M. Eugène Laval, l'architecte à qui l'on doit déjà l'asile de Vincennes, et qui a fait, comme à l'asile de Vincennes, un heureux mélange de la brique et de la pierre pour mettre la coloration générale de l'édifice en harmonie avec la verdure dont il est environné. On arrive directement à cet établissement, de la route de Saint-Germain, par l'avenue de la Princesse, concédée à l'administration du ministère de l'intérieur pour le service spécial de l'asile.

L'ensemble de l'édifice se compose d'un vaste bâtiment central servant à relier deux ailes dont les différentes parties sont mises en communication par des galeries couvertes.

L'une de ces ailes, celle de gauche, contiendra les chambrées destinées aux invalides, les ateliers de travail et une

Digitized by Google

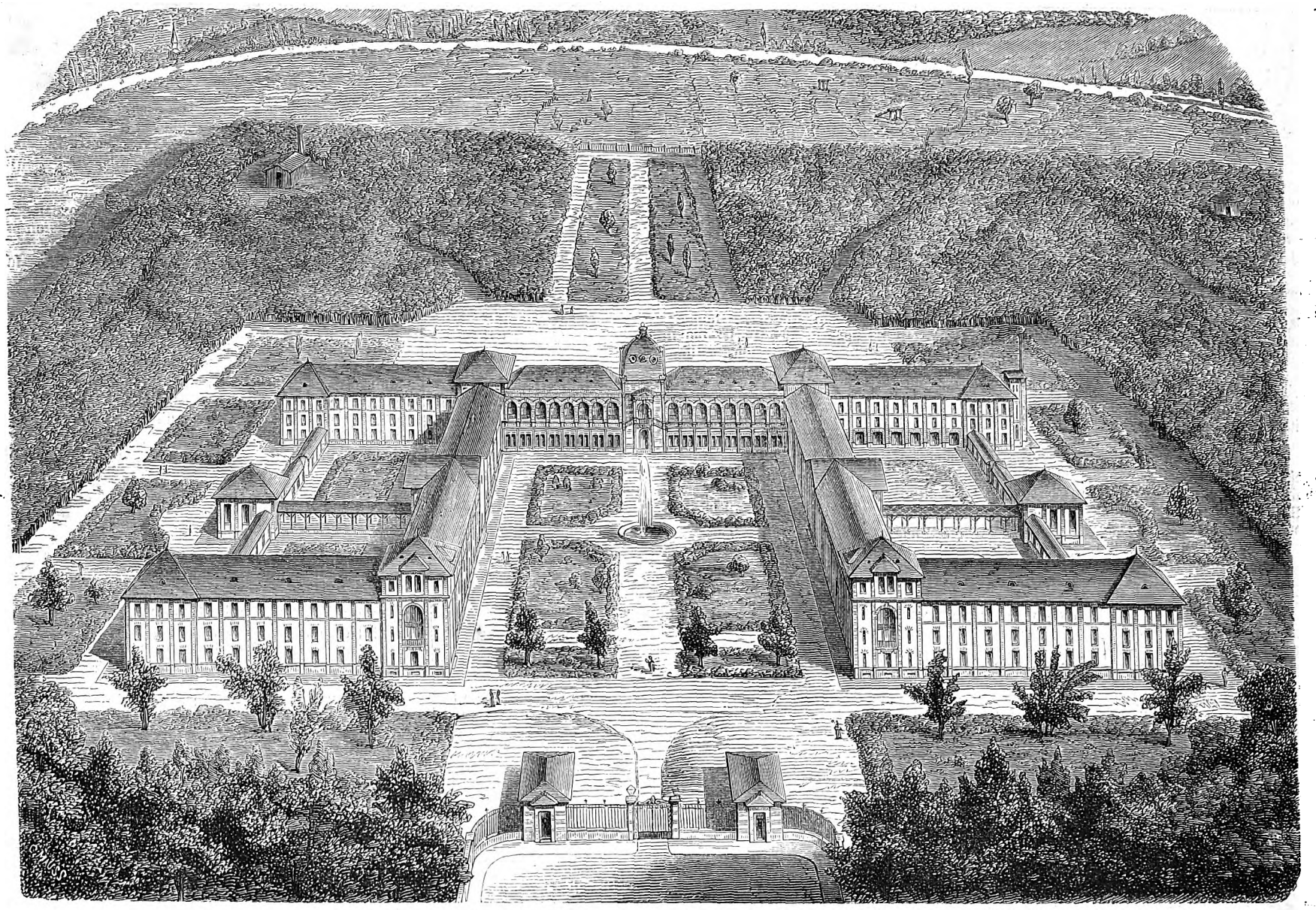

L'ASILE DU VÉSINET. — Dessin de M. Ch. Mauss, architecte inspecteur des travaux de l'asile.

UNIFORME DES OFFICIERS DE LA MISSION ENVOYÉE EN PERSE PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS. — D'après les dessins de M. Émile Duhousset.
GRANDE ET PETITE TENUE.

bibliothèque ; l'autre, celle de droite, est destinée aux différents services de l'administration, des cuisines, bains, buanderie, infirmerie, lingerie ; aux logements du directeur, du médecin, de l'aumônier et des sœurs de charité, aux soins desquelles seront confiés les invalides malades.

Le bâtiment central, auquel l'architecte a cru pouvoir donner un aspect plus monumental qu'au reste de l'édifice, comprendra, au rez-de-chaussée, un vestibule et deux immenses réfectoires, et, au premier étage, une chapelle et deux vastes promenoirs placés directement au-dessus des réfectoires.

La chapelle, placée entre les deux promenoirs, est disposée de telle sorte que tous les invalides réunis dans les deux promenoirs pourront facilement entendre l'office qui sera célébré chaque dimanche par l'aumônier de l'établissement.

PAULIN.

La mission militaire française en Perse.

Les costumes militaires que nous donnons ici ont été dessinés par M. le capitaine Duhousset ; ils indiquent la modification à l'uniforme d'infanterie pour le rendre plus approprié au climat et aux habitudes des pays que la mission française envoyée en Perse est appelée à habiter : la tunique d'Afrique avec un petit collet rabattu en velours, boutons à l'aigle, manches avec les galons du grade et ouvertes sur les côtés.

L'ambassadeur Féruch-Kan ayant insisté sur l'adoption d'une coiffure imitée de celle de notre pays sans trop s'écarter de la coiffure persane, et les officiers de la mission devant toujours paraître à cheval, le talpack fut choisi; mais l'aspect en est modifié par l'adjonction de la plaque à l'aigle et d'une aigrette.

M. Duhousset a été chargé de dessiner des costumes pour l'armée persane, où l'on désire introduire l'aisance et la facilité de mouvement qui existent dans l'équipement de nos troupes.

PAULIN.

Rébus.

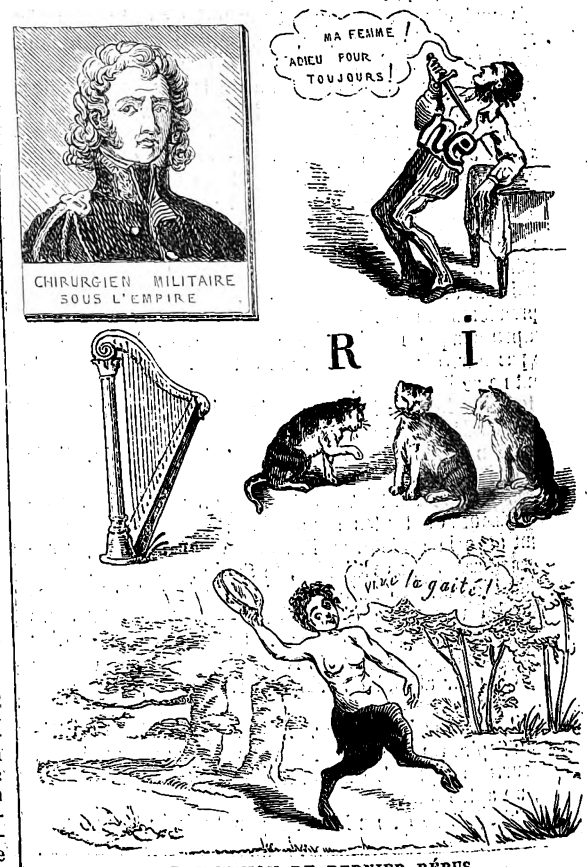

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Auber, Adam, Carafa, Halévy, Thomas Massé ont fait de délicieux morceaux de musique.

PAULIN.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE

ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME XXXI

DE L'ILLUSTRATION

DU 1er JANVIER AU 30 JUIN 1858.

Le 1er chiffre indique la page; — le 2e, la colonne.

A

ABOUT. (M. Edmond), Maître Pierre. 266. 1.
ACADÉMIE des sciences morales et politiques. 2me article. 126. 1.
ADEN. — Soulèvement des Arabes. 242. 3.
ADJMIR. — Maison d'un riche banquier. 41.
ADJUNTA. — Temples taillés dans le roc. 40.
ADORATION de la croix à l'Église Saint-Roch. 229.
ADRESSES de l'armée, de la Marine et des municipalités, à l'Empereur à l'occasion de l'attentat du 14 janvier. 82. 1.
AIMARD (M. Gustave). — Les trappeurs de l'Arkansas. 266. 1.
ALARY (M.). — Photographie de la Fête-Dieu à Alger. 389.
ALBUMS (Musique). — M. Eugène de Lonlay. — M. Paul Henrion. 19. 2.
ALGER. — Célébrations de la Fête-Dieu sur la place du gouvernement. 389.
ALGÉRIE. — Tempête sur la rade de Bône. 96. 1. — Photographie. 200. — Les Amins, institutions judiciaires de l'Algérie. — Les Midjelès. 244-245. — Écoles de garçons et écoles de filles. 297. — Commencement d'insurrection dans la tribu des Babors. 306. 2. — Célébration de la Fête-Dieu à Alger. 389. — Ouragan à la Calle. 399. 3. — 400.
ALICANTE. — Vue de la ville. 376.
ALSACE. — Les chasses. 106. 1.
AMAURY DUVAL (M.). — Portrait d'Aug. Brizeux. 348.
AMBASSADE de Siam, à Paris. 183. 2. 184.
AMBASSADEURS Siamois. 184.
AMÉRIQUE. — Ses mœurs. — Chemins de fer de Pensylvanie. 215. 2. 216-217.
AMINS (les). — Institutions judiciaires en Algérie, 244.
AMOUR ALLEMAND (UN). Nouvelle. 74. 1. — 94. 1. — 119. 3 — 134. 2. — 150. 2.
AMOUR D'UN ESCLAVE. — Nouvelle. 166. 3. — 190. 2. — 198 3. — 222. 1. — 238. 1. — 250. 1.
ANASTASI (M.). — Prise de Canton. 152. 153. — Les environs de Paris. — L'île Saint-Ouen. 185. — Le bois sacré près de Blidah. 200. — Les sables d'Arbonne. — La gorge aux loups dans la forêt de Fontainebleau. 280-281. — Terrasse du château de Chantilly. — Étang de Comelle et le château de la reine Blanche près de Chantilly. 328, 329.
ANECDOTES. — Le jour de l'an chez nos pères. — Les cartes de visites. — La mère coupable en 1810 et en 1858. 3. 1. — Une montre perdue faute de témoins. 7. 3. — Le roi Henri IV et le prévôt des marchands Sauguin. 18. 2. — Rossini et l'impresario napolitain. 18. 2. — Congrès des entreprises lyriques. — Un réformateur des langues. — Une mystification de savant. 19. 3. — Sensibilité féminine aux exécutions capitales. Les Normands et la chicane. — M. Millaud et M. Rouy. 30. 1. — Humanité des négriers. 34. 3. — Une prime et un journaliste. — Moyen simple de prévenir la peste et les tremblements de terre. 35. 3. — Le curé et l'artiste. — Une vengeance d'artiste. — Joseph Prud'homme au Palais de justice. 39. 1. — Des héritiers vertueux. — Une demande générale en mariage. — Le fiancé de Paméla. — M. Brunet chez M. le président du Sénat. 51. 1. — Le code expliqué aux dames. — L'Annuaire Didot et le duc de Brancas. — M. Gudin et le blanc de zinc. — Les bergers d'aujourd'hui. — Le malin esprit. 62. 2. — L'hôpital des chats à Alep. 63. 3. — Le bal des *cordons bleus*. — Pétrarque et Plutarque. — Un mariage pour les ancêtres. — Alphonse Karr et l'Univers. 67. 1. — Deux enchanteurs. — M. Hibon de Frohen. 71. 1. — Le grand Frédéric et l'ambassadeur anglais. 83. 2. — Histoire édifiante d'une congrégation. 90. 3. — A propos du Bœuf gras. 98. 3. — Une consigne de Crésus. 98. 3. — M. Maquet et M. Alex. Dumas. — Mlle Lucile et la photographie. — Les pompes funèbres et le tarif. — Victor-Emmanuel et le paysan. 99. 3. — La moralité du carnaval. — Un *propillétaire* délicat. 115. 1. — Le génie de la haine. 123. 1. — Le bal déguisé chez le ministre d'Etat. — Une question d'étiquette. 130. 3. — M. de Castries. — M. de St-Cricq et les contrebandiers. — Statistique des châteaux de France. 131. 1. — L'Hippodrome, l'Opéra-Comique et l'Odéon devant les tribunaux. 131. 2. — Une singulière parenté. — L'avenir du monde. — Des lettres autographes. 147. 1. — Un médecin de la nature. 159. 3. — La comédie dans les salons. — Un souvenir de 1780. — Un souvenir de l'étranger. — Les sermons du père Félix. — Une comète inconnue. — Des mots de *Baby*. 162. 3. — Un drame au village. — Mémoires de Céleste Mogador. — Le père et le fils. 174. 2. — Les magiciens des salons. 178. 3. — Le club des clubs — La galerie Véron. — La Fille du millionnaire 179. 1. — Les allopathes et les homœopathes d'Angoulême. — L'astronomie sauvant l'honneur d'une famille. — Encore Lola Montès. 187. 1. — L'enfant réclamé par deux mères. — L'hôtel de M. Maquet. — Jusqu'où va la bêtise humaine. — Une comtesse d'emprunt. 194. 3. — M. Cochon et l'empereur Napoléon. — Vente de la galerie Véron et de la cave de M. d'Argout. — Un mariage maigre. 195. 3. — Le prince Eugène devant les tribunaux. 210. 3. — Un mariage rare. — Sans dot! — Notre-Dame-des-Arts. — Les tabatières de Lablache. — L'acteur Vernet et l'empereur Alexandre Ier. — 211. 2. — M. Musard en Amérique. — Les loyers à Paris et en province. 227. 2. — A propos de portraits. — Berrurger et sa cousine Antoinette Fleury. — Un criminel arabe. 235. 2. — Archéologie. — Un bon exemple. 243. 2. — Mme de Balzac contre M. Dutacq. — M. Malfilâtre et la femme sauvage. 254. 1. — Des petits moyens féminins. — Les amoureux et les quêteuses. — Vente Devéria — Vente Rachel — M. Puchinko. 259. — M. Robinson commence le tour du monde à pied. — L'art de mendier. 259. 2. — Un hôtel-monstre. — M. Enfantin et le R. P. Félix. 259. 2. — Les grandes fêtes de l'Industrie. — Société des tissus naturels. — Société des bains et maison de jeu de la principauté de Monaco. — Un collectionneur candide. — Les binettes contemporaines. 286. 1. — La végétation en fer-blanc. — Le cri de l'âme. — Un père romanesque. — Les ventes d'artiste. 290. 3. — La littérature, *assis* ou *debout*. 291. 2. — Une lettre de l'eveque d'Enos. — Sarlabot et M. Duval. — Une mauvaise mère. 299. 2. — Les diamants et la science. — A propos de chat. — Les reliques de Mlle Rachel. 306. 3. — Le Bœuf primé. — Un dîner de ladre. 307. 1. — La Société du caoutchouc durci. — Un tartufe de la société de St-Vincent de Paul. — La saucisse d'or. 315. 2. — La langue du sport. — Les noms d'emprunt. — Le duel Pène. 322. 3. — Un curé nommé par les dames de la halle. 323. 1. — Manuscrits du roi Louis-Philippe. — Le chapeau de paille. 327. — Un joli tableau des Indes. — Un avis aux voyageurs. — L'orthographe des rues. — Un orchestre à la tour St-Jacques-la-Boucherie. 338. 3. — L'homme amphibie. 339. 1. — La journée des aiguilles à Châlons. — Un mariage sous le 12e de latitude sud. — Un vrai sorcier. 350. 3. — La duchesse d'Orléans à Versailles. 354. 3. — Une idée fixe de faire fortune. — La législation Indoue. 359. 2. — Les courtisans moutons de Panurge. — Un *chanteur* du vice. — Une victoire du sport. 370. 3. — Un brigadier de la garde de Paris et le commissaire de police. — Un propriétaire malheureux. — Figaro et l'Entr'acte. — La foi chez les Suédois. — Un juge américain. 371. 2. — Multiplication des images. — Les crinolines. — Le vendredi. 386. 3. — Mlle Rachel et son portrait. — Un peu sauvage. — Les démolisseurs. 393. 2. — La reine de Hollande chez un académicien. — La taxe des artistes. — Le prix Bréant. — Un mot de Vaucanson. — Les Mémoires de M. Viennet. 403. 1. — Une nouvelle Lafarge. — La traite des blanches. — Une partie de suicide. 415. 3.
ANGERS. — Ses fêtes. — Son exposition d'horticulture. 397. 398. 1.
ANGLETERRE. — Bill sur les réfugiés. — Bill sur l'abolition de la compagnie des Indes. — Interpellations au sujet de la dépêche de M. Walewski. 14. 1. — Prise d'un négrier sur les côtes d'Afrique par la *Sapho*. 34. 2. — Animation des journaux anglais sur la question des étrangers en Angleterre. 66. 3. — Pétition de la compagnie des Indes au gouvernement. — Demande d'une enquête. 66. 5 — Enquête sur les accusés du 14 janvier par la police anglaise. 82. 1. — Proposition de payer une indemnité à la Turquie pour l'île de Périm. 87. 2. — Reprise des délibérations du parlement suspendues pendant deux mois. — Lancement du *Léviathan*. 82. 3. — La question des réfugiés devant le parlement. — Émotion causée par les adresses de l'armée française à l'Empereur. — Paroles violentes de M. Roebuck. — Bill pour la répression des complots des réfugiés contre les souverains étrangers. 98. 1. — Réforme électorale. — Mémoire justificatif de lord Canning. 98. 1. — Vote de défiance et de blâme contre le cabinet de lord Palmerston. — Chute de lord Palmerston. — Ministère Derby. — La presse anglaise sur la chute du ministère. — Dépêche de lord Cowley. — M. de Persigny retourne à son poste. 130. 1. — Embarras du nouveau ministère. — Les chambres ajournées au 15. — Rappel de lord Stratford. — 146. 1. — Agitation causée par la dépêche du comte Walewski. 161. 1. — Explications sur la dépêche du comte Walewski. — Interpellations adressées à lord Derby sur l'affaire du *Cagliari*. 178. 2. — Rappel de M de Persigny — Nomination du duc de Malakoff comme ambassadeur. 194. 1. — Concert de louanges en l'honneur du maréchal Pelissier. — L'île de Périm. — Causes du refus du concours de l'Angleterre au percement de l'isthme de Suez. 210. 1. — Bill relatif à la compagnie des Indes. — Discussion à ce sujet. — Modifications dans le personnel des légations à l'étranger. 210. 2. — Prétention du gouvernement anglais sur la propriété de l'île de Périm. 226. 1. — Reprise des séances du parlement. — Inquiétudes sur les armements de la France. — Discours de lord Palmerston. — Procès Simond-Bernard. 242. — Reponses des journaux anglais à la presse française sur l'île de Périm. 242. 2. — Le Dr Sam. Bernard est mis en liberté sous caution. — Les passe-ports pour la France. Réception du maréchal Pelissier. 258. 2. — Banquet donné au maréchal Pelissier. — Le bill du serment éprouve un nouvel échec à la Chambre des lords. — Discussion sur le gouvernement de l'Inde. 274. 1. — Indemnité accordée aux mécaniciens anglais du *Cagliari*. 290. 1. — Affaire du *Cagliari*. — Proclamation de lord Canning. — Attaque de cette proclamation dans les chambres. 305. 1. — Attaque contre le ministère Derby. — Situation pénible de l'armée des Indes. 322. 1. — Explication de lord Canning sur sa proclamation. — Interpellation de l'amiral Napier sur la flotte anglaise. 338. 1. — Triomphe du ministère Derby. — Écarts de paroles de M. Disraeli. 354. 1. — Discours conciliants du cabinet anglais à l'occasion des croiseurs vis-à-vis de l'Amérique. — Des armements de la France. 386. 1. — Déclaration du ministère de poursuivre la traite des nègres. — Représentations à l'Espagne. 401. 1.
ANNÉE nouvelle, par M. Marc. 1.
ANNONCES. 15. 3. — 31. 3. — 79. 1. — 128. 2. 159. 3 — 160. 1. — 192. 2. — 207. — 215. — 223-224. — 239. — 255-256. — 271. — 286. — 303-304. — 319. — 335-336. — 351. — 367. — 383-384. — 400.
ANTIQUITÉS trouvées dans les fouilles du Caire. 205.
ARC DE TRIOMPHE entre Macao et Canton. 172.
ARGENSON (M. le marquis d'). — Mémoires et journal inédit. 170. 2.
ARMAND (M.). — Port Napoléon dans la Calédonie. 317.
ARMES CHINOISES. 145. 1.
ARNAUD (M.). — Photographie de Massimino. 372.
ARRESTATION DE WALKER et de sa bande. 52. 1.
ARRÊTÉ du ministre de l'instruction publique pour l'organisation du muséum d'histoire naturelle. 338. 2.
ARRIVÉE du baron Gros à Macao. 12. — Arrivée à la Guadeloupe des coolies travailleurs. 188.
ART de mendier professé par M. Lazare Roonay, à Londres. 259. 2.
ARTOT (Mlle), de l'Académie impériale de musique. 148.
ASILE impérial du Vésinet. 415. 3. 416.
ASSOCIATION polytechnique. — Distribution des prix. 83. 2.
ASTRONOMIE. 63. — 64. — 95. — 159. — 223. — 224. — 287-288.
ATLANTIQUE. — Ses sondages. 123. 2.
ATTENTAT contre LL. MM. Impériales le 14 janvier. 49.
AUGIER (M. E.), reçu membre de l'Académie française. 83. 2. — Fait représenter à l'Odéon une comédie en vers, la *Jeunesse*. 99. 1. — *Les Lionnes pauvres*. 354. 3.
AUTRICHE. — Prétention de cette puissance sur la navigation du Danube. — Traité secret entre l'Angleterre et le cabinet de Vienne. 34. 2. — La navigation du Danube expliquée par les journaux allemands. 82. 2.
AVENUE MONTAIGNE. — Hôtel Pompéien de Son A. I. le prince Napoléon. 7. 3. 8. 9.
AVIGNON. — Concours régional. 333.
AVIS de l'*Illustration* à l'occasion des fêtes locales. 354. 2.
AVRIL, ses phénomènes astronomiques. 223. 3. 224.
AVRIL (M.). — Carte de l'embouchure du Tigre. 140. — Plan du Bab-el-Mandel. 257. — Du théâtre de la guerre entre les Monténégrins et les Turcs. 399.

B

BAB-EL-MANDEB. — Carte du détroit. 257.
BABOU (M. Hippolyte). — Notes sur les lettres familières écrites d'Italie. 1739. 1740. 182. 2.
BADE. — Chasse de la caille verte dans le duché. 389. 1.
BAROF (M.). — Le roi des Gnomes. 44.
BAL donné au sénat par M. le grand référendaire. 113. — par M. Mirès. 128. — Des Tuileries. 132. — A la cour de Russie. 155. 1. 156-157. — Chez la grande-duchesse Marie Nicolaievna. 168-169.
BALE. 357.
BAMBERG (le Dr). — Fêtes de Berlin. — Réception du prince et de la princesse de Prusse. 135. 2. 136-137. — Biographie de S. A. R. le prince Frédéric-Charles de Prusse. 205. 1.
BANQUE de France abaisse son escompte à 5 p %. 2. 2.
BANVILLE (M. Théod. de). — Poésies complètes. 394. 1.
BAR (M. A. de). — Tremblement de terre de Naples. 24. — Adjunta. — Benarès. 40-41. — Tremblement de terre de Naples. 69. — Courbis nègres dans le Sahara. 200. — Une rue à Suez. 229 — Ghaut du sultan de Maïssour à Bénarès. 364.
BARBIN (M.). — Le Yacht royal *le Grillon*. 77.
BARBIZON. — Nouvelle fête patronale. 351. 3.
BARBOT (M. Em.). — Une rue à Suez. 229.
BARGE (M.). — OEuvres de Gavarni. 61. 1. — 160. — 208. — 240. — 284.
BARRAU (M. Théod. H.). — Du rôle de la famille dans l'éducation. 118. 1.
BARTHOLDY (M.). L'île Périm et le Bab-el-Mandeb dans la mer Rouge. 257. — Projet d'une fontaine pour Bordeaux. 268.
BARTON (M.). — Régates de La Réole. 380. 3.
BATAILLE d'Inkermann 207. 2.
BATEAU à vapeur *Seine-et-Tamise*. — Sa bénédiction. 316.
BATIMENTS de la Bibliothèque impériale. 339. 2. 340.
BAUTAIN (M. l'abbé). — La belle saison à la campagne. 406. 1.
BAYEUX. — Sa cathédrale. 303. 3. 304.
BELGIOJOSO (Mme la princesse). — Asie Mineure et Syrie. 182. 2.
BELGIQUE. — Attitude calme et digne du parti libéral. 2. 2. — Loi sur les réfugiés votée

Digitized by Google

par les Chambres. 146. 2. — Sculpture offerte au duc de Brabant. 196. 1.
Bénarès. 41. — Chant du sultan Maïssour. 364.
Bénédiction du bateau à vapeur *Seine-et-Tamise*. 316.
Benoist (M.) fait exécuter une messe en musique à Saint-Eustache. 19. 2.
Bérard (M. Evr. de). — Arrivée du baron Gros à Macao. 12. — Familles anglaises échappant à la poursuite des cipayes révoltés. 56. — Naufrage sur les côtes de la Provence. 60. — Tien-Sing sur la rivière de Pékin. 65. — Mouillage de la division française à Bocca-Tigris. 81. — Veille des gens de la suite de la reine d'Oude. 88. — Tempête dans la rade de Bone. 96. — Débarquement d'éléphants. 125. — Réception par le prince d'Oude des principaux invités aux obsèques de son oncle. 164. — Arrivée à la Guadeloupe des coolies travailleurs. — Campement avant leur départ. 188. — Vue de Saint-Denis (île Bourbon). — Ouragan dans la rade. 300. — Tombeau de Napoléon à Sainte-Hélène. 385. — Échouement de plusieurs bâtiments dans le port de la Calle (Algérie). 400. — Passage de la barre, à Pondichéry, par les troupes françaises. 413.
Berlin. — Fête pour le mariage du prince royal. 98. 1. — Fêtes princières. Réception du prince et de la princesse de Prusse. 135. 2. 136-137.
Bernard (le Dr Simon), arrêté à Londres comme complice des assassins du 14 janvier. 14. 1.
Bernoud (M.). — Photographies sur le tremblement de terre de Naples. 24. 25.
Bertrand (M.). — Les noëls bourguignons. 175.
Bertsch (M.). Photographie de Massimino, 372.
Bibliographie. — Voyage d'une femme autour du monde, par Mme Ida Pfeiffer. 6. 1. — Mémoires de Rabutin, comte de Bussy. 14. 3. — L'Ondine du baron la Motte-Fouque. 15. 1. — Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la régence, par M. Chéruel. 22. 1. — Du général Havelock. 33. — Voyage et recherches d'un missionnaire au sud de l'Afrique, par M. David Livingston. 38. 1. — Histoire du gouvernement parlementaire en France, par M. Duvergier de Hauranne. 42. 3. — L'insecte, par M. J. Michelet. 47. 1. — Bibliothèque des meilleurs romans étrangers. 54. 1. — Les contes des montagnes, par M. Alfred Michiels. 54. 1. — Le neveu de ma tante, par M. Ch. Dickens. 54. 1. — Traité pratique du droit industriel, ou Exposé de la législation et de la jurisprudence sur les établissements industriels, les brevets d'invention, la propriété industrielle artistique et littéraire, etc., avec un répertoire alphabétique et les formules des principaux actes industriels, par M. Ambroise Rendu et M. Ch. Delorme. 55. 1. — Du théâtre grec en France depuis cinquante ans. — Études sur les tragiques grecs : Théâtre de Sophocle, d'Euripide, d'Aristophane. 62. 3. — Le Mexique, par M. Mathieu de Fossey. 70. 1. — Théorie de l'équilibre économique, ou esquisse d'une base nouvelle d'économie sociale, par M. Labastier. 74. 3. — Essai sur le progrès des institutions économiques, par M. Hamon. 74. 3. — Les pigeons de la Bourse, par M. Paul Dellaf. 86. 2. — La petite comtesse, par M. Octave Feuillet. 86. 2. — Couronne, par M. Alexandre Weill. — 86. 2. — Comédies et souvenirs, par M. Mazères. 90. 2. — Histoire comique des Etats et empires de la lune et du soleil, par Cyrano de Bergerac. 106. 2. — Les nobles et les vilains du temps passé, par M. Alph. Chassant. 106. 2. — Les prix de vertu, par MM. Féderic Lock et J. Coulg d'Aragon. 106. 2. — Nouvelle morale en action, par M. A. Hournon. 106. 2. — De Louis Lablache. 107. 2. — Éléments de finances, par M. Joseph Garnier. 118. 1. — Essai sur la science de la misère sociale, par M. P. A. Dufau. 118. 1. — Du rôle de la famille dans l'éducation, par M. Théodore H. Barrau. 118. 1. — Les hommes et les choses en 1857, par M. E. A. Carrière. 118. 1. — Essai sur la science de la misère sociale. 139. 1. — D'Angers au Bosphore pendant la guerre d'Orient, par M. V. Godard-Faultrier. 142. 3. — Collection publiée à Bruxelles par MM. Hetzel et Lévy. 150. 2. — Maximes, pensées, anecdotes, par Chamfort. 150. 2. — Philobiblion, par Richard de Burg, traduit par M. Hippolyte Cocheris. 154. 1. — La République de Cicéron, traduite par M. Villemain. 154. 1. — L'esclave blanc, par Hildreth, traduit par M. Félix Mornand. 154. 1. — La Jérusalem délivrée du Tasse, traduite par M. F. Desserteaux. 154. 1. — Récits d'un chasseur, par M. Yvan Tourguenef, traduits par M. H. Delaveau. 154. 1. — Essai sur la révolution française, par M. P. Lanfrey. 158. 1. — La question des principautés devant l'Europe, par M. Ubicini. 159. 1. — Mémoires et correspondance de la marquise de Courcelles, publiés par M. Paul Pougin. 170. 2. — Mémoires de Henri de Campion, avec des notes, par M. Moreau. 170. 2. — Mémoires de M. de la Guette; revue par M. Moreau. 170. 2. — Mémoires inédits du marquis d'Argenson, publiés et annotés par le marquis d'Argenson. 170. 2. — Noëls bourguignons de Bernard de la Monnoye. 173. — Légendes flamandes, par Charles Decoster. 175. 1. — Voyage à Rome en 1853, par M. Arthur de Grandeffe. 182. 2. — Asie Mineure et Syrie, par Mme la princesse de Belgiojoso. 182. 2. — Lettres familières écrites d'Italie en 1739 et 1740, par M. Ch. de Brosses. 182. 2. — Précis du droit des gens moderne de l'Europe, par M. G. F. de Martens. 187. 2. — De l'origine du langage, par M. Ernest Renan. 202. 1. — Dictionnaire des synonymes de la langue française, par M. Lafaye. 202. — Épisode de la guerre de Crimée, traduit de l'allemand par M. Soye. 207. 2. — Système d'économie politique, par M. F. List. 230. 2. — Mazas, par le docteur Pietra Santa. 235. 3. — Corneille et son temps, par M. Guizot. 246. 1. — Shakspeare et son temps, par M. Guizot. 246. 1. — Études de critique littéraire, par M. D. Nisard. 246. 1. — Essai de critique et d'histoire, par M. H. Taine. 246. 1. — La vie réelle, par Mme Mathilde Froment. 255. 2. — Les premiers beaux jours, par M. Champfleury. 266. 1. — Les maîtresses parisiennes, 2me partie, par M. Arnould Fremy. 266. 1. — En province, par M. Max Buchon. 266. 1. — La maison de Pénarvan, par M. Jules Sandeau. 266. 1. — La Pénélope normande, par Alph. Karr. 266. 1. — La voix du sang, par M. Louis Ulbach. 266. 1. — Maître Pierre, par M. Edmond About. 266. 1. — Les trappeurs de l'Arkansas, par M. Gustave Aimard. 266. 1. — Du typhus de l'armée d'Orient, par le docteur Félix Jacquot. 267. 2. — Mémoires et journal de J.-G. Wille, graveur du roi, publiés par M. G. Duplessis. 267. 2. — Dictionnaire universel théorique et pratique du commerce et de la navigation. 267. 3. — Ancien théâtre français. 282. 3. — Mystères diplomatiques au bord du Danube, par M. Elias Regnault. 294. 3. — Mémoires et correspondance du prince Eugène, annotés par M. du Casse. 294. 3. — Mémoires du comte Miot de Mélito. 294. 3. — Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps, par M. Guizot. 294. 3. — Histoire du règne de Guillaume III, par M. Macaulay. 314. 1. — Manuel de bonne conduite, par l'abbé Bautain. 328. 1. — Charles-Quint, par M. Mignet. 330. 1. — Six mois à Eupatoria, par M. Constantin (Palla). 330. 1. — Souvenir d'un chef de bureau arabe, par M. Hugonnet. 330. 1. — Histoire des Gaulois, par M. Amédée Thierry. 330. 1. — Histoire du règne de Louis-Philippe Ier, par M. Rittier. 330. 1. — Portraits intimes du dix-huitième siècle, par MM. Edmond et Jules de Goncourt. 330. 1. — Histoire et religion, par M. A. Peyrat. 330. 1. — Œuvres de Brantôme, vies des dames galantes. 346. 1. — L'Heptaméron des nouvelles de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre. 346. 1. — Les cent nouvelles. 346. 1. — La vraie histoire comique de Francion, par Charles Sorel, sieur de Souvigny. 346. 1. — Aventures burlesques de Dassoucy. 346. 1. — Œuvres inédites de Ronsard, gentilhomme vendomois. 346. 1. — Les vers de maître Henri Baude, poëte du quinzième siècle. 346. 1. — Chansons et saluts d'amour de Guillaume Ferrières, dit le Vidame de Chartres. 346. 1. — Opuscules historiques relatifs à Jeanne d'Arc, par Charles du Lis. 346. 1. — La ruelle mal assortie, par Marguerite de Valois. 346. 1. — Littérature morale et histoire, par M. de Sacy. 354. 3. — Œuvres d'Armand Carrel, 358. 1. — Les courriers de la Fronde en vers burlesques, par Saint-Julien, revus par M. C. Moreau. 362. 3. — Histoire de France au dix-septième siècle : Richelieu et la Fronde, par M. J. Michelet. 362. 3. — Souvenirs diplomatiques : correspondance intime de M. le vicomte de Chateaubriand, par M. le comte de Marcellus. 362. 3. — La tribune moderne : M. de Chateaubriand, sa vie, ses écrits, son influence littéraire et politique sur son temps, par M. Villemain. 362. 3. — La presse en Angleterre et aux États-Unis, par M. Cuchevalclarigny. 374. 1. — Fanny, par M. Ernest Feydeau. 378. 2. — Scènes de la vie russe, par M. L. de Tourgueneff. 378. 2. — Annuaire de l'économie politique et de la statistique pour 1858. 379. 3. — Le roi Voltaire, par M. Arsène Houssaye. 386. 3. — Remarques sur le siége de Sébastopol et sur la paix de Paris, par M. H. Lamarche. 387. 2. — Fables par M. Chrétien de Lihus. 394. 1. — Fables et contes en vers, par M. le docteur A. Delétant. 394. 1. — Lucienne, par M. Eug. Long. 394. 1. — Chansons populaires, par M. le comte Eug. de Lonlay, poésies lyriques. 394. 1. — Sonnets, iambes et ballades, par M. E. de Sars. 394. 1. — Poésies complètes, par M. Théodore de Banville. 394. 1. — Psyché, par M. V. de Laprade. 394. 1. — Sonnets humouristiques, par M. Joséphin Soulary. 394. 1. — Les convictions, par M. Maxime du Camp. 394. 1. — Poésies complètes de Mme Amable Tastu. 394. 1. — La vie des eaux, par M. Félix Mornand. L'Imitation de Jésus-Christ. 399. 3. — La belle saison à la campagne, par l'abbé Bautain. 406. 1. — Les pays inconnus, par M. Saint-Maxent. 406. 1. Les Pyrénées illustrées, par M. F. Soutras. 407. 1.
Bibliothèque impériale. 339. 2. 340. — universelle de M. de Sacy. 410. 3.
Biographie du général Havelock. 33. — de Louis Lablache. 107. — du comte de Samodaens. 143. 3. — du prince impérial Frédéric-Charles de Prusse. 205. 1. — de M. Henri Litolff. 255. 3. — de Riza-Pacha. 288. — de Samuel Morse. 291. 2. — de Massimino. 372.
Blanchard. — Correspondance. Yordan, 6-18 janvier, à Saint-Pétersbourg et à Tiflis. 115. 2. 116.-117. — Bal à la cour de Russie. 155-156-157. — La folle semaine. Promenade sur la Neva. Bal chez la grande-duchesse Marie Nicolaievna. Bal chez M. Emmanuel Narischkine. Montagnes russes au jardin de la Tauride. A la perspective Newski (16 degrés de froid). A la Sermoi (16 degrés de froid). 167. 3. 168-169.
Blidah. — Le bois sacré. 200.
Blois. — Exposition des beaux arts et de l'horticulture. 381.
Bois de Boulogne. — Les patineurs. 133. — Longchamps. 212. — Ses glacières. 237. — Ses courses. 279. 3. — 315. 1.
Bois de Vincennes. 261. 1.
Boitel (M.) est appelé à la préfecture de police. 178. 2.
Bonheur (Mlle Rosa). — Beliers et brebis. 365.
Bordeaux. — Projet d'une fontaine monumentale. 267. 3. 268. — Inauguration de la statue de Napoléon III. 291. 3. 292.
Boredon (M. J.-B.). — Un rêve sous les arbres de la Bourse. 391. 1. — Nouveau quartier Latin. 410. 2.
Borget (M.). — Arc de triomphe entre Macao et Canton. La folie française dans la rivière de Canton. 172-173. — Dessins sur la ville de Canton. 220-221. — La rue des Factoreries à Canton. 309.
Boucherie israélite. 203. 1. 204.
Bouchet (M. Ernest). — Inauguration du nouveau pont à Pont-de-l'Arche. 75. 3.
Boudié (M. F.). — Ambassade de Siam à Paris. 182. 2.
Boues de Saint-Amand. 301.
Bouffes parisiens. — Dom Bruschino, musique de Rossini. 18. 2.
Boulevard de Sébastopol. — Son inauguration. 225. — Travaux souterrains. 268-269.
Bowring (M. John). — La population en Chine. 14. 1. 23. 1.
Braconnage au bâton. 236. 1.
Brasseul (M.). — L'Inde. Adjunta. Adjmir. Bénarès. 40-41. — Mœurs américaines. 215. 2.
Bray (M. Théod.). — Le jour de l'an des noirs dans la Guyane hollandaise. 13.
Brescy (M. P. de). — Établissement des glacières du bois de Boulogne. 237. 1. — Travaux du bois de Vincennes. 261. 1.
Brésil. — Inauguration du chemin de fer de Pédro II, à Rio-de-Janeiro. 348.
Brizeux (M. Aug.). — Sa nécrologie, son portrait. 348.
Brosses (M. Ch. de). — Lettres familières écrites d'Italie en 1739-1740. 182. 2.
Brune (M.). La guerre, la paix, allégories de la salle du Trône au Sénat. 232.
Buchon (M. Max.) — En province. 266. 1.
Budget général des dépenses et des recettes, présenté au Corps législatif. 66. 3.
Bulart (M.). — Carte topographique de la lune. 55. — Astronomie. 64. — Astronomie. 95. — Éclipse de soleil du 15 mars 1858. 175.
Bunc (M. Richard de). — Philobiblion. 154. 1.
Busoni (M.). *Voyez* Courrier de Paris. — Bibliographie. 90. 2. — Nécrologie d'Auguste Brizeux. 348.
Busquet (M. Alfred). — Hôtel pompéien de S. A. I. le prince Napoléon. 7. 3. — Le tison du diable, nouvelle, 41. 3. — 58. 1. — Pigeons de la place Breda. 206. 1. — Réception de la reine de Portugal à Lisbonne. 362. 1.
Bussy-Rabutin. — Ses Mémoires. 14. 3.

C

Cagliari (le) à l'ancre dans la darse de Naples. 320.
Caille verte (la). 389.
Caire (le). — Antiquités trouvées dans les fouilles. 205.
Cambon (M.). — Décor de *la Magicienne*, opéra. 197.
Camp (M. Maxime du). — Les convictions. 394. 1.
Campement des coolies travailleurs. 188. — français à la porte de Canton. 220.
Canards sauvages sur les bords du Rhin. 45.
Canardières de la vallée du Rhin. 85.
Canto (M. le vicomte de). — Inauguration du chemin de fer de Pedro II à Rio-de-Janeiro. 347-348.
Canton. — Son plan, sa rivière. 140. — Yé, ex-gouverneur de cette ville. 241. — Prise de la ville par les forces alliées. Organisation de la justice. Le gouverneur tartare est réinstallé dans la ville. Arrestation de Yé. 146. 2. — Prise et occupation de la ville. 151. 3. — L'île d'Or. 209. — Expédition de l'Indo-Chine. 219. 2. 220-221. — Vue de la ville. Campement français. Cuisiniers et restaurateurs ambulants. Pont et marché. 220-221. — Deux vues du quartier général français. 296. — Rue des Factoreries. 309. — Batelières de la rivière. Débarcadère des canots des officiers. 324.
Caricatures par Marcellin. 29.
Carrosse de gala du mariage de l'empereur du Brésil. 364.
Carrel (M. Armand). — Ses œuvres. 358. 1.
Carrière (M. C.-A.). 118. 1.
Carte topographique de la lune, par M. Bulart. 55. 2. — de l'embouchure du Tigre. 140. — de l'éclipse du 15 mars 1858. 176. — du détroit de Bab-el-Mandeb. 257. 1. — du théâtre de la guerre entre les Monténégrins et les Turcs. 399.
Casse (M. du). — Notes aux mémoires et correspondance politique et militaire du prince Eugène. 294. 3.
Cassette (la). — Gravure d'après un tableau du Titien, reproduite en relief par le procédé de M. H. Heims. 15. 3. 16.
Cathédrale de Bayeux. 303. 3. 304.
Ce que la forêt se raconte. 382. 1. 414. 1.
Cérémonies des funérailles de la reine d'Oude. 87. 2. 88-89. — d'inhumation du prince d'Oude. 164. 1.
Chalon-sur-Saône. — Rassemblements et troubles. 162. 2.
Chambeyron (M.). — La rade de Hong-Kong. 53.
Champfleury (M.). — Les premiers beaux jours. 266. 1.
Champouillon (le docteur). — De l'usage des eaux minérales. 355. 1.
Champs-Élysées. — Une promenade. 276. — Nouveau jardin près du cours la Reine. 404.
Chantilly. — Les courses. La terrasse du château. 327. 2. 328.
Chassant (M. Alph.). — Les nobles et les vilains du temps passé. 106. 2.
Chasse aux ours par l'empereur de Russie. 37. — aux canards dans la vallée du Rhin. 85. 189. — aux lièvres dans le grand-duché de Bade et en Alsace. 105-106. 1. — à la caille verte, dans le duché de Bade. 389. 1.
Chateau de Henri IV, à Nérac. — de Montesquieu, à la Brède. 285.
Chavannes (M. de). — Singularités météorologiques de l'année 1857. 15. 1.
Chemin de fer de Lyon à Genève. 179. 2. 180-181. — en Amérique. 216-217. — de l'Ouest-Suisse. 227. 3. 228. — Inauguration du chemin de Lausanne à Genève. 263. 3. 264-265. — Études statistiques. Accidents. 334. 2. — — 371. 1. — Espagnols. Ouverture de la ligne d'Alicante à Madrid. 375. 2.
Chéruel (M.). Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la régence. 22. 1.
Cheval (le). 30. 1.
Chine. — Sa population. 14. 1. — Succès remportés par les troupes françaises et anglaises. Bombardement de Canton. 14. 2. — Sa population. 23. 1. — Blocus de la rivière de Canton par les forces combinées de la France et de l'Angleterre. 82. 2. — Prisonniers chinois à Canton. 145. — Prise du fort Lin. Explosion du fort Gough et Bluc-Jacket. Vue du quartier général des forces alliées à Canton. Prise de la ville de Canton. 153. 1. — Arc de triomphe entre Macao et Canton. La folie française dans la rivière de Canton. 172-173. — Occupation anglo-française. Le fleuve Bleu et le fleuve Jaune. 194. 2. — L'île d'Or. 209. — Lever du blocus à Canton. Indiscipline du 70e d'infanterie du Bengale, à Canton. Proclamation des plénipotentiaires alliés. 210. 2. — Expédition de Canton. 219. 2. 220-221. — Les plénipotentiaires de France, d'Angleterre, de Russie et des États-Unis s'adressent directement à l'empereur. Les prisons et les supplices à Canton. 226. 3. — Portrait de Yé, ex-gouverneur de Canton. 241. — Tranquillité de Canton, agitation dans les provinces. 274. 3. — Récit de MM. Oliphant, de l'ambassade anglaise, et de Contade, de l'ambassade française, sur leur mission en Chine. 290. 2. — Vue du quartier général français. Intérieur du quartier français. 295. 3. — Un dîner à Ning-po. 310. 2. — 323. 2. 324. — Ruses des diplomates chinois. 386. 1. — Topographie et mœurs du pays. 402. 2.
Chomel (le docteur). — Sa biographie. Son portrait. 271. 3. 272.
Chronique littéraire. 6. 1. — 22. 1. — 38. 1. — 54. 1. — 70. 1. — 86. 2. — 106. 2. — 118. 1. — 154. 1. — 170. 2. — 182. 2. — 202. 1. — 218. 1. — 246. 1. — 266. 1. — 282. 3. — 294. 3. — 330. 1. — 346. 1. — 362. 3. — 378. 2. — 394. 1. 466. 1.
Chronique musicale. 18. 2. — 34. 3. — 47. 2. — 59. 2. — 110. 2. — 119. 2. — 163. 2. — 190. 1. — 198. 2. — 214. 1. — 231. 2. — 251. 3. — 270. 2. — 293. 3. — 318. 3. — 347. 2. — 379. 2. — 387. 2. — 411. 2.
Cipaye du 40e régiment indien. 17.
Circulaire du ministre de l'intérieur engageant les préfets à amener les établissements de bienfaisance à convertir leurs immeubles en rentes sur l'État. 338. 2. — du ministre de l'intérieur pour la vente des biens des hospices. 370. 1. — ministérielle sur le colportage. 386. 2.
Clavecin de 1630. 171. 3. — 172.
Cocheris (M. Hippolyte). — Traduction de Philobiblion. 154. 1.
Cochinchine. — Violences exercées par les mandarins contre les chrétiens. 82. 2.
Code militaire pour l'armée de mer. 98. 2.
Collection de M. Charles Sauvageot. 141.
Colonies françaises. — La ville de Saint-Denis à Bourbon. — Ouragan sur la rade de Saint-Denis. 300. — Son exposition. 331. 2. — 332.
Comédies et Souvenirs, par M. Mazères. 90. 2.
Comeiras (M. de). — Prise et occupation de Canton. 151. 3.
Commettant (M. Oscar). — L'Amour d'un esclave, nouvelle. 166. 3. — 190. 2. — 198. 3 — 222. 1. — 238. 1. — 250. 1.
Concert donné par M. Litolff. 294. 1.
Concours régional d'Avignon. 333. — de Versailles. 341. 342. 1.
Conférences de Paris. — Ses curieux effets sur les provinces moldo-valaques. 402. 3.
Congrès des délégués. — Les Sociétés savantes. 259. 1. — des plénipotentiaires à l'hôtel des affaires étrangères. 338. 1.
Constantin (M.). — Six mois à Eupatoria. 330. 1.
Constantinople. — Troubles de l'Herzegovine. — à Trébizonde causés par l'embarquement d'esclaves. 98. 1. — Un incendie. 368.
Coolies indiens. 188.
Corps législatif. — Rapport de la commission sur les nouvelles lois de sûreté générale. 14. 1. — Ouverture de la session par l'empereur. 59. 1. — Présentation du budget. 66. 3 — Projet de loi sur la fabrication, la détention et la vente des capsules fulminantes. Projet de loi sur les faux titres de noblesse. 194. 3. — Abaissement des taxes télégraphiques. — Substitution du crédit foncier à l'État pour les avances à faire au drainage. — Travaux de défense contre les inondations. 243. 1. — Rapport de M. Devinck sur le budget de 1859. 274. 3. — Société du crédit foncier en France. — Modification de l'article 259 du code pénal. 290. 3. — Vote de la loi de crédit extraordinaire pour venir en aide à la ville de

Digitized by Google

Paris pour travaux publics. 306. 2. — Titres honorifiques ; loi modifiant l'art. 259 du Code pénal. 306. 2. — Résumé des travaux de la session. — Loi sur la police rurale. 370. 1.

CORRESPONDANCE. — Le jour de l'an des noirs dans la Guyane-Hollandaise. 13. — Singularités météorologiques de l'année 1857. 15. 1. — Prise de Delhi. 17. 1. — Tremblement de terre de Naples. 23. 3. — 24. — 25. — Ravages du tremblement de terre à Naples. 67. 3. — Tunis. 71. 3. — Mariage de la princesse royale d'Angleterre. 82. 3. — sur Tunis. 100. 1. — Nouveau pont de la Coulouvrenière. 108. 3. — sur la Russie, par M. Blanchard. 115. 2. — Prise et occupation de la ville de Canton. 151. 3. — Un bal à la cour de Russie. 155. 1. — Inauguration du chemin de fer de Lausanne à Genève. 263. 3. — La folle semaine. 167. 3. — La foire de Leipzig. 279. 3. — Réclamation contre M. Edm. Texier. 299. 3. — sur M. Rarey. 303. 2. — La nouvelle Calédonie. 317. — Odyssée d'un mormon. 342. 3. — Inauguration d'un chemin de fer de Pedro II, à Rio-Janeiro. 347. 3. — 348. — Réception de la reine de Portugal à Lisbonne. 362. 1. — de l'Inde. 380. 3. — sur les tremblements de terre de Naples. 387. 3. — Ouragan à la Calle. 399. 3. — 400. 1.

CORRICOLO. — Diligence napolitaine. 55. 2. 56.

COULY D'ARAGON (M. J.). — Les prix de vertu. 106. 2.

COUR de Lahore (la). 311. 2. — 312. — 313.

COURBIS nègres dans le Sahara. 200.

COURONNEMENT d'une rosière à Nanterre. 356.

COURRIER DE PARIS. 3. 1. — 19. 2. — 35. 1. — 51. 1. — 67. 1. — 83. 1. — 98. 2. — 114. 3. — 130. 3. — 146. 3. — 162. 2. — 178. 3. — 195. 3. — 211. 1. — 227. 1. — 243. 1. — 258. 3. — 275. 1. — 290. 3. — 306. 2. — 322. 2. — 338. 2. — 354. 2. — 370. 2. — 386. 2. — 403. 1.

COURSES de la Marche. 207. 2. — 214. 3. — 251. 2. — du bois de Boulogne. 279. 3. — 315. 1. — de Chantilly. 327. 2.

CRAPELET (M.). — Naufrage sur les côtes de la Provence. 60. — Les *Gardes forestiers*, 4e acte, drame d'Alexandre Dumas représenté sur le théâtre du Gymnase à Marseille. 196.

CREALOCK (Major). — Portrait de Yé, ex-gouverneur de Canton. 241.

CUCHEVAL-CLARIGNY (M.). — Histoire de la presse en Angleterre et aux États-Unis. 374. 1.

CURIEUX effets des conférences de Paris sur les provinces moldo-valaques. 402. 3.

CUISINIÈRES et restaurateurs ambulants à Canton. 221.

CYRANO DE BERGERAC (M.). — Histoire comique des États et empires de la lune et du soleil. 106. 2.

D

DAME (la) aux trois amours, nouvelle. 11. 1. — 26. 1.

DAMOURETTE (M.). — Les étrennes. 5.

DANEMARK. — La diète fédérale impose au gouvernement danois des conditions touchant la constitution des duchés. 14. 2.

DANIELO (le prince). 369.

DANSES D'ALMÉES dans un palais persan. 408.

DANUBE. — Navigation de ce fleuve. 18. 1.

DARCEL (M. Alfred). — Collection de M. Charles Sauvageot. 141. 1.

DAUPHINÉ. — Halo solaire observé le 31 mai. 412.

DÉBARQUEMENT d'éléphants à Calcutta. 125.

DÉCORATION du pavillon Lesdiguières, au Louvre. 253.

DECOSTER (M. Charles). — Légendes flamandes. 175. 1.

DÉCRET qui convoque le Sénat pour le 18 janvier. 2. 2. — nommant sénateurs MM. Leroy de Saint-Arnaud, le vice-amiral Grivel, Hubert-Delisle, gouverneur de l'Ile de la Réunion. 2. 2. — qui institue le conseil privé de la régence. — qui désigne les cinq maréchaux nommés au commandement des cinq grandes divisions de la France. 14. 1. — qui établit la division des troupes, dans l'intérieur de l'empire, en cinq grands commandements supérieurs. 67. 1. — concernant la régence et les mesures de sûreté générale. — qui institue un conseil privé qui, avec l'adjonction de deux princes français, deviendra conseil de régence. — qui investit le prince Jérôme du droit d'assister aux réunions ordinaires et extraordinaires pendant l'absence de l'empereur. 82. 1. — qui proclame la liberté de la boucherie. 146. 3. — autorisant les généraux Bedeau et Changarnier à rentrer en France. 146. 3. — qui réorganise le conseil d'amirauté. 194. 3. — qui prolonge la durée de la session législative. 243. 1. — prorogeant la clôture de la session du Corps législatif. 274. 3. — qui exempte du timbre les écrits et journaux périodiques consacrés aux sciences, aux lettres et aux arts. 354. 2. — concernant la vente des titres de chemins de fer construits en dehors du territoire français. 338. 2. — qui nomme M. Delangle ministre de l'intérieur. 386. 2.

DELANGLE (M.). — Son portrait. 401.

DELANNOY (M.). — Restauration de la Bibliothèque impériale. 340.

DELAPORTE (M.). — Antiquités trouvées au Caire. 205. 3.

DELAROCHE (M. Paul). — Hémicycle du palais des Beaux-Arts. 248-249.

DELATRE (M. Louis). — Antiquités trouvées au Caire. 205. 3.

DELAVEAU (M. H.). — Traduction des récits d'un chasseur, par M. Ivan Tourguenef. 154. 1.

DELÉTANT (M. le docteur). Fables et contes en vers. 394. 1.

DELORD (M. Taxile). — Une pensée de Vauvenargues. 390. 1.

DELORME (M. Ch.). — Traité pratique et industriel, ou exposé de la législation et de la jurisprudence sur les établissements industriels, les brevets d'invention, la propriété industrielle, artistique et littéraire, etc., etc., avec un répertoire alphabétique et les formules des principaux actes industriels. 55. 1.

DELTUF (M. Paul). — Les pigeons de la Bourse. 86. 2.

DE L'USAGE des eaux minérales. 355. 1.

DÉMOLITION de la pompe Notre-Dame. 228. — la rue des Écoles. 409-410. 1.

DEMISSE (M.). — Régates de la Réole. 380.

DERAMOND (M.). — Eaux minérales de Saint-Christau. 349. 1.

DERBY (lord). 161.

DESLANDES (M.). — Mouillage de la division française à Bocca-Tigris. 81.

DESSAIX (M. Antony). — Correspondance sur M. Edm. Texier. 299. 3.

DESSERTEAU (M. F.). — Traduction de la *Jérusalem délivrée*, du Tasse. 154. 1.

DEUX-SICILES. — Tremblement de terre qui détruit Potenza et Valle di Diana. 2. 1.

DEUX NÉOLOGISMES. 271. 1.

DEVÉRIA (M. Achille). — Sa biographie, son portrait. 31. 3. 32.

DICKENS (M. Ch.). — Le neveu de ma tante. 54. 1.

DIEPPE et ses environs. 343. 3. 344-345. — Vue de la ville. Bénédiction du port. Parc aux huîtres. Le château. Le château d'Arques. Le manoir d'Ango, à Varengeville. 344-345.

DINER CHINOIS à Ning-po. 310. 2.

DISCOURS de l'Empereur à l'ouverture du Corps législatif. 59. 1.

DISTRIBUTION des prix aux ouvriers des associations polytechniques. 84. — de récompenses aux membres des sociétés de secours mutuels. 193.

DIVAN *ad hoc* de Valachie. 307. 2. 308.

DIVERTISSEMENTS DE BORD. — Chasse aux canards. 189.

DON PEDRO II, roi de Portugal, la princesse Stéphanie, mariés par procuration à Berlin. 289.

DUCHÉ DE BADE. — Ses chasses. 106. 1.

DUFAU (M. P.-A.). — Essai sur la science de la misère sociale. 118. 1. — 139. 1.

DUHAMEL (M. V.). — Le *Bonheur chez soi*, comédie. 67. 3.

DUHOUSSET (M. Émile). — Le Zouave (statuette). 272. — Officiers de la mission française en Perse. 416.

DULONG (M. Alph.). — Astronomie. Le mois de janvier. 63. 3. — Le mois de février. 95. 1. — Le mois de mars. 159. 1. — Le mois d'avril. 223. 3. — Le mois de mai. 287. 2. — Tremblement de terre de Naples. 25. — 68, 69. — 388. — Bibliographie sur un ouvrage de M. Ambroise Rendu. 55. 1. — Eclipse de soleil. 175. 1. — Antiquités trouvées dans les fouilles du Caire. 205. — L'île d'Or (Chine). 209. — Décoration du pavillon Lesdiguières au Louvre. 253. 1. — Le divan de Valachie. 308. — Halo solaire observé en Dauphiné. 412.

DUMAS (M. A.). — Les *Gardes forestiers* (drame). 196. — Fait représenter une comédie, l'*Honneur est satisfait*, chez M. Gudin. 248. 2.

DUMAS (M. Alex. fils). — Le *Fils naturel* (comédie). 51. 2. — 67. 2.

DUMONT (M.). — Sculptures du pavillon Lesdiguières au Louvre. 253.

DU PAYS (M.) — Bussy-Rabutin, bibliographie. 14. 3. — Gravure de la cassette du Titien, procédé de M. H. Heims. 15. 3. — Nécrologie de Devéria. 31. 3. — Le Corricolo. — Diligence napolitaine. 55. 2. — La Surprise du renard. 110. 1. — Bibliographie. 142 3. — La salle du Trône au sénat. 231. 3. — Hémicycle du palais des Beaux-Arts. 247. 2. — Nécrologie d'Ary Scheffer. 404. 1.

DUPLESSIS (M.). — Publication des mémoires et journal de J. G. Wille, graveur du roi. 267. 1.

DURAND (M. Godefroy). — *Ohé ! les p'tits agneaux* au théâtre des Variétés. 20. — Sculpture d'un temple près d'Adjunta. 40. — Attentat contre LL. MM. impériales le 15 janvier 49. — Éventail de la princesse Victoria d'Angleterre. 73. — Membres de la colonie française à Tunis, votant une épée d'honneur à M. Léon Roches. 73. — Cérémonie des funérailles de la reine d'Oude. 89. — Sidi-Mohammed-Bacha. 100. — Modes. 113. — Le 18 janvier à Tiflis. 117. — Fête de charité à Marseille. 124. — Femmes indiennes. 129. — Collection de M. Charles Sauvageot. 141. — 2e acte de *Marta*. 148. — Bal chez la grande-duchesse Marie Nicolaievna. 168. — La promenade de Longchamps au bois de Boulogne. 212. — Inauguration du boulevard de Sébastopol. 225. — Les Amins (corporation algérienne). 244. — Fantaisie d'un violoniste. 252. — Réception de la reine de Portugal à Lisbonne. 361. — 362. 1. — Arrivée du train d'honneur à la gare de Morges (Suisse). 264. — Épisode des récits d'un chasseur. 284. — Théâtre de l'Opéra-Comique, les *Chaises à porteurs*. 293. — Bateliers de la rivière de Canton. 324. — Régates parisiennes. 336. — Portrait d'Édouard Renard. 352. — Regates de la Réole. — Mahomed-Hossein, gouverneur de Gorukpore. — Venable, défenseur d'Azinghur. 380. — Modes. 384. — Exposition d'horticulture et fêtes de la ville d'Angers. 397. — 398. 1. — Danse d'almées dans un palais persan. 408.

DUVERGIER DE HAURANNE (M.). — Histoire du gouvernement parlementaire. 42. 3.

E

EAUX MINÉRALES de Saint-Christau (Béarn). 349. — De leur usage. 355. 1.

ECHECS. 16. — 32. — 48. — 63. — 96. — 200. — 407.

ECHOUEMENT de plusieurs bâtiments dans le port de la Calle (Algérie). 400.

ECLIPSE de lune. 127.

ECLIPSE du soleil du 15 mars 1858. 175.

ÉCOLE de garçons et école de filles (Algérie). 297.

ÉGLISE DE PIERREFITTE. 60.

ÉLECTION DE PARIS. — Nomination de M. Picard. 306. 2.

ÉLECTIONS des conseils généraux et d'arrondissement. 402. 2.

EMBELLISSEMENTS de Paris. — L'hôtel de ville. 191. 3.

EMON (M.). — Vue extérieure et intérieure de l'établissement thermal des boues de Saint-Amand. 301.

EMPRUNTS et impositions extraordinaires des départements et des villes de France. 370. 1.

ENGELHARD (M. Maurice). — Canardières de la vallée du Rhin. 85. 1. — Chasses en Alsace et dans le grand-duché. 106. 1. — Le braconage au bâton. 236. 1. — La chasse de la caille verte dans le duché de Bade. 389. 1.

ENVIRONS DE PARIS. — L'Ile Saint-Ouen. 185. — Forêt de Fontainebleau, les Sables-d'Arbonne, la Gorge aux loups. 280-281. — La terrasse du château de Chantilly. — L'étang de Comelle et le château de la reine Blanche près de Chantilly. 328-329.

ENVIRONS de Saint-Pierre à la Martinique. 79. 2. 80.

ESPAGNE. — Démission du ministère. 59. 2. — Discussion de l'adresse au milieu des récriminations et des personnalités. 98. 1. — Interpellations sur un projet de fusion dynastique. 242. 2. — Restitution des biens du clergé. 290. 1.

ESPINASSE (M. le général). — Nommé ministre de l'intérieur en remplacement de M. Billault. 97. 1.

ESQUISSES AMÉRICAINES. — 78. 1. — 102. 2.

ESSAI sur la science de la misère sociale. 139. 1. — sur la révolution française, par M. P. Lanfrey. 158. 1.

ÉTABLISSEMENT thermal des eaux et boues de Saint-Amand. 301.

ÉTANG DE COMELLE près de Chantilly. 329.

ÉTATS-UNIS. — Walker débarque à Punta Arenenas Nicaragua. 2. 2. — Détails sur les Mormons. — Expédition du colonel Johnson. 18. 1. — Singulière comédie du gouvernement à l'égard du général Walker. 34. 2. — Réclamation de Walker sur son arrestation. — Message du président Buchanon sur l'arrestation de Walker, et la politique de la république sur le Nicaragua. 66. 3. — Conflit entre les deux chambres pour l'admission du Kansas dans l'Union. 258. 3. — Désaccord entre le Sénat, la chambre des représentants et le gouvernement. 274 2. — Le sénat nomme un comité pour conférer avec la chambre des représentants au sujet du Kansas. — Attitude du gouvernement vis-à-vis de la Chine. 290. 1. — Diminution des émigrants. 338. 2. — Irritation causée par la visite des croiseurs anglais. 370. 1. — Le conseil de vigilance à la Nouvelle-Orléans. 402. 1.

ÉTOFFE pour chaussures de dames. — L'impérialine. 143. 1.

ÉTRENNES (les), par Damourette. 5.

ÉTUDE sur le cheval. 30. 1.

EUROPE et la Russie (l'). — Remarques sur le siége de Sébastopol et la paix de Paris, par M. Lamarche. 387. 2.

ÉVENTAIL de la princesse Victoria d'Angleterre. 73.

EXPÉDITION CHINOISE. — Grand temple de Macao. 177.

EXPLOSION d'un calorifère dans l'église Saint-Sulpice. 48.

EXPOSITION de la Société d'horticulture. 325. — coloniale du ministère de la marine. 331. 2. — de peinture à Lyon. 349. 1. — 366. 3. — de Blois. 381. — d'horticulture à Angers. 397-398. 1.

F

FACTORIES DE CANTON. 309. 1.

FAIDHERBE (M.), gouverneur du Sénégal. 309.

FALEMPIN (M. Gabriel). — Projet d'une fontaine monumentale à Bordeaux. 267. 3.

FAMILLES anglaises échappant à la poursuite des Cipayes révoltés. 57.

FANTAISIE SUR M. Wienawski. 252. 1.

FEMMES INDIENNES. — 129.

FEROCIO (M.). — Le Corricolo ; la diligence de Salerne à Cosenza. 56.

FERAT (M.). — Le mardi gras et le mercredi des Cendres. 120-121. — Distribution des récompenses accordées à divers membres des sociétés de secours mutuels. 193. — Boucherie israélite. 204. — Démolition de la pompe Notre-Dame. 228. — Travaux souterrains du boulevard Sébastopol. 268-269. — Bénédiction du bateau à vapeur *Seine-et-Tamise*. 316.

FERRÉ (M.). — Biographie du général Havelock. 33. 1. — La France illustrée. 91. 3. — Le Tattersall. 149. 1. — Stafford dompté par M. Rarey. 165. 1. — Biographie de Samuel Morse. 291. 2. — Bénédiction du bateau à vapeur *Seine-et-Tamise*. 316. — Ouverture du chemin de fer de Mulhouse. 357.

FERTIAULT (M.). Noëls bourguignons (traduction). 173. 1.

FESTIVAL du palais de l'Industrie pour la caisse de pension des artistes. 412.

FÊTE donnée au consulat de France à Tunis. 100. — de charité à Marseille. 123. 3. 124. — patronale de Barbizon. 351. 7.

FÊTE-DIEU sur la place du Gouvernement à Alger. 389.

FÊTES princières de Berlin. 135. 2. — communales de Lille. 395. 1. 396. — de la ville d'Angers. 397-398. 1.

FEUILLET (M. Octave). — La Petite comtesse. 86. 2.

FLYDEAU (M. Ernest). — Fanny. 378, 2.

FICHOT (M.). Clavecin de 1630. 172. — Carrosse de gala du mariage de l'empereur du Brésil. 364. — Hôtel de ville d'Alicante. 376.

FILLE (la) du millionnaire, par M. Ém. de Girardin. 20. 3.

FOIRE de Leipzig. 279. 2.

FOLIE française dans la rivière de Canton. 173.

FOLLE semaine (la). 167. 3.

FONTAINE monumentale à Bordeaux. 267-268. 3. — de la place du Châtelet, sa translation. 274-277. 3.

FONTAINEBLEAU. — La forêt, les sables d'Arbonne, la Gorge aux Loups. 280-281.

FORT de France dans la nouvelle Calédonie. 317.

FOSSEY (M. Mathieu). — Le Mexique. 70. 1.

FRANCE ILLUSTRÉE. 91. 3.

FRÉDERIC CHARLES de Prusse. 205. 1.

FREEMAN (M.). La ville de Grey-Town. 52. — Arc de triomphe entre Macao et Canton. 172. — Le grand temple de Macao. 177. — Medracen, tombeau des rois numides. Vases romains à Tipaza. 201. — La ville de Canton, vue du quartier général. 220. — Les Medjilès (Algérie). 245. — La rue des Factoreries, à Canton. 309. — Eaux minérales de Saint-Christau. 249.

FRÉMY (M. Arnould). — Les maîtresses Parisiennes, 266. 1.

FRÈRE (M. Théodore). — Antiquités trouvées dans les fouilles du Caire. 205.

FRIÈS (M. Ch.). — Travaux souterrains du boulevard de Sébastopol. 268. 1.

FROMENT (Mme Mathilde). — La vie réelle. 255. 2.

FUNÉRAILLES de la reine d'Oude. 87. 2. 88 89. — de Mme la duchesse d'Orléans à Weybridge. 337.

G

GAILDRAU (M.). — Explosion d'un calorifère à Saint-Sulpice. 48. — Voiture de l'empereur, avec les déchirures produites par les projectiles du 14 janvier. 50. — Yact *Grillon*. 77. — Vue générale de Macao. 81. — Distribution des prix aux ouvriers des associations polytechniques. 84. — La Sainte-Épissoire à Toulon. 125. — Occupation de Canton. 152-153. — Bal chez M. Emmanuel Narischkine, montagnes russes au jardin de la Tauride. 168-169. — Campement français à la porte de Canton. 220. — Adoration de la croix à l'église Saint-Roch. 229. — Salle du Trône au Sénat. 232-233. — Travaux du bois de Vincennes. 261. — Translation de la fontaine de la place du Châtelet. 277. — Travaux de consolidation de la cathédrale de Bayeux. 3 4 — Débarcadère des canots des officiers sur la rivière de Canton. 324. — Bénédiction de la mer sur la jetée de Dieppe. 344. — Illumination de l'embarcadère de Rio-Janeiro. 348. — La ville de Langres. — Mulhouse. — Bâle. 357. — Sax près d'Alicante. — La gare de Madrid. — Souterrain de Elda près d'Alicante 377. — Incendie du Grand-Condé. — Exposition des beaux-arts et de l'horticulture. 381. — La Fête-Dieu sur la place du Gouvernement à Alger. 389.

GANDON (M. F. A.) — Traduction de l'odyssée d'un Mormon, racontée par lui-même. 342. 3.

GARDES FORESTIERS (les), drame d'Alex. Dumas représenté à Marseille. 196.

GAVARNI (M.). — Œuvres nouvelles. 2.-3. — Les sentinelles de Saturne. 4. — Ses œuvres 61. — 74. 3. — 143. 1. — 160. — 208. — 240. — 284.

GAZETTE DU PALAIS. — 7. 1. — 31. 1. — 39. 2. — 62. 1. — 71. 1. — 90. 3. — 99. 2. — 123. 1. — 131. 2. — 158. 3. — 174. 2. — 186. 3. — 194. 3. — 210. 3. — 235. 1. — 254. 1. — 263. 2. — 286. 2. — 299. 2. — 315. 3. — 327. 3. — 350. 3 — 359. 2. — 371. 2. — 391. 2. — 415. 1.

GENÈVE. — Nouveau port de la Coulouvrenière. 108.

GÉRARD (le maréchal). — Inauguration de sa statue à Damvillers (Meuse). 353.

GERMA (M. Maurice). — Sport. — Le patin. 134. 1.

GESLIN (M. le baron de). — Inauguration d'un chemin de fer à Rio-Janeiro. 347. — 3.

GHEMARD (M.). — Photographie d'une sculpture de Franckin offerte au duc de Brabant. 196.

GIDE (M.). — Le Sénégal et son gouverneur. 309. 3.

GLACIÈRES du bois de Boulogne. 237.

GODARD-FAULTRIER (M. V.). — D'Angers au Bosphore pendant la guerre d'Orient. 142. 3.

GONCOURT (M. Jules de). — Preface aux mémoires et journal de J.-G. Wille, graveur du roi. 267. 2.

GONCOURT (MM. Edmond et Jules). — Portraits intimes du XVIIIe siècle. 330. 1.

GOUNOD (M.). — Musique du *Médecin malgré lui*, représenté au théâtre Lyrique. 59. 2.

GRIGNAN (M. Henri). — Steeple-chases de la Marche. 207. 2. — 214. 3. — 251. 2. — Les courses du bois de Boulogne. 279. 3. — 315. 1. — Courses de Chantily. 327. 2.

GRAHOVO. — 399. 3.

GRANDEFFE (M. Arthur de). — Voyage à Rome en 1853. 182. 2.

GRANGE (M. le baron de la). — Photographies sur l'Inde. 40. — 41. — Ghaut du sultan de Maïssour à Bénarès. 364.

GREY-TOWN. — Vue de la ville. 52.

GROS (M. le baron). — Son arrivée à Macao. 12.

GRUN (M. A.). — Bibliographie. 159. 1.

GUESDON (M.). — Vue de Naples. 28. — Pont de la Coulouvrenière à Genève. 108. 3. — Ouverture du chemin de fer de Lyon à Genève. 180. — Vue générale de Genève. 181. — Viaduc de l'Aubonne (Suisse). 228.

GUYANE hollandaise. — Le jour de l'an des noirs. 13.

GUIDES et ITINÉRAIRES pour les voyageurs. 285. 1.

Digitized by Google

GUIZOT (M.). — Shakspeare et son temps.— Corneille et son temps. 246. 1.— Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps. 294. 3.
GUDIN (M.), donne une soirée pour l'œuvre de Notre-Dame des Arts. 248. 1.

H

HALEVY (M.).—La *Magicienne*, opéra. 197.
HALO solaire observé en Dauphiné. 412.
HAMON (M.).— Essai sur le progrès des institutions économiques. 74. 3.
HAVELOCK (le général), son portrait, sa biographie. 33.
HEIMS (M.). — Procédé pour la gravure en relief. 15. 3.
HÉMICYCLE du palais des Beaux-Arts. 247. 2. 248-249.
HENRYS (M.). Voyez *Gazette du Palais*.
HERNAULT (M. L'). — Séance du Congrès des délégués des sociétés savantes. 260.
HILDRETH (M.). L'Esclave blanc. 154. 1.
HIPPODROME. — La guerre des Indes. 372.
HISTOIRE DE LA SEMAINE. 2. 1. — 17. 1. — 34. 1. —50. 1 — 66 2. — 82. 1.— 97. 1.— 113. 2. —129. 3.— 146. 1.— 161. 1.— 178 1.— 193. 2. — 209. 2 — 226. 1. — 242. 1. — 258. 2. — 273. 2. — 289. 2. — 305. 1. — 321. 3. — 337. 3. — 353. 2. — 369. 1. — 385. 2. — 401. 1.
HISTOIRE du gouvernement parlementaire en France, par M. Duvergier de Hauranne. 42. 3.
HISTOIRE du règne de Guillaume III. 314. 1.
HOMMAIRE DE HELL (M. E.). — Environs de Saint-Pierre, à la Martinique. 69. 2.— 80.
HOMMAIRE DE HELL (Mme Adèle). — Nécrologie de Massimino. 372. 1.
HONG-KONG. 53.
HOPITAL militaire de Vincennes. 373.
HÔTEL POMPÉIEN de S. A. I. le prince Napoléon. 7. 3. 8-9. — de ville. 192.
HOURNON (M. A.). — Nouvelle morale en action. 106. 2.
HUGONNET (M.). Institutions judiciaires en Algérie. 244. 3.— Instruction publique en Algérie. 295. — Souvenir d'un chef de bureau arabe. 330. 1.

I

ILE anglaise de Hong-Kong. 53. — Périm, plan et vue de l'Ile. 257. — de la Réunion. — Vue de la ville de Saint-Denis — Ouragan de la rade. 300.— Saint-Ouën. 185.
IMMORTELLES (les). 101. 1.
IMPÉRIALINE (l'). — Nouvelle étoffe pour toutes les chaussures de dames. 143. 1.
INAUGURATION du chemin de fer d'Albi à Carmaux. 15. 2. — du nouveau pont du Pont-de-l'Arche. 75. 3 — du boulevard Sébastopol. 225. — du chemin de fer de Lausane à Genève. 263. 3. 264-265. — de la statue de Napoléon III à Bordeaux. 291. 3. 292. — de la statue du maréchal Gérard à Damvillers. 353. — de l'hôpital de Vincennes. 373.
INCENDIE du passage Jouffroy. 51. 3. 52. — du quartier de cavalerie à Versailles. 321. — à Constantinople. 368. — Du Grand-Condé. 381.
INDES. — Prise de Lukhow. — Condamnation et exécution des membres de la famille royale de Delhi. 2. 1. — Amélioration de la position des Anglais. 14. 1. — Mort du général Havelock. 33. 1. — Situation des forces anglaises. 34. 1. — 40. 1. — Familles anglaises échappant à la poursuite des Cipayes révoltés. 56. — Défaite du général Windham, causée par une méprise des troupes 59. 1. — Les troupes expédiées d'Angleterre pour la Chine sont retenues pour la guerre des Indes. 82. 2. — Attitude des renforts anglais. — Procès du roi de Delhi. 130. 2.— Détails sur le massacre des Européens. — Condamnation du roi. — Concentration des troupes dans le voisinage de Lucknow. 194. 1. — Situation des insurgés. — La trace de Nana-Saïb perdue. 210. 2.— Détails sur la prise de Lucknow.— Tranquillité du gouvernement sur l'état du pays. 242 — L'Oude au pouvoir des Anglais. 290. 2. — Situation de l'armée au moment de la révolte. 402. 1.
INSTITUTIONS judiciaires en Algérie. 244. 3. 245.
INSTRUCTION publique musulmane en Algérie. 297.
INTÉRIEUR persan. 407. 2. 408.
ISLY (l') dans la Méditerranée. 405.
ITINÉRAIRES et guides pour les voyageurs. 285 1.

J

JACQUEMARD (Mlle Nélie). — Croquis des cérémonies des funérailles de la reine d'Oude. 88. 89.
JACQUOT (M. Félix). — Du typhus de l'armée d'Orient. 267. 2.
JAFFA. — Naufrage du steamer *le Suez* devant cette ville. 368.
JANET-LANGE (M.). — Cipaye du 40e régiment indien. 17. — Portrait de Mlle Rachel. 36. — Remise du grand cordon de la Légion d'honneur à S. A. le bey de Tunis. 72. — Fête donnée au consulat de France à Tunis. 100. — Bal donné au sénat par M. le grand référendaire. 113. — Bal à la cour de Russie. 156. — Stafford, étalon du dépôt de Cluny à son arrivée au Tattersall, dompté par M. Rarey. 165. — Promenade sur la Newa; le traîneau impérial; à la perspective Newsky (16 degrés de froid); à la Sennoi (16 degrés de froid). 168-169. — La *Magicienne*, 5e acte. 197. — Juif et juive. 201. — Inauguration de la statue de Napoléon III à Bordeaux. 292. — La cour de Rinjet-Sing à Lahore. 312. —Incendie du quartier de cavalerie à Versailles. 321. — Sépulture de Mme la duchesse d'Orléans. 337. — La guerre des Indes à l'Hippodrome. 372. — Fêtes communales de Lille. 396. — La veille de la Saint-Jean à Valréas (Vaucluse). 405.
JANIN (M. J.). —La Dame aux trois amours, nouvelle. 11. 1.— 26. 1.— Rose et Fanchon, nouvelle. 262. 1.— 278. 1.— 298. 2.— 318. 1. — 326. 2.
JARDIN zoologique du bois de Boulogne. 383. 3. —nouveau aux Champs-Élysées, près du cours la Reine. 404.
JEUX de hasard en Allemagne. 226. 3.
JOB (M.).— Chemin de fer en Pensylvanie (Amérique). 216-217.
JOUBERT (M.).—Revue économique. 74. 3.—230. 3. — Bibliog. de l'histoire du gouvernement parlementaire, par M. Duvergier de Hauranne. 42. 3. — Essai sur la science de la misère sociale. 139. 1. — Bibliographie. 314. 1. — Histoire de la presse en Angleterre et aux États-Unis. 374. 1.
JOUR de l'an des noirs dans la Guyane hollandaise. 13.
JOURDAIN (M.). — Chasse à l'ours par l'empereur de Russie. 37. —Lo Spasimo de Raphaël. 213.
JOURDAIN (M. Léopold). — Inauguration de la statue du maréchal Gérard. 353.
JUIF et juive. 201.
JUNDT (M.).— Festival donné au palais de l'Industrie au profit de la caisse des pensions des artistes. 412.

K

KARACSAY (le colonel). — Carte du théâtre de la guerre entre les Monténégrins et les Turcs. 399.
KARR (M. Alph.).—La Pénélope normande. 266. 1.

L

LABLACHE (M. Louis). —Sa biographie, son portrait. 107. 2. 108.
LAFAGE (M.). — Dictionnaire des synonymes de la langue française. 202. 1.
LAHORE. — Sa cour. 311. 2. 312-313.
LALANNE (M. Ludovic), bibliogr. — Mémoires de Bussy-Rabutin. 14. 3.
LALLEMAND (M.). — Canards sauvages sur les bords du Rhin. 45. — Pont de Kehl sur le Rhin à Strasbourg. 84. — Canardières de la vallée du Rhin. 85. — Chasse aux lièvres en Alsace. 105. — Braconniers au bâton, arrestation du braconnier. 236. — La caille verte. 389.
LA MARCHE. *Voy.* COURSES.
LAMARCHE (M. H.). — Remarques sur le siége de Sebastopol et sur la paix de Paris. 387. 2.
LAMARTINE (M. de). — Sa souscription. 214. 3. — 368. 1.
LA MOTTE-FOUQUÉ (M.). — L'Ondine. 15. 1.
LANCEMENT du *Léviathan*. 103. 3. 104.
LANDERSET (M.). — Le *Cagliari* à l'ancre dans la darse de Naples. 320.
LANEREY (M. P.). — Essai sur la révolution française. 158. 1.
LANGRES. 307.
LANON (M. E.). — Inauguration du nouveau pont à Pont-de-l'Arche. 76.
LAPRADE (M. DE). — Élu membre de l'Académie française. 115. 1. — Psyché.
LA RÉOLE. — Ses régates. 380.
LAURENS (M.). — Environs de Saint-Pierre, à la Martinique. 80. — Culture de l'immortelle. 101. — Concours régional d'Avignon. 333.
LAURENS (M. Jules). — Intérieur persan 407. 2.
LAURENT (M.). — Photographies d'Alicante et de plusieurs stations de chemin de fer de cette ville à Madrid. 377.
LAVOIX (M. H.). — La Bibliothèque impériale. 339. 2.
LEBASTIER (M.).— Théorie de l'équilibre économique. 74. 3.
LEBRETON (M.). — Divertissements de bord. La chasse aux canards. 169. — L'île Perim et le Bab-el Mandeb dans la mer Rouge. 257. — La frégate *l'Isly* dans la Méditerranée au moment d'un coup de vent. 405.
LEFMAN (M.). Scène du troisième acte de *la Perle du Brésil*. 189. — Études de paysages. 237.
LEGOUVÉ (M.). — *Les Doigts de Fee*, comédie. 211. 3.
LEGRAY (M.). — Photographie du prince Daniclo. 369. — Photographie de M. Delangle. 401.
LEHMANN (M.). — Hémicycle ouest de la salle du Trône au Sénat. 232.
LEIPZIG. — La foire. 279. 3.
LEJEAN (M.). — Guerre des Monténégrins et des Turcs. 399. 3.
LETELLIER (M.). — Tirailleurs sénégalais. 310.
LETTRES. — Lettres taxes. 143. 2.
LETUAIRE (M.). — La Sainte-Épissoire à Toulon. 125. — Obsèques à Toulon des victimes de l'explosion d'un canon à bord du *Suffren*. 273 — Trois jeunes Sénégaliens en France. 413.
LÉVIATHAN. — Son lancement. 103. 3. 104.
LIEGEARD (M.). — Fêtes communales de Lille. 396.
LIGNIVILLE (M.). — Exposition coloniale. 331. 2.
LIHUS (M. Chrétien de). — Fables. 394. 1.
LILLE. — Fêtes communales. 395. 1. 396.
LIS (M. Ch. du). — Opuscules historiques relatifs à Jeanne d'Arc. 346. 1.
LISBONNE. — Réception de la reine de Portugal. 361. 362. 1.
LIST (M. F.). — Système d'économie politique. 230. 2.
LISTER (M.). — Du théâtre grec. 62. 3. — Bibliographie. 255. 2. — La Bibliothèque universelle de M. de Sacy. 410. 3.
LITOLFF (M. Henri). — Sa biographie, son portrait. 255. 3. 256.
LIVINGSTON (M. David). — Voyage et recherches d'un missionnaire au sud de l'Afrique. 38.
LOBA (M. Frédéric). — Odyssée d'un Mormon, racontée par lui-même. 342. 3.
LOCK (M. Frédéric). — Les prix de vertu. 106. 2.
LONG (M. Eug.). — Lucienne. 294. 1.
LONGCHAMPS au bois de Boulogne. 212.
LONLAY (M. le comte Eug. de). — Chansons populaires. Poésies lyriques. 394. 1.
LORD DERBY. 161.
LORETTE (M.). — La ville de Grey-Town. 52.
LO SPASIMO de Raphaël. 213.
LOUVRE. Décoration du pavillon Lesdiguières. 253.
LUGEOL (M.). — *L'Isly* dans la Méditerranée au moment d'un coup de vent. 405.
LUMINNAIS (M.). (Théâtre). Amenée par sa mère, amenée par sa fille. 144.
LUNE ROUSSE. 271. 1.
LYON. Exposition de peinture. 349. 1.— 366. 3.

M

MACAO. — Arrivée du baron Gros dans cette ville. 12. — Vue de cette ville. 81. — Escadre française sur la rade de Macao. 82. 1. — Le grand temple. 177.
MACAULAY (M.). — Histoire du règne de Guillaume III. 314. 1.
MACÉ (M. C.). — Mariage de la princesse royale d'Angleterre. 82. 3. — Dieppe et ses environs. 343. 3. — Inauguration du nouvel hôpital militaire de Vincennes. 373. 1. — Fêtes de la ville d'Angers. 398. 1.
MADRID. — La gare du chemin de fer. 377.
MAGICIENNE (la), opéra de M. Halévy. 197.
MAI. — Ses phénomènes astronomiques. 287. 1. 288.
MANÉGE ou galerie des ventes du Tattersall. 149.
MANOIR d'Ango à Varengeville. 345.
MARC (M.).— Entre saint Sylvestre et saint Basile. 1. — Portrait d'Achille Devéria. 32. — Peintures murales de l'église de Pierrefitte. 60. — Yeh, vice-roi de Canton. 97. — Louis Lablache. 108. — Portrait du comte de Samodaens. 144. — Prisonniers chinois. — Armes chinoises. 145. — Mlle Artot de l'Académie impériale de musique. 148. — Bal à la cour de Russie. 157. — Lord Derby. 161. — Le prince Mirza. 164. — Sculpture de Fraikin offerte au duc de Brabant. 196. — Antiquités trouvées dans les fouilles du Caire. 205. — S. A. R. le prince Frédéric Charles de Prusse. 205. — Hémicycle de l'ouest de la salle du trône au Sénat. —La Guerre, allégorie. — La Paix, allégorie. 232. — Hémicycle du palais des Beaux-Arts. 248. 249. — Décoration du pavillon Lesdiguières au Louvre. 253. — M. Henri Litolff 256.—Projet de fontaine pour Bordeaux. 268.—Portrait du docteur Chomel. Le zouave. 272. — Don Pedro II, roi de Portugal, et la princesse Stéphanie de Hohenzollern-Zigmaringen. 289. —Portrait de Samuel Morse. 292. — Deux statues de M. Emile Thomas. 293. — Vues extérieure et intérieure de l'établissement thermal de Saint-Amand. 301. — S. M. la reine des Pays-Bas. 305. — M. Faidherbe, gouverneur du Sénégal. 309. — Auguste Brizeux. 348 — Portrait de Massimino. 372. — Portrait d'Ary Scheffer. 404.
MARC-MONNIER (M.). — Biographie de Louis Lablache. 108.
MARCELLIN (M.. — Revue des grands théâtres. 29.
MARCELLUS (M. le comte de). — Souvenirs diplomatiques : correspondance intime de M. le vicomte de Chateaubriand. 362. 3.
MARCHAL (M. de Lunéville). — Tien-Sing sur la rivière de Pekin. 65-66. 1.
MARCHE (la). — Steeple-chases. 207. 2.—214. 3. — 251. 2.
MARCHÉ à Canton. 221.
MARDI gras et mercredi des Cendres. 120-121.
MARÉCHAL (M. J.). — Guides et itinéraires pour les voyageurs. 285. 1.
MARIAGE de la princesse royale d'Angleterre. 82. 3. — de don Pedro II, roi de Portugal, et de la princesse Stéphanie de Hohenzollern-Zigmaringen. 289.
MARMIER (M. X.). — Traduction de la 1re série des Scènes de la vie russe, par M. Tourgueneff. 378. 2.
MARSEILLE. — Fête de charité. 123. 3. 124. — Théâtre du Gymnase : *les Gardes forestiers*, drame d'A. Dumas. 196.
MARTA, 2e acte. 148.
MARTENS (M. G.-F. de). — Précis du droit des gens modernes de l'Europe. 187. 2.
MARTINIQUE. — Environs de Saint-Pierre. 79. 2. 80.
MARTINS-LEORNE (M. Antonio). — Biographie du comte de Samodaens. 144.
MASSIMINO (M.). — Sa biographie, son portrait. 372.
MAURAND (M. C.). — Démolitions pour la rue des Écoles. 409.
MAUSS (M. Ch.). — L'asile impérial du Vésinet. 416.
MAZÈRES (M.). — Comédies et souvenirs. 90. 2.
MEDJELÈS (les).— Institutions judiciaires en Algérie. 245.
MEISSONNIER (M.). — Gravures des Contes rémois. 244. 1.
MER ROUGE.— Ile Perim. 257.
MERCY (M. le lieutenant de).— Son procès, sa condamnation à mort. 315. 2.
MÉRILLE (M. Aristide) — Funérailles de la reine d'Oude. 87. 2.— L'Oude et les Anglais. 138. 2. — Ouverture du chemin de fer de Lyon à Genève. 179. 2.
MÉRIMÉE (M.). — Le carrosse du Saint-Sacrement. 403. 1.
MÉRY (M.). — Les *Deux Frontins*, comédie. 387. 1.
MESSAGE au Sénat, en vertu duquel l'Impératrice est désignée pour exercer la régence, et, à son défaut, les princes français, suivant l'ordre de l'hérédité à la couronne. 82. 1.
MEXIQUE.— Révolution qui nomme Comonfort dictateur. 59. 2. — Révolution qui remplace le président Comonfort par le général Zuloaga. 102. 1.
MICHELET (M. J.).— L'insecte. 47. 1.— Histoire de France au dix-septième siècle. Richelieu et la Fronde. 362. 3.
MICUELEZ (M.).— Photographie du prince Mirza. 164.
MICHIELS (M. Alfred). — Les contes des montagnes. 54. 1.
MIGNET (M.). — Charles-Quint. 330. 1.
MINISTÈRE DE LA MARINE. — Exposition coloniale. 331. 2.
MIRZA (le prince), héritier présomptif du royaume d'Oude. 164.
MISSION militaire française en Perse. 416.
MODES. 112.— 384.
MOEURS américaines. 215. 2.
MONNIER (M. Marc). — Tremblement de terre de Naples 23. 3. — 67. 3. — 387. 3.
MONNOYE (M. Bernard de la). — Noëls bourguignons. 173. 1.
MONTAGNES russes au jardin de la Tauride. 168.
MONTEVIDEO. —Guerre civile. 98. 2.
MONTÉNÉGRO. — Note du *Moniteur* sur la politique de la Turquie dans cette question. 306. 2. — Bataille de Grahovo. Mœurs du pays. 322. 1. — Le prince Danielo. Combat de Grahovo. 369.
MONUMENTS chinois. — Arc de triomphe entre Macao et Canton. La Folie française dans la rivière de Canton. 172-173.
MOREAU (M.). — Notes sur les Mémoires de Henri de Campion. 170. 2. — Revue des Mémoires de Mme de la Guette. 170. 2. — Notes sur les courriers de la Fronde, en vers burlesques. 362. 3.
MORIN (M. Frédéric). — Exposition de peinture à Lyon. 349. 1.— 366. 3.
MORMON (un).—Son histoire. 342. 3.
MORNAND (M. Félix). — Traduction de l'Esclave blanc. 154. 1. — La vie des eaux. 399. 3.
MOUILLAGE de la division française à Bocca-Tigris. 81.
MOULIN (M.). — L'Algérie photographiée. 200-201. — Les institutions judiciaires en Algérie. 244-245. — Écoles pour les enfants en Algérie. 297.
MOYNET (M.). — Décor des *Gardes forestiers*, drame d'A. Dumas, représenté à Marseille. 196.
MOYNICO (M.). — Les membres de la colonie française à Tunis, votant une épée d'honneur à M. Léon Roches. 73.
MOYNIER (M.). — Correspondance et dessins sur Tunis. 71. 3. 72-73. — Dessin du bal donné au consulat de France à Tunis. 100.
MULHAUSER fils (M.). — Nouveau pont à Genève. 108. 3.
MULHOUSE — Ouverture du chemin de fer; vue de la ville. 357.
MUSIQUE. — Méthode élémentaire de M. Zimmermann. 411. 3.
MUSTON (M. A.). — Deux néologismes. 271. 1.— La veille de la Saint-Jean à Valréas (Vaucluse). 404. 3. 405. — Halo solaire observé en Dauphiné le 31 mai. 412.

N

NANTERRE. — Couronnement d'une rosière. 356.
NAPLES. — Tremblement de terre à Potenza. 2. 1. — Tremblement de terre. 23. 3. 24-25. — Ravages du tremblement de terre. 67. 3. 68-69.— Vue des hauteurs de Pausilippe. 27. 3. 28. — Le corricolo; diligence de Salerne à Consenza. 55. 2. 56. —Le *Cagliari* à l'ancre. 320. — 387. 3.
NAPOLÉON Ier. — Son tombeau à Ste-Hélène. 385. — Inauguration de sa statue à Bordeaux. 291. 3. 292.
NAPOLÉON (le prince). — Son hôtel pompéien, avenue Montaigne. 7. 3. 8-9.
NARBONNE. — La porte de Béziers 285.
NAUFRAGE sur les côtes de Provence. 60. — du steamer *le Suez* devant Jaffa. 368.
NÉCROLOGIE. — M. Baudens, médecin inspecteur. 2. 3. — M. Albert de Calvimont, maître des requêtes au Conseil d'État. 14. 3. — M. de Rayneval, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg. 14. 3.— M. le comte de Noé, ancien pair de France, 14. 3. — Le maréchal comte Radetzki. 18. 2. — Mlle Rachel. 18. 2. — Le duc de Dalmatie. 18, 2.— M. Lefèvre, éditeur. 18. 2. — Achille Devéria. 31. 3. — Le général Havelock. 33. 1. — Reschid-Pacha. 34. 1. — M. E. Seurre, statuaire. 51. 2. — M. le comte d'Argout. 51. 2. — M. Chaudesaigues, chansonnier. 51. 2. — M. de Poncharra 55. 2. — M. Gauthier sous-gouverneur de la Banque. 98. 3. — M. Gabriel Delessert. 98. 3. — Louis Lablache. 107. 2. — M. Ch. Desnoyer. 115. 2. — M. Martinet Jules, ancien journaliste. 115. 2. — Le comte de Samodaens. 144. 1.— S. A. R. le prince Mirza. 146. 3.— Le P. de Ravignan. 147. 2. — Bernard Léon. 211. 3.— Mme Ronconi. 227. 2.— M. Sarrette, fondateur du Conservatoire de musique. 270. 3. — M. Sigismond Neukomm, compositeur de musique. 270. 3. — M. Gathy, critique. 270 3. — Le docteur Chomel. 271. 3. — Mlle Bigottini, danseuse de l'Opéra. 291. 2.— M. René Perrin, rédacteur du *Moniteur*. 306. 2.— Mme la duchesse d'Orléans. 337. 1. — Auguste Brizeux.

Digitized by Google

348. 1. — Édouard Renard. 352. — Massimino. 372 — Ary Scheffer. 404.
Nisard (M. D.). Études de critique littéraire. 246. 1.
Noels bourguignons de Bernard de la Monnoye. 173. 1.
Nolau (M.).— Décoration des *Chaises à porteurs* (Opéra-Comique). 293.
Nouveau quartier latin. 410. 2.
Nouvelles diverses. 59. 1.
Nouvelle-Calédonie. — Vue générale de l'établissement français. 317.

O

Odyssée d'un Mormon racontée par lui-même. 342. 3.
Œuvre de Bethléem. 51. 1.
Œuvres nouvelles de Gavarni. 2. 3.— 61 1.— 74. 3.— 143. 1.— 160.— 208.— 240.— 284.
Officiers de la mission française en Perse. 416.
Olive (M.). — Buste de S. M. la reine des Pays-Bas. 305.
Ondine (l') du baron de la Motte-Fouqué. 15. 1.
Orphéon au cirque Napoleon. 294. 2.
Orsini, Rudio et Pieri condamnés à la peine de mort. 158. 3.
Oude et les Anglais. 138. 2.
Ouragan à l'île de la Réunion. 300.— à la Calle. 399. 3. 400.
Ouverture de la section de Seyssel à Genève. 179. 2. 180-181. — du chemin de fer de Mulhouse. 357.

P

Palais de l'industrie. — Festival donné au profit de la caisse des pensions des artistes. 412.
Partie d'échecs en Algérie. 200.
Passage Jouffroy. — Son incendie. 51. 3. 52. — de la barre à Pondichéry par les troupes françaises. 413.
Patineurs du bois de Boulogne. 133.
Paulin (M.). — Expédition de l'Indo-Chine. 219. 2. — 241. 1. — Biographie de Riza-Pacha. 288. 1.—Les Factoreries de Canton. 309. 1. — Études statistiques sur les chemins de fer. — Accidents. 334. 2. — Fêtes communales de Lille. 395. 1. 396. — L'Asile impérial du Vésinet. 415. 3. — La mission militaire française en Perse. 416.
Paulin (M. Victor). *Voyez* Histoire de la semaine. — Nouvelles diverses. 59. 1. — Inauguration du boulevard de Sébastopol. 252. — L'île de Perim (mer Rouge). 258. 1. — M. Rarey. 320. 1. — Ghaut du sultan de Maïssour à Bénarès. 364.
Paysages par M. Lefman. 236. 3. 237.
Peintures murales dans l'eglise de Pierrefitte. 60.
Pékin. — Tien-Sing. 65. 66. 1.
Pélissier (M. le maréchal), duc de Malakoff, est nommé ambassadeur à Londres 193. 3.
Pénarvan (la moisson de), par M. Sandeau. 266. 1.
Penne (M. C.). — La fête de Barbizon. 352.
Pensée de Vauvenargues. 390. 1.
Percement de la rue des Ecoles. 410. 1.
Perle du Brésil (la). — Scène du 3e acte. 189.
Petetin (M. Anselme). — Sur M. Rarey. 303. 2. — Les œuvres d'Armand Carrel. 358. 1.
Petit (M. Victor).— Eaux minérales de St.-Christau (Béarn). 349.
Pétrarque. — Sa maison à Vaucluse. Colonne à sa memoire. 92.
Peyrat (M. A.). — Histoire et religion. 330. 1.
Peyronnet (M.). — Reception du 1er janvier au palais des Tuileries. 21. — Bal des Tuileries. 132.
Pfeiffer (Mme Ida). —Voyage d'une femme autour du monde. 6. 1.
Philippe (M. J.). — Inauguration de la statue de Napoléon III à Bordeaux. 292.
Photographie. 191. 1.
Pichot (M. Amédée). — Traduction du Neveu de ma tante, de Dickens. 54. 1.—Traduction de l'Histoire du règne de Guillaume III. 314. 1.
Picpus. — Procès intenté par M. de Guerry contre la communauté. — Condamnation. 158. 3.
Piémont. — Triomphe du ministère pour la validité des élections libérales. 2. 2. — Vote en faveur de la proposition ministérielle réclamant une enquête pour rechercher l'abus des influences religieuses. 18. 1. — Démission de M. Ratazzi. 29. 1. — Élection des députés dont la nomination était annulée. Majorité pour le ministere. 98. 1. — Projet de loi pour la répression des conspirations contre la vie et le gouvernement des souverains étrangers. 130. 2. — Projet de loi présenté à la chambre contre l'assassinat politique. 178. 2. —Affaire du *Cagliari*. — Memorandum du comte de Cavour sur cette affaire. 226. 2.— Documents officiels sur l'affaire du *Cagliari*. 242. 2. — Discussion sur la presse et le jury à la chambre des députés. 242. 2. — Discussion de la loi relative aux conspirations. 258. 2.— Discours de M de Cavour sur la loi des conspirateurs. 258. 3. — Vote de la loi sur les conspirateurs. — Opinion du ministère sur le *Cagliari*. 274. 1. — Emprunt de 40 millions. 354. 1. — Remise du *Cagliari* au Piemont. 386. 1.
Pierrefitte. — La nouvelle église. Peintures murales. 60.
Pietri (M.) donne sa démission de préfet de police. 178. 3.
Pietsch (M.). — Réception du prince et de la princesse de Prusse à Berlin. 136-137.
Pigeons de la place Bréda. 206. 1.
Pigeory (M. Félix). — Clavecin de 1630. 173.
Plan de la ville de Canton. 140. — de Bab-el-Mandeb. 257.
Pompe Notre-Dame. 228.
Poncharra (M. de). — Sa biographie. 55. 2.
Pondichéry — Passage de la barre par les troupes françaises 413.
Pont du Rhin. 84. — nouveau à Genève. 108.— à Canton. 221.
Pont-de-l'Arche. — Inauguration du nouveau pont. 75. 3.
Population en Chine. 14. 1.— 23. 1.
Porte de Béziers, à Narbonne. 285.
Portraits d'Achille Devéria. 32.— du général Hawelock. 3. — de Mlle Rachel. 36. — de Yé, vice-roi de Canton. 97. — De Sidi Mohammed-Bacha, bey de Tunis. 100.—de Louis Lablache. 107 2. — du comte de Samodaens. 144. — de Mlle Artot, de l'Académie impériale de musique. 148. — du prince Mirza, héritier présomptif du royaume d'Oude. 164. — de S. A. I. le prince Frédéric-Charles de Prusse. 205. — de Yé, ex-gouverneur de Canton. 241. — de M. Henri Litolff. 256. — du docteur Chomel. 272.—de Riza-Pacha. 288. — de don Pédro II, roi de Portugal, et de la princesse Stéphanie. 289. — de S. M. la reine des Pays-Bas. 305. — de M. Faidherbe, gouverneur du Sénégal. 309. — d'Auguste Brizeux. 348. — d'Édouard Renard. 352. — du prince Danielo. 369. — de Massimino. 372. — De M. Delangle. 401. — d'Ary-Scheffer. 404.
Potron (M.) — *Feu Lionel* (comédie). 67. 3.
Portugal. — Mariage du roi don Pédro II. 289.
Pougin (M. Paul). — Mémoires et correspondance de la marquise de Courcelles. 170. 2.
Presse (la) en Angleterre et aux États-Unis. 374. 1.
Principautés. — La Commission européenne termine son rapport destiné à la conférence de Paris. — Les commissaires quittent Bucharest. 34. 2. — Déclaration des opinions de la France relativement à l'union. 66. 2.
Prise et occupation de la ville de Canton. 151. 3.
Procès relatif à l'attentat du 14 janvier. 14. 1.
Profondeur de la mer et végétation. 61. 1.
Projet d'une fontaine monumentale à Bordeaux. 267. 3.
Promenade sur la Néva. 168. — aux Champs-Élysées. 276.
Provost (M.). — La rade de Hong-Kong. 53. — Les patineurs du bois de Boulogne. 133. — Vue exterieure des bâtiments de Tattersall. Manége ou galerie des ventes. 149. — Glacières du bois de Boulogne. 237 — Fort de France dans la Nouvelle-Calédonie. 317. — Vues extérieure et intérieure du nouvel hôpital militaire de Vincennes. 373.—Nouveau jardin des Champs-Élysées, près du cours la Reine. 404.
Prudhon (M.). — Publie un ouvrage intitulé : *De la justice dans la révolution et dans l'Église*. — Saisie de cet ouvrage. 274. 3. — Son livre adressé à Mgr le cardinal Mathieu. — Condamnation de l'auteur. 371. 2.
Prusse. — Le roi Frédéric-Guillaume vent reprendre les affaires confiées au prince de Prusse pendant sa maladie.—Prolongation des pouvoirs donnés au prince de Prusse. 242. 3.
Puchinko (M.) fait parler les bêtes ! 249. 1.
Putlitz (M.) — Ce que la forêt se raconte, nouvelle. 382. 2. — 414. 1.

Q

Quartier latin (Nouveau). 410. 2.

R

Rachel (Mlle). — Sa biographie.— Son portrait. 35. 1. 36.
Rade de Hongkong.—53.
Rancogne (M. de). — Exposition de Blois. 381.
Raphael.— Lo Spasimo. 213.
Rarey (M.). Dompte Stafford, étalon du dépôt de Cluny. 165.— 303. 2 — 320. 1.
Ravages du tremblement de terre à Naples. 23. 24. 25. — 67. 3. — 68-69. — 387.
Rébus. — 16. — 32. — 48. — 64. — 80. — 96. —112. — 128. — 144. — 160.— 176. — 192 —208. — 224. — 256. —272. — 288. — 304. — 320. —336. — 352. — 368. — 384.—400. — 416. — 432.
Réception du 1er janvier au palais des Tuileries. 21. — du prince et de la princesse de Prusse à Berlin. 136. — par le prince d'Oude des invités aux obsèques de son oncle. 164. — à Lisbonne de la reine de Portugal. 361. — 362. 1.
Récits d'un chasseur. 284.
Régates parisiennes. 336.— Régates de la Réole. 380. 3.
Regnault (M. Élias). — Mystères diplomatiques au bord du Danube. 294. 3. — Curieux effets des conférences de Paris sur les provinces moldo-valaques. 402 3.
Reine d'Oude (la). — Ses funérailles. 87. 2. 88-89.
Reine des Pays-Bas (la).— Son portrait. 305.
Renan (M. Ernest). — De l'origine du langage. 202. 1.
Renard (M. Édouard).— Son portrait.— Sa biographie. 352.
Rendu (M. Ambroise).— Traité pratique du droit industriel, ou Exposé de la législation et de la jurisprudence sur les établissements industriels, les brevets d'invention, la propriété industrielle, artistique et littéraire, etc., avec un répertoire alphabétique et les formules des principaux actes industriels. 55. 1.
Restauration de la Bibliothèque impériale, du côté de la rue Vivienne. 340.
Rettiez (M.).— Histoire du règne de Louis-Philippe Ier. 330. 1.
Réunion des délégués des sociétés savantes. 259. 3. 260.
Rêve sous les arbres de la bourse (un). 391. 1.
Revue agricole. — 46. 1.— 110. 3.— 186. 1.— 234. 1.— 303. 1.— 365. 1.
Revue économique. — 74. 3.— 230. 2.
Revue scientifique. — 351. 1.
Revue des grands théâtres, par Marcellin. 29.
Rhin (le). — Pont de Kehl à Strasbourg. 84.
Richebourg (M.) — Photographies du boulevard de Sébastopol. 225.
Richelot (M. H.).—Traduction du Système d'économie politique de M. F. Liste. 230. 2.
Rio-de-Janeiro.— Inauguration d'un chemin de fer. 347.— 348
Ris (M. le comte Clément de). — Inauguration du chemin de fer d'Alicante à Madrid. 375. 2.
Ristori (Mme), fait sa rentrée dans *Médée*. 243. 3.
Rivière (M. Aug.).— Variétés scientifiques. 254. 3.— 351. 1.
Rivière de Canton.— 140.
Riza-Pacha. — Sa biographie. — Son portrait. 288.
Robert (M. Victor). — Distribution des récompenses aux membres des sociétés de secours mutuels. 193.
Roches (M.).— Bal donné au consulat de France à Tunis. 100.
Roi de Gnomes (le).— Rêve d'un peintre. 44. 2.
Roquet (M. V.).— Cipaye du 40e régiment indien. 17.— Correspondance de l'Inde. 380. 3.
Rose et Fanchon, nouvelle. 262. 1.—278. 1. — 298. 2.— 318. 1.— 326. 2.
Rosier (M.).— Esquisses américaines. 78. 1. — 102.— Divertissements de bord.— La chasse aux canards. 189. — Une boucherie israelite. 203. 2.— Sport nautique. 336. 3. —Percement de la rue des Écoles. 410. 1.
Rosière (la). — Son couronnement à Nanterre. 356.
Rossini.— Musique de *Don Bruschino*. 18. 2.
Rouargue (M.). — La ville d'Alicante. 376.
Roux (M. E.). — Vue générale de Macao. 81.— Dessins des prisonniers Chinois à Canton. — Armes chinoises. 145.— Prise et occupation de la ville de Canton. 152-153. — Portrait de Yé, ex gouverneur de Canton. 241.—Dessins sur l'expédition de l'Indo-Chine. 296.
Rouyer (M.). Exposition de la Société d'horticulture 325.— Concours régional de Versailles. 341.
Royer (M.). — Société impériale d'acclimatation. 383. 3.
Rubé (M.) —Décoration des *Chaises à porteurs* (Opéra Comique). 293.
Rue a Suez. 229.— de Port-Sainte-Marie. 285. —des Factoreries à Canton. 309.—des Écoles. — Les démolitions. 409. 410. 1.
Runjit-Sing.— Sa cour à Lahore. 312.
Russie.— Chasse aux ours par l'empereur. 37.— Un bal à la cour 155. 1. 156-157. — Emancipation des serfs. 162. 1. — La folle semaine. 167. 3. — Promenade sur la Neva.— Bal chez la grande-duchesse Marie Nicolaievna. — Montagnes russes au jardin de la Tauride. — Bal chez M. Emmanuel Narischkine. — La perspective Newsky (16 degrés de froid), à la Sennoi (16 degrés de froid). 168-169.

S

Sacy (M. de). —Littérature morale et histoire. 354. 3. —Sa Bibliothèque universelle. 410. 3.
Sahara. — Courbis nègres de l'oasis de Biscara. 200.
Saint-Amand. — Établissement thermal des eaux et boues. 301.
Saint-Christau. — Ses eaux minérales. 349. 1.
Saint-Germain-en-Laye.— Monument élevé à la mémoire des enfants de la ville, morts en Crimée. 386. 2.
Saint-Germain Le Duc (M.). — Revue agricole. 46. 1. — 110. 3. — 186. 1. — 234. 1. — 302. 1. — 365. 1. — Études sur le cheval. 30. 1. — Concours régional de Versailles. 341. 1.
Saint-Jean (la) à Valréas. 404. 3. 405.
Saint-Julien (M.). — Les courriers de la Fronde, en vers burlesques. 362. 3.
Saint-Maxent (M.). Les pays inconnus. 406. 1.
Saint-Pétersbourg le 6/18 janvier. 116.
Saint-Roch (église). — Adoration de la croix dans la chapelle du Calvaire. 229.
Saint-Sulpice. — Explosion d'un calorifère. 48.
Saint Sylvestre et saint Basile. 1.
Sainte-Épissoire a Toulon. 125.
Sainte-Hélène. — Tombeau de Napoléon. 385.
Salle du trône au Sénat. 231. 3. 232-233.
Samodaens (le comte de). — Sa biographie, son portrait. 143. 3. 144.
Samuel Morse. — Sa biographie, son portrait. 291. 2. 292.
Sandeau (M. Jules). — Élu membre de l'Académie française. 115. 1.— La maison de Penarvan. 266. 1.
Sars (M. E. de). — Sonnets, iambes et ballads. 394. 1.
Sauvageot (M. Charles). — Sa collection. 141.
Scènes napolitaines. — Le Corricolo; la diligence de Salerne à Cosenza. 56.
Scheffer (M. Ary.). — Sa biographie; son portrait. 404.
Scheffer (M. Henri). — Portrait de son frère Ary. 404.
Schoefft (M.). — La cour de Runjet-Sing à Lahore. 312. — Danse d'almées dans un palais persan. 408.
Schuler (M. Théophile). — La veuve du Bohémien. 360.
Scribe (M.). — *Feu Lionel*, comédie. 67. 3.
Sculpture de Franckin offerte au duc de Brabant. 196.
Sébastopol. — Vue perspective du boulevard. 392.
Semet (M. Th.). — Musique des *Demoiselles d'honneur* au Théâtre-Lyrique 18. 3.
Sénat. — Adoption de la loi sur le serment des candidats à la députation. 9. 3. — La salle du Trône. 231. 3 232-233.
Sénatus-Consulte sur la formation de la haute cour de justice. 386. 2.
Sénégal. — Expedition dans le D'Niambour. 274. 2. — M. Faidherbe, gouverneur de la province. 309. —Tirailleurs sénégaliens. 310.
Sénégaliens en France. 413.
Sentinelles de Saturne, par Gavarni. 4.
Seydons (M.). Bibliographie. 407. 3.
Sidi-Mohamed-Bacha, bey de Tunis. 100.
Singularités météorologiques de l'année 1857. 15. 1.
Sinistre en mer (côtes de Provence). 61.— 367. 3. 368.
Société d'horticulture. — Son exposition. 325.
Société impériale d'acclimatation. 383. 1.
Soltitkof (M. le prince). — Femmes indiennes. 139.
Sondage de l'Atlantique. 123. 2.
Sorel (M. Ch., sieur de Souvigny). — La vraie histoire comique de Francion. 346. 1.
Soulary (M. Joséphin). — Sonnets humouristiques. 394. 1.
Souscription Lamartine. 214. 3. — 368. 1.
Soutras (M. F.).—Les Pyrénées illustrées. 407.
Soye (M.). — Épisode de la guerre de Crimée. 207. 2.
Sport. 134. 1.
Sport nautique. 335. 3. 336.
Stafford, étalon du dépôt de Cluny, son arrivée au Tattersall. — Dompté par M. Rarey. 165.
Statistique de la France. 83. 2.
Statues, par M. Émile Thomas. 292. 3. 293.
Statuettes militaires. —Le Zouave. 272.
Steeple-chases de la Marche. 207. 2.— 214. 3. — 251. 3.
Suckau (M. N. de). — Traduction d'un Voyage d'une femme autour du monde. 6. 1.
Suez. Une rue. 229.
Suffren. — Explosion d'un canon à bord de ce vaisseau. 273. 1.
Suisse. — Internement des réfugiés politiques. 14. 1. — Expulsion de douze réfugiés français et de dix-sept italiens. 178. 2. — Dissentiment entre la France et la Confédération au sujet des passe-ports. 210. 1. — Chemin de fer de l'Ouest. 227. 3. 228. — Inauguration du chemin de Lausanne à Genève. 263. 3. 264-265.
Surprise du Renard. 109-110. 1.

T

Taine (M. H.). — Essai de critique et d'histoire. 246 1.
Tallon (M. Amédée). — Ce que la forêt se raconte, nouvelle, 382. 1. — 414. 1.
Tamberlick (M.) débute au Théâtre-Italien dans le rôle d'*Othello* 214. 2.
Tastu (Mme Amable). — Poésies complètes. 394. 1.
Tattersall. 149. 1. — Arrivée de Stafford, étalon du dépôt de Cluny, dompté par M. Rarey. 165.
Taxes des lettres. 145. 2.
Tempête dans la rade de Bône. 96.
Ternante (M.). — Réception de la reine de Portugal à Lisbonne. 361. 362.
Texier (M. E.). — Inauguration du chemin de fer de Lausanne à Genève. 263 3.
Théatre. — Amenée par sa mère, amenée par sa fille. 144.
Théâtre grec. —Études sur les tragiques grecs. — Théâtre de Sophocle, d'Euripide, d'Aristophane. 62. 3.
Théâtre de l'Opéra. — La Magicienne, musique de M. Halévy. 98.— 197. 1.
— Français. — Feu Lionel ou Qui vivra verra, par MM. Scribe et Potron. 67. 3. — Le Retour du mari, comédie par M. Uchard. 163. 1. — Les Doigts de Fée, par MM. Scribe et Legouvé. 211. 3. — Les Deux Frontins, par M. Méry. 387. 1.
— Italien. — Marta, musique de M. de Flotow. 119. 2. — 2e acte de Marta. 148. — Don Desiderio, musique de M. le prince de Poniatowski. 194. 3. — Mme Ristori joue la Phèdre de Racine (traduction). 323. 2.
— Opéra-Comique. — Reprise de Fra-Diavolo. 34. 3. — Quentin Durward, musique de M. Gevaert. 214. 1. — Les Chaises à porteurs. 293. — Les Fourberies de Marinette, partition de M. Creste. 379. 2. — L'Agneau de Chloé, musique de M. Montaubry. 411. 2. — Chapelle et Bachaumont, par M. de Cressonnois. 411. 3.
— Odéon. — Reprise du Collatéral. 20. 3. — Le Bonheur chez soi, par Victor Duhamel. 67. 3. — La Jeunesse, comedie par M. E. Augier. 99. 1. — L'Ecole des ménages, par M. Arthur de Beauplan. 393. 2.
— Lyrique. — Les Demoiselles d'honneur, musique de M. Th. Semet. 18. 3. — Le Médecin malgré lui, musique de M. Gounod. 59. 2. — La Perle du Brésil, reprise. 189. 190. 1. — Don Almanzor, musique de M. Renaud de Wilback. 270. 3. — Préciosa, de Weber. 272. 2.
— Gymnase. — Le Fils naturel, par A. Dumas

Digitized by Google

fils. 51. 2. — 67. 2. — L'Héritage de M. Plumet. 339. 1.
— VAUDEVILLE. — Les Fausses bonnes femmes. 35. 3. — Le Pamphlétaire, par M. André Thomas. 147. 2. — Les Femmes terribles, comédie par M. Dumanoir. 211. 3. — Les Lionnes pauvres, comédie de M. Émile Augier. 354. 3.
— VARIÉTÉS. — Ohé! les p'tits Agneaux! tableau de la vendange. 20. — Le Pays des Amours, par M. Plouvier. 196. 1.
— PALAIS-ROYAL. — Marcassin, vaudeville. 83. 3. — La Chasse aux Biches, vaudeville. 115. 2. — La Soirée périlleuse, vaudev. — Je croque ma tante, id. 131. 2. — A qui le baby? Le mieux est l'ennemi du bien. Virgile marron. La Nouvelle Hermione. 179. 1. — Le Hanneton du Japon, par MM. Duvert et Lausanne. 211. 3 — L'Avare en gants jaunes. 307. 1. — Ne touchez pas à la Tante. On demande une Dame pour voyager. 331. 1. — Un Dîner et des égards. 403. 3.
— PORTE-SAINT-MARTIN. — La Moresque. 131. 2. — Les Mères repenties, par M. Mallefille. 259. 3. —
— AMBIGU. — Le Martyr du cœur, drame par MM. Victor Séjour et Brésil. 196. 1. — La Nuit du 20 septembre. 291. 2.
— CIRQUE-IMPÉRIAL. — Turlututu, féerie. 51. 3. — Ben-Salem, mélodrame, 307. 2. — Les Mers polaires. 371. 1.
— GAIETÉ. — Les Fiancés d'Albano, par M. Dennery. 83. 3. — Germaine, drame par MM. Dennery et Hector Crémieux. 227. 3. — 243. 3. — Le Pont rouge. 371. 1.
— BOUFFES-PARISIENS. — Mesdames de la Halle. — Monsieur le Chimpanzé. — Jeanne, opérettes. 163. 1. — Maître Bâton, opérette de M. Dufresne. 231. 3. — La Charmeuse, opérette de M. Caspers. — La Chatte métamorphosée en femme, par M. Offenbach. 270. 3.
— FOLIES-NOUVELLES. — Doublons de ma ceinture, opérette. 307. 2.
— FOLIES-DRAMATIQUES. — Rose et Rosette, par M. Lud. Halevy. 323. 2.
— HIPPODROME. — La Guerre des Indes. 372.
THÉROND (M.). — Château d'Henri IV à Nérac. — Une rue de Port-Sainte-Marie. — Porte de Béziers à Narbonne. — Château de Montesquieu à la Brède. 285. — Vue perspective du boulevard de Sébastopol. 392.
THÉRON (M.). — Une promenade aux Champs-Élysées. 276.
THIERRY (M. Amédée). — Histoire des Gaulois. 330. 1.
THIERRY (M. P.) — Correspondance. 400. 1.
THIÉRY (M.). — Incendie du passage Jouffroy. 52. — Décor de la *Magicienne* (Opéra). 197.
THOMAS (M. Emile). — Saint Pierre et saint Paul, statues placées sous le péristyle de l'église Saint-Sulpice. 293.
THORIGNY (M.). — Démolitions de la rue des Écoles. 409.
TIEN-SING sur la rivière de Pékin. 65. 66. 1.
TIFLIS. — Le 6/18 janvier. 117.
TIMBAL (M.). — Peintures murales de l'église de Pierrefitte. 60.
TIPAZA. — Tombeau et vases romains. 201.
TIRAILLEURS sénégaliens. 310.
TIRPENNE (M.). — Tremblement de terre de Naples. 24. — 69. — 388. — Curiosités de Vaucluse. 92-93. — Vue de la ville de Dieppe, le parc aux huîtres. 344. — Le manoir d'Ango à Varengeville. — Le château de Dieppe. — Le château d'Arques. 345.
TISON du Diable (le), nouvelle, 41. 3. — 58. 1.
TITIEN. — La jeune femme à la cassette. 16. 1.
TOMBEAU des rois numides. 201. — de Napoléon à Ste-Hélène. 385.
TOULON. — La Ste-Épissoire. 125. — Obsèques des victimes de l'explosion d'un canon à bord du *Suffren*. 273.
TOURGUENEF (M. Ivan). — Récits d'un chasseur. 154. 1. — Scènes de la vie russe. 378. 2.
TRANSLATION de la fontaine décorative de la place du Châtelet. 274. 3. — 277.
TRAVAUX du bois de Vincennes. 261. 1. — Travaux souterrains du boulevard de Sébastopol. 268. 269.
TREMBLEMENT de terre de Naples. 23. 3. 24-25. — 387. 3.
TRÉVISE (M. le marquis de). — Portrait de Yé, vice-roi de Canton. 97.
TUILERIES. — Changement du parterre dessiné par le Nôtre. 354. 2.
TUNIS. 71. 3. — Sidi-Mohammed-Pacha, bey de Tunis. — Fête donnée au consulat de France. 100.
TURQUIE. — Départ de lord Strafford de Redcliffe. — Réconciliation de M. Thouvenel avec Réchid-Pacha. 2. 2. — Note sur la navigation du Danube. — Troubles dans l'Herzégovine. 14. 2. — Composition du nouveau ministère. 34. 2. — Troubles dans l'Herzégovine, auxquels prennent part les Monténégrins. 162. 2. — Note sur la cause des troubles dans l'empire. 178. 2. — Envahissement du Monténégro par les troupes du sultan. 226. 3. — Situation du Monténégro, de l'Herzégovine et de la Bosnie. 242. 3. — Pétition des chrétiens de la Bosnie au sultan. 274. 2. — Défaite des Turcs par les Monténégrins. 370. 1. — Accusation des habitants de Candie contre Vély-Pacha. 402. 1.

U

UBICINI (M.). — La question des principautés devant l'Europe. 159. 1. — Le divan ad hoc de Valachie. 307. 2.
UCHARD (M.) — Le Retour du Mari, comédie. 163. 1.
ULBACH. (M. Louis). La voix du sang. 266. 1.

V

VALACHIE. — Le divan. 307. 2. 308.
VALOIS (Marguerite de). — La ruelle mal assortie. 346. 1.
VALRÉAS (Vaucluse). — La veille de la St-Jean. 404. 1. 405.
VARIÉTÉS scientifiques. 63. 3. — 254. 3.
VAUCLUSE. 91. 3. 92-93.
VAUVENARGUES. — Une pensée. 390. 1.
VÉGÉTATION et profondeur de la mer. 61. 1.
VERGÉ (M. Ch.). — Notes sur le précis du droit des gens moderne de Mr G. F. de Martens. 187. 2.
VERHUEIL (M. Al.). — Fantaisie musicale. 252. 1.
VERSAILLES. — Incendie du quartier de cavalerie. 321. — Concours régional. 341. 342. 1.
VÉSINET. — L'asile impérial. 415. 3. 416.
VÉSUVE et les tremblements de terre. 387. 3.
VEUVE du Bohémien (la), par Schuler. 360.
VIADUC de l'Aubonne. — Suisse. 227. 3. 228.
VIARDOT (M. L.). — Les chasses en Russie. 37. 1. — L'Insecte, par J. Michelet. 47. 1. — Essai sur la révolution française par P. Lanfrey. 158. 1. Les noëls bourguignons. 173. 1. — La foire de Leipsig. 279. 3. — Traduction de la 2me série des scènes de la vie russe par M. Tourgueneff. 378. 2.
VIARDOT (Mme). — Ses succès en Pologne et en Allemagne. 294. 2.
VILLE DE GREY-TOWN. 52.
VILLEMAIN (M.). — Traduction de la république de Cicéron. 154. — La tribune moderne. M. de Chateaubriand, sa vie, ses écrits, son influence littéraire et politique sur son temps. 362. 3.
VINCENNES. — Travaux du bois. 261. 1. — Inauguration du nouvel hôpital militaire. 373.
VISA des passe-ports pour entrer en France. 130. 2.
VOITURE de LL. MM. Impériales avec les déchirures produites par les projectiles. 50.
VUE de Naples. 28. — Vue générale des temples creusés dans le roc, près d'Adjunta. 40. — de la ville de Grey-Town. 52. — de Macao. 81. — de Saint-Denis, à l'île de la Réunion. 300. — de Dieppe. 344. — de la ville d'Alicante. 376. — perspective du boulevard de Sébastopol. 392. — extérieure et intérieure de l'établissement des boues de Saint-Amand (Nord). 301.

W

WAILLY (M. Léon de). — Voyez *Chronique littéraire*.
WALKER. — Son arrestation. 52. 1.
WEILL (M. Alexandre). — Amour allemand, nouvelle. 74. 1. — 94. 1. — 119. 3. — 134. 2. — 150. 2. — Le roi des Gnomes. 44. 2. — Couronne. 86. 2.
WEYBRIDGE. — Sépulture de Mme la duchesse d'Orléans. 337.
WICARD (M.). — Fêtes communales de Lille. 396.
WIENIAWSKI (M. Henry). — Fantaisie. 252. 1.
WORMS (M.). — Le jour de l'an des noirs dans la Guiane hollandaise. 13. — Tremblement de terre de Naples. 24. — Le général Havelock. 33. — Proclamation des réformes octroyées par S. A. le bey de Tunis. 72. — Inauguration du nouveau pont de Pont-de-l'Arche. 76. — Cérémonies des funérailles de la reine d'Oude. 88. — Le 6/18 janvier à Saint-Pétersbourg. 116. — Bal donné par M. Mirès. 128. — Prise de Canton. 152-153. — Réception, par le prince d'Oude, des principaux invités aux obsèques de son oncle. 164. — La folie française dans la rivière de Canton. 173. — Une partie d'échecs. 200. — Cuisiniers et restaurateurs ambulants à Canton. Pont et marché à Canton. 221. — Portrait de Yé, ex-gouverneur de Canton. 241. — Port de Morges et le mont Blanc. 264. — Obsèques, à Toulon, des victimes d'un canon éclaté à bord du *Suffren*. 273. — Portrait de Riza-Pacha. 288. — Vue du quartier général français à Canton. Intérieur du quartier général. 296. — Types chinois. 324. — Arrivée du train d'honneur à la station de Quermados (Brésil). 348. — Inauguration de la statue du maréchal Gérard à Damvilliers (Meuse). 353. — Le prince Daniélo. 369. — Portrait de M. Delangle. 401. — Trois jeunes Sénégaliens en France. 413. — Officiers de la mission française en Perse. 416.

Y

YACHT royal *le Grillon*. 77.
YÉ, vice-roi de Canton. 97. — 241.

Z

ZOUAVE (le), statuette. 272.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES GRAVURES.

AGRICULTURE.

Exposition de la Société impériale et centrale d'horticulture. — Trois gravures... 325
Concours régional d'Avignon. — Trois gravures, d'après les dessins envoyés par M. Laurens..... 333
— régional de Versailles. — Deux gravures 341
Culture de l'immortelle dans le Midi. — Restes de l'ancien château d'Ollioules. 101
— Plants et récolte de l'immortelle..... Ib.
— Jeunes filles d'Ollioules tressant des couronnes d'immortelles. — Dessins de M. Laurens..... Ib.

ARCHÉOLOGIE.

Objets antiques trouvés dans des fouilles au Caire — D'après un dessin envoyé par M. Théodore Frère..... 205

BEAUX-ARTS.

Collection de M. Ch. Sauvageot. — La Chambre à coucher..... 141
— Salle d'entrée..... Ib.
Cour (la) de Runjet-Sing, à Lahore. — D'après un tableau de M. Schœft.... 312-313
Danse d'almées dans un palais persan. — D'après un tableau peint par M. Schœft..... 408
Décoration du pavillon Lesdiguières, au Louvre. — Quatre gravures..... 253
Etudes de paysage, par Lefman. — Deux gravures..... 237
Exposition des Beaux-Arts et de l'horticulture, à Blois. — D'après un dessin de M. V. de Rancogne..... 381
Hémicycle de la salle de la distribution à l'Ecole des Beaux-Arts. — Peinture de M. Paul Delaroche; dessin de M. A. Marc..... 248-249
Jeune femme à la Cassette, dite la fille du Titien.—Gravure en taille-douce, reproduite en relief par un nouveau procédé..... 16
Peintures murales exécutées par M. Timbal, dans l'église de Pierrefitte, près Paris. 60
Portement de la Croix.— D'après le tableau de Raphaël, au musée de Madrid.... 213
Saint Pierre et saint Paul. — Statues par Emile Thomas, nouvellement placées sous le péristyle de l'église Saint-Sulpice..... 293
Salle (la) du trône au palais du Sénat. — Peinture décorative par Lehman. 232-233
— La Guerre et la Paix. — Peintures par Brune..... Ib.
— Vue de la salle..... Ib.
Sculpture de Fraikin, offerte par le cercle artistique et littéraire de Bruxelles au duc de Brabant. — D'après une photographie de M. Ghemard..... 196
Surprise (la) du Renard, d'après le tableau de J.-B. Oudry..... 109
Veuve (la) du Bohémien, souvenir du champ du feu dans les Vosges. — Dessin de M. Th. Schuler..... 360
Zouave (le), statuette militaire, par M. Emile Dubousset, capitaine d'infanterie.... 272

CARICATURES, COSTUMES, SCÈNES DE MŒURS, TYPES.

Ambassadeurs (les) siamois à l'hôtel du Louvre..... 184
Amenée par sa maman! amenée par sa fille!..... 144
Boucherie israélite. — Examen, par le sacrificateur, de l'animal abattu..... 204
— Le sacrificateur se préparant à saigner un bœuf..... Ib.
Célébration du jour de l'an par les nègres, dans une habitation des colonies. — D'après un dessin envoyé par M. Théodore Bray..... 13
Chine. — Types chinois. — Trois gravures. 324
Entre saint Sylvestre et saint Basile. 1858.. 1
Etrennes (les), par Damourette. — Quatre gravures..... 5
Fantaisie inspirée à M. Al. Verhueil, d'Amsterdam, par les variations humoristiques du violoniste Henri Wieniawski, sur le *Carnaval de Venise*... 252
Femmes indiennes. — D'après une peinture rapportée des Indes et communiquée par le prince Soltikoff..... 129
Mardi (le) gras et le mercredi des Cendres. 120-121
Maka-Amady, Nafé-Bakary et Koly, enfants des chefs nègres au Sénégal, otages du gouvernement. — D'après un dessin de M. Letuaire..... 413
Mœurs américaines : les chemins de fer. — Pose des rails..... 216
— Passage du Camb len et Ambay rail-road, à travers la ville de Burlington..... Ib.
— Station du fort Washington, sur le rail-road de l'Hudson..... Ib.
— Un temps d'arrêt dans la neige..... 217
— Tranchée dans le roc, en Pensylvanie. 217
— Pont viaduc..... Ib.
Œuvres nouvelles de Gavarni. — Dans la nouveauté on a toujours été... aristocrate. Y a trente ans, nous portions des éperons..... 61
— Une bonne sans nouvelles du 13e léger. 160
— Ce que je trouve de plus changé à Paris depuis vingt-cinq ans?... les Parisiennes..... 208
— Un boulanger... sans crinoline..... 240
— Aux avaricieux les coups de chapeau; aux menteux, aux voleux, les coups de chapeau. Et le petit monde?... malmené!... vu que pauvreté n'est pas vice..... 284
Patineurs (les) au bois de Boulogne..... 133
Promenade (la) de Longchamps au bois de Boulogne..... 212
Revue des grands théâtres, par Marcelin. — Quinze gravures..... 29
Scènes napolitaines.— Corricolo sur la route de Naples à Portici..... 56
— La diligence de Salerne à Cosenza..... Ib.
Sentinelles (les) de Saturne, dessin par Gavarni..... 4
Tirailleurs (les) sénégaliens. — Dessin de M. Letellier..... 310
Touaregs (les)..... 76
Uniforme des officiers de la mission envoyée en Perse par le gouvernement français. — Grande et petite tenue. — D'après les dessins de M. E. Duhousset..... 416

CARTES ET PLANS.

Bab-el-Mandeb (plan du détroit de)..... 257
Canton (carte de la rivière et plan de)..... 140
Carte du théâtre de la guerre entre les Monténégrins et les Turcs. — D'après le col. Karacsay et divers itinéraires... 399

DÉSASTRES, ACCIDENTS.

Echouement du *Boberach*, de la *Persévérance* et du *Suhel* dans le port de la Calle, le 26 mai 1858..... 400
Eruption du Vésuve et tremblement de terre. — Montagne de lave obstruant l'ancienne route du Vésuve..... 388
— Moliterno, épargnée par le tremblement de terre..... Ib.
— Fossé de Pharaon et observatoire du Vésuve..... Ib.
— Saponara en mai 1858..... Ib.
— Restes du couvent de Saponara..... Ib.
— Façade de l'observatoire du Vésuve.... Ib.
— Ruines de Montemurro..... Ib.
Explosion d'un caloriſère dans l'église de Saint-Sulpice, le 8 janvier 1858..... 48
Isly (la frégate l'), de l'escadre de la Méditerranée, pendant le coup de vent du 25 mai 1858. — D'après un dessin de M. H. Lugeol..... 405
Incendie au passage Jouffroi, dans la nuit du 15 janvier 1858..... 52
— du quartier de cavalerie à Versailles, le 16 mai 1858..... 321
— à Constantinople en mai 1858..... 368
— du Grand-Condé, rue de Seine, à Paris, deux heures du matin..... 381
Naufrage du steamer *le Suez* devant Jaffa.. 368
Ouragan à l'île de la Réunion. — Vue de la ville de Saint-Denis..... 300
— Effets de la tempête dans la rade..... Ib.
Perte d'un bâtiment sur la rade du Lavandou (Var). — D'après un croquis de M. Crapelet..... 60
Tempête dans la rade de Bone, le 12 janvier 1858..... 96
Tremblement (le) de terre de Naples. — Entrée de la commune de Pertosa..... 24
— Parties centrales de Pertosa..... Ib.
— Taverne de Pertosa, sur la route de Polla. Ib.
— Crevasses sur la route de Polla, et rocher tombé sur la route..... 25
— Premières maisons à l'entrée de la ville de Polla, en venant de Salerne..... Ib.
— Ruines du palais du duc, à Polla..... Ib.
— Partie méridionale de la ville de Polla.. Ib.
— Campement des habitants de Polla.... Ib.
— Eglise de San-Angelo de la Carità, à Potenza..... 68
— Porta Salsa, à Potenza..... Ib.
— Eglise de Santa-Maria-Maggiore, à Vignola..... Ib.
— Eglise de l'Annonziata, à Vignola..... Ib.
— Vue de Vignola, prise du Levant..... Ib.
— Madre Chieza, cathédrale de Tito..... Ib.
— Brienza, vue d'ensemble..... 69
— Marsico-Nuovo, vue d'ensemble..... Ib.
— Vue prise de la place de Santa-Croce (Marsico-Nuovo)..... Ib.
— Source sulfureuse formée par le tremblement de terre..... Ib.
— Atena et sa cathédrale..... Ib.
— Eglise de San-Giovanni, à Paterno..... Ib.
— Intérieur du château d'Auletta. — D'après les épreuves photographiques envoyées par M. A. Bernoud, photographe de la cour de Naples..... 69

ÉVÉNEMENTS POLITIQUES, FAITS HISTORIQUES.

Attentat contre LL. MM. Impériales, devant le péristyle de l'Opéra, dans la soirée du 14 janvier 1858..... 49
— La voiture de LL. MM. avec les déchirures produites par les projectiles... 50
Chine (événements de la). — Arrivée de la mission extraordinaire de M. le baron Gros à Macao..... 12
— Tien-Sing, sur la rivière de Pé-King. — D'après un dessin de M. Marchal (de Luneville)..... 65
— Mouillage de la division française à Boca-Tigris, le 11 décembre 1857. — D'après un dessin envoyé par M. Deslandes..... 81
— Vue générale de Macao. — D'après un dessin envoyé par M. E. Roux..... Ib.
— Les chefs faits prisonniers à Canton.... 145
— Armes chinoises prises chez le général tartare à Canton..... Ib.
— Prise du fort Lin..... 152
— Explosion des forts Gough et Blue-Jacket..... 152-153
— Mandarins des villages venant porter des suppliques au quartier général, par la porte de l'est de Canton..... 152
— Vue intérieure du quartier général des forces alliées à Canton..... 152-153
— Prise de Canton par les forces alliées, le 29 décembre 1857..... Ib.
— Arc de triomphe entre Macao et Canton. 172
— La Folie française, dans la rivière de Canton..... 173
— Esplanade du grand temple de Macao.. 177
— Le grand temple de Macao. — D'après les dessins de M. A. Borget..... Ib.
— L'île d'Or (Kiu-Chan) et la ville forte de Koua-Tcheou, reprise aux insurgés par les impériaux..... 209
— La ville de Canton. Vue prise du quartier général..... 220
— Campement du deuxième bataillon du corps expéditionnaire français à la porte du nord, de Canton. — D'après les dessins envoyés à M. E. Roux... Ib.
— Cuisiniers et restaurateurs ambulants à Canton..... 221
— Pont et marché à Canton. — D'après les dessins de M. Aug. Borget..... Ib.
— Vue du quartier général français, prise des jardins du Yamoun du général tartare, à Canton..... 296
— Quartier français au Yamoun du général tartare, à Canton. — D'après les dessins envoyés par M. Roux, secrétaire de l'amiral Rigault de Genouilly..... Ib.
— La rue des Factoreries à Canton.— D'après un dessin de M. A. Borget..... 309
— Débarcadère affecté aux canots des officiers des escadres alliées sur la rivière de Canton. — D'après des dessins envoyés de Chine par M. G. D. B..... 324
Inde (Événements de l')— Cipaye du 40e régiment indien, révolté à Dinapoor, et cavalier du 5e régiment irrégulier, révolté dans le pays des Santals. — D'après un dessin envoyé par M. V. Boquet..... 17
— Familles anglaises échappant à la poursuite de cipayes insurgés..... 57
— Débarquement d'éléphants à Calcutta pour les transports de l'armée anglaise dans les Indes..... 125
Réunion, à Bucharest, des représentants des gouvernements pour la question des Principautés. — D'après une photographie..... 308

FÊTES ET SOLENNITÉS PUBLIQUES.

Algérie. — Célébration de la Fête-Dieu sur la place du gouvernement à Alger.— D'après une photographie de M. Alary. 389
Bal donné au palais du Sénat, par M. le grand référendaire, le 13 février 1858. 113
— de M. et Mme Mires..... 128
— au palais des Tuileries..... 132
— de la cour à Saint-Petersbourg. — Entrée de l'empereur et de l'impératrice dans la salle blanche..... 156
— Souper dans la salle Nicolas — D'après les dessins envoyés par M. Ph. Blanchard..... 157
Bénédiction du steamer *Seine-et-Tamise*, destiné au service le Paris à Londres. 316
Couronnement d'une rosière à Nanterre, le jour de la fête patronale..... 356
Distribution des recompenses accordées à divers membres des sociétés de secours mutuels. — D'après un croquis de M. Victor Robert..... 193
Fête donnée au consulat de France par M. Roches, consul général, à l'occasion de la remise de la décoration de la Légion d'honneur au bey de Tunis. — D'après un dessin de M. Moynier. 100
— de charité donnée à Marseille le 14 février 1858. — Embarquement de Thibaut IV pour la croisade, dans le port de Marseille. — D'après un croquis de M. Crapelet..... 124
— communale de Lille. — Cortége historique..... 396
— d'Angers. — Exposition d'horticulture. — Cortége historique..... 397
Funérailles de S. M. la reine d'Oude. — Veille des gens de la suite de la reine d'Oude, dans la cour de l'hôtel Laffitte, pendant les ablutions du corps..... 88
— Nawah Mehdee Koolie Khan Bahadoor.. Ib.
— Lamentations des femmes avant l'enlèvement du corps..... Ib.
— Kunneezi Hosain, enfant d'adoption de la reine d'Oude..... Ib.
— Transport du cercueil au char mortuaire. — D'après les croquis de Mlle Nélie Jacquemard et de M. de Bérard..... Ib.
— Le mooj Tehid (prêtre hindou) récitant des prières devant le cercueil, au cimetière musulman du Père-Lachaise. 89
— Mirza Mohummud Musseehood Deen, Khan Bahador, agent accrédité du roi d'Oude près le gouvernement anglais..... Ib.
— Entretien des assistants aux funérailles, avant l'inhumation..... Ib.
— Inayeat Hoosain, de la suite de la reine. Ib.
— L'inhumation au coucher du soleil. — D'après les croquis de Mlle Nélie Jacquemard..... Ib.
— De Mme la duchesse d'Orléans, à Weybridge, le samedi 22 mai 1858..... 337
Grand festival donné au palais de l'Industrie par les musiques de la garde impériale, au profit de la caisse de pensions des artistes..... 412
Inauguration du nouveau pont de la ville de Pont-de-l'Arche, le 17 janvier 1858. — D'après un dessin envoyé par M. E. Lanon..... 76
— Du chemin de fer de Lyon à Genève. — Pont viaduc de la Valserine et tunnel du Credo..... 180
— Sortie, vers Genève, du tunnel du Credo, et fort de l'Ecluse..... Ib.
— Vue générale de Genève, prise de la gare du chemin de fer de Lyon à Genève. 181
— Du boulevard de Sébastopol, le 5 avril 1858. — D'après les documents photographiques de M. Richebourg..... 225
— Du chemin de fer de l'Ouest suisse. — Station sur la ligne..... 264
— Maison de garde..... 265
— Fort de Morges et le Mont-Blanc..... 264
— Arrivée du train d'honneur à la gare de Morges..... 265
— La gare de Bex et la Dent du Midi. — D'après les croquis envoyés par M. G. Castan..... 264-265
— De la statue de l'empereur Napoléon III, au centre de l'esplanade de Tourny, à Bordeaux. — D'après un dessin de M. J. Philippe..... 292
— Du chemin de fer de Pedro II à Rio-Janeiro. — Illumination de l'embarcadère..... 348
— Arrivée du train d'honneur à la station de Queimados. — D'après les dessins envoyés par M. le vicomte de Canto. 348
— De la statue du maréchal Gérard à Damvillers (Meuse). — D'après un croquis de M. Léopold Jourdain..... 353
— Du chemin de fer de Mulhouse. — La ville de Langres..... 357
— Mulhouse..... Ib.
— Bâle..... Ib.
— De l'hôpital militaire de Vincennes. — Vue extérieure du pavillon principal. 373
— Vue des cours intérieures..... Ib.
— Du chemin de fer de Madrid à Alicante. — La ville d'Alicante..... 376-377
— L'hôtel de ville d'Alicante..... 376
— Sax, quatrième station après Alicante. 376-377
— La gare de Madrid..... Ib.
— Souterrain de Elda, troisième station après Alicante..... Ib.
Obsèques, à Toulon, des victimes de l'explosion d'un canon à bord du *Sufren*. — D'après un croquis envoyé par M. Letuaire..... 273
Réception du 1er janvier 1858 au palais des Tuileries. Défilé des corps militaires dans la salle du Trône. — D'après un dessin de M. Peyronnet..... 21
— du prince et de la princesse de Prusse à Berlin. — D'après un croquis de M. Louis Pietsch..... 136-137
— par le prince d'Oude, des principaux invités aux obsèques de son oncle. —

Digitized by Google

D'après un dessin de M. de Bérard... 164
— à Lisbonne, de la reine de Portugal. — D'après un croquis de M. Ternante... 361
Tunis. — Proclamation des réformes octroyées par S. A. le bey de Tunis, le 9 septembre 1857..... 72
— Remise du grand cordon de la Légion d'honneur à S. A. le bey de Tunis, par M. Léon Roches, chargé d'affaires de France, le 3 janvier 1858. — D'après les dessins envoyés par M. Moynier, artiste peintre à Tunis... Ib.
— Les membres de la colonie française, à Tunis, votant une épée d'honneur à M. Léon Roches. — D'après un dessin de M. Moynier..... 73

INDUSTRIE.

Éventail faisant partie de la corbeille de mariage de la princesse Victoria-Adélaïde d'Angleterre..... 73
Exposition coloniale au ministère de la marine..... 332

MODES.

Chapeaux, robe-fourreau et coiffures..... 112
Modes de la saison..... 384

PORTRAITS, STATUES.

Artot (mademoiselle), de l'Académie impériale de musique..... 148
Brizeux (Auguste).— D'après un dessin fait en 1833 par Amaury-Duval..... 348
Chomel (le docteur), décédé à Paris le 10 avril 1858..... 272
Daniélo (le prince).—D'après une photographie de M. Legray..... 369
Delangle (M.), ministre de l'intérieur. — D'après une photographie de M. Legray..... 401
Derby (lord), chef du nouveau ministère anglais..... 161
Devéria (Achille)..... 32
Don Pédro II, roi de Portugal, et la princesse Stéphanie de Hohenzollern-Zigmaringen, mariés par procuration, à Berlin, le 29 avril 1858..... 289
Faidherbe (le lieutenant-colonel du génie), gouverneur du Sénégal..... 309
Frédéric-Charles (le prince) de Prusse..... 205
Havelock (le général), décédé dans les Indes anglaises le 24 novembre 1857..... 33
Lablache, mort à Naples le 23 janvier 1858. 108
Litolff (Henri)..... 256
Mahomed Hossein, gouverneur de Goruckpore..... 380
Massimino, décédé à Paris le 15 mai 1858. — D'après une photographie de MM. Bertsch et Arnaud..... 372
Mirza-Mohammed-Hamid-Allie (le prince), héritier présomptif du royaume d'Oude. —D'après une photographie de M. Michelez..... 164
Morse (le docteur)..... 292
Rachel (mademoiselle), décédée au Cannet, près Cannes, le 3 janvier 1858. — D'après la statuette de M. Barre..... 36
Reine (S. M. la) des Pays-Bas.—D'après un buste en marbre exécuté à la cour de la Haye par M. Oliva..... 305
Renard (Édouard)..... 352
Richardson..... 77
Riza-Pacha, ministre de la guerre de la Porte-Ottomane..... 288
Samodaens (le comte de)..... 144
Scheffer (Ary), décédé à Argenteuil le mardi 15 juin 1858. — D'après une peinture de M. Henry Scheffer, son frère. 404
Sidi-Mohammed-Bacha, bey de Tunis..... 100
Venables (E. F.), défenseur d'Azimghur... 380
Yé, vice-roi de Canton, gouverneur général des deux Kouangs.—D'après le dessin de M. le marquis Napoléon de Trevise, attaché à la mission extraordinaire en Chine de M. le baron Gros. 97
— D'après un croquis de M. Roux et un portrait du major Crealock..... 241

SCIENCES.

Astronomie — Janvier.— Neuf figures..... 64
— Février. — Neuf gravures..... 95
— Avril. — Neuf figures..... 224
— Mai. — Sept gravures..... 288
Congrès (le) scientifique des provinces, dans la salle de la rue Bonaparte, à Paris. 260
Éclipse de lune du 27 février 1858. — Une figure..... 127
— de soleil du 15 mars 1858. — Huit figures..... 175-176
Étude sur le cheval. — Une figure..... 30
Halo solaire observé le 31 mai 1858 au pont de Bourdeaux (Drôme).—D'après un croquis de M. Muston..... 412
Végétation et profondeur de la mer.— Quatre figures..... 61

THÉATRES.

Chaises (les) *à porteurs*. — Opéra-Comique..... 293
Gardes (les) *forestiers*, drame de M. Alexandre Dumas. Quatrième acte.— Théâtre du Gymnase, à Marseille... 196
Guerre (la) *des Indes*.— Hippodrome.... 372
Magicienne (la), cinquième acte. — Opéra. 197
Marta, deuxième acte. — Théâtre-Italien. 148
Ohé! les p'tits agneaux, revue de l'année 1857, deuxième acte, tableau de la vendange. — Variétés..... 20
Perle (la) *du Brésil*, troisième acte. — Théâtre-Lyrique..... 159

VARIÉTÉS.

Adoration de la Croix, dans la chapelle du Calvaire, à l'église de Saint-Roch... 229
Aubonne (le viaduc de l') en construction sur le chemin de fer de l'Ouest suisse..... 228
Barbizon (la nouvelle fête patronale de)... 352
Braconnage (le) au bâton. — Trois gravures. 236
Cagliari (le) à l'ancre dans la Darse, à Naples. — D'après un dessin envoyé par M. Ernest de Landerset, sous-lieutenant au 2e régiment suisse... 320
Caille (la) verte..... 389
Canardières (les) de la Vallée du Rhin. — Aspect intérieur..... 85
— Aspect extérieur d'une canardière..... Ib.
— Prise des canards à l'extrémité de la canardière..... Ib.
Carrosse de gala du mariage de l'empereur du Brésil..... 364
Chasse (la) aux canards sur les bords du Rhin..... 45
— d'Alsace et du duché de Bade. — Une grande battue de lièvres en plaine... 105
Clavecin de 1630, tiré du cabinet de M. Félix Pigeory..... 172
Coolies (les) indiens. — Arrivée à la Guadeloupe des coolies travailleurs engagés pour les Antilles françaises... 188
— Campement des coolies travailleurs avant leur départ pour les habitations..... Ib.
Courses du printemps de la société des régates parisiennes..... 336
Distribution des prix des Associations polytechnique et philotechnique, au Cirque Napoléon, le 31 janvier 1858... 84
Divertissement de bord. — La Chasse aux canards. — D'après un croquis de M. Rosier..... 189
Démolition de la pompe Notre-Dame..... 228
— pour le percement de la rue des Écoles, vue prise de la rue Saint-Nicolas-du-Chardonnet..... 409
Eaux (les) thermales de Saint-Christau (Basses-Pyrénées).—D'après un dessin de M. Victor Petit..... 349
Embellissements de Paris.—L'hôtel de ville. 192
— du bois de Vincennes.— Travaux du lac. 261
Empereur (l') de Russie à la chasse à l'ours. 37
— Capture d'un ourson vivant. — D'après des lithographies publiées par M. Al. Beggrow, à Saint-Petersbourg..... Ib.
Environs de Paris. — L'île Saint-Ouen..... 185
— Forêt de Fontainebleau : les sables d'Arbonne..... 280
— La Gorge aux Loups, avec la plantation des pins..... 281
— La terrasse du château de Chantilly, du côté du parc..... 328
— L'Étang de Comelle et le château de la Reine Blanche, près de Chantilly.— Dessins de M. Anastasi..... 329
Établissement thermal des Boues de Saint-Amand (Nord). — Vue extérieure... 301
— Vue intérieure de la Rotonde dans laquelle se prennent les bains de boues. — D'après les croquis de M. Emon. Ib.
Fort de France et port Napoléon, dans la Nouvelle-Calédonie. — D'après une photographie de M. L. Armand, capitaine d'infanterie de marine, envoyé par le capitaine de frégate Lebris... 317
France pittoresque. —Vaucluse.— Aqueduc de Galas..... 92
— Villa de la Baume..... Ib.
— Colonne de Pétrarque..... Ib.
— Maison de Pétrarque..... Ib.
— La gorge de la Sorgues..... 93
— La fontaine de Vaucluse..... Ib.
— La source en septembre..... Ib.
— Tunnel romain à Vaucluse..... Ib.
— Tombeau de Saint-Véran, à Vaucluse.. Ib.
— Fête de la Sainte-Épissoire à Toulon.— D'après un croquis de M. Letuaire.. 125
— Dieppe et ses environs. — La ville et le port..... 344
— La bénédiction de la mer, sur la jetée.. Ib.
— Le parc aux huîtres..... Ib.
— Le manoir d'Ango, à Varengeville..... 345
— Le château..... Ib.
— Le château d'Arques..... Ib.
— Veille (la) de la Saint-Jean à Valréas (Vaucluse). — D'après un croquis de M. Muston..... 405
Ghaut du sultan de Maïssour, à Bénarès. — D'après une photographie de M. le baron Alexis de la Grange..... 364
Glacières (travaux d'établissement des) de la ville de Paris au bois de Boulogne..... 237
Grillon (*le*), yacht royal du prince de Prusse, commandé par M. le comte Bothwell, et construit au Havre par M. A. Normand. — D'après un dessin fait dans le bassin du Roi, par M. G. Barbin..... 77
Hôtel Pompéien de S. A. I. le prince Napoléon, à l'avenue Montaigne, aux Champs-Élysées. — Dix gravures... 8-9
Jardin (nouveau) planté aux Champs-Élysées, entre le palais de l'Industrie et le Cours la Reine..... 404
Kehl (le pont de), sur le Rhin, à Strasbourg, pendant les basses eaux..... 84
Léviathan (le) au mouillage de Deptford, dans la Tamise..... 104
Nouveau jardin des plantes à Saint-Pierre de la Martinique.—D'après un dessin de M. Édouard Hommaire de Hell... 80
Passage de la Barre, à Pondichéry, par les troupes françaises destinées à la garnison de cette ville..... 413
Projet de fontaine pour la ville de Bordeaux, présenté par M. Bartholdy..... 268
Promenade (la) aux Champs-Élysées..... 276
Publications illustrées. — Les *Noëls bourguignons* de Bernard de la Monnoye. — Trois gravures..... 173
— *Contes Rémois*. — Trois gravures..... 244
— *Récits d'un chasseur*.—Trois gravures. 284
— *Guides et Itinéraires pour les voyageurs*. — Quatre gravures..... 285
— *L'Agriculture française; principes d'agriculture appliqués aux diverses parties de la France*. — Trois gravures..... 365
Rebus. — Un dans chaque numéro. — L'explication au numéro suivant.
Régates de la Réole. — D'après un dessin de M. Denisse..... 380
Restauration de l'entrée de la Bibliothèque impériale, sur la rue Neuve-des-Petits-Champs, au coin de la rue Vivienne..... 340
Roi (le) des Gnomes. — Rêve d'un peintre. — Quatre gravures..... 44-45
Sébastopol (vue perspective du boulevard de), prise du bord de la Seine jusqu'à l'embarcadère du chemin de fer de l'Est..... 392-393
Stafford, étalon du dépôt de Cluny, à son arrivée au Tattersall..... 165
— dompté après une retraite d'une heure, monté par M. Rarey..... Ib.
Tattersall (le). — Vue extérieure des bâtiments..... 149
— Le Manége ou galerie des ventes..... Ib.
Tombeau de Napoléon Ier à Sainte-Hélène, concédé par le gouvernement anglais à la France..... 385
Translation de la fontaine de la place du Châtelet, fontaine dite du *Palmier*.. 277
Travaux souterrains du boulevard de Sébastopol. — Section du grand égout de la place du Châtelet au boulevard Saint-Denis..... 268
— Wagon servant au curage de l'égout et au transport des immondices..... 269
— Point où l'égout se déverse dans la Seine. Ib.
— de consolidation de la cathédrale de Bayeux..... 304
Vésinet (l'asile du). — Dessin de M. Ch. Mauss, architecte inspecteur des travaux de l'asile..... 416

VOYAGES.

Algérie (l') photographiée. — Le bois sacré, près de Blidah..... 200
— Une partie d'échecs..... Ib.
— Gourbis nègres de l'oasis de Biscara, dans le Sahara..... Ib.
— Juif et juive d'Algérie..... 201
— Medracen, tombeau des rois numides, dans la subdivision de Batna..... Ib.
— Tombeau et vases romains à Tipaza... Ib.
— Institutions judiciaires : les Amins (corporations indigènes)..... 244
— Le Medjelès (tribunal d'appel)..... 245
— Instruction publique musulmane.—École de garçons sous la direction de M. Depielle..... 297
— École de jeunes filles, sous la direction de Madame Luce. — D'après la publication nationale de M. Moulin... Ib.
Chine. — Hong-Kong (la rade de). — D'après un dessin de M. L. Chambeyron, lieutenant de vaisseau..... 53
Genève. — Le nouveau pont de la Coulouvrenière..... 108
Grey-Town (la ville de). — D'après un dessin de M. Lorette..... 52
Inde (l'). — Vue générale des temples creusés dans le roc, près d'Ajunta..... 40
— Sculptures à l'entrée de l'un des temples creusés dans le roc, près d'Ajunta.. Ib.
— Maison d'un riche banquier à Adjmir... 41
— Hôtel anglais à Bénarès. — D'après les photographies et dessins de M. le baron A. de la Grange..... Ib.
Naples (le golfe de), vue de Stradahora, sur les hauteurs de Pausilippe. — Dessin de M. Guesdon..... 28
Périm (l'île) et le détroit de Bab-el-Mandeb dans la mer Rouge. — D'après un croquis de M. Bartholdy..... 257
Saint-Pétersbourg (l'hiver à)..... 116
— Promenade sur la Néva. — Le traîneau impérial..... 168-169
— Montagnes russes. — Gori, au jardin de la Tauride..... 168
— A la perspective Newski (16 degrés de froid)..... Ib.
— Bal chez S. A. I. la grande-duchesse Nicolaieva, le 2/14 février 1858.. 168-169
— Bal chez M. Emmanuel Narischkine.... 169
— A la Sennoi (16 degrés de froid). — D'après les dessins envoyés par M. P. Blanchard..... Ib.
Suez (une rue de). — D'après un dessin de M. Em. Barbot..... 229
Tiflis (l'hiver à). — D'après un dessin de M. P. Blanchard..... 117

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, RUE JACOB, 56.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google